Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti22pari

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

Quantin imprimeur
Paris

Fr. Lit.
R.

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

COLLÈGE DE FRANCE — SORBONNE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES DE LA FRANCE
ET DE L'ÉTRANGER

DEUXIÈME SÉRIE — TOME XV

TOME XXII DE LA COLLECTION

8e ANNÉE — 1er SEMESTRE

JUILLET 1878 A JANVIER 1879

197161
9.7.25

PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
Au coin de la rue Hautefeuille.
1879

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 1. 6 JUILLET 1878.

LA GRÈCE DEVANT LE CONGRÈS

I.

La Grèce a été admise à plaider sa cause devant le Congrès. Le caractère de cette admission se détermine par les faits qui l'ont précédée et motivée. On se rappelle que la conférence de Constantinople, à l'instigation du général Ignatieff, avait refusé de comprendre les populations grecques dans son programme. Cependant, pour tous ceux qui suivaient les événements avec quelque attention, il était déjà évident que les Grecs, soit de la Turquie, soit du royaume, étaient décidés à poser et à imposer, coûte que coûte, « le facteur hellénique dans le problème oriental ». A Constantinople, nous avons eu l'occasion de fréquenter un certain nombre de Grecs, des négociants de Péra, des ecclésiastiques du Phanar, les délégués crétois, des membres de la légation grecque, notamment M. Kalergis, dont le père a épousé une des filles du comte de Nesselrode et qui était lui-même un diplomate des plus avisés et des mieux informés : c'était chez tous le même sentiment, à savoir que la guerre russo-turque s'annonçait mortelle pour les intérêts helléniques, que cette fois les Russes ne visaient rien moins que les Balkans, qu'ils établiraient à cheval sur les deux versants de la mer Noire et de la mer Egée une Bulgarie dont la masse compacte écraserait les populations grecques, les isolerait d'Athènes, ruinerait toute espérance d'émancipation pour les provinces et de développement pour le royaume, bref, réglerait au détriment de l'hellénisme la succession de l'homme malade. Il ne s'agissait plus des Turcs et de leur domination ; c'était « l'idée nationale » même que les Russes mettaient en péril : *Non agitur de vectigalibus neque de sociorum injuriis ; libertas et anima nostra in dubio est.* Donc, concluait-on, il est urgent que la Grèce, ce Piémont de l'hellénisme, sauve la cause commune en se jetant dans la guerre en forçant ainsi l'Europe à intervenir, à tenir compte des droits des Grecs et à leur faire une part dans le règlement. Certes les politiques au courant de la situation politique, comme M. Kalergis, ne se dissimulaient point que c'était là jouer une grosse partie : ne risquait-on point d'irriter l'Europe en compliquant encore une situation déjà trop difficile ? A la légation grecque on recevait de l'ambassade britannique des injonctions pressantes, parfois même menaçantes. De plus, le gouvernement grec est accablé de dettes : comment donc pourvoir aux énormes dépenses d'armement, d'achat de matériel, etc. ? Ne s'exposait-on point à ruiner pour longtemps le pays, qui n'a pas encore liquidé, tant s'en faut, les frais de la guerre de l'indépendance ? Mais que valaient tous les raisonnements en regard de la crainte de tout perdre si l'on n'agissait point ? et fallait-il marchander les sacrifices quand la chance se présentait, peut-être unique, pour la Grèce, de s'agrandir, d'accroître tout à la fois ses frontières et son influence ?

L'avénement du ministère Canaris, en juin 1877, marqua que ce courant d'idées, stimulé, avivé par les diverses péripéties de la guerre, l'emportait définitivement à Athènes. On appela sous les armes les réserves de l'armée active et la garde nationale ; les effectifs s'élevèrent à 120 000 hommes sur le papier. On acheta des fusils Gras et des canons Krupp, un aviso à vapeur et des bateaux torpilles. La Chambre vota deux emprunts de vingt millions. La mort de l'illustre patriote Canaris, en septembre, ralentit quelque peu l'élan. Le chef du nouveau cabinet, M. Deligeorgis, est un esprit tempéré, qui suivit le mouvement à intervalle et avec méfiance. Les conseils pacifiques de la diplomatie reprirent le dessus à Athènes. Alors, dans les provinces turques, les hommes d'action qui attendaient l'entrée en campagne de l'armée grecque pour se soulever, changeant les termes du programme, prirent eux-mêmes l'initiative de l'attaque. Dans le courant de

décembre, la Crète s'insurge avec Cokkinis et Haggi-Mikali; une Assemblée nationale, réunie à Fré d'Apokorona, vote l'annexion de l'île à la Grèce. En janvier, les vingt-deux villages du mont Pélion prennent les armes avec Garefy; le mouvement gagne la Thessalie, l'Épire et la Macédoine; presque tous les comités s'empressent de proclamer l'annexion du pays au royaume.

A Athènes même, l'agitation est vive; la crise éclate le 22 janvier, quand le public apprend que l'armistice est signé entre les Russes et les Turcs. Ainsi que le chargé d'affaires anglais, M. Wyndham, le raconte dans une dépêche à lord Derby, « on crut que tout espoir d'agrandissement était perdu pour la Grèce, que c'en était fait des aspirations de l'hellénisme ». Le cabinet donne sa démission, mais le calme ne se rétablit point; la foule remplit les rues d'Hermès, d'Éole, de Minerve, qui, avec leurs cafés et leurs boutiques de pharmacien, représentent l'Agora de l'Athènes moderne; des discours violents sont prononcés contre les ministres sortants, on les dénonce pour avoir trompé ou livré le pays; les assistants répondent : Mort aux traîtres! Devant le palais royal, au pied du Lycabette, on crie : Vive la guerre! Le roi Georges, avec sa femme la grande-duchesse Olga et son fils aîné le duc de Sparte, paraît au balcon; il témoigne de son zèle patriotique pour la grandeur de la Grèce; il recommande la prudence, le maintien de l'ordre. La foule écoute avec respect le souverain; ce qui ne l'empêche point de se rendre aussitôt devant les maisons des ministres et d'en faire le siège à coups de pierres. Les gendarmes chargent les assaillants.

Tout ne s'apaise que par la nomination du cabinet Comoundouros et Delyanni, qui accepte et reprend le programme Canaris. En effet, le 2 février, le général Soutzo, qui campait à Lamia, en deçà des Thermopyles, franchit la frontière à la tête d'une colonne d'environ dix mille hommes. Le même jour, M. Delyanni avertissait sommairement Photiadès-Bey, l'ambassadeur ottoman, que le roi Georges « faisait entrer ses troupes en Thessalie dans le but de protéger les Grecs contre les exactions des bachi-bouzouks et des Arnautes ». Pour appuyer cette assertion, le gouvernement avait préparé un dossier de rapports « sur les cruautés et les excès commis par les musulmans dans les provinces grecques de la Turquie ». L'expédient n'était pas neuf; les Serbes, les Russes s'en sont déjà servis; mais la Porte ne le trouvait point pour cela meilleur. Croyait-on à Athènes que la cession des cuirassés ottomans était comprise dans les conditions préliminaires de la paix? Dans ce cas, on s'était gravement trompé; juste à ce moment, à la suite de l'armistice, la flotte n'étant plus nécessaire dans la mer Noire, quatre cuirassés reçurent l'ordre de se rendre devant le Pirée pour le 4, dans la soirée. Les forces navales de la Grèce se composent de deux cuirassés de médiocre puissance, le *Giorgios* et l'*Olga*, et de treize avisos ou garde-côtes : rien ne pouvait donc empêcher les cuirassés turcs de bombarder et de brûler les ports si nombreux de la Morée et des îles. Mais à quoi eût servi cette facile victoire? Le bombardement du Pirée eût retenti jusqu'à Constantinople d'une manière désastreuse et risquait de provoquer autour du palais même du sultan, vaincu et discrédité, un soulèvement en masse de la population grecque. Et les Russes campaient à San-Stefano; un conflit entre chrétiens et Turcs leur fournissait, pour entrer dans Péra, le plus plausible des prétextes. Mais la flotte anglaise eût-elle laissé s'accomplir l'occupation? C'est pour le coup que les canons seraient partis tout seuls.

Dans ce moment si critique, où la paix de l'Europe dépendait d'une minute d'hésitation, c'est le gouvernement français qui eut le mérite de l'initiative et de la décision. Nos réactionnaires prétendent que M. Waddington n'a dans toute la question d'Orient qu'un rôle timide, effacé, sans influence : eh bien! les documents diplomatiques démontrent d'une manière irrécusable que c'est à la France que l'Europe doit la solution rapide et heureuse — heureuse pour tous, pour les puissances aussi bien que pour la Grèce — qui termina ce redoutable incident.

Dès le 4, lord Lyons, l'ambassadeur anglais à Paris, avertit lord Derby que M. Waddington, « comprenant combien le danger était pressant, a jugé nécessaire de télégraphier au ministre de France à Athènes d'adresser des représentations formelles au gouvernement hellénique au sujet de l'attaque dirigée contre les frontières de la Turquie et de recommander instamment le rappel des troupes ». Ainsi, tout de suite, aux premières lueurs de l'incendie, c'est la France qui se porte la première au feu. Les cuirassés turcs peuvent le soir même arriver en vue du Pirée : « S'il avait eu le temps, continue lord Lyons, le ministre des affaires étrangères se serait concerté d'abord avec les puissances garantes; mais il a cru qu'il n'y avait pas une minute à perdre inutilement. » M. Waddington ne tergiverse point; il s'est rendu compte que le rappel des troupes est le plus efficace moyen de couper court à tout embarras, et, séance tenante, sans consulter personne, ne s'inspirant que des intérêts communs de l'Europe, il parle nettement, catégoriquement à M. Delyanni.

En effet, il résulte d'une dépêche de M. Wyndham à lord Derby que, le 5, M. Tissot, notre ministre à Athènes, diplomate fort distingué et qui sut parfaitement exécuter les vues de M. Waddington, avait conféré dans la matinée avec M. Delyanni, « désapprouvant la conduite du gouvernement hellénique, regardant l'invasion en Thessalie comme un *casus belli*, et recommandant le rappel des troupes »; qu'ensuite, dans la même journée, il réunit chez lui les ministres des diverses puissances, y compris M. Sabouroff, le ministre russe, pour les informer de sa démarche, et enfin que durant cette conférence même arriva M. Delyanni, « annonçant que le général Soutzo avait reçu l'ordre de rester là où il se trouvait, de ne plus avancer en territoire turc ». Ainsi notre intervention avait déjà porté coup; sur nos conseils, avant que l'Angleterre elle-même eût pris un parti, la Grèce s'arrêtait, et le péril était à moitié conjuré. C'est seulement le 6 que M. Wyndham reçut de Londres un télégramme lui ordonnant de joindre ses représentations à celles de M. Tissot. Après une nouvelle entrevue de tous les ministres étrangers avec M. Delyanni, ce dernier déclara « que le gouvernement hellénique, certain que les grandes puissances, dans un esprit de justice et d'huma-

nité, prendraient en considération les intérêts de la race hellénique en Turquie, a ordonné le rappel des troupes grecques ». A leur tour, les ministres étrangers donnèrent à M. Delyanni l'assurance « que la prospérité des habitants des provinces grecques en Turquie serait prise en considération ».

Si nous citons textuellement les termes de la dépêche de M. Wyndham, c'est qu'ils indiquent avec précision les conditions réciproques de l'accord intervenu. En rappelant ses troupes, la Grèce n'a point abdiqué son programme; elle n'a point fait acte de défaillance. Que se proposait-elle ? Protéger les intérêts et les droits de l'hellénisme mis en péril par le traité de San-Stefano, dût-elle, pour obtenir ce résultat, aller jusqu'à la témérité. Mais elle s'est empressée de renoncer à une trop périlleuse aventure dès que l'Europe, se déterminant par les plus sages considérations d'équilibre et de contrepoids, a reconnu ces droits et admis ces intérêts. Le fait seul d'attribuer à la Grèce qualité pour soutenir les uns et les autres devant le Congrès lui donnait gain de cause. Lors de la conférence de Constantinople, les puissances l'avaient exclue de leurs délibérations; maintenant, éclairées par les événements, elles l'admettaient en principe au Congrès : qu'avait-elle à réclamer de plus ?

Que tel est bien le sens de l'accord conclu sur la base du rappel des troupes, cela résulte de deux documents encore plus explicites de la chancellerie d'Athènes. En apprenant officiellement le rappel des troupes à M. Gennadios, l'agent grec à Londres, M. Delyanni prend acte « de la promesse des puissances qu'elles agiront efficacement auprès de la Porte pour garantir dès à présent la vie, l'honneur et la fortune des populations helléniques de Turquie constamment menacées; qu'elles auront soin que *les aspirations nationales et les intérêts de ces populations soient pris en considération par le futur Congrès;* que, dans leur esprit d'équité et d'impartialité, elles tiendront comme un juste et fidèle accomplissement de leur promesse, en ce qui concerne les aspirations nationales des Grecs de Turquie, leur *représentation spéciale au Congrès*, laquelle est d'autant plus juste que leurs vœux et les conditions vitales de leur existence courraient non-seulement le danger d'être méconnus au profit d'autres peuples, mais seraient contestés par le gouvernement turc, sans trouver un défenseur naturel ».

En second lieu et en conséquence, M. Delyanni, le 11 février, a formulé une demande d'admission en règle au Congrès par une circulaire aux représentants de Sa Majesté en Europe. Il revendique pour le gouvernement grec le titre de « représentant naturel des aspirations nationales des populations helléniques de l'empire ottoman ». Sans doute « ce n'est point un droit de protectorat que la Grèce libre prétend revendiquer sur les Grecs de Turquie »; toutefois, ajoute M. Delyanni, « si le royaume hellénique se fait le champion d'une cause sacrée pour lui, c'est qu'il ne saurait oublier les liens d'origine et de religion qui unissent ses enfants avec leurs frères déshérités, ni étouffer non plus le contre-coup douloureux que leurs souffrances séculaires font naître dans le cœur des Grecs libres. »

Est-ce que les puissances ont protesté contre cette interprétation si avantageuse pour la Grèce? Nullement. Ainsi lorsque les invitations du Congrès ont été lancées par le prince de Bismarck, M. Bourke, interpellé à la Chambre des communes par M. Dilke sur ce point : le gouvernement anglais a-t-il pris des mesures pour assurer la représentation de la Grèce? a répondu que « la Grèce sera invitée par le Congrès même à prendre part à ses délibérations et que la question grecque sera formulée. » De même, on n'a point oublié que, selon une déclaration plus réservée et néanmoins significative de M. Waddington devant notre Chambre des députés, le gouvernement français s'est dit résolu à ne point oublier qu'il n'existe pas seulement des Bulgares dans la presqu'île des Balkans.

Au Congrès de Paris, M. de Cavour estimait à l'égal d'une grande victoire que le nom de l'Italie eût été officiellement prononcé, qu'il eût ainsi acquis droit de cité en Europe : n'est-ce point un succès analogue que la Grèce vient d'obtenir avec son programme « d'aspirations nationales », de « représentation naturelle des intérêts helléniques » ? Nous ne voulons point forcer l'assimilation; plus modeste est la fortune de la Grèce, et le mot d'unité hellénique ne répond point à une idée concrète, mûre, pratique. Mais des négociations que nous venons de résumer il résulte d'une manière authentique que l'Europe tout entière, sur l'initiative de la France et sur la déclaration expresse de l'Angleterre, a reconnu au gouvernement d'Athènes qualité pour représenter les intérêts helléniques au même titre — du moins moral et juridique — que la Russie représente les intérêts bulgares, et, de plus, qu'elle s'est engagée à accorder elle-même à la Grèce, après examen équitable, la satisfaction que celle-ci avait tout d'abord recherchée par un recours aux armes. Or, dans quelle mesure cette satisfaction doit-elle être accordée? Ceci dépend évidemment de deux points : 1° Quelles garanties de vitalité nationale la Grèce offre-t-elle à l'Europe? 2° Quelles sont les conditions indispensables à la Grèce pour jouer dans la presqu'île des Balkans un rôle utile pour elle-même, utile pour ses alliés, conforme aux intérêts généraux de conservation et de sécurité que doit se proposer le Congrès? Voilà, ce semble, les véritables données, les termes essentiels de la question hellénique.

II.

Dans une lettre adressée à Voltaire, qui, en sa qualité de champion de toutes les idées généreuses autant que par affinité avec le merveilleux génie d'Aristophane et de Platon, fait de lumière et de liberté, était un « philhellène » anticipé et de la première heure, l'impératrice Catherine écrivait le 3 mars 1770 : « Je lis présentement les œuvres d'Algarotti; il prétend que tous les arts et toutes les sciences sont nés en Grèce. Pour de l'esprit, les Grecs en ont encore et du plus délié; mais ils sont si abattus qu'il n'y a plus de nerf chez eux. » Le présent paraissait donner raison à la grande Catherine. Depuis la catastrophe de 1453, les Grecs semblaient une de ces nationalités définitivement vaincues, condamnées à jamais en vertu de la loi du *struggle for existence,* du

combat pour la vie. L'Europe, oubliant que la Renaissance est l'œuvre des malheureux Byzantins, n'avaient pour les schismatiques qu'un mépris hostile entretenu par l'intolérance catholique et la superbe protestante. Si pour les Ottomans les Grecs n'étaient que des raïas, que des chiens (et ce n'est point le terme le plus cynique du vocabulaire turc, si riche en comparaisons outrageantes), Venise ordonnait à ses provéditeurs de les traiter « comme des bêtes féroces, de leur écourter griffes et dents ». Il ne leur restait plus qu'à flatter et à exploiter les vices de leurs oppresseurs : leur supériorité dans cette besogne fut durant de longs siècles l'unique trace des grandeurs passées.

Il est vrai que les sultans, avec une hauteur de vues à coup sûr méritoire et extraordinaire aux temps où en Europe les plus grands souverains, les Philippe II, les Louis XIV, poursuivaient avec une impitoyable et aveugle cruauté les cultes dissidents, n'ont pas cessé de reconnaître et de garantir la religion grecque. Le patriarche de Constantinople, à certains égards, joue un rôle analogue à celui du Cheik-ul-Islam. Et, rapprochement non moins curieux, de même que la corporation ecclésiastique des mollahs possédait le monopole de tout le commerce avec la Crimée, de même le sultan Sélim finit par accorder aux Grecs du Phanar, sorte d'aristocratie tout à la fois religieuse et trafiquante, composée d'évêques et de banquiers, un *bérat* leur attribuant tous les privilèges que les capitulations conféraient aux marchands étrangers en matière de négoce et de douanes.

Avec la richesse, la finesse des Phanariotes aidant, vint l'influence dans le gouvernement. Ainsi que le remarque Rizzo Néroulos, dans son *Histoire de la Grèce,* les Turcs répugnaient à fréquenter les étrangers, à sortir de chez eux. Aussi la Porte en arriva à recruter son personnel diplomatique de préférence parmi les Grecs, qui couraient le monde et parlaient toutes les langues. Ils s'emparèrent à la Sublime-Porte du bureau des drogmans, des interprètes; là, ces humbles et opulents *kiatibs,* les Morouzi, les Ipsylanti, les Mavrojeny, les Raly, les Callimaki, les Panojotaki, pénétraient tous les secrets d'État; ils étaient chargés de presque toutes les négociations avec l'Europe, et enfin ils accaparèrent les hospodorats dans les provinces chrétiennes de l'empire, surtout en Valachie et en Moldavie. Ces hospodars étaient de véritables fermiers généraux; ils achetaient à l'enchère leur bérat d'investiture; c'était à eux de rentrer dans leurs fonds durant leur période d'administration ou d'exploitation. En somme, les Phanariotes faisaient leurs affaires en spéculant sur l'inertie et l'avidité des pachas, et aussi aux dépens des chrétiens, sans épargner leurs propres compatriotes.

Sans doute les richesses et l'influence des Phanariotes, qui fondaient des écoles et encourageaient les savants, profitèrent à l'hellénisme. Mais leur condition restait toujours subalterne; ils étaient les clients et non les maîtres de la Porte. Sans doute encore le patriarcat avait l'avantage de maintenir la religion et la langue, ces deux formes essentielles de la nationalité en Orient. Mais si les Turcs respectaient et même augmentaient les privilèges du patriarche, c'est qu'il représentait pour eux un commode instrument de domination. Ainsi, en 1798, le patriarche Anthimos disait dans une « leçon paternelle » adressée aux fidèles : « La Providence a choisi les Ottomans pour servir de boulevard contre l'hérésie occidentale, en remplaçant par eux les empereurs byzantins, dont l'orthodoxie commençait à chanceler. » En 1821, au début de l'insurrection de la Morée, le patriarche Grégoire, sur le seul soupçon d'entretenir des relations avec l'*hétairie,* fut arrêté au moment où il célébrait la messe de Pâques et, les mains liées derrière le dos, pendu devant l'église du Phanar; son cadavre fut livré aux juifs, qui le traînèrent en triomphe jusqu'à la mer. Ainsi tenu en tutelle par la Porte, le patriarcat ne pouvait qu'indirectement travailler à l'émancipation de l'hellénisme, et ce n'est point sans raison que, considérant le Phanar, l'impératrice Catherine écrivait ironiquement : Les Grecs manquent de nerf.

C'est dans l'antique Hellade, sur le sol même où furent Athènes et Sparte, sur ce sol qui garde encore les tombeaux des grands héros de Plutarque et les plus purs exemplaires de l'art grec, que le peuple de Léonidas et de Thémistocle se réveille de son sommeil séculaire et, pour conquérir enfin sa liberté, accomplit ces prodiges de vaillance tenace et indomptable qui ont rempli le monde d'étonnement, d'enthousiasme et de respect. Et dans cet événement extraordinaire, nous retrouvons encore au premier rang l'influence de notre Révolution française, qui, dans ce siècle, apparaît partout où il s'accomplit quelque chose de vraiment grand.

Tous les historiens étrangers, les anglais aussi bien que les allemands, s'accordent à témoigner de ce fait, qui ne peut que nous inspirer un légitime orgueil et nous attacher davantage aux destinées de la Grèce. Nous lisons dans Gervinus, le célèbre professeur de Heidelberg (1) :

« ... A partir de la Révolution française, on avait trouvé dans le monde grec le but commun et le centre d'union qui manquait auparavant et vers lequel tout mouvement dans le progrès moral et matériel de la nation devait dès lors se diriger. Ce fut la pensée de la renaissance politique de la patrie qui, semblable à l'étincelle électrique, frappa toutes les forces éparses et tous les éléments isolés pour les fondre d'un seul coup et en faire sortir un tout homogène... Une instruction plus grande et la prospérité matérielle, à côté des émotions fiévreuses que provoquait à cette époque la Révolution française, eurent pour premier résultat de faire porter le joug aux raïas grecs avec plus d'impatience. »

Dans un autre passage, Gervinus raconte l'effet produit par l'arrivée des troupes françaises dans les îles Ioniennes. « Parmi les Ioniens, que les Français trouvèrent hébétés par l'oppression, se réveilla soudain un esprit public qui se répandit sur le continent grec. Toutes les tribus et tous les chefs de la côte albanaise étaient dans la plus grande surexcitation. Il fallait avoir été à cette époque en Grèce pour comprendre l'impression qu'y causèrent ces nouvelles. Les pachas de Scutari et de Janina, le bey du Magne écrivirent à Bonaparte pour le féliciter de ses victoires; on lui fit dire de plusieurs côtés « qu'il ne fallait que sa présence pour porter les limites

(1) *Insurrection et régénération de la Grèce.*

gallo-grecques jusque sur les rives du Bosphore ». Évidemment, la première pensée de l'expédition d'Egypte date de là.

M. Saripolos, représentant de l'Université d'Athènes au Parlement, a insisté, dans un opuscule fort intéressant (1), sur l'affiliation, en quelque sorte, aux principes de notre Révolution des deux hommes qui ont, les premiers, formulé le programme de la délivrance, Righas et Coray. C'est à Paris que Adamantios Coray vint s'établir et poursuivit son grand travail de restauration de la langue nationale, la corrigeant, l'épurant, la ramenant à sa noble origine (2). Quant à Rhigas, il fut en relations avec Bernadotte, alors ambassadeur de la République française à Vienne; et c'est en s'inspirant du souffle patriotique qui transportait la France qu'il lança son fameux cri de guerre : « Ὦ; πότε, παλληκάρια... Jusques à quand, ô Palikares, voulez-vous rester solitaires comme des lions dans le domaine de vos rochers et de vos montagnes? Jusques à quand demeurerez-vous sous la sombre voûte des forêts, dans vos cavernes, et fuirez-vous la lumière du monde par crainte de l'amer esclavage? Jusques à quand abandonnerez-vous vos frères, vos pères et vos mères, la patrie, les amis, les enfants et tout ce que renferment vos maisons? Car enfin, une seule heure d'une vie libre vaut bien mille longues années passées sous le joug de l'esclavage et sous le sceptre du tyran. »

De même, nous trouvons dans le récit de l'Anglais Gordon, qui a pris part à la guerre de l'indépendance, cette appréciation : « Les trente années écoulées de 1790 à 1820 opérèrent dans les idées et dans les espérances de la Grèce un changement complet qui provient principalement de deux causes : l'influence acquise par la Russie dans les affaires d'Orient à la suite du traité de Jassy, et les conséquences de la Révolution française. L'influence russe donna aux Grecs le moyen d'adoucir leur condition en invoquant le protectorat de l'ambassadeur de Constantinople; la Révolution française, en amenant une forte demande de blé en Occident, stimula l'amour instinctif des Grecs pour le commerce et substitua à leur misérable trafic des côtes, avec de petites barques, des voyages au long cours et des spéculations étendues avec de forts et vastes bâtiments. » L'association d'idées entre la Révolution française et le commerce des blés, quoique un peu elliptique, est cependant fort juste.

Les Grecs du Péloponèse, des Iles, de la Thessalie et de l'Épire ne participaient point aux avantages de fortune de leurs compatriotes établis à Constantinople; mais, en revanche, ils jouissaient d'une bien plus grande indépendance. De là des mœurs bien moins policées, mais beaucoup plus rigoureuses. Là, le jour de l'esclavage, comme dit Homère, n'avait point fait perdre aux hommes la moitié de leur virilité. Jadis soumis au tribut d'enfants mâles, ils contribuaient à recruter les *ortas* de janissaires. Quand le tribut fut aboli, toute cette jeunesse de montagnards et de marins vécut en liberté et revint rapidement aux mœurs de l'*Odyssée* et même de l'*Iliade*, mélangées de commerce et de piraterie, d'industrie et de brigandage ; Ζήτω ἡ Κλεφτούρια, vive le butin fait sur les ennemis et les amis, et en particulier sur les Turcs! Ces derniers ne s'aventuraient guère dans les cantons de la Locride et de l'Étolie, qui déjà avant Jésus-Christ donnaient du mal à la Confédération amphyctionique; de même, ils avaient peu de goût pour les rochers arides et dangereux des Cyclades et des Sporades. Ils avaient jugé plus sage de passer marché à forfait avec les chefs locaux, les *Armatoles;* ils les laissaient s'arranger à leur gré avec leurs Palikares et leurs Klephtes, à condition de payer une redevance que le pacha hésitait même parfois à venir réclamer sur place.

Le savant Gell et le docte Fallremeyer se sont évertués à démontrer qu'ethnographiquement les Grecs n'existent plus qu'à l'état de fossiles, que partout ils sont remplacés par des Bulgares et des Albanais. A l'appui, le docteur Schliemann découvre à Olympie des monuments « panslavistes ». Cependant, pour retrouver des Hellènes de type aussi original, aussi génial que les statues du Parthénon, il suffisait, par exemple, de parcourir les environs du mont Olympe, dont « chaque source a sa bannière, comme chaque branche a son klephte, — où les forts ne tombent jamais malades et où les malades reprennent leurs forces ». C'était, avec ses *Armatoles*, bons, braves à la guerre, avec ses habitudes d'initiative et d'indépendance individuelles, avec ses mœurs oratoires et ses sempiternelles querelles (quatre Grecs, dit le proverbe, cinq opinions), la petite république communale, municipale, à l'antique.

Dans ce milieu presque sauvage, mais indépendant et viril, se formèrent les héros de la guerre de l'indépendance, Kolokotronis, Karaïskakis, Botzaris, Canaris, — des Achilles et des Ulysses frustes en quelque sorte, non dégrossis et affinés, mais accusant sous la rouille les traits traditionnels et authentiques de la grande race homérique.

Au point de vue scientifique, les travaux géographiques d'hommes compétents qui ont longtemps habité l'Orient, Bianconi, Stanford, Synvet, rectifient le paradoxe de Fallremeyer et la carte de Kiepert, également chers aux panslavistes. Sans entrer dans les détails de statistique, desquels il résulte que le total des Hellènes dans l'empire ottoman atteint presque 8 000 000, dont à peu près 3 500 000 en Europe, et en nous tenant à la répartition des races sur le littoral de la mer Égée, on constate que tout d'abord, à Constantinople, sur le Bosphore et à Andrinople, Grecs et Turcs apparaissent à peu près dans la même proportion. En allant plus à l'ouest, dans la Thrace et la Macédoine, la majorité se déplace très-sensiblement en faveur des Grecs; la minorité est formée par les Turcs et par les Bulgares. Ainsi, selon un travail que M. Delyanni a présenté au Congrès, les 2 210 000 habitants de la Macédoine (Salonique, Serrès, Bitolia) se subdivisent en 662 000 Musulmans, 307 000 Bulgares relevant de l'exarchat,

(1) La plupart des documents qui ont servi à cette étude nous ont été communiqués par M. G. d'Eichthal, l'éminent philhellène, le fondateur, avec Brunet de Presles et Beulé, de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. — Voy. sur ce point la *Revue* du 4 mai 1878.

(2) Voy. sur Coray la *Revue* du 2 mars 1878.

1 160 000 Grecs relevant du patriarcat. Enfin, dans la troisième région de la Thessalie et de l'Épire, à partir du mont Olympe, l'élément grec domine entièrement, avec quelques colonies turques, avec quelques affleurements d'Albanais et de Coutzo-Valaques, d'ailleurs eux-mêmes grécisés. La presqu'île qui se détache entre l'Archipel et l'Adriatique, jusqu'au mont Olympe, voilà le domaine exclusivement hellénique. C'est par la mer, cet élément grec par excellence, c'est par le commerce, cette vocation de la race, que commença le mouvement de renaissance, justement à la suite de la Révolution française. A cette époque de guerres presque perpétuelles, d'immenses importations de blé se firent de la mer Noire en France, en Angleterre, en Allemagne. Notre marine était devenue presque nulle; la marine autrichienne n'existait pas encore; Venise, Gênes étaient dans leur déclin : toute l'aubaine fut pour les matelots de l'Archipel. Les trois îles d'Hydra, de Spezzia et de Psara improvisèrent une flotte marchande : les armateurs, νοικοκυραῖοι, s'associaient avec les patrons de navires ; les premiers avançaient le capital de la cargaison; l'expédition se mettait en route; on traversait sans cartes ni boussole l'Archipel aux remous périlleux et aux vents changeants, on passait les Détroits, on chargeait le blé à Odessa; puis on reprenait la route de la Méditerranée jusqu'à Livourne, jusqu'à Marseille, etc., quitte à guerroyer en chemin contre les pirates barbaresques. Au retour, on faisait deux parts du bénéfice, l'une pour la cargaison, l'autre pour le navire. Et des fortunes colossales s'élevèrent : l'armateur Varvakis, de Psara, avait un revenu d'un million de roubles. Comment ces énergiques et opulents marins, rois sur leurs vaisseaux, puissants au dehors, n'auraient-ils point réfléchi sur leur humiliante condition à l'égard du Turc indolent et craignant la mer? Partout en Europe ils entendaient célébrer les exploits et la gloire de leurs ancêtres; leurs fils allaient étudier à l'étranger; ils rapportaient les idées de liberté, d'indépendance que notre Révolution avait partout semées en Europe. Encore un trait bien distinctif de la race hellénique : ils établissaient des écoles, d'où la bonne semence se répandait dans la population. Renaissance commerciale, renaissance littéraire, renaissance nationale, voilà les trois étapes préliminaires de la guerre de l'indépendance.

Elle éclata en 1821, simultanément en Moldavie et dans le Péloponèse. En effet, Rhygas, Coray et le vieux Constantin Ypsilanti avaient rêvé un soulèvement d'ensemble de tous les raïas grecs ou grécisés ; tel était le but de la société l'*Hétaïre*, fédération de tous les Hellènes de l'empire ottoman, se rattachant à la France par les idées libérales, se rattachant à la Russie pour les moyens pratiques d'exécution. On comptait sur le czar orthodoxe, sur l'influence du Corfiote Capo d'Istria, l'un des ministres d'Alexandre Ier, qui réunissait autour de lui un véritable conseil cosmopolite : des Allemands, avec Nesselrode; des Corses, avec Pozzo di Borgo; des Alsaciens, avec le baron d'Anstett; des Italiens, avec Jomini; des Polonais, avec Adam Czartorisky, sans compter les Russes pur sang, le réformateur Speranski ou l'ultra-conservateur Araktchéieff. Mais déjà, en 1816, Constantin Ypsilanti, mourant à Kieff, dans l'amertume de la désillusion, disait à ses fils : « N'oubliez pas que les Grecs, pour devenir libres, ne doivent compter que sur eux-mêmes. » C'est ce que confirma le rapide échec de l'insurrection roumaine, désavouée par la cour de Russie.

En effet, au point de vue diplomatique, l'insurrection grecque débutait dans les circonstances les moins favorables. Déjà les deux révolutions d'Espagne et de Naples avaient soulevé dans toute l'Europe la colère des partis et des gouvernements réactionnaires. Les congrès de Troppau en 1820 et de Laybach en 1821 avaient été réunis pour combattre l'esprit de révolte. Circonvenu, dominé par lord Castlereagh et le prince de Metternich, qui voyaient dans une intervention en faveur de la Grèce une porte ouverte tout à la fois à la propagande révolutionnaire et à l'ambition russe, Alexandre persista au congrès de Vérone, en 1822, à agir de concert avec ses alliés, trompant ainsi l'attente des Grecs. Leurs délégués ne furent pas même reçus; on leur fit répondre « que la coïncidence de l'insurrection grecque avec les révolutions de Naples et de Piémont ne permettait pas de douter de l'origine identique de tous ces mouvements et que les chefs de la révolte grecque s'étaient trompés en espérant pouvoir semer la discorde dans les conseils des puissances ; les souverains étaient décidés à repousser le principe de révolte, *sans examiner de quelle manière ni en quel temps il se montrerait* ». Le délégué Metaxas, en transmettant cette réponse à ses compatriotes, ajoutait : « Les princes nous abandonnent ; nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. » Et Colokotronis, s'adressant à la nation, s'écriait : « Dans votre lutte sacrée vous ne devez espérer qu'en votre fusil et votre épée. » Sans hésitation, sans défaillance, la nation accepta la lutte dans des conditions si inégales, si désespérées; car il s'agissait tout à la fois de chasser les Turcs et de triompher de l'hostilité des gouvernements chrétiens. A la fin de 1821, non-seulement le Péloponèse avec la principale ville de Tripolitza appartenait aux insurgés, mais l'Épire et la Thessalie jusqu'à la Macédoine, les Iles, la Crète, enfin toute la Grèce dans ses limites véritables était en armes. Et, le 13 janvier 1822, l'Assemblée nationale réunie à Épidaure proclamait « devant Dieu et devant les hommes l'existence et l'indépendance de la nation».

Ce ne fut pas un simple accès d'enthousiasme, une de ces figures de rhétorique par lesquelles on jure par acclamation de vaincre ou de mourir, non; car la guerre dura sept longues, sept grandes années, remplies de massacres et de ruines. A plusieurs reprises la Grèce parut noyée dans le sang; toujours elle fut sauvée par ses Klephtes et ses marins, qui, divisés et se querellant avant le combat, déployaient contre l'ennemi commun des merveilles d'héroïsme et d'intelligence. Sait-on comment Colokotronis traitait les affaires publiques? L'Assemblée nationale avait choisi pour président un grand patriote, Mavrocordato, chef en quelque sorte du parti politique et civil, lequel excitait la jalousie du vieux soldat. L'évêque d'Arta défendait vivement cette élection ; alors, à bout d'arguments, Colokotronis s'écrie : « Décampe-moi vite à Arta, et ne frappe pas du pied; autrement je frapperai de l'épée, et je te couperai la tête. » L'évêque ne se rappela point la réponse de Thémistocle, et se tint coi. Et le fougueux Klephte

interpellait ainsi Mavrocordato lui-même : « Tu ne seras pas président; car je te poursuivrai, et je te jetterai des écorces de citron sur le beau frac avec lequel tu nous es venu. » Mais Colokotronis était un des plus vaillants et des plus habiles chefs de l'insurrection; il inspirait aux siens une confiance sans bornes, répétant que Dieu avait donné sa signature à la jeune Grèce et qu'il ne la reprendrait pas. » Il connaissait et maniait à merveille ses troupes, disant ingénument que « conduire une armée grecque, c'est une torture; que Wellington lui-même ne serait pas maître de cinq cents Grecs pendant une heure ».

Quelle grandeur naïve présente cette autre scène! Dans un moment d'extrême péril, l'Assemblée se décide à nommer un généralissime; Karaïskakis était à coup sûr le plus capable de remplir cette suprême fonction, mais il était détesté. Pourtant Zaïmis lui donne sa voix, disant : « Je veux que la patrie soit sauvée et que mon ennemi soit élevé. » Un autre, Boudouris, ajoute solennellement: « Karaïskakis, tu n'as pas toujours fait ton devoir; Dieu te donnera désormais les lumières nécessaires pour le faire. — C'est vrai, répondit gravement le généralissime; quand je le veux, je puis être un ange ou un démon; désormais je veux devenir un ange! »

Et la découverte des brûlots, triomphe des Hydriotes et terreur des Turcs, n'est-elle pas également caractéristique? La flotte ottomane arrive des Dardanelles; elle va tout ravager, tout détruire : que faire? Les capitaines grecs tiennent conseil. Tombazis raconte qu'un Anglais lui a conseillé de se servir de brûlots; Apostolis a ouï dire que les brûlots avaient rendu de grands services à la bataille de Tchesmé : le brûlot est adopté séance tenante. Mais personne ne sait comment l'engin se fabrique; un Psariote, Patatoukos, s'engage à essayer; il échoue la première fois; le lendemain, il incendie une frégate turque de 74 canons.

Ainsi, par leurs seules ressources, les Grecs réussirent à tenir en échec sur terre et sur mer les forces du sultan. Alors, en 1825, la Porte appela à son secours le contingent égyptien; Ibrahim-Pacha débarqua en Morée; sur son passage il fit le désert, rasant les maisons, coupant vignes, figuiers, oliviers; et il s'avança jusqu'à Missolonghi. Cette fois la Grèce semblait perdue. Mais ces horribles dévastations faisant suite au massacre de Chio et de Psara, les tortures et l'héroïsme de cette Grèce dont le nom seul est un talisman, de cette Grèce qui apparaît à tous les esprits d'élite comme une sorte de patrie intellectuelle et vénérée, tout cela finit par déterminer un mouvement d'une puissance irrésistible dans toute l'Europe, surtout en Angleterre et en France.

Le philhellénisme, force spontanée de l'opinion publique, fut le premier allié de la Grèce. Des comités de secours se formèrent à Londres, à Paris, à Lyon, etc. Des banquiers anglais consentirent à prêter aux Grecs, au taux, il est vrai, peu philanthropique de 55 pour cent; — mais les débiteurs n'ont payé ni intérêts ni capital. Enfin Byron, Fabvier, Santa-Rosa, Hastings, Normann vinrent combattre dans les rangs mêmes des Grecs.

A ce moment, lord Castlereagh, dégoûté de la vie, atteint de spleen, se coupa la gorge. Ce tragique événement changea la politique de l'Angleterre. Son successeur Canning, converti au libéralisme par le juste sentiment des intérêts de l'Angleterre, d'ailleurs épris dès sa jeunesse d'un poétique enthousiasme pour la Grèce, saisit la première occasion de marquer ce changement. La Russie proposait de partager la Grèce en trois principautés vassales, en trois hospodorats : 1° les Iles; 2° la Grèce occidentale : Epire, Péloponèse et Crète; 3° la Grèce orientale : Thessalie, Béotie, Attique. Cette répartition présente un intérêt actuel, parce qu'elle indique bien jusqu'où s'étendait la révolution et à quelles provinces la Russie elle-même reconnaissait à cette date le droit de nationalité. L'Assemblée grecque repoussa ce plan comme ne répondant point aux conditions d'unité et d'indépendance qu'elle jugeait essentielles. Les puissances le rejetèrent également comme un expédient destiné au fond à favoriser exclusivement l'influence russe. En lieu et place, Canning offrit la médiation de l'Angleterre aux Grecs, qui se hâtèrent d'accepter. Pour réussir, il devait tout d'abord détacher la Russie de l'Autriche. L'empereur Nicolas venait de succéder à Alexandre : pour entraîner un souverain aussi hostile à toute idée de liberté, Canning eut recours fort habilement au prestige de Wellington, acclamé alors comme le vainqueur de la Révolution en Europe. Envoyé solennellement en ambassade, il fut le bienvenu à Pétersbourg, et il conclut un arrangement séparé, par lequel les deux gouvernements s'engageaient à entamer des pourparlers avec les puissances afin d'obtenir de la Porte des garanties en faveur de la Grèce. Ce protocole du 4 avril 1826 fut la pierre angulaire (*the corner stone*) de l'émancipation.

Tout avait été fait en dehors de Metternich, qui ne voulait à aucun prix se départir de la formule de 1822 : « Proscrire le principe de révolte sans examiner de quelle manière ni en quel pays il se montre », et qui entassait intrigues sur intrigues au service de sa politique.

« Il est clair, écrivait le ministre anglais à lord Liverpool, qu'il n'y a pas de loyauté dans Metternich, et que nous ne pourrons pas marcher de concert avec lui sans être certains d'être trahis. Ce n'est pas seulement son habitude d'agir ainsi; dans notre cas, il y trouverait aussi un sujet d'orgueil et de bonheur. » De son côté, Metternich était de fort mauvaise humeur, ainsi que le montre cette conversation du chancelier avec le comte Krasinski, envoyé du czar Nicolas : « Nous parlons de stabilité, nous nous donnons toutes les peines pour soutenir les trônes; on dit alors que le prince de Metternich veut régenter les rois. Nous proposons à droite; on dit que le prince de Metternich donne un mauvais conseil, et on va à gauche. Bref, on voudrait qu'un homme tel que moi, qui pourrais être plus heureux dans la vie privée que dans ma place, qui sacrifie tout mon temps aux affaires, fût mis hors la loi par les souverains... »

Le cabinet autrichien essaya encore de contrecarrer l'effet du protocole de Londres; mais la prise d'Athènes et surtout la prise de Missolonghi — avec le suprême épisode du primat Rapsalis s'enfermant dans la poudrière avec les femmes et les enfants, chantant des hymnes funèbres et patriotiques au milieu de cette foule agenouillée qui se préparait à la mort

pour échapper aux derniers outrages, puis, à l'arrivée des Turcs, mettant le feu aux poudres et ensevelissant chrétiens et musulmans dans les mêmes ruines, — répandirent par toute l'Europe ce frémissement « d'horreur sacrée » auquel aucun homme d'État ne peut résister. Aussitôt la France se joignit à l'Angleterre et à la Russie pour signer le traité du 6 juillet 1827, stipulant « la nécessité de mettre un terme à la lutte sanglante qui livre les provinces grecques et les îles de l'Archipel à tous les désordres de l'anarchie ». Les trois flottes combinées se réunissent dans les eaux du Péloponèse pour arrêter l'œuvre de dévastation des Égyptiens; le coup de tonnerre de Navarin éclate, joyeusement salué par l'opinion publique dans toute l'Europe, non-seulement comme le triomphe de la cause grecque, mais aussi comme une victoire des peuples contre la Sainte-Alliance.

En Autriche, l'empereur François Ier ne craignait point de dire que l'exploit des trois flottes ressemblait en tous points à un assassinat. A Pétersbourg, Nesselrode écrivait ironiquement « que les amiraux méritaient d'être placés à la tête des cabinets pour diriger la politique ». La joie de la Russie inquiétait l'Angleterre; Canning était mort, et le ministère tory regrettait Navarin comme un événement inattendu (*untoward event;*) n'aurait-on point pu sauver la Grèce sans frapper ainsi la Turquie en plein cœur? Pour notre part, nous le croyons, mais il eût fallu que les gouvernements fussent plus unis, que l'Autriche, par exemple, eût appuyé franchement l'Angleterre. En tout cas, la guerre de l'indépendance était close. Encore à ce moment la France apparaît bienveillante et protectrice : un corps commandé par le maréchal Maison reçut mandat de procéder à l'évacuation du Péloponèse par les troupes d'Ibrahim-Pacha. La Grèce fut constituée en État indépendant par les trois conventions successives du 22 mars 1829, du 3 février 1830 et du 7 mai 1832.

III.

Ainsi ces Grecs, asservis depuis tant de siècles par les Romains, par les Vénitiens, par les Turcs, si méprisés par leurs oppresseurs musulmans de même que par les Russes orthodoxes et par l'Europe, que Fallmerayer traitait de race abâtardie, de métis albanais, avaient, à force de persévérance dans les sacrifices et dans l'héroïsme, vaincu l'empire ottoman et triomphé soit de l'hostilité, soit de l'indifférence de l'Europe. N'est-ce point là une preuve vraiment extraordinaire de vitalité, de virilité? Et les puissances, qui sont intéressées au maintien de la paix en Orient, agissent-elles sagement en ne tenant point compte dans la mesure du possible et du juste des vœux, des aspirations d'un tel peuple? Quand on se rappelle les longues péripéties de la guerre de l'indépendance, peut-on traiter les Grecs à la légère? Est-il bien sûr que la guerre ne se reproduira point en Crète, en Thessalie, en Épire, actuellement insurgées? Ne serait-il pas plus prudent d'admettre l'agrandissement de la Grèce comme un fait nécessaire? Ne serait-il point plus sage de tirer parti des éminentes qualités de cette race dans l'intérêt collectif de l'Europe?

Mais, dira-t-on, la Grèce a-t-elle tenu, depuis sa délivrance, tout ce qu'elle a promis? Elle a su fonder son indépendance, soit; mais a-t-elle su de même se développer? Cette critique nous paraît exacte par bien des points. En relisant le livre si étincelant d'esprit de M. Edmond About, *la Grèce contemporaine*, nous reconnaissons que la plupart des traits frappent très-juste. Oui, le nouvel État présente beaucoup de choses incomplètes ou, ce qui revient au même, hâtives. Mais quelle est l'origine réelle de ces défauts? Pour peu que l'on étudie avec quelque attention et quelque impartialité les conditions de l'État grec, on constate bien vite qu'il est mal constitué, qu'il n'est point dans son assiette; la cause du mal est dans un organisme défectueux. N'était-ce point là ce que précisément avait prévu le sage roi Léopold, lorsqu'il réclamait pour la Grèce une plus large extension de frontières et que, ne les obtenant point, il préféra renoncer à un royaume auquel les moyens de vivre étaient si parcimonieusement mesurés? Le programme de pacification proposé par la Russie en 1824 ne témoigne-t-il pas que la révolution comprenait avec la même force et au même titre, non-seulement le Péloponèse et la région continentale bornée par les golfes de Volo et d'Arta, mais encore la Thessalie, l'Épire et l'île de Crète? C'est même au cœur de la Thessalie, autour de l'Olympe, que la lutte a commencé et qu'elle a recruté ses forces les plus vigoureuses. Dans les conférences de 1828, les commissaires grecs ont réclamé avec insistance tout au moins la Crète et la Thessalo-Magnésie, jusqu'au cap Zagora; mais l'Angleterre s'est laissée aller à des inquiétudes qui, considérées maintenant à distance, paraissent bien chimériques et presque puériles : Wellington redoutait, en cédant la Crète, de donner au nouvel État une trop grande influence maritime; comme si les menaces contre la route des Indes pouvaient venir sérieusement de la Grèce! De même, il ne voulait pas porter la frontière grecque, sur le continent, trop près des îles Ioniennes; il ne prévoyait point que quelques années plus tard l'Angleterre céderait spontanément Corfou, comme don de joyeux avénement du roi Georges. S'il finit par accorder l'Acarnanie, ce fut afin de favoriser la candidature du roi Othon. Quant à la Russie, elle s'empressa d'appuyer les restrictions jalouses du cabinet de Londres; le czar Nicolas se défiait de ce qu'il appelait des « nids de révolutionnaires ». En effet, à Athènes, il y avait une constitution, un Parlement; on discutait librement, on parlait même beaucoup; tandis que, selon le vers du poète ukrainien Chewtchenko, « dans l'empire du czar, depuis le Moldave jusqu'au Finnois, tout le monde se tait dans toutes les langues ».

Nous n'avons pas à prouver l'importance de la configuration géographique sur les destinées politiques d'un peuple. Supposons qu'en Italie l'indépendance ait commencé par Naples et non point par le Piémont : les conséquences auraient-elles été les mêmes? Tel est le cas pour la Grèce; elle est toute méridionale et maritime; elle manque de ce lest que donnent les populations agricoles, les paysans du Nord, de caractère moins mobile, de tempérament moins vif; bref, elle n'est point équilibrée. Par surcroît, l'agitation a été sans cesse

entretenue à l'état aigu par le désir toujours tendu de sortir de cette situation mal définie, par la crainte de voir ce désir frustré par une catastrophe finale de l'empire ottoman. Depuis quarante ans, le gouvernement se débat au milieu d'une crise perpétuelle; le mot de Gordon, que « la Grèce est un ballon pour le pied des diplomates », n'a toujours été que trop vrai. Athènes est, presque autant que Constantinople, un centre de compétitions, de manœuvres, d'intrigues cosmopolites. La Grèce est tiraillée en sens contraire par les puissances, tantôt par l'Angleterre, tantôt par la Russie : la première lui a donné les îles Ioniennes ; alors la seconde lui a promis la Crète ; le mariage du roi Georges avec la grande-duchesse Olga fut le gage de cette promesse. Non-seulement la Grèce a été déçue dans son attente, mais elle a vu bien vite où tendait le général Ignatieff avec l'exarchat bulgare ; son instinct lui a révélé que la Russie se préparait à franchir les Balkans, à empiéter sur les provinces grecques; elle s'est liguée avec le patriarcat de Constantinople contre l'adversaire commun; ç'a été une lutte sourde, mais pleine d'âpres violences. Les Bulgares se sont acharnés contre les églises et les écoles grecques, contre les *syllogues*, associations littéraires qui relient toutes les colonies hellèniques et forment une sorte de ligue nationale. Durant la dernière guerre, les Bulgares ont même maltraité les Grecs aussi cruellement que les musulmans.

Ajoutez qu'à la suite de la guerre de l'indépendance, le gouvernement d'Athènes a reçu un territoire absolument dévasté, ruiné ; les Égyptiens avaient fait table rase. Il est vrai que les puissances ont garanti un emprunt de 60 millions; mais la majeure partie était déjà absorbée par les emprunts antérieurs. Aucune organisation régulière, point de routes, tout à créer, tout à bâtir, à commencer par la capitale, et la banqueroute immédiate : tel est le début de la Grèce. Comment s'étonner si, au milieu de tant de difficultés et d'inquiétudes, elle se trouve encore en retard sur bien des points? Cependant il ne faut rien exagérer. Voici quelques chiffres qui prouvent un progrès relativement sérieux. En 1830, le chiffre des transactions avec l'étranger n'était que de 10 millions de drachmes (0 fr. 90 le drachme); en 1845, il n'était monté qu'à 33 millions; mais en 1874, il a atteint 195 millions, et 234 millions en 1875. Cette même année, la marine marchande compte 5440 navires jaugeant 262 000 tonneaux ; le mouvement général des ports présente environ 151 000 navires jaugeant plus de 8 millions de tonneaux. Voilà, à coup sûr, des indices sérieux d'activité commerciale. Mais c'est surtout par le développement de l'instruction à tous les degrés que se distingue la Grèce. Selon les chiffres officiels relevés par M. Moraïtini (1), la progression a été de 71 écoles primaires avec 6700 élèves, en 1830, à 1127 écoles avec 74 000 élèves, en 1874 ; — de 58 écoles moyennes avec 3500 élèves, en 1845, à 136 avec 7900 élèves, en 1875 ; — de 7 lycées avec 700 élèves, en 1845, à 18 lycées avec 2400 élèves, en 1875. L'Université d'Athènes, qui avait 50 étudiants en 1840, en compte maintenant 1400. La population du royaume ne dépasse pas 1 500 000 habitants, et la dotation de l'instruction publique, 3 230 000 drachmes, représente le douzième du budget ; une proportion si élevée ne se trouve qu'en Amérique.

Sans doute les Grecs ont des défauts : quel peuple n'en a point? Mais une race qui a donné de telles preuves d'énergie vitale, qui a comme signes distinctifs un goût si ardent pour les choses de l'esprit, pour l'instruction, et une aptitude si merveilleuse pour le commerce, est-elle sans avenir?

La préoccupation évidente des puissances méditerranéennes, l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Autriche même, est d'opposer un contre-poids à l'influence russe dans la presqu'île des Balkans. C'est déjà quelque chose que d'avoir réduit la frontière de la Bulgarie; mais aucun des plénipotentiaires européens n'est assez inexpérimenté pour croire que la Bulgarie, poussée par la Russie, ne cherchera pas un jour ou l'autre à franchir les Balkans. La Porte sera-t-elle de force à résister? En tout cas, le moyen le plus sûr ne serait-il pas de réunir dans une défense commune les Turcs et les Grecs par un intérêt commun? Voilà pratiquement le meilleur contre-poids qu'il soit possible de créer. Jusqu'ici Hellènes et musulmans sont divisés. Des deux groupes du monde hellénique, le premier — le royaume — poursuit des annexions qu'il croit légitimées par l'affinité des races et qui en tout cas lui sont indispensables pour son développement intérieur; le second groupe, — la Macédoine et la Thrace, — qui ne peut que se rattacher à Constantinople (car pour beaucoup de raisons, et notamment avec le mélange à proportion presque égale des chrétiens et des Turcs, l'annexion à la Grèce n'est qu'une chimère impraticable), exige dans le gouvernement une part de liberté et d'influence proportionnée à son état intellectuel et social. Est-il raisonnable à la Turquie d'opposer à la première partie de ce programme, prolégomène et garantie de la seconde, un *non possumus* absolu? Remarquons que si la Bulgarie ne s'étend plus jusqu'à Andrinople, c'est en partie grâce aux protestations des Grecs, qui ont réclamé le concours des puissances et qui leur ont donné le droit d'objecter aux Russes qu'il y a dans la presqu'île des Balkans d'autres chrétiens que les Bulgares. Et l'intérêt du sultan n'est-il point de rendre plus avantageux pour les Grecs le maintien de l'empire ottoman que n'en serait la ruine par une nouvelle guerre des Russes? Sans doute il lui faut encore faire un sacrifice, et l'on comprend que ces infortunés Turcs, déjà cruellement rançonnés, résistent à de nouvelles concessions; mais cette fois tout au moins le sacrifice leur serait utile.

Quant aux puissances méditerranéennes, il serait superflu d'insister sur leur intérêt trop évident à réparer la faute commise en 1830, à tenir les engagements pris tout récemment avant le Congrès, avec M. Delyanni, à profiter de l'occasion pour constituer une Grèce capable de vivre par elle-même et par conséquent de soutenir la Turquie. Car là, nous le répétons, est toute la question : il importe que les Grecs ne soient point tentés de tout attendre de la ruine de la Porte; dans l'état de faiblesse où celle-ci se trouve par le fait de la dernière guerre, cette tentation serait excessivement dangereuse. Ce qu'il faut, c'est qu'ils aient tout avantage à

(1) *La Grèce telle qu'elle est.*

devenir les gardiens, les conservateurs de l'édifice élevé par le Congrès, à jouer dans le nouveau système de l'empire ottoman le rôle salutaire que la Hongrie remplit dans la monarchie autrichienne. A coup sûr, si l'Europe leur accorde les frontières de la guerre de l'indépendance, celles dans lesquelles domine le pur élément hellénique, si l'indifférence des puissances ne risque pas de les aveugler et de les jeter dans les aventures, ils préféreront voir longtemps encore les Turcs à Constantinople plutôt que de risquer d'y voir les Russes.

Pour apprécier les chances d'avenir de l'œuvre élaborée par le Congrès, le meilleur criterium sera peut-être à bien des égards la décision qu'il va prendre à l'égard de la Grèce.

LOUIS JEZIERSKI.

CIRQUE D'HIVER

CONFÉRENCES DU R. P. HYACINTHE LOYSON

Le christianisme dogmatique (1).

Mesdames, messieurs,

Nous entrons aujourd'hui dans ce que j'appellerai le saint des saints, dans ce sanctuaire où la conscience humaine est mise en présence de la révélation divine pour l'accepter ou pour la rejeter.

Vous ne vous étonnerez donc pas si ma parole devient plus directement religieuse. Et, du reste, je vous en ai averti dès le début de ces conférences, ce n'est pas en leur proposant des opinions philosophiques que je viens répondre à ceux qui veulent bien m'interroger ici, c'est au nom du christianisme et du christianisme catholique, je ne dis pas romain.

Je n'ai pas à vous rappeler ce qu'est un dogme : vous savez que l'on entend par là un point de doctrine accepté par le croyant comme révélé de Dieu et reconnu pour tel par l'Église. Telle est la notion du dogme. Ceux qui le professent l'acceptent comme venant originairement de Dieu et comme servant de point de ralliement et, si je peux m'exprimer ainsi, de lien social et religieux entre les membres d'un même corps ecclésiastique.

J'aborde immédiatement les deux questions auxquelles je dois répondre aujourd'hui. Premièrement, le catholicisme libéral et réformé, le grand catholicisme de l'avenir (car, j'en ai toujours la conviction profonde, quoi qu'il en soit du présent, l'avenir lui appartient), le catholicisme de l'avenir aura-t-il encore des dogmes ?

Deuxièmement, dans le cas où le catholicisme conserverait son caractère dogmatique, quelle serait dans l'Église renouvelée l'autorité suprême en matière de dogme ?

Et, tout d'abord, y a-t-il des dogmes dans le catholicisme libéral ? Il semblerait que non, car cette qualification même de libéral que je viens de lui donner paraît impliquer contradiction avec toute espèce de dogmatisme.

Notre siècle, messieurs, notre génération surtout, sont profondément antidogmatiques ; et il y a de cela plusieurs raisons. D'abord, nous connaissons mieux l'histoire, et nous en avons appris ce que les dogmes ont coûté, non-seulement de disputes violentes et abstruses aux théologiens, mais de sang à l'humanité sur les champs de bataille et dans les supplices. Notre génération, d'ailleurs, a eu le triste privilège d'assister à la confection de nouveaux dogmes, et elle s'est imaginé trop facilement, je le crois, que les anciens étaient sortis d'une fabrique analogue à celle où nous avons vu s'élaborer les nouveaux.

Et pourtant là n'est pas l'unique, ni même le principal motif de l'éloignement qu'éprouvent pour le christianisme dogmatique la plupart de nos contemporains. Ce qui les heurte davantage en lui, ce n'est pas même l'origine miraculeuse de la révélation ou son contenu mystérieux ; c'est le caractère inséparable de tout dogme philosophique ou religieux, ce qui en forme l'essence et le fait être une doctrine arrêtée et stable, un point fixe et résistant. Le dogme est par là même, à leurs yeux, antilibéral et antiprogressif au premier chef, un obstacle à la liberté de penser dans l'individu, un arrêt dans le progrès indéfini de l'esprit humain. C'est par ce côté que notre temps est foncièrement et, on serait tenté de l'ajouter, incurablement antipathique aux dogmes.

Eh bien ! messieurs, il s'est trouvé une école qui est représentée par des esprits élevés et sincères, et qui a voulu réconcilier notre siècle avec le christianisme en dépouillant ce dernier de tout caractère doctrinal. C'est ce qu'on a appelé le christianisme libéral. Le christianisme libéral compte ses défenseurs attitrés dans les rangs du protestantisme, et vous savez à quelle profondeur douloureuse ils l'ont divisé ; mais cependant, son nom même l'indique, il n'est pas seulement une émanation du protestantisme, il répond à toutes les formes religieuses et ecclésiastiques au sein du christianisme, et, par conséquent, il rentre dans l'objet de nos études.

Il existe un christianisme libéral parfaitement légitime et parfaitement nécessaire ; je le reconnaissais dans ma précédente conférence. Un tel libéralisme doit trouver son application dans l'ordre de la croyance comme dans celui de l'action, et je ne craindrai pas de lui faire appel dans la seconde partie de ce discours. Le libéralisme chrétien, appliqué au dogme, a pour devise les belles paroles attribuées souvent à saint Augustin, et qui sont en tout cas un axiome de la théologie : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas.* Dans les choses nécessaires, l'unité ; dans les choses douteuses, la liberté ; partout et toujours, la charité.

J'ose dire que dans ce libéralisme-là se trouve toute la réforme dogmatique. A l'heure où je parle, messieurs, dans l'Église romaine, partout règne l'autorité, ou plutôt, pour ne pas profaner ce grand mot, partout règne l'uniformité ; nulle part la liberté, nulle part — je ne dis pas dans les cœurs, mais dans les doctrines — la charité.

Le libéralisme qu'il faut admettre, c'est celui qui distingue parmi les dogmes ceux qui sont vrais et ceux qui sont faux, ceux qui reposent sur l'autorité primitive du Christ et des

(1) C'est la troisième de quatre conférences que le P. Hyacinthe Loyson vient de faire à Paris.

apôtres et ceux qui se sont produits d'une manière indue dans la suite des âges.

Mais l'école que je combats ici professe un autre libéralisme. Ce libéralisme-là ne distingue pas entre les dogmes, il les supprime tous; et vous savez que l'un de ses représentants les plus éminents et les plus sincères avait écrit ces mots : « Mon symbole, c'est de n'en pas avoir. »

Ainsi donc les faits historiques sur lesquels a reposé jusqu'ici le christianisme traditionnel supprimés, l'enseignement religieux qu'il a toujours regardé comme étant de son essence supprimé, que reste-t-il? Il reste certains actes du culte qui ont perdu par là même leur signification supérieure, et qui ressemblent fort, si je ne me trompe, et à l'insu des promoteurs de la réforme, à ces rites des cultes anciens dont on avait dit qu'ils n'intéressaient que les doigts : *Ritus ad solos digitos pertinentes.* Et c'est ce qui arrivera toujours quand on mettra de côté la doctrine, c'est-à-dire la vérité. Il reste donc des rites traditionnels à la place des vérités révélées, et puis ce vague sentiment religieux fait moitié de mysticisme, moitié de scepticisme, ou plutôt fait d'un tiers à peine de mysticisme et de deux tiers de scepticisme, et qui peut parfaitement s'adapter à toutes les rêveries de l'imagination, à tous les écarts de la pensée, depuis le panthéisme jusqu'à l'athéisme. J'ai vu cela, messieurs, et j'en ai été stupéfait! Pourrait-on ne pas l'être, lorsqu'on n'a pas renoncé à porter dans l'étude et dans la pratique des choses religieuses les habitudes logiques de l'esprit français et les fortes traditions de l'éducation catholique? J'ai rencontré dans ma vie de nobles esprits qui pouvaient prêcher en conscience l'Évangile de Jésus-Christ, présider avec sincérité, avec piété même, à la prière publique, tandis que dans leurs livres, à la face du ciel, ils niaient toute survivance de l'âme après la mort et faisaient de Dieu non plus l'Être vivant par excellence, mais une simple loi de la pensée ou de la conscience de l'homme. Voilà bien la religion sans dogmes; mais aussi, je le demande, est-ce une religion?

Telle est donc la première forme du christianisme libéral, du faux libéralisme dogmatique ou plutôt antidogmatique : c'est celle qui supprime l'idée et ne laisse subsister que le sentiment, sans s'apercevoir que c'est tout simplement la plus grande injure que l'on puisse faire, je ne dis pas à la révélation de Dieu, mais à la nature de l'homme. Et ne savez-vous pas que la grandeur de notre nature n'est pas seulement dans le cœur, qu'elle n'est pas seulement dans la conscience, que la conscience et le cœur ne seraient rien s'ils ne puisaient leurs inspirations dans la raison supérieure? Pour nous, nous voulons être des rationalistes, des rationalistes orthodoxes, des rationalistes catholiques, mais des rationalistes enfin, et nous n'admettrons jamais que le sentiment religieux vive de son propre fonds, ni que la loi morale se suffise à elle-même, ni qu'ils aient leur origine et leur puissance d'ailleurs que des hauteurs sublimes où l'intelligence humaine communique avec l'infini! (Applaudissements.)

Les adversaires du dogme ne vont pas tous à ces extrémités. Chez plusieurs, l'horreur des croyances formulées n'est pas si absolue, et ceux-là consentent à en accepter le minimum, je veux dire les doctrines que vous m'avez permis d'appeler ici même rudimentaires et crépusculaires et qui forment comme le fond commun de la religion naturelle et de la philosophie spiritualiste. Pour faire de ces abstractions un peu vagues et un peu froides quelque chose qui ressemble à une religion positive, ils pensent qu'il suffit d'y mettre une étiquette ou même un badigeon de christianisme.

Je lisais dernièrement dans une grande Revue américaine une parole du célèbre poète et philosophe Emerson : « Luther aurait coupé sa main droite s'il avait soupçonné qu'en écrivant ses thèses contre le pape, il ouvrait la porte aux pâles négations des unitaires de Boston. »

Eh bien! les négations des unitaires de Boston sont colorées et chaudes à côté de celles des libéraux de l'Europe!

Nous voici donc réduits au déisme chrétien, — étrange association de mots! — et nous avons dans Jésus un sage qui, sous des formes très-défectueuses sans doute, et par des procédés qui ne supportent pas la critique, a cependant eu la fortune d'introduire dans le monde le dogme et la morale, inconnus jusqu'à lui, de la religion naturelle. C'est tout simplement la profession de foi du Vicaire savoyard, la tradition de Rousseau, à qui je reprochais ici-même d'avoir été déiste beaucoup moins sincèrement ou tout au moins beaucoup moins logiquement que Voltaire. Le Vicaire savoyard est un prêtre catholique romain qui professe le déisme, et qui cependant se vante de dire la messe et même de la dire pieusement. Eh bien! ce qui me blesse dans le Vicaire savoyard, ce n'est pas seulement son ton déclamatoire, son manque de profondeur métaphysique, c'est surtout cette absence inconsciente, j'aime à le penser, mais trop réelle, de sincérité religieuse. Messieurs, la conscience humaine peut excuser bien des aberrations dans l'ordre religieux, mais ce qu'elle ne pardonne pas, là surtout, c'est l'absence de sincérité!

Nous avons assisté de nos jours à deux essais de réforme catholique dans le sens du déisme. L'une a eu lieu en France, au lendemain de la révolution de 1830, et elle a eu son heure de succès, c'était celle de l'abbé Châtel; l'autre s'est produite en Allemagne, à la veille de 1848, — car il y a corrélation entre certains événements sociaux et certains événements religieux, — ce fut la manifestation du curé Ronge. Celle-ci eut un succès plus grand encore, et l'Allemagne ébranlée eut l'illusion d'un second Luther. Mais Luther était un croyant, Ronge n'était pas même un penseur; son rationalisme superficiel ne pouvait servir d'appui à une Église digne de ce nom, et c'est pourquoi, survivant à son œuvre déshonorée, du fond de ces tavernes où il haranguait encore, il y a peu d'années, quelques socialistes attardés, il a pu voir dans l'initiative de Dœllinger et de ses amis — je parle de l'initiative religieuse, je ne parle pas des interventions politiques — comment on travaille à réformer l'Église dans l'orthodoxie, dans la science et dans la dignité. (Applaudissements.)

J'ai indiqué les deux formes du faux libéralisme, celui qui supprime le dogme et celui qui l'abaisse, celui qui réduit tout dans l'âme amoindrie, mutilée, à un vague et stérile sentiment, et celui qui ne permet pas à la pensée religieuse de

s'élever plus haut que la profession de foi du Vicaire savoyard.

Messieurs, je me représente quelquefois un esprit sincèrement religieux égaré parmi les abstractions du déisme, et je n'ai pas de peine à comprendre le malaise qu'il ressent pour lui-même, et aussi pour les autres, en présence de cette philosophie sans vie que le déisme a décorée du nom de religion. C'est quelque chose d'analogue à ce qu'ont éprouvé les Hébreux au désert, à la vue de cette manne qui remplaçait pour eux les aliments solides : *Nauseat anima nostra super cibo isto levissimo!* « Notre âme se soulève de dégoût en face de cette nourriture si légère! »

Eh bien! si vous voulez sortir du déisme philosophique, donner à votre religion quelque consistance, quelque grandeur et quelque vie, vous pouvez choisir entre deux religions positives, qui toutes deux, il est vrai, s'appuient sur des révélations, mais dont la théologie n'affirme guère que les grands principes de la loi naturelle, Dieu, l'âme et l'immortalité. Je n'hésiterais pas, pour ma part, et quels que soient les préjugés du monde, — qu'ont à faire les préjugés du monde avec les questions de l'âme et de l'éternité? — si je voulais être théiste dans un sens positif et vivant, je ne le serais pas avec les philosophes spiritualistes, encore moins avec les déistes chrétiens; je le serais avec les juifs et les musulmans, deux religions sorties non pas du cerveau abstrait d'un rêveur, mais des flancs robustes du patriarche sémite, l'une avec Isaac, l'autre avec Ismaël, ou plutôt — parce que la première est au-dessus de la seconde, comme la femme libre est au-dessus de l'esclave — j'irais m'asseoir à l'ombre de la synagogue; Français de nation, juif de religion, je m'attacherais au théisme de la révélation et du miracle, j'adorerais avec Israël ce Dieu de Moïse plus grand que le Dieu de Platon, ce Jéhovah qui s'est nommé lui-même : Je suis celui qui suis!

Si Jésus n'est pas Dieu, si Jésus n'est pas le Fils du Très-Haut dans un sens exceptionnel et qui ne convient qu'à lui seul, Moïse et Mahomet ont été plus grands que lui, parce que mieux que lui ils se sont effacés devant Dieu. Connaissez-vous rien de plus beau, dans l'histoire religieuse du monde, que Moïse descendant des sommets du Sinaï, le visage encore resplendissant du commerce de la majesté d'en haut, portant entre ses bras les tables de l'Alliance, puis tout à coup, en face du spectacle qui surgit du pied de la montagne, les brisant de colère et de douleur? Le peuple dansait et chantait autour du veau d'or!

Et, si vous me permettez de rapprocher du prophète divin des Hébreux le prophète humain des Arabes, Mahomet n'a pas toujours été un faux prophète, il ne l'était pas le jour où il entrait à la Mecque, victorieux des résistances acharnées du paganisme sémitique. On a dit que le désert était monothéiste : les Arabes étaient les fils du désert, et cependant ils étaient idolâtres; on a dit que le génie sémitique était monothéiste : les Arabes étaient les fils d'Abraham, et cependant depuis des siècles ils étaient idolâtres. Victorieux par le glaive, — c'était la loi de l'époque, — Mahomet fait le tour du temple national, l'antique Caaba, et, levant son bâton devant chacune des trois cent soixante idoles qui représentaient la toutes les tribus arabes : « La vérité est venue, disait-il; que le mensonge disparaisse! » Et les musulmans fidèles faisaient tomber l'idole et la brisaient à ses pieds.

« Louange au Très-Haut, répète sans cesse Mahomet; je ne suis qu'un homme qui vous a été envoyé! » (Applaudissements.)

Quant à Jésus, c'est tout autre chose. Il ne se contente pas de la foi au Dieu unique, il demande au même titre la foi en sa personne. « Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. » L'Évangile tient dans ces deux paroles, et c'est ce qui fait qu'il ne sera jamais le livre des déistes sérieux. Jésus remplit l'Évangile à l'égal de Dieu : sa personnalité y obstrue la voie des communications de l'âme avec son Dieu. Personnalité exigeante, absorbante, il se prêche incessamment lui-même. Il faut tout quitter pour s'attacher à lui : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. » Pour posséder en soi la vie éternelle, croyez-vous qu'il la faille chercher directement dans le sein de Dieu? Il faut la chercher, c'est la formule dont il se sert, de quelque manière que vous l'interprétiez; c'est l'étrange invitation qu'il reproduit avec insistance, — il faut la chercher, non-seulement en lui, mais dans la partie matérielle de lui-même. « Ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang possède la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. » Les autres hommes sont souillés : « Vous qui êtes mauvais », leur dit-il. Lui seul est juste, et il les défie tous de contester sa sainteté : « Qui de vous me convaincra de péché? » Comprenez-vous de telles paroles dans la bouche d'un enfant de la terre, et que penser de lui quand il annonce aux hommes, ses semblables, qu'après être venu une première fois du ciel pour les sauver, il en descendra de nouveau, dans la puissance de son Père, pour les juger? Il s'attribue l'éternité, la permanence de l'être, qui n'appartient qu'à Dieu : « Avant qu'Abraham fût, je suis. » Et quand un de ses disciples s'écrie dans un soupir d'enthousiasme et d'amour : « Maître, montre-nous le Père, et rien ne nous manquera plus. — Eh quoi! Philippe, je suis depuis si longtemps avec vous, et tu ne me connais pas? Qui me voit, voit le Père. » Et dans une autre circonstance : « Le Père et moi, nous sommes un. »

Si un homme s'est divinisé lui-même, c'est celui-là! En vain, en dehors de ces prétentions qu'ils repoussent, les unitaires lui cherchent-ils des excuses dans la sublimité de ses enseignements moraux et dans la perfection de ses vertus personnelles : dans l'hypothèse où je raisonne et qui est la leur, dans l'hypothèse où Jésus n'est pas le Fils de Dieu, consubstantiel à son Père, ce ne sont pas là des excuses, mais bien des circonstances aggravantes. Circonstance aggravante, le Sermon sur la montagne! Circonstances aggravantes, la vie et la mort de Jésus! De telles paroles et de telles actions le rendent le séducteur le plus redoutable à Israël et au genre humain tout entier. Aussi les vrais monothéistes de ce temps-là, les juifs, ne s'y trompèrent pas, eux qui faisaient du monothéisme autrement qu'à leurs heures de loisir, dans un savant livre ou dans un discours éloquent, mais qui le portaient vivant dans les convictions passionnées de leur âme

et jusque dans les bouillonnements meurtriers de leur sang : « Peu nous importent tes bonnes œuvres, disaient-ils à Jésus ; si nous te lapidons, c'est à cause de tes blasphèmes, et parce que, toi qui n'es qu'un homme, tu te fais Dieu. » (*Jean*, x, 33.)

Messieurs, je touche ici au point central du dogmatisme chrétien, au point central aussi de la crise religieuse de notre siècle. Depuis deux mille ans bientôt, nous n'avons pas fait un pas. Nous disons que la question religieuse s'est posée de nos jours d'une manière tragique et nouvelle. Tragique, oui; nouvelle, non. Je le répète, depuis deux mille ans bientôt, la question en est restée au même point. Pour ceux qui ne sont pas chrétiens, qui n'admettent pas la divinité du Christ, — car ceux-là seuls sont véritablement chrétiens qui l'admettent, — pour ceux-là la solution logique et consciencieuse se ramène à la sentence portée par le grand-prêtre des Juifs. Vous souvenez-vous de cette nuit ? Elle fut solennelle dans l'histoire du monde ! Le tribunal des prêtres d'Israël était le seul qui fût alors constitué sur la terre pour juger la cause de l'unité de Dieu : partout ailleurs la conscience humaine était égarée ou muette. L'accusé était celui qui s'était donné pour l'Envoyé suprême, et, peu de jours auparavant, Jérusalem saluait en lui son Messie. Mais, tandis que les accusations les plus graves se croisaient confusément sur sa tête, Jésus gardait un tranquille et majestueux silence. « Cet homme a dit qu'il pouvait renverser le temple de Dieu et le rebâtir en trois jours ! » C'est l'éternelle accusation que l'on élève contre tous les réformateurs : ils veulent détruire le culte traditionnel. Comme si les véritables réformateurs, et Jésus à leur tête, n'étaient pas des hommes qui construisent, non des hommes qui détruisent ; et comme si, lorsqu'ils s'efforcent, comme Jésus aussi, d'élargir dans le sens de l'avenir le grand édifice religieux, ils cessaient un instant de l'appuyer sur le fondement du passé !

Les faux témoignages cependant se heurtaient dans le tumulte et dans l'obscurité, et Jésus se taisait. Alors le grand-prêtre se lève : « Je t'adjure au nom du Dieu vivant, dis-nous si tu es le Christ, le Fils du Dieu béni ? »

Voilà la vraie question. Elle est posée dès lors comme il faut qu'elle le soit encore aujourd'hui. Jésus va y répondre. Il sait bien qu'il payera de sa vie la réponse qu'il va faire, mais il sait aussi que les siècles l'écoutent : « Tu l'as dit, et je vous déclare que vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu et venant sur les nuées du ciel ! »

Eh bien ! qu'en dit le grand-prêtre ? Ce que je dirais moi-même à cette heure, si je ne croyais de toute mon âme à la pleine divinité du Fils du Père, comme à la pleine humanité du Fils de Marie. Le grand-prêtre secoue d'horreur sa tunique, il la déchire du haut jusqu'en bas, comme si le voile du sanctuaire avait été mis en pièces par cette seule parole. « Il a blasphémé, s'écrie-t-il ; qu'avons-nous besoin de témoins ? »

Et pourquoi a-t-il blasphémé ? Est-ce parce qu'il a dit qu'il était le Messie ? Mais tous les Juifs attendaient le Messie ! C'est parce qu'il a dit qu'il est le Fils de Dieu dans un sens où les autres hommes ne le sont pas, dans un sens qui l'égale à son Père. Et l'assemblée s'écrie tout entière : « Il est digne de mort ! »

Eh bien ! au nom de cette douceur moderne qui est le fruit inconscient de l'Évangile, je ne dirais pas aujourd'hui, en face de Jésus simple fils de l'homme, blasphémant d'orgueil ou de démence, je ne dirais pas qu'il est digne de mort ; mais je dirais qu'il est digne d'être proscrit de toutes les consciences honnêtes, de celles-là surtout qui ont le sentiment profond des droits jaloux de la majesté divine et des responsabilités terribles de l'homme qui adore. — Oui ou non, messieurs, l'idolâtrie est-elle un opprobre et, quand on sait ce que l'on fait, un crime ?

Il y a là un dilemme d'où vous ne sortirez pas. Je le pose à tous les chrétiens libéraux qui veulent maintenir à Jésus sa place dans l'enseignement et le culte religieux, tout en niant sa divinité. Ou bien Jésus est un personnage légendaire, et dans ce cas il le faut écarter au nom de la vérité ; ou bien Jésus est un personnage historique, et alors il le faut proscrire au nom de la morale. Jésus serait-il un personnage légendaire ? Ah ! voilà bien la porte de sortie ! On nous dit : « Sans doute, il y a dans l'Évangile des choses impossibles, des paroles et des actes inexplicables et inacceptables ; mais Jésus n'a pas prononcé ces paroles, Jésus n'a pas fait ces actes : nous n'avons pas l'Évangile véritable, celui qu'il a parlé et qu'il a vécu. » Il est des héros religieux qui appartiennent à la légende comme Krichna, d'autres qui relèvent de l'histoire comme Mahomet ; les premiers nous sont connus par des livres mythologiques comme les grands poèmes de l'Inde, les seconds par des écrits authentiques comme le Coran. La question est de savoir à quelle classe de livres appartiennent les Évangiles, dans quelle classe de héros il faut ranger Jésus. Si les Évangiles sont sans autorité, si les paroles et les actions qu'ils rapportent offrent un tel mélange de vérités et de faussetés qu'il est impossible à l'esprit le plus sagace et le plus impartial de les démêler avec quelque certitude, si l'on y peut choisir et rejeter au hasard ce qui nous plaît et ce qui nous déplaît, oh ! alors il y a là un nœud gordien impossible à dénouer et qu'il faut tout bonnement trancher. Il n'est pas honnête au XIXe siècle, en Europe, en Amérique, dans le monde civilisé, il n'est pas honnête d'enseigner à ce souverain qu'on adule et que trop souvent on méprise, le peuple, des fables dont les savants ne veulent plus ! (Applaudissements.)

Il n'est pas honnête, il n'est pas paternel, il n'est pas humain de conduire de petits enfants au catéchisme et au temple, et de leur faire épeler le mensonge sous le nom de la vérité ! (Nouveaux applaudissements.)

Si l'Évangile est un livre légendaire, donnez-lui une place dans la bibliothèque des savants, à côté des livres que je nommais tout à l'heure ; si Jésus est un personnage légendaire, conservez son buste, je le veux bien, mais dans les musées, parmi les personnages qui relèvent des temps fabuleux de l'humanité.

Cette porte de sortie n'en est donc pas une ; la conscience humaine vous la ferme, et vous ne pouvez pas dire : Il y a là des légendes, mais nous y ferons un Jésus à notre guise,

et c'est celui-là que nous enseignerons au peuple et à nos enfants.

Alors Jésus est historique ; il a dit, il a fait ce que contient l'Evangile ; et dans ce cas, je le répète, s'il n'est pas Dieu, Jésus est immoral ! Malgré le Sermon sur la montagne, malgré sa commisération pour les pauvres et les souffrants, malgré son intrépidité devant les tribunaux et sur la croix, Jésus est un grand coupable, car il s'est élevé au-dessus des hommes, ses frères et ses égaux, et il a voulu les enchaîner à sa personne comme à celle d'un maître arbitraire et despotique ; il a usurpé la médiation souveraine entre la terre et le ciel, il a péché contre les hommes par sa prétendue sainteté, contre Dieu par sa prétendue divinité. C'est là incontestablement une monstruosité morale, et cette monstruosité, qu'elle soit l'acte d'une volonté réfléchie, qu'elle soit le fait d'une raison maîtresse d'elle-même jusque dans ses plus prodigieux égarements, ou qu'elle soit ce que disent à cette heure dans une langue brutale, mais logique, — oui, logique autant que brutale, — les représentants des négations extrêmes : le résultat d'un état de névrose pathologique et d'aliénation mentale ; dans aucun cas, messieurs, cette monstruosité morale n'est un modèle à présenter à l'humanité religieuse. L'aliéné Jésus est un être orgueilleux, j'allais dire un être satanique, car le crime de Satan est de s'égaler à Dieu. Si Jésus n'est pas l'incarnation de Dieu, il est l'incarnation de l'orgueil. Comment prétendre en faire le docteur et le modèle suprêmes des rapports de l'homme avec le Père céleste ? Voilà le dilemme dont on ne sortira pas ! (Applaudissements.)

Nous voyons à présent comment le christianisme est essentiellement dogmatique. Le judaïsme et l'islamisme n'ont point à leur centre la personnalité de Moïse et de Mahomet ; le christianisme, au contraire, porte dans son cœur même cette énigme qui domine tout, le Christ. Elle appelle nécessairement une solution, affirmation dogmatique ou négation également dogmatique, affirmation dogmatique qui ira jusqu'à l'adoration, négation dogmatique qui ira jusqu'à la proscription. La divinité de Jésus-Christ est le dogme fondamental ou l'erreur fondamentale du christianisme.

« Qui dites-vous que je suis ? » demande-t-il à Pierre, le premier des apôtres parce qu'il est le premier des croyants. « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ! » Ce jour-là, à cette heure, par la parole de ce pauvre batelier, le fondement de l'Église et des dogmes était posé. « Et, moi, je te le dis, tu es Pierre, la veille un grain de sable infirme et vacillant, aujourd'hui, dans la vérité à laquelle tu adhères, un roc ; et sur ce roc je construirai mon Eglise, et les puissances de la destruction ne prévaudront point contre elle ! »

Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ! De ce point central et lumineux rayonnent tous les dogmes, si simples, si profonds, si féconds. Tout change dans les rapports de l'homme avec Dieu, et dans la nature même et de l'homme et de Dieu !

Si Jésus est le fils, il y a donc un père ; au-dessus de la génération de la chair, il y a une génération de l'esprit, et il faut reconnaître avec l'Église catholique la pluralité des relations et des personnes dans l'unité de l'Être divin. Les esprits superficiels rient de la Trinité ; les esprits profonds l'ont toujours confessée ou du moins respectée. Après qu'il eut rompu non-seulement avec l'Église catholique, mais avec la révélation chrétienne, Lamennais écrivait dans ses *Esquisses de philosophie :* « Dieu n'est concevable que dans la trinité ».

Voilà la nature de Dieu radicalement changée pour l'esprit humain. C'est toujours l'Être unique, mais dans son indivisible substance il y a maintenant une trinité de relations et d'énergies divines et, comme nous disons justement, trois personnes : la puissance éternelle, qui est le Père ; la raison infinie, qui est le Verbe, et comme une respiration d'amour qui va de la puissance à la raison et qui retourne de la raison à la puissance, l'Esprit.

La nature de l'homme n'a pas moins changé. Si le Verbe de Dieu est venu du ciel pour me relever, je n'étais donc pas debout, mais tombé. Ah ! ce que chaque père rencontre chaque jour dans l'éducation de son fils, du plus sage et du plus doux des fils, ce que chaque maître, chaque éducateur peut observer dans son meilleur élève, la prédominance naturelle du mal sur le bien, le mal héréditaire perpétué de père en fils, le dogme chrétien l'explique à la raison : tous morts en Adam, tous vivifiés en Jésus, le péché originel et l'universelle rédemption. On a dit, il est vrai, avec cette superficialité, — il faut bien que je nomme les choses par leur nom, — avec cette ignorance religieuse qui caractérise tant de savants éminents par ailleurs : Avec le péché originel, la rédemption et la grâce, plus de progrès pour l'homme et pour l'humanité ! Comme si par la chute, œuvre de l'homme, et par le relèvement, œuvre à la fois de l'homme et de Dieu, au lieu de se traîner à la surface de cette planète, au lieu de monter de degré en degré dans les sphères purement naturelles, le progrès ne prenait pas tout à coup des proportions nouvelles et effrayantes ! Son point de départ a reculé dans l'abîme, son point d'arrivée s'est élevé dans les cieux ! (Applaudissements.)

Et tout cela, messieurs, tout cela résumé dans quelques paroles métaphysiques et populaires, théologiques et lyriques, le symbole de la foi. Ah ! nous n'avons pas, nous autres catholiques, catholiques latins, catholiques grecs, catholiques anglicans, à quelque branche de l'Église que nous nous rattachions, nous n'avons pas un symbole de fabrique récente, tourmenté comme la pensée de l'homme ou froid comme sa parole, mais le cantique enthousiaste de la foi. Cette orthodoxie-là ne discute pas, mais affirme ; elle ne parle pas, elle chante. Sans une dissonance et sans un changement, elle chante cet hymne triomphal, plus ancien que l'antique cathédrale elle-même : Je crois en un seul Dieu !

Les sages de l'antiquité avaient à peine bégayé ce que proclament ces ignorants, ces enfants et ces femmes. Sans doute un pâtre juif, au pied de l'Horeb, l'avait dit des siècles plus tôt, mais pour un seul peuple et un seul temple, non, comme ici, pour la catholicité, qui est partout. Et voici maintenant ce qu'Israël n'a pas connu et ce qui pourtant fait sa gloire : « Je crois en un seul Seigneur Jésus-Christ, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, qui, à cause de nous, hommes, et à cause de notre salut, est descendu des cieux, s'est fait chair, a été crucifié, est ressuscité ! » Je crois

au Saint-Esprit inspirateur des prophètes, inspirateur du dernier des chrétiens, qui est prophète aussi, et, moi qui ne ne suis rien, je sais que dans ce cirque, semblable à l'étable où naquit mon maître, je prophétise à ma manière, à cette heure! Je crois dans l'Église une, sainte, catholique et apostolique, et, ferme dans mon espérance comme dans ma foi, regardant au travers de la mort comme au travers d'un voile désormais transparent, j'attends la résurrection des morts et la vie du siècle sans fin! Amen! (Applaudissements.)

J'ai répondu à la première question : Y aura-t-il des dogmes? Oui, il y aura des dogmes, et vous savez lesquels. La vérité de l'avenir sera la même que la vérité du passé.

Je vais essayer de répondre à la seconde question : Quelle sera l'autorité dogmatique? Je veux être court, et, par conséquent, je dois être incomplet; mais vous ne jugerez pas de la réforme dogmatique par le peu que je vous en aurai dit aujourd'hui : vous n'aurez fait que l'entrevoir.

Quelle sera donc l'autorité dogmatique? La même, en principe, qui a toujours été admise par tous les catholiques : l'Église universelle. Voici ce qu'écrivait Bossuet à Leibnitz dans ces grands pourparlers qui devaient réunir les protestants aux catholiques, et qui auraient abouti si Bossuet s'était toujours montré dans ces circonstances aussi largement et aussi sagement catholique que le fut Leibnitz. « Nous donnerons donc, écrit Bossuet, pour règle infaillible, et certainement reconnue par les catholiques, des vérités de foi, le consentement unanime et perpétuel de toute l'Église, soit assemblée en concile, soit dispersée par toute la terre, et toujours enseignée par le même Esprit-Saint. » Le philosophe allemand tombait d'accord avec l'évêque français sur ce principe; aussi ce dernier ajoutait-t-il : « Si c'est là, pour me servir de vos expressions, ce qui est le plus agréable aux protestants, bien éloignés de les détourner de cette doctrine, nous ne craignons point de la garantir comme incontestablement saine et orthodoxe. » (*Correspondance de Bossuet et de Leibnitz*, lettre XXXIV.)

Ainsi la règle de la foi, l'autorité suprême en fait de dogme sera pour nous ce qu'elle a été pour nos pères : le consentement perpétuel et unanime de toute l'Église, soit réunie dans ses grandes assemblées, soit dispersée sous le gouvernement de son épiscopat, mais toujours assistée du même Esprit de vérité qui lui a été promis et donné.

Je vous prie de remarquer, messieurs, que cette règle est essentiellement catholique : la suprême autorité dogmatique n'est pas dans le jugement de l'individu, mais dans celui de l'Église. La conscience individuelle a son rôle, et il est noble et grand : elle doit retrouver par son propre travail, dans la mesure où elle en est capable, avec réflexion et avec liberté, la formule de la foi qui lui a été enseignée par l'Église. C'est ainsi que la foi du chrétien, revêtant par l'étude, par l'expérience, par l'effort persévérant de toute la vie morale et religieuse, un caractère de plus en plus personnel, s'harmonisera librement avec la foi collective de l'Église. Mais ce sera toujours cette dernière qui restera le type doctrinal et la norme de la vérité.

Nous admettons donc l'individualisme légitime et désirable, nous ne repoussons que celui qui méconnaît l'autorité et l'unité de la société religieuse, l'individualisme protestant ou, si vous voulez, ultra-protestant. Combien de protestants, en effet, qui pensent comme Leibnitz et qui, tout en défendant les droits de la conscience et de l'individu, se sentent pressés de faire une plus large part aux droits non moins sacrés de la tradition et de l'Église! Je ne parle donc que de l'ultra-protestantisme, de celui qui sépare la conscience individuelle de la parole vivante de l'Église et qui la met seule en présence de la lettre morte, dans la Bible, comme le rationalisme philosophique la place, seule aussi, en présence de l'idée abstraite, dans l'esprit. Fais-toi toi-même ta religion, et, quand tu l'auras faite un jour, recommence ainsi chaque matin! Messieurs, je n'admets pas que chaque individu soit pour lui-même la suprême autorité dogmatique; mais je n'admets pas davantage qu'un seul individu, à l'exception de tous les autres, soit pour lui d'abord et pour l'Église ensuite cette même autorité dogmatique. Un de nos poètes classiques l'a dit avec un admirable bon sens :

Tout protestant est pape, une Bible à la main.

Eh bien! je dirai que le pape, tel que l'a fait l'ultra-catholicisme, est le premier des protestants, le plus radical et le plus dangereux des individualistes. (Rires et applaudissements.)

Cela est évident, messieurs. Ce n'est plus l'Église, c'est-à-dire l'assemblée des chrétiens unis à leurs évêques, *plebs adunata sacerdoti*, comme disait saint Cyprien; ce n'est plus le consentement unanime et la tradition permanente de toutes les Églises, *consensus ecclesiarum*, qui forme aujourd'hui la règle de la foi catholique : c'est la volonté souveraine, c'est l'inspiration prétendue d'un seul individu, et cet individu n'est pas orgueilleux, il est simplement logique lorsqu'il dit comme le vénérable et faible Pie IX : *Io sono la tradizione*, je suis la tradition! Eh bien! je dis que c'est là de l'individualisme au premier chef, le contre-pied du catholicisme tel que l'a compris et pratiqué toute l'ancienne Église! L'individualisme du pape, c'est du protestantisme et le pire de tous. On est moins loin de la vérité quand les consciences se divisent, mais en restant debout, debout devant les livres saints qu'elles méditent et devant le Rédempteur qu'elles invoquent, que lorsqu'elles sont toutes prosternées dans la poussière devant une seule conscience qui peut être, à certaines heures de l'histoire, la conscience de Jean XII ou la conscience d'Alexandre Borgia. (Applaudissements répétés.)

Une autre forme de l'individualisme, c'est l'individualisme collectif, par lequel une province ou une portion quelconque de l'Église se substitue à l'Église universelle. Telle est la grande erreur de l'Église d'Occident, de l'Église latine, comme on disait autrefois, de l'Église romaine, comme on dit aujourd'hui : elle s'attribue à elle seule la catholicité. Il y a en Orient quatre-vingts millions de chrétiens qui ont la même foi et les mêmes sacrements que nous, qui sont gouvernés par un épiscopat remontant incontestablement jusqu'aux apôtres, et qu'autrefois Rome elle-même convoquait à ses

conciles, à Lyon et à Florence, non pour traiter avec eux de soumission, mais d'union.

De quel droit parlez-vous de dogmes catholiques, de foi universelle, quand vous ne tenez aucun compte de cette Église, la plus ancienne et la plus immuable de toutes? De quel droit, au moment où vous vous isolez de la sorte dans votre égoïsme superbe, osez-vous proclamer le doux et saint mystère de l'unité? « Aimons-nous les uns les autres pour pouvoir, d'un accord unanime, confesser le Père, le Fils et le Saint-Esprit! » C'est ce que chante l'Église grecque dans sa liturgie, et de ces belles paroles vous me permettrez de rapprocher ces autres, non moins belles, qui en sont comme le commentaire et qui ont été répondues à Pie IX par les patriarches et les évêques d'Orient : « L'infaillibilité réside uniquement dans l'universalité de l'Église unie par l'amour mutuel; l'invariabilité du dogme, comme la pureté du rite, sont confiées à la garde, non d'une hiérarchie quelconque, mais de tout le peuple de l'Église, qui est le corps du Christ. » (Lettre synodale des patriarches d'Orient, 6 mai 1848.) C'est là assurément une des paroles religieuses les plus élevées et les plus décisives qui aient été prononcées à notre époque, mais c'est en même temps une des plus méconnues. Quand je vois ces barbares, comme nous les appelons, nous faire entendre de tels enseignements, je rougis pour l'Occident, mais non sans saluer à l'Orient, dans la foudre et dans le sang, le signe avant-coureur du réveil puissant et des destinées nouvelles de cette antique Église!

Que dirai-je de l'Angleterre et de l'Amérique, et de cette grande Église épiscopale si peu connue, si peu comprise en France, et qui met une partie de sa force et de sa gloire à remonter, par une chaîne ininterrompue et vivante, jusqu'à l'origine du christianisme? Quand je visitais ses évêques dans cette île voisine et de plus en plus amie, combien j'étais charmé de voir, dans les galeries où se conservent les portraits de leurs prédécesseurs, la série des évêques romains, quelquefois Français d'origine ou moines de profession, — je me rappelle en ce moment un chartreux qui a illustré le siège de Lincoln, — se continuer sans rupture dans la série des évêques anglicans et mariés! Ce n'était pas une révolution, mais une réforme qui s'était accomplie. Cette Église-là, messieurs, elle a le droit, elle aussi, d'être consultée quand il s'agit de la foi catholique!

Je le répète donc : l'autorité suprême en matière de croyance et de dogme ne réside ni dans un individu, fût-il l'évêque de Rome, ni dans une province, fût-elle l'Occident latin; on ne la trouve, suivant la parole de Bossuet, que dans « le consentement unanime et permanent de toute l'Église ».

Je prévois l'objection. On me dira : « Votre autorité n'est pas une autorité vivante, puisqu'elle n'existe que dans le passé, lorsque les trois Églises n'en formaient qu'une et s'exprimaient par la voix des conciles. » Je réponds que leurs divisions sont plus apparentes que réelles, du moins par rapport aux choses nécessaires qui réclament l'unité. « Dans les choses nécessaires, l'unité; dans les choses douteuses, la liberté; partout et toujours, la charité. » Je réponds que ces Églises, impuissantes, pour le moment du moins, à tenir un concile vraiment œcuménique, gardent pourtant, dans ce que j'appellerai, avec plus de largeur et non moins d'exactitude que Bossuet, leur dispersion par toute la terre, le trésor commun de la foi catholique. Dans l'acte suprême de l'oblation et de la communion eucharistiques, dans cet acte qui symbolise et qui en même temps, si nous y mettons notre âme, produit l'union mystérieuse et réelle de l'homme avec son Dieu et avec ses frères, les trois Églises chantent comme à l'unisson le même hymne de l'antique foi, celui que je vous redisais tout à l'heure. Le symbole de Nicée est l'unique symbole de la foi catholique, et ce symbole est commun à l'Église grecque, à l'Église romaine, à l'Église anglicane. Tant il est vrai que la division est dans les étroitesses et les passions des hommes, l'unité dans la réalité des choses!

Eh quoi! me dira-t-on, c'est là ce que vous rêvez! Vous voudriez tout simplement ramener notre siècle aux vieux dogmes usés du catholicisme, et vous osez parler de progrès! Messieurs, le progrès n'est possible qu'à partir de principes reconnus pour certains et pour fixes et dont on tire ensuite des conséquences de plus en plus développées et fécondes. Cela est vrai dans tous les ordres : il n'y a pas de sciences sans dogmes scientifiques; il n'y a pas de sociétés sans dogmes sociaux. C'est donc au nom du progrès religieux que je demande le maintien des dogmes religieux. Je le demande avec d'autant plus de raison que l'on n'a rien proposé jusqu'ici qui soit de nature à les remplacer avec avantage. A partir de ces dogmes, immuables comme la vérité, le progrès consistera dans des explications et des applications toujours nouvelles.

Le christianisme a comme trois âges : l'âge de fondation, l'âge de critique, l'âge d'application. L'âge de fondation remplit le premier millénaire; c'est alors que, la révélation une fois faite, l'Église en prend conscience, tient ses conciles et formule ses dogmes. Le culte et la discipline se constituent comme la théologie. L'Église se répand par toute la terre alors connue.

Puis viennent les grands schismes et les grandes hérésies : les premiers siècles ne les avaient pas ignorés, mais c'était plutôt comme des stimulants à l'œuvre de construction. Maintenant ils apparaissent comme des instruments de destruction. C'est l'ère des épreuves nécessaires, terribles et fécondes, le creuset brûlant et purifiant où vont passer le christianisme et l'Église. Dans toute œuvre, si divine qu'elle soit, lorsqu'elle se fait sur cette planète obscurcie, il y a un mélange de l'humain avec le divin qui implique celui du faux avec le vrai, du mal avec le bien.

L'âge de la critique touche à sa fin. Les négations semblent tourner sur elles-mêmes, dans un cercle déjà parcouru. Les hérésies de l'heure présente ne sont que des reproductions affaiblies de celles qui les ont précédées. Rien de plus audacieux comme négation que le nihilisme russe, mais en même temps rien de plus pauvre comme pensée, rien de plus nul comme doctrine. Je disais tout à l'heure que, dans l'état de division où se trouve l'Église, les conciles œcumé-

niques ne sont pas possibles : j'ajoute qu'heureusement ils ne sont pas nécessaires, car il n'y a plus ni un dogme à formuler, ni une hérésie à proscrire.

Nous approchons donc de la troisième et suprême époque du christianisme ici-bas, et, plus heureux que nous, nos fils ou nos petits-fils verront les grandes explications scientifiques et les grandes applications sociales. Nous assistons depuis trois ou quatre siècles à une transformation sans exemple : la parole biblique a été accomplie à la lettre, et Dieu, par l'œuvre de l'homme, qui est son ministre, a créé « de nouveaux cieux et une nouvelle terre ». Oui, l'astronomie a étendu des cieux nouveaux sur nos têtes, la géologie et les sciences naturelles ont recréé la terre à nouveau sous nos pieds. Puis sont venus les miracles des sciences appliquées. Nous connaissons maintenant et nous exploitons notre planète comme nos pères n'ont pu le faire, même en songe. La société ne se transforme pas moins profondément ni moins rapidement que la nature. La domination d'un seul ou de plusieurs est devenue ou devient impossible; les hommes sont appelés par la force des choses à être assez grands, assez sages, assez maîtres d'eux-mêmes pour se gouverner dans la société comme dans leur propre foyer, comme dans leur propre conscience. (Applaudissements.)

Les castes disparaissant, les classes se rapprochant, et, dans l'affermissement de cette hiérarchie légitime et puissante, essentielle à toute civilisation, la royauté grandissante de la liberté, de l'égalité, de la fraternité! (Applaudissements.)

Et puis les océans qui séparaient les peuples ne servant désormais qu'à les réunir; les montagnes s'abaissant, comme avait dit le prophète; les vallées se comblant devant les chars de feu qui emportent les multitudes; la foudre asservie enlaçant le globe dans ses circuits intelligents et lui faisant entendre minute par minute les contre-coups de la parole humaine : voilà le spectacle dont nous sommes à la fois les témoins et les acteurs!

En présence de cette transfiguration prodigieuse, vous demandez quel sera le rôle du catholicisme de l'avenir? Certes, ce ne sera ni de supprimer les dogmes ni de les changer, mais de les expliquer en face des sciences et de les appliquer au sein des sociétés! Et pour cela, je le redis encore, il n'est pas besoin de conciles : la liberté suffit, ce qu'un grand pape, Benoît XIV, nommait si bien « la liberté de l'école céleste ». C'est la large, sage et ferme liberté des penseurs chrétiens, qui explique les dogmes en les maintenant.

Oui, maintenir les dogmes en les expliquant, dans la mesure où l'explication est possible de ce côté de la tombe. *Fides quærens intellectum,* disait saint Anselme, la foi qui s'efforce de comprendre. Ah! vous savez si j'y crois, à ces dogmes sacrés! Ce n'est pas seulement du bout des lèvres, — vous me connaissez assez pour en être convaincus, — c'est du fond de l'âme, par la racine de mes facultés et jusque dans la moelle de mes os! J'y crois, mais à condition qu'on les sépare de la végétation parasite qui a enveloppé le vieux chêne de ses nœuds épais et oppresseurs, à condition qu'on ne les change pas en une formule pharisaïque, en une lettre morte qui aveugle ou qui tue, et qu'on ne leur refuse pas, comme à une momie tombant en poussière, tout contact avec l'air vivant du dehors, avec le mouvement des idées et des choses, avec l'intelligence humaine, qu'ils doivent éclairer! (Applaudissements.)

La vraie théologie, messieurs, elle n'a rien de commun avec cette théologie de commande, avec cette froide et quelquefois cette sotte théologie officielle. Elle a des clartés dans le regard, des harmonies dans la voix, du génie dans la pensée et du cœur dans son génie, et ses doctrines, comme un fleuve de vie, jaillissent à travers les âmes, à travers les sciences et les sociétés, pour tout féconder et au besoin pour tout transformer. *In doctrinis glorificate Dominum!*

Mon maître au séminaire Saint-Sulpice, le vénérable Baudry, un sage inconnu, mort aujourd'hui, — il a bien fait de mourir pour ne pas voir ce que nous avons vu! — mort sur le siège épiscopal de Périgueux, me répétait dans ma jeunesse sacerdotale ces paroles que je n'ai jamais oubliées : « Il ne faut rien détruire, il faut tout transformer. »

Le jour où les théologiens comprendront et parleront ce langage, le rationalisme leur reviendra, car ils auront répondu à tout ce qu'il y a de légitime dans ses aspirations; le jour où les ministres du christianisme le présenteront loyalement aux sociétés modernes comme un libérateur, non comme un oppresseur, — « Si la Vérité vous délivre, alors vous serez vraiment libres » (Jean, VIII, 32 et 36), — le socialisme destructeur de l'individu, de la propriété, de la famille, de Dieu, le mauvais socialisme aura fait place au bon, à celui qui a son principe dans l'Évangile et qui doit avoir sa réalisation dans l'Église. Ce n'est pas la force qui viendra à bout du socialisme, ni la répression par les armes, ni même la répression par les lois; il y a déjà des années que M. de Bunsen disait à l'Allemagne : « Si le socialisme est puissant, c'est que l'Église n'est plus à la hauteur de sa mission. » Or, ce n'est pas seulement l'Église luthérienne d'Allemagne, ce sont plus ou moins toutes les Eglises qui sont au-dessous de leur vocation.

J'ai souvent pensé à ce qu'est devenue la théologie catholique dans les derniers siècles, sous l'empire de causes multiples et complexes, dont la première est l'influence toute-puissante des jésuites. J'aime à dire les choses par leur nom, mais je constate que le jésuitisme est plus vaste que la Compagnie de Jésus. (Applaudissements et rires.)

L'influence du jésuitisme a perverti l'Église, et tout particulièrement la théologie de l'Église. (Nouveaux applaudissements.)

Eh bien! cette théologie pervertie est aujourd'hui semblable à ces momies de l'Égypte que l'on a trouvées emprisonnées et endormies depuis des siècles dans leurs bandelettes sacrées. Seulement, quelquefois, elles tenaient des grains de froment entre leurs mains noirâtres et crispées. La science a voulu savoir si ce blé, lui aussi, avait cessé de vivre : on l'a arraché à la longue étreinte de la mort, on l'a ramené au soleil de ce monde, on l'a rendu au sol; le froment n'avait jamais été plus âpre à la vie; il mordait dans la terre par ses fortes racines, et sa tige en sortait plus riche et plus puissante dans sa fécondité.

Le dogme catholique est ce grain de froment : il est emprisonné dans la main d'un cadavre, mais gardons-nous de croire que lui-même soit mort. Enlevons-le de ce sépulcre obscur et malsain, semons-le largement dans des âmes préparées pour le recevoir, dans des esprits plus libres et plus sains, dans des cerveaux moins laboures que les nôtres, et vous verrez ce froment de Dieu lever, grandir, nouveau et ancien tout ensemble : il bruira comme la forêt du Liban, et l'avenir s'assoira, joyeux et paisible, à son ombre et se nourrira de ses fruits !

Les erreurs du théologien qui affirme et du philosophe qui nie passeront ensemble; seule, la vérité de l'Éternel demeure et demeurera éternellement! (Plusieurs salves d'applaudissements.)

Sténographié par L. D.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE MOYEN AGE

L'industrie à Paris au XIIIe et au XIVe siècle.

L'un des directeurs de la *Revue historique*, M. Gustave Fagniez, s'est proposé de nous initier, dans un livre solidement étudié, à l'histoire de l'industrie et de la classe industrielle de Paris au XIIIe et au XIVe siècle (1). L'entreprise était peu aisée, les archives spéciales qui contenaient le plus de matériaux pour cette histoire, notamment celles des corporations, étant en grande partie détruites. Dans ces archives, en effet, se conservaient, avec les actes émanés de l'autorité publique, les titres de propriété, les procès-verbaux de réunions, les pièces de comptabilité, les brevets d'apprentissage, en un mot tous les titres propres à révéler le fonctionnement et la vie intime des corporations. A défaut de ces documents, M. Fagniez a compulsé les nombreux statuts qui présidèrent à l'organisation industrielle du moyen âge, avec toutes les pièces, de nature et de provenance diverses, qui pouvaient, de près ou de loin, se rattacher à son sujet. De ce travail, qui a demandé plusieurs années, est sorti un ouvrage écrit avec soin, composé avec méthode, et l'un des meilleurs, on peut même dire le meilleur qui ait paru sur la matière. Disons aussi que des notes abondantes, des pièces justificatives heureusement choisies et un glossaire ajoutent au texte tous les éclaircissements désirables. Au reste, il suffit de savoir que l'auteur, ancien élève de l'École des chartes, a suivi les cours de l'École pratique des hautes études, pour qu'on soit assuré tout d'abord de la valeur scientifique de l'ouvrage.

M. Fagniez a divisé son livre en deux parties distinctes. Dans l'une, il étudie la classe industrielle à tous les points de vue où elle peut être envisagée, et principalement au point de vue économique, en négligeant les différences de détail que comporte la variété des métiers. Dans l'autre, consacrée à l'industrie elle-même, il fait connaître les habitudes et les procédés propres à un certain nombre de professions. Nous ne pouvons nous étendre autant que nous le voudrions sur un ouvrage où l'auteur a su introduire, par l'habileté de la mise en œuvre, un véritable intérêt. Quiconque voudra connaître l'organisation de notre ancienne industrie devra consulter ce travail et le lira avec plaisir. M. Fagniez a parfaitement démontré que ce ne fut pas le mouvement communal, comme on serait tenté de le croire, qui enleva au travail industriel le caractère domestique et servile qu'il avait eu aux époques mérovingienne et carlovingienne et le rendit indépendant par l'établissement des corporations. Au contraire, il ressort des documents que ce fut l'existence des corporations qui favorisa le mouvement communal. D'après cela, on devine que les corps de métiers durent jouer un rôle important dans les troubles qui agitèrent Paris au XIVe siècle. En 1358, lors de l'insurrection qui suivit la défaite de Poitiers, ils devinrent une véritable armée aux ordres d'Étienne Marcel. Aussi la royauté ne tarda-t-elle pas à prendre les mesures propres à affaiblir une organisation qui lui paraissait dangereuse; et au XVe siècle une sorte d'aristocratie commerciale, composée de six corporations, succède au régime démocratique des anciens corps de métiers.

Les divers chapitres qui composent la partie de l'ouvrage consacrée à la classe industrielle sont remplis de détails aussi neufs qu'intéressants. M. Fagniez nous fait pénétrer dans l'existence intime de ces diverses communautés : avec lui on assiste, en quelque sorte, aux habitudes et au labeur de l'ouvrier. Le chapitre où l'auteur indique les conditions de l'entrée en apprentissage, les obligations réciproques du patron et de l'apprenti, les clauses de résiliation du contrat d'apprentissage, est des plus attachants. On s'étonne de la sagesse et de la minutie des règlements qui protègent tout à la fois le travail et le travailleur. Quand M. Fagniez nous parle de l'embauchage des ouvriers, du travail à temps et à façon, du taux des salaires, des coalitions qui se produisaient pour obtenir du patron soit une hausse dans le prix de la main-d'œuvre, soit une réduction dans la durée du travail, on croirait par moments qu'il s'agit de ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux, si des dates précises et des textes rigoureux ne nous avertissaient que nous sommes à cinq ou six siècles en arrière. Une particularité qui n'est pas la moins intéressante, c'est de voir ces corporations, constituées en sociétés de secours mutuels, avoir une caisse commune, venir en aide à leurs malades, soutenir les veuves et les orphelins, faire acte de véritable confraternité et — pourquoi ne le dirions-nous pas ? — donner à cet égard des preuves de désintéressement et d'intelligente activité qui, en plus d'un point, pourraient aujourd'hui encore servir d'exemple.

Ceux des lecteurs qui, s'attachant à l'histoire de l'industrie elle-même, en voudraient connaître la situation considérée dans ses branches les plus importantes, avec les moyens d'approvisionnement des matières premières, les procédés de fabrication, le prix des produits, trouveront dans la seconde partie de cet ouvrage les plus précieux renseignements. L'orfèvrerie et ses dépendances diverses, l'apprêt et la confection des étoffes, les bâtiments, la boucherie, la bou-

---

1) *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle*, par Gustave Fagniez. — In-8°. Vieweg. Paris, 1877.

langerie, telles sont les principales industries dont M. Fagniez a tracé en quelque sorte la monographie. Parvenu au terme de son travail, l'auteur compare, dans de brèves considérations, l'industrie de notre temps à celle du moyen âge; il constate que, si celle-ci était loin d'égaler la nôtre en invention, en variété, en souplesse, elle lui était supérieure par le sérieux, la sincérité et la perfection du travail. A la vérité, ne fabriquant guère que pour la consommation locale et seulement pour les classes riches, n'étant pas par conséquent obligée et n'ayant d'ailleurs pas les moyens de faire vite, en gros et à bon marché, elle était exempte du charlatanisme moderne et de la nécessité de sacrifier, comme on fait aujourd'hui, la réalité à l'apparence.

Quant aux corporations, elles frappent d'abord l'historien par leurs bienfaits, et ce n'est que plus tard que, dégénérant sous l'influence de causes diverses, elles justifient toutes les critiques dont elles ont été l'objet. Doit-on les proposer comme un modèle à l'industrie contemporaine en les considérant à l'âge de leur éclat et de leur prospérité? Non, assurément. Ce serait une erreur que de vouloir rentrer dans le passé, et c'est par des moyens adaptés à nos mœurs et à notre civilisation qu'il faut chercher la perfection du travail, la sincérité dans la fabrication, ainsi que le bien-être et la moralité de l'ouvrier.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La cour d'Espagne est en deuil, et l'Espagne entière est triste de la douleur de son jeune roi. Le roman d'amour commencé sur un trône a été brusquement et tragiquement dénoué.

> Alléguez la vertu, la beauté, la jeunesse;
> La Mort ravit tout sans pudeur,

a dit le poète, et jamais la mélancolique parole n'a été plus cruelle vérité. Devant cette tombe si prématurément ouverte, les plus insensibles ont été troublés. A peine s'est-il trouvé dans le journalisme un ou deux Bossuets d'occasion qui ont félicité la Mort de donner aux rois de ces grandes et terribles leçons. Mais je n'ai pas mission de pleurer avec l'infortuné jeune prince, ni de le consoler, ni de tirer de cette idylle terminée en tragédie quelque solennel enseignement à l'usage des rois ou à l'usage des peuples. Si j'ai fait apparaître un instant ce cercueil sur lequel l'Espagne jette des fleurs à pleines mains, c'est qu'en le voyant moi-même passer j'avais songé à certain récit des fêtes et cérémonies du mariage du jeune roi et de la jeune reine. Ce récit, écrit par un correspondant du *Times*, — mon directeur verra s'il faut le nommer, et avec épithètes (1), — n'a pas paru en entier dans la feuille anglaise pour des raisons qu'il est inutile de dire. Il a été imprimé à Paris (1), mais à un petit nombre d'exemplaires, destinés à être offerts. Il n'est donc pas dans le domaine public; mais l'auteur me pardonnera mon indiscrétion, je l'espère.

Le très-spirituel correspondant du *Times* avait consigné ses impressions heure par heure, sans attendre même qu'il eût touché le sol de l'Espagne. La fête, en effet, commençait avant le jour solennel; car dès Paris, et sur toute la ligne du chemin de fer, les symptômes d'un mariage royal se faisaient sentir. Le train avait des allures officielles. Aux stations, foule compacte pour apercevoir les ambassadeurs ou les princes; à chaque buffet, grande victoire remportée par les Anglais, qui toujours arrivaient premiers de plusieurs grosseurs. Voici Hendaye; là, notre voyageur ne s'inquiète pas du nouveau triomphe de ses compatriotes; non, un plus haut objet attire sa pensée. C'est ici, comme dit Montesquieu, qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines. Il y a dix ans, à ce même débarcadère, descendait Isabelle, renversée par le soulèvement de Cadix; l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie avaient quitté Biarritz pour recevoir la fugitive. Il y a dix ans, et que de révolutions accomplies! L'empereur tué à Sedan et mort plus tard dans l'exil; l'impératrice, victime de cette guerre fatale à la France, guerre qu'elle avait provoquée, soutenue, presque dirigée, s'agitant en vain pour réaliser des rêves devenus chimériques; Isabelle conspirant dans l'exil, puis voyant remonter sur le trône le fils dont elle avait compromis la fortune, puis enfin, jalouse de son avénement et de ce bonheur qu'il cherche dans les joies du foyer; enfin Topete, Moriones, Quesada, tous ceux qui ont provoqué ou causé la chute d'Isabelle, entourant le trône encore vacillant de son fils et déjouant les conspirations qui se préparent inévitablement contre lui! C'est au milieu de ces réflexions que nous arrivons en Espagne.

Voici Irun. En avant la musique! Résignons-nous à entendre la *Marcia reale* vingt fois en un quart d'heure. Nous l'entendrons pendant tout le voyage, et il faut faire provision de patience. Voici Saint-Sébastien, célèbre par la légende des orangers! Mais où sont donc les orangers? Armés d'une longue vue, nous fouillons les campagnes environnantes : point un seul; impossible même de deviner où ils pourraient pousser. Mais les légendes n'y regardent pas. Enfin, c'est Madrid! Tout est en fête, pavoisé, illuminé, brillant et bruyant. Demain course officielle de taureaux : à la conquête d'un billet! Cette conquête n'est pas moins difficile que celle de la Toison d'or. En ce moment, le ministère est aux prises avec la plus grande des difficultés qu'il ait rencontrées jusqu'ici. Le président du Congrès l'a dit hier à la Chambre des députés : depuis trois ans, il a été assez heureux pour les aplanir toutes; mais il ne sait s'il arrivera à résoudre la *dificultad de los billetes*. L'Espagne n'avait jusqu'à présent que cent vingt ou cent trente partis; en voici un de plus : *el partido*

---

(1) Chacun retrouvera aisément son nom. (*Note de la D.*)

(1) *Le Mariage royal d'Espagne.* — Paris, janvier 1878. Plon et Cie.

de los billetes. Mais impossible n'est pas anglais en voyage; le correspondant du *Times* a enfin conquis son billet. Il s'attendait à de vives émotions; il ne remporte de ce sanglant spectacle qu'une impression d'horreur et de dégoût. Toutes ses sympathies ont été pour les taureaux, l'innocence persécutée; les *matadores,* les *picadores* et les *toreros* ne sont, à ses yeux, que des faiseurs d'embarras. Ils appartiennent à une école de braves dont la principale qualité consiste à se sauver avec enthousiasme. Il s'agit moins pour eux d'avoir du cœur que d'avoir des jambes. Ce sont de vieilles marcheuses d'Opéra qui font des mines et des grâces; à la moindre apparence de danger, ils fuient vaillamment de toute la vitesse de leurs héroïques jarrets. Point de véritables périls, si ce n'est pour les chevaux. Aussi le seul vœu que forme notre spectateur désenchanté, c'est d'apprendre quelque jour qu'un de ces héros artificiels en velours de coton a reçu un bon coup de corne dans le seul endroit qu'il expose, en se sauvant, à la fureur toujours impuissante du taureau. Du reste, il est convaincu que tout ce qu'on pourrait dire aux Espagnols serait inutile : on ne renversera pas ce culte de l'héroïsme à bon marché, auquel les villes les plus pauvres ont élevé des autels.

Tout autre a été son impression en assistant aux danses des *gitanos* et des *gitanas.* Ces corps — surtout ceux des *gitanas* — qui se tordent comme sous des morsures mystérieures, ces hanches qui se soulèvent et roulent comme des gondoles secouées par des tempêtes invisibles, ces genoux qui s'entrechoquent, ces mains qui accentuent leur mouvement magnétique, ces yeux d'où s'échappent des effluves embrasées, ces bouches qui ébauchent des sourires où se mêle comme un sentiment de douleur aiguë, ces veines des tempes qui se gonflent sous la passion qui fait vibrer le corps, enfin ces gestes inconscients et hardis qui vous frappent comme d'une commotion électrique, tout cela l'a fasciné, remué, troublé; les heures passaient, et il avait perdu la notion du temps. Quand la fête fut terminée, il rentra à l'hôtel comme pris de vertige. Qui sait? ces impressions ou, pour mieux dire, ces sensations très-fidèlement notées auront peut-être effarouché la pudeur du *Times.* Rien cependant de *shoking.*

De la salle où se tordent les *gitanas* à certains cercles où l'on discute sur les questions sociales ou politiques, la distance est moins grande qu'on ne supposerait. C'est le tourbillonnement des esprits, au lieu du tourbillonnement des corps; les théories les plus diverses et les plus étranges éclatent bruyamment en une langue sonore, éloquente et passionnée, avec accompagnement de grands gestes. C'est une ardeur incohérente d'aspirations, soit fanatique, soit démocratique, un bouillonnement d'éléments contradictoires en fusion dans une cornue qui semble sur le point d'éclater. On discute sur le mariage civil, l'égalité devant la loi et la liberté de conscience, comme si l'invention de ces mots-là datait d'hier. Il faut entendre ce fracas pour comprendre que l'Espagne, dans ses provinces, est encore en pleine révolution, qu'elle se dégage peu à peu des éléments anciens et qu'elle n'a encore que des idées confuses sur l'état social moderne, enfin qu'entre la monarchie de Madrid et les aspirations démocratiques et libérales qui fermentent dans les imaginations provinciales il y a tout un monde. Mais ces éléments sont si confus, l'idée de la liberté véritable a si peu pénétré dans les intelligences, que nulle part n'a été formulé un programme praticable. Les révolutions qui éclatent çà et là ne sont donc que des éruptions accidentelles et locales; les résistances contre le pouvoir central ne viennent que d'un violent désir d'indépendance individuelle; mais l'idée monarchique, sous son aspect romantique, qui frappe l'imagination, n'a rien qui répugne : on est à mille lieues, dans les provinces, de la théorie de la liberté collective ou nationale. Qui formulera cette théorie, qui fera pénétrer dans la conscience des masses l'idée de l'émancipation sociale et politique? M. Emilio Castelar peut-être : c'est du moins vers lui que se tournent tous les regards.

M. Castelar combat le ministère à toute heure; aussi, quand le correspondant du *Times* avait d'abord occasion de prononcer dans certains salons officiels ce nom redoutable, ce n'était pas sans quelque timidité. Quel a été son étonnement de voir ce nom accueilli avec déférence et sympathie, d'entendre même le président du conseil s'écrier : « Castelar! c'est mon ami le plus cher, je l'adore! » Et rien n'est plus vrai, en effet. L'amitié de ces deux hommes a survécu à toutes les luttes parlementaires, à toutes les polémiques, et les plus passionnées, de la tribune. Et de même pour tous les chefs des fractions politiques qui se disputent le gouvernement de l'Espagne : ils se combattent avec vivacité, mais ils professent tous une profonde estime pour leurs adversaires les plus acharnés. Ils se rencontrent dans les mêmes salons, se réunissent à la même table, et l'ardeur des discussions qui s'engagent même alors ne trouble en rien l'affection et l'estime réciproques. Phénomène moins surprenant pour qui a vécu en Angleterre, mais fait pour étonner tristement ceux qui voient ce qui se passe en France, où les divisions politiques ont de douloureux retentissements dans la vie privée et parfois séparent une famille en deux ou trois camps ennemis!

Pénétrons maintenant avec notre guide chez le jeune roi. Ce n'est pas chose facile en ce pays, où l'étiquette est si tyrannique et si compliquée, que le souverain ne peut obtenir un œuf à la coque sans l'intermédiaire de trente-neuf bouches et de soixante-dix-huit mains. Si, comme cet œuf, il nous faut passer par l'interminable filière, nous n'en finirons pas. Notons-le en passant: ces complications nous font comprendre comment, dans *Ruy-Blas,* la reine parvient bien à faire d'un laquais un premier ministre, mais ne peut ouvrir une fenêtre. Heureusement les Anglais ne connaissent pas d'obstacles, et notre guide a évité la filière. Le duc de Sesto, grand-maître des cérémonies, en fera une maladie; mais tant pis pour le duc de Sesto! Voici le roi, aimable et souriant, ne prononçant pas une seule phrase sans regarder la jeune reine, comme pour avoir son assentiment, et elle, voyez de quel air d'admiration elle écoute pendant que son mari parle! Et il dit en effet des choses excellentes et fort sensées, ce prince alors rayonnant de bonheur. Son désir, c'est de donner à l'Espagne le goût de la stabilité. Non qu'il veuille l'immobilité, mais il tient à ce que les transformations

s'accomplissent sans secousse, par la volonté de la majorité. Il entend remplir loyalement son mandat de roi constitutionnel, et jamais un cabinet ne sera renversé par une intrigue de palais. Chaque fois que les députés de l'Opposition viennent l'entretenir, il les reçoit comme des gens avec lesquels il aura tôt ou tard à gouverner. Le grand malheur pour l'Espagne, c'est qu'elle est travaillée par une inquiétude constante : il faut la déshabituer du goût qu'elle a, non pour les révolutions, mais pour les crises.

Ainsi parlait le jeune roi au correspondant du *Times,* qui était charmé de tant de sagesse, de si honnêtes et louables intentions, sans être pourtant convaincu qu'elles pussent être réalisées. Il se disait que ce qui manque à l'Espagne pour empêcher les explosions périodiques qu'elle ne redoute pas, bien au contraire, c'est cette classe moyenne qui rattache le bas peuple à l'élite de la nation et qui amortit le choc entre les deux extrêmes. Il se disait que l'armée seule et non la légalité contient ces masses à la fois indolentes et fougueuses, et que malheureusement le glaive de cette armée n'est pas comme celui de la loi, et qu'il a deux tranchants. La force militaire, en ce pays troublé, comprime ceux qui sont en bas, mais renverse ceux qui sont en haut. Il se disait qu'il sera bien difficile au jeune roi de substituer, comme il le voudrait, l'action parlementaire à l'action militaire et de faire renverser le cabinet par un vote plutôt que par un *pronunciamento.* Sans doute, à cette heure, un *pronunciamento* ne se produirait que contre un cabinet et non contre le roi, et la monarchie n'a pas en ce moment à craindre pour elle-même : mais si l'armée se divisait pour obéir à la voix de deux généraux mécontents, les deux partis se paralyseraient mutuellement en ce conflit, et alors le torrent, ne trouvant plus de barrière, pourrait subjuguer la royauté restaurée. Telles étaient ses réflexions et d'autres encore non moins mélancoliques, et qui, sans doute, auront semblé au *Times* n'être pas encourageantes. Souvenirs, impressions, réflexions, tout cela nous avait vivement frappé : nous avons cru que nos lecteurs y prendraient quelque intérêt en ce moment surtout où un tragique événement donne à ce récit et à ces impressions une douloureuse actualité. L'auteur confesse lui-même que le plus grand des chagrins pour un auteur est de ne pouvoir publier ce qu'il a écrit en vue du public : il nous pardonnera donc sans doute une indiscrétion qui donnera au public à tout le moins une idée de ce carnet de voyage où il y a tant d'humour, tant d'esprit, et où l'on a jeté, tout en se jouant et en courant, quelques profonds aperçus.

II.

Le capitaine Castanos (1), dont M. Gabriel Ferry s'est fait l'historiographe, serait-il parent à quelque degré du célèbre capitaine Castagnette, d'invraisemblable mémoire? Du moins il a passé comme lui par d'incroyables épreuves, et jamais homme ne fut si souvent assassiné. Outre ses propres aventures, il nous en raconte d'autres non moins terrifiantes, lugubres et sanglantes, dont il a été témoin. Que de têtes pendues aux arbres! que de cavaliers cueillis au vol par le *lasso* ou les lanières armées de plomb! Et avec cela un faucheur lugubre qui empoisonne des hectares de luzerne, et un cheval monté par un cavalier décapité qui porte sa tête entre ses bras, et un Indien extra-lucide qui annonce à chacun et à lui-même où, comment et quand il mourra! Que sais-je encore? C'est à faire frémir. En lisant ces récits terribles, comme on se semble prosaïquement bourgeois! Oui, nous sommes aussi petits devant ce Castanos que devant Roland le fendeur de rochers. Nous nous en voulons de vivre en un pays où il y a de l'asphalte, du gaz, des tramways et des gardiens de la paix. Il faut pourtant bien nous résigner, nous qui avons déjà fait la plus grande partie du voyage; mais ceux qui entrent dans la vie, iront-ils gaiement, après avoir suivi par l'imagination l'héroïque Castanos, concourir pour le surnumérariat des postes ou des télégraphes? Voilà mon grief contre M. Ferry, et je le lui dis franchement, en ajoutant que ses récits mexicains me charment par leur merveilleux même. J'aime ses traqueurs, ses chercheurs de pistes, ses centaures infatigables; ce sont de vrais héros, des demi-dieux comme ceux d'Homère, et avec cette supériorité qu'ils n'ont pas dans leur manche des dieux entiers qui les enlèvent dans un nuage au moment du danger.

III.

Le théâtre du Gymnase a prétendu donner un pendant à *Bébé,* Bébé l'immortel, Bébé l'éternel. Il s'est adressé à ses heureux pères, qui ont écrit de leur plume alerte et avec leur habituelle bonne humeur *Petite Correspondance.* Il s'agit, vous le pressentez, de la colonne ouverte dans le *Figaro* aux demandes d'emploi faites par les cœurs inoccupés. Hospitalité touchante offerte aux Calypsos qui veulent être consolées et aux Ulysses blasés sur la tapisserie! Coût : trois francs la ligne. Un de mes étonnements était qu'on n'eût pas encore tiré de là le sujet d'un vaudeville. Voici enfin la chose faite, et selon les procédés que l'on pouvait aisément prévoir. Trois correspondants, trois correspondantes; trois rencontres simultanées au parc Monceau par la nuit obscure; confusion et pêle-mêle; chassé-croisé qui produit une incertitude générale : n'y a-t-il pas eu méprise? Enfin, tout s'explique; le hasard a bien fait les choses : il a rallumé la flamme de deux époux chez qui soufflait la bise; il a brusqué un mariage encore à l'état de projet; il a assuré les débuts au théâtre d'une Marton de l'ancien répertoire. Tout cela est donc moral ou à peu près, gai surtout et animé, sinon très-littéraire et très-neuf. En somme, succès. Ce succès sera-t-il aussi brillant et aussi durable que celui de *Bébé?* Je ne le crois pas. Dans *Bébé,* il y avait Pétillon, l'inénarrable Pétillon, un caractère. Ici, rien que des puppazzi.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Aventures du capitaine Ruperto Castanos au Mexique,* par Gabriel Ferry. — 1 volume. Paris, 1878. Maurice Dreyfous.

BULLETIN

On a pu lire dans le *Journal des Débats* de mercredi dernier, 3 juillet, les discours prononcés par M. Bersot, directeur, et par M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, lors de la visite que celui-ci a faite samedi dernier à l'École normale supérieure. Nous renonçons à analyser une description aussi fine, délicate et juste des travaux des élèves, de l'esprit qui anime l'École et du but qu'elle poursuit : il faut la lire sans en passer une syllabe et en jouir pour son propre compte, sans intermédiaire qui, voulant en rendre compte, ne pourrait que la déflorer.

Les rois des Deux-Siciles avaient droit de patronat sur l'Église archiépiscopale de Naples; en d'autres termes, ils nommaient l'archevêque. Le gouvernement italien prétend que ce droit a passé des rois de Naples au roi d'Italie, par suite des événements et des votes qui ont réuni les États de Naples au reste de l'Italie et transféré au roi actuel tous les droits dont jouissaient avant lui ses prédécesseurs dans les divers États qui existaient jadis dans la Péninsule. Le Saint-Siège conteste, et une congrégation chargée d'examiner la question a soumis au pape un mémoire dont voici les conclusions :

1° Le patronat royal n'a jamais été une question de droit, mais bien un privilège que les papes ont accordé aux souverains qui avaient bien mérité de l'Église et du Saint-Siège;

2° La concession de ce privilège n'est concevable qu'à l'égard d'un souverain vivant en bonne harmonie avec le Saint-Siège, et cette concession doit avoir pour but le bien de l'Église ;

3° Le Saint-Siège a la faculté, toutes les fois qu'il le juge opportun, de supprimer ce privilège, lors même qu'il existerait des conventions spéciales ;

4° Le patronat royal sur l'Église archiépiscopale de Naples n'était pas exercé par les Bourbons de plein droit, attendu que les Bourbons s'étaient arrogé ce privilège sans avoir eu le plein consentement du Saint-Siège, et ce privilège n'était pas compris dans le Concordat;

5° De toute manière, les faits qui se sont accomplis ont détruit tout pacte ou privilège existant antérieurement, attendu que les accords pour le patronat royal sont pris directement avec le souverain, et que le privilège du patronat royal n'est pas transmissible ;

6° Aujourd'hui, il ne saurait être question d'une pareille concession, puisqu'il n'y a pas de rapports établis entre le roi d'Italie et le Saint-Siège, et aussi parce que l'excommunication pèse sur le roi d'Italie et sur le gouvernement italien.

En conséquence, la congrégation est d'avis que le Saint-Siège doit, sans plus tarder, pourvoir le siège archiépiscopal de Naples, en se préoccupant uniquement de choisir un titulaire réunissant les qualités requises pour occuper une position aussi difficile.

Il est infiniment probable que le pape et les cardinaux approuveront ces conclusions; mais il paraît difficile que le gouvernement italien cède, et, par suite, il y a dans cette affaire tous les éléments d'un conflit des plus graves.

(*Renaissance.*)

Études géographiques. — Il s'est fondé à Montpellier une nouvelle société qui prend le nom de Société languedocienne de géographie et dont le premier *Bulletin* a paru. Le secrétaire général de l'Association, M. Nolen, expose en ces termes l'objet poursuivi par les membres fondateurs :

« La Société n'entreprend pas seulement une œuvre de science, mais aussi de vulgarisation. Son *Bulletin* racontera les efforts tentés ainsi que les résultats obtenus dans cette campagne contre l'ignorance géographique, qu'elle poursuit sous toutes les formes et par les voies les plus diverses. Nous ne voulons pas que nos voisins puissent plus longtemps nous appliquer la définition injurieuse que l'on sait. « Un Français « est un homme qui ne sait pas la géographie. »

Bonne chance à la Société languedocienne. Si l'élan continue, dans un petit nombre d'années nos voisins pourront modifier légèrement leur définition, et dire : « Un Français est un homme qui ne sait plus que la géographie. »

Revue de géographie. — La *Revue de géographie*, dont la publication avait été suspendue à la fin de l'année dernière, reparaît à la librairie Delagrave. Constituée cette fois en société, munie de ressources qui lui sont propres, la nouvelle entreprise se présente entourée de toutes les garanties désirables de solidité et de durée. Parmi les améliorations qu'elle se propose de réaliser immédiatement, nous signalerons la publication de cartes dressées spécialement pour elle avec le plus grand soin. Elle veut, de plus, multiplier les informations, les correspondances, les récits de voyage, les comptes rendus de livres. Le directeur, M. Drapeyron, a senti quels étaient les points faibles dans la première série et ne veut rien négliger de ce qui doit rendre cette Revue digne de la science à laquelle elle est consacrée. L'année dernière, elle avait déjà reçu de nombreuses approbations : le ministre de l'instruction publique l'avait répandue dans les établissements publics d'enseignement secondaire; l'Institut l'avait accueillie favorablement; l'érudition étrangère lui avait accordé son attention. Nous souhaitons vivement qu'aucune de ces marques de sympathie ne fasse défaut à la seconde série et qu'elle en recueille un grand nombre de nouvelles.

Revue alsacienne. — M. Le Reboullet dirige sous ce titre un élégant recueil mensuel consacré presque entièrement à l'Alsace et à la Lorraine. Une foule de noms aimés du public figurent dans la liste de ses collaborateurs ; citons seulement MM. Paul Arène, Theuriet, Ch. Bigot, Stahl, Sarcey, About, Erckmann-Chatrian, Leconte de Lisle, Reuss, Schuré, etc., etc. La livraison de mai contient la fin d'une amusante étude de M. Eugène Heim, intitulée *l'Ancienne Alsace à table*. L'Église y tient une large place. Quand on veut signaler un repas correct, dit M. Heim, c'est elle qui en fournit le programme.

Voici donc un « programme correct », fourni par les annales d'une abbaye. La scène est au XIIIe siècle.

« Il (l'abbé) avait réglé ainsi le service du dîner : l'abbé s'assied et indique la place des convives; puis arrivent les salières, couteaux et cuillers, le pain et le vin, ensuite les viandes; les causeries particulières animent le premier service. Les ménétriers, baladins et jongleurs font leur entrée pour *rebaudir* la compagnie; ils sont suivis des servants pour renouveler vins et viandes. Puis on apporte le fruit. Le dîner fini, on enlève nappe et reliefs, puis on donne à laver. On rend grâces à Dieu et à M. l'abbé, et chacun se retire. Au souper, grandes lumières, des viandes plus délicates et de facile digestion; ce repas était le plus long, parce que, selon l'abbé, il y a péril à manger de nuit hâtivement pour se coucher. »

Voilà un abbé qui faisait bien les choses. D'autres chroniques nous ont conservé le menu des festins pantagruéliques où se plaisaient les vieux Alsaciens. Un évêque sert à ses convives un château en pâtisserie peuplé d'oiseaux et de poissons vivants; à un autre repas d'évêque, sept gâteaux merveilleux sont placés à la fois sur la table : l'un représente « cinq jeunes filles dans un jardin fleuri »; un autre, « un château avec trois gargouilles fixées dans le donjon, qui épanchaient de l'hypocras dans des vasques d'argent »; un troisième, « un rocher surmonté d'un cerf dix-cors ».

Toutes les occasions étaient bonnes pour donner un banquet, non pas seulement chez les moines, mais aussi chez les seigneurs et chez les bourgeois, et tout banquet était une occasion à excès. Ce fut au point que les autorités multiplièrent les lois somptuaires contre la mangeaille. En 1567, défense est faite aux habitants du Sundgau de réunir plus de vingt personnes aux repas de noce et de servir plus de quatre plats, non compris les fruits et le fromage.

En 1571, le magistrat de Mulhouse limite de même le nombre des convives aux repas de noces.

Six ans après, celui de Wissembourg défend aux parrains de distribuer du pain d'épices les jours de baptême. Il interdit à tout citoyen, quel que soit son rang, d'avoir plus de six plats à son dîner.

Le magistrat de Strasbourg est le plus radical de tous : il abolit complètement les soupers de noces, qu'il considère « comme une superfluité inutile et coûteuse », sans distinction de la qualité des personnes. Les dîners de baptême sont également supprimés.

Est-il bien sûr que l'épithète *ancienne* fût absolument nécessaire dans le titre du livre qui a été l'occasion de l'article (1) de M. Heim? Peut-être aurait-on pu dire *l'Alsace à table* tout court, restriction faite de l'intempérance. La chère de cette plantureuse province ne pouvait pas être plus solide et plus abondante aux siècles passés qu'elle ne l'est de nos jours.

Revues étrangères. — La *Revue de Chine* publie la première partie d'un article de M. Mayers sur la gigantesque *Encyclopédie chinoise* récemment acquise par le British Museum, et dont il a été question dans nos colonnes. La mort de M. Mayers, survenue inopinément il y a quelques semaines, sera une perte irréparable pour les Revues consacrées à l'étude de l'extrême Orient. Il leur était une fontaine intarissable d'articles instructifs et amusants sur des sujets que très-peu de gens connaissent à fond. — Un autre collaborateur de la *Revue de Chine*, le docteur Legge, expose dans la même livraison quelques-unes des idées de l'empereur K'ang-hsi. Ce monarque paraît avoir attaché une grande importance à l'instruction. Il insiste sur la nécessité d'une discipline intellectuelle dont le résultat sera d'exalter la vraie doctrine (celle de Confucius), et d'étouffer les *principes étranges* du bouddhisme, du taonisme et du christianisme.

On annonce la prochaine apparition à New-York d'une édition américaine de la Revue anglaise la *Saturday Review*. Chaque numéro sera en retard de douze jours sur le numéro de Londres. Il est nécessaire d'ajouter que la *Saturday Review* n'est pas un journal à nouvelles. Elle ne paraît qu'une fois par semaine et ne donne que des articles de fond. Sans cette explication, la combinaison de M. Greenwood ne se comprendrait guère.

L'expédition arctique suédoise, qui se propose de contourner l'Asie septentrionale et d'explorer aussi complétement que possible la partie orientale de la mer Arctique, fait en ce moment ses derniers préparatifs de départ. Elle doit quitter le port de Gothembourg dans les premiers jours de ce mois.

On sait que les dépenses de cette expédition scientifique sont supportées en partie par le roi de Suède, en partie par le banquier Oscar Dickson, de Gothembourg, et par M. Sibiriakoff, grand propriétaire de mines en Sibérie.

Le chef de l'expédition est le professeur Nordenskiold, qui a déjà entrepris de nombreux voyages au Spitzberg, à la Nouvelle-Zemble, au Groenland et dans la mer de Kara. Il est accompagné de plusieurs savants chargés chacun d'une branche spéciale des sciences physiques et naturelles.

L'équipage est formé de matelots de la marine suédoise, choisis parmi les hommes de bonne volonté doués d'une forte constitution, et de trois baleiniers embarqués en qualité d'*icemasters*, qui auront pour mission de faire éviter les banquises.

Le commandant de la *Vega* est le capitaine de frégate Palander, qui commandait le *Polhem* pendant l'expédition arctique de 1872-73; il a sous ses ordres les lieutenants de vaisseau Bruzewitz, de la marine suédoise; Nordquist, de la marine russe, et Giacomo Bove, de la marine italienne. M. Hoogard, de la marine danoise, accompagne l'expédition en qualité de médecin.

(Courrier d'Italie.)

Notes de voyages. — Le commandant Cameron, auquel revient l'honneur d'avoir traversé le premier l'Afrique australe d'une côte à l'autre (Voy. la *Revue* du 22 septembre 1877), se prépare à entreprendre un nouveau voyage, en Asie cette fois. Selon un journal anglais, il partirait d'Iskenderoum (ou Alexandrette), en Syrie, se dirigerait sur le Kur-

(1) *L'Alsace à table*, par Charles Gérard.

distan et de là sur l'Inde en traversant la Mésopotamie, la Perse et le Bélouchistan.

— M. Emile Reuter a publié, à Bruxelles, une brochure intitulée : *Colonies nationales dans l'Afrique centrale sous la protection de postes militaires*, où il démontre que les *stations* civilisatrices et pacificatrices imaginées par le commandant Cameron et adoptées par l'Association internationale africaine ne pourront subsister dans l'intérieur du continent noir qu'autant que chacune d'elles sera pourvue d'une garnison. Il croit que, faute de postes militaires pour les protéger contre les indigènes, les membres des stations seront exposés à des dangers insurmontables.

Parmi les acquisitions faites par le British Museum dans le courant de l'année dernière, on remarque : 100 ouvrages imprimés du xve siècle et plusieurs éditions très-rares du xvie ; une collection de mémoires et de gazettes allemands et hollandais, s'étendant de 1528 à 1679 ; 174 manuscrits orientaux.

C'est en 1819 que parurent à Calcutta les premiers journaux rédigés en indien. En 1867, ils étaient au nombre de 140. Depuis 1873, ils se sont multipliés très-rapidement ; on en comptait 373 en 1875, et deux ans après l'Inde possédait 644 feuilles imprimées en langue nationale.

Bibliographie. — L'Académie des sciences hongroise s'est chargée d'éditer l'ouvrage du professeur Karl Szabo sur la *Bibliographie de l'ancienne Hongrie*, ouvrage abondant en renseignements inédits. On y voit que le premier en date des livres imprimés en langue magyare est du xve siècle ; il sortit, en 1484, d'une presse de Nuremberg, et il existait encore des exemplaires de l'édition *princeps* à la fin du xviiie siècle. Le premier livre qui ait été imprimé en Hongrie même est de 1531 ; c'est le *Puerilium colloquiorum formulæ*, de Sebaldus Heyden, avec texte latin, allemand, polonais et magyare. Il fut suivi, dans le courant du même siècle, de 369 autres ouvrages en langue magyare, dont 48 ne nous sont connus que par leurs titres et dont un certain nombre ne sont plus représentés que par un seul exemplaire.

Sur ces 370 ouvrages, 325 ont été écrits par des protestants, 35 par des catholiques, 9 par des unitaires ; le dernier sortait de la plume d'un anabaptiste. 141 étaient en vers ; un grand nombre consistaient en traductions du latin (Cicéron, Quinte-Curce, Ovide, Salluste, Pline), du grec (Ésope, Josèphe, Plutarque, Sophocle, Xénophon), de l'italien (Boccace), de l'espagnol, du polonais, de l'allemand, de l'hébreu. Il y avait 16 traductions de la Bible, tant catholiques que protestantes, 4 pièces de théâtre, 37 chroniques en vers sur des sujets tirés de l'histoire de Hongrie, 59 sur l'histoire des pays étrangers et 46 sur l'histoire biblique. Enfin, les imprimeurs magyares étaient au nombre de 31.

Les *Guides* étrangers sont toujours une lecture instructive, même lorsqu'il y est question de sa propre ville. On y apprend de quels yeux les étrangers la voient, et ces yeux sont quelquefois un peu différents de ceux des habitants. Ils ne sont pas frappés des mêmes choses, ou ils le sont d'une autre manière. Nous avons sous les yeux un *Guide* italien *à Paris* (1), publié à l'occasion de l'Exposition. Il s'y trouve une *carte pratique des boulevards* où sont indiqués les endroits fameux ou importants échelonnés de la Bastille à la Madeleine. Des flèches marquent la direction de ceux qui sont situés en dehors de la ligne, dans les environs du boulevard. En dehors des théâtres et des cafés, les lieux ainsi signalés à l'attention et à l'admiration des touristes sont : l'hôtel du *Figaro*, les Folies-Bergère, la Ménagère, les bureaux de M. Calmann Lévy, les magasins du Printemps et l'emplacement de la maison de Beaumarchais. N'est-ce pas que le choix est original?

La *publicité*, c'est-à-dire l'art de se faire connaître au public, a pris un immense développement. Les professions les plus relevées comme les plus humbles sont obligées d'y avoir recours. Malheur à qui dédaigne cette puissance et à qui méconnaît sa force et ses services! Le marchand surtout est contraint d'en user, et la publicité est devenue l'un des instruments essentiels du grand et du petit commerce. De là l'extrême variété de ses procédés. Si les crieurs des rues ont à peu près disparu et si les belles enseignes d'autrefois sont passées de mode, nous avons l'*affiche*, l'*annonce*, la *réclame*, le *prospectus*, l'*almanach*. Mais il ne suffit pas de dépenser de l'argent pour tirer profit de la publicité, et il est plus difficile qu'on ne le croit de savoir s'en servir. Aussi un homme fort expérimenté en cette matière, M. Émile Mermet, a cru nécessaire de publier un *Guide pratique* (2). On y trouve l'exposé de tous les moyens de publicité dont on peut faire usage à Paris et en France. C'est, à proprement parler, l'annuaire Bottin de la publicité, et nous le signalons comme un livre curieux, instructif, utile à beaucoup de gens.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Scientifique* et *Politique*, sont priés d'avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie, en leur envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 12 juillet, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

---

(1) *Guida pratica di Parigi*, par Folchetto (Milan, Fratelli Treves).

(2) *La Publicité en France. Guide-annuaire*, par Émile Mermet, avocat. (Paris, Chaix et Cie.)

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Imp. J. Claye, A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [1049]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 2. 13 JUILLET 1878.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Les élections du 11 juin en Belgique.

Le changement que les élections du 11 juin dernier ont opéré dans l'assiette parlementaire de la Belgique a sa place marquée dans l'histoire du mouvement qui détourne les sociétés européennes de la théocratie de Rome. A ce titre, il mérite d'arrêter un instant notre attention; mais la France a, en outre, une raison toute particulière de s'en préoccuper.

La Belgique était le champ d'expériences du cléricalisme : les dimensions restreintes du pays, son attachement à la religion catholique, l'influence dont y jouissent dans les campagnes les castes sacerdotale et nobiliaire, l'ignorance d'une partie de la population, lui offraient un terrain admirablement préparé où il pouvait tenter des essais qui, s'ils réussissaient, devaient un jour être appliqués sur un plus grand théâtre et, avec la France, lui livrer le monde. En Belgique, deux choses favorisent les menées ultramontaines. En premier lieu, s'il est vrai que la liberté politique y soit plus développée qu'en France, que les esprits y aient une plus grande habitude du *self-government*, en revanche on peut affirmer avec quelque raison qu'en général les mœurs y sont moins libres, et cela parce que le sentiment de l'égalité y est moins répandu. En second lieu, il est plus facile d'agir sur le suffrage censitaire, qui fleurit encore en Belgique, que sur le suffrage universel : on se rend plus aisément maître de scrutins qui s'expriment par une moyenne de deux mille voix, au lieu qu'en France la moyenne est de dix mille voix au moins. A ces deux points de vue, le cléricalisme a plus beau jeu en Belgique qu'en France; mais, par contre, la candidature officielle y est tout à fait inconnue : le gouvernement, en effet, ne se jette pas ostensiblement dans la mêlée; il ne fait pas intervenir à son profit toutes les forces dont il peut disposer, et, si l'on ne peut aller jusqu'à dire que le ministère qui préside aux élections ne fournit aucun appoint à son parti, il n'y a rien là de commun avec la candidature officielle savamment perfectionnée de l'empire ou de l'ordre moral.

I.

En Belgique, plus encore qu'en France, le catholicisme libéral a fait son temps : les émules de Lamennais et de Montalembert ont pu, en 1830, promulguer la constitution monarchique la plus libérale qui existe; mais ceux qui survivent ont renié ces abominables doctrines et s'entendent parfaitement avec les générations nouvelles pour assujettir l'État à l'Église. On objectera peut-être que le dernier ministère belge n'avait point des allures aussi radicales; cette observation est fondée, mais on aurait tort d'en conclure que l'immense majorité des catholiques n'est point inféodée au *Syllabus* : ceux qui, en effet, connaissent bien la Belgique savent que le dernier ministère n'était pas l'expression vraie de l'opinion de son parti, et que s'il a été mis et maintenu au pouvoir, c'est parce qu'un cabinet de nuance plus accusée eût paru un tel défi à la Constitution, que les grands centres l'auraient crue en péril et se seraient soulevés pour la défendre.

Aussi le dernier ministère n'avait-il d'influence que dans les Chambres; sa voix n'avait point d'écho en dehors de l'enceinte législative. C'est l'épiscopat, c'est-à-dire le Vatican en fin de compte, qui, lors des dernières élections, a désigné les candidats; c'est lui qui inspire la presse ou la fait rédiger par le clergé inférieur. Bien que le pays soit inondé de journaux catholiques, le gouvernement n'y comptait qu'un seul défenseur, le *Journal de Bruxelles*, organe officieux du cabinet. Or veut-on savoir comment le ministère s'entendait avec l'épiscopat? Il y a quelques années, il désavouait les évêques à la tribune nationale à la suite de représentations

venues de Berlin; hier, le chef du cabinet était obligé de recourir aux bons offices du nonce pour que le pape enjoignît à l'évêque de Tournai de lever l'interdit qu'il avait jeté sur une école communale de filles. Et ce même évêque, dans un de ses voyages à Rome, excommuniait à grand fracas, par une lettre qu'il datait de la porte Flaminienne, l'un des hommes les plus considérables de son parti, M. le baron d'Anethan, qui, dans la question des cimetières, s'était permis de ne point seconder toutes les exigences épiscopales. Ce ministère cependant peuplait la magistrature et les administrations publiques des créatures des évêques. En somme, c'est bien l'ultramontanisme qui, le 11 juin, a livré la bataille.

Voyons maintenant comment, sous la haute surveillance de l'épiscopat, on prépare en Belgique le terrain électoral :

Et d'abord, il faut bien le constater, le parti est admirablement organisé et la discipline y est absolue; les associations cléricales couvrent le pays, et partout ou presque partout elles ont leur lieu de réunion, qu'elles n'hésitent point à appeler du nom significatif de *Cercle catholique*. Cette organisation savante coûte des sommes énormes; les secrétaires des associations cléricales sont presque tous largement payés. Cet argent provient d'ordinaire de cotisations ou de dons; mais on peut avancer, sans trop de témérité, que certaines associations doivent puiser ailleurs les ressources dont elles disposent; car nous en connaissons qui sont en déficit permanent.

On ne saurait se figurer à quelles sommes d'argent s'élèvent les frais d'une élection. Outre les frais généraux qui se font en tout pays et qui sont partout sensiblement les mêmes, il y a ici un chef de dépenses qui monte très-haut : c'est l'achat des voix. On en comprend l'importance avec le suffrage censitaire, où l'élection se décide souvent à quelques voix de majorité. Un prétendu libéral demande cent francs pour voter en faveur des catholiques? On lui verse incontinent la somme. On sait que tel négociant est gêné pour son échéance? On va le trouver et on lui propose de le tirer d'embarras s'il veut s'enrôler sous la bannière sainte; on ne regardera pas à la somme, car on a la certitude que le pauvre diable ne pourra jamais secouer le joug et reconquérir son honneur politique, au prix duquel il aura conservé son honneur commercial.

Nous ne rappellerons qu'en passant ce fait curieux, que, dans nombre de petits journaux catholiques, la plume est tenue par des ministres de la religion, et Dieu sait avec quelle âcreté et quelle véhémence furieuse! Ils ne reculent ni devant l'insulte, ni devant l'insinuation, et ils se font un jeu et de l'honneur des familles et des secrets du foyer domestique.

On transforme sur tous les points du territoire la chaire sacrée en une tribune politique, d'où la prédication évangélique est complètement bannie et où la note charitable fait absolument défaut. Les sacrements ne servent plus à ouvrir le ciel, mais à procurer le royaume terrestre : des hommes se sont vu refuser l'absolution parce qu'ils appartiennent au parti libéral; des femmes, parce qu'elles laissent entrer chez elles les journaux interdits qu'y apportent leur mari ou leurs fils. Voici des jeunes gens dont on ne veut point bénir l'union, à cause de l'hérésie politique dont eux-mêmes ou leurs parents sont contaminés; des agonisants, à qui l'on refuse d'administrer les derniers sacrements et qu'on laisse affolés au milieu des affres de la mort, parce qu'ils ne veulent point retirer leurs enfants des établissements scolaires de l'État pour les mettre dans des écoles congréganistes.

Le parti clérical ne se borne point à terroriser les esprits et les consciences, il frappe ses adversaires dans leurs intérêts. Grâce à sa savante organisation et au régime censitaire, qui ne donne l'électorat qu'à un nombre restreint de citoyens, il connaît les opinions de chacun. Vous refusez de vous enrôler sous sa bannière? il vous fait perdre votre place si vous êtes fonctionnaire, et, si vous êtes dans le commerce, il jette l'interdit sur votre magasin. Telle est sa puissance que dans certaines localités, dans les villages des Flandres, par exemple, vous ne tardez pas à être aux yeux de tous comme un pestiféré ou un lépreux. On comprend fort bien que, si des caractères énergiques et des consciences fermes peuvent résister à la pression religieuse, la force de résistance est beaucoup moindre quand il s'agit de la lutte pour l'existence, alors surtout qu'on est exposé à faire subir de dures privations à des êtres chéris. La faim n'est elle pas la mère des capitulations?

Aussi les cléricaux arrivent à inspirer une telle terreur qu'on citerait nombre de villages, surtout en Flandre, où il est absolument impossible de trouver un journal libéral, et l'on peut voir en temps d'élection les électeurs campagnards menés au chef-lieu de canton — en Belgique, on ne vote pas à la commune — complètement embrigadés, ayant à leur tête leur curé et sur les flancs, comme serre-files, les vicaires ou les employés de l'église. Pendant tout le temps que dure le voyage, au retour comme à l'aller, et pendant tout le temps que l'on séjourne en ville, nul des néophytes ne peut sortir des rangs. S'il faut dîner au chef-lieu, le troupeau est conduit, soit dans le local occupé par le Cercle catholique, soit dans des cabarets bien pensants, où, par compensation, il mange gratis; il est vrai que d'ordinaire le repas n'est point assez raffiné pour ruiner ceux qui en font les frais : deux petits pains au jambon, arrosés de quelques verres de bière, en composent tout le menu.

On pourrait croire que l'électeur recouvrait au moins sa liberté au moment de déposer son vote dans l'urne; eh bien! il n'en était rien sous l'ancienne législation; son bulletin lui était remis par l'un des courtiers électoraux du parti, et il était marqué de telle sorte que, lors du dépouillement, on pouvait parfaitement s'assurer si chacun avait bien déposé le bulletin qui lui avait été remis. Nous n'avons point à dire ici quels procédés on employait pour en arriver là; il nous suffira d'affirmer que ces procédés étaient aussi ingénieux que variés et que ce contrôle aussi efficace qu'illégal fonctionnait partout. Ceci, du reste, n'offre plus qu'un intérêt rétrospectif; on sait que le mode de votation a été modifié par une loi récente, et jusqu'ici du moins — avec des gens aussi ingénieux que les cléricaux, il serait téméraire de

préjuger l'avenir — il ne semble pas que cette même inquisition puisse encore s'exercer fructueusement.

Mais il ne suffit pas à ce parti d'acquérir les voix des électeurs par des moyens que la morale de tous les temps et de tous les peuples réprouve, il s'attache encore à fabriquer de faux électeurs. Dans les centres où ses bataillons ne présentent pas un effectif aussi nombreux que celui des bataillons libéraux, comme il lui faut la majorité à tout prix, il augmente son contingent dans les proportions nécessaires en conférant frauduleusement les bases du cens et, par suite, la capacité électorale. Nous ne pouvons énumérer ici tous les moyens employés; il faudrait pour cela donner un aperçu de la législation électorale belge, ce qui nous entraînerait trop loin; nous nous bornerons à citer quelques-uns de leurs procédés. Tantôt ils font de fausses déclarations de feux; tantôt ils donnent double patente à qui n'a besoin que d'une, ou une patente à qui n'est pas marchand; tantôt ce sont des membres du clergé logés gratuitement qui n'hésitent pas à se conférer les bases du cens en y faisant figurer les impositions qu'ils doivent payer du chef de ce logement gratuit. Veut-on savoir par un exemple quel poids cette dernière interprétation — audacieuse — de la Constitution peut avoir sur le résultat des élections? Les députés actuels de Bruges, qui sont catholiques, ont été élus en 1876 avec une majorité de quatre, dix ou quinze voix; or le nombre des membres du clergé qui s'étaient arrogé indûment le droit à l'électorat du chef d'impôts payés pour un logement gratuit dépassait de beaucoup le nombre de quinze, de sorte qu'on peut affirmer que la représentation de l'arrondissement de Bruges devrait, à l'heure actuelle, au lieu de catholiques, se composer de libéraux. *Ab uno disce omnes.*

Dieu me garde de prétendre que les libéraux n'aient pas suivi parfois quelques-unes de ces pratiques condamnables! Mais il faut dire à leur décharge que ce ne sont point eux qui en ont donné l'exemple, qu'ils ont du moins reculé devant l'emploi des manœuvres les plus éhontées, et que là où ils s'y sont résignés, c'est parce que le résultat du vote était faussé par leurs adversaires. Du reste, ce sont eux qui, par l'initiative de M. Bara, ont voulu restituer à l'électeur toute son indépendance et au scrutin toute sa sincérité en demandant et en poursuivant la réforme des lois électorales et surtout du mode de votation qui laissait libre cours au bulletin marqué.

II.

C'est pourtant ce parti si bien organisé, si bien outillé, à qui les ruses de guerre, même les plus déshonnêtes, ne répugnent pas, qui a subi le 11 juin un échec dont il ne se relèvera pas de sitôt.

Personne ne s'attendait à un résultat pareil : les catholiques avaient la plus entière confiance dans les Flandres et les considéraient comme la clef de leurs positions; les libéraux, tout en essayant de les déloger, se battaient plus par devoir que par conviction. En somme, de part et d'autre, on croyait à quelques succès partiels des libéraux, mais insuffisants pour renverser la majorité cléricale. Et ce qui tendait à accréditer ces prévisions, c'est que le renouvellement partiel de la Chambre, qui avait eu lieu il y a deux ans, avait laissé à chacun ses forces respectives, sauf le déplacement d'une voix au profit du parti libéral; à la vérité, on avait obtenu depuis lors la réforme électorale qui, en changeant le mode de votation, rendait impossible l'usage du billet marqué; mais une ou deux élections faites sous le régime de la nouvelle loi n'avaient point modifié la répartition antérieure des voix, là où on l'avait expérimentée.

Tout ce que les téméraires osaient espérer, c'est que la majorité sénatoriale, qui n'était que de quatre voix, serait déplacée et qu'il y aurait lieu, dès lors, à une dissolution et, par suite, à de nouvelles élections auxquelles aurait présidé un ministère libéral. On comprend de quelle inexprimable perplexité fut saisi le pays entier lorsque des dépêches successives vinrent lui apprendre qu'un triomphe complet se dessinait au profit du parti libéral, en quelle allégresse se changea cette attente lorsqu'on sut que Bruges revenait au parti libéral, que Gand rendait à la vie privée ses députés cléricaux, qu'Anvers remportait enfin le juste prix de son admirable courage et de son indomptable persévérance. La France sait, par l'expérience de ces derniers temps, de quelle intensité de vie bat, en de certains moments, le cœur de tout un peuple; mais ce que la France ne sait peut-être pas aussi bien, c'est à quelle explosion exubérante de joie, à quel débordement de manifestations sur la voie publique se laissent entraîner les Belges dans les jours de crise patriotique. Dix voix de majorité à la Chambre, sept voix au Sénat, tel était le bilan de cette magnifique journée; cette majorité peut sembler n'être pas bien forte, mais il faut se rappeler que la Chambre basse ne se compose que de 124 membres et la Chambre haute de 66, que les majorités, d'ordinaire, ne vont pas au delà; du reste, c'est la première fois qu'au Sénat la majorité libérale atteint ce nombre de voix.

On peut d'ailleurs rassurer ceux qui trouvent cette majorité trop maigre : elle ne peut que croître; les provinces qui auront dans deux ans à renouveler le mandat de leurs représentants — en Belgique, le renouvellement de la Chambre se fait par moitié, — ces provinces sont : le Luxembourg, où les libéraux ne possèdent plus qu'un siège et, partant, ont fort peu à perdre et tout à gagner; le Brabant, où ils sont inexpugnables; la Flandre occidentale, où Bruges vient de trahir la cause cléricale en nommant un sénateur libéral; la province d'Anvers, que le drapeau libéral vient de reconquérir glorieusement. Ainsi donc on peut dire que le nouveau ministère est assuré d'une durée qui ne peut être moindre de quatre ans, et qui sera probablement beaucoup plus longue.

A quelles causes doit-on attribuer le résultat si inattendu du dernier scrutin?

Il y avait huit ans que les libéraux avaient été dépossédés du pouvoir; sans doute on pouvait voir dans leur chute comme le contre-coup des événements dont la France était alors le théâtre, mais il n'en est pas moins vrai que la cause en doit être cherchée surtout dans les tiraillements qui

avaient séparé leur parti en deux fractions devenues inconciliables, les doctrinaires et les progressistes; les catholiques, marchant unis et compactes, avaient eu facilement raison d'un ennemi divisé.

On peut le dire en toute vérité et en toute justice : si le parti libéral a repris l'ascendant, c'est à deux hommes éminents qu'il le doit. M. Pécher, en réunissant à Anvers sous un même drapeau les diverses fractions qu'avait vu éclore dans son sein le libéralisme anversois et qu'avaient suscitées des intérêts locaux tout autant que des divergences politiques, en faisant avec elles quelque chose d'analogue à ce qu'a fait en France M. Gambetta des diverses nuances du parti républicain, a remis en honneur la discipline, et, l'heureuse contagion gagnant de proche en proche, les libéraux ont marché partout au scrutin unis et disciplinés. M. Bara, en préconisant l'introduction du couloir électoral — que nous n'avons pas besoin de décrire ici, puisqu'il n'est qu'une importation anglaise, — en poursuivant infatigablement la réforme électorale en sa double qualité de président de la Fédération des associations libérales et de membre influent de la législature, a rendu impossibles les bulletins marqués, a restitué à l'électeur le sentiment de son indépendance en lui donnant la certitude que le vote était bien secret. A côté de ces causes déterminantes, il convient de tenir compte des progrès de l'esprit public, de la propagande de plus en plus active du libéralisme, de l'heureuse influence de la défaite essuyée en France par les fauteurs de réaction, du vote des officiers retraités, à qui le ministère avait promis une augmentation de pension, auxquels il a manqué de parole à la veille du scrutin, et dont un assez grand nombre ont témoigné leur irritation en votant pour les libéraux.

Mais il serait injuste de méconnaître que les cléricaux sont aussi, pour une bonne part, dans le succès de leurs adversaires. Quand, au moment où le gouvernement allemand expulsa les Ordres religieux, la Belgique vit ses évêques provoquer témérairement M. de Bismarck par des mandements offensants et faire ainsi beau jeu aux convoitises que l'on prête à l'Allemagne; quand elle a pu s'assurer qu'on caressait le rêve de briser cette Constitution qui a fait sa nationalité et à l'abri de laquelle elle a vécu heureuse et prospère pendant un demi-siècle, pour la remplacer par les plus pures doctrines de la théocratie romaine; quand elle vit le prêtre anathématiser le mariage civil, revendiquer la propriété des cimetières, poursuivre l'accaparement de l'enseignement; quand elle constata que la liberté de conscience elle-même était en péril et que les conquêtes les mieux justifiées de la Révolution française étaient remises en question; quand, en un mot, elle s'aperçut que son indépendance et sa liberté couraient les dangers les plus graves, alors elle s'est retournée du côté de ceux qui lui garantissaient la possession de ces biens inestimables. Et puisque les ultramontains, qui ont pris la tête du parti catholique, ont voulu, brisant avec les propres traditions de ce parti, rompre l'union de 1830; puisqu'ils n'allaient à rien moins qu'à risquer l'existence même de la nationalité belge, il y a une sorte de justice dans cette oscillation des partis qui a rendu le pouvoir aux libéraux au moment même où la Belgique entière se dispose à célébrer avec une grande solennité le premier demi-siècle de son indépendance nationale.

Le chef et le seul homme politique du dernier ministère, M. Malou, a pu, d'un mot, nous faire l'histoire de son dernier passage aux affaires : « Nous avons vécu, » s'est-il écrié un jour devant ses électeurs, voulant dire par là que son parti ne pouvait avoir, pour le quart d'heure, une ambition plus haute que celle de détenir le pouvoir, qu'il n'était point de taille à tenter les changements que nombre des siens ne cessaient de réclamer. Le gouvernement libéral aura certainement d'autres visées et puisera dans le sentiment de sa force la ferme résolution, non point de vivre au jour le jour comme son prédécesseur, mais bien de marcher et d'agir. Tout d'abord, il devra lutter énergiquement pour défendre la société civile contre les empiétements de l'ultramontanisme; il devra faire en sorte que, dans ce pays de décentralisation, tout imprégné des traditions et des souvenirs des libres et glorieuses communes flamandes, le fameux cri de guerre que répète tous les jours la presse : « Le bourgmestre à l'hôtel de ville et le prêtre à l'église, » devienne une réalité. C'est surtout sur les choses de l'instruction qu'il devra porter toute son attention et toute sa vigilance : il faut soustraire l'école non congréganiste à l'influence du clergé, où, de par la loi, il a actuellement un droit d'inspection qu'il dénature pour en abuser; il faut aussi mettre les écoles laïques en état de soutenir la concurrence redoutable de l'enseignement congréganiste; sur ce point-là, tout le monde est d'accord, et le nouveau gouvernement est, sans aucun doute, disposé à appliquer ce programme, puisqu'il vient de créer un ministère de l'instruction publique et de le confier à un progressiste, M. Vanhumbéeck, avocat de talent, qui a la réputation d'être un homme énergique et persévérant.

Un des premiers soins du ministère devra être de compléter la réforme électorale, que les dernières élections ont si heureusement inaugurée, et d'achever de restituer au scrutin toute sa liberté et toute sa sincérité.

On devra aussi terminer l'œuvre des défenses du pays et celle de la réorganisation de l'armée, qui, de l'aveu de tous, est insuffisante dans sa composition et son effectif actuels; le parti catholique, qui avait promis, lors de son avénement au pouvoir, de réduire les charges militaires, n'a pas osé faire le nécessaire, de crainte de les aggraver, et il a préféré compromettre l'existence de la nation. C'est là une responsabilité que le parti libéral ne voudra pas encourir. Ira-t-il jusqu'à chercher dans une réforme complète du système militaire actuel les trente ou quarante mille soldats qui manquent à l'armée pour lui permettre de défendre efficacement le pays? Ira-t-il, dans un Etat dont l'Europe a garanti la neutralité, jusqu'à introduire le système militaire suivi par les deux puissants voisins de la Belgique? On en peut douter, car nous croyons fort qu'au point de vue militaire, M. Frère-Orban, le chef du nouveau cabinet, est de l'école de M. Thiers; de plus, la nation belge est aussi peu militariste que possible. On cherchera probablement à améliorer le système actuel en prenant dans les éléments jeunes de la

garde civique le complement de soldats qui parait necessaire.

En matière économique, le parti libéral a un glorieux passé qui est le gage des réformes qu'il pourra opérer sur ce champ fécond C'est ce parti, en effet, qui a aboli les octrois et supprimé les barrières, racheté les péages sur l'Escaut, réformé dans un sens démocratique les tarifs des chemins de fer, réduit les tarifs postal et télégraphique, aboli l'impôt sur le sel, supprimé le timbre des journaux; c'est lui, en un mot, qui a opéré toutes les réformes bienfaisantes, tandis que les cléricaux, toutes les fois qu'ils ont détenu le pouvoir, se sont bornés à administrer, et le plus souvent même ont si mal géré, qu'ils n'ont su que gaspiller les millions économisés par leurs adversaires et rompre, sans profit pour le pays, l'équilibre budgétaire. Partout les questions économiques prennent une importance croissante; dans un pays d'exportation comme la Belgique, elles appellent l'attention plus sérieusement encore.

III.

Le nouveau ministère est-il de taille à exécuter le programme que nous venons d'esquisser? L'opinion publique et la presse libérale sont unanimes à le penser. Les diverses nuances du parti libéral y sont représentées; d'un autre côté, la question cléricale reléguant à l'arrière-plan celle de la réforme de la Constitution, il n'y a point à craindre de tiraillements entre ceux qui veulent l'abolition de l'électorat censitaire et ceux qui, comme M. Frère-Orban, ont horreur du suffrage universel et de tout ce qui pourrait y conduire; enfin, le cabinet se compose d'hommes remarquables, et l'on peut dire qu'autant le dernier ministère catholique, pris dans son ensemble, faisait triste figure, autant celui-ci donnera une idée avantageuse du pays qu'il représente.

M. Frère-Orban, le ministre des affaires étrangères et le véritable chef du cabinet, est un financier, un orateur et un homme d'État de premier ordre. Le nom de M. Bara, le ministre de la justice, est tout un programme : c'est la revendication des droits de la société civile, la guerre faite avec une persévérance admirable et un talent consommé à la curie romaine. M. Rolin-Jacquemyns, le ministre de l'intérieur, est un avocat et un économiste très-distingué; il est le directeur d'une Revue de droit international très-estimée, où il a publié, entre autres articles remarquables, une consultation, qui a fait quelque bruit à l'étranger, sur l'affaire d'Arnim. Le ministre des finances, M. Graux, est professeur à l'Université de droit de Bruxelles et avocat renommé, et, ce qui prouve que sa réputation n'est pas usurpée, c'est qu'il lui est arrivé, lors des débats devant la justice belge de l'affaire Risk-Allah, où il était, avec Me Lachaud, sur les bancs de la défense, d'éclipser son célèbre confrère. M. Sainctelette, le ministre des travaux publics, est un économiste bien connu des lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* et un des orateurs les plus écoutés de la précédente législature. Le ministre de la guerre, M. Renard, a déjà occupé ce département; il ne se contente pas d'être un soldat, c'est aussi un organisateur, et, à l'encontre de bien des généraux que nous connaissons, il est aussi à l'aise à la tribune que dans les camps. Ce que nous avons dit plus haut de la création nouvelle d'un portefeuille de l'instruction publique et de son titulaire nous dispense d'y revenir; notons toutefois que M. Vanhumbéeck a fait partie de la dernière Chambre et a été le président de l'Association libérale de Bruxelles. Ainsi donc, à côté d'hommes habitués à siéger dans les conseils de la Couronne comme MM. Frère-Orban, Bara et Renard, le nouveau ministère compte des hommes tels que MM. Vanhumbéeck et Sainctelette, qui ont joué un rôle important dans l'histoire parlementaire de leur pays, et des débutants qui, comme MM. Graux et Rolin-Jacquemyns, apporteront aux affaires une ardeur de néophytes; la prudence expérimentée des uns corrigera ce que le zèle des autres pourrait avoir d'excessif, et l'entrain de ceux-ci empêchera ceux-là de s'endormir.

Concluons.

Si la France a vu qu'un ministère disposant de toutes les forces d'un pays ne peut, quelque envie qu'il en ait, imposer à une nation une forme de gouvernement qu'elle repousse, la Belgique a pu constater que la fraude ni la corruption ne peuvent éterniser un parti au pouvoir, qu'il n'est point nécessaire, pour le renverser, de descendre dans la rue, qu'il suffit, quand on a la justice de son côté, de l'union, de l'énergie et de la persévérance; en d'autres termes, de même que les coups d'État sont impossibles chez un peuple qui ne va pas au-devant des mesures violentes, de même on n'arrive point à vicier le régime parlementaire et constitutionnel chez un peuple qui a souci de sa liberté.

MOGUEZ.

LE CENTENAIRE DE J.-J. ROUSSEAU A GENÈVE

SALLE DE L'ACADÉMIE

M. MARC MONNIER

Jean-Jacques Rousseau à l'étranger (1).

I.

Jean-Jacques était Genevois et ne fut que Genevois d'humeur, de caractère, d'esprit et de cœur, Genevois par ses

1 Le sujet, vaste et nouveau, mériterait un volume; l'auteur s'y est lancé pour payer son tribut au centenaire de Jean-Jacques, mais il n'a pu que défricher le terrain. Pour ne faire qu'une note, il donne ici la liste des auteurs qui lui ont fourni des matériaux.

Outre les historiens littéraires qui sont dans toutes les mains (Villemain, Taine, Julian Schmidt, Heinrich, Roberstein, etc.), outre les volumes de Mézières et de Bossert, il a consulté avec fruit un ouvrage remarquable de M. Hermann Hettner *Goethe und Schiller*, 2 vol. in-8°, Brunswick, 1870, qui donne une très-grande importance à l'influence de Rousseau sur les Allemands. M. Brandis, professeur danois, va plus loin encore dans un cours récent professé à Copenhague et publié en allemand sous ce titre : *Die Hauptströmungen der Literatur des neunzehnten Jahrhunderts* (3 vol. in-12, Berlin, Duncker, 1874). M. Pasquale Villari, dans ses *Saggi di storia, di critica e di politica* (Florence 1868), a publié une forte étude sur Gaetano Filan-

défauts et par ses grandes qualités : un peu bilieux, vite agacé, toujours inquiet, défiant, ombrageux, toujours plaintif, étonnamment susceptible, mais brave homme au fond, affamé de justice, rigide envers lui-même, tourmenté par sa conscience, très-fier au milieu des grands, puritain malgré ses passions et ses péchés de jeunesse, Romain à douze ans, comme il le dit lui-même, et Romain toute sa vie ; religieux, bien que souvent incrédule, et, malgré sa misanthropie, gardant au fond du cœur, toujours vivante et brûlante, la sainte charité du genre humain.

On a dit tout cela, je l'ai répété moi-même ; on a prouvé sans peine que Rousseau avait trouvé dans son pays, dès son enfance, cet amour des champs et des bois qu'il devait imposer à toutes les littératures. On a reconnu dans le *Contrat social* une Genève idéale ; quelques-uns sont allés chercher dans les plus vieilles franchises de la petite république la source oubliée des doctrines que devait formuler l'audacieux novateur. L'*Émile*, la *Lettre à d'Alembert*, la *Nouvelle Héloïse*, les *Lettres de la montagne*, toute son œuvre est pleine de Genève ; il n'oublia jamais le conseil de son père : « Jean-Jacques, aime ton pays ! » et il retournait volontiers un proverbe connu, qu'il trouvait exécrable, en disant avec enthousiasme : *Ubi patria, ibi bene.*

Cependant l'historien Michelet, qui avait sur tout des idées originales, a lancé dans le monde cette opinion que Jean-Jacques se laissa vite amollir dans l'air doux, languissant, quelque peu fiévreux d'Annecy : il y serait devenu Savoyard... « Pauvre cœur de femme, sous le masque de Caton ! » L'idée de Michelet a fait son chemin ; d'autres l'ont recueillie et piquée sur une pelote avec cette légende : Jean-Jacques Rousseau, un Genevois gâté par la Savoie.

Ne laissons pas s'accréditer une erreur démentie d'avance par l'auteur des *Confessions*. Dans son enfance, il lisait Plutarque ; mais il commit bien des sottises, et il adorait la musique, le plus sensuel de tous les arts :

« Telles furent, dit-il, les premières affections de mon entrée à la vie ; ainsi commençait à se former ou à se montrer en moi ce cœur à la fois si fier et si tendre, ce caractère efféminé, mais pourtant indomptable, qui, flottant toujours entre la faiblesse et le courage, entre la mollesse et la vertu, m'a jusqu'au bout mis en contradiction avec moi-même et a fait que l'abstinence et la jouissance, le plaisir et la sagesse m'ont également échappé. »

Jean-Jacques fut donc un vrai Genevois, et un Genevois qui connaissait peu les langues étrangères ; il lisait cependant l'italien et il lui arriva même à Venise de parler en vénitien. Il aimait l'Italie, à qui l'Europe, disait-il, doit tous les arts ; il soutenait la musique italienne et en attribuait la perfection à la douceur de la langue, à la hardiesse des modulations, à l'extrême précision de mesure, qui se fait sentir dans les mouvements les plus lents ainsi que dans les plus gais. A Venise, il entendit les gondoliers chanter les octaves du Tasse ; il plaça ce poète aimé dans la bibliothèque de Julie et le choisit pour l'un des héros amoureux des *Muses galantes;* mais il dut substituer Hésiode au pauvre Torquato, parce que les amours d'un simple rimeur avec une princesse du sang auraient offusqué la cour. Quand Lebrun traduisit la *Jérusalem délivrée,* on attribua cette traduction à Jean-Jacques. Vieux et malade, le solitaire écrivait à M. Laliaud :

« Mes plantes ne m'amusent plus, je ne fais que chanter des strophes du Tasse ; il est étonnant quel charme je trouve dans ce chant avec ma pauvre voix cassée et déjà tremblotante. Je me mis hier tout en larmes, sans presque m'en apercevoir, en chantant l'histoire d'Olinde et de Sophronie ; si j'avais une pauvre petite épinette pour soutenir un peu ma voix faiblissante, je chanterais du matin jusqu'au soir. Il est impossible à ma mauvaise tête de renoncer aux châteaux en Espagne. Le foin de la cour du château de Lavagnac, une épinette et mon Tasse, voilà ce qui m'occupe aujourd'hui malgré moi. »

Quelques joies poétiques et musicales, c'est là tout ce que Rousseau reçut de l'Italie. Il lui donna davantage, et d'abord une opinion originale sur le *Prince* de Machiavel. L'auteur de l'*Émile* n'aimait pas les historiens qui jugent. Les faits ! disait-il, et que le lecteur juge lui-même ; c'est ainsi qu'il apprend à connaître les hommes. « Si le jugement de l'auteur le guide sans cesse, il ne fait que voir par l'œil d'un autre, et, quand cet œil lui manque, il ne voit plus rien. » Jean-Jacques laissait à part l'histoire moderne, non-seulement parce qu'elle n'a plus de physionomie, mais parce que nos historiens, uniquement attentifs à briller, ne songent qu'à faire des portraits brillamment coloriés et qui souvent ne représentent rien. Par ces raisons il condamnait tous les Italiens : Davila, Guicciardini, Strada, Machiavel lui-même. Cependant l'auteur du *Contrat social* porta très-haut le livre du *Prince*. C'est, dit-il, le livre des républicains. En feignant de donner des leçons aux rois, Machiavel en a donné de grandes aux peuples :

« Machiavel était un honnête homme et un bon citoyen ; mais, attaché à la maison de Médicis, il était forcé, dans l'oppression de sa patrie, de déguiser son amour pour la liberté. Le choix seul de son exécrable héros manifeste assez son intention secrète ; et l'opposition des maximes de son livre du *Prince* à celles de ses *Discours sur Tite-Live* et de son *Histoire de Florence,* démontre que ce profond politique n'a eu jusqu'ici que des lecteurs superficiels ou corrompus.

---

gieri. Voir aussi l'*Histoire de la révolution française*, de M. Th. Carlyle [illegible] MM. Louis Regnault et Odysse Barot, Paris, Germer Baillière, 1865 ; le troisième volume de la *Geschichte der neuern Philosophie* de M. Kuno Fischer (Heidelberg, 1869) ; le *Louis XVI* de M. [illegible] pag. 48 et suiv., [illegible] de M. Emile Montégut sur *Werther*, [illegible] de George Sand sur *Jean-Jacques Rousseau* (*Mélanges*, Paris, [illegible], 1864 ; les *Souvenirs de Felicie L.*[illegible], par Mme de Ge[illegible] Paris, Meridian, 1861). On trouvera dans les *Causeries du lundi* M. [illegible] des [illegible] observations sur les rapports et les différences entre notre auteur et William Cowper. Trois livres fort intéressants viennent d'être publiés à Genève à l'occasion du centenaire : le premier, un chef-d'œuvre en son genre, est intitulé *Jean-Jacques et le pays romand*, par M. Eugène Ritter ; le second *Calvin et Rousseau*, contient des documents nouveaux retrouvés par le zèle infatigable de M. Jean Gaberel ; le troisième, *la Sagesse de Jean-Jacques Rousseau*, est un [illegible] des pensées [illegible] aux œuvres du maître et choisies avec [illegible] par M. [illegible] Rozel.

(Note de M. Marc Monnier.)

m'a jusqu'au bout mis en contradiction avec moi-même et a fait que l'abstinence et la jouissance, le plaisir et la sagesse m'ont également échappé. »

La cour de Rome a sévèrement défendu son livre ; je le crois bien : c'est elle qu'il dépeint le plus clairement. »

Cette idée déroutait alors toutes les opinions reçues. Les contemporains de Machiavel avaient admiré en lui l'artiste politique, l'utile précepteur qu'ils prenaient au sérieux. Rome l'avait condamné comme ennemi du pouvoir temporel. Le siècle humanitaire et oratoire recula d'horreur devant ce code sinistre légitimant toutes les fourberies et toutes les cruautés. Le roi de Prusse, Frédéric le Grand, écrivit son *Anti-Machiavel* et le laissa publier par Voltaire. Ce fut Rousseau qui le premier ne vit dans le *Prince* qu'une sanglante et patriotique ironie. Ce commentaire fut accepté aussitôt par les Italiens, heureux de pouvoir réhabiliter leur Machiavel et de le placer devant eux dans la guerre qu'ils faisaient à leurs souverains. Ugo Foscolo traduisit en beaux vers obscurs la sentence de Jean-Jacques et la sculpta dans ses *Sepolcri* sur le tombeau de Machiavel :

> ... Quel Grande
> Che, temprando lo scettro a' regnatori,
> Gli allôr ne sfronda, ed alle genti svela
> Di che lagrime grondi e di che sangue.

Ugo Foscolo dut aussi à Jean-Jacques son roman de *Jacopo Ortis*. Mais le citoyen de Genève avait eu d'autres disciples dans l'Italie du nord et surtout dans l'Italie du midi. On sait qu'au siècle dernier les doctrines françaises avaient passé les Alpes et débordé en Lombardie, où les rédacteurs du *Caffè* ne se contentaient pas de penser en français : ils nous avaient pris notre langue et notre style. Beccaria descendait de Montesquieu et d'Helvétius. Les Verri et *tutti quanti* furent des lecteurs émus du *Contrat social* et de l'*Émile*. Jean-Jacques avait dû singulièrement réchauffer par son éloquence leur passion pour la justice et pour l'humanité. Ces Italiens n'avaient pas accepté aveuglément les conclusions de nos philosophes et ne les suivirent pas dans leurs négations; ils vivaient sous des gouvernements qui ne leur auraient point permis d'être logiques. L'abbé Genovesi, par exemple, matérialiste en théorie, revenait sur ses pas quand il abordait la philosophie morale. Dès sa jeunesse, Gaëtano Filangieri lut avidement Montesquieu et Rousseau ; il sauta aussitôt sur sa plume, et, dès l'âge de vingt-huit ans, avec une furie vésuvienne, il publia les deux premiers volumes de sa *Science de la législation*. Heureux siècle où l'on ne doutait de rien, où les idées générales n'étaient point bridées par la méthode historique! « Ce livre, dit M. Villemain, fut trop vite fait par un homme trop jeune et pour une trop jeune nation. » Ce fut pourtant un beau livre.

Montesquieu et Rousseau (je résume l'opinion d'un critique italien, M. Pasquale Villari) peuvent être regardés comme les deux chefs des écoles politiques du siècle dernier. Montesquieu était un observateur qui avait parcouru le monde et l'histoire, étudiant les institutions et les hommes tels qu'ils sont réellement et tels que les modifient les races, les climats et les temps. Mais il n'avait pas voulu s'élever à une conception fondamentale et unique, et il ne s'était point piqué de construire un système : il aimait peu les théories et les abstractions. Cependant ses contemporains demandaient autre chose. Que leur importait l'explication et, par conséquent, la justification de la féodalité, qu'ils voulaient détruire? Que faire d'un auteur qui décrivait les sociétés existantes et s'exemptait de les juger? Un peuple peut-il à son gré se proposer un but défini : la liberté, le commerce ou la guerre, et n'a-t-il à chercher dans les institutions que les meilleures voies pour arriver où il veut? Nous voulons savoir ce que la société doit faire et par quel moyen elle se fondera bien réellement sur les droits de l'homme et sur les principes de la raison. Ainsi parlaient les hommes du siècle dernier. Ce fut Rousseau qui répondit aux aspirations de leur intelligence. Il ne s'occupa point du passé, condamna ce que la société avait été jusqu'à lui, voulut la reconstituer sur des bases nouvelles. La société a un devoir, c'est de garantir la liberté de tous. Le contrat social est nul s'il ne remplit pas ce devoir, parce que l'homme ne peut renoncer à la liberté sans renoncer à sa qualité d'homme. La société, sortie de minorité, a pris possession de ses droits; la volonté du peuple doit gouverner; la majorité populaire est le seul souverain légitime. Voilà les principes dictés par la raison, fondés sur la nature humaine. Ils sont vrais dans tous les temps et dans tous les lieux; ils nous disent ce que la société doit être partout et toujours. Mais il y a un milieu entre la réalité de Montesquieu et l'idéal de Rousseau : c'est le possible. L'un nous dit ce qu'*est* réellement la société, l'autre ce qu'elle *doit* être; il s'agit de savoir ce qu'elle *peut* être dans telles ou telles conditions de temps et de lieu. Telle fut la question que posèrent les Italiens, Filangieri en tête. De là son système sur les institutions, qui ont, selon lui, une bonté absolue, toute rationnelle, indépendante des temps et des lieux, et une bonté relative. La race, le climat, la culture, le gouvernement modifient la valeur relative des lois; tout code a son évolution, naît, fleurit et tombe. Jusqu'ici Filangieri paraît être un disciple de Montesquieu; il semble penser que la société tout entière est comme un organisme vivant qui se développe et tend sans cesse à la perfection, que la bonté relative des lois marche vers la bonté absolue sans jamais l'atteindre, et que ce progrès incessant dans les limites du possible est conçu par l'idée claire et générale de la société, de son développement historique et réel. Mais tout à coup le rêveur s'élance de la bonté relative à la bonté absolue, comme s'il n'y avait rien entre deux. Après avoir décrit en expert les abus, les injustices et les contradictions du passé en les expliquant par l'état de civilisation où ils naquirent, Filangieri nous dit hautement: Nous sommes désormais dans une ère nouvelle où la bonté absolue des lois doit être conquise et tous les abus disparaître à la fois et pour toujours. Vienne aujourd'hui un philosophe, un Machiavel, soutenant que le prince peut mentir, tromper, trahir impunément, il sera flétri par l'indignation publique. La politique et la morale, la société et la raison doivent se mettre d'accord. L'opinion est reine du monde, les philosophes la conduisent; la raison et la justice triomphent partout. Ici, le législateur devient orateur et roule dans l'enthousiasme : Filangieri quitte Montesquieu et passe à Rousseau.

« Lisez la *Science de la législation* (m'écrit M. Pasquale Villari), Jean-Jacques s'y trouve à chaque page. » Il s'imposa en Italie à ceux-là même dont il ébranlait les plus chères idées, et plus tard ceux qui combattirent les doctrines françaises (Alfieri et tant d'autres) furent, comme les romantiques défroqués de nos jours, bien plus Français ou Genevois qu'ils ne croyaient.

II.

Passons maintenant en Angleterre, où Jean-Jacques eut des amis de son vivant, des ennemis aussi et des plus acharnés, car il n'inspira jamais de sentiments médiocres. Il fut de tout temps et il est encore, comme le Napoléon de Manzoni,

> Objet d'immense envie et de pitié profonde,
> D'inextinguible haine et d'amour indompté.

Il connaissait l'Angleterre et la Constitution anglaise, dont il a longuement parlé dans son *Contrat social* et dans son *Gouvernement de la Pologne*. Il avait peu de penchant pour ce pays, même avant de le visiter; il en estimait pourtant les hommes.

« J'aimerais mieux, écrivait-il en 1763, que mon ami fût Anglais que Français. J'avais beaucoup d'amis en France, mes disgrâces sont venues, et j'en ai conservé deux. En Angleterre, j'en aurais eu moins peut-être, mais je n'en aurais perdu aucun. »

De son temps, les Anglais voyageaient pour s'instruire, les Français pour gagner de l'argent. Il préférait donc les premiers, qui ont pourtant aussi, disait-il, leurs préjugés nationaux; ils en ont même plus que personne; mais ces préjugés tiennent moins à l'ignorance qu'à la passion. L'Anglais a les préjugés de l'orgueil, et le Français ceux de la vanité. Rousseau ne reprochait guère aux Anglaises que l'abus des baleines dans leur habillement. Les deux balles de laine mises dans la Chambre des pairs d'Angleterre devant la place du chancelier, formaient à ses yeux une décoration touchante et sublime. Il admirait fort Robinson Crusoé et vouait un culte au grand Milton, que Voltaire avait traité si mal; il le trouvait sublime dans les blasphèmes de Satan et dans l'adoration de nos premiers pères : aussi lui adressa-t-il une éloquente invocation en lui donnant l'épithète de divin et en le suppliant d'apprendre à sa plume grossière les plaisirs de l'innocence et de l'amour.

Il est vrai que plus tard il traita fort mal les Anglais, se croyant persécuté par eux et enveloppé de complots, menacé de supplices, car il voyait partout des fantômes et des épées de Damoclès. On connaît ses rapports avec Hume; je n'insisterai pas sur cette triste histoire. Je veux consigner seulement ici la première impression que fit Jean-Jacques sur le philosophe anglais; ce dernier l'a notée lui-même :

« Je le trouve, dit-il, doux, aimable *(gentle)*, modeste et d'heureuse humeur, et il a la tenue d'un homme du monde plus que tous les savants d'ici, excepté M. de Buffon, qui, dans sa figure, son air, ses manières, répond plutôt à votre idée d'un maréchal de France qu'à celle d'un philosophe.

« M. Rousseau est de petite taille et serait assez laid s'il n'avait pas la physionomie la plus fine du monde, je veux dire la contenance la plus expressive. Son vêtement arménien n'est pas une affaire d'affectation. Dès son enfance, il a souffert d'une infirmité qui lui rend incommode l'usage des culottes. »

Voilà, certes, un Rousseau que nous ne connaissions pas. Il est vrai que Hume était un juge suspect en fait de bonnes manières. On se souvient qu'un jour, assis entre deux belles dames françaises, il ne fit autre chose que se taper le ventre et les genoux en disant avec une cordialité embarrassée : « Eh bien, mesdemoiselles... eh bien, vous voilà donc... eh bien, vous voilà... vous voilà ici? »

Sur la querelle avec Hume, on ne connaît guère que le témoignage de Rousseau; mais il faut écouter l'autre cloche, non que celle-ci nous semble sonner plus juste, au contraire : on verra par les sarcasmes des Anglais que Jean-Jacques avait quelques raisons de ne pas se croire aimé d'eux. Forster dit ceci dans sa *Vie de Goldsmith* :

« La saison de Paris en 1766 fut étrange. Jamais assemblage plus curieux, plus mal assorti, de visiteurs. A la même table mangeaient Sterne, Foote, Walpole, Wilkes, Hume, l'auteur de l'*Héloïse*, rendu à moitié fou par l'admiration passionnée avec laquelle avait été accueilli son *Émile*, mis hors de lui par la persécution qui suivit, et traversant les rues, habillé d'un caftan et de robes arméniennes, avec tout Paris à ses talons. »

Écoutons maintenant Horace Walpole :

« M. Hume emporte en Angleterre cette lettre et Rousseau. Je désire que le premier n'ait pas à se repentir de s'être engagé avec le second, qui contredit et querelle toute l'humanité pour obtenir son admiration. Je trouve ses moyens et son but au-dessous d'un tel génie. Si j'avais des talents comme les siens, je mépriserais tout suffrage au-dessous de ma propre valeur et je rougirais de devoir une partie de ma renommée à des singularités et à des affectations. Mais ce qui est grand ressemble à de hautes tours élevées sur de hautes montagnes, plus exposées à tous les vents et plus en danger de crouler... Rousseau affirme que le vent du nord et le vent du sud soufflent en même temps, et Voltaire démolit la Bible pour ériger le fatalisme à sa place, tant il peut y avoir de compatibilité entre les plus grands talents et les plus grosses sottises! »

A en croire les jurés anglais, Jean-Jacques n'eut à pâtir chez eux que de l'indifférence générale, et il n'y eut contre lui que la conspiration du silence. Le succès éclatant de l'*Émile* contredit cette assertion. Au bout d'un an, Hume déclara que Rousseau était devenu un composé de bizarrerie, d'affectation, de méchanceté, de vanité, d'inquiétude, de folie, d'ingratitude, de férocité et de mensonge; le plus noir et le plus atroce vilain qui ait jamais existé sous le ciel. Rousseau, de son côté, tenait Hume pour le chef de la conspiration forgée contre sa personne, et Walpole n'était que le vil instrument du philosophe anglais, ce qui comblait de joie l'évêque Warburton, tout ravi de voir un petit-maître si agaçant attaqué par un fou si séraphique.

A la fin de l'année (1766), la société anglaise s'amusa fort

des « libelles » du Genevois et des caricatures lancées contre lui par ses adversaires. Hume écrivait à Mme de Boufflers :

« Il y a une gravure où M. Rousseau est représenté comme un yahoo récemment capturé dans les bois; j'y suis représenté comme un fermier qui le caresse et lui offre de l'orge qu'il refuse avec rage. Voltaire et Saint-Lambert le fouettent par derrière, et Horace Walpole lui fait des cornes de papier mâché. L'idée n'est pas complètement absurde. »

Voici une petite anecdote rapportée par Forster et qui ne prouve pas l'indifférence des Anglais. Il s'agit d'une représentation à Drury-Lane. Jean-Jacques y assistait, et tout le monde, y compris le roi et la reine, étaient allés au théâtre pour le voir. Garrick déployait tout son génie dans les rôles de Lusignan et de lord Chalkstone. Mais Leurs Majestés regardaient beaucoup moins l'artiste que le philosophe, qui, assis dans la loge de Mme Garrick et ne comprenant ni la tragédie ni la comédie, pleurait aux plaisanteries de Chalkstone et riait aux phrases pathétiques de Lusignan. Mme Garrick le retenait par le pan de son habit, de peur que l'homme des bois ne tombât de la loge dans le parterre, tant il se penchait et s'agitait pour attirer sur lui l'attention.

Voilà encore un commérage qui nous paraît suspect : le spectateur agité ne ressemble guère à l'ermite de Montmorency et de l'île de Saint-Pierre. Cependant Mme de Genlis (qui n'aimait pas Jean-Jacques) raconte dans ses Mémoires un trait assez pareil :

« M. de Sauvigny donna à la Comédie-Française une pièce intitulée *le Persifleur*. Rousseau nous avait dit qu'il n'allait point aux spectacles et qu'il évitait avec soin de se montrer en public; mais, comme il paraissait aimer beaucoup M. de Sauvigny, je le pressai de venir avec nous à la première représentation de cette pièce; et il y consentit, parce qu'on m'avait prêté une loge grillée près du théâtre et dont l'escalier et le corridor d'entrée n'étaient pas ceux du public. Il fut convenu que je le mènerais à la comédie et que, si la pièce avait du succès, nous sortirions avant la petite pièce et nous reviendrions souper chez moi tous ensemble. Ce projet dérangeait un peu la vie ordinaire de Rousseau, mais il se prêta à cet arrangement avec toute la grâce imaginable.

« Le jour de la représentation, Rousseau se rendit chez moi un peu avant cinq heures, et nous partîmes avec lui. Quand nous fûmes dans la voiture, Rousseau me dit en souriant que j'étais bien parée pour rester dans une loge grillée; je lui répondis sur le même ton que je m'étais parée pour lui. D'ailleurs cette parure consistait à être coiffée comme une jeune personne : j'avais des fleurs dans mes cheveux; du reste, j'étais mise très-simplement. J'insiste sur ce petit détail, auquel la suite de ce récit donnera de l'importance. Nous arrivâmes à la comédie plus d'une demi-heure avant le commencement du spectacle. En entrant dans la loge, mon premier mouvement fut de baisser la grille; Rousseau, sur-le-champ, s'y opposa fortement en me disant qu'il était sûr que cette grille abattue me déplairait; je lui protestai le contraire, en ajoutant que, d'ailleurs, c'était une chose convenue. Il répondit qu'il se placerait derrière moi, que je le cacherais parfaitement, et que c'était tout ce qu'il désirait. J'insistai de la meilleure foi du monde; mais Rousseau tenait fortement la grille et m'empêchait de la baisser. Pendant tout ce débat, nous étions debout; notre loge, au premier rang, près de l'orchestre, donnait sur le parterre. Je craignis d'attirer les yeux sur nous; je cédai, pour finir cette discussion, et je m'assis. Rousseau se plaça derrière moi. Au bout d'un moment, je m'aperçus que Rousseau avançait la tête entre M. de *** et moi, de manière à être vu. Je l'en avertis avec simplicité. Un instant après, il fit deux fois le même mouvement et il fut aperçu et reconnu. J'entendis plusieurs personnes dire, en regardant dans notre loge : « C'est Rousseau! — Mon Dieu! lui dis-je, on vous a vu! » Il me répondit sèchement : « Cela est impossible. » Cependant on répétait de proche en proche dans le parterre, mais tout bas : « C'est « Rousseau, c'est Rousseau! » Et tous les regards se fixaient sur notre loge; mais on s'en tint là. Ce petit murmure s'évanouit sans exciter d'applaudissement. L'orchestre fit entendre le premier coup d'archet; on ne songeait plus qu'au spectacle, et Rousseau fut oublié. Je venais de lui proposer encore de baisser la grille; il m'avait répondu d'un ton très-aigre qu'il n'était plus temps. « Ce n'est pas ma faute, repris-je. — Non, sans doute, » dit-il avec un sourire ironique et forcé. Cette réponse me blessa beaucoup; elle était d'une extrême injustice. J'étais fort troublée, et, malgré mon peu d'expérience, j'entrevoyais assez clairement la vérité. Je me flattai pourtant que ce singulier mouvement d'humeur se dissiperait promptement, et je sentis que tout ce que j'avais de mieux à faire était de n'avoir pas l'air de le remarquer. On leva la toile, le spectacle commença. Je ne fus plus occupée que de la pièce, qui réussit complétement. On demanda l'auteur à plusieurs reprises; enfin son succès n'eut rien de douteux.

« Nous sortîmes de la loge; Rousseau me donna la main; sa figure était sombre à faire peur. Je lui dis que l'auteur devait être bien content, et que nous allions passer une jolie soirée. Il ne répondit pas un mot. Arrivée à ma voiture, j'y montai; ensuite M. de *** se mit derrière Rousseau pour le laisser passer après moi; mais Rousseau, se retournant, lui dit qu'il ne viendrait pas avec nous. M. de *** et moi nous nous récriâmes là-dessus. Rousseau, sans répliquer, fit la révérence, nous tourna le dos et disparut.

« Le lendemain, M. de Sauvigny, chargé par nous d'aller l'interroger sur cette incartade, fut étrangement surpris lorsque Rousseau lui dit, avec des yeux étincelants de colère, qu'il ne me reverrait de sa vie parce que je ne l'avais mené à la comédie que pour le donner en spectacle, pour le faire voir au public comme on montre les bêtes sauvages à la foire. M. de Sauvigny répondit, d'après ce que je lui avais conté la veille, que j'avais voulu baisser la grille; Rousseau soutint que je l'avais très-faiblement offert et que, d'ailleurs, ma brillante parure et le choix de la loge prouvaient assez que je n'avais jamais eu l'intention de me cacher. On eut beau lui répéter que ma parure n'avait rien de recherché et qu'une loge prêtée n'est pas une loge de choix. Rien ne put l'adoucir. Ce récit me choqua tellement que, de mon côté, je ne voulus pas faire la moindre démarche pour ramener un homme si injuste à mon égard. D'ailleurs, il m'était prouvé qu'il n'y avait nulle espèce de sincérité dans ses plaintes : le fait est que, dans l'espoir d'exciter une vive sensation, il avait voulu se montrer, et que son humeur n'était causée que par le dépit de n'avoir pas produit plus d'effet. Je ne l'ai jamais revu depuis. »

Il y a cent à parier contre un que Mme de Genlis avait tort et qu'elle s'était mise en montre, elle et sa toilette, à côté de Rousseau, qui devait attirer les regards. Ce que les jolies femmes apprécient surtout dans la société des hommes supérieurs, c'est l'éclat qu'ils peuvent jeter sur elles. Ce petit commérage, exhumé dans un livre oublié, n'en est pas moins curieux : on s'étonne de voir la commère française et le reporteur anglais attribuer le même trait de vanité au pauvre Jean-Jacques.

Cependant, le succès de l'*Émile* dura quelque temps en Angleterre : on raconte que la mère du poète Southey voulut élever son fils à la mode genevoise, mais l'essai ne réussit pas et Southey devait s'en moquer plus tard. Dans une de ses fables (*Pairing time anticipated*), William Cowper entre en matière par cette épigramme :

« Je ne veux pas demander à Jean-Jacques Rousseau si les oiseaux causent ou non : il est clair qu'ils furent toujours capables de faire des discours au moins dans les fables, et l'enfant, qui ne sait rien de plus qu'interpréter à la lettre l'histoire d'un coq ou d'un taureau, ne doit certes pas avoir une cervelle ordinaire. »

C'était une petite malice contre l'*Émile* : on sait que le rigide éducateur proscrivait les fables qui attribuent aux animaux la raison et la parole parce qu'elles peuvent tromper les enfants. « Mais quel enfant, demande Cowper, a jamais été trompé par elles, ou peut jamais l'être contre le témoignage de ses sens ? » Le Danois Andersen, sans songer à mal, ne se contente pas d'accorder la parole aux animaux : il fait d'eux nos premiers maîtres. Il avait connu en Suisse un petit garçon nommé Rudy, qui commença par garder les chèvres ; et si, pour être un bon chevrier, il faut savoir grimper avec ses bêtes, le meilleur chevrier de la montagne était Rudy : il grimpait même un peu plus haut qu'elles. Il apprenait beaucoup de choses en écoutant causer les vieillards ; cependant il ne dédaignait pas de s'instruire encore par les excellentes relations qu'il entretenait avec les hôtes familiers de la maison, notamment avec un grand chien nommé Ayola, mais surtout avec un matou qui avait été son premier maître. Rudy tenait de lui l'art de grimper.

« Monte avec moi sur le toit — avait dit le chat, et cela d'une façon très-claire et très-intelligente, car, lorsqu'on est enfant et qu'on ne peut encore parler, on comprend très bien le langage des coqs et des canards ; les chats et les chiens nous parlent aussi nettement que nos pères et mères ; il ne faut pour cela qu'être très-petit. La canne du grand-papa peut quelquefois alors hennir et se changer en un cheval complet, avec tête, jambes et queue. Chez certains enfants cette compréhension subsiste plus tard que chez d'autres, et on dit d'eux alors qu'ils sont demeurés longtemps enfants. Que ne dit-on pas ? »

Quant au *Contrat social*, il ne pouvait rien apprendre aux Anglais, qui avaient déjà fait depuis longtemps leur révolution et qui n'ont jamais aimé les théories. La politique est pour eux la science et l'art des transactions, et par conséquent tout le contraire de la logique. C'est chez les Français que les doctrines de Rousseau devaient éclater en insurrection ; c'est chez les Allemands qu'elles devaient se formuler en systèmes. Les Anglais, hommes pratiques, même quand ils ont vécu dans les brumes du Rhin, jettent volontiers la pierre à tous les rêveurs.

« Jean-Jacques, écrit Thomas Carlyle, n'a-t-il pas promulgué un nouvel évangile : son *Contrat social*, expliquant tous les mystères du gouvernement et comment il est contracté et marchande à la satisfaction générale ? Théories du gouvernement ! C'est ce qui s'est toujours vu et se verra toujours dans les âges de décadence. Appréciez-les à leur valeur, comme des procédés de la nature, qui ne fait rien en vain, comme des pas dans ces grands procédés. Mais quelle théorie est aussi certaine que celle-ci : Toutes les théories, quelle que soit la loyale conscience qui les élabore péniblement, sont et doivent être, par les conditions mêmes qui sont en elles, incomplètes, problématiques et même fausses. Sache donc que cet univers est ce qu'il fait profession d'être, un *infini*. N'essaye pas d'en faire la pâture de ta digestion logique : sois reconnaissant si, en faisant ici ou là quelque solide colonne dans le chaos, tu l'empêches de faire sa pâture de *toi*. Une jeune et nouvelle génération a changé son scepticisme contre une foi aveugle en cet évangile selon Jean-Jacques ! Voilà un grand pas dans les affaires, et qui présage beaucoup. »

III.

Et maintenant passons le Rhin. M. Hermann Hettner a déclaré que l'influence immédiate de Rousseau fut plus puissante encore en Allemagne qu'en France. Dès les premiers ouvrages de Jean-Jacques, Lessing avait dit qu'on ne saurait parler sans respect de ces pensées et de ces considérations élevées. Le critique allemand n'a pas donné un traité complet sur l'éducation, mais il en a souvent parlé dans ses écrits, et ses conclusions ne sont pas sans rapports avec celles de l'*Émile* : il se fie beaucoup plus à l'expérience personnelle qu'à l'enseignement pour développer l'intelligence. Il fait pourtant la part moins belle au sentiment. Il aimait Jean-Jacques, auquel il ne ressemblait point ; il ressemblait bien plutôt à celui qu'il n'aimait pas, à Voltaire.

Kant, qui détestait les visionnaires, s'était pourtant épris du penseur genevois ; c'est en vain qu'on voudrait nier le fait, attesté par des témoignages irrécusables. Sur ce point, M. Kuno Fischer confirme et complète l'opinion et les informations de ses prédécesseurs. Dans la querelle sur le pessimisme, Rousseau s'était déclaré contre Voltaire et pour Leibnitz ; Pope et Haller étaient du parti de Rousseau ; ces deux poètes furent les favoris de Kant. Rousseau disait : Tout est bien ; et cet optimisme était d'accord avec son théisme. Il croyait à la perfection idéale de la nature et voulait y ramener les hommes : c'était la doctrine de son *Émile*, qui eut une grande influence sur les idées de Kant. Il serait fort intéressant et instructif, dit M. Fischer, de comparer à ce propos Voltaire et Rousseau : le premier, au milieu des joies du monde, en pleine richesse et en pleine gloire, tombant dans le pessimisme, et l'autre, au milieu des persécutions, dans la solitude et dans la pauvreté, sous la pression persistante de suspicions maladives, criant à Voltaire : Tout va bien.

L'homme est par nature un être moral. La véritable éducation doit développer en nous cette disposition naturelle et nous y ramener. Cette conclusion de l'*Émile*, qui parut en 1762, fit sur Kant une vive impression. Il lut et relut ce beau livre et en fut si fort subjugué, qu'il oubliait pour le lire sa promenade habituelle ; or on sait comme il tenait strictement à son programme journalier d'occupations et de distractions. Le portrait de Jean-Jacques était l'unique ornement de son cabinet de travail. Le 16 août 1766, Scheffner écrivait à

Herder que la pensée de Kant était constamment en Angleterre, parce que Rousseau et Hume s'y trouvaient réunis. Même dans ses cours d'université, le professeur de Kœnigsberg lisait souvent de longs passages de l'*Émile*. Il était séduit par la sympathie du penseur genevois pour l'homme naturel et primitif opposé à celui qu'avaient fabriqué la culture et la société mondaines. Il voulait, comme Jean-Jacques, reconnaître les conditions primitives de l'homme et l'y relever. Cette admiration et cette inclination pour Rousseau n'ont jamais faibli chez le philosophe allemand, qui ne ressemblait en rien au Genevois, mais qui aimait en lui l'enthousiasme.

En 1764 parut à Kœnigsberg une étrange figure, un homme des bois menant la vie nomade et suivi d'un enfant de huit ans ; tous deux poussaient devant eux un troupeau de vaches, de moutons et de chèvres. L'homme avait une Bible à la main et lançait des prophéties à la foule accourue de tous côtés. Le peuple l'appelait le prophète aux chèvres; Hamann le nomma un nouveau Diogène, un spécimen de l'homme naturel. C'était un exemplaire unique au milieu de la société du XVIIIe siècle et assez alléchant pour les imaginations qu'excitaient et remplissaient alors les idées de Rousseau. Kant se laissa prendre aussi par cet aventurier, et ce qui l'intéressa surtout, ce fut le petit sauvage, qui, élevé dans les bois, avait appris à résister gaiement aux intempéries, ne montrait sur son visage ni rudesse, ni embarras, ni les effets de la servitude ou de l'attention forcée ; c'était enfin, à ses yeux, « un enfant parfait, tel que pouvait le désirer un moraliste expérimental, qui serait assez modéré pour ne pas compter parmi les belles chimères les sentences de Rousseau avant de les avoir mises à l'épreuve ». La phrase est un peu lourde, il ne faut pas attendre de Kant une extrême légèreté, mais elle montre clairement la pensée du philosophe allemand. Il ne traitait pas de fantasques imaginations les idées du Genevois sur la nature et sur l'éducation de l'homme.

Un contemporain de Kant, Basedow, fut l'aide de camp de Jean-Jacques en Allemagne. Singulier personnage, fils d'un perruquier, éducateur et théologien, protégé de loin en loin par un prince, persécuté par le clergé officiel, poursuivi un jour à coups de pierres par le peuple, toujours en lutte et en brouille, même avec ses associés, auteur de livres qui firent beaucoup de bruit, fondateur d'une école qui ne réussit pas, homme d'étude et de plaisir, aimant le vin avec passion, au demeurant le meilleur fils du monde, Basedow mourut en 1790 et demanda que son corps fût ouvert afin d'être utile à ses semblables, même après sa mort. Il a écrit sur lui-même :

« J'ai été luthérien, sceptique, athée, ami de la religion naturelle, converti au christianisme, chrétien paradoxal, chrétien de plus en plus hétérodoxe; on peut voir en moi un penseur tourmenté au-dedans par ses propres méditations, et un écrivain tourmenté au dehors, parce qu'il a été tantôt loué, tantôt méconnu; hardi et entreprenant dans mes actions, j'ai toujours vu, le découragement au fond du cœur, les dangers qui me menaçaient et dont Dieu m'a sauvé en partie; j'ai fait peu de cas du bonheur domestique, des amitiés et des habitudes; j'en ai porté la peine : occupé de guérir les autres, j'ai négligé la santé de mon âme. L'estime est due à la sincérité de mes opinions, plutôt qu'à ma conduite ; je désirais ardemment de la rendre parfaite, mais elle eût exigé plus de suite et d'attention que la méditation des grandes vérités; aussi ai-je été encore plus souvent mécontent de moi-même que des autres, dont cependant, par cette raison même, j'ai su rarement être satisfait. Mon cœur a peu joui des charmes de la piété, parce que chaque occasion m'entraînait à des recherches et affaiblissait ainsi en moi le sentiment. Je me crois un homme et un chrétien comme il y en a peu, et comme il ne faut pas qu'il y en ait beaucoup. »

On reconnaît dans la sincérité de cette confession un disciple de Jean-Jacques. Basedow devança l'*Émile* par son premier traité sur l'éducation, publié à Kiel en 1752. Ces idées germaient partout quand elles reçurent du penseur genevois leur expression éloquente et populaire. Le devancier du maître devint son disciple dans tous les traités d'éducation qu'il publia plus tard : *Proposition aux amis de l'humanité au sujet des écoles*, — *Des études et de leur influence sur le bien public* (1768), — *Méthode pour les pères et les mères* (1770), — *Livre élémentaire* (1774). Fermement convaincu de l'excellence originelle de la nature humaine, il s'appliquait à rectifier ce qui, dans l'éducation habituelle, est l'image des préjugés et des institutions vicieuses de la société et qui fausse ainsi la rectitude primitive de notre entendement. « Ses nombreux ouvrages, ajoute M. Heinrich, sont tous le développement de cette thèse et, comme la plupart des livres inspirés par cette doctrine, renferment au milieu de beaucoup d'erreurs d'excellentes observations de détail. » L'influence de l'*Émile* est très-sensible chez tous les pédagogues allemands, même chez Pestalozzi, et surtout chez Jean-Paul.

Jean-Jacques fut le premier maître, le premier guide de Herder, qui lui ressembla par bien des côtés : la naissance obscure, la jeunesse indigente, la lutte entre les besoins de l'esprit et les nécessités de la vie, l'irritabilité sentimentale, qui fut à la fois sa faiblesse et sa force, la cause de son génie et de ses malheurs. Herder fit la connaissance de Rousseau quand il étudiait à Kœnigsberg; ce fut Kant qui l'introduisit dans les idées de l'*Émile*. Dès lors, et pendant de longues années, l'étudiant ne quitta plus son nouveau maître, revenant toujours à lui dans ses méditations solitaires et dans ses entretiens intimes et sérieux. Une poésie de lui, datant de cette époque, se termine par ces mots : « Je veux me chercher moi-même, afin de me trouver et de ne plus jamais me perdre; viens, sois mon guide, ô Rousseau ! » Le jeune penseur allemand subit plus tard d'autres influences : Hume, Shaftesbury, Leibnitz, Platon, Bacon lui apprirent beaucoup et son horizon s'élargit sans doute; mais le fond, la substance de ses opinions ne varia jamais.

On sait qu'à l'âge de vingt-quatre ans (1769), Herder quitta Riga et ses monotones fonctions d'instituteur et de pasteur pour courir le vaste monde. Il écrivit en mer le journal de son voyage et de sa pensée; on y sent à chaque page la griffe de Rousseau. Herder s'y plaint amèrement de n'être que l'encrier d'un compositeur savant, un dictionnaire d'art et de science, un *repositorium* garni de livres et de papiers;

puis il interrompt ses plaintes pour se promettre chaleureusement de ne plus appartenir désormais qu'à une vie active et féconde. A certains moments, il caressait l'idée de devenir un politique prudent et hardi, le sauveur de la Livonie. Il basait ses plans de réforme générale sur la réforme de l'école et de la maison, et songeait à faire d'Emile, à la fois si naturel et si humain, l'enfant national de la patrie relevée. Il voulut fonder une œuvre qui durât une éternité, qui embrassât tous les siècles et tous les peuples. Son cœur alors battait plus vite et son éloquence coulait à pleins bords. C'est sous l'inspiration de Rousseau que naquirent chez Herder, sur la transformation et le rajeunissement de la science et de la poésie, les puissantes idées qui lui sont propres, qu'il a su exprimer et qui resteront.

Ce qu'il y a de vraiment grand chez Herder, c'est qu'il donna d'emblée aux tendances de son maître une formule nouvelle et originale. Le penseur genevois ne tirait de son principe fondamental que les conclusions relatives à l'État et à la société, mais il les poussait avec une rare intrépidité jusqu'à leurs dernières conséquences. Herder, en vrai Allemand, restait dans l'enclos silencieux de la contemplation, de l'observation intérieure, et transportait les idées de son guide sur le terrain moins périlleux de la poésie, de l'histoire et de la religion. Il s'écartait de lui quelquefois et ne voulait pas le suivre dans l'évocation arbitraire et romanesque de temps qui n'ont jamais été; c'était là, selon lui, un dévergondage insensé de la fantaisie. La tendance de Rousseau vers la nature et l'état primitif devient, chez le penseur allemand, un vif désir de remonter le courant, d'étudier l'origine et la création de l'être humain et de ramener la plus haute éducation à la simplicité, à la pureté, à la fraîcheur de la source vive. Telle est l'opinion d'un critique ingénieux, M. Hermann Hettner, qui conclut par ce mot net et juste : « Ce que Rousseau fut à Voltaire, Herder le fut à Lessing. »

Jacobi, qui était venu compléter son éducation commerciale à Genève, en rapporta plus d'idées générales que de notions exactes dans la science des additions et des soustractions. Il entra dans les opinions de Jean-Jacques et affirma l'excellence primitive de la nature humaine : c'était la thèse favorite de Woldemar, ce héros d'un roman métaphysique exprimant les idées de Jacobi.

« La vertu, dit-il, est un instinct de notre nature, et cet instinct, comme tout autre, nous pousse à l'action antérieurement à toute expérience. L'homme se sent porté à des actions de bienveillance et de justice sans autre motif que de suivre cette impulsion. L'instinct est si fondamental dans notre être, que non-seulement l'homme trouve à le satisfaire sa plus grande volupté, mais encore qu'il ne juge pas digne du nom d'homme celui qui préfère sa vie à cette volupté suprême. »

M. Heinrich, à qui nous empruntons ce passage, note que Jacobi, plus pratique que Rousseau, sent bien qu'il décrit là un état tout idéal de la conscience humaine. Sydney, l'interlocuteur de Woldemar, lui répond qu'il faut une force immense de caractère pour n'écouter jamais que cet esprit inné de vertu; plus d'un grand homme a succombé sous l'effort. A cette objection, Jacobi opposait la notion de la déchéance. La déviation de nos instincts est due à cette conscience orgueilleuse qui s'égale à Dieu et, au lieu de dissiper notre ignorance et nos doutes, y ajoute une confusion nouvelle. Jacobi n'aurait pas soutenu, comme Rousseau, que les [illegible] de nos connaissances ont été la cause de tous nos maux, mais il admettait volontiers que le besoin de savoir, mal dirigé et séparé des instincts du cœur, mène infailliblement l'humanité à sa ruine.

Il est certain que les rationalistes allemands, successeurs de Lessing, ont été des déistes chrétiens selon Jean-Jacques, et ont eu pour *credo* la profession de foi du Vicaire savoyard. Mais voici qui est plus curieux : le polygraphe genevois a fait impression même sur les philologues. Dans ses *Prolegomena ad Homerum*, Fréd.-Aug. Wolf a donné une citation du traité de Rousseau sur l'origine des langues en l'accompagnant de cet éloge éclatant : *Dignissima est acutissimi viri sententia quae tota huc transcribatur.*

Enfin ce fut la lecture de Rousseau qui conduisit Jean de Muller à réchauffer l'histoire par l'éloquence. Il y a gagné d'être lu; tel critique de mes amis ajoutera peut-être *in petto* : «... et de n'être pas cru. »

IV.

Il me reste à signaler l'influence du romancier, qui fut immense et s'étendit sur les deux mondes. Un professeur danois, M. Brandis, dans un cours récent sur les principaux courants de la littérature, est allé jusqu'à soutenir que toute l'école moderne, en Allemagne comme en France, est sortie de Rousseau. A son avis, la révolution romantique n'a pas été, comme on le croit, une réaction contre l'influence française du dernier siècle et du siècle précédent, mais bien plutôt une insurrection contre Voltaire. Voltaire seul était en cause : son théâtre, culbuté par Lessing; sa critique, arrachée du sol et balayée par un débordement d'eau bénite; son rire enfin, démodé grâce à l'avénement du sentimentalisme; sa gaieté fleurie, étouffée sous l'ombre croissante des saules pleureurs. Pour réussir dans ce soulèvement, il fallait une autre éloquence, une autre popularité que celle de Lessing; le chef des révoltés fut Jean-Jacques. Ce fut lui que tout le siècle dernier voulut opposer à Voltaire; c'est lui que l'école moderne a reconnu comme son chef. Par sa religiosité, son enthousiasme, sa passion sincère et fervente, son culte pour la campagne et pour la nature, sa haine contre toute culture artificielle, dans le paysage comme dans la société, le penseur genevois fit école, et la révolution littéraire n'eut d'autre effet que de remplacer au pouvoir un Français par un autre, Arouet de Voltaire par Jean-Jacques Rousseau.

Telle est la thèse de M. Brandis; elle paraît paradoxale au premier regard, mais on s'y fait à la longue et on finit par la trouver assez juste. La *Nouvelle Héloïse* passionna deux générations d'enthousiastes :

« C'est le plus grand succès, l'unique qu'offre l'histoire littéraire. Rien de tel avant, rien après. Ce livre inspire une

vive, une ardente curiosité. On s'arrachait ses volumes. On les louait, dit Brizard, à tout prix (12 sous par heure). Qui ne les trouvait pas pour le jour les louait du moins pour la nuit.

« Ce ne fut pas chose de mode, ajoute Michelet. Les mœurs en restèrent changées. Le mot d'amour, dit Walpole, avait été pour ainsi dire rayé par le ridicule, biffé du dictionnaire. On n'osait se dire amoureux. Chacun, après l'*Héloïse*, s'en vante, et tout homme est Saint-Preux. L'impression ne passe pas. Cela dure trente ans, toujours. Jusqu'en plein 93, Julie règne. Les Girondins la trouvent dans Mme Roland.

« Comment expliquer un effet si vif et si profond? C'est qu'avec tous ses défauts, c'est pourtant un livre sorti de l'amour et de la douleur. Malgré toute sa rhétorique, ses déclamations d'écolier, c'est ici le vrai Rousseau, comme dans la *Lettre sur les spectacles*, les *Confessions*, les *Rêveries*. »

Une traduction de la *Nouvelle Héloïse* parut à Leipzig en 1761; on se l'arrachait des mains, nous dit Mendelsohn. Quoi d'étonnant? on en était encore aux idylles de Gessner ou aux paysages séraphiques de Klopstock. Rousseau le premier découvrait ou recouvrait la nature chez elle : les rochers pendant en ruines... le clair-obscur du soleil et des ombres... la perspective verticale des montagnes qui frappe si puissamment les yeux,... les redans des Alpes, le séchard qui fraîchit en éloignant les bateaux des côtes,... les chemins tortueux et frais,... le corbeau funèbre,... l'accumulation des glaces recouvrant les rochers depuis le commencement du monde.... toutes ces beautés alors si neuves, qui lui arrachèrent cette exclamation frémissante : « O Julie, éternel charme de mon cœur! »

La jeune école assaillante et bouillonnante qui inscrivait sur son drapeau ces deux mots : *Sturm und Drang*, fut violemment secouée par le livre de Rousseau; tous ses chefs, Klinger en tête, furent des adorateurs effrénés de la *Nouvelle Héloïse*. Ils y trouvaient ce qu'ils voulaient : l'intensité du sentiment, la lutte irritée contre tout ce qui, dans la vie, dans les mœurs, dans les idées, dans la science et dans la poésie, cherche à comprimer nos besoins de nature et de liberté. Plus de réalités vulgaires! Adieu le présent en décomposition! Retournons au paradis perdu de l'état primitif! Dans notre civilisation le cœur étouffe; il faut en sortir à toute force et remonter à la pureté originelle du genre humain. Tout cela était bien naïf et en même temps bien factice; à force de se démener, on arrivait à un échauffement qu'on prenait pour une bonne et saine chaleur. Mais quoi! Gœthe et Schiller sont sortis forts et grands de cet orage artificiel. Ne leur reprochons pas de s'y être un moment fourvoyés, cela devait être : la vigueur de l'homme fait peut venir des cabrioles et des sauts périlleux de l'enfant.

Gœthe et Schiller, deux fils de Rousseau, les plus beaux peut-être et les plus sages! Avant eux, Wieland, ayant quitté Zurich pour aller donner des leçons à Berne et s'étant ainsi éloigné des amis qui le retenaient dans la religion, entra en relation avec Julie Bondeli, qui aimait éperdûment Jean-Jacques. Sous cette influence, le futur auteur d'*Obéron* vécut quelque temps dans la foi d'Émile et de Saint-Preux; mais il n'y put rester et il passa bientôt aux purs incrédules. Il finit par écrire une bouffonnerie intitulée *Rozcox*, dans laquelle il parodiait les idées généreuses que Julie Bondeli lui avait fait goûter un instant. Rousseau fut donc pour Wieland un intermédiaire malencontreux qui le tira de l'Église pour le jeter dans les bras de Voltaire. Ce ne fut pas le rôle ordinaire du déiste genevois; il ramenait plutôt les esprits de l'incrédulité à la foi, ou du moins au doute. Bernardin de Saint-Pierre a dit de lui très-finement : « Il fait douter ceux qui ne croient plus. »

Dois-je nommer tous les Allemands qui naquirent de l'*Émile* et de la *Nouvelle Héloïse*? Ce serait trop long, et il faut hâter le pas. Je m'en tiens donc aux deux plus grands, et je commence par Gœthe. On sait qu'à Strasbourg le jeune étudiant en droit, qui aima trop peu Frédérique, passa de longues heures dans la société de Herder, qui ne parlait alors que de Rousseau; ils durent causer longuement de Saint-Preux et de Julie; mais ce qui attira le plus à cette époque le prochain auteur de *Werther*, qui avait certaines velléités de mysticisme, ce fut la profession de foi du Vicaire savoyard. « Rousseau m'avait réellement plu », écrit-il long temps après, un peu froidement, dans ses Mémoires. Cependant ses cahiers d'études, qu'on a gardés, sont pleins de passages tirés des livres que Herder aimait tant, et, dans la thèse présentée à Strasbourg, Gœthe tâcha de prouver la nécessité d'une religion d'État unique, obligatoire : c'étaient presque identiquement les conclusions du *Contrat social*. On trouve encore l'inspiration de Jean-Jacques dans un écrit qui date de ce temps, la *Lettre d'un pasteur de campagne*. Ces simples faits montrent assez quelles étaient les lectures de l'étudiant en droit et ses conversations avec Herder. Kestner, qui le vit quelque temps après, a dit de lui, dans une lettre souvent citée, que s'il n'était pas un adorateur aveugle, il était du moins un admirateur respectueux de Rousseau. On sait que Gœthe, à Wetzlar, fut une sorte de Saint-Preux amoureux d'une Julie qui se nommait Charlotte. De cette liaison naquit *Werther*, et *Werther* n'est autre chose qu'une brillante reprise, en Allemagne et en allemand, de la *Nouvelle Héloïse*. Ici je n'insiste pas; vingt autres avant moi ont noté la conformité de ces deux romans : tous deux par lettres, tous deux sans aventures et se passant dans le cœur, tous deux reposant sur une scène de la vie ordinaire et cherchant l'intérêt dans la lutte entre la passion et le devoir, tous deux posant la fatale question du suicide et indiquant aux autres ce tragique moyen d'en finir avec la douleur, tous deux malsains, œuvres de cerveaux malades et communiquant leur langueur contagieuse à des milliers d'imaginations qui n'en guériront jamais, tous deux enfin riches d'idées, merveilleux de style, élevant pour la première fois le récit en prose, l'épopée domestique, au rang des grands poèmes en vers qu'on n'écrira plus. M. Émile Montégut a prétendu que *Werther* fut le premier livre où les classes moyennes, entrant en scène, eussent remplacé les grands seigneurs; il oubliait Saint-Preux, l'humble précepteur de Julie. Les deux jeunes bourgeois lettrés, le Welche et l'Allemand, sont deux cousins et se ressemblent comme leurs pères, aussi bien par les goûts que par les passions. Ils sont formés à la fois par la nature et par l'étude; ils aiment la botanique autant

que le paysage, et les beautés de la forêt tiennent leur esprit dans une alternative continuelle d'observation et d'admiration.

Ce n'est pas tout : M. Hettner voit la main ou l'esprit du Genevois jusque dans le premier drame de Gœthe. Quand la douce et bienveillante figure de Gœtz, égarée dans un temps d'anarchie, excita les sympathies du poète, celui-ci songeait sans doute au théâtre de Shakespeare, mais encore et surtout aux idées de Rousseau. Faust lui-même (à qui Gœthe pensait déjà pendant qu'il étudiait à Strasbourg), ce Faust emprisonné dans un cabinet d'où il plonge éperdûment au fond de toutes les sciences jusqu'à ce qu'il en ait reconnu le néant, ce penseur débridé luttant contre la lettre qui tue, aspirant au libre développement de la nature humaine, à l'affranchissement de toute gêne et de toute limite, qu'est-ce autre chose, demande le critique allemand, que l'épanouissement de la plante vigoureuse dont Jean-Jacques avait semé les germes dans l'esprit largement ouvert du poète étudiant?

Ici le rapprochement semble un peu forcé ; M. Hettner est plus à son aise en montrant comment Schiller descendit de Jean-Jacques. Nous connaissons tous la jeunesse et l'enfance de l'écolier souffreteux qui devait un jour nous donner *Guillaume Tell*. Cloîtré dans une sorte de caserne ou de couvent où rien n'entrait du dehors, il recevait en cachette des livres prohibés et faisait le malade afin de les lire à l'infirmerie. Parmi ces livres, il y eut l'*Émile* et la *Nouvelle Héloïse ;* quel contraste entre l'école militaire et l'éducation libre, en pleine nature, sous le ciel ou au fond des bois ! Surexcité par Jean-Jacques, Schiller écrivit les *Brigands,* le plus échevelé de ses drames : il conçut un héros armé contre la société corrompue et retournant à l'état de nature pour accomplir une œuvre de justice et d'humanité. La même insurrection éclate dans les drames suivants : *Cabale et Amour,* et *Fiesco ;* c'est toujours la nature sincère, la passion fervente opposée aux intrigues du monde, aux roueries des politiciens, à la raison du plus fourbe et au droit du plus fort; c'est toujours l'aveugle adoration de la liberté, seule déesse qui restât debout dans la ruine des temples et parmi les débris des idoles. Plus tard, quand son âme fut apaisée et qu'il écrivit *Don Carlos,* Schiller pensait encore à son maître : le marquis de Posa n'est qu'un Jean-Jacques au repos, réconcilié avec le monde et rêvant pour lui l'âge d'or.

Sont-ce là de simples conjectures? Je ne le crois pas. Le jeune croyant a nommé son prophète; dès ses premiers vers, il a glorifié « le géant » et abattu à ses pieds les critiques minuscules et minutieux *(Splitterrichter)* que n'enflamma jamais le souffle divin de Prométhée. On sait les strophes qu'il écrivit sur la tombe de Jean-Jacques ; toute l'audace et l'intempérance du premier Schiller y débordent avec une passion en fureur :

O monument d'un éternel outrage,
Toi qui flétris son pays et notre âge,
Tombeau sacré, je te salue aussi !
Paix et repos aux débris de sa vie !
Paix et repos, sa longue et vaine envie,
Paix et repos, il ne les a qu'ici.
Quand la rage de sang sera-t-elle assouvie?
Quand viendra l'avenir que nos rêves doraient?
Les sages, au vieux temps des ténèbres, mouraient;
Le sage meurt au temps de lumière où nous sommes.
Socrate fut martyr des sophistes anciens;
Rousseau pâtit, Rousseau tombe sous les chrétiens,
Rousseau, qui des chrétiens voulut faire des hommes.

Gœthe nous apprend dans ses Mémoires (*Wahrheit und Dichtung)* qu'il s'était formé de son temps, autour du nom de Rousseau, une sorte de communauté silencieuse ou, si l'on veut, une société secrète. Un âge d'homme après (c'est Niebuhr qui le rapporte dans son cours d'histoire sur les temps de la Révolution), Jean-Jacques était encore le héros de tous ceux qui aspiraient et travaillaient à la conquête de la liberté.

Et ceci, non-seulement en Allemagne, mais dans les deux mondes. Il suffit de nommer Byron, un *rousseauiste* passionné, le plus passionné de tous. Il voulut parcourir, la *Nouvelle Héloïse* à la main, tous les lieux décrits dans ce beau livre et il admira la merveilleuse fidélité du paysagiste.

« En juillet 1816, écrit-il, je fis un voyage autour du lac de Genève; mes observations m'ont conduit à un examen attentif et intéressant de tous les tableaux que Rousseau a rendus célèbres ; je puis affirmer qu'il n'y a mis aucune exagération. Il serait difficile de voir Clarens et ses environs (Vevey, Chillon, Bouveret, *Saint-Gingaux,* Meillerie, Evian et l'embouchure du Rhône) sans être frappé de l'harmonie particulière entre les lieux et les personnages, les aventures du roman. Ce n'est pas tout : le sentiment qu'inspirent tout le paysage de Clarens et les rocs opposés de Meillerie a quelque chose de plus large et de plus élevé que la sympathie et la passion individuelle ; c'est le sentiment de l'amour dans le sens le plus étendu, le plus sublime, et de notre participation à ce qu'il a de bon et de glorieux... Si Rousseau n'avait jamais écrit ni vécu, la même harmonie n'en aurait pas moins existé entre le sentiment et le paysage...

« J'ai eu la chance (bonne ou mauvaise, comme on voudra) de faire la traversée de Meillerie à *Saint-Gingaux* par une tempête qui rendit cette nature encore plus magnifique, bien qu'il y eût quelque danger pour le bateau, qui était petit et surchargé. C'est précisément dans cette partie du lac que Rousseau lança le bateau de Saint-Preux et de Mme de Wolmar pour y chercher un abri contre la tempête. »

Byron note encore que les collines de Clarens sont couvertes de petits bois dont l'un est appelé le bosquet de Julie. Ce bosquet avait été coupé par « l'égoïsme brutal des moines du Saint-Bernard », à qui appartenait le terrain; ces moines y avaient planté une vigne « pour satisfaire la misérable fainéantise d'une exécrable superstition. » Rousseau n'a pas eu de chance avec ses paysages : après les moines du Saint-Bernard vint Napoléon Bonaparte, qui abattit une partie des roches de Meillerie pour faire la route du Simplon. Byron fut fâché de voir le décor d'un beau roman sacrifié à l'utilité publique, et il n'approuva nullement ceux qui disaient : « La route vaut mieux que les souvenirs. »

Écoutons encore toutes les cloches ; Walter Scott ne partageait pas sur la *Nouvelle Héloïse* l'enthousiasme de son rival heureux.

« Il est évident, écrit-il, que les parties passionnées du

roman de Rousseau avaient fait une profonde impression sur les sentiments du noble poète. L'enthousiasme exprimé par lord Byron n'est pas une petite preuve du pouvoir exercé par Jean-Jacques sur les passions; et, à dire vrai, nous avions besoin d'un pareil témoignage. En effet, malgré la honte d'avouer cette vérité (car comme le barbier de Midas, il nous faut parler ou mourir), nous n'avons jamais pu sentir l'intérêt ou découvrir le mérite de cette œuvre fameuse. Nous admettons volontiers qu'il y a beaucoup d'éloquence dans ces lettres : c'est là que gît la force de Rousseau. Mais ses amants, le célèbre Saint-Preux et Julie, n'ont absolument pas éveillé notre intérêt, depuis le premier moment où nous avons entendu ce récit (que nous nous rappelons bien) jusqu'à l'heure présente. Il peut y avoir là quelque dureté constitutionnelle de cœur; car, comme Crab, le chien au cœur de pierre, nos yeux sont restés secs pendant que tout le monde pleurait autour de nous. Et même en reprenant le volume, nous ne voyons encore maintenant que bien peu de chose dans les amours de ces deux pédants ennuyeux qui puisse exciter nos sympathies pour l'un ou pour l'autre... Nous avons le malheur de regarder cette fameuse histoire de galanterie philosophique comme démodée, indélicate, aigre, sombre, comme un terrible mélange de pédanterie, d'impudicité, de spéculation métaphysique unies à la plus grossière sensualité. »

Pauvre *Nouvelle Héloïse!* Par bonheur, la passion de Byron a plus de valeur que la sagesse de Walter Scott. Quand le poète anglais visita les bords du Léman (septembre 1816), le guide qui lui montra Clarens était plein de Rousseau, qu'il prenait continuellement pour Saint-Preux, confondant l'auteur et le héros du livre. Byron ne se contenta pas d'écrire des lettres sur les paysages que Jean-Jacques avait célébrés; il les chanta lui-même en vers admirables, et le premier mot de son fameux sonnet sur le lac de Beauté est le nom de l'auteur bien-aimé à qui nous devons Héloïse.

Rousseau, Voltaire, our Gibbon and de Staël!
Leman, these names are worthy of thy shore,
Thy shore, of names like these!

Longtemps après, dans le chant VII de son *Don Juan,* en se défendant contre ses détracteurs, Byron prétendait n'avoir jamais dit autre chose que ce qui avait été dit avant lui par Dante, par Salomon, par Cervantès.

By Swift, by Machiavel, by Rochefoucauld
By Fenelon, by Luther, and by Plato;
By Tillotson, by Luther, and Rousseau,
Who knew this life was not worth a potato.
Tis not their fault nor mine, if this be so.

N'oublions pas, enfin, Child Harold; à Genève et à Clarens, il ne vit que Jean-Jacques :

Lui dont la cendre un jour fut une flamme humaine,
Lui, fils de cette rive où je passe, exilé,
Dans l'air limpide et pur que je respire à peine
Il a puisé la vie et, de gloire affolé,
Pour saisir ce fantôme il a tout immolé.
Sophiste émancipé se torturant lui-même,
Apôtre qui tirait de son affliction

Des torrents d'éloquence, et sur la passion
Versait à pleines mains l'enchantement suprême!
C'est ici que, Rousseau vit la clarté des cieux;
C'est ici que, voilant d'un manteau radieux
La folie, il couvrit l'erreur de tant de charmes,
Que l'erreur, en passant, éblouissait les yeux,
Et les yeux éblouis se remplissaient de larmes.

Il aima : comme l'arbre où s'est heurté l'éclair,
Il brûlait, dévoré par les flammes de l'air;
L'amour n'était pour lui que passion fervente.
Il aima, mais non pas une femme vivante,
Ni ces mortes par qui le sommeil est hanté...
Ce qu'il aima, ce fut l'idéale beauté :
C'est elle qu'en son cœur on sent frémir et vivre,
Et, malgré le tumulte apparent de son livre,
Elle y répand la joie et la sérénité.

Ce fut un long combat que sa vie âpre et dure :
Que d'ennemis cachés! que d'amis rebutés!
Car le soupçon rongeait ses esprits agités
Et lui-même a choisi, pour sa propre torture,
Ceux que sa rage aveugle, étrange, a détestés.
Il s'égara; Dieu sait quelle mélancolie
Ou quelle infirmité l'abreuva de poison;
Mais il tomba frappé de la pire folie,
Celle que voile encore un masque de raison.

De là vint son génie, et, comme les paroles
De l'antique Pythie en qui vivait un dieu,
Ses sentences d'oracle ont mis le monde en feu,
Tant qu'au monde il resta des rois et des idoles.
Réveillée à sa voix, la France, avec horreur
Secouant et brisant des chaînes séculaires,
Sentit bondir en elle et rugir ces colères
Dont l'excès suit toujours les excès de terreur.

Ici le poète éclate en imprécations contre les tyrans, puis il reprend de sa voix la plus douce :

Clair, placide Léman, comme ton eau dormante
Contraste avec mon vers tumultueux!

Écoutons maintenant Child Harold à Clarens. Il va fixer dans des vers immortels ce que Byron avait jeté en courant dans la lettre que nous avons citée :

Clarens, mon doux Clarens, dans l'amour tu reposes :
Ton souffle est un soupir d'amants passionnés,
Tes arbres dans l'amour semblent enracinés;
La neige des glaciers revêt des teintes roses
Quand un rayon l'embrasse à la chute du jour,
Et même les rochers parlent ici d'amour.
Ici l'amour peut fuir les vanités moroses,
Le monde et ses conflits, l'esprit tendre et moqueur
Tour à tour, qui remue et déchire le cœur.

Clarens, dans tes sentiers marchent des pieds sublimes :
C'est l'immortel Amour, qui monte dans l'air bleu,
Il s'élève, et son trône a pour degrés des cimes
Où se répand en vie, en lumière, le dieu.
Mais il n'habite pas seulement les abîmes,
Les forêts, les glaciers éblouissants à voir;
Il reluit dans la fleur que frôle son haleine,
Douce brise d'été qui dépasse en pouvoir
Les tourmentes croulant des grands monts dans la plaine.

A lui tout appartient ici : les noirs sapins
Qui sont là-haut son ombre, et le torrent sauvage
Qu'il écoute mugir dans les gouffres alpins;
Pour lui descend la vigne en talus au rivage :
La vague y vient baiser ses pieds en l'adorant;
Pour lui les vieux troncs noirs ont des feuilles nouvelles,
Jeunes comme la joie, et le bois odorant
Fait un désert peuplé pour lui, pour ses fidèles.

Déserts peuplés d'oiseaux, d'insectes frémissants
Aux plus vives couleurs, aux formes les plus belles,
Lui parlant en accords plus doux que nos accents,
Et déployant dans l'air innocemment leurs ailes,
Pleins de vie et sans peur : ces aspects et ces voix,
La source, la cascade et la branche qui tremble
Sont créés par l'amour et prônent ensemble
L'être le plus puissant dans ce [illegible] lieu! des lois...

On aimerait ici, n'eût-on jamais aimé,
Et si de [illegible] on aime, ici l'amour augmente
Car c'est le calme asile où, fuyant la tourmente
Et le néant du monde, Amour s'est [illegible] :
Il ne peut que grandir ou mourir : il décline,
Ou s'élève et s'exalte en transports si joyeux,
Qu'en sa béatitude éternelle et divine,
Il pourrait défier les étoiles des cieux.

N'est-ce que pour donner un décor à ses drames
Que le poète ému trouva ce lieu caché?
Non, Amour l'eût choisi pour le nid de Psyché!
Où pourraient mieux s'unir et s'épurer deux âmes
Qu'en cette solitude, où tout ce qu'on entend,
L'on voit ou l'on respire est douceur, où le Rhône
Creusa son lit d'azur, où l'Alpe a fait son trône
Entre le lac paisible et le ciel éclatant?

Villemain, qui a noté l'un des premiers l'influence de Rousseau sur Byron, regrette qu'elle ait été gâtée dans les ouvrages du poète anglais par un alliage de scepticisme. De là cette poésie mélancolique et poustant sensuelle, amère sans être sérieuse, empruntant au spectacle de la nature les plus riches couleurs et comme illuminée de cet éclat physique du monde, mais n'y portant pas l'émotion morale qui en serait la grandeur et la vie. « Le génie de Rousseau, dit Villemain, n'en a pas moins une grande part dans les impressions qui ont formé le poétique égoïsme du peintre de *Child Harold* et de *Lara*. »

« Nous sommes spirituellement engendrés les uns par les autres, » a dit George Sand en parlant de Jean-Jacques et en le saluant comme le père de son esprit et l'inspirateur de son talent. George Sand avait raison. Je viens de passer en revue les plus illustres descendants du citoyen de Genève : Kant, Herder, Basedow, Jacoby, Gœthe et Schiller, Filangieri, Foscolo, Byron; j'aurais pu trouver encore Dickens et Thackeray, qui sont de la même famille. M. Taine a remarqué que l'un et l'autre, attaquant les hautes classes, estimaient que la vertu est en bas. Ajoutons enfin les Français qui n'ont pu entrer dans cette étude : Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Lamennais, l'auteur d'*Obermann*, l'auteur de *Lélia*, vingt autres que je passe : telle est la postérité spirituelle de Jean-Jacques; voilà des fils qui remplacent glorieusement ceux qu'il eut le très-grand tort de mettre aux Enfants-trouvés.

MARC MONNIER (1).

(1) On sait que M. Marc Monnier vient d'être nommé recteur de l'Académie de Genève. C'est le premier Français qui ait été investi de cette dignité depuis Th. de Bèze.

Cette conférence vient de paraître récemment dans la *Bibliothèque universelle*, à Lausanne.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Le nom de Jean-Paul, l'humoriste allemand Jean-Paul-Frédéric Richter, est plus connu que ses œuvres. Combien y en a-t-il, même parmi les lettrés, qui aient bien présent le souvenir de son monument principal, *le Titan?* C'est donc une heureuse idée de la maison Charpentier de rééditer la traduction publiée par M. Philarète Chasles vers 1835 (1). C'est d'une lecture quelque peu irritante, car Jean-Paul n'est pas l'apôtre des idées modernes, tant s'en faut. Il lance l'anathème à la civilisation, qui exagère la vie intellectuelle et la vie industrielle aux dépens de la vie de l'âme. Spiritualiste ardent et même quelque peu mystique, il a horreur du progrès et des sciences positives; il considère comme de basses et grossières convoitises le désir d'accroître notre bien-être; il frémit d'indignation devant la curiosité impie qui prétend arracher ses secrets à la nature. Et la société moderne ne l'effraye pas par son matérialisme seul; il gémit et s'irrite encore quand il la voit vivre d'une vie enfiévrée, avide des jouissances de l'esprit, cherchant les émotions et les secousses, trépidante et haletante. Hélas! elle fait tout pour le corps et pour l'intelligence; mais que devient l'âme? Et que de déceptions on se prépare! Combien on va souffrir à force de vouloir jouir! Pauvres misérables ambitieux que vous êtes, il ne faut pas avoir trop de désirs si vous voulez trouver le bonheur.

C'était en 1797, dans une petite ville d'Allemagne, que Jean-Paul criait ainsi d'une voix irritée : « Ninive, tu périras! » Ninive n'est pas morte, et les colères, les anathèmes, les railleries, les prédictions attristées du prophète allemand ne nous troubleront pas aujourd'hui. En relisant ce *Titan*, qui fit alors tant de bruit, on aura quelque peine à s'expliquer un si retentissant succès. Il faut se rappeler combien, en ce temps-là, le sentiment et même la sentimentalité étaient en vogue. Le mélange d'humour et de mysticisme, qui nous choque aujourd'hui, séduisait alors. Les femmes surtout applaudissaient. Il leur plaisait de rencontrer leur romantisme et leur idéalisme vagues unis à des qualités toutes viriles de verve railleuse et de fantaisie caustique. Ce qu'on appelait rêveries féminines trouvait donc un apôtre dans le sexe fort! Albano et Liane, le héros et l'héroïne de cette œuvre composite, à la fois satire, poème, roman et élégie, étaient des types accomplis de cette pureté idéale que les femmes aiment fort à rencontrer dans les livres. Tous deux planaient dans les régions supérieures de l'amour éthéré. On savait d'ailleurs que Jean-Paul lui-même et Émélie de Berlepsch étaient les originaux qui avaient servi de modèle. Il avait même fallu à l'humoriste sentimental chercher assez longtemps avant de rencontrer sa Titanide. Il

(1) Jean-Paul-Frédéric Richter, *Titan*. — Traduction de Philarète Chasles. — 2 volumes. Paris, 1878. G. Charpentier.

avait cru l'avoir trouvée d'abord dans Charlotte de Kalb, femme d'un président ; mais un jour Charlotte, trouvant l'air un peu trop subtil dans les jardins de Platon, avait voulu entraîner son chevalier immaculé sous une tonnelle d'Épicure. Désillusion amère de Jean-Paul, qui s'était envolé en déployant ses blanches ailes. Seconde recherche, suivie d'un semblable désenchantement ; enfin l'ange rêvé avait fait son apparition.

J'ai bien peur qu'aujourd'hui Albano et Liane ne semblent trop éthérés, trop anges. Ils sont si parfaits qu'ils en sont parfois fades et monotones. Mais, de même que, dans le *Paradis perdu*, Satan est là fort heureusement pour animer l'action, il y a ici, non moins heureusement, un demi-Satan, le sensuel Roquairol ; à côté de Liane, Idoine, Linda et Julienne, qui ne sont pas des anges déchus, mais qui habitent la terre et ne vivent pas dans l'autre monde. Les deux anges, méprisant les joies que convoitent les faibles mortels, dédaigneux de ce qui fait battre nos cœurs vulgaires, montent par une ascension constante jusqu'aux régions du parfait bonheur. Par contre, les autres personnages, qui ont tous quelqu'une de ces misérables passions humaines, tombent à leurs côtés victimes de ces passions mêmes. Ascension et chutes sont naturellement prévues, car chacune des péripéties n'est que la confirmation de la thèse et comme l'exemple donné à l'appui. L'intérêt dramatique ne peut donc pas être très-puissant. L'intrigue d'ailleurs se noie à chaque instant dans les digressions philosophiques. Mais précisément ce sont ces dissertations humoristiques, ces charges à fond de train contre le matérialisme moderne, ces sermons dont la saveur est relevée par la causticité du ton et l'inattendu du trait, qu'on lit avec plaisir tout en n'étant pas convaincu. Et encore ne peut-on s'empêcher de remarquer que cette fantaisie est trop souvent laborieuse, que le trait inattendu a été cherché bien loin, qu'il y a dans certains gestes de l'effort et presque de la contorsion. Si spirituel que soit Jean-Paul, l'esprit de Jean-Paul n'est pas l'esprit de Voltaire.

II.

Sous ce titre, *les Enfantines du bon pays de France* (1), M. Ph. Kuhff a réuni les chants populaires qui peuvent être introduits sans danger dans l'école ou dans la famille. Rondes, berceuses, noëls, brandons, risettes, devinettes, dictons, ballades, légendes, tout s'y trouve. Il a voulu ranimer l'écho des vieilles chansons, chansons de la chaumière et du berceau, du manoir et de la ferme, faire revivre la poésie populaire nationale, qui s'était enfuie effarouchée par les cuistres et les pédants. Il estime qu'en introduisant ce recueil dans les écoles on jettera dans les jeunes imaginations de gracieux souvenirs, et qu'on développera dans les âmes le patriotisme, qui se forme de la communauté des sentiments et des traditions. Il y a du vrai dans sa thèse, à la condition de ne pas s'exagérer les résultats. Il se pourrait que la légende de Cadet Rousselle, la complainte de Marlborough et la gaudriole : « Oh ! quel nez ! » ne développassent pas immensément le sentiment poétique ni le patriotisme. Je crois encore que l'exemple tiré de telle ou telle nation n'est pas tout à fait concluant. En de certains pays, les légendes gracieuses ou les complaintes émues sont écloses comme spontanément du génie populaire ; en France, est-ce bien la même chose ? Nos chants nationaux n'ont-ils pas comme un goût de terroir, une saveur acide ? Presque tous sont gausseurs et railleurs. Si nous n'avons pas la tête épique, encore moins avons-nous l'âme lyrique ou l'imagination élégiaque. Comme nos vieux fabliaux, nos vieilles chansons sont d'humeur gauloise : la note attendrie y est beaucoup plus rare que la note gouailleuse. Je sais bien que ce que je dis là va révolter M. Kuhff ; mais tant pis ! Comme il a beaucoup d'imagination, il verse un peu et même beaucoup de la poésie qui déborde en lui sur ces vieilles chansons qui n'en ont guère. Je ne le persuaderai donc pas, et il m'appellera « universitaire ».

Si vous voulez savoir pourquoi M. Kuhff prononce ce mot avec amertume, lisez la lettre qu'il vient d'écrire aux membres du conseil municipal (1) à propos des résistances qu'ont rencontrées ses *Enfantines* dans les régions officielles. On lui a répondu : « Vous n'êtes pas de l'Université. » Sur cela, M. Kuhff riposte par des choses désobligeantes au vers latin ; et, quant au thème grec, ce qu'il en pense, il ne le lui envoie pas dire. C'est ce qui s'appelle sortir de la question ; mais enfin, comme M. Kuhff a beaucoup de verve et d'esprit, je vous assure que sa lettre m'a fort diverti. Dans sa mauvaise humeur, qui se comprend, il s'attaque à certaines personnes qu'il malmène ; je ne le suivrai pas sur ce terrain brûlant. Pour ce qui est de l'enseignement des écoles municipales et de celui de l'État, il me semble qu'ils ont un objet différent et sont sagement appropriés à cet objet. Ce qui est excellent ici ne le serait pas là. D'un côté, tout est à l'utile ; de l'autre, une certaine part est faite à l'agréable : rien de plus équitable. Que l'utile se trouve supérieur à l'agréable, c'est son droit ; mais pourquoi vouloir être désagréable à l'agréable ? Au fond, M. Kuhff n'est pas du tout un utilitaire, et la preuve, c'est qu'il tente d'introduire avec ses *Enfantines* un rayon de soleil dans l'école.

III.

Quand M. Pouvillon appelle son volume *Nouvelles réalistes* (2), c'est par pure coquetterie et pour s'attirer des compliments, comme les dames qui disent : Ah ! monsieur ! danser à mon âge ! Ce sont de fort agréables idylles, prises sur le vif ; mais, pour ne pas faire des bergeries comme Fontenelle, on n'est pas un réaliste. Ses bergères ne sentent pas l'opoponax, mais pas non plus le fumier ; elles ont leurs habits du dimanche et ont quitté leurs sabots. Enfin, si l'observation est

(1) *Les Enfantines du bon pays de France*, par Ph. Kuhff. — 1 vol. Paris, 1878. Sandoz et Fischbacher.

(1) *L'École municipale*, par Ph. Kuhff. — 1 volume. Paris, 1878. Paul Dupont.

(2) E. Pouvillon. *Nouvelles réalistes*. — 1 volume. Paris, 1878. A. Lemerre.

parfois un peu minutieuse et tatillonne, il faut bien que je l'avoue, elle ne se borne pas aux menus détails, et elle s'attaque surtout aux côtés intéressants, aux passions, aux sentiments, à l'âme en un mot. Lorsque l'auteur s'attarde à décrire, c'est que chacun des objets qu'il nous présente évoque en lui un souvenir. Si de cette petite rue de province il compte presque les pavés, c'est que chacun de ces pavés parle à sa mémoire. De même, quand il se promène aux bords de l'Aveyron, ce saule décharné ou ce chêne tordu lui disent quelque chose. Quand c'est ainsi, on n'est pas, quoi qu'on puisse dire, de la tribu des réalistes. Et en vain on emploie avec quelque affectation certains mots comme *dévaler,* ou certaines locutions comme : *vient* le père, pour : réplique le père; nous ne tenons pas compte de ces mièvreries rustiques et, comme il y a dans le tableau de la grâce, de la fraîcheur et du sentiment, nous disons : Vous n'êtes pas réaliste.

IV.

Il y a bien de l'observation et du talent dans l'œuvre de début de M. Daniel Darc, *Revanche posthume* (1). Pour faire la part de la critique, constatons que l'intrigue n'est ni assez compliquée ni dénouée d'une façon inattendue; avant d'arriver à la seconde partie du volume, on peut dire ce qu'il y aura à la dernière page. Sans enchevrêter les fils de la trame, sans chercher par-dessus tout les effets de surprise, encore faudrait-il piquer un peu plus vivement la curiosité. Mais ce sont là des mérites secondaires, et la pratique donnera bientôt au romancier l'habileté de main nécessaire. Ce qui vaut mieux et ce qui donne à l'œuvre un prix singulier, c'est l'étude curieuse, patiente, anatomique d'un caractère, c'est la clairvoyance et la pénétration de l'analyse. La jalousie a été souvent étudiée soit dans le roman, soit au théâtre; mais les variétés de l'espèce sont innombrables, et M. Darc en a découvert une qui méritait d'être décrite. Ce n'est pas la jalousie turbulente, hérissée, farouche; ce n'est pas la jalousie larmoyante, qui souffre autant qu'elle fait souffrir : c'est une jalousie réfléchie, savante, silencieuse, qui a peur, comme l'avarice, et sourdement, sans éclat, multiplie les combinaisons préservatrices. C'est la jalousie d'un vieillard qui, disgracieux et triste, se dit : Je ne puis être aimé; veillons! Et il fait le guet dès le premier jour, pas d'abord par nécessité, mais par goût, avec passion, en artiste. Une partie est engagée où toutes les chances sont contre lui, et il veut la gagner. Mais pourquoi s'est-il marié alors? Il s'est marié comme on s'assied à une table d'échecs, et il a choisi une femme spirituelle et jolie afin d'intéresser le jeu. Étrange idée, direz-vous! Enfin c'était la sienne, et il suffit au romancier que la donnée ne soit pas impossible. Notez, d'ailleurs, que cet étrange mari est en relations avec la rue de Jérusalem, ce qui expliquerait qu'il éprouve un certain plaisir à suivre les pistes et à établir des souricières. Qui perd la partie? Le titre : *Revanche posthume,* l'indique assez. Revanche terrible, froidement et implacablement calculée; ce qui l'inspire, c'est moins la colère et le désespoir que l'amour-propre blessé et l'humiliation de la défaite.

Je serai étonné si ce roman, où une passion arrivant à la maladie est si curieusement étudiée, et qui analyse avec tant de pénétration, en même temps que le cœur du jaloux, celui de sa victime, n'avait pas un grand succès.

V.

Mme Claire de Chandeneux étend son cadre. Après plusieurs ouvrages agréables dans leur demi-teinte, voici un récit aux couleurs bruyantes. *Sans cœur!* (1) est un mélodrame : assassinat, bateau qui va sur l'eau avec un cadavre et demi, scène de cour d'assises, le crime impuni et l'innocence condamnée, la vérité reconnue de longues années après, mais trop tard, ne sont-ce pas là les éléments ordinaires? Dans ses précédents ouvrages l'auteur semblait s'être inspirée de tableaux qu'elle avait eus sous les yeux; ici tout est d'imagination, évidemment. J'aimais autant la première manière.

VI.

La Proie et l'Ombre (2), par M. Marius Roux, nous met sous les yeux les destinées parallèles de l'artiste sage, rangé, passant par les concours, et de l'artiste bohème qui déclame contre la peinture officielle et attend l'inspiration, souvent des années entières. Ainsi certaines gravures populaires montrent aux ouvriers édifiés le vertueux apprenti arrivant de degré en degré à être patron, propriétaire et enfin maire de son village, et, sur l'autre moitié de la feuille, on voit le mauvais apprenti au cabaret, puis au poste, puis à l'hôpital et enfin en Calédonie. Le contraste parle haut et clair; de cette morale en action et en partie double découle un utile enseignement. M. Marius Roux n'a pas dédaigné ce procédé un peu primitif. Il résulte de ce parallélisme non interrompu une certaine monotonie. Les scènes d'atelier, de brasserie et de table d'hôte manquent de nouveauté, le peintre bohème de fraîcheur, et l'artiste vertueux de physionomie. J'aimais mieux les livres d'Henri Mürger.

VII.

Sous ce titre, *la Patrie en danger* (3), M. Albéric d'Autully a réuni deux drames qu'il avait écrits sous l'impression d'abord de la guerre étrangère, puis de la guerre civile. A vrai dire,

(1) Daniel Darc, *Revanche posthume.* — 1 volume. Paris, 1878. G. Charpentier.

(1) Claire de Chandeneux, *Sans cœur!* — 1 volume. Paris, 1878. Didier et Cie.

(2) *La Proie et l'Ombre,* par Marius Roux. — 1 volume. Paris, 1878. E. Dentu.

(3) Albéric d'Autully, *La Patrie en danger.* — 1 volume. Paris, 1878. E. Dentu.

ce sont moins des drames qu'une succession de scènes. Le premier se termine même par ce vers :

Mais enfant va le battre et tu nous vengeras.

Comment se battra-t-il et sera-t-on vengé? Nous voilà inquiets, en suspens, puis tout étonnés quand nous voyons que la toile tombe. Il y a dans ces scènes un certain souffle généreux de patriotisme, quelques vers bien frappés aussi, mais des défaillances.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Si j'avais à faire un article sur l'Exposition universelle, j'insisterais sur ce caractère, spécial à cette dernière manifestation du génie français, qu'elle est l'épanouissement heureux du goût, du sens artistique, dans la richesse industrielle et commerciale de la France.

En 1867, si l'on veut bien s'en souvenir, l'aspect était monstrueux, sans être absolument grand ; et, bien que l'idée du plaisir fût jointe, dans une proportion que quelques personnes regrettent, à l'idée du travail; bien qu'on bût, qu'on mangeât, qu'on chantât tout autour de ce bazar, nulle part on n'avait construit un édifice, arrangé un décor, qui méritât de fixer l'attention d'un dessinateur.

Il restera de l'Exposition de 1878 un album superbe des détails et des vues d'ensemble, des profils nombreux de ce palais de la Paix. Ce n'est pas seulement la France qui travaille, qui se relève par un effort manuel, c'est la France arrivée à transfigurer l'industrie par le rayonnement de l'art, que l'on peut admirer.

Je ne prétends pas que tout soit irréprochable et qu'il faille se prosterner sans discussion ; mais j'affirme que jamais on ne trouva aussi bien le secret d'orner ces immenses magasins et de dissimuler les constructions économiques en fonte sous l'appareil d'une mise en scène variée, intelligente.

Déjà on parle de conserver quelques-unes de ces galeries. Ce serait un acte de barbarie d'anéantir et de vendre comme de la vieille ferraille le pavillon de la Ville de Paris, absolument superbe.

La *Gazette des Beaux-Arts,* qui, par vingt années d'existence, a péniblement, mais définitivement conquis sa place à la tête des Revues artistiques, et qui sait résoudre le problème de mettre l'art à la portée des ignorants en servant le goût raffiné des amateurs, la *Gazette des Beaux-Arts* donne précisément, dans sa livraison du 1er juillet, un dessin de la jolie porte monumentale de M. Sédille, composée pour le bâtiment des Beaux-Arts.

M. Anatole de Montaiglon fait remarquer la grandeur et l'élégance de cette façade, l'éclat franc et vraiment décoratif des colorations émaillées; il y a là un essai, un chef-d'œuvre de céramique monumentale, qui mérite d'être recueilli par la gravure, d'être commenté et expliqué par la critique, et d'être conservé par l'État ou la Ville de Paris.

Ce que je dis de la porte des Beaux-Arts, je pourrais le dire de bien d'autres façades. Je me borne, en résumant mes impressions, à constater ce fait considérable : c'est que la France, en même temps qu'elle acquiert un esprit politique sérieux, qu'elle se soumet à une discipline habile, élargit son génie industriel artistique et son goût.

Faire de bonnes élections et de belles expositions, que faut-il de plus pour reprendre et pour dépasser son rang? Aussi, en même temps que son ancien fanatisme militaire cède et abandonne la place, la France reconquiert la prépondérance perdue par les infatuations de la force. Qu'avait donc derrière lui, au congrès, le ministre de la France, pour être écouté et respecté? Non plus le prestige de nos armées renvoyées à l'école, mais l'éclat doux, pacifique et tout-puissant de la France riche, sereine, heureuse, étonnant et instruisant le monde par ses merveilles de travail et d'esprit.

Je regrette que la statue de la République, récemment inaugurée par M. de Marcère, porte une épée nue et haute. Je crois que l'artiste eût rendu un hommage plus délicat et plus vrai à notre force actuelle en montrant la République la main sur le pommeau de son épée au fourreau, dans une attitude analogue à celle de l'admirable statue de M. Paul Dubois dans le monument de Lamoricière.

II.

La *Marseillaise* a reconquis son droit de chant national. La bonne volonté de M. Deroulède et l'habileté de M. Gounod n'ont pu que renouveler la tentative faite après 1830, avec la *Parisienne.* On ne décrète pas un chant national, pas plus qu'on ne décrète une patrie. Il faut la collaboration de tout un peuple, le jaillissement subit et unanime des âmes pour consacrer un chant national. La *Marseillaise* a cette consécration, qu'elle ne peut perdre.

Lamartine a dit de ce chant immortel que c'était de l'*héroïsme chanté.* Rencontrant l'histoire de la *Marseillaise,* dans son livre des *Girondins,* il ajoute :

« Tous les peuples entendent, à de certains moments, jaillir ainsi leur âme nationale dans des accents que personne n'a écrits et que tout le monde chante. Tous les sens veulent porter leur tribut au patriotisme et l'encourager mutuellement; le pied marche, le geste anime, la voix enivre l'oreille, l'oreille remue le cœur, l'homme tout entier se monte comme un instrument d'enthousiasme. L'art devient saint, la danse héroïque, la musique martiale, la poésie populaire ; l'hymne qui s'élance à ce moment de toutes les bouches ne périt plus... »

C'est une puérilité de prétendre que la *Marseillaise* n'est plus de mode parce qu'on y parle d'*abreuver des sillons avec du sang,* des *complices de Bouillé,* des *hordes d'esclaves et de tyrans.*

N'arrive-t-il pas tous les jours que des œuvres d'art, malgré leur caractère spécial à une époque, nous émeuvent et répondent au sentiment personnel ou universel d'une autre

époque? C'est là le secret des œuvres de génie. Les psaumes de David traduisent les plaintes des chrétiens, après avoir été des hymnes juifs. Les paroles de la *Marseillaise* n'ont plus de sens pour nous; mais le sentiment qu'elles exprimaient est toujours vivant. C'est l'amour sacré du foyer, la haine des coalitions, l'élévation des cœurs au-dessus de l'égoïsme qui fait les esclaves, la foi de la France dans le sacrifice et dans la liberté.

Les paroles et la musique ont été pétries, échauffées ensemble; elles sont indissolubles, et quand nous les chantions, tout gamins, aux distributions de prix du Concours général, devant les fils du roi qui les avait chantées lui-même, nul ne s'avisait de dire que nous entonnions un chant de guerre, de massacre et d'anarchie !

III.

Seulement, il me sera permis de regretter que les Français, qui ont le cœur si chaud, aient la voix si fausse; et pour rendre à la France ce légitime et glorieux hommage, qu'elle n'est pas musicienne, je ne veux d'autre argument que les concerts charivariques donnés, avec de si excellentes intentions, pendant la fête du 30 juin.

Tout le monde chantait la *Marseillaise;* mais si l'hymne partait du cœur, il passait par des mirlitons singulièrement aigrelets !

Voilà donc à quoi ont abouti les dix-huit années d'Orphéon qu'on a infligées à la France : à rendre impossible, sans déchirer les oreilles, l'exécution d'un chant national.

Quand nous vous le disions, sous l'Empire, que cette faveur exagérée accordée aux sociétés chantantes, au détriment des sociétés pensantes, ne profiterait même pas au sentiment artistique!

Je crois vraiment qu'il y a quarante ans on chantait avec moins de fausses notes la *Marseillaise,* quand on la chantait, sans la prétention qui reste seule aujourd'hui du règne de l'Orphéon.

C'est M. Gounod qui a été le directeur suprême des orphéonistes sous l'Empire. Il n'a pas de raisons d'être fier de son œuvre, et il peut se consoler de ce qu'on ne chante pas son chant national : on le lui chanterait si mal!

IV.

Le 30 juin, plusieurs cortèges, en défilant dans la rue de Rivoli, ont eu l'idée de faire le tour de la statue de Jeanne d'Arc en chantant la *Marseillaise.* L'idée, au fond, était touchante et profonde : c'était à la fois le plus grand hommage à celle qui fut victime des *hordes d'esclaves,* des *tyrans conjurés,* et à ce chant universel qui sert la patrie comme Jeanne l'a servie.

V.

Il vient de paraître un journal nouveau avec un titre bien lourd à porter : *Le Voltaire.*

Tout journal nouveau doit être salué avec sympathie, et s'il en était un qui pût vulgariser et éparpiller à travers le monde l'esprit de Voltaire, ce serait celui-là surtout qu'il faudrait acclamer.

Les rédacteurs ont tout ce qu'il faut pour une œuvre vive, spirituelle, implacable contre la sottise et le fanatisme; mais pourquoi ont-ils poussé la piété voltairienne jusqu'à laisser supposer que Voltaire va parler par leur bouche?

Le Voltairien suffisait. *Le Voltaire* dépasse un peu la mesure.

Si Voltaire vivait, lui qui était à lui tout seul un journal vivant et une encyclopédie, serait-il aujourd'hui un journaliste dans le sens technique du mot? J'en doute fort.

Je trouve dans les *Girondins,* indépendamment de cette définition de la *Marseillaise,* un jugement très-équitable de Lamartine sur Voltaire, à propos de la translation de ses cendres au Panthéon. Quand on songe au point de départ de Lamartine, on reste surpris de la hauteur de vues avec laquelle il parle de ce génie; et c'est une étude intéressante à faire que de rapprocher ce jugement de Lamartine de celui de son survivant en poésie et en génie, Victor Hugo.

Voltaire cautionné par les deux grands poètes de la génération actuelle, cela compense la mauvaise humeur de M. Dupanloup.

« Voltaire, dit Lamartine, ce génie sceptique de la France moderne, résumait admirablement en lui la double passion de ce peuple, dans un pareil moment : la passion de détruire et le besoin d'innover, la haine des préjugés et l'amour de la lumière... Ce génie, non pas le plus haut, mais le plus vaste de la France, n'a encore été jugé que par des fanatiques ou par des ennemis. L'impiété déifiait jusqu'à ses vices, la superstition anathématisait jusqu'à ses qualités. Enfin le despotisme, quand il pesa sur la France, sentit qu'il fallait détrôner Voltaire de l'esprit national pour y réinstaller la tyrannie. Napoléon paya pendant quinze ans des écrivains et des journaux chargés de dégrader, de salir et de nier le génie de Voltaire. Il haïssait ce nom, comme la force hait l'intelligence. Tant que la mémoire de Voltaire n'était pas éteinte, il ne se sentait pas en sécurité.

« La tyrannie a besoin des préjugés, comme le mensonge a besoin des ténèbres. L'Église restaurée ne pouvait pas non plus laisser briller cette gloire; elle avait le droit de condamner Voltaire, mais non de le nier.

« Si l'on juge des hommes par ce qu'ils ont fait, Voltaire est incontestablement le plus puissant des écrivains de l'Europe moderne. Nul n'a produit, par la seule force du génie et par la seule persévérance de la volonté, une si grande commotion dans les esprits.

« Sa plume a soulevé tout un vieux monde et ébranlé plus que l'empire de Charlemagne : l'empire presque européen d'une religion. Son génie n'était pas la force, c'était la clarté. Dieu ne l'avait pas destiné à embraser les objets, mais à les éclairer. Partout où il entrait, il portait le jour. La raison, qui n'est que lumière, devait en faire d'abord son poète, son apôtre après, son idole enfin. »

Ce jugement, quand on se reporte à l'heure où il a été écrit et quand on lit le nom de celui qui le signe, n'est-il pas extrêmement remarquable et impartial?

VI.

Je connais des philosophes qui prétendent que l'Europe entière disparaîtra un jour sous une invasion des Chinois, non pas une invasion à main armée, mais une infiltration du chinoisisme par tous les pores, par toutes les fibres.

En Hongrie, M. Istocy, un député, préoccupé d'un autre danger, avait déposé une proposition pour qu'on éloignât résolûment d'Europe les juifs, ces envahisseurs de l'art, de la science, de l'industrie et de l'argent.

Il voulait qu'on rendît la Palestine à ces exilés, et qu'on les contraignît à retourner dans leur patrie.

Je crois que si une pareille révolution, absolument chimérique, pouvait être exécutée, les juifs ne seraient pas seuls à être désappointés, et que bon nombre de chrétiens insisteraient pour que les Rothschild gardassent le pied-à-terre solide qu'ils ont conquis dans la captivité.

M. Istocy, pris au dernier moment d'un mouvement généreux de clémence, a retiré sa proposition. Voilà les juifs sauvés et les chrétiens aussi!

VII.

J'ai dit, il y a quinze jours, que le projet de décorer le Champ de Mars et le pont d'Iéna en l'honneur de la république avait été fait et présenté en 1848, par M. Étex.

Voici, d'après des documents authentiques, ce que Napoléon Ier songeait à construire sur ce sommet de Chaillot qui reste désormais conquis par le palais de l'Exposition. On verra quel rêve avait fait ce fondateur de ruines.

Toute la hauteur de Chaillot eût été couverte d'un long soubassement en rampes, du milieu duquel se serait élevé un palais dont la cour aurait été le Champ de Mars; les jardins, le bois de Boulogne; les fontaines, la rivière entière de l'Ourcq. Des fenêtres de cet édifice et dans l'axe du pont d'Iéna, on aurait aperçu à droite et à gauche, bordant le quai, dix grands bâtiments réguliers affectés aux Archives du royaume, à l'Université, à la demeure du grand-maître, à une École des arts, à des casernes d'infanterie et de cavalerie, enfin à des arsenaux.

On serait arrivé au palais par trois rampes en pente douce, à droite et à gauche du pont d'Iéna, jusqu'au sol de la cour d'honneur, d'où, en suivant deux portiques à deux rangs de colonnes de chaque côté, les voitures seraient arrivées à couvert jusqu'au bas de deux grands escaliers.

Le corps principal du palais devait présenter un grand parallélogramme, dont le centre eût été occupé par un vaste salon pour donner des fêtes. Deux petites cours ornées de fontaines, à droite et à gauche de ce salon, auraient éclairé les grands escaliers.

L'appartement d'honneur ou de réception remplissait toute la façade du midi. Celle du nord, donnant sur les jardins et sur la campagne, aurait eu, d'un côté, l'appartement de l'empereur, de l'autre, celui de l'impératrice avec toutes leurs dépendances. Deux autres, avec un seul étage, en prolongation de la façade du nord, entre les terrasses et les parterres, étaient affectés à l'habitation des princes. Ces bâtiments auraient couvert tout l'espace, depuis Chaillot jusqu'à l'emplacement de l'ancien mur d'enceinte de la barrière de Passy.

Le jardin du palais aurait envahi le bois de Boulogne sur une telle échelle que la Muette n'eût plus été qu'une faisanderie, et Bagatelle une fabrique du parc. Quant aux cours, on considérait le Champ de Mars comme servant aux abords, aux revues, aux députations.

Ce projet babylonien était, comme tous ceux de Napoléon, un rêve de confiscation universelle.

Il serait curieux de voir cependant ce qui est resté du plan primitif dans la construction actuelle. C'est une étude que je signale aux gens spéciaux.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Les élections de dimanche dernier sont une nouvelle et décisive manifestation de la ferme volonté de la France de ne plus tolérer qu'on mette en question les institutions républicaines. Gagner quatorze sièges sur vingt-deux et très-certainement seize après les seconds scrutins, remporter une victoire identique sur tant de points divers du pays, et cela quand le parti républicain s'est contenté d'opposer des noms modestes, peu connus, à quelques-uns des coryphées de la coalition manarchique, voilà certes des signes incontestables d'un de ces mouvements d'opinion devant lesquels il faut s'incliner comme devant un grand verdict national. Et cependant il se trouve des incorrigibles pour les contester. Les feuilles de l'extrême droite ont opéré un nouveau miracle, celui de la diminution des bulletins après coup, au lendemain de la défaite. Elles se livrent aux plus fantastiques calculs pour établir que leur parti possède la majorité, la vraie, celle qu'on ne voit pas, qui est un objet de foi comme les plus profonds mystères de la théologie.

Si elles se contentaient de ces ridicules chimères, nous nous contenterions d'en sourire. Seulement il ne faudrait pas y mêler le fiel des rancunes implacables et la mauvaise foi des haines perfides. Il faut un front d'airain pour prétendre que la victoire du 7 juillet est due à la candidature officielle. Où sont les journaux poursuivis ou supprimés? Sur quel point du pays le colportage a-t-il été entravé? Quelles murailles ont été salies par des calomnies officielles imprimées sur papier blanc? Quels cafés ont été fermés ou menacés pour s'être ouverts aux réunions électorales des ennemis du gouvernement? A quel fonctionnaire a-t-on mis le marché à la main?

Nous savons bien que nos adversaires se plaignent de ce que les principaux agents du 16 mai ont été remplacés; mais ils savent eux-mêmes tout ce qu'un pareil grief a de dérisoire. Dans quel pays du monde trouvera-t-on une longanimité pareille à celle qui a été montrée par le parti républi-

cain au lendemain de sa victoire sur ses pires ennemis? L'administration politique du 16 mai ne méritait du haut en bas qu'un coup de balai; le ministère s'est contenté du strict nécessaire. Nous en avons eu une preuve assez piquante dans la lettre de M. de Saint-Paul à M. de Marcère. Il y pousse les hauts cris de ce que, trouvant encore ses plus intimes amis dans l'administration de son département, ceux-ci ne lui apportent plus le même appui que dans la précédente élection. C'est à croire que le candidat évincé a voulu dénoncer ses créatures au ministère, afin de les envelopper dans son propre naufrage. Ne consentant pas à succomber tout seul, il cherche à se donner des funérailles politiques tout à fait indiennes et à traîner après lui, sur son bûcher, la faction bonapartiste de l'Ariège, comme une autre veuve des bords du Gange.

Nous comprendrions parfaitement que cette espèce de testament de l'ancien député ne fût pas protesté, et que les intimes amis de M. de Saint-Paul fussent rendus, comme lui, à la vie privée. On n'a pas pu, cette fois, mettre en cause la commission d'enquête, car elle a interrompu ses travaux pendant la période électorale. Il faudra pourtant bien qu'elle les achève et qu'elle montre à nos chercheurs de fétus quelle poutre ils ont dans l'œil. L'impudence même la plus audacieuse devra rougir et se taire devant le fidèle tableau de tant de criminels essais de frauder la souveraineté nationale. Nos bons apôtres rient beaucoup de ce que le ministre de la guerre a retardé sa circulaire sur la gendarmerie, feignant d'ignorer que ce retard est une nouvelle preuve de la réserve absolue dans laquelle le gouvernement veut se maintenir quand il consulte le suffrage universel.

C'est avec une vraie satisfaction que nous voyons les chefs les plus autorisés du parti républicain décidés à maintenir l'armée en dehors des luttes des partis et à ne lui demander que le respect inviolable de la loi. A cet égard, le discours de M. Gambetta au banquet annuel de Versailles en l'honneur de Hoche a été un grand acte de sagesse. Nous ne comprenons pas l'*à-propos* de la réplique qui lui est venue d'Alger ces jours-ci. Cette espèce d'opposition entre le civil et le militaire, formulée par un général d'ordinaire mieux inspiré, tendrait à encourager la funeste immixtion de l'armée dans la politique, si éloquemment écartée par M. Gambetta.

Maintenant que nous tenons la victoire, ne la laissons pas compromettre par des échauffourées semblables à celle de Marseille, à propos de la statue de Belzunce. Si le conflit a été envenimé par l'imprudence des royalistes, on ne peut nier qu'il n'ait été provoqué par les mesures inutilement vexatoires de la municipalité au sujet des processions. La proposition du conseil municipal d'enlever de la voie publique la statue d'un évêque justement populaire pour son héroïque conduite pendant la peste n'est pas acceptable. Nous apprenons avec une vive satisfaction que le gouvernement usera fermement de ses droits pour mettre fin à des désordres qui ne servent qu'à nos ennemis. Il ne faut pas non plus les exagérer; l'étonnement qu'ils ont produit tient à la grande idée que la démocratie française a donnée de sa sagesse depuis les luttes décisives de ces dernières années. Elle s'est si bien contenue, alors qu'elle était indignement provoquée, que l'on ne comprend plus de sa part la moindre excitation populaire comme on en voit si souvent en Belgique et en Angleterre. Bonne réputation oblige, d'autant plus que nous avons encore à doubler le cap de l'élection sénatoriale. Du reste, ce renouvellement du Sénat ne nous inquiète pas; nous avons décidément le vent dans nos voiles, et Paris ne s'est pas trompé en manifestant d'une manière à la fois splendide et touchante sa joie patriotique dans cette grande fête du 30 juin où certains journaux de salon n'ont vu que la fête des artificiers et des garçons de café. O sottise des gens d'esprit qui n'ont pas de cœur et chez lesquels la coterie passe avant la patrie!

Les voilà bien consolés depuis trois jours! Le Congrès se termine par un coup de théâtre monté par le plus romancier des hommes d'État. L'annexion de Chypre, comme garantie du protectorat de l'Asie mineure assuré à l'Angleterre, qui n'a plus qu'à réduire le Sultan à l'état d'un rajah indien, a causé tout d'abord un pénible étonnement en France, puissance méditerranéenne par excellence. Le traité de Berlin a bien l'air d'un traité de partage déguisé. Il faut pourtant attendre, pour porter un jugement définitif, de le voir dans son ensemble et dans ses détails. Les délimitations de frontières demandent l'étude la plus attentive, et on ne peut, avant de s'y être livré protocoles en main, savoir exactement dans quelle mesure la Turquie d'Europe a une ligne de défense sérieuse. Cependant les points essentiels du traité de Berlin sont connues. La seule amélioration réelle qu'il ait apportée au traité de San-Stefano est d'avoir créé deux provinces en Bulgarie, qui n'est plus simplement un grand prolongement de la Russie s'étendant jusqu'à la mer Égée. La Russie n'en retient pas moins la meilleure partie de son butin en Orient comme en Occident. La reprise violente de la Bessarabie sur la malheureuse Roumanie, encore toute sanglante de son héroïque effort devant Plevna, demeure l'une des iniquités de l'histoire contemporaine.

L'Autriche et l'Angleterre ont mieux aimé prendre part aux dépouilles de la Turquie que de défendre fermement le droit européen. Cette politique sans grandeur a peut-être son bon côté; elle aboutit à une espèce de nouvel équilibre oriental qui empêchera la prépondérance de la Russie. Tout cela est bien précaire; le nouvel édifice, au lieu d'avoir pour base le droit européen, repose sur le sable mobile des convoitises à moitié satisfaites. Personne ne se berce maintenant de l'illusion que la question d'Orient est résolue pour longtemps. Malgré les ironiques persiflages des grands diplomates des droites, qui ont toujours regardé les affaires étrangères comme leur domaine propre, leur appartenant de droit divin, nous trouvons que nos plénipotentiaires ont rempli leur difficile mission de la manière la plus honorable. Il faudrait ne pas oublier qu'ils représentaient la France de 1871, qui, tout en se relevant à l'intérieur, n'en est pas moins une France mutilée et diminuée, subissant encore les conséquences des criminelles folies de l'empire. Il ne lui était pas permis de rien risquer; ses mandataires n'avaient qu'une mission : assurer la paix, qui est son premier besoin et qui,

en réparant ses forces, lui rendra bientôt l'influence qui lui appartenait naguère. Voulait-on que MM. Waddington et de Saint-Vallier se retirassent du Congrès avec éclat pour la question de la Bessarabie? C'était peut-être compromettre la paix et assumer la responsabilité la plus grave. Ils ont eu raison de chercher tous les adoucissements possibles à une mesure inique par des redressements de frontières, pour lesquels on dit qu'ils ont eu la main heureuse. En agissant ainsi, ils ont servi l'intérêt français; mais ils n'ont eu garde d'oublier que l'intérêt français, c'est toujours l'extension et la protection du droit, et ils se sont montrés les dignes fils de notre grande Révolution en faisant consacrer la liberté de conscience en Serbie et en Bulgarie, où elle était outrageusement violée, à peu près autant qu'en Russie. Les grands chrétiens de l'*Univers* les raillent agréablement de ce qu'ils ont pensé aux juifs : ce sera leur honneur et celui de leur pays d'avoir revendiqué la plus sainte des libertés pour les parias des pays slaves. Ils ont ainsi écrit une des rares belles pages du Congrès de Berlin. Ils n'ont pas été moins heureux en faveur de la Grèce, qui emporte de Berlin plus qu'une vaine et brillante promesse, puisque l'Europe se charge d'intervenir pour elle auprès du Sultan et que l'Angleterre aura tout intérêt à la fortifier vis-à-vis de la Russie. Nous pensons donc que, sans chanter victoire et tout en reconnaissant que le Congrès aurait pu mieux tourner en définitive, la France républicaine y a joué le rôle le plus honorable, le seul qui fût compatible avec sa position actuelle, dont elle n'est pas responsable.

E. DE PRESSENSÉ.

NÉCROLOGIE

Un de nos anciens collaborateurs, M. Jules Barni, vient de s'éteindre après une longue et douloureuse maladie. On sait ce qu'il valait comme philosophe, comme moraliste, comme citoyen. Ses compatriotes n'auraient pu remettre en de meilleures mains le mandat de député, qu'il exerça jusqu'au 16 mai. Nous consacrerons une étude approfondie au traducteur de Kant, qui tenait une place distinguée parmi les philosophes contemporains. En attendant, comme premier hommage à sa mémoire, nous nous empressons de publier le discours que l'un de ses plus actifs associés dans l'œuvre de la moralisation populaire, M. Auguste Marais, a prononcé sur sa tombe, à Amiens :

« Messieurs,

« On vient de vous dire, dans les termes les plus dignes et les plus élevés, ce que fut dans l'Université l'homme éminent auquel vous rendez aujourd'hui un hommage aussi solennel que mérité. Oui, mérité, bien mérité, car Jules Barni n'a pas seulement été un professeur, un savant hors ligne; il a été un apôtre de l'instruction populaire; il s'est voué corps et âme à la propagande, parmi le peuple, des grandes idées de droit, de justice et de liberté.

« Comme vous le rappelait avec tant d'à-propos M. Anquez aucune des difficultés de la philosophie allemande n'était impénétrable pour l'esprit si ferme et si lucide de Jules Barni. De même, il n'était pas de sentiment si délicat et si généreux qui ne trouvât sa place dans le cœur de votre excellent concitoyen. Il est, vous le savez, messieurs, deux sortes de savants. Les uns se contentent de saisir, d'embrasser la vérité pour eux-mêmes : élevés au-dessus de la foule, ils semblent réserver pour eux, exclusivement pour eux, et avec un soin jaloux, les jouissances que la science procure. Je ne les juge pas, je ne les accuse pas; si je les accusais, je le dis hautement, une voix s'élèverait de cette tombe et me crierait : Arrêtez!

« Car il était si bon, celui que nous venons de conduire ici! Il n'avait pas, il ne pouvait pas avoir de haines contre les personnes. Il ne détestait que les abus et les crimes. Mais pour ceux-là, il était impitoyable; il ne pouvait les laisser passer sans les flétrir. Et avec quelle énergie!

« Un fait que je me suis bien souvent rappelé vous permettra d'en juger. C'était en 1863; l'Association pour le progrès des sciences sociales tenait à Gand une de ses sessions; près de neuf cents personnes, Belges et Français, se trouvaient réunies dans la grande salle de l'Université. Un homme, un malheureux, devrais-je dire, essayait une justification du second empire et déjà on sentait une indignation sourde gagner tous les bancs, quand tout à coup on entendit une voix tonnante : « Non, vous ne viendrez pas impunément faire l'éloge de « l'empire sur cette terre de Belgique que l'empire a couverte « de proscrits! » On applaudit, on se lève, et on aperçoit, à l'une des baies de la galerie supérieure, la grande taille de Barni encore tout frémissant!

« Car il était bien de votre pays, cet homme-là; car il appartenait bien à la race ferme et résolue qui habite ce patriotique département. Ils sont très-froids, dit l'observateur inattentif, en parlant de vos Picards. Oui, ils sont bien insensibles aux billevesées; mais toutes les grandes idées, tous les nobles sentiments trouvent un écho dans leur cœur et les transportent. Encore une fois, M. Barni était bien Picard.

« Qui d'entre vous ne se rappelle avec quel empressement il accourut au premier bruit de nos malheurs, avec quelle énergique résolution il se prononça pour une lutte qui pouvait tout sauver et qui sauva au moins ce bien, grâce auquel la France retrouva tous les autres : l'honneur?

« Mais j'ai hâte d'aborder un autre côté de la vie de Barni et non pas le moins grand. Il s'agit du savant se faisant éducateur populaire, entreprenant de créer ce qu'il appelait avec tant d'à-propos *l'école primaire du suffrage universel*, lorsqu'il fondait la Société d'instruction républicaine. Ce qu'il a été dans cette Société, j'aurais bien vivement désiré que vous l'eussiez entendu dire par notre grand historien national, M. Henri Martin. D'impérieux devoirs retiennent loin d'ici M. Henri Martin; autrement il aurait été heureux de rendre témoignage au zèle, au tact parfait, à la remarquable sagacité politique dont faisait à chaque instant preuve M. Barni, alors qu'il écrivait l'*Instruction républicaine*, le *Manuel républicain*, l'*Appel au peuple*, etc., alors qu'il inspirait, provoquait, composait lui-même tous ces petits livres également simples et forts, qui ont tous contribué à maintenir, à fortifier l'esprit républicain.

« Et cependant l'activité de M. Barni n'était point encore satisfaite. Il ne travaillait pas encore assez, du moins selon lui, au progrès de la conscience populaire.

« A côté de la Société d'instruction républicaine existait, depuis longues années déjà, la Société d'instruction élémentaire. M. Barni s'empressa d'y entrer. Là encore il se fit remarquer par son empressement à traiter, à élucider toutes les questions qui intéressent l'éducation du peuple; là aussi il se fit apprécier et estimer si bien qu'au bout de peu de temps le conseil de la Société le choisit pour son président. Et si la

Société est fière d'avoir été fondée par le Carnot de la Révolution, d'avoir été présidée par M. Carnot fils, l'ancien ministre de 1848, qui porte si dignement, à force de dévouement et de mérite, un nom sous lequel tant d'autres auraient plié; si elle est heureuse d'avoir des hommes comme les J. Favre, les J. Simon, les Hérold et les Leblond pour diriger ses travaux, certes elle sera toujours tout aussi honorée d'avoir pu voir à sa tête l'éminent écrivain, le professeur remarquable, l'excellent citoyen qui s'appelait Jules Barni.

« Et maintenant, ô maître si bon, si sympathique et si généreux, ô ami si tendre et si délicat, ô Jules Barni, adieu. Nous n'entendrons plus votre loyale parole, nous ne verrons plus votre sourire si bienveillant et si doux; une place restera toujours vide à nos côtés aux jours de la lutte; mais nous garderons, mais nous serrerons précieusement, au plus profond de notre cœur, votre fortifiant souvenir. Si jamais nous étions tentés de fléchir, si le découragement nous gagnait, il nous suffirait de tourner notre pensée vers vous. Et alors comme nous nous sentirions redressés et réconfortés!

« Adieu et merci, merci du cœur, ô Jules Barni! »

Voici la liste des principaux ouvrages de M. Jules Barni (Germer Baillière, éditeur) :

1° TRADUCTIONS DE KANT :

Critique de la raison pure, 2 vol.;
Critique du jugement, 2 vol.;
Critique de la raison pratique, 1 vol.;
Examen de la Critique de la raison pratique, 1 vol.;
Principes métaphysiques du droit, 1 vol.;
Principes métaphysiques de la morale, 1 vol.

2° MORALE ET POLITIQUE.

La Morale au XVIIIe siècle, 3 vol.;
Napoléon Ier et son historien M. Thiers, 1 vol.;
Les Martyrs de la liberté, 1 vol.;
Manuel républicain, 1 vol.

BULLETIN

SOCIÉTÉ FRANKLIN. — Un récent *Bulletin* donne le compte rendu de la dernière assemblée annuelle de la Société Franklin. Le président a exposé que dans les dix années qui viennent de s'écouler, la Société a distribué aux bibliothèques populaires pour plus de 460 000 francs de livres. Elle a publié un catalogue général des ouvrages recommandés, plus des catalogues spéciaux pour les bibliothèques d'école, de village, de régiment, etc. La Société ne se borne pas à faire des choix parmi les ouvrages qui sont dans le commerce; elle se met en relations avec les éditeurs afin de leur indiquer les livres qu'il serait bon de réimprimer ou de commander. Le dernier *Bulletin*, par exemple, publie une notice sur un ouvrage anglais qu'il serait utile de traduire et signale les services que rendrait un bon livre populaire sur l'Algérie.

L'UNIVERSITÉ DE BERLIN. — Le ministère de l'instruction publique de Berlin a publié son rapport pour le premier semestre de l'année scolaire 1877-78. Nous y relevons les chiffres suivants : 924 professeurs en activité de service pour les neuf universités prussiennes, le Lyceum de Brauns-berg et l'Académie de Münster; sur ce nombre, on compte 466 professeurs ordinaires, 7 intitulés *honoraires,* 208 professeurs extraordinaires et 243 *privat-docenten;* 8801 étudiants immatriculés, dont 7635 sujets prussiens. Berlin en a pour sa part 2834, Breslau 1253, Gœttingue 909, Bonn 859, Halle 854, Kœnigsberg 655, Greifswald 460, Marbourg 415, Münster 303, Kiel 242, Braunsberg 17. Le total des étudiants appelés *auditeurs,* c'est-à-dire non immatriculés, est de 2340, dont 2172 pour Berlin et 36 pour Bonn.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN ITALIE. — Nous trouvons dans la *Rassegna* un tableau comparatif des matières enseignées dans les lycées et les instituts techniques (ce que nous appellerions les écoles professionnelles) italiens, avec le nombre d'heures consacré à chaque branche d'études pendant les huit années que dure l'éducation :

Cours communs à l'enseignement classique et à l'enseignement technique.

	Ens. classique. Nombre d'heures.	Ens. technique. Nombre d'heures.
1. Langue et littérature italiennes	1172	700
2. Histoire et géographie	857	1330
3. Arithmétique et mathématiques	915	1506
4. Sciences physiques et naturelles	490	865
5. Écriture	210	210
Totaux	3644	4611

Cours spéciaux à l'enseignement classique.

	Heures.
1. Latin	1557
2. Grec	737
3. Philosophie	425
Total	2719

Cours spéciaux à l'enseignement technique.

	Heures.
1. Langue française	1051
2. Anglais ou allemand	525
3. Droit	210
4. Éléments de science économique et de morale civile	210
5. Comptabilité	210
6. Dessin	1960
Total	4166

Les 1960 heures de leçons que les élèves des instituts ont de plus que ceux des lycées sont représentées par les classes de dessin.

On remarquera que les lycées italiens ne reçoivent aucune notion quelconque de dessin, et qu'ils n'apprennent aucune langue vivante, plus arriérés encore sous ce rapport que les élèves des collèges français.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMP. J. CLAYE. — A. QUANTIN, R. [illegible] [1081]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 3. 20 JUILLET 1878.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Le socialisme en Allemagne.

Les coups de feu dirigés par Hœdell et Nobiling contre Sa Majesté Guillaume, roi de Prusse et empereur d'Allemagne, ont retenti avec éclat dans le monde civilisé. Nul ne pouvait prévoir des tentatives aussi criminelles qu'insensées sur la personne d'un souverain justement populaire et qui présente déjà, quoique vivant, une figure historique que lui donnent les grands événements accomplis durant sa longue existence.

Le premier résultat de ces actes barbares attribués à des socialistes a été, chez nous, des plus inattendus et des plus tristes : des hommes dépourvus de sens moral et de patriotisme se sont emparés avec une joie féroce des armes de ces meurtriers pour tirer sur la France; le second résultat, plus naturel, plus logique, a été de provoquer dans le public un vif désir de connaître l'état réel du socialisme en Allemagne.

I.

Que des fous, des hallucinés ou des sectaires fanatiques méditent dans la solitude de sinistres projets et frappent avec un courage farouche l'objet de leur haine, il n'y a là rien de nouveau ni d'étrange, car l'histoire enregistre à chaque page des faits de ce genre. Ce qui est plus rare, à la vérité, c'est de voir une nation encore toute frémissante de ses victoires inespérées, prodigieuses, — toute fière de sa rapide élévation et qui s'est soudain crue appelée à diriger les destinées de l'humanité, approuvant, admirant, acclamant la conduite de ses chefs politiques et militaires, — constater avec stupeur qu'elle nourrit dans son sein une Association redoutable, insensible aux gloires récentes, refusant de participer aux joies nationales, prêchant la guerre et le renversement de tout ce qui existe et dont la puissance, toujours grandissante, menace de compromettre l'œuvre du prince de Bismark.

Le socialisme ne date pas d'hier en Allemagne, et depuis Lassalle on peut dire qu'il a des racines assez profondes dans le pays. Cependant il n'avait jamais inspiré de craintes vraiment générales, et ce n'est guère qu'aux dernières élections du Reichstag que le *Caveant consules* fut de tous côtés prononcé énergiquement. Au commencement de l'année dernière, en effet, les candidats socialistes remportèrent la victoire dans quelques cercles nouveaux, et, ce qui était plus grave, dans chaque province de l'empire le dépouillement des votes prouva que le socialisme avait gagné des adhérents dans des proportions inquiétantes. Quelles étaient les causes de ce progrès persistant depuis quelques années? Les principales ont été exposées dans deux ou trois journaux et Revues par des publicistes compétents. Je vais les résumer succinctement, et j'indiquerai en même temps d'autres causes non moins vraies, non moins directes, mais moins connues.

On sait qu'après la dernière guerre l'Allemagne exagéra considérablement les conséquences de ses succès militaires : la suprématie de ses armes et de sa politique, la naïve prétention d'être une race supérieure par l'intelligence, la science et la morale, l'empire allemand, l'écrasement de la France, la léthargie de l'Europe ne lui suffisaient plus. Elle devait encore devenir la plus riche, la plus industrielle, la plus commerçante, la plus artistique des nations. La manne que le dieu Krupp faisait pleuvoir sous le nom de milliards avait fait tourner la tête aux plus calmes; toute parole sensée était étouffée ou livrée à la risée du public. Du nord au sud comme de l'est à l'ouest, les entreprises les plus incroyables, les plus téméraires, furent abordées avec une confiance, une audace et une légèreté inconcevables chez un peuple qui se pique de tant de sang-froid et de raison. Les habiles, les faiseurs — et ils étaient nombreux, semble-t-il — profitèrent de cet état psychologique, et en quelques années ils dépouil-

lèrent nobles, propriétaires et bourgeois : il est utile d'ajouter que, comme compensation, ils s'enrichirent aux dépens de leurs victimes.

Tant que durèrent les illusions, tant que de riches hobereaux et paysans vendirent leurs fonds pour en apporter l'argent à la caisse des Sociétés qui sortaient de terre comme champignons, l'ouvrier jouit d'un bien-être qu'il ne reverra probablement plus jamais. Partout on construisait des maisons, des quartiers nouveaux, des hôtels, des usines; partout de vastes chantiers s'organisaient. Les bras manquaient pour tant de besogne. Alors commença une sorte de fièvre, de délire sans exemple en Europe. Les journées de travail atteignirent des prix fabuleux; l'Amérique d'autrefois était dépassée, et le manœuvre triomphait sur toute la ligne. Des 4, 5, 6, 7, 8 thalers par jour ne paraissaient pas une somme exagérée; en outre, comme les initiateurs de ces entreprises véreuses n'entendaient rien aux travaux qu'ils commandaient uniquement pour offrir le spectacle d'une grande activité, ils payaient sans marchander, tout en se promettant à eux-mêmes de n'y rien perdre.

Mais qu'était-ce que 15, 20 et 25 francs même pour un travailleur obligé de piocher, de maçonner, de scier, d'équarrir du matin jusqu'au soir? Vraiment la position de ces malheureux était intolérable : il fallait absolument diminuer le nombre des heures de travail. Aussitôt proposé, aussitôt accepté. On vit — je vis, — dans ces heureux temps, des maçons, des charpentiers, etc., se rendre en fiacre à leur chantier, aller déjeuner et dîner en fiacre; le soir, on buvait du vin de Champagne, on fumait des cigares, on jouait aux cartes et l'on célébrait en chantant la grandeur et la prospérité de l'Allemagne. On s'admirait, on se flattait mutuellement, on attribuait tout ce bonheur imprévu aux fortes qualités intellectuelles de la race allemande, et l'on entrevoyait au fond des bouteilles d'un vin frelaté un avenir éternellement doré, comme le sont les rêves de l'adolescent. Un juge m'a assuré qu'il hésitait à assigner des ouvriers à venir témoigner devant le tribunal, tant les frais exigés par ces messieurs pour « perte de temps » étaient exorbitants. Le luxe naturellement s'introduisit dans toutes les classes, et quel luxe! quel goût! Il fut un moment où les servantes, sans métaphore, étaient mises plus richement que naguère leurs maîtresses. Quant aux exigences de ces dernières, elles n'avaient plus de limites.

Hélas! le printemps dans le Nord est beau, mais court; en revanche, l'hiver est long et rude. Ainsi en advint-il de tous ces brillants dehors, de tout ce luxe, de toutes ces illusions. On désigne cette époque, en Allemagne, sous le nom de *période des exploiteurs*. Lorsque l'hiver, c'est-à-dire le réveil, arriva, on n'aperçut que ruines sur ruines, fabriques inachevées, maisons mal bâties, mais chères, etc. La réalité fut terrible pour la classe aisée et riche qui avait englouti le plus clair de ses capitaux; les milliards avaient déserté le pays, et l'Allemagne commença à réfléchir sur la vanité et le néant des grandeurs humaines.

Les chantiers fermés, les ouvriers n'eurent plus de travail, partant plus de salaire; mais il leur restait de mauvaises habitudes et des besoins coûteux. Or, quand il fallut absolument renoncer au vin de Champagne et aux fiacres pour reprendre le traditionnel verre de bière ou de schnapp et le *wurst* (saucisse), ils crièrent très-haut qu'ils avaient été dupés, que le militarisme les écrasait, et ce fut en bataillons serrés qu'ils entrèrent dans l'Association des socialistes. Ceux-ci les accueillirent à bras ouverts. Comme il n'y a plus eu de guerres depuis et plus d'indemnités non plus, que les conséquences de la maladie industrielle subsistent toujours, l'union s'est cimentée de plus en plus, et les ouvriers, déçus, chassés du paradis terrestre allemand, marchent avec ensemble sous la bannière socialiste.

Telles sont les raisons générales, non de l'existence du socialisme en Allemagne, mais de ses progrès. D'autres causes doivent aussi être mentionnées : il en est d'un ordre économique, politique, et surtout particulier au caractère allemand. Depuis 1866, la Prusse a certainement imposé des lois meilleures et plus équitables dans les pays qu'elle s'est annexés, ce qui est un bienfait; le revers de la médaille a été de jeter une profonde perturbation dans le monde des affaires. En décrétant la faculté, pour chaque individu, de s'établir librement dans toute l'étendue de l'empire, le Reichstag a agi sagement, et les mauvais effets de cette disposition seront passagers, tandis que les résultats heureux se manifesteront plus tard et toujours. Malheureusement ces lois libérales, venant précisément à une époque où toute idée de probité industrielle et commerciale avait disparu, n'ont guère servi que les intérêts d'aventuriers de haut et bas étage. La crise épouvantable qui succéda à la « période des exploiteurs » aggrava encore ce fâcheux état : c'était à qui fabriquerait le plus mal et au meilleur marché des objets que leur qualité détestable rendait très chers. Le peu de réputation dont l'industrie allemande jouissait s'évanouit tout à fait, et c'est avec raison que le jury allemand chargé de faire un rapport sur la section allemande à l'exposition de Philadelphie, résuma ainsi son jugement : « Mauvais et bon marché (*schlecht und billig*). » Si l'on ajoute encore à ce tableau les sommes énormes que l'armée engloutit, les impôts de toute sorte que les contribuables doivent payer à l'État et aux villes, les milliards employés à doter les généraux, à perfectionner les armements et à agrandir la flotte, sans en distraire un liard en faveur de l'industrie et du commerce, on comprendra combien le malaise et le mécontentement ont dû être profonds dans certaines classes de la population.

Il y a plus encore : à l'époque où l'on roulait ou croyait rouler sur l'or, les objets de consommation et de nécessité première doublèrent, triplèrent et quadruplèrent de valeur. En beaucoup d'endroits, la vie est plus chère en Allemagne qu'à Paris. Par malheur, la transformation du système monétaire favorisa encore cette tendance à la cherté. Au lieu de donner au marc la valeur d'un franc, ils fixèrent celle-ci à 1 fr. 25 cent.; il arriva bientôt que tel objet que l'on paie 20 centimes chez nous valut 20 pfennigs là-bas, soit 25 centimes ou un quart en sus. Ainsi pas de travail, l'introduction du luxe, des habitudes de paresse et de bien-être exagéré, l'augmentation du prix des vivres, les impôts écrasants; une

armée admirable, mais qui ruine le pays; une liberté excessive accordée sans transition aux petits et grands banquiers, fabricants, industriels, négociants, etc.; une monnaie incontestablement supérieure aux monnaies diverses qu'elle devait remplacer, mais qui, faute d'avoir le poids normal, perd de sa valeur nominale dans les transactions; enfin une probité souvent douteuse dans le commerce, voilà les reproches adressés par les mécontents au nouvel empire allemand et qui servent à nous expliquer les progrès du socialisme. J'ai hâte de dire que si ces griefs sont vrais, ils ne le sont — comme toute chose humaine — que d'un côté. De grandes choses, des innovations heureuses, des améliorations nombreuses, la suppression de lois et de coutumes surannées, peuvent être opposées à ces doléances, en bonne partie fondées.

Mais ces raisons n'expliquent pas encore que des professeurs, des savants aient apporté leur talent au service de la cause socialiste. En effet, il faut chercher ailleurs. Pour se rendre compte de ce phénomène, il est nécessaire de connaître l'Allemand, ce qui, certes, n'est pas aisé. Aujourd'hui il est libre, il jouit de ses droits politiques, et, malgré cela, il n'est pas « citoyen ». Rarement les Allemands discutent *leur* politique dans un café ou à table : leur plus grande surprise, en arrivant en France, est de voir le dernier des ouvriers, comme le premier des patrons, s'intéresser aux choses de l'État. Il est vrai qu'ils considèrent leur liberté et leurs droits comme des fictions, en ce sens qu'ils sont persuadés que les hommes d'État qui les gouvernent ne s'inclineraient pas devant les manifestations de leur volonté. Du reste, les luttes quotidiennes, l'application de certains principes ne les intéressent que médiocrement; et comme ils ne croient pas à l'efficacité de leurs droits politiques, ils préfèrent s'en remettre à leurs conducteurs naturels. C'est ce peuple qu'il fallait à M. de Bismarck et qu'il aurait fallu aux entrepreneurs du 16 mai. Ne faisons pourtant pas aux Allemands un reproche trop amer à ce sujet; rappelons-nous que pendant des siècles ils ont été conduits comme un troupeau de moutons, qu'ils n'ont jamais été consultés sur aucun cas d'intérêt public, qu'ils ont été divisés, humiliés, voire vendus à l'étranger; que la vie publique était chose inconnue à ces paisibles bourgeois que gouvernaient tyranniquement ou paternellement rois, princes ou ducs. Rappelons nous combien d'expériences, de révolutions et de malheurs nous avons dû subir avant de nous croire libres et surtout de devenir dignes de l'être.

Si l'Allemand n'apprécie pas encore ses droits civiques comme nous, en revanche il a la passion de la liberté intellectuelle. Celle-ci date de longtemps déjà, et la Réforme de Luther est pour l'Allemand une conquête plus précieuse que la conquête des libertés politiques. Voilà pourquoi beaucoup d'esprits se sont occupés du socialisme, non pas comme d'une formule possible de gouvernement, mais comme d'une question de philosophie spéculative. La monarchie, à vrai dire, n'est pas autre chose que du socialisme favorisant certaines classes; or, passer de la monarchie du moyen âge à une monarchie qui étend ses bienfaits à un plus grand nombre d'individus, c'est là un thème admirable pour les érudits d'outre-Rhin. Cette nouvelle forme monarchique leur conviendrait mieux qu'une république, où la lutte et la vigilance constantes sont des conditions indispensables. Une fois la machine mise en mouvement, elle n'exigerait pas beaucoup de soins, et les esprits, débarrassés des préoccupations de la politique, pourraient se plonger à leur aise dans les études, les recherches, les systèmes métaphysiques, philologiques, historiques, etc., ce qui, quoi qu'on en dise, constitue encore le fond du caractère allemand.

Est-ce à dire que ces socialistes « spéculatifs » réclament la réalisation de leurs théories? Non. Chacun sait qu'un savant allemand habite deux demeures : l'une, où il admet toutes les vérités, tous les progrès, toutes les innovations, où il discute, dissèque, juge, accueille, rejette avec passion les principes, les systèmes, les religions, les méthodes, les théories quelconques — c'est sa demeure intellectuelle; l'autre, où il s'applique à ne jamais pratiquer les maximes qu'il reconnaît comme vraies, où il supporte patiemment les caprices des grands, des ministres, où il s'incline devant chaque corps constitué, où il professe le culte de la force, où enfin il est toujours prêt à servir des maîtres dont il a établi, dans ses livres, les ridicules et injustes prétentions — c'est sa demeure sociale et terrestre. Un savant, de l'autre côté du Rhin, nie le Créateur, se raille de toutes les croyances, enseigne le matérialisme le plus absolu; mais il va à l'église, fait baptiser ses enfants et s'étonne démesurément que des Français provoquent du « scandale » en se faisant enterrer civilement, dans le dessein de mourir conformément à leurs opinions.

Comme individus, ces socialistes ne sont donc pas dangereux; mais certainement leur influence est funeste. Leur science brutale, analytique, positiviste, d'où ils excluent avec mépris tout sentiment, toute morale, tout *französische schwetzerei* (bavardage français), produit et doit produire des résultats déplorables. Lorsque leurs théories désolantes éclatent comme des vérités nouvelles dans la masse des travailleurs que la misère a aigris, il est certain qu'elles ne sont pas propres à calmer les haines de ces malheureux, ni à leur enseigner les grandes vertus qui reposent sur le devoir et la justice.

Quant au parti socialiste « chrétien », il a quelque analogie avec les cercles d'ouvriers dirigés par MM. de Mun et consorts : les chefs de ces incroyables associations répandent aussi de bien mauvaises semences, espérant qu'elles se transformeront un jour en riches moissons pour eux; mais là-bas, comme chez nous, ce parti compte peu d'adeptes, et la voix des promoteurs de l'œuvre, n'inspirant pas confiance aux masses, se perd dans le désert.

II.

Les socialistes allemands sont organisés habilement; ils ont des réunions, des congrès, des journaux, des chefs, dont quelques-uns sont très-intelligents; ils sont représentés au Reichstag et ont joui jusqu'à cette heure d'une très-grande

iberté, qu'ils ont employée à faire une propagande très-active. Ils sont nombreux. Sont-ils un parti vraiment dangereux pour l'Allemagne? Assurément non. Le jour où ils auraient recours à l'insurrection armée ou sortiraient simplement des voies légales, ils seraient brisés à l'instant. Tout en déplorant la crise actuelle, son imprévoyance passée, la perte de ses illusions, la majorité du peuple allemand est fermement attachée au nouvel ordre de choses. La nation espère en des jours meilleurs, et maintenant elle les attend du travail, de l'honnêteté, du retour à des traditions trop légèrement abandonnées après les victoires de la guerre franco-allemande. L'armée est forte, respectée, obéie ; la police est sûre et dévouée ; les classes riches, moyennes, instruites, ne ménagent pas leur appui au gouvernement. En outre, excepté les meneurs et quelques exceptions, l'ouvrier allemand n'est guère intelligent ni développé. Il est pataud, lent et lourd d'esprit; il s'exprime mal et conçoit de même. Il rêve un changement, mais aucune formule précise de gouvernement n'a encore pénétré dans son esprit ; ses désirs sont vagues, indéfinis. A moins d'être poussé au désespoir par la misère, il ne prendra jamais les armes pour soutenir ses revendications, car il n'est pas dans la nature du caractère allemand d'engager une lutte dans des conditions inégales. Et le socialisme allemand sait très-bien qu'il est sans force aucune dans le pays et que, dans le nombre des voix qu'il porte à son actif, il en est beaucoup qui s'y trouvent pour des motifs qui n'ont rien de commun avec lui.

Comme influence en dehors de l'empire, le socialisme allemand est encore moins à redouter, car, étant une production du crû, c'est un fruit *sui generis* qui ne plaît pas à tout le monde. Il est trop savant, trop analytique, trop géométrique, — tranchons le mot, — trop égoïste. On a calculé le nombre de côtelettes et de verres de bière qui peut revenir à chacun ; les grandes vues humanitaires, les grands et éternels principes de justice, de fraternité, de charité, on n'en a cure. Oh! ces messieurs aussi se sont bien prémunis contre le *französishce schwetzerei* (bavardage français), bon pour les ignorants et les sots : ils ne comprennent pas que le bavardage du Sermon sur la montagne est plus puissant pour soulever le monde et le transformer que toutes leurs déductions rigoureuses, mais froides comme des lames d'acier. Ils oublient que l'homme vit autant par le sentiment que par l'estomac et le pur intellect. Mais j'oublie à mon tour que les sublimes doctrines, les philosophies et les religions vraiment humaines ont été couvées par le soleil, loin des laboratoires des universités du Nord.

La Révolution française aurait-elle eu l'influence heureuse qu'elle a exercée presque universellement si elle n'avait pas été accomplie au nom de ces principes qui feront la grandeur de l'homme aussi longtemps qu'il les reconnaîtra? Le socialisme allemand n'offre au spectateur aucun des caractères de ces agitations capables de jeter l'inquiétude ou a joie chez les peuples modernes, parce qu'il repose sur des abstractions, des besoins exclusivement matériels, des raisonnements logiques, et n'ouvre pas à l'humanité des horizons nouveaux. Les doctrines de ses chefs, répandues à profusion par la parole et la plume, ne peuvent faire naître d'autre désir, chez le travailleur ignorant, que celui de partager brutalement les biens, afin de travailler moins, afin de boire, manger et dormir davantage. Il manque donc aux théories socialistes allemandes cette étincelle qui, seule, enflamme les foules et les esprits supérieurs et généreux.

Ces considérations établies, comment expliquer la passion avec laquelle certains publicistes allemands réclament des lois de répression contre les socialistes? Comment les mêmes journaux, les mêmes hommes qui hier prêchaient la liberté et qualifiaient le socialisme de leurre et de fiction, osent-ils aujourd'hui exprimer en style lyrique l'effroi que ce parti leur cause? A la raillerie, au scepticisme, à l'indifférence ont succédé tout à coup l'indignation et la peur. Pour celui qui lit les journaux officieux allemands, ces craintes et ces colères toutefois en imposent peu; il apprécie la valeur et la probité des déclarations de cette presse; il n'ignore pas qu'elle entreprendra, quand il le faudra, l'éloge de la Commune ou de l'Inquisition, et toujours avec un même élan, des arguments aussi irrésistibles et des accents également émus.

Est-ce que, par hasard, les deux tentatives criminelles dont l'empereur Guillaume vient d'être l'objet auraient saisi à ce point les journalistes allemands? Ils ont trop de science et de raison, ils sont trop calmes pour cela. Ils savent très-bien que lorsque la population entière des États-Unis de l'Amérique pleurait le meilleur de ses citoyens, le plus noble de ses enfants, le modèle d'un chef d'État libre, le grand et vertueux Lincoln enfin, frappé par le fer d'un assassin, il ne lui est pas venu à l'idée qu'elle dût toucher à une seule de ses précieuses libertés. Ils savent bien aussi que, si leur cause l'exigeait, ils démontreraient irréfutablement, au contraire, que vouloir empêcher des citoyens de se réunir pour discuter leurs intérêts ou leurs opinions, c'est ouvrir la porte toute grande aux coups de force et aux assassinats, attendu que les tyrannies ont de tout temps rencontré logiquement des meurtriers sur leurs routes. Les statistiques historiques dont ils appuieraient leurs raisonnements seraient aussi convaincantes que nombreuses.

Voyons d'ailleurs comment ils traitaient la question du socialisme, il n'y a pas longtemps. Toutes les feuilles libérales, ou plutôt toutes les feuilles qui proclamaient la pureté et la grandeur de la politique de M. de Bismarck, étaient unanimes à reconnaître que la liberté pour les socialistes, c'était leur mort à une échéance plus ou moins courte. Le soleil ne brûle-t-il pas les mauvaises herbes? Le grand air ne chasse-t-il pas les miasmes et les reptiles malfaisants des voûtes souterraines? Vraiment la sagesse sortait de leur encrier comme jadis de la bouche de Salomon. Comme ils définissaient justement le socialisme! Ce n'était pas alors une secte qu'il fallait poursuivre jusqu'à son extinction, secte épouvantable qui rêve le renversement des lois divines et humaines et qui prépare la venue de cet horrible cataclysme par des régicides; non, à cette époque, le socialisme ne troublait pas leur quiétude; ils prétendaient que c'était

un mot qui ne représentait rien de défini, de nettement déterminé. Ce n'était ni un système gouvernemental, ni un principe, ni un programme pour lesquels on pût entreprendre avec succès une levée de boucliers. Le bonapartisme, le carlisme, la légitimité, la république, à la bonne heure! Voilà des mots qui désignent des formules de gouvernement connues, déjà pratiquées, et des personnes qui ne demandent qu'à les appliquer de nouveau; tandis que le socialisme, à proprement parler, n'était qu'une collection de programmes, de systèmes et de réformes. Soit en bien, soit en mal, tout membre de la société était naturellement socialiste.

Si quelque gazette conservatrice de l'Opposition s'avisait d'avancer que le *Kulturkampf* et la guerre aux ultramontains étaient moins urgents que la guerre aux socialistes, quelles réponses indignées et superbes elle s'attirait! Le socialisme un danger! Peut-être; mais si les prétentions des socialistes reposaient sur des besoins réels, puissants, aucune loi humaine n'en arrêterait le courant : tout au plus rendrait-on le débordement plus redoutable en le retardant; et si elles reposaient sur des idées fausses, sans valeur comme sans fondement, elles s'évanouiraient au grand jour. De la liberté, de la liberté pour tous... excepté, bien entendu, pour ceux à qui nous l'enlevons en ce moment. Ainsi parlaient ces intéressants journaux. A la cour même on approuvait ce langage, et l'on y poussait encore la condescendance plus loin. J'ai entendu un prince appelé à régner sur l'Allemagne prononcer ces paroles sensées : « Si parmi les revendications des socialistes, il en est de légitimes, rien de plus juste que de les examiner et d'y faire droit dans la mesure du possible; si elles sont injustes ou déraisonnables, la discussion publique en aura plus vite raison. » Il est incontestable que ces maximes sont d'une logique absolue, et que la nation où elles paraissent contraires à l'ordre et à la paix publique ne mérite pas encore la liberté ou a cessé de la mériter.

Eh bien! ce revirement dans la presse officieuse et dans certains milieux à l'égard du socialisme ne doit être attribué ni aux Hœdell ni aux Nobiling, ni à une indignation fort légitime, mais qui ne peut être que passagère chez des hommes politiques intelligents et pratiques, ni aux progrès de l'Association des ouvriers et aux craintes qu'elle inspire, ni peut-être à certains personnages directement intéressés dans la question des attentats. Le secret de toutes ces grandes colères, de ces appels éloquents à des lois draconiennes, de ces tirades sublimes sur le sort réservé à l'empire si les socialistes ne sont pas chassés de cette terre sainte, il faut le demander à M. de Bismarck, chef suprême des destinées de l'Allemagne. Lui seul pourra révéler l'intérêt qui l'engage à profiter de deux essais de crimes pour satisfaire certains penchants qu'il tient de la nature, de l'éducation et de l'exercice du pouvoir.

Qui donc a jamais cru à la conversion de M. de Bismarck aux idées libérales? Est-ce parce qu'il a favorisé les libéraux pour pouvoir expulser les évêques de son empire? Mais la façon dont il accomplissait cette besogne indiquait suffisamment la nature de son libéralisme, que ses partisans prônaient avec enthousiasme parce qu'ils étaient eux-mêmes passionnés et par conséquent injustes.

Tour à tour Prussien contre l'Allemagne, Allemand contre la Prusse, conservateur, réactionnaire (*Junker*), libéral, anticlérical, ne craignant pas, à l'occasion, de rechercher l'appui des chefs du socialisme, les principes de M. de Bismarck ont changé comme ses vues et ses intérêts. Certes, c'est un homme extraordinaire; il a déployé des qualités admirables et opposées : énergique, patient, actif, souple, insolent et brutal, doux et serviable, selon les temps et les circonstances. Il a entrepris une œuvre qui réclamait une intelligence supérieure et surtout déliée, et il l'a menée à bonne fin. La nature l'a doué d'une puissante organisation physique et intellectuelle, et dans plus d'un cas on peut dire que la manière dont il s'est servi de ses facultés touche au génie. C'était évidemment l'homme nécessaire pour réaliser « l'œuvre de fer et de sang », pour « courber le droit sous la force »; mais est-ce l'homme qu'il faut pour conduire peu à peu un grand peuple à la pratique des libertés et à l'exercice de ses droits? M. de Bismarck, qui — si le fait est vrai — cassait des verres à bière sur la tête de ses contradicteurs, ce tyran hautain qui méprise les hommes et qui disait — je garantis le mot — il y a quelques années : « Il faut que le peuple sente la verge, » appartient à une école qui n'a rien de commun avec le libéralisme, le régime parlementaire et surtout les idées et les principes modernes. Ses maîtres, les Machiavel et les Bonaparte, n'ont pas de ces faiblesses : ils emploient les principes et les peuples comme les joueurs de cartes se servent des couleurs et des figures pour combiner leurs coups.

Un Napoléon conquiert l'Europe, brise les vieilles dynasties et s'empare de leurs trônes à son profit; un Bismarck impose la suprématie de sa petite patrie sur une immense étendue de territoires allemands. Le fer et le sang, la ruse et l'audace, la duplicité et la violence sont tour à tour ses instruments; il exploite les passions nationales, il ravive de vieilles haines avec tant d'art que les peuples, hélas! s'imaginent que haïr est nécessaire à leur affranchissement. Ces hommes cependant, quelque admiration qu'ils inspirent, sont en contradiction avec les tendances de la raison moderne. M. de Bismarck est aujourd'hui un des représentants les plus glorieux de ces théories politiques du passé, et nul doute que l'évolution nouvelle qu'il est en voie d'opérer n'ait pour but de comprimer le régime parlementaire et de punir les députés qui y sont attachés. Que l'Allemagne y prenne garde; car ce n'est point le socialisme qui recevra les plus rudes coups sur ce nouveau champ de bataille de Sadowa, mais bien le système libéral inauguré à la suite de la création de l'empire, alors que M. de Bismarck caressait toutes les fractions des partis populaires et leur promettait d'écouter et de suivre leurs avis. La conduite du chancelier impérial allemand et du ministre prussien vis-à-vis du Reichstag et de ses anciens amis devrait ouvrir les yeux à ceux-ci : il est certain que dans la tactique qu'il rêve il ne tient plus à leur appui, parce qu'ils l'ont irrité par de timides essais de résistance. C'est en vain qu'ils s'appliqueront à plaire

à cet homme terrible : il poursuivra l'accomplissement de sa tâche, qui est de soumettre à son autorité absolue ceux-là mêmes qui l'ont aidé dans sa lutte contre l'ultramontanisme. Cela découle fatalement de sa nature et de ses procédés gouvernementaux. Souhaitons pour l'Allemagne qu'après l'avoir rendue si grande et si forte, M. de Bismarck ne lui prépare pas les catastrophes réservées aux nations qui, dans une heure d'abandon ou d'enthousiasme, se laissent dépouiller de leurs droits et de leurs libertés au profit d'un maître et seigneur.

LEVEIGY.

ANTIQUITÉS AMÉRICAINES

Le Pérou.

La création à Paris d'un musée ethnographique (1) dont les antiquités péruviennes auront servi à former le noyau prête pour nous un caractère d'opportunité aux travaux d'un explorateur américain qui vient de rivaliser de courage, d'intelligence et de zèle avec nos missionnaires scientifiques. Le beau volume de M. Squier (2) traite des mêmes matières que les conférences faites récemment au Palais de l'Industrie par MM. Wiener et André. On y trouve de magnifiques collections d'antiquités péruviennes reproduites par la gravure, des récits de voyages exacts — au moins en ce qui touche aux lieux explorés — et des commentaires savants sur le sens historique des objets découverts.

Quand on songe que le seul monument écrit de la civilisation péruvienne auquel on puisse accorder quelque valeur est l'ouvrage de Garcilaso de la Vega, et quand on réfléchit aux circonstances dans lesquelles ce livre a été écrit, on sent le prix de recherches faites, comme celles de MM. Wiener et Squier, en dehors de toute autorité reconnue. L'histoire écrite sur le sol ou dans les débris archéologiques est en tous lieux la plus digne de foi; mais au Pérou elle est, de plus, la seule qui existe, la seule qui n'ait pas été *espagnolisée*, travestie, arrangée en roman. Les Indiens du Pérou, tout le monde le sait, ne connaissaient point l'écriture, et les premiers chroniqueurs espagnols qui ont voulu rapporter les traditions orales qu'ils avaient entendues ne savaient point le péruvien. Garcilaso ne peut s'empêcher de le dire : « Qu'on me permette, écrit-il modestement au commencement de ses *Commentaires royaux*, de ne point adopter, moi qui suis Indien, l'orthographe et les mots de mes devanciers d'Espagne; car, faute de bien connaître les différents dialectes du pays, ils se sont trompés quelquefois sur le sens des noms et des choses. » Mais Garcilaso de la Vega lui-même avait, pour toute autorité de ses récits interminables, les traditions orales qu'il recueillait de la bouche des vieillards ou qu'il avait, enfant, entendu répéter à sa mère. A moins de supposer chez les Indiens de ce temps-là une fidélité de mémoire, une sobriété d'imagination, un scrupule de véracité qui n'existent point chez les autres hommes, on doit être toujours en défiance contre des narrations historiques qui remplissent un grand in-folio et qui ont été faites entièrement de souvenir. Pas n'est besoin d'avoir l'esprit critique pour reconnaître dans les *Commentaires royaux* le génie de l'Espagne. Par exemple, Garcilaso fait dire par un chef à un Inca : « Les bienfaits que *Votre Altesse* a répandus dans *les quatre parties du monde* (1). » Dans tout le cours de son récit, il qualifie les Péruviens d'*Indiens*, quand on sait que ce nom ne leur a été donné que par une erreur de leurs conquérants. Garcilaso, dont le père était un Castillan compagnon de Pizarre, marié à une Péruvienne de la famille royale, et qui avait été élevé dans la religion catholique, est bien un Espagnol, quoiqu'on l'ait surnommé *l'Inca*. Il en a les idées, et souvent on se demande, en voyant combien son style est élégant, sa forme correcte, s'il a seul tenu la plume. Ceux qui ont, comme nous, particulièrement connu les races aymaras et quitchuas, les seules dont sa mère pouvait être sortie, sont surpris de ne trouver dans la tournure de son esprit rien qui révèle son origine. Un fils, ordinairement, tient de sa mère à un plus haut degré que cela.

Donc, comme nous n'avons rien sur le Pérou de plus authentique et de plus complet que les traditions consignées par *l'Inca* de la Vega, et comme il nous semble que l'auteur a fortement subi l'empreinte des idées apportées par les conquérants, nous voyons avec un grand plaisir toute étude nouvelle et sérieuse des antiquités péruviennes. Quoiqu'il existe à Lima un musée archéologique et que nos missionnaires scientifiques viennent d'ouvrir largement la voie, le champ des antiquités péruviennes est loin encore d'être exploré. Les difficultés matérielles des voyages dans des contrées où l'eau manque quelquefois et les routes toujours, où l'on ne saurait sans péril s'écarter des sentiers battus et s'éloigner des oasis, avaient limité les découvertes de la plupart des antiquaires. Une extrême confusion avait régné jusqu'ici sur le degré d'ancienneté que l'on doit attribuer aux objets d'art trouvés dans les tombeaux. Généralement, on avait peu distingué entre l'époque des Incas et les époques antérieures. La distinction, il est vrai, n'était pas facile à faire : la dynastie des Incas, selon Garcilaso, pouvait remonter à quatre siècles au moment de la conquête; la tradition disait que cette famille avait *civilisé* le Pérou, et, par conséquent, on lui attribuait tout ce qui portait la trace d'un art quelque peu avancé.

Les recherches de M. Squier, de même que celles de M. Wiener, n'ont point porté sur cette période récente et relativement connue de l'histoire du Pérou. M. Squier a creusé sous cette couche nouvelle et reconnu les monuments de la civilisation ancienne du pays, de celle qui se perd dans la nuit des temps. Ses explorations dans l'an-

(1) Voy. la *Revue* du 9 février 1878.

(2) *Pérou. Incidents of Travels and Explorations in the Land of the Incas*, par George Squier, commissaire des États-Unis au Pérou. 1 vol. in-8°. Londres, Macmillan and C°. 1877.

(1) *Commentarios reales*, t. Ier, p. 214. Édition de Madrid, 1733.

tique royaume du Grand-Chimu sont originales et complètes: il en a rapporté des plans, des photographies, des empreintes, des dessins qui, à eux seuls, composent un musée. Son ouvrage contient plus de deux cent cinquante spécimens de l'art péruvien, dont la plupart se rapportent à des temps antérieurs au règne des Incas. Ce n'est pas une découverte facile que celle de monuments appartenant à ce que Garcilaso de la Vega appelle « la gentilité barbare », car les Incas avaient, en dynastie de fraîche date et en législateurs nouveaux qu'ils étaient, détruit et renversé les monuments des peuples qu'ils s'étaient assujettis.

M. Squier attribue ces dévastations à des nécessités locales plutôt qu'à un dessein politique. Le sol du Pérou, dit-il, est en beaucoup d'endroits stérile, et le moindre espace arable y est trop nécessaire à la subsistance des vivants pour qu'on puisse en souffrir l'occupation par les morts. Donc, partout où se trouvait un site propice pour élever une forteresse ou pour construire un village, on rasait les ouvrages et les maisons de ses prédécesseurs. M. Squier a trouvé près de Santa un curieux exemple de cette substitution forcée des nouvelles formes de la civilisation péruvienne à celles qu'elles venaient effacer. C'est une pyramide du vieux temps, bâtie par étages et contenant de vastes chambres ornées de peintures. La pyramide a été conservée, mais les chambres ont été remplies de ces larges briques cuites au soleil qu'on appelle *adobès;* un escalier a été appuyé à la pyramide, et le sommet a été couronné par un temple consacré au culte du Soleil. Il s'est donc passé au Pérou ce qui s'est passé dans l'empire romain au commencement de l'ère chrétienne : un culte plus pur est venu se substituer aux religions barbares, dont les sacrifices sanglants constituaient le principal rite, et a couvert à dessein, comme d'un manteau, les traces matérielles des cultes anciens.

Or, figurons-nous l'embarras de nos historiens et de nos antiquaires si les Romains n'avaient point connu l'écriture, s'ils n'avaient laissé ni un livre, ni une devise de médaille, ni une inscription lapidaire, et si, au lieu d'être remplacés par des nations nombreuses, animées d'un génie nettement distinct du leur, ils avaient été asservis par une de leurs provinces et transformés par des législateurs sortis de leur propre famille!

L'analogie est d'autant plus grande que le Pérou, comme l'empire romain, était composé de plusieurs nationalités différentes dont chacune avait son histoire. La dynastie des Incas les amena peu à peu à la loi commune et forma l'empire au moyen d'annexions successives, dues tantôt à la force des armes, tantôt à l'attraction qu'exerce un centre de puissance déjà formé. Les Incas ont fait le Pérou comme Charlemagne et ses successeurs ont fait le royaume de France, un peu en guerriers, beaucoup en politiques. Les civilisations anciennes se sont fondues insensiblement dans la leur, malgré que l'auteur des *Commentaires royaux* représente le changement des mœurs comme opéré par un coup de baguette. Comment, dans cette pénombre générale d'une histoire indécise, des yeux peu exercés eussent-ils pu reconnaître l'âge et la provenance des monuments?

Mais l'œil de M. George Squier n'est pas un œil médiocrement exercé. L'étude des antiquités de l'Amérique a été la passion et le labeur de toute sa vie. Ses ouvrages sur *Nicaragua* et sur *les Monuments aborigènes de la vallée du Mississipi* sont des travaux d'archéologue et de savant. Nommé représentant de son gouvernement à la Nouvelle-Grenade et à Panama, il a consacré tous les loisirs que lui laissaient ses occupations officielles à éclairer par la recherche des monuments l'histoire encore si peu connue et si mal comprise de la région colombienne. Quand il a accepté la mission de commissaire des États-Unis à Lima pour le règlement des affaires de finances entre les deux pays, son unique objet était, sa fonction remplie, de découvrir, s'il le pouvait, des antiquités péruviennes. Son but a été atteint. Il a trouvé dans les ruines des anciennes villes assez de vases, d'instruments aratoires, de lambeaux d'étoffes encore très-bien conservés, pour pouvoir, en comparant ces débris avec ceux qui étaient déjà connus, assigner à ces derniers leur véritable caractère et changer plus d'une étiquette trompeuse dans les collections des musées.

Du reste, son travail a bien été un travail proprement dit. Il s'est borné à rechercher, comparer, reproduire les objets qui, rassemblés en nombre suffisant, seront pour d'autres des matériaux d'ethnographie. Comme son compatriote M. Bancroft, il croit à la civilisation indigène et spontanée de l'Amérique plutôt qu'à des immigrations venues d'Asie; mais il s'abstient de formuler un système. En véritable enfant des États-Unis, il veut des faits et encore des faits. D'autres feront les théories. La tâche qu'il s'est donnée, pour paraître modeste, n'en est pas moins féconde; la façon dont il l'a remplie assure à son ouvrage une longue durée : plus le temps s'écoulera, plus sa collection de monuments péruviens acquerra de valeur et d'importance. On en comprendra mieux le sens quand on aura creusé plus avant, en tous pays, ce trésor profond de l'histoire non écrite, racontée dans le langage muet de l'archéologie.

I.

C'est certainement chose curieuse que les calomnies ou plutôt les préventions des religions nouvelles à l'égard de celles qu'elles ont remplacées. Pierre Proudhon a dit quelque part : « O prêtres! vous vous jetez les uns aux autres le reproche d'idolâtrie parce que vous ne vous comprenez pas vous-mêmes! » M. Squier s'attache à prouver que la « gentilité barbare » n'avait pas plus un culte idolâtrique que la « gentilité » pure et simple des Incas. L'idée d'un Dieu unique, créateur et moteur de l'univers, a été aussi connue des indigènes du Pérou sous leur loi primitive, que plus tard sous la loi des Incas et, plus tard encore, sous la loi chrétienne. Seulement, là comme partout, quelques esprits d'élite ou quelques initiés s'élevaient seuls à cette notion; le peuple adorait la forme, la figure, le symbole.

Quand M. Squier avait terminé une des séances d'affaires qui se tenaient dans l'antique palais de l'Inquisition à Lima, il aimait à aller méditer à vingt milles de là, au milieu des

ruines de Pachacamac, sur les vicissitudes des religions humaines. Ce lieu, qui, par une fortune rare, a conservé sans altération son nom, est un des plus intéressants du Pérou. Les vieux chroniqueurs racontent que c'était la ville sacrée des aborigènes, une espèce de Mecque, tenue en telle vénération que les pèlerins pouvaient traverser pour s'y rendre les pays avec lesquels leurs nations étaient en guerre sans crainte d'être molestés. Là se trouvait le sanctuaire de Pachacamac, le Dieu suprême des anciens Péruviens ; là, les Incas usèrent de politique pour supplanter le culte national, trop respecté pour qu'on pût le violenter ouvertement. Ils élevèrent un vaste temple du Soleil et un couvent de vierges consacrées à son culte tout contre le vieux temple, comptant bien que peu à peu les religions se confondraient comme se confondaient les monuments. Le nom de Pachacamac signifie *Celui qui anime l'univers, le créateur du monde.* Assurément cette idée métaphysique était plus propre que le culte du Soleil à détourner les hommes de la tendance au fétichisme. Si pure à cet égard était l'antique religion du Pérou, que dans ce temple du Dieu incompréhensible et suprême il était défendu de le représenter sous une figure quelconque et qu'on ne l'adorait qu'en esprit.

Mais, comme partout aussi, l'idée fondamentale et primitive de la religion ancienne s'altéra au Pérou à mesure qu'elle se développait. Après avoir adoré l'Être suprême dans son essence, on l'adora dans ses manifestions. Les puissances de la terre, de l'air et des eaux devinrent des dieux; puis, comme pour les figurer on dut emprunter des images aux différents règnes de la nature et que celles qui s'offraient le plus naturellement étaient les figures des créatures qui habitent l'air, la terre et les eaux, on arriva insensiblement à ce prétendu culte des animaux dont M. Squier nie absolument la réalité chez les peuples péruviens. Représentées par un art encore barbare, ces figures ont créé ces milliers de prétendus fétiches, ces assemblages monstrueux de formes chimériques dont abondait le Pérou à l'époque de la conquête, et dont l'ouvrage de M. Squier contient de nombreux échantillons.

Aujourd'hui Pachacamac n'est plus qu'un amas de ruines près desquelles croissent, à l'aide d'irrigations soigneusement faites, les cannes à sucre de l'hacienda de San-Pedro. En dehors de ces cultures artificielles, rien n'est plus désolé que ce lieu, silencieux comme les ruines de Palmyre, triste comme les tombeaux. C'est un vaste tombeau, en effet, que cet antique sanctuaire où les fidèles venaient mourir. Creusez où vous voudrez, dans le sable sec et nitreux, vous êtes sûr de tomber sur ce qu'on appelle communément des momies péruviennes, mais qui n'est, en effet, que des corps desséchés ; creusez encore, vous trouverez une seconde couche de reliques humaines ; creusez toujours, et un troisième lit d'ossements viendra rendre témoignage du pieux désir qu'avaient les anciens Péruviens d'être enterrés dans un enclroit sacré.

La plupart des momies se trouvent dans de petits caveaux construits en adobès, assez semblables à ceux de nos [illegible]s modernes. Les corps sont toujours assis et repliés, la tête sur les genoux, les mains croisées sur les tibias, ou bien les coudes posés sur les genoux et la face appuyée sur les mains étendues. Chaque caveau contient ordinairement une famille, c'est-à-dire le père, la mère et les enfants. Comme on enterrait avec les morts les objets à leur usage, on trouve là un tableau fidèle de la vie antique au Pérou. Les corps sont enveloppés de couvertures en laine de vigogne ou d'alpaga, d'un tissu fin, teintes de couleurs bien conservées, à dessins élégants. A côté d'eux se trouvent des vases de formes très-variées. Les femmes emportaient leurs aiguilles et leurs fuseaux, les hommes leurs armes et leurs outils ; on parait les morts de leurs meilleurs ornements ; on mettait dans leurs caveaux des aliments et toutes les choses nécessaires à la vie, de sorte qu'une sépulture péruvienne représente fidèlement la maison de ceux qu'elle abrite (1).

Ce que M. Squier a trouvé dans les ruines de Pachacamac, tous ceux qui ont visité sérieusement le Pérou l'ont vu comme lui. Tous les jours on venait nous offrir en Bolivie des momies arrachées à la paix des tombeaux. Elles avaient presque toutes l'épine dorsale brisée, par suite de la coutume barbare (et non encore entièrement disparue) des Aymaras, d'achever les mourants de cette manière. C'étaient ordinairement les fils qui, pour abréger, dit-on, les souffrances de l'agonie chez leurs parents, étaient chargés de cet office. Dans ce pays de montagnes qui a toujours été un pays pauvre (l'or et l'argent ne sont point la richesse), les morts n'avaient point de caveaux comme les riches fidèles ou les dévots pèlerins du sanctuaire de Pachacamac. On les enterrait généralement dans des jarres qu'on enfonçait dans la terre. Ce fut sans doute un triste spectacle quand, sous l'inspiration des missionnaires, les Indiens, saisis d'une horreur sacrilége contre la « gentilité », se précipitèrent sur les tombeaux de leurs ancêtres, brisèrent leurs os et en jetèrent les débris au vent. Aujourd'hui encore, leur nouveau fanatisme leur inspire le mépris des corps de « gentils » et les porte à les détruire, à moins qu'ils n'en soient empêchés par le désir de les vendre.

Mais ce que tout le monde n'avait pas su voir en ces dernières années, même parmi les plus instruits des résidents européens, ce sont les ruines immenses de la capitale du Grand-Chimu. Il faut une certaine expérience des explorations scientifiques, il faut surtout une persévérance extrême pour faire des déblaiements dans toute une ville, pour pénétrer dans des constructions souterraines recouvertes par des éboulements, pour lever des plans de rues et de palais aux trois quarts effacés. Il en faut d'autant plus qu'on est seul pour l'accomplissement de la tâche et que les habitants du pays tiennent pour fou un étranger occupé de ces objets. M. Squier raconte qu'il était recommandé au plus grand faiseur de fouilles de Trujillo, au colonel La Rosa, qui avait déjà trouvé dans les ruines de Chimu — ville deux fois morte que Trujillo remplace dans le monde des vivants — des

(1) Ces explications sont superflues pour ceux qui auront visité le nouveau Musée ethnographique. Ils auront vu que ce musée est composé presque en entier d'objets trouvés dans les sépultures.

antiquites precieuses, aujourd'hui deposees dans les musees de New-York et de Londres : eh bien! il ne put jamais lui persuader qu'il n'était point venu pour découvrir des trésors. Le colonel méprisait souverainement les tissus, les vieux murs, les peintures murales et la poterie de terre. Il n'avait ramassé des vases, des étoffes, des instruments péruviens, que parce qu'il les avait involontairement trouvés en fouillant les tombeaux où il cherchait de l'or. Faire des fouilles pour trouver des *tapadas* — des trésors cachés — est la manie séculaire des habitants de Trujillo. Les Indiens, plus que les autres encore, y sont acharnés; et quand notre voyageur avait posé quelque part ses instruments de physique ou de géométrie, son appareil photographique ou simplement sa boîte à crayons, les gens qui l'avaient vu passaient la nuit suivante à creuser en cet endroit, persuadés que le savant possédait quelque moyen de découvrir le lieu où se cache le *peje grande* — le *gros poisson*, — c'est-à-dire le grand trésor.

Ce que tout le monde n'a pas fait non plus, c'est la traversée sur un radeau fragile, balayé par les vagues et les vents, du lac légendaire de Titicaca. Nous croyons même que M. Squier est le premier voyageur moderne qui ait accompli cet exploit, exploit non pas très-difficile, mais qui n'est pas tout à fait sans péril et qui n'a pu tenter qu'un homme passionné, comme lui, pour l'histoire américaine.

Le lac de Titicaca est cependant le plus intéressant qu'il y ait au monde. On sait que les Andes forment, sur toute la côte du Pacifique, depuis la province équatorienne de Loja jusqu'au Chili, deux immenses chaînes reliées par un plateau qui n'a pas en quelques endroits moins de deux cents lieues de large. C'est au milieu de la seconde chaîne, de celle qui forme l'escarpe du plateau du côté du continent, que se trouve la coupe profonde qui contient les eaux du Titicaca. Elle est de forme ovale, longue de quarante lieues, large de vingt, et sa profondeur sur quelques points est de plus de trois cents mètres. La surface du lac est à douze mille cinq cents pieds environ au-dessus du niveau de la mer. Elle ne gèle jamais tout entière, mais quelquefois sur les bords. L'âpre vent des montagnes y règne sans cesse. Ses eaux sont, du moins en hiver, un peu moins froides que l'air. Rien ne donne l'idée du silence de mort qui règne dans ces régions désolées. Quand on a vécu sur le plateau des Andes, où rien n'anime les vastes solitudes, si ce n'est quelques lamas aux allures mélancoliques ou une vigogne qui vient fixer sur vous son grand œil liquide; quand on a erré sur le bord de ce lac, parmi les flamants roses, qui vous attendent sans méfiance, ou avec un condor planant sur votre tête et paraissant vous menacer; quand on a passé les nuits dans une hutte sans fenêtre et sans feu (car là le combustible est rare), en compagnie de poules et de cochons, et qu'en se glissant le matin hors de ce froid abri on est devenu, soi aussi, un adorateur du soleil, on ne voit plus alors dans toutes les « belles horreurs » de l'Europe, dans les glaciers de la Suisse, dans les névés et les moraines du Mont-Blanc, que de petits agréments pittoresques pareils à ceux que la main d'un artiste rassemble dans des parcs de luxe et dans des jardins de plaisir. Là, le tableau qu'on a sous les yeux écrase le spectateur de sa solennelle grandeur. La grande chaîne des Andes se déploie dans toute sa majesté. L'épais massif du Illampu ou Sorota, véritable couronne du continent américain, réfléchit ses glaciers formidables dans l'eau singulièrement bleue et transparente du lac de Titicaca. La hauteur de ce massif a été plusieurs fois calculée à huit mille cinq cents mètres; c'est presque l'altitude des plus hauts sommets de l'Himalaya. L'interminable file des *Nevados* se continue vers le sud; et du côté de l'ouest, la chaîne rivale des Cordillères présente les pics volcaniques de Sahama, Pomarape et Tacora, qui, vus d'un autre point, se mirent dans l'océan Pacifique.

M. Squier, qui explore en savant et qui, en véritable Américain, dédaigne la description pittoresque et l'expression littéraire, comme il dédaigne sans doute l'émotion personnelle et artistique, n'insiste point sur l'impression causée par le profond silence de la nature dans ces immenses espaces. Il a dû cependant l'éprouver, car il sait voir mieux que personne, et quelques traits tombés en passant de sa plume révèlent qu'il sait aussi sentir.

Au milieu du lac surgissent huit petites îles dont la plus grande est celle qui lui a donné son nom, Titicaca. Les uns disent que ce mot signifie *roc du tigre*, les autres *roc du plomb*, parce que *titi* veut dire également tigre et plomb, et *kaka*, rocher. C'est là le berceau sacré des Incas, la Jérusalem des Péruviens de la seconde époque, comme Pachacamac était la Mecque des Péruviens de l'époque antérieure. C'est de cette île, longue de deux lieues et large de moitié, que, d'après la tradition consignée par Garcilaso, seul auteur digne de foi en ces matières, Manco-Capac et sa sœur-épouse Mama-Ocllo, enfant du Soleil, sont sortis sur l'ordre de leur père pour aller accomplir la mission sacrée d'instruire dans la religion et les arts de la paix les tribus sauvages qui peuplaient le Pérou. Il devient évident, par les découvertes et les reconnaissances récemment faites des monuments et des antiquités chimus, que l'opinion de Garcilaso sur l'état antérieur de la civilisation péruvienne est fausse, et que l'industrie n'était pas beaucoup moins avancée dans le royaume du Grand-Chimu sous la dynastie nationale qu'elle ne le fut plus tard sous la dynastie nouvelle; mais le récit de cet auteur est trop naïf, trop plein de charme, pour que nous n'en traduisions pas quelques passages.

« Ma mère, qui était fille du Soleil et qui demeurait au Cuzco, sa patrie, recevait chaque semaine la visite des quelques membres de sa famille qui avaient échappé aux cruautés du tyran Atahuallpa. Leur conversation roulait ordinairement sur l'origine des rois, sur la majesté de leur empire, sur leurs grands faits dans la paix et dans la guerre, sur la sagesse de leurs lois. Il n'y avait enfin aucune de leurs gloires qu'ils ne se plussent à rappeler.

« Puis, ils passaient des choses d'autrefois aux choses d'aujourd'hui. Ils pleuraient leurs rois morts, leur patrie détruite, la chute de leur empire. Et toujours leur conversation mêlée de larmes finissait par ces mots : « Nous avons « échangé le trône pour le vasselage. »

« Moi, petit enfant, j'entrais et sortais de la chambre, m'arrêtant quelquefois à les entendre, comme à cet âge on

écoute les fables. Mais quand j'eus seize ou dix-sept ans, ma curiosité devint plus profonde ; et un jour que je les voyais tous rassemblés, parlant encore de leurs *antiquailles :*

« — Inca, mon oncle, dis-je au plus vieux d'entre eux, puisqu'il n'existe point parmi vous d'écriture — laquelle sert ailleurs à garder la mémoire des choses passées et nous vaut de savoir l'origine de nos rois à nous, à tel point que non seulement les Espagnols, mais toutes les nations de l'Europe connaissent l'histoire divine et humaine depuis l'origine du monde, — comment donc avez vous appris toutes les choses que vous racontez ? Mais puisque vous les savez, dites-moi les commencements de notre famille et par quelles armes nos ancêtres ont conquis ce grand empire. »

« L'Inca, tout réjoui de ma demande, car il aimait à raconter, se tournant vers moi, me dit : « — Neveu, je te le dirai volontiers, car il convient que tu le saches et que tu le gardes dans ton cœur. Tu sauras donc que tout ce pays que tu vois était jadis un désert où les hommes vivaient comme des bêtes, sans religion, sans lois, sans abris, sans agriculture, et nus. Ils mangeaient l'herbe des champs, les racines des arbres, et ils se mangeaient aussi entre eux.

« Notre père le Soleil — ceux qui étaient du sang des Incas ne nommaient jamais le soleil sans dire *notre père*, et ceux qui l'eussent dit n'étant point de son sang eussent été lapidés comme blasphemateurs, — notre père le Soleil, voyant les hommes en cet état, envoya sur la terre son fils et sa fille pour leur apprendre à l'adorer, à faire croître les moissons, à apprivoiser les animaux sauvages, à vivre en hommes et non en bêtes. En leur donnant cet ordre, il les fit descendre dans une île, au milieu du lac de Titicaca, à quatre-vingts lieues d'ici, et, leur mettant dans la main une verge d'or, il leur dit de marcher devant eux et de s'arrêter dans l'endroit où cette verge entrerait d'un seul coup dans le sol ; que là ils bâtissent une ville et y établissent leur cour. C'est ainsi qu'ils arrivèrent, essayant partout sur leur passage la verge d'or, jusqu'à cette vallée de Cuzco qui était alors une contrée sauvage. »

L'île de Titicaca a été, pendant la durée de l'empire des Incas, un lieu de pèlerinage si fréquenté que des sentiers sont usés dans le roc par le pied des pèlerins. On voit encore les débris des murailles qui entouraient le mont sacré, murailles que les prêtres et la famille royale avaient seuls le droit de franchir ; mais on ne voit plus aucune trace du revêtement de plaques d'or qui en couvrait la cime entière. Des ruines encore debout au pied du mont indiquent la place du temple où les pèlerins se confessaient avant que d'être admis à faire leur dévote adoration. Aujourd'hui un alcalde réside dans l'île sacrée, au milieu des ruines du temple et du palais des Incas, avec quelques Indiens dont l'éternelle pensée est de découvrir des trésors !

Des ruines de palais, on en trouve partout au Pérou. Les Incas avaient, comme les Romains, la manie de la truelle. D'ailleurs, tous les souverains à origine divine et à fonctions sacerdotales multiplient les monuments qui parlent d'eux et qui répandent, pour ainsi dire, leur présence. Tous ces édifices sont en pierres équarries, et la plupart en ce que l'on appelle, en terme d'architecture, « le petit appareil » ; beaucoup sont en grosses pierres carrées, mais à angles arrondis et non masqués par le ciment, travail bien plus ancien que le petit appareil et connu sous le nom de « cyclopéen ». Les baies sont quelquefois non pas cintrées, mais ovales ; généralement elles sont carrées-longues, plus larges du bas que du haut, et couronnées d'une grande pierre formant corniche presque sans saillie. Les portes sont assez grandes, les fenêtres très-petites. Les murs, à l'intérieur, sont percés de niches ; le sol est en terre nue, et le plafond, quelquefois voûté, est en pierre comme les murailles. Allez où vous voudrez dans l'empire des Incas, depuis la frontière chilienne jusqu'à celle de Colombie, partout vous trouverez dans ces amas de pierres l'image de l'inconfortable et l'empreinte du génie de l'Egypte.

En prononçant ce mot, nous savons que nous nous éloignons des opinions de M. Squier et surtout de la réserve qu'il s'est imposée. Il tient, nous l'avons dit, pour la civilisation indigène. Il s'exagère peut-être même la valeur de cette civilisation, par un secret effet du sentiment américain ; mais quiconque a étudié de près le caractère des naturels du Pérou, la forme de leur esprit, leurs idées religieuses et cosmogoniques, leur génie politique, et observé chez eux l'absence complète du sens moral tel qu'on l'entend en Europe et tel qu'il constitue véritablement l'humanité ; quiconque a examiné le style de leur architecture, le goût qui préside à l'ornementation de leurs personnes, leur céramique, leurs peintures et leurs décorations, leurs ustensiles domestiques ; quiconque a entendu leurs mélopées ou le bruit de leurs tambours, quiconque surtout a regardé leurs visages et la forme de leur corps, reste invinciblement frappé des analogies qui existent chez eux, d'une part avec les Touraniens d'Asie, d'autre part avec les anciens Égyptiens. M. Squier attribue le bas niveau de leur moralité à la conquête espagnole : dans sa pensée, une longue suite de siècles hautement civilisés a pris fin pour le Pérou le jour où Pizarre a débarqué sur ses côtes. Cette idée, qui a régné en France au XVIIIe siècle dans les romans et la littérature, n'est plus de mise qu'aux États-Unis. Il est évident que, conquis ou conquérant, le peuple le plus civilisé, dans le conflit des nations, conserve l'avantage. Les Romains ont subi la civilisation hellénique ; les Barbares, la civilisation romaine. Que celle du Pérou n'ait pas laissé derrière elle des hommes, mais seulement des pierres et des légendes, cela suffit bien à prouver qu'elle n'a eu, au point de vue moral, rien de réel.

On explique la disparition subite de l'empire des Incas et le rapide asservissement de la nation par la douceur de caractère des indigènes : cette explication n'est pas tout à fait juste. Les *Indiens* ne sont pas doux. Ils sont, au contraire, durs et cruels, de cette cruauté d'enfant qui rit de la douleur. Ils sont faibles, ce qui est autre chose, et surtout ils sont lâches, parce qu'ils n'ont pas la notion de l'honneur. Ce point leur est commun avec les Indous, les Chinois, les Mongols et d'autres peuples asiatiques qui n'ont de civilisé que la forme. Voyez-les, impitoyables à la guerre, s'arrêter au milieu de leur fuite pour massacrer les blessés ! Voyez-les dans leurs rapports avec les animaux de toute espèce ! Voyez-les surtout, cent fois plus sanguinaires que leurs maîtres espagnols, dans les courses de taureaux ! Ce sont eux qui, raffinant sur ce jeu barbare, ont imaginé de passer dans la peau du taureau un grand nombre d'anneaux que chacun

tâche d'arracher au passage, d'attacher sur son dos un condor qui le déchire et à ses cornes des feux d'artifice qui éclatent pendant le combat. Ce sont eux, ou du moins leurs pareils des Pampas, qui coupent la langue aux bœufs dans les prairies et les laissent aller ainsi mourir, quand ce lambeau de chair suffit à leur appetit.

II.

Nous sommes parfaitement d'accord avec M. George Squier sur tout ce qui a rapport aux mœurs actuelles du Pérou et à la description des lieux. Rarement avons-nous vu un voyageur aussi exact, aussi bon observateur. Si son livre, à cet égard, pèche à nos yeux par quelque chose, c'est par l'excès de détails, par l'abus des chiffres et des mensurations. Mais si cela en rend parfois la lecture moins agréable, on n'en peut pourtant faire un reproche à un ouvrage qui doit servir aux gens sérieux beaucoup plus qu'aux gens du monde. Ce qu'il connaît le moins dans l'ancien empire du Pérou, c'est évidemment l'Équateur. Il ne l'a vu qu'en passant et s'est trompé quelquefois. C'est ainsi qu'il a cru voir le Chimboraço, qui est un volcan complètement éteint, couronné d'une aigrette de fumée, et qu'il lui a semblé entendre ses détonations du rivage.

Les Indiens que M. Squier a particulièrement étudiés, ce sont les Aymaras, lesquels forment le fond de la population en Bolivie et au Pérou. Les Charcas et les Quitchuas lui sont à peu près étrangers. Ceux-ci sont plus grossiers, plus stupides et d'un type plus bas que les Aymaras. Leurs jambes, courtes et arquées, leur gros ventre et leurs épaules hautes, leur front ombragé de cheveux droits et noirs, leur grosse tête à masque plat, leurs yeux obliques et leur teint acajou clair, évoquent la double image des Peaux-Rouges et des Mongols. Mais les uns comme les autres, Indiens de la Bolivie ou Indiens de l'Équateur, ont pour trait commun la ruse grossière et le mensonge. De quels prétextes ne nous payaient-ils pas quand, pour s'enivrer de *chicha* — boisson fermentée de maïs qui fait leurs délices, — ils restaient en arrière en nous laissant passer la nuit sans cantines ni couvertures ! M. Squier nous donne une lettre charmante, écrite par son chef *arriero* — son chef muletier, auquel il avait confié deux condors — l'un des deux, par parenthèse, avait déchiré un taureau dans une fête publique, — et qui les avait abandonnés pour n'être point obligé de les conduire jusqu'à la côte comme il s'y était engagé. Ce morceau inimitable, et qui vaut bien les deux condors, pourrait être, nous l'affirmons, sorti de la plume de tout Indien un peu lettré dans toute la région du Pacifique :

« Senor Caballero et Viracocha ! » — Viracocha est le nom d'un Inca très-glorieux dont les Indiens ont fait un titre d'honneur pour les Européens et pour les personnages importants — « Senor Caballero et Viracocha ! Je suis malade. J'implore Votre Grâce » — *Vuestra merced.* — « Je suis un pauvre homme, comme vous savez, et ma famille a eu la petite vérole. Manuela est morte il y a longtemps. Il n'y a pas beaucoup de luzerne dans mon village. Ainsi, je vous demande pardon. Je n'ai pas pu faire autrement. C'est arrivé ainsi. C'était dans la pampa de Tungasaca. Un des *poulets* (oiseaux), celui du taureau, a déchiré les oreilles de la mule Chepa qui le portait. Vous vous rappellerez la mule Chepa, à cause de sa queue qui est courte. Il a aussi déchiré mon *poncho* et m'a blessé grièvement. J'implore encore Votre Grâce ; mais il est parti.

« Vous savez que le maïs est très-cher, et, comme je l'ai dit, la pauvre Manuela est morte de la petite vérole. On prend des hommes pour l'armée. Je ne sais pas ce qui peut m'arriver. Il y a la rougeole dans mon village, et les chemins sont mauvais ; mais quand le *poulet* du taureau est parti, l'autre est parti aussi. Je sais que l'on dira à Santa-Rosa que c'est moi qui ai coupé les cordes ; mais, senor Caballero et Viracocha, vous ne les croirez pas ; car il y a peu de luzerne et presque point de maïs dans mon village ; et il y a deux ans que Manuela est morte, pour ne rien dire de la rougeole, dont la sainte Vierge garde Votre Grâce. Et ainsi, je vous demande pardon. »

Dans ce petit chef-d'œuvre à caractère se peignent les trois traits principaux du naturel indien, tel du moins qu'il apparaît de nos jours : le mensonge, la lâcheté, la plainte, se confondant dans la brume des idées. Il est certain que le brusque passage d'un certain ordre de lois morales à un ordre différent, à l'époque de la conquête, a dû produire la confusion dans l'esprit des indigènes et, par cette confusion, favoriser le retour pur et simple aux instincts. Mais les instincts ne sont pas précisément le beau côté de la nature humaine. Nous avons sous les yeux un curieux monument de la moralité, c'est-à-dire de l'immoralité des Indiens du Pérou, à juger non par les règles de la morale contingente, mais par les lois de la morale éternelle. C'est un catéchisme en langue moxa, avec traduction en regard en langue espagnole, imprimé à Lima en 1701. Il est suivi d'un *Manuel du confesseur* à l'usage des missionnaires chargés de catéchiser les Indiens et d'un *Examen de conscience* écrit pour ces derniers. Les cas prévus sont de ceux qui ne sauraient trouver place ici ; mais il est clair, pour qui lit cet étonnant petit livre, que confesseurs et pénitents ne se comprenaient pas les uns les autres. Otez ce sentiment qu'on nomme dans le langage du monde l'honneur et dans la langue philosophique le respect de la vérité, toute morale manque de base, et à la confusion des langues succède celle, bien pire, des idées. Que les Indiens partageassent (comme ils la partagent encore) la couche de leurs sœurs, de leurs mères et de leurs filles, ce n'est pas ce qui nous étonne ; leurs anciennes lois s'y prêtaient, et même elles en faisaient aux Incas un devoir ; mais ce qui doit nous surprendre, c'est qu'aucune leçon, aucun effort de la part des missionnaires ne puisse parvenir à arracher de leurs pénitents la vérité ni même à produire chez eux la notion simple de *sincérité*. Ajoutez à cela que la faculté des nombres, l'idée de numération, est presque entièrement refusée aux Indiens (lacune profonde dans l'organisation cérébrale qui affaiblit beaucoup le sentiment de la véracité), que des conscrits aymaras peuvent recevoir mille coups avant de parvenir à apprendre le numéro de leur compagnie, et vous aurez une idée des causes qui — le mélange des races étant inévitable — opposent, pour le dire en passant, une barrière profonde

aux progrès politiques et sociaux de nos frères espagnols transplantés en Amérique.

Le rôle des *balsas* sur la rivière de Guayaquil est fidèlement rapporté dans le livre de M. Squier, sans toutefois que la vie des balsas y soit dépeinte : cette vie molle et langoureuse comme les eaux du fleuve perpétuellement balancées par le va-et-vient de la marée. C'est pourtant un paisible et doux spectacle que celui de ces existences bercées qui se succèdent sans bruit depuis un si grand nombre de siècles. Nul doute que la balsa moderne ne soit exactement semblable à celle des temps primitifs : ce radeau grossièrement fait est donné par la nature. Une balsa est, pour une famille, sa maison, son champ, sa patrie. Là s'élève la maison paternelle, maison où les enfants croissent et meurent; là, souvent un peu de terre a formé un petit jardin. Le flux et le reflux entraîne le léger radeau, et, sans efforts, il se trouve tantôt à Bodegas ou à San-Borrandon, où il prend de l'eau douce et des régimes de bananes, tantôt à Guayaquil, où il dépose son fardeau. Le soir, il amarre au rivage; et sur les bords de la rivière courent pendant la nuit les mélopées plaintives qui semblent venir de la Grèce ou les frémissements des castagnettes et du tambour au son desquels « l'Afrique danse ». Car les rives de la rivière de Guayaquil et les cités errantes des balsas sont peuplées en partie d'indigènes, en partie de nègres, importés à l'époque de l'esclavage.

M. Squier a de même constaté, sans les décrire, les terribles effets des tremblements de terre, depuis Arequipa jusqu'à Quito. Celui de 1868 a été l'un des plus désastreux qu'on ait vus, et à l'époque de sa visite l'auteur, ne voyant que des ruines dans la première de ces deux villes, la croyait détruite à jamais. C'est qu'il ignore avec quelle philosophie les habitants de ces pays ramassent, pour les remettre en place, les débris de leurs maisons. Rio-Bamba, dans l'Équateur, sept fois détruit par les éruptions du Sangaï, a sept fois été reconstruit. Un jour, un grand lac s'est formé là où avait existé la ville : on l'a rebâtie à côté. Rien n'égale le sang-froid des Aréquipeños contre ces cataclysmes fréquents. Quand nous disons le sang-froid, nous devrions plutôt dire la ténacité, car les cris et les gémissements, les invocations à *Jesu Maria* remplissent l'air à la première secousse. Mais à peine est-elle passée, qu'on croirait qu'elle ne dût recommencer jamais. Nous étions un soir au théâtre quand une secousse de tremblement de terre vint arrêter les paroles sur les lèvres des acteurs. *Jesu Maria!* cria-t-on de partout dans la salle; et les banquettes furent renversées, et les spectateurs des loges enjambèrent dans le parterre, et les issues furent assiégées, les femmes foulées, meurtries, les jambes cassées et les têtes contusionnées. Quand tout le monde fut dehors, les blessés rentrèrent chez eux et les autres dans la salle. Un quart d'heure après, nouvel entr'acte, nouveaux cris de *Jesu Maria!* nouvelle furie de fuite vers les portes, nouvelles jambes et têtes brisées. Arrivés sur la place, les spectateurs se trièrent encore; les éclopés retournèrent dans leurs maisons, et les valides au spectacle. Au bout d'un moment, nouvelle secousse : même scène, mêmes cris, mêmes accidents et même persévérance; ce ne fut qu'à la quatrième alerte que la direction se décida enfin à fermer la salle. Cette nuit-là, il y eut à Arequipa dix-sept secousses de tremblement de terre. La dernière fut si forte qu'aucun des habitants ne voulut rentrer chez lui. Toute la population se groupa sur les places publiques. Des femmes du monde (les femmes, par parenthèse, couchent souvent, au Pérou, vêtues seulement de leur longue chevelure) criaient à quelques braves servantes demeurées dans la maison de leur jeter des manteaux par la fenêtre. Deux aimables et belles demoiselles me prièrent de leur donner le bras; mais quand elles voulurent s'y appuyer, grand fut leur embarras, car les deux mains leur suffisaient à peine pour retenir un drap enroulé comme un suaire autour de leur beau corps.

Mais tout cela regarde le moderne Pérou, et nous ne devons pas quitter M. Squier sans donner ses conclusions sur les antiquités péruviennes, objet principal de son ouvrage. Nous lui en laissons l'entière responsabilité :

« Je n'assignerai point de date ni même de siècle à la civilisation péruvienne, dit-il; mais j'affirme l'existence au Pérou de monuments exactement semblables par le caractère, sinon par l'âge, à ceux que le verdict unanime de la science déclare les plus anciens du vieux monde, et je prétends que, s'il n'en reste pas un plus grand nombre, c'est parce que les conditions territoriales du pays ont rendu nécessaire de les détruire pour faire place à d'autres édifices plus en rapport avec les besoins publics dans la période actuelle de l'histoire. Ce que je puis dire, c'est que ces monuments sont de la plus haute antiquité; que, de plus, il n'existe aucune preuve que les ancêtres des Péruviens aient abordé, venant d'ailleurs, sur la plage du Pacifique, ou que leurs connaissances, leurs arts, leur industrie, soient d'importation étrangère. Admît-on que la race humaine fût sortie d'un couple unique né dans les montagnes d'Arménie, il n'en resterait pas moins vrai que la propagation de sa descendance au Pérou serait antérieure à tous les monuments humains. L'idée de faire des Péruviens des Indous, parce que le mot *inta* signifie en quitchua *soleil* et que *India* a le même sens en sanscrit, est tout simplement absurde. »

Nous sommes bien forcés d'admettre, puisqu'il n'existe aucun monument à l'appui de l'opinion contraire, que la propagation des races asiatiques au Pérou est antérieure à tout souvenir humain. Mais il est difficile de ne pas croire, en présence de la ressemblance des traits du visage, de la forme du corps, des mœurs et du caractère, en présence aussi de cette ressemblance des monuments qui fait dire à M. Squier lui-même : « Placez-les en Assyrie, en Égypte, en Grèce ou à Rome, vous les confondrez dans une admiration commune avec ceux de ces pays; comparez les zodiaques de Sillustani, qu'abritaient des chefs-d'œuvre d'architecture aborigène, avec ceux de l'antique Bretagne, du Danemarck et de la Tartarie; supposez que vous les trouvez en Scandinavie, vous ne distinguerez certainement pas les uns des autres; » — il est difficile, disons-nous, de ne pas croire à une première conquête du Pérou par l'Asie, antérieure à la seconde conquête par une famille d'habiles politiques (celle-ci ne fut pas une conquête dans le sens strict du mot, puisqu'il n'y eut point de mélange de races). Cette opinion est d'autant plus plausible que les habitants du Pérou diffèrent beau-

coup par la forme du corps et les traits du visage des tribus sauvages qui peuplent encore aujourd'hui le versant oriental des Andes et les bords des Amazones. La seule différence de longitude et (pour une partie des Péruviens seulement) la différence d'altitude ne suffisent pas à rendre compte de cette démarcation profonde.

LÉO QUESNEL.

BEAUX-ARTS.

Comment doivent être éclairées les galeries de tableaux et les salles d'exposition (1).

On s'est souvent demandé s'il valait mieux éclairer les galeries de tableaux, les salles d'exposition, par en haut ou de côté. Il n'est donc pas inutile d'expliquer les inconvénients et les avantages de chacun des deux systèmes.

La première condition à remplir est qu'on puisse regarder le tableau de la place convenable, sans qu'il se produise de miroitement. Maintenant, qu'est-ce qu'une place convenable? Strictement parlant, pour chaque tableau, il n'y a qu'une place exacte, laquelle est toujours sur la perpendiculaire élevée au tableau par le point de vue. Le point de vue n'est pas toujours facile à déterminer : les profanes ne le trouvent généralement pas dans la perspective; mais, comme d'ordinaire il ne s'écarte pas beaucoup du centre du tableau, qu'il n'est du moins pas tout à fait sur le bord, tant qu'on ne l'a pas trouvé, on se place droit en face du tableau et l'on cherche empiriquement la meilleure place d'après l'effet plus ou moins satisfaisant qu'on obtient. Il ne peut être question ici de précision, car nous regardons le tableau avec deux yeux, et non pas avec un seul. La vraie distance ne peut pas non plus être déterminée avec précision. Souvent, dans le tableau lui-même, il y a déjà contradiction entre le dessin et le coloris; pour ne pas sembler d'une exécution grossière, la couleur demande à être vue de plus loin. D'autre part, l'œil myope s'approche plus du tableau que l'œil normal, sans se préoccuper de la distance réclamée par le dessin.

On peut donc considérer comme favorable toute place d'où le spectateur ne regarde pas trop obliquement le tableau, où il se trouve assez près pour apprécier le détail, assez loin pour saisir l'effet exact du coloris et recevoir dans toute son intégrité l'impression de l'ensemble.

Cela posé, on jugera plus facilement s'il faut éclairer les tableaux de côté ou par en haut.

Supposons une salle avec des fenêtres d'un seul côté. Tout d'abord, il est clair qu'on ne peut suspendre de tableaux entre les fenêtres, parce qu'en général ils ne seraient pas convenablement éclairés. Le panneau qui sépare les fenêtres est surtout utilisé par le propriétaire pour les tableaux qu'il veut dissimuler plutôt que montrer à l'œil du spectateur, ou pour les tableaux restaurés dont les retouches seraient trop facilement visibles. Le mur où se trouvent les fenêtres peut donc être considéré comme perdu.

Sur le mur opposé, les tableaux sont éclairés; mais ils miroitent quand on les regarde en face : en effet, la lumière, dont l'angle de réflexion est égal à l'angle d'incidence, s'y réfléchit à peu près normalement. On ne peut éviter le miroitement qu'en se plaçant de côté.

Restent les deux murs latéraux. Ici, on peut trouver des places favorables dans lesquelles le miroitement n'existe pas. Mais les murs latéraux ne sont pas éclairés d'une manière régulière. D'abord, la lumière manque auprès de la muraille où est percée la fenêtre, parce que l'épaisseur du mur l'empêche d'y arriver directement; la portion qui suit est bien éclairée; mais, plus on s'éloigne de la fenêtre, plus la lumière arrive obliquement et en petite quantité; pour peu que la salle soit profonde et peu riche en fenêtres, l'éclairement deviendra très-insuffisant par les jours sombres.

La lumière latérale, dans une salle donnée, ne garantit donc un bon éclairement qu'à un nombre de tableaux relativement petit. On peut augmenter ce nombre en faisant les murs latéraux non pas perpendiculaires, mais obliques sur la muraille percée de fenêtres, de sorte qu'ils forment avec elle un angle aigu, ou bien en posant des cloisons obliques auxquelles on suspend les tableaux. Grâce à cette disposition, la lumière tombe moins obliquement sur les tableaux des murs latéraux. Mais la muraille percée de fenêtres et celle qui lui fait face n'en deviennent pas plus utilisables; la dernière surtout perd en étendue (1).

Le désir d'éclairer également les quatre murs et en même temps de faire pénétrer dans la salle la plus grande quantité de lumière possible a conduit, pour les grandes salles, à préférer la lumière venant d'en haut. En effet, quand on sort d'une chambre à fenêtres latérales, comme en présentent beaucoup de galeries de l'ancien système, pour entrer dans une salle éclairée par en haut, on se sent agréablement impressionné.

Ici on peut placer les tableaux indifféremment sur les quatre murs, jusqu'à une certaine hauteur facile à calculer; si on la dépasse, cela donne lieu au miroitement. Dans la pratique, il est bon de rester un peu au-dessous de la hauteur théorique, parce que la surface d'un tableau n'est pas absolument plane; autrement ses aspérités produisent de petits miroitements partiels qui donnent un reflet gris argent nui-

(1) Extrait d'un ouvrage de M. E. Brucke, professeur à l'université de Vienne, sur *les Principes scientifiques des beaux-arts*, qui vient de paraître dans la *Bibliothèque scientifique internationale*.

(1) Le choix de la place se restreint encore par la condition, souvent exigée, que la lumière éclairant le tableau vienne du même côté que celle qui est censée éclairer les objets dans le tableau. Néanmoins, pour quiconque voit dans les tableaux des objets d'art et non de simples trompe-l'œil, cette considération est d'une importance secondaire et ne pourrait peser d'un certain poids que pour le portrait, où le modèle est supposé dans la même chambre que le spectateur. Quand il s'agit de paysage, d'architecture, ou d'une scène ne se passant pas dans une chambre, on ne doit pas exiger cette condition. On ne peut nier toutefois que l'illusion ne soit généralement plus vive quand elle est remplie.

sible à l'effet du coloris et même, quand il est trop intense, à l'intelligence du sujet.

Quand on tient compte de ce fait en faisant arriver la lumière librement d'en haut en quantité suffisante, l'éclairement des tableaux ne laisse rien à désirer au premier abord Comment se fait-il donc que tant d'artistes soient opposés à l'éclairement par en haut? Ce système n'aurait-il pas, par rapport à l'éclairement latéral, un inconvénient caché qui deviendrait sensible quand on aurait occasion de voir le même tableau éclairé successivement par en haut et de côté? J'étais moi-même autrefois partisan plus décidé qu'aujourd'hui de la lumière d'en haut, et j'ai été détrompé par des artistes expérimentés.

La lumière peut arriver en abondance sur un tableau sans produire de miroitement; mais cela ne suffit pas : il faut aussi examiner comment elle tombe sur le tableau et comme elle revient à l'œil.

Les fabricants savent que les tapis, les tentures des Gobelins, placés haut sur un mur, ne gagnent pas à être éclairés par en haut. Cela tient en partie à une foule de très-petites lumières réfléchies par les aspérités de la surface, qui se forment en faisceaux et se fondent pour le spectateur en un ton gris funeste aux couleurs; d'un autre côté, dans les saillies, toujours nombreuses, la partie supérieure est éclairée, tandis que le spectateur, regardant de bas en haut, voit le côté de l'ombre de chaque petite éminence. Il en est de même pour les tableaux à l'huile éclairés d'en haut, dès qu'ils sont placés au-dessus de l'horizon du spectateur.

Il est vrai que, par l'effet du vernis, la surface du tableau est polie d'une façon plus ou moins complète; mais en dessous les couleurs forment une masse grumeleuse dont chaque grain a une partie supérieure éclairée et une partie inférieure dans l'ombre. Si le spectateur est tourné vers cette dernière partie plutôt que vers l'autre, la couleur lui paraît naturellement plus sombre; malgré un éclairement d'apparence éclatante, le tableau prend un aspect triste et obscur. Mais il y a plus : s'il présente ce qu'on appelle des couleurs solides, à gros grains, sous des glacis, ces couleurs agissent avec moins d'intensité, et comme les glacis par eux-mêmes ne réfléchissent que peu ou point de lumière et empruntent tout leur éclat aux couleurs de dessous, ils paraissent ternes à leur tour. Aussi, dans les tableaux présentant des glacis forts et sombres et dans ceux que le temps a assombris, la lumière venant par en haut ne montre plus qu'une masse noire, tandis qu'avec une bonne lumière de côté ils présentent encore une grande richesse de coloris; on y voit ressortir des formes qui avaient auparavant complétement échappé. Quel est ici l'avantage de la lumière latérale? C'est qu'elle permet de se placer de façon à voir les aspérités de la toile par leur face éclairée. On dispose le tableau de telle manière que sa surface forme avec la fenêtre un angle non pas droit, mais modérément aigu, dont l'ouverture est dirigée vers le spectateur; puis on se place, non pas droit en face de la toile, mais un peu vers la fenêtre. Comme la lumière miroitante se réfléchit sous un angle égal à l'angle d'incidence, on est garanti contre le miroitement et en même temps on voit les aspérités par la face sur laquelle la fenêtre envoie directement la lumière la plus forte. Léonard de Vinci connaissait déjà les avantages de cette disposition ; il les a expliqués dans le chap. CCLXXX de son *Trattato,* avec dessin à l'appui. Même pour les tableaux suspendus à une muraille latérale perpendiculaire au mur percé de fenêtres, on peut trouver une position aussi avantageuse en s'écartant encore un peu plus du point de vue de la perspective et se rapprochant de la fenêtre. Le point de vue exact pour la perspective est donc loin d'être toujours celui qui est le plus favorable à l'effet des couleurs.

Il est vrai qu'avec la lumière venant d'en haut on trouve une position favorable pour les tableaux suspendus au-dessous de l'horizon; mais ceux-ci sont précisément les moins éclairés, parce qu'ils sont les plus éloignés de la source de lumière et que les rayons leur arrivent plus obliquement qu'aux tableaux placés haut. Aussi n'est-il pas rare, aux ventes publiques, de voir un amateur prendre la portion inférieure du cadre et le tirer à soi en l'éloignant du mur; on lui donne ainsi une position non-seulement plus perpendiculaire au plan du regard, mais aussi plus favorable par rapport à la source lumineuse.

Dans les salles éclairées par en haut, l'horizon des tableaux ne doit jamais être trop haut au-dessus du plan horizontal passant par les yeux du spectateur. Ou bien, pour que le dessin soit encore exact dans ce cas, il faut que les tableaux soient inclinés. Et qu'on n'aille pas croire que cette inclinaison n'est bonne que pour les tableaux d'architecture, d'intérieur, etc. Le dessin s'altère aussi beaucoup pour les figures, surtout pour celles qui ont la tête penchée de côté. Mais, quand on penche les tableaux en avant et que la lumière vient d'en haut, l'éclairement en souffre. Pour des raisons faciles à saisir, il n'en est pas de même si la lumière vient de côté.

Dans l'éclairement des œuvres de la statuaire, il est essentiel de distinguer deux cas : d'abord, celui où la position du spectateur peut varier d'une façon complétement arbitraire, et, en second lieu, celui où le spectateur doit être maintenu entre certaines limites. Dans le premier cas, il est nécessaire d'avoir une quantité suffisante de lumière diffuse pour que l'œuvre soit éclairée de tous les côtés. Il n'importe guère que les ombres se trouvent affaiblies, l'effet pictural vient ici au second rang, puisque le spectateur peut tourner autour, s'approcher, s'éloigner et prendre une connaissance complète de tous les détails. C'est ce qui arrive dans les musées, où les œuvres d'une grande valeur sont disposées, non-seulement pour être vues, mais aussi pour être étudiées. On fait de préférence arriver la lumière obliquement, parce qu'elle correspond mieux ainsi à celle où nous voyons les objets naturels et qu'elle en facilite l'intelligence.

Dans le second cas, lorsque le spectateur ne peut pas s'écarter sensiblement d'une position donnée, une trop grande quantité de lumière diffuse peut être nuisible, car il faut au spectateur des ombres prononcées pour reconnaître les formes.

En général, par un ciel couvert, les cariatides et autres

figures décoratives sur les édifices ont un aspect assez pauvre, surtout quand elles sont neuves, car la lumière, qui arrive alors de tous les côtés en quantités sensiblement égales, dissipe les ombres et détruit ainsi l'effet. Au contraire, quand la poussière et les crasses se sont logées dans les creux, tandis que la pluie maintient nettes les saillies et les surfaces libres, les lignes et les formes s'accusent, même à grande distance, et prêtent à la figure ce qu'il lui faut de loin, c'est-à-dire un effet pittoresque. Il est donc insensé de blanchir les ornements d'une maison ou les figures décoratives quand ils sont noircis. On gâte systématiquement les surfaces supérieures, on les rend grossières et communes, on détruit tout ce que le temps avait ajouté de beau. On sait qu'en général on couvre aujourd'hui les bustes de plâtre d'une couche de couleur brune, mince sur les saillies et les surfaces, plus épaisse dans les creux : cette opération a pour but de garantir à l'objet un effet suffisant, même dans la lumière diffuse.

Le poli a une utilité analogue. Le poli, surtout le poli éclatant, affaiblit en général l'effet artistique des œuvres plastiques. On ne doit leur donner qu'un poli très-faible, analogue à celui que la peau humaine pourrait avoir, par exemple, aux mains et au front; un poli plus éclatant fausse l'impression que les mouvements délicats de la surface font sur l'œil. Il en est autrement des objets décoratifs, pour lesquels il s'agit seulement de nous donner une idée suffisante des formes dans la lumière diffuse et à une assez grande distance. Ici, nous avons besoin de fortes lumières et d'ombres épaisses, et des reflets éclatants peuvent dans une certaine mesure servir de guide à l'œil. Par exemple, des statues dorées, qui dans l'atelier faisaient hocher la tête au spectateur, ont souvent très-bonne apparence en plein air, quand elles sont placées suffisamment haut.

E. Brucke.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Homo sum, par M. George Ebers. — **Souffrances et joies d'un maître d'école,** par Jérémias Gotthelf. — **Vie de Jenghiz Khan,** traduite du chinois, par M. Kennaway Douglas.

I.

Le nouveau roman de M. George Ebers, *Homo sum* (1), se passe au IVe siècle de notre ère, sur le mont Sinaï, non le Sinaï de la Bible, mais une autre montagne située dans la même région, un peu plus au nord. Il a pour sujet les aventures psychologiques d'un groupe d'anachorètes établis dans les trous des rochers, et les événements matériels qui en sont les conséquences. L'idée première en a été fournie par l'histoire des moines d'Orient aux premiers siècles du christianisme.

Qui ne s'est demandé, en regardant les tableaux des vieux maîtres italiens, quel pouvait être l'état d'esprit de ces saints des premiers jours dont ils se plaisent à reproduire la lamentable image, exténués, extatiques, écorchant leurs maigres genoux aux pierres du désert? Les divinités lumineuses de la Grèce régnaient encore sur le monde civilisé. Fils de païens, païens convertis eux-mêmes, les pieux solitaires emportaient-ils dans leur caverne le souvenir importun des joies intellectuelles, et autres, du passé? ou étaient-ils, par réaction, détachés du plaisir et de la beauté, sans regrets, tout à l'espoir du ciel, ascétiques et laids comme les ont représentés les peintres ?

M. George Ebers répond à cette question au nom d'une solide érudition assistée d'une imagination de poëte, et sa réponse est piquante. Les macérations de ses reclus, leurs grands verres d'eau claire et leurs coups de discipline aboutissent invariablement au même refrain : *Homo sum, homo sum.* Homme je suis, homme je serai jusqu'au dernier soupir, en dépit de mon évêque Agapite, de mon lit de cailloux pointus et de la peur du diable ! — Les anciens donnent l'exemple. Le vénérable Paulus raconte à Stéphanus, vieux et malade, comment il a quitté la voie de perdition pour entrer dans le chemin qui conduit aux béatitudes éternelles. Les bons ermites s'attardent un peu trop à la première partie du récit, celle où il est question des vanités du monde, et leurs souvenirs les emportent :

« C'est étonnant ! dit Paulus; quand je vois des hommes ou des femmes, la mer ou la montagne, je ne pense pas à Alexandrie, je ne pense qu'à des choses saintes ; mais je suis obligé de faire un détour quand je rencontre le marchand de poisson : dès que l'odeur de la marée me monte au nez, je revois le marché, avec ses étalages de poissons, ses huîtres...

— Celles de Canope sont fameuses ! interrompt Stéphanus tout ragaillardi. On faisait là certains petits pâtés...

— Chez le gros Philémon, le gargotier de la rue Hercule ! s'écrie Paulus en essuyant ses lèvres barbues du revers de sa main. (*Au bout d'un instant.*) Je crois que je ferais mieux de m'arrêter. Tu devrais tâcher de dormir.

— Je ne peux pas. Je t'en prie, finis ton histoire ! »

Ils continuent, les imprudents, à renouer de compagnie la chaîne du passé. C'est qu'avant de se convertir à la haire et au carême perpétuel, ils ont été de vrais lurons. Paulus n'avait pas son égal pour lancer le disque, et le bras de Stéphanus était rude dans le combat. Quel trésor d'expérience ils ont emporté du monde au désert!

« Oh ! que c'est bon ! soupire Stéphanus en goûtant le vin qu'une bonne âme lui a envoyé pour réparer ses forces. C'est du syrien. Goûte, Paulus. »

Paulus prend le gobelet, respire en connaisseur le parfum de la liqueur dorée, et répond sans avoir mouillé ses lèvres :

« Ce n'est pas du syrien; c'est du vin d'Égypte; je le connais bien, et je gagerais que c'est du maréotique.

— C'est justement ça ! s'écrie son élève Hermas, émerveillé de tant d'érudition. C'est le nom qu'on m'a dit. Et tu l'as reconnu à l'odeur ! »

Cet Hermas, fils, selon la chair, de Stéphanus et élevé au

(1) *Homo sum*, par George Ebers. 1 vol., 1878. Stuttgart, Eduard Hallberger, et Leipzig, même maison. Sur les précédents ouvrages de M. Ebers, voy. la *Revue* du 14 juillet 1877 et du 25 mai 1878.

désert par les deux solitaires avec mille précautions vigilantes, est un vigoureux garçon sans dispositions pour la vie ascétique. Il avait donné des espérances dans sa première jeunesse, et si l'évêque Agapite, ou un autre, n'avait pas eu l'imprudence de l'envoyer en commission à Alexandrie, il se serait accoutumé insensiblement à la vie rétrécie du mont Sinaï. Son voyage a détruit en quelques jours les résultats de longues années d'éducation. Maintenant il a honte de lui-même ; il rougit de son oisiveté. Paulus remarque que son élève s'est baigné, action absolument contraire à la doctrine de l'humiliation de la chair, et que son jeune corps souple prend sous le froc des attitudes d'athlète. Au fond, il ne l'en blâme pas trop, lui l'ancien vainqueur des jeux, et quand il lui rappelle que le corps n'est rien, que Dieu ne regarde qu'à la pureté de l'âme, son langage n'a pas l'accent de conviction qui persuade. Hermas, de son côté, a les mains pleines d'arguments. Le corps est un présent de Dieu, tout comme l'âme, et nous ne devons pas le mépriser. D'ailleurs la patience est une des vertus recommandées au chrétien : sachons attendre le moment d'entrer au ciel, et ne prétendons pas avoir dès ce monde les joies pures du Paradis. Paulus en parle bien à son aise ; il a eu une jeunesse gaie, et c'est rassasié de tout qu'il a adopté la doctrine du renoncement. Mais pour renoncer, il faut posséder ; pour mourir, il faut vivre. Notre existence misérable, poursuit-il en s'animant, me paraît méprisable, et je suis las de vous suivre comme le veau suit la vache. Je ne suis pas plus faible que les fils de bourgeois que j'ai vus à Alexandrie, à la palestre...

« Tu es allé au gymnase ? demande Paulus surpris.

— Certainement ! Les jeunes gens s'exerçaient à lancer le disque, et si l'on ne m'avait retenu...

— On a bien fait de te retenir ! Les autres se seraient moqués de toi ! Tu ne manques pas de force, mais il faut savoir s'y prendre. On apprend à lancer le disque comme on apprend les autres arts...

— Ça n'aurait pas été la première fois ! Regarde un peu ce que je sais faire ! s'écrie Hermas piqué en ramassant une pierre plate.

— Là ! vois-tu ! répond Paulus en s'animant à son tour. Tu ne sais pas t'y prendre. Tu tiens mal ton disque. Donne-moi ta pierre. Le corps en avant... les jarrets pliés... la main comme ceci... »

Il oublie qui il est, où il est, son état, sa robe, le père Stéphanus resté sans secours, jette bas ses vêtements pour être plus libre, et voilà le vieil homme ressuscité. Il n'a plus d'autre préoccupation sur terre que d'atteindre le palmier choisi pour but. Comment les pèlerins attirés par son renom de piété reconnaîtront-ils leur saint dans l'ardent athlète dont les membres nus ruissellent de sueur sous le chaud soleil d'Orient ? Il a eu, par bonheur, le temps de se r'habiller. Les pèlerins et l'évêque Agapite s'inclinent avec révérence devant lui, admirant sa confusion, et la caravane s'éloigne en louant l'humilité du vénérable Paulus.

Paulus est moins content de lui-même et des exemples qu'il donne à son élève. Sa conscience lui reproche d'être un directeur de conscience insuffisant. Lorsque le jeune Hermas se montre plus occupé qu'il ne conviendrait des charmes de Sirona la Gauloise, femme du centurion Phöbiscius, Paulus tout en le grondant, cherche à se représenter la blanche créature. Sa pensée vagabonde de rechef dans la ville de perdition, Alexandrie aux jolies femmes ; il se voit frappant discrètement à la fenêtre de la brune Also et de la blonde Simaïtha... « Car quel est l'homme de cinquante ans qui n'a pas aimé ? » demande-t-il à Stéphanus, qui n'a garde d'y contredire.

L'ombre descend sur le Sinaï. Les anachorètes sont retirés dans leurs cellules. Paulus veille son ami, qu'une insomnie douloureuse prive de repos. Ils trompent les heures en se racontant leurs jeunes amours.

Le veilleur signale l'arrivée de l'ennemi. Les solitaires, fortifiés sur leur rocher, se défendent en lions. La troupe romaine accourt à leur aide, et de nombreux cadavres jonchent les pentes abruptes. « Montrez que vous êtes les combattants du Très-Haut ! » crie l'évêque Agapite en animant les siens. La victoire reste aux chrétiens. Stéphanus a vu fuir l'agresseur, mais ses yeux se troublent ; il va expirer. A ce moment suprême, tandis que son évêque l'exhorte à bien mourir et à pardonner à ses ennemis, il aperçoit le centurion Phöbiscius, qui a jadis enlevé sa femme. Par un effort désespéré, il se jette sur lui et le pousse vers un précipice.

« Lâche-le ! lui crie Paulus. Pardonne-lui, pour que le ciel te pardonne aussi !

— Que m'importent le ciel et le pardon ? répond l'agonisant en se cramponnant à son ennemi. Il faut que *lui* soit damné. »

Ils roulent ensemble dans l'abîme.

« Encore un qui a lutté inutilement ! » dit philosophiquement Paulus en les regardant disparaître.

A la fin du livre, le bouillant anachorète fait son bilan. Il a violé le Ier commandement : « Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face », par son attachement aux choses du monde. Il a violé le VIe : « Tu ne tueras point », en fendant la tête, dans un accès de jalousie, à l'amoureux de la belle Sirona. Il a violé le Xe : « Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain », en convoitant la même Sirona. Il n'a pas violé le VIIe : « Tu ne commettras point adultère », mais c'est uniquement grâce au hasard. « En vain ! murmure-t-il tristement ; tout est en vain ! *Homo sum.* » Il se cache, et au bout de quelques jours les autres anachorètes le trouvent mort, dans l'attitude de la prière, pressant ses mains décharnées sur la bague de la femme qu'il avait le plus aimée. Sur la paroi du rocher, à côté de lui, étaient tracés ces mots : « Priez pour moi ; j'étais homme. »

Son nom resta en odeur de sainteté au loin et au large, et sa tombe devint un but de pèlerinage.

Ainsi finit le vénérable Paulus, modèle des anachorètes du mont Sinaï, et il fut heureux pour lui de mourir, car tout le Décalogue y aurait passé. Sa figure originale et vivante emplit le récit et l'anime, rejetant les autres personnages dans la pénombre. Qui pourrait d'ailleurs s'intéresser à un amoureux appelé Polycarpe ? L'intrigue du roman est visiblement un artifice d'auteur pour donner de l'attrait et du relief à une

démonstration philosophique, et les événements n'ont d'importance qu'autant qu'ils illustrent la thèse de M. Ebers. *Homo sum*, en effet, est un roman à thèse, où se trouve soulevé un problème qui n'appartient en propre à aucune époque et à aucun pays, et qui se représente partout où il y a des hommes. L'idée personnifiée par le bizarre ermite précepteur d'Hermas est contenue dans le vers de Térence dont les deux premiers mots ont fourni le titre du volume :

Homo sum : humani nihil a me alienum puto.

M. George Ebers traduit, en s'appuyant sur de hautes autorités : Je suis homme, et j'estime que je suis homme partout *(überall)*. L'humanité se leurre quand elle rêve de se détacher d'elle-même. Ni frayeurs ni espérances, ni luttes ni prières n'ont le pouvoir de nous délivrer de notre *moi*, et Hermas a raison quand il répond à ceux qui l'engagent à se tuer, au sens mystique du mot, pour revivre en Dieu : « Je ne vous comprends pas. Tant que je suis sur la terre, je suis *moi*, et non un autre. Je crois certes à une vie nouvelle et éternelle, mais *après* la mort, pas *avant*. »

La solution est amère pour les âmes dévorées du divin amour qui travaillent héroïquement à étouffer leur *moi* pécheur afin de s'élever à l'état de perfection où la créature de chair n'a plus rien de terrestre. Néanmoins les conclusions de M. George Ebers troubleront peu leurs pieuses méditations : les âmes occupées de la grande affaire du salut ne s'inquiètent pas des raisonnements des philosophes. Il leur est absolument indifférent qu'on leur démontre par des arguments dans les règles qu'ils entreprennent une chose *humainement* impossible. Elles le savent bien ! C'est précisément pour cela qu'elles implorent avec larmes, en se frappant la poitrine, un secours *surhumain*. — *Homo sum*, disent-elles dans leurs humbles prières; mais Dieu, à qui rien n'est impossible, m'élèvera au dessus de ma misérable condition. — Leur confiance amène les triomphes consignés dans les annales du christianisme : tous les tempéraments ne sont pas aussi rebelles aux bienfaits de la pénitence que celui de Paulus, l'anachorète épique de M. George Ebers.

II.

Après le roman à thèse, voici le roman de tendances. Nous quittons les sommets de la philosophie spéculative pour descendre dans la région de la morale pratique. Il y a quarante ans que Jérémias Gotthelf, de son vrai nom Albert Bitzius, réussit à publier *Souffrances et Joies d'un maître d'école* (1), après avoir frappé inutilement à la porte de presque tous les éditeurs suisses. Son manuscrit était repoussé avec tremblement, à cause de certaines remarques piquantes sur les autorités locales ; les feuillets en étaient usés quand il trouva enfin imprimeur. Les témérités du bon Gotthelf ne paraissent plus aujourd'hui bien effrayantes ; mais, si le temps a émoussé la pointe de ses flèches satiriques, il a respecté la fraîcheur de sentiment qui répand sur son œuvre une grâce discrète, semblable au doux rayonnement d'un ciel voilé. Il y a la même différence entre ces pages honnêtes et paisibles, consacrées aux humbles joies et aux souffrances sans éclat du pauvre, et le roman à sensation goûté du public actuel, qu'entre les fleurs éclatantes de couleurs, violentes de parfum, qui décorent les parterres, et la fleurette des bois, pâle, mince, aux inexprimables délicatesses de contours et de nuances.

La biographie de Jérémias Gotthelf tient en deux lignes. Il naquit à Murten, dans le canton de Fribourg, en 1797, et mourut en 1854. Fils de pasteur et pasteur lui-même, il passa sa vie dans un village écarté, s'occupa avec zèle des devoirs de son ministère et commença à écrire (en 1836) pour dénoncer les abus et les misères dont il était le témoin. Il avait particulièrement étudié les questions de paupérisme et d'enseignement primaire, et il y revient sans cesse dans ses nombreux romans (1), écrits sans aucune préoccupation littéraire. Il ne faisait pas de plan, commençait sans savoir comment il finirait, ne se corrigeait point et mettait le dénouement qui lui venait au bout de la plume. « Quelquefois il en était lui-même surpris, » dit naïvement un de ses biographes. Par l'absence d'artifice dans la manière de composer, Gotthelf rappelle George Sand, qui laissait, elle aussi, trotter son imagination, sans chercher à prévoir si au dénouement son héros serait un honnête homme ou un pendard. Ce rapport est le seul qu'il y ait entre eux.

Peu d'écrivains ont connu le paysan et la vie du paysan aussi à fond. Les romanciers qui mettent en scène des laboureurs et des bergères commettent d'habitude une grosse erreur : ils partent du principe que si le langage et les manières diffèrent de classe à classe, les sentiments sont les mêmes, l'homme étant toujours homme, en quelque état que le sort le fasse naître. A ne regarder que les étiquettes, la théorie est vraie. Campagnard ou citadin, bûcheron ou professeur en Sorbonne, l'homme est attaché d'instinct à ses parents, à sa femme, à ses enfants. Mais la manière d'aimer n'est plus du tout la même. L'affection du paysan pour les siens a un tour éminemment pratique. Les enfants, par exemple, sont à ses yeux une mise de fonds dont il entend retirer un jour capital et intérêts, d'où une manière spéciale d'envisager les événements de leur existence. Les maladies et les morts s'évaluent pour lui en chiffres, et il établit une proportion entre son chagrin et la perte (2) réalisée. Le point de vue n'a rien de poétique, j'en conviens ; les personnes qui ont habité la campagne pourront certifier qu'il est le vrai.

Jérémias Gotthelf a admirablement compris l'esprit paysan, et il l'a rendu avec beaucoup de finesse, sans en être indigné, autre marque de bon sens. Il n'en veut pas aux gens : il en

(1) *Leiden und Freuden eines Schulmeisters*, par Jérémias Gotthelf. (Berlin, 2 vol., 1878, Julius Springer.)

(1) Les principaux ouvrages de Jérémias Gotthelf (Albert Bitzius) sont : *Miroir des paysans, ou Histoire de Jérémias Gotthelf* (1836) ; *Souffrances et Joies d'un maître d'école* (1838) ; *Uli le valet de ferme* (1841) ; *Uli le fermier* (1849), suite du précédent ; *Scènes et Légendes de la Suisse* (1849-50). Voy. l'*Histoire de la littérature allemande*, de M. Heinrich.

(2) Ou le gain. On en verra tout à l'heure un exemple.

veut à la vie qui les a faits positifs, égoïstes et durs. Dans son premier chapitre, il décrit la famille du maître d'école. Le père a commis le péché mignon du paysan, dont l'idée fixe est invariablement d'être à tout prix propriétaire. Il s'entête à garder un mauvais petit bien qui ne lui rapporte rien et sur lequel il doit. Les dettes font la boule, la famille s'enfonce lentement dans la misère, et le petit bien perd sa valeur faute d'être entretenu. La femme travaille dur et querelle son mari, qui ne s'occupe jamais de savoir s'il y a du pain dans la maison. L'homme tâche de s'échapper pour aller boire un coup au cabaret. Les enfants reçoivent force taloches et s'élèvent comme ils peuvent; quand la voisine perd un de ses marmots, ils entendent leurs parents se lamenter de « ce qu'ils n'ont jamais cette chance-là ! » On leur défend de prendre le bien d'autrui « quand on sait à qui sont les choses, car que diraient les voisins s'ils te voyaient ça dans les mains? » Leur morale ne va pas plus haut. Ce n'était pourtant pas un mauvais ménage, a soin d'ajouter l'auteur; c'était un ménage comme il y en a tant, et ils passaient pour de braves gens.

La religion de la famille était à l'avenant du reste. Le père allait assez souvent à l'église au village voisin, parce que c'était une occasion de voir du monde, d'apprendre les nouvelles, de s'informer du prix des cochons. La mère obligeait les enfants à réciter leur prière, qu'elle accompagnait de réflexions aigres et de jurons. Elle allait deux fois l'an à l'église, l'une des deux pour communier. Les enfants redoutaient ces jours-là. Durant toute la matinée, la maison n'était pas abordable. La mère était d'une humeur exécrable, et elle tournait dans sa cuisine avec une espèce de rage, en distribuant des giffles et des bourrades à tout ce « qu'elle trouvait dans ses jambes ». En revenant de l'église, elle était moins dangereuse, parce que le plaisir de dire du mal du sermon et du prédicateur l'occupait. — Elle aimait bien mieux l'ancien pasteur... au moins il savait vous dire des choses... il racontait comme le Paradis est beau, et que ça reluit là-dedans, et qu'on y a du bon temps ! Le nouveau ne sait que répéter le même refrain : Ne faites pas ceci... ne faites pas cela... Il y a une femme qui m'a dit aujourd'hui que l'autre jour il a dit qu'il ne savait pas comment le Paradis est fait : a-t-on idée de faire pasteur un benêt pareil? Anciennement, on ne l'aurait pas trouvé assez bon pour être maître d'école; maintenant on vous fait ça pasteur. Et puis on s'étonne qu'il n'y ait plus de religion, quand le pasteur ne sait pas comment est le Paradis !

Je gagerais que Gotthelf n'a pas inventé cette tirade-là. Un dimanche, après le service religieux, il a entendu pardessus la haie une bonne femme du village causer du sermon qu'il venait de prêcher, et il a noté ses commentaires. Que voilà bien la réalité, prise sur le vif et traduite sans phrases! Le reste est poésie et déclamation. Dans ma province, l'une des plus riches et des plus « éclairées » de toute la France, quand il est prouvé qu'un garçon n'est pas assez robuste pour labourer, qu'il est trop épais et trop gauche pour apprendre un métier manuel, les parents disent : Ç'ty là est bon à rien; j'en ferons un maître d'école. Dans le roman de Gotthelf, quand le jeune Pierre, entraîné par sa vocation, quitte la maison pour aller se préparer à l'enseignement, ses parents éclatent : « Attends un peu! crie le père, je vais t'enfermer dans la cave, et si tu mets le pied hors de chez nous!... On dépense de l'argent pour élever les enfants, et dès qu'ils sont bons à quelque chose, ils vous plantent là !

— Fainéant, va! piaille la mère. Tape dessus jusqu'à qu'il en ait assez. »

L'enfant éperdu se sauve à toutes jambes, poursuivi par son père, qui va « bien te l'arranger ». Il est déjà très-loin qu'il entend encore la voix perçante et les injures de sa mère. « Telle fut, raconte-t-il plus tard, la bénédiction que je reçus de mon père et de ma mère, le jour où je quittai la maison. Ils avaient tort; je leur avais déjà rapporté autant que je leur avais coûté. »

Partant, quittes. C'étaient de bonnes gens, poursuit l'auteur d'un ton paternel. Ils avaient la réputation de ne pas être contrariants et de faire bon ménage. Ils se donnaient bien du mal pour élever leurs huit enfants.

Il continue de la sorte pendant deux volumes, sans aigreur comme sans illusions, donnant chemin faisant des conseils pratiques, faciles à comprendre et pas trop difficiles à suivre. Sa morale a de la bonhomie. Elle n'en a eu que plus de prise. Gotthelf est resté un des écrivains populaires de la Suisse et de l'Allemagne. Les moralistes ont rendu justice à la saine influence de ses écrits, qui méritent encore une autre louange : *Souffrances et Joies d'un maître d'école* est un excellent traité de psychologie campagnarde.

III.

Les historiens orientaux de toutes les nations ne regardent jamais les événements de haut. La chronique intérieure de leur pays absorbe leur attention, et les affaires du dehors n'obtiennent d'eux que de rares et sèches mentions, même lorsqu'elles ont exercé une influence décisive sur la vie nationale de leur peuple. Pour reconstituer avec leur seule aide la carrière d'un souverain belliqueux, il faut recourir successivement aux annales des différents peuples avec lesquels il a été en guerre. Ainsi l'histoire de Jenghiz Khan est dispersée dans des chroniques chinoises, persanes et mongoles, contenant celles de ses entreprises qui se rapportent à la Chine, à la Perse, à la Mongolie.

Un savant sinologue anglais, M. Robert Kennaway Douglas (1), a traduit et fondu ensemble, en les complétant l'un par l'autre, trois ouvrages chinois sur la jeunesse du grand conquérant mongol et sur ses expéditions dans l'extrême ouest de l'Asie. L'ouvrage est précédé d'une introduction où sont retracées les conquêtes de Jenghiz Khan vers l'occident, en Tartarie, en Perse, dans la Russie méridionale jusqu'à la la mer Noire.

La lecture du volume n'est point faite pour laisser une impression réjouissante. Le récit de la marche des Mongols

(1) *Life of Jenghiz Khan*, par Robert Kennaway Douglas, du British Museum (Londres, 1 vol, 1878, Trübner and Cᵉ).

à travers le monde asiatique est un nécrologe d'États florissants et de cités populeuses, qui disparaissent de la surface de la terre, les uns définitivement, les autres pour renaître après le passage du fléau, mais déchus à jamais de leur antique splendeur.

En 1220, il prend Javartes, ville fameuse par ses jardins et ses fruits, par son commerce et par le courage de ses habitants. L'année suivante, il entre dans Bokhara, *centre de la science*.

« Ce fut un jour terrible, dit un contemporain (1); on n'entendait que les sanglots et les lamentations des hommes, des femmes et des enfants, qui étaient séparés pour toujours; les femmes étaient enlevées, tandis que beaucoup d'hommes cherchaient la mort pour ne pas survivre au déshonneur de leurs femmes et de leurs filles. »

Bokhara fut entièrement détruite. Merv, « reine de l'univers », l'une des quatre grandes cités du Khorassan, eut peu après le même sort. Les historiens célèbrent la prospérité du Khorassan avant l'invasion mongole : la population y était abondante; le sol, bien arrosé et cultivé avec art, donnait de riches moissons; les villes regorgeaient de tout ce qui est nécessaire au bien-être et au luxe le plus raffiné. Un souffle destructeur passa sur l'heureuse province et la changea en désert; Tulay, lieutenant de Jenghiz Khan, rasa les villes et massacra tout ce qui avait vie. Les habitants de Merv, au nombre de 700 000, furent conduits par ses ordres dans une vaste plaine, et tués sous ses yeux. Ceux de Nessa, étendus garrottés sur le sol, servirent de cibles aux flèches mongoles. Il en périt en un jour 70 000. Le sac de Nishapoor coûta la vie à 1 700 000 personnes; on leur coupa la tête, de peur que quelques-unes ne survécussent à leurs blessures. Hérat avait plus d'un million et demi d'habitants; elle soutint un siége de six mois, fut prise, incendiée, la population massacrée. Les conquérants mettaient un acharnement singulier à ne pas laisser derrière eux une âme vivante ou un mur debout. Ils fouillaient patiemment les ruines, une fois jusqu'à quarante jours de suite, s'éloignaient et reparaissaient brusquement, usant de mille ruses pour attirer leurs victimes hors de leurs cachettes.

Les réflexions que le règne sanglant de Jenghiz Khan inspire à ses historiens sont curieuses. Les trois chroniqueurs chinois ne tarissent pas en témoignages d'admiration. Ils entourent de prodiges le berceau du conquérant et celui de ses ascendants, en remontant à la sixième génération. Non contents de louer son courage, ils vantent sa vertu, sa générosité passée en proverbe. Ils insistent complaisamment sur les dévouements qu'il inspira. L'un d'eux trace en ces termes son oraison funèbre :

« Jenghiz était un homme supérieur et conduisait ses armées comme un dieu. Aussi il subjugua quarante royaumes et pacifia le Hea occidental. Les génies comme le sien sont merveilleux, et leur perte est profondément regrettable. »

La Chine devait pourtant aux Mongols de tristes années. Mais tel est le prestige des grands massacreurs; leurs victimes sont les premières à les proclamer très-glorieux et très-bons.

ARVÈDE BARINE.

(1) L'historien Ibn al Ithir.

ÉTUDES NOUVELLES SUR L'ALGÉRIE

La Conquête et l'Administration romaines dans le nord de l'Afrique (1).

M. Boissière connaît et aime l'Algérie; il a foi en son avenir, en son rapide développement. Il pense qu'on ne saurait trop s'élever contre le préjugé qui consiste à répéter que la France ne sait pas coloniser. Si jusqu'à présent nous n'avons que médiocrement réussi dans nos colonies, c'est que nous n'avons pas su attendre. Dans notre impatience, nous voudrions déjà que l'Algérie fût divisée en départements, habitée et cultivée par des Français, administrée comme nous le sommes dans la métropole. Certes, ce vœu se réalisera, bientôt même; car d'étonnants progrès se sont accomplis et s'accomplissent sous nos yeux. Encore faudrait-il calmer nos ardeurs : les Romains, eux aussi, ont possédé l'Algérie et l'ont complétement transformée, puisqu'on retrouve leurs traces jusque sur les sommets de l'Atlas ou dans les oasis les plus reculées du désert; mais ils ont occupé le pays près de huit siècles, et nous n'y sommes arrivés qu'en 1830 !

M. Boissière s'est tellement pénétré de cette histoire de l'administration romaine en Algérie, qu'il n'hésite pas à affirmer que nos généraux et nos préfets devraient prendre modèle sur les proconsuls et les légats. « Leurs procédés, dit-il, étaient le résultat d'une longue expérience et nous aurions mauvaise grâce à ne pas les imiter. » Il se peut, en effet, que nous ayons commis et que nous commettions encore des fautes en Afrique; mais ce calque servile des institutions romaines pourrait-il s'appliquer à toutes les circonstances? Nous en doutons très-fort : autres temps, autres mœurs; populations différentes, différents procédés.

Dans la première partie de son livre, M. Boissière étudie l'Afrique de Salluste et la compare à l'Algérie contemporaine. Il insiste avec raison sur la perpétuité du type berbère et démontre que nos Kabyles sont les plus anciens possesseurs du sol. C'est une vérité qui fut trop longtemps méconnue. Les Kabyles sont les représentants authentiques d'une race primitive et vivace dont la fixité est presque restée sans atteinte, malgré de fréquents mélanges avec les races conquérantes qui ont successivement occupé le sol africain : Phéniciens, Romains, Vandales, Grecs et Arabes. Leur langue, leur caractère et leur nationalité se sont transmis sans altération jusqu'à nos jours. Entre leurs mains réside

(1) *Esquisse d'une histoire de la conquête et de l'administration romaines dans le nord de l'Afrique et particulièrement dans la province de Numidie.* — 1 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1878.

l'avenir de la colonisation. Par bonheur, ils commencent à comprendre que leurs intérêts sont identiques avec les nôtres, et ils se rapprochent de nous (1).

La seconde partie, la moins originale de l'ouvrage, est consacrée à la conquête romaine. C'est un exposé clair et élégant des guerres soutenues par la République contre les Carthaginois et les Numides ; mais nous n'y rencontrons aucune donnée nouvelle. L'auteur s'est contenté de résumer Polybe, Tite-Live, Salluste et les auteurs anciens qui ont traité ce sujet; mais il a insisté avec raison sur la rivalité des tribus africaines, nous dirions aujourd'hui des *çofs* kabyles, qui fut la vraie cause des victoires romaines.

Dans la troisième partie, intitulée : *Comment Rome a administré ses provinces africaines,* M. Boissière a renouvelé l'état de la question. Grâce aux nombreuses inscriptions recueillies par M. Léon Renier et par ses successeurs, il a démontré la fixité des principes et la permanence du système à travers les remaniements successifs de l'administration. Bien que la Numidie n'ait jamais été plus heureuse et plus libre que pendant la période impériale, Rome n'a peut-être pas assez ménagé les vaincus, ou du moins n'a pas fait assez d'efforts pour les attirer à elle et diminuer l'amertume de la servitude. Ainsi s'expliquerait pourquoi ce beau domaine d'Afrique, qu'elle avait annexé avec tant de prudence et de labeur, lui a soudainement échappé. Elle fut une maîtresse bienfaisante, mais hautaine. On subit son joug, mais on ne l'accepta jamais, car « elle n'eut jamais cette curiosité affectueuse et bienveillante, ce penchant envers le prochain, cette générosité, cette chaleur de cœur, en un mot cette âme sympathique qui n'est pas seulement l'attrait et le charme, qui est aussi la force de la France ». Puisse la leçon ne pas être perdue pour notre pays!

M. Boissière nous permettra sans doute quelques critiques qui, du reste, n'enlèvent rien à l'autorité scientifique de son travail. Peut-être a-t-il embrassé un trop vaste sujet. Son livre aurait gagné à être resserré dans une période moins vaste. C'est ce qu'il a fait pour sa thèse latine, *De urbe Lambæse et de legione tertia Augusta,* dissertation ingénieuse, nourrie de faits, et que les futurs historiens de l'Algérie devront toujours consulter avec fruit. Nous reprocherons encore à M. Boissière de ne pas avoir joint à son livre deux ou trois cartes, l'Afrique phénicienne par exemple, ou le royaume de Jugurtha, et surtout l'Afrique impériale. Sans ces cartes, la lecture de l'*Histoire de la Conquête* est parfois difficile. Nous ne partagerons pas non plus l'avis de M. Boissière sur les forêts algériennes : il nie presque leur existence; les statistiques officielles donnent pourtant un chiffre de 2 080 000 hectares plantés en forêts. Mais ce sont là des détails, et nous préférons rendre justice aux qualités de style et surtout aux sentiments patriotiques qui font du livre de M. Boissière une œuvre très-intéressante et très-française.

PAUL GAFFAREL.

(1) Voy. à ce sujet un article de M. Masqueray (*En pays berbère*), dans la *Revue* du 9 juin 1877.

VARIÉTÉS

Une lettre inédite d'Edgar Quinet.

Un nouveau volume des *Œuvres complètes d'Edgar Quinet* doit paraître à la librairie Germer Baillière lundi prochain. Il contiendra le poème de *Prométhée* et le drame intitulé *les Esclaves,* et sera enrichi de trois lettres inédites de l'illustre écrivain.

De ces trois lettres, voici la plus importante. Elle donne le sens du drame, et le pessimisme qui y règne en indique la date. Elle a été écrite au commencement de 1853, quatorze mois après le coup d'État du 2 décembre.

Bruxelles, février 1853.

« ... Je sens que la mission des écrivains est bien changée. Les conquêtes pacifiques, morales, poétiques de la France depuis trente années ont abouti de nos jours à un Waterloo moral et intellectuel, comme les victoires et conquêtes militaires avaient fini par un Waterloo militaire. Le moyen existe-t-il de relever une nation après de pareils désastres dont les uns sont en partie volontaires? J'ai bien peur que dorénavant la plume soit impuissante à relever le navire si grossièrement, si honteusement échoué.

« Que doit faire, que peut faire l'écrivain dans cet abîme moral? Sans doute ne jamais désespérer de la nature humaine. *Sperare semper,* continuer stoïquement son œuvre, ne pas trop regarder l'avenir, se roidir contre le torrent. On peut faire cela et nous le ferons; mais il est une chose cependant sur laquelle il ne servirait de rien de nous abuser : c'est que les esprits en France ont perdu la curiosité des idées. La parole ne les atteint plus : comment pourrait-elle les guérir? Ils ont déjà, il me semble, une certaine répugnance contre tout ce qui les force de penser et de sentir. Où est le remède à cet engourdissement de la tête et du cœur? J'ai peur aussi (et je le sens par ma propre expérience) que dans la nécessité de se roidir contre ce torrent de bassesses et de hontes, les honnêtes gens finissent par avoir quelque chose de tendu et d'insolite. Je ne puis pas me refuser à voir que, dans les époques de décadence, les esprits souillés, dégradés, sont infiniment plus à l'aise, par conséquent plus *naturels* dans le sens de l'art, que ne le sont le peu de gens de cœur qui continuent d'écrire. Je pense avec tristesse que des hommes dégradés, des intelligences putrides telles que Pétrone, Martial, sont alors infiniment plus vraies, plus simples et par cela même plus conformes aux exigences de l'art, que les honnêtes gens tels que Lucain et Sénèque et, en beaucoup de points, Tacite même.

« L'honneur, la dignité morale finissent par avoir l'air d'une affectation; l'ignominie seule s'appelle alors le nature[1]. Ces réflexions ne m'ont guère quitté tant que j'ai été occupé de l'ouvrage que je viens de terminer. Quoique je l'aie ébauché tout entier en 1847, je dois craindre que quelques

personnes ne veulent y voir que l'impression de ces deux ou trois dernières années.

« J'avais toujours été frappé de la difficulté qu'on rencontre à affranchir les âmes. On a beaucoup répété que l'esclavage antique dure encore dans notre société; j'ajoute que ce sont surtout les âmes qui sont restées en esclavage. Je crois voir que toutes les fois qu'une révolution éclate sans qu'il y ait aucune émancipation morale qui y corresponde, ce n'est là qu'une révolution servile, et à ce titre elle est impuissante, à quelque époque du monde que l'on se place. Cette pensée m'a amené à faire l'histoire ou plutôt le drame de la plus grande révolution servile de l'antiquité, celle de Spartacus, et cela se trouve, sans que je l'aie voulu en rien, le drame que j'ai vu de mes yeux.

« De même que les grands événements de 1814 et 1815 ont donné aux historiens beaucoup d'idées et de lumières sur le mouvement de races antiques auxquelles on n'avait jamais songé auparavant, de même je crois que par l'expérience de nos misères intestines et sociales on peut arriver à des choses très-neuves et très-vraies sur les luttes ou le drame social de l'antiquité. Avec ce fil, je me suis plongé dans le monde antique et je crois avoir retrouvé là un terrain que les anciens historiens et les poètes anciens n'ont jamais voulu toucher. J'ai osé composer sur ce fonds de l'antiquité, et avec les lumières souvent infernales que j'ai recueillies de mon temps, un drame que vous ferez, je vous prie, représenter quand vous serez Président de la république du droit et de la justice. J'ai poussé l'audace jusqu'à composer mon drame en vers; et maintenant que j'ai fini et que je me trouve tout simplement dans notre heureuse et libre époque de 1853, je suis, comme vous le comprenez, fort embarrassé de ma témérité. Ce n'était rien d'écrire ce long drame; l'affaire est de le publier. Buloz insistant beaucoup auprès de moi, sans savoir ce que je lui prépare, je viens de le lui envoyer; mais il donnerait assurément cent œuvres de ce genre-là pour un article sur un bouquin allemand ou anglais...

« Edgar Quinet. »

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

« Trop de fleurs! » disait le grand-prêtre Calchas. Ne pourrait-on pas dire aujourd'hui : « Trop de fêtes, trop de centenaires, trop d'anniversaires ? » Cela fatigue à la longue. Le sentiment public finit par ne plus s'associer à des manifestations sans cesse renouvelées. On ne peut pas raisonnablement passer sa vie à mettre des drapeaux à sa fenêtre et à les ôter le lendemain pour les remettre la semaine suivante.

La fête de l'ouverture de l'Exposition et celle du 30 juin répondaient suffisamment à la dose d'enthousiasme que la population avait en réserve. Je ne sais si je me trompe; mais il me semble qu'elle a vu avec une certaine indifférence le centenaire de Rousseau et l'anniversaire de la prise de la Bastille. Cette date du 14 juillet est pourtant mémorable : elle marque la fin de la monarchie absolue et de l'ancien régime; mais les dates mémorables ne manquent pas dans notre histoire, et si l'on voulait se mettre à les célébrer toutes, cela pourrait nous mener loin.

II.

On a reproché à l'Eglise de chômer beaucoup trop de saints; il ne faut pas tomber dans le même travers : prenons garde d'avoir un calendrier libéral et républicain trop chargé, dussent les occasions de discours devenir trop rares au gré des personnes qui tiennent à montrer leurs talents oratoires. Quand on parlerait un peu moins, où serait le mal? Et vraiment, sans faire ici allusion à aucun des orateurs qui se sont fait entendre dans ces derniers jours, il est permis de trouver que l'on parle beaucoup depuis quelque temps.

« Battez le fer pendant qu'il est chaud, » dit le proverbe; mais il ne dit pas de le chauffer constamment. Il ne faut pas abuser de l'enthousiasme populaire et le dépenser en détail. On doit le garder pour les grandes occasions; autrement on ne la trouve plus quand on en a besoin : la liqueur généreuse s'est évaporée. C'est l'histoire du berger qui criait sans cesse au loup, quand il n'y avait pas de loup, dans le seul but de tenir ses voisins en éveil. Un beau matin, le loup se présenta; mais les voisins, habitués aux cris du berger, n'en tinrent aucun compte et restèrent tranquillement chez eux.

III.

Un revenant des anciens jours.

Je parle de M. Estancelin, le même qui avait acquis une notoriété comique à l'Assemblée législative de 1849. Cette notoriété, il la devait au crayon de Daumier. M. Estancelin se faisait remarquer par des interruptions ridicules dans cette Chambre élue, elle aussi, « dans un jour de malheur, » et qui rendit le coup d'État possible. Le spirituel caricaturiste s'amusait à le représenter sous la forme d'un grand collégien s'élançant à la tribune avec ses livres de classe sous le bras. M. et Mme Prudhomme, assis dans une tribune, le montraient à leur fils en disant : « Vois ce petit Estancelin! que de satisfaction il donne déjà à ses parents dans un âge si tendre! »

Le fait est qu'on ne l'appelait à la Chambre que « le jeune Estancelin » et qu'il était la joie du parti réactionnaire.

Il s'est écoulé près de trente ans depuis cette époque, et M. Estancelin est resté le « jeune Estancelin », comme on peut le voir par un petit discours qu'il vient de prononcer au comice agricole de Dieppe et qui a la prétention d'être une sorte de manifeste de l'orléanisme intransigeant.

Dans ce morceau oratoire, M. Estancelin a criblé d'épigrammes les hommes sérieux du parti orléaniste qui, cédant à la force des choses, se sont ralliés loyalement et patrioti-

quement à la république. Il n'a pas craint de les traiter de *lâcheurs* (*sic*). C'est pourquoi le journal réactionnaire du département l'a felicité de s'être montré à cette occasion *d'une insolence incomparable*.

Les orléanistes en sont donc maintenant à se modeler sur les bonapartistes, qui, eux aussi, cultivent l'insolence incomparable et ne connaissent guère d'autre procédé de polémique! Mais combien M. Estancelin reste loin de M. Paul de Cassagnac! *Lâcheurs* est un peu faible. Il est évident que l'orateur du comice de Dieppe se rouille en province; on ne saurait trop lui conseiller de lire assidûment le *Pays* pour se faire la main et le style.

IV.

Voilà donc les orléanistes qui remettent leur barque à l'eau.

Le discours saugrenu du « jeune Estancelin » coïncide, du reste, avec les bruits qui courent d'un grand mouvement d'opinion que les chefs du parti voudraient essayer de produire en vue du renouvellement présidentiel de 1880. On achèterait le plus possible de journaux dans les grandes villes de province, et ce serait le duc d'Aumale qui ferait les frais de cette campagne.

Jusqu'à présent le duc d'Aumale avait, dit-on, l'habitude de faire de l'argent que la république lui a rendu — quoi qu'il eût été pris par l'empire — un emploi plus folâtre et en tous cas moins politique. Espérons néanmoins que la vieille galanterie française n'en souffrira pas. On peut à la fois sacrifier aux grâces et à l'ambition.

C'est encore une tactique empruntée au bonapartisme. Le duc d'Aumale imite Chislehurst, comme on disait autrefois que la Russie imitait la France, à plusieurs années de distance. Il va se mettre à fonder et à acheter des journaux au moment où Chislehurst, convaincu par une longue expérience de la vanité du procédé, serre les cordons de sa bourse.

Des journaux orléanistes, il en existe déjà; et il en est jusqu'à trois ou quatre que l'on pourrait citer, et qui se meurent d'inanition. Mais quand ils seront plus nombreux, la table sera mieux servie, car le duc d'Aumale promet de renouveler le miracle de la multiplication des pains et des poissons.

V.

On sait comment les choses se passent d'ordinaire en pareil cas.

Aussitôt que le bruit s'est répandu qu'un grand personnage veut produire, au moyen de la presse, un grand mouvement d'opinion, les industriels de toute sorte se mettent en campagne et vont trouver le grand personnage.

L'un lui offre un journal qui n'a jamais compté plus de cent cinquante abonnés, et dans les bureaux duquel le directeur et les rédacteurs ne peuvent s'introduire que nuitamment, par la fenêtre et au moyen d'une échelle, le portier refusant obstinément de tirer le cordon parce qu'il y a plusieurs termes de loyer en souffrance.

L'autre lui présente un rédacteur en chef qui est un homme incomparable dans son genre et n'a pas son égal pour pulvériser ses adversaires, comme il l'a bien montré à Brives-la-Gaillarde, où il rédigeait la feuille de la sous-préfecture dans son temps, c'est-à-dire vers la fin du règne de Louis XVIII.

Le grand personnage, qui passe son temps dans les coulisses des théâtres et ne sait rien des choses de la presse ni bien souvent de la politique, accepte tout ce qu'on lui offre. Au bout de six mois, après avoir dépensé deux cent mille francs, il s'aperçoit qu'il n'est pas aussi facile qu'il se l'était imaginé de produire un grand mouvement d'opinion. Alors il supprime les crédits; mais quelquefois ses hommes de confiance lui ont volé ses décorations, enrichies de diamants, comme il est arrivé à don Carlos.

Les hauts personnages qui se livrent à des combinaisons de ce genre me rappellent toujours ces rois nègres de la côte d'Afrique qui entretiennent des relations commerciales avec de facétieux armateurs européens. Ceux-ci, sous prétexte de les tenir au courant des modes parisiennes, leur vendent de vieux bonnets à poil de la garde nationale, d'antiques mousquets à pierre, des crocodiles empaillés, et des rinçures de bouteilles sous le nom de vin de Bordeaux.

VI.

Il n'est question depuis quelques jours que des voyages du jeune héritier de Napoléon III à la recherche d'une position matrimoniale. On a vu des princes épouser des bergères, mais il ne leur est pas aussi facile d'épouser des princesses. Le jeune héritier a commencé sa tournée par le Danemark, où il n'a pas été heureux, et il ne paraît pas devoir l'être davantage en Suède.

Étranges ironies de la destinée! La famille royale de Suède a eu pour chef Bernadotte, un des maréchaux de Napoléon Ier; aujourd'hui les descendants de Bernadotte se montrent fort peu disposés à une alliance avec le dernier représentant de la dynastie napoléonienne. Il y aurait là bien des réflexions philosophiques à faire, si l'on en avait le temps.

A ce sujet il me vient une réflexion. Puisque l'ex-impératrice Eugénie veut absolument marier son fils, pourquoi ne demanderait-elle pas pour lui la main de quelque princesse de la famille d'Orléans? Cette alliance servirait puissamment à cimenter l'union du grand parti conservateur, et certes ce n'est pas le duc de Broglie qui refuserait de signer au contrat. Une fusion de plus ne tirerait pas à conséquence pour les d'Orléans, qui ont l'habitude de ces choses-là. Mais les difficultés viendraient peut-être de la famille Bonaparte.

VII.

Passons à un autre ordre d'idées.

Un jeune homme très-sympathique et pour qui la vie s'annonçait sous les plus heureux auspices, le fils de l'honorable directeur d'un de nos théâtre de genre, a été tout récemment victime d'un accident des plus horribles. Il a succombé à la morsure d'un chien enragé.

Le préfet de police, M. Albert Gigot, s'est empressé de rendre une ordonnance draconienne contre les chiens. Ce sont là les procédés traditionnels de l'administration française. Elle se figure volontiers qu'avec une bonne ordonnance ou un bon décret on remédie à tout et qu'il suffirait au besoin d'une consigne donnée aux sergents de ville pour renouveler le miracle de Josué, qui arrêta le soleil.

M. Gigot est certainement un bon préfet, et ses intentions sont excellentes; mais il n'a pas remarqué deux choses :

1° Que son ordonnance contient des prescriptions tellement rigoureuses qu'elle est inexécutable;

2° Que même dans le cas où elle pourrait être exécutée, elle ne ferait qu'aggraver le mal au lieu d'y porter remède. Tous les hommes compétents sont en effet d'accord sur ce point, que l'abus de la muselière ne peut avoir d'autre effet que d'augmenter les cas de rage dans l'espèce canine.

La seule mesure efficace serait de supprimer complétement les chiens. Mais cette mesure radicale est-elle possible? Non, assurément.

Que faire alors? Je n'en sais trop rien, et M. le préfet de police n'en sait pas sur ce point plus que moi.

Il faut ajouter que les cas de rage produits par les morsures de chien, quelque déplorables qu'ils soient, sont heureusement fort rares. Ce n'est encore rien auprès de ce qui se voit dans d'autres pays, dans l'Inde anglaise, par exemple, où, d'après les statistiques officielles, il n'y a pas moins de vingt-cinq à trente mille personnes par an qui meurent victimes du venin des serpents ou de la dent des tigres.

Il est vrai que l'administration anglaise ne peut pas supprimer les tigres ni les serpents; mais la nôtre ne peut pas davantage supprimer les chiens, puisque nos mœurs et nos habitudes s'y opposent. Sachons donc vivre philosophiquement à côté d'un danger que nous avons créé et que nous perpétuons nous-mêmes en dépit de toutes les ordonnances de police.

Z...

BULLETIN

Malgré son étendue, le livre classique des bibliophiles, le *Manuel du libraire,* de Brunet, était depuis longtemps devenu insuffisant. Nombre d'ouvrages, dédaignés encore il y a quelques années, font maintenant la joie des bibliomanes, qui se les disputent avec fureur. Les ventes atteignent aujourd'hui des chiffres bien plus élevés que naguère. Pour ces raisons et pour bien d'autres encore, le *Manuel* était suranné; il fallait nécessairement le remettre à la hauteur des circonstances. C'est ce que se sont proposé de faire MM. P. Deschamps et G. Brunet en publiant leur *Supplément au Manuel du libraire et de l'amateur de livres* (1).

Cet ouvrage comprend en premier lieu le complément du *Manuel,* avec renvoi à la publication de Brunet pour les articles mentionnés par lui, la description minutieuse des ouvrages nouvellement enregistrés et la concordance des prix atteints dans les principales ventes de France et de l'étranger depuis une quinzaine d'années. Pour les livres dont ils n'ont pu citer le prix d'adjudication, les auteurs se sont livrés à un travail d'évaluation approximative. Sans doute leur compétence en ces matières est grande, et ils n'ont dû se prononcer qu'après mûre réflexion. Cependant la valeur des livres rares et précieux — comme disent les catalogues — est tellement variable qu'il ne faut accepter ces évaluations qu'avec beaucoup de circonspection. Déjà celui qui tablerait sur les prix de vente pour estimer sa bibliothèque s'exposerait souvent à d'agréables surprises ou à de cruels mécomptes!

Le *Supplément* se termine par la table raisonnée des articles, au nombre de dix mille environ, qui y sont décrits. Ce ne sera pas la partie la moins utile de la publication. Nul n'ignore les services que rend journellement la table du *Manuel.* Celle-ci ne sera pas moins consultée, et comme elle tire de l'oubli bien des ouvrages qui y étaient tombés, nous pouvons nous attendre à bon nombre d'*éditions* et d'exhumations.

(1) 2 vol. in-8°, chez Firmin-Didot.

La Société des fêtes et des arts de Saint-Germain-en-Laye, dont le président est notre collaborateur M. Joseph Reinach, vient d'ouvrir au château de Saint-Germain une exposition de peinture moderne et ancienne des plus intéressantes. Cette exposition occupe huit grandes salles et mérite, sous tous les rapports, de fixer l'attention. Dans la section moderne, nous trouvons M. Detaille avec une grande esquisse de la *Charge des cuirassiers de Reischoffen,* l'œuvre la plus vivante qui soit encore sortie de ce brillant pinceau; M. Henner, avec une nymphe de la plus belle couleur ivorine, une autre étude de femme nue et un charmant portrait d'enfant; M. Bergeret, avec cinq natures mortes, qui ne le cèdent en rien à ses fameuses *Crevettes;* puis, un peu pêle-mêle, M. Roll, M. Lematte, M. Thomas de Barbarin, M. Lanelle, M. Hannoteau, M. Yon, M. Jundt, M. Gilbert, M. Leblant, M. Barilot, M. Bernard, M. Duez, etc., etc. Dans la section ancienne, nous trouvons un admirable portrait de Rembrandt, connu sous le nom de *la Grasse Meunière;* une scène champêtre de Watteau; un très-beau *Mercure* de Périno del Vaga; de très-intéressants portraits de Gainsborough, de Coypel, d'Alfred de Dreux, de David, de Greuze; puis un Poussin, un Ribéra, un Guido Reni, un Decamps, et enfin la célèbre collection d'argenterie de M. Vial, la collection non moins renommée de M. le marquis de Gallard et quelques-unes des pièces les plus curieuses de la collection historique de M. Victorien Sardou.

Le British Museum a reçu en présent un volume de romances de la main de la reine Hortense.

Il s'est formé en Suisse, dans le canton de Vaud, une Société dont le but est de sauver les débris des dialectes

français anciennement en usage dans le pays et aujourd'hui presque disparus. La Société prépare un recueil des expressions encore employées.

Elle se propose aussi de fonder une Revue mensuelle qui tiendra le public au courant de ses travaux.

L'*Histoire de la littérature grecque* du docteur Rudolf Nicolaï (1) est en son genre un ouvrage définitif. C'est le guide obligé de toute personne se proposant d'étudier sérieusement la littérature grecque. Les considérations générales et les théories esthétiques y tiennent peu de place, et, à la simple lecture, l'ouvrage est aride; mais quel trésor de renseignements! Après le chapitre de quinze pages consacré à Homère, viennent dix pages serrées de bibliographie, divisées en sections : Ἐπαινέται Ὁμήρου; *Sur la guerre de Troie et la topographie de la ville de Troie; Biographie; Situation de la question homérique; Caractère de la poésie homérique; Histoire et critique de la poésie homérique dans l'antiquité; Éditions d'Homère* (la plus ancienne est datée de Florence, 1488); *Traductions en prose et en vers, en latin, en allemand, en italien, en français, en anglais; Commentaires, dictionnaires, travaux philotechniques en général, critique et mélanges,* etc., car j'en passe. Le titre de chaque ouvrage est accompagné d'indications sur le nom de l'éditeur, la date et le lieu de la publication. Et ainsi de suite pour tous les écrivains, grands ou petits, avec un ordre et un soin admirables. Il est impossible de mieux concevoir et séparer les catégories. Pour Sophocle ou Eschyle, par exemple, le docteur Nicolaï donne d'abord les éditions complètes; puis viennent les pièces imprimées séparément, et enfin les éditions partielles. Les divisions générales de l'ouvrage sont excellentes. Je ne ferai qu'un reproche à l'auteur de ce vaste et consciencieux travail : c'est de ne pas l'avoir complété au moyen d'un *Index* ou tout au moins d'une table de matières détaillée. On connaît l'histoire de la princesse condamnée par une méchante fée à trier un gros tas de grains mélangé de blé, d'orge et de seigle. Elle ne dut pas être beaucoup plus embarrassée que ne le seront les personnes désireuses de chercher une indication dans les 1232 grandes pages compactes du docteur Nicolaï.

A. B.

Nécrologie. — M. Jules Barni, dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier numéro, s'est éteint à Mers (Somme), dans sa soixantième année. Il enseignait la philosophie à Rouen avant le 2 Décembre. Déjà connu par ses travaux sur Kant et sur Fichte, il collaborait à la Revue de philosophie *la Liberté de penser*. Destitué au coup d'État et obligé de se réfugier en Suisse, il y fit des cours qui ont été publiés en volumes. Les principaux, comme on sait, sont : *les Martyrs de la libre pensée*. — *Napoléon Ier et son historien M. Thiers*. — *Histoire des idées morales et politiques en France au* XVIIIe *siècle*. Il rentra en France après le 4 Septembre, s'occupa avec zèle de l'instruction populaire, et fut élu député de la Somme en 1872 et d'Amiens en 1876.

Naples à l'œil nu (1), par Renato Fucini (anagramme de Neri Tanfucio), ne donne pas une impression favorable de la population de Naples. Le peuple de cette belle ville est parvenu à un degré de prostration morale, selon l'impression de l'auteur, qui affecte péniblement. Nulle trace de dignité, de respect de soi-même, et cela, non point seulement chez les lazzaroni, mais chez les artisans. Une des anecdotes contées à ce propos par M. Renato Fucini fait faire des réflexions sur la bizarrerie du sentiment de la paresse. En règle générale, le paresseux redoute moins la peine que le mot de *travail*. Un écolier accomplit des prodiges d'industrie et d'activité pour éviter un devoir qui lui demanderait dix fois moins d'efforts. Un mendiant se dépensera sans compter pour se faire *donner* quelques sols qu'il aurait pu *gagner* sans fatigue. M. Renato Fucini voulut un jour en pousser l'expérience jusqu'au bout. Il était assis et lisait. Un jeune lazzarone l'accosta pour lui demander un sol.

— Va-t'en!

L'enfant se mit à exécuter des cabrioles et à imiter des cris d'animaux : — Signor, un sol.

— Va-t'en!

Le petit mendiant passa à d'autres tours plus ou moins gracieux, imita le chien essoufflé, se renversa les yeux, courut à quatre pattes : — Signor, un sol.

— Va-t'en!

Pendant trois quarts d'heure, montre en main, le jeune lazzarone se livra aux exercices les plus violents. M. Fucini, impatienté, finit par se lever et s'en aller. L'enfant le suivit en continuant ses gambades, et quand il vit que toute sa gymnastique était inutile, il se jeta à genoux, essuya les souliers de M. Fucini avec son bonnet et les lécha. M. Fucini hésita entre un coup de pied et un sol; il se décida pour le sol.

Un savant italien, M. de Gubernatis, a découvert plusieurs anciennes traductions italiennes inédites d'ouvrages sanscrits, entre autres deux chants du *Ramâyana*, par Marco della Tomba, missionnaire capucin qui résida au Bengale et dans le Népaul de 1758 à 1770. M. de Gubernatis a été chargé par le ministre de l'instruction publique d'Italie de publier une partie de ces traductions, afin de les présenter au prochain congrès des orientalistes, qui doit, comme on sait, se réunir à Florence.

---

(1) *Griechische Literaturgeschichte*, par le Dr Rudolf Nicolaï. — 2 vol. 1878 de 526 et 706 pages; nouvelle édition. Magdebourg, Heinrichshofensche Buchhandlung.

(1) *Napoli a occhio nudo*, par Renato Fucini. — 1 vol. 1878 Florence, Le Monnier).

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît [1124]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 4. 27 JUILLET 1878.

LE THÉATRE CONTEMPORAIN (1)

M. Emile Augier.

Le sage a dit : « Cache ta vie ! » et M. E. Augier l'a entendu. Quand le succès d'une pièce nouvelle ramène sur lui l'attention, les journaux ne défraient point à ses dépens la curiosité publique et les reporteurs sont aussi discrets à son égard que le fut, dit-on, Japhet envers son père Noé. On n'a rien à dire sur son compte : c'est un homme de famille, un homme d'intérieur; il est comme les honnêtes femmes qui ne font point jaser. On se le représente passant doucement sa vie avec quelques amis d'élite, causant les pieds sur les chenets, et, quoique dans une de ses *Pariétaires* il parle de la bière et de la pipe comme de deux fidèles compagnes, on repousse bien loin ces attributs indignes d'un Immortel. Au moment de ses triomphes, un parfum de vertu se répand dans les coulisses. Il est timide et embarrassé de sa victoire : le jour des *Fourchambault*, Got, son intime ami, pleurait de joie; M. Augier pleurait, on apercevait dans les coins des visages silencieusement émus. Le poète ne néglige rien pour entretenir cette respectueuse sympathie : ses pièces sont dédiées à la mémoire de son père, à sa mère bien-aimée, à ses sœurs, à ses vieux amis. M. E. Augier est donc un homme de mœurs patriarcales, une figure à part dans la littérature contemporaine ; il y a là de quoi réjouir agréablement la grande Rachel, si, du séjour de ceux à qui il est beaucoup pardonné parce qu'ils ont beaucoup aimé, elle contemple encore quelquefois le cher et savant académicien.

Sa renommée littéraire est aussi bonne que sa réputation morale : M. E. Augier ne s'est point annoncé comme un de ces novateurs hardis qui frondent les idées reçues, effarouchent les protecteurs par leur originalité bruyante et entrent violemment dans la gloire. Respectueux des grandes traditions classiques, il a passé tout d'abord pour un de ces bons jeunes gens dont on aime à favoriser les débuts; il a vu se tendre d'elles-mêmes vers lui les vieilles mains académiques : c'était l'espoir et la joie des gens de goût, et il n'a pas un seul instant démenti ces espérances; les fées qui ont présidé à sa naissance semblent s'être entendues pour semer autour de lui la bienveillance et l'estime.

I.

Il n'a point quitté trop tôt les lisières; il a demandé conseil à ses voisins, ce qui est une excellente manière de débuter dans la vie; il s'est fait le disciple de nos maîtres du XVIIe siècle, signe infaillible d'un bon esprit; nourri de leurs œuvres, il les imite presque sans s'en douter et leur emprunte sans compter, comme on fait avec des amis de famille prodigues de leur dévouement.

La vigueur tragique de Corneille lui plaît; il aime ces grands vers simples, solidement construits, sans remplissage et sans faiblesse, ce style qui porte si naturellement la pensée héroïque. En effet, Corneille hait les épithètes complaisantes et flasques, complices empressées des poètes dont l'inspiration faiblit. Il ajoute volontiers à l'énergie et au brillant du vers par une brusque antithèse. Il cherche les idées générales, les sentences qui tombent de tout leur poids au milieu du dialogue, les sentiments forts fortement exprimés. Il est si préoccupé des choses, qu'en le lisant on ne songe pas aux mots; sa langue est avant tout une langue dramatique, d'un éclat sobre, d'une sonorité grave. Or, les traits corneliens ne sont pas rares chez M. Augier;

(1) Voy. pour cette série *M. Alexandre Dumas fils*, par M. Charles Bigot, et *M. Victorien Sardou*, par M. A. Cartault, dans la *Revue* des 25 mars 1876 et 15 décembre 1877.

on sent chez lui l'effort pour se restreindre et pour s'élever :

Qui perd du temps perd tout contre un tel adversaire,
Sa mort est juste enfin puisqu'elle est nécessaire.
(*Diane*, II, 3).

M'en aimerait-il plus, quand il vous haïrait?
(*Paul Forestier*, IV, 9).

Ces raisonnements rapides, concentrés en un vers qui résume et dénoue toute une situation, sont fréquents chez les deux poëtes.

On pourrait même, malgré la différence « du plaisant au sévère », trouver entre les situations des rapprochements assez imprévus. Qu'on se rappelle dans *Polyeucte* l'entrevue de Pauline et de Sévère. Pauline ne craint pas d'avouer à Sévère qu'elle l'aime, parce qu'elle est sûre d'elle et de sa vertu ; mais elle exige qu'il parte, et Sévère, désespéré, mais confondu de tant de grandeur d'âme, ne veut point demeurer en reste de générosité : en quittant celle qu'il aime, il lui souhaite un bonheur parfait. Cette scène n'a-t-elle point inspiré celle où Gabrielle obtient le départ de Stéphane après lui avoir confessé sa passion? Des deux côtés, même élévation des idées, même enthousiasme pour le bien, même transport dans le sacrifice. Sévère, il est vrai, ne parle pas de « moment radieux » et n'appelle point Pauline « créature céleste » ; il songe à chercher dans les combats une mort glorieuse et non à retourner en province auprès de ses parents; mais le trait final est le même, l'inspiration identique, et Gabrielle n'est guère qu'une Pauline bourgeoise (1)

Si M. E. Augier est par la différence des genres un peu gêné pour imiter Corneille, il est plus à son aise avec Molière : ici ce n'est point seulement la forme du vers et les situations qui offrent de l'analogie ; ce sont des expressions, des tours originaux et frappants, des moitiés de vers qui ont émigré et qui sont venues faire le plus bel ornement du style de M. E. Augier. Il y a des amis qui puisent dans notre bourse avec tant de bonhomie qu'on n'a point le courage de les blâmer ; tel est le sentiment qu'on éprouve quelquefois en écoutant les pièces de M. E. Augier; à certaines expressions, un spectateur distrait pourrait croire qu'on joue du Molière :

Mais sois un peu toi-même, *à la barbe des gens!*
(*Philiberte*, I, 1).

Et je m'en vais être homme, *à la barbe des gens.*
(*Femmes savantes*, II, 9).

Elle m'arracherait les yeux — *dont j'ai besoin.*
(*Gabrielle*, II, 4).

Et, dans ce vain savoir qu'on va chercher si loin,
On ne sait comme va mon pot — *dont j'ai besoin.*
(*Femmes savantes*, II, 7).

Je dois *te parler ferme* afin de te sauver.
(*Gabrielle*, III, 5).

Vous *me parlez bien ferme*, et cette suffisance...
(*Misanthrope*, I, 5).

Et faire à l'étranger *figure de* Joconde.
(*Paul Forestier*, II, 6).

A faire aux nouveautés dont je suis idolâtre
Figure de savant sur les bancs du théâtre.
(*Misanthrope*, I, 2).

Un esprit si bourgeois, des sentiments si bas.
(*Philiberte*, II, 4).

Un esprit composé d'atomes *plus bourgeois.*
(*Femmes savantes*, II, 7).

Vous êtes maintenant *le chef de la famille.*
(*L'Aventurière*, I, 5).

C'est moi qui tiens le rang *de chef de la famille.*
(*Femmes savantes*, V, 2).

Un sort de modestie et de paix revêtu...
(*L'Aventurière*, II, 8).

Et que par eux son sort, de splendeur revêtu,
Fait gronder le mérite et rougir la vertu.
(*Misanthrope*, I, 1).

Ce n'est pas à M. É. Augier qu'on pourra dire :

Vous vous êtes réglé sur de méchants modèles.

On ne l'accusera pas non plus de dissimuler ses préfé-

---

(1)

PAULINE.

Mais si vous estimez ce vertueux devoir,
Conservez-m'en la gloire et cessez de me voir.
. . . . . .

SÉVÈRE.

Que je me prive ainsi du seul bien qui me reste!

PAULINE.

Sauvons-nous d'une vue à tous les deux funeste.

SÉVÈRE.

Quel prix de mon amour! Quel fruit de mes travaux!

PAULINE.

C'est le remède seul qui peut guérir nos maux.

SÉVÈRE.

Je veux mourir des miens : aimez-en la mémoire.

PAULINE.

Je veux guérir des miens : ils souilleraient ma gloire.
. . . . . .

SÉVÈRE.

Adieu! Je vais chercher au milieu des combats
Cette immortalité que donne un beau trépas.
. . . . . .

Puisse le juste ciel, content de ma ruine,
Combler d'heur et de jours Polyeucte et Pauline!
(*Polyeucte*, II, 2).

STÉPHANE.

Je ne l'oublierai pas, *ce moment radieux!*

GABRIELLE.

Eh bien! oui, j'y consens, gardons-en la mémoire,
Et doublons le danger pour doubler la victoire.
Je vous aime, Stéphane, et ne m'en dédis pas;
Oui, c'est un être cher que repoussent mes bras;
Séparons-nous et, sûr du cœur de votre amie,
Partez pour nous sauver tous deux de l'infamie.
Si nous pouvons nous voir, nos périls sont trop grands;
Retournez en province, auprès de vos parents.
. . . . . .
C'est la preuve d'amour que de vous je réclame.
Soyons fiers, soyons purs et que tout notre feu,
Comme un encens sacré, puisse monter vers Dieu.

STÉPHANE.

Eh bien! vienne l'exil, *créature céleste!*
Si votre cœur m'y suit, que m'importe le reste!
Je vous voulais heureuse et j'aurai réussi.
(*Gabrielle*, II, 8).

rences littéraires; assurément l'hommage rendu à Molière est éclatant : d'aucuns l'auraient déguisé davantage. Car ce ne sont pas seulement les expressions, c'est la contexture même de la phrase qui est reproduite; les conjonctions, les prépositions, qui depuis deux cents ans ont pris chez nous des sens nouveaux, sont réintégrés dans leurs anciens emplois, et des termes qui semblaient avoir pris leur retraite ont été rappelés à l'activité (1).

Mais nul écrivain, à moins de se condamner au pastiche, n'échappe aux influences contemporaines, et, quand un homme de génie domine une époque, il tient sous son empire les hommes de talent, qui essayeraient en vain de lui échapper :

Magnum si pectore possint
Excussisse Deum.

Ils ont beau faire, ils sont subjugués par le dieu. Ils ont été tellement pénétrés de ses idées et de son style que, quand ils composent, ils croient quelquefois inventer et il arrive qu'ils se souviennent; ils se passionnent pour des expressions qu'ils croient être des trouvailles et qui sont des réminiscences. Le coup frappé sur leurs imaginations a été si fort, qu'ils vibrent longtemps comme un écho affaibli.

Or, c'est M. Victor Hugo qui règne sur la littérature de ces trente dernières années; partout on retrouve sa trace, chez M. E. Augier comme ailleurs. Le vers de *l'Aventurière*, I, 1,

Les rides de mon front n'ont point atteint mon cœur,

n'est-il pas pris tout entier dans *Hernani*, III, 1.

Nous aimons bien. Nos pas sont lourds, nos yeux arides?
Nos fronts ridés? Au cœur on n'a jamais de rides.

Chose singulière! La coïncidence se trouve quelquefois dans des vers médiocres et en apparence insignifiants. Quand nous lisons dans *Diane*, II, 6,

Si monsieur ne veut pas se baisser, mon affront
Peut grandir tout à coup et lui monter au front,

nous nous rappelons aussitôt ces accents du brigand dédaigné dans *Hernani*, II, 3.

... Oh! je ne suis pas roi!

Mais qu'un roi m'insulte et par surcroît me raille,
Ma colère va haut et me monte à sa taille!

Assurément M. Émile Augier n'a que peu d'affinités avec M. Victor Hugo, et pourtant son imagination est sans cesse hantée par les souvenirs du grand poëte. Bon gré mal gré, il faut qu'il fasse sa partie dans le chœur des adorateurs et qu'il se mette à la suite du génie triomphant.

S'il y a dans *Hernani* une création par instants charmante, c'est celle de don Ruy Gomez, le vieillard amoureux de la belle et fière dona Sol, dont la passion tempérée par la faiblesse de l'âge est comme un rayon d'hiver qui console et réchauffe encore :

Oh! tu seras pour moi cet ange au cœur de femme,
Qui du pauvre vieillard réjouit encore l'âme,
Et de ses derniers ans lui porte la moitié,
Fille par le respect et sœur par la pitié.
(*Hernani*, III, 1).

M. E. Augier n'a pu résister dans *l'Aventurière* au plaisir de donner à Monteprade quelque chose de la poésie touchante du rôle de don Ruy Gomez :

Vous m'apportez la vie et la joie et l'amour,
Tout enfin! Que vous puis-je apporter en retour?
Rien... que le noble orgueil d'un dévoûment austère
Au bonheur d'un époux qui serait votre père.
(*L'Aventurière*, II, 2).

Des deux côtés le sentiment est le même : c'est le vieillard qui, déjà penché vers la tombe, se rattache à la beauté et à l'amour comme à une dernière espérance. Mais M. É. Augier laisse à V. Hugo la fougue, la magie de l'expression, la mobilité, l'imprévu et ces emportements débiles qui s'éteignent vite dans la mélancolie. Il ne manque point de grâce et d'abandon, mais sa flamme est plus froide et plus pâle : la création est moins vivante et moins achevée.

C'est de *Marion Delorme* qu'il se souvient dans *Diane*. M. Victor Hugo avait tracé deux portraits impérissables, Louis XIII et Richelieu : le souverain dominé, faible, incertain; le grand ministre impérieux, impitoyable, toujours en lutte avec son maître et toujours vainqueur. Quel caractère vivant que ce roi à la fois timide et emporté, récitant en public un rôle appris, et révolté dès qu'il est seul; doux et bon par nature, inexorable par ordre, qui refuse la grâce de deux condamnés à leurs parents et l'accorde à son fou; mélange inouï de brusqueries, de tristesses, de terreurs religieuses et de puérilités. Chez M. E. Augier, c'est l'ange de la résignation et de la patience. Il se sacrifie, il se dévoue, il cède au génie qui l'opprime, mais dont il reconnaît la supériorité : l'idée est élevée, mais le personnage est moins dramatique. Comparez ses accès d'ennui chez les deux poëtes (1) : chez Hugo il agit,

---

(1) Mes jours s'achèveront *dans la mélancolie*.
(*L'Aventurière*, I, 3).

Et toi, crois-tu beaucoup *illustrer ta rigueur*,
De refuser ta joue ayant donné ton cœur.
(*L'Aventurière*, I, 4).

Mais ce n'est pas facile, *à ne vous cacher rien*.
(*L'Aventurière*, I, 5).

Je l'ai toujours traité *d'un dédain négligent*.
(*L'Aventurière*, II, 1).

Gardez pour vous la joie et me laissez *le soin*.
(*L'Aventurière*, III, 1).

Qui nous acquittera *vers* vous à notre tour.
(*L'Aventurière*, III, 1).

C'est un moyen commode *à* vous tranquilliser.
(*Paul Forestier*, IV, 1).

Etc., etc., etc.

(1) LE ROI
... Je le hais,
Il me gêne, il m'opprime! Et je ne suis ni maître
Ni libre, moi qui suis quelque chose peut-être!
A force de marcher à pas si lourds sur moi,
Craint-il pas à la fin de réveiller le roi?
Car près de moi, chétif, si grande qu'elle brille,
Sa fortune à mon souffle incessamment vacille,

chez Augier il se raconte lui-même. Là des traits qui éblouissent, des secousses hardies qui font bondir l'imagination; ici rien qui choque, mais aussi rien qui surprenne de plaisir. C'est du V. Hugo mis à la portée de tous, rendu plus sage et plus rassis. *Marcher sur le roi* était brutal, mais saisissant et neuf; *chasser de mon soleil* est plus convenable, mais renouvelé des Grecs.

L'imitation de V. Hugo n'apparaît que par bouffées dans l'œuvre de M. E. Augier : elle est, pour ainsi dire, involontaire; elle s'impose. Celle d'André Chénier, qui se montre aussi çà et là, ne vient pas non plus d'une affinité de talent, mais d'une sorte de coquetterie et de mode. André Chénier a eu la bonne fortune d'être le dernier des classiques en même temps que le premier des romantiques; il a montré que les anciens n'étaient point des mannequins, mais des hommes; de lui datent toutes ces fantaisies néo-grecques devenues à la mode parmi les gens de goût, les nymphes aux blanches épaules, aux noms harmonieux, aux pieds légers et dansants. Il a substitué le classique frais au classique fané; pour bien des esprits médiocrement amoureux du nouveau, c'était assez, et marcher sur ses traces était faire preuve d'une sage hardiesse. Voilà le guide qui a conduit M. E. Augier à Athènes dans *la Ciguë*, à Corinthe dans *le Joueur de flûte*. Mais les molles rêveries du poëte descriptif ne pouvaient convenir longtemps à l'auteur comique; ces personnages, habitants naturels des gracieuses élégies, n'avaient point la vigueur nécessaire à la scène. D'ailleurs les talents étaient trop divers. Comparez avec quelques passages du *Jeune malade* l'imitation qu'en a faite M. Augier (1) : il n'a pas le même enthousiasme, le vers aussi flexible et aussi coulant; ce n'est pas un enfant de la molle Ionie. Les jeunes filles blanches et nues, les enfants caressants et naïfs, l'ombre des cavernes et la fraîcheur des ruisseaux ne sont point ses vraies amours : c'est à travers Chénier qu'il les aperçoit, et des êtres plus réels et plus forts ne tardent pas à solliciter son imagination.

Les emprunts qu'il fait à André Chénier sont donc passagers et de circonstance. L'écrivain qu'il aime, celui auquel il serait le plus fier de ressembler, c'est Alfred de Musset. Il y a sans doute de l'analogie entre les deux talents, et les *Proverbes* semés dans l'œuvre d'Augier ne sont pas sans mérite : on y sent cependant une infériorité plus facile à saisir qu'à rendre. Dans *l'Habit vert* lui-même, composé en collaboration, Alfred de Musset ressemble à un nageur qui essaye de porter un compagnon moins agile et qui en est sensiblement allourdi. Il y a de la gaieté, de la verve; la langue est bonne et vive; mais où est l'élégance suprême, la fantaisie étincelante, la distinction naturelle et aristocratique ? La prose de Musset a quelque chose de capricieux et d'ailé; elle ne pose pas à terre : *spernit humum;* celle de M. Augier est moins délicate, elle pèse davantage sur le sol. Quant à ses alexandrins, ils sont fort distingués d'habitude, mais on en trouve aussi d'un peu communs. On ne rencontre chez Musset qu'une société d'élite; chez M. Augier, c'est encore la bonne société, mais déjà mêlée. Tranchons le mot : le style de l'un est toujours gentilhomme; le style de l'autre, *gentleman,* c'est-à-dire, pour lui emprunter sa propre définition (2), « un terme moyen entre le bourgeois et le noble ».

Et tout s'écroulerait si, disant un seul mot,
Ce que je dis tout bas, je le voulais tout haut.
. . . . . .
Ah! je suis bien à plaindre!
(*Allant à la fenêtre.*)
Et toujours de la pluie!

LE DUC.

Votre majesté donc souffre bien?

LE ROI.

Je m'ennuie.
Moi, le premier de France, en être le dernier!
Je changerais mon sort au sort d'un braconnier!
Oh! chasser tout le jour! En vos allures franches,
N'avoir rien qui vous gêne et dormir sous les branches!
Rire des gens du roi! Chanter pendant l'éclair
Et vivre libre au bois comme l'oiseau dans l'air!
Le manant est du moins maître et roi dans son bouge!
(*Marion Delorme,* IV, 6).

LE ROI.

Oui, je suis un ingrat, car, grâce à vous, j'ai pris
L'existence en dégoût et moi-même en mépris.
Quand mon front soucieux à la vitre s'appuie,
J'entends autour de moi dire : « Le roi s'ennuie! »
Moi-même, je le dis parfois. Mais si tous ceux
Qui me voient contempler la rue en paresseux
Pouvaient comprendre alors avec quel œil d'envie
Je regarde passer le travail et la vie,
Monarque enseveli dans mon oisiveté
Et condamné par vous à l'inutilité,
Certe ils admireraient qu'en mon âme la haine
N'ait pas vaincu plus tôt la patience humaine!
Mais [illegible] l'homme et le roi
D'un égal désespoir se révoltent en moi.
Je veux me passer de cette modestie
Qui vous livrait mes dés pour jouer ma partie;
Je ne veux plus de vous service ni conseil,
Je vous veux en un mot chasser de mon soleil!
(*Diane,* IV, 3).

---

(1) O *vent* sonore et frais qui troublais le feuillage
Et faisais frémir l'onde et sur leur jeune sein
Agitais les *replis* de leur robe de lin!
De *légères* beautés troupe agile et *dansante!*
. . . . . .
O visages divins! ô fêtes, ô *chansons!*
Des pas *entrelacés,* des fleurs, une onde pure...
. . . . . .
Dieux! ces bras et ces fleurs, ces cheveux, *ces pieds* nus,
Si blancs, si délicats, je ne les verrai plus!
ANDRÉ CHÉNIER, *le Jeune malade.*

Plus d'une *entremêla* sur ce plaisant gazon
Ses pieds lascifs au bruit d'une allègre *chanson,*
Savante à remuer d'une grâce amoureuse
Et sa hanche arrondie et sa taille nerveuse,
Tandis que sur son corps qu'ils dessinent, les *vents*
De ses habits *légers* collent les *plis* mouvants...
. . . . . .
Où sont donc ces rieurs où la *danse* folâtre?
Où donc *ces pieds* mignons, ces épaules d'albâtre?
EMILE AUGIER, *les Parvenures, Juillet.*

(2) *La Contagion.* I, 3.

Ainsi bien des influences diverses ont, pendant la période de formation, agi sur le talent de M. Augier. Admirateur passionné de Corneille et de Molière, il s'est formé à leur école; c'est sous leur direction qu'il a forgé son talent, c'est de cet Olympe qu'il est tombé sur notre terre. Là, il a subi l'empreinte de ses contemporains; attiré malgré lui et vaincu d'avance par Victor Hugo, il a eu pour Chénier un caprice éphémère et a marché sur les traces d'Alfred de Musset, sans lui ravir ce qu'il a d'inimitable. Peut-être pensait-il un peu à lui-même quand il faisait dire par la Muse à son ami Ponsard, dont le talent offre plus d'une ressemblance avec le sien :

> Corneille est ton aïeul, et l'artiste Chénier,
> Sans toi, de mes enfants eût été le dernier.

II.

Telles sont les fleurs dont M. Augier compose son miel; mais l'imitation est surtout visible dans ses premières œuvres; peu à peu il s'enhardit à être lui-même : c'est donc lui maintenant qu'il faut étudier.

Nos auteurs dramatiques ne se contentent plus aujourd'hui de l'esprit, du savoir, des mérites sérieux nécessaires à une œuvre durable. Ils ont une dextérité d'opérateurs consommés, l'entente scrupuleuse des détails et de l'adaptation de la pièce à la scène. Cette habileté toute extérieure ne s'acquiert ni dans les livres, ni par la méditation solitaire; ils la doivent à la pratique journalière du théâtre. C'est là qu'ils apprennent leur métier jusqu'à le savoir sur le bout du doigt. S'il leur manque souvent les grandes qualités, ils ont toutes celles qui sont secondaires : ils ressemblent aux gens qui n'ont que des vices et point de défauts.

Or M. Augier est un homme antique; il a pour la muse le culte respecteux des anciens âges, il écoute sa voix et attend qu'elle l'inspire, il n'exploite pas la scène dramatique, comme une branche d'industrie. Les finesses du métier, il les dédaigne ou les ignore, laisse à d'autres les tours de force et d'adresse et ne compte pas sur les accessoires pour réussir. Il croit au mérite littéraire, à la valeur du fond, et, quant aux dehors de l'intrigue, il les néglige avec une insouciante naïveté. Ce n'est pas lui qui attachera une grande importance à l'art de faire entrer et sortir naturellement ses héros, de les réunir ou de les séparer sans trop laisser percer le bout de l'oreille. Qu'elle se montre longue d'une aune, peu lui importe ! Quand une fois il a bâti solidement sa pièce et disposé les situations, il met ses personnages en mouvement : ce sont de bonnes natures qui n'ont rien à refuser à l'auteur de leurs jours; leurs allées et venues, réglées sur ses commodités, ont quelque chose de précis et d'automatique. Chaque acte se passe chez l'un d'entre eux, où tous les autres défilent successivement pour produire l'effet voulu. Un si bel ordre ne va pas sans des exclamations de joie, quand ils entrent juste au moment où on les désire. Lorsque au premier acte de *Giboyer* on annonce Maréchal chez le marquis d'Auberive, celui-ci ne peut s'empêcher de dire : « Il vient à propos ! » Eh ! ces à-propos-là sont faciles à ménager. Le second acte nous présente le défilé habituel dans le salon de Mme Maréchal, et chacun explique sa venue à sa manière. La baronne : « Ce n'est pas votre jour, mais je n'ai pas voulu passer devant votre porte sans frapper. » Le comte d'Outreville : « Mon cousin m'a donné rendez-vous ici, mais je vois que dans mon empressement j'ai devancé l'heure. » Quand le marquis arrive, la baronne s'en va, et, comme son départ est nécessaire à l'intrigue, celui-ci ne peut retenir cette réflexion : « Ce que j'admire surtout chez elle, c'est le tact. Elle a compris que j'avais à vous parler de choses sérieuses, et elle a levé le siége. » Oh ! les gens charmants, qui s'entendent pour se laisser jouer réciproquement leurs rôles ! Qu'il est doux pour un auteur d'avoir affaire à des personnes si complaisantes ! Il n'y a pas jusqu'aux laquais qui ne soient dans le secret de la comédie. Quand au troisième acte la baronne a besoin d'un entretien avec le comte d'Outreville, Mme Maréchal, à qui elle fait visite, ne vient qu'au bout d'un temps fort long et s'écrie : « Que d'excuses, chère baronne ! on vient seulement de m'avertir que vous étiez là ! »

Tout cela a un petit air gauche qui sent son praticien naïf. Mais si M. E. Augier se préoccupe médiocrement de donner à ses comédies la vie factice du théâtre, il leur assure une existence plus réelle. Il veut qu'elles subsistent par elles-mêmes, indépendamment de la scène et du jeu de leurs interprètes. Ce sont des œuvres qui soutiennent l'analyse et qui ne se dissipent point, comme des ombres, devant la critique. Chacune est le résultat d'un effort sérieux; elle a été faite à tête reposée, construite d'une façon logique, quelquefois un peu abstraite, par un raisonneur puissant. Les personnages sont sans doute empruntés à la réalité; mais si M. E. Augier ne substitue point à une observation attentive les caprices d'une fantaisie légère, il la complète par d'inflexibles déductions. Ce ne sont point des acteurs qu'il met en scène, ce sont des hommes; ses personnages ne sont ni des êtres sans réalité, enfants de l'imagination, ni de simples portraits : ce sont des types formés par une concentration vigoureuse de son esprit, les fils sains et forts de son cerveau.

Une intrigue solide et bien nouée, quoiqu'elle ne soit point ajustée avec art jusque dans ses menus détails, les met aux prises. Dans *Lions et Renards*, par exemple, des intérêts pressants sont en jeu. Une belle héritière, Catherine de Birague, habite chez son tuteur le comte de Prévenquière, marié à la veuve d'un agent de change. Sa dot est convoitée par un aventurier élégant et riche, le baron d'Estrigaud, et par un jésuite en robe courte qui travaille pour son élève le jeune Adhémar, dont la famille est dévouée à la Congrégation. D'Estrigaud commence le siège par un coup hardi, mais maladroit; Sainte-Agathe, qui sait bien des secrets, s'assure de l'appui de la comtesse. Tout à coup survient Champlion, un jeune et courageux explorateur de l'Afrique, presque un héros, qui plaît d'abord à la romanesque héritière. Il faut l'évincer. Sainte-Agathe s'empare de d'Estrigaud, sur lequel il s'est procuré des papiers compromettants, et d'un rival fait un instrument docile. Cependant le futur épouseur, Adhémar, qui a peu de goût pour le mariage, a fait des folies et des dettes; Sainte-Agathe les fait payer par Catherine, la cousine du jeune vi-

veur, pour la compromettre, et, grâce à d'Estrigaud, un article de journal représente Champlion comme entretenant une maîtresse avec l'argent souscrit pour ses explorations. Champlion est vaincu, déshonoré, quand Adhémar, qui est un brave et loyal cœur, démasque la calomnie en prouvant qu'il est l'auteur des prodigalités imputées à son prétendu rival. D'Estrigaud et Sainte-Agathe succombent, mais l'affaire a été chaude et bien conduite.

La composition, chez M. E. Augier, est sage et sévère : il n'a point les inspirations soudaines, les coups de génie du général qui improvise sur le champ de bataille, qui se jette dans le péril et trouve subitement des ressources imprévues. Le plan est mûri d'avance et la stratégie savante; rien qui ressemble à une inspiration tumultueuse, au bouillonnement des idées; mais une force de raisonnement peu commune, une pensée prévoyante, quelque chose de serré et de réfléchi.

Son principal but en nouant une intrigue, c'est d'amener des situations : elles sont nettes, intéressantes et se succèdent rapidement. Au IIIe acte de *Paul Forestier*, voici chez Léa, la maîtresse délaissée, Camille, la jeune femme, qui lui raconte naïvement son bonheur et provoque les sourds grondements, les colères contenues de la femme abandonnée, que chacune de ses confidences fait bondir; vient Adolphe, l'amoureux sérieusement épris, qui veut l'épouser malgré sa faute et console un peu la pauvre âme blessée; puis Paul Forestier l'accable de reproches et, en apprenant qu'elle est innocente, sent renaître les transports furieux de son amour. Où est le drame? Suivant la grande tradition du XVIIe siècle, il est tout entier dans ce cœur de femme violemment torturé. Quels pleurs, quels cris allons-nous entendre? quels sentiments vont éclater? quels accents va trouver la colère ou la voix de l'honneur? Mais chez M. E. Augier, la passion n'est jamais librement déchaînée; la pensée va chez lui avant le sentiment. Ses personnages ont une grande énergie morale et ne s'abandonnent point à tous les éclats, à toutes les effusions de leur cœur. Les caractères faibles sont le jouet de la passion, dont ils expriment l'une après l'autre toutes les nuances : ardente ou plaintive, elle se développe chez eux sans contrainte et trouve des accents pathétiques qui nous remuent profondément. Les âmes plus fières la regardent comme une déchéance; ils luttent contre elle et triomphent souvent, car ils ont le cœur haut et la raison sereine : s'ils succombent, c'est pour un instant. Ainsi les personnages de M. E. Augier combattent et se contiennent; ils ne cèdent qu'après de longs efforts; et, même alors, l'éclat et les cris ne durent pas longtemps : il y a défaite, il n'y a pas abandon; le cheval emporté redevient docile; la passion domptée rentre dans le devoir. Le pathétique, chez M. Augier, est toujours contenu; parfois on le voudrait plus libre et plus débordant; on reproche à l'auteur d'en être si avare; il ne le répand jamais à pleines mains, il le retient, il le domine; on dirait que sa saine raison rougit de ces emportements et de cet abaissement de l'âme.

III.

M. E. Augier n'est pas de ceux qui ne songent qu'au succès présent; il fait œuvre d'écrivain en même temps que d'auteur dramatique; le style l'occupe autant que la composition de la pièce : poëte et prosateur, il se présente sous un double aspect.

La poésie n'est souvent qu'une ardeur de jeunesse : alors se pressent dans le cœur une foule de sentiments à la fois ardents et vagues, heureux de naître, fiers d'eux-mêmes et qui empruntent naturellement le langage des dieux. La poésie passe comme les jeunes amours et ne survit guère aux premiers cheveux gris. Si elle persiste, elle se transforme et vieillit comme tout le reste.

Aux bons jours de la jeunesse, le vers a chez M. Émile Augier une fraîcheur toute virginale; il court d'un pas léger parmi les herbes humides et s'enivre du souffle des brises et de l'odorant parfum des champs. Paré de ses grâces printanières et tout embaumé des senteurs de l'aurore, il sourit à la nature, aux rayons du matin, à l'ombrageuse verdure des bois. Il a parfois des accents attendris et laisse échapper des soupirs d'une émotion délicate et pénétrante. Mais bientôt l'âge mûr arrive, destructeur de ces charmes fragiles. On sait ce que depuis Malherbe et Boileau est devenu le vers français; au contraire du vers anglais ou allemand, qui ouvre son aile et s'envole vers les cieux, interprète divin de la passion débordante et de la fantaisie effrénée, le nôtre est descendu vers la terre et s'est mis au service de la raison. Comme il a conservé le rhythme et la cadence, il a quelque chose de plus net et de plus ramassé que la prose; comprimé par une versification sévère, enchaîné à des rimes impitoyables, il se raidit contre les obstacles et leur emprunte une nouvelle vigueur. Tel est le vers classique, surtout au théâtre; tel est aussi le vers de M. E. Augier dans ses dernières pièces et en particulier dans *Paul Forestier*. Il est solidement et régulièrement bâti. Point de ces adjectifs redondants, de ces épithètes molles, de ces chairs pendantes qui annoncent une nature languissante et sans énergie; partout des os, du sang, des muscles, des verbes et des noms, c'est-à-dire les parties les plus substantielles du discours; une pensée concise et renfermée dans d'étroites limites, une sonorité un peu sèche; souvent des vers qui renferment à eux seuls une idée et se détachent dans la mêlée comme un soldat qui sort du rang et combat pour son compte; quelquefois les deux hémistiches se heurtent, et une vigoureuse antithèse fait jaillir l'étincelle.

Oserai-je formuler un reproche? Ce vers, cousin germain de la prose, accuse parfois un peu trop la parenté. Où sont les séductions de la muse? où le charme souverain? où la démarche ailée? J'entends des pas un peu lourds, des voix bourgeoises qui parlent haut et emplissent l'oreille, mais ne la caressent point. Il y a de la vigueur, de l'éclat même, mais rien qui transporte l'imagination. Rompez la mesure, vous ne retrouverez plus les membres épars du poëte; c'est de la conversation, c'est un langage à pied, comme disaient les

Grecs, πεζὸς λόγος. La muse de M. E. Augier, qui est une excellente personne, semble parfois s'endormir auprès du pot au-feu. Au lieu d'aller chercher ses métaphores sur les cimes rayonnantes et dans le spectacle éblouissant de la grande nature, elle les prend un peu trop près d'elle dans les détails de la vie journalière et dans le train banal d'un honnête ménage. Ses mains économes se sont habituées à la face terne de la monnaie de bronze, au lieu de l'empreinte étincelante des pièces d'or. Plus d'enchantement, plus de sourire, mais de temps en temps encore un vers franc et plein qui vient clore la tirade comme une serrure solide. Heureusement, sous ces dehors un peu gris éclatent à chaque instant des sentiments nobles et vrais, un amour de la famille qui s'adresse à ce qu'il y a de meilleur et de plus élevé dans l'âme. Ces vers émus et vertueux viennent à nous comme des amis dans les douleurs de l'existence, soit qu'ils nous rappellent avec délices les biens dont nous jouissons, soit qu'ils éveillent en nous l'amer regret de ce que nous avons perdu. D'autres charmeraient davantage notre fantaisie : ceux-là, naturellement éclos d'un cœur honnête, touchent profondément.

La santé et la force, telles sont les qualités les plus saillantes du vers de M. É. Augier : ce sont aussi celles de sa prose. Élevée avec soin dans le commerce des écrivains du XVIIe siècle, elle s'est préservée de toutes les corruptions de notre époque. Ce n'est point ce fleuve bourbeux, mélange impur des sources limpides et des égouts, où nous puisons tant bien que mal notre patois de tous les jours; c'est l'eau d'un ruisseau lointain, soigneusement canalisée et filtrée : Est-ce donc tout bonnement de l'eau claire? Non, car elle a du montant. Le dialogue est vif et pressé : les personnages ne bavardent point ; ils ne causent pas pour causer, ils parlent de leurs intérêts et pour faire avancer l'action. On regrette qu'ils ne s'attardent point davantage, qu'ils gardent pour eux les choses charmantes qu'ils nous diraient sans doute, et qu'ils ignorent les replis ondoyants d'une conversation nonchalante. Il y a des gens pour qui la parole est un amusement; pour M. E. Augier, c'est un instrument, presque une arme. Son style nerveux est vivant et animé par deux sortes d'esprit : l'esprit d'expression et l'esprit de mots. Ses personnages ne sont point comme ces gens du commun qui, dans l'assoupissement d'une intelligence naturellement plate, vivent au milieu des choses sans en recevoir une impression originale. Ils peignent les objets par un trait particulier, et d'une façon spirituelle ; leurs termes, loin d'être usés et incolores, sont trouvés et leur appartiennent : ils rendent, saisissante et vive, l'impression des choses. Il y a aussi çà et là l'esprit de réplique ; les ripostes volent et les mots se croisent : tantôt c'est un simple badinage, l'élan d'esprits souples et déliés; tantôt, au contraire, le trait est empoisonné et reste dans la blessure. Sans doute il ne faudrait pas comparer la prose de M. Augier à cette langue étincelante de Beaumarchais où la raison et la fantaisie se marient si merveilleusement : ces éclairs foudroyants qui sillonnent le dialogue et éclatent à l'improviste laissent loin derrière eux l'illumination plus calme et plus régulière de M. Augier. Sans doute Musset a la main plus légère, la touche plus fine et plus élégante, l'exquise convenance, l'insensible enjouement; la grâce facile de son style n'est pas à mettre en parallèle avec la distinction bourgeoise d'É. Augier. Mais si celui-ci n'a point les qualités supérieures des maîtres, sa prose est ferme; elle est franche et de bon aloi, elle brille au second rang et ne s'éclipserait pas totalement au premier.

Ici encore, comme pour la composition dramatique, comme pour l'enfantement du vers, nous retrouvons cette raison vigoureuse qui est décidément le trait dominant du talent de M. E. Augier.

IV.

Auteur dramatique et écrivain, il ne serait point satisfait de sa gloire s'il n'y joignait la réputation de moraliste. Il ne lui suffit point de faire rire les honnêtes gens : il veut corriger et instruire. Ce ne sont pas les travers sans conséquence qu'il raille, les ridicules passagers comme les modes; il en veut aux taches qui ternissent la pureté de l'âme, aux plaies qui la gangrènent. Il ne s'attaque pourtant pas aux grands vices, qui ont été traités depuis longtemps par les maîtres. Si corrompue qu'elle paraisse, notre société n'a pas inventé de nouveaux péchés capitaux. Elle marche tout doucement sur la trace de nos ancêtres, habituée de longue date aux crimes et aux scandales, ni plus ni moins coupable, extérieurement respectueuse de la morale, relâchée sur les principes; les mœurs se sont adoucies, mais il y a un certain scepticisme dans les esprits, un abaissement général des caractères, et l'on retrouverait difficilement parmi nous

Cette antique raideur des vertus d'un autre âge.

Voilà ce qui indigne M. E. Augier : ce qu'il défend, ce n'est pas la morale elle-même, ce sont les ouvrages avancés qui la protègent contre le vice, l'honneur dans ce qu'il a de plus intègre et de plus chevaleresque et même « les scrupules qui sont l'avant-garde de l'honneur », car, « lorsqu'ils tombent, l'honneur reste à découvert ». Notre société, formée d'éléments très-divers, fondée sur la légalité et le droit, un peu ignorante parce qu'on a longtemps négligé de l'instruire, très-pratique parce qu'elle a besoin de vivre et n'étant pas encore, quoiqu'on nous promette, devenue tout à fait athénienne, n'a guère le temps de songer aux raffinements et aux délicatesses de la morale. Aussi M. E. Augier lutte-t-il puissamment contre les bassesses de l'âme, contre cette tolérance sourde pour le mal qui avilit peu à peu les individus et les nations. C'est ainsi qu'à deux siècles de distance, chez Corneille et chez M. E. Augier, nous trouvons l'honneur comme principe du drame. Si les conditions sociales diffèrent, les héros de Corneille et les bourgeois d'Augier ont dans l'âme quelque chose de pareil et leurs consciences sont sœurs. Le comte de Thommeray, qui envoie ses fils servir comme simples soldats en Afrique et qui, au moment du siège, arrive avec ses cheveux blancs pour défendre Paris à la tête des mobiles bretons, est bien de la famille du vieil

Horace, qui sacrifie ses enfants à la patrie et aime mieux les voir morts que vaincus.

Honneur et devoir, tels sont les mots qu'on entend dans les premières pièces d'Augier, dans *la Ciguë*, quand Clinias s'emporte contre les compagons de débauche qui l'ont perverti; ils sonnent fièrement dans *les Fourchambault* quand Fernard, le fils naturel, sauve son père, qui ne l'a pas reconnu. Or, dans notre société moderne, l'ennemi mortel de l'honneur, c'est l'argent; on rencontre toujours au fond des choses le duel entre ces deux adversaires. *L'Honneur et l'Argent*, tel est le titre que M. E. Augier aurait pu emprunter à son ami Ponsard pour désigner les deux tiers de ses pièces : il n'y aurait plus pour les distinguer qu'à y mettre des numéros.

M. E. Augier a déclaré la guerre au veau d'or; l'une de ses haines les plus vigoureuses, c'est le mariage d'argent. Voyez *Philiberte*, *le Gendre de M. Poirier*, *Lions et Renards*, et tant d'autres pièces : partout des jeunes filles qui craignent d'être épousées pour leur dot ou des intrigants qui font le siège des millions. Or, cette fortune tant convoitée, la source en est souvent impure; depuis le règne de Louis-Philippe, l'habitude des jeux de Bourse et le développement des affaires ont produit toute une société de parvenus riches, orgueilleux et peu délicats; au bout de vingt ans, on y a oublié les forfaitures à l'honneur, pourvu que les manœuvres employées ne tombent point sous le coup de la loi et qu'il n'y ait point de condamnation. On y coudoie des Vernouillet sans scrupule qui, après avoir ruiné leurs actionnaires dans des spéculations véreuses, rentrent dans le monde, le front haut, et forcent les portes des salons; des maîtres Guérin qui, sûrs de leur Code et sans sortir de la légalité, ruinent d'honnêtes gens et se font remercier en les chassant de leur château. L'idole qu'on y encens, c'est l'argent, dont un des personnages des *Effrontés* dit avec une amère ironie : « Quant à moi, j'adore l'argent partout où je le rencontre; les souillures humaines n'atteignent pas sa divinité : il est parce qu'il est. »

L'argent conduit à bien des chutes, comme dans *les Lionnes pauvres*, où Séraphine ruine et déshonore son bienfaiteur. Il prépare la dépravation morale, la déchéance des âmes, qui, tombées de la pureté primitive, descendent peu à peu les degrés du vice et s'embourbent dans la honte. C'est, dans *la Contagion*, André Lagarde, un travailleur infatigable, un homme héroïque qui, sorti de l'École polytechnique, s'est fait chauffeur et mécanicien pour soutenir sa mère et élever sa sœur, et qui tient enfin la concession d'une entreprise honorable et productive. Grisé par les séductions de Paris, lancé par ses amis dans un monde de femmes légères, saisi du besoin de jouir, il est sur le point d'oublier sa famille, de vendre son entreprise aux ennemis qui veulent l'anéantir, quand enfin l'honnêteté se réveille chez lui : il s'enfuit de cette société corrompue, sans y laisser son manteau comme Joseph et en s'écriant : « Adieu ! je ne suis pas des vôtres. » Ailleurs, c'est un gentilhomme, Jean de Thommeray, qui, ennuyé du château de ses pères et de l'amour innocent de sa cousine, se laisse entraîner à Paris par une femme mariée, la baronne de Montlouis. D'abord sauvage et fier, il ne tarde pas à donner la main au mari, gagne au jeu, fait prospérer ses bénéfices grâce à Roblot, un intrigant pauvre, tombe de la femme mariée à la courtisane, se résigne au mariage d'argent et ne voit plus dans le siège de Paris qu'une occasion de faire fortune : « Roblot et Thommeray, *Au beurre de Bretagne !* »

C'est un spectacle instructif que celui de ces chutes profondes; mais jamais, chez M. E. Augier, elles ne sont définitives : l'honneur finit toujours par l'emporter. Dans *Un Beau Mariage*, Michel reconquiert l'estime de sa femme par l'héroïsme de son dévouement à la science. Dans *les Effrontés*, Vernouillet est écrasé sous le mépris universel et les créanciers de Charrier sont remboursés. Dans *le Fils de Giboyer*, le complot clérical ourdi contre la dot de Fernande échoue. Dans *la Contagion*, d'Estrigaud, le baron intrigant et malhonnête s'effondre, et les honnêtes gens qu'il menaçait sont sauvés. C'est un bien noble et bien fier amour que celui de M. E. Augier pour l'honnêteté. Sans doute il y a chez lui des coquins et des femmes perdues, des d'Estrigaud et des Navarette; mais l'auteur semble avoir peine à les sacrifier : il cherche presque toujours à les rattacher par quelque endroit à l'éternelle vertu. Il ne peut souffrir la corruption entière : il faut que dans quelque coin de l'âme il fasse s'épanouir un rayon d'honneur. Giboyer, tout dégradé qu'il est, se relève par son amour paternel et son attachement au devoir; Sergine, dans une position fausse, est un modèle de délicatesse; la marquise est plus vertueuse que si elle était restée fidèle à son mari. Dans *l'Aventurière*, Clorinde ne cherche pas uniquement à duper un vieillard : elle veut rentrer dans ce monde régulier d'où elle est exclue; elle refuse un marché malhonnête et se montre héroïque pour sortir le front haut de la maison où elle s'est criminellement introduite. Dans *Jean de Thommeray*, c'est Blanche elle-même, la courtisane, qui, par un élan d'honnêteté, vient au secours d'Hortense, la femme compromise. Il peut se faire que le dénoûment de la pièce souffre de ces empiétements de l'honneur. Dans *Paul Forestier*, nous aimerions voir Léa plus avilie, car alors le triomphe de Camille serait plus certainement définitif; mais non, il faut que nous admirions cette femme qui s'est donnée d'abord et qui s'est perdue ensuite : M. E. Augier ne peut se décider à la rendre digne de nos mépris. Vive donc ce vieil honneur français, toujours vivant, même dans les âmes qui se sont le plus oubliées et qui sont descendues le plus bas ! Il n'est pas inutile de faire sonner de temps en temps au théâtre ce grand et noble mot, qu'on n'entend point sans tressaillir d'aise. C'est une glorieuse tâche, surtout dans nos temps troublés, que de réveiller dans les cœurs l'énergie morale et la scrupuleuse intégrité.

V.

M. E. Augier a écrit un jour qu'il était « un des rares Français qui n'aiment pas la politique ». Il faut bien l'en croire. Il a pourtant commis un petit opuscule à la fois très-vide et très-compliqué, intitulé *la Question électorale*. S'il l'a fait par mégarde et sans y penser, nous n'avons rien à

en dire; si, au contraire, il y a mis toute sa substance, c'est assurément de la substance mal employée.

Et cependant, sans être un foudre de libéralisme, M. Augier, qui dans *Madame Caverlet*, s'est risqué à plaider la cause du divorce, développe, dans plusieurs de ses comédies, sur notre état politique et social, des théories hardies et sages : elles touchent à des questions trop actuelles pour que nous n'y insistions pas. L'origine en est suspecte, car elles paraissent écloses dans ce petit cercle qui se réunissait au Palais-Royal et où l'on croyait à la nécessité du césarisme pour terminer la Révolution française. Sur plus d'un point on était en désaccord avec les Tuileries, mais on se rencontrait dans la haine commune des *anciens partis*. Or, les *anciens partis*, c'étaient les légitimistes endurcis et les orléanistes un peu mous, qui plient et ne rompent point; ceux-ci surtout étaient mal vus en haut lieu parce qu'ils représentaient la bourgeoisie riche et influente qu'on ne parvenait point à rallier au nouveau régime.

Depuis 89, la bourgeoisie a été l'objet de bien des critiques et elle a eu de nombreux ennemis. C'est elle qui, sous le nom de tiers-état, avait fait la Révolution; ce fut elle qui, en 1830, chassa la Restauration, et la haine de l'ancienne aristocratie dépossédée retomba sur elle de tout son poids. On n'en voulait pas trop au bon peuple : on le voyait de si haut! D'ailleurs on ne le croyait pas corrompu et on espérait le rallier. Mais ces régicides, ces Voltairiens, ces intendants enrichis, on n'avait contre eux que fiel et colère. Irréconciliablement attaquée d'un côté, la bourgeoisie le fut aussi de l'autre; les libéraux la criblaient d'épigrammes. Par un nonsens que nos mœurs républicaines commencent à nous rendre inconcevable, on en voulait au roi d'être un simple mortel et de sortir dans les rues avec sa femme et son parapluie. Sa personne, sa politique manquaient de prestige; ceux qui l'aidaient dans sa tâche semblaient horriblement bourgeois. Les ventrus, les satisfaits étaient chansonnés par Béranger, crayonnés par Daumier dans *le Charivari*. Les gens d'esprit n'avaient pas assez de sarcasmes contre eux, si bien qu'en 48, la bourgeoisie parlementaire fut renversée comme par un souffle et qu'elle forma désormais le noyau des anciens partis. Or, quoiqu'elle fût passée désormais à l'Opposition, elle ne put pas encore se sauver complètement du ridicule et de l'impopularité.

Quelles fautes avait-elle donc commises, et que lui reprochait-on? Elle avait fait comme tous les vainqueurs : elle s'était endormie dans les délices. Après avoir dépossédé de son influence l'aristocratie de race, elle avait prétendu la remplacer. Installée dans son bien-être et dans sa confortable satisfaction, elle n'admettait pas qu'on vînt l'y déranger. Elle formait comme une caste à part, et à l'aristocratie elle avait substitué la *ploutocratie*; elle eût volontiers restauré à son profit les privilèges et les abus qu'elle avait tant contribué à abolir. Aussi le vieux marquis d'Auberive raille-t-il dans *les Effrontés* son égoïsme naïf (I, 3).

« Vous ne vous mariez qu'entre vous, comme nous faisions. Vous dites : Ça n'a pas le sou! comme nous disions : Ça n'est pas né! Vous avez vos quartiers de richesse, comme nous avons nos quartiers de noblesse, le millionnaire de la veille traitant sous la jambe celui du jour. Vous avez le monopole du pouvoir comme nous, l'hérédité comme nous. Voilà pour les ressemblances. — Voulez-vous passer aux différences? Notre ostentation avait quelque grandeur, notre impertinence quelque grâce; nous avions d'autres convictions que notre intérêt; enfin nous ne payions qu'un impôt, j'en conviens, mais c'est le seul que vous ne payiez pas, vous autres : — l'impôt du sang! »

La critique est dure, mais elle ne manque pas de justesse. Naturellement la bourgeoisie avait voulu se rapprocher de l'ancienne noblesse, qui la méprisait, mais qui trouvait agréable et utile de fomenter chez elle la haine de la Révolution et qui riait de la voir plus royaliste que le roi, plus catholique que le pape. Cette conversion pleine de ridicule et de danger la mettait dans une position fausse, et le marquis a raison de s'écrier dans *le Fils de Giboyer* (I, 2).

« M. Maréchal n'est pas un homme, c'est la grosse bourgeoisie qui vient à nous. Je l'aime, moi, cette honnête bourgeoisie, qui a pris la Révolution en horreur depuis qu'elle n'a plus rien à y gagner, qui voudrait figer le flot qui l'apporta et refaire à son profit une petite France féodale. Laissons-lui tirer les marrons du feu, ventre saint-gris! Pour ma part, c'est ce réjouissant spectacle qui m'a mis en humeur de politiquer. Vive donc M. Maréchal et tous ses compères, messieurs les bourgeois du droit divin! Couvrons ces précieux alliés d'honneurs et de gloire, jusqu'au jour où notre triomphe les renverra à leur moulin! »

Franchement, ce n'était pas la peine d'avoir fait une révolution sanglante, d'avoir secoué le joug de la particule pour accepter le règne des écus, de s'être soustrait à la hauteur dédaigneuse des gentilshommes pour subir l'égoïsme aveugle des parvenus qui digèrent. La bourgeoisie avait contre elle tous ceux qui avaient travaillé pour le droit et non pour l'intérêt. Elle ne comprit point que la société moderne, ayant rompu avec le privilège, devait, pour reposer désormais sur une base inébranlable, être fondée sur le travail et sur le mérite personnel. Elle eût épargné à la France bien des convulsions et des malheurs si elle eût accepté et mis en pratique ces théories si nettement exposées dans *les Effrontés* (III, 4).

GIBOYER.

On a fait table rase des abus; il reste à reconstruire une société, c'est-à-dire à organiser la résistance contre la force des choses, en créant une association en dehors de l'argent.

VERNOUILLET.

C'est bientôt dit.

LE MARQUIS.

Mais sur quoi la fonderez-vous dans ce pays démocratique?

GIBOYER.

Sur le principe même de la démocratie, sur le mérite personnel.

LE MARQUIS.

Allons donc!

GIBOYER.

Depuis que le monde est monde, le courant de l'humanité

porte de ce côté-là. Je me ferais fort de vous le démontrer, l'histoire à la main, depuis l'antiquité, qui était la divinisation de la force, jusqu'au XVIIIe siècle, cette immortelle campagne de l'intelligence qui aboutit à l'explosion de 89, à la Déclaration des droits de l'homme et au sacre du génie! »

C'est là ce que ne voulut point voir la bourgeoisie de Louis-Philippe; voilà pourquoi Giboyer lui prédit sa ruine; si un académicien n'était pas tenu de parler français, M. E. Augier eût inventé les *nouvelles couches sociales*.

Un autre défaut de cette malheureuse bourgeoisie, avide surtout d'arriver et de se maintenir, c'est d'avoir outré la religion et d'être tombée dans le cléricalisme. Or, quoi qu'on en dise de nos jours, *clérical* n'est pas *chrétien*. Le clérical songe avant tout à se faire de la religion une arme : laïque, il y voit un moyen d'avancement; prêtre, un instrument de règne. S'il cherche à étendre son empire sur les âmes, c'est pour dominer les corps; il ne convertit point, il circonvient; il subordonne les intérêts du ciel à ceux de la terre.

De là toute cette petite société de cléricaux si bien peinte dans *Lions et Renards* et dans *le Fils de Giboyer :* d'abord le marquis d'Auberive, qui a conservé l'ancienne liberté d'esprit de la noblesse d'autrefois, parle des choses religieuses avec une familiarité de grand seigneur, mais s'amuse et se sert des cléricaux qui l'entourent; puis la baronne, plus confite en dévotion, qui se jette dans l'œuvre des Tabernacles et des Petits-Chinois pour trouver un mari « qui porte d'azur à trois besants d'or »; Maréchal, le bourgeois enrichi et dupé, qui prétend se rattacher à l'ancienne noblesse; enfin, Sainte-Agathe, l'homme de génie qui fait mouvoir tous ces comparses. Laid, bossu, jaloux, il n'a pu être évêque, commander au nom du dogme, avoir l'extérieur et l'éclat d'un pouvoir légitime et honoré; alors il a pris les voies souterraines : dévoué corps et âme à la Congrégation, car c'est elle qui fait sa force, il songe à gagner non des âmes à Dieu, mais des familles et des fortunes à la Société. Il tient les femmes par leur vanité et par leurs galanteries secrètes, les hommes par leurs anciennes malhonnêtetés, qu'il connaît, les évêques eux-mêmes par des liens invisibles, mais puissants. La domination est le but, l'intrigue est le moyen; Sainte-Agathe est le directeur, non des consciences, mais des millions.

Appliqué à l'éducation, le cléricalisme consiste, non pas à donner aux âmes une grande et forte culture intellectuelle, mais à les rendre dociles; là encore le principal est devenu l'accessoire; avant tout, on profite de ces années de flexibilité et de soumission pour asseoir un empire durable, et ce système d'éducation faussée produit des jeunes gens comme le comte d'Outreville ou comme Adhémar : les uns, pudibonds à l'excès et ridiculement timides, ne parlent que des sermons en vogue, des églises chauffées, des toilettes des dames quêteuses, et n'osent dire un mot sans se retrancher derrière l'autorité de leurs directeurs; les autres, à peine sortis du collége, ont comme une fièvre de jeunesse et une ivresse de vie; ils se jettent à corps perdu dans les plaisirs, comme pour se venger de la contrainte soufferte, portent au gouffre les écus paternels, et, si on leur a enseigné la réserve mentale, ils ne s'en souviennent que pour tromper leurs précepteurs.

Sur cette question comme partout M. E. Augier se montre à nous loyal, amoureux du solide et du vrai. Quelles que soient les influences qui l'aient inspiré, ses idées sont logiques et saines. Il accepte la société nouvelle et voudrait la voir arrivée au terme de son évolution après avoir changé de base, c'est-à-dire après être allée du privilège au mérite en passant par la fortune; il la met en garde contre les périls souterrains et les sourds cheminements de ses adversaires.

VI.

En résumé, M. E. Augier n'est pas de la famille des charmeurs, de ceux qui ont le sourire irrésistible et l'abord accueillant; ce n'est pas un de ces enchanteurs extraordinaires qui vous prennent le cœur par leur grâce attendrie ou vous étonnent par les dons extraordinaires de l'imagination, et dont on ne peut plus se séparer quand une fois on a pénétré dans leur intimité, tant ils ont de trésors secrets à étaler à vos yeux, de confidences à vous faire. Il n'est pas non plus de ceux qui plaisent par des grâces un peu banales, qui sont possédés du désir des conquêtes et qui, après vous avoir attirés, vous retiennent et vous amusent par la souplesse de leur talent. Il n'a point l'imagination exubérante, la verve facile et d'un jet naturel; c'est un écrivain réservé, mais d'un commerce sûr; avec lui on n'a point à craindre les écarts et les caprices; tout est pesé, réfléchi, sincère; point de recherche exagérée de l'effet, point de tentative pour surprendre la bonne foi du spectateur, escamoter le succès et l'exploiter une fois acquis. Si l'on ne trouve point chez lui le génie de la scène, la science incomparable de l'accessoire et du procédé, si ses pièces sentent un peu le travail du cabinet, elles sont d'une structure solide et résistante. Si ses personnages n'ont pas toujours l'air actuel, l'apparence vivante, c'est que la réflexion tient chez lui autant de place que l'observation des yeux. Il voit la société moins dans l'efflorescence passagère de ses ridicules que dans les maux profonds qui la tourmentent. Il a un talent élevé et sérieux : c'est un honnête homme lettré. S'il ne provoque point de la part de la critique les effusions de tendresse et les éloges hyperboliques, il est sûr de trouver toujours et partout l'attention, l'approbation, le respect.

A. CARTAULT.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Les arts et les industries de l'extrême Orient.

II.

LE JAPON (1).

L'exposition japonaise, telle qu'elle a été conçue et organisée, ne donne qu'une idée très incomplète et très erronée de l'état social et politique actuel du Japon. Est-ce par un oubli involontaire ou par une intention réfléchie que l'on a omis d'y faire figurer tout ce qui pouvait éclairer le public européen sur le point où se trouve le monde japonais après dix ans d'essais de transformation sociale, politique et religieuse? On serait tenté de croire à une intention réfléchie si l'on considère le soin méticuleux que l'on a mis à écarter tout ce qui pouvait rappeler les mœurs de l'ancien régime féodal, disparu en 1868, ou tout ce qui pouvait trahir l'inexpérience d'une nation qui épèle à grand'peine les rudiments de notre civilisation. On s'est borné à faire un étalage très-riche et très-séduisant de mille petits brimborions, d'une multitude de bibelots, pour dire le mot, qui en disent trop ou trop peu sur ce qu'il serait intéressant de savoir. En dehors du public spécial qui vient faire au palais du Champ de Mars des études de détail, comparer des procédés ou des modèles, il y a le grand public, de beaucoup le plus nombreux, qui vient y chercher une leçon d'histoire contemporaine internationale. De l'ensemble des objets exposés par chaque nation, il se dégage en général, par une synthèse facile à faire, une impression assez juste sur le rang qu'elle occupe dans la civilisation, sur ses besoins, ses tendances et son état économique. Lorsqu'après avoir parcouru la section japonaise on recueille ses pensées et qu'on essaye de fixer ses souvenirs, on est obligé de s'avouer qu'au milieu des choses brillantes, scintillantes, chatoyantes dont l'œil est encore ébloui, on a vainement cherché un objet dont le caractère sérieux, utile, pratique, traduise l'esprit et les besoins de ceux pour qui il a été fabriqué. On a traversé un grand bazar, une vaste *curio-shop*, mais non pas une exposition de l'art et de l'industrie d'une nation qui connaît ses forces vives et veut les affirmer publiquement. Si l'on veut cependant tirer une conclusion de cette visite et si l'on ne juge que par ce que les Japonais ont trouvé utile d'exposer, on éprouvera le regret de voir follement dépenser tant de travail, tant de patience, tant d'habileté dans de si petites choses, et l'on emportera cette impression que le Japon gaspille son temps, son énergie et ses ressources dans des futilités que peut seule se permettre une nation assez riche pour payer son luxe et sa gloire, ou dans lesquelles se complaît la vanité maladive d'un peuple enfant.

Une autre conséquence que l'on pourrait aussi logiquement tirer de l'examen de tous ces bronzes, de toutes ces porcelaines, de toutes ces laques, c'est que l'usage de toutes ces somptuosités suppose dans le pays qui les a produites une richesse fabuleuse. Tous ces objets ne sont, en effet, que des accessoires de la vie, et, selon nos habitudes et nos idées, ils ne sauraient figurer nulle part sans un accompagnement nécessaire de meubles, de tentures, de tapis, de tout ce qui constitue enfin le luxe le plus magnifique. C'est en vain que l'on cherche autour de soi ces produits d'une industrie plus sérieuse, ces indices révélateurs de l'état économique d'un pays; on ne les trouve point. Est-ce forfanterie de la part des Japonais? Est ce impuissance réelle? On ne se trompera point en répondant par l'affirmative. Le Japon est un pays pauvre qui va s'appauvrissant de jour en jour; il n'a point d'industrie, et c'est pour nous faire illusion et se faire illusion à lui-même qu'il affiche les dehors d'une prospérité factice, un décor de civilisation qui se retrouve dans tout ce qu'il fait.

L'ancienne habitation japonaise ne comportait point un pareil déploiement de faste. Composée d'un toit supporté par quatre piliers de bois, de minces cloisons de planches que l'on pouvait retirer pendant le jour en formaient les parois extérieures; la distribution intérieure n'avait rien de stable; des paravents, de légères séparations de papier tendu sur des cadres de bois mobiles dans des coulisses, et que l'on pouvait déplacer au gré de l'occupant, en fournissaient tout l'appareil; point de plancher ni de tapis, mais des *tatami*, sortes de nattes épaisses et douces qui, élevées de plus d'un pied au-dessus du sol naturel, servaient à la fois de sièges et de lits; l'on s'y asseyait accroupi sur ses talons et, pour n'en point souiller l'exquise propreté, on laissait toujours ses chaussures, des sandales de paille ou de bois, à la porte de la maison. Un pareil intérieur ne comportait guère d'ameublement; un *brasero* en bronze, supporté par un pied de bois laqué, qui était quelquefois un véritable objet de grand prix, une armoire à étagères et à tiroirs en composaient les principales pièces. C'était autour du *brasero* ou *tchibatchi* que l'on se réunissait le soir, comme chez nous autour du foyer de famille, en dégustant le thé sans parfum du Japon dans de petites tasses qui, avec quelques plats, composaient tout le service de porcelaine de la maison. Ces tasses étaient d'ailleurs des objets rares et précieux dont on ne se servait que par occasion, pour ne point courir le risque de les casser; on préférait, pour l'usage ordinaire, employer des *tabero* ou vaisselle de laque, moins fragile et tout aussi propre. A peine dans quelques *yashkis*, palais princiers de puissants *daïmios*, trouvait-on sous les galeries extérieures de la maison quelques riches vases de fine porcelaine occupés par des fleurs aux corolles éclatantes. Les bronzes ne servaient guère qu'à l'ornement des temples, et l'on aurait difficilement trouvé une paire de vases ou de chandeliers du même modèle; ce n'est que pour satisfaire aux exigences du goût européen que les fabricants les fondent aujourd'hui par paires pour les livrer au commerce d'exportation.

A présent que, d'après le nouveau style, les modes de l'Occident sont imposées par décret à tous les fonction-

(1) Voy. pour la Chine la *Revue* du 8 juin 1878.

naires, on construit les maisons à l'européenne, et l'on y peut voir, sans doute, figurer des meubles semblables aux nôtres; mais l'industrie japonaise s'est-elle assez promptement assimilé nos procédés et nos modèles pour ne plus redouter notre concurrence? Il est probable que non; car, s'il en eût été autrement, l'on n'eût pas hésité à faire parade, en cette occasion, de cette nouvelle preuve de civilisation. Dans tous les cas, les *daïmios,* ruinés pour la plupart par la rétrocession de leurs fiefs à la couronne impériale et réduits du rôle de seigneurs suzerains à jouer celui de hobereaux sans terres ni vassaux, n'auraient ni le goût ni les moyens d'engloutir leurs maigres revenus dans les profondeurs de l'abîme que creuserait sous leurs pas le luxe occidental.

En n'exposant que des curiosités sans caractère et qui, pour un grand nombre, sans cachet de couleur locale, auraient aussi bien pu être fabriquées partout ailleurs qu'à Yedo, les Japonais ont voulu surtout éviter de rappeler par la vue des meubles d'ancien style un régime dont ils veulent effacer le souvenir; et ils n'ont pas pu, d'après leur propre aveu, s'*européaniser* assez complètement pour lutter avec nous sur notre propre terrain. Si l'on en voulait une nouvelle preuve, ne la trouverait-on pas dans la transformation radicale qu'a subie le costume en même temps que l'ameublement et l'habitation? En voyant le soin avec lequel les Japonais qui figurent à l'Exposition écartent de leurs vêtements tout ce qui pourrait rappeler leur origine, n'est-on point tenté de se demander à quoi servent encore ces magnifiques soieries, brochées aux armes des *daïmios,* dont se faisaient les belles robes que portaient si fièrement les *samouraïs?* Tandis que les autres pays tenaient à nous montrer quelques-uns de leurs costumes nationaux ou militaires portés par les gardiens de leurs sections, les Japonais se sont fait un point d'honneur de ne nous montrer que de petits hommes trapus, gauchement accoutrés dans des costumes européens, qui jurent avec leur teint et avec leurs traits et que l'on est désagréablement surpris de rencontrer au milieu de ces salles toutes pleines d'un parfum exotique. Moins fiers, malgré leur prétention, et moins patriotes, malgré leur orgueil national que leurs voisins les Chinois, les Japonais, dans l'espoir sans doute de nous faire illusion sur leur importance politique, trompés peut-être aussi par les conseils intéressés du mercantilisme européen, n'ont pas hésité à répudier leurs coutumes séculaires sans s'apercevoir qu'ils se rendaient ridicules à plaisir et qu'ils montraient moins de dignité que l'Européen, l'Arabe ou même le Chinois, plus attachés, en pays étranger, aux signes extérieurs de leur nationalité.

On peut juger facilement sur les hommes des effets esthétiques produits par cette apostasie du costume. Que serait-ce donc si l'on voyait les femmes? Les jeunes filles japonaises, les *mousmé,* avaient admirablement compris l'harmonie des étoffes qui pouvaient le mieux servir leurs charmes : pour atténuer la teinte jaune de leur peau, elles s'enveloppaient d'un vêtement de couleur écarlate; les grandes manches, l'échancrure du corsage et les longs plis du *kimono* de soie serré à la taille par une large ceinture, dont le nœud couvrait les hanches, faisaient habilement valoir leur grâce et leur taille élancée; de grandes épingles d'or, des peignes énormes fixaient le savant échafaudage de leurs abondants cheveux noirs. Tout cela était ingénieusement calculé pour servir les qualités et dissimuler les défauts physiques de la race. Telle qu'elle était ainsi, la *mousmé* pouvait charmer les yeux sans être écrasée par une comparaison brutale que rien ne provoquait; j'en appelle à tous ceux qui ont pu contempler le féerique spectacle que présentaient, à la nuit, les quartiers élégants, transformés en parterres de femmes et de fleurs dont l'éclat des lumières et la richesse des costumes faisaient ressortir toutes les splendeurs. Comment la pauvre *mousmé* résistera-t-elle à l'épreuve du costume européen? A cette imitation puérile et dangereuse, elle perdra, comme les hommes, tout ce qu'elle a, sans gagner ce qu'elle n'a pas et ce qu'aucun art ne peut lui donner.

L'exposition japonaise manque donc, à notre avis, de cet ensemble caractéristique qui donne à la section chinoise un cachet de nationalité nettement accusé; c'est là son infériorité. Mais elle lui est supérieure par la perfection des détails et par la délicatesse d'exécution. Ce que le Chinois se contente souvent d'indiquer, de laisser dans un état d'ébauche imparfaite, le Japonais le lime, le polit, le cisèle avec une patience et une habileté de main infinies. Mais ce n'est pas là une œuvre artistique dans l'acception du mot, car elle tire plus de prix de la finesse de la matière et de la perfection du travail, de la patience et de l'habileté de l'artisan que du génie de l'artiste. Si l'on y regarde d'un peu près, en effet, on ne tarde pas à s'apercevoir que l'art japonais ne brille pas par l'invention : un petit nombre de modèles fournissent tous les motifs que l'on voit alternativement revenir, grandis, diminués, sculptés, modelés, peints ou fondus; encore le plus grand nombre d'entre eux sont-ils d'origine chinoise, modifiés, allégés, suivant le goût de l'ouvrier. L'art japonais n'est qu'un art d'imitation qui ne sait faire ni l'analyse ni la synthèse de la nature pour s'élever, d'après des idées plus générales, à la conception et à la représentation de la beauté idéale. Il se perd dans les détails; pour obvier au défaut des procédés techniques qui lui manquent, il force toujours la note, et, pour mieux indiquer le geste ou le sentiment, il devient souvent grotesque par exagération.

Ce n'est pas en ce point seulement que l'on peut constater cette tendance de l'esprit japonais à l'imitation. Tout ce qui constitue sa civilisation intellectuelle a été emprunté à la Chine : son écriture, sa littérature, sa philosophie, l'une de ses sectes religieuses, le bouddhisme, lui sont venus de l'empire du Milieu. N'en avons-nous pas encore la preuve la plus frappante dans tous ces essais maladroits de constitutions politiques servilement copiées sur les nôtres que nous voyons se succéder au Japon depuis 1871? Abolition de la féodalité, transformation de la monarchie de droit divin en monarchie constitutionnelle, création de grandes assemblées délibérantes, fondation d'entreprises industrielles prématurées et onéreuses, tout cela n'est que de l'imitation mal comprise et, par conséquent, mal réussie.

Les vieux résidents européens de Yokohama racontent un

trait qui met bien en lumière cette passion pour l'imitation et cette légèreté qui forment les traits dominants du caractère japonais.

Peu de temps après l'établissement des Américains dans le nouveau port dont le commodore Perry venait d'arracher l'ouverture au gouvernement de Yedo, les Japonais, surpris et charmés comme de vrais enfants à la vue des navires à vapeur, voulurent en posséder un. Lorsque le petit bâtiment qui leur était destiné fut arrivé dans la rade, quelques Japonais se rendirent à bord pour apprendre des mécaniciens européens le maniement de la machine; mais à peine prirent-ils le temps d'écouter la leçon; leur impatience leur persuada qu'ils étaient suffisamment instruits, et, pressés d'en faire l'expérience, ils remercièrent l'équipage européen, qu'ils s'empressèrent de débarquer. Une fois maîtres du navire, ils le mirent en marche; l'enseignement n'avait point été perdu. On vit alors le petit bateau faire le tour de la rade, puis le recommencer, puis le refaire encore au milieu de l'enthousiasme des Japonais; mais l'inquiétude commença à s'emparer des esprits lorsqu'on le vit tourner, tourner encore, tourner toujours; l'anxiété fut à son comble lorsqu'on aperçut ses signaux de détresse. Les présomptueux insulaires avaient bien retenu la manière de mettre le bateau en mouvement; ils avaient oublié la manœuvre nécessaire pour l'arrêter. Il fallut de nouveau recourir à l'intervention des mécaniciens européens. L'histoire est-elle vraie? Je ne saurais l'affirmer. Du moins, si elle ne l'est pas, étant donné le caractère des Japonais, elle est parfaitement vraisemblable.

Cependant, si l'art industriel au Japon n'est guère inventif, s'il ne met à sa disposition qu'un nombre de modèles restreint, il présente dans ses produits une assez grande variété, qui suffit au premier abord pour faire illusion à un regard qui n'est pas prévenu. Cela tient à la diversité des procédés. Il n'y a pas, au Japon, de grands ateliers; chacun fabrique en petit, mettant sans cesse en œuvre les indications techniques dont ses ancêtres lui ont légué le secret. Aussi la proportion des alliages ou la composition des pâtes, livrées sans règles déterminées à l'instinct de l'artisan, sont-elles essentiellement variables : de là résulte pour l'œil une variété d'apparence dont profitent en même temps la forme et l'ornementation. Quelques regards attentifs jetés sur les collections de l'Exposition suffisent pour s'en convaincre.

Les matières qui fournissent à l'art industriel japonais ses principaux éléments sont peu nombreuses : le bronze, la porcelaine et la laque, auxquels on joint quelquefois l'ivoire ou la nacre. Les objets qui figurent au palais du Champ de Mars appartiennent tous à l'une de ces trois grandes catégories.

Les bronzes se recommandent d'eux-mêmes : niellés d'or et d'argent, unis ou ciselés, tous dénotent une habileté de facture très-remarquable. Les fondeurs japonais cherchent la difficulté et la résolvent presque toujours avec une étonnante adresse; presque tous les ornements extérieurs de leurs vases sont fondus à cire perdue et font corps avec la pièce principale au lieu d'y être rapportés après coup. C'est un mérite de plus dont il faut faire crédit non pas à l'art, mais à l'habileté de l'artisan. Cependant, parmi tous ces magnifiques objets, nous n'en trouvons aucun qui sorte assez du commun et de la routine habituelle pour mériter d'être signalé particulièrement.

Nous préférons passer aux porcelaines, dans l'exécution desquelles nous trouverons plus facilement des degrés. Tout d'abord, écartons du débat ces maladroites imitations de tasses ou de services à thé européens qui sont loin d'avoir l'élégance des modèles que l'on voit chez nos fabricants. Nous trouvons des décorations très-fines sur quelques vases provenant de Yedo.

Lorsque les coloristes japonais n'empruntent pas à la nature inanimée les motifs de leurs peintures, ils demandent à la légende religieuse ou historique les sujets de leurs compositions. Le panthéon japonais leur en fournit de nombreux éléments, car à la tradition du bouddhisme il faut ajouter encore celle du *shin-to*, ou religion nationale, et le culte des *Kami* ou génies. Les plus célèbres sont au nombre de sept, et l'on retrouve fréquemment leur image sous le pinceau du peintre ou sous le burin du graveur.

Bishamon, patron des soldats, armé de pied en cap, brandit d'une main sa lance, tandis qu'il soutient de l'autre une petite pagode où sont renfermées les âmes des dévots, qu'il est prêt à défendre. — La protectrice des femmes et des marchands, la patronne des libertins et des amoureux, Ben-ten, est représentée la tête ceinte d'une couronne d'or, jouant du biwa ou mandoline à quatre cordes et entourée de serpents. — Daï Koku, dieu des richesses et du commerce, assis sur des sacs de riz, tient un maillet à la main; — et ainsi des autres.

Les contes de fées et les légendes fantastiques apportent encore au peintre leur contingent de scènes singulières. Les animaux y tiennent en général une large place : tantôt c'est un pastiche du séjour de Gulliver dans le royaume de Lilliput; tout un peuple de singes nains escalade, à l'aide d'échelles, le corps gigantesque d'un éléphant pour lui apporter des victuailles microscopiques; quelquefois, ce sont des rats et des souris qui ont l'honneur de la représentation; d'autres fois, ce sont des poissons qui sont rendus avec une exactitude de détails et une vérité de mouvements propres à faire illusion; mais aucun ne tient une plus grande place dans les superstitions populaires que le renard. Ce génie malfaisant a, paraît-il, la faculté de revêtir la forme humaine, et plus volontiers celle d'une jeune et jolie femme sous laquelle il peut, sans éveiller la défiance, tourmenter les crédules qui se laissent prendre dans ses filets. Plus loin, sur d'autres vases, vous verrez les portraits de personnages historiques. Mais, quelque délicates que soient ces décorations, elles ne peuvent lutter de grâce, de finesse ni de coloris avec celle des vieux *satsouma*, que nous trouvons en face.

Le mérite particulier de cette porcelaine célèbre réside dans la finesse de la pâte; vous la reconnaîtrez à sa coloration légèrement jaunâtre et translucide, qui lui donne l'apparence d'un œuf d'autruche, à sa légèreté, à sa minceur, à la ténuité des ornements qui y sont peints et à leur brillant coloris. Ne vous y trompez pas : ce sont là des objets de grande valeur et qui seront, dans quelques années, sans prix; la fabrication

du *satsouma* disparaît; l'ancien est presque introuvable; nous donnerions hardiment tout le reste de l'exposition japonaise pour un de ces vases.

La fabrique d'Arita, dans le département de Hizen, a envoyé quelques jolis plats, quelques vases d'une belle exécution qui peuvent entrer en parallèle avec les produits de Yedo. Nous y avons surtout remarqué des vases à fond bleu sur lequel se détache en or une légère végétation de bambou.

Les laques trouvent facilement des admirateurs : aussi n'y a-t-il guère besoin d'y insister; peut-être faudrait-il dire, pour être vrai, qu'au Japon comme en Chine, le secret de la fabrication s'en perd. Notons cependant, dans cette salle, un plateau dont le sujet en relief est peut-être la merveille d'exécution la plus extraordinaire de cette exposition. Sur un fond sombre se détache un guerrier, tête et jambes nues, qui porte avec effort une énorme cloche de bronze. L'effet est saisissant. Le sujet de ce dessin est emprunté à une légende populaire. Dans le temple shintoïste de Midéra se trouve une cloche en bronze de cinq pieds et demi de haut qui y fut apportée de l'Inde après la mort du Bouddha. Bunkei, un Hercule japonais, séduit par la pureté de ses sons, la prit un jour sous son bras et l'emporta dans les montagnes; puis, pour satisfaire sa passion, il se mit à la frapper sans cesse, au grand déplaisir des habitants du pays, qui ne pouvaient plus dormir. Les prêtres, attirés par le bruit, vinrent lui demander de leur rendre leur cloche : Bunkei mit comme condition à cette restitution que les bonzes lui donneraient la ration de soupe qu'il voudrait; il rapporta la cloche et reçut en échange une marmitée de soupe contenue dans un chaudron de fer d'un mètre cinquante de diamètre, sur un mètre de profondeur; on le montre encore aujourd'hui.

Notons en passant un signe des temps : les Japonais fabriquent en grande quantité une bijouterie de bronze incrusté d'or ou d'argent. Au milieu de ces petits objets, qui servent à orner les blagues à tabac ou les agrafes des manteaux, nous voyons figurer des croix : il va sans dire qu'elles sont destinées à l'exportation; mais n'est-ce point curieux de voir fabriquer aujourd'hui ce symbole par des gens qui, il n'y a pas si longtemps encore, le tenaient dans le plus profond mépris et le consignaient à l'entrée de leurs ports?

Nous avons dit que nous regrettions de ne pas voir figurer dans cette exposition les quelques meubles d'ancien style construits des matériaux les plus vulgaires, mais avec une telle perfection qu'un fabricant de Paris nous a offert 500 francs d'une petite armoire qui nous en avait coûté 40 au Japon. Nous aurions voulu y voir encore les fleurs artificielles, les jouets d'enfants et les images. Les Japonais sont admirateurs et imitateurs passionnés de la nature; aussi réussissent-ils à merveille à reproduire les nuances les plus délicates ou les formes les plus légères des fleurs de leur pays; je me rappellerai toujours l'aspect de la rue d'Osaka, où j'aperçus pour la première fois ces imitations ravissantes : j'y fus d'abord trompé et je me crus en plein jardin. Leurs jouets sont très-jolis et très-ingénieux, et leurs images populaires très-agréables et très-amusantes.

Tout ce que nous venons de passer en revue fait partie de ce que l'on pourrait appeler l'exposition commerciale du Japon; une dernière salle contient les documents officiels envoyés par les ministères de *Tokio*, pour appeler Yedo par son nouveau nom. Peut-être y trouverons-nous ces indications précises sur l'état actuel du Japon que nous avons vainement cherchées jusqu'ici. La collection la plus complète, on pourrait dire unique, est celle qui a été faite par les soins du ministère de l'instruction publique. On y remarque quelques efforts intelligents et couronnés de succès, une belle carte du Japon entre autres. Mais que de tâtonnements, que d'inexpérience, que de temps et de forces perdus ne devine-t-on pas dans cet enseignement cosmopolite, donné dans toutes les langues étrangères, sans unité de vues ni de direction! Tout cela justifie bien ce témoignage d'un juge compétent :

« Sans doute il y a bien des forces perdues, bien du temps gaspillé, dans toutes ces leçons faites en des langues multiples, sans programme général, sans vue d'ensemble, par des professeurs souvent choisis au hasard, dépendant de ministres différents... Il manque à tout cela l'unité de plan et de direction; ce sont des lambeaux épars plutôt qu'un système d'éducation nationale, et l'on peut dire que l'enseignement, quoique très-répandu, n'est pas organisé; les mesures partielles que chaque ministre prend dans son département ne servent qu'à le désorganiser davantage (1). »

Ceci nous fait presque regretter que l'on n'ait point adopté cet étrange projet proposé sérieusement par un ministre japonais dans la fièvre des réformes : il voulait que la langue anglaise fût proclamée langue nationale du Japon, mais que, pour la distinguer de celle de l'Angleterre et de l'Amérique et lui donner par l'adoption la consécration japonaise, on en supprimât tous les verbes irréguliers. C'est dans des inepties ou dans des puérilités de ce genre que s'usent toutes les forces vives du Japon.

Le ministère des travaux publics n'a exposé qu'un plan en relief des mines de houille de Takasima, près Nagasaki; c'est le seul de ses établissements industriels qui rapporte quelque chose. Il a aussi bien fait de ne point parler des chemins de fer, dont l'un a coûté 15 millions de francs pour un parcours de 28 kilomètres, le quadruple du prix moyen en Europe, et qui ne rapporte que 40 000 francs par semaine, et l'autre qui, pour le même parcours, a coûté 25 millions de francs et n'en rapporte que 20 000 environ par semaine; il n'a pas eu tort non plus de ne pas faire mention de la Monnaie d'Osaka, dont l'érection a coûté 5 millions de francs, dont on a dû interrompre les travaux faute de matières premières, et que l'on sera bientôt obligé de remplacer par une fabrique de papier monnaie.

On comprend dès lors que le ministère des finances n'ait pas jugé non plus à propos de faire connaître la situation financière d'un pays surchargé d'impôts trop lourds, sans industrie, presque sans commerce, d'une production agricole insuffisante, et déjà endetté envers les étrangers. Tel est l'effet de la révolution de 1868 et des réformes radicales qui, tant dans la politique que dans l'organisation sociale, ont boule-

(1) G. Bousquet, *le Japon de nos jours*.

versé le Japon depuis cette époque. Comment sortira-t-on de cette situation? Par de nouveaux emprunts; mais il faudra maintenant aux prêteurs étrangers des garanties qui leur livreront le pays. Laissons encore la parole au témoignage autorisé que nous avons déjà cité :

« On est donc ramené à cette nécessité, que le gouvernement ne veut envisager à aucun prix : ouvrir le pays aux capitalistes. La situation ne peut se prolonger ainsi pendant très-longtemps; il faut prendre un parti, ou renoncer absolument à un commerce extérieur ruineux pour le pays, rentrer dans l'ancien isolement, rejeter le rôle de peuple civilisé qu'on a voulu jouer, ou accepter franchement la liberté commerciale, la concurrence, la solidarité internationale avec toutes leurs conséquences (1). »

Que d'analogies entre les rôles du Japon en extrême Orient et de la Turquie en Europe!

LÉON ROUSSET.

LES REVUES ÉTRANGÈRES

On se rappelle l'intéressante étude de M. Marc Monnier sur *Jean-Jacques Rousseau à l'étranger,* que nous avons donnée il y a quinze jours. Nous l'avions empruntée à la *Bibliothèque universelle* et *Revue suisse,* qui avait seule le droit de la publier, et qui d'ailleurs a pour règle de n'insérer que des travaux inédits. Dans la même livraison, nous avons remarqué des réflexions très-judicieuses et très-sensées de son directeur, M. Ed. Tallichet, sur le Congrès relatif à la propriété littéraire qui vient de se tenir à Paris.

La *Bibliothèque universelle* est la doyenne de toutes les Revues, sans en excepter la *Revue d'Édimbourg* et la *Quarterly.* Fondée à Genève en 1796, elle a eu la gloire de compter parmi ses collaborateurs Xavier de Maistre, Tœpffer, Sismondi, Vinet, Cavour, Rossi, Auguste de la Rive. Sa situation exceptionnelle en terre neutre et son caractère international aidaient singulièrement à lui attirer le concours des écrivains et des hommes d'État de tous les pays. La *Bibliothèque* était une tribune commode, parfois unique, où ils pouvaient publier en pleine liberté ce qu'ils tenaient à dire et qu'il n'eût pas été prudent de dire dans leur propre pays. De ces travaux, les uns étaient signés, les autres anonymes; la plupart n'ont été publiés que là et sont aujourd'hui à peu près introuvables.

En 1866, on sentit la nécessité de rajeunir la *Bibliothèque universelle* en la transformant et en l'agrandissant. Elle fut remise entre les mains de sa direction actuelle, qui la transporta à Lausanne et la fondit avec la *Revue suisse,* dont la biographie n'est pas non plus sans offrir de l'intérêt.

La *Revue suisse* naquit en 1838, et ses premiers pas furent guidés par M. Charles Secrétan. Son caractère était alors assez local. Elle donnait des correspondances de Berne, de Bâle, de Zurich, et son ambition n'allait guère qu'à être l'organe de la vie intellectuelle de quelques cantons de la Suisse. Ce fut Juste Olivier, l'ami de Sainte-Beuve, qui se chargea d'en élargir le cadre. Il en prit la direction en janvier 1843, et dès le mois suivant Sainte-Beuve lui envoyait une *Chronique parisienne* accompagnée d'une lettre où il disait :

« Tâchez de fonder là-bas quelque chose, un point d'appui quelconque, un organe à la vérité; je serai tout à vous. Ici il n'y a rien, rien de possible; il faut le point d'appui ailleurs, indépendant : ce que Voltaire a fait à Ferney avec son génie et ses passions, pourquoi ne le fonderait-on pas à Lausanne avec de la probité, et de concert entre trois? ... Faites-nous là-bas bien vite une patrie d'intelligence et de vérité; je vous aiderai d'ici de tout mon pouvoir, et peut-être un jour de plus près. Durez seulement. »

La *Revue suisse* « dura », et pendant trois ans Sainte-Beuve adressa à M. Juste Olivier les critiques les plus sincères qu'il ait jamais écrites, celles où il a mis, selon sa propre expression, *tout son ai rullon.* Elles arrivaient à l'état de brouillons, avec les incorrections et les bonnes fortunes de l'improvisation, et c'était à M. Juste Olivier qu'incombait la tache de les remanier et d'en effacer les traits trop vifs. Il avait pour ce travail carte blanche de Sainte-Beuve, qui profitait de ce qu'il serait revu et adouci pour écrire au courant de la plume et jeter sur le papier, toutes chaudes et toutes vibrantes, ses impressions primesautières sur les hommes et sur les choses.

« En France, disait-il depuis à un de ses secrétaires, on n'a que ma critique *écrite* de ce temps-là, c'est-à-dire celle dans laquelle je ne pouvais dire tout ce que je pensais sur les productions littéraires du moment. Un critique est toujours tenu à de certaines réserves quand il parle de gens qu'il connaît, avec lesquels il peut se rencontrer tous les jours dans le monde : il y a des convenances obligées. Et puis... la presse littéraire n'est pas du tout libre en France; il s'est formé de tout temps des coalitions de journaux au profit de telles ou telles coteries. C'est pour cela que j'aimais mieux envoyer ma critique *parlée* en Suisse. »

Cette critique *parlée* a tenu une grande place dans la vie et dans la pensée de Sainte-Beuve. Depuis le cours qu'il avait fait à Lausanne sur Port-Royal, et qui fut l'origine et le point de départ du plus important de ses ouvrages, Lausanne et les amis qu'il y avait laissés lui étaient restés chers. Il y avait assurément, en dehors de considérations littéraires, une part d'amitié dans le zèle avec lequel il envoyait à M. Juste Olivier (cet « autre moi-même », disait-il) de petits chefs-d'œuvre destinés, au début, à être égarés dans un désert. Il faisait de la *Revue suisse* une affaire personnelle. Il savait bien d'ailleurs que le désert se peuplerait et qu'aucune de ses paroles n'y resterait perdue.

Le désert s'est peuplé; la fusion avec la *Bibliothèque universelle* a été le pas décisif. Le recueil a entièrement perdu son caractère local. En fait de questions suisses, la *Revue* se limite à celles qui offrent un intérêt général et qui se présentent un peu partout sous des formes différentes. Quant aux questions européennes, elles sont suivies avec un soin spécial et avec l'impartialité qu'un recueil publié dans un

(1) G. Bousquet, *le Japon de nos jours.*

grand État conserve si difficilement. Des chroniques de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie et de Scandinavie font connaître le mouvement intellectuel et social de toutes ces contrées. Si la *Bibliothèque* est restée proprement suisse par quelque trait, c'est par le rigorisme avec lequel elle ferme ses colonnes à toute production de nature à blesser la morale, si légèrement que ce soit. Son directeur, M. Tallichet, est intraitable à cet égard et il attribue au caractère honnête de sa Revue une bonne partie de sa prospérité. Par le temps qui court, un semblable purisme est une originalité, presque une audace. Le succès qui en est la récompense est à la fois un bon augure et un bon exemple.

— Dans la *Nuova Antologia* du 15 juillet, M. Ruggero Bonghi compare la *Tempête* de Shakespeare et le *Caliban*, de M. Ernest Renan. Caliban s'est transformé depuis le temps où Shakespeare écrivait. Il continue à revendiquer ses droits, mais dans quelles conditions différentes! Il y a deux siècles, le succès était impossible pour Caliban. Aujourd'hui tout l'éperonne et lui vient en aide. Il n'a plus les seuls ivrognes pour alliés ; la foule court à lui, elle s'identifie avec lui, elle trouve comme lui injuste et intolérable la privation de bien-être. Les classes de la société qui étaient autrefois inférieures devant la loi ont obtenu peu à peu l'égalité des droits civils. Elles demandent maintenant une distribution plus égale des bénéfices sociaux, comme la conséquence, et la seule désirable, de l'égalité devant la loi. En poursuivant ce but difficile, elles sont souvent égarées par ceux-là mêmes qui les guident. Caliban devient démagogue, de démagogue chef de l'État, et *Rabagas*. M. Bonghi oppose le type ainsi compris à celui qu'avait créé Shakespeare, et il regrette qu'au lieu de rester la personnification de « la volonté indomptée » et de « la persistance opiniâtre » des classes inférieures, le héros de M. Renan devienne au premier souffle de succès un être « vulgaire et ridicule ».

— La *Gegenwart*, publiée à Berlin par M. P. Lindau, ancien collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, a donné récemment un ingénieux article de M. Jules Stind intitulé : *Aristophane et la démocratie socialiste*. L'auteur y montre les analogies surprenantes, et qui n'avaient été encore qu'indiquées par d'autres critiques, qui existent entre les aspirations des Athéniennes mises en scène par Aristophane et le programme des partisans actuels des droits des femmes.

— Les économistes ont dressé de nombreux tableaux comparatifs indiquant les salaires aux diverses époques et dans les différents pays. Les variations incessantes subies par les monnaies et par la valeur de l'argent font que les seules comparaisons de ce genre réellement instructives sont celles qui mettent en regard le taux des salaires et le prix des subsistances. M. Vanderkindere a obéi à ce principe dans un excellent article sur les *Artisans flamands au* XIVe *siècle*, publié par la *Revue de Belgique* du 15 juillet; aussi son travail jette-t-il une vive lumière sur la vie de l'ouvrier au moyen âge.

En Allemagne, à Augsbourg, la moitié du salaire de l'ouvrier suffisait amplement à payer sa nourriture, qui était substantielle et abondante, et son vin. En Flandre, la nourriture ne représentait que le tiers du salaire. Un tailleur de pierre gagnait 9 sous parisis par jour, juste le prix d'un mouton ou de dix-huit pains. Un archer recevait en temps de guerre la valeur de quarante-cinq pains. Une tonne de bière représentait pour l'artisan quatre journées de travail. Avec le salaire d'une journée on pouvait encore acheter soit trois poulets, soit dix douzaines d'œufs, soit cent cinquante harengs. La viande de boucherie était d'un bon marché extraordinaire, le blé de même. Le prix des loyers était si insignifiant que le chapitre « logement » entrait à peine en ligne de compte dans le budget d'un artisan. Celui de l'habillement était fort modeste, chaque personne tissant chez elle les étoffes nécessaires à sa consommation.

On peut dire qu'au moyen âge l'argent du pauvre valait plus que celui du riche. Tandis que les objets de première nécessité étaient ainsi à la portée de toutes les bourses, les objets de luxe étaient au contraire d'un prix exorbitant, inaccessible à tous ceux qui ne possédaient point une grande fortune. Si l'on veut se faire une idée précise de ce que pouvait contenir la demeure d'un artisan de ce temps, voici le résumé de deux inventaires dressés vers la fin du XIVe siècle :

« Chez un savonnier banni de Bruges, on trouve deux grands lits et sept petits, avec couvertures, serges, *kuetes, linceuls* et *talis*, vingt-cinq coussins, sept draps de tapisserie à mettre sur bancs et sièges, trois pièces de toile, deux failles noires pour la femme, deux longues cloques (manteaux) et trois courtes, un manteau bleu, une cotte grise fourrée, une pelisse, sept autres pièces de vêtement; une pièce d'armure, un bracelet, un cappel (sorte de guirlande pour la tête), trois huvètes (petits bonnets de femme), trois haches de fer; vingt-deux pièces, telles que nappes, serviettes et *linceulx* (draps de lit), douze écrins (coffrets); soixante-sept pièces d'étain, cinq pots pour la cuisine, huit chaudrons, dix autres ustensiles de cuisine, vingt-cinq objets de fer (chandeliers, bassines, lavoirs, etc.), une pièce de drap blanc de grosse laine, contenant dix-huit aunes, douze *heuds* de blé; en fait d'argent, « deux sacquelets de mites, quatre autres de blanque monnoyé et quatre pièces d'or, valant ensemble deux livres de gros. »

Un autre inventaire, celui d'un tourneur, mentionne treize lits, vingt-quatre coussins, huit pièces de tapisserie, deux pièces de drap blanc, etc. Pareille énumération révèle une certaine aisance; elle montre une famille nombreuse, pourvue de meubles, bien nourrie, bien vêtue, et même non sans élégance.

CAUSERIE ARTISTIQUE

Je viens de tenir en main un des plus beaux livres qui aient été imprimés en ce temps où l'on a imprimé tant de beaux livres (1). Celui-ci nous vient du nord : j'entends du

(1) *Voyage dans un grenier*, par Charles G.... — 1 vol. in-4°. Paris, Damascène Morgand et Charles Fatout.

département du Nord. Il sort des presses de M. Danel, le grand imprimeur de Lille : il est l'ornement, au Champ de Mars, de la vitrine de cette noble maison qui compte déjà aujourd'hui un siècle d'existence et ne s'en porte que mieux. J'avouerai que ce volume a un grave défaut : il coûte assez cher; mais on n'a pas plus trouvé jusqu'ici l'art de produire de beaux livres à bon marché, que le cuisinier d'Harpagon n'avait trouvé le moyen de faire faire bonne chère avec peu d'argent.

Le titre du livre est modeste : il s'appelle *Voyage dans un grenier*. L'auteur a poussé la modestie plus loin encore : il l'a signé seulement de l'initiale de son nom, Charles C... Tout ce qu'il nous apprend de lui-même, c'est qu'il fait partie de cette Société très-peu nombreuse (et très-difficile dans le choix de ses membres) qu'on nomme la *Société des Amis des livres*. Comme le devoir des journalistes est d'être indiscrets et qu'il n'est d'ailleurs plus de secrets, même diplomatiques, au temps où nous vivons, je puis bien vous dire que M. Charles C... est M. Charles Cousin, ancien lauréat de nos concours généraux, ancien élève de l'École normale supérieure, aujourd'hui l'un des personnages les plus considérables de la Compagnie du chemin de fer du Nord. S'il est des lecteurs que ce détail intéresse, j'ajouterai que M. Cousin est l'un des premiers dignitaires et des plus dévoués serviteurs de la maçonnerie française.

On peut être l'un des administrateurs les plus distingués et les plus pratiques de notre temps et avoir pourtant sa manie, la manie coûteuse, mais innocente et point vulgaire, des livres rares et des faïences; on peut dépenser ses loisirs et son superflu à collectionner les autographes, les vieilles éditions et les plats de Delft et de Rouen, plus vieux encore. Puis, un certain jour, après quelques vingt ans que l'on rassemble quantité d'objets précieux dans ses armoires et sur ses étagères, l'idée vient de faire l'inventaire de ces richesses. Justement il pleut, on ne sait que faire de quelques heures, par chance inoccupées : on monte à ce cabinet que l'on nomme son « grenier », en compagnie du zélé Babylas, chargé de tenir en ordre le petit musée et de n'y rien casser; on reprend l'une après l'autre les pièces les plus chères; on réveille les souvenirs qui s'attachent à chacune d'elles, et l'on a ainsi rassemblé la matière d'un volume. Il ne reste plus à demander, avant de le publier, que l'aide d'un dessinateur habile qui ornera le texte d'eaux-fortes et de chromolithographies.

M. Charles Cousin a eu la main heureuse dans le choix de cet aide. Les gravures et les eaux-fortes de M. Alfred Briendt sont de véritables bijoux artistiques. Quant aux chromolithographies, je ne crois pas que cet art eût encore été poussé si loin et que l'on fût encore arrivé à réunir à ce degré la vivacité des couleurs et la délicatesse des nuances. La reproduction atteint la douceur même et l'harmonie de l'aspect des vieilles faïences. Mais ce sont là choses qu'il faut voir de ses yeux et dont la description ne peut donner une idée.

Les curieux trouveront ici une douzaine d'autographes reproduits avec une prodigieuse netteté. Il y en a pour tous les goûts : de Talma, de Rachel, de Sainte-Beuve, de Proudhon, de Barrière. Il y en a même de princiers. Je recommande aux curieux littéraires une notice sur Charles Baudelaire, cet étrange personnage, à la fois singulièrement brutal et singulièrement raffiné, qui avait été au collège Louis-le-Grand un des camarades de l'auteur et auquel il ne manqua qu'un peu d'équilibre dans l'esprit pour être, sinon un grand poète, au moins un remarquable écrivain. Je recommande aux curieux politiques trois ou quatre lettres échangées entre l'auteur et un autre de ses camarades du concours général, fils de roi alors et, depuis, quelque peu prétendant par sa faute ou par celle de ses partisans. Les amis de collège sont quelquefois des amis terribles : ils ont des façons de dire poliment, mais fermement, plus d'une vérité que peut-être on ne leur demandait pas. Ah ! monsieur Charles Cousin, vous êtes assurément un fort excellent homme, mais vous êtes terriblement loin, ce me semble, d'être un naïf !...

Je puis bien dire quel est le chapitre du livre qui m'a causé la plus vive et la plus agréable surprise. C'est le récit de ce que l'auteur appelle « la découverte de la Hollande ». J'arrive tout justement de ce joli pays où l'on voit tant de villes pittoresques, tant de magnifiques pâturages, tant de vaches luisantes de santé et tant de superbes tableaux. J'ai fait le voyage comme nous le faisons tous aujourd'hui, muni d'un de ces billets circulaires que délivre la Compagnie du Nord moyennant la somme de 123 francs et qui vous ramènent d'Amsterdam et d'Utrecht par les bords du Rhin, après vous y avoir conduits par Bruxelles, Anvers, Rotterdam et La Haye. S'il en est parmi vous, amis lecteurs, qui n'aient pas encore fait cette excursion, profitez de la belle saison et faites-la au plus tôt : vous ne regretterez pas, je le garantis, vos dix jours et vos cinq cents francs.

Eh bien, qui le croirait ? ce joli voyage était encore, il y a vingt et un ans, à peu près inconnu aux Français; presque aucun des Parisiens ne se doutait que la Hollande existait ou du moins méritait d'être vue tout autant que la Suisse ou l'Italie. Ce fut M. Charles Cousin qui, en 1857, imagina de faire établir par sa Compagnie ces ingénieux billets circulaires. Mais ce n'était pas tout de les avoir établis : il fallait encourager le public à en faire usage. M. Charles Cousin, qui est un fort habile homme, se dit que le public en croit toujours volontiers les journalistes — surtout quand ils disent vrai, — et il invita huit journalistes de Paris, parmi lesquels se trouvaient ces hommes de tant d'esprit, Philarète Chasles, Auguste Villemot et M. Edmond Texier, à venir avec lui « découvrir » la Hollande. Ce fut un gai voyage et dont la presse d'alors retentit. Après s'en être fait le cicérone, l'auteur s'en fait aujourd'hui l'historiographe. Au retour, s'arrêtant un dernier jour à Spa, la caravane rencontra Meyerbeer et la fête se termina dans un joyeux dîner où l'auteur des *Huguenots* et du *Prophète* eut la place d'honneur.

Charles Cousin rapportait de l'excursion, pour sa part de butin, un charmant plat de Delft qu'il avait rencontré sur la route et dont il nous offre la chromolithographie. Hélas ! trop de voyageurs ont depuis lors profité de ces billets circulaires. Il n'y a plus aujourd'hui, il faut ôter cette espérance folle à ceux qui la conserveraient, de plats de Delft à rencontrer pour le

visiteur de la Hollande. Les premiers voyageurs ont fait râfle des vieilles faïences qui avaient pu échapper encore aux amateurs anglais. Mais, heureusement, ni les amateurs ni les touristes n'ont pu emporter la belle nature dans leurs malles ni même dévaliser les musées d'Amsterdam, de Harlem et de La Haye. Les vaches de Paul Potter et de Van de Velde paissent toujours dans les grands herbages qui entourent Delft et Rotterdam; la plage de Scheveningue est toujours la plus admirable plage du monde; et quant aux merveilleuses peintures de Ruysdael et de Hobbéma, d'Albert Cuyp et de Peter de Hooghe, de Terburg et de Metzu, de Franz Hals et de Téniers, quant à la *Ronde de Nuit* et aux *Maîtres syndics*, aux admirables portraits de *M. et Mme Six* par Rembrandt, je puis vous garantir *de visu* que ces chefs-d'œuvre sont toujours à leur place, qu'ils vous attendent et que tout le bien qu'on a pu vous en dire n'égale pas seulement le quart du bien que vous en penserez quand vous aurez eu la joie de les admirer de vos yeux.

CHARLES BIGOT.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Avis aux gourmets. L'éditeur Quantin prépare une très-brillante collection de petits conteurs du XVIIIe siècle : on y verra dans les plus élégants atours les galants Boufflers et de Caylus, les badins de la Morlière et Moncrif, et d'autres encore non moins badins et non moins galants. Ils porteront un petit drapeau sur lequel est leur devise : *Jocando*. Il était question d'ajouter : *castigat mores;* mais on y a renoncé. Dès aujourd'hui l'abbé de Voisenon (1) ouvre la marche, sautillant, frétillant, papillonnant, lançant de petits pétards contre les préjugés et les conventions. On est étonné qu'il y ait tant de mouvement et de vie dans ce frêle petit corps; mais à voir comme il se tracasse et se trémousse, aussitôt on comprend qu'un contemporain l'ait appelé *petite poignée de puces*. Tout est menu en lui, l'esprit comme le corps. Sa gaieté n'est que de la malice; ses méchancetés, des espièglerie; sa grâce, de petites manières et de petites mines. Que de traits et de saillies, quel éblouissement! Oui, un feu d'artifice, mais un feu d'artifice dans un salon ou un boudoir. On ne peut parler de lui sans qu'aussitôt des images gracieuses et brillantes, mais en même temps sans largeur et sans ampleur, ne se présentent à l'esprit. Je ne m'associe donc pas à l'enthousiasme de M. Uzanne, lorsque, introduisant l'abbé coquet et galant qui mène le pimpant cortège des petits conteurs, il s'écrie : « Les dédaignés d'hier deviennent, pour tout dire, les triomphateurs d'aujourd'hui. » Les triomphateurs? mais alors il leur faut un char bien léger, un panier d'osier où l'on attellera des petits Cupidons frisés, couronnés de roses. La route sera arrosée d'eau de senteur; aux myrtes qui la borderont flotteront de petites banderolles faites des rubans qu'ils ont dérobés et des ceintures qu'ils ont dégrafées; derrière le panier viendront en dansant les Chloris et les Cydalises vaincues, chantant *Io Cytherea!*

Non, en vérité, ce n'est pas un triomphateur romain, ce sémillant et frétillant abbé à la Watteau, le conteur égrillard des ruelles galantes. Voltaire lui avait dit cependant un jour : Tu seras mon élève! Il ne l'a pas été; le temps lui a manqué, tant il a été retenu et accaparé par les belles dames. Et il n'a pas même été un Don Juan ou un Almaviva; non, il est demeuré toute sa vie Chérubin, un Chérubin sans fraîcheur, un Chérubin au teint jaune, qui suppléait à la grâce et à la force par l'esprit, l'audace, l'humeur entreprenante, le ton hardi, le regard effronté et le geste prompt. Étrange destinée que la sienne! Enfant malingre et précoce, il s'éprend d'abord des plaisirs de l'esprit; à douze ans il adresse deux épîtres à Voltaire; à vingt ans il charme les salons et les ruelles par ses petits vers et ses petits bouquets à Chloris; à vingt-cinq ans il est prêtre. D'où est venue cette vocation subite? Il a blessé en duel un officier; à l'idée qu'il aurait pu commettre un homicide, il s'effraye, prend la vie du monde en horreur et entre au séminaire. Le voici grand-vicaire de l'évêque de Boulogne, rédigeant pour lui les mandements. Comme il y emploie le style du madigral et de l'épigramme, on lui en fait sentir l'inconvenance dans un injurieux libelle. Il comprend qu'il n'est peut-être pas dans sa voie. Aussi, l'évêque mort, se refuse-t-il aux honneurs ecclésiastiques où le clergé de Boulogne le veut faire monter. Comme on a fait des démarches à Versailles et qui semblent devoir réussir, il y court et sollicite un refus. Que faire alors? L'air de Boulogne est mauvais pour sa santé, celui de Paris pour sa vertu. Il ne retourne pas à Boulogne. Le voici de retour parmi ses anciens compagnons de plaisir; le vieux levain, un instant apaisé, fermente. Il se dépense en petits vers, en impromptus, en contes légers; le soir, il est fêté dans les salons et les ruelles; les boudoirs les plus coquets s'ouvrent pour lui et se referment quand il est entré; aux soupers de la Quinault il fait fureur; Mme de Pompadour l'accueille et le protège; le roi a pour l'aimable aumônier une affection toute particulière. Les malveillants — on en rencontre toujours quand on a tant d'esprit et de succès — essayent de troubler sa joie. Les épigrammes pleuvent. C'est un singe, dit l'un, dont les grimaces amusent les dames; si elles ont des bontés pour lui, c'est en passant et sans trop s'en apercevoir. Il dit son bréviaire chaque jour, affirme l'autre,

> Mais le sinet est un lacet
> Qu'il a détaché d'un corset.

Et tout le monde de rire, l'insouciant abbé tout le premier. C'est dans cette suite de plaisirs non interrompus que se prolonge une frêle existence qui semble à chaque instant près de l'abandonner. Jamais homme n'est mort et ressuscité tant de fois. A soixante-huit ans, il meurt tout de bon,

1 *Contes de l'abbé de Voisenon.* — Notice par Octave Uzanne — volume. Paris, 1878. A. Quantin.

édifiant son entourage par la ferveur de ses sentiments chrétiens.

Il y aurait un chapitre piquant d'histoire littéraire à écrire et qu'on pourrait intituler *les Victimes des femmes*. Au premier plan figureraient Voiture et l'abbé de Voisenon, l'un gâté par les princesses de l'hôtel de Rambouillet, l'autre maintenu en enfance par les dames et les demoiselles — au XVIIIe siècle, c'est souvent tout un — qui égayent les soupers de la Quinault ou les réceptions de Mme de Pompadour. Mais voyez la différence ! Sous l'affectation des manières et la préciosité du langage, vous trouvez au XVIIe siècle des sentiments délicats et élevés, de hautes préoccupations. Aussi le fond de l'âme n'est-il pas atteint chez Voiture, et si Voltaire a pu dire de ses lettres que c'est un badinage, le sévère Boileau l'a placé très-haut, près d'Horace lui-même. Il y a deux hommes en Voiture : le précieux efféminé et le penseur sérieux. Chez Voisenon, il n'y a que l'enfant espiègle à l'imagination corrompue, et un enfant qui n'a pas grandi. Théodore de Banville, dans le commentaire de ses *Odes funambulesques*, dont nous parlerons tout à l'heure, fait cette remarque à propos des jeunes acteurs qui jouaient il y a une trentaine d'années sur les planches soi-disant innocentes du théâtre Comte, qu'en enfermant ensemble, dans un endroit aussi isolé qu'un navire en pleine mer, des enfants des deux sexes qui croquaient les pommes vertes de l'arbre de la science, on avait préparé, sans s'en douter, de singuliers résultats. Les petites filles résistaient à ce régime; les garçons devenaient la proie du rachitisme et de la phthisie; les plus heureux furent ceux qui restèrent nains ou bossus; à beaucoup la barbe ne poussa jamais. Eh bien ! il en a été de même, au moral, pour Voisenon. La barbe ne lui a jamais poussé. Il est à cinquante ans le malicieux polisson qu'il était à quinze. La Harpe, qui d'ailleurs ne l'aimait guère, peut dire de lui qu'il a beaucoup de saillies juvéniles, mais pas le sens commun.

Lisez ces contes que l'on réédite, et où il y a beaucoup de malice et d'esprit : vous remarquerez en effet que ce qui manque à ce caquetage égrillard, c'est l'observation vraie qui donne du corps et du poids aux fantaisies les plus légères. Il y a là de l'art, mais un art énervé, émasculé; de la gaieté, mais pas la gaieté large et franche, au rire sonore : c'est un petit rire sec et flûté, une petite voix grêle et sèche. L'enfant a vieilli sans arriver à la maturité ni à la virilité. Voilà pourquoi, en reparaissant dans cette élégante et luxueuse édition, il ne rentre pas en triomphateur, comme le dit M. Uzanne, mais en petit conteur du XVIIIe siècle, comme le dit plus modestement le titre de la collection. Il est juste d'ajouter, d'ailleurs, que l'étude de M. Uzanne est fort intéressante, tout émaillée de détails curieux et puisés aux sources, enfin spirituellement écrite, trop spirituellement peut-être. On sent que l'auteur, dans son commerce avec Voisenon, a pris quelque chose de sa manière et de ses manières. C'est ainsi, par exemple, qu'il dira de lui qu'il lui manquait « les qualités étoffées ». Après tout, trop d'esprit n'est pas crime.

II.

Les *Odes funambulesques* (1) de Théodore de Banville ont déjà eu plusieurs éditions; en voici une nouvelle, enrichie des *Occidentales* et des *Idylles prussiennes*. Les *Occidentales* ont, comme les odes, un caractère funambulesque; les *Idylles* sont des satires ou des imprécations de forme plus sérieuse et d'accent plus sincère. C'est du volume la meilleure partie à mon sens; mais M. de Banville n'est pas de cet avis, j'en suis certain. Il est bien autrement fier de ses grands écarts sur la corde raide, d'où il fait des pieds-de-nez à Boileau et à l'École normale. Nous nous représentons volontiers, nous classiques, le poète lyrique allant frapper les astres de son front, comme dit Horace, ou, selon l'image analogue de Boileau,

Élevant jusqu'au ciel son vol audacieux.

M. de Banville a changé tout cela. Le poète lyrique, comme Blondin, se promène sur un câble tendu, y cabriole, y confectionne une omelette et jette la coque des œufs qu'il vient de casser à la tête des partisans de la césure et des ennemis de l'enjambement. Le temps du lyrisme pur est passé, les jours sont venus du lyrisme marié à la bouffonnerie. L'heure présente a besoin de lyrisme, car nous mourrons de dégoût si nous ne prenons de ci de là un grand bain d'azur; il lui faut la bouffonnerie, parce qu'il se passe autour de nous des choses très-drôles. De même, Aristophane bafouait son époque par la bouffonnerie, et en même temps, par le lyrisme, l'imprégnait d'air pur.

On pourrait objecter qu'Aristophane ne mélangeait pas l'élément bouffon et l'élément lyrique. Ses guêpes interrompaient la satire sociale pour célébrer les héros de Marathon, et de même ses oiseaux pour chanter l'amour s'unissant aux ténèbres du chaos ailé. C'était un intermède. Il eût regardé comme un sacrilège d'employer le rhythme consacré aux grandes et nobles aspirations de l'âme pour frapper sur les petits abus et les petits ridicules; pour lui, les saintes cordes de la lyre n'étaient pas des cordes d'acrobate. Mais faut-il tant discuter? Les théories après coup et les rapprochements intéressés se piquent moins de faire luire d'incontestables vérités que de trouver une excuse à l'abus qu'on a fait de son talent et aux écarts — aux grands écarts — de son imagination. C'est déjà beaucoup quand ce talent et cette imagination sont indéniables, comme ici. Seulement, il faut que le poète se résigne à n'être pas populaire. Sur les lettrés, les gourmets, les dilettantes seuls, le charme opère en partie, car ils sont sensibles à la difficulté vaincue. La foule ne voit que les bizarreries, qui la choquent. Elle est peu sensible aux tours de force, aux tours de passe-passe, à la dextérité du prestidigitateur qui jongle avec les rimes, les attrappant au vol par un miracle

(1) Théodore de Banville. *Odes funambulesques, Occidentales, Idylles prussiennes*. — 1 volume. Paris, 1878. G. Charpentier.

d'adresse. Elle écoute avec ahurissement des strophes comme celle-ci :

> Ou bien tu cours où l'on ricane,
> Divin petit-crevé, car ton
> Bonheur est de montrer ta canne
> Dans les foyers des cartons.

Des bourgeois! dira avec dédain le poète. — Il faut compter avec les bourgeois, car cela seul est vraiment beau que les bourgeois admirent en même temps que les dilettantes. Il faut compter aussi avec la postérité, et que dira la postérité? Comprendra-t-elle? Voici déjà que beaucoup de ces satires sont obscures pour nous. Le moderne Aristophane, en effet, n'a pas atteint de son fouet sonore les grands vices, ni même les ridicules dont il reste trace dans la mémoire des hommes, comme la préciosité des Cathos et des Madelons du XVIIe siècle, par exemple. Il s'attaque le plus souvent à tel caprice éphémère de la mode, à tel abus momentané, à telle personnalité qui n'a eu qu'une heure de notoriété, et encore sur le boulevard, entre la rue Montmartre et la rue de la Paix. Presque tout cela a déjà fondu comme les neiges d'antan. Dans un quart de siècle, qui comprendra les allusions au crâne de M. Siraudin ou même à la culotte de M. Darimon? Et il est si vrai et le poète le sent si bien lui-même, qu'il écrit déjà un commentaire. Mais pourquoi s'être attaqué aux infiniment petits? Pourquoi, voulant jouer à l'Aristophane, n'avoir fait tomber ses coups que sur ce qui était accidentel ou insignifiant? C'est que certains auteurs veulent que dans leur œuvre on ne voit qu'eux seuls. L'important pour eux, c'est qu'on les regarde. Si le sujet traité était intéressant, l'attention du public s'y porterait; ce serait autant de perdu pour eux, et c'est ce qu'il ne faut pas. Moi seul et c'est assez! Je n'ose affirmer que tel ait été le calcul de M. de Banville; mais, en vérité, on le croirait.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Paris est un peu moins pavoisé. Les trophées se reposent; on les prête à la province, qui, après être venue se mêler à la fête parisienne, attend à son tour les Parisiens; et M. de Marcère, qui n'est pas blasé encore sur les ovations, est allé prononcer à Maubeuge un excellent discours, dans un excellent banquet, qui devait être suivi d'un excellent feu d'artifice. Par malheur, il a plu brusquement dans les lampions.

La *Marseillaise* a été jouée à outrance devant M. le ministre de l'intérieur, qui souriait, et, par une attention délicate, le carillon lui-même de la ville d'Avesnes avait été mis à l'unisson : il exécutait l'air national!

Ce triomphe pacifique du gouvernement, cette expansion de la confiance devraient bien décider le libéral ministre de l'intérieur à en finir une fois pour toutes avec ce qui reste de censure dans ses bureaux.

Il y a quelques jours, on interdisait au journal *la Lune* de représenter M. le maréchal de Mac-Mahon saluant la république. Quel manque de respect, quelle offense à la fonction, à la personne, au caractère de M. le Président pouvait-on trouver dans ce dessin? Quand bien même une petite intention de raillerie se serait dégagée de cette image, en quoi pouvait-elle dépasser les bornes d'une opposition décente, loyale? Il est bien certain que M. le Maréchal n'est pas né républicain; il est bien certain qu'il occupe le premier poste de la république, et supposer qu'après l'aventure du 16 mai 1877, devant le calme, la paix et le flot montant de l'opinion républicaine, il se rend à l'évidence du sens commun, ce n'est pas, je le crois, tirer une grosse vengeance des émotions pénibles que nous avons eues l'année dernière, ni faire injure à l'esprit du Président de la république que de le montrer saluant l'idée acclamée par le pays.

M. de Marcère était accompagné dans son voyage par l'excellent et très-sympathique M. Anatole de la Forge, le directeur actuel de la presse, et aussi par M. Hector Pessard, l'ancien directeur, devenu simplement l'historiographe amical du ministre. J'espère que c'était pour bien convaincre son nouveau collaborateur et l'ancien de l'inutilité de la censure préventive ou répressive, à quelque degré que ce soit, que M. de Marcère s'était donné ce brillant et spirituel cortège.

Aussi je ne serais pas surpris que notre confrère momentané, le directeur du *National*, proclamât avec nous la nécessité de la liberté sans limite, et que M. Anatole de la Forge refusât désormais d'examiner les dessins préparés pour les journaux illustrés.

On supprime la claque à l'Opéra, et l'on parle de supprimer dans la rue les muselières qui aident plus à la rage qu'elles ne servent à la combattre. Quand s'avisera-t-on de supprimer les ciseaux, les crayons bleus ou rouges du bureau de la presse?

II.

Au milieu de cette fête ambulatoire qui de Paris s'étend à la province, peu de gens ont tressailli de ce coup double de revolver qui a fracassé la tête de M. Maurice Joly.

J'ai peu connu, j'ai peu vu, mais pourtant j'ai rencontré assez souvent dans des bureaux de journaux et dans des réunions électorales cet avocat inquiet, fiévreux, impatient d'ambition, qui gâtait un talent réel par une vanité implacable, pour avoir le droit de parler de lui et pour avouer que cette mort m'a semblé l'acte le plus fier d'une existence vouée à des représailles ironiques contre la société.

M. Maurice Joly, dans les dernières luttes électorales, à propos de M. Grévy, avait été accusé et convaincu d'une manœuvre au delà de laquelle il n'y a plus, pour un esprit aigri et déçu, que les méchancetés sournoises d'un Lucien Delahodde. Exaspéré de servir toujours au triomphe des autres, ne voyant jamais arriver l'heure de son triomphe personnel, il avait voulu faire verser le char qui refusait de le porter; mais sa conscience, avertie par la clameur publique, s'est subitement réveillée.

Comment faire pour préserver des âmes pareilles, pour interrompre ce malentendu prolongé qui les amène souvent ou au désespoir ou à des revanches ignobles?

Il y avait dans M. Maurice Joly l'étoffe d'un écrivain politique, d'un polémiste. Mais je l'ai vu se révolter et se plaindre avec amertume de ce que son talent ne faisait pas trouver grâce, devant des directeurs de journaux, pour quelques animosités personnelles qu'il voulait satisfaire en traitant des questions générales. Il s'imaginait que le pouvoir de bien dire impliquait le droit de tout oser contre les personnes, et quand on lui répondait : « Nous ne pouvons insérer votre travail, il attaque des hommes que nous honorons, » M. Maurice Joly répondait : « Vous le trouvez donc mal écrit ? »

Cet amour-propre intraitable découragéait les bienveillances les plus libérales. On sentait que c'était là un homme à sauver, on voulait bien essayer du sauvetage; mais si des gens avançaient la main pour la lui tendre, il ne voulait la prendre que pour les entraîner.

Son suicide est un grand aveu et la protestation de sa conscience contre sa vie. Je crois donc qu'il sera impossible à quelque rhéteur malsain d'en faire plus tard un argument contre l'égoïsme du parti républicain en l'accusant de laisser tomber et mourir ceux qui pouvaient lui faire honneur et le bien servir.

III.

Dans son genre, M. Jules Amigues est un fruit sec de la nature de M. Maurice Joly. Il a moins de talent, autant de prétention; seulement nous savons bien, nous, qu'il ne se tuera pas.

Je me souviens qu'un jour, avant qu'il eût jugé à propos de devenir bonapartiste, il s'était proposé comme collaborateur à un journaliste républicain. Le rédacteur en chef demandant à M. Amigues la spécialité qu'il choisirait :

« — Laissez-moi *manger du bourgeois,* » répondit l'aimable défenseur de Rossel.

L'appétit du bourgeois, voilà le fond unique de l'ambition de ce noble cœur.

C'est pour les engager à ce festin qu'il enrégimente les ouvriers et qu'il applaudit quand ils aiguisent leurs dents.

L'impudence avec laquelle les journaux bonapartistes parlent des grèves qui viennent d'éclater dans le Nord, les cris de fureur peu patriotiques et peu humains par lesquels ils défient le ministre de se rendre au milieu de cette agitation sociale les exposeraient à des poursuites comme complices si la sagesse de l'autorité, si le dédain public pour ces monstrueux agitateurs ne leur assuraient l'impunité.

Mais je voudrais bien savoir ce que l'Empire aurait fait, si la coïncidence d'articles républicains violents avec des émeutes républicaines dans la rue avait tenté sa colère. Comme il est heureux que la république répugne aux procès de tendance! Ils auront beau faire, les bonapartistes ne seront jamais martyrs. Ils iront souvent, sinon tous, en police correctionnelle; mais ce sera comme pour ceux qui illustrent déjà le Livre d'or, en raison de leurs méfaits personnels et de leur probité particulière. Ce ne sont plus que des meneurs honteux et si niaisement anarchistes qu'ils en deviennent impuissants.

Voilà pourquoi M. Jules Amigues peut faire chanter impunément sa *Marseillaise* par les grévistes, sans qu'on lui fasse l'honneur d'un gendarme.

IV.

La *Marseillaise* a décidément plus de succès que le chant national composé par M. Gounod. Il est vrai que le général Borel ne l'aime pas et que quelques fonctionnaires se refusent encore à l'admettre. Quand on pense au parti que Louis-Philippe en a tiré, dans les premiers mois de la révolution de 1830, et à l'usage qu'en faisait l'Empire quand on parlait de marcher sur Berlin, on sourit de cette horreur subite.

Elle rappelle un peu la palinodie de ce fonctionnaire dont M. de Fourtou a placardé le nom sur la façade du lycée Condorcet.

Fontanes avait été le favori de Napoléon Ier; quand la Restauration l'eut dégagé de la reconnaissance dans laquelle son cœur ne s'entêtait pas, il envoya en 1814, comme grand-maître de l'Université, des circulaires aux recteurs d'académie, pour les exhorter à ne plus voir d'avenir pour les lettres, le travail, que dans la religion de saint Louis et le culte des lys, et en *post-scriptum* il ajoutait :

« Je sais que dans plusieurs écoles les élèves sont dans l'usage de porter des cocardes. La cocarde étant plus spécialement réservée aux militaires, il vaudrait mieux que les élèves n'en eussent pas; *mais, s'ils devaient en porter une, ce ne peut être que la cocarde française décrétée par le gouvernement.* »

Fontanes, qui s'était pavané sous des écharpes tricolores, déclarant qu'il n'y a plus de cocarde française que la *cocarde blanche,* n'est-ce pas là un bel exemple à donner à la jeunesse?

M. Bardoux a maintenu le titre de Fontanes à ce malheureux lycée, dont on change si souvent l'étiquette. Pourquoi ne lui donnerait-il pas un nom à jamais incontestable? Par exemple, pourquoi ne l'appellerait-il pas lycée Molière?

Cela suffirait-il pour désarmer Tartufe?

V.

Je suis frappé d'un phénomène assez bizarre. La réaction en général s'exécute d'assez bonne grâce dans les livres et dans les écrits; mais, en même temps, elle maintient ses prétentions dans les intrigues parlementaires et dans les salons.

C'est ainsi que les Revues discutent et condamnent, par la plume de M. Weiss, les *Illusions monarchiques,* dans la *Revue de France;* publient les *Confessions d'un conservateur,* par M. Saint-René Taillandier, dans la *Revue des Deux Mondes.* Ces deux écrivains s'appliquent à prouver, le premier que le retour à la monarchie est impossible, le second que le

parti conservateur n'a jamais fait que des fautes; qu'il a été absurde, *cruel* sous tous les régimes; *qu'il a eu ses Marat,* et qu'en définitive la liberté lui est incompatible, ce qui le met en dehors du courant moderne.

Cette bonne foi théorique doit être louée et encouragée; mais ne semble-t-il pas qu'elle doive avoir, pour conséquence logique, un ralliement sans arrière-pensée?

Mais non, c'est là le défaut, l'essence même du parti conservateur. A son excellente démonstration M. Saint-René Taillandier ajoute, comme preuve, sans le vouloir, sa propre attitude; on est si fatalement condamné à ne rien produire dans ce parti, qu'on y passe son temps à démontrer son impuissance.

VI.

Dans un article du 1er mai que j'ai oublié de signaler à cette époque, M. de Mazade, traitant du rôle de M. le comte de Serre sous la Restauration montrait déjà à quel degré d'immoralité et d'intrigue la fureur *conservatrice* pouvait faire descendre les caractères.

Il raconte comment le cardinal de Luzerne et le vicomte Sosthène de la Rochefoucauld poussèrent Mme du Cayla vers les genoux de Louis XVIII, pour avoir auprès du roi un agent sûr à faire manœuvrer contre M. Decazes.

Dans ses Mémoires, qui sont un modèle de vanité ingénue, le vicomte Sosthène detaille, en s'adressant à Mme du Cayla elle-même, la peine qu'il eut à faire réussir cette négociation.

« Il fallait inspirer au roi, toujours guidé par ses affections, assez d'amitié envers une personne qui en fût digne pour détruire peu à peu la confiance sans bornes qu'il avait dans un ministre assez malheureux pour s'être trompé. Il me semblait que vous étiez la seule personne qui pût parvenir à dissiper toutes les illusions dont Louis XVIII était entouré... Le Ciel se chargea de réaliser ce qui d'abord semblait une chimère... »

Ne voilà-t-il pas une négociation digne de servir de titre de gloire à un La Rochefoucauld? Ne trouvez-vous pas que le Ciel intervient d'une façon bien galante en se faisant ainsi l'entremetteur d'une belle espionne chargée d'amuser le roi pour le trahir au profit des conservateurs?

Une femme honnête et de haut esprit, Mme la duchesse de Broglie, au milieu de ces intrigues malsaines et de ces violences du gouvernement de la Restauration, écrivait à une de ses amies :

« Cela aigrit trop le cœur de vivre dans ces temps-ci, et cependant nous sommes encore les plus heureux : ceux qui sont vraiment à plaindre, ce sont des hommes que la nature avait faits honnêtes et à qui le pouvoir aura tellement dépravé le cœur qu'ils en sortiront couverts de honte et de sang... J'évite de sortir autant qu'il m'est possible : la frivolité arrogante de la société, au milieu de tout cela, me cause une autre espèce d'irritation, et ces gens qui dansent au milieu des condamnations et des crimes m'inspirent une sorte de mépris que je ne puis cacher comme je le voudrais. »

Quand on a eu une telle mère et quand on possède sa correspondance, comment a-t-on pu descendre à devenir le complice d'un M. de Fourtou?

Mme de Broglie écrivait une autre fois :

« Il nous faut une révolution dans l'intérieur de nos âmes pour nous rendre capables de la liberté, car je suis bien sûre que, tant que nous resterons les mêmes, aucune révolution politique ne nous y conduira. »

M. Bardoux vient d'adresser une circulaire pour recommander le choix des livres de prix destinés à la jeunesse. Les meilleurs livres, les plus moraux sont ceux qui apprendront à la jeunesse française à aimer la liberté en haïssant les partis qui la nient, et si ces livres n'existent pas encore en nombre assez suffisant, il faut les écrire, les demander, les encourager. Les lettres de Mme de Broglie peuvent servir à cette éducation de la jeunesse.

Il est vrai que M. le duc de Broglie actuel n'est pas disposé à les laisser publier : elles lui infligeraient autant de démentis qu'il en reçoit déjà des discours de son père!

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Les grèves qui ont éclaté sur divers points du pays sont graves plutôt comme symptômes de la crise industrielle que comme indices des dispositions de nos populations ouvrières. Ce serait en exagérer beaucoup la portée que d'y voir un retour général et violent aux rêves malsains du socialisme autoritaire. D'abord il est incontestable que la violence en a été totalement absente. On a vu rarement des rassemblements de milliers d'ouvriers montrer autant de calme et de douceur qu'à Anzin. Il n'est pas de matière plus inflammable qu'une multitude mécontente; il suffit d'une étincelle pour en faire le plus terrible instrument de destruction, une espèce d'élément impersonnel et sauvage comme une force aveugle de la nature, incapable ni de raisonner ni de se contenir. Grâce au ciel, on n'a vu rien de pareil à Anzin. Tous les témoins oculaires parlent de ces longues files d'ouvriers parcourant les routes sans se porter à aucune voie de fait, sans faire entendre aucun cri de haine. Sans doute cette grève est une grande erreur et une grande injustice : rien n'est plus absurde que de vouloir imposer un accroissement de la production à une industrie qui souffre cruellement de la diminution de la consommation; c'est prendre le plus sûr moyen d'arriver à une suspension totale du travail, car les émeutes et les grèves ont beau faire : les lois économiques en ce qui concerne les rapports de la production à la consommation sont des lois d'airain. Il est certain, en outre, que la compagnie d'Anzin, quoi qu'en disent de coupables agitateurs, s'est montrée pleine d'humanité et de sollicitude prévoyante pour les ouvriers. Nous ne lui en faisons pas un mérite; c'est son strict devoir; mais ce devoir, elle l'a rempli noblement. On n'a qu'à lire le remarquable article publié par M. Louis Reybaud dans la *Revue des Deux Mondes*, pour constater que

nulle part ailleurs on ne trouve plus de souci des intérêts moraux et matériels de l'ouvrier, auquel on facilite le plus possible l'acquisition de sa demeure, son mariage et l'instruction de ses enfants. Nous nous gardons bien de prétendre qu'il n'y ait plus rien à faire, et nous n'avons garde surtout d'oublier que le rude métier de mineur entraîne des souffrances qu'aggrave la moindre diminution de salaire. Nous nous bornons à écarter comme des calomnies criminelles les accusations lancées par les journaux démagogiques ou napoléoniens, qui sont souvent l'un et l'autre à la fois, contre la prétendue dureté et la cupidité implacable de la compagnie d'Anzin. Quand on a lu certains journaux bonapartistes, on ne peut douter que la prédication de l'Évangile selon M. Amigues n'ait été pour beaucoup dans cette grève formidable. Il a fait tout ce qu'il a pu pour surexciter les espérances et les prétentions des classes ouvrières; ses circulaires et ses harangues sont d'un démagogue sans scrupule; il a audacieusement avoué l'alliance entre le césarisme et le socialisme. Si le candidat tenait un tel langage, on peut imaginer les commentaires incendiaires de ses agents subalternes. Est-ce que le *Pays* n'a pas reconnu, avec son cynisme ordinaire, que le peuple avait raison, quand il souffrait, de regretter Napoléon III comme un père, et n'est-ce pas l'un des organes les plus répandus du bonapartisme qui a osé écrire que toutes les fois que les ouvriers ont faim, ils crient : *Vive l'empereur!* C'est les injurier de la façon la plus grave que de les supposer assez dénués d'intelligence pour acclamer celui qui a forcé leur pays de se saigner aux quatre veines pour payer la rançon de ses folies, et qui n'a su que faire tirer sur eux, avec une précipitation bien peu d'accord avec les flatteries prodiguées par lui à leurs pires chimères, dès qu'ils entraient en grève. Ils savent que, s'il leur avait promis la poule au pot, c'est lui qui a tout fait pour éventrer la poule aux œufs d'or, pour tarir les sources de la prospérité publique par l'extravagance de ses entreprises, et qu'il a fallu les merveilleuses ressources du pays et son patient labeur pour échapper à la ruine. Aussi ne se laisseront-ils pas longtemps duper par les instigations criminelles et perfides de leur plus dangereux ennemi. Il est remarquable de voir le district houiller le plus connu pour ses convictions républicaines, celui de Denain, échapper à la contagion de la grève. C'est à lui aussi que, dimanche dernier, le candidat républicain a dû son triomphe. Les journaux monarchistes auront quelque peine à continuer d'exploiter contre nos institutions la suspension du travail à Anzin, puisqu'il est prouvé que l'opinion républicaine y a exercé une influence de pacification. Ce n'est pas à eux qu'il appartient d'accuser leurs adversaires politiques, quand ils ont à excuser leur alliance immorale avec un démagogue césarien tel que M. Amigues.

Il ne suffit pas de mettre fin au mouvement de grève qui a menacé de prendre une extension si dangereuse; la république a le devoir de prendre sérieusement en main la question du travail national. Espérons que la crise actuelle qui pèse si lourdement sur lui sera conjurée sans qu'on tente de revenir au système protectionniste. Il faut bien se garder de sacrifier l'avenir au présent et de manger son blé en herbe. Nos législateurs ont devant eux une tâche aussi difficile qu'urgente, et ils pourront s'y consacrer avec une entière liberté d'esprit, car les élections de dimanche dernier montrent une fois de plus à quel point le pays est avec eux. Le ministère, qui répond si complètement à ses convictions, fera bien, sans s'écarter jamais de la modération qui lui est habituelle, de s'inspirer davantage de l'opinion publique dans ses choix. Les plus sages parmi les républicains ont eu quelque peine à comprendre quatre des six dernières nominations de conseillers d'État. Ce n'est pas être un sectaire que de ne plus vouloir, dans les postes élevés de l'État, que des hommes décidés à défendre le régime actuel.

Le lendemain du Congrès en détermine la vraie portée. Après les félicitations sont venues les réflexions et, avec elles, les déceptions. L'Europe demeure satisfaite d'échapper à une guerre qui, après avoir versé des torrents de sang et anéanti des milliards de richesses, n'eût pas peut-être apporté une solution meilleure à la question d'Orient, car les temps ne sont pas mûrs. Néanmoins, quand on lit les protocoles du Congrès, on en vient à se demander à quoi il a servi, puisque toutes les stipulations importantes ont été conclues en dehors de lui. Pour la Turquie d'Europe, l'affaire était faite et bâclée depuis la publication du *memorandum* relatant la convention du 30 juin entre l'Angleterre et la Russie; pour la Turquie d'Asie, le traité entre le cabinet de Londres et le Sultan n'avait plus rien laissé à la discussion. C'est dans ces deux négociations qu'il faut chercher le résultat effectif du Congrès. Elles sont à la fois la garantie du présent et le péril de l'avenir. La Russie, qui s'en retourne avec un très-riche butin, y trouve pour le moment une barrière à ses envahissements; mais l'Angleterre, tout en affirmant sa puissance, assume une tâche des plus difficiles, celle de régénérer l'impénitence finale du Turc en fait de bon ordre financier et gouvernemental; en outre, elle sort de sa position insulaire pour prendre rang parmi les puissances militaires continentales. C'est une phase entièrement nouvelle dans sa politique, et la bague qu'elle s'est mise au doigt par l'annexion de l'île de Chypre ne suffit pas pour désarmer l'Opposition. Celle-ci sera sans doute battue au scrutin dans le grand débat qui va s'ouvrir aux Communes; mais les périls qu'elle dénonce au pays n'en subsisteront pas moins. Quant à l'Autriche, elle va montrer si elle a eu d'autre visée que d'emporter une proie de Berlin, ou si elle a poursuivi un dessein de haute politique en faisant pour la Turquie d'Europe ce que l'Angleterre a fait pour l'Asie mineure, si elle est disposée à devenir un boulevard solide contre les agressions russes. Alors, mais alors seulement, nous croirons que le Congrès aura des résultats décisifs, parce que l'alliance des trois empereurs, qui est un des plus grands dangers de l'Europe, sera rompue. Nous comprenons les mécontentements de la Grèce, surtout après les paroles ironiques de lord Beaconsfield sur ses aspirations; il faut pourtant la satisfaire dans la mesure bien modeste qui avait paru raisonnable au Congrès, si on ne veut pas avoir de suite un ferment d'agitation redoutable. Espérons que l'Italie reviendra promptement à la sagesse politique qui lui a valu de si ma-

gnifiques succès : il est temps pour elle d'imposer silence au parti violent, qui se grise de phrases capiteuses où l'Autriche pourrait voir des provocations plus que littéraires. Mieux on connaît le Congrès par ses protocoles, plus la sagesse et la dignité des plénipotentiaires de la France en ressortent avec évidence. Ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour améliorer l'œuvre nécessairement imparfaite des puissances contractantes, défendant toujours la cause de la justice, de la liberté, du droit. Ils se sont bien gardé de donner la moindre sanction à la politique d'annexion. Il est très-probable que les puissances qui la pratiquaient, non sans scrupule, comme l'Angleterre, eussent été satisfaites d'induire la France en tentation, et ce n'est certes pas l'Allemagne qui y eût fait opposition ; car elle y eût vu cette ratification morale du traité de Versailles qui lui manque toujours et qui en eût changé le caractère. L'attitude de M. Waddington écartait tout ce qui eût ressemblé à de pareilles connivences. Il a honoré autant que servi son pays par la manière honnête, élevée, prudente, avec laquelle il l'a représenté. C'est un succès sérieux pour la république dans la situation modeste à laquelle la condamne actuellement la politique insensée de ses devanciers. Le *Times* déclarait hier avec raison, dans l'article qu'il a consacré à l'entretien que M. Gambetta vient d'avoir avec un de ses correspondants, que jamais le gouvernement de la France n'a inspiré plus de respect et de confiance qu'aujourd'hui.

Le lendemain du Congrès est chargé de grands soucis pour l'Allemagne, qui est au plus fort d'une grande lutte électorale. Nous en retracerons les phases diverses dès que le résultat en sera connu.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

L'occupation de Chypre par l'Angleterre avait été prédite par M. de Laveleye, il y a juste un an. On lit dans la *Fortnightly Review* de juillet 1877, sous le titre : *Les intérêts anglais dans la crise actuelle :*

« Si la Russie s'annexe l'Arménie, il y a une mesure de précaution qui sera imposée à l'Angleterre, et cette mesure, c'est l'occupation de l'Egypte et de Chypre. Je dis Chypre, et non pas la Crète. La Crète doit aller à la Grèce, parce que le sentiment national y est trop vif pour être contenu. Ce n'est pas le cas pour Chypre, et d'ailleurs cette île, transformée en un autre Gibraltar, sera plus près et plus commode pour commander les rives de la Syrie et l'entrée du canal de Suez. »

Un éditeur de Vienne prépare une nouvelle édition allemande, avec préface, des romans de George Sand. Il a confié la direction de cette publication à un écrivain distingué, M. Léopold Katscher, que ses travaux désignaient pour cette mission. En effet, M. Léopold Katscher travaille en ce moment même à une grande biographie de George Sand, qu'il s'efforce de rendre définitive, et pour laquelle il fait appel à la complaisance du public. Les personnes qui posséderaient des documents, imprimés ou manuscrits, ou des renseignements particuliers de nature à lui faciliter sa tâche, sont priées de vouloir bien les lui communiquer. Tous les papiers prêtés seront scrupuleusement renvoyés à leurs propriétaires. (Adr. à M. Léopold Katscher, 12, Regent Square, W. C. Londres ; ou à M. Em. Poroner, 89, rue de Dunkerque, à Paris.)

La dernière livraison de la *Bibliographie de la France* contient une notice sur une magnifique Bible de l'époque carlovingienne appartenant à l'évêque du Puy. Le manuscrit a été exécuté sous la surveillance de saint Théodulfe, évêque d'Orléans, qui protégea, comme l'on sait, les lettres et qui mourut en 821. On pourra prochainement le voir à l'Exposition universelle.

Le dernier *Annuaire du Bureau des longitudes* contient deux cartes indiquant la densité de la population sur tout le globe. Les parties les plus peuplées sont la Chine (400 millions) et l'Inde (270 millions).

Souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire de Jules BARNI

Les souscriptions sont reçues :

A Paris, à la librairie Germer Baillière et Cᵉ, 108, boulevard Saint-Germain ; chez M. H. Martin, secrétaire du Comité, 155, rue de Sèvres, et chez tous les membres du Comité ;

A Amiens, aux bureaux du *Progrès de la Somme,* 92, rue des Trois-Cailloux, et chez M. Frédéric Petit, 47, rue du Lycée ;

A Libourne, aux bureaux du *Patriote,* 2, cours d'Orléans ;

A Genève, chez M. Rollanday.

Première liste de souscription recueillie par le Comité de Paris ;

M. Aug. Marais, secrétaire général de la Société pour l'instruction élémentaire, 20 fr. — M. J. Royé, professeur à Sainte-Barbe, 20 fr. — M. Ed. Huet, professeur à Sainte-Barbe, 20 fr. — M. J. Oger, professeur à Sainte-Barbe, 10 fr. — M. J. Buisson, inspecteur primaire, 5 fr. — M. Cernuschi, 50 fr. — M. H. Martin, secrétaire de la Société d'Instruction républicaine, 20 fr. — M. Germer Baillière, éditeur, 20 fr. — M. Henry, comptable, 10 fr. — M. Georges Henry, 5 fr. — M. Edmond Hugues, sous-préfet aux Sables-d'Olonne, 40 fr. — M. Hippolyte Maze, professeur d'histoire, 20 fr. — Victor Schœlcher, sénateur, 10 fr. — M. Rouit, 5 fr. — M. Rozey, négociant, 30 fr. — M. E. Bertrand, professeur, 5 fr. — La Société pour l'instruction élémentaire, 100 fr. — M. Etex, sculpteur, 5 fr.

Total.	395 fr.
Montant de la première liste recueillie par le Comité d'Amiens.	328 fr. 75
Total général.	723 fr. 75

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cᵉ, [illegible] [1162]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 5. 3 AOUT 1878.

ACADÉMIE FRANÇAISE

PRIX D'ÉLOQUENCE

M. FÉLIX HÉMON

Éloge de Buffon (1).

En livrant au jugement public cet essai, que l'Académie française, dans son indulgence, a honoré d'une de ses couronnes, il m'est agréable de remplir un devoir de reconnaissance envers un de ceux qui portent le nom de Buffon.

Un des arrière-petits-neveux du grand naturaliste, M. Nadault de Buffon, ancien avocat général, publiait en 1860 la *Correspondance inédite* de son illustre ancêtre (2). Sur quatre cents lettres environ dont se composait son recueil, trois cents étaient entièrement nouvelles. Il y joignait, outre des notes très-abondantes, — dont il a été fait un large usage dans cette étude, — un morceau inédit sur l'*Art d'écrire*, première esquisse ou complément du *Discours sur le style;* puis deux biographies de Buffon, également inédites, et dont les auteurs l'ont vu d'assez près pour le faire voir aux autres tel qu'il fut vraiment.

Il est donc permis de le dire : avant 1860, on ne pouvait connaître Buffon tout entier. C'est l'excuse de ceux qui, après Villemain, Flourens, Sainte-Beuve et tant d'autres, osent parler de lui.

Sainte-Beuve lui-même s'y est repris à deux fois pour tracer de lui un portrait exact; encore avouait-il son impuissance. Il sentait le besoin d'écarter les anecdotes surannées, les épigrammes puériles. Mais comment le faire, sans la *Correspondance,* dont on n'avait que des fragments épars?

« Puisque ces lettres existent, s'écriait-il, pourquoi ne les publierait-on pas, au moins en partie? Tout le monde verrait et jugerait. »

Cet appel a été entendu; Sainte-Beuve a pu voir et juger; mais il est mort avant d'avoir dit le mot décisif qu'on attendait, qu'on attend encore.

Quant à cet éloge académique, il n'est qu'une tentative sincère pour substituer au Buffon de la légende le vrai Buffon, tel que la *Correspondance* nous le fait aimer. En peignant tour à tour l'homme, le philosophe, le savant, l'écrivain, c'est le recueil de M. Nadault de Buffon que j'ai le plus consulté — après Buffon lui-même...

F. H.

I.

Près d'un siècle s'est écoulé depuis la mort de Buffon (1). Si, unies dans une admiration commune, la science et la littérature célébraient pieusement cet anniversaire, aucune défiance ne s'éveillerait, aucune protestation ne se ferait entendre. D'où vient cette fortune durable d'un nom à la fois populaire et classique? D'où vient que la gloire de Buffon s'impose à tous les partis? C'est qu'il n'a point connu de partis. C'est que son œuvre et sa vie sont toujours restées sereines, désintéressées, pures de tout alliage, libres de toute attache.

A cette époque d'effervescence universelle, il a su être calme. Au milieu de tant de passions contraires, il n'a laissé pénétrer dans son âme que la passion du travail, l'enthousiasme de la vérité. Tout entier à sa vaste entreprise, il ne vivait que par elle et pour elle. Le bruit des jalousies, des querelles du dehors ne montait pas jusqu'à lui. Immobile dans son inaltérable tranquillité, il ressemblait à quelque statue du Jupiter Olympien, dominant la foule tumultueuse.

Ce contraste même l'a grandi; mais il ne le cherchait pas. Tandis que ses rivaux, « qui se percent à l'envi d'épigrammes », attendaient tout du présent, dont ils parta-

(1) Nous détachons de ce travail remarquable toute la partie qui concerne la vie et le caractère de Buffon.

(2) Hachette, 1860, 2 vol.

(1) Né le 17 septembre 1707, Buffon est mort le 16 avril 1788.

geaient les luttes, lui ne voulait vivre dans le présent que pour vivre dans l'avenir. « Tout est cabale, même dans les sciences, » écrit-il. Aussi n'avait-il que du mépris pour les coteries, dont les outrages font mieux ressortir encore la dignité de son silence.

Pourtant, il était né sensible à l'injustice, impatient de la contrariété. Mais c'est son orgueil même qui le guérit de la vanité. « Chacun, s'écrie-t-il, a sa délicatesse d'amour-propre : la mienne va jusqu'à croire que de certaines gens ne peuvent même pas m'offenser... J'ai toujours pensé qu'un homme qui écrit doit s'occuper uniquement de son sujet et nullement de soi. » Le souci toujours présent de son œuvre lui inspire « l'horreur des chicanes » qui en interrompraient le cours. Plus vraiment fort en cela que Montesquieu, s'il ressent profondément les offenses, il dédaigne de les relever. Pour les objections il a toujours une réponse, ironique ou bienveillante; il n'en a point pour les insinuations personnelles.

Aussi dédaigneux des éloges outrés que des critiques passionnées, il serait fâché que le voisinage de son nom pût indisposer un de ces grands hommes du siècle, dont il raille la délicatesse infiniment susceptible. Seul dans son genre, il n'a pas à craindre la comparaison; mais il l'épargne aux autres, parce qu'il n'en veut pas pour lui-même. Il leur abandonne les succès faciles, les triomphes d'un jour; il sourit de leurs émotions fiévreuses. « Je voyais souvent Piron, dit-il, et j'étais témoin de ses anxiétés la veille des premières représentations de ses pièces. Mais qu'est-ce qu'un jour d'attente? les premières représentations des miennes duraient des années. » Comment s'étonner qu'il soit patient, lui qui sait son œuvre immortelle?

En peignant le sage, maître des événements, toujours occupé à étendre ses connaissances, et jouissant de tout l'univers parce qu'il jouit de lui-même, c'est son propre portrait que Buffon nous trace. Il avait la haine de l'ennui, « ce triste tyran des âmes qui pensent ». Mais, comme il le remarque, c'est un mal qui ne s'attaque point aux intelligences laborieuses. La souffrance physique et morale n'avait pas plus de prise sur lui. Au lendemain d'un grand chagrin, il demandait la paix du cœur et de l'esprit à l'étude familière, à la douce habitude « qui peut tout », et s'arrachait à la réalité en s'amusant à « caresser des oiseaux ». Les yeux toujours fixés vers le but qu'il poursuivait, il s'y acheminait lentement, à travers tous les obstacles, jamais découragé par les difficultés sans cesse renaissantes, ne doutant jamais de lui ni de son œuvre.

Pour atteindre ce degré de fermeté paisible, il avait besoin d'une santé vigoureuse et d'une énergique volonté; ni l'une ni l'autre ne lui fit défaut. Quelquefois sans doute un mal que les médecins attribuaient à « l'excès des travaux sédentaires du cabinet », brisa ses forces, dont il abusait; mais il entrait en lutte avec la maladie elle-même, il en contestait l'existence, jusqu'à ce qu'elle s'imposât à lui; il argumentait avec les médecins, dont il refusait d'appliquer les remèdes. Une seule chose pouvait le fatiguer, et c'était le repos. S'il redoutait la douleur, c'était pour le temps précieux qu'elle lui faisait perdre, en l'empêchant de s'occuper des « choses profondes ».

En vain les crises se multipliaient, en vain ses amis le suppliaient de ménager une santé dont la science avait besoin, il refusait de quitter, même pour un moment, la tâche où il avait mis son honneur et l'espoir de son nom. Quelqu'un qui l'a bien connu a dit de lui qu'il n'avait jamais été gouverné par personne, et lui même écrit, avec une simplicité convaincue : « Il est difficile de faire changer, dans les choses importantes, les résolutions d'un homme fort. »

A cinquante-huit ans, déjà courbé par la souffrance, il calcule combien d'années lui seront nécessaires encore pour achever l'*Histoire naturelle*. Il ne l'acheva pas cependant, mais qu'importe! « Il faut un but imaginaire aux hommes pour les soutenir dans leurs travaux », c'est lui-même qui en fait l'aveu. Cet idéal qu'il s'était tracé, qu'il poursuivit toujours, il ne l'atteignit jamais; et pourtant cet idéal est si élevé que Buffon est grand pour avoir entrepris seulement de l'atteindre.

C'est de là que vient l'unité si parfaite de sa vie. Sa correspondance a été publiée; mais on serait déçu si l'on y cherchait d'autres émotions et d'autres pensées. A peine, au début, quelques lettres nous révèlent un Buffon jeune, mondain, passionné pour le plaisir et le jeu, capable de ne pas reculer devant une aventure ou devant un duel. Mais ailleurs, à travers tout, espérances ou regrets, compliments joyeux ou tristes, rentrées d'argent et procès, à travers toutes les petitesses de la vie commune, on voit se dresser la grande œuvre.

C'est que l'âme de Buffon était envahie toute entière et comme obsédée par cet unique souci, qui l'accompagne partout, dans le tumulte de Paris comme dans le silence de la Bourgogne, au Jardin du roi comme à Montbard.

Le Jardin du roi a eu la fortune de réunir, aux premières pages de son histoire, deux grands noms : Richelieu qui le créa, Buffon qui l'organisa ou plutôt le créa de nouveau.

Mais, s'il doit beaucoup à Buffon, Buffon ne lui doit pas moins. Avant de recueillir la succession de Dufay, qu'il n'avait pas sollicitée, mais dont il se déclarait digne, sans fausse modestie, il hésitait, passait d'une étude à l'autre mêlant le plaisir au travail, inconscient peut-être de son génie, à coup sûr incertain de la route qu'il devait suivre. Dès qu'il prend possession de cette paisible retraite, une phase nouvelle de sa vie s'ouvre, ou plutôt c'est à dater de ce jour seulement qu'il vit.

Aussi quelle affection toute paternelle pour ce Jardin qu'il appelle « son fils aîné », dont l'entretien vigilant est à la fois pour lui un devoir et un plaisir! Quel zèle pour en classer et en compléter les collections! Ces présents personnels, qui lui sont adressés de tous les points du monde, il ne songe même pas à les retenir. Lui même n'aura pas de cabinet? Qu'importe, si le cabinet du Jardin fait admirer ce que le sien aurait pu être! Pour l'enrichir, il fait appel à la générosité des uns, il flatte la vanité des autres. Partout il a des correspondants, dont il stimule l'activité par l'unique appât

de la gloire. Les souverains eux-mêmes ambitionnent l'honneur de voir leurs noms cités avec éloges dans l'*Histoire naturelle*.

Bientôt la place manque. Eh bien! Buffon quittera sa propre maison, pour y loger ses « chers minéraux » ou ses chers oiseaux. Des catacombes s'étendent au loin sous les bâtiments? On les comblera. L'argent fait défaut? On aura recours aux emprunts. Le Jardin du roi étouffe dans ses limites trop étroites! On parlementera dix ans avec les moines de Saint Victor. S'ils résistent, on les menacera d'un procès; si après avoir cédé, ils s'attardent dans le logis convoité par Buffon, la toiture sera enlevée et ils seront contraints de s'enfuir sous la pluie.

Comme le ton se passionne à la première menace d'un danger! « On veut enfermer, ombrager, infecter le Jardin du roi! » C'est là en effet que Buffon a été vraiment heureux, puisque c'est là qu'il a travaillé, entouré de ces savants d'élite, qu'il désigna toujours avec une sûreté impartiale de jugement, leur pardonnant de combattre ses théories, puisqu'ils l'aidaient à soutenir la gloire du Jardin. C'est là que les princes, dans leurs voyages, voulaient le voir. C'est là qu'il a passé cinquante années de sa vie, et c'est là aussi qu'il a voulu mourir. Les travaux n'avançaient pas assez vite au gré de son impatience. Si l'imprudence d'un voyage trop précipité lui enleva cette suprême satisfaction de n'achever sa vie qu'après avoir achevé son œuvre, du moins il put une dernière fois, soutenu par ses amis, parcourir son domaine, dont le soleil d'avril égayait la splendeur, et où il laissait un peu de son âme.

Mais le véritable secret du génie de Buffon, c'est à Montbard qu'il faut le demander. « Chacun est fils de la terre qu'il habite. » Cette vue nouvelle, devenue banale plus tard, Buffon, un des premiers, l'a indiquée. Au fond, la contrainte des relations mondaines, le « tourbillon de Paris », lui pesaient; il y passait quatre mois à peine, puis s'enfuyait à Montbard et s'y ensevelissait.

C'est qu'à Montbard il était maître de lui-même, et que ses jardins lui donnaient la solitude, sans lui faire oublier le Jardin du roi. C'est qu'elle est nécessaire à l'accomplissement de son œuvre, cette solitude vers laquelle il pousse un cri d'envie, quand les importuns l'assiègent : « La tranquillité du cabinet me fait autant de bien que le mouvement de Paris me fait de mal... Je soupire pour la tranquillité de la campagne. J'aimerais mieux passer mon temps à faire couler de l'eau et à planter des houblons. »

Il songe à son vaste parc de Montbard, merveille de verdure construite sur un rocher, faite pour lui plaire, tant elle réunit à la variété cette unité qu'il aime; au sentier « sinueux et sablé » qui court dans la plus grande épaisseur du massif, aux vignes qui sont encore « dans leur habit d'hiver », aux fleurs qu'il se plaisait à répandre partout. Il a besoin de l'exercice et du grand air; il observe qu'il pense mieux dans la grande élévation de sa tour.

Mais le chevalier de Buffon, son frère, nous peint un Buffon de fantaisie, lorsqu'il nous le montre occupé à saluer l'aurore ou le soleil couchant, parmi les chants des oiseaux. Le vrai Buffon n'a pas l'attendrissement aussi facile : dominé par une idée fixe, il observe encore plus qu'il n'admire, il réfléchit et compare plus qu'il ne s'émeut. Dès cinq heures du matin, le voici qui gagne son cabinet, à travers les jardins, dont il a soin de refermer les grilles derrière lui. Peut-être il donne un coup d'œil aux larges horizons, comme pour y puiser la profondeur des pensées et la fierté du style; mais il ne s'y arrête pas, et, dès qu'il est entré dans ce cabinet simple et nu, où il passe plus de douze heures chaque jour, il ne voit plus rien que la page inachevée, il n'entend plus rien que la voix de la nature, plus forte que tous les bruits extérieurs, plus familière à son oreille.

Tel est le vrai Buffon. Mais combien de gens encore ne sauraient se le figurer qu'en manchettes de dentelles et en habit doré! Pourtant, la tradition des manchettes est une invention du prince de Monaco; l'habit doré des dimanches, une plaisanterie de Saint-Lambert, prise au sérieux. Buffon était au-dessus de ces petitesses : il ne consacrait que peu de temps à sa toilette, et, ne voulant même pas perdre ces courts moments, il gardait près de lui son secrétaire, qui continuait à écrire sous sa dictée.

Il affirme donc avec raison qu'il n'a « nulle coquetterie ». Mais la magnificence n'est pas la coquetterie. Par nature, il aimait la grandeur en tout. Il avait pris en Angleterre cette tenue aristocratique qui le faisait ressembler, dit Hume, plus à un maréchal de France qu'à un homme de lettres. Personne cependant ne raille avec plus de force les esprits superficiels, incapables « de séparer la personne de son vêtement et de juger sans mélange l'homme et le métal ». Il savait que « la figure du corps ne décide pas de la forme de l'âme ». Ce qu'on prenait chez lui pour de l'ostentation, n'était qu'un amour, naïvement avoué de la gloire, « ce puissant mobile de toutes les grandes âmes ». Un de ses amis fait de lui cet éloge, qui n'est point ironique : « Il était mieux que modeste : il ne songeait pas même à l'être. »

S'il aime à constater le succès de ses ouvrages, c'est qu'il y cherche moins une puérile satisfaction de vanité qu'un motif de plus pour être fier de l'œuvre accomplie et pour y persévérer. Les honneurs viennent le trouver, sans qu'il aille au-devant d'eux. Il ne sollicite pas plus son fauteuil à l'Académie que l'érection de sa terre en comté.

Ce personnage, qu'on voudrait nous représenter impassible dans sa solennité, cause avec une bonhomie familière à la table où il se délasse des travaux du matin. Parfois, il est vrai, il récite avec complaisance quelque belle page de ses œuvres, ou préside, avec sa majesté un peu dédaigneuse, à une discussion sur les sujets qu'il aime à traiter. Alors, il s'émeut, sa parole s'anime, s'élève et rappelle son style; alors « il fait penser et parler tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher ». Comme il s'est occupé toute sa vie d'études étrangères aux autres hommes, tout ce qu'il dit « a le piquant de la nouveauté ». Mais il s'arrête bientôt, refuse de conclure, et s'écrie, d'un ton qui n'admet pas de réplique : « Nous ne sommes pas ici à l'Académie! »

Mlle de Lespinasse, si délicate, l'avait attiré dans son salon et se promettait de recueillir, avec une piété attentive, les moindres mots qui tomberaient de sa bouche.

« La conversation ayant commencé, de la part de Mlle de Lespinasse, par des compliments flatteurs et fins, comme elle savait les faire, on vient à parler de l'art d'écrire, et quelqu'un remarque avec éloge combien M. de Buffon avait su réunir la clarté à l'élévation du style, réunion difficile et rare : — Oh ! diable! dit M. de Buffon, la tête haute, les yeux à demi fermés, et avec un air moitié niais, moitié inspiré, oh! diable! quand il est question de clarifier son style, c'est une autre paire de manches. — A ce propos, à cette comparaison des rues, voilà Mlle de Lespinasse qui se trouble; sa physionomie s'altère, elle se renverse sur son fauteuil, répétant entre ses dents : « Une autre paire de manches! clarifier son style! » Elle n'en revint pas de toute la soirée.

Mlle de Lespinasse eût sans doute été moins émue, si elle avait observé de plus près Buffon, soit au Jardin du roi, où il mystifie ses voisins, soit à Montbard, où il s'amuse de pantomimes grotesques, si elle avait réfléchi que cette intelligence laborieuse avait besoin de se détendre. Buffon s'égayait comme il travaillait, par système.

Ainsi le savant domine l'homme, mais ne l'étouffe pas. Or on a trop souvent sacrifié l'homme au savant, et célébré les facultés de l'intelligence aux dépens de la sensibilité du cœur. Buffon était bien éloigné de cette sécheresse d'âme, de cet égoïsme universel qu'on lui reproche. Bienfaisant par goût, non par vanité, il donnait beaucoup, mais donnait en secret. Les travaux entrepris à Montbard ne furent jamais achevés : il y voyait un moyen de faire l'aumône, sans encourager la paresse. De là une popularité dont il jouissait à l'égal de sa gloire. Il était heureux de voir les plus humbles enfants du pays s'informer de ses succès et y applaudir, s'alarmer de ses maladies, puis, après la guérison, accourir à sa rencontre échevins en tête, au bruit du canon, aux acclamations de la milice bourgeoise sous les armes.

Gardons-nous d'appeler avarice son horreur des dettes, son économie « sans lésine ». Plus d'une fois, il fut aux prises avec la gêne. Sa fortune était considérable, bien qu'il la juge « médiocre »; mais il l'engageait dans des en reprises d'intérêt public. A combien de sacrifices personnels il dut se résigner pour faire prospérer ces forges magnifiques, dont profitaient à la fois la science et la province! « Je ne veux pas, écrivait-il, qu'on ait à me reprocher que j'aie rien fait pour moi personnellement. »

Mme Necker remarque avec raison que, chez lui, toutes les qualités aimables sont la suite des grandes vertus : « Il est sensible parce qu'il est bon, doux parce qu'il est sage, exact par amour de l'ordre. » Le prince de Prusse lui écrit qu'il n'oubliera jamais « l'homme doux, aimable et bienfaisant » qu'il a vu à Montbard. Sur ce point, les témoignages sont unanimes, et Buffon lui-même savait bien d'où lui venait son bonheur lorsqu'il écrivait : « Le bonheur n'est pas également départi à tous les êtres sensibles : celui de l'homme vient de la douceur de son âme et du bon emploi de ses qualités morales. »

Personne, pas même Montaigne, n'a parlé de l'amitié avec plus de délicatesse : « C'est, de tous les attachements, le plus digne de l'homme : l'amitié n'émane que de la raison, l'impression des sens n'y fait rien; c'est l'âme de son ami qu'on aime, et, pour aimer une âme, il faut en avoir une. » Sérieux en tout, c'est avec un soin presque défiant qu'il choisit le petit nombre de ses amis; mais autant il est attentif à se défendre contre la foule des amis intéressés, autant il s'abandonne aux amis, trop rares, dont il a éprouvé le dévouement sincère.

S'il loue parfois, avec une complaisante indulgence, leurs essais les plus médiocres, il a plus souvent encore le courage de les rappeler à la raison quand ils s'égarent, à la justice quand ils s'emportent. Il exige d'eux ce qu'il leur donne, une confiance et une franchise absolues. Un témoin de sa vie a dit de lui : « Quand M. de Buffon aimait, on pouvait y compter; c'était une amitié sûre et vraie que rien ne pouvait ébranler. » Il soigne ses amis dans leurs maladies, dans leurs difficultés, les aide de son argent et de son influence; partout il se plaît à s'entourer d'eux, et, quand ils ne sont plus là, il en aime mieux les retraites où il a joui de leur société.

D'un côté, l'abandon le plus cordial; de l'autre, l'attachement le plus respectueux; car il impose le respect même à ceux qui lui sont le plus étroitement unis. Au milieu du groupe de ses disciples, il apparaît comme le maître du chœur antique, sur qui tous ont les yeux fixés. Chacun a son mérite propre, qu'il a découvert et dont il sait tirer parti. Il les loue et les critique, les encourage ou les contient, heureux de les voir s'élever et s'identifier avec lui. Aussi lui demeuraient-ils fidèles, sentant tout ce qu'ils devaient à la douce tyrannie de son contrôle. L'ingratitude de Daubenton, dont Buffon ne se plaignit jamais, est trop compensée par le dévouement affectueux et durable que lui voua Guéneau de Montbeillard.

Mais c'étaient là peut-être des liaisons intéressées, dont Buffon avait besoin pour mener à bonne fin son entreprise. Dans sa correspondance avec ses collaborateurs, on trouverait moins d'épanchements familiers que de dissertations scientifiques. Que dire pourtant des lettres si simples et si vraies adressées à tant d'autres, dont il ne pouvait rien attendre qu'un peu d'affection en retour de la sienne? Son amitié pour les présidents de Brosses et de Ruffey fut de celles que le temps n'altère pas et qui, commencées avec la vie, ne finissent qu'avec elle.

C'est à Ruffey que sont adressées les premières lettres de Buffon, lettres parfois assez libres de ton, pleines de traits satiriques et de médisances. Ces confidences amicales se prolongent pendant plus de cinquante années. Père de la Sophie de Mirabeau, qui faillit — c'est elle qui le prétend — porter le nom de Buffon, esprit tout ensemble sérieux et léger, Ruffey défendait la gloire de son illustre ami, comme si elle eût été sienne. On est touché de voir Buffon, dans une vieillesse avancée, lui écrire avec une vivacité toute juvénile : « C'est depuis environ soixante ans que nous nous aimons, et j'espère que nous signerons encore 1800 comme 1780, » et en 1783 : « Mon cher ami, l'âme ne vieillit pas. »

Son attachement pour de Brosses, moins tendre, n'était pas moins solide. Ce qu'il aime en lui, c'est l'intelligence érudite, le goût des vastes sujets. Mais ce grand homme de

province, comme on l'a depuis appelé, a ses préjugés de classe ou de pays, tandis que le génie de Buffon n'a plus rien gardé qui sentît le terroir.

Vraiment Français, Gaulois même par certains côtés, il sait tout comprendre, depuis les chansons légères ou les savants Mémoires de l'abbé Leblanc jusqu'aux épigrammes les moins mesurées de Piron, depuis les boutades du Père Ignace, qui s'intitulait orgueilleusement « le capucin de M. de Buffon », jusqu'aux curieuses recherches de Faujas de Saint-Fond, à qui il légua son cœur, ou de l'abbé Bexon, dont la sœur Hélène éclairait de son sourire les plus graves entretiens.

Avec Hinckman, le précepteur du jeune duc de Kingston, le compagnon de son voyage d'Italie, il passe des sujets les plus élevés aux plus futiles, et mêle aux discussions d'histoire naturelle la recommandation de « se ménager sur la pipe ». Au milieu d'une cour empressée, il trône avec dignité, mais sans morgue; il se plie à tous les tons, s'accommode à tous les caractères.

C'est surtout dans la société des femmes qu'il se transfigure. A Montbard, il réunit autour de lui un cercle charmant, dont il invoque le jugement, toujours délicat. Les applaudissements de ce petit cénacle le touchaient plus que les autres. Au premier rang y figurait sa sœur, Mme Nadault, moins âgée que lui de trente ans, à la fois vive et sérieuse et dont la gracieuse tolérance ne souffre pas que la conversation cesse d'être aimable. Puis, Mme Daubenton et Mme Guéneau, à qui Buffon écrit :

« Je donnerais toute ma science pour savoir seulement où vous êtes, et tous mes papiers pour un billet de vous, où serait tout ce qui ne s'écrit pas... On fait au premier jour de l'an un nouveau contrat avec la vie; mais, avec une ancienne amie, il n'est pas besoin de faire un pacte nouveau, et tous les jours sont égaux quand les sentiments sont toujours les mêmes... Je suis enchanté, ma très-chère et très-respectable commère, de notre nouvelle alliance. Ce sont les seules noces qui conviennent à mon âge, et je vous promets fidélité pour le reste de ma vie. »

Il accueille et signale volontiers leurs observations personnelles. Quand le travail le prend tout entier, il leur abandonne le soin de sa correspondance et confesse qu'il ne saurait écrire une lettre aussi bien qu'une femme d'esprit. Rien, d'ailleurs, qui rappelle le pédantisme de coterie : l'amitié rapproche les distances, et Mlle Blesseau, la femme de charge dévouée de Buffon, donne la main à Mme Necker.

C'est à celle-ci surtout que vont ces lettres d'une galanterie si délicate, où le gentilhomme revit. Dans le monde, Buffon ne se trouvait tout à fait à l'aise que chez elle. Dès qu'ils s'étaient rencontrés dans ce milieu, dont les frivolités et le tumulte leur déplaisaient également, ces deux esprits avaient senti à quel point ils étaient faits pour se comprendre. Tous deux étaient graves, sincères, froids en apparence, passionnés au fond. Buffon disait de Mme Necker que, dans ses moindres billets, il retrouvait quelques-unes de ses pensées. Lorsqu'il lui écrit, son style, d'ordinaire si calme, devient presque lyrique : « Tous les jours, à presque toutes les heures de ma vie, mon cœur s'élève délicieusement à vous... Quelle joie, mon adorable amie ! Une lettre de votre main, dans le temps que je vous croyais trop faible pour écrire ! Quel saisissement de plaisir en la lisant ! Je la porte de mes lèvres à mon cœur, cette charmante lettre. »

Quand il a laissé derrière lui, à Saint-Ouen, sa « divine amie » et celle qui sera Mme de Staël, rien ne le console que l'étude : « Les grands regrets font faire des réflexions profondes. » Il semble qu'ils aient l'un pour l'autre un culte mêlé d'admiration et de passion. Mme Necker l'aime « d'une affection vraiment filiale », et Buffon, mourant, trouve encore la force de lui dire « des choses fort tendres, qui semblaient sortir de son tombeau ».

Dans la retraite du Jardin du roi se pressaient beaucoup d'autres femmes, jeunes, belles, spirituelles; mais il n'y eut jamais pour Buffon qu'une seule Mme Necker. Mme de Genlis y chantait souvent en s'accompagnant de la harpe; Buffon l'appelait « sa fille », faisait jouer ses pièces, lisait même ses livres et les louait; mais elle n'eût pu lui demander davantage. Il souriait quand la comtesse de Beauharnais, charmante en dépit de sa coiffure monstrueuse et de ses gigantesques paniers, lui reprochait doucement, en vers ou prose, de ne pas croire à l'amour.

Avait-elle raison? Malgré le préjugé, il ne faut point se hâter de le croire. Entraîné par l'esprit de système ou par l'amour du paradoxe, Buffon a porté contre l'amour une condamnation brutale, dont on a fait appel. Peut-être n'était-ce qu'une réponse excessive aux déclamations, excessives aussi, de certains auteurs contemporains. Mais il dément cette boutade en vingt passages, où il appelle l'amour « l'attachement le plus vif, le plus tendre de tous... ce sentiment intime, également délicieux pour tous les êtres ».

Il la dément aussi — ce qui vaut mieux — par sa conduite. S'il n'eût jamais de grande passion, c'est que son âme était prise par une passion qui n'admettait point de rivale. Mais, à quarante-trois ans, il chercha et trouva le bonheur dans un mariage d'amour. Mlle de Saint-Belin, qu'il épousa, n'avait point de fortune, et les critiques ne manquèrent pas à Buffon, qui les reçut avec son indifférence habituelle.

On l'accusait d'inconstance; personne cependant ne fut plus constamment affectueux. La tendresse de sa femme pour lui se mêla toujours de cette admiration qu'il inspirait à tous ; mais il n'en abusa point et n'oublia jamais que l'égalité de condition des époux dans le mariage est nécessaire à la durée du bonheur.

Voilà d'où vint l'étroite intimité, « sans distraction comme sans nuage, » que la mort seule put rompre. Point d'effusions bruyantes ni d'éclats de passion, mais un attachement aussi paisible que fort. Vienne la maladie, on le verra s'émouvoir, cacher son inquiétude sous un sourire; présent, ne pas quitter le chevet de Mme de Buffon; absent, s'informer à toute heure de ses nouvelles. La mort de cette femme « adorée » fit bien voir qu'il n'était impassible qu'à la surface : son travail en fut interrompu, et pour la première fois, il connut le découragement. C'est assez pour montrer combien le coup l'avait profondément atteint.

Mais dans une telle âme le découragement est éphémère.

Buffon avait l'ambition de se survivre à lui-même en rendant digne de lui le fils qui devait porter son nom. Malgré des dissentiments passagers, lui-même avait été fils respectueux; sa douleur fut sincère lorsqu'il vit mourir ce père qui s'associait à sa gloire, cette mère d'une intelligence supérieure à laquelle il se rattachait par système et par orgueil.

La forte éducation qu'il avait reçue, il voulait la transmettre à son fils. Pour accomplir son devoir paternel, il descend jusqu'aux minuties les plus importunes, choisit des précepteurs qu'il surveille, se fait envoyer à Montbard des devoirs qu'il renvoie corrigés au collège du Plessy, insiste sans cesse sur la nécessité du travail et s'afflige quand ses exhortations demeurent inutiles : « Il ne sait pas le grand tort qu'il se fait par la perte de son temps. »

Dès l'adolescence, il traite cet enfant en homme, et l'envoie chercher, dans un long voyage à travers l'Europe, les leçons viriles capables de tremper un caractère. De loin, il réveille sa paresse ou contient sa fougue, le loue avec chaleur, le réprimande avec indulgence, lui recommande de vivre en paix avec ses gens, de s'interdire les liqueurs fortes et le jeu, de ménager sa santé et sa bourse. Cette absence lui ôte « le sommeil et la force de penser »; mais il se garde d'abréger la durée de l'épreuve; il faut qu'elle soit complète, et elle le sera si son fils rapporte de ses voyages une précoce expérience, l'horreur du faste, « la satiété du grand monde ».

Il le voit enfin marié à une femme dont la simplicité franche l'enchante. Mais sa tendresse n'est pas aveugle : dès qu'il apprend l'intrigue de sa belle-fille et du duc d'Orléans, il prend son parti avec décision; rien ne l'arrête, ni la crainte de déplaire à la cour, ni la tristesse de briser l'avenir de son fils. Il parle, et parle haut :

« M. de Faujas, par amitié pour moi et pour vous, mon cher fils, a bien voulu vous porter mes ordres, auxquels il faut vous conformer : 1° l'honneur vous commande avec moi de donner votre démission et de sortir de votre régiment pour n'y jamais rentrer; 2° vous quitterez tout de suite, en disant que les circonstances vous y obligent, et vous ferez cette même réponse à tout le monde, sans autre explication. Ce sont là, mon très-cher fils, les volontés absolues de votre bon et tendre père. »

Jamais la simplicité a-t-elle été plus éloquente? La douleur du père est relevée par la fierté du grand seigneur, par une hauteur de ton vraiment antique. Ainsi le père de famille romain devait se faire justice à lui-même. C'est que Buffon a des anciens, non-seulement la gravité de l'attitude, la lente majesté du style, mais la dignité innée et le noble orgueil, non-seulement l'imagination qui fait l'écrivain, mais le caractère qui fait l'homme.

II.

Ce caractère, qui marque de son empreinte personnelle le système et le style de Buffon, ne pouvait cependant le soustraire tout à fait à l'influence des idées contemporaines. Il est philosophe, bien qu'il tienne à garder son indépendance vis-à-vis des philosophes.

« Pour voguer à pleines voiles, dit Marmontel, ou du moins pour louvoyer seul et prudemment parmi les écueils, il aima mieux avoir à soi sa barque libre et détachée. »

Mais Marmontel a tort de ne voir là qu'un calcul. Sans doute Buffon pouvait se sentir mal à l'aise dans un milieu où ses vues systématiques étaient plus librement discutées; mais, en demeurant à l'écart, il avait une ambition plus haute que celle de plaire à un prince peu favorable aux idées nouvelles. Le plan de sa vie était d'avance arrêté, le temps mesuré si bien qu'il n'y restait plus de place pour les discussions étrangères.

Cet isolement nécessaire, s'il avait sa grandeur, avait ses dangers. Grimm, qui montre l'Académie partagée entre deux coteries, ajoute : « Il y a aussi de ces âmes fières et libres qui dédaignent d'être d'aucun parti, comme M. de Buffon, et que leur neutralité expose à la calomnie des deux factions. »

Accoutumé à se tenir dans une région plus sereine, Buffon avait horreur de l'esprit de secte, mais non de l'esprit philosophique. Jeune, il fréquentait les salons de d'Holbach, de Mme Geoffrin et de Mlle d'Épinay. En pleine possession de sa renommée, il ne cesse de s'intéresser au succès de l'*Encyclopédie*, dont on lui communique les premières épreuves, et qu'il appelle « un très-bon ouvrage ». Il loue sincèrement d'Alembert, qui, malgré son opposition, avait fait élire Condorcet à l'Académie. Mais il entend ne point se passionner. Il ne se croit pas forcé de répondre aux attaques brutales de Condillac, qui l'insulte après l'avoir copié. Helvétius, au retour de chaque automne, passe quelques jours à Montbard. Cette amitié empêche-t-elle Buffon de lui dire : « Vous auriez mieux fait de faire un livre de moins et un bail de plus dans les fermes du roi? »

En réalité, Buffon est éloigné des philosophes beaucoup moins par sa doctrine que par son caractère : « Le vrai bonheur, écrivait-il en 1762, est la tranquillité; le premier moyen de se la procurer est de la donner aux autres, et de laisser, comme disent les moines, *mundum ire quomodo vadit*; au lieu que, sous le prétexte de faire plus de bien, on fait nécessairement mille fois plus de mouvement qu'on n'en devrait faire, et c'est ce mouvement qui trouble et perd tout. »

Avec de tels principes et un tel tempérament, il était mal disposé à comprendre Voltaire, en qui il reconnaissait volontiers « un très-grand homme et un homme très aimable », mais qui était trop militant à son gré. L'un avait la facilité brillante, qui éblouit et entraîne, l'autre cette longue patience avec laquelle il a confondu le génie, et qui en est du moins le meilleur instrument. Voltaire avait à Ferney son Montbard; mais il ne s'y était retiré que pour mieux être à tous. Du fond de sa solitude silencieuse, Buffon le trouvait « furieusement babillard ». Absorbé dans la méditation de son œuvre unique, il souriait des « prétentions de Voltaire à l'universalité ».

Le premier, d'ailleurs, son rival l'avait frappé dans ce qu'il

avait de plus cher, son système. Attaqué sur ce terrain, il s'y sentait invincible. C'est par des railleries qu'il accabla le grand railleur. Voltaire en voulut longtemps à Buffon d'avoir eu raison contre lui.

Vingt-cinq ans après, Guéneau ménagea entre eux une réconciliation qui ne fut jamais, comme l'avoue Voltaire lui-même, qu'un « raccommodage mal blanchi ». Dans une lettre d'une emphase calculée, Buffon s'était prosterné devant « Voltaire Ier »; Voltaire était resté debout et découvert devant le jeune fils de Buffon, envoyé à Ferney comme ambassadeur de paix. Mais ces démonstrations sentaient l'effort, et les deux puissances restaient défiantes. Aussi changeant que l'opinion, qu'il dirige et qu'il suit, Voltaire continuait sa marche aventureuse; Buffon, satisfait de rentrer dans la paix d'où il n'aurait pas voulu sortir, retournait à son œuvre un moment troublée.

Par affinité de génie, il préfère aux auteurs qui « écrivent excellemment sur des choses superficielles » les « penseurs profonds ». Ce qu'il estime surtout dans Jean-Jacques Rousseau, c'est l'élévation de la philosophie; mais il regrettait que cette hauteur d'idées et de style n'allât pas sans quelque emphase et que les *Confessions* lui eussent appris à ne plus estimer leur auteur. Il était plus surpris encore que flatté, quand Rousseau se prosternait devant la tour de Montbard; dans ses romans il trouvait « bien du rabâchage ». Il applaudissait à plus d'une idée généreuse; mais les déclamations contre la société civilisée le laissaient froid et ses railleries n'épargnaient pas « l'un des plus fiers censeurs de notre humanité ».

Plus voisin de Montesquieu par le sérieux du caractère et l'unité de l'œuvre accomplie, plus indifférent « aux critiques personnelles, il était aussi sensible aux tracasseries théologiques ». C'est de son œuvre même que devaient lui venir les vrais dangers.

Deux fois il fut menacé, deux fois il s'inclina. La lettre qu'il écrit, en 1751, à la Faculté de théologie, est une rétractation formelle. Avec Grimm, nous souffrons de voir le grand Buffon contraint de s'abaisser à ces « misères ». Mais ce n'est point par lâcheté qu'il s'abaisse. Peu lui importent les contradictions apparentes, les défaillances qu'on lui reproche. Mieux qu'un autre, il sait et dit que ses distinctions sont « absurdes ». Pour construire un édifice qui dure dans l'avenir, il a besoin de la paix dans le présent. Décidé à l'acheter à tout prix, il n'est pas moins résolu à ne pas faire fléchir sa méthode.

Pendant près de trente ans, il y persévère avec prudence et fermeté. C'est en arrivant au port qu'il faillit échouer. Dénoncé une seconde fois en 1779, le vieillard s'émeut, plaide encore, offre de se soumettre avant même qu'on ne le lui ait demandé. Mais on ne le lui demande pas : son grand âge, la considération dont il jouit, sa réserve même, dont on l'avertit qu'on n'est pas dupe, font dédaigner ce que les docteurs de la Sorbonne appellent un « radotage » sénile, ce qui s'appelle aujourd'hui *les Époques de la nature*.

Pourtant, dans un temps sceptique, Buffon ne faisait pas profession de scepticisme. Plus que les philosophes contemporains, il observe « les bienséances de la religion ». Il ne pénètre pas moins avant dans le fond des choses, mais il respecte davantage les formes extérieures. Exact dans ses pratiques, il veut qu'on l'imite autour de lui. Il est religieux par le sentiment autant que par son amour de la règle traditionnelle; vers la fin de sa vie, il ne pouvait assister à la messe sans pleurer. Sans doute il est de son temps; sans doute il serait facile de faire dans ses œuvres, surtout dans sa correspondance, la part des idées modernes. Mais il n'aime pas le scandale; il évite jusqu'à l'apparence du prosélytisme. « La première de toutes les religions, écrit-il, est de garder chacun la sienne. »

Sur deux points il a trouvé la certitude : jamais il ne doute de l'immortalité de l'âme et de l'existence de Dieu; jamais l'idée de l'infini ne cessa d'éclairer son intelligence. Partout il distingue deux principes, l'un matériel, qui ne saurait se connaître, l'autre spirituel, rayon affaibli, mais encore divin, de la lumière supérieure. C'est avec la même chaleur de conviction qu'il proclame l'existence d'un Dieu personnel, « source unique de toute lumière et de toute intelligence..., dont la seule présence soutient la nature et maintient l'harmonie des lois de l'univers..., qui est de tous les temps et voit dans tous les temps ».

Il faut rejeter bien loin les confidences calomnieuses d'Hérault de Séchelles. A défaut d'une croyance ferme, Buffon avait trop de prudence pour faire au premier venu profession de foi d'athéisme ou de panthéisme. Il connaissait trop bien son œuvre pour avouer qu'on y pouvait partout substituer la nature à Dieu, lui qui s'écrie : « La nature n'est point un être, car cet être serait Dieu. »

S'il n'aime pas à prononcer ce grand nom, c'est qu'il s'afflige de le voir travesti et profané par les hommes au gré de leurs passions. Ce n'est pas un Dieu abstrait qu'il suppliait, dans l'invocation émue qui termine le *Discours sur la nature*, d'envoyer enfin la paix à la terre. Ce n'est pas un Dieu abstrait qu'il apercevait dans les merveilles de la nature, où chaque pas le rapprochait du Créateur. Ce n'est pas vers un Dieu abstrait que s'éleva sa pensée, dans cette lettre à Mme Necker, dont le dernier mot est un hommage au « Souverain Être » et que la main mourante de Buffon eut encore la force de signer, comme s'il eût voulu nous laisser cette suprême affirmation de sa foi et de son espérance.

En politique comme en religion, esprit libre, mais non pas indiscipliné, Buffon respecte jusqu'aux traditions que sa raison désavoue. Il ne s'enorgueillit pas du titre de comte qui lui est décerné; mais, dès qu'il le possède, il en veut exercer toutes les prérogatives. Dès sa première jeunesse, d'ailleurs, on le voit détaché des préjugés de naissance. Ce qu'il admire dans ses voyages à Nantes et à Bordeaux, c'est l'activité de la bourgeoisie commerçante, dont la façon de vivre lui paraît « la plus raisonnable ». Ce qui l'y blesse, c'est le mépris ridicule qu'affectent pour le négoce des « comtes ou marquis d'un champ ou d'une métairie », petits-maîtres en qui s'unissent « orgueil et gueuserie ». Toujours il sut juger les hommes de sa caste avec cette impartialité sévère.

Gentilhomme et grand seigneur, Buffon l'était plus encore

par le tempérament que par la naissance; mais il n'eut ni cette étroitesse d'esprit ni cette morgue impassible qu'on lui attribue. Il souffrait de voir souffrir les autres. Jamais il n'exigea rigoureusement le prix des redevances féodales. Dans les disettes, il aidait les nécessiteux à vivre. Pour parrain et marraine de son fils, il choisissait deux pauvres de la paroisse. C'était un philanthrope, moins la déclamation. Lui si grand, il aime à s'abaisser vers les petits, et cet abaissement le grandit encore.

L'amour de l'humanité, voilà peut-être le trait qui rappelle le plus en lui l'homme du XVIIIe siècle. S'il s'attriste de voir sacrifier sans nécessité la vie des animaux, avec quelle émotion plus profonde il essaye de faire comprendre aux puissants tout le prix de la vie humaine! Ses pages les plus froidement scientifiques s'éclairent et s'animent tout à coup d'un vif rayon d'éloquence, quand il proteste, soit contre la traite des esclaves, soit contre les durs travaux des mines, dont tout l'or ne pèse pas autant que le sang versé des mineurs.

Personne ne montre plus d'empressement à accueillir les idées nouvelles, pourvu qu'elles soient utiles : un des premiers, il prouve la nécessité des paratonnerres et encourage l'usage de l'inoculation. S'il se sépare des économistes en refusant d'admettre le libre échange, il réclame avec eux contre l'abus des lois fiscales et des gabelles; avec eux, il applaudit à la suppression des corvées. S'il raille leur «jargon», il est de cœur avec M. Necker, lorsque celui-ci est au pouvoir, et — ce qui est plus méritoire — lorsqu'il en tombe.

Les utopies chimériques ne le tentent pas; à ses yeux, le meilleur gouvernement serait celui qui rendrait les hommes, « non pas également heureux, mais moins inégalement malheureux ». Et pourtant, à le voir célébrer la liberté et l'égalité, qui, absentes de la société humaine, se retrouvent chez les animaux, à lire ses invectives répétées contre nos passions avides et nos guerres sanglantes, ses rêves de perfectibilité indéfinie, on croirait qu'il appelle de ses vœux et qu'il entrevoit, dans un lointain avenir, le règne idéal de la paix parmi les hommes.

Mais ces aspirations restèrent toujours vagues : l'amour de l'ordre rendait suspect à Buffon l'esprit de réforme. Dans les agitations parlementaires qui précédèrent la Révolution, il se prononce avec énergie contre la résistance des parlements à l'autorité royale. Malgré l'amitié qui le liait à de Brosses et à Ruffey, il n'aimait pas la robe, « trop observatrice des formes, au grand détriment du fond ». Avec la franchise la plus entière, en plaignant le sort des particuliers, il blâme « l'entêtement du corps ». — « C'est une chose singulière, s'écrie-t-il, que des gens se mettent dans la tête qu'en acquérant une charge de vingt ou de trente mille francs, ils acquièrent en même temps la qualité de tuteurs des rois! »

Son indifférence pourtant n'est pas de l'égoïsme : il n'est étranger à aucune émotion patriotique. Les défaites nationales l'attristent; la misère publique l'émeut, et il donne l'exemple du dévouement en faisant porter à la Monnaie sa vaisselle d'argent massif.

Il devine une crise prochaine, « un mouvement terrible », d'autant plus redoutable qu'il ne voit personne capable de le diriger et de le contenir. Déjà plus d'un trouble populaire a préludé au grand orage. Il s'en effraye, par défiance de la foule, dont la faiblesse, selon lui, fait le fondement même des lois. « La vérité, livrée à la multitude, est bientôt défigurée. » Il sent que la révolution préparée par les philosophes ira plus loin qu'ils n'auraient voulu. Habitué à tirer les conséquences logiques des principes, il semble avoir l'intuition de cet avenir qu'il n'a pas vu, et dont son fils devait être la victime.

Mais il sait aussi qu'il y a une force des choses, et il ne prétend pas y opposer une résistance aussi stérile qu'aveugle. Sans se rendre un compte bien exact des droits de la « nation » — mot nouveau, qui revient souvent sous sa plume, — il en devine confusément l'étendue, en les voyant si paisiblement exercés par les Anglais « ce peuple si sensé, si profondément pensant ».

Il n'est ni un réformateur austère, ni un courtisan servile. S'il parut à Versailles, c'est quand la nécessité l'y contraignit, pour remercier de l'érection de sa terre en comté, ou remplir ses devoirs de directeur de l'Académie. Le roi lui savait bon gré de n'être pas un novateur; mais Mme de Pompadour l'honorait de ses défiances.

Visité, comblé de présents par les souverains, Buffon n'est pas ébloui de ces hommages. « J'aurai dans quelques jours la visite de l'abbé de Bourbon, et je n'en serai pas fâché : car j'aimais son père, qui, *quoique roi,* était un homme aimable. » Ailleurs il remarque avec une suprise un peu maligne, que le prince Henri de Prusse a de l'esprit et des connaissances, « quoique du sang des rois ».

Il est vrai qu'il blâmait fort son fils d'avoir négligé de mettre « un grain d'encens » dans sa lettre au grand Frédéric. Il est vrai aussi que, rival de Voltaire en flatterie, il jugeait Catherine II « supérieure à tous les grands hommes », qu'en quatre lignes d'elle il voyait renfermée « toute l'essence » de ses ouvrages, et que, l'entretenant de Constantinople, il prenait le soin bien superflu d'assigner comme rôle à la Russie « la réhabilitation cette partie croupissante de l'Europe ».

Mais, alors même qu'il flatte, il ne s'abaisse bas. Parmi les compliments de cour se glisse parfois un mot simple et fier, qui, au lieu du courtisan incliné, nous montre l'homme debout; celui-ci, par exemple, adressé à Catherine, et digne d'elle comme de Buffon : « J'ai pensé que c'était un présent de souverain à souverain. »

Souverain, il l'est en effet, mais souverain paisible d'un empire où règne l'amour désintéressé de la science, et d'où les discordes philosophiques sont bannies, souverain dont l'autorité encore aujourd'hui est reconnue, tandis que tant d'autres dominations, fondées sur l'opinion d'un jour, se sont en un jour écroulées.

QUESTIONS MORALES

De la protection des animaux.

Il existe un peu partout, mais particulièrement en France, sur la question de la protection due à l'animal, un sentiment qu'on n'avoue pas et dont à peine on se rend compte. Il ressemble à celui de la mauvaise honte : c'est une espèce de confusion, d'embarras, de gêne, de timidité. Chez les hommes bien élevés, il se traduit par un sourire, par un léger haussement d'épaules, le plus souvent par le silence; chez les gens du peuple, il prend la forme d'un amer retour sur la misère et la souffrance des humains; chez tous ou presque tous il arrête l'élan du cœur, et l'on peut dire d'une manière générale que quiconque se porte ostensiblement et publiquement au secours d'un animal souffrant ou maltraité a en lui l'étoffe d'un brave.

Les Anglais, qui ont si souvent donné aux autres peuples l'exemple du courage civil, leur donnent encore cet exemple, depuis un demi-siècle, dans la question de la protection due aux animaux. Leurs journaux, leurs Revues, leur législation surtout en fournissent la preuve. Depuis l'époque où nous avons abordé à cette place le sujet qui nous occupe(1), un ministre d'État (2) a présenté au Parlement un projet de loi qui, tout imparfait qu'il ait pu être, témoignait hautement de ses sentiments à l'égard des animaux; un autre ministre, sorti du pouvoir, a pris la plume pour le combattre, non pas comme inutile, mais comme insuffisant (3); les deux Chambres l'ont voté, après une discussion sérieuse, et la presse tout entière a montré, en se mêlant passionnément au débat, qu'elle ne jugeait point le sujet indigne de l'attention du public.

I.

L'objet pratique du *bill* présenté au Parlement dans la session de 1876 était de limiter, dans la mesure du possible, les tortures infligées aux animaux pour les besoins des sciences médicales et physiologiques. Une agitation dont nous avons rendu compte dans cette Revue et dont nous avons d'avance indiqué les suites avait déterminé le gouvernement de la reine, d'une part, à instituer une commission chargée de faire une enquête sur les abus signalés, d'autre part à rédiger un projet de loi ayant pour but de remédier à ces abus. Les travaux de la commission, qui ont été publiés en un gros volume (4), les discussions qui ont eu lieu dans les deux Chambres, l'attitude du public d'un côté, celle du corps médical de l'autre, et la mêlée confuse de la presse sur cette question, tout cela a été fécond en enseignements pour ceux qui pensent que le droit de l'animal à vivre et à jouir sous certaines conditions se rattache à ce droit des faibles dont le respect de la part des forts est l'objet constant du progrès social.

Le titre de la loi proposée par lord Carnarvon et votée par le Parlement au mois d'août 1876, valait mieux que la loi elle-même. Ce titre : *Act for amending the Law relating to cruelty to animals,* pouvait donner l'idée d'une extension générale de la loi existante, ou tout au moins de dispositions organiques propres à en assurer la plus complète exécution. Ce n'était pourtant point de cela qu'il s'agissait : l'unique objet de la loi était de soumettre à une réglementation sévère la pratique des vivisections. Cette pratique, qui a pris un si grand développement en Allemagne et en France, ayant été forcément adoptée en Angleterre, le sentiment public s'était alarmé et avait réclamé avec tant de force l'intervention du gouvernement, que celui-ci avait cru ne pouvoir la refuser.

Or, il est impossible de porter la question de la protection due à l'animal sur un terrain plus défavorable que sur celui de la vivisection. Nous avons toujours demandé que la dissection des animaux vivants fût réglementée, et nous ne voyons pas pourquoi cette loi de police serait plus injurieuse au corps médical que ne l'est celle qui concerne la dissection des cadavres; mais en même temps nous avons reconnu que l'abus du sentiment dans une matière où l'intérêt de l'homme peut être trop aisément mis en opposition avec celui de l'animal, était fait pour compromettre la cause, à nos yeux sacrée, qu'on voulait servir.

Un des écrivains les plus sympathiques et les plus distingués des Revues anglaises, miss Frances Power Cobbe, a fait l'année dernière l'histoire du bill de lord Carnarvon dans la *Contemporary Review*. Nous allons la refaire avec elle, et nous en tirerons ensuite nos propres déductions.

Nous avons dit ailleurs qu'en 1875 un mémoire signé par six cents personnes appartenant aux classes les plus éclairées avait été présenté à la Société protectrice des animaux à Londres, pour la prier d'employer à limiter l'abus des vivisections les moyens dont elle dispose. L'agitation à laquelle donna lieu la circulation de ce mémoire, les efforts par lesquels la Société répondit à l'appel qui lui était fait, la publication de ce *Manuel du laboratoire de physiologie* que nous avons signalé dans notre article sur les vivisections, l'intervention active de la presse, tout cela détermina les physiologistes et les médecins les plus éminents d'Angleterre à aller au-devant des soupçons qui pesaient sur eux. Un d'eux, membre de la Chambre des communes, le docteur Playfair, se fit le promoteur d'un projet de loi dont le titre, exempt de tout ambage, était celui-ci : *Bill to prevent abuse in expériments on animals, made for the purpose of scientific discovery — Loi pour la prévention des abus dans les expériences faites sur les animaux dans un intérêt scientifique.* — Dans le préambule, il était dit qu'il était « expédient de prévenir les cruautés et les abus dans les vivisections ». Dans le corps du projet de loi se trouvaient des clauses exactement semblables à celles

(1) Voir la *Revue* du 20 février 1875 et du 20 janvier 1876.

(2) Lord Carnarvon.

(3) Voir dans la *Contemporary Review* d'octobre 1876 un article de M. Robert Lowe sur le *Vivisection Act.*

(4) *Report of the Royal commission with the minutes of evidence.* — 1 vol. in-8°. Londres, 1876, chez l'éditeur King, King street.

que devait contenir un autre projet voté plus tard : par exemple, que nul ne pourrait faire d'expériences sur des animaux vivants sans une autorisation du ministre; que cette autorisation ne pourrait être accordée que pour un unique objet : des découvertes scientifiques nouvelles, et nullement pour des démonstrations de faits connus; que la violation de ces dispositions pourrait être punie d'une amende de cinquante livres sterling et de trois mois de prison.

Telle était la législation proposée par les physiologistes eux-mêmes, et telle était aussi en substance la teneur du projet de loi recommandé au Parlement par la Commission royale, comme « portant la marque de la bonne volonté et de la pureté d'intention des illustres savants qui l'avaient approuvé, non pas toujours dans ses détails, mais dans son esprit et son ensemble ». Ces savants honorés n'étaient rien moins que sir Thomas Watson, sir George Burrows, le professeur Humphry, le professeur Rolleston, M. Charles Darwin, les docteurs Pavy, Burdon, Sanderson, Taylor, Gamgee, Handyside, Antony, sans compter beaucoup d'autres.

Il semblait donc que tout le monde fût d'accord pour bannir des laboratoires d'Angleterre les abus que les Anglais reprochaient énergiquement aux laboratoires du continent. Malheureusement la tournure donnée dans le public à ces projets législatifs vint à exciter les susceptibilités du corps médical; et les trois mille membres de ce corps qui avaient appuyé en 1875 le bill de leur représentant, M. Playfair, signèrent en 1876 une remontrance au ministre de l'intérieur contre le bill, parfaitement analogue, de lord Carnarvon. De là une absurde guerre civile entre les hommes de science, leurs adhérents et les écrivains qui leur servaient d'interprètes d'un côté, les Sociétés protectrices et le grand public de l'autre. Mais chez nos heureux voisins le grand public a presque toujours dans le gouvernement un représentant éclairé par la pratique des affaires. Celui-ci avait institué une commission d'enquête, commission formée de la façon la plus équitable, puisque, des sept membres qui la composaient, quatre étaient des hommes d'État éminents, un seul représentait la presse favorable aux victimes de l'expérimentation scientifique, et les deux autres étaient M. Huxley, le physiologiste, et M. Erichsen, le chirurgien, qui à eux seuls valaient une armée.

A la suite d'une enquête qui dura plusieurs mois et qui fut conduite avec toute la publicité possible et tout le respect convenable pour le corps des savants, les conclusions de la Commission furent celles ci :

« 1° Qu'il est indubitable que des physiologistes du plus haut mérite peuvent, comme d'autres hommes, être coupables de cruauté;

« 2° Qu'il n'est pas moins indubitable que des expériences cruelles sont constamment pratiquées; et que sur ce point la Commission a recueilli le témoignage de personnes compétentes, qui ont vu infliger aux animaux, au nom de la science, des souffrances inutiles;

« 3° Que la Commission a eu connaissance de cas dans lesquels des élèves inexpérimentés se sont permis de soumettre, sans direction ni conseil, dans leur demeure particulière, des animaux aux plus cruelles tortures sans les avoir préalablement anesthésiés;

« 4° Qu'en outre des cas dans lesquels il y a eu cruauté incontestable, ils savent pertinemment qu'il en existe beaucoup d'autres dans lesquels l'insouciance, l'indifférence la négligence des expérimentateurs donnent lieu à une intervention de la loi. »

En conséquence, « considérant les faits existants, considérant aussi que la vivisection scientifique est de sa nature sujette à de grands abus, » les commissaires esquissèrent un projet de loi qu'ils recommandèrent à l'attention du gouvernement, projet qui a été à peu de chose près reproduit dans le bill de lord Carnarvon.

Les dispositions principales de ce bill étaient :

1° Que le fait de soumettre un animal à une expérience de nature à produire la douleur est considéré par la loi comme un délit;

2° Que l'expérimentateur scientifique peut obtenir l'exemption des effets de cette loi sous certaines conditions qui sont : de recevoir une permission spéciale du ministre de l'intérieur pour faire des expériences ; de ne faire ces expériences que dans un local désigné par le ministre; d'être soumis à l'inspection administrative; de rendre compte au ministre des expériences faites; d'employer les anesthésiques et de donner la mort aux animaux ayant servi de sujets aux expériences avant que l'effet de ces anesthésiques ait cessé; de fournir, dans les cas où l'usage des anesthésiques serait incompatible avec l'objet de l'expérience, un certificat de certaines personnes compétentes, attestant cette incompatibilité, et d'envoyer ce certificat au ministre de l'intérieur en même temps qu'une demande d'autorisation pour faire des expériences sur des animaux dans l'état normal;

3° Que toute violation de la loi est punissable de l'amende pour la première fois, et de l'amende et de la prison en cas de récidive.

Ce projet de loi était si conforme à celui qu'avait proposé l'année précédente le Dr Playfair, et à celui que la Commission d'enquête avait rédigé avec l'approbation des plus célèbres physiologistes et médecins d'Angleterre, qu'on eût pu croire qu'il allait être voté sans difficulté; nous avons dit pourquoi il n'en fut rien, et pourquoi le bill de lord Carnarvon, qui avait passé presque sans discussion à la première lecture, rencontra vers la fin de sa carrière une vive opposition.

Alors et comme, après tout, le gouvernement anglais est un gouvernement sérieusement représentatif dans lequel la volonté de la majorité fait loi, mais qui tient compte aussi du vœu des minorités, le ministère songea à modifier dans une certaine mesure le bill qu'il proposait à l'adoption du Parlement. Les modifications furent au nombre de deux : 1° Il ne pourrait être procédé contre les personnes coupables d'infractions à la loi sans l'autorisation du ministre de l'intérieur; 2° les animaux à sang froid seraient exclus des dispositions protectrices de la loi. D'un autre côté, il était dit dans le projet que les chiens et les chats ne pourraient jamais et en aucun cas servir de sujets aux expériences, et que le ministre lui-même ne pourrait en donner l'autorisation.

C'est sous cette dernière forme que le bill est devenu loi de l'État au mois d'août 1876, à une majorité, il faut le dire, considérable; au dernier moment, on substitua le mot *animaux invertébrés* au mot *animaux à sang froid*, ce qui fit entrer la grenouille dans le giron de la protection gouvernementale. C'est en vertu de cette loi qu'aujourd'hui la vivisection est réglementée en Angleterre, comme le sont l'anatomie dans les Écoles de médecine, le travail dans les manufactures, l'enseignement dans les écoles, le culte dans l'Église officielle, sans qu'il y ait là l'ombre d'une offense faite aux vivisecteurs, aux anatomistes, aux manufacturiers, aux instituteurs et aux ministres de la religion.

II.

Mais si cette loi est de celles que nous sommes en droit d'envier à l'Angleterre (nous, chez qui le premier étudiant venu peut se faire la main dans sa chambre sur une chair palpitante), il faut convenir qu'elle marque plutôt une date dans l'histoire morale de la protection qu'elle n'est un grand progrès de la protection elle-même. Outre qu'en ne mettant à la disposition du vivisecteur que des animaux dont la structure s'éloigne de celle de l'homme, elle tend à multiplier les expériences, qui seront d'autant plus nombreuses qu'elles seront moins décisives, elle rend presque illusoire la sanction pénale de ses dispositions par la clause (insérée par compromis) qui veut qu'on ne puisse poursuivre les délinquants sans une permission spéciale. « Comme on fait son lit on se couche », dit le proverbe populaire; mais il faut convenir qu'il y a quelque chose de contradictoire avec la notion même de loi dans une disposition qui en soumet l'exécution à une volonté arbitraire. Il est assez clair que si, en principe, cet acte législatif, restreignant dans de certaines limites l'abus de la force à l'égard des animaux, est honorable pour ceux qui l'ont provoqué, pour ceux qui l'ont proposé et pour ceux qui l'ont voté, il ne sera, en fait, que médiocrement utile aux êtres en faveur desquels il a été fait; et sans nous associer aux protestations de M. Robert Lowe contre une réglementation qu'il a l'air, nous ne comprenons pas pourquoi, de regarder comme injurieuse pour les hommes éminents qui s'y trouvent soumis, nous pensons avec lui qu'elle crée dans la pratique un état de choses que répudie la raison.

La loi générale pour la « répression des cruautés exercées envers les animaux », la *loi Grammont* de l'Angleterre, condamne les délinquants à cinq livres sterling d'amende, pouvant être commuée en deux mois de prison, à la discrétion de la Cour. La loi particulière d'août 1876, en ne déterminant pas la peine à porter contre les vivisecteurs qui se livreraient à des pratiques illégales, laisse nécessairement subsister pour eux cette disposition. Or cinq livres sterling d'amende sont pour des savants une peine tout à fait illusoire. Évidemment la loi visait les pauvres, regardés jusqu'à présent comme étant plus sujets que les riches à exercer des sévices sur les animaux. Appliquée à des médecins, à des physiologistes, la sanction devient insignifiante; puis, elle établit entre les citoyens une inégalité regrettable. En supposant que la loi soit exécutée (ce qu'il faut toujours supposer), l'homme de science serait soumis à des restrictions dont les autres hommes seraient exempts. Ainsi les chasseurs qui négligent de donner le coup de grâce aux animaux qu'ils ont abattus, lesquels vivent quelquefois pendant des heures entières; les pêcheurs qui, bien loin d'abréger par un coup violent sur la tête les souffrances de l'asphyxie chez les poissons, entretiennent la vie le plus longtemps possible en les plaçant dans l'herbe fraîche; les naturalistes qui transpercent les insectes et les laissent agoniser pendant plusieurs jours (comme nous l'avons vu pour un papillon qui a vécu, transpercé, près d'une semaine), et une foule d'autres personnes, dont le but est infiniment moins élevé que celui des physiologistes, jouissent d'une immunité qui est refusée à ceux-ci. Comme le dit M. Lowe, n'eût-il pas mieux valu donner à la nouvelle loi une étendue vraiment libérale, que d'en faire une mesure particulière à l'égard d'une seule classe de citoyens? Nous pensons avec lui que la loi eût été mieux faite si elle eût, comme son titre semblait le promettre, mis sous sa protection tous les animaux; ce qu'on eût obtenu en supprimant simplement le mot *domestique*, ainsi que la motion en a été faite au cours de la discussion de 1876 dans la Chambre des communes; et nous nous étonnons avec lui que cette motion ait été repoussée par ce même gouvernement qui montrait tant de zèle pour la bonne cause.

Comme le dit encore M. Lowe, les efforts bien intentionnés du pays et du Parlement pour arriver à protéger les animaux contre des souffrances volontairement et inutilement infligées, ont abouti à ce résultat, si éloigné de l'idéal du législateur :

« 1° Liberté absolue pour tous de torturer les animaux non domestiques, excepté par manière d'expérimentation scientifique; 2° liberté pratique, pour quiconque peut payer une amende de 5 livres sterling, de torturer tous les animaux domestiques, excepté pour des expériences scientifiques; 3° impunité pour ces expériences, quelles qu'elles soient, à moins que l'on n'obtienne d'un secrétaire d'État l'autorisation d'exercer des poursuites contre les délinquants. »

Nous devinons fort bien, sans les avoir entendues, les objections qu'on a dû faire dans la Chambre des communes à la motion d'étendre la loi de protection aux animaux non domestiques. Sans doute, pour qu'une loi soit bonne, il faut avant tout qu'elle soit exécutable et précise. Or, en dehors des animaux domestiques, comment déterminer la limite à laquelle la protection de la loi devrait s'arrêter? Sera-ce aux vertébrés? sera-ce aux animaux à sang froid? Cette limite une fois déterminée, n'aurait-elle pas encore le tort d'être arbitraire? Des animaux d'une extrême ténuité, des insectes infiniment petits sont pourvus d'un système nerveux qui les rend aptes à connaître la douleur. Dira-t-on que l'esprit de la loi est que la condition *sine qua non* du délit soit la cruauté volontaire et intentionnelle? En ce cas, l'application devien encore plus difficile. Nous reconnaissons la valeur de toutes ces objections. Nous sentons parfaitement que la réalisation des idées de protection dépend beaucoup plus de l'ameliora-

tion morale de l'espèce humaine que des perfectionnements législatifs; mais nous croyons aussi que la loi, même à l'état de lettre morte, a une grande efficacité pour former la conscience publique et que, dans toutes les matières qui touchent à la morale positive, il est grandement désirable que la législation devance le progrès des mœurs.

III.

Nous n'avons fait connaître cette phase nouvelle de l'histoire de la protection en Angleterre qu'afin d'en tirer pour nous-mêmes un exemple et un encouragement. On voit que dans ce grand pays cette question de justice et de moralité est traitée avec tout le sérieux et toute la sollicitude qu'elle réclame; on voit que des hommes d'État du premier rang, tels que ceux qui siégeaient dans la commission d'enquête et qui ont introduit la question dans le Parlement, n'éprouvent là rien de cet injustifiable embarras qui, chez nous, accompagne toute réclamation publique en faveur des animaux. Cet embarras est si réel, qu'il a fallu qu'un général, coutumier de tous les actes de courage, se fît, en 1850, le promoteur dans l'Assemblée législative de la première et faible loi qui ait encore été faite en France sur la matière. « Laissez-moi faire, disait le brave général de Grammont à ses collègues, mes épaulettes sauveront le projet de loi du ridicule! »

Nous sommes, c'est triste à dire d'une grande nation civilisée et civilisatrice comme la nôtre, le peuple le plus arriéré de l'Europe (l'Espagne exceptée) en matière de législation protectrice des animaux. La loi Grammont n'est que l'affirmation d'un principe et le point de départ d'une législation sérieuse sur le sujet. Encore le principe y est-il mal posé, puisque la condition essentielle du délit, la circonstance qui le constitue, est qu'il y ait offense pour les yeux des passants. C'est une loi de police relative à nos seuls intérêts et au bon ordre à maintenir sur la voie publique, comme le seraient le balayage des rues et la prohibition des actes révoltants pour la pudeur dans les endroits où tout le monde passe. L'intérêt de l'animal n'y est pas invoqué; et si un sentiment de compassion est impliqué dans la loi, on peut dire que c'est par sous-entendu.

Pour comble de malheur, cette loi (que la condition requise pour constituer le délit rend d'une application si rare et si difficile) édicte une peine tellement faible que, loin de contribuer à former la conscience publique sur la matière, elle est faite pour rabaisser dans l'esprit du peuple l'importance de l'acte coupable qu'elle entend réprimer. Quoi! quinze francs d'amende et cinq jours de prison (car c'est là le *maximum* de la peine, même en cas de fréquentes récidives) pour avoir frappé un cheval épuisé à coups de couteau! pour avoir dépouillé un, dix, cent lapins vivants! pour avoir brisé les membres à un, dix, cent veaux, en les lançant d'une voiture liés des quatre pieds! pour avoir plumé des légions de volailles en vie, afin de s'épargner le temps et la peine de les tuer! pour s'être égayé tous les ans à tuer des oies à coups de bâton! Ce n'est donc pas un si grand mal! et comme avec cela il est extrêmement rare que des actes pareils soient déférés à la justice, soit parce qu'ils se passent sans témoins, soit parce que les témoins sont timides ou indifférents, ce n'est vraiment pas, pensent les gens grossiers et simples qui les commettent, ce n'est vraiment pas la peine de se gêner!

Et voilà comment la loi Grammont, effort timide pour introduire dans notre pays la notion éminemment morale et civilisatrice de la protection des animaux, a si peu contribué depuis trente ans à développer cette notion dans l'esprit des masses; et cela au milieu d'un concours de circonstances parfaitement faites, en apparence, pour en hâter la propagation!

C'est pourtant sur cette faible base, avec ce fragile appui, que se sont constituées en France les Sociétés protectrices des animaux. La Société protectrice de Paris existait quatre ans avant la loi Grammont; mais il va sans dire que si elle a contribué pour sa part à inspirer la loi, celle-ci était pour elle un corollaire nécessaire et sans lequel elle n'eût pu subsister. C'est parce que cette base est trop faible, cet appui trop fragile, que toutes les Sociétés issues de la grande Société de Paris végètent péniblement. Comme des plantes qui ont leurs racines dans une terre maigre et peu profonde, elles ne doivent la vie qu'à l'air ambiant et aux rayons du soleil. Cet air ambiant, c'est celui de la civilisation qui se développe; ce soleil, c'est le progrès des mœurs qui deviennent plus douces, et aussi des découvertes de la science, à laquelle on n'aura immolé tant d'animaux que pour en tirer des déductions favorables au sentiment de sympathie qui doit nous unir à eux. Grâce à ces deux sources de vie, les Sociétés protectrices ne périssent pas chez nous, elles grandissent même dans une certaine mesure; mais quelle distance entre leurs progrès et ceux qu'accomplissent les Sociétés sœurs de l'Angleterre et des États-Unis! Tandis que dans ces deux pays on compte aujourd'hui près de cent quatre-vingt Sociétés protectrices, la France et l'Algérie n'en possèdent que six ou sept! Pendant l'espace de quatre ans — de 1870 à 1873, — il s'en est formé dans les seuls États-Unis *quarante;* et ces Sociétés sont prospères et le nombre de leurs membres s'accroît rapidement, tandis que chez nous il n'a pas fallu un laps de temps moindre de quatre années pour que la Société protectrice de Paris s'accrût de six cents membres environ, ce qui en porte le nombre au chiffre pitoyable de trois mille à peu près (1).

Il faut pourtant dire à quelle cause se rapporte, selon nous, une pareille infériorité. Un simple relevé statistique suffit à mettre cette cause en évidence. Les nations protestantes et grecques comptent, en chiffres ronds, *trois cents* Sociétés protectrices des animaux; les nations latines et catholiques, *quarante!* L'idée du droit des animaux à vivre et à jouir sous la réserve des conditions auxquelles la nature elle-même les a soumis se rattacherait-elle donc à cette notion abstraite du droit individuel qui est si chère aux peuples du Nord et qui les a fait entrer les premiers dans les voies du libre examen philosophique? Éducation à part, les habitants du Midi ont un génie plus doux que ceux qui vivent sous de rudes climats :

(1) *Annuaires* publiés par la Société protectrice des animaux à Paris en 1873 et 1877.

pourquoi donc seraient-ils cent fois plus cruels ou plus indifférents à l'égard des animaux que les peuples septentrionaux de l'Europe, si cette éducation n'en était pas la cause? Or, la véritable éducation morale des hommes, c'est leur loi religieuse qui l'a faite jusqu'à présent? Directement ou indirectement, par l'enseignement dogmatique ou par les influences sociales, nous sommes tous, comme le disait Proudhon, « enfants de notre Église; » et voilà pourquoi c'est à elle qu'il faut demander compte des grandes lacunes de notre éducation morale, quand ces lacunes existent d'une façon constante et générale, comme dans la question qui nous occupe.

Ce même Proudhon a reproché dans vingt endroits à l'Église catholique d'avoir laissé indécises dans l'esprit des hommes, une foule de questions controversées. Ce reproche nous paraît une grave injustice. La religion chrétienne et le catholicisme ne s'occupent et ne doivent s'occuper que de l'*homme*. Si l'Église a un tort (et ce n'est pas le sien, mais celui de trop zélés et trop téméraires docteurs), c'est, au contraire, de vouloir quelquefois franchir les limites de son domaine. D'une façon générale, elle fait à l'homme une loi de la charité; mais elle n'a point à dire envers qui cette charité doit s'exercer en dehors de l'homme lui-même. Elle est donc muette sur la question de ses devoirs envers les animaux; et ce n'est que par des inductions intelligentes, par l'interprétation de certains textes bibliques, par l'exemple de quelques saints canonisés, qu'on peut conclure que l'Église catholique n'est point, dans son principe, hostile aux idées de protection.

Mais si elle n'est point hostile à ces idées en tant qu'Église, c'est-à-dire dans sa doctrine officielle, si même elle leur est favorable par son génie, elle les a considérées comme lui étant étrangères, occupée qu'elle était d'autres objets; et aujourd'hui les catholiques sont portés à les tenir en suspicion par des raisons dont se rendront vite compte tous ceux qui ont été témoins de leurs alarmes en présence des découvertes de la science physiologique. Ces alarmes passeront comme tant d'autres; mais, en attendant, chez une école de catholiques que nous appellerons, par une antinomie moins illogique qu'on ne pense, les fanatiques de peu de foi, elles sont venues, secrètes ou avouées, ériger en système l'abstention qui, de leur part, avait été longtemps fortuite ou commandée par la nature des choses (1).

C'est donc à l'influence de la religion catholique qu'il faut attribuer, selon nous, un phénomène moral qui se produit d'une façon générale et marquée dans les pays catholiques, en dépit des circonstances extérieures les plus faites pour le combattre. Quoique son empire ait tristement diminué sur les âmes (nous parlons en catholiques qui voudrions voir l'Église à la tête du progrès de l'humanité), sa main pèse encore sur nous par les influences héréditaires. Il serait aisé de prouver que cette main a longtemps arrêté chez les nations latines le développement du courage civil; mais nous ne saurions entrer ici dans une pareille digression. Il suffit de dire que l'influence catholique s'oppose d'une façon latente aux manifestations de tout sentiment individuel et, par conséquent, à la formation spontanée de Sociétés représentant une idée non consacrée par le temps et la coutume. Si l'influence de l'Église décroît ou si, comme nous en avons la confiance, cette influence doit subir des transformations heureuses, l'initiative individuelle se développant en toutes choses, les Sociétés protectrices se développeront aussi en nombre et en force. Propager leurs idées sera considéré comme un honneur; s'inscrire parmi leurs membres, comme un devoir, aussi longtemps que le besoin de ces Sociétés se fera sentir.

Souhaitons donc que ce progrès arrive; mais souhaitons surtout qu'il soit achevé; que les idées de justice et de bonté soient entrées si avant dans le cœur de l'homme que les Sociétés créées pour la protection des animaux puissent aller rejoindre dans l'histoire la chevalerie, instituée pour la protection des femmes, l'Institut d'Afrique, fondé pour la suppression de la traite des nègres, la Société abolitionniste, formée pour l'abolition de l'esclavage, et toutes ces institutions dont l'existence passée aura marqué autant de tristes nécessités de la lutte pour le progrès. De l'extension de la loi de charité aux êtres inférieurs de la création datera, comme n'a pas craint de le dire un chancelier d'Angleterre, une phase nouvelle dans l'évolution morale de l'humanité.

LÉO QUESNEL.

(1) Ce que nous avançons là est si vrai que le journal le plus ultramontain de France n'a jamais consenti à insérer dans ses colonnes un seul mot favorable à la Société protectrice des animaux, bien qu'il en ait été plusieurs fois sollicité.

ÉTUDES NOUVELLES SUR L'ANCIENNE FRANCE

Les Guise (1).

Le sujet choisi par M. Forneron n'a point tout à fait le mérite de la nouveauté; l'histoire des princes lorrains a tenté plus d'un érudit; pour la refaire, M. Forneron n'a point adopté les principes de l'école historique moderne. Il s'est peu inquiété de savoir si nos archives contenaient des documents inédits de nature à modifier les jugements antérieurs; mais, ayant remarqué que ses devanciers « n'avaient pas utilisé les recherches des historiens étrangers », il a pensé qu'il était utile de mettre en œuvre les travaux de Gachard en Belgique, de Froude en Angleterre, de Ranke en Allemagne, de Prescott et de Motley en Amérique et d'Albéri en Italie. Quant aux manuscrits conservés dans nos dépôts, M. Forneron nous déclare dès le premier mot qu'on en a extrait avant lui « tout ce qu'on peut en extraire ». L'assertion paraît hasardée. Quelque zèle que les érudits aient mis depuis bien des années

(1) *Les Ducs de Guise et leur époque*. Étude historique sur le XVI siècle, par H. Forneron. 2 vol. in-8°. Paris. Plon. — L'Académie française a accordé à cet ouvrage le prix Thérouanne.

à dépouiller nos dépôts, il est téméraire de dire qu'on n'y trouve plus rien d'inédit sur un sujet donné. Ainsi, sans aller plus loin que les premières pages de M. Forneron, son récit de la bataille de Marignan est contredit sur un point secondaire, il est vrai, par un document inédit, qui bientôt ne le sera plus, je l'espère, connu sous le nom de *Journal de Barrillon;* et ce document intéresse les Guise, puisque « Anthoine, duc de Lorraine et Claude de Lorraine, comte de Guise » y sont nommés.

Il n'est assurément point inutile de faire usage des ouvrages des érudits étrangers ; cependant il faut exercer à leur égard un contrôle minutieux : la partie de leurs travaux qui nous touche le plus, celle qui concerne nos affaires, n'est le plus souvent que secondaire pour eux. Ils acceptent parfois pour cette partie de leur tâche des autorités qu'ils n'admettraient pas pour l'histoire de leur propre pays. Un au moins des auteurs cités par M. Forneron ne doit pas être accueilli sans méfiance ; c'est Froude, au sujet duquel M. Chantelauze faisait naguère de sérieuses réserves dans son *Histoire de Marie Stuart,* réserves renouvelées tout récemment encore par M. Wiesener dans son étude sur la *Jeunesse d'Élisabeth.*

Pourquoi d'ailleurs supposer qu'un historien anglais ou américain connaîtra mieux qu'un historien français l'histoire des Guise ? Tout au plus peut-on espérer qu'en le consultant sur un épisode où les intérêts des deux nations ont été en contact, on tirera de lui d'utiles éclaircissements ; et encore faut-il craindre de mal interpréter ce qu'il dit, et aussi ce qu'il ne dit pas.

Dans la pratique, M. Forneron s'est beaucoup relâché des intentions de sa préface. Il cite beaucoup, — on trouvera même qu'il cite trop; — mais en somme ce sont surtout nos vieux mémorialistes du XVIe siècle qu'il cite, en ayant soin, toutefois, de remplacer par des points les mots trop crus, de façon que son ouvrage puisse être lu par les jeunes filles. Il ne marche qu'armé de pied en cap de toutes les collections de mémoires. Le moindre détail entraîne tout une complication de guillemets, de chiffres, de renvois. A-t-il à nous dire que Philippe II s'habillait de noir avec le collier de la Toison, qu'il mangeait de la viande et des pâtisseries avec une gloutonnerie nuisible à sa santé, qu'il avait la lèvre inférieure charnue et pendante, etc.; il ne lui faut pas moins de huit renvois.

Il en résulte que c'est un travail de marqueterie. M. Forneron s'est donné beaucoup de peine pour souder les uns au bout des autres des extraits de tous les mémorialistes et y ajouter des fragments d'auteurs étrangers. C'est une compilation exécutée avec beaucoup de patience et non sans intelligence, mais d'où la note personnelle est presque bannie. Je ne veux point dire par là que l'ouvrage soit sans valeur : M. Forneron nous fait connaître quelques particularités intéressantes; c'est ainsi qu'il nous apprend un trait qui est à l'honneur du duc de Guise. A la nouvelle de l'entrée des Anglais au Havre (1562), le duc de Guise offrit au prince de Condé de faire la paix moyennant le libre et paisible exercice de la religion réformée dans le royaume, et d'unir leurs forces pour chasser les Anglais. L'ambassadeur Trogmorton vit les lettres de Guise dans les mains de Condé, et il prévint aussitôt la reine d'Angleterre.

Cette découverte de M. Forneron a son prix; il est regrettable qu'il l'endommage par les réflexions dont il l'accompagne. « C'est peut-être le plus beau moment de sa vie (du duc de Guise). Aucun historien français n'en a parlé, comme si les Français ne voulaient voir en lui qu'un chef de sectaires. » Voilà certes une façon peu obligeante de remercier ses devanciers d'avoir laissé à glaner derrière eux. De plus, le reproche tombe mal. A de rares exceptions près, les historiens français sont impartiaux, sinon dans leurs jugements, du moins dans le choix de leurs documents. S'ils n'ont point noté ce trait, il est naturel de penser qu'ils l'ont ignoré. Supposition d'autant plus acceptable que plusieurs des historiens des Guise sont des écrivains catholiques, pour qui Guise n'est pas « un chef de sectaires », mais le champion du catholicisme, et que s'ils avaient connu ce trait, ils l'auraient assurément divulgué pour en faire honneur à son patriotisme.

Ailleurs, M. Forneron parle de l'éducation tolérante donnée à Charles IX et, sur l'autorité d'une lettre du duc d'Albe, — qu'il appelle duc d'*Alva,* comme il écrit *Médici* — avance que le roi s'était laissé « endoctriner par les prédicans » et se refusait à entreprendre une persécution religieuse. Cette lettre du duc d'Albe est insérée dans le recueil de Gachard : *Correspondance de Philippe II,* recueil que M. Forneron croit absolument inconnu chez nous. C'est exagérer bien bénévolement notre ignorance. M. Mignet — pour nous borner à un seul nom — s'en est beaucoup servi dans ses beaux travaux sur le XVIe siècle. Quant au récit même de M. Forneron, il n'a rien que de très-vraisemblable. A ce moment Catherine de Médicis, effrayée de la puissance des Guise et en redoutant les effets, imaginait de lui donner un contrepoids en favorisant Condé et les princes huguenots et en tolérant la pratique de leur culte dans son propre palais. C'est, du reste, une circonstance aggravante pour Charles IX. Si l'on peut excuser les forfaits de la Saint-Barthélemy en invoquant une longue pratique de l'intolérance, quel moyen de l'atténuer de la part d'un esprit un peu indépendant? Aussi M. Forneron essaye-il de détourner sur Catherine toute la responsabilité du massacre.

Malgré son étendue, l'*Histoire des ducs de Guise,* omet complètement les menées de Charles-Emmanuel Ier de Savoie durant la Ligue. Son rôle y fut cependant très-actif. Il en attendait des agrandissements de territoire, et en espérait même la couronne de France. Depuis 1582 jusqu'au traité de Lyon en 1601, ses intrigues avec les Guise et la féodalité rebelle ne s'arrêtèrent jamais. Les Guise ont aux archives de Turin un dossier fort volumineux qui n'a pas été exploré jusqu'ici. Il contient sans doute de curieux documents. On peut du moins en juger ainsi par le dépouillement rapide qu'en a fait récemment M. Armingaud (1). Dans ces mêmes Archives, le recueil connu sous le nom de *Raccolta Prospero*

(1) Le rapport de M. Armingaud à M. le ministre de l'instruction publique, sur sa mission en Italie, a été publié dans la *Revue des Sociétés savantes,* tome V, sixième série, janvier-mars 1877.

Balbi Senore contient une série de documents de la plus haute importance pour le sujet qui nous occupe. C'est la collection des « lettres des ducs et princes de la maison de Guise (1548-1635) ». Voilà, je pense, un ensemble de matériaux dont l'emploi rajeunirait singulièrement l'histoire des princes lorrains. Si le ministère de l'instruction publique se décidait quelque jour à en donner une édition, elle formerait avec les *Lettres* de Catherine de Médicis, dont la publication va enfin commencer après une si longue attente, une source d'informations précieuses pour l'histoire du XVIe siècle.

GEORGES DE NOUVION.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Théâtre de marionnettes allemand, par M. CARL ENGEL. — **Le vrai pays des milliards,** par M. MAX NORDAU. — **Baragouin français,** par M. JUSTIN AMERO.

I.

La marionnette n'est pas ce qu'un vain peuple pense. C'est George Sand qui l'a dit dans son *Histoire du Guignol de Nohant,* et les annales du théâtre confirment ce jugement. Polichinelle n'est point un parvenu; il est d'aussi vieille famille qu'Oreste, et, s'il n'avait continuellement rajeuni son nom et son costume, il s'appellerait aujourd'hui Égipan ou Silène, il aurait des pieds de chèvre et des cornes, son nez rubicond serait un peu camard. On serait étonné, s'il écrivait ses Mémoires, de l'importance de son rôle littéraire. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, il fut le recours des jeunes écrivains. Sa baraque était le théâtre de l'Odéon du temps, et les auteurs inconnus aspiraient à débuter sous ses auspices aux foires Saint-Laurent et Saint-Germain. Les acteurs forains pourchassés par les comédiens privilégiés de Paris se réfugiaient dans ses coulisses. Comme moraliste, il eut l'honneur d'attirer l'attention de Bossuet, qui le dénonça au bras séculier. « De tels ouvriers, disait le grand évêque, détruisent plus en un moment que je ne puis édifier par un long travail. » Haydn n'a pas dédaigné d'écrire plusieurs opérettes pour une troupe de marionnettes, et les opéras de Rossini ont été brillamment exécutés par une compagnie de *pupazzi* italiens. Schumann a composé une marche funèbre adorable en l'honneur de la mort de je ne sais quel célèbre petit acteur en fil de fer. Ses camarades l'accompagnent au cimetière, et l'on entend défiler leurs petits pieds de bois, tandis qu'ils se lamentent avec une tristesse moitié touchante, moitié comique.

Enfin, pour mettre le comble à sa gloire, Polichinelle a exercé la patience des érudits, acharnés à le saisir à travers ses multiples métamorphoses.

Les Allemands l'appellent Hans Würst, en français *Jean Boudin.* Il n'a rien perdu chez eux de son antique faveur. Munich s'enorgueillit de posséder le plus beau Guignol de l'univers, et des troupes de marionnettes ambulantes conservent dans les campagnes la tradition des gros lazzis et des bons tours par lesquels Hans Würst se rendit célèbre dès le moyen âge. Les pièces qu'elles exécutent sont manuscrites et se transmettent de directeur en directeur. Ces cahiers gras et usés ne portent aucune indication d'auteur ou d'époque, et l'on est réduit aux conjectures pour déterminer leur origine. Il est, de plus, fort difficile de se les procurer. On doit être reconnaissant à l'éditeur du *Théâtre de marionnettes allemand* (1), M. Carl Engel, du temps et de la patience qu'il a dépensés pour rassembler les matériaux de sa collection, délicieux amalgame de tragédies, de comédies de caractère, de féeries, de drames fantastiques, où nous retrouvons une foule de vieilles connaissances : le docteur Faust, don Juan ou *le Convive de pierre*, la reine Esther, le roi Cyrus, Fortunatus à la bourse enchantée, enfin Hans Würst, c'est-à-dire notre ami Polichinelle, qui, en changeant de nom, a gardé sa bosse. J'ai appris là que Fortunatus avait deux fils, Andolosia et Ampedo. Les aventures de la famille ont fourni le sujet d'un grand *drame populaire* en cinq actes, qui m'a fait honte pour nos féeries modernes, tant il leur est supérieur. La date n'en est pas connue. Il a dû subir plusieurs remaniements avant d'arriver à sa forme actuelle. Au XVIe siècle, Hans Sachs, le poète cordonnier de Nuremberg, mettait déjà en tragédie (sept actes et vingt-deux personnages) la légende de Fortunatus.

Au premier acte, Fortunatus reçoit en don de la déesse Fortune une bourse magique qui se remplit à mesure qu'on la vide. Il y joint par son industrie le chapeau enchanté qui transporte où l'on veut. On ne peut pas dire qu'il se procure ce chapeau par des moyens très-honnêtes. Un jour qu'il rend visite au sultan d'Alexandrie, celui-ci lui montre ses trésors, parmi lesquels se trouve une assez vilaine petite coiffure en feutre. Le sultan explique à son hôte les vertus merveilleuses de cet objet d'apparence insignifiante, et, ce faisant, il a la bonnasserie d'essayer le chapeau à Fortunatus, qui se souhaite à l'instant bien loin de là.

Voilà comment Fortunatus put léguer à ses fils deux talismans également précieux. Andolosia choisit la bourse, prend Hans Würst pour valet, et se met à voyager, éblouissant le monde par ses prodigalités. Il arrive de la sorte à la cour d'Angleterre, où il tombe amoureux de la fille du roi, la belle Agrippine. Il s'imagine la séduire par ses richesses, mais il ne tarde pas à apprendre à ses dépens que les princes, pas plus que les bourgeois et les paysans, n'aiment à être écrasés par le luxe d'autrui. Un jour qu'il a invité la cour à un festin, on vient lui annoncer qu'il est impossible de faire la cuisine; il ne se trouve pas dans la ville entière un morceau de bois à acheter : tout a été enlevé par des envieux, désireux de faire manquer la fête. Andolosia commande à Hans Würst d'aller chez les épiciers et de leur acheter autant de muscades et de clous de girofle qu'il en faudra pour remplacer le bois et faire cuire le dîner. Le roi, de plus en plus irrité (car c'est lui qui avait accaparé les fagots), ordonne à sa fille d'essayer

(1) *Deutsche Puppenkomödien*, par Carl Engel. Livres VI et VII. (Oldenbourg, Schulzesche Hof-Buchhandlung, Berndt und Schwartz.)

de savoir d'où l'étranger tire son or. La belle Agrippine se prête au rôle équivoque qui lui est tracé, et nous assistons à une scène de séduction extrêmement tendre.

AGRIPPINE.

Mon cher Andolosia, croyez-moi, aucune vue ne m'est aussi agréable que la vôtre.

ANDOLOSIA.

Belle princesse, vous me comblez de bonheur.

AGRIPPINE.

Je vous remercie de cette fête splendide.

ANDOLOSIA.

Oh! je ne mérite pas de remercîments; cette fête est indigne de vous.

AGRIPPINE.

Mon cher Andolosia, vous vivez plus magnifiquement qu'un prince et un roi. Dites-moi, ne craignez-vous pas que l'or ne vienne un jour à vous manquer?

Andolosia n'aperçoit pas le piège. Il n'est occupé que de trouver une occasion de déclarer sa flamme. A mesure qu'il devient plus pressant, Agrippine se montre plus curieuse.

ANDOLOSIA.

Si vous ne me refusez pas votre amour, je n'aurai rien à vous refuser.

AGRIPPINE *(tendrement).*

Cher Andolosia, dites-moi d'abord la vérité vraie, d'où vous vient votre richesse, et alors je vous aimerai, et je serai à vous pour toujours.

ANDOLOSIA.

O la plus aimée, la plus belle des princesses, combien mon cœur est joyeux! Promettez-moi d'abord de n'aimer que moi, et je vous dirai, sous le secret, d'où vient ma richesse.

AGRIPPINE.

O mon bien-aimé Andolosia, ne doutez pas de mon serment et de mon amour. Ce que je vous promets en paroles, je vous le tiendrai en actions.

Elle s'asseoit, il se met à ses genoux, elle l'entortille de douces paroles, lui accorde un rendez-vous pour le soir... Bref, elle lui arrache son secret. Son digne homme de père, le roi d'Angleterre, est rempli d'admiration pour les talents de la « fille de son cœur ». Il approuve beaucoup l'idée du rendez-vous, et il remet à Agrippine un narcotique qui lui permettra de voler à Andolosia la bourse enchantée. Nouvelle scène de tendresse, pendant laquelle la plus belle des princesses est aussi la plus fourbe. Le narcotique agit. Agrippine se sauve avec la bourse, et la première pensée d'Andolosia, à son réveil, est qu'il a manqué gravement aux convenances :

« Qu'est-ce que la princesse va penser de moi, de m'être endormi comme ça? »

Sa seconde pensée est pour sa bourse, et en découvrant le larcin d'Agrippine il ne songe plus qu'à se venger.

Au quatrième acte, l'excellent Ampedo, qui est resté bien tranquille chez lui pendant que son écervelé de frère courait le monde et fréquentait les mauvaises compagnies, consent à prêter le chapeau enchanté à Andolosia pour le consoler de ses déboires. Andolosia se souhaite en Angleterre, auprès de son infidèle, et il la trouve tout à point nantie de la bourse volée. Il la saisit à bras-le-corps et se souhaite dans une forêt déserte.

AGRIPPINE *(assise sous un arbre).*

Dieu! où suis-je? Dis-moi, où sommes-nous? et comment sommes-nous arrivés si vite dans cette forêt?

ANDOLOSIA.

Tu le sauras assez tôt. En attendant, tu es en bon lieu, dans un endroit très-sûr.

AGRIPPINE.

Oh! que j'ai soif! Donne-moi donc une de ces pommes, pour me rafraîchir un peu.

ANDOLOSIA.

C'est bon. Je vais grimper et te chercher des pommes. *(En montant, il laisse tomber le chapeau enchanté.)*

AGRIPPINE.

Le soleil est brûlant! Ce chapeau me garantira un peu. *(Elle prend le chapeau et le met.)* O Dieu! où suis-je, et que vais-je devenir? Hélas! que je voudrais être dans ma chambrette!

Elle disparaît, et Andolosia repart pour la cour d'Angleterre, où il s'introduit déguisé en médecin, accompagné de Hans Würst en apothicaire et l'arme au bras. La médecine fait les frais des scènes suivantes, où l'on retrouve la course des apothicaires de *Monsieur de Pourceaugnac.* Andolosia reprend par ruse la bourse, le chapeau et la plus belle des princesses, qu'il punit sévèrement de ses trahisons, et il retourne finir ses jours auprès de son frère. Ampedo, toujours sage, jette au feu les deux talismans, sources de chagrins et de dangers; la déesse Fortune apparaît dans un nuage pour le féliciter, et le rideau tombe sur cet heureux dénoûment.

J'ai dû passer légèrement sur le personnage principal de la pièce, parce qu'il m'aurait fallu inventer son rôle. Hans Würst remplit de ses monologues six grandes scènes, dont le texte ne donne que le canevas et qui sont laissées à l'improvisation. Il est probable que la tradition vient ici au secours de l'imagination et que l'*impresario* n'a qu'à choisir, selon la composition de son public et l'humeur où il le voit, dans un répertoire de plaisanteries consacrées. Je ne sais s'il se glisse dans ces *extemporalia* des facéties un peu trop grasses, mais le texte écrit est remarquablement épuré pour un théâtre populaire, destiné à être joué dans les foires. Bossuet n'y trouverait rien à reprendre, et Rousseau lui reprocherait subtilement d'être trop moral, partant trop dangereux pour la morale. « Le vice, écrit-il dans sa *Lettre sur les spectacles,* ne s'insinue guère en choquant l'honnêteté, mais en prenant son image; et les mots sales sont plus contraires à la politesse qu'aux bonnes mœurs. Si un spectacle manque de goût, tant mieux, on s'en rebutera plus vite; s'il est grossier, il sera moins séduisant. » Rousseau conclut que les « polissonneries d'un charlatan » sont moins nuisibles que les œuvres de Racine et de Molière, de Molière surtout et de ses imitateurs. « Ce sont des gens, dit-il en son énergique langage, qui, tout au plus, raillent

quelquefois les vices, sans jamais faire aimer la vertu ; de ces gens, disait un ancien, *qui savent bien moucher la lampe, mais qui n'y mettent jamais d'huile.* » Aurait-il rangé les aventures d'Andolosia et de la plus belle des princesses parmi les « farces de tréteaux », qui sont « sans conséquence », ou parmi les « ouvrages dramatiques », dont la représentation est « une affaire importante qui mérite toute l'attention du gouvernement » ? Il est permis d'hésiter, et c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire du *Théâtre de marionnettes allemand.* A qui pencherait pour le premier avis et serait tenté d'accuser Guignol de frivolité, Polichinelle opposera cette autre phrase de Rousseau : « Par tout pays, il est permis d'amuser les enfants, et peut être enfant qui veut sans beaucoup d'inconvénients. »

II.

M. Victor Tissot s'est attiré une réponse non d'un Allemand, mais d'un Autrichien, M. Max Nordau, qui publie *le Vrai Pays des milliards* (1). « J'ai vécu assez longtemps avec les Français et dans leur intimité, dit l'auteur en sa préface, pour savoir combien ils sont susceptibles. La moindre critique les choque de la part des étrangers ; ils ne leur permettent qu'une seule forme de jugement : l'admiration. Comme je n'ai pas pu admirer tout et toujours, je prévois les accusations d'hostilité qui me viendront de France. J'y suis préparé. Néanmoins je suis sûr que non-seulement les lecteurs étrangers, mais encore les Français perspicaces et véritablement patriotes rendront justice dans leur cœur à mes bonnes intentions. Avec cette espérance, je puis passer pardessus les injures dont m'accableront les *chauvins* vaniteux et intolérants. »

Non, on n'accablera pas M. Max Nordau d'injures. Le Français entend raillerie, pourvu qu'on se moque de lui avec esprit et qu'on le divertisse. Il se fâchera d'autant moins du *Vrai Pays des milliards,* qu'il ne rira pas seulement à ses dépens. Pour ma part, je reconnais que M. Max Nordau a raison sur une foule de points. Je lui abandonne mon appartement, et suis même prêt à y joindre le propriétaire. Je m'associe à son blâme contre les vieux garçons, tout en faisant mes réserves sur les gros mots dont il se sert. Je ne défends pas les garçons de café, sans aller jusqu'à souhaiter que les Parisiens fassent des barricades contre eux. M. Max Nordau tombe à bras raccourcis sur la nourriture des collèges ; il a raison. Il critique l'éducation des couvents ; d'accord. Il raille la passion des décorations ; fort bien. Il n'admire pas *le Journal des Grues ;* de mieux en mieux. Il éprouve une indignation rétrospective contre l'ancien Hôtel-Dieu ; j'y donne les mains. *L'Amant d'Amanda* lui porte sur les nerfs ; cela fait son éloge. Il hait la tribu Prudhomme ; je l'approuve. Lorsqu'il forme des vœux pour l'émancipation du Français opprimé par la Française, j'applaudis des deux mains, ne serait-ce que pour voir ce qu'il adviendrait d'une révolte des maris. Le passage où l'on apprend que les Parisiens et Parisiennes de toutes les classes sont adonnés à la boisson, au point que beaucoup de « dames distinguées » finissent par avoir le nez rouge et par être prises du *delirium tremens,* me plaît moins. Puisque M. Max Nordau l'affirme, cela doit être vrai pour les « dames distinguées » de sa connaissance. Mais peut-être que M. Max Nordau ne connaît pas toutes les « dames distinguées » de Paris ; j'imagine que sans cela il aurait adouci son jugement. De même, quand il avance que les petites Parisiennes commencent à se peindre « à l'âge d'aller à l'école », on ne peut pas s'empêcher de faire réflexion qu'il y a bien des sociétés à Paris, et que M. Max Nordau ne les a pas toutes fréquentées. On lui pardonne pourtant ces vétilles à cause de ses bonnes intentions ; mais son livre contient deux hérésies qui lui ôtent absolument toute autorité.

En premier lieu, M. Max Nordau ne comprend rien à la cuisine française. Il en parle en Philistin. Il aurait ajouté que la cuisine allemande lui était supérieure, que cela ne m'aurait pas étonné. On sent que c'est le fond de sa pensée. Mais ce n'est pas encore le plus grave. Quelle confiance peut-on avoir dans les appréciations d'un homme qui a le goût assez faussé par le préjugé patriotique pour déclarer que les *lits* allemands sont meilleurs que les lits français ? Les lits allemands, monsieur Nordau ! ces instruments de torture où l'on ne peut ni s'étendre, ni se border, ni faire son trou ! Vous dites qu'on y enfonce dans la plume. Dans quelle plume, puisqu'on est sur une planche ? Vous me répondrez peut-être qu'on ne donne pas de plume aux étrangers ; on la garde pour soi. A la bonne heure ; mais alors n'exaltez pas à ce point votre plume, puisque nous n'en aurons pas. Les étrangers — les gens qui n'ont pas de plume — s'en tiendront toujours, pour les lits allemands, au jugement de Victor Hugo.

« En Allemagne, a dit le grand poète, les draps sont des serviettes, les serviettes sont des mouchoirs, et les mouchoirs... » J'oublie à quoi Victor Hugo compare les mouchoirs allemands, mais ce doit être à quelque chose de bien petit, car M. Max Nordau déclare que les Français se mouchent dans des serviettes.

III.

M. Justin Amero, collaborateur de *l'Annuaire encyclopédique,* du *Correspondant,* de la *Revue contemporaine,* de la *Revue de France,* de la *Revue moderne* et autres recueils morts ou vivants, a remarqué que les Anglais écorchent la langue française, et il affirme que c'est la faute des Allemands. Les Allemands, dit M. Justin Amero, se sont fait un monopole de l'enseignement des langues, celles qu'ils savent et celles qu'ils ne savent pas. Dans tous les pays du monde, vous trouvez des demoiselles allemandes qui donnent des leçons de français. Elles insèrent dans les journaux des annonces dont voici un spécimen :

« Une demoiselle *d'*Allemagne du Nord, protestante, *restante* à Paris, dans une noble famille, pendant quatre années,

(1) *Il vero paese de' milliardi,* par Max Nordau. (Milan. 1 vol. 1878, Fratelli Treves.) Le livre de M. Nordau a paru à la fois en allemand, en italien et en anglais.

bien *habitué de* voyager, excellente *taillieuse,* etc. » (Recueilli dans un journal anglais).

Sur ces échantillons, les familles leur confient leurs enfants. Comment n'aurait-on pas foi au français des demoiselles allemandes, quand il est notoire qu'après la bataille de Sedan dix mille soldats allemands, au minimum, écrivirent à leurs familles en sanscrit. Espérons (c'est toujours M. Justin Amero qui parle) que leur sanscrit valait mieux que le français de leurs célèbres dépêches : « Orléans repris par ces diables. » — « Peuple veut dire son nom. »

Je me permettrai de recommander à M. Justin Amero, pour la prochaine édition de *Baragouin* (1), un *Avis* placardé à Toul pendant l'occupation prussienne. Il a déjà été cité, mais il mérite de l'être deux fois.

« AVIS.

« La plus revêche surveillance à la sûreté du chemin de fer et d'étape.

« Le pont de chemin de fer, tout près de Fontenoy, aux environs de Toul, aujourd'hui la nuit fait sauter.

« Pour le punition la village de Fontenoy fût brûlée de fond en comble.

« Le même sort tombera aux lieux, dans lesquels quelque chose arrive de semblable.

« Toul, le 22 janvier 1871.

« *Le commandant d'étapes :*

« VON SCHMADEL. »

Le commandant d'étapes von Schmadel sait peut-être le sanscrit, mais si jamais il se fait professeur de français, il apprendra assurément à ses élèves la langue particulière dont M. Justin Amero emprunte des exemples aux livres et aux journaux anglais.

« Un thé *dansante.*
« Le duc d'Abrantes *née* Junot.
« Il vit la *ex parcale* (pour *sur parole*).
« Les troupes couronnaient les *glaciers* de Paris.
« Le commandant G... commença son *repertoire* (réquisitoire).
« L'*irresponsible abandon* de la foule. » (M. Justin Amero suppose, sans oser l'affirmer, qu'il est question de la *fureur* de la foule.)

Le lecteur s'exercera à deviner les rébus suivants :

« Landau *sociable.*
« Parquet *solidaire.*
« *Cap à pie.*
« *Style blasé.* »

Une dame (encore une maîtresse de français ; j'ai le crève-cœur de devoir ajouter que celle-là est notre compatriote), une dame a publié récemment en Angleterre un petit livre d'éducation auquel elle a donné ce titre remarquable : *Marche-pied à grandes connaissances;* ouvrage utile aux professeurs et aux élèves. — La première édition de *Baragouin* parut. On y citait *Marche-pied à grandes connaissances* et ce n'était point dans une intention obligeante. Quand l'ouvrage fut réimprimé (*Marche-pied* a eu aussi sa seconde édition), la dame française, piquée, avait perfectionné son titre. Elle avait mis : *Marche-pied à* LA *grandes connaissances.*

Les wagons de chemin de fer de Brighton à Londres sont pourvus de sonnettes d'alarme accompagnées d'un *avis* en anglais et en français. Le texte en notre langue commence ainsi : *Quand le bouton sera retiré doucement...* M. Justin Amero ne donne pas la suite ; il aurait pourtant été intéressant de savoir comment il faut s'y prendre pour sonner, après avoir ôté le bouton de sonnette.

D'après le journal le *Standard,* voici les paroles prononcées par Napoléon Ier au moment où il se posa la couronne impériale sur la tête : « Dieu la m'a donné, gare à qui touche ! »

Je ne crois pas me rendre coupable de réclame en citant, pour terminer, les lignes suivantes, destinées à recommander au public français un ouvrage anglais nouveau :

« Ceci est plus étrange que tel meurtre.

« *1795.*

« Livre en anglais.

« Lettres ont été reçues des hommes d'État, des ecclésiastiques, des médecins, des acteurs et d'un grand nombre de personnes, prononçant que *1795* est un livre très-extraordinaire. — Illustré d'une *envelope* attractive. — Conditions les plus libérales au métier. »

Quelque extraordinaire que soit *1795, Livre en anglais,* il ne peut pas l'être autant que la notice de son éditeur. Que cela nous serve de leçon, quand nous sommes tentés d'introduire des bribes de langues étrangères dans un texte français. Notre anglais ne vaut pas mieux que le français des demoiselles allemandes, et nous péchons, hélas ! presque autant qu'elles par l'excès d'assurance. Il y a quelques semaines, un très-grand journal parisien expliquait à un correspondant pourquoi le nom de *Schouwalof* s'écrit avec un *w* et non avec un *v.* — C'est tout simplement, disait le rédacteur, parce qu'il n'y a pas de *v* en russe. — La vérité vraie, pour parler comme la belle princesse du drame de *Fortunatus,* c'est qu'en russe il y a des *v* et pas de *w.* Il aurait donc fallu répondre : — On écrit en français *Schouwalof* avec un *w,* parce qu'il n'y a en russe que des *v.*

Heureux encore ceux qui ne baragouinent que dans la langue des autres !

ARVÈDE BARINE.

(1) *French Gibberish* (2e édition), par Justin Amero. (Paris, chez l'auteur, 37, rue Brochant, et chez tous les libraires de Paris et de Londres.)

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Voici venu le mois où se distribuent de tous côtés palmes et couronnes et où le laurier renchérit. L'Académie française choisit aussi cet instant pour récompenser la vertu, la poésie, l'éloquence et la science. Cette année, comme toujours, le

plus grand nombre de couronnes a été pour l'Université : aucune pour les eudistes, les maristes, les oblats et autres corporations grises, noires ou chocolat qui cependant travaillent sans doute; mais c'est un travail latent. Parmi les œuvres que la docte assemblée honore d'une récompense, en voici deux particulièrement intéressantes que je suis heureux de présenter à mes lecteurs.

C'est d'abord un savant travail de M. A. Darmesteter sur la création actuelle de mots nouveaux dans notre langue (1). Depuis que Raynouard et Diez ont fondé la philologie romane, on s'est mis, dans l'Europe entière, à défricher le terrain nouveau conquis à la science. La langue française a spécialement été étudiée dans toutes les transformations par où elle a passé; mais, dans cette vaste enquête, on a négligé les transformations qu'elle subit actuellement. Cet oubli s'explique. Comme nous vivons, comme nous pensons en elle, nous ne la sentons pas qui change sur nos lèvres, de même que les modifications qui s'opèrent dans notre corps, le renouvellement de notre chair et de notre sang nous échappent. Quels sont les procédés au moyen desquels la langue crée des mots nouveaux? Quelle puissance possède-t-elle pour exprimer les idées et les choses nouvelles? La force créatrice qui a produit le vocabulaire de la vieille langue et de la langue moderne est-elle toujours active, et dans quelle mesure? Telles sont les questions qu'aborde et résout très-doctement M. Darmesteter. Ce genre d'étude très-minutieuse, qui accumule les observations de détail, qui procède par divisions et subdivisions, partant de la dérivation impropre pour arriver à la dérivation propre, passant par la juxtaposition, la composition proprement dite, la composition par opposition, la composition syntactique et asyntactique, énumérant toutes les variétés des suffixes, constatant les emprunts faits à toutes les langues anciennes ou modernes, même aux langues slaves et aux langues de l'Afrique, nécessite une vaste nomenclature dont un court résumé ne saurait donner l'idée. Je ne puis donc qu'indiquer l'intention et la portée de ce grand travail, en ajoutant que toute cette science est d'aspect aimable, nullement rébarbatif, et que parmi tant d'observations de détail il en est de fort curieuses et même de piquantes. Sur un chemin aride, M. Darmesteter a semé çà et là des fleurs.

A ceux cependant qu'effrayeraient la composition asyntactique et les suffixes, quelque agrément que l'art de l'auteur leur donne, je recommanderai tout spécialement un très-agréable historique du néologisme, qui ouvre le volume. Ils verront comment malgré les protestations nombreuses qui ont retenti contre le néologisme, depuis Vaugelas jusqu'à M. Viennet,

> *Maudissant* les auteurs dont le vocabulaire
> Nous encombre de mots dont nous n'avons que faire,

le néologisme s'impose comme une nécessité inévitable. Ce n'est pas tout : il est légitime quand des faits nouveaux récèlent des désignations nouvelles comme *tramway* et *photographie;* quand des phériphrases sont heureusement remplacées par un seul mot, ainsi *dépêche télégraphique* par *télégramme;* il ne l'est pas moins quand il marque une nuance d'idée qui n'avait point son expression, tel est le mot *déconstruire* que M. Villemain employa dans la préface du *Dictionnaire de l'Académie,* et qui ne figurait point dans ce même dictionnaire. Enfin certains mots disparaissent de la circulation comme des monnaies usées qui n'ont plus d'empreintes. Il les faut remplacer par des pièces neuves. Le peuple veut surtout une langue expressive; les mots qu'il emploie doivent parler à l'imagination en représentant l'objet ou l'idée par quelque caractère sensible. C'est ainsi qu'il appelle une pièce d'or un *jaunet*, une grosse montre un *oignon*. Dans la langue commune, même besoin de l'image, quoique plus effacée et plus discrète. Voilà comment quand la couleur d'un mot s'est ternie, un autre le remplace plus reluisant en quelque sorte. Ainsi on se bornait à dire autrefois : *exprimer* sa pensée; on dit volontiers aujourd'hui : la *formuler*. Pourquoi? c'est que l'image contenue dans *exprimer,* c'est-à-dire presser, faire sortir par pression, n'est plus sentie maintenant. De métaphorique, la locution est devenue abstraite. Alors on trouve une autre image. *formuler*, c'est-à-dire jeter l'idée dans le moule d'une forme rigide et mathématique. Aussitôt notre imagination entrevoit le tableau noir de l'algébriste sur lequel se détache la ligne blanche d'une rigoureuse équation. Avec le temps, cette métaphore s'usera et s'effacera à son tour. Elle fera place alors à quelque image nouvelle qui conservera pendant quelques années son relief et sa couleur; puis, usée et ternie, elle aussi sera remplacée par quelque autre, et ainsi sans fin ni terme. Il faut donc en prendre son parti comme le fait M. Darmesteter.

Il prend son parti de même, mais non sans quelque regret de l'invasion du latin et du grec, qui a transformé, depuis le xve siècle, notre idiome national. La langue de nos conteurs et de nos trouvères, qui semblait à l'Europe du moyen âge l'idéal du langage humain, le ravit. Cette invasion était inévitable, puisque la civilisation moderne découle de la civilisation latine. Il est toute une série d'idées et de connaissances, apanage des esprits cultivés, qui, manquant à la pensée populaire, manquent, par conséquent, à son lexique : comme un lien plus ou moins lointain les rattache à la pensée antique, elles ont nécessairement trouvé leur expression dans la parole antique. Certaines idées même, que le peuple conçoit, sont revêtues par les lettrés, écrivains ou orateurs, de la toge latine. Il faudrait pourtant renoncer à ce pédantisme et rapprocher de plus en plus la langue savante de la langue populaire en exprimant simplement les idées simples. Mais c'est surtout le grec qui nous menace. Il est devenu la langue de la science et il atteint l'idiome de tous les peuples civilisés et le déforme. La civilisation moderne, le progrès des sciences changent les conditions d'existence des langues. De nouvelles lois naissent; quels en seront les effets? M. Darmesteter laisse à l'avenir le soin de répondre.

Ce grand travail est donc l'œuvre d'un grammairien érudit, d'un lettré délicat et d'un psychologue très-pénétrant : en

(1) *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent,* par A. Darmesteter. — 1 volume. Paris, 1878 F. Vieweg.

même temps qu'il présente en un tableau fidèle les modifications de la langue, il en cherche les lois, les causes morales, les résultats qu'on peut sûrement constater. Les philosophes, tout autant que les philologues, y trouveront agrément et profit.

II.

La seconde œuvre dont je veux parler est l'éloge de Buffon (1) par M. Félix Hémon, professeur au lycée de Rennes. Bien qu'elle ait partagé le prix d'éloquence décerné par l'Académie, elle ne brille pas uniquement par les qualités académiques et oratoires. Son grand mérite est de nous présenter un Buffon vrai, dégagé de la légende. C'est un travail de reconstruction ingénieuse et patiente. Tous les matériaux ont été recueillis avec une diligence scrupuleuse et assemblés religieusement pour former la statue. L'auteur, avec une modestie digne d'éloges, s'excuse de parler de Buffon après Villemain, Flourens, Sainte-Beuve et tant d'autres maîtres de la science ou de la critique. Mais il leur avait manqué précisément d'avoir sous la main ces matériaux. Sainte-Beuve s'y était repris à deux fois pour tracer de Buffon un portrait exact; encore avouait-il son impuissance. Il sentait le besoin d'écarter les anecdotes surannées, les épigrammes puériles; mais comment le faire sans la *Correspondance* de Buffon, dont on n'avait que des fragments épars? « Puisque ces lettres existent, s'écriait-il, pourquoi ne les publierait-on pas, au moins en partie? » Elles ont été publiées en 1860 par un des arrière-petits-neveux du grand naturaliste, M. Nadault de Buffon, ancien avocat général. Sainte-Beuve est mort cependant sans avoir dit le mot définitif qu'on attendait.

C'est dans cette correspondance que M. Hémon a puisé à pleines mains. Il cite des fragments concluants et décisifs; et quand il ne cite pas, on sent qu'il s'appuie toujours sur quelque texte précis. Rien n'est laissé à l'hypothèse ou à la conjecture. Voici donc un Buffon bien différent de celui dont l'image apparaissait à travers les commérages, déjà tenus pour suspects, d'Hérault de Séchelles. Pour ne prendre qu'un point, celui des opinions religieuses et philosophiques, Buffon était soupçonné d'hypocrisie. Il aurait joué toute sa vie une comédie prudente, se faisant escorter, par exemple, quand il venait à Paris et siégeait à l'Académie, de son capucin Ignace, qui disait avec orgueil : « M. de Buffon a parlé de moi à l'article du serin. » Là, il le traitait avec déférence; et à Montbard, le capucin cirait les bottes. Pur commérage, en effet. Exact dans les pratiques religieuses, plus d'abord par amour de la règle que par ardeur de foi vive, il ne pouvait, à la fin de sa vie, assister à la messe sans pleurer. Loin d'être athée ou panthéiste, il n'a jamais douté de l'immortalité de l'âme et de la personnalité de Dieu. M. Hémon le démontre d'une façon décisive et en s'appuyant sur des textes irréfutables. De même pour sa constante solennité dans la vie ordinaire, les manchettes brodées, l'habit doré, l'insensibilité de cœur, l'indifférence en politique, autant de légendes qu'il faut écarter. Ce qui est vrai, c'est que tous ses sentiments, toutes ses passions même sont comme pliées par lui à la nécessité d'accomplir, loin du tumulte et des orages, la grande œuvre qu'il considère justement comme le devoir et la gloire de sa vie. C'est ainsi que tout se fond dans une puissante unité.

On a dit et répété que l'œuvre de Buffon est solennelle, majestueuse, mais froide: c'est un temple de proportion grandiose, a-t-on écrit, mais le dieu n'y est pas. Jugement sévère contre lequel M. Hémon proteste avec énergie, montrant que si ces pages, déjà vieilles d'un siècle, semblent encore vivantes, c'est que Buffon y a mis son âme. On l'y sent tout entier avec ses ardeurs juvéniles et sa persévérance obstinée et sa préoccupation passionnée d'élever un monument digne de la majesté du sujet, *par majestati naturæ*. Le jugement littéraire est exprimé par M. Hémon avec une énergie de style qui tient à la profondeur de sa conviction. L'accueil qu'a fait le public de l'Académie à cette partie de son discours détachée pour être lue à la séance solennelle, a été la consécration de son légitime succès.

On n'a pas écouté sans une vive émotion les fragments de l'autre discours qui a partagé le prix d'éloquence. On savait que la couronne allait être déposée sur une tombe. L'auteur, M. Narcisse Michaut, est mort à trente-deux ans, avant d'avoir pu revoir son manuscrit que ses parents ont fait recopier en y ajoutant cette devise, qui s'appliquait à la fois à l'œuvre de Buffon et bien tristement au travail de leur malheureux fils : *Pendent opera interrupta...*

III.

Le nouveau recueil publié par M. Coppée obtient un succès dont je me réjouis fort. Faut-il cependant jouer encore avec lui le rôle ingrat de censeur morose? Faut-il chercher le ver dans la fleur? Faut-il dire au poète qui se croit très-bien portant quelle est la maladie dont il ne guérit pas? Eh bien! disons-le, puisque c'est notre métier. Sa maladie, c'est de s'intéresser à toutes choses et presque autant aux petites qu'aux grandes. Dans un paysage, il n'est pas indifférent assurément aux grandes lignes, aux vastes horizons, aux effets d'ensemble, aux harmonies de ton et de couleur; mais, après avoir admiré ce soleil empourpré qui descend là-bas derrière les grands chênes, il aperçoit à ses pieds une petite pâquerette, une toute petite pâquerette qu'une vachère vient d'écraser sous son sabot, et le voilà tout attendri. Et, ma foi, tant pis pour le soleil! Il l'abandonne pour la pâquerette, et il pleure sur elle; et il s'indigne contre la vachère, et en s'indignant il la décrit, et il maudit le sabot, et en le maudissant il le décrit. Cette passion du menu détail est sa maladie. Voilà pourquoi, soit dit en passant, il n'a pas réussi au théâtre. Il lui manque, outre la faculté d'invention, l'art de disposer une grande toile, la science aussi de la perspective qui donne un puissant relief à l'essentiel en négligeant l'insignifiant. Du temps que j'apprenais le dessin au collège, notre professeur de paysage nous répétait : « Pour les arbres,

(1) *Éloge de Buffon*, couronné par l'Académie française, a par Félix Hémon. — 1 volume. Paris, 1878. Hachette et Cie.

des masses, des masses! Pour Dieu, ne comptez pas les feuilles! » M. Coppée les compte, et plus elles sont petites, plus il s'intéresse à elles, car il est bon et a le cœur sensible.

Ce défaut n'est encore, hélas! que trop apparent dans son nouveau volume, *les Récits et les Élégies* (1), où il y a bien des pages charmantes et distinguées, est-il besoin de le dire? — moins choquant toutefois que dans d'autres œuvres de plus longue haleine. Ici, en effet, c'est une série de scènes très-circonscrites, et, l'horizon étant moins vaste, il nous est plus loisible de considérer les détails. De ces petits récits, les uns sont empruntés à la Bible ou aux lointaines traditions de l'histoire; les autres, à la vie moderne. J'aime mieux ces derniers, par exemple *le Fils de l'empereur*, *le Naufragé*, *la Prise de voile* surtout, un petit chef-d'œuvre, bien que le poète s'attarde à remarquer les laquais qui,

> . . . . . poudrés
> Et superbes, tout droits sur leurs mollets cambrés,
> Se tenaient à coté des portières ouvertes.

Et encore est-il juste de dire qu'il les a observés avant que le petit drame ne commençât. Dans les pièces bibliques, j'ai noté de beaux vers et des périodes même emportées par un souffle assez puissant. Cependant, çà et là, je retrouve le sentiment et l'accent modernes, qui tranchent désagréablement sur un fond tout à fait antique; enfin surtout, il y a certaines notes familières et bourgeoises qui détonnent? Que M. Coppée me permette de le lui dire, il est le Greuze de notre époque; et Greuze, dont le pinceau ému rendait avec bonheur les scènes de la vie intime, les petites comédies ou les petits drames de la famille, ne se serait pas hasardé à peindre les scènes sanglantes de l'Ancien Testament. Et s'il ne veut pas croire qu'il soit un poète bourgeois, que M. Coppée relise sa confession : *Un Train de banlieue*. C'est l'heure du dîner; le train s'arrête à Sèvres. Un brave homme en descend; il a les favoris gris, il est couvert de poussière, et, détail essentiel qui n'échappe pas à M. Coppée,

> Il donne son ticket au vieux garde-barrière.

Ses trois filles l'attendaient. M. Coppée, regardant l'aînée, se dit : C'est là, dans ce cottage, que serait peut-être le bonheur. Une fois marié, je viendrais là le dimanche, et je mettrais une blouse et un chapeau de paille.

> On passerait d'abord dans le petit salon
> Puis, tandis que la bonne apporte le melon;
> Et que le père prend le panier à bouteilles,
> On courrait du côté des vergers et des treilles.

Voilà son *hoc erat in votis;* mais M. Alphonse Lemerre s'y oppose. Moi, ce ne sont pas mes affaires : ce que je constate, c'est cette rêverie qui s'égare sur le beau-père, le melon et le panier à bouteilles. Ah! ce melon! ce melon! Vous êtes un poète bourgeois, monsieur Coppée!

MAXIME GAUCHER.

(1) François Coppée, *Les Récits et les Élégies*. — 1 volume. Paris, 1878. Alphonse Lemerre.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

L'anniversaire de la prise de la Bastille et celui de la Révolution de juillet 1830 ont fourni aux journaux réactionnaires un thème aisé à développer contre les grands mouvements populaires. Il est certain que, dans ces masses qu'entraîne, à un moment donné, le courant irrésistible d'une idée libérale et généreuse, tout n'est pas absolument à l'unisson. Plus d'un, dans cette foule qui bouillonne de colère et d'enthousiasme, ne sait pas au juste ce qu'il veut ni ce qu'il fait. Mais qu'est-ce que cela prouve? C'est comme un drame où, à côté des héros et des principaux personnages, il y a les comparses. Le drame en est-il moins beau parce que, à la suite des grands artistes consciencieux et convaincus, de simples figurants jouent de confiance, sans bien comprendre l'action à laquelle ils prennent part?

Je faisais cette réflexion l'autre jour, en me rendant au Conservatoire pour assister au concours de tragédie et de comédie, après avoir lu le matin un article venimeux du *Français* ou de la *Défense*, je ne sais plus au juste.

Deux élèves récitaient une scène de la charmante comédie de Musset : *On ne badine pas avec l'amour*. Perdican disait à Camille, qui vient de médire de l'amour : « Oui, tous les hommes sont menteurs, inconstants, faux, bavards, hypocrites, orgueilleux et lâches, méprisables et sensuels; toutes les femmes sont perfides, artificieuses, vaniteuses, curieuses et dépravées; le monde n'est qu'un égout sans fond, où les monstres les plus informes rampent et se tordent sur des montagnes de fange; mais il y a au monde une chose sainte et sublime : c'est l'union de deux de ces êtres si imparfaits et si affreux. »

Il me semble que ce passage de la comédie de Musset, qui est la glorification de l'amour, s'appliquerait, avec de légères variantes, à la politique. « Oui, pourrait-on dire, tous les hommes sont menteurs, égoïstes, ambitieux, orgueilleux, etc., etc.; mais il y au monde une chose sainte et sublime : c'est l'union de ces êtres, si imparfaits et si affreux, le jour où une idée généreuse les enflamme et les transporte. Beaucoup d'entre eux ne savent pas bien où ils vont, mais ils obéissent au vent qui souffle d'en haut. Ils donnent leur vie pour la patrie ou la liberté; ils prennent la Bastille ou ils font la Révolution de Juillet. Et, ce jour-là, ils sont sublimes. »

II.

L'affaire Poliveau a été le gros drame de la semaine. Elle a pourtant excité moins d'intérêt que n'en produisent d'ordinaire les procès de ce genre. Cela tient probablement à ce que la part de l'imprévu était, cette fois, fort restreinte. Les deux accusés, Lebiez et Barré, ayant, dans l'instruction, avoué leur crime, et la condamnation étant, par conséquent, certaine, on ne s'attendait à aucun incident notable.

Il s'en est produit un néanmoins, fort digne d'attention,

quoiqu'il ne se rattache que très-indirectement à l'affaire principale.

Lebiez, un des assassins de la femme Gillet, était ou devait être le gérant d'une feuille ultra-radicale : *le Père Duchêne*. Or, on a acquis la preuve que l'argent nécessaire pour la publication de cette feuille était fourni par une dame allemande, une baronne dont le nom, imprimé partout, m'échappe en ce moment.

Quel intérêt pouvait avoir une baronne allemande à ce qu'il parût en France un journal dont le titre seul était un épouvantail et ne pouvait que nuire aux idées républicaines? Il y a là un mystère qu'il ne sera pas très-difficile d'approfondir.

Je ferai à ce propos cette remarque, qu'on ne trouverait probablement pas à l'étranger un seul journal de trouble et de désordre fondé et entretenu avec de l'argent français. Nous sommes une nation loyale.

Une autre remarque à faire, c'est que l'on ne saurait trop se défier de ces feuilles soi-disant intransigeantes qui, sous prétexte de maintenir la pureté des principes, se livrent tous les matins à une apologie déguisée de la Commune et semblent n'avoir d'autre but que d'effrayer les lecteurs naïfs par l'extravagance de leurs déclamations.

Un magistrat disait que, dans toutes les affaires criminelles, il fallait d'abord se poser cette question : « Où est la femme? » Avec les journaux dont nous parlons, il faut se demander : « Où est l'argent? » ou plutôt : « D'où vient l'argent? » Il vient rarement d'une source avouable; et, quand on a découvert cette source, on s'explique sans peine les allures du journal.

Ainsi, pour *le Père Duchêne*, l'argent venait d'Allemagne.

Quelquefois, pour d'autres journaux, il vient d'Angleterre; je parle de l'Angleterre de Chislehurst.

III.

Nous assistons à présent à un amusant épisode de la tragi-comédie du 16 mai. Il s'agit de ce trop fameux *Bulletin des Communes*, qui a tant fait parler de lui et qui a tant donné d'occupation aux tribunaux.

Dans le procès intenté par un député, M. Ménier, aux éditeurs de ce Recueil, et qui est pendant aujourd'hui devant la cour de Paris, l'ancien ministre de l'intérieur, M. de Fourtou, fait déclarer par son avocat qu'il est resté toujours étranger à la publication du *Bulletin des Communes*, et qu'il n'a pu que gémir à la lecture de l'ignoble article dirigé contre les 363 députés républicains.

Voilà assurément une déclaration tout à fait originale. Un ministre de l'intérieur complétement étranger aux choses qui se passent dans son département, cela ne s'était jamais vu.

Non-seulement M. de Fourtou n'a pas inspiré l'auteur du fameux article, mais même il ne le connaît pas; et cet article, il n'a pas pu l'empêcher de paraître. Vous verrez qu'il sera tombé du ciel; il aura été apporté par un ange.

C'est encore ce même ange qui, après l'avoir apporté, a pris la peine d'afficher lui-même le numéro de la feuille qui le contenait dans toutes les communes de France.

M. de Fourtou n'en a rien su. Vit-on jamais ministre plus mal informé?

Mais alors qu'est-on venu plaider devant les tribunaux, et pourquoi a-t-on présenté la publication du *Bulletin des Communes*, comme un acte administratif ne relevant pas de la juridiction ordinaire?

Par quel sophisme peut-on qualifier d'administratif un acte que le ministre désavoue, en assurant qu'il n'y a eu aucune part?

Il paraît que l'auteur du fameux article restera à l'état d'énigme historique, comme le masque de fer : « Je ne te connais pas, je ne veux pas te connaître, lui dit M. de Fourtou, va te faire pendre ailleurs. Voilà de quelle manière je te couvre de ma responsabilité. »

Admirons cette grandeur d'âme et cette fière attitude des ministres du 16 mai.

IV.

Un autre personnage non moins digne que M. de Fourtou, c'est M. Émile Ollivier, qui s'essaye dans le rôle de revenant.

Voulant à tout prix reparaître sur la scène politique, M. Ollivier s'adressa d'abord aux paysans du Var qu'il supposait encore attachés au bonapartisme. Je me souviens de la circulaire qu'il publia pour poser sa candidature à la Chambre. Dans ce morceau véritablement étonnant, l'homme au cœur léger se chargeait de défendre victorieusement la cause de l'empire, et la sienne propre : « Envoyez moi seulement à la Chambre, disait-il à ses bons paysans, et vous verrez que j'en aurai bientôt fini avec les calomnies que l'on répand contre nous. Ceux qui auront l'audace de les porter une bonne fois à la tribune, je vous promets qu'ils ne recommenceront pas. »

Les bons paysans firent la sourde oreille.

Ne pouvant plus compter sur eux, M. Ollivier se tourne maintenant vers les ouvriers. Il vient d'adresser une lettre à M. Émile de Girardin pour lui proposer de « provoquer la création d'une commission ouvrière composée de délégués régulièrement élus par les divers corps de métier, et à laquelle mandat serait donné d'exposer dans des comptes rendus imprimés et publiés le résultat des observations de la classe ouvrière sur l'Exposition en général, et sur chacune de ses parties, ce serait comme le cahier du travail.

« Si vous prenez cette idée sous votre patronage, ajoute-t-il, elle réussira, et dans le monde des travailleurs sérieux, on vous en saura beaucoup de gré. »

Voilà qui est bien dit. Mais nous devons prévenir charitablement M. E. Ollivier qu'il marche sur les brisées de M. Amigues qui semble s'être fait jusqu'à présent une spécialité de l'exploitation de la classe ouvrière dans le sens du bonapartisme. M. Jules Amigues va réclamer probablement, il en a bien le droit.

Mais M. Émile Ollivier compte un peu aussi sur les cléricaux; car pendant qu'il propose à M. de Girardin de provoquer la formation de commissions ouvrières, on annonce la publica-

tion prochaine d'un livre de lui sur la théologie qui paraît devoir être d'une orthodoxie irréprochable.

Mais si M. Amigues réclame d'un côté, M. Veuillot réclamera de l'autre.

« Il est si facile, disait un homme d'esprit, de ne pas écrire une tragédie ! » Eh bien, cet homme d'esprit se trompait. Rien n'est au contraire plus difficile pour qui a la manie de la tirade, du songe et du récit. Pareillement rien n'est moins aisé que de se tenir tranquille, quand on est dévoré de l'ambition de jouer un rôle et que l'on s'est une fois perdu dans les sentiers de traverse.

Si M. E. Ollivier n'avait pas trahi le parti républicain, s'il avait eu la patience d'attendre son jour et son heure avec la fermeté d'une conscience honnête et droite, il compterait à présent parmi les hommes de valeur auxquels le triomphe définitif de la république assure un avenir politique.

Il ne doit s'en prendre qu'à lui-même, s'il est aujourd'hui comparable à ces joueurs décavés qui ont risqué leur vatout sur une seule carte, et n'ont plus d'enjeu à mettre sur le tapis pour recommencer la partie.

V.

L'événement littéraire et politique à la fois de ces derniers jours, a été l'inauguration du monument élevé à P.-L. Courier à Véretz. MM. Léon Renault et Ed. About ont dit à cette occasion d'excellentes choses.

On a depuis longtemps fait cette remarque que les peuples ne sont guère prodigues de statues et de monuments pour les hommes qui leur ont été utiles; ils réservent volontiers le marbre et le bronze pour ceux qui les ont tourmentés et *fouaillés,* comme disait Auguste Barbier dans les *Iambes.* Mais il semble qu'il y ait aujourd'hui une tendance à changer tout cela. Voltaire et Rousseau n'ont pas trop à se plaindre cette année, et à ces deux grands noms il faut ajouter celui de Courier. D'autres sans doute auront leur tour.

Le moment ne pouvait d'ailleurs être mieux choisi pour honorer la mémoire du célèbre pamphlétaire. Le combat qu'il avait engagé et qu'il soutenait avec tant d'éclat est loin d'être terminé. « C'est toujours, disait Armand Carrel dans son *Essai sur la vie et les œuvres de Courier,* la lutte des passions et des ineptes fantaisies de quelques débris d'ancien régime contre les résultats de la Révolution. Assurés de vaincre un jour, mais pressés d'en finir, qui de nous n'a pas senti cruellement dans ces derniers temps l'absence de Paul-Louis Courier ? »

Ces lignes, qui datent de 1829, ne les dirait-on pas écrites d'hier ?

Z...

BULLETIN

Mercredi dernier, 31 juillet, la *Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études* fêtait le dixième anniversaire de sa fondation en offrant un banquet à M. Duruy, ancien ministre, son créateur. Avant le repas, le président de la Section, M. L. Renier, a présenté à M. Duruy un volume de Mémoires composés expressément à cette occasion par les professeurs de l'École, et qui, par une délicate allusion aux travaux favoris de M. Duruy, se rapportent tous par quelques côtés à l'histoire romaine. Un exemplaire spécial de ces Mémoires a été imprimé pour M. Duruy sur peau de vélin. Dix-neuf directeurs et professeurs de l'École, quarante-trois élèves, anciens et nouveaux, prenaient part au banquet; et la cordialité qui y a régné prouvait l'intimité des rapports qui, à l'École des hautes études plus qu'ailleurs, unit les maîtres aux élèves. M. Bardoux, qui avait accepté de présider la réunion, en a été empêché par une indisposition; mais il a exprimé par une lettre, ainsi que M. Waddington, ancien ministre de l'instruction publique et directeur d'études pour l'archéologie grecque, la sympathie avec laquelle il prenait part à cette fête scientifique et scolaire, qui était aussi comme une fête de famille. Des toasts ont été portés, à la fin du banquet, par M. L. Renier à M. Duruy; par M. Duruy à l'École; par M. Bréal à M. L. Renier; par M. G. Boissier à M. Bardoux; par M. Monod au conseil municipal de Paris, qui a donné à la Section d'histoire et de philologie 12 000 francs de bourses annuelles, et qui était représenté au banquet par M. Liouville, vice-président; par M. Liouville à l'École; par M. Maury à la science; par M. Carrière à M. Du Mesnil, directeur au ministère de l'instruction publique; par M. Chabrié, ancien élève, aux professeurs de l'École; par M. G. Paris aux élèves; par M. Graux aux élèves étrangers. L'un d'eux avait envoyé par télégramme les félicitations de l'université d'Upsal, un autre celles de l'université de Genève. M. Rambert, professeur à l'université de Zurich et secrétaire du jury de l'enseignement supérieur à l'Exposition universelle, a terminé la série des toasts en buvant à l'*esprit français,* dont l'École des hautes études est, à ses yeux, une des plus remarquables manifestations. M. Duruy a parfaitement défini, en terminant, ce qui fait l'originalité et la force de l'École des hautes études, en rappelant qu'elle est le seul établissement d'enseignement en France où règne la liberté absolue, liberté pour le maître, liberté pour l'élève, et que cette liberté a été le plus puissant stimulant pour pousser au travail les élèves comme les maîtres.

La *Synonymique française* (1) de M. Bernhard Schmitz vient d'atteindre une deuxième édition. L'auteur de ce bon ouvrage est professeur de langues vivantes à l'université de Greifswald, et il écrit en homme accoutumé par l'enseignement à rechercher les méthodes simples et pratiques. Le

(1) *Französische Synonymik,* par Bernhard Schmitz (Leipzig, A. Koch).

livre s'ouvre par une introduction sur la synonymique, son but et son histoire. Les mots allemands auxquels correspondent deux ou plusieurs termes français synonymes, ou presque synonymes, sont ensuite donnés dans l'ordre alphabétique, toutes les nuances de sens de leurs équivalents français étant indiquées et expliquées, avec de nombreux exemples à l'appui. M. Bernhard Schmitz a fait preuve, dans ce travail délicat, d'une connaissance de notre langue bien rare chez les étrangers et peu commune même chez nous. Ses définitions sont justes et ses exemples heureusement choisis.

Le brigandage en Italie. — M. Angelo Umilta, professeur à l'université de Neuchâtel, a réuni en volume, sous le titre : *Camorra et Mafia* (1), une série de notes sur l'Italie ou, pour parler plus exactement, sur le bas peuple italien. On sait que les mots *Camorra* et *Mafia* désignent des associations de brigands; le premier est usité dans l'Italie méridionale, tandis que le second est particulier à la Sicile. Ces associations redoutables, puissamment organisées, ont des ramifications dans toutes les classes de la société et dans toutes les administrations. Ce sont de véritables gouvernements occultes, faisant souvent marcher à leur gré le gouvernement visible et frappant à droite et à gauche, sans qu'il soit possible de saisir leur bras mystérieux.

Les camorristes ne se bornent pas à dévaliser des gens : ils visent à s'emparer des fonctions publiques, et non sans succès. Dans nombre de communes, les maires sont leurs agents. Ils influent sur les élections au Parlement, et ils paralysent l'action de la justice par un système d'intimidation.

Les *mafiosi* ont de même un conseil d'administration, des statuts, des rites, un argot, des signes de reconnaissance. On n'est admis dans la corporation qu'après un apprentissage, et les formalités de l'initiation ont un caractère lugubre et solennel. Les membres nouveaux ont le privilège d'être chargés de la première expédition dangereuse. Ils reçoivent à cet effet un ordre ainsi conçu : « Compère *** est chargé de poignarder tel ou tel infâme fonctionnaire (ou espion ou traître). » Le compère doit obéir aux décrets de l'assemblée sans sourciller; s'il manque au rendez-vous, s'il hésite, « il est condamné à mort dans une réunion qui aura lieu à son insu, et, comme d'habitude, la sentence sera exécutée dans les vingt-quatre heures. »

Un jour, c'est la chancellerie de la cour d'appel de Palerme qui est dépouillée de toutes les valeurs dont elle était dépositaire. Le lendemain, la *Mafia* dévalise le palais de la duchesse de Beaufremont et celui du prince de la Trabia. Elle pénètre dans les magasins du Mont-de-Piété au moyen d'un tunnel creusé sous une des rues les plus centrales de la ville, et emporte pour dix millions de marchandises. Son chef, dans ces diverses expéditions, est un agent de la police. C'est ensuite le tour du Musée archéologique. On lui prend pour plusieurs centaines de mille francs d'objets qui sont retrouvés cachés chez un chef de la garde de sûreté publique. Un compère, brigadier de gardes-champêtres, établit à son profit des impôts réguliers sur les terres et leurs produits. Il est plus exactement payé que le collecteur du gouvernement. Un autre compère, commandant de la milice à cheval chargée de la répression du brigandage, s'entend avec ses hommes pour organiser des razzias sur les troupeaux de bestiaux. Révoqué une première fois sur les plaintes des habitants, il ne tarde pas à être replacé avec avancement.

M. Angelo Humilta croit que le seul remède au mal serait dans de vastes réformes économiques et sociales, et il ajoute négligemment que le régime actuel étant incapable de les exécuter, il est nécessaire de le renverser.

Souscription pour l'érection d'un monument a la mémoire de Jules Barni. — Deuxième liste de souscription recueillie par le Comité de Paris :

M. Derely, professeur, 5 fr. — M. Félix Herbet, avocat à la Cour d'appel, 10 fr. — M. Ebrard, officier de l'instruction publique, 10 fr. — M. Abel Hovelacque, conseiller municipal de Paris, 20 fr. — M. Victor Chauflour, ancien représentant, 20 fr. — M. Ch. Risler, 20 fr. — M. Cam. Risler, 20 fr. — M. Laurent Pichat, sénateur, 50 fr. — M. Leven, avocat, ancien secrétaire général au ministère de la justice, 20 fr. — M. H. Martin, sénateur, membre de l'Académie française, 20 fr. — M. Varroy, sénateur, 20 fr. — Mmes Betant, de Genève, 20 fr. — M. Amédée Beaujean, 20 fr. — M. Ernest Rabaroust, président du tribunal de Coulommiers, 20 fr. — M. Jules Rathier, député de l'Yonne, 20 fr. — M. Maucourt, inspecteur d'Académie à Dijon, 20 fr. — M. Charles Girault, professeur de la Faculté des sciences à Caen, 10 fr. — M. Félix de Parnajon, professeur du lycée Henri IV, 10 fr. — M. Henri Druon, proviseur du lycée de Poitiers, 10 fr. — M. Asselin, professeur au lycée Saint-Louis, 5 fr. — M. Victor Croquelois, 5 fr. — M. Julien Brisbarre, 10 fr. — M. Anquez, inspecteur d'Académie à Paris, 30 fr. — M. Craquelin, 10 fr. — M. Armand Adam, avocat, 10 fr. — M. Albert Leroy, ancien professeur de rhétorique au lycée de Versailles, 25 fr. — M. Carles, professeur, 5 fr.

Total.	445 fr. »
Montant de la première liste recueillie par le Comité de Paris	395 fr. »
Montant des trois premières listes recueillies par le Comité d'Amiens.	876 fr. 15
Total général.	1716 fr. 15

Les souscriptions sont reçues :

A Paris, à la librairie Germer Baillière et Ce, 108, boulevard Saint-Germain, et chez M. H. Martin, secrétaire du Comité, 155, rue de Sèvres.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

---

(1) *Camorra et Mafia*, par Angelo Umilta. 1 vol. 1878. — Paris, Sandoz et Fischbacher.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Ce, rue [illegible] [1202]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 6. 10 AOUT 1878.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Le Portugal.

L'ordre adopté pour la classification des divers produits, à l'Exposition universelle et suivi, jusqu'à un certain point dans l'installation de ces produits, n'est pas fait pour aider le public à en apprécier l'importance. Le superflu s'y trouve avant le nécessaire, les matières ouvrées avant les matières brutes, le mobilier, le vêtement, leurs accessoires de luxe avant les produits alimentaires, et l'agriculture, « la nourrice des nations, » n'y forme que le huitième, c'est-à-dire l'avant-dernier groupe. Les ordonnateurs de l'Exposition ont pensé, sans doute, que l'homme ne vivait pas seulement de pain et que, dans un état de civilisation aussi avancé que le nôtre, il vivait surtout d'art, de science, de jouissances et de confort.

Pour ce qui est de la section française, cette manière d'envisager l'Exposition, de mettre en première ligne les choses qui se trouvent, non au bas, mais au sommet de l'échelle industrielle, ne manque pas de logique, ou du moins n'en manque pas d'une façon choquante. Au point où en sont chez nous l'art et l'industrie, ils ont le droit de tenir la première place. Il n'en est pas de même pour des pays comme le Portugal, par exemple, où la richesse de la nation est surtout dans le sol et le sous-sol, où les œuvres d'art proprement dites ont peu d'importance, où l'art n'est encore appliqué à l'industrie que dans la mesure réclamée par le climat.

Il eût fallu disposer le catalogue de la section portugaise comme s'il se fût agi d'un cabinet de minéralogie et d'une exposition agricole. Les objets de luxe n'y eussent tenu qu'une petite place, et ainsi le visiteur eût pu reconstituer en imagination un Portugal d'après nature.

I.

D'abord ces échantillons de minerais, qui s'effacent modestement le long des murs et qui disent si peu de chose aux yeux, parlent beaucoup à l'esprit. Ils sont extraits de mines de cuivre, d'étain, de plomb, de fer, qui produisent en moyenne huit à neuf millions par an comme valeurs d'exportation. Malheureusement la production des mines de houille est en disproportion avec celle des mines métallifères; mais si, quelque jour, la science parvient à substituer au charbon quelque autre agent de calorification, ces richesses acquerront, dans le pays même, toute leur valeur et toute leur fécondité.

A côté des trésors du sous-sol se montrent les productions naturelles du sol portugais. Quelles belles collections de blés durs, de blés tendres, de blés de mars, de maïs jaunes, blancs, rouges et jaspés! Quelle juste confiance dans l'excellence de leurs produits chez ces agriculteurs portugais! Il y a des propriétaires de modestes *quintas*, des fermiers qui, de leur propre aveu, ne récoltent que dix ou quinze hectolitres de maïs ou de froment par an, et qui ont envoyé leurs échantillons! Ils ont raison, puisque ces échantillons sont superbes. Le soleil qui brûle les plaines de l'Alentéjo a donné au grain cette pureté, cette transparence. On mangerait crues ces perles d'or! Toutefois nous remarquons que ces céréales sont chères : 2 francs à 3 fr. 80 le décalitre de froment, 1 fr. 20 à 1 fr. 75 le décalitre de maïs, sont des prix qui dépassent la moyenne de nos marchés. Quand l'esclavage régnait en Portugal, un travail dur et forcé arrachait à la terre une grande quantité de blé. Aujourd'hui, bien des espaces autrefois arables sont délaissés parce que le labour y est jugé trop pénible. En revanche, la division croissante de la propriété dans les parties montagneuses du pays favorise une foule de petites cultures très-profitables au bien-être

général. Voilà trois cent quarante échantillons (pas moins que cela!) de pois chiches et de haricots, fournis par une centaine d'exposants qui, à en juger par la production annuelle qu'ils accusent, ne sont pas des grands propriétaires. Un intéressant tableau de la propriété territoriale, joint à l'*Introduction au catalogue de la section portugaise*, par M. le baron de Wildik, nous apprend que le nombre des propriétés en Portugal est de près de six millions, réparties entre 853 385 contribuables, ce qui suppose (la surface cultivable du Portugal étant de quatre millions et demi d'hectares) une moyenne d'un peu plus de cinq hectares pour chaque propriété rurale. Un autre tableau nous montre que la substance alimentaire qui entre pour la plus grande part dans la consommation des Portugais est le maïs, la pomme de terre, substances médiocrement azotées, et ensuite les légumes secs, qui le sont dans une proportion bien plus notable. Va donc pour les pois chiches et pour les haricots! Aussi bien ils sont appétissants à voir, avec leurs jolies robes tigrées de diverses couleurs, et pourraient tenir leur place dans la boutique d'un lapidaire.

Les abeilles sont au nombre des exposantes les plus zélées. Quarante-trois ruchers ont étalé leurs doux produits. Miel jaune des grandes plaines de Portalègre à 75 centimes le litre; miel de Serpa, dans le district délicieux de Béja, où la production annuelle est de 4000 kilogrammes; miel d'Ourique, dont le parfum contraste avec les souvenirs de ce champ de carnage, « abreuvé de plus de sang, disent les historiens, que la terre n'en pouvait boire »; miel blanc de Vianna, fait avec des fleurs de la zone tempérée et dont le prix atteint celui du plus beau miel de Narbonne, auquel il ressemble de tous points; miel de Coimbre, récolté sur les bords de cette rivière de Moudego, si chère aux écoliers de rhétorique, où il semble que l'on ne dût cueillir que les fleurs de l'éloquence! Sur les ailes de la légère abeille, nous faisons ainsi le tour du Portugal des poètes.

Puis vient le compartiment des huiles d'olive, ces huiles dont la pénétrante saveur se marie au parfum des orangers sur tout le littoral de la Méditerranée. Heureusement la cuisine se fait en plein air dans ces pays bénis du soleil; autrement quelles narines pourraient supporter les nuages de fumée d'une odeur âcre qui s'échappent le soir de toutes les *olhas* et *caldeiras* du pays! Répandue dans la campagne, cette odeur est douce au paysan revenant de ses travaux, auquel elle annonce de loin les préparatifs du souper et les soins vigilants de la compagne qui l'attend au foyer. L'huile est un élément précieux de la fortune domestique, un symbole de richesse, de bonheur et de confort pour les pays méridionaux. Une terre où coulent l'huile, le lait et le miel, a semblé de tout temps une terre bénie. Aussi c'est avec une espèce de coquetterie que deux cent douze exposants portugais alignent les petits flacons couleur de topaze dans lesquels brille l'huile aux tons dorés. On croirait, l'imagination aidant, voir devant ses yeux les millions d'oliviers au léger feuillage, tamisant une lumière bleue, qui produisent leurs petits fruits noirs; les milliers de paysannes, au blanc corsage, qui les cueillent en chantant des mélopées arabes; les centaines de paysans aux cheveux noirs, qui les broient et qui en ont fièrement expédié le produit au Champ de Mars, du fond de leurs petites *quintas* en pierres sèches.

Mais que dire des vins, ces vins qu'on appelle vins de Porto parce qu'ils sont expédiés de ce port, mais qui proviennent, avec des qualités diverses, de toutes les parties du pays! Vins rouges de Tras-os-Montes, épais, noirs et vineux à couper au couteau; vins jaunes des bords du Douro, qui croissent dans des vignobles à pic, échelonnés sur les rives du fleuve et soutenus par des murs à sec, de façon à offrir aux regards, dans la saison où les ceps sont nus, l'aspect de vastes carrières. On dirait, n'était la couleur de la pierre, les escaliers de marbre qui bordent le Gange. Qui saura l'influence que ces vins généreux ont eue sur les affaires du monde, au temps où Pitt en buvait quatre bouteilles en composant ses discours! Tous les producteurs ont tenu à honneur de présenter quelque échantillon de ce glorieux produit du Portugal. Il y a les vins verts, blancs, muscats, clairets, les vins *trop vieux*, les vins *trop jeunes*, les vins filtrés, les spécimens de la récolte des grands propriétaires, qui en produisent, comme le baron de Cruzeiro, onze ou douze cents hectolitres par an, et de celle des petits cultivateurs tels que dom Joachim Pedro de Païva, du district de Portalègre, ou dom Antonio dos Santos Lima, du district de Coimbre, qui en font annuellement quinze hectolitres. Il y a les vins de 1756 et ceux de 1877, les vins à 19 centimes le litre et ceux à 35 francs la bouteille. Nous nous demandons comment le jury pourra décerner le prix en véritable connaissance de cause. Nous voudrions le voir déguster savamment les milliers d'échantillons envoyés par *cinq cents* exposants!

Il est dommage que la saison ne se prête pas à une exposition d'oranges. C'est alors que la section portugaise à l'Exposition universelle ressemblerait au coin le plus fertile du jardin du Paradis. Les *quintas* seraient toutes fières de pouvoir nous inonder de leurs produits d'or. Vu le mois de juillet, la *quinta* do Carmo, dans le district de Béja, est à peu près la seule qui ait vaincu la difficulté d'exposer des oranges fraîches. Les autres ont envoyé les leurs en caisses, séchées, confites et comprimées entre deux feuilles de papier. Prunes, poires, figues, raisins, citrons, cédrats confits, toutes ces bonnes choses, qui seraient en hiver appétissantes, fondent mélancoliquement sous la calotte de feu du palais du Champ de Mars. Les fruits si savoureux des bords du Tage et de la Guadiana nous rappellent, à cette heure, ceux que nous trouvâmes un jour à Gênes vers le commencement du printemps. Confiant dans la précocité des fruits de cet heureux climat, nous demandions au dessert des cerises à notre maître d'hôtel. « Il n'y en a point, monsieur. — Eh bien, donnez-nous des groseilles. — Il n'y en a point, monsieur. — Vous aurez du moins des fraises? — Pas davantage, monsieur. — Vous n'avez donc point encore de fruits dans ce pays-ci? — Si, monsieur. — Eh bien, qu'avez-vous? — Nous avons des pruneaux! »

II.

Une des parties de l'exposition portugaise qui évoquent le mieux pour nous le charme des souvenirs, c'est la collection des produits venant de l'île de Madère. C'est ici surtout que nous voudrions voir une exposition de fruits dans toute leur fraîcheur. Madère, l'île des bois, serait bien mieux nommée l'île des fleurs ou l'île des fruits : une vraie corbeille, une vraie corne d'abondance! Nous ne savions pas ce que c'est qu'une figue avant d'avoir été à Madère : de grosses figues violettes, bien fermes, qui n'attendent point, pour devenir exquises, de réunir les trois conditions réclamées pour les figues de Provence : d'être *tristes, malheureuses* et *dépenaillées;* ce qui veut dire penchées sur leur pédoncule, humides de gouttelettes de sirop semblables à des larmes et fendillées par l'excès de maturité. Quand on jette l'ancre devant Funchal de Madère, une escouade de petites barques entourent le navire, toutes chargées d'ananas, de régimes de bananes, d'oranges et de ces figues incomparables. Faute de pouvoir envoyer au Champ de Mars ces savoureux produits, ce microcosme enchanté, cette petite île où tout se trouve, nous envoie, outre ses vins qui occupent une grande place dans l'exposition vinicole portugaise et qui se vendent de 500 à 2500 francs la barrique de quatre cents litres, une foule d'objets utiles ou gracieux qui prouvent combien la présence habituelle d'une colonie de riches Anglais y stimule heureusement l'industrie des habitants : des échantillons de soie filée et torse provenant de l'*Association du sexe féminin* à Funchal, des chapeaux de paille d'une légèreté idéale, sortis des mêmes mains; des broderies, des corbeilles, du lin, du houblon, culture nouvelle essayée en 1876, qui donne déjà des résultats merveilleux; des plumes brillantes, arrachées, hélas! aux oiseaux des îles désertes, en une quantité telle qu'on en exporte jusqu'à 750 kilogrammes par an; des fleurs artificielles en étoffe et en plumes. Pourquoi, bon Dieu! des fleurs artificielles à Madère? Pourquoi contrefaire la nature là où les roses ensevelissent les façades des maisons, où les géraniums du Cap, s'élevant à des hauteurs de quinze et vingt pieds, escaladent les murs et couronnent les toits? Funchal tout entier est un parterre dont l'éclat ne pâlit jamais.

Voici des laines noires et des laines blanches en suint, qui nous disent que tout n'est pas fleurs et guirlandes dans cette île des délices. Il y a du côté nord, autour du grand pic Ruino, des plateaux élevés tout couverts de pâturages, où l'on fait de la grande culture et de sérieux élevages de bestiaux. Le Paül da Serra est une petite Suisse, peuplée de vaches grasses et de moutons florissants. Ces belles laines, dont voici des échantillons, viennent de San Antonio da Serra, un frais village situé fort haut au-dessus du niveau de la mer, d'où l'on contemple l'Océan à des profondeurs à pic, et où il fait cent fois moins chaud qu'à cette heure sous les charpentes vitrées du palais du Champ de Mars.

Dans les vallons formés par les hautes montagnes de Madère, on cultive la canne à sucre avec un brillant succès. C'était autrefois la plus importante culture du pays, produisant annuellement jusqu'à six millions de kilogrammes. Elle a été remplacée par la vigne sur tous les coteaux ensoleillés. Voici pourtant des échantillons de sucre et de rhum qui attestent qu'elle n'est pas abandonnée; dans les plis du versant nord-ouest, elle forme comme des oasis tropicales à la physionomie desquelles rien ne manque, pas même les cases recouvertes en bananiers et en bambous.

La commission de Funchal a exposé, sous le numéro 174, un costume de femme du peuple à Madère. Pour compléter son originalité, il eût fallu lui mettre à la main quelqu'un de ces légers ouvrages en paille dans lesquels excellent les filles de ce pays, vrais bijoux de l'art du vannier, et joindre à sa toilette les grandes bottes à hautes tiges qu'hommes et femmes sont forcés de porter dans la campagne pour se préserver des épines de cactus. Le costume des hommes était encore bien plus grotesque à l'époque où nous avons visité l'île, époque éloignée, hélas! de quelque trentaine d'années. En ce temps-là, le hideux *wide-awake*, dont les planteurs des Etats-Unis ont fait présent au reste du monde, ne servait pas encore de couvre-chef aux Madériens. Ils portaient de petites calottes en drap si exactement collées à la tête, qu'elles y adhéraient par une espèce de succion. On appelait cette coiffure bizarre *carapuça;* une espèce de pointe, semblable à celle qui surmonte le casque prussien, permettait de la prendre pour l'ôter et pour la mettre. Tous ces crânes, rasés de près, couronnés d'une petite calotte noire avec une pointe noire, produisaient un effet très-comique quand leurs propriétaires, montés sur des ânes, avec les pieds pendant jusqu'à terre, attendaient, rangés sur le rivage, le débarquement des voyageurs. On se fût cru chez des sauvages, en abordant à cette île excellemment civilisée.

III.

Le groupe du mobilier, du vêtement et de leurs accessoires de luxe est moins riche dans la section portugaise que celui des produits alimentaires. Cependant on a exposé une collection très-importante de draps et de casimirs, qui sont la base du costume national. Nous comparons avec étonnement le prix du travail manuel dans les manufactures, tel qu'il est indiqué dans le catalogue, avec le prix du froment et du maïs. Il est vrai que le tableau de la consommation des denrées alimentaires, donné dans l'*Introduction,* n'attribue qu'un demi-kilogramme par jour de céréales à chaque habitant, ce qui veut dire que le Portugais est sobre et sa nourriture peu coûteuse. Il faut bien qu'il en soit ainsi, pour que le salaire des hommes puisse descendre parfois jusqu'à 1 franc 33 centimes, et celui des femmes jusqu'à 66 centimes par jour.

Les importations de la Grande-Bretagne en Portugal s'élèvent en moyenne au chiffre de 76 millions par an, tandis que celles de la France n'atteignent pas 13 millions, et que celles des autres pays sont moins importantes encore. Si l'Angleterre a, depuis le traité de Méthuen, rendu au Portugal de grands services politiques, le Portugal a été pour l'Angleterre

une source intarissable d'avantages et de profits. A en juger par les spécimens d'art industriel envoyés au Champ de Mars, les Anglais doivent en effet être en possession de fournir aux habitants de Lisbonne et d'Oporto une grande partie des objets de luxe qu'ils consomment. Le groupe du mobilier et accessoires, ce groupe qui charme tant les yeux et qui attire tant la foule dans les sections anglaise et française, n'est, dans l'Exposition portugaise, représenté que par une douzaine d'objets. Parmi ceux-ci, les seuls articles qui aient un cachet vraiment national, ce sont les charmants meubles en osier, faits à Madère, les siéges de jardin, découpés dans le beau liége de la province de Beïra, et ces légers canapés en paille que l'on destine à l'ameublement des *quintas*. Il existe entre les maisons de campagne portugaises, d'une architecture si simple, et ces mobiliers modestes, une harmonie dont la frugalité est le lien. En fait de tapis, les Portugais n'ont rien exposé que des nattes. Par ce temps de chaleur tropicale, le tableau d'une *quinta*, entourée d'orangers, meublée et tapissée d'objets en jonc et en paille, ornée de faïences imitées de l'antique, comme celles que le roi Ferdinand a prêtées à l'Exposition, offre à l'esprit une image qui communique aux sens le repos et la fraîcheur.

A côté de ces témoignages, ou plutôt de ces restes de la simplicité ordinaire des mœurs (car le tableau des importations dit assez que cette simplicité n'est pas aujourd'hui générale), on remarque des signes du goût toujours pompeux des habitants de la péninsule Ibérique. Sur dix exposants d'étoffes de soie, il n'y en a pas moins de quatre dont les produits sont des mélangés d'or. On se croirait encore au temps où les seigneurs portugais devaient faire leur cour, au palais das Necessidadès, en pourpoints de satin et les dames en manteaux lamés. Que fait-on aujourd'hui de ces magnificences, à moins que ce ne soient des ornements pour les autels? Quoique peu pratiques, ces étoffes sont magnifiques, et si l'on compose par l'imagination des costumes avec ces damas splendides, si on les rehausse des diamants du Brésil, ce luxe portugais par excellence, des dentelles de Péniche, de Lagos et de Faro, dont la commission centrale de Lisbonne nous a envoyé des échantillons, on croit voir passer une de ces visions chatoyantes qui, grâce aux peintres, nous sont restées de ces âges durs dont nous ne devrions garder que de lugubres souvenirs, et que les Paul Véronèse de tout le midi de l'Europe ont fixées à jamais dans leurs tableaux.

IV.

Nous avons dit que la partie de l'Exposition portugaise (comme, au reste, de toutes les expositions actuelles du Champ de Mars) qui nous inspire le plus de sympathie, c'est celle qui se compose des objets relatifs à l'éducation, à l'enseignement et aux procédés des arts libéraux. Quoique ces objets ne soient pas ici extrêmement nombreux, ils ont une valeur supérieure à tous les autres, à nos yeux, car ils rendent témoignage des efforts du Portugal pour continuer par des conquêtes intellectuelles sa glorieuse carrière d'autrefois.

L'*Introduction* au catalogue, qui est en elle-même un petit monument élevé au pays dont elle expose la situation morale et matérielle, nous fournit sur l'état de l'instruction publique en Portugal des renseignements bien faits pour accroître l'intérêt qui s'attache au groupe II de la section portugaise. Tandis que nous en sommes encore en France à des scrupules exagérés sur le respect dû à l'autorité paternelle en matière d'instruction élémentaire, le Portugal — un des pays pourtant les plus catholiques qu'il y ait au monde — vient, par la loi du 2 mai 1878, de réorganiser chez lui l'enseignement primaire sur les bases de l'instruction obligatoire. Les parents et les tuteurs qui ne peuvent justifier qu'ils font instruire leurs enfants à domicile ou dans une école particulière, ou qu'ils résident à plus de deux kilomètres d'une école, ou que leur pauvreté étant absolue, ils ne peuvent vêtir ces enfants avec une décence suffisante, ces parents ou ces tuteurs sont punis d'une réprimande publique et d'une amende équivalente au produit d'une journée de travail.

Pour qu'aucun obstacle ne vienne les empêcher de remplir à cet égard l'obligation paternelle, l'enseignement primaire est gratuit; et toutes les fois qu'ils ne peuvent subvenir aux frais de vêtement, de livres et autre matériel scolaire, un comité institué dans chaque paroisse est chargé d'y pourvoir.

Les écoles primaires se divisent en deux classes : les écoles d'enseignement élémentaire, et les écoles d'enseignement élémentaire et complémentaire. Dans les chefs-lieux d'arrondissement, il y a une école au moins de la seconde classe, et dans chaque paroisse une de la première.

Tous les ans, dans les chefs-lieux d'arrondissement, ont lieu des examens publics d'instruction primaire élémentaire et complémentaire. Les élèves des écoles particulières ou des maîtres particuliers y sont admis avec ceux des écoles publiques. Tous les ans également, une conférence de professeurs se tient au chef-lieu d'arrondissement. Le but de ces conférences est le perfectionnement des méthodes d'enseignement; on y discute sur tout ce qui a rapport à l'instruction primaire.

Les appointements des instituteurs sont payés par les communes; mais l'État alloue pour l'instruction primaire une subvention de plus de onze cent mille francs par an.

Depuis la fin du XVIIIe siècle, une grande activité s'est, nous le savons, développée en Portugal dans le département de l'instruction publique. Aucun pays catholique, peut-être même aucun pays protestant, ne peut se vanter de plus d'efforts pour reconquérir par le progrès intellectuel son importance perdue dans le domaine politique. Mais si le développement de l'instruction publique était en bonne voie déjà; si le nombre des écoles primaires entretenues par l'État s'était élevé de 1854 à 1876 dans la proportion de douze cents à deux mille cinquante-quatre, on peut s'attendre à ce que sous l'influence de la loi nouvelle, ce développement soit bien plus rapide encore. Une chose pourtant nous frappe et nous afflige dans le tableau des écoles et du nombre d'élèves qui les ont fréquentées pendant l'année scolaire 1875-1876 : c'est la disproportion numérique entre les élèves des deux

sexes, et aussi entre les établissements affectés à chacun d'eux. A Coimbre, par exemple, ce sanctuaire de l'instruction publique à tous les degrés, nous trouvons 137 écoles de garçons et 32 écoles de filles; à Bragance, 126 écoles de garçons et 27 écoles de filles; à Guarda, 200 écoles de garçons et 42 écoles de filles; et encore les écoles du sexe féminin sont-elles moins peuplées que celles de l'autre sexe. Il y a là un symptôme irrécusable que les mœurs et les idées sont encore en retard en Portugal, comme dans tous les pays exclusivement catholiques, sur le grand idéal du progrès social, qui ne peut être réalisé que par le concours des deux sexes.

Nous sommes heureux de retrouver au milieu de ce groupe intéressant des objets relatifs à l'éducation et à l'enseignement, — travaux des élèves, règlement des écoles, mémoires, statistiques, collections d'histoire naturelle, etc., — un magnifique ouvrage dont nous avons déjà rendu compte dans cette Revue, l'*Histoire des établissements littéraires scientifiques et artistiques du Portugal,* par M. José Silvestre Ribeiro, membre de l'Académie de Lisbonne (1). Sa place était naturellement marquée au milieu de tous ces témoins des efforts méritoires des Portugais en matière d'instruction, car cet ouvrage est en lui-même un des plus beaux modèles d'étude patiente qu'on puisse offrir à ceux qui veulent s'instruire, et de plus il rappelle ces efforts pendant une longue suite de siècles. Le septième volume de cette *Histoire,* publié à la veille de l'Exposition, nous conduit jusqu'en 1854. Il est fâcheux que des travaux de ce genre, travaux que le temps doit respecter, ne puissent pas se faire sans lui : si M. Ribeiro avait pu achever son monument pour la solennité de 1878, il eût à lui seul résumé les causes, les origines et les développements de tout ce qui s'offre aujourd'hui aux regards du visiteur dans la plus grande partie de la section portugaise.

LÉO QUESNEL.

HISTORIETTES DIPLOMATIQUES

Le comte Andrassy.

Si je ressentais les moindres atteintes de cette « maladie de l'admiration » dont parle Macaulay, qui s'attaque, selon lui, à quiconque étudie avec prédilection la vie de n'importe quel homme supérieur, je n'aurais rien de mieux à faire que d'ensevelir la jeunesse du comte Andrassy dans le silence le plus profond. Il est d'usage de découvrir dans la jeunesse des hommes éminents (après qu'ils sont devenus éminents) de ces traits qui dénotent un esprit destiné aux grandes choses. Il m'est impossible de nier que dans le cas présent la recherche serait vaine. La sincérité m'oblige même à dire que le futur chancelier de l'Autriche-Hongrie fut un des plus médiocres élèves qui aient jamais pris place sur les bancs d'un collège hongrois. Ses anciens camarades le comparent au jeune Childe Harold, « qui ne trouvait point de charmes aux voies de la vertu », et ils prétendent qu'il fallait tout l'éclat du nom d'*Andrassy* pour obliger le professeur à exposer ses autres élèves au contact d'un garçon aussi irrespectueux pour la grammaire grecque et latine.

Il paraît cependant qu'au sortir de l'école le noble comte appliqua son esprit à des choses sérieuses, car lors du grand mouvement de 1848, ce jeune homme de vingt-quatre ans était déjà un personnage important.

La révolution hongroise de 1848 a pour trait caractéristique de ne pas avoir été l'œuvre d'un parti ou d'une secte. Ce fut le soulèvement en masse d'une nation qui veut la liberté, et qui combat pour elle, non point derrière des barricades, mais en rase campagne. Nobles et paysans, prêtres catholiques et pasteurs protestants luttaient pour la même cause. Le renversement d'un pouvoir séculaire ne fut accompagné d'aucun de ces excès qui compromettent la cause de la liberté. Au milieu d'un si grand bouleversement, avec une liberté de presse sans limites, il ne s'éleva pas une voix pour attaquer la propriété. Ce fut une révolution conservatrice.

Le comte Andrassy combattit quelque temps dans les rangs de l'armée hongroise. Je ne citerai qu'un épisode de sa vie militaire. Une troupe de gardes nationaux très-peu exercés s'étaient mis en marche pour « délivrer » Vienne. Ils essuyèrent à Schwechat une défaite lamentable, presque ridicule. Au premier coup de canon, toute « l'armée » se jeta à plat ventre, sauf quelques hommes. Parmi ceux-là était le comte Andrassy, qui assista à toute la bataille du haut de son cheval, jusqu'au moment où il fut entraîné dans le torrent de la déroute.

Il quitta alors l'armée, et au mois de mai 1849, Kossuth le nomma envoyé extraordinaire en Turquie, sans se faire aucune illusion sur l'importance de cette ambassade. Seul, le jeune diplomate prenait sa mission au sérieux. Avant de partir, il alla demander les instructions d'Arthur Görgey, commandant en chef des forces révolutionnaires hongroises, alors occupé au siége de Bude. Le jeune comte Andrassy, nommé colonel *in partibus* par Kossuth en prévision de ses futurs succès diplomatiques, s'était fait faire un uniforme brodé sur toutes les coutures, Görgey, qui portait toujours un uniforme très-simple, presque misérable, eut à l'aspect de ces dorures un accès de gaieté qu'il ne prit pas la peine de dissimuler, et quand Andrassy lui eut exposé le but de sa visite :

« Voyez-vous, mon cher ami, lui dit-il, le mieux, c'est que je batte les Autrichiens, que Kossuth traite avec eux, et que vous restiez chez vous.

Görgey avait vu juste, sinon pour le reste, au moins pour l'inutilité de la mission à Constantinople. Mais n'est-il pas curieux que l'auteur de la célèbre *Note Andrassy* ait débuté dans la carrière diplomatique par une ambassade où il s'agissait de décider la Porte à s'unir avec la Hongrie pour résister à la Russie ?

La défaite de l'insurrection hongroise eut pour conséquence

(1) Voy. la *Revue* du 23 septembre 1876.

l'établissement d'un système de gouvernement qui n'a pas d'analogue dans l'histoire. Supposez qu'après Waterloo on ait rétabli en France l'ancien régime avec tous ses abus, avec la taille, la dîme et les corvées, vous aurez une image affaiblie de ce que fut la Hongrie après la révolution de 1848.

II.

Après de longues sollicitations, le comte Andrassy obtint en 1860 l'autorisation de rentrer librement en Hongrie. L'absolutisme autrichien y régnait encore nominalement; mais le véritable maître du pays était alors Franz Deak.

L'immense influence que Deak exerçait sur ses compatriotes venait de ce que, chez lui, les qualités qui font le caractère l'emportaient sur les dons purement intellectuels, tandis que chez le peuple hongrois, c'est le contraire. Le Magyar passe avec une extrême facilité de l'enthousiasme à une résignation mélancolique, de l'audace au découragement. Franz Deak se distinguait surtout par le sang-froid et l'activité. Le comte Andrassy se donna tout entier à Deak, et Deak fut le premier à deviner en lui le futur président du conseil de la Hongrie.

Jamais alliance ne fut plus féconde que celle de ces deux hommes; jamais il n'y eut caractères plus dissemblables. Supposez que, par suite d'un miracle, un seigneur du temps de Louis XIV, le plus « honnête homme » de la cour, se soit trouvé tout à coup transporté dans le cabinet de Cromwell; que, par un second miracle, ils se soient entendus, et que, par un troisième miracle plus grand que les premiers, leur bonne harmonie n'ait jamais été troublée : tout cela ne serait pas plus surprenant que l'union et le succès de Franz Deak et du comte Andrassy.

Dans ce pays de Hongrie, où l'éloquence est un don si répandu, il est peu d'orateurs qui ne soient plus discrets, plus corrects et plus élégants que le comte Andrassy : il n'en est pas un seul qui parle avec autant de force. Ses discours fourmillent de fautes — au point que cela finit par faire une espèce d'harmonie — et personne ne possède au même degré le tempérament d'orateur. Était-ce un whig que le comte Andrassy? Non, car personne ne faisait plus énergiquement appel à l'autorité du gouvernement. Était-ce un tory? Non, car il avait rompu avec le parti aristocratique et ne frayait guère qu'avec les représentants du tiers-état. On pouvait le compter parmi les Magyars les plus ardents, les plus chauvins, et pourtant il était prêt à s'entendre avec les Slaves. Il était favorable aux aspirations de la Roumanie et de la Serbie, — de la Serbie surtout, à cause de son amitié pour le prince Michel Obrenovits. Ces deux hommes s'étaient liés à Paris, durant l'exil du comte, sans se douter que l'un d'eux était destiné à régner sur les Serbes, l'autre à présider au gouvernement de la Hongrie ressuscitée.

En somme, le comte Andrassy n'avait pas de système arrêté. Il se laissait guider par les événements, et ses coups de tête, qui étonnaient et consternaient tout le monde, à commencer par lui-même, ont quelquefois merveilleusement réussi.

Lorsqu'il s'est agi de trouver un moyen de traiter les affaires communes à l'Autriche et à la Hongrie, la difficulté semblait insoluble. Il était clair qu'on ne pouvait pas délibérer séparément; mais la Hongrie ne voulait pas d'un parlement commun, et l'Autriche, de son côté, ne se mettait pas en peine de trouver une autre solution. C'est alors que le comte Andrassy inventa le *modus vivendi* qui fonctionne depuis lors, et imagina de faire discuter les affaires communes par les délégations des deux parlements. Quand il donna connaissance de ce système compliqué à son ami le baron d'Eötvös, celui-ci s'écria : « Il n'y a plus de doute, mon pauvre ami Jules est devenu fou! » Jules n'était pas fou, et les deux délégations, organisées précisément comme il l'avait projeté, accomplissent depuis dix ans leur tâche difficile au grand avantage des deux portions de la monarchie.

Affaires militaires, politique étrangère, réforme des universités, chemins de fer, organisation judiciaire, le nouveau président du conseil attirait tout à lui, et son activité suffisait à tout. Il est vrai qu'il avait une façon toute particulière de traiter les affaires. Il indiquait une idée, et il chargeait ses collaborateurs de la formuler. Malheur à eux s'ils ne comprenaient pas à l'instant même, et pour comprendre, il fallait presque du génie!

Un jour, peu de temps après son entrée au ministère, le comte Andrassy pria un de ses collègues, M. Horwath, ministre de la justice, qui passait pour la forte plume du cabinet, de lui rédiger un projet de rescrit pour l'ouverture du Landtag croate. Le comte partait le lendemain pour Vienne, et il voulait soumettre le rescrit à l'empereur.

M. Horwath arriva à l'heure dite avec son brouillon.

— Ce n'est pas ça! dit le comte; ce n'est pas ce que je voulais.

— Qu'est-ce que tu veux?

— Je ne te l'ai pas dit?

— Tu ne m'en as pas soufflé mot.

— Mais il me faut absolument un rescrit!

— Le veux-tu plus énergique?

— Je ne dis pas cela!

— Plus chaud?

— Garde-t-en bien!

— Plus courtois?

— Certainement non!

— Eh bien! comment veux-tu qu'il soit?

— Écris-m'en un autre; va-t-en dans la chambre à côté, et écris.

Au bout de deux heures, M. Horwarth reparaît avec un autre projet. Le comte a un accès de désespoir. Ce n'est pas encore ça!

— Fais venir un de tes employés, dit M. Horwath; il devinera peut-être ce que tu veux.

— Mais non; il devinera encore moins.

— Je ne peux pas faire mieux! s'écria M. Horwath, piqué dans son amour-propre d'auteur.

— Je pars dans une heure, il me faut mon rescrit!

Et sans attendre la réponse, le comte Andrassy pousse le

pauvre ministre dans l'autre chambre, donne un tour de clef, et crie à travers la porte :

— Feris ! mais dépêche-toi !

Sa victime se met à écrire tout ce qui lui passe par la tête et ressort une demi-heure après, de très-mauvaise humeur, avec un projet qui lui paraît détestable.

Le comte le parcourt et manifeste une joie exubérante.

— C'est ça ! c'est juste comme je voulais !

Peu s'en fallut que dans son enthousiasme il n'embrassât M. Horwath. Il était lui-même si habile à deviner, que lorsque les autres ne saisissaient pas sur-le-champ ce qu'il n'avait pas dit, il n'en revenait pas d'étonnement.

Avec un pareil chef de cabinet, le gouvernement prit des allures de train express, et en trois ou quatre ans les retards de trois ou quatre siècles furent rattrapés. Puis vint 1870 !

III.

Lorsque le comte Andrassy fut chargé des affaires étrangères, tout se réunissait pour faire de lui, sinon un grand ministre, du moins un ministre heureux. La renommée dont il jouissait alors dans les deux moitiés de l'empire fait songer à l'explication que donnait Guizot du prestige de La Fayette : « Sa considération en France, disait-il, venait en grande partie de l'immense popularité qu'on lui supposait en Amérique, et en Amérique, sa popularité venait de ce qu'on voyait en lui un des favoris du peuple français. » Il en était de même du comte Andrassy. Il y avait d'autres hommes aussi populaires que lui en Hongrie, il n'y en avait pas d'aussi considérés, parce qu'on s'imaginait que lui seul possédait du prestige politique en Autriche. En Autriche, au contraire, on le respectait comme le représentant populaire de la Hongrie. A cela s'ajoutaient des sentiments d'un autre ordre. Les diplomates de la vieille école autrichienne étaient devenus, à force de fautes et de mauvaise foi, un objet de haine et de mépris. Leurs mystères, derrière lesquels il n'y avait rien, leurs perfidies, qui n'étaient nuisibles qu'à leur patrie, les immenses sacrifices qu'ils exigeaient de la nation sans comprendre ses intérêts primordiaux avaient fait d'eux aux yeux du peuple autrichien, spirituel et railleur, des personnages analogues au Diafoirus du *Malade imaginaire*. L'avènement d'un homme d'État populaire, ami du parlementarisme et ennemi des formes pédantesques, fut salué dans tout l'empire comme une victoire du bon sens sur la routine diplomatique.

C'est le 14 novembre 1871 que le comte Andrassy est devenu ministre des affaires étrangères, et la grande révolution qu'on attendait de lui ne s'est pas encore réalisée; la diplomatie suit toujours ses anciens errements. Il est vrai que la situation de l'Autriche-Hongrie ne se prêtait guère à des entreprises hardies. Ses rapports avec la Russie étaient devenus très-tendus à la suite des événements de la guerre de 1870 et de la conférence de Londres. L'union de l'Allemagne et de la Russie était un fait accompli. La France ne comptait plus depuis ses défaites. Il ne restait que l'Angleterre. Le comte Andrassy essaya de se rapprocher d'elle, mais les propositions que lord Bulwer Lytton fut chargé de porter à Londres furent froidement accueillies. Le cabinet anglais répondit qu'il ne pouvait s'engager dans une alliance, quoiqu'il se déclarât disposé, le cas échéant, à s'entendre avec le cabinet de Vienne sur certains points déterminés. Ce fut ce refus qui décida l'Autriche à entrer dans l'alliance des trois empereurs.

Ces sortes d'alliances qui ne prennent pas leur point d'appui dans des relations naturelles, qui sont en contradiction avec les sentiments et les intérêts des populations, peuvent se conclure sur le papier; elles ne sont jamais prises au sérieux. Il n'en est que plus curieux d'étudier les relations personnelles de ceux qui les ont nouées. On m'a conté à ce sujet une anecdote caractéristique.

C'était à Berlin, pendant la conférence de 1876. Les trois chanceliers se réunissaient dans le palais de M. de Bismarck. Le premier jour, on n'était arrivé à aucun résultat, parce que le chancelier de Russie avait parlé presque sans interruption. Le lendemain eut lieu une seconde conférence, à laquelle assistaient deux hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères. M. de Bismarck avait promis au comte Andrassy de laisser le prince Gortschakoff aller jusqu'au bout. Celui-ci commença, et comme son discours se prolongeait, on vit le chancelier d'Allemagne saisir un de ses gigantesques crayons, et se mettre à prendre activement des notes. Le ministre russe parla avec d'autant plus d'ardeur, et ne s'arrêta que lorsque l'heure du dîner l'y obligea. Il était extrêmement satisfait du résultat de la journée, et il exprima l'espoir d'avoir le lendemain une réplique du prince de Bismarck, qui lui avait donné, en prenant des notes, une preuve d'attention dont il était très-reconnaissant. Le chancelier d'Allemagne s'empressa de le lui promettre, et serra soigneusement ses notes.

Les hôtes une fois partis, un de ses secrétaires entra, et commença à parler des précieuses notes. « Tenez, les voilà » dit le prince avec impatience, et le secrétaire étonné vit une série de feuilles de papier, sur lesquelles était écrit ce qui suit :

P — Po — Pom — Pomp — Pompe — Pompeu — Pompeux —

Et de l'autre côté des feuilles :

Pompeux — Pompeu — Pompe — Pomp — Pom — Po — P —

On assure que le prince de Bismarck a souvent recours à des passe-temps de ce genre pendant les séances du Reichstag.

Dans ce « ménage double », le prince Gortschakoff semble n'avoir pas toujours joué un rôle très-enviable. Ce fut au cours d'une conversation avec l'empereur François-Joseph, que, pour prouver le désintéressement de la Russie dans la question bulgare, il émit pour la première fois l'idée de faire occuper le pays par les troupes d'une puissance neutre, par exemple de l'Italie. On peut facilement imaginer l'effet qu'une pareille proposition fit sur l'empereur; cependant il

garda son opinion pour lui, et se contenta d'informer de la chose le comte Andrassy, qui n'en parut pas très-ému.

A la conférence suivante entre les trois ministres, la question de l'occupation de la Bulgarie revint sur le tapis. Le prince Gortschakoff répéta encore que la Russie ne poursuivait aucune vue ambitieuse et qu'elle était disposée à laisser intervenir en Bulgarie une puissance neutre.

— Par exemple? demanda le comte Andrassy.

— Oh! nous y ferons entrer les Italiens, répondit le prince.

— Et nous, répliqua le comte Andrassy, nous les en ferons sortir.

— Après y avoir rétabli l'ordre?

— Non, mon prince, ce sera tout de suite.

Et il ne fut plus question de l'occupation.

Mais le prince Gortschakoff avait dit un jour avec sa hauteur accoutumée : « Je ne veux pas m'éteindre comme une lampe qui file, mais comme un astre qui se couche. » Il était à prévoir que la Russie, n'ayant pu ni obtenir pour elle, ni faire donner à d'autres le mandat de détruire la Turquie, s'en chargerait à ses risques et périls. A Vienne, où l'on était en position de bien apprécier toutes les difficultés de l'entreprise, on ne paraît pas l'avoir considérée comme un de ces dangers qu'il faut écarter à tout prix.

Pendant que les troupes russes étaient déjà à Kicheneff, et qu'à Constantinople on attendait d'instant en instant une déclaration de guerre, on célébrait à Vienne le cinquantième anniversaire de l'entrée de l'archiduc Albert au service. Toutes les puissances amies avaient envoyé à cette fête des députations militaires. Le chef de la députation russe dit en causant au comte Andrassy : « Après tout, nous n'avons pas encore franchi le Pruth. — Non, répondit le comte, vous n'avez pas passé le Pruth, mais vous avez passé le Rubicon. »

A partir de ce « passage du Rubicon » commença, pour le chef du gouvernement austro-hongrois, une période d'épreuves et de soucis. Je n'ai pas à rappeler ici les fluctuations de la politique et les événements de la guerre. Ces événements sont d'hier, et pourtant ils semblent appartenir à un passé déjà lointain. Après le Congrès de Berlin, qui vient de créer en Orient un ordre de choses tout nouveau, la guerre turco-russe nous apparaît comme l'un de ces prologues qui, dans le drame antique, précèdent la pièce.

Dès le commencement, personne ne l'ignore, l'Autriche a reçu les propositions les plus séduisantes, et le chef du cabinet de Vienne s'est conduit comme le bûcheron de la fable. Il a refusé la cognée d'or que lui offrait Mercure, il a refusé la cognée d'argent; il n'a voulu que la sienne. Sera-t-il aussi bien récompensé de ces refus que le bûcheron, auquel Mercure finit par laisser les trois cognées? C'est ce qu'un avenir prochain nous apprendra.

En tout cas, il s'est produit dans les sentiments des Hongrois envers le comte Andrassy une transformation étonnante. Cet homme qui, il y a peu, sa popularité avait porté au faîte de la puissance, a perdu sa popularité, une fois au pouvoir. A ceux qui abordent avec lui ce sujet, amis ou ennemis, le comte fait toujours la même réponse : « Il y a cinq ans, j'étais l'homme le plus populaire de la Hongrie; dans cinq ans, je serai l'homme le plus populaire de la Hongrie et de l'Autriche. »

IV.

En résumé, l'homme dont nous venons d'esquisser les principaux traits a passé par les alternatives les plus étranges qui puissent se rencontrer dans la vie d'un homme politique. Son nom a été affiché à une potence comme celui d'un révolutionnaire; nous le voyons aujourd'hui à la tête d'un État qui, depuis des siècles, passe pour la forteresse des idées conservatrices, — et cela sans qu'on ait à lui reprocher une apostasie et sans que cet État ait subi une révolution. Il fait partie d'une nation qui aime les passions violentes; il partage lui-même toutes les passions de ses compatriotes, et cependant il a étonné le monde par sa modération. Il doit sa puissance à sa popularité, et plus d'une fois il a heurté de front les penchants, les idées et les aspirations du peuple.

Je n'ai pas eu la prétention d'écrire ici une biographie. D'ailleurs le comte Andrassy n'est pas encore parvenu au point culminant de sa carrière, et je ne veux pas imiter les femmes qui, lorsqu'un héros de roman les intéresse, sautent de suite à la dernière page pour voir si l'histoire finit bien. J'ai voulu seulement esquisser un portrait. Si l'original change plus tard en bien ou en mal, mon esquisse n'en aura pas moins fidèlement reproduit une impression fugitive, la ressemblance d'un moment.

Dr Ambroise Neményi.

NARCISSE MICHAUT

Sa vie et ses travaux (1).

Lorsque l'Académie française entreprit de décerner le prix du dernier concours d'éloquence, dont le sujet était l'éloge de Buffon, deux mémoires parurent se distinguer de tous les autres par des qualités si rares, que l'illustre Compagnie dut prendre une résolution extraordinaire : elle décida que le prix serait, non point partagé, mais attribué également tout entier à chacun des deux ouvrages. L'un d'eux, qui s'était fait particulièrement remarquer par la sûreté des connaissances scientifiques et par la gravité du langage, portait une double devise : *Majestati naturæ par ingenium*, et : *Pendent opera interrupta*. La première de ces maximes répondait bien à l'idée noble que l'auteur s'était faite de Buffon; l'autre pouvait sem-

(1) Nous avons annoncé que l'Académie française avait accordé le prix d'éloquence à l'*Éloge de Buffon*, œuvre posthume de Narcisse Michaut. Ce travail paraîtra dans quelques jours à la librairie Hachette. Notre collaborateur, M. Émile Gebhart, a bien voulu nous communiquer en épreuves cette notice biographique dont il est l'auteur, et qui sera imprimée en tête du livre de N. Michaut.

bler d'abord comme un aveu de ce qui manquait encore au complet achèvement de l'œuvre. En réalité, ce mot de Virgile cachait une révélation douloureuse. Le bulletin fut ouvert, et l'Académie y lut avec émotion cette note : « Narcisse Michaut, docteur ès lettres, mort à Nancy, le 11 juin 1877. » Notre pauvre ami, dans son dernier hiver, sur son lit d'agonie, avait écrit au crayon les pages de son livre. Quand les forces manquèrent à sa main défaillante, il s'était arrêté. Après sa mort, sa mère, aidée de M. Emmanuel Briard, recueillit pieusement et recopia elle-même les feuillets épars dont un juge très-délicat, M. Benoît, doyen de la Faculté des lettres, avait compris la valeur. Un ami excellent, dont le dévouement a consolé, au chevet de Narcisse, tant d'heures cruelles, M. Alexandre de Roche du Teilloy, ajouta à la devise que M. Benoît avait choisie déjà, cette mélancolique inscription, j'allais dire cette épitaphe : *Pendent opera interrupta,* et le mémoire fut envoyé à l'Académie. Ce travail aura été la dernière joie d'un esprit charmant, d'une vigoureuse intelligence : que cette couronne, dont Michaut n'a pu jouir, soit la parure rayonnante de sa tombe.

I.

La vie de ce jeune homme, mort à trente et un ans, peut se résumer en quelques lignes. Il était né dans la Meuse, à Robert-Espagne, le 5 mai 1846. Il fit ses études au collège de Saint-Dizier, sous les yeux d'un père excellent, et vint à Nancy pour y suivre les cours de la Faculté de droit. En 1864, il prit le grade de licencié ès lettres et fut nommé professeur au collège de Vitry-le-François. Il n'y demeura qu'un an, demanda un congé, voyagea dans le midi de la France et en Italie, et revint à Nancy, à la fin de 1871, portant le germe de la maladie mortelle contre laquelle il lutta pendant six années. Un mal singulier, implacable, brisa l'un après l'autre tous les ressorts d'une nature robuste, que le travail intellectuel et la fatigue physique n'avaient jamais lassée. Le malheureux subit des crises terribles qui, peu à peu, grâce à la faiblesse croissante du corps, s'adoucirent et ne reparurent plus qu'à des intervalles toujours plus éloignés; mais sa force anéantie ne lui permettait plus de marcher; sa main impuissante faisait un effort pour tenir la plume; assis dans une chaise roulante, il cheminait au soleil, ou conversait avec quelque ami à l'ombre des arbres de nos promenades. L'esprit demeurait entier, avec sa piquante originalité, sa verve et sa belle humeur, sa fine raillerie et cette mémoire étonnante qui portait avec grâce le poids d'une lecture immense, et pouvait évoquer tout un chant d'Homère aussi facilement qu'une fable de Lafontaine. La ruine du corps faisait encore mieux paraître la santé florissante de l'âme; la figure de ce pauvre invalide, ce large front tout éclairé de pensées, ces grands yeux où se rencontraient la bonté et l'ironie aimable, gardèrent jusqu'à la fin une sérénité souriante qui encourageait presque les amis de Michaut à ne point désespérer. La variété de ses connaissances, qu'aucun sujet n'embarrassait, et la gaieté naturelle de son caractère maintenaient près de lui l'attrait d'une conversation très-riche en rapprochements ingénieux, où l'on goûtait parfois la saveur du paradoxe, et d'un tour humoristique dont l'agrément se renouvelait toujours. Jusqu'à la fin, il professa, et ses élèves ne se séparèrent de lui pour ainsi dire qu'au lit de mort. La conférence Stanislas, où se réunissent à Nancy les jeunes gens qui ne dédaignent point les choses de l'esprit, ne comptait point de confrère plus précieux. Il s'y faisait porter chaque semaine, et savait, à propos de toute lecture, intéresser ou même divertir son auditoire. Il écrivit en même temps ses thèses pour le doctorat ès lettres; il les soutint au mois d'août 1876, devant notre Faculté, avec un talent de parole qu'eût bien accueilli la Sorbonne. Nous espérions alors que l'institution nouvelle des maîtres de conférences nous l'attacherait de plus près. Mais ses dernières forces étaient épuisées. La paralysie gagnait par degré tout le système musculaire. Aucune angoisse ne lui fut épargnée. Cette belle intelligence veilla, sans fléchir, jusqu'à l'heure suprême. Il put mesurer l'approche de la mort et pleurer sur sa propre agonie. Il voulut, avant d'entrer dans ce grand mystère, goûter encore une fois les espérances religieuses de sa première jeunesse. Depuis quelques jours, l'usage de la parole lui était devenu difficile. Enfin le jeu de la poitrine s'arrêta : alors seulement il fut délivré de la vie.

II.

Michaut avait écrit, pour la Conférence de littérature dont je parlais plus haut, un grand nombre d'études, et entre autres plusieurs essais à propos de Perrault, de ses contes et de leurs sources légendaires, qui devaient aboutir à un travail considérable sur cet écrivain, l'un des plus originaux de notre XVIIe siècle. Ce livre était même achevé; le manuscrit en a été vu par plusieurs personnes. Malheureusement, jusqu'à présent sa famille n'a pu le retrouver. Les pages suivantes, que je détache de ces différentes esquisses, laissent toutefois entrevoir le talent et l'esprit qu'il a dû mettre dans cette œuvre plus approfondie dont nous regrettons la perte.

« Je voudrais démontrer ici que les fées sont le dernier vestige de l'ancienne religion de la Gaule qui s'est conservée après la domination romaine et l'introduction du christianisme, pendant tout le moyen âge, et jusque dans les temps modernes. C'est une des manifestations du vieux génie celtique dans l'esprit français. Malheureusement l'histoire des Celtes est aujourd'hui moins avancée et présente un bien moindre degré de certitude que l'histoire des Germains, parce que les documents en sont bien moins précis et bien moins abondants. En effet, tandis que les germanistes ont une base solide pour leurs recherches dans la *Germania* de Tacite, les *Scythiques* d'Hérodote, l'*Edda* et les autres poëmes scandinaves, nous en sommes réduits, pour l'histoire des Gaulois, à quelques traits généraux des *Commentaires* de César, qui, s'il l'eût voulu, eût été plus que personne à même de nous donner de précieux renseignements sur l'état social, moral, intellectuel et religieux des Gaulois, à des vers de Lucain, à quelques poëmes latins de la décadence. Je ne parle pas de l'esprit de système qui a longtemps empêché les études celtiques de faire de sérieux progrès.

« Nous en savons cependant assez sur la religion celtique pour pouvoir affirmer les rapports de parenté qui l'unissent à des superstitions plus récentes. Cette religion était trop forte-

ment enracinée dans l'esprit du peuple pour que l'invasion romaine la fît disparaître. Elle était la vraie religion qui convenait aux mœurs des habitants de la Gaule.

« ... Les fées de France sont d'abord des prophétesses, et alors on les voit errer, sérieuses et graves, sous les noirs ombrages des vieilles forêts celtiques ; elles possèdent toute science et toute richesse ; elles connaissent l'herbe d'or et le trèfle magique, les pierres aux propriétés merveilleuses, les breuvages qui rendent immortel. Elles boivent alors dans des coupes d'or et habitent des palais étincelants de pierres précieuses. Changeant avec les habitants et les mœurs de l'ancienne Gaule, elles deviennent des châtelaines, de belles chasseresses, et maintes fois, le soir, le seigneur, revenant de la chasse, les a vues sortir du bois, suivies de leur cour d'esprits légers et gracieux. Les palais ne les effraient pas ; elles y sont bien reçues et donnent toutes sortes de bons conseils aux princes et aux rois. Quelquefois aussi, s'humanisant plus encore, elles s'éprennent d'amour pour un beau et vaillant chevalier, et alors elles ressentent toutes les douceurs et les amertumes de la passion. Elles sacrifient tout à leur amour, même leur pouvoir surnaturel, même leur immortalité ; et, pour vivre dans la solitude avec celui qu'elles aiment, elles quittent leurs sœurs et leurs compagnes ; méconnues et abandonnées, elles languissent et meurent bientôt, le cœur brisé. Que de bienfaits leur ont dus nos pères, alors que leurs actions, racontées par les trouvères, charmaient les tristes veillées des manoirs, et que leurs poétiques légendes venaient adoucir les mœurs barbares des chevaliers à l'armure de fer et au cœur d'airain, dans l'âme desquels elles portaient quelquefois la joie et la poésie, comme les rayons du soleil qui égayaient, à travers les étroites meurtrières, les noirs et sévères donjons. Ce sont elles, les bonnes fées, qui parlaient de gloire la nuit à l'oreille des jeunes chevaliers. Ce sont elles qui, bien avant que l'archange saint Michel apparût à Jeanne d'Arc, berçaient, dit-on, la noble fille de ces rêves d'héroïsme qui la préparaient à la mission sacrée de sauver la patrie, dernier bienfait qu'elles rendaient à la France, presque au moment où la France allait les oublier.

« Car les fées deviennent vieilles, le temps a mis l'expérience dans leur âme et les rides sur leur front ; elles sont maintenant grand'mères, et c'est leur dernière incarnation dans notre pays.

« Plus de fées à diamants et à saphirs ; elles ont disparu avec les temps chevaleresques. A force de se rapprocher de l'homme, elles se sont presque confondues avec lui et vivent à la même table et sous le même toit. En vieillissant, elles deviennent plus économes, plus respectables, plus judicieuses. Elles aiment maintenant les jeunes filles et les jeunes garçons en raison de leur sagesse et de leur esprit ; elles ne donnent plus à tort et à travers ; leur vieux cœur s'est un peu endurci ; elles veulent savoir à qui elles donnent et cherchent, de toute façon, à s'assurer des qualités de l'esprit et du cœur de leurs protégés pour voir si elles ont bien placé leurs dons.

« Ce n'est pas en France que les fées ont trouvé les plus dignes historiens : Spencer, en Angleterre, a recueilli les nobles enseignements qu'elles avaient donnés à la chevalerie ; Arioste a raconté les espiègleries, les fantaisies, les frivolités de leur vie mondaine ; Shakespeare, enfin, nous a transmis les renseignements que les fées lui avaient donnés sur leur vie et leurs mœurs ; on trouve dans ce poète mille détails curieux sur leur vie intime. Mais c'est en France que sont nées toutes les légendes que ces poètes ont exploitées. Ce sont les trouvères qui les ont semées au dehors, mais elles sont restées nôtres malgré cet exil, comme l'argent que les étrangers nous emportent n'en continue pas moins à porter nos emblèmes nationaux. »

III.

Michaut eut, en 1874, une aventure littéraire assez piquante qui le chagrina et le divertit en même temps, à propos d'une petite brochure sur la *Lune,* fort joliment imprimée par ces artistes en typographie fine, les Berger-Levrault. Spirituelle fantaisie écrite d'une plume légère et très-habile, une plume de virtuose, qui savait mettre d'accord la bonhomie du vieux français d'Amyot et la grâce moqueuse de la langue voltairienne. Narcisse, en effet, jouait du *Candide* en improvisateur fort exercé. Écoutez plutôt ces quelques passages, car il faut bien que je mette le lecteur au courant de la brochure avant de lui expliquer l'aventure :

« Il y a deux lunes : l'ancienne et la nouvelle.

« L'ancienne, c'est la lune des astronomes, une chose ronde, solide, opaque, raboteuse, pesant je ne sçais combien de livres, et éloignée de nous de je ne sçais combien de lieues ; elle est connue depuis les temps les plus reculés ; inutile d'indiquer tous les documents qui prouvent jusqu'à l'évidence que la connoissance de la lune n'est pas restée étrangère aux anciens, et si cette connoissance se rencontre chez des peuples de différentes races, on ne peut en conclure qu'elle ait passé des uns aux autres. Il est plus probable que chacun a fait la découverte de son côté. Ce qui semble confirmer cette manière de voir, c'est que les premiers navigateurs qui ont visité les archipels océaniens y ont rencontré partout une notion, au moins superficielle, de la lune, sans qu'on pût attribuer cette connoissance à des relations avec les peuples voisins. Livingstone, en maint récit, affirme que les naturels de l'Afrique australe, non-seulement connoissent la lune, mais quelquefois même l'adorent, ce qui vient de ce qu'ils n'entendent point la métaphysique.

« Mais il y a une autre lune, la lune morale, la lune psychologique, la lune des philosophes qui trouvent la terre trop petite pour contenir leurs systèmes, la lune des grands politiques méconnus, la lune des poètes et des amoureux, la lune véritable. Celle-ci n'est guère bien connue que depuis un siècle ; ce qui peut sembler étrange depuis si longtemps qu'il y a des hommes, et qui rêvent. »

C'est donc de cette lune des rêveurs qu'il veut nous entretenir. Il recueillera dans les littératures les sentiments d'allégresse, d'extase, d'amour ou de mélancolie que la lune a évoqués dans l'âme des poètes. Il remonte d'abord aux Aryas de l'âge védique. « On sçait bien, en effet, qu'à moins de connoître un peu l'histoire de ces temps-là, on ne peut rien comprendre aux choses d'à présent. » Mais, dans le Rig-Véda, pas un mot sur la lune. Ces vieux poètes, occupés tout le jour à chanter l'aurore, à préparer le soma du sacrifice, à demander la pluie aux vaches célestes d'Indra, n'avaient point le temps, la nuit venue, de regarder la lune. S'ils rêvaient alors, c'était en dormant ; d'ailleurs, le rayonnement de cet astre dans le ciel clair, étant signe de beau temps, était plutôt propre à attrister nos ancêtres que la sécheresse désolait. Chez les Grecs, même indifférence à l'égard de la lune. Ils aimaient si tendrement le soleil ! Seul, le bon Plutarque en écrivit sérieusement ; mais que de billevesées dans son traité philosophique sur la *Figure qui apparaît dans la lune!* Les Latins, pareillement, ne se sont guère inspirés

Tacitæ per amica silentia lunæ.

En réalité, la lune n'est devenue un être poétique que dans les âges modernes. Lamartine en fut l'Homère. Tout du long de *Werther*, ce ne sont que clairs de lune.

« Après 1807 surtout, presque dépossédés de tout empire sur terre et réduits à régner sur l'air (les Anglois ayant déjà pris l'eau), les Allemands se prirent à regarder la lune et la métaphysique comme leur naturel apanage. »

Malheureusement pour celle-là, Musset lui fit une ballade, et ce fut, du moins en France, une éclipse fâcheuse qui dure encore. Les hommes graves, qui n'ont en estime que les occupations pratiques de l'esprit et se réjouissent de voir toute une nation mise à l'école du régiment, se félicitent de cette chute de la lune. Michaut compatit à la destinée du pauvre astre abandonné.

« A cet homme sérieux, je réponds qu'on peut aimer tout ensemble et la lune et sa patrie ; qu'il n'est pas bon que tant d'hommes se mêlent à la fois du sauvetage d'un pays ; que, pendant les tempêtes, nombre de passagers ne sçauroient mieux faire que de rester dans leurs cabines, de peur de gêner la manœuvre et que leurs cris ne troublent les matelots. J'ajoute enfin que celuy-là n'est pas un citoyen inutile qui donne l'exemple d'une vie paisible, d'un esprit calme et d'une innocente rêverie. »

Les dieux jaloux réservaient à cette jolie bluette un épilogue singulier. L'histoire en est contée par Narcisse lui-même dans une seconde publication intitulée : *La Lune et M. Sarcey, ou les Dangers de la précipitation.*

M. Sarcey avait été charmé qu'on eût tant d'esprit en province. « C'est la plus aimable et la plus légère des fantaisies, » écrivait-il dans *le XIXe Siècle* du 20 août 1874. Et, tout en relevant quelques oublis dans les citations de l'auteur, il en citait avec un réel plaisir plusieurs passages, et entre autres les lignes sur les passagers qui restent sagement dans leurs cabines. Deux jours après, c'était une autre note. M. Sarcey avait d'abord jugé l'œuvre par le portrait qu'il s'était fait de l'auteur. « C'est probablement, me disais-je, quelque ancien magistrat, homme d'esprit comme il y en a tant dans nos tribunaux de province, et grand amateur de l'antiquité grecque et latine. Il a pris sa retraite, et au lieu d'occuper ses loisirs à traduire Horace, ou à tourner des vers badins dans le style du XVIIIe siècle, il rêve à la lune, le soir, dans son jardin, à la fraîche, sous quelque beau tilleul qu'il a planté et taillé lui-même. » C'est pourquoi il lui pardonnait la pensée désenchantée et un peu sceptique de la fin. Ce trait d'amertume et de découragement ne convient-il pas à un vieux magistrat que les misères humaines ont attristé ? J'aurais parié pour le vieux magistrat, ou l'ancien notaire, ou le grand propriétaire. La brochure, je le sais aujourd'hui, est d'un élève de troisième année de l'École normale... »

C'est pourquoi l'éminent critique changeait d'avis et devenait grondeur. Un élève de l'École rêver à la lune et se désintéresser de la manœuvre sociale ! « De quel bois sont donc faits les jeunes gens de notre temps, et qu'ont-ils sous la mamelle gauche ? »

Était-il permis à un futur professeur d'oublier tant de textes classiques relatifs à la lune ? « Allons ! allons ! mon cher enfant, vous avez écrit cela au hasard, en baguenaudant, vous amusant à suivre un capricieux feu follet d'imagination. »

Narcisse écrivit quelques mots à M. Sarcey pour lui tout expliquer. Il signait : Michaut, licencié ès lettres et en droit. M. Sarcey conclut qu'il avait affaire à un petit étudiant à peine échappé de rhétorique. Il respira. « Il paraît que ce jeune homme n'appartient pas à notre chère et glorieuse École. » Nouvel article, le 23, sous forme de lettre à M. Deschanel qui prenait en ce temps-là les bains de mer à Beuzeval, contemplait la lune après son dîner, et avait signalé à M. Sarcey les clairs de lune d'Homère, plus une coquille des compositeurs du journal :

Aut videt, aut *videre* putat per nui ila lunam.

M. Sarcey reproduisait donc l'épître de M. Deschanel, racontait comment le voisinage de l'Océan lui avait donné jadis l'amour d'Homère, et insérait en outre le billet de Michaut qu'il avait lu, et transcrivait trop vite la signature. C'était, cette fois, Michaut, licencié ès lettres, *étudiant en droit*. Le quiproquo s'embrouillait ainsi d'une façon désespérante. Notre ami d'envoyer une longue justification, bien précise, à M. Sarcey, avec tous les points sur les i, et précédée d'un télégramme : « Erreur préjudiciable continue. Recevrez lundi lettre rectificative à insérer dans premier numéro. » Hélas ! l'imbroglio s'aggrava encore ! Un anonyme, « maître répétiteur, licencié ès lettres, » avait, entre temps, réclamé près du spirituel publiciste pour un clair de lune de Bossuet que Michaut avait cependant mis à sa page 37. M. Sarcey commençait à s'impatienter de toute cette astronomie littéraire. L'avocat de Bossuet fut cause qu'il lut cette fois encore avec précipitation la lettre de Michaut. Celui-ci, parlant de lui-même, avait dit : « L'idée lui vint d'entretenir de la lune une société de quelques amis qui, les samedis soirs, se réunissent pour causer de littérature. » M. Sarcey prit de l'humeur. Le 26 août, il déclara qu'un troisième M. Michaut entrait en scène. « Si tous les Michaut se mettent à m'écrire, nous n'aurons pas fini de sitôt. Qu'ils s'arrangent. Ce dernier Michaut prétend n'être pas étudiant en droit : il serait âgé, il aurait fait des conférences sur la lune. Je lui donne acte de sa déclaration. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'un des deux est un mystificateur. Qui sait s'il n'en viendra pas un quatrième ? A dix, nous ferons une croix... » — « Ainsi, c'en était fait, et voilà à quoi tant d'efforts avaient abouti. Je me voyais définitivement exproprié de moi-même, complètement vidé de ma substance, relégué parmi les pures abstractions et les vains fantômes. Je prenais rang entre les animaux fabuleux, non loin du dragon, de la salamandre ou de la licorne, tout proche de ce geai qui s'était paré des plumes du paon. » Une nouvelle lettre, adressée cette fois au rédacteur en chef du *XIXe Siècle*, n'aboutit à rien. « Après avoir réfléchi et pris conseil de mes amis, je m'arrêtai à un autre parti, et j'en appelai à ce public, qui seul eut, dit-on, plus d'esprit que Voltaire. »

De là cette seconde brochure sur les *Dangers de la précipitation*, qui portait cette épigraphe :

Cet animal est si féroce qu'il se défend quand on l'attaque.
(Vieux récit de voyage.)

Cette fois, M. Sarcey fut bien informé. Il comprit clairement le sens de cette phrase douloureuse de la lettre du 23 août : « Il avait d'autant moins d'ambition que le ciel l'avait depuis plus de trois ans affligé d'une maladie fort incommode, se servant si mal de ses mains qu'il est obligé de dicter cette lettre, et de ses jambes pas du tout. » La paix se fait facilement entre gens d'esprit. Je regrette de ne pouvoir donner, pour finir, le billet généreux par lequel M. Sarcey a guéri sans peine la légère blessure dont il avait été la cause involontaire. Le pauvre « passager inutile à la manœuvre » l'a si précieusement serré, que nous ne l'avons plus retrouvé.

IV.

Je n'analyserai point, dans cette notice, la thèse doctorale de Michaut sur l'*Imagination* (1). La thèse latine, ingénieuse, mais un peu rapide, était consacrée aux *Bibliothèques chez les anciens*. Le premier de ces ouvrages fut débattu assez vivement au sein de la Faculté de Nancy. Il contient, en effet, plusieurs vues très-personnelles, dont certaines inquiétaient quelques-uns des juges, par exemple, l'abandon résolu de la doctrine de l'idéal, entendu au sens platonicien.

« Le rôle de l'imagination créatrice dans l'art, c'est d'ajouter à la nature ces éléments de beauté, d'en retrancher ces causes de laideur, c'est, en un mot, de concevoir l'idéal qui n'est que le réel diminué de tout ce qui peut ôter quelque chose à sa valeur expressive et enrichi de tout ce qui peut y ajouter... »

La théorie de Michaut sur l'art était fort libérale, et d'autant moins aristocratique.

« Comme il n'est point d'objet si vil qui ne puisse reluire dans un rayon de soleil, il n'en est pas aussi que l'idéal ne puisse embellir et transfigurer. Les magots même, qui choquaient si fort le noble goût de Louis XIV, ont une beauté qui vient du sentiment de calme, de bonheur domestique qu'ils expriment. C'est une belle chose, Xénophon se plaisait déjà à le faire remarquer, c'est une belle chose que des marmites bien rangées et bien luisantes ; c'est une belle chose que des couvertures pliées avec soin, des meubles propres et commodes. Tout cela, disait-il en vrai Grec qu'il était, tout cela semble véritablement former un chœur. N'est-ce pas aussi une belle chose que de bons Flamands tranquillement attablés autour d'un pot de bière, calmes jusqu'au fond de l'âme? Le feu qui gronde dans la haute cheminée, les spirales de fumée qui, des grandes pipes de porcelaine, s'élèvent au plafond noirci, les amples buffets chargés de vaisselle d'étain, les causeries des vieilles fileuses, le tic-tac de l'horloge, la chanson des chats endormis, tout cela ne forme-t-il pas une harmonie paisible, un chœur, comme disait l'homme d'Athènes; et n'est-ce pas encore l'idéal, l'idéal au moins d'une vie dépourvue d'idéal ? »

Le mérite de Michaut, dans sa recherche sur une question qui peut paraître vieillie, est d'avoir soumis cette faculté délicate, ondoyante et diverse de l'esprit, l'imagination, à une méthode rigoureuse d'observation scientifique, méthode que les psychologues contemporains pratiquent chaque jour plus résolûment, pour le plus grand avantage de leurs travaux.

« Je n'ai pas hésité à faire mon profit des découvertes de la physiologie toutes les fois que cela m'a semblé utile. Dans un livre traitant des choses de l'âme, il sera donc assez souvent question de nerfs, d'hémisphères cérébraux, de tubercules, etc. La chose aujourd'hui ne surprendra personne, ce qui montre combien, durant ces derniers temps, les relations des psychologues avec les physiologistes se sont améliorées.

« Certes, il ne viendrait aujourd'hui à l'esprit d'aucun physiologiste de déplorer l'intolérance et la tyrannie des philosophes ; tout au plus gémissent-ils de leur aveuglement et de leurs préjugés. Mais il n'en était pas ainsi vers 1830, et pour s'en convaincre, il suffit de relire Broussais... Maintenant que la physiologie, arrivée à l'âge viril, est devenue moins intolérante en devenant moins hardie, rien n'empêche son ancienne rivale de lui tendre la main. Nulle vérité n'en saurait contredire une autre, et si les savants se querellent souvent, les sciences sont toujours d'accord. Personne ne doit donc avoir peur des vérités dont une science voisine peut s'enrichir ; les erreurs seules ont raison de craindre la lumière qui les fait mourir. Si nul spiritualiste ne sent ses convictions ébranlées par ce fait incontestable que les sensations ont leurs organes dans le corps, d'où vient que l'on éprouverait quelque répugnance à admettre qu'il en est de même pour les autres faits psychologiques? Les beaux travaux des Flourens, des Magendie, des Müller, des Leuret, des Gratiolet, des Claude Bernard, des Vulpian, des Luys, n'ont rien qui puisse effrayer les philosophes. Bien plus, ceux-ci doivent y applaudir, et la meilleure manière d'y applaudir c'est d'en profiter. Descartes, Malebranche, Bossuet, en ont usé ainsi avec les physiologistes du XVIIe siècle, leur exemple est encore bon à suivre. Par cela seul en effet que la psychologie et la physiologie ont un objet commun, l'homme, elles ont beau le regarder par des côtés différents, elles ne sauraient demeurer complétement étrangères l'une à l'autre ; leurs limites ne sont pas si bien tracées qu'il ne soit quelquefois difficile de les reconnaître et souvent utile de les franchir. Il faut bien accorder que l'âme ne réside pas dans le corps comme un pilote dans un navire, mais qu'elle forme avec le corps un tout naturel dont toutes les parties sont entre elles, comme dit Bossuet, une parfaite et nécessaire communication. Comment dès lors ne pas faire de vœux pour que la science du corps et celle de l'âme lient entre elles des relations de bon voisinage, unissent leurs efforts pour des recherches communes, et marchent ensemble à la conquête des vérités qui les intéressent toutes deux ; seulement, pour que cette union soit durable et féconde, il ne faut point qu'elle cache une arrière-pensée d'envahissement et de conquête. Les deux alliés doivent demeurer bien persuadés qu'une annexion n'est plus une alliance. Les phénomènes qu'ils étudient sont d'ordre différent, bien que ces phénomènes puissent être les antécédents les uns des autres. Les deux sciences qui s'occupent d'objets si divers ne font donc point double emploi, quoiqu'il soit peut-être vrai de dire qu'elles ne peuvent être bien comprises l'une sans l'autre. On a remarqué mille fois qu'en supposant même démontré que chaque état de conscience est toujours précédé ou accompagné ou suivi d'une modification déterminée dans l'état du système nerveux, le fait de conscience n'en serait pas moins irréductible au phénomène physiologique correspondant. Celui-ci, les yeux aidés de bons instruments peuvent le surprendre ; celui-là, la loupe et le scalpel n'y peuvent rien ; il y faut la conscience.

« L'admiration, je le veux, résulte d'un mouvement vibratoire dans un des lobes du cerveau, l'admiration n'en con-

(1) *De l'Imagination*, étude psychologique. Paris, Germer Baillière.

serve pas moins sa nature propre, et il n'est perfectionnement du microscope qui puisse faire qu'un sentiment et un mouvement soient la même chose; cela est aussitôt prouvé que dit. J'ajoute que, dans l'œuvre commune, la part des psychologues restera toujours la plus grande. Car enfin, la science de la pensée a son prix alors même qu'on la sépare de la science de ses conditions organiques; cette dernière étude, au contraire, n'a d'intérêt qu'autant qu'elle contribue à l'étude de la pensée. Mais les philosophes seraient bien vains s'ils en concevaient de l'orgueil ou les physiologistes du dépit. »

Ces pages me semblent une introduction excellente à l'*Éloge de Buffon*. Le concours proposé par l'Académie française était bien fait pour tenter un esprit si fort au courant des conditions philosophiques des sciences naturelles, et si capable de reconnaître avec sûreté soit le domaine commun, soit la ligne rigoureuse qui doit séparer les recherches distinctes du philosophe, du physiologiste, du naturaliste. C'est là l'originalité dominante du mémoire de Michaud. S'il présente de Buffon une grande image, c'est qu'il montre constamment avec quelle sûreté et quelle droiture de génie l'auteur de l'*Histoire naturelle*, échappant aux préjugés philosophiques de son siècle, et s'attachant aux bonnes méthodes, a fait œuvre, non-seulement d'écrivain consommé, mais de véritable savant. Le temps même et les forces lui ont manqué pour mettre également en lumière chacun de ces deux titres de Buffon à l'admiration de la postérité; s'il a presque tout dit sur le savant et le philosophe, il demeure incomplet pour l'écrivain. Quelques notes au crayon, que le lecteur retrouvera à l'Appendice, indiquent les lignes générales du chapitre absent. Ces notes, très-sommaires, se suivent évidemment dans un ordre qui répond à l'enchaînement des idées. L'œuvre de critique littéraire dont on y voit le dessein premier eût égalé, par la finesse des aperçus, cette belle étude sur le génie scientifique de Buffon. *Pendent opera interrupta.*

ÉMILE GEBHART.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Le roman grec et ses origines, par M. ERWIN ROHDE.

I.

Le roman, qui occupe tant de place dans la littérature moderne, en a tenu bien peu dans la littérature de l'antiquité. Il tend aujourd'hui à absorber peu à peu tous les autres genres : philosophie, théologie, dévotion, histoire, économie politique, il envahit tout. Chez les Grecs, il se bornait à la peinture d'une passion unique.

Pourtant, s'il fallait s'en rapporter à M. Chassang, qui a publié, il y a une quinzaine d'années, une remarquable *Histoire du roman dans l'antiquité grecque et latine*, les Grecs auraient eu une littérature romanesque très-riche et très-variée. Tout ce qui n'est point prose est vers, disait le maître de philosophie de M. Jourdain ; tout ce qui n'est point récit vrai est roman, semble dire M. Chassang ; et comme la plupart des Grecs se sont médiocrement souciés de l'exactitude historique, il compte comme romans toutes les légendes fabuleuses qu'ils nous ont laissées, depuis les aventures d'Ulysse jusqu'à celles des héros de Plutarque. C'est y mettre un peu trop de complaisance ; on peut être un historien mal informé et dénué de critique, sans avoir droit au titre de romancier. Comme il ne faut jamais chicaner une définition, je reconnais volontiers à M. Chassang le droit de donner au genre romanesque une extension aussi démesurée ; mais alors il ne faut plus songer à en rechercher l'origine et à en retracer l'histoire, puisque tout peut y rentrer.

M. Erwin Rohde, professeur de philologie à l'université d'Iéna, a suivi une méthode plus rigoureuse dans son étude sur *le Roman grec et ses origines* (1). Il s'est limité à un groupe d'ouvrages écrits entre le IIe et le VIe siècle de notre ère, et qu'il est d'usage de désigner spécialement sous le nom de *Romans grecs*. Les productions dont il s'occupe ont entre elles des analogies étroites qui en font un *genre*, dans le sens précis que donne à ce mot l'histoire naturelle. Elles rentrent dans la définition que le savant évêque d'Avranches, au XVIIe siècle, donnait du roman en général.

« Ce que l'on appelle proprement romans, sont des fictions d'aventures amoureuses, écrites en prose avec art pour le plaisir et l'instruction des lecteurs. »

La formule de Huet serait fort insuffisante si l'on prétendait y faire entrer les modernes, Balzac et George Sand, *Eugénie Grandet* et *Lélia;* elle est absolument exacte, appliquée à Jamblique, à Achille Tatius, à Longus, à Chariton, aux *Babyloniques*, à *Leucippe et Clitophon*, à *Daphnis et Chloé*, aux *Amours de Chœréas et de Callirhoé*. — Quel changement depuis Homère ! s'écrie M. Erwin Rohde. Plus de mythes poétiques, plus de conceptions pittoresques de l'univers et de la vie humaine. La matière mise en œuvre par l'écrivain est l'amour, exclusivement l'amour, un amour passionné et sentimental *à la moderne;* c'est un débordement, une débauche de sentiment. Combien ces galants langoureux, au langage rempli d'ithos et de pathos, sont loin des amants de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*, qui expriment à peine çà et là leur passion par un accent discret et voilé !

On ne reprochera pas à M. Erwin Rohde d'être tombé dans une admiration exagérée de son sujet. Je serais plutôt tenté de lui reprocher un excès de sévérité. Il traite les romans grecs de productions insipides et fades. On trouve pourtant dans quelques-uns, dans la pastorale de Longus, par exemple, des scènes qui ne sont ni fades ni insipides. *Daphnis et Chloé* se lit encore et se lira toujours avec plaisir. La peinture d'un amour qui s'ignore, de deux enfants qui ont grandi côte à côte et qui échangent des naïvetés passionnées sans les comprendre, possède un charme dont l'imagination ne se lasse point. Aussi le tableau de Longus a-t-il été souvent reproduit, à diverses époques, avec des changements de décors et de

(1) *Der Griechische Roman und seine Vorläufer*, par Erwin Rohde. — 1 vol. in-8°. Leipzig, Breitkopf et Härtel.

costumes (1). Il ne doit point entièrement son éternel pouvoir de séduction à l'adorable traduction d'Amyot ; il le doit avant tout au sujet, choisi avec tant de bonheur, que les artifices et les subtilités de langage dont se plaint M. Erwin Rohde en sont pour ainsi dire corrigées. Je reconnais, du reste, que l'œuvre de Longus est une exception, et que la littérature amoureuse dont il s'agit est, en somme, ennuyeuse et monotone.

Peu importe d'ailleurs à M. Erwin Rohde. Il étudie les romans grecs comme spécimens d'une *espèce* littéraire, sans trop se soucier de leur valeur esthétique. Un naturaliste ne mesure pas le degré d'intérêt qu'il attache à l'étude d'un animal au plus ou moins de beauté de cet animal; il s'applique à bien déterminer la place qu'il occupe dans l'échelle des êtres, à montrer par où il se rapproche des espèces voisines, et par où il s'en distingue. De même le critique philologue, disséquant une œuvre littéraire, ne se demande pas si elle est digne d'admiration. Il lui suffit de déterminer la place qu'elle occupe dans l'ensemble de l'histoire intellectuelle, sous quelles influences elle est née, et comment s'est accompli son développement.

Ainsi envisagé, le roman grec présente un problème curieux. Il est bizarre que l'amour, qui jouait un rôle si effacé dans la littérature de l'époque classique, soit devenu tout à coup le principal et même l'unique ressort de l'action. On s'étonne de voir mûrir sur le sol hellénique des productions sentimentales tout à fait contraires au génie de la haute antiquité grecque, marquées en naissant au sceau de la vieillesse. Sont-elles venues au monde avec des cheveux gris ? Et si cela n'est pas croyable, où trouver le germe d'où elles sont sorties ? Où est la tige qui a porté ces fruits sans saveur(2)? Telles sont les questions que M. Erwin Rohde, avec beaucoup de sagacité et d'érudition, s'est efforcé de résoudre en un gros in-8° de 550 pages compactes, bourrées de faits au point que la lecture en est quelquefois difficile. Il n'a négligé aucun des éléments du problème; il a fait à la conjecture une part aussi petite qu'il était possible en une matière si obscure, et ses conclusions, si elles ne présentent pas une certitude que le sujet ne comporte point, arrivent du moins à un haut degré de vraisemblance.

II.

Huet attribue le roman grec à une influence orientale. Il n'y a là rien d'impossible, puisque les écrits qui portent ce nom sont tous postérieurs aux conquêtes d'Alexandre; mais c'est une pure hypothèse, qu'aucun fait ne vient confirmer et qui n'est pas même vérifiable. Villemain, dans son *Essai sur les romans grecs,* les rattache à la comédie nouvelle, à celle de Ménandre et de Philémon. Il remarque que *l'Heautontimorumenos* de Térence, imité de Ménandre, pourrait fournir un récit plein de naturel et d'intérêt. Marmontel a tiré un de ses contes moraux de cette situation d'un père qui, d'abord injuste parce qu'il fut trompé, regrette son fils qu'il a éloigné, et se punit de sa faute par une vie dure et solitaire. L'idée de Villemain serait excellente s'il s'agissait d'examiner la ressemblance qui peut exister entre la comédie nouvelle, c'est-à-dire la comédie de mœurs, et le roman en général. Mais la question est toute différente. Il n'y a en cause que le roman grec du IIe au VIe siècle, genre tout spécial, et qui n'a rien de commun avec la comédie de Ménandre. Tout y est artificiel et faux, les mœurs, le langage, les passions. Rien n'est peint d'après nature, pas même les aventures de brigands et de pirates, pour lesquelles les modèles n'étaient pourtant pas rares. Ce sont brigands et pirates de convention. Un des types les plus populaires est celui du *noble voleur.* On peut appliquer à l'ensemble du groupe ce que M. Villemain écrivait à propos du *Théagène et Chariclée* d'Héliodore, ce livre qui produisit une si vive impression sur Racine enfant.

« . . . Il ne fait point connaître un état de la société..., il n'offre que des mœurs fictives, et ne représente ni un siècle ni un peuple. On ne pourrait indiquer, d'après l'ouvrage, à quelle époque les personnages sont placés. Sous ce rapport, ce roman ressemble beaucoup à nos prolixes romans du XVIIe siècle, où l'on faisait consister l'imagination à ne rien peindre suivant la nature. Ainsi, Héliodore promène longtemps ses personnages dans l'Égypte ; mais cette Égypte n'est ni l'ancienne Égypte, ni l'Égypte des Perses, ni celle des Ptolémées, ni celle des Romains. Il met sous nos yeux les fêtes et les assemblées publiques d'Athènes; mais il n'emploie que des traits vagues qui ne montrent ni Athènes libre ni Athènes conquise. Le roi d'Ethiopie, qui figure dans son ouvrage, ressemble tout à fait à ces rois de Perse ou d'Arménie, dont Mlle de Scudéry faisait grand usage, et qui n'étaient d'aucun temps ni d'aucun pays. Cette manière d'écrire est une grande perte pour la curiosité du lecteur. De quel prix seraient des ouvrages antiques où les aventures fictives s'uniraient à la peinture vraie des mœurs et de l'état social! Mais la littérature sophistique du Bas-Empire ne s'est point élevée si haut. Héliodore n'est point un Walter Scott. »

En vérité, il est difficile d'imaginer quelque chose de plus différent du théâtre de Ménandre, tableau fidèle de la vie athénienne, *imitatio vitæ, speculum consuetudinis, imago veritatis,* disait Cicéron. A moins d'admettre qu'une copie puisse être précisément le contre-pied de l'original et être néanmoins une copie, l'hypothèse de Villemain n'est pas soutenable.

Le roman grec n'est pas davantage issu des contes et nouvelles antiques, analogues aux célèbres *Fables milésiennes.* Le caractère propre du conte antique est un réalisme pénétrant et naïf. La vie journalière y est prise sur nature, et rendue sans fard dans tous ses détails. Les personnages des *Contes,* gent très-vivante et très-enjouée, n'ont aucune parenté avec les fantômes sans os qui flottent languissamment dans le monde nébuleux et imaginaire du roman grec.

1 Je tire par hasard du livre *Paul et Virginie*, le nom de Bergamotte. Saint-Pierre se présente de lui-même à l'esprit de tous les lecteurs. Mais j'indiquerai un troisième point de comparaison aux personnes qui aiment à suivre les transformations qu'un même sujet subit à travers le temps et l'espace. On trouvera dans *la Faute de l'abbé Mouret*, par M. Émile Zola, un Daphnis curé pris d'une Chloé petite bourgeoise.

2 Je laisse cette réserve pour le pastiche de Longus; une grande partie de ce qu'on va lire ne saurait s'y appliquer.

Et pourtant, celui-ci n'est pas sorti de rien ! *Ex nihilo nihil;* jamais un art très artificiel ne s'invente du premier coup ; il se crée en plusieurs fois. Les conventions littéraires, malgré leurs airs fantasques, obéissent à des lois et suivent un développement régulier. Quelqu'un a imaginé et fait accepter du public, par un accord tacite, certaines fictions, certains procédés s'écartant de la reproduction pure et simple de ce que l'auteur avait sous les yeux. Un autre vient qui, au lieu de retourner au modèle vivant, s'exerce à imiter le premier. Sans le vouloir, il s'éloignera plus que son prédécesseur de la nature, toujours prompte à se dérober, et il fera la part de la convention plus forte. Ainsi de suite jusqu'au moment où celle-ci a tout envahi et s'est imposée au goût. Lors donc qu'on est en présence d'un genre absolument conventionnel dans toutes ses parties, comme l'est le roman grec, on peut prédire à coup sûr qu'il n'a pas été créé tout d'une pièce, qu'il n'a pas jailli sous sa forme définitive d'un cerveau d'écrivain, mais qu'il a été copié sur un *modèle littéraire.* Ceci entendu, le problème cherché par M. Rohde se pose de lui-même : Quelles sont les modèles littéraires qu'ont imités les romanciers grecs ? Sous quelle influence et par suite de quelles circonstances ont-ils fait cette imitation ?

III.

Les sources auxquelles ont puisé les Xénophon d'Éphèse et les Apollonius de Tyr sont au nombre de deux : la source mère, celle qui a fourni la pure essence de l'œuvre bâtarde dont nous cherchons à rétablir la généalogie, est la poésie amoureuse alexandrine. Les premiers, les poètes alexandrins ont donné à l'amour la place d'honneur parmi les passions poétiques; on sait s'il a su depuis garder son rang. L'expression de ce sentiment prend chez eux une grâce, une délicatesse, une molle douceur qui ne sera point surpassée par leurs imitateurs romains, Properce, Tibulle, Ovide. L'amour devient la puissance supérieure, celle qui remue les âmes et inspire les actions. Les poètes qui négligent de l'invoquer ne trouvent plus d'accents sincères, et leurs œuvres n'éveillent point l'intérêt. Il est un élément si important de la poésie narrative, que celle-ci n'attache qu'autant que l'amour est l'âme du récit.

Il y a dans cet éclat soudain quelque chose qui surprend, je dirai presque qui choque. On craint d'être dans le faux et l'artificiel. On se demande si l'importance nouvelle accordée à une passion dont le rôle avait été très-secondaire dans la Grèce primitive, n'est pas encore un triomphe de la convention. On a peine à admettre que les peintures passionnées des alexandrins fussent d'accord avec les mœurs, et que l'amour fût subitement devenu le sentiment raffiné et sublime qu'on nous représente.

M. Rohde croit qu'effectivement, la poésie amoureuse en question ne correspondait guère à une réalité. L'amour n'était glorifié qu'en vers, et le modèle littéraire choisi par les romanciers grecs n'était pas un portrait, mais un tableau d'imagination dont la convention faisait en partie les frais. Encore un intermédiaire entre la nature et l'œuvre d'art, encore une copie de copie, et la convention aura tout envahi; elle régnera sans partage.

Ce n'est pas tout que de savoir où a été pris le *fond* du roman grec. Il faut encore trouver l'origine du *cadre*, cadre extraordinairement compliqué, et chargé d'ornements plutôt extravagants qu'artistiques. Cette seconde question est plus facile à résoudre que la première.

IV.

Lorsqu'on examine une des œuvres qui nous occupe, on s'aperçoit bien vite qu'elle est composée de deux parties distinctes, grossièrement juxtaposées. L'une est le thème amoureux, l'autre est un tissu d'aventures fabuleuses. Les amants sont invariablement soumis à une série interminable de tribulations. Ils errent dans tous les pays alors connus, fugitifs, persécutés, séparés par de noires catastrophes, n'échappant à des dangers étranges que par des expédients plus étranges encore. Au dénouement, tout s'arrange, et l'heureux couple reçoit la récompense de sa constance.

Cette partie des aventures a pour trait distinctif d'être indépendante du caractère des personnages. Les événements sont si peu la conséquence de la manière de voir et de faire des héros, que l'on pourrait sans inconvénient opérer des échanges entre les récits, transporter aux amoureux de l'un les épreuves des amoureux de l'autre, et *vice versa.* Ce sont des malheurs abstraits, non des malheurs personnels, exactement comme l'amour dépeint est une passion abstraite, inventée par voie de déduction logique. L'auteur a multiplié les incidents parce qu'il ignorait l'art de l'analyse psychologique. Il était incapable d'intéresser son lecteur en racontant simplement, comme le font les modernes, la naissance et le développement d'une passion. Il avait donc recours à des inventions singulières, destinées à masquer le néant du fond et à amuser l'imagination du public en attendant le dénoûment. Sans les aventures, toute l'histoire tiendrait en deux pages, ou plutôt il n'y aurait pas d'histoire. Infériorité manifeste, par où le roman grec est classé sans appel parmi les genres secondaires. « Un roman, a dit Schopenhauer, est de grande et noble race, selon qu'il représente davantage la vie *intérieure,* et moins la vie *extérieure;* il y a là un rapport invariable qu'on retrouve, comme signe caractéristique, à tous les degrés du roman, depuis *Tristram Shandy* jusqu'aux plus accidentées ou aux plus vulgaires histoires de chevalerie ou de brigands. Il n'y a pour ainsi dire pas d'action dans *Tristram Shandy;* et comme il y en a peu dans *la Nouvelle Héloïse* et dans *Wilhelm Meister!* Même dans *Don Quichotte,* l'action, toute proportion gardée, est insignifiante : et ces quatre romans sont les chefs-d'œuvre du genre. » Le romancier grec n'a pas su peindre la vie intérieure, c'est pourquoi il s'est rejeté sur la vie extérieure. Avec quelle sincérité il l'a reproduite, on l'a vu.

Les modèles de récits d'aventures ne lui manquaient pas. Il n'avait qu'à puiser dans la littérature des voyages, abondante à tous les âges de la Grèce. L'Orient était un autre réservoir, auquel il semble bien qu'on recourut à l'occasion. Quoi qu'il

en soit de ce dernier détail, on emprunta si exclusivement les péripéties des œuvres d'imagination aux récits de voyages, à ce que M. Rohde appelle le cycle des *mythes ethnographiques*, que les amants n'eurent plus un moment de repos et furent éternellement condamnés à parcourir les terres et les mers.

V.

Il ne reste plus qu'à découvrir ce qui a porté les romanciers grecs à écrire leurs fictions. Nous touchons ici à la partie la plus originale du travail de M. Erwin Rohde. Le roman, dit-il, est fils de la sophistique grecque. Il est né des exercices d'amplification en usage dans les écoles de sophistes des premiers siècles de l'ère chrétienne. On y déclamait sur des thèmes imaginaires dont Sénèque nous a conservé un choix. En voici des échantillons :

« Un homme avait deux fils. Il soupçonne l'un d'eux d'avoir voulu l'assassiner, et le livre à son autre fils pour être mis à mort. Celui-ci se contente de placer son frère sur une barque désemparée et de l'abandonner aux flots. La barque est prise par des pirates, et le jeune fugitif devient le chef de leur bande. Un jour, son père tombe entre ses mains. Il le laisse aller sain et sauf. Rentré au logis, le père chasse son autre fils. »

Autre exemple.— « Un jeune homme est pris par des pirates. Il écrit vainement à son père, pour en obtenir l'argent de sa rançon. La fille du chef des pirates, qui l'aime, lui fait jurer qu'il l'épousera si elle le délivre. Ils fuient ensemble, arrivent chez le jeune homme, et se marient. Le père ordonne à son fils de quitter la fille du brigand, et d'épouser une riche orpheline; sur son refus, il le chasse. »

Ailleurs, le sujet proposé est la description d'une belle jeune fille. Ou bien l'on discute pourquoi, à Sparte, Aphrodite est représentée armée; pourquoi Eros est figuré sous les traits d'un jeune garçon, portant un arc et un carquois. Un autre imagine une correspondance amoureuse entre deux amants. On disserte subtilement sur la nature et l'essence de l'amour, ni plus ni moins que dans les cours d'amour du moyen âge. Enfin on s'exerce à développer et à *perfectionner* les anciennes légendes amoureuses, Achille et Penthésilée, Pyrame et Thisbé, Séleucus et Stratonice, Atalante, Daphné.

Dans ces exercices d'école, le choix du sujet et des développements était moins influencé par les règles du goût que par la nécessité de subir une sorte d'entraînement d'éloquence. L'imagination du rhéteur avait besoin d'être échauffée. Il savait que son action sur le public dépendrait de la chaleur de son débit, et il demandait une excitation factice aux images violentes. La foule désœuvrée qui viendra l'écouter au théâtre a besoin qu'on lui fouette le sang; il s'exerce donc à se passionner à volonté. Ne soyez point surpris s'il a un faible pour les scènes sanglantes, si, en amour, il recherche de préférence le sentiment et le pathétique. Il fait fi de la mesure et se moque de la vraisemblance, pourvu que son thème lui fournisse l'occasion de déployer toutes les ressources de son art, de passer de la tendresse à la fureur, d'un débit chantant et langoureux aux hurlements de l'imprécation, d'être tour à tour spirituel, véhément, sombre, étincelant, irrésistible toujours; le tout au commandement, comme si l'on poussait le bouton de la douleur, de l'indignation, de la joie.

De *perfectionner* les vieilles légendes, si perfectionnement il y a, en les traitant librement, à en inventer de nouvelles, il n'y avait qu'un pas. Ce pas avait été franchi le jour où l'on avait ajouté des thèmes imaginaires à ceux qu'offrait la tradition, et à dater de ce même jour, le roman exista; seulement c'était un roman *parlé;* il restait à l'écrire, l'idée en vint promptement, et le nouveau genre conquit une telle popularité, que l'empereur Julien crut devoir mettre ses sujets en garde contre la lecture des romans.

Arrivé à ce point, qui est le sommet culminant de l'étude de M. Rohde, on embrasse l'ensemble du panorama. Deux fontaines modestes, la poésie alexandrine et les récits de voyage, forment, en réunissant leurs eaux, un ruisselet que gonfle le flot de la façonde byzantine. Ce ruisseau, mince et assez trouble, s'appelle le roman grec; il deviendra un des affluents du roman moderne.

M. Rohde ne le suit pas dans son cours; il se contente d'indiquer succinctement par où il a passé pour arriver jusqu'à nous.

Les œuvres des Héliodore et des Achille Tatius étaient devenues classiques. Au XIIe siècle, lors du réveil littéraire qui marqua la période des Comnène, des écrivains byzantins en firent des contrefaçons plus ou moins heureuses. Le grand mouvement des croisades leur suscita des rivales plus dangereuses que l'*Hysmine et Hysminias* du philosophe Eustathe, ou le *Rhodanthe et Dosiclès* de Théodore Prodrome. Les croisés apportaient des romans de chevalerie qu'on traduisit en grec vulgaire. Les Orientaux s'enthousiasmèrent de ces nouveautés, et s'empressèrent de les prendre pour modèles.

D'autre part, toujours par l'effet des croisades, le livre d'Apollonius de Tyr, traduit en plusieurs langues, pénétrait chez les peuples de l'ouest de l'Europe, où il devenait populaire. Il y eut donc à ce moment, entre l'Orient et l'Occident un échange d'influence, dont on reconnaît les traces dans tel poème de chevalerie d'une date postérieure. Ce fut, pour ainsi dire, le confluent des deux littératures d'imagination. M. Erwin Rohde pense que ces emprunts mutuels continuèrent après les croisades, et que Boccace, par exemple, a copié l'une des nouvelles du *Décameron* (la première du cinquième jour) sur un roman grec. Il termine son volume en conviant quelque confrère en érudition à étudier les résultats du mélange de la fiction grecque avec le récit chevaleresque.

J'ignore ce que ce confrère découvrira, mais sans être savant, on peut retrouver dans la littérature contemporaine le représentant fidèle du genre étudié par M. Erwin Rohde. Ce n'est pas dans le roman actuel qu'il faut le chercher; c'est à la salle Favart, les soirs où l'on joue des pièces du temps de Louis-Philippe. Scribe et consorts, que personne ne soupçonnera d'avoir lu les romans grecs, en ont reproduit dans leurs opéras-comiques les aventures, les sentiments et jusqu'aux types favoris. *Le Noble Voleur,* si populaire à Athènes et à Byzance, c'est Fra Diavolo. Le fils de famille

devenu chef de pirates et enlevant les demoiselles riches, c'est trait pour trait *Zampa*. Ces rusées petites personnes qui savent si bien en arriver à leurs fins sont les propres sœurs de l'adroite miss Anna de la *Dame Blanche*, et de la fantastique reine de Portugal des *Diamants de la couronne*, qui fabrique de la fausse monnaie pour relever les finances de l'État. Traîtres, tyrans et amoureux sont jetés dans le même moule. Les sentiments sont les mêmes. L'amour du ténor pour la jeune première est tout justement la passion conventionnelle qui fournissait au rhéteur ses effets de douceur; tous les deux ont des roulades à placer. Les éclats de voix du père irrité, tant exploités par les sophistes, deviennent dans l'opéra-comique le grand air de basse. L'orateur cherchait des situations à tirades, le librettiste cherchait des situations musicales, et ils ont trouvé les mêmes. Quant au monde où se meuvent les personnages, il est également fantaisiste chez l'un et chez l'autre. Les apparitions, les songes, les assassins qui se trompent de victimes, les enfants perdus et retrouvés, les talismans, les narcotiques, les soi-disant morts qui reparaissent, les reconnaissances, les découvertes de trésors, les festins avec la chanson obligée au dessert, l'air tragique de la jeune première demandant grâce pour son honneur, la leçon de chant au moyen de laquelle Lindor entretient Rosine, la marche nuptiale à grand orchestre, avec illuminations et apothéose finale, tout est identique (1). En changeant les noms, le lecteur confondrait. Le roman grec est un livret d'opéra-comique en plusieurs volumes, ce qui n'aide pas à s'y reconnaître. Les Byzantins, dont l'esprit était exercé par la théologie, s'y reconnaissaient. Nous les avons encore surpassés; il y a aujourd'hui des personnes qui comprennent le livret du *Trovatore*. Nous avons fait sur eux un autre progrès bien plus important, celui de mettre les paroles en musique. Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante.

ARVÈDE BARINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. de Barghon Fort-Rion vient de traduire et d'annoter *la Guerre d'Igor* (2). Ce vieux poème ou plutôt ce fragment d'épopée, découvert en 1795 et publié par un bibliographe russe très-estimé, M. Mussine Pouschkine, avait soulevé de vives controverses. Certains critiques en niaient l'authenticité; selon eux, c'était une sorte de contre-épreuve des poèmes ossianiques. La question n'a été définitivement résolue qu'en 1854 par M. Boltz, professeur de langue russe à l'École militaire de Berlin, qui a montré aux incrédules le texte original.

Cette antique composition reproduit les traits caractéristiques du vieux génie national du peuple russe. On y trouve une ardeur guerrière qui brave et cherche le péril, un patriotisme qui va jusqu'au fanatisme, enfin une superstitieuse vénération pour les forces mystérieuses de la nature. Ce qui frappe encore, ce sont certaines analogies frappantes avec nos poèmes du moyen âge. Igor, par certains traits, rappelle Roland de Roncevaux. Comme à Roland, on lui représente le danger que court l'armée, il est temps encore de sauver de la mort tant de braves guerriers. Roland répond : « A Dieu ne plaise qu'il soit dit que j'ai demandé du secours contre des païens; je ne veux pas qu'on chante une mauvaise chanson sur notre compte. » Igor répond : « On se rira de nous; plutôt la mort que la honte ! » Comme dans nos vieux poèmes, l'épithète homérique apparaît assez fréquemment. Ainsi, de même que dans *Raoul de Cambrai*, on voit un héros qui tombe mort frappé par une lance « à manche de pommier »; on voit ici, quand Igor expire, son âme pure et généreuse s'échapper de sa large poitrine « ornée d'un collier d'or ». Pour le merveilleux aussi, certaines analogies : la terre tremble, les rivières s'arrêtent dans leur course; cependant notre merveilleux à nous est plus timide. Nos rivières ne parlent pas comme le fait ici la Stugna.

M. F. de Barghon Fort-Rion, qui a fait un long séjour en Russie, a trouvé et étudié d'autres épopées intéressantes. Le succès de cette traduction l'encouragera sans doute, et il ne s'en tiendra pas là.

II.

Voici une œuvre qui révèle un grand talent, une œuvre de poète, *Édel* (1), par M. Paul Bourget. Arrêtons-nous donc quelque temps devant elle : elle vaut qu'on l'étudie. Si nous contestons la légitimité de certaines tendances, si nous exprimons certains doutes, certaines réserves, que l'auteur ne voie dans cette discussion très-franche qu'un témoignage d'estime et de sympathie. Quand quelques-unes de nos critiques seraient vives, encore une fois l'œuvre n'est pas ordinaire et place le poète dans les premiers rangs.

Ce récit est détaché d'un Recueil plus complet et définitif qui paraîtra à son heure sous le titre de : *Contes modernes*. Et, en effet, telle est l'ambition de M. Bourget de faire moderne. Il veut tirer la poésie de l'ornière de l'imitation, de la tradition, de la convention, pour la faire marcher par les sentiers que se fraie la génération contemporaine. Arrière le merveilleux classique, les ciseaux de la Parque et la flûte

---

(1) Dans *Apollonius de Tyr*, le héros, Apollonius, jeté par la tempête sur la côte de Cyrène, frappe le roi par sa bonne mine. Le roi l'invite à dîner, et ordonne à sa fille de chanter pour réjouir la société. Apollonius donne séance tenante une leçon à la jeune princesse, qui le demande pour professeur de musique et finit par l'épouser. Les *Histoires éthiopiennes* d'Héliodore se terminent par une noce. Le cortége défile sur des chars, à la lueur des flambeaux et au son des flûtes, etc.

(2) *La Guerre d'Igor*, épopée russienne, traduite par F. de Barghon Fort-Rion. — 1 volume. Paris, 1878. Librairie générale.

(1) *Édel*, poème, par Paul Bourget. — 1 volume. Paris, 1878. Alphonse Lemerre.

de Pan! Arrière la sentimentalité de l'école de Rousseau! Arrière même les extases vagues et les horizons vaporeux de Lamartine! Le poème qu'il nous faut, ce n'est pas celui du XVIIe siècle, ni du XVIIIe siècle, ni d'il y a vingt ans, ni d'il y a vingt jours, ni d'avant-hier, ni d'hier : non, c'est celui d'aujourd'hui. Les horizons de Lamartine? Mais est-ce que nos yeux les connaissent? Nos horizons à nous sont bornés au Nord par le restaurant Vachette, au Sud par l'Institut, à l'Est par le Théâtre-Français; à l'Ouest, par exemple, ils s'étendent bien autrement, tout là-bas, là-bas, jusqu'au tir aux pigeons de la Muette. Ne nous parlez plus du lac d'Ischia, poète, mais du lac du bois de Boulogne! Bien entendu, vous remiserez les dryades et les sylvains, la nymphe Écho et Narcisse, mais avec eux les pâtres de la montagne et le laboureur aiguillonnant ses bœufs sur la pente du coteau. Des moutons? Inconnu! Des bœufs blancs se détachant sur l'herbe verte de la Normandie ou sur les grands sillons rouges du Nivernais? Est-ce que nous avons rencontré cela? Mais attendez donc! Des bœufs? J'en ai aperçu à la gare de Batignolles, dans un wagon à bestiaux : on voyait émerger par les claires-voies leurs cornes noirâtres. Peignez-nous cela à la rigueur; Batignolles est dans l'octroi. Et de même que nous ne voulons d'autres tableaux que ceux qui frappent nos yeux parisiens, nous ne voulons pas dans votre poème d'autres passions, d'autres sentiments, d'autres joies, d'autres douleurs, d'autres maladies de l'âme, que ceux ou celles dont nous avons le spectacle autour de nous. Or, comme la maladie actuelle, c'est l'excitation, le surchauffement, la névrose, la danse de Saint-Guy, voilà ce qu'il faut peindre. C'est la carte du jour, n'en sortez pas. Tel est le programme que M. Bourget trace au poète et qu'il a naturellement suivi; voilà comment il nous a donné ce qui lui paraît être l'oiseau rare : un poème en habit noir et atteint de névrose.

Étroite et étrange théorie! Il nous semblait au contraire que le poète était un enchanteur qui nous arrachait aux misérables intérêts, aux misérables préoccupations du jour, pour nous élever vers des régions plus sereines. Il nous transportait très-haut et très-loin en un monde idéal où notre âme se rafraîchissait dans l'azur. De là nous prenions en pitié et nos soucis habituels et nos vulgaires passions qui, vues de si haut, semblaient plus petites et plus misérables encore. Heures fugitives, mais heureuses! c'était tout au moins comme une trêve de Dieu. Pendant ce temps l'idéal nous consolait du réel. Eh bien, non, nous dit M. Bourget. La poésie maintenant ne doit plus planer à travers les espaces; il faut qu'elle s'élève à soixante mètres, pas plus, et dans un ballon captif dont le câble sera attaché au groupe de Carpeaux. Faut-il disserter longuement pour montrer ce que la poésie perd ainsi en grandeur, en moralité, en noblesse, et en même temps, à ne considérer que la question d'art, à quel point elle rétrécit son horizon, se condamnant ainsi à une véritable monotonie? N'est-il pas évident qu'elle enlève de sa palette plus de la moitié de ses couleurs, et encore les plus vives et les plus brillantes? Je ne ferai pas à l'intelligence de nos lecteurs et à celle de M. Bourget l'affront de le démontrer. Les paysages de Lamartine sont plus variés de tons et plus riches de nuances que le tableau du boulevard Montmartre, très-bien peint d'ailleurs par M. Bourget; les pourpoints moyen âge des héros de Victor Hugo ont autrement d'éclat que le froc noir du monsieur qui agite ses nerfs dans le poème que nous allons étudier. Un mot cependant encore. M. Bourget peut-il se résigner à quitter son cher Paris pour quelques heures? Qu'il aille alors, pas bien loin, jusqu'à la terrasse de Saint-Germain. Qu'il y contemple le panorama que je ne m'attarde pas à lui décrire ici. Qu'il revienne alors vers son boulevard en prenant l'impériale du chemin de fer. A mesure qu'il se rapprochera des murs d'enceinte, les odeurs deviendront plus âcres, l'air moins transparent; puis à partir d'Asnières, il verra comme une espèce de buée opaque qui semble peser sur Paris. Mais, me dira-t-il, c'est cette buée même qui tente mon pinceau. A la bonne heure, si c'est une fois en passant : mais toujours cela et rien que cela! Jamais les grands bois, jamais la verdure, jamais le ciel azuré! Toujours le même cycle de l'enfer, et jamais une petite échappée sur le paradis. Si le poème moderne, le poème d'aujourd'hui, doit avoir son horizon aussi rétréci, assombri et alourdi, qu'on me ramène au poème d'autrefois, même avec ses dryades et ses accessoires passés de mode!

J'ai voulu faire un poème d'une beauté toute parisienne, nous avertit M. Bourget. Un, soit! Cependant il nous annonce toute une série de petits frères, beaux de la même beauté; voilà pourquoi je crie à l'avance : Prenez garde! Cette collection de Siamois m'effraie quelque peu. Mais enfin, sans nous alarmer de l'avenir, considérons le présent. Le sujet d'*Edel* est bien simple, et en même temps peu nouveau. Un jeune homme, un romancier, aime une jeune étrangère qui semble correspondre à son sentiment, comme dit le *Secrétaire des amants :* mais hélas! là où il a mis son cœur, elle n'a mis que le bout de sa main gantée. Pour elle, ce petit roman d'une heure n'a été qu'une surprise, une curiosité de l'esprit. Il lui semblait glorieux d'attirer l'attention d'un monsieur qui est édité par Dentu. Une curiosité qui se conçoit la portait à chercher ce que contient l'amour d'un homme de lettres. C'est un jouet nouveau, et un jouet disant : Je vous aime! qui l'a attirée, comme attire tous les enfants une poupée articulée et qui parle. Puis elle a voulu voir le mécanisme intérieur; elle a ouvert le jouet et en y trouvant des ressorts très-compliqués, déjà fatigués, elle s'est dit : Mieux vaut épouser ce bon jeune homme très-convenable, ce beau poupard tout simplement bourré de son. Le son dure; l'acier roulé en spirales se brise. Et le poète oublié a maudit d'abord, il a voulu mourir, puis il s'est rattaché à la vie pour chercher l'oubli dans le baccarat et dans l'orgie; puis, ses ressorts s'étant, à ce jeu, considérablement usés, son désespoir s'est détendu, et il s'est dit : Après tout Édel a peut-être agi sagement. Elle n'était pas faite sans doute pour les orages qui me sont nécessaires à moi. Alors il a pardonné.

Bien simple histoire, comme l'on voit, et, en effet, peu nouvelle. Mais comme a dit Musset :

> Il n'est de vulgaire chagrin
> Que celui d'une âme vulgaire.

Ici les espérances, les joies, les douleurs, les désespoirs, tout est d'une âme qui n'a rien de vulgaire. Le héros est un artiste chez qui l'imagination surchauffée, les nerfs surexcités, la sensibilité affinée à l'excès, donnent aux sensations et aux sentiments une vivacité fébrile et une intensité vibrante. Les pages où sont décrites les souffrances de cette âme agitée sont toutes palpitantes de la passion qu'elles traduisent. L'accent en est vrai, et réellement original et moderne. Oui, cet artiste est bien un enfant du siècle, avec ses contrastes singuliers de scepticisme et de tendresse, d'enthousiasme et d'énervement, de frénésie et de langueur, d'extases et d'abattements. Il semble que le poète ait assisté au drame qu'il raconte, peut-être même qu'il ait fait travailler son scalpel sur son propre cœur. On entend crier l'acier, on voit les muscles se crisper et se tordre. Je voudrais pouvoir citer, mais l'espace me manquerait, car il faudrait, pour que l'effet se produisît complètement, donner de longs fragments. Citons toutefois une ou deux strophes qui se peuvent détacher. Je les prends à la fin du poème, à l'instant où le poète comprenant l'effroi que l'aigle a dû inspirer à la colombe, s'apaise et pardonne : mais en pardonnant, il a, l'orgueilleux, ce suprême espoir que l'impression faite par lui sur ce cœur craintif sera ineffaçable. C'est lui qui a été aimé et qui l'est à l'heure où est prononcé au pied des autels le oui fatal.

Mais je ne suis pas de ceux qu'on oublie,
Et même à cette heure où tu trahiras
L'amant qui t'aima jusqu'à la folie,
Même sous ces fleurs, tu m'appartiendras.

Tu te souviendras de ma voix si tendre,
Du bonheur unique à jamais enfui.
Au pied de l'autel tu croiras m'entendre
Te murmurer : « Non, » quand tu diras : « Oui. »

Non tu ne peux pas t'arracher de l'âme
L'amer souvenir de notre bonheur;
Non tu ne peux pas, — ce serait infâme —
Dormir sur un cœur qui n'est pas mon cœur.

Je ne puis dire assez ce qu'il y a de sincère, d'ardent et de frémissant dans bien d'autres pages que je voudrais pouvoir citer. Oui, l'accent est bien moderne, quoique ce soit là une vieille histoire, une histoire en réalité toujours vieille et toujours nouvelle. Ces douleurs, bien d'autres les ont ressenties, mais les voici telles que les a faites le quart de siècle présent dans le monde fiévreux et spasmodique où vit le héros. Le poème est en cela, selon la formule de M. Bourget, moderne et parisien, et je ne puis qu'applaudir à la vérité nullement vulgaire du tableau. Mais, à côté du *parisianisme* et de la modernité de la peinture morale, il y a le *parisianisme* et la modernité des détails, des accessoires, des décors, de toute la partie matérielle en un mot. Ici c'est autre chose. J'ai déjà protesté tout à l'heure et je veux protester encore, car M. Bourget me semble s'engager dans une voie mauvaise. Il s'est pris d'une belle passion pour *les Fleurs du mal*, de Baudelaire, *la Chanson des gueux*, de Richepin, *l'Olivier*, de Coppée, et l'idéal semble être pour lui d'introduire le lyrisme dans l'odieux, le laid ou le vulgaire. Passe encore pour ce qui est odieux jusqu'à l'épouvante, et laid jusqu'à la difformité! Mais pour ce qui est uniquement banal et vulgaire! Eh bien, les mille et une petites scènes de boulevard et de restaurant que M. Bourget essaie vainement de poétiser ne sont rien de plus. Y introduire le lyrisme, étrange prétention! Pour la vie parisienne, il suffit du galoubet d'Offenbach, la lyre ne peut rien pour elle. En abaissant le ton, elle arrive aux notes criardes. M. Bourget sait-il à quoi il s'expose? Il y a dans son poème des pages très-soignées sur les cabinets des restaurants de nuit, sur les lanternes des omnibus dans le brouillard humide du soir, sur les cafés, que sais-je encore?

Dans une œuvre prochaine, comme il faut bien varier, il nous conduira aux Folies-Bergère et au Bouillon Duval, à quoi bon tous ces hors-d'œuvre? ah! c'est qu'un poème ne peut pas vivre uniquement d'analyse morale, de sentiments et de passions. Il faut des repos, et aussi d'ailleurs de la mise en scène; il faut bien placer son héros quelque part. Assurément, et c'est pour cela que l'idée est étrange de ne pas vouloir sortir des fortifications, et plus étrange encore de faire de ce caprice une loi de l'art. Non, en vérité, il n'est pas impossible d'avoir les idées et les sentiments modernes — ce qui seul est l'essentiel — au delà de l'octroi. J'insiste trop; mais je voudrais convaincre M. Bourget. Lui, si délicat et si distingué quand il analyse les sentiments du cœur humain, où ne tombe-t-il pas quand il cède à son caprice de décrire la vie actuelle de Paris? Faut-il des exemples?

Accoudés sur la table où plus d'un bras charmant
De fille s'accouda pour sabler une flûte
De Champagne qui veut qu'on crie et qu'on *chahute*.

Ailleurs il parle des nuits de *ribotes;* plus loin, du réveil à la bouche âcre

Avec l'écœurement stupide de la *noce*.

Et songer, encore une fois, que le héros est du meilleur monde, et que ces *ribotes* se font aux grands endroits! M. Bourget va-t-il prochainement nous mener à l'*assommoir?*

J'ai bien noté encore quelques détails qui font dissonance; par exemple « les bosquets du jardin de l'amour ». Cette périphrase à la Delille n'est pas à la date d'aujourd'hui. J'ai noté aussi quelques rimes que leur pauvreté rend intéressantes, comme *sentiras* prétendant rimer avec *pas,* et *bourreau* avec *trop*. Ces petites chicanes sont sans intérêt, je n'insiste pas, et malgré les réserves importantes que j'ai dû faire je conclus par où j'ai commencé. *Edel* est une œuvre de valeur, c'est l'œuvre d'un poète.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

M. Bardoux a prononcé un excellent discours, à la distribution des prix de la Sorbonne, excellent d'expression, excellent d'intention.

Il semble qu'il soit facile à un ministre, parlant à des élèves, de les inviter au travail, et de leur donner pour but de leurs efforts la perspective de servir le pays et la société.

Eh bien, cette tâche, si simple en apparence, est l'écueil de bien des orateurs officiels, et je ne veux pour preuve de ce que j'avance, que le discours de M. Joseph Brunet, prononcé à la même occasion, dans lequel l'ordre moral s'est si gauchement épanoui. On pourrait consulter encore dans *les circulaires officielles, relatives à l'instruction publique* tout ce que les grands maîtres de l'Université, à commencer par Fontanes, ont servi de phraséologie vide et démoralisante, sous prétexte de bons conseils.

Fontanes, dont le nom est synonyme de toutes les servilités, écrivait sous l'Empire, le 4 avril 1811, une circulaire aux recteurs, pour les féliciter de ce que l'heureux accouchement de l'impératrice avait été célébré en vers français et en vers latins dans les lycées. Il ajoutait :

« L'Université n'a pas seulement pour objet de former des orateurs et des savants. *Avant tout* elle doit à l'Empereur des sujets fidèles et dévoués. »

Que cet *avant tout* part d'une belle âme, et comme il est heureux, malgré *tout* qu'il n'ait pas été exécuté trop à la lettre. Car quatre ans après, le même Fontanes déclarait que l'Université devait, *avant tout,* des sujets aux Bourbons. Ce n'était pas assez pour lui : il ordonnait le mépris de l'Empire, et indiquait l'éloge de la Restauration comme sujet de concours, en traçant ainsi le sommaire de la composition :

« Des événements inespérés viennent de rendre la France à son *souverain* et à *elle-même :* il convient particulièrement à l'Université d'être l'interprète de la *joie commune* dans ces mémorables circonstances, puisque cette institution, plus que toutes les autres, doit participer aux bienfaits d'un *règne juste et pacifique...*

« Le nom du prince, dit-il plus loin, qui ramène sur le trône *la religion* et les *véritables lumières, se mêle naturellement à toutes les pensées utiles à l'éducation.* »

Est-ce assez complet comme platitude et palinodie? Voilà pourquoi M. de Fourtou ordonnait que le nom de Fontanes remplaçât celui de Condorcet sur la porte du lycée de la rue du Havre, afin de bien indiquer à la jeunesse la facilité que l'ordre moral prétendait lui laisser de changer d'opinion et de ne flatter que le soleil régnant.

M. Bardoux n'a pas fait une réclame au pouvoir ; mais en parlant des vertus nécessaires aux démocrates, il a invité les élèves à se hausser le cœur, pour rester toujours au-dessus des défaites, et à envier ceux qui travaillent pour la patrie et la liberté, sans autre espérance qu'une ingratitude noblement supportée.

A la bonne heure, c'est là de la vraie morale ; aussi s'est-il trouvé que le discours était de la véritable éloquence.

II.

L'attitude des journaux bonapartistes, à l'approche des élections sénatoriales, serait vraiment comique, s'il n'était pas interdit de rire et de se moquer d'un parti facilement sinistre, quand on s'oublie à ne le trouver que ridicule.

L'Ordre assure que la victoire future de la république dans ces élections l'enchante. Il faut, dit-il, que la république arrive à la maturité, pour tomber. *Le Pays* n'en dit pas autant, et malgré la déception que lui a causée la grève des mineurs il persiste dans son système enfantin de vociférations, et d'excitations anarchiques. En attendant, la création d'un comité soi-disant conservateur rencontre les plus grandes difficultés. Pour ma part, je serais désolé que la bonne volonté des royalistes et des impérialistes coalisés échouât complètement.

Les victoires remportées en bataille rangée ne sont pas les seules qui comptent ; mais elles ont le grand mérite et le précieux avantage de démontrer les progrès de l'esprit de discipline et de la stratégie, et la puissance de l'éducation morale.

Je souhaite donc de tout mon cœur qu'il se forme un beau comité conservateur, pavoisé de noms ; un comité comme il s'en est formé, dans le parti réactionnaire, à la veille de ses catastrophes les plus éclatantes.

Les légitimistes hésitent à mettre la main dans celle des bonapartistes ; ils aiment mieux la garder sur leur cœur par piété, ou sur leur poche, par précaution. Ils ont tort, et *le Drapeau blanc* de 1829, le 22 juillet (c'est presque un anniversaire) leur a donné un exemple qu'il est bon de suivre.

Voici comment s'exprimait le journal ultra :

« Plus de nuances intermédiaires ; il ne peut plus exister que deux bannières ennemies. Républicains, attaquez, si vous l'osez. Royalistes, attaquons, s'ils n'osent pas engager la lutte, et qu'ils soient écrasés sous les pas des combattants, ceux qui auront la téméraire lâcheté de se porter entre les deux armées sans prendre un parti ! »

A la bonne heure ! voilà de la franchise. On sait que le talisman offert par le rédacteur du *Drapeau blanc* fut moins infaillible que celui du *Pied de Mouton* qui appartenait à la même origine, et les ordonnances de Juillet, suivies de la révolution de 1830, furent la conséquence, le couronnement de cette jolie politique.

Ce n'est pas une raison pour qu'elle ne soit pas recommencée ; mais l'entente paraît un peu compromise, provisoirement.

III.

Un arrêté de M. de Marcère autorise le rétablissement de la statue de la *Résistance* sur une place de Dijon. M. Buffet, l'iconoclaste, avait permis qu'on mît en pièces ce souvenir de l'héroïsme, parce que le courage symbolisé ressemblait un peu trop à la république.

Il est fâcheux qu'on ne puisse appliquer à M. Buffet la loi dont on a estampillé les tableaux de Courbet, et que le dévastateur d'un monument public ne soit pas déclaré responsable du dégât.

IV.

Il paraît que l'on veut rendre Darwin complice des deux coquins que la Cour d'assises vient de juger. Parce que Lebiez a fait une conférence sur le système, ce système est déclaré responsable du meurtre; désormais le matérialisme sera la circonstance atténuante des assassins.

Alors, pourquoi n'a-t-on pas diminué quelque chose de la peine?

Le défenseur d'un des accusés s'est épuisé vainement à démontrer que l'échafaud n'était pas une leçon efficace. On n'a jamais tant coupé de femmes en morceaux, que depuis qu'on a cru devoir guillotiner les découpeurs. L'expiation subie par Billoir n'a découragé personne.

Il faudrait peut-être songer à un autre moyen de moralisation. La vieille plaisanterie d'Alphonse Karr est absolument démodée; il paraît certain que messieurs les assassins ne commenceront jamais à ne plus verser le sang. Il est donc bien superflu de s'imposer la dure corvée de leur appliquer une loi du talion qui ne les désarme pas.

L'échafaud en France a l'horrible inconvénient d'être une chose populaire, avec laquelle le goût public est familiarisé.

Henry Monnier, dans ses tableaux naïfs et profonds de la bêtise et de la bestialité humaines, a décrit les émotions d'un gamin de Paris, un titi, assistant en place de Grève à une exécution capitale. Le gamin s'agite, se démène et réclame le monopole du spectacle; il voit des soldats venus en curieux et il leur crie : « Allez-vous-en donc à la plaine de Grenelle voir vos fusillés à mort, et laissez-nous tranquilles!... c'est *l'exemple au peuple, notre exemple à nous!* »

Le mot est superbe dans son cynisme; car il indique bien comment la curiosité fait un spectacle intéressant du châtiment projeté.

Aujourd'hui, le spectacle est presque clandestin; les places n'y sont plus recherchées, mais l'insuffisance de l'effet moral se complique de cette pudeur sournoise; puisqu'on n'ose plus montrer l'échafaud, pourquoi le maintient-on? Il est plus moral de le supprimer que de le cacher.

Le prestige du bourreau est beaucoup diminué. Ce n'est plus même un marchand d'onguent pour les blessures; c'est un fonctionnaire peu payé, infime, qui n'a gardé une certaine importance, que parce qu'il a un monopole et qu'il parcourt la France. La légende de ses gros appointements n'est plus de mise.

A ce propos, je puis fournir aux amateurs et aux historiens de la guillotine un document assez curieux.

C'est un arrêté daté du 13 septembre 1815, signé Pasquier, qui fixe les frais d'exécution dans les départements. Il paraît que des abus s'étaient introduits.

N'était-il pas tout naturel que la Restauration songeât, dès les premiers temps de son règne, à consolider l'échafaud? Le trône et l'autel s'y appuyaient.

Voici avec quelle sollicitude délicate M. le garde des sceaux établissait les tarifs, sans rien oublier. Ces renseignements sont utiles à l'histoire de la justice.

Je passe ce qui concerne les voitures à *un* ou *deux* ou *trois colliers*. La Terreur blanche préparait ses relais.

Le transport d'un condamné au lieu du supplice et à celui de l'inhumation coûtait *six* francs. Quand il y avait plus d'un condamné (cela arrivait souvent alors), on ajoutait trois francs par chaque tête.

La machine à décapiter était mise en place pour *trente francs;* le petit échafaud pour les expositions ne coûtait que *quinze francs*.

Je cite maintenant textuellement.

« Il sera payé à l'exécuteur :

« 1° Pour l'exécution d'un arrêt de condamnation rendu contre un contumace, l'écriteau, la colle et les clous, *un franc*;

« 2° Pour l'exposition d'un condamné sans flétrissure : l'écriteau, la colle et les clous, *un franc;* les cordes pour attacher le condamné au poteau, *un franc;*

« 3° Pour l'exposition d'un condamné avec flétrissure : l'écriteau, la colle et les clous, *un franc;* les cordes, *un franc;* le charbon, *soixante-quinze centimes;* la pommade et la poudre à tirer pour mettre sur la marque du condamné, *un franc.* »

Ainsi la flétrissure d'un homme coûtait en tout, *trois francs soixante-quinze centimes* à l'État. Ce n'était pas bien cher. D'ailleurs, il n'en coûtait pas plus pour guillotiner. La Restauration était économe, ayant de fréquentes occasions de dépenser. Voici le prix de la consommation capitale :

« Pour l'exécution à mort d'un condamné : le son, le sable ou la sciure de bois et la paille : *un franc cinquante centimes;*

« La graisse ou le savon : *soixante-quinze centimes;*

« Les empêtroirs ou entraves pour attacher les jambes : *un franc;*

« Balai et eau : *cinquante centimes.* »

Quand il fallait faire la besogne pour plusieurs, les prix baissaient et le bourreau exécutait au rabais. Cela ne coûtait plus que deux francs par *tête;* l'expression est terrible dans son sens littéral.

Un parricide nécessitait des frais supplémentaires. Le son, la graisse et le balai étaient tarifés de même; mais la chemise coûtait *huit francs*, et le voile noir *quatre francs*.

Comme ces objets pouvaient servir plusieurs fois, étant portés pendant si peu de temps, la chemise et le voile étaient d'un bon revenu.

Je ne crois pas qu'à cause de l'enchérissement de toute chose, ces tarifs aient été maintenus; mais on voit que la Restauration vous guillotinait presque pour rien.

V.

L'Académie a décerné ses prix de vertu, d'éloquence, de poésie. Elle a répandu aussi ses encouragements aux littérateurs estimables que la nature de leurs travaux, la conscience de leurs recherches, et souvent aussi leurs infirmités recommandent.

Je ne me permettrai aucune critique; je veux, au contraire,

louer l'Académie d'avoir envoyé, par exemple, un encouragement et un applaudissement à ce malade de grand courage, à ce Parisien si vif autrefois, si littéraire toujours, Xavier Aubryet.

M. Jules Claretie, dans sa dernière et très-intéressante chronique de *l'Indépendance belge*, parlant avec émotion de ce confrère presque aveugle et torturé par une effroyable maladie, cite de lui un mot très-fin et très-exact.

« On m'a lu, lui disait Aubryet, tous les livres réalistes ou naturalistes de ces derniers temps. Eh bien, cette littérature de description et de mots peut vous plaire, à vous, bien portant, et vous séduire. Moi, qui cherche à penser, à rêver, à vivre, je méprise le réalisme : il ne console pas ! »

Voilà un témoignage éloquent et décisif porté par une double victime de la réalité. Il honore celui qui l'a formulé et aussi celui qui l'a révélé.

VI.

Les ascensions en ballon captif sont la grande attraction du moment. Ce plaisir céleste n'est pas mis à la portée de toutes les bourses ; mais moyennant une entrée, relativement médiocre, on peut voir partir ceux qui s'envolent.

Je lis dans un journal qu'on a remarqué, dans un de ces derniers départs, Mlle Sarah Bernhardt, qui avait voulu se mesurer avec l'impalpable éther, et don Carlos, cet Icare à peine remis de sa chute.

Est-ce pour se préparer à une nouvelle aventure que le sanglant aventurier se hasarde dans l'espace? A-t-il pensé, en montant, à la façon rapide dont on descend des rêves les plus aériens ? A-t-il médité cette inscription funéraire de Pilâtre du Rozier et Romain, ces premiers aéronautes vaincus?

> Ci-gisent qui, des airs franchissant la barrière,
> Et planant sur le monde abaissé devant eux,
> Du trône le plus glorieux
> Précipités dans la poussière,
> Offrent de l'homme au même instant
> Et la grandeur et le néant.

Par bonheur pour don Carlos, le ballon est solidement attaché. La police veille sur les chercheurs de chute. Il y en a qui se révoltent : Blondin, par exemple. Il a mieux aimé quitter Paris que de se soumettre à l'obligation de faire une ascension périlleuse au-dessus d'un filet préservateur. Sous le ministère du 16 mai, on lui aurait peut-être permis de se casser les reins. Ce n'était pas le régime des précautions ; aussi M. de Broglie n'est-il pas encore guéri, et M. de Fourtou s'excuse-t-il d'être tombé, en déclarant qu'il ne savait pas à quoi il s'exposait.

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

Tandis que le ministère anglais en est à savourer l'encens que lui prodigue le parti conservateur et couronne ses succès de Berlin et de Constantinople par une grande victoire parlementaire ratifiée par l'opinion publique, l'Autriche a un lendemain de congrès très-pénible. Les populations musulmanes, dont elle est chargée de faire le bonheur, l'accueillent à coups de fusil, et la Turquie a beau avoir signé le traité de Berlin, elle n'est pas fâchée de cette résistance qui, à l'en croire, dénote l'attachement, inconnu jusqu'ici, qu'elle aurait inspiré à ces provinces qu'on lui ravit en réalité. L'occupation autrichienne triomphera sans doute de l'insurrection bosniaque, mais elle sera difficile et coûteuse. Le comte Andrassy aurait évité ces graves embarras s'il eût suivi franchement la politique de l'Angleterre, s'il eût, à son exemple, traité avec la Porte et déclaré qu'il saurait défendre la Turquie d'Europe contre toute agression nouvelle, de la même manière que lord Beaconsfield s'est engagé à sauvegarder la Turquie d'Asie de toute agression russe. C'est payer un peu cher la continuation de l'alliance des trois empereurs qui n'est plus qu'une illusion depuis les derniers événements que de demeurer entre la Russie et la Turquie dans une position équivoque ; il n'y a pas de plus sûr moyen de se créer des difficultés des deux côtés. Il est certain qu'aujourd'hui les intrigues des comités panslavistes contribuent tout autant que le fanatisme musulman à transformer en lutte sanglante ce qui semblait devoir être une simple promenade militaire.

Le résultat des élections au Reichstag est maintenant connu. Le parlement de l'empire allemand sera divisé en trois grandes fractions : 113 conservateurs, 155 libéraux et 100 ultramontains. Le gouvernement ne possède pas une majorité qui soit bien à lui et réponde exactement à ses vues. Le scrutin du 30 juillet n'est pas un succès pour lui ; il n'a pas réussi à créer, même à la suite des attentats contre la vie de l'empereur, un courant d'opinion qui le rende maître de la situation. Les socialistes ont perdu des sièges ; mais ils ont gagné des voix dans des proportions inquiétantes. Leur influence doit être bien puissante pour qu'elle ait résisté à l'horreur qu'inspirait le régicide dont le ministère avait voulu faire à tort leur complice moral. La diversion tentée par le parti des socialistes chrétiens a misérablement échoué à notre vive satisfaction. Ce parti complexe avait pour chef le pasteur Stöker, prédicateur de la cour. Plus royaliste que le roi, ennemi juré du parlementarisme et de tout ce qui ressemble au gouvernement représentatif, le socialisme chrétien fait les concessions les plus dangereuses au vrai socialisme, sans se soucier de compromettre gravement le principe de la propriété individuelle. Expropriation pour cause de charité publique, impôt progressif, organisation du travail par l'État, toutes ces dangereuses chimères sont prônées par les chefs du parti à grand renfort de textes bibliques et de protestations furibondes de servilisme politique.

Par certains côtés, ce mouvement rappelle celui que nos

ultramontains les plus fougueux ont essayé d'inaugurer en France, en poussant au rétablissement des jurandes et des corporations. MM. Chesnelong et de Mun ont beau se donner pour des conservateurs par excellence, ils retiennent le principe essentiel du socialisme, qui est de chercher à résoudre la question sociale en dehors de la liberté politique. Nous comprenons très-bien que les autoritaires de toutes les églises souhaitent de s'approprier la gamelle des travailleurs, pour n'accorder le pain du corps qu'à ceux qui ont accepté de leurs mains le pain de l'esprit. Mais les classes ouvrières, dans leur généralité, ne se laissent pas prendre à un piège aussi grossier. On l'a bien vu à Berlin, où les socialistes chrétiens n'ont pu réunir plus de 1500 voix, malgré des réunions électorales retentissantes, dans lesquelles le prédicateur de la cour a lancé toutes ses foudres contre ces infâmes libéraux auxquels un de ses acolytes, démagogue mal dégrossi, joignait les juifs dans des vituperations injurieuses qui ont fait scandale. Voilà une belle propagande évangélique!

On se demande, non sans inquiétude en Allemagne, ce que va faire M. de Bismark. Il obtiendra facilement, du nouveau parlement, les lois d'exception contre les socialistes; les ultramontains voteront pour lui cette fois avec ensemble. Ces lois ne l'armeront guère vis-à-vis d'un parti qui est d'autant plus dangereux qu'il est davantage contraint de se rabattre sur les menées souterraines. Ce succès, fort peu important en soi, ne suffira pas à former une majorité de gouvernement. Supposons que le chancelier obtienne le vote des impôts indirects, — ce qui n'est pas certain, — où trouvera-t-il dans le Reichsrath, son point d'appui pour la direction générale de la politique?

Le jeu de bascule ne peut se prolonger à l'infini, même dirigé par le plus habile et le plus audacieux des hommes d'État. Nous ne pouvons croire que M. de Bismark fasse les concessions suffisantes au parti du centre catholique pour marcher longtemps avec lui. Nous sommes porté à croire qu'il éprouve le désir de créer un *modus vivendi* dans ses relations avec l'Église, car sa politique à outrance a totalement échoué; mais de là à une rétractation totale, la distance est grande. Il n'ira jamais à Canossa, même en transportant Canossa à Berlin; il ne se prêtera pas à une soumission humiliante, fût-ce dans son propre parlement, et quand même il la ferait sur le ton fier et dédaigneux qui lui appartient. Il faudra bien, après qu'il aura atteint son but immédiat, qu'il revienne aux nationaux libéraux, mais il ne les retrouvera plus tout à fait les mêmes qu'auparavant; ils exigeront un retour sincère à la vérité du régime représentatif. Si telle était la solution de la crise actuelle, l'Allemagne aurait lieu de s'en féliciter, dût-elle passer par une seconde dissolution du Reichsrath. Les élections d'Alsace-Lorraine lui ont rappelé, par le triomphe des candidats de la protestation, qu'au point de vue moral, les traités d'annexion au XIXe siècle ne se signent pas simplement sur le parchemin à la pointe de l'épée.

Un traité qui a bien la signature et l'adhésion cordiale des premiers intéressés, c'est celui que la France a conclu avec la république. L'élan enthousiaste avec lequel la jeunesse de nos lycées l'a acclamée dans nos fêtes universitaires en est une preuve touchante et décisive. Ce n'est pas que la politique ait envahi nos lycées; on n'y a parlé que le langage élevé, généreux du patriotisme. Les bonapartistes crient au scandale, oubliant ce qu'ils faisaient de ces solennités scolaires, alors qu'ils confiaient à l'héritier de l'homme de Décembre le soin de couronner les fils de ses plus illustres proscrits. Il est vrai que cela ne leur réussissait guère, et que la jeunesse d'alors savait leur infliger les plus cruels affronts. L'année dernière, M. Brunet, malgré son effacement presque ridicule, avait pâli de colère en respirant l'atmosphère de dédain méprisant qui l'enveloppait à la distribution des prix du concours général. Le 16 mai y avait reçu les encouragements qu'il méritait, sans qu'aucune imprudence eût été commise. On a pu voir à quel point l'élite de notre jeunesse est de cœur avec le régime actuel par la manière chaleureuse dont elle a accueilli l'admirable discours du ministre de l'instruction publique, si fermement universitaire, si généreusement libéral, d'un accent si noble. *Le Français* a eu le front de soutenir que ce que notre jeunesse acclame dans la république, c'est la destruction de la famille, la subordination des parents aux enfants. Il est réjouissant de voir à quel état mental sont réduits nos frondeurs de salon. Ils ont perdu jusqu'au talent de l'épigramme. Ils ont échangé leurs flèches brillantes contre de lourdes massues, avec lesquelles ils ne frappent que l'air. La France libérale ne prend plus même la peine de répondre aux attaques perfides ou sottes des survivants du 16 mai. Elle se prépare à l'acte décisif qui établira l'accord des grands pouvoirs de l'État, et les deux manifestes des bureaux des groupes républicains du Sénat et de la Chambre des députés donnent au pays un excellent programme électoral. Nos adversaires sont en train de faire cette fameuse toilette dont parle La Fontaine, qui déguise les loups en bergers. Ils se proclament les partisans et les soutiens de nos institutions actuelles. Ils ont fait avec éclat, sur l'autel de la patrie, le sacrifice de leurs espérances monarchiques... depuis qu'elles sont entièrement irrealisables. Ils demandent, en échange au pays de leur confier la tutelle de la république. Il n'y a pas de risque qu'ils l'abusent, car il ne leur est plus possible de mentir d'une façon plausible. Leur fameux comité électoral est destiné au plus misérable avortement, et à peine obtiendront-ils par les souscriptions qu'ils provoquent, de quoi acheter le bocal pour conserver ce glorieux hybride de la légitimité et du bonapartisme.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES. — Le Congrès national de géographie projeté pour le mois d'août, se composera de délégués des Sociétés de géographie française et algérienne. Son programme comprend cinq questions : 1° moyens de contribuer à l'avancement et à la diffusion des connaissances géographiques; 2° moyens de propager en France le goût des excursions

et des voyages; 3° moyens d'encourager, de contrôler et de diriger les explorations entreprises par les voyageurs français; 4° moyens d'éclairer l'émigration et le commerce français; 5° moyens d'organiser en France les Sociétés de géographie.

A propos de l'avancement des connaissances géographiques, le Congrès s'occupera de l'orthographe géographique, pour laquelle il serait urgent d'établir des règles fixes; et à propos des explorations françaises, il examinera s'il ne serait point désirable de fonder à Paris un Comité des voyages, chargé de renseigner les Sociétés de géographie sur les explorations projetées et sur leurs organisateurs.

— La *Revue de géographie* de M. Ludovic Drapeyron, dont nous avions annoncé la résurrection, a reparu avec le mois de juillet. Le sommaire de cette première livraison comprend un article de M. Levasseur, avec cartes inédites, sur les *Rapports du climat de la France avec le sol*; — *De la géographie et de l'histoire de la Provence*, par M. J. Delmas; — Le *Temple de Baïon*, par M. Delaporte; — L'*Exposition universelle et la géographie*, par M. Drapeyron. — Correspondances, comptes rendus, nouvelles géographiques. — Nous voyons dans les *Nouvelles* que le pape Léon XIII a sanctionné un plan de conversion de l'Afrique centrale préparé par le cardinal Franchi pendant qu'il remplissait les fonctions de préfet de la Propagande. Les travaux ont été confiés à une congrégation établie, il y a environ dix ans, par Mgr Lavigerie, à Alger. Douze membres sont déjà partis pour Zanzibar. Le P. Livinsac est chargé des missions à établir sur les lacs Victoria et Albert; le P. Pascal fixera son quartier général sur le Tanganyika, et l'on propose de pousser jusqu'à la capitale de Muata Yanvo, qui peut certainement être atteinte plus facilement par la côte ouest. Les missionnaires ont reçu des instructions sur l'usage des instruments scientifiques.

— Les missionnaires protestants envoyés par l'Angleterre pour former un établissement sur les bords du lac Victoria Nyanza ont été favorablement accueillis par le puissant roi Mtesa, souverain de l'Ouganda. Celui-ci leur demanda de lui fabriquer des fusils et de la poudre, et il parut un peu désappointé lorsque les missionnaires lui répondirent qu'ils n'étaient point venus pour cela. Cependant Mtesa reprit bientôt sa bonne humeur et déclara que son plus grand désir était que lui-même et son peuple apprissent à lire et à écrire. Les missionnaires sont malheureusement tombés, peu après l'avoir quitté, entre les mains des indigènes qui les ont massacrés.

Le ministère de l'intérieur va publier, sous le nom de *Musée des archives départementales*, le fac-simile d'un certain nombre de documents curieux antérieurs à 1790 et conservés dans les préfectures, les mairies et les hôpitaux des départements. La collection se composera d'un album in-folio comprenant environ cinquante planches, et d'un volume de texte contenant l'explication des planches, ainsi qu'un rapport sur les archives départementales en général.

Les compatriotes de M. P. Lanfrey ont résolu de lui consacrer un buste à Chambéry. C'est un juste hommage à la mémoire de l'illustre écrivain, à qui l'on doit l'*Histoire de Napoléon Ier* et les *Études et Portraits politiques*. Ce buste doit être élevé par souscription. Les compatriotes de Lanfrey font appel à ses amis. Tous ceux qui ont connu et aimé Pierre Lanfrey, et qui gardent son souvenir, voudront donner un témoignage public de leur admiration pour son talent et de leur estime pour son caractère, en contribuant à lui élever un modeste monument dans sa ville natale.

La souscription est ouverte à la librairie Germer Baillière, 108, boulevard Saint-Germain.

M. Karl Hillebrandt parle très-favorablement, dans la *Deutsches Literaturblatt*, de l'*Histoire de Montesquieu*, de M. Louis Vian. « On peut dire sans la moindre exagération, écrit M. Hillebrandt, qu'avant M. Vian, nous ne connaissions pas l'*homme* dans Montesquieu. » Il le félicite en particulier de s'être abstenu de tout mot piquant contre l'Allemagne. « Je crois vraiment, ajoute-t-il, qu'il est le seul de tous les Français ayant écrit depuis huit ans sur n'importe quel sujet qui ait donné cette preuve de bon goût. » Ce commentaire nous surprend de la part de M. Hillebrandt, qui lit quelquefois cette Revue, et qui n'a pas eu à se plaindre de la façon dont il y a été traité.

Nécrologie. — Le comte Aleardo Aleardi, qui vient de mourir à Vérone, sa ville natale, était un des meilleurs poètes italiens contemporains. Il s'était fait remarquer dès sa jeunesse par ses idées libérales et sa haine du joug autrichien. Étant étudiant, il avait continuellement maille à partir avec la police impériale pour des odes à la liberté et des satires politiques. Lors de la révolution de 1848, il alla à Venise en qualité de représentant de Vérone, aida Manin à faire la loi électorale, et fut envoyé par lui à Paris. C'est pendant ce séjour en France qu'il écrivit son *Recueil de documents et pièces authentiques pour servir à l'histoire de la république de Venise, 1848-1849*. Il fut arrêté en 1852, et enfermé à Mantoue dans un cachot humide où le jour pénétrait à peine. Il y vécut de pain et d'eau pendant deux mois, sans autre distraction que d'entendre passer ses compagnons qu'on menait au supplice. On lui fit grâce, mais il était compromis, et il subit encore deux emprisonnements avant la délivrance de sa patrie.

Ses meilleures poésies sont celles qu'il a composées à ses débuts. *Arnalda di Roca*, l'un de ses premiers poèmes, *Bragadino, Monte-Circello* sont des œuvres vigoureuses et colorées. Le sujet d'*Arnalda* est particulièrement dramatique. Il s'agit d'une troupe de jeunes Cypriotes enlevées par les Turcs et destinées au harem du sultan. Pendant la traversée de Constantinople, l'une d'elle, Arnalda, met le feu au navire qui périt avec tout son chargement.

Le comte Aleardo Aleardi est mort d'une insolation; il n'avait que soixante-quatre ans.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C, 7, rue Saint-Benoît. [1254]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 7. 17 AOUT 1878.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

RELATIONS DES PEUPLES DE L'EUROPE AVEC L'EXTRÊME ORIENT

COURS DE M. LÉON ROUSSET

Les ambassades chinoises en Europe (1).

Les rapides succès de l'expédition franco-anglaise et la conclusion du traité de Péking, en 1860, qui en fut la conséquence, loin de régler définitivement la situation et de faire disparaître, comme on l'espérait, les causes de dissentiment entre la Chine et les puissances occidentales, éloignèrent au contraire, plus que jamais, les chances d'une entente sincère et amicale entre les deux civilisations. Les nouveaux obstacles qui s'opposaient ainsi au développement des relations pacifiques étaient d'autant plus difficiles à écarter, qu'ils étaient moins apparents et qu'ils étaient plus dissimulés par des protestations de loyauté et de bonne foi que ni les uns ni les autres ne se faisaient faute de prodiguer. Il y avait un malentendu que tout le monde connaissait, sur lequel il était impossible de se tromper, mais qu'on se gardait bien de reconnaître, de peur d'être obligé, dans le cas où cet aveu amènerait à le résoudre pacifiquement, de faire des concessions auxquelles personne ne semblait résolu. On préférait un *statu quo* rempli d'inconvénients et de dangers, mais qui réservait toutes les espérances, à une discussion franche et loyale d'où seraient sortis, sans doute, l'apaisement et la concorde.

Ni les Européens, ni les Chinois, n'étaient plus responsables les uns que les autres de cet antagonisme latent ; il résultait de la trop grande divergence d'intérêts et de tendances des deux civilisations mises si violemment en contact, et que la supériorité des armes européennes avait plutôt contribué à séparer davantage qu'à rapprocher l'une de l'autre.

Les Chinois, d'une part, venaient de faire sous la pression des événements militaires, des concessions qui leur donnaient le droit de repousser des exigences impatientes et imprudentes.

Les Européens intéressés dans le commerce de la Chine, de leur côté, regrettaient que les plénipotentiaires des deux nations alliées n'eussent pas usé dans une plus large mesure du droit du vainqueur ; pour eux, le *Væ victis* était une loi fatale qui n'admettait ni ménagement ni tempérament ; la Chine était aux pieds de l'Europe, celle-ci devait exiger sa soumission complète, absolue. Pour eux, toute générosité était une duperie qui obligerait à recourir encore plus tard à la force ; le mieux n'était-il pas d'écarter cette éventualité en profitant de l'occasion pour *européaniser* la Chine? Ce qu'ils demandaient ne leur paraissait, d'ailleurs, ni déraisonnable ni extravagant : la liberté pour tous les étrangers de voyager, de s'établir et de commercer dans tout l'empire, ce droit comprenant celui de la navigation à vapeur sur tous les lacs ou cours d'eau accessibles ; la liberté commerciale la plus complète, et notamment la suppression de toutes les mesures fiscales ou douanières qui auraient pu y apporter la moindre entrave ; la création de chemins de fer et de télégraphes, l'exploitation des mines et l'introduction aussi large que possible de l'industrie européenne.

Les Chinois, de leur côté, effrayés des conséquences désastreuses qu'avaient déjà eues pour eux, leurs premières relations avec les Européens, — la guerre de l'opium, la rébellion des Taè-ping, la guerre de 1860 et la prise de Péking, — redoutaient le mauvais effet qu'allaient produire sur les populations l'accroissement d'influence des étrangers et l'humiliation du gouvernement. Celui-ci n'allait-il pas perdre tout prestige sur ses administrés, et sa complaisance forcée pour les vainqueurs ne porterait-elle pas le dernier coup à sa fortune déjà bien

(1) Voy. une leçon de M. Léon Rousset, sur *la Chine*, dans la *Revue* du 25 mai 1878.

ébranlée par la rébellion des Taè-ping, encore maîtresse des plus riches provinces de l'empire ?

Le baron Gros et lord Elgin avaient, croyons-nous, sagement pris un moyen terme entre les exigences des uns et les résistances des autres. En regard des impatiences avides du commerce européen, ils avaient aperçu les difficultés immenses du gouvernement chinois. Ils s'étaient convaincus qu'il fallait user de prudence avec un peuple « dans lequel un sur dix mille ne connaissait rien des étrangers; un sur cent mille ne savait rien des inventions et des découvertes modernes; à peine un sur un million reconnaissait quelque supériorité à la civilisation occidentale; dans lequel enfin, pas une des quinze ou vingt personnes qui appréciaient l'utilité de l'industrie européenne, n'était prête à en recommander chaudement la libre introduction ». Heurter brutalement les préjugés de toute cette nation, c'était provoquer une révolution dont personne n'aurait profité, qui aurait augmenté considérablement les embarras de chacun, sans faciliter ni hâter d'un instant une solution que le temps devait amener plus tard sans secousse. En résumé, le traité de 1860 fut un compromis, une mesure transitoire imparfaite, mais à laquelle il était, pour le moment, impossible de rien substituer de plus satisfaisant. Néanmoins les concessions déjà obtenues par les plénipotentiaires de la France et de l'Angleterre réalisaient un progrès considérable, surtout pour les missionnaires catholiques qui se voyaient mis, eux et leurs ouailles, en possession d'une situation légale et de priviléges considérables.

Jusque-là les Chinois isolés et n'ayant eu guère que des rapports de courtoisie avec les pays voisins, n'avaient point senti le besoin d'une politique extérieure. Les événements des années 1860 et 1861, en leur en démontrant la nécessité, devaient faire naître parmi eux, plusieurs partis différents. Quelques hauts fonctionnaires plus intelligents et plus prévoyants que le plus grand nombre de leurs compatriotes, avaient compris que si la Chine avait pu, cette fois encore, échapper à la destruction, elle devait, pour se mettre à l'abri du retour de semblables périls, se préoccuper d'améliorer ses moyens de défense et introduire dans son organisation certaines réformes indispensables. Ils prirent dès lors l'initiative d'un mouvement progressiste, et commencèrent à utter avec toute l'énergie d'un patriotisme éclairé contre les résistances et les suspicions que leurs conseils ne manquèrent pas de soulever. Mais ces luttes politiques, renfermées dans le cercle restreint des fonctionnaires de l'empire et principalement dans les bureaux du gouvernement à Péking, firent peu de bruit. Le peuple, en Chine, satisfait de la liberté individuelle dont il jouit, ne fait pas de politique et se laisse gouverner facilement tant que les exactions des mandarins ou de leurs agents ne le poussent pas à quelque acte de violence et de sédition.

Il se forma donc dans les sphères officielles deux partis : celui de la résistance à toute modification et celui du progrès, qui n'avait cependant rien de bien effrayant. Il ne faudrait pas, en effet, s'imaginer que les progressistes fussent des radicaux, des utopistes pressés de tout renverser d'abord, pour reconstruire plus tard à leur gré; ils n'étaient rien moins qu'enthousiastes de la civilisation européenne, et, s'ils voulaient lui faire quelques emprunts qu'ils jugeaient inoffensifs pour leur état social, c'était bien plus pour se mettre en état de lui résister que pour lui ouvrir toutes grandes les portes de leur pays. Un sentiment commun unissait, en effet, les deux partis, un grand patriotisme; chez les intransigeants exaltés, il pouvait parfois revêtir le caractère d'une haine implacable contre les étrangers; chez les progressistes, plus modérés par raison et par tempérament, il se traduisait par la volonté, nettement exprimée, de conserver à leur civilisation tout ce qui en fait l'originalité et la force.

En somme, le but poursuivi par les deux partis était le même, avec plus de passion par l'un, avec plus de raison par l'autre; ils ne se trouvaient en désaccord que sur le choix des moyens. Ce que les progressistes voulaient, en effet, emprunter à l'Europe, c'étaient ses armes perfectionnées, son instruction scientifique et son organisation militaire, ses navires de guerre, ses engins de défense de toute sorte. C'était bien là un pas fait dans la voie du progrès, si l'on veut, mais dans une direction tout opposée à celle que la plupart des résidents européens en Chine auraient désiré voir suivre au gouvernement de Péking; si les progressistes paraissaient vouloir céder un instant, c'était pour pouvoir mieux résister par la suite.

On conçoit qu'une pareille politique ne pouvait satisfaire les intérêts européens, qui avaient rêvé la mise en exploitation industrielle de la Chine. Aussi la lutte était-elle vive, incessante; la presse ne cessait de protester contre l'obstination aveugle du gouvernement qui persistait à vouloir priver les populations de l'empire des bienfaits de l'industrie européenne. Le mal, c'est que, dans cette discussion, personne n'était sincère. Les Chinois protestaient de leur désir de se transformer, mais peu à peu, progressivement, et, en réalité, ne cherchaient qu'à gagner du temps et à devenir assez forts pour se débarrasser des Européens. Ceux-ci, de leur côté, invoquaient le bien-être des populations et demandaient la création immédiate d'entreprises industrielles, sans avouer que ces populations arriérées seraient, pendant longtemps encore, incapables d'y participer, et qu'eux seuls en auraient tout le profit.

Ce malentendu volontaire ne pouvait se prolonger indéfiniment; les réclamations du commerce et de la presse devenaient de plus en plus ardentes; les ministres européens, obligés de suivre l'opinion de leurs compatriotes, pressaient de plus en plus le gouvernement de Péking. Celui-ci, pour temporiser encore, finit par céder sans enthousiasme aux conseils intéressés que des intermédiaires, désireux d'écarter les causes de conflit, lui faisaient entendre déjà depuis quelque temps. On s'imaginait que l'envoi d'un représentant autorisé de l'empereur de Chine auprès des cours de l'Europe paraîtrait aux yeux du public un gage suffisant de son désir de favoriser les relations internationales, et imposerait silence, pour quelque temps, aux réclamations trop bruyantes du commerce européen; d'autre part, on avait persuadé au gouvernement chinois que c'était le meilleur moyen

de faire connaître aux puissances signataires des traités, les difficultés très réelles qu'il rencontrait et d'obtenir d'elles un atermoiement. Enfin, et c'est là qu'était le nœud de l'intrigue, on fit entendre aux membres du Tsong-li-Yamen, bureau chargé des rapports avec les nations étrangères, que, pour conduire des négociations aussi délicates, un Européen aurait, auprès des gouvernements de l'Europe, plus d'autorité et de crédit qu'un Chinois, et, le 22 novembre 1867, ces fonctionnaires décidaient l'envoi d'une mission diplomatique mixte, à la tête de laquelle se trouvait M. Anson Burlingame, associé à deux mandarins chinois. Comment M. Anson Burlingame, la veille encore représentant des États-Unis près la cour de Péking, se trouvait-il, le lendemain, ambassadeur extraordinaire du gouvernement chinois près des puissances européennes? C'est le résultat d'une petite intrigue qu'il n'entre pas dans notre plan d'éclaircir.

« L'objet, dit un témoin oculaire et auriculaire, pour lequel le gouvernement envoie la mission, est de cultiver et de conserver des relations amicales avec les puissances signataires des traités en leur exposant les difficultés multiples que la Chine ne peut manquer de rencontrer dans ses tentatives pour changer les conditions existantes ou pour introduire des innovations; c'est aussi de recommander la patience et de prévenir, autant qu'il sera possible, toute espèce de recours à une pression hostile pour arracher à la Chine des concessions pour lesquelles le gouvernement ne se sent pas encore suffisamment prêt, et pour préparer, en général, les voies pour le jour où la Chine ne se bornerait plus à écouter les représentations des ministres européens à Péking, mais pourrait encore s'adresser à chaque gouvernement, au lieu même de sa résidence, par l'intermédiaire d'un agent chinois (1). »

L'envoi de cette mission, le caractère de l'ambassadeur, son langage même, ne firent qu'aggraver le malentendu déjà existant. Les Européens voulurent y voir la preuve d'un changement de politique du gouvernement et de son acquiescement complet à leurs désirs. Comment interpréter autrement l'emphatique discours prononcé à New-York par M. Burlingame? Comment douter de la conversion complète de la Chine en entendant son représentant proclamer l'ardent désir qu'elle avait de participer au progrès des nations: « Elle invite vos marchands, s'écrie-t-il; elle invite vos missionnaires; elle leur dit de planter la croix rayonnante sur chaque colline et dans chaque vallée! » Dans son zèle de néophyte, M. Burlingame avait dépassé la mesure; c'est en vain que, pour se conformer à ses instructions, il ajoutait : « Laissez-la seule. Laissez-lui son indépendance. Laissez-la se développer à son heure et à sa manière. » Le coup était porté; on ne voulait plus voir dans ses paroles que l'engagement pris par la Chine de suivre une politique conforme aux intérêts de la civilisation européenne.

Sous le coup du sympathique enthousiasme qu'il avait soulevé aux États-Unis, M. Burlingame obtint du gouvernement américain une convention additionnelle au traité de Tien-Tsin. A côté de dispositions illusoires qui étendaient à la Chine, alors aussi incapable de s'en prévaloir que peu désireuse de s'y soumettre, les priviléges et les obligations des règles du droit international européen, cet acte renfermait deux articles d'une portée incalculable.

L'article V stipulait que « les deux parties contractantes reconnaissaient le droit inhérent et inaliénable de l'homme de changer de résidence et de maître, et aussi l'avantage mutuel de la liberté de voyager et d'émigrer, pour leurs citoyens et sujets respectifs, d'un pays dans l'autre, soit dans le but de satisfaire leur curiosité, soit pour s'y livrer au commerce, soit pour s'y établir d'une manière permanente ».

En signant ce traité, M. Seward, le ministre des affaires étrangères de Washington, ne prévoyait pas les difficultés que susciterait quelques années plus tard au gouvernement des États-Unis, la *libre émigration* des *coolies* chinois en Californie.

L'article VIII était ainsi conçu :

« Les États-Unis, désavouant et décourageant toujours toutes les pratiques de pression et d'intervention, sans nécessité, d'une nation dans les affaires ou dans l'administration intérieure d'une autre, *renient* et *désavouent* librement *tout droit* ou *intention* d'intervenir dans l'administration intérieure de la Chine, en tout ce qui regarde la construction des chemins de fer, des télégraphes, ou toute autre amélioration matérielle intérieure. D'autre part, Sa Majesté l'empereur de Chine se réserve le droit de choisir le temps, le mode et les circonstances de l'introduction de pareilles améliorations dans ses États. »

Cette première partie de l'article était tout à l'avantage de la Chine et donnait pleine satisfaction aux désirs de son gouvernement. Mais M. Burlingame, tout ambassadeur de Chine qu'il fût, n'en était pas moins citoyen américain et ambitieux de popularité, et pour ménager en même temps des intérêts divergents, il concédait d'une main ce qu'il avait retiré de l'autre. L'article VIII avait, en effet, une seconde partie ainsi conçue :

« Dans cette entente mutuelle, il est convenu entre les parties contractantes que, si quelque jour, Sa Majesté impériale se décide à exécuter ou à faire exécuter des travaux du caractère précédemment mentionné, à l'intérieur de l'empire, et s'adresse aux États-Unis ou à toute autre puissance occidentale pour qu'on lui facilite la poursuite de cette politique, les États-Unis désigneront ou autoriseront, dans ce cas, des ingénieurs capables, pour être employés par le gouvernement chinois, et recommanderont aux autres nations une égale adhésion à ces tentatives. »

Certes, dans ces termes, une pareille réserve eût été parfaitement justifiable, si la première partie de l'article eût été consentie sincèrement. Mais cette convention était signée le 28 juillet 1868, et dès le 8 septembre de la même année, à peine *un mois* après, M. Seward adressait au nouveau ministre des États-Unis, à Péking, les instructions suivantes :

« Je pense qu'il suffira de vous donner des instructions générales sur ce point, particulièrement sur l'opportunité de *conseiller* au gouvernement chinois et de le *solliciter* de faire

(1) *Notes on chinese matters*, par M. R. Hart, inspecteur général des douanes maritimes de la Chine, l'une des personnes qui eurent le plus de part dans ces délicates négociations.

toutes les concessions qu'on lui demandera relativement à la navigation par la vapeur sur les eaux intérieures, à la construction de chemins de fer et de télégraphes, aussi complétement et aussi rapidement qu'on pourra faire accepter un système si entièrement nouveau par un peuple qui a si longtemps vécu privé de toutes relations commerciales, sociales et politiques avec les nations occidentales. »

Ce commentaire montre suffisamment que la prétendue renonciation consentie par les États-Unis à exercer toute pression sur la Chine, n'était qu'un faux-fuyant à la faveur duquel ils espéraient accaparer le monopole industriel de cet empire. Cet exemple suffit pour montrer que la politique de M. Anson Burlingame était une politique de sous-entendus également préjudiciables aux intérêts divers qu'il prétendait servir.

Néanmoins, il avait été particulièrement bien reçu aux États-Unis où ses déclamations emphatiques avaient fait naître des illusions que les événements ne devaient pas tarder à détruire. Ces illusions étaient si générales que le président Grant ne put se dispenser dans sa réponse aux ambassadeurs, de les mentionner, et entraîné par l'enthousiasme que causait au peuple d'Amérique la conversion si inattendue, et que l'on croyait si complète, de la Chine, il osa s'aventurer au point d'engager les autres puissances européennes.

« Je ne crois pas qu'il soit déplacé, en cette occasion, dit-il, de rendre témoignage au mérite des agents diplomatiques dont les efforts réunis à Péking ont réussi à faire entrer l'empire de Chine si vite et si directement dans la famille des nations civilisées.

« ... M'autorisant de l'accord qui a toujours régné entre eux, je crois qu'il m'est permis, en cette occasion, non-seulement de vous offrir une cordiale réception ici, mais aussi de vous donner l'assurance d'une bienvenue également cordiale près des différentes autres puissances près desquelles vous êtes accrédités. »

Ainsi patronné par le Président des États-Unis, l'ambassadeur de l'empereur de Chine, M. Anson Burlingame, le ministre américain, devenu si inopinément le représentant du gouvernement de Péking, crut avoir assuré le succès de sa mission et s'embarqua, plein de confiance, pour l'Europe, où il comptait voir toutes les portes s'ouvrir devant lui.

La mission fut très-favorablement accueillie en Angleterre. Les hauts envoyés furent présentés à la reine par lord Stanley, et son successeur, lord Clarendon, écouta favorablement les explications de M. Burlingame. Pas plus que M. Seward, il ne fit de difficultés pour lui donner l'assurance que l'Angleterre « n'avait ni le désir ni l'intention d'exercer sur la Chine une pression malveillante, pour forcer son gouvernement à faire progresser ses relations avec les nations étrangères plus rapidement que ne le permettaient la sécurité et la juste et raisonnable considération des sentiments de ses sujets ». Et pour donner à l'ambassade chinoise un gage de son bon vouloir, lord Clarendon, cédant aux suggestions de M. Burlingame, adressa, un mois après, le 28 janvier 1869, des instructions à sir Rutherford Alcock, ministre d'Angleterre à Péking, pour restreindre à l'avenir l'intervention des navires de guerre anglais aux seuls cas « où il serait bien prouvé que, sans cette intervention, la vie ou la propriété des sujets anglais eussent, selon toute probabilité, été sacrifiées ». C'était encore un succès pour l'ambassade; on le vit bien à l'irritation que cette nouvelle souleva dans la colonie européenne de Shang-Hai. Mais c'était là que devaient se borner les triomphes de la mission chinoise.

Le gouvernement de Péking avait fini par être instruit des déclarations faites en son nom par M. Burlingame, à New-York; l'attitude du ministre des États-Unis, agissant sous l'inspiration de M. Seward, lui avait ouvert les yeux sur la valeur de la convention conclue par son ambassadeur, et il se refusait à la ratifier; bien plus même, inquiet des engagements que son représentant prenait en son nom, très-embarrassé par l'opposition très-vive du vieux parti chinois qui était exaspéré de l'envoi d'une mission diplomatique à l'étranger et des négociations qu'elle avait engagées, intimidé par l'effervescence qui régnait dans les cercles européens de Chine, que révoltait le changement de politique inspiré par M. Burlingame à l'Amérique et à l'Angleterre, les hommes d'État chinois ne songeaient à rien moins qu'à rappeler leurs agents diplomatiques qu'ils trouvaient plus compromettants qu'utiles.

Pour éviter cet échec, M. Burlingame envoya en Chine son premier secrétaire, M. Brown, pour obtenir du gouvernement la ratification de la convention de New-York et assurer la prolongation des pouvoirs de la mission. Pendant ce temps, il se rendait en France où il faisait étalage d'une magnificence somptueuse. Accueilli avec une sorte d'incrédulité railleuse par les hommes d'État français, M. Burlingame s'épuisait en vains efforts pour les convaincre de la conversion de la Chine à la civilisation européenne, lorsqu'arrivèrent coup sur coup les nouvelles de soulèvements populaires qui avaient éclaté dans différentes provinces de l'empire chinois et tous dirigés contre des étrangers. Fort désappointé de ce contre-temps, M. Burlingame se rendit à Berlin, et l'on n'aurait plus entendu parler de l'ambassade chinoise, si un triste événement ne l'avait rappelée au souvenir du public en la privant de celui qui en était l'âme. Le 23 février 1870, M. Burlingame était emporté par une maladie rapide peu de jours après son arrivée à Saint-Pétersbourg.

Ce premier essai de relations diplomatiques directes avec l'étranger n'était guère encourageant ni pour la Chine, ni pour l'Europe. En voulant être trop habile, le premier ambassadeur chinois avait été directement contre son but; il avait exalté les opinions de chacun et avait trompé les espérances de tout le monde; loin d'avoir rapproché les intérêts opposés, il n'avait réussi qu'à tendre davantage la situation et à rendre une crise inévitable.

Le ministre d'Angleterre à Péking, sir Rutherford Alcock, agissant sous l'influence de l'inspiration politique à laquelle avait obéi M. Burlingame, venait de conclure avec le gouvernement de Péking une convention additionnelle au traité de Tien-Tsin qui modifiait légèrement le régime commercial inauguré par ce traité. En tout autre temps, cet acte n'eût soulevé aucune protestation; mais les sentiments contenus

du commerce européen déçu dans ses espérances, n'attendaient qu'une occasion pour se manifester; il se forma contre la convention Alcock une formidable opposition qui fut assez puissante pour la faire rejeter par le cabinet de Londres. En même temps le gouvernement chinois, débordé par les meneurs du parti hostile aux étrangers, n'était plus maître de la situation.

Le 21 juin 1870, la populace de Tien-Tsin, excitée et conduite par des bandits de la pire espèce, massacrait le consul de France et son chancelier, des missionnaires, des sœurs de charité, et plusieurs autres Européens, faisant du même coup vingt et une victimes. Le cadre spécial de cet exposé ne nous permet pas de rechercher ici les causes ni de retracer les détails de cet épouvantable événement. Rappelons seulement que le prince de Kong avait déjà indiqué aux ministres européens les points de divergence qui séparaient le plus profondément la société chinoise des politiques européens. « Délivrez-nous de l'opium et des missionnaires, s'était-il écrié en s'adressant à sir Rutherford Alcock, et la Chine vous en sera reconnaissante. » Il résumait ainsi, en peu de mots, l'impression générale produite sur la population chinoise par l'introduction toujours croissante de l'opium, et par l'usage souvent imprudent que faisaient les missionnaires, des privilèges qu'ils tenaient « de l'interpolation d'un texte inséré dans la version chinoise du traité de Tien-Tsin, qui n'existe pas dans la version française de ce même traité (1) ».

Le chargé d'affaires de France, à Péking, le comte de Rochechouart, et le commandant de l'escadre française, l'amiral Dupré, manquant d'instructions, ne se sentant pas assez solidement appuyés par les représentants des autres puissances européennes, alors divisés par des rivalités d'ordre secondaire, n'osèrent prendre sur eux la responsabilité d'une répression énergique. Là où il aurait fallu agir avec décision, le comte de Rochechouart dut se borner à protester et à négocier. Fort de cette faiblesse, le gouvernement chinois entraîné par le courant d'opinions qu'avait soulevé le parti hostile aux étrangers, se préparait à la guerre. M. de Rochechouart voyait, ainsi que beaucoup d'autres Européens, dans le massacre du Tien-Tsin, le résultat d'un complot ourdi par des personnages influents qu'il nommait et dont il réclamait le châtiment. Le gouvernement de Péking se refusait à y voir autre chose qu'un mouvement dû à la surexcitation populaire et ne voulait point rechercher d'autres coupables que les individus de basse extraction, qui avaient directement perpétré les assassinats. Cette divergence de vues devait amener une rupture. Malheureusement, le 25 juillet 1870, un mois après l'événement, on apprit à Péking la nouvelle de la déclaration de guerre entre la France et la Prusse. Le gouvernement chinois, déjà décidé à recourir aux actes les plus décisifs et à encourager l'excitation du peuple contre les étrangers, en cas de guerre, comprit que cet événement allait lui donner du répit et revint à son ancienne politique de temporisation. De son côté, le chargé d'affaires de France, ne pouvant plus compter sur l'appui de la métropole, dut modifier son attitude et se contenter des satisfactions que le gouvernement chinois voulut bien lui accorder. C'est ainsi qu'il accepta le principe du paiement d'une indemnité pécuniaire pour les victimes du massacre, et l'exécution d'un nombre égal de *coolies* que l'on donnait comme les principaux auteurs du drame; dans sa détresse, il se fit un mérite d'avoir obtenu l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire pour porter au gouvernement français les excuses et les regrets du gouvernement de Péking; mais par une sorte de bravade que le comte de Rochechouart n'était point en mesure de relever, ce fut le mandarin sur lequel les Européens faisaient à tort où à raison retomber la plus grande part de responsabilité dans la tragédie du 21 juin, qui fut désigné pour remplir cette mission.

S. Exc. Tchong-réou était surintendant des douanes à Tien-Tsin; il avait été prévenu quelques jours auparavant par le consul d'Angleterre des craintes que lui inspirait l'effervescence populaire, et le jour même, mis en demeure par le consul de France de le protéger lui et ses nationaux, il s'était renfermé dans une inaction coupable. L'indignation fut telle parmi les Européens résidant en Chine, que lorsque Tchong-réou vint à Shanghaï où il devait s'embarquer pour la France, il y fut publiquement insulté par quelques Anglais, sur le quai même de leur concession; et la Chambre de commerce prit part à cette protestation en envoyant une adresse au gouvernement de la reine, pour le prier de ne point recevoir l'ambassadeur chinois.

Tchong-réou arriva en France, au milieu de la guerre; il y fut témoin de nos désastres et de nos douleurs, et attendit patiemment à Bordeaux la conclusion de la paix et la fin de la Commune. Outre ces causes de force majeure qui prolongeaient son séjour en France, des difficultés relatives à sa mission l'avaient obligé de recourir de nouveau au gouvernement de Péking. Celui-ci venait, en effet, d'adresser aux puissances signataires du traité de Tien-Tsin un *memorandum* et un projet de règlement relatifs à la situation des missionnaires en Chine. Nous ne pouvons ici entrer dans l'examen de ce document; il nous suffit de dire que devant l'opposition unanime des puissances, le gouvernement chinois ne tarda pas à le retirer.

Une autre difficulté résultait d'une formalité d'étiquette que les Chinois n'avaient jusqu'alors jamais consenti à résoudre. Depuis les temps les plus éloignés, l'empereur de la Chine n'avait eu d'autres relations extérieures que celles de suzerain à vassal ou de conquérant à peuple conquis. L'autorité impériale s'était, dès lors, trouvée entourée aux yeux du peuple d'un prestige que le gouvernement prenait le plus grand soin de ne pas affaiblir. Mais les représentants des puissances européennes, ayant refusé de se soumettre aux formes humiliantes de l'étiquette chinoise qui exige que tous ceux qui approchent de l'empereur se prosternent devant lui, n'avaient point, depuis plus de dix ans que leurs résidences officielles avaient été fixées à Péking, été admis en sa présence. C'était une anomalie qui devait disparaître le jour où le gouvernement chinois, s'appuyant sur les règles de droit international, demanderait, pour ses ambassadeurs à l'étranger,

(1) Dépêche de lord Clarendon à sir Rutherford Alcock, du 19 mai 1869.

les mêmes droits et prérogatives qui étaient reconnus à ceux des autres puissances.

Déjà, lors de l'ambassade de M. Burlingame, la question avait été soulevée d'abord par M. Seward qui avait écrit : « Il est bien entendu que, par suite de la minorité de l'empereur de Chine, l'autorité souveraine est entre les mains d'une régence. Réservant, par conséquent, et attendant, jusqu'à la majorité de l'empereur, la question relative au privilége d'une audience personnelle par le chef du gouvernement chinois, le Président des États-Unis recevra volontiers Leurs Excellences, les hauts envoyés de la Chine. » Cette même question avait été également réservée, à la même occasion, par le gouvernement impérial, en France. Elle fut reprise par le gouvernement républicain, lors de la mission de Tchong-réou. Celui-ci « ayant reconnu, ainsi qu'il résulte d'une lettre de M. de Rémusat au prince de Kong, que le règlement de cette question ne pouvait être plus longtemps retardé..., et ayant déclaré par écrit, qu'aussitôt son retour à Péking, il saisirait l'empereur lui-même de toutes les difficultés pendantes, et en presserait respectueusement la solution, le Président de la république française prenant acte de ces assurances, et voulant lui donner une marque de son esprit de conciliation et de la considération particulière qu'il professait pour l'empereur, décida qu'il recevrait en audience solennelle, des mains de l'ambassadeur, la lettre impériale dont il était porteur. »

Après l'audience que lui accorda M. Thiers, Tchong-réou dut rapporter en Chine et communiquer à son gouvernement la conviction qu'il avait acquise de la nécessité de régler cette question. C'est, en effet, sur ce point que, depuis 1870, s'étaient concentrés tous les efforts de la diplomatie européenne. Le gouvernement chinois avait jusqu'alors, pour gagner du temps, allégué la minorité de l'empereur; un événement prévu depuis longtemps, l'avénement de Tong-Tse au trône du dragon, allait le forcer à s'exécuter. Mais ce ne fut pas sans résistance et sans donner aux Européens une dernière preuve de sa rancune, qu'il céda à cette nécessité. Le Japon, nouvellement converti à la civilisation européenne, était pressé de donner des gages de sa sincérité et de jouir des priviléges de son nouveau rôle politique. Il venait de conclure un traité de commerce avec la Chine, et son gouvernement avait envoyé à Péking un ambassadeur extraordinaire, S. Exc. Soyeshima, pour en échanger les ratifications et, du même coup, complimenter l'empereur de son accession au trône. Pour vaincre l'opposition du gouvernement chinois qui refusait de l'admettre en présence du souverain, l'envoyé japonais dut le menacer de son départ et d'une rupture; l'audience lui fut accordée; c'était une concession qui rendait impossible tout nouvel ajournement vis-à-vis des ministres européens; mais, prétextant la supériorité de rang de l'ambassadeur japonais, on lui donna le pas sur les représentants de l'Europe; celui-là fut reçu seul, le premier; ceux-ci ne furent qu'après lui admis en corps en la présence de l'empereur.

Désormais les difficultés les plus pressantes étaient écartées; mais le gouvernement chinois ne paraissait pas encore disposé à céder au conseil qu'on lui donnait d'établir des missions permanentes auprès des divers gouvernements de l'Europe. Il fallut un nouveau drame pour l'y décider.

L'Angleterre cherchait depuis longtemps à établir des relations commerciales par la voie de terre entre l'Inde et la Chine occidentale. Elle avait, en 1874, décidé l'envoi d'une mission chargée d'étudier la route. On se préparait à recevoir les explorateurs à Shanghaï, lorsqu'on y fut surpris, dans les premiers jours de 1875, par la nouvelle de l'assassinat de l'un des membres les plus sympathiques de la mission, M. Margary, consul d'Angleterre en Chine. Le ministre d'Angleterre à Péking, M. Wade prit de suite une attitude énergique et réclama satisfaction pour ce nouvel attentat. Les négociations furent longues et pénibles, et la guerre fut, plus d'une fois, sur le point d'éclater entre l'Angleterre et la Chine. Cependant les Chinois, intimidés peut-être par la résolution du ministre anglais, finirent par céder et consignèrent, dans la convention de Tche-Fou, les nouvelles concessions qu'ils venaient de consentir. En imitation de ce qui avait été fait lors du massacre de Tien-Tsin, M. Wade exigea l'envoi en Angleterre d'une mission diplomatique. Le choix du gouvernement se fixa sur un haut fonctionnaire du nom de Kouo-song-tao, qui avait été autrefois gouverneur du Kiang-si, et qui, frappé d'une disgrâce, se trouvait, à cette époque, juge provincial du Fou-kien, à Fou-tchéou.

C'est cette ambassade qui est arrivée à Londres, à la fin de 1876, avec la mission d'y établir une légation permanente. Les pouvoirs de ce nouvel envoyé sont ceux d'un ministre plénipotentiaire. Depuis son arrivée en Europe, il s'est fait accréditer par son gouvernement près du gouvernement français, et il réside en ce moment à Paris, où il est venu pour assister à l'inauguration de l'Exposition universelle.

Désormais, l'impulsion est donnée; un autre ministre plénipotentiaire du nom de Liéou, mais d'un rang de beaucoup inférieur au précédent, est accrédité à Berlin, près du gouvernement allemand; un autre encore, chargé de diriger en Amérique l'instruction de quelques jeunes Chinois confiés à ses soins, a été récemment investi des mêmes fonctions.

S. Exc. Kouo est un homme à idées larges; il est très-sympathique à notre civilisation, dont il étudie le mécanisme politique avec l'intention de faire profiter son pays de l'expérience qu'il en acquiert pendant son séjour au milieu de nous. Déjà, reconnaissant l'importance de la représentation diplomatique et consulaire, il a provoqué la nomination d'un consul général de Chine à Singapoure; un autre consul a été installé à Cuba pour veiller aux intérêts de ses nombreux compatriotes qui y sont établis, et dont la situation avait motivé l'envoi d'une mission d'enquête par le gouvernement de Péking, en 1874.

Enfin, S. Exc. Tchong-réou vient de se voir chargé par le gouvernement chinois d'une mission délicate près de la Russie. En 1864, les habitants de la Dzoungarie ou vallée de l'Ili, province chinoise, limitrophe des possessions russes du Turkestan, se révoltaient. Pour mettre un terme aux désordres qui menaçaient de s'étendre aux populations placées sous leur surveillance, les autorités russes jugèrent à propos d'oc-

cuper cette province en 1871, en déclarant qu'elles la restitueraient à la Chine, le jour où cette puissance pourrait présenter des garanties d'ordre assez sérieuses. Aujourd'hui la Chine est rentrée en possession de tous les territoires voisins, et elle demande à la Russie de tenir ses engagements. Celle-ci semble vouloir se faire prier, et réclame une indemnité pécuniaire assez considérable pour le temps de son occupation. C'est pour régler cette affaire que S. Exc. Tchong-réou se rend à Saint-Pétersbourg.

Ainsi, renonçant à sa vieille politique d'isolement, la Chine adopte maintenant les usages admis par la civilisation occidentale dans les relations internationales. Ayons confiance dans ces essais d'abord timides d'une civilisation qui se développe, et attendons l'avenir pour voir le parti que les Chinois sauront tirer pour eux-mêmes des enseignements qu'ils seront venus chercher à notre école.

Mais cette nouvelle attitude de la Chine impose à l'Europe des devoirs nouveaux. Tout en encourageant un développement qu'elle doit essayer de diriger, celle-ci ne doit point oublier qu'il s'agit du pays le plus peuplé du monde, et que tout accroissement de puissance et d'influence de la Chine peut singulièrement modifier l'équilibre politique actuel. C'est à nous de savoir en profiter.

LÉON ROUSSET.

LA JEUNE ALLEMAGNE A PARIS APRÈS 1830

Ludovic Boerne et Henri Heine (1).

Ludovic Boerne a rêvé une république franco-germanique, en d'autres termes, une alliance ou plutôt une amalgamation spirituelle et matérielle des deux peuples d'Allemagne et de France.

Voici ce qu'il a écrit dans un des premiers numéros de *la Balance* :

« L'histoire de la France et de l'Allemagne n'est depuis des siècles qu'un continuel effort de se rapprocher, de se comprendre, de s'unir, de se fondre l'une dans l'autre. L'indifférence leur a toujours été impossible. Il fallait s'entrehaïr ou s'entr'aimer, s'allier ou se faire la guerre. Ni le sort de la France ni celui de l'Allemagne ne pourront jamais être fixés isolément.

« L'Allemagne et la France se trouvent partout entremêlées, sans jamais se confondre.

« Qu'il sera beau le jour où les Français et les Allemands s'agenouilleront ensemble sur les champs de bataille où jadis leurs pères s'étaient entr'égorgés et prieront en s'embrassant sur leurs tombeaux communs!

« De l'union de la France et de l'Allemagne ne dépend pas seulement leur propre fortune, mais encore le sort de toute l'Europe. »

A ce rêve de paix générale, au nom de la liberté fraternelle, à ces principes de solidarité universelle aux dépens des préjugés soi-disant patriotiques, on reconnaît aisément un descendant d'Isaïe.

Boerne ne s'est pas gêné de dire de grandes vérités au peuple français, qu'il ne voyait pas marcher vers la liberté ; mais sa verve principale s'est exercée contre ses compatriotes allemands. Jamais écrivain français n'a osé dire à ses concitoyens des vérités aussi rudes et aussi peu adoucies par des flatteries nationales. Mais toutes ses colères, toutes ses indignations ne jaillissent que d'un cœur aimant. Loin de haïr, il est seulement furieux de ne pas pouvoir aimer davantage.

Ludovic Boerne est né le 22 mai 1786, dans la rue des Juifs, à Francfort, dans une maison contiguë à celle des Rothschild. Ce *ghetto* a été d'abord à moitié détruit, bombardé par l'armée française commandée par Custine, en 1791, à la grande joie des Juifs qui accueillirent les vainqueurs républicains comme des libérateurs. Depuis 1848, la municipalité francfortoise a fait démolir l'autre moitié. Il n'en reste plus que quelques maisons, aux grands regrets des touristes européens et des maîtres d'hôtel de Francfort. Mais jusqu'à ce jour on a respecté la maison où Boerne a vu le jour, ainsi que celle de la famille Rothschild.

Le jeune Boerne fut élevé dans la religion orthodoxe de son père. Il apprit de bonne heure l'hébreu; il fut initié dans la Bible et dans le Talmud. M. Sachs, l'ami de son père, chef d'un pensionnat laïque, lui fit connaître les beautés de la littérature française, qui, pour les Juifs d'alors, avant leur émancipation, était la langue de la liberté et de la délivrance.

A quatorze ans, il fut placé dans le pensionnat Hetzel, à Giessen, ville d'université du grand-duché de Hesse-Darmstadt. A cet âge, Boerne savait mieux l'hébreu et le français que l'allemand; à Giessen, il apprit à troquer son jargon de la rue des Juifs contre la langue de Lessing, de Schiller et de Gœthe. De plus, il se fit immatriculer comme étudiant à l'Université et apprit rapidement le latin et le grec.

Il fréquenta tour à tour les universités de Halle, de Berlin et de Heidelberg, et, à l'âge de seize ans, il étudia officiellement la médecine, seule science alors dans laquelle il était permis à un Juif de se distinguer. Mais, le cours des événements, grâce à l'armée française, avant changé la face de l'Allemagne, le jeune Boerne quitta l'étude de la médecine pour celle de l'économie politique, qu'on baptisait alors en Allemagne du nom de *caméralistique* (personne n'a jamais su pourquoi), nom que les universités allemandes d'aujourd'hui ont troqué contre celui de *science d'Etat*.

A Berlin, il fut introduit dans le salon de Mme Henriette Hertz, la Juive la plus célèbre de cette époque, et qui alliait la plus solide raison, la plus haute vertu à la beauté la plus accomplie. Dans ce salon, on trouvait réunis pendant des années les deux frères Humboldt, le grand prédicateur Schleiermacher, les frères Schlegel, le prince Louis de Prusse, mort à la bataille d'Iéna, la célèbre *authoress* juive Rachel, qui devint Mme l'ambassadrice Barnhagen d'Ense, enfin toutes les célébrités littéraires et musicales qui pas-

(1) Extrait d'un ouvrage que M. Alexandre Weill, qui a connu très-particulièrement L. Boerne et H. Heine, prépare sous ce titre : *Ludovic Boerne, sa vie, sa mort, son monument, ses écrits français, son oraison funèbre par Raspail, préface de Cormenin, et ses Pensées, traduites de l'allemand.*

saient par Berlin. Humboldt, pour correspondre dans une langue peu comprise par les profanes avec la femme du Dr Marcus Hertz — son mari était un grand médecin — apprit à écrire l'allemand avec des caractères hébraïques. Schleiermacher ne cachait pas son admiration, frisant l'amour, pour la belle Minerve juive; Boerne, enfin, qui n'avait alors que dix-sept ans, devint amoureux de la beauté mûre de trente-huit ans, et lui disait son amour dans des lettres brûlantes. Il faut croire que la raison de Mme Hertz parvint bien vite à lui servir de calmant et de réfrigérant, car bientôt ses missives ne portent plus que le titre de « chère mère ». Plusieurs de ces lettres ont paru depuis la mort de Boerne : on y sent les premiers battements d'ailes de l'aiglon. Parfois le jeune poète essaye de s'élancer plus haut, mais il ne sait pas encore planer; il volète de sujet à sujet. Par moments, on voit jaillir de sa jeune plume des étincelles, voire des éclairs de génie, qui plus tard se changeront en coups de tonnerre.

Quand Napoléon Ier avait transformé la ville de Francfort en principauté, quand le prince Primas avait permis aux Juifs de se racheter moyennant finances, Ludovic Boerne fut nommé *actuar* à l'administration de la police de Francfort. Ce mot *actuar*, qui a également disparu de la langue allemande, équivaut au mot français *rapporteur*. Dans ce temps, tous les procès allemands se jugeaient sur des rapports écrits : Boerne, un de ces rédacteurs de rapports, remplissait donc les fonctions de juge-expert. Il fut le premier juif employé dans l'administration allemande sous un prince français.

Il y resta trois ans, de 1811 à 1814.

Napoléon vaincu, l'Allemagne, soi-disant affranchie, n'eut rien de plus pressé à faire que de rejeter les Juifs, sinon dans leurs ghettos, du moins dans la classe de parias privés de tous les droits politiques et parfois même civils.

Boerne, naturellement, fut une des victimes de cette réaction *nationale*. C'est le plus grand service que celle-ci ait rendu, bien qu'involontairement, à la liberté allemande.

Un juif ne pouvant pas être éditeur d'un journal, Boerne, pour publier une feuille sous le titre *la Balance*, se fit protestant, démarche qu'il a toujours regrettée, disant « que les trois gouttes d'eau qu'on lui avait administrées ne valaient même pas le peu d'argent qu'elles lui avaient coûté ».

Presque tous les grands écrivains en Allemagne ont débuté par des critiques théâtrales. Il suffit de citer Lessing, Schiller et Gœthe. C'est que la scène littéraire allemande se contente, en général, de représenter les chefs-d'œuvre classiques de toutes les nations. Les jeunes gens ne ferraillent pas avec des fleurets mouchetés contre des vaudevillistes et des opérettistes ; ils font leurs premières armes avec Calderon, Shakespeare, Corneille, Racine et Voltaire. Les critiques théâtrales de Boerne visaient, par-dessus les auteurs et les artistes, la Sainte-Alliance, et son journal littéraire fut supprimé par ordre de la Confédération germanique.

Il fit un second essai avec la *Gazette de la Ville libre de Francfort*, un troisième avec *les Ailes du Temps*, cette dernière feuille imprimée à Offenbach; mais il avait beau, comme il le dit lui-même, mettre un grand nombre de points muets, autant de pierres tumulaires, sur ses pensées, la censure allemande n'admit même pas ces signes de deuil, et les journaux de Boerne, l'un après l'autre, furent supprimés par ordre du prince Metternich, le véritable chef de la Confédération.

En 1819, il se rendit à Paris. Mais l'état de choses de la France d'alors ne l'encouragea pas à s'y fixer. Il retourna en Allemagne, où il fut emprisonné pendant quelque temps, sous prétexte d'être affilié au carbonarisme. On le voyait tour à tour à Stuttgart, où il collaborait à la *Gazette d'Augsbourg* et au *Morgenblatt*, à Munich et à Berlin. Déjà à cette époque il eut une attaque d'hémorragie de poitrine. Ses amis le crurent perdu.

En 1825, il publia son oraison funèbre sur Jean-Paul Richter, qui fit un effet immense et qui fut lue dans toutes les familles allemandes. En 1828, Campe, le célèbre éditeur démocratique de Hambourg, l'engagea à recueillir ses différents écrits et lui acheta toutes ses œuvres passées, présentes et futures, moyennant une rente viagère.

Il était à Soden pour prendre les eaux, séjour que Boerne a rendu célèbre par des *Tablettes de jour*, quand il apprit la nouvelle de la révolution de Juillet. Ce coup de foudre fit éclater en Allemagne les couvercles de toutes les tombes vivantes du passé. Boerne était un de ces enterrés vifs. Il se rendit à Paris et se releva debout dans toute la hauteur de sa taille gigantesque.

Entre les années de 1820 et 1830, Boerne avait fait la connaissance d'une dame juive divorcée de Francfort. Mme Wohl n'était ni une savante ni un bas-bleu, mais une femme instruite, versée dans les langues modernes de l'Europe, douée d'un esprit vif et d'un cœur sensible. Elle devint l'amie, la providence du jeune Boerne maladif, et c'est à elle que furent adressées les *Lettres de Paris*, qui, malgré censure et police, furent dévorées par les Allemands et qui aujourd'hui encore, après des éditions sans nombre, sont lues avec intérêt et fruit par la jeunesse allemande.

Les relations de Boerne et de Mme Wohl ont été la cause, quoique indirecte, du mariage de son adversaire Henri Heine avec sa Mathilde.

Mme Wohl, sur les instances que Boerne lui fit, peu de temps avant sa mort, s'était remariée avec un jeune républicain nommé Strauss. Boerne ayant attaqué Heine comme traître à la démocratie, Heine, à son tour, mais seulement après la mort de Boerne, injuria le mari de Mme Wohl, l'amie et la protectrice de son adversaire. M. Strauss provoqua le poète lyrique ; il y eut un duel, et Heine, pressé par ses amis avant de se battre, épousa bel et bien sa chère Mathilde. Au sortir de la mairie, il me dit avec un sourire ironique : « Quelle vengeance de Mme Wohl ! Mais j'ai fait comme mon ancien ami Boerne : dans mon testament d'hier, je laisse toute ma fortune à ma femme, à la seule condition qu'elle se remarie tout de suite comme Mme Wohl. Je veux être sûr qu'il y aura au moins un homme sur la terre regrettant ma mort tous les jours ! (1) »

(1) Mme Heine ne s'est pas remariée.

Ici commence la dernière incarnation de Boerne. Frémissant d'assaut l'opinion publique, il y planta hardiment le drapeau de la république radicale panachée d'une teinte de socialisme, tout en condamnant le saint-simonisme et le communisme comme contraires à toute vérité théorique et pratique. Et il n'y va pas de main morte. Il déclare *qu'il suffit que le nez d'un roi déplaise à une nation pour que celle-ci ait le droit de le déposer*. Il ne cache pas non plus sa vraie religion ; il la met, pour ainsi dire, en sautoir.

« C'est parce que je suis né valet, dit-il, que j'ai appris à apprécier la liberté mieux que vous ! C'est parce que j'ai connu l'esclavage que je connais mieux que vous le prix de la liberté ! C'est parce que je suis né sans patrie que je suis meilleur patriote que vous ! C'est parce que mon lieu de naissance n'était pas plus grand que la rue des Juifs, et que l'étranger pour moi a commencé aux portes grillées du *ghetto,* qu'il me faudrait une patrie plus grande, plus noble, plus libre que la vôtre. Et comme j'ai cessé d'être le valet des bourgeois, je ne veux pas être plus longtemps le valet des rois. Je veux être libre, tout à fait libre. Je me suis reconstruit ma maison de liberté de fond en comble. Faites comme moi, et ne vous contentez pas de recouvrir de tuiles neuves le toit de votre édifice d'état caduc.

« Surtout, je vous en prie, ne parlez pas mal des Juifs. Je ne serais pas digne de jouir de la lumière du soleil si je ne reconnaissais pas la grâce que Dieu m'a faite en me faisant naître Juif et Allemand, car c'est précisément parce que je suis Juif que je puis aspirer à posséder toutes les vertus sévères de l'Allemand sans en avoir les préjugés et les défauts innés. »

Ces préjugés, ces défauts, nul ne les a flagellés et stigmatisés d'une main plus ferme que lui.

Henri Heine avait suivi Boerne de près à Paris. Jamais il n'y eut deux caractères d'une différence plus tranchée que Heine et Boerne, tous deux Juifs et Allemands. Boerne, dont la vie d'anachorète était à la hauteur de ses rigides principes, ne fréquentait pas d'autre monde à Paris que quelques chefs déclarés de la démocratie, tels que Lamennais, dont il a traduit les *Paroles d'un Croyant,* Carrel, Arago, Marrast, Raspail et Cormenin. Il ne sortait que pour aller au théâtre, qu'il a toujours beaucoup aimé. Heine, plus jeune que Boerne d'une quinzaine d'années, avide de plaisirs, affamé de réputation, buvant à longs et larges traits dans la coupe de toutes les voluptés légitimes et illégitimes, fréquentait la bohème dorée de la littérature romantique. Théophile Gautier, Alphonse Royer, Gérard de Nerval, tous les champions, tous les émancipateurs de la chair de 1830 étaient ses amis et souvent ses convives de festins orgiaques.

Heine était poète, et son libéralisme n'allait, au fond, pas plus loin que la monarchie constitutionnelle. Sa nature aristocratique répugnait à la démocratie, et son esprit fin et caustique se trouvait mal à l'aise dans les réunions populaires composées exclusivement d'ouvriers démocratiques allemands, pérorant, criant tous à tue-tête et qui ne fleuraient pas précisément de baume. Mais Heine a eu toute sa vie le grand tort, j'allais dire le grand vice, de poser pour des principes qui n'étaient pas les siens et pour un homme tout autre qu'il n'était. Les *Lettres de Paris* de Boerne avaient produit en Allemagne un grand mouvement républicain, non-seulement parmi la jeunesse studieuse des universités, parmi tous les jeunes écrivains, mais encore dans toutes les Chambres politiques des pays soi-disant constitutionnels et qui n'avaient de la liberté constitutionnelle que l'ombre du mot. Il s'était formé en Allemagne un grand et puissant parti de républicains fédératifs. Ce parti, comptant dans son sein tous les jeunes professeurs, tous les jeunes poètes et écrivains de cette époque, avait étendu ses ramifications intellectuelles jusqu'aux journaux semi-officiels de la Confédération germanique. Heine donc, grand chasseur de popularité, posait à Paris pour un démocrate allemand, tandis qu'en sa qualité de correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* il avait accepté des ministères Molé, Guizot et Thiers une subvention annuelle de six mille francs. Il sut si bien ménager la chèvre démocratique et le chou monarchique, voire même la carotte artistique, que pendant des années il passa pour un républicain. Boerne seul ne fut pas sa dupe. Il n'avait pourtant pas de preuves probantes pour le convaincre de duplicité, mais il les flairait, et, sans les influences de son entourage allemand, il l'eût attaqué dès l'année 1834. Heine, en outre, dans tous ses écrits, reniant le Juif, s'affubla d'un manteau grec. Il divisa les grands hommes en esprits juifs et en esprits grecs. Les Juifs, pour lui, ne furent jamais que des spiritualistes ; les Grecs, au contraire, ont toujours déifié la matière : il prêchait donc l'athéisme.

Ceux qui avaient connu Heine dans sa première jeunesse, et Boerne fut du nombre, n'étaient pas peu étonnés de cette brusque volte-face philosophique.

Peu de temps avant son arrivée à Paris, Heine s'était réuni à plusieurs jeunes Israélites de distinction dans le but de réformer le judaïsme. Puis, subitement, il se convertit au protestantisme et, dès son arrivée à Paris, il raillait toute religion et coquetait spirituellement avec l'athéisme matérialiste. Au fond, Heine a toujours été déiste. Il est mort déiste. Il n'avait qu'à rester fidèle à lui-même pour exercer une véritable influence sur son siècle, influence qui, sauf ses poésies lyriques, a été nulle, comme tout ce qui est posé, comme tout ce qui est masqué !

Heine venait de publier son *Allemagne* dans une série de lettres. Boerne se décida à attaquer ces lettres de Heine, en français. Son ami Raspail l'y encouragea. Ce fut le premier article que Boerne écrivit en langue française, et Raspail n'y changea que quelques mots. En voici un échantillon :

« Tous les écrits de M. Heine sont précédés de magnifiques et éblouissantes préfaces. On ne croirait pas combien une belle préface peut nuire au livre qui la suit. Il fallait tout le génie de Rossini pour faire réussir un opéra tel que la *Gazza ladra,* dont l'ouverture commence par un roulement de tambour.

« Par des raisons graves, je n'entrerai pas dans les détails du livre de *l'Allemagne* de M. Heine. D'abord, quoique en cela je ne diffère de M. Heine que par la franchise de mon aveu, l'honnêteté m'oblige à me déclarer incompétent à juger de telles affaires. Ensuite le cœur me manque de m'opposer trop ouvertement à la Providence, qui, comme

M. Heine nous l'assure, l'a chargé de faire connaître l'Allemagne à la France, surtout depuis que la Providence de M. Heine s'est mise sous la sauvegarde d'un ministre influent.

« Quand M. Heine parle de la mission que la Providence lui a donnée, c'est, bien entendu, qu'il s'agit d'une mission auprès de Paris, car, pour une mission auprès de la France, M. Heine aurait eu honte de l'accepter. Il s'explique nettement là-dessus. « Par la France, dit-il, j'entends Paris et non « la province, car ce que pense la province importe aussi « peu que ce que pensent nos jambes. C'est la tête qui est « le siège de nos pensées. »

« Nul doute que M. Heine n'ait écrit ces mots superbes lorsque, après une soirée passée chez un bourgeois gentilhomme, il venait de rentrer chez lui et n'avait pas encore ôté ses gants glacés. Sa phrase a la senteur incomparable de cette eau de mille impertinences dont les salons du juste milieu seuls sont parfumés. Mais vraiment cela passe la plaisanterie. Les grandes choses que la France a faites depuis cinquante ans ont-elles été imaginées et exécutées par des Parisiens? Est-ce que Necker, Mirabeau, Sieyès, Barnave, Camille Desmoulins, Roland, Robespierre ont été des Parisiens? Carnot, Dumouriez, Hoche, Kléber, Moreau, Desaix, Masséna, Ney, Napoléon n'ont-ils pas été des provinciaux? Non! Paris n'est pas la tête de la France, *il n'en est que le chapeau.* Si la province venait jamais à avoir trop chaud, elle ne balancerait pas longtemps à mettre chapeau bas!

« M. Heine, dans ses écrits publiés en français, fait l'agréable auprès de la France, la traite en coquette et lui conte des douceurs. Il dit aux Français, c'est-à-dire aux Parisiens, que, quoiqu'ils ne soient plus des païens, ils n'en continuent pas moins d'adorer la belle déesse Vénus, et de sacrifier aux Grâces. Il vante leur gentillesse et leur sagesse et les applaudit de leur insouciance à l'égard de Dieu et du diable et de n'avoir plus que des souvenirs obscurs de ces deux *personnages* qui vivent encore dans les croyances populaires de l'Allemagne. De telles flagorneries ne sont pas dignes d'un missionnaire de la Providence. Elles sont encore moins dignes de la nation à qui elles sont adressées et qui a assez de vertus pour savoir se passer de flatteries. Pour tout homme d'honneur, il n'y a qu'une seule manière de reconnaître l'hospitalité qu'une nation étrangère lui accorde : c'est de s'en montrer digne.

« Il doit quelquefois avoir le courage de ne pas plaire à ses hôtes et de mieux aimer *mériter* leurs suffrages que de les *obtenir*.

« Nous ne devons pas caresser en France ce que nous avons combattu en Allemagne. Il ne valait pas la peine de nous avoir fait bannir de notre patrie par la hardiesse de nos opinions et la rudesse de notre libéralisme, pour ensuite nous apprivoiser en pays étranger, faire la le complaisant envers le beau monde et échanger notre peau d'ours contre une peau de renard. Cela ne valait pas les frais du voyage, cela ne valait pas la peine qu'il nous coûte d'exprimer nos pensées dans la serre chaude d'une langue étrangère.

« La critique la plus agile, la plus rusée, la plus chatte, ne réussira pas à attraper M. Heine, qui est encore plus souris que la critique n'est chatte. Il se ménage des trous dans tous les coins du monde moral, intellectuel, religieux et social, et tous ces trous ont des communications souterraines entre eux. Vous voyez sortir M. Heine d'une de ses petites opinions, vous le pourchassez. Il y rentre, vous l'assiégez : attrapé vous-même; voilà qu'il s'échappe par une opinion tout opposée. Resignez-vous. Vous perdrez vos peines et vos ruses.

« La religion sert d'escarpolette à M. Heine, et le christianisme de cheval-balançoire. Il le caresse, il le gronde, il le fouette, il le pousse de ses talons, mais il n'avance jamais. Est-ce que M. Heine veut jamais avancer! N'offensez pas M. Heine en le croyant capable d'une tendance sérieuse, d'une croyance, d'une conviction! M. Heine sait aussi bien que qui que ce soit que ne rien craindre, ne rien espérer, ne rien aimer, ne rien vénérer et n'avoir aucun principe sont les traits constitutifs d'un grand caractère.

« Voltaire, dit M. Heine, n'a fait que blesser le corps du christianisme; mais à lui-même, pauvre homme, est tombé en partage la besogne pénible d'anéantir l'essence intérieure du christianisme. L'idée fondamentale du christianisme, dit encore M. Heine, est l'anéantissement de la vie sensuelle; mais, pour lui, il a reçu de la Providence la mission de revendiquer les droits de la chair. Rendons grâce à la Providence d'avoir créé tout exprès en faveur de M. Heine une nouvelle chaire de droit pour l'enseignement des droits de la chair.

« Les tendances politiques et religieuses marchent toujours de front. Les peuples, pour être libres, doivent être religieux. Les peuples les plus libres, les Suisses, les Anglais, les Américains, sont des peuples religieux. Il faut craindre Dieu pour ne pas craindre les hommes!

« Si M. Heine, à son rare talent de la parole, ajoutait encore le talent d'avoir des opinions, des sentiments, des pensées à lui, d'avoir une conviction quelconque, mais une conviction ferme, inébranlable, qui résistât aux caprices des vents comme aux folâtreries des zéphyrs; si M. Heine voulait ne s'occuper que des suffrages des gens honnêtes et éclairés, de l'assentiment de sa propre conscience, et ne pas rôder jour et nuit auprès de tous les marchands de réputation, il serait alors un écrivain parfait. »

Les mouvements révolutionnaires en Allemagne, provoqués par les amis de Boerne, avaient échoué les uns après les autres, non sans effusion de sang. Les écrivains connus dans ce temps sous le nom de *la Jeune Allemagne*, procédant de Boerne et de Heine, venaient d'être condamnés les uns après les autres et mis sous une stricte censure; mais ni leur condamnation ni la censure ne furent la cause de leur perte. *La Jeune Allemagne* s'est dissoute dans son propre néant. Comme tous les libres penseurs nés chrétiens — à moins d'être de grands philosophes, comme Descartes, Leibnitz, Pope, Newton, Lessing, Voltaire et Rousseau, — de peur d'être accusés de *judaïser*, les démocrates de *la Jeune Allemagne*, coquetant avec l'athéisme, finirent par s'ériger en prêtres émancipateurs de la chair, ne fût-ce que pour *maximer* leurs pratiques.

Boerne, voyant le danger, perdit illusion sur illusion, et, après avoir fait connaître la France à l'Allemagne, la France qu'il venait de défendre en dernier lieu contre Menzel le gallophage, il se décida à publier à Paris même son ancienne Revue, *la Balance*, afin de faire mieux connaître l'Allemagne à la France. Mais il était mortellement frappé, et dans ses derniers articles on sent la fatigue. Sa verve bat de l'aile. Après le quatrième numéro, Boerne se coucha pour ne plus se relever, en disant : « Je suis fatigué comme un chien de chasse exténué! »

Le 12 février 1837, son médecin, en regardant sa langue enfiévrée, lui demanda : « Quel goût avez-vous? — Aucun, répondit-il, comme la littérature allemande. » Puis il se tourna et expira.

Une brochure contenant les articles français de Boerne ayant paru à Paris quelque temps après sa mort, son ami Cormenin les a fait précéder de la préface que voici, curieuse à plus d'un titre :

« Boerne est l'un de ces rares esprits qui prospèrent, en quelque lieu que leurs pensées poussent et se répandent, pareil à ces belles fleurs exotiques qui, transportées dans nos doux climats, y brillent presque du même éclat, y exhalent presque le même parfum que nos roses naturelles.

« Le génie de Boerne, quoique allemand par la profondeur et l'universalité de la pensée, ressemblait néanmoins, par la forme, à celui de Voltaire. Vif, léger, fin, original, il ne se perdait pas dans ces abstractions métaphysiques, dans ces définitions nébuleuses où les philosophes de l'Allemagne se jettent, soit par promptitude, soit par une sorte de courbure de leur esprit, soit pour se dérober à eux-mêmes la vue des misères politiques qui les affligent.

« Boerne, impétueux, ardent, véridique, intrépide, ne composait pas avec les préjugés. Sous le tranchant de sa plume acérée, il abattait les institutions féodales, les courtisans, les flatteurs et les abus. Il y a, même en politique, un côté poétique, comme en tout le reste ; c'est ce côté fleuri que saisissent plus volontiers les Allemands. Mais la fleur du pommier, la fleur de la vigne, la fleur du blé tombent au premier souffle du vent ; c'est le raisin seul qui donne le vin, l'épi seul qui donne le blé, le noyau seul qui donne le fruit ; de même, pour bien connaître les choses, en toutes choses, il faut aller au fond des choses. C'est là ce que savent faire admirablement les Français. Avec leur esprit positif, exact, méthodique, pénétrant, arrangeur, ils ont bien vite réduit chaque matière à sa plus simple expression ; et il ne faut pas croire, parce qu'ils dansent et qu'ils chantent à ravir, que ce soit un peuple qui danse et qui chante toujours : ce sont, au contraire, les Allemands qui en politique chantent toujours. Je ne les en blâme pas. Ils font comme fit jadis Hésiode, comme firent les bardes écossais, les enfants d'Odin et les druides, nos aïeux.

« Avant d'éclairer les esprits, il faut toucher les cœurs, et il n'y a que les poètes qui sachent bien toucher les cœurs. Il faut parler à l'imagination des peuples par les figures, et il n'y a que les poètes qui sachent bien attaquer, ébranler, séduire l'imagination. Boerne a donc suivi la marche naturelle des choses : il s'avance par bonds comme les poètes lyriques, il sème, il prodigue toutes les fleurs de son brillant esprit, il a de soudaines aspirations vers un avenir meilleur ; il s'afflige, il se console, il croit, il doute, il espère, et l'on sent que son âme déborde et que ses entrailles remuent. Il se berce dans ses pensées, il cesse d'être Français, il redevient Allemand ; il va, revient, flotte et suit dans ses calmes, ses agitations, ses progrès et ses retours, le flot ondulé de Juillet.

« Sa manière est un mélange d'ode, d'élégie et de satire. L'homme de lettres domine, et le publiciste est quelquefois absent.

« Boerne était aussi grand par le sentiment que distingué par l'esprit. Il aimait la France comme sa seconde patrie. Il l'aimait dans l'intérêt de l'Allemagne. Il avait raison. L'Allemagne a besoin du secours de la France, non pas de la France militaire, mais de la France intellectuelle, pour secouer le joug féodal de ses aristocraties et de ses monarchies.

« Depuis longtemps et sans qu'on y prenne garde, au milieu de tous les bruits du siècle, il se fait dans le sein de l'Allemagne comme un travail lent, mais continu, de décomposition, et la loi du progrès s'y accomplira. Mais comment? Est-ce un volcan de liberté qui fera sauter en l'air les aristocrates et les trônes? Sont-ce les rois eux-mêmes qui, mieux pénétrés de leurs devoirs, plus amis de l'humanité, plus prévoyants de l'avenir, libéraliseront à la fois leurs institutions et leurs peuples? La Révolution, puisqu'il faut l'appeler par son nom, sera-t-elle subite ou progressive, violente ou pacifique? La Providence a ses voies qu'elle seule connaît, et nous aurions, avec Boerne, préféré toujours les plus douces. »

Après l'annexion à la Prusse de la ville de Francfort, en 1866, quelques citoyens de cette cité, dans un but de protestation tacite, proposèrent d'ériger à Boerne un monument à côté de celui de Gœthe, dont il était l'ennemi le plus persévérant, bien qu'ils fussent tous deux nés dans la même ville, à peine à deux cents pas l'un de l'autre, mais séparés par un abîme social. Le conseil municipal de Francfort acquiesça à cette demande et offrit une place dans la promenade publique, entre les portes de Bockenheim et d'Eschenheim. Ce monument, représentant la statue de Boerne en marbre blanc sur un socle de granit, a été inauguré dans l'été de 1877.

Inutile d'ajouter que les discours prononcés à cette occasion ne se distinguent que par leurs restrictions mentales. Un beau matin, on trouva sur la statue de grosses taches d'encre, comme pour insulter sa mémoire, et le public de hausser les épaules. « Jeter de l'encre à Boerne pour l'insulter, dit un journal de cette ville, autant se venger d'un poisson en le rejetant à l'eau. » Luther, a dit Boerne, a bien fait de jeter son encrier contre le diable : rien ne peut lui être plus dangereux, et les diables d'aujourd'hui craignent l'encre bien plus que le sabre. Aussi la ville n'a-t-elle pas ôté les taches. Elles y resteront comme un témoignage du génie libérateur de Boerne !

ALEXANDRE WEILL.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Les Pays-Bas.

Quand on connaît les mœurs et la physionomie d'un pays, on n'a pas plutôt mis, en entrant au Champ de Mars, le pied dans la section où s'étalent ses produits, qu'on croit voir les objets s'animer et la vie d'un peuple tout entier se dérouler autour de soi. C'est un effet d'imagination, sans doute ; ce sont les souvenirs qui, en vertu de leur association mystérieuse, s'éveillent en foule au moindre appel de la sensation. La ressemblance, en effet, est trop grande entre les industries des nations civilisées, pour que l'exposition de chacune d'elles puisse former à des yeux non prévenus un tableau distinct et particulier ; mais l'effet ne s'en produit pas moins sur l'esprit du visiteur, et cet effet est des plus agréables.

I.

La section hollandaise dirait peu de chose peut-être à quelqu'un qui n'aurait jamais vu la Hollande, ni connu ses habitants. A moins d'être un de ces spécialistes pour qui l'Exposition universelle est une mine de renseignements, quand elle n'est pas une source féconde d'exemples, il ne verrait là que des objets peu faits pour frapper les regards, et presque tous marqués au coin du plus prosaïque utilitarisme. C'est un fait bien connu, que le goût artistique pénètre peu l'industrie des Pays-Bas, que cette industrie est depuis longtemps en déclin, et que la grande vertu des Hollandais, la constance, a mis chez eux des bornes au progrès. Le *Je maintiendrai*

qui s'étale orgueilleusement sur son exposition au Champ de Mars a, par malheur, pour le peuple dont il est la fière devise, reçu parfois des applications trop nombreuses. On maintient tout en Hollande, depuis des usages sociaux qui remontent au XIVe siècle, jusqu'à des procédés industriels non moins surannés. On y maintient surtout l'esprit d'exclusivisme qui, un moment oublié à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, a repris dans notre siècle une nouvelle force, et bannit des ateliers du pays les ouvriers étrangers. De là vient que le peuple le plus fait par nature pour porter les procédés industriels au point de la perfection, le plus minutieux, le plus patient par tempérament, le plus ami du détail et de la recherche, s'est attardé sur ses voisins, et ne se défend contre la marée montante des grandes industries rivales qu'en ajoutant aux digues qui le protègent contre la mer, une muraille de la Chine qui le sépare du reste du monde.

Mais pour nous qui nous sommes assis au foyer des Hollandais, la section des Pays-Bas à l'Exposition universelle raconte mille particularités de la vie sociale et domestique chez ce peuple original et personnel. Tout y porte à nos yeux l'empreinte de son caractère, de ses habitudes, de son génie; tout nous rappelle les observations que nous avons faites sur place; et ces quelques centaines de mètres carrés sont pour nous une petite Hollande.

Quoique nos voisins des bouches du Rhin ne passent point pour un peuple d'artistes, il existe pourtant dans leur esprit une préoccupation constante de l'art. C'est une manie, si l'on veut, plutôt qu'un génie, mais une manie qui ne laisse pas d'avoir son charme; cette manie est celle du décor. Est-elle naturelle chez eux? Réagissent-ils ainsi contre la monotonie de leur ciel, contre la nudité de leur sol? Ou bien la doivent-ils à leurs rapports avec les Japonais qui, eux aussi, sont un peu de grands enfants par leur goût prononcé pour la décoration scénique? Toujours est-il que les Hollandais adorent les effets d'optique et les recherchent avec un soin qui, tantôt confine au puéril, tantôt produit des résultats vraiment charmants.

Ainsi, par exemple, au point de vue de l'art des jardins, rien n'est plus ridicule que les artifices auxquels ils ont recours pour vaincre la nature et pour produire en terrain plat des accidents agréables. Au point de vue de l'art architectural, rien n'est plus comique que de substituer le décor à la réalité. Peupler un parc de cygnes en fer-blanc, de mannequins figurant des promeneurs, ajouter à une maison qui n'a qu'un rez-de-chaussée un grand tableau en planches figurant deux étages, peindre le tronc des arbres pour qu'ils se détachent mieux sur la verdure, sont des puérilités amusantes. Il n'en est pas de même de la préoccupation de ménager des effets de perspective à l'intérieur des maisons; là, ce soin est de mise; là, le tapissier, le peintre, le décorateur ont leur empire; là, le triomphe du goût et de l'art consiste à substituer à la réalité — les quatre murs — toutes les illusions qui peuvent sourire à l'imagination et récréer les yeux.

Il y a longtemps déjà que les Hollandais sont réputés pour leur talent de décorateurs. Un historien français écrivait, il y a près d'un siècle :

« Ils aiment à incruster les murs de leurs maisons de marbres et de faïences, à les orner de glaces, à les couvrir de précieuses tapisseries et de tableaux des plus grands maîtres, à fouler aux pieds de superbes tapis et des nattes fines, à charger leurs buffets de pyramides de la plus belle porcelaine. Ils se plaisent à contempler ces magnificences. Leurs femmes les rangent pour le coup d'œil, mais les transportent rarement sur la table qui est habituellement servie avec la plus stricte frugalité. Rarement les Hollandais vous offriraient quelqu'une de ces superfluités pour lesquelles ils mendient, en quelque manière, votre admiration. Votre étonnement est toute leur jouissance. »

Ce goût pour l'ornementation des appartements s'est naturellement accru en raison des facilités modernes. Il s'est généralisé, depuis que le luxe et le confort ont cessé d'être le privilège exclusif du petit nombre. Tout le monde aujourd'hui en Hollande décore agréablement sa demeure, et rien n'est plus joli dans ce pays qu'une petite arrière-boutique de marchande de fruits ou de légumes, toute luisante de propreté.

A propos de la propreté hollandaise, si célébrée en France et dans les autres pays du midi de l'Europe, nous ferons une remarque qui, croyons-nous, n'a été faite encore par personne, et qui ne peut, en effet, l'être de prime abord. Les Danois, les Suédois, les Norwégiens nient absolument que les Hollandais soient propres; voilà qui nous étonne : ils ont pourtant raison.

La propreté hollandaise n'est pas, en effet, cette propreté essentielle qui consiste à tenir strictement, comme le disait lord Palmerston, chaque substance à la place où elle doit être. C'est une propreté toute d'effet et qui procède bien plus du goût décoratif que d'un sentiment de délicatesse naturelle. Dans ces maisons si bien tenues en apparence, si bien vernies, si bien lavées, il règne, dans les détails qui échappent à la vue, une négligence surprenante. On nous permettra de ne pas préciser les choses; mais ne montez pas au-dessus des étages habités par la famille, dans ces maisons d'Amsterdam qui ressemblent à des tours; n'entrez pas dans le secret des chambres de domestiques; n'examinez pas les lits qui s'y trouvent; n'ôtez pas même du front de votre servante frisonne le bandeau d'or qui le couvre; ne regardez pas au-dessous des surfaces, si vous voulez garder de la propreté hollandaise l'idée poétique que vous en avez. Cette propreté ne vise qu'à l'effet et se gradue d'après la position plus ou moins en évidence des objets auxquels elle s'applique. Ce qu'il y a de plus propre dans une maison hollandaise, c'est avant tout la porte d'entrée; après la porte, les fenêtres; après les fenêtres, les murs extérieurs. Comme tout cela reluit! une façade de maison à Amsterdam est un petit poème à sa manière! quel beau vernis s'étale sur les bois! quelles belles glaces ornent les doubles châssis! Vous entrez! tout est marbre blanc et tapis rouges sous vos pas! Partout, des jardinières pleines de fleurs d'une fraîcheur admirable; de lourdes tentures qui n'ont jamais reçu le soleil ni la poussière; de grands portraits à l'air chaste et froid qui vous regardent d'un air imposant; des cuivres, polis sans doute avec ce *métal-lustre* dont on a envoyé des échantillons à

l'Exposition, et que nous pouvons, sans crainte de nous tromper, recommander aux ménagères; des faïences merveilleuses qui racontent l'histoire de vingt siècles; des meubles, qui remontent à Guillaume le Taciturne; des tapis épais comme le gazon qui font régner le silence dans la paisible demeure, et, avec cela, d'ingénieux effets d'optique qui doublent en apparence les dimensions des appartements; mais encore une fois, ne franchissez pas les limites dans lesquelles tout a été arrangé en vue d'exciter chez vous cette « admiration que les Hollandais mendient », comme le dit notre vieil historien, et « cet étonnement qui fait toute leur jouissance ».

L'arrangement et la décoration de la section des Pays-Bas à l'Exposition universelle portent la double empreinte de l'esprit utilitaire des Hollandais et de ce goût pour les effets factices qui leur fait faire en matière d'art tant de fausses notes. Si l'on voulait l'étudier de bien près, on en trouverait dès le seuil de la porte. Pourquoi, par exemple, des portières en velours cramoisi avec franges et câblées d'or à l'entrée d'une salle qui contient des échantillons de tabac, des semelles de liège, des biscuits pour l'alimentation des animaux, et des produits pharmaceutiques? A les regarder en elles-mêmes, ces portières, bien que d'un modèle suranné, sont un bon spécimen de l'art du tapissier. Les cordes d'or, parfaitement disposées, qui les relèvent, eussent satisfait le goût artistique d'Allan Poë et répondu à l'idéal qu'il nous trace d'un salon bien décoré; mais elles ont le plus grand des défauts, celui de n'être pas à leur place. Passe pour un édifice en stéarine; c'est une matière convenable pour construire un palais d'opéra-comique qui peut rappeler à l'imagination les palais enchantés de glaces et de neiges des légendes scandinaves; mais pourquoi un dôme reposant sur des colonnes pour abriter des bouteilles? Pourquoi des vitrines de luxe pour exposer des cotonnades? Pourquoi former un trophée qui monte au ciel, de produits des Indes néerlandaises, produits qui, par nature, s'élèvent peu au-dessus du sol? Toutes ces fautes contre l'harmonie des choses et des idées, montrent assez que l'art et l'industrie ne feront pas aisément en Hollande un mariage, même de raison. Laissons-les donc se quereller comme ils peuvent; laissons les dames hollandaises enlever elles-mêmes la poussière (si tant est qu'il s'en trouve) avec une petite pelle à main en argent et une brosse du même métal, sur le manteau d'une cheminée où l'on n'allume jamais de feu; laissons les questions de goût et d'appropriation, et regardons sérieusement cette exposition sérieuse d'objets utiles et caractéristiques.

II.

Le roi des Pays-Bas a prêté « pour l'illustration de l'Exposition », comme le dit le catalogue dans un français insuffisant, une petite collection de meubles anciens qui est très-intéressante. Dans un temps où la mode parcourt si curieusement les vieilles archives de l'art industriel qu'elle n'en laisse aucun coin inexploré, nous signalons aux fabricants l'armoire, la table, les chaises et le bahut antique provenant du palais du Loo. Nous connaissions par une longue familiarité ces meubles, en style vieux hollandais, qui appartiennent à l'époque puissante où tout en Hollande, depuis les lourdes coques de navires jusqu'aux moindres ustensiles domestiques, portait le cachet de la force et de la solidité. Mais les spécimens qu'on voit ici rappellent le grand art du moyen âge, cet art exquis et aristocratique qui a paru dans toutes les grandes oligarchies, et qui s'est affaibli dans les sociétés modernes en raison de sa diffusion à travers tous les ouvrages de la machine et de la main.

Certes la comparaison entre les cinq ou six pièces d'ameublement prêtées par le roi, et les meubles modernes, en petit nombre aussi, exposés par les ébénistes de Hollande, est écrasante pour ces derniers. Le goût des fabricants, déjà peu sûr par lui-même, a encore été gâté par la contagion de l'art japonais, contagion qui se répand chaque année aux Pays-Bas avec l'arrivée de deux ou trois navires chargés de toute la pacotille de Nangasaki.

Il y a eu autrefois au Japon un art qui, sans répondre à l'idéal élevé des nations de Occident, avait cependant son mérite; mais cet art a été profondément gâté par la tentation qu'offre à la production facile et vulgaire le commerce européen. Dans tous les cas, ses produits, qui sont rares et chers, ne sont pas ceux que l'on nous expédie; encore moins ceux qui sont déchargés à profusion sur les quais d'Amsterdam pour être vendus à bas prix. On fabrique pour l'exportation, au Japon et en Chine, avec le même dédain du consommateur qu'à Birmingham et à Manchester. C'est cet art banal et sans sève dont s'inspirent trop souvent, ou pour mieux dire, se contaminent aujourd'hui les industries artistiques de la Hollande. Si peu nombreux qu'en soient les échantillons à l'Exposition universelle de 1878, le visiteur attentif en reconnaîtra des traces.

Les objets qui dominent dans la section des Pays-Bas, soit par l'abondance des échantillons qui en ont été envoyés, soit par leur excellence réelle, sont ceux qui se rapportent non au luxe, mais au confort. On ne peut en effet appeler articles de luxe, même les superbes tapis de la manufacture royale de Deventer. Ils sont, au point de vue du coloris, de laides imitations des tapis de Perse et de Turquie. Mais quels tissus! quel moelleux! quelle solidité! et que l'on est confortablement établi chez soi l'hiver lorsqu'on a sous les pieds un tapis de cette sorte! Jamais les Hollandais ne les enlèvent en cette saison, pas même lorsqu'il s'agit de transformer un salon de conversation en un salon de bal. On étend simplement sur les tapis une forte et solide toile d'un blanc éblouissant, dont l'éclat relève admirablement les toilettes des femmes, la beauté des fleurs, et l'effet général de la fête. Au temps où les danses de salons rivalisaient avec les danses de théâtre, cela n'eût pas été commode, peut-être, pour exécuter des pirouettes ou pour enlever des entrechats; mais aujourd'hui, c'est un luxe charmant que cette nappe de neige qui renvoie la lumière des lustres, et sous laquelle se cache un épais tapis qui assoupit le bruit des conversations et veloute les sons de l'orchestre.

Un tapis de la fabrique de Deventer peut voir naître et

mourir deux ou trois générations. Tous les vingt ans, on le renvoie à l'atelier où l'on coupe légèrement la laine, opération qui lui rend toute sa fraîcheur. En prévision de ces rajeunissements successifs, on donne à cette laine une longueur qui dépasse celle des tapis de Turquie. Il est dommage que les Occidentaux soient radicalement incapables de construire ces suaves harmonies de couleurs qui sont toute la beauté des œuvres de l'Orient, et que les excellents produits de Deventer, si doux de laine, soient si durs de tons.

Parmi les objets destinés à procurer le confort des Hollandais, nous remarquons les services à thé, non pour leur beauté artistique, mais pour leur commodité. L'organisation du service pour le thé est, de toutes les parties de l'installation domestique, celle que l'on soigne en Hollande avec le plus d'amour. Voici le grand réchaud à tourbe qui brûle sourdement à côté de la maîtresse de maison; voici la petite théière qui suffit à la famille, car on fait le thé aussi fort, aussi chargé que le plus noir café, et on le verse dans des tasses microscopiques; voici le bassin en fine porcelaine de la Chine ou du Japon, dans lequel ces petits bijoux de tasses sont lavées sur la table même par la main qui les a remplies, et délicatement essuyées avec des serviettes éblouissantes, garnies de franges ou de dentelles; voici la boîte au sucre en argent avec serrure, le sucrier, la boîte à thé, en porcelaine, montés en argent, témoins et compagnons de la vie de famille dont ils sont les pénates sacrés. Il nous semble, en regardant ces ustensiles domestiques, avoir encore devant les yeux un tableau que nous voyions chaque matin, à Amsterdam, rue de Doelen, encadré dans une fenêtre. Il y a de cela quelque vingt ans, et ces scènes deviennent peut-être rares; aussi nous aimerions à fixer celle-ci par la gravure.

En face de nous demeurait un vieux couple que nous observions tous les jours prenant son thé matinal. On l'eût cru découpé dans une toile de David Téniers. Petites calottes faites de trois pièces et descendant sur les oreilles, semblables à ces béguins dont nous coiffons les enfants; robes de chambre affectant des formes moyen âge, grosses faces immobiles et épanouies, mouvements méthodiques et lents. Deux chandeliers d'argent étaient posés sur la table, car c'était en hiver avant l'heure du lever du soleil. A la lueur des bougies, — ces magnifiques bougies en stéarine qui font le plus bel ornement de l'exposition hollandaise, et qui sont les seules dont on fasse usage dans les maisons un peu aisées, — nous pouvions suivre les mouvements de la dame. On eût dit qu'elle officiait pontificalement. Sa gravité était imperturbable. Elle tendait régulièrement à son mari deux petites tasses de thé dont il arrosait des bouchées de fromage, étalait religieusement du beurre sur des tartines, et reproduisait si constamment les mêmes gestes qu'on eût dit un automate. Jamais, au grand jamais, nous n'avons vu les personnages échanger entre eux une parole ou un regard. Jamais un domestique ou une servante n'est venu troubler cette paix. Ces bons bourgeois de la vieille Hollande demeuraient là, nous dit-on, depuis quarante ans; depuis quarante ans, ils prenaient le thé à cette même place, à la même heure, dans le même silence, avec la même gravité! La mort eût dû enlever ce couple idéal, avec sa théière et son réchaud, ses tartines et son fromage, dans une commune apothéose.

Après le thé, ce que l'on soigne le plus, en Hollande, c'est le linge. Le sixième étage de la maison de famille à Amsterdam est occupé par une lingerie bien installée : séchoirs, presses à calandrer, tout s'y trouve. Mais la toile de Hollande n'existe plus que pour mémoire. Les Hollandais eux-mêmes achètent des toiles de Belgique. Ne soyez donc pas surpris, vous qui cherchez dans la section des Pays-Bas les articles jouissant d'une réputation acquise, de la trouver à peine représentée dans la classe 31, qui est celle des tissus de lin et de chanvre. Le linge damassé pour services de table mérite seul encore sa bonne renommée. Il n'est remarquable ni par la finesse, ni par le dessin, mais il l'est par la bonne qualité de la matière première et par la solidité.

Nous retrouvons avec plaisir, dans le palais du Champ de Mars, les jolis fromages ronds dont on forme, sur le riche et heureux marché d'Alkmaar, des figures géométriques qui rappellent des tas de boulets aux abords d'une forteresse, et les grands fromages plats qui s'empilent comme les rondelles d'une colonne. Mais en dehors de cet important produit, le septième groupe, — formé, comme on sait, des produits alimentaires, — n'est pas fait pour réveiller les désirs gastronomiques des visiteurs. On pourrait mourir de faim, devant cette exposition. C'est que personne ne sait moins qu'un Hollandais ce que c'est que la bonne chère. Dans les plus riches familles, la cuisine se compose d'un rôti et de légumes cuits à l'eau. Quand ce rôti est assez gros pour que toute la maison puisse s'en nourrir pendant trois jours, tant mieux; pendant trois jours, on ne fera plus de cuisine. On ajoute à cela des tranches minces de saumon cru fumé, et force tartines de beurre. Quant aux pauvres domestiques, leur ordinaire est bien plus misérable : du fromage, des pommes de terre, du café noir, et un pain noir inimitable qu'une voiture de boulanger bardée de fer, et de tout point semblable à un fourgon d'artillerie, dépose à la porte des maisons une seule fois par semaine.

Ce qui nous plaît le plus dans la section que nous visitons, ce sont tous ces menus objets peu remarqués, mais remarquables, qui parlent de l'importance qu'ont aux yeux des Hollandais la méthode et le confort dans les habitudes domestiques. Avez-vous vu, par exemple, cette collection complète de corbeilles à l'usage des jardiniers? Chez nous, de grands paniers évasés et à anse servent à tout indistinctement. Aujourd'hui, on y mettra des fruits; demain, des pommes de terre; après-demain, des escargots; un troisième jour, des cailloux. Heureux si, quand on les change de destination, on les trempe au préalable dans le réservoir d'eau du jardin. Ici, vous avez des corbeilles de différents modèles, appropriées chacune à une destination particulière. Voici la *corbeille à raisins,* calculée pour contenir d'un à dix kilogrammes, le *panier à groseilles,* le *panier à poires* et, à côté, le *panier à concombres!* N'allez pas vous tromper et prendre l'un pour l'autre! ce ne serait pas la même chose du tout! Voici encore deux autres corbeilles *propres à étaler des fruits,* dit l'exposant, et un panier très-bien inventé pour laver les légumes,

sans les meurtrir ni les faner. En voici encore un à l'usage de ceux qui arrachent les pommes de terre, et un qui sert au fourrage. Soyez sûr que tous ces ustensiles sont habituellement alignés sous un hangar, suspendus à des clous d'égale longueur, et que jamais le jardinier dont ils font l'orgueil ne s'est permis d'intervertir leurs rôles et leurs destinations.

III.

Les jardiniers et les jardins! c'est là le triomphe de la Hollande, comme l'exposition horticole est le triomphe de la section des Pays-Bas! Il fut un temps où Charles-Quint envoyait un jardinier hollandais aux autres souverains de l'Europe, comme le meilleur présent qu'il pût leur faire. Nous vous dirons bien à l'oreille que tous ces beaux produits de l'horticulture manquent de goût et de saveur; là-dessus, le climat déjouera toujours l'industrie humaine; mais ils sont réjouissants à voir; et quand bien même on n'en saurait exposer ici que les noms des semences, tous ces noms de variétés délicates, pour la plupart originaires du pays même, sourient à l'imagination.

Outre les particuliers qui sont nombreux, dix-sept Sociétés agricoles ou horticoles néerlandaises ont pris part à l'Exposition universelle. C'est dire que les Pays-Bas, d'intention comme de fait, soutiennent leur vieux renom. Tout le monde a pu voir, au mois de mai, le merveilleux parterre en tulipes et en jacinthes qui dessinait les armes de la ville de Harlem; vraies armoiries parlantes, qui peignaient bien la paix et la fraîcheur de ce délicieux séjour.

Un modèle de ferme dans la province de Groningue, exposé par la *Société de l'Industrie,* d'Onderdendam, des filets et des engins de pêche, des plans et dessins de bateaux, un grand assortiment de produits chimiques et pharmaceutiques qui parlent des anciens services que la Hollande a rendus au monde et de sa grande carrière coloniale, quelques broderies et quelques dentelles délicates, témoins de la vie industrieuse et retirée de ses femmes, des costumes nationaux d'hommes et surtout de femmes portés dans les diverses provinces, costumes originaux qui tendent trop promptement à disparaître et que la commission royale de l'Exposition néerlandaise a bien raison de nous montrer encore une fois, complètent la physionomie de la section des Pays-Bas. Le reste, la partie incontestablement la plus importante de cette exposition, est lettre close pour le simple visiteur. Ce sont des statuts de sociétés particulières pour l'avancement des arts industriels, pour le progrès du commerce ou pour des objets charitables, sociétés très-nombreuses dans un pays libre où l'initiative en toutes choses est dévolue aux citoyens; ces statuts pourraient être intéressants; mais ils ne sont point traduits en français, et petit est le nombre des personnes qui ont à la fois la connaissance de la langue hollandaise et le loisir de s'arrêter à cette lecture; ce sont des dessins de travaux du génie civil qui peuvent avoir beaucoup de valeur pour les ingénieurs, mais qui ne regardent que les spécialistes; ce sont, enfin, des descriptions techniques, par exemple, de la *Démolition de l'Écluse de retenue bâtie en 1817 et de la construction d'une nouvelle écluse;* d'une *Excavation faite à une profondeur de huit mètres en contre-bas de la haute mer moyenne d'un bassin à flot;* de l'*Écurage du canal entre l'Écluse de retenue,* et autres travaux de ce genre, qui sont d'un très-grand intérêt, sans doute, mais pour une certaine classe de savants seulement.

A côté de ces spécimens d'œuvres du génie civil que les profanes admirent de confiance, et qu'ils ont d'autant plus de raisons d'admirer qu'ils connaissent au moins par ouï dire les beaux travaux auxquels la Hollande doit son existence et sa prospérité, les Pays-Bas ont exposé des statistiques intéressantes. Ce n'est pas en pleine Exposition universelle que l'on ira les consulter; mais on pourra du moins prendre note de leur contenu général, et des endroits où l'on peut se les procurer. Tout s'y trouve : population, hygiène publique, élections politiques et municipales, revenu national, travaux publics, agriculture et élève du bétail, pêcheries, industrie, commerce et navigation, transports, institutions de banque et de crédit, institutions de prévoyance, tout le mécanisme enfin des sociétés civilisées. C'est là certainement une bibliothèque instructive. La statistique de la justice criminelle doit être bien consolante si toutes les prisons du royaume sont aussi peu peuplées que l'était de notre temps la maison centrale d'Amsterdam. Il ne s'y trouvait à cette époque que trois détenus. Une exécution capitale était un fait si rare que, si nous avons bonne mémoire, aucune n'avait encore eu lieu sous le règne du roi régnant.

Si l'on ajoute aux différents objets que nous venons de remarquer, les rapports de l'assistance publique et des comités particuliers sur les œuvres de bienfaisance, œuvres qui sont en général belles et nombreuses aux Pays-Bas, on aura, bien et réellement, dans le coin du Champ de Mars où elle a bien voulu venir au rendez-vous, la Hollande tout entière. Son exposition est sérieuse et complète. Là, les Hollandais se montrent tels que les ont faits la satiété des richesses et la décadence politique, c'est-à-dire amis du bien-être et des jouissances matérielles, mais dépourvus d'idéal élevé; ils se montrent tels aussi que les a créés la nature : sages, laborieux, patients, minutieux, réfléchis ; et, dans leurs qualités, comme dans leurs défauts, marqués d'un cachet dur et profondément personnel.

LÉO QUESNEL.

LA PHILOSOPHIE SOCIALE (1)

On peut considérer le problème posé, il y a plus de 2 000 ans, par les sophistes, comme résolu, ou plutôt comme dépassé. Il n'y a rien hors de la nature, et comme les impulsions

(1) Ce morceau inédit est extrait de la seconde édition de l'ouvrage de M. A. Espinas, intitulé : *Les Sociétés animales* qui est sur le point de paraître. Il forme la conclusion de *l'Introduction historique* que l'auteur a ajoutée à cette édition.

organiques qui assurent la vie de l'individu par leur concours, les conventions expresses, les actes volontaires par lesquels les sociétés s'organisent sont des mouvements naturels soumis aux lois de la vie dans leur évolution. Et même l'opposition entre ces deux groupes de faits n'a plus de raison d'être, puisqu'on s'accorde à reconnaître une part d'intention dans les faits sociaux les moins réfléchis qui se rencontrent chez l'animal comme chez l'homme, et une part de spontanéité, d'inconscience dans les faits sociaux les plus délibérés par lesquels les nations s'organisent et se gouvernent. De l'un à l'autre groupe il n'y a plus qu'une différence de degré ; ou plutôt ils ne forment tous les deux qu'un seul ensemble régi par les mêmes lois qui sont celles de l'évolution biologique. La sociologie, comme science générale, a donc trouvé sa méthode et paraît constituée, puisqu'elle est cultivée dans les différents pays et dans les différents groupes scientifiques par les mêmes procédés, à partir de certaines données fondamentales qu'il devient de plus en plus oiseux de discuter. Ce n'est pas que les problèmes particuliers les plus importants de cette science soient pour cela résolus ; nous ne voulons pas dire, par exemple, que l'on sache par cela même mieux qu'auparavant à quoi s'en tenir sur les rapports à établir entre l'individu et l'État dans telle nation ou dans telle autre, sur les limites que la loi doit imposer à de grandes associations qui tendent à une existence indépendante au sein des États modernes, sur le fondement du droit de punir, etc. ; nous pensons seulement qu'un certain accord s'est établi sur les principes mêmes de la science et sur la méthode qu'il convient d'employer à son étude : le reste est affaire de temps et demandera de longues recherches expérimentales qui ne pourront elles-mêmes être bien interprétées qu'après de longues discussions. Ainsi à l'heure qu'il est, en Angleterre, au sein même de l'école évolutionniste, les uns soutiennent que le progrès en matière de gouvernement consiste dans l'amoindrissement de l'action centrale, tandis que d'autres croient qu'il consiste dans son extension croissante. Loin donc que les solutions précédemment exposées soient de nature à clore immédiatement les débats des politiques, elles leur ouvrent une vaste carrière. Seulement un terrain commun est trouvé, un terrain scientifique où les discussions peuvent avoir lieu utilement à l'avenir : étant bien entendu que la science sociale ne recherche ce qui doit être qu'après avoir étudié ce qui est, qu'elle ne peut guider la pratique qu'après avoir soigneusement examiné les faits et leurs lois, qu'en un mot elle est une science expérimentale comme toutes les autres et atteint la vérité par ces procédés admirables, connus et éprouvés depuis trois siècles dans l'investigation de la nature.

Et non-seulement les livres traitant des sciences sociales se pénètrent de plus en plus d'expressions dérivées des solutions que nous venons d'exposer, mais la pratique elle-même a recours de plus en plus régulièrement à des procédés qui en impliquent l'acceptation générale. Il n'est pas un parlement européen qui voulût trancher une des questions particulières qui lui sont soumises sans s'éclairer des données de la statistique. La démographie ou statistique des faits concernant les mouvements de la population est, dans les assemblées, d'un perpétuel usage, et il n'est pas téméraire de croire que des questions particulières cet usage sera petit à petit étendu à des questions plus générales. Or se donnerait-on la peine de constater avec des déterminations numériques l'ordre des phénomènes passés si l'on n'était assuré que les phénomènes à venir se succèderont suivant les mêmes proportions et conformément aux mêmes lois ?

Cependant on ne saurait nier sans aveuglement que de telles doctrines ne froissent encore les idées qui ont cours assez généralement en France en dehors des milieux scientifiques proprement dits. Ces idées reposent presque toutes sur un principe contraire aux vues dont nous venons de retracer le développement : à savoir que l'individu est par son âme une force entièrement indépendante et constitue un monde à part. Ouvert par le côté où il touche à l'infini d'où il émane, et recevant par là ses principes de conduite sous forme de prescriptions absolues, il est fermé du côté de la société, et ne se rattache à elle que par les modifications accidentelles qu'il en reçoit. Il y a des concessions que l'on est assez disposé à faire aux tendances nouvelles. Ainsi on admet assez volontiers que la conception suivant laquelle la société est un artifice humain se concilie avec cette autre conception qui fait de la société l'ouvrage de la nature. Car on sent de divers côtés que la nature est artiste elle aussi, et que le temps est venu d'effacer des démarcations surannées entre le travail de ces artisans invisibles dont l'animal et le végétal sont composés et l'industrie des êtres humains. Le premier des arts et le plus étonnant de tous est celui par lequel chaque organisme se construit suivant un plan toujours le même, avant de construire sa demeure ou ses engins de chasse avec des matériaux et suivant un plan déterminés aussi, en général, selon l'espèce. Que l'art soit plus ou moins conscient, qu'il s'applique à un objet ou à un autre, il n'en est pas moins au fond le même, et on sait trop ce qu'il y a d'inconscient dans le génie pour le séparer entièrement du procédé ordinaire de la nature dans l'élaboration de ses plus belles œuvres. On admet encore sans peine que la société change et que son changement est une véritable vie. Puisqu'elle n'est pas comme ces produits de l'art qui, une fois sortis de la main de l'ouvrier, restent à jamais inertes, puisqu'elle subit incessamment les remaniements des artistes épris d'idéal qui la composent en même temps qu'ils la construisent, elle participe donc à leur mouvement, elle marche avec eux, et sa marche est un progrès. On va encore plus loin : on ne nie pas que ce progrès ne soit réglé et que les lois n'en soient plus ou moins difficilement saisissables. Et même c'est une vérité généralement reçue que la connaissance de ces lois est nécessaire à ceux qui veulent agir sur la marche des nations : quelques-uns iraient peut-être jusqu'à les regarder comme conciliables dans leur inflexible nécessité avec la liberté humaine bien entendue. De tous côtés la science et le langage politiques sont envahis par l'idée d'organisation, qui est la même que celle de la vie. Mais il est un domaine où de telles habitudes de pensées, si sympa-

thiques et presque inévitables ailleurs comme on vient de le voir, sont repoussées encore par une fin de non recevoir absolue, c'est celui de la morale traditionnelle, fondée elle-même sur la métaphysique intuitive (*a priori*). Sans entrer dans la discussion des mérites intrinsèques de la sociologie moderne, montrons qu'elle ne mérite pas d'être ainsi rejetée au préalable à cause, en quelque sorte, de son aspect même et par ses dehors seuls, au nom de la plus haute autorité qu'il y ait dans le monde après l'évidence, je veux dire au nom de la conscience morale.

On lui reproche d'abord d'être une doctrine exclusivement positiviste. Mais l'exposé historique qui précède aura, nous l'espérons, dissipé cette prévention; on y a vu en effet les théories sociales dont Comte et Spencer se sont faits en ce siècle les promoteurs énergiques, défendues antérieurement par Aristote, par Kant et par Joseph de Maistre, sans qu'aucun de ces penseurs spiritualistes à divers degrés ait cru devoir renoncer en les acceptant à ses croyances essentielles. On y a vu également que, si ces théories s'accommodent de la métaphysique de Spinoza, elles ne se concilient pas moins aisément avec la métaphysique de Leibnitz. Pour nous, nous avouons ne pas comprendre pourquoi, après que Joseph de Maistre (esprit clairvoyant sans aucun doute autant que convaincu), a cru nécessaire de les accepter pour échapper aux théories du Contrat social, pourquoi, disons-nous, un spiritualiste de nos jours, théiste ou chrétien, se montrerait plus difficile? Il s'agit apparemment de maintenir en tout état de cause la possibilité de l'action divine sur la société humaine; or, si cette action ne s'exerce plus au moyen de telle ou telle personnalité privilégiée, ne peut-elle pas s'exercer par l'ensemble même des mouvements spontanés qui animent les multitudes et les conduisent par des transformations insensibles au résultat marqué? Le mouvement de l'histoire, dit Schiller, se déroule « sous le regard perçant d'une sagesse qui voit de loin, qui sait enchaîner les caprices déréglés de la liberté aux lois d'une nécessité directrice et faire servir les fins particulières que poursuit l'individu à la réalisation inconsciente du plan général ». (Vol. VII, p. 29 all.) C'est du reste, au témoignage de Hartmann, l'idée commune de tous les philosophes depuis Kant. L'action divine ne se manifeste pas dans la nature (dans la croissance d'un arbre, par exemple) par l'intervention extérieure d'une volonté réfléchie. C'est sur les forces élémentaires cachées au sein du végétal qu'elle se fait sentir sans doute, puisqu'il n'y en a pas d'autres dans cet être dépourvu de conscience centralisée. Pourquoi ne pourrait-elle se faire sentir de même au plus profond des âmes collectives, dans la région inconsciente d'où naissent les tempêtes sociales mais où germent aussi ces salutaires résolutions par lesquelles une nation se régénère? Que si on juge nécessaire de croire aux hommes providentiels, encore sera-t-on forcé d'admettre que leurs desseins ne peuvent se réaliser sans le concours de circonstances favorables et reconnaîtra-t-on que les populations devront être préparées par la Providence à saluer leur avènement. Mais dès lors il faut encore assimiler les organismes sociaux aux organismes naturels sur lesquels l'action de la Providence s'exerce en quelque sorte par le dedans et qui déploient une puissance de développement spontanée.

C'est de la même façon que le caractère *a priori* des prescriptions de la conscience peut se concilier avec l'origine historique que la sociologie assigne aux sentiments dont elles donnent la formule abstraite. La doctrine qui attribue à une inspiration divine la voix de la conscience et les idées de la raison n'est point intéressée à ce que cette sorte de révélation se fasse d'une façon ou d'une autre. Les lois nécessaires de l'existence sociale, s'imposant à l'esprit par la transmission héréditaire, par l'éducation, par les influences inévitables du milieu, ne pourraient-elles pas être regardées comme la volonté de Dieu même qui se manifesterait à nous par l'intermédiaire de la nature? C'est ainsi que Vico et Joseph de Maistre l'entendaient. Car suivant les dispositions des esprits, là où les uns ne voient que l'action de la nature, les autres préfèrent voir l'action d'une Intelligence qui se sert de la nature pour arriver à ses fins. A moins qu'on ne veuille soutenir que cette Intelligence ne réalise jamais ses desseins que par une infraction formelle aux lois qu'elle a établies, rien n'empêche de la considérer comme l'auteur des arrangements sociaux qui prévalent tour à tour et des croyances morales sur lesquelles ces arrangements sont fondés. Il est beau, par exemple de croire qu'en se livrant, suivant une impulsion héréditaire, aux affections domestiques et patriotiques, on conspire avec la Providence pour la réalisation de l'ordre universel et le développement de la civilisation.

Mais, dira-t-on, les prescriptions de la morale sont absolues; celles de la politique, dont vous voulez en somme faire dériver les devoirs individuels, sont essentiellement relatives. « Plaisante justice qu'une rivière borne! » Nous n'essayerons pas, comme il nous serait facile de le faire, de repousser l'objection en faisant ressortir les divergences incontestables qui existent en fait à l'heure qu'il est entre les diverses conceptions du droit tant privé que public des innombrables nations ou peuplades qui couvrent la surface de la terre. Nous n'invoquerons pas davantage les variations que la connaissance du devoir a subies et, il faut le dire, les progrès qu'elle a réalisés depuis les temps primitifs. Et nous n'insisterons pas sur les diverses manières d'agir que le même homme ou le même gouvernement est contraint d'adopter suivant qu'il entre en rapport avec des hommes civilisés ou avec des sauvages, suivant qu'il est placé dans des circonstances normales ou dans des circonstances exceptionnelles. Nous aimons mieux reconnaître que, en dépit de ces variations dans le temps et dans l'espace, la morale s'est toujours en effet composée d'un petit nombre de principes essentiels, conditions essentielles de la vie sociale, qui forment en quelque sorte le thème fondamental de la moralité, et qui se développent suivant les milieux et les circonstances en prescriptions particulières plus ou moins précises et plus ou moins étendues. Mais quelle doctrine est plus autorisée à affirmer cette universalité et cette immutabilité des principes fondamentaux de la morale, celle qui fait reposer le discernement du juste et de l'injuste sur une révélation transcendante instan-

tanée, ou celle qui la fait reposer sur la constitution tant organique qu'intellectuelle de l'individu, dont la race et le milieu social sont les principaux facteurs? Si en effet la science montre à un point de vue tout objectif que les obligations varient avec les rapports sociaux, au point de vue subjectif et dans la vie pratique, comme il ne dépend pas de nous de changer nos sentiments les plus profonds et la structure même de nos organes à laquelle les aspirations de notre conscience sont peut-être liées et depuis des siècles, les obligations sont absolues dans tout le sens du mot, c'est-à-dire que nous ne pouvons admettre un seul instant que notre caprice ou notre intérêt nous en puissent relever. Le monde serait réservé à une ruine prochaine, la société dont nous faisons partie devrait avec nous s'abîmer dans le néant demain, ce soir, sur l'heure même, nous ne nous sentirions pas moins tenus par nos devoirs, en tant qu'ils dérivent de la nature des choses et des croyances implantées en nous par l'éducation et l'hérédité.

C'est là le grand avantage des théories que nous avons présentées. Elles ne font plus de l'action morale une marque de déférence en quelque sorte platonique vis-à-vis d'une loi abstraite (formalisme qui est le vice fondamental de la morale de Kant), ou une sorte de précaution intéressée en vue d'une satisfaction personnelle plus ou moins lointaine (elles demandent le plus souvent des sacrifices sans compensation), elles en font un service, une fonction normale dont le but est le développement de la vie dans la société dont on est membre; elles lui communiquent une raison d'être tirée des intérêts de l'univers, que le pessimiste seul ou le nihiliste peuvent négliger. Un éminent penseur écrivait récemment ceci : « Si on remonte aux principes, je pense que le mot de mal ne peut avoir qu'un sens en philosophie, à savoir un principe de destruction; et le bien, au contraire, est un principe de conservation. Hors de là, il n'y a qu'arbitraire et fantaisie... Un peuple voué à l'anarchie, ajoutait-il, se dissout nécessairement ou est absorbé par de plus puissants que lui. » (*Causes finales*, p. 743, M. P. Janet.) Nous voudrions qu'il nous fût permis de nous approprier cette pensée et d'en faire le résumé de notre philosophie sociale. Elle seule donne aux règles de la moralité un sens plein, une valeur réelle, sans rien leur enlever de leur dignité. La vertu ne saurait être un vain mot dès qu'elle est la condition d'existence du groupe, dès qu'elle devient en vérité le fondement de l'édifice social. Il a suffi que les sociétés en aient un obscur sentiment pour qu'elles lui attribuent un caractère sacré.

Du reste, il serait inexact de croire que la philosophie de l'utilité tende inévitablement à diminuer l'autorité de la conscience et à lui substituer le seul empire de la science, agissant conformément aux lois de la sociologie. Il en serait ainsi dans le cas où la sociologie méconnaîtrait la part qu'ont l'instinct et l'habitude dans les déterminations humaines; mais l'une des premières vérités que cette science nous enseigne, c'est, nous l'avons vu, le caractère spontané et irréfléchi de la plupart de nos croyances et de nos actions. Il sera donc en tout temps désirable que l'homme veuille le bien en raison de ses tendances natives ou contractées, plutôt qu'en raison de ses idées abstraites. Les sentiments, les affections, la sympathie et la pitié seront toujours les véritables sources du bien moral en chacun de nous. La science sociale suit la conscience d'un pas lent. Elle ne peut étudier que ce qui est; et la conscience seule, dans ses obscurs mouvements, donne naissance à de nouvelles formes de société, à de nouveaux sentiments moraux. Une société n'est pas un mécanisme formé d'un nombre de rouages défini, toujours le même; c'est un corps en voie de renouvellement perpétuel; chacun de ses états est plein du passé, mais aussi gros de l'avenir. Ce qui dégage l'avenir et l'appelle à l'existence, c'est l'*idée* plus ou moins définie que les peuples s'en font d'heure en heure; ce sont surtout les ardents désirs que cette idée suscite dans les cœurs, impatients de goûter les joies que sa réalisation leur promet. L'idéal a donc des droits à déterminer les actions des hommes, qu'aucune doctrine sociale ne devra méconnaître. Il est le principe et le ressort de la vie morale individuelle dans l'humanité. Mais il ne faut pas non plus que les aspirations irréfléchies et les rêves poétiques prétendent s'ériger en règles objectives absolues. De ce qu'un mode d'action, de ce qu'une forme de société a semblé belle à un homme, il n'est pas par cela seul autorisé à les déclarer obligatoires et à les imposer à ses semblables. C'est ici que la science intervient pour contrôler l'idéal, pour en apprécier la valeur pratique au moyen de lois connues, pour dire s'il est ou non contraire aux conditions actuelles d'existence d'une société donnée. L'impulsion, on le voit, vient de la conscience ou du cœur; mais la règle et la mesure viennent de la science. Sans l'amour de la vie, d'une vie qui promet d'être de plus en plus intense et de plus en plus douce, étant partagée par un nombre toujours plus grand d'êtres sympathiques, il n'y aurait pour la société ni existence ni progrès; sans la conception scientifique de la loi, c'est-à-dire de rapports constants entre les phénomènes, sans la connaissance de l'ordre social reposant sur l'ordre de la nature, la société irait sans guide à la poursuite d'irréalisables chimères. L'induction est-elle autre chose que la forme supérieure des combinaisons d'idées par lesquelles tout être intelligent s'adapte aux conditions du milieu? Et peut-on concevoir qu'un être aussi complexe que la société humaine, ayant des rapports avec un milieu aussi varié et aussi étendu, puisse subsister sans pourvoir de la manière la plus précise à cette adaptation?

Il serait imprudent de reprocher à la science expérimentale avec trop de sévérité ses erreurs passées ou présentes. Ceux qui ont prétendu dicter au nom de l'idéal des constitutions aux gouvernements et des devoirs aux particuliers ne sont pas exempts de méprises analogues. Si Aristote justifie l'esclavage, momentanément nécessaire à la cité grecque, Platon rêve d'abolir la famille et la propriété, conditions éternelles de la vie sociale civilisée. En fait de folies sanglantes ou ridicules, les visionnaires ne le cèdent en rien aux empiriques. Et les empiriques qui se livrent à l'utopie, le font précisément parce qu'ils abandonnent la méthode scientifique et recherchent ce qui doit être sans tenir compte de ce qui est.

Non que la science atteigne la vérité du premier coup ; l'erreur est pour elle une épreuve inévitable ; mais le temps juge les hypothèses et, tôt ou tard, les faits parlent assez haut pour faire taire les dissentiments individuels. Certes il vaudrait mieux pour nous avoir sous la main la vérité toute faite que d'être obligés de la chercher ainsi péniblement à la lumière de l'expérience ; mais comme les moralistes et politiques qui ont les yeux fixés sur l'idéal nous en présentent une multitude infinie de copies très-différentes les unes des autres, il nous faudra donc aussi nous livrer à un long et difficile examen afin de savoir quelle est la vraie. Entre les unes et les autres, c'est l'expérience qui, dorénavant, sera juge en dernier ressort.

Un dernier reproche a été élevé contre la philosophie sociale qui prend pour base l'observation de la nature. Elle abaisserait l'homme au niveau de l'animal. Dans cette comparaison de l'organisation de la cité humaine avec l'organisation de la cité animale, ruche ou fourmilière, l'indépendance et la dignité de la personne humaine seraient inévitablement compromises. Il en serait ainsi, en effet, si l'on prétendait transporter les lois des sociétés animales, telles quelles, dans les sociétés humaines, et si le résultat d'une étude comparée des unes et des autres devait être une identification des deux objets. Mais nous protestons contre une pareille conjecture. D'abord, ce ne serait que des sociétés des mammifères supérieurs qu'il conviendrait de rapprocher les plus dégradées des sociétés humaines. Ensuite ce rapprochement ne servirait qu'à montrer la supériorité des sociétés humaines. Que si les lois de la vie sociale et les lois de l'organisation *prises en général* peuvent être ramenées à des formules semblables, qu'on se rassure sur les conséquences politiques et morales d'une telle synthèse. La physique peut expliquer par la même formule les premiers rayons de l'aube et la pleine lumière du jour sans, pour cela, confondre l'aurore avec le midi. Quand la sociologie animale sera faite, on trouvera que les lois essentielles de la société humaine, le respect du droit et la valeur absolue conférée à l'individu, que l'on se préoccupe de défendre comme si elles couraient un réel péril, sont, au contraire, puissamment confirmées par les observations des naturalistes. Comment? C'est que les sociétés animales n'existent, elles aussi, que par ces lois mêmes. Des sociétés les plus humbles aux plus élevées, nous constaterons sans peine un progrès continu des sentiments affectueux, aboutissant de bonne heure à éveiller en chaque membre du groupe une sollicitude presque aussi vive pour les autres que pour soi. En fait, beaucoup d'animaux sociables supérieurs se conduisent les uns vis-à-vis des autres *comme si* la personne de chaque membre du groupe avait pour les autres une valeur absolue. Et puisque l'organisation sociale est soumise aux mêmes lois *(mutatis mutandis)* que l'organisation physique, ne sait-on pas qu'un organisme ne peut vivre et prospérer que dans la mesure où la vitalité des éléments qui le composent se maintient et s'accroît? Loin que la lutte pour l'existence, loin que l'écrasement de l'individu soit le trait caractéristique de la vie dans les limites d'un même corps et d'une même société, c'est la coalition pour mieux soutenir cette lutte, c'est le respect de l'individu qui en est la première condition et le caractère dominant.

Pourquoi veut-on que tous les philosophes qui relèvent les analogies entre l'homme et l'animal sociable n'aient d'autre but que de sacrifier ce qu'il y a de meilleur dans l'homme pour exalter ce qu'il y a de pire dans l'animal? Il nous semble, au contraire, inévitable que la majeure partie des sociologistes concluent comme le fait souvent Platon dans *les Lois*, c'est-à-dire en demandant à l'homme d'égaler au minimum la vertu de l'animal sur les points où il s'approche de nous, mais surtout de le surpasser et aussi (puisque la civilisation est aussi loin de l'état sauvage que l'état sauvage l'est de l'animalité) de se surpasser incessamment lui-même. Rappelons les paroles de Platon : « Puisque nous en sommes venus jusque-là sur cette loi et que la corruption des mœurs d'aujourd'hui nous a jetés dans l'embarras à ce sujet, je dis que nous ne devons plus balancer un moment à la publier et à déclarer à nos citoyens qu'il ne faut pas qu'en ce point les oiseaux et les autres animaux aient l'avantage sur eux. Plusieurs de ces animaux, au milieu des plus grands troupeaux, se conservent purs et chastes et ne connaissent point les plaisirs de l'amour jusqu'au temps marqué par la nature pour engendrer : ce temps venu, le mâle choisit la femelle qui lui plaît et la femelle son mâle ; et, étant ainsi accouplés, ils vivent désormais conformes aux lois de la sainteté et de la justice, demeurant fermes dans leurs premiers engagements. Or, il faut que nos habitants l'emportent à cet égard sur les animaux. » (*Lois*, vol. II, trad. Chauvet et Saisset, p. 105.) Nous ne voyons pas ce que les défenseurs les plus jaloux de la dignité humaine auraient à reprendre à de telles vues s'appliquant aux manifestations diverses de l'activité humaine dans la société. Pour nous, qui n'avons pas moins souci que qui que ce soit de la noblesse et des destinées de notre race, si nous entendions quelqu'un après la lecture de notre étude dire semblablement : « Eh quoi ! dans plusieurs sociétés animales, les faibles sont protégés, les jeunes sont élevés avec soin, les vieux même sont parfois secourus, les membres d'une même peuplade et d'une même famille sont prêts à se sacrifier les uns pour les autres sans la plus légère espérance d'une compensation ; et il se peut que certains hommes en soient encore à se demander si ce sont là des vertus ! » nous ne pourrions qu'applaudir à un tel langage. Relever les sociétés animales, c'est relever du même coup la société humaine, qui les surpasse de si loin et les domine de si haut. Nous croyons servir plus efficacement la cause de la civilisation en montrant que l'humanité est le dernier terme d'un progrès antérieur et que son point de départ est un sommet, qu'en l'isolant dans le monde et en la faisant régner sur une nature vide d'intelligence et de sentiment.

A. ESPINAS.

LES REVUES ÉTRANGÈRES

Le Dix-Neuvième Siècle (*Nineteenth Century*) avait publié dans sa livraison de juin un article intitulé *l'Avenir des femmes anglaises,* où l'auteur, Mrs. Orr, montrait les dangers de l'émancipation des femmes. Elle admettait que les premiers pas accomplis en ce sens donneraient de bons résultats, et qu'on leur devrait « la plus grande expansion dont la nature féminine soit capable », mais elle ajoutait que le résultat final du *mouvement* (selon le mot consacré en Angleterre) serait une décomposition de la société. Le parti de l'émancipation s'est ému de l'attaque de Mrs. Orr, et l'un de ses chefs, Mrs. Fawcett, publie à son tour dans *le Dix-Neuvième Siècle* d'août un article ayant pour titre : *l'Avenir des femmes anglaises : Réponse.*

Mrs. Fawcett estime que les craintes de Mrs. Orr sont entièrement chimériques, et elle l'en raille assez agréablement. « Cromwell, lui dit-elle, a écrit dans une de ses lettres : « Il n'est ni juste ni sage de priver un homme de sa « liberté naturelle parce qu'on suppose qu'il pourrait en abu- « ser. Quand il en aura abusé, jugez-le. » Je demande qu'on juge les femmes d'après l'usage qu'elles font de leur liberté actuelle, et non d'après des abus de liberté imaginaires, dont l'expérience n'a jamais été faite. »

Il est assez difficile à un Français d'apprécier avec équité la question discutée par ces dames, parce qu'elle n'est pas du tout la même en Angleterre que dans notre pays. Ici, l'idée de l'émancipation des femmes est associée aux doctrines politiques très-avancées. Là-bas, elle est indépendante de la politique : elle est née d'un fait statistique particulier à l'Angleterre, l'excès considérable du nombre des femmes sur celui des hommes. Des centaines de mille d'Anglaises sont vouées, par force majeure, au célibat. Beaucoup d'entre elles sont sans ressources, obligées de se créer des moyens d'existence. Il est naturel, il est humain d'essayer de leur rendre la tâche moins lourde. C'est à quoi travaillent énergiquement les chefs du mouvement. Le parti a remporté depuis quelques mois deux victoires signalées : il a forcé pour les femmes l'entrée de la carrière médicale, et il leur a fait ouvrir les portes des collèges de Londres. En revanche, les Anglaises ont été battues sur le terrain politique. La Chambre des communes a rejeté de nouveau, à une forte majorité, le *bill* en faveur du suffrage des femmes, après une discussion où l'un des défenseurs de la loi a laissé entrevoir, un peu imprudemment, que ses clientes n'étaient pas au bout de leurs revendications. L'orateur a même ouvertement réclamé contre leur exclusion du jury.

En effet, il n'y a pas de raison valable pour refuser le droit de rendre la justice à une classe de la société en qui l'on a assez de confiance pour l'investir du droit de choisir les représentants du pays, ce qui la mène logiquement à être elle-même, un jour ou l'autre, éligible. Mais c'est précisément parce qu'il n'y a aucune bonne raison de s'arrêter à mi-chemin dans la réforme entreprise, que M. Courtney a été imprudent d'avouer ingénument qu'on ne comptait pas s'arrêter. Jusqu'ici les chefs du parti avaient protesté de la modération de leurs désirs. Ils se bornaient à demander qu'on rendît un peu moins inégal le combat de la vie pour les femmes isolées et qu'on leur permît de faire concurrence aux hommes pour les carrières auxquelles leurs facultés les rendent aptes. Ils assuraient, en toute sincérité, qu'une fois en possession du modeste *minimum* de droits jugé indispensable pour qu'une fille intelligente et laborieuse puisse se faire honorablement sa place au soleil, les femmes s'en tiendraient là. Leur bonne foi évidente rassurait les indifférents et ébranlait, si elle ne les convainquait, leurs adversaires. L'aveu de M. Courtney, en montrant qu'ils sont entraînés par la force des choses, rétablit le débat sur son véritable terrain. Le but poursuivi, c'est l'égalité complète, civile et politique, des deux sexes.

Il ne saurait en être autrement. La situation des femmes dans la société est réglée d'après le principe que les deux sexes sont destinés à des travaux et à des rôles différents. Du moment que l'on part de l'idée que la femme est appelée, dans un grand nombre de cas, à poursuivre le même but que l'homme, la justice exige qu'on lui donne les armes égales. Si ce n'est pas là, comme le veut Mrs. Orr, une décomposition sociale, au moins est-ce une révolution sociale bien profonde et, quoi qu'en dise Mrs. Fawcett, passablement effrayante.

— Nous trouvons dans une revue hebdomadaire de Berlin, *Magazin für die Literatur des Auslandes*, une étude intitulée *De l'Influence de l'Allemagne sur la littérature anglaise* (1).

Pendant longtemps la littérature anglaise, surtout la poésie anglaise exerça une influence profonde sur la vie intellectuelle de l'Allemagne, sans qu'il y eût trace de réaction de la part de celle-ci. La réciprocité ne commença que lorsque Gœthe et Kant eurent ouvert des voies nouvelles à la poésie et à la philosophie. Le nom de Lessing était à peu près inconnu en Angleterre, à l'époque où Fielding et Richardson faisaient école en Allemagne. En 1788, seize ans après l'apparition de *Götz von Berlichingen,* le romancier écossais Mackenzie, voulant faire une leçon publique sur l'état du théâtre allemand, fut obligé d'avoir recours à des traductions françaises. Schiller eut les honneurs de la conférence. Ses *Brigands,* en particulier, furent cités avec enthousiasme et chaudement recommandés à l'auditoire. Gœthe fut moins bien traité. Mackenzie le compara à un très-médiocre dramaturge anglais de l'époque, absolument oublié aujourd'hui, et il déclara que tous les deux « donnaient des espérances ».

La leçon de Mackenzie eut des suites importantes. Elle inspira à Walter Scott, encore adolescent, l'idée d'étudier la littérature allemande et d'en traduire les œuvres principales (2), et c'est en lisant Gœthe et Bürger qu'il prit la réso-

1. Par M. Passow, qui résume lui-même un article d'une Revue américaine, *l'Atlantic Monthly.*

(2) Sa traduction de *Götz von Berlichingen* fut publiée en 1799 ; le titre portait cette mention : *Par l'élégant auteur de Werther.*

lution de puiser, lui aussi, dans le trésor des traditions nationales. Cependant son exemple paraît avoir été peu suivi. En 1798, Coleridge et Wordsworth, voyageant en Allemagne, firent une visite à Klopstock. Celui-ci leur montra un portrait de Lessing, en leur disant que c'était celui du plus grand auteur dramatique de l'Allemagne. Coleridge répondit qu'il ne connaissait Lessing que de nom, et Wordsworth dit qu'il avait lu *Nathan*, mais qu'il avait trouvé cela bien ennuyeux. De son côté, Klopstock déclara qu'il lui était impossible de lire Schiller, et que les ouvrages de celui-ci tomberaient vite dans l'oubli. On parla peu de Gœthe, que Wordsworth n'a jamais goûté. Il a toujours été d'avis qu'on le surfaisait, tant à l'étranger que dans son propre pays. « Ce n'est pas un poète de premier ni même de second ordre, disait-il. Chez lui tout est artificiel; rien ne jaillit de source. J'ai essayé de lire ses œuvres; je n'ai pas pu en venir à bout. »

Wordsworth resta toute sa vie rebelle à l'influence germanique et il déplorait qu'il n'en eût pas été de même de Coleridge, qui s'était enflammé tout d'abord pour la poésie allemande et qui se passionna aussi plus tard pour la philosophie allemande. Son séjour en Allemagne l'a gâté, disait Wordsworth. Il avait toujours eu un penchant pour la métaphysique, et le penchant s'est développé. En fait, Coleridge fut avant Carlyle le grand intermédiaire intellectuel entre l'Allemagne et l'Angleterre. Sa tâche n'était point facile. Le public anglais avait beaucoup de préjugés contre ce qui venait de l'autre côté du Rhin. Il faisait mauvais accueil aux pièces allemandes. *Émilie Galotti*, de Lessing, ne put dépasser trois représentations, et *les Brigands* n'eurent pas un meilleur sort. Une Revue avait parlé favorablement de la poésie allemande. Une autre Revue lui reprocha de « vouloir méchamment gâter le goût du public par l'introduction de ce poison étranger ». Le même recueil traitait Fichte d'infâme et Gœthe d'homme vicieux et immoral. Les grosses injures que se renvoyaient les partisans et les adversaires de l'influence germanique eurent pour résultat de déconsidérer les œuvres qui formaient le sujet de la dispute. On cessa de s'en occuper et peu à peu on les oublia. Cela dura jusqu'à l'apparition de la traduction de *Wilhelm Meister*, par Carlyle (1824), à laquelle succédèrent à courts intervalles les nombreux travaux qui ont fondé entre la patrie de Gœthe et celle de Shakespeare les relations intellectuelles dont notre génération accueille les fruits abondants. Aujourd'hui, un Anglais ayant la prétention d'être cultivé n'avouerait pas qu'il n'a point lu les chefs-d'œuvre de la littérature allemande.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

La grève des cochers est terminée. Il est donc inutile de prendre parti pour les uns ou pour les autres. Il ne s'agit donc plus que de monter au Capitole, c'est-à-dire au Trocadéro, pour rendre grâces aux dieux! Il y aura un peu moins de bras et de brancards cassés que pendant les douze jours qui viennent de s'écouler. Tout est bien qui finit bien.

Seulement, puisque mes réflexions ne peuvent plus avoir aucune influence sur la crise, j'ai bien le droit de dire librement, tranquillement ce que je pense.

Si aucun bonapartiste, c'est-à-dire aucun anarchiste n'a été l'instigateur et le conseiller de cette grève, il faut avouer que les cochers se sont rendus dignes d'être menés par ces ennemis du repos public, tant leur réclamation s'est produite inopportunément pour leurs intérêts et pour leur dignité. M. Amigues lui-même ne les aurait pas plus mal conseillés.

Ils ont réclamé hautement et très-sensément le droit d'être des citoyens, comme les autres. Rien de mieux. Mais quand on fait claquer si fort son fouet au nom de ses droits civiques, il faut atteler ses devoirs au même timon que ses droits, et ne pas embourber les uns et les autres dans la plus malencontreuse et la plus antipatriotique aventure.

C'est au plus fort de l'Exposition, devant les étrangers, quand l'émerveillement de la manifestation nationale qui a eu lieu dernièrement dure encore, que les citoyens cochers jugent à propos d'interrompre leur travail, de présenter leurs réclamations!

Supposons que, par un phénomène, assurément invraisemblable, les compagnies de voitures, indemnisées par une caisse bonapartiste fabuleuse, aient profité de l'affluence des visiteurs à Paris, et des fortes recettes que font les cochers, pour congédier ceux-ci et pour ne plus faire marcher de fiacres; quelle clameur s'élèverait de tous les points de Paris! Comme on trouverait ce procédé odieux, antifrançais! Le procédé des cochers est-il différent?

Sans doute, la loi qui permet les coalitions est une bonne loi, bien qu'elle émane d'une époque désastreuse; sans doute, beaucoup d'améliorations dans la condition des ouvriers sont dues à cette menace et à cette réalité des grèves. Mais il ne faudrait pas abuser des meilleures choses, et les cochers peuvent s'apercevoir, après d'autres, qu'en somme ce qu'ils ont gagné en concessions de la part des compagnies, ne correspond pas à ce qu'ils ont perdu en recettes et en pourboires. Ils se sont donné un tort patriotique, sans aucun avantage réel.

J'aimais bien mieux la démarche des ouvriers, en 1848, venant mettre trois mois de misère au service du gouvernement provisoire, pour permettre de consolider la république en la débarrassant des questions inopportunes, que cette revendication si solennelle, si maladroite, aboutissant en somme à un fiasco, à une petite anarchie dans la société!

Les cochers ont été aussi maladroits que les automédons de l'ordre moral. Ils ont interrompu le travail, alarmé quelques intérêts, pour un résultat illusoire.

Quand un patron congédie un serviteur de quelque ordre que ce soit, l'usage établi veut qu'il le prévienne au moins huit jours à l'avance; quelquefois il lui alloue un mois d'appointements.

Serait-ce apporter une entrave à la liberté du travail que de

souhaiter, de la part des ouvriers envers les patrons, cette réciprocité d'égards et de politesse?

Je comprends qu'on puisse mettre en demeure un chef d'industrie, de modifier des conditions onéreuses pour l'ouvrier. Mais je ne comprends pas qu'on lui fasse courir le risque de la ruine, pour premier ou pour unique avertissement. A moins d'une urgence, proclamée par l'alternative de la vie ou de la mort immédiate, ne pourrait-on pas ajouter à la loi ce petit correctif de politesse?

J'ai encore une autre remarque à faire au sujet de cette crise. J'ai été fort étonné, et j'allais presque dire fort ému de cette sollicitude subite des cochers pour leurs chevaux.

A les en croire, c'était d'abord parce que les bêtes étaient mal couchées et mal nourries, qu'ils exposaient leurs femmes et leurs enfants à un ordinaire médiocre et à un déficit considérable.

Il est vrai que, dans les transactions heureusement intervenues entre les compagnies et les cochers, le cheval a été tout à fait oublié et sacrifié. Il n'était qu'un prétexte.

C'est le cas, pour la société protectrice des animaux, d'intervenir et de reprendre la question qui est tout à fait de sa compétence. Déjà cette société, en empêchant qu'on fatiguât les bêtes destinées à l'abattoir, nous a procuré des biftecks meilleurs. Le cheval, faisant concurrence au bœuf dans la boucherie, ne mérite-t-il pas, toute question de sentiment à part, la même sollicitude? Et, si les cochers ont donné réellement et sincèrement une preuve désintéressée de leur tendresse pour les chevaux, ne méritent-ils pas une récompense?

II.

Il a été question du mariage du jeune prince Louis-Napoléon avec une princesse de Danemark. *Le Constitutionnel* avait mis en avant cette nouvelle, désagréable pour le Danemark et parfaitement comique pour la France. Des démentis sont arrivés; *le Constitutionnel* ne les enregistre, ni ne les contredit, et la question en est là.

Que ce jeune homme, au lieu de se marier trop tard, comme son père, après une vie fortement accidentée, se marie trop tôt, avant d'avoir une position sociale; je n'y vois aucun inconvénient. Ce fait prouverait une fois de plus que ce n'est pas dans les régions dynastiques qu'il faut chercher la prévoyance, le respect de la famille.

Quel bourgeois accepterait pour gendre un jeune homme sans état, dont les relations dans le monde ne sont rien moins que rassurantes et qui, par hérédité, par nécessité, par fatalité si l'on veut, ne peut qu'être prédestiné à commettre des sottises?

Non-seulement, on annonçait ce mariage comme définitif, mais, parce que ce jeune homme avait déposé sa carte dans l'antichambre du roi de Danemark, la carte de l'Europe devait être bouleversée.

C'est bien assez du mal causé à la France et à l'Europe par les parents, pour que nous n'ayons pas encore à redouter l'effet d'une alliance entre cet héritier de Sedan et une jeune princesse du pays d'Hamlet. Il peut se promener, tant qu'il le voudra, au clair de la lune, sur les terrasses d'Elseneur, et soupirer ses romances; si le fantôme de son père lui apparaît, ce ne sera pas pour l'exhorter au meurtre de la France; tout au plus lui dira-t-il : « O mon fils, j'étais une ombre avant d'être un fantôme; mal m'en a pris de vouloir devenir une réalité; reste vague, incertain et brumeux, comme je l'ai été. J'aurais dû ne pas sortir des *Idées napoléoniennes*. On ne les comprenait pas et on les trouvait sublimes. Ne sors pas des brouillards scandinaves; on te trouvera peut-être beau et spirituel en te trouvant inoffensif. »

III.

En attendant les décorations qui doivent s'ajouter à l'éclat des récompenses décernées pour l'Exposition, le ministre de l'instruction publique, continuant l'excellent mouvement dans lequel il est entré, vient d'attacher le ruban de chevalier de la Légion d'honneur à la boutonnière de M. Hetzel et à celle de M. Beaujean; et d'élever au grade de commandeur M. A. Du Mesnil, directeur au ministère, et à celui d'officier M. Bersot, directeur de l'École normale.

Il faut applaudir vivement à ces nominations et à ces promotions.

M. Hetzel n'est pas seulement un éditeur; c'est aussi un écrivain, et un écrivain qui a inventé toute une bibliothèque de récréation et d'éducation. Il a remplacé les fadeurs de Berquin, les inutilités de la *Morale en action*, mise hors de la portée des enfants, par une collection de très-jolis et très-excellents petits livres, attrayants, instructifs et faits pour être lus en camaraderie, par le père et par les enfants.

M. Beaujean est le collaborateur, l'abréviateur et le continuateur de M. Littré; il a son nom inscrit sur le plus beau monument élevé jusqu'ici à l'histoire des mots.

M. A. Du Mesnil est certainement, sans faire tort à personne, le plus libéral des fonctionnaires attachés au ministère de l'instruction publique. Sous des régimes différents, depuis M. Rouland jusqu'à M. Brunet, il n'a cessé de maintenir, dans ses conseils, dans ses travaux intimes avec les ministres, l'esprit de progrès, de liberté, dont il est animé. Est-ce le dénoncer, sous la république, que de dire qu'il a toujours été républicain et que sa franchise faisait respecter l'indépendance de ses opinions?

Quant à M. Bersot, on vient d'honorer et de récompenser en lui les mêmes mérites, appliqués dans l'enseignement. C'est un des maîtres les plus aimés et les plus dignes d'être aimés.

IV.

Demain on commence, à Mâcon, des fêtes à propos de l'inauguration de la statue de Lamartine.

Cette fête devrait être une fête nationale; elle ne sera qu'une fête locale, assez mesquine sous le rapport de la cérémonie et absolument nulle au point de vue littéraire.

M. Victor de Laprade, l'ami, l'élève de Lamartine, y sera

pourtant. Mais en rendant hommage à la sincérité d'un culte qui ne s'est jamais démenti, en proclamant une affinité de talent qui le rend digne de parler du grand poète, je crois qu'il eût compris lui-même que, non-seulement l'Académie française, mais que la poésie fût représentée par le survivant de la grande époque littéraire qui finit, par l'émule et l'ami de Lamartine, par Victor Hugo.

Celui-ci était seul assez grand pour saluer celui-là. S'il ne pouvait assister à la cérémonie, il fallait que sa place ne fût occupée par personne.

Il paraît qu'avec un peu de musique, on aura une conférence de M. de La Pommeraye. Quoi? pas même M. Legouvé?

Je trouve M. de La Pommeraye un conférencier infatigable. On dit qu'il raconte assez clairement les petites pièces qu'on joue sur les différents théâtres de Paris; et, à part qu'il ne comprend rien à Marivaux, qui le lui rendrait bien; à part qu'il ne s'élève jamais au-dessus d'une banalité aimable dans l'éloge et dans la critique, c'est un feuilletonniste parlant très-estimable.

Mais à quel titre, au nom de qui, au nom de quoi, prendra-t-il la parole devant la statue de Lamartine? quelle compétence lui donne le droit d'analyser la poésie, l'éloquence?

Trop jeune pour avoir vu Lamartine à l'œuvre, en 1848, pour avoir palpité de son enthousiasme patriotique, après avoir respiré son grand souffle poétique, quel témoignage personnel peut-il porter dans cette apothéose d'un grand citoyen et d'un grand poète?

Beaucoup d'amis de Lamartine ont été oubliés dans les invitations; quelques-uns se sont excusés, blessés sans doute de ce programme saugrenu; quant aux ministres de la république, ils n'ont pu trouver un jour, dans leurs vacances, pour aller saluer celui qui le premier, en partageant avec elle son auréole, a rendu la république attrayante, en la débarrassant des souvenirs et des préjugés qui voilaient son image.

Heureusement que Paris a promis aussi une statue à Lamartine; il y aura pour ses amis une revanche à prendre. Hélas! n'est-ce pas déjà beaucoup que Mâcon se souvienne? Quand on pense qu'en 1849, le lendemain de cette révolution qu'il avait si noblement conduite, dans son pays même, il n'était pas renommé député; on lui préférait le citoyen *Bruys* et le citoyen *Racouchot!*

Quelqu'un du département de Saône-et-Loire prendra-t-il la parole pour faire amende honorable au génie ainsi outragé, et pour lui demander pardon de cette ingratitude?

Je recommande ce détail piquant à M. de La Pommeraye; il donnerait une petite saveur à sa conférence.

V.

On condamne quelques assassins, depuis trois semaines, un mois.

Dans l'acte d'accusation du moins intéressant de ces scélérats, dans la pièce lue à l'audience, on a entendu avec stupeur le passage suivant :

« Courtade est d'une violence et d'un emportement extrême... Tout enfant, il était déjà redouté de ses camarades; *soldat, il s'est familiarisé avec la vue du sang et avec les scènes de violence et de carnage.* »

Si un écrivain de la démocratie se permettait d'accuser le militarisme dans des termes pareils, et d'attribuer l'endurcissement d'un assassin à ses années de service, je ne doute pas qu'il ne fût immédiatement dénoncé.

Ainsi pour le parquet d'Auch, la guerre démoralise, et l'état de guerrier familiarise avec l'état de meurtrier!

C'est un aveu bon à retenir. Je suis étonné que l'avocat de Courtade n'en ait pas fait le prétexte de circonstances atténuantes.

X...

BULLETIN

Il est de nouveau question de la correspondance de Michelet et de la publication de ses lettres à sa famille et à quelques amis intimes. Mme Michelet déclare qu'elle ne met pas obstacle à ce que MM. Noël et Dumesnil publient celles qui sont en leur possession. Elle met seulement pour condition que son concours lui sera demandé, entendant s'assurer par elle-même qu'on ne fera aucune suppression de nature à altérer le sens et qu'on ne retranchera aucune lettre qui intéresse la mémoire de Michelet et la vérité. On sait les pénibles luttes qui ont éclaté entre Mme Michelet et la famille de son mari; et, sans prétendre se faire juge, on ne s'étonnera pas des précautions que veut prendre la veuve de notre illustre historien.

A l'une des dernières séances de l'*Athénée louisianais*, il a été donné lecture d'une étude dans laquelle le docteur Deléry expose les idées des ndiens de l'Amérique du Nord sur l'âme. Les Peaux-Rouges croient à une âme indépendante du corps. « Pour moi, disait l'un d'eux, je sais que dans l'état de rêve mon âme se transporte où bon lui semble; les grands voyages ne lui coûtent rien; elle se trouve tantôt dans des pays de délices remplis d'excellent gibier, tantôt au milieu de danses et d'une musique qui la charment, y jouant elle-même de plusieurs instruments mélodieux; tantôt elle se voit sur les bords de quelques rapides, précipices affreux d'où elle ne se tirerait jamais si elle était renfermée dans mon corps, qui lui sert de prison. »

De cette indépendance de l'âme à son immortalité, il n'y a qu'un pas. L'Indien croit à la vie d'outre-tombe, et il décrit en détail le séjour des bons et celui des méchants. Il accorde une âme aux animaux, et même aux plantes.

Publications relatives a l'Orient. — La Société royale asiatique de Londres vient de publier son rapport annuel. Le secrétaire de la Société, M. de Vaux, rend compte des travaux sur l'Orient publiés dans le cours de l'année, soit en Angleterre, soit dans les autres pays. La liste est au grand complet.

Rien n'a échappé à M. de Vaux, pas même le plus petit article du journal le plus rare de la contrée la plus lointaine. Son rapport témoigne d'une patience et d'une conscience qui lui méritent la reconnaissance des orientalistes.

— La première livraison des *Annales de l'extrême Orient*, Revue mensuelle publiée à Paris, sous la direction du comte Meyners d'Estrey, vient de paraître après quelques retards inévitables au moment d'un début. M. Schouw-Santwoort y raconte les explorations des Hollandais à Sumatra et dans la Nouvelle-Guinée. M. von Rosenberg fait le tableau des mœurs des Arfaks, et M. J. Veth, président de la Société de géographie d'Amsterdam, fournit un article sur la découverte du détroit Egeria et sur la tribu des Gayos, dans l'Atchin.

Une société pédagogique de Saint-Pétersbourg offre un prix de 150 roubles au meilleur ouvrage écrit en russe pour les enfants de cinq à sept ans.

La *Bibliothèque impériale* de Saint-Pétersbourg a reçu ou acquis dans le courant d'une année 15 780 ouvrages imprimés, formant ensemble 19 857 volumes; 6327 manuscrits et autographes; 159 cartes et plans; 1658 gravures et photographies; 740 cahiers de musique.

Des cartes d'entrée pour la salle de travail ont été délivrées à 11 499 personnes, dont 1169 femmes. Le nombre des entrées pour les salles de lecture, qui sont publiques, s'est élevé à 156 038.

Le chiffre des volumes demandés et obtenus a été de 253 548, celui des journaux de 109 421, celui des manuscrits de 873. La bibliothèque a fait venir de l'étranger environ 150 ouvrages qui lui avaient été demandés et qu'elle ne possédait pas.

Origine du mot nihilisme. — L'origine des termes *nihiliste* et *nihilisme* est peu connue. La gloire de les avoir inventés appartient à M. Tourguénieff. En 1860, le grand romancier voyageait en Russie. Il n'était encore question à cette époque, ni du mot, ni de la chose qu'il représente. Le hasard fit rencontrer à M. Tourguénieff un jeune médecin mort depuis, M. Andréieff, qui le frappa par son indifférence absolue à tout ce qui rend la vie aimable. Andréieff ne croyait à rien, ne voyait dans le monde qu'illusion ou hypocrisie, méprisait profondément les hommes et les choses. Avec la divination du génie, M. Tourguénieff comprit qu'il n'avait pas devant lui un type isolé, mais le représentant d'un parti nouveau, et Andréieff devint le docteur Basaroff de *Pères et Enfants* (1). Voici le passage du livre où le mot *nihiliste* apparaît pour la première fois.

« Et M. Basaroff, demanda Paul Pétrovitch, qu'est-ce qu'il est?

— Ce qu'est Basaroff? — Arcadie sourit. — Vous voulez, mon oncle, que je vous dise ce qu'il est?

— Fais-moi ce plaisir, mon neveu.

— Il est *nihiliste*.

— Comment? demanda Nicolas Pétrovitch; mais Paul Pétrovitch leva en l'air son couteau, en emportant un morceau de beurre au bout de la lame, et resta immobile.

— Il est nihiliste, répéta Arcadie.

— Nihiliste, articula Nicolas Pétrovitch. — Autant que je puis juger, cela vient du latin, *nihil, rien*; par conséquent cela veut dire un homme qui... qui ne croit à rien?

— Dis : qui ne respecte rien, fit Paul Pétrovitch, et il recommença à arranger son beurre.

— Qui se place vis-à-vis de toutes choses au point de vue critique, remarqua Arcadie.

— Est-ce que ce n'est pas la même chose ?

— Non, ce n'est pas la même chose. Le nihiliste est un homme qui ne s'incline devant aucune autorité, aucun principe... »

La première édition de *Pères et Enfants* parut en 1862. *Nihiliste* et *nihilisme* passèrent aussitôt dans la langue courante. On sait s'ils ont fait depuis lors une fortune éclatante.

Souscription pour l'érection d'un monument a la mémoire de Jules Barni. — Troisième liste de souscription recueillie par le comité de Paris :

Le général Garibaldi, 10 fr. — M. d'Alméida, inspecteur général de l'Université, 10 fr. — M. Vazeilles, professeur, ancien élève de l'École polytechnique, 5 fr. — M. Philippon, secrétaire de la Faculté des sciences, 5 fr. — M. Tridon, professeur de rhétorique à Sainte-Barbe, 10 fr. — M. Moutard, ingénieur des mines, examinateur à l'École polytechnique, 5 fr. — M. le docteur Bezine, 5 fr. — M. Maurat, professeur, 5 fr. — M. Flamant, professeur, 5 fr. — M. Pernet, professeur, 10 fr. — M. Pipereau, professeur, 5 fr. — M. Évelard, professeur, 5 fr. — M. E. Leysenne, professeur, 5 fr. — M. Ed. Goudchaux, banquier, 5 fr. — M. E. Ribert, 5 fr. — M. L. Ribert, préfet de la Corrèze, 10 fr. — M. Ch. Hérisson, député, 5 fr. — M. E. de Pompéry, 1 fr. — M. V. Huguet, artiste peintre, 5 fr. — M. Lefebvre de Verville, conseiller général du Var, 10 fr. — M. J. de Bagnaux, attaché au ministère des finances, 5 fr. — M. Demombynes, ancien conseiller municipal d'Amiens, 20 fr. — M. Ernest Havet, professeur au Collège de France, 10 fr. — M. J. Durandeau, rédacteur en chef du journal *le Baccalauréat*, 5 fr. — La Société pour l'instruction élémentaire, 2e versement, 140 fr. — M. A. Betant, de Genève, 20 fr.

Total.	326 fr. »
Montant des deux premières listes.	840 fr. »
Montant des souscriptions recueillies par le Comité d'Amiens.	1559 fr. 40
Total général à ce jour	2725 fr. 40

Le propriétaire gérant : Germer Baillière.

---

(1) Voir dans la *Nuova Antologia* du 15 juillet, *le Nihilisme*, par M. de Gubernatis.

Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, [illegible] [1302]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 8. 24 AOUT 1878.

LE SALON DE 1878

La peinture.

L'Exposition du Champ de Mars a fait grand tort à l'exposition des Champs-Elysées. Peut-être eût-il été sage de ne pas ouvrir de Salon cette année : mais qu'auraient dit les artistes? Pour eux le Salon n'est pas seulement une occasion de montrer leurs ouvrages ; c'est aussi une occasion de les vendre. Au temps d'industrie où nous vivons, toute exhibition est en même temps un bazar. Je ne sais si le calcul aura bien réussi cette fois. La curiosité publique a passablement négligé le Salon. Le public parisien aime suffisamment les arts ; mais il n'en prendra jamais une indigestion. On ne s'est jamais étouffé au premier étage du palais de l'Industrie, même aux heures lourdes de l'après-midi. On y a toujours pu circuler, voir à son aise et respirer. Ç'a été le malheur. La foule n'aime à aller qu'où l'on se pousse, où l'on sue, où l'on avance à grand'peine au milieu d'un nuage de poussière. « Suivez le monde, » tel est le cri instinctif de la foule : dès que le monde ne se bouscule plus pour arriver jusqu'aux tableaux, ce n'est plus la peine d'aller les regarder.

Il n'a pas été pourtant plus médiocre qu'un autre, ce pauvre Salon de 1878 : en temps ordinaire il eût eu vraisemblablement autant de succès que ses devanciers et ses successeurs. Profitons du moment où il ferme ses portes pour le juger. Il nous a apporté plus d'une espérance ; il nous a montré grandissant plus d'un talent qui s'était déjà distingué. Somme toute, nous n'avons pas lieu d'être inquiets pour l'avenir de l'art français.

Faisons d'abord la part du feu. La part du feu, c'est ce que l'on a longtemps appelé la peinture d'histoire et la peinture religieuse. Je suis très-convaincu pour ma part, n'en déplaise à certains théoriciens, que la peinture historique n'est pas morte. Ce serait un grand malheur. Le passé est le patrimoine de l'humanité. Elle s'abaisserait en n'acceptant cet héritage que sous bénéfice d'hoirie. C'est un grand plaisir de l'esprit que de sortir de son temps et de revivre la vie des siècles qui ne sont plus. L'histoire nous offre tant de tableaux émouvants ; elle offre aussi pour le peintre une si admirable diversité de types et de costumes ! La peinture d'histoire reparaîtra glorieuse et brillante quand il se rencontrera de nouveau quelque artiste doué d'une puissante imagination, capable, comme un Delacroix, de ressusciter les morts et de nous faire partager les passions dont ils ont vécu. Mais cet artiste, je le cherche parmi nos contemporains.

C'est chose curieuse à observer que cette différence qui existe parfois entre les enfants d'une même génération. Regardez dans le monde des lettres et de l'érudition. Jamais on n'a plus interrogé les inscriptions, les manuscrits, les documents historiques ; jamais on n'a fouillé davantage les bibliothèques ; jamais nous n'avons compté plus d'historiens et des historiens plus conciencieux, qui soient entrés plus avant dans le génie de chaque race et la physionomie de chaque siècle. Jamais, je crois, on n'a mieux connu l'humanité disparue et on ne l'a étudiée avec plus de curiosité et d'attention. Il semble que, dans l'art, un grand mouvement de la peinture historique devrait répondre à ce mouvement de la science. Eh bien ! pas du tout : jamais nous n'avons été aussi pauvres en peintres d'histoire ; et ceux dont nous pouvons tirer quelque vanité, comme M. Laurens ou M. Maignan, ne mettent guère en scène que des anecdotes de l'histoire.

Je ne me plains pas de cet état de chose outre mesure. Il y a quelque quarante ans, nous abondions en peintres d'histoire ; et à part Delacroix, Decamps et une fois ou deux Paul Delaroche, je ne vois pas trop ce que nous y avons gagné. On pourrait jeter à la Seine les trois quarts des plafonds du Louvre, et noyer dans la pièce d'eau des Suisses les neuf

dixièmes des batailles de Versailles, que l'art français devrait en être tout consolé. Ce qui a tué la peinture d'histoire, c'est l'École. Les maîtres italiens avaient produit au temps de la Renaissance d'admirables compositions qui répondaient au goût de leur siècle et de leur race, et à leurs idées du passé. On les a si bien admirés qu'on n'a plus songé qu'à les copier. Le temps a marché, la civilisation française s'est développée, la science historique s'est formée; n'importe! on s'est obstiné à répéter les compositions de Raphaël, de Titien et surtout des Bolonais, leurs médiocres successeurs. On a reproduit indéfiniment certains types de visages, certaines attitudes, certains mouvements des bras et des jambes. Les professeurs ont donné des recettes pour faire de bons tableaux; l'art de composer a été réduit à un certain nombre de règles. Telle ligne est destinée à faire équilibre à telle ligne. Ici le personnage principal, là les personnages secondaires; un groupe à droite s'oppose à un groupe à gauche. On n'a plus fait des tableaux, on a fabriqué des « machines ». Voilà où en était venue peu à peu la « grande peinture » française. Le public s'en est lassé, et aussi tous les artistes qui se sentaient quelque chose au fond de l'âme. Où la routine s'installe, adieu l'inspiration.

Telle est la situation. Quand les choses en sont venues là et quand chacun le voit, une école n'a plus qu'à disparaître ou à se renouveler. Qui veut bien faire n'a plus qu'à oublier ce que ses maîtres lui ont enseigné, à retourner à l'école de la nature où s'étaient formés les maîtres de ces maîtres, et à tirer de la nature ce qui convient à son temps et à lui-même. Mais le progrès ne se fait pas en un jour : un art nouveau n'apparaît pas tout accompli; il se forme lentement, par les tâtonnements et les efforts persévérants d'une génération et parfois de plusieurs.

Ce que la nature humaine présente à l'observateur, c'est un personnage d'abord, offrant des attitudes vraies, des mouvements pittoresques, des traits caractéristiques. C'est par le personnage unique, étudié avec sincérité, reproduit avec franchise, qu'ont commencé toutes les écoles, l'école flamande, l'école française aussi bien que l'école italienne; ce qui ne vient qu'à la longue, c'est l'agencement des personnages, c'est leur union agréable à l'œil et satisfaisante pour l'esprit dans une action commune, c'est l'agencement d'une scène. Giotto, Cranach, Masaccio font des figures; André del Sarte, Raphaël, Michel-Ange font des tableaux.

De là vient l'embarras des artistes de notre temps. Quand ils reproduisent un modèle, ils font de la bonne, parfois de l'excellente peinture. Quand ils se bornent à reproduire une scène de la vie courante où l'ensemble importe médiocrement, où les personnages valent surtout par la vie et l'expression individuelle, ils s'en tirent encore; mais quand ils ont à traiter quelque vaste sujet historique ou religieux, quand ils veulent tracer ce que l'on appelle une page de peinture; alors, oh! alors ils ne savent plus qu'une chose, rappeler leurs souvenirs d'école, mettre en pratique les règles qu'on leur a enseignées, établir de belles ordonnances, balancer les groupes, harmoniser les lignes, boucher soigneusement les trous à droite ou à gauche; nous offrir, en un mot, de froides et insipides toiles académiques. Il y a d'autres causes, sans doute, à la décadence de la peinture d'histoire; mais celle-là n'est pas la moins considérable.

Je n'ai nul désir de faire de la peine à M. Ferrier, qui est un peintre jeune, et qui manie la palette fort agréablement pour l'œil; je ne lui reprocherai certes pas le sujet qu'il a choisi, si hardi qu'il paraisse : l'artiste prend son bien où il le trouve; mais je lui demanderai si jamais la réalité offrirait un tel entassement, un tel fouillis de personnages. Si le livret n'en avertissait pas, je ne devinerais jamais quel sujet il a voulu peindre. Rien n'est naturel, ni la composition ni les attitudes; en dépit de tous ces mouvements des torses, des bras et des jambes, en dépit du mérite de la couleur, il est impossible d'éprouver devant sa toile la moindre émotion.

M. Detaille est un artiste d'un rare mérite. Il connaît à merveille la physionomie et l'allure de nos soldats français; si j'avais été juré, j'aurais voté l'an dernier pour qu'il obtînt la médaille d'honneur; mais je ne saurais lui faire compliment de son *Bonaparte en Égypte*. Il s'est donné bien du mal pour grouper tous ses figurants, et l'on s'en aperçoit : un photographe a dit à tous les cavaliers, à tous les fantassins, y compris les prisonniers, les blessés et les mourants : « Et maintenant ne bougeons plus; » et ils ne bougent plus, en effet. Il y a, dans cette petite armée qui vient de gagner la bataille des Pyramides, une absence absolue de vie, de mouvement. Il ne faut pas être fixe à ce point, même lorsque quarante siècles vous contemplent; j'ajoute que la peinture trouve le moyen d'être tout à la fois sèche et molle. Quant à la couleur et à la lumière, je doute que l'artiste ait jamais vu l'Egypte, pour les représenter comme il le fait. Revenez, monsieur Detaille, revenez bien vite à ces scènes militaires contemporaines où vous ne vous croyez pas obligé de vous hausser à la grande peinture, et où vous en avez fait plus d'une fois, sans la chercher, à force de vérité et d'observation juste.

Il y a de réelles qualités et une tentative vers une libre composition, dans le tableau de M. Dupain : *le Droit de sortie à Bordeaux*. L'artiste s'est inspiré de ces groupes de personnages tels qu'en ont fait les maîtres hollandais Franz Hals, Van der Helst ou Rembrandt; mais de tels tableaux ne peuvent valoir que par l'énergie de chaque figure, et précisément ici, c'est ce qui manque. Il y a de l'air dans ce tableau, le ciel, les murailles, les lointains sont agréables à voir : les personnages sont froids; on a beau interroger leurs visages et leurs attitudes, ils ne vous livrent rien de leurs pensées ni de leur vie, et je soupçonne, en effet, qu'ils ne pensent guère et qu'ils n'ont jamais vécu.

Bien des choses seraient peut-être à dire de la vaste toile de M. Carolus Duran, *le Triomphe de Marie de Médicis*. Si grande que soit sa facilité, l'auteur a sans doute employé bien du temps à couvrir tant de mètres carrés. L'œuvre est décorative à coup sûr, théâtrale aussi; mais où le théâtral serait-il plus aisément excusable que dans un plafond? Il y a certains tons, des bleus en particulier, terriblement criards pour l'instant; peut-être sont-ils destinés à s'adoucir, peut-être aussi faut-il qu'ils soient criards pour conserver l'intensité nécessaire une fois qu'ils seront placés à une hauteur de

huit à dix mètres et éclairés par en bas. Il semble aussi que le kiosque, ou, pour parler plus respectueusement, le temple rond auquel est adossée Marie de Médicis, a perdu son équilibre et va se précipiter, comme si quelque tremblement de terre venait d'en ébranler la base ; mais peut-être était-il nécessaire qu'il en fût ainsi pour qu'une fois la toile marouflée au plafond, l'équilibre existât et que le monument se tînt droit. Nous pourrons juger de cela quand l'œuvre sera en place ; en attendant, un professeur de perspective pourrait seul louer ou critiquer, et voilà pourquoi, nous autres profanes, nous nous abstenons de rien dire. Je ferai seulement une observation : pourquoi M. Carolus Duran a-t-il tenu à nous présenter horizontalement une toile destinée à être vue suivant la verticale. Je me souviens que déjà à l'École des beaux-arts, il y a quatre ou cinq ans, M. Cabanel nous avait ainsi présenté son plafond destiné à l'escalier du pavillon de Flore. Il ne faisait pas tout à fait bien dans la position horizontale, et il ne fait pas tout à fait bien non plus dans la position verticale.

J'abandonne à qui voudra l'admirer la singulière *Jeanne d'Arc* de M. Jacquet. M. Henner, avec son *Christ mort* et sa *Madeleine*, nous offre deux bons morceaux de peinture ; mais c'est toujours M. Henner avec ses qualités et ses défauts connus. En revanche, j'ai vu avec bien du plaisir la *Sainte Cécile* de M. Machard. Il me semble que l'opinion ne lui a pas tout à fait rendu justice ; je la préfère de beaucoup même à cette *Séléné* qui eut tant de succès, et que l'on peut revoir en ce moment au Champ de Mars. J'accorde que cette *Sainte Cécile* n'a ni la majesté, ni la force saine de la *Sainte Cécile* du musée de Bologne, œuvre de Raphaël. Eh ! parbleu, la comparaison est accablante. La *Sainte Cécile* de Raphaël est ravie, en extase, au ciel qu'elle regarde ; la *Sainte Cécile* de M. Machard, la tête inclinée, les mains abandonnées sur l'orgue qu'elle ne touche plus, ne fait guère qu'écouter la rêverie intérieure où elle est perdue ; elle ne voit certes pas l'ange qui est descendu près d'elle, et que, pour ma part, je me résignerais aisément à ne pas voir ; mais si elle n'est pas une sainte, elle est vraiment une créature poétique, une gracieuse et charmante jeune fille. Je ne sais où la mènent ses rêves, je ne sais s'ils descendent du paradis ; ils sont purs et chastes pourtant autant que tendres. M. Machard est un artiste inégal, et j'ignore s'il sera jamais un artiste complet ; mais il est de ceux que visite de temps en temps l'inspiration. Il y a en lui un poète qui conduit le peintre. En regardant sa *Sainte Cécile*, on ne songe pas seulement à rendre justice aux lignes ou aux couleurs, on éprouve une impression ; il a mis là une émotion contagieuse parce qu'elle est profonde et sincère. Je lui fais mon compliment d'avoir une âme ; c'est un éloge qui n'est pas banal par le temps qui court.

M. Jules Garnier s'est adressé à la curiosité en reproduisant une séance de la Chambre : la curiosité lui a répondu ; il a sa récompense. On a fait demi-cercle autour de sa toile pour regarder « le libérateur du territoire » ; M. Jules Grévy, au fauteuil ; M. de Fourtou, à la tribune ; et les portraits plus ou moins ressemblants de cent cinquante honorables plus ou moins illustres ; lui-même m'en voudrait, si je discutais plus ou moins longuement le mérite artistique de sa composition.

Le *Boissy d'Anglas* de Delacroix, qu'on peut voir en ce moment même à l'exposition de la rue Le Peletier, dans les galeries Durand Ruel, appartient à une autre famille et rend bien autrement l'énergie et le mouvement d'une scène de la vie publique.

Voulez-vous voir le triomphe de l'École ? Regardez, s'il vous plaît, cette grande machine que M. Vibert a intitulée *l'Apothéose de M. Thiers*. On a dit qu'elle avait été achetée par le musée du Luxembourg ; elle n'y sera pas déplacée parmi tant d'autres machines. On sait que les acteurs comiques ont presque toujours pour rêve suprême de jouer la tragédie. J'ai connu un Chrysale dont l'ambition était de se montrer dans le personnage de Néron. Passion malheureuse à l'ordinaire. M. Vibert, qui met tant d'esprit et malheureusement moins de bonne peinture dans tant de scènes comiques et gouailleuses, qui est capable à l'occasion de tourner une chansonnette drôlatique ou un vaudeville amusant, avait un rêve, lui aussi, c'était d'écrire une fois une page de grande peinture, de se mesurer avec un noble sujet. Eh bien, l'expérience est faite, et il n'a plus qu'à n'y pas revenir si jamais le démon de la tragédie le mord une autre fois. La composition de M. Vibert est sage, elle est correcte, elle est selon toutes les règles ; je ne vois pas ce que l'on y pourrait reprendre. M. Thiers est au centre de la toile, mort, allongé, couché sur le drapeau tricolore dont les plis entourent son suaire. A ses pieds une femme en deuil, courbée sous la douleur, qui représente la France, à sa tête un ange debout, aux ailes éployées, prêt à prendre son vol, qui représente la Gloire, l'Immortalité, l'Histoire, le Génie, tout ce qu'il vous plaira. Au fond on aperçoit le paronama de Paris ; à droite les torches, les incendies, le sang et la fumée de la Commune qu'il a vaincue ; à gauche, dans les nuées, s'agitent les brigades, cavaliers et fantassins de la grande armée dont il a célébré les victoires. Que voulez-vous de plus ? que voudriez-vous de moins ? L'allégorie est complète, conforme à toutes les lois du genre ; il n'y manque aucune des herbes de la Saint-Jean. Hélas ! tout cela ne nous dit rien, précisément parce que deux cents, trois cents élèves de l'École auraient fait cela comme M. Vibert. Ce qui est de lui, c'est une coloration générale molle et lourde, des reflets rougeâtres, blanchâtres, bleuâtres, marrons. L'exécution n'est pas faite pour nous consoler de la banalité de la composition.

Le plus remarquable tableau, le seul de premier ordre à mon avis qu'ait produit cette année l'École française, n'était malheureusement pas cette année au Salon des Champs-Élysées : je veux dire *le Combat du Bourget*, de M. Alphonse de Neuville. On sait qu'un scrupule, extrême peut-être, mais respectable du moins, des égards de l'hospitalité, a fait exclure les sujets militaires rappelant les tristes événements de 1870, de l'Exposition annuelle aussi bien que du Champ de Mars. Le tableau de M. de Neuville a été exposé pendant quelques semaines dans la galerie de M. Goupil, rue Chaptal. Peut-être l'y peut-on voir encore. En tout cas nous le retrouverons sûrement au Salon de 1879, et c'est pour cela que je me borne à le mentionner ici. Depuis le tableau des *Dernières Cartouches* qui mit d'emblée sa réputation si haut, M. de Neuville n'avait

pas fait d'effort aussi grand ni si complétement heureux. Il y a bien toujours quelques réserves à faire sur le dessinateur et surtout sur le coloriste. Mais quel mouvement et quel feu dans ce tableau! Français et Prussiens se battent bien, sans se soucier de prendre des poses pour la galerie et de se faire admirer. Au bout d'un moment on oublie le tableau pour ne voir plus que la scène qu'il représente. Quoi de plus touchant que ce jeune officier qui s'avance blessé à mort à la porte de l'église, et va tomber! Je donnerais toutes les madones, tous les saints et saintes du Salon, et les grands cadres de M. Doré, et je ne sais combien de vastes toiles pour cette seule figure de M. de Neuville.

Je reviens à ma thèse. Ne demandons pas trop à nos artistes contemporains de nous faire des « tableaux » ; ils n'en sont pas capables. Il est possible qu'ils en rencontrent par hasard un qui soit heureusement agencé, conforme à l'esthétique de notre temps et de notre race dont nous avons tous le vague instinct, mais que nul n'a pu encore définir. Ce « tableau », quand il se présentera, sera toujours le bienvenu; mais il n'y faut pas trop compter : il sera le résultat plutôt d'une chance heureuse que de la réflexion et de la volonté. Laissons faire le temps sans nous impatienter. Les efforts consciencieux de l'heure présente auront plus tard leur récompense. Quand on aura longuement étudié les mouvements naturels de l'homme moderne, on finira bien par découvrir comment ces mouvements se doivent mieux combiner au point de vue, tout à la fois, de la vérité et de l'élégance. Jusque-là les arrangeurs ne peuvent guère que se traîner sur les savates de leurs professeurs, et ces savates-là sont percées à force d'avoir servi.

Je ne crains pas, pour ma part, que la race française perde le goût de la composition. Nous aimons le mouvement et la vie, et les plus belles œuvres seront toujours, à nos yeux, celles qui font ressortir une pensée et réunissent les impressions de détail dans un effet d'ensemble.

Ce goût de la composition est au contraire un de nos goûts favoris, j'allais dire un des besoins de notre tempérament national; et c'est pour cela précisément que les écoles officielles nous ont fait tant de mal. Nous ne nous résignerons jamais à concevoir l'art comme les Hollandais l'ont conçu le plus souvent : un « tableau » véritable ne sera jamais pour nous une série d'épisodes et de personnages sans lien entre eux, et dont le cadre seul fait l'unité en en marquant les limites. Si intéressants que soient les morceaux, nous n'admettrons jamais qu'un « tableau » ne perd rien à être coupé en deux, en trois, ou en quatre fragments. Le rapport intime de toutes les parties d'un tout nous semble une loi de l'intelligence; mais nous sommes las des subordinations factices et des rapports de convention. Nous voulons une harmonie naturelle et qui satisfasse la raison en même temps que les yeux. Mais ce qu'il faut reconnaître, c'est que les lois de la composition moderne, en harmonie avec ces exigences, ne sont pas encore découvertes. Nous nous résignons donc pour un temps à procéder comme les Hollandais, avec l'espérance d'atteindre ensuite plus haut qu'ils n'ont atteint. Ceux qui vivront dans quelque vingt ans nous pardonneront, je l'espère, notre modestie présente, et verront que le temps employé en études patientes de la nature n'aura pas été du temps perdu.

Cela est si vrai que les « tableaux » les plus intéressants de notre Salon sont pour ainsi dire ceux qui n'en sont pas. Regardez la *Fanny* de M. Poirson; regardez cette jeune *Accouchée*, de M. Duez, étendue sur la chaise longue, sur une terrasse au bord de la mer, et regardant son bébé, et la garde qui la veille; regardez *l'Enterrement* de M. Butin, ou la *Noce* de M. Gœneutte; regardez la *Marchande de volailles* de M. Gilbert; regardez la *Soirée dans un salon* de M. Jean Béraud; vous pouvez faire à ces compositions bien des reproches; tel coin est vide et tel autre encore a été bouché avec un bout de draperie ou un coin de paysage plus ou moins heureux; les personnages souvent ne tiennent pas trop les uns aux autres; mais cette inexpérience et cette incohérence même me touchent peu. L'artiste, sans trop de choix, s'est appliqué à rendre ce que la nature lui donnait. Il a saisi dans leur liberté des mouvements vrais et naïfs; il a laissé ses figures se grouper un peu au hasard. Il y a là une sincérité qui me plaît, bien plus que l'habileté de main de tel ou tel autre qui aujourd'hui a plus de succès. Je vois bien ce qui sortira quelque jour de ces tentatives imparfaites encore : je cherche en vain quel progrès peuvent faire faire à l'art français, les arrangements cherchés de M. Worms, les Parisiennes sèches et maniérées de M. Saintin, les chatoiements d'étoffes de M. Lesrel ou de M. Cœsin, disciples de M. Roybet.

C'est par l'étude attentive et consciencieuse de l'individu que doit commencer tout mouvement artistique qui veut ravir ses secrets à la nature; une seule figure, mais surprise dans sa vie réelle, intime, personnelle, c'est bien assez d'abord d'un tel sujet. Qu'il s'agisse d'un portrait à faire, qu'il s'agisse de la création d'un type, un grand progrès est accompli lorsqu'une œuvre forte et vraie s'est exprimée sur la toile.

Ici je voudrais pouvoir m'arrêter longuement; car c'est ici qu'est l'honneur de l'Ecole française contemporaine; c'est ce que nous lui voyons produire qui nous donne le droit d'espérer et d'avoir confiance dans l'avenir. Le goût bourgeois a longtemps régné dans le portrait. Il n'était pas permis au peintre, s'il voulait être à la mode et réussir, d'être sincère et vrai; il fallait qu'à tout prix il flattât le modèle et mentît. Il fallait redresser les nez mal formés, agrandir le front des hommes et rapetisser le front des femmes, mettre du rouge sur les joues et de la neige sur les épaules; il fallait rétrécir les bouches, remplir les joues trop creuses, amincir les contours trop opulents, surtout il fallait effacer les rides. Ainsi l'idéal du portrait était la poupée de cire du garçon coiffeur. On se figurait qu'en cela consistait la beauté, et non dans l'énergie d'un caractère affirmé sur tous les traits. Est-ce la photographie qui nous a fait faire ce progrès vers la vérité? Je le voudrais croire, si les photographes n'avaient trouvé récemment l'art d'arrondir tous les angles, d'effacer toutes les ombres et de faire mentir jusqu'au soleil. En tout cas, pour ce qui est de la peinture, je constate avec joie la transformation qui s'est accomplie, et qui, chaque année, va s'affirmant. Le temps des Winterhalter et des Dubufe est passé;

celui des Cabanel et des Cot va passer aussi; et tant pis pour Mlle Nelie Jacquemart, qui avait fait concevoir jadis de plus belles esperances, si elle va de plus en plus se contentant de faire de ses hommes des bellâtres et de ses femmes des poupées souriantes. Je crains que, d'ici peu d'années, l'habileté de la main et l'élégance de leur coloris ne sauvent de la fadeur ni M. Chaplin ni M. Jalabert. M. Carolus Duran aura à se ressaisir et à soigner un peu moins les costumes et un peu plus le visage de ses modèles, s'il veut continuer à compter parmi les premiers portraitistes de son temps et ne pas risquer d'être mis un jour parmi les peintres de nature morte.

Je sais bien que les jolies femmes ne se résigneront pas de longtemps encore à vieillir, et qu'elles continueront à savoir gré à l'artiste qui sait déguiser un peu la vérité au profit de l'amour-propre. Il est un âge douteux aux environs de la quarantaine, dont il faut prendre notre parti de n'avoir pas souvent des portraits authentiques; mais il vient un temps où la femme elle-même se décide à n'être plus jeune; le bon goût aidant, elle se consolera d'être peinte alors comme elle est réellement et de passer à ce que l'on appelle au théâtre les « rôles marqués ». Elle finira par trouver que cet âge a sa beauté dans la sérénité et la noblesse qui valent bien les grâces surannées. Nous aurons alors de beaux et vrais portraits de l'âge mûr en attendant la vieillesse; et quant à la jeunesse rayonnante, pleine de fraîcheur et d'éclat, elle ne peut pas demander mieux que de nous montrer le sien au naturel. En attendant, nous avons déjà des portraits véridiques d'hommes de tous les âges, et cela est bien quelque chose. Il n'y a plus que les petits bourgeois, je les en avertis, et que les galantins tournant au rance, qui demandent aux peintres de corriger la nature et de les faire plus jolis garçons que leur mère ne les a faits; le temps est proche où la mode, dont les arrêts sont sans réplique, ordonnera à tout homme de renvoyer au peintre son portrait, non quand il n'aura pas été flatté, mais quand il l'aura été par malheur. La mode sera, ce jour-là, d'accord avec le bon goût et avec le bon sens. Savez-vous bien, messieurs mes compatriotes, qu'ils étaient fort laids, quantité de ces gentilshommes florentins, de ces patriciens de Venise, de ces cardinaux de Rome, de ces bourgmestres, échevins ou capitaines des Pays-Bas qui ont fait faire leurs médaillons ou leurs portraits par Benvenuto Cellini, par Raphaël, par Titien ou Morone, par Jordaens, Frans Hals ou Rembrandt. Ils étaient fort laids, et tels les ont représentés ces artistes; et c'est précisément parce qu'ils les ont représentés ainsi avec leurs cheveux roux, leurs nez épatés, leurs traits malvenus ou leurs larges panses, mais aussi vivants que si nous venions de les rencontrer dans la rue, c'est pour cela que ces gens nous intéressent et que nous leur ouvrons toutes grandes les portes de nos collections et de nos musées !... Si vous êtes désireux d'aller à la postérité, gardez-vous, vous aussi, des portraits bien peignés, ne prenez pas vos airs du dimanche sur la chaise à modèle, et ne souriez pas plus que de raison à l'artiste qui vous peindra.

Ce sont vraiment deux superbes morceaux de peinture que la *Paysanne* et la *Vieille Femme écrivant ses comptes*, de M. Ribot. M. Ribot ne connaît guère que deux tons : le noir et le blanc, le noir surtout; il ne peint que des charbonniers et des ramoneurs, il passe à la suie tous ses modèles. Je n'aime guère les manières pour ma part et Rembrandt lui-même me plairait davantage s'il avait été moins fidèle à son fameux clair-obscur. La nature varie sans cesse ses effets et ses moyens. Heureux les artistes qui savent faire comme elle! Mais lorsque, grâce à une convention ou à une autre, un artiste arrive à exprimer la vie, à donner à un personnage un caractère d'individualité propre, à produire une œuvre solide, forte, attachante, humaine, comme l'a su faire M. Ribot par deux fois à ce Salon — il ne reste plus qu'à réserver ses critiques et à admirer. Regardez surtout cette femme qui écrit : comme elle est bien à ce qu'elle fait, comme on sent que, pour elle, se rendre compte de l'actif et du passif est une chose importante, quoique certes elle ne se serve pas de ces mots trop savants pour elle; comme on sent que ses fortes mains sont plus habituées à manier d'autres instruments de travail que la plume, et que savoir écrire ne lui sert guère que pour inscrire de temps en temps quelques chiffres avec une courte indication ; son écriture est bien l'écriture grosse, incorrecte, difficile et lente, que l'artiste lui a prêtée. De telles peintures ne se font pas sans qu'il y ait derrière la main qui s'exerce sur la toile une robuste intelligence, une réflexion profonde, une patiente volonté qui ne satisfait pas aisément.

M. Roll s'est annoncé, dans son tableau des *Inondations de Toulouse* qui fait bonne figure dans la section française du Champ de Mars, comme un artiste d'avenir. Il est brutal, ce qui est un bon défaut pour la jeunesse. Cette année il a envoyé deux portraits aux Champs-Élysées : celui de M. Jules Simon et celui d'une femme déjà âgée. Si M. Roll veut m'en croire, il fera beaucoup de portraits. Rien ne saurait lui être plus profitable que cet exercice où son talent s'assouplira; il apprendra que la brutalité n'est pas nécessaire à la force. Aura-t-il jamais dans le coloris l'élégance et le charme? J'en doute un peu. Il aime trop pour cela les teintes sombres; on ne sent jamais en lui la joie de la vie ni la grâce. Mais tous les dons ont leur prix, et les siens sont incontestables. Ses deux portraits ont grand air, bien posés dans le cadre, largement et solidement peints. La ressemblance du masque de M. Jules Simon est frappante; les mains, ces mains si superbement construites, si fermes et si viriles, ces mains non pas petites, mais vraiment belles, ont été par lui largement modelées. Et pourtant est-ce bien là le portrait de M. Jules Simon? de l'ancien ministre de l'Intérieur? de l'ancien ministre de l'Instruction publique et des Cultes? Est-ce là ce visage tour à tour noble et souriant, cette expression hautaine et caressante? Est-ce là cette physionomie mobile, si prompte à se transformer selon les impressions ou les calculs de chaque instant? Sont-ce là ces yeux si vifs, cette bouche d'où sont toujours prêtes à sortir les périodes les plus harmonieuses, les séductions les plus insinuantes, les anecdotes les plus piquantes? Que M. Roll aille une fois entendre M. Jules Simon à la tribune du Sénat ou dans quelqu'une de ces cérémonies scolaires qu'il préside si bien, il verra combien sa copie ressemble peu à l'original. Il a besoin d'ac-

quérir le sentiment des nuances, ce que Pascal appelait l'esprit de finesse, c'est-à-dire le soin des détails, la justesse, la mesure, qualités sans lesquelles la force même ne s'élève pas au-dessus de la médiocrité. Qu'il s'applique à faire des portraits et de bons portraits, à lire sur un visage tout ce qu'y ont écrit le caractère et la vie; il apprendra là ce qui lui manque encore.

La *Jeune Femme en deuil,* de M. Renard, est loin de valoir le portrait de vieille femme par lequel il avait si brillamment débuté. M. Mathey non plus n'est pas en progrès. Je ne félicite ni Claude Bernard, ni M. Renan d'avoir eu M. Mengin pour peintre. Quant à M. Paul Bert, il me semble qu'il a mis quelque magnanimité à laisser exposer son portrait par M. Rousset. M. Capdevielle nous montre une dame en cheveux blancs qui n'est pas sans qualités. M. Harlamoff est toujours un peu rude et peint un peu lourdement; il faut lui faire compliment cependant de son portrait de *Jeune Fille.* Il y a en lui le tempérament et la puissance, il est même, à sa façon, un coloriste. M. Tiburce de Mare nous montre un portrait de femme dont les couleurs manquent un peu d'éclat, mais dont le dessin est net, juste et distingué. M. Healy expose un très-gracieux portrait de jeune fille sur un fond frais et souriant comme son visage. Il faudrait louer encore et les portraits de M. Lefebvre et ceux de M. Élie Delaunay et ceux de M. Paul Dubois, plus coloriste cette fois qu'il ne l'est souvent, et même, pour parler d'œuvres moins importantes, le portrait de M. Gaston Saint-Pierre, et celui de M. Gervex. M. Fantin a réuni dans un seul cadre quatre figures d'un aspect un peu gris, un peu triste, mais qui lui font le plus grand honneur et qui ont un caractère d'intimité charmant. Il y a du talent aussi chez M. Georges Becker qui cherche encore sa voie véritable, il y en a chez M. Foubert, il y en a encore chez M. Pescador. On compterait sans peine cinquante ou soixante portraits, à cette seule exposition, faisant grand honneur à notre école.

C'est un véritable portrait que le *Toréador* de M. Vollon, assis sur le bord d'une table et fumant sa cigarette, tandis qu'un grand chien est accroupi auprès de lui. Cette figure ne vaut pas sans doute comme vigueur et comme élan la superbe *Pécheuse* d'il y a deux ans; c'est encore un bon morceau cependant dans la manière noire qui est celle de l'artiste, une ferme étude d'après la nature. Le petit abbé de M. Gaillard, un peu sec et dur, a des yeux bleus ou plutôt gris d'une vivacité et d'une acuité extraordinaires.

M. Ernest Hébert n'avait pas envoyé depuis longtemps à nos expositions d'ouvrages comparables, pour leur importance et leur mérite, à ses deux portraits de cette année. M. Hébert est un de nos peintres les plus originaux, les plus personnels; défauts et qualités, tout lui appartient en propre; c'est lui surtout que l'on retrouve et qui intéresse dans toutes ses productions. Que de choses piquantes il y aurait à dire, et sur cette jeune fille assise et coiffée d'un joli chapeau, aux yeux d'un vert étrange, qui tient un petit chien frisé sur ses genoux; et sur cette belle personne debout, aux épaules et aux bras superbes, et dont une rose jaune fait si bien valoir et la carnation aux chauds reflets et la robe de satin d'un blanc crème! Mais le temps presse et il faut passer.

J'arrive à M. Bonnat. Je fais bon marché de son portrait de femme, soigneusement modelé, trop bien modelé même, mais lourd en somme de facture. M. Bonnat, en dépit de toutes ses qualités, n'est pas un peintre de la beauté féminine; il a pour cela la main trop pesante, et il est arrivé à cet âge où le mieux est de développer ses qualités natives, sans chercher à en acquérir de nouvelles. Mais quelle œuvre magistrale que son *Portrait de M. le comte de Montalivet!* Je ne crois pas que M. Bonnat ait jamais mieux réussi, même le jour où M. Thiers a posé devant lui. Il s'est trouvé en face d'une nature saine, robuste, vigoureuse, et telle elle se présentait, telle il a su la rendre. Ce portrait restera comme une des pages d'histoire de ce temps. « Votre Altesse royale a du bonheur, disait, dans son naïf et candide orgueil, Ingres au duc d'Orléans, qu'un tel portrait d'elle ait été fait. » M. Bonnat pourrait sans sotte vanité en dire autant à M. le comte de Montalivet. Quelle vie dans ces yeux pleins d'énergie qui flambent malgré l'âge sous d'épais sourcils! Comme tous les traits de ce visage ont conservé le caractère et la force! Je ne m'étonne vraiment plus si ce vieillard, demeuré vaillant, a su dédaigner les misérables coteries, et, à soixante-quinze ans passés, suivre le mouvement du siècle et se rallier franchement à la république! Regardez ces mains, osseuses et fermes, cette pose sans abandon comme sans raideur, ce buste amaigri et resserré par les années, que l'on sent pourtant sous les vêtements un peu flottants, sous le gilet, sous l'habit bleu à boutons de métal auquel l'élégant gentilhomme de 1840 est resté fidèle. Oui, vraiment, voilà un beau et un très-beau portrait. Puisse M. Bonnet lui donner beaucoup de frères cadets!

C'est aussi un portrait excellent que celui de M. André Theuriet, le délicat romancier lorrain, par M Bastien Lepage. Le cadre est étroit, mais l'œuvre est grande par la vérité, la sincérité, la force. Pour tous ceux qui ont le plaisir de connaître l'aimable et délicat auteur de *la Fortune d'Angèle* et du *Filleul du Marquis,* la ressemblance est frappante; c'est bien là ce profil net, ces yeux brillants et un peu voilés, cette physionomie distinguée, douce et mélancolique, ce parfum de modestie et d'honnêteté qui ne fait que rehausser le mérite en inspirant la sympathie. M. Bastien, avec ce portrait, a exposé un ouvrage qu'il a intitulé *les Foins,* et qui, lui aussi, n'est guère, à vrai dire, que l'étude d'une figure. Ah! ne regardons pas le faucheur couché; je ne sais où l'on trouverait, sous son gilet et sous son pantalon, le moyen de loger un corps. Quand M. Bastien Lepage manque un personnage, ce n'est pas à demi. Mais en revanche, quelle créature robuste et bien plantée que sa faneuse assise qui se relève et regarde devant elle de son grand œil étonné et vague, plein de la vie végétative! Est-ce là un tableau? Non certes, mais c'est un magnifique morceau d'étude dans le plein air des prés et des champs. Ce qui me plaît surtout en M. Bastien Lepage et par où je suis bien près de l'estimer le premier de nos artistes contemporains, c'est qu'il n'a point de système et point de manière. Il n'appartient à aucune école. A chaque œuvre qu'il entreprend, il se met en face du modèle et il cherche pour le bien exprimer les moyens qui lui semblent

le plus convenir au sujet. Tantôt vous le prendriez pour un disciple des vieux maîtres et tantôt pour un impressionniste : il sait peindre avec la lumière de l'atelier et il sait peindre en plein air.

Rien n'est plus différend que les douze ou quinze toiles qu'il a déjà produites : si la signature n'avertissait on les attribuerait à autant de peintres différents. Il a je ne sais combien de mains et de façons de voir diverses à son service. Quoi de plus opposé, à cette seule exposition, que le portrait de M. André Theuriet et cette faneuse qui ne déplairait pas à M. Breton. Au fond il n'a de maître que lui-même, et ne relève que de la nature. Je ne m'étonne pas qu'il ait trois ou quatre fois manqué le prix de Rome : il n'est pas de ceux qui peuvent obtenir un premier prix de docilité. J'en suis pour lui tout consolé; la vie prolongée sous un autre climat et la fréquentation de maîtres d'autant plus dangereux qu'ils sont plus dignes d'admiration lui auraient fait peut-être plus de mal que de bien. C'est le ciel de France qui l'a fait ce qu'il est : qu'il reste sous le ciel de France, sans toutefois s'interdire de courts voyages, soit au nord, soit au midi. Je doute qu'il acquière jamais le sentiment de la composition. L'imagination me paraît son côté faible, aussi bien que le sentiment de l'action ou celui de l'harmonie des lignes. Mais nul mieux que lui n'est capable de voir une physionomie dans sa vérité, un effet de lumière dans sa franchise; c'est là ce dont nous avons le plus besoin à cette heure pour relever l'École française; et cela suffit à assurer le nom d'un grand peintre, même au delà de cette génération. Il y a des différences de valeur entre les interprétations de la nature; mais rien de ce qu'elle a directement inspiré n'est médiocre.

La même observation patiente de la réalité qui s'est portée en ce temps sur la figure humaine s'est portée ailleurs aussi, sur les animaux, sur les natures mortes, sur les fleurs et les fruits : plus soucieuse, ici également, de la vérité du détail et des éléments pittoresques que de la composition. Il y a longtemps déjà que la réputation des vaches de M. Van Marcke et des chevaux de M. Veyrassat est bien et légitimement établie. M. Desgoffe nous montre une série de vases, de bibelots et de livres précieux du XVIe siècle; M. Pierre Delaunay, qui est un des meilleurs élèves de M. Vollon, nous montre des armures peintes avec talent, rehaussées par des ombres un peu noires; M. Besgère nous fait voir des huîtres superbes, après nous avoir l'an dernier présenté de superbes crevettes; M. Claude, qui souvent a exposé des fruits, expose des huîtres, lui aussi, et, par un juste échange, M. Philippe Rousseau, qui nous a d'autres fois fait admirer des huîtres pleines d'eau et faisant venir l'eau à la bouche, passe du règne animal au règne végétal et nous invite à admirer ses roses. M. Huas nous étale une botte de giroflées, M. Muraton exhibe ses grenades; M. Jeannin nous fait voir des charretées de fleurs fraîches, et M. Charles de Serres couronne un vase de claire faïence d'une touffe d'agréables pivoines blanches. M. de Serres ne se contente pas du reste de peindre les fleurs. La figure humaine l'intéresse aussi, et j'aurais pu, parmi les portraits, mentionner celui de M. Boudouresque, chanteur bien connu de notre Académie de musique.

Mais la nature morte, les bibelots précieux, les fleurs, les fruits, ce sont là des branches latérales et secondaires vers lesquelles ne se portera jamais le grand courant de la sève artistique. Les deux rameaux de l'arbre, magnifiques et féconds, ce sera toujours, avec l'étude de l'humanité, celle de la nature : appelons-la de son vrai nom, le paysage.

D'un côté les portraits, les études, les tableaux d'histoire ou de la vie contemporaine; de l'autre les paysages, telle est la grande division qui s'impose. En vain le paysage a été considéré longtemps comme un genre accessoire inférieur; en vain les jurys l'ont tenu en défaveur et l'ont autant que possible écarté des expositions; il a persisté avec opiniâtreté en dépit des ostracismes, et l'opinion aidant, il a forcé la porte, il s'est fait sa place. Il s'étale maintenant sur tous les murs, dans toutes les salles, il a sa grande part de l'attention publique; bien plus, il a sa part des récompenses. Si quelque chose paraît à redouter désormais, c'est plutôt son envahissement.

Ce n'est certes pas moi qui me plaindrai de la situation présente. La campagne est toujours intéressante et saine à regarder, alors même qu'elle n'est pas toujours parfaitement belle, parce qu'elle est toujours vraie et vivante. La nature et l'humanité, telles sont les deux sources de toute science et de tout progrès intellectuel et moral. Et, pour nous restreindre à la seule question artistique, il n'est pas permis d'oublier que c'est de l'école du paysage, qu'est venue à la France, en ce siècle, la régénération artistique.

Le paysage, lui aussi, appartenait tout entier, il y a quelque quarante années, à la convention; il était une dépendance des écoles, il s'appelait le paysage historique. Il y avait des règles reçues pour l'équilibre des lignes et la composition de l'ensemble. On savait les ingrédients divers sans lesquels il n'était point de bon ouvrage. Ici, des montagnes; là, un cours d'eau, là, un lac ou un étang, un bouquet de bois, un tapis de gazon, un temple en ruines; là, des nymphes, des faunes, des satyres ou des bergers vêtus à l'antique; il y avait pour chaque arbre des formes classiques et consacrées, point n'était besoin d'aller regarder la nature, de s'exposer aux rhumatismes parmi les brouillards du matin ou les vapeurs du soir; on pouvait être toute sa vie paysagiste en chambre, et entrer à l'Académie sans être sorti de son atelier. S'il était un ciel et une nature qui méritaient être un peu regardés, c'était la nature seule et le ciel de l'Italie. La France n'était point digne d'occuper un artiste; elle était trop pauvre et trop misérable. Que ceux auxquels il semblerait que je me plais à forcer les couleurs veuillent bien prendre la peine, sans fréquenter les galeries ou les marchands de bric à brac, de regarder les tableaux que M. Paul Flandrin, le dernier et le plus obstiné des paysagistes académiques, envoie sans contrôle à nos expositions, en sa qualité de peintre hors concours; ils diront si, pour peindre de cette sorte, il est besoin d'avoir jamais fait une promenade aux champs, et vu la lumière du plein air.

Ce fut il y a bientôt un demi-siècle que les Paul Huet, les Théodore Rousseau, auxquels vinrent bientôt s'adjoindre les Corot, les Dupré, les Courbet, les Daubigny, les Diaz, les Millet, les Chintreuil, se décidèrent résolument à tourner le dos à ce qu'enseignaient les écoles, à ce que patronnaient les académies, à courir au hasard, par les monts, par les champs, par les prés et les forêts, à oublier ce que leurs maîtres leur avaient appris, à représenter naïvement ce qu'ils voyaient, à prendre pour seul guide et seul maître la nature. C'est la littérature qui leur avait montré la voie, et il faut rendre à la critique artistique cette justice qu'elle seule les soutint dans leur entreprise audacieuse. Ce fut un monde nouveau qui frappa leurs yeux ravis; ils découvrirent la France. Les clairières, les dessous de bois où la lumière se tamise parmi les feuilles des arbres, les bruyères rougissantes, les prairies fraîches où le soleil du matin dissipe lentement les buées, les grands horizons bornés par la ligne basse et indécise des collines lointaines, les vallons étroits où jaillissent les sources, où se précipitent les torrents, les hameaux perdus au loin dans les campagnes d'où monte la fumée des cheminées au milieu du calme des soirs, les terres en labour où le paysan fait son dur travail, les champs couverts de jaunes moissons, et les grands pâturages aux hautes herbes où paissent les gras troupeaux; tout cela leur apparut. La difficulté était grande, pour arriver à rendre tout cela; les tâtonnements furent nombreux. Il fallait découvrir des procédés de peinture nouveaux pour rendre la limpidité du ciel, la transparence de l'atmosphère, la légèreté des ombres, le vert intense sans dureté des gazons. Les arbres qu'ils voyaient n'étaient plus cet arbre aux formes sculpturales dont on leur avait naguère montré le patron officiel. C'étaient autant d'arbres individuels, vivants, dont chacun avait son feuillage épais ou léger, son écorce lisse ou rugueuse, prenant à chaque saison nouvelle un autre aspect et une coloration nouvelle. Il fallait vaincre les préjugés du public, il fallait triompher des conventions établies et officielles; il fallait faire tout cela en combattant chaque jour la pressante nécessité, car l'artiste est le plus souvent un ouvrier qui vit au jour le jour. Les temps furent durs : ce fut durant de longues années qu'il fallut se résigner à manger, comme l'on dit, de la vache enragée, et telle toile qui passe aujourd'hui de vente en vente, se payant des milliers de francs, enchérissant à chaque coup de marteau nouveau du commissaire-priseur, ne trouva souvent pas acheteur à cent francs ni à cinquante. Ils s'obstinèrent cependant, ces robustes et ces intrépides, car c'est l'honneur de l'homme qui vaut quelque chose de ne pouvoir abandonner la vérité lorsqu'une fois il a cru l'apercevoir, quelques efforts que lui doive coûter sa poursuite. Ils s'obstinèrent et, en fin de compte, ils ont triomphé. La plupart ne sont plus là, pour jouir du triomphe, mais qu'importe! et la foi n'est-elle pas à elle-même sa plus sûre et sa meilleure récompense?

Aujourd'hui les paysagistes se nomment légion, et combien dans le nombre sont d'admirables artistes! Pour la dernière fois il nous est donné de revoir Daubigny que la mort nous a pris après bien d'autres; mais son fils, M. Karl Daubigny, soutiendra dignement l'honneur de la famille. Voici M. Segé qui est parvenu tard à la renommée, mais qui est de ceux que l'on ne conteste plus; voici M. Edmond Yon qui excelle toujours à rendre les eaux et la verdure; voici M. César de Cock, toujours frais et clair, un merveilleux peintre du printemps; voici M. Pelouse, un admirable peintre de l'automne, quand les rameaux se dépouillent et quand les feuilles recroquevillées jonchent le sol; voici M. Dameron, excellent peintre de l'automne, lui aussi; voici M. Lavieille avec son village vu la nuit, tandis que les clartés obscures des étoiles tombent du ciel et que les lampes s'allument aux fenêtres des maisons; voici M. Marais qui est un disciple tout à la fois de M. César de Cock et de Courbet; voici M. Hanoteau, notre vieil ami, qui nous fait voir *la Tournée du meunier*, après nous avoir montré tant de fermes bruyantes et gaies; voici M. Victor Cousin avec ses chaumes lumineux; voici M. Jean Desbrosses; voici M. Defaux; voici M. Lecamus qui trouve, après tant d'autres, d'originales inspirations dans la forêt de Fontainebleau : voici M. Lansyer dont le paysage est la mer voici M. Guillemet avec son superbe rocher faisant arche naturelle, et qui nous montre la grève semée d'algues que la mer recouvrait tout à l'heure, que tout à l'heure elle recouvrira. M. Mouillon est un peu triste cette année, M. Japy faiblit un peu. Mais tous deux ils ont du talent; nous pouvons leur faire crédit jusqu'à l'année prochaine.

Pourquoi faut-il que ce soit chose si malaisée de décrire un paysage? Je ne résisterais pas au plaisir de montrer au lecteur le pli de terrain de M. Renouf qui, au milieu des arbres et des gazons, s'enfonce vers la mer que l'on aperçoit là-bas dans le lointain. Mais le tableau de M. Damoye, ce charmant paysage du Pas-de-Calais me tenterait surtout. J'en veux un peu au jury de n'avoir accordé à M. Damoye qu'une mention honorable. Ou je me trompe fort ou ce nom, encore peu connu, sera bientôt celui d'un de nos artistes renommés. Ses arbres sont un peu maigres, mais le ciel, cet écueil du paysage, est vraiment d'une limpidité et d'une légèreté superbes; au milieu de la toile coule une petite rivière, presque ruisseau; à gauche, des blés jaunissants; à droite, une vaste prairie, herbes touffues, une vraie prairie de Hollande; des vaches magnifiques, au poil luisant, viennent boire à la rivière. M. Damoye se dit élève de Corot, de Daubigny et de M. Bonnat, je fais compliment aux maîtres de leur élève et à l'élève de ses maîtres.

Il n'y a pas de conseils à donner à nos paysagistes; ils sont à bonne école, et ce qui me fait grand plaisir, je ne vois pas qu'ils se soucient de flatter la mode. Ils ne travaillent pas pour elle et ils ont raison; ils attendent qu'elle vienne à eux; elle y viendra si elle n'y est déjà tout à fait venue. Je me figure qu'ils trouvent dans leur commerce de tous les jours et de toutes les heures avec la nature bien des jouissances intimes qui les rendent assez indifférents aux petites satisfactions de l'amour-propre. Quand l'étude de la nature n'aurait que ce mérite, il en vaudrait beaucoup d'autres, au point de vue de la moralité comme au point de vue du progrès individuel. Que voulez-vous que fasse un article de journal ou de revue à un homme qui vit aux champs, ne lit ni les journaux

ni les revues et prête surtout l'oreille au bruit du vent dans les hautes forêts, au murmure des ruisseaux ou au magnifique silence des soirs? Voulez-vous qu'il fasse un grand cas du prix de la peinture et des caprices de la mode, l'homme qui met ses guêtres de cuir pour courir dès le matin dans la rosée, qui respire le grand air tout le jour et, rentrant bien las et bien gai le soir, doué d'un formidable appétit, trouve qu'une omelette au lard est un mets des dieux? Il faut répéter, à propos des paysagistes, le mot de l'Évangile: « Ils ont pris la meilleure part qui ne leur sera point ôtée. » Ils continueront à regarder le magnifique spectacle qui leur est offert et à exprimer naïvement ce qu'ils ont vu : quelle joie plus grande que cette double fête?

Et pourtant j'imagine que l'école du paysage n'est point encore au bout de son évolution. Depuis quarante années, si je puis m'exprimer ainsi, elle fait des études, je crois qu'elle n'a encore produit qu'un petit nombre de ses tableaux. Elle a repris l'art par où il fallait le prendre, par le détail exact, par l'imitation patiente des motifs pittoresques. On s'est promené en tous sens aux environs de Paris, sur les bords de l'Oise et de la Marne, en Normandie, en Bretagne; on s'est arrêté partout où l'on trouvait quelque coin intéressant. On s'est mis en face de la réalité; on s'est appliqué à la peindre avec sincérité, avec force, avec exactitude; on a bien fait, et c'est par là qu'il fallait commencer. C'était ainsi seulement que l'art pouvait se renouveler, en touchant, comme Antée, la terre maternelle. Il fallait rompre avec les préceptes surannés, rompre avec les écoles, rompre avec les traditions et les procédés, devenus un voile opaque au travers duquel on ne pouvait plus apercevoir la vérité. On a entendu des artistes soutenir que la nature était partout et toujours également belle, également digne d'être reproduite, que l'artiste devait abdiquer toute préférence personnelle, copier sans choix ce qu'il avait devant les yeux, « comme une bête ». Le mot a été dit, et a sa date, il était bon qu'il fût dit. Aujourd'hui la révolution a porté ses fruits, les études se sont ajoutées aux études; il semble que l'on ferait une carte de la moitié de la France, en joignant les unes aux autres les toiles de nos paysagistes. Maintenant tout est-il fait, et n'y a-t-il plus qu'à persévérer indéfiniment dans cette voie en ajoutant des morceaux de nature à des morceaux de nature, en se bornant à reproduire sans cesse et de son mieux tel heureux coin de paysage que l'on a rencontré?

Le ciel me garde de décourager ceux qui persisteront à faire ainsi. La nature est toujours bonne à étudier et à montrer, fût-elle incomplète. Et cependant je me figure qu'il y a désormais dans le paysage plus et mieux à faire. Quelque chose me dit que les études sérieuses et patientes de la nature, depuis quarante années qu'elles sont poursuivies, vont produire bientôt tous leurs fruits. Je pressens dans un prochain avenir quelque grand peintre paysagiste, qui ne sera plus seulement un copiste des détails mais un véritable compositeur, qui aura l'ambition de rendre dans de vastes symphonies la beauté de cette nature française à laquelle on rend enfin justice et que l'on comprend désormais. Il ne se bornera plus à peindre tantôt un moulin, ou une ferme, ou un dessous de bois, ou un pâturage : il prendra tous ces éléments pour en faire une œuvre de laquelle se dégagera la poésie de la campagne, non plus par fragments, mais dans sa majesté harmonieuse. Si Ruysdaël est peut-être le plus grand artiste de la Hollande c'est parce qu'il a ainsi procédé. Allez visiter sa patrie. Tandis qu'à chaque pas vous trouverez un Van de Velde, un Van der Neer, un Paul Potter, vous ne rencontrerez nulle part sous vos yeux un Ruysdaël; vous serez tenté d'abord d'accuser l'artiste d'infidélité, pour avoir réuni dans un même cadre, un moulin, une cascade, des chênes et des saules, une prairie, une lointaine échappée entre deux bouquets de bois, toute joyeuse de soleil : peut-être à la longue vous semblera-t-il que Ruysdaël est le plus vrai peintre de la Hollande, précisément parce qu'il offre réuni tout le pittoresque de son pays, dont les autres n'ont su peindre que tel ou tel aspect particulier.

J'entends que l'on me dit : « C'est le retour du paysage académique que vous demandez. » Non certes, et tout plutôt que le retour du paysage académique! Celui-là était le mensonge et l'oubli de la nature, et de ce mensonge personne ne veut. Mais je crois que l'imagination a été donnée à l'homme pour qu'il en fasse un légitime usage et non pour qu'il l'étouffe : je crois que le rôle de l'artiste, c'est de se servir de la nature et non d'être son esclave; je crois que la réalité offre des fragments épars de la beauté et non la beauté toute entière, et que l'œuvre de l'intelligence humaine est précisément de rassembler et de coordonner ces fragments; je crois enfin que les plus beaux ouvrages sont ceux où l'auteur a mis de lui-même une pensée personnelle et su donner aux choses une âme qui est la sienne. Lorsque nos peintres de l'humanité auront pendant quelque quinze ou vingt années, étudié patiemment le modèle vivant et moderne sous toutes ses formes et dans toutes les attitudes, il ne me suffira plus alors pour les applaudir qu'ils fassent de bons portraits et des études solides; je leur demanderai de n'en pas rester là, mais de faire aboutir ces recherches à de grandes et harmonieuses compositions, de produire eux aussi de nobles « tableaux », comme ont fait leurs devanciers de la Renaissance. Eh bien, l'école du paysage, comme elle a pris les devants de la rénovation, doit, elle aussi, la première, franchir la seconde étape. Corot l'avait bien senti et l'a tenté plus d'une fois. Je sais que la voie n'est pas sans péril et que lorsque des maîtres sont apparus, s'inspirant de la nature pour la dépasser, il se trouve aisément des disciples pour réduire en formule leur génie et ériger en règle leurs pratiques, prompts à délaisser la nature pour ne plus regarder que les ouvrages de l'art qui ont réussi; mais en vérité ce n'est pas une raison pour se refuser à faire un progrès naturel et nécessaire parce qu'une décadence risque de suivre, et la décadence d'ailleurs ne viendra pas de longtemps si nos paysagistes restent ce qu'ils sont : laborieux et vaillants d'esprit et de cœur.

Il me reste à peine la place de dire quelques mots de l'exposition de sculpture. On sait combien la sculpture contemporaine fait honneur à la France; l'année 1878 n'est point indigne des précédentes. Quoique bon nombre de nos

artistes aient donné une partie de leur temps aux figures décoratives qui ornent le Champ de Mars et le Trocadéro, quoique M. Paul Dubois ait envoyé directement à l'Exposition universelle les trois dernières figures de son monument de Lamoricière rejoindre cette *Charité* et ce *Courage militaire*, qui avaient été si remarqués en 1876, le rez-de-chaussée des Champs-Élysées a pu être néanmoins rempli d'ouvrages intéressants, et le jury, pouvant disposer de deux médailles d'honneur, a cru devoir les distribuer toutes deux à la sculpture. Il a donné l'une à *la Vierge au lys* et à *la Musique* de M. Eugène Delaplanche, l'autre au groupe de M. Ernest Barrias, *les Premières Funérailles*. Ma bonne amitié, une amitié de plus de dix années, née à l'ombre des grands buis de la chère villa Médicis, n'a qu'à joindre ses compliments à cette décision du jury qui est le meilleur éloge des artistes et de leurs ouvrages. En des genres différents, ils ont tous deux de rares et éminentes qualités. L'un vise à la force et au mouvement, c'est un disciple de Michel-Ange et de Lysippe; l'autre a reçu du ciel les dons de la délicatesse et de la grâce, et Praxitèle serait content de lui. Si le jury eût disposé de trois médailles d'honneur, je crois qu'à côté de M. Barrias et de M. Delaplanche, il eût fait volontiers une place au groupe d'*Adam et Ève*, de M. Gautherin. La figure d'Ève, surtout, est admirable d'élégance, de beauté de formes, de mouvement, et ce qui, même en sculpture, ne gâte rien, de sentiment. M. Lemaire a obtenu le prix du Salon pour son groupe de *Samson et Dalila*, qui n'est point irréprochable, mais qui témoigne d'un grand effort chez un jeune homme et d'un sentiment élevé du but de l'art. M. Dumilâtre a fait pour le monument des infortunés aéronautes, Sivel et Crocé-Spinelli, un modèle plein de grandeur et de simplicité. Le *Saint Jean*, de M. Lafrance, fait plaisir à revoir, finement ciselé dans le marbre. Nous reverrons en marbre ou en bronze le *Christ*, de M. Injalbert, et alors nous le pourrons mieux juger. Quant aux bustes remarquables, ils abondent; il est inutile de dire que ceux de M. Paul Dubois et de M. Chapu sont toujours au premier rang. N'oublions pas M. Falguières et M. Alfred Lenoir. N'oublions pas M. Gémito, l'auteur du *Petit Pêcheur italien*, de l'an dernier, qui tourmente le bronze, mais en tire de prodigieux effets de patience, de mouvement et de couleur pittoresque. N'oublions pas surtout M. Noël; son buste, en bronze, de M. le baron Taylor est un des ouvrages les plus réussis et les plus vivants du Salon.

CHARLES BIGOT.

PHILOSOPHES ANGLAIS CONTEMPORAINS

M. Herbert Spencer.

SES PRINCIPES DE SOCIOLOGIE.

La sociologie est une science toute récente. L'idée que les sociétés humaines présentent des phénomènes assujettis à des lois constantes n'a pas même été entrevue par l'antiquité. Les anciens s'étaient préoccupés, il est vrai, des constitutions politiques et de leurs effets; il avaient étudié l'art d'agir sur les hommes par des législations ingénieuses; la *Politique* d'Aristote nous présente une analyse exacte et profonde de toutes les constitutions connues de son temps. Mais il y a loin de là à la conception d'un développement progressif des sociétés, indépendant de la volonté humaine. Comment cette conception aurait-elle pu se former alors que la relation de cause à effet n'était que vaguement perçue dans les phénomènes de la matière, où elle se présente pourtant sous une forme bien plus facilement saisissable? Il fallait que la science de la nature fût solidement constituée, pour qu'on pût seulement songer à une science sociale. Pour que les faits sociaux deviennent l'objet d'une science, il faut admettre qu'ils obéissent à des lois moins précises peut-être, mais tout aussi inflexibles que celles de la physique. C'est là une notion qui, de nos jours, commence à pénétrer dans les esprits, mais qui y pénètre lentement. On ne saurait s'en étonner. Il y a deux siècles à peine que les qualités occultes ont été complétement bannies de la physique; il ne faut pas être surpris que les faits sociaux, bien plus complexes que ceux du monde inorganique, soient encore attribués à des causes mystérieuses et qu'on ne soit pas encore arrivé à en saisir l'enchaînement.

Au XVIIIe siècle, il y a eu quelques tentatives faites dans ce sens. Montesquieu, en essayant d'expliquer la diversité des législations par l'influence des climats, en définissant les lois comme « les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses », a pressenti la possibilité d'une science sociale; mais il s'est arrêté dès les premiers pas et s'est bien vite renfermé dans l'étude de ce qu'il appelle les lois positives, c'est-à-dire des lois établies par les hommes. L'économie politique a été une application plus importante de la méthode scientifique aux faits sociaux, mais une application bornée à un ordre de faits tout particuliers, ceux qui se rapportent à la production et à la distribution de la richesse.

Auguste Comte est le premier qui ait entrepris d'embrasser dans leur ensemble tous les phénomènes que présente le développement des sociétés. C'est lui qui a mis en circulation le mot de *sociologie*. Beaucoup d'autres sont, après lui, entrés dans la voie qu'il avait ouverte; personne ne l'a fait avec plus de puissance et d'autorité que M. Herbert Spencer.

Les *Principes de sociologie* de M. Spencer (1), forment le couronnement de son grand édifice de *Philosophie synthétique*. Après avoir, dans ses *Premiers Principes*, exposé l'ensemble de sa doctrine, c'est-à-dire la théorie de l'évolution; après avoir, dans les *Principes de biologie* et dans les *Principes de psychologie*, indiqué les applications de cette théorie aux phénomènes de la vie et aux phénomènes intellectuels, il entreprend aujourd'hui d'y soumettre les phénomènes sociaux. Il est donc impossible d'apprécier et même de comprendre les *Principes*

(1) Le premier volume des *Principes de sociologie*, traduit par M. E. Cazelles, paraîtra dans quelques jours à la Librairie Germer Baillière.

de sociologie sans avoir une idée au moins sommaire de l'ensemble du système dont il constitue une partie intégrante. C'est là notre excuse pour essayer ici, non pas de critiquer et de juger ce système, mais d'en rappeler les grandes lignes et d'indiquer en quoi il se distingue du positivisme, avec lequel on est quelquefois disposé à le confondre.

I.

Il y a certainement des points de contact entre les deux doctrines. M. Herbert Spencer a accepté, à peu près dans son entier, la classification des sciences d'Auguste Comte; il admet, comme lui, la relativité de toutes nos connaissances; mais ce ne sont pas là les traits originaux et distinctifs du système de Comte.

La classification des sciences, fondée sur leur dépendance réciproque, est une conception simple et féconde qui commence à prévaloir partout. La relativité de nos connaissances n'est plus guère contestée depuis Kant, et les philosophies ambitieuses qui ont la prétention d'atteindre à l'absolu ne parviennent à triompher de l'obstacle que par des tours de force de logique.

Le caractère propre du positivisme est de rattacher tout à l'homme; tout ce qui n'est pas pur phénomène, tout ce qui ne tombe pas plus ou moins directement sous notre perception, n'existe pas à ses yeux. Pour le positivisme, la religion et la science sont deux puissances ennemies qui lutteront sans trêve ni relâche, jusqu'à ce que la science ait remporté une victoire définitive. Chaque conquête scientifique est une défaite de l'idée religieuse.

Pour M. Spencer, au contraire, il n'y a pas antagonisme fondamental entre la science et la religion. Il existe un terrain commun sur lequel la réconciliation peut et doit s'opérer. La science, qui ne s'occupe que des apparences, est forcée de reconnaître que derrière les apparences il y a une réalité dont la nature est absolument insondable. Or, cette conception d'un pouvoir incompréhensible est précisément ce qui sert de base à la religion.

Le conflit provient donc d'un malentendu : la religion a voulu être scientifique et définir ce qui est indéfinissable; la science, de son côté, empiète sur le domaine religieux quand elle prend pour des réalités les puissances hypothétiques auxquelles elle est forcée d'avoir recours pour expliquer les phénomènes, « et qu'elle se donne, sans le dire, l'air de savoir quelque chose de la nature de ces puissances ». Ces désaccords de la religion et de la science n'ont jamais été autre chose que les conséquences de leur imperfection, et, à mesure qu'elles s'approchent de leur état définitif, l'harmonie s'établit entre elles. Chaque conquête de la science est ainsi un service rendu à la religion : celle-ci, forcée de se dépouiller de ses éléments anti-religieux, se purifie et se renferme de plus en plus dans son domaine propre.

Ce serait sortir de notre sujet que de suivre dans ses conséquences cette conception si originale et si féconde. Il nous suffit d'avoir montré que la philosophie de M. Spencer est un retour offensif de l'esprit métaphysique contre les tendances exclusivement scientifiques et positives qui avaient un instant semblé prévaloir. Aussi, en Angleterre, les disciples d'Auguste Comte ont-ils reproché à M. Spencer de faire reculer l'esprit humain, de lui faire quitter le terrain solide où Comte avait réussi à le conduire et de le ramener en arrière sur le sable mouvant de la métaphysique.

Mais on ne se passe point de métaphysique. Si l'esprit humain a pu quelquefois, en voyant s'écrouler les systèmes auxquels il s'était fié, se sentir saisi de découragement, ce découragement n'a jamais été de longue durée. Notre siècle a traversé une de ces périodes de lassitude. On s'est dit que l'humanité, enfin arrivée à l'âge mûr et guérie des folles illusions de la jeunesse, devait renoncer à percer des mystères insondables et se contenter, prudemment et modestement, de rechercher les causes secondes. Au lieu de vouloir pénétrer le secret de la nature, elle devait se tenir pour satisfaite de pouvoir la dominer et l'utiliser à son profit.

Mais, de toutes nos illusions, les illusions métaphysiques sont les plus vivaces. Comme les Danaïdes de Sully-Prudhomme « esclaves d'un labeur sans cesse inachevé,

> Elles tombent toujours ; mais la jeune Espérance
> Leur dit toujours : Mes sœurs, si nous recommencions ! »

Notre siècle, après avoir proclamé que l'ère de la spéculation était fermée, a été témoin d'un des plus puissants efforts qu'on ait jamais faits pour ramener à une loi unique l'explication de l'univers. On s'est étonné que ce mouvement ait pris naissance en Angleterre, car la philosophie anglaise s'était fait jusqu'à présent une réputation de prudence poussée jusqu'à la timidité, et le génie anglais paraissait moins porté aux audaces de la spéculation qu'à l'observation patiente et un peu minutieuse des faits. On s'étonnera moins de cette anomalie apparente si l'on veut bien considérer que la philosophie nouvelle est plus solidement assise sur le terrain des faits qu'aucune philosophie ne l'a jamais été. Elle n'est que le prolongement idéal des grandes lignes d'un édifice scientifique encore inachevé. Elle ne fait qu'interpréter et ramener à une formule unique les lois récemment établies par la physique et la biologie.

La science, en effet, la science positive, vient d'envahir des domaines qui jusqu'ici n'avaient paru accessibles qu'à la spéculation.

Darwin a transporté sur le terrain scientifique la vieille question si débattue dans les écoles du moyen âge : l'espèce est-elle une réalité? La doctrine transformiste laisse loin derrière elle non-seulement l'idéalisme des réalistes, mais aussi le conceptualisme d'Abélard; elle donne complétement gain de cause à l'hypothèse nominaliste tant de fois condamnée par les conciles.

Le darwinisme compte encore parmi les naturalistes autant d'adversaires que de partisans. Nous n'avons pas à nous demander ici qui a tort ou qui a raison; il nous suffit de constater que le plus grand et le plus difficile problème de la scolastique est aujourd'hui débattu entre savants et que, pour le résoudre, on fait appel non à la raison pure, mais à l'observation et à l'expérience. Or, le transformisme a des

analogies si étroites avec la doctrine de l'évolution, que M. Spencer y était arrivé avant Darwin.

La physique, elle aussi, en établissant la loi de la transformation des forces et de la conservation de l'énergie, a pris pied sur un terrain autrefois réservé à la métaphysique. Le second principe fondamental de la théorie mécanique de la chaleur va plus loin encore : il définit la direction dans laquelle ont lieu les modifications de l'univers matériel et permet de discerner quel a été son point de départ et vers quelle fin il tend progressivement. Ce n'est pas là de la métaphysique, il est bon de le répéter : ce sont des lois scientifiques aussi bien établies que les lois de Kepler.

La doctrine de l'évolution de M. Spencer est la généralisation de ces principes de physique. De l'indestructibilité de la matière, de la continuité du mouvement et de la persistance de la force, il déduit d'abord « la persistance des relations entre les forces », puis la loi d'après laquelle « toute chose se meut sur la ligne de la moindre résistance ou sur la ligne de la plus grande traction ou sur la résultante de ces deux lignes ». Et il montre l'application de cette loi « aux mouvements de tous les ordres, depuis ceux des étoiles jusqu'à ceux des décharges nerveuses et des courants commerciaux ». Il établit enfin que tout développement, celui d'une société comme celui d'un système solaire ou d'un être vivant, suppose un passage de l'homogénéité à l'hétérogénéité et de la diffusion à la concentration.

L'évolution est *une*. Qu'elle se poursuive dans le monde inorganique, dans le monde organique ou dans le monde superorganique, elle obéit à des lois identiques, ou plutôt les développements que nous voyons se manifester dans ces trois mondes ne sont que les divers aspects d'un seul et unique développement. Les sociétés humaines en se développant, comme les cellules vivantes en se groupant pour former des plantes ou des animaux, comme les soleils en se dégageant de la matière cosmique, sont des moments différents de l'évolution de l'univers, qui poursuit sa marche régulière jusqu'au jour où, arrivée à son terme, elle fera place à la dissolution.

Il en résulte qu'il doit y avoir non-seulement ressemblance, mais identité entre l'organisation des animaux et celle des sociétés. La biologie nous révèle ainsi le secret de la sociologie. M. Herbert Spencer suit ce parallélisme dans ses dernières conséquences. Il retrouve dans les sociétés l'analogie du système nutritif de l'animal : c'est l'organisation industrielle ou productive. L'appareil nervo-moteur qui procède aux fonctions de relation correspond de même à l'organisation militaire et gouvernementale qui a pour but de maintenir une société en rapport avec les sociétés voisines et de la mettre en état de se défendre contre elles.

Enfin, l'appareil circulatoire a pour équivalent l'organisation commerciale, qui accomplit les échanges et les transports des marchandises.

La ressemblance va même encore plus loin. Dans les sociétés très-avancées, en dehors de l'organisation régulatrice générale du gouvernement proprement dit, il se forme un autre système régulatif qui régit la production industrielle et l'échange des produits. C'est ainsi que, dans les animaux supérieurs, le système nerveux de la vie organique est devenu indépendant du système nerveux cérébro-spinal. On pourrait donc soutenir, en exagérant un peu la pensée de M. H. Spencer, que les Bourses et les Tribunaux de commerce ont leurs équivalents dans l'organisation physiologique des grands animaux.

De même que les êtres organisés inférieurs se composent d'un très-petit nombre de cellules, de même les sociétés primitives se composent d'un très-petit nombre d'hommes. La formation de sociétés plus étendues résulte moins de l'extension de l'une de ces sociétés minuscules que de la fusion de plusieurs d'entre elles, accomplie par la conquête. En même temps que les sociétés grandissent, leur structure se complique; les fonctions gouvernementales se séparent des fonctions industrielles; une hiérarchie s'établit; la dépendance réciproque des diverses parties de la société devient plus étroite. On voit ainsi se former successivement des sociétés *composées*, puis des sociétés *doublement composées*, puis les grandes nations civilisées qui sont des sociétés *triplement composées*. Mais il est à remarquer qu'une tribu ne devient jamais une nation par voie de simple croissance et qu'une grande société n'est jamais formée par l'union directe de très-petites sociétés. Il faut passer par les degrés intermédiaires; il faut que plusieurs sociétés *composées* aient été consolidées par la guerre, qu'elles aient développé leurs industries et leurs arts, qu'elles soient ainsi devenues des unités, pour qu'elles puissent se combiner et former, par conquête ou par fédération, des sociétés plus complexes.

II.

Si rapide et si incomplet qu'il soit, le résumé qu'on vient de lire permet de se faire quelque idée de la méthode suivie par M. Herbert Spencer. Les *Principes de sociologie* ne sont pas tirés de l'observation par la voie inductive, ils sont déduits de la doctrine de l'évolution. Ce n'est pas à dire que M. Spencer ne s'appuie pas sur des observations très-nombreuses et très-solides, tout au contraire. Il apporte à l'appui de ses affirmations une masse énorme de faits, d'exemples, d'illustrations; il unit constamment l'induction à la déduction. Mais il sait d'avance à quelles conclusions il doit arriver; l'observation n'intervient que pour confirmer ce qui a été établi sans elle. Or, comme l'a dit Claude Bernard, quand on sait ce qu'on veut trouver, on le trouve toujours.

Qu'il s'agisse de sociologie ou de toute autre science, on ne peut procéder que par voie de synthèse ou par voie d'analyse; il faut ou bien s'élever du simple au composé, ou redescendre du composé au simple. M. Spencer aurait pu prendre pour point de départ les phénomènes complexes que présentent les sociétés modernes, les analyser, en rechercher un à un tous les éléments jusqu'à ce qu'il fût arrivé à des faits primordiaux, réfractaires à toute analyse. Il aurait eu ainsi l'avantage d'aller du connu à l'inconnu. Cette méthode, moins ambitieuse, aurait aussi été la plus

sûre. Mais sa sociologie n'est qu'un fragment de son grand « système de philosophie synthétique ». Il a dû suivre pour cette science, encore embryonnaire, la même marche que pour les sciences plus avancées, commencer par rechercher les facteurs originaires des phénomènes sociaux, les étudier isolément, montrer comment ils entrent en jeu pour former d'abord des sociétés simples, puis des sociétés plus complexes, et arriver enfin à expliquer l'organisation de plus en plus compliquée de nos sociétés modernes. Il est facile de voir qu'il y a là un danger; on va du simple au composé, mais en même temps de l'inconnu au connu; la moindre erreur au point de départ peut entraîner les erreurs les plus considérables au point d'arrivée. La synthèse convient à l'exposition d'une science déjà constituée; l'analyse s'applique plus naturellement à une science encore à faire. Faire aujourd'hui de la sociologie synthétique, c'est un peu vouloir appliquer les procédés de M. Berthelot avant que Lavoisier soit venu. Si nous pouvons aujourd'hui sans inconvénient commencer l'étude de la chimie par les corps simples, c'est que nous savons réduire à leurs éléments les combinaisons les plus complexes. La sociologie n'est pas si avancée.

M. Herbert Spencer commence cependant par étudier ce qu'il appelle les *facteurs originaires*, au nombre desquels l'un des plus importants est l'état intellectuel de l'homme primitif. Comme cet homme primitif n'a pas laissé de Mémoires, on est obligé de chercher à deviner ce qu'il pouvait être au moyen des observations recueillies parmi les sauvages, nos contemporains. Rien ne prouve que ces sauvages reproduisent exactement le type de l'homme primitif. M. Spencer a bien vu la difficulté, et il présente lui-même, avec beaucoup de force, les objections qu'on peut lui faire :

« Il est probable, dit-il, que beaucoup de sauvages, sinon tous, descendent d'ancêtres parvenus à un état plus avancé, et qu'une partie de leurs croyances actuelles sont un reste de celles qui se sont développées dans cet état plus avancé... Les ruines de Java et celles du Cambodge montrent qu'il a existé là des sociétés plus développées que celles que nous y voyons aujourd'hui. Le Pérou et le Mexique ont été autrefois les siéges de grandes sociétés dont l'organisation compliquée a été détruite par la conquête. Aux lieux où les cités de l'Amérique centrale contenaient de grandes populations vouées aux arts et à l'industrie, on ne trouve plus aujourd'hui que quelques tribus éparses de sauvages... Il en résulte que certaines tribus, placées au plus bas degré de l'échelle, présentent des phénomènes dus non pas à des causes agissant actuellement, mais à des causes qui ont agi dans un état social antérieur, plus avancé que celui d'aujourd'hui. »

La simple induction ne saurait donc suffire; parmi les idées des sauvages actuels, il faut discerner celles qui sont vraiment primitives et celles qui sont un legs d'une civilisation supérieure. La méthode déductive ne nous offre pas plus de secours : il est aussi difficile à l'homme civilisé d'entrer directement dans les idées de l'homme primitif, qu'à l'homme fait de repenser ce qu'il a pensé dans son enfance.

M. Spencer estime cependant qu'on peut se tirer de la difficulté et approcher par une route indirecte du but que l'on ne peut atteindre directement. Ici nous citerons textuellement :

« Guidés par la doctrine de l'évolution en général, et par la doctrine plus spéciale de l'évolution mentale, nous pouvons arriver à dessiner les idées primitives dans quelques-uns de leurs traits principaux. Après avoir observé *a priori* quels doivent être les caractères de ces idées, nous serons aussi bien préparés que possible à les réaliser dans notre imagination et, par suite, à les reconnaître quand elles existent actuellement.

« Nous devons partir de ce postulat que les idées primitives sont naturelles et, dans les conditions où elles se présentent, rationnelles. »

Ainsi un *a priori*, un postulat appuyé sur le dogme de l'évolution, voilà le point de départ de M. Spencer. Qu'adviendrait-il si la théorie de l'évolution était fausse, ou seulement si elle n'était pas tout à fait vraie?

Les idées que M. Spencer attribue à l'homme primitif sont, en effet, la clef de voûte de son système. Il consacre presque la moitié de son volume à exposer comment tous les cultes sont sortis des conceptions grossières que l'homme se faisait du monde visible et du monde invisible.

A ses yeux, ces conceptions rudimentaires ont pour origine les phénomènes du rêve. Le sauvage se voit lui-même dans ses songes poursuivant sa proie, la tuant, la dévorant; le lendemain, il garde le souvenir de cette chasse imaginaire, et cependant on lui affirme qu'il n'a pas quitté sa couche. Il en conclut qu'il est double, qu'un de ses *moi* va courir le monde, tandis que l'autre reste paisiblement étendu dans sa cabane. Il revoit aussi en rêve ses amis morts; il en conclut que le second *moi* survit au premier. Cette notion rudimentaire n'a rien de commun avec la distinction de l'âme et du corps. Le second *moi* est matériel aussi bien que le premier; comme celui-ci, il a besoin d'aliments. De là tous les rites funéraires : les offrandes aux mânes, l'usage d'enterrer avec le cadavre ses armes, ses chevaux, ses esclaves.

Par suite de ces croyances, l'air et la terre sont peuplés de myriades d'êtres imaginaires. Chaque décès ajoute un fantôme de plus à cette armée innombrable. Les pratiques religieuses ont pour but d'attirer la faveur des esprits bienfaisants, de combattre la méchanceté des mauvais esprits. Quelques-uns montent en grade et deviennent des dieux.

Le polythéisme homérique n'a pas d'autre origine que les cultes grossiers des sauvages. Les Grecs d'Homère, aussi bien que les Polynésiens, consacrent aux immortels « une part du vin qui coule et de la chair qui fume sur les autels ».

Le culte des animaux, des plantes, des grands phénomènes de la nature, se rattache au culte des ancêtres, quelquefois à la suite d'une confusion de noms. Le langage primitif ne peut exprimer la différence entre un objet et l'homme qui porte le nom de cet objet. C'est ainsi que le *soleil levant*, le *soleil couchant*, le *soleil éclatant* sont devenus autant de divinités distinctes, parce qu'il a existé des hommes appelés *Soleil levant, Soleil couchant, Soleil éclatant.*

Une analyse aussi sèche et aussi rapide ne peut donner une idée complète de la théorie de M. Spencer sur l'origine des

cultes ; elle peut encore moins permettre d'en apprécier la valeur. M. Spencer fournit à l'appui de sa thèse une abondance vraiment merveilleuse de faits et d'exemples. Mais ce que nous avons dit suffit pour montrer que sa théorie diffère du tout au tout de celle qui est généralement adoptée. Les mythologues font dériver les religions de la divinisation des forces naturelles ; à leurs yeux, les puissances de la nature ont d'abord été conçues et adorées comme impersonnelles, et elles ont été ensuite personnifiées quand on a pris à la lettre les expressions métaphoriques qu'on leur appliquait. M. Spencer, au contraire, tient que la personnalité humaine est l'élément primitif, qu'elle a été postérieurement identifiée avec une puissance de la nature par suite d'une identité de nom. En d'autres termes, le culte de la nature ne serait qu'une forme du culte des ancêtres.

Bien que M. Spencer tienne en grand mépris les mythologues et leur « foi robuste » à des choses manifestement absurdes, nous ne pouvons oublier qu'il y a parmi eux des hommes d'une haute valeur. Il est possible qu'ils se soient complétement trompés et que M. Spencer ait raison contre eux tous : n'y a-t-il pas pourtant quelque témérité à prendre pour base d'une portion importante de la sociologie une théorie mythologique repoussée par tous les hommes qui font autorité dans la science ?

III.

Les autres portions du livre de M. Spencer ne donnent pas prise aux mêmes objections. Dans sa classification des sociétés d'après la nature des activités qui y prédominent, il a fait preuve de cette sagacité pénétrante, de ce talent d'observation exacte et précise qui s'allient chez lui d'une façon si curieuse à une grande puissance d'abstraction et à une tendance vers des généralisations quelquefois aventureuses.

Toutes les sociétés sont en antagonisme avec les sociétés voisines : d'où la nécessité d'une organisation pour l'attaque et la défense. Toutes ont besoin de se nourrir : d'où la nécessité d'une organisation des forces productives. Toutes ont donc à la fois une organisation militaire et une organisation industrielle. Suivant que l'une ou l'autre de ces organisations prédomine, la société se rapproche du type guerrier ou du type industriel.

Tous les détails de la structure sociale sont profondément différents, suivant qu'une société se rattache à l'un ou l'autre de ces deux types. Le principe prédominant modèle tout à son image, le gouvernement et l'administration comme les idées morales et les sentiments religieux. M. Spencer, en décrivant cette corrélation, a usé de procédés analogues à ceux de Cuvier, lorsqu'à la seule inspection de la dent d'un animal disparu il arrivait à reconstituer sa structure, son espèce et son genre de vie.

Dans les sociétés qui appartiennent au type guerrier, tous les ressorts du gouvernement sont tendus à l'extrême; le succès dans la lutte avec les sociétés rivales exige une grande rapidité d'information, une extrême promptitude de concentration. La subordination rigoureuse qui est nécessaire dans une armée en campagne se retrouve à tous les degrés de la hiérarchie civile. Tous les dépositaires de l'autorité exercent sur leurs inférieurs une autorité absolue et obéissent passivement à ceux qui sont au-dessus d'eux. La religion prend elle-même un caractère belliqueux; elle glorifie le carnage et sanctifie la vengeance; le Dieu s'appelle le Fort, le Dieu des armées; l'obéissance est le devoir du prêtre comme celui du soldat.

Dans l'antiquité, Sparte nous offre l'exemple d'une cité organisée exclusivement pour la guerre : les éphores intervenaient dans tous les détails de la vie privée, ou, pour mieux dire, il n'y avait pas de vie privée; toutes les actions des citoyens étaient des actes publics, réglés par les lois et soumis au contrôle des magistrats. Au Japon, pays essentiellement militaire avant les dernières révolutions, l'ingérence du gouvernement était poussée encore plus loin : toutes les classes étaient soumises à des lois somptuaires. Depuis le marchand jusqu'au gouverneur de province, chacun devait se lever, dormir, sortir, recevoir, aller se coucher à des heures prescrites.

Sans aller chercher si loin des exemples, on peut trouver dans l'organisation de la société française des traces évidentes de la longue prédominance du type guerrier : la centralisation administrative, le système d'éducation publique qui fait ressembler nos lycées à des casernes, l'ingérence du gouvernement en toutes choses. L'Angleterre, au contraire, est organisée d'après le type industriel. Sous les Tudors, le pouvoir royal était aussi fort qu'en France ; la liberté anglaise a grandi à mesure que, par son agriculture, son commerce et ses manufactures, l'Angleterre prenait l'avance sur les Etats du continent. Le caractère principal des sociétés industrielles, la coopération volontaire de l'individu, s'y manifeste partout.

L'armée se recrute au moyen d'engagements à prix débattu; personne n'est astreint au service militaire. Les Églises sont des associations libres qui se gouvernent comme elles l'entendent; des groupes de citoyens se chargent de fonctions qui, sur le continent, sont réservées à l'administration.

La connexité entre le *self-government* et la paix, entre la centralisation et la guerre, est d'autant plus frappante que l'on voit la liberté de l'individu se restreindre chaque fois que la paix de l'Europe est troublée. C'est ainsi que la république hollandaise s'est deux fois transformée en monarchie sous l'influence de la guerre ; qu'au temps du protectorat de Cromwell les luttes intérieures et extérieures ont transformé le gouvernement parlementaire en gouvernement personnel, et que les conquêtes de la première république française ont préparé l'établissement d'un despotisme militaire.

Il est curieux de remarquer que M. Renan, en se plaçant à un point de vue tout opposé, est arrivé à des conclusions assez semblables à celles de M. Spencer. Dans la préface de son dernier volume de *Mélanges*, il met aussi en regard deux systèmes de gouvernement. Dans l'un, l'individu est sacrifié à l'État ; tout est calculé pour donner à tous les services de la force et de la vigueur ; les classes en apparence privilégiées sont en réalité mises à part pour le service de la nation, ce

qui justifie et consacre l'inégalité sociale. Dans l'autre, l'État, constitué par l'universalité des individus, n'ayant d'autre but que le bonheur des individus entendu comme les individus l'entendent, s'interdit toute visée au delà de ce que conçoit et sent l'universalité des individus. La conséquence de cet état de choses est la poursuite du bien-être et de la liberté, la destruction de tout ce qui reste de privilège et d'esprit de classe, l'affaiblissement du principe de l'État.

M. Renan croit que ce dernier type de gouvernement est destiné à l'emporter définitivement; il aperçoit déjà dans toute l'Europe des symptômes de l'affaiblissement de l'esprit national qui, il y a quatre-vingts ans, a fait dans le monde une si éclatante apparition; mais il est loin de s'en réjouir. Dans une brillante fantaisie qu'il a récemment publiée, il nous montre avec une ironie mélancolique le triomphe de Caliban, c'est-à-dire des instincts grossiers de l'humanité, sur le noble Prospero, représentant de l'idéal.

M. Spencer n'éprouve pas de ces regrets. Il ne cache pas ses préférences pour les sociétés du type industriel, son antipathie pour les gouvernements centralisés. A ses yeux, l'Etat ne doit se préoccuper ni de rendre les citoyens vertueux, ni de les rendre heureux, ni même de les instruire: son rôle doit se borner à assurer le respect des contrats. Il estime que le gouvernement anglais, celui qui empiète le moins sur la liberté des citoyens, se mêle encore de trop de choses. Il s'irrite de le voir entrer dans la voie de la réglementation; il blâme la législation sanitaire, les efforts du Parlement pour développer l'instruction primaire. A ses yeux, la liberté de l'individu, étendue en apparence par l'extension du droit de suffrage, a été en réalité restreinte par l'intervention de l'État en beaucoup de matières qui étaient autrefois abandonnées à la libre initiative des citoyens.

Malgré sa prédilection pour les sociétés organisées d'après le type industriel, il ne paraît pas cependant les considérer comme le dernier terme du progrès, car il entrevoit la possibilité d'un troisième type aussi différent du type industriel que celui-ci l'est du type guerrier, et dans lequel les produits de l'industrie seront consacrés, non plus à maintenir une organisation militaire ou à réaliser des améliorations matérielles, mais à développer des activités d'un ordre plus élevé. La multiplication des institutions consacrées à la culture intellectuelle ou esthétique et n'ayant pas un but purement utilitaire lui paraît un signe précurseur de l'avénement de ces sociétés futures.

IV.

Les limites dans lesquelles nous sommes obligé de nous renfermer nous ont contraint d'exposer beaucoup trop sommairement quelques-unes des idées de M. Spencer et d'en omettre entièrement un grand nombre. Nous n'avons même pas pu indiquer en passant ses aperçus sur le développement progressif de la famille, sur le passé et l'avenir des rapports entre le mari et la femme, entre les parents et les enfants. Nous avons dû nous en tenir aux grandes lignes et nous ne le regrettons pas, car ces grandes lignes sont précisément ce qu'il y a de plus contestable dans le système.

Si la doctrine de l'évolution était destinée à devenir la doctrine définitive de l'humanité, si elle était aussi solidement assise que les sciences positives, les *Principes de sociologie*, qui en sont l'application, seraient fondés sur des bases inébranlables. Mais il est permis de supposer, sans méconnaître la vigueur du génie philosophique de M. Spencer, que sa métaphysique pourra un jour subir le sort de toutes les grandes constructions métaphysiques du passé, depuis celle d'Aristote jusqu'à celle de Hegel. Toutes n'ont été que des hypothèses provisoires, reliant entre eux tous les faits connus, et condamnées à disparaître quand le progrès des sciences et de la pensée en a eu montré l'insuffisance.

Les *Principes de sociologie* n'en garderont pas moins le mérite d'avoir été une tentative hardie de fonder d'un seul coup une science nouvelle; M. Spencer aura ouvert la voie où d'autres n'auront qu'à le suivre. Il y a même des portions de son livre qui peuvent être considérées comme définitivement acquises à la science. Les théories sociologiques qui ne se rattachent pas d'une façon tout à fait intime à la doctrine de l'évolution, celles qui sont fondées plus directement sur l'observation et sur une analyse pénétrante des faits subsisteront, quel que soit le destin réservé à la philosophie qui les a suggérées. Ce ne sera pas la première fois qu'on aura vu des sciences survivre à la métaphysique où elles ont pris naissance. Les découvertes de Descartes en physique n'ont pas été atteintes par le discrédit où est tombé le système des tourbillons.

CH. VINCENS.

L'AUTRICHE CONTEMPORAINE (1)

I.

Un récent historien de la race roumaine, M. Julius Jung (2), remarque que, jusqu'à présent, on a fait l'histoire de l'Autriche sans beaucoup se préoccuper des peuples soumis au sceptre des Hapsbourg. On eût dit que l'*Autriche*, — comme on l'appelait, faute de trouver une meilleure appellation pour cette Babel de nations qui s'étendait de l'Adige aux Carpathes, — avait une existence réelle. Italiens, Allemands, Hongrois, surtout les Bohêmes, Croates, Serbes, Roumains, étaient absents des récits des historiens, comme ils disparaissaient dans l'administration unitaire rêvée par Metternich, comme ils se dissimulaient à l'armée sous l'uniforme impérial. Il n'y avait plus ni Tudesques, ni Latins, ni Slaves, ni Madgyars : il n'y avait que des *Kaiserlicks*, comme disaient les grognards du premier empire. Le moment est venu de

(1) *Histoire de l'Autriche depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours*, par Louis Asseline. Paris, Germer Baillière et Cie, in-12, pages XXII-300, avec une carte.

(2) *Römer und Romanen in den Donaulænder*. Inspruck, 1877.

mieux connaître ce qui se cache sous cette dénomination d'*Autrichiens,* qui a tant de fois retenti dans nos fastes militaires ; de saisir les diversités ethnographiques de ce sang qui a si largement coulé dans les batailles françaises; de distinguer les éléments dont se compose ce résistant métal autrichien qui a été si longtemps, pour emprunter une expression à Shakespeare, l'enclume de notre épée.

Les questions de races sont en Orient les plus vivantes, et, à ce point de vue, la monarchie autrichienne appartient bien à l'Orient. Les peuples que les hasards historiques, guerres ou mariages, ont rassemblés sous le sceptre des Hapsbourg, sont aussi divers que ceux qui formaient naguère l'empire ottoman. C'est dans la vallée du Danube, tout comme dans la péninsule des Balkans, qu'a eu lieu la grande poussée des races humaines; c'est là que les nations se sont refoulées, comprimées, pénétrées, déchiquetées, au point que les frontières ethnographiques sont aussi tourmentées qu'une ligne de côtes battues par les flots : il y a là aussi des caps et des golfes de peuples, des îlots et des archipels de tribus. Tant que la force a régné seule et que les consciences nationales ont sommeillé, une sorte d'unité factice a régné en ces contrées; le silence s'est fait sous le sabre osmanli ou le bâton du caporal allemand. Alors il y avait une Autriche, alors il y avait une Turquie. Le réveil s'est fait, et ces deux entités ont disparu, comme une brume fantastique qui aurait caché, sous son glacis uniforme, les diversités d'un vaste paysage. On croyait qu'il y avait là deux puissances; il n'y avait que deux expressions géographiques, et l'on peut retourner contre l'Autriche le mot que Metternich appliquait avec si peu d'à-propos à l'Italie. Ce sont les peuples qui, aujourd'hui, apparaissent partout. L'ethnographie est devenue un des éléments essentiels de la politique; les diplomates, réunis autour des tapis verts, discutent sur les enluminures de la carte de Lejean ou de celle de Kiepert.

II.

Dans l'excellent volume dont M. Louis Asseline a récemment enrichi la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* de Germer Baillière, on voit combien, depuis Metternich, tout a changé dans l'empire des Hapsbourg. L'histoire de ce qu'on appelait la *Maison d'Autriche,* les guerres, les alliances, les mariages des héritiers de Marie-Thérèse, voilà ce qui occupe le moins de place dans ce livre. Cela, c'est ce qu'il y a de plus mort dans le passé; c'est le *caput mortuum,* le fatras des annales humaines. Place donc à l'histoire contemporaine, c'est-à-dire place aux nationalités ! Ce sont elles qui envahissent le premier plan du tableau. Elles sont l'avenir, elles sont la force, elles sont le droit; et si l'empire autrichien a pu les ignorer jusqu'à nos jours, c'est avec elles qu'il doit compter désormais. De la manière dont il résoudra les questions de nationalités, dépend sa vie ou sa mort. L'exemple de la Turquie, démembrée sous ses yeux, bien qu'il ait su en emporter son morceau, est là pour l'avertir. Il est en face du sphinx ; mais les énigmes que le sphinx classique proposait à Œdipe ne sont rien auprès de celles que les hommes d'État autrichiens auront à débrouiller.

Après l'échec du système unitaire et uniforme préconisé par les gouvernants de 1815, on a essayé d'une nouvelle combinaison. A la place de l'*Autriche* de Metternich, nous avons l'*Autriche-Hongrie* de M. de Beust. On a pris le plus turbulent des dix peuples qui protestaient contre l'omnipotence allemande, et on lui a donné l'omnipotence dans la moitié de l'Empire. Quelle est la valeur de cette combinaison? L'histoire des cent dernières années, dans cette lumière nouvelle où a su la placer M. Louis Asseline, peut servir à l'apprécier.

Si la nation hongroise a réussi la première, non-seulement à s'émanciper de la domination allemande, mais à maintenir sa propre domination sur une partie des peuples autrichiens; si elle a semblé aux hommes de 1867 la puissance qu'il fallait gagner à tout prix, c'est que le mouvement national du peuple hongrois avait commencé plus tôt que celui des autres. Au XVIe, au XVIIe siècle, sous les Étienne Boeskoï, les Gabriel Bethlen, les Georges Ragoczy, les Tékély, on voit les Madgyars s'allier aux Ottomans, recevoir les secours du roi de France, assiéger Vienne, faire trembler l'Empire. Au XVIIIe, ils sauvent, avec Marie-Thérèse, la monarchie des Hapsbourg; ils démontrent au réformateur Joseph II son impuissance. En 1848, ils ont prouvé que ce n'était pas trop de deux empereurs pour les réduire à l'obéissance. En même temps que M. Louis Asseline raconte les guerres et les insurrections qui rappelèrent au souvenir de ses maîtres la nation madgyare, il esquisse le tableau de la littérature hongroise, cette autre manifestation d'une forte conscience nationale. Les fils d'Arpad ont compté non-seulement de grands hommes de guerre et de grands hommes d'État, mais des poètes inspirés. Le peuple qui a dans son Panthéon littéraire un Széchenyi, un Alexandre Pœtœfi, mérite de vivre. On comprend donc que les gouvernants de Vienne aient été frappés de sa prodigieuse vitalité et qu'ils l'aient choisi entre tous pour signer avec lui leur première capitulation.

Mais les autres peuples de la monarchie, pour s'être éveillés moins vite que les Hongrois, ne témoignent-ils pas le même désir de vivre? On peut dire qu'ils se pressent pour regagner le temps perdu. Eux aussi, ils ont prouvé par les armes, et mieux encore par leur renaissance littéraire, qu'ils n'avaient pas renoncé à leur individualité.

La Bohême, qui, au XVe siècle, sous Zizka le Borgne et Procope le Rasé, avait eu le terrible réveil que M. Ernest Denis raconte dans un livre récent (1); la Bohême, que les jésuites, au XVIIe siècle, crurent avoir détruite parce qu'ils l'avaient terrassée, n'a jamais cessé de protester contre les empiétements tudesques. Seuls de tous les peuples slaves riverains de l'Elbe, les Tchèques ont maintenu intactes leur langue et leur nationalité. Retranchés dans ce puissant quadrilatère des montagnes bohemiennes, ils en ont fait comme une citadelle slave au cœur de l'Allemagne; contre les escarpements du Riesen Gebirge s'est brisé le flot, partout aiu-

(1) *Huss et les Hussites,* Paris, Leroux.

leurs victorieux, de la germanisation. L'attachement à la nationalité, puissant instinct dans le peuple, est entretenu chez les lettrés par de fortes études sur le passé du royaume; Schafarik, Palaçki, ont laissé derrière eux toute une école de littérateurs patriotes.

Si la Pologne, malgré tout, n'est pas morte, c'est en Gallicie, sous le moins oppressif des trois co-partageants, qu'elle est restée le plus elle-même.

Les Croates, les Serbes d'Autriche, ont la conscience de la solidarité qui les unit aux Serbes de la Principauté et à ceux des provinces ci-devant turques. Leurs « aspirations » comptent bien pour quelque chose dans les déterminations du gouvernement austro-hongrois : si ce n'est pas pour répondre à leurs vœux, c'est donc pour prévenir leurs revendications, pour se réserver la direction du mouvement national, pour s'assurer la haute main dans le travail qui enfantera un jour la Grande-Serbie, pour gagner de vitesse la fameuse *Omladina,* que les conseillers de l'empereur François procèdent en ce moment à l'occupation militaire de la Bosnie et de l'Herzégovine.

« Presque toujours, un mouvement national commence par un réveil littéraire et linguistique, » a dit M. Asseline. Et il nous montre, en pleine réaction metternichienne, Louis Gaj purifiant la langue iougo-slave et rêvant, plus que la Grande-Serbie, — la Grande-Illyrie! Il nous le montre, en 1835, publiant à Agram les *Nouvelles croates,* qui deviennent bientôt les *Nouvelles nationales illyriennes.* En 1840 se fonde la Société littéraire de la *Matitsa.* Ce mouvement intellectuel s'est-il ralenti? Pas plus que le mouvement politique. Les Serbo-Croates autrichiens invitaient naguère toutes les Universités européennes à l'inauguration de la première Université nationale qu'aient possédée les Iougo-Slaves : l'Université d'Agram.

Parmi les sujets de la monarchie, s'il en est qui furent longtemps ignorés et humiliés, ce sont les Roumains. Descendants des belliqueux Daces et des vaillants colons de Trajan, ils sont les plus anciens, ils sont les plus nombreux habitants du pays qui s'étend, par-dessus les Carpathes, de la Theiss au Dniester. Si l'antiquité d'une possession peut la rendre plus sacrée, ils sont, dans la partie autrichienne de l'ancienne Dacie, les maîtres légitimes du pays. Eh bien! pendant longtemps, ces héritiers des soldats romains, ces fils de la vieille terre dacique, ne furent, sur leur propre sol, qu'une race de parias, serve des étrangers. Non-seulement elle ne comptait pas, mais on ne la voyait pas. Si l'on demandait à qui appartenait la Transylvanie, on répondait qu'elle était habitée par trois *nations :* les Madgyars, les Szeklers, les Saxons. Les Roumains n'étaient pas une nation; ils n'étaient pas des citoyens, à peine des hommes. C'étaient eux qui paraissaient les intrus, dont on tolérait l'existence; *admissi, tolerati,* comme disent les anciens actes.

Nos frères latins de Transylvanie ont-ils donc vendu leur droit d'aînesse? Ont-ils admis jamais la prescription de leur liberté? A aucune époque, au contraire, ils n'ont cessé de protester, non pas contre l'Allemand de Vienne, qui était loin, mais contre le Madgyar et le Saxon, qui vivaient au milieu d'eux et les opprimaient de plus près. En 1612, un Roumain de la Roumanie danubienne, Michel le Brave, — un homme dont la statue colossale devra s'élever sur le plus haut sommet des Carpathes, si jamais la patrie roumaine recouvre son unité, — conçut le dessein de reconstituer l'antique Dacie de Trajan et d'adoucir le sort des paysans. Il fit trembler les oppresseurs de son peuple et mourut assassiné par eux. Au XVIIIe siècle, si les Madgyars se soulèvent contre Joseph II, les Roumains se soulèvent, eux, contre les Madgyars; avec Horjah, Klotsa et le pope Krischan, ils se livrent à de terribles représailles.

M. Louis Asseline aurait pu, ici encore, insister sur le mouvement littéraire qui précéda, accompagna, justifia le mouvement politique et social. Rappelons que Joseph II lui-même avait créé des écoles roumaines, « afin de relever les popes de leur état de grossièreté et d'ignorance, » qu'il avait envoyé des étudiants roumains se retremper à la source même du *latinisme,* à Rome. Ainsi donc c'est lui qui donna le signal d'une renaissance qui allait éclater à la fois, malgré toutes les persécutions, sur les deux versants des Carpathes; c'est des écoles joséphines que devaient sortir Pierre Maïor et Sinkaï, les premiers historiens nationaux, et Georges Lazare, qui, passant les montagnes, établit à Bucharest la première école secondaire qu'ait possédée la Valachie.

III.

Combien les peuples que le système de Metternich sacrifiait aux Allemands — et que le système de M. de Beust a sacrifiés soit aux Allemands, soit aux Hongrois, — avaient pourtant une vive conscience de leurs droits historiques, c'est ce que montre la révolution de 1848. Elle a fourni à M. Louis Asseline quatre de ses chapitres les plus intéressants.

Vues de Paris, les révolutions européennes semblaient une copie de la révolution parisienne. Les naïfs historiens de l'époque ne voyaient partout que l'absolutisme d'un côté, la liberté de l'autre. Ils saluaient partout des frères et des amis. En réalité, le mouvement parisien fut un signal, une occasion, mais nullement un modèle pour les insurrections de l'empire autrichien. Chacun des peuples de la monarchie suivit son instinct propre. D'abord, les Allemands de Vienne s'insurgèrent bravement contre le despotisme impérial; presque aussitôt, les Tchèques, les Polonais, les Italiens, les Hongrois s'insurgèrent contre la domination allemande. Sous cette seconde couche d'insurrections, s'en trouvait parfois une troisième; c'est ainsi qu'en Gallicie, les Ruthènes ou Petits-Russiens prirent les armes contre les Polonais; c'est ainsi que, dans tout l'ancien royaume de Saint-Étienne, les Serbes, les Croates, les Roumains se levèrent en masse contre les Hongrois. On ne voyait partout que peuples opprimés se soulevant contre des peuples dominateurs qui, tout en combattant pour leur affranchissement, refusaient d'étendre à d'autres le bienfait de l'indépendance. C'est ce qui donne à la révolution autrichienne un caractère unique de colossale confusion : on eût dit les maçons de la tour de Babel saisis tout à coup, les uns contre les autres, d'une rage

d'extermination, tant il se croisa alors, en vingt langues diverses, de prétentions contradictoires et de revendications inconciliables. Pendant deux ans, on s'égorgea en aveugles, en sourds, refusant de s'entendre, incapables de se comprendre. Le mouvement ruthène arrêta le mouvement polonais; le congrès allemand de Francfort se heurta au congrès slave de Bohême; la révolution hongroise fut ruinée dès le début par la contre-révolution croate, serbe, roumaine. Le despotisme, un moment compromis, put s'échapper à la faveur de cette bagarre sanglante; il se servit de chacun contre chacun et de tous contre les Italiens.

Vainement les Polonais avaient eu Bem, les Hongrois Kossuth, les Croates Jellachich, les Serbes Stratimirovitch, les Tchèques Palaçki et Schafarik, les Roumains, Janku, Pap, Barnutz. Les talents et le patriotisme de ces hommes tournaient contre la liberté commune : ils ne servaient qu'à donner plus d'acharnement à cette mêlée de peuples. Les souverains de l'Europe eurent alors un spectacle digne des empereurs romains : une tuerie, non de gladiateurs, mais de nations, qui s'entr'égorgeaient comme en un cirque. Plus tard, les patriotes madgyars ou serbes, tchèques ou allemands, polonais ou ruthènes, purent se rencontrer sous les mêmes verrous, parfois au pied des mêmes potences. La lassitude de tous se fit un repos de l'asservissement général.

IV.

Le cruel imbroglio de 1848, qui fit succéder à une commune revendication de la liberté un vaste massacre, n'est imputable à aucun autre peuple plus qu'aux Hongrois. Ce sont eux qui, au moment où ils revendiquaient leur indépendance, refusèrent aux Slaves et aux Latins ce qu'ils réclamaient pour eux-mêmes. C'est la Hongrie qui est responsable, devant l'histoire, de Vienne prise d'assaut, de Prague bombardée, de Venise affamée, du sang madgyar et polonais inutilement versé, des horreurs qui accompagnèrent partout cette guerre de race, enfin de la longue humiliation de l'Europe libérale devant Nicolas Ier et ses complices couronnés.

La situation actuelle est-elle plus rassurante que celle de 1848? La Hongrie a pris sa revanche de la capitulation de Villagos; mais l'*Ausgleich* de 1867, qui constitua l'Autriche-Hongrie, a-t-il réparé toutes les injustices?

M. Louis Asseline termine son livre sur des conclusions peu rassurantes : « L'Autriche, dit-il, ne pourrait se sauver que par une confédération dans laquelle ses nationalités diverses, dotées chacune de la plus grande somme d'autonomie, travailleraient librement à leur développement industriel, commercial, politique et intellectuel, sous l'influence des idées démocratiques modernes et après avoir renvoyé dos à dos le curé et le pape, qui, aux divisions nationales, ajoutent si malencontreusement les divisions religieuses. »

Voilà un moyen de salut indiqué : une grande confédération de peuples, qui pourrait aider à la constitution des nations encore partagées et qui cherchent à réunir leurs membres dispersés, telles que la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie, la Grèce. Ce serait le salut non-seulement de l'Autriche, mais de l'Europe elle-même, que menace l'extension indéfinie des deux empires despotiques et militaires du Nord. Peut-on espérer de voir ce vœu réalisé? Hélas! M. Asseline se voit forcé d'ajouter :

« Ni les Allemands ni les Madgyars ne veulent de cette confédération, où ils pourraient cependant trouver place. Les Madgyars sont aussi intraitables que jamais, sans s'apercevoir que, pressés entre deux races aussi prolifiques que la race slave et la race roumaine, ils sont destinés à disparaître. Ils n'en persécutent pas moins leurs sujets slaves et roumains... L'avenir de la monarchie des Hapsbourg est donc, de quelque point qu'on l'envisage, absolument compromis. »

Souhaitons que M. Asseline ait été mauvais prophète. Le démembrement de l'Autriche amènerait un nouvel et formidable agrandissement de l'Empire allemand; il remplacerait la solution libérale des questions de nationalités par la solution autocratique; la confédération, qui peut et doit s'organiser sous la présidence de l'Autriche, par un écrasement général sous quelque main tyrannique. Dans l'Europe orientale, il faut bien le dire, c'est l'Autriche, devenue constitutionnelle, qui représente encore le moins mal les principes de liberté. C'est aussi le seul des trois empires dont l'extension ne serait point menaçante pour l'équilibre du continent : la chute de l'Autriche serait pour la France un désastre diplomatique auquel celui de 1866 ne pourrait se comparer : ce serait un Sadowa gigantesque qui aurait pour nous des conséquences aussi graves peut-être que la guerre de 1870.

Puisse l'Autriche vivre et devenir plus forte! Mais les Allemands, mais les Madgyars le voudront-ils?

Outre l'exactitude des informations, qui témoigne de vastes lectures, l'œuvre de M. Louis Asseline a un mérite : elle est d'une lecture attachante. Bien que l'auteur ait dû condenser en trois cent cinquante pages l'histoire d'une douzaine de peuples pendant tout un siècle, ce livre ne donne pas l'impression d'un résumé. M. Asseline a pris soin de n'insister que sur ce qu'il y a d'essentiel et de vivant dans cette histoire, et, sur ces points-là, il s'abandonne à un certain luxe de développement. S'il est contraint d'abréger, il choisit les faits saillants, les expressions pittoresques, les citations piquantes. Sa rédaction est vive, brillante, parfois humoristique. Tout au plus pourrait-on lui reprocher çà et là quelque alliance de mots un peu téméraire, quelque néologisme que l'Académie française, même au XXe siècle, hésitera à consigner dans les nouvelles éditions de son Dictionnaire. Ce sont là des taches légères. Comme fond et comme forme, le livre est un des meilleurs qu'on ait écrits sur l'Autriche.

A. R.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La grande fête de Mâcon, où l'on a regretté l'absence d'un ministre de la république, est une occasion toute naturelle

de parler de l'intéressant volume que M. Henri de Lacretelle a consacré à la mémoire de Lamartine (1). Ce n'est pas, à vrai dire, un monument; mais on y trouve beaucoup de matériaux qui pourront servir à qui voudra et pourra construire l'édifice.

M. de Lacretelle n'avait pas d'ailleurs de prétentions plus hautes. Honoré, dès sa vingtième année, de l'affection de l'illustre poète, gravitant dans le rayonnement de sa vie brillante, demeurant l'ami fidèle des jours plus sombres, le confident des préoccupations attristées, il a interrogé sa mémoire. Le voilà donc qui recueille pieusement les traces du passé, traces se dirigeant toujours vers quelque noble but, et qui glane dans les sillons de cette féconde existence. Cette gerbe de souvenirs a son prix. Si parfois ils sont rassemblés à la hâte et pêle-mêle, parfois aussi l'ami et le confident, s'arrêtant attendri et troublé, nous redit longuement, d'une voix éloquente, les émotions de telle ou telle journée, ou retrace avec amour cette belle et noble figure qu'il voit vivre et resplendir comme autrefois.

Lamartine nous apparaît alors dans le jour favorable, où il est équitable de placer les grands hommes. La publication de sa correspondance avait jeté quelque ombre. Nous avions protesté en ce temps-là contre certaines indications que l'on pourrait tirer de tel ou tel mot jeté sur le papier à la hâte, de telle ou telle boutade échappée à la mauvaise humeur. Les lettres ne sont pas des témoins qu'il faille écouter en toute confiance. Elles nous font, ou nous nous y faisons souvent moins bons que nous ne sommes. Le témoignage d'un ami comme M. de Lacretelle, voilà ce qui mérite bien autrement d'être accueilli. Sans doute cet ami ne déshabillera pas l'ami qu'il veut peindre, sans doute il disposera les draperies; mais précisément, ce n'est que justice de considérer Lamartine autrement qu'en déshabillé. C'est sous les grands aspects et en la meilleure lumière qu'il le faut voir. Quelquefois même l'ami et le confident nous donneront le témoignage vrai que ne pouvaient nous donner les lettres. Ainsi pour le gouffre de dettes qu'avait creusé la prodigalité du poète, en trouverons-nous l'explication complète dans la correspondance? Non sans doute, car la bienfaisance a sa pudeur. Ce n'est pas Lamartine lui-même qui nous apprendra que le budget de la charité avait chez lui plus de chapitres que celui des dépenses personnelles. Ce que ses lettres n'ont pas voulu dire, l'ami nous le dira, et il ajoutera que, dans les années les plus désastreuses, ce lourd budget ne subit jamais la moindre réduction.

Quant à l'arrangement des draperies, il est bien innocent, en vérité. M. de Lacretelle a, ce me semble, un peu vieilli le républicanisme de Lamartine, voilà tout. Et encore a-t-il peut-être donné seulement un peu trop de corps à ce qui n'a existé longtemps qu'à l'état de rêve ou d'aspiration. Je dis : ce me semble, je dis : peut-être, car j'ai mauvaise grâce à vouloir paraître mieux informé que le confident et l'ami; cependant j'incline à croire qu'il n'y a pas eu chez Lamartine de vues aussi constantes et suivies. Rien ne le charmait dans les promenades à travers la campagne, — M. de Lacretelle nous l'apprend — comme le brouillard s'élevant de la vallée et heurtant de ses masses cotonneuses les parois de la montagne. Eh bien! ce qui le ravissait dans les paysages ne lui déplaisait pas dans le domaine de la politique ou de la religion. Il n'aimait nulle part les arêtes sèches, les contours anguleux, les définitions trop précises, la lumière trop vive et trop crue. C'est ainsi qu'en religion il admettait volontiers l'influence du diable limitant la puissance de Dieu. Satan était le brouillard à travers lequel se tamisaient les rayons du trône céleste. Il s'était livré, disait-il, une bataille entre les deux Esprits. Quel en avait été le résultat? on ne le savait pas bien; mais tout portait à croire que Dieu avait abandonné à Satan une partie de notre planète. Et ne croyez pas que ce fût là un paradoxe ou une boutade! M. de Lacretelle a remarqué que cette concession à l'existence du diable était faite sincèrement par le poète, et renouvelée aux périodes les plus cruelles de sa vie. Peut-être cette étrange théorie était-elle un souvenir de l'enseignement des jésuites de Belley; peut-être aussi était-elle une fiction commode permettant de ne pas accuser Dieu. Aussi, après le crime de décembre, Dieu n'était pas rendu responsable, mais le diable.

Autour de Lamartine, M. de Lacretelle nous montre ses amis, et même ceux qui ne l'étaient pas. J'imagine par exemple qu'il ne faut pas compter parmi ses amis, Frédéric Lemaître venant s'entendre avec le poète sur le drame de *Toussaint Louverture,* et apportant en Bourgogne, dans sa chaise de poste, le vin de Bordeaux dont il est inséparable. Alexandre Dumas père, qui, après avoir entendu une tirade politique du poète, lui frappe sur le ventre en l'appelant « farceur! » est des amis du second degré. On lira avec plaisir les souvenirs évoqués et les anecdotes racontées au sujet des hôtes de passage ou des familiers assidus soit de Milly, soit de Monceaux. En voulez-vous un échantillon? Voici Edgar Quinet qui vient de quitter Paris, et dans Paris l'Abbaye aux Bois, et dans l'Abbaye aux Bois Chateaubriand. Mme Récamier a justement arraché au père d'Atala quelques confidences sur les déjeuners de Prague où il a eu l'honneur de s'asseoir à la table des Bourbons. Quinet raconte la conversation qui a animé ces repas où l'hôte s'appelait Chateaubriand :

— De qui est l'évangile lu ce matin à la messe, demande Charles X au duc d'Angoulême?

— Il est de saint Marc, Sire.

— Vous vous trompez, il est de saint Mathieu, répond la duchesse.

Et pas une parole de plus n'est échangée. On causait autrement aux déjeuners de Milly. — Mais sans m'arrêter plus longtemps aux anecdotes piquantes ou attendries dont le volume est émaillé, je viens à un épisode qui est d'un grand intérêt pour l'histoire littéraire. Lamartine vient de terminer *Raphaël,* ces pages de la vingtième année où il a réuni les fleurs d'amour cueillies autrefois au bord des lacs ou le long des torrents. Il lit l'œuvre terminée le jour même, à M. de Lacretelle. Celui-ci, en l'écoutant, n'est plus en face du vieillard courbé par les orages; il le voit, à vingt ans, tout enivré

(1) *Lamartine et ses amis*, par Henri de Lacretelle. — 1 volume. Paris, 1878. Maurice Dreyfous.

de passion, caressant les tresses brunes de Graziella. Comme par une vision soudaine, les tresses blondes d'Elvire lui apparaissent en même temps. Alors, cédant à une bien légitime curiosité, car il lui semble difficile que ces amours qui se disent séraphiques, soient demeurées en effet dans les régions pures de l'extase angélique ; il veut en avoir le cœur net et tend — ah! les amis! — un piège perfide. Ce qui fera l'immortalité de votre livre, dit-il, c'est la pureté. Vous n'avez jamais eu que des hymens d'âmes. Toutes ces femmes passaient devant vous comme de célestes visions; vous ne leur avez pas fait l'injure de leur supposer des sens. Lamartine eut alors une étrange expression de physionomie. Ce genre d'éloges le flattait à moitié. Je n'ai certes pas tout dit, répondit-il. Et il s'emporta contre les platoniques, affirmant que Faublas est plus vrai que Raphaël; mais que Raphaël est l'élève des jésuites de Belley, qui lui ont enseigné leurs réticences. Il n'avait pas refermé ses bras sur le vide comme les saints de la Thébaïde sur leurs visions; il avait aimé d'une façon terrestre les anges qu'il avait adorés en vers et en prose poétique. Précisément à cet instant, il venait de gâter le dernier vers du *Lac:* au lieu de :

Tout dise : ils ont aimé!

il venait d'écrire, pour une édition destinée aux familles, ce pauvre vers :

Tout dise : ils ont passé!

Ce qui avait fait proposer à Mme de Girardin, cette correction nouvelle :

Tout dise : ils ont fumé!

Vainement M. de Lacretelle l'engagea à rétablir le texte, lui faisant presque honte de cette concession. « Que voulez-vous, répondit-il, Mme de Lamartine a revu l'épreuve; elle prétend que je vendrai ainsi cinquante exemplaires de plus en Angleterre. » Et il ajouta en soupirant : « Mes dettes m'ont fait faire bien des lâchetés! » En parlant ainsi, il se calomniait, car on verra dans le récit de M. de Lacretelle à quel point sa misère fut noblement supportée. Les épigrammes des ennemis politiques qui le représentaient tenant un luth d'une main, de l'autre la sébille de Bélisaire, ont été cruellement injustes. Le travail forcé auquel il se condamna de son plein gré était une expiation suffisante de son imprévoyance et de son excessive générosité. Faut-il d'ailleurs demander au poète les petites vertus bourgeoises du négociant qui tient ses livres en partie double? La cigale ne remplit pas ses greniers comme la fourmi; mais elle est prêteuse, *donneuse* surtout, et, quand elle a chanté tout l'été, nous ne devrions pas l'oublier, comme des ingrats que nous sommes, à l'heure où souffle la bise.

Ce volume de M. de Lacretelle fera donc mieux connaître Lamartine et le fera plus aimer encore. De tous ces souvenirs réunis en gerbe, un peu à la hâte, pourquoi l'auteur ne ferait-il pas à loisir une histoire complète et définitive du grand poète dont il a été l'ami? Pourquoi, après avoir assemblé les matériaux, demander qu'il vienne un architecte qui construise le monument? Parmi ces pages tracées d'une main rapide, il en est quelques-unes où l'auteur s'est arrêté avec plus de complaisance : celles-là sont délicates et charmantes; en même temps que l'ami, on y trouve l'artiste. Plus de confiance et même d'audace! dirai-je à M. de Lacretelle. Ne laissez pas à d'autres une gloire dont vous êtes digne!

II.

De l'histoire passons au roman.

Voici d'abord *Un Remords* (1), par Mme Bentzon. C'est une œuvre distinguée qui se dénoue de façon médiocre; mais si l'on était trop exigeant pour les dénoûments, on découragerait les romanciers qui sont tentés par l'analyse psychologique et l'anatomie du cœur humain; l'intrigue naturellement n'est pour eux qu'un accessoire. Prenons-en donc notre parti.

Un Remords pourrait s'appeler *le Roman d'une jeune fille pauvre.* Son histoire est un avertissement salutaire pour les jeunes filles riches. N'aimez pas les artistes et les gens de lettres, mesdemoiselles! Des égoïstes, voyez-vous, qui croiront vous honorer beaucoup en analysant les souffrances de ce cœur qu'ils auront fait battre, et en vous transportant toutes vives et palpitantes dans leur œuvre. Vous serez pour eux des sujets, comme les malades pour le médecin. Vos douleurs leur feront de la copie. Et encore faudra-t-il vous trouver très-honorées de leur avoir été l'occasion d'une étude sur le vif. Ils vous auront fait sourire ou pleurer pour s'inspirer de votre joie ou de vos larmes, et pour interroger les rouages de la machine humaine. Pour un épisode original ou une péripétie inédite, ils donneraient tout ce qu'ils aiment au monde ou, pour mieux dire, tout ce qui les aime; leur apparente passion est doublée d'indifférence et de curiosité. Vous espérez leur faire goûter et aimer la joie du foyer? Illusion! ce breuvage tiède leur donnerait la nausée; il leur faut une coupe enflammée, c'est ce que vous démontreront Mme Bentzon et son héroïne infortunée, Manuela. Parlez-moi d'un monsieur qui vend en gros ou en détail! Mais le cœur ne vous dit pas? C'est pourtant ce monsieur que vous épouserez, et si de la réalité froide et terne vous faites un pas, un seul pas vers le rêve entrevu, prenez garde! N'auriez-vous eu que le désir de goûter au fruit tentateur, vos lèvres ne l'eussent-elles même pas touché, le châtiment serait proche. Le remords rongeur vous saisirait, et quelle expiation cruelle d'une aspiration caressée, d'un désir secrètement entretenu! Si ce n'est pas là de la morale et de la plus sévère, je ne m'y connais plus et Mme Bentzon brise sa plume, ce qui serait dommage, quoi qu'en dise M. Barbey d'Aurevilly. Mais combien la leçon serait plus efficace si Mme Bentzon n'avait pas fait intervenir dans son roman je ne sais quel ouvrier socialiste, — une figure bizarre et sinistre, — qui assassine à point nommé le mari! Il fallait un dénoûment, je le sais bien; mais celui-là gâte tout. J'aurais voulu l'expiation du remords pour la faute seulement rêvée, pour le fardeau du devoir impatiemment soutenu. Quand, du rêve caressé et du devoir mal supporté, résulte

(1) Th. Bentzon. *Un Remords.* — 1 volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

un assassinat, quand, comme conséquence, il y a mort d'homme, alors le remords devient chose forcée et vulgaire. La leçon qui allait être délicate n'est plus que banale.

III.

Le Journal d'une femme (1), par M. Octave Feuillet, ne prêche pas la même morale. On voit bien que ce n'est plus une main de femme qui tient la plume. Ici, au contraire, les bonnes gens, modestes, bienséantes, toutes pétries d'honnêtes qualités bourgeoises, sont impitoyablement sacrifiées. Arrière ces messieurs vulgairement corrects, et banalement bienséants! Évoquez plutôt, mesdemoiselles, un cul-de-jatte! Du roman, au nom du ciel! du roman dans la vie! Le roman et la passion, voilà ce qui fait l'existence noble et grande, ce qui enseigne les devoirs supérieurs, les héroïques sacrifices! Vous serez malheureuse, peut-être; mais il y a des larmes qui font envie aux anges! Et loin de rendre le devoir plus pénible, le roman vous fera capable d'en porter le poids. C'est la confiture qui fait qu'on mange le pain rassis. Telle est la thèse de M. Octave Feuillet, et je confesse que je suis tout à fait perplexe. Qui a raison, de Mme Bentzon ou de M. Feuillet? Voilà deux morales bien différentes, et, comme il n'y a qu'une morale, des deux, quelle est la bonne? Et la *Revue des Deux Mondes* a servi l'une et l'autre à ses abonnés! Si je penche vers Mme Bentzon, je désobligerai M. Feuillet; si j'incline vers M. Feuillet, Mme Bentzon m'en saura mauvais gré. Ne nous brouillons donc avec personne, et ne décidons rien. Que nos lecteurs soient juges du débat.

Ce qui est incontestable, c'est que le récit de M. Feuillet est bien l'œuvre la plus charmante, la plus rare, la plus distinguée que j'aie lue depuis longtemps. Quelle observation pénétrante, et en même temps quelle légèreté de touche! Jamais la main ni le scapel n'appuient. Le romancier n'étale pas au grand jour et avec fracas le jeu des passions qu'il étudie; il nous les fait entrevoir et nous donne le plaisir délicat de deviner. Il n'arrache pas du cœur humain les fibres pour nous les montrer saignantes et palpitantes, il nous invite en quelque sorte à ausculter les tressaillements intérieurs. En outre, que de remarques neuves, que d'aperçus ingénieux! Et tout cela, sans pédantisme aucun, sans airs profonds et attitudes de révélateur! Et puis quel charme de style! C'est le chef-d'œuvre de M. Feuillet.

MAXIME GAUCHER.

(1) Octave Feuillet. *Le Journal d'une femme.* — 1 volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les fêtes de Mâcon sont terminées, et il reste toujours une fête à célébrer en l'honneur de Lamartine.

L'Académie s'est tenue à l'écart de l'hommage rendu à un des deux plus grands poètes de la France. Le gouvernement de la République s'est excusé de ne pas paraître à l'inauguration du Washington enthousiaste de 1848.

M. de Lapommeraye, qui n'a pas connu Lamartine, a fait une conférence sur la mère de l'auteur des *Méditations*, qu'il connaît, grâce à un volume de Lamartine; et la statue, qui ne lui ressemble pas, reste debout et à découvert désormais, après la consécration donnée par des gens à peine compétents!

En attendant une revanche que Paris donnera à cette gloire, si pauvrement honorée dans son pays natal, je voudrais fournir quelques matériaux, quelques notes au moins, aux discoureurs futurs; pour aujourd'hui, je prends donc la liberté de ne pas sortir de ce cercle de mes souvenirs dont Lamartine est le centre.

J'ai le bonheur de posséder un dossier curieux, avec des pièces inconnues aux biographes et aux conférenciers ordinaires. Je le dois à l'amitié de celle qui fut si longtemps la vestale de ce génie lyrique en même temps que l'ardente et passionnée compagne du poète. Mme de Lamartine m'a donné des lettres, des articles de journaux, qui sont pour moi le trésor d'une piété que tout augmente, à mesure que je vieillis dans la prose et dans la médiocrité contemporaines.

II.

Un très-curieux article de *la Mode*, publié dans la livraison du 6 juin 1846, raconte, sous le pseudonyme d'une veuve anglaise, l'intérieur du poète, et donne, sur ses premières années et sur certains épisodes de sa vie, des détails pittoresques.

Je pourrais peut-être dénoncer le véritable auteur de ce beau travail. Mais à quoi bon?

Lamartine, dans sa jeunesse, eut l'admiration facile pour la gloire. Il a raconté lui-même une excursion faite à la *Vallée aux loups*, pour apercevoir Chateaubriand qu'il entrevit se promenant avec son chat. Tout le monde peut lire ces adorables pages dans ses *Confidences*.

Le correspondant de *la Mode* de 1846 décrit l'amour du jeune Alphonse pour Mme de Staël. Je copie ce passage qui déplaira peut-être à M. de Broglie, si alarmé quand on met une auréole libérale à l'auteur de *Corinne*.

« Il y avait alors à Genève une personne qui devait être doublement odieuse aux royalistes. Elle avait pris part à la Révolution, non pas à ses crimes, Dieu merci! mais à ses principes. De plus, elle était calviniste et, par-dessus le marché, philosophe, et comme si ce n'était pas assez pour sa damnation, elle écrivait des romans.

« Le jeune Lamartine avait dévoré ces romans dans sa solitude, et comme il arrive à toutes les nobles natures un peu éprises d'idéal, son admiration était remontée du livre à l'auteur, de l'héroïne imaginaire à l'héroïne véritable. Il aurait voulu voir, ne fût-ce qu'une minute, ce noble génie qui rayonnait sur l'Europe.

« Mais comment faire? Tenter une pareille entrevue, c'était fraterniser avec la Révolution, c'était aller saluer la guillotine.

« M. de Lamartine gardait son enthousiasme, comme un secret. Mais un matin, après quelque lecture sans doute, il n'y put tenir, il partit en cachette; il courut tout le jour par le soleil, par monts et par vaux, jusqu'à ce qu'il se laissât tomber de fatigue au bord d'un fossé sur la route où l'auteur adoré devait passer en voiture. Il vit arriver, en effet, une calèche découverte dans laquelle une femme parlait avec animation à une bonne figure d'Allemand.

« Vit-elle à ses pieds ce pauvre enfant éperdu, ivre d'admiration qui venait saluer le génie, l'éloquence, la protestation de la liberté contre le despotisme, de l'idée contre le boulet de canon? Mme de Staël n'aperçut pas, sans doute, cette gloire naissante perdue dans la poussière, soulevée sous les pieds de ses chevaux. Elle passa; elle continua sa discussion métaphysique avec Schlegel, et lorsqu'elle se fut éloignée, le jeune Lamartine revint à pas lents, inquiet, soucieux comme une jeune fille à son premier amour, et, ce soir-là peut-être, à son insu, malgré lui, il devint révolutionnaire, par une irradiation magnétique du génie qu'il venait d'entrevoir et qu'il emportait dans ses nuits pour en rêver plus à loisir. »

III.

Après avoir raconté comment Lamartine fut initié à la Révolution par une aspiration presque enfantine, l'auteur de cet intéressant travail nous montre le jeune homme à dix-huit ans, garde du corps. Voici dans quelles circonstances il fut remarqué par Louis XVIII.

« Le roi se faisait traîner dans la galerie du Louvre sur un fauteuil à roulettes; le plumet d'un des maréchaux qui l'accompagnaient vint à choir, et Lamartine se précipita pour le ramasser. Le roi se retourna, et attachant une seconde ses regards sur le jeune garde du corps, il s'écria tout haut : Voilà un beau garçon!

« Ceux qui ont vu le portrait de Lamartine à dix-huit ans seront de cet avis. »

IV.

Le père de Lamartine n'avait pas émigré, bien qu'il fût royaliste. L'auteur des *Girondins* ne se souvenait plus exactement des details de cette détermination prise par son père. Je trouve dans une lettre tout intime, dont je ne copie que le fragment nécessaire à l'histoire, la narration exacte du fait envoyée à M. de Lamartine par son beau-frère.

« Laissez-moi, cher frère, rectifier un passage inexact dans une notice sur votre père que je lis dans le *Bien public* et qui doit être ajoutée au récit du 10 août, dans une seconde édition :

. . . . . .

« Mon beau-père m'a souvent raconté qu'il avait fait demander à Louis XVI, par M. de Montmorin, je crois, s'il fallait émigrer, et n'ayant reçu qu'une réponse vague, il fut demander conseil à M. de Malesherbes qui lui dit : — Je ne sais que vous répondre : tout ce que je puis vous dire, c'est que mon petit-fils, M. de Chateaubriand, n'émigre pas.

« Je trouve ce renseignement dans une note que j'ai écrite sous la dictée de mon beau-père, en novembre 1838; il était allié de M. de Malesherbes, qui avait épousé, comme vous le savez, Thérèse Gremod, cousine de votre grand'mère Marie Gavault, femme de M. Jean-Louis Desroys, intendant des finances du duc d'Orléans. »

V.

Le nom du duc d'Orléans me sert de transition pour révéler un fait resté inconnu, c'est que Lamartine écrivit dans le journal *la Presse* du 31 juillet 1842, un grand et magnifique compte rendu anonyme sur les funérailles du duc d'Orléans.

Je voudrais pouvoir citer ce morceau très-beau, qui mérite de figurer dans les œuvres de prose du grand poète.

Il commence par un parallèle entre la fête des noces du prince avec la princesse Hélène, et la lugubre cérémonie du jour. Il détaille ensuite avec émotion les qualités du prince, si brutalement enlevé aux espérances dynastiques, et il conclut par ces paroles qui sont comme la prophétie du discours prononcé le 24 février 1848 par Lamartine, lorsqu'il repoussait la régence de la duchesse d'Orléans, et avertissait la Chambre des députés de se défier *des surprises du cœur*. On verra combien le rôle joué par Lamartine à l'heure décisive, a été longtemps et sagement médité. La calomnie qui attribue à une rancune, à un dépit de son ambition, son attitude antidynastique, n'a plus de prétexte :

« On enlèvera les banderolles noires des tours de Notre-Dame, les signes de deuil disparaîtront, le prince va dormir auprès de la princesse Marie, sa bien-aimée sœur; mais nous allons nous trouver en présence d'un avenir gros d'événements impossibles à prévoir, difficiles à prévenir! Tant que le roi vivra, sans nul doute, sa main forte et habile saura contenir les partis. Mais si un nouveau malheur venait se joindre à tant de calamités, *si la France est obligée de se pencher sur un berceau, pour protéger un enfant et pour se protéger elle-même, quelle sera la main assez forte, assez exercée pour nous sauver?* On dit qu'au retour d'une de ses expéditions aventureuses, le grand Albuquerque fut surpris par la tempête au milieu des mers. Le navire battu par les flots était près de sombrer, lorsque le hardi conquérant prit un enfant au berceau qui se trouvait sur le pont, et l'élevant vers le ciel, entre la foudre et le navire, il s'écria : « O « Dieu! pardonne à tous les matelots par l'innocence de cet « enfant. » Et la tempête s'apaisa et s'éloigna en murmurant au fond de l'horizon. »

C'est parce qu'il n'a pas voulu hasarder la fortune de la France dans un miracle douteux comme celui que la légende accorde à Albuquerque, que Lamartine préféra en 1848 la république à la monarchie personnifiée dans un écolier.

VI.

Il serait curieux de relever dans les journaux de Mâcon, et dans ceux de Paris, les articles ignorés par lesquels Lamartine poussait constamment le pays vers les institutions démocratiques.

Je détache du *Bien public* de Mâcon, daté du 23 juillet 1846, ce passage d'un article de Lamartine non signé, sur les élections prochaines; il s'irrite d'une opposition qui n'a pas de principe, et il s'écrie :

« Qu'est-ce en effet que l'opposition, ou plutôt que doit être l'opposition? *L'idée démocratique personnifiée dans tous ceux qui veulent, en France, l'application et le développe-*

ment contenu des grands principes populaires auxquels la France a donné son avenir sur sang, depuis 1789 jusqu'à nos jours. Si l'opposition n'est pas cela, elle n'est rien, elle n'est qu'un parti de mauvaise humeur nationale, critiquant, blâmant, dénigrant, entravant tous les gouvernements, sans avoir ni la force ni la volonté d'en fonder un meilleur; harcelant tour à tour les ministres, sans jamais présenter elle-même un ministre au pays, disant toujours non, et ne sachant jamais dire oui; en un mot, elle n'est qu'une espèce de murmure de mécontentement sourd et perpétuel, qui impatiente à la longue le pays sans le diriger; quelque chose enfin qui rappelle, dans les rangs de la Révolution, ces *braves* de mauvaise humeur qu'on appelait les *grognards de l'empire*. Ce n'est pas là une opposition : c'est un tiraillement dans tous les sens et à contre sens, qui gêne tout et qui ne mène à rien. »

Ce portrait de l'opposition vide et stérile n'est-il pas frappant? Odilon Barrot était directement visé.

VII.

Au mois d'août 1848, Lamartine avait vu s'éloigner, sans qu'il ne fît rien pour la retenir, la prodigieuse popularité qui l'avait mis à la tête de la France. Voici une lettre qu'il écrivait à ce sujet au rédacteur en chef du *Journal de Saône-et-Loire* :

« Messieurs et chers concitoyens,

« Les suffrages ailleurs sont de la gloire; à Mâcon, ils sont de l'amitié. C'est vous dire combien j'apprécie au-dessus de tout, ceux que mes concitoyens viennent de me donner. Ils ont pour moi un prix de plus en ce moment; ils arrivent quand les autres s'éloignent. Sorti du pouvoir que je n'ai pas ambitionné, et sorti sans qu'aucun citoyen puisse me demander compte d'une vie, d'une liberté, d'une fortune, je supporte patiemment un moment d'injustice et de calomnie, compensé déjà par bien des retours à la vérité sur les actes, et à l'indulgence sur ma personne. Il m'est doux que ce retour se marque aussi chez mes compatriotes. Il y a longtemps que j'ai dit, en parlant de Mâcon : *Il y a une patrie dans la patrie; c'est la ville qui nous a vus naître.*

« C'est à cette patrie que je pense, quand je veux aimer davantage la grande patrie qui nous réclame tous.

« J'espère aller bientôt lui redemander pour toute ambition, un peu de ce loisir et de cette affection qui font les deux repos de l'esprit et du cœur.

« Je n'ai pas besoin de vous redire, monsieur et cher concitoyen, combien il m'a été agréable de voir les sentiments des électeurs contre-signés par votre attachement, le mien vous appartient depuis mon enfance et grandit avec vos services à notre pays.

« Paris, 4 août 1848. »

Ne dirait-on pas la voix de Lamartine d'au delà de la tombe parlant tout à coup, dans l'inauguration de sa statue, à ses concitoyens mâconnais de 1878?

VIII.

Je trouve encore, dans les papiers de Lamartine, des lettres bonnes à citer, mais d'un intérêt tout différent.

Elles sont de deux candidats à l'Académie française qui sollicitent le patronage du poète des *Méditations*.

M. de Marcellus lui écrivait, le 12 novembre 1851 :

« Mon cher ami,

« Je ne laisserai pas faire un pas de plus à l'initiative qui vient d'être prise, à Paris, en mon absence et en ma faveur, sans la placer à votre ombre.

« La famille de Saint-Priest, les *Débats*, suivis par tous les journaux à peu près (y compris le *Pays*), ont jeté mon nom parmi les candidats aux deux fauteuils vacants à l'Académie. J'en ai été d'abord tout confondu, et je songeais à me dérober à ce concours qui est pour moi déjà un succès. Mais la chose a été assez favorablement accueillie pour que mes amis aient exigé que je courusse ma chance. Je sais d'avance qu'elle est d'échouer deux ou trois fois, pour ne pas réussir la quatrième... Villemain dit à tous qu'il faut plus que jamais à l'Académie des écrivains qui écrivent, et non pas seulement des hommes qui parlent; et il frappe à la porte, appuyé sur mes sept volumes in-8° !

« La faute de tout ceci est à vous. C'est vous qui, en juin dernier, avez habillé de vos brillantes couleurs ma médiocrité. Elle n'en est encore qu'aux espérances. Les visites viendront le mois prochain. Gardez-moi, en attendant vos suffrages; mon œuf académique que j'essaie de couver ici ne saurait éclore que sous la protection de vos ailes.

« Faites-moi savoir que vous êtes mieux de cette terrible crise que vous m'avez si prophétiquement décrite ou plutôt, venez me le dire. *Il faut être ici, où tout se débrouille, où les fautes abondent des deux parts, pour tâcher de sauver le pays entre les deux écueils.* »

Cette lettre, un peu étrange de style, se termine après tout par une préoccupation généreuse et honorable.

M. de Marcellus sentait le coup d'État en germe et en appelait au sauveur.

Lamartine, s'il eût mis sa poitrine au devant des émeutiers conduits par Maupas, eût-il obtenu le triomphe qu'il renouvela si souvent en 1848 sur le parvis de l'Hôtel de Ville? Je n'en sais rien, mais je sais que, malade et torturé sur son lit, il était appelé de toutes parts, et que l'on offrit même un moment de l'amener tout goutteux de Monceau à Paris, pour qu'il fît reculer le crime.

IX.

Je finis cette revue par le billet en vers que M. Anatole de Montesquiou, autre candidat perpétuel à l'Académie, adressait au poète, pour le rendre solidaire de ses bouts-rimés.

Ce que vous m'avez dit plusieurs fois sur mes vers
A justement charmé mon oreille de poète.
Souvent j'aurais voulu, du fond de ma retraite,
En faire part à l'univers.

Mais mes efforts peut-être ailleurs furent stériles :
Vos trente-huit amis sont des gens difficiles,
Dont le vote reste douteux.

Et qui me prouveront, au lieu de m'être utiles,
Le jour où j'aurai besoin d'eux,
Que promettre et tenir sont deux.

Vous qui me semblez, dans leur temple,
La première divinité,
Dites un mot, donnez l'exemple,
Et j'aurai l'unanimité.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

La paix de Berlin laisse après elle une traînée de défiance et de haine qui, en Herzégovine, est une vraie traînée de poudre; l'Autriche jonche des cadavres de ses soldats le chemin qui devait la conduire triomphalement à une annexion à peine déguisée. La Turquie, en se refusant à la rectification des frontières que lui a conseillée le Congrès du côté de la Grèce, prépare de nouveaux conflits, et elle a l'air de ne pas trop redouter les conseils des puissances; elle croit peu à leur accord qui seul donnerait quelque importance à leurs avis. L'Angleterre n'est-elle pas inquiète et irritée de la mystérieuse expédition de la Russie en Asie? Elle n'est guère rassurée par les explications de la presse de Saint-Pétersbourg, qui reconnaît que le gouvernement du tzar avait sérieusement songé, avant le Congrès, à inquiéter sa puissante rivale, en préparant une agression en Afganistan.

C'était de bonne guerre, mais on se demande, à Londres, comment il se fait que le lendemain du Congrès, ressemble si complétement à la veille. Rien, hélas! ne semble plus provisoire et plus précaire que la paix, et cela quand la signature des plénipotentiaires qui l'ont conclue est à peine séchée *sur l'instrument du traité*. Néanmoins, la session du parlement anglais s'est terminée sans orages. La nation a senti sa force et elle a compris qu'elle n'avait pas été trouvée légère dans la balance européenne comme aux jours où elle fermait résolument les yeux sur tout ce qui se passait au delà de la Manche. Elle sait aussi que, grâce à la longue et sage pratique du régime libéral, elle n'a pas à redouter à l'intérieur ces crises politiques et sociales qui ont pris un caractère si alarmant en Allemagne et en Russie. Les scrutins de ballotage n'ont pas fourni au prince de Bismarck la majorité de gouvernement qui lui permettrait de renoncer à la science de l'équilibriste. La manière hautaine dont la presse catholique parle de ses pourparlers avec la curie romaine ne fait pas présager une alliance durable. C'est bien peu connaître l'esprit ultramontain au XIXe siècle que de s'imaginer qu'il se contentera de quelques concessions de fait; il les acceptera, sans doute, mais pour réclamer de suite les concessions de principe, le retrait des lois de mai — plus encore — toutes les anciennes immunités dont il a joui autrefois en Prusse. Il sera d'autant plus exigeant qu'on aura davantage besoin de l'appoint de ses voix; il demandera, enfin, ce que le gouvernement ne pourra jamais lui accorder. Le *modus vivendi* qu'on est à la veille de conclure ne sera qu'une pelletée de cendres sur un feu prêt à renaître. D'un autre côté, le projet de loi contre les socialistes, dont le texte a été publié longtemps avant l'ouverture de la session du *Reichsrath*, rend bien difficile l'entente du gouvernement avec les plus pâles et les plus tièdes des libéraux, car il faut qu'il obtienne d'eux de se déshonorer. Jamais l'arbitraire administratif, depuis nos fameuses lois de sûreté générale au lendemain de l'attentat d'Orsini, ne fut plus audacieusement substitué au régime de la loi. Non-seulement le droit de réunion et la liberté de la presse sont à la merci du dernier agent de la police impériale dès qu'il peut supposer la moindre connivence socialiste, mais encore la liberté individuelle perd toute garantie, puisque le même agent peut expulser de sa commune quiconque lui paraît être une cause de trouble, fût-ce par sa seule présence. Est-ce vraiment la peine d'être le premier homme d'État de son temps pour suivre servilement les traces d'un Napoléon III? Est-ce que cette digue fragile et irritante suffira pour arrêter les flots montants du socialisme? Ils vont s'accumuler au lieu de s'apaiser en coulant entre les rives d'une législation régulière. Le danger que l'on s'imagine conjurer va s'accroître, et le seul résultat qu'on obtiendra sera d'enlacer le pays tout entier dans les réseaux d'une immense société secrète. La Russie est là, pour nous montrer ce que vaut aujourd'hui la politique de répression à outrance. Le meurtre récent du ministre de la police de Saint-Pétersbourg, qui a coïncidé avec les troubles d'Odessa, est une révélation nouvelle de l'état violent d'une fraction de la société russe. Quand les aspirations libérales, dont il n'est plus possible d'empêcher la circulation dans ce temps de rapprochement universel, se heurtent à un despotisme absolu, elles s'exaspèrent et s'affolent; elles cessent promptement d'être libérales. La haine sociale s'allume dans un sombre désespoir qui, ne pouvant rien obtenir, veut tout renverser. Tant qu'on n'aura pas fait de ce gigantesque empire un blokhaus où ne parviendra que l'air qui vient des steppes sibériennes, le contraste entre sa situation exceptionnelle et le régime libéral dont jouissent la plupart des nations occidentales, allumera ces fureurs malsaines et promptement criminelles dans une jeunesse que rien n'aura préparée aux luttes fermes et patientes du libéralisme.

Il faut toute la mauvaise foi de notre presse réactionnaire pour oser établir une solidarité quelconque entre le parti républicain et ces malheureuses sectes démagogiques qui ne se développent que sous l'étau d'une compression implacable. Les adversaires de nos institutions deviennent tous les jours davantage les calomniateurs de leur pays; l'esprit de parti le plus mesquin tue en eux ce patriotisme qui semblerait devoir être l'apanage de tous les fils de la France. Par bonheur, plus ils s'enfoncent dans ces voies détestables, plus leur impuissance apparaît au grand jour. La ridicule ouverture de leur comité électoral est devenue tout à fait réjouissante. Plus habile aux retouches oratoires que M. Prudhomme lui-même, ce fameux comité anonyme, après avoir effacé successivement tous les paragraphes de son manifeste, parce que, ce qui plaisait aux légitimistes était fait pour déplaire aux bonapartistes, a fini par se raturer lui-même. Il n'a fait que paraître, il n'était déjà plus. Ses tronçons essayent bien de se rejoindre en province, mais ils y retrouveront les mêmes affinités électives qu'à Paris. C'est au parti républicain à opposer une ferme et large union à toute cette impuissance de ses adversaires. Espérons que la session actuelle des conseils généraux aura pour effet d'organiser d'une manière décisive l'action électorale pour le prochain renouvellement du Sénat. Cette campagne politique, dont on ne peut exagérer l'importance, s'ouvre sous d'heureux auspices. Le dernier mouvement opéré dans la magistrature par le chef du cabinet, le succès si mérité du discours du ministre de l'instruction publique, et la juste popularité dont le ministre des travaux publics a été entouré en Normandie, tous ces récents incidents de notre politique intérieure ont fortifié les liens qui unissent le ministère à la majorité, et le parti républicain pourra marcher tout entier contre la coalition monarchique que nous supposons fort n'être guère qu'un fantôme, pour le moment.

E. DE PRESSENSÉ.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN & Cie, [1123]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 9. 31 AOUT 1878.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE

SÉANCE ANNUELLE

M. ERNEST RENAN

(De l'Académie française)

Rapport sur les travaux du Conseil pendant l'année 1877-1878 (1).

Messieurs,

Vous avez voulu, l'an dernier, me confier pour cinq ans encore les fonctions si honorables de secrétaire de votre Société. Je me sens infiniment flatté de ce choix, qui, grâce au dévouement éclairé de M. Barbier de Meynard et à l'esprit de bonne confraternité qui règne parmi nous, ne m'impose qu'un fardeau bien facile à porter. Le compte rendu annuel que je dois faire de vos travaux serait une tâche des plus délicates ou plutôt une tâche impossible, si tous vous ne m'aidiez à l'accomplir par les précieux renseignements que vous me fournissez, et surtout par l'esprit d'indulgence avec lequel vous voulez bien accueillir des jugements rapides, des référés improvisés sur l'heure, et qui ne peuvent avoir d'autre mérite que celui de la sincérité. Pas une fois vous n'avez réclamé contre des appréciations que je cherche à rendre aussi impersonnelles que possible, mais qui, par la force des choses, impliquent néanmoins une certaine manière de voir et de juger. La Société asiatique, uniquement attentive aux progrès de la science, c'est-à-dire à l'augmentation du trésor des faits constatés, n'a aucune opinion ni politique, ni littéraire, ni religieuse, ni même philosophique (si l'on entend par philosophie quelque chose de dogmatique et d'arrêté). Tout membre de la Société, en même temps qu'il garde l'entière liberté de ses opinions, a le droit que, dans le compte rendu qui vous est présenté, la balance ne penche pas un moment en faveur de doctrines différentes des siennes. J'essaie de réaliser cette impartialité; mais cela me serait tout à fait impossible sans la largeur d'esprit que vous apportez ici, sans cette tolérance réciproque que nous demandons et accordons tour à tour, et qui nous permet de ne rien sacrifier dans les questions de vérité, justement parce que, dans les questions de personnes, nous ne nous départons jamais d'une mutuelle déférence et d'une respectueuse confraternité.

Une critique comme celle qui est de mise en ce jour serait fade, si toute appréciation lui était interdite; elle serait, d'un autre côté, déplacée, si elle paraissait une distribution d'éloge ou de blâme et impliquait des jugements personnels. Tout travail sérieux, entrepris de bonne foi et dans une intention désintéressée, est un service rendu et mérite d'être accueilli avec égard. On ne nie pas qu'il y ait des travaux superficiels, absurdes même, qui, loin de servir la science, la desservent en troublant les esprits. Mais l'omission, en pareil cas, nous paraît le meilleur parti. Non que nous blâmions ceux qui, plus militants, s'envisagent comme chargés d'une sorte de rôle de gendarmerie littéraire et scientifique et se croient obligés de signaler les publications tout à fait défectueuses. Tel ne saurait être, en tout cas, le devoir d'une Société scientifique ni de ceux qui la représentent. Montrer le progrès de la science, dresser le bilan exact de ce qui a été gagné dans l'année, sans tenir grand compte des pertes, des efforts en sens contraires qui ne seront pas écrits au livre de vie de la science future, voilà le devoir de votre secrétaire. Vous l'aiderez, messieurs, à le remplir. Vos travaux, toujours inspirés par la plus saine méthode, seront la matière excellente qui alimentera ces rapports, en fera la vie et la valeur.

(1) Nos lecteurs liront, avec l'attention qu'elle mérite, cette savante revue de travaux difficiles et trop peu connus, qui montrent en une branche nouvelle et importante l'activité et la profondeur de l'érudition française.

Vous avez enfin tranché, messieurs, la difficile question de votre local. Pour la première fois depuis des années, vous habitez un appartement loué par vous et ne servant qu'à vous seuls. Il n'y aurait peut-être qu'à s'en réjouir, si les expériences que vous avez traversées ne vous avaient laissé quelques fâcheux souvenirs. Il est clair que l'importance de vos études et la diligence que vous y portez ne sont pas suffisamment comprises de tous ceux qui devraient les comprendre. Uniquement voués aux travaux de première main, vous ne faites aucun sacrifice à la frivolité du public. Vous ne recherchez pas la publicité que donnent les journaux incompétents. Tout en désirant que vos études soient goûtées et appréciées du plus grand nombre possible de personnes éclairées, vous ne cherchez pas à élargir ce cercle. Vous avez mille fois raison; mais vous portez les conséquences d'avoir raison. Moins réservés, vous auriez peut-être mieux réussi. Si l'on avait cru, en favorisant votre juste désir d'être logés par l'État, plaire à une clientèle bruyante, cultivant la réclame et soucieuse de popularité, on eût peut-être tenu davantage à vous satisfaire. Il y a plus d'un exemple qui montrerait au besoin qu'une Société n'est pas toujours traitée en proportion de sa modestie (vertu bien rarement récompensée) et de ses solides services. Mais n'importe; vous ne changerez pas. Votre but est la recherche de la vérité; vous ne préférerez pas à ce but noble et philosophique les succès que donnent l'intrigue et l'esprit de coterie. Vous durerez; votre œuvre sera estimée quand les frivoles succès qu'on obtient en flattant les gens du monde seront oubliés. Un des plus graves dangers de notre temps est la perte de tout *criterium* scientifique; l'autorité que donnent les études spéciales longtemps prolongées est de moins en moins comprise : vous protestez contre ce défaut, messieurs, par votre seule existence, par le seul fait de maintenir votre ancien esprit. Vous avez la seule récompense qui vaille la peine d'être poursuivie, celle que les sages antiques résumaient en ces termes : « Bien faire et être estimé des Grecs. »

Ce que nous venons de dire de notre Société, nous pouvons le dire de nos recherches, dans un sens général. De grands sacrifices ont été faits par l'État, depuis des années, pour le progrès de toutes les branches d'études; nous y applaudissons hautement; mais peut-on dire que nos études orientales aient eu dans ces encouragements la part proportionnelle qui leur est due? Les études grecques et latines ont pour séminaires l'École normale, l'École d'Athènes, l'École de Rome; elles ont pour débouchés douze ou quinze Facultés ou plutôt l'Université tout entière. Les études du moyen âge sont, comme elles doivent l'être, largement représentées et récompensées. Qu'a-t-on fait pour nos études, messieurs? Quel avenir a-t-on ouvert à une jeunesse qui ne demande qu'à travailler pour l'honneur du pays? Presque rien, il faut le dire. Serait-ce trop de demander qu'il y eût pour les études orientales des bourses d'étude et de voyage, quelque chose d'analogue aux Écoles d'Athènes et de Rome? Ne serait-il pas juste surtout qu'il y eût dans les Facultés des lettres de province trois ou quatre chaires au moins consacrées aux langues et aux littératures orientales? Paris a le Collège de France, l'École des langues orientales vivantes, l'École des hautes études; mais la province? Est-il admissible que, d'un bout à l'autre de la France, Paris, et, dans une limite très-restreinte, Marseille exceptés, il n'y ait pas un seul moyen d'acquérir une notion quelconque dans un ordre de connaissances si important? Faut-il s'étonner après cela de cette ignorance qui se révèle si naïvement quand elle trouve quelque occasion de s'exprimer? Nous ne voulons rien exagérer. Nous ne rêvons pas pour les études orientales un rôle classique. Les littératures grecques et latines resteront toujours en possession de faire l'éducation de la jeunesse, en ce qui concerne le goût et le style. Le moyen âge aura toujours pour nous, qui en sortons, un intérêt majeur. Mais, au point de vue de l'histoire de l'esprit humain, l'Orient a peut-être un intérêt supérieur encore. Il renferme l'origine de toutes choses. Ayant été beaucoup moins cultivé scientifiquement que l'antiquité classique et le moyen âge, il réserve au travailleur bien plus de découvertes. Mais, pour comprendre cela, il faut une vue étendue des recherches historiques, un esprit philosophique capable de s'élever au-dessus de ce qui amène des résultats tangibles et immédiats. Il faudrait surtout la volonté, qui ne se repose pas dans de vagues promesses, mais qui résolûment se met à l'œuvre. Vous savez attendre, messieurs, et c'est ainsi que vous finirez par avoir raison. Si vous ne faites aucune concession au public, le public viendra à vous. Le nombre toujours croissant de vos adhérents prouve votre force et vous est un gage de l'avenir.

M. Honoré Chavée, que la mort a enlevé cette année, à l'âge de soixante-deux ans, aux études de philologie comparée, n'appartenait pas à votre Société; mais ce n'en était pas moins un ardent et vaillant travailleur dont nous reconnaissions tous le zèle et l'activité. C'était peut-être moins un philologue qu'un apôtre de la philologie. La science comme il la comprenait n'était pas un *conglomérat* résultant des acquisitions faites chaque jour; c'était un dogme, qu'il fallait adopter tout entier au nom de ce qu'il appelait « la méthode intégrale. » Et ce dogme avait des conséquences pratiques. Nous nous complaisons tous dans la pensée d'un idiome aryen primitif qui serait aux idiomes particuliers de la famille indo-européenne ce que le latin est aux langues romanes; mais c'est là pour nous une hypothèse toute spéculative : Chavée voulait que l'*aryaque* fût un jour une vérité et qu'il redevînt la loi de la pensée. Les mots, impliquant deux choses, l'idée et la syllabe, vivent deux vies à la fois, la vie de la syllabe et la vie du sens. La vraie méthode, selon Chavée, est celle qui étudie simultanément les lois de la phonologie et celles de l'idéologie. Malgré certaines exagérations, Chavée a rendu de vrais services; c'était un infatigable prédicateur; il avait la foi qui se communique et s'impose à autrui. Sa mémoire était extraordinaire, et l'étendue de ses connaissances très-remarquable. Il aimait l'enseignement, et évidemment il enseignait bien; car il a formé des élèves qui lui ont été fort attachés et qui tous se font remarquer par l'amour de la philologie comparée et par un esprit philosophique

distingué. La conséquence de la méthode intégrale de Chavée fut qu'on ne remarque pas dans ses ouvrages un sensible progrès : sa *Lexiologie indo-européenne*, parue en 1848, diffère peu de son *Idéologie lexiologique des langues européennes*, que la piété de sa veuve a publiée après sa mort. Comme tous les autodidactes, il tourna beaucoup sur lui-même. Il inventa pour son compte la philologie comparée, quand M. Bopp l'avait déjà inventée. Pour les esprits de ce genre, la valeur des résultats obtenus n'est pas toujours en proportion avec l'originalité d'esprit qu'ils y dépensent, ni avec la persévérance qu'ils mettent à les affirmer.

L'effort d'un esprit chaque jour attentif à s'améliorer et à s'étendre est, au contraire, ce qui fait le prix des travaux de notre confrère M. Bréal. Ces essais élaborés avec le soin le plus minutieux jusqu'à la dernière syllabe, M. Bréal les revoit sans cesse, et l'excellent volume où il vient de les réunir a tout le prix d'un travail nouveau. On n'a jamais mieux montré que la même méthode peut s'appliquer à la religion et au langage, que la mythologie et la linguistique sont deux sciences tout à fait sœurs. Comme le regretté Chavée, M. Bréal se préoccupe de l'enseignement pratique des langues; mais il y met beaucoup plus de réserve : il sait mieux que personne que la science et la pédagogie sont choses diverses, quoique se prêtant un mutuel secours. Un nouveau mémoire sur le nombre des cas dans la primitive grammaire indo-européenne prouve que cette louable activité trouvera longtemps des choses nouvelles à tirer du sol le plus profondément remué.

MM. Hovelacque et Vinson, M. André Lefèvre ont également recueilli en volumes des études diverses que les bons esprits aimeront à relire. La Société de linguistique de Paris, de son côté, tient toujours école d'excellente philologie.

M. Paul Regnaud continue ses études sur la philosophie *vedanta* avec la plus louable assiduité. La subtilité de cette singulière théologie n'est pas une raison pour ne pas y appliquer la plus exacte analyse. Notre siècle doit à toutes ces vieilles pensées obscures d'y porter un jet de puissante lumière électrique, avant qu'elles ne meurent. Disons-en autant des littératures. On ne cherche plus guère dans la littérature sanscrite, comme on faisait il y a cinquante ans, des morceaux d'une valeur absolue; et pourtant personne ne lira sans charme l'élégante traduction que M. Foucaux a donnée de *Malavika* et *Agnimitra*. Wilson eut bien tort de présenter ce drame comme inférieur à *Sakountala* et à *Urvaci;* il méritait la même réputation, et il semble bien, quoi qu'on en ait dit, appartenir également à Kalidasa. Personne mieux que M. Foucaux ne sait rendre ces tableaux de mœurs hindoues, excepté peut être Mme Mary Summer, qui, dans un volume aussi élégant d'exécution typographique que de composition et de style, nous a raconté avec talent, par des procédés qui tiennent le milieu entre la traduction et la composition libre, quelques-uns des plus charmants récits du peuple conteur par excellence. Le style hindou allégé par la main habile de Mme Mary Summer n'a plus que de l'aisance, et la traduction ainsi arrangée se trouve en définitive plus fidèle que celle qui, en étant littérale, laisse une impression de gaucherie et de pesanteur.

Les savants articles de critique sanscrite de M. Barth, de M. Feer, de M. Bergaigne, sont des travaux originaux par les thèses de doctrine que les auteurs y ont insérées. Notre vénérable président, d'un autre côté, ne se fatigue pas de nous instruire. Grâce à lui, nous assistons à tout le mouvement littéraire et religieux de l'Inde contemporaine comme le mieux informé des Anglais de Calcutta. Je ne connais rien de plus vivant que ce tableau; car les analyses de M. Garcin de Tassy sont faites avec infiniment de naturel et de sincérité.

Nos études iraniennes, qui languissaient, se sont merveilleusement ranimées depuis l'impulsion qu'elles reçurent il y a quelques années de M. Bréal. M. James Darmesteter ne se repose pas après les grands et beaux travaux qu'il nous a récemment donnés. Sur une foule de points de détail, il a proposé des conjectures, des combinaisons nouvelles, marquées au coin de la plus rare sagacité ; M. Hovelacque a publié le commencement d'un grand travail d'ensemble sur l'*Avesta*. C'est une savante préface, où l'auteur pose parfaitement la question, montre les différents systèmes en présence et les juge avec une rare impartialité. M. le chanoine de Harlez écrit dans votre journal et semble vouloir se rattacher à notre mouvement; nous l'envisagerons donc comme un confrère. Ceux mêmes qui font des réserves sur certaines assertions de ce savant iraniste reconnaissent que sa traduction de l'*Avesta* est une œuvre vraiment scientifique, complétant celle de Spiegel, la rectifiant parfois. M. de Harlez a donné dans votre journal l'explication et en quelque sorte l'apologie de sa méthode. Dans ces articles judicieux, il s'élève, avec raison, ce semble, contre l'abus du sanscrit et des comparaisons védiques dans l'interprétation du *Zend-Avesta*. M. de Harlez pense avec M. Spiegel qu'une réforme religieuse, accomplie à une époque historique, a modifié chez les Iraniens le naturalisme antique et donné aux mots des sens moraux analogues à ceux de la religion juive de l'époque prophétique. Il est certain que ces distinctions de plans sont souvent nécessaires en critique. Dans la plus haute antiquité sémitique, la fête du *paskh* fut très-probablement la fête du printemps; on se tromperait fort cependant si l'on concluait de là que les juifs et les chrétiens attachent de nos jours à cette fête une signification naturelle. M. de Harlez cherche aussi à établir que l'Avesta ne fut pas la religion de l'époque achéménide. Il a encore probablement raison sur ce point. Il est difficile que cette religion étroite, aux prescriptions minutieuses, aux innombrables entraves, qui lient le masdéen à toutes les heures du jour et de la nuit et lui rendent la vie de relation presque impossible, il est difficile, dis je, qu'une telle religion ait été le culte officiel d'un grand peuple. L'*Avesta* est un code plus restreint encore que la *Thora* juive; il touche parfois aux scrupules du *Talmud*. De telles utopies piétistes ne sauraient guère être considérées comme des codes nationaux ayant fonctionné officiellement. Qui nous dira enfin l'histoire vraie, siècle par siècle, de la religion de l'Iran? Tant que ce problème ne sera pas résolu, il y aura

une lacune énorme dans l'histoire religieuse de l'Asie et du monde. Il est clair, en effet, qu'il y eut entre le développement iranien et le développement juif et chrétien un croisement d'importance majeure. Dans quelles conditions se fit ce croisement? Dans quel ordre le messianisme parsi et le messianisme juif dérivent-ils l'un de l'autre? Nous attendrons peut-être longtemps encore avant de le savoir.

M. Rodet a recueilli avec soin les textes iraniens relatifs à Tour et Touran, et bien groupé tout ce qui concerne les mythes étymologiques relatifs à ces deux mots.

La belle publication restée inachevée par la mort de M. Mohl est enfin terminée, grâce aux soins de M. Barbier de Meynard. Le dernier volume du *Schah-Nameh*, avec les index indispensables, a paru, et l'œuvre à laquelle notre illustre ami avait consacré sa vie ne restera pas, comme tant d'autres, inachevée. Avec un zèle digne des plus grands éloges, Mme Mohl a fait suivre sans aucun retard la réimpression en petit format. Mohl voulait donner, comme suite à son ouvrage, une histoire de toutes les épopées persanes, une analyse des principaux de ces poèmes. Belle tâche qui devrait tenter ceux d'entre nous qui ont fait de cette belle et curieuse littérature persane la province de leur choix!

Les personnes qui ont du goût pour l'histoire littéraire envisagée d'une manière philosophique attachent beaucoup d'importance à ces drames persans, ayant pour éternel sujet le massacre des Alides, que chaque année l'on voit éclore en Perse de nos jours. C'est à M. Alexandre Chodzko et à M. de Gobineau que nous devons la connaissance de ces bizarres compositions, nées dans des conditions tout à fait semblables à celles où apparurent nos mystères du moyen âge. M. de Gobineau en a décrit parfaitement le caractère. Aujourd'hui M. Chodzko vient de nous donner la traduction de cinq de ces morceaux. Le style de ces drames en plein air a trop souvent la mollesse et la prolixité auxquelles n'échappe, depuis des siècles, presque aucune œuvre de l'Orient. La langue n'a rien de précieux, rien qui dépasse les ressources banales d'une exubérante facilité. Ce qui étonne, c'est la variété d'invention qui éclate dans ces œuvres singulières. Nulle part ne se voient mieux les lois intimes qui président aux différents développements littéraires. La Perse a toujours eu l'épopée, et voilà qu'elle commence à posséder le drame. La *kasida* arabe, sans récit ni mise en scène, est comme une longue arabesque, artistement travaillée; elle manque de fantaisie; elle est froide, étrangère à toute émotion. Ici, au contraire, le romantisme déborde. Shakespeare reconnaîtrait sa race à ce quelque chose de profond, de saisissant, d'excessif. Les personnages sont arabes; mais le sentiment est d'un tout autre monde. Le grand défaut du Mahomet historique est d'être aussi peu touchant que possible; le Mahomet légendaire des chiites est mélancolique et pleureur. Les pressentiments qui remplissent les derniers jours de Mahomet, les visions qui empoisonnent la fin de sa vie en lui révélant que les Arabes tueront tous les saints de sa famille, sont très-bien nuancés. Touchante surtout est la pièce intitulée *le Jardin de Fatima*, destinée à montrer la brutalité d'Omar. Mais la plus frappante de toutes les pièces publiées par M. Chodzko est sûrement celle qui est intitulée *le Monastère des moines européens*. Le principal personnage est la tête de l'iman Hossen. Déposée pour une nuit dans un couvent chrétien, la tête récite des versets du Coran; tous les personnages célèbres de l'Ancien et du Nouveau Testament viennent lui porter leurs compliments de condoléances; Jésus, en particulier, vient saluer son confrère dans le martyre et attester sa sainteté. Ainsi le génie mystique de la Perse a réussi à donner à l'islamisme ce qui lui manquait, l'idéal tendre et souffrant, la Passion.

L'archéologie et l'épigraphie sémitiques continuent d'être l'objet de prédilection des études d'une jeune école pleine d'ardeur, d'esprit sagace, et à laquelle on peut annoncer le plus bel avenir. Le zèle avec lequel la Syrie a été explorée depuis trente ans a porté ses fruits; l'archéologie syrienne sera bientôt une science organisée, ayant ses règles et ses lois. L'épigraphie sémitique fait de rapides progrès. Nous aurions bien aimé à vous annoncer dès cette année la publication du premier fascicule du *Corpus inscriptionum semiticarum*; à notre grand regret, cela n'a pas été possible. Nous espérons fermement que, l'année prochaine, nous vous présenterons le commencement de ce grand ouvrage qui, en rapprochant des textes épars jusqu'ici, ouvrira sûrement la voie à des idées nouvelles et à des combinaisons auxquelles on n'avait pas encore songé.

Beaucoup de textes nouveaux ont été recueillis et ont vu le jour. Le Cabinet des antiques a acquis des fragments de patères de bronze venant de Chypre, mais qui, d'après des indices bien concordants, semblent provenir réellement de la côte de Phénicie. Ces textes paraissent de la plus haute antiquité; le caractère se rapproche beaucoup de celui de l'inscription de Mescha. Le dieu auquel les patères furent consacrées était *Baal-Liban*.

Les fouilles de Délos, dirigées par M. Homolle, membre de l'École d'Athènes (1), ont amené la découverte d'une inscription bilingue, dont la partie phénicienne est malheureusement tout à fait mutilée. On ne peut assez le regretter; car certainement le texte sémitique eût porté sur un ordre d'idées et de formules peu ordinaire en épigraphie, et il est probable que le protocole royal qu'il contenait eût offert des moyens pour fixer la chronologie de la petite dynastie à laquelle appartenait Eschmounazar. Cet exemple prouve du moins combien d'espérances sont permises et combien de questions aujourd'hui douteuses seront un jour tranchées par des textes.

M. Halévy a repris l'étude de l'inscription de Byblos, d'après le tracé de M. Euting, et a gagné certaines parties des dernières lignes qui avaient échappé aux efforts des premiers interprètes de ce monument. Il a fait quelques observations sur l'inscription de Carpentras et expliqué un de ces disques judéo-babyloniens (couvercles de jarres à blé ou à huile?) où les idées talmudiques s'associent bizarrement aux folies de la magie et des talismans.

M. Reboud nous a donné d'utiles renseignements sur l'importante collection d'inscriptions puniques recueillie par feu

(1) Voyez sur ces fouilles la *Revue* du 5 janvier dernier.

M. Lazare Costa, et a publié le fac-simile de plusieurs d'entre elles. Cette belle collection a été acquise par le musée de Constantine. Le déchiffrement complet de ces textes fournira de précieuses données sur l'histoire de la Numidie et sur l'influence carthaginoise en ces pays de l'intérieur. Le recueil de la Société de Constantine contient un autre texte singulier, une inscription gravée sur un tumulus et qui ressemble aux inscriptions du Safa. Avis à qui de droit.

M. Philippe Berger s'attache aux monuments de l'Afrique et en tire de très-intéressants résultats. La précieuse collection de cippes à Tanit, qui est déposée à la Bibliothèque nationale, lui a fourni des données précieuses pour l'archéologie carthaginoise, jusqu'ici bien mal connue. Les cippes en question, au-dessus de l'inscription votive, contiennent fréquemment des représentations figurées. Ces représentations sont parfois très-singulières, burlesques même. On ne vit jamais symbolisme religieux plus grossièrement naïf, moins préoccupé d'idéal, exprimé d'un trait plus réaliste et plus sûr. Les représentations d'animaux en particulier offrent un grand intérêt pour l'histoire naturelle et pour l'histoire de l'art du dessin. Le culte, la vie privée, l'industrie carthaginoise reçoivent de ces petits monuments, trop longtemps dédaignés, les plus utiles éclaircissements. Ce qu'il y a de particulier, c'est que ces stèles proviennent toutes d'un seul temple de Carthage, le temple de *Tanit pené Baal,* ou « Face de Baal. » M. Berger a étudié cette dénomination, une des plus obscures de la théologie phénicienne, et a bien montré qu'il faut continuer à y chercher un sens mythologique et non un sens géographique, comme on l'avait proposé.

M. Clermont-Ganneau vous a donné de nouvelles preuves de sa sagacité en fait d'interprétations archéologiques. Quoi de plus ingénieux que cette explication de la patère de Palestine, où les scènes en apparence les plus incohérentes sont ramenées à tout ce qu'il y a de plus simple au moyen d'un principe susceptible de nombreuses applications : la juxtaposition iconographique de scènes successives, ainsi qu'on l'observe dans les peintures du moyen âge, au Campo-Santo de Pise, par exemple ? Une foule de descriptions de coupes et de boucliers dans Homère, Hésiode, Théocrite, qui semblent d'abord impossibles, deviennent de la sorte faciles à concevoir. M. Clermont-Ganneau n'exagère pas en considérant ces patères et les autres monuments du même genre déjà connus comme ayant exercé une influence décisive sur la formation de certains mythes grecs, surtout du mythe d'Héraclès. L'étude comparative qu'il en fera constituera sûrement un travail de première importance et sera l'un des ornements de votre journal.

Vous avez tous lu également, avec l'intérêt qu'il mérite, ce mémoire sur le dieu Satrape où notre savant et ingénieux confrère a groupé, autour d'une appellation divine révélée par une inscription du Liban, des textes décisifs et des rapprochements pour la plupart très-plausibles. M. Ganneau sait mieux que personne distinguer les certitudes des conjectures ; il ne tient pas pour indissolubles les légères associations d'idées qu'il sait créer avec un rare bonheur ; mais ce qui fait que ces séries de conjectures ont leur prix, même quand elles ne constituent pas une démonstration, c'est qu'elles sont toujours organiques, toujours inspirées par un vrai sentiment des lois qui ont présidé aux croyances antiques et à leurs tranformations. — M. de Longpérier, M. François Lenormant ont élucidé plusieurs points de détail. Le dernier a proposé sur l'architecture phénicienne des vues ingénieuses. M. Colonna Ceccaldi a repris la question de Sarba, dans le Kesrouan, et est arrivé au même résultat que ceux qui l'avaient déjà identifié avec Palæbyblos.

Que la côte méditerranéenne de la France ait eu des comptoirs et des colonies phéniciennes telles que Monaco, Port-Vendres, c'est ce qu'on a démontré depuis longtemps. Mais peut-être, en ces derniers temps, a-t-on exagéré cette thèse en tirant des conséquences forcées de l'inscription phénicienne de Marseille et en se contentant trop facilement de certaines étymologies. On se convaincra un jour que l'inscription de Marseille ne prouve rien pour l'existence d'une période phénicienne dans l'histoire de la ville phocéenne. Cette inscription a été gravée à Carthage, sur pierre d'Afrique ; elle mentionne un temple et des suffètes carthaginois. Il faut néanmoins savoir gré à M. l'abbé Bargès et à M. Desjardins des nombreux renseignements qu'ils ont recueillis et qui, s'ils ne sont pas tous d'égale valeur, ont du moins l'avantage de fournir aux critiques les éléments du débat.

L'an dernier, en vous annonçant la publication des inscriptions du Safa par M. de Vogüé, j'osais ajourner à un an notre jeune et vaillante école d'épigraphistes. « Dans un an, j'en suis sûr, disais-je, je vous annoncerai que le problème est résolu à la satisfaction de tous. » Grâce à M. Halévy, cette prophétie s'est accomplie. Oui, la clef de ces singuliers *graffiti* du désert basaltique situé à l'est du Hauran est trouvée d'une façon qui ne laissera plus de place que pour des rectifications de détail. Le problème, comme je me permettais de le dire, n'est pas de première difficulté. Certaines bases devaient se révéler tout d'abord à l'observateur attentif, le ל initial de la plupart des *graffiti,* le groupe représentant בן, les formes caractérisées de l'*aleph,* du *mem,* du *thav,* etc. En procédant du connu à l'inconnu, M. Halévy a identifié les vingt-trois lettres de l'alphabet safaïte (cet alphabet a deux *heth,* comme l'éthiopien). De ce déchiffrement résultent des noms propres arabes, toujours satisfaisants, conformes à ceux que présentent les inscriptions grecques du Hauran et le *Kitâb-el-Aghâni.* La langue est de l'arabe, non de l'araméen. Le caractère se case bien dans l'ensemble de la paléographie sémitique ; il se rattache à la famille du Sud et servira peut-être à expliquer la filiation des deux familles phénico-araméenne et éthiopico-himyarite. Si, comme on est en droit de le supposer, les inscriptions qu'on a signalées dans l'Arabie centrale ont de l'analogie avec celles du Safa, ces dernières se trouveront avoir été l'avant-garde du monde épigraphique des inscriptions arabes proprement dites. Où est le temps où M. de Sacy consacrait un vaste et savant mémoire à la question de savoir si les Arabes avaient écrit avant Mahomet ? Si une inscription analogue à celles du Safa se trouve sur un *ridjm* près de Constantine, comme nous le supposions tout à l'heure, cela voudrait dire simplement que des Arabes ser-

virent en Numidie et y laissèrent des traces de leur écriture, comme des Palmyréniens y ont servi et écrit.

Lentement, discrètement, comme à dessein pour entretenir notre impatience, M. Clermont-Ganneau ouvre de temps à autre ce riche portefeuille de Palestine, qui contient tant de curieuses inscriptions, tant de précieuses observations topographiques. Cette fois, ce sont les tombeaux dits *des prophètes*, sur le mont des Oliviers, qui ont fait l'objet principal des communications de ce pénétrant archéologue. M. Ganneau montre très-bien qu'il y faut voir un *polyandrion* des siècles chrétiens, occupé surtout par des gens de la Batanée et du Hauran. On sait que les Églises de ces contrées étaient ébionites et judéo-chrétiennes, en schisme avec l'Église grecque orthodoxe. Peut-être avaient-elles de ce côté leur cimetière à part. Une note bien raisonnée sur la campagne d'Abiyah et le site de la ville biblique de Yechâna, une très-intéressante communication sur la Bethphagé des croisés et sur un curieux monument du moyen âge qui vient d'y être découvert font également beaucoup d'honneur à notre confrère. M. Victor Guérin a lu, de son côté, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres des extraits de son grand ouvrage sur la Galilée, relatifs à Jotapata et à Saint-Jean-d'Acre; on y trouvera d'utiles renseignements.

J'ai relu plusieurs fois, en me disant comme Strepsiade : « Non, vous ne me persuaderez pas, quand même vous me persuaderiez », les deux opuscules de quelques pages, mais pleins de substance et de calculs, de M. Oppert sur la chronologie primitive de la *Genèse*. Il est clair que les chiffres qui font la base des premières pages de la cosmogonie hébraïque ne sont pas arbitraires; que la durée, par exemple, attribuée à la vie de chacun des patriarches antéhistoriques, n'a pas été choisie au hasard. Comment ne pas être frappé quand M. Oppert nous fait remarquer que dans le comput chaldéen la création dure cent soixante-huit myriades d'années; dans le comput biblique, sept jours, c'est-à-dire cent soixante-huit heures; qu'à partir de la création jusqu'au déluge, dix rois, dans le comput chaldéen, ont régné quatre cent trente-deux mille ans; dix patriarches, dans le comput biblique, ont vécu seize cent cinquante six ans, chiffres qui s'équivalent exactement si l'on fait répondre chez les Hébreux une semaine à un *sosse* de mois ou cinq lustres ? Du déluge aux débuts des temps chronologiques, Bérose donne trente-neuf mille cent quatre-vingts ans ou six cent cinquante-trois sosses d'années, la Bible six cent cinquante-trois années. Rien de plus frappant assurément, et après les curieuses découvertes des dernières années, qui ont fait retrouver en Chaldée les prototypes de récits bibliques de Babel, du déluge, etc., il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'il fût prouvé que le récit de la création et toute la primitive histoire patriarcale eût aussi ses origines babyloniennes, — que ces récits si simples, si humains, renfermés en des chiffres si modestes, ne vinssent de récits bien plus mythologiques, procédant, comme les *kalpas* de l'Inde, par *kotis* et myriades d'années. Cela est tout à fait possible, probable même. M. Maspero et M. Vernes ont été frappés, comme le sera tout lecteur attentif, du calcul de M. Oppert. Si on hésite à lui attribuer le caractère de l'évidence, c'est qu'on est souvent trop porté à douter que ce qui a paru longtemps inexplicable puisse recevoir tout à coup une explication claire, adéquate, mathématique. Ce qui est sûr, c'est que ces cinq ou six pages de M. Oppert font penser et feront discuter beaucoup plus que bien des gros livres pleins de raisonnements *a priori*.

En fait de critique biblique, je n'ai à vous signaler que l'essai de M. Maurice Vernes pour expliquer la composition moderne du livre de Joël par des procédés littéraires et des imitations de textes plus anciens.

Nous avons souvent répété cette pensée qu'une traduction du *Talmud*, sans être un chef-d'œuvre, pourrait être fort utile aux savants non israélites qui comprennent l'importance de cette grande composition et ne sauraient la manier avec la facilité des personnes qui ont fait des études rabbiniques. Des travaux comme ceux de M. Rabbinowicz, de M. Schwab, doivent, à ce point de vue, être bien accueillis. Ces deux laborieux traducteurs semblent s'être partagé le travail. S'ils veulent aussi tenir compte des traités dont il existe déjà des traductions latines, peut-être le jour n'est-il pas fort éloigné où les savants chrétiens pourront parcourir rapidement toute la *Gemare*, sauf à revenir avec la critique nécessaire sur les passages importants.

M. Arsène Darmesteter continue son grand travail sur les gloses françaises de Raschi et des tosaphistes. Les missions qu'il a remplies à l'étranger, surtout à Parme, lui ont fourni à cet égard une richesse d'informations qui n'a été et ne sera jamais égalée. L'ensemble de ces recherches formera un livre de première importance pour les romanistes. Aurait-on pu prévoir, il y a quelques années, que cette littérature rabbinique du moyen âge, si dédaignée, dût devenir une des sources les plus importantes pour la connaissance philologique de notre vieux français?

M. Hollænderski a terminé le premier volume de son Dictionnaire français-hébreu, dont la composition a dû fort le charmer, mais qui sera, ce semble, peu consulté. M. Roller, qui vient de donner en hébreu un récit de la guerre de 1870 1871 et des deux siéges de Paris, prouve que l'usage littéraire de la langue hébraïque n'est pas éteint parmi nous. Mais il est douteux que jusqu'à la fin du monde on ait à exprimer en hébreu tant d'idées particulières à notre civilisation auxquelles M. Hollænderski a laborieusement cherché des équivalents dans la Bible et dans l'hébreu rabbinique.

M. Bréal a pris dans son domaine cette intéressante philologie chypriote qui a révélé un fait si complétement inattendu et jeté sur l'histoire de l'écriture alphabétique un véritable trait de lumière. Du grec écrit dans une écriture dérivée, ce semble, de cunéiforme, quoi de plus attrayant? Quelles curieux problèmes de phonétique! Que de questions historiques posées pour l'avenir! Le problème philologique du moins a été résolu avec une merveilleuse sûreté. Chaque nouvelle découverte confirme l'hypothèse de George Smith et de Brandis, si elle avait besoin d'être confirmée.

MM. Oppert et Menant, dont la collaboration a été si souvent utile au progrès de la science assyrienne, se sont unis

une fois de plus pour traduire et publier des *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*. C'est un recueil qui comprend des fragments de lois chaldéennes, rédigées primitivement en sumérien ou acadien, puis transposées en langue assyrienne, des contrats d'achat et de vente, de louage ou de prêt. L'espace de temps qu'embrassent ces documents est considérable. A ne tenir compte que des pièces datées, le plus ancien des contrats publiés nous reporte au règne de Mardouk-idin-akhé, vers l'an 1100 avant Jésus-Christ; le dernier mentionne un roi parthe Pikharisou, Pacorus, et nous ferait descendre jusqu'à l'an 81 après Jésus-Christ. On ne se serait guère attendu, au début des études assyriennes, à voir des actes au nom d'Antiochus, de Démétrius ou de Darius, des rois grecs et perses qui ont régné sur Babylone, remplir près de la moitié d'un livre qui traite des lois chaldéennes. L'avenir nous réserve sans doute bien d'autres surprises, et, depuis que l'ouvrage de MM. Oppert et Menant est publié, voici déjà qu'on nous annonce d'Angleterre la découverte des archives d'une maison de banque babylonienne contemporaine de Nabuchodonosor, de Cyrus et de Darius.

Quelques cylindres de nos musées ont fourni à M. Menant la matière d'un petit mémoire intéressant. M. Oppert a trouvé le temps de publier deux articles de vulgarisation sur Babylone et la Chaldée, de revoir, pour les *Records of the Past*, ses traductions des inscriptions des rois perses et de la grande inscription de Khorsabad, et d'engager une polémique avec M. Lepsius au sujet des tablettes mathématiques de Senkéreh.

M. Lenormant a commencé dans ce journal une série d'*Études cunéiformes* qu'il continue avec ardeur de mois en mois : il y maintient plus que jamais l'origine ouralienne de la langue chaldéenne primitive. C'est dans la même pensée qu'il a donné des *Recherches philologiques sur quelques expressions acadiennes et assyriennes*. Ajoutez à cela une édition anglaise de l'ouvrage sur la magie, considérablement augmenté, plusieurs mémoires assez courts sur des textes magiques ou religieux qui ont paru dans la *Revue archéologique* et dans la *Gazette archéologique*, enfin deux articles de vulgarisation sur *les dieux de Babylone et de l'Assyrie* et sur *la doctrine de la pénitence chez les Chaldéens* (1). Et pourtant M. Lenormant, occupé à publier son grand ouvrage sur *la Monnaie dans l'antiquité* (2), n'a pas pu consacrer cette année autant de temps aux études assyriennes qu'il est accoutumé de le faire.

M. Mariette, retenu en France par la maladie et par les nécessités de sa position officielle, a suspendu cette année le cours de ses grandes publications. Je n'ai guère à signaler de lui que le premier volume d'un *Voyage dans la haute Égypte*, où sont résumés, localité par localité, les résultats de ses dernières fouilles. Aussi bien sa véritable œuvre est-elle, cette année-ci, l'Exposition universelle. La maison qu'il a fait construire sur le modèle d'une maison de la XIIe dynastie, dont les ruines ont été récemment découvertes à Abydos, montre ce qu'était au temps de l'Ancien et du Moyen empire l'architecture civile des Égyptiens. Les monuments de toute nature qu'il a exposés dans les galeries du Trocadéro ont été choisis et groupés de manière à former comme une histoire de l'art et de la civilisation en Égypte. M. Mariette a su rendre visible aux yeux de la foule le progrès des études, et on peut espérer que son exposition de 1878 amènera autant d'élèves à l'égyptologie que lui en a valus son exposition de 1867.

La plupart des égyptologues en activité de service ont employé l'année qui vient de s'écouler à terminer ou à continuer les grands travaux commencés pendant les années précédentes. M. Chabas, frappé, lui aussi, par la maladie, a pu cependant finir la publication de ses *Maximes du scribe Ani* (1). C'est une œuvre considérable, rédigée au courant de la plume, alourdie par des hors-d'œuvre de polémique violente, mais remplie de notes précieuses et de faits nouveaux, égale, sinon supérieure, aux études sur le *Papyrus magique Harris* et sur le *Voyage d'un Égyptien*. M. Jacques de Rougé vient de mettre au jour le troisième volume des inscriptions recueillies en Égypte par son père, E. de Rougé. Les monuments de Thèbes ont fourni presque exclusivement la matière de ce troisième volume. Les textes sont copiés d'une main sûre et rectifient sur bien des points les erreurs des publications antérieures; ils permettront de donner bientôt une édition critique des précieux documents relatifs aux règnes de Ramsès II, Ménephtah et Ramsès III. MM. Lefébure et Guieysse ont fait, dans la dernière livraison du *Papyrus de Soutimèse*, la traduction de l'ouvrage religieux dont ils avaient reproduit le fac-simile dans la livraison précédente; ils ont joint à cette traduction une série de dissertations ingénieuses sur différents points du dogme égyptien. M. Grébaut a continué l'étude qu'il avait commencée sur la nature et le rôle de la déesse Mât. Enfin M. Maspero a pu ajouter à ce qu'il avait publié dernièrement du papyrus n° 1 de Berlin la transcription, la traduction et le commentaire philologique de cent trente lignes de cet important document. Le voici à moitié de sa tâche, et il espère avoir terminé l'an prochain ce beau travail, grâce aux encouragements éclairés du ministère de l'instruction publique.

Jamais peut-être les dissertations sur des points de détail, dont se compose le progrès journalier de la science, n'ont été aussi nombreuses que cette année. De M. Édouard Naville nous avons à signaler trois articles fort intéressants sur le musée égyptien du château Borély, à Marseille, sur les Israélites en Égypte, sur un monument de la XIIe dynastie conservé au musée égyptien de Marseille. M. Chabas a inséré dans les *Transactions* de la Société d'archéologie biblique de Londres la traduction et le commentaire d'une inscription conservée au musée de Turin. M. Ledrain a étudié à deux reprises l'hymne du Papyrus de Luynes, à la Bibliothèque nationale; il a aussi expliqué les représentations figurées sur le cercueil de la fille de Dioscore. M. Révillout a essayé de

(1) Voyez ce dernier article dans la *Revue* du 1er septembre 1877.
(2) Voyez sur cet ouvrage la *Revue* du 1er juin 1878.

(1) Voyez sur ces *Maximes* la conférence de M. Guieysse sur *les Idées morales des Égyptiens* dans la *Revue* du 18 mai 1878.

tirer quelques faits historiques nouveaux des décrets bilingues de Rosette et de Canope. M. Maspero a fourni au *Journal égyptologique* de Berlin une dissertation sur les auxiliaires impersonnels de l'égyptien antique et du copte; à la *Revue archéologique*, une étude sur quelques monuments nouveaux du règne de Ramsès II, récemment découverts à Tell-el-Mashouta, sur l'emplacement d'une des villes de Ramsès de la basse Égypte, et une traduction nouvelle du *Conte des deux frères*, découvert il y a bientôt trente ans par M. de Rougé; aux *Transactions de la Société d'archéologie biblique* de Londres, l'explication d'une stèle du Louvre. Dans une dissertation spéciale, il a tenté de montrer que la grande mosaïque de Palestine est l'œuvre d'un artiste qui s'est inspiré des peintures tracées sur les murs des tombeaux égyptiens. On trouvera dans ce journal la dissertation que le même savant a composée sur les idées que se faisaient de la fatalité les Égyptiens du temps des Ramessides, et le texte, jusqu'alors inédit, du *Conte du Prince prédestiné*.

M. de Horrack a rompu enfin le silence qu'il gardait depuis trop longtemps. Son ouvrage sur le *Livre des Respirations* renferme tous les éléments d'une excellente édition d'un des monuments les plus curieux de la théologie égyptienne. C'est, avec la copie en fac-simile de deux des manuscrits du Louvre, la traduction et le commentaire d'un recueil de prières qu'on trouve parfois sur les momies de basse époque, à la place du *Livre des Morts*. Il est à regretter que les occupations de M. de Horrack ne lui laissent pas beaucoup de temps pour l'étude; presque tout ce qu'il a publié porte la marque d'un esprit perspicace et consciencieux. De M. Pierret, je n'ai guère à signaler, pour le moment, qu'une sorte de Dictionnaire mythologique des noms divins de l'ancienne Égypte, placé à la suite d'une petite mythologie élémentaire. Malgré certaines lacunes et des inexactitudes inévitables, l'ensemble est ce qu'on a publié de plus complet dans ces derniers temps sur la mythologie égyptienne.

Une des branches d'étude qu'on avait le plus longtemps négligées, l'étude du démotique, vient d'être reprise de deux côtés à la fois et d'une manière indépendante par MM. Révillout et Maspero. M. Révillout, partant du copte comme point de départ, a entrepris de traduire les contrats si nombreux dans les musées de l'Europe. Rien n'a été publié des longues lectures qu'il a faites pendant plusieurs mois à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, si ce n'est les quelques fragments contenus dans la *Lettre à M. Chabas sur les contrats de mariage égyptiens*. Mais les deux livraisons parues du *Roman de Setna* nous permettent aisément de nous rendre compte de la méthode employée par M. Révillout. M. Révillout s'efforce moins de transcrire les textes démotiques que de les traduire en copte, puis en français, et d'en extraire les particularités curieuses pour l'histoire, le droit égyptien et la grammaire, qu'il pense y rencontrer. M. Maspero prend la langue ancienne comme point de départ et s'est donné pour tâche d'assurer le déchiffrement matériel des textes démotiques. L'article qu'il a publié à ce sujet dans le *Journal* de Berlin est le fruit de six années d'études paléographiques et le résumé d'un cours professé l'an dernier à l'École des hautes études. M. Maspero a essayé de déterminer la valeur de chaque signe et de chaque groupe démotique, de les ramener tous à leur origine hiératique et de retrouver la série des formes intermédiaires qui a conduit les signes de leur type hiéroglyphique à leur type démotique. Il faut espérer que l'étude des textes démotiques, abordée des deux côtés à la fois, ne tardera pas à produire des résultats heureux.

Signalons encore la continuation d'un très-curieux commentaire égyptologique sur Hérodote, par M. Maspero, et un intéressant mémoire de M. François Lenormant sur un fragment de statue d'un des rois Pasteurs qui se trouve, on ne sait comment, dans les collections de la villa Ludovisi, à Rome, sans oublier les excellents articles de M. Maspero dans la *Revue critique*.

La grande entreprise de la traduction de Maçoudi, si honorable pour notre Société, qui l'a exécutée sur ses fonds, et pour celui de nos confrères qui a consacré à cet immense travail seize années de sa vie, est enfin arrivée à son terme. Le premier volume avait paru en 1861; le neuvième, qui vient de paraître, achève l'œuvre de Maçoudi et contient un index général fait avec le plus grand soin et selon les meilleurs principes. M. Barbier de Meynard a droit d'être fier de voir son nom attaché à un travail aussi durable. Quels que soient un jour les progrès de l'historiographie arabe, l'édition donnée par notre Société restera un monument toujours consulté, et, tant qu'il y aura des hommes de goût, il se trouvera des lecteurs qui auront, à lire ces pages, presque autant de plaisir que Maçoudi en eut à les composer. Les énormes difficultés que M. Barbier de Meynard et ses collaborateurs pour les premiers volumes ont eues à vaincre ne peuvent être appréciées que des hommes spéciaux; mais tout homme instruit saura comprendre que c'est ici un livre de forte science et de solide critique. S'il y avait pour nos travaux des récompenses, comme il y en a dans d'autres Sociétés, ce serait à une pareille œuvre qu'on aimerait à les voir décernées.

Le docteur Perron était un si parfait connaisseur des Arabes que l'on désire naturellement savoir son jugement sur une question aussi capitale que celle de l'avenir de l'Islam. Perron était une nature bienveillante et imaginative; ses attaches avec l'école saint-simonienne le disposaient à des illusions en faveur de l'Orient. Il commença par la sympathie et finit par l'impartialité. Il ne pouvait être indifférent à tant de rares qualités que possèdent certains musulmans; il savait que pendant plusieurs siècles les nations musulmanes servirent réellement la civilisation, non en lui faisant faire de sérieux progrès, mais en conservant des traditions que la barbarie germanique avait laissé périr. D'un autre côté, comment n'eût-il pas été sévère pour ce fanatisme sombre, cet orgueil insensé, cette haine pour l'Europe et surtout pour la science européenne, qui a été presque partout la conséquence de l'Islam? La distinction des dates est ici nécessaire. Jusqu'au XIIIe siècle, d'excellents éléments luttent encore dans l'Islam contre le flot croissant de l'intolérance théologique; puis la

victoire de la théologie est complète ; la science et la philosophie meurent, et avec elles toute force et toute vie sortent de cette société condamnée. Oui, la science et la philosophie, dans la première moitié du moyen âge, ont fleuri en terre musulmane ; mais ce n'a pas été à cause de l'Islam, ç'a été malgré l'Islam. Pas un philosophe, pas un savant musulman qui n'ait été persécuté. Dans la première moitié du moyen âge, la persécution est moins forte que l'instinct de la libre recherche, et la tradition rationaliste se maintient ; puis l'intolérance et le fanatisme l'emportent. Certes l'Église du moyen âge fut aussi très-gênante pour la science, mais elle ne l'étouffa pas, tandis que la théologie musulmane l'étouffa. Faire honneur à l'islamisme d'Averroès et de tant d'autres illustres penseurs, qui passèrent la moitié de leur vie dans la prison, la retraite forcée, la disgrâce, dont on brûla les livres et dont les écrits ont été presque supprimés par l'autorité théologique, est comme si l'on faisait honneur à l'inquisition des découvertes de Galilée et de tout un développement scientifique qu'elle n'a pas pu empêcher.

Cette lutte de la philosophie et de la théologie musulmanes, que l'on peut personnifier en Averroès et Gazzali, est un des spectacles les plus frappants de l'histoire. M. Dugat en a pris l'occasion d'un travail animé par ce sentiment d'amour pour le progrès qu'il porte en toutes choses. Il reste quelque incertitude sur le plan de notre confrère et sur le cadre qu'il a voulu remplir. Une histoire de la philosophie arabe en un volume de médiocre étendue ne se laisse guère concevoir. Mais, capable de puiser aux sources, M. Dugat en a tiré des extraits fort intéressants pour ce qu'on peut appeler l'histoire extérieure de cette philosophie. L'état de persécution continue où vécurent les libres penseurs musulmans qui ne firent point partie des sociétés secrètes ismaéliennes ressort d'une manière frappante de ces authentiques récits.

M. Leclerc a commencé la publication du *Traité des Simples* d'Ibn-Beïthâr, avec l'autorité que lui donnent ses connaissances médicales et d'histoire naturelle. L'intéressante préface de M. Leclerc nous présente l'histoire des progrès de la botanique chez les Arabes et particulièrement en Espagne. C'est une des branches d'études où les Arabes ont le mieux pratiqué la méthode d'observation. Ils faisaient pour leurs herborisations de longs voyages, se donnaient tous les soucis nécessaires pour la synonymie, ne reculaient pas même devant des recherches de linguistique qui d'ordinaire excitaient peu leur curiosité. Les essais antérieurs de traductions d'Ibn-Beïthâr laissant beaucoup à désirer, M. Leclerc a fait une œuvre utile en entreprenant ce vaste travail, et l'Académie des inscriptions et belles-lettres a eu raison de lui ouvrir le grand recueil des *Notices et Extraits*. L'essentiel est que cette belle œuvre soit terminée, et terminée sur le même plan où elle a été commencée.

L'histoire des mathématiques en Orient et en Grèce est un problème difficile ; car, avec la connaissance, bien rarement unie, du grec, de l'arabe, du sanscrit, elle exige chez le même savant une forte connaissance des mathématiques elles-mêmes. C'est ce qui rendit si regrettable, aux yeux des personnes qui s'intéressent à ce curieux chapitre de l'histoire de l'esprit humain, la mort de Wœpcke. M. Rodet, nous l'espérons, est appelé à remplir cette lacune. Le beau travail qu'il nous a donné sur l'algèbre d'Al-Khârizmi et sur les méthodes indiennes et grecques renferme les résultats les plus neufs. M. Rodet croit à l'originalité de l'algèbre hindoue et à une grande école de sciences abstraites dans la vallée du Gange, quels que soient d'ailleurs les emprunts que le génie hindou a pu faire à des civilisations antérieures. L'hypothèse, trop facilement acceptée, de grands emprunts faits à la Grèce a singulièrement nui au progrès de ces études. M. Rodet montre très-bien que toutes les questions de ce genre sont à reprendre, et il a raison de convier à ces études tant de jeunes philologues qui cherchent un emploi à leur activité. Le problème est capital. L'algèbre, la théorie des nombres, semblent avoir dû être la création prédestinée de ce génie si puissant dans l'ordre de la pensée abstraite, de la métaphysique, si nul dans tout ce qui est expérience et observation du relatif. L'histoire de la science, quand on la dressera avec le sentiment large que les études comparatives ont introduit, donnera certainement des résultats comparables à ceux de la philologie comparée, de la mythologie comparée, des lois et des religions comparées.

M. Devic a publié, en un élégant volume, d'après un manuscrit appartenant à M. Schefer, un de ces livrets de fables sur les navigations lointaines qui ont produit tout le cycle si amusant de *Sindbad* et des *Mille et une Nuits*. L'introduction géographique que M. Devic a mise en tête de sa traduction est instructive, et il y a plaisir à lire en leur source ces contes, souvent puérils, mais qui ont leur valeur critique. Nous voyons tant de choses, en histoire, à travers l'imagination arabe, que les lois de réfraction de ce prisme sont à étudier soigneusement. Il est peu de milieux optiques aussi décevants. L'Arabe n'est pas bon observateur ; son œil déforme les objets. Les voyageurs, dans les pays arabes, ont besoin sans cesse de corriger ce qu'on leur dit. Des recueils comme celui qu'a publié M. Devic donnent bien l'idée de ce que doivent être ces sortes de corrections.

L'histoire des sectes secrètes qui, sous le couvert des prétentions alides, minèrent l'islamisme au moyen âge, est un des sujets les plus intéressants pour un esprit philosophique. Après M. Defrémery, qui a déjà répandu tant de lumière sur ce sujet, M. Stanislas Guyard y est passé maître. Il y revient sans cesse, et chaque fois nous fait de plus en plus désirer qu'il prenne cette belle et curieuse matière pour objet d'un travail complet. Cette année, c'est le grand maître des Assassins, Raschid-eddin-Sinan, le *Vieux de la Montagne*, sur qui notre savant confrère nous donne des renseignements puisés aux sources originales. M. Guyard suit très-bien ce tissu d'impostures jusqu'à nos jours ; car rien ne meurt, et l'insignifiant descendant des redoutables possesseurs de Qadamous et d'Alamout vit, à l'heure qu'il est, tranquille à Bombay. Ce labyrinthe de sectes fanatiques et incrédules demande à être soigneusement expliqué. L'origine des *nosaïris* ou *ansariés* paraît s'y rattacher, et M. Guyard montre que peut-être certaines lumières viendront de ce côté sur le problème bizarre de la composition du *Desatir*.

L'histoire des croisades n'a jamais été plus travaillée que depuis quelques années. Le grand recueil de textes originaux publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres s'est augmenté d'un demi-volume contenant l'histoire des Atabek de Mossoul d'Ibn-el-Athir. Cet ouvrage ne nous est parvenu que par un seul manuscrit très-défectueux; il fallait pour le rétablir la sagacité de M. de Slane et les nombreuses citations que d'autres historiens et Ibn-el-Athir lui-même en ont faites. C'est une source tout à fait originale et de la plus grande valeur.

La numismatique des croisés a été l'objet d'un vaste ouvrage d'ensemble auquel les juges les plus compétents décernent de grands éloges et qui jette des lumières inattendues sur l'organisation féodale de la Palestine. M. Schlumberger n'a rien négligé pour faire de son recueil un *Corpus* destiné à être successivement enrichi et à servir toujours de base aux recherches futures. Les finances des croisés sont un des points les plus curieux de leur histoire, et M. Lavoix l'a éclairé d'un jour nouveau par son étude des monnaies arabes frappées par les chrétiens. M. Lavoix a bien déchiffré ces curieuses légendes où l'affirmation des dogmes fondamentaux de la foi chrétienne est substituée à la proclamation de l'Islam. M. Lavoix attribue ces monnayages aux Vénitiens, qui avaient des *zekka* à Tyr et à Saint-Jean-d'Acre. M. Sauvaire a publié d'intéressants mémoires de numismatique arabe et le traité d'Élie de Nisibe sur les poids et les mesures.

M. Clermont-Ganneau a définitivement expliqué l'inscription arabe de Bosra, intéressante pour l'histoire des croisades. M. Guyard a confirmé son ingénieuse théorie de la métrique arabe par de nouvelles observations. M. Hartwig Derembourg, d'autres arabisants encore, ont semé les observations critiques sur les objets les plus divers. M. Sauvaire a traduit des textes importants du rite hanéfite. L'histoire de l'Afrique musulmane continue de s'enrichir de données nouvelles, grâce à l'activité littéraire de MM. Féraud, Mercier et Devoulx.

L'épigraphie berbère, dont la création fait tant d'honneur à notre école algérienne, est toujours en bonne voie. Ce monde africain autochthone se révèle quelquefois d'une manière surprenante, même par les inscriptions latines. M. le général Faidherbe a publié les documents recueillis par lui en 1854 sur le *zénaga*. Personne ne connaît comme lui le Sénégal et ne le fait si bien voir.

Au point de vue de l'historien, même la médiocrité a le droit d'être étudiée; car la médiocrité est un fait comme un autre. L'esprit turc ne brille pas par sa finesse. Les répertoires de plaisanteries et de proverbes que vient de traduire M. Decourdemanche en donnent au moins la mesure. Les rivaux de M. de Bièvres échappent difficilement à la grande loi de Martial :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

M. Pavet de Courteille nous a donné ses jugements si compétents et si bien raisonnés sur les travaux de Zenker, de Shaw. Votre journal a publié, en regrettant que ce fût le dernier, le travail annuel de bibliographie turque que dressait notre laborieux M. Belin. M. Schefer dirige avec son goût exercé et sa science profonde ces belles publications qui font tant d'honneur à notre École des langues orientales. Personne ne connaît comme M. Schefer les publications relatives à l'Asie centrale. Un très-beau volume d'itinéraires et de voyages dans cette partie si peu connue du monde est due à son initiative éclairée et à ses doctes conseils.

Les littératures chrétiennes de l'Orient ne sont pas négligées. M. l'abbé Martin imprime avec zèle les nombreux textes syriaques qu'il a copiés. La chronique de Josué le Stylite est intéressante pour l'exacte connaissance du règne d'Anastase en Orient. C'est plus encore une lamentation qu'une chronique. On y sent bien combien l'Orient chrétien était une société faible, destinée à crouler au premier choc. La reprise des hostilités entre l'empire chrétien et la Perse semble comme le prélude du cataclysme de l'Islam. Les lettres de Jacques de Sarug (vers 521 ou 522) aux moines du couvent de Mar-Bassus et à Paul d'Édesse sont très-instructives pour l'histoire des querelles théologiques à cette époque. On peut les citer, en outre, comme des modèles accomplis du style syriaque à sa plus belle époque.

Ces chroniques byzantines des VIIe, VIIIe et IXe siècles, sœurs de celles de Malala, sont en général des monuments d'un grand abaissement d'esprit. Elles sont néanmoins intéressantes, ne fût-ce que pour marquer le milieu intellectuel où est née la polygraphie arabe et où elle a puisé ses renseignements. C'est donc une bonne fortune que celle qu'a eue M. Zotenberg de découvrir en éthiopien une de ces chroniques composées en grec par un évêque d'Égypte, Jean de Nikiou. Ce sera là un texte nouveau que ne devront pas négliger les auteurs de *Byzantines* futures. L'ordre, la clarté, la méthode d'exposition distinguent cette excellente publication, comme toutes celles de M. Zotenberg.

Les mêmes qualites se retrouvent dans le beau catalogue des manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque nationale, publié par cet orientaliste. Notre collection n'égale en importance ni celle du Musée britannique ni celle de M. d'Abbadie; elle est considérable cependant. M. Zotenberg l'a décrite excellemment. On aura bientôt vu le bout de cette petite littérature chrétienne qui, par sa position isolée, a pu nous conserver des textes judéo-chrétiens, ébionites, que l'Église grecque orthodoxe a proscrits; mais certes une ou deux générations de savants seront encore nécessaires pour tirer de ces manuscrits toutes les lumières qu'ils renferment pour l'histoire du christianisme primitif.

M. d'Abbadie nous a donné des notes recueillies sur place, relatives aux grandes inscriptions éthiopiennes d'Axum. Elles ont pour principale utilité de nous faire connaître l'opinion des savants du pays sur ces inscriptions. Le titre de *Philhellène*, pris par les rois d'Axum, lui a échappé; mais sans doute celui qui fera l'épigraphie d'Axum dans le *Corpus inscriptionum semiticarum* aura grand profit à tirer de ces nombreuses observations de détail, toutes sincères et faites d'original.

Une partie de la relation du voyage de M. Joseph Halévy a

été publiée en anglais et fait regretter d'autant plus vivement que d'autres parties de ce voyage se soient égarées.

M. Revillout continue de tirer des documents coptes de précieux détails sur l'histoire ecclésiastique et surtout sur l'histoire monastique de l'Égypte byzantine. M. Revillout joint à la parfaite connaissance du copte un sentiment profond de l'histoire ecclésiastique. Il nous montre de plus en plus quel intérêt aurait une histoire de l'Égypte chrétienne faite avec intelligence. L'Égypte forma une province tout à fait à part dans le développement chrétien et byzantin. A l'abri des invasions, comme la Syrie, elle offrit au christianisme une aire tranquille où il put tirer en toute logique ses conséquences sociales, auxquelles les pays conquis par les Germains et les Slaves se prêtaient peu. Ces conséquences furent des plus bizarres, et l'Egypte offrit, durant les siècles qui s'écoulent de Théodose à la conquête musulmane, un des spectacles les plus frappants qui se puissent voir. La vie monastique était l'affaire capitale du pays, et cette vie observait ici des règles qu'on ne trouve pas ailleurs.

M. d'Hervey de Saint-Denys avance dans sa grande publication de Ma-touan-lin. Quoi de plus intéressant que les renseignements fournis par le dernier fascicule sur ces restes des indigènes primitifs de la Chine qui, protégés par de très-fortes défenses naturelles complétées de mains d'hommes, se sont conservés au sud-ouest de l'empire, opposant une barrière infranchissable à la civilisation chinoise et à la race qui la portait? Les études dites préhistoriques ont grand compte à tenir de ces curieuses pages sur les *Miaotse*. On ne peut dire que les relations des Chinois sur les pays étrangers aient beaucoup d'accent, de couleur; mais tout a son prix quand il s'agit de régions lointaines. On devra donc lire un mémoire d'un voyageur chinois dans l'empire d'Annam, traduit du russe par M. Leger, et le *Journal d'une mission en Corée*, par Koei-Ling, ambassadeur de l'empereur de Chine près la cour de Corée en 1866, traduit du chinois par F. Scherzer.

M. Imbault-Huart vous a donné la traduction d'un curieux morceau d'historiographie chinoise, le récit des guerres de Kien-Long contre les Birmans dans la seconde moitié du dernier siècle. Il est extrêmement intéressant de suivre ainsi, dans un cadre déterminé, la marche des idées et l'ordre des réflexions de l'auteur chinois.

Des juges compétents diront quel genre d'utilité peuvent avoir divers essais de lexicographie chinoise qui ont paru. M. H. Cordier commence à nous donner le fruit de ses recherches sur la bibliographie chinoise. M. d'Hervey nous a intéressés par sa détermination du cachet de l'empereur de Kien-Long. M. Dabry de Thiersant a publié la traduction d'un intéressant opuscule, sorte de *Morale en action*, appliquée à la vertu qui a toujours été la pierre angulaire de la société chinoise, la piété filiale. Ceux qui veulent se rendre compte des mouvements religieux dont la Chine est actuellement le théâtre, surtout de ce fait capital des progrès de l'islamisme en ce pays, devront aussi lire les volumes de M. Dabry de Thiersant sur ce sujet. Il n'y a pas de matière plus importante. La question chinoise, et, en particulier, la question de la religion chinoise sera la grande question dans un demi-siècle. Ce ne sont pas seulement les orientalistes, ce sont les diplomates et les hommes d'Etat que je voudrais voir préoccupés de ce qu'ont de menaçant ces progrès d'une religion qui a toujours inspiré à ceux qui l'ont adoptée un si grand fanatisme, dans une fourmilière d'hommes où l'individu a le mépris de la mort et peut prendre tout à coup les qualités d'organisation militaire qui lui ont manqué jusqu'ici.

Autant le Japon moderne préoccupe et attire la curiosité du public, autant l'étude du Japon ancien, au point de vue des langues, de l'histoire et de l'archéologie, semble sommeiller. Pour le Cambodge, votre journal a publié un travail important, je veux dire la notice de M. Feer sur les manuscrits, les papiers, les travaux inachevés, donnés à la Bibliothèque nationale par la famille du Dr Alexand e Hennecart, courageux travailleur, mort, comme tant d'autres, victime de son dévouement. La littérature cambodgienne a peu d'originalité : elle ne doit pas être séparée de la littérature siamoise et reste toujours vassale du sanscrit et du pâli. Quelques romans, surtout le *Lacsanavong*, ont seuls une certaine valeur; le travail publié dans votre journal en donne la première notice un peu suivie. M. Aymonier a traité des monuments du Cambodge méridional et traduit quelques textes. M. Marre de Marin a donné des spécimens de textes malgaches, dans votre journal et ailleurs. L'étude de M. Luro sur l'Annam paraît très-consciencieuse. Hélas! cette fois encore, l'ouvrage ne paraît qu'après la mort de l'auteur. Il avait recueilli d'autres matériaux encore sur l'organisation politique et sociale des Annamites. La force et le temps lui ont manqué pour les mettre en œuvre.

ERNEST RENAN.

EXPOSITION UNIVERSELLE

L'Espagne.

L'Espagne est le pays du soleil et de la couleur. Si on ne le savait assez, son exposition au Champ de Mars se chargerait de nous l'apprendre. L'installation n'en était pas encore achevée, que déjà le rouge et le blanc, le bleu et le jaune bariolaient, sous forme de *paños*, de *mantas* et de *fajas*, l'enceinte qui lui était réservée. Ce n'étaient que draps écarlates, que couvertures rayées aux tons éblouissants, se détachant gaiement sur des tentures en toile blanche. Au dehors, dans la rue des Nations, une façade décorée d'arabesques aux nuances vives et variées; au dedans, les couleurs nationales, répétées de tous côtés, réjouissaient au premier coup d'œil le regard et l'imagination.

Depuis, les objets plus sérieux, plus importants, ont été mis en place. L'Espagne minéralogique et agricole est venue rejoindre l'Espagne élégante et joyeuse. Les produits utiles ont pris dans une annexe le rang qui leur est dû à côté des produits agréables; mais la couleur, la gaieté, la lumière

dominent encore dans la section espagnole, à la grande joie des romanciers, qui peuvent prouver ainsi qu'ils ont été des peintres fidèles, et à la grande admiration des visiteurs naïfs, qui en restent éblouis.

Toutefois, le plaisir que la couleur nous procure est de toutes les sensations agréables celle dont on se lasse davantage. Aucune jouissance n'a de durée que par l'imagination et la pensée. Il faut donc, pour se plaire au delà d'un moment au milieu de l'exposition de l'Espagne (comme, du reste, des autres sections étrangères dans le palais du Champ de Mars), et pour donner un sens à toutes ces choses matérielles, il faut pouvoir les placer, en esprit, dans le milieu où elles sont nées.

Pour qui a vécu en Espagne, cette opération mentale est facile. Pour qui n'y a pas vécu, il existe un moyen d'y suppléer : c'est d'y voyager par procuration avec un compagnon qui sache si bien voir et décrire, que vous croirez, en le lisant, voir vous-même par vos yeux. Ce compagnon, nous l'avons trouvé dans M. Louis Teste (1); et comme nous connaissions déjà par notre propre expérience les choses qu'il a dépeintes, nous avons éprouvé, en lisant et relisant ses charmantes lettres, le vif plaisir de voir à deux et de partager avec un autre esprit les mêmes impressions.

Voulez-vous, par exemple, que les vitrines des éventails et des brodequins disent quelque chose à votre esprit? Lisez le portrait des femmes de Séville dans la lettre XVIII de l'*Espagne contemporaine*, ou, mieux encore, celui des *madrileñas*, dans la description de ce *Prado* où M. Louis Teste demande, pour toute béatitude, à être un jour enterré, comme les Romains sur la voie Appia. Apprenez avec lui à vous y servir auprès des dames d'un de ces éventails que vous voyez là; à le prendre de leurs mains, quand vous êtes assis à leurs côtés; à le leur rendre à demi ouvert, si vous voulez parcourir à pas lents les sentiers détournés du pays du Tendre, ou tout à fait déployé, si vous osez risquer une déclaration soudaine; sachez voir les pieds légers qu'enfermeront ces bottines mignonnes; — et l'*article Madrid*, qui signifierait peu de chose pour un autre, sera plein de charme pour vous.

De même, ces pièces de drap et de velours qui ne diraient rien à votre esprit si vous les regardiez au point de vue de l'étalage, — à moins qu'étant vous-même un fabricant d'Elbeuf, vous ne fussiez occupé de la comparaison entre les produits de Ségovie et les vôtres, — vous intéresseront et souriront à votre esprit s'il vous semble voir, en les regardant, les Catalans aux bas blancs, à la culotte courte de velours noir, à la veste étroite, au grand bonnet violet « qui ressemble à une mitre d'évêque sur laquelle on aurait donné un coup de poing », conduisant leurs chevaux et leurs mules; ou bien les Andalous en ceintures rouges, « gens intelligents auxquels il doit suffire de vivre d'oranges et de passer leur vie dans la contemplation des yeux des Sévillanes ». Ces écheveaux de soie, grège, filée, tordue, parleront d'eux-mêmes à votre imagination si vous vous représentez les *estancias*, entourées de mûriers, où les filles de Salamanque ont recueilli, dévidé les cocons. La *Lonja de la Seda* de Valence, jadis habitée par Chimène, sert aujourd'hui de Bourse aux marchands de soie, et ces cocons y ont été vendus. La cathédrale de Burgos, « joyau ciselé de la voûte à la coupole comme l'anneau d'un roi », où M. Teste a passé sept heures « voyant tout et ne voyant rien », dans la contemplation extatique d'un mystique rêvant au Paradis, verra ces écheveaux de soie brillante reparaître sous forme de chasubles d'une aussi merveilleuse richesse que celles qu'expose M. Hernandez-Delgado, de Tolède. Que tous ces objets si divers qui s'étalent dans les vitrines de l'industrie de luxe, — espadrilles et chapeaux de palme, parfums de Séville et poignards d'Albacete, nattes pour le sol et tissus de roseaux pour la décoration des plafonds, toiles, ouvrages en paille et broderies des Baléares, joaillerie originale des paysannes de la Galice; — que tout cela évoque dans votre esprit des images, des souvenirs, et vous pourrez, malgré la pauvreté réelle des produits manufacturés de l'Espagne, retourner plus d'une fois dans la partie brillante de la section espagnole et vous y délecter toujours.

I.

Pour ceux qui, non contents du plaisir des yeux et des rêves agréables, veulent analyser d'une façon sérieuse les richesses de la péninsule ibérique, ces richesses se divisent en deux groupes principaux. Le groupe V, composé des produits des industries extractives, ne compte pas moins de deux cent quinze exposants. L'Espagne, au point de vue géologique, est un géant au repos. Si quelque jour elle secoue sa léthargie, si elle devient pays industriel et manufacturier, elle sera comme cette filleule d'une fée sicilienne qui ne pouvait peigner sa chevelure sans qu'il s'en échappât des ruisseaux de perles et des cascades de diamants. L'esprit est bouleversé à l'idée de la révolution économique qui pourrait se faire en Europe si l'on parvenait quelque jour à substituer à la houille quelque autre agent combustible. Alors le sceptre de la puissance et de la richesse que l'invention de la vapeur a mis aux mains de l'Angleterre parce que son sol était celui qui contenait les plus beaux et les meilleurs gisements houillers, passerait aux mains de la nation qui, ayant à sa disposition le nouveau combustible, posséderait en plus grande abondance les matières premières de la grande industrie. L'Espagne, comme le Portugal, n'aurait qu'à se baisser pour ramasser la fortune. Ce n'est pas qu'elle manque aujourd'hui absolument de charbon de terre, mais elle n'en a pas assez, et la difficulté des transports d'une matière si lourde à travers des contrées montagneuses ne rend pas très-commode la mise en œuvre des minerais de fer, de plomb et de cuivre qui lui font une armure d'or, cachée sous sa robe de laine ou de soie.

Les produits de la métallurgie ne tiennent donc, dans la section espagnole, qu'une assez petite place, comparée à celle qu'occupent les produits bruts de l'exploitation des

1 *L'Espagne contemporaine, journal d'un voyageur*, par Louis Teste. — 1 vol. in-12. Paris, Germer Baillière.

mines. En dehors des canons de Séville et des armes à feu qui sont en nombre, quelques socs de charrue, des épées et des couteaux, des armes blanches de Tolède, quelques objets de serrurerie et une collection de fers à cheval, voilà à peu près tout ce qu'elle nous offre. Je me trompe : il y a les importantes forges de la Biscaye, qui ont envoyé des fers forgés, des fers fondus, des aciers dont l'exposition, arrangée d'une façon parfaitement appropriée à la nature des produits, attire tout d'abord les regards. Sans nous piquer de nous y connaître, il nous semble que ces fers estimés doivent être aussi solides que leur réputation. Étalés comme ils le sont à l'entrée de la section espagnole (en prenant par la grande allée), ils font l'effet d'une porte de fer qui donnerait accès en Espagne.

En l'état actuel des choses, l'ère de la grande industrie n'étant pas encore venue pour nos voisins du Midi, la péninsule ibérique est — comme le sont volontiers tous les pays couchés mollement au soleil — presque uniquement agricole. Encore son agriculture n'est-elle pas cette agriculture industrieuse qui transforme la face d'une contrée. Comme l'Espagne n'a qu'environ dix millions d'habitants, et que sa surface cultivable est, à un quart près, aussi grande que celle de la France, ce n'est pas la peine, pense l'heureux Espagnol, de faire violence à la nature. Il aura toujours de quoi se nourrir de ce que la terre produit presque spontanément, et c'est assez d'ouvrir la main pour recueillir ses bienfaits. On en voit bien la preuve dans la partie de l'exposition classée sous la rubrique de *plantes potagères* et sous celle d'*arbres fruitiers :* en tout, quatorze exposants! Et encore a-t-on compté parmi les plantes potagères les semences de luzerne, de trèfle, d'ivraie, de chanvre et de plante de soude! parmi les fruits, les glands, les bourgeons de sapin et, encore une fois, les semences de trèfle et de luzerne! Ce n'est pas que l'Andalousie et que la *huerta di Valencia* ne soient des jardins fertiles en fleurs, fruits et légumes de toute espèce; mais ces productions, merveilleuses de saveur et de beauté, sont à peine là des produits de l'industrie humaine; la nature les secoue sur la terre de sa corne d'abondance, et c'est pourquoi sans doute la commission espagnole n'en a point décoré son exposition avec cet amour paternel qui a porté la commission hollandaise à exposer trente variétés de graines de pois et trente-deux de graines de chou!

La grande agriculture, celle qui fait en tout pays couler les sueurs de l'homme et se compose surtout des céréales, est largement représentée. Sept cent cinquante exposants ont envoyé des échantillons de blé, de seigle, d'orge, d'avoine, de maïs et de riz. C'est en lisant les noms de provenance de ces modestes et pourtant riches produits, que nous verrons passer devant notre imagination, ainsi que dans une lanterne magique, les vastes campagnes de l'Espagne, toutes marquées d'un grand caractère, comme leurs habitants. Voici des blés de premier choix récoltés dans ces plaines de la Vieille-Castille qui ont semblé à M. Teste être « la désolation de la désolation ». Là, dit-il, « la terre est rouge, violette, verte, grise, noire, couleur de feu, safranée, pain grillé, pierre ponce, rôtie, tout ce que vous voudrez; elle est multicolore comme un jupon de bohémienne; on dirait qu'elle a eu la fièvre typhoïde et qu'il lui en est resté sur le corps des plaques sanguinolentes et tuméreuses. » C'est justement parce que la terre d'Espagne a eu la grande fièvre des enfantements volcaniques, qu'elle est, malgré son apparence brûlée, si riche en produits substantiels et savoureux. Une poignée de ce blé que vous voyez là, semé dans un sol ferrugineux, mûri sous un vif soleil et séché par une bise âpre, nourrit et fortifie mieux son homme qu'une côtelette prise au flanc d'un mouton qui n'a vécu que de l'herbe humide de la Hollande ou de l'Angleterre. C'est pour les peuples du Midi que l'Écriture vante l'alimentation végétale : *robur pane;* à ceux du Nord, il faut la *high-diet*, si chère aux Anglais, puisque chez eux une tranche de bœuf est à peine plus nourrissante que le petit pain mat — ce pain presque sans levain et en torsades qui désespérait M. Teste — qu'un soldat espagnol porte dans son bissac pour une campagne de plusieurs jours.

Tous les coins et recoins de l'Espagne ont exposé des céréales. Nous apprendrions, en les comptant, la géographie des moindres villages ou, pour mieux dire, des moindres villes, car il y a peu de vrais villages et encore moins de hameaux en Espagne : l'insécurité des campagnes, la continuité des guerres étrangères et des guerres civiles a forcé, là comme en Sicile, les habitants à se grouper de bonne heure en bataillons serrés, et il n'est pas rare que le laboureur amène d'une distance de deux lieues le chariot qui porte sa moisson à la ville où il demeure. Cette absence d'habitations isolées est ce qui donne aux campagnes cet aspect triste et désert qui a frappé M. Teste. Dans les plaines de la Castille, elle est très-sensible ; elle l'est moins dans les parties boisées de l'Andalousie, mais elle n'en est pas moins générale. Il faut être bien pauvre pour pouvoir dormir seul en Espagne et se croire à l'abri des partisans et des voleurs.

La seconde classe importante de produits alimentaires est, naturellement, celle des huiles d'olive : trois cents et quelques échantillons! Nous parierions bien que, pour le palais des membres du jury, ces produits de trois cents terroirs différents se ressembleront entre eux. Il faudrait, pour en faire la différence, avoir l'odorat exercé des enfants du pays. C'est toujours la saveur forte et rance qu'on appelle ici *le goût de fruit*. A côté des huiles viennent de droit les olives ; à côté des olives, les beurres et les fromages. Nous aimons encore mieux l'huile! Voici pourtant du beurre qui a dû être fait avec toutes sortes de soins, car l'exposant, le señor Gil Dominguez du district d'Oviedo, l'a *préparé pour l'Exposition*, dit le catalogue. Nous aimons cet aveu, dépouillé d'artifice ; mais nous aimerions encore mieux du beurre de Normandie que ces affreuses préparations.

Les saindoux, dont les échantillons abondent, réveillent toutes les rancunes de notre palais. Quand on ne fait pas la cuisine à l'huile rance, en Espagne, on la fait au saindoux, et moins on le ménage, plus elle passe pour succulente. Voici des *panses de porc farcies*, de gros boudins sucrés et des saucissons doux, ces saucissons que M. Teste s'étonnait de trouver si douceâtres, ne sachant pas qu'on les édulcore avec de la cassonade. Voici des anguilles renforcées, des

polypes durcis et d'autres choses également appétissantes, qu'il faudrait tous les flacons de l'exposition des vins pour parvenir à nous faire digérer.

Les vins et les vinaigres sont, cela va sans dire, la gloire de la section espagnole. Nous n'avons point examiné, au Champ de Mars, la statue de l'Espagne; mais il est évident qu'elle doit avoir une gerbe dans les bras et un pampre sur la tête. Vins secs, vins doux, vins de vieilles lies, vins de raisins violets, vins liquoreux, vins mi-rouges et mi-blancs, vins muscats et de Malvoisie, vins noirs, vins clairets, vins teintés, vin « generoso » du district de Huelva, vin de 1877, exposé par Mme la marquise de la Granja, et vin Solera, âgé de cinq cents ans, envoyé comme curiosité par le señor Saleri d'Alicante; vinaigre du même âge, et autre vinaigre, dont « l'origine se perd », dit empathiquement le catalogue, « dans la nuit des temps » : en tout, quelque chose comme onze ou douze cents exposants! Grave et périlleuse tâche pour le jury, s'il veut seulement remplir consciencieusement son office!

Nous remarquons que la section espagnole ne contient point ou presque point de produits de l'île de Cuba. On dirait que la captive de l'Espagne n'a pas voulu paraître à côté de ses geôliers. Puerto-Rico, au contraire, a mêlé ses huiles de coco aux huiles d'olive de la mère-patrie ; ses cigares, à ceux de Ténériffe ; ses cafés, aux cafés de la colonie-sœur des Canaries; ses chocolats, à ceux que l'on fabrique en Espagne, et a parfumé le tout de ses eaux de fleurs d'oranger. Avez-vous jamais mangé du bon chocolat? J'en doute ; car ce ne sont point ces pavés et ces briques que l'on vend en France, en Italie et même en Espagne sous le nom de tablettes de chocolat, qui auraient pu vous en donner une idée. Toute la partie huileuse, onctueuse, aromatique de la matière première en a été extraite pour faire des huiles et du beurre de cacao, ou bien elle s'est évaporée à fond de cale pendant huit ou dix mois de voyage et dans les magasins d'un entrepôt durant un séjour d'une année. Autant vaudrait manger des noix et des noisettes qui se seraient desséchées deux ans dans un grenier! Aussi ceux-là seuls qui ont habité les colonies connaissent-ils la saveur du chocolat tant vanté. D'abord, si vous voulez que le grain soit bien mûr et qu'il ait toutes ses qualités, attendez qu'il se détache de lui-même du fruit qui le porte. Vous avez — qui n'en a pas aux Antilles? — quelque plantation de cacao autour de votre habitation : faites ramasser les grains au fur et à mesure qu'ils tombent à terre. Quand vous en aurez assez, faites venir le chocolatier; il travaille à la journée à un prix bien modeste. Après avoir fait griller le cacao, il l'écrasera simplement entre deux pierres, puis le coulera tout grenu dans de petits coffins en papier qu'il mettra sécher à l'ombre. Au bout de quelques jours, vos petits coffins — taillés de la grandeur convenable pour faire une tasse de chocolat — seront couverts d'une couche de beurre, et le papier sera si huileux que vous craindrez d'y toucher. Vous pourrez enlever, si vous voulez, cette couche surabondante de beurre ; mais le chocolat qu'elle recouvre, onctueux sans être pâteux, vous enveloppera d'effluves d'arome enivrant.

Nous avons mangé, en 1849, à San Juan de Puerto-Rico, le premier sucre raffiné qui ait été fait dans l'île. Il avait été fabriqué, si nous avons bonne mémoire, par un ancien capitaine au long cours, un Français, M. Liger. Depuis, cette fabrication paraît s'être un peu étendue; mais elle ne prendra jamais là des développements considérables. Le transport par mer des sucres raffinés n'est pas commode, et les habitants du pays ne préféreront jamais à leurs cassonades parfumées ce produit sans saveur.

L'huile de coco plaît plus à l'imagination qu'au palais. C'est une très-mauvaise huile de noix. Mais nous croyons que ceux-là la trouveraient excellente, à qui il serait donné de la manger dans le village de Rio-Piedras, d'où est venu l'échantillon qui figure au Champ de Mars dans la classe des condiments. Rio-Piedras est une petite bourgade, à six kilomètres environ de San Juan de Puerto-Rico. Son nom — *Rivière-Pierres* — est assez significatif; mais son sol est bien loin d'avoir l'aridité dont ce nom évoque l'image. Il est situé au pied d'une colline couverte d'une végétation magnifique, et entouré de bois, de cannes à sucre et de prairies. Les terrains sablonneux sur lesquels ses habitations sont construites en font la salubrité, et les cocotiers, qui croissent à merveille dans ce sable — ces cocotiers qui ont produit l'huile que vous voyez là, — le couronnent d'une chevelure ondoyante qu'une brise venue de la mer soulève sans cesse. Un silence profond règne dans cette retraite, interrompu seulement par le cri des perroquets, qui sont les hôtes de toutes les maisons. De San Juan à Rio-Piedras, il existe une route carrossable. Rio-Piedras est à San Juan ce que Brighton est à Londres : un frais et calme asile pour les gens amis du repos. Ce n'est pas que la capitale de l'île diffère beaucoup d'une solitude; mais tout est relatif en ce monde.

La route qui va de la capitale dans l'intérieur de l'île de Puerto-Rico laisse à sa gauche le village de Rio-Piedras. Elle s'enfonce d'abord dans les prairies humides, puis s'élève dans les bois. Nous avons souvenance de deux grands arbres plantés par la main de la nature, aux deux côtés de cette route négligée, mais très-large, qu'une liane gigantesque reliait l'un à l'autre. Sans doute il était arrivé que, dans un de ces ouragans furieux qui éclatent quelquefois aux Antilles et qu'on a vus apporter des navires sur le quai de San Juan, enlever des meubles d'une maison, les lancer par la fenêtre dans une autre, et, dans des tourbillons, emporter les oiseaux qui venaient tomber, morts, sur des rivages éloignés, une longue branche de liane avait été jetée de l'arbre où elle était née sur un autre arbre au bord opposé de la route: Avec le temps, d'autres lianes l'avaient rejointe, et, à l'époque où nous avions coutume de passer à cheval sur cette route, de nombreux bras entrelacés avaient formé un arc de triomphe d'où pendaient des festons d'une élégance merveilleuse. Jamais décor n'eut tant de grâce et tant de majesté. La liane s'élevait à une hauteur de quarante ou cinquante pieds et, retombant avec une grâce caressante, se balançait sur la tête des passants. A deux ou trois kilomètres de là, nous fîmes un jour une autre rencontre : deux gros serpents, non venimeux — les serpents sont amoureux et marchent ordinairement par couples, — s'enroulaient autour d'un vieux tronc. C'était aussi un décor admirable. L'île de Puerto-Rico est

peuplée de ces animaux, mais les plus petits seuls sont quelquefois dangereux.

Nous voilà loin de l'Exposition. La broderie, dont l'art est cultivé dans toutes les colonies espagnoles, nous y ramènera. Les femmes d'Espagne ont été de grandes et divines brodeuses, comme toutes les femmes qui, douées d'une élégance native, ont mené la vie de reclusées. D'ailleurs, les Arabes, leurs voisins et leurs dominateurs, étaient dans cet art de grands maîtres. Robes de madones toutes couvertes de perles — de ces petites perles fines dont une présidente de la province de Cuena, dans l'Equateur, rapporta, dit-on, cinq quintaux en Espagne, — chapes et chasubles de prêtres, nappes et retables d'autel, pourpoints de grands seigneurs, encadrements d'images dévotes, vêtements et parures de dames, tout alors était matière à des broderies merveilleuses. Souvent une señora ne possédait que trois chemises, mais elles étaient admirablement brodées. Dans les couvents, on exécutait des chefs-d'œuvre de goût, de patience, de richesse d'ornementation. Aujourd'hui encore, les *cholas* de l'Amérique du Sud (qui n'ont fait que conserver le goût ancien des Espagnoles) ne portent guère que des chemises bordées de quelque guirlande délicate. A l'Exposition, ce sont les Baléares qui se montrent le plus jalouses de conserver les glorieuses traditions de l'industrie féminine. Le *Collège de la Purissima* (comme ce nom sourit à l'imagination et lui présente l'image d'une société de filles retirées derrière des jalousies toujours fermées !) a envoyé un tableau brodé en soie qui est une œuvre remarquable. Un autre tableau, également brodé en soie et *ourlé en or*, lui dispute l'admiration du visiteur ; il est fâcheux que, dans les broderies blanches sur batiste, les lourds dessins empruntés à l'art de l'Occident aient souvent remplacé la fine ornementation dont les Arabes avaient légué à l'Espagne des modèles exquis.

Mais l'art antique et l'art oriental ont laissé l'un et l'autre des traditions durables dans cette industrie qui sort de terre, — soit dit sans jeu de mots : — l'industrie du potier. L'histoire d'un pays est toujours lisiblement écrite dans sa céramique ; et quelle histoire présente, au point de vue de l'art, plus de faces que celle de l'Espagne ? Sur l'une est imprimée la vie celtique ; sur l'autre brille le soleil de l'Italie ; sur la troisième celui de l'Orient. Les Romains, inspirés eux-mêmes par la Grèce, ont laissé derrière eux ces modèles de poteries de terre qui servent surtout aux usages pratiques et forment le fond solide de la céramique espagnole ; les Arabes y ont ajouté ces carafes légères en terre naturelle ou en terre peinte, ces cruches élancées et ces vastes jarres aux larges panses dans lesquelles ils avaient gardé de la vie du désert l'usage de conserver l'eau. On conserve de l'eau dans des jarres, en Espagne, même quand on vit à côté d'une fontaine. Aussi en possède-t-on dans les moindres ménages de toutes les formes et de toutes les grandeurs. On en fabrique d'une dimension gigantesque. La Société de l'agriculture, de de l'industrie et du commerce de Castellon n'a pas dédaigné d'envoyer au Champ de Mars un tonneau en argile pour contenir les eaux-de-vie et une cuve en même matière pour la fermentation des vins. Ce qu'il y a certainement de moins intéressant dans la céramique espagnole, ce sont les pots à fleurs, les jardinières et autres objets d'un usage ou d'un goût moderne. Mais la collection des grosses poteries de terre est, en général, très-remarquable, parce que nulle part les modèles ne se sont mieux conservés que chez ce peuple espagnol si rebelle à l'assimilation, mais si fidèle à garder l'empreinte des idées quand une fois il les a reçues.

Rien ne meurt chez lui, en effet, de ce qui a réellement vécu. Et pourtant, l'idée de destruction lui est extrêmement familière. Les Espagnols jouent avec la mort. On dirait qu'ils la savourent, s'il n'était plus vrai de reconnaître qu'elle leur est indifférente. Au milieu de leur exposition si gaie, si brillante, si voyante ; à côté de leurs toiles, de leurs lainages, de leurs cotonnades et de leurs soies aux vives couleurs, une petite place a été faite aux ouvrages d'ébénisterie, industrie peu développée en Espagne. Or, sait-on quels sont les objets qui ont été placés le plus en vue parmi les meubles de luxe et les meubles à bon marché ? Des cercueils ! Que les amateurs s'approchent, qu'ils examinent attentivement la qualité du bois, la solidité des charnières, et qu'ils voient s'ils veulent prendre le señor Miguel de Logrono, l'exposant, pour leur fournisseur ordinaire !

La mort répugne si peu aux Espagnols qu'ils en préparent l'appareil avec la même prévoyance qu'ils pourvoiraient aux besoins de la vie ; que dis-je ! avec beaucoup plus de prévoyance, car on sait qu'un bon Espagnol se contente d'attendre de la Providence son pain quotidien. Nous avons souvenance d'un Américain du Sud qui, voulant faire construire un tombeau de famille, exigea des ouvriers, comme il était de très-haute taille, qu'ils prissent avant tout sa mesure. Les modèles exposés par le señor Miguel eussent rencontré en lui un amateur intelligent. Ce détail funèbre a bien son prix comme trait de mœurs de l'Espagne. On ne peut faire un pas en ce gai pays du soleil sans se heurter à quelque objet sinistre. Si vous entrez dans un musée, la tête de mort et les os en sautoir y seront la note tonique des tableaux ; si vous accompagnez un ami au cimetière, vous foulez des ossements humains, négligemment répandus sur le sol ; si vous allez à une *feria* de village, vous êtes parfaitement assuré que le sang y coulera au milieu des chants et des danses. Les plus belles fêtes nationales, celles qu'aucun gouvernement n'a encore songé à abolir, auxquelles aucun souverain n'oserait se dispenser de paraître, sont d'ignobles boucheries dans lesquelles le peuple s'accoutume, comme les animaux de carnage, à humer l'odeur du sang. *Cruor et mors* devrait être la devise de l'Espagne, et les cercueils que nous voyons figurer dans la classe des meubles — faut-il dire à bon marché ou de luxe ? — les pièces d'honneur de son exposition.

LÉO QUESNEL.

PUBLICATIONS PHILOSOPHIQUES

I.

La philosophie française du XIXe siècle, qui a tant fait pour l'histoire de la philosophie, n'a pas fait encore sa propre histoire. Sans doute, il n'est aucune école, aucune théorie philosophique contemporaine qui, prise isolément, n'ait été l'objet d'études, de critiques approfondies en tout sens : les éléments d'une histoire de la philosophie française au XIXe siècle existent incontestablement. Mais cette histoire elle-même, c'est-à-dire le tableau d'ensemble de tous ces systèmes, leur origine, leurs développements, leurs ramifications diverses, leurs rapports d'affinité ou d'opposition, voilà le travail qui nous manquait jusqu'à ce jour, et que, grâce à M. Ferraz, nous possédons maintenant (1).

La tâche qu'il s'est donnée n'est pas facile. Rien n'est plus complexe et plus mêlé que la philosophie de notre époque. On n'y trouve pas, comme aux époques précédentes, quelque grand système, quelque nom illustre et dominant qui représente en quelque sorte la pensée philosophique du siècle et en résume l'histoire. Ce qui caractérise notre philosophie contemporaine, c'est l'absence d'unité dans une grande variété d'écoles, de sectes, de tendances diverses et contraires. Plusieurs courants d'idées, les uns se rattachant au dernier siècle, les autres sortis de la Révolution, d'autres encore venus d'Allemagne et d'Écosse, se mêlant, se croisant en sens divers, modifiés à l'infini par les doctrines politiques, les croyances religieuses, les théories et les découvertes scientifiques, les traditions du passé et les aspirations de l'avenir : voilà pour l'historien un écheveau assez confus à débrouiller. Si nous en jugeons par le premier volume de l'ouvrage de M. Ferraz, que nous avons sous les yeux, il a su triompher de ces difficultés, ordonner et grouper heureusement cette vaste matière, de manière à nous faire saisir tous les détails sans perdre de vue l'ensemble.

Dans cette revue des doctrines philosophiques de notre XIXe siècle, l'auteur commence par le socialisme, et avec raison, car les écoles diverses que l'on désigne sous ce nom se rattachent plus directement que toutes les autres à la philosophie du XVIIIe siècle. Les idées de progrès, d'émancipation sociale et de bonheur universel, proclamées par Rousseau et son école, avec les doctrines sensualistes de Cabanis et de Destutt de Tracy, font le fond des théories de Saint-Simon et de ses disciples.

Mais ces doctrines se modifient profondément au contact de l'esprit nouveau du XIXe siècle. Sous l'influence du progrès des sciences et de l'industrie, elles tendent à sortir de l'abstraction philosophique pour entrer dans la réalité et dans la pratique. En même temps l'esprit de rénovation religieuse qui marque le début du siècle s'y fait sentir et communique à ces utopies matérialistes un certain charme poétique et mystique. M. Ferraz a parfaitement marqué ce double caractère de l'école saint-simonienne, dans l'analyse exacte et détaillée qu'il nous donne de ce système confus et contradictoire où se mêlent, dans un singulier amalgame, l'esprit positif du savant et du législateur et les visions chimériques de l'utopiste et du poète. Sans négliger ce qui se rapporte à l'industrie, aux finances, au commerce, M. Ferraz, qui veut avant tout faire œuvre de philosophe, s'attache plus particulièrement aux idées qui touchent à la religion, à la morale, à l'étude de l'âme humaine. Il n'a pas de peine à montrer la faiblesse psychologique et dogmatique de ce système. Il lui suffit de découvrir les bases sur lesquelles il repose pour nous faire voir son peu de solidité et de durée. Mais en même temps M. Ferraz ne manque pas de faire ressortir dans ces systèmes les parties originales et fécondes qui survivent au reste, et principalement ce sentiment profond et nouveau de l'unité de la société humaine, de la solidarité qui unit entre eux tous les éléments qui la constituent, et l'application nouvelle aussi de la science à l'industrie, et de l'industrie au bonheur de l'humanité.

Le saint-simonisme est la doctrine mère de toutes les écoles socialistes. Avec des développements nouveaux et des transformations originales, elles n'ont fait en définitive que féconder les idées du fondateur. Jean Raynaud, A. Fourier, Cabet, Pierre Leroux, malgré leur originalité propre, malgré les dissidences qui les séparent, malgré la supériorité de leurs théories et de leurs vues pratiques, procèdent également de Saint-Simon. Le fond des doctrines est le même : c'est la philosophie des sens et de la matière. Les conséquences aussi se ressemblent : l'exaltation de la passion mise à la place du devoir ; la dignité de la personnalité humaine sacrifiée à l'instinct, ou bien absorbée dans l'unité abstraite de la communauté.

Mais à mesure que les écoles socialistes s'éloignent de leur point de départ et s'avancent dans notre siècle, elles rencontrent le courant d'idées spiritualistes et rationalistes venu en partie d'Écosse et d'Allemagne, en partie sorti du sol français, recueilli et réuni en corps de doctrine par Royer-Collard, Cousin, Jouffroy, Maine de Biran.

Le socialisme, en principe, est hostile à cette philosophie ; il la combat avec ardeur dans la personne de Pierre Leroux. Mais il ne peut se défendre entièrement de la contagion de cet esprit plus large, plus profond, plus vraiment philosophique, et à son insu il y gagne plus de force, plus de précision scientifique. Les vagues aspirations du saint-simonisme se dessinent, et tendent à prendre un corps ; son sensualisme grossier s'épure ; même l'idée de la personnalité et du devoir, jusque-là absente et ignorée, commence à se montrer timidement.

Cette transformation curieuse, que M. Ferraz a mise en pleine lumière, se remarque particulièrement dans les doctrines élevées de Jean Raynaud, où circule comme un souffle de Schelling et de Schleiermacher, et dans les ouvrages de ce puissant esprit, de cet impitoyable dialecticien, de cet écrivain supérieur, de Proudhon, dont la doctrine morale présente plus d'une ressemblance avec celle de Kant.

(1) *Étude sur la philosophie en France au XIXe siècle*, par M. Ferraz, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon.

Nous ne pouvons pas suivre plus longtemps l'auteur dans les développements de son sujet. Nous voulons seulement indiquer le plan, la méthode, l'esprit général, les mérites divers du livre. C'est à la fois une œuvre d'histoire, d'intéressante et piquante biographie, d'impartiale et sévère critique et de polémique serrée et vigoureuse. Nous y retrouvons les doctrines psychologiques et morales que l'auteur avait déjà exposées dans sa *Psychologie de saint Augustin*, et dans son livre sur *le Devoir*, justement estimés et récompensés, ici accommodées aux besoins du sujet, aiguisées en arguments décisifs contre les erreurs, les utopies, les chimères socialistes, mais avec une juste et sympathique appréciation de toutes les vérités utiles, neuves, fécondes que le socialisme a mises en circulation, de tous les efforts tentés par lui en faveur des malheureux et des déshérités de ce monde, de sa foi généreuse dans le progrès et dans les destinées futures de l'humanité.

L'ouvrage de M. Ferraz appartient et fait honneur à notre école spiritualiste contemporaine, animée d'un esprit vraiment scientifique et philosophique, très-rigoureuse à la fois et très-large et tolérante, et qui ne demande à ses adversaires que ce qu'elle pratique elle même : le respect scrupuleux des faits et la défiance légitime à l'endroit des hypothèses et des généralisations anticipées et téméraires.

E. Grucker.

II.

Les enfants aujourd'hui ne sont point oubliés des philosophes, ni de personne : songer à eux, c'est songer au passé et c'est songer à l'avenir; ils préoccupent tous les esprits, et attirent tous les regards. Mais on considère d'habitude l'enfant déjà un peu grand, l'enfant qui parle et commence à lire, l'enfant qui est entré dans la société humaine. M. Perez prend les choses de plus haut (1); il voudrait remonter, pour ainsi dire, jusqu'aux temps préhistoriques, puisqu'il se demande, au début, quelles ont été les sensations du nouveau-né avant sa naissance. Il se fait ensuite l'historiographe du nourrisson, tient le journal de ses cris, de ses gestes, des moindres mouvements de ses yeux; inscrit avec soin les dates des événements considérables, le jour où l'enfant a ri pour la première fois, et celui, non moins mémorable, où pour la première fois il a sangloté; nous met, plus tard, au courant des jeux de son petit héros, nous introduit jusque dans ses rêves et nous raconte enfin, non sans commentaires, la série glorieuse de ses inventions et de ses découvertes. Ce récit familier est plus intéressant que l'histoire de bien des conquérants. Ajoutons qu'il n'était point aisé. On peut dire de l'enfant ce que Platon disait du poète : c'est chose ailée et légère, — partant difficile à saisir et à fixer. Il faut attraper au vol des sensations fugitives, en suivre sur des yeux étonnés, sur une bouche encore muette, la trace aussitôt effacée; démêler une pensée qui se dissipe en vagues ébauches, et comprendre un langage intérieur qui est au-dessous de toute parole.

(1) *Les Trois premières années de l'enfant*, par Bernard Pérez, étude de psychologie expérimentale. Germer Baillière.

Les observations de M. Perez ont d'abord le mérite et le charme de la variété : elles nous font voir et rassemblent devant nous quantité d'enfants de toute condition, de tout tempérament, de tout caractère; car dans ce petit monde chacun déjà se distingue de ses voisins; chacun a sa manière de changer. Cette diversité, qui est un attrait, est aussi un obstacle : comment la soumettre à des lois générales? M. Perez ne prétend pas avoir tout embrassé; il a voulu embrasser le plus possible; il a voulu surtout réunir les premiers éléments d'une étude qui lui a semblé toute nouvelle, et qui l'est en effet. Il a été attentif et patient comme un naturaliste, et ses descriptions sont d'une netteté et d'une précision vraiment scientifiques. Mais elles touchent à des choses pleines de grâce et de fraîcheur qu'elles analysent sans les déflorer, de sorte qu'elles éveillent à la fois les pensées les plus hautes et les sentiments les plus délicats.

C'est une pénible épreuve que la naissance. L'atmosphère la plus tiède est froide, l'étoffe la plus douce est rude pour le nouveau-né; les plus tendres caresses lui font mal; le premier flot d'air libre qui pénètre dans ses poumons l'étouffe. Il souffre d'être venu au jour, et commence par crier. Ses prunelles ne sont pas faites à la lumière, il ne voit rien d'abord de cet univers où il est jeté : un seul besoin l'absorbe tout entier, le presse contre le sein de sa nourrice et ne l'en laisse retomber que pour dormir. Pendant longtemps, sa façon favorite de faire connaissance avec les objets sera de les porter à sa bouche. Peu à peu ses yeux apprennent à voir, suivent la flamme d'une bougie, se fixent sur la fenêtre, sont attirés par toute clarté : pour eux, le monde, c'est ce qui brille. Il est excité par les sons éclatants et prête volontiers l'oreille aux sons mélodieux. Ses petites mains maladroites se mettent à l'œuvre, elles aussi; les voilà qui remuent sans cesse et veulent tout atteindre. Que sera-ce quand il pourra marcher? Son horizon est bien étroit, mais comme il est rempli! Que de travail avant de connaître seulement tout ce qu'il y a dans la chambre! Et puis il n'est guidé que par le hasard, ne procède pas avec méthode, laisse et reprend mille fois la même étude; son attention est comme ses peines, comme ses plaisirs : vive, mais passagère. Nous ne conservons aucun souvenir de nos deux premières années de tâtonnements : les idées que nous avons des choses les plus familières nous viennent pourtant de cette période, M. Perez en fait la très-juste remarque. Les petits enfants retiennent leurs impressions du jour ou de la veille; les images se pressent dans leur cerveau, elles s'assemblent dans un ordre nouveau, quelquefois dans un ordre effrayant. De là ces cris, ces pleurs, ces mouvements de terreur qui agitent leur sommeil; de là encore cette horreur de la solitude : ils redoutent les monstres qu'ils ont créés. Qu'un visage aimé paraisse auprès d'eux, qu'ils entendent une voix connue, tous les fantômes s'évanouissent; et ces jeunes esprits, un moment égarés, rentrent dans le sein de la réalité, qui est leur sauvegarde.

Ils n'ont pas encore un grand empire sur eux-mêmes et restent livrés, comme leurs bons amis les animaux, à toutes les influences du dehors. Aux petits enfants, M. Perez se plaît à mêler des chiens et des chats en bas âge, et nous décrit

avec la même finesse les ébats des uns et des autres; il établit entre eux un parallèle, et ce parallèle n'est pas toujours à l'avantage des enfants; il explique la sympathie mutuelle si marquée des deux parts par une profonde communauté de nature. Dès lors le transformisme trouve un point d'appui : l'homme, qui sort de l'enfant, peut bien descendre d'un animal. M. Perez va un peu vite. Le chien qui joue avec un petit enfant se montre souvent plus sage, plus ingénieux, plus intelligent que son compagnon de l'espèce humaine; il raisonne, il sent de la même manière : un jour viendra pourtant où il sera dépassé. Attendez quelques années, le chien ne suivra pas l'enfant au collège. Il y a, dès à présent, dans le bambin une puissance supérieure qui ne manquera pas de se révéler. Cette puissance, elle se révèle dans ses premières paroles. D'après certains philosophes, les idées générales naissent en même temps que les mots, elles ne font qu'un avec les mots, elles ne vont pas sans les mots; M. Perez soutient, au contraire, qu'elles se forment lentement dans l'esprit et arrivent peu à peu à ce degré de perfection où elles peuvent être exprimées par un signe immuable. En cela nous sommes de son avis. Mais quoi? la faculté même d'exprimer une idée par un signe n'est-elle rien? Nous ne la retrouvons pas chez l'animal. Elle est l'indice de la réflexion. Quand elle se déclare, c'est que l'enfant commence à prendre possession de lui-même; il regarde maintenant ce qui se passe en lui et domine le courant de sa vie intime. Il a conscience de sa valeur, de ses efforts, de ses progrès; M. Perez nous cite de très-jolis exemples de son orgueil ingénu. Sans doute, la crainte des éclats de voix de son père, l'appât des caresses de sa mère, sont pour beaucoup dans son obéissance; et il ne sait encore ce que c'est que le bien ou le mal en soi. Il n'obéit cependant plus comme un animal. Lorsqu'il dit : « Je ne veux pas être méchant, mère pleurerait », il y a dans cette phrase naïve une touchante preuve d'affection; il y a aussi un témoignage de confiance. L'enfant croit aux pleurs de sa mère, il y voit un infaillible avertissement. Son sens moral, à demi éveillé, cherche un secours; son âme faible et tendre se tourne vers une raison plus ferme, d'où lui viendront la force et la sérénité.

Laissons de côté les théories de l'auteur : elles n'ont certainement pas pour bases principales les faits qu'il expose, et ce n'est pas le lieu de les juger. Il a beau traiter de haut ce qu'il appelle la psychologie pure et embarrasser inutilement plusieurs de ses analyses de tout un appareil physiologique; il a beau repousser avec dédain « la raison, faculté productive des idées pures », comme « une rêverie des psychologues », et admettre en même temps les idées innées sous le nom d'idées essentielles : son livre n'en reste pas moins un livre aimable où nous aurions voulu puiser davantage, où tout lecteur trouvera en abondance d'agréables sujets de méditation.

Louis Foehlier.

III.

L'Ombre de Socrate, petits dialogues de philosophie socratique, par Charles Charaux, professeur de philosophie à la Faculté de Grenoble.

Ces dialogues sont avant tout des essais d'ironie socratique. L'auteur se montre difficile à l'égard de la philosophie contemporaine : elle n'obtient guère de lui que des sourires plus ou moins dédaigneux. Aussi le volume s'ouvre-t-il tout naturellement par une dissertation sur le rire et le sourire. Le rire devient facilement indécent et grossier, dit M. Charaux; le sourire va mieux aux esprits fins et délicats : contentons-nous de sourire. Reste à savoir si cet éternel sourire n'est point une arme trop commode. Il est facile de tourner en ridicule le langage bizarre et pédantesque de certains philosophes allemands; il n'est pas même besoin, pour cela, d'être philosophe; mais, pour avoir raison de toute cette classe de chercheurs qui étudient l'esprit dans le cerveau, suffit-il de nous présenter un collectionneur de palmes académiques (Philostéphane) qui a inventé le *pensipèse*, vulgarisé le *dianoïamètre* et publié un mémoire sur le bâillement? Ces finesses-là ne prouvent rien. Cherchons donc les idées propres à M. Charaux. Les trouverons-nous dans le *Songe de Platon* qui couronne son ouvrage? Mais nous ne voyons dans ce *Songe* qu'un certain soleil idéal, qui ne nous éblouit point et ne nous éclaire pas davantage. M. Charaux n'entre pas en plein dans les questions. Lui qui daigne à peine sourire du beau livre de M. Fouillée (1), il nous paraît travestir Socrate. Si le vrai Socrate se fût borné à faire à tout propos la moue, qui eût jamais songé à l'appeler le père de la philosophie?

Le Temps et l'Unité de temps, par le même.

La scène se passe à l'École militaire de Pont-à-Mousson (1790). Deux élèves, l'un futur ami du « grand empereur », l'autre futur ministre de la Restauration, entament, avec une ardeur très-juvénile, une grande discussion métaphysique sur l'espace et le temps. Un « bon religieux » les écoute, les modère et les guide. Ce bon religieux « connaît assez peu les questions ardues de la philosophie », mais il a une idée de Dieu très-solide, qui lui sert de planche de salut. Il « connaît mal » la doctrine de Kant; mais il la goûte peu. Bref, il conseille à ses disciples de laisser de côté l'espace, qui, sans doute, est gênant : il se contente, non pas d'approfondir la notion de temps, mais de chercher une prétendue unité de temps, et il la trouve dans tout acte de bon vouloir. Aurons-nous assez de bon vouloir pour admirer cette découverte?

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Le comte Jean Axel de Fersen, envoyé par le roi de Suède Gustave III en France pour y surveiller ses intérêts, était arrivé à Paris au moment où les premières secousses de la Révolution se faisaient sentir. Comme il se défiait de sa mémoire, il tenait un journal où il consignait et les faits importants et ses impressions personnelles. Déposées entre les

(1) *La Philosophie de Socrate.*

mains d'un ami quand le comte fut obligé de quitter Paris en même temps que Louis XVI partait pour Varennes, ces feuilles furent brûlées par prudence; il ne reste donc du journal, qui continue à être régulièrement tenu, que la partie postérieure à 1790. De ses notes, des papiers particuliers du comte, de sa correspondance, des lettres le plus souvent écrites en chiffres que lui adressa Marie-Antoinette, d'un nombre considérable de documents confidentiels, un neveu du comte vient de publier de volumineux extraits (1) qui seront une mine de documents précieux pour l'histoire de cette époque. On en comprendra toute l'importance si l'on songe au rôle joué par le comte de Fersen, qui depuis la fin de l'année 1791 avait toute la confiance de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Il fut un des rares amis sûrs, chargés de préparer et d'assurer la fuite à Varennes. C'est lui qui expédiait les ordres du roi et les lettres de la reine au baron de Breteuil, au comte de Mercy et au marquis de Bouillé; c'est lui qui déchiffrait toutes les dépêches venues de l'étranger; c'est lui qui était l'intermédiaire de la correspondance entretenue par Marie-Antoinette avec les souverains d'Europe; c'est lui qui donnait son avis sur la situation politique et les mesures à prendre; c'est lui enfin qui chercha les fonds indispensables pour la grande tentative, et qui même ajouta aux sommes réunies cent mille livres de sa fortune personnelle, qui ne lui furent jamais rendues par les héritiers de la reine.

L'ardeur de son dévouement s'expliquerait déjà par une sympathie bien naturelle chez un homme de haute naissance pour des souverains menacés; il y faut ajouter des souvenirs plus tendres et romanesques. Quand il avait été présenté à la cour en 1779, la malveillance avait noté presque aussitôt l'émotion de la reine, des rencontres qui semblaient préméditées, de longs entretiens et, à défaut d'entretiens, des regards échangés aux soirées intimes de Trianon. On avait vu la reine, assurait-on, chanter au piano les couplets passionnés de l'opéra de *Didon :*

> Ah! que je fus bien inspirée
> Quand je vous reçus dans ma cour!

chercher des yeux Fersen et mal dissimuler son trouble. Et il faut croire que des prétextes étaient fournis à la malveillance, puisque le comte de Creutz, dans une dépêche secrète adressée à Gustave III, disait : « Je ne puis m'empêcher de croire que la reine avait du penchant pour lui; j'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter. » Il ajoutait, il est vrai, que le jeune comte avait été admirable, en cette occasion, de réserve et de modestie. Et en effet, pour écarter tout danger, il prit le parti d'aller en Amérique. Mais le comte de Creutz racontait encore à son souverain qu'aux derniers jours qui précédèrent le départ, la reine ne pouvait quitter le comte des yeux, et que ses yeux étaient pleins de larmes. Il rapporte même ce mot de la duchesse de Fitz-James : « Quoi! monsieur, vous abandonnez ainsi votre conquête? » et la réponse de Fersen : « Si j'en avais fait une, je ne l'abandonnerais pas. » Son départ fit taire les bruits injurieux. Cependant, quand il revint, quand il mit au service du trône ébranlé tout ce qu'il avait d'intelligence et d'énergie, on peut croire qu'il ne se passionna pas tant encore pour la cause de la royauté que pour celle du roi et surtout de la reine.

Et c'est pourquoi il faut l'interroger comme témoin, comme acteur même, mais sans accepter ses décisions comme arbitre. C'est un juge prévenu, gagné d'avance et aveuglé. La reine lui écrit, par exemple, que l'Assemblée est un « amas de fous, de scélérats et de bêtes ». Il lui suffit; la reine l'a dit. Et, d'ailleurs, il ne comprend pas mieux qu'elle. Comme elle, il est irrité et révolté; son cœur se soulève, mais son intelligence ne s'ouvre pas : il est parmi nous l'étranger, de même qu'elle est malheureusement demeurée toujours l'étrangère. Il faut donc nous tenir en défiance contre ses jugements, et il faut en outre ne pas nous irriter trop nous-mêmes quand nous le voyons appeler contre la France les armes de tous les souverains de l'Europe. Il est dans son rôle. Nous serons plus équitables en rendant hommage à l'ardeur et à la constance de son dévouement chevaleresque.

Ces deux volumes forment une série d'utiles documents, mais ne comportent pas l'analyse. Ils seront pour les historiens une mine abondante. Comme valeur littéraire, je n'ai rien à en dire. Le comte de Fersen ne cherchait pas à faire œuvre d'art.

II.

C'est une tradition pour les tueurs de lions d'écrire leurs mémoires. Après Jules Gérard, M. E. Pertuiset (1). Il ne fait pas profession d'une foi absolue dans les récits de son précurseur, ce qui nous dispose d'abord à la défiance pour ses propres récits; car enfin, s'il continuait la tradition? Mais non! il nous raconte surtout les lions qu'il n'a pas tués; et si par accident il a été vivement ému, il l'avoue très-franchement. Tout cela est plein de rondeur et de bonhomie. Pas plus de contentement de soi qu'il n'est permis à un homme qui a exposé si souvent sa vie. Reprocherons-nous à l'auteur de parler un peu trop de lui? Il nous répondra simplement que ses aventures sont arrivées à lui et non pas à d'autres, ce qui est incontestable.

III.

Qui se cache sous le nom de Pierre l'Estoile? Mystère. Un homme d'esprit à coup sûr, à moins que ce ne soit une femme. *Un scandale en province* (2) est une agréable œuvre de début : style aisé et nullement banal, observation exacte sans être bien profonde, jolis détails semés sur une trame

(1) *Le comte de Fersen et la cour de France,* extraits publiés par le baron de Klinckowström. — 2 volumes. Paris, 1878. Firmin-Didot et Cie.

(1) E. Pertuiset, *les Aventures d'un chasseur de lions.* — 1 volume. Paris, 1878. Maurice Dreyfous.

(2) Pierre l'Estoile, *Un scandale en province.* — 1 volume. Paris, 1872. Calmann Lévy.

qui n'est pas absolument neuve. Non, elle ne l'est pas, et voilà mon grief. L'invention n'a rien de bien original. Ce vieux général que ses lauriers ne préservent pas de la foudre, et qui se console dès à présent par la vengeance posthume qu'il médite, a des ancêtres. — Dans l'autre récit qui complète le volume, *Un Mari*, nous trouvons également des visages de connaissance. Ce mari qui tend la main à sa femme près de tomber, qui la sauve et se sauve par un effort vigoureux, est cousin-germain du sauveteur de Gabrielle, — pas la belle, celle de M. Augier. Pierre l'Estoile débute, et tous les débutants font du neuf avec du vieux ; c'est la loi constante dans le roman comme au théâtre.

IV.

Le vicomte Richard a réuni sous une même couverture ses articles de *la Vie Parisienne*, articles lestement troussés et même retroussés. Le volume a pour titre *M. Mars et Mme Vénus* (1). Point de mention, comme on voit, de M. Vulcain, le moins heureux des trois ; mais vous soupçonnez bien qu'il n'est pas totalement absent. N'est-il pas nécessaire, en effet, dans le tableau ? En lisant ces bluettes, je me demande si M. Mars n'a pas d'autres préoccupations que celles qu'on lui prête là. Il en a d'autres fort heureusement, et on ne nous le fait voir que sous un de ses aspects, celui de Clavaroche. Ce n'est pas le plus beau, en vérité ; mais c'est ainsi qu'il doit se présenter aux bureaux de *la Vie Parisienne*, car on n'y tient qu'un seul article. Cela devient bien monotone, à la fin. Toujours les mêmes émanations de buissons d'écrevisses, et les mêmes parfums de boudoirs riches, mais malhonnêtes ; aux rideaux une odeur âcre de cigares ! De la morale, je ne parle pas, car elle brille par son absence.

V.

Avis aux étrangers à Paris. A l'usage des Norvégiens, des Suédois et des Lapons qui voudraient visiter l'Exposition, M. Louis Ulbach vient de publier un *Guide* à travers la plus brillante des capitales. C'est à eux évidemment qu'il destine ses indications utiles, car son livre n'apprendra rien de bien nouveau aux autres peuples ni même aux habitants de La Ferté-sous-Jouarre. Pour révéler des mystères, il aurait fallu plonger dans des bas-fonds où M. Ulbach n'aurait pas respiré librement, et s'engager dans d'étroites galeries souterraines où il n'aurait pas circulé à l'aise. Il semble même, en certains chapitres, comme *Paris qui boit* et *Paris qui aime*, avoir procédé par informations. Les explorateurs de ces régions dangereuses lui ont épargné une épreuve périlleuse pour sa vertu : à la bonne heure, mais les Lapons n'entendront qu'un écho. Le *Guide sentimental de l'étranger à Paris* (2) rachète par l'agrément du style ce qui lui manque comme nouveauté.

(1) Le vicomte Richard, *M. Mars et Mme Vénus*. — 1 volume, Paris, 1878. Calmann Lévy.

(2) *Guide sentimental de l'étranger à Paris*, par un Parisien. — Préface de Louis Ulbach. — 1 volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

VI.

Venons aux poètes.

M. Louis Vébé, qui intitule son volume : *Vibrations* (1), déclare d'abord fièrement au public que ce livre n'est pas pour lui. Pour qui alors, et en l'honneur de qui M. Vébé vibre-t-il ? Pour quelques juges distingués et en l'honneur des oreilles d'élite. Les miennes sont, paraît-il, du nombre, ce qui me flatte et m'embarrasse tout ensemble. La critique, en effet, est bien plus à l'aise quand ses arrêts doivent être contrôlés par le public. Si elle est trop sévère, l'auteur en appelle aux lecteurs, qui peuvent très-bien casser la sentence. Ainsi exposés à un procès en révision, nous prononçons d'autant plus librement que ce n'est pas en dernier ressort. Ici il n'en est pas de même, puisque M. Vébé dit : « Arrière » à ce public auquel, à l'en croire, est venu le dégoût de la poésie — « comme d'une maîtresse vidée. » Est-ce bien maîtresse vidée qu'avait écrit M. Vébé ? Ne serait-ce pas plutôt « maîtresse ridée ? » Hélas ! non, c'est bien vidée. Et si je m'arrête sur ce mot, c'est qu'il fait pressentir déjà la violence, le gros bruit et les gestes désordonnés de la muse de M. Vébé, trop préoccupé de vibrer.

Il y a bien des sortes de vibrations : celles des harpes, celles des cordes de la lyre, celles du faux-bourdon de la cathédrale, celles de la cloche fêlée du vieux château, celles, enfin, d'un grand ressort de pendule qui se casse. Les premières retentissent plus d'une fois dans ce volume, mais, hélas ! aussi les dernières. Oui, M. Vébé appuie trop sur la clef, et le ressort se casse avec un bruit saccadé, grinçant, désordonné. Il a secoué trop vigoureusement la cloche, et on sent qu'il fait de vains efforts ensuite pour calmer le battant exaspéré : celui-ci s'arrêtera quand il lui plaira et non quand il plaira à M. Vébé. On songe encore à Mazeppa emporté par le cheval furieux : il fait beaucoup de chemin, mais trop à son gré et plus vite qu'il n'aurait souhaité. Cette exubérance de force, cette violence d'allure déréglée est, après tout, de meilleur augure que la sagesse anémique et le petit train-train boiteux de tant de muses contemporaines. M. Louis Vébé en viendra sans doute à contenir sa monture. Il a des qualités personnelles. Il faut constater une certaine originalité de style, des hardiesses d'imagination qui sont nerveuses et des bonnes fortunes singulières. Sur le rocher où il semble qu'il va avoir la tête brisée, il lui arrive de cueillir, dans sa course vertigineuse, quelques fleurs brillantes et parfumées. Et c'est parce qu'il y a là une nature, comme disent les artistes, que je tiens à marquer mes impressions. Reprochons donc encore à M. Louis Vébé de voir les hommes et les choses sous un aspect qui n'est pas le vrai. Il me dira, sans doute, que le poète n'a pas les mêmes yeux que le vulgaire. Oui, il voit plus et il voit mieux ; mais M. Vébé voit autrement, et, j'en ai bien peur, c'est avec préméditation. Engageons-le encore à ne pas boire dans le verre de Musset. On peut choisir plus mal ses modèles ; mais mieux vaut

(1) Louis Vébé, *Vibrations*. — 1 volume. Paris, 1878. Jouaust.

encore n'en prendre point. Engageons-le à ne pas abuser d'Ophélie, dont le nom devient ainsi une ritournelle. Proposons-lui enfin nos doutes sur certains tours violents ou incorrects qui rendent la phrase inintelligible; ainsi, quand il écrit à M. Jouaust, son éditeur :

> Voyons, dites, monsieur, voulez-vous m'imprimer?
> Qui je suis? Rien, hélas! que quelqu'un qui veut être :
> Prêtez-moi votre nom, de grâce, *où* me grimer
> *En* auteur de talent, que garantit un maître
> En l'art de bien juger.

Un nom *où* l'on se grime : hélas! hélas! trois fois hélas!!! Faut-il signaler, en même temps que ces audaces de langue, certaines audaces de grammaire et de prosodie? Par exemple : « afin que, — dit-il quelque part, —

> Sous la lame brisée on nous *voye* la face. »

Force est donc de prononcer *voille,* en mouillant les *l.* Faut-il parler de certaines rimes indigentes ou invraisemblables, comme *boulets* avec *voilés,* et *baroques* avec *glauques?* De toutes ces petites chicanes, M. Vébé ne pourra pas contester la justesse; mais ce que je lui ai dit d'abord sur ses emportements, ses exagérations, ses vibrations désordonnées, le fera sans doute sourire dédaigneusement. Il aurait tort en ce cas, et il faudrait le regretter, car ce début, malgré tout ce qu'on peut objecter, est de ceux qui entr'ouvrent la porte à l'espérance.

M. Jules Christophe a célébré, en deux ou trois cents vers, le centenaire de Rousseau (1). Il suppose que quelques admirateurs de Jean-Jacques se réunissent à Ermenonville par une nuit de juillet, pleine d'étoiles éclairant la terre et d'hymnes montant de la terre vers le ciel. A ces accords mystérieux se joignent bientôt ceux d'un orchestre improvisé qui joue les airs du *Devin du village.* Enfin un poète chante celui qui a éveillé dans les âmes le sentiment de la nature ; une femme, celui qui a donné aux enfants le sein de leur mère; un citoyen, l'auteur du *Contrat social.* Ce petit, tout petit poème est tout imprégné d'honnêtes sentiments.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On se plaignait autrefois de la disette de bras pour l'agriculture; dans l'armée on se plaint de la disette de sous-officiers. Voici maintenant qu'on se plaint de la disette de prêtres.

Cet aveu est une imprudence et ne fera pas croître le nombre si diminué des vocations. En tous cas, il démontre d'abord ce qu'il faut croire des vocations ecclésiastiques en général. C'est un état qui ne tente plus l'ambition des paysans. Il y a de si nombreuses façons modernes, mises à la portée de tout le monde par le progrès, d'exercer un état et de gagner de l'argent, que celui de prêtre est relégué parmi les derniers. Il vaut mieux être maître d'école.

Un jour, dans un petit théâtre, on demandait à une actrice chargée du soin d'élever toute seule un petit garçon que le hasard de la vie lui avait imposé :

— Est-ce que vous en ferez un comédien?

— Non, répondit-elle, je veux en faire un curé de campagne. Quand il sera dans sa cure, je serai vieille; j'aurai quitté le théâtre et j'irai tenir son ménage.

Combien d'égoïsmes paternels et maternels qui ne raisonnent pas autrement!

Si la question qui alarme M. l'abbé Bougaud devait être discutée au point de vue des intérêts supérieurs de la conscience humaine, on pourrait dire, sans aucune exagération, que les vocations cléricales diminuent en même temps que le sentiment religieux s'élève et agite plus énergiquement l'esprit des contemporains.

Il n'y a, à l'heure qu'il est, qu'une question sociale, politique, locale, universelle, au monde : c'est la question religieuse. Elle est au fond de tout, de la guerre qui vient de finir en Orient, de la révolution qui peut commencer demain de l'autre côté du Rhin ; elle passionne la Belgique, elle tourmente l'Italie, et si la France la traite avec une apparente légèreté, croyez bien qu'il ne faudrait pas plus de six mois d'un gouvernement de l'ordre moral pour que le feu prît aux poudres. Le pays de la Saint-Barthélemy n'est pas un pays indifférent : il y a toujours, depuis plusieurs siècles, des représailles à exercer entre l'Église et la libre pensée.

N'est-il pas bizarre que ce soit au moment le plus sérieux de la bataille que les soldats désertent, deviennent rares, et que le *labarum* ne paraisse plus aux esprits contemplatifs le signe infaillible de la victoire?

On accuse l'impiété, le matérialisme du siècle; mais on ne songe pas à accuser l'Église elle-même.

Croit-on que M. Veuillot ne soit pas l'ilote instructif chargé de réfréner, par l'exemple de l'orgie, le goût des pieuses ivresses? Croit-on que cette multiplication des idoles ne soit pas de nature à effrayer les cœurs, et que tous ces dogmes nouveaux ne paraissent pas menaçants pour un fils de paysan qui ne veut pas s'embarrasser l'esprit de tant de subtilités?

L'Église n'attire plus; voilà le fait que la statistique constate. Je voudrais un autre renseignement que l'abbé Bougaud se garde de donner, mais qui aurait son importance : on devrait nous dire combien de prêtres, depuis quelques années, ont déserté, apostasié; combien l'autorité a dû en interdire.

Je me permets de croire que ce nombre a augmenté.

II.

J'ai hésité, il y a huit jours, en parlant de Lamartine, à publier une lettre très-curieuse et parfaitement authentique,

---

(1) *La Nuit d'Ermenonville,* scène lyrique, par Jules Christophe. Paris. 1878. A. Lemerre.

que j'ai trouvée, avec un cahier de poésie, dans les documents qui m'ont été donnés.

Aujourd'hui, en prenant la précaution de taire le nom du signataire de cette épître, je n'hésite plus. Qui sait si la plainte de l'abbé Bougaud n'est pas, pour beaucoup de jeunes prêtres, la conséquence d'une crise comme celle dont Lamartine a reçu l'hommage, je ne puis dire la confidence.

Un jour, il y a plus de vingt ans, un jeune prêtre de campagne déposait chez le concierge de Lamartine un manuscrit, avec une lettre d'envoi qui demandait une audience.

La lettre était pressante et respectueuse; mais le manuscrit était en vers et gâtait tout.

On sait qu'un des supplices de la gloire, c'est l'hommage incessant d'une clientèle qui demande la consécration de sa vanité plutôt qu'elle n'apporte son tribut à la consécration du génie.

Lamartine ne répondit pas à l'appel de ce prêtre versificateur. Celui-ci perdit patience avant la nuit, et voici la lettre désespérée, touchante, qu'il envoyait le soir même :

« Monsieur,

« Je reviens de votre hôtel tout désappointé de ne vous avoir pas trouvé. J'y étais allé plein d'émotion, autant avec le désir de vous voir, de vous parler, de vous ouvrir mon cœur, qu'avec l'intention de vous demander le conseil que renferme ma lettre de ce matin.

« Je devais vous dire en vous présentant mon manuscrit : Monsieur, je suis prêtre; mais j'ai vingt-huit ans et j'aime! si vous ne pensez qu'au prêtre, beaucoup de ces poésies sont un scandale; si vous vous rappelez que j'aime avec la pureté d'un premier amour auquel s'abandonne une enfant qui n'a jamais aimé que moi, elles ne seront que ce qu'elles sont, l'ivresse d'une extase, ses surprises, ses larmes. Oh! monsieur, si vous saviez comme je souffre! Je vous aurais demandé d'avoir pitié de moi, de m'ouvrir, si vous l'aviez jugé à propos, les sentiers de la carrière littéraire.

« Écoutez donc où j'en suis! Je sens qu'il n'y a qu'une grande séparation, un grand déchirement, un grand sacrifice qui puisse me sauver peut-être. J'en suis à désirer que je meure ou qu'elle meure!

« J'ai demandé à mon évêque la liberté de quitter la France et d'aller exercer le ministère dans les colonies ; mon évêque *a besoin de prêtres;* il ne connaît pas ce qui se passe dans mon cœur; il ne me sent pas, il me refuse la liberté que je lui demande. Puis je garder un brasier dans mon sein sans en être brûlé? Je sens le peu de force qu'ont sur ma conscience des vœux faits dans un moment de calme, nés de l'influence et de la contrainte morale qu'exerce sur une âme bonne, simple et quelquefois trop faible, l'autorité de la famille, et fomentes par elle; vœux qui sont plutôt le fruit d'une crainte révérentielle que d'une liberté spontanée.

« Je n'accuse personne. Je ne m'excuse pas. Je dis la vérité, et cette vérité me tourmente. Il y a une lutte terrible; car cette vérité, c'est la nature; cette vérité, c'est Dieu. *Quos ergo Deus conjunxit, homo non separet... Qui potest capere, capiat. Melius est nubere quam uri...* Alors je pense au protestantisme. Enfin la tête me tourne. Mais, mon Dieu, qu'est-ce que je vais vous dire là? Que vous importe tout cela? Je vous ouvre mon cœur. Je ne vous ai jamais vu, mais je vous aime, et je m'adresse à vous, non seulement comme à un grand poète, mais aussi comme à un bon conseiller. C'est votre porte que j'ai frappée la première à Paris. J'y suis seulement pour la semaine; il faut que je sois dimanche dans ma paroisse. Veuillez donc, je vous prie, me consacrer quelques instants. Si vous pouvez lire mes ébauches et me les renvoyer avant samedi, en me disant ce que vous en pensez, vous m'adresserez le paquet à l'adresse que voici... Si vous ne pouvez pas faire cette lecture maintenant, veuillez toujours m'écrire deux mots seulement, pendant que je suis à Paris, afin que je m'en aille moins triste, etc. »

Lamartine ne lut pas cette lettre, que j'ai trouvée sous son enveloppe. Que fût-il arrivé si ce prêtre, semblable à Jocelyn, avait été reçu par le grand poète? Quel encouragement, ou quel désespoir eût-il emporté?

J'ai le nom et l'adresse de ce martyr de l'amour. C'est presque un vieillard maintenant. Quel parti a-t-il pris? Est-il devenu un hypocrite? A-t-il étouffé ce foyer qui le brûlait? J'ai été tenté de m'en informer, et puis, à moi aussi les vers ont fait un peu peur. Ils sont médiocres; l'inspiration de l'amour ne leur a pas donné des ailes.

Combien de confesseurs de vingt-huit ans pourraient jeter un pareil cri de douleur, s'ils l'osaient!

Il paraît que le nombre de ces célibataires tourmentés tend à diminuer; si celui des citoyens pères de famille augmente, faut-il nous en plaindre?

III.

La Société protectrice des animaux s'est émue de l'annonce, probablement un peu légèrement lancée, de combats de taureaux dans Paris, et elle vient d'écrire une lettre au ministre de l'intérieur pour le prier de ne pas permettre ces sanglantes tauromachies qui coïncideraient mal avec la magnifique fête de paix, de travail et de civilisation que l'Exposition de 1878 donne au monde.

Cette sollicitude part d'un bon naturel. J'ai déjà parlé de celle des cochers de fiacre pour les chevaux de la Compagnie générale.

Quel bonheur d'être bête, et quel dommage qu'on ne fasse pas une loi pareille à la loi Grammont pour empêcher les parents d'estropier l'intelligence de leurs enfants, de les laisser s'abrutir dans l'ignorance!

A Paris, les combats de taureaux n'ont eu qu'un instant de chance: c'était sous l'empire. L'Impératrice n'eût pas demandé mieux que de les acclimater; mais il lui a été plus facile d'envoyer des armées à la boucherie, et *sa guerre* a fait couler plus de sang que la tauromachie. Hélas! puisqu'il fallait un amusement sanguinaire, pourquoi MM. E. Ollivier et consorts n'ont-ils pas fait massacrer des chevaux sans cavaliers et des taureaux inutiles plutôt que tant de braves gens! Peut-être bien que l'âme sensible de l'Impératrice se fût contentée.

IV.

Pendant qu'on demande ici de ne pas envoyer les animaux à la tuerie, une Société berlinoise d'hygiène militaire s'occupe de l'emploi du chien comme auxiliaire des ambulances.

Le vieux tableau d'Horace Vernet sur le chien du Trompette

aurait son pendant. On verrait maintenant les blessés secourus et signalés aux ambulanciers par des rivaux des chiens du mont Saint-Bernard.

Les chiens se mettraient en quête des soldats arrêtés au bord des fossés, des routes, dans les fourrés. La question vaut la peine d'être étudiée. Elle est délicate et difficile. En principe, l'innovation est parfaitement admissible. Un savant allemand a démontré que le chien n'est pas seulement susceptible d'attachement pour une personne déterminée, mais pour certains groupes d'individus.

La question n'en reste pas moins d'une solution difficile. Mais quel progrès, quand le chien, ce candidat à l'humanité, rendra à l'homme tous les soins qu'il a reçus ! On pourrait peut-être aussi les faire combattre dans le rang et le chien de Montargis pourrait être un héros à signaler !

V.

On sait qu'un peintre autrichien de l'Exposition universelle, M. Makart, a représenté l'entrée de Charles-Quint à Anvers et des femmes nues ou presque nues se mêlant au cortège. On s'est beaucoup préoccupé dans le public de savoir si cette représentation était une allégorie, ou si vraiment les dames de ce temps-là ne trouvaient pas un hommage plus délicat à offrir que la beauté de leurs formes. Il y a longtemps que notre *Revue* a édifié ses lecteurs sur ce point (1).

Dans le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes*, M. Baudrillart confirme l'exactitude du peintre et cite ce passage d'une lettre d'Albert Dürer, datée de 1520 :

« Le magistrat d'Anvers, écrit-il à son ami Melanchton, avait arrangé lors de l'entrée de Charles Quint, sur son passage dans la rue, toute sorte de spectacles où figurèrent les plus belles et plus nobles demoiselles de la ville, presque toutes nues, sans chemises, couvertes seulement de robes de gaze très-fine. »

Mais n'est-il pas singulier que dans le même numéro, quelques pages plus loin, M. Cherbuliez, qui parle avec beaucoup d'esprit de la même exposition de peinture, semble se demander si cette exhibition de femmes nues est une allégorie et doute si le peintre a montré des femmes honnêtes ou des femmes éhontées ?

Il est bien certain que les différents collaborateurs d'un même recueil ne se communiquent pas entre eux leurs articles ; mais du temps du grand Buloz, l'œil sévère qui maintenait l'unité du recueil eût sans doute mis un peu plus d'accord entre les écrivains riverains.

N***

1. Numéro du 25 mai, page 1124. Nous y avons dit que le sujet était tiré d'un passage du journal d'Albert Dürer, qui disait plus tard à Mélanchton qu'il avait regardé ces belles jeunes filles « attentivement et de près, et sans confusion, parce qu'il était peintre. »

BULLETIN

Nos illustres vieillards nous quittent l'un après l'autre. La vaillante génération de 1830 aura bientôt disparu tout entière. La France vient de perdre deux de ses vétérans, qui étaient comme la tradition vivante de cette grande et généreuse époque des vétérans qui n'étaient point des pénitents.

M. Naudet a honoré les lettres françaises par son savoir étendu, varié, son talent d'écrivain fin et lumineux et la noblesse de son caractère, qui l'élevait au-dessus de tout esprit de coterie. Il continuait les meilleures traditions du XVIIIe siècle. — M. Renouard a été jusqu'au bout un grand citoyen ; l'homme public, dans les plus hautes positions, n'a jamais démenti le libéral de 1828, le jeune collaborateur du *Globe*. Il fut, le 2 décembre, la voix de la loi outragée. Conseiller à la Cour de cassation, procureur général, sénateur, il a été toujours fidèle à lui-même, et il fut l'un des premiers conservateurs libéraux qui aidèrent M. Thiers à fonder le seul régime capable d'abriter nos malheurs.

Au moment même où on lui rendait les derniers devoirs, la ville de Mâcon inaugurait la statue du plus brillant des représentants de la génération de 1830. Lamartine est trop négligé aujourd'hui. On oublie qu'il a frappé de sa baguette magique la pierre dure et sèche d'une littérature de convention, pour en faire jaillir une source nouvelle de poésie ; qu'il a été un initiateur, qu'il a créé un idéal, et qu'il est des rêves, des sentiments, des émotions, qui ne chercheront plus d'autre expression que celle qu'il leur a donnée. Sans doute il a fini par s'appauvrir à force d'opulence ; sa facilité splendide a tourné à la monotonie. Mais il a eu sa note immortelle dans le chœur des grands hommes de l'humanité contemporaine. Ce poète a été un *vates* au sens antique, un prophète de la politique par son intuition merveilleuse du véritable avenir de la démocratie. Il y a là tout un côté de l'œuvre de Lamartine qui est trop tenu dans l'ombre. Sous la draperie magnifique de son éloquence, il y a une conception très-profonde des vraies conditions de la liberté. Nous n'en connaissons pas de plus haute, qui soit plus contraire à tous les césarismes démagogiques ou napoléoniens, plus respectueuse des droits de la conscience, plus capable de résoudre le grand problème des relations de la religion avec l'État moderne. Lamartine a été plus que l'un des fondateurs ou des précurseurs de la république : il lui a montré le chemin à suivre et le but idéal.

On peut dire qu'un des discours de distribution de prix qui ont eu le plus de succès cette année a été celui que M. Anatole de la Forge, directeur de la presse au ministère de l'intérieur, a adressé aux élèves des écoles communales de Saint-Quentin. Presque tous les journaux l'ont reproduit. La sympathie de l'orateur pour son auditoire lui a inspiré d'opportunes et heureuses pensées, exprimées dans un langage vif et chaleureux. Nous notons le passage suivant :

« Laissez-moi vous dire affectueusement en cette heure de joie, mes jeunes amis, combien vous êtes — j'allais dire combien nous sommes — les obligés de nos instituteurs

laïques. Ce sont eux qui dans toute la France, dans les villages les plus humbles et dans les plus obscurs hameaux apportent et tiennent debout et vivante la flamme de l'instruction. Grâce à eux, grâce à leur abnégation, — et il en faut pour enseigner dans quelque pauvre bourgade, — les enfants de notre France peuvent pénétrer dans le monde de l'intelligence, acquérir la notion du devoir, de la justice, de la liberté, connaître enfin l'histoire de cette patrie qu'ils seront appelés plus tard à servir. »

Et plus loin :

« Ici, pendant la funeste guerre de 1870, trois instituteurs sont tombés sous les balles de l'ennemi; ils sont morts pour avoir rempli saintement leur devoir envers la patrie. Ce fut d'abord l'instituteur Debourdeaux, jeune homme énergique, âme pure et vaillante. Contre l'invasion, il s'était mis à la tête de la garde nationale de Pasly. Victorieux le matin à la première attaque, il fut le soir écrasé par le nombre. Arrêté, jugé sommairement, condamné à mort pour délit de patriotisme, on le fusilla. Un autre instituteur, l'instituteur de Vaurezis, eut quelques jours après le même sort. Ce brave cœur, ce héros du courage national, avait distribué des armes aux gens de son village. Une nouvelle et troisième victime tomba plus tard encore sous les coups de l'envahisseur : l'instituteur de Vaudière, le stoïque Leroy. Au moment où il marchait au supplice, il s'écria : « On va voir comment « meurt un innocent. »

De tels exemples montrent combien sont nombreux et sacrés les titres des instituteurs au respect et à l'estime du pays.

La création d'un ministère de l'instruction publique en Belgique donne à ce département une vive impulsion. Pendant la session extraordinaire qui vient d'être close, le gouvernement a déposé de nombreux projets de lois allouant des crédits pour l'enseignement; nos relevons les suivants :

Mille francs doivent être affectés à l'installation, à Bruxelles, d'un musée scolaire pour les trois degrés de l'instruction publique.

On doit dépenser quarante mille francs à monter de nouveaux laboratoires de chimie à l'Université de Liége.

On alloue un subside de cinquante mille francs en faveur des écoles moyennes de filles.

On met à la disposition du ministre une somme de quatre millions pour construction et ameublement des maisons d'école.

Enfin on ouvre un crédit de soixante-dix mille francs à répartir entre les personnes appartenant à l'enseignement qui seront envoyées à l'Exposition universelle.

Il existe à Bruxelles une *Association pour l'enseignement professionnel des femmes;* cette association a fondé, en 1865, une école pour jeunes filles qui en 1868 a été adoptée par la ville de Bruxelles et qui depuis lors reçoit un subside annuel.

On y a installé, outre les cours généraux que toutes les élèves doivent suivre, des cours spéciaux d'apprentissage qui comprennent le commerce, les robes et confections, la lingerie, le dessin industriel, les fleurs artificielles, la broderie en or, en argent, en soie, la peinture sur porcelaine, faïence et éventails.

Des diplômes et des certificats de capacité afférents à chacun de ces cours spéciaux sont délivrés aux élèves qui ont satisfait aux examens établis. Cette année-ci, il a été délivré huit diplômes dans la section de commerce, cinq dans celle de confection, un dans celle de lingerie et dans celle de fleurs artificielles.

Les professeurs de l'Université de Christiania se plaignaient depuis longtemps de l'insuffisance de leur traitement, qui obligeait beaucoup d'entre eux à renoncer à l'enseignement ou à passer à l'étranger. Il résultait de cette situation une décadence scientifique qui a justement ému le gouvernement norvégien. D'après une décision récente, approuvée par la Chambre, les appointements des professeurs de l'Université ne pourront désormais être inférieurs à 6250 francs, somme encore bien modeste, et ils atteindront au bout de quinze ans d'exercice le chiffre maximum de 8500 francs. Sous l'ancien règlement, il fallait vingt-sept ans d'exercice pour obtenir le traitement maximum.

A Bourg, le 14 août, un comité s'est formé en vue de rechercher les moyens d'ériger un monument à la mémoire d'Edgar Quinet. Le bureau provisoire a été composé du maire de Bourg, président; de MM. Tiersot, député; Ravet et Belaysoud, conseillers municipaux; Morellet et Chambaud, conseillers généraux; Jarrin.

Il s'agit d'organiser une souscription par toute la France, en établissant un lien entre des comités qui pourraient se former à Paris, à Lyon et ailleurs.

Souscription pour l'érection d'un monument a la mémoire de Lanfrey, a Chambéry. — Première liste : M. Frank Dicey, de Chambéry, 50 fr. — M. le Dr Dumaz, de Chambéry, 30 fr. — M. F. Bebert, de Chambéry, 30 fr. — Mme la comtesse de Moncade, de Chambéry, 50 fr. — M. le marquis d'Ormesson, 72, rue de Lille, 200 fr. — M. Charles Roissard, maire de Chambéry, 20 fr. — M. Alfonso de Moncada, comte de Pimentel, 20 fr. — M. Mariano Moncada, marquis de Mendizabal, 20 fr. — M. L. Vallet fils, avocat à Chambéry, 30 fr. — Mme Planat de la Faye, 100 fr. — M. Victor Miége, de Lyon, 1 fr. 05 — M. Edmond Bouy, professeur d'histoire au lycée de Bordeaux, 15 fr. — M. F. Milan, conseiller général à Chambéry, 50 fr. — M. Charles Dollfus, 50 fr. — M. Edouard Grenier, 3, rue Jacob, 50 fr. — O. U. K., 5 fr. — M. A. Jacquin, villa des Lys, par Melun, 10 fr. — M. Gabriel Fagniez, 10 fr. — M. Magnier, conseiller à la Cour d'appel, à Chambéry, 20 fr. — M. Revel, architecte, à Chambéry, 20 fr. — M. Henri Germain, député, 20 fr. — Mme Hollond, 20 fr. — M. Graugnard, 5 fr. — M. Perrier de la Bâthie, avocat, ancien bâtonnier à Chambéry, 30 fr. — M. Victor Henry, 20 fr. — M. Joseph Domenge, 20 fr. — Un anonyme, 40 fr. — M. Gustave Dreyfus, 50 fr. — M. Bonnat, 6, place Vintimille, 50 fr.

Total. . . . . 1036 fr. 05

On souscrit à la librairie Germer Baillière et Cie.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Imp. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [1360]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 10. 7 SEPTEMBRE 1878.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Les élections allemandes.

Le lecteur sait que les élections du Reichstag ont porté sur trois questions principales : — les mesures contre les démocrates socialistes; — les lois confessionnelles à l'égard du clergé catholique; — la réforme du système des impôts de l'empire.

Avant de conclure sur le résultat même du scrutin, cherchons à éclaircir le sens de ces questions, en rappelant les événements à la suite desquels elles se sont formées et posées.

I.

En février 1865, la Chambre des députés discutait un projet de M. Schultze-Delitzsch sur le droit de coalition. Une grève importante venait d'avoir lieu en Silésie, dans les fabriques de Waldenbourg. Un des patrons, le député Richenheim, monta à la tribune pour se plaindre amèrement que M. de Bismarck en personne eût présenté au roi une députation de grévistes; bien plus, il révéla que le roi avait avancé sur sa cassette douze mille thalers pour établir à Waldenbourg une « association productive » d'ouvriers. Sur ce, M. Reichenheim parla de « pouff politique ».

Voici en quels termes très-vifs et assurément curieux répliqua M. de Bismarck :

« Que le cri de détresse de la pauvreté soit ici, à la tribune de cette Chambre, stigmatisé comme un « pouff », ce mot me semble dur! Ces ouvriers se trompent sur la source de leurs maux. Ils la cherchent dans le régime spécial de la fabrique où ils travaillent; leur horizon n'est peut-être pas assez étendu pour qu'ils connaissent que *leur dénûment résulte plutôt de la position sociale où se trouve la classe ouvrière dans son ensemble...* »

Cette phrase ne sent-elle pas terriblement le fagot socialiste? Et celle-ci : — «... Que des ouvriers se voient pressés par la misère au point de venir jusqu'au pied du trône pousser un cri de détresse, j'en conclus qu'il y a là pourtant *un problème qui mérite d'être étudié de près par le législateur.* »

M. de Bismarck revendiquait, « comme un titre à la reconnaissance, qu'un puissant monarque, en face d'une grande et difficile question de notre temps, essayât, à l'aide de sacrifices personnels, d'apprendre par sa propre expérience quelles peuvent être les conditions de prospérité d'une association productive ouvrière... »

Voici mieux encore :

« ... Les rois de Prusse n'ont jamais été de préférence *rois des riches;* Frédéric le Grand, étant encore prince royal, disait : *Quand je serai roi, je serai un vrai roi des gueux.* — Toujours auprès du trône ont trouvé refuge ces souffrances qui naissent de situations *où la loi écrite est en contradiction avec les droits naturels de l'homme.* »

Et, pour son compte personnel, M. de Bismarck déclarait :

« A la place où je suis, nous ne sommes pas habitués à traiter de jeu les plaintes de la pauvreté ni à les rebuter de parti-pris, comme peut-être le désire le riche, contre lequel ces plaintes sont portées; non, ce n'est pas nous qui prendrions part à un tel jeu (1). »

Que pense-t-on de ce style? Ne croirait-on point lire certains fragments du *Système des droits acquis,* de Lassalle, ou du *Capital,* de Karl Marx? Il n'est pas étonnant qu'à cette époque les pères du socialisme aient été soupçonnés de secrète intelligence avec le premier ministre de Prusse, et *vice versâ.* Puis, sous quelles apparences plus que démocratiques le roi Guillaume est-il présenté? C'est l'époque où la question sociale est à la mode parmi les souverains. L'empereur des Français, à son déclin, se rappelle les *Idées napoléoniennes;* le czar Alexandre émancipe les serfs; le fier

(1) *Les Discours de M. de Bismarck,* chez Boll, à Berlin; chez Sandoz et Fischbacher, à Paris.

Hohenzollern lui-même prend en main la cause des ouvriers contre les patrons; il inaugure le « socialisme chrétien », avec les chapelains de sa cour pour apôtres. Et il est de bonne foi; c'est ce qui explique son amer et sombre désenchantement à la suite des tentatives d'assassinat de Hœdel et de Nobiling. Nous ne contestons pas non plus la bonne foi de M. de Bismarck; mais elle s'allie à un calcul politique. L'homme d'État s'est dégagé de sa première manière, celle du *Junker* du parti de la Croix; il n'a plus de préjugés, il envisage toutes choses au point de vue subjectif et sceptique, au point de vue de l'utilité qu'il peut en retirer pour ses combinaisons. La démocratie, le socialisme ne lui font point dresser les cheveux sur la tête, comme à cet honnête M. de Gerlach, le vétéran de la Chambre des seigneurs, dont il se moque avec tant d'agrément.

En mai 1870, quand la Commune se déchaîne à Paris, il dit très-philosophiquement en pleine tribune :

« Il est hors de doute qu'à côté de motifs insensés il y a dans cette affaire, au fond, *quelque noyau de raison*, sans lequel aucun mouvement ne pourrait parvenir au degré de puissance où la Commune parisienne est arrivée aujourd'hui. »

Mais M. de Bismarck avait dans sa force la plus intrépide confiance :

« On me connaît depuis trop longtemps, s'écrie-t-il un jour, pour savoir que la crainte de la démocratie m'est inconnue... Non, je ne crains pas un tel adversaire; je crois être sûr de le vaincre; et cette conviction que je le vaincrai, je pense que vous, messieurs, vous n'êtes pas loin de la partager. »

C'est en 1863 qu'il se promettait ainsi la victoire; peut-être maintenant juge-t-il qu'elle n'est point si facile; mais alors il entrait dans ses desseins de jouer avec le socialisme, de le flatter pour s'en servir, quitte à l'écraser après coup.

En 1866, après un conflit parlementaire de quatre années, il se réconcilie avec les libéraux, pour lesquels, par caractère, il n'a jamais cessé de professer un suprême dédain :

« Ces messieurs, disait-il encore en 1873, représentent certaines vieilles prétentions dites libérales par routine, mais qui ne sont pas toujours libérales. »

Son sens pratique lui faisait comprendre toute l'importance de détacher de l'Autriche les classes bourgeoises dans les divers États de l'Allemagne et de les rallier à la Prusse par haine des gouvernants féodaux et réactionnaires de l'école de Metternich. Il lui fallait également un levier pour soulever la classe populaire : ce fut le socialisme, sous la forme en quelque sorte patriarcale et historique de Frédéric *roi des gueux*, de Guillaume III, père des ouvriers.

Jusque-là les idées de Lassalle et de Karl Marx, formulées d'ailleurs dans des ouvrages compactes et en style scientifique à la mode allemande, ne sortaient guère du cercle des hommes d'étude et de spéculation. Par la hardiesse des méthodes et de la dialectique, elles offraient dans l'ordre social le pendant des nouveautés philosophiques de Hegel et de Schopenhauer; elles s'adressaient surtout au public des lettrés; elles florissaient de préférence dans les Universités. C'est avec raison que le député Bamberger a pu dire en un certain sens, de lui et de ses collègues du Reichstag : « Nous avons tous laissé les doctrines socialistes avec nos souliers d'enfants. » Il est vraisemblable que ces doctrines auraient toujours fini par pénétrer jusqu'aux masses; mais il est non moins clair que la politique du gouvernement de Berlin n'a pas peu contribué à accélérer ce mouvement de diffusion. De 1866 à 1870, la propagande socialiste fit merveille dans tous les centres industriels, surtout en Saxe et dans les provinces rhénanes. L'universalité même de l'instruction primaire, ainsi que le remarque encore M. Bamberger (1), aida à la divulgation des idées nouvelles; les journaux, les publications du parti, le *Vorwärtz*, la *Neue Welt*, la *Berliner Neue Presse*, le *Arme Conrad*, trouvèrent bien vite un nombreux public. Le docteur Schweitzer, disciple de Lassalle, fonda « l'Union des travailleurs ». Franchissant les murs des Universités et se répandant librement dans le peuple des villes, le socialisme ne gagna point en valeur scientifique; ses diverses doctrines, qui changent quelque peu selon les milieux et les chefs, paraissent se réduire, en dernière analyse, au communisme autoritaire, à la notion de l'État unique propriétaire, unique capitaliste, unique patron. L'idéal est assez primitif, assez grossier. Mais, par contre, le socialisme a pris une puissance singulièrement concrète et pratique : il appelle et enrôle ceux qui souffrent, ceux dont la philosophie est avant tout de vivre, *primo vivere*, et consiste dans ce qu'on a appelé la question de l'estomac, *Magenfrage*. Il devient une armée, disciplinée sous la main de chefs qui ne se perdent point dans les quintessences de la métaphysique, mais qui conduisent leurs troupes à l'assaut du pouvoir politique. C'est bien peu de temps après le jour où M. de Bismarck lui même a présenté au roi les délégués ouvriers de Waldenbourg, que la tête de colonne socialiste, avec Liebnecht, Bebel, Most, etc., pénètre dans le parlement.

Cette alliance ou, si l'on veut, cette complicité de l'élément socialiste et de M. de Bismarck faisant flèche de tout bois pour frapper son premier coup contre l'Autriche, ne pouvait être qu'accidentelle, passagère. L'incompatibilité d'humeur et de programme se révéla avant même la guerre de France. Le politique voulait un socialisme gouvernemental, monarchique et national; or le parti ne se souciait nullement de travailler pour le roi de Prusse ou pour l'empereur d'Allemagne; il ne demandait qu'à se passer de l'un et de l'autre; et le premier de ses dogmes était une fraternité cosmopolite et internationale, tout le contraire de la « patrie allemande ». La rupture éclata en avril 1869, à l'occasion de l'arrestation de Mende, l'un des quatre socialistes du Reichstag. Dans une réunion à Gladbach, près Dusseldorf, celui-ci avait déclaré que « la question sociale doit être résolue ou pacifiquement ou, si l'on échoue dans la voie pacifique, par la terreur et par la révolution ». Tout était à changer dans l'état actuel. « De quelque côté que l'on porte ses regards, on ne voit que surcharge et oppression. Même

1. *L'Empire allemand et le Socialisme*, dans la *Revue allemande*.

pour la bourgeoisie le poids du fardeau devient insupportable. D'où vient cet excès? Chacun le sait : la première cause est dans les *grandes armées permanentes*. Plusieurs centaines de milliers d'hommes sont retenus pendant trois ans sous les armes aux frais du peuple; la première année, on les exerce; les deux années qui suivent, ils se promènent çà et là, menant une vie de fainéants aux dépens de la société... » Comme de juste, l'officier de police avait dissous la réunion : protestation de l'orateur; tumulte, rixe, arrestation du député. Au Reichstag, M. de Bismarck déclara que M. Mende n'avait que ce qu'il méritait. « S'il s'était mieux pénétré du principe qu'il représente dans cette assemblée, il eût préféré défendre les intérêts des ouvriers ici, sur le terrain législatif, plutôt qu'à Gladbach, sur le terrain de l'agitation. »

Les démocrates socialistes passèrent à l'ennemi, rompant avec le parti unitaire composé des nationaux-libéraux, qui suivaient avec ardeur M. de Bismarck dans sa nouvelle étape contre la France; ils se rapprochèrent des particularistes, représentés surtout en Hanovre, en Bavière, en Silésie, etc., par les catholiques. Le premier orateur du centre ultramontain au Reichstag est M. Windhorst, de Meppen, en Hanovre, ancien ministre du feu roi Georges. De là date cette autre alliance du socialisme avec le cléricalisme, dont on retrouve encore des traces dans les dernières élections. L'Internationale rouge et l'Internationale noire présentent-elles de l'analogie, sinon dans les fins, du moins dans les moyens? Le point serait intéressant à approfondir; en tout cas, dans l'espèce, l'une et l'autre avaient le même adversaire; par cela seul, à certains croisements de routes, elles devaient se rencontrer dans les mêmes efforts. D'une part, raconte un journal de Munich, *Die Neuesten Nachrichten*, on colportait dans les campagnes des avertissements de ce genre, dont l'atticisme rappelle certaine phrase contemporaine d'un jeune bonapartiste : « Quand les Français auront donné une bonne leçon aux Prussiens, alors les paysans bavarois, leurs curés en tête, chasseront ces chiens hérétiques, en feront de la chair à saucisse et les pileront dans des intestins de juifs. » D'autre part, l'organe démocratique, la *Gazette du Peuple*, raconta solennellement, pour l'anniversaire de la mort de Ferdinand Blind, lequel avait en 1866 essayé d'assassiner M. de Bismarck, comment, « de même que les années précédentes, le tombeau de Blind, au cimetière de Prentzlau, a été paré de fraîches guirlandes de jacinthes et de fleurs... »

Aussi, en mai 1870, lors de la discussion du Code pénal, le chancelier réclama hautement le maintien de la peine de mort en matière politique, au nom de la raison d'État. C'est dans cette circonstance que, mettant dans une phrase toute son indomptable énergie, provoquant tous ses adversaires, il définit ainsi son programme : « ... Nous avons toujours eu fixe devant les yeux notre but national; nous n'avons regardé ni à droite ni à gauche, si nous ne blessions pas quelqu'un dans ses convictions les plus chères. C'est de cet esprit, messieurs, que nous avons tiré notre force, notre courage, notre puissance pour agir comme nous l'avons fait. Si cet esprit nous abandonne, si nous cessons de nous en inspirer, si nous l'abjurons en face du peuple allemand et de ses voisins, nous allons témoigner ainsi que la vigueur de ressort que nous avions il y a trois ans à cette même place, pour inaugurer notre œuvre, s'est amortie dans le sable du particularisme — du particularisme des États et du particularisme des partis. Messieurs, cette source où nous puisons le droit d'être rigoureux et d'écraser sous un pied de fer tout ce qui ferait obstacle au rétablissement de la nation dans sa splendeur et sa puissance... » Les applaudissements enthousiastes des nationaux-libéraux interrompirent M. de Bismarck. La loi en vertu de laquelle Hœdel vient d'être exécuté remonte à ce débat. Rappelant la tentative d'Oscar Becker, en 1861, contre le roi Guillaume, le chancelier s'opposa à l'abrogation de la peine capitale, par la raison que l'assassinat politique, « s'attaquant surtout aux puissants, s'accentuera peut-être encore plus vivement à l'avenir contre S. M. le roi de Prusse. »

La guerre franco-allemande fut une dure période pour les démocrates socialistes. Fidèles à leurs idées de fraternité et de paix universelles, ils protestèrent par l'organe de leurs députés et de leurs journaux contre la continuation de la guerre après Sedan. Mais l'opinion publique, séduite et enivrée, les accablait; Liebnecht fut condamné à deux ans de prison. Et cependant aucune période ne fut plus utile au parti; bientôt, quand les ouvriers revenus de l'armée constatèrent combien parfois ruineuse est la gloire, et désastreuse la victoire, quand ils virent le chômage et la misère se substituer au mirage des cinq milliards, alors de plus belle ils reprirent confiance dans les socialistes, qui avaient prévu tout cela, qui l'avaient dit avec courage malgré les menaces et les condamnations.

Ce développement d'influence a éclaté et rayonné si subitement que beaucoup, ne tenant pas compte des faits antérieurs, considèrent le socialisme comme le premier-né de l'empire allemand et s'étonnent qu'un tel père ait un tel fils. Pourtant, quoi de plus naturel? Le contraste entre un gouvernement parvenu au comble de la puissance, ayant gagné à la guerre un lot éblouissant de cinq milliards, et la détresse croissante de l'industrie, conséquence de l'immense perturbation produite dans l'état de l'Europe par la politique de fer et de sang de M. de Bismarck, devait fatalement frapper l'esprit des foules besogneuses et favoriser les solutions simplistes du socialisme, à savoir que l'organisation actuelle de l'État est radicalement mauvaise, que le mieux est de tout refaire de fond en comble. Aussi remarque-t-on à la même époque une transformation dans le caractère même du socialisme : l'idée d'une révolution par la force gagne sensiblement du terrain; le communisme absolu et violent de Karl Marx l'emporte, dans la propagande, sur les conceptions plus spécialement économiques de Lassalle.

Ce phénomène n'a point échappé à M. de Bismarck. Il l'attribuait au mauvais exemple que les conservateurs catholiques offraient au peuple par leur résistance contre l'autorité de l'État. En novembre 1874, M. Windthorst appuie la demande présentée par M. Liebnecht pour demander la mise en liberté des trois députés socialistes, Bebel, Mosh et Hasenclewer,

détenus à la suite de condamnations. Le chancelier répond :

« ... Le mal vient de ce que la tendance à se révolter contre la loi a gagné les couches de la société où jusque-là elle n'avait point pénétré; le mal vient des exemples donnés d'en haut par ceux-là principalement qui devraient tenir au respect de la loi, tandis qu'ils donnent en première ligne l'exemple de la lutte et de la révolte contre les lois. »

M. de Bismarck peut n'avoir pas tort, d'autant plus que les catholiques eux-mêmes se sont maintes fois complu à le menacer du socialisme comme d'un châtiment céleste. Mais le chancelier n'a-t-il point aussi pour sa part contribué à ce progrès de l'esprit de violence dans les masses? Il a démenti la phrase célèbre sur « la force qui prime le droit », soit; mais de sa rectification il résulte encore que pour lui le seul moyen pratique de faire triompher le droit, ou ce qu'on croit tel, est la force. A la vérité, il ne parlait que de la politique internationale; mais comment cette distinction peut-elle satisfaire l'esprit et la conscience d'ouvriers qui raisonnent, sinon justement, du moins logiquement et en bloc?

L'argument favori des feuilles socialistes est toujours que, si la politique de fer et de sang est juste pour conquérir des provinces, elle est également juste pour revendiquer les droits naturels de l'homme. A ce point de vue, M. de Bismarck a donc été un exemple pour les socialistes.

Toutefois il faut reconnaître que l'aide proprement dite leur est venue des ultramontains. Durant cette dernière période, ces derniers leur ont surtout rendu le service d'occuper, d'accaparer l'attention du gouvernement. M. de Bismarck ne se souciait point de se mettre sur les bras deux adversaires à la fois. Concentrant ses forces contre la révolte cléricale, il temporisait avec le socialisme. De temps à autre, un appel plus énergique de certains journaux à la guerre sociale le faisait bien tressauter. Ainsi, en janvier 1876, lors de la discussion de la loi sur la presse, M. d'Eulembourg, ministre de l'intérieur, demandait au Reichstag « des armes qui puissent rendre inutile d'employer *d'autres armes* ». M. de Bismarck lui-même accusait « les chefs socialistes d'être essentiellement complices de la misère dans laquelle se trouve maintenant la classe ouvrière ». Voici son raisonnement : « L'ouvrier français fait plus en chaque heure de travail que l'ouvrier allemand; vous pouvez journellement le voir dans nos travaux de bâtiment auxquels des Français sont employés... Par suite, nous avons cessé de pouvoir soutenir la concurrence. Attribuons-le aux menées socialistes, qui leurrent les gens par de vagues et irréalisables promesses de bonheur et qui les dégoûtent ainsi de cela seul qui les fait vivre, les soutient dans le monde et peut leur procurer la plus grande somme possible de jouissances, c'est-à-dire le travail régulier, appliqué, autrefois proverbial chez les Allemands comme leur qualité distinctive. »

En février 1878, dans l'interpellation Bennigsen sur les affaires d'Orient, M. Liebnecht déclara que tous les événements attestaient de plus en plus « la banqueroute en masse de la classe dirigeante des hommes d'État en Europe ». — « C'est là, ajouta-t-il, une leçon que toutes les nations doivent comprendre... La morale politique est un chaos..., mais la lumière se fera; un nouveau droit international remplacera l'ancien. La paix universelle cessera d'être une utopie lorsque le parti des démocrates socialistes sera parvenu à transporter dans la vie politique les principes de la véritable morale; alors les destinées des peuples changeront, et le genre humain marchera vers le bonheur. » M. de Bismarck se contenta de répliquer : « Nous ne connaissons l'idéal de la démocratie socialiste que par le côté négatif; pour elle, tout ce qui existe est mauvais et doit être démoli, et il faut inculquer au peuple la conviction que les classes qui gouvernent sont composées de méchantes gens sans conscience, envers lesquels il n'y aurait pas tant de mal à ce qu'un jour on procédât par la violence... Ces messieurs savent tout mieux que personne; mais ce à quoi ils visent positivement, ils le taisent avec soin. » C'est là de la discussion académique. Mais le chancelier ne voulait point s'engager trop à fond; ce n'était point sans regret. « Si j'étais, disait-il, un ministre ayant toute sa santé et toute sa force de travail, je voudrais aller droit aux théories du socialisme et les prendre vigoureusement corps à corps. » On sait comment le double attentat de Hœdel et de Nobiling, sur lequel la lumière n'est pas encore faite puisque le premier n'a presque rien avoué et que le second est hors d'état de rien révéler, a coupé court aux hésitations du chancelier. On sait quelles armes il compte employer contre les socialistes. Mais, pour tenter cette nouvelle guerre à l'intérieur, la prudence lui commandait de conclure tout d'abord une trêve avec les ultramontains; tel est le but des négociations de Kissingen. Et ici nous touchons au second point du programme des élections.

II.

De même que la question du socialisme, le conflit religieux, le *Kulturkampf*, date de la naissance du nouvel empire; on voit que ce dernier n'a pas eu que des fées d'humeur douce autour de son berceau.

Bien peu de temps encore avant les événements de 1870, les rois de Prusse, quoique hérétiques, passaient pour les plus fermes soutiens du saint-siège. Entre les souverains qui insistèrent le plus au congrès de Vienne pour la restauration temporelle du pape, se distingua Frédéric-Guillaume III. Quant à Frédéric-Guillaume IV, Mgr Ketteler, l'évêque actuel de Mayence, lui rend cet hommage : « Aucun prince, en notre siècle, ne s'est acquis à la reconnaissance du saint-siège des titres comparables à ceux de ce souverain (1). » Par la constitution de 1850, une liberté illimitée d'action était accordée aux congrégations monastiques; nul contrôle de l'État sur les communications des évêques avec le Vatican et sur la publication de leurs mandements; pleine puissance sur les écoles, les gymnases et les universités des diocèses. Enfin, la direction catholique du ministère des cultes fut livrée à des réactionnaires piétistes, se prêtant volontiers au rôle de légats romains, gouvernant les catholiques

(1) *L'Église catholique et l'État moderne en Allemagne*, par le docteur Strichler, chez Sandoz et Fischbacher.

avec l'assistance des évêques comme préfets. Aussi quand, au nom de lord Palmerston, lord Houghton demanda confidentiellement au cardinal Antonelli par quelles concessions la Grande Bretagne pouvait gagner le clergé irlandais : « Ma réponse sera brève, répliqua le secrétaire d'État, que le Parlement de Westminster adopte les lois ecclésiastiques prussiennes. »

Ce régime représentait la ligue, le *condominium* en quelque sorte de l'élément clérical et de l'élément piétiste. Les représentants officiels des deux religions se donnaient la main pour défendre ensemble le pouvoir contre la « révolution ». Les hommes du parti de la Croix, Radowitz, Manteuffel, de Gerlach, etc., trouvaient très-naturel, très-légitime de livrer les catholiques du royaume au bon plaisir du pape. Il importe de noter cette conception toute particulière de gouvernement, parce que c'est le modèle sur lequel actuellement un parti nombreux qui ne manque pas d'influence à la cour, composé de protestants tout aussi bien que de catholiques, voudrait calquer le *modus vivendi* esquissé à Kissingen. Il ne faut pas oublier que M. de Bismarck a eu besoin de toute sa dextérité et de toute sa ténacité pour atténuer dans l'esprit de l'empereur Guillaume les souvenirs de 1848, la révolte de Bade, l'émeute de Berlin, etc., qui lui faisaient voir dans les libéraux des suppôts d'impiété et confondre les parlementaires les plus corrects avec les plus turbulents démagogues. On prétend que, depuis les derniers attentats, il revient aux influences de sa jeunesse, et que c'est là en partie le secret des mesures exceptionnellement graves proposées contre les socialistes, et des négociations entamées avec le saint-siège.

C'est avec un soin extrême qu'au début M. de Bismarck ménagea la transition sur le terrain religieux : pendant que la politique du gouvernement se transformait tout entière, seul le ministère des cultes resta, jusqu'en 1872, sous la direction de M. de Muhler, dévoué aux ultramontains, célèbre par sa femme Adélaïde de Gossler, « une Mère de l'Église, » disait le *Kladderadatsch.*

De part et d'autre, à Berlin comme au Vatican, on agit avec une circonspection et une habileté extrêmes. Étant donné les circonstances, le conflit était fatal. L'unité de l'Allemagne ne pouvait s'accomplir que par l'aide des forces libérales, anticléricales. Avec l'hégémonie d'une puissance protestante, laïque, « révolutionnaire », c'en était fait non-seulement du pouvoir temporel, mais encore de l'ancienne situation de l'Église en Europe. Il était évident qu'on devait finir par en arriver aux mains; donc chacun cherchait à s'assurer la meilleure position. Il paraît prouvé que c'est M. de Bismarck qui a inspiré la circulaire adressée, le 9 avril 1869, par le prince de Hohenlohe, alors premier ministre de Bavière, aux puissances, afin de les inviter à une entente en vue du concile. Par contre, le chancelier, dans le discours du 5 décembre 1874, qui a eu un si grand retentissement, a affirmé « que les influences politiques romaines, jésuites, agissant à la cour des Tuileries, ont mis le poids décisif dans la balance pour la faire pencher en faveur d'une résolution belliqueuse, résolution qui coûta beaucoup à l'empereur Napoléon et dont il fut presque accablé; que pendant une demi-heure la paix fut fermement décidée à Saint-Cloud, et que cette décision fut retournée subitement par des influences dont les attaches avec le parti jésuite sont prouvées. »

C'est d'accord entre la papauté et l'empire que la guerre de 1870 a eu lieu, malheureusement à nos dépens. Mais les deux adversaires ne se démasquaient pas encore. M. de Bismarck s'est, à plusieurs reprises, défendu d'avoir encouragé en rien l'occupation de Rome par les Italiens. « Nous nous sommes abstenus absolument, a-t-il dit à ce sujet en mars 187[illegible], de nous immiscer en faits ou en paroles dans les affaires italiennes, et nous avons cru devoir cette abstention au peuple allemand et à l'intérêt allemand... » Plus loin, il attribue une autre raison à son abstention : « Dans toute la conduite de l'Italie, il nous semblait voir que l'amour des Français était chez elle plus fort que son propre intérêt... C'était un fait que, sous les ordres de Garibaldi, des forces militaires italiennes marchaient contre nous, et nous pensions qu'avec plus d'énergie on aurait pu empêcher leur départ... Il fut question de savoir si Garibaldi devait être traité en soldat au cas où il tombât entre nos mains. » Bien mieux, le chancelier a assuré que, lors de la création de l'empire allemand, « les très-hauts témoignages de S. S. le Pape et ceux des évêques ont prouvé qu'on était satisfait de nous ». Et la conclusion n'est-elle point curieuse? « Il n'y a peut-être pas eu un moment où l'on ait été plus disposé à s'entendre avec le saint-siège que vers la fin de la guerre. »

Que signifie au juste cette dernière phrase, avec son allure enveloppée, mystérieuse? Évidemment elle a trait à une négociation favorable à l'Allemagne. Or, voici les deux seules indications que nous retrouvons à cet égard. Le 10 février 1872, le chancelier, voulant prouver au centre ultramontain que dans tous les pays, sauf en Allemagne, le clergé catholique romain est lui-même animé du sentiment national, ajoutait à l'appui : « Entre autres exemples, une preuve éclatante en a été donnée pendant les négociations de la paix, lorsque S. S. le Pape ordonna expressément aux évêques français, par l'organe d'un évêque chargé de cette mission, que je pourrai nommer, de travailler en faveur de la paix. Le pape, quelque monarchique que soit aujourd'hui l'organisation de l'Église, n'a trouvé cependant de ce côté aucune obéissance; le patriote français l'a emporté sur l'ecclésiastique français dans les personnages auxquels s'adressait l'ordre du souverain pontife... » D'où il résulte que Pie IX aurait essayé, mais vainement, à l'honneur de notre clergé, de peser sur la France dans l'intérêt de la Prusse. Voici l'autre indication. Lors de la pétition de nos évêques à l'Assemblée nationale en faveur de la restauration du pouvoir temporel, le Père Hyacinthe a adressé au *Journal des Débats* une lettre dans laquelle nous relevons ce passage : « Je le dirai sans détour, je suis douloureusement ému en voyant un cardinal français, naguère sénateur de l'Empire, *ne s'adresser au gouvernement de son* [illegible] que Mgr de Bonnechose offre aujourd'hui à la France épuisée, [illegible] *Prusse victorieuse,* et que la Prusse n'en a pas voulu. » Cette

fois, c'est l'archevêque de Rouen qui aurait proposé à M. de Bismarck de traiter avec le Saint-Père sur la base de la restauration du pouvoir temporel. Il se peut fort bien que les deux renseignements se rapportent au même fait; sans doute, un jour, les pièces de chancellerie, les mémoires des personnages engagés permettront de le tirer au clair ; il en vaut la peine. Pour l'instant, il nous suffit de rapprocher ces indices tels quels pour montrer combien l'on jouait serré. C'est à qui ne tirerait pas le premier.

Cependant les hostilités s'engagèrent presque simultanément, et cela par la force des choses. M. de Bismarck devait donner aux libéraux des gages attestant l'indépendance de l'empire à l'égard du pape infaillible; le Vatican devait chercher parmi les particularistes un élément de résistance contre la mise en tutelle, prévue, imminente, de l'Église allemande. De là dans le Reichstag la formation d'un parti nouveau, le « centre », procédant d'un intérêt religieux et d'un intérêt politique, réunissant les représentants des nationalités ou des États violemment annexés par la Prusse et les champions des anciennes prérogatives du clergé. M. de Bismark a prétendu (discours du 30 janvier 1872) qu'il a été « surpris », en revenant de France, de découvrir dans le Reichstag ce nouveau parti déjà tout « mobilisé » contre le gouvernement, contre son principe et sa légitimité. La « surprise » de M. de Bismarck à cet égard n'est évidemment qu'une figure oratoire. Beaucoup, parmi les évêques allemands, s'étaient efforcés d'empêcher la proclamation de l'infaillibilité pontificale ; mais tous se soumirent, ainsi qu'il résulte d'un mémoire publié en commun quelques jours après la bataille de Sedan, et un peu plus tard, d'une réunion solennelle à Fulda. Dès lors une vive agitation commença à se répandre dans les États ou provinces catholiques de l'empire. Le *Vaterland,* journal catholique de Munich, s'écriait : « Que le jour béni apparaisse qui rendra la Bavière aux Bavarois ! » La *Germania,* l'organe de Mgr Ketteler, à Berlin, disait de son côté : « Si le gouvernement s'attaque aux droits de l'Église, ce ne seront plus les fusils à aiguille qui amèneront une prompte victoire ; on fera naître une résistance que l'on devrait éviter pour une foule de raisons, à cause de la situation de l'Europe. On ne verra que trop tôt, pour le malheur de l'Allemagne, qu'il n'est pas vrai que l'empire soit rétabli plus solidement que jamais. » A Breslau, un manifeste électoral contenait ces paroles : « Ce qu'on veut, c'est que vos enfants ne soient plus des bons chrétiens, mais plutôt des païens, n'ayant ni religion, ni piété, ni mœurs honorables. » Des conflits éclataient entre l'autorité épiscopale et l'autorité laïque sur la nomination des professeurs. Enfin l'archevêque de Munich, Mgr Scherr, excommunia le chanoine Döllinger, pour refus de reconnaître le dogme de l'infaillibilité.

Voyant les choses ainsi avancées, M. de Bismarck n'hésita plus; à son tour il commença l'attaque, et vigoureusement, ne craignant pas de jeter de l'huile sur le feu. Ainsi, en mars 1872, il lut à la Chambre des seigneurs un rapport diplomatique dénonçant une prétendue entente « ou plutôt une duperie mutuelle en France entre les éléments cléricaux et républicains », dans le but de pousser à un conflit religieux en Allemagne, de préparer la revanche et de restaurer le pape. Pour ce qui concerne les républicains français, ce n'était qu'une pure invention. Mais l'effet fut immense en Allemagne. Le *Kulturkampf* était engagé.

Tout d'abord ce sont des escarmouches d'avant-postes. Le 25 novembre 1871, le ministre des cultes M. de Muhler informe les évêques que l'État ne considère point comme des dissidents les vieux-catholiques de l'école de Döllinger. « Ils n'ont pas perdu leurs droits à la protection du gouvernement par l'effet que l'Église change sa doctrine, et cette protection leur restera acquise comme auparavant. » M. de Bismarck, paraît-il, faisait grand fond sur les vieux-catholiques ; il les soutint de son mieux ; ainsi à propos d'un conflit entre un prêtre de cette école et l'aumônier en chef de l'armée, Mgr Namczanowski, ce dernier, ayant demandé une décision du saint-siège, fut aussitôt relevé de ses fonctions par le ministre de la guerre. Toutefois la nouvelle secte ne parvint pas à sortir d'un cercle d'hommes recommandables à tous égards, professeurs pour la plupart, mais peu nombreux ; notre siècle paraît réfractaire à la *cristallisation* religieuse.

C'est à ce moment que le docteur Falk remplace au ministère des cultes M. de Mühler, qui ne suivait qu'à contre-cœur M. de Bismark. Alors les coups se suivent rapidement.

Le 30 janvier 1872, M. de Bismark défend contre M. Windthorst la suppression de la direction catholique au département des affaires ecclésiastiques, parce qu'il ne veut point introduire le point de vue confessionnel, l'*odium theologicum,* dans le gouvernement. Il préférerait avoir à Berlin un nonce du pape plutôt que cette division. « Car chacun sait que le nonce représente ce qu'il a le devoir de représenter; et l'on observe vis-à-vis de lui la circonspection que l'on adopte à l'égard des diplomates ; de son côté, le nonce se trouve à même de faire connaître ses impressions réelles, sans recours intermédiaire, et pour ainsi dire sans réfraction qui les fausse, au souverain ecclésiastique dont il est le représentant. » On peut supposer que M. de Bismarck a repris ce point de vue dans les négociations de Kissingen.

Au mois de mars, les Chambres prussiennes sont saisies de la loi sur l'inspection des écoles, attribuant à l'État « la surveillance de tous les établissements publics et privés d'instruction et d'éducation, ainsi que la nomination des inspecteurs scolaires des communes ou des cercles ». Une partie des conservateurs refuse de voter la loi. M de Bismarck a beau multiplier les discours; elle se détache de la majorité et passe au centre. Depuis, le chancelier n'a jamais manqué l'occasion de lui reprocher cette défection, mais d'un ton qui prouve que le retour de l'enfant prodigue serait parfaitement accueilli.

Le 15 juin 1872, le nouveau ministre arrête que les membres des congrégations religieuses ne seront plus admis comme instituteurs ou institutrices dans les écoles élémentaires publiques, que les contrats passés entre lesdites congrégations et les communes doivent être résiliés dans le plus bref délai possible, et que l'instruction non religieuse sera entièrement confiée à des maîtres laïques.

Le 19 juin, le Reichstag vote l'exclusion de l'Ordre des

jésuites et la fermeture de leurs établissements. On estimait environ à 700 le nombre des membres de la province allemande. L'évêque de Mayence, Mgr Ketteler, proteste solennellement. Dans une réunion de catholiques, un curé s'écrie : « Le gouvernement allemand cherche la ruine des catholiques; il veut destituer le bon Dieu et en mettre un autre à la place qui porte le casque à pointe ! » Le *Vaterland* tonne en ces termes : « Pensez à la justice divine, qui arrive toujours; l'*Internationale* vengera les droits de Dieu et ceux des hommes. » Des troubles eurent lieu à Essen.

Mais c'est le chancelier qui a prononcé la parole décisive. Interpellé le 14 mai sur la pensée qui l'avait conduit à désigner comme ambassadeur auprès du saint-siége le cardinal de Hohenlohe — lequel d'ailleurs n'avait pas été admis comme *persona grata*, — M. de Bismarck s'écria :

« D'après les nouveaux dogmes de l'Église catholique, je considère comme impossible pour une puissance séculière de réussir à conclure un concordat sans que cette puissance s'efface jusqu'à un certain point et d'une façon que l'empire allemand du moins ne saurait pas supporter. Soyez sans crainte, messieurs, *nous n'irons à Canossa* ni de corps ni d'esprit. »

Cette expression imagée, puissante, précise : « Nous n'irons pas à Canossa », résonna comme un coup de trompette guerrière dans toute l'Allemagne et jusqu'à Rome. En réplique, le 14 juin, Pie IX, recevant une association allemande, s'exprima ainsi :

« Nous nous trouvons sous le coup d'une persécution depuis longtemps préparée, mais qui ne s'est fait sentir que maintenant; c'est le premier ministre d'un gouvernement puissant qui, après les succès victorieux des champs de bataille, s'est mis à la tête de cette persécution. Je lui ai fait savoir qu'un triomphe sans modération n'a point de durée, qu'un triomphe qui s'engage dans une lutte contre la vérité et l'Église est la plus grande des folies... Qui sait si bientôt une pierre ne se détachera pas des hauteurs pour briser le pied du colosse ! »

Le 12 décembre, le pape prononce devant les cardinaux une condamnation encore plus solennelle de la politique allemande. Alors, à Berlin, on lance les lois confessionnelles. C'est le fort de la bataille.

Le nom des lois confessionnelles que M. Falk a présentées au Parlement prussien, en mai 1873, s'explique clairement par ce commentaire de M. de Bismarck :

« Ceux que je nomme le parti dominateur et perturbateur de la paix au sein du clergé savent fort bien ce qu'ils veulent; ils ont dit publiquement : Vous voulez la guerre, vous l'aurez. Ils prononcent tranquillement le mot de guerre civile dans leurs entretiens particuliers. Ils sont les ennemis de l'État et j'ai le droit de les désigner comme tels. Le parti du centre, dans ses agissements, est une batterie de brèche braquée contre l'État; les artilleurs qui la servent, les ingénieurs qui l'ont établie savent au juste ce qu'ils se proposent. Cette formation d'un parti confessionnel dans l'État est un armement contre l'État. »

Dans un autre discours, le chancelier qualifie de « révolutionnaire » la conduite des évêques, en ce sens « qu'ils placent leur propre jugement plus haut que la puissance de la loi ». Par analogie, les lois confessionnelles ont un caractère d'exception, un caractère révolutionnaire comme le parti même contre lequel elles sont établies. C'est ainsi qu'une disposition préliminaire supprima le régime de droit commun établi par la constitution de 1850. Puis les rapports de l'État et de l'Église furent réglés à nouveau par quatre lois spéciales : 1° sur l'éducation des ecclésiastiques et sur leur nomination; 2° sur le pouvoir disciplinaire ecclésiastique et sur la création d'une cour royale pour les affaires ecclésiastiques; 3° sur les limites de l'emploi des moyens de punition et de correction ecclésiastiques; 4° sur la sortie hors de la communion de l'Église.

Analysons les principales dispositions.

Pour acquérir un emploi ecclésiastique, il faut avoir passé l'examen de sortie d'un gymnase allemand et, après trois ans d'études théologiques dans une université allemande, avoir subi un nouvel examen scientifique réglé par l'État. Pendant les études universitaires, les élèves ne peuvent appartenir à un séminaire religieux. Tous les instituts religieux qui servent à l'éducation première des ecclésiastiques sont sous la surveillance de l'État. Dans ces établissements ne peuvent être employés que des professeurs allemands ayant passé par l'examen d'État. Des séminaires d'enfants ne peuvent plus être fondés; ceux qui existent ne recevront plus de nouveaux élèves.

Toute nomination à un emploi ecclésiastique doit être notifiée à l'autorité provinciale, laquelle a le droit de faire opposition, « notamment si le candidat a par devers lui des faits qui autorisent à croire qu'il contreviendra aux lois de l'État ». Tout emploi doit être pourvu dans le délai fixe d'une année, sous peine d'amende pouvant s'élever à mille thalers.

Le pouvoir disciplinaire ecclésiastique ne peut être exercé que par des Allemands, après l'audition des inculpés et selon une procédure régulière. Les maisons de retraite sont soumises à la surveillance du gouvernement. Les peines corporelles, ou atteignant la fortune, la liberté et l'honneur civil, sont interdites. Le prononcé des peines purement religieuses ne peut avoir lieu d'une manière outrageante ni être rendu public. L'appel à la cour royale ecclésiastique est ouvert notamment « dans le cas où la peine a été prononcée pour un acte ou une omission que commandent les lois de l'État ». Le gouvernement a le droit de demander à la même cour la révocation des ecclésiastiques dont le maintien en fonctions serait incompatible avec l'ordre public. Cette cour, siégeant à Berlin, est composée de onze membres, dont au moins six doivent être des juges inamovibles.

La sortie d'une communion religieuse, avec ses effets civils, a lieu par la déclaration du sortant en personne devant le juge de sa résidence. La déclaration fait que le sortant n'est plus astreint aux prestations qui reposent sur la qualité personnelle de membre d'une Église.

Les lois confessionnelles furent complétées par l'établissement du mariage civil obligatoire et par l'attribution des actes de mariage, de naissance et de décès à des magistrats civils.

Le pape en personne protesta contre cette constitution du clergé sous la tutelle *in manu* de l'État par une lettre adressée à l'empereur Guillaume, l'avertissant que « de telles mesures n'ont pas d'autre effet que de saper le trône de S. M. » Le souverain répondit : « Je n'ai point à rechercher les causes qui ont pu pousser des prêtres et des fidèles de l'une des confessions chrétiennes à seconder les ennemis de tout ordre social dans leurs attaques subversives ; mais ma tâche à moi est de défendre la paix intérieure et de maintenir l'autorité des lois... » Les évêques donnèrent le signal de la résistance en masse ; M. de Bismark, M. Walk, dénoncèrent sans relâche à la tribune les révoltes épiscopales ; ils entrèrent même dans les débats théologiques, argumentant sur le *jus in sacra* et le *jus circa sacra* — le droit de s'immiscer dans le développement des choses saintes et le droit de limiter ce développement, — démontrant que les lois confessionnelles respectent le premier et n'usent que du second, lequel appartient légitimement à l'État. Comme on le pense, la science théologique des ministres prussiens fut de nulle efficacité. Alors on eut recours à de nouvelles mesures d'ordre moins spirituel : il fut pourvu d'office à l'administration des évêchés vacants ; des peines plus graves furent édictées contre les ecclésiastiques continuant à exercer leurs fonctions malgré la révocation.

Le Reichstag prononça la déchéance de l'indigénat et l'expulsion du territoire fédéral, d'après la théorie exposée par le ministre de la justice, le docteur Leonhardt : « Celui qui dans l'État ne se soumet pas aux lois, celui-là est expulsé de l'État. » Les nouvelles lois furent appliquées dans toute leur rigueur ; les évêques récalcitrants furent frappés tous les premiers ; la cour ecclésiastique décréta contra eux l'amende et la prison. Actuellement, sur les douze diocèses prussiens, trois seulement ont des titulaires réguliers : Mgr Jacobi à Hildelshein, Mgr Eberhardt à Trèves, Mgr de Marwitz à Culm.

Le 13 juillet 1874, le chancelier fut blessé à Kissingen par Kullmann. En plein Reischtag, il accusa le centre de complicité :

« Répudiez cet assassin tant que vous voudrez, messieurs ; il s'accroche à vos pans d'habits. »

Comme les députés du centre criaient « Fi ! » le chancelier leur jette cette dernière apostrophe :

« Fi ! est une expression de mépris et de dégoût. Messieurs, ne croyez pas que ces sentiments me soient étrangers ; seulement je suis trop poli pour les exprimer ! »

Cet épisode du *Kulturkampf* indique un état mental d'un caractère trop violent pour durer, pour devenir un *modus vivendi* normal. Très-habile à coup sûr a été la tactique de M. de Bismarck : il s'est bien gardé d'imiter les persécutions brutales et despotiques de la Russie ; il a procédé par voie juridique et bureaucratique. Mais au fond il n'a rien gagné, en ce sens que, malgré tout, les ultramontains ont conservé leur influence sur les quinze millions de catholiques allemands. La preuve en est dans la lenteur du mouvement vieux-catholique. D'ailleurs M. de Bismarck a toujours compté sur la mort de Pie IX pour renouer des négociations avec le saint-siège. On a dit qu'il est allé à Canossa ; non, mais il a fait la moitié du chemin. Une trêve lui serait doublement utile, soit pour avoir les mains libres contre les démocrates socialistes, soit pour achever l'organisation financière de l'empire sans passer par les réformes constitutionnelles réclamées par les libéraux.

III.

Pour peu que l'on ait suivi la carrière parlementaire de M. de Bismarck, on aperçoit aisément que le chancelier comprend les relations du premier ministre et de la majorité à la façon de ces ménages où du côté de la barbe est la toute-puissance, et l'obéissance passive du côté des jupons. On a vu comment il traite ses ennemis ; il ne ménage pas davantage ses amis quand ils se permettent de ne pas lui donner aveuglément raison. Ses discours sont remplis de vertes semonces à l'adresse de tel ou tel membre de la majorité qui a eu l'audace de formuler quelque critique. Par exemple, à un M. de Krücher, qui hasarde une observation bienveillante, il réplique nerveusement :

« Rester tranquillement au logis, *fruges consumere*, lire des journaux, et puis, quand arrive une mesure prise par le gouvernement, élever des critiques amères contre ce gouvernement dont on n'est pas à même d'apprécier la situation d'ensemble, jeter une pierre dans ses roues, je le dis, ce n'est pas là une œuvre patriotique. »

M. de Bismarck ne comprend pas qu'on mesure la confiance au pouvoir :

« Il faudrait cependant, déclare-t-il, considérer le gouvernement comme un être collectif doué de raison, devant son existence à sa nomination par un roi de Prusse, et intimement lié dans son ensemble et de tous côtés à la prospérité du pays, au lieu de le tenir pour un être nuisible qu'il faut toujours charger de chaînes autant que possible afin qu'il ne mésuse pas de son pouvoir ou, s'il ne le fait pas aujourd'hui, que son successeur ne puisse le faire. »

S'il n'admet qu'avec tant de peine le contrôle, il repousse encore plus formellement le partage du pouvoir. En 1867, lorsqu'il prit possession du poste de chancelier, les nationaux-libéraux s'imaginèrent tout de suite qu'il allait former un ministère d'empire, doublant le ministère prussien ; ils crurent même peut-être lui rendre un service agréable en proposant, par l'organe de MM. de Bennigsen et Ladker, de l'aider à porter le fardeau du gouvernement. La réponse du chancelier fût péremptoire :

« Je ne puis accepter qu'on augmente le nombre des collègues — car ce seraient des collègues pour moi — avec lesquels j'aurais à partager la responsabilité, et que par là soit augmentée aussi la difficulté, assez grande déjà, qu'on éprouve à établir l'accord entre huit ministres sincèrement attachés à leur opinion. Si j'avais à partager la responsabilité non-seulement avec ces ministres, mais encore avec d'autres fonctionnaires autorisés à contre-signer et appartenant à un autre ministère, franchement ce serait trop pour moi. »

En 1873, souffrant déjà de l'affection nerveuse qui l'a retenu presque une année à la campagne, il résigna les fonctions de président du conseil en Prusse pour ne garder que celles de chancelier. Moins de huit mois après, il reprenait sa charge, toujours en se plaignant d'une si lourde responsabilité, mais en concluant que cette même responsabilité l'obligeait d'autant plus à rester le maître partout. Vainement les nationaux, impatients de prendre part au gouvernement, reviennent à la charge : le chancelier leur oppose les arguments les plus divers et les plus ingénieux. Tantôt les ministères réclamés seraient sans racines dans les États confédérés et ne feraient qu'accroître les forces du particularisme; tantôt ces ministères, tout au contraire, favoriseraient trop les tendances unitaires au détriment de l'indépendance légitime des membres de la Confédération; tantôt ces ministères existent déjà en réalité : ce sont les comités du conseil fédéral qui en remplissent l'office. Bref, bien que M. de Bismarck s'irrite régulièrement quand on prononce à son endroit le mot de dictature, il a réussi à maintenir jusqu'ici à peu près intacte son omnipotence sur l'administration de l'empire : les offices importants, les affaires étrangères, les finances, la guerre, la marine sont reliés au cabinet prussien, dont il est chef; quant aux titulaires de la chancellerie de l'empire, de la direction des postes, du gouvernement d'Alsace-Lorraine, ce sont de simples fonctionnaires sans responsabilité gouvernementale, relevant exclusivement de M. de Bismarck.

Toutefois les nationaux-libéraux connaissent le défaut de la cuirasse. Le chancelier, par cela même qu'il règne d'une manière plus absolue dans l'empire, souhaite passionnément donner à cet empire ce qu'il appelle une fortune indépendante, c'est-à-dire un budget qui lui soit propre. Les recettes fédérales se divisent en deux catégories : l'une comprend les taxes de douane et les impôts de consommation sur le café, le sucre, le sel, etc.; l'autre est fournie par les contingents des divers États, au prorata de leur population. La première catégorie, sur un total de 540 millions de marks (1 fr. 25 le mark) pour l'exercice 1878, représente 459 millions, et la seconde 81 millions. Ainsi, pour cette dernière somme, l'empire est directement tributaire des États. Diminuer et faire disparaître cet assujettissement est le but constant du chancelier. En 1872, il disait : « Les recettes propres de l'empire ont, à mes yeux, une telle importance que je ne puis croire qu'un chancelier ayant conscience de sa responsabilité et animé d'un sérieux intérêt pour l'existence et les progrès de l'État impérial puisse jamais donner son consentement à leur diminution... Si certains éléments de cette assemblée sont tout prêts à accepter un équivalent par la contribution matriculaire, je peux me l'expliquer très-facilement, vu qu'avec un empire uniquement fondé sur la contribution matriculaire, la liberté de s'en aller serait extraordinairement facilitée. On aurait bientôt emporté son faix dans ce déménagement. » Tout récemment, au mois de décembre, M. de Bismarck reprend la même idée :

« Je suis l'adversaire des impôts directs, l'ami des impôts indirects. J'aspire à une réforme générale sur ce terrain, à une réforme qui rende l'empire réellement riche, de pauvre qu'il est aujourd'hui. Mon idéal, c'est non pas un empire qui dépendrait des contributions matriculaires à la porte des États particuliers, mais bien un empire qui, tenant sous clef la principale source des bonnes finances, c'est-à-dire les impôts indirects, soit par là en situation de donner du retour aux États particuliers. »

Il faut reconnaître que c'est là une façon vraiment magistrale de comprendre l'alliance de la finance et de la politique.

Aussi les libéraux du Reichstag n'adressent au chancelier aucune objection de principe; seulement, pour prix de leur vote, ils réclament l'organisation parlementaire de l'empire et, par suite, une part au pouvoir. Au début, M. de Bismarck n'avait que le plus superbe dédain pour de telles prétentions :

« Je soupçonne, disait-il en 1869, ce que vous désirez peut-être; nous devrions, pour sortir d'embarras, payer un prix sous forme de concessions constitutionnelles; et c'est là le dernier mot de l'affaire... Eh bien! messieurs, vous êtes vous déjà demandé s'il est vraiment nécessaire, s'il est utile que vous ayez plus de pouvoir que vous n'en possédez maintenant, si ce serait utile pour le peuple et pour le pays? »

Pauvres nationaux-libéraux, voilà les sarcasmes dont on payait leur dévouement! Mais, patience, ils préparent leur revanche. Tout d'abord ils ont discuté pied à pied les surélévations de taxes indirectes que M. de Bismarck a tant à cœur; ils ont mis en avant l'intérêt du pauvre. Sur quoi M. de Bismarck s'écrie :

« Quand on discute l'impôt sur le tabac, la pipe du pauvre joue un très-grand rôle; de même, quand on parle de l'impôt sur le pétrole, c'est l'éclairage du pauvre; mais tant que nous n'imposons pas la viande et le pain, je puis dire qu'à mes yeux de telles façons de parler sont du domaine de cette hypocrisie que l'on croit pouvoir employer soi-même sur le terrain politique et que l'on concède aux autres. »

Mais les nationaux-libéraux font la sourde oreille. Au commencement de cette année, le ministre des finances, M. Camphausen, présente au Reichstag un budget en déficit de 29 millions de marks. « Voici neuf années, ajoute-t-il, qu'il est question d'impôts nouveaux sur le tabac, le timbre et les bordereaux de Bourse; il est urgent d'arriver à une solution. » A l'appui, M. de Bismarck, caressant son idée favorite, déclare ouvertement que le projet Camphausen n'est que provisoire, que lui-même est partisan du monopole du tabac. En effet, le produit du monopole est évalué au minimum à 400 millions de marcks; du coup, le budget serait libéré de toute contribution matriculaire. A cette invite, les libéraux-nationaux répètent patiemment : Donnant, donnant. Nouveau refus de M. de Bismarck. Alors trois ministres, MM. Camphausen, d'Eulembourg, Achenbach (finances, intérieur, commerce) disparaissent. M. de Bismarck désempare consent à quelques concessions; il annonce l'intention de créer un ministère d'empire pour les finances, et il présente le projet sur la

suppléance de ses propres fonctions de chancelier. Son ton se radoucit singulièrement :

« Nous désirons tous, nous voulons tous le degré de liberté d'indépendance et de libre action de la représentation nationale qui peut être compatible avec la sûreté et la stabilité de nos institutions. Si nous sommes d'accord sur cette vérité, alors je crois que disparaîtra aussi cette teinte blême de la défiance, cette disposition maladive qui fait qu'en face du ministre on compte toujours sur le moment d'un conflit. »

Mais la nomination extra-parlementaire de M. de Stolberg-Wernigerode à la suppléance détruit tout l'effet de ces paroles si extraordinairement bénignes ; les impôts indirects sont de nouveau remis en question. Comment sortir de l'impasse ? Dans la dissolution du Reichstag, la question des impôts a compté pour autant que celle des démocrates socialistes.

IV.

Maintenant, quel est, sur les trois importantes questions que nous venons de passer en revue, le résultat acquis à la suite des élections ?

Un premier point saute aux yeux. Par cela seul que la répartition des partis dans le précédent Reichstag n'est pas sensiblement modifiée, le principal effet recherché par M. de Bismarck est manqué. Ce qu'il voulait, c'est une majorité pivotant en quelque sorte sur le parti dit des conservateurs de l'empire, ralliant à droite une fraction du centre et à gauche une fraction des libéraux-nationaux, permettant au gouvernement de conclure une trêve avec le Vatican et de concentrer toutes ses forces contre le socialisme, enfin maintenant la constitution actuelle de l'empire, soit à l'égard des particularistes, soit à l'égard des libéraux. Sans doute les conservateurs de l'empire ont gagné quelques voix, mais en trop petit nombre pour le succès de cette combinaison. Le chancelier s'est trompé dans l'évaluation du tort que les crimes de Hœdel et de Nobiling devaient faire, selon lui, dans l'opinion publique, non seulement aux démocrates-socialistes, mais encore aux libéraux. Les électeurs, qu'on nous permette l'expression, n'ont pas rendu à la main. Ils se méfient de ce brusque revirement dans le sens réactionnaire ; ils appréhendent qu'il ne s'arrête point au socialisme et qu'il profite trop aux ultramontains. Le fait est grave pour M. de Bismarck ; il porte un coup à son autorité personnelle.

Donc il n'a pas obtenu ce qu'il voulait, voilà un premier point acquis. Comment pourra-t-il du moins s'accommoder de ce qu'il a obtenu ?

Certes le chancelier est un politique de valeur exceptionnelle, d'une fécondité infinie de ressources, que les difficultés n'effrayent guère. Mais il faut avouer que cette fois la situation est à la hauteur de sa capacité. *A priori* il ne semble pas possible de rallier une majorité sur l'une des trois questions à résoudre sans qu'elle se disloque sur les deux autres. Autrement dit, une majorité quelconque formée avec les groupes actuels est incapable de doubler, saine et sauve, les trois caps qui se prolongent sur la carte de la politique allemande. Le centre, pour marcher contre les démocrates socialistes, exigera une capitulation complète du gouvernement au point de vue des lois confessionnelles ; car la partie s'annonce trop belle pour abandonner ses chances, sinon à très bon prix : on peut prendre le gouvernement entre deux feux, entre les ultramontains et les socialistes. Les nationaux-libéraux, pour céder sur la question des impôts, réclameront leur admission au pouvoir : et cette réorganisation gouvernementale au profit d'un parti relativement libéral ne saurait qu'affaiblir la répression contre le socialisme que M. de Bismarck et l'empereur Guillaume se proposent en ce moment comme but dominant, comme fin principale du gouvernement. Charge-t-on les catholiques de cette mission ? Dans ce cas, les libéraux se retirent sous leur tente et la réforme financière tombe à l'eau. Celle-ci est-elle votée ? Aussitôt le centre, foncièrement particulariste, repasse la frontière. On cherche vainement place pour une action quelconque, dans un sens ou dans l'autre, mais tout au moins suivie et rigoureuse.

Mais, dira-t-on, M. de Bismarck n'a-t-il pas toujours gouverné en dehors de la majorité, sinon contre elle, usant de son concours, mais s'en passant au besoin ? Sans doute ; toutefois la preuve qu'il ne saurait plus en être ainsi, c'est précisément la dissolution du dernier Reichstag. Un grave changement s'est produit dans les conditions parlementaires. Pour résoudre les questions pendantes — lois financières, lois contre le socialisme, lois confessionnelles, — le chancelier a absolument besoin du Reichstag ; celui-ci se trouve donc enfin en mesure d'exiger le pouvoir. Après avoir longtemps résisté, M. de Bismarck est au pied du mur. Mais voici la difficulté. Le Parlement, qui veut et qui va prendre un rôle gouvernemental, ne possède pas de majorité compacte et homogène, en état d'exercer le pouvoir avec suite et dans une direction déterminée. D'une part, le corps électoral réclame et impose les garanties du régime parlementaire contre une réaction piétiste et cléricale ; d'autre part, les premiers matériaux manquent pour le fonctionnement normal de ce régime — sans compter que le souverain et le premier ministre redoutent plus que jamais le libéralisme par crainte du socialisme.

Tel est le fond de la crise actuelle. Comment finira-t-elle ? Qui peut le savoir ? On comprend seulement que l'issue de cette première maladie d'enfance du jeune empire aura la plus grande influence sur son développement ultérieur.

LOUIS JEZIERSKI.

PALAIS DES TUILERIES

CONGRÈS INTERNATIONAL DES CLUBS ALPINS

M. ADOLPHE JOANNE

Président du Club alpin français.

De l'alpinisme en France.

L'*alpinisme* est un mot tout moderne, encore inconnu jusqu'à ce jour des dictionnaires français, qui, dans un siècle ou deux, se décideront probablement à l'accepter, comme ils ont fini par adopter *bienfaisance* et adopteront *actualité*.

Ce mot nouveau sert à distinguer — aucun de vous ne l'ignore — un sport ou exercice corporel également moderne : les courses ou ascensions dans les montagnes.

Ce sport est né dans la région de l'Europe dont les habitants ont su le plus varier et le mieux pratiquer les exercices du corps : en Angleterre. Seulement, les Anglais ne l'ont pas expérimenté chez eux; leurs montagnes leur semblaient trop basses et trop faciles à gravir. Ils sont venus sur le continent en faire l'apprentissage d'abord, puis l'y développer jusqu'à ses plus extrêmes limites. La Suisse, la Savoie et la France, possédant les plus hauts sommets de l'Europe, ont naturellement été le premier théâtre de leurs exploits. Non moins naturellement aussi, le sport qui avait pour but l'escalade des Alpes s'est appelé l'alpinisme, et la Société qu'ont créée à Londres en 1857 les premiers et les plus célèbres alpinistes de la Grande-Bretagne a pris le titre d'*Alpine club*, bien qu'elle n'eût dans son organisation aucune analogie avec les associations désignées jusqu'alors sous le nom de clubs en Angleterre ou de cercles en France.

L'histoire de cette illustre Société, écrite par un de ses membres et publiée dans l'*Alpine Journal*, est, vous le savez tous, une longue série de glorieux combats contre la nature et les éléments atmosphériques. Elle compte un bien plus grand nombre de victoires que de défaites; les catastrophes, fort rares d'ailleurs, n'auraient pu, à part deux ou trois exceptions, être prévenues par le courage le plus hardi uni à la plus sage prudence.

Il y a quarante ans, ne l'oublions pas, certaines régions montagneuses de la Suisse et de la France n'étaient pas mieux connues au-dessus de 3000 mètres que les contrées centrales de l'Afrique avant les voyages immortels des Livingstone, des Speke, des Cameron, des Stanley. Pour ne citer qu'un exemple, la chaîne du Mont-Rose et les deux chaînes latérales de la vallée de Saint-Nicolas et de Zermatt occupaient à peine quelques pages dans le remarquable dictionnaire d'Ébel, un des meilleurs ouvrages dont la Suisse ait été le sujet. Leurs pointes les plus élancées, leurs dômes les plus élevés et les plus éblouissants, leurs cols les plus intéressants n'avaient pas encore un nom qui pût servir à les distinguer et à les reconnaître. Interrogiez-vous un habitant de la vallée, il vous répondait invariablement : C'est la Montagne Blanche, le *Weissberg*, ou la Corne Blanche, le *Weisshorn*. Si quelques touristes s'aventuraient par hasard sur ces Alpes inconnues, ils n'y trouvaient ni guides, ni auberges, ni refuges, ni sentiers, ni renseignements d'aucun genre. Grâce à l'Alpine club, on y chercherait vainement aujourd'hui un pic vierge de pas humains à escalader, une course nouvelle à tenter, un passage à ouvrir. Zermatt, si riche déjà d'hôtels et de guides, est devenu l'heureux rival de Chamonix. Le Cervin lui-même, réputé si longtemps inaccessible, a été vaincu par des touristes de ce sexe qu'on a le tort d'appeler le sexe faible; et non-seulement il a été vaincu sans guides — imprudence qui devrait être interdite, — mais une journée suffit aux plus robustes, sinon aux plus braves, pour l'*ascendre* par le versant italien et pour le descendre par le versant suisse.

Un mot auquel vos oreilles classiques ne sont pas encore habituées, le mot *ascendre*, demande une courte digression. La langue française s'est montrée si bizarre dans sa formation, qu'il est vraiment nécessaire de protester de temps à autre, au nom de la raison et de la logique, contre ses inexplicables caprices. Ainsi elle a pris aux Latins le mot descendre et elle n'a pas cru devoir leur emprunter le mot ascendre. Ils avaient pourtant eu assez de bon sens pour inventer *ascendere* comme *descendere*. Pourquoi, en outre, dit-on descente et ascension? Ascendance, ascendant, ascendante, ascensionnel, ne sont employés, comme descendance, descendant, descensionnel, que par les juristes, les médecins et les savants; ascenseur ne s'applique qu'aux machines, et encore les dictionnaires ne paraissent-ils pas en avoir entendu parler! Quelques révolutionnaires se sont permis le mot ascensionniste, mais descensionniste, qui est encore plus long et moins agréable à l'oreille, n'a jamais été imprimé, et pourtant il n'existe aucun mot dans notre langue pour désigner un homme qui ascend ou qui descend. C'est une lacune à combler un jour. Quant à présent, contentons-nous d'*ascendre*. Sans doute, ce n'est pas pour créer des mots nouveaux que le Club alpin français a été fondé; mais, puisqu'il trouve une occasion favorable, n'aurait-il pas tort de la laisser échapper? Au lieu de dire désormais comme les puristes : Nous montons la montagne, pléonasme assez ridicule, osons dire : Nous ascendons la montagne, et, remarquez-le, ascendre a un sens général et distinct qui lui assure une valeur particulière : il ne saurait remplacer ni gravir, ni grimper, ni escalader.

Revenons à l'Alpine club. Le possible accompli, l'impossible a été rêvé. Les rochers à pic furent dédaignés dès qu'ils eurent été gravis; on chercha, pour atteindre des sommités vaincues ou des cols déjà franchis, des routes nouvelles qui n'avaient d'autre intérêt que d'être dangereuses; l'escalade des murailles surplombantes fut tentée avec une passion tout à fait insensée. Un de nos collègues d'outre-Manche protesta même un jour solennellement contre l'emploi de tous moyens propres à diminuer les fatigues et les périls des ascensions les plus extraordinaires, contre les cordes, contre les abris, contre les piolets, si ma mémoire ne me trompe. Sa protestation, je suis vraiment heureux de le constater, ne recueillit que sa voix; on le laissa parfaitement libre de coucher, quelque temps qu'il fît, à la porte d'une cabane, s'il se trouvait déshonoré pour en avoir franchi le seuil hospitalier,

et l'alpinisme raisonnable triompha pour toujours, ce soir-là, de l'alpinisme extravagant.

Cette honorable victoire constatait toutefois une situation difficile. La grande œuvre commencée et poursuivie avec tant d'éclat par l'Alpine club était à peu près accomplie. Les pics qui n'ont jamais été gravis deviennent bien rares sur le continent, s'il est possible, depuis l'ascension de la Meije par notre collègue M. Boileau de Castelnau, d'en découvrir encore un. Le Caucase lui-même, plus asiatique qu'européen, a été en partie exploré. Les Andes, les Cordillères, l'Himalaya, les chaînes centrales de l'Afrique, d'un accès difficile et coûteux, sont trop éloignés de la Grande-Bretagne. L'Alpine club est en outre un club spécial et fermé. D'une part, les ascensions seules l'occupent et l'intéressent ; d'autre part, il ne s'ouvre qu'aux alpinistes émérites qui ont accompli quelque exploit alpestre dont ses collègues-électeurs restent seuls juges. Si j'ai la gloire d'en faire partie, c'est pour mes travaux géographiques sur les Alpes ; aussi en ai-je été nommé membre honoraire. Une double cause d'affaiblissement et de mort menace donc l'Alpine club. Ne trouvant plus à s'occuper, son recrutement devient de plus en difficile. Comme l'a dit avec raison une Revue du samedi, il est dans la position d'un paladin qui aurait exterminé tous ses adversaires sur une immense étendue de territoire : il se voit obligé de rengaîner son héroïque épée, et peut-être devrait-il accepter maintenant la position d'un honorable vétéran qui jouit d'un repos mérité parce qu'il ne s'est rien laissé à faire. En tout cas, s'il veut continuer de vivre, une transformation est pour lui une incontestable nécessité.

C'est afin de conjurer ces dangers que les Clubs alpins qui se sont successivement fondés sur le continent à l'imitation de l'Alpine club, les Clubs suisse, italien, allemand, autrichien, français, ont adopté des statuts tout différents. Ce sont, en effet, des sociétés ouvertes, sous certaines conditions, à toutes les bonnes volontés. Pour ne pas m'écarter de mon sujet, *l'Alpinisme en France*, je ne vous parlerai que du Club alpin français, de son passé, de son présent, de son avenir.

L'alpinisme n'est pas et ne doit pas être, comme on ose encore le penser et l'écrire quelquefois, un sport original destiné uniquement à satisfaire la vanité de ceux qui s'y adonnent : c'est le plus noble et le plus utile de tous les exercices physiques. Il fortifie à la fois le corps et l'âme : le corps, en donnant plus de souplesse et de vigueur à ses muscles, plus d'ampleur à sa poitrine ; l'âme, non-seulement en lui faisant goûter les plus vives et les plus saines émotions dont elle puisse jouir sur cette terre, mais en lui apprenant à vaincre, par l'énergie ou par l'adresse, avec autant de prudence que de résolution, les difficultés en apparence les plus insurmontables, et, s'il le faut, à regarder froidement le danger en face pour en triompher sans le braver ; il développe en un mot toutes les forces corporelles et toutes les facultés intellectuelles et morales de la jeunesse qui a l'esprit d'en comprendre l'importance et le bonheur de le pratiquer.

N'en croyez jamais ces touristes efféminés, blasés, vieux avant l'âge, qui se font transporter en voiture ou en chemin de fer au pied des montagnes les plus célèbres des Alpes ou des Pyrénées, et qui, daignant à peine lever la tête pour les contempler, déclarent, d'un ton dogmatique, qu'elles sont bien plus belles à voir de la base que du sommet. La montagne ne révèle ses véritables beautés qu'à ceux de ses admirateurs qui savent la conquérir. Les passions qu'elle inspire restent toujours inassouvies. Plus on l'escalade, mieux on en jouit ; plus vif et plus irrésistible est le désir, que dis-je ? le besoin qu'on éprouve d'en recommencer l'ascension. Aussi que d'émotions ne réserve-t-elle pas à ses vainqueurs ! l'impatience joyeuse du départ, l'air si frais et si fortifiant du matin, l'heureuse naissance d'un beau jour, les senteurs enivrantes de la forêt ou de la prairie, le bien-être d'un exercice modéré, l'espoir du succès, le bonheur de se sentir plein d'ardeur et de force, indépendant des hommes et des choses de ce bas monde, la pureté de l'atmosphère, la défaite complète des nuages ou des vapeurs qui menaçaient de la troubler, la variété infinie des paysages, la raideur des parois rocheuses, la traversée des crevasses si profondes et si bleues, l'aspect inquiétant des séracs et des couloirs, les derniers efforts de la lutte, la récompense du triomphe, les splendeurs du panorama, le silence solennel des hautes altitudes, l'oubli presque instantané de la fatigue, l'élévation de l'âme vers l'infini au-dessus de la terre et de l'humanité, ce sont là des impressions vives, des joies presque divines que l'on n'oublie jamais et qui ne laissent après elles aucun regret.

Excusez-moi si je me suis laissé entraîner par des souvenirs de jeunesse d'autant plus passionnés qu'il ne m'est plus, hélas ! permis de les renouveler. Je n'aurais peut-être pas dû oublier que je m'adressais à des alpinistes ; mais la montagne a encore pour moi un tel attrait que je ne sais pas y résister quand je la revois, quand j'en parle ou quand je m'abandonne au plaisir d'y songer... Rien qu'en y pensant je sens renaître en moi l'enthousiasme des beaux jours, à tout jamais passés, dont ma mémoire lui conserve une reconnaissance qui se fortifie d'année en année au lieu de s'affaiblir.

Si, depuis la fondation de notre club, notre but, si bien compris et si bien défini par mon regretté prédécesseur Cézanne n'a pas subi de modification importante, il s'est élevé et agrandi. Nous ne voulons pas seulement faire contracter à la jeunesse française, condamnée trop souvent à l'oisiveté pernicieuse des grands centres de population, l'habitude aussi utile qu'agréable de grimper ou même de marcher ; nous nous proposons de lui apprendre à travailler en grimpant ou en marchant. Que nous importe, à nous, que les ascensions vierges deviennent de plus en plus rares, impossibles même ? Si le champ des excursions nouvelles se restreint, le champ de la science et de l'art reste illimité. Les courses déjà faites, que vous referez, vous seront tout aussi utiles et vous procureront — à part la satisfaction un peu orgueilleuse de la conquête — les mêmes jouissances que si vous les aviez inventées ; et que de découvertes de toute nature ne réserveront-elles pas toujours aux observateurs qui sauront étudier avec méthode et avec intelligence les montagnes, les vallées, les rivières, les plaines, les villes, les musées, les collections où les conduiront leurs promenades hygiéniques ! Botanistes, géologues, entomologistes, minéra-

logistes, archéologues, artistes, historiens, anthropologistes, à l'œuvre donc sans retard et sans repos! Ce champ que nous ouvrons à vos travaux, c'est la France, c'est notre patrie bien-aimée, c'est le pays le plus varié, le plus beau, le plus intéressant de l'Europe.

Trois mers baignent ses côtes, qui ont près de 3000 kilomètres : la Manche, l'océan Atlantique et la Méditerranée. Elle possède la plus haute montagne de l'Europe, le Mont-Blanc, et une partie de l'un de ses plus grands lacs, le Léman. Les Alpes, qui la séparent de l'Italie et de la Suisse, les Pyrénées, qui la séparent de l'Espagne, ne lui appartiennent que pour un versant; mais que de chaînes secondaires se dressent sur son territoire dont aucune ne ressemble aux autres par ses formes, sa nature, ses aspects, son climat, son altitude, sa végétation, ses produits, sa population : les Ardennes, les Vosges, le Jura, le Morvan, la Côte-d'Or, les monts Dômes et les monts Dores, le Cantal, la Margeride, la Lozère, les Cévennes, la Montagne Noire, le Velay, le Forez, les montagnes du Mûnez et d'Arrée!

Comme elle jouit de tous les climats, elle peut se livrer avec un succès presque égal à toutes les cultures : toutes les essences prospèrent dans ses forêts; tous les fruits mûrissent dans ses plaines et sur ses coteaux; toutes les fleurs ornent ses jardins. Son industrie est aussi florissante que son agriculture. Ses eaux minérales, non moins abondantes que nombreuses, guérissent ou soulagent toutes les maladies. Où trouver, sur un plus petit espace, un plus grand choix de souvenirs historiques, plus de ruines et de monuments de toutes les époques, de toutes les architectures, de tous les goûts : arènes, théâtres, palais, basiliques, cathédrales, églises, châteaux, villas, beffrois, hôtels de ville, abbayes, cloîtres? Ses collections archéologiques rivalisent maintenant, dans tous ses grands centres de population, avec ses musées de peinture. Ses ports maritimes ne diffèrent pas moins entre eux que ses ports de commerce. La plupart de ses bourgs, de ses villes même, n'ayant eu ni le temps ni l'argent nécessaires pour se transformer, ravissent encore les artistes par leurs rues tortueuses, leurs maisons pittoresques, leur physionomie originale. Si ses fleuves n'ont pas un lit aussi large, un volume d'eau aussi considérable que le Rhin ou le Danube, leurs bords, tantôt plats, tantôt encaissés, n'en sont pas moins tour à tour gracieux ou sauvages. Ses rivières et ses ruisseaux, ses torrents et ses gaves, offrent des paysages peut-être plus charmants et plus grandioses que ses fleuves. Et quelle diversité merveilleuse entre toutes ses provinces! Quels contrastes présentent la *Flandre*, avec ses villes espagnoles, ses prairies, ses cultures, ses mines de charbon, ses grands établissements industriels; — la *Normandie*, avec ses vallées aux gras pâturages, aux bestiaux toujours primés, aux paysages arcadiens, ses bains de mer aristocratiques ou populaires, ses plages de sable, ses falaises abruptes, ses ports de guerre ou de commerce, ses monuments gothiques, son industrie; — la *Bretagne*, aux croyances naïves, à l'aspect sauvage, aux mœurs primitives, à la langue et aux costumes des temps passés, à la rade unique, aux côtes redoutables, aux monuments mégalithiques; — le *Bourgogne* et la *Guienne*, dont les coteaux pierreux produisent les vins les plus recherchés, les plus salutaires, les plus exquis de notre globe; — les *Landes*, avec leurs pignadas, leurs forêts de chênes-lièges, leurs étangs, leurs dunes de sable, leurs prairies marécageuses; — la *Franche-Comté*, plus espagnole d'aspect, mais aussi française par le cœur que la Flandre, et dont les montagnes rivalisent pour certains détails avec les Alpes; — le *Dauphiné* et la *Savoie*, qui peuvent lutter avec la Suisse pour l'altitude de leurs montagnes, l'étendue de leurs glaciers, la végétation de leurs vallées, les riantes beautés ou la sublimité austère de leurs paysages; — la *Touraine* et ses innombrables châteaux de la Renaissance, aussi curieux pour l'artiste qu'intéressants pour l'historien; — la *Vendée* et son *Bocage*; — le *Poitou* et ses grands plateaux nus coupés de ravins profonds et boisés; — le *Rouergue*, ses *causses* et ses *ségalas*; — l'*Auvergne*, avec ses volcans, ses dykes, ses scories, ses vieux châteaux, ses vieilles églises et cette admirable Limagne si justement vantée comme la plus belle plaine du continent; — le *Limousin*, aux landes plus variées de formes et de couleurs que celles de l'Ecosse, aux châtaigniers séculaires dont les peintres les plus habiles n'ont jamais pu imiter la majestueuse végétation; — le *pays basque*, dont les montagnes ont un cachet aussi original que la population; — le comté de *Foix* et le *Roussillon*, où les Pyrénées raniment toujours l'admiration fatiguée des touristes qui reviennent du pont d'Espagne, de Gavarnie et de Luchon; — le *Vivarais* et ses merveilles volcaniques; — les *Ardennes* et leurs grandes forêts encore peuplées de sangliers; — le *Velay*, qui mérite autant que l'Auvergne la visite des géologues et qui a pour capitale la ville la plus curieuse, la plus pittoresque de la France; — le *Languedoc*, avec sa Montagne Noire, ses plaines fertiles, son canal du Midi, ses ruines romaines, ses églises romanes, ses villes du temps de Philippe-Auguste et de saint Louis; — la *Provence* et sa Crau, sa Camargue, ses Alpines, ses ports de commerce, sa rade militaire, ses champs de fleurs, ses forêts de chênes-lièges et de pins maritimes; — les *Alpes maritimes*, dont les innombrables baies, ombragées d'oliviers et parfumées par des bois de citronniers ou d'orangers qui y portent toute l'année des fleurs et des fruits, offrent un climat plus égal et des séjours aussi délicieux que les golfes célèbres de la Spezzia et de Naples!

Pourquoi donc cette France si privilégiée est-elle trop rarement visitée, non-seulement par les étrangers, mais par les Français? Oserai-je l'avouer dans ce palais? Ne vais-je pas froisser la susceptibilité de la commission supérieure, qui a cru devoir rayer de notre programme un problème qu'elle a jugé trop vulgaire? La cause principale de cet abandon, — c'est le manque d'auberges ou plutôt — rassurez-vous, je n'entrerai dans aucun détail — c'est le manque de propreté dans les auberges; c'est l'impossibilité pour les femmes de voyager en France, si ce n'est dans quelques grandes villes échelonnées à de longues distances sur le parcours des principales lignes de chemins de fer.

Je me sens en ce moment aussi réservé que la commission supérieure. Je rougis presque d'avoir soulevé une question

de cette nature dans ce palais, devant une telle assemblée. Toutefois, n'en doutez pas, vous tous que scandalise peut-être mon audace, de la solution pratique de cette question dépend, dans une certaine mesure, la prospérité future des innombrables localités qui méritent en France la visite des étrangers. En vain vous en décrirez, avec l'enthousiasme le plus éloquent, les merveilleuses curiosités naturelles, monumentales, artistiques; en vain vous en énumérerez, vous en célébrerez les richesses scientifiques : tant que vous ne pourrez pas vous faire suivre dans vos excursions de vos mères, de vos femmes, de vos filles, vous n'aurez pas accompli votre tâche, vous n'aurez pas rempli votre devoir envers votre pays!

Ce problème, je me borne à le poser ici, nous le discuterons demain. Le Club alpin français n'a pas su, j'ai le regret de le constater, en trouver jusqu'à ce jour la solution pratique.

Malgré ce fâcheux échec, nous pouvons, mesdames et messieurs, résumer devant vous, avec une satisfaction complète, les heureux résultats qui ont en quatre ans récompensé nos efforts.

Un recrutement annuel de sept cent cinquante membres est un succès que nous n'aurions jamais osé espérer. Si nous avons le droit de nous en féliciter, ne ralentissons point notre propagande : activons-la au contraire partout et en tout temps. Nous aurons de plus en plus besoin d'argent pour nos publications, pour nos refuges, pour nos bibliothèques. Plus nous deviendrons riches, plus nous nous rendrons utiles. Des adhérents donc et beaucoup d'adhérents, dans la section de Paris et dans toutes les sections de province! Que le payement régulier d'une cotisation qui devrait être plus élevée ne vous semble pas suffisant! Prêchez tous d'exemple : ce sont les sermons les plus efficaces! Ne vous lassez pas de voyager et surtout de voyager en France, en répandant sur votre passage de la poudre insecticide et de sages conseils!

Une voix plus autorisée que la mienne vous résumera les progrès, encore trop lents, des caravanes scolaires, malgré les heureux efforts d'un certain nombre de nos collègues, malgré le concours intelligent et dévoué de l'administration supérieure.

Tandis que nous nous efforçons d'inspirer aux élèves des lycées la passion des voyages à pied, nos jeunes collègues, qui n'ont plus besoin de conseils ni de guides, se distinguent dans les Alpes et dans les Pyrénées par les plus brillants exploits. Ils nous rapportent à la fin de chaque saison d'intéressants récits de leurs découvertes, et quelques-uns même dressent avec un rare talent les cartes des régions inconnues où ils n'ont pas craint de s'aventurer. Ai-je besoin de nommer MM. Franz Schrader, le comte Russell, Lequeutre, Paul Guillemin, Salvador de Quatrefages, Duhamel, Guyard, Caron, Pierre Puiseux, Sestier, Reymond, Wallon, etc., et le jeune vainqueur de la Meije, M. Boileau de Castelnau?

Pendant ce temps, nos collègues d'un âge plus mûr apprennent à la génération qu'ils précèdent dans la vie comment les sciences et les arts peuvent consoler, au pied ou sur les versants des montagnes, les alpinistes qui doivent renoncer peu à peu à l'espoir d'en gravir les plus hautes sommités.

Ce n'est pourtant là qu'une partie de notre tâche. Malgré la modicité de nos ressources, sévèrement défendues par notre trésorier, nous avons publié chaque année un Annuaire et un Bulletin, dont il ne nous appartient pas de faire l'éloge. A notre exemple, nos principales sections ont publié aussi des Bulletins que nous pouvons louer sans restriction. Nous avons organisé à Annecy et à Grenoble, grâce au concours dévoué de nos sections, des réunions internationales suivies de courses et d'ascensions; et certaines sections entreprennent avec les sections voisines des excursions communes d'une durée plus ou moins longue. Nous avons créé dans les Alpes et dans les Pyrénées de nombreux refuges dont les alpinistes de toutes les nations ont déjà apprécié l'utilité pratique; nous avons fondé des bibliothèques de montagnes, organisé une station météorologique, ouvert ou amélioré des sentiers, recueilli ou fait prendre un grand nombre de vues photographiques qui rendront populaires les sites les plus pittoresques de nos montagnes, formé plusieurs compagnies de guides, établi des tarifs soit pour les guides, soit pour les auberges; et peut-être parviendrons-nous cette année même, en dépit de tous les obstacles que les événements politiques nous ont opposés, à doter la vallée de Chamonix d'un règlement de guides qui sera plus utile encore à ses habitants qu'aux touristes.

Mais ce qui nous rend plus fiers et plus heureux que tous ces résultats, ce sont les dévouements et les talents que notre initiative a fait éclore et que nos encouragements continuent de développer. Au fond de nos provinces les plus reculées, nous avons eu la joie de découvrir des patriotes — je n'attache à ce mot aucune idée politique, — des littérateurs, des savants, des cartographes qui s'ignoreraient peut-être encore et qui, sans notre appel, n'auraient pas même tenté d'accomplir les grandes œuvres auxquelles ils doivent déjà une célébrité bien méritée. Parmi ces hommes d'élite, les uns ont consenti à venir à Paris prendre une part plus active à l'œuvre commune; les autres, au contraire, ont voulu rester dans leur province, qu'ils auront la satisfaction d'illustrer et d'enrichir, pour y donner à leurs concitoyens reconnaissants l'exemple du plus utile et du plus noble dévouement.

L'alpinisme est donc une institution d'utilité publique que nous nous félicitons d'avoir, comme la Suisse, l'Italie et l'Allemagne, empruntée à l'Angleterre, et qui a déjà bien mérité de la France. Son passé et son présent répondent de son avenir. Encouragez-le, développez-le par tous les moyens en votre pouvoir, n'eût-il d'autre but et d'autre résultat que de réunir chaque année dans une touchante confraternité des collègues de toutes les nationalités qui sans lui n'auraient jamais eu le bonheur de se connaître, de se rendre utiles les uns aux autres et de s'aimer.

ADOLPHE JOANNE.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Le Luxe dans l'histoire (1).

I.

Le luxe dans l'histoire! une telle étude était pour tenter un moraliste. M. Baudrillart nous apprend qu'il y a consacré douze années de sa vie. Douze années, *pars magna vitæ*. De là une œuvre importante, dont le premier volume seulement est publié. L'auteur ne doit regretter ni son temps ni sa peine : ce voyage à travers le passé a été long sans doute et difficile; mais que d'objets intéressants sur la route, que de choses oubliées, que de points de vue nouveaux! Et tout d'abord, existe-t-il un rapport entre les différentes formes de gouvernement et le développement du luxe?

Montesquieu a écrit que « dans les républiques, où les richesses sont également partagées, il ne peut point y avoir de luxe ». Quelle est donc la république où les richesses sont également partagées? Sparte peut-être. C'est là, en effet, un exemple d'égalité devant la richesse, ou plutôt d'égalité devant la misère. Mais qui songerait à proposer Sparte comme un modèle à nos sociétés modernes, fondées sur le travail et la liberté? Nous savons maintenant que les vertus, dans la cité de Lycurgue, étaient singulièrement mélangées de vices; nous savons que plus d'un, parmi ces héros spartiates que nous admirions sur les bancs du collège, passerait aujourd'hui en police correctionnelle. Chercherons-nous dans Athènes la république idéale? Mais Athènes n'a pas ignoré le luxe, Florence non plus. On nous assure même que, de l'autre côté de l'Atlantique, les petits-fils des puritains se laissent quelquefois séduire par l'attrait d'une civilisation raffinée. Le luxe peut exister sous toutes les formes de gouvernement, voilà la vérité; mais les caractères du luxe ne sont pas les mêmes dans une monarchie ou dans une république.

Sous un gouvernement absolu, le luxe se concentre dans un seul homme. Louis XIV aurait pu dire : « Le luxe, c'est moi. » Qu'un surintendant des finances essaye, dans une fête éclatante, de rivaliser avec le luxe du souverain, celui-ci se sent atteint : le luxe d'un sujet devient un crime de lèse-majesté. C'est que le luxe, dans les gouvernements absolus, est une prérogative royale. Le plus souvent, les pompes, les cérémonies ont un caractère personnel, non un caractère national. Sous le roi-soleil, on emprunte à la mythologie le cadre des fêtes officielles, et le fils aîné de l'Église se montre à un groupe de courtisans sous le masque de Jupiter ou d'Apollon. Les courtisans eux-mêmes sont là comme un décor nécessaire : ce n'est pas pour eux que la fête se donne, c'est pour le prince ou pour la favorite du prince. M. Baudrillart nous montre bien les conséquences du règne des favorites, qu'il appelle justement un « fléau moderne ». Dans les États despotiques de l'Orient, la femme n'était, suivant le mot de Montesquieu, qu'un objet de luxe; dans les monarchies absolues de l'Occident, elle a été une cause de luxe, et c'est d'elle que sont venus les plus grands écarts. « Pour combien, s'écrie notre historien, dans ce bilan du luxe des monarchies où la galanterie même est devenue une affaire d'État, faudra-t-il compter les trafics de places, les intrigues secrètes, les marchés où les intérêts publics sont sacrifiés, où la situation même du pays est compromise au dehors par des choix indignes, par des menées qui prennent pour point d'appui l'intérêt, le caprice, la fortune d'une femme! » — Le tableau est-il chargé? Non, certes. Le luxe extrême en face de l'extrême misère, voilà ce bon vieux temps qu'on nous vante! Qui dira la part du luxe des favorites dans les fautes de l'ancienne monarchie, dans la désaffection du peuple et jusque dans les excès de la Révolution?

Dans les aristocraties, je veux dire dans les pays où l'aristocratie forme une classe politique et remplit une fonction, le luxe a très-souvent un caractère élevé, presque sévère. Une aristocratie digne de ce nom comprendra toujours, comme l'a si bien compris l'aristocratie anglaise, que la dignité de la vie, la supériorité de l'esprit, le noble emploi de la fortune sont les meilleurs moyens de conserver l'autorité sociale. Il faut distinguer (c'est ce qu'a fait M. Baudrillart) les aristocraties territoriales et les aristocraties commerçantes. Les premières ont un luxe plus solide, moins excessif, sauf en ce qui touche la domesticité, qui est parfois surabondante. Dans l'emploi de leurs richesses, les aristocraties territoriales font volontiers une part à l'utile : ainsi les vastes parcs, si communs dans les grands domaines de l'Angleterre, sont un objet de luxe très-coûteux, étant donné le prix du sol; mais dans ces mêmes domaines on élève de nombreux troupeaux. De hautes futaies autour du vieux manoir de la famille, voilà encore un luxe; mais le propriétaire de ce manoir a plus loin des champs, des bois, qu'il cultive et qu'il exploite. C'est la grande vie, la haute vie, *high life*, comme disent nos voisins; mais c'est en même temps une vie sérieuse et harmonieuse, qui ne choque, qui n'humilie personne. Les aristocraties commerçantes ont un luxe plus varié, parfois plus factice. Elles vivent dans les grands centres : par là elles sont exposées à faire une part plus large aux jouissances individuelles. Elles possèdent la richesse mobilière, plus facile à échanger : seconde cause d'entraînement. Trop souvent la fortune conquise par une génération est anéantie par la génération suivante; ce qui se voit rarement chez les aristocraties foncières. Il y a cependant deux grands faits à constater, tout à l'honneur des aristocraties commerçantes : d'une part, le luxe y est en général le fruit du travail personnel; d'autre part, ces aristocraties, aux grandes époques de l'histoire, ont favorisé des industries qui touchent aux arts par bien des points, elles ont favorisé les arts eux-mêmes, et on peut dire avec M. Baudrillart : « Combien de chefs-d'œuvre élèvent encore la voix en leur faveur! »

Quels sont, dans une démocratie, les caractères du luxe? Ceci nous touche directement, puisque notre société française, réalisant la prophétie de M. de Tocqueville, est aujourd'hui une démocratie. Dans une organisation sociale qui reposait sur le privilège, l'oisiveté était un signe de noblesse;

(1) *Histoire du luxe*, par M. Baudrillart, de l'Institut. — 1 volume in-8°. Paris, Hachette.

dans une organisation sociale où chacun est plus ou moins le fils de ses œuvres, c'est le travail qui s'est honoré. Là, par le droit d'aînesse, par les majorats, par les substitutions, il était facile qu'une grande fortune se transmît intacte de génération en génération; ici, les fortunes se divisent, se déprécient et ne tardent pas à disparaître, à moins que le travail ne les vivifie. Jadis, que fallait-il à un héritier? Une sorte de vertu négative, consistant à tenir son budget en équilibre, à recevoir d'une main et à dépenser de l'autre en ouvrant également les deux mains. Maintenant, c'est une vertu positive qu'il lui faut : il doit produire, sous peine de se ruiner; s'élever, sous peine de descendre. Autour de lui, le flot de la petite propriété monte peu à peu : « Il est infiniment remarquable, dit M. Baudrillart, qu'aujourd'hui, même dans les pays qui sont régis monarchiquement ou aristocratiquement, la petite propriété gagne du terrain à mesure que la liberté civile s'y accroît. » Et ce n'est pas la propriété foncière seule qui se subdivise, c'est aussi la propriété mobilière. Puis les petits capitaux ainsi formés se rapprochent, s'associent, se confondent, et ils tentent alors des entreprises considérables. Dans une telle société, un certain minimum de luxe est à la portée de tous : il n'y a plus seulement un grand luxe, il y a un luxe moyen et un petit luxe. On voit moins de fantaisie dans la vie de quelques-uns, mais plus de bien-être dans la vie de tous. Les besoins s'éveillent, besoins du corps d'abord, plus tard besoins de l'esprit. De nos jours, les ouvriers de l'industrie sont mieux nourris, mieux vêtus, mieux logés qu'il y a cinquante ans; ils sont aussi mieux instruits. Pour le plus grand nombre des hommes, un livre a été longtemps un objet de luxe : c'est déjà, ce sera de plus en plus un objet de nécessité.

C'est là le beau côté de la médaille; mais le revers? L'égalité absolue, quelque chimérique qu'elle soit dans la réalité, n'en reste pas moins l'aspiration plus ou moins consciente des démocraties. Ici, plus de barrières infranchissables; le mérite permet d'aspirer à tout, et on est assez porté en général à s'accorder quelque mérite. Veut-on par l'effort personnel, par le travail et l'épargne, veut-on s'enrichir? rien de mieux. L'écueil n'est pas tant de vouloir être riche que de le vouloir paraître, et cette remarque ne s'adresse pas aux hommes seulement : « Les femmes, dit notre auteur, aiment les comparaisons; c'est une de leurs vocations les plus marquées en ce monde. Où l'homme se contente de voir, la femme compare. Rien n'est plus dangereux en fait de luxe. Quand, en effet, aura-t-on fini de se comparer avec ses égaux et ses supérieurs? Où ira-t-on, si on veut de tout point surpasser ceux-là, égaler ceux-ci? La femme éprouve ce sentiment, elle l'inspire à son mari. Cette Ève tentée, tentatrice, où n'est-elle pas? » Voilà qui est fort juste; mais nous ne l'aurions pas osé dire si M. Baudrillart ne l'avait dit pour nous.

Somme toute, les excès du luxe ne sont pas moins à craindre dans une démocratie que dans tout autre gouvernement; mais ces excès se traduisent sous une forme différente. Ce qu'il faut redouter dans une monarchie absolue ou une aristocratie, c'est le grand luxe, celui qui engloutit de vastes richesses dans une heure de démence. Ce qu'il faut redouter dans une démocratie, c'est le luxe médiocre, tout d'apparence et d'extérieur, qui fait étalage de superflu quand manque le nécessaire, qui pénètre dans les familles les plus modestes et y détruit au jour le jour les fruits du travail. Si une classe gouvernante se ruine par l'abus du luxe, elle peut disparaître et de plus dignes prendre sa place; mais, dans la démocratie, il n'y a point de classe gouvernante : ici le luxe, à des degrés divers, est accessible à tous, et l'excès, s'il existe, est partout. Est-ce donc, suivant le mot célèbre, que la démocratie exige une plus grande vertu?

II.

Cette vertu doit-elle aller jusqu'au renoncement absolu? Faut-il relever la cellule de l'anachorète au milieu de nos cités manufacturières? L'école rigoriste l'entend bien ainsi : Bornez vos désirs au strict nécessaire, nous dit cette école; supprimez les besoins factices. — O docteurs! n'allez-vous pas supprimer du coup la décence, la politesse, les émotions esthétiques, tout ce qui fait le charme et la noblesse de la vie? Ne vous arrêtez pas en si beau chemin, et ramenez nous tout de suite aux cavernes de l'âge de pierre. Mais quoi! l'âge de pierre lui-même a eu son luxe, et les contemporains du mammouth ont sculpté des ornements grossiers sur des morceaux d'os ou de corne. Luxe relatif, sans doute; mais le luxe n'est-il pas toujours chose relative? M. Baudrillart, pour montrer ce qu'il y a d'exagéré dans les doctrines de l'école rigoriste, cite plusieurs chroniqueurs du XIVe et du XVe siècle flétrissant les innovations les plus simples. Quand on fait usage des cheminées, ces chroniqueurs crient au relâchement des mœurs. Emploie-t-on le bois de chêne dans les constructions, l'un d'eux dit tristement : « Autrefois nos maisons étaient de saule, mais nos hommes étaient de chêne. » Au lieu de se servir de ses doigts à table, on se sert de fourchettes; les paillasses sont remplacées par des matelas; aux torches succèdent des chandelles de suif ou de cire : un vieil écrivain italien, Jean Musso, énumère tous ces scandales et conclut ainsi : « Enfin, on fait de grandes provisions de confitures. » De grandes provisions de confitures! C'est le dernier mot du luxe, et la fin du monde est proche.

Sous une forme plus sérieuse, ces attaques contre les nouveautés de l'industrie, contre l'accroissement du bien-être, se sont renouvelées de nos jours. Sont-elles justifiées? Non sans doute si la richesse reste ce qu'elle doit être : un moyen, non un but; un instrument de travail et de progrès, non un idéal suprême et une fin dernière. Ce qu'il faut blâmer, ce qu'il faut flétrir, ce n'est pas le luxe, c'est, pour nous servir des mots mêmes de M. Baudrillart, c'est *le luxe abusif*. Où commence l'abus, dira t-on? Ici comme en toute chose, il est difficile de tracer une ligne de démarcation absolue; mais à certains signes on ne se trompe point. Quand les intérêts matériels dominent un pays tout entier, et que la richesse est honorée par-dessus tout, chacun veut devenir riche; la route du travail semble longue : on préfère celle de la spéculation; au mouvement des [illegible] réels s'ajoute le mouvement des opérations factices; c'est rapidement qu'on

fait fortune, rapidement aussi qu'on se ruine; les classes moyennes, à tout prix, veulent égaler les hautes classes; on poursuit le plaisir, non pour le plaisir même, mais comme signe extérieur de richesse; en haut on s'étourdit dans les fêtes, en bas au cabaret; le riche méprise le pauvre, et le pauvre lui rend son mépris en haine. Voilà le luxe abusif, le voilà dans ses conséquences. Alors, dit M. Baudrillart, « la guerre des classes n'attend plus qu'un prétexte pour éclater ». Et il ajoute : « C'est toujours par le sang que se terminent les appels aux appétits désordonnés. »

L'art est un luxe, dit-on quelquefois. Eh bien ! le luxe abusif n'est pas moins dangereux au point de vue artistique qu'au point de vue social. Chez un peuple livré aux excès du luxe, l'idéal de l'art s'abaisse; on s'attache à ce qui paraît, à ce qui brille, à ce qui étonne. La forme est subordonnée à la matière : plus de pierre, plus de bronze; il faut des statues d'argent et d'or. Les grandes lignes de l'architecture disparaissent sous la profusion des ornements les plus disparates, et on voit se développer ces styles fleuris qui caractérisent les époques de décadence. La peinture, réduite à suivre les inspirations de la mode, abandonne les sérieuses compositions pour les tableaux de genre, plus faciles et surtout plus lucratifs. La littérature elle-même a son luxe, son mauvais luxe, qui est l'abus des épithètes et des images; le style devient maniéré, alambiqué, surchargé de paillettes et d'oripeaux; les procédés des différents arts sont confondus; l'écrivain n'écrit plus, il peint ou a la prétention de peindre; c'est alors qu'Alceste indigné s'écrie :

> Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure,
> Et ce n'est point ainsi que parle la nature.

C'est que la question du luxe n'est pas seulement une question de morale, c'est aussi une question de goût. Être simple est la grande règle, dans l'art comme dans la vie : le luxe lui-même peut avoir sa simplicité. Deux femmes passent devant nous. Le vêtement de l'une est fait de riches étoffes, mais il est sobre d'ornements; cette femme a des bijoux d'un grand prix, mais elle a peu de bijoux : c'est là un luxe de bon aloi, qui repose sur une fortune solide et qui ne choque point. Chez l'autre, beaucoup d'ornements et beaucoup de bijoux; mais les ornements sont de mauvais goût, les bijoux sont faux : quel sentiment un tel luxe peut-il inspirer? Qu'on nous passe cet apologue; le fait certain, c'est que nous jugeons les choses d'après les rapports, d'après les associations d'idées qu'elles font naître en nous. Le luxe qui éveille des idées d'harmonie, de puissance, de goût, nous paraîtra toujours, dans une certaine mesure, légitime; le luxe qui éveille des idées de désordre, d'ostentation, de vanité, a quelque chose de méprisable.

Nous ne pouvons quitter ce sujet sans dire un mot du luxe public. Cette forme de luxe se développe naturellement dans les Etats démocratiques. Le luxe public, ce sera une cérémonie rappelant quelque événement de l'histoire nationale, ou encore les funérailles d'un patriote ou d'un savant illustre, ou encore ces fêtes de l'industrie et de l'agriculture dont nous avons en ce moment un exemple sous les yeux. Plus encore que le luxe privé, le luxe public doit avoir sa grandeur et sa moralité; il doit faire une large part à l'instruction, à l'art, à la charité. Un jour, on a dit aux individus : « Enrichissez-vous ! » et cette parole a eu les tristes effets qu'on en pouvait attendre. C'est aux peuples qu'il faut dire : « Enrichissez-vous, non pour jouir, mais pour fonder des écoles, des musées, des hospices ! » Voilà le luxe vrai, le luxe digne des temps nouveaux. C'est à ce prix que nos démocraties modernes pourront devenir opulentes en restant viriles; c'est à ce prix qu'elles éviteront la haine, l'envie, les revendications violentes, les guerres sociales où les démocraties de l'antiquité ont trouvé leur perte.

PAUL LAFFITTE.

SOCIÉTÉS SAVANTES

La Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

Tandis que nos provinces les plus reculées comptent des Sociétés savantes pour la plupart fort anciennes, aucune Société ne s'était jusqu'à ces derniers temps consacrée à l'histoire de Paris. Cette anomalie est peut-être moins bizarre qu'elle ne paraît au premier abord. Les documents qui touchent à l'histoire de Paris appartiennent la plupart du temps à l'histoire générale. A toutes les époques, Paris est comme le cerveau de la France : pas de sensation qui n'en parte ou qui n'y revienne. Les divers recueils connus sous le nom de *Journal d'un bourgeois de Paris,* les relations de sièges ou d'événements importants accomplis dans Paris ont été fortement mis à contribution par les historiens. Si Paris peut prêter à des études spéciales, c'est à des études archéologiques plutôt qu'historiques. Il y a, à connaître ce que fut la vieille cité, à étudier ses monuments, ses mœurs, ses coutumes propres, à examiner de près sa vie intime, un intérêt d'autant plus grand que les vieilles rues tortueuses de l'ancien Paris, dont chaque pierre, pour ainsi dire, avait son histoire, ont disparu et disparaissent chaque jour.

La Société de l'Histoire de Paris n'a point jugé convenable de limiter ses travaux à cet objet. Elle a inséré dans ses *Mémoires* des documents anciens auxquels on peut précisément faire ce reproche de ne point intéresser la seule histoire de Paris. Tel est le *Journal* de Jean Maupoint, dont M. Fagniez lui a donné une édition; telle la très-savante notice de M. Léopold Delisle sur quelques manuscrits du Musée britannique. La Société ne peut d'ailleurs que s'honorer de recevoir d'aussi importantes communications.

Des huit notices insérées dans le dernier volume publié (1), quatre seulement intéressent directement l'histoire parisienne. La plus importante serait celle de M. Bruel sur le plan dit « des artistes », si l'auteur ne s'était arrêté à mi-route. C'était, paraît il, un exemplaire du plan de Verniquet, sur

(1) *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. IV, II. Chapelle, Paris, 1878.

lequel une commission d'artistes nommés par la Convention avait indiqué les alignements et les percements à exécuter dans Paris ; c'était le plan des embellissements futurs de la capitale, et qui devait faire loi pour les servitudes de percements à opérer, imposées aux acquéreurs de terrains domaniaux. M. Bruel a suivi ce plan à la piste dans les déplacements qu'il subit durant quinze ans (1793-1808). Il le retrouve à la Bibliothèque nationale, puis au Conservatoire des arts et métiers, puis au ministère de l'intérieur. Le dernier document produit par M. Bruel est une note du ministre de l'intérieur ordonnant, le 3 décembre 1808, le transfert de ce plan et son établissement « définitif » au petit hôtel Conti, « pour être plus à proximité du conseil des bâtiments civils ». Là s'arrête M. Bruel. « Il ne nous appartient pas, dit-il en terminant, de faire des recherches dans les bureaux d'un ministère ». Mais il espère que l'administration suivra la trace qu'il indique et retrouvera cet important monument topographique. Nous lui conseillons de ne pas s'y fier ou de se précautionner d'une bonne dose de patience, ou, mieux encore, de continuer bravement ses investigations dans les archives du ministère. S'il y découvre son plan, ce sera pour lui, outre l'honneur de la trouvaille, le sujet d'un travail fort intéressant. Dans le cas contraire, il rencontrera peut-être de nouveaux documents qui lui permettront de se remettre sur la piste et d'arriver, dans un autre dépôt, à un résultat plus heureux.

Avec M. Douet d'Arcq, avec M. Ch. Jourdain, avec M. Robert de Lasteyrie, nous entrons dans les comptes de dépense du bon vieux temps. Le premier nous dit combien il en coûtait pour se faire enterrer au XIVe siècle, le second à quelle somme étaient taxés les logements dans l'Université de Paris, et le dernier publie des fragments de comptes relatifs aux travaux de Paris en 1366. Il y a là des chiffres curieux : M. Douet d'Arcq nous apprend qu'un cercueil valait 16 sols ; M. Jourdain, qu'une grande et vaste maison se louait 20 livres, etc. Mais pour que ces chiffres eussent leur plein intérêt, il faudrait que nous connussions exactement le rapport entre la valeur de la monnaie au XIVe siècle et sa valeur actuelle ; or l'on sait combien les érudits sont peu d'accord sur ces évaluations.

Le mémoire de M. de Lasteyrie a un intérêt supérieur à ces petites curiosités. Les comptes qu'il publie concernent des travaux publics. Ce sont les débris du cinquième et dernier registre de Philippe d'Acy, payeur des œuvres de la ville de Paris. Ils donnent quelques indications sur un chapitre que nous connaissons bien imparfaitement, celui des fortifications de Paris à cette époque et des travaux ordonnés par Charles V. Les fragments du registre de Philippe d'Acy, tout disloqués qu'ils sont — ils ont servi au XVIIIe siècle à relier des manuscrits de la Sorbonne, — donnent un peu de lumière sur ce sujet.

Je vois moins quel éclaircissement on peut tirer du *Journal* d'Eusèbe Renaudot (1646-1679), publié par M. l'abbé Trochon. C'est un document tout personnel, qui peut tout au plus nous faire connaître les profits qu'un médecin en renom pouvait tirer de son art au XVIIe siècle. Sur ce point, Renaudot est assez explicite. Il a même parfois une façon joviale de faire ses comptes. Ainsi, nous le voyons, en 1661, s'acquitter en huit mois d'une dette de 7000 livres « du petit revenu de la médecine que le grand nombre des malades de cette année avait fort multiplié. » Une autre fois il note le payement de droits seigneuriaux au marquis de Sourdis pour une terre. M. de Sourdis avait taxé ces droits à 1800 livres, « dont il nous a remis la moitié avec peine et a reçu de ma femme la somme de 300 écus d'aussi mauvaise grâce qu'elle lui donnait à regret ».

Plus loin, il écrit :

« M. le premier président du Parlement (Lamoignon) m'a régalé, le 12 février 1669, de deux demi-muids de vin pour les soins que je lui ai rendus dans ses maladies avec succès. Nous verrons vers ces jours gras si la liqueur qu'il m'a envoyée est plus agréable que toutes celles que je lui ai fait boire dans une longue infirmité qu'il a eue, qui venoit d'un abcès des reins, dont il est bien guéri. »

Le volume se complète par le *Journal* de Jean Maupoint, qui serait mieux placé parmi les publications de la Société de l'Histoire de France, par quelques pièces qu'a rassemblées M. P. Viollet sur les aspirations populaires au XVe siècle, travail qui, lui aussi, n'intéresse pas uniquement Paris et l'Ile-de-France, et enfin par le savant mémoire de M. Léopold Delisle sur les manuscrits du Musée britannique et leur comparaison avec les manuscrits de la Bibliothèque nationale. M. Delisle signale notamment une chronique parisienne du temps de saint Louis qu'il croit inconnue et qu'il estime très-curieuse. Il consigne, en outre, de très-utiles observations sur divers manuscrits des *Grandes Chroniques*, dont les éditeurs de l'avenir devront tenir compte et qui leur permettront de rajeunir le sujet.

G. DE N.

LA CRITIQUE RELIGIEUSE AU JAPON

Un pamphlet japonais contre le christianisme.

Un pamphlet contre le christianisme n'a pas grand attrait en soi. En voici un, cependant, qui est curieux, parce que l'auteur, notre contemporain, érudit en son genre, et écrivant pour un public cultivé, est néanmoins un païen qui s'adresse à des païens. Il juge du dehors la religion chrétienne, comme une nouveauté qu'il est question d'acclimater dans son pays et dont l'introduction ne lui paraît pas désirable. Il doit à cette situation, rare de nos jours, une naïveté d'impressions inimitable qui rendra sa brochure instructive pour les missionnaires. Ceux-ci y trouveront, exposées sans artifice, les objections, souvent biscornues, que leur enseignement soulève dans l'esprit d'un lettré japonais, et peut-être en tireront-ils des indications utiles pour l'avenir.

Bemmo, ou Exposition de l'erreur (1), par Jasui Tschiuhei,

1. *Bemmo, oder des Irrthums Darlegung*, par Jasui Tschiuhei, savant de Yeddo. Traduction allemande de M. Karl Friederici. (Leipzig, Otto Schulze.)

savant de Yeddo, est précédé d'une préface écrite par un haut personnage du Japon, Schimadzu Saburo, d'une famille de daïmios, qui prend le livre sous sa protection et en recommande chaudement la lecture à ses compatriotes. Nous apprenons par lui que le danger est pressant, et qu'il existe au Japon un parti puissant ouvertement favorable au christianisme.

« Ceux de nos compatriotes, écrit Schimadzu Saburo, qui admirent les grandes actions et le savoir-faire des nations de l'Occident, poussent en général leur admiration si loin qu'ils croient à la religion de Jésus ; quelques uns d'entre eux sont même d'avis de répandre cette religion dans tout le pays, ce qui est un grand malheur.

« ... Si l'on ne combat point les enseignements de la religion de Jésus, sous prétexte qu'ils n'ont pas besoin d'être réfutés, les sectateurs de cette religion croîtront de plus en plus en force et en influence, jusqu'à ce qu'ils aient gagné toute la nation et l'aient assujettie à leur doctrine. Et alors il n'y aura plus moyen d'arrêter le développement de leur puissance. »

La question est posée, on le voit, entre le parti converti aux idées de l'Occident et le parti vieux-japonais, qui n'a pas encore renoncé à lutter contre l'envahissement des influences européennes. Il est digne de remarque que Schimadzu Saburo ne combat pas le christianisme dans l'intérêt des anciennes religions : c'est au nom du péril social qu'il conjure ses compatriotes de ne pas souffrir la propagation de doctrines funestes au principe d'autorité et destructives de toute hiérarchie sociale. On dirait un écho des reproches adressés aux chrétiens par les païens romains aux premiers siècles de notre ère. Cette préface a produit grand effet au Japon et a contribué à faire lire l'ouvrage de Jasui Tschiuhei par tous les hommes cultivés.

L'*Exposition de l'erreur* commence en ces termes :

« Moi, Hankiuschi, un homme âgé, qui ai du temps de reste et qui suis libre de soucis, j'ai pris le *Livre étranger* (la Bible) et je l'ai lu. Après l'avoir lu, je l'ai jeté de côté, et je vais maintenant, rempli de douleur, exposer mes objections. »

Il prend la Bible par le commencement et réfute successivement les passages dont l'invraisemblance le frappe. Ainsi, il s'attache à prouver l'inexactitude du récit biblique du Déluge en montrant qu'il ne s'accorde pas avec les annales de la Chine. Les dates correspondent, il est vrai; mais les détails de la catastrophe ne sont plus du tout les mêmes ; on va en juger :

« Les eaux, dit le chroniqueur chinois, débordaient en grosses vagues, roulant et se gonflant, et elles inondèrent la terre, et elles entourèrent les montagnes de tous les côtés... Ceux qui habitaient le pays plat se construisirent des abris au sommet des arbres, comme des nids d'oiseaux, dans lesquels ils demeurèrent, et ceux qui vivaient dans les pays montagneux se creusèrent des trous au flanc des collines, où ils se glissèrent en rampant, et où ils vécurent. »

« Admettons, poursuit Jasui Tschiuhei après cette citation, que l'eau soit montée à 15 pieds au-dessus du sommet des montagnes, comme le soutient le *Livre étranger* (1); toute la terre serait donc devenue une mer. Comment donc les habitants de la Chine auraient-ils pu se bâtir des nids et se creuser des trous pour échapper au désastre ? »

Le savant de Yeddo en conclut que le Déluge a été partiel et que la portion de la terre complétement submergée a été limitée à l'Égypte et à la Judée, qui furent inondées par un débordement simultané du Nil et de l'Indus. Cette explication montre dans quelle mesure on peut qualifier Jasui Tschiuhei d'érudit. Il possède l'érudition bornée et spéciale qui peut fleurir dans une île restée sans communication avec le reste du monde. Sa science est strictement japonaise et nationale. Il ne lui vient pas à l'esprit qu'il existe peut-être ailleurs des manières de penser et de sentir différentes de celles auxquelles il a été accoutumé, et, par contre, certaines de ses opinions nous paraissent singulières. Qu'est-ce, dira-t-il, qu'une vie future où l'on ne boira ni ne mangera? Puisque dans l'autre monde les âmes ne se marieront pas, puisqu'elles ne boiront ni ne mangeront, la vie n'aura plus de but.

L'Ancien et le Nouveau Testament sont passés au crible de cette critique élevée; puis Jasui Tschiuhei insiste à son tour, comme Schimadzu Saburo, sur le mal que la doctrine chrétienne ferait à la société japonaise. Il n'imagine rien de plus subversif qu'une religion qui enseigne aux hommes à combattre et à souffrir pour elle, à ne pas craindre la mort, à mépriser la richesse. « Mais si le Japon se fait chrétien, s'écrie-t-il, les fonctionnaires ne jouiront pas un seul jour de la tranquillité et des aises qui sont attachées à leur place ! »

Quel jour cette phrase nous ouvre sur l'existence des sous-préfets japonais ! Ils ont leurs aises, les heureux hommes, ils sont tranquilles ; ils n'ont pas peur de déménager tous les trois mois. La religion de Confucius, qui produit ce prodige, sera assurément la bienvenue parmi les fonctionnaires français, lorsque les vœux de Jasui Tschiuhei auront été exaucés et que les ténèbres qui enveloppent l'Europe se seront dissipées. « Le monde occidental, dit le compatissant lettré, est si loin de la Chine, qu'il n'a pas encore entendu parler de la doctrine de Confucius ; il ne saurait pourtant en choisir une meilleure pour mettre à la place de la religion de Jéhovah. » Ainsi soit-il.

ARVÈDE BARINE.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

L'imagination cherche des fêtes; le cœur en improvise. On n'inventera rien, pour émouvoir le sentiment national, de

(1) « ... Et toutes les plus hautes montagnes qui étaient sous tous les cieux furent couvertes.

« Les eaux s'élevèrent de quinze coudées plus haut ; ainsi les montagnes furent couvertes. » (*Genèse*, VII, 19-20.)

plus grand et de plus beau que la fête de l'Exposition universelle, organisée sans avoir été concertée, ni que l'anniversaire de la mort de M. Thiers.

La piété tendre et fière de la veuve du *libérateur* a commandé pour lui des pompes plus éclatantes que celles qui signalent les funérailles des rois ou des empereurs; mais aucun souverain ne pourrait compter au bout d'une année sur cet empressement du pays tout entier à attester sa reconnaissance. Un homme d'État que l'on pleure encore au bout d'un an n'a pas besoin d'autre panégyrique dans l'histoire.

Je n'ai pas à raconter les splendeurs déployées à Notre-Dame. Elles ont dépassé tout ce qu'on pouvait imaginer dans le programme restreint d'une messe paroissiale. Par leur absence, l'archevêque et le Maréchal ont augmenté plutôt que diminué la portée de cette cérémonie.

Quelle ombre intimidante que celle qui déconcerte le chef du gouvernement et le chef de l'Église! Toute la France était là; il ne manquait que les deux représentants des idées les moins françaises, le cléricalisme et la contre-révolution.

Je ne suis jamais choqué de l'abstention du haut clergé dans les manifestations de l'esprit patriotique et libéral. Je lui garde rancune, ou plutôt je garde rancune aux républicains de 1848 de tous les arbres de la liberté bénits à grands coups de goupillon après le 24 février. Une fausse réconciliation dont nous avons été dupes se faisait alors. J'aime mieux l'hostilité flagrante; et le radicalisme de M. l'archevêque de Paris, prêtant son église vide de lui, me satisfait absolument.

Quant au Maréchal, s'il n'est pas venu parce qu'il n'était pas particulièrement invité, il est plus susceptible que la France entière; il est en contradiction avec son conseil, puisque tous les ministres étaient présents ou représentés, et il a manqué cette occasion de reprendre un peu de popularité.

II.

Sainte-Beuve, auquel il faut toujours recourir quand on veut avoir un trait juste, une esquisse fidèle de quelques-uns des contemporains illustres, a écrit sur M. Thiers des lignes ingénieuses et profondes.

Déjà Chateaubriand, amer, dédaigneux, rancunier, avait pressenti, dans le [illegible] *Outre-tombe*, que cet esprit souple, fin, malléable, peut-être héritier de l'*avenir*, se détachait sur le fond terne et obscur des médiocrités du temps. »

Sainte-Beuve, qui fouillait plus avant dans ses portraits, [illegible], après avoir énuméré les qualités attribuées communément à M. Thiers : « Le trait le plus caractéristique et le plus distinctif qu'il [illegible] »

Peut-on mieux peindre cette âme jeune jusqu'à la mort, qui ne se lassait pas d'apprendre parce qu'elle ne voulait pas se lasser d'agir? Cette fraîcheur de curiosité qui se renouvela jusqu'à la fin, comme un printemps continu, c'est le secret de cette actualité constante dans un homme de gouvernement qui était en même temps un homme de révolution.

Dans un article de M. Thiers oublié aujourd'hui, et que Sainte-Beuve a cité, sur une brochure absurde de M. de Montlosier intitulée *la Monarchie française au 1er mars 1823*, le jeune admirateur de Vauvenargues, le futur historien de la Révolution française s'exprimait avec une éloquence d'homme d'État sur les crimes reprochés aux classes plébéiennes :

« Je suis tout aussi franc que vous, et, je l'avouerai, *de votre coté et du nôtre il n'y a que des hommes et que des passions d'hommes. Il n'y a entre vous et nous de différence que la justice de la cause.* Chez nous comme chez vous il peut y avoir eu des vanités, des passions feroces... Nous sommes tous des hommes, monsieur le comte, et cette condition est dure. *Tous les partis ont leurs bons et leurs méchants* et ne diffèrent que par le but; mais vous conviendrez qu'en re un Bailly mourant la tête et le cœur pleins de vérité, et un d'Eprémesnil mourant plein d'entêtement, quoique le sacrifice soit le même, le mérite ne l'est pas. Tous deux ont succombé pour leur cause, mais lequel pour la vérité? »

Sainte-Beuve, après cette citation, dit fort justement que *le sentiment profond de la vérité sociale* éclate dans ces pages. Se défier des hommes, croire à l'humanité, c'est le fond de la politique et du sens commun.

M. Thiers fut dans ce temps-ci l'homme politique le plus avisé, et l'homme de bon sens le plus éloquent.

III.

Les bonapartistes avaient aussi un anniversaire à fêter, deux jours avant celui de M. Thiers : l'anniversaire de Sedan, qui, au dire du journal *le Pays*, rappelle la plus magnanime action de Napoléon III.

Si évangélique que Louis-Napoléon se soit montré ce jour-là, je doute que les députations de l'Alsace et de la Lorraine se fussent mises en route pour venir serrer la main des traînards de l'empire à l'occasion de cette date.

En cherchant des notes, je tombe sur un journal du 9 août 1870, un numéro de *la Liberté*. M. Léonce Détroyat y rassure les populations en termes énergiques. Voici ce qu'il dit aux dernières nouvelles :

« 3 heures.

« Un *personnage* qui quitte l'impératrice à l'instant nous rapporte que les dernières nouvelles du quartier général ont rassuré complètement la régente du ROYAUME, qui est assurée du succès de nos armes et *Paris continue à donner à l'Europe le spectacle imposant de son calme et de son patriotisme.* »

[illegible] pas Paris qui a fait perdre la [illegible] de la [illegible], son calme ne s'est jamais démenti.

Pourquoi M. Détroyat appelle-t-il, en 1870, l'empire un [illegible]. N'est-ce pas déjà un [illegible] dans l'esprit?

Ce n'est pas tout. Comme *la Liberté* avait peur que le témoignage d'un *personnage* anonyme ne suffît pas à redoubler la sécurité des populations, elle ajoute avec un aplomb superbe :

« Toutes les dispositions pour la concentration des troupes ont été prises.

« La France peut être rassurée.

« Nous sommes à l'abri du danger... Si nous ne craignions *de démasquer nos mouvements à l'ennemi,* nous pourrions être plus explicite.

« Nous n'avons voulu aujourd'hui que rassurer le public en disant que les dispositions pour la concentration de nos forces sont parfaitement prises, et qu'on peut considérer la chose comme un fait accompli. »

Cette confiance fait encore frémir après tant d'années ; car elle n'est pas seulement l'expression plus ou moins exagérée d'une espérance de patriote et de journaliste, elle représente bien la vanité naïve, l'outrecuidance d'un gouvernement aveugle.

La confusion d'ailleurs était si grande déjà à cette date, qu'après avoir dit que l'impératrice recevait des nouvelles tout à fait rassurantes du quartier général, le journal en question, au bas de la même colonne, avouait ne pas savoir où était le quartier général et imprimait ceci :

« On nous assure que le quartier général n'est plus à Metz. »

On enseigne l'histoire moderne aux élèves de nos lycées. J'espère bien qu'on leur raconte la campagne de 1870. C'est le moyen de les rendre fidèles à la mémoire de M. Thiers.

IV.

Dans un document où les chiffres parlent presque toujours tout seuls, on trouve une accusation fort énergique contre les meneurs du 16 mai.

M. André Cochut, directeur du Mont-de-Piété, dans un relevé présenté au conseil municipal sur les opérations de 1877, démontre que la crise, néfaste pour la politique, n'a pas été moins cruelle pour les pauvres.

A partir du second trimestre de cette année-là, le nombre des dépôts et des renouvellements s'est augmenté dans des proportions absolument inusitées. C'est au mois d'octobre 1877 qu'on a constaté le plus haut chiffre des sommes prêtées au public (39 millions 11,190 francs). A cette époque correspond la location d'un grand immeuble, rue Malher, pour le dépôt des matelas qui encombrent les bureaux du chef-lieu et de ses succursales.

L'histoire doit enregistrer de pareils faits, absolument authentiques.

Ce qui n'empêche pas M. de Fourtou d'être le parrain dans un baptême de cloche à Neuvic, dans la Dordogne. Mais il aura beau faire mettre son nom sur toutes les sonneries de village, M. de Fourtou n'entendra plus carillonner ses triomphes.

Dans les campagnes on sonne les cloches pour éloigner le tonnerre : M. de Fourtou espère-t-il, en devenant parrain de cloches, éloigner l'orage de la mise en accusation ?

V.

M. Roger, l'ex-ténor, a écrit au *Paris-Journal* pour s'étonner et se plaindre de ce que le ministère des beaux-arts se refuse à le décorer, ou du moins fait la sourde oreille.

M. Roger n'est pas le seul chanteur offusqué de ce déni de ruban, et c'est à ce dépit plutôt qu'à d'autres raisons que l'on doit l'absence ou la bouderie de M. Faure.

Depuis plusieurs années, pas un ministre n'entre à l'instruction publique sans que le lendemain de son installation il ne reçoive une demande de croix pour M. Faure.

Les recommandations les plus illustres appuient la réclamation, et j'ai entendu dire que M. de Rothschild, qui ne se dérange pas facilement, était venu lui-même faire antichambre au ministère pour appuyer la requête de M. Faure.

En principe, je trouve tous les artistes de talent égaux devant la Légion d'honneur, et si, à mon sens particulier, un chanteur n'est pas tout à fait aussi utile au développement de la civilisation et du beau qu'un peintre ou qu'un sculpteur, je ne méconnais pas le charme tout-puissant de ces gosiers de génie ; et je crois que l'on se conformerait au sentiment public en les décorant comme des peintres, des sculpteurs, des écrivains et des soldats.

Mais je ferai remarquer à ce propos, à M. Roger et à ceux qui partagent son impatience, que le plus sérieux obstacle à la décoration n'est pas sans doute la prétendue indignité de la profession dramatique : c'est l'importance exagérée donnée aux émoluments de certains artistes. Il est très-beau de dire que l'État doit honorer les missionnaires de l'art ; mais quand ces missionnaires font salarier leur apostolat au taux ordinaire de M. Faure, sans que l'admiration pour le talent diminue, l'estime pour le désintéressement a des raisons d'être modérée, et l'étoile de la Légion d'honneur, en principe, doit compenser plutôt que récompenser l'art de se faire deux cent mille livres de rente par le théâtre.

Sans doute la fortune n'est pas un obstacle invincible ; mais elle permet d'attendre un encouragement superflu pour la conscience du millionnaire.

Je trouve tout naturel que des chanteurs et des acteurs exploitent leur talent au profit de leur vieillesse ou de leur famille ; mais quand l'âpreté au gain s'élève à la hauteur du mérite, le mérite doit être humble devant les distinctions purement honorifiques.

Ce n'est pas pour M. Roger que je dis cela, et ce n'est pas non plus exclusivement pour M. Faure.

VI

Je ne parle guère des livres quand je n'ai pas à leur emprunter un trait pour l'histoire contemporaine ou un souvenir pour l'histoire du passé.

Cette discrétion me rend quelquefois injuste pour des ouvrages délicats. C'est ainsi que je suis, de toutes façons, en

retard envers un charmant petit volume de poésies sans grande prétention, sentimental avec douceur, rêveur avec esprit, signé de M. A. Piedagnel, édité avec un soin et une élégance typographiques extraordinaires par M. Isidore Liseux, éditeur.

Ce livre s'appelle *Avril*. J'aurais dû en parler à la saison des lilas. Il est plein des senteurs printanières; mais n'est-ce pas surtout à l'automne qu'on se rappelle avec plus d'attrait les premiers sourires du soleil sur les fleurs, les premiers aromes de la terre et les confidences du printemps?

A l'automne de la vie aussi, on évoque avec une mélancolie plus sympathique l'avril lointain, les illusions de l'amour, de l'amitié, de la poésie; et c'est avec une joie sérieuse qu'à travers les premiers brouillards, précurseurs de l'hiver, on annonce aux jeunes, qui s'attristent, qu'avril leur sera fidèle pendant longtemps encore et que d'heureux esprits ont le talent de fixer dans des vers toujours fleuris les impressions, les grâces, les promesses de la belle saison.

N***

LA SEMAINE POLITIQUE

La France libérale s'est honorée par la manière dont elle a concouru à l'éclat de la grande manifestation de Notre-Dame. Elle a montré qu'elle n'a pas le cœur léger pour oublier ceux qui l'ont servie, aimée et personnifiée. Certes rien n'a été plus émouvant dans l'histoire contemporaine que les funérailles de M. Thiers, l'année dernière, à cette heure d'angoisse et de cruelle incertitude où l'émotion patriotique, guettée par d'odieux provocateurs, pouvait devenir un péril. Nous ne connaissons pas de spectacle comparable à celui de ce million d'hommes accompagnant tête nue, dans un grave silence, le cercueil du grand citoyen. On entendait bien gronder au fond des âmes l'indignation qu'elles contenaient à peine contre les insulteurs du sauveur de la patrie, comme on entend la foudre derrière le nuage; mais personne ne manqua à la consigne du calme, du bon ordre absolu, de la patience imperturbable, dont la moindre violation eût entraîné les plus graves conséquences.

Nous nous rappelons une anecdote caractéristique qui montre à quel point cette règle de sagesse, qui était une condition du salut public, était comprise dans tous les rangs de la démocratie. Un de nos excellents sénateurs de gauche, qui est resté en relations constantes avec les travailleurs, recommandait à un fort de la halle de résister à toutes les provocations : « Monsieur, répondit-il, si demain on nous donne des soufflets, nous n'y répondrons pas. » Il savait bien qu'on ne les donnerait que pour obtenir la réplique, provoquer le désordre et saisir la dictature. Il savait aussi que la meilleure manière d'honorer M. Thiers, c'était de servir la république dans son esprit de ferme modération, et que la démocratie qui se contient est une force irrésistible dont le triomphe est assuré. Ne lui a-t-il pas suffi de suivre jusqu'au bout les conseils de son chef le plus illustre et le plus sincère pour balayer de son souffle tout-puissant la coalition d'intrigants, de fanatiques et de conspirateurs à poigne qui avaient fait le coup du 16 mai?

Aujourd'hui c'est en pleine victoire que la démocratie républicaine a décerné ce magnifique triomphe au grand mort. Jamais funérailles royales n'égalèrent cette solennité vraiment nationale.

Objet d'un véritable culte dans le cercle des affections intimes, M. Thiers a laissé la plus inconsolable douleur pour le pleurer à ce foyer qui était autant réchauffé par sa bonté qu'illuminé par les vifs éclairs de son merveilleux esprit, foyer sans pareil où passait tout ce que l'Europe compte d'hommes éminents.

Sa veuve, qui porte si dignement le poids d'un tel deuil, a cherché à en donner une marque suprême, sachant bien que l'expression n'en égalerait jamais la réalité poignante, même dans les somptuosités funèbres de Notre-Dame. La France libérale tout entière lui a été reconnaissante de lui fournir l'occasion d'entourer de ses hommages cette chère et grande mémoire. Voilà pourquoi, à côté des amis particuliers de M. Thiers, qui ont été ses frères, ses compagnons d'armes, et dont la noble vieillesse est entourée de tant de sympathie et de respect, à côté des auxiliaires de sa politique, des représentants du Parlement, des ministres et aussi de la haute diplomatie européenne, qui devait tant à sa sagesse et recourait si souvent à ses conseils, on a vu se presser sous les nefs de la vieille cathédrale les délégués des municipalités, l'élite de la jeunesse des Écoles.

C'était bien une vraie représentation de la France qui venait redire une fois de plus à la face du monde que le libérateur du territoire a bien mérité de la patrie.

Que de souvenirs se pressaient dans les esprits en entendant ces magnifiques hymnes de la mort chantées par ces orphéonistes qui y mettaient leur cœur et n'étaient point des voix à gages!

On se rappelait cette vie publique tout entière confondue avec notre histoire nationale, cette parole étincelante et infatigable — l'honneur, l'éclat et la lumière de la tribune française — atteignant la souveraine grandeur aux jours des suprêmes épreuves. On se rappelait cette supplication passionnée, mais vaine, à un corps politique asservi, de ne pas précipiter le pays dans l'abîme où allait le plonger la criminelle folie des conseillers d'un prince usé, qui ne savait même plus faire le mal avec vigueur. On se souvenait de cette course haletante de l'illustre vieillard au travers de l'Europe pour trouver à son malheureux pays des alliances qui se refusaient obstinément et avec une médiocre intelligence de l'avenir prochain de l'Europe. On le voyait reprenant le gouvernail du navire désemparé, alors que la tempête semblait le pousser au dernier écueil, seul capable de ravir à l'implacable vainqueur un lambeau précieux de nos frontières et d'écraser la révolte sociale dans Paris affolé. On le voyait discernant, avec le coup d'œil lumineux d'une raison supérieure qui ne consultait que l'intérêt du pays, le seul gouvernement possible au lendemain de nos désastres et en face des compétitions persistantes des partis monarchiques;

livrant à la tribune des luttes acharnées à ses anciens amis, qui traitaient de défection ce qui n'était que la clairvoyance du patriotisme, et consumant ses forces à déjouer leurs intrigues au moment même où il libérait le territoire par d'admirables opérations financières, dont nous lisons le récit écrit de sa main, et surtout par la confiance que sa politique ferme et sage inspirait à l'Europe.

Renversé du pouvoir par une coalition qui se révélait le lendemain du 24 mai comme une conspiration par bonheur mal conduite et travaillée de divisions intestines, il apparaissait plus grand encore dans la retraite qu'à la tête du gouvernement.

Le parti républicain regardait à lui dans tous les jours de péril, qui furent si fréquents à cette époque; c'est de lui qu'il attendait le conseil, le mot d'ordre décisif, clair et vif comme un rayon de soleil illuminant aux yeux de tous la situation politique.

Ses adversaires eux-mêmes furent obligés de recourir à sa haute intervention quand, au printemps de 1875, la paix fut compromise. On sait que, le jour même de sa mort, il arrachait leur masque à ces mêmes adversaires, qui n'étaient les siens que parce qu'ils étaient ceux du pays, et qu'il leur donnait leur vrai nom quand il leur disait : *Vous êtes la contre-révolution !* Ce qui explique le mieux, en effet, l'attachement profond du pays pour M. Thiers, c'est qu'il a toujours reconnu en lui le fils véritable, le continuateur, l'héritier de cette révolution française dont il écrivit l'histoire dans sa jeunesse et qu'il devait voir bafouer par les descendants dégénérés des hommes de 1830. On sait aujourd'hui que c'est la grande mode dans la bourgeoisie dite conservatrice de maudire en bloc la révolution française, comme si elle aspirait à monter derrière les carrosses du roi. Il n'y avait pas de meilleure manière pour la France de montrer qu'elle n'est pas d'humeur à accomplir une si sotte apostasie, que d'acclamer comme elle vient de le faire celui qui a pu dire avec raison qu'il n'avait jamais été qu'un *bleu*.

On sait qu'à tout triomphe il faut des insulteurs. Ils n'ont pas manqué à celui du 3 septembre. Les vieilles rancunes monarchiques et bonapartistes ont de nouveau distillé leur fiel, et il s'est trouvé des survivants de la Commune à Marseille pour injurier celui qui en rétablissant l'ordre public a rendu la république possible. Ces outrages sont de ceux qui honorent quand on voit d'où ils partent, et ils donnent à la cérémonie de Notre-Dame sa vraie signification. Elle est le digne prélude des élections sénatoriales, qui, comme l'a si bien montré M. de Montalivet, achèveront l'œuvre de M. Thiers en établissant définitivement cette république libérale et conservatrice donc MM. de Marcère et Waddington ont été les dignes organes dans leurs récents discours. Du jour où la majorité du Sénat cessera d'être une irritante et constante provocation, il deviendra « ce frein prudent et amical » dont parlait l'autre jour le ministre des affaires étrangères. C'est en vain que nos bons amis du 16 mai essayent de nous épouvanter par la perspective de la démission du Maréchal. Ils nous laissent en pleine sécurité, d'abord parce que cette démission n'aura pas lieu, et ensuite parce que nos institutions ne dépendent d'aucune résolution individuelle. Il faudrait chercher d'autres fantômes pour nous troubler, surtout au lendemain de la manifestation imposante et touchante de Notre-Dame, qui a montré pour quelle cause et pour quels hommes bat le cœur généreux de la France.

E. de Pressensé.

BULLETIN

Le congrès littéraire qui a eu lieu cette année-ci à Paris sous la présidence de Victor Hugo a recherché quelle était la meilleure organisation à donner à la propriété littéraire dans le monde entier; l'*Associazione tipografico-libraria italiana* a pris l'initiative d'un nouveau congrès dont le but sera plus restreint : on n'y traitera que les questions relatives à l'Italie. Afin d'éviter les discussions de principes, et pour donner au congrès un caractère essentiellement pratique, il a été décidé que les propositions, formulées par écrit, porteraient exclusivement sur les lois en vigueur et les conventions internationales, sous forme d'additions, de modifications ou de suppressions. Le congrès aura lieu à Milan et durera trois jours, les 6, 7 et 8 octobre prochains. Les personnes qui comptent prendre part au congrès devront en avertir le comité directeur de l'*Associazione tipografico-libraria italiana*, à Milan. Les propositions devront être envoyées à la même adresse avant le 20 septembre au plus tard.

L'*Histoire des philosophes et théologiens musulmans*, de M. Gustave Dugat, comble une lacune importante de l'histoire de la philosophie. On connaissait déjà, sinon avec toute la précision désirable, du moins en gros, l'influence que la pensée orientale a exercée sur l'Occident vers la fin du moyen âge. On savait combien les philosophes arabes ont contribué à détruire ou à transformer la scolastique.

Mais cette philosophie arabe elle-même, d'où vient-elle? Quelles sont ses origines et quelle est sa valeur? En général, on la considère comme un simple écho de la philosophie ancienne, adaptée tant bien que mal à une religion nouvelle. « Les Arabes, a dit M. Renan dans son *Averroès*, ne firent qu'adopter l'ensemble de l'encyclopédie grecque telle que le monde entier l'avait acceptée vers le VIIe et le VIIIe siècle. La philosophie, chez les Sémites, n'a jamais été qu'un emprunt purement extérieur et sans grande fécondité, une imitation de la philosophie grecque. »

Ainsi, d'après M. Renan, les Arabes n'auraient fait que rendre à l'Occident latin ce qu'ils avaient emprunté quelques siècles auparavant à l'Orient grécisé. Réduit à ces termes, le service qu'ils ont rendu à la civilisation n'en serait pas moins de la plus haute importance. C'est grâce à eux qu'il n'y a pas eu solution de continuité entre la pensée antique et la pensée moderne. Mais M. Gustave Dugat estime que ce n'est pas là apprécier à leur juste valeur les penseurs du monde musulman. Ils ne se sont pas contentés de conserver plus ou moins fidèlement le dépôt qu'ils avaient reçu; ils y ont

beaucoup ajouté, et ils ont fait preuve à la fois d'originalité et d'invention philosophique.

M. Dugat, que sa science d'orientaliste a mis à même de puiser aux sources, a remis en lumière les noms presque ignorés de ces philosophes arabes qui, du VIIe au XIIIe siècle, ont entretenu la vie intellectuelle dans l'Orient musulman. Le récit des persécutions qu'ils ont eu à subir donne un intérêt presque dramatique à un livre qui aurait eu le droit de se renfermer dans de riches abstractions. A partir du XVIIIe siècle, l'orthodoxie triomphe; la nuit s'étend sur l'Orient. La philosophie arabe continue pourtant son œuvre, mais à l'autre extrémité du monde mahométan, en Afrique et en Espagne, où elle a été introduite dès le IXe siècle. Cette seconde période n'est ni moins brillante ni moins importante pour l'histoire de la civilisation; mais elle est beaucoup mieux connue. Aussi M. Dugat a-t-il pu la laisser de côté et s'en tenir à la première période, la période orientale, où il y avait de vraies découvertes à faire. Il abordait à des terres presque inconnues; il avait à en reconnaître les contours et à y tracer les premiers sentiers. Ceux qui voudront pousser plus avant n'auront qu'à suivre les voies qu'il a ouvertes.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN ALLEMAGNE. — L'*examen de maturité* des gymnases allemands, qui correspond à peu près au baccalauréat, se divise de même en deux parties, l'écrit et l'oral.

Les épreuves écrites comprennent :

1° Une composition allemande;

2° Une composition latine;

3° Un thème latin sous dictée;

4° Un thème grec sous dictée;

5° Une traduction ou composition française;

6° Trois problèmes de mathématiques ou de physique.

Les candidats ont six heures pour les épreuves nos 1, 2 et 6; trois heures pour les autres. Les thèmes latin et grec sont des *extemporalia*. L'examinateur dicte lentement un texte allemand, qu'il accompagne de quelques explications et que le candidat traduit, au fur et à mesure, en grec ou en latin.

Le but de l'*examen de maturité* est de s'assurer que les élèves des gymnases ont atteint un certain degré de culture. Un règlement, rédigé en 1871, donnait les instructions suivantes aux examinateurs :

1° En religion, l'élève devra avoir acquis une connaissance suffisante des saintes Écritures, des dogmes fondamentaux de sa propre confession et des époques principales de l'histoire ecclésiastique;

2° En allemand, il devra être capable de comprendre un sujet ne dépassant point le cercle d'idées dans lequel il aura vécu et de le traiter selon son propre jugement, dans un ordre logique et en se servant de termes précis et justes. Il devra montrer qu'il sait s'exprimer, dans sa langue maternelle, avec clarté et correction. Il devra, en outre, connaître les époques principales du développement historique de la littérature allemande;

3° En latin, il devra traduire couramment les discours les plus faciles et les écrits philosophiques de Cicéron, les histoires de Salluste, de Tite-Live, les *Églogues* et l'*Énéide* de Virgile, les *Odes* d'Horace; il devra savoir parfaitement la quantité et pouvoir rendre compte des mètres les plus usités. Sa composition latine ne devra pas contenir de fautes grossières;

4° En grec, il devra traduire à livre ouvert Homère, Hérodote, Xénophon et les Dialogues les plus faciles de Platon; montrer qu'il sait la grammaire;

5° En français, on lui demande de savoir très-bien la grammaire et le vocabulaire, et de traduire couramment des fragments de vers et de prose sans difficultés particulières;

6° Pour l'histoire et la géographie, le candidat doit pouvoir indiquer les grands faits de l'histoire universelle, surtout des histoires grecque, latine et allemande, spécialement de l'histoire prussienne, avec leurs causes, effets et dates (le *règlement* est peu exigeant pour la géographie; il ne demande que les choses « les plus importantes »);

7° En mathématiques, on doit exiger de la sûreté dans le calcul littéral, surtout dans celui des puissances et des racines, et dans la théorie des proportions; l'intelligence des logarithmes et l'habileté à s'en servir; la connaissance des séries simples et du théorème du binôme; des exercices sur la résolution des équations du 1er et du 2e degré et sur l'application des méthodes les plus simples au traitement des équations à plusieurs inconnues; une connaissance solide des propositions principales de la géométrie plane, de la géométrie dans l'espace et de la trigonométrie rectiligne; enfin l'habitude de traiter les questions simples relatives à ces sciences;

8° En physique, le candidat devra posséder des notions claires sur les principales lois de l'équilibre et du mouvement des corps, de la chaleur, de la lumière, du magnétisme et de l'électricité.

On se souvient des articles que nous avons consacrés à la théorie du professeur Hugo Magnus sur l'évolution et le développement historique du sens de la couleur (voy. notamment *Une Question nouvelle*, dans la *Revue* du 6 avril dernier). L'ouvrage du savant allemand vient de paraître à la librairie Reinwald, précédé d'une introduction de M. Jules Soury.

On vient de réimprimer une vieille brochure anglaise de 1550, *The Debat between the Heraldes of England and Fraunce (Le débat entre les hérauts d'Angleterre et ceux de France)*. Les hérauts discutent la prééminence des deux nations, et le champion de l'Angleterre triomphe de son adversaire en lui opposant un proverbe français :

Qui voult belle dame acquere
Preigne visage d'Angleterre.

Il condescend cependant à ajouter : « Vous avez de belles femmes en France, mais bien peu. » *(You have fayre women in Fraunce, howbeit very few.)*

Le propriétaire gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPR. J. CLAYE. — A. QUANTIN ET C, RUE SAINT-BENOÎT. [1390]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 11. 14 SEPTEMBRE 1878.

ÉTUDES SOCIALES

Saint-Simon et le saint-simonisme.

Sous ce titre, M. Paul Janet vient de réunir, en un volume de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, quelques articles qui avaient déjà paru ailleurs, et des notes dont il s'était servi pour le cours professé par lui à l'École libre des sciences politiques sur le même sujet. Dans cet écrit substantiel, loyalement impartial, on retrouve les qualités ordinaires de M. Paul Janet. Il nous sera permis de regretter néanmoins que l'éminent philosophe ait trop limité son cadre et fait à l'examen, à la réfutation, à la critique, en un mot, des théories saint-simoniennes une part trop restreinte. Dans sa rapide analyse des faits et des idées dont il retrace l'histoire, on sent quelquefois percer l'approbation de certaines parties de la doctrine examinée; on voit plus souvent se manifester l'improbation très-décidée de certaines autres; mais, quel qu'en soit le caractère, le sentiment personnel de l'auteur ne s'accuse jamais qu'avec une discrétion, une réserve que nous n'hésitons pas à qualifier d'excessives.

Quel que soit le jugement qu'on porte sur Saint-Simon et son école, il est désormais certain que l'un et l'autre ont joué un rôle considérable dans le mouvement intellectuel du XIXe siècle. M. Paul Janet en fait loyalement l'aveu. « Peu précis, dit-il, peu consistant, improvisateur plutôt que penseur, Saint-Simon a eu cependant un fonds d'idées durables qui se sont répandues partout et que nous avons tous plus ou moins respirées dans l'atmosphère de notre temps. » Comment et pourquoi ces idées se sont-elles ainsi répandues? Par quel lien se rattachaient-elles à celles qui ont été emportées dans le naufrage du saint-simonisme officiel? Les arrêts prononcés par les contemporains sur les unes et les autres sont-ils également définitifs ou susceptibles d'appel au tribunal de la postérité? Ces différentes questions étaient, ce nous semble de nature à tenter un esprit aussi éminent. Malgré le sentiment très-sincère de notre insuffisance, nou allons en chercher ici la solution.

I.

Tout le système de Saint-Simon et de son école repose sur un principe fondamental : le principe du progrès, de l'évolution. A leurs yeux, l'humanité est un organisme qui grandit et se développe sans cesse.

Ceci est simplement une application, une extension de la phrase fameuse de Pascal sur les anciens et les modernes. Mais ce qui fait sur ce point l'originalité de Saint-Simon et de ses disciples, c'est que, non contents de savoir que l'humanité marche, ils veulent aussi rechercher d'où elle vient pour apprendre où elle va. Dans ce but, Saint-Simon a créé, on peut le dire, la méthode historique, la philosophie de l'histoire, où les Augustin Thierry, les Comte, les Guizot, les Michelet, les Quinet ont si largement et si heureusement puisé la matière de leurs travaux. Cette méthode peut se résumer ainsi. Les institutions sociales, les faits sociaux obéissent au principe d'évolution comme les plantes, les animaux et les hommes. Ils naissent et meurent, croissent ou décroissent, formant à travers les âges des séries homogènes. Ils décrivent en quelque sorte une courbe dont nous ne connaissons pas la forme exacte, mais dont l'histoire nous permet de déterminer dans le passé un nombre de points assez grand pour nous donner une idée approximative du mouvement général. Prenons, par exemple, l'esclavage : l'esclavage a été dans l'antiquité un fait presque absolument général; plus tard, il s'est modifié en s'adoucissant sous la forme du servage; le servage, à son tour, a presque entièrement disparu, si bien que, sur le globe tout entier, l'esclavage constitue aujourd'hui un fait rare, exceptionnel, dont les pays civilisés sont entièrement débarrassés. Il y a cinquante ans,

au moment de la prédication saint-simonienne, on n'en était pas encore là; mais il était déjà possible de prévoir et de prédire cette évolution. De même, partout le gouvernement personnel, dictatorial, fait certainement partie d'une série décroissante, tandis qu'à chaque pas nouveau la notion du gouvernement parlementaire, libéral, démocratique, s'affermit et s'affirme dans les idées et dans les institutions. Tocqueville a donc eu raison de prévoir le triomphe de la démocratie; on peut s'en réjouir ou s'en affliger, il en faut prendre son parti.

Cette application de l'histoire à la découverte et à la vérification des lois sociales n'est plus guère en faveur aujourd'hui. Non pas que le procédé offre par lui-même rien de choquant. En somme, c'est à l'histoire des espèces animales ou végétales antérieures aux espèces actuelles qu'on a dû recourir pour trouver la loi de l'évolution des formes organiques et pour en aborder la vérification; c'est par l'histoire des formes antérieures des langues qu'on a pu arriver à la connaissance des lois philologiques, etc. On peut donc dire que, si le développement des sociétés est soumis à des lois, ces lois ne peuvent être découvertes, vérifiées, que par une méthode identique ou analogue à celle dont Saint-Simon et ses disciples se sont servis. Mais ce qui a fait question, ce qui a soulevé des protestations et des répugnances dans une certaine fraction du monde philosophique, c'est précisément l'idée que les sociétés, les nations fussent contraintes en quelque sorte de cheminer entre des barrières inflexibles assignées d'avance et que, par suite, leur avenir fût comme prédéterminé par les lois dont il s'agit. Après le Deux-Décembre, Quinet, l'un de ceux qui avaient le plus travaillé à élever l'édifice nouveau, se prit à douter lui-même de son œuvre. Il se demanda avec une sorte d'angoisse si la tentative d'établir une suite, un lien logique entre les *moments* de l'histoire de l'humanité n'était pas un attentat contre la liberté humaine (1), s'il n'y avait pas lieu de revenir à l'histoire des Tite-Live et des Thucydide, *scribere ad narrandum, non ad probandum*, etc. De son côté, M. Charles Renouvier a développé avec beaucoup de force la même objection et, pour démontrer sa thèse, a fait un livre fort curieux, *Uchronie*, où il lui suffit de supposer quelques incidents de plus ou de moins pour changer complètement le cours des événements survenus depuis les Romains jusqu'à nous.

Le scrupule développé par Quinet avec une éloquente amertume, par M. Ch. Renouvier avec beaucoup de force et même d'esprit, prend sa source dans un sentiment trop respectable pour qu'il n'y ait pas lieu de le lever dès le début, si l'on peut. A nos yeux, ces deux adversaires de la philosophie de l'histoire s'inspirent d'une vue généreuse, mais incomplète.

Si l'histoire, comme la statistique, a ses lois, cela tient uniquement à ce que ces deux sciences ne tiennent compte que des faits *généraux*, que des aspirations *communes* à tous les membres d'un peuple, d'une race, de l'humanité elle-même. Quelle que puisse être la liberté de chacun, il semble incontestable, par exemple, que si l'un des caractères *généraux* de la race française est l'amour de l'unité, de la centralisation, chaque Français usera de sa liberté même pour se porter plus ou moins vite dans cette direction. Les différences individuelles disparaîtront dans le mouvement *général* constaté par l'historien, comme les actions mutuelles des molécules d'un corps s'annulent réciproquement lorsqu'on étudie le mouvement *général* de ce corps à son centre de gravité, par rapport aux forces extérieures qui le sollicitent.

Si l'on traçait le chemin parcouru chaque jour par les étrangers venus pour visiter l'Exposition, si l'on *composait* entre eux les déplacements constatés (dans le sens mathématique du mot, la résultante passerait nécessairement par le palais du Champ de Mars. Faudrait-il en conclure que chaque étranger fût astreint fatalement à se mouvoir suivant une ligne déterminée? Nullement; et, en fait, on trouverait toutes les directions représentées dans leurs promenades. Seulement les lignes passant par le Champ de Mars l'emporteraient de beaucoup sur toutes les autres et, par suite, exerceraient une influence beaucoup plus considérable sur la résultante du mouvement total.

L'objection de Quinet, de Renouvier, si elle était fondée, porterait beaucoup plus loin encore. Elle saperait dans leur principe même la statistique, l'économie politique, la linguistique, en un mot toutes les sciences dites sociales.

Nous ne ferons d'ailleurs aucune difficulté de reconnaître que les lois de ces sciences sont essentiellement différentes de celles qui régissent les phénomènes physiques. La pesanteur agit à tout instant et de la même manière; dans les forces qui régissent les sociétés, il y a des intermittences, des alternatives d'action en sens différents, dans lesquelles il n'est nullement défendu de voir précisément la manifestation de la liberté humaine collective. Seulement, si l'histoire nous montre une certaine tendance, un certain groupe de tendances survivant aux autres, les dominant, surmontant tous les obstacles, nous sommes bien forcés d'admettre que ces tendances font partie des attributs essentiels de l'humanité et, par suite, que plus celle-ci sera libre, plus elle fera effort pour se mouvoir dans leur direction.

Donc, jusqu'à nouvelle preuve contraire, nous trouvons le saint-simonisme fondé à admettre et le principe de l'évolution sociale et la méthode de vérification par l'histoire.

Cela ne veut pas dire que, dans les applications diverses de ce principe et de cette méthode, Saint-Simon et son école n'aient fait très-souvent fausse route. Tout procédé, même excellent, peut être bien ou mal appliqué, même par son inventeur. Quand Leibnitz découvrit le calcul infinitésimal, il trouva de nombreux contradicteurs parmi les savants. L'un d'eux, Viviani, voulant prouver l'inutilité de la nouvelle méthode, posa, dans les *Acta Eruditorum*, à titre de défi, un problème dont Leibnitz envoya aussitôt six solutions *toutes fausses*. Le calcul différentiel et intégral n'en est pas mort pour cela.

Quant à nous, c'est précisément à la lumière du flambeau

(1) Voy. à ce sujet *Edgar Quinet, sa Philosophie de l'histoire*, par M. Flint, dans la *Revue* du 26 janvier 1878. — Extrait du grand ouvrage de M. Flint sur *la Philosophie de l'histoire*, traduction française de M. Ludovic Carrau.

allumé par la nouvelle école que nous allons examiner ses idées politiques, religieuses, morales et économiques; c'est par la méthode historique du saint-simonisme que nous allons chercher dans quelle mesure et sur quels points le temps lui a donné tort ou raison.

II.

En 1814, deux jeunes gens alors inconnus, MM. Ch. Comte et Ch. Dunoyer, voulurent profiter de la liberté récemment rendue à la presse et fondèrent un journal politique sous le titre de *Censeur*. Prenant à cœur de justifier son nom, le *Censeur* fit si bien qu'il fut bientôt supprimé par les Bourbons.

« Ce fut, nous dit M. Paul Janet, pendant les loisirs que leur procura cette interruption violente de leurs travaux que les deux jeunes libéraux furent amenés à des réflexions qui firent une révolution dans leurs idées. Ils se demandèrent si l'opposition libérale, si la politique constitutionnelle avait un objet bien déterminé, et ils furent obligés de reconnaître que le parti libéral *ne savait pas, ne se demandait même pas* où la société doit tendre et en vue de quel objet général d'activité elle devrait être constituée. » Cette assertion surprenante était parfaitement exacte, et Saint-Simon avait découvert le fait quelque temps déjà avant les écrivains du *Censeur*.

Le parti libéral du temps de la Restauration, personnifié alors par l'école doctrinaire, n'avait jamais songé en effet que la société avait peut-être un but vers lequel le gouvernement avait pour mission de l'aider à se diriger. A leurs yeux, la politique consistait purement et simplement dans l'art d'arriver au parlement, de savoir y conquérir et y conserver une majorité : après quoi « le but était atteint », et la doctrine pouvait se reposer sur ses lauriers, comme Dieu après les sept jours de la création. De ce qui pouvait se passer en dehors des quatre murs de la Chambre des députés ou des pairs, des obligations que confère le pouvoir à ceux qui le détiennent, nul soin, nul souci. « Vous êtes au pouvoir, pourquoi? — Parce que nous avons su, par force ou par ruse, nous en emparer. — A merveille; qu'y faites-vous? — Nous y faisons de beaux discours sur le « mouvement » et la « résistance », et nous gagnons ou perdons tour à tour quelques dizaines de voix. Tous les cinq ans, aux élections générales, nous manœuvrons sur le terrain des collèges des électeurs à 200 francs comme nous avons manœuvré à la Chambre. — Et après? — Après, nous recommençons et ainsi de suite. — Très-bien, mais nous, nous avons des intérêts à faire défendre, des souffrances à guérir, des misères morales ou physiques à soulager. — Ceci n'est point de la politique; nous ne pouvons que gémir; enrichissez-vous! devenez électeurs à 200 francs! Alors on verra à s'occuper de vous! »

On ne peut s'étonner que l'immense majorité du pays n'ait pris qu'un très-médiocre souci des destinées d'un gouvernement compris de la sorte. Qu'il fût menacé d'une révolution, d'un coup de main, on n'apportait à le défendre aucun enthousiasme, aucune passion. Qu'importait de changer de maître, quand le maître était si profondément indifférent?

Clitellas dum portem meas!

En supposant même, ce qui n'était pas, que le parti doctrinaire eût pris à tâche de fonder la liberté en France, au moins sur une échelle restreinte, était-ce encore assez? N'y avait-il pas à établir aussi les principes sur lesquels devaient reposer l'ordre et l'autorité dans la société nouvelle? Fallait-il, proclamant par anticipation la doctrine de la sélection naturelle, de la concurrence vitale, faire de la force ou de la ruse heureuse le seul titre à gouverner une nation? Mais alors qui trouverait-on pour résister aux attaques, aux émeutes, aux révolutions? Qui donc se dévouerait à la défense d'un pareil système, si ce n'est tout au plus des prétoriens ou des mercenaires? Encore ne serait-il pas sûr qu'un calcul bien compris ne les jetât pas dans les bras de l'adversaire.

Fallait-il, au contraire, comme l'ont tenté Saint-Simon et à sa suite plusieurs écoles célèbres, tâcher de donner du but social, de « l'objet de la société », comme on dirait dans des statuts, une définition suffisamment nette et compréhensive pour que le devoir social pût en découler de lui-même en quelque sorte, net et clair pour tous?

Le dernier résultat des recherches de ce genre fut la célèbre formule : « Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration *morale, intellectuelle* et *physique* de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. » En d'autres termes, il y a dans la société des supérieurs et des inférieurs à divers titres; le devoir du supérieur, par cela seul qu'il est supérieur, est de chercher à élever l'inférieur jusqu'à lui et de le débarrasser autant que possible des causes qui entraînent cette infériorité. Tant qu'un seul de ses membres souffrira du vice, de l'ignorance ou de la misère, la société n'aura point fini sa tâche; il faudra qu'elle travaille à répandre plus uniformément encore dans son sein la moralité, l'instruction, l'aisance. D'autre part, la capacité manifestée par les œuvres devient le seul titre sérieux, incontesté, incontestable, à un rang supérieur dans la hiérarchie sociale.

Suivant la très-juste expression de M. Paul Janet, cette idée si simple est de celles qui « se sont répandues partout et que nous avons tous plus ou moins respirées dans l'atmosphère de notre temps ». Aussi est-il presque inutile de s'étendre sur ce point.

Nous nous bornerons à faire remarquer que, le but social une fois défini de cette manière, si le chef, si le gouvernement s'efforce d'y conduire les gouvernés, s'il se montre à la hauteur de sa mission, il s'établit tout naturellement entre supérieurs et inférieurs, entre gouvernants et gouvernés, ce lien que nous cherchions tout à l'heure sans le trouver. Le peuple tient à ses institutions, dont il comprend le sens et la portée. Gare à qui les touche! Seulement, et c'est ici que l'histoire nous fournit ses renseignements les plus curieux, l'évolution appelée par Saint-Simon et les saint-simoniens s'est accomplie, ou est en train de s'accomplir, par des voies

toutes différentes de celles qu'avaient tracées les réformateurs.

Ils avaient rêvé quelque chose comme la dictature bienfaisante d'un homme de génie, faisant converger tous les efforts épars sous l'action entraînante de sa parole, de son *amour*, comme ils disaient. Dans la réalité, c'est le suffrage universel qui, une fois introduit dans notre mécanisme gouvernemental en 1848, s'y est enraciné. A la voix puissante, irrésistible de ce « juge sans appel », les gouvernements ont compris qu'ils avaient quelque chose à faire pour le plus grand nombre. Le peuple a d'abord essayé de la dictature de Napoléon III; après l'échec définitif de ce procédé grossièrement élémentaire, il s'est cramponné à la forme républicaine comme à celle qui convenait le mieux au « but » en question. Et le fait est — tout le parti républicain l'a admirablement compris, — le fait est que jamais, dans les Chambres, on n'a autant parlé de l'instruction publique et surtout autant dépensé pour elle; jamais on ne s'est plus occupé des travaux d'utilité générale. Nous ne sommes plus au temps où les hommes d'État les plus autorisés trouvaient que les chemins de fer étaient un « joujou pour amuser les Parisiens », où Léon Faucher, par exemple, déclarait « qu'on avait bien assez de chemins de fer comme cela »! Faut il rappeler qu'à la même époque, en 1831, M. Michel Chevalier, alors rédacteur du *Globe* saint-simonien, prédisait un grand rôle politique et social à la nouvelle invention mécanique et traçait un réseau idéal, le système méditerranéen, dont presque toutes les lignes sont aujourd'hui en cours d'exploitation?

Le suffrage universel, c'est le but social des saint-simoniens érigé en nécessité de gouvernement; la république telle que nous l'avons aujourd'hui, c'est la hiérarchie gouvernementale reposant sur le principe de la capacité, à l'exclusion de tout privilège de naissance.

Contre l'élection par en bas, les saint-simoniens soulevaient une objection qu'ils considéraient comme insurmontable. — « Comment voulez-vous, disaient-ils, que le plus capable soit désigné comme tel par de moins capables que lui? Comment admettre que la foule, qui a besoin d'être dirigée parce qu'elle est ignorante, puisse avoir les clartés nécessaires pour choisir celui là même qui doit la diriger? » — A cela, ils avaient eux-mêmes, et Saint-Simon avant eux, répondu d'avance par la remarque très-juste que les *capacités* sont parfaitement appréciées par les *compétences*. Le bâtonnier de l'Ordre des avocats est toujours un avocat très-distingué, quoique élu par des gens qui lui sont inférieurs par le talent. De même pour les membres élus du tribunal de commerce, etc. Si on laisse aux électeurs la liberté de s'éclairer, de se grouper suivant leurs affinités naturelles, le suffrage universel fera de bons choix. Déjà, par le grand nombre de circonscriptions électorales représentant les aspirations et les intérêts les plus variés, le suffrage universel a donné sous ce rapport des résultats, en somme, très-suffisants.

Seulement il faut qu'il soit libre et qu'on soit libre de l'éclairer. La liberté, trop méconnue par les saint-simoniens, est le moyen le plus efficace de faire connaître à tous les individualités puissantes; c'est le *milieu* le plus favorable à l'éclosion et à l'affirmation des capacités. Le système théocratique des saint-simoniens, praticable à l'enfance des sociétés, a cessé de l'être depuis que, par la complication croissante des rouages sociaux, par l'accroissement indéfini des connaissances, il est devenu absolument impossible à un seul homme d'embrasser tous les détails d'une organisation trop vaste, trop complexe.

Dans presque toutes les parties du système saint-simonien nous trouverons la même chose qu'en politique, c'est-à-dire un sentiment très-net du problème à résoudre, une appréciation souvent exacte de la solution, et aussi, par suite d'une injuste défiance de la liberté, une *vue généralement fausse* des routes à suivre pour arriver au but.

III.

Quand on cherche à contrôler par l'histoire des cinquante dernières années l'exactitude des vues saint-simoniennes sur la question religieuse, on est tout d'abord frappé du mouvement double, en quelque sorte, qui s'est opéré sous ce rapport dans les sociétés civilisées.

D'une part, le catholicisme, qu'on croyait mort en 1831, déploie une activité singulière et tout à fait inattendue. Les luttes, les discussions religieuses reviennent plus vives, plus ardentes, plus âpres que jamais. Elles remplissent les débats de la presse et du parlement. La société civile, anathématisée, condamnée chaque jour dans son principe et ses institutions modernes, se défend de son mieux. Partout la question des rapports de l'Église et de l'État est à l'ordre du jour. Comme pour concentrer toute sa puissance dans un dernier effort, le catholicisme a aboli toute indépendance, toute discussion, toute division dans son sein. Sous la dictature du pape infaillible, l'Église tout entière est comme un régiment bien discipliné, obéissant au moindre signe; point d'hésitation, point de doute parmi les fidèles, sous peine de radiation immédiate des cadres. L'*objectif* hautement avoué de cette armée d'un nouveau genre, c'est l'asservissement de l'État à l'Église, c'est la suppression des libertés modernes, c'est la répudiation, « l'enfouissement » de tout ce qu'on a appelé les principes de 89. Pour déployer cette active énergie, il faut nécessairement que le catholicisme ait trouvé de nouvelles recrues et, par conséquent, qu'il ait pu répondre, au moins en apparence, à certains besoins inassouvis de l'esprit humain.

D'autre part, la science a, depuis la même époque, marché à pas de géant. Ses méthodes d'expérimentation et d'observation se sont perfectionnées dans une mesure considérable; elle a pu aborder victorieusement l'étude des problèmes les plus délicats de la physiologie. Elle a retrouvé dans la terre l'histoire des temps préhistoriques; elle a formulé de grandes et belles théories générales, la théorie mécanique de la chaleur, la théorie de la formation des espèces. Je ne parle pas ici des innombrables applications qui ont renouvelé la face du monde, depuis la découverte par le calcul de planètes

invisibles, depuis la détermination de la nature de la matière solaire et stellaire, depuis la liquéfaction des gaz jusqu'aux chemins de fer, à la photographie, aux télégraphes et aux téléphones.

Mais, dans cette période de mouvement, de sève, d'incomparable vitalité, la science n'a jamais fait que s'éloigner de la religion catholique. Jamais l'antagonisme n'a été aussi manifeste, aussi prononcé. Il n'y a pas *une seule* de ces grandes découvertes énumérées plus haut qui soit le fait d'un vrai catholique, et réciproquement, parmi les savants les plus autorisés, il n'y en a peut-être pas deux qui aient pour la religion catholique autre chose qu'une indifférence dédaigneuse ou même hostile, à peine déguisée parfois sous une déférence purement extérieure et officielle.

De ces deux mouvements en sens contraire que faut-il conclure? Faut-il y voir la confirmation de la théorie positiviste des trois états? Faut-il voir dans le retour offensif du catholicisme un signe précurseur de son triomphe définitif, ou simplement une de ces dernières convulsions qui précèdent la mort?

On peut répondre de bien des manières aux questions ci-dessus posées, mais il faut convenir aussi que, dans ce double mouvement dont nous venons d'essayer de retracer les traits principaux, l'école saint-simonienne serait fondée à voir la pleine confirmation de ses théories religieuses.

Pour le saint-simonisme, en effet, la religion est un des éléments les plus essentiels, ou plutôt le plus essentiel, de l'existence des sociétés. Les hommes ne peuvent réunir et combiner utilement leurs efforts que quand le but à atteindre est nettement défini aux yeux de tous; que quand le bien et le mal inséparables de la condition humaine sont expliqués d'une façon satisfaisante pour la justice et la raison; que quand tout, dans l'univers, semble *concourir et consentir*, suivant la belle expression de J. de Maistre; que quand, en un mot, chacun se sent relié à l'ensemble des choses par une théorie acceptable.

Plus hardis qu'on ne l'était de leur temps, qu'on ne le serait encore à l'heure présente dans le camp des libres penseurs, les saint-simoniens n'hésitaient pas à annoncer l'avènement ultérieur d'une religion nouvelle, plus large, plus vaste que les religions anciennes, dont elle serait en quelque sorte la synthèse. En tout, partout, ils voyaient un *je ne sais quoi* qu'ils osaient appeler Dieu, donnant aux choses l'*être* et le *devenir*. Cette religion, dont ils croyaient avoir trouvé la formule métaphysique (1), devait avoir, à côté de son dogme, de sa théorie, un culte, un ensemble de pratiques, de cérémonies extérieures, destiné à agir sur les foules, à leur donner un enseignement que l'abstraction et la raison pure, accessibles seulement à un petit nombre d'intelligences d'élite, étaient impuissantes à leur fournir. Suivant les saint-simoniens, la science ne pouvait ni ne devait faire obstacle à ce développement religieux. La science a pour but avoué de coordonner toutes les lois de la nature en une loi unique, ce qui suppose dans chaque savant la *foi* que tout est lié et l'*espoir* de découvrir un jour cette loi générale des choses. La science pourtant ne saurait prétendre à remplacer la religion, précisément par le caractère analytique, abstrait de ses travaux. Pour arriver jusqu'aux masses, les solutions qu'elle fournit ont besoin d'être revêtues d'une forme synthétique, artistique, religieuse.

Sans nous prononcer pour le moment sur la valeur réelle, intrinsèque de ces propositions, n'est-il pas évident, comme nous le disions plus haut, qu'elles donnent une explication, sinon satisfaisante, du moins acceptable, de l'état présent de notre société moderne si profondément tourmentée? Si l'homme, suivant la formule saint-simonienne, est un être religieux, n'est-il pas naturel qu'il cherche à satisfaire cette exigence particulière de sa nature et que, à défaut d'un aliment plus solide, il se rejette sur ce qui reste encore des religions du passé, comme, à défaut d'une bonne nourriture, le naufragé cherche à tromper sa faim en recourant aux provisions les moins substantielles?

D'autre part, ce grand mouvement des sciences qui sera l'honneur de notre siècle et grâce auquel nous avons pénétré jusqu'aux plus secrets mystères de l'organisation cosmique, n'est-il pas là pour nous rappeler sans cesse que, si tout est lié, ce ne peut être par les fictions puériles des mythologies anciennes? A la grandeur, au nombre des matériaux que la science accumule chaque jour sous nos yeux, n'est-il pas manifeste que l'univers de Ptolémée et de saint Thomas, dont la terre est le centre, dont les cieux de cristal emboîtés les uns dans les autres ont éclaté sous l'effort puissant des Copernic, des Képler, des Newton, des Le Verrier, est un édifice trop étroit, trop mesquin, où ne peuvent plus se loger ni le paradis ni l'enfer, et encore bien moins « Celui de qui relèvent tous les empires »?

Nous ne pouvons que poser ici ces questions; on ne peut nous demander, dans les limites restreintes de l'espace dont nous disposons, de pousser jusqu'au fond de ces redoutables problèmes.

Nous ne voudrions pas néanmoins terminer ce paragraphe sans mentionner l'objection qui se présente d'elle-même au seul énoncé du panthéisme saint-simonien. Dans ce système, que devient la liberté humaine, c'est-à-dire, en somme, toute la morale? A cela les saint-simoniens répondaient que dans tous les systèmes religieux connus la conciliation de l'idée d'ordre, de loi, avec l'idée de liberté reste à l'état de mystère inexpliqué. On pourrait aller plus loin et dire que, dans tout système quelconque religieux ou scientifique, le libre arbitre est non-seulement inexpliqué, mais inexplicable. Et cependant l'existence de la morale, la notion du mérite et du démérite, qui sont autant de *faits*, reposent sur le principe de la liberté humaine. Passons ici la parole au plus grand physiologiste de notre temps, à Helmholtz.

« Pour les animaux et les hommes, dit-il (1), nous admet

(1) Dieu est tout ce qui est; tout est en lui, tout est par lui. Nul de nous n'est hors de lui, mais aucun de nous n'est lui. Chacun de nous vit de sa vie, et tous nous communions en lui, car il est tout ce qui est.

1. *Optique physiologique*, p. 591.

tons, d'après notre propre conscience, un principe de libre arbitre que nous sommes absolument obligés de soustraire à la dépendance de la loi causale ; malgré toutes les spéculations théoriques sur la fausseté possible de cette conviction, je crois que notre conscience naturelle ne s'en départira jamais... La loi de la cause suffisante, qui fait apparaître la notion de la liberté comme contradictoire, n'est rien autre que le *besoin* qu'éprouve notre intelligence de soumettre toutes nos perceptions à sa domination ; ce n'est pas une loi naturelle. Notre entendement est la faculté de former des idées générales : il ne trouve rien à faire de nos perceptions sensorielles et de nos expériences, s'il ne peut pas en former des idées, des lois générales, qu'il rend ensuite objectives sous le nom de causes...

« De même que le mode d'action particulier à notre œil est d'éprouver des sensations lumineuses et que, par suite, nous ne pouvons *voir* le monde que comme un *phénomène lumineux*, de même notre intelligence a pour fonction particulière de former des idées générales, c'est-à-dire de chercher des causes, et elle ne peut, par conséquent, *comprendre* le monde que comme une connexion *causale*. »

En d'autres termes, les faits reliés par la *loi causale* constituent la seule catégorie accessible à notre intelligence ; et la liberté, qui se révèle à nous par d'autres faits indéniables, étant, par essence même, d'une catégorie différente, ne peut être *comprise* dans aucune théorie rationnelle, scientifique ou religieuse.

IV.

Les doctrines économiques du saint-simonisme ont eu, dans l'histoire des cinquante dernières années, plus de retentissement encore que ses doctrines politiques et religieuses, et cela se conçoit. D'abord, par la nature même de leur objet, elles s'imposaient plus vivement à l'attention des masses populaires ; de plus, dans ces régions, elles concordaient mieux avec le courant général des aspirations démocratiques. Ici encore nous trouvons un mélange de vrai et de faux qu'il n'est pas sans intérêt d'analyser parce qu'on retrouve l'un et l'autre au fond de toutes les écoles socialistes de notre temps. Cependant c'est dans tout ce qui se rattache à la propriété et, comme nous le verrons bientôt, à la famille, que le caractère utopique des idées saint-simoniennes s'accuse avec le plus de netteté. C'est aussi dans cette partie de leurs doctrines que, faute peut-être de documents historiques suffisants, les saint-simoniens ont le plus procédé par voie de déduction logique et ont le moins tenu compte de l'évolution accomplie par les faits sociaux plus complexes qu'ils avaient à examiner.

On peut résumer ainsi les théories des saint-simoniens sur la propriété.

La répartition des produits doit se faire suivant un principe qu'ils ont rendu célèbre : « A chacun suivant sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. » D'où il suit « que tous les privilèges de naissance et en première ligne le privilège de l'héritage doivent être abolis ».

Mais, comme la plupart des entreprises exigent, pour se fonder, une durée supérieure à celle de la vie humaine, comme chacun est supposé avoir produit plus qu'il n'a consommé, il faut bien trouver un moyen quelconque, chaque fois qu'une existence s'éteint, de désigner le successeur aux biens, aux capitaux, à la fonction, aux obligations du défunt.

Dans le système des saint-simoniens, et par voie de conséquence logiquement irréprochable, le devoir de coopérer à l'amélioration du sort du plus grand nombre est d'autant plus impérieux et plus étendu qu'on possède davantage. La propriété, mobilière ou immobilière, investit donc le propriétaire d'une véritable fonction qu'il doit remplir au mieux des intérêts de la société. Or ces intérêts, qui peut mieux les connaître que les hommes jugés les plus capables de les administrer, ceux auxquels, dans le nouveau système, est attribué la direction de l'État ? Donc c'est à l'État — à l'État nouveau, bien entendu, — que revient la tâche difficile de choisir le successeur et de lui confier, comme au plus capable de bien s'en servir, les instruments de travail, fonds de terre ou capitaux, laissés par le mort.

A la suite des nombreuses et brillantes discussions soulevées entre les économistes et les socialistes, il est presque inutile de montrer le côté faible de ce système. Sans doute, comme tous les faits sociaux possibles, la propriété n'est pas un dogme immuable ; bien des fois déjà elle a changé de forme, et elle en changera encore. Seulement, comme tous les utopistes, et avec cette circonstance aggravante que, défenseurs du principe du progrès, de l'évolution, créateurs de la méthode historique, ils devaient tenir plus de compte des leçons du passé, les saint-simoniens ont oublié que, sous sa forme actuelle, la propriété représente le résultat d'un nombre considérable d'expériences, de tâtonnements antérieurs. Parmi ces expériences, ces tâtonnements, figurent des formes communistes attribuant aussi à l'État la mission de distribuer les terres et de les faire valoir ; ces formes n'ont disparu devant la propriété individuelle que parce que la pratique les a condamnées. Les saint-simoniens ont toujours protesté et avec raison contre toute assimilation de leurs doctrines économiques au communisme égalitaire ; au fond, leur système revient à organiser la société tout entière sur le plan d'une armée ou d'une grande administration publique : or l'expérience a prouvé, prouve tous les jours que l'organisation militaire ou administrative, à laquelle il faut recourir en certains cas, loin d'être une panacée, un idéal vers lequel il faut tendre, est impuissante à résoudre certains problèmes sociaux où l'esprit de liberté, de concurrence, fait, au contraire, des prodiges.

Prenons Paris, par exemple, une ville de deux millions d'âmes : cette population, composée des éléments les plus divers, hommes, femmes, vieillards, enfants, malades, délicats, bien portants, Parisiens ou étrangers, il y a tous les jours non-seulement de quoi les nourrir, mais encore de quoi satisfaire aux goûts, aux fantaisies, aux caprices les plus imprévus. Administrativement, la solution d'un pareil problème serait impossible, et la preuve, c'est que, quand il s'agit d'alimenter une armée quelque peu nombreuse, où tous les hommes sont de même âge, où la nourriture est très-simple et la même pour tous, l'intendance militaire même la plus parfaite a déjà bien du mal à en venir à bout.

Et encore ne serait-il pas téméraire d'affirmer que, même pour arriver à ce résultat médiocre, il lui faut l'assistance de toute une société fondée sur le principe de la libre concurrence. En voulant couler tout le mécanisme social dans un seul moule, les saint-simoniens ont donc, comme les autres socialistes, dénaturé, mutilé le problème, à force de vouloir le simplifier.

On ne peut contester que la fameuse formule : « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres, » ne consacre un principe de distribution et de rémunération parfaitement conforme à la justice. Entraîne-t-elle, comme on le croyait en 1831, l'abolition de l'héritage et du droit de tester? S'il en était ainsi, il faudrait convenir que le remède serait singulièrement pire que le mal, en brisant du coup les principaux ressorts de l'activité humaine.

D'ailleurs, si la justice était ainsi satisfaite par rapport aux individus, ne serait-elle pas blessée par rapport aux familles? Supposons deux familles : dans l'une, les parents s'occupent d'élever leurs enfants, et, par dévouement à ce noble but, ils font les plus grands sacrifices; dans l'autre, au contraire, le père et la mère ne songent qu'au présent et à eux-mêmes. Est-il juste qu'à la seconde génération les deux familles soient au même point?

La nécessité de prendre comme molécule sociale non pas l'individu, mais la famille, s'impose d'autant plus que c'est seulement ainsi qu'on peut expliquer et justifier ces inégalités sociales qui ont tant préoccupé les penseurs. Toutes les fautes sont punies, tous les mérites sont récompensés à la longue dans la suite des générations. Les enfants se ressentent des négligences ou des imprudences des parents; ils profitent du bien comme ils souffrent du mal; ils sont là pour continuer l'existence qui s'interrompt, et on a pu dire avec raison qu'ils étaient comme l'expression concrète de ce sentiment de perpétuité, de perpétuation de la vie qu'on ne pourra jamais retrancher de l'homme.

Ceci nous conduit tout naturellement à l'examen des doctrines saint-simoniennes sur la famille. Mais auparavant faisons remarquer qu'ici encore, conformément aux vues des réformateurs de 1831, mais par le jeu naturel des libertés, la propriété de la terre tend de plus en plus à se concentrer dans les mains des cultivateurs. Le grand propriétaire *oisif* devient de plus en plus rare, et l'économie âpre, persévérante, infatigable de nos paysans français en a bientôt raison. Il faut qu'il s'occupe de son affaire, ou qu'il cède la place.

Ajoutons enfin que, si l'héritage n'est pas près de disparaître, on a cessé de contester à l'État le droit de prélever au profit des intérêts généraux, sur les biens du défunt *intestat*, une part de plus en plus forte, au moins quand il s'agit des successions en ligne collatérale.

V.

Nous arrivons enfin à la partie la plus délicate et la plus difficile de notre tâche, à l'exposé et à l'appréciation des idées saint-simoniennes sur la famille, sur la condition de la femme, sur les relations des sexes.

M. Paul Janet distingue en cette matière scabreuse deux courants bien distincts : ce qu'il appelle les doctrines officielles, publiques, du saint-simonisme sur le mariage, et les idées personnelles d'Enfantin, qui ont toujours inspiré aux disciples les plus fidèles, au vénérable et regretté Laurent (de l'Ardèche), d'une si haute et si pure moralité, par exemple, la répulsion la plus vive et la moins dissimulée.

Cette distinction est assurément fondée. L'école saint-simonienne avait, dès le début, posé le principe de « l'égalité sociale » de l'homme et de la femme. Pour Bazard, pour Olinde Rodrigues aussi bien que pour Enfantin, l'élément primordial de la société, ce n'est pas l'individu, homme ou femme, c'est « le couple » ou « l'homme et la femme associés dans la triple fonction du temple, de l'État, de la famille ». Comme conséquence, les saint-simoniens annonçaient pour l'avenir la fin de l'état actuel de la société, où les femmes, affranchies de la « servitude », ne le sont pas de la « subalternité » ; ils proclamaient la nécessité de leur complète « émancipation » au triple point de vue « religieux, civil et politique ».

Sur le mariage, les idées de Bazard et d'Olinde Rodrigues se réduisaient à substituer le divorce à la séparation de corps en supprimant la subordination de l'un des époux à l'autre. Comme le dit encore fort bien M. Paul Janet, le divorce existe partout en Europe, sauf en France, en Italie et en Espagne ; encore, dans ces deux derniers pays, l'Église se réservait-elle, il y a peu d'années, le droit de casser les unions par trop mal assorties. Le divorce est aujourd'hui réclamé en France par beaucoup de bons esprits ; il y a subsisté de 89 à 1817. Il n'y a donc là rien de monstrueux ni d'immoral en soi.

Quant à l'égalité ou plutôt à « l'équivalence » de l'homme et de la femme, la question a été reprise depuis par J. Stuart Mill, qui a indiqué avec beaucoup de finesse les difficultés du problème, notamment les répugnances de l'homme à se dessaisir de ses prérogatives de souverain. Le philosophe anglais n'en proclamait pas moins, lui aussi, la nécessité de faire pour la femme ce qu'on a fait pour le nègre, et de s'en rapporter à la liberté bien comprise pour le classement équitable et rationnel des aptitudes des deux sexes.

Si nous nous bornions à examiner ces idées, à rechercher le chemin qu'elles ont fait dans le monde depuis cinquante ans, notre tâche ne serait ni longue ni difficile. C'est un principe d'une évidence presque banale, que la condition de la femme va s'améliorant avec la civilisation et l'éducation. Enfantin alla plus loin : il exposa d'abord que la loi morale jusqu'ici avait toujours été faite par les hommes et à leur profit exclusif; c'était par là même se déclarer incompétent à prononcer et à imposer une règle, une morale relative aux relations des deux sexes. Seulement, cherchant à pressentir l'avenir de cette morale, et à titre d'opinion personnelle, il émit l'idée qu'il y avait deux sortes de natures, les natures *constantes*, les natures *mobiles;* qu'il y avait injustice à vouloir subordonner les unes aux autres, à vouloir les assujettir toutes à une seule et même loi inflexible. Puis, s'efforçant de faire rentrer le gouvernement des passions et des mœurs

dans le système théocratique qui devait, suivant lui, régir la politique, la religion, l'industrie, il imagina cette intervention monstrueuse du prêtre et de la prêtresse dans les relations conjugales des fidèles. Ce fut la fin de l'école, dont les membres se dispersèrent dans toutes les directions.

Nous n'avons pas, bien entendu, à défendre ici ce système indéfendable, cette extension jusqu'à l'absurde, l'impossible et même l'odieux, des conséquences logiques d'un principe soutenable.

Nous voudrions cependant montrer ici que la question est plus complexe qu'elle n'en a l'air, et qu'il ne suffit pas de crier à l'immoralité pour la résoudre. Enfantin avait été très-frappé d'un fait dont il sera difficile de révoquer l'exactitude en doute et qui n'a que depuis peu reçu une explication relativement admissible. Ce fait, c'est la contradiction flagrante entre la théorie et la pratique de cette morale dont on fait tant de bruit. Officiellement, dans les livres, dans les discours, dans les plaidoiries, dans les réquisitoires, il est admis que, hors le mariage indissoluble, il n'y a moralement point de salut. En réalité, les mœurs permettent qu'une fraction très-importante de la société vive en dehors de cette loi morale si inflexible en paroles.

Voici, à cet égard, un extrait curieux du procès saint-simonien :

Le Président à Duveyrier : Si vous continuez sur ce ton, je serai obligé de vous nommer un avocat.

Duveyrier : Un avocat? et où en trouver? (*Étendant les bras vers le barreau, où siègent une foule de jeunes avocats.*) Je leur ai dit à tous en arrivant : « On m'accuse d'avoir écrit que le monde vit dans le desordre et l'immoralité, mais vous vivez tous dans le désordre et l'immoralité! Ayez donc le courage de le dire à haute voix, c'est là le seul plaidoyer que vous puissiez faire pour nous. » Ils ne l'ont pas voulu, ils ne peuvent pas me défendre.

Le Président : Vous les avez injuriés.

Duveyrier : Injuriés! pas du tout; ils ne m'ont pas dit que je les injuriais; ils sont tous là pour le dire; ils ont baissé la tête et n'ont pas répondu. (*Profond silence.*)

Toutes les fois qu'on abordait avec lui ce sujet délicat, Enfantin partait aussi de là pour repousser très-loin le reproche d'immoralité, qu'il renvoyait à ses moraux contradicteurs, lesquels, il faut bien le dire, paraissaient souvent assez embarrassés pour lui répondre. La solution ou plutôt l'explication de ces graves difficultés a été fournie, dans ces dernières années, par les travaux historiques de MM. Lennan, Bachhofen, John Lubbock, Giraud Teulon, qui ont montré l'origine et le développement de l'institution du mariage. Suivant la théorie de ces écrivains, théorie appuyée d'un grand luxe de preuves, voici comment les choses se seraient passées :

Au début des sociétés ou plutôt des tribus, le régime partout adopté aurait été « l'hétairisme » ou communauté des femmes, où tous les hommes et toutes les femmes appartenant au même groupe s'abandonnaient à la promiscuité la plus complète.

Cet état de choses, qui a subsisté à Athènes notamment et a laissé de très-curieuses traces dans l'antiquité classique, se retrouve aujourd'hui encore chez un grand nombre de tribus sauvages, où la langue n'a même pas de mot pour exprimer l'idée de paternité.

Mais ces différents groupes étaient en guerre perpétuelle. On se faisait de part et d'autre des captifs et des captives sur lesquels le vainqueur, le *capteur*, avait un droit absolu. Il aurait pu tuer sa prisonnière ou la manger; il avait bien le droit d'en faire sa femme, de s'en réserver la possession exclusive, de la renfermer chez lui.

Les enfants de son esclave lui appartenaient au même titre, et il avait sur eux un droit de vie et de mort, comme nous le voyons encore dans la famille romaine primitive. Par cela seul qu'il était le *maître* absolu de sa captive, l'homme avait le devoir de la protéger, de la défendre, de la nourrir, elle et ses enfants. Les femmes de la tribu, au contraire, les femmes libres, je n'ose pas dire les *ingénues*, devaient se suffire à peu près à elles-mêmes; elles étaient exposées à toutes les privations, à toutes les souffrances, à toutes les entreprises. Bon nombre d'entre elles ne tardèrent pas à envier la condition moins tourmentée des captives, et l'usage s'établit à peu près partout que, par un consentement solennellement constaté, une femme de la tribu même pouvait, en faisant le sacrifice de sa liberté, devenir l'esclave d'un homme et se trouver ainsi dans les mêmes conditions que si elle avait été capturée dans une guerre.

C'est exactement ce qui se passa plus tard, au moyen âge, quand les propriétaires libres, mais trop faibles pour défendre eux-mêmes leurs biens, se firent les *vassaux* d'un *suzerain* plus puissant.

C'est donc à un fait de guerre, de capture, de conquête, qu'il faut rapporter l'origine du mariage et, ajoutons-le, l'origine du sentiment de la paternité. Le travail de sir John Lubbock montre fort bien comment, dans l'état primitif de « l'hétairisme », de la communauté, l'homme n'éprouvait absolument rien pour des enfants qui appartenaient bien plus à la tribu qu'à lui-même. Ce n'est que plus tard, après s'être créé une famille à *lui*, à laquelle il s'intéressait, dont il suivait les progrès, qu'il voyait grandir sous sa protection, ce n'est qu'alors, dis-je, que l'homme sentit s'éveiller en lui le sentiment de la paternité et de ses devoirs. Au point de vue de l'utilité sociale, cette forme de l'union des sexes avait un immense avantage sur toutes les formes antérieures, y compris celle de la famille exclusivement maternelle, pratiquée dans l'antiquité par les Lyciens, les Locriens, les Étrusques, à l'époque actuelle par les Botocudos, préconisée depuis 1852 comme une invention nouvelle par M. Émile de Girardin. Dans le système actuel, le lourd fardeau de l'éducation et de la conservation des enfants est supporté par le père et la mère, au lieu de peser exclusivement sur celle-ci.

De ce moment, l'institution du mariage s'affermit de plus en plus; toutes les religions, toutes les législations la consacrèrent, quoique, sous bien des rapports, elle ne pût satisfaire à certaines conditions de la nature ou de la société elle-même. Chez l'homme, par exemple, la puberté apparaît longtemps avant l'âge où il lui est raisonnablement et légalement permis de fonder une famille. De là, comme on dit, des désordres et des souffrances qui sont toujours pour rappeler

que tout n'est pas encore pour le mieux dans le meilleur des mondes. Tel qu'il est pourtant, le mariage est très-supérieur à tous les systèmes préconçus, à toutes les utopies, aux constructions de toutes pièces par lesquelles on a quelquefois prétendu le remplacer. Cette institution est le produit, lentement élaboré à travers les siècles, d'expériences mille et mille fois répétées.

Néanmoins, aux révoltes qui s'élèvent contre elle, au désordre qui se perpétue à côté d'elle, il est visible que son évolution est loin d'être terminée.

De même de la condition de la femme. A l'origine elle est esclave, plus tard elle est serve, et aujourd'hui, suivant la très-juste expression de M. de Girardin, elle est certainement encore vassale de l'homme. Que sera-t-elle demain? C'est à l'avenir de répondre.

Ici encore — et les discussions ultérieures l'ont suffisamment prouvé — les saint-simoniens avaient donc soulevé une question intéressante; ici encore, au moins suivant nous, ils ont proposé une solution fausse; ici encore enfin, en annonçant que la femme aurait sa part dans le progrès général de la liberté humaine, ils semblent avoir prévu juste.

VI.

Par le résumé qui précède, on a vu quel grand nombre d'idées soulevées par les saint-simoniens sont aujourd'hui entrées dans la circulation intellectuelle de notre temps; on aurait pu aussi chercher à montrer l'influence considérable exercée par cette école sur le mouvement littéraire, économique, etc. Il nous reste à tenter d'expliquer comment des doctrines qui ont, pour ainsi dire, renouvelé l'atmosphère que nous respirons sont si peu connues sous leur nom, comment il est nécessaire aujourd'hui, après cinquante ans à peine, quand bon nombre d'anciens saint-simoniens sont encore vivants, de faire l'histoire du saint-simonisme, de traduire, d'expliquer, d'excuser en quelque sorte ces idées auprès des générations nouvelles, comme s'il s'agissait de quelque secte ou de quelque philosophie de l'antiquité grecque ou égyptienne.

La raison en est, ce nous semble, aisée à concevoir.

Dans ce XIXe siècle aux trois quarts écoulé, qui comptera certainement parmi les plus grands et les plus curieux de l'histoire, les périodes les plus différentes par l'esprit et les tendances se succèdent, sans transition appréciable, avec une rapidité dont les siècles précédents n'avaient peut-être jamais donné l'exemple. Les idées, les opinions, les systèmes, le langage même changent si vite qu'il faut à chaque génération un grand effort pour comprendre et apprécier à sa juste valeur celle qui est venue immédiatement avant elle.

Dans les quinze premières années, une brillante personnalité guerrière occupe à elle seule toute la scène; on n'entend que les ordres du jour, on ne lit que les bulletins de la Grande-Armée. Puis, aux premières années de la Restauration, il se produit comme une explosion de la pensée, de la poésie, de la liberté, trop longtemps comprimées sous la dictature militaire.

La tribune politique, la poésie lyrique et dramatique, l'histoire, la philosophie voient tourbillonner autour d'elles comme un ouragan d'enthousiasme, d'élans, d'aspirations ardentes.

Les œuvres de ce temps-là ont toutes comme la marque de ce généreux entraînement. Toutes les questions sont simultanément abordées et comme prises d'assaut. Les écoles socialistes, entre autres, apportent à leurs études sur le passé et l'avenir des sociétés une chaleur, un dévouement vraiment apostoliques. Elles n'hésitent pas à poser, à examiner, à agiter, sinon à résoudre les plus graves problèmes.

Peu à peu ce grand mouvement s'apaise et finit par s'éteindre. Un travail nouveau s'opère dans un sens tout différent. L'esprit scientifique succède à l'esprit poétique. Il s'agit maintenant de vérifier, au creuset de l'analyse et de la science, la valeur des matériaux jetés avec tant de profusion et, disons-le, quelquefois de confusion dans la période précédente.

La génération nouvelle, aussi défiante et méticuleuse que la précédente était confiante et enthousiaste, procède par tâtonnements mille fois répétés, par vérifications incessantes; elle n'avance qu'à petits pas; elle ne se laisse point aller; elle donne au détail, au « petit fait », toute l'importance autrefois accordée à l'ensemble, aux vues générales. Sous l'influence de ces préoccupations nouvelles, poussées certainement trop loin comme toutes les réactions, la langue se transforme parce que la manière de penser elle-même a changé. Un peuple de calculateurs et de vérificateurs-jurés a pris la place des bardes, des héros et des demi-dieux. A quarante ans de distance, c'est à peine si l'on peut se comprendre : de là une tendance regrettable à l'injustice, au dénigrement exagéré. Ce n'est que plus tard que l'histoire, se dégageant des tendances particulières à chaque génération, vient mettre chacun et chaque chose à sa vraie place.

L'histoire ne semble pas avoir encore commencé ce travail pour le saint-simonisme; peut-être ne tardera-t-elle pas à s'occuper de lui dans ce sens, à en juger par l'étude sérieuse et sincère que vient de lui consacrer M. Paul Janet.

GEORGES GUÉROULT.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA RÉVOLUTION.

L'opinion russe pendant la Révolution française.

I.

Presque toutes les nations de l'Europe occidentale furent entraînées dans le mouvement de la Révolution française et adoptèrent le programme de 1789. Leur constitution sociale était à peu près celle de la France. Dans l'Allemagne occidentale, dans l'Italie du Nord, il y avait un tiers état nombreux, riche, éclairé, puissant, et qui se sentait capable d'être *tout* dans l'État. Les pays où la Révolution ne fut qu'un engouement passager, comme l'Italie du Sud, n'étaient pas encore arrivés à cette maturité sociale; à Naples, il y avait une

poignée de nobles libéraux et de bourgeois enthousiastes, bientôt noyés dans une immense populace de lazzaroni et dans la levée en masse des montagnards et des paysans.

En Russie, il n'y avait pas de tiers état, parce que le commerce et l'industrie, à Saint-Pétersbourg et à Moscou, étaient presque entièrement entre les mains des étrangers, que les emplois de justice et d'administration étaient dans celles de la noblesse, que les sciences n'étaient guère cultivées que par les Allemands de l'Académie et les *outchitéli* français (1), que la littérature russe était encore trop peu développée pour donner naissance, comme chez nous, à une redoutable armée de gens de lettres. Toutes les sources dont s'alimentait le tiers état en Occident manquaient à la Russie. Elle restait un vaste empire de paysans, un immense État rural sur la surface duquel étaient dispersés quelques milliers de nobles propriétaires subordonnés eux-mêmes à une aristocratie de fonctionnaires et de courtisans. Entre le *moujik,* d'une part, et le gentilhomme, de l'autre, il n'y avait rien. Le bourgeois des petites villes, et même de Moscou, ne se distinguait du paysan ni par sa manière de vivre, ni par son éducation, ni même par son costume : il était, comme lui, grossier et superstitieux.

Ce qu'était l'intérieur d'un bourgeois de province, on peut s'en faire une idée par un récit du général Philippe de Ségur (2), qui, durant sa captivité en Russie, fut logé dans la maison d'un habitant de Vologda. C'était un des plus riches marchands du pays. La chambre qu'il occupait était jolie, mais infestée de *tarakanes.* Un immense poêle la chauffait à vingt ou trente degrés.

« Dans un des angles était suspendue une image de saint Nicolas, encadrée et sous un grillage, avec une veilleuse toujours allumée auprès, espèce d'oratoire devant lequel le propriétaire venait, chaque jour, faire une innombrable quantité de signes de croix avec la plus prodigieuse rapidité, en maudissant évidemment son locataire. Sa jeune femme était très-belle, quoique d'un trop fort embonpoint : c'est une disgrâce assez commune aux personnes de cette classe ; elle tient au peu d'exercice qu'elles font et au *kvass,* espèce de bière fade et légère, dont l'inoccupation de ces femmes et leur altération (3), produite par une nourriture échauffante et par la chaleur factice où elles vivent, les portent à s'abreuver continuellement. Telle était ma jeune hôtesse, qu'on me laissa voir rarement. Elle portait, comme ses pareilles, aux jours de parure, une espèce de tiare élevée ou de couronne ouverte, ornée de perles d'or et de pierres précieuses. Son teint, éclatant de blancheur, était malheureusement relevé par un rouge minéral de couleur vive, enluminure importée d'Asie...

» Dans cette classe de commerçants, alors serfs de la Couronne et fort estimés sous le rapport de leur négoce, on retrouve, dit-on, les mœurs des anciens Russes. Je ne pus m'en apercevoir dans mon propre domicile, d'ailleurs si élégant, qu'à la réclusion habituelle de la femme, à la superstitieuse ignorance du mari, à son ivrognerie journalière et à sa brutalité. Une simple porte condamnée me séparait de ce ménage. Chaque soir, l'arrivée nocturne de mon hôte m'était signalée par une horrible tempête d'imprécations, de coups redoublés et de cris de mon hôtesse : effroyable vacarme suivi bientôt d'un autre bruit, sale et dégoûtant dénoûment de l'état d'ivresse complète dans lequel ce Russe des anciens jours rentrait régulièrement chez lui. »

Evidemment ce représentant du tiers état russe, avec ses génuflexions et son ivrognerie, n'était pas de l'étoffe dont on fait les Bailly, les Robert Lindet et les Carnot, pas plus que sa grasse compagne, barbouillée de fard, ne pouvait promettre à la Russie une Mme Roland ou une Mme Tallien. Le *miéchtchanine* russe, qui savait rarement lire en sa langue, ne parlait pas le français, ne lisait pas l'*Encyclopédie* ni le *Dictionnaire philosophique* et n'avait jamais entendu parler du *Contrat social.* Que pouvaient donc lui dire la Déclaration des droits de l'homme ou les principes de 89, pour lesquels s'exaltèrent tout d'abord les bourgeois de Mayence, de Milan et même de Londres ?

Le clergé russe, quand il n'était pas aussi ignorant que le peuple, avait une instruction d'un genre spécial : les langues et les livres d'Occident lui étaient habituellement étrangers ; il n'avait d'autre dogme politique que l'absolue soumission au souverain temporel assisté de son saint-synode. Ce n'est pas dans ses rangs qu'on eût pu recruter des Grégoire et des Sieyès.

II.

Comme le paysan ne comptait pas, restait la noblesse. La noblesse russe, qui, grâce à la hiérarchie du *tchin,* restait toujours ouverte aux hommes nouveaux par ses rangs inférieurs, correspondait, bien mieux que la bourgeoisie proprement dite, à ce que nous appelions le tiers état. On peut dire qu'elle était à elle seule toute l'intelligence du pays, car même les gentilshommes campagnards se piquaient d'une certaine instruction, et les lois de l'État veillaient à ce que tous se rendissent capables de servir le prince. Encore aujourd'hui c'est dans ses rangs qu'on trouve le plus de culture et aussi le plus d'esprit libéral. Mais, à la fin du XVIIIe siècle, la noblesse russe formait un corps essentiellement conservateur, plus fermé aux idées révolutionnaires que l'aristocratie française, car l'aristocratie française n'avait plus de serfs et, vis-à-vis de la Couronne, avait toujours revendiqué une grande liberté de parole et d'action. Au contraire, la noblesse russe nous apparaît alors sous deux aspects essentiels : elle est propriétaire de serfs et même d'esclaves ; elle est sujette d'un souverain autocrate. Sur des millions de paysans elle exerce une autorité despotique ; par intérêt et par conviction, elle se soumet à l'autorité despotique du tsar. Le même principe assure sa domination sur les serfs et son obéissance au trône, lui donne des esclaves et la rend esclave. La révolution, qui l'affranchirait, la ruinerait. Elle ne saurait oublier qu'une guerre civile aurait pour conséquence une guerre sociale. Elle ne peut être séduite par les principes de Mirabeau et de Bailly, car elle se souvient de Stenko-

1. Sur les *outchitéli,* voir *Paris et Saint-Pétersbourg à la veille de la Révolution,* [illegible] au 29 juin 1878.

2. *Mémoires* du [illegible] Philippe de Ségur, t. III.

3. L'ancien veut dire : leur soif.

Razine et de Pougatchef, les terribles démagogues russes du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Ce n'est pas seulement son intérêt, ses convictions, qui la rendent ennemie de tout changement; c'est aussi la tradition, une sorte d'instinct héréditaire, des habitudes transmises avec le sang des ancêtres et qui constituaient en quelque sorte le tempérament moscovite. La Russie de cette époque avait eu trop de siècles d'éducation byzantine ou mongolique; elle était trop imprégnée des principes patriarcaux de l'ancienne Slavie, pour que cinquante ans d'une culture superficielle par la lecture de nos philosophes eût pu faire de cette nation asiatique une nation occidentale.

Ce qui l'avait distinguée à travers les siècles, c'est l'obéissance au souverain, tsar ou empereur, considéré comme le père de la famille russe et pour lequel on nourrissait des sentiments filiaux de vénération et de crainte. Les guerres civiles, au commencement du XVIIe siècle, ne doivent pas faire illusion : on pouvait hésiter entre deux hommes qui se donnaient pour le tsar, entre Boris Godounof et Dmitri l'imposteur, entre Vassili Chouïski et le Polonais Vladislas, sans que le principe même du tsarisme fût attaqué. Au contraire, le triomphe momentané du faux Dmitri, l'abandon du tsar *élu* Vassili sont des phénomènes qui accusent, non l'affaiblissement du sentiment monarchique, mais sa dépravation momentanée. Sous les Romanof comme sous les Ivans, les boïars russes étonnaient les étrangers par l'humilité de leur obéissance. Au XVIe siècle, ils se donnaient à eux-mêmes, comme un titre d'honneur, celui « d'esclaves du grand-prince ». C'est Pierre le Grand qui a mis fin aux formules et aux prosternations d'un caractère par trop servile.

Même au temps où les anarchiques libertés polonaises n'avaient pas encore réduit la Pologne à devenir la proie des trois États despotiques ses voisins, les Russes haïssaient dans les Polonais ce qu'ils auraient dû, ce semble, leur envier : leur liberté! Un roi *élu* leur semblait méprisable à côté de leur tsar héréditaire et absolu ; les sujets d'un roi *élu* étaient de même méprisables à côté des sujets d'un véritable tsar, d'un tsar autocrate. La liberté des nobles polonais, aux yeux d'un Russe, semblait amoindrir leur souverain, et l'avilissement de la royauté rejaillissait sur le citoyen. Ils prenaient à la lettre ce dicton : Tel maître, tels serviteurs. Les Russes étaient orgueilleux de leur maître, et il leur semblait grandi de tous les respects qu'ils lui rendaient.

Quand les envoyés russes discutaient avec ceux de Pologne aux conférences de Déoulino, sous le règne de Michel Feodorovitch, ils leur disaient avec un mélange de mépris et de colère : « C'est un usage ancien chez vous que de faire avec vos rois ce que vous voulez; et ils ne peuvent s'irriter contre vous, puisque c'est vous qui les mettez sur le trône et qui les en renversez, comme vous avez fait avec le roi Henri (de Valois); après quoi, vous avez empoisonné Stéphane Bathory, qui voulait vous gouverner comme il convient à un souverain. Jamais nous n'avons commis de telles trahisons envers nos grands-princes. »

Un écrivain russe, Serbe d'origine, Iouri Krijanitch, qui a rédigé au XVIIe siècle un livre sur *l'Empire russe*, traite avec bien plus d'irrévérence encore la liberté polonaise : il compare les Polonais aux pourceaux qui, « voyant une auge pleine de pâtée, se précipitent tous ensemble, chacun d'eux s'efforçant d'y mettre les quatre pieds, d'en écarter de force les autres et de s'y fourrer tout entier, se chamaillant jusqu'au moment où ils ont renversé l'auge avec la pâtée. »

Cette répulsion des Russes pour les monarchies électives ne fit que s'accroître lorsque l'anarchie de la Suède et de la Pologne, au XVIIIe siècle, soigneusement entretenue par la politique des impératrices russes, réduisit ces deux États à l'impuissance et les livra sans défense aux empiétements de leurs voisins.

S'ils méprisaient les monarchies limitées, on peut deviner le cas qu'ils faisaient des républiques. Ordine-Nachtchokine, un des hommes les plus éclairés du XVIIe siècle russe, ne pouvait assez s'étonner de voir la France soutenir les Hollandais dans leur révolte contre leur légitime souverain, le roi d'Espagne. « Ne vaudrait-il pas mieux, écrivait-il, s'unir aux autres souverains de l'Europe pour anéantir toutes les républiques, qui sont les mères de tous les désordres et de tous les troubles? » Faudra-t-il s'étonner de l'attitude de l'aristocratie russe, cent cinquante ans plus tard, à l'apparition de la république de France?

Un curieux épisode de l'histoire diplomatique au XVIIe siècle annonce bien mieux encore les mesures que prendra Catherine II contre la révolution française. Il s'agit de la révolution anglaise de 1645. A cette date, Guérasime Doktourof, envoyé d'Alexis Mikhaïlovitch, partit pour l'Angleterre afin de notifier à Charles Ier l'avènement du nouveau tsar. Il arriva à Gravesend, où il fut reçu par une députation du commerce anglais, remonta la Tamise et entra à Greenwich au bruit des salves de seize canons. Il voulait présenter immédiatement ses lettres de créance au roi : il fut impossible aux marchands de lui faire entrer dans la tête que, le roi tenant la campagne contre le Parlement, Londres et les royaumes d'Angleterre et d'Écosse n'étaient plus gouvernés par le roi, mais bien par le Parlement; que c'était le Parlement qui était le maître, et que c'était à lui qu'il fallait présenter ses lettres. Tout aussi vainement on essaya de lui expliquer la constitution anglaise et de lui faire goûter le bon droit du pays, lequel avait pris les armes parce que « le roi voulait gouverner le royaume à sa volonté, comme font les souverains dans d'autres États ». Pendant plus d'une année, le gouvernement anglais ne cessa d'inviter Doktourof à s'acquitter de sa mission auprès du Parlement, et Doktourof répondait invariablement qu'il n'avait pas de lettres pour le Parlement, mais qu'on eût à le conduire auprès du roi. Quand Charles Ier fut amené prisonnier dans sa capitale, l'envoyé de Moscou, avec un à-propos très-singulier, insista de nouveau pour lui être présenté, et les Anglais de répondre : « On ne peut te présenter à lui, puisqu'il n'a plus aucun pouvoir. »

On le décida enfin à paraître devant la Chambre des lords, et il tint, à l'ébahissement général, cet étrange discours : « Je suis envoyé par mon souverain auprès de votre roi, le roi d'Angleterre Charles; j'ai été expédié en courrier pour des affaires d'État fort importantes qui peuvent apporter beaucoup

d'avantages aux deux souverains et à la chrétienté tout entière, pour le maintien de la paix et de la concorde. Arrivé à Londres, depuis le 26 novembre jusqu'à aujourd'hui, 13 juin, je n'ai point passé un jour sans vous demander qu'on me menât auprès du roi... » Conduit à la Chambre des communes, il recommença sa harangue. Pendant ces scènes étranges, le flegme britannique ne se démentit pas : les ministres répondirent gravement à Doktourof qu'on venait d'écrire au tsar pour lui expliquer les motifs qui avaient empêché de faire droit à la requête de son envoyé. Se figure-t-on un ambassadeur de Catherine II ou de Léopold bravant ainsi la Convention nationale, insistant pour présenter à Louis XVI, prisonnier, ses lettres de créance?

De retour en Russie, Doktourof rendit compte au tsar de son voyage : à la suite de son rapport, Alexis retira leurs privilèges aux négociants anglais qui trafiquaient en Russie. Newtigal, envoyé de Charles Ier, fut reçu à Moscou comme plus tard les envoyés secrets de Louis XVI ou ceux du comte de Provence seront reçus à Saint-Pétersbourg. Avec un patriotisme d'émigré, Newtigal approuva chaudement la mesure rigoureuse qu'avait prise le souverain barbare contre le commerce britannique. Quand on apprit à Moscou l'exécution de Charles Ier, les marchands anglais furent expulsés de toutes les villes russes, sauf Arkhangel. Alexis aida vigoureusement Charles II d'argent et de dons en blés pour l'aider à reconquérir le trône de ses pères (1). On voit qu'il prenait au sérieux le principe de solidarité entre les souverains et que le dernier venu dans la famille des rois européens n'en était pas le moins dévoué à la cause commune. Avant Catherine II, il donna l'exemple d'une rupture violente avec un peuple en révolution; avant Alexandre Ier, il ébaucha une Sainte-Alliance. Ses boïars, témoin Ordine-Nachtchokine, pensaient comme lui.

Les nobles russes se montrèrent parfois turbulents et indociles : ils abusèrent souvent de la faiblesse du souverain et mirent l'empire au pillage ; sous les princes faibles, ils se disputèrent sa confiance, conspirèrent parfois contre la vie de leurs femmes ou contre celle de leurs parents. Toujours ils respectèrent le principe même de l'autocratie. En 1730, quelques grands seigneurs voulurent profiter de l'interrègne pour imposer des conditions à Anna Ivanovna, appelée par eux au trône : ils entreprirent de limiter l'arbitraire tsarien, d'assurer à tout noble russe l'inviolabilité de sa propriété; ils réclamèrent la sécurité de sa personne, l'*habeas corpus* des Anglais, le jugement par les pairs. Toute la noblesse russe s'insurgea contre cette tentative libératrice : elle entendit que le pouvoir impérial restât illimité, que la tsarine disposât autocratiquement de leurs biens et de leurs têtes. La noblesse russe, en cette occasion, fut servie à souhait : le règne d'Anna Ivanovna fut un âge de fer, pendant lequel un favori allemand, Biren, décima l'aristocratie, exila ou fit périr vingt mille personnes. Les Moscovites n'avaient pas voulu d'un monarque soliveau : ils eurent dans la nouvelle impératrice la grue qui les dévora. Un des plus ardents avocats de l'autocratie, le ministre Volynski, traduit devant un simulacre de tribunal, fut autocratiquement envoyé à l'échafaud.

(1) Schlozer, *Livre Rouge*.

III.

Ces dispositions des nobles russes ne s'étaient guère modifiées pendant le cours du XVIIIe siècle. Ils frondaient les favoris; mais pour rien au monde ils n'eussent consenti à une modification politique qui aurait rendu impossible le règne des favoris. La faveur impériale était une loterie où chacun pouvait espérer être un jour le gagnant. A Versailles, on murmurait contre les maîtresses de Louis XIV et de Louis XV, mais on les enviait. Pour un mari fâcheux comme M. de Montespan, qu'on dut exiler sur ses terres, que de complaisants parmi les époux, les frères, les oncles, les cousins des belles! La fortune de plus d'une grande famille eut une galante origine. De même, à la cour de Russie, on murmurait contre les favoris en titre, et on les enviait. Quand Semen et Alexandre Voronzof, au début du règne de Catherine II, frondent le nouveau régime ou s'étudient à braver l'homme du jour, quand ils font sonner bien haut leur indépendance et leur fierté de gentilshommes russes, n'oublions pas que leur sœur Elisabeth a été la maîtresse de Pierre III. Alexandre en parle sans trop d'embarras dans une lettre à la princesse Dashkof, son autre sœur (1), qui était restée du parti de Catherine II et qu'il accuse d'indifférence pour Élisabeth : « Vous me direz peut-être, pour votre justification, que notre sœur Élisabeth n'a pas fait pour vous, pendant sa faveur, tout ce qu'elle aurait pu... » Ordinairement, en effet, favorite d'un empereur ou favori d'une impératrice, on fait pour sa famille tout ce qu'on peut. Chaque fois que le cœur du souverain, et surtout de la souveraine, a un nouveau caprice, la rosée des bienfaits royaux tombe sur les parents : pensions, décorations, titres de comte et de baron, bonnes places, bonnes terres, bons appointements récompensent dans la famille entière les soins que prend le favori pour le bonheur de la personne auguste. Beaucoup de maisons russes, obscures jusqu'alors, sont arrivées tout d'un coup à la fortune et à la puissance et n'en sont point descendues : depuis lors, elles sont restées de l'aristocratie. Catherine II a, pour sa part, ajouté des pages entières au livre d'or de la noblesse. Quel gentilhomme aurait pu souhaiter une révolution ou simplement une réforme qui mît fin à de séduisants abus? Qui donc eût été assez mal avisé pour venir parler des *Droits de l'homme* quand la grâce accomplissait de tels prodiges ! L'inaptitude des nobles russes à comprendre la révolution française ne peut-elle s'expliquer par l'intérêt qu'ils prenaient à ces jeux de l'amour et du hasard, aux merveilleuses aventures de ces Mille et une nuits impériales?

Joignez à cela les anciennes habitudes de respect pour le souverain, pour le père, pour le représentant de Dieu. Qui oserait se permettre de juger sa conduite? L'impératrice, comme les anciens tsars, fait de ses sujets ce qu'elle veut :

(1) *Archives du prince Voronzof*, t. V, p. 160.

n'est-elle pas libre de leur accorder sa faveur, de les *approcher* de sa personne? Ce sont ses gens à elle. Elle a les mêmes droits sur *son homme* que le propriétaire sur sa serve, sur sa paysanne. S'il lui plaît de le distinguer, a-t-elle plus à rougir ou à rendre compte que ces milliers de propriétaires qui font sur leurs domaines ce qui leur plaît? Le régime social de la Russie d'alors expliquait parfaitement un phénomène qui frappait de stupeur les Occidentaux, car ceux-ci partaient d'un tout autre point de vue : ils croyaient voir une affaire de galanterie où il n'y avait qu'un caprice de maître. Qu'on le remarque bien, jamais Catherine II n'a témoigné de faiblesse pour un homme qui ne fût pas son sujet : il n'y a pas un seul nom étranger dans la liste de ses favoris. Celui de Poniatovski, pour lequel elle eut une passion de jeunesse, ne saurait être pris pour une exception : n'est-ce pas comme un homme à elle que Catherine le traita quand il fut devenu roi de Pologne?

L'impératrice, quoi qu'elle fît, restait pour ses sujets l'impératrice — redoutée comme une souveraine, vénérée comme une mère. Tandis qu'il a suffi de quelques légèretés de Marie-Antoinette pour tourner contre elle l'opinion; tandis que le procès du collier a eu, dans ce Paris causeur et curieux, un tel retentissement; tandis que la France s'est émue d'apprendre que la reine était montée dans un fiacre, Saint-Pétersbourg fait le silence autour des plus étonnantes fantaisies de Sémiramis. Les allusions aux scandales du jour sont rares dans les documents russes publiés jusqu'à ce jour. Seuls, les diplomates étrangers s'en occupent et en occupent leurs cours ; nouvellement arrivés d'Occident, leur étonnement n'a pas encore eu le temps de s'émousser : ces mœurs asiatiques conservent pour eux leur saveur étrange. Ils n'en reviennent pas de voir avec quelle insolence Potemkine traite les courtisans, de quel étalage de diamants il les éblouit et de quel faste il les écrase. Platon Zoubof avait fait de son père un procureur général du Sénat, de ses frères Nicolas et Valérien deux généraux, de son frère Alexandre un chambellan et le gendre d'un ministre; pour lui-même, il s'était réservé le titre de prince et la charge de grand-maître de l'artillerie ; il recevait à sa toilette les ministres et les ambassadeurs. C'étaient sir James Harris, Wittworth, Helbig, Vœlkersam, qui prenaient la peine de supputer les milliers de paysans, les milliers d'hectares ou les millions de roubles qu'avait pu recevoir tel ou tel favori; c'étaient eux qui se scandalisaient de voir l'impératrice figurer à soixante-quatre ans (1791) dans des mascarades, s'enfermer plusieurs jours pour pleurer la mort du beau Lanskoï, laisser éclater le dépit que lui causait l'infidélité de Mamonof ; c'étaient eux qui signalaient l'espèce de mépris et d'abandon où l'on tenait l'héritier du trône, ce malheureux Paul obligé de vivre au milieu des meurtriers de Pierre III, perdu, comme un autre Hamlet, en de sombres méditations sur la destinée mystérieuse de son père.

S'il y a un scandale, ce sont les étrangers établis en Russie, malgré une curiosité déjà blasée par bien des spectacles, qui s'en émeuvent toujours les premiers. Helbig écrivait le 20 juillet 1791 : « La troupe de tragédie allemande vient de recevoir son congé. On lui avait permis de jouer encore dix pièces, dont la recette devait lui servir de bénéfice. Entre autres pièces, pour la cinquième représentation, elle avait fait choix de *Hamlet*. Le directeur des théâtres, prince Ioussoupof, n'avait fait d'abord aucune difficulté; mais ensuite, quand il sut la donnée de la pièce, il interdit la représentation. Le public allemand, non moins ignorant que lui, sentit par cela même sa curiosité excitée et, à tout prix, voulut lire la pièce : il n'eut pas de peine à s'expliquer alors le motif de l'interdiction (1). »

Les Russes n'ont pas de ces curiosités malignes. Le comte de Ségur remarque que dans les salons de Saint-Pétersbourg « jamais on ne parlait politique, même pour louer le gouvernement ». Nous pourrions croire qu'on s'en dédommageait dans l'intimité, dans la correspondance entre amis; mais, sur ce point, il y a une distinction à faire. Rostoptchine, le plus irritable des hommes, se croit tout permis à l'égard des ministres, des favoris en titre. Voyez l'oraison funèbre qu'il fait de Potemkine : « Le jour de sa mort est celui de la résurrection des gens d'honneur (2)... » De l'insolence de Platon Zoubof et de la bassesse de ses courtisans il fait des tableaux où l'on retrouve la causticité indignée de Juvénal :

« L'absence de treize mois que j'ai faite, ou plutôt que l'on m'a fait faire, m'a rendu vif aux impressions que j'ai éprouvées à la vue des bassesses et des vilenies qui se commettent à la cour et dont quelques-unes, à force d'être regardées comme indispensables, deviennent comme un devoir sacré pour les misérables. J'ai laissé les choses, les hommes et les actions dans un état bien dégoûtant; mais je suis obligé de convenir que tout a empiré. Il y a ici un lieutenant-général Koutouzof, le même qui a été ambassadeur à Constantinople : savez-vous ce que cet homme fait? Il vient une heure avant le lever du comte Zoubof et fait son café (qu'il prétend posséder le talent de faire, et, devant une foule de monde, il le verse dans une tasse et la porte à l'impudent favori, couché dans son lit. Un autre pilier d'État, M. le général Toutolmine, a eu l'audace de dire en plein Sénat au comte Zoubof qu'il avait conquis les provinces les plus fertiles de la Pologne et sacrifié sa santé et ses plus belles années à la gloire de sa souveraine! Qui admirez-vous le plus, de ce vil insecte, ou du polisson qui ose représenter un Néron encensé par un Sénat tremblant (3)? »

Mais si Rostoptchine déclame contre la corruption de la cour, s'il affecte de n'appeler Zoubof jamais autrement que Platon le polisson, sous prétexte de le distinguer de Platon le philosophe, sa liberté, dans cette correspondance intime, ne va pas jusqu'à s'attaquer à l'impératrice.

Le XVIIIe siècle nous a légué bien des pamphlets contre cette souveraine; les plus réservés sont encore les *Mémoires secrets*, de Masson, et l'*Histoire de Catherine II*, par Castéra : pas un n'est l'ouvrage d'un de ses sujets. Certain jour, vers 1793, parut à Saint-Pétersbourg un libelle outrageant : quand

(1) Hermann, *Geschichte des russischen Staates*, t. VII (volume de complément), p. 105.

(2) Correspondance de Rostoptchine dans les *Archives du prince Voronzof*, t. VIII, p. 38.

(3) *Ibid.*, p. 111.

la police en rechercha l'auteur, elle trouva, raconte Mme Vigée-Lebrun, que c'était un émigré français qui vivait d'une pension que lui faisait la tsarine.

Les plus hardis parmi les jeunes nobles témoignaient de leurs idées subversives en affectant, malgré la défense de l'impératrice, ces grandes cravates, ces badines et ces chapeaux à forme conique qui sentaient le jacobinisme ; quelques vieux les imitaient, mais c'était pour se venger, dit Rostoptchine, de ce qu'on les négligeait :

« Ils sont, la plupart du temps, avec les jeunes gens, qu'ils imitent, et les partisans déclarés des nouvelles modes, que le charmant prince Boris Galitsyne introduit en dépit du bon sens et de la bienséance. La manie de porter de grosses cravates qui cachent le menton a choqué. L'impératrice a ordonné pour la seconde fois de ne plus les porter ; mais nos jeunes gens, en dépit de la défense, s'habillent comme auparavant, et, le dernier dimanche, la comtesse Soltykof ayant voulu mettre à la raison son neveu, il fit sonner si fort le mot de liberté qu'elle s'enfuit à toutes jambes, croyant voir dans la famille Galitsyne le germe d'une révolution (1). »

On ne parlait guère de liberté à Saint-Pétersbourg, mais plutôt à Moscou, cette « capitale des mécontents », comme l'appelle Ségur. Helbig raconte qu'en 1791, « la conduite de l'impératrice et de Potemkine y faisait beaucoup de mécontents parmi les grands, et qu'on n'y parlait rien moins que de liberté. »

Les jeunes courtisans de Catherine, les *grands* de Moscou, dans leurs moments de dépit, lorsqu'ils croyaient qu'on leur avait fait tort d'une décoration ou d'un degré du *tchin*, avaient beau faire sonner ce mot de « liberté » qui en Amérique avait enfanté une nation nouvelle, qui en France faisait crouler les forteresses royales et suscitait quatre millions de citoyens armés : le sens profond de la révolution d'Amérique, comme de la révolution française, leur échappait. On avait vu les jeunes nobles s'empresser autour de Ségur, un des volontaires de la guerre d'Amérique, lui envier la décoration républicaine de Cincinnati ; mais pas un n'avait franchi l'Océan pour aller porter aux *insurgents* le secours de son épée : s'il y eut des Russes au Nouveau-Monde, ce fut dans les rangs des Anglais, tandis que les Kosciusko et les Pulavski se retrouvèrent, avec Lafayette, aux côtés de Washington. A l'autre bout de l'univers, il semblait que les Russes et les Polonais ne pussent combattre sous les mêmes drapeaux : on les retrouvait en frères ennemis sur le Delaware ou le Potomac comme sur la Vistule. Ce ne fut pas sous les drapeaux de la liberté que combattirent les volontaires russes : ce noviciat leur manqua pour comprendre, à son tour, la révolution française. Celle-ci ne fut d'abord, en Russie, qu'une affaire de mode : des jeunes gens firent à la cour de Catherine II l'insurrection des grosses cravates.

Ségur raconte qu'à la nouvelle de la prise de la Bastille, il y eut comme une manifestation à Saint-Pétersbourg :

« Quoique la Bastille ne fût assurément menaçante pour aucun des habitants de cette ville, je ne saurais exprimer l'enthousiasme qu'excitèrent parmi les négociants, les marchands, les bourgeois et quelques jeunes gens d'une classe élevée la chute de cette prison d'État et le premier triomphe d'une liberté orageuse. Français, Russes, Danois, Allemands, Anglais, Hollandais, tous, dans les rues, se félicitaient, s'embrassaient, comme si on les eût délivrés d'une chaîne trop lourde qui pesât sur eux. Cette folie, que j'ai encore peine à croire en la racontant, n'eut que quelques moments de durée ; la crainte arrêta bientôt le premier mouvement. Pétersbourg n'était pas un théâtre sur lequel on pût faire sans danger éclater de tels sentiments. »

Je ne connais aucun récit de source russe qui confirme l'accès d'enthousiasme qui étonna Ségur. Des paroles mêmes de notre ambassadeur il résulte, d'ailleurs, que les étrangers figurèrent en bien plus grand nombre que les Russes dans cette manifestation. Si le mouvement s'arrêta ensuite, ce fut moins par crainte de la police que parce qu'il ne répondait pas à l'état de l'opinion russe. Le peuple n'y prit aucune part, la bourgeoisie fort peu : si les nobles cédèrent à un premier mouvement, ils jugèrent aisément que ce n'était pas le bon.

On chercherait vainement dans toute la littérature russe de l'époque un témoignage de véritable sympathie pour la révolution française. Ceux-là mêmes qui plus tard, sous Alexandre Ier et Nicolas Ier, après le séjour des armées russes à Paris et dans les pays d'Occident, devaient inaugurer l'agitation libérale en Russie, comme Küchelbecker et d'autres *décembristes*, avouent qu'à cette époque ils étaient les premiers à se soulever contre les idées révolutionnaires. Les nobles russes du XVIIIe siècle, propriétaires d'esclaves et de serfs, préféraient en somme rester, comme ils le disaient avec orgueil aux ambassadeurs polonais du XVIe siècle, « les esclaves du grand-prince », que d'aider à l'avènement de l'égalité. S'ils parlaient de liberté, c'était pour faire pièce à d'insolents favoris, et à voix basse : ils ne se souciaient pas que le mot fût entendu de quarante millions de serfs. Catherine II parla de liberté avec les gens de son entourage tant qu'elle crut que le gros de la noblesse russe ne comprendrait pas ; les nobles russes, à leur tour, en parlèrent tant qu'ils crurent n'être pas écoutés du peuple.

IV.

De l'opinion qui domina réellement dans la société russe pendant la Révolution française, il nous reste un curieux monument : ce sont les articles de journaux publiés dans la capitale. Nous avons vu (1) que les journaux de modes avaient une teinte fort réactionnaire et qu'ils préconisaient les *robes à la reine* et les coiffures *à la contre-révolution*. Des journaux politiques le plus ancien et le plus considérable était la *Gazette de Saint-Pétersbourg* (*S. Péterbourgskia Védomosti*) ; elle avait été fondée par Pierre le Grand, qui avait chargé de sa rédaction l'Académie des sciences. Elle reste aujourd'hui le doyen des journaux russes. M. Brückner a

(1) *Ibid.*, p. 85.

(1) *Revue* du 20 juin 1878.

public récemment sur la *Gazette de Saint-Pétersbourg* une série d'articles auxquels je ferai plus d'un emprunt (1).

La *Gazette de Saint-Pétersbourg* était un journal officiel : est-on en droit de chercher dans ses colonnes les idées, les faits, les principes qui ont aidé à former l'opinion russe? M. Brückner suppose, non sans vraisemblance, que Catherine II, toujours prompte à prendre sa part des polémiques du jour, a pu avoir une certaine influence sur la rédaction de cette feuille. Les royalistes de France durent lui envoyer des correspondances; plus d'un entrefilet est un emprunt fait à leurs organes parisiens : *l'Ami du Roi*, les *Actes des Apôtres*, le *Journal général de la Cour et de la Ville*, le *Journal des Halles*, le *Journal de Suleau*. Enfin, quand nos émigrés arrivèrent à Saint-Pétersbourg, ils durent collaborer à la rédaction de la *Gazette*. Nous retrouverons donc à la fois dans ses colonnes la pensée du gouvernement de Catherine II, l'opinion des nobles russes et les passions des royalistes français. Il est à regretter que M. Brückner, qui a fait de nombreux extraits de la *Gazette*, n'indique pas avec précision ce qu'il emprunte aux articles de fond et ce qu'il extrait des correspondances parisiennes.

La première fois que ce journal daigne s'occuper de nous (car ni la réunion des états généraux ni le serment du Jeu de paume ne l'ont beaucoup ému), c'est à l'occasion de la prise de la Bastille, qui donnait au mouvement français son véritable caractère. Voici en quels termes la *Gazette* commence la relation de l'événement qui fut le point de départ de l'ère nouvelle : « La main tremble d'horreur en écrivant le récit...»

L'article sur les journées d'octobre 1789 est plus modéré qu'on n'eût pu s'y attendre : « On a témoigné au roi les plus grands égards, mais on n'a pas eu avec une autre personne auguste (la reine), ni en paroles ni en actions, tout le respect qu'on lui devait. »

A la fin de 1789, le ton devient plus passionné et la *Gazette* perd un peu de la gravité et de la retenue qui convient à un organe académique. On voit qu'il y a des émigrés français dans ses bureaux ou qu'elle est en correspondance avec les royalistes de France. Déjà on nous dépeint les membres de l'Assemblée nationale comme occupés surtout « de représentations théâtrales, de dîners, de jeux de cartes ». Des travaux législatifs, des réformes qui allaient faire une France et même une Europe nouvelles, pas un mot. On s'en tient à des généralités sur « la ruine de toute hiérarchie sociale, l'imminence d'une complète anarchie, brigandages, pillages et subversion totale du royaume. »

En 1790, on annonce que « la liberté ne fait vivre que les brigands ; tous les ouvriers en articles de luxe s'en vont en pays étrangers ou supplient le conseil municipal de les employer aux travaux de terrassement... Bientôt on ne verra plus en France que ruines fumantes des châteaux, des cités et des fabriques. »

Quand il fut question d'accorder aux acteurs les droits politiques et de les relever de l'incapacité dont les avaient frappés les lois de l'Église et les préjugés sociaux, la *Gazette* imprima : « Beaucoup désirent voir le plus tôt possible figurer parmi les membres de l'Assemblée nationale nos illustres comédiens : ils lui manquaient, en effet. A l'avenir les actes du pouvoir législatif seront, sans nul doute, sinon plus dignes d'éloge, au moins plus divertissants. Les premiers rôles de nos scènes, les héros de la rampe ne voudront pas être les derniers à l'Assemblée. Avec le temps elle deviendra le premier de nos théâtres. » Le journal russe est bien dédaigneux pour ces artistes français que Saint-Pétersbourg continuait à accueillir avec tant de cordialité et de faveur! Mais qu'est-ce cela, sinon un écho des gentillesses de Rivarol ou Suleau dans les *Actes des Apôtres* ?

> Français légers, peuple charmant,
> Vous allez tous être égaux
> Des histrions et des bourreaux!

Les faits-divers les plus vulgaires sont pour les correspondants ou les collaborateurs de la *Gazette* une occasion d'épancher leur bile en invectives assez grossières : à propos d'un simple vol à la tire ou à l'américaine, on proclame que « voilà les fruits savoureux de la nouvelle liberté ». On s'étudie à représenter l'Assemblée, illustre par tant de beaux caractères et de grands talents, comme un ramassis d'ivrognes : « Presque toutes nos fortes têtes de législateurs sont alourdies par la fumée des liqueurs fortes. » — « Le comte de Lameth et autres rebelles, ennemis non-seulement du roi, mais de la patrie, ont pris longuement leurs ébats, à la tête d'une canaille avinée, sous les fenêtres du roi et de la reine aux Tuileries ; puis ils se sont rendus avec leur cortège au quartier-général des émeutiers, le Palais-Royal, où, pour fêter leurs succès législatifs, ils ont offert à Bacchus des libations abondantes. » Ainsi ce même comte de Lameth que M. de Ségur avait présenté à Catherine II pendant son voyage sur le Dniéper, ce gentilhomme accompli qui la charma par sa bonne grâce et son esprit, n'est plus en 1790, pour les gazetiers de l'impératrice, que le meneur d'une bande d'ivrognes, le digne coryphée de sans-culottes avinés! Les royalistes parisiens qui renseignaient si bien la *Gazette* écrivaient de bien autres infamies sur le comte, sur son frère, sur sa femme et sur sa mère. Ils méritaient d'avoir une révolution telle que celle qu'ils dépeignaient; ce sera leur châtiment que, lorsque le pouvoir passera réellement aux clubs populaires, lorsque aux Lameth succèderont les Hébert et les Marat, lorsque, après les décrets de la Constituante qui abolissaient la noblesse, viendront les échafauds de la Convention qui aboliront les nobles, ils ne pourront trouver contre les vrais révolutionnaires des calomnies plus odieuses ni des invectives plus ordurières que contre les réformateurs modérés. Ils ne pourront traiter Robespierre, Fouquier-Tinville et Carrier plus mal qu'ils n'ont traité les constitutionnels de 1791, et alors ce sera le couteau de la guillotine qui répondra à leurs lazzis.

Parmi les constituants qui s'efforçaient de concilier les droits traditionnels de la couronne avec les libertés indispensables à la nation, le plus en vue était alors Mirabeau. Or, c'est au moment où il cherche à arrêter et à fixer la révolu-

1 *Drevnaïa i novaïa Rossia* de 1876, t. IV, p. 71 et 158.

tion que les rédacteurs de la *Gazette* s'inspirent contre lui de toutes les fureurs de l'émigration. Il est de ceux qui « tirent de leurs spéculations philosophiques de quoi remplir leurs poches ». Il « laissera la patrie dans la misère et ses héritiers dans l'opulence, au milieu des richesses acquises par la trahison». — « O Cartouche, Cartouche! créature incomparable dans ton genre, s'écriait la feuille officielle, lève-toi; apparais dans l'Assemblée nationale et demande lui ta réhabilitation... Tu peux compter sûrement qu'elle te rendra justice. » Quand le bruit courut que Mirabeau succéderait à Bailly comme maire de Paris, la *Gazette* de dire : « Tant mieux! car M. Mirabeau ne réussira que plus vite à s'élever jusqu'à la lanterne, dont il s'est rendu digne depuis longtemps comme un des principaux auteurs des infortunes publiques. » C'est la paraphrase des amabilités qui se rencontrent à chaque page des *Actes des Apôtres*, où on lisait, par exemple : « A la hauteur où vous êtes, monsieur de Mirabeau, vos ennemis même conviennent que le gibet est le seul genre d'élévation qui vous manque. »

V.

Quand Mirabeau meurt, les rédacteurs de la *Gazette*, plus sages que ceux des *Actes*, — ceux-ci continuent à piétiner sur son cadavre, — semblent avoir le pressentiment des catastrophes qui vont suivre « les funérailles d'Achille ». Le journal russe change de ton : tout en rappelant les entreprises révolutionnaires auxquelles s'est associé Mirabeau, il constate que ses derniers efforts avaient tendu au rétablissement de l'ordre et au raffermissement du pouvoir royal. Il était bien tard pour le reconnaître. Vainement Mirabeau avait sacrifié sa popularité, ses convictions, son honneur même à cette cour qui soudoyait ses insulteurs et riait de leurs bons mots : il mourut à la peine, et, la même année, le roi tenta l'aventure de Varennes. On sait le reste.

Bientôt la *Gazette* annonce que le roi a été ramené prisonnier dans sa capitale : « Beaucoup supposent que l'Assemblée déclarera la France indépendante de lui...; mais les gouvernements européens la reconnaîtront-ils comme telle? C'est ce que l'avenir nous apprendra. » Déjà « *Robertpierre*, l'ennemi du souverain et du peuple, assure que le roi peut être jugé.» De plus formidables perspectives commencent à se dessiner; il faudrait beaucoup de sagesse pour les éviter : c'est à ce moment que la polémique royaliste semble vouloir redoubler de démence. C'est au moment où l'Assemblée a restitué au roi ses pouvoirs et accepté son serment que la *Gazette*, à l'instar de ses confrères de Paris, déclare que Louis XVI n'est pas libre : « C'est un fait connu du monde entier : Sa Majesté est maintenant captive de ses sujets rebelles et ne peut avoir de volonté libre. » Et pourtant — qu'on ne l'oublie pas — nous ne sommes encore qu'à 1791 : *Robertpierre* n'est qu'une unité impuissante dans une assemblée tout imprégnée de sentiments monarchiques; le roi trône toujours dans son palais des Tuileries, entouré de ses gardes suisses. Sa captivité est donc purement métaphorique et il n'a d'autre chaîne que son serment. La *Gazette*, obéissant au même mot d'ordre que Suleau, Peltier ou Rivarol, n'en écrit pas moins : « Les rebelles qui, pour affermir une constitution insensée, ont versé tant de sang innocent, les misérables qui ont réduit leur patrie à la misère, qui en ont banni tant de citoyens riches et laborieux, qui ont livré à leur avidité et à celle de leurs complices les revenus de l'État, qui en dépouillant leur souverain du pouvoir absolu ont exclu leur pays du concert européen, tiennent leur roi dans un cachot. » Le roi n'était pas prisonnier; il habitait les Tuileries et non pas un cachot... Du reste, ces procédés de polémique ne se sont pas perdus : nous avons eu, depuis, le prisonnier du Vatican... et d'autres encore.

A ce langage sans sincérité, la presse réactionnaire ajoutait les provocations les plus propres à faire précisément de Louis XVI ce qu'il n'était pas encore : un vaincu, un prisonnier. La *Gazette* n'est ici qu'un écho des journaux parisiens lorsqu'elle conjure « les fils de la patrie d'accourir en foule autour de leur père et de trancher avec le fer ces mains scélérates, rouges du sang de nos concitoyens ». Et Louis XVI est encore roi constitutionnel de France !

Le 30 juin, le 10 août arrivèrent : le roi est maintenant bien réellement captif, captif sans métaphore, prisonnier dans la tour du Temple. Un des correspondants de la *Gazette* osait lui écrire, de Metz soi-disant : « Si nous avions été à Paris, nous aurions éteint dans notre sang cette mèche allumée dans l'enfer. » Oui, mais ils n'étaient pas à Paris : celui-là, comme beaucoup d'autres, avait été sans doute des premiers à quitter la capitale pour aller au dehors, avec moins de péril pour sa personne, attiser les passions qui devaient dévorer le roi et la royauté.

Bientôt on commence à savoir ce que c'est vraiment qu'une révolution : après le 10 août, les massacres de septembre; après les journées de septembre, l'exécution du roi. Chose à noter, on ne trouve plus dans la *Gazette* que de rares et brèves mentions sur les événements de Paris. Ces mentions continuent, d'ailleurs, à porter la trace des rancunes propres à l'émigration. On applaudit à la chute des girondins : « Ainsi ont péri de la propre main des jacobins ceux qui furent leurs premiers *atamans;* ainsi ont péri ces hommes qui ont rempli l'Europe de la renommée de leurs crimes et qui ne cachaient pas le coupable dessein de bouleverser tous les gouvernements établis. » En Europe, on regardait les girondins comme les auteurs de la guerre de propagande. Vient le tour de Philippe-Egalité, plus haï que Robespierre et que Marat. Sur le duc démagogue la *Gazette* laisse tomber cette cruelle oraison funèbre : « Il fut l'un des pires meneurs, nés pour la honte et le malheur des hommes. »

Pourquoi les rédacteurs du journal pétersbourgeois, dès la fin de 1792, renoncent-ils aux longs articles, à la polémique suivie ? Est-ce parce qu'ils dédaignent de s'occuper des affaires de France depuis que toute chance de voir triompher la bonne cause a disparu et qu'il ne s'agit plus que d'une lutte entre partis révolutionnaires ? Est-ce parce que leur plume monarchique se refuse à retracer certaines horreurs, à écrire certains noms exécrables, à descendre, de cercle en cercle, au plus profond de cet autre enfer dantesque ? Est-ce

parce qu'il n'est pas bon d'entretenir les peuples du procès et de l'exécution d'un roi, de colères nationales déchaînées, surtout de victoires révolutionnaires? N'y a-t-il pas aussi un autre motif à ce silence? Les jours qui suivirent la chute de la royauté furent un temps d'épreuves pour ces malheureux journalistes parisiens qui avaient fait tant d'ennemis à leur souverain, déshonoré sa cause par leurs calomnies, compromis la reine elle-même par le style ordurier des articles qu'elle était censée lire. Suleau, dans la journée du 10 août, fut reconnu par Théroigne de Méricourt, qu'il avait odieusement outragée, et massacré sous ses yeux; Mirabeau cadet avait émigré en 1791 et était mort misérablement en 1792; Champcenetz, obligé de se cacher, montera sur l'échafaud en 1794; Rivarol et Peltier échappèrent, mais pour mourir dans l'exil. Le même coup qui atteignit la presse royaliste de Paris frappa sans doute le groupe des correspondants de la *Gazette*.

Les articles que ce journal a consacrés à la Révolution, quand même on devrait en attribuer le plus grand nombre à des plumes françaises, ont cependant un intérêt sérieux pour l'histoire des idées russes. La *Gazette* représente la seule opinion qui ait pu se produire à Saint-Pétersbourg de 1792 à 1796. En se manifestant si hautement dans une feuille officielle, sous le patronage avoué de l'impératrice, cette manière de voir a dû imposer silence à toute autre : tout Russe se trouva obligé de haïr la Révolution; on ne laissait aucune place aux opinions intermédiaires et modérées. Ceux qui n'étaient pas convaincus devaient se taire; ceux qui n'avaient pas d'opinion faite s'en firent une d'après ces articles. Nos ennemis en Russie eurent seuls la parole.

ALFRED RAMBAUD.

EXPOSITION UNIVERSELLE

L'Amérique centrale et méridionale.

La belle exposition, pour ceux qui ont connu et aimé l'Amérique du Sud, que celle qu'ont formée ensemble le Pérou et la Bolivie, le Vénézuela et l'Uruguay, le Guatémala et la Confédération argentine, le Salvador et le Nicaragua, Haïti, le Mexique, et nous ne savons encore quel autre de ces jardins du paradis terrestre d'où l'abondance et le repos n'ont point encore été bannis! Le Chili, d'un côté, le Brésil, de l'autre, occupent une place à part : leur importance le voulait ainsi; mais les États pauvres quoique riches, petits quoique vastes, qui se partagent le continent américain se sont groupés fraternellement au Champ de Mars. Heureux s'ils offraient ailleurs qu'à l'Exposition universelle l'image d'une union cordiale, et si des peuples qui pourtant se gênent si peu les uns les autres ne traversaient parfois des solitudes immenses pour aller s'entre-déchirer!

I.

Comme dans tous les pays où la civilisation ne fait que naître, la vie pastorale domine encore, dans l'Amérique centrale et méridionale, sur la vie agricole et manufacturière. On trouvera peut-être que des peuples pasteurs sont quelque peu dépaysés dans une exposition de l'industrie; mais c'est précisément parce qu'ils y font une figure différente de celle des autres, que leur rôle y est plus intéressant. Ils bénéficient du contraste. On dirait un petit coin de forêt au milieu d'une ville, une jardinière dans un salon.

La Confédération argentine a commencé son exposition *ab ovo*. Au nombre des objets qu'elle a envoyés sont des échantillons des diverses qualités de terre qui composent son sol, des cendres de ses volcans éteints, de l'eau de ses rivières. On ne saurait se montrer plus vraiment soi et plus dépouillé d'ornements. Nous regardons avec un sentiment d'intérêt cette bouteille d'eau du Rio de la Plata : elle provient d'un des plus beaux fleuves du globe, un fleuve qui, à vingt lieues de son embouchure, mesure encore quarante kilomètres de large, et qui fournit une carrière de six cents lieues. Descendu des montagnes qui recèlent le diamant et les pierres précieuses, il a d'abord coulé dans les forêts touffues où le singe, entouré d'oiseaux au brillant plumage qui lui donnent des concerts, occupe la place de l'homme; puis, il a ralenti son cours pour arroser les vertes pampas et caresser les îlots d'émeraude qui sont semés au milieu de son lit; enfin, il a baigné les quais de Buenos-Ayres et, là, s'est chargé de lourds navires pour les porter vers l'Océan. Si le Rio de la Plata était navigable jusqu'à une grande distance dans l'intérieur des terres, la République argentine serait un des plus riches pays du monde. Et de quelle ressource ne seraient pas aussi pour les industries de l'Europe ces admirables bois de construction et d'ébénisterie dont nous voyons là plus de cent échantillons, et à l'exploitation desquels le défaut de voies de transport s'oppose jusqu'ici d'une façon absolue!

Et ces bois ne sont rien auprès de ceux qui croissent dans le Guatémala, le Nicaragua, la Terre-Ferme et Costa-Rica. Le seul Guatémala en expose quatre-vingt-sept variétés, employées dans l'ébénisterie, la menuiserie et la charpente. L'Équateur (qui, à notre regret, n'a point pris part à l'Exposition universelle) n'est guère moins riche à cet égard. Quand on parcourt les bords de la rivière de Guayaquil, un peu au-dessus de la ville de ce nom, on rencontre quelques scieries installées d'une façon primitive. Les bois qu'on y débite ne sont peut-être pas d'une dureté satisfaisante; ils ont généralement crû dans des terres trop basses, trop chaudes et trop souvent submergées; mais leurs couleurs variées, depuis le jaune citron jusqu'au rouge sombre, forment une gamme réjouissante pour les yeux. Les bois du Guatémala, ceux du Nicaragua, plus beaux encore peut-être, sont résistants parce que les forêts d'où ils sont tirés sont situées à une certaine altitude.

La grande richesse de la Confédération argentine et de l'Uruguay, son voisin, réside dans les troupeaux. Aussi les toisons et les cuirs, la viande salée, séchée, cuite, crue, en *extrait Liebig*, enfin sous toutes les formes, sont-ils les articles principaux de leur exposition. Les fabricants de ce dernier produit — l'extrait Liebig — ont trouvé dans cette région leur véritable paradis. Grâce à eux et à leurs confrères

les fabricants de conserves, la viande de bœuf et de mouton a commencé depuis quelques années à y acquérir une certaine valeur. De notre temps, c'est-à-dire il y a environ un quart de siècle, quiconque avait besoin d'un morceau de viande était libre de tuer pour son usage le premier bœuf qu'il rencontrait. Le maître de la propriété sur laquelle l'animal s'était nourri ne réclamait autre chose que la peau. Le bœuf n'avait d'autre valeur que celle du cuir ; et toutes les parties de la viande qui n'étaient pas immédiatement consommées étaient abandonnées aux oiseaux de proie. Bien souvent le cruel gaucho — car cette race n'a rien de la douceur et de la moralité dont nous douons en imagination les peuples pasteurs — se contentait de couper la langue à un animal en liberté. Une longue traînée de sang, colorant les hautes herbes, avertirait suffisamment le propriétaire, pensait-il, de l'endroit où le bœuf serait tombé.

La cruauté héréditaire des deux peuples qui ont mêlé leur sang et leurs mœurs sur le continent américain, voilà le plus grand fléau de cet Eden. N'en médisons point trop pourtant : ces mœurs ont été celles de l'Europe à une époque où sa civilisation eût paru dans une Exposition universelle plus avancée, plus florissante que celle de la région méridionale du nouveau monde : le supplice d'Ugolin valait bien celui de l'homme que Rosas fit coudre dans une peau de bœuf fraîchement écorchée, percée d'un trou pour la respiration de la victime, puis exposer au soleil pour que les membres comprimés se rompissent un à un.

Oublions ces scènes barbares pour regarder le beau côté de l'exposition américaine. Tout y parle des profusions de la nature et (ce qui double pour eux l'abondance qui les entoure) de la sobriété des habitants. Cette viande séchée que vous voyez là, ils la préfèrent aux plus fins morceaux. Dans les districts tempérés de l'Équateur, là où le vent est sec, en raison de l'altitude, et le soleil brûlant, comme de raison, nous avons quelquefois ramassé sur les haies le mets substantiel de notre dîner. Il consistait en bœuf séché : de longues lanières avaient été coupées en rond dans les flancs et les membres de l'animal par le même procédé dont Didon se servit pour tailler dans une peau de bœuf une bande mince assez longue pour enceindre une ville. On les avait suspendues en guirlandes aux pointes aiguës des cactus, et la dessiccation s'était opérée toute seule. Quand on voulait préparer son repas, on allait chercher un mètre ou deux de viande, aux abords de la maison. Coupée en petits morceaux, cuite avec des pommes de terre et assaisonnée de fort piment, elle donnait un excellent *tchoupé* au voyageur affamé.

II.

L'Amérique agricole ne fait pas si grande figure à l'Exposition universelle que l'Amérique pastorale. Cependant la Confédération argentine a envoyé des blés, des avoines, des orges, des maïs et, sauf le seigle, qui veut un climat froid, toute espèce de céréales. Les autres pays américains ont presque tous suivi cet exemple ; mais ces productions n'ont pas, à notre goût, la qualité de leurs similaires d'Europe. Nous n'avons jamais eu à mettre sous la dent, en Amérique, un morceau de ce pain blanc, doré, savoureux, que l'on confectionne avec les blés de la Provence, de la Sicile ou de l'Espagne. Les boulangers français sont cependant, comme les coiffeurs français et les modistes françaises, répandus dans le monde entier. De notre temps, Quito en possédait un qui jouissait de l'importance d'un personnage. Un jour, on vint nous dire qu'il venait de tuer à coups de couteau une de ses servantes. Nous comptions bien dîner sans pain le lendemain ; mais le *panadero francès* était un homme indispensable : il fournissait le Président, et jamais il ne fut recherché pour son crime.

Les produits excellents de l'agriculture en Amérique, le café, le cacao, s'étalent avec un juste orgueil dans la section américaine. Le cacao du Val-Ménier, dans le Nicaragua, est tout fier d'occuper au Champ de Mars la place qui lui appartient à double titre. La Confédération argentine, le Pérou ont exposé des vins — culture récente, puisqu'elle était prohibée sous le régime espagnol, — des liqueurs, de la bière, des eaux-de-vie, des alcools et même des cognacs. Pourquoi pas des vins de Champagne? Quelle révolution économique aura lieu dans le monde quand l'Amérique produira tout ce qu'elle consomme et pourra mettre en œuvre ses matières premières !

En l'état actuel des choses, ses pâturages et ses bestiaux forment le plus clair de ses richesses. Ses mines peuvent enrichir quelques particuliers, mais elles n'enrichissent pas un pays. Et encore un proverbe américain dit-il que, si les mines de cuivre font la fortune de leurs propriétaires, les mines d'argent leur fournissent à peine de quoi vivre, et les mines d'or les plongent dans la misère. Ce proverbe, qui a cours en Bolivie, est évidemment d'origine récente. Aux beaux temps du travail forcé des Indiens, qu'on pourrait appeler à bon droit le travail esclave, rendu plus abusif encore par l'absence du sentiment de la propriété chez le maître, les mines d'argent de la Bolivie ont comblé de tout l'or *du Potose* — les poètes veulent absolument que la montagne de Potosi soit une montagne aurifère — une cinquantaine de familles d'*Azogueros*. Aujourd'hui cette exploitation est un travail ingrat, et la Bolivie, qui n'est qu'une masse de métaux précieux, est le pays le plus pauvre du continent américain. Les compagnies étrangères qui se sont plusieurs fois formées pour l'extraction de ces métaux ont jonché les chemins de machines intransportables qui racontent mélancoliquement au passant la ruine des actionnaires européens.

III.

L'industrie manufacturière commence, naturellement, à la mise en œuvre de ces peaux et de ces cuirs que les grands pâturages produisent en si grande abondance. Le harnais de cheval est le premier besoin d'un Américain : l'art du sellier est donc celui qu'il cultive avant les autres et qu'il perfectionne le plus. Voyez ces licous, ces brides, ces fouets tressés à la main, aussi fin, aussi serré que par des Samoïèdes ou des Lapons. Voyez ce tissu en peau de vache, de la province

de Catamarca, dont on se sert pour chabraques; ces housses de selle pour toutes les bourses, depuis le simple *pellion* — la simple toison — jusqu'à l'étoffe élégamment brodée; ces mors et ces étriers en argent, métal que les Américains ont conservé l'habitude d'employer aux usages vulgaires; ces équipements en cuir de tapir; ces *alforjas*, espèce de cornets en cuir qui s'attachent sur le devant de la selle et qui sont le bissac du cavalier, le capharnaüm où il met tous les objets nécessaires au plus long voyage! Ainsi équipé, un Américain du Sud ne se dirait pas cousin des rois de la terre. Il est roi, lui aussi, roi du plus beau domaine que l'imagination puisse rêver! Quand il parcourt les grandes plaines vertes monté sur son cheval barbe, il peut se croire le possesseur de toutes les terres que son œil embrasse : il l'est, en effet, puisqu'il en a l'usage incontesté. Il peut couper les bois, cueillir les fruits, faire paître l'herbe à sa monture, chasser, chasser surtout! Les chasses américaines sont homériques. Nous nous souvenons d'une chasse au pied du Cotopaxi, composée d'une dizaine de personnes et qui dura trois jours, dans laquelle il fut tué vingt-sept cerfs et un nombre incalculable de petites pièces. Les règles de l'art cynégétique y avaient été outrageusement violées; on avait chassé en sauvages; mais quel orgueil, quel sentiment de liberté l'homme éprouve dans ces espaces sans fin qui sont à lui, et combien l'on comprend qu'il se soit proclamé le roi de la création!

Les objets de campement sont pour un Américain le complément nécessaire de l'équipement de cheval. Non-seulement il campe presque toujours en plein air en voyage, mais il a conservé de ses ancêtres espagnols, qui eux-mêmes le tenaient des Arabes, un certain goût pour la vie nomade. On voit parfois des familles entières, qui sont pourtant commodément installées chez elles, quitter leur demeure pour aller passer un mois sous la tente. Ce goût se rapporte d'ailleurs à un certain stage de la civilisation et se retrouve à peu près chez tous les peuples à des périodes correspondantes de leur histoire. Les Français sont peut-être ceux qui l'ont connu le moins. Il n'y a que fort peu d'années chez nous que les gens de loisir ont commencé à voyager pour se distraire. Il a fallu que toutes les commodités modernes fussent mises à notre disposition, chemins de fer, trains de plaisir, trains à prix réduits, pour que nous triomphions enfin de nos inclinations casanières. Les Américains du Sud, au contraire, descendus d'un peuple qui a mêlé son sang à celui des enfants du désert, alliés à des races indigènes dont la plupart vivaient en plein air, trouvent encore leur bonheur à camper dans les solitudes. Les habitants d'Aréquipa, par exemple, étaient de notre temps — le sont-ils encore? — dans l'habitude de quitter tous les ans leurs demeures pour aller vivre sous la tente sur les bords d'une rivière, à une grande distance de la ville. C'était dans un désert de sable. Chaque famille partait à cheval, hommes et femmes, vêtus de *ponchos*, emportant une tente et des objets de campement à peu près semblables à ceux dont la Société économique de Guatémala orne l'Exposition du Champ de Mars. Là, on faisait, un mois durant, devinez quoi? pas autre chose que l'amour et de la musique! Les boléros et les *tristès* couraient le soir d'une tente à l'autre sur les bords de la rivière. Comme les bergers de Théocrite, se répondant sur la flûte, les Aréquipeños conversaient sur la guitare. A ces amoureux préludes succédaient quelquefois des entretiens plus intimes — *criminal conversations.* — Puis, le matin, on pouvait voir les belles Aréquipéniennes se baigner, comme des nymphes, dans le simple appareil; gracieuse image quand, s'enveloppant d'un peignoir blanc au sortir de la rivière, elles se mettaient à peigner au soleil leurs longs cheveux mouillés. Les femmes de l'Amérique du Sud ont d'admirables chevelures; elles en sont fort coquettes et les lavent fréquemment : heureuses occasions de les montrer et de les voir. Quand une femme à Quito s'est lavé les cheveux, elle les porte tout le jour pendants sur ses épaules; qu'elle sorte dans la rue ou qu'elle reste à la maison, elle marche enveloppée dans cet épais nuage qui la voile, sans la cacher, jusques aux pieds. Ainsi parée par la main de la nature, la plus laide deviendrait séduisante; mais aucune femme américaine n'est sans beauté : il n'y a entre elles que des différences de degré dans la séduction et la grâce, degré qui devient souvent tel qu'il faut se rappeler, plus encore en Amérique qu'en Espagne, le conseil de M. Louis Teste dans ses *Lettres sur l'Espagne contemporaine*, et ne jamais dire : Cette femme est la plus jolie du monde, — car on en trouve toujours une plus belle.

L'industrie qui vient immédiatement après celles qui se rapportent à la vie équestre et à la vie nomade est tout naturellement le tissage de ces laines que les troupeaux fournissent en si grande abondance. Parmi les différents tissus dont le Guatémala, la Bolivie, l'Uruguay et d'autres pays encore ont envoyé des échantillons, les plus curieux sont évidemment ceux qui sont faits à la main par des procédés qui se rapprochent beaucoup des procédés employés autrefois par les indigènes du Mexique et du Pérou. Ces *sarapés* de Huehuetenango, ces *ponchos* de Cobija rappelleront à tous ceux qui ont examiné les collections d'antiquités du Musée ethnographique (1), collections qui ont été prêtées à l'Exposition universelle et qu'on peut voir à côté des produits modernes de l'industrie américaine, les tissus trouvés dans les anciennes sépultures péruviennes. Les vieilles étoffes sont incomparablement plus belles que les nouvelles, mais la texture en est à peu près la même.

On fabrique dans toute l'Amérique des bayettes qui sont employées en couvertures et en *rebozos*. Un *rebozo* est une pièce d'étoffe de la forme d'une écharpe dont les femmes s'enveloppent la tête, les épaules, et se couvrent parfois une partie du visage. Il y en a en laine et en soie, car on commence à cultiver le mûrier et à produire la soie dans le Salvador, l'Uruguay, la République argentine, le Guatemala. Les brodeuses américaines vont donc avoir bientôt sous la main la matière première de leurs petits chefs-d'œuvre, qui sont d'un goût antique très-original. La broderie soie sur soie, soie sur laine, la broderie en fil, en or, en coton, est restée le grand luxe de ces descendantes d'Espagnoles, élèves elles-

(1) Voy. sur le *Musée ethnographique* la *Revue* du 9 février 1878.

mêmes des merveilleux brodeurs de l'Orient : témoins les dessus de lit élégants qui figurent dans le groupe des tissus ou dans celui des passementeries. Le dessus de lit est pour la femme en Amérique ce que la chabraque est pour l'homme : c'est à cet objet qu'elle met son luxe, son art, son goût. Les lits sont si mauvais en ce pays ! Il faut bien les parer au dehors ! de vrais lits de nomades ! A part les *catrés* — lits de sangle — qui sont toujours supportables en tous pays, on ne trouve pas où reposer sa tête. Des oreillers qui rappellent les pierres creusées qui servaient de traversins aux sujets des Pharaons ; des fonds de lit faits en planches de dix centimètres de large, écartées les unes des autres d'un pied ; un matelas de quatre doigts qui a pu voir passer cinq générations, mais qui n'a jamais vu les cardes ; des draps amidonnés, cirés, lustrés, de la dimension du matelas ou à peu près, voilà un coucher américain ! Nous avons vu des femmes du monde, âgées, délicates, préférer ces instruments de torture, qui laissent loin derrière eux les couchers allemands, aux plus moelleux lits français. Les peuples d'origine espagnole dédaignent sous ce rapport nos habitudes de mollesse ; ils les regardent comme antihygiéniques, et le petit matelas de quatre doigts qui recouvre cette espèce de civière sur laquelle ils s'étendent après des courses à cheval de vingt ou trente lieues est le plus souvent en crin.

Plus doux que les tissus de soie sont ces tissus en laine de vigogne dont le commerce européen nous fournit tant de contrefaçons et dont la Bolivie nous montre des échantillons authentiques. Le duvet de cygne n'est pas plus léger. Le même exposant a envoyé des cache-nez, des gants, des capuchons faits en plumes d'oie sauvage, objets qui ne sont que des curiosités chez nous, mais qu'on trouve fort utiles quand on traverse les Cordillères. Si, trompé par le brillant soleil qui lui envoie ses chauds rayons, le voyageur se risque dans ces montagnes géantes avec des vêtements ordinaires, les fonctions de la peau sont troublées chez lui d'une façon si étrange et si durable que souvent sa santé tout entière en est atteinte et ébranlée.

Les industries toutes spéciales à l'Amérique du Sud nous révèlent des ressources, en fait de matières premières, auxquelles nous n'avions pas songé. Qui aurait pensé que l'on pût tirer de la peau d'un serpent l'étoffe d'une charmante chaussure de femme ? Charmante, il faut s'entendre : celle-ci n'a pas, sans doute, la tournure d'une bottine française à talons Louis XV ; mais elle est à la fois plus commode et plus propre à faire ressortir la grâce naturelle du joli pied qu'elle enferme. Voici des bottes à hautes tiges en cuir de caïman, qui font merveille pour la chasse au marais. La peau du caïman est si épaisse, si résistante, que, même sous le ventre, qui n'est pas couvert d'écailles solides comme le dos, le petit plomb, tiré à bout portant, ne la traverse pas. Il faut au moins des chevrotines. La difficulté a été jusqu'ici de lui conserver sa souplesse pour l'appliquer aux usages de l'industrie. Il y aura là plus tard un bon stock de marchandises ; car c'est par bandes, par régiments, par légions, que le grand amphibie de l'Amérique du Sud dort au soleil, sa gueule jaune ouverte, attendant les insectes qui viennent follement s'y engouffrer — être paresseux à qui, comme à d'autres, *les alouettes tombent toutes rôties.*

IV.

Les arts et les sciences sont, cela va sans dire, représentés plus faiblement encore que l'industrie dans la section sud-américaine. Non que les sciences et les arts soient étrangers aux Américains ; mais ils sont nécessairement, en ces matières, élèves et non point maîtres ; or, la partie intéressante d'une exposition de second ordre n'en saurait être que la partie originale. Voici pourtant un instrument pour la transfusion du sang, exposé et, croyons-nous, inventé par le docteur Saenz, de Guatémala. Nous sommes incompétents pour juger de son mérite, encore moins pour dire si la transfusion du sang pourra jamais entrer sérieusement dans la pratique thérapeutique. Voici des yeux d'Indiens momifiés, qui, à nous, ne nous semblent qu'une curiosité sinistre ; voici des extraits de coca, dont nous pensons beaucoup de bien, non-seulement sur la foi de nos docteurs, qui les vantent, mais parce que nous avons vu nous-mêmes que la coca est une espèce de stimulant qui soutient assez efficacement les forces des Indiens en l'absence de nourriture. Quand de Chuquisaca nous envoyions un Indien à la côte, c'est-à-dire à une distance de deux cents lieues, porter une lettre ou tout autre message, son premier soin était d'attacher un petit sac de coca à sa ceinture. Il en mâchait les feuilles sur sa route, et, avec une petite provision d'aliments assez légère pour ne pas embarrasser sa marche, raccourcissant la route par la direction à vol d'oiseau, il arrivait en huit jours à sa destination. Il revenait de même et, en apparence, sans fatigue. Les anciens Péruviens se servaient, nous dit-on, de la feuille de coca comme monnaie d'échange, tant ils en appréciaient la valeur.

L'imprimerie, la librairie occupent aussi une petite place dans cette section du palais du Champ de Mars toute pavée de bonnes intentions. Il y a là des poésies, des romans, des nouvelles que nous ne lirons point — pour ne pas nous gâter notre chère Amérique. La littérature sud-américaine n'existe pas encore et ne peut exister, puisqu'il est de vérité vulgaire qu'une littérature nationale est à la vie d'un peuple ce que la fleur est à l'arbre. L'Amérique du Sud n'a pas eu même le bénéfice de l'imitation lors de la grande époque littéraire de l'Espagne. Aujourd'hui elle en imite la littérature moderne, tristement déchue et infectée elle-même de la contagion du pastiche. Nous eussions mieux aimé qu'au lieu de ces pâles ouvrages, on nous eût mis sous verre quelqu'une de ces naïves romances indigènes qui ne sont pas assez connues en Europe. En voici une, d'origine quitchua, dont nous pouvons traduire, tant bien que mal, la traduction espagnole, qui, elle-même, est fort jolie :

« Ton frère, oh ! vierge charmante, brise ton urne ; et aussitôt le ciel gronde et lance des éclairs, l'air s'obscurcit, et ton onde pure devient une pluie bienfaisante ! Que le Dieu qui a fait le ciel et la terre, que Celui de qui vient toute vie

nous en donne toujours ! Le Seigneur tout-puissant t'a, pour cela, douée d'une âme, ô vierge royale ! »

L'idée poétique que contient ce petit morceau consiste à comparer la pluie aux larmes d'une vierge divine dont l'urne a été brisée par son frère, et à supposer que le maître du ciel l'a douée de sensibilité pour qu'elle pleure toujours. Quant à l'idée philosophique qui peut s'y trouver cachée, nous laissons aux savants le souci de la rechercher; mais nous déclarons que des chants de ce genre, chantés sur le ton de la mélopée, valent mille fois la poésie d'imitation et la musique de formules. Le vieux descendant des caciques, qui venait nous la chanter de temps en temps avec une harpe, quoique fâcheusement travesti dans son manteau noir d'Almaviva et mal accompagné par un instrument européen, aurait eu, nous n'en doutons pas, du succès à l'Exposition.

LÉO QUESNEL.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

L'exécution des deux assassins de la femme Gillet n'a rien laissé à désirer sous le rapport de l'horrible et aussi sous celui du succès.

L'aide du bourreau, qu'on dit être son fils, a reçu un jet de sang qui a gâté son habit, et la foule était si nombreuse qu'on s'est légèrement étouffé dans l'empressement à voir guillotiner.

Les journaux n'ont pas manqué de protester contre cette avidité des spectateurs. Quelques-uns réclament le huis clos et demandent que cette tragédie réelle, maintenue dans le Code de la même façon que la tragédie classique est maintenue dans le cahier des charges de l'Odéon, ne soit plus représentée qu'en présence des journalistes.

Je ne crois pas que ce soit dans l'intention de rapprocher l'exemple des scélérats auxquels il serait plus particulièrement nécessaire, qu'on veut le monopole des représentations de l'échafaud pour les écrivains. C'est uniquement pour mieux voir, pour voir tout seuls, par privilège, par monopole, pour réserver la primeur des détails à leurs journaux, que les reporteurs sollicitent cette innovation.

Pour ma part, je voudrais que ces émotions instructives fussent exclusivement réservées à MM. les jurés de la session en exercice et aux conseillers chargés de présider les assises. Je crois que la peine de mort passerait vite de mode si les magistrats et les jurés étaient exposés à surveiller eux-mêmes la besogne qu'ils auraient provoquée.

Il est bien convenu, parmi les diseurs de lieux communs, que le maintien de l'échafaud est un frein nécessaire et que la publicité des exécutions est un moyen d'intimider les assassins. Je n'ai pas encore entendu parler de la conversion d'un criminel par la vue de la guillotine, et je ferai remarquer que ce spectacle, fait pour terrifier les coquins, n'est vu, en général, que par les honnêtes gens les plus authentiques.

Je ne parle pas des journalistes, mais des gendarmes, des soldats choisis parmi l'élite pour fournir la garde de Paris. Ces hommes du devoir, qui ne bronchent jamais, qui ne méritent aucunement une admonition si sévère, sont, un matin, avant l'aube, réveillés et commandés pour venir, au pied de l'échafaud, voir pâlir un assassin, tomber sa tête et ruisseler son sang. Encore si la guillotine était dressée dans le préau d'une prison, dans celle des jeunes détenus ! si l'on montrait à ces novices, susceptibles de repentir, le véritable et seul spectre rouge ! Le moyen, comme éducation, serait encore discutable, mais il aurait au moins un prétexte; tandis que, dans ce moment et selon la routine, il épouvante inutilement ceux qui n'ont pas besoin d'être épouvantés.

La peine de mort embarrasse visiblement ceux qui en demandent le maintien. Sa suppression ne ferait pas assassiner une fois de plus, mais elle ferait verser le sang dix fois de moins. M. Roch serait seul à se plaindre; toutefois, s'il est exposé à perdre ses habits par des éclaboussures trop copieuses, il finira peut-être par trouver que le métier est malpropre.

II.

M. Maxime du Camp, l'historiographe de la Commune, a couru ces jours-ci la chance d'une éclaboussure pareille à celle qui a perdu le paletot de M. Roch fils. Fort heureusement, le conseil de guerre répugne aux condamnations à mort, et M. Maxime du Camp n'aura pas le souvenir importun d'un homme fusillé par sa faute.

Matillon en est quitte pour les travaux forcés à perpétuité. C'est encore un assez joli succès pour la *Revue des Deux Mondes*. Un suicide, il y a trois mois; les galères perpétuelles, il y a huit jours, pour certifier la valeur des récits de ses rédacteurs et pour attester la diffusion de sa publicité : c'est là une réclame de premier ordre.

Quoi qu'il en soit, la démarche de ce Matillon, libre à l'étranger, passant tout à coup la frontière et venant se livrer à la justice pour venger son honneur, n'en est pas moins des plus extraordinaires.

Il a manqué une chose à cette soumission volontaire. Je recommande ce détail à quelque communard contumace qui, pour attester la véracité des récits de M. du Camp, aurait la tentation de se livrer. C'est à M. Maxime du Camp lui-même que Matillon aurait dû se dénoncer. Je ne doute pas qu'il n'eût embarrassé l'historien : malgré ses bonnes relations avec le greffe, M. du Camp n'eût pas voulu payer d'un si gros prix les documents qu'il met en œuvre.

Il eût fait comme le chef du parquet militaire répondant à Matillon : — Vous êtes fou ! allez vous-en ! — Je ne doute pas qu'il ne regrette profondément cette occasion de prouver que c'est uniquement par amour de l'histoire qu'il s'est exposé à envoyer des hommes au bagne ou à la mort.

III.

L'affaire de l'adjudant Francoville offre un intérêt d'un autre genre. Rencontrant un soldat trop fatigué et couché à terre, il l'a aidé à se relever en lui administrant quelques coups de pied; puis, quand le coupable a été debout, il l'a coupé en deux du tranchant de son sabre.

Le conseil de guerre n'avait pas qualité pour proposer à l'avancement ou à la décoration un adjudant si prompt à faire respecter la discipline; mais il a fait de son mieux pour l'honneur du principe en condamnant seulement à six mois de prison, comme homicide par imprudence, l'officier Francoville.

Il eût été fâcheux que la carrière d'un brave si sûr de son coup fut interrompue inopinément; la France se relève et a besoin d'hommes vaillants.

IV.

L'histoire de M. Francoville a-t-elle été racontée à Courtade, l'aimable bonapartiste condamné à mort pour avoir tué, dans la même matinée, cinq, six ou sept personnes, je ne sais plus au juste? Celui-ci, en tout cas, aurait pu s'autoriser de ce fait, et, avec la logique brutale qui paraît lui appartenir, il aurait pu se dire : Il a six mois parce qu'il n'a tué qu'un homme; je dois avoir une prime, moi qui en ai tué cinq!

Si Courtade n'a pas fait ce raisonnement, il a eu du moins raison de ne pas désespérer de la clémence. Ce meurtrier en grand a vu sa peine de mort commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Tout espoir pour lui d'une récidive et d'un nouvel avancement n'est pas perdu. On peut le gracier s'il ne tue qu'un ou deux gardiens au bagne, et il aura la facilité de recommencer. Une vocation comme la sienne ne se refroidit pas avec le temps; elle s'augmente, surtout quand on la contrarie un peu.

V.

Parlons de choses plus gaies.

On a publié une lettre de M. Bardoux dans laquelle, répondant à une démarche des directeurs de théâtre de province, l'intelligent et libéral ministre de l'instruction publique attribue la misère des entreprises théâtrales, à Paris et dans les départements, à la liberté des théâtres.

Je me permets d'être d'un avis tout différent.

En principe, la liberté ne nuit à rien et sert à tout, mais la liberté vraie, complète. Or, si l'industrie d'entrepreneur dramatique paraît libre, elle ne l'est pas en réalité tant qu'elle est soumise à la censure et au droit des pauvres.

Ce n'est pas la liberté qui crée le péril; c'est l'insuffisance, au contraire, de la liberté.

Il y a trop de théâtres à Paris, dit-on. Tant pis. C'est absolument comme si les magasins luxueux et inutiles qui font faillite se plaignaient de la liberté de l'industrie. Les théâtres qui ne vivent pas ne méritent pas de vivre. Quand on en citera un qui, avec une bonne troupe, une bonne pièce et une administration vigilante, dépose son bilan, je ne serai pas encore converti à la théorie du monopole, mais je serai tenté de croire qu'il y a des fatalités, des chances, des guignons inexplicables.

Lorsque la liberté n'est pas un principe absolu, universel, elle récompense mal ceux qui la servent.

Je suis convaincu que M. Bardoux, dès qu'il aura reçu les avis qu'il a l'intention de solliciter de la part des directeurs et des journalistes, ne mettra plus la république dans ce petit tort apparent de renier une liberté. Il les faut toutes pour en avoir une féconde, et une qui manque au cortège fait tort à toutes les autres.

Seulement, ce qu'il est juste de dire, ce que l'observation des faits démontre, c'est qu'il est souvent périlleux de faire passer tout à coup une industrie du système du monopole au système de la liberté. Qui ne reconnaît que le libre échange ne soit l'avenir plus ou moins prochain? mais le libre échange déclaré sans ménagement, sans réserve et sans préparation, jetterait le trouble partout où il doit mettre la vie et l'ordre.

Les acteurs, les chanteurs payés trop cher, les décors devenus trop coûteux, les auteurs devenus trop insuffisants ou trop exigeants, le public gâté et les directeurs administrant mal : voilà encore une fois, avec le droit des pauvres, les raisons sérieuses d'une gêne qui varie beaucoup et qui n'atteint en général que les théâtres maladroits.

VI.

M. du Demaine, le fougueux administrateur de gourdins, n'a pas encore tué ses adversaires; il n'en est encore qu'à la tentative d'assommement; aussi n'espère-t-il aucune faveur et s'attend-il à une destitution.

J'ignore si la satire qui a offusqué ce gentilhomme par la grâce du pape avait autant d'esprit que les vers de Voltaire, mais l'irascible comte a voulu renouveler les façons cavalières d'un Rohan envers un écrivassier.

Seulement, il a fait la besogne lui-même, ce qui est mesquin; il l'a mal faite, puisque le battu va lui faire payer l'amende, et il compromet par son incartade le drapeau de l'ordre moral, qui n'avait plus tant de risques à courir.

M. du Demaine a la main lourde, non-seulement pour bâtonner, mais aussi pour écrire; et quand on lit la lettre qu'il a adressée au *Réveil du Midi* pour expliquer et justifier sa conduite, on est tenté de croire qu'il a écrit encore avec le bâton.

Il raconte comment il a voulu des témoins pour son expédition; il tenait à être assisté, il n'ose pas dire défendu au besoin. La partie vive de son récit est d'une fierté adorable.

Il aborde M. Calvet et lui dit :

« ..... — Vous êtes de ces gens auxquels on n'envoie pas de témoins; on leur administre une volée.

« M. Calvet se trouvant ainsi suffisamment averti de ce qui

allait lui arriver, j'ai levé la canne et j'ai fait comme j'avais dit. »

Nous verrons ce que, devant le tribunal correctionnel, vaudra cet avertissement, si promptement suivi de ce que M. le comte appelle une correction ? Je doute que la justice apprécie la charité de cet avertissement qui n'attendait pas de réponse. Quant aux témoins qui ont consacré cette brutalité de leur présence et qui signent à côté de M. du Demaine, tout fiers de lui avoir servi de champions, ils se font une étrange idée de la loi, des convenances et de la dignité.

M. du Demaine, comte romain, n'en est qu'à l'apprentissage des grandes manières. On aurait dû lui dire que sous la Régence, quand les roués faisaient bâtonner les gens, ils se gardaient bien de se rapetisser ensuite par des lettres justificatives : ils faisaient mettre leurs victimes à la Bastille et dédaignaient de se vanter ou de s'excuser. Cet exploit épistolaire prouve que M. du Demaine, si entiché de royalisme qu'il puisse être, a été atteint, sans qu'il l'avoue, par l'esprit révolutionnaire. En politique, il veut rétrograder au delà de 89 ; mais dans la vie privée, quand il a agi comme un *ci-devant*, il se souvient que tous les citoyens sont peut-être égaux devant la justice et il prend la peine de se défendre devant l'opinion.

C'est là, quoi qu'il dise, une concession considérable aux idées modernes ; on ne peut donc plus trouver un réactionnaire pur et entier ?

VII.

Quand les assommeurs de l'ordre moral nous rendent le service de s'abandonner avec tant d'effusion à leurs instincts, il est fâcheux que les républicains ne comprennent pas tous que le silence, la prudence, la patience sont des nécessités de situation.

Le parti *inopportuniste* devrait bien prendre de plus longues vacances.

C'est à propos de cet essai de congrès international des socialistes, empêché par la police, que je me permets ce conseil ; il me semble que tout le monde a eu tort dans cette affaire.

Les socialistes ont commis la première maladresse, l'autorité a fait la deuxième, et les députés de la gauche ont à leur compte la troisième.

Oui, c'est une grosse maladresse, à l'heure où nous sommes, quand l'Exposition universelle montre la France dans toute la sérénité de son travail pacifique, de donner à penser que cette tranquillité couve des revendications haineuses et violentes. C'est un manque de patriotisme de profiter des mesures demandées au Parlement allemand contre le socialisme étranger pour protester en France, pour reconstituer une Internationale qui date de l'Exposition de Paris, comme l'autre a daté de l'Exposition de Londres.

Mais, puisque des utopistes obscurs et des brouillons sans notoriété voulaient se livrer à ce babillage inopportun, c'est une faute de la part du gouvernement de s'être ému pour si peu, d'avoir donné de l'importance à des inconnus et de démentir, sans raisons d'Etat, les théories libérales exposées la veille par M. de Marcère.

Ces deux maladresses commises devaient être discrètement signalées. En protestant avec solennité, au nom d'une fraction de la gauche, M. Louis Blanc me paraît avoir comblé la mesure des démarches inopportunes. C'est mal servir la république que de la mettre si vivement au défi de tolérer l'utopie, et c'est mal protéger les socialistes insociables qui ont gourmé la police que de les défendre au nom des principes.

Voilà mon sentiment, et je crois que c'est celui de la majorité du public, qui veut de la tranquillité parmi les travailleurs, de l'esprit libéral dans le gouvernement et de la prudence chez les députés.

N***.

BULLETIN

Comme suite à l'article de M. L. Jezierski sur *les Élections allemandes,* que nous avons publié dans notre dernier numéro, voici des détails authentiques sur la marche du socialisme en Allemagne.

En 1871, M. Karl Hirsch fonde à Crimitschau le *Bürger-und Bauernfreund*. C'est le premier journal socialiste, le type de ces publications à très-bon marché (l'abonnement trimestriel n'est que de 1 mark 50, moins de deux francs), qui aujourd'hui, tant feuilles quotidiennes que Revues, s'élèvent au chiffre de soixante. A Leipzig, c'est le *Vorwœrtz* et le *Neue Welt;* à Munich, le *Zeitgeist.* A Berlin, le brasseur député Most dirige la *Freie Presse.* A Glochau, Bebel a les *Nachrichten.* La *Rundschau,* de Hambourg, compte pour collaborateurs les principaux chefs du parti, Liebnecht, Hasenclever, Mos, Bebel, Léo Frankel, etc. Les centres métallurgiques, Chemnitz, Dortmund, Solingen, Essen, etc., ont leurs organes spéciaux très-influents; la population de l'usine Krupp est toute dévouée au socialisme : ce qui ne l'empêche pas encore de fabriquer des canons.

Tous ces écrits sont sous la haute direction du comité central, lequel recueille les souscriptions, organise la propagande et prépare les élections. La cotisation est fixée par mois et par membre à 15 pfennigs — 20 centimes. Au congrès de Gotha, en mai 1875, 292 associations locales se sont fait représenter; elles comptaient 25 000 membres payants.

Ce congrès a aboli le schisme entre les lassaliens et les partisans de Karl Marx ou l'école dite d'Eisenach ; il a établi l'unité de l'Église sur le dogme du communisme international substitué au socialisme national. On s'est également mis d'accord sur un programme d'agitation électorale. Comme point de départ, on a pris les indications fournies par le budget de l'empire même, par le *Classensteuer* ou l'impôt des classes, qui divise les contribuables en quatre catégories, selon leurs revenus. Il résulte que 6 425 000 contribuables,

soit 25 pour cent de la population, gagnent par an moins de 420 marks ou 504 francs; que 16 995 000, soit 66 pour cent de la population, ont moins de 1500 marks ou 1875 francs. Donc, de par la loi mathématique du suffrage universel (tous les Allemands âgés de vingt-cinq ans sont électeurs du Reichstag), la classe la plus pauvre et la plus nombreuse doit, en se concertant, en se tenant les coudes, l'emporter dans le gouvernement sur la minorité des gens directement intéressés au maintien de l'ordre actuel.

Aux élections de janvier 1877, les socialistes ont obtenu 497 000 voix sur un total de 5 557 000 votants. Ils ont eu douze députés; selon la proportion, ils auraient dû en avoir 42. Le chiffre moyen des voix pour les députés des autres partis est de 14 090; chaque député socialiste en représente plus de 40 000. Cela tient à ce que les électeurs socialistes sont pour la plupart concentrés sur les mêmes points, dans certaines villes, dans certaines régions industrielles. Aux dernières élections, le chiffre des députés est resté le même; mais le nombre des votants a encore progressé, dépassant six cent mille.

M. Gaston Boissier publie, à la librairie Hachette, une seconde édition de son ouvrage sur *la Religion romaine, d'Auguste aux Antonins*. La première édition, qui comprenait deux volumes dans le grand et coûteux format in-8°, a été épuisée en moins de trois ans. Pour la seconde, M. Gaston Boissier a adopté le format plus maniable de l'in-18; il est donc probable qu'elle obtiendra un succès plus rapide encore que la première. Le *Journal des Débats* dit à ce propos qu'un pareil succès est bien remarquable pour une œuvre de cette nature et dans un temps comme le nôtre, où le public qui a conservé le goût des fortes études est « malheureusement trop restreint ». Nous dirons plutôt que c'est une preuve que ce public-là est moins restreint qu'on n'a coutume de le dire. Les publications sérieuses ne manquent certes pas, leur nombre va croissant; mais en même temps s'accroît le nombre de leurs lecteurs. Voilà la vérité. Ajoutons que nous ne faisons pas aux lecteurs de M. Boissier un mérite extraordinaire de goûter une œuvre à la fois savante et délicate, où l'on trouve, c'est toujours le *Journal des Débats* qui parle, « l'évolution, la marche de la société antique vers une forme de religion supérieure au paganisme, décrite avec une abondance de détails, une sûreté d'erudition, un charme de style et un éclat de couleurs qui font de son livre l'un des plus instructifs et l'un des plus attachants qu'on puisse lire ».

Vient de paraître à la librairie Reinwald le tome premier de *la Mythologie comparée*, par M. Girard de Rialle. L'auteur y étudie le fétichisme et les croyances des peuples sauvages ainsi que ce qui en est resté dans nos sociétés actuelles. Puis, passant à l'examen des mythologies, il fait le résumé critique des religions de l'Amérique antique. Dans le second volume il exposera celles qui, dans l'ancien monde, ont eu une action directe sur les civilisations occidentales. On sait quel est le courant d'idées philosophiques que suit M. Girard de Rialle; on sait aussi qu'il met à leur service une science peu commune.

A la librairie Didier paraît une traduction de la *Correspondance intime* de lord Palmerston. Nous n'avons pas à revenir sur ce recueil intéressant, auquel nous avons consacré, d'après le texte anglais, deux articles dans la *Revue* des 20 et 27 mars 1875.

Du rapport annuel sur le commerce extérieur de l'Angleterre, il résulte que la valeur des livres imprimés importés dans le Royaume-Uni s'est élevée, en 1877, à près de quatre millions de francs. La France figure dans ce total pour 1,180,000 fr.; l'Allemagne pour 840.000 fr.; la Hollande pour 600,000 fr.; et les États-Unis pour 500,000 fr.

La valeur des livres exportés a été de 22 millions 400,000 francs, dans lesquels les colonies anglaises sont comprises pour plus de 10 millions; les États-Unis pour près de 5 millions; la France pour 780,000 fr.; l'Allemagne pour 500,000 fr.; la Hollande pour 400,000 fr.; et le Japon pour 125,000 fr.

Souscription pour l'érection d'un monument a la mémoire de Lanfrey, a Chambéry. — Deuxième liste. — Mme la marquise de Sligo, 125 fr. — Lady Alwyne Compton, 25 fr. — H. L., 20 fr. — Mme L. Borel, à Rœux, 100 fr. — Mme E. Jaubert, 30 fr. — Mme d'Albert Lake, 20 fr. — Mme Marjolin, née Ary Scheffer, 100 fr. — M. Forest (Félix), de Chambéry, conseiller général, 20 fr. — M. Delachenal (Joseph), de Chambéry, 10 fr. — M. Chabert, avocat à Chambéry, 5 fr. — M. Barbe (Auguste), de Chambéry, 2 fr. — M. Perret (Félix), brasseur à Chambéry, 10 fr. — M. Exertier, négociant à Chambéry, 10 fr. — M. Perrot (Jacques), de Chambéry, 5 fr. — M. Presset (Francisque), de Chambéry, 5 fr. — M. Guillermin (Victor), ingénieur à Chambéry, 2 fr. — M. Monière (François), de Chambéry, 3 fr. — M. Forest (Charles), conseiller général à Chambéry, 5 fr. — M. Monestès (Gustave), de Chambéry, 2 fr. — M. Gay (Jean), négociant à Chambéry, 2 fr. — Une domestique de Paris, « à la mémoire de son bon maître », 5 fr. — M. L. de Bonchaud, 30 fr. — M. Viardot (Louis), 20 fr. — M. Million (Joseph), conseiller d'arrondissement à Aix-les-Bains, 10 fr. — M. Dollin (Ferdinand), à Aix-les-Bains, 10 fr. — M. le Dr E. Frenoy, à Aix-les-Bains, 10 fr. M. Frenoy, avocat à Chambéry, 5 fr.

Total de la deuxième liste. . . .	591 fr. »
Total de la première.	1036 fr. 05
Total général.	1627 fr. 05

Le conseil général de la Savoie, dans sa dernière session, a voté la somme de 200 fr. à valoir sur l'exercice 1879.

Le propriétaire gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN, [illegible] [1432]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 12. 21 SEPTEMBRE 1878.

ÉTUDES MILITAIRES

L'armée française (1).

I.

Parmi toutes les grandes puissances de l'Europe, il n'y en a pas une qui doive, à tous les points de vue, attirer l'attention de l'Allemagne au même degré que la France actuelle. En dehors même des institutions politiques et sociales de nos voisins d'outre-Vosges, l'organisation de leur armée doit être pour nous l'objet d'une attention sérieuse de tous les instants.

La guerre franco-allemande terminée, le premier soin de la jeune république fut de créer une armée nouvelle plus solide, plus nombreuse et plus forte que celle du second empire. Malgré les charges qui pesaient sur le pays à la suite des désastres de la guerre, la représentation nationale vota millions sur millions pour la réorganisation de l'armée. Le ministre de la guerre pouvait demander tout ce que bon lui semblait; aucune somme ne paraissait exagérée dès qu'il était établi qu'elle serait dépensée au profit de l'armée. Tous les partis étaient d'accord sur ce terrain.

Une volonté sérieuse, des efforts vraiment admirables se manifestent partout dans l'armée actuelle, non-seulement pour effacer les fautes de 1870, pour atteindre la hauteur d'autrefois, mais pour la surpasser.

« Vous autres Allemands, vous nous avez vaincus, non parce que vos soldats étaient plus courageux que les nôtres, ni parce que vous possédez plus de qualités militaires que nous, mais uniquement parce que vos officiers et sous-officiers ont été plus travailleurs que les nôtres, parce que votre discipline était plus sévère, et que votre direction centrale était plus intelligente et meilleure que la nôtre. » Ces paroles, je les tiens d'un colonel français avec lequel je me suis lié d'amitié pendant qu'il était prisonnier chez nous en 1871. En cela, cet officier supérieur avait parfaitement raison; on a reconnu aujourd'hui, en France, que l'armée ne travaillait pas assez sous l'empire; et comme, dans ce pays, tout se fait actuellement avec un zèle vraiment sérieux, on s'est efforcé de remédier aux négligences d'autrefois.

L'armée française travaille actuellement d'une façon extraordinaire; en cela, elle a pris et prend exemple sur l'armée allemande; car, malgré tout ce qui a pu arriver de mauvais dans notre pays, le zèle sérieux et continu déployé par notre armée dans l'accomplissement de sa tâche difficile est aujourd'hui ce qu'il était avant et pendant la guerre. Si ce zèle et cette volonté venaient jamais à se relâcher, nous devrions tout simplement, malgré tous les forts et les remparts qui les entourent, rendre Metz et Strasbourg aux Français, et nous épargner les frais qu'exigent ces fortifications.

Il y a une énorme différence entre le travail exigé aujourd'hui du soldat français de tout grade et celui qu'on lui demandait autrefois. Ainsi, dans la dernière moitié de septembre de l'année dernière, beaucoup d'officiers de la réserve avaient été convoqués pour un service qui devait durer quinze jours. De six ou sept heures du matin jusqu'à onze heures d'une heure ou deux heures de l'après-midi jusqu'à six ou sept heures du soir, ces messieurs étaient de service, non-seulement comme instructeurs pour commander, mais aussi

(1) L'auteur de ce travail est M. Jules de Wickede, le correspondant militaire de la *Gazette de Cologne*, dont on n'a certainement pas oublié les très-remarquables articles sur *les Fautes stratégiques des Français pendant la guerre de 1870-71*. Nous en avons publié une traduction dans la *Revue* des 26 août et 7 septembre 1871. On ne dira pas avec moins d'intérêt, sur l'état actuel de notre armée, les appréciations du publiciste allemand, dont la compétence n'est pas contestée.

pour apprendre. C'est ainsi, par exemple, que ces officiers de la réserve étaient instruits théoriquement et pratiquement dans le nettoyage, le démontage et remontage des fusils nouveau modèle; après quoi, ces leçons étaient répétées par eux aux jeunes soldats. De plus, chaque jour, ils devaient employer une heure au tir à la cible, sans compter le temps consacré à l'escrime et au tir du revolver. Ces différents exercices remplacent aujourd'hui les promenades ou le temps qu'on dépensait au café. D'après ce qui m'est rapporté, il règne dans tous ces exercices et chez tous les officiers de la réserve, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent, un véritable esprit de camaraderie, aussi longtemps du moins qu'ils portent l'uniforme. Tous les officiers de la réserve mangeaient à une table commune, et leur repas ne leur coûtait que 1 fr. 50, vin compris.

Mais ce ne sont pas seulement les officiers et les soldats de la réserve qui sont tenus à une activité sérieuse et de tous les instants; il règne dans les casernes des régiments de ligne une application au travail qu'on soupçonnait à peine autrefois. J'ai sous les yeux le règlement d'une compagnie d'artillerie. Dès six heures du matin, le travail commence; la première heure est consacrée à enseigner la réparation et le nettoyage des armes ainsi que des effets d'habillement; de sept à neuf heures, ont lieu les exercices d'équitation, de voltige, etc.; de neuf à onze heures, exercice à pied ou avec les pièces par détachements; de onze à deux heures, repas et récréation, sans préjudice du service des écuries; de deux à cinq heures, exercice de campagne et promenades militaires; de cinq à sept heures, repas et heure de repos; de sept à huit heures, leçon de théorie; de huit à neuf heures, heure de liberté; à neuf heures, la retraite sonne et la caserne se ferme. A peu d'exceptions près, tous les officiers et sous-officiers doivent consacrer tout ce temps au service. Il y a bien certainement des officiers et sous-officiers qui se plaignent des rigueurs de ce service, de même qu'il y a des cas assez fréquents où l'on cherche à se soustraire d'une façon ou d'une autre à cette discipline sévère; mais beaucoup d'officiers anglais, ayant longtemps vécu en France, m'ont affirmé qu'en général les officiers et soldats se soumettent volontiers à cette rigueur du service et vont jusqu'à mettre leur orgueil à faire au delà de ce qu'on exige d'eux.

Il suffit d'habiter pendant quelques jours une grande ville de garnison française, comme Besançon ou Dijon, pour remarquer la différence des temps. Excepté de onze heures du matin à une heure de l'après-midi, et, le soir, de huit heures à dix, on ne rencontrera presque jamais d'officiers ou de soldats dans les rues, si ce n'est pour le service, pas plus que dans les cafés ou dans les cabarets. Mais, à tout moment, on voit marcher des détachements plus ou moins considérables sortant des casernes ou y rentrant, tambours ou clairons en tête, comme cela se voit à Spandau ou à Potsdam. Les conséquences de ces exercices multipliés et incessants sont visibles. Avec quelle précision et quelle assurance marche aujourd'hui l'infanterie française en comparaison d'autrefois! Il faut vraiment admirer la rapidité et la facilité de toutes les manœuvres. Un peu d'attention, même chez celui qui n'est pas du métier, suffira pour reconnaître ce progrès.

C'est surtout dans les régiments de cavalerie que le progrès se fait le plus remarquer. Je crois pourtant qu'en général nos cavaliers, et surtout nos cavaliers du nord de l'Allemagne, montent mieux et plus correctement, qu'ils sont plus maîtres de leur cheval que les cavaliers français; mais les exercices de régiment, surtout dans la grosse cavalerie française, ne laissent presque rien à désirer et sont exécutés avec une régularité, un ordre et une rapidité qui ne le cèdent en rien à ce qu'on peut voir sur un champ de manœuvres allemand. L'artillerie aussi manœuvre rapidement; elle déploie une ardeur et une dextérité qui, à mon avis, lui réservent la première place parmi les différentes armes de l'armée française.

L'importance que la France attache maintenant à la vigueur des hommes et des chevaux est favorisée par cette circonstance qu'hommes et chevaux sont admirablement nourris. La ration d'un cheval de cavalerie légère est, par jour, de deux livres supérieure à celle d'un cheval allemand, et celle d'un cheval d'artillerie ou de grosse cavalerie dépasse de quatre livres celle du cheval allemand de la même arme. Aussi les chevaux de l'artillerie et de la cavalerie française ont-ils un extérieur plus fort et plus prospère que les chevaux que nous voyons dans notre pays. Je n'ai jamais vu en France des montures aussi exténuées que les chevaux des garnisons allemandes après les manœuvres d'automne.

Le soldat français est, sans contredit, mieux nourri que le soldat allemand, pour lequel, s'il ne reçoit pas de supplément de chez lui, Maigre chère est le véritable maître d'hôtel. La portion de viande du soldat français est plus grande que celle de l'Allemand; il reçoit par jour un demi-litre de vin très-potable (1), du pain de froment en suffisance, deux repas chauds, abondants, dont une bonne soupe bien épaisse fait partie essentielle. Le chaussure et le drap du vêtement sont pareillement de très-bonne qualité. La solde des officiers supérieurs français est de beaucoup inférieure à celle des officiers allemands du même grade; on remarque, en général, dans la manière de vivre des officiers français une certaine simplicité républicaine qui ne peut que produire d'excellents effets.

Le recrutement du corps d'officiers est plus facile. Il est vrai que l'état des officiers subalternes n'est pas encore au complet; dans la ligne surtout il y a beaucoup de vacances, et plus de la moitié des officiers manque encore dans l'armée territoriale : c'est pourquoi je considère cette dernière troupe comme incapable de servir avant longtemps; mais si l'empressement pour obtenir des brevets d'officiers dans cette armée reste aussi marqué pendant six ans qu'il l'est aujourd'hui, il est certain que, dans six ans, l'armée territoriale aura son cadre d'officiers au grand complet.

---

(1) L'auteur de cette étude se trompe en faisant entrer le vin comme partie intégrante des repas de nos soldats. Ce n'est guère qu'après des revues ou des manœuvres très-fatigantes qu'on accorde un quart ou un demi-litre de vin.

Note du traducteur.

C'est surtout la noblesse de campagne, très-nombreuse et très-considérée en France, qui, après avoir boudé sous la dynastie de Juillet et même sous le second empire, envoie maintenant, sur le désir du clergé, ses cadets comme officiers dans l'armée; le nombre des fils de grandes familles qui servent comme lieutenants dans les régiments d'artillerie, de chasseurs et de hussards, augmente tous les ans d'une manière sensible. La bourgeoisie suit cet exemple de la noblesse, très-influente dans les provinces par sa position sociale. La tenue d'officier est aujourd'hui pour les femmes de la province aussi pleine d'attraits que dans une ville de garnison quelconque de l'ancien royaume de Prusse.

Ce n'est plus que par exception que les anciens sous-officiers parviennent au grade d'officier; ils doivent, pour en arriver là, avoir de brillants états de service ou subir des examens qui ont été rendus assez difficiles dans ces derniers temps. La peine qu'on a à conserver sous les drapeaux le nombre nécessaire de bons sous-officiers est chose plus grave que le manque d'officiers. Autrefois un grand nombre de sous-officiers restaient au régiment avec l'intention de se créer un petit capital au moyen de la prime de rengagement, ou dans l'espoir de devenir officiers; mais aujourd'hui que ces deux mobiles n'existent plus et qu'un bon ouvrier est toujours assuré de trouver, dans un pays aussi riche que la France, un travail rémunérateur, le nombre des soldats consentant à servir au delà du temps fixé par la loi, dans l'espérance de devenir sous-officiers, a considérablement diminué. C'est surtout dans l'infanterie et la cavalerie qu'on a été obligé de prendre pour caporaux et brigadiers des jeunes soldats n'ayant guère qu'une année de service. La plupart des sergents ou maréchaux de logis sont des jeunes gens qui ont de deux à cinq ans de service. En augmentant la solde de tous les sous-officiers ainsi que le chiffre de leur retraite, en leur accordant la préférence sur d'autres compétiteurs pour l'obtention de certains emplois civils, on espère retenir sous les drapeaux de bons sous-officiers, et, en effet, le nombre des rengagés a sensiblement augmenté dans le courant des deux dernières années.

II.

D'après la dernière loi des cadres du 13 mars 1875, l'infanterie française est divisée en infanterie de l'armée active, en infanterie de la réserve, en infanterie de l'armée territoriale, en infanterie des places fortes, et enfin en infanterie de l'Algérie.

L'infanterie de l'armée active doit compter 145 régiments de ligne à trois bataillons de guerre, 30 bataillons de chasseurs à pied, en tout 465 bataillons. Il n'est pas encore possible de déterminer la force de chaque bataillon lorsqu'il sera mis sur le pied de guerre; cela pourra dépendre des circonstances. L'effectif sur le pied de paix n'est, pour le moment, que de 5 à 600 hommes par bataillon; il faut toutefois remarquer que les intentions du maréchal Mac-Mahon visent à porter l'effectif du bataillon sur le pied de guerre à 1200 hommes. Actuellement l'armée française active est divisée en 19 corps d'armée. Chaque corps d'armée a 8 régiments d'infanterie à 3 bataillons de guerre et 1 ou 2 bataillons de chasseurs à pied, formant 4 brigades. Dans les dernières manœuvres en temps de paix, chaque corps d'armée comptait en moyenne 15 000 hommes d'infanterie. Si la France venait à mobiliser son infanterie, à la mettre sur le pied de guerre, elle pourrait, en peu de semaines, mettre en ligne de 460 à 475 000 hommes. Pour le cas de mobilisation, officiers, sous-officiers, hommes exercés, armes et effets d'équipement, tout est prêt : la troupe sera composée d'hommes ayant d'un à quatre ans de service.

Les quatrièmes bataillons de tous les régiments et quelques bataillons de chasseurs à pied, pris à l'armée active, forment la réserve. Cette force, en cas de mobilisation, doit atteindre le chiffre de 130 000 hommes. En rappelant tous les officiers de la réserve ainsi qu'un certain nombre d'officiers supérieurs se trouvant en disponibilité, l'infanterie de la réserve aura le nombre d'officiers nécessaire. Une partie de ces quatrièmes bataillons est aussi destinée à tenir garnison dans les grandes forteresses ou autres lieux fortifiés, tels que les camps que la France possède déjà, surtout sur ses frontières de l'Est, ou qu'on est en train d'ériger sur d'autres points.

Les bataillons de dépôt de l'infanterie et des chasseurs à pied doivent servir comme troupes de garnison dans les villes fortifiées, les grandes villes et les camps retranchés. Quant à leur effectif, jusqu'à présent il n'est pas possible d'avancer quelque chose de certain. Les officiers et sous-officiers seront pour la plupart des hommes d'un âge trop avancé pour le service de campagne, tandis que la troupe se composera de recrues.

Outre l'armée active et l'armée de réserve, il y a l'armée territoriale, dont l'organisation ne sera complète qu'en 1885. Elle comptera 145 régiments d'infanterie à 3 bataillons de 4 compagnies, 20 bataillons de chasseurs forestiers ou de garde-chasse rappelés sous les drapeaux, et de 20 bataillons de douaniers. Aujourd'hui cette infanterie appelée sous les drapeaux (en ne comptant pour chaque classe que 70 000 hommes) aurait un effectif de 450 000 hommes environ; mais, si l'on tient compte des non-valeurs, on trouve à peine le chiffre de 300 000 hommes. Les officiers et sous-officiers connaissant à peu près le service manquent encore sur une grande échelle à l'armée territoriale, parce que les officiers et sous-officiers de la réserve sont employés dans les rangs de l'armée active.

Il y a, de plus, en Algérie, 4 régiments de zouaves comptant 16 bataillons, 3 régiments de turcos; soit 12 bataillons, 1 régiment de la légion étrangère à 4 bataillons, 6 compagnies de zéphyrs et 5 compagnies de discipline. Dans le cas d'une guerre européenne, les zouaves et les turcos y prendraient part, comme en 1870-71, et seraient remplacés en Afrique par les dépôts d'autres régiments. Il faut encore tenir compte d'une division d'infanterie de marine, 4 régiments à 3 bataillons de guerre et 1 bataillon de dépôt. C'est une troupe excellente, qui a pris part, en 1870-71, à

toutes les batailles qui se sont livrées sur le continent.

L'ensemble de l'infanterie de l'armée française se compose de 1 325 000 fantassins et chasseurs. En l'année 1885, on espère pouvoir mettre cette grande masse de troupes en mouvement, pour marcher au besoin à l'ennemi.

D'après le dernier recensement, 302 000 jeunes gens atteignent, tous les ans, l'âge de la conscription; 165 à 175 000 de ces jeunes gens sont appelés sous les drapeaux ou se sont engagés volontairement. Sur ce nombre, 120 000, en chiffres ronds, servent dans l'infanterie. Tout Français doit servir quatre années dans l'armée active, cinq ans dans la réserve, cinq ans dans l'armée territoriale et six ans dans le second ban de la réserve. Si l'on tient compte des non-valeurs à la suite des décès, des maladies, etc., etc., on trouvera que les chiffres indiqués, y compris les officiers, peuvent être atteints, en supposant que le pays n'épargnera ni efforts ni sacrifices. Si l'infanterie française devait être mise actuellement sur le pied de guerre, les bataillons mobilisés se composeraient de 520 hommes de l'état de paix, de 380 soldats rappelés, ayant de 3 à 4 ans de service, et de 300 soldats congédiés après une année de service.

L'infanterie de ligne française manœuvre plus solidement et plus régulièrement qu'avant 1870, quoiqu'on remarque encore, surtout si on la compare à l'infanterie allemande, un certain laisser-aller et des marques trop prononcées d'individualisme chez quelques soldats. Le service étant aujourd'hui incomparablement plus sérieux et plus sévère qu'autrefois, on comprendra facilement que le temps destiné aux exercices du tir, au service de campagne et de tirailleurs, a dû être augmenté considérablement. Tous les exercices se font le sac au dos, afin d'habituer, dès le commencement, les jeunes soldats à porter cette charge inévitable. Les régiments d'infanterie changent régulièrement de garnison tous les deux ans, et se recrutent, en temps de paix, dans le département où ils se trouvent. L'uniforme, l'équipement et l'armement sont encore, sauf quelques légers changements et certaines améliorations, ce qu'ils étaient en 1870.

La cavalerie n'a pas été augmentée dans les mêmes proportions que l'infanterie; pour le nombre, elle est à peu près ce qu'elle était en 1870. D'après les armes, elle se décompose en 14 régiments de cuirassiers devant former 3 divisions, 14 régiments de chasseurs à cheval, 20 régiments de dragons, et 10 régiments de hussards. Il faut ajouter 4 régiments de chasseurs d'Afrique et 3 régiments de spahis, en tout 65 régiments de cavalerie. Chaque régiment a 5 escadrons, dont 4 font partie de l'armée active de campagne, tandis que le 5e escadron reste au dépôt et appartient aux troupes de garnison. Dans ce moment, sur le pied de paix, l'escadron ne compte guère que 100 hommes, tandis qu'en temps de guerre il doit être de 150 cavaliers. La cavalerie de l'armée française en campagne compte par conséquent 252 escadrons ou 37 800 hommes, sans compter les 63 escadrons qui restent dans les dépôts. Il y a, pour atteindre ce chiffre, tout ce qu'il faut en officiers, sous-officiers et soldats, sans parler de l'armement et de l'équipement.

Le nombre des chevaux en France et en Algérie a augmenté, dans les vingt dernières années, d'une façon extraordinaire. Dans un cas de nécessité, l'armée française peut trouver dans le pays tout ce dont elle a besoin en fait de chevaux de cavalerie, d'artillerie et de trait. Malgré ces ressources, toutes les fois que les circonstances le permettent, on achète encore à l'étranger, surtout en Angleterre, en Allemagne, en Danemark et en Hongrie, des chevaux destinés à l'artillerie, à la grosse cavalerie et à la cavalerie de ligne. D'après une décision du ministère de la guerre, les chasseurs et les hussards ne seront plus montés que sur des chevaux arabes; on a créé, dans ce but, de grands haras en Algérie. Dans le courant de 1877, on a encore fait la tentative de faire venir des États de la Plata des chevaux destinés à la cavalerie légère. Les propriétaires de ces pays, qui possèdent des chevaux par milliers, vendent un bon et jeune cheval 125 francs. Lorsque le transport de ces nobles animaux se fait par les soins de la marine nationale, le prix ne dépasse guère, à leur arrivée en France, 300 ou 375 francs. Ces chevaux, venant de la République argentine, ne sont ni grands, ni beaux; mais ils sont forts, durs à la peine; ils supportent toutes les fatigues.

D'après les idées allemandes, le cavalier français, malgré son cheval plein de vigueur et de santé, malgré le brillant uniforme dont il est revêtu, monte en quelque sorte à la diable et ne fait pas une bonne impression sur ceux qui l'observent. C'est surtout dans les régiments de cavalerie que se fait sentir le manque d'officiers et surtout de sous-officiers capables; c'est peut-être là une des causes du peu de faveur dont jouit la cavalerie française dans l'esprit de la nation.

La cavalerie française, en temps de guerre et à l'état de mobilisation, doit former 6 divisions de cavalerie formées chacune de 4 régiments et de 3 batteries à cheval. Ce sont des corps séparés et indépendants. Trois de ces divisions ne sont composées que de cuirassiers, les autres de dragons et de cavalerie légère. Chaque corps d'infanterie est flanqué d'une brigade de cavalerie légère à 2 régiments pour le service des avant-postes et des reconnaissances. De plus, en temps de guerre, tout corps d'armée possédera encore un escadron d'éclaireurs (ce n'est encore qu'un projet) destiné à la transmission des ordres et placé sous les ordres de l'état-major.

D'après le plan d'organisation de l'armée territoriale, elle aura 18 régiments de cavalerie, comptant chacun 4 escadrons de guerre et 1 escadron de dépôt. Ce ne sont pas les hommes qui manqueraient pour la formation de ces régiments, si on y incorporait les cavaliers de la réserve qui sont dans leur sixième année de service; ce qui ferait défaut, ce sont les officiers, les sous-officiers et les chevaux suffisamment dressés pour faire campagne. S'il ne se produit pas d'événements extraordinaires, et si l'on accorde sans interruption au ministre de la guerre, jusqu'en 1885, les sommes qu'on lui alloue annuellement depuis 1871, il n'y a pas le moindre doute qu'à cette date toute la cavalerie de l'armée territoriale sera assez fortement organisée pour faire la guerre.

L'uniforme et l'armement des différents corps de cavalerie

ont subi peu de changements depuis 1871, si ce n'est que leurs carabines sont à tir rapide, se chargeant par la culasse. Les chasseurs et les dragons sont souvent exercés à combattre à pied; leurs carabines rayées sont d'excellentes armes.

Dans le cas de mobilisation, le service d'état-major et de la prévôté est fait par les gendarmes. Il y a à Versailles et à Paris 7 escadrons de gendarmerie et de gardes républicains, avec 750 chevaux. Dans les départements, les légions de gendarmerie comptent 8000 gendarmes à pied et 12 000 gendarmes à cheval, tous anciens soldats ayant cinq ou huit ans de service dans l'armée et dont la moitié au moins pourrait entrer dans les escadrons d'éclaireurs ou servir comme sous-officiers dans les différents régiments de cavalerie. Sous tous les rapports, on peut regarder la gendarmerie française comme une véritable troupe d'élite.

On voit donc que la cavalerie française, quoique inférieure à l'infanterie, prend une place marquée dans l'armée et qu'elle jouera certainement un rôle important dans les guerres de l'avenir. Quant à savoir si les Français ont appris à faire un meilleur usage de leur cavalerie qu'en 1870, c'est une question qu'il est difficile de résoudre en temps de paix.

III.

Instruits par les événements de 1870-71, forts de l'appui du maréchal de Mac Mahon, auquel on attribue une certaine prédilection pour l'artillerie, les hommes chargés de la réorganisation de l'armée ont consacré une attention toute particulière à la formation d'une bonne et nombreuse artillerie. On ne peut nier que l'artillerie française, aussi bien que toutes les autres armes, ne se soit battue dans la dernière guerre avec une incontestable valeur, et pourtant son action n'a pas répondu aux espérances qu'on avait fondées sur elle.

L'artillerie de campagne, en France, se compose aujourd'hui de 32 régiments qui, pour le cas d'une guerre, sont divisés de la façon suivante : chaque division d'infanterie doit avoir 5 batteries d'artillerie montée à 6 pièces, et chaque corps d'armée a, en outre, 1 corps d'artillerie composé de 6 batteries montées et de 2 batteries d'artillerie à cheval. Cela fait pour les 19 corps d'infanterie 304 batteries montées avec 1824 pièces, et 38 batteries à cheval avec 228 canons. Outre cela, d'après les dispositions du nouveau plan de réorganisation, chaque corps d'armée aura encore 2 batteries de position à 6 pièces. Chacun des 6 corps de cavalerie doit recevoir 3 batteries à cheval de 6 pièces. L'armée active française pourrait donc entrer en campagne avec 1824 pièces d'artillerie montée, 228 pièces d'artillerie de position ou grosse artillerie, 336 canons d'artillerie à cheval, en tout 2888 pièces de canon. Il y a, de plus, pour chacun des 5 corps de réserve d'infanterie, 5 corps d'artillerie montée composés chacun de 5 batteries montées et d'une batterie à cheval, et, en outre, une artillerie de réserve portée à 8 batteries de grosse artillerie. L'artillerie de campagne de l'armée française pourrait donc entrer en ligne avec au moins 3000 canons d'artillerie montée, à cheval ou de position, sans compter les nombreuses pièces de tout calibre qui sont dans les dépôts ou dans les forteresses. Des hommes compétents affirment que cette force de 3000 pièces est déjà en état d'entrer en campagne, à la condition d'employer pour le service des pièces les hommes de l'artillerie de marine, les hommes de la réserve, ainsi que les officiers en disponibilité et les jeunes officiers de la réserve. Le matériel en pièces, en affûts, harnachements, tout est prêt dans les forteresses et les arsenaux.

La France a fait, depuis 1871, des efforts vraiment gigantesques pour remplacer son matériel d'artillerie perdu. L'effectif des chevaux laisse beaucoup à désirer ; il serait difficile d'atteler plus de deux pièces par batterie. Les chevaux paraissent forts et bien nourris; mais, en y regardant de près, on en trouve beaucoup de vieux qui ne résisteraient pas aux fatigues d'une campagne. Si les circonstances le permettent et pour le cas où la France aurait à mobiliser son armée, elle chercherait à se procurer des chevaux d'attelage en Belgique ou en Danemark, et, en cas de nécessité, les réquisitions à l'intérieur lui fourniraient assez de chevaux pour atteler et monter toutes ses batteries.

Outre cette artillerie de campagne, la France possède encore une très-forte artillerie de forteresse dont le service serait fait, en cas de mobilisation de l'armée, par des hommes de la réserve rappelés, ainsi que les officiers et sous-officiers.

D'après le plan de réorganisation, l'armée territoriale aura dix-huit régiments d'artillerie à huit batteries chaque, il est hors de contestation que ce résultat sera obtenu en 1885, pour peu que l'on continue à poursuivre les armements comme on l'a fait depuis 1871. Aujourd'hui, c'est à peine si l'on pourrait mobiliser une batterie de l'armée territoriale, et, en effet, l'augmentation si importante de l'artillerie de campagne exige que tous les officiers, sous-officiers et soldats de la réserve soient à la disposition du ministre de la guerre pour être incorporés dans l'artillerie de campagne active. Mais si les jeunes gens des hautes classes sont peu disposés à entrer dans la cavalerie comme officiers de la réserve, le nombre des fils de famille aspirant à servir dans l'artillerie, comme officiers actifs ou de la réserve, va toujours en augmentant.

C'est d'après une ancienne tradition que les pontonniers comptent dans l'armée française comme faisant partie du corps de l'artillerie, quoiqu'ils n'aient presque rien de commun avec cette arme. Il existe aujourd'hui un régiment de pontonniers à quatorze compagnies ayant douze équipages de pont. Deux compagnies restent au dépôt. A partir de 1878, on formera un second régiment de pontonniers dans les conditions du premier. Pour l'année 1885, on espère pouvoir mobiliser vingt-quatre compagnies de pontonniers et en avoir quatre de dépôt.

La France a vingt bataillons de sapeurs du génie, quatre bataillons de dépôt, quatre compagnies de sapeurs-conducteurs, et quatre compagnies de chemins de fer pour le service de campagne. Chaque compagnie de sapeurs, chaque compagnie de chemins de fer doit avoir un effectif de guerre de 250 hommes ; en cas de mobilisation, il serait facile dès-

aujourd'hui d'obtenir cet effectif. Concernant le service des lignes ferrées à l'intérieur du pays, les administrations des chemins de fer sont tenues de former des détachements organisés militairement, en se servant de leur personnel, jeunes employés, ingénieurs et ouvriers. Ces détachements seront mis à la disposition du ministère de la guerre.

Le train des équipages a été entièrement réorganisé depuis 1871; cependant cette réorganisation n'est pas encore actuellement complète; elle ne le sera qu'en 1885. Il y a, pour l'armée active, soixante compagnies du train de 300 chevaux chacune; de plus, cinquante compagnies du même effectif, attachées aux troupes de l'artillerie et du génie. Comme on tient aujourd'hui en France une liste exacte des chevaux et mulets propres au service, et qu'en cas de mobilisation le ministère est autorisé par la loi à se rendre acquéreur de ces animaux, le nombre des chevaux ou mulets nécessaires pour les attelages peut être fourni par le pays. Comme on n'aura jamais entièrement besoin des quatorze contingents de la cavalerie, c'est parmi les hommes appartenant à ces contingents et qui ont servi dans la cavalerie qu'on pourra prendre les soldats du train. De même, les officiers et sous-officiers des escadrons du train seront de préférence choisis parmi les hommes qui ont servi dans la cavalerie. Tout est, à ce point de vue, très-bien organisé en France. On a pris, dans la plupart des cas, l'organisation prussienne comme modèle.

En ce qui concerne l'appel et la mobilisation rapide des réservistes rappelés sous les drapeaux, de nombreuses mesures ont été prises, toutes très-pratiques, calquées pour la plupart sur celles qui sont usitées en Prusse, et qui atteindront certainement leur but. C'est ainsi que les réservistes rappelés sous les drapeaux entrent dans le corps d'armée dont les troupes tiennent garnison dans le voisinage de leur domicile : ils trouvent tous les objets de leur armement et de leur équipement dans les dépôts les plus proches, tandis qu'autrefois ils étaient obligés de se rendre au dépôt de leur régiment qui se trouvait, sinon en Afrique, au moins très-souvent dans les départements les plus éloignés.

Il n'est pas douteux que la sévérité qu'on met à exécuter toutes les mesures qui touchent au service obligatoire fait un certain nombre de mécontents. C'est surtout dans les grandes villes qu'on rencontre des jeunes gens de la bourgeoisie ou de la noblesse qui cherchent par tous les moyens à échapper aux prescriptions de la loi, non-seulement pour éviter d'entrer dans l'armée active, mais encore pour ne pas accomplir leur devoir comme officiers ou soldats de la réserve. Disons pourtant que, dans la grande majorité de la population française, le principe du service obligatoire a pris pied d'une façon étonnante. Les jeunes gens surtout, sans distinction de classe, y sont fort attachés. L'armée actuelle de la France a deux alliés tout-puissants dans le pays : les femmes et le clergé, et quiconque connaît les départements français appréciera à sa juste valeur l'énorme importance de cette double influence. Aux yeux des Françaises de toutes les classes de la société, rien, pour un jeune homme, n'est mieux porté que l'uniforme, et tout le clergé catholique a reçu des instructions l'engageant à faire en sorte que les populations éprouvent une vraie satisfaction à servir. Par cette double raison (1), le service de recrutement est aujourd'hui, pour les officiers qui en sont chargés et les médecins militaires, au moins dans la plupart des départements, d'une très-grande facilité.

Si nous récapitulons brièvement la force et la composition que l'armée française aura après sa complète réorganisation, en 1885, d'après le plan actuel, nous aurons :

1° Une armée d'opération, en chiffres ronds 19 corps d'armée, c'est-à-dire 646 000 hommes avec 100 000 chevaux, 475 000 fantassins et chasseurs à pied, 22 800 hommes de cavalerie, 54 000 artilleurs avec 2000 pièces d'artillerie, 19 000 hommes de troupes du génie et pontonniers;

6 corps de cavalerie avec 25 000 et 26 000 chevaux, dont 21 000 cavaliers et 2800 artilleurs avec 108 pièces;

5 corps de réserve d'infanterie avec 162 000 hommes et 20 000 chevaux, dont 130 000 hommes d'infanterie, 14 000 artilleurs avec 540 pièces, et 5000 sapeurs du génie et pontonniers.

En somme, la force de l'armée d'opération est de 840 000 hommes, dont 44 000 cavaliers, 71 000 artilleurs avec 2700 pièces, et 28 000 hommes de troupes du génie et pontonniers.

2° Troupes de garnison et de dépôts en France : 144 bataillons de dépôt, 60 compagnies de dépôt des bataillons de chasseurs, 63 escadrons de dépôt, 5 compagnies de cavaliers de remonte, 45 batteries à pied dans les forteresses, 10 compagnies d'ouvriers de marine, 3 compagnies d'artificiers, 6 bataillons de dépôt des régiments du génie et des pontonniers, 4 bataillons de dépôt des régiments de l'infanterie de marine, 12 batteries de l'artillerie de marine à Toulon, Brest, Cherbourg, Lorient, etc.

De plus, les troupes de dépôt en Algérie, à savoir : 7 quatrièmes bataillons des zouaves et des turcos à 4 compagnies chaque, 7 bataillons de dépôt de ces régiments, 1 régiment de la légion étrangère à 4 bataillons, composé presque entièrement de déserteurs allemands, 6 compagnies d'infanterie légère d'Afrique, 3 régiments de spahis, 4 escadrons de dépôt des 4 régiments de chasseurs d'Afrique, 3 compagnies de cavaliers de remonte dans les grands haras de l'Algérie, 3 batteries d'artillerie à pied et 6 batteries d'artillerie de montagne.

L'armée territoriale atteindra en 1885 le chiffre de 540 000 hommes, dont 485 000 fantassins, 10 000 cavaliers et 17 000 artilleurs.

En rassemblant toutes ses forces, la France aura en 1885 une armée de 1 738 000 hommes avec 210 000 chevaux. Cette force se décompose en 1 325 000 fantassins et chasseurs à pied, 74 000 cavaliers, 118 000 artilleurs et 50 000 hommes du génie. Cette armée aura une artillerie de 2950 pièces, prête à entrer en campagne.

Il entre maintenant, tous les ans, 160 000 jeunes gens dans

(1) Ces deux raisons nous paraissent secondaires. La principale est évidemment le patriotisme, ranimé par nos désastres.

(*Note de la D.*)

l'armée, pour cinq, quatre ou un an de service. Si l'on défalque de ce chiffre 20 000 hommes par an comme déchet, 14 contingents de 140 000 donneraient encore le chiffre de 2 100 000 hommes connaissant le maniement des armes. Pour les derniers contingents, le déchet est plus considérable à cause des cas de mort, d'affaiblissement, d'émigration; toutefois on peut admettre qu'il resterait encore 1 700 000 hommes, officiers, sous-officiers, soldats, à la disposition du ministre de la guerre.

Ces soldats de 14 contingents seraient alors dans l'âge de vingt à trente-cinq ans, l'âge le plus vigoureux et le plus propre au métier de soldat. La France ne manquera ni d'armes ni de munitions pour cette grande armée, lorsqu'elle sera au complet en 1885, si jusqu'à cette époque on accorde au ministre de la guerre, comme on l'a fait jusqu'à présent, le vote de son budget. En tenant compte de la situation en France, cela n'est pas à prévoir, car, quelque différents que puissent être les désirs et les vues des partis politiques, tous désirent avoir une armée solide, nombreuse et pouvant affronter le sort des batailles.

On attache aujourd'hui un grand prix, chez nos voisins d'outre-Vosges, à la formation d'un corps d'état-major instruit; les conditions exigées pour entrer dans ce corps sont bien plus difficiles qu'autrefois, en tout ce qui concerne les connaissances scientifiques proprement dites; le travail, à l'École même, est devenu plus sérieux qu'autrefois. Ceux qui connaissent à fond la situation des écoles militaires françaises doutent, non sans raison, que les résultats obtenus soient réellement satisfaisants. Il règne encore, dans ce qu'on exige des officiers d'état-major, beaucoup trop d'ostentation, comme l'aiment en général les Français, et l'on préfère malheureusement des dehors brillants à la solidité modeste, compagne inséparable du véritable mérite.

Les écoles militaires destinées à la formation des officiers sont organisées en France sur un très-grand pied. Il en sort des jeunes gens instruits et ayant tout ce qu'il faut pour être de bons officiers. Les écoles d'application, surtout destinées aux officiers d'artillerie et du génie, sont excellentes dans leur organisation; on y remarque surtout le sérieux et l'esprit de suite qui distingue d'une façon si remarquable toute la vie intérieure de la nation française.

Aujourd'hui déjà, et lorsque son organisation est encore bien loin d'être complète, l'armée française prend à tous les égards un rang distingué et élevé en Europe; c'est, après l'armée allemande, non-seulement la plus nombreuse, mais aussi la mieux organisée et celle qui est animée du plus pur esprit national. A tous les points de vue, l'armée française est bien supérieure à l'armée autrichienne et à l'armée italienne, et elle pourrait facilement soutenir la lutte avec ces deux armées, même réunies.

(*Gazette de Cologne.*)

Traduit de l'allemand par CH. DE ST.

CONGRÈS DES ORIENTALISTES A LYON

M. E. CAILLEMER,

membre correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit.

Discours d'ouverture.

Messieurs les orientalistes,

En vous réunissant périodiquement dans nos grandes cités, vous vous proposez un double but.

Vous voulez d'abord vulgariser les études orientales et montrer que ces études, en apparence très-arides, sont pleines de charmes et de séductions. Vous tenez à établir qu'elles n'ont pas seulement un caractère spéculatif et qu'elles aboutissent dans la pratique à des résultats d'une utilité incontestable.

Vous voulez aussi faire de la décentralisation dans le meilleur sens du mot. Vous ne songez pas, sans doute, à dépouiller Paris du prestige qu'une longue concentration des hautes études lui a depuis longtemps assuré, prestige dont l'influence s'exerce sur ceux mêmes qui essayent de réagir contre lui; mais vous espérez créer, à côté des grandes Sociétés parisiennes, des Sociétés provinciales auxquelles ne manqueront ni les hommes de bonne volonté, ni même les hommes de talent. Vous savez que plusieurs d'entre elles pourront inscrire sur la liste de leurs fondateurs des noms déjà illustrés par une bonne notoriété scientifique et qu'honorent les savants étrangers.

Il y a deux ans, vos assises se tenaient à Marseille, et nous ne sommes pas jaloux de la préférence que vous avez accordée à la cité phocéenne. Marseille, avec sa population si curieusement mélangée, est presque une ville orientale; c'est, depuis des siècles, le trait d'union entre la France et le Levant; et, depuis l'ouverture du canal des deux mers, c'est en Europe le lieu d'abordage de tous ceux qui viennent de l'extrême Orient.

Mais après Marseille, nulle ville ne pouvait disputer à Lyon l'honneur de vous recevoir, non pas parce que l'agglomération lyonnaise vient au second rang dans les statistiques françaises, mais pour des raisons d'ordre plus élevé.

Lyon est le centre de cette merveilleuse industrie qui, pendant certaines périodes, est allée chaque année chercher en Orient pour plus de trois cents millions de matières premières, et qui, après avoir suffi aux besoins de la consommation intérieure, a pu exporter dans le monde entier pour quatre cents millions de tissus. Les relations de cette ville avec la Chine et le Japon, véritables pays de la soie, sont incessantes et rien de ce qui touche l'extrême Orient ne lui est étranger. Les révolutions orientales ne l'intéressent guère moins que nos propres révolutions; elle suit les cours des grands marchés orientaux avec plus d'attention que beaucoup de villes n'en mettent à observer leur propre marché. La connaissance de la législation de l'Orient, surtout de la législation commerciale et de la législation douanière,

lui est presque aussi indispensable que l'étude des lois françaises.

Ne soyez donc pas étonnés, messieurs, si jamais nous ne perdons de vue vos travaux. En 1875 à Saint-Étienne, en 1876 à Marseille, vous émettiez à l'unanimité, par acclamation, le vœu que la législation commerciale comparée des diverses nations fût enseignée : ce vœu a été entendu et c'est ici qu'il va trouver sa réalisation. La jeune Faculté que j'ai l'honneur de diriger paye ainsi sa dette de reconnaissance pour l'accueil qu'elle a reçu de la population lyonnaise. Je mets sous votre patronage le nouvel enseignement; je vous demande de le soutenir par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, et d'encourager par votre sympathie le jeune maître qui, sur ma demande, a assumé cette lourde tâche.

Lyon n'est pas seulement une grande ville industrielle et commerciale, renommée dans le monde entier pour la valeur et l'éclat de ses produits; c'est aussi un grand foyer d'études scientifiques et littéraires.

Réunis pendant les mois que les maîtres de la jeunesse consacrent au repos, vous ne pourrez pas juger par vous-mêmes de l'activité de notre vie intellectuelle, que cinq Facultés, une académie, d'innombrables sociétés savantes suffisent à peine à alimenter. Quel est l'ordre d'études qui n'ait pas ici d'interprètes autorisés et d'adeptes fervents?

Et le mouvement, loin de se ralentir, va toujours s'accélérant. Aux grandes écoles dont notre ville est déjà dotée d'autres s'adjoignent, une surtout qui a pour vous, messieurs les orientalistes, un attrait tout particulier. M. Émile Guimet vient de jeter à Lyon les bases d'une École orientale, dont les membres, recrutés avec soin dans l'Inde, dans la Chine, dans le Japon, joueront tout à la fois le rôle d'initiateurs et celui d'initiés.

Ils nous renseigneront sur les institutions, sur les mœurs, sur les besoins de leurs pays d'origine; ils nous rendront accessibles les monuments de leur littérature et de leur histoire; ils traduiront pour nous ces Codes singuliers qui ressemblent à des poèmes, non pas seulement parce qu'ils sont en vers, mais aussi parce que, comme les vieilles épopées, ils remontent jusqu'à l'origine et à la création des choses.

En échange de leurs services, nous leur ouvrirons libéralement l'accès de notre civilisation. L'accueil que les premiers venus ont trouvé parmi leurs maîtres ou leurs condisciples a dû presque leur faire oublier qu'ils sont à des milliers de lieues de leur pays natal. Ce sont des enfants, ce sont des frères de prédilection, et l'on applaudit à leurs succès plus chaleureusement encore qu'on ne le fait pour des compatriotes.

J'ai parlé de succès, car l'expérience nous a déjà montré tout le profit que ces jeunes Orientaux peuvent retirer de leur contact journalier avec des condisciples français. Non-seulement ils sont d'excellents élèves, mais encore ils méritent, comme M. Tomii, de figurer sur la liste des lauréats de nos Facultés.

Pour faciliter les études orientales, M. Émile Guimet ne se borne pas à réunir un groupe de lettrés orientaux; il veut aussi que les monuments de l'Orient puissent être facilement étudiés dans notre ville. Les visiteurs du palais du Trocadéro admirent de véritables trésors que notre zélé président a rapportés de son voyage en Orient, et qui ne sont pourtant qu'une très-faible partie des merveilles destinées au Musée que vous devez inaugurer.

Voilà, messieurs, des œuvres qui se recommandent à votre sollicitude et qui justifient votre présence dans notre ville.

Si j'insistais plus longtemps sur les mérites de cette grande cité, je vous rappellerais peut-être le rhéteur dont parle le satirique latin : *Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.* — J'ai hâte d'arriver à l'objet de vos travaux.

Le programme que le comité d'organisation a préparé, avec le bienveillant concours de l'Académie et de la Chambre de commerce, se ressent de sa triple origine. Il renferme des questions relatives au commerce et à l'industrie, à l'histoire, à la science des religions.

La première place a été naturellement donnée au sujet qui, plus que tout autre, intéresse les Lyonnais : la production de la soie et des tissus dans l'extrême Orient.

Vous aurez ensuite à rechercher les améliorations que comportent les relations commerciales entre l'Orient et notre pays.

Si nous ne consultions que nos aspirations et nos intérêts, nous demanderions à tous les peuples de l'Orient la liberté pour nous de voyager à notre guise, l'autorisation de naviguer à vapeur sur les cours d'eau et sur les lacs accessibles, de créer des chemins de fer et des télégraphes, d'exploiter les richesses minérales. Nous proposerions de supprimer toutes les mesures, fiscales ou douanières, qui entravent notre commerce et nuisent au développement de nos industries. En un mot, nous voudrions, comme on l'a dit, européaniser l'Orient.

Mais il faut savoir tenir compte des habitudes invétérées et des préjugés d'une nation. Heurter de front les traditions de la Chine, ne serait-ce pas s'exposer à provoquer des révolutions qui ne profiteraient à personne et qui retarderaient la marche du progrès? Vous savez que de résistances il a fallu vaincre, que de négociations il a fallu subir pour trancher de misérables questions d'étiquette, pour savoir, par exemple, si nos ambassadeurs seraient admis en présence du chef du gouvernement chinois (1).

Il y a des concessions que l'on peut obtenir d'un peuple sans qu'il se dépouille de son originalité, concessions dont les vrais amis du progrès doivent savoir se contenter. Le temps est un grand maître, et, pour peu que l'on facilite son œuvre, il résout sans secousse bien des difficultés qui paraissaient d'abord insolubles. Quelles sont les concessions que l'on peut demander et espérer à bref délai? Vous aurez, messieurs, à les déterminer.

Les questions historiques qui vous ont été posées sont, pour la plupart, pleines d'obscurités. Par un phénomène bizarre, dans l'Inde, qui a été le théâtre de tant d'événe-

(1) Voy. à ce sujet la leçon de M. Léon Rousset sur *les Ambassades chinoises en France* dans la *Revue* du 17 août 1878.

ments et de tant de révolutions, que les Aryens, les Perses, les Grecs, les Scythes, les Parthes, les Musulmans, les Mongols ont successivement occupés, il ne s'est trouvé personne pour écrire l'histoire telle que nous la voudrions. Il y a eu des auteurs d'épopées; il n'y a pas eu d'historiens. Mais il y a des monuments qui peuvent suppléer à l'absence de chroniques : les érudits qui ont osé écrire l'histoire des temps préhistoriques l'ont admirablement démontré. La numismatique et les inscriptions permettront de ressusciter le passé de l'Inde; l'archéologie jettera ses lumières sur des ténèbres que nos pères jugeaient impénétrables.

Nous voudrions aussi que de ce congrès sortissent des éclaircissements sur une législation qui a plusieurs milliers d'années d'existence, qui a gouverné une société intelligente à sa manière, et qui, à divers titres, s'impose à notre attention. Il est toujours utile de savoir comment les grands problèmes de la science du droit ont été résolus par des esprits attentifs et profonds, subtils jusqu'à la minutie, mais obéissant à d'ardentes convictions et à des principes inébranlables, parce qu'ils reposaient sur des dogmes religieux. Les prétendus législateurs de l'Inde, Manou, Yajnavalkya et tant d'autres, ne sont pas des dépositaires de la puissance publique; ce sont de simples particuliers qui, de leur autorité privée, se chargent de rédiger la loi et de la promulguer. Mais c'est au nom de Brahma qu'ils parlent, et cela suffit pour qu'on les croie sur parole. Les populations s'inclinent encore aujourd'hui, sans examen et sans murmure, devant ces Codes individuels et leur accordent une obéissance comme nos lois, œuvre de nos délégués, n'en ont jamais obtenu. Les historiens du droit trouveraient grand profit, je le sais par expérience, dans des publications qui mettraient à leur portée les œuvres des auteurs juridiques les plus estimés, qui les dégageraient des exagérations des commentateurs, qui préciseraient leur date et détermineraient l'influence qu'elles ont pu exercer.

Vous allez enfin étudier ces grandes religions qui ont occupé dans l'histoire du passé une place si considérable et dont quelques-unes figurent encore dans notre histoire contemporaine : le brahmanisme, le bouddhisme, la religion de Confucius, le mazdéisme, la religion égyptienne; les unes disparues pour toujours et que nous avons peine à reconstituer parce qu'elles sont entourées de bien des ombres; — d'autres, toujours vivaces, comptant leurs adeptes par centaines de millions; — tandis que d'autres, et ce ne sont pas les moins dignes d'estime, le mazdéisme, par exemple, voient de siècle en siècle diminuer leur domaine, submergées par celles qui les entourent et réduites à ambitionner comme avenir le sort du judaïsme, dispersé, mais toujours existant.

Toutes ces religions méritent de fixer l'attention des érudits parce qu'elles ont exercé une action puissante et qu'elles ont eu une influence durable sur le développement du genre humain. Toutes sont, à des degrés divers, dignes de nos respects, parce que, malgré les divergences de leurs principes, elles ont essayé de résoudre le problème de notre destinée, d'éclairer l'homme sur la conduite de sa vie, de lui apprendre à réaliser le bien et à éviter le mal.

Si quelques-unes ont des superstitions d'une extravagance et d'une absurdité qui peuvent défier toute comparaison, d'autres se recommandent par une morale d'une pureté parfaite. Leurs préceptes sont quelquefois exprimés sous une forme qui nous paraît bizarre, à nous qui ne sommes pas leurs destinataires directs; mais ces préceptes sont inspirés par l'amour constant et passionné du bien. Notre conscience les approuve et admire souvent leur exquise délicatesse.

C'est cette partie de la philosophie de l'histoire que l'on appelle la science des religions qui occupera la meilleure partie des séances de ce congrès. Pouvions-nous vous offrir, messieurs, un plus beau sujet d'études?

Les légendes indiennes, ces légendes qui vous sont familières, affirment que par la science et par la vertu l'homme peut acquérir un pouvoir surnaturel qui lui permet de dominer sans bornes sur le monde entier et sur tous les êtres qu'il renferme. Vous n'avez pas, messieurs, une si haute ambition, et ce n'est pas le don de faire des miracles que vous poursuivez dans vos laborieuses recherches. Vous espérez seulement que vos travaux désintéressés contribueront à améliorer le sort de l'humanité; vous essayez de faire disparaître les obstacles qui séparent les hommes, les races et les nations; vous préparez la venue de ce jour idéal où les peuples renonceront à leurs inimitiés et se prêteront un mutuel appui... Jour bien éloigné, dont les poètes seuls, hélas! entrevoient l'aurore. Mais il suffit que nos arrière-neveux puissent profiter de vos travaux pour que votre œuvre ne soit pas stérile et pour qu'elle rencontre autour d'elle d'unanimes sympathies.

E. Caillemer.

QUESTIONS HISTORIQUES.

La France et Strasbourg (1).

M. Legrelle, docteur ès lettres de la Faculté de Paris (2), vient de faire paraître un livre intitulé : *Louis XIV et Strasbourg*. Ceux qui ont pu visiter la vaillante cité au lendemain du siège de 1870, ceux qui ont vu les ruines du faubourg de Pierre, le théâtre et la bibliothèque incendiés par les bombes à pétrole, les maisons criblées d'obus, les caves encore encombrées et les cimetières pleins, savent comment Strasbourg est devenu allemand; M. Legrelle entreprend de nous raconter « comment Strasbourg est devenu français. »

Dans un premier chapitre, l'auteur revient sur les origines romaines de la cité et sur la situation qui lui fut faite, au moyen âge, dans l'empire dont elle portait l'aigle sur son blason.

Sans doute Strasbourg fit partie de ce grand tout, d'un caractère plutôt cosmopolite que national, qui s'appelait, non

(1) *Louis XIV et Strasbourg, d'après des documents officiels et inédits*. Gand, librairie Snoeck-Ducaju.

(2) Nous avons rendu compte de son intéressante étude sur la Russie orientale, intitulée *le Volga*, dans la *Revue* du 19 mai 1877.

l'empire d'Allemagne, mais le Saint-Empire romain-germanique. Strasbourg en fit partie au même titre et pas autrement que le royaume d'Arles, les Pays-Bas belges et bataves, les cités de Lombardie ou de Toscane, les cantons helvétiques. Sans rappeler la malicieuse définition que Voltaire a donnée du Saint-Empire romain-germanique, on peut bien affirmer qu'il n'était ni un État, ni une patrie.

Strasbourg fut une ville libre impériale, mais ne fut pas plus une cité *allemande* que Zurich, Bâle ou Fribourg. Si l'on recherche à quel groupe européen, dans la grande anarchie du moyen âge, peut se rattacher Strasbourg, on voit que c'était, non aux États tudesques d'outre-Rhin, mais bien plutôt aux cantons helvétiques. Il y avait alliance étroite entre les villes de la *basse ligue* ou de la *Décapole*, ainsi qu'on appelait les cités alsaciennes, et les lignes suisses proprement dites. Un curieux symbole de cette union, c'était la marmite de bouillie chaude que les Strasbourgeois et les Zurichois s'envoyaient en cas d'alarme, pour indiquer que le secours était prêt et que le zèle des confédérés, malgré la longueur du chemin, ne se refroidirait pas plus que la bouillie de cette marmite.

Ce sont les Suisses qui aidèrent les Alsaciens à chasser Hagenbach, le gouverneur de Charles le Téméraire; plus tard les Strasbourgeois et les Colmariens allèrent combattre à Granson et à Morat avec les gens des cantons. En 1528 et 1529, contre l'empereur Charles-Quint, contre l'Allemagne, s'organisa ce que M. Legrelle nomme « l'association antiromaine et antiimpériale » de Berne, Saint-Gall, Bâle, Schaffhouse, ligue dans laquelle entrèrent Mulhouse, Strasbourg et plusieurs villes d'Alsace.

Si l'on cherche sur les bords du Rhin une organisation qui ait figure d'État, — c'est-à-dire qui soit en possession de défendre des intérêts généraux et de poursuivre un but commun, — on trouvera que, si le Saint-Empire ne répondait aucunement à cette définition, elle s'appliquerait parfaitement à la confédération suisse-alsacienne. Ce ne serait donc pas l'Allemagne qui aurait eu le plus de droit à revendiquer Strasbourg contre nous : ce serait plus justement la Suisse.

Jusqu'au XVIIe siècle, on était habitué à voir un véritable État dans ce groupe de villes et de cantons que bornait à l'est le cours du Rhin, à l'ouest la chaîne des Vosges continuée par celle du Jura. Dans le *grand dessein* de Henri IV, c'est la Suisse et l'Alsace, agrandies de la Franche-Comté et du Tyrol, que le Béarnais entendait ériger en une des trois grandes républiques européennes, destinées à servir de contre-poids aux douze monarchies électives ou héréditaires.

La ville de Strasbourg, pendant tout le moyen âge, n'a donc été de rien à l'Allemagne, et l'Allemagne ne lui a été de rien. Ce n'est pas auprès d'elle qu'elle a trouvé appui et protection; ou plutôt c'est contre elle, contre l'Autriche du moins, qu'à l'exemple des cantons suisses elle eut à lutter pour son indépendance. L'Allemagne, avec Frédéric III, avec Charles-Quint, ne s'est occupée d'elle que pour lui nuire; le reste du temps, elle la abandonnée, l'a laissée à elle-même, suivant l'expression de M. Legrelle, comme « une épave flottant entre deux grandes races rivales. »

Quand la protection de ses confédérés alsaciens ou suisses a cessé de s'étendre sur elle, celle des rois de France a commencé. M. Legrelle a recueilli de curieux documents sur les rapports de la République avec nos rois, depuis Louis XI, Louis XII, François Ier jusqu'à Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Les citoyens de Strasbourg, dans une lettre de Charles IX, sont les « très-chers, grands et anciens amis, alliés et confédérés. »

Cette alliance française fut particulièrement appréciée des Strasbourgeois pendant la désastreuse guerre de Trente ans. L'Alsace nous dut de ne pas être en proie, comme le Palatinat et tant d'autres régions germaniques, aux hordes dévastatrices de Wallenstein, de Tilly, de Papenheim, du duc de Féria. Gustave-Adolphe avait été un instant le protecteur du pays contre les bandits impériaux, — un rude protecteur, car les troupes suédoises excitèrent en Alsace de justes plaintes. Quand il mourut en 1632, on ne vit de salut que dans le roi très-chrétien.

« Rien de moins étonnant ni de plus spontané, dit M. Legrelle, que le grand élan de sympathie envers la France qui se produisit alors en Alsace. Le comte de Hanau donna le signal. Landau fut pris, et, coup sur coup, les villes impériales, Colmar, Schlestadt, Haguenau, Reichshoffen, Montbéliard, Hericourt, l'évêque de Bâle, l'abbé de Lure, sollicitèrent l'arrivée des troupes françaises. La force des armes s'unissait ainsi, au besoin, à la force des choses pour achever de détacher l'Alsace tout entière d'un empire qui faisait si peu pour elle. »

La domination momentanée de Bernard, le duc de Saxe-Weimar — de 1632 à 1639 — prépara l'annexion définitive de l'Alsace, comme le règne de Stanislas Leczinski, au XVIIIe siècle, a préparé l'annexion de la Lorraine. Les traités de Westphalie vinrent régulariser cette situation. L'empereur et l'empire cédèrent l'Alsace au roi de France, en toute propriété et souveraineté, *cum omnimodâ juridictione et superioritate, supremoque dominio.*

On lira avec intérêt la discussion à laquelle se livre l'auteur pour démontrer l'inanité des réserves stipulées par les Allemands dans l'article 87 du traité de Münster.

M. Legrelle me paraît moins heureux dans ses efforts pour étendre à Strasbourg même les dispositions de cette paix. Outre que, en fait, il n'est pas question dans ce traité de Strasbourg, mais seulement des dix villes impériales ou de la Décapole, on ne voit pas pourquoi Strasbourg aurait suivi la destinée de ces dix villes. Elle n'avait été obligée de réclamer la protection armée ni de Louis XIII, ni de Gustave-Adolphe, ni de Bernard de Weimar; elle n'avait reçu ni garnison suédoise, ni garnison française; elle avait réussi à se protéger elle-même. Elle n'avait subi aucune occupation; donc il n'appartenait pas à la diplomatie de disposer d'elle.

Sans doute, après la réunion de l'Alsace entière à la France, l'isolement de Strasbourg, désormais enclavé dans les possessions du roi très-chrétien, isolé sur la rive gauche du Rhin, ne tenant plus à l'Allemagne, comme par un fil, que par le pont de Kehl, pouvait faire prévoir la chute prochaine de son indépendance. Mais c'était là un effet de la fata-

lite historique, nullement des textes diplomatiques. Il dépendait encore de circonstances heureuses, il dépendait surtout de sa propre sagesse que la République réussît à prolonger son existence. En attendant, elle restait légalement libre et souveraine.

M. Legrelle conteste le caractère international des relations nouées ou renouées entre Strasbourg et la France après le traité de Westphalie. De ce que Strasbourg envoyait des ambassadeurs au roi très-chrétien ou de ce qu'elle recevait les siens, il ne s'ensuit pas, dit-il, qu'elle fût indépendante. « La faculté de se faire représenter auprès d'une cour, ajoute notre auteur, n'excluait nullement à cette époque la suzeraineté ou le patronage du prince chez lequel on envoyait des agents à poste fixe. » Il allègue encore le refus qui fit Strasbourg en 1674 de se joindre à la coalition — fait qui se renouvelait journellement dans toutes les prises d'armes du Saint-Empire — comme une preuve que la République, depuis le traité de Münster, « se jugeait plus que jamais détachée de l'Allemagne. » Il estime que, depuis ce même traité, « tout appartenait désormais à la France en Alsace, tout, y compris Strasbourg, véritable prix d'une lutte dont Louis XIV, à Nimègue, venait de sortir vainqueur. »

M. Legrelle ne voit-il pas qu'il suffit d'un fait pour détruire toute cette argumentation : le fait qu'en 1662 la république de Strasbourg fut admise à entrer dans l'alliance du Rhin? Or, l'alliance du Rhin, ce prototype du *Rheinbund* napoléonien, ne comprenait et ne pouvait comprendre que des États souverains; Strasbourg allait s'y trouver confédéré avec les archevêques-électeurs de Trèves et de Mayence, l'évêque de Münster, les princes de Waldeck, Hesse-Darmstadt, Wurtemberg, Salm Salm, sur lesquels assurément les traités de Westphalie n'avaient conféré aucun droit à Louis XIV. Donc ces traités et les événements qui suivirent n'avaient rien changé à la situation légale de Strasbourg. C'était sa situation de fait qui était modifiée.

Enclave des possessions royales, les influences françaises pénétraient de toutes parts dans la ville. Une sorte de conquête morale précéda la conquête armée. Il était visible que Strasbourg se *francisait* de jour en jour : nos mœurs, notre langue, notre littérature y font chaque jour du progrès.

« Un certain nombre de nos récents chefs-d'œuvre littéraires s'y introduisait, grâce à l'admiration et la patience des traducteurs, — remarque M. Legrelle. Un versificateur qui occupe un rang distingué dans les annales de la poésie strasbourgeoise, Isaac Claus, y fit paraître *le Cid* en allemand, précisément dans le courant de l'année 1655. La femme d'un professeur de droit, Katharina Link, traduisit à son tour *Polyeucte* en alexandrins. »

S'il y avait à Strasbourg un parti attaché à l'indépendance municipale, et qui, par conséquent, inclinait vers l'Allemagne, il y avait aussi un parti français, très fort dans le peuple, et dont notre résident La Loubère parle en ces termes :

« La population dit... que, lorsque *compère Louis* (Louis XIV) sera *ammeister*, tout ira bien mieux qu'il ne va. J'ai trouvé des artisans qui ont osé me dire qu'ils voudraient que la ville fût au roy, parce qu'il y a ici une loi qui empêche un artisan d'avoir plus de deux apprentis... et cela fâche ceux qui sont habiles en leur art. »

Ainsi, la France de Colbert et de Louis XIV apparaissait aux classes laborieuses de Strasbourg comme le champion du progrès économique. Comment cette même république au sein de laquelle la France avait tant d'amis put-elle affecter, pendant la guerre qui suivit l'invasion de la Hollande, une attitude si hostile? Comment put-elle faire cause commune avec nos ennemis, braver les observations de Turenne, compromettre le succès de la campagne de 1674, livrer aux impériaux le pont du Rhin, ouvrir l'Alsace à l'invasion allemande? M. Legrelle pourrait l'expliquer plus clairement s'il avait consacré seulement quelques pages à l'organisation municipale de cette ville. Il aurait montré comment une oligarchie bourgeoise, en possession de toutes les charges, dirigeait en maîtresse la politique strasbourgeoise; comment cette oligarchie se divisait elle-même en partis rivaux; comment c'était justement le parti antifrançais qui dominait à ce moment, et comment une simple coterie osa tenir en échec la puissance du roi et, à force de provocations, précipita la crise.

Certes, si on peut faire un reproche à la monarchie française des deux derniers siècles, ce n'est pas — quoi qu'en disent certains historiens — le défaut de modération. Elle a supporté jusqu'au dernier jour l'existence de petits États enclavés dans son territoire : Avignon, qui appartenait au pape; Mulhouse, qui était une république. La jeune monarchie des Hohenzollern a une autre rondeur de procédés.

On pourrait affirmer que Louis XIV eût respecté l'indépendance de Strasbourg comme il a respecté celle de Mulhouse, si l'oligarchie strasbourgeoise avait su se rendre respectable, si elle avait su garder sa neutralité vis-à-vis des Allemands comme elle affectait de la garder vis-à-vis des Français; mais quand elle livrait son pont aux armées impériales et recevait des garnisons autrichiennes, par cela même elle contraignait Louis XIV à prendre à son égard des mesures de salut public : son indépendance parut incompatible avec la tranquillité de l'Alsace et la sécurité de nos frontières.

M. Legrelle, même après les révélations contenues dans l'*Histoire de Louvois*, par M. Camille Rousset, a réussi à nous donner un récit piquant et nouveau des derniers jours de l'indépendance strasbourgeoise. De nombreux documents empruntés aux Archives des affaires étrangères et au Dépôt de la guerre — rapports de nos généraux, relations de nos résidents à Strasbourg, auprès des petites cours allemandes ou de la diète de Ratisbonne — lui ont permis de rajeunir toute cette histoire.

Rien de plus sage, de plus amical que les conseils prodigués à la République, pendant les années critiques de 1673 à 1678, par nos généraux Créquy, Turenne, Montclar, par nos résidents Dupré, La Loubère, Frischmann.

La Loubère, en signalant aux magistrats de la République les nombreux convois de vivres et fourrages qui partaient de leur ville pour aller ravitailler l'armée impériale, ajoutait :

« Vous voulez bien, messieurs, que je vous représente que, si vous vivez en paix au milieu des armes, c'est au roy seul

que vous en avez l'obligation. Il n'a pas tenu à l'empereur qu'il ne vous ait enveloppés dans cette guerre comme tout l'empire, et il ne tient pas à lui qu'il ne le fasse encore tous les jours... Il cherche à vous faire des ennemis pour vous jeter dans la nécessité, ou de tomber dans les mains de ceux que vous aurez offensés, ou d'accepter une protection que vous paieriez aux dépens de votre liberté, comme ont fait d'autres villes impériales. Le seul moyen de se garantir de ce piége est d'observer exactement la neutralité que le roy vous a accordée. Ne retenez pas la guerre autour de vos murailles, et vous la verrez s'éloigner en un moment. »

On ne pouvait mieux préciser la situation, mieux définir le dilemme qui allait s'imposer à la République si elle ne réussissait pas à faire respecter sa neutralité : tomber entre les mains de la France offensée, ou dans celles d'une alliée perfide, l'Autriche.

Les magistrats de Strasbourg eurent alors cette attitude d'imbécillité et de perfidie qui annonce infailliblement la fin des oligarchies. Strasbourg devant Louis XIV, c'est Venise, en 1797, devant Bonaparte.

M. Legrelle dresse une longue liste des griefs que la France peut invoquer contre la République. Certains paraissent un peu puérils; d'autres étaient fort sérieux, surtout ceux qui se rapportaient au pont du Rhin, au séjour des généraux autrichiens dans la ville, à l'organisation d'un système d'espionnage contre nos troupes, aux intrigues ourdies pour livrer la ville à l'empereur.

Le dilemme dont La Loubère avait menacé les magistrats se posa en 1681. La ville de Strasbourg, absurdement compromise par ses oligarques, n'avait plus le choix qu'entre deux dominations. Parmi les citoyens, les uns négociaient avec Louvois, les autres avec l'empereur. « Si la France s'abstenait de prévenir l'Autriche, infailliblement elle serait prévenue par son ennemie. » La ville appartiendrait au plus habile et au plus prompt des deux rivaux : Strasbourg allait être le prix de la course.

Les événements qui suivent sont déjà connus par le récit de M. Camille Rousset. M. Legrelle se sépare de son devancier sur un point important.

L'auteur de l'*Histoire de Louvois* écrivait : « Que l'argent ait joué le premier rôle dans l'acquisition de Strasbourg, et qu'au lieu de négociation, il vaille mieux employer le mot de négoce, c'est ce qui est absolument hors de doute. » Il désigne, comme ayant surtout présidé à cette vente de Strasbourg, le jurisconsulte Obrecht et le secrétaire d'État Günzer. L'auteur de *Louis XIV et Strasbourg* conteste ces conclusions. Il collectionne tous les faits qui, suivant lui, rendent « de plus en plus improbable, pour ne pas dire insoutenable, l'hypothèse de la corruption antérieure et conditionnelle de Günzer. » Günzer, après la reddition, n'eut aucunement l'attitude d'un traître. Il défendait les libertés municipales contre les exigences de l'intendant Lagrange, et celui-ci écrivait : « Je ne vois pas que M. Günzer s'y porte plus que les autres et qu'il renonce à la République. »

D'autre part, M. Legrelle estime que prétendre que « Strasbourg s'est donné » à la France serait une exagération. On le crut alors en Allemagne. Louis XIV lui-même, pour ôter à son succès ce qu'il aurait pu avoir de provoquant et d'agressif, dut contribuer à accréditer cette opinion. « Il est bon, écrivait-il à ses agents, que, pour adoucir toute l'aigreur que peut donner la réduction de Strasbourg à mon obéissance, vous fassiez répandre le bruit qu'il ne s'y est rien fait que de concert avec les habitants. »

En réalité, Strasbourg n'a succombé que parce qu'il s'est trouvé abandonné par l'empire, trahi par la force des choses, parce qu'il est resté seul et désarmé vis-à-vis d'un puissant adversaire, parce qu'il a été surpris, et qu'un matin il s'est trouvé brusquement environné de troupes, sans autre alternative qu'une soumission avantageuse ou une conquête ruineuse.

Le régime nouveau n'était point désiré; mais il a été accepté sans résistance et, le premier moment de douleur passé, avec joie. Strasbourg s'est senti plus heureux sous une domination ferme et éclairée que dans une liberté orageuse dont un petit nombre de citoyens recueillaient surtout le bénéfice. C'est au milieu des fêtes et des acclamations que Louis XIV fit son entrée à Strasbourg. Ce n'est pas ainsi que l'empereur allemand y est *rentré*. Un historien allemand, M. Ranke, résume ainsi l'impression produite par le souverain *welche* sur ses nouveaux sujets :

« Louis XIV se fit dès lors admirer personnellement des Allemands, en se montrant lui-même partout et en laissant partout des instructions dont la réalisation commençait le lendemain. »

Avec Louis XIV, la civilisation du XVIIe siècle fit son entrée, toutes portes ouvertes, dans cette cité qu'une constitution aristocratique et surannée tendait à maintenir dans les errements du moyen âge. La législation pénale, qui était plus atroce et plus sanguinaire qu'en France, fut adoucie. L'industrie, le commerce furent affranchis d'une partie de leurs entraves. Les intendants commencèrent d'immenses travaux d'utilité publique, percèrent des routes et, les bordant de noyers, donnèrent au paysage alsacien « sa note caractéristique et pittoresque ». Les catholiques furent admis au bénéfice de la liberté de conscience, et, même à l'odieuse époque de la révocation de l'édit de Nantes, la royauté veilla à ce qu'ils ne pussent, à leur tour, en priver les protestants.

Le peuple strasbourgeois acceptait si franchement le nouveau régime, qu'on crut pouvoir laisser leurs armes aux habitants, et que, peu de semaines après l'annexion, le tir d'automne, le *Vogelschiessen* traditionnel, fut célébré en toute liberté et allégresse. « Il y a deux jours, écrit Chamilly, que le peuple tira à la cible. Je m'y trouvai; c'est dans cette grande maison qui est hors de la ville. C'est une joie complète pour les bourgeois. Le lendemain, le *Magistrat* tira dans un autre lieu où j'assistai et dînai avec eux. Il y eut beaucoup de vin répandu à la santé du roi. Ces gens-cy firent de miracle. Ils sont ravis de ces petites libertés. »

Et l'Allemagne, qui depuis s'est tant de fois récriée sur la violence, la perfidie et l'immoralité du roi très-chrétien, quels furent ses sentiments lorsqu'elle reçut cette grave nouvelle? L'empereur, chef du saint empire, l'avait reçue en même

temps que celle de l'occupation de Casal par les Français et que celle de l'invasion des Turcs en Styrie. Il montra en cette occurrence quelque philosophie, au témoignage de M. de Verjus, un de nos agents diplomatiques : « On mande que l'empereur s'occupa d'une chasse aux alouettes qu'il allait faire avec les dames de sa cour et qu'il fut bien consolé par la quantité qu'il en prit, au son des timbales et des trompettes, de la perte de Strasbourg et de celles qu'il était menacé de faire en Hongrie. »

On dira peut-être que l'empereur autrichien n'était qu'à moitié Allemand et que l'Allemagne proprement dite prit l'affaire bien plus à cœur. Or, quand Louis XIV fit son entrée en Alsace, ce fut environné de toute une cour de princes allemands. Le directeur de l'empire, archevêque-électeur de Mayence, dépêcha tout exprès M. de Birken lui porter ses félicitations. La chambre impériale de Spire envoya une double adresse au roi et à M. de Louvois, dont l'habileté avait préparé l'événement. Le prince administrateur du duché de Wurtemberg vint en personne à Strasbourg « confirmer de bouche les marques qu'il avait déjà données de son affection au service du roy. » Le margrave de Durlach, ancêtre des grands-ducs de Bade, « se donna l'honneur d'aller saluer à Strasbourg Sa Majesté très-chrétienne » et l'assurer « qu'il n'aurait jamais de plus forte passion que de lui rendre ses très-humbles services. »

Mais, dira-t-on encore, cette Allemagne des prélats et des petits princes n'est qu'une fausse Allemagne, rongée par la lèpre du particularisme ; c'est chez l'ancêtre des rois de Prusse, le souverain brandebourgeois, le Grand Électeur en un mot, qu'on doit trouver sûrement l'expression pure du patriotisme germain et comme la conscience même de l'Allemagne. Or, M. Legrelle croit pouvoir affirmer que « la complicité salariée de l'Électeur de Brandebourg était, bien plus encore que la complaisance intermittente et parfois équivoque des Electeurs ecclésiastiques, le pivot solide de tous les desseins que le gouvernement français pouvait former sur les rives du Rhin. » Rebenac mandait à Louvois qu'il « avait vu M. de Brandebourg depuis la nouvelle de la prise de Strasbourg, et qu'après quelques légers reproches sur le peu de confiance que le roy a eu en ne lui faisant point part de son dessein, ce prince lui a paru dans la résolution de continuer dans son attachement aux intérêts de Sa Majesté. » Aux conférences de Ratisbonne, l'envoyé qui appuya le plus énergiquement les demandes de Louis XIV, ce fut l'envoyé de Brandebourg, M. d'Iéna. Il mit au service du roi de France, contre les scrupules des méticuleux Allemands, une dialectique vraiment prussienne et une ironie presque bismarkienne.

C'est ainsi que *compère Louis* devint *ammeister* de la ville de Strasbourg ; c'est ainsi que, suivant la légende d'une médaille célèbre, frappée en mémoire de cet événement, la Gaule fut définitivement fermée aux Germains : *Clausa Germanis Gallia* (1).

A. R.

(1) Consignons ici, en vue d'une nouvelle édition de cet excellent livre, quelques rectifications de détail. Page 47 : la cour de Versailles... en 1648. — Page 86 : A propos de la gastronomie strasbourgeoise, comment ne pas citer *l'Ancienne Alsace à table*, de feu M. Gérard, avocat au barreau de Colmar, près de Nancy? — Sur ce curieux ouvrage, voy. la *Revue* du 6 juillet 1878, page 22.

LA RÉFORME RELIGIEUSE

Pro causa catholica (1).

L'esprit a ses lois comme la matière. Si tout dans la nature, depuis l'astre jusqu'à l'atome, est ramené puissamment vers un foyer central, le vaste monde des intelligences subit aussi son attraction, cherche et trouve son centre. Ce centre est Dieu lui-même.

Manifesté pleinement aux intelligences, Dieu est trinité dans l'unité : Père, Fils et Saint-Esprit, puissance, intelligence et amour, un seul Dieu en trois personnes. Le rationalisme lui-même l'a reconnu, « Dieu n'est concevable que dans la trinité (2). » En dehors de là, pour l'humanité adulte, il n'y a qu'une oscillation effrayante entre une froide abstraction, le déisme, et un rêve monstrueux, le panthéisme. Les chrétiens seuls ont le Dieu vivant.

Vivant de sa vie propre au sein de sa propre substance, Dieu s'est uni à la création sans se confondre avec elle. Le Verbe éternel n'a subi en lui-même aucune altération, mais il a pris notre nature, un corps et une âme d'homme, dans le sein d'une femme ; et pour rappeler à leur centre les esprits volontairement sortis de leur orbite, mais impuissants à y rentrer d'eux-mêmes, il a offert sur la croix le sacrifice de l'universelle réconciliation. — « Et moi, quand j'aurai été élevé de terre, je les attirerai tous à moi (3). »

Jésus-Christ a établi sur la terre une Église, qui est appelée son corps à cause de l'union intime qu'elle a avec lui, comme les membres avec leur chef, et à cause de son esprit, qui demeure en elle. Cette Église, société supérieure des âmes, a pour mission de continuer son œuvre en arrachant les hommes au péché pour les conduire à la perfection morale et religieuse, et en élevant les sociétés elles-mêmes au plus haut degré de justice, de liberté et de prospérité qu'elles puissent atteindre ici-bas.

L'Église est essentiellement une, comme le Dieu dont elle manifeste la gloire à toute la terre, et comme l'humanité, dont elle fera un jour une seule famille de frères, un seul peuple de rois et de prêtres. « Moi en eux et Toi en moi, ô Père, afin qu'ils soient parfaits dans l'unité, et que le monde sache que tu m'as envoyé (4). » C'est pourquoi nous disons avec le sym-

(1) Ce morceau doit former un appendice du volume que le Père Hyacinthe publiera dans le courant de ce mois, à la librairie Grassart, 2, rue de la Paix, sous ce titre : *Le programme de la réforme catholique, ou l'harmonie du catholicisme et de la civilisation, conférences de 1878 au Cirque d'hiver*, avec cette épigraphe tirée de Baader : « Le papisme fait la faiblesse du catholicisme, et le catholicisme la force du papisme. »

(2) Lamennais, *Esquisse d'une philosophie*.

(3) Jean, XII, 32.

(4) Jean, XVII, 23.

bole de la foi : « Nous croyons en l'Église une, sainte, catholique et apostolique. »

Le sacrement initiateur, qui donne entrée dans l'Église, est un comme l'Église est une. Quiconque a été baptisé dans l'eau et dans l'esprit, au nom de la trinité divine, a reçu le principe de la vie nouvelle et est agrégé par là même à la société visible des Enfants de Dieu. On n'est pas baptisé romain, grec ou protestant, mais chrétien dans l'Église unique et universelle. « Un seul corps et un seul Esprit, dit saint Paul, comme vous êtes appelés à une seule espérance par votre vocation. Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême (1). » Le symbole de la foi ajoute : « Nous confessons un seul baptême pour la rémission des péchés. »

L'unité du baptême, principe de l'unité de l'Église, en suppose trois autres : celle de la foi, celle du culte, celle du ministère. — L'unité de la foi est la première, parce que l'âme humaine vit avant tout de vérité et que l'Église, épouse du Verbe incarné, est semblable à la femme vêtue du soleil (2). Cette unité consiste en ce que les chrétiens confessent en commun les vérités de la révélation, telles qu'elles ont été annoncées par le Christ et par les Apôtres, telles qu'elles sont contenues dans les Écritures inspirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, telles enfin qu'elles ont été expliquées et définies par les conciles véritablement œcuméniques, reçues dans toute l'Église avant sa division, et dont l'autorité est également reconnue par les trois branches historiques de la chrétienté : les catholiques romains, les orthodoxes orientaux, les épiscopaux anglais et américains.

C'est à tort que les conciles tenus dans l'Église romaine, depuis la séparation de l'Orient et de l'Occident, ont été appelés œcuméniques ou universels : ils ne représentent en réalité qu'une portion de l'Église et n'ont par conséquent qu'une valeur relative. L'Esprit de vérité n'a parlé et ne parlera avec plénitude que dans l'unité conservée ou reconquise.

L'unité du culte a pour but de créer une même adoration sur la terre, adoration avant tout intérieure et spirituelle, mais qui doit aussi se manifester par des actes sensibles, conformément à la nature mixte de l'homme et au plan de Dieu dans l'incarnation. L'unité du culte n'exclut pas la diversité des rites lorsqu'ils sont appropriés au génie multiple des races et aux besoins variables des temps, mais elle réprouve tout ce qui sent le schisme ou la secte, tout ce qui tend à diviser au lieu d'unir, et c'est pourquoi elle maintient, même extérieurement, des points communs et stables. Ce sont avant tout les sacrements, signes et instruments de la grâce, et principalement le baptême et l'eucharistie. La célébration de l'eucharistie est l'acte central du culte et de toute la vie de l'Église : c'est par cet acte que Jésus-Christ, se rendant plus immédiatement présent à son Église comme prêtre et comme victime du sacrifice unique et permanent, accomplit la grande unité des hommes avec Dieu et des hommes entre eux. « Car nous ne sommes tous qu'un même corps, nous qui participons à un même pain (1). »

Gardienne des deux unités précédentes, celle de la foi et celle du culte, l'unité du ministère consiste en ce que les Églises particulières, appelées à former l'Église universelle, soient gouvernées selon l'ordre primitif par des évêques, des prêtres et des diacres. Les évêques, chefs de la communauté chrétienne, ordonnent les prêtres et les diacres, comme leurs auxiliaires, et sont ordonnés eux-mêmes par d'autres évêques, lesquels doivent remonter par une succession incontestable et ininterrompue jusqu'aux Apôtres du Seigneur, d'où viennent toute autorité légitime et tout pouvoir efficace dans l'Église. « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre, a dit Jésus à ses Apôtres; allez donc et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur enseignant à garder toutes les choses que je vous ai commandées. Et voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles (2). » Dans la tradition de l'Église catholique, la désignation de la personne qui gouverne appartient au peuple par l'élection; l'autorité que cette personne exerce vient de Dieu par l'imposition des mains. Ainsi, par un admirable tempérament, se trouvent conciliés deux principes ennemis et pourtant nécessaires, la démocratie et la théocratie, le pouvoir du peuple et le pouvoir de Dieu.

Les communautés chrétiennes qui ont rejeté l'épiscopat, parce qu'elles n'en ont vu que les abus, n'en font pas moins partie de l'unique Église, qui embrasse tous ceux qui ont été incorporés à Jésus-Christ par le baptême et qui font profession d'être ses disciples; mais elles se sont soustraites, autant qu'il dépend d'elles, aux bienfaits de son gouvernement légitime. Les plus grands d'entre les protestants l'ont reconnu, Mélanchton, Grotius, Leibnitz, pour n'en pas nommer d'autres, « l'Église de Jésus-Christ consiste dans la succession des évêques par l'imposition des mains, et cet ordre de la succession doit demeurer jusqu'à la fin des siècles, en vertu de la promesse de Jésus-Christ (3). » Et Grotius, éclairé par une expérience que le cours du temps n'a fait que confirmer, exhortait ses coreligionnaires à établir des évêques canoniquement ordonnés et à « retourner par là aux mœurs anciennes et salutaires, dont le mépris a introduit la licence de faire par de nouvelles opinions de nouvelles Églises, sans qu'on puisse savoir ce qu'elles croiront dans quelques années (4). » C'est en entrant résolûment dans cette voie que les protestants restaureront parmi eux le principe nécessaire de la continuité historique et du gouvernement divin, et que, sans rien abandonner de la liberté évangélique qui leur est justement chère, ils en finiront avec l'esprit de révolution si contraire à l'esprit de réforme.

Sans rompre d'un seul coup avec l'ancienne constitution de l'Église, les catholiques romains l'ont insensiblement, mais

(1) Éphésiens, IV, 4-5.
(2) Apocalypse, XII, 1.

(1) Corinthiens, X, 17.
(2) Matthieu, XXVIII, 18-20.
(3) Grotius, lettre 613.
(4) Grotius, lettre 739.

profondément altérée, en subordonnant à un pouvoir souverain et en fin de compte infaillible les évêques descendus au rang de vicaires de l'un d'entre eux. Sans doute, la primauté remonte à l'origine de l'Église : établie ou tout au moins figurée dans la personne de l'apôtre Pierre, elle a été reconnue au siège de Rome par les conciles œcuméniques, et elle trouvait d'ailleurs sa raison d'être dans les besoins de la société catholique. Mais, pour qui sait lire l'histoire dans ses monuments authentiques, il n'y a presque rien de commun entre cette primauté modeste et salutaire et la papauté telle qu'elle s'est développée depuis le XIe siècle. L'un des plus illustres parmi les évêques de Rome, saint Grégoire le Grand, a condamné par avance les prétentions de ses successeurs : « Je le dis sans la moindre hésitation, quiconque s'appelle l'évêque œcuménique ou qui désire ce titre est, par son orgueil, le précurseur de l'Antechrist, parce qu'il prétend ainsi s'élever au-dessus des autres. » Et encore : « Si l'*universel* tombe, toute l'Église tombera donc avec lui (1). »

Quelque respectée d'ailleurs que fût dans les premiers siècles cette institution de la primauté, on n'en faisait point une condition essentielle de l'unité. On disait bien alors : L'Église est inséparable de l'évêque, *Ecclesia in episcopo;* nul ne songeait à dire : L'Église est inséparable du pape. L'histoire de cette époque nous fait connaître plusieurs Églises illustres qui n'eurent aucun rapport avec celle de Rome, et qui cependant étaient tenues pour parfaitement catholiques. Je n'en citerai que deux, aux extrémités opposées du monde alors connu : celle d'Arménie, la plus ancienne qui se soit élevée au delà des frontières de l'empire romain; et cette vieille Église bretonne qui, au VIIe siècle, opposa une résistance si énergique à la suprématie et aux usages de Rome, avant de les subir.

Une dans la foi, dans le culte et dans le gouvernement, au sens que nous venons d'expliquer, l'Église catholique se partage en trois branches principales : l'Église d'Orient ou Église grecque, l'Église d'Occident ou Église romaine, et l'Église anglo-américaine ou Église épiscopale, qui n'est elle-même qu'un rameau de la branche latine.

Par le malheur des temps et la faute des hommes, ces différences, légitimes en elles-mêmes, ont été poussées jusqu'à la division, puisque les Églises que nous avons nommées ne sont plus rattachées par le lien de la communion ecclésiastique et qu'elles s'accusent mutuellement d'avoir erré jusque dans la foi. Mais la division est plutôt dans les malentendus et les passions des hommes que dans la réalité des choses, et l'on a vu dans ces derniers temps l'entente devenue facile entre ceux des grecs qui ne sont pas esclaves de la lettre ou de la forme, ceux des romains qui n'ignorent ou ne répudient pas le passé de leur propre Église, et ceux des anglicans qui sont demeurés ou redevenus fidèles aux principes constitutifs de la catholicité.

Le devoir présent des membres éclairés et fidèles de chacune de ces Églises est de travailler en commun à un rapprochement qui est certainement dans la volonté de Dieu, et qui, sans créer une uniformité d'ailleurs peu désirable, ferait cesser toute séparation. De la sorte, en face de l'unité factice et oppressive de la Rome moderne, apparaîtrait la catholicité véritable, si bien définie par le plus grand docteur de l'Église latine : « Dans les choses nécessaires, l'unité; dans les choses douteuses, la liberté; toujours et partout, la charité (1). »

Et pourquoi ne nous serait-il pas donné de voir un jour celui que les Églises divisées reconnaissent encore pour le premier des patriarches, l'évêque de Rome, après avoir confessé les erreurs et les péchés de la papauté, reprendre au premier rang de l'Église renouvelée les glorieuses traditions de l'antique primauté? « Toi donc, quand tu seras converti, affermis tes frères (1). »

Qu'il vienne donc, le jour tant désiré des saints de tous les âges, le jour de l'unité restaurée dans la justice, dans la liberté, dans l'amour! Et sous la conduite invisible, mais sûre, de son chef véritable — le Seigneur Jésus-Christ, — ne consumant plus ses forces dans les luttes intestines, belle et terrible comme une armée rangée en bataille, l'Église de Dieu livrera les suprêmes combats à la puissance grandie de l'erreur et du mal! Sans autres armes que celles de la parole et de la charité, elle triomphera, dans l'ordre religieux, de l'incrédulité et de la superstition; dans l'ordre moral, de l'orgueil et du sensualisme; et dans l'ordre social — puisque l'ordre social est indissolublement lié aux deux autres, — de l'anarchie révolutionnaire et de la réaction absolutiste.

Alors de grandes voix se feront entendre sur la terre comme dans le ciel, et elles diront : « Gloire à Dieu! Paix aux hommes! Car les empires de ce monde sont soumis au Seigneur et à son Christ, et il règnera aux siècles des siècles (3). »

HYACINTHE LOYSON,
prêtre.

1 Liv. VII, lettre 33, édit. Benéd.

(1) In necessariis, unitas; in dubiis, libertas; in omnibus, charitas. (Saint Augustin.)

(2) Luc, XXII, 32.

(3) Luc, II, 14. — Apocalypse, XI, 15.

L'HISTOIRE EN PROVINCE

L'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

L'Académie toulousaine est une de ces anciennes compagnies de province auxquelles les hommes éminents, les membres mêmes de l'Académie française, tenaient à honneur d'appartenir. Fondée en 1640 par Pélisson et Malapeyre, elle porta jusqu'en 1704 le nom, resté célèbre, de Société des *Lanternistes*. Érigée ensuite en Académie royale, elle devint, sous le Directoire, le *Lycée*, auquel succéda, sous l'Empire, l'*Athénée*. Celui-ci vécut peu de temps et fut attaqué dans de nombreux pamphlets appelés *les Satires toulousaines*. Un homme illustre de cette époque, de ceux qui demeurent chargés de représenter la littérature impériale, Baour-Lor-

mian, d'ennuyeuse mémoire, prit une part active à cette polémique dont il avait été, paraît-il, le promoteur. Les notes que j'ai sous les yeux ne donnent pas le motif de l'intervention de Baour-Lormian dans les affaires de l'Athénée; mais il est facile de comprendre que l'Athénée n'ait pas survécu à cette intervention; rien n'est plus redoutable que d'avoir de tels hommes pour ennemis, rien, sinon de les avoir pour amis.

Reconstituée à la suite de ces épisodes en Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, la compagnie toulousaine a pu, depuis lors, sans nouvelles vicissitudes, se livrer à ses travaux, et il n'est que juste de constater qu'elle a travaillé et travaille beaucoup. Mais sa direction est plutôt scientifique que littéraire. Son dernier volume est tout hérissé de barbares formules d'équations et d'épures. L'astronomie, l'histoire naturelle, la médecine, la paléontologie y sont largement représentées. Est-ce à ce voisinage scientifique qu'il faut attribuer la précision et la simplicité des mémoires littéraires? Je ne voudrais point l'affirmer. J'aime mieux faire honneur aux membres de la classe des belles-lettres de leur bon goût et de leur sobriété de style. Ils ne pratiquent point cette manière académique qui compte encore en province bon nombre d'adeptes. Ils ne cultivent pas ce parterre de fleurs de rhétorique qui a, dans tant de sociétés savantes, de trop zélés jardiniers. Ils laissent dormir en paix les antiques formules et les prétentieuses façons du style *rococo*, mérite trop rare pour qu'on omette de le signaler.

Le volume de *Mémoires* de cette année (1) contient un fragment de l'histoire de l'Université de Toulouse, par M. Gatien-Arnoult. C'est le commencement d'un ouvrage projeté sur le même sujet, qui promet d'être fort intéressant. On sait dans quelles circonstances fut fondée cette université. A la suite de la guerre des Albigeois, le traité de 1229, entre Louis IX et Raymond VII, comte de Toulouse, imposait à celui-ci, par un article spécial, l'obligation de payer pendant dix ans le traitement de quatorze professeurs ainsi classés : quatre maîtres en théologie, deux décrétistes, six maîtres ès arts libéraux et deux grammairiens; le tout devait coûter annuellement quatre cents marcs d'argent au comte. Le légat du pape, Romain, cardinal du titre de Saint-Ange, fut chargé, avec l'évêque Foulques, de choisir les maîtres de la nouvelle université, et tous deux confièrent ce soin à l'abbé de Grand-Selve, Élie Guarin. Il choisit en grande partie des maîtres de Paris, alors disponibles par suite de la suspension des leçons que l'Université avait décidée, depuis le dernier carême, pour obtenir une justice qu'on lui refusait. Leur premier soin, en arrivant à Toulouse, fut de lancer une circulaire, véritable modèle de prospectus. M. Gatien-Arnoult la reproduit *in extenso*. Il n'est pas sans intérêt d'en citer quelques fragments.

Et d'abord il était utile de fonder la nouvelle université, dit le prospectus, afin de substituer aux horreurs de la guerre les doctrines qui pacifient et, « là où la dépravation hérétique a étendu les épines de sa forêt, de faire monter jusqu'aux astres le cèdre de la foi catholique. » La nouvelle école est bien en droit de parler ce langage, puisque « le seigneur cardinal, notre Moïse, a décrété que tous les étudiants à Toulouse, maîtres et escoliers, auront l'indulgence plénière de tous leurs péchés. »

Mais si les étudiants allaient croire que Toulouse est une nouvelle Thébaïde, peut-être ne se laisseraient-ils point séduire par ces attraits spirituels? Aussi voyez quelles délices les attendent :

« Et pour que les hommes studieux soient plus engagés à venir voir la gloire de Toulouse et son ardeur pour l'étude, qu'ils sachent que c'est une autre terre promise, où coulent le lait et le miel, où verdoient de riches prairies, où les arbres fruitiers étalent leur feuillage, où Bacchus règne dans les vignes, où Cérès commande dans les champs, où l'air est si bien tempéré que les anciens philosophes préféraient ce séjour à tous les lieux de la terre les plus estimés. »

« ..... S'ils souffrent quelque dommage, de la part des voleurs, sur les domaines du comte, il mettra les forces du Capitole de Toulouse à la poursuite des malfaiteurs, exigera la même satisfaction que pour des citoyens... »

Quant au prix des choses qu'on a besoin d'acheter, ce n'est pas cher. Vous pouvez vous en rapporter à la renommée et encore à ces vers :

> Pour peu l'on a le vin, pour peu l'on a le pain,
> Pour peu l'on a la viande et pour peu le poisson.

A côté de cette rhétorique de charlatan, le prospectus traçait le programme des études, plus développé en beaucoup de parties que celui de l'université de Paris. Ainsi les décrétistes enseignaient à la fois le droit canon et le droit civil, tandis qu'à Paris l'étude du code de Justinien était interdite. Les médecins expliquaient la doctrine de Galien. Les logiciens lisaient Aristote sans en excepter les livres sur la nature, interdits à Paris par le concile de 1209 *sub pœna excommunicationis*.

M. Gatien-Arnoult estime que l'université ainsi *lancée* fut d'abord florissante, mais il n'en donne aucune preuve et serait sans doute embarrassé de le faire. Cette histoire est complétement obscure. A peine connaît-on le nom de quelques maîtres; on ne connaît aucun nom d'élève. — Tout ce qu'on sait, c'est que Raymond tint irrégulièrement sa promesse de payer le traitement des professeurs, ce qui amena entre eux et lui des rapports difficiles. De même, l'Université s'aliéna les consuls par l'exagération de son zèle dans les affaires d'inquisition contre les hérétiques. La population voyait dans ces maîtres des étrangers nommés par les hommes du Nord, leurs ennemis victorieux, et imposés par eux; aussi elle les détestait. De là des luttes, des discussions, des émeutes, des suspensions et même des interruptions dans l'étude; ainsi s'écoula cette période décennale à la fin de laquelle s'arrête M. Gatien-Arnoult. Il faut espérer qu'il n'en restera pas là. Le sujet qu'il a choisi est vaste, intéressant, et lui est familier, puisqu'à plusieurs reprises il en a traité des parties dans sa chaire de professeur (1).

(1) Mémoires de l'Académie de Toulouse, 7e série, t. IX. Douladoure, à Toulouse.

(1) Voyez sur ce sujet une leçon de M. Gatien-Arnoult, dans la *Revue des cours littéraires* du 20 janvier 1866.

L'attention de M. Victor Fons s'est portée sur les capitouls de Toulouse tenant le sceau vert, c'est-à-dire, pour parler clairement, sur les gratifications distribuées à la fin de chaque année aux officiers de l'hôtel de ville. M. Fons cite plusieurs requêtes de fonctionnaires aux capitouls pour être portés sur la feuille bienheureuse. Ces demandes sont bien simples : les solliciteurs se bornent à affirmer qu'ils se sont bien acquittés de leur office. Quelques-uns se plaignent de la dureté des temps et des fatigues que leur impose l'exercice de leur charge. Tel le syndic des visites, qui a, de jour comme de nuit, visité les fours et boutiques de boulangers, surveillé les bouchers, dressé nombre de procès-verbaux qui ont valu à la ville le produit des amendes, tandis que lui-même se ruinait en chandelles pour courir la ville durant la nuit. L'ardeur à solliciter un morceau de sceau vert était la même chez tous les fonctionnaires, et les plus haut placés n'étaient pas les derniers à réclamer leur part. Germain de Lafaille, l'auteur des *Annales de la ville de Toulouse,* syndic de la ville, recevait en 1684 une gratification de 400 livres sur une demande ainsi conçue : « Supplie humblement Me Germain de Lafaille, disant que pendant l'année de votre administration il aurait porté tous ses soins imaginables aux affaires qui regardent la ville. C'est pourquoi il vous plaira, messieurs, procédant au département de votre sceau vert, lui accorder telle somme que vous jugerez convenable en reconnaissance de ses soins et peines, et ferez bien. »

M. Fons s'étonne de rencontrer sur les listes ces hauts fonctionnaires qui touchaient de forts traitements : il n'y a peut-être pas de quoi s'étonner tant. D'ordinaire les *gros bonnets* ne dédaignent point la gratification, pourvu qu'elle soit en raison directe de l'importance de leur traitement.

Après les fonctionnaires venaient les maisons religieuses et surtout les Ordres mendiants, dont un document cité par M. Fons expose très-nettement la situation et le rôle. « Plus quarante maisons religieuses, dit-il, alimentent chaque jour la fainéantise et la mendicité. A certaines heures tous les mendiants quittent leur poste et se rendent par troupes aux portes des couvents, « où ils sont toujours assurés de trouver un dîner qu'ils ne sont pas obligés de gagner. » Après les chartreux et les bénédictins, les Ordres mendiants se distinguent surtout dans ce genre d'aumônes. « Ainsi, non-seulement ces religieux vivent aux dépens des citoyens, mais ils engraissent d'un pain qui n'est pas le leur une foule parasite qui n'a aucun droit aux secours de la société. » Cette appréciation est fort juste, et cet échantillon de l'emploi fait par les capitouls des deniers de la ville donne une assez pauvre idée de leur administration.

Sous ce titre un peu trop pompeux : *L'Économie politique devant l'Académie de Toulouse au* XVIIIe *siècle,* M. Duméril consacre quelques pages aux physiocrates et surtout à Le Trosne, qui aurait été couronné par la docte compagnie pour le mémoire où il déclarait que la justice, telle qu'elle était rendue en France de son temps, n'était qu'un « brigandage public. » L'école des physiocrates est assez connue pour qu'il n'y ait pas besoin d'insister sur la note de M. Duméril. Il aurait été, ce me semble, plus intéressant, pour lui comme pour nous, de chercher si, oui ou non, le mémoire de Le Trosne a été couronné par l'Académie de Toulouse. Le fait est contesté, et cependant il paraît difficile d'admettre qu'on ne trouve nulle part trace de ce prix — s'il a réellement été décerné, — qu'il ait été offert par l'Académie ou par la Chambre de commerce. Ce point devait surtout attirer l'attention de M. Duméril, car c'est par là seulement que Le Trosne tient à Toulouse, et si l'Académie ne l'a point couronné en réalité, que reste-t-il du titre solennel du mémoire?

GEORGES DE NOUVION.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Michelet dit quelque part, en parlant des Hollandais : « Ce petit peuple, dur, avare, taciturne, qui fit tant de grandes choses sans grandeur. » Et il passe avec dédain devant ces saleurs de harengs, ces amphibies qui ont construit leurs demeures au sein des eaux comme les castors. Lutte de tous les instants contre la mer envahissante, énergie obstinée et opiniâtre, soit ! mais activité monotone de la ruche ou de la fourmilière. C'est ainsi : nous avons l'enthousiasme difficile pour les qualités qui ne sont pas les qualités françaises. Un Italien, M. Edmondo de Amicis (1), après un long voyage dans les Pays-Bas, raconte à ses compatriotes et, grâce aux traducteurs, à l'univers entier, *urbi et orbi,* ce qu'il a vu, senti et admiré. Que dis-je, il raconte? Il chante presque ; ce ne sont pas tant à certains endroits des impressions de voyage que des effusions lyriques, des dithyrambes. Et pourquoi non? Pourquoi n'aurait-elle pas son poète, cette longue guerre soutenue contre l'eau sous toutes ses formes effrayantes, lacs qui exhalent leurs miasmes, fleuves prêts à inonder la contrée, mer furieuse battant sans relâche les digues qui la défient et rugissant son éternelle menace contre cette terre factice, cette boue détrempée qu'elle ensevelira peut-être quelque jour? Jusqu'ici la victoire est à ces lutteurs flegmatiques, persévérants, infatigables. Ils ont disputé leur pays à l'éternelle ennemie, ils le lui ont arraché ; ils se défendent contre elle à toute heure, à toute minute ; aussi pourrait-on dire que la plus noble conquête que l'homme ait faite sur la nature, ce n'est pas le cheval, mais la Hollande.

Et ce n'était pas assez encore de s'être protégés contre la mer, les Hollandais s'en sont rendus maîtres. L'eau était leur fléau, ils en ont fait leur défense, ouvrant leurs digues et déchaînant la mer si une armée ennemie envahit leur territoire. L'eau était leur ruine, ils en ont fait leur richesse, sillonnant leur pays de canaux qui servent à la fois de voies de communication et de moyens d'irrigation pour le sol. Ce sol lui-même, ils l'ont créé. C'étaient des bancs de sable entre-

(1) Edmondo de Amicis, *la Hollande.* Traduction par Frédéric Bernard. — 1 volume. Paris, 1878. Hachette et Cie.

coupés de couches de tourbe, des dunes que le vent déplaçait et semait sur le pays; ça et là de grands espaces de vase fangeuse. Quelle transformation! Cette Hollande sablonneuse et marécageuse est maintenant un des pays les plus fertiles et, proportionnellement à l'étendue du territoire, un des plus populeux de l'Europe. De grandes choses faites sans grandeur! Oui, s'il n'y a de grandeur que dans l'élan, le mouvement brusque et impétueux, l'inspiration du moment; mais il a bien sa grandeur aussi, ce courage constant, calme, opiniâtre, dont la ténacité ne se lasse et ne se rebute jamais. M. Edmondo de Amicis, qui n'a pas trouvé ce genre de vertu en Italie, dans ce pays du doux *far niente*, est d'autant plus vivement frappé par le contraste. Il ne se contente pas d'admirer, il explique. C'est un observateur et un philosophe. Je ne saurai donc trop recommander ce livre plein d'aperçus ingénieux, de vues nettes et pénétrantes. On y trouvera peinte en des traits vivement accusés la physionomie propre de chaque province. Et, en effet, la différence est bien sensible quand l'on passe de la Frise dans la Gueldre ou de la Gueldre dans le Brabant. Les grands fleuves et les golfes profonds sont comme des barrières qui défendent les traditions et les coutumes locales. Cette diversité de mœurs n'est point un obstacle à l'unité politique, non plus qu'à l'union de toutes les forces et de toutes les ressources contre l'ennemi commun, la mer.

II.

Le public est toujours friand d'anecdotes, d'indiscrétions, de détails intimes, quand il s'agit des grands noms. Nous aimons à pénétrer au foyer du poète ou de l'homme politique, à nous asseoir à sa table, à nous installer dans sa robe de chambre et ses pantoufles. Voyez! M. Gustave Rivet nous ouvre le cabinet de travail de Victor Hugo, sa salle à manger, et un peu aussi le reste de l'appartement; la foule s'y précipite, et voici le volume *Victor Hugo chez lui* (1) à sa deuxième édition en fort peu de temps. Le poète a dit à M. Rivet: « Faites, je vous pardonne; » le succès de son livre l'absout également : j'aurais donc mauvaise grâce à réclamer. Et cependant j'en ai bien envie. Ne nous suffisait-il pas du livre de Mme Victor Hugo : *Victor Hugo raconté?* Était-il nécessaire d'avoir Victor Hugo déshabillé? Peut-être bien, après tout, pour confondre M. d'Aurevilly, qui a écrit que l'auteur d'*Hernani* est bossu; mais cette gibbosité, personne n'y a cru, et M. d'Aurevilly n'en est pas bien persuadé lui-même. Quand les révélations sur la vie intime d'un poète nous font mieux comprendre certaines tendances de son génie ou l'intention de telle ou telle de ses œuvres, à la bonne heure! Il y en a bien quelques-unes de ce genre dans le volume de M. Rivet; mais, à côté, combien de petits détails oiseux ou puérils!

Et voyez le danger! Si les grands hommes se sentent ainsi surveillés, ils vont cesser de vivre en simples mortels. Ils étaient sur le point de se laisser aller à quelque bonne grosse plaisanterie, là, tout naturellement, ce qui est un repos et une détente : Attention! se disent-ils, voici Rivet qui prend des notes! Ils allaient casser leur œuf à la coque par le petit bout : non, au fait, Rivet a son crayon en main! Ils vont donc devenir roides et guindés comme devant l'appareil d'un photographe. Victor Hugo, heureusement, ne prévoyait pas le danger; M. Rivet dissimulait son carnet. Mais alors, c'est un autre désagrément. Nous avons tous nos petites faiblesses, n'est-ce pas? Moi, par exemple, quand un demandeur de secours à domicile débute ainsi : « Monsieur Gaucher! » je lui donne deux francs. S'il dit : « Monsieur, vous qui êtes homme de lettres! » c'est trois francs. S'il ajoute : « Et un éminent critique, » ma foi! c'est la pièce ronde. Le public n'en est pas informé, le mal n'est pas grand. Eh bien! Victor Hugo fait de même. On l'appelle : « Grand poète! » cinq francs. On lui dit : « Père de la démocratie! » oh! alors, dix francs. Le mal n'était pas grand non plus; mais voici que M. Rivet ébruite la chose et donne aux demandeurs la formule! Cette indiscrétion va grever le budget de Victor Hugo, et, ce qui est plus grave, elle fait connaître au public ce léger trait de ressemblance avec M. Jourdain. Il est vrai que Victor Hugo a donné l'absolution d'avance; il est vrai que le volume a du débit; il est vrai qu'il faut avoir le caractère mal fait, comme je l'ai, pour trouver à redire à tout cela. Et puis, il ne sera pas sans intérêt pour la postérité de savoir que le grand poète aimait à monter sur l'omnibus qui va de Clichy au Jardin des Plantes. Sans M. Rivet, elle l'eût ignoré peut-être. Faisons donc comme le maître : pardonnons beaucoup à M. Rivet, parce qu'il a beaucoup aimé.

III.

Nous sommes dans la morte-saison. La librairie édite peu en ce moment; elle réédite davantage. Signalons d'abord les cinq charmants volumes : *Romans de Voltaire* (1), que publie la Librairie des bibliophiles et qui feront fort bonne figure dans sa *Petite bibliothèque artistique*. Comme cette nouvelle édition ne devait comprendre que les œuvres qui comportent des gravures, on a laissé de côté les écrits purement philosophiques. Ces cinq volumes sont ornés d'eaux-fortes, vraiment remarquables, par M. Laguillermie. Cinq petits bijoux, ces cinq petits volumes.

Signalons encore, dans la collection artistique de la maison Quantin, *le Diable amoureux* (2), de Cazotte, avec une fort intéressante préface de M. Pons. L'auteur a tiré habilement parti de certains documents inédits qui jettent une nouvelle lumière sur les rapports de Cazotte avec la Société de Jésus et sur les procédés d'icelle. Beaucoup de détails curieux sur l'illuminisme de Cazotte, esprit faible qui crut naïvement à l'action du diable comme il avait cru à la bonne foi des

(1) *Victor Hugo chez lui*, par Gustave Rivet. — 1 volume. Paris, 1878. Maurice Dreyfous.

(1) Paris, 1878. Jouaust et Cie.

(2) Cazotte, *le Diable amoureux*, notice par J. Pons. — 1 volume. Paris, 1878. Quantin.

jésuites. Cette double illusion lui enleva d'abord sa fortune, puis l'équilibre moral et le bon sens.

Signalons enfin la réimpression, à la librairie Dentu, des romans d'aventures (1) de feu Gustave Aimard. Que cela a vieilli, grand Dieu! C'était au bon temps où Alexandre Dumas racontait l'histoire de France à sa manière, avec sa verve gasconne et sa bonne humeur brillante. Mêmes procédés chez Gustave Aimard, mais la verve et l'éclat en moins. Il avait beau faire galoper ses héros sur les grandes routes, leur faire crier : « Ici, tavernier du diable! » Il avait beau prodiguer les grands coups d'épée, verser le sang comme l'eau : ses hardis capitaines n'étaient que les pâles ombres de d'Artagnan et d'Athos. C'était la même chose, et cependant c'était autre chose. Et puis, quel style! Quand le traître était tué, il ne mourait pas; non, il rentrait dans les enfers qui l'avaient vomi. Mort et damnation! Anathème et malédiction!

IV.

Les nouveautés intéressantes font défaut; j'en voudrais profiter pour revenir sur le dernier roman d'Octave Feuillet, *le Journal d'une Femme*. Mes lecteurs se souviennent peut-être que j'en ai fait un très-vif éloge, mais sans entrer dans le détail et l'analyse, ce qui me semblait peu nécessaire, le volume étant dans toutes les mains. La presse a été unanime à louer, comme je l'ai fait, moi aussi, le fini de l'exécution, la grâce délicate des détails et le charme du style; mais un certain nombre de mes confrères en critique, et des plus autorisés, ont soulevé une objection, qu'ils jugent capitale, sur la trame même des événements et le caractère de l'héroïne. La question a son intérêt; voilà pourquoi, sans prétendre m'ériger en juge du débat, je demande à dire mon mot.

Vous avez, sans doute, ce court récit bien présent à l'esprit; vous vous rappelez que l'héroïne de M. Feuillet se dévoue et s'immole par trois fois. Elle se sacrifie d'abord pour assurer le bonheur d'une amie d'enfance, sans essayer même de lui disputer le parfait gentilhomme qu'elles aiment toutes les deux. Elle se sacrifie encore en se résignant à être la compagne garde-malade d'un débris de la guerre de 1870, aussi atrabilaire qu'éclopé. Elle se sacrifie enfin quand, devenue veuve, elle renonce à épouser le même homme qu'elle a aimé et dont elle a été aimée — car il est veuf, lui aussi, — et elle y renonce parce qu'il lui faudrait prononcer un mot qui déshonorerait la mémoire de celle pour qui elle a accompli son premier sacrifice. Voilà donc trois immolations; le compte y est. C'est sur cela qu'on se récrie, que l'on proteste. Trop de sacrifices, trop d'immolations! Votre héroïne, objecte-t-on à M. Feuillet, n'est pas de ce monde. Où sont ses passions? Qu'en a-t-elle fait? Mais, en vérité, elle n'a ni chair, ni sang, ni nerfs! C'est un ange ou une abstraction, disent les plus courtois; c'est une femme en zinc, disent ceux qui le sont moins. M. Feuillet est trop aimable pour répondre, comme a fait M. Sardou aux critiques qui protestaient contre le héros des *Rois de Pont-Arcy* et j'étais de ceux là : « Vous êtes des grosses natures ne comprenant rien aux raffinements du sentiment et aux délicatesses exquises des âmes d'élite. » Il ne répond même rien et, en effet, il n'est pas dans son rôle de se faire l'avocat de son héroïne. J'imagine cependant qu'il ne se rend pas aux objections élevées contre cette intempérance de dévouement. Sa foi n'est pas ébranlée, sans doute, et il conservera dans sa plénitude le droit du poète de créer des héros supérieurs à la moyenne de l'humanité. Y a-t-il donc une mesure fixe pour le sacrifice? un étiage de l'héroïsme? S'il est juste de dire à cette femme qui s'immole obstinément : Vous n'êtes pas une femme, car je ne vous ai jamais rencontrée dans le monde, il faudra dire également à Polyeucte : Vous n'êtes pas un homme, car je ne vois personne sur le boulevard qui fasse ce que vous faites!

Pour moi, j'engage M. Feuillet à ne pas se laisser ébranler. Il est dans le vrai, non pas le vrai bourgeois, banal et vulgaire, mais le vrai de l'art et de l'idéal. Ici l'on m'arrête. Pourquoi, après avoir crié à l'invraisemblance à propos du héros de M. Sardou, croire avec cette candeur à l'héroïne de M. Feuillet? C'est que l'un s'immolait et immolait avec lui une personne chère, sans motif suffisant; c'est que cette immolation devait d'ailleurs nécessairement être stérile. Voici un homme qui se suicide pour ne pas annoncer une mauvaise nouvelle, et il sait que cette nouvelle arrivera sûrement demain par la poste; je dis : Cela est insensé! En voici un autre qui meurt pour sauver la vie à son ami : je comprends et j'admire. L'héroïne de M. Feuillet s'immole souvent, je le veux bien; mais chaque fois c'est au profit de quelqu'un. Songez d'ailleurs que si ces immolations successives, présentées en bloc et sans préparation, comme je les ai forcément présentées tout à l'heure, ont un air d'invraisemblance, l'aspect est bien différent dans l'œuvre du poète. Avec quel art M. Feuillet nous a d'abord introduits dans le milieu romanesque où a vécu et grandi son héroïne! Comme nous comprenons que c'est une âme éprise d'idéal et qui sera tentée par le sacrifice! Pour elle le dévouement aura je ne sais quoi de séduisant et de tentateur, en effet. L'abîme, loin de l'effrayer, l'attirera. Enfin, ce qu'il faut ajouter, c'est que M. Feuillet, tenant tout le premier à ce que son ange ne perdît pas terre, a démêlé avec une clairvoyance singulière ce qu'il entrait de passions tout humaines dans ces vertus qui sont bien un peu surnaturelles. Qui sait? Peut-être n'eût-elle point accompli son premier sacrifice si l'homme aimé ne fût pas venu froidement lui demander conseil. Le dépit, l'amour-propre froissé, lui ont imprimé comme une secousse : c'est l'élan, l'impulsion nécessaire pour se jeter dans le gouffre. De même pour la seconde immolation. Elle épouse un homme infirme, que ses infirmités même ont rendu irritable et intraitable; mais ces misères physiques ont leur gloire : cet homme a combattu en héros et il a été mutilé sur un champ de bataille. Quand Triboulet parle de la jeune fille qui a consenti à s'unir à lui, difforme, repoussant, un monstre, cette femme qui, dit-il,

M'aime pour ma laideur et ma difformité.

(1) Gustave Aimard, *les Vauriens du Pont-Neuf*. — 3 volumes. Paris, 1878. E. Dentu.

crions-nous à l'invraisemblance? Non, car il y a dans toute femme une sœur de charité, et les dévouements de ce genre ne sont pas sans exemple. Eh bien! ici c'est l'infirmité et non la difformité, et des blessures de ce pauvre corps mutilé il n'y a pas à rougir, bien au contraire. Mais l'humeur intraitable de cet invalide aigri, exaspéré? C'est précisément l'orgueil de la jeune fille d'en avoir triomphé. En sa présence, cette bouche qui allait lancer l'anathème et le blasphème n'a plus que de douces paroles; la colère fait place à la résignation. Cette métamorphose est son œuvre, et elle en est fière. Au moment donc où elle vient d'étouffer un amour si vif, quand elle sent qu'il n'y a plus de place dans son cœur que pour l'affection tranquille et froide, c'est presque une consolation que cette sorte d'amour maternel pour ce soldat qui lui est soumis comme un enfant. Voilà encore, à côté du sacrifice, une satisfaction d'amour-propre : c'est la compensation que demande l'humaine nature. Et quant à la troisième immolation, l'immolation suprême, l'héroïne y est portée par une sorte d'exaltation de dévouement : elle est soutenue par cette pensée qu'elle fait ce qu'elle n'eût jamais présumé avoir le courage de faire, elle a sa récompense dans le témoignage de sa conscience et le contentement d'elle-même. Elle s'admire au moment décisif, et c'est ainsi que là encore, si c'est un ange, c'est aussi une femme.

Remarquez d'ailleurs que, si l'homme aimé s'éloigne, il ne va qu'en Russie, et on en revient. Qui sait ce qui arrivera à son retour? Il semble que M. Feuillet n'ait pas voulu répondre du lendemain. Nous voyons le premier élan du sacrifice; aura-t-il la constance et la durée?

Ange et femme, tel est mon dernier mot. S'il fallait représenter par une statue symbolique l'héroïne de M. Octave Feuillet, je ferais sentir sous la draperie un tressaillement d'ailes; les pieds toucheraient à la terre — sur quelque cime des Alpes, par exemple, et non sur le bitume du boulevard.

MAXIME GAUDEFROY.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il paraît que la revue du 15 septembre a été admirable. Tous les spectateurs en parlent avec enthousiasme. On a crié : « Vive la République! » pendant le défilé des troupes silencieuses, et les soldats ont respiré ce jour-là, à pleins poumons, cette atmosphère de sympathie nécessaire à ceux qui doivent vivre et être prêts à mourir pour la patrie.

Si j'en avais le loisir, j'entamerais une dissertation sur l'urgence de rendre à l'armée, non plus ce culte béat et stupide que la force impose, mais cet hommage nécessaire à ceux qui représentent les idées de sacrifice, de patience et de volonté.

Sans commettre de paradoxe, on peut dire qu'un moyen de diminuer la guerre, c'est de grandir la dignité et l'importance du soldat... Mais je résiste à la tentation d'une thèse qui serait hors de proportion avec ces notes écrites sur la marge de mes livres.

Pendant que les fanfares annonçaient le défilé de l'armée, je relisais le pèlerinage de *Childe-Harold* et je soulignais cette strophe superbe où, parlant du tombeau de Marceau, lord Byron dit :

« Elle fut courte, vaillante et glorieuse, sa jeune carrière. Deux armées le pleurèrent. Ses amis et ses ennemis prirent le deuil. L'étranger arrêté dans ce lieu doit prier pour le glorieux repos de son âme intrépide, car il fut le champion de la liberté; il fut du petit nombre de ceux qui n'ont pas dépassé la mission de rigueur qu'elle inspire à ceux qui portent son glaive. Il conserva la pureté de son âme, et c'est pourquoi les hommes l'ont pleuré. »

Ces vers de Byron devraient être l'épitaphe enviée de tous les soldats. Servir la *liberté*, sans dépasser la *rigueur* qu'elle réclame, voilà l'idéal du métier.

C'est précisément ce que Michelet, dans le volume posthume récemment publié, a voulu démontrer en racontant l'histoire des soldats de la Révolution.

Ce que Michelet peut écrire sur un pareil sujet, on le pressent avant de l'avoir lu. Le poète qui a décrit si magnifiquement les fédérations ne s'est jamais refroidi. Mais ce qui me frappe dans ce volume, une fois l'applaudissement donné à l'écrivain, c'est la simple et mâle éloquence des témoignages qu'il produit, des notes dont il accompagne son récit.

Tous les ans, à Versailles, on célèbre l'anniversaire du général Hoche; on dit à ce propos tout ce que le patriotisme peut conseiller pour faire de l'armée le clergé de la république et pour faire de la république l'inspiration du véritable génie militaire.

Hoche a légué lui-même des préceptes que l'on peut commenter, augmenter, mais qu'on ne dépassera pas en sagesse, en humanité, en patriotisme. Les journaux de la réaction se moquent des prétendues théories développées dans ces solennités annuelles en l'honneur de Hoche : ils ne détruiront pas l'importance de son témoignage, lorsqu'il écrivait à un commandant chargé de faire des arrestations en Vendée :

« Rappelle-toi sans cesse, citoyen, pendant le cours de ton honorable mission, que ta conduite doit être celle d'un patriote éclairé, d'un homme vertueux, d'un officier républicain et français. Tu restes responsable de celle des hommes qui te sont confiés. Habitue-les au feu, à la fatigue, à la victoire, mais surtout à respecter l'innocent habitant des campagnes opprimé. Habitue les républicains que tu commandes à respecter les propriétés, à être sobres; que jamais on ne puisse te reprocher un acte arbitraire! »

Il avait déjà écrit au même officier :

« N'oublie jamais, citoyen, que ce sont des Français que tu vas arrêter, et que tu ne dois les traiter en ennemis que lorsqu'ils t'y contraignent par leur rébellion. J'attends que tu mettras dans cette expédition toute l'humanité qui caractérise les républicains. »

Voilà une leçon pour les généraux lancés à travers la guerre civile.

En voici une autre pour les adjudants comme M. Francoville, trop prompts à tuer le soldat ivre ou fatigué :

« Mon cher général, écrivait-il au général Brieq, si les soldats étaient philosophes, ils ne se battraient pas. Tu ne veux pas qu'ils soient ivrognes, ni moi non plus; mais examine quelles peuvent être les jouissances d'un homme campé, et qui peut le dédommager des nuits blanches qu'il passe? Corrigeons pourtant les ivrognes, surtout lorsque l'ivresse les fait manquer à leurs devoirs. Il est un moyen d'y parvenir : c'est de donner à nos enfants une éducation nerveuse et dont les principes feraient détester l'ivrognerie, les jeux de hasard, la lâcheté et les autres misères de la vie humaine. Hélas! s'il est dans la nature de l'homme d'être bon et vertueux, il faut avouer que nos institutions, dites sociales, et que je regarde comme destructives, l'ont fait bien dégénérer... »

Voilà ce que pensaient les grands soldats de la première république. Heureux, si nous pouvons trouver quelque chose de leurs sentiments dans les ordres du jour des généraux et des maréchaux de la troisième!

II.

En attendant la canonisation de Napoléon III, dit le martyr de Sedan, il paraît qu'on songe très-sérieusement à la béatification de Pie IX.

Les petits journaux de sacristie énumèrent les miracles nombreux accomplis par l'intercession du dernier pape. Il a guéri une quantité de goutteux, de paralytiques, de scrofuleux. Il n'y a guère que les maux de l'Église qu'il fût impuissant à guérir, mais il paraît qu'ils sont d'une nature plus rebelle que les cancers et les maux de dents.

En attendant, je lis dans le *Bulletin* de l'association de saint François de Sales qu'une demoiselle de Saint-Chamond souffrait horriblement d'une grosseur au gros doigt de son pied droit; on lui enleva l'ongle ; mais, loin d'être soulagée, elle allait de mal en pis, quand on eut l'idée de lui appliquer de *la charpie qui avait servi à panser les plaies du saint-père*. A peine cette application fut-elle faite que le doigt se mit à remuer sans causer de douleurs, et, deux jours après, la demoiselle courait, débarrassée d'un petit os que la merveilleuse relique avait détaché du pied.

Le 19 février, à Paris, une jeune religieuse de Saint-Lazare avait une maladie des intestins, accompagnée de coliques, dont toute la communauté souffrait par sympathie. L'affreuse tympanite était de telle dimension que la pauvre sœur, dit un témoin oculaire, ressemblait à un gros tonneau. On était obligé de protéger son ventre avec des cerceaux, pour le garantir du poids des draps de lit. Les religieuses avaient, fort heureusement, en leur possession une belle relique, ni plus ni moins qu'une calotte de soie blanche dont Pie IX s'était servi. On apposa la calotte sur l'estomac de la malade, et tout aussitôt elle dégonfla. Elle ne ressentait plus de douleurs nulle part, et elle dormit si bien, qu'on fut obligé de la réveiller, tant le sommeil paraissait invraisemblable et tant le miracle avait été bien fait.

A Rome, une dame de la plus haute distinction s'est guérie de coliques d'estomac rien que par une petite visite au tombeau de Pie IX.

A Sienne, une religieuse augustine avait un cancer au genou; « la puanteur qui s'en exhalait, disent les saints chroniqueurs, infectait tout le monastère. » Il suffit d'appliquer un portrait du saint-père sur le genou malade, de le tremper dans la puanteur, pour que celle-ci disparût et pour que l'affreuse plaie ne laissât plus même une trace.

Ce dernier détail me paraît une imprudence de la part de Pie IX. Il devait au moins ménager une cicatrice pour attester le miracle et garder un monument de la cure difficile opérée.

Au Texas, c'est un nouveau-né qu'on fait vivre grâce à une croix bénite par le saint-père. A l'hospice de Lille, une infirmière se recommande à Pie IX et peut reprendre immédiatement ses fonctions à la pharmacie, interrompues par une fièvre violente.

Dans la Calabre, une baronne octogénaire est atteinte de gangrène sénile; on parle de faire venir un spécialiste pour lui couper le pouce du pied malade; mais la fille de la baronne se souvient fort à propos qu'elle possède une mèche de cheveux du pape : on applique cette mèche au pouce gangrené, et la gangrène s'évapore.

A Paris, quelques fils d'une toile de lin qui a appartenu à Pie IX, jetés dans un verre d'eau, suffisent pour guérir une maladie d'estomac beaucoup plus efficacement que la douce Revalescière.

A l'hôpital Sainte-Eugénie, une jeune fille qui tremblait de tous les membres n'eut qu'à porter sur elle le portrait de Pie IX pour être guérie de ses tremblements.

A Canossa, une religieuse fut également sauvée par un linge trempé dans le sang de Pie IX, au moment de l'embaumement.

Mais les compresses, la charpie et les photographies n'ont pas seules le privilége de guérir; les fragments du matelas opèrent des merveilles, et une religieuse de Sainte-Catherine de Sienne a ressenti les bienheureux effets de ce matelas providentiel découpé en reliques.

Les bas sont également doués de la vertu miraculeuse, et un médecin de Malaga, en s'appliquant un bas apporté de Rome, fut instantanément remis sur pied au moral et au physique; il jura de ne plus soigner les malades que par ces moyens supérieurs à toute thérapeutique.

Le journal religieux où je recueille ces histoires édifiantes est très-fier de la guérison de ce médecin, car on sait que les médecins sont en général les ennemis du surnaturalisme. En voilà un du moins qui se taira.

J'en passe et des plus drôles! Je ne puis résister cependant au plaisir de citer dans son texte original le récit de la guérison d'une religieuse, tourière du couvent de l'Enfant-Jésus, au bourg de Coire, près Lyon.

« Elle avait, dit le chroniqueur, *trois* maladies mortelles affreusement douloureuses. Elle avait un cancer à la langue et était privée depuis plus de deux mois du bonheur de communier. En outre, le médecin avait constaté une perforation

d'intestins et un squire à l'estomac; la pauvre sœur n'avait que vingt-huit ans.

« Elle était fort pieuse et avait pour Pie IX une grande et naïve dévotion. Une nuit que les souffrances semblaient avoir redoublé, elle se mit en prières et appela le saint-père à son secours. O merveille de miséricorde! Pie IX lui apparaît tout radieux et lui dit : « C'est moi qui te guérirai; seulement, « ma fille, aie confiance et invoque-moi, » et il disparut.

« En s'éveillant le lendemain matin, la petite sœur était complètement guérie, si bien que pour nourriture elle put avaler un gros morceau de pain sec qu'elle digéra parfaitement. Quand il la revit, le médecin du couvent ne put s'empêcher de la féliciter. « Vous avez de la chance, lui dit-il, « d'avoir été ainsi visitée par Pie IX; vous aviez trois maladies « mortelles! »

« Un témoin oculaire, qui lui a parlé plusieurs fois depuis sa guérison, nous disait tout dernièrement qu'elle jouit de la meilleure santé. »

III.

Il est bien difficile, on le voit, de nier les titres sérieux de Pie IX à la béatification. Napoléon III n'en a pas fait autant. Je sais bien que, ces pieuses aventures survenant presque toujours dans des intérieurs de couvent ou sur l'organisme de personnes particulièrement dévotes, on pourrait supposer une bonne volonté spéciale dans les miraculées. Mais l'histoire du médecin de Malaga est, je l'avoue, un argument formidable.

Voilà où en est l'armée de la foi, à l'heure où nous sommes! Tandis que la science rétrécit de tous les côtés le domaine des illusions catholiques, les bonnes âmes ne trouvent d'autre refuge contre le progrès, d'autre arme contre la vérité scientifique que ces amulettes et ces petits contes! On fait une propagande active en faveur des reliques de Pie IX, et l'on croit sauver l'Église parce que les coliques de deux ou trois religieuses ont été mystérieusement apaisées, parce que le ventre de l'une d'entre elles s'est dégonflé en une seule nuit, et parce qu'une petite sœur a pu digérer du pain sec quand on la croyait atteinte de trois maladies mortelles!

Je me trompe. Il y a encore, pour sauver Rome, une autre œuvre que celle des cures merveilleuses : c'est l'œuvre des *vieux papiers*. Toute personne qui envoie les vieux papiers à M. Menne, directeur de l'œuvre, à Langres, est assurée d'une part dans des dividendes de bénédictions et concourt ainsi au denier de saint Pierre. On recommande spécialement de déchirer et d'expédier les œuvres de Voltaire.

N. B. — Avoir bien soin de déclarer au chemin de fer : « Vieux papiers », pour payer moins de port.

Vieux papiers! vieux onguents! Voilà les deux cris de la croisade moderne.

IV.

En parcourant la livraison à laquelle j'emprunte ces histoires édifiantes, je trouve dans un autre passage, à la mention de la fête de la décollation de saint Jean-Baptiste (29 août), ce détail :

« La majeure partie de sa tête vénérable, qu'Hérode fit trancher *pour plaire à une danseuse*, est conservée et grandement vénérée dans la cathédrale d'Amiens. »

Je regrette de ne pas voir figurer, soit à l'exposition rétrospective, soit à l'exposition anthropologique, le crâne de saint Jean-Baptiste. Quelle occasion perdue d'une étude qui confondrait l'impiété! L'Allemagne possède les crânes des rois Mages; mais c'est une curiosité d'un ordre inférieur, bien que le crâne du roi nègre offre cette intéressante particularité qu'il est noir, afin de mieux prouver son authenticité!

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

Rien n'est plus légitime que l'ardent intérêt avec lequel le pays suit sa réorganisation militaire. Ce n'est plus simplement pour assister à un spectacle brillant qu'on voit une foule immense se porter à une revue comme celle de dimanche dernier ; c'est parce qu'après nos malheurs nous comprenons mieux que jamais l'importance d'une armée solide qui ne montre pas sous l'éclat des uniformes l'indiscipline ou la forfanterie qui conduit aux désastres. En outre, l'armée française, depuis qu'elle est délivrée de la lèpre du remplacement, est la vraie représentation de la nation, qui se confond tout entière dans ses rangs, au moins en principe; car nous sommes de ceux qui, sans vouloir rien précipiter, aspirons à une application plus complète de l'universalité et de l'égalité du service militaire. L'intérêt capital de la revue du 15 septembre était de juger de l'aptitude de nos réservistes à ne pas faire disparate dans les cadres de l'armée. L'épreuve a été concluante en leur faveur. Aussi la presse tout entière exprime-t-elle une satisfaction patriotique. Il faut se garder sans doute d'exagérer cette satisfaction et de transformer en bulletins de victoire les ordres du jour approbatifs. Notre armée a besoin de se pénétrer de résolutions viriles et sérieuses; il faut l'encourager sans la flatter, afin qu'elle renonce à jamais aux illusions de la légende militaire qui lui ont fait tant de mal dans le passé. Rien de plus salutaire pour nos jeunes officiers que la méditation des austères et généreux conseils que leur donne le général Trochu dans ses belles études sur *les Institutions militaires* qu'il publie dans la *Revue des Deux Mondes*. Il évoque devant notre armée nouvelle le plus haut idéal de dévouement patriotique, d'esprit de sacrifice, de mâle simplicité.

Il est très-remarquable de voir ce chrétien convaincu, qui désire vivement ranimer les fermes croyances chez nos soldats, protester contre les procédés du cléricalisme et blâmer sans ambages la déplorable loi sur l'aumônerie militaire votée par l'Assemblée nationale :

« Je n'hésite pas, dit-il dans son dernier article (1), à déconseiller l'institution au milieu des troupes, hors les cas de mobilisation et de guerre, des aumôneries permanentes

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre.

attitrées et d'un enseignement officiel par les membres du clergé, la religion n'y gagnerait rien, et l'esprit militaire, presque inévitablement introduit par là dans la discussion, y perdrait. »

Le parti républicain se souviendra de ce bon conseil quand il pourra faire des lois qui aboutissent, grâce à l'accord des deux chambres.

Il paraît de plus en plus certain que cet accord sera bientôt rétabli. Le voyage de MM. de Freycinet et Léon Say dans nos départements du Nord a montré une fois de plus à quel point nos institutions actuelles s'enracinent chez nos populations laborieuses. L'accueil fait à nos ministres n'a point été une de ces banales ovations que rencontrent partout les représentants du pouvoir et qui rappellent souvent la fable de l'âne chargé de reliques. Ce n'est pas à la relique de la représentation officielle que s'adressaient ces sympathiques hommages, mais à la cause même que personnifiaient les deux ministres, à cette république modérée, libérale, ardente au travail, soucieuse de tous les intérêts du pays, dont ils sont les serviteurs habiles et dévoués. On sent, en les écoutant, que l'on en a fini avec la rhétorique démocratique, que l'on en est aux applications sérieuses du régime qui est par excellence celui du travail. M. de Freycinet a été sobre de ces promesses qu'il est si commode de semer sur son passage pour avoir le succès du moment. Avec un rare talent de parole il a exposé son programme pour le développement de nos voies de communication, ces puissantes artères de l'activité nationale; il n'en a rien rabattu, et pourtant ce programme a paru grandiose sans être chimérique, grâce au concours de son collègue des finances qui, à la grande irritation de la presse opposante, s'est montré pleinement d'accord avec le ministre des travaux publics. Le pays, en comparant l'emploi des vacances parlementaires de cette session aux mois troublés de l'été de 1877, comprend de plus en plus que ses intérêts sont d'accord avec nos institutions actuelles, et que la république est autre chose qu'une déclamation sonore sur les droits de l'homme.

Le langage tenu par M. de Freycinet aux ouvriers de Denain a été aussi sage que généreux. Voilà comme il faut parler à nos classes laborieuses, en leur montrant ce chaleureux intérêt pour leurs souffrances et aussi cette préoccupation constante et sincère d'améliorer leur sort sans leur prodiguer de fallacieuses promesses. Il n'y a pas de meilleur moyen de conjurer le danger socialiste, qui fait à l'heure actuelle l'objet des discussions passionnées du Reichsrath de Berlin.

Le sort de cette loi malencontreuse, dont un ancien démagogue disait dans la *Germania*, l'organe des ultramontains, qu'elle était faite pour la plus grande satisfaction de son propre parti, à qui elle devait largement profiter, dépend du vote des nationaux-libéraux. Ils l'accepteront, sans doute, en substance, si on leur concède de lui donner un caractère temporaire. Nous pensons donc qu'elle sera votée en définitive, malgré l'opposition de la fraction la plus ardente des ultramontains, qui s'exprime en ces termes dans le *Mercure de Westphalie* : « Notre peuple catholique ne veut pas être le parti du gouvernement; il ira plutôt rejoindre en masse nos démocrates les plus avancés. »

Nos ultramontains n'en sont pas encore là; ils ont toujours figuré parmi les plus implacables partisans de la répression à outrance, et ils ne se réunissent pas une seule fois sans réclamer des restrictions nouvelles de nos libertés publiques. Ce n'est pas, du reste, leur animadversion pour le libéralisme qui suffirait à les distinguer de la démagogie socialiste, car celle-ci a en parfaite haine les principes libéraux et ne désire rien tant que de s'emparer de la machine gouvernementale pour broyer toutes les résistances. L'ultramontanisme, depuis quelque temps, se rapproche d'elle sur un autre point fort grave. Elle pourrait lui intenter un procès en plagiat pour ses déclamations au sujet de l'exploitation de l'homme par l'homme dans notre société actuelle. M. de Mun avait relu Proudhon et même Cabet avant de se rendre à Chartres pour y faire ses harangues de vrai ligueur aux membres des cercles ouvriers catholiques dans les jardins de l'évêché. Il est vrai que la conclusion de ces tirades, enflammées dans leur banalité, est le rétablissement de l'ancien régime sur les ruines de la civilisation française, et que c'est surtout à notre société civile que s'adresse son *Delenda Carthago*.

Le socialisme des cercles catholiques est d'un genre très-spécial, car il a pour couronnement le rétablissement de la monarchie et de la hiérarchie aristocratique. On se demande quelle espèce d'ouvriers se laisse prendre à des théories si contraires à tous les instincts, à tous les intérêts, à toutes les aspirations de la démocratie contemporaine, combien de bons de soupe, d'aumônes déguisées et d'amusements variés il faut leur prodiguer pour les attirer et les retenir en leur tenant un tel langage. Nous ne pouvons y voir un danger public, par la raison bien simple que nos classes ouvrières nous inspirent trop de respect pour que nous nous imaginions qu'elles vendront les grands droits conquis par leurs pères, en 1789, pour un si misérable plat de lentilles que celui qui leur est servi dans les cercles catholiques, même avec l'accompagnement de tous les exercices de la dévotion amusante.

Nous n'en trouvons pas moins intolérable que, tandis que l'autorisation est refusée, sans doute pour des motifs sérieux, au congrès socialiste, les ultramontains aient toute latitude de violer les lois parce qu'ils le font dans un évêché.

En effet, ils ne peuvent tenir leurs réunions sans autorisation qu'à la condition de se renfermer exclusivement dans les sujets religieux. Les transformer en véritables clubs où l'on prêche la guerre sainte contre nos institutions en excitant les citoyens qui chantent l'hymne du Sacre-Cœur à la haine des citoyens qui sont attachés à la France sortie de la Révolution, c'est commettre une illégalité flagrante, c'est couvrir une licence coupable sous le nom sacré de la liberté religieuse, c'est s'imaginer que la loi a deux poids et deux mesures et que ce qui est défendu au bonnet rouge est permis à quiconque s'abrite sous la mître épiscopale. Le gouvernement a raison d'empêcher ses agents de tenir un langage injurieux contre les représentants de la religion, mais il fera

sans doute comprendre à ceux-ci que le temps des privilèges est passé et qu'il n'est pas permis, sous prétexte d'édification, de travailler à détruire l'ordre social à l'ombre duquel on trouve le couvert et le vivre largement octroyés, grâce au budget des cultes.

Plus de faveurs pour les cléricaux, comme l'a dit M. Gambetta dans son éloquent discours de Romans, discours que nous nous réservons d'apprécier quand nous en connaîtrons le texte *in extenso*, et non pas seulement une analyse qui ne saurait être complète. Cet important programme soulève des questions qui méritent un examen approfondi.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

Épicure et Lucrèce furent dans l'antiquité les principaux représentants de la libre-pensée; ils combattirent non-seulement la superstition religieuse, mais encore ce qu'on pourrait appeler la superstition morale : les dogmes absolus, les idées immuables, les préjugés qu'on croit respectables parce qu'on n'en connaît plus l'origine. Ils voulurent fonder la morale et la politique sur l'utilité; ce sont les vrais maîtres de la morale utilitaire, cette vigoureuse doctrine qui a tant de partisans outre-Manche.

L'école anglaise contemporaine, avec Bentham, Stuart Mill, MM. Darwin et Spencer, ne fait que renouveler l'épicurisme d'après les données de la science moderne. Remettre Épicure en son vrai rang, au lieu de répéter après tant d'autres les critiques banales dont il a été l'objet, telle est la tâche qu'a entreprise M. Guyau (1), et des juges peu suspects de partialité pour l'épicurisme ont rendu justice à sa science, à son originalité, à son souci de la vérité historique.

M. Guyau n'a pas seulement étudié l'épicurisme en lui-même; il a pris soin d'en montrer les rapports avec les doctrines contemporaines; et l'une des plus intéressantes conclusions qui nous paraissent ressortir de ces rapprochements, c'est le libéralisme d'Épicure et de ses nombreux disciples à travers l'histoire. Il est curieux de retrouver pour la première fois, dans Épicure et Lucrèce, l'idée du progrès scientifique et social, que jusqu'ici les historiens de la philosophie n'y avaient pas remarquée; or, comme l'a dit l'auteur, la conception du progrès, la croyance à un perfectionnement toujours possible est le fond même du libéralisme.

LA LIGUE DANS LE VEXIN NORMAND. — Le *Journal d'un bourgeois de Gisors*, relation historique concernant les événements accomplis à Paris et dans les environs, et notamment dans et entre les villes de Rouen, Amiens, Beauvais, Pontoise (1588-1617), vient d'être publié pour la première fois, et en entier, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par MM. H. Le Charpentier et Alfred Fitan, à la librairie Ducher et Cie. L'ouvrage est précédé d'une introduction et d'une étude sur le manuscrit. On y trouve de nombreuses notes, un index alphabétique, un beau portrait du duc de Longueville, gouverneur de Normandie et de Picardie, une carte géographique et plusieurs fac-simile.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE. — Les questions mises au concours pour 1880 sont les suivantes :

Première question. — Esquisser à grands traits l'histoire littéraire de l'ancien comté de Hainaut.

Deuxième question. On demande une étude sur l'organisation des institutions charitables en Belgique, au moyen âge, jusqu'au commencement du XVIe siècle. On adoptera pour point de départ les modifications introduites dans la société à l'époque de l'abolition presque générale du servage, au XIIe et au XIIIe siècles.

Les auteurs des mémoires feront précéder leur travail d'une introduction traitant sommairement de l'organisation de la charité dans les temps antérieurs.

Troisième question. — Faire connaître les règles de la poétique et de la versification suivies par les *Rederykers* au XVe et au XVIe siècles.

Quatrième question. — Écrire l'histoire de la réunion aux Pays-Bas des provinces de Gueldre, d'Utrecht, de Frise et de Groningue.

Cinquième question. — Faire l'histoire des classes rurales en Belgique jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Étudier leur manière de vivre et déterminer quelle était, dans les campagnes, la constitution de la famille et de la propriété.

Le prix de la première et de la deuxième question sera une médaille d'or de la valeur de six cents francs; ce prix est porté à mille francs pour la troisième, la quatrième et la cinquième question.

Le comité des concours poétiques de Bordeaux, dont le président, M. E. Carrance, habite Agen, clora son vingt et unième concours le 1er décembre 1878. Seize médailles seront décernées.

On sait que la Société d'excursions artistiques, scientifiques et industrielles, a organisé des conférences à l'Exposition universelle. Aujourd'hui, 20 septembre, M. Hébet explique les résultats de la mission de M. de Sainte-Marie à Carthage, et décrit à ce propos la civilisation et la constitution de la cité d'Annibal.

---

(1) *La Morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines*, par Guyau. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. — Paris, Germer Baillière.

Le secrétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

[1497]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 13. 28 SEPTEMBRE 1878.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

Le darwinisme et la morale.

I.

On ne saurait contester à l'homme la faculté de discerner le bien du mal. Il approuve certains actes, qu'il en soit l'auteur ou le témoin; il en blâme certains autres; ou, pour parler plus rigoureusement, il juge que les motifs qui le font agir lui-même sont tantôt bons, tantôt indifférents ou mauvais; et quand il s'agit d'autrui, les actes, que seuls il peut directement connaître, sont pour lui les signes extérieurs de motifs semblables à ceux dont la conscience lui révèle au dedans de lui-même l'existence et les caractères. Cette faculté qui apprécie les motifs des actes libres flétrit les uns, glorifie les autres : c'est ce qu'on appelle le *sens moral*.

Jusqu'ici tous les moralistes sont d'accord; mais sur l'origine de cette faculté, ils diffèrent profondément. A toutes les époques de l'histoire de la philosophie, deux écoles antagonistes se sont trouvées en présence : l'une, celle des moralistes *intuitionistes*, prétend que le sens moral est une faculté primitive, irréductible, innée; que, par l'institution du Créateur, ses jugements ont une évidence immédiate; qu'ils sont immuables, absolus, sans appel; qu'ils sont, à travers les sophismes de l'intérêt et le tumulte des passions, l'écho plus ou moins affaibli de la voix de Dieu même dans l'âme humaine. — L'autre école, celle des partisans de la morale *inductive* ou *dérivée*, ne conteste pas l'autorité actuelle du sens moral; mais elle se refuse à voir dans cette faculté je ne sais quel oracle mystérieux et surnaturel; elle se propose de la ramener à des éléments plus simples qu'elle croit trouver dans les expériences d'utilité et les réflexions qu'elles ont à mesure suggérées à l'esprit des hommes. Nous ne pouvons ici, même de la manière la plus sommaire, indiquer les différentes formes qu'a successivement revêtues la doctrine utilitaire, et par quelles subtiles explications elle a tenté de faire sortir des tendances égoïstes de notre nature le désintéressement, caractère essentiel du seul motif qu'approuve le sens moral. Tout ce que nous nous proposons dans cette étude, c'est de montrer à quel point de vue nouveau l'évolutionisme envisage ce grand problème agité depuis l'aurore de la philosophie par tous les théoriciens de la science des mœurs. Combler l'intervalle qui sépare l'homme de la bête en faisant du sens moral un simple épanouissement de facultés qui appartiennent à certaines espèces d'animaux, voilà sans doute une des plus chères ambitions de l'évolutionisme; vainqueur sur cette question spéciale, il ne serait pas loin d'avoir gain de cause sur toute la ligne.

Quel est donc, selon M. Darwin, l'ordre de sentiments communs à l'animal et à l'homme d'où ait pu dériver, par voie d'évolution, l'instinct supérieur et exclusivement humain de la moralité? Ce sont les sentiments sociaux. Les individus de plusieurs espèces d'insectes, d'oiseaux, de mammifères, vivent en troupes : ce mode d'existence a dû nécessairement développer en eux des dispositions mentales corrélatives. Si faible que soit leur intelligence, elle leur représente sans cesse leurs compagnons comme conditions permanentes de leur propre vie : de là une sympathie, confuse encore, qui les porte à trouver quelque plaisir dans la société de leurs semblables et à se rendre de mutuels services. Ces sentiments et ces services ne s'étendent d'ailleurs nullement à tous les individus de l'espèce, mais seulement à ceux qui font partie de l'association. — Supposons maintenant des capacités intellectuelles déjà plus hautes. Le cerveau de l'animal peut conserver pendant quelque temps le souvenir ou, pour mieux dire, l'image de ses actions passées et des motifs qui les ont déterminées. Celles qu'il reconnaît conformes au sentiment de sympathie qui l'unit aux individus de sa communauté lui causent ce genre de satisfaction qu'éprouve tout être quand

il obéit à un instinct puissant et durable. A-t-il cédé à quelque impulsion contraire, et temporairement plus violente ? Il en souffre, parce que l'instinct social, un moment vaincu, n'en a pas moins, par sa persistance même, une force plus grande que toute autre chez l'animal vivant en société. — De là quelque chose qui ressemble au remords, et cette peine, plus ou moins vivement sentie, ne peut que fortifier encore l'instinct, qui se venge par elle de la violence qu'on lui a fait.

Vienne maintenant le langage, qui permette aux membres de l'association de s'exprimer mutuellement leurs désirs : une opinion commune se formera sur le mode suivant lequel chacun doit concourir au bien public, et deviendra peu à peu la règle principale de la conduite. Elle a pour sanction la louange, l'estime, le mépris et le blâme, dont la puissance est fondée sur la sympathie et qui contribuent pour une si large part au bonheur ou au malheur des individus formant le groupe social. Ajoutez enfin l'habitude, qui non-seulement fortifie les instincts sociaux, mais transforme, pour ainsi dire, en mobiles instinctifs les prescriptions, même les plus arbitraires, de l'opinion publique, — et vous aurez, suivant M. Darwin, tous les éléments qui, par leur opération simultanée ou successive, expliquent la genèse dans l'homme du sens moral.

Le sens moral a donc sa racine dans les sentiments sociaux ; or, ceux-ci ne sont pas le privilège exclusif de notre espèce. La sociabilité, partout où elle existe, implique déjà quelque moralité rudimentaire. Par suite, les conditions essentielles de la moralité se retrouvent dans certaines parties au moins du règne animal. Il est bien vrai, comme on vient de le voir, que le langage joue un grand rôle dans cette évolution qui, des sentiments sociaux, fait sortir le sens moral ; et même au cas où l'analyse précédente serait exacte, la faculté du langage pourrait toujours marquer une limite infranchissable entre l'homme et la bête ; mais devant ce dernier obstacle, le transformisme ne s'avouera pas vaincu : il essaiera de surprendre aussi dans l'animalité les origines de la parole humaine et se flattera, dès lors, d'avoir établi sa thèse tout entière.

II.

Nous avons marqué, d'après M. Darwin, les différentes phases par où a dû passer l'évolution du sens moral depuis l'animalité jusqu'à l'homme ; il reste à justifier ces considérations théoriques par le témoignage des faits.

On n'a pas à prouver que certaines espèces vivent en troupes ; personne ne songe à le contester. Il est même remarquable que l'on trouve des espèces distinctes vivant ensemble, par exemple : des bandes unies de corneilles et d'étourneaux. Mais chez ces animaux la sociabilité implique-t-elle une réelle sympathie ? Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer combien les chiens, les moutons, etc., sont malheureux lorsqu'on les sépare de leurs compagnons et quelle joie ils manifestent quand on les réunit. Cette sympathie n'est pas inactive ; elle se traduit par les services réciproques les plus variés. Ils s'avertissent mutuellement du danger soit par leurs cris, soit par leur attitude, soit par tout autre signe. « Les lapins frappent fortement le sol de leurs pattes postérieures ; les moutons et les chamois font de même, mais avec les pieds de devant, en lançant un coup de sifflet. Beaucoup d'oiseaux et quelques mammifères placent des sentinelles... Les animaux sociables se rendent une foule de petits services : les chevaux se mordillent et les vaches se lèchent mutuellement sur les points où ils éprouvent quelque démangeaison ; les singes se cherchent les uns sur les autres les parasites extérieurs ; et Brehm assure que lorsqu'une bande de *circopithecus grisœoviridis* a traversé une fougère épineuse, chaque singe s'étend à tour de rôle sur une branche, et est aussitôt visité par un de ses camarades qui examine avec soin sa fourrure et en extrait toutes les épines (1). »

La sympathie chez les animaux sociables va parfois jusqu'à l'héroïsme. Les singes ont leurs Décius et leurs Coclès. Brehm a vu en Abyssinie un babouin tenir tête tout seul à une meute de chiens pour leur arracher un jeune de sa bande qu'ils allaient mettre en pièces. « Il y a quelques années, dit M. Darwin, un gardien des *Zoological Gardens* me montra quelques blessures profondes, à peine cicatrisées, que lui avait faites au cou un babouin féroce pendant qu'il était à côté de lui. Un petit singe américain, grand ami du gardien, vivait dans le même compartiment et avait une peur horrible du babouin. Néanmoins, dès qu'il vit le gardien en péril, il s'élança à son secours et tourmenta tellement le babouin par ses morsures et par ses cris, que l'homme, après avoir couru de grands risques pour sa vie, put s'échapper. » — D'autres faits plus touchants peut-être révèlent une sympathie qui ressemble à de la charité. On cite un pélican, vieux et complètement aveugle, qui depuis longtemps était nourri par ses compagnons. Le même cas a été observé sur des corbeaux indiens et sur un coq domestique. M. Darwin a vu un chien « qui ne passait jamais à côté d'un de ses grands amis, un chat malade dans un panier, sans le lécher en passant, le signe le plus certain d'un bon sentiment chez le chien. »

Ainsi la sympathie, fille de la sociabilité, fait naître à son tour des actes conformes à l'intérêt de la communauté, et si l'utilité générale est chez l'homme le critérium d'une conduite moralement bonne, comment ne pas attribuer déjà à l'animal sociable un commencement de sens moral ? On dira que l'animal, dans les exemples qui viennent d'être rapportés, ne fait qu'obéir en aveugle à un instinct irrésistible ; qu'il n'y a pas chez lui cette lutte entre des impulsions contraires, ce choix délibéré d'un motif qui constituent vraiment la moralité des actes humains et le mérite de la vertu. Mais, répond M. Darwin, tout porte à penser que l'animal connaît ces combats intérieurs et que sa volonté est pour quelque chose dans le triomphe de l'instinct social sur d'autres plus manifestement égoïstes. Quand, pour sauver le gardien qu'il aime, le petit singe d'Amérique se jette sur le grand babouin dont il a si peur, croit-on qu'il n'ait pas quelque conscience du péril ? Sans doute il sait qu'il risque sa vie ; le sentiment de conservation personnelle proteste contre l'héroïque folie qu'il va tenter ; il hésite ; après une délibération rapide comme

(1) *La Descendance de l'homme*, trad. franç., t. I, p. 80.

l'éclair, il se décide : de quel droit lui dénier le mérite de son dévouement ?

Le remords, dont on voudrait faire le triste privilège de notre espèce, l'animal le connaît aussi. Nous avons indiqué plus haut l'explication théorique qu'en donne M. Darwin. Les faits semblent la confirmer. On observe fréquemment chez les animaux des luttes entre différents instincts ou entre des instincts et des tendances habituelles ; on verra, par exemple, une chienne, partagée entre l'amour pour ses petits et son affection pour son maître, se dérober pour aller vers les premiers, en ayant l'air honteux de ne pas accompagner le second. Cette honte ne serait-elle pas l'expression d'un regret qu'elle éprouve d'avoir obéi à un instinct actuellement plus fort qu'une habitude depuis longtemps acquise et dont l'influence est constante ? Quand vient le moment d'émigrer, rien ne peut retenir les oiseaux voyageurs, et il n'est pas rare, en automne, que les hirondelles et les martinets abandonnent leurs jeunes dans les nids. Supposez chez ces animaux un certain degré de puissance mentale : quels remords n'éprouveraient-ils pas en voyant plus tard incessamment repasser dans leur esprit l'image des infortunés qu'ils ont laissés là-bas, dans les brouillards du Nord, périr lentement de froid, de misère et de faim ?

Si la sociabilité est, comme le prétend M. Darwin, la condition d'une sorte de moralité rudimentaire chez l'animal, on peut se demander quelle est l'origine de la sociabilité elle-même. Les principes généraux de l'evolutionisme fournissent une réponse facile à cette question. L'instinct social n'est probablement qu'une extension des sentiments domestiques. Chez certaines espèces, les jeunes, au lieu de se séparer de leurs parents après la période de l'enfance, seront accidentellement demeurés auprès d'eux ; puis, au bout de quelques générations, la famille aura donné naissance à une tribu. Dans la lutte pour l'existence, l'avantage est évidemment pour ces groupes où les forces et les ressources de chacun sont mises au service de la communauté : ils auront bientôt supplanté les individus isolés ; l'habitude de vivre en commun, transmise aux survivants par voie héréditaire, est peu à peu devenue partie intégrante de la constitution mentale de l'espèce ; elle s'est comme imprimée dans l'organisme ; elle s'est transformée en instinct.

La même explication vaut pour l'origine et le développement des affections domestiques, source de la sociabilité. — Mais il est manifeste que l'évolutionisme vient se briser ici contre une difficulté. Qu'il s'agisse des sentiments de famille ou de l'instinct social, la sélection naturelle et l'hérédité suffisent à peu près à rendre compte de leurs développements ; c'est l'origine première qui, en dépit de tous les efforts de la théorie, reste toujours un mystère. Comme on nie toute disposition providentielle, et que, d'autre part, il est malaisé d'attribuer, soit au concours des forces aveugles de la matière, soit à la volonté réfléchie de l'animal, la formation d'une habitude qui deviendra plus tard un instinct, il faut bien, pour sortir d'embarras, avoir recours à l'hypothèse commode et arbitraire des *variations accidentelles*, — expression qui, dans le système transformiste, déguise mal l'absence de cause suffisante ou le hasard. Si dans la totalité des mâles et des femelles qui primitivement, une fois l'appétit sexuel satisfait, redevenaient étrangers l'un à l'autre ou délaissaient leurs petits après leur avoir donné l'être, quelques individus s'avisèrent de prolonger leur union et de former une famille durable, certes ce fut pour eux et leur postérité une chance heureuse dans la lutte pour la vie ; et l'on comprend qu'à la longue leur descendance seule ait survécu. — Mais cette inspiration de génie, d'où leur a-t-elle pu venir ? A moins de leur supposer une intuition vraiment miraculeuse des principes darwiniens et de l'importance de la sélection naturelle, force est d'admettre qu'ils ont agi sans motif, sans impulsion préexistante, car une telle impulsion serait déjà l'instinct même dont il s'agit d'expliquer l'origine ; — ce qui revient à dire qu'un événement purement fortuit est ici le point de départ de toute l'évolution ultérieure. Or une philosophie qui attribue au hasard un tel rôle se dénonce elle-même comme incapable de fournir une explication scientifique.

III.

Que les conditions de la moralité dans l'homme soient essentiellement les mêmes que chez les animaux sociables, c'est ce qu'établissent, selon M. Darwin, les inductions les plus légitimes et les faits les mieux constatés.

L'homme est un animal sociable, il recherche naturellement la compagnie de ses semblables ou de quelques-uns d'entre eux. Un état d'isolement absolu qui aurait précédé l'institution de la famille est la plus chimérique des hypothèses. Il est même fort improbable que les familles aient été dans l'origine complétement étrangères les unes aux autres ; on trouve bien aujourd'hui, dans certains pays sauvages, des familles errant seules ou par petits groupes de deux ou trois ; « mais, dit M. Darwin, elles conservent toujours des rapports d'amitié avec d'autres familles habitant la même région. Ces familles se rassemblent quelquefois en conseil et s'unissent pour la défense commune. » Si la famille est contemporaine de l'humanité, la tribu à son tour semble avoir été contemporaine de la famille.

Tout porte à croire que cet instinct de sociabilité est chez l'homme un héritage de ses ancêtres simiens. Il doit aussi tenir d'eux une certaine sympathie, quelque tendance à la fidélité envers ses semblables, peut-être quelque aptitude au commandement de soi-même et quelque sentiment d'obéissance envers le chef de la communauté. Nulle société, si rudimentaire qu'on la suppose, ne pourrait subsister en dehors de ces conditions. Ajoutez-y, comme conséquence à peu près indispensable, une tendance héréditaire à défendre ses semblables avec le concours des autres, à les aider, pourvu que cela ne soit pas trop contraire à son propre bien-être ou à ses désirs ; — et vous aurez tous les éléments moraux transmis à l'homme directement par les singes anthropoïdes dont il est descendu.

Cette sympathie instinctive qui pousse les hommes à se porter mutuellement secours ne les détermine pas à quelque action spéciale, comme il arrive chez les animaux sociables

qui occupent le bas de l'échelle : c'est une disposition générale, dont les manifestations varient suivant les circonstances. Grâce à ses facultés intellectuelles plus élevées, l'homme n'a pas besoin que la nature lui dicte de quelle manière il doit aider ses semblables : la raison et l'expérience lui servent ici de guide.

Nous avons vu quelle est, selon M. Darwin, l'importance du langage pour le développement des sentiments sociaux et, par suite, du sens moral dans l'espèce humaine. Si l'on considère maintenant que les sentiments d'amitié et de sympathie, l'empire sur soi-même se fortifient par l'habitude; que la puissance, à mesure plus grande, du raisonnement permet à chacun d'apprécier plus sainement la justice des jugements de ses semblables, « on comprendra, dit M. Darwin, que l'homme se sente poussé, indépendamment du plaisir ou de la peine qu'il en éprouve dans le moment, à adopter certaines règles de conduite. Il peut dire alors : Je suis le juge suprême de ma conduite, et, pour employer l'expression de Kant : Je ne veux point violer dans ma personne la dignité de l'humanité. »

Le remords s'explique chez l'homme de la même manière que chez les animaux. Pourquoi cet amer regret d'avoir cédé au sentiment de la conservation plutôt qu'à la sympathie qui nous pousse à risquer notre vie pour sauver celle de nos semblables? D'où vient que nous nous croyons obligés de sacrifier tel désir instinctif à tel autre, et que nous sommes mécontents de nous-mêmes si nous agissons autrement? — « C'est, répond M. Darwin, qu'en vertu de ses capacités intellectuelles supérieures, l'homme se représente incessamment les motifs de ses actions passées. A-t-il obéi à quelque désir égoïste temporairement plus fort que l'instinct social, la faim, par exemple, ou l'amour de la vengeance? Ce désir, une fois satisfait, a perdu la plus grande partie de sa puissance; c'est ainsi qu'un homme rassasié a peine à s'imaginer combien sont terribles les aiguillons de la faim. Mais la sympathie, un moment vaincue, a conservé la vivacité durable, toujours égale à elle même, qu'elle doit tant aux nécessités et aux habitudes de la vie en commun qu'à une accumulation héréditaire prolongée pendant d'innombrables générations. L'homme se représente donc l'action qui eût été conforme à ses instincts sociaux; il la compare à celle toute contraire que lui ont inspirée ses tendances égoïstes, si énergiques tout à l'heure, maintenant si languissantes; il ne peut que s'apercevoir que la violence passagère de celles-ci s'évanouit, dès qu'on a succombé, devant la force permanente de celui-là; il juge par suite que c'est en définitive l'instinct le plus faible qui a triomphé. De là une souffrance; car tout instinct profond, quand il est contrarié, engendre un sentiment de malaise d'une nature spéciale : cette souffrance, ici, c'est le remords.

Il peut arriver que chez quelques hommes la sympathie soit d'une faiblesse exceptionnelle, et qu'après avoir accompli un acte contraire au bien d'autrui, la tendance égoïste qui les y a poussés leur paraisse encore aussi forte ou plus forte que l'instinct social. Ceux-là sont incapables de remords; mais ils ont ordinairement conscience que, si leur conduite était connue de leurs semblables, elle serait désapprouvée par eux; et il est bien rare que la sympathie fasse assez complétement défaut pour qu'une pareille pensée ne cause pas un sentiment pénible. Néanmoins le cas n'est pas sans exemple. Il est des hommes qui sont poussés au mal par des instincts plus puissants que tous les sentiments altruistes, sur qui la réprobation publique n'a point de prise et que la crainte seule de la punition peut arrêter. Monstres au moral, comme d'autres le sont au physique, entraînés vers le crime par la fatalité de leur nature incomplète, ils ne sauraient être déclarés véritablement responsables de ce qu'ils font, bien que la loi ait encore le droit de les frapper au nom de la sécurité générale. De nombreuses observations ont en effet constaté que la conscience est entièrement absente chez les plus grands coupables.

M. Darwin adopte ici une théorie développée avec talent par M. Despine dans son important ouvrage sur *la Psychologie naturelle et morbide*, et plus récemment dans son livre sur *la Folie au point de vue psychologique*. Cette théorie, nous n'avons pas à la discuter ici; contentons-nous de dire qu'elle paraît être une conséquence assez rigoureuse des principes posés plus haut. Si la moralité n'est autre chose dans l'homme que le résultat d'un conflit entre des instincts antagonistes transmis par hérédité, il est clair que l'individu n'est pas responsable de l'énergie ou de la faiblesse originelle de ses instincts. L'un d'eux, celui de la sympathie, fait-il défaut? il incline fatalement vers le mal, et la force de l'impulsion qui l'entraîne se mesure à celle des désirs égoïstes que la sympathie n'est pas là pour combattre. La liberté, la raison n'ont que faire ici : tout se réduit à un problème de mécanique.

IV.

La théorie darwinienne sur l'origine du sens moral prétend trouver une vérification expérimentale dans l'histoire du progrès humain. Tout ce que nous pouvons conjecturer des époques primitives, tout ce que nous savons des sauvages nous montre que les vertus sociales sont seules estimées dans le principe. Aucune tribu ne pourrait évidemment subsister, si l'assassinat, la trahison, le vol, etc., y étaient habituels; aussi ces crimes sont-ils flétris, mais seulement s'ils sont commis contre des membres de la tribu : à l'égard de l'étranger, ils n'excitent plus les mêmes sentiments.

L'intérêt de la tribu, voilà donc pour le sauvage le seul critérium, plus ou moins vaguement conçu, de la moralité; le sentiment social, la sympathie n'ont pas encore dépassé les limites étroites d'un petit groupe. Et par cela qu'il est petit, entouré de toutes parts d'hostilités implacables, chacun de ses membres doit être prêt à tout sacrifier pour le salut des autres. La conscience de cette nécessité est devenue un instinct, car dans la lutte pour l'existence celles-là seules ont survécu, parmi les communautés primitives, chez qui s'était développé à un haut degré le sentiment de la solidarité commune. On s'explique ainsi que, même dans le sein de la tribu, certains crimes qui nous font horreur n'excitent

aucune réprobation et soient même encouragés par l'opinion publique. Qui ne sait, par exemple, combien est fréquente chez les sauvages, la pratique de l'infanticide, surtout à l'égard des filles? C'est qu'il importe, au milieu des privations et des périls de toutes sortes, qui assiègent la vie de ces malheureuses peuplades, de n'avoir pas trop de bouches inutiles à nourrir. Les garçons servent de bonne heure à la pêche, à la chasse, à la guerre; on pourra les conserver : les filles qui ne servent d'abord qu'à manger, on les sacrifiera (1). Pour la même raison, on immole ou on enterre tout vivants les parents vieux et infirmes. — De même, on voit certains animaux chasser leur compagnon blessé ou le persécuter jusqu'à la mort, dans la crainte sans doute que les bêtes féroces, l'homme compris, ne soient tentées de suivre la troupe.

Les vertus privées, dont l'utilité sociale n'est pas évidente pour des esprits encore peu réfléchis, ne furent dans le principe l'objet d'aucune estime. La preuve qu'en donne M. Darwin, c'est que la chasteté est à peu près inconnue chez les sauvages. Le courage, au contraire, est fort en honneur, parce que dans les conditions primitives de l'existence humaine, celui que n'épouvante aucun danger, qu'aucune torture ne fait pâlir, peut rendre les plus grands services à la tribu.

A mesure que le niveau de l'intelligence s'élève au sein de l'humanité et que les petites peuplades se réunissent en groupes plus considérables, chacun sent qu'il doit étendre ses instincts sociaux et sa sympathie à tous les membres de la nation à laquelle il appartient. De là le patriotisme, sentiment qui, dans l'antiquité classique, fut si longtemps inséparable de la haine pour l'étranger. Un pas encore, et le genre humain tout entier n'apparaît plus que comme une vaste cité gouvernée par les mêmes lois et dont tous les citoyens se doivent un mutuel amour. Ce progrès, les stoïciens l'accomplirent; ils furent puissamment aidés par la conquête romaine, qui, renversant les vieilles barrières entre les peuples, fit passer dans les faits l'utopie d'une même patrie, commune à tous les hommes (2).

Arrivé là, l'homme comprend que les animaux mêmes, capables comme lui de jouissance et de souffrance, ont droit à sa compassion et que, selon la belle expression de Bentham, la chaîne d'or de la sympathie doit enserrer toute la nature vivante. C'est la dernière des acquisitions morales. Un tel sentiment est entièrement inconnu des sauvages, sauf pour leurs animaux favoris. Il n'était pas moins étranger aux anciens Romains, comme le prouvent les abominables tueries du cirque. Les stoïciens semblent en avoir eu quelque conscience; les premiers anachorètes le popularisèrent (3) au sein du christianisme naissant; l'école utilitaire de Bentham lui a donné une place importante parmi les conditions de la vertu, et la philosophie transformiste, en proclamant l'origine animale de l'homme, doit contribuer encore à son développement.

Mais si l'intérêt social a été primitivement la mesure de la moralité, pourquoi les intuitions du sens moral nous semblent-elles aujourd'hui si complétement indépendantes de toute expérience d'utilité, soit générale, soit particulière? On connaît la réponse de M. Herbert Spencer à cette question (1). Selon lui, les jugements moraux ne furent primitivement que des jugements relatifs à l'utilité de certains actes; ceux qui furent reconnus utiles devinrent objets d'approbation, ceux dont l'expérience constata les effets nuisibles devinrent objets de blâme. Par suite, des associations s'établirent, dans l'esprit des premiers hommes, entre les idées de ces actes et les sentiments qu'ils provoquaient; par la répétition constante des mêmes observations, elles devinrent à la longue indissolubles et s'imprimèrent en traits de plus en plus profonds dans le cerveau. Transmises par hérédité sous forme de modifications organiques, elles ont fini par revêtir tous les caractères d'un instinct. Le souvenir des expériences d'utilité qui leur avaient donné naissance s'est peu à peu perdu; seule, la réflexion philosophique peut aujourd'hui en retrouver la trace et en signaler le rôle oublié.

V.

Nous avons cru devoir exposer avec quelque détail cette théorie ingénieuse et nouvelle sur l'origine du sens moral. Il nous reste maintenant à l'apprécier. Nous ne discuterons pas les inductions de M. Darwin relativement à la moralité des animaux; nous en aurons suffisamment montré le peu de valeur si nous établissons que chez l'homme le sens moral ne peut dériver du sentiment social et de la sympathie.

Le point essentiel de la théorie darwinienne, c'est que la sociabilité est un instinct héréditaire qui, par sa permanence même, acquiert une force durable et, somme toute, supérieure à celle des impulsions égoïstes qui peuvent accidentellement et passagèrement en triompher. Rien ne nous paraît moins d'accord avec la réalité des faits.

Que l'homme soit un être naturellement sociable, on ne le nie pas; mais tout porte à croire que dans le principe l'instinct de sociabilité fut très-faible et que les tendances égoïstes furent très-énergiques. Au milieu des périls de toutes sortes qui assiégeaient sa vie, ayant à lutter à la fois contre les forces encore indomptées de la nature, que son ignorance lui faisait plus terribles, contre les assauts des bêtes féroces et ceux de ses semblables, plus redoutables que les plus grands carnassiers, l'homme primitif ne dut son salut qu'à une prodigieuse intensité du sentiment de conservation personnelle, à une intelligence toujours en éveil pour éviter des embûches toujours renaissantes, à une activité aussi infatigable qu'ingénieuse pour se procurer des aliments, des

(1) Voy. Lubbock, *Origines de la civilisation*, trad. franç., p. 387-388.

(2) M. Alf. Barratt (*Physical Ethics*, p. 80, et suiv.), semble attribuer à la formation de l'empire romain la naissance des idées stoïciennes relativement à la communauté de nature de tous les hommes et à la fraternité universelle. Il y a là, croyons-nous, une interversion complète de l'ordre historique.

(3) Voy. Lecky, *History of European morals from Augustus to Charlemagne*, t. II, p. 178 et suiv.

(1) Lettre à Stuart Mill, citée par Bain dans *Mental and moral science*.

armes, un abri. Je ne me figure pas que, dans de telles conditions, il fût prêt à abandonner à ses semblables si peu que ce fût de ses moyens de subsistance ou de son grossier bien-être; un égoïsme inconscient, mais implacable et, somme toute, nécessaire, était le mobile suprême de sa conduite. J'admets que cet égoïsme cédait assez souvent aux impulsions plus puissantes de l'amour paternel ou maternel; mais on peut difficilement supposer au delà. Je doute que la peuplade ait existé à l'origine : la sociabilité, étouffée par les âpres exigences de la concurrence vitale, sommeillait sans doute encore au plus profond du cœur de l'homme; seules, la famille et l'expansion des sentiments qu'elle comporte furent contemporaines de l'humanité.

Les sauvages mêmes, qu'il est aujourd'hui de mode d'invoquer à tout propos, semblent nous en fournir la preuve. « Chez les Cafres, dit M. Casalis, qui a vécu pendant vingt-trois ans dans l'Afrique méridionale, toute désorganisation politique a pour résultat immédiat un état de licence que le rétablissement de l'ordre peut seul faire cesser. » — Selon les frères Lander, à Jenna (Afrique centrale) et dans les districts environnants, « dès qu'une ville se trouve privée de son chef, les habitants ne reconnaissent plus aucune loi; anarchie, la confusion, les querelles commencent immédiatement, et tout travail cesse jusqu'à ce qu'on ait choisi un nouveau chef. Les plus forts opprimeñt les plus faibles et commettent toutes sortes de crimes sans qu'on puisse les citer devant un tribunal pour répondre de leurs actes. On ne respecte plus les propriétés, et il arrive souvent qu'avant la fin de ces désordres, une ville jusque-là florissante et heureuse se trouve réduite à toutes les horreurs de la désolation (1). »

Ce sont là, sans doute, des cas extrêmes, mais ils permettent, croyons-nous, de conjecturer assez bien ce qui dut se passer à l'origine. Un sentiment social encore très-faible ne pouvait contre-balancer entièrement la force des impulsions égoïstes. Aussi croirions-nous volontiers que, sauf quelques associations passagères en vue de l'attaque ou de la défense, les premières familles vivaient ordinairement dans un état d'indépendance farouche, sinon d'hostilité déclarée les unes à l'égard des autres. Le premier lien social un peu durable fut probablement l'autorité du chef de guerre, choisi à l'heure du danger pour sa vigueur ou son adresse. Vainqueur, il put prolonger facilement un pouvoir qui d'abord ne lui avait été confié que pour le temps de la lutte; sa dure main parvint à plier à l'obéissance les volontés rebelles des individus, qui, lentement façonnés au joug social, finirent par accepter avec docilité même la succession du commandement dans la famille du héros.

Mais si le sentiment social et la sympathie nous paraissent avoir été impuissants à former les premières sociétés, il ne s'ensuit nullement qu'à nos yeux l'idée du juste ne soit pas un élément essentiel et primordial de la nature humaine. Nous concevons fort bien qu'elle existe et manifeste son caractère impératif, même en l'absence de la sympathie. Est-ce que dans nos sociétés civilisées, avec cette moralité supérieure qu'ont développée en nous tant de puissantes influences, nous éprouvons une sympathie véritable pour chacun de nos concitoyens? Non sans doute; pourtant nous avons parfaitement conscience de l'obligation où nous sommes d'être justes envers tous; et peut-être cette conscience est-elle d'autant plus claire que nous nous sentons moins entraînés par la sympathie vers ceux dont le droit s'impose à notre respect. Et si, même aujourd'hui, l'idée du juste nous apparaît tellement distincte de toute impulsion sensible, tout porte à croire que, dans le principe, elle se révéla dans la raison de l'homme, non pas comme effet et conséquence de l'instinct de sociabilité, mais au contraire comme un principe absolu, obligatoire en soi et par soi, se posant en face des désirs égoïstes alors presque irrésistibles, et faisant rayonner dans le tumulte des appétits brutaux, — d'autant plus lumineux que la nuit était plus troublée et plus obscure, — ces deux flambeaux du monde moral : le devoir et le droit.

Nous pensons donc que la force seule fonda les premières sociétés en dehors de la famille; mais elles ne purent se perpétuer que grâce à la conception et à la pratique de la justice. La sociabilité, la sympathie, concoururent sans doute à l'œuvre; mais, selon nous, leur importance fut secondaire, leur développement lent et tardif. C'est la raison, non la sensibilité, qui fit de l'homme un être moral et vraiment social. Dans le sein même de la famille primitive, il y a déjà autre chose que le bestial attachement du mâle et de la femelle l'un pour l'autre et de tous les deux pour leurs petits. J'ai peine à croire que les différents membres qui la composent n'aient pas conscience, en dehors des affections qui les unissent, de certaines obligations réciproques et rigoureusement déterminées (1). Cela ne veut pas dire, bien entendu, que les premiers hommes concevaient avec la netteté et la précision philosophiques les caractères purement rationnels de la loi du devoir. Ils les entrevoyaient dans une intuition confuse et vive, et l'obligation se manifestait à eux moins sans doute en elle-même et directement, que par le sentiment tout spécial qu'ils éprouvaient en ne s'y conformant pas.

Ce sentiment, c'est le remords; et nous ne saurions accepter à aucun degré l'explication qu'en propose M. Darwin. Faire du remords une douleur produite par l'instinct social prenant en quelque sorte sa revanche d'instincts égoïstes qui ont réussi à conquérir sur lui une prédominance passagère, c'est aller au rebours de la vérité. Loin de réveiller la sympathie et de lui donner une force nouvelle, le souvenir du tort causé à autrui sous l'impulsion des désirs égoïstes, aurait bien plutôt pour effet de rendre ceux-ci plus violents et plus implacables. L'auteur d'un excellent article sur *le Darwinisme en morale* rappelle judicieusement ici le mot profond de Tacite : *Humani generis proprium est odisse quem læseris,* et il ajoute : « M. Darwin suppose au contraire qu'aussitôt après avoir donné un soufflet, nous avons l'ha-

(1) Cité par Lubbock, *Origines de la civilisation*, p. 393-394.

(1) Voir un remarquable article de M. Renouvier, *la Psychologie de l'homme primitif, origine du sens moral.* — *Critique philosophique* 24 décembre 1874.

bitude de l'effacer avec un baiser! Dans quelles îles fortunées les hommes ont-ils un tel amour pour tous ceux qui appartiennent au même groupe social, sans en excepter les gens médiocres ou vulgaires, ceux qui inspirent l'ennui ou le dégoût? Si ces natures d'élite sont aujourd'hui une exception si rare, quand depuis dix-huit siècles le christianisme emploie toute son influence à développer cette vertu de la mansuétude dont l'ancien monde a donné si peu d'exemples, comment supposer que nos incultes et grossiers ancêtres de l'âge paléolithique ou d'une époque encore plus reculée étaient entièrement pénétrés de sentiments aussi humains? Et qu'on n'oublie pas qu'à moins que chez la grande majorité des hommes il ne se produise un retour spontané de sympathie pour leurs semblables après s'être rendus coupables d'une injustice envers eux, il n'y a aucune chance possible pour la formation de ce sentiment *général* que M. Darwin suppose avoir pris naissance dans la communauté (1). »

Ces observations sont parfaitement exactes. J'ajoute que dans l'hypothèse darwinienne rien n'explique la nature spéciale du remords et pourquoi il se distingue si profondément de toutes les autres souffrances. Le sentiment social n'est qu'un instinct; mettons, contrairement à toute vérité, qu'il soit, somme toute, plus durable et plus fort que les autres : j'éprouverai, si je manque à le satisfaire, une peine plus forte, si l'on veut, que celle que j'éprouve quand l'un quelconque de mes instincts est contrarié, mais une peine de même ordre, différant seulement en degré, non en essence. Je souffre de ne pouvoir manger ayant faim; je souffre d'avoir commis volontairement une injustice : n'y a-t-il entre ces deux sentiments qu'une simple question de quantité? M. Darwin, qui a prévu l'objection, se contente de répondre que la « sensation du remords est sans doute différente de celles que provoque le défaut de satisfaction d'autres instincts ou d'autres désirs; mais tout instinct non satisfait a sa propre sensation déterminante, ce que nous reconnaissons dans la faim, la soif, etc. » Mais c'est précisément cette *sensation déterminante* de l'instinct moral non satisfait dont il s'agit de rendre compte. Pourquoi seule entre toutes a-t-elle ce caractère qu'elle éveille infailliblement dans la conscience l'idée d'une loi obligatoire méconnue, de la dignité humaine outragée en nous-mêmes et dans autrui? Et qu'est-ce que tout cela, sinon la preuve qu'il y a là autre chose qu'un instinct comme les autres, plus ou moins fort que les autres et de même origine, — qu'il y a en un mot un élément rationnel que la sensibilité toute seule ne contient ni n'explique?

Nous ne saurions non plus accepter sans réserve l'exposé historique que présente M. Darwin du développement moral dans l'humanité, ni surtout les conclusions qu'il en tire. Nous doutons fort qu'à l'origine l'homme n'ait connu et pratiqué que les vertus d'une utilité sociale évidente, et encore dans les limites étroites de la tribu. Puisqu'on parle tant des sauvages, nous rappellerons la bonté touchante que les femmes cafres témoignèrent à Mongo-Park, un étrange pourtant! Nous invoquerons la grave autorité de M. Wallace, qui s'exprime ainsi :

« Il est malheureusement trop vrai que la masse de nos populations n'a fait aucun progrès sur le code moral des sauvages, et dans bien des cas elle est tombée au-dessous. »

Nous demanderons encore si l'on est bien sûr que l'homme primitif ait entièrement ignoré les vertus privées. Il le faut dans la théorie de M. Darwin, puisque l'utilité sociale est l'unique source, la mesure unique de la moralité, et que les vertus privées (sauf peut-être le courage) n'ont pu être jugées utiles à la communauté qu'après de longues et nombreuses expériences. Mais le moyen de croire que l'homme n'ait estimé la chasteté, la véracité, etc., que du jour où il s'est aperçu qu'elles étaient, somme toute, plus avantageuses que nuisibles soit à lui-même, soit à autrui? Ici, l'utilité sociale est loin d'être évidente; il faut, pour la découvrir, une puissance de réflexion que l'humanité primitive n'avait certainement pas. Or, pour la seconde de ces vertus, Mongo-Park affirme avoir entendu les femmes nègres enseigner à leurs enfants l'amour de la vérité. Quant à la chasteté, nous la trouvons en honneur dès l'aurore des temps historiques, à une époque où probablement l'on spéculait fort peu sur ce qui est conforme ou contraire à l'intérêt public. Et si l'on insiste sur l'*effrayante licence* des sauvages, sur les crimes contre nature auxquels ils se livrent sans l'ombre d'un scrupule, nous nous refuserons à voir là autre chose que le triste spectacle de races dégradées, qui ne sauraient prétendre à reproduire fidèlement l'image de ce que fut le genre humain à son berceau.

J'admets cependant que, selon les temps et sous l'influence de diverses conditions extérieures, politiques, sociales, intellectuelles ou religieuses, certaines vertus sont plus honorées, par suite plus généralement pratiquées que certaines autres. On pourrait ainsi déterminer d'une manière approximative un ordre historique de succession entre les vertus. Dans la remarquable introduction à l'*Histoire de la morale en Europe depuis Auguste jusqu'à Charlemagne,* M. Lecky a donné sur ce sujet de précieuses indications. Il n'est pas douteux qu'il n'y ait, à ce point de vue, une *évolution* de la morale et qu'on ne puisse tracer au moins les grandes lignes d'un progrès, de l'état sauvage à la civilisation la plus haute. Mais il reste vrai, et c'est ce qui nous importe ici, que ce progrès n'est pas le résultat d'expériences de plus en plus nombreuses et précises d'utilité.

Quant à la théorie de M. Herbert Spencer sur l'accumulation héréditaire et organiquement transmise des expériences d'utilité, elle nous paraît insoutenable. — Et d'abord, dans l'expérience de nos ancêtres, l'honnêteté et la malhonnêteté ont dû être nécessairement associées à des conséquences, tantôt heureuses, tantôt malheureuses; « nous savons, par exemple, observe l'auteur d'un remarquable article sur la question (1), que dans l'ancienne Grèce on associait ouver-

(1) F. Power Cobbe, *Darwinism in morals.*

(1) M. Hutton, *Macmillan magazine,* 1869.

tement la malhonnêteté à des conséquences heureuses dans l'admiration que l'on avait pour la ruse d'Ulysse. » — Ajoutons qu'il faudrait expliquer comment et pourquoi l'utile et l'honnête, identiques dans le principe, nous paraissent aujourd'hui si profondément distincts que l'honnêteté se manifeste le plus ordinairement à nous par son opposition même avec l'utilité. Il est étrange, en effet, que si l'utile est la source de l'honnête, nous nous sentions d'autant plus impérieusement obligés à faire certains actes, que l'intérêt nous sollicite plus vivement en sens contraire. Ici encore rien de plus juste que cette remarque de M. Hutton : « La théorie de M. Spencer, dit-il, semble trouver que le sentiment de l'obligation morale est à son maximum quand la perception de la qualité, qui, en dernière analyse, produit ce sentiment, est à son minimum (1). » — Enfin, prise en elle-même, l'hypothèse est en contradiction avec les faits. Étudiez les enfants, réfléchissez à la puissance presque incalculable de l'éducation, et vous serez convaincus que « l'hérédité ne fournit à l'homme naissant aucune détermination fixe des actes bons et mauvais, ce qui devrait être pourtant, si la préférence donnée à tout ce qui est réellement utile sur ce qui est nuisible au fond était un résultat d'expériences plus que séculaires, incarnées dans un système nerveux (2). » Si des expériences d'utilité pouvaient être léguées de génération en génération sous forme de modifications cérébrales, pourquoi n'observons-nous pas l'hérédité de certaines coutumes, de certaines superstitions, telles, par exemple, que l'horreur professée par l'Hindou pour les aliments impurs? Cette objection que fait Darwin lui-même à la théorie de Spencer nous paraît décisive. Il est hors de doute que les idées relatives à l'utilité, tout comme les usages, quelque durables qu'on les suppose, sont formées et entretenues dans l'individu par l'influence du milieu social, influence à peu près irrésistible en ces matières et, dans tous les cas, infiniment supérieure à celle qu'on peut raisonnablement attribuer à l'hérédité.

VI.

Ce qui achève de réfuter la théorie darwinienne de l'origine du sens moral, c'est qu'on est en droit de lui imposer des conséquences qui sont destructives de la morale. Outre que l'utilité, même générale, ne saurait jamais, quelque déguisée qu'elle puisse être à la longue par les associations permanentes et la transmission héréditaire, revêtir aux yeux de la conscience un caractère obligatoire, il est clair qu'elle est nécessairement variable, que, par suite, elle ne peut fournir cette loi absolue, immuable, la seule à laquelle soit tenue d'obéir la volonté. M. Darwin avance que l'intérêt de la communauté a pu développer chez certains animaux sociables des instincts de haine et de meurtre à l'égard de leurs plus proches parents : c'est ainsi que les abeilles ouvrières tuent leurs frères mâles et que les reines-abeilles détruisent leurs propres filles. Il ajoute que si les sociétés humaines étaient constituées comme celles des abeilles, notre sens moral ne pourrait manquer d'approuver et de commander les mêmes actes. Qu'est-ce à dire, sinon que la loi morale n'a rien d'absolu? Et qui nous répond que le même intérêt social ne pourra pas imposer plus tard des règles de conduite précisément contraires à celles qui nous paraissent aujourd'hui les plus sacrées? Dès lors, quel respect peut exiger de l'homme une justice qui a ses époques et qui demain peut-être aura cessé d'être juste?

Une autre conséquence également désastreuse du transformisme en morale, c'est qu'il fait de la sélection naturelle l'agent suprême du progrès dans l'humanité. Or, la sélection naturelle, c'est la guerre, c'est la victoire devenant le droit, c'est le plus fort déclaré le meilleur par cela seul qu'il est le plus fort, c'est le vaincu justement condamné à périr par cela seul que la loi souveraine de l'évolution a prononcé contre lui. De fait, à ne regarder que le passé, la guerre n'a-t-elle pas été la grande civilisatrice (1)? La lutte pour l'existence n'a-t-elle pas eu ce résultat providentiel d'assurer graduellement dans l'histoire le triomphe des tribus, puis des nations les plus intelligentes, les plus disciplinées, les plus courageuses, les plus tempérantes? Et si la discipline, le courage, la tempérance sont des vertus, comment ne pas bénir cette fatalité bienfaisante qui, par la survivance nécessaire des meilleurs, élève sans cesse le niveau intellectuel et moral du genre humain?

Il y a ici, dans la théorie darwinienne, une contradiction dont il n'est pas facile de sortir. D'une part, on nous dit que du sentiment social et de la sympathie s'est peu à peu développé le sens moral, et que la sélection a fait vaincre dans la lutte les groupes dont les membres étaient le plus étroitement unis entre eux. — D'autre part, on nous montre la sympathie dépassant graduellement les bornes des communautés particulières, tribus ou nations, pour s'étendre à l'humanité tout entière et même aux animaux. Mais supposons une nation déterminée, la France, si l'on veut, parvenue à ce degré supérieur de moralité où l'on sympathise avec tous les hommes comme avec des frères : il est manifeste qu'elle ne verra plus dans la guerre et la conquête que d'épouvantables attentats et qu'elle répudiera avec horreur cette loi de sélection qui lui a valu dans le passé son existence et sa force. Ennemie de la guerre, elle la désapprendra ou la fera mal, car sa sympathie cosmopolite l'aura dépouillée peu à peu de ces qualités qui assurent la victoire dans la concurrence vitale des peuples. La voilà donc, en raison même de son évolution plus avancée, livrée sans défense aux appétits de quelque nation voisine qui, peu soucieuse d'une moralité si funeste, aura jalousement entretenu ses vertus conquérantes et sera prudemment restée à mi-chemin du progrès. Ainsi les meilleurs, devenus les plus faibles, succomberont inévitablement dans la lutte pour l'existence, et le point culminant du

(1) M. Hutton, cité par France Power Cobbe.

(2) Renouvier, *la Psychologie de l'homme primitif*. — *Critique philosophique*, 24 décembre 1874.

(1) Voy. Bagehot, *Lois scientifiques du développement des nations*.

développement moral, marquant pour ceux que le mouvement nécessaire de l'humanité aura portés jusque-là le commencement fatal de la ruine, ne pourra jamais être atteint.

Dira-t-on que toutes les nations parviendront en même temps au même niveau et, poussées les unes vers les autres d'un réciproque amour, répudieront pour jamais, devant l'autel de l'humanité, l'antique loi de haine et de sang? Mais c'est là une hypothèse impossible; car il est contradictoire avec la théorie que tous les peuples marchent d'un pas égal: il n'y a progrès que parce qu'il y a des vainqueurs, et, s'il y a des vainqueurs, il faut qu'il y ait des vaincus. Or ces vaincus, s'ils n'ont pas été absorbés ou détruits, conserveront, par une conséquence de leur infériorité même, ces instincts belliqueux dont les vainqueurs se sont niaisement dépouillés après leur avoir dû leur triomphe, et ils deviendront vainqueurs à leur tour. J'ajoute qu'il n'est pas aisé de comprendre pourquoi la sélection, cause du progrès dans le passé, ne le serait pas aussi dans l'avenir (1); condition suprême du développement de toute vie, par quel miracle perdrait-elle subitement sa puissance et lèguerait-elle le soin d'achever son œuvre à la sympathie, dont elle a préparé l'avénement?

Je ne vois, pour la théorie darwinienne, qu'un moyen de sortir d'embarras: c'est d'imaginer la victoire définitive d'une nation sur toutes les autres et l'extinction de toute guerre au sein d'une monarchie universelle. Alors, en effet, le peuple que la sélection aurait conduit au sommet de l'humanité pourrait abaisser ses regards sur les corps meurtris de ses victimes et convier à d'interminables embrassements les troupeaux d'esclaves que sa générosité consentirait à laisser vivre. Encore ferait-il bien de ne pas trop s'oublier dans ces effusions philanthropiques, car les vaincus pourraient ne pas prendre facilement leur parti de l'arrêt qu'aurait prononcé contre eux la sélection, et chez les vainqueurs mêmes des compétitions risqueraient fort de se produire. Mais je ne veux pas discuter ces utopies malsaines; j'ai voulu montrer, après quelques autres (2), que la théorie darwinienne sur l'origine et la nature du sens moral était destructive de toute moralité, de tout droit et de toute justice, aussi bien pour les individus que pour les nations dans leurs rapports entre elles : j'espère y avoir réussi.

LUDOVIC CARRAU.

(1) Voy. Renouvier, *le Credo politique de la France et des races latines, et la réponse aux objections*. — *Critique philosophique*, 3 septembre et 15 octobre 1874.

(2) Outre les auteurs cités dans cet article, nous devons particulièrement mentionner les deux remarquables chapitres consacrés à la morale de l'évolution par M. Caro, dans ses *Problèmes de morale sociale*.

L'ÉGYPTE

Son état économique

D'APRÈS DES PUBLICATIONS ANGLAISES.

Nous avons sous les yeux deux publications récentes sur l'Égypte (1) qui, par l'abondance de renseignements qu'on y trouve, nous paraissent justifier l'accueil favorable dont elles ont été l'objet. L'une est l'œuvre d'un publiciste éclairé, correspondant au Caire d'un des grands journaux anglais; l'autre, celle d'un ancien consul général et agent diplomatique des États-Unis en Égypte. Le caractère public, la longue résidence dans les États du khédive des deux auteurs prêtent à leurs ouvrages une certaine autorité. Ce sont d'ailleurs des études faites au point de vue sérieux; et, sans s'être consultés sans doute, MM. de Léon et Mac Coan, qui ont donné simultanément leurs volumes, semblent s'être mis d'accord pour les remplir surtout de faits.

Ce sont donc des faits seulement que nous allons leur emprunter. Quant aux rares jugements dont ils les font suivre, nous n'en userons qu'avec réserve. Il y a chez les hommes qui ont vécu longtemps en Orient une disposition à la patience, à l'indulgence générale, qui tient sans doute à l'influence du milieu. Le climat, les religions, les traditions sociales et politiques, tout contribue à faire de la résignation au mal le premier trait de caractère des Orientaux; or, à vivre avec les Turcs, on devient Turc soi-même, et nous avons connu bien des agents diplomatiques et consulaires qui, après un long séjour dans le Levant, ne se trouvaient plus guère capables des « vertueuses indignations ».

I.

A côté de l'antique et mystérieuse Égypte, à côté de l'Égypte moderne qu'ont depuis soixante ans créée les ingénieurs et les industriels européens, il y a pour nous l'Égypte des philosophes et des amis de l'humanité, qu'avait rêvée le marchand albanais fondateur de la dynastie nouvelle. Dans la pensée de Méhémet-Ali, ce membre détaché de l'empire ottoman devait servir de tronc à un vaste royaume arabe qui eût renouvelé l'ancienne puissance des califes sur les bords de la Méditerranée. Depuis quelques années, les explorations faites dans l'Afrique centrale, le spectacle attristant d'un continent barbare qui attend les bienfaits de la civilisation, la conquête du Soudan, qui est venue dans une certaine mesure en commencer l'œuvre, tout a contribué à tourner vers ce pays les espérances de ceux qui ne voient dans les révolutions politiques que le seul intérêt du progrès humain. C'est surtout à ce titre que l'Égypte doit, à nos yeux, fixer l'attention du monde civilisé. Au moment où la puissance musulmane achève de mourir en Europe, renaîtrait-elle en Afrique? ou du

(1) *Khedive's Egypt*, par M. de Léon. — 1 vol. in-8°. Londres, 1877.

Egypt as it is, par M. Mac Coan. — 1 vol. in-8°. Londres 1877.

moins une province autrefois soumise à cette puissance deviendrait-elle le berceau d'un empire qui serait pour l'Afrique ce que l'Inde a été pour l'Asie, la Grèce pour l'Europe, les États-Unis pour l'Amérique? La réponse à cette question dépend du degré de vitalité politique de l'Égypte et des bases sur lesquelles on entend fonder sa nouvelle organisation.

Les États du khédive renferment, depuis les conquêtes faites dans le centre africain, près de onze millions d'habitants; la seule ville du Caire est une capitale d'un demi-million d'âmes; la terre donne deux et trois récoltes par an, et le chiffre des exportations du port d'Alexandrie est double de celui des importations. Voilà certainement des conditions favorables pour réaliser les plus beaux rêves. D'où vient donc que l'Égypte est le pays le plus obéré du monde, que la population y est profondément misérable et que la monarchie fondée par le *Napoléon de l'Orient,* comme on a surnommé Méhémet-Ali, n'est plus guère qu'une ferme gigantesque grevée d'hypothèques pour la totalité de sa valeur? D'où vient que l'Égypte n'est pas une nation, tout en étant plus riche, plus populeuse que beaucoup de grands pays, et parfaitement indépendante, au fond, de la souveraineté de la Porte? Quoique MM. Mac Coan et de Léon ne posent ni ne résolvent ces questions, il est aisé de les éclaircir par les informations qu'ils nous donnent.

Trois causes principales concourent à l'état actuel de l'Égypte : la première est nécessairement celle qui naît des antécédents chez un peuple longtemps asservi au plus brutal despotisme; la seconde est imputable à l'inexpérience des vice-rois; l'exploitation européenne n'est pas étrangère à la troisième. C'est parce que les fonctionnaires égyptiens confondent l'autorité avec le droit de la force, parce que les fellahs voient des ennemis dans les collecteurs d'impôts, parce que la corruption administrative a défié pendant longtemps tous les projets de réforme, que la plupart des vice-rois d'Égypte se sont livrés à l'influence étrangère; et c'est parce que, sous cette influence, ils ont voulu opérer dans leurs États ces changements rapides auxquels se refuse la nature des choses, qu'ils ont créé autour d'eux cette confusion économique et fiscale dont les effets ne sont pas près de cesser.

Nous nous souvenons d'un Président de l'une des plus pauvres républiques de l'Amérique du Sud qui, pour donner aux étrangers une haute idée des progrès réalisés dans le pays pendant son administration, s'était avisé d'une singulière puérilité : il avait fait venir de France un nombre incalculable de rouleaux de papier et tapisser à ses frais les huttes en terre qui bordent les routes. C'est un peu de cette manière que procèdent les grands enfants couronnés de l'Égypte: quand ils *haussmanisent* le Caire, ils s'imaginent réformer le pays; quand ils élèvent des théâtres et des palais, il leur semble jeter les fondements d'une société politique; quand ils se font propriétaires et cultivateurs d'un cinquième du sol, ils se persuadent qu'ils vont en tripler la production. Les habitudes héréditaires des despotes d'Asie se trahissent dans le mode d'exécution de tous leurs desseins; les illusions qu'elles causent les accompagnent dans tous leurs actes, et le khédive actuel, qui gouverne à lui seul « de derrière une petite table dorée », est aussi souvent sa propre dupe que celle des autres.

Les fautes et les écoles de ces souverains réformateurs improvisés ont commencé avec Méhémet-Ali. Persuadé, comme le sont en général les esprits grossiers, dit M. de Léon, qu'il importe à la richesse et à la prospérité d'un pays de ne rien demander à l'industrie des pays étrangers, le fondateur de la dynastie régnante méconnut les lois naturelles attestées par l'expérience de quarante siècles et, sans s'arrêter aux dépenses, s'imagina qu'en couvrant l'Égypte de fabriques et de moulins, il allait en faire un pays manufacturier. Ce ne furent point des rouleaux de papier qu'il fit venir d'Europe, mais une quantité de machines coûteuses, accompagnées d'ingénieurs et d'ouvriers chèrement payés. Les ruines de ces fabriques, les débris de ces engins couvrent aujourd'hui le Delta du Nil, témoignant encore de l'issue misérable de cette téméraire entreprise. Ses successeurs n'ont pas profité de la leçon. Des épaves du même genre, d'une origine plus récente que le règne de Méhémet-Ali, jonchent le pays, tristes débris des naufrages amenés par le caprice despotique de pilotes inexpérimentés.

Les vice-rois d'Égypte ont été moins malheureux comme agriculteurs que comme manufacturiers; et cependant leurs daïras (ou domaines privés administrés pour leur compte) ne leur ont donné qu'un revenu fort inférieur à celui qu'elles pourront produire entre les mains des particuliers. Elles sont, en outre, la source, à l'égard des fellahs, d'un révoltant système de corvées et d'oppression. Les daïras sont au nombre de sept, dont deux appartiennent au khédive, l'une à titre de liste civile, l'autre de propriété personnelle, et cinq sont affectées aux membres de sa famille. La première, la Daïra-Khassa, rapporte, d'après des documents officiels, 2 500 000 francs; la seconde, la Daïra-Sanieh, 20 000 000 environ. MM. Mac Coan et de Léon sont tous les deux d'avis que ces propriétés, qui contiennent plus de 650 000 acres, seraient bien autrement productives si elles étaient simplement louées à des spéculateurs européens. L'abandon que le khédive a dû récemment faire à ses créanciers de l'administration de ses sucreries de la haute Égypte, et celui qu'il fait aujourd'hui de la plus grande partie de ses propriétés sera un allégement à sa situation financière en même temps qu'un soulagement pour le pauvre peuple qui y était employé sous le système intolérable des corvées. Jusqu'ici les malheureux fellahs y ont travaillé à des conditions tristes à dire. Les travaux ordinaires se faisaient au prix de 12 à 22 sols par jour (la vie en Égypte est aussi chère qu'en France), et encore ce mince salaire était-il payé en nature : un peu de sucre brun, un peu de sirop, avec une ration de pain. Quant aux travaux d'irrigations, routes, etc., ils étaient faits par des corvées; et comme le pauvre paysan n'avait pas la ressource de s'en aller pour se soustraire à un travail imposé, son sheik ne lui donnait que ce qu'il voulait. Sur le papier et dans les comptes soumis au khédive, les journées de travail forcé étaient représentées par un nombre égal de rations de pain; en réalité, l'infortuné fellah n'était pas plus nourri qu'il n'était payé, et les souffrances que lui ont coûtées les plantations de

canne à sucre du khédive justifient l'aversion qu'il éprouve pour cette culture.

Il en a été de même de toutes les entreprises particulières faites par les vice-rois d'Égypte : elles ont été ruineuses pour eux et onéreuses pour leurs peuples. Las de ces résultats négatifs, comme le sont à la longue tous les propriétaires qui font valoir, volé par tous les employés, comme c'est la coutume invariable en Égypte et un peu partout, voyant en outre toutes les sources du revenu public desséchées par la concussion, le khédive a eu recours aux Anglais et aux Français pour remplir les emplois d'administration. Mais sauf quelques personnages importants que lui ont envoyés les gouvernements européens quand ils ont eu un intérêt national à le faire, il a dû payer chèrement le secours qu'il réclamait. M. de Léon s'élève contre les traitements excessifs affectés en Égypte aux fonctionnaires et employés étrangers. Les premiers collaborateurs européens de Méhémet-Ali étaient des marchands et des spéculateurs ; les fortunes qu'ils ont acquises, le luxe qu'ils ont déployé continuaient les fantaisies extravagantes des *Mille et une Nuits;* il y en avait qui possédaient des palais *ad hoc* pour donner des fêtes; d'autres qui entretenaient cinquante chevaux dans leurs écuries afin que vingt voitures pussent partir simultanément pour aller chercher les hôtes; mais ces gens-là produisaient beaucoup et rendaient de grands services; d'ailleurs ils étaient peu nombreux. Jusqu'en 1852, il n'y avait pas plus de 20 000 étrangers à Alexandrie et 2 000 au Caire. Aujourd'hui l'Égypte est couverte d'étrangers et d'employés de nationalité anglaise « avec un certain nombre de Français, pour assaisonner les autres », et ces employés reçoivent pour la plupart, particulièrement les nouveau-venus, des traitements énormes insuffisamment justifiés. « Assis un jour à la table d'hôte de *Shepheard's-Hotel,* raconte notre auteur, je vis auprès de moi six employés nouvellement recrutés en Angleterre. De ces six personnages, quatre seulement devaient remplir en Égypte des fonctions élevées ; les deux autres étaient de simples commis : plusieurs ne savaient pas même l'arabe, et tous ensemble devaient toucher, à titre d'appointements, plus de 500 000 francs par an ! Est-il bien nécessaire que la plupart des fonctionnaires étrangers reçoivent des traitements supérieurs à ceux des ministres d'État anglais ? Si la charité bien entendue doit commencer par soi-même, il semble qu'il en soit de même de l'économie; et si grandes que soient les réformes fiscales faites par ces fonctionnaires dans leurs divers services, elles ne profiteront guère au khédive ni à ses créanciers, si l'argent épargné est ainsi absorbé par ceux-là mêmes qui travaillent à le produire. »

Mais si le khédive Ismaïl a jusqu'ici gouverné ses États à la manière d'un grand seigneur que tous ses serviteurs dépouillent, il a dirigé ses finances comme un fils de famille qui, pour satisfaire à des caprices du moment ou pour tenter des entreprises aléatoires, se livre à des usuriers. « Aujourd'hui il est, dit M. de Léon, comme l'argile dans les mains du potier, et son indépendance administrative est aliénée pour toujours. » Toutes les sources du revenu public sont hypothéquées; le canal de l'isthme de Suez appartient pour quatre-vingt-dix-neuf ans à la compagnie qui l'a créé ; le *Fresh-Water-Canal,* ce grand réservoir d'eau douce qui doit servir à l'irrigation de la basse Égypte, est donné en gage aux créanciers étrangers; et, ce qui est plus inquiétant pour l'avenir financier du pays, c'est que de l'avis de tous ceux qui ont résidé en Égypte, l'impôt direct, l'impôt foncier, va devenir très-difficile à percevoir.

C'est une odieuse et lamentable histoire que celle de la perception de l'impôt dans les campagnes de l'Égypte et de l'Asie Mineure. Depuis saint Mathieu (qui avait été, lui aussi, un *injuste collecteur d'impôts*) jusqu'à nos jours, une guerre de ruses d'un côté, de violences de l'autre, a été constamment ouverte entre le contribuable et le percepteur. Sous Méhémet-Ali, sous Abbas, sous Saïd, et même dans les commencements du règne d'Ismaïl, la tradition s'était conservée de lever l'impôt littéralement à coups de bâton. Le dernier ministre des finances, Hussein-Pacha, fils puiné du khédive, et M. Romaine, qui dirige ce service, ont voulu réformer ces procédés barbares; M. Wilson le voudra certainement, d'une volonté plus énergique encore; mais ils se sont heurtés et ils se heurteront à de déplorables habitudes prises, et la meilleure source du revenu public se trouvera pour un temps partiellement tarie.

Les fellahs égyptiens sont les anciens possesseurs du sol et non pas la postérité des Arabes qui ont conquis l'Égypte sous Amrou, en 638. D'après un témoignage irrécusable, leur condition ne différait guère, il y a trente-cinq siècles, de ce qu'elle est aujourd'hui. Ce témoignage est contenu dans un papyrus qui se trouve aujourd'hui dans les précieuses collections du *British Museum.* Un certain Ameneman, bibliothécaire de Sésostris, écrivant au poète Pentatour, auteur d'un poème à la louange du grand roi que l'on voit encore gravé sur les murs du temple de Karnak, disait :

« Vous êtes-vous jamais représenté le triste état du paysan qui cultive la terre? Avant qu'il n'ait mis la faucille à sa moisson, les sauterelles en ont dévoré la moitié; viennent ensuite les souris et les oiseaux. S'il est lent à rentrer ses gerbes, les voleurs seront moins lents que lui. Son cheval meurt d'épuisement en tirant le chariot. Puis le collecteur d'impôts arrive : ses agents sont armés de massues et ses nègres de fouets faits de branches de palmier. Tous crient à la fois : *Donnez-nous votre grain!* et le pauvre paysan n'a aucun moyen de se soustraire à leurs extorsions. Bientôt après, le malheureux est saisi, lié; on l'envoie travailler aux canaux, sans salaire; sa femme est prise et enchaînée, ses enfants dépouillés et pillés. »

M. de Léon ne prétend pas que ce soit exactement de cette façon que sont traités de nos jours tous les sujets ruraux du khédive ; il assure même que ce dernier a cherché tous les moyens de les soustraire à un pareil sort; mais si ceux qui vivent à peu de distance de sa capitale, ou qui bénéficient de la présence des étrangers, rencontrent un traitement plus doux, il est certain que le tableau tracé, il y a trois ou quatre mille ans, par le bibliothécaire de Ramessès III est encore une reproduction fidèle de la vie des fellahs dans la haute Égypte. Les Arabes conquérants ont,

depuis leur domination, établi en faveur de leur Église une dîme sur les produits de la terre, outre qu'ils lui ont constitué une propriété de main-morte d'un cinquième de la propriété territoriale du pays. Cette dîme se perçoit encore, toujours lourde, toujours oppressive, payée en nature, c'est-à-dire dans des conditions aussi élastiques que la conscience du collecteur, mais du moins elle est d'origine ancienne et l'habitude en allège le poids, tandis que les impôts multipliés que les vice-rois ont depuis soixante ans mis sur la terre en dévorent aujourd'hui la moitié du produit et sont d'autant plus intolérables qu'ils sont nouveaux. Notre auteur, dans un long tableau que nous n'avons pas ici la place de reproduire, établit que le rendement brut de deux acres de terre plantés en coton est, au prix actuel, d'environ 175 francs par an, et que l'impôt a, en y comprenant la moukabala, l'emprunt national et la taxe de guerre, dépassé, depuis quelques années 100 francs. Il ne reste au fellah que les trois huitièmes de ses produits pour rémunérer son travail, entretenir son matériel, pourvoir aux frais de culture, assurer sa subsistance et celle de ses enfants. Il faut donc reconnaître, dit M. de Léon sur des autorités qu'il corrobore de son propre témoignage, que le pauvre paysan, bien qu'il ait travaillé comme un esclave, lui et sa famille, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, n'a pas pu nouer les deux bouts. Son maître, le khédive, ne le peut pas davantage, et c'est au moyen d'emprunts contractés à des taux usuraires qu'il a le plus souvent fait face à ses échéances. D'autres fois, il a fait argent de tout. On se refuse à croire que les charges énormes qui pèsent sur la population agricole aient pu être encore accrues par des exactions irrégulières; et cependant tous les témoins déclarent qu'il en a quelquefois été ainsi. Les denrées des fellahs, leurs bêtes, les minces bijoux de leurs femmes, tout a été vendu à la veille d'une échéance !

Ce récit est, du reste, parfaitement conforme à ce qu'écrivait, à une époque récente, le correspondant du *Times* Quand on lève l'impôt de guerre en Égypte, disait-il en substance, l'argent est bientôt prêt. Les moudirs ou gouverneurs de districts appellent les sheiks des villages; on leur fait connaître la somme dont on a besoin et on dresse avec leur concours une espèce de tableau de répartition; mais, malgré cette forme légale, on leur fait entendre qu'une seule chose importe, c'est que l'argent arrive d'une manière ou d'une autre dans les caisses du moudir et qu'ils pourront s'y prendre comme il leur plaira. Comme les sheiks disposent d'arguments irrésistibles et qu'ils savent d'ailleurs qu'il leur en coûterait cher à eux-mêmes de ne pas savoir en tirer parti, l'impôt se trouve instantanément perçu. En effet, dit de son côté M. Mac Coan, le sheik, qui est une espèce de maire de village, est rendu responsable pour ses administrés et il n'est pas rare qu'il reçoive pour eux les coups de bâton sur la plante des pieds qu'ils sont censés avoir mérités pour refus de payement. Mais on peut être certain qu'il les leur rend avec usure et que la vieille tradition du collecteur d'impôts, telle que nous l'a transmise le lettré Ameneman, est loin encore d'être perdue dans la pratique.

Ce qui inquiète charitablement MM. de Léon et Mac Coan pour la future situation financière du khédive, c'est précisément qu'il veuille essayer, de concert avec son fils et des fonctionnaires européens, de supprimer le mode barbare de contrainte employé à l'égard des fellahs pour la perception de l'impôt. « La perversité traditionnelle du fellah — dit le dernier de ces deux auteurs avec cet endurcissement de cœur qui caractérise les hommes qui ont vécu longtemps dans les pays despotiques, — la perversité traditionnelle du fellah rendra vain tout autre moyen de perception de l'impôt, et le revenu public diminuera dans la proportion de la douceur dont on usera envers lui, car les mœurs qui régnaient sous les Pharaons subsistent encore. Le paysan égyptien jure par tous les dieux qu'il ne possède pas une piastre et reçoit avec joie autant de coups de bâton sur la plante des pieds qu'il peut en supporter, s'il réussit seulement à esquiver ainsi une partie du payement de l'impôt le plus légitime. S'il payait à la première réquisition, sa femme le mépriserait comme un poltron. Ismaïl Sadyk, le précédent ministre des finances, savait au juste le nombre de coups de *kourbash* qui était nécessaire pour lui arracher son argent, et, en dépassant un peu la mesure, il grossissait à volonté son revenu et celui de son maître. Il est absolument douteux que les arguments plus humains du prince Hussein, de M. Romaine (et aujourd'hui de M. Wilson), parviennent jamais à remplir les caisses de l'Etat. »

Et cependant l'attachement du fellah à ces parcelles de terre, sources pour lui de tant de misères, est un attachement inviolable : « Va, malheureuse! dit une paysanne en colère à une autre paysanne, ton mari ne possède pas seulement un pouce de terre ! » tant l'idée de respectabilité se confond, dit M. de Léon, dans l'esprit des fellahs égyptiens, avec celle de propriété territoriale. C'est parce qu'ils se sentaient menacés dans cette propriété, dont ils ne possédaient généralement pas des titres assurés et dont les vice-rois les avaient, depuis Méhémet-Ali, fréquemment dépouillés, que la moukabala, qui est une annuité pour l'acquisition définitive de ces titres, a obtenu tant de succès. Pour le paysan de l'Egypte plus encore que pour tout autre, la terre féconde est sa nourrice et sa mère, cette terre qu'il arrose de ses sueurs depuis des milliers d'années et qui est la seule chose qui ne lui ait jamais manqué. Le fellah, dont les traits, les mœurs, le caractère attestent l'antique origine, a vu passer les conquérants éthiopiens, persans, grecs, arabes, turcs, français; il assiste aujourd'hui à une invasion d'un nouveau genre, celle des spéculateurs européens, et il n'en aime que d'un amour plus vif le sol qui l'a nourri et qui lui est resté fidèle. Ismaïl-Pacha, qui a triplé les impôts, n'a pas tant attristé son cœur que Méhémet-Ali, qui a cherché à substituer en Égypte le système de la grande propriété à celui du morcellement.

II.

Les fellahs ouvriraient de grands yeux, écrivait un correspondant du *Times*, et leur étonnement serait parfaitement justifié, si l'on venait leur dire, d'après la formule euro-

pecune, que l'impôt est une contribution à un fonds commun applique à l'usage de tous. Sans parler des temps de la domination effective de la Turquie, alors que les pachas pressuraient l'Égypte au profit de la Porte comme au leur, ni des expériences ruineuses de Méhémet-Ali « pour lesquelles il faisait sortir l'argent de dessous terre », les commencements du règne d'Ismaïl ont été signalés par les concussions scandaleuses de son ministre des finances. Sadyk-Pacha, très-renommé pour son talent de battre monnaie sur le dos des fellahs au moyen du terrible *kourbash* — ou fouet de cuir d'hippopotame, — a dévoré, soit par ses prodigalités personnelles, soit par ses malversations fiscales, des centaines de millions dont pas un centime n'a profité à son pays. Ce Sadyk est une des plus curieuses figures de l'Orient, la dernière peut-être de nos jours qui se rattache au type légendaire du grand vizir étranglé sur un signe de son maître; son histoire, racontée par M. de Léon, qui a vécu en Égypte sous le règne de cinq vice-rois et qui a été témoin de son élévation et de sa chute, est amusante et instructive à la fois.

Sadyk-Pacha avait commencé sa carrière comme un pauvre fellah, quoiqu'il fût Arabe d'origine. C'était, paraît-il, un homme au teint foncé, maigre, courbé, à l'air astucieux et rampant, à l'œil faux et rusé; très-ignorant, mais doué de ce génie pour les finances et la numération dont les Arabes ont donné tant de preuves. Avant que le khédive actuel ne fût monté sur le trône, il avait déjà gagné sa confiance : celui-ci l'avait chargé de l'administration d'une de ses propriétés. Après l'avénement de son patron, il devint mouffetich, étant considéré comme l'homme le plus propre à faire rendre gorge aux contribuables. C'est sous son administration qu'a commencé ce système d'emprunts et d'expédients financiers qui a plongé le khédive et son pays dans d'inextricables embarras. M. de Léon assure qu'Ismaïl-Pacha est resté complétement étranger aux cruautés commises en son nom; mais il est difficile de comprendre comment il n'aurait pas soupçonné les moyens dont on usait envers les malheureux fellahs pour leur arracher des sommes triples des sommes ordinaires. Quoi qu'il en soit, ce n'est que lorsque MM. Cave, Goschen et Joubert intervinrent dans les affaires financières de l'Égypte, que la perte de Sadyk fut résolue par son maître; encore le fut-elle, non parce qu'il avait épouvantablement torturé et dépouillé les pauvres paysans, mais parce que, voyant dans l'intervention étrangère la fin de ses pillages, il avait combattu cette intervention et, dans l'ardeur de la lutte, imprudemment menacé le khédive de faire des révélations qui, vraies ou fausses, dit M. de Léon, eussent été également funestes à sa réputation et à son crédit.

Un matin, on apprit que le khédive avait invité le mouffetich à une promenade, l'avait fait monter dans sa propre voiture et l'avait conduit lui-même en prison. Le lendemain, 15 novembre 1876, les habitants du Caire lisaient avec délices dans le *Moniteur égyptien* le communiqué suivant :

« L'ex-ministre des finances, Ismaïl Sadyk-Pacha, a cherché à fomenter un complot contre Son Altesse le khédive en faisant appel au fanatisme religieux des populations contre les projets de MM. Goschen et Joubert. Il a accusé le khédive de vendre l'Égypte aux chrétiens et a pris l'attitude d'un défenseur de la religion et du pays. Ces faits, révélés par les inspecteurs généraux des provinces et par les rapports de la police, sont confirmés par des passages de la lettre adressée au khédive lui-même par Sadyk-Pacha et contenant sa démission. En présence d'actes aussi graves, Son Altesse a fait juger Sadyk ce matin par son conseil privé, lequel, après l'avoir reconnu coupable, l'a condamné à l'exil et à la prison à Dongola. »

Le surlendemain, 16 novembre, un autre journal semi-officiel contenait une note ainsi conçue :

« L'ex-ministre, qui avait été retenu à bord d'un steamer sur le Nil en attendant la décision du conseil privé, a été, aussitôt après cette décision, transbordé sur un autre steamer et dirigé vers la haute Égypte. »

Depuis ce moment, le mouffetich a disparu et mille histoires ont été faites sur son compte. Au bout de quelque temps, une circulaire fut envoyée aux consuls généraux pour leur annoncer la mort de l'ex-ministre à Dongola. Cette circulaire était accompagnée de la copie d'un procès-verbal adressé par le gouverneur de cette province, attestant la mort du prisonnier et reproduisant un certificat d'autopsie délivré par trois médecins qui déclaraient que le défunt avait succombé à une maladie de langueur causée par le chagrin, la fatigue et les excès.

Mais le public ne fut point convaincu de la véracité du récit, et il est aisé de voir que M. de Léon ne l'est pas plus que lui. Tout le monde resta persuadé que le mouffetich n'avait pas survécu vingt-quatre heures à sa disgrâce et que le steamer que des voyageurs avaient vu remonter le Nil, les hublots soigneusement encloués, et semblable à un cercueil flottant, n'avait jamais transporté le ministre à Dongola, ni vivant, ni mort.

Quand on procéda à la vente des palais et des meubles du défunt, on y trouva un déploiement de luxe oriental devant lequel pâlissent les fantaisies des contes arabes. Il possédait, raconte M. de Léon, trois palais construits à la française dans un quartier neuf d'Ismaïlia qui, avec leurs jardins, couvrent un espace aussi grand que celui des Pyramides. Ils sont vides aujourd'hui et, pour les parcourir tous trois, il faudrait une matinée entière, quoiqu'ils soient contigus les uns aux autres. C'était le paradis des tapissiers. Ce parvenu de bas étage leur avait donné carte blanche, et les industriels venus d'Europe avaient revêtu d'or et de soie des centaines de chambres et des centaines de salons. Au milieu de ces splendeurs vulgaires, mais ruineuses, Sadyk se tenait jadis accroupi, entouré de ses femmes, que — malgré l'exemple du khédive, lequel se borne à quatre, et de ses fils, qui sont monogames — il entretenait au nombre de trente-six. Chacune de ces trente-six femmes avait six esclaves blanches et un nombre indéfini d'esclaves noires. Le jour où l'on mit en vente leurs joyaux, c'était entre les mains des commissaires un fleuve de diamants et de perles au cours ininterrompu. Toute la vaisselle

était d'or et d'argent merveilleusement ouvragés; le luxe du khédive n'était plus que de la sobriété spartiate en comparaison du faste de son ministre; et tout cet argent dépensé était passé aux mains des marchands étrangers, et tout était le prix des sueurs et du sang des fellahs, taxés supplémentairement pour les fantaisies du ministre et forcés de payer à coups de kourbash!

III.

Assurément les prodigalités du khédive ne sont pas aussi révoltantes que celles de Sadyk-Pacha; mais il a une malheureuse passion de la truelle qui a déjà coûté bien des souffrances à son peuple, souffrances qui ne sont pas près de finir. On lui a reproché d'avoir chargé son pays d'une dette de plus de deux milliards, sans avoir autre chose à montrer que de méchantes bâtisses en lattes et en plâtre. Ce reproche est certainement exagéré; mais il est certain qu'il a encombré le sol d'une quantité de palais inutiles, affectés soi-disant à son usage et à celui de sa famille. Il serait difficile de persuader au fellah que ces constructions peuvent lui rapporter quelque avantage; plus difficile encore de lui démontrer que c'est pour son bien que l'on a contracté cette dette dans des conditions telles que la moitié environ de la somme qu'elle représente est restée aux mains des spéculateurs étrangers.

Les intentions du khédive ont pu être spécieuses; mais, comme tous les despotes d'Asie, il sacrifie, avant toutes choses, à sa chimère et à son orgueil. C'est parce qu'il a voulu faire sous son règne ce qui eût dû être l'œuvre de plusieurs générations, qu'il a exécuté ses entreprises fort mal quelquefois et toujours dans des conditions ruineuses. Il existe aujourd'hui quinze ou dix-huit cents kilomètres de chemins de fer terminés en Égypte, pour lesquels il a été dépensé, depuis douze ans, environ deux cent cinquante millions de francs; il a été fait des travaux utiles dans les ports de Suez et d'Alexandrie, qui ont coûté quatre-vingts ou cent millions; les phares, l'éclairage au gaz, la distribution de l'eau dans les grandes villes sont évalués par M. de Léon au même chiffre; les travaux publics, tels que routes, jardins, théâtres, palais, etc., représentent peut-être cinq ou six cents millions; les expéditions dans l'Afrique centrale et en Abyssinie, en ont, dit-on, absorbé cinquante; mais qu'est devenu le reste? et d'ailleurs, eût-il été réellement employé, et non dilapidé en cent manières, l'emploi en pourrait-il jamais être assez fructueux pour rémunérer la mise de fonds, quand on a emprunté par le fait à cinquante pour cent d'escompte (puisque le khédive n'a jamais, dit M. Cave, réalisé plus de la moitié de la valeur nominale de ses emprunts) et à sept pour cent d'intérêt?

Ismaïl-Pacha passe, parmi ses compatriotes, pour avoir été marqué par le doigt du destin des signes de l'homme heureux. Quand, sous le règne de son prédécesseur Saïd, l'héritier présomptif (son frère aîné Achmet) fut noyé dans le Nil par un accident de chemin de fer, tout son peuple (et lui-même aussi, sans doute) reconnut son étoile. Peut-être aura-t-il la bonne fortune de découvrir quelque ressource imprévue pour sortir de la situation dans laquelle il s'est mise par son orgueil de despote : M. Mac Coan parle d'une variété de coton nouvellement découverte sur laquelle on fonderait, paraît-il, les plus grandes espérances (1); mais, en l'état actuel de la fortune publique, son bon génie ne semble pas assez puissant pour changer la nature des choses. Or, voici l'opinion de M. de Léon sur la situation financière de l'Égypte, opinion significative, parce que celui qui l'exprime est un ami, un admirateur du khédive, et qu'il a du pays une vieille expérience :

« Sans me donner pour un financier, dit-il, je suis tout à fait d'avis que l'Égypte n'a jamais été en état d'emprunter à plus de cinq pour cent, même à l'époque où elle n'était pas encore obérée. Aujourd'hui que ses charges se sont accrues et que ses ressources ont grandement diminué, elle serait même difficilement solvable à ce taux; il faudrait, pour qu'elle le fût, imposer aux populations appauvries des sacrifices plus grands que ceux qu'elles ont faits jusqu'ici et qu'elles ne peuvent continuer longtemps à faire; or, la chair et le sang ne pourraient le supporter. »

Quel horoscope peut-on donc tirer de l'avenir politique d'un pays qui commence par où les autres finissent, c'est-à-dire par une dette disproportionnée avec ses ressources présentes et futures? Quelle réponse faire à la question que nous nous sommes posée en commençant : L'Égypte pourra-t-elle être pour l'Afrique ce que l'Inde a été pour l'Asie, la Grèce pour l'Europe, les États-Unis pour l'Amérique? Si nous ne relevons que les faits dans les ouvrages de ces deux partisans du khédive, MM. de Léon et Mac Coan, cette réponse est négative. Toutefois il est probable que c'est de l'Égypte que viendra le bienfait de la civilisation pour le centre africain. Les témérités des vice-rois porteront indirectement des fruits; le courant européen qui s'est établi vers leurs États circulera plus loin; le chemin de fer, long de douze ou quinze cents kilomètres, qui est en voie d'exécution dans le Soudan, pourra être une mauvaise affaire pour le khédive et une charge de plus pour les pauvres fellahs; mais il rapprochera le monde civilisé du monde barbare et les amis de l'humanité apprendront un jour avec joie que les Anglais et les Français, devenus, par le fait, les successeurs des Pharaons, ont fondé des écoles, des manufactures, voire des journaux, sur les rivages du Nil Blanc.

L. Q.

(1) Cette variété, à laquelle on a donné le nom de *banna*, a été découverte, en 1873, près de Birket-el-Sab, par un Copte qui a d'abord cherché à en faire mystère; mais depuis elle s'est forcément révélée autour de lui, et aujourd'hui elle commence à être connue sur le marché. On la vend, dit M. Mac Coan, trente fois plus cher que les autres variétés.

CONTES ET LÉGENDES DE L'INDE

D'après un voyageur russe (1).

I.

Le Kamaon est une contrée que le marquis de Hastings annexa, vers 1815, à l'empire anglais. Elle est bornée au nord par le Thibet, à l'ouest par le Gherval, à l'est par le Népaul et la province de Doti, au midi par le Kohil Khand. Elle est située sur le versant méridional de l'Himalaya, dont les sommets, dans la partie septentrionale du Kamaon, atteignent huit à neuf mille mètres.

Les Anglais, de Srinagar à Almora, ont construit une route. Toutefois le pays est peu fréquenté par les voyageurs; il n'a pas été modifié au contact des quelques Anglais qui y résident. C'est là qu'on peut aujourd'hui retrouver encore l'Inde du moyen âge, si semblable elle-même à l'Inde antique.

Un voyageur russe, M. Minaef, a eu la bonne fortune de visiter ce pays en 1875. Il y a même séjourné assez longtemps pour recueillir des données très-précises sur l'histoire, l'ethnographie, les religions et superstitions, les chants et traditions populaires du pays. Ce sont les résultats de son voyage qu'il expose dans un livre en langue russe, intitulé : *Contes et légendes de l'Inde, recueillis en 1875 dans le Kamaon.*

Il nous apprend que le Kamaon est un des plus anciens États de l'Indoustan : trois dynasties, soixante-quinze rois, ont régné sur ce pays, depuis l'année 685 jusqu'à l'année 1789. Il subit alors une conquête des Gorkiniens, à laquelle mit fin en 1815 la conquête anglaise.

Il est habité par une race autochthone, *aryanisée* du XIIe au XVe siècle, par une immigration de brahmanes et de kchatryas, qui de ses tribus primitives formèrent un État suivant le type indien, c'est-à-dire un État féodal et sacerdotal, ayant à sa tête un roi, reposant sur la multitude des paysans réduits à la condition de serfs, et admettant le système des castes. Une langue commune dans laquelle ont disparu les dialectes locaux, une religion commune, le brahmanisme, qui a su absorber les religions indigènes, contribuèrent à donner à cet agrégat une certaine unité nationale.

Un voyageur russe traversant le Kamaon et le Gherval — c'est-à-dire une des premières contrées que pourraient atteindre les invasions russes dont certains publicistes menacent l'Inde anglaise — devait s'intéresser d'abord à ce que pouvaient bien penser de la Russie les naturels du pays. M. Minaef constate que les Indous n'attendent, ni ne désirent les Russes, par la raison qu'ils les ignorent.

Il raconte qu'à Srinagar, où il séjourna quelques jours, un certain nombre d'indigènes avaient pris l'habitude de venir passer la soirée dans le *bangaloo* qui lui servait d'hôtel. Comme ce logis, en fait de meubles, ne renfermait que le lit et une seule chaise, les plus qualifiés de ces visiteurs prenaient soin d'apporter leur chaise ou leur escabelle. C'étaient surtout des brahmanes, de petits employés du gouvernement britannique, en un mot l'aristocratie ou, comme disent les Allemands, *l'intelligence* du pays.

Il y avait parmi eux un brahmane, beau parleur, homme instruit et le plus éveillé de la troupe, qui accablait M. Minaef de ses questions. Ce qui l'étonnait le plus, c'était qu'on pût entreprendre un si long voyage sans avoir en vue quelque pèlerinage ou quelque affaire commerciale. Les savants indous ont peine à voir dans un voyage purement scientifique autre chose qu'une variété de vagabondage. Pourtant le visiteur russe, à en juger par les dépenses qu'il s'imposait, devait être quelque nabab en son pays, et dans ce cas sa richesse devait pouvoir se mesurer par le nombre de ses femmes. Le brahmane demanda curieusement où M. Minaef avait laissé son nombreux harem : en Russie ou à Calcutta? « Ma réponse le surprit, » dit M. Minaef qui ne juge pas à propos, même vis-à-vis de nous, de pousser plus loin ses confidences.

Avec autant de surprise, le brahmane apprit que la Russie était assez loin du Gherval. D'autres questions prouvent combien, à Srinagar ou Almora, on est peu au courant des choses européennes. « Il voulut savoir, dit M. Minaef, qui des deux souverains payait tribut à l'autre, la reine Victoria au souverain russe, ou le souverain russe à la reine Victoria. Il demanda quel nom il fallait donner à ce dernier : celui de *rájádhirája* ou de *padischah?* Le premier titre, bien qu'il signifie *roi des rois,* est à leurs yeux moins honorable que le second, car au *padischah* les autres rois paient tribut. Entre autres questions plus ou moins étranges, comme celle de savoir si le tsar jugeait lui-même son peuple ou s'il délégnait à cet objet des juges spéciaux, arrivèrent celles-ci, évidemment inspirées par les derniers numéros de quelque journal indien. Etait-il vrai que les Russes avaient pris Kaboul? En quoi le tsar russe avait-il besoin de Kaboul? — Puis d'autres qui intéressaient spécialement un brahmane : Y avait-il des castes en Russie? Les Russes mangeaient-ils avec les Anglais? Y avait-il en Russie des athées, des gens ennemis des *Védas?* Le brahmane fit observer à ce propos que les Américains étaient tous des athées, tous des ennemis des *Védas.* En fait d'Américains, il ne connaissait d'ailleurs qu'un missionnaire, et il ne pouvait parler sans horreur et sans effroi de l'école fondée par ce missionnaire et qui représentait pour lui l'antre de l'athéisme. »

Physiquement, le type kamaonien est assez beau, surtout chez les hommes; car les femmes sont précocement flétries par l'excès des privations et des travaux que le sexe fort laisse à leur charge. Entre autres ornements, elles ont des anneaux dans le nez. Hommes et femmes sont d'ailleurs d'une saleté primitive.

Tout ce peuple est en proie à la plus épaisse superstition. Outre les dieux du panthéon indou, que leur ont apportés les brahmanes, ils révèrent un monde de divinités secondaires. Chaque touffe d'arbres, chaque fontaine est hantée par quelque *bhuta* ou génie vorace, par quelque *rakshasha* ou démon famélique. Le Malin emprunte d'ailleurs toute sorte

(1) *Indiaska skazki i legendy*, sobrannya v Kamaoniê v 1875 godou I. P. Minaévym. Saint-Pétersbourg, 1877.

de formes. Méfiez-vous de la belle femme que vous trouverez éplorée au pied d'un arbre ; gardez-vous de la consoler : c'est peut-être une *rakshasha* qui vous dévorera, ou bien, introduite chez vous, paiera votre hospitalité en dévorant vos troupeaux. Le Kamaonien qui aura donné à la guerre les preuves les plus incontestables de bravoure ne passera pas sans appréhension devant un buisson mal famé ; il n'oserait affronter l'obscurité de la nuit et ses terreurs. Les démons kamaoniens, comme les dieux d'Homère, ont beaucoup de nos faiblesses humaines. Comme Panurge, ils craignent les coups. Dans les contes et légendes du pays, on voit un roi, désireux de se baigner dans un lac, se faire accompagner d'une troupe de soldats, afin d'en chasser les *bhutas*. Les simples mortels, après une fin tragique, peuvent à leur tour passer *bhutas*. Dans un des textes recueillis par M. Minaef, les victimes d'un massacre deviennent des démons, et, parmi ces démons, « les hommes s'attaquaient aux mortels du sexe masculin, la femme s'attaquait aux femmes. Ils dévorèrent ceux qui les avaient mis à mort. Partout où ils vont, on les vénère, et à ceux qui les vénèrent ils ne causent aucun mal. Aussi hommes et femmes font-ils entendre en leur honneur des lamentations, des chants et les sons du tambour. »

Comme monuments de ces superstitions, tout le long des routes, même de celles qu'ont tracées les Anglais, on voit s'élever des *katpatia* ou petits autels. En général ils sont consacrés à la déesse qui protège les voyageurs ; sur l'un de ces autels, M. Minaef a lu cette inscription :

« O déesse, toi qui dévores le bois et la pierre, toi qu'honorèrent le sage Sakalia et le sage Iajnavalkia ! protège mon voyage ! »

La féodalité, également introduite par les Indous, fut une autre forme d'oppression pour ce pauvre peuple. Elle aussi a laissé ses monuments : ce sont les châteaux en ruines que M. Minaef a pu apercevoir sur les hauteurs et les pics escarpés, et dont les noms reviennent parfois dans les chants populaires.

Chez un peuple qui depuis les temps antiques a si peu changé, la poésie primitive a dû se conserver et se transmettre de génération en génération, comme en Europe même, dans certains pays que la civilisation n'a fait qu'effleurer. Les vieilles femmes racontent des histoires ; les musiciens errants chantent, en s'accompagnant du tambourin, les légendes héroïques du pays, les exploits des anciens braves, les généalogies des familles seigneuriales.

M. Minaef a pu recueillir, sous la dictée des indigènes, un grand nombre de pièces. Elles appartiennent à deux types différents ; de là deux divisions dans le livre : I. Les contes. — II. Les légendes.

II.

Les *contes* présentent, avec des particularités propres au pays, les données qui se retrouvent dans presque tous les contes de la race aryenne, de la Bretagne ou de l'Écosse à la Russie, et des pays scandinaves à la Grèce ou à la Sicile. M. Minaef reconnaît d'ailleurs que ces récits des veillées rustiques ont dû subir des influences littéraires. Plus d'un brahmane a pu traduire à un auditoire ravi les récits merveilleux du *Pantchatantra* ou de l'*Harivanza*. Plus d'un conteur errant a pu apporter sur les rives de la Kâli et du haut Gange les récits qu'il a entendus lui-même dans les grands centres de la civilisation indienne. Ainsi, les contes kamaoniens, comme ceux de notre Perrault ou ceux des frères Grimm, procèdent de la source commune.

Parmi ces récits, les uns appartiennent à cette épopée zoologique dont M. Angelo de Gubernatis s'est fait un des interprètes les plus savants, et de laquelle procèdent les fables du « sage Pilpay, » d'Ésope, de Phèdre, de La Fontaine, sans compter le grand débris épico-zoologique du moyen âge : le *Roman du Renard*. Les bonnes femmes du Kamaon racontent comment le chacal — qui semble ici prendre la place de maître renard — triompha par ruse du lion et du singe, — comment un saint homme de chat partit en pèlerinage avec les trop confiantes perdrix, — et comment certain manant qui avait marié ses trois filles à l'ours, au chacal et à l'aigle, se trouva fort mal d'avoir voulu imiter le genre de vie que menaient ses nobles gendres.

D'autres se rattachent à la série des contes mythiques : nous y retrouvons le fils du roi à la recherche de sa belle fiancée. Il est aidé dans son expédition par des animaux qu'il a su obliger et parmi lesquels poissons et grenouilles ne se montrent pas les moins reconnaissants.

Tels récits rappellent nos fabliaux. Rabelais aurait goûté ce conte où la femme et l'amant, un rusé *sipahi* ou soldat, trompent à plaisir le pauvre mari ; à la fin, notre Sganarelle kamaonien met le feu à sa maison pour faire périr le *sipahi ;* mais sa femme l'engage à sauver au moins un coffre précieux : très-précieux en effet, car c'est celui où s'est blotti le galant. Le mari emporte ainsi l'amant sur son dos.

Cette catégorie d'historiettes présente même des spécimens d'une verve assez gauloise pour que M. Minaef n'ait pas jugé à propos de les insérer dans son recueil.

Dans le conte des *Deux frères,* nous retrouvons Ali-Baba, les quarante voleurs et son frère, l'envieux et malencontreux Cassim ; — dans celui des *Quatre gendres intelligents,* l'Altesse à peau fine qu'un simple pois, à travers douze matelas, empêchait de dormir ; — dans d'autres récits, le type bien connu de notre Gribouille, l'Ivan le bête des Russes, l'idiot qui, à force de stupidité, finit par faire fortune.

Signalons une version nouvelle de *Perrette et le pot au lait.* La donnée est la même, et il me semble que, par la naïveté pittoresque de certains détails, le conte du *cooli* ou pauvre journalier fait honorablement pendant à la fable française :

LE COOLI.

Un *cooli* portait sur sa tête un vase plein d'huile. Un marchand le lui acheta pour deux *païs* et lui dit :

« Apporte ce vase dans ma boutique. »

Le *cooli* obéit et, tout en cheminant, il se disait : « On me donne deux *païs.* Avec ces deux *païs,* j'achèterai une poule.

je vendrai la poule et j'achèterai une chèvre. Quand la chèvre me donnera des chevreaux, j'achèterai une vache. Avec le lait que me donnera la vache, j'achèterai une femelle de buffle. Ma bufflonne me donnera beaucoup de lait; je vendrai le lait et la crème. J'amasserai beaucoup d'argent, je bâtirai une maison. Quand ma maison sera bâtie, je me marierai.

J'aurai des enfants et ils me diront : « Papa! donne-nous encore à manger. »

Et moi je leur dirai : « Taisez-vous! soyez sages! »

Ce disant, il secoua la tête d'un air sévère. Le vase tomba de dessus sa tête et se brisa (1).

Un autre sujet traité par La Fontaine, dans sa fable du *Bassa et du Marchand,* donne lieu, dans le conte kamaonien, à des développements originaux ; comme peinture des mœurs indiennes, il mérite d'être reproduit — au moins en abrégé :

LES QUATRE CHOSES A ÉVITER.

Un homme, en mourant, dit à son fils :

« Fils ! il y a quatre choses qu'il ne faut pas faire. Premièrement, ne dis pas à ta femme ce que tu as dans le cœur. Secondement, ne te lie pas avec des *râceli* (courtisanes de bas étage), mais seulement avec des *rândi* (courtisanes de la haute classe). Troisièmement, ne fais point amitié avec de petits richards, mais seulement avec les gros richards. Quatrièmement, recherche l'amitié, non des serviteurs royaux, mais du roi lui-même. »

Il dit et il mourut.

Le fils voulut éprouver la valeur de ce conseil. Il se lia avec toutes sortes de gens, avec une *râceli* et une *rândi,* un petit et un gros richard.

Pour éprouver sa femme, il détourna un des paons du roi, le cacha soigneusement et dit à sa femme : « Fais-moi cuire cette chair de paon. » Mais il ne lui donna que la chair d'un pigeon qu'il avait tué. Ils mangèrent tous deux de cette viande et la femme ne manqua pas de dire à ses commères : « Mon mari a dérobé un des paons du roi et nous en avons mangé la chair. »

Les serviteurs du roi, qu'il avait maintes fois comblés de cadeaux, vinrent saisir l'homme et, sans lui laisser le temps de se laver les mains, le conduisirent au roi.

Le roi ordonna de le pendre.

Il obtint un répit pour mettre ordre à ses affaires et courut d'abord chez la *râceli :* « Demain on doit me pendre, » lui dit-il.

La *râceli* affecta le plus grand chagrin, se frotta les yeux avec des oignons pour avoir l'air de pleurer, et lui dit :

« Ah! mon ami! Quel souvenir me restera-t-il de toi? donne-moi ce châle dont tu es revêtu. Chaque fois que je le regarderai, ce châle, je penserai à toi. » Il donna le châle.

La nouvelle de son malheur vint aux oreilles du petit richard, qui courut trouver l'infortuné, lui arracha son turban et dit : « Je me suis rappelé que ce turban m'avait coûté plus de mille *roupies.* »

La nouvelle vint aux oreilles du gros richard. Il courut chez le roi et lui dit : « Mahâraja! rends la liberté à cet homme. Je te donnerai son poids en argent et en or. Tout ce que tu voudras, je te le donnerai. »

Le roi refusa de l'écouter.

On menait pendre notre homme, au bruit du tambour. La *rândi,* de sa maison, vit le malheureux. Elle fit arrêter le lugubre cortège et courut chez le roi :

« Mahâraja! lui dit-elle. Je te donnerai en argent, en or, ce que pèse cet homme. Si cela ne suffit pas, fais-moi pendre à sa place, mais rends-lui la liberté. »

Le roi refusa.

Alors l'infortuné dit à ses gardes : « Si je restitue le paon, le roi me relâchera-t-il? »

Le roi, consulté, fit une réponse affirmative. L'homme obtint d'aller chez lui et rapporta le paon au monarque.

« Pourquoi as-tu fait cela? » demanda le roi.

Il répondit : « Quand mon père est mort, il m'a dit qu'il y avait quatre choses qu'il ne fallait pas faire. J'ai voulu éprouver son conseil. Tout ce qu'il a dit était bon. »

Le roi fut très-content. Il lui fit don d'un village et lui donna encore une récompense. Pour l'homme, il cessa de se lier indistinctement avec tout le monde.

Comme le marchand du fabuliste français, notre héros en quête de protecteurs se trouve mal

Du choix de semblable canaille,

et volontiers il souscrirait à la morale très-pratique du Bonhomme :

> . . . Tout compté, mieux vaut, en bonne foi,
> S'abandonner à quelque puissant roi,
> Que s'appuyer de plusieurs petits princes.

Vient enfin la série des contes fantastiques, où règnent les redoutables génies du lieu, *bhutas, rakshashas,* vampires.

LE BHUTA.

Un homme qui se rendait à son village fit la rencontre d'un *bhuta.*

Ce qu'il vit d'abord devant lui, c'était un chien. Il l'appela et lui dit : « Viens avec moi! »

Il poursuivit son chemin, et que vit-il? Des milliers de pourceaux qui couraient tout autour de lui! Il vit et s'épouvanta en se trouvant entouré de ce troupeau féroce. Il prit une pierre, la leur jeta. Les pourceaux se dispersèrent.

Il poursuivit son chemin, et que vit-il? Un grand lion qui courait sur lui. Il se dit : Pour sûr, ce lion me mangera. Il grimpa sur un arbre, le lion rugit terriblement, mais disparut.

L'homme était à demi mort de peur. Quand il revint à lui, il poursuivit son chemin, et que vit-il? Une femme, une beauté. Il fut tout réjoui et se mit à lui parler. Il parla beaucoup, elle se taisait.

Ils arrivèrent à un pont. La femme le poussa. Il tomba dans l'eau. Il pensa se noyer, le malheureux!

Si j'ai cité ce conte tout au long, c'est qu'il trahit un certain esprit malicieux. Ce n'est pas sous la forme du pourceau féroce ou du lion rugissant que le diable est le plus redoutable : c'est « en fourrure de femme » qu'il arrive à la plénitude de ses énergies malfaisantes. La Bruyère n'avait pas lu ce conte kamaonien, et cependant, dans la jolie ballade qu'il a insérée dans ses *Caractères,* celle du bon chevalier qui épousa d'abord une femme, puis le diable, il a posé ce dilemme intéressant :

> Donc s'il vaut mieux ou diable ou femme avoir
> Et qui des deux bruit plus en ménage....

La croyance à la métempsycose fournissait aux conteurs

(1) Voyez à ce sujet une leçon de M. Gaston Pâris sur *les Contes orientaux dans la littérature française,* dans la *Revue* du 24 avril 1875.

indiens un élément de fantastique que certains de nos modernes, Prosper Mérimée, par exemple, dans *Lokis*, n'ont pas dédaigné.

N'y a-t-il pas dans les traits, dans le caractère, dans les instincts de chaque homme, quelque chose qui révèle ce qu'il a été dans une autre vie, avant qu'il fût promu à la dignité d'*homo sapiens*. Et de cette vie antérieure, combien nous avons conservé dans celle-ci! Combien sont rares ceux dont la transformation a été complète et qui ne sont pas encore quelque peu le chien, le tigre, le singe, le perroquet qu'ils furent autrefois! Combien sont rares ceux qui sont pleinement devenus des hommes!

Grandville s'est amusé à planter sur des épaules humaines toutes les têtes étranges du règne animal; ce qu'il a fait avec son crayon, le brahmane d'un de nos contes l'opère avec un talisman.

LE BRAHMANE ET LE BHUTA.

Il y avait une fois un brahmane. Il possédait une femme et une fille. Les années s'écoulèrent : la fille se trouva en âge d'être mariée.

Il ne se passait pas de jour que le père et la mère ne fussent en discussion. La femme, un jour, dit au mari :

« Tu as une fille à marier et tu ne songes pas aux moyens de la marier. Si tu composais une pièce de vers et que tu la portes à quelque roi, il te ferait un présent et nous pourrions célébrer la noce.

— Elle a raison, ma femme, se dit le brahmane, » et il se mit en route pour aller trouver le roi.

En chemin, il fit la rencontre d'un *bhuta* qui lui dit : « Qui es-tu? Où vas-tu? »

Le brahmane lui conta l'objet de son voyage.

« Écoute! dit le *bhuta*. Rends-moi un service, sinon je te mange.

— Qu'ordonnes-tu?

— A sept journées d'ici, on a donné une bataille. Beaucoup de gens sont morts. Apporte-moi un cadavre, — un cadavre d'homme, — que je le mange.

— Parfait! » dit le brahmane.

Le *bhuta* lui dit encore : « Je vais te donner une petite plume. Tu la poseras sur ta tête; si parmi les morts tu aperçois un homme, prends-le et apporte-le moi. »

Le brahmane partit et, au bout de sept jours, avec de grandes difficultés, il arriva sur le champ de bataille. Il posa la petite plume sur sa tête. Il vit alors qu'il y avait là des milliers et des milliers de corps, mais de cadavres ayant figure humaine seulement un ou deux. Il en prit un et l'apporta au *bhuta*. Le démon se réjouit et lui donna beaucoup d'argent.

De retour à la maison, le brahmane maria sa fille.

Après quoi l'homme et la femme, tous les jours et tous les jours, recommencèrent à se disputer.

Un jour le brahmane posa la petite plume sur sa tête. Il reconnut alors que sa femme était une chienne.

« Maintenant, se dit-il, il faut que je voie ma vraie figure. » Il se plaça en face d'un miroir et posa la petite plume sur sa tête. Il vit qu'il était un tigre.

« C'est donc pour cela que, ma femme et moi, nous sommes toujours en querelle! Dans la première vie, elle était une chienne et moi un tigre! »

Il sortit et se rendit au bazar. Il y rencontra une *pâtar* (courtisane) qui lui dit : « A partir d'aujourd'hui, je suis ta femme, et toi mon homme. »

Le brahmane sourit. La *pâtar* lui montra ses richesses : le brahmane se réjouit encore plus. Il la prit pour femme et abandonna la sienne.

Un jour il posa la petite plume sur sa tête et vit que la *pâtar* était une tigresse.

Il se dit : « Voilà donc pourquoi elle m'a aimé! Je suis un tigre, elle une tigresse. A nous deux nous faisons la paire. »

Et, jusqu'à leur mort, ils furent parfaitement heureux.

III.

Les *légendes* recueillies par M. Minaef sont plus proprement indiennes, kamaoniennes même, que les contes. On peut les comparer aux *bylines* russes, aux *gwerziou* de Bretagne, aux *tragoudia* grecs. Elles semblent comme les débris épars des grandes épopées indiennes, comme des pages arrachées au *Ramayâna* ou au *Mahabarâtha* (1), ou plutôt elles sont les éléments qui, rassemblés par quelque poète de génie, transformés par un *Vyasâ* ou un *Valmiki*, auraient donné au monde l'Iliade de l'Himalaya. Elles sont à l'épopée indienne ce que les cantilènes furent à l'épopée française : la matière brute qui attendait le modeleur, les chants épars qui attendaient le rhapsode. Seulement le rhapsode n'est pas venu, et l'épopée kamaonienne n'est pas née.

Ces légendes ont d'ailleurs le même caractère que les grands poèmes de l'Indoustan : elles présentent des aventures semblables et des personnages analogues. On y retrouve les forts héros dont la seule vaillance donne la victoire à leur peuple, les armes gigantesques, les épées merveilleusement tranchantes, les arcs que d'innombrables guerriers ont peine à porter et qu'une seule main pourra tendre, les combats de titans qui durent sept jours et sept nuits, les flûtes enchantées dont les accents rendent attentifs Indra dans les cieux et le serpent Vaïssingi dans les enfers.

Pourtant, si les légendes kamaoniennes font partie du grand courant épique de l'Indoustan, d'autre part elles ont un caractère profondément local. Elles sont l'histoire — l'unique histoire du pays. Les montagnes dont elles nous entretiennent, ce sont les monts Himalaya; les rivières, c'est le Gange, la Kâli; les châteaux, ce sont ceux dont M. Minaef a contemplé les débris orgueilleux; les peuples contre lesquels on combat, ce sont les nations voisines, celles du Gherval, du Kohil-Khan, du Doti, du Thibet; les princes qui conduisent les armées sont ceux dont on retrouve les noms dans les listes royales, car les rois Kalianatchandra, Roudatchandra, eurent une existence historique, probablement aux XVIe et XVIIe siècles. Les guerres acharnées de famille à famille, les *vendetta* implacables, reprises par les fils après les pères, les châteaux pillés et brûlés, les femmes contraintes de devenir les épouses du vainqueur, les vieux pères forcés d'adopter les meurtriers de leurs fils, les nobles bravant la colère impuissante du roi leur suzerain, comme nos barons des temps carolingiens, les exploits des braves récompensés par le don de « douze villages sur la montagne et douze villages dans la plaine, » les paysans portant plainte au souverain contre le seigneur qui

(1) Voy. sur ces poèmes, un livre récent de M. Philibert Soupé, *Études sur la littérature sanscrite*, dans la collection nouvelle des *Littératures de l'Orient*. — Paris, Maisonneuve.

lève une taille supérieure au taux légal, — tout cela, c'est l'image de ce que fut autrefois le pays, c'est le tableau de la belliqueuse anarchie dans laquelle le Kamaon a vécu sous ses rois nationaux. Faire la part de l'histoire et de la légende dans ces récits héroïques est aussi difficile que de démêler dans les chants épiques de Virgile ou dans les légendes de Tite-Live les vraies origines du vieux Latium, dans les poèmes de nos trouvères la vraie biographie de Roland. Les détails merveilleux abondent : c'est le prince Amarasvéjan qui va combattre, comme un autre Hercule, un autre sanglier d'Érymanthe; — c'est le roi Malaussaï qui a vu en songe la princesse du Thibet et qui part pour conquérir sa main; — c'est le roi Tortchand qui possède un aigle merveilleux, au vorace appétit, auquel sont immolés tous les troupeaux du pays; — c'est le roi Kharmal qui a revêtu son chien d'ornements royaux et qui oblige tous ses sujets à l'adorer avant lui; — ce sont des combats prodigieux, des duels interminables, des armées entières exterminées par un seul homme. Les faits réels, dans la vive imagination des chanteurs kamaoniens, ont pris couleur de fables, et cependant, parmi tant de traits fantastiques, un élément de réel subsiste : les traits de mœurs.

Dans une de nos légendes, on voit précisément un de ces chanteurs qui vient offrir aux chefs de famille, comme nos bardes gaulois aux rois de l'Arvernie, l'hommage de ses poétiques flatteries. Deux de ces chefs, Makhar et Saoun, sont unis par des liens de famille et par l'amitié. Un aède errant s'est mis en route pour venir célébrer leur gloire. Il les trouve assis sur le même banc et s'arrête interdit : « Les voilà tous deux ensemble! Que faire maintenant? Quelle famille vais-je chanter la première? Si je célèbre d'abord les Makhar, Saoun s'irritera; et si je célèbre d'abord les Saoun, Makhar sera furieux. » Il se décide pourtant et les chante tour à tour. « Les Makhar sont les maîtres du Galkil; au levant les Makhar et au couchant les Makhar; au nord les Makhar et au midi les Makhar. » Saoun intervient ironiquement : « Tu places les Makhar aux quatre points du monde, dit-il au chanteur. Et pour les autres, que restera-t-il? — Roi! ne t'irrite pas, » répond le chanteur, et il célèbre à leur tour les Saoun. Makhar alors d'intervenir et de critiquer l'hyperbole de certaines louanges. La colloque tourne à l'aigre entre les deux chefs; Makhar tire son glaive; il tue Saoun. Voilà donc la guerre allumée entre les deux familles. Et tout cela pour une chanson, tant on est avide de cette gloire que donnent les poètes! Les deux clans se rencontrent sur le marché et se battent à coups de flèches, puis à coups d'épée. Les Saoun sont vaincus; alors le vieux Saoun remplit une coupe de pièces d'or, prend à la main, en manière de branche d'olivier, l'herbe *duba*, se fait accompagner d'un brahmane et se rend chez les Makhar. Il les adopte pour ses fils, eux l'adoptent pour leur père.

Cependant deux enfants, échappés au massacre des Saoun, ont grandi. Devenus des hommes, ils reprochent à leur père le traité conclu avec les Makhar. L'un d'eux prend sept épées, les porte chez un forgeron et lui dit : « Avec ces sept épées forge-moi un glaive. » Ainsi armé, il va trouver le chef des Makhar et lui tranche la tête. Aidé de son frère, il marche vers le château ennemi. Il en brise l'escalier de bois et retire les échelles qui conduisent sur la terrasse et aux appartements supérieurs, puis il met le feu. Tous ceux qui se trouvent sur les terrasses, occupés à chanter et à jouer du chalumeau, sont brûlés ou précipités. Deux autres Makhar sont décapités. Les victorieux rapportent à leur père trois têtes et beaucoup de butin.

Dans une autre légende, le fils, après avoir vengé la mort de son père, déterre ses os et les brûle solennellement. Il a d'ailleurs la délicate et filiale attention de faire monter sur le même bûcher sa vieille mère.

Ces curieux monuments de la littérature kamaonienne gagneraient à être accompagnés de notes et de commentaires. Ils abondent en obscurités et en étrangetés. M. Minaef ajourne, jusqu'à la publication de son texte indou, tout essai d'interprétation. La tâche est difficile, en effet. Ces textes bien expliqués jetteraient une vive lumière sur le passé du pays, sur les mœurs de l'Inde féodale; il est vrai que, pour les expliquer, il faudrait d'abord connaître, mieux qu'on n'a pu le faire jusqu'à présent, l'histoire du Kamaon.

ALFRED RAMBAUD.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

En 1865, le chevalier Massimo d'Azeglio, le peintre, le romancier et l'homme d'État qui a eu l'honneur d'introduire le comte Cavour dans les conseils de la couronne et le désintéressement de se préparer un successeur, avait entrepris de raconter l'histoire de sa vie. Sa mort vint l'arrêter dès le 15 janvier 1866. Cependant deux volumes étaient déjà écrits. Dans les derniers jours de sa vie, il chargea expressément sa fille Alexandrina Ricci d'Azeglio de les publier. Ces *Souvenirs*, bien que incomplets, ont eu un grand succès en Italie, où ils ont augmenté le respect et l'affection pour une mémoire si digne d'être honorée en effet. Massimo d'Azeglio n'avait pas rencontré de son vivant la même unanimité de sympathie, comme l'attesterait au besoin l'épigraphe de ses *Souvenirs : Quæsivi justitiam et odivi iniquitatem; propterea...* Mais il se faisait gloire précisément de ces résistances et de ces colères provoquées. Son œuvre posthume avait déjà eu un assez grand nombre d'éditions, quand Mlle H. Doüesnel a entrepris de la traduire (1).

La lecture de ces mémoires semblera intéressante, même de ce côté-ci des Alpes. Si certains noms, certains portraits, ne piquent pas aussi vivement notre curiosité et ne réveillent pas autant de souvenirs, il y en a eu en nombre suffisant qui peuvent tenir l'attention en éveil ou, au moins, la réveiller à propos. Cependant, ce qui fait l'originalité de ces volumes, c'est surtout la philosophie à la fois grondeuse et aimable de l'auteur. Il disserte volontiers, un peu trop aisément et

(1) Deux volumes. Librairie Sandoz et Fischbacher.

abondamment peut-être, comme Nestor; mais une sorte de bonhomie railleuse donne du piquant à ces thèses morales. Parfois aussi le ton s'élève quand se présentent des occasions d'agiter les questions sociales ou politiques. La traduction de Mlle Doüesnel reproduit fidèlement les deux faces de cette physionomie enjouée sans cesser d'être sérieuse. Le style a la liberté d'allures et quelquefois le laisser-aller de la causerie sans apprêt; puis, à l'occasion, il reprend de la gravité et se surveille davantage.

II.

Il y a des siècles qu'un moine inconnu, composant l'épitaphe de Brunehaut, la recommandait à la miséricorde divine: « En attendant de Dieu vraie indulgence. «Voici qu'aujourd'hui un jeune historien qui n'est déjà plus un inconnu demande davantage pour elle, nous dit-il : pas l'indulgence, cette faveur; mais la justice, ce droit ! Le verdict de l'histoire est une iniquité, il le faut casser. N'admirez-vous pas qu'en l'année 1878 on se passionne ainsi pour la fille d'Athanalgida? Ce hardi champion de Brunehaut est M. Lucien Double, dont j'ai déjà indiqué la spécialité. M. Double, persuadé que les jugements des hommes sont toujours passionnés et iniques, prend volontiers le contrepied de l'opinion admise. Pour lui, Claude a dû évidemment être calomnié, et Titus surfait, et alors il renverse Titus de son piédestal pour y jucher ce Claude trop longtemps méconnu. De même, il a dit vertement son fait à Zénobie, qui était assez bien famée, et par contre voici qu'il réhabilite Brunehaut (1), qui l'était fort mal. Ce parti pris de s'en aller en guerre contre l'histoire me met un peu en défiance, je l'avoue; mais je suis trop prudent pour discuter avec un homme qui a puisé, paraît-il, aux sources originales et qui a vécu dans une longue intimité avec saint Grégoire, Frédégaire, le moine Jonas et bien d'autres que je connais surtout de nom. Admettons donc que l'infortunée Brunehaut a été indignement calomniée. Trahisons, meurtres, débauches, honteuses et séniles amours ? Fictions que tout cela ! C'était une reine sage et prudente, une *générale* habile, une législatrice comme Solon, une économiste comme Sully ou Colbert. Oui, monsieur, comme Sully et Colbert ! M. Double le dit en propres termes.

Oh ! monsieur Double, vous êtes avocat et vous êtes artiste ! Vous étant constitué le Lachaud de l'histoire, vous faites des saints de vos clients sur la sellette, car vous savez bien que le jury et la cour ne prendront pas vos paroles à la lettre. Il y a dans votre rôle une part d'exagération admise et permise. Comme artiste, vous trouvez là une heureuse occasion de faire de la peinture moyen âge, et vous en usez sans trop de scrupule. Le mariage de Brunehaut, le dîner de noces, quelle bonne fortune pour votre pinceau ! Vous nous décrivez donc la salle du banquet; vous soulevez les tapisseries : quelles étoffes ! tout laine ! souple, moelleux et fort ! Vous pesez les vases d'or et d'argent, vous inventoriez l'orfèvrerie; à côté de ces richesses, d'énormes et grossiers plats de bois, des rondelles plates de pain servant d'assiettes, assiettes que l'on mange au dessert. Et quel dîner ! Vous nous en donnez le menu détaillé, que dis-je ! les menus. En effet, on sert d'excellentes choses aux nobles francs ou germains, et des choses plus excellentes encore aux évêques. Vous avez obtenu du sommelier la carte des vins, et vous nous la communiquez. C'est un plaisir pour vous, et nous nous y associons dans une certaine mesure. Voilà ce qui vous tente et vous passionne, au fond, tout autant que la renommée de Brunehaut. Que votre pinceau fasse donc moyen âge; mais encore faudrait-il que le peintre n'eût pas l'esprit moderne. Or, vous êtes de votre siècle, monsieur Double, un peu sceptique et railleur comme lui. Je vous le dis donc : Vous n'avez pas la naïveté nécessaire. En maint endroit, on surprend un sourire sur vos lèvres. Par exemple, vous nous montrez Sigebert, à moins que ce ne soit Chilpéric, « convaincu que les saints, dont il a généreusement payé le concours, le protégeront contre leurs collègues irrités. » Eh bien ! ces saints qu'on a payés, ces saints qui ont des collègues, voilà le trait moderne, le trait à la Voltaire. Je pourrais citer vingt exemples analogues où éclaterait la dissonance. L'auteur semble prendre à tâche de nous rappeler qu'il est d'un autre temps que celui qu'il dépeint. Cette affectation jure avec celle, qui est non moins marquée, de faire de la couleur locale et de reproduire la physionomie de ces siècles éloignés. L'historien se tient ainsi en dehors de son œuvre et semble nous jeter un coup d'œil d'intelligence, comme pour nous dire : Étranges mœurs, étrange époque ! Cette double intention, également accusée, enlève au récit l'unité et la couleur vraie. L'œuvre paraît ainsi manquer de sérieux et de conviction; or, c'est bien le cas de paraître sérieux et convaincu quand on canonise Brunehaut.

III.

Ce n'est pas le sérieux qui manque au récit de voyage au pays basque et dans la Navarre, par M. Lande (1). M. Louis Lande a, en effet, visité le nord de l'Espagne au lendemain de la guerre, non pas faite, mais soulevée par don Carlos. Il a trouvé partout des débris fumants, des traces de sang mal effacées et des colères encore frémissantes. Les Navarraises, que l'espoir de voir sur le trône un prétendant recommandé par les prêtres avait métamorphosées en furies, qui avaient attaché de leurs propres mains sur la poitrine de leurs maris et de leurs fils le scapulaire orné du sacré cœur de Marie et les avaient résolûment envoyés tuer ou mourir pour la sainte cause, n'étaient pas encore calmées. Partout une division profonde et des rancunes implacables; partout les libéraux montrés au doigt comme des renégats et lançant eux-mêmes des regards farouches aux prêtres qui ont soufflé la guerre. M. Lande, au milieu de ces ruines et de ces haines, ne pouvait pas se préoccuper beaucoup du paysage, comme il y a

(1) *Brunehaut*, par Lucien Double. — 1 volume. Paris, 1878. Sandoz et Fischbacher.

(1) *Basques et Navarrais*, souvenirs d'un voyage dans le nord de l'Espagne, par Louis Lande. — 1 volume. Paris, 1878. Didier et Cie.

quinze ans M. Taine, ni rechercher les impressions gaies, comme autrefois Alexandre Dumas père.

Il s'est dit qu'il y avait pour lui mieux à faire : c'était d'étudier les causes de la crise, ce qu'il a fait avec pénétration et clairvoyance; c'était aussi d'apporter des paroles de conciliation entre le Nord et le Midi, entre les deux rives de l'Ebre, ce qu'il a tenté également. Entreprise quelque peu chimérique, j'en ai bien peur. Il est à craindre qu'un volume in-18, même publié par la librairie académique de Didier, ne soit impuissant à ramener la concorde entre les frères ennemis. Cette haute ambition a fait de M. Lande un voyageur grave et sévère, à peine dans sa relation deux ou trois éclaircies et çà et là un rayon momentané de gaieté. En revanche, des vues sérieuses, d'excellents conseils prêchés dans le désert, mais qui n'en sont pas moins fort sages. Il faut rendre aussi hommage au style, qui a de remarquables qualités de tenue, de distinction et d'élégance sévère. C'est là, en somme, une œuvre de valeur.

IV.

Le quatrième volume du théâtre complet de M. Eugène Labiche (1) a paru. Il ne contient pas précisément la fleur du panier, et les éditeurs auraient pu sans grand inconvénient laisser sur la planche quelques pêches à quinze sous comme *Maman Sabouleux* ou *les Suites d'un premier lit*. Je n'en parlerais donc pas si je n'y trouvais la comédie *Moi*, écrite pour le Théâtre-Français, et qui n'y eut qu'un succès médiocre. M. Labiche, en travaillant pour la maison de Molière, avait moins cédé à son propre penchant qu'à de pressantes instances. L'événement prouva que ses défiances étaient fondées. Mais pourquoi? On dit alors et on a dit depuis qu'habitué au sans-façon des scènes secondaires, il avait été désorienté, mal à l'aise en gravissant le noble escalier de la rue Richelieu. Ne serait-ce pas plutôt parce qu'il est le peintre attitré des petites gens, et qu'il est plus facile, en effet, d'étudier dans un milieu vulgaire les vices ou les ridicules qui s'y épanouissent franchement et sans dissimulation? Dès que vous abordez une société plus relevée, vous ne les saisissez plus si aisément. Ils sont couverts d'un vernis de bienséance qui les cache; ils sont plus hypocrites ou ont au moins plus de pudeur. De là la difficulté de les surprendre sous leurs voiles et dans le demi-jour où ils s'abritent; de là surtout la difficulté de les exprimer. L'ingratitude chez le carrossier Perrichon éclate naïvement, et il n'est pas besoin d'un art bien fin pour en reproduire les traits, qui ont tant de saillie et de relief. Chez un homme du monde elle se trahirait par de courtes et furtives échappées; il faut donc pour l'exprimer un pinceau autrement délié, autrement délicat. Ajoutons qu'en prenant pour type l'égoïste, M. Labiche compliquait la difficulté. L'égoïsme n'est pas un de ces vices qui font explosion sous quelque choc subit et imprévu, même dans la société polie. C'est un vice tranquille, silencieux et sourd, tout en dedans si l'on peut dire, et qui s'arrange précisément pour éviter tous les chocs. C'est enfin le vice qui se dissimule le plus, car il a, plus que tout autre, conscience de lui. Les demi-jours, les demi-teintes, les échappées furtives, tout cela demandait une étude, un effort où n'a pas voulu se fatiguer longtemps le talent tout franc et tout rond de M. Labiche.

(1) Paris, 1878. Calmann Lévy.

V.

Les poètes sont grands cueilleurs de fleurs. M. Émile Goudeau ne cherche pas les siennes dans la belle prairie, arrosée par une source vierge, où aimait à errer le pudique Hippolyte d'Euripide. Non, il fait, lui, sa cueillette sur l'asphalte, et ne s'en cache pas. *Fleurs du bitume* (1), ainsi appelle-t-il le bouquet qu'il offre au public. Fleurs au parfum âcre, ramassées sur les boulevards, d'où venez-vous? On vous a jetées là de la fenêtre de quelque restaurant de nuit, ou bien encore vous êtes tombées du huit-ressorts de quelque demoiselle à la mode. M. Goudeau a espéré vous rendre un peu de fraîcheur et d'éclat; mais vous étiez déjà flétries, et sans remède. Le dirais-je à M. Goudeau? Il a cru son idée originale : hélas! moi qui suis condamné à lire tant de poésies parisiennes, parnassiennes, impressionnistes et autres, j'ai entendu chanter bien souvent ce qu'il chante d'un ton délibéré comme étant audacieux et nouveau. Ces airs, qu'il croit faits pour étonner, sont presque aussi vieux que ceux de la *Clé du caveau*. Quel est le poète qui n'a pas lancé l'anathème aux modernes Phrynés, qui n'a pas pleuré sur son pauvre cœur desséché par les funestes et corrosives amours, qui n'a pas maudit Dieu et montré le poing au ciel parce que les dames du lac n'avaient eu pitié ni de sa passion, ni de sa candeur, ni de ses larmes? Je veux bien que les colères de M. Goudeau soient sincères; mais ce sont des colères banales; passez, mon pauvre homme, nous avons déjà entendu ce refrain!

Il est vrai de dire que, cette fois, il y a quelques fioritures inédites. Le poète — et encore n'est-il pas en cela le disciple de M. Leconte de l'Isle? — emploie le mode archaïque. Le soleil est pour lui *Phoïbos;* les sculpteurs italiens sont des *fèvres ausoniens*; les paniers qui gagnent le bois de Boulogne par la porte Maillot vont au *Bois boulonien* par la *Porte maillotine;* ils sont escortés par des *pubères équestres*. Mettre son paletot, c'est revêtir *la laineuse chlamyde. Meherculè!* les escoliers de Rabelais ne parlaient pas plus doctement. *Docte, doctieur* et *doctime* Baïf, disait-on au XVIe siècle. Répétons-le au dix-neuvième pour M. Goudeau. Mais ces mots-là ne sentent pas le bitume? Attendez! A côté du français renaissance, il y a du français tout moderne, du français bohême, comme *la déche*. Vous trouverez aussi : *Un* oasis *charmant*, ce qui n'est français dans aucune langue, comme nous disait un de nos vieux professeurs. Tout cela n'empêche qu'il y a une certaine verve, de l'esprit et du brio dans quelques-unes de ces pièces. M. Goudeau est un homme d'esprit qui a voulu,

(1) Émile Goudeau. *Fleurs du bitume.* — 1 volume. Paris, 1878. Alphonse Lemerre.

je ne dis pas mystifier, mais étonner le public. Le poète s'amuse.

VI.

Encore des fleurs! Celles-ci sont réunies sagement en un vertueux bouquet par M. Ernest Ameline. *Fleurs aimées* (1), nous dit-il, nous présentant sa gerbe; et il a peur même de nous sembler peu modeste en parlant ainsi. Rassurons-le, ces fleurs aimées méritent qu'on les aime. Elles ont un honnête parfum, un éclat honnête, comme d'honnêtes fleurs qu'elles sont. Elles ont été cueillies dans l'honnête petit jardin attenant à l'école du bon sens, et à Dieu ne plaise que je leur en fasse un reproche! C'est un plaisir de reposer ses yeux et son esprit. Si l'on est remué çà et là, c'est par quelque émotion douce et salutaire. La gaieté ne va pas jusqu'au rire, l'attendrissement jusqu'aux larmes : tout est mesuré, tempéré, discret. Voyez, par exemple, cette strophe sur l'enterrement d'un enfant :

A peine si la foule s'ouvre
Et si le passant se découvre :
On dirait que, pour ces cercueils,
Hélas! qui ne sont pas de taille
Et frolent, honteux, la muraille,
Il n'est point de respects, de deuils!

Voilà le ton et la note. La muse de M. Ernest Ameline, cette muse si sensée, amie de la vérité comme de la vertu, s'es cependant permis une petite débauche de paradoxe. Elle a eu son accès de fantaisie et d'humeur folâtre. Oui, un jour, le croirait-on? elle a rimé une saynette : *Un Gendre au fleuret*, où il est établi que, pour connaître l'humeur, le caractère, les qualités et les défauts du prétendu, il faut l'éprouver dans une salle d'armes. S'il se reconnaît touché quand il l'est, s'il ne montre pas de dépit : Embrassez-moi, mon gendre! S'il conteste et chicane : Mon gendre, tout est rompu! Que voulez-vous? La vertu se lasse quelquefois d'être toujours appelée la vertu et d'entendre louer ses qualités respectables. Elle dit alors : Je leur ferai bien voir!... et elle incline son bonnet sur l'oreille. Mais c'est l'affaire d'un moment, et elle l'a bientôt rajusté.

MAXIME GAUCHER.

LA SEMAINE POLITIQUE

Le grand discours de M. Gambetta à Romans n'est pas un de ces incidents éphémères qu'il faut saisir au passage, si on veut en parler à temps avant qu'il soit oublié. C'est un manifeste aussi important par les vues qu'il développe que par la haute autorité de l'éminent orateur. Les discours du Trône de jadis méritaient moins d'occuper l'attention du pays que les harangues des chefs reconnus de la démocratie, car celles-ci ne sont pas pesées aux balances de la prudence consommée des équilibristes du régime constitutionnel : elles jaillissent toutes brûlantes de l'inspiration du moment. Qu'on ne s'y trompe pas, d'ailleurs : chez M. Gambetta, la fougue oratoire recouvre toujours une pensée profonde, parfaitement maîtresse d'elle-même; rien n'est donné au hasard de l'improvisation, sauf la forme, qui ne fut jamais plus libre et plus vivante que dans le discours de Romans. Un homme politique de sa valeur est plus qu'un monarque strictement constitutionnel qui règne sans gouverner. M. Gambetta règne vraiment sur l'opinion publique par l'immense popularité qui l'entoure, et sa marche triomphale au travers de nos enthousiastes départements du Midi en a donné des preuves nouvelles et décisives. Il peut aussi mesurer sa puissance au déchaînement inouï des colères provoquées par son discours, dont l'écho s'est prolongé toute cette semaine. Acclamé et maudit tout ensemble, que peut-il demander de plus pour constater cette espèce de royauté morale qui est le seul droit divin des démocraties?

Reconnaissons, avant de considérer le discours de Romans en lui-même, que cette popularité, sans égale depuis la mort de M. Thiers, est entièrement justifiée par les services rendus à la république par M. Gambetta. Il est fort inutile d'y insister. Il a été son puissant modérateur dans les jours où la moindre imprudence l'eût perdue; il a vu clairement le but à atteindre; il y a marché sans hésiter, sachant appliquer à la politique la sage devise : « A chaque jour suffit sa peine », et se montrant un pilote habile encore plus en jetant l'ancre à temps qu'en hâtant la marche du navire. Lui seul pouvait obtenir de la démocratie les concessions nécessaires, parce qu'il avait sa confiance et qu'elle était sûre que celui qui avait porté son drapeau dans les jours les plus redoutables ne l'abaisserait jamais. D'autre part, les nécessités de la lutte ont amené plus d'une fois M. Gambetta à parler de nouveau en tribun, à lancer, avec son incomparable puissance, les traits enflammés de son éloquence contre des adversaires perfides, demeurant ainsi en communication avec la fibre populaire — ce qui était le plus sûr moyen d'empêcher cette fibre de vibrer avec une violence dangereuse. Voilà pourquoi, sans être ingrate pour tant de serviteurs éminents qui ont contribué à son triomphe, la république unira toujours le nom de Gambetta à celui de Thiers dans sa profonde reconnaissance pour ceux qui l'ont fondée et sauvée.

Le discours de Romans soulève les plus graves problèmes de la politique du moment avec une ampleur et un éclat de paroles qui n'ôtent rien à la précision des pensées. On s'est demandé, au premier abord, s'il n'eût pas mieux valu attendre que la crise des élections sénatoriales fût passée : nous ne le pensons pas. Ce qui importe actuellement, c'est, non pas de créer, mais de fortifier le courant de l'opinion républicaine à la veille de cet acte si important de la souveraineté nationale. Or, depuis que la victoire a été gagnée sur les conspirateurs du 16 mai, il ne suffit pas de faire des tirades passionnées contre les coalitions monarchiques et bonapartistes et de prodiguer les éloquentes protestations en faveur de la république : il faut, pour ainsi dire, passer du

(1) *Fleurs aimées*, par Ernest Ameline. — 1 volume. Paris. 187 . Librairie des bibliophiles.

contenant au contenu, de la forme au fond, et dire ce que doit être cette république, quelles réformes elle doit opérer. Nous ne devons pas, d'ailleurs, oublier que M. Gambetta a eu soin de prévenir ses auditeurs qu'il se bornait à exposer sa pensée individuelle et qu'il la soumettait à l'appréciation et à la discussion du parti républicain, comme il convient à un libre esprit parlant à de libres esprits. Il y a un mot de son discours qui en donne la vraie signification : « Je me défie des programmes, a-t-il dit; nous avons tracé une méthode à suivre. »

Cette méthode, c'est précisément cette politique d'au jour le jour, sous l'inspiration du patriotisme qui se contient pour mieux arriver au grand but qu'il a devant lui et qu'il ne perd pas de vue. Vouloir l'atteindre du premier coup, *inopportunément*, c'est commencer par le manquer. Voilà la méthode. Toutes les considérations que présente M. Gambetta dans son discours sont dominées par cette pensée maîtresse de la politique dont il a été l'inspirateur dans le camp de la démocratie résolue. Ce n'est pas après en avoir présenté un si magistral tableau dans son exposé historique, qu'il lui donnera un démenti en voulant accomplir avec une impatiente ardeur son nouveau programme. Ne l'oublions pas : pour lui, la méthode domine le programme.

Laissons de côté, dans son discours, ce qui est incontestable pour tous les républicains libéraux. Ce qu'il a dit sur l'armée, sur le développement de l'instruction publique et du travail national, ne soulève aucune objection sérieuse. En ce qui concerne l'achèvement de notre organisation militaire, M. Gambetta, en repoussant dans la proposition Laisant une tentative de réforme trop radicale et trop prématurée, a prouvé qu'il ne voulait rien précipiter à cet égard, tout en reconnaissant, avec le général Trochu, que nous avons plus d'une erreur à corriger pour arriver à une réforme suffisante.

Lui reprocherons-nous d'avoir mis hardiment le doigt sur nos plaies et d'avoir dénoncé sans hésitation et sans ménagements les points noirs de notre situation intérieure? La France ne veut plus d'idoles ni de cultes superstitieux en faveur de telle ou telle institution que l'on proclame sacro-sainte pour lui accorder une indulgence plénière. Nous voulons bien montrer du respect à la magistrature, mais sans aller jusqu'à la dévotion; or, le respect se transforme en dévotion du jour où il s'attache à ce qui ne le mérite pas, où il est prodigué sans distinction à tout ce qui s'abrite sous une institution vénérable. Nous ne mettons pas en cause la magistrature en soi; mais cela ne nous empêche pas de reconnaître hautement qu'il y a un bon nombre de magistrats qui ont tout fait pour la compromettre. Complices ou admirateurs des commissions mixtes, ils se sont servis de leur inamovibilité comme d'un rempart derrière lequel ils tiraient à leur aise contre la république. Nous nous gardons de toute généralisation injuste, mais les faits parlent assez haut pour qu'on les entende. Nous ne demandons pas qu'on supprime l'inamovibilité, ni même qu'on la suspende. La nouvelle investiture proposée par M. Gambetta soulève de grandes difficultes. Ce que nous retenons de son discours, c'est la nécessité d'une réforme sérieuse de nos institutions judiciaires. Les faux conservateurs qui crient au scandale compromettent l'inamovibilité en encourageant ses abus; c'est nous qui travaillons à la sauver en cherchant à lui faire atteindre son but, qui est de mettre le juge vraiment au-dessus de l'esprit de parti.

Sur la question cléricale, M. Gambetta a parlé avec sa vigueur ordinaire, et ce ne sont pas les incartades de M. de Mun qui étaient faites pour diminuer ses inquiétudes sur le péril qu'il a tant de fois dénoncé au pays. Ce péril, il le voit d'abord dans la main mise par le clergé sur l'instruction publique. Si nous l'avons bien compris, il ne demande pas le retrait des lois sur la liberté de l'enseignement supérieur ou secondaire; nous ne pourrions le suivre dans une telle tentative, qui porterait atteinte à une liberté qui ne peut être, selon nous, ni retirée ni suspendue. S'il se contente de réclamer le retour à l'État du droit de conférer les grades, nous sommes entièrement de son avis.

Nous croyons aussi que, pour l'instruction primaire, il faut arriver, avec les transitions équitables, à la laïcité, qui seule convient aux écoles de l'État ouvertes à tous les cultes et à toutes les opinions. M. Gambetta a insisté avec une grande énergie sur le devoir d'appliquer les lois aux tentatives ultramontaines : s'il entend parler des lois du droit commun, qui donnent une latitude suffisante à la répression de ce qui menace la paix publique, nous sommes avec lui; s'il voulait aller plus loin et demander l'exécution entière des lois spéciales de germinal an X, qui vont jusqu'à exiger l'enseignement de la doctrine gallicane, il s'engagerait, selon nous, dans une voie dangereuse et sans issue. La pensée, la doctrine doivent rester en dehors des atteintes de l'État; précisément parce qu'il est laïque, l'État ne doit s'attaquer qu'aux actes délictueux. Il va bien sans dire que nous ne faisons pas rentrer dans l'immunité de la doctrine pure un enseignement contraire aux institutions du pays et prêchant la révolte au nom du dogme. M. Gambetta veut évidemment user du Concordat avant de le briser : nous l'attendons à l'expérience; ces armes vermoulues se retournent contre ceux qui les emploient, et la démocratie sera bien obligée, un jour ou l'autre, de regarder en face le grand problème des relations de l'Église et de l'État. C'est surtout pour le résoudre qu'elle devra rester fidèle à la sage méthode de patience recommandée par M. Gambetta dans ce mémorable discours de Romans qui a inauguré en quelque sorte la seconde période de la république, celle qui passe du principe aux applications en commençant par les discuter librement.

Le discours prononcé par M. Louis Blanc au banquet anniversaire de la fondation de la république de 1792 fait un étrange contraste avec celui de M. Gambetta. Nous n'oublions pas les services rendus par M. Louis Blanc dans la crise de l'année dernière; cependant il en est toujours au vieux jeu, à l'apologie sans réserve de la Révolution, à la démocratie autoritaire sans contrepoids, et presque à la Constitution de 1793. Il regrette sincèrement la Terreur, mais il ne sait pas flétrir suffisamment le régime qui l'a produite. On est confondu de l'entendre louer la Convention des secours votés par elle en faveur des veuves et des orphelins : elle eût

mieux fait de ne pas les multiplier. On peut admirer la terrible Assemblée pour sa glorieuse défense du territoire; mais on ne saurait oublier que cette date du 22 septembre 1792 nous rappelle comment on fonde une république sans racine et sans durée. Nous avons besoin de leçons absolument contraires. Si c'est là ce que M. Louis Blanc appelle rester fidèle à la méthode héroïque, il nous permettra de nous dispenser de la suivre, car c'est l'héroïsme du suicide.

É. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

A la dernière séance de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Giraud a présenté un volume de M. Fontaine de Resbecq, intitulé : *Histoire de l'enseignement primaire avant 1789 dans les communes qui ont formé le département du Nord*. Ce volume, dit le *Journal des Débats*, renferme des documents importants et sérieux sur un sujet qui préoccupe à bon droit, de nos jours, l'opinion publique et l'autorité supérieure. Il résulte des recherches de l'auteur que, dès le XVIe siècle, les villes industrielles de la Flandre et du Hainaut portèrent une attention plus suivie qu'ailleurs sur l'instruction primaire.

Ainsi, en 1560, les cahiers de la noblesse du pays, rédigés pour les états généraux d'Orléans, demandèrent « qu'il fût levé une contribution pour raisonnablement stipendier des pédagogues et gens lettrés, en toutes villes et villages, pour l'instruction de la pauvre jeunesse du plat pays, *et soient tenus les pères et mères à peine d'amende à envoyer lesdits enfans à l'école, et à ce faire soient contreints par les seigneurs et juges ordinaires.* »

M. Giraud cite un certain nombre d'autres documents curieux rapportés par M. de Resbecq, et dont plusieurs montrent que l'idée de l'instruction obligatoire ne date pas d'aujourd'hui. Il recherche ensuite quel a été le résultat de l'enseignement de 1750 à 1790, comparé à l'état actuel. Il se fonde sur le dépouillement des registres de mariages pour constater combien de conjoints ont signé leur nom sur l'acte, tant dans le XVIIIe que dans le XIXe siècle. Or, à en juger par les chiffres cités par M. Giraud, le progrès est évident, mais il est relativement faible. A ce propos, M. Jules Simon a fait remarquer que cette statistique n'est pas concluante : de tout temps, un certain nombre de personnes illettrées ont appris à signer leur nom, sans savoir en même temps lire et écrire. Les chiffres cités ne sont donc qu'une simple indication, et non une preuve.

Dans la même séance, M. Vergé a lu le troisième chapitre du travail de M. du Châtellier, intitulé *l'Église pendant la Révolution*. L'auteur y montre, d'une part, les persécutions subies avec héroïsme par les prêtres non assermentés, et, de l'autre, le dévouement à la chose publique et même les sacrifices supportés par les prêtres constitutionnels.

« Il serait difficile de trouver, dit M. du Châtellier, dans l'histoire de l'Europe et du monde entier, une tâche plus ingrate et plus rude que celle qui fut ainsi dévolue au clergé nouveau qui s'était résolûment associé au mouvement de la Révolution. Comme Français et comme Breton, j'entends, depuis bientôt un siècle, poursuivre ces pauvres ouvriers de l'œuvre la plus désespérée de qualifications profondément outrageantes, et je ne suis cependant pas bien sûr qu'ils les aient méritées, car il y a peut-être là un fait mal étudié ou mal apprécié, et, tout en déposant aussi et comme tant d'autres notre palme aux pieds des saints martyrs que la persécution, trop souvent aveugle, fit tomber en si grand nombre, nous nous sommes demandé si les hommes qui se jetèrent résolûment dans la barque de Pierre au moment de la tempête et quand le patron lui-même s'en était retiré, ne se trouvèrent pas, de leur côté, inspirés des plus nobles sentiments de dévouement et de résolution. »

M. KARL HILLEBRAND SUR M. RENAN. — M. Karl Hillebrand, dont nous avons souvent eu l'occasion de citer le nom à propos d'études distinguées, écrites tant en italien qu'en allemand, sur la France, son histoire et sa littérature, consacre deux articles en fort bon anglais, dans *Light* de Londres, aux derniers ouvrages de M. Renan (1). Les *Mélanges d'histoire et de voyage* de M. Renan sont loués sans réserve, et en termes enthousiastes.

« Nous ne savons réellement pas, dit M. Karl Hillebrand, ce qu'il faut le plus admirer dans ces courts essais : l'étendue des connaissances, la profondeur et la diversité de la recherche scientifique, le goût exquis qui élève tous les sujets et sait leur assurer le respect général, ou la variété infinie de la langue unie à une parfaite unité de ton... Mais nous n'allons pas entreprendre de critiquer ces *Essais*, quelque forte que soit la tentation de suivre le développement d'un homme extraordinaire... Nous n'allons pas davantage critiquer le drame singulier dans lequel il satirise plus philosophiquement que spirituellement la démocratie triomphante. » M. Karl Hillebrand explique dans sa conclusion pourquoi il n'entreprend pas d'analyser les défauts de *Caliban*. « Un enfant de l'imagination tel que le *Caliban* de Renan échappe à la critique. Au penseur, il dit : *Je suis oiseau, voyez mes ailes;* au poète : *Je suis souris, vivent les rats !* Il n'est pas critiquable. On le lit, on est content et fâché, et l'on conclut que l'auteur doit être un curieux génie. »

La Société pour l'encouragement des études historiques met au concours les sujets suivants :

Pour 1879 : *Histoire des provinces danubiennes depuis l'invasion des Turcs jusqu'au traité d'Unkiar Skelessi;* prix, 1000 francs.

Pour 1880 : *Histoire des sources de la langue française et de son développement jusqu'à la fin du XVIe siècle;* prix, 1000 francs.

Pour 1881 : *Histoire des Sociétés de prévoyance en France;* 1er prix, 1500 francs; 2e prix, 500 francs.

(1) M. Karl Hillebrand écrit le français avec une pureté que plus d'un de nos compatriotes pourrait lui envier.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPR. J. CLAYE. — A. QUANTIN, R. C., [illegible] [1198]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 14. 5 OCTOBRE 1878.

SORBONNE

RÉUNIONS DES INSTITUTEURS (1)

M. MICHEL BRÉAL

de l'Institut

L'enseignement du français dans les écoles primaires.

Messieurs,

Permettez-moi d'abord de vous dire combien je suis heureux d'assister aujourd'hui à cette fête. C'eût été un véritable regret pour moi de devoir laisser passer ces séances sans y prendre part. Quand M. le ministre a bien voulu me demander, il y a un mois, de faire ici une conférence, je craignais que l'état de ma santé ne me le permît pas. Mais aussitôt que les forces me sont revenues, je me suis présenté, et je remercie M. Boutan, votre excellent directeur, de l'empressement qu'il a mis à me donner la parole. Je n'aurais pas supporté facilement la pensée que vous vinssiez ici sans que j'eusse la satisfaction de vous voir, de vous parler et de me réjouir avec vous du meilleur avenir qui s'ouvre devant notre instruction primaire. (Applaudissements.)

Votre temps, messieurs, est précieux; aussi vais-je tout de suite entrer en matière. J'aurai quelquefois des explications un peu techniques à donner, mais la nature du sujet me servira d'excuse... Ce n'est pas pour la conférence que je suis venu, car j'aurai bien peu à ajouter aux excellentes choses qu'a dites la semaine dernière M. Berger; mais je viens causer avec vous, comme on se plaît à le faire entre hommes s'occupant des mêmes questions et aimant les mêmes études.

Quelles que soient les parties nouvelles dont s'enrichira le programme de notre enseignement primaire, le français en est et en restera toujours la partie essentielle. Il n'en peut pas être autrement : c'est par la langue que nous entrons en communication avec nos semblables; c'est par la langue que nous recevons le dépôt des connaissances acquises par nos ancêtres; tout vient converger vers l'enseignement de la langue. Je voudrais pouvoir vous dire que c'est aussi de toutes les parties de notre enseignement la plus intéressante; malheureusement il n'en est pas, ou du moins il n'en a pas toujours été ainsi. Dans ma jeunesse, je me rappelle que la partie qui agréait le moins aux écoliers, c'était l'enseignement de la grammaire; les choses se sont améliorées depuis; pourtant je crois qu'aujourd'hui encore la grammaire fait couler bien des larmes.

Comment se fait-il qu'un enseignement qui devrait être le plus attachant de tous se trouve être souvent sec et rebutant? Selon moi, il y a trois défauts qu'on peut signaler dans l'enseignement de la langue française, tel qu'il est donné en beaucoup d'écoles.

En premier lieu, on enseigne trop la langue française comme une langue morte : on suppose que l'élève ne sait pas le français, qu'il ne l'a pas parlé avant d'entrer à l'école. Ces parties du discours que vous lui enseignez, il les connaît depuis longtemps; il a employé des substantifs, des verbes, des pronoms bien longtemps avant de franchir le seuil de l'école. Quand vous avez à faire connaître ce que c'est qu'un substantif, le moyen le plus simple (je suis sûr que beaucoup d'entre vous l'emploient), c'est de prendre dans les derniers mots prononcés par l'enfant quelque substantif et de le lui donner en exemple; vous demandez ensuite des exemples aux autres écoliers de la classe; chacun fournit le sien; à la fin, vous aurez de la peine à arrêter le torrent. Il en est de

(1) Les conférences faites récemment, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, aux instituteurs présents à Paris pour l'Exposition, vont paraître en un volume aux librairies Delagrave et Hachette.

même pour les autres parties de la grammaire. C'est toujours une surprise de voir ce que savent les enfants. Il y a quelque temps, je faisais conjuguer des verbes à un bambin de cinq ans; je lui avais donné successivement : *J'aime, je cherche, je cause...*, etc.; puis, dans un moment de distraction, je lui donne à conjuguer *je me promène;* le petit n'a pas hésité, il a conjugué : Je me promène, tu te promènes, etc.; il savait le verbe réfléchi; la langue maternelle n'avait pas attendu les leçons du grammairien.

Il en est ainsi de toutes les parties de la grammaire vraiment essentielles : par exemple, des conjonctions qui demandent le subjonctif : *à moins que, pourvu que, de peur que, pour que...* Faites faire à vos écoliers des phrases dans lesquelles entrent ces conjonctions : vous pourrez alors leur faire remarquer qu'ils n'ont pas avec *pourvu que* employé la même forme de verbe qu'avec *parce que*. Nous devons tirer de l'enfant ce qu'il sait; c'est alors un plaisir pour lui de voir que la grammaire n'est pas une chose nouvelle qu'on lui apporte du dehors, mais qu'il la pratique depuis longtemps de lui-même. Apprendre est quelquefois une chose pénible, mais constater ce qu'on sait est toujours une occupation agréable.

La seule chose difficile pour les enfants, c'est de démêler ce qu'ils savent. Ainsi les enfants n'ont pas toujours la notion des mots; ils possèdent des phrases, mais ils ne savent pas discerner les mots dont elles se composent. Un étranger me disait un jour : « Il y a un mot que j'entends souvent prononcer à Paris, dans les circonstances les plus diverses; je ne le trouve pas dans le dictionnaire. » Comme je lui demandai lequel : « C'est le mot *ça y est.* » (Sourires.) Il en est ainsi de l'enfant. L'enfant dit : « Qu'est-ce que c'est que cela? C'est-il vrai? » Les propositions ne forment qu'un seul mot pour lui : il faut alors détacher les différents anneaux de cette chaîne, lui montrer de quels morceaux se compose la mosaïque de la phrase.

Je passe à un autre défaut de notre enseignement : c'est l'importance excessive attachée à des règles d'orthographe. L'orthographe de notre langue est fixée, nous ne pouvons pas la changer; au moins n'est-ce pas à nous de la modifier; elle est fixée, parce que c'est l'orthographe de nos grands écrivains, qu'il y a déjà deux siècles qu'on écrit ainsi et que les livres sont imprimés de cette façon. Il faudrait réformer tous les livres si on voulait changer l'orthographe; en tout cas, ce n'est pas notre affaire. Mais, dans cette orthographe qui est fixée, il y a des parties plus ou moins importantes; il en est sur lesquelles, même à l'heure qu'il est, les savants ne sont pas d'accord. Pour ces parties-là, nous pouvons faire grâce à nos enfants, surtout dans les écoles de la campagne; et cependant, par une sorte de fatalité, c'est à ces parties que nos grammaires s'attachent le plus. Ainsi, vous savez quelle place y ont occupée longtemps les mots composés et la façon dont ils prennent le signe du pluriel : un *essuie-mains*, des *essuie-mains*, avec un *s*, même au singulier, parce qu'il y a deux mains; un *serre-tête*, des *serre-tête*, pas d'*s* au pluriel, parce qu'ils ne serrent qu'une tête. — Ces règles peuvent avoir leur justesse, mais elles n'ont pas grande importance. Laissez-les, vous épargnerez du temps et de la fatigue aux enfants. (Applaudissements.)

Au contraire, on les rend tous les jours plus compliquées. Un grammairien vient de découvrir qu'il faut écrire un *entr'actes* avec un *s* au singulier, parce qu'il est entre deux actes. Je lisais dans une grammaire, dans une excellente grammaire, il y a deux jours, que la première partie de *garde-manger* ne prend pas d'*s* au pluriel, mais que *garde-chasse* en prend un. Voici la règle : « Le mot *garde*, entrant dans la formation d'un substantif composé, varie ou ne varie pas selon que ce substantif s'applique à une personne ou à une chose; dans le premier cas, il équivaut à gardien, et dans le second, c'est une forme du verbe garder. » Cela est inexact : dans *garde-manger* et dans *garde-chasse* le mot *garde* est absolument le même; *garde* est un verbe, car c'est avec le verbe que nous formons nos mots composés, comme *porte-monnaie, casse-noisettes*. Qu'après cela il y ait des gens qui s'appellent *gardes* tout court, c'est une autre affaire. Pourquoi compliquer des choses si simples?

Il y a d'autres règles qui n'ont pas plus d'importance : ainsi les règles pour *quelque*, pour *même*, pour *vingt* et *cent*. Ce sont des règles artificielles; j'admets qu'on les enseigne dans les écoles d'un ordre supérieur, il est nécessaire que l'homme de lettres les connaisse; mais les paysans ont bien autre chose à faire que de savoir que *quatre-vingt* prend un *s* au pluriel quand il n'est pas suivi d'un autre nombre, comme dans *quatre-vingts chevaux*, et qu'il s'en débarrasse quand il a un autre nombre après lui, comme dans *quatre-vingt-deux*.

Les participes, quel cauchemar pour l'enfance! Il y a des règles de participes qu'il faut connaître, mais il y en a qui sont encore à l'heure présente tout à fait incertaines. Ainsi dans cette phrase : « Je regrette les vingt francs que ce livre m'a *coûté* ou *coûtés* », faut-il mettre un *s* ou non au participe *coûté?* On n'est pas d'accord; je crois qu'il en faudrait mettre un, car le verbe *coûter* est devenu en français un verbe transitif. Savez-vous pourquoi il y a des grammairiens qui n'en veulent pas mettre? C'est qu'ils pensent au verbe latin *constare*, d'où il dérive, qui n'est pas transitif. — En tout cas, la question est douteuse, je crois donc qu'il est inutile d'y arrêter vos écoliers.

Dans la phrase : « Les fautes que vous avez *laissées* échapper », il faut écrire *laissées* avec *es*, tandis que si vous dites : « Les fautes que vous m'avez *laissé* faire », il n'en faut pas. Ces règles ont leur raison d'être aux yeux de la logique, mais elles ont peu d'utilité, car dans le langage parlé il est impossible de faire ressortir cet *s*. Si vous dites : « Les voleurs que j'ai *vus* entrer dans la prison », vous parlez peut-être correctement selon la grammaire, mais vous choquez les oreilles françaises : il vaut donc mieux laisser à ceux de vos élèves qui voudront continuer leurs études grammaticales le soin d'examiner plus tard ces questions.

Enfin, un troisième défaut, c'est l'abus de l'analyse logique. Il y a dans l'analyse logique des parties très-importantes. Il est nécessaire que les élèves sachent ce que sont le *sujet*, le *verbe*, l'*attribut*, le *complément*. Une partie essentielle, c'est encore celle qui concerne le pronom relatif, parce que le

pronom relatif a pour objet d'unir entre elles deux propositions et qu'il est comme la charnière sur laquelle elles tournent. Ainsi dans cette phrase : « L'homme *qui* vit dans l'oisiveté est malheureux », il est très-utile de montrer le rôle du pronom *qui ;* dans cet autre : « La personne *dont* je vous ai parlé est ici », *dont* est également un mot très-important : c'est le nœud auquel vient s'attacher une phrase nouvelle, comme un rameau à l'arbre qui le porte.

Mais il y a dans l'analyse logique une foule de choses inutiles.

Qu'est-ce que ces propositions complétives, déterminatives ou explicatives, subjectives ou attributives, comparatives ou extensives, dont nos grammaires sont remplies ? Cela n'a aucune importance pour l'enfant, et, en réalité, cela ne lui apprend rien. Il retient le mot, parce que la mémoire de l'enfant retient tout ce qu'on lui veut donner à garder ; la mémoire de l'enfant est d'une complaisance inépuisable. Vous parlerai-je des attributs complexes, des propositions principales et implicites, etc. ? Il faut se demander encore si en parlant de tout cela aux écoliers on leur apprend quelque chose, si cela peut contribuer à développer leur intelligence. Eh bien, non, cela est vide.

Il y a des définitions dans nos grammaires qui doivent mettre les intelligences à une dure épreuve. Ainsi, au point de vue de l'analyse logique, un substantif peut à la fois être déterminé et indéterminé ; dans cette très-bonne grammaire que je lisais, comme je vous l'ai dit, j'ai trouvé ceci : « Un substantif déterminé peut ne pas avoir un sens déterminé », et on y donne comme exemple ceci : *Un élève, quelques élèves ne m'écoutent pas. Élève* est déterminé, parce qu'il est précédé de l'article *un,* de *quelques ;* mais il est pris dans un sens indéterminé, parce que nous ne disons pas de quels élèves nous voulons parler. (Hilarité.)

Quant à cette analyse par laquelle on cherche à rendre compte du rôle logique de chaque mot, elle est tout bonnement impossible dans un grand nombre de cas, parce que la logique ne coïncide pas exactement avec la grammaire ; la logique ne connaît d'autre type de phrase que le jugement : « Les hommes sont mortels ; Pierre est homme ; Pierre est mortel. » Voilà les propositions comme les comprend et les exige la logique ; mais dans une langue il y a bien autre chose que des jugements et des propositions affirmatives de ce genre : il y a des questions, des exclamations, des phrases qui expriment un doute, un ordre, toutes choses qui ne rentrent pas dans la logique.

En une autre occasion, j'ai cité ici en exemple la phrase : « Ah ! que de plaisir j'éprouve à vous voir ! » et je lisais ce passage d'une grammaire : « *Ah !* proposition principale, absolue et implicite. Elle est principale parce qu'elle a par elle-même un sens complet. Elle est implicite parce qu'elle est exprimée par un seul mot qui comprend effectivement le sujet, le verbe et l'attribut sans être lui-même un de ces trois termes. (Rires). Elle équivaut à celle-ci : Je suis charmé. » (Nouveaux rires.)

Comment voulez-vous, par exemple, rendre compte selon les procédés de l'analyse logique d'une phrase comme celle-ci : « Ce que c'est que de nous ! » Pourtant la phrase est parfaitement française. Un des inconvénients de cet exercice, quand on s'y livre avec excès, c'est qu'il peut encore appauvrir notre langue, déjà si peu facile à manier. Nos grammairiens semblent préoccupés de lui retrancher encore quelques-uns de ses tours et ils appellent *faux gallicismes* une foule de locutions parfaitement correctes ; d'après quelques-uns, on emploie un faux gallicisme quand on dit : « C'est un tort de se fâcher ; » la vraie construction, selon eux, serait : « Se fâcher est un tort (1). » (On rit.)

Il faut prendre garde encore aux définitions ; c'est une chose singulière que les définitions : elles sont très-claires pour celui qui connaît déjà les choses, mais elles n'apprennent rien à celui qui ne les connaît pas. (Approbation.) Elles sont donc bonnes pour aider à retenir des explications antérieurement données. Un instituteur définit le verbe devant des enfants ; il leur dit que c'est un mot qui marque une action ou un état, et il demande de lui citer des verbes. Les élèves répondent : *maladie,* — c'est un état ; *promenade,* — c'est une action. (Nouveaux rires.)

Essayez donc de définir le conditionnel devant des écoliers ; c'est extrêmement difficile, à moins d'y mettre le mot « condition », de sorte que vous n'aurez rien défini. Mais citez des phrases comme celles-ci : « J'aurais porté secours, si j'avais été là ; — j'achèterais des gâteaux, si j'avais de l'argent » ; apprenez à vos élèves un certain nombre de ces phrases, faites-en trouver à la classe, et elle saura ce que c'est que le conditionnel.

Le temps de nos enfants est dû à des exercices plus utiles. Parler est essentiellement un art pratique ; c'est un art de même nature que celui de marcher, de se servir de ses mains ; pour l'enseigner, il faut donc faire parler les enfants. On l'a dit : il faut apprendre la grammaire par la langue, et non la langue au moyen de la grammaire. (Applaudissements.)

La première leçon de grammaire doit être intimement unie à la leçon de choses. Je ne peux m'empêcher de prononcer ici le nom d'une femme qui a été l'honneur de notre enseignement primaire, qui vous aurait parlé de cette chaire si sa noble vie, usée au travail, avait pu se prolonger quelques mois de plus. Vous devinez que je veux parler de Mme Pape-Carpantier. (Applaudissements prolongés.) Personne n'a fait plus qu'elle pour propager la leçon de choses, pour la pratiquer et la faire aimer dans nos écoles.

La leçon de choses n'est pas facile à donner ; elle demande continuellement une nouvelle préparation à l'instituteur. On ne l'improvise pas. Si vous comptez sur l'inspiration du moment, vous ne trouverez rien. Il y a quelques années, j'étais à l'étranger, et je visitais un séminaire d'instituteurs, une école normale ; c'était justement l'époque des examens. A ce séminaire d'instituteurs était annexée une école primaire, et les élèves allaient y donner à tour de rôle une leçon de choses. J'ai assisté à ces épreuves ; les jeunes

(1) Voy. une conférence de M. Michel Bréal sur *la Langue française* dans la *Revue* du 1er juillet 1876.

apprentis instituteurs venaient l'un après l'autre parler aux enfants. — De quoi? — D'une certaine table qui était placée au milieu de la classe, de la table avec ses quatre pieds, ses quatre coins et son tiroir. La première fois, les enfants répondaient; la seconde fois, ils étaient un peu étonnés; à la fin, ils ne savaient plus ce que cette malheureuse table leur voulait. Il faut que la leçon de choses apprenne à l'enfant ce qu'il ne sait pas encore : ce sera, par exemple, la fabrication du verre, celle du papier, ou bien quelque phénomène naturel, quelque scène des pays lointains. Il est nécessaire, en outre, que l'instituteur se soit marqué à l'avance toutes les étapes qu'il veut parcourir et que, dans son esprit, chaque partie de la leçon soit résumée en une phrase courte, claire, substantielle, qu'il dira ou qu'il fera trouver à l'élève. Il vaut mieux la faire trouver à l'élève, en élaguant ce qui n'est pas exact, et, une fois cette phrase dite, la faire répéter par une série d'élèves jusqu'à ce que tout le monde la sache, et alors la faire rapporter par écrit. On devra éviter les questions mal posées : si vous les posez de façon que l'enfant puisse répondre par oui ou par non, ou si la réponse est contenue dans la question, le but sera manqué.

Une autre leçon de français se rattache à la lecture. M. le ministre vous a parlé tout à l'heure de l'importance de la lecture; mais il y a une difficulté. J'ai eu l'idée de faire un recueil de lectures pour les écoles; j'ai choisi des morceaux qui convinssent pour le premier âge ; j'ai été surpris de voir combien peu on a écrit jusqu'à présent pour les enfants. Il faut espérer que, maintenant que l'enseignement va devenir ce qu'il doit être, la popularité de l'école, la meilleure, la plus durable de toutes, tentera nos écrivains et particulièrement nos poètes, car la poésie est due à l'enfant, il en a besoin, et si on la lui refusait, il lui manquerait quelque chose tout le reste de sa vie. (Applaudissements.)

Dans ces derniers temps cependant, quelques-uns ont pensé à l'enfant, ou plutôt il y a eu un moment où l'âme de la nation entière s'est trouvée à l'unisson, de sorte que des esprits d'élite ont rencontré des inspirations qui s'adressaient à la fois à ce qu'il y a de plus élevé dans la nation et à ce qu'il y a de plus simple, à l'enfant.

Voici un petit livre que vous connaissez, ce sont les *Chants du soldat,* de Paul Deroulède :

Dans la France que tout divise,
Quel Français a pris pour devise :
Chacun pour tous, tous pour l'État?
Le soldat!

Dans nos heures d'indifférence,
Qui garde au cœur une espérance
Que tout heurte, que rien n'abat?
Le soldat!

Qui fait le guet quand tout sommeille :
Qui, d'un cœur [illegible] en péril, qui veille,
Qui souffre, qui meurt, qui combat?
Le soldat!

Qui [illegible] immense! [illegible] tâche sainte!
[illegible] tombant sans [illegible]
Qui [illegible] rachat!
Le soldat!

Et sur sa tombe obscure et fière,
Pour récompense et pour prière,
Que voudrait-il que l'on gravât?
Un soldat!

(Applaudissements.)

M. le ministre vous a dit que le résultat le plus important que l'école puisse obtenir, c'est d'inspirer à l'enfant le goût de la lecture. En effet, si l'enfant emporte ce goût, rien n'est perdu, quand même il aurait manqué ses études; s'il ne l'emporte pas, ce qu'il a appris ne lui servira de rien, il l'oubliera.

La bibliothèque scolaire donnera une nouvelle vie à l'école; l'enfant, le samedi, emportera des livres, mais il devra en les rapportant donner un résumé de ce qu'il a lu. Ainsi il s'habituera à comprendre, à retenir, à présenter sous un modèle réduit ce qu'il aura appris.

Pour les travaux écrits des élèves, il est une source qu'on a un peu dédaignée et que je voudrais voir remettre en honneur. Quand il s'agit d'exprimer une idée morale, de traiter un sujet emprunté à l'expérience de tous les jours, il n'y a pas de meilleur thème à donner aux élèves que les proverbes, cette sagesse des nations, qu'on a un peu laissés de côté sans que je voie ce qu'on a mis à la place. Je dois vous dire que je suis grand amateur de proverbes. Voici *le Véritable Sancho-Pança,* un livre d'or, dont je fais ma lecture fréquente. Il ne coûte qu'un franc, et il contient je ne sais combien de proverbes. Je crois bien qu'il y en a deux mille; ils sont rangés par centuries, puis chaque centurie est divisée en dizains, et chaque dizain traite d'un sujet à part.

Voici, par exemple, un échantillon du dizain de la richesse :

« Suffisance fait richesse » (suffisance est pris ici dans le sens de fortune suffisante). — « Riches ne savent ce que pauvres sont. » — « Qui veut être riche en un an, au bout de six mois est pendu. » (On rit.) — « Les sottises des riches sont des sentences. »

Voici le dizain de bien et de mal faire :

« Il faut bien faire et laisser dire. » — « En chômant, on apprend à mal faire. » — « A beau parler qui n'a cœur de bien faire. » — « Qui bien fait, il ne faut. » — « Qui bien fait, peu lui importe qui le voit. »

Et tant d'autres.

Le dizain de l'occupation :

« Faute d'occupations utiles, on en prend de nuisibles. » — « C'est une belle chose que besogne faite. » — « A besogne faite, joyeux repos. »

Et le dizain des états :

« Ce n'est pas l'état qui fait l'homme, mais l'homme qui fait l'état. » — « Il n'est si petit métier qui n'enrichisse son homme. » — « Tel est de tout métier qui ne peut vivre. »

On ne s'en lasse pas. C'est comme quand on engage une conversation avec un homme du peuple : au commencement, on est un peu rebuté; on n'entre pas facilement dans sa manière de penser, de sentir. Mais si vous ne vous laissez pas décourager, si vous le faites parler, au bout de quelque temps vous êtes surpris de ce qu'il y a d'expérience, de bon sens

et quelquefois d'esprit sous cette enveloppe un peu rude. Voilà l'impression qu'on a avec les proverbes. Quand on en lit un, il paraît vieux, démodé; quand on en a lu cent, on lit le volume jusqu'au bout.

Voici le dizain de la paresse :

« L'oisiveté est la mère de tous les vices. » — « Le paresseux dit : Je n'ai pas la force. » — « Le désœuvrement est le pire des soucis. » — « L'oisiveté est comme la rouille, elle use plus que le travail. »

Il y en a qui sont éloquents, qui expriment le devoir sous la forme la plus pure et la plus haute : « Va où tu veux, meurs où tu dois. » (Applaudissements.) — « Une belle mort embellit toute la vie. » Vous voyez qu'il y a de tout dans ces proverbes. On en trouve qui sont l'expression de l'égoïsme; mais il y en a d'autres qui sont l'expression du devoir, et sous une forme qui parle à l'enfant, parce que c'est la forme partie du cœur. Il y a encore autre chose. Ainsi, il s'est fondé naguère une science appelée la psychologie des nations, qui prétend, d'après la littérature, les usages, les événements de l'histoire, décrire le caractère des peuples comme si c'étaient de simples individus. Écoutez là-dessus Sancho-Pança, qui n'a pas attendu la psychologie des nations. Voici le caractère de trois peuples : « L'Italien est sage devant la main, l'Allemand sur le fait, et le Français après le coup. » (On rit.)

Un des avantages de ces proverbes, c'est de faire passer devant les écoliers des fragments de la vieille langue et de pouvoir encore servir ainsi de leçon de français. Il est nécessaire d'expliquer les mots aux enfants; car, quand vous les pressez un peu, vous êtes surpris de voir que souvent ils les emploient sans en avoir le sens. Je lisais un devoir sorti d'une des écoles supérieures de Paris; l'élève avait à dire que « le midi de la Gaule avait conservé la *tradition* romaine ». Savez-vous ce qu'il avait mis? « Le midi de la Gaule avait conservé la *trahison* romaine. » (On rit.)

Il est donc nécessaire de faire comprendre la valeur des mots, et surtout des mots abstraits, représentant des idées générales. Cela n'est pas nécessaire seulement comme leçon de français, cela est nécessaire pour leur enseigner ces idées générales. On dit quelquefois d'un enfant : « Il ne parle pas, mais il n'en pense pas moins, » et cela peut être vrai; mais cela n'est vrai qu'à la condition qu'il parle intérieurement, et, pour parler intérieurement, il faut qu'il ait les mots; n'ayant pas le mot, il n'aurait pas l'idée. Ces termes que nous trouvons dans nos livres, droit, devoir, vertu, patrie, honneur, justice, charité, bienfaisance, intelligence, ces termes-là ont besoin d'explication, il faut les faire repenser par les enfants; il faut qu'ils fassent le même travail qu'ont fait les générations pour les créer. Alors leur esprit se développera, la leçon de grammaire sera en même temps une leçon de morale et une leçon d'histoire.

Les mots d'une langue sont comme les articles d'un catalogue. Sans doute, ils ne donnent que les titres, il faut savoir ce qu'il y a derrière les mots; mais c'est par les mots que nous commençons à comprendre ce qui est contenu dans l'intelligence d'une nation.

Nous aurions une notion inexacte de la richesse de ce trésor, si nous croyions qu'un mot ne correspond qu'à une chose. Vous savez, en effet, qu'un mot a quelquefois cinq ou six sens différents, et ces sens, il faut les expliquer à l'enfant. Prenez, par exemple, des termes bien familiers, comme le mot *ordre* : — l'ordre qui règne dans une assemblée, — l'ordre qu'un officier donne à un soldat, — l'ordre religieux, — l'ordre d'architecture, — l'ordre dans l'État, — l'ordre en histoire naturelle, — l'ordre entendu comme régularité de la vie, etc.

Il faut montrer aussi que certaines expressions sont métaphoriques; je ne parle pas des métaphores trouvées par les poètes, et qui alors sont tellement éclatantes qu'elles saisissent la pensée du premier coup. Non, je parle de ces métaphores latentes du langage auxquelles nous sommes tellement habitués qu'à première vue nous les considérons comme des mots propres. Notre langue en est pleine. Quand, par exemple, on dit qu'une *brouille* est survenue entre des amis, il y a là une métaphore empruntée à l'état du ciel. — « Les chagrins ont flétri sa beauté... »; on détourne de son sens primitif l'épithète *flétrie*, qui s'appliquait d'abord aux fleurs et aux plantes. Quand vous dites qu'un homme a bien pris ses mesures, vous le comparez à un ouvrier qui s'est servi du mètre et du compas. Les mots les plus simples sont souvent des métaphores. Le langage est comme l'Océan, qui roule des coquillages dont les uns sont la dépouille d'animaux qui vivaient hier, et dont d'autres sont battus des flots depuis des siècles.

C'est une des plus belles tâches de l'école de faire revivre ces images, de les montrer aux enfants. Que de métaphores ont été empruntées à la chasse, à la fauconnerie, au jeu de paume! Ce sont de petits chapitres de l'histoire de notre nation; il faut les expliquer aux enfants : sans cela ils les emploieront de travers et ils contracteront le défaut de l'impropriété, défaut qu'on ne trouve pas seulement chez l'homme qui n'a pas reçu de culture. Je lisais dans un roman cette phrase : « L'amour, aiguisé par les orages qu'il traverse, y puise une sève puissante. » Comment l'amour peut-il être aiguisé par un orage? Voilà un exemple de l'impropriété de l'expression. L'école primaire doit faire la guerre à ce défaut, elle doit habituer les enfants à employer un langage simple convenant exactement aux choses.

Quelquefois vous pourrez leur donner l'histoire des mots. Je suppose, par exemple, qu'une lecture mentionne le *suisse*, le *suisse* d'église : ce terme aussitôt vous transporte au temps des guerres de Charles VIII et de Louis XII. Il y a un mot que vous avez entendu souvent dans ces derniers jours : *ticket*. C'est un ancien mot français qui nous est revenu d'Angleterre; c'est le mot français *étiquet*. Un étiquet était un petit bâton. Autrefois, pour reconnaître un sac, un flacon, un plat, on mettait un étiquet auprès de ce plat, de ce sac, de ce flacon, et encore aujourd'hui dans certaines provinces je crois que le mot étiquet existe dans le sens de bâton. Puis on a trouvé plus commode de remplacer cet étiquet par de petits cartons sur lesquels on écrivait le nom des objets; ces fiches sont devenues des étiquettes, qui est le féminin d'*étiquet*. C'est en ce sens que le mot *étiquette* est employé par nos

vieux auteurs. Un billet de logement s'appelait une étiquette — loger sous l'étiquette. — L'on dit : juger, condamner sur l'étiquette du sac : — d'où vient cette locution ? de ce qu'autrefois les pièces d'un procès n'étaient pas assemblées en un dossier comme aujourd'hui ; on les enfermait dans un sac et on plaçait sur le sac une étiquette, en sorte qu'un juge expérimenté, quand il voyait le nom du plaideur, savait déjà de quoi il était question : « il jugeait sur l'étiquette du sac. » — L'étiquette est devenue aussi le placet qu'on remettait à l'huissier qui appelait les causes, si bien qu'il a fini par devenir la formule du cérémonial usité devant la justice, et, par extension, du cérémonial de la cour des rois. C'est ce mot qui a passé en Angleterre, lors de la conquête normande, avec le sens de petit carton portant une inscription, et qui nous revient aujourd'hui sous la forme de *ticket*. Encore ai-je omis quelques épisodes de son histoire.

Depuis quelques années, on fait faire à nos écoliers des exercices très-utiles qui consistent à leur montrer la dérivation et la composition des mots. Par exemple, le verbe *porter* nous a donné *transporter, exporter, importer, reporter, déporter, supporter, emporter, colporter*, etc.; puis les adjectifs *transportable, supportable, insupportable* et les substantifs comme *transport, emportement, importation*, etc. Il faut pour enseigner la composition des mots aux enfants en choisir de très-simples. On peut faire sentir la parenté qu'il y a, par exemple, entre *côté* et *côte, père* et *parrain, coin* et *cognée;* mais il en est d'autres qui échapperaient à l'écolier. Par exemple, nous avons en français une série de verbes à peu près synonymes qui sont de la même famille : *faire, façonner, fabriquer, effectuer, forger*. Car la *forge*, d'où le verbe *forger*, c'est l'ancien mot latin *fabrica*, qui est devenu *fargue* ou *farge* dans le Midi, où beaucoup de localités ont pris par suite le nom de *La Farge*. Mais ce sont des rapports qui échappent à l'enfant. Souvent, en français, les mots sont devenus tellement étrangers les uns aux autres, qu'on ne croirait pas qu'ils sont de la même famille, et ce n'est qu'avec le secours du latin qu'on arrive à reconnaître leur affinité. Comment se douter, par exemple, que *droit, diriger, adresse, correction* sont des mots de la même famille, qu'ils viennent tous du même verbe ? Il vaut donc mieux n'en point parler. Les Latins eux-mêmes avaient perdu le souvenir de la parenté de certains mots qu'ils employaient : la plupart ne savaient plus que *pergere, surgere*, étaient des dérivés du verbe *regere*. En grammaire comme en histoire naturelle et comme en astronomie, nos yeux, armés de verres plus ou moins forts, aperçoivent des rapports et saisissent des détails qui échappent à l'œil nu ; mais on n'a pas besoin de savoir l'origine des mots pour les employer. A l'école primaire, il faut s'arrêter au moment où les rapports entre les mots cessent d'être perceptibles. (Applaudissements.)

Il y a une difficulté dans ces leçons, c'est que nous avons en français deux séries de mots de provenance différente. Les uns sont d'origine populaire, ils nous sont arrivés par l'usage de tous les jours ; en général, ils ont été altérés dans leur passage du latin au français et ils sont souvent malaisés à expliquer. Puis nous avons des mots qui ont été empruntés au latin par l'administration, par le clergé, par la justice, et ceux-là sont faciles, parce qu'on ne les a presque pas modifiés. Je veux vous en donner un exemple : le verbe *muer*, c'est l'ancien verbe latin *mutare*, qui voulait dire changer ; *muer* ne s'emploie plus aujourd'hui qu'en parlant des oiseaux, c'est dans ce seul sens que le mot a été conservé. Il en est des mots, en effet, comme de certains personnages de l'histoire qui ont joué un rôle considérable dans leur temps, qui ont été mêlés à une foule d'affaires, qui ont occupé de hauts emplois, et dont cependant le nom n'échappe parfois à l'oubli que parce qu'il se rattache à un seul événement, peut-être à un acte d'importance secondaire. Un mot qui était d'un usage de tous les instants disparaît ou ne subsiste plus que dans un petit coin de la langue : le verbe *muer*, qui voulait dire changer, n'est resté que dans la langue des fermiers et des oiseleurs. Pourtant il y a des composés, les verbes *commuer, remuer* (on disait autrefois *la remueuse d'enfants;* c'était la femme qui était chargée de changer les langes des enfants). Mais, à côté de ce verbe populaire *muer*, il y a ses parents savants, qui ont été empruntés par les légistes, par l'administration au verbe *mutare*, et alors on a eu *commutation, mutation, permutation, permuter*. Il ressort de là que les mots savants, qui sont les plus faciles à expliquer, doivent de préférence être utilisés à l'école primaire, tandis que les mots populaires, qui sont des mots difficiles, forment l'occupation et ordinairement le casse-tête des savants.

Je ne m'arrêterai pas plus longtemps aux exercices de dérivation des mots, parce qu'aujourd'hui ils sont devenus familiers aux écoles. Montrez aux enfants comment on fait des mots en *able*, en *ible*, en *if*, etc. ; il est bon de montrer avec quelle facilité notre langue continue à produire des mots.

Un point délicat, c'est de savoir dans quelle mesure on doit donner aux enfants l'explication des règles qu'on leur enseigne. Je crois que toutes les fois qu'ils peuvent comprendre l'explication, il ne faut pas manquer de la leur donner. On dit que la métaphysique ne convient pas aux enfants, qu'il faut être dogmatique avec les enfants ; non, il ne faut pas être dogmatique : il faut être net, précis, court ; mais si vous pouvez leur donner une explication, pourquoi la leur refuser ?

C'est à l'occasion des exceptions qu'on peut souvent présenter les explications les plus utiles, parce que les exceptions frappent l'esprit et le font penser à la règle, qui d'ordinaire nous est si familière que nous ne la regardons pas. Supposez un mot comme *Maupertuis, Vaugirard;* ce sera l'occasion de faire comprendre aux enfants comment se sont formés certains pluriels : ainsi le pluriel *chevaux*, qui vient de ce qu'autrefois on disait *chevau* au singulier quand le mot suivant commençait par une consonne, d'où le nom de *chevau-léger*. En Picardie, on dit encore aujourd'hui un *chevau*.

Ceci m'amène à toucher une question sur laquelle je ne sais pas si je serai de votre avis. C'est la question des patois. (Mouvement d'attention.) Question très-difficile, parce qu'on

y a mêlé des éléments étrangers à l'éducation. L'esprit de parti s'en est emparé; la politique, la mauvaise politique peut tout gâter; elle peut embrouiller les choses les plus claires, mais je me placerai uniquement au point de vue de l'enfant et, à ce point de vue, je dois dire que je suis un ami des patois.

Voici comment je comprends les rapports du français et du patois :

Deux frères sont nés à la campagne. L'un, plus entreprenant ou conduit par les événements, s'en va à la ville; il y apprend beaucoup de choses nouvelles, fait des voyages, se met en contact avec une foule d'hommes et de choses, entre dans la vie politique, écrit, devient député, ministre; il rentre ensuite dans son village et y retrouve son frère qui a labouré son champ, a élevé sa famille, a ressenti le contre-coup des événements politiques, mais est toujours resté sur son domaine, faisant valoir ses propriétés et, par là, servant à sa manière son pays. Ces hommes ne parleront plus la même langue; il est évident que l'un possédera une foule de mots, une foule d'idées que l'autre n'aura pas. Il est certain aussi que le frère resté dans la maison paternelle aura l'esprit un peu fermé; il aura des préjugés, des superstitions; mais, d'autre part, il se peut qu'il ait du bon sens, du naturel, de la finesse, et que pour les sentiments intimes du cœur il soit au moins son égal. Est-ce que ces deux hommes ne s'aimeront pas autant parce qu'ils ne parleront pas la même langue? est-ce que le citadin va dédaigner son frère ou lui prêcher le dédain de la vie qu'il a menée? Je crois qu'il devra tâcher de l'élever jusqu'à lui, mais en prenant pour point de départ ses connaissances et ses habitudes. Il respectera tout ce qu'il y a de bon, de sain dans le développement naturel de cet enfant de la campagne. Voilà comment je comprends les rapports du patois et de la langue littéraire. Ce ne sont pas des ennemis : si la guerre s'établissait entre eux, ce serait pour le dommage de l'un et de l'autre. Au point de vue pédagogique, je crois que c'est toujours une chose dangereuse d'apprendre à l'enfant à mépriser ce qu'il doit à la maison paternelle. (Applaudissements.)

C'est une chose dangereuse aussi, dans la vie intellectuelle des nations comme dans celle des individus, de provoquer des solutions de continuité; quand elles se produisent, c'est toujours un malheur. Si à des enfants qui ont parlé patois jusqu'à l'âge de douze ans vous défendez subitement ce langage, si vous traitez le patois comme un paria, l'esprit de l'enfant deviendra incertain, et il n'est pas sûr qu'il puisse remplacer ce que vous l'obligez à abandonner. Il y a bien des choses que l'école dédaigne et qu'elle serait embarrassée de remplacer si par malheur elles se perdaient; je ne parle pas seulement du patois, mais les chansons populaires, la musique populaire. Il y a quelque temps, Paris a applaudi des étudiants espagnols qui sont venus lui apporter des airs charmants; mais ces airs, autrefois nous les avions en France; cette musique était populaire dans notre Midi. Vous connaissez la jolie romance de Chateaubriand :

Combien j'ai douce souvenance...

Chateaubriand n'a fait qu'en adapter les paroles sur un air qui se chante encore dans le Languedoc. Ce serait, certes, une agréable occupation pour des instituteurs qui seraient musiciens, que de modifier les paroles de certaines chansons — il faut presque toujours les modifier — et de faire entrer ces chansons dans l'école. Cela introduirait quelques différences entre les écoles des diverses régions, mais je ne crois pas que nous devions avoir des écoles uniformes comme les gares de chemins de fer, qui, tout le long de nos voies ferrées, présentent toujours le même aspect et dont le modèle, toujours le même, a été expédié de Paris. (Applaudissements.)

Et que de choses charmantes dans nos patois! Par exemple, une chaise s'appelle en Auvergne *una cadiera. Chaise* et *cadiera* ont tous deux la même origine, ils ne sont que des transformations du mot latin *cathedra;* mais *chaise* a eu la bonne fortune d'appartenir au parler parisien et de passer ainsi dans notre langue littéraire.

Quelquefois le patois est plus correct que le français. Dans le Dauphiné, la tante s'appelle *ando.* C'est le mot latin *amita,* lequel avait d'abord donné *ante.* L'anglais dit *aunt,* qui a été apporté en Angleterre par les Normands. Nous disons *tante, ta ante,* c'est-à-dire que le pronom possessif s'est indûment soudé au substantif, comme nous disons *le monsieur,* comme les Wallons disent *notre monfré* (notre frère). Dans le patois de Lille le mari se nomme *daron:* c'est un ancien mot de la langue qui signifiait seigneur, un dérivé de *dominus.* En Limousin, *acheter* se dit *croumpa :* c'est presque de l'italien ou de l'espagnol. Et ce n'est pas à mépriser; à l'aide du patois, nos habitants du Béarn communiquent avec l'Espagne, ceux de Montpellier s'entendent avec les Catalans, ceux de la Provence avec les Italiens. Quelques personnes paraissent craindre que l'existence des patois ne soit un péril pour l'unité française; je croirai cela quand on m'aura fait voir que dans nos récents malheurs les provinces qui ne parlaient pas français se sont montrées devant l'ennemi moins françaises que les autres. (Applaudissements.) Dans nos dialectes méridionaux, que de mots intéressants! Le *soir,* en provençal, c'est *vespre,* la *vesprenada,* du mot latin *vesper.* Et ces suffixes que nous envions quelquefois à l'italien, ils existent dans le Midi : une petite heure se dit *una oureta,* une vie de malheur *una vidassa de miseri.* Ce sont les suffixes *etto, accio,* de l'italien.

Vous voyez jusqu'où va ma pensée. Je ne demande pas que vous enseigniez le patois à l'école. Vous continuez l'œuvre de nos grands monarques, de nos grands ministres, de Richelieu; vous continuez l'œuvre de la Convention, vous êtes les représentants de l'unité française en ce qu'elle a de meilleur; mais cette œuvre d'assimilation est aujourd'hui assez avancée pour qu'on puisse faire grâce à ce qui reste de diversités provinciales. Laissez donc les patois vivre à côté de l'école. L'administration, le journalisme, le service militaire les feront assez vite disparaître. Le monde ne subsiste que par la lutte de forces contraires qui se tiennent en équilibre, et ce qui est vrai pour le monde sidéral l'est également pour les sociétés humaines. Trop de variété produit la division et la faiblesse,

mais trop d'unité appauvrit la vie et empêche le renouvellement. Ces patois sont une source de rénovation pour la langue ; beaucoup des écrivains qui ont parlé le français avec le plus de saveur avaient parlé patois dans leur jeunesse : pensez aux charmants romans berrichons de Mme Sand.

Ainsi je n'entends prescrire de ligne de conduite à personne ; votre manière d'agir doit varier suivant les pays. Comme je vous le disais, des éléments étrangers se sont mêlés à la question, elle n'est plus entière ; mais là où la chose est possible, je voudrais voir l'école s'appuyer sur les originalités natives.

Je dirai un mot de plus. L'école a un rôle immense à jouer dans notre pays, elle le jouera certainement ; mais à une condition : c'est qu'elle reste étrangère à toute préoccupation autre que l'intérêt de l'enfant. (Applaudissements.) Elle sera d'autant plus forte qu'elle se mettra au-dessus de tous nos débats, complétement étrangère à ce qui nous divise. Il y a des pays qui ont employé l'école comme un instrument d'assimilation, comme un moyen de propagande ; nous ne voyons pas qu'ils aient eu beaucoup à s'en féliciter. Cela peut réussir pendant un temps, lorsque, de part et d'autre, on ne s'en doute pas ; mais le jour où cela est connu, où le but poursuivi est divulgué, tout est manqué, la considération même qui s'attachait à l'école disparaît. Donc, au moment où notre école va entrer dans une nouvelle période, au moment où elle va recevoir l'appui dont elle est digne, je souhaite pour elle qu'elle reste étrangère à toute question de parti, qu'elle soit la gardienne de nos enfants, qu'elle mette tout son honneur à développer et à fortifier leurs intelligences, qu'elle les rende capables de choisir eux-mêmes leurs convictions, mais qu'elle ne pèse pas d'un poids trop lourd sur ces organismes délicats qu'il faut prendre garde de briser. (Applaudissements.)

Un mot encore pour finir. Nous allons donc enfin voir se réaliser ce progrès tant de fois promis : l'enseignement primaire supérieur ou, comme je l'appellerai pour abréger, l'enseignement Turgot, d'après l'École Turgot, qui a été la première à l'appliquer. Bientôt nous allons voir s'élever les maisons d'école de l'enseignement nouveau.

Mais il reste une chose difficile, c'est de trouver la forme de cet enseignement. Il ne faut pas que l'enseignement primaire supérieur soit le lycée amoindri ; il ne faut pas non plus que ce soit l'enseignement élémentaire indéfiniment continué, parce qu'il finirait par lasser l'enfant sans élever son niveau intellectuel. Il y a donc là une question qui doit préoccuper tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse : c'est de trouver le vrai type de cet enseignement.

Par exemple, nos lycées ont une forme d'enseignement dont les plus grands éducateurs se sont occupés et qui est établie depuis de longs siècles ; c'est une forme arrêtée. Il reste à trouver le type de l'enseignement primaire supérieur.

Je crois que la *composition française* doit être le centre, le point vital de cet enseignement. Au lycée, les discours latins, les vers latins sont la pierre de touche et en quelque sorte le résumé des études. Ici, dans cette salle, les ministres couronnent chaque année, devant les grands corps de l'État, les meilleurs vers latins, les meilleurs discours latins, parce qu'on pense que les élèves qui ont le mieux réussi dans ces exercices ont absorbé en eux toute la substance de l'enseignement du lycée, et, comme ils sont arrivés à être les plus habiles en ces devoirs, comme ils se sont montrés supérieurs à leurs camarades, l'on suppose qu'ils resteront supérieurs dans ce qu'ils entreprendront plus tard.

La composition française doit, selon moi, être dans l'enseignement des écoles Turgot ce que sont ces exercices au lycée. Il y a pourtant une différence. Au lycée, on se préoccupe surtout des élèves d'élite, de ceux qui tiennent la tête des classes ; on recherche le mérite hors ligne, tandis que l'enseignement primaire supérieur doit viser au grand nombre — il fabrique sur une grande échelle ; — c'est la *moyenne* de la classe qu'il doit considérer ; le meilleur maître sera celui qui obtiendra dans sa classe le plus grand nombre de compositions bien conçues, bien écrites.

Quels sont ces sujets de composition ? car il ne s'agit pas d'emprunter les matières qu'on donne dans les lycées ou dans les pensionnats de demoiselles. De même que les professeurs de lycée se transmettent des sujets de vers latins, de discours, il faut que nos instituteurs s'appliquent à trouver des sujets qui conviennent à ces compositions françaises : je crois qu'ils doivent être empruntés à la vie de tous les jours ; que ce soient des questions analogues à celles que des hommes instruits discutent entre eux quand ils ont des conversations sérieuses.

Voici de ces questions comme je les comprendrais : « En quoi l'emploi des machines est-il un progrès sur le travail manuel ? Quels sont les avantages d'une région limitrophe de la mer ? » Ou bien des sujets plus élevés : « Quels services nous rend l'État ? Vaut-il mieux appartenir à une grande ou à une petite nation ? Quelles sont les grandes choses dont nous sommes redevables à nos pères ? »

De telles questions peuvent servir aux hautes classes de l'enseignement primaire, et c'est là-dessus que devront être jugés les enfants sortant de ce nouvel enseignement. Si les exemples que j'ai proposés peuvent paraître un peu difficiles, rien n'empêche d'en faire à l'avance la matière d'une discussion dans la classe.

Et, à ce propos, je voudrais dire quelques mots qui s'adressent plus particulièrement aux directeurs d'écoles normales. On ne fait pas assez parler nos futurs maîtres dans les écoles normales, et ceci est de grande conséquence, parce que le maître qui parle peu veut que ses élèves ne parlent point du tout. (Rires.)

Dans les pays protestants, il m'a semblé que les instituteurs avaient une plus grande habitude de la parole : cela tient à ce que depuis deux siècles ils étaient à moitié des pasteurs chargés d'enseigner et de commenter l'Évangile. Ils apprennent ainsi à diviser un sujet, à en traiter les différentes parties, à le conduire à sa conclusion. Je ne demande pas qu'on introduise pareille chose chez nous, mais on en peut trouver l'équivalent : des questions scientifiques, des questions de morale ou d'histoire seraient traitées à l'école normale par les jeunes maîtres. Il faut que les instituteurs nous forment

des élèves qui, dans les assemblées publiques, soient capables d'exprimer leur opinion, de la justifier, de la défendre.

Vous voyez qu'insensiblement notre sujet nous a conduits des problèmes les plus élémentaires de la grammaire à des exercices qui sont l'âme même de l'enseignement. Rien de plus naturel, puisque, comme je vous le disais, le langage est non-seulement le moyen de communication entre les hommes, mais l'éducateur du genre humain; c'est par lui que nous continuons la chaîne des temps; c'est par le langage que s'établit la solidarité entre les générations. L'enfant entre en possession du monde extérieur en demandant : Qu'est-ce que ceci? Comment appelle-t-on cela? C'est ainsi qu'il commence. Et nous, que faisons-nous? Nous lisons les grands écrivains, les penseurs originaux, pour fortifier et assouplir notre intelligence en l'habituant à passer par les chemins où ces grands esprits ont passé. Donnons donc tout notre soin à cet enseignement : il faut aimer la langue française, il faut la faire aimer à nos enfants, et du même coup nous leur ferons aimer la France.

Vous venez de voir à Paris notre nation déjà plus qu'à demi relevée des malheurs qui l'ont accablée. Il n'est pas temps de s'en vanter; d'abord il ne faut jamais se vanter, — mais vous voyez que de meilleurs temps se lèvent devant nous. Votre présence ici, la présence du ministre nous montre que ce qui a été longtemps des espérances, des vœux — et quelquefois nous étions près de ne plus y croire, — va devenir enfin une réalité. Eh bien! élevez des enfants qui soient sérieux, qui soient laborieux, qui soient économes, mais qui soient en même temps curieux, qui aient l'amour de l'instruction, qui aient le respect de tout ce qui est vrai et sincère et qui aient l'attachement aux grands devoirs qui font le bonheur et la dignité de la vie. (Applaudissements prolongés.)

MICHEL BRÉAL.

UN SATIRIQUE ITALIEN A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

Parini (1).

Les Italiens ont un culte pour le satirique Parini. Ils saluent en lui le promoteur de leur nouvelle renaissance littéraire et sociale. Son nom est presque aussi populaire chez eux que celui des grands génies du XIVe siècle. Il n'est pas un de leurs poètes, depuis cent ans, qui n'ait rendu hommage à l'auteur du *Giorno;* Alfieri, Foscolo, Pindemonte, Leopardi, Manzoni et vingt autres en parlent comme de leur maître et s'inclinent devant son autorité. Nul des auteurs du XVIIIe siècle n'a été en Italie l'objet de tant de travaux : Giusti lui a consacré une longue étude, et M. de Sanctis un de ses admirables *Essais*. Tout récemment, M. Guerzoni a fait de Parini comme le héros du livre à la fois si paradoxal et si instructif qu'il a intitulé *Il terzo renascimento*. Mais à l'étranger, surtout en France, celui que Manzoni appelait le divin Parini est presque inconnu. Personne ne lit chez nous son poème, traduit pourtant ou plutôt paraphrasé à la fin du XVIIIe siècle, mais bientôt oublié. C'est, je pense, qu'aucun critique autorisé n'avait signalé cette gloire toute italienne et n'avait donné une étude sur une œuvre complexe et souvent obscure et sur un homme dont la vie, indispensable à connaître pour l'intelligence de ses poésies, s'est à demi dérobée dans l'ombre des fonctions modestes de précepteur et de prêtre. M. Raymond Dumas a voulu combler cette lacune, et il nous semble qu'il a écrit sur Parini un livre complet, intéressant, bien ordonné, auquel devront recourir tous les historiens futurs de la littérature italienne et qui ne déplaira pas aux Italiens. Les Français aimeront à y faire connaissance avec le poète lombard et aussi avec M. Raymond Dumas, critique bien rare qui n'élude aucune des difficultés de son sujet, mais les aborde toutes de front et les surmonte, qui ne cache jamais son opinion sur les points périlleux et qui ne l'étale pas non plus, esprit indépendant et libéral avec autant de fermeté que de mesure, à la manière de Parini lui-même dont il semble, en morale, être le disciple et qu'il était, à tous les points de vue, bien digne d'interpréter et de juger.

I.

On ne peut comprendre l'importance de la réforme littéraire que les Italiens personnifient dans le satirique milanais, si on ne se rappelle quelle était, depuis un siècle et demi, la décadence des mœurs et de la littérature. Sans doute les Autrichiens, quand ils devinrent maîtres de la péninsule après les traités d'Utrecht et de Rastadt, parvinrent bientôt, au point de vue politique, à *despagnoliser* l'Italie, comme disait le prince de Kaunitz; mais leurs efforts, sincères ou hypocrites, pour réveiller l'esprit public dans cette malheureuse nation, n'eurent d'autre effet que de rendre leur domination plus tolérable. Les Espagnols avaient voulu étouffer l'Italie : ils parurent longtemps y avoir réussi. Tout ressort semblait brisé dans ces âmes trop longtemps courbées par la servitude. Point de peuple, point de bourgeoisie; l'aristocratie seule comptait et paraissait vivre; mais à Rome, à Naples, à Florence et à Milan, elle ne vivait que pour les fêtes, les spectacles, les mascarades, où elle conviait tous les oisifs de l'Europe. Le patriotisme n'avait pas seulement disparu : l'idée même de nationalité semblait oubliée. Et si la vie politique était nulle, la vie de famille, cette source du patriotisme, était singulièrement altérée par tant de frivolités, par ce luxe effréné, par cette corruption mondaine et spirituelle que l'exemple de la noblesse française avait mise à la mode, enfin par ce vice honteux et ridicule, le principal objet de la satire de Parini, par le *sigisbéisme*. La littérature était l'image de cette société si désœuvrée, si heureuse de ne pas agir et de ne pas penser. Le XVIIe siècle, le « siècle de honte », comme l'appellent les Italiens, s'était prolongé littérairement pendant plus de cinquante années. En vain une réaction contre le

(1) *Parini, sa vie, ses œuvres, son temps*, par Raymond Dumas, docteur ès lettres. — 1 vol. in-8°. Pedone Lauriel.

mauvais goût fut tentée longtemps avant Parini : l'Académie des Arcades, fondée dès 1690, semblait à l'origine avoir pour mot d'ordre ce retour à la nature dont Molière, Racine et La Fontaine avaient donné l'exemple en France, et que Boileau avait encouragé et enregistré. Au lieu de regarder la nature, on relut Pétrarque et on imita maladroitement ce grand observateur. *Pétrarquiser* devint la manie à la mode, et cette nature qu'on cherchait, non où elle était, mais dans Pétrarque, devint, sous la plume des Arcadiens, la plus fade des bergeries.

« La fureur arcadique — écrit Baretti, qui le premier *donna des étrivières* aux Zappi et aux Frugoni — devint en peu de temps universelle. Quiconque avait la moindre inclination pour la poésie était aussitôt transformé en berger arcadien et ne songeait plus qu'à composer sujets champêtres, églogues, idylles, bucoliques. Depuis les Alpes jusqu'au fin fond de la Calabre, ce n'étaient que descriptions de petits ruisseaux dont les ondes transparentes coulaient avec un doux murmure à travers de vertes prairies semées de fleurs et entourées de coteaux chargés des dons de Pomone, ombragés d'arbres touffus sur les branches desquels la plaintive Progné et Philomèle sa sœur gémissaient en chantant leurs chastes amours. »

Bientôt les académies, « étroits cénacles » où la niaiserie des versificateurs s'encourage et se récompense elle-même, naissent et pullullent sous les dénominations les plus bizarres. M. Raymond Dumas cite, entre autres, *les Occupés, les Oisifs, les Enfarinés, les Somnolents, les Apathiques, les Hypocondriaques, les Magnifiques, les Théopneustes, les Granelleschi*. Bologne, à elle seule, en compte une douzaine. La *Storia e ragione d'ogni poesia*, de Saverio Quadro, donne les noms d'environ cinq cents, avec une notice sur chacune d'elles. Métastase est le dieu de ce Parnasse.

« Bercée au son de ces accords si efféminés, bien que les mots d'héroïsme et de vertu y retentissent sans cesse, l'Italie s'endort d'un profond sommeil, oublieuse des luttes et de la gloire passée, du devoir imprescriptible de se reconquérir. Tout entière aux spectacles, aux séductions nouvelles du mélodrame, elle se distrait et se console en chantant. »

Quelques hommes cependant, dans le nord de l'Italie, préparent déjà la renaissance littéraire, pendant que Naples, par son école de légistes, maintient dans une des parties du savoir humain l'honneur du nom italien. C'est d'abord Baretti, le vigoureux auteur de la *Frusta letteraria*, puis le poète Passeroni, l'ami et le protecteur de Parini, enfin le Vénitien Gaspare Gozzi, défenseur de Dante contre le jésuite Betinelli. Ce Gozzi n'a-t-il pas entrevu comme le programme de l'école [nouvelle] dans ces vers curieux que M. Raymond Dumas a oublié de citer?

> Cantate solo quando il cor si desta...
> Chi vuol ben favellar vada a la scuola
> Dei contadini villani e villanelle,
> Le quali dicon quel che han nella gola.

Mais ce qui manque à ces écrivains, ce n'est pas l'instinct de ce qu'il faudrait faire, ni même le talent, c'est une conviction plus profonde, c'est une vie intérieure plus intense, c'est un enthousiasme qui leur soit commun à tous et qui les pousse de concert vers quelque noble but. Le goût littéraire s'est révolté en eux; mais leur âme est encore vide, et cette conscience morale que tant d'années de servitude avaient détruite est à refaire, pour ainsi dire, dans chaque Italien. Or, c'est l'honneur de la philosophie française d'avoir, au XVIIIe siècle, remis l'homme en possession de lui-même, non-seulement en France, où l'esprit public ne s'était jamais complétement endormi, mais dans cette Italie qui semblait morte pour l'action et pour la pensée. Sans doute ce fut par mode, par engouement, par oisiveté, si l'on veut, que les petits-maîtres italiens firent venir les livres de Voltaire et des encyclopédistes dans les mêmes caisses qui leur apportaient de Paris nos habits, nos perruques et nos dentelles; mais bientôt ces idées germeront et rempliront ces têtes vides; bientôt ces grands seigneurs rougiront d'eux-mêmes, s'en moqueront, permettront même qu'un paysan à leurs gages leur dise leurs vérités, et sortiront enfin de leur torpeur. M. de Sanctis dit que ce mouvement eut quelque chose de factice et de lent parce qu'il venait du dehors, et affirme que le réveil eût été bien plus prompt si on eût écouté dans le passé la grande voix des poètes et des philosophes nationaux, de Dante et de Machiavel. Il a raison; mais est-ce un motif pour nier que ce réveil, si lent qu'il ait été, vienne de la France de Voltaire et de Rousseau, et pour rire, comme le fait Parini lui-même, de l'engouement des Milanais à l'égard de nos philosophes? Est-ce la faute de ces philosophes si la révolution italienne s'est accomplie en tant d'années, avec tant d'interruptions et de retours en arrière? Pourquoi ne pas reconnaître que ces grands génies, qui appartiennent à tous les peuples par ce qu'ils ont de plus noble, exercèrent sur l'Italie du XVIIIe siècle une influence décisive, eux qui parlaient seuls quand toute l'Europe se taisait? M. Raymond Dumas aurait pu, je crois, insister sur ce point et revendiquer pour nous cette influence, notre plus précieux patrimoine, que Parini a niée dans sa satire et qui a contribué à rendre possible et la renaissance de l'Italie et Parini lui-même.

II.

Quelle que soit la portée littéraire et politique du *Giorno*, il ne faut pas considérer Parini comme un révolté ni même comme un mécontent. Il vécut comme vivaient alors les hommes de lettres, pauvre, dépendant d'autrui, souvent aux gages de quelque grand seigneur, mais s'accommodant, sans se plaindre, aux usages du temps et à sa propre condition. Rien ne distingue sa vie de celle des poètes ses contemporains, par exemple de son ami le bon abbé Passeroni, qui l'introduisit dans cette académie milanaise des *Transformés* dont il allait bientôt devenir l'avocat contre le Père Bandiera et le Père Branda. Lui aussi, il était prêtre, moins par goût, sans doute, que par nécessité : le sacerdoce n'était-il pas en effet la seule carrière libérale qui fût ouverte au jeune paysan de Bosisio, quand il arriva à Milan sans argent, sans protecteur, sans autre appui que le sentiment de sa valeur? Toutefois les

messes n'abondèrent pas et il ne put vivre de sa profession. Mais, grâce à ses relations d'académicien, il entra comme précepteur tour à tour chez les Borromeo, les Imbonati, les Serbelloni, les d'Adda, et y vécut, à ce qu'il semble, assez heureux, préservé sans doute par sa robe des dédains de ces grands personnages. Il professa ainsi pendant dix ans et trouva dans ce monde aristocratique, qu'il pouvait étudier à l'aise, le sujet et le cadre de ses satires. On juge que ce *Giorno*, miroir de la vie milanaise au XVIIIe siècle, ne parut qu'assez tard, dans la maturité du poète, après de longues années d'observation quotidienne. Parini s'était fait connaître tout d'abord, à la mode du temps, par de petites compositions poétiques et académiques. Il débuta, comme tout le monde alors, par être arcadien; mais bientôt son génie se fit jour dans deux odes dont le titre seul annonce des préoccupations nouvelles et peu arcadiques, *la Vie rustique* et *la Salubrité de l'air*. Si on écarte de ses compositions la phraséologie mythologique alors obligatoire, et dont Parini ne saura jamais s'affranchir tout à fait, on s'aperçoit qu'on sort du monde factice et vieilli des Frugoniens pour entrer dans un monde réel et nouveau; il semble que l'on voie enfin la nature face à face, sans bergers de salon, sans moutons enrubannés, et que l'on respire vraiment l'*air salubre* de ce lac de Côme sur les bords duquel Parini était né et où il allait de temps à autre se rafraîchir et se reposer. Dans ces strophes un peu traînantes parfois, souvent prosaïques, mais pleines de pensées viriles et de sentiments personnels, on trouve déjà cette indépendance discrète, cet amour du vrai et cet équilibre intellectuel et moral qui ont valu à Parini le nom, un peu ambitieux peut-être, de Socrate lombard. On aime à lire ce serment de vertu que toute une vie d'honneur et de fierté ne démentira pas : « Quant à moi, je ne suis point né pour frapper aux portes sourdes des palais (M. Raymond Dumas n'a-t-il pas énervé ici le *dure illustri porte?*). Je descendrai nu, mais libre, au royaume de la mort. Non, ce siècle mercantile ne me verra pas acheter richesses et honneurs au prix du mensonge et de la bassesse. » Combien de poètes, à l'imitation de Parini, feront bientôt ce même serment! Alfieri, Leopardi et tant d'autres emploieront presque les mêmes termes et donneront, eux aussi, l'exemple d'une vie pure et fière.

Ces odes sont déjà satiriques ; elles établissent un piquant contraste entre la vie des champs et celle qu'on mène à Milan, entre la pureté de l'air à Bosisio et les miasmes qui, dans la grande ville, empoisonnent la santé. Elles ont pour but l'utile sous toutes ses formes, l'hygiène du corps comme celle de l'âme : « Mon ardente fantaisie, dit le poète, va par une route négligée à la recherche de l'utile. » D'autres poésies lyriques, composées plus tard, procèdent de la même inspiration; la plus originale est celle où Parini trace un plan d'éducation pour son élève, le jeune Charles Imbonati, celui dont Manzoni devait chanter la mort. On sait que l'éducation était alors, en Italie, aux mains des jésuites, qui, exerçant une sorte de monopole, étaient responsables jusqu'à un certain point de l'abaissement des esprits. Leur méthode et leur but sont trop connus pour qu'il soit utile de s'y arrêter ; aussi M. Raymond Dumas ne s'est-il pas attardé à une trop facile critique d'un système pédagogique qui continuait en Italie les efforts de la politique espagnole et, en énervant les âmes, leur faisait aimer la servitude décorée du beau nom d'obéissance. Mais il a cité quelques pages curieuses de M. Cantù, dont l'orthodoxie catholique ne sera pas suspectée, où le savant historien condamne l'enseignement des jésuites en termes semblables à ceux-ci : « On cultivait la mémoire et l'imagination au détriment du jugement et du raisonnement; en apprenant aux jeunes gens à exposer des idées qui n'étaient pas les leurs, on avait en vue l'élégance, la distinction de la forme, sans s'apercevoir que bien parler, bien écrire et bien raisonner ne font qu'un; on formait l'esprit avec l'immoralité de la mythologie, non avec la sagesse de l'histoire; on cherchait des demi-vérités dans les systèmes philosophiques, au lieu de les puiser directement aux sources les plus sublimes. » Est-il besoin de dire que Parini n'acceptait pas les doctrines des jésuites? Mais ce prêtre ne se sépara pas seulement de la célèbre compagnie : il la combattit, directement ou indirectement, dans toutes ses œuvres et par toute sa vie. Ce jeune seigneur, héros risible et oisif du *Giorno*, sans patriotisme, sans énergie, sans goûts virils, n'est-il pas sorti de ces collèges où les jésuites préparent à l'Italie, non des citoyens ou des pères de famille, mais des Arcadiens et des sigisbées? Le plus mortel ennemi de ces dangereux pédagogues n'est-il pas ce Parini, l'homme de la nature et du bon sens, un Rousseau plus calme, plus attique, plus raisonnable? Voici la fin du discours que, dans l'ode sur *l'Éducation*, le centaure Chiron adresse à son élève; l'esprit moderne y vit tout entier et on y retrouve, exprimés en termes impérissables et avec une sobriété toute grecque, les plus solides motifs de bien agir qui restent aux âmes nobles dans l'ébranlement des autres croyances et qu'il importe le plus de fixer et de fortifier par l'éducation; je veux parler de l'amour de la justice et de la liberté (1) :

« Honore, ô mon fils, la Divinité qui te regarde d'en haut; mais il ne suffit pas de faire fumer de l'encens pour elle ou de lui brûler des victimes : il faut, Achille, lui élever dans l'âme le premier autel.

« Que la justice réside dans ton sein et la vérité sur ta lèvre, et que tes mains soient comme l'arbre étranger qui distille de suaves parfums sur les hommes.

« Pourquoi le Ciel t'a-t-il mis au cœur de si vives passions? Soumets-les à la raison et tu verras de grandes choses : la raison, ce guide sublime, fait naître les plus sublimes vertus.

« Non, ne cache pas, jeune garçon, de si beaux dons du Ciel avec le voile hypocrite que l'on place devant la vertu. Les impressions que ressent ton cœur, laisse-les apparaître sur ton visage.

« C'est le but des passions, ô mon fils, qui les rend louables. Toi, pour la Grèce, ne crains pas d'ensanglanter tes mains ; consacre à la Grèce l'audace des magnanimes colères.

« Mais que ce sentiment plus doux qui t'incline à aimer t'accompagne au milieu de la mêlée guerrière; ne refuse pas ta pitié au faible qui tombe et qui te demande grâce.

(1) Nous prions M. Raymond Dumas de nous excuser si nous modifions sa traduction, qui, à notre avis, ne serre peut-être pas toujours le texte d'assez près.

« Que ce sentiment te rende constamment charitable au mendiant; qu'il fasse de toi un amant fidèle et un ami solide. C'est par ces deux lois que l'on gouverne son âme.

« — Ainsi chantait le Centaure. Le jeune Achille lui offrait des baisers et des guirlandes de fleurs, et Thétis, qui entendait, applaudissait du sein des mers au monstre divin. »

III.

Cette belle âme a pris plaisir à se peindre dans d'autres odes qu'anime le même souffle moral, comme *le Péril, la Muse* et surtout *la Chute,* où le poète sexagénaire et boiteux repousse avec une éloquente indignation un appui qui coûterait trop cher à sa fierté et des conseils qui veulent l'avilir. Néanmoins Parini n'est pas un poète lyrique. Dans ses odes, il professe, sans pédantisme, il est vrai, les plus nobles sentiments, et il donne les plus patriotiques conseils sans que le moraliste laisse jamais voir le pédagogue ; mais on sent que la vraie forme de cette inspiration, dont la source est une sagesse réfléchie et tempérée, quoique sublime, sera plutôt la forme didactique ou satirique. Ce n'est pas qu'un « beau désordre » moral soit nécessaire à un genre de poésie où a excellé Manzoni, cette âme bien ordonnée, ce cœur pur et simple, ce génie sobre et mesuré qui a revêtu de la plus merveilleuse forme lyrique, non pas les excès des passions et le trouble de la conscience, mais la sagesse et la vertu. Parini, à une autre époque, eût peut-être été ce lyrique que l'Italie a attendu si longtemps; mais pouvait-il, dans la société où il vivait, glorifier sans nulle précaution les idées qu'il aimait et qui, confiées ainsi sans voile au libre essor de l'ode, eussent été la condamnation et non l'enseignement de cette société? S'il se fût borné à exhaler discrètement son amour de la liberté et de la justice, comme dans la *Salubrità* et la *Vita rustica,* on ne l'eût pas écouté ; et s'il s'était indigné, s'il eût flétri dans une *canzone* adressée aux grands seigneurs de la Lombardie la lâcheté d'un peuple dégénéré, ces accents auraient peut-être retenti davantage dans toute l'Europe; mais l'aristocratie milanaise aurait rejeté de son sein, en haussant les épaules, ce pédagogue inconvenant, et ne l'aurait pas écouté. Or Parini ne voulait pas seulement soulager son âme en mettant en beaux vers ses inquiétudes patriotiques : il s'était donné comme une mission sociale, si ce grand mot peut s'appliquer à ce moraliste discret et modeste, mais profondément convaincu. Cette aristocratie efféminée, oisive, ennuyée, était en somme l'unique force qui restât au pays : l'Italie devait être sauvée par la seule classe de la société qui fût demeurée, non pas debout, mais vivante, ou bien périr. Parini le comprit et parla aux salons le langage que les salons devaient le mieux comprendre, celui d'une satire non pas indignée ou violente, mais souriante ou masquée et toujours mondaine. La forme de cette satire fut l'ironie, celle dont on ne peut se fâcher sans avouer ses torts et où on ne peut se reconnaître sans rougir et chercher à se corriger. Pour que la leçon fût plus acceptable et qu'on ne s'irritât pas de la témérité d'un homme de rien qui osait railler des grands dont le seul mobile, presque la seule morale était la crainte du ridicule, Parini donna un tableau complet des mœurs de l'aristocratie milanaise telles qu'elles étaient, sans exagération, sans charge, sans que rien forçât les intéressés à avouer que l'auteur voulait rire ou faire rire d'eux. L'indignation et l'amertume ne se montrent, dans cette satire, que par exception. Le *Giorno,* on le sait, est la description de la journée d'un jeune seigneur milanais que le poète ne quitte pas depuis son lever jusqu'à son coucher. Il ne se met en scène que pour abonder dans le sens de son personnage, lui indiquant avec le plus grand sérieux les moyens d'atteindre à un plus haut degré de fatuité, de niaiserie, d'inutilité. Il lui prodigue, sans sourire un instant, les conseils les plus minutieux sur sa toilette, sa conversation, sa tenue, son attitude auprès des femmes. C'est un code du savoir-vivre et de la mode ; c'est aussi un cours de philosophie, de littérature et de morale : l'horreur de tout ce qui ressemble à une idée, voilà pour la philosophie ; l'amour des petits vers musqués et le mépris de la vraie poésie, voilà pour la littérature. Quant à la morale, elle repose tout entière sur les devoirs du sigisbéisme, devoirs compliqués et rigoureux qui sont pour tous et dont nul ne peut se dispenser, pas plus le mari que l'amant ; car, dans cet état de choses, le mari et l'amant disparaissent. Point de trompeur ni de trompé. Personne n'est dupe, puisque, marié ou non, on est toujours le sigisbée d'une dame : le sigisbéisme forme comme une chaîne immense dont les anneaux ininterrompus enveloppent toute la société mondaine.

La peinture de ce vice, en qui se résument tous les vices du temps, est faite avec un art ingénieux et fidèle; on sent que Parini dit vrai, qu'il a vu juste et que c'est bien ainsi que l'on devait s'amuser dans ce monde oisif, non sans esprit d'ailleurs, ni sans gaieté, avec une impudeur inconsciente et naïve: spectacle aimable pour une heure ou un jour, mais à la longue odieux et ridicule. De même, quand on ouvre le poème au hasard et pour un instant, on se méprend d'abord, et plus d'un contemporain dut s'y méprendre à première vue : ces petites scènes, ces tableaux de genre sont égayés par la bonne humeur italienne; ces petits maîtres n'ont d'abord rien d'antipathique : leur conversation futile, leurs mines, leurs poses toujours souriantes, jamais grimaçantes, comme le sont parfois celles des gens de cour de notre La Bruyère, leurs passions légères et changeantes, avec je ne sais quel air de bonne grâce et de franchise, nous amusent et nous laissent quelque temps indulgents. Puis vient au lecteur une certaine lassitude : quel vide! quelle monotonie dans cette existence! A quoi bon vivre ainsi? Quels devoirs, quelles passions venant du fond même de l'homme préserveront ces beaux-fils du mal horrible qu'ils craignent presque à l'égal du ridicule, de l'ennui? Alors se présente l'idée de ce qu'ils auraient à faire, de la patrie presque disparue qu'ils pourraient ressaisir, reformer, affranchir, non par les armes, mais par les mœurs, par l'art, par la science. Une tâche sublime entre toutes s'offre d'elle-même à ces désœuvrés : élever leurs enfants, en faire des Italiens dignes des grands ancêtres, rompre avec la routine des jésuites, avec l'imitation aveugle de l'étranger, créer des âmes neuves, capables de penser, d'aimer, de croire,

de s'exercer, chacune dans sa sphère, en vue du bien de tous, et d'être ainsi heureuses par l'action.

Cette satire n'est ni désolée ni malveillante : elle aime ceux qu'elle raille si doucement et elle ne désespère pas de leur salut. Peut-être même les fait-elle meilleurs qu'ils ne le sont; car ces Italiens, abêtis par des siècles de servitude, avaient d'autres vices, et en eux le fond même commençait à se gâter. Mais la satire de Parini, qui veut les guérir, se garde de leur représenter leur mal comme incurable : ce sont travers légers apportés par la mode, qu'une mode nouvelle emportera, que des goûts nouveaux remplaceront. A défaut des pères, les fils seront des citoyens. Un jour viendra où il sera ridicule de ne pas vivre en homme, de ne pas aimer la patrie, de ne pas accroître le glorieux héritage des anciens. Et si ce jour est venu en effet, le mérite n'en revient-il pas, pour une certaine part, au moraliste aimable et adroit qui mit tout son génie à persuader, à corriger ses concitoyens, et qui sacrifia le plus brillant de sa renommée à une gloire honnête et solide, mais un peu silencieuse et longtemps resserrée dans les limites du pays auquel il fut utile?

En effet, c'est là le motif qui fit longtemps négliger Parini par le public européen, si empressé à répéter les noms d'Alfieri et de Monti. Il est avant tout Italien ou, pour mieux dire, Milanais, et les raisons pour lesquelles il a gagné sa cause auprès de ses compatriotes sont les mêmes qui nous l'ont fait médiocrement goûter. Comme les avocats habiles, il a mis son discours en harmonie parfaite avec le caractère, les idées, les dispositions physiques et morales de ses auditeurs; or, l'état d'âme des Milanais du XVIIIe siècle n'est pas celui de l'humanité en général. Pour nous autres Français, par exemple, déjà occupés à notre Révolution quand ce livre fut connu de nous, que pouvait offrir d'intéressant le minutieux tableau d'une vie qui n'avait jamais été la nôtre? Les défauts de cette vie, le manque de variété, la puérilité, le vide, l'ennui devinrent pour nous ceux du poème, et cette *Journée* parut bien longue, bien fastidieuse à des hommes d'action qui, au contraire, eussent applaudi aux tragédies d'Alfieri ou même aux comédies de Goldoni. Parini savait-il à quoi il s'exposait en faisant ainsi de la poésie *utile?* Était-ce le désir de réagir contre le règne si long de la poésie *inutile* des Arcadiens qui l'entraînait malgré lui à sortir des limites de son art? Toujours est-il qu'il ne craignit pas d'être citoyen et moraliste avant d'être poète : son renom y perdit, mais sa patrie y gagna. N'était-ce pas ce qu'il désirait le plus, et sa gloire, pour n'être pas purement littéraire, en est-elle moins digne que les Italiens la conservent et l'accroissent avec reconnaissance, et que les étrangers la respectent et la comprennent?

Quant à la langue et au style du *Giorno,* il ne sied guère à un étranger d'en parler. Peut-être cependant pourrions-nous discuter cette opinion de M. Raymond Dumas, qu'aucun écrivain n'a mieux appliqué la maxime d'André Chénier :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques. »

Par *vers antiques,* Chénier entend *vers à l'antique,* c'est-à-dire nouveaux pour son temps. Il cherche à remplacer la forme facile, mais un peu usée et vague, des poètes du XVIIIe siècle par une forme plus neuve et plus précise. Il conseille même, dans une certaine mesure, les néologismes. Parini n'innove ni pour la langue ni même peut-être pour le style. Si les « pensers » sont nouveaux, rien n'est changé à la forme et nul retour à l'antiquité n'est essayé. Le lecteur habitué aux Arcadiens n'est d'abord nullement dépaysé : la langue est la même. Mais bientôt on est étonné de rencontrer, sous ce vêtement d'ordinaire flottant et vide, de la passion, des idées, un homme enfin, et cet étonnement est un des attraits de cette satire. Tel, j'imagine, devait se révéler Parini dans la conversation. Telle devait être la surprise de ceux qui, pénétrant dans l'intimité de l'abbé-précepteur, semblable pour l'extérieur aux habitués de la société frivole où il vivait, s'apercevaient tout à coup que sous ces dehors mondains se cachait une âme de poète et de citoyen.

IV.

Parini accueillit-il avec joie cette Révolution française qui transforma son pays? Son biographe Reina dit que, « lors des événements de 89, il lisait les journaux de Paris et s'entretenait secrètement de ses espérances libérales avec ses fidèles amis le docteur Vincent d'Adda et le marquis Longo. » Ses idées étaient au fond celles qui firent la Révolution; mais il est permis de croire qu'il fut surpris et effrayé par la soudaineté et la grandeur des événements. Son tempérament politique est assez bien défini par lui-même dans ce passage d'une petite Nouvelle en vers : « Un philosophe vient, tout modeste, et dit : C'est peu à peu, doucement, doucement, et une à une, qu'il faut enlever les erreurs du monde moral. Que chacun donc se corrige d'abord lui-même; il songera ensuite aux autres. — En voici un autre qui crie : Le monde tout entier est corrompu; il faut mettre dessous ce qui est dessus, renverser les lois, le gouvernement; hors de ma doctrine, pas de remède qui ne soit vain. — Écoutez l'autre : Celui-ci est un charlatan. » Au fond, il semble avoir été de ceux que leurs propres théories épouvantent le jour où elles prennent un corps, de ces délicats malheureux dont parle le fabuliste, que la réalité ne saurait satisfaire, qui la trouvent grossière, brutale, trop mêlée, trop différente du rêve d'or qu'ils ont caressé. Esprits nobles et utiles, ils préparent l'avénement des idées que d'autres, plus virils, sauront transformer en actes. Des hommes médiocres, moins libéraux peut-être, furent plus à leur aise que Parini au milieu de cette Révolution qu'il avait, dans une certaine mesure, préparée. Nommé par Bonaparte membre de la commission municipale qui administra Milan sous la direction d'un triumvirat militaire présidé par le général Despinoy, il apporta dans ces fonctions difficiles beaucoup de patience et de patriotisme, mais peu d'énergie, peu de confiance. Il est plus blessé des excès et des ridicules de la Révolution qu'il n'est charmé des bienfaits qu'elle apporte. Sans doute il a raison, pleinement raison dans la guerre courageuse qu'il fait aux travers absurdes et aux vices grossiers qui remplacent l'élégant libertinage des grands seigneurs. Il avait en 1795 protesté victorieusement contre l'introduction de la mode française de se

vêtir *à la guillotine* ou *à la victime*, et il y avait alors quelque courage à protester même contre une mode ; mais pourquoi, parmi les nombreux traits que nous ont conservés ses biographes, aucun n'est-il inspiré par l'amour des idées qui sont les siennes et par ce sentiment que le nouvel état de choses est fragile et qu'il faut, à tout prix, le consolider? Cette réserve faite, citons quelques-uns de ses mots souvent répétés en Italie. Ils sont tous, sinon d'un profond politique, du moins d'un honnête homme qui n'est pas seulement dégoûté de ce qu'il ne peut empêcher, mais qui est prêt, s'il le faut, à l'héroïsme.

Un jour qu'on l'invitait à pousser le cri à la mode : « Vive la liberté! mort aux aristocrates! » ce philosophe, devançant l'époque de la tolérance, leva la tête et cria : « Vive la liberté et mort à personne! » Il adressait aussi à ces hommes grisés par un subit avénement à la vie politique, à ces combattants trop engagés dans la lutte pour l'écouter, ces paroles de paix : « Les persécutions ne domptent pas les âmes et on ne fonde pas la liberté par les crimes et par la licence. — On doit conduire le peuple en lui donnant, avec de bons conseils, de quoi travailler et de quoi vivre. Il ne faut pas attaquer de front ses opinions fausses, mais l'instruire et le persuader, plutôt par le bon exemple que par les lois. » Il aimait à dire aux uns et aux autres, dans ces heures troublées : « Es-tu honnête comme hier? » On avait enlevé un Christ d'une des salles du Municipe : « Et le citoyen Christ, demanda-t-il, qu'en avez-vous fait? » Un jour, le commandant de place Despinoy, un ci-devant qui voulait faire oublier sa naissance à force de zèle, entra violemment dans la salle du conseil municipal, injuria les magistrats pour un arrêté très-démocratique, mais qu'il comprenait mal, et, tirant son sabre, en frappa violemment la table. Alors Parini, mettant la main à son écharpe et faisant allusion à l'ordre récemment donné de la porter, non plus à la ceinture, mais en sautoir, dit froidement au général : « Vous n'avez plus qu'à nous la faire remonter jusqu'au cou et à la serrer ensuite. » On dit que le soir même il écrivit une lettre pleine de dignité où il envoyait sa démission en ajoutant que là où régnait le sabre il n'y avait plus place pour des magistrats : mais la chose n'est pas prouvée. Il est certain qu'il renonça bientôt aux affaires publiques en disant : « Me voilà véritablement libre, » et qu'il fit distribuer aux pauvres les appointements qu'il venait de toucher. Il se retira au collège de Brera, où il remonta dans sa chaire, dont il n'aurait jamais dû descendre. Ce contemplateur n'était pas fait pour les luttes de la vie politique.

La réaction autrichienne faillit lui faire payer chèrement le crime d'avoir rempli une fonction municipale sous le régime français. On voulut destituer ce vieillard inoffensif et aimé de tous. Son état de santé lui épargna sans doute cette mesure de rigueur, qui l'eût laissé sans abri et sans pain : avec ses hôtes et le curé qui venait le visiter, sa bonne humeur d'autrefois, sa gaieté depuis longtemps perdue. Mais, au bout d'un mois, l'air vif des montagnes lui étant contraire, il fut obligé, quoique au fort de l'été, de retourner à Milan et de s'y remettre aux soins de ses deux médecins et amis les docteurs Locatelli et Strambio. Leur zèle luttait en vain contre les progrès du mal. Quant au malade, au lieu de redouter la mort, il semblait l'appeler et lui sourire. Des deux docteurs, l'un disait : « Il faut fortifier la fibre. » — « Non, disait l'autre, il faut l'affaiblir. » — « Je vois, murmurait le patient avec une douce ironie, que vous voulez « me faire mourir en musique. » Sentant comme un feu lui parcourir les épaules : « Autrefois, remarquait-il, on aurait « dit que c'était un follet; aujourd'hui, on ne croit plus aux « follets, ni même à Dieu... Mais à Dieu, Parini y croit. » Il ajoutait : « Ce qui me console, c'est la pensée de Dieu. Je ne « vois d'autre fondement solide de la justice ici-bas que les « craintes ou les espérances de là-haut. » C'est une des dernières paroles qu'on ait conservées de lui, avec le sonnet sur *la Providence divine*, qu'il dicta, peu avant sa mort, au professeur Brambilla.

« Une hydropisie, dit M. Raymond Dumas, s'étant déclarée aux jambes de plus en plus affaiblies, il alla passer quelques jours à la campagne, à Erba, près du lac de Pusiano, chez l'avocat Marliani, dont l'affection entoura ses derniers jours des soins les plus dévoués. Là, sous ce toit hospitalier, il se trouva mieux d'abord et recouvra même, dans ses causeries

V.

Tel fut Parini, cet homme de bien et ce poète exquis, grand surtout par l'influence qu'exercèrent les idées que son ironie fit germer dans les esprits, grand aussi par l'exemple qu'il donna, dans cette société corrompue, d'une vie pure, d'une œuvre pure et d'une probité littéraire inconnue depuis les Trecentistes. Incapable, non-seulement d'exagérer sa pensée par l'expression, mais encore de chercher ces ornements et ces traits qui forcent l'attention quand la matière devient aride, il a montré son temps tel qu'il était, il s'est montré lui-même tout entier dans sa bonhomie ingénue et dans sa sagesse souriante. Rien de cette âme candide ne nous a été dérobé, et jamais pensées plus vertueuses, rêves plus nobles, aspirations plus désintéressées ne se sont reflétés dans un miroir plus fidèle. C'est par ce goût de la vérité, de celle que les Italiens appellent la vérité toute nue, *la verità ignuda*, qu'il n'appartient pas seulement à l'Italie, mais qu'il plaira au public français guidé par l'habile et savant interprète qui vient de commenter le *Giorno*. Notre admiration, que ne soutient pas un sentiment de reconnaissance nationale, associera-t-elle le nom de Parini à celui des grands poètes que l'humanité revendique et qui agissent sur toutes les âmes? Si nous ne pouvons être touchés à ce point par la poésie du *Giorno*, du moins nous serons charmés par tant de sagesse fine et enjouée, par tant de vues ingénieuses sur les choses morales, par un comique sans fiel, mais non sans gaieté, qui ne permet pas qu'on s'ennuie, et surtout par une saveur de bon sens qui contente l'esprit tout en le rendant plus difficile pour lui-même, et fait penser plus d'une fois à Horace et à Régnier.

F.-A. AULARD.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA GRÈCE DU MOYEN AGE

Athènes à la fin du XIIe siècle après Jésus-Christ (1).

Nous saurons toujours gré aux hommes d'érudition qui nous rendront par d'heureuses recherches quelques monuments du glorieux passé d'Athènes; mais nous ne devons pas refuser notre estime à ceux qui suivent dans le moyen âge les destinées de cette ville. Une inscription remontant aux âges antiques de la Grèce ne nous laissera jamais indifférents; mais ne devons-nous pas aussi un regard curieux aux transformations de ce pays depuis l'invasion des Barbares? Cette histoire longtemps dédaignée n'a-t-elle pas des révélations à nous faire? N'est-ce pas une étude digne de nos efforts que de chercher à savoir ce qu'est devenue dans la suite des temps cette ville célèbre dont le nom commande encore le respect? C'est à ce genre de découvertes que se livrent aujourd'hui, dans Athènes même, des Grecs savants et passionnés pour leur pays. Ils ne craignent plus d'envisager un passé que leurs ancêtres auraient voulu faire disparaître à jamais. Ils fouillent les manuscrits, ils consultent la poésie populaire, et les résultats de leurs travaux en valent bien d'autres. Ils n'ont plus à la bouche les noms célèbres de leurs grands aïeux, ils ne craignent pas de regarder en face l'humilité d'un passé sans gloire. Ils font bien : l'orgueil se nourrit de l'illustration du passé; le souvenir d'une grande misère instruit et ranime. Il apprend aux malheureux qu'il ne faut jamais désespérer de l'avenir, que les villes et les nations ont leurs épreuves, qu'avec du courage, de l'industrie et de la patience, on finit par revenir même des portes de l'enfer, comme disaient les anciens.

Ç'a été à peu près le sort d'Athènes.

Jusqu'à l'année 529 après Jésus-Christ, cette ville avait conservé quelques traces de son ancienne célébrité. Des écoliers y accouraient en foule pour apprendre les lettres. Au temps de Libanius, de Grégoire, de Basile le Grand, on y venait puiser à la source du savoir. A Constantinople régnait, jusqu'à un certain point, une rigueur de doctrine qui contrastait avec la liberté d'esprit dont Athènes avait conservé la tradition. Elle était une sorte d'asile ouvert à l'indépendance de l'esprit; la philosophie païenne y conservait des écoles et des maîtres, et il ne fallut rien moins qu'un édit impérial de Justinien pour fermer les unes et disperser les autres. Chosroës recueillit ces derniers disciples d'Aristote et de Platon.

Cette époque fut décisive pour Athènes. Elle avait déjà subi de bien graves échecs; elle avait été prise deux fois par les Hérules et par Alaric, mais elle avait survécu. En lui enlevant la philosophie, on la réduisit, suivant l'expression de Synésius, à n'être plus qu'une victime dont il ne reste que la peau. Les historiens byzantins ne nous apprennent plus rien de cette ville jadis illustre — si ce n'est que le Pirée servait encore d'asile et de mouillage aux flottes de Constantinople, qu'on voyait dans l'Attique des moines qui mangeaient plus que des éléphants, qu'on en tirait de belles filles dignes des empereurs, qu'on recherchait les vêtements et les chaussures qui s'y fabriquaient, que le miel y était un produit estimé.

Il est assez vraisemblable que les Sarrasins, vers le xe siècle, l'insultèrent dans leurs courses, ainsi que les Normands au temps de Roger Ier, roi de Sicile, vers l'année 1146 ou 1147. Othon de Frissingue rapporte formellement qu'Athènes fut prise par les Normands : il est le seul à faire mention de cet événement; le silence des historiens byzantins n'autorise pas à rejeter tout à fait ce témoignage de l'annaliste allemand : rien n'est assurément plus conforme aux mœurs de ces aventuriers du Nord cherchant partout à *gaigner*.

Telle était la situation d'Athènes quand, vers la fin du XIIe siècle, Constantinople lui envoya, en qualité de métropolitain, Michel Akominat, frère de l'historien Nicétas. C'est aux écrits d'Akominat que nous devons d'avoir conservé quelques détails sur cette période de la vie d'Athènes.

Élève d'Eustathe, Michel Akominat avait puisé dans les leçons de son maître une science profonde et une grande vénération de l'antiquité. Il avait profité autant que personne de cette renaissance des lettres qui signala le règne de Manuel Comnène. Il avait vécu dans la familiarité de tous les savants de son époque; les Pères de l'Église, les anciens écrivains profanes l'occupaient tout entier; son plus vif regret était de voir les livres emportés à pleins navires par des Italiens. Ce fut à peu près vers 1182 que Michel Akominat vint prendre ses fonctions dans Athènes.

Au point de vue civil, Athènes était dans le *thème* de la Hellade. Son ressort comprenait Égine, Eubée, et s'étendait jusqu'à l'Étolie. Depuis Constantin Porphyrogénète, elle était, comme tous les autres thèmes, gouvernée par des préteurs ou généraux qui avaient le pouvoir politique et militaire et de qui relevaient des juges chargés de rendre la justice. Au point de vue religieux, elle était métropole, et d'elle relevaient les évêchés d'Euripe, de Diaulée, de Koronée, d'Andros, d'Oréos, de Scyros, de Karystos, de Porthmos, d'Aulon, de Syros et de Sériphos.

Voici maintenant quelle était la situation économique de l'Attique. Le sol n'y était pas plus fertile alors qu'il ne l'était dans les temps anciens et qu'il ne l'est aujourd'hui; c'était partout un terrain sablonneux, peu propre à la production des fruits et à la nourriture du bétail. Un seul arbre y continuait à prospérer : l'olivier. Peut-être y en avait-il encore des plants contemporains des plus glorieuses époques de la Grèce. M. Lenormant assure que deux de ces arbres, coupés, dans ces temps derniers, sur la voie sacrée d'Éleusis, ont été reconnus comme âgés, l'un de six cent cinquante-deux et l'autre de cinq cent trente ans.

Rien ne nous atteste qu'il se fît une exportation régulière d'huile d'olive pour le commerce; mais on voit qu'il était d'usage d'en envoyer des barils à ses amis. Le vin d'Athènes était, comme aujourd'hui, gâté par une forte odeur de poix et de résine. « On dirait, écrit Michel Akominat, qu'on l'ex-

(1) Αἱ Ἀθῆναι περὶ τὰ τέλη τοῦ δωδεκάτου Αἰῶνος κατὰ πηγὰς Ἀνεκδότους. — Λόγος εἰσιτήριος εἰς τὸ μάθημα τῆς Ἑλληνικῆς ἱστορίας. — Ὑπὸ Σπυριδῶνος Λαμπροῦ — Ἀθήνησι, 1878.

trait des branches du pin plutôt que des grappes de la vigne. » L'Attique exportait du miel de l'Hymette, comme elle le fait encore de nos jours. Malheureusement elle ne produisait pas assez de blé pour la nourriture de ses habitants, et elle était régulièrement soumise aux plus cruelles disettes.

On n'exerçait dans Athènes qu'un bien petit nombre d'arts mécaniques; nous apprenons pourtant qu'on s'y livrait à la fabrication du savon et au tissage des étoffes. Hors de cela, il n'y avait plus rien; car nous voyons Michel Akominat demander à l'évêque Gardikios d'envoyer à Athènes des charrons. Il dit ailleurs : « Nous n'avons ni fondeur, ni serrurier; personne ne travaille l'airain, personne ne fait d'épées.»

Cette ville pourtant n'était pas tout à fait dépourvue de commerce, à en juger d'après les conventions et traités faits par les Vénitiens, sous Manuel, en 1148, renouvelés en 1187, sous Isaac Ange, avec le doge Orio Mastropéro, conclus avec Ange III et Henri Dandolo, l'an 1199.

Le plus grand dommage d'Athènes lui venait de ce qu'elle était privée de l'industrie qui enrichissait les villes les plus florissantes de ce thème, Corinthe, Thèbes, Patras : nous voulons dire la fabrication des étoffes de soie. Une inscription rapportée par MM. Koumanoudis et Bayet montre qu'en des temps plus anciens il y avait eu dans l'Attique des ouvriers en soie. Athènes avait donc eu jadis part aux profits de cette riche industrie; mais, au temps d'Akominat, elle l'avait tout à fait laissé tomber, et la preuve, c'est que le juif Benjamin de Tudèle, qui visita la Grèce vers le milieu du XIIe siècle, cite les colonies d'ouvriers juifs employés, à Thèbes, à la fabrication de la soie, et qu'il ne dit pas un mot d'Athènes sur ce chef-là. Peut-être Roger avait-il transporté en Sicile les ouvriers qu'il avait trouvés dans Athènes; en tout cas, il est bien certain qu'au temps d'Akominat il n'y avait dans Athènes aucun artisan de ce genre, puisqu'il nous dit que les étoffes dont s'habillent les grands de la cour, à Constantinople, sont tissées par des doigts thébains et corinthiens. La seule industrie à laquelle les habitants de l'Attique dussent quelques bénéfices, c'était le fret et l'équipement des barques de Karyste et de Chalcis, employées à pêcher les coquillages qui donnaient la belle couleur de pourpre.

En quittant Constantinople, où régnaient l'opulence et toutes les délices de la vie, Akominat trouva Athènes plus triste et plus pauvre encore. L'avarice des gouverneurs, les exactions des percepteurs d'impôts expliqueraient à elles seules ce déplorable état de l'Attique; mais il faut y ajouter encore la prise récente d'Athènes par Roger. Quoi qu'il en soit, le tableau que le métropolitain en fait est celui d'une profonde misère. Les murailles y sont renversées, les maisons abattues, et l'emplacement où elles étaient, livré à la culture. Les souvenirs littéraires d'Akominat se réveillent pour rendre le contraste plus frappant entre la situation de cette ville au temps passé et son sort présent. « Vous y chercheriez en vain, dit-il, les promenades fameuses du Lycée. Les yeux y rencontrent encore la colline de l'Aréopage ou bien finissent par y découvrir quelques restes du Pécile sur lesquels paissent les brebis et que la dent du temps achève de ronger. Athènes n'est plus qu'un désert, le débris d'une grande ville que son nom seul consacre au respect. Ce nom même eût disparu de la mémoire des hommes, si les œuvres de la nature, l'Acropole, l'Aréopage, l'Hymette, le Pirée n'eussent triomphé de la destruction des siècles. » Le Parthénon cependant subsistait encore : le christianisme l'avait sauvé en le sanctifiant. Le temple de Minerve était devenu l'église de la Vierge, la *Panaghia*. Le culte de la mère de Dieu y attirait les pèlerins et les voyageurs, et c'était dans les Propylées que logeait le métropolitain.

Dans son discours d'intronisation, Akominat ne cache point à ses ouailles qu'Athènes est bien déchue de son ancienne magnificence. Il s'en consolerait néanmoins si la vertu et la sagesse y brillaient encore comme au temps passé. Il lui importe peu qu'on lui montre le Portique, la Promenade (Περίπατος), l'Acropole, le Pirée, la Lanterne de Diogène : ce qui l'anime et le remplit d'un saint enthousiasme, c'est de parler, moins sur l'Acropole, que dans le sanctuaire de la mère de Dieu : c'est à ses yeux le mont Horeb foulé par Moïse et honoré des pas du Seigneur. Nous regrettons que ce pontife n'ait pas su oublier les traditions de l'école et n'ait pas jeté autour de lui un regard moins méprisant sur les pauvres Grecs qu'il était chargé d'instruire. Quel chagrin pour nous que, trois ans après son entrée dans Athènes, il écrive à l'un de ses amis de Constantinople qu'il n'a pas encore pu apprendre la langue du pays ! Nous donnerions toutes ses belles homélies pour une page ou deux consacrées à l'étude de ce grec avili dont il n'a daigné recueillir que cinq expressions : δειλόγια, πρεβατύλλια, παιδύλλια, ὀτεῦτος, ἀτεῦνος.

Akominat exagère sans doute l'état de barbarie d'Athènes; Certaines traditions nous donnent lieu de le croire. La papesse Jeanne passait pour avoir étudié dans une école d'Athènes qui subsistait de son temps. L'Islande, qui avait reçu une colonie d'hellénisants au VIIe siècle, révérait cette ville comme la mère de toutes les sciences et la nourrice de tous les philosophes. On dit que Gilles de Paris, illustre médecin du XIIe siècle, qui florissait en 1198, s'était formé à son art dans Athènes. Enfin Basingestokes se vante auprès de l'évêque de Leicester, Robert, de s'être instruit dans cette capitale de l'Attique et d'y avoir appris bien des choses inconnues jusque-là aux Latins. C'est lui, dit-on, qui transporta de Grèce en Angleterre les chiffres arabes et traduisit en latin quelques ouvrages grecs sur la grammaire. Mathieu Paris rapporte même que Basingestokes avait eu pour le guider dans ses études Constantina, la fille de l'archevêque d'Athènes. Cette jeune fille se distinguait par une science variée et profonde; elle prédisait les pestes, les tempêtes, les éclipses de soleil et les tremblements de terre. Disciple reconnaissant, il avouait que, bien qu'il eût étudié dans Paris, il devait à cette jeune fille d'Athènes les plus précieuses connaissances qui faisaient sa gloire.

Basingestokes mourut archidiacre de Leicester en 1252. Il aurait pu aller à Athènes au temps de Michel Akominat. Hopf jugeait la chose assez probable pour avancer que Constantina était nécessairement la fille de notre archevêque. Cette opinion ne peut pas se soutenir, parce que Michel Akominat n'eut jamais d'enfant, c'est lui qui le dit; mais rien

n'empêche que cette jeune savante n'ait été la fille d'un des prélats qui avaient précédé Akominat, celle de Georges Xéros, par exemple, qui mourut en 1182.

On sait de plus que, quelque dix ans auparavant, un prêtre du nom de Kosmas était monté sur le trône patriarcal; on le surnommait l'*Attique,* ce qui indiquait, sans doute, qu'il s'était formé dans Athènes. Il y avait encore dans cette ville des amateurs de livres : Akominat comptait parmi eux. Il avait acheté quantité d'ouvrages qu'il avait envoyés à Constantinople.

Les autres renseignements qu'on relève dans Akominat ont tous trait à la malheureuse situation d'Athènes; le récit des disettes, des exactions des gouverneurs remplit ses écrits et fait l'objet de rapports qu'il adresse à Constantinople. On y verra ce qu'était alors l'administration d'une province, à quelles souffrances en étaient réduits les malheureux habitants. Les changements d'administrateurs ou d'empereurs ne leur apportaient souvent qu'une vaine espérance de soulagement.

Un détail curieux des mœurs de ce temps, c'est que les habitants d'Athènes s'attiraient les reproches de l'archevêque par la légèreté de leur conduite et la frivolité de leurs habitudes. Akominat les accuse d'employer le temps des prières à des conversations inopportunes et superflues. « Vos pieds, leur dit-il, battent le pavé des églises, mais vos esprits s'égarent en pensées inutiles qui ont pour objet les soins de la vie. »

N'oublions pas de faire remarquer que, dans un pays si souvent désolé par les famines et les disettes, il y avait de nombreux monastères en Attique, tous situés dans les endroits les plus agréables et les plus fleuris. Akominat fait une peinture riante de ces couvents si bien situés pour jouir du plus beau des spectacles que la Grèce puisse offrir. Vivre dans un de ces asiles, c'était alors un moyen sûr d'échapper à la misère, à la faim, aux préteurs et aux pirates.

Akominat était loin de mener la vie tranquille des hôtes de ces couvents fortunés : mêlé à tous les événements politiques, chargé de l'administration d'un diocèse difficile, obligé d'intervenir auprès du pouvoir en faveur de son troupeau, il montra un courage militaire très-hardi et très-louable dans une circonstance des plus critiques. Attaqué par Léon Sgouros (1203 ou 1204), un de ces gouverneurs qui cherchaient à se rendre indépendants de l'autorité des empereurs, Athènes n'eut pas de plus énergique défenseur que son archevêque. Il commença d'abord par opposer un refus généreux aux réclamations injustes de Sgouros; puis, quand celui-ci donna l'assaut à la ville, Akominat fit ranger sur les murailles de l'Acropole les machines et les archers dont il disposait, et il obligea l'agresseur à se retirer. Il est bien vrai qu'avant de partir Sgouros dévasta la ville, mit le feu partout sur ses pas, et emmena avec lui tout ce qu'il put de bétail. Nicétas Choniatès nous a rapporté cet événement, que le silence modeste d'Akominat nous aurait laissé ignorer à jamais.

Il fut moins hardi contre les croisés lorsque vers 1205 à peu près, les Français, sous la conduite du marquis de Montferrat, vainqueurs eux-mêmes de Sgouros aux Thermopyles, vinrent mettre le siège devant Athènes. Il n'essaya pas une résistance inutile et eut la douleur de voir triompher l'expédition des Latins. Nous savons par le troubadour Rambaud de Vaqueiras comment la Morée et Athènes succombèrent. Akominat vit Boniface céder sa conquête au seigneur Othon de la Roche. Déjà maître de Thèbes et de la Béotie, Othon prit le nom de Grand Cyr d'Athènes. Cette prise de possession ne se fit pas sans perte ni dommage pour l'archevêque : l'église de la Vierge fut pillée, la bibliothèque du métropolitain fut vendue, et il eut le chagrin de voir disperser les livres qu'il avait rassemblés au prix de beaucoup d'efforts. Il fut même réduit à quitter un diocèse qu'il avait administré vingt-quatre ans, et il vit s'établir à sa place un évêque du rite latin, car il ne tarda pas à se faire dans ce pays comme une *France nouvelle.* On présume qu'il mourut en 1220. Tel fut l'homme à qui nous devons les détails qui précèdent sur l'état d'Athènes vers la fin du XIIe et au commencement du XIIIe siècle.

Son nom n'était pas inconnu des savants, et quelques-uns de ses écrits ont occupé l'érudition depuis 1661 jusqu'à nos jours. Allatius (1661), Combefis (1662), l'Italien Bandini (1767), Montfaucon, Oudin, Cave, Labbe, Fabricius, Boissonade (1833), Tafel (1839), Ellissen (1846), avaient parlé plus ou moins longuement des œuvres d'Akominat et en avaient publié quelques-unes. M. Spyridon Lambros augmente ces notions par la découverte qu'il a faite à Vienne d'écrits restés inconnus jusqu'ici.

En recourant à ces manuscrits, M. Lambros a éclairci l'histoire d'Athènes pendant une période de temps demeurée fort obscure. On peut le féliciter du bonheur qu'il a eu de mettre la main sur des pièces inédites; on doit le féliciter davantage d'en avoir usé suivant les principes que suit aujourd'hui partout l'école historique renouvelée par l'érudition du XIXe siècle. Dans un discours fort instructif (du mois de mars 1878), M. Lambros a suivi tous les progrès qui se sont accomplis dans cette science : en restreignant ses recherches aux annales de la Grèce, il n'a pas eu de peine à faire voir quels rapides progrès a faits la vérité dans cette carrière. Depuis Scaliger, Petau, Allatius, Spanheim, Perizonius, Meursius, Gerhard, Woss et Montfaucon, jusqu'à M. Paparrigopoulos, en passant par Müller, Wachsmuth, Droysen, Goldsmith, Gillies, Mitford, Thirlwall, Grote et Kurtius, l'histoire de la Grèce s'est transformée.

Peu à peu le champ s'en est agrandi : l'économie politique des Grecs a été étudiée, leur génie mieux compris et mieux expliqué par la nature même du sol qu'ils ont habité ; leur religion a été plus savamment interprétée, leur langue a dû à la grammaire comparée des découvertes précieuses; l'épigraphie surtout a jeté une vive lumière sur les institutions du passé. La vie actuelle, la vie économique de la nation grecque, grâce aux recherches de nos savants, n'a presque plus de secrets pour nous. Chaque jour nous découvrons quelques détails sur leur théâtre, leurs jeux, leurs magistrats, leurs contrats, leurs arsenaux, et sur les dépenses de leurs municipalités. On peut presque refaire aujourd'hui le budget d'Athènes au temps de Périclès et d'Alcibiade. Ce sont ces ressources diverses, stèles, vases, médailles, peintures, que M. Lambros invite les historiens modernes à consulter, à

comparer, à lire avec une attention respectueuse; cette méthode savante et minutieuse qu'il loue chez ses maîtres, il l'applique lui-même dans la brochure que nous venons d'analyser, et c'est à elle qu'il doit l'intérêt qu'inspirent ses recherches. Nous espérons bien qu'il saura les continuer : nous y trouverons plaisir et profit.

CH. GIDEL.

L'HISTOIRE EN PROVINCE

I.

L'ACADÉMIE DE ROUEN.

A la dernière réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, l'Académie de Rouen recevait une des trois médailles mises à la disposition de la section d'histoire. Il ne faudrait point croire néanmoins que l'histoire fût sa passion exclusive ou même dominante; loin de là, et M. Hippeau, dans son rapport, constatait que cette compagnie se consacrait plutôt aux sciences et aux belles-lettres. Puisqu'elle délaisse l'histoire et la philologie, il semble bizarre que la section d'histoire et de philologie l'ait récompensée. C'est un mystère, et il n'y a qu'à s'incliner. Quoi qu'il en soit, dans le dernier volume de *Mémoires* publié par l'Académie de Rouen, le bagage historique se compose de deux notices dont l'une, par M. Ch. de Beaurepaire, sur le cimetière de Saint-Ouen, à Rouen, a trait à l'archéologie locale.

En 1870, des fouilles dans le jardin de Saint-Ouen ayant mis à nu d'anciennes sépultures, M. l'abbé Cochet avait cru pouvoir reconstituer ce cimetière; mais il avait commis des erreurs que M. de Beaurepaire rectifie à l'aide de documents originaux. Du même coup, il fixe avec précision l'endroit où eut lieu la rétractation de Jeanne d'Arc, le 24 mai 1431, et sa réhabilitation vingt-cinq ans plus tard. C'est par ce côté que le travail de M. de Beaurepaire appartient à l'histoire et intéressera tous ceux qui aiment à connaître, non-seulement les événements, mais aussi les lieux où les événements se sont accomplis. Avec quelle joie Michelet l'aurait accueilli, lui qu'attirait à Rouen le souvenir de Jeanne d'Arc, qui s'enquérait avec un soin minutieux du chemin suivi par elle pour aller au supplice, et qui le refaisait à son tour comme un pieux pèlerinage; lui qui pleurait d'émotion en face du paysage sur lequel avaient dû se porter les derniers regards de la Pucelle!

Le second mémoire historique est intitulé *la Saint-Barthélemy à Rouen* (17-21 septembre 1572), par M. le vicomte d'Estaintot. Avant d'examiner ce mémoire, une observation sur le titre. La Saint-Barthélemy est inscrite au calendrier le 24 août; le massacre des protestants a pris ce nom uniquement parce qu'il a eu lieu ce jour-là. Si en 1792 un massacre de prisonniers avait suivi à Rouen, à deux mois de distance, ceux de Paris, M. d'Estaintot ne reculerait-il pas devant ce titre étrange : « *Les Massacres de Septembre à Rouen* (novembre 1792)? » L'un vaut l'autre.

Pour son récit, l'auteur a puisé dans la collection des *Délibérations de l'hostel-commun* et du *Journal des Échevins*. Ce sont des sources fort importantes, et je veux admettre *à priori* la fidélité de son résumé; mais il me paraît moins sûr de lui dans les considérations générales. L'opinion qu'il veut soutenir est que les massacres de Rouen n'eurent point lieu en suite d'ordres venus de la cour, et que la pensée en vint spontanément aux catholiques normands. Pour les expliquer, M. d'Estaintot remonte de dix ans en arrière, aux dévastations d'églises commises par les protestants, le 3 mai 1562, et desquelles Théodore de Bèze dit qu'en vingt-quatre heures on y brisa « ce qu'on n'eût pu estimer qu'en vingt-quatre semaines se pût démolir ». C'est de ces déprédations que date, suivant notre auteur, la haine portée aux protestants, et c'est en représailles de ces actes qu'en 1571 quatre cents exaltés allaient s'embusquer sur le chemin des religionnaires revenant du prêche de Bosc-Radepont et massacraient sans pitié des gens désarmés et inoffensifs. C'est encore en représailles de ces mêmes actes qu'ils organisaient le nouveau massacre de l'année suivante.

Cette explication ne paraîtra sans doute satisfaisante qu'à demi. On aura quelque peine à admettre que les catholiques, gardant leurs rancunes sur le cœur, n'aient pu pendant dix ans trouver ou faire naître l'occasion de venger leurs injures — suivant le précepte chrétien. L'attaque des religionnaires se rendant aux prêches, ordinairement situés en dehors des villes, n'est point un fait isolé, propre à l'année 1571 et à la ville de Rouen. J'ai eu occasion de mentionner ici une plainte adressée, en 1559, à Catherine de Médicis par les protestants du Poitou. Les moines s'embusquaient sur leur chemin et leur couraient sus. C'était une habitude prise; les Rouennais — et peut-être même les moines du Poitou — n'avaient pas le mérite de l'invention. Quant aux massacres de 1572, en admettant même que Charles IX ne les ait point ordonnés, il est néanmoins incontestable que les villes de province ne firent qu'imiter l'exemple de la capitale. Le meurtre de Coligny, les scènes du 24 août furent l'étincelle qui mit le feu à la poudrière. Sciemment ou non, la responsabilité de Catherine de Médicis n'est pas moins lourde. Pour la dégager, il ne suffit pas de citer une lettre royale du 24 août au gouverneur de Rouen, défendant aux habitants de prendre les armes *sous peine de la vie*.

Il faudrait nous montrer les mesures prises pour prévenir les séditions. Ces mesures, nous les voyons bien pendant quelques jours. Le gouverneur prend les instructions de la cour au sérieux et, avec le concours du corps de ville, parvient à maintenir la tranquillité. Mais, le 28 août, il reçoit l'ordre de se saisir des principaux huguenots et de les garder prisonniers; le 6 septembre, le roi lui commande de quitter Rouen et d'aller faire une tournée dans les villes du plat pays de son gouvernement. Le corps de ville s'effraye et fait auprès de lui plusieurs démarches pour qu'il demande au roi la permission de rester à Rouen. Ne pouvant l'y déterminer, les échevins et le parlement envoient chacun un mandataire au roi pour lui représenter les conséquences de l'absence du

gouverneur. Le roi maintient ses ordres. Prévenu ainsi, à deux reprises, par les hommes les plus considérables de la cité et par son parlement, il acceptait donc l'éventualité de scènes violentes et de massacres. N'avait-il même point donné des instructions secrètes au gouverneur? M. d'Estaintot le nie sans raisons plausibles. L'affirmative — sans que je puisse non plus l'établir sur des preuves — ne me paraîtrait pas improbable; car, dans les derniers temps de son séjour à Rouen, le gouverneur change d'attitude. Une certaine agitation se faisant sentir dans le peuple, il ne prend, et encore faut-il que le premier président l'aiguillonne, que des mesures insignifiantes, et il ne cherche par aucune précaution à assurer la tranquillité pendant son absence. Peut-être les documents contemporains auraient pu aider à expliquer ce qu'il y a de douteux et d'obscur durant cette période. Mais, du 16 au 25 septembre, le *Registre des délibérations* n'a pas été tenu; le *Journal des Échevins* est muet jusqu'au 10 octobre, et les registres secrets du parlement présentent une lacune du 13 au 30 septembre. Ce mutisme général est au moins fort regrettable, car il a obligé M. d'Estaintot à suivre le récit des *Mémoires sur l'état de la France sous Charles IX*, récit rédigé par un protestant et dont on peut, sans suspecter la bonne foi de l'auteur, ne point se satisfaire, car il est peu probable que les protestants fussent dans la confidence de ce qui se tramait contre eux. C'est évidemment ailleurs qu'il faut chercher les considérations générales sur les massacres de 1572 et le lien qui les unit les uns aux autres. Jusqu'ici cette source a échappé aux recherches, et chaque historien en est réduit à émettre une opinion personnelle fondée sur ses intimes personnels plutôt que sur les documents; aussi *tot capita, tot sensus*. Espérons que l'avenir dégagera les obscurités qui règnent sur ce grand drame.

II.

L'ACADÉMIE DE CAEN.

Comme sa sœur rouennaise, l'Académie de Caen n'a point pour l'histoire une passion immodérée. L'une comme l'autre justifie son nom. Elles sont académiques, se délectent aux dissertations ingénieuses et se donnent libre carrière sur tous sujets, en prose comme en poésie. Les membres de l'Académie de Caen, parmi lesquels je remarque les noms de MM. Paul Leroy-Beaulieu, Alfred Rambaud, E. Caillemer, Julien Travers, Coppée, lui ont donné des morceaux fort intéressants, mais bien peu de travaux sur l'histoire de la région. Cependant l'Académie a bien mérité de l'histoire en consacrant, il y a quelques années, tout un volume à la publication des *Mémoires* du comte de Guernon-Ranville, l'un des signataires des ordonnances du 25 juillet 1830 (1). Par une pieuse pensée à l'égard de son fondateur, elle a consacré à l'éloge et aux principales œuvres de Moisant de Brieux un autre volume (2). Sans doute Moisant de Brieux n'est point un homme de génie. Son nom, presque entièrement oublié aujourd'hui, ne pouvait briller d'un bien vif éclat dans cet admirable concert du XVIIe siècle; cependant certaines de ses œuvres mériteraient d'être plus connues: telles sont ses *Origines de coutumes anciennes et de diverses façons de parler triviales*. Les bibliophiles en recherchent volontiers les rares exemplaires. Il faut savoir gré à l'Académie de Caen d'avoir rendu service, en les rééditant, aux curieux qui ne peuvent payer une rareté bibliographique.

De mémoires intéressant l'histoire locale, je n'en vois guère qu'un de M. Jules Cauvet sur l'*Ancienne université de Caen*. Cette université, fondée au XVe siècle, du temps de l'occupation anglaise, a brillé d'un vif éclat; elle serait digne d'une étude plus longue et plus détaillée que les trente pages de M. Cauvet, lequel n'a pu, dans un si court espace, donner qu'un rapide aperçu sur cette institution qui fut une des gloires de l'ancienne Normandie. L'Académie de Caen, si ingénieuse à honorer les hommes et les institutions de son pays, pourrait trouver là le sujet d'un de ses prochains concours.

III.

SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE DU MORBIHAN.

La Société polymathique fait rarement aux travaux de ses membres les honneurs d'une publication intégrale. La plupart sont simplement analysés dans les procès-verbaux des séances. Le recueil annuel de ses *Mémoires* forme un modeste volume ne dépassant guère deux cents pages. Il me semble que la Société est un peu trop ménagère des insertions. Pour me borner à ce que je connais, j'ai regretté de ne point trouver dans le volume de 1877 une étude intitulée *Revendications celtiques en géographie, ethnologie et théogonie*, dont M. Guyot-Jomard avait lu des fragments aux réunions de la Sorbonne. Ce travail avait sa place toute marquée parmi les Mémoires de la Société bretonne, et il est fâcheux qu'il n'y soit qu'à l'état d'analyse.

La Société paraît donner l'hospitalité de son volume annuel surtout aux Mémoires archéologiques; mais le récit des fouilles de cette année pourrait s'appeler le récit des déconvenues. Ainsi elle publie sur *l'Isle-aux-Moines* un travail de M. J.-J. Maurice, qui, rêvant, au départ, de trésors légendaires et du cercueil d'or où repose César, a exploré tous les *dolmens* de la localité sans rencontrer autre chose que quelques fragments de poterie. Il en a rapporté, en outre, une étude sur les mœurs des habitants. Là comme ailleurs, on retrouve chez ces populations si ferventes des traditions païennes. Le gâteau réservé pour les offrandes aux divinités bienfaisantes et aux mânes des ancêtres, le *fard*, est aujourd'hui le plat de fête que le clergé, évêque en tête, vient partager avec les habitants à la Saint-Michel. Si ce jour-là un marin est absent, la première tranche de *fard* est pour lui; on l'enveloppe d'un linge et on le place dans l'armoire. « Si l'ouragan se déchaîne, ce qui arrive presque toujours, car le coup de vent de l'équinoxe est près de Saint-Michel, on ouvre l'armoire avec crainte, on soulève la toile non sans avoir

1) *Journal d'un ministre*. Caen, Leblanc-Hardel 1873). Voy., sur cet ouvrage, la *Revue* du 21 février 1874.

2) Celui de 1872.

fait le signe de la croix, et on espère ou on tremble selon que le *fard* est bien ou mal conservé. »

De son côté, M. de Cussé a exploré une nécropole gallo-romaine trouvée en 1876 dans le quartier d'artillerie de Vannes. Malheureusement les travaux n'étaient pas dirigés vers un but d'érudition ; il s'agissait d'opérer des nivellements et il paraît que les ouvriers ont pioché ferme. Aussi, quand les membres de la Société informés par hasard de la découverte sont arrivés, ils ont trouvé la nécropole détruite, les objets brisés, et ils n'ont même pu établir les limites du vieux champ de repos. Force leur a été de se contenter de quelques urnes et d'un certain nombre de monnaies. Ce n'était point assez des coups de pioche : les ouvriers avaient remonté plusieurs vases, contenant des ossements incinérés; un de ces vases en verre bleu, de forme carrée, était demeuré intact et gisait sur le sol : les artilleurs l'ont pris pour cible et l'ont cassé à coups de pierre. C'est regrettable sans doute; mais il y a un peu d'exagération à crier au vandalisme. Les archéologues sont rares dans l'artillerie et la plus belle bouteille du monde ne leur inspire pas grand respect quand elle est vide.

G. DE N.

DOCTORAT ÈS LETTRES

Des Notions de matière et de force dans les sciences de la nature, thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris par Lionel Dauriac, ancien élève de l'École normale, agrégé de philosophie.

Voilà un livre plein de recherches sérieuses, une vaste entreprise courageusement poursuivie et dont l'accomplissement témoigne de longues et difficiles études. M. Dauriac n'use point de procédés oratoires : il s'enquiert consciencieusement de la méthode la plus sûre, et celle qu'il adopte n'est pas toujours la plus commode à suivre; mais il ne recule devant aucun des labeurs qu'elle lui prescrit. Ce n'est pas petite besogne que de chercher ces notions de matière et de force dans les sciences de la nature: de les y chercher sans les y trouver, car M. Dauriac nous montre précisément que les savants ne s'occupent guère de donner satisfaction aux métaphysiciens, et qu'en somme leurs découvertes s'arrêtent aux phénomènes et ne vont pas jusqu'à l'essence des êtres. Les savants nous disent la manière dont l'univers se comporte; les métaphysiciens insatiables voudraient apprendre en outre de quoi il est fait : ils sont obligés de s'éclairer tout seuls sur ce dernier point, après avoir vainement demandé à d'autres des lumières. Et comment s'éclaireront-ils? En regardant d'abord en eux-mêmes, répond M. Dauriac; dans leur conscience, ils saisissent un être, et la raison leur dit que tous les êtres se ressemblent, que tous les êtres sont de même nature; ils se projetteront donc pour ainsi dire au dehors et verront partout des forces, des tendances plus ou moins conscientes, plus ou moins indéterminées, qui leur apparaîtront comme des degrés inférieurs de leur libre volonté

Il semble que nous soyons ici dans le domaine de la fantaisie, que nous ayons perdu pied et ne puissions plus retrouver un terrain solide. On reprochera sans doute à M. Dauriac d'avoir, en réalité, traité des notions de matière et de force en dehors des sciences de la nature. Et il est bien évident que ces sciences ne lui suffisent pas et qu'il se juge en droit de les dépasser. Mais sa méthode, forcément hardie, n'est pas aussi aventureuse qu'on serait tenté de le croire : elle n'a pas égard seulement aux suggestions de la conscience; elle ne s'en remet pas aveuglément à certaines intuitions de l'esprit; il lui faut l'accord des unes et des autres avec les témoignages des sens. M. Dauriac fait bien d'apporter ainsi la sagesse dans la témérité même. Que la métaphysique jouisse de ses aises, mais que la science ne soit pas offensée; et si la métaphysique doit envelopper la science, qu'elle se fasse du moins assez souple pour en embrasser tous les contours, assez prudente pour n'en point altérer la forme. Ce qui constitue, à nos yeux, le mérite de M. Dauriac, ce qui justifie le titre de son livre, c'est qu'il a mis toute son attention à reconnaître, à décrire et à respecter cette forme et ces contours. En d'autres termes, il a demandé aux sciences de la nature tout ce qu'elles pouvaient lui donner; il les a toutes interrogées; il a écouté docilement et scrupuleusement médité leurs réponses : si elles n'ont pu lui fournir des vérités qu'elles ne possèdent point, elles l'ont préservé de toutes les erreurs que nécessairement elles écartent. Elles ne lui ont rien appris sur l'essence de la force, car elles ne considèrent dans la force que ses effets ; la force, pour elles, n'est ni une essence ni une cause; c'est un mouvement qui se propage. Mais ce mouvement, elles l'analysent, le décomposent, en vont découvrir les premiers éléments jusque dans les plus infimes particules des corps : c'est là, et non pas ailleurs, que le philosophe placera ses forces véritables, ses principes de mouvement. Elles resteront muettes sur ce qui se passe au dedans des choses, sur la vie intime de la matière, et, comme disait Schelling, elles ne nous feront jamais voir que des surfaces; mais elles nous montreront les diverses sortes de changements qui agitent ces surfaces, et nous y trouverons les signes de divers ordres d'activité : la hiérarchie des êtres spirituels se conformera pour nous à la complexité croissante des apparences matérielles. Et si la science nous dit : « Tout n'est que matière », nous ne la contredirons pas en ajoutant : « Tout n'est qu'esprit. »

Admettons que tous les systèmes métaphysiques soient des romans; encore faut-il choisir parmi ces romans : les uns sont abandonnés au caprice, les autres réglés par la raison. M. Dauriac nous paraît avoir bien choisi.

L. F.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les légitimistes ont célébré l'anniversaire de la naissance du comte de Chambord, comme les républicains ont célébré l'anniversaire de la fondation de la première république en France.

Tout s'est passé dans un ordre parfait. Nous ne sommes plus au temps où l'on pillait l'archevêché pour venger le gouvernement de Juillet d'une manifestation à Saint-Germain-l'Auxerrois et où Louis-Philippe avait la faiblesse de faire effacer les fleurs de lis de ses armoiries de peur d'être traité de Bourbon.

La république entre si bien dans les mœurs, qu'on ne s'émeut pas plus des prières dites pour Henri V et Napoléon IV que des toasts portés au souvenir de la Convention.

Je ne sais comment le comte de Chambord aura accueilli la nouvelle de ce petit raout religieux, destiné à constater solennellement qu'il a cinquante-huit ans, et que depuis quarante-huit ans il est en exil.

Lorsque Louis XVI eut pour la première fois un fils qui mourut au berceau, un versificateur du siècle dernier, nommé Lesuire, s'écriait :

Quel est cet enfant nouveau-né?
C'est l'extrait de cent rois et le germe de mille.

Je doute qu'on ait songé à adresser les mêmes flatteries au comte de Chambord.

II.

Ce n'est pourtant pas la faute d'une somnambule qui vient de passer en police correctionnelle, si Henri V n'est pas immédiatement attendu à Paris. Cette brave femme envoyait à M. Lucien Brun les prédictions les plus positives. « La destinée, disait-elle, ne peut lui éviter d'être roi. Il viendra tout d'un coup, quand la misère sera à son comble. »

Elle disait la misère, elle eût pu ajouter l'ignorance.

La police correctionnelle a condamné la prophétesse pour distribution d'imprimés. M. Lucien Brun est obligé désormais de s'adresser à des somnambules moins exposées, moins imprudentes.

III.

Quant aux banquets républicains, ils sont aussi inoffensifs et pourraient être plus dangereux que les quarts d'heure de dévotion des légitimistes. Ce qu'il faut à la république actuelle, c'est une absence d'aïeux qui la fasse dater d'elle-même, et, sous ce rapport, je trouve que les républicains bien intentionnés font fausse route quand ils s'efforcent, à propos d'une date de 89, de 92 ou de 93, de chercher les titres généalogiques du gouvernement de bon sens et de nécessité qui nous régit.

Il est si facile de ne pas donner de banquets!

La proclamation de la république, quand elle a eu lieu pour la première fois en France, n'a pas été l'éclosion naturelle d'un sentiment mûri par le progrès. Ce fut une des formes que dut prendre tout à coup la Révolution, dans une heure de tourmente. Mais le mouvement des esprits, le soulèvement des intérêts sociaux étaient trop considérables pour se satisfaire d'une formule. La première république devait être dévorée, comme venait de l'être la royauté. La Révolution devait tout essayer, tout consumer, avant de se refroidir lentement et de nous laisser le terrain solide que sa lave nous a fait.

Le 21 septembre n'est donc pas une de ces dates lumineuses qui doivent être rappelées comme un enseignement éternel. Ne trouver que les paroles de Grégoire sur les monstres et les rois pour symboliser cette crise, c'est remuer un fatras passé de mode, et ce n'est pas ajouter une idée féconde, raisonnable, à toutes celles dont nous avons besoin.

Fêter les anniversaires d'une conquête de la liberté, c'est bien, parce que la liberté représente un bienfait; mais fêter la république à cause du nom seul, c'est ne fêter qu'un mot.

IV.

Cela n'empêche pas que j'approuve très-fort l'autorité de ne rien faire pour entraver ces manifestations, même quand elles sont inopportunes.

L'ancien duc de Broglie, le libéral, celui dont la mémoire est si cruellement châtiée par son fils, parlant de la liberté absolue de la presse et de la parole dans ses *Vues sur le gouvernement de la France*, écrivait :

« On voyait sur les tréteaux de la foire, dans le bon temps où le bon ton n'interdisait pas de les fréquenter, Arlequin distribuer à ses enfants des flûtes, des trompettes, des tambours de basque, en leur disant : « Mes petits amis, amusez-« vous bien, mais ne faites pas de bruit! »

Arlequin, c'était le législateur de l'ordre moral. Laissons donc les flûtes, les trompettes, les tambours de basque aux mains des amateurs de sérénades. La république aime assez la musique; elle ne haït que le silence.

V.

Décidément le suffrage universel, dans la plupart de ses manifestations, est l'oracle du bon sens.

On voulait le faire servir à une malice d'assez mauvais goût à Lyon : il s'y est refusé, et M. Habeneck, choisi candidat uniquement parce qu'il avait été mis en disponibilité, a échoué.

Je suis fâché pour un homme de talent et d'esprit, pour un confrère estimable, du petit échec auquel il s'est exposé; mais il aurait dû comprendre que le premier devoir d'un républicain, c'est la discipline, et que c'était peut-être exagérer beaucoup le tort fait au parti dans sa personne que de

devenir, du jour au lendemain, une sorte de protestation radicale contre le pouvoir qu'il avait servi la veille.

Je ne me permets pas de juger la démarche de M. le sous-préfet de Carpentras à l'égard du supérieur des dominicains. J'incline à croire qu'il a dépassé la mesure du tact et du bon goût en ne répondant pas fort poliment, même à une lettre qui lui eût semblé arrogante. On n'est pas fonctionnaire pour faire de l'esprit, mais pour se faire respecter, et c'est surtout envers certains adversaires qu'il importe de se montrer inflexible, mais poli et doux dans la forme. A l'heure qu'il est, par la maladresse du sous-préfet, qui s'est trop souvenu de son métier de journaliste, le ministre a été obligé de venger celui qu'il eût eu le devoir d'avertir.

Cette histoire de la candidature de notre ancien confrère Habeneck nous permet de constater une fois de plus le bonheur qui attend souvent en France les maladroits.

Les mérites, la fidélité de l'ancien journaliste à ses opinions ne lui auraient peut-être jamais valu l'honneur d'une candidature de député. Il commet à bonne intention une maladresse que le ministre punit, et tout aussitôt le voilà le héros d'un comité.

Il a échoué, c'est vrai, devant le suffrage universel, mais il lui restera toujours plus de gloire de sa destitution méritée que de ses écrits et des services rendus.

Combien de gens dans le monde qui végètent pour leurs vertus et qui font fortune quand une faute les signale à l'attention !

VI.

Un journal qui servait la république et les lettres, *la Vie littéraire,* annonce qu'il interrompt sa publication. C'est dommage; mais ce malheur n'a rien de surprenant. La fortune des journaux est souvent due au hasard, à des combinaisons qui échappent à toute théorie, à tout calcul. Ce n'est pas un titre suffisant pour le succès que le talent, la bonne volonté, l'honnêteté et la sûreté des principes. Je ne dis pas que le contraire soit un moyen infaillible de réussir; mais, dans le métier de journaliste, il faut faire son œuvre avec une résignation toujours prête et s'en remettre aux circonstances pour le triomphe.

Je parle de la France. Ce pays où l'on écrit tant, où l'on discute tant, où l'on publie tant de choses, est le pays du monde où on lit le moins, où l'on sent le moins le besoin d'un abonnement fidèle à un journal qui soit un interlocuteur permanent dans la solitude.

M. Bardoux vient de recommander, dans une circulaire judicieuse, la lecture à haute voix, et il a chargé M. Legouvé, cet admirable liseur, de rédiger le programme d'un cours de lecture à haute voix; on ne peut qu'applaudir au projet du ministre et au choix de l'initiateur. Peut-être bien que, quand un plus grand nombre de personnes saura lire à haute voix, la vanité de produire son talent donnera le goût de la lecture, des livres et des journaux. C'est ainsi que l'orphéon a propagé (d'une façon abusive, selon moi) le goût de la musique. Si on finissait un peu de chanter et d'écouter chanter pour lire et pour entendre lire !

VII.

On a enterré, dans un petit village de la Dordogne, un roi détrôné qui n'aura pas d'anniversaire, M. de Tonnens, l'ancien avoué de Périgueux, roi d'Araucanie par sa volonté et par le choix des caciques.

C'était le plus naïf des aventuriers. Le hasard était pour beaucoup dans son avénement au trône de Patagonie. Il s'était glissé dans le pays et avait exposé ses théories gouvernementales à quelques chefs pasteurs. Il promettait une monarchie constitutionnelle; on crut à un joujou, et, un beau jour, il fut proclamé roi sans qu'aucun de ses électeurs eût conscience de l'acte considérable auquel il s'était associé.

Le Chili le fit enlever, à peu près comme Napoléon Ier fit enlever le duc d'Enghien. La France le réclama, et il revint dans son pays après trois jours seulement de royauté.

Mais il paraît que ces trois jours avaient suffi pour le griser à perpétuité. Il croyait à son droit divin. J'eus le plaisir de causer avec ce maniaque, inoffensif en Europe, et, comme je lui demandais ce qu'il ferait si les caciques qui l'avaient nommé, qui l'avaient laissé prendre et qui ne paraissaient pas pleurer son absence, adoptaient un autre roi :

« Ce serait une usurpation, » me répondit-il.

On voit qu'il n'avait pas une foi absolue dans l'imprescriptibilité de la souveraineté populaire.

Il s'imaginait que son peuple l'attendait. Il essayait de faire un emprunt pour une expédition; il se berçait des rêves les plus enfantins. Je crois me rappeler qu'il avait institué une décoration et qu'il l'offrit à quelques Parisiens.

On assure qu'il laisse des notes curieuses sur ses aventures; j'en doute, car ses aventures furent bien simples : il alla en Araucanie, et il en revint.

Un de mes amis poussait à son égard le sophisme jusqu'à supposer que jamais Orélie-Antoine Ier n'avait été roi. Non pas qu'il l'accusât d'imposture; mais il croyait qu'il s'était donné à lui-même l'investiture par suite d'un malentendu. Il ne connaissait pas la langue des Araucaniens; il les avait réunis en une sorte de comice; ces populations de bergers étaient accourues comme à un comice agricole. Elles avaient bien remarqué qu'il leur faisait des offres, mais elles avaient cru qu'il demandait à acheter leurs moutons. On avait acquiescé au marché, et c'est ainsi qu'il était devenu pasteur de peuples, quand on ne l'acceptait que comme pasteur de troupeaux.

Il fut doux, et son idylle royale dura trois jours. Paix à ce berger qui aurait pu être féroce, ayant été avoué ! Mais c'était un mauvais avoué.

N***.

BULLETIN

Le troisième volume des *Documents inédits sur l'histoire de France,* publiés par les soins du ministère de l'instruction publique, contient une étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles, par M. Ed. Le Blanc.

Il s'est déjà vendu 150 000 exemplaires de l'*Histoire d'un crime,* et une nouvelle édition illustrée, à deux sols la livraison, est en préparation. Le succès n'a pas été moindre à l'étranger, où l'*Histoire d'un crime* est traduite, citée, commentée, reproduite par fragments ou en entier par une foule de journaux et de Revues.

La France a importé pendant le premier semestre de 1878 pour 2 406 000 francs de livres. Elle a exporté pour 10 335 000 francs de livres, gravures et photographies.

Le nombre des mots nouveaux introduits par l'Académie dans la récente édition de son Dictionnaire est de 2 200; celui des termes supprimés est de 300.

Origine de la langue et de la race corses. — Le dialecte qui se parle dans le sud de la Corse a conservé avec une fidélité remarquable les formes de la langue latine. Un grand nombre de mots sont restés absolument les mêmes. En voici quelques exemples :

Français.	Latin.	Corse.
Je	Ego	Eju
Femme	Mulier	Muliéra
Demander	Quærere	Chere
Aucun homme	Nemo	Nimu
Seigneur	Dominus	Dom
Demain soir	Cras sero	Crassera
Un, chacun	Singulus	Singhiunu

A l'élément latin se mêle un petit nombre de mots grecs et celtes, et l'on a rattaché certains noms de lieux au basque.

La race à laquelle appartient la population de la Corse n'a pu encore être déterminée. Il est question de Celtes, de Basques, ou d'un mélange des deux, avec des infusions de sang phénicien, grec, romain et germain.

La question de l'authenticité des annales de Tacite. — Nous avons mentionné la discussion soulevée par quelques critiques au sujet des *Annales* de Tacite, dont l'authenticité était révoquée en doute. On prétendait que les *Annales* avaient été fabriquées et attribuées à Tacite par Poggio, secrétaire apostolique de Boniface IX et des sept papes suivants, auteur d'une *Histoire de Florence de* 1350 *à* 1455 et de divers autres écrits. Poggio, qui assista au concile de Constance, rapporta en Italie beaucoup de manuscrits anciens qu'il avait trouvés dans différentes villes de la Suisse et dont l'authenticité n'est pas contestée jusqu'ici : douze comédies de Plaute, plusieurs fragments de Lucrèce, de Cicéron, etc. L'idée de la fausseté des *Annales,* accueillie en général avec incrédulité par le monde savant, est devenue le sujet d'une polémique ardente entre plusieurs périodiques anglais. La *Rassegna settimanale,* de Florence, émet à propos de cette discussion des réflexions extrêmement judicieuses. La question de l'authenticité des *Annales* de Tacite, dit-elle, se résout aisément quand on voit les plus anciens manuscrits de cet ouvrage, lesquels se trouvent à la bibliothèque Laurentienne à Florence. L'un de ces manuscrits (qui sont la source de tous les manuscrits existants des *Annales*) est écrit avec les caractères lombards du mont Cassin et appartient au XIe ou au XIIe siècle; l'autre, qui provient de Corvey, en Allemagne, et qui renferme les cinq premiers livres de l'ouvrage de Tacite, est très-ancien : il remonte probablement au IXe siècle. Pour prouver que Poggio a falsifié les *Annales,* il faudrait donc commencer par prouver la falsification des manuscrits de la Laurentienne, entreprise qui ferait rire, car ils offrent tous les caractères de l'époque à laquelle ils sont attribués.

Poggio vivait au XVe siècle (de 1380 à 1459). La première édition de Tacite est de Venise, 1469.

La question du sens de la couleur. — La théorie du développement progressif du sens de la couleur va être reprise et discutée à nouveau par un évolutionniste anglais, M. Grant Allen. Son livre s'appellera *le Sens des couleurs, son origine et son développement.* L'auteur y étudiera les causes et les effets du sens de la couleur chez les mammifères, les oiseaux, les poissons, les reptiles et les insectes, et il attaquera le système du docteur Magnus et de M. Gladstone. M. Grant Allen a déjà publié dans le courant de l'année un grand ouvrage sur la *Théorie physiologique des sentiments esthétiques* (1), où il s'efforce de démontrer que « tout sentiment esthétique, quoiqu'il puisse contenir incidemment des facteurs émotionnels, intellectuels et complexes, a nécessairement pour composant ultime et principal les plaisirs des sens, idéaux ou réels, tels que les goûts, les odeurs, les attouchements, les sons, les formes ou les couleurs. »

On se rappelle peut-être l'émotion que causa dans les cercles savants de l'Allemagne, il y a quelques mois, le discours prononcé à Munich, dans une réunion de naturalistes et de physiologistes, par M. Virchow. L'éminent professeur avait attaqué la doctrine de l'évolution et nié qu'un singe pût devenir un homme. Le professeur Haeckel, d'Iéna, vient de publier un pamphlet en réponse au discours de Munich. Son opuscule, intitulé *la Science libre et l'enseignement libre,* porte pour devise : *Impavidi progrediamur.* L'auteur y affirme la possibilité, et la plus que possibilité du changement du singe en homme, et il représente M. Virchow comme l'allié des jésuites.

Un troisième professeur, M. Otto Caspari, prépare un autre pamphlet dans lequel il répondra à la fois à MM. Virchow et Haeckel. Sa brochure aura pour titre : *Virchow et Haeckel devant le tribunal de l'enquête méthodo-logique.*

---

(1) *Physiological Aesthetics,* par Grant Allen (Londres, 1878. Henry King).

Le romancier de la Forêt-Noire, M. Berthold Auerbach, a terminé un nouveau volume intitulé *Landolin von Reutershoefen*.

On assure que les deux derniers volumes des *Aïeux*, de M. Gustave Freytag, paraîtront avant la fin de l'année.

Les Juifs en Pologne. — M. W.-A. Maciejowski, connu par son *Histoire du droit slave* et par divers autres ouvrages sur le régime légal des anciens Slaves, vient de publier un travail intitulé *les Juifs en Pologne, en Ruthénie et en Lithuanie* (1). L'auteur montre, dans l'introduction, les Juifs dispersés envahissant l'Europe à la suite des armées romaines. Officiellement, ils étaient maquignons, vivandiers, petits marchands; mais leur véritable industrie consistait à acheter les prisonniers de guerre et à les revendre comme esclaves. Ils s'étaient fait une spécialité du commerce de la chair humaine. Ceux qui s'établirent alors en Germanie eurent beaucoup à souffrir de l'antipathie qu'ils y excitaient, et leur malheureuse situation décida un grand nombre d'entre eux à se réfugier en Pologne, du VIIIe au Xe siècle. Ils trouvèrent là, selon leur propre expression, une seconde Palestine et vécurent heureux et paisibles jusqu'au XIVe siècle. L'oppression qui pesa alors sur eux pendant quatre cents ans ne les empêcha pas de rester riches et de vivre dans le bien-être; ce n'est que plus tard qu'ils tombèrent dans la misère. Au temps de leur prospérité, les Juifs polonais s'occupaient d'industrie et d'agriculture; ils étaient gros négociants et jouaient dans le pays un rôle civilisateur. Ils se firent usuriers et cabaretiers au XVIe siècle, à la suite de mesures qui restreignaient e libre exercice de leurs anciennes professions, et, à dater de ce jour, ils furent la plaie de la Pologne.

M. Maciejowski, qui qualifie son nouvel ouvrage de *Quatrième supplément à l'histoire du droit slave*, ne s'y occupe pas exclusivement des Juifs. On y trouve d'utiles compléments à ses études précédentes sur les paysans et les artisans, et l'auteur y fraye la voie à une « histoire de la bourgeoisie, sa situation politique, sociale et économique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, dans tous les pays soumis à cette époque à l'empire de Russie ».

(*Magazin fur die Literatur des Auslandes.*)

L'enseignement supérieur en Espagne. — L'Espagne possède actuellement dix universités. Celles de Madrid, Barcelone et Grenade ont chacune cinq Facultés : droit, médecine, pharmacie, sciences, philosophie et littérature. Salamanque, Séville et Valence n'ont pas de Facultés de pharmacie. Saragosse n'a que le droit, la médecine et la philosophie; Santiago et Valladolid, le droit et la médecine. Oviédo est réduit à une seule Faculté, celle de droit. Les dix universités comptent ensemble 414 professeurs et 15 000 étudiants, celle de Madrid ayant pour sa part 76 professeurs et 6500 étudiants. L'enseignement technique est représenté par deux Écoles des mines, l'une à Madrid, l'autre à Almaden, par les Écoles d'agriculture de Madrid et de Cordoue, par quatre Instituts vétérinaires, une École d'architecture et plusieurs Écoles dites polytechniques. Les écoles préparatoires sont au nombre de 63, réunissant 30 000 élèves; les écoles élémentaires sont fréquentées par 1 400 000 enfants. (*Rassegna.*)

M. Van der Horck, connu par son voyage dans l'océan Arctique, organise une expédition dont le but est d'étudier les origines de la population primitive de l'Amérique. On sait que, d'après l'opinion la plus accréditée, les indigènes américains auraient leur berceau en Asie. M. Van der Horck se propose de visiter les côtes orientales de l'Asie jusqu'à la mer polaire, de franchir le détroit de Behring et de redescendre jusqu'à San-Francisco en suivant les côtes. Le voyage ne durera pas moins de trois ou quatre ans. Les membres de l'expédition s'occuperont de tous les genres de recherches scientifiques, mais sans jamais perdre de vue que l'anthropologie est leur but principal.

M. Chodzko, le savant professeur du Collège de France, avait acheté l'année dernière, à Téhéran, un manuscrit persan contenant trente-trois drames anciens, dont il avait fait présent à la Bibliothèque nationale. Ce recueil, aux tendances religieuses et mystiques, offrait un grand intérêt pour la connaissance du développement poétique et religieux des Persans. M. Chodzko a traduit en français cinq des pièces dont il se compose, et il les publie sous ce titre : *Théâtre persan, choix de téaziés ou drames.*

Il paraît actuellement, dans la Grande-Bretagne, 1885 journaux et 818 recueils servant d'organes à des sociétés savantes et autres, soit 2703 feuilles. Dans ce nombre, Londres figure pour un contingent de 486 *newspapers* ou journaux, et de 598 Revues ou recueils périodiques, *periodicals*.

Les journaux s'occupent, pour la plupart, de matières politiques; 542 sont libéraux, 331 conservateurs, 71 conservateurs-libéraux; 941 sont neutres. Parmi les Revues, 398 ne traitent que les questions religieuses.

Un fait qui ressort de cette statistique, c'est le nombre toujours croissant des journaux illustrés : on en compte présentement 827, dont 33 avec illustrations coloriées.

Les questions ouvrières sont traitées par 14 journaux, sans compter 104 feuilles qui sont les organes de sociétés de métiers.

Les cours *Réaume et Feillet* pour l'enseignement des jeunes filles, 18, rue Séguier, commenceront le mardi 8 octobre, sous la direction de M. Van den Berg, ancien élève de l'École normale supérieure. — Les cours d'enseignement musical commenceront le jeudi 17 octobre, sous la direction de M. Le Couppey, professeur au Conservatoire de musique.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

(1) Varsovie, 1887. [illegible]

J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît [1520]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 15. 12 OCTOBRE 1878.

L'ACOUSTIQUE ET L'HARMONIE

Le son et la musique (1).

Si la définition de l'esthétique donnée par Pierre Proudhon se trouvait par hasard être une définition exacte, si le beau dans les arts résidait « dans la multitude des rapports », non seulement toute musique serait belle, mais il serait aisé par le seul secours de l'étude et des livres de devenir excellent musicien. Un ouvrage comme celui de M. Blaserna, qui condense en quelques pages les lois de l'acoustique et les règles de l'harmonie, serait pour le public une espèce de catéchisme de l'art qui ferait de tous ses lecteurs, non pas peut-être des exécutants habiles, mais des compositeurs et des théoriciens. A l'aide des instruments imaginés par Helmholtz, Cagniard, Chladni, l'auteur nous fait, en effet, toucher du doigt cette « multitude de rapports », et nous les montre, non plus seulement dans les nombres, comme on l'avait fait de tout temps, mais dans la matière, avec une précision qui nous ravit.

M. Blaserna n'est point lui-même l'auteur de découvertes propres à reculer les bornes de la science de l'acoustique ou de l'art musical : la *sirène* de Cagniard-Latour, qui a fait faire à l'acoustique un grand pas en permettant au physicien de mesurer avec exactitude le nombre et l'amplitude des vibrations qui produisent chaque son, est inventée depuis tantôt un demi-siècle ; les figures de Chladni, qui nous montrent la manière dont se forment les *nœuds* dans les corps vibrants, datent, si nous ne nous trompons, de 1808 ; les *résonnateurs*, appelés à rendre à notre oreille les services que le microscope rend à notre œil, sont dus au professeur Helmholtz. Toutes les lois que nous expose M. Blaserna sont des lois déjà reconnues, soit scientifiquement en physique, soit empiriquement dans l'art ; mais ce qui rend son livre très-agréable et très-utile, c'est que ces lois y sont formulées avec clarté, ces inventions décrites avec soin, et que l'auteur, tout imprégné de l'esprit scientifique moderne, suit dans ses exposés cette méthode rigoureuse qui appartient aux véritables maîtres et rend la science accessible aux ignorants.

Malheureusement, comme il le dit lui-même, la science de l'acoustique et la théorie musicale ne font pas plus un musicien que la connaissance de la grammaire et de la métrique ne fait un poète : l'axiome formulé par Proudhon ne contient qu'une portion de vérité. Lisons donc son ouvrage, non en amateurs de l'art, ni en amis de la métaphysique (la musique a été jusqu'ici envisagée sous ce point de vue), mais en curieux de la science qui aimons qu'on nous montre les procédés de la nature dans leurs rapports avec nos sensations les plus intimes.

Aussi bien est-ce par cette étude que le livre de M. Blaserna se distingue des traités de musique et d'acoustique ordinaires. Il a ce grand mérite de réunir ces deux sciences en un tableau, de façon à prêter aux phénomènes de l'acoustique l'intérêt qui s'attache à la musique, et aux lois de la musique l'évidence des phénomènes acoustiques. Ainsi qu'il le dit dans sa préface, il a présenté « sous une forme simple et abordable deux sujets qui jusqu'ici avaient été traités séparément, le physicien ne se hasardant guère sur le terrain de la musique, et les artistes ne connaissant pas assez, en général, l'importance considérable des lois du son dans un grand nombre de questions musicales ».

I.

Notre dessein n'est pas de résumer un livre qui est lui-même un excellent résumé. Nous supposons que ceux qui

1 *Le Son et la Musique*, par Pierre Blaserna, professeur à l'Université de Rome, suivis des *Causes physiologiques de l'harmonie musicale*, par Helmholtz, professeur à l'Université de Berlin. — 1 vol. in-8°. Paris, 1877. Germer Baillière.

nous lisent connaissent les éléments de l'acoustique. Il leur suffit, dans tous les cas, d'avoir vu tomber une pierre dans une eau tranquille, ou de s'être amusé à « faire des ronds en crachant dans un puits », comme le marquis amoureux de Célimène, pour avoir une idée de la manière dont le son se produit et se propage. Deux corps troublant dans le même temps, ou à peu près, la surface d'un lac uni leur ont montré, dans deux systèmes d'ondes qui se rencontrent, ce que c'est que les *interférences;* pour peu qu'ils aient d'oreille, ils distinguent naturellement et sans effort entre le *son,* qui est le produit de vibrations régulières, et le *bruit,* dans lequel ces vibrations exécutent les mouvements confus d'une armée en désordre ; il leur a suffi d'écouter attentivement dans une nef où les sons se répercutent avec force, comme par exemple dans une église, un orgue légèrement désaccordé (et l'orgue, comme le piano, l'est presque toujours) pour saisir ces *battements* qui sont le résultat de deux systèmes d'ondes sonores presque, mais non complètement identiques, et n'ayant point, par suite, exactement le même nombre de vibrations. Nous supposons que le lecteur se soucie peu qu'on lui répète que presque tous les corps connus sont capables de transmettre le son, particulièrement les métaux; que l'air le transmet d'autant mieux que sa densité est plus grande; que la vitesse du son dans l'air, à la température de zéro, est de 330 mètres par seconde; qu'elle s'accroît avec l'élévation de la température; que les sons graves et les sons aigus se transmettent avec la même vitesse; les sons forts un peu plus vite que les faibles; que la vitesse du son dans l'eau a été trouvée de 1435 mètres par seconde; dans l'or, de 1700 mètres; dans l'argent, de 2400 à 3300 mètres; dans le fer, de 5000 mètres environ, et dans certains bois, de 800 à 4700 mètres, selon qu'il se propage dans le sens des fibres ou dans celui des couches. Chacun sait que l'intensité du son est représentée ou, si l'on veut, produite par l'amplitude des vibrations; que l'écho est l'effet de la réflexion du son; qu'il n'y a pas de son au-dessous de 32 vibrations par seconde — on dit aujourd'hui 16, — et qu'ils ne sont plus perceptibles pour nous au-dessus de 38 000. Tous ces faits dépendent de la physique que l'on nous enseigne au collège; et si quelqu'un de nous les avait oubliés, il ferait mieux de lire le livre de M. Blaserna, où ils sont si clairement exposés, que de les chercher ailleurs.

La science de l'acoustique finit et celle de la musique commence là où ces phénomènes, d'objectifs, deviennent subjectifs. Le plus important de ces phénomènes est le rapport inexpliqué et en apparence inexplicable qui veut que notre oreille ne tolère les sons simultanés ou successifs qu'à la condition que le nombre de leurs vibrations soit entre eux dans des rapports simples. C'est là le principe de la musique, la base de la gamme chez tous les peuples. Le rapport le plus simple que l'on puisse imaginer entre deux sons est celui où tous les deux sont représentés par un nombre égal de vibrations. S'ils résonnent successivement, ils ne forment qu'un seul son plus prolongé; s'ils résonnent simultanément, ils ne donnent qu'un son d'intensité double. On dit dans ces deux cas qu'ils sont à l'*unisson,* et c'est ainsi que chantent naturellement les hommes entièrement étrangers à l'art. Le second rapport, le plus voisin de celui-ci par sa simplicité, est le rapport d'un à deux; c'est le rapport d'*octave,* celui dans lequel le nombre des vibrations est, dans le son aigu double, de ce qu'il est dans le son grave. Le rapport d'un à deux existe dans la voix humaine entre la voix d'homme et la voix de femme ou de jeune garçon avant l'âge de puberté. Par conséquent, le chant à l'octave est aussi naturel et aussi primitif que le chant à l'unisson. Entre ces deux nombres il existe d'autres rapports simples, comme celui de 2 à 3, qui s'appelle l'accord de *quinte,* celui de $\frac{4}{3}$, qui s'appelle la *quarte,* de $\frac{3}{2}$, qui correspond en musique à la *sixte majeure.* Composée comme elle l'est de deux tétracordes qui contiennent chacun deux tons et un demi-ton, la gamme est formée de sept intervalles réguliers, sinon égaux entre eux. Ces intervalles, qui correspondent aux divisions du monocorde par moitié, tiers, quarts, etc., sont donnés par la nature et satisfont à la fois la logique et l'oreille.

Mais la subdivision de ces divisions a créé une difficulté qui, depuis vingt-cinq siècles, sépare en deux camps opposés les praticiens et les théoriciens de la musique. Il existe deux manières d'apprécier ces subdivisions : l'une, toute de sentiment, qui résulte de l'impression de plaisir qu'elles font éprouver à notre oreille; l'autre, toute matérielle, qui consiste à mesurer mathématiquement les mouvements et les modifications des corps qui produisent ces sons. Or, quand on divise par demi-tons les tons de la gamme, il arrive que ces demi-tons (que notre raison voudrait et croit égaux) ne sont pas, eu égard au nombre de vibrations qui les produisent, égaux aux demi-tons formés par le dernier intervalle des deux tétracordes de la gamme. Ce fait avait frappé les Grecs, et Pythagore, à qui l'on attribue l'invention du monocorde, insistait pour que l'on en tînt compte dans l'exécution musicale. « C'est par les nombres, disait-il, et non par les sens, qu'il faut estimer les sublimités de la musique : étudiez le monocorde. »

Mais les exécutants, c'est-à-dire les véritables musiciens, qui formaient en ce temps-là la secte des *aristoxéniens,* voulaient que l'octave fût divisée en douze demi-tons égaux entre eux. De là une vieille querelle qui n'est peut-être pas près de finir, et dans laquelle M. le professeur Blaserna prend parti contre la pratique moderne d'une façon qui prête à son ouvrage le plus piquant intérêt.

Disons d'abord que cette pratique est née de la nécessité. L'art du luthier s'est trouvé presque toujours dans l'impossibilité de produire des instruments capables de rendre les sons exigés par la rigueur de la théorie; on a dû prendre pour les instruments à sons fixes tels que le piano, l'orgue, la harpe, la guitare, etc., un terme moyen entre les légères différences de sons qui se trouvent, paraît-il, entre les *secondes* de la gamme; de là est résultée la classification des instruments de musique en deux catégories : la première qui comprend les instruments dits de précision, c'est-à-dire ceux qui, comme le violon, la basse, etc., peuvent, au gré de l'exécutant, donner toutes les intonations; la seconde, comprenant les instruments dits de tempérament, c'est-à-dire les instru-

ments à sons fixes; de là encore l'adoption générale de la gamme de tempérament, qui a coïncidé naturellement, depuis le commencement du XVIIIe siècle, avec la diffusion de cette classe d'instruments.

M. Blaserna est persuadé que l'usage de la gamme tempérée, qui prévaut en Europe depuis deux siècles, a gâté chez nous l'oreille et contribue à la rendre incapable d'un fin discernement; que l'habitude de confondre les demi-tons majeurs avec les demi-tons mineurs, ceux qui sont formés par les dièses avec ceux qui sont formés par les bémols, en les considérant tous comme égaux, a émoussé notre sens auditif de la façon la plus fâcheuse. « La gamme tempérée, dit-il, est tellement entrée dans les usages journaliers, que nos artistes modernes ne savent plus que c'est une gamme inexacte, née d'une transaction destinée à obvier aux difficultés pratiques de l'exécution musicale. C'est à elle qu'on doit les grands progrès réalisés par la musique instrumentale et l'importance toujours croissante du piano dans la vie sociale ; mais nous croyons qu'elle n'est pas le dernier mot du progrès sous ce rapport. Il serait très-désirable que l'on revînt à la gamme exacte (ou naturelle), avec les facilités que réclame encore la pratique. Il est incontestable que la gamme tempérée a effacé de nombreuses finesses et qu'elle a donné à la musique, fondée sur des lois simples et exactes, un caractère d'approximation grossière... La musique, née de la gamme tempérée, doit être considérée comme une musique imparfaite, très-inférieure à notre sensibilité et à nos aspirations musicales. Si nous la supportons et même si nous la trouvons belle, cela provient uniquement de ce que notre oreille a été systématiquement faussée depuis l'enfance. »

L'auteur explique ensuite que le professeur Helmholtz s'est fait construire un harmonium qui lui permet de jouer à volonté avec la gamme exacte et la gamme tempérée, et que, pour peu que l'oreille s'y habitue, la différence devient très-sensible; qu'avec la gamme exacte, les accords consonnants deviennent beaucoup plus doux, plus clairs, plus transparents, les accords dissonants plus forts et plus mordants; que la gamme tempérée, au contraire, mêle le tout dans une teinte uniforme sans caractère tranché; que dans la première les sons *résultants* ont une importance plus grande et qu'en général la musique prend un caractère plus décidé, plus franc, plus robuste et plus doux. « Ce fait, ajoute-t-il, prouve que les résultats de la théorie ne sont pas de pures spéculations ou des exagérations pédantesques, mais qu'ils ont, au contraire, une valeur réelle qui doit les faire accepter dans la pratique. »

En conséquence, M. le professeur Blaserna exprime le vœu « qu'il vienne pour la musique une ère nouvelle et féconde où la gamme exacte soit substituée à la gamme tempérée, ou tout au moins qu'on trouve pour les grandes difficultés de l'exécution musicale une solution plus satisfaisante que celle, bien simple, mais trop grossière, à laquelle on a recouru jusqu'ici. »

Ce qui rend cette solution difficile, ce sont d'abord les transpositions, qui s'en trouveraient singulièrement compliquées, ensuite la réunion dans les orchestres des instruments à sons fixes avec les instruments à vent, à archet et à la voix humaine, dont les sons parfaitement libres peuvent se nuancer au gré de l'artiste. Cependant, comme pour ceux-ci le retour à la gamme exacte serait possible, il suffirait de bannir la harpe des orchestres, où d'ailleurs elle tient peu de place, pour rendre praticable dans les théâtres et dans les concerts la réforme pratiquée par M. Blaserna. Les grandes symphonies, les chœurs, pourraient sans trop de peine être exécutés dans la gamme exacte. Mais il n'en serait pas de même pour la musique d'orgue et de piano; aussi l'auteur fait-il bon marché de cet instrument, rebelle à l'application de sa rigoureuse et délicate théorie :

« Le piano, dit-il, est un instrument si imparfait que, malgré la grande vogue dont il jouit, nous ne pouvons lui accorder une place importante dans la musique d'exécution proprement dite. Son défaut principal consiste en ce que les sons s'éteignent rapidement, quelle que soit l'habileté du pianiste. Les battements et les sons résultants s'y font difficilement entendre ; les sons faux deviennent donc moins sensibles, et c'est la raison qui nous fait supporter les sons d'un instrument qui, d'un jour à l'autre, ne tient pas l'accord. Le piano est le véritable instrument de la gamme tempérée ; il s'est développé, a vécu et probablement tombera avec elle. Ses défauts ont eu une influence notable, même sur la musique écrite pour cet instrument. Le chant a toujours été de plus en plus négligé ; on lui a substitué des traits compliqués à l'infini, des gammes, des cadences, des trilles, etc., plus propres à flatter l'amour-propre de l'exécutant que le sentiment musical de l'artiste. Aux lignes simples et peu nombreuses qui constituent les grandes œuvres musicales, succédèrent les arabesques infinies d'un rococo d'un nouveau genre. »

Ce langage, dans la bouche d'un successeur des Basily et des Palestrina, a sa noblesse et ne manque pas de poids; mais nous doutons qu'il soit entendu, et nous en dirons tout à l'heure la raison.

M. Blaserna ne pense pas qu'il faille appliquer à un instrument qui, comme le piano, ne tient pas l'accord, la grande réforme qu'il propose; mais il se préoccupe davantage de l'orgue, qu'il considère toujours comme un instrument de grande valeur. Le professeur Helmholtz, qui partage à la fois son désir de voir les musiciens revenir à la gamme exacte, estimée de Pythagore, et son intérêt pour l'orgue, a trouvé qu'avec vingt-quatre touches par octave au lieu de trente-cinq (qu'il faudrait à la rigueur, s'il devait y en avoir une pour chaque dièse, chaque double-dièse, chaque bémol et chaque double-bémol), « on peut pourvoir à tout d'une façon très-satisfaisante ».

« C'est le double des touches, dit-il, que nous avons actuellement; mais quand on considère la grande habileté déployée par les exécutants, il est permis de croire que même vingt-quatre touches bien disposées ne leur offriraient pas des difficultés insurmontables ; et quand même il faudrait renoncer aux complications et aux fioritures musicales, la vraie musique, la musique sérieuse ne pourrait qu'y gagner. »

Malgré ce qu'il y a d'élevé dans les désirs qu'expriment MM. Blaserna et Helmholtz, nous craignons, disons-nous, que leur langage ne soit point entendu. La commodité des

musiciens est la première raison qui nous en fait douter. Quand on pense à la complication qui en résulterait pour les compositeurs et les exécutants, on comprend que ceux-là mêmes par lesquels la réforme aurait à s'accomplir soient les premiers à s'y opposer. Puisque avec douze sons distincts seulement dans notre gamme nous avons vingt-quatre gammes (attendu que chaque son est la fondamentale d'un accord majeur et d'un accord mineur), il en résulte qu'il existerait soixante-dix gammes en musique! Si la gamme pythagoricienne, qu'il était si aisé et si juste d'appliquer à la mélodie simple des Grecs, a rencontré l'opposition de toute la secte des musiciens pratiques du temps, et si cette secte a fini par triompher, quelle résistance ne doit pas rencontrer l'adoption de la gamme exacte, aujourd'hui que l'on fait un usage habituel de la transposition, qu'un orchestre est une armée, qu'une symphonie est un tableau dans lequel l'effet principal ne s'obtient qu'au prix de l'assemblage de toutes les couleurs, de toutes les nuances, c'est-à-dire de tous les instruments avec leurs timbres variés! Nous avons, pour notre part, personnellement connu un musicien très-savant et très-habile qui répugnait tellement à cette idée, qu'il en était venu à prétendre que l'opération de tâtonnement pratiquée pour l'accord des instruments à sons fixes, que le *tempérament*, en un mot, « tient à une cause physique se liant aux lois de l'équilibre général, et non, comme on le dit naïvement, à une *erreur* de Celui qui fit tout (1). »

La seconde raison qui nous fait douter que l'on revienne (du moins dans un avenir prochain) à la gamme exacte, c'est l'importance qu'a pris le piano dans nos sociétés démocratiques. Le piano, qui est à lui seul un petit orchestre, a mis l'harmonie à la portée des petites bourses, des petits loisirs et des petits talents. Il a rendu de grands services publics en popularisant l'art; et, par les commodités qu'il offre pour l'exécution, il sert non seulement de guide et de tuteur aux enfants qui commencent à apprendre la musique, mais de champ de manœuvres aux véritables musiciens.

Mais si, renonçant à la pratique, ou l'ajournant à une époque indéterminée (car rien ne peut nous faire prévoir le terme de l'évolution du sens auditif dans l'espèce humaine, pas plus que des autres facultés), nous nous complaisons en imagination dans les délicatesses d'une gamme plus finement divisée que la nôtre (les Grecs employaient même les quarts de tons), nous trouvons certainement un rapport entre ces intonations naturelles, qui se mariaient à la déclamation sur la lyre d'Orphée, et l'idée de Richard Wagner, qui demande que le chant, sur la scène lyrique, s'unisse si étroitement à la poésie, qu'il ne soit plus pour ainsi dire qu'une parole augmentée d'une intonation musicale (2). En réalité, la gamme grecque a régné, même en Italie, jusqu'au XVIe siècle. Saint Ambroise, évêque de Milan, et le pape Grégoire le Grand l'avaient adoptée dans l'Église chrétienne. Le chant qui porte leur nom avait acquis par elle un caractère clair, élevé. C'était un récitatif à notes tantôt soutenues, tantôt brèves, suivant les paroles qui l'accompagnaient, et presque toujours de la musique à une voix. Véritable mélopée religieuse, et admirablement adapté à son objet, le chant ambroisien et grégorien a commencé à succomber sous les développements de la musique polyphonique; mais il sera toujours le plus noble type du chant d'église. Toutefois, depuis qu'il est négligé, l'Europe traverse une phase de polyphonisme pendant laquelle il est probable que, malgré ce qu'il a pu perdre en délicatesse, notre sens musical s'est fortifié et agrandi. Que ne pourrait pas devenir un jour la musique si, à la faveur de ce progrès et d'une culture spéciale, notre ancienne et naturelle finesse d'oreille renaissait, armée d'une puissance nouvelle, et nous permettait de joindre, selon le vœu de M. Blaserna, la parfaite justesse des sons à leur multiplicité!

Car, ainsi que le dit notre auteur, « c'est une erreur de croire que la musique et spécialement la musique moderne a un caractère et une valeur absolus, et de rejeter tout système musical non conforme au nôtre. Il n'y a d'absolu que les lois des sons et de leurs combinaisons. Mais l'application de ces lois contient toujours beaucoup de choses vagues, et il y reste un champ très-étendu et indéterminé qui a été et sera toujours parcouru d'une manière bien différente par les différents peuples, aux diverses époques historiques. »

II.

La conférence faite à Bonn par M. Helmholtz sur *les Causes physiologiques de l'harmonie musicale* est parfaitement à sa place à la suite de l'ouvrage de M. Blaserna. Car tout — du moins tout ce qui est susceptible d'analyse — se ramène là, et nous ne pouvons raisonner qu'entre ces deux termes : causes physiques, et causes physiologiques. La *sirène-double* de Helmholtz, qui permet de produire des accords d'une justesse mathématique, les *résonnateurs* de Helmholtz surtout, au moyen desquels on peut opérer la sélection d'un son parmi cent autres sons et l'augmenter à volonté, feront plus que toutes les discussions pour avancer la solution des questions musicales. Rien de plus simple que le principe sur lequel sont basés les résonnateurs, et, comme toujours quand on est en présence d'une invention excellente, on est étonné que celle-ci ait tant tardé à se produire. On sait que chaque fois qu'un corps vibre, d'autres corps placés dans le voisinage peuvent entrer aussi en vibration, à la condition qu'ils soient en état de produire un son identique. Tous les jours on monte des diapasons sur des caisses en bois, et ces caisses renforcent notablement le son, pourvu que leurs dimensions soient proportionnées à celles du diapason et qu'elles renferment une quantité d'air déterminée par chaque son. C'est ainsi que deux cordes tendues à l'unisson dans une même pièce vibrent ensemble, bien qu'on n'en ait touché qu'une, mais que si l'accord n'existe pas entre elles, celle-là seule que l'on ébranle vibre, et l'autre reste immobile et muette. C'est d'après cette expé-

(1) *La Musique simplifiée, traité d'harmonie*, par F.-C. Busset. Paris, 1841. Malheureusement l'auteur, qui se proposait de démontrer la vérité de sa proposition par de nouvelles études sur les mouvements vibratoires, est mort en 1843 avant d'avoir pu réaliser la promesse faite au public.

(2) Voy. sur *la Musique de l'avenir*, la *Revue* du 8 avril 1876.

rience aussi vieille que le monde que M. Helmholtz a construit ses résonnateurs. Ce sont des sphères métalliques vides, ou encore des cylindres vides, de diverses grandeurs, munis de deux orifices. L'un de ces orifices est large et destiné à être tourné vers la source sonore; l'autre, qui a la forme d'un col allongé, doit être introduit dans l'oreille. Pour que ces instruments soient utiles, il faut en avoir une série considérable, car chacun d'eux ne peut renforcer qu'un seul son. Les plus grands servent pour les sons graves, les plus petits pour les sons aigus.

On comprend l'avantage de cet instrument sélecteur dans une foule de cas, notamment pour aider à reconnaître les sons *résultants* et les *résultants des résultants*, qui ne sont pas très-audibles à l'oreille nue, au milieu des sons qui les produisent, lesquels sont toujours beaucoup plus forts. Ils sont encore extrêmement utiles pour discerner les sons harmoniques, et pourront servir à nous apprendre, quand ils seront portés à leur dernière perfection, jusqu'où s'étendent pour nous les extrêmes limites du phénomène de la résonnance. Les personnes étrangères à la physique pensent qu'un seul corps sonore ne doit faire entendre qu'un seul son, mais il n'en est point ainsi : étant mis en vibration, un corps sonore quelconque produit plusieurs sons à la fois, dont quelques-uns sont très-distincts. Par exemple, une corde tendue, outre le son principal ou générateur désigné par l'unité, fait entendre plusieurs autres sons qu'on représente par les fractions $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{5}$ $\frac{1}{6}$ $\frac{1}{7}$ $\frac{1}{8}$. Ces sons ont reçu le nom d'*harmoniques*, parce qu'ils forment avec le son principal une harmonie parfaite, et aussi parce qu'ils sont respectivement semblables, quoique plus faibles, à ceux que l'on obtient en mettant en vibration la moitié, le tiers, le quart, le cinquième, le sixième, le septième, le huitième de la corde entière. Procédant par analogie, les savants ont trouvé les rapports des harmoniques dans la suite infinie des fractions; mais l'oreille la plus fine et la plus exercée ne pouvait les saisir que dans les premiers degrés. Bien des personnes n'entendaient que le premier harmonique; d'autres, le premier et le second; les mieux doués se trouvaient heureux d'entendre les harmoniques compris entre le son fondamental et sa triple octave; mais nul ne pouvait dire où finissait cette harmonieuse génération. Les résonnateurs de Helmholtz permettront de poursuivre le phénomène, sinon jusqu'à ses dernières limites, du moins très-loin, et Pythagore, s'il vivait, pourrait dire : « Étudiez les sublimités de la musique sur le monocorde... aidé des résonnateurs ! »

Ceux qui ne peuvent pas lire le grand ouvrage d'Helmholtz, *la Théorie physiologique de la musique*, trouveront en raccourci, dans cette conférence, ses vues, ses découvertes et ses observations. Dans un temps où les questions d'esthétique tendent à quitter le terrain de la métaphysique pour entrer dans le domaine de la physique, les travaux du professeur de Berlin sont extrêmement importants. Si l'on tient, au contraire, que cette évolution ne doit pas s'accomplir, que les premiers fondements de l'art doivent à tout jamais rester un mystère, on aura le plaisir de se rencontrer avec lui dans l'enthousiasme spontané du beau. Son langage participe à la fois de la gravité de l'homme qui sait, et de l'inspiration de l'homme qui sent. Nous n'en voulons pour preuve que les paroles par lesquelles il termine la conférence faite dans la patrie de Beethoven et, pour ainsi dire, au pied de sa statue. Après des considérations sur les modifications du mouvement ondulatoire qui propage le son, sur les phénomènes d'interférence, de résonnance, sur les harmoniques, etc., M. Helmholtz s'exprime ainsi :

« Les philosophes pensent que la beauté de l'art consiste dans la représentation extérieure des lois cachées de notre raison. J'ai essayé de vous découvrir la loi cachée qui régit l'harmonie des combinaisons musicales. C'est réellement une loi dont nous n'avons pas conscience, en ce sens qu'elle s'applique aux harmoniques, qui sont bien sentis par le nerf acoustique, mais qui cependant n'entrent pas dans le domaine de la perception consciente : nous sentons qu'ils nous affectent agréablement ou désagréablement, sans savoir sur quoi se fonde notre sensation. La sensation de l'accord musical pur n'est certainement que le premier degré de la beauté musicale. La consonance et la dissonance ne sont, par rapport à la beauté intellectuelle de la musique, que des moyens. Dans la dissonance, le nerf acoustique est tourmenté par des chocs de sons incompatibles; il désire la concordance paisible et pure de sons harmonieux. La concordance et la dissonance ralentissent ou activent alternativement l'écoulement des sons, et notre intelligence admire dans leurs mouvements invisibles l'image de ses propres idées, de ses propres sentiments. Elle saisit le mouvement rhythmique, toujours varié, des ondes sonores, comme sur le bord de la mer elle admire le mouvement des vagues. Dans ce dernier spectacle, l'observateur, en présence de forces naturelles mécaniques agissant aveuglément, n'emporte finalement qu'une impression de désert; dans l'exécution d'une œuvre artistique, les mouvements suivent au contraire les flots de pensées de l'âme de l'artiste. Tantôt les ondes sonores s'écoulent doucement, tantôt elles sautillent agréablement, tantôt elles ont tous les accents de la passion; elles font passer avec leur vigueur primitive les sentiments inconnus que l'artiste a dérobés à son âme dans celle de l'auditeur, qu'elles transportent dans ces régions de l'éternelle beauté qu'un petit nombre de favoris de la divinité a reçu mission de nous faire connaître. »

Bien des personnes trouveront peut-être que ce langage poétique n'est pas assez exempt de cette obscurité et de cette emphase que le maestro moderne de l'Allemagne a mises à la mode chez ses admirateurs; mais ceux qui, comme nous, croient que les fondements de l'art se déroberont toujours, avec la cause première, à l'analyse, ne pourront que savoir gré à un savant et un physicien de premier ordre de s'être ainsi jusqu'à un certain point rencontrés avec eux.

A. Villamus.

LES CONGRÈS D'ORIENTALISTES

Le congrès de Florence (1).

« Le congrès de Florence a été un véritable succès », tel est le jugement qu'a porté sur cette réunion, au moment où elle se terminait, un des juges les plus compétents et les plus autorisés, M. le professeur A.-H. Sayce, d'Oxford ; telle a été l'impression unanime qu'en ont rapportée tous ceux qui y ont pris part.

L'institution des congrès internationaux des orientalistes est toute récente. C'est en 1872 qu'elle a été inaugurée à Paris, dans des conditions qui ne semblaient pas lui promettre un grand avenir, au milieu de circonstances difficiles, en présence d'abstentions et d'oppositions que l'on aurait pu croire de nature à lui créer des obstacles insurmontables. Les deux sessions tenues à Londres en 1874 et à Saint-Pétersbourg en 1876 l'ont développée et affermie, lui ont donné le poids scientifique dont elle manquait d'abord. La session de Florence vient d'achever de la consolider et de la fonder ; elle est maintenant assurée du concours de tous : aussi désormais elle sera durable et l'on peut compter sur les services qu'elle rendra à la science.

Ce succès du congrès de Florence a été dû en grande partie au zèle, à l'activité, à l'intelligence et à la bonne grâce de ses organisateurs. Il faut en faire avant tout honneur à son président, M. Amari, et à son secrétaire général, M. de Gubernatis. Le comité italien, chargé à Saint-Pétersbourg de préparer la nouvelle réunion, a fait énormément pour lui donner le haut caractère scientifique qu'elle a eu effectivement. On doit louer sans réserve ce comité de la sévérité qu'il a montrée dans l'admission des membres, sévérité qui a eu pour résultat de ne faire participer aux séances que des savants sérieux et d'écarter absolument les touristes oisifs, les badauds inutiles, les personnalités excentriques, enfin les rêveurs extravagants, ce fléau habituel de tous les congrès. Le comité a eu, de plus, un talent rare par tous pays : il a su faire beaucoup avec peu d'argent. Ceux qui ont été initiés à l'étroitesse des ressources pécuniaires dont il disposait ont été à même d'apprécier le mérite qu'il a eu à y trouver les moyens d'organiser d'une manière aussi convenable la tenue matérielle des séances, l'exposition fort intéressante d'objets orientaux qui accompagnait le congrès, enfin la publication des actes de la réunion. Déjà, quinze jours après la dernière séance, la série complète des procès-verbaux a vu le jour ; le volume des mémoires lus aux différentes sections est sous presse, et avant six mois il sera publié. M. Peruzzi a ici largement justifié le choix que le comité avait fait de lui comme trésorier, choix qui, au lendemain des mésaventures financières de la municipalité florentine, avait donné matière à quelques plaisanteries dans les journaux italiens. On s'est plaint un moment de quelque décousu dans les premières séances ; certains ne trouvaient pas le bureau assez autoritaire et auraient volontiers demandé l'exercice d'une véritable dictature de sa part. Ces plaintes étaient exagérées, et les faits sur lesquels elles portaient étaient bien peu de chose à côté des résultats obtenus. D'ailleurs, si le bureau a péché en un point, ç'a été seulement par excès de libéralisme et de respect pour le *self-government* de la réunion ; or, pour ma part, j'ai la faiblesse de trouver que c'est là un péché qui est plutôt une qualité.

Il faut le proclamer, du reste : si le congrès de Florence a si bien réussi, ce résultat est dû encore à la bonne volonté empressée qu'il a rencontrée de la part de tous en Italie, et qui fait le plus grand honneur à ce pays. Sans doute, le gouvernement n'a pas pu lui donner beaucoup d'argent ; il aurait fallu pour cela en avoir, et chacun sait que le manque d'argent est la plaie de l'Italie ; mais du moins il a déployé les plus délicates attentions pour honorer les représentants de la science européenne devenus ses hôtes. Le roi lui-même, retenu dans le nord de l'Italie par les grandes manœuvres d'automne, a adressé de son camp un télégramme au congrès pour exprimer le regret de ne pas recevoir personnellement les savants à Florence, et il y a envoyé à sa place son propre frère, le duc d'Aoste, qui a présidé la séance d'ouverture. Le ministre de l'instruction publique, M. de Sanctis, dont la personne sympathique a été hautement appréciée de tous, s'est rendu à Florence pour la durée de la réunion, a assisté aux séances en invoquant, avec une parfaite bonne grâce, son titre de « vieux professeur » venant s'asseoir au milieu de ses collègues, avant le titre de ministre. Le préfet et le baron Reichlin, commissaire royal à l'administration de la ville en faillite, ont rivalisé de courtoisie et de soins attentifs à l'égard de l'assemblée. La plus grande partie du magnifique palais Riccardi, siége de la préfecture, avait été consacrée aux séances du congrès et à l'exposition orientale. Malgré le déplorable état de ses finances, la municipalité a tenu à fêter ses hôtes et à leur offrir, au sortir des séances, les plus agréables distractions ; c'est par ses soins qu'ont été organisées les charmantes excursions à la villa du marquis Panciatichi à Sanmezzano, près de Vallombrosa, à la villa des Médicis, à Careggi, théâtre de la mort de Laurent le Magnifique, ainsi qu'à San-Donato, excursions qui ont été un enchantement tout particulier pour ceux des membres du congrès, en grand nombre, qui pour la première fois visitaient la Toscane. Je ne parle pas de la large réduction sur le prix des chemins de fer, libéralement accordée par le ministère des travaux publics à tous ceux qui présentaient la carte d'admission à la réunion ; mais ce qu'on ne saurait passer sous silence, ce qu'aucun de ceux qui y ont pris part n'oubliera, c'est l'empressement gracieux témoigné aux savants étrangers par la société florentine et par toutes les classes de la population. Il faut qu'un peuple ait une bien haute idée de la science pour que des orientalistes, c'est-à dire des hommes qui s'adonnent à des études abstruses et n'ayant d'ordinaire que peu de retentissement extérieur, y trouvent un accueil aussi populaire.

(1) Pour le congrès des orientalistes qui s'est tenu à Lyon, voy. le discours d'ouverture prononcé par M. E. Guillemot, dans la *Revue* du 21 septembre dernier.

Un fait d'une véritable importance a d'ailleurs marqué le congrès de Florence et mérite d'être signalé comme un indice significatif de l'esprit qui prédomine à la cour de Rome sous les auspices d'un pontife aussi éclairé que le pape Léon XIII. C'est la première fois, depuis la révolution italienne, que l'on a vu les institutions pontificales s'associer, parce qu'il s'agissait de l'intérêt de la science, à une entreprise où le gouvernement royal d'Italie avait la haute main. La congrégation de la Propagande avait envoyé, avec une parfaite libéralité, à l'exposition orientale les plus précieux trésors de ses admirables collections de manuscrits et avait tenu à honneur d'y prendre part officiellement. Tout le monde a salué avec joie ce fait si nouveau, qui, nous l'espérons, ne demeurera pas isolé; c'était une heureuse confirmation de la vérité de ce qu'a dit M. Renan dans son discours au banquet ministériel, que « la science est ce qui fait qu'on s'accorde d'un bout du monde à l'autre », qu'elle est « le terrain commun pour tous ceux qui veulent travailler à la cause sainte par excellence, à celle de la concorde et de la paix ».

Toutes les grandes nations de l'Europe étaient représentées avec un véritable éclat au congrès de Florence. L'Allemagne y avait envoyé ses grands indianistes, MM. Th. Benfey, Albrecht Weber, Rudolf Roth; à côté d'eux, on remarquait M. A. Merx, l'éminent auteur de la *Grammaire araméenne;* M. G. Weil, l'illustre arabisant; M. Krehl, le secrétaire général de la Société asiatique allemande, l'auteur de la *Religion des Arabes avant l'islamisme;* un autre profond arabisant, M. Dieterici, enfin M. A. Socin, le professeur de Tubingue, qui a eu le mérite de porter le dernier coup à la mystification, trop facilement acceptée, des prétendues antiquités moabites; je ne cite que les noms les plus importants dans la science. L'Angleterre se signalait par la présence de deux sinologues de premier ordre, MM. Legge et Wylie, de M. Sayce, l'assyriologue d'Oxford, aussi modeste que savant; de M. J. Muir, l'auteur du beau livre des *Original sanskrit texts,* qui jette tant de lumières sur les origines aryennes de l'Inde; il faut aussi ranger parmi les Anglais, au moins à titre d'adoption, car quelques-uns d'entre eux sont Allemands ou Hongrois d'origine, comme MM. Rost et Leitner, ces membres de l'administration indienne qui continuent les traditions de William Jones et de Prinsep, faisant ourner au profit de la science leur résidence administrative dans cette vaste contrée dont ils nous révèlent les langues, les populations et les antiquités.

Pour la Russie, elle avait au congrès un véritable colosse de science philologique, M. A. Schiefner, le maître par excellence en matière de langues altaïques et caucasiennes; auprès de lui, M. Veliaminof Zermof et M. Bérézine méritent d'être encore mentionnés comme deux des premières autorités dans l'étude des idiomes turco-barbares. Le contingent des pays du nord scandinave et finnois offrait dans ses rangs M. Lieblein, l'égyptologue de Christiania; M. Mehren, l'habile arabisant de Copenhague; M. Lagus, professeur de langues sémitiques à Helsingfors, et M. Donner, l'auteur d'un excellent *Dictionnaire comparé des langues hongro-finnoises.* De Hongrie était venu M. Arminius Vambéry, savant linguiste autant qu'intrépide voyageur; de Suisse, un excellent égyptologue, M. Édouard Naville.

Les Français n'étaient pas très-nombreux; mais nous pouvions nous parer du moins de noms tels que ceux de M. Renan, qui a été, à proprement parler, le *lion* du congrès, l'homme le plus fêté et le plus en vue; de M. Schefer, directeur de l'École des langues orientales, si merveilleusement expert dans les langues musulmanes; de M. J. Oppert, l'un des créateurs des études assyriennes, et du digne titulaire de la chaire égyptologique de Champollion, M. G. Maspéro.

Quant à l'Italie, qui offrait aux savants étrangers une si généreuse hospitalité, elle faisait de son côté bonne figure dans la réunion, avec des sémitistes tels que MM. Amari, Lasinio, de Benedetti, E. Lolli, l'abbé Perreau, Ignazio Guidi; des aryanistes de la valeur de MM. Ascoli, Flechia, de Gubernatis; un épigraphiste et paléographe aussi justement renommé que M. Ariodante Fabretti, etc., etc. Encore des raisons de santé avaient-elles empêché de se rendre à Florence deux des plus illustres orientalistes italiens, vice-présidents d'honneur du congrès, le sanscritiste Gorresio, traducteur du *Ramayana,* et le japoniste Severini. Le mouvement des études scientifiques est considérable en Italie et promet un brillant avenir. Malheureusement, une mauvaise organisation du commerce de la librairie fait que les publications qui paraissent dans ce pays sont trop peu connues à l'étranger. Un vœu a été formulé pour provoquer de la part des savants italiens des mesures qui établissent des relations littéraires plus suivies avec la France et l'Allemagne, et répandent davantage à l'extérieur les livres de science imprimés au delà des Alpes.

On a beaucoup et très-sérieusement travaillé au congrès. Des mémoires d'une valeur considérable y ont été lus, et l'on a pu y voir se refléter assez exactement les principaux traits de l'état de la science, à l'heure présente, dans les diverses contrées de l'Europe : la supériorité de la France en égyptologie et en archéologie sémitique; celle de l'Allemagne dans les études sanscrites et aryennes en général; de la Russie en ce qui touche aux langues altaïques; enfin de l'Angleterre sur le terrain du chinois, depuis que nous ne possédons plus Stanislas Julien.

La réunion s'était divisée en sept sections.

La première s'occupait de l'Égypte, ainsi que de l'ethnographie des contrées du nord de l'Afrique. M. Édouard Naville y a rendu compte de l'état d'avancement de l'édition du *Rituel funéraire* ou *Livre des Morts,* dont il a été chargé par le congrès de Londres; un jeune Turinois, disciple de M. Maspéro, a lu une étude fort bien faite sur un rituel égyptien de l'embaumement, demeuré inconnu jusqu'à ce jour. Quant à M. Maspéro, on lui a dû une communication capitale sur un texte qu'il vient de découvrir et qui éclaircit de la manière la plus heureuse la destination religieuse des figurines funéraires que l'on déposait auprès du mort dans les tombeaux. Devant les originaux mêmes, envoyés à l'exposition par le musée de Cagliari et par le musée Kircher, de Rome, une intéressante discussion s'est engagée sur les objets de travail égyptiens découverts dans les sépultures

phéniciennes de la Sardaigne, et la conclusion paraît en avoir été que l'importation de ces objets, comme celle des analogues trouvés en Italie, ne doit pas remonter plus haut que le VIIIe ou le VIIe siècle avant l'ère chrétienne. Un mémoire de M. Letourneux sur les inscriptions libyco-berbères a marqué de nouveaux progrès dans le déchiffrement de ces précieux documents et la fixation de la valeur de quelques lettres encore douteuses. Enfin, M. l'abbé Beltrame a communiqué un travail important sur les populations des bords du Nil Bleu et sur les caractères philologiques de leurs idiomes.

Parmi les lectures faites à la deuxième section, il faut avant tout mentionner celles de MM. Renan sur les *graffiti* phéniciens du temple d'Abydos, Merx sur les versions arménienne et syriaque de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, Ascoli sur les inscriptions hébraïques découvertes dans la Pouille, en majeure partie grâce aux recherches de M. l'archidiacre Tarantini, de Brindisi. Ces inscriptions comblent une lacune considérable dans l'épigraphie juive, dont on ne connaissait pas jusqu'ici de monuments pour la période comprise entre le VIIe et le XIe siècle. Dans un rapport qui a vivement intéressé, M. Lasinio a fait connaître ce qui a été déjà fait sous les auspices du gouvernement italien pour le catalogue des manuscrits orientaux des diverses bibliothèques du royaume. M. Oppert a exposé son ingénieux système sur les origines de la chronologie de la Genèse et produit des traductions nouvelles des fragments de l'épopée cosmogonique babylonienne, où George Smith avait cru trouver un récit du péché originel. M. Sayce a donné de précieux détails sur le contenu des nouvelles tablettes cunéiformes entrées au Musée britannique à la suite de la mission de M. Rassam. Enfin, quelques monuments d'une réelle valeur scientifique ont été placés en originaux sous les yeux des membres de la section, entre autres un marteau de silex portant une inscription dédicatoire en langue arcadienne, tracée avec le plus ancien type de l'écriture cunéiforme, et un cylindre assyrien appartenant à Mme la duchesse de Sermoneta, où l'on voit, accompagnée de l'inscription de son nom, l'image de la déesse de la planète Vénus.

La question de savoir si Mahomet savait lire et écrire, traitée par M. Weil dans un mémoire spécial avec l'autorité qui lui appartient, a donné lieu à d'importantes discussions au sein de la troisième section, consacrée aux études arabes. M. Dieterici y a lu des recherches sur l'état de la philosophie musulmane au Xe siècle; M. Lagus a parlé des sources des connaissances d'Édrisi sur la géographie des pays riverains de la Baltique, M. Krehl de la véritable histoire de la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie, et M. Schefer de plusieurs instruments astronomiques décorés d'inscriptions coufiques. Une dissertation de M. Mehren a particulièrement attiré l'attention de l'auditoire, car elle touchait directement à l'histoire d'Italie : le sujet en était la correspondance du philosophe arabe Ebn-Sabin avec l'empereur Frédéric II.

Le domaine de la quatrième section était des plus vastes. Il embrassait d'abord les études iraniennes, qui ont donné lieu à des communications de M. Ascoli sur quelques monnaies sassanides du musée de Naples, de M. Oppert sur l'origine probable de l'alphabet cunéiforme perse, et de M. Fabio Gori sur un sanctuaire de Mithra récemment découvert auprès de Spolète. Quant aux matières de philologie générale aryenne, on a remarqué les recherches de M. Contantinescu sur le langage des Tziganes de la Roumanie, et l'étude de M. Brandreth sur les lois de dérivation des idiomes modernes de l'Inde comparées à celles de la formation des idiomes néo-latins. En l'absence d'une section consacrée aux langues du Caucase, qui constituent une famille toute particulière, c'est à la quatrième section que M. Schiefner a lu son mémoire sur le thousch et le tchetchène, mémoire qui doit être placé au premier rang parmi les travaux linguistiques produits au congrès.

Il ne faut pas attacher une moindre valeur à la dissertation de M. Roth sur un manuscrit de l'*Atharva-Véda* récemment apporté du Kaschmir, manuscrit qui fournit une rédaction très-particulière de ce livre sacré et en renouvelle la critique. Cette lecture a été le morceau essentiel des séances de la cinquième section, à laquelle M. Cust a présenté, de son côté, un important mémoire sur les idiomes non aryens de l'Inde. Enfin, M. Leitner y a savamment traité des découvertes faites par lui dans le Pendjâb de monuments qui montrent l'art grec, à la suite des conquêtes d'Alexandre et par l'influence du royaume de la Bactriane, pénétrant au milieu des populations bouddhistes de la Pentapotamie indienne et leur fournissant des enseignements plastiques pour les représentations figurées dont elles empruntaient les sujets à leur propre religion. Ce mémoire était le commentaire d'une riche collection de sculptures gréco-bouddhistes provenant des fouilles exécutées à Swat sous la direction du savant orientaliste de Lahore, et libéralement prêtée par lui à l'exposition orientale de Florence.

La sixième section était consacrée aux langues altaïques. Ces séances ont été principalement remplies par la communication de fragments du grand ouvrage que M. Vambéry prépare sur la civilisation primitive des peuples turco-tartares, et par un mémoire de M. Donner sur la parenté, admise par les uns et repoussée par les autres, entre les idiomes samoyèdes et turco-tartares.

La compétence me manque absolument pour parler des travaux de la septième section, dans laquelle on s'occupait du chinois et du japonais; mais j'ai ouï dire à ceux qui avaient autorité pour en juger, que là encore se sont produits des mémoires d'une haute valeur.

Je n'ai pu faire ici qu'une sèche et rapide énumération de mémoires; mais elle suffira pour donner une idée de l'importance scientifique qu'a eue le congrès de Florence, en même temps qu'il rapprochait dans une cordiale confraternité des hommes venus de toutes les parties du monde civilisé et rassemblés par le zèle pour de communes et fécondes études. « On se demande souvent à quoi servent les congrès, a dit M. Renan dans un des discours qu'il a prononcés à cette occasion : le vôtre, messieurs, laissera une trace dans la science, et j'en ai l'assurance quand je vois ici réunis les

hommes les plus éminents de l'Europe dans toutes les branches de la philologie et de la critique. Mais quand même les congrès ne serviraient qu'à procurer à des hommes qui au fond travaillent à la même œuvre l'occasion de se donner la main, ils seraient suffisamment justifiés. Oui, quand on voit de vieilles amitiés de vingt et trente ans, un moment interrompues par de pénibles événements, retrouver leur fraîcheur, et tous les souvenirs qui divisent s'effacer en un serrement de main, on trouve que les congrès sont bons à quelque chose. »

A l'occasion du congrès de Florence, le gouvernement italien avait proposé un prix de 5000 francs au meilleur ouvrage manuscrit sur les vicissitudes de la civilisation aryenne dans l'Inde. Le concours était remis au jugement d'un jury international composé de MM. O. Bœhtlingk, R. Roth, Albrecht Weber, Max Müller, Michel Bréal, Gorresio et Ascoli. Aucun des mémoires envoyés n'a été jugé digne de la totalité du prix, qui a été partagé entre quatre concurrents : MM. Heinrich Zimmer, Mahadeva Moreshwar Kunte, Prawatha Nath Bose et Gerson da Cunha. Ce dernier est un Indien d'origine brahmanique de Goa, chrétien et Portugais de civilisation, qui figurait parmi les membres du congrès et dont le nom a été chaudement applaudi.

Le cinquième congrès des orientalistes a été fixé à l'année 1881. Il se tiendra dans une ville d'Allemagne dont la désignation, comme le choix du président, ont été remis au conseil supérieur de la Société asiatique allemande.

FRANÇOIS LENORMANT.

EXPOSITION UNIVERSELLE

L'Italie.

Il nous paraît incontestable que l'exposition italienne eût gagné en grâce et en caractère, si chacune des provinces qui composaient les anciens États de la Péninsule avait eu un emplacement distinct pour nous montrer les produits de ses industries séculaires. Nous eussions aimé à voir la Sicile dans sa robe jaune de soufre enguirlandée d'oranges, entourée des tonneaux du célèbre vin de Syracuse et du cru plus moderne de Marsala; Florence, avec sa céramique et ses marqueteries de la Renaissance; Rome, toujours fidèle au goût antique par sa passion des camées; Naples, délicatement ornée de coraux d'un rose tendre; Gênes, toute vêtue de marbre, et Venise dans une féerie de dentelles ou de verreries de Murano. Il arrive, en effet, à l'Italie ce qui est arrivé à tous les pays qui sont entrés avant elle dans les voies de l'uni é, ce qui, sur une plus grande échelle, arrive à l'Europe, grâce en partie aux Expositions universelles, ce qui, avec le temps, arrivera au monde entier : c'est que les spécialités disparaissent devant le progrès général et que toute marque individuelle s'efface sous le niveau commun. Toutefois, si l'exposition italienne n'est pas ce qu'elle eût pu être il y a seulement un quart de siècle : une suite de petites chapelles dédiées chacune à une industrie de luxe sous l'invocation d'un nom glorieux, elle y trouve cet avantage de présenter un ensemble plus solide. Le visiteur qui ne fera que suivre, en jetant un regard à droite et à gauche, l'allée dite des *Arts libéraux*, qu'égayent les mosaïques de Florence, ou bien la première grande travée transversale dans laquelle les lustres de Venise miroitent au soleil, pourra se croire encore au temps où le rôle de l'Italie se bornait à initier l'Europe aux jouissances de l'art et aux raffinements de la vie; mais celui qui, sans se laisser trop longtemps retenir par toutes ces élégances, entreprendra l'exploration des salles de la section italienne consacrées au groupe V, c'est-à-dire aux produits des industries extractives et des exploitations rurales et forestières, aux produits agricoles non alimentaires, aux produits chimiques, aux cuirs et aux peaux, aux procédés de teinture et d'impression — celui, surtout, qui cherchera dans le groupe VI les outillages et les machines, dont les perfectionnements contiennent tous les autres, restera convaincu que bientôt, en matière économique aussi, *Italia farà da se*. Le rejet du traité de commerce avec la France la poussera probablement dans cette voie; et, les deux plateaux de la balance, dont l'un porte les arts industriels, l'autre les industries mécaniques, s'équilibrant là comme ailleurs, les Italiens ne seront plus peut-être d'aussi grands artistes, mais ils deviendront de plus laborieux artisans.

I.

Déjà on peut remarquer, dans la classe du mobilier et accessoires, une tendance constante à la reproduction d'un même style, celui de la Renaissance, altéré seulement par une certaine exagération de l'ornementation, dans laquelle la richesse confine à la lourdeur. L'abus du décor, particulièrement du décor massif, est la marque d'un art qui s'appesantit et s'endort. Il y a de fort beaux meubles en bois sculpté dans l'exposition italienne; mais partout on sent l'imitation. Cette observation est peut-être plus vraie encore de la céramique. Il faut convenir qu'on en peut dire autant de l'art de terre dans notre pays. Depuis qu'un retour s'est fait vers l'art aristocratique des siècles où la magnificence coudoyait le dénûment, depuis que le goût du bric-à-brac, d'abord restreint à quelques artistes, s'est répandu dans toutes les classes, l'industrie n'a plus eu assez de bras pour suffire aux reproductions multiples qui, seules, pouvaient répondre à une si abondante demande. Mais, en France, nous avons imité avec impartialité toutes les époques et tous les genres; les Italiens, eux, s'attachent spécialement à celui qu'ils ont mis les premiers à la mode et par lequel ils ont fait entrer dans les veines des nations de l'Occident le génie antique de la Grèce. Leurs œuvres modernes sont la menue monnaie de leur grand œuvre du xve siècle : des pièces d'argent et de cuivre, à la même effigie que la pièce d'or qu'elles représentent, mais au relief moins fin, aux arêtes moins vives, et, en somme, moins précieuses sous leur volume agrandi.

Au reste, la céramique italienne n'est pas aussi largement représentée au Champ de Mars qu'on serait en droit de l'at-

tendre du peuple qui a le plus directement hérité de la Grèce. Les émaux dominent, ainsi que les faïences et les porcelaines décorées. Parmi celles-ci, l'importante fabrique de Doccia, qui est depuis près de deux siècles aux mains des marquis Ginori (il y a, par parenthèse, beaucoup de gentilshommes titrés parmi les industriels italiens qui exposent), tient la place la plus considérable. D'autres fabricants ont exposé des médaillons en céramique imités de Lucca della Robbia, qui sont intéressants à cause du grand parti que l'architecture en tire; un grand buste en terre émaillée de l'*Italia sempre bella* représente plutôt, selon nous, une difficulté technique vaincue qu'une véritable œuvre d'art. Mais dans toute cette exposition, au milieu de tout cet émail, de tout ce vernis, de toute cette couleur, nous ne voyons rien qui repose l'œil et l'esprit, comme la modeste collection de simples poteries de terre que nous avions précédemment remarquée dans la section espagnole (1).

Les lignes! qui nous rendra les lignes simples, au milieu du torrent grossissant de la magnificence, dans les industries artistiques? Il n'y a plus que les peuples les moins avancés dans les arts qui en aient encore conservé le goût. Et ceux-là n'ont pas, malheureusement, un sentiment des proportions assez juste pour nous rendre l'amour de la simplicité des formes. N'est pas simple qui veut en matière d'art industriel. On peut produire à volonté des ouvrages pauvres ou des ouvrages riches, des ouvrages sans ornements ou ornementés; rien n'est plus aisé que de charger un objet quelconque de décors; aussi tout le monde s'en mêle; mais faire sortir la beauté uniquement de l'harmonie des lignes et de la justesse des proportions, c'est là le génie. Les Grecs, seuls dans le monde, en ont parfaitement possédé le secret. Eux seuls ont deviné cette règle supérieure de tous les arts, qui veut que l'artiste se propose toujours pour but la grandeur de l'effet dans l'économie des moyens. La retrouver serait pour les nations modernes le comble du succès dans les industries artistiques; car alors seulement le luxe, le vrai luxe, serait accessible à tous; alors seulement l'art véritable imprègnerait, selon le légitime désir de la démocratie, la vie sociale et la vie domestique; alors seulement les classes les plus pauvres seraient, comme les plus riches, conviées à ses jouissances délicates, et, de corrupteur qu'on a pu l'accuser d'être, il deviendrait incontestablement moralisateur. Tant que luxe, art et richesse ne font qu'un, les industries artistiques, si développées qu'elles puissent être, et d'autant plus qu'elles sont développées, inspirent toujours une certaine tristesse. Elles ne réalisent point l'idéal moderne. Loin de là : à mesure qu'elles se chargent d'ornements coûteux et splendides, elles s'en éloignent davantage; car cet idéal voudrait que l'industrie mît à la portée de tous — comme la nature y a mis les plus simples et en même temps les plus exquis de ses produits alimentaires — les joies saines que l'art procure à l'intelligence humaine. Il faudrait que la table de chêne sur laquelle l'ouvrier des villes ou des campagnes prend son modeste repas, que le lit où il se couche, le verre dans lequel il boit, le flacon qui contient son vin, que tout ce qui frappe sa vue et concourt à son bien-être fût, dans la mesure du possible, empreint du caractère de beauté qui est répandu dans la nature. La société grecque a vécu de cette vie : le moindre des Grecs était un plus heureux et plus grand artiste que les habiles fabricants qui étalent au Champ de Mars des pièces de mobilier de trente ou quarante mille francs. Ce que le climat, le soleil et les circonstances historiques avaient fait pour la Grèce, la civilisation, — consciente de son objet — peut arriver à le faire pour nous. Nous voudrions que dans toute exposition d'arts industriels, on proposât pour but aux exposants, par l'appât des récompenses, non pas la production à bon marché — triste lutte qui fait trop de victimes et dans laquelle l'industrie se déprave, — mais la sobriété de moyens, pour réaliser dans chaque objet, suivant sa nature, l'idée du beau associée à celles d'appropriation et de commodité.

Ces réflexions nous viennent devant les sculptures en ronde-bosse et les riches reliefs des meubles et des émaux de la section italienne; mais, à une nuance près, on retrouve presque partout, dans la classe des industries de luxe, le même débordement de magnificence. Nous ne nous en plaindrons pas à propos des brocarts et des velours exposés dans celle des soies et des tissus de soie. Ces étoffes ne sont jamais trop belles, puisque d'autres étoffes plus belles encore au point de vue de l'art, les étoffes souples en laine, sont mises par la nature des choses à la disposition du plus grand nombre. Nous remarquons avec surprise que parmi les soixante-dix-sept exposants de matières premières ou manufacturées appartenant à l'industrie sericicole, il ne se trouve pas (d'après le catalogue officiel français) un seul producteur ou fabricant de Florence. La plupart de ces tissus de soie proviennent de Naples ou de Milan. Que sont donc devenues, en Toscane, ces riches industries auxquelles la cour des Valois empruntait ses brocarts précieux et d'où sortaient ces taffetas légers dont les galants seigneurs de la cour des Médicis se faisaient des manteaux voltigeant sur l'épaule — ces taffetas chatoyants, si bien faits pour jouer dans la lumière, si différents de leurs pesants similaires modernes, et dont le nom du moins nous reste dans la mince étoffe de soie brillante qu'on appelle encore *florence?*

Les dentelles sont aussi un article de grand luxe qui ne saurait jamais avoir le tort d'être trop magnifique. L'école des dentelles de Burano, représentée par la comtesse Marcello de Venise, a envoyé d'assez belles choses; d'autres fabriques du même genre ont également exposé. Nous prisons peu l'échantillon de guipures en soies polychromes qui a la prétention de surpasser les autres et porte l'étiquette de dentelle *artistique*. Elle n'est pas plus artistique que ses voisines, et même, à notre sens, elle l'est beaucoup moins. Mais nous voyons avec plaisir les imitations en fil des anciennes guipures vénitiennes de bas et de haut relief; les ouvrages admirables par le goût et la richesse qui leur ont servi de modèles disparaissent tous les jours; la dentelle, comme les roses, vit l'espace d'un matin, et c'est là un des

1 Voy. *l'Espagne à l'Exposition universelle* dans la *Revue* du 31 août 1878.

arts dont on ne peut conserver les beaux types que par des copies serviles. Elles ne sont pas, à notre avis, assez serviles et fidèles, les imitations qu'on nous présente de ces riches collerettes dont se paraient les princes marchands de la sérénissime république. Nous trouvions encore il y a quelque trente ans, chez certains juifs du ghetto de Venise, des guipures authentiques du temps où les Vénitiens, comme jadis les Romains après la conquête de la Grèce, avaient ravi aux peuples de l'Orient leurs élégances et leur génie; mais aujourd'hui nous doutons fort que l'on rencontre ailleurs que dans quelque musée ou dans des collections rares des spécimens assez bien conservés de ces belles guipures de haut relief dont un lambeau suffit à rehausser tellement une parure que tout luxe d'étoffes pâlit à côté. Nous serions donc heureux qu'on s'appliquât à les reproduire avec une entière exactitude, ne fût-ce qu'à titre de curiosités de musée. Il ne faut pas songer, en effet, à faire de ces ouvrages d'art magnifiques un article courant de commerce. Quand on pense que deux mille fuseaux et une année de travail sont parfois employés à produire un mètre de dentelle, on comprend que ce soit là un objet réservé à ces sociétés aristocratiques où le travail manuel est pauvrement rémunéré.

De tous les objets de grand luxe qui sont accessibles aux fortunes médiocres, le verre ou le cristal est certainement le plus élégant. Il n'est si modeste demeure qui ne puisse être ornée de ces coupes légères en verre de Venise décorées de filets en spirales qui sont, pour ainsi dire, de la couleur en mouvement. Au temps où fut fondée l'industrie de Murano, les perfectionnements de la chimie auxquels nous devons les produits éblouissants de Baccarat et les cristaux plus purs encore de la fabrique anglaise, ne permettaient pas aux verriers de trop compter sur la qualité de la matière pour prêter de la valeur à leurs ouvrages. Cette valeur, ils la cherchaient dans la couleur, dans la forme, dans des combinaisons ingénieuses et véritablement artistiques. Les fabricants modernes ont le bon goût de conserver leurs traditions. A quoi bon faire de Murano une succursale de Baccarat ou de la cristallerie de Thomas Webb ? Ne vaut-il pas mieux conserver soigneusement la spécialité des verres soufflés, nacrés, irisés, opalins, aux tons harmonieux, qui font du premier transept de notre palais de l'Exposition une féerie orientale transportée sur les bords de la Seine par l'ancienne reine du Levant? Comme ces lustres diaphanes, bouquets de fleurs suspendus, se prêtaient bien jadis, dans l'élégante Venise, aux doux éclats des fêtes nocturnes ! Comme nous les préférerions, si nous étions de vrais artistes, à ces débauches de scintillements et de lumière que les Anglais aiment à produire au moyen de candélabres de cristal à facettes appliqués sur des miroirs à biseaux! On se lasse vite de tant d'éclat; nos organes protestent par leur fatigue contre cette excitation pénible. Mais qu'on se représente un jardin en Vénétie, éclairé la nuit par des fleurs tamisant la lumière, ou la place Saint-Marc décorée, comme nous l'avons vue nous-même, de tulipes lumineuses en verre soufflé, et des Vénitiennes blondes (Titien n'a point copié des types exceptionnels, mais au contraire le vrai type national) se mouvant dans le demi-jour avec cette légèreté vigoureuse qui caractérise leur beauté, et qu'on dise si l'on voudrait échanger cette suave harmonie contre tous les éblouissements de la salle des glaces de Versailles, qui est assurément, dans les jours de fête, un des plus beaux poèmes de lumière qui aient été réalisés!

Les glaces, voilà encore un des plus jolis produits de l'industrie vénitienne; mais elles ont été tant copiées depuis quelques années, qu'elles ne nous ménagent plus aucune surprise. Il en est autrement des mosaïques de Venise, qu'on ne voit qu'à Venise même. Des trois espèces de mosaïques : mosaïques de Florence en marbre, mosaïques de Rome en minces parcelles de verre, mosaïques vénitiennes ou byzantines en petits cubes de même matière, les dernières sont sinon les plus artistiques — les mosaïques romaines se prêtent mieux à la dégradation des teintes en raison de la ténuité des petites pièces employées, — du moins les plus brillantes, les plus agréables à l'œil et les mieux appropriées à la décoration des édifices. Étant coulée entre deux verres, à peu près comme dans les peintures sur porcelaine, où elle fuse sous le vernis par l'opération de la cuisson, la couleur est à peu près inaltérable. On exhume des mosaïques byzantines du XIe ou XIIe siècle de cryptes humides où elles étaient murées depuis un nombre inconnu d'années, et on les retrouve dans tout leur éclat. C'est ce qui est arrivé sous nos yeux, il y a cinq ou six ans, dans l'église d'un village du Loiret, la petite paroisse de Germigny-des-Prés. Au moment où le curé, désireux seulement de réparer sa modeste église, église grande à peine comme une de ces chapelles que les architectes ont logées entre les piliers des cathédrales, avait mis le marteau à la main de l'ouvrier, une magnifique sainte de taille héroïque surgit tout à coup de derrière un pan de muraille qui la masquait dans la petite crypte de l'abside. Quelque artiste italien, un pèlerin, un moine peut-être, avait transplanté sur les bords de la Loire l'art splendide que Venise venait d'emprunter à l'Orient, et il ne fallut pas un long travail pour rendre à cette ample et majestueuse figure tout son doux éclat.

Nous admirons ou, pour mieux dire, nous goûtons moins les ouvrages en filigranes de verre travaillés à dentelle et à mille fleurs, par la raison qu'ils sont sans destination possible. La légèreté est un mérite, l'excès de fragilité est un défaut. Ces jouets ne peuvent avoir d'ailleurs de vraie valeur artistique, et ils s'éloignent par leur puérilité du but des arts industriels, qui est de donner aux objets usuels un sens double et cependant unique : l'utile et le beau.

Après les mosaïques de Venise, qui sont bien le plus beau des décors dans les édifices religieux, et les mosaïques de Rome, qui rivalisent avec la peinture à l'huile, la mosaïque de marbre fait l'ornement de la section italienne. On ne peut guère l'appliquer avec succès qu'aux surfaces peu étendues, à cause de son coloris pâle qui soutient mal les grands sujets. En petits panneaux et en tables, elle est un beau luxe dans le pays où elle est née. Dans nos climats, ses tons froids ne nous glacent pas moins que son contact. Il suffit d'une table

en mosaïque de Florence pour refroidir à l'œil un appartement. Aussi, nous parierions que ceux de ces petits chefs-d'œuvre qui n'ont pas été vendus dans la saison où le soleil tombait à plomb sur le palais du Champ de Mars ne le seront point aujourd'hui.

II.

Les ouvrages en paille d'Italie forment la transition naturelle entre les objets de luxe et les objets d'utilité. On eût pu croire que la mode, en supprimant les chapeaux de femme (car nos femmes ne portent plus guère, pour se préserver du vent ou du soleil, que des fleurs dans leurs cheveux), avait porté un coup mortel à cette industrie. Nous la retrouvons, au contraire, dans toute sa grâce. Elle a même été installée une des premières dans la section italienne. Un marquis Ducessois, qui est sans doute un descendant de Français italianisé,—nous en avons connu un qui était un Italien francisé,—et un M. Durante, de la petite ville de Santa-Croce sur l'Arno, l'étalent dans deux larges vitrines. La paille nous est montrée depuis le moment où la faucille la sépare de sa racine jusqu'à sa dernière transformation. Sa finesse, sa souplesse, sa nuance délicate l'auraient fait choisir par Chateaubriand, de préférence à « un champ de riz, » pour représenter à notre imagination la chevelure de son héroïne, si cette héroïne n'eût vécu en Amérique, et nous font regretter la mode sage de nos mères qui abritaient leurs doux visages sous d'immenses *cabriolets*. Un grand chapeau de fine paille d'Italie était alors un charmant luxe, et dans cette large auréole toute figure semblait fine et jolie.

Nous voici maintenant arrivés au groupe plus sérieux qu'agréable des industries mécaniques. Nous voyons, ô merveille! des charrues et des batteuses à vapeur en Italie! Les dieux s'en vont et les paysans des poètes aussi : ces paysans qui labouraient encore comme au temps d'Horace, et battaient le blé dans l'aire à la manière des esclaves de Caton! L'Italie se dépoétise, mais elle progresse, c'est certain : voilà des machines de toute espèce qui en font foi. Voici, en outre, une quantité de modèles de coffres-forts pour serrer ses nouvelles richesses, qui n'eussent pas eu jadis une bien grande utilité. Nous nous souvenons de ce que les voleurs firent, il y a vingt-cinq ans, d'un lourd buffet tout bardé de fer, qui contenait une nombreuse argenterie, chez la comtesse G... de Milan. Pendant qu'elle dormait au premier étage du château, elle, son fils, son gendre, ses domestiques, plus de vingt personnes en somme, les voleurs déménagèrent tranquillement par les fenêtres du rez-de-chaussée ce coffre-fort qui en valait un autre, et furent l'ouvrir en pleine campagne. Le lendemain un garde le retrouvait dans un endroit écarté du parc. Les meubles de sûreté de MM. Prestini et Morosini, de Milan, les serrures à revolver de M. Trévisan, de Padoue, garantiront du moins leurs possesseurs contre les vols domestiques; car leurs combinaisons à huit alphabets sont savantes et leur bruit redoutable. En voici un, destiné à prévenir le vol des suffrages, qui pourrait bien avoir une plus grande utilité. C'est un *scrutinateur électro-magnétique* pour recueillir et enregistrer soit les votes secrets, soit les votes publics des assemblées délibérantes, exposé par M. Roncalli, de Bergame. Nous ne savons si l'invention est bonne, mais l'idée l'est à coup sûr. Si jamais la volonté de l'homme doit être servie par une machine, c'est en matière de suffrage. Les intermédiaires humains sont trop faillibles et trop dangereux.

L'exposition des produits naturels est encore partout — et où pourrait-elle l'être plus qu'en Italie? — la plus aimable des expositions. Nous ne parlons pas des riches marbres verts de Gênes, ni des marbres statuaires, qui sont le plus beau présent que la nature puisse faire à un peuple artiste, mais des produits de l'agriculture et des jardins. Nous avouons regarder sans convoitise les nombreux échantillons de pâtes pour potages qui remplissent la classe des céréales et de leurs dérivés; mais qu'il faut posséder de beau froment pour produire ces petites pastilles d'une substance si fine, si serrée, si légère! La confection des pâtes d'Italie est la pierre de touche du bon blé. Préparée comme il l'est sous cette forme, il est très-assimilable, par conséquent très-nourrissant. Et puis, il était si commode pour les Italiens, gens indolents, de se nourrir d'un potage! Encore, de tous les potages, ceux qu'on prépare épais comme des bouillies, à la manière italienne, sont-ils les plus faciles à manger! Soit qu'il eût bu littéralement ses macaronis, soit qu'il eût humé sa soupe aux pâtes, le paresseux lazzarone avait réalisé l'idéal des gens qui veulent vivre sans savoir, pouvoir, ou vouloir manger : il avait pris sa nourriture en pilules!

Mais ce qui nous inspire, nous osons le dire sans vergogne, des désirs gastronomiques, ce sont toutes ces bonnes choses étalées dans les annexes, et dont notre palais a conservé le reconnaissant souvenir. L'huile de Lucques, quoique forte, est si jolie avec ses tons de topaze, que nous comprenons, en la voyant, que les Romains en fissent un luxe de toilette; les fromages, le *gorgonzola* surtout, sont si bons, que nous leur pardonnons de laisser filtrer à travers leur enveloppe quelques notes de la symphonie que leur a fait exécuter, dans sa prose, un romancier à la mode. Les saucissons et les jambons ne nous disent pas grand'chose; il nous répugne de manger des viandes crues, et c'est cru qu'à Milan on mange le jambon sur les meilleures tables. Les poissons en conserves : sardines, rougets, etc., sont loin, nous le savons, de valoir ceux que nos fabricants préparent sur les bords de l'Océan. Le poisson de la Méditerranée ne se prête pas beaucoup à l'industrie des conserves; nous aimons mieux le revoir en imagination, comme nous l'avons vu souvent de nos yeux, suspendu en légères guirlandes argentées autour des maisons de pêcheurs à Bellaggio, sur le lac de Côme, qu'enfermé dans des boîtes au Champ de Mars. Mais ces pistaches, ces amandes, ces raisins secs, faits avec des grappes (nous en avons mesuré à Ischia) de 50 centimètres de long, ces figues qui ont séché sur des toits plats en lave du Vésuve, ces tomates savoureuses, à pulpe épaisse, qui croissent en si grande abondance qu'elles ressemblent sur terre à des champs de coquelicots; ces oranges et ces limons que la nature a si bien inventés pour parer les campagnes méridionales, tout cela nous donne l'envie de dévorer l'exposition. Les produits de la pâtisserie

ne nous attirent pas autant. Outre que ceux qui sont vraiment agréables au palais ne pourraient figurer ici qu'en carton, à titre d'accessoires de théâtre, les Italiens ne sont pas, en matière de pâtisserie et de cuisine, beaucoup plus dignes que les Espagnols, d'être nos « frères de race latine ». Alexandre Dumas père, touché de voir le peu de parti que les Napolitains tiraient de leurs excellents froments, et désireux d'étendre la « civilisation française », avait un jour commandité à Naples un pâtissier et surtout une pâtisserie choisis parmi l'élite culinaire de notre nation. Pendant quelques jours les curieux se prêtèrent à la plaisanterie en allant manger des petits pâtés (on mange énormément de pâtisserie, quelque mauvaise qu'elle soit, dans l'ancien royaume des Deux-Siciles) chez Alexandre Dumas; mais bientôt ils s'en rebutèrent, et nous croyons que le bailleur de fonds, de conseils et d'exemples en fut pour ses frais.

Il en est des *confetti*, ou bonbons, comme des gâteaux : on en mange beaucoup en Italie, mais ils ne valent pas grand'chose. En serait-il autrement des liqueurs? Nous le croyons, sans en être sûr, car nous n'y goûtions pas jadis, et ici le visiteur doit se contenter de regarder l'étiquette. Mais comment ne pas faire quelque chose d'exquis en ce genre, quand on possède les vins les plus généreux et les plus suaves parfums? Voici dans tous les cas une liqueur dite *connubio nuovo*, — comme qui dirait *lune de miel du mariage*, — qui nous tente beaucoup. On serait tenté à moins, et l'ambroisie des dieux ne peut valoir ce nouveau nectar.

Les vins de la Sicile sont étiquetés en toute conscience : vins de Syracuse, vins de Marsala, *à l'usage de l'Angleterre, à l'usage de l'Italie*. A l'usage de l'Angleterre, cela veut dire abondamment mêlés d'alcool. A l'usage de l'Italie, cela nous paraît signifier plutôt : à l'usage de l'exposition. Nous nous souvenons d'avoir, quand nous étions dans le pays, fait demander par leur consul à MM. Ingham et Whittaker (les grands exposants du Marsala) du vin naturel et sans mélange. « Vous avez parlé trop tard, » répondirent-ils obligeamment, « tout le vin de notre récolte a reçu déjà son baptême d'alcool; l'année prochaine, on vous en gardera. »

M. le baron Porcari, de Palerme, eût à lui seul composé toute une exposition de produits naturels : collection d'alcools, fruits obtenus par la culture forcée, vinaigre et liqueur, légumes, fruits et conserves, poissons à l'huile, viandes salées, fromages de vache et de brebis, fromages de buffle, collection de céréales, produits farineux, etc., etc.; il n'est pas une branche de l'activité agricole qu'il dédaigne. Beaucoup d'Italiens comme lui feraient vite marcher l'Italie.

De tout ce que la section italienne nous montre d'intéressant, de précieux, ou de beau, rien ne nous semble plus joli que la petite exposition d'abeilles vivantes faite par MM. Sartori, de Milan, et Pilati, de Bologne. Ces reines italiennes, pure race, seront bien dépaysées si elles trouvent des acheteurs de ce côté des Alpes; car dans leur pays elles peuvent faire — et on nous en montre — du miel de fleur d'oranger. Chez nous, elles se plaindront que « la moisson manque à l'ouvrier. »

LÉO QUESNEL.

REVUES ÉTRANGÈRES

Deutsche Rundschau. — Nuova Antologia. — Nineteenth Century. — Quarterly Review. — Revue de Belgique. — Revue russe. — Messager d'Europe.

I.

Les dernières livraisons de la *Deutsche Rundschau* renferment plusieurs articles distingués; mais tout pâlit devant la conférence de M. Max Müller sur *l'Hénothéisme, le Polythéisme, le Monothéisme et l'Athéisme* (1). L'éminent professeur d'Oxford estime qu'il est de peu d'importance, au moins en ce qui concerne les Indo-Européens, de savoir si la religion a été à l'origine monothéiste ou polythéiste. Il pense que la question n'occuperait même plus personne si elle ne faisait point partie de l'héritage du moyen âge. Mais l'idée que la religion doit son origine à une révélation surnaturelle, que, par conséquent, elle a été au début parfaite, c'est-à-dire monothéiste, et qu'elle a dégénéré en idolâtrie et en polythéisme chez tous les peuples, excepté chez les Israélites, cette idée-là est difficile à déraciner. On a beau démontrer par les arguments les plus péremptoires qu'elle ne repose sur rien : elle reparaît obstinément. On la retrouve dans les *Encyclopédies* et les dictionnaires spéciaux où notre génération pressée va puiser sa science; on la retrouve dans les livres de classe, bien qu'il soit établi, depuis l'application de la méthode scientifique aux recherches de ce genre, que la religion s'est développée comme le langage et par des procédés analogues. Comme le langage, elle est douée de vie; elle pousse, elle a des racines et des rejets. Le jour où la végétation s'arrête, la religion devient semblable à une langue morte.

Le premier point à éclaircir, c'est la façon dont l'homme est arrivé à la conception de la divinité. Ce grand problème une fois résolu, on pourra rechercher à quoi l'homme primitif a appliqué sa notion du divin. M. Max Müller esquisse ici l'histoire du développement religieux des Aryas de l'Inde, d'après le *Véda*. Il passe en revue les phases diverses parcourues par l'esprit humain pour s'élever de l'idée du surnaturel à celle de l'infini et de Dieu. Nous ne pouvons le suivre dans cette étude; mais nous citerons quelques fragments du chapitre éloquent par lequel il termine et qui a pour titre : *Le véritable athéisme et l'athéisme vulgaire*.

M. Max Müller avait examiné l'évolution de la religion indienne jusqu'au point où elle semblait devoir aboutir fatalement l'athéisme.

« Et cela, poursuit-il, arriva en effet... Mais la négation de ce qu'on a cru autrefois et de ce qu'on ne peut plus croire n'est en aucune façon la fin de la religion; c'est, au contraire, sa source de vie la plus vraie et la plus profonde... Il y a un athéisme qui est la mort; il y a un autre athéisme qui est le principe vivifiant de toute foi véritable : c'est la force d'abandonner ce que, dans les heures de notre vie les meilleures et les plus nobles, nous avons reconnu ne plus être vrai; c'est

(1) Septembre.

la volonté de laisser le moins parfait, quelque cher et même sacré qu'il puisse nous être, pour le plus parfait, tout en sachant que le monde nous condamnera sévèrement; c'est la véritable victoire sur soi-même, le vrai sacrifice de soi-même, la vraie confiance dans la vérité, la vraie foi. Sans cet athéisme-là, toute religion serait devenue depuis longtemps une hypocrisie pétrifiée; sans cet athéisme-là, toute religion nouvelle, toute réforme serait impossible; sans cet athéisme-là, il n'y aurait pas pour nous de réveil intellectuel, pas de vie nouvelle.

« Interrogeons l'histoire des religions : nous y verrons combien ont été traités d'athées, non point parce qu'ils niaient Dieu, mais parce qu'ils s'écartaient des idées reçues et qu'ils s'étaient formé une conception de la divinité plus élevée et plus pure que celle dont avait été nourrie leur enfance.

« Aux yeux de ses juges, Socrate fut un athée, non parce qu'il niait les dieux, mais parce qu'il croyait à une divinité plus élevée que Zeus ou Apollon.

« Aux yeux des Juifs, Celui qui se sentait le Fils de Dieu fut un blasphémateur.

« Parmi les chrétiens, Arius fut un athée; Athanase, un athée; Giordano Bruno fut brûlé au XVIe siècle comme athée; Spinoza, au XVIIe, fut flétri comme athée; Priestley, au XVIIIe, fut représenté comme un athée.

« De nos jours, on se garde bien, ayant appris ce qu'est en réalité l'athéisme, d'employer le mot légèrement et à l'étourdie. Il est bon toutefois qu'ecclésiastique ou laïque, quiconque veut être juste vis-à-vis de soi-même et des autres n'oublie jamais qui l'on a traité jadis d'incrédule, de blasphémateur ou d'athée. Il y a des moments dans notre vie où ceux qui cherchent Dieu le plus sincèrement se croient abandonnés de lui, où ils osent à peine se demander s'ils croient encore à Dieu. Qu'ils ne désespèrent pas, et nous, ne les jugeons pas sévèrement. Leur désespoir peut valoir mieux que beaucoup de professions de foi.

« Laissez-moi vous citer, pour terminer, les mots d'un grand théologien qui est mort récemment et dont personne n'a jamais soupçonné la sincérité et la piété. « Le nom de « Dieu, disait-il, est *grand*. » Celui qui sent cela et qui l'avoue jugera avec plus de douceur et d'indulgence ceux qui confessent qu'ils n'ont pas le courage de dire : « Je crois à Dieu. »

II.

Dans la *Nuova Antologia* du 1er septembre, M. Aristide Gabelli déplore la diminution rapide, en Italie, du public lisant. Le nombre des gens qui lisent, dit-il, décroît d'année en année, avec une régularité parfaite, à mesure que s'accroît le nombre des gens sachant lire. Dans les bibliothèques publiques, on a constaté, de 1873 à 1877, une réduction de 16 pour 100 dans le chiffre des entrées.

Il est bon d'ajouter que M. Gabelli ne compte pas dans le public lisant, les personnes qui se contentent des journaux ou de romans de quatrième ordre. Sa thèse est donc que la haute culture décline en Italie. Les causes principales de cette décadence sont, comme partout, la faveur accordée aux études techniques, la multiplication des journaux, qui sont « les plus grands ennemis des livres », et le développement de la littérature spéciale goûtée par les abonnés de cabinets de lecture.

— Les jeunes beautés chantées par Horace ont inspiré à M. V. Giachi (1) des pages dont la tendresse aura réjoui dans leur tombe Lydie, Chloé, Glycère et leurs aimables compagnes. Avec quel amour il décrit les chevelures parfumées, les lèvres roses, les membres divins qu'un costume jaloux ne dérobe point aux yeux! A chacune tour à tour il dit :

Tecum vivere amem, tecum obeam libens.

Elles sont jolies, aimables; elles savent chanter et jouer de la lyre, elles dansent, elles sont instruites, gaies, réservées à leur manière. Il est vrai qu'elles sont prêtresses de Vénus, mais d'une Vénus différente de toutes les autres : *decens Venus*. L'article de V. Giachi a le charme que donne toujours le sentiment vrai. Il appelle Horace « le poète le plus parfait de l'univers », et l'on sent à chaque ligne qu'Horace est en effet pour lui l'unique, l'incomparable, le divin.

III.

Le nom de miss Florence Nightingale est resté populaire en France depuis la guerre de Crimée. On se rappelle toujours avec admiration l'énergie avec laquelle elle réorganisa le service des ambulances anglaises, dont les défauts s'étaient fait cruellement sentir au début de la campagne. L'article que miss Nightingale a publié dans le *Nineteenth Century* sur la condition des paysans de l'Inde est un des meilleurs parmi tous ceux que la dernière famine a provoqués. Il fait toucher du doigt les causes d'une misère qui n'a pas son égale en Orient, peut-être même dans le monde entier.

Le plus grand fléau de l'Inde, avant même la sécheresse, c'est l'usure. L'usurier indien laisse bien loin en arrière ses confrères des autres pays. Shylock n'était qu'un apprenti auprès de lui. Voici comment les choses se passent pour le *ryot* (paysan) propriétaire.

Le *sowkar*, ou prêteur, lui avance le grain nécessaire pour ensemencer son champ, et il se charge de le nourrir, lui et sa famille, jusqu'à la moisson. Il lui vend, toujours à crédit, les objets dont il peut avoir besoin, car le *sowkar* est marchand; il tient l'unique boutique du village.

La récolte venue, on règle les comptes. Le prêteur prend livraison de la moisson à un prix qu'il fixe lui-même, et pour le surplus de la dette (il y a toujours du surplus), il demande à l'emprunteur de lui souscrire un billet. Le ryot, qui n'a d'autre alternative que d'aller en prison, s'empresse d'accepter, et le sowkar profite de ce qu'il ne sait pas lire pour grossir le billet, ce qui n'empêche pas celui-ci de faire foi devant les tribunaux. L'intérêt des grains avancés pour semences est calculé au taux de 100 pour 100; celui des provisions de bouche à 50 pour 100. Et ce ne sont pas les meilleurs placements; il en est qui rapportent 300 pour 100.

Quand le sowkar a entre les mains des billets équivalant à la valeur qu'il lui plaît d'assigner au domaine de son créancier, il ordonne une vente publique, où il est seul acquéreur, personne n'osant mettre contre lui. Il ne reste plus qu'à

(1) 15 septembre. *Le donne nella poesia d'Orazio.*

réduire en esclavage le propriétaire et sa famille, et rien n'est plus simple : il suffit d'avancer au ryot, réduit aux abois, quelques provisions de première nécessité, à condition de signer un papier par lequel il se reconnaît débiteur d'une somme relativement importante, que le travail de toute sa vie ne suffirait pas à payer. Le contrat passé, le ryot est réellement esclave.

Le sowkar en fait son serviteur *sans gages et corvée* : s'il n'a pas besoin de lui, il le vend ; il trafique de l'honneur de sa femme et de sa fille. La résistance est inutile, puisque les tribunaux admettent la validité du contrat. Le pauvre ryot, qui a peur de la prison, se soumet, à moins que, pris d'un accès de désespoir, il ne tue son bourreau. Auquel cas, on le pend. Mais ces accidents-là sont rares.

Les paysans qui ne possèdent pas de terres sont plus vite dévorés que les autres, c'est la seule différence dans leur sort. Cependant le sol de l'Inde passe entre les mains des usuriers, et la population des campagnes, plongée dans une misère inouïe, meurt à moitié de faim pendant les années de « prospérité », en attendant la disette qui l'achèvera. Durant la dernière famine, certains districts ont perdu un quart de leur population. Six millions de personnes sont mortes de faim dans une province grande comme la moitié de la France.

La justice anglaise ne protège pas les indigènes contre les usuriers. Les procès entre ryots et sowkars sont portés devant des tribunaux civils qui ne s'inquiètent pas de savoir si les billets sont fictifs ou si l'usurier a mis dans le contrat autre chose que ce qu'il avait annoncé. La cour examine si le papier est en règle, et elle ne tient pas compte d'autre chose dans son arrêt. Il n'est donc point surprenant que le gouverneur de l'Inde ait pu dire textuellement, en plein conseil : « Nos tribunaux civils sont odieux à la masse de nos sujets indiens, parce qu'ils sont devenus l'instrument de la rapacité presque incroyable des usuriers. »

Le gouvernement a essayé de remédier au mal en proposant aux indigènes de leur prêter de l'argent à un taux très-modéré pour le pays, à 7 pour 100. Personne, ou à peu près, n'a osé profiter de l'offre, *car il y a très-peu de ryots qui soient en position d'offenser leur banquier* (1). Dans un district ravagé par une inondation, l'autorité avait mis à la disposition des habitants, *sans intérêts*, une somme de 25,000 fr. Pas un seul d'entre eux ne se présenta, toujours par peur du sowkar.

Le second fléau de l'Inde, la sécheresse, se réduit à une simple question d'argent, puisqu'il suffirait d'un réseau de canaux d'irrigation pour mettre plantes, hommes et bêtes à l'abri de la soif. On a remarqué avec étonnement que les ryots se montraient défavorables aux travaux destinés à leur amener de l'eau. Leur répugnance est le fruit de l'expérience. Ils savent que l'exécution de travaux publics dans un district est le signal de son envahissement par une nuée de petits fonctionnaires indigènes, surveillants, commis, etc., qui sont autant de sangsues. Il n'est pas d'exactions, pas d'actes de tyrannie que ne commette cette gent avide et tracassière. Le paysan, qui la connaît pour l'avoir trouvée aux abords des tribunaux et de toutes les administrations publiques, la redoute avec raison. Il a bien assez du sowkar. « Mais tout cela nous est bien indifférent, conclut mélancoliquement miss Nightingale ; nous ne nous occupons pas du peuple de l'Inde ! »

1 Extrait d'un rapport officiel.

IV.

L'article de la *Quarterly* sur *la Femme anglaise à l'école* a été très-remarqué en Angleterre ; non point qu'il renferme des idées bien neuves ou bien hardies, mais on a trouvé significatif qu'il ait été admis dans les colonnes de la grande Revue tory, au moment où l'agitation en faveur des droits des femmes prenait un caractère aigu. Les conservateurs anglais ne peuvent faire plus sagement que de se rallier, afin de le modérer, à un mouvement qu'il ne dépend d'ailleurs plus de leur volonté d'arrêter. La cause de l'instruction des femmes est jugée et gagnée en Angleterre : en renonçant à la combattre, les tories se réserveront quelque influence dans une question qui est devenue connexe de celle de l'enseignement des jeunes filles et dont il a été souvent question dans cette *Revue* : l'égalité civile et politique des deux sexes. Ici encore il serait prudent à eux de pactiser avec l'ennemi ; une résistance obstinée n'aboutirait vraisemblablement qu'à provoquer d'autres excentricités du genre de celle qui vient de se produire à Southwark, où les libéraux ont fait choix d'une femme, miss Hélène Taylor, pour être leur candidat aux prochaines élections parlementaires.

V.

Nous ne voyons à signaler dans la *Revue de Belgique* que les jolis contes de M. Camille Lemonnier, *la Petite Sœur* et *Mademoiselle la Flamme*.

La *Revue russe* est riche, comme toujours, en articles de statistique.

Le *Messager d'Europe* (Saint-Pétersbourg) commence une série d'études sur *le Panslavisme*, par M. Pipine. L'auteur constate, dans l'introduction, que le panslavisme est en ce moment la bête noire des premiers ministres. A Londres et à Berlin, à Vienne et dans les bureaux du *Journal des Débats*, on déclare que le panslavisme est odieux, qu'il faut se hâter d'arrêter les progrès du panslavisme, d'anéantir le panslavisme. Qu'est-ce donc, poursuit M. Pipine, que le panslavisme ? D'abord, existe-t-il réellement ? S'il existe, en quoi consiste-t-il proprement, et quel est le rôle de la Russie vis-à-vis de lui ?

On pouvait croire, d'après ce début, que l'écrivain russe allait nier la présence du monstre, ou tout au moins la représenter comme douteuse : il n'en est rien. Le panslavisme existe bel et bien, et il a le droit de vivre, car il est fondé sur le même principe que l'unité allemande et italienne. Son but est d'affranchir les peuples frères opprimés, « et en particulier les Slaves du Sud. » Le rôle de la Russie vis-à-vis de lui devrait être de parler moins et d'agir davan-

tage. M. Pipine se réserve d'examiner dans le prochain article « la situation actuelle du panslavisme ».

La *Lettre parisienne* du *Messager d'Europe* est consacrée cette fois aux romanciers contemporains. M. Emile Zola daube, en passant, la *Revue des Deux Mondes*. Il est inexact que la *Revue des Deux Mondes*, comme elle essaye de le persuader aux débutants, assure le succès des romans qu'elle consent à insérer : il ne s'en vend pas un exemplaire de plus; il y a tel et tel de ses collaborateurs dont les romans n'ont jamais rien rapporté, ou à peu près. La prudence lui conseille de ne pas s'entêter plus longtemps à rester en dehors du mouvement littéraire contemporain, et d'attirer à elle les romanciers de l'école naturaliste.

Faut-il dire : Querelle d'amoureux ?

L'HISTOIRE EN ALGÉRIE

La Société archéologique de la province de Constantine.

Notre colonie africaine est riche en souvenirs, mais ces souvenirs sont inscrits sur la dalle plutôt que sur le parchemin. Les archéologues, les épigraphistes sont là sur une terre de bénédiction. La Société de Constantine n'a cessé, depuis vingt ans, de rechercher et d'étudier ces vestiges du passé, et elle est arrivée à des résultats importants. Par ses soins, un nombre considérable d'inscriptions a été retrouvé. A côté des textes latins, elle a fait une place honorable aux monuments en langue libyque, berbère, phénicienne, arabe, etc. Elle a apporté son contingent au *Corpus inscriptionum semiticarum*, à l'accroissement duquel ne cesse de travailler un de ses membres, M. de Sainte-Marie, chargé depuis quatre ans par le ministère d'explorer le sol *ubi Carthago fuit*. Des érudits comme MM. Judas, Cherbonneau, Féraud, Pont, Vayssettes, lui ont donné sur l'archéologie et la philologie orientales des travaux (1) que M. Renan signalait naguère avec éloges à l'attention de la Société asiatique. Il lui signalait aussi l'important service que rendaient à la science les archéologues de Constantine en découvrant « tout ce monde touareg ou libyque, tout ce monde qui n'est ni punique, ni romain, ni vandale, ni byzantin, ni arabe, ni turc, qui est le monde africain même conservé jusqu'à nos jours, à travers toutes les dominations étrangères, par les idiomes kabyle et touareg, par l'alphabet tifinag, par les inscriptions libyques, par des institutions et des mœurs essentiellement aborigènes ». Ces trouvailles sont d'autant plus précieuses que, parmi les inscriptions libyques, plusieurs sont bilingues (latino-libyques) et sont d'un grand secours pour l'interprétation des textes.

Pour porter tant d'attention aux documents épigraphiques, la Société archéologique de Constantine ne néglige point les anciens édifices, fort nombreux aussi et fort intéressants sur son domaine. Cette année, elle expose au pavillon algérien du Trocadéro quatre panneaux représentant en *fac-simile* une de ses dernières découvertes, les mosaïques des bains de Pompeianus, à Oued-Atmenia, près de Constantine. Ses volumes contiennent nombre de notices sur des antiquités remises au jour par le hasard des fouilles et des constructions nouvelles. Parmi les monuments dont la Société s'est occupée en ces dernières années, le plus important est le *Madras'en*, monument analogue au *Kebour-Roumia* (Tombeau de la chrétienne) de la province d'Alger, et au *Djedar* de la province d'Oran, mais plus ancien et plus considérable. En février 1873, le secrétaire de la Société, M. le grand-rabbin Cahen, présentait un rapport très étudié sur le Madras'en (1). Il fa sait ressortir avec beaucoup de force tout l'intérêt du monument et l'utilité d'y opérer des fouilles. Tandis que ses similaires ont été explorés sans donner de résultats satisfaisants, le Madras'en était resté jusqu'ici à peu près intact, et il paraissait devoir faire connaître l'usage auquel ces monuments étaient affectés. A plusieurs reprises, il avait déjà été l'objet de quelques travaux, arrêtés trop tôt pour être profitables. A la suite du rapport de M. Cahen, la Société décida de reprendre les fouilles, ce qui fut fait immédiatement, et elle mérite d'autant plus d'éloges que ses ressources étaient fort modestes Le gouverneur général de l'Algérie et le ministère de l'instruction publique, sollicités d'accorder une subvention, opposèrent un refus. Seuls, le conseil général du département et le général commandant la division ouvrirent chacun un crédit de cinq cents francs, et la Société elle-même préleva sur sa caisse une somme égale. Le bon vouloir de la Société aurait été paralysé par l'insuffisance de ce capital, si M. le général de Lacroix n'avait mis à sa disposition des travailleurs militaires pour conduire l'œuvre à bonne fin.

C'est M. le colonel Brunon qui a rédigé le mémoire sur les fouilles du Madras'en. On est arrivé à reconstituer à peu près le monument. Les plans et dessins annexés au mémoire sont fort intéressants. La Société est parvenue à établir d'une manière plausible que le Madras'en était la sépulture des rois de Numidie et vraisemblablement de Massinissa et de ses descendants. Un fait peut cependant étonner : c'est que ce mausolée royal ne renfermait que très peu d'objets, et, dans le nombre, il ne s'en trouve aucun ayant quelque valeur soit matérielle, soit artistique. A peine a-t-on rapporté quelques monnaies. Les fouilles exécutées dans le monument même n'ont fait découvrir aucun squelette, mais seulement des débris d'urnes; toutefois, dans un bâtiment en avant-corps, on a trouvé deux squelettes recouverts par des dalles et un troisième squelette « d'inhumation récente ». Ces résultats ne paraissent pas absolument satisfaisants; on pourrait croire, ou que de nouvelles fouilles ne seraient pas infructueuses, ou qu'à une époque déjà lointaine le monument a été exploré et dégarni des objets qu'il contenait. Peut-être même y a-t-il du vrai dans les deux suppositions.

---

(1) Insérés dans le tome XVI du *Recueil des notices et mémoires* de la Société archéologique de Constantine. Les volumes que j'ai sous les yeux sont les XV, XVI et XVII (1871-1876). — Arnolet, à Constantine, et Chalamel aîné, à Paris.

(1) Tome XVI.

Sous le titre de *Bibliographie carthaginoise*, M. de Sainte-Marie a donné à la Société archéologique un important mémoire (1) : « Où conviendrait-il de s'adresser pour trouver un ouvrage satisfaisant, par lui seul, sur Carthage? Nulle part et partout! Nulle part, parce qu'aucun auteur n'a pu écrire, de nos jours, une histoire générale sur cette grande colonie de Tyr; partout, parce qu'il faut compulser nombre de documents pour les compléter l'un par l'autre et pour retrouver une partie des récits fragmentaires qui n'ont pas encore été reliés entre eux. » Ces quelques lignes expliquent clairement le but que s'est proposé M. de Sainte-Marie.

Il était mieux placé que personne pour dresser la liste des écrivains anciens ou modernes dont les travaux sont bons à consulter sur l'histoire de Carthage. Une telle nomenclature n'est pas l'œuvre d'un jour, et elle épargnera certes bien du temps et des recherches aux érudits qui s'occupent de l'Afrique septentrionale.

G. DE N.

ÉCONOMIE POLITIQUE ET COLLECTIVISME

La question sociale (2).

« Il n'y a pas une question sociale, il y a des questions sociales. » Ce mot d'un homme d'État célèbre a été répété souvent dans ces dernières années ; il devait venir se placer naturellement sous notre plume à propos d'un livre intitulé *la Question sociale*.

L'auteur de ce livre, M. Fauconnier, distingue deux espèces d'hommes : ceux qui vivent de leurs revenus et ceux qui vivent de leur travail. Il n'est pas tendre aux premiers. « Qui vit de son revenu, dit-il, signifie qui vit du travail d'autrui; qui vit du travail d'autrui est synonyme de parasite social. » Entendez-vous par parasite celui qui, ayant hérité d'un revenu, le dépense en égoïste, sans effort et sans travail, sans cultiver un art, sans remplir une fonction, sans rendre nul service, sans exercer aucune action intellectuelle ou morale autour de lui, en un mot sans laisser d'autre trace de son passage sur cette terre qu'une mention au registre de l'état civil? Celui-là, je l'abandonne volontiers à vos coups. Mais c'est ici une exception de plus en plus rare dans notre état social. Des rentiers, j'en ai connu qui commanditaient l'industrie, qui s'adonnaient aux sciences, qui remplissaient des fonctions publiques : sont-ce là des parasites? Il y a, dites-vous, deux espèces d'hommes; soit! Mais ce ne sont pas les rentiers et les travailleurs; ce sont les hommes utiles, qu'ils aient des rentes ou qu'ils n'en aient pas, et les inutiles, c'est-à-dire les oisifs.

Diminuer le nombre des oisifs, sur ce point les économistes et les socialistes sont d'accord, sans compter les moralistes. Mais le moyen? « La terre n'est à personne, disait Rousseau, et les fruits sont à tous. » M. Fauconnier dit à son tour : « La terre doit être à tous; mais les fruits doivent appartenir en partie à ceux qui les ont fait naître, en partie au souverain qui a assigné une portion du sol aux cultivateurs. » Voilà la question sociale, d'après notre auteur, et du même coup la solution de la question sociale. Ce n'est plus au communisme que nous avons affaire, c'est au collectivisme : que l'État soit propriétaire du sol, nous dit-on, c'est-à-dire de l'instrument de travail, du capital; et il y aura moins d'oisifs. Mais peut-on s'arrêter dans cette voie? Après la terre, l'État revendiquera les chemins de fer; après les chemins de fer, les usines; après les usines, les outils, — oui, les outils, jusqu'au plus misérable de tous, car enfin une pioche ou un marteau est encore un capital. En vain M. Fauconnier objectera que la terre n'est pas un instrument de travail comme un autre, étant limitée par nature; que déjà une portion du sol, par exemple les routes, fait partie du domaine public; que l'État, dans bien des cas, porte atteinte à la propriété privée, tantôt en empêchant le défrichement des forêts, tantôt en décrétant l'expropriation pour un motif d'intérêt public. Tout cela prouve que la propriété foncière est une propriété d'un caractère spécial, d'accord; mais ce n'en est pas moins une propriété.

Les mêmes tendances collectivistes se retrouvent, à des degrés divers, chez plus d'un économiste. Dans son beau livre sur la propriété (1), livre plein de science, plein de vie, M. de Laveleye se plaint que la *propriété quiritaire*, telle que nous l'a léguée le droit romain, ne soit pas « assez flexible », « assez humaine ». D'après lui, la théorie de la propriété généralement admise serait complètement à refaire. « Il faudrait, dit-il entre autres choses, que dans chaque commune, on réservât une portion du territoire pour la répartir viagèrement entre toutes les familles, comme cela se fait dans les cantons forestiers de la Suisse. » Le collectivisme de M. de Laveleye, on le voit, est moins radical que celui de M. Fauconnier; mais la tendance n'est-elle pas la même? Dans sa préface, M. de Laveleye cite une curieuse lettre de Stuart Mill, où se trouve cette phrase : « Je ne crois pas que l'on puisse nier que les réformes à faire dans l'institution de la propriété consistent surtout à organiser quelque mode de *propriété collective*, en concurrence avec la propriété individuelle : reste le problème de la manière de gérer cette propriété collective. » Oui, c'est là le problème, et il n'est pas facile à résoudre. Le passé nous offre bien des solutions, car le collectivisme n'est rien moins qu'une nouveauté : il a été pratiqué dans toutes les sociétés primitives; partout, la terre a appartenu à la tribu, au clan, à la famille, avant d'appartenir à l'individu; mais est-ce donc au passé qu'il faut demander le dernier mot de l'avenir? Ce que nous montre l'histoire, dans toutes les races, sous tous les climats, c'est le passage de la propriété collective à la propriété individuelle, jamais le retour de celle-ci à celle-là. Il y a là un de ces grands courants historiques qu'on peut essayer de régler,

---

(1) Inséré dans le tome XVII.

(2) *La Question sociale*, par M. Fauconnier. — 1 vol. in-12. Paris, librairie Germer Baillière.

(1) *De la Propriété et de ses formes primitives*, par M. Émile de Laveleye. — 1 vol. in-8°, Paris, librairie Germer Baillière.

d'accélérer ou de ralentir, mais qu'on ne remonte point.

M. Fauconnier nous dit : « Dans une société où la terre appartiendrait à l'État, il serait possible de prêter sans intérêt. » Cela est possible; mais ce qui est possible aussi, c'est que dans une telle société on cessât d'épargner; or, sans épargne, point de capital, et sans capital point de salaires. A quoi bon épargner si l'épargne doit rester improductive? Quand on traite ces questions, on semble oublier parfois qu'on vit dans un pays où non seulement la propriété foncière est très-divisée, mais encore où la propriété mobilière, sous toutes ses formes, se répand chaque jour dans un plus grand nombre de mains. Voilà la meilleure réponse à faire au système de M. Fauconnier. Nous doutons, quant à nous, que ce système ait beaucoup de chances de plaire à la majorité des Français, c'est-à-dire aux paysans, aux employés, aux petits commerçants, à tous ceux qui travaillent et épargnent pendant trente ou quarante ans de leur vie pour vivre un jour de leurs rentes, non comme des parasites sociaux, mais comme d'honnêtes gens qui ont gagné le droit de se reposer.

En résumé, et malgré nos critiques, le livre de M. Fauconnier a son intérêt. Ce livre se rattache à un certain mouvement d'idées qu'il faut connaître; des questions sérieuses y sont sérieusement traitées, sans violence, sans passion; enfin, en même temps qu'un économiste, l'auteur est un écrivain, ce qui ne gâte rien. M. Fauconnier estime que le capital doit être un instrument de travail et de production, non un moyen de jouissance et de paresse; en cela, nous sommes d'accord avec lui. Comme corollaire, il veut que l'État dispose sinon de tous les instruments de travail, au moins du premier de tous : la terre; ici, nous croyons qu'il se trompe. Quelle garantie aurait-on que l'État fût infaillible? Quelle garantie, que ceux à qui il confierait une part du capital social en fissent un digne usage? Au point de vue général, ce qui importe le plus, ce n'est pas que le capital soit en telles mains plutôt qu'en telles autres, mais qu'il soit dans des mains qui l'emploient utilement. Ce résultat, ce n'est pas des lois, ce n'est pas des institutions qu'il faut l'attendre, c'est du progrès des mœurs. Un jour, à la cour de Louis XV, un courtisan disait : « C'est la hallebarde qui mène le monde. » Quesnay lui demanda : « Qui donc mène la hallebarde? » Et comme l'autre ne savait que répondre, il lui dit : « Monsieur, c'est l'opinion. » Les économistes ont dit plus d'une vérité; ils n'ont rien dit de plus vrai que ce mot de Quesnay. Oui, c'est l'opinion qui mène le monde, et elle le mènera de plus en plus; c'est elle qui forcera les possesseurs du capital à faire toujours de ce capital un emploi utile; c'est elle qui, en honorant le travail et en flétrissant la paresse, supprimera un jour les derniers oisifs.

PAUL LAFFITE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La jeunesse d'aujourd'hui est bien heureuse. D'abord, c'est son tour d'être jeune; puis, libraires et éditeurs rivalisent de zèle pour lui rendre l'étude facile et agréable. J'ai là, devant moi, un certain nombre de livres classiques nouvellement publiés à son intention. Quand on les compare aux affreux petits bouquins jaunes, frustes, difformes, rabougris, recroquevillés, qui attristaient nos yeux et notre esprit il y a quelque quarante ans, quelle différence! Sur un papier que l'épicerie dédaignerait aujourd'hui, un texte compacte et opaque, sans jour ni air. Peu ou point de notes explicatives, et le peu qu'il y en avait portant naturellement sur ce qui n'avait pas besoin d'explication. Les ténèbres des endroits obscurs scrupuleusement respectées. Soit superstition, soit prudence, on ne faisait point pénétrer un flambeau profane dans l'antre de la Sibylle. Aujourd'hui on l'illumine *à giorno*, et peut-être même avec une profusion excessive. Il me semble que les doctes professeurs des Facultés de Paris ou de province qui ne dédaignent pas d'éclairer la jeunesse et de la guider en lui donnant la main aux endroits périlleux, l'habituent trop à compter sur leur secours. L'effort personnel, l'initiative et la responsabilité se trouvent ainsi par trop diminués. L'étude de l'antiquité devient trop facile, trop commode. C'est comme pour les voyages : autrefois on montait au Righi à pied; puis on y est monté à mulet, puis en chaise à porteur, puis enfin en chemin de fer. Voici qu'une Société se forme pour créer et exploiter une ligne jusqu'au sommet du Vésuve. On arrivera au cratère confortablement, et on y trouvera un buffet. C'est trop, et je suis tenté de regretter les souliers et les bâtons également ferrés, et la gourde qui redonnait du courage quand les jambes refusaient le service.

Ce qu'il faut louer sans réserve dans les publications nouvelles *ad usum studiosæ juventutis*, ce sont les éditions des grands auteurs français, celles surtout où l'on étudie la langue, ses progrès, ses transformations, étude au moins aussi intéressante que lorsqu'il s'agit des langues mortes. Ç'a été une heureuse innovation d'étendre le domaine classique, qui avait trop longtemps été borné, d'un côté par Pascal, et de l'autre par Montesquieu. La jeunesse a aujourd'hui ses classiques du XIXe siècle et du XVIe. Pour ces derniers surtout, un commentaire philologique et grammatical était indispensable. Que de mots, en effet, tombés en désuétude! Combien aussi dont la signification s'est modifiée! Que de tours dont la structure est inexplicable et le vrai sens énigmatique, si l'on n'en cherche pas l'origine soit dans le latin, soit dans l'italien et l'espagnol! Il n'en est pas de ces obscurités, de ces difficultés, comme de celles des textes anciens : on ne saurait y trop jeter de lumière, car toute la pénétration et l'intuition des jeunes lecteurs n'y pourraient rien. Il faut une science acquise, et cette science leur manque. Remercions donc, au nom de la jeunesse et aussi au nom de

l'âge mûr, qui a besoin, lui aussi, d'être éclairé en ces matières, MM. Darmesteter et Hatzfeld de l'excellent livre qu'ils ont publié sur le XVIe siècle (1). Un tableau de la littérature où chaque écrivain est à sa place et a la part de lumière qui lui convient nous permet d'embrasser d'un coup d'œil cet immense champ de bataille, car, tout autant que le XVIIe siècle, le XVIe est un siècle de combat. La différence, c'est que Calvin et Ronsard prennent pour devise, non pas : En avant! mais : En arrière! La Réforme et la Renaissance tournent leurs regards vers le passé; elles veulent retremper, l'une le dogme, l'autre la littérature, aux sources antiques.

Après le tableau des lettres, le tableau de la langue, et c'est la partie la plus originale et la plus neuve. M. Darmesteter n'épuise pas la matière, car il n'en prétend donner que la fleur; mais il est facile de voir qu'il fait effort pour se contenir. J'imagine qu'il publiera quelque jour en son entier son immense enquête. En attendant, comme on sent que ce qu'il veut bien nous communiquer repose sur un fonds solide! Que d'observations accumulées, que de faits, que d'exemples! Quelle sûreté et quelle conscience de méthode! Il n'est pas un mot de cette langue qui n'ait son dossier chez M. Darmesteter et, dans ce dossier, son acte de naissance, ses antécédents, ses affiliations, ses escapades même. S'il s'est lancé dans quelque aventure, s'il s'est mésallié ou compromis, s'il a perdu ses titres de noblesse, s'il a fréquenté la mauvaise société, tout est au dossier. Quelques-uns, comme la *Cenis* dont parle Virgile, tantôt *vir*, tantôt *femina*, ont plusieurs fois changé de sexe : l'heure précise de la transformation est notée. Et ce qu'il a fait pour les mots, M. Darmesteter l'a fait aussi pour les locutions, les tours de phrase, les constructions, les modifications de la syntaxe. Je n'avais donc pas tort de dire que l'âge mûr, tout autant que la jeunesse, trouvera profit à cette lecture. Pour les plus instruits, il y aura des révélations curieuses. Ajoutons que cette rare érudition va, sans pédantisme aucun, d'un pas leste et vif; elle porte légèrement son immense bagage.

II.

Si, au XVIe siècle, la langue française s'est renouvelée par le latin, voici qu'au XIXe, elle se corrompt par l'anglais, et M. Justin Améro, effrayé des progrès de l'anglomanie, sonne la cloche d'alarme (2). L'anglais est l'oïdium et le phylloxera du français; il n'est que temps d'aviser. C'est comme une nuée d'insectes parasites qui fond sur les feuilles et sur les fruits, ronge les racines, suce la sève. Guerre à l'anglais! il faut écheniller au plus vite! Échenillons donc, je le veux bien, moi aussi, tout en voyant les choses moins en noir que M. Améro. Pour lui, en effet, ce n'est pas la langue nationale seule, mais la vitalité nationale qui est menacée. En consentant à être bilingues, nous cesserions d'être Français. Oh! alors ne soyons pas bilingues. Prenons donc un parti héroïque : quand une dame nous dira : « Avez-vous vu mon *baby*? J'ai amené à votre *lunch* l'aîné, qui est déjà un *gentleman* lancé dans le *high life* », répondons d'une voix sévère : « Madame, je ne comprends pas! » Si notre cuisinière nous propose un *beefsteak*, récrions-nous : « Françoise, vous menacez notre nationalité! Nos pères disaient une grillade. Servez-moi la grillade de mes pères! » En vain Françoise nous objecte que *beefsteak* est dans le Dictionnaire de l'Académie; avec un sourire amer, nous lui ripostons que l'Académie en a dit de belles à ce sujet. Oui, elle fait dériver ce mot barbare de *beef* et de *steak*, ou de *stake*, au choix des cuisinières. Or, que veut dire *stake*? Enjeu, jalon, poteau ou bûcher. M. Améro en rira longtemps. Et cependant c'est sur l'Académie qu'il compte, j'imagine, pour repousser l'invasion, car enfin c'est elle qui est le rempart. Eh bien, non! M. Améro fait appel aux écrivains, et surtout aux journalistes, qui sont, selon lui, les gardiens de la langue. Cette confiance dans les journalistes dénote une certaine candeur.

III.

« La France, a dit Grotius, est le plus beau royaume après celui des cieux. » C'est, en effet, le pays du courage, du patriotisme et du dévouement. Pourquoi donc, quand on veut inspirer à la jeunesse française l'amour de ces nobles vertus, aller toujours puiser des exemples dans l'antiquité? Notre patrie n'a-t-elle donc pas ses héros et ses martyrs, tout aussi admirables que ceux de Judée, d'Athènes et de Rome? Et leur héroïsme est autrement authentique. Voyez Clélie, par exemple : il est bien à craindre qu'elle n'ait jamais existé. Thésée est probablement aussi apocryphe que les monstres dont il passe pour avoir purgé la terre. Régulus lui-même n'est pas incontesté. Les héros les moins discutables sont Samson et Cynégire, accomplissant des prodiges, l'un avec une mâchoire d'âne, l'autre avec la sienne propre; mais notre histoire, à nous Français, nous fournira cent exemples de force et de courage tout aussi merveilleux. Ce patrimoine de gloire nationale, MM. Gœpp et Ducoudray (1) le reconstituent pour les jeunes générations. Il leur a suffi de secouer les cendres de notre passé pour évoquer des héros. Et les grands noms seuls, consacrés par l'histoire ou la tradition, ne sont pas présentés en exemple : ils ont tiré de l'obscurité les plus humbles. L'idée de construire ce panthéon est à la fois généreuse et patriotique; je ne doute pas que leur livre ne soit accueilli bientôt et répandu, et ce succès sera un succès mérité.

IV.

Je voudrais bien décourager le très-spirituel M. Cherbuliez de confectionner un autre roman comme l'*Idée de Jean*

1 *Le XVIe siècle en France*, tableau de la littérature et de la langue, suivi de morceaux en prose et en vers, par MM. Darmesteter et Hatzfeld. — 1 vol. Paris, 1878. Ch. Delagrave.

2 *L'Anglomanie dans le français*, par Justin Améro. — 1 vol. Paris, 1878. Chez les principaux libraires.

(1) *Le Patriotisme en France*, par Ed. Gœpp et G. Ducoudray. — 1 vol. Paris, 1878. Hachette et Cie.

Têterol (1). Est-ce bien lui, l'auteur du *Comte Kostia* et de *Méta Holdenis?* Y aurait il d'aventure deux Cherbuliez, comme il y a eu les deux Ajax et comme il y a les deux Daudet? Mais non, c'est bien lui, car nous retrouvons là encore la jeune fille volontaire, décidée et un peu fantasque, que nous avons vue dans ses autres romans. Et nous la revoyons avec quelque plaisir, malgré tout; mais Jean Têterol, le paysan arrivant à Paris en sabots, devenant millionnaire, puis se heurtant à une seule idée, celle de déposséder et d'humilier ses anciens maîtres, demeuré âpre, dur, rugueux, insensible à ce qui n'est pas argent, moellons et briques, terres en plein rapport, ce parvenu, qui a traîné partout, était-il bien nécessaire de le faire une fois de plus remonter sur la scène? Les ruses de ce paysan retors, enveloppant dans ses filets un gentilhomme insouciant et prodigue, sont-elles inédites? Vous pensez bien que ce nouveau Me Guérin a un fils doué de toutes les vertus, de toutes les délicatesses, comme le fils Guérin. C'est ce fils qui rompra les mailles du filet, et la jeune fille volontaire et un peu fantasque l'épousera à la fin, bien qu'il ait pour père Jean Têterol, de même que la fille de M. Maréchal épouse le jeune secrétaire, bien qu'il ait pour père Giboyer. Caractères, situations, intrigue, dénoûment, tout est donc fané et usé en cette œuvre nouvelle qui n'est pas assez nouvelle. Reste le piquant des détails, l'agrément du style, l'esprit, dont M. Cherbuliez n'est pas économe, — et ses moyens le lui permettent, comme dirait Jean Têterol; mais enfin, si cela est beaucoup, est-ce assez? Eh bien non, ce n'est pas assez.

V.

Aimez-vous le romanesque à haute dose, le romanesque au delà de toute vraisemblance, le romanesque jusqu'à l'impossible, jusqu'au vertigineux? J'ai votre affaire. Nous vous étonnions tout à l'heure qu'une jeune baronne épousât M. Têterel fils; voici qui est bien plus fort : c'est une jeune religieuse épousant un ouvrier serrurier. Et comment s'est accompli ce prodige? Les grands effets ont souvent de petites causes : la cause de cet hymen inattendu est un clou, oui, un simple clou. Si le tableau, le grand tableau du couvent, n'avait pas été près de choir par la faute de ce clou qui menaçait ruine, on n'eût pas fait venir l'ouvrier serrurier pour consolider le clou. Le serrurier ne venant pas n'aurait pas aperçu la jeune sœur professe, il ne fût pas tombé amoureux d'elle, et, par conséquent, pas de mariage. Ce clou a suffi à réconcilier l'élément religieux avec l'élément laïque, la noblesse avec la classe ouvrière : fortuné clou, bienfaisant clou, clou d'amour, clou de fusion, je te bénis, comme t'a béni la religieuse devenue mère de famille, et son historiographe Gustave Haller.

En chantant le *Clou au Couvent* (2), M. Haller chante l'amour, cette grande loi de la nature que l'humanité ne saurait méconnaître sans que les sources de la vie se tarissent. Son roman est un hymne de paix, de concorde, de bonheur. Arrière les passions qui engendrent la haine, comme l'ambition, la soif des richesses, l'orgueil de caste! Arrière ce qui divise la pauvre humanité; place à ce qui fait l'union et la force! Et en effet, sur la couverture bleue regardez ce tableau symbolique. Une sœur professe touche de ses deux mains les deux mains, réunies en une cordiale étreinte, d'un gentilhomme en costume Louis XV et d'un ouvrier habillé à la *Belle Jardinière*. Et que dit-il, ce tableau? Aimez-vous les uns les autres, paix et bonheur aux serruriers sensibles et aux religieuses de bonne volonté! Quand le romancier élève ainsi son art jusqu'au sacerdoce, il serait bien misérable de le chicaner sur les petits ressorts qu'il fait jouer. La fin, en ce cas seul, mais en ce cas du moins, justifie les moyens. Ne contestons donc rien. Admettons sans discussion les prodiges du clou réconciliateur. Admettons que la religieuse sorte de sa retraite et aille à Nancy pour fuir le serrurier amoureux qui erre des jours entiers autour du couvent. Admettons qu'il monte en même temps qu'elle dans le train, qu'il la sépare à Châlons de la vieille sœur qui la conduit et qu'il trouve moyen d'être seul avec elle dans le même compartiment. Admettons qu'il lui peigne sa flamme et qu'il lui crie aux oreilles : « Vous m'appartiendrez! » Admettons que son langage, un peu brutal, ouvre les yeux et le cœur de la jeune religieuse, et qu'elle se dise : « Oui, c'est vrai; si j'étais laide comme la sœur qui est là dans l'autre compartiment, je pourrais renoncer à l'amour; mais je suis belle et je dois aimer! » Ce sont choses qui ne se voient pas tous les jours; mais qu'importe? Ce qui est essentiel, c'est que l'on chante à la fin *Io hymenæ!* afin qu'il soit dit que l'amour transporte les montagnes, afin que le père de la religieuse, la mariant au serrurier, prononce ces mémorables paroles qui sont la morale de l'œuvre : « Religion, peuple, noblesse, donnons-nous la main; il le faut si nous voulons être forts. »

VI.

M. Gustave Haller ne semble pas douter que ces deux conjoints ne doivent s'aimer toute leur vie, et c'est encore une idée morale de ne pas séparer l'amour du mariage. Je me demande ce qu'en pense *Berthe Sigelin* (1), la nouvelle héroïne de M. Édouard Cadol. Pour elle, l'amour et le mariage font deux, et non seulement pour elle, mais pour trois ou quatre de ses amies. A qui entendre, grand Dieu! Tandis que M. Haller dit : Mesdemoiselles, mariez-vous! M. Cadol dit : Démariez-vous, mesdames. Et comme la chose ne semble pas facile, il donne la recette : Allez à Boston sans en rien dire; prouvez, six mois après, que vous ne recevez pas de subsides alimentaires, et alors on prononcera le divorce. Seulement il ajoute, pour ne pas désobliger M. Haller : Convolez immédia-

(1) *Idée de Jean Têterol*, par Victor Cherbuliez. — 1 vol. Paris, 1878. Hachette et Cie.

(2) Gustave Haller, *le Clou au couvent*. — 1 vol. Paris, 1878. Calmann Lévy.

(1) Édouard Cadol, *Berthe Sigelin*. — 1 vol. Paris, 1878. Calmann Lévy.

tement! Je regrette que M. Cadol ne nous ait pas montré un seul couple satisfait dès la première épreuve. Toutes les dames qu'il nous présente sont malheureuses comme les pierres et poussent des soupirs à fendre du bois. Et il faut les entendre maudire nos lois et envier celles de l'Amérique! Puis, quand ces dames sont rendues libres, l'une par le divorce que prononce le juge américain, l'autre par le décès du premier mari, elles trouvent dans une seconde union le parfait bonheur. Gai! gai! mariez-vous! disait le refrain populaire. Remariez-vous! substitue M. Cadol. Ah! l'Amérique, l'Amérique! c'est le paradis des femmes! s'écrie quelque part Berthe Sigelin. Comme on est heureuse avec le second mari! s'écrient ses amies, puis elle-même. Voilà qui est désobligeant pour les lecteurs français qui n'ont pas épousé une veuve; je ne sais ce qu'en penseront les lectrices. Les unes et les autres s'uniront pour dire que ce roman, un peu lent parfois, et tournant sur lui-même, n'en a pas moins de très-remarquables qualités d'observation, d'esprit et de style.

VII.

M. Zola a publié récemment les trois pièces (1) qu'il a fait jouer sur trois théâtres différents, et qui y ont été également sifflées, comme il le mentionne avec fierté dans sa préface. Quand il en aura fait jouer vingt, dit-il, elles sauront se faire respecter. La question, ce me semble, serait de savoir d'abord quel directeur représentera la quatrième. Les précédents ne sont pas encourageants, d'autant moins même que les sifflets ont été plus nourris et plus aigus à la deuxième qu'à la première et à la troisième qu'à la deuxième. C'était d'ailleurs justice, car enfin le drame de *Thérèse Raquin*, bien que triste, monotone, nullement disposé pour l'optique du théâtre, contenait quelques situations fortes et une scène vraiment dramatique. Enfin, puisque M. Zola veut porter le réalisme au théâtre, l'œuvre était du moins franchement et crûment réaliste. Mais dans *les Héritiers Rabourdin* et dans *le Bouton de rose*, il m'est impossible de trouver trace de réalisme. On ne peut imaginer, au contraire, une idéalisation plus audacieuse dans le laid. C'est la difformité, la niaiserie, la bassesse humaines grandies en des proportions gigantesques et sur une échelle démesurée. La verrue pileuse qui orne le nez de tel ou tel personnage dans la réalité, devient une montagne couronnée de sapins : on ne voit plus le nez. On est tenté de dire, comme dans *Pathelin* le juge à qui on a montré une tête de veau comme étant la tête d'Agnelet : « Non, elle n'a plus même figure humaine! » Il faudrait donc intituler ces deux pièces : Théâtre antiréaliste.

M. Zola me permettra-t-il encore une remarque? Il dit donc dans son avant-propos que ses trois pièces ont été sifflées vertement; puis, dans la préface des *Rabourdin*, je lis que l'ouvrage a été « vigoureusement applaudi »; et, plus loin, des remerciements aux acteurs qui ont contribué « au succès ». On ne sait jamais à quoi s'en tenir avec ces réalistes! Voyons, il faut pourtant qu'une porte soit ouverte ou fermée, et une pièce sifflée ou applaudie. Ne serait-ce point que M. Zola a été réaliste dans l'avant-propos, puis idéaliste dans sa préface?

MAXIME GAUCHER.

(1) Emile Zola, *Théâtre*. — 1 vol. Paris, 1878. G. Charpentier.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Deux questions viennent d'être soulevées au sujet de l'Exposition :

Faut-il la prolonger jusqu'au mois de décembre?

Faut-il, après l'avoir fermée le 1er novembre prochain, comme c'était décidé, la rouvrir le 1er mai 1879, à l'exemple des théâtres qui reprennent, après une interruption plus ou moins longue, une pièce déjà jouée avec succès, pour en continuer indéfiniment les représentations? L'assimilation est d'autant plus acceptable que l'on allègue contre cette reprise la fatigue des commissaires français et étrangers, qui sont sur les dents.

Il paraît que ces deux questions sont à l'étude. J'espère pourtant qu'en cette affaire c'est le simple bon sens qui l'emportera. Or, le bon sens dit que six mois d'Exposition universelle, c'est assez.

Personne plus que moi n'admire les merveilles d'art et d'industrie entassées au palais du Trocadéro et au Champ de Mars. Les attaques passionnées des journaux de la réaction montrent assez combien le succès de l'Exposition universelle est favorable à l'établissement de la république. Mais il y a en toute chose une mesure à observer.

A vouloir prolonger l'Exposition, ou la recommencer l'an prochain, sait-on où l'on va? Un journal qui se pique de ne pas se traîner dans les ornières, et qui a adopté pour devise le mot de Danton : « De l'audace, de l'audace, et encore de l'audace », va nous l'apprendre.

« Les six mois de clôture, dit-il, qui se seraient écoulés du 1er novembre 1878 au 1er mai 1879, eussent été mis à profit par les exposants pour achever de donner la mesure de tout ce qu'ils pouvaient faire et montrer leurs produits sous un jour nouveau. Des classements reconnus vicieux eussent pu être rectifiés, certains objets échappant à la comparaison par la dissémination eussent pu être rassemblés, de telle sorte que l'étude comparative en fût facile. »

On arriverait ainsi, tout simplement, à un système d'Exposition permanente. Les exposants auraient, en effet, tous les six mois une mesure nouvelle à donner de leurs forces productives; il y aurait également, tous les six mois, des classements vicieux à rectifier, sans qu'il fût possible d'assigner jamais un terme à cet état de choses.

Ce serait toujours à recommencer.

II.

Il faut considérer cependant que la curiosité finirait par se lasser.

Les visiteurs de la province et de l'étranger, qui sont venus avec tant d'empressement cette année, ne reviendraient probablement pas l'an prochain, ou ne reviendraient qu'en petit nombre. Ce n'est pas pour contempler un nouveau classement ou quelques produits supplémentaires qu'ils consentiraient à grever leur budget des frais d'un second voyage à Paris.

Les exposants eux-mêmes en auraient bientôt assez.

Le combat finirait faute de combattants, et l'Exposition, si brillante au début, se terminerait dans le silence et l'abandon. Après le triomphe, la chute ; la roche Tarpéienne après le Capitole, dirait M. Prud'homme. C'est alors que le parti de la réaction aurait beau jeu!

Ne nous exposons point à cette mésaventure.

Et puis, il convient de songer un peu à la situation de Paris. Voilà six mois que Paris est envahi par une population flottante qui représente en moyenne un tiers de sa population ordinaire.

Cela a suffi pour modifier sensiblement les conditions d'existence des Parisiens. Ils sont débordés de toutes parts. Je ne parle pas seulement de la cherté croissante de tous les objets nécessaires à la vie. Les chemins de fer, les voitures de louage, les restaurants, nos boulevards, nos rues, tout est encombré. Les théâtres ne vivent plus, depuis six mois, que sur de vieilles pièces que nous savons tous par cœur, de sorte que les Parisiens sont forcés de rester chez eux.

Paris n'est vraiment pas *outillé* pour un tel surcroît de population.

Les ouvriers disaient généreusement en 1848 qu'ils avaient trois mois de misère au service de la republique; six mois de gêne au service de l'Exposition, c'est raisonnablement tout ce qu'on peut exiger des Parisiens.

III.

M. Granier de Cassagnac père publie dans *le Figaro* ses *Souvenirs du second Empire*. J'ai noté dans cette publication un fait assez curieux, que personne, à ma connaissance, n'a encore relevé.

M. de Cassagnac raconte que, peu de jours après le coup d'État, il alla rendre visite à M. Guizot. L'ancien chef des doctrinaires le reçut d'un air joyeux, ferma la porte de son cabinet et s'écria en riant : « Voilà un coup bien joué ! »

Ce n'est peut-être pas le texte exact de l'exclamation, car je ne l'ai pas en ce moment sous les yeux, mais c'en est bien le sens.

Ainsi M. Guizot approuva le coup d'État ; il en était même heureux, il en riait. Peut-être était-ce par rancune de la révolution de 1848? L'intérêt de la France ne passait qu'après la satisfaction de cette rancune.

En tout cas, le trait, s'il est exact, est caractéristique. Il peint bien ces doctrinaires égoïstes et orgueilleux qui nous ont fait tant de mal, ces sectaires intransigeants pour qui toute la France tenait dans les quatre murs de leur étroite chapelle. Hors de là, il n'y avait rien.

IV.

C'est ainsi que, peu à peu, par des indiscrétions de hasard, le jour se fait sur le véritable caractère des hommes qui ont joué un rôle historique.

Il n'y a pas longtemps, au moment où l'on inaugurait le monument de Lamartine à Mâcon, je me trouvais dans une maison où l'on parlait de l'illustre auteur des *Girondins*. Il était question de l'attitude fort effacée de Lamartine dans l'Assemblée législative pendant les quelques mois qui précédèrent le coup d'État, dont tout le monde sentait l'approche.

Quelqu'un rappela qu'après un discours fort vif d'un député républicain, où les tendances menaçantes de l'Élysée étaient dénoncées avec beaucoup de force, Lamartine était monté à la tribune et avait pris la défense du prince-président, comme on disait alors, le déclarant incapable de trahir ses serments et se portant garant de sa bonne foi.

Comme on oublie vite en France, plusieurs des assistants objectèrent qu'ils n'avaient jamais entendu parler de ce discours et que peut-être il n'avait pas été prononcé.

Un journaliste qui se trouvait là prit la parole. « J'étais à la Chambre, dit-il, ce jour-là; et, après avoir entendu ce discours, j'écrivis le soir même un article dans lequel, avec tous les égards dus à l'illustre orateur, je déclarais qu'il n'était pas possible de comprendre comment un homme aussi intelligent et aussi droit que M. de Lamartine pouvait se porter garant des bonnes intentions de l'Élysée et ne pas voir venir un coup d'État qui était dans l'air. Lamartine m'écrivit le lendemain une lettre qui contenait, avec les formules courtoises d'usage, les phrases suivantes : « .... Je ne suis « pas aussi simple que vous le pensez. Brutus était-il donc « idiot? Vous savez quel Brutus. Agréez, etc., etc., etc. »

Tout le monde se récria. Le journaliste tira alors la lettre de sa poche et la fit circuler. Je l'ai tenue dans mes mains et lue de mes propres yeux. L'authenticité en était incontestable.

Que signifiait-elle? Lamartine voulait parler évidemment du Brutus qui fit le fou pour endormir la vigilance de Tarquin et le chasser de Rome. Était-ce un rôle pareil que Lamartine avait résolu de jouer auprès du prince-président pour obtenir sa confiance et faire échouer le coup d'État? Il n'y a guère de possible que cette supposition. Elle prouverait en tout cas que, s'il y eut jamais un esprit accessible aux illusions, c'était bien celui de Lamartine.

V.

J'étais dans un de nos départements du midi vers la fin du mois d'août dernier, au moment des grandes manœuvres militaires. La chaleur était étouffante ; les soldats en souffraient beaucoup ; il y avait des cas nombreux d'insolation. Les journaux ont parlé de tout cela, mais ils n'ont pas tout dit.

On trouvait généralement que la fin du mois d'août et le commencement de septembre étaient assez mal choisis pour les grandes manœuvres, dans le Midi surtout, où la chaleur a été d'une intensité exceptionnelle cette année.

On ajoutait qu'à part la question de température, il aurait mieux valu laisser les réservistes chez eux jusqu'au mois d'octobre. Un bon nombre d'entre eux appartenant à la classe agricole, leur absence se faisait vivement sentir à l'époque des travaux champêtres et de la vendange.

Les populations de la campagne étaient mécontentes, et les réactionnaires exploitaient, avec leur mauvaise foi ordinaire, ces griefs assez fondés, il faut en convenir. Leurs agents parcouraient le pays et insinuaient qu'il y avait là un parti pris de l'administration, qu'elle savait bien ce qu'elle faisait et qu'elle avait voulu se venger des voix données par certaines communes rurales aux candidats monarchistes pendant les dernières élections.

Ces insinuations produisaient leur effet sur des esprits déjà aigris et d'ailleurs peu éclairés.

Une faute a donc été commise, ce n'est pas douteux. Espérons qu'elle ne se renouvellera pas. La république a tant d'ennemis que, de tous les gouvernements, c'est celui qui a le moins de fautes à commettre.

VI.

On parle beaucoup des magnificences de mise en scène de *Polyeucte,* le nouvel opéra de Gounod, et j'aime à croire que la musique du maestro n'est pas restée inférieure à l'art du décorateur et du costumier. Mais il me semble que le nouvel Opéra, depuis qu'il existe, se fait surtout remarquer par ses somptuosités matérielles, et que le fameux escalier écrase tout le reste.

J'ai entendu dire par des provinciaux et des étrangers que, sans son escalier et ses décors, l'Opéra de M. Halanzier aurait quelque peine à soutenir la comparaison avec les grandes scènes des départements.

Le malheur est qu'on ne peut pas dire qu'ils aient tort.

Il y a quelques jours, notre Académie nationale de musique était obligée de faire relâche à cause de l'indisposition d'un ténor. C'était honteux tout simplement, et sans excuse. Il a fallu rendre l'argent au public, et, comme par suite d'un scandaleux trafic de billets dont on ne sait qui rendre responsable, mais qui n'en existe pas moins, la plupart des places retenues d'avance avaient été achetées dans des agences de théâtres, ou ailleurs, à des prix bien supérieurs à ceux de la location, il y a eu des plaintes fort légitimes. Les porteurs de billets n'étaient pas contents de toucher, à titre de remboursement, le tiers seulement ou la moitié du prix d'achat.

Ce sont là des faits inqualifiables. L'Opéra, sous la direction de M. Halanzier, est plus qu'en décadence. Il est temps que le gouvernement de la république avise, s'il ne veut pas être accusé de n'avoir nul souci des questions d'art et de tolérer un état de choses dont un gouvernement monarchique aurait depuis longtemps fait justice.

Z...

BULLETIN

Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié les leçons que la *Revue* a publiées sur les pièces romaines de Shakespeare. Ces études étaient des fragments détachés d'un important ouvrage que M. Paul Stapfer préparait sur *Shakespeare et l'Antiquité,* et dont le premier volume paraîtra le 20 octobre.

On a lu dans notre dernier numéro une étude de M. Ch. Gidel sur *Athènes au moyen âge,* d'après M. Spyridon Lambros. Un des compatriotes de celui-ci, qui a pris place parmi les écrivains distingués de la Grèce moderne, auteur de poésies et de traductions en vers de Shakespeare, très versé dans la connaissance de la langue grecque vulgaire, M. D. Bikélas, a fait, en 1874, devant la Société grecque de Marseille, des conférences sur les *Grecs au moyen âge,* qui ont paru, en grec, à Londres. Justement remarquées, M. le professeur Wagner vient de les traduire en allemand, et M. Emile Legrand les traduit en français (librairie Maisonneuve et Cie). Au moment où ces conférences étaient faites à Marseille, notre collaborateur M. Alfred Rambaud leur a consacré, dans la *Revue* du 6 juin 1874, un article que M. Émile Legrand a repris pour en faire la préface de sa traduction.

M. Alexandre Weill publie chez Dentu un petit volume sur *Ludovic Boerne, sa vie, sa mort, son monument, ses écrits français.* Nous avons publié une partie de cette étude sur le célèbre démocrate allemand dans la *Revue* du 17 août.

On trouvera, en outre, sous la même couverture, les *Pensées* de Boerne, traduites de l'allemand. Elles sont toutes ingénieuses et piquantes, politiques et morales; il en est peu qui aient vieilli; en tout cas, en voici une qui n'a rien perdu de son actualité :

« C'est la chose la plus curieuse du monde que la manière d'écrire l'histoire des Allemands. Si vous demandez à un tailleur un habit bleu ou noir, et que celui-ci, au lieu d'un habit, vous offrît un mouton blanc en vous disant : « Voilà votre affaire », vous penserez que cet homme est fou ou qu'il veut se moquer de vous. Eh bien! c'est précisément ce qui pourrait vous arriver avec un historien allemand. Demandez-lui une belle et bonne histoire de la Grèce, de la Révolution française, de la Réforme, de la guerre des Paysans, il vous conduira dans un vaste magasin littéraire où se trouvent entassés des documents, des procès-verbaux, des chartes diplomatiques, des lois, des ordonnances, des chroniques, des traités, des manifestes, des chansons populaires, des fragments de monuments, des inscriptions, des monnaies, des médailles, et puis il vous dit : « Voilà votre histoire! » Gardez-vous bien de vous fâcher et de lui dire : « Mais, monsieur, je n'ai que faire de ces matériaux bruts. C'est une histoire que je vous ai demandée! » Il vous dira des injures. Il vous appellera un homme *superficiel* qui ne sait pas puiser *dans les sources.* Puiser dans les sources, c'est la tarte à la crème des historiens allemands. Dans tous leurs ouvrages les *notes de source* sont les mets servis dans le texte qui leur sert de plat. Il y a quarante ans que Schiller composa son *Histoire de la guerre de Trente ans.* Elle était écrite avec clarté, élégance et vivacité; c'était un vrai tableau historique. Le croirait-on? Schiller, tout poète qu'il était, eut

honte d'offrir un livre lisible comme une œuvre d'érudition et de conscience, et le fit imprimer dans un humble format de poche sous le titre : *Almanach des dames pour l'an 1791.* »

Comme nous l'avons annoncé, M. Legouve, à la demande du ministre de l'instruction publique, fait paraître un *Petit Traité de lecture à haute voix,* à l'usage des écoles primaires. Nous n'avons rien à dire de la compétence de M. Legouvé en pareille matière qui ne soit connu depuis longtemps de nos lecteurs. Quant à l'utilité de l'art qu'il pratique et enseigne d'une façon si juste et si agréable, il la démontre péremptoirement dans les considérations suivantes, qui s'appliquent opportunément à une époque comme la nôtre, où l'association prend toutes les formes.

« Aujourd'hui tout le monde doit apprendre à lire et à parler, parce que tout le monde peut être obligé de parler et lire. Le mouvement des mœurs multiplie tellement les réunions publiques, qu'à tout moment, il y a matière à discours ou à lectures. Comices, comités, commissions, congrès, assemblées électorales, assemblées industrielles, assemblées commerciales, réunions littéraires, réunions savantes, sont autant de formes nouvelles de la vie publique, qui enveloppent la presque totalité des citoyens et peuvent, à un moment donné, forcer le plus obscur, comme le plus illustre, au rôle de lecteur ou d'orateur. Les élèves sortis des écoles primaires n'auront-ils pas, comme artisans, des syndicats; comme fermiers, des comices agricoles; comme ouvriers, des sociétés de secours mutuels; comme électeurs, des réunions politiques? A ce titre, ne leur faudra-t-il pas souvent lire tout haut un rapport, un compte rendu, un exposé de situation, un projet? S'ils lisent mal, ne s'exposent-ils pas à être mal entendus, mal compris, et peut-être même quelque peu tournés en ridicule? s'ils lisent bien, leur discours ne sera-t-il pas plus clair, plus convaincant? C'est incontestable. Les notions de lecture qu'ils auront acquises à l'école les suivront donc dans la vie; ils utiliseront comme hommes ce qu'ils auront appris comme élèves, et ainsi leur habileté de lecteur les aidera à mieux remplir leurs devoirs, à mieux exercer leurs droits de citoyens. »

M. Van den Berg vient de faire paraître, à la librairie Hachette, une *Petite Histoire ancienne des peuples d'Orient,* comprenant les Égyptiens, les Assyriens et Babyloniens, les Mèdes et les Perses et les Phéniciens. Ce petit volume ne vise qu'à être un résumé ; mais, sous a forme très-succincte, il est très-suffisamment complet. L'auteur a puisé aux meilleures sources, depuis Hérodote et Xénophon jusqu'aux travaux épigraphiques les plus récents et aux grands ouvrages de MM. Maspéro, Fr. Lenormant, et des érudits allemands. Dans un appendice très-clair et très-substantiel, il nous explique le mécanisme des écritures égyptienne, cunéiforme et phénicienne, et nous initie aux méthodes de déchiffrement grâce auxquelles on a pu, en ce siècle, relever les inexactitudes des historiens anciens, combler leurs lacunes, en un mot reconstituer à peu près l'histoire de l'ancien Orient. L'ouvrage est accompagné d'un certain nombre de vignettes représentant soit les divinités égyptiennes et asiatiques, soit quelques-uns des monuments les plus caractéristiques et les plus importants. Il renferme, en outre, quatre cartes des contrées dont M. Van den Berg retrace l'histoire.

Universités autrichiennes. — Le gouvernement autrichien a fait imprimer, à l'occasion de l'Exposition, un travail sur *les Universités autrichiennes,* par le docteur Lemayer, comprenant l'histoire de ces établissements de 1868 à 1877. Il y a dix ans, l'empire d'Autriche ne possédait que six universités, dont quatre complètes, Vienne, Prague, Gratz, Cracovie, et deux sans Faculté de médecine, Innspruck et Lemberg. En 1869, on compléta l'université d'Innspruck et l'on en fonda une nouvelle à Czernovitz. Le nombre des chaires a été considérablement augmenté partout. A Vienne, par exemple, le chiffre des professeurs titulaires a été porté de 66 à 80, celui des suppléants de 31 à 44, celui des *privat-docentem* de 72 à 91.

Un des écueils des agglomérations énormes comme notre Exposition universelle, c'est l'inévitable confusion à laquelle ne peut complètement remédier la plus savante organisation. Sans fil d'Ariane, le visiteur risque fort de se livrer à des recherches plus ou moins longues avant d'arriver à la section qu'il se propose d'étudier. Et encore, quand il l'a trouvée, il est arrêté par une nouvelle difficulté causée par l'abondance d'indications. Le catalogue officiel, avec ses dix volumes in-octavo, n'est pas d'un maniement bien facile, et il est incomplet, car il ne renseigne que sur les objets exposés. Mais il y a d'autres curiosités dignes d'être remarquées. Tels sont les détails de construction des palais, les façades monumentales de la rue des Nations, etc. MM. Hippolyte Gautier et Adrien Desprez ont réuni tous ces renseignements et bien d'autres encore dans un petit volume : *Les curiosités de l'Exposition de 1878* (1), qui est un guide agréable pour le visiteur pressé et aussi pour le flâneur. Il conduit l'un dans les coins secrets et économise le temps de l'autre. Il est également utile à ceux qui voudront y retrouver le souvenir de leurs visites à l'Exposition.

Souscription pour l'érection d'un monument a la mémoire de Lanfrey, a Chambéry. — Troisième liste. — M. H. Raffalovich, 40 fr. — Famille Hérault et Mlle Mélanie Bern, 20 fr. — Mme Henri Thuret, 100 fr. — Henri Martin, sénateur, 20 fr. — M. Eugène Duclos, directeur de la Caisse commerciale à Chambéry, 10 fr. — M. Martin Franklin, 20 fr. — M. Fournier, ambassadeur à Constantinople, 50 fr. — M. le baron de Vaufreland, 20 fr.

Total.	280 fr.
Total des deux premières listes. . .	1 627 fr. 05
Total général.	1907 fr. 05

Mlles Pape-Carpantier et Gleyre viennent de rouvrir, 13, rue de Clichy, leurs cours d'instruction éducatrice à tous les degrés. Nous ne saurions trop appeler l'attention sur ces cours où les filles et élèves de Mme Pape-Carpantier appliquent depuis plusieurs années déjà ses principes et ses procédés pédagogiques, et qu'elles avaient fondés sous sa haute direction.

---

(1) Delagrave, éditeur.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMP. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1 05]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 16. 19 OCTOBRE 1878.

PALAIS DU TROCADÉRO

(SALLE DES CONFÉRENCES)

M. LÉON FEER

Le bouddhisme à l'Exposition.

Mesdames, messieurs,

Lorsque, dans ce palais du Trocadéro où nous sommes, on visite l'aile droite de la galerie de l'art rétrospectif, le premier objet qui attire les regards, dès le vestibule, avant même qu'on ait pénétré à l'intérieur, est une statue un peu plus grande que nature, représentant un personnage assis, les jambes croisées. Il tient les bras devant la poitrine, l'avant-bras relevé, et joue avec ses doigts comme s'il comptait ou donnait une explication. La figure est imberbe; elle porte sur le front un signe placé à la racine du nez; les cheveux, nattés, se partagent à droite et à gauche et tombent sur les oreilles, dont le lobe est d'une longueur inusitée; la tête est coiffée d'une mitre. Le siège sur lequel est assis ce personnage se divise en deux parties, dont l'une, la partie supérieure, a l'apparence de grandes et larges feuilles qui ont la pointe relevée; la partie inférieure se compose d'ornements assez semblables à la partie supérieure, mais néanmoins différents et dirigés en sens inverse, c'est-à-dire en bas.

Cette statue, qui vient du Japon et appartient à M. Bing, représente un bouddha; je pourrais dire *le* Bouddha, car, historiquement, il n'y a eu qu'un bouddha. En effet, l'Inde a vu paraître, il y a quelque 2400 ans, un personnage qui s'est déclaré bouddha (c'est-à-dire, dans la langue du pays « sage, éclairé »), et qui a été reconnu pour tel. Il porte les noms spéciaux, également usités, de Çâkyamouni et de Gautama. Son existence ne saurait être mise en doute, malgré les fables extravagantes qui remplissent sa biographie officielle. Mais on ne s'est pas contenté de ce bouddha unique et réel; on a imaginé, tant dans le passé que dans l'avenir, des séries indéfinies de bouddhas; on a été plus loin, on a supposé des bouddhas pour les différentes régions du monde, on a inventé des bouddhas non humains, des bouddhas de la contemplation, encore plus fantastiques, s'il est possible, que les autres. Le nombre des bouddhas est ainsi devenu immense. On a donné des noms et assigné des attributs à la plupart d'entre eux. Quelques-uns sont plus fréquemment cités que les autres et ont même donné naissance à un véritable culte : tels sont, parmi les bouddhas du passé, Dipankara (qui produit la lumière); parmi ceux de l'avenir, Maytreya (le compatissant), appelé à être le successeur immédiat du bouddha actuel; parmi ceux de la contemplation, Amitâbha (à l'éclat sans mesure), reflet de la méditation de Çâkyamouni, assimilé au bouddha historique et vénéré presque autant, sinon plus que lui, par une grande partie des bouddhistes, spécialement ceux de la Chine et du Japon.

I.

Tous ces bouddhas se ressemblent fort dans la légende, et, dans les représentations figurées qu'on en fait, on est obligé, pour les différencier, de s'attacher à de petits détails, d'employer des couleurs diverses, de donner aux mains une pose particulière : ainsi, les mains de la statue du vestibule n'ont pas celle qui est propre à Çâkyamouni. Néanmoins, en dépit de tous les efforts que l'on a pu faire pour distinguer ces bouddhas, ils reproduisent tous un même type, le type plus ou moins réel ou conventionnel fourni par le bouddha véritable ; c'est lui, en définitive, qu'on représente toujours, par la sculpture ou par la peinture. Et cela est vrai, qu'il s'agisse de bouddhas portant des noms différents ou de bouddhas provenant de tel ou tel pays. Que la statue ou le portrait vienne de l'Inde, du Tibet, de la Chine ou du Japon, l'image est tou-

jours celle du bouddha historique des bords du Gange; c'est lui qui a servi de modèle à toutes ces figures dont le type commun est reconnaissable malgré leurs diversités. On peut facilement s'en convaincre en examinant les figures de bouddhas exposées dans la galerie du Trocadéro.

Le premier compartiment qui réclame notre attention est celui où se trouvent les monuments cambodgiens ou khmers, rassemblés par M. Delaporte. Tout dégradés qu'ils sont, ils offrent un sérieux intérêt. Le bouddha y est représenté plusieurs fois, assis, les jambes croisées, les mains reposant sur les jambes, la paume en haut; sur cette paume on remarque une fois le signe d'une roue, une autre fois un objet rond comme un fruit que tiendrait le personnage. La coiffure est peu élevée, généralement terminée en pointe ou en cône. Le siège a l'air d'être formé de coussins empilés, sur lesquels on remarque des dessins qui rappellent de loin les feuilles que nous avons remarquées dans la statue du vestibule; mais ces dessins figurent en réalité des écailles, et c'est sur le corps d'un serpent que le bouddha est assis. Plusieurs fois il est accompagné de deux personnages debout, placés l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Toutes ces figures, qui sont en bas-relief, sont entourées d'une auréole ou gloire qui embrasse quelquefois le personnage tout entier, formant à la hauteur des épaules un angle rentrant et s'écartant de nouveau pour se réunir en pointe au-dessus de sa tête. Cette auréole présente une singulière variante : deux ou trois fois elle est remplacée par un serpent à sept têtes semblable à celui de la pièce colossale qui occupe le milieu de la salle; la tête centrale plus grosse, se dressant au milieu des six autres têtes échelonnées, trois par trois, à droite et à gauche, s'avance au-dessus de la tête du personnage assis, comme pour lui faire un toit. Toutes les images que je viens de décrire sont en pierre; mais il en est une qui se distingue de toutes les autres, non seulement par la matière (car elle est en métal, si je ne me trompe), mais aussi et surtout par la pose du personnage. Il est représenté debout, le bras gauche pendant, le droit plié, dirigé en avant, la main relevée. Son vêtement se compose de trois pièces distinctes : l'une recouvre la poitrine; l'autre, un pagne, enveloppe les reins et les jambes; la troisième est un ample manteau rejeté en arrière. L'attitude est vive et énergique.

Le compartiment qui fait suite à celui des monuments kmers ne nous offre guère que deux objets bouddhiques. Le premier est une sorte d'armoire qui vient du Tong-Kin et appartient à M. le comte de la Narde; elle renferme une foule de petits personnages disposés sur des gradins et parmi lesquels plusieurs, debout, avec de grandes auréoles, semblent figurer des bouddhas ou des bodhisattvas (futurs bouddhas); sur le devant, au centre et en bas, il y en a un qui a l'air d'un lecteur ou chef d'orchestre; au fond, en haut, et au centre également, est un bouddha assis : cette scène paraît être une assemblée religieuse ou peut-être une apothéose du bouddha dans un autre monde. Le second objet, d'un sens beaucoup plus clair, est une tapisserie chinoise en soie, appartenant à Mme Callery, et appliquée contre la paroi à gauche en entrant. Le bouddha est représenté assis, vêtu d'étoffes rouges et vertes assez éclatantes et même ornées, accompagné des deux acolytes debout dont nous avons déjà signalé la présence. Une pièce très semblable à celle-là, et placée de la même manière, se trouve dans le compartiment suivant; les trois personnages y figurent dans la même disposition; seulement leurs vêtements sont d'or; une foule de petits personnages, de génies, suspendus dans l'air et tenant des instruments de musique, voltigent autour du bouddha et semblent faire un concert en son honneur.

Ce dernier compartiment, qui renferme la belle collection de M. Guimet et les peintures de M. Régamey, est le plus riche en objets bouddhiques. Deux vitrines disposées à droite et à gauche de l'entrée renferment principalement des bouddhas; ceux de la vitrine de gauche sont de dimensions moyennes, en métal, tous représentés debout, les cheveux courts et bouclés; la gloire est évidée et va d'une épaule à l'autre. Le bouddha est une fois accompagné de ses deux acolytes, plus petits que lui et pourvus d'une gloire également évidée. Le signe du front est marqué sur ces statuettes par une pierre incrustée, de couleur assez indécise, mais claire : tous ces bouddhas sont évidemment indiens. Au-dessous s'en trouve un en pierre, de dimensions plus grandes, et d'origine chinoise ou plutôt japonaise; il est assis et surtout remarquable par sa chevelure courte et frisée, colorée en bleu et entourant la tête, dont le sommet est dénudé. La vitrine de droite renferme un assez grand nombre de bouddhas de dimensions très petites, presque tous représentés assis, le bras gauche plié et reposant sur la jambe, le droit pendant et suivant les saillies du corps, avec la main collée contre la jambe : c'est la pose la plus habituelle, on peut dire la pose caractéristique du bouddha historique Çâkyamouni. Toutes ces figures ont une coiffure montante, tantôt conique et assez basse, tantôt élevée comme celle des rois indo-chinois; il n'est pas douteux qu'elles sont de provenance indienne. Le long du mur le plus rapproché de cette vitrine (celui de droite), sont rangés cinq bouddhas japonais en pierre : trois sont assis dans l'attitude propre à Çâkyamouni; deux sont debout, dans l'attitude de la statue cambodgienne dont j'ai parlé en commençant. Ces figures ont la tête nue et les cheveux courts et bouclés, mais noirs; au sommet de la tête se trouve une proéminence très bien marquée, sauf dans deux sujets où elle a sans doute disparu par suite de dégradation.

Au milieu de ce compartiment se trouve une pièce considérable appartenant à M. Guimet : le fac-similé du *Mandara* de Kooboo-Daishi dans le temple de Thoo-Dji à Kioto (Japon). Sur une estrade rectangulaire sont placés trois groupes de personnages : celui d'une des extrémités est composé de monstres bleus à plusieurs bras; celui de l'autre extrémité, de bouddhas groupés autour d'un bouddha central; entre les deux se trouve un groupe analogue à celui-ci, mais plus considérable et plus important par le nombre des personnages secondaires et la position du personnage central, qui semble présider à la scène tout entière. Tous ces bouddhas sont complètement dorés, assis, pourvus d'une auréole

quelquefois très développée, ayant les mains dans diverses positions, et tenant différents objets, les uns une fleur, d'autres un ustensile; tous ils ont les cheveux courts, bouclés, teints en bleu; les deux autour desquels les autres sont groupés portent la mitre. Celui du centre surtout ressemble beaucoup à la statue du vestibule. Aux quatre angles de l'estrade sont quatre personnages bizarres, singulièrement accoutrés, l'un bleu, l'autre rouge, le troisième vert, le quatrième gris, tenant chacun sous soi un monstre de même couleur vaincu et terrassé; ils font sans doute partie du Mandara, quoiqu'ils semblent placés en dehors. Des plantes se dressent au milieu de ces personnages divers.

Que signifie cette scène? Kooboo-Daishi est un Japonais du commencement du IXe siècle qui alla étudier le bouddhisme sur le continent asiatique, contribua à l'introduire dans son pays et y apporta un alphabet d'origine indienne. Si je ne me trompe, son Mandara représenterait un paradis bouddhique, Soukhavatî (le séjour du bien-être). Les quatre personnages placés aux quatre angles seraient les quatre grands rois célestes dont les livres bouddhiques nous entretiennent fréquemment. Amitâbha est le président de Soukhavatî; c'est donc lui qui trônerait au milieu de cette scène, et, comme la statue du vestibule ressemble fort à celle du Mandara, nous serions autorisés à voir en elle l'image d'Amitâbha.

Sortons maintenant de la galerie pour en suivre l'extérieur; nous y trouvons un certain nombre de statues, presque toutes bouddhiques. Il y en a d'abord quelques-unes de dimensions moyennes, qui proviennent des ruines cambodgiennes; on le devinerait aisément si les étiquettes qui les accompagnent ne le disaient pas. L'une de ces images a sur la paume de la main le signe de la roue très bien formé. Les autres objets sont de grandes statues chinoises ou plutôt japonaises, modernes, et dans un parfait état de conservation; elles appartiennent à M. Bing. Les unes sont debout, les autres assises; elles ont les cheveux, ou bien courts et bouclés, ou bien longs, nattés et partagés en deux parties comme ceux de la statue du vestibule. Le lobe de l'oreille est très développé, comme toujours, mais, dans plusieurs sujets, percé d'une large ouverture, sans doute pour recevoir des ornements. Une de ces statues tient à la main un objet qui peut être considéré comme destiné à renfermer quelque chose. Une autre, répétée en petit modèle, a une physionomie toute particulière; elle est debout, a la tête complètement rasée et tient d'une main un objet en forme de poire; le signe du front est indiqué par une pierre rouge. Ce personnage ne doit pas être un bouddha et est probablement un moine bouddhiste, quelque disciple éminent du bouddha.

Cette partie de l'Exposition, que je viens de passer rapidement en revue, me paraît donner une idée du nombre et de l'importance des représentations figurées du bouddha. Le rôle que son image a joué ne saurait être nié. Dans l'histoire de la propagation du bouddhisme, nous trouvons d'ordinaire, à l'origine de ses progrès dans tel ou tel pays, l'introduction d'une statue ou d'un portrait peint de Çakyamouni. Quelque exagération qu'il puisse y avoir dans ces récits qui paraissent souvent légendaires, il n'est pas douteux que la figure calme et placide du bouddha a fait sur les esprits une grande impression. Il est donc à propos de l'étudier de près; mais pour la mieux faire comprendre, je dois préalablement esquisser la vie de ce personnage.

II.

Le fondateur du bouddhisme était le fils d'un petit roi indien; il appartenait à la nation ou à la tribu des Çâkyas. A l'âge de vingt-neuf ans, après avoir été vivement affecté, selon la légende, par la rencontre successive d'un vieillard, d'un malade, d'un mort, d'un ascète, il s'enfuit clandestinement du palais de son père et se fit *mouni*, c'est-à-dire « solitaire » (d'où le nom de Çâkya-Mouni). Pendant six ans il se livra à d'effrayantes mortifications sur une colline appelée, alors comme aujourd'hui, le mont Gaya. Entre autres exercices, il en vint à ne plus manger qu'un grain de riz par jour : or, nous dit-on, les grains de riz de ce temps-là n'étaient pas plus gros que ceux d'aujourd'hui. Revenu de ces aberrations, il reprit des forces, puis, se plaçant sous un arbre, il tomba dans une méditation profonde qui dura sept semaines et au bout de laquelle, ayant trouvé la sagesse et la science suprême, il devint bouddha. Alors il fonda une confrérie soumise à une discipline sévère, pratiquant, lui tout le premier, la règle qu'il imposait à ses disciples, vivant d'aumônes, partageant son temps entre la méditation et l'enseignement. Des ennemis ardents, des rivaux jaloux lui firent une guerre acharnée, tentèrent même de lui ôter la vie; par contre, de riches et puissants amis, des rois le protégèrent et lui donnèrent des jardins pour s'y retirer avec ses disciples. Après quarante années passées de la sorte, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, en 543 selon la supputation officielle, en 478 selon certains critiques, laissant après lui une confrérie organisée en même temps que le souvenir et l'exemple d'une vie ascétique et vertueuse.

La méditation et l'enseignement ont été les principaux exercices du bouddha : c'est pour cela qu'on le représente assis ou debout. Assis, il médite; debout, il prêche; cependant il est certain qu'il enseignait aussi sans être debout. La position assise est, en définitive, celle qui lui convient le mieux et dans laquelle on le représente le plus habituellement.

Il y a dans l'image du bouddha trois ordres de choses à considérer : les caractères physiques, le costume et les accessoires.

Le bouddha Çâkyamouni avait, selon la légende, trente-deux signes principaux et quatre-vingts signes secondaires bien comptés; je ne les énumérerai pas. D'abord il en est qu'on peut difficilement représenter par la sculpture ou la peinture, par exemple les quarante dents dont sa bouche était garnie; il en est d'autres que les images reproduisent et dont je dois vous entretenir.

Premièrement, le bouddha a, au sommet de la tête, une excroissance dont nous avons remarqué la présence dans quelques sujets. Il est assez extraordinaire que plusieurs

autres n'en soient pas pourvus, car, en général, on ne l'omet guère. C'est cette excroissance qui explique la forme de plusieurs coiffures montantes que j'ai eu l'occasion de signaler. La partie nue du crâne que nous présente une des statues de la collection Guimet, et que j'ai retrouvée dans certains dessins de livres chinois où la tête du bouddha est absolument semblable à celle de cette statue, représente probablement l'excroissance, quoique peut-être on soit autorisé à y voir une tonsure. En effet, l'un des premiers soins de Çâkyamouni en quittant la maison paternelle fut de se couper les cheveux. Il semble donc qu'il dût être rasé; mais on assure qu'il garda, le reste de sa vie, des cheveux courts et bouclés. D'un autre côté, les livres bouddhiques, en racontant sa naissance, le représentent comme ayant des cheveux nattés, d'une couleur foncée, de la couleur de l'indigo. Ces divers renseignements, qu'il est assez difficile de faire concorder, ont dû donner lieu à des interprétations divergentes et expliquent les différences et les bizarreries que nous avons remarquées dans l'arrangement et dans la couleur des cheveux du bouddha.

Le signe du front est un attribut commun à plusieurs divinités de l'Inde. Chez le bouddha, il est la marque d'une grande puissance. Dans les circonstances importantes, quand le bouddha fait une prédiction et qu'il rit (chose grave que le rire d'un bouddha), des rayons de toutes couleurs jaillissent de ce signe et vont remplir l'espace pour y produire des effets merveilleux et venir ensuite s'éteindre dans l'excroissance du sommet de la tête. C'est peut-être pour exprimer la vivacité des couleurs qu'on l'a représenté par une pierre rouge dans une statue qui ne paraît pourtant pas représenter un bouddha; mais dans des miniatures de manuscrits tibétains j'ai vu ce signe représenté par un point rouge. D'après la règle, il devrait être blanc; car les livres le décrivent comme un cercle de poils blancs

L'oreille est la dernière partie de la tête qui doive nous occuper. Pourquoi donne-t-on de longues oreilles à « Celui qui sait tout »? Le développement du lobe est, dans les représentations figurées, un signe constant; nulle part les livres n'en font mention. Peut-être ce trait particulier doit-il être attribué à l'habitude de porter des pendants d'oreilles, ornements dont Çakyamouni a pu se parer dans le palais de son père, mais qu'il a dû rejeter avec dédain après sa fuite. Quelques bouddhas cambodgiens ont des pendants d'oreilles, et c'est sans doute pour en orner la statue que divers modèles japonais ont le lobe percé d'une large ouverture.

Le signe de la roue, que nous avons remarqué sur la paume de la main de deux statues cambodgiennes, ne figure pas non plus sur la ligne officielle. Habituellement Çâkyamouni tient à la main son vase à aumônes : c'est bien là l'attribut naturel et distinctif d'un moine mendiant. Cependant je n'ai vu cet insigne sur aucune des statues exposées; une seule, une des statues placées à l'extérieur, tient un objet qui pourrait être le vase à aumônes, quoiqu'on ait de la peine à le reconnaître.

Quant à l'objet rond que porte une des figures cambodgiennes, on peut le prendre pour une de ces boulettes de riz qui formaient la nourriture ordinaire du bouddha : elle remplacerait le vase à aumônes.

Le signe de la roue est placé par les livres non sur la paume de la main, mais sur la plante du pied du bouddha; et il existe des images du bouddha qui le portent fort bien indiqué. On le trouverait sans doute sur quelques-unes des statues du Trocadéro; mais je n'ai pu le découvrir. Ce signe est un de ceux auxquels les bouddhistes attachent le plus d'importance : aussi ne leur a-t-il pas suffi. Autour de la roue, ils ont groupé un certain nombre de signes secondaires qui s'élèvent jusqu'au nombre de cent huit. De plus, ils disent avoir découvert en plusieurs lieux, à Siam, à Ceylan, l'empreinte du pied du bouddha. Cette prétendue trace est un des grands aliments de la superstition bouddhique; on va en corps ou isolément faire des pèlerinages au « pied sacré ».

J'arrive à ce qui est extérieur à la personne du bouddha, et d'abord au vêtement. C'est dans les statues debout qu'on distingue le mieux les trois pièces dont il se compose. Les peintures lui donnent un certain éclat et une certaine variété de couleurs; mais le rouge domine; quelquefois le vêtement est tout en or. Il y a là une sorte d'infidélité à la tradition, infidélité qui était inévitable. Çâkyamouni, d'après la légende, ne se serait couvert que de lambeaux ramassés dans la poussière, dans les ordures, dans les cimetières. Mais on comprend que la sculpture et la peinture ne peuvent représenter cette forme exagérée du mépris du luxe, et elles donnent en général l'idée d'un costume assez riche et éclatant.

L'auréole qui entoure le bouddha est assez variable : tantôt elle entoure la tête, tantôt elle entoure le corps entier. Ordinairement il y en a deux : l'une entourant la tête, l'autre entourant le corps jusqu'aux épaules; et elles se réunissent en une seule à deux divisions. Cette auréole est proprement une couronne de feu, et dans quelques sujets, notamment dans les monuments cambodgiens, les flammes qui règnent le long de l'auréole sont très distinctes. Le remplacement si étrange de l'auréole par une tête multiple de serpent se réfère à un trait de la légende du bouddha. L'une des sept semaines que Çâkyamouni passa dans la méditation, sous un arbre, pour devenir bouddha, fut signalée par des tempêtes, de la pluie et du froid. Le roi des serpents qui habitaient un lac voisin vint s'enrouler autour du bouddha pour le protéger et éleva ses sept têtes au-dessus de lui pour lui servir d'abri. La sculpture est ici l'interprète fidèle de la légende. Il est à remarquer que les monuments cambodgiens sont les seuls qui nous offrent cette particularité.

Les éléments du siège sur lequel le bouddha repose sont aussi fournis par la tradition. Quand Çâkyamouni se dirigeait vers son arbre, il se fit donner des herbes par un faucheur qu'il rencontra, et c'est sur un tapis formé avec ces herbes, arrangées de manière à avoir la pointe en haut, qu'il se livra à sa méditation. C'est donc Çâkyamouni attendant le moment de devenir bouddha, que représenteraient les statues assises su un lit de feuilles. Les sculptures cambodgiennes qui le représentent assis sur un serpent enroulé font allusion à un épisode particulier de cette période de la vie du bouddha; mais

on ne comprend pas bien que le corps du serpent lui serve de siège quand les têtes ne lui servent pas en même temps d'auréole ou d'abri.

Il me reste à dire un mot des deux acolytes du bouddha. L'un d'eux, sur les sculptures cambodgiennes, a quatre bras : c'est là une aberration dont on trouverait bien d'autres exemples; les bouddhistes, en effet, faisant des emprunts à des écoles étrangères, ont souvent donné à quelques-unes de leurs figures une apparence monstrueuse. Mais le bouddha et ses disciples sont ou doivent être en dehors de ces fantaisies extravagantes; or, les deux personnages que l'on place assez souvent à sa droite et à sa gauche sont ses deux principaux disciples, Çâripoutra et Maudgalâna, dont il est question fort souvent et qui tous les deux moururent avant lui. Mais ici j'arrive à un nouvel ordre d'idées.

Le bouddhisme n'est pas représenté au Trocadéro par la figure du bouddha seulement; il l'est aussi, quoique dans une moindre proportion, par l'image de ses disciples, je veux dire de ses moines. En effet, les peintures de M. Régamey, jointes à la collection de M. Guimet, nous présentent quelques portraits en pied de membres de la confrérie. Dans un de ces tableaux nous voyons un moine de Ceylan; dans un autre, deux moines de la même île, un jeune et un vieux, et à l'arrière-plan une bayadère. Une troisième toile nous représente un moine de Shang-hai (Chine) en tenue de cérémonie : quoiqu'il y ait dans son vêtement une pièce grise, sa robe est jaune aussi bien que celles des moines du Ceylan. Pourquoi celle des moines du Japon ne l'est-elle pas aussi? Le jeune bonze bouddhiste de Kioto porte une robe noire. Près de la toile qui le représente, une autre, plus vaste, nous offre une conférence religieuse : la statue en or du bouddha semble présider à la séance ; de nombreux personnages sont assis sur des bancs; quelques-uns sont dispersés, assis à terre, consultant des livres. On remarque dans cette foule des vêtements de toute nuance ; on n'aperçoit pas un habit jaune. On peut présumer que cette réunion est composée de novices; nous savons d'ailleurs qu'il y a au Japon des sectes particulières; mais cela ne justifie pas l'absence des habits jaunes. La robe du moine bouddhiste est jaune ou rouge. « Pendre ou quitter les habits jaunes » est une formule usitée en Indo-Chine pour dire qu'on entre dans la confrérie ou qu'on en sort. La couleur du vêtement des premiers bouddhistes tirait sur le rouge; on conçoit que du rouge au jaune il ait pu y avoir quelques variations; et au Tibet il existe deux sectes qui se distinguent par les deux nuances : la secte des habits rouges, et celle des habits jaunes.

Ces personnages vêtus de jaune ou de rouge sont les véritables bouddhistes; car Çâkyamouni ne fut, après tout, que le fondateur d'un ordre mendiant. Les membres de sa confrérie renoncent à la propriété, à la famille, à la société ; ils ne vivent que d'aumônes. Le matin, munis d'un vase qui ne les quitte pas, ils vont de porte en porte, attendant, sans lever les yeux ni dire une parole, l'offrande qu'on veut bien y déposer. A midi, ils font leur unique repas avec les aliments qu'on leur a donnés; le reste de la journée se passe en méditation. Rien ne doit troubler leur quiétude, ni remuer en eux les passions ; aussi sont-ils armés d'un éventail pour l'interposer entre leurs yeux et les objets de nature à faire sur eux une impression trop forte. Le temps a apporté quelques adoucissements à la règle sévère que suivaient les premiers bouddhistes. Ainsi il est quatre aliments, « les quatre douceurs » (beurre, miel, sucre, huile de sésame) et peut-être d'autres friandises, que le moine bouddhiste peut savourer dans l'après-midi et qui ne lui comptent pas pour un repas. Les rois et les grands donnent des fêtes où les moines sont admis et reçoivent, en récompense des petites exhortations religieuses qu'ils adressent aux assistants, des présents consistant surtout en habits neufs, lesquels ne sont sans doute pas des vêtements de luxe, mais ne rappellent guère les misérables lambeaux dont le bouddha couvrait sa nudité. Ceux de ces moines qui ont un certain talent oratoire peuvent se faire une vie très agréable. Quelques-uns ont une vie très sévère; mais beaucoup abusent des privilèges dont ils jouissent.

Ces légions de mendiants sont une lourde charge pour la population laborieuse. Ils rendent cependant des services par l'enseignement religieux et moral qu'ils dispensent à la population, soit en particulier dans les maisons, soit publiquement à certains jours fériés, et surtout par l'instruction qu'ils donnent aux enfants. Il n'y a pas d'autres écoles que les couvents, et la jeunesse va y recevoir une instruction très élémentaire, très imparfaite, mais largement répandue. Il faut le reconnaître : les bouddhistes sont ennemis de l'ignorance, ils la combattent à leur manière et s'efforcent de répandre la science dont leurs couvents sont l'asile.

Les premiers bouddhistes étaient Indiens : aujourd'hui il n'y a plus guère d'Indiens bouddhistes : le bouddhisme a été chassé de sa patrie. Comme il sapait, sans l'attaquer ouvertement, le régime des castes, si fortement établi dans l'Inde, il finit par être proscrit; mais déjà il avait pris pied dans les pays voisins, l'île de Ceylan, l'Indo-Chine, le Tibet, la Chine et le Japon, et s'y affermit d'autant plus. La même cause qui entrava ses succès dans l'Inde les favorisa au dehors. Son esprit de largeur et d'égalité, qui, ne tenant pas compte des différences de naissance et de nationalité, lui fait considérer tous les hommes comme dignes de connaître la vérité, lui gagna partout des adhérents. Les anciennes religions disparurent devant lui ou furent mises en état d'infériorité, non sans lui faire bien des emprunts, ni réagir sur lui; car il sut pactiser plus d'une fois avec les superstitions régnantes, les subir par nécessité ou les adopter par calcul. Il règne chez les peuples réputés bouddhistes bien des pratiques étrangères au bouddhisme. Que faut-il, en effet, pour être bouddhiste sans entrer dans la confrérie? Il suffit de reconnaître d'une manière générale les qualités du bouddha, les privilèges de ses moines, l'autorité de sa doctrine et de pratiquer certaines règles de la morale universelle. A ce compte, il en coûte assez peu d'être bouddhiste. De là vient qu'on évalue à 300, même à 500 millions le nombre des bouddhistes : ce serait, sans contredit, la religion qui compte le plus d'adeptes. Il serait aussi difficile de prouver cette évaluation approximative que de la combattre. Que savent du bouddhisme la plupart de ceux qui forment le chiffre de ses adhérents? Cependant il y a un cri-

térium qui permet d'apprécier avec une certaine exactitude le nombre des bouddhistes : c'est le nombre des moines qui vivent aux dépens du public. Entretenir les moines, c'est adhérer au bouddhisme ; aussi est-ce un des premiers devoirs enseignés par Çâkyamouni. On est donc autorisé à mettre au nombre des bouddhistes les habitants du pays où une forte proportion d'individus vivent sans travailler des aumônes publiques, n'ayant d'autre titre à ce privilège exorbitant que celui de membres de la confrérie du bouddha. C'est ainsi qu'on est arrivé au chiffre colossal de 500 millions.

J'ai parlé du bouddha et de ses moines ; je ne puis passer sous silence son enseignement et les livres qui le contiennent. Çâkyamouni n'a rien écrit : après sa mort, ses disciples se réunirent, recueillirent, répétèrent et apprirent par cœur les discours de leur maître. Ces leçons, conservées oralement, écrites ultérieurement, grossies d'éléments nouveaux et augmentées de commentaires, finirent par former une masse considérables de textes, que les bouddhistes évaluent à quatre-vingt-quatre mille sentences et qui se divisent en trois parties principales : la discipline, la loi, la loi supérieure (métaphysique). Il en existe deux rédactions primitives : l'une en sanscrit, langue sacrée de l'Inde ; l'autre en pâli ou langue de Magadha, forme populaire du sanscrit. La première a été la source des collections tibétaine, mongole, chinoise, japonaise ; la deuxième, celle des collections singhalaise, birmane, siamoise, cambodgienne. Cette multiplicité est fort embarrassante pour ceux qui abordent l'étude du bouddhisme : il est presque impossible d'embrasser cette étude dans son ensemble ; et lorsqu'on l'entreprend par une seule de ses branches, il se présente une foule de difficultés qu'on ne sait pas résoudre, surtout si l'on est étranger aux sources de la littérature bouddhique, c'est-à-dire à la rédaction sanscrite et à la rédaction pâlie.

Ces vastes compilations, existant en tant de langues, sont représentées au Trocadéro par plusieurs spécimens. Dans le compartiment où se trouve la collection Guimet, on voit à droite, en entrant, une vitrine où sont exposés plusieurs livres. Tous ne sont pas bouddhiques : ainsi, le disque chargé de caractères et de signes chinois se rattache à la littérature classique de la Chine. Mais la plupart des manuscrits ou imprimés réunis dans cette montre appartiennent au bouddhisme. Il y a là des livres chinois et japonais illustrés par diverses figures ; un livre tibétain oblong, imprimé en caractères rouges, également illustré ; un manuscrit siamois sur papier, enfin plusieurs manuscrits birmans sur feuilles de palmier qui méritent de nous arrêter un instant. Un de ces manuscrits a la forme ordinaire ; il est composé de feuilles de palmier serrées entre deux planchettes et retenues par une corde ; les caractères ont été tracés avec un stylet et noircis avec une substance étalée sur les feuillets. Deux autres manuscrits se distinguent par la grandeur et l'épaisseur des caractères ; la feuille de palmier a été préalablement enduite d'un vernis qui a ensuite reçu une couche de couleur ; sur cette seconde couche on trace les caractères avec du vernis en les entremêlant de dessins dorés. Ces manuscrits sont ceux du livre appelé *Kammavâtcha*, rituel de la réception des moines, que le major Symes a le premier fait connaître à l'Europe par la traduction ajoutée à la relation de son ambassade à Ava. Le *Kammavâtcha* est le seul ouvrage dont il existe des manuscrits comme ceux que je viens de décrire, et les Birmans sont les seuls qui en fassent de pareils. Ils se servent dans cette circonstance d'un alphabet spécial, archaïque, appelé Birman carré. Du reste, le texte de ces manuscrits, comme celui de l'autre manuscrit birman placé dans la vitrine, est non pas en langue birmane, mais en langue sacrée ou pâli.

Après avoir cherché à donner une idée sommaire des collections bouddhiques et une description des livres offerts aux regards des visiteurs, je voudrais résumer en peu de mots les traits essentiels de la doctrine prêchée par Çâkyamouni.

Le bouddha n'est point un dieu, comme on l'a cru jadis et comme quelques personnes le croient encore. Dirai-je que c'est un homme ? mais il est né plusieurs fois parmi les animaux et aussi parmi les dieux. C'est un être qui a passé par une longue série d'existences, compensant continuellement ses mauvaises actions par ses bonnes œuvres, accumulant des mérites, et finissant ainsi par échapper à la nécessité de renaître. J'ai déjà parlé de la multiplicité des bouddhas, je ne reviens pas sur ce sujet ; je dirai seulement qu'il y a des bodhisattvas, ou futurs bouddhas, au sujet desquels règnent des superstitions très développées en Chine et au Tibet. La plupart des grands dignitaires religieux de ces deux pays, entre autres les deux grands lamas du Thibet, le dalaï et son collègue ou rival, ne sont autres que des bodhisattvas.

Tout être n'est pas appelé à devenir un bouddha ; mais tout être peut et doit, en faisant de bonnes actions, en pratiquant toutes les vertus, diminuer peu à peu la masse de ses péchés, compenser le mal par le bien, s'élever, en passant de naissance en naissance, à une vie toujours plus heureuse et finalement au suprême avantage de ne plus renaître. Car la vie est bien un châtiment ; c'est la conséquence de la passion : on vit parce qu'on aime la vie. Plus on s'attache aux jouissances de la vie, plus on est étroitement rivé à l'existence ; plus on s'abstient des jouissances, plus on les écarte, plus on les repousse avec énergie, et plus on se détache de l'existence. L'idéal serait que tous les hommes, renonçant à toutes les passions, ne songeant plus qu'à s'affranchir de l'existence, ne donnant satisfaction qu'aux besoins les plus indispensables, adoptassent le régime des moines. Ce serait la suppression de la société, de la race humaine et même de la vie sur la terre. Aussi, quand le bouddha commença à prêcher sa doctrine, on lui jeta ce reproche : Vous voulez détruire l'espèce humaine.

Le bouddhisme repousse Dieu ; il n'admet pas un être immuable ; il ne sait ce que c'est qu'une Providence qui prend soin de ses créatures. On a peine à comprendre qu'une religion puisse exister dans de telles conditions ; mais, en enseignant par une foule de préceptes et d'exemples que toute bonne action reçoit infailliblement sa récompense et toute mauvaise action son châtiment, en faisant de tous les événements publics et particuliers, de tous les maux et de tous les biens, la conséquence des actes vertueux et vicieux, le

bouddhisme a exercé une grande influence pour moraliser les peuples. La vie de son fondateur, qui offre de beaux exemples de calme, de douceur et de patience, la discipline sévère de ses moines ont fortement contribué à ses succès : et la pose de Çakyamouni dans l'attitude de la méditation, reproduite et répétée abondamment chez les peuples bouddhistes, semble inviter ceux qui viennent contempler son image, l'honorer et le couvrir de fleurs, à imiter son exemple, à renoncer au monde et à réprimer leurs passions.

III.

J'ai successivement passé en revue ce qu'on appelle en langage bouddhique, les « trois joyaux » : le bouddha, — sa confrérie, — sa loi ; il semble que ma tâche est accomplie. Cependant je crois qu'il reste quelque chose à faire. Les monuments dont je vous ai entretenus sont de provenances très diverses, et j'ai déjà parlé de la vaste diffusion du bouddhisme. Malgré des diversités très réelles, le bouddhisme est un ; et sans doute il vaudrait la peine de mettre en relief cette unité qui n'exclut pas la variété. Je ne l'entreprendrai pourtant pas ; ce serait une tâche trop étendue. Mais puisque j'ai accepté de faire cette conférence à la demande du président de la Société indo-chinoise, il me sera permis, avant de finir, de dire quelques mots sur la péninsule transgangétique, un des pays où le bouddhisme domine exclusivement. Aussi bien les intérêts considérables qu'y a la France par sa colonie cochinchinoise et le protectorat qu'elle exerce sur le Cambodge recommandent tout spécialement cette contrée à notre attention.

L'Indo-Chine a reçu la civilisation par un double courant : l'un chinois, venu du nord-est ; l'autre indien, venu de l'ouest. Au point de vue religieux, la différence est d'une importance secondaire : c'est toujours le bouddhisme, qui a été apporté soit par les Chinois, soit par les Hindous, aux peuples de l'Indo-Chine. Mais, à d'autres égards, elle est sensible. L'Annam, dont la majeure partie de nos provinces cochinchinoises a été détachée, est entièrement chinois ; le chinois y est la langue officielle et savante. Le Cambodge, au contraire, comme le Siam et la Birmanie, a subi l'influence indienne ; la langue sacrée y est le pâli. Somme toute, c'est l'influence indienne qui prédomine, qui s'étend sur la plus grande partie du pays. On raconte qu'un roi puissant de l'Inde, le grand Açoka, envoya des prédicateurs du bouddhisme dans tous les pays voisins, entre autres la « Terre de l'or », dans laquelle on est d'accord pour reconnaître la « Chersonèse d'or » de Ptolémée, c'est-à-dire la péninsule indo-chinoise. Les messagers d'Açoka auraient vaincu des monstres terribles qui désolaient le pays et gagné les habitants au bouddhisme par leurs prédications. On peut avoir des doutes sur le caractère tout pacifique et le succès complet de cette conquête morale ; il est néanmoins certain que le bouddhisme a pénétré et s'est établi dans la plus grande partie de l'Indo-Chine sous sa forme indienne, que l'influence indienne s'y est exercée puissamment, même en dehors du bouddhisme, mais surtout par le bouddhisme. On prétend même que les monuments de la littérature bouddhique, ayant disparu de l'île de Ceylan à la suite de guerres désastreuses, lui furent rendus par les Birmans de l'Indo-Chine. Toujours est-il que le pâli, langue savante, est le lien des Siamois, des Birmans, des Cambodgiens ; cette langue sacrée a même pénétré dans le langage vulgaire. Sans entrer dans des détails qui ne seraient pas à leur place, je puis faire remarquer que la simple nomenclature géographique décèle à chaque instant l'influence indienne et aryenne. *Angkor*, le nom de cette ancienne capitale du Cambodge si célèbre par ses ruines, n'est que le mot sanscrit *Nagara*, « ville », dont la première syllabe a été retournée ; *Cambodge* est un nom indien ; le terme indigène est *Khmer*. De même, le nom de l'ancienne capitale du Siam, donné encore à la nouvelle, *Juthya*, est *Ayodhyâ*, bien connu dans l'Inde sous la forme *Aoude* ; le mot *Siam* lui-même, qui signifie « brun », est sanscrit. Semblablement encore, les Birmans font dériver leur nom, comme leur race, des brahmanes ; celui de leur fleuve *Iravadi* est sanscrit, comme ceux d'*Amarapoura* (ville des Immortels), une de leurs anciennes capitales, et de *Mandalay* (cercle), leur capitale actuelle. Il serait aisé de pousser plus loin ces remarques ; mais je préfère, pour montrer l'influence indienne et bouddhique sur l'Indo-Chine, appeler votre attention sur un point qui, chose étrange ! établit un lien assez étroit entre ces peuples lointains et nous-mêmes, je veux parler des fables. Car on apprend ou on lit les mêmes fables que nous dans l'Indo-Chine (1). Il y aurait beaucoup à dire : je me bornerai à peu de mots.

Vers le milieu du vi^e siècle de notre ère, un roi de Perse, Khosroës Nouchirvân, fit chercher dans l'Inde un des recueils de fables les plus estimés et le fit traduire dans la langue du temps, qui n'était pas le persan actuel. Cette version est perdue ; mais, avant de disparaître, elle avait été traduite en arabe et le fut successivement depuis en persan, en turc, en grec, en latin et dans plusieurs langues modernes de l'Occident. C'est dans une traduction française faite de son temps que La Fontaine a puisé celles de ses fables qui sont d'origine indienne. Y a-t-il lieu d'être surpris de voir ces apologues, qui ont fait en Europe un si beau chemin, se répandre aussi en Asie, dans la Chine, dans l'Indo-Chine ? C'est plutôt le contraire qui serait étonnant. Il est donc tout naturel que certaines fables au moins soient aussi familières aux Birmans, aux Siamois, aux Cambodgiens, qu'elles peuvent l'être à nous-mêmes. Mais comment ont-ils reçu ces fables ? Car il en existe plusieurs recueils distincts, et le même apologue a été souvent reproduit sous plusieurs formes. Les bouddhistes n'ont pas manqué de s'emparer de quelques-uns de ces récits pour les arranger à leur mode. L'Indo-Chine a-t-elle reçu les fables par un canal autre que le bouddhisme ? C'est un point que l'étude, encore bien peu avancée, des littératures populaires permettra d'éclaircir. Ce que nous savons déjà, c'est que le bouddhisme lui en a apporté plusieurs, modifiées d'après son système et marquées de son empreinte. On en pourra juger par la fable suivante, dont je n'ai pas besoin de

(1) Voy. *Contes et légendes de l'Inde*, d'après un voyageur russe, par M. Alfred Rambaud, dans la *Revue* du 28 septembre 1878.

dire le titre ; on la reconnaîtra tout de suite : je dois seulement avertir que le récit se rapporte à un temps où le bouddha n'était encore que bodhisattva (futur bouddha), temps où il naissait soit homme, soit animal, soit dieu, et qui est pour les bouddhistes ce qu'est pour nous le temps où les bêtes parlaient. Le bouddha n'est pas seulement le héros de cette fable ; il en est aussi, et nécessairement, le narrateur ; il parle de lui-même à la troisième personne. Nous pouvons donc nous le figurer assis, comme le représentent tant de sculptures et de peintures, entouré de ses disciples, et leur disant :

« Autrefois, quand Brahmadatta exerçait la royauté à Bénarès, le bodhisattva, né dans une famille de ministre, était son conseiller politique et religieux. Or, le roi était bavard : quand il parlait, personne ne trouvait à placer un mot; le bodhisattva se creusait la tête pour trouver le moyen de réprimer ce bavardage.

« En ce temps-là, dans un canton de l'Himavat (contrée neigeuse), une tortue habitait un étang. Deux jeunes oies, allant à la pâture, gagnèrent sa confiance. Quand l'amitié fut bien formée, elles dirent à la tortue : « Chère tortue, nous habitons une grotte d'or au pied du mont Tchitra-Kouta (aux sommets variés) ; c'est un lieu agréable : veux-tu venir avec nous? — Comment ferai-je pour y aller? — Nous t'emporterons, à la condition que tu saches tenir ta langue ; tu ne diras rien à qui que ce soit? — Chères amies, je la tiendrai ; emportez-moi. — Bon ! » dirent-elles ; et, faisant saisir à belles dents par la tortue un bâton dont elles prirent les deux extrémités dans leur bec, elles s'élevèrent dans les airs. En voyant la tortue emportée par les oies, les villageois disaient : « Ah! deux oies qui emmènent une tortue au moyen d'un bâton ! » La tortue voulait répondre : « Si mes compagnes me mènent à la cour d'un roi, que vous importe? » Et, comme les oies filaient très vite au moment où elles étaient au-dessus du palais du roi, elle laissa échapper le bâton de ses dents, tomba dans la cour et se brisa en deux.

« Il y eut un cri général : « Une tortue est tombée des airs et s'est brisée en deux ! » Le roi, accompagné du bodhisattva, arriva et dit : « Sage, qu'a-t-elle fait pour tomber ainsi? » — C'était l'occasion que le sage attendait depuis longtemps ; car il se creusait la tête pour réprimander le roi. Il se dit : « Ces oies auront gagné la confiance de cette tortue et se seront dit : Nous la conduirons à l'Himavat ; elles lui auront fait prendre un bâton aux dents et se seront ensuite élevées dans l'air. La tortue aura entendu quelqu'un parler, et, ne sachant pas tenir sa langue, elle aura voulu placer son mot et aura lâché le bâton : voilà comment elle sera tombée des airs, de manière à se tuer. » — Ces réflexions faites, il dit : « Oui! grand roi, les bavards, ceux qui parlent sans mesure, s'attirent des maux semblables », et il prononça ces deux stances :

« Elle s'est tuée, cette tortue, pour avoir parlé.

« Elle avait bien saisi le bâton, mais ses propres paroles l'ont tuée.

« En voyant cela, héros supérieur, garde-toi de prononcer hors de propos même une bonne parole.

« Tu le vois, pour avoir trop parlé, cette tortue a trouvé sa perte. »

« Le roi comprit que les paroles du sage étaient à son adresse : « C'est à moi que tu fais allusion », dit-il. Le bodhisattva fit cette déclaration : « Grand roi, que ce soit à toi ou à un autre, quiconque parle trop se perdra de la même manière. »

« A partir de ce moment, le roi se contint et parla modérément. »

Si éclairé qu'on soit sur la propagation de nos fables, on ne peut se défendre d'un mouvement de surprise en lisant *la Tortue et les deux Canards* dans un livre indo-chinois. Et que de traits communs il y a entre l'œuvre de notre fabuliste, malgré sa puissante originalité, et ce récit bouddhique ! Ce n'est pourtant pas ce récit qui a servi de modèle à La Fontaine ; il s'éloigne par son cadre de toutes les autres versions indiennes qui existent de cette fable. Cette tortue qui tombe juste au bon endroit pour aider à la correction d'un roi bavard et permettre au futur bouddha de déployer sa pénétration, sa sagacité ; ce roi qui ne saurait faire un pas sans son conseiller pour l'interroger sur le moindre incident, tout cela est entièrement bouddhique. Les détails du récit sont fournis par la tradition ; l'arrangement et le cadre sont l'œuvre des bouddhistes. Tout est calculé pour appeler l'attention sur le bouddha, pour le montrer comme la source de toute sagesse, de toute moralité, de toute science. Rien ne fait peut-être mieux voir l'habileté et n'explique mieux l'influence puissante du bouddhisme que l'art avec lequel il a su plier à son système des récits populaires qui semblaient devoir échapper à toute espèce d'usurpation et être appelés à devenir le patrimoine commun de tous les hommes, sans distinction de secte ni d'école.

Il est temps de clore cet entretien ; j'espère qu'il aura fourni quelques notions exactes sur une religion peu connue et professée par un grand nombre de nos semblables.

LÉON FEER.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Le gouvernement de M. Thiers (1).

I.

Le 19 avril 1873, M. Jules Simon, alors ministre de l'instruction publique, présidait, à la Sorbonne, l'assemblée générale des délégués des Sociétés savantes. Devant cet auditoire qui réunissait tout ce que Paris et la province comptaient de savants et de maîtres éminents, M. Jules Simon faisait connaître les besoins de la science, les améliorations accomplies ou projetées ; et il disait en terminant : « Redoublons tous d'activité ; le moment est propice et la nécessité urgente. Notre pays, qui a tant souffert, va être bientôt délivré des derniers vestiges de l'occupation étrangère. Et à qui devra-t-il cette délivrance? A un seul homme ; oui, à lui seul ; je le dis comme témoin, moi qui ai vu ses efforts de tous les jours au milieu de difficultés sans cesse renaissantes que soulevait autour de lui la lutte des partis. Celui qui a fait cette grande

(1) *Le Gouvernement de M. Thiers*, par M. Jules Simon. — 2 vol. in-8°. Paris, Calmann Lévy, 1878.

chose, c'est un lettré, c'est un savant, c'est un des vôtres, messieurs : vous avez le droit d'être fiers que la libération du territoire et, je l'espère, la fondation de la république lui soient dues. » Des applaudissements unanimes accueillirent ces paroles, expression sincère d'une vérité aujourd'hui incontestée. On sait que M. Jules Simon les paya de son ministère. La majorité de l'Assemblée de Versailles, qui prétendait garder pour elle le principal honneur de la libération, s'irrita de cette déclaration comme d'une injure personnelle. Sans doute elle voulait qu'on affirmât qu'elle avait négocié avec M. de Bismarck, discuté les conditions de la paix, obtenu des concessions, empêché des conflits, conservé Belfort, réorganisé l'armée, vaincu la Commune, rassuré les intérêts, rassemblé les moyens de payer cinq milliards par un emprunt sans précédent, anticipé les paiements, hâté l'évacuation du territoire, travaillé, lutté, souffert, et surtout gouverné sans autre passion que le patriotisme le plus pur! On vit M. de Goulard (la douceur même, paraît-il, hors de la politique) apporter ses violences en plein conseil des ministres et marchander à M. Thiers des éloges si mérités. Les deux ministres donnèrent en même temps leur démission.

Nous ne savons si M. Thiers écrivit à M. de Goulard, ni ce qu'il put lui écrire; mais il adressa à M. Jules Simon la lettre suivante :

« Mon cher collègue et ami,

« C'est avec un véritable serrement de cœur que je me sépare de vous. Je me souviendrai toujours de ces trois années où vous avez été pour moi un ami, un collègue sûr et un collaborateur de la capacité la plus rare. A mes yeux, vous êtes l'homme capable par excellence, et il faut les tristes passions du temps pour qu'on puisse songer à se priver de vous. Mais vous restez et vous resterez dans le sein de la représentation nationale, et vous y aurez une des meilleures places. Vous serez un jour la ressource de ce pays dans la série des aventures qui peuvent l'atteindre encore. Dieu veuille qu'elles se terminent bien! Pour moi, je fais un dernier effort sans savoir quel en sera le résultat. Mais ce sera le dernier, et j'irai ensuite chercher le repos au sein de quelques amis, parmi lesquels vous occuperez, je l'espère, le premier rang.

« A vous de cœur,

« THIERS.

« Le 18 mai 1873. »

Cette lettre, — qui peut consoler de beaucoup d'autres, — M. Jules Simon la cite pour la première fois dans le beau livre qu'il vient de publier et qui est comme sa réponse et son remerciement à distance. M. Jules Simon est peut-être l'homme que M. Thiers a le plus apprécié dans la dernière période de sa vie, parmi ceux qui n'appartenaient pas à sa génération. Il trouvait en lui un véritable sens politique, ce qui est rare, dit-on ; il aimait la clarté de sa pensée, le charme de sa parole, sa pénétration, sa compréhension des affaires en dehors même de l'Université, et les ressources inépuisables de son esprit; il aimait aussi sa finesse, son atticisme enjoué aux heures de détente, et jusqu'à ces goûts académiques qui sont, au pouvoir, une condition de tenue et une protection contre d'incommodes familiarités. M. Thiers, ce fin artiste, ce connaisseur parfait, avait reconnu là une intelligence à son niveau, avec des nuances et des délicatesses particulières, et il la prisait comme ces vases précieux dont il admirait le travail. M. Jules Simon lui en avait été de bonne heure reconnaissant, car il n'y a rien de plus doux que d'être estimé le prix qu'on vaut par un homme supérieur.

Sorti une seconde fois du pouvoir, à la suite d'événements que l'on a besoin de mieux connaître, descendu de plus haut et dans des circonstances épistolaires si différentes, M. Jules Simon se reporte avec une légitime satisfaction vers le temps où justice lui était rendue. Ce que le discours de Sorbonne disait en quelques lignes, il a entrepris de le développer, de le démontrer dans un ouvrage capital, durable monument élevé à la mémoire de M. Thiers. Pour toute cette période, de 1871 à 1873, à défaut de M. Thiers lui-même, qui sur quelques points parlera plus tard, nul n'était mieux en mesure de prendre la parole. Seul des ministres de cette époque, il est resté le collaborateur de M. Thiers jusqu'à la veille du 24 mai. Disciple, ami, ministre, confident, toujours en scène, toujours consulté, et, bien que placé à un poste particulier, toujours mêlé à l'action générale, M. Jules Simon a été le vrai témoin, comme il le dit, celui dont le témoignage est le plus précieux pour toute la suite des événements. Quel intérêt n'y a-t-il pas à savoir enfin l'opinion d'un homme d'État, d'un ministre en exercice, d'un esprit exact et clairvoyant qui ne se paye pas de mots et n'en paye pas les autres, sur la situation des partis à cette époque, sur le pacte de Bordeaux, les antécédents de la Commune, les négociations entre Paris et Versailles, sur les divers changements de ministère qui marquèrent ces deux années, sur la grande opération de la libération, enfin sur la chute même de M. Thiers! Pour écrire un pareil livre, il n'était besoin ni de puiser aux archives mystérieuses de la diplomatie, ni de livrer le secret des conversations ou des correspondances particulières : il suffisait presque, dans la masse confuse des documents de toute valeur, des récits de toute provenance, parmi tant de discours, d'enquêtes, de rapports, de mémoires, de critiques ou d'apologies qui encombrent l'histoire contemporaine, de dégager les faits essentiels, de les enchaîner dans leur ordre logique, de les compléter, de les rectifier, de les éclairer à la lumière d'une expérience politique consommée, et de faire converger sur M. Thiers tout un faisceau de rayons lumineux, pour montrer dans son vrai jour cette figure déjà entrée dans l'histoire; il suffisait de dire ce qui est, ce que l'auditoire de Sorbonne applaudissait le 19 avril, ce que contestait l'Assemblée par l'organe de M. Buffet, ce que la reconnaissance de tout un peuple a définitivement proclamé autour d'un cercueil et devant une tombe. Mais il fallait le dire, comme a fait M. Jules Simon, avec un ordre et une clarté, avec une abondance de preuves, avec une force de conviction et une autorité qui n'appartiennent qu'à lui. M. Thiers remplit et domine l'ouvrage : pourtant, ce serait une nouvelle ingratitude de ne pas apercevoir à ses côtés, l'aidant aux heures les plus difficiles ou les plus sombres, l'avertissant même avec franchise, l'attirant peu à peu vers la république et l'assistant dans sa métamorphose, le ministre

qui ne l'a pas quitté un instant pendant cette longue crise et qui est tombé avec lui, avant lui, pour lui.

II.

L'ouvrage commence à la capitulation de Paris, à cette date du 28 janvier 1871 où s'arrêtaient les *Souvenirs du 4 septembre;* mais ce ne sont plus des souvenirs et des impressions : c'est sur le ton impersonnel que l'auteur écrit son livre et que, dès le début, il nous raconte ce fameux conflit de Bordeaux qui n'avait pas été encore exposé avec ce détail. Rien ne manque à l'impartialité voulue de cet attachant récit, où la curiosité impatiente des partis ira vainement chercher l'expression passionnée de dissentiments que M. Jules Simon ramène au calme de l'histoire, — pas même l'éloquent hommage rendu à celui qui personnifiait alors l'enthousiasme de la résistance, les suprêmes efforts, la lutte héroïque et sans issue, comme M. Jules Simon représentait, en arrivant à Bordeaux avec un simple décret dans sa poche, la loi, la politique, la raison désespérée, mais enfin la raison, plus encore, l'implacable nécessité. Rôle ingrat en France, mais qui n'était pas non plus sans courage. M. Thiers n'est encore ici qu'au second plan, comme un confident et un approbateur; mais il ne tarde pas à occuper la première place dans les événements et dans le livre.

C'est de main de maître que M. Jules Simon, après une description pittoresque et animée de la ville de Bordeaux à cette époque, fait le dénombrement des partis avec leur physionomie propre à la suite des élections, et marque les courants d'opinions qui agitaient cette Assemblée étrange, née de circonstances si douloureuses et dans des conditions si extraordinaires. M. Thiers « prenait la direction des affaires avec des résolutions très arrêtées qu'il ne modifia jamais et qu'il tint à rendre manifestes par ses déclarations réitérées à la tribune, par ses correspondances et par tous les actes de son gouvernement. Ces résolutions étaient de ne pas être un homme de parti, de ne songer qu'à la France et, comme il le disait lui-même, à la santé de la France. Il était bien manifeste que s'il parvenait à reconstituer l'armée, l'administration, les finances, sous un gouvernement républicain, ces grands résultats affirmeraient et consolideraient la république. Il ne travaillait pas en vue de cette conséquence, et il le disait: mais cette conséquence ne l'effrayait pas, et il le disait aussi. » Tel est le véritable sens de cet admirable discours qui constitua le *pacte de Bordeaux*. Il laissait le champ libre aux convictions; mais celles de M. Thiers n'étaient pas exclues ; et il n'est pas invraisemblable de supposer que dès lors M. Jules Simon ne demeura pas étranger à ce travail latent de conversion personnelle qui devait faire du chef alors avéré de l'orléanisme le premier citoyen d'un État libre.

Un chapitre entier, le troisième, est consacré aux préliminaires de paix et au vote, à Bordeaux, de ces préliminaires. « La France certainement, dit M. Jules Simon, pouvait encore lutter, mais elle ne pouvait plus vaincre. » L'honneur était sauvé; il fallait songer à sauver la France. Les pleurs versés par M. Thiers (car M. Jules Favre ne pleura pas seul!) en disaient assez sur la véritable situation. Sous la plume de M. Jules Simon, les preuves surabondent; les chiffres deviennent tragiques; et si l'on ne pot dire à la tribune toute la vérité, les confidences des bureaux où nous pénétrons avec lui, les révélations qu'il est permis de faire après notre relèvement, ne laissent plus de doute dans les esprits de bonne foi. Tout le morceau est de premier ordre, et — un historien dont le patriotisme est sans tache, M. Henri Martin, l'a attesté lui-même — la démonstration est irréfutable.

Le sombre épisode de la Commune, son histoire raisonnée remplit trois chapitres du plus haut intérêt. On a beaucoup écrit sur ce sujet : un récit à la fois complet et substantiel restait à faire. Délire presque inconscient d'une population misérable, enfiévrée par les privations et les souffrances et qui ne craint pas

De se faire une plaie avant de guérir l'autre,

comme l'a dit le poète de l'*Année terrible;* explosion de colère après les hontes inexpliquées de la défaite; désorganisation des forces militaires et désertion ou affaissement des forces morales; abominable caricature des grandes époques révolutionnaires; conspiration cosmopolite de tous les ambitieux vulgaires et de tous les déclassés; inepte tyrannie d'une bohème aux abois, ou rêve malsain de quelques fous généreux; orgie d'alcool s'achevant dans l'écœurante infection du pétrole : la Commune méritait cette étude savante, presque définitive, faite par un philosophe autant que par un politique. M. Jules Simon remonte dans le passé; il signale, à partir de 1862, les premières manifestations du communalisme international; il en rappelle les premières explosions avant le 4 septembre et pendant le siège; il compare les documents, les rectifie, les complète, et montre surtout, preuves en main, le véritable parti républicain rompant, dès les dernières années de l'empire, avec les utopistes ou les fauteurs de désordre, et les premiers éléments de la république conservatrice se groupant déjà, bien avant la république, en face des futurs chefs de la Commune. Il y a là des points de vue nouveaux et des indications précieuses. C'est encore un récit très neuf, et qui contrarie l'opinion commune, que celui de la journée du 18 mars et de l'histoire des canons. Sur cette journée, sur la nécessité de quitter Paris, sur le penchant que marquait, au début, M. Thiers pour la conciliation, sur les difficultés et les lenteurs calculées de ce second siège commencé

Devant l'éclat de rire affreux de l'ennemi,

sur les horreurs trop explicables de la lutte finale, M. Jules Simon, qui a beaucoup su et beaucoup vu, qui a vécu dans la confidence des négociations, des appréhensions et des espérances, qui a été comme la conscience même de M. Thiers dédoublée durant ces tristes jours, était bien à même de raconter toute cette tragédie dont il connaît peut-être encore plus d'un secret. Il était temps d'avoir la victoire, même effroyablement achetée, pour payer la rançon de la guerre et libérer le territoire.

III.

« Quand l'Assemblée se réunit à Versailles le 29 mai, à deux heures de l'après-midi, après la défaite définitive de la Commune, elle n'avait que trois mois d'existence, et pourtant elle avait déjà une histoire. Trois grands faits dans cette courte histoire : le vote des préliminaires de paix, le refus de siéger à Paris, la lutte à main armée contre la Commune. En regardant de près l'Assemblée, en tenant compte de ses votes, de ses propositions déjà déposées, de son langage, de son attitude, on pouvait la juger ainsi : elle était patriote, libérale, décentralisatrice, ardemment ennemie de l'empire. Elle voulait la paix. Elle regardait la république comme une forme de gouvernement impossible et funeste; elle regardait Paris comme une menace permanente contre la liberté et la tranquillité du pays. Elle était laborieuse, inexpérimentée, indisciplinée. Elle se laissait, comme tous les ignorants, emporter par ses colères et gouverner par ses illusions. Elle avait peu d'hommes, ce qui est un grand malheur pour une Assemblée; et, ce qui est peut-être encore plus regrettable, elle méconnaissait ceux qu'elle avait, à l'exception de M. Thiers, qu'elle chargea de négocier et de régner, et de M. Grévy, qu'elle se donna pour président. »

Ainsi débute le second volume de l'ouvrage. M. Jules Simon s'est proposé, dans le premier chapitre, de résumer les principaux travaux législatifs et de faire connaître cette période de la présidence de M. Thiers qui précéda la bataille du 24 mai et qui ne fut qu'un dialogue de tous les instants entre la Chambre et le gouvernement. Il est assurément facile de prendre l'*Officiel* de cette époque et, par des citations nombreuses ou des analyses succinctes, de faire revivre avec un intérêt suffisant tant de mémorables débats ; ce qui était moins commode, ce n'était pas seulement d'aller droit à l'essentiel, mais d'interpréter ces luttes ardentes, d'en présenter, à mesure, le commentaire perpétuel avec la sagacité du politique et la compétence du législateur, de faire un choix parmi les matières en discussion, de les bien disposer, d'examiner les doctrines, d'établir les principes, de peser les raisons, d'éclairer les discours connus par les faits ignorés, de rectifier les erreurs, d'approuver et de blâmer en connaissance de cause, de soulever le voile qui couvrait les intérêts et les passions du moment, de dénoncer la stratégie des partis, d'expliquer les résistances, de signaler les contradictions, d'indiquer les périls et les fautes, de tirer enfin de chaque combat un enseignement utile, comme en un cours suivi de politique et d'administration.

L'Assemblée a beaucoup travaillé : on y a vu fonctionner en même temps jusqu'à cinquante-deux commissions. De ces quantités de lois discutées et votées, M. Jules Simon a fait quatre catégories. D'abord, toutes les lois de circonstance, qui ont peu d'importance historique, il ne s'y arrête pas. Il groupe ensemble les lois qui se rattachent aux transformations politiques; il réserve pour un chapitre à part toutes celles qui concernent la libération : traités, emprunts, impôts; il réunit enfin les lois durables et « de fonds » sur les élections municipales, sur les conseils généraux, sur le conseil d'État, sur le jury, sur le recrutement, sur l'instruction publique. Sur toutes ces questions (et il y en avait quelques-unes où son ministre n'était pas toujours d'accord avec lui, et le disait), M. Thiers se jetait dans la lutte avec une ardeur infatigable qui suscita parfois de sérieux embarras. Sur les questions d'instruction publique seulement, il s'abstenait. « Qui avait plus que lui le droit d'intervenir dans tout ce qui avait trait aux sciences et aux lettres? Mais il voulait bien dire qu'il était à cet égard en pleine sécurité. Il remettait tranquillement au ministre toutes les lettres qu'il recevait contre lui, et cela faisait un raisonnable paquet tous les jours. » Le détail est piquant, et de la plus stricte exactitude.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler aussi que dans ces fameux débats où M. Jules Simon avait en face de lui des adversaires redoutables (le président de la Commission pour l'enseignement primaire fut Mgr Dupanloup, et le secrétaire, M. Ernoul), la plus grande préoccupation de M. Thiers était de n'avoir pas à se séparer de son ministre. « Un jour que M. Jules Simon sortait du conseil pour aller répondre à quelque interpellation de Mgr Dupanloup ou de M. Johnston, il le suivit dans l'escalier pour lui dire : « Défendez-vous pour rester. » Le ministre, en arrivant à la Chambre, trouva encore un petit billet qu'il lui avait fait porter tout courant : « Ne vous défendez pas pour vous satisfaire ni pour vous venger ; défendez-vous pour rester ».

Cependant la lutte entre M. Thiers et l'Assemblée prenait un caractère de plus en plus aigu. M. Jules Simon n'a pas de peine à démontrer que le pacte de Bordeaux n'était pas un engagement formel contre la république. « Fallait-il, comme le disait M. Thiers, mal gouverner de peur que la république en profitât? » Les droites ne l'entendaient pas ainsi; mais les gauches créaient parfois d'autres difficultés. Le jour où M. Jules Simon s'en ouvrit au Président de la république : « Vos amis, lui répondit M. Thiers, croient que je ne me connais pas en hommes parce que je fais des nominations qui leur déplaisent; mais ce sont eux qui ne se connaissent pas en situation politique. Je ne puis me passer des votes de la majorité. Elle vote pour moi, quoiqu'elle me soit ouvertement hostile. On n'obtient pas de pareils résultats sans quelques habiletés. Je lui fais des avances qui ne me compromettent pas, parce que je reste maître de tout. Nous verrons ce que nous ferons après le vote de la Constitution. En attendant, je ne suis pas un roi constitutionnel qui règne et ne gouverne pas. Vous m'entendez? disait-il en riant de tout son cœur. — Mais avec tout cela, disait M. Jules Simon, vous irritez la gauche et vous n'apaisez pas la droite. — Il est possible que je ne l'apaise pas, mais j'évite de l'exciter. Je ne lui fournis pas de prétextes. J'en suis là avec elle. — Ce qui m'étonne le plus dans votre cabinet, répondit, en riant aussi, M. Jules Simon, c'est de m'y voir. »

Un chapitre entier, plus attachant encore, est consacré à l'exposé de toutes les négociations, de toutes les lois, de toutes les mesures qui eurent pour objet la libération du territoire et le paiement de la dette. Cette libération, dont M. Thiers, paraît-il, a laissé de son côté, pour la partie financière, un récit inédit, est une si mémorable histoire, qu'il importait d'en raconter ici toutes les phases, trop peu

connues ou trop oubliées, et de conduire le lecteur jusqu'au dernier document signé, jusqu'au dernier million payé, jusqu'au dernier soldat parti, jusqu'au cri suprême de soulagement que poussa la France alors qu'elle se retrouva mutilée, mais libre, quand déjà son libérateur n'était plus au pouvoir. « On est pressé de voir mes talons ! » disait M. de Bismarck à Versailles.

Ce bienfait immense de la libération rapide, de l'évacuation anticipée, ce fut un miracle d'habileté d'y pouvoir arriver malgré la Commune, malgré le mauvais vouloir de l'ennemi, malgré les embarras incessants causés par une Assemblée où l'on ne songeait « qu'à rechercher les responsabilités, à aviver les haines, à se disputer le pouvoir ». Jusqu'au 16 juin, on pouvait craindre encore la reprise des hostilités. Puis viennent les opérations pour le paiement des cinq milliards, ces emprunts tant de fois couverts et, après ces emprunts, la grosse opération de change qui faisait passer hors de France, sans perturbation économique, des sommes si considérables. C'est le triomphe et le chef-d'œuvre de M. Thiers, et c'est aussi le point culminant du livre de M. Jules Simon.

Quand M. Thiers eut ainsi bien mérité de la patrie, et que, par une concession qui semble ironique, on eût consenti à le lui dire, on jugea que le moment était venu d'empêcher l'établissement de la république « conservatrice ». M. Thiers avait fait du chemin depuis le message du 7 décembre 1871 jusqu'à celui du 13 novembre 1872, jusqu'au discours du 27 novembre. Quelle histoire émouvante, dans sa gradation, que celle des mois qui suivirent! La gauche commit sans doute des fautes, et M. Thiers lui-même avait mis trop souvent le marché en main à la Chambre. La lutte électorale qui mit en présence M. de Rémusat et M. Barodet avait été, dès le principe, blâmée par M. Jules Simon, qui partit même pour le Midi afin de ne point assister à cette défaite qu'il avait prévue et prédite, à ce « coup d'assommoir », comme il l'appelle. Mais d'autres prétextes n'auraient pas manqué pour écarter M. Thiers. Ni les monarchistes ne pouvaient lui pardonner sa « défection », ni les impatients sa prudence, ni les habiles sa sincérité, ni les incapables son dédain, ni les aveugles sa clairvoyance, ni les impuissants son succès. « Attendez, pour me pousser à bout, que le territoire soit évacué, disait-il, parce qu'alors la tâche sera à la hauteur de votre courage. » Une fois encore, on le sait, comme il offrait sa démission, la majorité dut lui demander grâce par un vote solennel et une ambassade. « Une ambassade n'est pas assez dire, écrit M. Jules Simon, car la Chambre presque tout entière s'était rendue à la préfecture sur les pas de son bureau. Jamais homme ne vit une démonstration plus éclatante de la grandeur de sa situation. Les princes à qui on offre des couronnes ont conspiré et valeté pour se la faire offrir; mais ce bourgeois avait positivement rejeté le pouvoir et traité du haut en bas l'Assemblée qui maintenant était à ses pieds. » Quand la droite eut successivement essayé de le mener, de le gagner, de le compromettre, de l'intimider, de le flatter, de l'entraver, de l'effrayer, de l'irriter, elle le renversa.

Tout ce récit, qu'on ne saurait lire avec trop de soin et qu'illuminent d'admirables fragments des discours de M. Thiers, est excellent d'un bout à l'autre : le ton de l'historien s'élève encore avec les événements, et son langage est au niveau de tant d'ingratitude. Le livre s'arrête au 24 Mai.

IV.

Il y a deux manières d'entendre l'histoire : il y a les historiens purement artistes, chez qui l'imagination empiète sur la raison. Inconsciemment, ils lui sacrifient quelquefois jusqu'à la vérité. Ils devinent plus qu'ils ne comprennent, peignent plus qu'ils ne racontent et racontent plus qu'ils ne jugent. Qu'il s'agisse du passé ou des faits contemporains, leur art, qui est admirable souvent, a toutes les séductions de la poésie; il en a aussi tous les périls. Une sorte d'inspiration fatidique les emporte; ils ont les rayons et les ombres, et c'est pour eux surtout que l'histoire est une muse. Il y a des esprits tout différents, qui n'emploient leur imagination que là où elle est de mise, esprits essentiellement pratiques et politiques, tempérés, pondérés, pour qui l'exactitude et la clairvoyance sont les premiers besoins et les premiers mérites de l'historien, qui écrivent pour instruire plus que pour émouvoir, ou qui cherchent l'émotion dans la vérité des choses et non dans les artifices de la forme. C'est M. Thiers lui-même qui considérait « l'intelligence » comme la faculté heureuse, la faculté maîtresse de l'historien. Pour lui, comprendre était plus que peindre. Non qu'il ne sût, lui aussi, dans l'occasion, trouver les couleurs les plus justes et laisser des tableaux achevés; mais il savait que le degré suprême de l'art est de distribuer avec sobriété ces morceaux plus éclatants, qui valent surtout par le contraste. La préoccupation capitale, presque exclusive pour lui, était de rechercher le vrai dans les événements, de les expliquer, de les juger ; le difficile était, à ses yeux, de se retrouver dans l'abondance des matériaux, d'élaguer tout détail inutile, de placer les choses en perspective, d'opérer ce grand triage dont la postérité se charge d'ordinaire, et de travailler pour elle à l'avance.

De même que M. Thiers a été historien, orateur et philosophe, M. Jules Simon est philosophe, orateur et historien. Cette double évolution en sens inverse mériterait une étude particulière. Comme historien, M. Jules Simon a plus d'un rapport avec M. Thiers (les différences sont ailleurs) : il demande surtout l'intérêt et la puissance de son récit aux événements et à la vive intelligence qu'il en a. Il semble qu'il n'ait pas voulu parler de M. Thiers dans une forme et sur un ton qui n'auraient pas été de son goût et qui s'éloigneraient trop de sa manière. Ce n'est point, d'ailleurs, une préoccupation et un effort, mais une inclination naturelle vers la simplicité, la sobriété, la clarté, avec la même répugnance pour les couleurs crues et criardes, la même horreur de la fausse rhétorique. M. Jules Simon est un écrivain. Cet improvisateur sans pareil quand il est devant ces foules mêlées auxquelles il aime à parler un langage que les délicats et les illettrés goûtent avec un égal plaisir, est, la plume à la main, un très scrupuleux et très soigneux auteur, qui ne laisse rien au hasard, et se refuse aux écarts de langage comme

aux excès de doctrine. Il sait que si la pensée de l'historien doit être nourrie de choses, son style doit être comme cette glace dont le plus grand mérite est la transparence et qui est défectueuse si elle se fait apercevoir. Plus d'une page cependant se détache, quand il le faut, avec un relief particulier. Nous avons indiqué d'émouvants récits; nous voudrions citer les plus pathétiques. Les portraits sont nombreux, mais courts et dessinés presque tous d'un trait net et rapide. M. Jules Favre, M. de Rémusat, M. Casimir Périer, d'autres encore sont dignement appréciés. Le portrait de M. Thiers est un peu partout, et toujours ressemblant. M. Gambetta a une belle page et quelques grandes épithètes. Si M. Jules Simon possède l'art de choisir, il a aussi celui d'omettre. Plus d'un personnage cité dans son livre préférerait n'y pas être, et plus d'un s'y cherche qui ne s'y trouve pas. Il manque un portrait qui, dit-on, viendra plus tard.

Toute la fin est d'une grande élévation et d'une rare portée politique. Le mot de M. Thiers : « La victoire sera au plus sage », y est éloquemment développé ; il pourrait servir de devise au livre; il en est l'âme, il en est la moralité dernière. « Vous avez besoin de rassurer », disait M. Thiers. « Rassurer ! ce mot blesse certaines âmes hautaines qui n'admettent pas qu'on les soupçonne. Prenez la vie telle qu'elle est; prenez l'homme avec ses injustices et ses faiblesses : les plus purs sont souvent les plus calomniés. Il en est de même des partis. Aidez la vérité à se faire jour. Vous êtes conservateurs : dites-le fermement, simplement, parce que c'est vrai, parce qu'on le nie, parce qu'il est bon, sinon pour vous, au moins pour la cause, que tout le monde sache la vérité... Ni révolutions, ni coups d'État : la loi, la liberté, la paix, la lumière! la république habitable, aimable, ouverte à tous, respectueuse des principes sacrés sur lesquels la société repose et des imprescriptibles droits de la conscience, ne reconnaissant d'autre empire que celui des lois, ni d'autre ascendant que celui de la raison ! Quand on n'a dans le cœur qu'un pareil programme, il faut s'habituer à l'avoir souvent sur les lèvres. Heureux les partis qui gagnent à être connus, qui n'invoquent que le bon sens et dont la cause se confond avec celle de la justice ! »

Ce sont là de pénétrantes paroles. C'est comme un écho du testament politique de M. Thiers. Si M. Jules Simon, en passant de nouveau par le pouvoir et en le quittant de nouveau, avait pu conserver contre les hommes quelques griefs ou quelque amertume, et quelque rancune aux événements, la composition de ce livre a dû le calmer. Chercher ainsi la vérité, conseiller ainsi la modération et la sagesse, parler ainsi des autres et de soi-même, c'est prouver qu'on est supérieur aux fluctuations de la politique, qu'on sait attendre les retours de l'opinion, que l'on croit à la justice finale, et que l'histoire offre des consolations comme la philosophie.

EUGÈNE MANUEL.

QUESTIONS MORALES.

Les domestiques.

L'époque où nous vivons, on le répète tous les jours, est une époque de transition. Nous sommes arrivés à un tournant de route, point où le voyageur est toujours embarrassé, incertain. Sans doute l'évolution sociale, si brusque qu'elle puisse paraître, n'est aucunement soudaine; sans doute rien ne nous oblige à rompre tout à coup, au nom du progrès, avec la tradition du passé; mais des voix impatientes nous y invitent tous les jours : de là notre embarras et notre incertitude. Une de ces voix impatientes — nous n'oserions dire téméraires — est celle que nous fait entendre, dans la question du service domestique, l'auteur d'une étude brillante et bien intentionnée sur nos rapports avec nos gens de maison (1). Nous espérons que cette expression, quoique surannée, ne sonnera pas trop mal aux oreilles de M. Robert. Cherchant un nom pour désigner ceux qui nous louent les services qu'ils nous rendent ou sont censés nous rendre, il trouve impropre celui de domestiques, insoutenable celui de valets; il voudrait qu'on les appelât *aides*. Mais que signifie le changement des mots si les choses restent les mêmes? Tant que nous ne serons pas nous-mêmes nos propres cuisiniers, valets de chambre, cochers, assistés dans ces fonctions par d'autres cochers, valets de chambre et cuisiniers, nos domestiques ne seront pas des *aides;* ils resteront des domestiques, des habitants de notre *domus,* ou, si l'on veut, des gens de maison.

I.

Il y a peu de nos lecteurs qui n'aient pas entendu des domestiques proférer des plaintes ou qui n'en aient proféré contre eux, qui n'aient eu l'occasion de souffrir par eux ou qui ne les aient fait souffrir. Un bon serviteur est aussi rare aujourd'hui qu'un bon maître; plus rare même, croyons-nous.

On aime moins depuis que l'on a plus de peine en ce monde à soutenir la grande lutte pour l'existence. Nos domestiques, sortis presque tous de la classe des paysans, subissent, sans le savoir, cette loi. La vie des habitants de la campagne est aujourd'hui plus laborieuse qu'elle ne l'a jamais été. Plus de repos dominical, plus de fêtes, plus de danses pour le paysan français depuis qu'il est propriétaire, depuis, surtout, que la soif d'acquérir la terre, allumée par le morcellement de la propriété, est devenue chez lui inextinguible ! Certes, nous n'avons pas envie de blâmer cette passion, beaucoup plus légitime, à nos yeux, que l'*auri sacra fames* de la société antique; mais nous constatons les faits, et les faits, c'est d'abord que l'avidité dévorante et le travail de fer qu'elle engendre ont tari chez nos paysans les affections de famille ; que les gens de campagne ne connais-

(1) *Les Domestiques, études de mœurs et d'histoire*, par M. Edmond Robert. — 1 vol. in-12. Paris. Germer-Baillière.

sent plus la piété filiale, moins encore la tendresse fraternelle ; que la famille pour eux ne se compose plus que des enfants, et que ceux-ci, nourris dans ce milieu de dureté, d'égoïsme, en reçoivent l'empreinte ; c'est ensuite que ces mêmes enfants arrivent sous notre toit avec des cœurs égoïstes et durs et qu'ils font subir aux « bons maîtres », à ceux qui réellement leur portent intérêt, de fort pénibles mécomptes; c'est enfin que, dans ce conflit sans trêve (car c'est un conflit) des maîtres et des serviteurs, les égratignures, nous dirions presque les blessures, sont pour ceux que leur culture morale rend plus aptes à les sentir.

Il est mort, l'ancien idéal du maître et du serviteur ! Il est allé rejoindre dans l'histoire l'idéal antique du gouvernement paternel. Cette dépendance filiale, cette protection affectueuse qui le constituaient, ont fait place à d'autres sentiments nés de l'idée d'égalité. Au fond, cette idée a toujours existé dans les sociétés chrétiennes. Saint Paul, qui définit en quelques traits les devoirs mutuels de l'homme qui sert et de l'homme qui est servi, ne dissimule pas aux maîtres que leurs esclaves sont leurs égaux. Mais ce qui distingue, en cette matière, l'ancien régime du régime nouveau, c'est qu'alors la justice tendait à s'établir par un système compliqué de compensations, tandis qu'aujourd'hui elle veut être appliquée directement et d'une façon rigoureuse. Ils n'étaient pas aussi injustes que M. Robert le pense, ces rapports entre maîtres et domestiques, alors qu'une famille riche accueillait une famille pauvre, lui faisait partager sa table et son foyer, engageait pour elle sa responsabilité civile, se chargeait par un contrat tacite, que sanctionnait la coutume, d'assister chacun de ses membres dans la vieillesse et dans la maladie ; tandis que celle-ci, de son côté, promettait le service et le respect. Au fond, c'était un engagement synallagmatique de dévouement réciproque ; et le dévouement, quelque forme qu'il prenne, élève toujours les caractères. M. Robert cite des traits de domestiques, pendant la Révolution, qui sont admirables et qu'il admire : où donc ces braves gens avaient-ils pris tant de vertu, si ce n'est à l'école des mœurs? « Tout le monde — disait un homme d'esprit — raconte de son chien quelque histoire : cela prouve que tous les chiens méritent d'être racontés. » Tout le monde a entendu raconter quelque anecdote touchante relative à un vieux domestique : cela prouve que les vieux domestiques méritaient d'être célébrés. Qui n'a pas souvenance de quelque fidèle servante — Catherine ou Madelon — dont ses parents lui ont, dans son enfance, vanté les mérites incomparables? Quel est celui de nos lecteurs qui ne pourrait pas faire écho à la petite histoire que nous allons conter? quel est celui d'entre eux qui n'a pas, dans sa propre famille, quelque humble mémoire à vénérer et à chérir?

J'ai bien souvent entendu mon père parler d'un vieux serviteur nommé Renaud, dont ses yeux, en s'ouvrant à la lumière, avaient rencontré l'honnête visage. Mis en nourrice jusqu'à l'âge de quatre ans et tout à fait privé des sourires de sa mère, qui traitait de « bavards » les encyclopédistes et détestait Rousseau, il ne recevait guère de visites, dans sa première enfance, que de Renaud et de son neveu, valets de chambre de son père. Sans songer le moins du monde à censurer chez leur maîtresse l'indifférence maternelle, ces deux braves domestiques la suppléaient avec une sollicitude touchante. C'étaient eux qui veillaient à ce que le médecin n'épargnât pas ses visites, ni la nourrice ses soins et ses peines. Quand l'enfant fut rentré sous le toit paternel, le vieux Renaud s'attacha à lui comme son ombre. Sachant qu'il était destiné à l'état militaire, il l'appelait : « Mon capitaine » ; et quand un goûter ou quelque autre réunion d'enfants de son âge le faisait sortir de la maison, Renaud l'accompagnait toujours en ville, de préférence à une servante, affirmant qu'il ne convenait pas que « le capitaine » sortît sans son domestique.

Mon grand-père mourut quand mon père n'avait pas encore huit ans. Ce fut une grande douleur pour Renaud, qui adorait son maître. — C'est que ce maître, lui aussi, le regardait comme un ami. Il avait (quel est celui de nous, aujourd'hui, qui ne croirait pas déroger ?) son portrait dans son alcôve. Un jour qu'il était dans les bois et que son cheval se trouvait, je ne sais comment, hors de service, il avait fait douze lieues à pied pour aller voir son serviteur, resté souffrant chez un garde. Dans toutes les maladies qu'avait faites Renaud, son maître avait été son garde-malade, et l'affection réciproque était si vive qu'on oubliait la dépendance. — Après les premiers jours donnés à son deuil, le vieux Renaud se présenta un matin en habit de voyage et en guêtres devant la veuve de son maître. C'était une toute jeune femme, de celles qui sont prédestinées à être dévorées et ruinées en peu d'années par l'homme qui gère leurs affaires. — « Que veux-tu donc, Renaud, dans un pareil équipage ? — Je viens saluer madame parce que je quitte non son service, mais sa maison. — Me quitter, toi? es-tu fou? — Non, madame, mais je pense à l'avenir de mon jeune maître. Madame, je le comprends, s'occupera peu de sa ferme et de ses bois; madame sera grugée par ses fermiers; ses futaies seront coupées, ses plantations détruites, et un jour madame et mon jeune maître pourraient avoir à en souffrir. Donc je vais m'établir de ma personne à sa campagne, et mon neveu, que je laisse à la maison, se multipliera pour m'y remplacer. » Quinze ans s'écoulèrent. La Révolution était venue; mon père était en émigration, et ma grand'mère (qui n'avait pourtant pas quitté la France) était, quoique Renaud eût fait merveille, assez réduite dans sa fortune. Alors ce brave serviteur reparut un beau jour à la maison. « Que viens-tu faire, Renaud? — Madame, tout est en ordre à la campagne et tout marchera bien désormais. Je reviens servir madame dans sa maison. Son cuisinier la vole et, en tout cas, lui fait une grande dépense. Je sais assez faire la cuisine; je viens prendre sa place. » — De longues années s'écoulèrent encore, et la simple aisance, puis la gêne, succédèrent, chez ma grand'mère, à la fortune. Alors le vieux Renaud, âgé à ce moment de soixante-dix-neuf ans, se mit à porter des fardeaux. C'était lui qui rapportait sur ses épaules les provisions de la maison. Un jour que, pour épargner à sa maîtresse le salaire de vingt sous qu'il eût dû payer peut-être à un commissionnaire, il s'était chargé sans mesure, et qu'il était rentré baigné de sueur, une fluxion

de poitrine se déclara : trois jours, après il était mort.

Voilà l'idéal, communément réalisé, de l'ancien domestique français. Nous croyons qu'aucun pays n'a eu, au même degré que la France, l'honneur de montrer des exemples habituels de fidélité chevaleresque dans tous les rangs de la société. Le serviteur biblique, Eliézer, qu'Abraham envoyait chercher une femme pour son fils, s'il eût vécu dans le siècle dernier, eût sans doute été Français. Et des traits comme ceux que nous venons de raconter n'avaient rien d'exceptionnel; ils n'étaient nullement de ceux auxquels s'appliquent les récompenses du prix Montyon. C'est même pour cela que nous les avons choisis, comme n'offrant rien d'héroïque et rentrant dans la teinte générale des mœurs.

L'idéal nouveau du service domestique (car il ne faut regarder que l'idéal et laisser là les imperfections de la pratique) a bien aussi son mérite. C'est M. Robert qui nous le trace avec une admiration convaincue. Le salaire et les dépenses de nourriture des domestiques étant doublés, on substituera le plus possible, dans le service de maison, la mécanique à la main-d'œuvre. Non seulement les chambres à coucher et leurs attenances seront installées chez nous comme elles le sont aux États-Unis, de façon à ce que chacun ait sous la main un bain chaud, un bain froid, et toutes les commodités de la toilette ; mais des trappes pratiquées dans les planchers feront arriver dans la salle à manger tout le nécessaire du service de table, sans qu'il soit besoin de maître d'hôtel. Des étagères placées à portée des convives permettront à ceux-ci de changer d'assiettes sans le secours de personne. On inventera bien quelque balayeuse, frotteuse, épousseteuse, cireuse de botte mécanique, qui simplifieront également le service du valet de chambre; d'ailleurs il n'y aura plus de valet de chambre : toutes ces machines devront être d'un maniement assez facile pour que les femmes seules soient appelées à en faire usage. Ces femmes n'habiteront point nos maisons. Elles y seront employées à la tâche, à l'heure, tout au plus, à la journée; M. Robert nous met tous au régime des femmes de ménage. Quant au service de l'écurie, il n'en parle point; mais il est évident qu'il sera supprimé, car il faut bien espérer que, dans ce déluge de machines, il s'en trouvera quelqu'une pour servir à la locomotion. Nous avouons que cette perspective nous enchante; et quand même toutes ces machines-là devraient coûter deux fois plus que des domestiques, ce serait toujours bien plus commode; nous la préférons même à celle que nous présente M. Vacherot dans sa *Démocratie* et que nous offre lord Lytton Bulwer dans le curieux roman qui a clos sa carrière littéraire, *the Coming Race,* où il nous montre les enfants de la communauté future employés au service de tous les membres de cette communauté jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Au moins les nôtres pourront-ils étudier pendant ces précieuses années où l'on peut tout apprendre, même à construire des machines. N'avoir pas de domestiques et ne pas se servir soi-même, voilà le *desideratum,* du moins celui de M. Robert, et même le nôtre, sous certaines réserves.

Mais ni la mécanique, ni les mœurs n'en sont là. Nous sommes, avons-nous dit, à une période de transition, et pendant cette période nos rapports avec nos domestiques sont devenus fort pénibles. Nous leur portons intérêt et ils ne nous aiment pas. Si nous ne les aimons pas nous-mêmes, nous sommes encore plus à plaindre, car alors leurs défauts nous sont bien plus insupportables. Notre toit est pour eux une auberge dans laquelle ils viennent, au sortir de leur village, chercher la bonne chère et l'oisiveté. Les paysans ne consacrent au service des « bourgeois », comme ils disent, que ceux de leurs enfants qui ne sont bons à rien. Un gars laborieux, une fille robuste, sont précieux à la campagne, et on les garde; mais qu'ils soient paresseux, ou bien d'une santé frêle, ou qu'ils aient fait quelque chute dans leur enfance qui les mette hors d'état de se livrer à un travail actif, ou encore qu'ils soient d'un mauvais caractère, désobéissants, indolents, alors les parents les envoient dans les maisons « bourgeoises », où la bonne alimentation et l'oisiveté les « referont », comme ils disent. Arrivés chez nous, ces jeunes gens s'aperçoivent qu'il faut y travailler ; ce mécompte les fâche ; ils essayent d'un autre « bourgeois »; et, d'essai en essai, ils deviennent quelquefois de vrais bohèmes; pendant que « la rue — ainsi que le dit M. Robert — traverse nos maisons et que nous sommes servis par des passants ».

Nous ne sommes pas, nous autres maîtres, de si grands égoïstes et de si grands coupables que M. Robert l'imagine, quand nous parvenons (comme nous y parvenons presque toujours) à « former » de pareils sujets : « former », c'est-à-dire leur enseigner l'ordre, la propreté, la politesse, élever et raffiner leurs goûts. Moi qui vous parle et qui ai dans ma vie « formé » beaucoup de jeunes domestiques, hommes et femmes, je me tiens, sans nulle vanité, pour un instituteur aussi utile en mon genre que le maître d'école de mon village. Ils ont été ingrats pour la plupart, ces enfants, car c'est dans l'ordre et les enfants le sont presque toujours ; mais ils ont remporté, des années qu'ils ont passées à mon service (et il en eût été de même au service de bien d'autres), des notions et des idées plus élevées, plus justes qu'ils n'eussent pu en acquérir en restant dans leur premier milieu. M. Robert a, en général, la plus mauvaise opinion des maîtres et la meilleure des domestiques ; son livre est un brillant plaidoyer en faveur des derniers contre les premiers. Mais alors, nous le demanderons, à quoi servent l'éducation, l'instruction, la science, l'indépendance que donne la fortune, toutes ces choses si justement estimées, si elles n'aboutissent qu'à rendre ceux qui les possèdent pires que ceux qui ne les possèdent pas? On a, dans les siècles d'ascétisme, enseigné, nous le savons, que l'ignorance et la servitude sont les deux gardiennes des vertus humaines ; mais ce n'est pas M. Robert qui prétendrait cela.

Donc, si l'éducation, la science, l'habitude de l'indépendance, constituent au moins une présomption en faveur des classes cultivées, pourquoi n'admettrait-on pas que le contact de ces classes est, de sa nature, propre à développer et à moraliser les autres classes? Nous savons bien que M. Robert répondra que ce n'est pas le maître qui gâte le domestique, que c'est la domesticité. Mais en quoi donc consistent les devoirs si démoralisants de cet état? Ils consistent dans la

fidélité, c'est-à-dire la probité, au milieu des tentations les plus faciles; dans l'obéissance consentie, qui est une autre probité; dans le travail consciencieux, qui est un troisième genre de probité; et dans le respect sincère, qui n'est que justice si le domestique ne choisit pas son maître pour sa prodigalité, mais pour son honorabilité. Y a-t-il là de quoi rabaisser les caractères? n'y a-t-il pas, au contraire, de quoi les faire grandir sous les meilleures influences et faire sortir d'un paysan, le plus souvent grossier et incapable, un sujet qui approchera le plus possible de l'homme cultivé? Nous dirons donc que ce n'est pas l'esprit de domesticité qui déprime le moral du domestique, que c'est plutôt l'absence de cet esprit chez lui et le dégoût injuste de son état.

Il est vrai qu'il existe dans nos mœurs une lacune en ce qui concerne le mariage des domestiques; mais cette lacune est d'origine récente. Jamais les maîtres autrefois ne mettaient d'empêchements à ce que leurs domestiques se mariassent dans leur maison. Ils n'en mettent pas encore aujourd'hui en Italie, en Espagne et dans toute l'Amérique méridionale. Les enfants sont acceptés d'avance et remplacent parfois leurs pères; de là le nom de *criados* — élèves — qu'on leur donne en espagnol. Il va sans dire que, dans les maisons où l'on n'a qu'un domestique — une femme généralement, — les gens mariés ne pourront trouver place; eh bien, dans ces maisons, on n'aura que des jeunes filles, et, dans les maisons plus riches, on aura des ménages! Quel inconvénient y aura-t-il à cela? Et qu'ils disent, les domestiques mariés qui sont chez de bons maîtres (et tous les maîtres qui ont des domestiques mariés sont justes et bons), qu'ils disent s'ils sont pressés d'échanger ce large foyer où ils sont plus maîtres que les maîtres eux-mêmes, où ils se sentent utiles, nécessaires, estimés, contre l'isolement de leur propre foyer!

Nous sommes d'accord avec M. Robert sur ce qui est du service de luxe. Nous savons que les cochers, les valets de pied des grandes maisons — ces derniers surtout, — que les camérisles dont tout l'emploi consiste à parer des maîtresses vaniteuses et coquettes, se démoralisent aisément. Ce n'est pas parce qu'ils sont domestiques que leurs sentiments d'honnêteté et de dignité personnelle s'affaiblissent, c'est parce que leurs mains sont aussi oisives que leur esprit. Il faut que tout le monde travaille en ce monde, soit de ses bras, soit de son cerveau, et il y a longtemps qu'un proverbe a dit : « L'oisiveté est la mère de tous les vices ». Le fils de famille qui ne fait rien ne se démoralise pas moins sûrement que son laquais. Les domestiques ont eux-mêmes comme un instinct de ce péril, et les meilleurs, les plus dignes, les plus honnêtes ne recherchent point le service de luxe. Mais ce service est d'ailleurs tout à fait exceptionnel. Ce n'est pas sous l'aspect d'un valet de pied de parade qu'il faut envisager le domestique, c'est sous celui d'un travailleur de tous les jours, d'un travailleur très sérieux, car le travail de maison, fait en conscience, est véritablement laborieux. Pour un domestique qui ne fait rien, il y en a mille dont le labeur ennoblit l'état; et partir, pour mépriser ce travail, de l'exemple de quelques oisifs, c'est comme si l'on partait, pour blâmer la vie matrimoniale, des mœurs exceptionnelles de ces nobles ménages viennois dans lesquels les époux ne se voyaient qu'à peine et s'invitaient mutuellement à dîner.

La justice, dans la société civile et politique, peut être envisagée comme une équation mathématique; mais, dans la vie de tous les jours, c'est autre chose. Ce qui rend la vie douce dans la famille et dans la société de ses semblables, ce n'est pas la justice, c'est la bienveillance : la justice vient après et « par surcroît ». M. Robert termine par un mot très heureux quand il dit : « Nul mal social n'est incurable quand on prend l'amour pour médecin »; il aurait pu ajouter : « Il n'y aura jamais de mal dans un état de choses dont la charité mutuelle sera l'effet et le remède ». Oui, cette vie côte à côte, cette intimité forcée des maîtres et des serviteurs est faite pour doubler, pour ainsi dire, la famille. Longtemps elle a produit cet heureux effet; de nos jours encore, la tendance subsiste. Les plaintes que serviteurs et maîtres font entendre les uns contre les autres prouvent que leur idéal n'est pas satisfait; donc ils ont un idéal. Le domestique veut que son maître s'intéresse à lui, se gêne pour lui, ait des égards pour lui, soit généreux avec lui; le maître veut que son domestique soit respectueux, empressé, serviable, dévoué : tous les deux ont raison. C'est en se rapprochant de cet idéal par une plus grande culture morale des deux côtés, que l'on pourrait faire de chaque maison comme un petit État en miniature, dans lequel toutes les forces seraient utilisées, le muscle et le cerveau, et où la meilleure de toutes les justices, celle à laquelle préside le cœur de l'homme, régnerait pour tous. C'est en perfectionnant, non en abolissant l'esprit de domesticité, que l'on compléterait celui de famille et que l'on multiplierait, pour le bonheur de tous, les affections humaines. Il se resserre tous les jours, cet esprit de famille! La tribu antique s'est d'abord restreinte aux cousins, puis aux frères; maintenant, en Hollande, en France même, elle ne se compose plus que des époux et des enfants; encore un peu, et elle se dissoudra à la majorité de ces derniers, comme cela a lieu aux États-Unis!

Si nous en venions là, si l'individualisme devait aboutir à l'isolement, et le triomphe de la justice sociale produire une diminution notable dans la somme des affections humaines, alors nous demanderions que l'on nous ramenât aux carrières; et quand bien même nous serions servis comme par enchantement par des machines à balayer, épousseter, frotter, cirer les bottes, ôter et mettre le couvert, nous regretterions le temps où nous voyions autour de nous des visages humains nous sourire et où nous leur rendions leur salut.

LÉO QUESNEL.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Napoléon Bonaparte, sa jeunesse et ses commencements, par le docteur Arthur Böhtlingk. — **Les parents de Napoléon Ier, ses frères et sœurs**, par le docteur Arthur Kleinschmidt. — **Petite monnaie**, par Ferdinand Gross. — **Tessons**, par *l'Homme fatigué*.

I.

Certaines parties de la jeunesse de Napoléon Ier sont restées mal connues. Les documents font défaut, ou ceux qu'on possède ne méritent pas une entière confiance. Napoléon a pris lui-même le soin, dans ses *Mémoires*, d'obscurcir les points sur lesquels il ne tenait pas à ce que le public fût trop exactement renseigné (1), et les contradictions qui existent entre ses assertions et celles de ses contemporains contribuent à augmenter la confusion. On ignore, par exemple, ou l'on sait mal ce qu'il fit à Paris en 1795, avant le 13 vendémiaire. Son rôle aux approches du 1er prairial n'a jamais été éclairci. Le docteur Arthur Böhtlingk, *privat-docent* à l'Université d'Iéna, a tenté de combler les lacunes laissées par les biographes précédents et d'écrire l'histoire définitive des débuts de Napoléon. Son volume est intitulé : *Napoléon Bonaparte, sa jeunesse et ses commencements* (2).

L'inconvénient de reprendre un sujet souvent traité est d'éveiller chez le public de trop grandes espérances. On s'attend à des révélations. M. Böhtlingk a senti le danger, et, pour épargner les déceptions à son lecteur, il le prévient dans sa préface qu'il n'a pas découvert le moindre document inédit. Il ajoute une réflexion qui est positivement remarquable sous la plume d'un Allemand. « On rend souvent encore plus grand service à la science, dit-il, en mettant en œuvre les matériaux existants, qu'en en trouvant de nouveaux. » Cette observation est le bon sens même, mais il faut un certain courage pour l'imprimer en tête d'une livre d'histoire à une époque toute d'érudition, où un ouvrage quelconque, pour être pris au sérieux, doit absolument porter en sous-titre : *D'après des documents inédits*.

Les chapitres les plus intéressants sont ceux qui traitent des intrigues de Napoléon en Corse et de ses rapports avec le patriote Paoli. M. Böhtlingk s'est inspiré, pour cette partie de son travail, des historiens corses, Arrighi, Nasica, Renucci. La Corse elle-même obtient une grande part de son attention. Il lui consacre plus de 80 pages avant l'entrée en scène de la famille Bonaparte, et l'on peut dire qu'elle dispute la première place, dans son ouvrage, à Napoléon.

L'idée générale du livre autorisait et justifiait ce partage. M. Arthur Böhtlingk s'est proposé de montrer dans Napoléon le Corse, la personnification du peuple corse et de la terre corse. La conception n'est pas neuve — Libri, entre autres, l'avait exposée en 1842, dans ses *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon;* — mais M. Arthur Böhtlingk l'a développée avec plus d'insistance que ses prédécesseurs. Il appuie sur la haine du jeune Bonaparte pour la France, qui avait subjugué sa patrie et qui l'opprimait. Il le montre rêvant de délivrer son île, puis tenté par l'ambition, hésitant, et enfin renonçant aux chimères héroïques pour les avantages beaucoup plus solides que lui offrait le service de ces étrangers abhorrés.

En traçant le portrait de son héros, M. Böhtlingk a suivi la tradition qui le représente, entre vingt et vingt-cinq ans, froid, sombre, habituellement silencieux, sujet à des accès d'hilarité farouche qui faisaient peur, exerçant, malgré ses bizarreries, une sorte de fascination sur ceux qui l'approchaient. Napoléon avait laissé à quelques-uns de ses camarades de jeunesse une impression bien différente. « Un officier fort distingué, raconte Stendhal (1), mais homme de l'ancien régime et parfaitement aimable, nous disait un jour à Berlin que franchement rien ne l'avait tant étonné que de voir M. Bonaparte gagner des batailles. D'abord, il avait cru que c'était un autre officier du même nom, un frère de Napoléon. D'après les relations qu'il avait eues avec celui-ci, à Valence et plus tard à Auxonne, il ne lui était resté d'autre idée que celle d'un jeune bavard, s'enfournant à tout propos dans des discussions interminables et voulant sans cesse tout réformer dans l'Etat. — Des hâbleurs de cette sorte, j'en ai connu vingt-cinq depuis que je suis au service, ajoutait l'officier. — Quant à sa tournure et à sa figure, la tournure était dépourvue de grâce et d'aisance, et, pour la figure, sans son extrême singularité, il eût passé pour laid ; mais il était sauvé par le suffrage des dames. » — C'est bien quelque chose.

Stendhal n'est pas moins enfant terrible quand il parle de l'instruction du futur empereur. M. Böhtlingk s'étend sur les prodigieuses lectures du jeune cadet de l'école de Brienne ; Stendhal déclare tout net que Napoléon manqua absolument d'éducation première et qu'il ne savait rien. On ne s'apercevait point de cette ignorance de l'empereur dans sa conversation ordinaire, d'abord parce qu'il la dirigeait, et ensuite parce que, avec une adresse tout italienne, jamais une question ou une supposition étourdie ne venait trahir cette ignorance. « Cette adresse, ajoute Stendhal avec plus de finesse que d'obligeance, se retrouve admirablement dans la conversation des sauvages, toujours attentifs à l'opinion qu'ils peuvent donner d'eux-mêmes. » Il ne nie pas que Napoléon n'ait dévoré beaucoup de livres, mais il prétend que ce fut sans fruit, parce qu'il n'avait pas lu comme il faut lire. Stendhal, il est vrai, avait des idées particulières sur les livres qu'il *fallait* lire et sur la manière de les lire. Par exemple, dit-il, Napoléon avait lu Montesquieu ; mais il n'aurait pas été en état d'accepter ou de rejeter nettement chacun des trente et un livres de l'*Esprit des lois*. Il ne s'était pas appliqué davantage au *Dictionnaire* de Bayle ni, le croirait-on? à l'*Esprit* d'Helvétius! L'*Esprit* d'Helvétius était la marotte

(1) Un admirateur de Napoléon Ier a écrit : « En sa qualité de souverain, Napoléon écrivant mentait souvent... Il s'est toujours repenti d'avoir écrit la vérité et, de temps en temps, de l'avoir dite. » (*Vie de Napoleon*, par Stendhal.)

(2) *Napoleon Bonaparte, seine Jugend und sein Emporkommen*, par le docteur Arthur Böhtlingk (Iéna, 1 vol. gr. in-8°, 1877, Éd. Fromann).

(1) *Vie de Napoleon.*

de Stendhal. Il le faisait lire, de gré ou de force, à tous ses amis; il ne leur laissait point de repos qu'ils ne l'eussent achevé. Mérimée résista de son mieux. Helvétius l'ennuyait. Il finit par s'exécuter pour avoir la paix.

M. Böhtlingk fait peu de cas du livre de Stendhal. Il s'en est peu servi, et il a agi prudemment. Les idées fantasques de Stendhal auraient fait mauvais ménage avec les sages idées de M. Böhtlingk.

En somme, le livre de M. Böhtlingk est un bon livre. Son récit est scrupuleux, exact. Il n'y manque qu'un peu plus de mouvement. J'ai déjà dit qu'il ne fallait pas chercher dans son volume des révélations. Ses efforts pour découvrir ce que Bonaparte faisait à Paris en 1795 n'ont abouti qu'à le convaincre de l'impossibilité d'arriver à une certitude. Il n'a même pas pu déterminer si Napoléon, le 1er prairial, était à Paris ou en province : les témoignages sont contradictoires. A moins de trouvailles inespérées, à moins qu'on ne mette la main sur la correspondance de Salicetti, il faut se résigner à rester dans l'ignorance sur ce point et sur beaucoup d'autres.

II.

Ce serait ici le lieu de parler d'un autre ouvrage allemand récent : *les Parents de Napoléon Ier, ses frères et sœurs,* par le docteur Arthur Kleinschmidt (1); mais je n'ai rien à en dire. L'auteur admire tout, même la complaisance de la belle princesse Pauline servant de modèle à Canova pour une statue de Vénus, même les faits d'armes du prince Napoléon, le seul de la famille, cependant, pour lequel il ait des paroles sévères. Il lui reproche de ne pas aimer M. Rouher, d'être un radical, un traître, un *Catilina*. On voit que le bonapartisme de M. Arthur Kleinschmidt est de l'orthodoxie la plus pure. Ce n'est plus une histoire, c'est un panégyrique; cela n'est pas de ma compétence.

III.

Les bluettes réunies en volume par M. Ferdinand Gross sous le titre de *Petite Monnaie* (2) avaient d'abord paru, si je ne me trompe, en feuilletons dans un journal de Vienne. M. Ferdinand Gross s'y montre excellent précepteur de dames. Il a les qualités du métier. Il adore le beau sexe; il est jeune, gai, et il possède précisément la sorte de logique qui plaît aux femmes et les persuade. — Laissez railler les hommes, dit-il à celles qui écrivent; vous ne ferez jamais aussi mal qu'eux. Schopenhauer, qui ne pensait certes pas à vous, a dit : « Le nombre des bons livres est à celui des mauvais comme 1 est à 200 000 ». — M. Gross n'a pas des paroles moins consolantes pour les femmes d'esprit, dont le sort, s'il faut l'en croire, est véritablement cruel en Allemagne. Les autres femmes les fuient, et, ce qui est plus grave, les hommes ne veulent à aucun prix les épouser. Quand on vint signifier à Mme de Staël, de la part de Napoléon, l'ordre de quitter Paris, elle dit à l'officier chargé de lui signifier cet ordre : « Vous voyez, monsieur, où cela mène d'être femme d'esprit; déconseillez-le, je vous prie, aux personnes de votre famille, si vous en avez l'occasion. » Combien M. Gross est plus encourageant! — Il est vrai, dit-il, que les femmes d'esprit sont prétentieuses; leur suffisance est extrême; elles parlent sur tout, et la crainte de paraître banales leur fait lâcher mille sottises; mais, en bonne justice, on ne doit s'en prendre de leurs défauts qu'aux « circonstances », qui ne leur fournissent pas l'emploi de leurs facultés. — La déclaration est admirable. Si j'étais femme et si j'avais de l'esprit, je serais heureuse d'apprendre que, sans les « circonstances », je ne serais peut-être pas insupportable.

Le chapitre sur *la Viennoise* est un dithyrambe. L'admiration et la tendresse y débordent. Les Français qui ont eu le bonheur d'aller à Vienne signeraient tous ce chapitre-là des deux mains. Le passage sur les brunes et les blondes serait pourtant discutable. M. Gross a l'air de donner l'avantage aux brunes : c'est de la partialité; la Viennoise brune est délicieuse, mais la Viennoise blonde est divine.

La monnaie de M. Ferdinand Gross est en effet petite, mais elle est de bon aloi. Son livre fait passer quelques heures très agréables.

IV.

Je qualifierais encore de bluettes les *Tessons rassemblés par l'Homme fatigué* (1), si je ne craignais de mortifier un écrivain de talent dont l'intention n'a sûrement pas été de faire une œuvre légère. Le pseudonyme de l'*Homme fatigué* cache M. Richard Voss, l'auteur des *Visions d'un patriote allemand* (2). Les *Tessons* sont les débris de l'âme de M. Richard Voss. Avant d'être cassée, elle était forte et joyeuse; elle ressemblait à un vase bien travaillé et richement orné, prêt à recevoir tout ce qui est beau et bon pour le verser ensuite à l'homme altéré; mais la Vie, la cruelle Vie, a saisi de sa main rude le vase délicat et l'a rempli jusqu'au bord de douleur, tant et si bien qu'il a crevé. Là ne se sont pas bornés les malheurs de l'âme de M. Richard Voss. On en a jeté les morceaux aux ordures, et, selon l'observation très juste de l'auteur, « ce qui est dans la saleté devient sale ». L'*Homme fatigué* a pourtant ramassé les « tristes tessons », en souvenir du beau vase qu'ils formaient autrefois, et il les offre au public sans les avoir nettoyés.

L'*Homme fatigué* n'a vu sur sa route, cela va sans dire, que des choses tristes, et il les raconte avec un nombre extraordinaire de points d'exclamation, d'adjectifs et d'apostrophes. Ses héros parlent en phrases entrecoupées et montrent le poing au ciel. Ils croient fermement que tout est illu-

1. *Die Eltern und Geschwister Napoleon's I*, par le Dr Arthur Kleinschmidt, privat-docent à l'Université de Heidelberg (Berlin, 1 vol. gr. in-8°, 1878, Schleiermacher).

2. *Kleine Münze*, par Ferdinand Gross (Breslau, 1 vol., 1878, S. Schottlaender).

(1. On doit encore à M. Richard Voss *Hélène; extrait des papiers d'un pessimiste.*

(2. *Scherben, gesammelt vom muden Manne* (Zurich, 1 vol., 1878, J. Schabelitz.)

sion, excepté leur propre misère, aspirent à l'éternel *nirvâna*, et travaillent à conquérir leur droit à « la balle libératrice. » Ses héroïnes, pâles comme la pâle mort, ou comme le clair de lune mystérieux, sont dévorées de passions qui les mènent au crime et au tombeau. Tout cela est un peu démodé, et le style emphatique de l'ouvrage ne contribue pas à en rajeunir les idées. Pour un Français, les *Tessons* ont l'air d'avoir été oubliés bien longtemps, près d'un demi-siècle, sous leur tas de poussière. Il n'en est pas de même dans la patrie de M. Voss, où ils représentent une tendance nouvelle. Il est à noter, en effet, que divers écrivains allemands ou russes, appartenant à la jeune école pessimiste, reprennent les procédés de style et le ton déclamatoire de nos romantiques de 1830. Je ne prétends pas attacher à ce fait plus d'importance qu'il n'en mérite, mais il m'a paru digne d'être relevé au moment où il semblait que les théories naturalistes triomphassent sur toute la ligne.

ARVÈDE BARINE.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

La mort de M. Dupanloup n'a pas désarmé M. Veuillot, et, avant que le cadavre de l'évêque d'Orléans soit descendu dans la tombe, se glissant furtivement à travers les catholiques prosternés, le rédacteur en chef de l'*Univers* est venu souffleter, du mieux qu'il a pu, l'homme qui l'avait si sévèrement jugé.

Tous les journaux républicains ont relevé cette inconvenance. Aucun, cependant, ne s'est indigné autant que le *Figaro*, qui reproche à son confrère d'exploiter l'Église en la compromettant.

Il faut enregistrer, sans s'y mêler, ces querelles édifiantes. Elles enrichissent le dossier des prétendus conservateurs, qui ne savent, pas plus en religion qu'en politique, pas plus dans la presse que dans le monde, maintenir cette loi du respect sans laquelle il n'y a ni religion, ni politique, ni dignité de la presse, ni sûreté dans les relations sociales.

Certes, e parti républicain avait le devoir d'être sévère pour M. Dupanloup; mais il a fait taire toute polémique devant sa mort, et, en rappelant les intrigues funestes auxquelles ce bouillant prélat a été mêlé, les journaux libéraux ont tous fait remarquer avec impartialité que du moins, comme Montalembert, comme Lacordaire, M. Dupanloup avait rêvé parfois l'accord de l'Église avec la liberté. Cette aspiration intermittente et inconséquente lui est comptée par les républicains, et c'est pour l'en punir que M. Veuillot l'insulte.

Il y a pourtant, aux yeux des cléricaux, bien des circonstances atténuantes dans ce léger libéralisme.

II.

Je ne sais si M. le général Ducrot est catholique, avec ou sans libéralisme. En fait d'opinion, on ne lui connaît d'authentique que l'excellente opinion qu'il a de lui-même. Mais il mérite à coup sûr une place au premier rang de ces sapeurs du respect, qui font plus de tort à leurs amis qu'à leurs ennemis.

Depuis la guerre de 1870, tous les généraux à peu près, qu'aucune victoire, selon le mot sévère de M. Thiers, ne désignait à la reconnaissance du pays, se sont appliqués à raconter leurs intentions de vaincre, mettant sur le compte ou de l'empire, ou de la république, ou de leurs troupes, les causes de leurs échecs. Pas un n'a imité ce pénitent qui, agenouillé devant le cadavre de Napoléon III, s'est frappé la poitrine en disant : « C'est ma faute, c'est ma très grande faute. »

M. Ducrot, le plus rancunier des incapables, dépasse tous ses collègues dans des récriminations aussi peu françaises que véridiques.

Après avoir refusé constamment pendant le siège, ainsi que cela résulte des dépositions recueillies dans l'enquête, de faire marcher la garde nationale, qui a prouvé à Buzenval qu'elle était digne d'avoir de bons généraux, il se répand en injures contre elle. Après avoir donné l'exemple de l'insubordination à l'égard du général Trochu, après avoir enthousiasmé, puis déçu le patriotisme des Parisiens par une proclamation qui pouvait rester un chef-d'œuvre d'éloquence militaire et qui ne sera dans l'histoire que la plus retentissante des gasconnades, il accuse Gambetta et les armées extérieures.

Ces diatribes n'ajoutent rien au prestige militaire, et M. Ducrot, pas plus que M. Veuillot, ne travaille au relèvement moral de la France.

Chose singulière! tout esprit sérieux, si radical qu'il soit, ne touche, dans la presse républicaine, aux questions religieuses et aux questions militaires qu'avec inquiétude et respect. M. Gambetta ne manque jamais, dans ses discours, de séparer le parti religieux des intrigants de sacristie, et nul plus que lui ne se préoccupe d'améliorer la situation de l'armée.

Nous en serons réduits bientôt à défendre les prêtres et les soldats contre les inimitiés que des brouillons comme MM. Veuillot et Ducrot suscitent à plaisir.

Si c'est là le but de ces défenseurs de la force, il faut avouer qu'il est bien subtil, sous sa grossièreté apparente.

III.

La reprise de la *Grande-Duchesse de Gérolstein* est d'un à-propos piquant pour les élucubrations du général Ducrot, et les analogies entre le livre et l'opérette sont si nombreuses que déjà on commence à appeler M. Ducrot le général Boum.

Je trouve que Boum n'est pas assez retentissant; il faudrait dire Boum-Boum.

IV.

Puisque je parle de ceux qui manient la plume comme un

gourdin et qui s'amusent à frapper sur leur parti, ne le trouvant jamais assez aplati, je ne dois pas oublier M. Granier de Cassagnac, tourmenté du besoin, dans ce moment, de raconter ce qui se passait dans les coulisses du Deux-Décembre.

A la veille des élections sénatoriales, quand la conscience publique éprouve partout le désir de se débarrasser une bonne fois de ce reste de bonapartisme qui gangrène encore quelques parties de la France, il faut convenir que la propagande de l'ordre et de la liberté ne pouvait souhaiter un plus puissant secours que ces confessions naïves.

La plus vulgaire diplomatie conseillait de ne pas évoquer le Deux-Décembre. C'est absolument comme si M. Veuillot voulait faire décréter l'anniversaire de la Saint-Barthélemy comme fête nationale. Mais M. Granier de Cassagnac, qui ne fut jamais qu'une grosse mouche du coche, bourdonnante, insatiable de bruit et de picorée malsaine, ne manque pas une si belle occassion d'achever la déconsidération de ses amis.

Il raconte en détail comment les arrestations furent faites, il loue les commissaires qui furent les complices du guet-apens, il raille avec un goût superbe les généraux, les hommes d'État surpris dans leur lit, et il déclare que si M. Thiers ne l'estimait pas beaucoup, c'était uniquement parce que lui, Granier de Cassagnac, savait que M. Thiers avait eu un peu peur au Deux-Décembre, quand il s'était vu arrêté par des coquins.

Ce que devient la vérité vraie dans ces confidences, les travaux historiques antérieurs de M. de Cassagnac suffisent à le faire comprendre; mais ce qu'il y a de spécial à ce pamphlet, c'est la peine que semble éprouver le narrateur de n'avoir à raconter qu'un spectacle, sans pouvoir se vanter d'avoir été pour quelque chose de plus actif dans le forfait.

Il est le premier arrivé dans l'antichambre de l'Élysée pour voir les officiers d'ordonnance du Président le féliciter du succès de la police dans la nuit; il court chez M. de Morny, au ministère de l'intérieur. Il est le *premier visage ami* que le ministre ait vu ce jour-là, et croit sans doute lui avoir porté bonheur; puis, enchanté de l'accueil qu'il reçoit, il va se mêler au peuple de Paris pour tâter l'opinion et faire sans doute un rapport en conséquence à ses amis.

J'espère que M. Granier de Cassagnac ne nous fera grâce d'aucune scène de meurtre sur le boulevard Montmartre. Quel triomphe pour lui s'il pouvait nous révéler qu'il a tiré lui-même! Il ne manquera pas de faire l'éloge des commissions mixtes.

De cette façon l'œuvre sera complète. Quelle jolie bibliothèque édifiante on ferait avec les articles de M. Veuillot, les livres du général Ducrot et de M. Granier de Cassagnac!

V.

Un fou vient de mourir à Londres.

C'est Vermesch, l'ancien rédacteur du *Père Duchêne* sous la Commune.

Je ne m'arrêterai pas à noter cette fin d'un moustique comme les miasmes révolutionnaires en font naître, si je ne trouvais dans la destinée de ce garçon un exemple de plus du tort sérieux que peut faire, en politique, en morale, en littérature, notre gaminerie nationale exaltée par le succès.

Je ne veux évoquer aucune autre personnalité que celle qui m'est offerte par les nouvelles venues de Londres; mais on comprendra ce que je veux dire quand j'affirme que beaucoup de bruit et beaucoup de mal viennent souvent en France par la faute de gamins dont on a applaudi à outrance, puis envenimé les malices, et qui finissent par jouer un grand rôle auquel ni leurs études, ni leurs talents ne les avaient préparés.

Vermesch fut au début un de ces papillons; il butinait en vers, en prose. Comme Vallès, comme Rochefort, il eut ses heures de soleil et d'enjouement dans les buissons du *Figaro;* puis l'ambition des piqûres venimeuses lui vint et il se fit méchant, de parti pris, pour se créer une originalité.

Un de ses anciens collaborateurs, qui l'a beaucoup connu, et auquel je demande son opinion, m'écrit :

« C'était, avant 1870, un garçon doux, un peu efféminé, râpé, amoureux de dilettantisme poétique. Il avait une petite voix flûtée dont les roucoulements n'annonçaient en aucune façon les vociférations enrouées du Père Duchêne. Il était à la fois ambitieux de gloire et d'argent. Mais, bien qu'il eût un talent réel d'improvisation et l'originalité du trait, il lui était impossible de rien créer qui nécessitât un effort quelque peu soutenu et contenu. Ses médaillons, connus sous le titre des *Hommes du jour,* sont de petits estampages dont la ligne ressort avec hardiesse. Il y a de très jolies et surtout de très malicieuses saillies. Après son passage au *Figaro,* il ne songea plus qu'à être malveillant et à mordre. Il avait la conviction qu'il *tomberait,* s'il le voulait, les individualités les mieux posées. Il croyait rugir; en réalité, il jappait. Tout son caractère gît dans cette ambition et dans cette impuissance. Peu à peu, sa malice devint une férocité niaise; tout éloge fait d'un autre lui était insupportable et lui semblait une injure pour lui-même. Tous l'ont entendu dire cent fois : « Sardou ne connaît pas le théâtre. J'ai dix pièces « faites qui prouveront ce que c'est que l'art dramatique du « XIXe siècle. » Pour les romans, c'était la même chose. Balzac n'avait qu'à bien se tenir! il avait toutes sortes de romans en train. En réalité, il soufflait des riens.

« Il ne gagnait pas d'argent et avait d'énormes prétentions pour le prix de ses articles; mais surtout il voulait qu'on parlât de lui. Il jouait l'impassibilité, le mépris de la vie... des autres. Il donnait la réplique à Raoul Rigault, quand celui-ci, un autre Gavroche, lançait à plaisir des paradoxes à dépasser le marquis de Sade.

« Vermesch n'eut jamais d'opinion. C'était un jouisseur qui, chez Péters ou chez Brébant, humait par tous les pores les fumets et les élégances. Il écrivit au *Gaulois* sous le pseudonyme de La Palfernie. C'était son type.

« N'ayant pu être utilement réactionnaire, il se fit Père Duchêne. Rien n'est plus facile que ce pastiche, et c'est couper à bon marché la queue de son chien que de réclamer la fusillade de Chaudey ou de Bonjean.

« En 1872, on a trouvé dans les papiers de M. Hugelmann

une lettre par laquelle Vermesch offrait ses services à la veuve de Napoléon III. C'est tout dire. »

Il m'a semblé que ce portrait était le reflet ou la caricature de quelques autres, qui paraissent plus sérieux. C'est à ce titre que je le suspends après la silhouette de MM. Veuillot et consorts.

VI.

Puisque j'ai parlé des gens maladroits pour leur parti, ce n'est pas sortir de mon sujet que de mentionner l'étude faite par M. de Broglie, dans la *Revue des deux Mondes* du 15 octobre, sur les intrigues auxquelles le comte de Broglie fut mêlé sous Louis XV, en complicité avec cet aventurier de mœurs et de sexe douteux qu'on appela tour à tour le chevalier et la chevalière d'Éon.

N'est-il pas bizarre que M. le duc de Broglie ne veuille se rappeler à l'attention en ce moment qu'en racontant ce qu'il appelle lui-même assez naïvement un *imbroglio*, tenant à justifier l'analogie de son nom avec ce mot là et à prouver que le génie de l'intrigue stérile est un défaut de famille?

Je dois avouer cependant que ce travail a de l'intérêt et qu'il déconsidère, avec preuves à l'appui, l'institution monarchique autant qu'on peut souhaiter qu'un royaliste en veine de sincérité puisse le faire.

Je relève en passant une grosse faute de français qu'un académicien, si grand seigneur qu'il soit, n'a plus le droit de commettre.

Parlant des services que d'Éon rendait à Londres au duc de Nivernais, M. de Broglie écrit :

« Non seulement d'Éon *lui évitait le travail*, mais... »

Voilà une faute qu'il est facile d'éviter, sans qu'il soit besoin d'avoir travaillé au Dictionnaire de l'Académie.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Nous assistons à un lendemain de congrès des plus difficiles. Il n'est pas une seule des puissances directement intéressées qui n'ait vu le traité de Berlin devenir pour elle une source d'embarras sérieux, sinon de périls. La raison en est bien simple. Tout reposait en définitive sur l'hypothèse d'une Turquie réformable. Elle se montre incapable, aussi bien moralement que matériellement, d'exécuter la part qui lui revient dans le traité de Berlin. Elle fait banqueroute à l'Europe au point de vue politique comme au point de vue financier. Là est le mal incurable. Nous n'aurons que trop l'occasion d'y revenir.

Les lauriers du congrès n'ont pas rendu plus facile la position de son président. Il n'obtiendra en troisième lecture — s'il l'obtient — le vote de sa loi de sûreté générale, après laquelle toutes les garanties du droit n'existeront plus que pour mémoire, qu'au prix de nouveaux efforts personnels. Sera-ce encore la France qui en fera les frais? Elle joue quelque peu dans les discours du nerveux orateur le rôle du gouvernement du 4 septembre dans ceux des députés de la droite de l'Assemblée nationale, quand ils étaient à bout d'arguments. M. de Bismarck n'a vu que le succès de l'heure présente; sinon il ne se fût pas hasardé, au lendemain de l'invasion, à nous reprocher l'absence de scrupule dans la répression. Pour un homme d'esprit, c'était beaucoup oser. En attendant de servir aux péroraisons futures du chancelier de l'empire d'Allemagne, la France s'apprête pacifiquement à procéder aux élections sénatoriales. Les journaux de la droite se plaignent de ce que M. Dufaure n'a pas répondu à leurs incessantes interrogations sur ce qu'il pense de tel ou tel incident politique : ils sont bien ingrats; car la réponse du cabinet est nette et sans ambages. Elle a été clairement libellée dans le décret qui convoque les conseils municipaux pour le 27 octobre afin d'élire leurs délégués. Nulle prose ne vaut une telle décision. Nous touchons au jour heureux qui, en établissant l'accord des pouvoirs publics, sera le couronnement de tant de luttes persévérantes et le prix de sagesse du grand parti républicain.

Nul moment ne pouvait être mieux choisi pour retracer l'histoire de la présidence de M. Thiers. Le livre de M. Jules Simon, auquel il aurait pu donner ces mots pour épigraphe :

Et quorum pars magna fui,

est un tableau vivant, animé, sans aucune surcharge de couleur, de cette grande période de notre histoire contemporaine qui, bien qu'elle soit d'hier, a des proportions épiques par la gravité suprême de la crise traversée par le pays. Sa grandeur ressort d'autant mieux de ce récit limpide, qu'elle n'est pas soulignée et que jamais le cadre n'écrase le portrait. La figure de Thiers se détache peu à peu, sans effort, sans coup de pinceau dramatique, du fond même de la situation. L'éloquence naît de l'émotion communicative du témoin de ces grandes choses qui y fut associé de si près. L'esprit n'est jamais cherché; il circule sans cesse au travers de cette exposition d'une exquise simplicité et d'une clarté merveilleuse, où l'on sent constamment la sagacité politique. Personne n'a jamais mieux décrit que M. Jules Simon les intrigues compliquées, les roueries savantes et aussi les fautes graves de la coalition des droites. La portion de son livre consacrée à la tactique parlementaire est d'une rare finesse. L'impression d'ensemble est considérable. On a bien le Thiers des grands jours, élevé par le patriotisme à la hauteur d'un rôle immense, vrai sauveur de la patrie, et puis aussi le Thiers de l'intimité avec sa verve spirituelle sans pareille et sa parfaite bonté. M. Jules Simon le fait autant aimer qu'il fait détester l'esprit de parti qui ne sut pas désarmer dans de tels périls et n'eut pas pitié de la France. Les amis de M. Thiers lui seront à jamais reconnaissants d'avoir ainsi honoré pour sa part cette chère et illustre mémoire.

La mort de Mgr Dupanloup est une très grande perte pour son Église, bien que depuis quelques années il l'eût souvent compromise par une imprudente ardeur. Sa longue carrière est comme un résumé de l'histoire du catholicisme français

dans ses évolutions successives et ses variations. Né en Savoie, en 1802, Mgr Dupanloup se fit promptement remarquer par son intelligence, son énergie, et cette passion sincère qu'il a portée à tout ce qu'il a entrepris. Distingué comme catéchiste, comme orateur sacré, bien qu'il n'ait jamais occupé le rang des Lacordaire et des Ravignan, il se fit surtout remarquer dans le haut enseignement catholique. Comme directeur, il eut parmi ses fidèles des personnalités éminentes, même royales, qui ne contribuèrent pas peu à étendre son influence. Il eut l'honneur de mettre Talleyrand en règle avec l'Église à son lit de mort. Sa première intervention dans les affaires publiques eut lieu à l'occasion de la fameuse loi sur la liberté de l'enseignement qui fut votée en 1850 par l'Assemblée législative, grâce à la coalition des catholiques et des anciens soutiens de la monarchie orléaniste, réunis, selon l'image de Montalembert, par un commun naufrage sur le même radeau. Par malheur, ils n'y avaient pas mis la vraie liberté, qui appartient également à tous les citoyens, mais seulement la liberté de la sainte Église catholique, qui s'était fait une part énorme dans la direction de l'Université et avait obtenu que l'enseignement populaire fût livré en grande partie à ses congrégations. Mgr Dupanloup, alors abbé, joua un rôle important dans la commission qui élabora cette trop fameuse loi qui a fait tant de mal à la France.

Nous nous rappelons l'avoir rencontré à cette époque dans une des tribunes de l'Assemblée législative. C'était le jour où M. Thiers venait soutenir la cause de ce parti clérical dont il avait été l'adversaire si décidé jusque-là. « C'est un grand et décisif jour pour cet homme », me dit M. Dupanloup. Il ne se doutait pas qu'à la fin de sa carrière il serait à la tête de ses ennemis les plus acharnés pour combattre sa politique libérale et vraiment française.

L'abbé Dupanloup fut élevé peu de temps après au siège d'Orléans. Il y raviva tant qu'il put les traditions de Jeanne d'Arc, cherchant en toute occasion à unir le catholicisme au patriotisme. Nommé bientôt à l'Académie française pour ses nombreux écrits sur l'éducation, dont le style a plus de fougue que d'éclat, comme tout ce qui est sorti de sa plume, l'évêque d'Orléans engagea sa première lutte avec le parti ultramontain, qui avait imaginé de proscrire l'étude des classiques grecs et latins, sous prétexte que leur influence toute païenne était pleine de danger. L'évêque académicien combattit énergiquement cette nouvelle invasion de barbares dans le champ de la littérature. Il appartenait alors tout entier au catholicisme libéral des Montalembert et des Lacordaire, essayant de concilier la doctrine de son Église avec la société moderne. Il y portait, comme ses amis, une exaltation religieuse très sincère. On a raconté récemment que dans la chapelle du château de Montalembert, en Bourgogne, l'évêque d'Orléans célébra à cette époque une messe solennelle qui fut une sorte de veille des armes des champions du catholicisme libéral. Une plaque qui porte leurs noms avec cette inscription : *Pro religione et libertate,* est demeurée dans la chapelle du château. A ce moment même, le parti ultramontain déchaînait toutes ses fureurs contre le catholicisme libéral sous la conduite de Louis Veuillot, le plus grand insulteur du siècle. Il trouva un rude jouteur dans l'évêque d'Orléans, qui répondit aux articles violents de *l'Univers* par des mandements qui étaient d'admirables pamphlets par leur verve et leur vigueur. Incontestablement, c'est comme journaliste que l'évêque d'Orléans a déployé le plus de talent. Il est cependant un point sur lequel il se trouva d'accord avec ses adversaires ultramontains : il défendit comme eux le pouvoir temporel du saint-père ; il s'y porta avec sa virulente ardeur dès qu'il le vit menacé par la politique de Napoléon III. Sauf ce point réservé, il écrivait et parlait en libéral. On fut donc bien étonné quand, après l'apparition de l'Encyclique de 1864, qui le forçait à brûler tout ce qu'il avait adoré, il publia une apologie du Syllabus. On aurait éprouvé un étonnement plus grand encore si l'on avait su que Mgr Dupanloup avait tout fait pour empêcher à Rome la publication de ce même Syllabus qu'il essayait de justifier par une interprétation adoucissante et édulcorante. Nous tenons de M. Guizot, qui était très lié avec l'évêque Dupanloup, que celui-ci s'était consumé en vains efforts pour empêcher la curie romaine de faire une démarche aussi imprudente. Il ne faut pas trop s'étonner de ces contradictions : la loyauté parfaite est bien difficile dans une religion d'autorité absolue, car il faut sans cesse ruser avec cette autorité pour n'être pas brisé par elle. A partir de ce moment, l'attitude de Mgr Dupanloup fut bien moins libérale. Au lieu de se contenter de réfuter les mauvaises doctrines matérialistes, il les dénonça avec passion aux corps politiques d'alors et réussit par son influence à faire fermer l'Académie à M. Littré. Quand, quelques années plus tard, l'auteur du grand *Dictionnaire de la langue française* y fut reçu pour ses titres éclatants, Mgr Dupanloup donna sa démission qui ne fut jamais ni acceptée ni retirée. Malgré le Syllabus et sa fameuse brochure, il était resté gallican et voyait avec déplaisir se préparer la proclamation du dogme de l'infaillibilité. A la veille du concile, il fut au premier rang des inopportunistes. Nous l'avons vu à Rome, en 1869, jouer le rôle d'un véritable chef d'opposition, à la grande colère des ultramontains. Ses apologistes catholiques d'aujourd'hui couvrent d'un silence prudent cette période de sa vie ; elle n'a pas néanmoins été oubliée à Rome, car en résistant à la politique du *Gesu* il avait commis le péché qui ne se peut pardonner ni dans ce monde ni dans l'autre. Aussi, malgré sa soumission et les innombrables services rendus depuis 1870 à la cause catholique, n'obtint-il jamais le chapeau de cardinal qui orna les têtes les plus médiocres de l'épiscopat français. Quoi qu'il fît, il restait un suspect. On le traitait comme tel à la nonciature de Paris.

Le nonce alla même jusqu'à regretter la chute du ministère républicain au 24 mai, parce qu'il craignait que la direction des affaires ecclésiastiques en France passât en fait à l'évêque Dupanloup. Et pourtant, depuis qu'il siégea à l'Assemblée nationale, il ne perdit pas une occasion de servir ceux qui le repoussaient. C'est lui qui porta la parole dans la fameuse croisade des évêques en faveur du pouvoir temporel en 1871. Il joua le rôle prépondérant dans la discussion des lois sur l'instruction publique, surtout dans celle qui constitua les nouvelles universités catholiques et leur accorda le droit de conférer les grades. Il ne cessa pas non plus de

dénoncer violemment toutes les mauvaises doctrines, sans se soucier d'une suffisante exactitude dans ses citations. On se souvient de sa polémique violente à l'occasion du centenaire de Voltaire. Là encore il dépassa la mesure et ne voulut voir que les mauvais côtés de ce génie si extraordinaire, sans reconnaître ce qu'il fit pour la tolérance et surtout sans avouer les hontes d'une religion persécutrice, masque hideux sous lequel le christianisme apparaissait au grand railleur. L'évêque d'Orléans est mort au moment où il se préparait à de nouvelles luttes en faveur de son Église, sans avoir pourtant jamais approuvé certains écarts superstitieux de la dévotion ultramontaine.

Mgr Dupanloup est bien le représentant de cette période agitée du catholicisme français; il a porté en lui-même les contradictions qui l'ont déchiré. Il n'est pas parvenu à les surmonter : c'est ce qui lui donne parfois l'apparence d'un certain manque de sincérité. Au fond, il n'en est rien; c'est sa position qui était fausse et non son âme. N'oublions pas d'ailleurs qu'il était tout passion. La passion éclatait sur son visage haut en couleur, dans son attitude toujours agitée, dans sa parole plus ardente qu'éloquente et traînant après elle une pesante rhétorique de séminaire. A voir ce vieillard infatigable marcher tête nue pour calmer la chaleur d'un sang toujours en mouvement, on reconnaissait que l'âge n'était pas capable de lui donner la sérénité. On ne peut nier que, pendant ces dernières années, il n'ait gravement compromis la cause qui lui était chère par ses emportements de polémiste et ses exagérations furibondes. Le journal qu'il inspirait, *la Défense religieuse,* s'est montré l'un des pires organes de la réaction cléricale. Il est certain qu'il a contribué à la crise du 16 mai, car de nos jours on ne prophétise si bien que ce que l'on prépare. Malgré tout ce qu'on peut reprocher à Mgr Dupanloup, il demeure une figure digne d'intérêt et peut-être de compassion, car il a dû beaucoup souffrir dans le terrible conflit qui s'est élevé dans son esprit entre ses premières convictions libérales et les conclusions directement contraires du concile du Vatican. Au point de vue de la dignité et de la pureté de la vie privée, Mgr Dupanloup mérite tout respect. Il a montré un grand courage pendant la guerre dans son diocèse d'Orléans, qui eut tant à souffrir de l'invasion.

Il se plaisait à convier aux représentations des tragédies grecques qui se donnaient dans son petit séminaire les amis de la grande littérature classique, parfois aussi ceux qu'il supposait peu sympathiques à l'éducation cléricale. Son état de maison était simple jusqu'à l'austérité, ses manières franches, cordiales. Il n'était pas difficile de se rencontrer avec lui sur les hauteurs du patriotisme, de l'amour des lettres et aussi du spiritualisme chrétien.

Les journaux catholiques lui font l'honneur d'avoir été un grand défenseur de la liberté religieuse : il mérite tous les éloges avant celui-là, car il n'a jamais défendu que « la liberté du bien. » Il se montra l'adversaire le plus déclaré de toute proposition de loi sur la liberté des cultes; il est allé jusqu'à traiter de subversive, du haut de la tribune, l'application sincère de cette liberté aux non catholiques.

L'évêque d'Orléans a représenté avec éclat le catholicisme libéral aussi bien dans sa première phase de générosité imprudente que dans sa dernière période de rétractation et de soumission. Il a montré par son exemple ce qu'il en coûte de vouloir tout sacrifier à l'idole du Vatican : il faut, pour la satisfaire, aller jusqu'à l'apostasie du libéralisme. Les grands prêtres de l'ultramontanisme ne se contentent même pas de cette apostasie; ils ne pardonnent jamais, même au repentir. On a pu s'en apercevoir à l'étrange oraison funèbre que M. Veuillot a consacrée à Mgr Dupanloup. C'est qu'au fond les dissentiments subsistent, et l'unité absolue n'est qu'un voile trompeur.

E. de Pressensé.

BULLETIN

On annonce que le gouvernement belge déposera, à l'ouverture de la prochaine session législative, un projet de loi décrétant la création d'une école moyenne dans chaque chef-lieu de canton, et allouant de ce chef un crédit de 20 millions de francs.

De plus, le ministre de l'instruction publique se propose de retirer aux religieuses la direction des écoles de filles dans les nombreuses localités où ces écoles sont « adoptées » par la commune. En Belgique, on dit qu'une école est adoptée lorsque l'administration communale fournit à ses dépenses et lorsque ses cours se donnent dans un local appartenant à la commune.

Dans toutes les communes où, pour une cause ou pour une autre, on ne pourra reprendre ces écoles, l'administration communale sera invitée à installer un établissement scolaire non congréganiste.

Le drame de M. Legouvé, *la Séparation,* a été représenté mercredi soir au théâtre du Vaudeville. On sait le succès que cette pièce à situations fortes a obtenu l'hiver dernier dans les matinées littéraires du dimanche. Maxime Gaucher l'a appréciée dans la *Revue* du 3 janvier 1778, et l'accueil qui lui a été fait mercredi dernier confirme les éloges que nous en avons faits.

M. Hartmann termine un ouvrage sur *les Phénomènes de la conscience morale.* On annonce aussi comme devant paraître prochainement une biographie anglaise de Balzac, par M. Evelyn D. Ferrold.

Rousseau et Mme de Warens. — Nous trouvons dans le vol. XI d'une collection publiée par une société savante italienne des éclaircissements sur certains points restés obscurs de la vie de Mme de Warens (1). M. A. D. Perrero a trouvé dans les Archives de Turin l'explication du séjour à Paris à propos duquel Rousseau écrivait dans les *Confessions :*

(1) *Curiosità e Ricerche di Storia subalpina*, publiées par *una Società di studiosi di patrie memorie* (Turin, Fratelli Bocca).

« Je n'ai jamais bien su le secret de ce voyage. Elle me l'aurait dit, j'en suis très-sûr, si je l'en avais pressée... » M. Perrero croit, au contraire, que *maman* se serait bien gardée de confier à son cher enfant les petites intrigues qu'elle était venue nouer à Paris. Les lettres d'elle qu'il cite montrent que Mme de Warens partageait le dédain de beaucoup de belles dames de son temps pour les subtilités de l'orthographe. Elle écrivait au roi Victor-Amédée II, le 13 septembre 1726 :

« Je prans la liberté d'informe Votre Majesté que je vien de faire mon abjuration devant la Relique de Saint-François de Sale, et entre les mains de son digne Sucsesseur ; j'ay soueté et choisy le jour de la nativité de la Sainte-Vierge, à laquelle je say que Votre Majesté à une partiquulière dévotion affin dy participer et unir mes veux pour honore la mere de Dieu. — Les faveur dont Madame la Princesse ma honore a sette au casion sont aucy le fait de votre puissante proctection, et je ressent les marque de ce que la renommée fait éclater à chaque instant des vertus chretienes et des calités héroiques de Votre Majesté ; jose l'asseurer, quoy que je soit la plus petite de ses sujettes, que je puis du moins megaler à toute autres du coté de la parfaitte fidélité et de la soumition, de même que des ardante prière que j'adresse tous les jour au Saigneur pour la conservation de votre sacrée personne et selle de toute la maison Roiale, a jant lhonneur d'être, etc,

« Françoise Louyse de Warens, née de La Tour ».

Cette lettre avait pour but d'attirer des grâces à la néophyte. Victor-Amédée comprit. Il répondit en octroyant une pension de 1500 livres.

L'instruction publique en Italie. — Le *Courrier d'Italie* annonce que le ministre de l'instruction publique italien, M. de Sanctis, a décidé la création de deux Écoles normales universitaires pour les femmes : l'une à Rome, l'autre à Florence. La durée des cours sera de quatre ans. Le programme des études reproduira, en le développant, celui des écoles normales ordinaires ; il comprendra les mêmes matières, mais beaucoup plus complètes. Les élèves seront admises à la suite d'examens, ou sur la présentation de la patente normale de grade supérieur. Celles qui subiront avec succès les examens de sortie recevront un diplôme de *professeur*, et « seront destinées à l'enseignement dans les écoles normales et supérieures gouvernementales et assimilées du royaume ». Les professeurs des Écoles normales universitaires seront assimilés à ceux des autres universités. Le projet de M. de Sanctis est approuvé de la presse libérale.

Notes géographiques. — Les *Petermanns Mittheilungen* contiennent un article intitulé *les Principales races de la Russie*, où l'auteur cherche à démontrer que les Moscovites ou Grands-Russiens sont une race mêlée, plus différente des Petits-Russiens ou des habitants de la Russie Blanche, que les Provençaux ne le sont des Français du Nord, ou les Allemands du Nord de ceux du Sud. Les populations de la Petite-Russie et de la Russie-Blanche, qui comprennent ensemble 17 millions et demi d'âmes, représentent au contraire la race slave dans toute sa pureté. Les Grands-Russiens d'Europe sont au nombre de 34 millions.

Les innombrables livres sur l'Amérique écrits depuis quelques années n'ont point lassé la curiosité du public. On continue de lire avec le même intérêt toutes les publications qui ont trait aux mœurs et aux usages des États-Unis. Il est certain que le sujet paraît inépuisable, et il n'est pas de voyageur qui ne rapporte d'Amérique son contingent d'anecdotes inédites et d'observations piquantes. M. Varvaro Pojero n'a pas été moins heureux que ses prédécesseurs. Ses deux volumes, *Une Course dans le Nouveau-Monde* (1), sont agréables à lire, même venant après tant d'autres. Si la trame en est légère, du moins l'auteur a eu le bon goût de ne pas la charger d'ornements trop lourds pour elle. Ses renseignements sur les prix seront utiles aux amateurs de voyages. A New-York, l'omnibus qui conduit les voyageurs du bateau à vapeur à l'hôtel coûte 10 francs par tête, sans compter les bagages, qui coûtent à peu près autant. Une bouteille de vin de bordeaux passable se paie 30 francs.

La Société allemande pour l'exploitation de l'Afrique vient de charger le célèbre voyageur Gerhard Rohlfs d'une expédition dont l'audace égale celle des Cameron et des Stanley. M. Gerhard Rohlfs partira de Tripoli pour se rendre dans le Wadaï ; de là il suivra en partie le cours de la rivière Schari et se dirigera sur le coude formé par le Kongo.

La fin de son itinéraire est laissée à son initiative ; il la règlera sur les lieux mêmes, et selon les circonstances. Il suffit de jeter les yeux sur une carte d'Afrique pour se rendre compte de l'importance scientifique de l'expédition projetée. M. Gerhard Rohlfs traversera de part en part, au sud du Wadaï, la seule région africaine encore tout à fait inconnue.

L'Assocation africaine, à Bruxelles, a reçu des nouvelles de ses voyageurs.

A la date du 20 août, M. Cambier avait dépassé Upwapwa, se dirigeant, avec quatre-vingt-dix hommes, vers Ourombo. M. Dutrieux se trouvait avec quelques malades à Upwapwa, et M. Wautier était à Uwomero, occupé, avec soixante hommes, à réunir et à ramener au dépôt les ballots abandonnés par les déserteurs.

(1) *Una Corsa nel Nuovo Mondo*, par Varvaro Pojero. — Milan. 2 vol., 1878. Fratelli, Trèves.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMP. J. CLAYE. — A. QUANTIN ET Cie, RUE SAINT-HONORÉ. [1664]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 17. 26 OCTOBRE 1878.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

M. HENRI DELABORDE

(Secrétaire perpétuel).

Henri Labrouste, sa vie et ses ouvrages.

Messieurs,

Les révolutions dans la sphère de l'art ont cet avantage assez rare qu'elles laissent à chacun le temps de s'interroger, de se reconnaître, et la liberté de faire son choix. Tandis qu'ailleurs, bien souvent, les changements s'opèrent du jour au lendemain, ici rien ne s'établit que progressivement. Les réformes, au lieu de s'imposer, se proposent; les controverses une fois engagées se poursuivent, sinon sans animation, au moins sans animosité, jusqu'à ce que, une nouvelle génération survenant, le tout aboutisse à la victoire de l'un des deux partis ou, par la force des choses, à un accommodement. Quant aux chefs du mouvement eux-mêmes, si intraitables qu'ils aient pu être ou paraître au début, quelque surprise ou quelques dissentiments qu'ils aient d'abord provoqués, ils voient peu à peu, à mesure que les années se succèdent, les résistances qu'on leur opposait au nom des principes se réduire à des objections de détail; les préventions d'autrui tomber en même temps que leurs propres exigences deviennent moins impérieuses ou les excitations de leurs adhérents moins bruyantes : si bien que, par l'autorité croissante de leur talent comme par le fait des habitudes prises autour d'eux, ils finissent, à un moment donné, par ne plus rencontrer d'adversaires, et que, sans avoir au fond rien cédé, ils se trouvent en réalité à peu près d'accord avec tout le monde.

C'est ainsi que les choses se sont passées, dans ce siècle même, pour des peintres comme Ingres et Delacroix, pour des sculpteurs comme David et Barye, pour un musicien comme Berlioz, pour plusieurs encore qui, pendant un certain nombre d'années, avaient été aux yeux des uns les apôtres d'une régénération nécessaire, aux yeux des autres des novateurs téméraires, presque des factieux. C'est aussi ce qui est arrivé, dans le domaine de l'architecture, pour M. Labrouste, dont le nom, après avoir, auprès d'une partie du public, paru personnifier l'esprit d'indépendance outrée, ne rappelle plus aujourd'hui qu'un talent savant et original, en même temps qu'une vie invariablement studieuse et à tous égards bien remplie.

Votre haute justice, messieurs, avait devancé sur ce point les jugements présents de l'opinion. Lorsque vous consacriez par vos suffrages les titres que M. Labrouste s'était acquis, au dehors bien des gens les discutaient encore; bien des esprits s'obstinaient à voir dans l'artiste éminent à qui vous ouvriez les portes de l'Académie un ennemi de toutes les traditions, y compris celles que l'Académie représente. Et qui sait? En prenant place au milieu de vous, peut-être votre nouveau confrère lui-même s'étonnait-il un peu, sinon d'occuper cette place si bien méritée, au moins de s'être autrefois tenu à distance de ceux qui maintenant l'y appelaient; peut-être un léger sentiment, je ne dirai pas de repentir, mais de désaveu secret du passé, se mêlait-il à sa gratitude actuelle, s'il se souvenait de ses anciennes défiances, de certaines tentatives même d'opposition presque publiques, auxquelles on répondait en fin de compte par un témoignage éclatant d'estime et d'impartialité.

L'Académie d'ailleurs a de tout temps accoutumé de se venger ainsi. Ceux qui, par un préjugé vulgaire ou sur la foi d'épigrammes surannées, lui reprochent sa prétendue intolérance, devraient bien se rappeler quels nombreux démentis il serait facile d'opposer à cette accusation banale. Le nom

de M. Labrouste ne ferait ici que s'ajouter à bien d'autres. Il prouverait une fois de plus que, loin de s'immobiliser dans je ne sais quel système d'exclusions préconçues, l'Académie accueille tous les vrais talents, quelle qu'en soit l'origine, et que, pour savoir où trouver le plus digne, elle regarde plus attentivement aux œuvres mêmes qu'aux circonstances ou aux intentions.

Chez M. Labrouste toutefois les intentions auraient pu être examinées de près sans compromettre l'estime due à ses ouvrages, encore moins le respect que commandait sa vie. Quelques réserves qu'elles eussent autorisées peut-être, on n'y eût certainement rien démêlé qui ressemblât aux calculs de la vanité ou qui, sous le prétexte d'une guerre aux doctrines, impliquât une arrière-pensée d'hostilité contre les personnes. Le propre du caractère de ce véritable honnête homme était une fermeté sans raideur, une ambition de bien faire sans envie, comme le fond de ses inclinations d'artiste était l'amour du beau en lui-même beaucoup plutôt que le besoin de la renommée et du succès. Il y parut bien pendant les longues années qui s'écoulèrent avant que M. Labrouste eût trouvé ou plutôt avant qu'il eût vu venir à lui l'occasion d'appliquer pour la première fois à la construction d'un monument les règles qu'il s'était prescrites et la science qu'il avait amassée. Il était âgé de plus de quarante ans lorsqu'il fut chargé d'édifier la nouvelle bibliothèque de Sainte-Geneviève. Jusque-là tout à peu près s'était borné pour lui à quelques travaux en sous-ordre ou à des études spéculatives, poursuivies d'ailleurs avec la même ardeur que si elles eussent dû immédiatement avoir une application pratique.

L'éclat des débuts de M. Labrouste et la rapidité avec laquelle il s'était mis en mesure de les faire n'auraient pourtant pas laissé pressentir qu'il attendrait aussi longtemps une tâche digne de son talent. Lorsqu'il remportait à vingt ans le second grand prix, qu'allait suivre bientôt le premier grand prix de Rome, ou lorsque, pendant son séjour à la villa Médicis, il envoyait des travaux dont les meilleurs juges s'accordaient à louer l'inspiration savante et le caractère imprévu, il semblait que le moment était proche où le jeune architecte se verrait appelé à faire ses preuves autrement que sur le papier. Lui-même, au dire de ceux qui l'ont connu alors, ne s'était pas d'abord défendu de cette illusion; mais lorsqu'il l'eut perdue, et il la perdit vite, il s'accommoda, sans songer à se plaindre, de la situation qu'on lui imposait. Se renfermant plus étroitement que jamais dans sa retraite studieuse, il continua de vivre à Paris comme il avait vécu à Rome, tout entier à son art, à ses libres efforts pour en scruter les conditions, dût le résultat ne contenter que les aspirations de son intelligence et laisser des intérêts d'un autre ordre, au moins quant à présent, fort en péril.

Le dévouement au devoir et la constance étaient d'ailleurs des vertus dont M. Labrouste avait dès l'enfance trouvé des exemples bien près de lui et qu'il pratiquait à son tour comme une tradition de famille. Quatrième fils d'un homme qui, après avoir été du Conseil des Cinq-Cents et membre du Tribunat, s'était rigoureusement tenu éloigné des fonctions politiques pour rester fidèle aux souvenirs et aux opinions de sa jeunesse, Pierre-François-Henri Labrouste avait suivi ses trois frères dans ce collège de Sainte-Barbe où l'un d'eux devait, à trente ans d'intervalle, rentrer avec le titre de directeur, et dont un autre, devenu lui aussi un habile architecte, devait à peu près à la même époque renouveler et agrandir les murs. Comme ses aînés, Henri Labrouste prit rang parmi les meilleurs élèves; comme eux il quitta le collège bien préparé aux épreuves de la vie par une éducation virile, à l'apprentissage d'une profession spéciale par une solide instruction générale et l'habitude du travail. Admis au sortir de ses classes dans l'atelier de MM. Vaudoyer et Lebas, il commença en 1819 à suivre les cours de l'Ecole des beaux-arts. Né à Paris le 11 mai 1801, le futur architecte était alors âgé de dix-huit ans.

Dans cette carrière de l'art qui s'ouvrait devant lui, Henri Labrouste allait encore marcher à côté d'un des siens. Le troisième de ses frères, M. Théodore Labrouste, était depuis deux ans au nombre des élèves de MM. Vaudoyer et Lebas, et le nouveau venu se trouvait ainsi une fois de plus en communauté d'études avec son condisciple de Sainte-Barbe. Les exemples de cette fraternité professionnelle s'ajoutant à la fraternité naturelle ne sont pas rares dans l'histoire de notre école. Depuis les Mignard et les Audran au XVIIe siècle jusqu'aux Saint-Aubin à la fin du XVIIIe, jusqu'à d'autres beaucoup plus rapprochés de nous, la liste serait assez longue des artistes ou des écrivains français qui, sous le même nom, se sont voués à des travaux du même ordre ; mais, entre ces représentants, si bien doués qu'ils soient, des privilèges du sang ou des influences domestiques, l'égalité ne saurait de tous points être complète. Il y a nécessairement des rangs dans chaque groupe, comme il y a dans les faits qui ont marqué chaque vie un ordre différent. Henri Labrouste remporta le grand prix trois ans avant que son frère l'obtînt à son tour, et, lorsque l'un des deux lauréats vint rejoindre l'autre à la villa Médicis, il ne retrouvait pas seulement en lui un devancier dans la voie des succès scolaires : il avait affaire maintenant à un artiste consommé, je dirais presque à un maître, si le mot pouvait s'appliquer à un homme aussi peu avide de domination, aussi simplement occupé de poursuivre ses études personnelles et de fortifier sa doctrine.

Était-ce donc que les progrès accomplis par Henri Labrouste depuis son arrivée à Rome eussent changé au fond ou même quelque peu modifié les inclinations de son esprit? Ces progrès n'avaient fait au contraire que confirmer les dispositions naturelles de l'artiste en le mettant lui-même mieux en mesure d'en tirer parti et de se continuer pour ainsi dire. Son talent était de ceux qui ne procèdent ni des révélations subites ni des occasions, et qui tiennent à certaines facultés une fois éprouvées, à certains instincts innés de la raison de beaucoup plus près qu'aux fantaisies de l'imagination ou à l'influence des milieux : talents mûrs dès l'origine, dont les années, en se succédant, multiplient les œuvres sans changer les principes et qui se trouvent avoir atteint le but sans qu'on les y ait vus arriver. L'histoire morale du talent d'Henri Labrouste pourrait se résumer en

un seul mot, — la fixité, — comme le seul mot de sincérité suffirait pour caractériser tous les actes de sa vie.

Fort peu porté à parler de lui-même et de ses travaux, invariablement réservé, et presque jusqu'à l'excès, même dans les relations familières, même dans ses rapports de chaque jour avec ses plus intimes amis, Labrouste n'en avait pas moins, en matière d'art, des convictions inébranlables et, sous cette circonspection apparente, une hardiesse de sentiment, une indépendance d'opinion qui ne se laissait pas plus déconcerter par les objections qu'elle suscitait qu'effrayer par les conséquences des démentis qu'elle opposait aux idées les plus généralement accréditées. Labrouste, en un mot, aimait bravement le vrai; il l'aimait sous toutes ses formes et dans toutes ses acceptions.

De là ces études d'après l'antique qu'il envoie de Rome à l'état de portraits strictement fidèles de la réalité — si fidèles même qu'ils ne s'arrêtent pas à la ressemblance extérieure des choses et que, par le caractère qu'ils empruntent de certains éléments intimes, des *appareils* par exemple, ils nous font connaître et nous expliquent ce qu'on pourrait appeler l'organisme de chaque construction; — de là ces essais de restauration si peu conformes aux systèmes et aux procédés ordinaires de l'école à laquelle avaient appartenu les architectes contemporains de David, — les restaurations, entre autres, du *Temple de Neptune* à Pæstum avec sa *cella* couverte, ses tuiles et ses antéfixes peintes, de la *Basilique* avec le profil inusité de ses antes, du *Temple de Cérès*, lui aussi avec ses ornements polychromes, et telles nouveautés archéologiques du même ordre dont les uns se scandalisaient comme d'une hérésie, auxquelles les autres applaudissaient comme à une promesse d'affranchissement. Jamais peut-être un *envoi* d'architecture ne fut aussi passionnément accueilli; jamais question technique ne souleva, même en dehors du monde des artistes, des discussions aussi vives et ne préoccupa autant de gens. Ce n'était pas assez que le directeur lui-même de l'Académie de France à Rome, Horace Vernet, crût devoir intervenir dans le débat et qu'il prît la plume pour confirmer l'authenticité des découvertes faites par le jeune pensionnaire; à Paris, des écrivains mêlés jusqu'alors aux luttes des partis plus habituellement qu'aux affaires de l'art n'hésitaient pas à entrer en lice, sauf à y introduire avec eux des procédés de résistance ou d'attaque où l'esthétique n'était pas seule intéressée. Peu s'en fallut que, dans l'ardeur de la polémique, on n'en vînt à attribuer une importance politique à un simple problème d'érudition, et que Labrouste ne parût avoir tantôt courageusement défendu, tantôt outragé les lois, parce qu'il avait retrouvé des traces de peinture sur quelques monuments antiques et conclu de ce fait particulier à l'emploi général de la polychromie chez les anciens.

Sans doute, dans la campagne ainsi ouverte comme dans la querelle engagée alors entre les classiques et les romantiques, bien des gens prenaient de la meilleure foi du monde leurs entraînements pour des convictions. Nombre de prétendus convertis aux doctrines de Labrouste ne faisaient mine d'y être gagnés que pour contenter le besoin, assez instinctif chez nous, d'opposition aux pouvoirs établis quels qu'ils soient; mais, à côté de ses partisans de rencontre, Labrouste avait et méritait d'avoir pour lui ceux qui joignaient une expérience spéciale à l'indépendance raisonnée de l'esprit. Quelques-uns, il est vrai, un peu déroutés d'abord par la hardiesse des interprétations proposées, ne les avaient acceptées ensuite qu'avec une sorte de résignation. D'autres, en revanche, et la plupart des membres de l'Académie étaient du nombre, s'étaient dès les premiers jours prononcés en faveur de la thèse soutenue par l'auteur de la *Restauration des temples de Pæstum*, à ce point que dans le rapport lu en séance publique sur cet ouvrage, l'Académie déclarait « ne pouvoir que féliciter M. Labrouste jeune de ses travaux aussi intéressants pour l'art que pour l'archéologie. »

D'ailleurs, ces travaux envoyés de Rome par Labrouste n'accusaient pas seulement une profonde connaissance de l'art, de l'histoire et des mœurs antiques : outre un rare talent de dessinateur, ils révélaient une habileté singulière à se passer, dans l'invention, des secours de la fantaisie pour tout subordonner aux exigences expresses ou aux convenances de la construction projetée; pour trouver dans la combinaison des détails non pas un simple expédient décoratif, mais, au contraire, un moyen de compléter la signification des formes principales et d'en soutenir, d'en accentuer le rhythme. Le dernier envoi, en particulier, de Labrouste — le projet d'un *pont monumental servant de frontière à deux pays amis* — exprimait nettement chez lui la volonté de réhabiliter en architecture le respect scrupuleux de la logique et de rejeter comme une équivoque, sinon comme un contre-sens, tout ce qui ne concourrait pas directement à préciser la destination spéciale, la physionomie nécessaire, l'individualité en quelque sorte d'un monument.

Ce n'était pas ainsi qu'on l'entendait en général dans notre école depuis le commencement du siècle. Sauf Percier, Huyot et quelques autres, les architectes français de cette époque songeaient assez peu à varier leurs compositions suivant les caractères particuliers de chaque sujet, encore moins à subordonner rigoureusement le mode de décoration aux éléments de la construction même. Qu'il s'agît d'une église, d'un théâtre ou d'un palais public, c'étaient presque toujours les mêmes procédés d'ordonnance, le même fronton surmontant les mêmes colonnes, le même portique renouvelé pour la centième fois du Panthéon d'Agrippa ou du temple d'Antonin et Faustine; c'était toujours, sous prétexte de piété classique, mais en réalité par une manie d'imitation superstitieuse, l'usage à tout propos et à toutes places des mêmes ornements consacrés, rinceaux, rosaces, et le reste. On eût dit qu'au lieu d'être le résultat d'un calcul de la pensée, ces ornements ne relevaient que du caprice ou plutôt d'habitudes une fois prises; qu'au lieu d'exprimer des intentions, ils n'avaient d'autre objet que de couvrir tant bien que mal des surfaces, qu'en un mot, au lieu d'avoir été engendrés par les formes auxquelles on les associait, ils s'y étaient trouvés ajoutés au hasard des occasions et comme superposés après coup.

Si personnels que fussent le rôle qu'il avait pris et la tâche qu'il entendait remplir, Labrouste pourtant n'était pas seul à

'élever ainsi contre les idées toutes faites et les méthodes de convention. A côté de lui, dans la villa Médicis même, il avait trouvé, ses adversaires d'alors auraient dit des complices, on dirait aujourd'hui à meilleur droit des collaborateurs et des collaborateurs excellents. Il est remarquable que dans l'espace de cinq années, de 1822 à 1826, les grands prix d'architecture aient été coup sur coup remportés par ceux-là mêmes qui devaient exercer le plus d'influence sur le mouvement de l'architecture contemporaine et frayer la route à cette autre génération d'artistes dont les représentants les plus éminents siègent aujourd'hui parmi vous. C'était d'abord, en suivant l'ordre des dates, le sage et savant Gilbert, le futur architecte de deux monuments qui dans leur genre sont des modèles achevés de conception judicieuse et d'appropriation exacte, — la *maison des aliénés à Charenton* et la *prison Mazas*. — C'était ensuite Duban qu'il suffit de nommer pour rappeler un des plus beaux talents qui aient jamais honoré notre école; c'étaient enfin, après la venue de Labrouste, M. Duc et Léon Vaudoyer. Noble groupe d'artistes amis, étroitement unis dès leur jeunesse par la communauté des efforts et des espérances, comme ils devaient l'être plus tard par la renommée acquise et par l'éclat à peu près égal des succès! Touchante et généreuse association d'intelligences éprises du beau, sinon de la même manière au moins au même degré, et travaillant, chacune suivant ses aptitudes, à le formuler avec une liberté sans divergence, avec une émulation sans jalousie!

Vous les avez tous, et successivement, appelés à vous, messieurs, ces rivaux inséparables, j'allais dire ces frères par le talent comme par les affections du cœur; et maintenant, hélas! que la plupart d'entre eux nous ont quittés, n'est-ce pas en quelque sorte rapprocher de nous ces absents que de confondre les regrets qu'ils nous laissent avec nos sentiments pour celui qui a été jusqu'à la fin le fidèle compagnon de leurs travaux et de leur vie? N'est-ce pas encore vénérer la mémoire de Duban, de Labrouste, de Vaudoyer, que de prononcer à côté de ces noms le nom également cher, également respecté, de M. Duc, et de saluer un souvenir du passé aussi bien qu'une des forces vives de l'art actuel dans la présence au milieu de nous du maître à qui l'on doit le palais de Justice de Paris?

Cependant, pour Labrouste, comme pour ses amis, le moment était venu de quitter Rome et d'aller continuer sur place la lutte qu'il avait commencé de soutenir à distance. Certes, il revenait ici bien armé. Aussi solidement renseigné sur l'art des Étrusques ou sur l'art de la Grande Grèce et de la Sicile que sur l'architecture romaine au temps des empereurs, il rapportait, outre une énorme quantité de dessins et de notes, un fonds d'observations théoriques assez sûres pour comporter d'avance la solution de chaque question d'ensemble ou de détail, assez larges pour permettre au sentiment de garder ses franchises, même dans la soumission aux exemples de l'art antique et dans la sévère application de ses lois.

Malheureusement, nous l'avons dit, l'occasion pour Labrouste de mettre toute cette science en pratique ne devait se présenter que beaucoup plus tard. Pendant plus de douze années, à peine se vit-il appelé à fournir des plans — et encore des plans partiels — pour quelques décorations éphémères, pour celles, par exemple, qui devaient s'élever sur nos places publiques aux jours anniversaires de la révolution de Juillet ou un peu plus tard, lors de la translation à Paris des cendres de l'empereur Napoléon; à peine quelque concours auquel il avait pris part lui procurait-il soit une distinction purement honorifique, comme la médaille dont on récompensa son beau dessin pour le *Tombeau de Napoléon* aux Invalides, soit des prix qui ne conféraient pas au lauréat le droit de diriger lui-même les travaux qu'on allait entreprendre, comme ces deux prix obtenus par lui pour les projets, mis ensuite à exécution par d'autres, d'un *hospice d'aliénés* à Lausanne et d'une *prison centrale* à Alexandrie. De 1830 à 1843, Labrouste n'a guère à paraître sur un chantier de construction que pour y remplir les modestes fonctions d'inspecteur. Sauf deux tombeaux érigés en 1837, il n'édifie rien en son propre nom, et c'est presque uniquement aux mérites dont il fait preuve comme professeur qu'il doit pendant ce laps de temps son importance et son crédit.

Il faut bien le reconnaître pourtant, si l'action de Labrouste sur ses élèves et, en général, sur la jeune école d'architecture a été heureuse en ce sens qu'elle a, dans la pratique de l'art, rétabli les droits et élargi la part de la raison, elle a eu aussi ce résultat d'amener parfois chez les artistes l'abus du raisonnement. A force d'attacher une arrière-pensée aux moindres combinaisons de lignes et de prétendre condenser le sens de toutes choses, on en est venu à faire parler à la pierre un langage à peu près énigmatique; ou bien, en voulant trop systématiquement réduire les formes architectoniques au strict nécessaire, on n'a exprimé, au lieu de la correction, que la sécheresse; au lieu d'intentions simples, que le pédantisme de la simplicité. A qui la faute après tout, sinon à ceux-là mêmes qui se méprenaient ainsi? Pas plus que Ingres, dont quelques élèves ont pu par excès de zèle appliquer à faux ou exagérer la doctrine, pas plus que d'autres maîtres de notre temps ou des temps passés, Labrouste ne saurait être rendu responsable des maladresses ou des fautes commises par d'impuissants imitateurs; et d'ailleurs assez d'hommes de talent sont sortis de son école pour démontrer l'efficacité de ses leçons quand elles s'adressaient à des esprits de force en réalité à les comprendre ou, au besoin, à les interpréter. Pour reconnaître ce que l'enseignement de Labrouste avait en soi de libéral et ce qu'il pouvait avoir de fécond même dans un ordre de travaux tout différents des travaux du maître, il suffirait de se rappeler les noms des architectes qui, dans notre pays, se sont voués les premiers à l'étude ou à la restauration des monuments du moyen âge : M. Lassus, M. Boeswilwald et plusieurs autres. Ces artistes *mediévistes* ont été les élèves de Labrouste; et de même que les principaux entre les peintres romantiques avaient reçu les leçons du classique Guérin, les architectes qui devaient si savamment restaurer la Sainte-Chapelle à Paris et tant de beaux édifices religieux en province s'étaient formés auprès d'un homme prédestiné en

apparence, par ses travaux et ses goûts personnels, à ne leur transmettre que les exemples de l'art antique et les traditions du génie païen.

Jusqu'aux dernières années du règne du roi Louis-Philippe, Labrouste n'avait donc encore produit aucune œuvre d'architecture proprement dite; et cependant il n'en était pas moins dès cette époque un des architectes les plus en vue, celui même qui, aux yeux de tout le monde, personnifiait le plus ouvertement l'esprit nouveau. Ajoutons que certains écrits polémiques d'un ton assez vif insérés par l'artiste dans la *Revue de l'Architecture* ou dans le *Journal des Débats* n'avaient pas peu contribué à stimuler le zèle de ses partisans en même temps qu'ils paraissaient fournir un grief de plus à ses adversaires. Aussi, des deux côtés et dans des dispositions toutes contraires, attendait-on avec une égale impatience le moment où l'on pourrait enfin prendre pour thème de la discussion, non plus des questions théoriques, mais un résultat matériel et visible, non plus des opinions, mais une œuvre.

Ce moment vint en 1850, lorsque, sept ans après la pose de la première pierre, la nouvelle Bibliothèque de Sainte-Geneviève fut terminée, et, bien entendu, ni d'un côté ni de l'autre, la passion ne fit faute dans les jugements portés. L'emploi jusqu'alors inusité du fer auquel l'architecte n'avait pas craint de recourir pour construire et pour couvrir les parties intérieures du monument; la sévère monotonie de ces murs extérieurs dont les lignes ne font que répéter un motif unique et qui, pour toute parure accessoire, ne portent que des inscriptions; cette sobriété expressive qui caractérise l'aspect de l'édifice et en signale à première vue la destination, — tout cela, on s'en souvient, fut à l'origine aussi résolument vanté par les uns comme la marque d'un progrès décisif que réprouvé par les autres comme un témoignage de témérité. Le temps est heureusement bien passé de ces partis pris et de ces querelles. Le noble monument élevé par Labrouste n'a besoin aujourd'hui d'être défendu ni contre l'enthousiasme compromettant des fanatiques, ni contre les injustices des détracteurs. Il a cessé de servir de prétexte aux exagérations pour paraître à chacun ce qu'il est en réalité : l'œuvre d'un esprit aussi ferme que délié, d'un talent qui joint au mérite de parler franc celui de choisir délicatement ses termes.

Labrouste venait à peine d'achever la Bibliothèque de Sainte-Geneviève qu'il était appelé à entreprendre une autre tâche du même genre, mais d'une importance et à bien des égards d'une difficulté plus grande : la réédification de notre Bibliothèque nationale. Toutefois on ne lui demandait encore que de remettre en état une partie des anciens bâtiments, celle qu'avait construite François Mansart et qui avait été le palais Mazarin : on voulait attendre pour jeter bas le reste que l'architecte eût mené à fin ce travail préalable de restauration. Or, la vénération de Labrouste pour les monuments du passé n'était pas, tant s'en faut, si accommodante qu'elle s'étendît à tous indistinctement. Très peu traitable, au contraire, sur le chapitre des considérations purement historiques, très peu sensible à ce genre d'intérêt que comportent, en dehors de la beauté ou de la convenance absolue des formes, les souvenirs plus ou moins curieux d'une époque, il n'admettait dans ce qui avait survécu des autres âges que ce dont il croyait pouvoir en toute sûreté de conscience tirer un enseignement. S'il professait à ce titre le culte de l'art antique, il avait en général pour l'art des temps modernes, pour l'architecture du XVIIe siècle en particulier, une indifférence, sinon un éloignement d'ancienne date qui semblait le prédisposer assez mal à la besogne qu'il allait entreprendre.

Duban, avec son goût et sa science si souples, eût été tout autrement préparé à un pareil travail, et il l'eût sans doute accepté de bon cœur : Labrouste n'y vit d'abord qu'une concession à faire pour acquérir le droit d'agir ensuite pour son propre compte. Il n'en prit cependant ni moins bravement ni, à en juger par les résultats, moins heureusement son parti. Lui qui jusqu'alors avait si soigneusement évité les occasions d'exposer sa foi à la contagion de ce qu'il jugeait un mauvais exemple, lui qui pendant bien des années s'était refusé même à visiter le palais de Versailles, de peur d'entrer, ne fût-ce que par le regard, en complicité avec les architectes du XVIIe siècle, il se résigna à devenir le continuateur de l'un d'eux; si bien que, lorsque l'édifice bâti par François Mansart reparut, à deux cents ans d'intervalle, débarrassé des constructions parasites qui le cachaient depuis si longtemps et comme paré d'une jeunesse nouvelle, on eût dit que l'architecte moderne avait écouté d'aussi près les conseils de sa dévotion archéologique que les inspirations mêmes de son talent.

Pourquoi faut-il que, plus tard, d'autres parties de la Bibliothèque ne lui aient pas imposé le même respect ou tout au moins la même abnégation? Pourquoi, par exemple, le moyen n'a-t-il pas été trouvé, ni peut-être cherché, de conserver les murs à la fois vénérables et charmants de l'ancien Cabinet des médailles, de ce monument par excellence de l'art et du goût français au XVIIIe siècle, consacré d'ailleurs par les souvenirs qu'y avaient laissés Barthélemy, Caylus et tant d'autres érudits illustres? Qu'il nous soit permis d'exprimer en passant ce regret. Il ne diminue en rien la justice due à l'œuvre personnelle de Labrouste; mais pour qui a vu le Cabinet des médailles tel que Robert de Cotte l'avait disposé et orné, pour qui se rappelle ce qu'était, il y a vingt ans encore, l'ensemble de ces boiseries sculptées, de ces peintures, de toutes ces décorations maintenant détruites ou dispersées, le sacrifice si résolument accompl ne laissera pas de paraître un peu trop héroïque, quelque légitime au point de vue de l'unité que l'ait jugé celui qui s'y décidait.

L'unité : telle était, aux yeux de Labrouste, non seulement dans le cas présent, mais en toute occasion, la loi essentielle, la condition fondamentale d'une composition architectonique. Ce qu'il recommandait à ses élèves, ce qu'il exigeait de lui-même avec une volonté inflexible, c'est que l'accord fût complet entre l'ordonnance générale d'un édifice et les formes de détail; entre la structure secrète, les organes de cet être de pierre et les signes extérieurs qui en sont comme

l'enveloppe ou l'épiderme. « Un édifice, disait-il, doit être et paraître bien portant. » Dans l'aspect qu'elle présente, comme dans sa constitution intime, la nouvelle Bibliothèque a ce caractère de santé. Qu'on en examine les dehors ou, au dedans, les parties diverses; qu'on s'arrête devant cette façade, dont les lignes à la fois riches et fermes annoncent et semblent résumer d'avance celles qui vont se développant le long du monument tout entier, ou que l'on pénètre dans cette grande *salle de travail,* si bien appropriée à sa destination et, en même temps, si heureusement inventée, — on ne surprendra nulle part la trace d'une indécision, encore moins d'une infidélité aux intentions d'ensemble une fois conçues, à la méthode une fois adoptée.

Ici, comme à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, l'architecte use largement des ressources matérielles que la science moderne a mises à sa disposition. Il les utilise sans déguisement, sans ruse d'aucune sorte, laissant au fer son apparence propre là même où il remplace les solives, à des plaques de faïence arrondies en voûte l'aspect mince et léger d'un simple revêtement. Tout, sauf peut-être l'ornementation du grand vestibule ou celle de la rotonde du nouveau Cabinet des médailles, tout porte l'empreinte d'un art en garde contre l'exagération aussi bien que contre la banalité des formules. Éloquent par sa netteté même, cet art est d'autant plus persuasif qu'il affecte moins de s'imposer, et que, jusque dans la hardiesse des expressions, il garde un caractère imperturbable de sérénité et de mesure.

Ce sont là des mérites qui frappent les regards de quiconque visite les salles publiques de la Bibliothèque; mais combien d'autres parties réservées au service de ce magnifique établissement confirmeraient l'impression reçue en face du monument lui-même ou au seuil de quelques galeries intérieures! Il faut avoir pénétré dans les immenses salles de dépôt, où sont rangés sur environ vingt-cinq kilomètres de rayons, ici plus de deux millions de livres imprimés, là quatre-vingt-dix mille recueils manuscrits et plus de cent soixante mille médailles ou objets d'art et d'archéologie, là enfin des volumes ou des portefeuilles contenant les uns près de trois millions d'estampes, les autres trois cent mille cartes géographiques; il faut avoir vu comment, sur un terrain relativement restreint, la place et la lumière ont pu être données à cette masse énorme de richesses, pour apprécier à sa valeur l'ingénieuse sagesse des combinaisons matérielles, comme on aura pu admirer à d'autres places l'élévation ou la finesse du goût. Et si l'on se rappelle que la Bibliothèque a été d'un bout à l'autre reconstruite sans que rien de ce qu'elle contenait fût un seul instant déposé au dehors; si l'on songe que Labrouste ne pouvait élever un corps de bâtiment nouveau qu'à la condition d'avoir provisoirement logé ailleurs tous les volumes que l'ancien bâtiment renfermait et d'avoir fait en sorte de maintenir à la disposition du public chaque collection ainsi déplacée, — l'estime pour l'œuvre même s'accroît en proportion des difficultés qui en ont compliqué l'exécution.

Il n'a malheureusement pas été donné à Labrouste de voir la vaste entreprise qui lui avait coûté déjà vingt ans de travail recevoir son entier accomplissement. Bien qu'il ait eu le temps de remplacer presque partout les anciens bâtiments par des constructions nouvelles, il lui restait encore à exécuter les projets qu'il avait conçus pour isoler la Bibliothèque et pour la compléter au moyen d'agrandissements devenus aujourd'hui plus nécessaires que jamais. La mort l'arrêta avant qu'il eût abordé cette dernière partie de sa tâche. Elle ne fut pas pour lui l'abandon conscient de la vie, le coup pressenti et quelquefois désiré qui met fin à de longues souffrances; elle le frappa sans qu'il eût pu même la voir venir. Le 24 juin 1875, Labrouste tomba comme foudroyé au milieu de ses occupations habituelles, presque le crayon à la main et — rapprochement touchant! — peu d'instants après celui où il achevait de rédiger pour un des concours de l'École un programme sur ce sujet : *Un tombeau à élever à la mémoire d'un artiste.* Ce fut là son dernier travail, mais ce n'était pas la première fois que sa pensée s'arrêtait sur un pareil sujet. Il y avait depuis longtemps songé pour lui-même et il avait prescrit que sa propre sépulture, simple d'ailleurs et austère comme lui, fût, quand le moment serait venu, construite sur les dessins d'un fils et d'une fille qu'il avait l'un et l'autre initiés à l'étude de l'art et quelquefois associés à ses travaux.

Le vœu de Labrouste a été réalisé par les mains pieuses auxquelles il avait confié le soin d'abriter ses restes. Le tombeau où il repose dans le cimetière de Fontainebleau est l'œuvre de ses deux enfants. Quant aux œuvres qui nous parlent de lui sans porter, comme ici, son nom inscrit sur la pierre, elles préserveront trop bien de l'oubli, elles recommandent trop publiquement sa mémoire pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'estime où il faut les tenir. L'architecte à qui l'on doit, outre les deux grands monuments que nous venons de mentionner, tant d'enseignements utiles et de nobles exemples, tant de travaux dont l'art et les artistes continueront de tirer profit, un tel homme n'a pas besoin, pour obtenir pleine justice, qu'on énumère un à un tous ses titres. Un de vous d'ailleurs, messieurs, l'a dit avec l'autorité du talent personnel et la loyauté d'un cœur supérieur aux préoccupations mesquines de l'amour-propre (1) : « Lorsqu'on se reporte au temps où s'est produit le mouvement » dont Labrouste a été un des principaux instigateurs, « on ne saurait trop admirer ces hommes qui, sans bruit, sans secousse, forts de leurs études et de leurs convictions, ont modifié si profondément une architecture appauvrie et ont ouvert la voie où nous sommes fiers de les suivre. » Un autre (2), en venant prendre à l'Académie la place qu'y avait occupée Labrouste, constatait avec la même gratitude les services rendus par son éminent prédécesseur. « Devant une existence aussi parfaitement remplie, disait-il, on est saisi d'un profond respect. »

Je n'ajouterai rien à ces paroles. Elles résument une vie qui, depuis le point de départ jusqu'au terme, a eu l'inflexible continuité d'une ligne droite; elles caractérisent un talent

(1) M. Charles Garnier, *A travers les arts*, p. 53.
(2) M. Bailly.

dont l'importance ressort des efforts qu'il a suscités, des progrès qu'il a préparés, autant que des œuvres mêmes qu'il a directement produites. S'élever et élever les autres du vrai et du certain jusqu'à l'idéal; rajeunir, à une époque d'extrême civilisation comme la nôtre, l'art par la bonne foi et le beau traditionnel par l'application sévèrement raisonnée des moyens; chercher enfin et trouver l'originalité dans la sagesse, l'élégance du style dans la clarté même de la pensée, — voilà ce que Labrouste a voulu; voilà ce qu'il a su faire avec une décision et une hardiesse qu'on a pu prendre autrefois pour les entraînements de la passion révolutionnaire, mais qui n'étaient en réalité que les inspirations d'une conscience intrépide et la probité d'un esprit convaincu.

PALAIS DU TROCADÉRO

SALLE DES CONFÉRENCES

M. FRÉDÉRIC PASSY

(de l'Institut)

De l'enseignement élémentaire de l'économie politique (1).

I.

... De tous les genres d'ignorance, la plus dangereuse et la plus commune encore, hélas! jusque chez les gens qui se croient instruits et qui, à d'autres égards, le sont, c'est l'ignorance économique. Toute ignorance, sans nul doute, est regrettable, et toute instruction est utile, parce que toute erreur est un danger, une faiblesse au moins, et toute connaissance une lumière et une force. Mais on ne peut tout savoir, quelque désir qu'on en ait; et il y a des sciences, même de premier ordre, même des plus utiles, des plus indispensables à la marche de l'humanité, qui ne sont ni directement accessibles ni directement nécessaires à la masse des hommes. Voyez ce magnifique étalage de choses, c'est-à-dire d'idées, ce monde de produits, de mécanismes, de procédés, d'instruments, que met sous nos yeux à tous l'Exposition universelle. Tout nous y importe sans doute; tout y sert par quelque côté à l'amélioration de notre sort, au développement de nos forces ou au progrès de nos connaissances; tout, en réalité, y est d'intérêt général, d'intérêt universel. Que de choses cependant que les plus instruits parmi nous ne seront jamais en état de comprendre et d'apprécier! Il n'y a plus aujourd'hui, parce que l'encyclopédie de l'industrie et de la science est trop vaste, d'esprits réellement encyclopédiques; tout ce que les mieux partagés peuvent souhaiter, c'est d'être habiles et, s'il se peut, supérieurs dans quelque branche qui est leur spécialité et d'avoir du reste ce que Clitandre, je crois, accordait aux femmes, et ce qu'il faut tâcher de donner à tous, des clartés :

Je consens qu'une femme ait des clartés de tout.

Heureux certes ceux qui ont ces clartés! Aucune n'est inutile. Mais nous fissent-elles défaut, mais n'eussions-nous même pas, sur plus d'un domaine, cette modeste ouverture; fussions-nous, pour appeler les choses par leur nom, des ignorants, absolument ignorants, en physique, en chimie, en astronomie, en mécanique et en mille et mille parties de l'industrie d'aujourd'hui : est-ce que cela empêcherait l'astronomie, la physique, la chimie, la mécanique et le reste de suivre leur voie, grâce à ceux qui les savent et qui s'en occupent? Leurs bienfaits cesseraient-ils de se répandre, comme la lumière du soleil qui luit sur les bons et sur les méchants, sur ceux-là mêmes qui les méconnaissent et les blasphèment?

Est-ce que les découvertes de la science et de l'industrie ne sont pas, pour la masse des hommes, comme ces phares élevés sur les hauteurs, que le matelot perdu sur le vaste Océan est dans l'impossibilité d'allumer, mais dont le rayonnement lointain l'éclaire et le guide? Nous pouvons nous faire sur la constitution du monde, sur la forme de la terre, sur la marche des astres, les idées les plus fausses, les plus absurdes même : cela empêchera-t-il le monde d'être ce qu'il est, et les astres de suivre leur cours? Nous pouvons ignorer la façon dont s'obtiennent la plupart des produits que nous consommons, et n'avoir aucune idée des diverses opérations par lesquelles se préparent nos aliments, nos vêtements ou nos meubles : en serons-nous moins bien servis, si tant est que ceux qui exercent ces métiers les sachent? Le tailleur, le charpentier, le vigneron, le boulanger feront leur besogne pour nous (à charge de revanche), à la condition que nous ne nous mêlions pas de ce qui nous est étranger et que nous nous souvenions du proverbe : « Chacun son métier, les vaches seront bien gardées. » A une autre condition aussi, qui n'est pas moins importante : c'est que leur liberté soit respectée et qu'on ne les trouble pas dans leur labeur et dans leurs affaires. Ce qui revient à ce que je disais tout à l'heure, à savoir qu'à côté de ces connaissances spéciales et techniques, il y a d'autres connaissances générales et, pour ainsi dire, communes; des vérités faites pour tous, utiles à tous, nécessaires à tous, qu'il n'est pas permis d'ignorer, sous peine de méconnaître ses intérêts et de manquer à ses devoirs, et qu'il n'est pas davantage permis de laisser ignorer aux autres, sous peine de voir retomber sur soi les conséquences de leurs fautes ou de leurs souffrances, en vertu de cette solidarité inévitable qui nous unit tous, même à notre insu, et qui, un jour ou l'autre, nous fait porter la peine non seulement du mal que nous avons fait, mais du mal que nous avons laissé faire et du bien que nous n'avons pas fait.

Laissez dans un village ou dans une ville, à la porte d'un de ces taudis où grouillent la misère, l'insouciance et le vice, s'amonceler tous les résidus impurs de la vie de chaque jour; laissez les eaux fétides et les débris en putréfaction croupir en un de ces cloaques immondes d'où se dégagent

(1) L'étendue de cette conférence ne nous permet pas, à notre vif regret, de la publier tout entière.

des miasmes pestilentiels ; et vous aurez beau prodiguer dans votre somptueuse demeure tous les raffinements du bien-être et toutes les précautions de l'hygiène, la contagion du voisinage infecté montera jusqu'à vous, avec l'air, devant lequel tous sont égaux, et la maladie vous frappera, vous ou les vôtres, parce qu'à côté de vous d'autres créatures humaines n'en auront pas été préservées. Laissez de même la foule croupir autour de vous dans l'ignorance des lois fondamentales de tout ordre matériel ou moral, dans cette ignorance qui, « lorsqu'elle n'est pas factieuse », dit Socrate, « est toujours sur le point de le devenir » ; laissez les appétits grossiers, l'immoralité, l'ivrognerie, envahir les âmes sans défense ; et vous n'échapperez pas plus à la contagion morale que vous n'aurez échappé à la contagion physique. Un jour ou l'autre, des bas-fonds négligés du vice et du crime, la souillure ou l'insulte rejailliront jusqu'à vos filles ou vos fils ; un jour ou l'autre, l'erreur et la violence, momentanément comprimées, feront explosion. Et les ruines s'accumuleront, et les fortunes et les existences les plus assurées se trouveront tout à coup à la merci de tous les hasards. Faites donc des hommes, si vous voulez n'avoir affaire qu'à des hommes.

Il me revient, à ce propos, une scène qui ne s'effacera jamais de ma mémoire. Je l'ai racontée déjà, et plus d'une fois ; je la raconterai encore (j'en demande pardon à ceux qui en auraient déjà entendu le récit), car je la trouve significative et de nature à faire plus d'impression que tous les plus beaux raisonnements. Je n'ai pas, d'ailleurs, la prétention de rien dire de nouveau, et je sais qu'il faut frapper plus d'une fois sur le même clou pour l'enfoncer.

C'était en 1870, au mois de janvier, à Lyon. Un grand débat, qui n'est pas terminé — permettez-moi de dire malheureusement ; nous l'agitions encore, il y a trois jours, dans la salle à côté, — le débat entre ce qu'on appelle la protection, ce que j'appelle, moi, la compression du travail national, et la liberté, qui seule peut permettre au travail national de s'épanouir pour le plus grand profit de tous, producteurs et consommateurs, — ce débat passionnait alors le pays. Lyon, depuis longtemps converti à la cause de la liberté, avait, comme Bordeaux et comme d'autres villes, entrepris en faveur de cette cause une sérieuse campagne. Des conférences, des lectures, des cours avaient été faits de toutes parts. Et pour couronner le mouvement par un coup d'éclat, une immense réunion publique à laquelle avaient été conviés les représentants de tous les centres industriels du Rhône, de l'Ardèche, de l'Ain, de la Haute-Loire et du reste de la région, avait été annoncée au Grand-Théâtre, loué pour la circonstance par l'Association libérale lyonnaise. Divers orateurs, parmi lesquels on m'avait fait l'honneur de me réserver une place importante, devaient se faire entendre.

L'entrée était libre, absolument libre ; on avait même refusé le concours de la police, croyant pouvoir compter, pour la bonne tenue de la séance, sur la dignité des assistants. Mais un ordre du jour publié et affiché à l'avance indiquait exactement le programme, dont on acceptait la loi par cela seul qu'on mettait le pied dans la salle. Par des raisons que je crois inutile de rechercher, mais qui n'avaient rien d'hostile ni à l'objet de la manifestation, ni, autant que l'on peut en juger, à la personne des orateurs, un tumulte, évidemment préparé à l'avance, s'éleva pendant que l'un d'eux (c'était celui qui est en ce moment devant vous), s'acquittait de sa tâche. Ce n'est pas la seule fois, assurément, qu'il me soit arrivé de ne pas contenter tout le monde ; j'ai même rencontré des contradicteurs qui me l'ont dit sans beaucoup de ménagements. Mais c'est la seule fois, je tiens à le déclarer, qu'il ne m'ait pas été permis de faire, avec plus ou moins de difficulté, entendre jusqu'au bout ce que je croyais avoir à dire. En général, — que les gens qui ne croient qu'à la force des baïonnettes le sachent bien, — même en face d'un auditoire ignorant, même en face d'un auditoire passionné ou prévenu, la parole n'est pas une arme vaine. Quand on sait ce dont on parle et quand on est en état d'exprimer ce qu'on pense ; quand d'ailleurs on met un peu de cœur à ce que l'on dit, quand on s'adresse aux hommes, non comme un maître à des écoliers auxquels il fait la leçon, mais comme un semblable à des semblables qu'il respecte et dont il veut gagner la raison parce qu'il les respecte ; quand on se présente ainsi, et quand, de plus, on n'a pas peur des grands mots de quelques-uns et des menaces de quelques-autres, il est rare, je le répète, très rare que l'on ne se fasse pas écouter, sinon avec sympathie, du moins avec convenance et même avec une réelle déférence. Mais il y a des exceptions, et nous le vîmes bien ce jour-là. La cabale, quel qu'en fût le but, était parfaitement organisée ; et, malgré la ferme volonté des neuf dixièmes des assistants de mener à bonne fin la réunion, il fallut renoncer à dominer le bruit des quelques groupes de perturbateurs chargés d'y mettre obstacle, et lever la séance pour échapper à une collision que rendait menaçante l'exaspération de plus en plus visible de la majorité. L'irritation était grande, en effet, chez ces industriels et ces négociants, dont beaucoup étaient venus de loin, porteurs de vœux de leurs concitoyens et de leurs collègues, et qui s'étaient promis de faire de ce jour un grand jour pour la liberté du travail et pour la liberté de la parole en même temps. Les Lyonnais surtout se sentaient offensés dans la personne de leurs hôtes, blessés dans l'honneur de leur cité ; et l'on pouvait craindre, à voir l'animation de leur langage et de leurs gestes, que la collision évitée dans la salle n'éclatât dans la rue. Ce fut à ce moment qu'intervint le président. C'était M. Arlès-Dufour, cette grande et originale figure que tout Lyon a connue, cet homme qui avait porté les paquets dans sa jeunesse, qui avait eu faim, et qui s'en souvenait ; et qui, devenu l'une des sommités du commerce européen, admis avec faveur dans toutes les cours et lié avec les plus hautes illustrations de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Angleterre, n'usait de ses grandes relations que pour dire tout haut les vérités que d'autres n'osaient pas murmurer tout bas, et de sa grande fortune, entretenue par un labeur incessant, que pour patronner tout ce qui était généreux, essayer tout ce qui pouvait receler un germe d'utilité ou de progrès et soutenir tout ce qui avait besoin d'être soutenu. Se redressant tout à coup de toute sa haute taille et rejetant en arrière sa belle et puissante tête blanche, il se retourna, comme Joad en face d'Athalie, vers

ses compagnons qui commençaient à descendre l'escalier, et d'un geste les arrêtant sur les marches : « Un moment, messieurs, dit-il. Avant de sortir d'ici, nous avons un examen de conscience à faire : nous accusons les autres, nous ferions mieux de nous frapper la poitrine; car des fautes des autres c'est nous qui sommes les vrais coupables. » Et comme quelques-uns paraissaient trouver l'apostrophe étrange : « Oui, reprit-il, oui; nous sommes les riches, les éclairés, les puissants; nous avons place dans les conseils de nos villes ou dans ceux du pays. Qu'avons-nous fait pour rendre impossibles des scènes comme celle qui vient de se passer? Qu'avons-nous fait pour donner à ces hommes la sagesse et la modération qui leur manquent? Quand sommes-nous allés à eux, comme des frères aînés vers des frères cadets, apportant avec nous la lumière, la bienveillance et la consolation? Nous les avons laissés, avec leur ignorance et leurs passions, comme des bêtes fauves dans leurs tanières. Aujourd'hui ils en sortent, prêts à nous dévorer : c'est notre châtiment. Qui osera dire que, dans une certaine mesure au moins, il ne soit pas mérité? » Chacun baissa la tête, et ce fut en silence que s'écoula cette foule si agitée l'instant d'auparavant.

Messieurs, quand nous faisons, les uns ou les autres, ce que je fais en ce moment; quand nous plaidons devant les pouvoirs publics, quand nous plaidons devant l'opinion surtout la cause de l'instruction; quand nous demandons que partout les ténèbres soient déchirées; quand nous demandons, en particulier, que la lumière soit faite sur ces questions économiques, sur ces questions de travail, de commerce et de salaire, qui sont des questions vitales pour tous et à toute heure; nous ne faisons pas autre chose, sachez-le bien, que ce que Arlès-Dufour nous reprochait trop justement, il y a quelques années, de n'avoir pas assez fait. Nous essayons de nous assurer contre les égarements des esprits et la violence des passions; nous nous mettons, par des armes plus sûres que la force, en défense contre le retour des jours néfastes que nous avons eu la douleur de traverser. Ou si, malgré nos efforts, de nouvelles catastrophes et de nouveaux déchirements nous étaient réservés, nous nous donnons le droit de penser du moins que nos mains sont pures des excès que nous n'aurons pas réussi à prévenir, et que ce n'est pas notre faute si, au milieu du progrès général, trop d'intelligences sont restées accessibles au sophisme, et trop d'âmes ont été gangrenées par la haine et par l'envie.

II.

... Il y a deux points au moins sur lesquels, à raison de leur gravité, je vous demande la permission de vous retenir encore : l'un, ce sont les *machines,* l'autre, c'est le service de *l'alimentation publique,* autrement dit le *commerce des grains.*

Vous les connaissez, ces machines, ces « grandes bêtes de fer », comme les appelait dernièrement M. Jules Simon, dont les spécimens sont rangés là-bas dans leur ménagerie; et vous n'avez pas besoin que je vous en redise les mérites. Vous savez qu'elles sont de la force, et de la force matérielle, mais que ce qu'elles représentent cependant, ce n'est pas le triomphe de la matière, mais le triomphe de l'esprit dominant la matière et se faisant d'elle un instrument et un moyen. Vous savez que, créées par l'intelligence, elles n'obéissent qu'à l'intelligence; que la moindre erreur, la moindre ignorance, le moindre oubli dans l'agencement ou dans le maniement de leurs organes est fatal, et que par conséquent elles imposent à l'homme, comme condition de la puissance qu'elles lui confèrent et comme prix des biens qu'elles lui procurent, l'instruction, l'exactitude, la vigilance et la possession de soi-même. Vous savez que sans elles il n'y aurait ni produits ni travail; que toute machine est à la fois un multiplicateur d'activité et un multiplicateur de fécondité; et que c'est aux lieux où la mécanique fait de l'homme le contre-maître de la nature, que les matières premières affluent pour se faire transformer par ses mains; aux lieux où l'homme demeure l'esclave et, pour ainsi dire, l'automate de la nature, que le travail languit et que l'industrie, sans variété et sans ressort, n'est qu'une tâche ingrate, abrutissante et, par surcroît, précaire autant que stérile. Et cependant, vous le savez aussi (car nous en avons fait plus d'une fois la cruelle expérience), ces machines qui sont notre sécurité et notre gloire, ces machines, nos rédemptrices et nos éducatrices, ces machines qui, en se faisant nos esclaves, nous ont donné la liberté et le loisir et qui, chaque jour dans ce siècle, mettent à notre disposition une puissance qui dépasse de bien loin celle dont l'imagination de nos pères se plaisait à doter les génies et les fées; ces machines ont été méconnues, maudites, attaquées, non par la foule ignorante seulement, mais par des hommes à d'autres égards instruits et distingués, par des littérateurs, par des historiens, par des philosophes, par des politiques, auxquels une chose manquait pour être des hommes réellement éclairés : la connaissance de l'économie politique. Comme les enfants, qui s'abandonnent à la première impression, comme les sauvages, qui, pour avoir un fruit, abattent l'arbre qui le porte, ils n'ont vu que les douleurs qui quelquefois accompagnent l'enfantement du progrès qui s'opère, et ils ont oublié les bienfaits que laisse après lui le progrès opéré. Ils ont montré à l'ouvrier par où tel ou tel changement survenu dans son propre travail lui pouvait être pour un temps difficile ou pénible, et ils ont négligé de lui dire par combien de côtés les changements survenus dans l'ensemble des industries diverses le servent et le relèvent. Et, à leur voix, des métiers ont été brisés, des usines incendiées, des inventeurs et des industriels ruinés, massacrés parfois. L'opprobre et la haine ont été la récompense des savants ou des entrepreneurs qui les premiers essayaient d'ouvrir au travail de nouvelles voies, des Papin, des Jacquart, des Fulton. Et la marche du monde a été retardée, et de nouvelles sources de production et de travail ont été taries. Et en attendant que plus tard, quand l'ignorance serait moindre et les préventions affaiblies, le progrès brutalement mis en déroute pût revenir à la charge, les malheureux qui venaient de mettre en pièces des instruments de travail et d'anéantir des capitaux se sont trouvés,

leur gagne-pain brisé, sans ouvrage, sans espoir, avec du sang sur les mains parfois et le remords dans le cœur.

Pourquoi ces excès, jadis si fréquents, deviennent-ils si rares? et pourquoi sommes-nous en droit d'espérer que bientôt ils ne seront plus qu'un souvenir? Parce que les esprits s'éclairent; parce que le rôle des machines est mieux connu; parce que, sur ce point au moins et sur quelques autres, les enseignements de l'économie politique sont moins ignorés.

J'en dis autant, et à plus forte raison encore, des crises alimentaires, autrefois si terribles, si cruelles, si impatiemment supportées par les populations, aujourd'hui si aisément et si tranquillement traversées. Nous aurons cette année, selon toute apparence, une récolte médiocre, sinon mauvaise, et surtout une récolte dont la qualité laissera beaucoup à désirer; car nous avons beau faire, nos blés et nos avoines, forcément exposés à la pluie qui ne nous a pas fait grâce d'un jour, s'échauffent et germent avant d'être rentrés. Nous mangerons, les bêtes et nous, du grain plus ou moins avarié, et nous le paierons plus cher que s'il était bon; c'est probable du moins. Mais nous n'en manquerons pas, et les prix mêmes ne s'élèveront pas au delà d'une faible augmentation. Jadis, en pareilles circonstances, nous aurions eu la disette, la famine même, avec des prix de disette et de famine, c'est-à-dire avec des prix triples, quadruples, décuples sur quelques points peut-être des prix ordinaires. Et avec la famine et ses souffrances nous aurions eu tout le cortège de haines et de violences qu'elles traînaient fatalement après elles : les fermes pillées, les magasins incendiés, les commerçants dénoncés comme des accapareurs et des meurtriers du peuple, égorgés au milieu des imprécations de la foule. Jadis, que dis-je? Il y a vingt ou vingt-cinq ans encore, dans plus d'une commune, nous aurions vu les commissaires de police et les maires jeter en prison ceux qui se seraient permis de dire, comme je viens de le faire, que la récolte n'était pas excellente, ou interdire, sous des peines plus ou moins sévères, tout déplacement de grain ou de pain. Un arrêté de ce genre a été pris, en 1854 ou 1855, dans une commune du département de la Seine; je crois inutile de la nommer, mais elle n'est pas loin d'ici. Et cette commune, qui n'est nullement agricole, est absolument hors d'état de trouver sur son territoire le pain qu'elle mange! M. le maire, en prenant ce magnifique arrêté, n'avait oublié qu'une chose : c'était d'en prendre d'autres pour enjoindre à ses collègues des communes voisines ou éloignées de lui faire envoyer des approvisionnements. Mais les marchandises, pas plus que les hommes, comme l'a spirituellement remarqué M. de Molinari, n'aiment à entrer dans les endroits d'où l'on ne sort pas quand l'on veut. Le procédé était donc infaillible pour affamer la commune, si l'autorité centrale, qui commençait à y voir plus clair, ne s'était empressée de rappeler à cet administrateur trop zélé que le droit d'aller et de venir appartient aux choses en France, de nos jours, aussi bien qu'aux hommes.

Le maire auquel je viens de faire allusion avait les meilleures intentions sans doute; mais il ne savait pas l'économie politique. Et, pas plus que lui, hélas! ne la savaient les malheureux qui, en 1847, à Buzançais, empêchaient par la force deux ou trois voitures de grains de se transporter aux lieux où elles étaient attendues, et ajoutaient, dans leur délire, le meurtre au pillage. Pas davantage ne la savaient, aux siècles derniers, les administrateurs de tous degrés et le gouvernement lui-même, sans cesse occupé de la tâche impossible de réglementer la circulation ou les prix, d'approvisionner les marchés, d'interdire les spéculations (tout en se faisant spéculateur lui-même), et n'arrivant, en fin de compte, qu'à multiplier, on pourrait presque dire à éterniser les souffrances, en engageant à tout propos sa responsabilité et se faisant, comme l'écrivait énergiquement Turgot, « le plastron du mécontentement public ».

Oui, messieurs, oui, aux siècles derniers, la famine (cette famine que nous ne connaissons plus que de nom) était en quelque sorte en permanence sur le sol fertile de la France. Tel siècle, le XIIe, l'a vue plus de cinquante fois. Sous Louis XIV, en 1663, en 1696, en 1709, des populations entières étaient noires de faim; les malheureux en quête d'un semblant de nourriture broutaient l'herbe des prés et dévoraient l'écorce des arbres; des femmes vêtues de soie imploraient, comme une grâce, pour y faire bouillir un peu de son, de l'eau dans laquelle on avait fait dessaler de la morue, et Mme de Maintenon mangeait du pain d'avoine à Versailles! N'allons pas si loin; en ce siècle encore, bien que les dernières famines soient bien celles de la fin du XVIIIe siècle, bien que 1811 et 1817 n'aient été que des disettes relativement fort adoucies, les tristes expédients de l'ancien régime n'étaient pas oubliés.

Le marquis d'Argenson raconte, dans ses Mémoires, que le Régent apporta un jour au conseil du pain de fougère et, le posant sur la table : « Voilà, sire, dit-il en s'adressant à Louis XV, de quoi les sujets de Votre Majesté se nourrissent. » Un député du même nom, le vicomte Voyer d'Argenson, combattant, à la tribune de la Chambre, des mesures destinées à s'opposer à l'entrée des grains étrangers, pouvait prononcer, en 1819 encore, ces paroles : « Je ne veux pas chercher à émouvoir. Je ne puis cependant oublier que j'ai mis en herbier vingt-deux espèces de plantes que nos habitants des Vosges arrachaient dans nos prés pendant la dernière famine. Ils en connaissaient l'usage en pareil cas par la tradition de leurs pères : ils l'ont laissée à leurs enfants. Et c'est à peine si ces plantes sont complètement desséchées au moment où nous examinons s'il faut combattre législativement l'avilissement des grains. »

Voilà le passé, et voilà le présent. Et entre ce passé et ce présent, où est la différence? Elle est dans le perfectionnement des moyens de communication d'abord, et dans les ressources matérielles dont dispose le commerce pour remplir sa tâche. Car là où il n'y avait ni chemins de fer, ni navires à vapeur, ni routes même, il est bien certain que les grands transports de grains et les transports à grande distance n'étaient guère possibles : la liberté même la plus complète ne pouvait atténuer le mal que dans une faible mesure. Mais la différence est dans les idées aussi, dans les lois, dans

l'état des esprits : car là où les approvisionnements sont vus de mauvais œil, là où le commerce est une industrie insalubre, là où, comme le disait encore Turgot, quiconque s'occupe d'acheter du blé à ceux qui en ont à vendre, ou d'en vendre à ceux qui en veulent acheter, est exposé à toute la malveillance « de la populace et des juges »; là où les règlements et les tarifs varient à toute heure et ne semblent avoir d'autre but que de contrarier les calculs de la prévoyance et de rendre impossible toute appréciation sérieuse des chances de bénéfice ou de perte, c'est en vain que les ressources matérielles existent; les plus grandes facilités de transport deviennent illusoires, et les capitaux découragés s'éloignent forcément d'une voie qui ne leur promet que déceptions et désastres. Grâce à Dieu (et à l'économie politique), nous avons enfin, depuis 1861, renoncé sans retour à ces tristes errements. Grâce à Dieu, avec la vapeur et l'électricité, qui ont ouvert matériellement le monde au commerce, la liberté est venue qui le lui a ouvert moralement. Et aujourd'hui des déficits ou des excédents de 10, de 15, de 20 millions d'hectolitres peuvent se produire et être hautement avoués sans provoquer ni l'avilissement, ni la surélévation des prix, ni la ruine des producteurs, ni la désolation des consommateurs, ni la panique, ni la révolte. C'est qu'aujourd'hui tout se raisonne, tout se prévoit, tout se nivelle; et le marché d'approvisionnement, comme le marché d'écoulement, s'étend ou se resserre de lui-même selon le besoin. Le déficit d'une région rencontre, pour le combler, l'excédent d'une autre région; et toutes se trouvent ainsi constituées, de par la liberté, à l'état d'assurance mutuelle. Or, à qui doit-on de tels résultats, encore une fois? A l'économie politique, qui, sur ce point au moins, a fait prévaloir ses conclusions et qui nous épargne ainsi, avec les tortures de la faim, les explosions plus terribles cent fois de la haine et de la violence. Nous n'avons donc pas tort quand nous affirmons qu'il est d'intérêt public, je vais plus loin, de salut public, d'en répandre partout les enseignements préservateurs. Quand le désordre éclate dans les faits, c'est qu'il était dans les idées. La force peut arracher parfois des mains qui les portent les torches qui promènent autour d'elles l'incendie; la persuasion seule, en pénétrant les esprits, peut arrêter les volontés égarées qui les allument.

Et à ce propos encore, messieurs, un souvenir me revient, un douloureux, mais instructif souvenir, que vos applaudissements m'enhardissent à rappeler, et qui peut faire jusqu'à un certain point le pendant du mot d'Arlès-Dufour.

C'était l'année suivante, en 1871, au lendemain de cette lutte néfaste qui avait succédé — désolation après désolation et violence après violence — à la guerre néfaste de 1870. Quelqu'un racontait que l'on avait vu, au milieu de l'effarement universel, des propriétaires et des commerçants laisser enduire de pétrole, sous leurs yeux, par des femmes ou par des enfants, leurs demeures et leurs boutiques pour les anéantir; et l'on ne trouvait pas naturellement de paroles assez amères pour la lâcheté de cette résignation stupide. « Je connais, ne pus-je m'empêcher de dire à mon tour, une indifférence bien autrement stupide et bien autrement coupable : c'est celle des gens qui laissent tous les jours, sans sourciller, enduire de substances inflammables, je veux dire d'idées fausses et de passions mauvaises, l'esprit et le cœur de leurs semblables. Et lorsque d'autres, plus prévoyants ou moins oublieux de leurs devoirs, parlent de détruire ces germes funestes; lorsque, semant à pleines mains, sans relâche, le bon grain de la vérité, seul capable d'étouffer jusqu'à sa racine l'ivraie de l'erreur, ils essayent de noyer par avance toutes les poudres des explosions sociales et de faire la paix par la lumière et par la justice, ces mêmes gens, qui crient si fort quand le mal qu'on leur a annoncé est venu, n'ont pas assez de pierres pour ceux qui les conjurent de les aider à l'empêcher de venir! »

Un autre jour, dans des circonstances moins tragiques, un de mes amis, homme fort intelligent et assurément animé des meilleures intentions, mais imparfaitement débarrassé des préjugés et des préventions qui règnent encore au sujet de l'économie politique, me disait, à l'occasion d'un des progrès que j'ai eu la bonne fortune de faire faire à l'enseignement de cette science : « Comment! vous voulez entretenir de ces choses-là nos instituteurs, nos ouvriers, nos paysans? pourquoi pas les enfants de nos écoles? Mais alors tous ces gens-là vont donc parler de capital, de travail, de salaires et de tout le reste? »

« Eh! mais, lui répondis-je, de quoi donc vous imaginez-vous qu'ils parlent aujourd'hui? Est-ce que vous croyez, quand vous donnez trois francs à un terrassier ou à un bûcheron pour sa journée, que cet homme, s'il n'a pas appris que les salaires ont un cours, comme les marchandises et les profits et qu'il y a de par le monde une loi supérieure aux volontés individuelles qui s'appelle *la loi de l'offre et de la demande,* ne se demande pourquoi, au lieu de trois francs, vous ne lui en donnez pas dix ou davantage, ce qui, à son avis, vous serait si facile, à vous qui avez des rentes? Est-ce que le journalier qui sort de sa chaumière pour aller gratter la terre d'un autre, ou le paysan, à peine moins pauvre souvent, qui, tout couvert de sueur, revient de gratter la sienne, ne se demande pas, en longeant les murs de votre beau parc et voyant à travers les arbres se dessiner le profil de votre élégante habitation, d'où vient que vous êtes, vous, plus riche et mieux logé que lui, et pourquoi l'égalité naturelle — le droit égal de tous à tous les biens de ce monde — a été rompue à votre profit et à son détriment? Est-ce que l'ouvrier, quand il n'a pas été mis à même d'apprécier à sa valeur le travail de l'intelligence, quand il n'a pas appris à se rendre compte de l'importance et du rôle du capital engagé, des relations personnelles, de la connaissance des marchés et des denrées, de la direction industrielle et commerciale, en un mot, et des risques qui sont l'inévitable contre-partie des bénéfices, n'est pas tenté de croire que le patron qui l'emploie est un oisif et un parasite qui vit à ses dépens et que c'est à lui que devrait revenir en totalité ce qu'il croit être en totalité son œuvre? Est-ce que l'affamé enfin, en présence des places si différentes que nous occupons, les uns et les autres, à ce qu'on appelle « le banquet de la vie », ne se répète pas, après bon nombre de personnages illustres qui ne se sont pas fait faute de le

lui dire, que la nature nous avait tous invités également à sa table et que ceux dont la part est meilleure ont rogné, pour la grossir, la part de leurs voisins moins bien partagés?

« Ignorance, direz-vous; ignorance grossière, qui méconnaît l'action personnelle de l'homme et le ravale à la condition passive de l'animal qui broute et ne sème point! Eh! je le sais aussi bien que vous; mais ces hommes le savent-ils? Oui, à la table de la nature, telle que la nature l'a dressée pour tous, on meurt de faim, tout simplement. Oui, les ronces, les épines, les fruits sauvages, l'imparfait abri des cavernes et la lutte contre les carnassiers qui mangent l'homme et contre les herbivores qui mangent la pâture de l'homme : voilà le sort devant lequel nous sommes égaux, si tant est que là même nous soyons égaux, car les forces ne le sont pas, et, quand on n'a d'autres armes que ses mains, le faible ne compte guère. Tout ce qui dépasse cet implacable dénûment des premiers jours est de création humaine. La nature n'a pas fait de palais, elle n'a pas même fait de cabanes; elle n'a fait ni vêtements, ni outils, ni pain; elle n'a pas seulement fait un grain de blé. C'est la culture, c'est-à-dire l'application soutenue de l'intelligence et de la main humaine qui, du grain à peine comestible de quelque graminée inconnue, a fait, avec le temps, le lourd épi qui donne son fruit au centuple. C'est la culture qui, par une série de transformations incessantes, a perfectionné les racines, les fruits, les animaux, modifié les terrains, rendu fertile ce qui était infertile, et réuni dans le même coin de terre, sous la même main, ce qui jadis était épars aux quatre bouts du monde. Sans culture, sans industrie, sans science, sans travail personnel, rien, rien que la nudité et la faim. Mais, pour que l'effort personnel s'exerce, et pour qu'il soit fécond, il faut qu'il ait sa récompense, c'est-à-dire qu'à des mérites inégaux correspondent des récompenses inégales. Et voilà pourquoi l'humanité est faite pour avancer par l'inégalité, par la liberté, par la concurrence, qui fait profiter les derniers eux-mêmes de la marche des premiers, et non pour végéter, comme un troupeau, sous la houlette dorée d'un Fénelon ou sous le sceptre de fer de quelque niveleur moins tendre. Oui, tout cela est vrai, absolument et inflexiblement vrai; mais il faut le savoir, et on ne le sait que quand on a appris à aller au delà des premières apparences, quand on a regardé les problèmes en face par conséquent. »

Nous aurons beau faire donc : ouvriers, paysans, riches, pauvres, tous aujourd'hui, et de plus en plus, agiteront ces problèmes. Et j'ajoute : il faut qu'ils les agitent. Il le faut, parce que la discussion seule, comme le van du vanneur qui sépare le grain de la balle en le secouant, sépare la vérité de l'erreur et fait la sécurité en faisant la clarté. Il le faut aussi, parce que c'est à ce prix que ceux qui ont la supériorité de la science et ceux qui ont la supériorité des positions acquises se sentent mis en demeure, de par leur intérêt comme de par leur devoir, d'éclairer ceux qui ignorent, de soutenir ceux qui chancellent, de guider ceux qui s'égarent, et se voient forcés de se souvenir que les aînés ne sont pas quittes envers les cadets pour avoir marché devant en leur laissant la liberté de marcher derrière. Tout se tient, et la solidarité n'est pas un vain mot.

Je le répète donc, et c'est ma conclusion : si vous voulez la paix, combattez l'ignorance et, entre toutes, comme la plus dangereuse et la plus difficile à dissiper, l'ignorance économique. Bien loin de redouter la discussion, appelez-la. Eclairez, éclairez; il n'y a pas d'autre sauvegarde qui dure. Le mal n'est pas qu'on aborde les grands problèmes, mais qu'on les aborde au hasard et sans préparation. On se paye de mots vagues parce qu'on ne sait pas; quand on saura, on voudra des raisons et des faits. On court après les charlatans et les vendeurs de panacées parce qu'on n'est pas en état de percer à jour leur ineptie et leurs mensonges; quand on sera moins naïf, on les délaissera pour les vrais médecins. On rêve des métamorphoses subites et des solutions absolues; quand on aura appris comment le mal s'élimine et comment le bien s'obtient, on se contentera de poursuivre, sans impatience, mais sans défaillance, la voie laborieuse, mais sûre, des améliorations partielles et continues. Au lieu de récriminer et de bouleverser, en un mot, on réformera, et ce sera bénéfice pour tout le monde.

Tels sont, messieurs, les résultats que nous osons, avec une pleine confiance, nous promettre de la diffusion, en réalité si facile, des éléments de la science économique. En 1848, comme on demandait à sir Robert Peel s'il ne craignait pas de voir se déchaîner sur son pays le vent de révolution qui s'était levé sur la France et de là s'était étendu sur l'Europe : « Il n'y a pas de danger, répondit-il; le peuple anglais sait trop bien l'économie politique. » Pourquoi donc ce que ce grand homme d'État a pu dire de son pays ne pourrait-il jamais être dit du nôtre? L'initiative individuelle est éveillée; les associations travaillent; les municipalités et les départements, justement soucieux de leur responsabilité, commencent à élever la voix et à appuyer de leur bourse leurs exhortations et leurs vœux; les Chambres enfin, qui déjà ont assuré à l'économie politique une place dans toutes les Facultés de droit, sont saisies de projets nouveaux, et le gouvernement, de son côté, témoigne par des programmes plus larges de ses dispositions bienveillantes. Le moment est venu. La France, comme l'Angleterre, doit être mise, par l'économie politique, à l'abri des troubles et des agitations qui trop longtemps ont retardé sa marche. Elle est la terre du bon sens : que « la science du bon sens », qui se résume dans le respect de la liberté, cesse enfin de lui être étrangère ou suspecte; et que, grâce à elle, ce siècle, avant de finir, voie fermer sans retour, selon le mot de Bastiat, l'abîme des révolutions!

FRÉDÉRIC PASSY.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Les États scandinaves.

L'exposition de la Suède-Norwège forme avec celle de l'Italie, sa voisine au Champ de Mars, un frappant contraste. Là, toutes les élégances de l'art industriel : des verres irisés, des lampadaires diaphanes, de riches dentelles, des ouvrages précieux en marbre; ici, du fer et du bois. Les organisateurs des deux sections ont très ingénieusement disposé les choses, de façon à ce que la partie la plus fragile et la plus délicate de l'exposition italienne — les produits de Murano — se trouvât juxtaposée aux produits les plus rudes de la métallurgie norwégienne. Les deux pays y gagnent, pour les visiteurs, en physionomie, en caractère; et l'un des grands objets des expositions universelles — instruire par les yeux — est ainsi mieux atteint.

Après les minerais de fer, les scories de haut fourneau, la fonte, le fer en lopins, le fer en barres, l'acier brut, l'acier corroyé, l'acier fondu, les haches et les canons, qui font à la Norwège comme une armure de Titan, viennent d'énormes morceaux de ce granit et de ce porphyre dont les vastes gisements forment en grande partie l'ossature des deux géants scandinaves. Les granits se présentent en Suède et en Norwège par massifs étendus, dont les principaux peuvent être considérés comme suivant la ligne médiane du nord au sud. Les roches éruptives, particulièrement les porphyres, se trouvent en grandes masses en Dalécarlie. C'est, pour ainsi dire, sur ces solides assises que croissent et que s'étalent les produits plus doux des industries du Nord.

La première de ces industries est celle du bois travaillé. L'exposition de la Suède-Norwège est coquettement décorée de sculptures, de moulures, de découpures en bois qui sont les jeux de l'artiste dans un pays où les matériaux qu'il emploie d'ordinaire ne se prêtent pas aux fantaisies du ciseau. Le bois est la matière plastique par excellence pour le sculpteur scandinave, et, comme elle est à la portée de tous, les plus pauvres artisans, les paysans même sculptent sur bois aux heures de loisir. Le Musée des arts industriels à Christiania a exposé une collection de bois sculptés extrêmement intéressante, qui est l'ouvrage d'un simple paysan d'Opdal (Norwège septentrionale) nommé Olsen Moene. Le catalogue de la section norwégienne nous apprend que dans ces dessins, travaillés avec finesse et sûreté, « sont reproduits les motifs de la Renaissance traditionnelle dans le pays », mais que le naïf artiste n'a suivi dans ses choix et ses combinaisons d'autres règles que sa fantaisie. Grâce à cet art populaire et relativement facile, les plus humbles demeures se trouvent parfois ornées d'ouvrages élégants, travaillés à dentelle, qui nous rappellent que notre art du moyen âge n'a pas été aussi improprement qu'on le croit appelé *gothique*, puisqu'il a fixé dans la pierre les sculptures sur bois du Nord. Les femmes ne s'y distinguent pas moins que les hommes; peut-être même leur goût naturel leur y donne-t-il l'avantage, comme dans tous les arts d'ornementation. La plus célèbre de ces habiles ouvrières a été Sophie Isberg, fille d'un pauvre tailleur de campagne, qui est morte récemment. Elle avait été son propre maître, et ses remarquables ouvrages avaient obtenu plusieurs fois des récompenses aux Expositions universelles.

C'est qu'il est vraiment tentant de faire parler ces troncs séculaires qui s'élèvent, fiers et solides, comme les montagnes qui les ont vus naître; de tirer de leurs entrailles comme des récits de l'histoire et de la civilisation scandinaves. Les forêts sont le plus bel ornement de la Suède et de la Norwège. Dans le premier de ces deux pays seulement, elles couvrent une superficie de 35 millions d'hectares; leur exploitation produit une quantité annuelle de 31 millions de mètres cubes dont la valeur est estimée à environ 230 millions de francs. Là-dessus, les poutres, planches, etc., destinées à l'exportation, figurent pour 5 millions de mètres cubes. Et quels bois que ces sapins gigantesques dont on faisait, au temps de la navigation exclusivement à voiles, les mâts des vaisseaux à trois-ponts! Le veneur de la couronne, M. Gyllenhammar, a exposé des sections d'arbres de cette essence qui ont poussé sur un sol situé à 255 mètres au-dessus du niveau de la mer, sous le 61e degré de latitude septentrionale. Pour montrer la solidité et la durée des bois du Nord, il a également envoyé un billot qui a été employé au XVIIIe siècle comme borne milliaire et depuis cette époque est resté exposé à toutes les intempéries, sans avoir presque subi d'altérations. Les maisons rurales, les églises de village et souvent celles des villes sont entièrement construites en bois. On les revêt d'une couleur rouge qui contribue à égayer le paysage. Le joli campanile en bois exécuté d'après les dessins de M. Isœus, architecte de la commission royale suédoise, et exposé par M. le baron Von Essen, est une représentation embellie des clochers qui s'élèvent dans les campagnes de la Suède-Norwège. Quand les paquebots qui font les escales du golfe de Bothnie entrent, pour y prendre et pour y débarquer les passagers, dans l'embouchure des rivières de Lule, de Pite ou d'Uméa, dont l'œil peut remonter le cours à une distance de quelques kilomètres, le voyageur aperçoit, dans des fonds de tableaux formés par des collines étagées d'un vert sombre, des églises rouges et des cottages rouges qui fleurissent les bois de sapins. On pourrait croire que ces habitations et ces édifices tout en bois sont, sous un climat froid, absolument inconfortables; il suffit cependant de leur donner un double revêtement en planches pour s'y mettre à l'abri des rigueurs de la température : rien ne tient chaud comme deux habits.

C'est aussi parce que les bois légers, aune, tremble, bouleau, etc. sont abondants et bons dans la Suède-Norwège que s'y sont établies ces importantes fabriques qui approvisionnent le monde entier d'allumettes chimiques. Une seule fabrique — celle de Visby, dans l'île de Gotland — en a consommé, en 1876, près de 3000 mètres cubes; encore sa consommation est-elle loin d'égaler celle de la grande fabrique de Jönköping, la première qui ait été fondée en Suède, l'heureuse créatrice des *allumettes de sûreté* (fabriquées sans soufre ni phosphore et ne s'allumant que sur la boîte qui les renferme),

pour lesquelles un brevet d'invention qui a fait sa fortune lui fut accordé en Danemark, en Angleterre, en France, en Belgique, aussi bien qu'en Suède-Norwège. Aujourd'hui, la fabrique de Jönköping produit annuellement 200 millions de boîtes d'allumettes chimiques, représentant une valeur d'environ quatre millions de francs, et elle occupe 1800 ouvriers. Tous les établissements rivaux ne sont pas représentés à l'Exposition universelle; mais il s'y trouve assez d'échantillons d'allumettes pour nous donner — le catalogue aidant — une idée de l'importance presque nationale de cette industrie. Trente-huit fabriques emploient ensemble plus de 4000 ouvriers et produisent pour une valeur d'environ dix millions de francs, dont neuf millions figurent à l'exportation, et un million au tableau de la consommation intérieure. En 1870, une ordonnance a étendu une protection particulière aux ouvriers employés à la fabrication des allumettes chimiques : elle a prescrit des précautions spéciales relativement aux ateliers et élevé à quinze ans le minimum d'âge pour les enfants, minimum que la loi générale fixe à douze ans dans les autres industries. Heureux Suédois, qui possèdent chez eux des allumettes qui s'allument, et qui les payent deux centimes la boîte !

Voici, à propos d'agents commodes de combustion, une invention qui, si elle répond à son prospectus, nous paraît excellente : c'est un allume-feu incombustible qui brûle sans odeur pendant huit minutes. On prépare le feu, on place dessus le petit engin, on en approche une bonne allumette suédoise; aussitôt l'âtre est rempli d'une belle flamme et vous envoie une bonne chaleur. Le lendemain, on cherche avec les pincettes son allume-feu dans les cendres, et on le retrouve parfaitement intact. Il dure ainsi la saison tout entière. C'est d'une économie et d'une commodité incomparables.

Nous devrions bien étudier, pendant que nous avons chez nous une Exposition universelle et au moment où les froids qui approchent nous rappellent aux dures réalités de la vie, la manière dont les peuples du Nord luttent contre leur climat. Sous prétexte que le nôtre est tempéré, nous n'apprenons à nous garantir ni du froid ni de la chaleur. Aussi nous brûlons en été, et gelons en hiver. Nulle part — tous les étrangers le disent — on ne se chauffe aussi mal qu'en France. Le chauffage par des calorifères placés dans les caves n'est pas à la portée de toutes les fortunes; la moindre installation de ce genre coûte plusieurs milliers de francs et ne peut guère être faite que par des propriétaires habitant eux-mêmes leur maison. Dans ces ruches, divisées par côtés et par étages, où nous habitons en passant comme des hôtes, on ne chauffe généralement par ce système que le vestibule et l'escalier. Nous en sommes donc réduits à des feux de cheminée, dont le moindre inconvénient est de coûter fort cher, et qui, du reste, modifient à peine la température de nos appartements. Les ouvriers ont ordinairement des poêles, mais quels poêles ! Ils chauffent beaucoup et à bon marché, c'est vrai; mais ils infectent et vicient l'air. Quant à nos petits calorifères d'appartements, ce sont en général des appareils fort incommodes. Pendant l'hiver de 1870-1871, les Allemands ont mis le feu à nos planchers et à nos maisons, sans intention malfaisante, disaient-ils, mais parce qu'ils trouvaient impossible de se chauffer autrement chez nous. Le problème du chauffage commode, sain, élégant et économique, s'est posé de bonne heure chez les peuples du Nord; et depuis l'époque où ils allumaient au milieu de leurs demeures — comme les Samoyèdes le font encore dans leurs yourtes — un feu dont la fumée s'échappait par un trou pratiqué dans le toit, ils ont beaucoup fait pour le résoudre. Voici sept fabricants suédois qui nous montrent différents modèles de calorifères d'appartements, dont les systèmes variés doivent (autant qu'on en peut juger en dehors de la pratique) être économiques et bons. Un seul d'entre eux, M. Bolinders, de Stockholm, fabrique annuellement pour plus de 2 millions de francs de ces meubles utiles, qui, entretenus avec propreté, contribuent autant à l'ornement qu'au confort d'une maison. Et ce n'est pas seulement dans l'extrême Nord que l'on sait se créer, grâce à un système de chauffage bien entendu, de petits paradis domestiques sous un ciel inclément : en Allemagne, en Suisse, en Hollande, en Belgique même, on jouit des charmes de l'hiver, comme ailleurs de ceux du printemps. Chez nous, au contraire, l'approche de l'hiver est un véritable sujet de tristesse pour tous ceux qui, du fond de leur bien-être relatif, compatissent aux souffrances que la saison rude amène pour la grande majorité de la nation.

Un autre chapitre qui doit fixer notre attention à l'Exposition universelle (car il faut que tout le monde y profite de la comparaison), c'est l'aménagement des wagons à voyageurs sur les chemins de fer. Voyager doit être fort commode en Suède, si l'on y fait beaucoup usage de voitures-lits telles que celles qu'expose la compagnie des usines de Kœckum, dans la province de Gothie. Outre ces voitures spéciales, on nous montre des wagons de toutes classes qui sont plus commodes que les nôtres. La première impression d'un étranger qui arrive en France est que si l'esprit s'y trouve à l'aise, le corps y est à l'étroit. Partout, dans les théâtres, dans les restaurants, dans les voitures publiques, l'espace est parcimonieusement ménagé. Cependant quel luxe plus beau, plus en rapport avec notre besoin de liberté, que le luxe des coudées franches! Nos compagnies vont, dit-on, agrandir leurs wagons à voyageurs, au fur et à mesure que l'on devra remplacer le matériel roulant hors de service : c'est là une bonne nouvelle. Le système américain des voitures communiquant ensemble, dans lesquelles on se promène comme dans la rue, convient mieux aux mœurs des États-Unis qu'aux nôtres. Là, tout le monde a l'habitude de vivre, pour ainsi dire, sur la place publique et de ne pas se trouver plus gêné par son voisin qu'on ne se gêne soi-même pour lui; chez nous, il faudrait peut-être un peu de temps pour que ce va-et-vient d'inconnus d'un wagon dans un autre ne semblât pas aux gens qui veulent rester en place une intrusion désagréable et impolie; nous avons les goûts casaniers, même en voyage; mais plus nous irons, plus nous contracterons, il faut bien l'espérer, l'habitude d'avoir nos aises, et trouverons intolérable le système, irrespectueux pour le public, de l'entassement des voyageurs.

Les produits de la haute industrie ne sont peut-être pas, dans la section de la Suède-Norwège, ceux qui, pour le simple visiteur, présentent le plus d'intérêt. Quoiqu'on fabrique de tout dans les pays scandinaves : des instruments, des machines de toutes sortes, et aussi, hélas! des mitrailleuses, on n'y peut prétendre à la supériorité, ni en général à la priorité dans ces inventions. Voici pourtant une montre à distance, construite par le lieutenant Unge, de l'état-major général de Stockholm, qui a été récompensée à l'Exposition de Philadelphie et qui aura sans doute pour les gens du métier beaucoup de mérite. Elle a pour objet de mesurer exactement la distance des positions de l'ennemi par l'observation de son tir. Le mécanisme, qui naturellement est fondé sur la transmission du son par l'atmosphère à différentes températures, nous semble à nous simple et bien trouvé. Toutefois l'invention n'est guère que celle de ce mécanisme même ; car il paraît qu'on ne peut faire usage de la montre à distance qu'à la condition d'envoyer, dit l'instruction, « quelques hommes munis de cartouches à poudre dans différentes positions que l'on suppose occupées par l'ennemi ». Cela ressemble un peu au plan de campagne des souris contre les chats. Il faut pourtant que cette montre à distance soit susceptible d'une utilité pratique puisqu'il a été question d'en munir tous les régiments suédois.

Nous avouons — cet aveu est-il bien permis en pleine Exposition universelle et en plein XIXe siècle? — que ce qui nous intéresse le plus dans la section de la Suède-Norwège, ce sont les modestes et caractéristiques produits qui nous parlent encore — pour la dernière fois peut-être! — de l'antique industrie domestique. Dans aucune autre section européenne, sans même en excepter celle de l'Espagne, on ne trouve autant de témoins du travail libre, indépendant, vraiment manuel, exécuté au foyer de famille. Les amis des longues et laborieuses veillées dans lesquelles les filles, groupées autour de leur mère, filent les matières premières que les hommes de la maison mettent en œuvre sur le métier, défendent ici pied à pied le terrain qu'ils ont perdu partout ailleurs. Ils ont fondé à Stockholm une société dite *Société des amis du travail manuel,* qui certes ne rencontrera pas beaucoup de sympathies parmi les économistes, mais qui peut compter sur celles des artistes et des poètes, peut-être même de quelques philosophes, car la question reste ouverte des vrais chemins qui mènent les hommes et les sociétés au bonheur.

Or, c'est en artiste et en poète que nous regardons, avec un plaisir qu'un économiste prendrait en pitié, les produits de l'industrie domestique dans les pays qui en sont la patrie par excellence. Ce qui nous plaît le plus dans cette industrie, c'est qu'elle protége les femmes et les mœurs. La collection de tissus, de couvertures de lit et d'ouvrages à la main, exposée par la Société du travail manuel, a été presque entièrement formée par des femmes; celle de toiles, envoyée par la Société royale agricole du gouvernement de Wester-Norrland « comme spécimen de l'industrie domestique dans ce gouvernement », est le produit du travail des deux sexes, mais surtout du sexe faible. « Les Sociétés économiques et agricoles qui existent dans tous les gouvernements du royaume, dit le catalogue de la section suédoise, s'efforcent d'une manière louable de développer l'industrie au sein des familles. Dans ce but, elles envoient partout des *instructrices* qui enseignent, les unes l'art de tresser la paille et de faire des paniers, les autres l'art de tisser, afin de rendre commune à tous les paysans l'habileté que possèdent assez généralement ceux des grands domaines, où elle se manifeste par de superbes échantillons de coutils, de damas, de paillassons et d'étoffes pour meubles. »

Il ne faut pas se dissimuler pourtant que dans la Scandinavie, comme ailleurs, l'industrie domestique est en train de disparaître. Les efforts tentés pour lui rendre une vie nouvelle n'aboutiront qu'à des résultats temporaires, car ne s'arrête pas qui veut sur la pente de la production à bon marché. Qu'elle existe encore en Suède et en Norwège, que le paysan s'y revête de l'étoffe confectionnée par sa femme, que les propriétaires n'y fassent usage d'autre linge que de celui qu'on tisse sur leurs terres, que l'on y fabrique toujours les clous et et les outils de fer sur l'enclume, que les Dalécarliens continuent le commerce de colportage pendant que leurs femmes vont, dans leur pittoresque costume, vendre jusqu'en Allemagne les ouvrages en cheveux et en crin de cheval qu'elles fabriquent elles-mêmes avec un talent artistique, cela prouve seulement que la péninsule scandinave conserve encore, à cause de son éloignement et de ses montagnes, quelque chose des anciennes mœurs. Cela montre aussi que la vie de famille est infiniment chère à ses honnêtes populations, et qu'elles éprouvent une répugnance persistante à sacrifier au progrès général de la richesse publique ces doux travaux manuels que l'on fait ensemble en s'aimant.

Toutefois, jusqu'ici la richesse publique n'en souffre pas autant qu'on pourrait croire. Les exportations de la Suède-Norwège s'accroissent, et sa population, quoiqu'elle paye un tribut à l'émigration en Amérique, augmente régulièrement d'un pour cent par an. Ce qui vaut mieux encore, l'homme y gagne en santé, en beauté, en stature, ce que le pays peut y perdre en argent. Tandis que l'on a dû chez nous abaisser encore le minimum de la taille militaire, les conseils de révision suédois constatent que la taille des hommes s'élève de dix ans en dix ans, et que cette augmentation a été de dix-huit millimètres depuis les trente-cinq dernières années.

Le groupe II — formé, comme on sait, des objets relatifs à l'éducation et à l'enseignement, au matériel et aux procédés des arts libéraux, — est celui dans lequel se montre la vraie supériorité de la Suède. Dans aucun pays, croyons-nous, l'instruction primaire et secondaire n'est aussi répandue. Nulle part on paraît plus convaincu de sa nécessité; et ce qui donne à ce fait une portée plus grande, c'est que la culture des femmes n'y est guère moins avancée que celle des hommes. Nous avons connu de jeunes Suédoises qui avaient puisé dans cette culture un tel goût de l'étude, qu'elles avaient quitté leur pays pour aller suivre en Allemagne les cours supérieurs de l'université d'Heidelberg. Cependant il est imposant, le programme d'études qu'on leur propose en

Suède même. Dogmatique, algèbre, physique, chimie, grec et latin, tout s'y trouve! Il est vrai que les programmes sont peu de chose; mais ce qui fait supposer qu'ils sont ici consciencieusement remplis, c'est le grand nombre de professeurs et d'institutrices qui sont attachés aux établissements d'éducation. Nous voyons, par exemple, que l'École modèle de l'État pour les jeunes filles contient 250 élèves et 33 maîtres et maîtresses; la nouvelle École secondaire, l'École secondaire supérieure de jeunes demoiselles, le Lycée de jeunes filles, ensemble, 900 élèves et 130 instituteurs des deux sexes; les écoles d'Upsal et de Gothembourg, 700 jeunes personnes et 100 maîtres. La proportion entre les élèves et les professeurs est toujours dans le rapport de 1 à 7. On comprend que, dans ces conditions, les leçons puissent être données avec soin. Les universités suédoises sont ouvertes aux femmes, qui sont autorisées, depuis l'année 1870, à pratiquer la médecine et la chirurgie après les examens de compétence prescrits.

Le zèle de la nation et du gouvernement pour la diffusion de l'instruction primaire éclate dans l'institution de ces Écoles ambulantes au moyen desquelles il a triomphé des obstacles que le climat et la nature du sol lui opposaient. La dispersion des habitations rurales dans un grand nombre de districts, l'abondance des eaux pendant l'été et des neiges pendant l'hiver, mettaient souvent les enfants dans l'impossibilité de se réunir à l'école fixe : en conséquence, des maîtres et des maîtresses munis de brevets de capacité vont de ferme en ferme, de hameau en hameau, porter, eux aussi, la « bonne nouvelle ». Les paysans les accueillent avec respect et d'une façon hospitalière. Ils demeurent quelques mois dans la maison qui les a reçus, instruisant les enfants de cette maison et ceux des maisons voisines; de là, ils passent dans une autre, transportant avec eux le petit matériel scolaire. Les *smaskolar* ambulantes ressemblent, à s'y méprendre, à des missions apostoliques en pays infidèles. Aucun recoin de forêt ou de montagne n'est privé de l'enseignement primaire, pour peu qu'il soit habité. Les instituteurs nomades pénètrent jusqu'aux confins de la Laponie suédoise. A défaut d'écolage, l'État et les communes rémunèrent leur dévouement. Aussi l'état de l'instruction publique est-il bien remarquable dans la presqu'île scandinave. En Suède surtout, presque tout le monde, hommes et femmes (sans excepter les Finnois et les Lapons), sait lire. D'après les examens auxquels ont été soumis les conscrits de la milice en 1877, quatre-vingt-dix-neuf jeunes gens sur cent savaient lire, quatre-vingt-onze lire et écrire.

II.

L'élégant catalogue de la section danoise nous montre, représenté sur sa couverture d'un rouge pâle, le fin briquetage qui concourt au luxe architectural du Danemark. Ici la terre est douce, comme les mœurs des habitants, et elle se prête admirablement au modelage pour les matériaux de construction. La pierre, les cailloux même sont rares. Plus d'entassements de granit et de porphyre formés de la main des géants; plus de ces hautes forêts de sapins qui ne croissent bien que dans les terrains rocheux et sablonneux : des terres arables, des argiles, des prairies et des troupeaux (1).

La culture forestière n'occupe qu'un vingt-deuxième du territoire danois; les deux tiers de ce territoire (qui est de 40 000 kilomètres carrés) sont cultivés en céréales. Le Danemark est donc, avant tout, et malgré sa priorité dans de grandes inventions scientifiques et industrielles, un pays agricole. L'exportation des farines seules présente sur l'importation un excédent annuel de 7 à 8 millions de francs, et celle des corps gras alimentaires de 42 millions. L'Angleterre, qui est le plus gros mangeur de l'Europe et qui dévore matériellement ses voisins, trouve un petit grenier d'abondance dans le Danemark, verte agglomération de jardins et de parcs fertiles, où la terre et les eaux se marient comme dans la mythologie antique.

Le septième groupe — celui des produits alimentaires — est donc intéressant et riche dans la section danoise. Les échantillons qui y figurent nous parlent d'une production abondante; mais, naturellement, le froment et la farine, le seigle et l'orge, le beurre et le saindoux n'ont pas le privilège d'attirer les regards. On regarde avec plus de plaisir un assortiment de pêches, de raisins, de poires et de pommes, exposé par des jardiniers d'Hillerod et de Roskilde, qui rend témoignage de la douceur relative du climat. Puis, il y a les produits de la chasse et de la pêche dans les mers arctiques, envoyés par la Direction royale du commerce du Groenland, qui évoquent dans notre esprit les scènes grandioses des régions polaires. C'est une moisson aussi que la grande pêche, et celle-ci se fait presque dans l'extrême Nord comme ailleurs celle du froment. En Islande, on voit autour des villages, sur les bords de la mer, des monceaux de poissons qui rappellent les meules de paille de la Beauce. Les têtes et autres détritus, entassés devant les huttes des pêcheurs, remplacent « ces fumiers coquets qui témoignent par leur arrangement symétrique du sentiment de l'art chez la fermière », dit Pierre Proudhon, et qui parlent beaucoup plus, selon nous, par la proximité où ils se trouvent des maisons d'habitation, de la persistance chez nos paysans des anciennes habitudes de malpropreté. Ce sont des engrais, et des plus riches, que les guanos de poisson, c'est-à-dire les débris de poisson tombés en poussière. On nous en montre à l'Exposition universelle, exposés dans des bocaux de la façon la plus engageante. Arrivés à ce point de dessiccation, ils n'ont presque plus d'odeur; — mais on peut se faire une idée de celle qu'ils répandent dans leurs pays d'origine pendant que s'opère leur transformation de poisson en fumier.

Les industries d'art, meubles, céramique, sont avancées en Danemark. Le bois n'est pas loin, le kaolin se trouve dans le pays en abondance, et les modèles ne manquent pas. Quoiqu'il ne soit pas tout à fait exact de faire dater l'art da-

(1) Voy. sur le *Danemark* la *Revue* du 31 mai 1873.

nois de Thorwaldsen (1), son œuvre et son génie continuent d'exercer sur ses compatriotes une influence qui, à tout prendre, est heureuse. La céramique surtout reproduit les modèles éternellement beaux de l'art grec. C'est un peu monotone peut-être sous un ciel gris; mais les belles imitations que nous voyons dans la section danoise ne nous touchent pas moins, comme étant des œuvres de conscience et d'honnêteté. La sculpture sur bois, qui est l'art national dans tous les pays scandinaves, n'est pas d'ailleurs négligée en Danemark. Il existe à Copenhague des écoles du soir dont l'origine remonte à l'année 1807, qui sont fréquentées par 1400 élèves, et dans lesquelles on enseigne presque gratuitement l'art du dessin, particulièrement du dessin ornemental. La préoccupation de l'art est depuis près d'un siècle très grande chez les Danois, comme l'est au reste le souci de toutes les études chez ce peuple aux tendances élevées.

Ce que nous avons dit du zèle des Suédois pour l'instruction publique, nous pourrions le dire également de leurs voisins du Midi. Le groupe II est bon à regarder dans la section danoise. Dans un pays de 2 millions d'habitants, on compte environ 3300 écoles primaires publiques (ce qui constitue déjà une proportion satisfaisante) et un très grand nombre d'écoles privées. A cet égard, le Danemark est au niveau des plus grandes nations. Mais il possède, en outre, une institution qui lui est particulière, qui a pris naissance chez lui et que ses voisins scandinaves n'ont fait que lui emprunter : c'est celle des *hautes-écoles de paysans*. La première de ces écoles a été fondée en 1844 par l'évêque luthérien Grundtwig; aujourd'hui elles sont au nombre de 53. Elles ont pour but de développer par un enseignement oral, qui roule sur des objets nationaux, l'esprit et le patriotisme chez les jeunes paysans des deux sexes — des deux sexes, car les Danois, comme tous les peuples scandinaves, ont reconnu, des premiers, que si l'homme est boiteux dont les deux jambes sont inégales, les nations marchent boiteuses aussi dont les deux portions sont inégalement cultivées.

Léo Quesnel.

(1) Voy. sur Thorwaldsen la *Revue* du 2 octobre 1875.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Les poètes anciens et M. des Houx célèbrent en vers brillants et en prose éloquente le passé, mais vainement. Nous ne regrettons ni le règne de Saturne ni celui de Louis le Hutin. L'âge d'or est démonétisé, et le bon vieux temps a fait son temps. Nous sommes plus heureux que nos pères; nos fils seront plus heureux que nous. Chaque jour amène son progrès, et ceux qui vivront dans deux mille ans verront de belles choses. A un philosophe qui niait le mouvement, on répondait en marchant devant lui; à ceux qui nient le progrès, il faut répondre en montrant le train qui passe et l'ancien coche remisé sous la vieille grange de l'antique auberge du *Soleil levant*. C'est ce que vient de faire M. le comte de Montalivet.

Un heureux coin de terre (1) est un tableau en raccourci des progrès accomplis depuis soixante ans. En 1817, l'auteur était venu pour la première fois dans le Sancerrois. Triste spectacle! Paysans affamés, point d'industrie, point de commerce, aspect sauvage d'une contrée presque aussi inculte que ses habitants. En ce temps-là il fallait deux jours pour arriver de Paris à Sancerre. Pour traverser la Loire, un bac. Trois heures d'une rive à l'autre, les jours heureux, et par le bac-*express*. Le fleuve franchi, une patache dont le fond en osier plongeait dans les cours d'eau qui coupaient la route : une série de bains forcés. M. de Montalivet se rappelle encore avec effroi la mare de la Jarlande, où plus d'une fois il a infusé. Aujourd'hui on arrive en trois heures et à sec. Et en débarquant, quel spectacle différent! Partout le bien-être, l'aisance, les mœurs douces et polies, l'instruction largement répandue. La nature elle-même semble transformée. Là où l'œil était attristé par des landes stériles, brillent soit les épis dorés, soit la vigne se chauffant au soleil. C'est donc, en effet, un heureux coin de terre; mais ce n'est pas le seul. Qui donc parmi les hommes d'un certain âge ne pourrait évoquer des souvenirs analogues? Tous nous avons au fond de notre mémoire quelque pauvre village traversé il y a trente ou quarante ans, et, quand nous y passons aujourd'hui, nous le reconnaissons à peine. Ce que M. de Montalivet a fait pour une commune, si on le faisait pour toutes en faisant appel aux souvenirs des *anciens* du pays, quelle comparaison instructive! Quelle leçon sortirait de ce rapprochement! Mais à quoi bon, après tout? Les amis du bon vieux temps n'en crieraient pas moins anathème au présent. Ils iraient encore répétant : Sainte simplicité du passé! Mœurs naïves Ramenez-nous au coche et au bac!

II.

M. Louis Jacolliot nous fait voyager bien plus loin que le Sancerrois. Il nous conduit au pays des Brahmes (2) et nous invite à nous asseoir... sur les ruines de Bedjapour. Voulez-vous le suivre en ces contrées lointaines où les arbres géants touchent le ciel, où des gouffres sans fond s'ouvrent sous vos pieds, où les solitudes sont égayées par des aras multicolores, des rats palmistes, des écureuils violets et des singes qui se suspendent aux branches par l'appendice que rêvait pour nous Fourier? Mettez-vous en route avec lui. C'est un aimable compagnon qui n'engendre pas la mélancolie et qui est fort renseigné sur les Eucharis et les Calypso de ces climats brûlants. Il est un genre d'aventures qu'il ne fuit pas,

(1) *Un heureux coin de terre*, par le comte de Montalivet. — 1 vol. Paris, 1878. Quantin.

(2) Louis Jacolliot. *Voyage au pays des Brahmes*. Illustrations de Eugeardi. — 1 volume. Paris, 1878. E. Dentu.

y trouvant d'agréables éléments de comparaison et un sujet d'études variées sur l'éternel féminin. Cependant il s'excuse de s'attarder aux bagatelles. Ce n'est pas sa faute, c'est celle de son compagnon l'inflammable capitaine Durand. Et il gronde le capitaine. Allons donc, capitaine, assez marivaudé! Capitaine, je n'attends plus; en route! Il a bon dos, le brave capitaine Durand, qui joue le rôle d'un célèbre personnage de vaudeville, ce scélérat de Poireau. Les illustrations qui ornent cet agréable volume nous montrent les grands aspects de ces contrées brûlées du soleil, mais pas les aventures du capitaine, heureusement.

III.

M. Ebers, professeur à l'Université de Leipzig, est bien connu dans le monde des érudits par d'importants travaux, notamment par la découverte et la publication du célèbre papyrus médical auquel il a donné son nom. Ce savant est en même temps un romancier. Il a écrit trois œuvres importantes où l'imagination vient en aide à la science, ressuscitant les lieux et les personnages objets de ses études. Ce sont : *la Fille du Pharaon* (1), *Uarda*, *Homo sum* (2). Ce dernier roman a pour théâtre la péninsule sinaïtique, les deux autres la vallée du Nil. *La Fille du Pharaon* a été traduite en neuf langues, et ces traductions ont eu presque partout plusieurs éditions. Voici enfin une traduction en français, due à une plume élégante, mais modeste, car elle garde l'anonyme.

Un roman qui se déroule sur les bords du Nil et au temps de Gaumata, l'homme aux oreilles coupées, le faux Smerdis, qui met en scène des Perses, des Athéniens, des Sybarites, des Spartiates, effrayera quelque peu notre légèreté française. Tout cela est bien loin du boulevard. Persuadons-nous donc d'abord que ce n'est pas là un roman, mais une œuvre d'archéologie, la reconstitution d'un monde perdu, et que la fiction n'est qu'un prétexte. Religion, institutions, arts, politique, civilisation, mœurs, littérature, toute la société antique, en un mot, revit en ce monument d'une érudition qui donne le vertige. De telles œuvres commandent le respect.

IV.

Nous ne nous inclinerons pas aussi profondément, si vous le voulez bien, devant le roman naturaliste de M. Léon Hennique, *la Dévouée* (3). Le naturalisme — qui produit des œuvres manquant tout à fait de naturel — a la prétention de peindre un peu les héros et beaucoup le milieu où ils s'agitent. Il veut nous donner la sensation complète et intense de la vie. Quand Théramène, si raillé, au lieu de pleurer sur le cadavre défiguré de son élève, nous décrivait complaisamment les écailles jaunissantes et la courbe tortueuse du monstre marin, quand il suivait de l'œil le flot qui s'avance mugissant et qui recule ensuite épouvanté, Théramène était un naturaliste. Naturaliste timide après tout, car il ne faisait pas un inventaire complet. Le vrai naturaliste, le naturaliste selon le cœur de M. Léon Hennique, eût décrit les algues jetées sur le rivage par la vague et eût compté les coquillages, couru après les crabes à l'allure fantaisiste, noté les degrés de l'angle que formaient les écailles de l'huître bâillant au soleil. Oui, il nous eût dit tout cela, et bien d'autres choses encore.

M. Hennique, lui, est un Théramène qui ne s'arrête pas ainsi en chemin. Rien ne manque à ses états de lieux. Voici son héroïne racontant ses épreuves, ses souffrances au milieu de la campagne. Il l'interrompt pour écouter le cri-cri alternant avec le grillon. Quand il a noté l'air de leur petite chanson : Ah! au fait, vous nous disiez donc, mademoiselle? Et elle reprend sa complainte; mais, un instant après, il l'interrompt encore : Permettez, voici le boucher qui passe en criant sur sa bête : « Hue donc, mauvais carcan! » Maintenant, mademoiselle, je suis tout à vous... Un moment pourtant : voici une grenouille qui s'en laisse conter par un Roméo entreprenant... Laissez-moi écouter ce duo d'amour. Très éloquent, Roméo!... Ainsi votre cœur souffre, pauvre chère petite? Triste, triste, en vérité!... Tiens! ce pêcheur à la ligne qui a pris un goujon! Je vais pleurer sur vous quand j'aurai inscrit les tressaillements suprêmes de cette autre victime de l'homme... Oui, vous êtes bien à plaindre... Pauvre bête! ses spasmes convulsifs sur l'herbe m'attendrissent... Ainsi votre père barbare sacrifie votre jeunesse, vos espérances?... Le goujon ne remue plus, c'est bien fini! Ce que c'est que de nous! Pleurez à votre aise, cela soulage... Ne remarquez-vous pas que tout à l'heure la verte senteur des bois de Meudon nous arrivait en plein? Maintenant le vent a tourné et vient de la rivière; on sent une odeur de friture.

« Je suis homme, disait un ancien, et rien de ce qui est de l'homme ne m'est étranger. » Je suis naturaliste, dit-on aujourd'hui, et rien de ce qui est de la nature ne me laisse indifférent. A Dieu ne plaise que je vous blâme d'avoir le cœur si large! Mais en vous écoutant je suis aussi perplexe que l'était le bon M. Bartholin quand M. Guillaume, plaidant contre Agnelet, entrelardait ses griefs de drap emporté sous le manteau, de papillons noirs et de « Ma commère, quand je danse ». Il suait et soufflait, le brave M. Bartholin, s'évertuant à comprendre, et de temps en temps : « Mais il est, ce me semble, question de moutons volés? » Et moi de même : « Mais il est, ce me semble, question d'une jeune fille sacrifiée? » — « A vos moutons, à vos moutons! » criait l'excellent homme; et moi je crie : « A votre jeune fille, à votre jeune fille! »

J'ai grand'peur de crier dans le désert. M. Hennique est bien capable de mourir dans le naturalisme final. Il est juste de dire qu'il y a du talent et un certain mérite d'observation scrupuleuse dans ses inventaires. Chaque nouvel *item* — *item*

(1) *La Fille du Pharaon*, roman historique, traduit de l'allemand, de M. Georges Ebers. — 3 volumes. Paris, 1878. Sandoz et Fischbacher.

(2) Sur *Uarda* et sur *Homo sum*, ainsi que sur un autre ouvrage de M. Ebers, *l'Egypte ancienne*, voy. le *Mouvement littéraire à l'étranger* dans la *Revue* des 15 juillet 1877, 25 mai et 20 juillet 1878.

(3) *La Dévouée*, par Léon Hennique. — 1 volume. Paris, 1878. G. Charpentier.

le boucher qui passe, *item* le grillon qui chante — amène une description à la fois exacte et colorée ; mais, en bonne conscience, il y a trop d'*item*. Et encore, cette fois, la scène est aux champs ; mais voyez-vous les conséquences du système quand le drame se passera dans la rue Montmartre ? Paméla, l'héroïne abandonnée par Sosthènes, se roulera convulsivement sur son sofa : ci, description du sofa. Elle interrogera anxieusement la pendule : ci, description de la pendule surmontée d'un groupe en simili-bronze qui représente le Temps faisant passer l'Amour. Elle se penchera fiévreusement à la fenêtre pour apercevoir Sosthènes, elle n'apercevra que l'omnibus de Grenelle : ci, description des chevaux, du cocher, et des voyageurs d'en haut. Puis Paméla écoutera et notera les mille bruits de la rue, parmi lesquels percera le cri de la marchande de marée, cri cruellement ironique pour l'abandonnée : « Il arrive, il arrive ! » Voilà où nous mènera le naturalisme, dont Dieu nous préserve, nous lecteurs, et guérisse M. Léon Hennique, lui et bien d'autres encore ! C'est en effet la maladie régnante ; le fléau a déjà fait bien des ravages, et voilà pourquoi je sonne, un peu rudement peut-être, la cloche d'alarme.

V.

Après ces débauches de description, ces orgies de naturalisme, c'est un repos de lire les deux bons et honnêtes volumes de M. Constant Guéroult. Les aventures extraordinaires du château de la Fougeraie, les non moins étranges épreuves par où passe la princesse Nubia (1) s'éloignent bien un peu de la vraisemblance ; mais c'est le charme du roman de nous faire sortir de la vie ordinaire. Et puis, pas la moindre prétention au renouvellement de l'art : ni théories ambitieuses, ni systèmes renversants. Tout cela est jeté dans le bon vieux moule consacré du roman d'aventures. On sait d'avance où l'on va ; on suit sans danger l'itinéraire régulier et classique du genre. Il y a là un certain M. Lubin, petit-fils du célèbre M. Lecoq, de Gaboriau, avec lequel on se sent en sûreté. On est certain d'avance qu'il déjouera les complots des bandits et fera triompher l'innocence. Sous son regard protecteur les bons se rassurent et les méchants tremblent. Allez, ténébreux coquins, remplissez vos fioles de poison ou de vitriol pour tuer ou enlaidir la vertu : M. Lubin veille, et au moment décisif vitriol ou poison ne sera que de l'eau claire. M. Lubin, quand il faudra en finir avec vous, c'est-à-dire quand il y aura deux bons volumes, apparaîtra en dieu vengeur. Et ne croyez pas qu'alors il triomphe avec orgueil. Modestement il dira : « Par bonheur, les criminels ne sont pas bien forts ! » Cela est vrai à la lettre de ceux qui succombent sous ses coups. Il me semble que si je me mêlais de commettre des atrocités, j'y apporterais un peu plus de malice. Allons, monsieur Guéroult, dans l'intérêt même de la gloire de M. Lubin, donnez un peu plus d'esprit à vos criminels !

(1) Constant Guéroult, *le Château de la Fougeraie, la Princesse Nubia*. — 2 volumes. Paris, 1878. E. Dentu.

VI.

MM. Capus et Vonoven se sont cotisés pour dire vertement leur fait aux honnêtes gens (1). Vous entendez bien que le mot honnêtes gens est ici par antiphrase, de même que les Furies étaient appelées en Grèce les bienveillantes. Donc ces honnêtes gens sont les Tartufes de la société contemporaine. Ils ont les apparences et le masque. Aussi, à eux la considération, le crédit, la fortune, les honneurs et le haut du pavé. Entre eux, ils s'entendent, se liguent pour ne pas laisser de place au soleil à la vertu libre, fière et sans grimaces. Ils se reconnaissent à je ne sais quel signe, à leur air onctueux et béat, au soin qu'ils prennent de commettre leurs infamies avec bienséance. MM. Capus et Vonoven les démasquent ; ils vengent, comme autrefois Boileau, l'honnête homme à pied du faquin en litière. L'intention est louable. Les quatre ou cinq petites Nouvelles où ils veulent comme clouer au pilori les Tartufes d'aujourd'hui n'ont peut-être pas l'attitude vengeresse ni toute l'énergie triomphante qu'il faudrait. Une épée flamboyante n'eût pas été de trop ; ils se sont armés d'un petit sabre qui ne saurait faire de profondes entailles.

VII.

Dans l'intervalle des vols dont elle est victime, Mme Ratazzi a traduit un petit drame d'Antonio Ennès, poète contemporain très applaudi et admiré à Lisbonne, mais peu connu à Paris. Ce drame émouvant a été joué avec grand succès à l'hôtel d'Aquila, et il est question de le représenter prochainement sur un de nos théâtres. L'épreuve me semble pouvoir être tentée. En attendant, Mme Ratazzi publie sa traduction précédée d'une préface (2). Négligeons cette préface un peu trop enthousiaste et lyrique, où l'auteur chante sur l'air *Fleuve du Tage* les génies qui illustrent actuellement le Portugal. Cet heureux pays a, dit-elle, des Hugo, des Lamartine, des Thiers, des Dumas, des Augier. Oui, rien que cela ! Pour ne parler que du théâtre, il se rattache au mouvement de 1830, mais s'en distingue par une indépendance peu commune et par de grands coups d'aile à la Shakespeare. Quant à Antonio Ennès, il a, paraît-il, du génie plutôt que du talent ; s'il est quelquefois exécrable, il est souvent sublime ; jamais banal ni médiocre. Sa grande œuvre dramatique, c'est *les Saltimbanques*. Mme Ratazzi l'a lue avec enthousiasme, sauf quelques instants de révolte, dans un salon à cinq fenêtres donnant sur le Tage, tandis « qu'une brise fraîche courait dans ses cheveux ». Peut-être traduira-t-elle quelque jour ce grand drame. Il faut avouer que le petit drame : *Un divorce*, qu'elle nous fait connaître aujourd'hui, nous met en goût.

(1) *Les Honnêtes gens*, par A. Capus et L. Vonoven. — 1 volume, Paris, 1878. Aug. Ghio.

(2) *Un Divorce*, drame d'Antonio Ennès, traduit par Mme Ratazzi. — Paris, 1878. Librairie des bibliophiles.

C'est une œuvre simple et forte, d'exécution un peu naïve, et qui demanderait quelques petits remaniements pour être adaptée à nos exigences. Ainsi la scène reste vide pour deux fois, et la rubrique porte candidement, quand les personnages doivent quitter la scène : « Ils disparaissent. » Mais ce sont là des misères, et il serait bien facile de boucher ce qu'on appelle, en style de théâtre, ces trous. Je crois aussi que l'exposition nous paraîtrait un peu simple. Elle est faite par le père de l'héroïne, qui vient lui révéler brutalement que son mari aime une orpheline recueillie et élevée par elle, et que cet amour coupable est partagé. On pourrait aisément trouver quelque moyen plus heureux, ou peut-être même supprimer tout uniment cette scène. L'épouse outragée nous raconterait dans un court monologue ses inquiétudes et ses soupçons, que la scène suivante vient, en effet, confirmer. Si l'action est engagée un peu gauchement, elle marche ensuite d'une allure vive et dégagée. C'est la poétique du *Supplice d'une femme*. Des faits, des situations et des mots profonds, puissants, décisifs, qui marquent en traits nettement accentués la lutte intérieure et ouvrent en quelque sorte devant nous le cœur du personnage. Quelque emphase à certains moments, du mauvais goût, des images qui révolteraient notre délicatesse; mais ce sont des détails qu'on peut élaguer sans nuire au drame. Ce drame est tout entier dans le combat qui se livre en cette âme entre l'indignation légitime qui conseille la vengeance et l'esprit de dévouement qui conseille le sacrifice. A qui la victoire? C'est ce que je ne sais vraiment pas bien, car le dénoûment ne m'a pas laissé une impression franche. L'infortunée se suicide et boit le poison de la main même de son mari, qui croit lui tendre un verre inoffensif. Après avoir bu, elle lui dit : Je meurs de ta main, parce que tu m'as trahi. Mais c'est là une inplacable vengeance ! Puis, elle parle de délivrance pour lui : En se suicidant, dit-elle, elle a divorcé; il faut qu'il lui jure d'épouser la jeune fille séduite. Mais alors c'est un sacrifice. Sacrifice inutile d'ailleurs, car ce qu'elle ordonne est impossible. J'avoue donc franchement ne pas bien comprendre, et c'est ma faute assurément. Si cependant telle était l'intention du poète portugais de nous montrer la lutte durant jusqu'au dernier moment, et cette âme flottant et tiraillée jusqu'au dernier soupir, cette vérité très humaine, dirais-je, n'est pas faite pour notre théâtre. Il nous faut des dénoûments qui tranchent la situation; nous ne voulons pas quitter la salle avec des impressions vagues et indécises.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les fêtes de l'Exposition sont terminées, et l'Exposition elle-même n'a plus que quelques jours à vivre. On a distribué les prix, les médailles et les décorations. Il y en a bien eu parmi ces dernières plus d'une qui a causé un certain étonnement. Mais quoi! nul homme n'est parfait, pas plus ceux qui décernent les distinctions honorifiques que ceux qui les reçoivent. Toutes les fois qu'une distribution de ce genre a lieu, c'est un peu comme un bombardement avec ses éclaboussures. Attrape qui peut, et sauve qui peut! On se demande pourquoi tel ou tel s'est vu favorisé plutôt que l'autre. Eh! mon Dieu, c'était un passant, comme a dit M. Veuillot de M. Dupanloup; il se trouvait là d'aventure, il a été atteint. En toutes choses, d'ailleurs, les causes premières restent inconnues.

Le discours prononcé par M. le maréchal de Mac-Mahon a produit un bon effet. Il était parfaitement de circonstance, et l'on a remarqué que c'était la première fois que le mot de république était sorti de cette bouche officielle. Mieux vaut tard que jamais. Mais ce qui a légèrement adouci la mauvaise humeur provoquée chez les feuilles monarchiques par cette incartade, c'est que, par bonheur, le nom de Dieu a été prononcé aussi dans le discours du Président. Les voilà donc à moitié satisfaites.

La *Marseillaise,* du reste, n'a été ni chantée ni jouée par les orchestres du palais de l'Industrie. Elle a été remplacée par des morceaux de musique religieuse qui n'avaient pas bien clairement leur raison d'être. La vérité est que nous n'avons pas, à proprement parler, d'air national : nous n'avons que des chants de guerre qui ne sont que des airs de circonstance. La *Parisienne* s'applique particulièrement à la révolution de Juillet ; c'est une *réclame* pour la famille d'Orléans. La *Marseillaise* est un cri sublime de combat poussé par la Révolution en lutte contre les monarchies coalisées. C'est ce qui fait que, dans des temps calmes et ordonnés, elle a quelque chose d'aigu et de provocant qui sonne faux.

Le maréchal Bugeaud le savait bien, lui qui, un jour, voyant ses troupes, écrasées par le nombre, plier devant les Arabes, fit jouer la *Marseillaise* par les clairons. Electrisés par ces accents de feu, les soldats s'élancèrent comme des lions, et la bataille fut gagnée. Voilà justement pourquoi la *Marseillaise* est un chant tout spécial qu'on doit tenir en réserve pour les grandes occasions. Il faut qu'on l'entende rarement, pour qu'en l'entendant l'ennemi hésite et se trouble. On ne peut donc en faire le chant ordinaire de la France, en temps de paix. Ne le prodiguons pas, si nous voulons qu'il garde toute sa valeur.

Sachons, si le sort nous y condamne, nous passer d'un air national. Il y a bien d'autres choses qui nous manquent. Nous n'avons pas, par exemple, de poème épique, et notre littérature ne s'en porte pas plus mal.

II.

Il faut féliciter le préfet de police, M. Albert Gigot, d'avoir donné à ses agents l'ordre de surseoir à toute arrestation de contumaces pour faits insurrectionnels jusqu'à ce que le gouvernement ait pu prendre à cet égard les mesures générales qu'il jugera nécessaires.

Ce qui a inspiré cette mesure au préfet de police, ce sont, comme on sait, deux ou trois arrestations qui ont eu lieu

dans ces derniers jours et qui avaient produit une vive émotion. Ces arrestations, a dit très justement un des organes les plus considérables du parti républicain, « attestent de la façon la plus éclatante, ou une légèreté sans excuses, ou des arrière-pensées coupables ».

« Arrière-pensées coupables » n'est pas trop fort. Ce mot touche juste. Je connais intimement un homme de beaucoup d'esprit et de sens, très modéré, quoique appartenant à l'opinion réactionnaire, et qui faisait partie, il n'y a pas longtemps, de l'administration. Les arrestations de contumaces étaient quelque peu de son ressort. J'en parlais un jour avec lui, et je m'étonnais que ces arrestations n'eussent pas de fin. « Je suis assez de votre avis, me répondit-il; mais vous savez seulement ce que je fais, ayant la main forcée, et vous n'avez aucune idée de ce que *j'empêche de faire*. On verra bien quand je ne serai plus là. »

Les influences mystérieuses, les arrière-pensées coupables ne peuvent guère être mises en doute; mais voyez ce qui arrive quand on pousse les choses trop loin. A trop tendre la corde de l'arc, elle se rompt. Émue par des excès de zèle, l'opinion publique se révolte. Elle se dit qu'il s'est écoulé huit années depuis la Commune ; que la répression, quoique très méritée, a été terrible, et qu'il est temps de mettre un terme à des poursuites devenues inutiles. Elle se dit aussi que, depuis 1871, les partis monarchistes ont beaucoup conspiré au vu et au su de tout le monde; que les conspirateurs sont restés impunis; qu'on n'a pas pu ou voulu tirer leur affaire au clair, et que cette indulgence forcée ou volontaire rend d'autant plus odieux l'acharnement qu'on montre contre quiconque peut être rattaché de près ou de loin à l'insurrection de Paris.

Il faut que l'on tienne la balance égale; que les poursuites cessent, ou que tous les coupables soient poursuivis, quel que soit leur drapeau. Ils sont, en vérité, bien imprudents ceux qui ne voient pas le danger qu'il y a pour eux à réveiller, en poussant les choses à l'extrême, le sentiment de justice endormi au fond des masses. Que peuvent-ils gagner à ce qu'on se dise : Tel qui se prélasse dans un fauteuil au parlement serait mieux à sa place dans la cellule abandonnée par Rochefort?

III.

La guerre recommence entre les catholiques soi-disant libéraux et les ultramontains purs.

Les premiers ne sont plus aujourd'hui qu'au nombre de deux; ils étaient trois autrefois, du temps de cet excellent Arnaud (de l'Ariège), le meilleur et le plus droit des hommes. Mais il est mort, et le parti libéral auquel il appartenait ne se compose plus à présent que de M. le comte de Falloux et de M. Léopold de Gaillard. Je crois même que, du vivant de M. Arnaud (de l'Ariège), ces trois membres du même parti ne s'entendaient pas beaucoup entre eux.

C'est qu'Arnaud était vraiment un libéral, un doux rêveur chrétien qui ne donnait pas à ce mot de liberté une interprétation jésuitique, et que M. de Falloux et M. Léopold de Gaillard sont en réalité ce qu'on peut appeler des *opportunistes* cléricaux.

Au fond, ils veulent la même chose que M. de Mun; mais ils le trouvent trop capitaine de cuirassiers, trop compromettant. M. de Mun est un mystique, tandis que M. de Falloux et son *alter ego* sont des politiques. Il va droit à son but et prononce hardiment le mot de contre-révolution.

Les autres veulent bien la chose, mais ils ne veulent pas que le mot soit prononcé. A quoi bon donner l'éveil et mettre l'adversaire sur ses gardes? Il faut aller à l'assaut tout doucement, sans tambour ni trompette, pour surprendre l'ennemi.

C'est une question de tambour et de trompette qui les divise.

IV.

On a pu, du reste, juger les catholiques libéraux à l'œuvre quand les circonstances leur ont donné l'influence ou le pouvoir.

N'est-ce pas M. de Montalembert qui a prononcé le fameux mot d'*expédition de Rome à l'intérieur?*

M. de Falloux n'est-il pas l'auteur de la loi de 1850, qui a livré l'instruction primaire aux cléricaux? n'a-t-il pas, dans son *Histoire de Pie V*, glorifié l'inquisition et ses bûchers?

M. Léopold de Gaillard n'a rien fait, parce qu'il n'est que M. de Gaillard, et que ce n'était pas assez pour pouvoir faire quelque chose; mais aucun de ses articles n'aurait été désavoué par M. de Montalembert ou M. de Falloux.

Il faut bien admettre aussi les rivalités de personnes, les jalousies de ténors. M. de Falloux ne saurait être content de se voir relégué au second rang depuis que M. de Mun est entré en scène. M. de Mun est le Capoul de l'ultramontanisme, la coqueluche des grandes dames bien pensantes. C'était autrefois le rôle de M. de Falloux; mais les ans sont venus; M. de Falloux a la barbe grise aujourd'hui. Il n'y a pas de ténor qui dure plus d'une vingtaine d'années. Place aux jeunes!

Si je me trompe, que M. de Falloux et son ami, M. de Gaillard, qui ne fut jamais ténor, veuillent bien dire clairement, nettement, sans ambiguïtés d'aucune sorte, en quels points essentiels leur catholicisme libéral diffère du catholicisme non libéral de M. de Mun et de M. Veuillot.

Arnaud (de l'Ariège) aurait pu seul faire à ce sujet une profession de foi ayant une signification et une portée; mais ce mystique, tout rempli de sentiments honnêtes et de bonnes intentions, était le seul à ne pas savoir à quel point il était hérétique. Il ne s'en doutait même pas.

V.

Je vois, du reste, avec plaisir que l'on commence à ne plus prendre au sérieux cette distinction devenue imaginaire entre les catholiques libéraux et les non libéraux.

Depuis la publication du Syllabus, elle n'est plus acceptable sans hérésie, et les journaux qui, dans un intérêt de

concorde et de transaction, feignaient d'y croire, n'y croient plus maintenant.

Cela vaut mieux. Il faut savoir où nous allons. On fait une mauvaise besogne dans les ténèbres. De la lumière, et encore de la lumière! disait Gœthe mourant.

VI.

Les obsèques de Mgr Dupanloup ont eu lieu mercredi à Orléans, en présence d'un grand nombre d'évêques. C'est de cet ancien gallican que Mérimée, un sceptique qu'on ne saurait accuser de passion, disait dans sa correspondance : « Avez-vous lu la lettre de Dupanloup? L'âme de Torquemada est entrée dans son corps. Il nous brûlera tous, si nous n'y prenons garde. »

Ce mot de Mérimée m'en rappelle un autre, d'un académicien bien connu, à M. de Falloux, qui lui reprochait ses opinions libérales : « Vos amis, disait M. de Falloux, vous fusilleront quelque jour, comme ils ont fusillé Chaudey. — Eh bien! répondit le confrère, j'aime mieux être fusillé par mes amis que brûlé par les vôtres; ce sera moins douloureux et plutôt fait! »

M. de Falloux ne trouva pas de riposte.

VII.

La compagnie du chemin de fer d'Orléans avait organisé un train spécial pour les personnes qui voulaient pouvoir assister à la cérémonie funèbre et être de retour à Paris le même jour.

Comme il faut toujours, en vertu d'une loi naturelle, que le comique se mêle au tragique, *le Figaro* a pompeusement annoncé que M. de Villemessant assisterait aux obsèques de M. Dupanloup, entouré d'une partie de sa rédaction, *malgré les fatigues que lui causent les déplacements.* On ne s'attendait pas à cet épisode bouffon.

Juste retour, monsieur, des choses d'ici-bas, comme dit l'auteur comique. La réaction cléricale a usé et a abusé du *Figaro;* mais il faut bien qu'elle subisse son concours lorsqu'elle ne demanderait pas mieux que de s'en passer. Cette feuille n'est pas d'humeur à se laisser mettre de côté le jour où on n'a pas besoin d'elle.

M. Dupanloup ne pouvait pas s'en aller à sa dernière demeure sans être escorté de M. de Villemessant. *La Défense religieuse et sociale* marchait à côté du journal des *Petites annonces* libidineuses. Il y avait à la cérémonie des obsèques trente évêques, plus M. de Villemessant, qui pouvait compter pour un trente et unième évêque.

On en rira, et l'on doit en rire, mais c'est un signe des temps. *Le Figaro* assure d'ailleurs que M. Dupanloup allait obtenir le chapeau de cardinal au moment de sa mort. Il doit en savoir quelque chose. M. de Villemessant se serait volontiers chargé de déposer le chapeau sur sa tombe.

Z...

BULLETIN

Exposition universelle. — Parmi les récompenses décernées à propos de l'Exposition, nous relevons les suivantes, qui ont trait à la diffusion des connaissances intellectuelles dans notre pays.

Légion d'honneur. — Grand officier : M. Pasteur, de l'Institut. — *Commandeurs :* MM. de Longpérier, Fremy, de l'Institut; Hauréau, directeur de l'Imprimerie nationale; Hervé-Mangon et Péligot, de l'Institut. — *Officiers :* MM. Bréguet; Corenwinder; Dubief, directeur de Sainte-Barbe; Gauthier-Villars, libraire; Grandeau; Lemercier, imprimeur-lithographe; Sappey; Dr Trélat. — *Chevaliers :* MM. Bozérian, sénateur; Mortillet; Mogel, professeur; Martinet, imprimeur; Armand Templier, éditeur; Dunod, éditeur; Rousseau, professeur; Germer-Baillière, éditeur; Charles Lauth, chimiste; Velain, maître de conférences; André, professeur; Norberg, libraire; le comte des Fossez, éditeur; Calmann Lévy, éditeur; A. Didot, éditeur; Crété, imprimeur.

Médailles d'or. — Enseignement primaire : M. Gréard (diplôme d'honneur); MM. Belin, Cardot, Defodon, Delagrave, Devrolle, Duployé, Ferrand, Gossin, Mme Groult, MM. Hachette, Henri Gervais, instituteur; Larochette, Menier, Piver, Mme James de Rothschild, MM. Schneider et Cie; Société Franklin, Société pour l'encouragement de l'instruction primaire des protestants en France, Société pour l'enseignement professionnel des femmes (fondation Élisa Lemonnier), Société pour l'instruction élémentaire; MM. Boutan, Ed. Charton, Maggiolo, Mme Pape-Carpentier, M. Salicis, Mlle Toussaint. — *Enseignement secondaire :* MM. Chaix et Cie, librairie Firmin-Didot, MM. Hachette et Cie, Delagrave et Cie, Leduc, Ravaisson. — *Enseignement supérieur :* MM. Crevaux, Dunod, Germer-Baillière et Cie, Harmand, Lalanne, Planté, Roudaire, Velain, Wiener, Wiesnegg; Réunion des officiers, Société archéologique de Constantine, Société de l'histoire du protestantisme français. — *Imprimerie et librairie :* MM. Goupil et Cie, Hachette et Cie (grandes médailles); J.-B. Baillière et fils, Becquet et fils, Berger-Levrault et Cie, Chaix et Cie, Chamerot, Chardon aîné, Claye (Quantin et Cie, successeurs), Crété, Danel, Firmin-Didot et Cie, Ducher et Cie, Dupuy et fils, Godchaux et Cie, Hetzel et Cie, Vve Morel et Cie, Motteroz, Plon et Cie, Imprimerie générale (Lahure, directeur). — *Cartes de géographie :* MM. Hachette et Cie (grande médaille), Belgrand et Lemoine, Brault, de Chancourtois, Collin, Delagrave, Dumas et Lombard-Dumas, Mlle Kleinhans.

Publications sur l'Exposition. — La librairie Delagrave publie une collection intitulée *les Pays étrangers et l'Exposition de 1878,* en dix-huit volumes, avec plans et cartes. Chaque volume contient un aperçu de l'histoire, de la géographie et de la statistique d'un pays, ainsi que la description des produits qu'il a envoyés au Champ de Mars. Celui qui devait être consacré à la Russie revenait de droit à M. Louis Leger, qui s'est fait une spécialité de tout ce qui touche la race slave. On trouvera dans *la Russie et l'Exposition de 1878* beaucoup de détails statistiques et de renseignements intéressants. L'ouvrage se termine par deux chapitres sur la législation qui régit en Russie la propriété industrielle et la propriété littéraire et artistique.

Signalons aussi le volume sur *la Grèce à l'Exposition,* pour lequel M. Clovis Lamare s'est fait aider par M. le marquis de

Queux de Saint-Hilaire. Il s'ouvre par un résumé très remarquable et très neuf en une matière très ancienne, intitulé : *Aperçu général de l'histoire de la Grèce*.

Union de la jeunesse lorraine. — Dans notre numéro du 4 mars 1876, nous avions publié la note suivante :

« Nous apprenons qu'une Société pour l'instruction populaire vient de se fonder, sous le nom d'*Union française de la jeunesse*, entre des jeunes gens des Écoles qui consacreront leurs efforts à répandre, par des publications et par des cours, les notions élémentaires des sciences les plus utiles. Nous ne pouvons qu'applaudir à leur généreuse initiative et leur souhaiter le succès. »

L'initiative prise par l'*Union française* a été suivie par la province. Cette Société parisienne a trouvé un digne émule dans l'*Union de la jeunesse lorraine*, fondée à Nancy.

Dix-huit conférences ont été faites, dans l'espace de trois mois, par un personnel de onze conférenciers, appartenant presque tous à la jeunesse des Écoles. Six ont eu lieu au Cercle du Travail, à Nancy; les douze autres dans les villages. Le nombre des auditeurs a partout dépassé les espérances les plus optimistes : le *minimum* a été de quatre-vingts à cent à Rosières, le *maximum* de quatre cents à Gerbevillers. Presque partout, la salle s'est trouvée trop petite.

Les orateurs ont successivement abordé les sujets les plus variés. Les conférences historiques de MM. Plique et Lagrésille sur *les Causes de la Révolution, le général Hoche, M. Thiers, sa vie et ses œuvres*; les conférences scientifiques de MM. Gley et Parisot; les conférences d'économie politique de MM. Leclaire, Hinzelin, Brochard, Legros, Fetter, ont été marquées au coin de l'impartialité qui convient à qui fait œuvre de professeur. En faisant connaître à nos populations rurales notre grand comique national, Molière, et notre poète militaire moderne, Deroulède, MM. Paquy et Leclaire ont prouvé le parti qu'on peut tirer de la vulgarisation de nos meilleures œuvres littéraires.

L'*Union de la jeunesse lorraine* compte développer les centres d'action déjà créés par elle, soit à Nancy, soit dans les villes de second ordre et les communes rurales, en donnant un ensemble plus considérable et plus varié de conférences.

Les communes rurales ne sont pas les dernières à comprendre les avantages de cette propagande intellectuelle. Le paysan français est resté le Gaulois amoureux de la parole dont parlait Caton. Des demandes de conférences ont été adressées à l'*Union* par plusieurs villages. La Société compte fonder dans plusieurs communes des bibliothèques populaires; car, ainsi que l'a dit le président dans la séance de clôture, « bientôt naîtra dans nos campagnes, permettez-moi l'expression, l'appétit intellectuel, qui leur fera chercher le successeur naturel de la conférence, le livre, qui dès lors sera lu avec plaisir, donc avec fruit. »

Nous souhaitons que l'exemple donné par Paris, déjà brillamment suivi par Nancy, se répande dans toutes les provinces. Ce n'est pas seulement l'instruction populaire qui en profitera, mais aussi l'éducation sociale. Cette association de l'étudiant et du campagnard en vue du progrès intellectuel est du plus heureux augure.

A. R.

La Bibliothèque d'Herculanum. — On sait qu'au siècle dernier, en 1752, on découvrit à Herculanum une bibliothèque particulière contenant de 8 à 900 volumes, entièrement carbonisés, mais cependant assez bien conservés pour qu'on eût l'espoir d'en déchiffrer au moins une partie. Les savants tressaillirent d'aise, ne doutant point de trouver des trésors dans les fragiles rouleaux inopinément ramenés à la lumière. M. Comparetti vient de rendre compte, dans la *Rassegna*, du sort de la bibliothèque d'Herculanum. Après avoir décrit les difficultés de toutes sortes qui ont retardé le déchiffrement et l'impression des manuscrits, il examine la publication entreprise en 1861 par le Musée national de Naples sous le titre de *Herculanensium voluminum collectio altera*, et dont le dernier fascicule paraîtra prochainement. Jamais, dit M. Comparetti, désillusion ne fut plus grande. On avait espéré trouver des manuscrits latins, on n'avait guère que des ouvrages grecs; et les quelques volumes latins découverts (18 en tout) étaient illisibles, à l'exception d'un seul. On avait compté sur des historiens et des poètes, on n'avait que des philosophes de second ordre; un manuscrit d'Epicure en 37 volumes avait été retiré en miettes. A la vérité, il reste encore bon nombre de papyrus à déchiffrer, entre autres ceux que le gouvernement napolitain a donnés à la France en 1806, et qui avaient été choisis parmi les mieux conservés. Il y a deux ou trois ans, M. Comparetti s'avisa d'en rappeler l'existence. L'Académie des inscriptions nomma aussitôt une commission qui fut chargée de s'en occuper; nous ignorons si elle a fonctionné. L'Angleterre avait reçu également, en 1806, un présent semblable. Elle eut l'imprudence de confier les manuscrits (en 1818) à un Allemand nommé Sickler, qui entreprit de les dérouler d'après une méthode de son invention. Il en détruisit sept, après quoi on jugea sage de l'arrêter, et il écrivit à un journal de Gœttingue que « c'était la faute des Italiens, qui avaient donné des papyrus insuffisamment carbonisés ». Cette belle expérience n'a pas empêché quelques savants allemands de déplorer que la bibliothèque d'Herculanum ne fût pas tombée entre les mains d'une nation plus laborieuse et plus « intelligente » que les Italiens. M. Comparetti leur répond avec beaucoup d'à propos : Les manuscrits sont accessibles à tous : que n'en profitez-vous?

Diffusion de l'alphabet latin en Orient. — Un des résultats des changements survenus en Orient aura été la diffusion de l'alphabet latin. Le gouvernement autrichien a adopté pour langue officielle, en Bosnie et en Herzégovine, le dialecte croato-slave écrit en caractères latins. Ceux-ci ont encore pénétré dans la Dobrudja à la suite des Roumains.

La Séparation de l'Église et de l'État en Angleterre. — L'idée de la séparation de l'Église et de l'État a gagné tant de terrain en Angleterre, qu'on en est venu à discuter les moyens d'exécution plutôt que le principe même. Un membre connu

de la basse Église, le révérend Mackonochie, propose dans le *Nineteenth century* (octobre) les mesures suivantes : 1° l'union existant entre l'Église et l'État sera déclarée dissoute. Avec elle seront abolis les privilèges du clergé anglican, les incapacités dont ses membres sont frappés, les lois ecclésiastiques. On ne laissera subsister que les règlements relatifs au maintien du bon ordre et de la décence dans les lieux de culte. En un mot, les membres du clergé anglican seront placés, vis-à-vis de la loi anglaise, sur le même pied que les ecclésiastiques appartenant aux autres communions; 2° une commission de trois membres, choisie en dehors du Parlement, sera chargée de disposer des biens du clergé. Son pouvoir sera discrétionnaire, ses décisions auront force de loi; 3° cette commission basera son travail sur les principes suivants : (*a*) les dîmes seront purement et simplement supprimées; (*b*) les donations récentes (postérieures, par exemple, à 1832) seront restituées aux donateurs ou à leurs héritiers; celles qui proviennent de souscriptions, ou dont les auteurs ne pourront être retrouvés, seront attribuées à un fonds de réserve destiné à l'entretien des cathédrales. La commission pourra aussi en distraire une part pour des objets charitables, tels que l'entretien des hôpitaux et des maisons d'aliénés; (*c*) l'Église conservera les lieux de culte et les bâtiments d'habitation du clergé; (*d*) tous ses autres biens, meubles et immeubles, retourneront à l'État. Le Parlement décidera de leur emploi, réserve faite des compensations qui suivent: (*e*) les membres du clergé anglican, quel que soit leur rang, seront sommés de déclarer, avant une date fixée, si leur intention est de conserver leur poste. Ceux qui voudront se retirer recevront une pension équivalente au revenu de leur ancien bénéfice. Ceux qui resteront au service de l'Église vivront dorénavant des dons volontaires des fidèles.

Dans la pensée du révérend Mackonochie, la loi sur la séparation de l'Église et de l'État entrerait en vigueur le 1er janvier 1881.

La *Revue russe* publie une longue analyse d'un livre anglais sur *le Turkestan* qui a frappé les Russes, avec raison, par les idées qui y sont exposées. L'auteur, M. Schuyler, démontre : 1° que les progrès des Russes dans l'Asie centrale n'ont pas eu pour mobile l'esprit de conquête, mais qu'ils ont été imposés par les circonstances; 2° que la Russie n'a pas encore atteint ses frontières naturelles. Il va sans dire que le collaborateur de la *Revue russe*, M. Petzholdt, s'associe de tout son cœur aux conclusions de M. Schuyler.

Missions scientifiques. — L'*Athæneum* donne une nouvelle qui sera accueillie avec joie par les assyriologues et, en général, par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des vieilles civilisations asiatiques.

Grâce aux efforts de Mormuzd Rassam, appuyés par sir A.-H. Layard, les directeurs du British Museum ont obtenu de la Porte un firman leur permettant de faire explorer à fond la Mésopotamie.

Le nouveau firman ne sera pas limité, comme les précédents, aux localités de Koyoundjiik, Nimroud et Ballawat; il s'étendra aux pachaliks de Mossoul et de Bagdad tout entiers, et comprendra les contrées jusqu'à présent inexplorées de la Babylonie méridionale.

Nouvelles géographiques. — L'abbé Debaize a quitté la côte de Zanzibar dans les derniers jours de juillet. Il se dirige du côté de l'Ounyamouézi, et il est possible qu'avant la fin de l'année on apprenne son arrivée à Ourombo, la résidence de Mirambo, ce roi nègre si favorable aux étrangers et dont l'une des filles est mariée à un Suisse, M. Broyon. L'abbé Debaize compte explorer la région des grands lacs et traverser tout le continent jusqu'à l'Atlantique. Il a emmené une troupe de porteurs composée de plus de 300 hommes, et tous ses efforts vont tendre à dépasser les missionnaires algériens et l'expédition belge, partis avant lui, afin de nourrir plus facilement son monde. Il s'est mis en route dans d'excellentes conditions physiques et morales, et l'énergie avec laquelle il a organisé son expédition fait bien augurer de son voyage.

Les missionnaires algériens ont environ six semaines d'avance sur l'abbé Debaize. Ils ont quitté la côte avec une troupe de 400 hommes, échelonnés en plusieurs convois. Aux dernières nouvelles, quelques-uns d'entre eux étaient indisposés, mais peu gravement, et, en somme, la caravane allait bien. Il est difficile de traverser la zone malsaine de la côte sans s'en ressentir un peu.

Les Belges de l'expédition internationale continuent à être poursuivis par la mauvaise chance. Après un mois de délais, pendant lequel ils étaient continuellement trompés par les porteurs et cherchaient en vain à compléter leur armement, ils ont enfin réussi à réunir 350 hommes. Mais alors M. Cambier, chef de l'expédition, et le docteur Dutrieux ont été pris par les fièvres. Après quelques jours d'attente, on s'est décidé à envoyer en avant-garde les 350 porteurs, sous la conduite du lieutenant Wautier. MM. Cambier et Dutrieux sont partis à leur tour le 4 juillet et ont rejoint leur caravane, qui a été presque aussitôt désorganisée par un accident. On se rappelle que l'expédition belge a perdu, en arrivant à Zanzibar, deux de ses membres.

A ces renseignements, que nous puisons dans la *Revue de géographie*, nous pouvons ajouter qu'une lettre de l'abbé Debaize, en date du 19 août, et écrite des bords du fleuve Vouami, est venue confirmer le parfait état de l'expédition. La caravane n'a pas eu un seul malade, le moral des hommes est bon, et les instruments d'observation fonctionnent bien.

Les cours de l'École nationale des Chartes ouvriront le mardi 19 novembre 1878.

Le registre d'inscription des candidats sera ouvert au secrétariat de l'école, rue des Francs-Bourgeois, 58, du 25 octobre au 5 novembre, de midi à 4 heures.

Les examens d'admission auront lieu le 6 novembre et jours suivants, à 11 heures.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Imp. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [1664]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 18. 2 NOVEMBRE 1875.

INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES (1)

I.

M. ÉMILE PERRIN

De l'Académie des beaux-arts

Un Directeur des Musées.

Messieurs,

Il y a au Louvre, dans une des salles consacrées à l'École française moderne, un tableau que l'Académie des beaux-arts pourrait revendiquer à plus d'un titre, car il a pour elle l'intérêt et le prix d'un tableau de famille. Il n'est pas seulement l'œuvre très distinguée d'un artiste qui tint une place éminente parmi ses confrères; il est, en même temps, une page remarquable de l'art contemporain et une date curieuse de son histoire; je veux parler du tableau de M. Heim, connu sous ce nom : *Distribution des récompenses aux artistes après le Salon de 1824.*

Dans les soixante-dix-huit années qui composent l'âge de notre siècle, l'année 1824 est une des plus dignes de fixer l'attention de ceux qui aiment à suivre le mouvement des esprits et les évolutions du goût, qui se plaisent à saisir le point de départ d'un courant d'idées nouvelles, à étudier comment se forment et se succèdent les générations d'artistes. Pour ces générations-là, la loi de durée n'est pas la moyenne de la vie humaine; c'est l'influence plus ou moins énergique, plus ou moins persistante du génie des hommes supérieurs appelés à jouer le rôle de chefs d'école.

En 1824, l'école de David pouvait paraître encore dans tout son éclat. L'autorité presque despotique que, depuis près de quarante ans, Louis David exerçait sur les arts, ne semblait pas s'être affaiblie. Le vieux maître vivait à Bruxelles, exilé et solitaire; son nom avait été rayé sur les annuaires de l'Institut, mais sa doctrine et son influence restaient prédominantes au sein de l'Académie; il y régnait toujours, sinon par lui, du moins par ses glorieux élèves. Gérard, le peintre ordinaire du roi, était au comble des honneurs; Girodet, miné par la maladie, produisait peu, mais la faveur publique ne lui en demeurait que plus fidèle; Gros venait de terminer son admirable coupole de Sainte-Geneviève. Pourtant, aux yeux attentifs, des symptômes se manifestaient, précurseurs de la révolte : l'école de David allait bientôt être menacée.

A quelques mois de distance venaient de disparaître deux grands artistes que l'école moderne considère comme ses précurseurs, l'un pour qui la vie n'avait été qu'une longue et pénible lutte, l'autre dont la carrière, trop tôt interrompue, s'ouvrait avec un éclat surprenant. En 1824, l'Institut portait

(1) On sait quel a été le programme de cette séance :

Discours de M. Laboulaye, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, président;

Un directeur des musées, par M. Émile Perrin, de l'Académie des beaux-arts;

Les Enfants et les domestiques, par M. Legouvé, de l'Académie française;

L'Empereur Barberousse et le siège de Milan, par M. Zeller, de l'Académie des sciences morales et politiques;

Progrès de la géographie et de la navigation, par M. Ferdinand de Lesseps, de l'Académie des sciences.

Le prix Volney a été décerné à M. J. Halévy, pour son *Essai sur les inscriptions du Safa*; une mention honorable a été accordée à M. Lucien Adam, pour ses *Études sur des langues américaines*.

Le discours de M. Laboulaye a été publié par le *Journal des Débats* du samedi 26 octobre; la lecture de M. Legouvé l'a été par le *Journal des Débats* et par *le Temps*, à cette même date. Le *Journal des Débats* du 27 octobre a publié en presque totalité celle de M. Ferdinand de Lesseps.

le deuil récent de Prudhon, et, dans le livret du Salon de cette même année, on peut lire cette brève et douloureuse mention : « Feu Géricault! »

Par un singulier contraste, l'Académie des beaux-arts comptait encore parmi ses membres deux représentants de l'école française antérieure à la réforme opérée par David. Le célèbre sculpteur Houdon et le baron Denon étaient nés tous les deux dans la première moitié du XVIIIe siècle; ils avaient vu la cour de Louis XV. L'un avait été chargé de classer le précieux cabinet de médailles et de pierres taillées légué au roi par Mme de Pompadour; l'autre avait modelé d'après nature les bustes de Mmes Adélaïde et Victoire de France, ceux de Gluck, de Voltaire, de Rousseau, de Washington, de Franklin; tous les deux ils avaient été appelés à Saint-Pétersbourg par la grande Catherine. Denon avait servi son pays dans la diplomatie comme dans les arts. Après avoir suivi le général Bonaparte sur les champs de bataille de l'Orient, il était devenu le conseiller intime, en fait d'art, de l'empereur Napoléon Ier. Houdon, à travers la première révolution, à travers le premier empire, n'avait pas cessé d'être le continuateur et l'émule des Coysevox, des Lepautre, des Bouchardon, des Coustou.

L'année 1824 présente donc cet intérêt tout particulier qu'elle fut comme un point de rencontre entre le passé, ce qui n'était déjà plus le présent, et ce qui allait être l'avenir. Dans le remous de ces courants si divers se formait le courant des idées nouvelles. Ce fut la gloire de la Restauration de préparer, de fomenter le grand mouvement qui s'accomplit alors dans les lettres, dans les sciences, comme dans les arts.

En ce qui touche les arts, ce mouvement s'était manifesté aux Salons de 1819 et de 1822; il s'affirmait d'une façon définitive au Salon de 1824. Ingres revenait d'Italie, fortifié par plus de vingt années d'isolement, d'études sévères, d'intimité avec les œuvres de Raphaël, le maître immortel dont il professait le culte. Son nom n'était pas encore populaire, mais les artistes l'acclamaient déjà; il apportait de Florence, où il venait de l'achever, *le Vœu de Louis XIII.* Ingres était prêt pour l'action souveraine qu'il allait exercer. En même temps, Eugène Delacroix exposait *les Massacres de Scio.* Ainsi se trouvaient face à face, presque au point de départ de leur renommée et de leur antagonisme, les deux hommes dont les génies si contraires et les productions si opposées ont eu le plus d'influence sur l'école moderne. A côté d'eux venait prendre position une jeune et ardente phalange. Au premier rang, Horace Vernet, Sigalon, Léopold Robert, les deux Scheffer, Couder, Paul Delaroche, Drolling, Picot, Rude, momentanément éloigné de la France; Pradier, David d'Angers, qui furent les maîtres de beaucoup d'entre vous; d'autres qui leur survivent et que nous avons le bonheur de posséder encore : MM. Léon Cogniet et Robert-Fleury, dont le *Marius à Minturnes, la Scène du Massacre des Innocents, les Brigands italiens,* si popularisés par la gravure, portent le millésime de 1824; MM. Dumont, Gatteaux, Henriquel, qui, cette même année, cueillaient leurs premiers lauriers.

Cette année-là, l'ouverture du Salon avait eu lieu le 25 août, jour de la fête du roi. Quelques semaines après, la mort de Louis XVIII appelait Charles X sur le trône. La distribution des récompenses se trouva forcément retardée. C'était alors un privilège royal de présider cette cérémonie; le souverain tenait à honneur de remettre, de sa main, aux artistes les marques de distinction qu'ils avaient méritées. La distribution des récompenses devant être présidée par le roi Charles X, elle ne put avoir lieu qu'au mois de janvier 1825. Vous vous rappelez tous, messieurs, le tableau de M. Heim; vous n'avez pas oublié non plus avec quel honneur il figura à l'Exposition universelle de 1855. On s'était montré, depuis quelques années, bien sévère à l'égard de celui que l'on appelait alors : le père Heim. Or, il se trouva que, dans ce grand concours, le père Heim tint une des premières places avec *le Massacre des Juifs* et *la Distribution des récompenses au Salon de 1824.*

Ce n'est pas une tâche aisée pour un artiste que la représentation d'une scène contemporaine, d'une scène officielle surtout. L'élément pittoresque en paraît absent, au premier abord; il faut l'y découvrir et le mettre en relief sans avoir recours aux artifices, je dirai presque aux subterfuges de l'imagination. Ici l'artiste est pris et serré dans l'étau de la vérité, il n'est donné qu'aux plus habiles de triompher de cette contrainte. L'habit moderne ajoute une difficulté de plus par son uniformité, et les variations fréquentes de la mode donnent vite à ce genre de tableaux un aspect suranné, parfois presque ridicule. Le talent de M. Heim a su éviter tous ces écueils; à cinquante ans de distance, son œuvre a gardé tout son intérêt, elle a un tel accent de vérité que l'artiste semble, devançant les découvertes modernes, avoir eu à sa disposition la précision et la rapidité d'un appareil photographique.

Au centre du Salon carré on a dressé une table, étendu un tapis fleurdelisé, apporté un fauteuil royal. Le roi est debout; à ses côtés, quelques officiers de la couronne; autour de lui s'empressent librement les artistes; le cérémonial semble absolument banni de cette cérémonie; on dirait un maître de maison venant cordialement au-devant de ses invités. Et pourtant quelle assemblée! Quel nombreux concours d'illustrations de toute sorte! Ils sont là presque tous ceux qui honoraient alors les arts de notre pays; dans ces cent huit portraits il n'en est pas un que vous ne puissiez nommer, il n'est pas un de ces noms qui n'éveille dans votre cœur un souvenir de sympathie, un sentiment de respect ou d'admiration.

Voici Gros reconnaissable à sa belle prestance, à la noblesse de ses traits, à sa longue chevelure, Gros dont l'existence glorieuse devait s'éteindre dans un accès de sombre découragement; Regnault, le peintre de *l'Éducation d'Achille;* près de lui, Hersent, qui fut, après Pierre Guérin, son plus illustre élève; Mme Hersent, toute fière du succès de son joli tableau : *Louis XIV bénissant son arrière-petit-fils;* le baron Bosio; à ses côtés, la charmante Mme de Mirbel; Mme Vigée-Lebrun, chez laquelle le grand âge n'a point effacé la beauté; coiffée d'un chapeau à larges bords, elle rappelle encore le célèbre portrait, gravé par Muller, où elle se peignit

elle-même, sa palette à la main, dans tout l'éclat de la jeunesse; Horace Vernet, alors un type accompli de *fashionable*; le sculpteur Ramey; Galle, qui a laissé un nom dans l'art si difficile de la gravure en médailles; Manzaisse, Blondel. Sur un plan plus éloigné, à l'entrée de la grande galerie, Gérard s'entretient avec Fontaine; tous deux portent l'habit noir boutonné sur la poitrine; Percier qui les écoute a revêtu, comme tous ses autres confrères, l'habit officiel de l'Institut.

A droite, le baron Lemot, l'auteur de la statue d'Henri IV et de celle de Louis XIV à Lyon, son rival Dupaty, le baron Desnoyers, Lethière dont l'atelier était alors très fréquenté; à son côté, énergique, résolu, comme ramassé dans sa petite taille, prêt au combat, et sûr de la victoire, Ingres, pour qui les portes de l'Académie devaient s'ouvrir l'année suivante et qui va, ce jour-là même, avec David d'Angers, Bra, Schnetz, Heim, Picot, Drolling, l'Anglais sir Thomas Lawrence, recevoir la croix de la Légion d'honneur. Sur le premier plan, Mme Ancelot, Mme Haudebourt-Lescot; l'une cherchait alors à se faire dans les arts un nom que lui donnèrent plus tard les lettres et le théâtre; l'autre, avec des productions aimables, faciles, très recherchées des amateurs, inaugurait pour ainsi dire la vogue des tableaux de genre. Cortot, Debay, Abel de Pujol, l'architecte Lebas, Huyot dont la vie eut tout l'intérêt d'un roman; le savant Quatremère de Quincy, le second, par ordre de date, des éminents prédécesseurs de notre cher secrétaire perpétuel. Au fond, dans la foule plus compacte, on peut distinguer Paul Delaroche, Pradier, Isabey, Charles Nodier, le baron Taylor, Ciceri, Daguerre qui en étudiant les effets de la lumière devait arracher un secret de plus à la nature et doter l'humanité d'une des plus surprenantes découvertes de la science; les compositeurs Lesueur, Cherubini, Boieldieu qui écrivait, cette année même, la partition de *la Dame blanche;* Rossini qui allait bientôt, en composant son chef-d'œuvre pour la scène française, demander à notre art national ses lettres de grande naturalisation.

Au centre du tableau, les brillants uniformes du roi et des personnages officiels forment un point lumineux parmi les fracs noirs et les habits à palmes vertes, à haut collet des membres de l'Institut. Le sculpteur Cartellier s'incline en recevant de Sa Majesté le grand cordon de Saint-Michel; Carle Vernet vient de le recevoir et tient encore entre ses doigts le large ruban de moire noire, insigne de cet ordre que le gouvernement de la Restauration avait, après Louis XIV, rétabli comme une récompense spéciale des services rendus aux arts, aux lettres et aux sciences. Près du roi, le duc de Maillé, le vicomte de La Rochefoucauld, celui-là même qui réglementait la longueur du jupon des danseuses et qui voulait couvrir d'un voile la nudité des statues, le marquis d'Autichamps, gouverneur militaire du palais du Louvre, le directeur des musées royaux, comte de Forbin, et son secrétaire général, son futur successeur, votre futur confrère, M. de Cailleux.

Vous me pardonnerez, messieurs, d'avoir fait ce long détour. J'ai pris, pour arriver à M. de Cailleux, le chemin que l'on appelle le chemin des écoliers, mais il est des hommes dont on ne peut retracer la vie qu'en parlant de ceux au milieu desquels ils ont vécu. Ils sont moins par eux-mêmes que par la situation qu'ils ont occupée, par l'influence que cette situation leur a permis d'exercer, par le bon usage qu'ils en ont fait. Comme, dans notre pays, le gouvernement ne s'est jamais encore dessaisi de la haute direction des choses de l'art, on le rend volontiers responsable de leur plus ou moins de prospérité, et cela est juste puisqu'il en a tiré parfois son plus grand éclat. Des souverains ont eu l'insigne honneur de donner leur nom à une éclosion simultanée, presque providentielle, de génies supérieurs; de grands ministres ont personnifié en quelque sorte tout un ensemble d'œuvres considérables suscitées par leur impulsion féconde, accomplies avec leur puissante coopération.

Dans une sphère plus modeste, ceux qui ont pris une part active à l'administration des beaux-arts, qui ont apporté dans l'exercice de ces délicates fonctions un esprit élevé, un sens droit, un goût sûr, l'amour des belles entreprises, le tact nécessaire pour pressentir chez l'artiste, et dès ses premiers pas, l'éclat futur de sa carrière; ceux qui, sachant toujours faire des aptitudes diverses un emploi également judicieux, ont bien dirigé chacun dans sa voie, qui ont donné au talent l'occasion de se produire, qui l'ont aidé à se développer, qui l'ont encouragé à propos et dignement récompensé, ceux-là, messieurs, vous les considérez comme des vôtres, vous leur faites place parmi vous et vous voulez qu'on honore leur souvenir.

M. de Cailleux fut un de ces hommes. Il était né à Rouen en 1787, d'une ancienne famille parlementaire, et comptait, dit M. H. Delaborde, parmi ses aïeux, des capitouls toulousains. Son goût naturel pour les arts l'avait amené de bonne heure à Paris afin d'y faire son éducation d'artiste. Il avait rencontré le jeune Taylor dans l'atelier du peintre Suvée. Il avait ensuite étudié l'architecture et reçu les leçons de M. Abadie père. Puis, comme tous les jeunes hommes de ce temps, il lui avait fallu faire le métier de soldat. Là encore il avait retrouvé M. Taylor. Les deux camarades d'atelier, les deux compagnons d'armes, devaient plus tard devenir collaborateurs. Lorsque, vers 1818, M. Taylor commença la publication des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France,* l'entreprise était conçue sur un plan trop vaste pour qu'il pût songer à l'accomplir à l'aide de ses seules forces. Il s'assura le concours de Charles Nodier et de M. de Cailleux, qui devaient à leur tour s'adjoindre d'autres écrivains. M. de Cailleux fut chargé spécialement de l'étude des deux anciennes provinces de la Normandie et de la Bretagne. Il faut lui rendre cette justice que c'est peut-être la partie la plus intéressante et la plus complète de cette immense publication destinée, par ses proportions mêmes, à rester inachevée. M. de Cailleux apportait à ce travail des connaissances toutes particulières, une naturelle ardeur, puisqu'il s'agissait de décrire son propre pays. On était alors au commencement de cette fièvre des études rétrospectives qui ouvrirent un champ nouveau à l'art et à l'histoire. M. de Cailleux n'utilisa pas seulement son propre savoir: il mit en lumière les travaux

des chercheurs modestes et patients, des savants antiquaires qui n'ont jamais manqué à la vieille terre normande et dans cette tâche complexe il ne montra pas seulement le tact d'un érudit, le sentiment d'un artiste, il fut tout de suite un bon administrateur.

M. de Cailleux avait été attaché à l'état-major du général marquis de Lauriston. Lorsque celui-ci devint en 1820 ministre de la maison du roi, les musées se trouvaient dans ses attributions. Il appela M. de Cailleux au poste de secrétaire général, sous la direction de M. le comte de Forbin. La vie de M. de Forbin était fort diversement occupée. Homme du monde, familier de la cour, peintre distingué, écrivain, voyageur, chargé de missions importantes qui nécessitaient parfois de longues absences, il avait pris tout le côté brillant de la situation, se dépensant volontiers au dehors, s'en remettant à son secrétaire général pour le travail assidu et les mille détails de l'administration. L'importance de M. de Cailleux s'en trouvait d'autant agrandie; il fut bien vite désigné pour occuper plus tard la première place.

M. de Cailleux avait, en 1824, environ trente-six ans. Le pinceau de Heim nous le représente d'une taille élevée, d'un maintien réservé, d'un aspect froid, d'un assez grand air. Il n'était point, en effet, d'un abord facile, et le reproche d'être banal ne lui a jamais été adressé. Il avait gardé dans ses habitudes administratives une rigidité presque militaire et ce singulier mélange de rudesse et de courtoisie, de grâce revêche et de bon vouloir le firent, il faut bien le dire, plus souvent craindre qu'aimer. Ceux qui le connaissaient bien, l'appelaient : le bourru bienfaisant; ceux qui n'avaient pas le temps de pénétrer l'enveloppe, s'en tenaient volontiers à la première épithète. La simplicité de sa vie était extrême. Vous vous souvenez, messieurs, de cette petite cour du Louvre, qu'on appelait la cour du Sphinx, du nom d'un grand sphinx de granit qui l'encombrait un peu et que M. Denon avait rapporté d'Égypte; c'est dans un entresol, placé au-dessus des bureaux où des fenêtres cintrées versaient parcimonieusement la lumière, que M. de Cailleux vécut de 1820 à 1848. Successivement secrétaire, secrétaire général, directeur adjoint, directeur général des musées, il ne voulut jamais quitter ce modeste appartement où il avait parcouru tous les degrés de l'échelle administrative. Grand travailleur, levé avec le jour, il aimait à donner ses audiences à une heure tyrannique pour des tempéraments moins actifs et moins matineux que le sien.

Un de vous, messieurs, me racontait sa première entrevue avec M. de Cailleux. C'était en 1846, si je ne me trompe. Notre confrère avait reçu de M. le directeur des musées l'avis de sa nomination comme chevalier de la Légion d'honneur. M. de Cailleux y avait ajouté une mention spéciale, il voulait être le parrain du nouveau chevalier et désirait lui remettre lui-même les insignes de l'ordre. Celui-ci était absent de Paris. A son retour, il s'empressa de se rendre au Louvre à l'heure matinale qui lui avait été indiquée. Il trouva le directeur général déjà au travail et dans un négligé assez excusable à sept heures du matin. « Ah! c'est vous, monsieur, fit M. de Cailleux; les jeunes gens se font donc attendre aujourd'hui, il y a longtemps que je vous ai écrit. » L'artiste s'excusa du mieux qu'il put sur son absence. « C'est bien, monsieur, » interrompit le directeur; puis il sonna; un valet de chambre parut. « Jean, dit-il à ce fidèle serviteur qui aurait dû s'appeler Jasmin comme le valet de chambre du marquis de la Seiglière, Jean, apportez-moi mon habit et mon épée. » Puis, passant son habit d'uniforme sur un négligé un peu sommaire, il prit en main son épée. « Approchez, monsieur », fit-il au récipiendiaire un peu étonné; je n'oserais dire qu'il lui fit mettre un genou en terre, mais, du bout de son épée, il lui toucha trois fois l'épaule, puis lui tendit les bras pour lui donner l'accolade fraternelle... Bayard armant chevalier le jeune roi François Ier, sur le champ de bataille de Marignan, n'y mettait pas plus de solennité que M. de Cailleux recevant chevalier de la Légion d'honneur notre cher et éminent confrère M. Meissonier.

Les grands jours de la vie de M. de Cailleux, l'honneur de sa longue carrière, le titre en vertu duquel il fut surtout admis parmi vous, c'est la part qu'il prit à la formation du musée de Versailles. Dès les premières années de son règne, Louis-Philippe avait conçu la pensée de créer dans le palais de Versailles un vaste musée consacré aux gloires de la France. Le roi constitutionnel faisait ainsi, de la demeure fastueuse du roi absolu, un palais national; il sauvait de l'abandon, de la lente destruction qui en est la suite, un monument admirable. C'était une noble pensée, royale et patriotique à la fois. Le roi poursuivit l'exécution de ce projet avec une activité passionnée. Le musée de Versailles était son œuvre personnelle, il s'y délassait des soucis de la politique, il s'y consolait des chagrins qui ne lui furent point épargnés. Il trouvait dans ce repos laborieux l'emploi d'une incomparable érudition historique et la satisfaction d'un profond amour pour son pays.

M. Fontaine et M. de Cailleux furent ses collaborateurs les plus assidus. Pour adapter l'ancien palais à sa destination nouvelle, il ne fallait pas moins que l'habileté, l'expérience consommée de M. Fontaine, sa fécondité de ressources et surtout son énergique volonté. A M. de Cailleux n'incombait pas une moindre tâche. On avait commencé par réunir toutes les œuvres d'art concernant notre histoire qui se trouvaient éparses dans les résidences royales, dans les dépôts des musées, dans les magasins de l'État, dans les édifices nationaux. Mais ce n'était là qu'un point de départ. La pensée souveraine qui avait présidé à la création du musée de Versailles voulait que ce fût comme un livre immense, ouvrant, aux regards de tous, les fastes vivants de notre histoire, depuis son origine jusqu'à nos jours. Il ne s'agissait donc pas seulement de réunir et de classer des œuvres déjà existantes, il fallait en susciter de nouvelles, destinées à combler de nombreuses lacunes, à retracer des scènes mémorables qui ne prennent souvent leur juste proportion qu'à distance, à reproduire enfin, le plus fidèlement possible, les événements qui se sont accomplis sous nos yeux. C'était un vaste champ ouvert au génie de nos peintres et de nos sculpteurs, et l'on ne saurait nier le mouvement considérable qu'imprima aux arts un pareil ensemble de travaux.

Le rôle du directeur des musées prit ici une importance extrême. C'était à lui de repartir, entre tant d'hommes de mérite, à chacun sa juste part d'honneur et de profit, à lui de se reconnaître dans ce vaste réseau de commandes, d'en surveiller, d'en activer l'exécution. Commencé en 1833, le musée de Versailles put être inauguré le 10 juin 1837. Il n'était point achevé sans doute, mais le résultat n'était pas moins surprenant, quand on songe à ce qui avait été déjà fait et à l'activité qui régnait alors dans les ateliers de nos peintres et de nos sculpteurs.

Sans doute, dans une aussi nombreuse réunion d'œuvres d'art, si rapidement formée, toutes ne sont pas d'un égal mérite. Il n'en est pas moins vrai que le musée de Versailles représente avec éclat, sinon tout le mouvement de l'art sous le règne de Louis-Philippe, du moins une grande partie de cet art. Ce que l'on appelait alors, en affectant un certain dédain, la peinture officielle eut cet avantage de mettre les artistes à même d'appliquer leur talent à des œuvres de vastes proportions, ce qui est un point capital non seulement pour l'artiste, mais pour l'art en lui-même, pour son honneur, pour son enseignement. Sans le musée de Versailles, Eugène Delacroix n'aurait peint ni la *Bataille de Taillebourg*, ni l'*Entrée des Croisés à Constantinople*. Sans le musée de Versailles, l'auteur de la *Bataille de Lawfeldt*, le peintre des *États Généraux*, de la *Fédération au Champ de Mars*, Auguste Couder, n'aurait pas donné le rare exemple d'un artiste ayant fourni, pour ainsi dire, deux carrières et deux carrières distinctes, dont la seconde l'emporte sur la première par la jeunesse, la vigueur et le sentiment de la vérité. Où peut-on mieux admirer le génie abondant et facile d'Horace Vernet que dans ces salles consacrées à nos campagnes d'Afrique que sa main infatigable a emplies, à elle seule, de vie, de soleil, de mouvement, j'allais presque dire de bruit? Combien d'autres artistes distingués durent aux galeries de Versailles leur plus juste notoriété, et, pour ne citer que quelques noms que vous n'avez pas oubliés, MM. Alaux, Larivière, Bouchot, Court et tant d'autres n'ont-ils pas là des œuvres qui font le plus grand honneur à l'école contemporaine?

Depuis longtemps déjà, M. de Cailleux occupait la première place dans l'administration des musées; car, dès 1828, la direction de M. le comte de Forbin n'avait été que nominale. Pendant vingt-cinq ans, M. de Cailleux avait vécu parmi les artistes, il avait été parfois l'arbitre de leurs destinées, souvent le témoin de leurs luttes, le confident de leurs espérances, le promoteur de leurs succès. Il s'était créé parmi eux de solides sympathies, il avait su se concilier l'estime et le respect de tous. En 1845, l'Institut l'appela dans son sein : il fut nommé académicien libre, en remplacement de M. le comte de Vaublanc; c'était la juste récompense d'une carrière déjà longue, laborieuse, utile, dévouée, et que les événements politiques devaient bientôt abréger.

La révolution de Février fit, en effet, descendre M. de Cailleux du poste élevé où l'avaient placé la confiance et l'amitié du souverain. Les relations intimes, les liens de reconnaissance qui l'attachaient au roi déchu lui commandaient de se retirer. Il le fit avec la dignité simple et la résignation silencieuse de l'homme de bien. A dater de ce moment, M. de Cailleux se condamna à une retraite absolue. Les années s'accumulaient sur sa tête, emportant l'un après l'autre ses quelques amis, faisant le vide autour de lui. L'étude lui restait, il y apportait l'ardeur d'une dernière passion. Il vivait au milieu d'un amoncellement de livres, de cartons, de gravures; il en chérissait le désordre, il n'en détestait pas la poussière. La tristesse et le deuil avaient jeté leurs teintes grises sur ce petit donjon où il s'était fait une solitude presque inaccessible dans un des quartiers les plus populeux de Paris. Une fois par semaine, il descendait de ces hauteurs et se dirigeait vers l'Institut. Il était assidu à vos séances, qui seules le ramenaient à la vie présente. Hors de là, il s'était réfugié dans le passé. Il en était resté où s'était arrêtée la période de sa vie active et se persuadait difficilement que, depuis, on eût pu faire quelque chose de bon. Il fermait les yeux pour ne pas voir le mouvement irrésistible qui entraîne l'humanité, et ce n'était chez lui ni faiblesse d'esprit, ni indifférence : c'était plutôt chaleur de cœur.

Tel vécut M. de Cailleux depuis 1848, pendant plus d'un quart de siècle. Dieu sait si ces vingt-huit années furent fécondes en grands événements. Il assista à ce spectacle tour à tour glorieux et terrible, souffrant des douleurs de son pays, mais se disant que le pays avait peut-être rompu de lui-même les liens qui auraient pu le sauver de ces dures alternatives de fortune et de désastres. Cette persistance dans ses opinions, cette affection inébranlable envers ceux qu'il avait aimés et servis, cette indépendance altière jusqu'à la rudesse, sont les traits principaux du caractère de M. de Cailleux. La mort ne surprit pas ce sage : il l'attendait.

Ainsi, dans les grands travaux de nivellement qui transforment aujourd'hui si rapidement nos cités, les ouvriers laissent debout de petits tertres qui marquent l'ancien niveau et servent à mesurer la profondeur de la tranchée. Cela s'appelle, je crois, des *témoins*. De même, quand la mort fait ses coupes sombres dans la futaie humaine, elle épargne quelques grands vieillards, vestiges vénérés du temps qui n'est plus. Ceux-là aussi pourraient s'appeler des témoins. Sous leurs yeux, des dynasties ont été emportées, les formes de gouvernement se sont modifiées, la science a découvert et découvre chaque jour des horizons nouveaux ; l'art lui-même, plus contraint à la précision qui est une loi favorite, expresse, du génie moderne, cherche un nouvel idéal dans une intimité plus étroite avec la nature; tout est changé autour d'eux, mais eux ne se mêlent point à la vie nouvelle; ils restent spectateurs muets et impassibles de cet incessant combat, portant au cœur, comme une blessure secrète, le souvenir du passé, blessure dont ils ne veulent pas guérir, qui ne peut se cicatriser, car elle est sans cesse ravivée par deux des plus nobles sentiments de l'âme : la reconnaissance et la fidélité.

II.

M. ZELLER.

L'empereur Frédéric Ier Barberousse et la république de Milan au moyen âge.

Messieurs,

Frédéric Ier Barberousse, roi de Germanie depuis 1152, empereur depuis 1155, avait quarante ans en 1158, quand il apparut pour la seconde fois en Italie. Il était, selon les contemporains, de taille moyenne, mais bien prise. Il avait l'œil clair et vif, la voix forte, le teint coloré, les cheveux d'un blond ardent qui tombaient en boucles sur son col et la barbe épaisse et frisée de la même couleur. Sa démarche était alerte et décidée. Dans une lettre de cette époque adressée au pape, l'abbé Vibald lui reconnaît la vivacité de l'intelligence, la promptitude de la résolution, l'amour de la gloire, le mépris des difficultés, un caractère inflexible, une volonté de fer, qui pouvaient l'entraîner à affronter tous les périls comme à commettre sans scrupule toutes les cruautés. Une parole sans ménagements (*lingua incauta*) était chez lui l'expression naturelle d'un orgueil insupportable (*tumor intolerabilis*). Formé pour la guerre au milieu des troubles civils de l'empire ou dans les combats en Terre sainte, et à la politique dans les diètes tumultueuses de son pays, il rehaussait ces qualités, précieuses pour un souverain, du vernis de l'éducation qu'il devait moins aux leçons des clercs, dont il paraît avoir été peu entouré dans sa jeunesse, qu'à la littérature alors commençante de son pays et à la fréquentation des chevaliers français plus policés de la seconde croisade; aussi son élocution était-elle brillante dans sa langue maternelle, mais inexpérimentée dans la langue latine, celle de l'Église, qu'il n'aimait pas (*linguæ latinæ admodum rudis*).

Jamais prince n'avait porté si haut ni si loin l'ambition du saint-empire romain germanique dont il avait ceint la couronne. Cette couronne, bien qu'il l'eût reçue des mains du pape à Rome, il soutenait fièrement ne la tenir que de Dieu et déclarait « menteur et coupable d'une doctrine contraire à celle de l'apôtre Pierre quiconque enseignerait qu'elle est un don du seigneur pape. » La ville de Rome, il ne la considérait pas seulement comme la capitale idéale, fictive, de son empire, où s'accomplissait la solennelle et vaine cérémonie de son couronnement; il en revendiquait la possession même, le gouvernement temporel; « car, disait-il, puisque par disposition divine je m'appelle et je suis l'empereur des Romains, si je n'ai pas le gouvernement de Rome, je n'ai que l'apparence de la souveraineté. » Cette possession entière de Rome et par suite de l'Italie était non seulement pour lui le but, mais la condition et comme l'essence de l'empire; elle autorisait et justifiait, à ses yeux, l'ambition la plus démesurée, parce qu'elle lui imposait, pensait-il, comme un devoir et lui garantissait comme un droit la soumission du monde (*urbi subjiciendum orbem*). Ses prédécesseurs, Otton le Grand, Henri III, avaient eu déjà, dans un âge plus ecclésiastique, l'instinct obscur, la foi plus mystique, presque religieuse, de cette universelle et formidable ambition. Mais, pour lui, né dans un temps où le droit impérial romain, refleurissant en Italie et tenant école dans la savante Bologne, remettait en vogue les principes d'une politique plus rationnelle, il faisait remonter avec une complaisante pédanterie ses prédécesseurs jusqu'à Justinien et à Constantin. S'il ne dédaignait pas, surtout en face du pape, de se dire l'élu de Dieu, il préférait justifier son ambition par des raisons plus temporelles et plus humaines. « Comment ne défendrais-je pas, disait-il, au péril même de ma vie, la possession de la capitale de mon empire, puisque j'ai résolu, autant qu'il est en moi, de restaurer ses frontières? »

Pour serviteurs ardents de ses desseins, Barberousse comptait sur deux hommes étroitement attachés à sa personne et passionnément unis à son ambition. L'un était son chancelier, Raynald de Dassel, homme d'Église comme tous les diplomates alors, archevêque de Mayence malgré la cour de Rome, et d'autant plus dévoué à l'empire, instruit, parlant plusieurs langues, fertile en ressources et homme de guerre au besoin, ainsi que beaucoup de prélats de ce temps, puisqu'un jour de combat il tuait de sa main trois ennemis, mais plus retors encore qu'il n'était instruit, inventif et brave. L'autre était Otton de Wittelsbach, comte palatin de Bavière, l'un des chevaliers allemands qui joignaient la plus grande expérience militaire à la plus téméraire bravoure, mais qui menait un peu la politique comme la guerre; il avait un jour voulu percer de son épée un cardinal légat du pape qui parlait trop haut à son maître. Voilà l'empire germanique au XIIe siècle.

Mais un funeste malentendu, entre l'empire allemand et les villes italiennes surtout, pesait sur la nature de la souveraineté impériale dans la péninsule. L'empereur n'avait-il sur celles-ci qu'un haut droit de suzeraineté qui, en les obligeant à l'acquittement de certains services féodaux, laissait intacts les droits ou privilèges acquis par elles et particulièrement celui de se gouverner elles-mêmes? ou bien disposait-il sur celles-ci, sur leur administration, sur leurs biens et sur les personnes qui y résidaient, d'une souveraineté complète, absolue? L'empereur Frédéric tenait pour la seconde alternative. On lui a prêté une anecdote et un mot qui font saisir la différence. Comme il chevauchait un jour, entre deux fameux docteurs en droit, Bulgare et Martin, devisant avec eux sur les droits de l'empire : « Ne suis-je point, aurait-il dit, le maître du monde? — Oui, mais jusqu'à la propriété, fit observer Bulgare; — Et la propriété comprise, » reprit Martin. L'empereur aurait donné au flatteur le palefroi qu'il montait. La propriété complète de la terre, avec ce qu'il y a dessus et dessous, et non pas seulement la suzeraineté de la terre : telle était l'ambition qui mit Frédéric aux prises avec la ville de Milan.

Entre toutes les villes italiennes qui, depuis près d'un siècle, de gré ou de force, avaient obtenu ou conquis le droit de se constituer elles-mêmes et d'agir librement comme de véritables républiques, Milan, dans la Lombardie, tenait le

premier rang. Sous ses douze *consuls*, avec son *sénat* ou *credenza*, son assemblée en parlement sur la place publique au son du beffroi, et sa population à la fois guerrière et industrielle de petits seigneurs et de riches bourgeois, ses bonnes et fortes murailles, la ville de Milan exerçait sur la Lombardie et sur presque tout le nord de l'Italie une action puissante qui faisait presque d'elle la capitale des villes libres dans la fertile vallée du Pô. Tout récemment elle en avait donné une preuve qui pouvait paraître un défi porté à l'empire par la destruction de Lodi qui, plus favorable à Frédéric, lui barrait la route de Crème et de Plaisance ses alliées, et par la reconstruction de Tortone, que celui-ci avait détruite.

Aussi était-ce pour cela que Frédéric, au mois de juillet de l'année 1158, lançait en Italie la lourde féodalité allemande par tous les cols des hautes Alpes : le duc Henri d'Autriche, à la tête de ses chevaliers et de 600 archers hongrois choisis, arrivait par les montagnes du Frioul; Berthold de Zœringen, avec ceux des bords du Rhin et de la Bourgogne, y compris les évêques de ces pays avec leurs hommes, par le Saint-Bernard; l'empereur Frédéric lui-même, avec son frère le comte palatin du Rhin et son cousin Conrad à la tête des chevaliers de Souabe et de nombre d'évêques et d'abbés, descendait le col de Bremer, suivi bientôt de Henri le Lion avec ses Bavarois et ses Saxons, et de Wladislas, roi de Bohême, avec les plus indisciplinés et les plus sauvages guerriers. Après avoir exigé une rançon et des ôtages de Vérone et de Brescia, l'empereur était donc sur l'Adda, dont les Milanais avaient détruit les ponts, quand trois cavaliers bohémiens au sud de Cassano se risquèrent à lui trouver un gué, au péril de leur vie. Leurs compagnons les suivirent hardiment, arrivèrent, en laissant dans l'eau quelques-uns des leurs, à l'autre bord, chassèrent les Milanais commis à la garde de cette frontière, aidèrent le reste de l'armée impériale à reconstruire les ponts pour passer, et rallièrent ainsi les corps italiens fidèles commandés par les comtes de Montferrat et de Blandrate, et les milices des villes attachées à l'empire comme Pavie, Crémone, Parme, Côme, Modène, etc. Tous, au nombre d'environ 100 000, réunis près des ruines récentes de Lodi, bientôt rebâti, prenaient leurs positions autour de Milan vers le 6 août, en face de ses six plus grandes portes pour la bloquer et tenter, de nuit comme de jour, soit des assauts, soit des surprises.

Mais Frédéric dut reconnaître bientôt que le grand nombre et même la plus hasardeuse bravoure ne pouvaient rien contre une cité entourée de bonnes et fortes murailles bien bastionnées et ceintes de fossés larges et pleins d'eau, défendue d'ailleurs par des gens de cœur. On combattit avec acharnement autour d'un vieil arc romain situé à une portée de flèche de la porte Romaine, et transformé par les Milanais en une citadelle. L'empereur avait justement planté près de là sa tente. Quarante archers adroits et déterminés ne laissaient personne approcher. Frédéric, pour emporter ce poste avancé d'où il pensait menacer la ville, embusqua trois rangs d'habiles archers chargés de viser aux créneaux tous ceux qui apparaîtraient, tandis que des hommes déterminés, avec des pioches et des haches, se ruèrent sur la base du monument pour le déchausser et l'ébranler jusqu'à écroulement. La garnison d'archers, réduite de moitié, capitula la vie sauve et abandonna l'arc romain. Mais, quand Frédéric voulut s'y établir et y dresser ses machines de jet contre les murailles, il ne put tenir à son tour contre les projectiles, et, après avoir plusieurs fois en personne, un mois durant, conduit les siens contre des endroits faibles et perdu beaucoup de monde, il résolut d'arriver à ses fins par un autre moyen.

Frédéric avait encore assez de prestige, s'il ne poussait point les choses à bout, et les Milanais n'avaient point depuis assez longtemps appris à braver l'empire pour qu'on ne cherchât pas à s'entendre. L'archevêque de Milan, au nom de saint Ambroise, intervint; quelques princes allemands qui voulaient déjà retourner dans leur pays ouvrirent les oreilles du prince. On fit une paix hâtive qui pourvut au plus pressé en partageant le différend, et, une partie de l'armée impériale ayant repassé les Alpes, on ajourna d'un accord tacite à une grande diète, qui se tiendrait le mois suivant, la décision juridique du conflit.

Dans les célèbres plaines de Roncaglia près de Plaisance, le 11 novembre, les marquis, comtes, évêques et consuls des villes de l'Italie étant campés sur la rive gauche du Pô, les ducs, princes, margraves et évêques de l'Allemagne sur la rive droite, réunis d'ailleurs par un pont de bateaux jeté sur le fleuve, s'ouvrit la célèbre diète qui devait exercer une influence si considérable sur les destinées de l'Italie et de l'Allemagne. Au centre se dressait la tente de Frédéric ayant devant elle, suspendu à une haute lance, le bouclier impérial. L'empereur, dans un discours allemand qui fut traduit aux Italiens, témoigna de son sincère désir de la paix et invita les assistants à rechercher quels avaient été originairement les droits qui avaient appartenu à l'empereur et roi et qui, avec le temps, étaient tombés en désuétude ou avaient passé en d'autres mains. En réponse à ce discours, l'archevêque de Milan, Obert, le premier prélat d'Italie après le pape, soit pour obéir au goût du temps, soit pour flatter les désirs de Frédéric, rappela imprudemment, dans une circonstance aussi grave, l'ancienne formule du droit impérial romain que « ce qui plaît au prince a force de loi »; et les quatre célèbres docteurs de Bologne, Bulgare, Martin, Hugo et Jacob, aidés de vingt-huit juges ou consuls italiens, se mirent à l'œuvre et dressèrent le document qui devait servir d'instrument de paix.

C'était une énumération générale de tous les droits régaliens qui, d'après le droit germanique, importé autrefois en Italie par les Lombards, avaient appartenu en théorie au souverain, à savoir : la libre disposition des duchés, marquisats, comtés, consulats, juridictions, monnayage, péages, purvéances, redevances, impôts, moulinage, pêcheries, mines et salines, c'est-à-dire la propriété même ; car que restait-il en dehors? Les docteurs s'étaient gardés, dans ce document tout féodal, d'invoquer les principes absolus du droit romain ; mais ils n'avaient pas cru non plus devoir consigner la réserve sous-entendue des privilèges particuliers qui, aliénés en détail par les souverains précédents, étaient tombés depuis longtemps dans la pratique et dans l'usage des fiefs

ou des villes italiennnes. Ils avaient fait œuvre de doctrine et non de politique; comptant sur l'équité impériale pour accepter le passé et respecter les privilèges acquis, l'état de possession, ils estimaient que l'empereur laisserait aux détenteurs les droits dont ils jouissaient légitimement ou qu'il les en investirait à nouveau, de manière à couper la racine même de tout conflit. Mais Frédéric ne l'avait point entendu ainsi. Bien au contraire, confondant à dessein les droits et les temps et appliquant le principe du droit romain, que « la volonté du prince a force de loi », aux relations féodales, il prétendait donner à sa volonté même un effet rétroactif et dépouiller ou investir à son gré les détenteurs des droits régaliens, afin d'amener ainsi, en divisant pour régner, les évêques, les seigneurset les villes de l'Italie à sa discrétion. La vérité apparut dans toutesses exigences lorsque les villes virent arriver tout à coup dans leurs murs des délégués de Frédéric chargés de rechercher eux-mêmes, pour les restituer à l'empereur, les droits régaliens dont la concession ne reposerait point sur des titres valables et authentiques, et surtout de procéder à la nomination et à l'installation de *podestats* chargés d'administrer les intérêts des villes au nom de l'empereur. A ce coup, les citadins crièrent partout à la nouveauté et à la violation du droit. A Milan particulièrement, où s'étaient réunis le chancelier de l'empire lui-même, l'archevêque de Mayence, Reynald, et le comte palatin de Bavière, Otton de Wittelsbach, les deux bras de l'empereur, la fureur fut au comble. Le peuple se rassemble devant le cloître Saint-Ambroise où étaient les envoyés de Frédéric, menaçant d'enfoncer les portes. Les consuls interviennent, mais se bornent à favoriser la fuite de ces deux puissants princes d'empire qui ne devaient point pardonner aux Milanais l'humiliation qu'ils leur avaient infligée.

Frédéric Barberousse n'avait pas besoin qu'on excitât son courroux. Du camp de Marengo, où il séjournait non loin de Tortone avec des seigneurs et évêques italiens et allemands, au commencement de l'année 1159, il somme les Milanais de se justifier, défend à Plaisance d'avoir des murailles de plus de vingt pieds de haut, ordonne à Crème de raser les siennes, et, sur leur refus, envoie des ordres au delà des Alpes pour que la féodalité allemande ait à ramener ses contingents au printemps suivant sous les murs de Crème, petite ville qu'il espérait bientôt emporter d'assaut, et dans les environs de Milan, dont il projetait de détruire les bourgs voisins, les troupeaux, les moissons, les vignes, les oliviers ou figuiers à dix milles à la ronde, pour la réduire par la faim.

Cet épisode, mémorable par l'orgueilleuse obstination de l'empereur et l'héroïque persévérance de Milan, ne mériterait cependant pas dans l'histoire une si large place s'il n'avait été que la lutte isolée d'un despote contre une cité libre. Il prenait, de tous les intérêts engagés dans le conflit, une importance bien plus considérable. Il y avait une puissance en Italie dont les principes et les décisions de Roncaglia menaçaient bien davantage l'indépendance temporelle : c'était la papauté. Que restait-il dans Rome et dans les anciennes donations au saint-siège dès que l'empereur y revendiquait l'exercice de tous les droits régaliens? Si les évêques italiens, pourvus de fiefs, se soumettaient, pour les garder, comme cela avait eu lieu en Allemagne, au serment et au service féodal vis-à-vis de Frédéric, l'Italie ne devenait-elle pas une province de l'empire allemand?

Le pape Adrien avait déjà prévu toutes ces conséquences. — « Reviens à la raison, » écrivait-il à l'empereur en lui contestant le droit d'exiger des évêques la prestation du service féodal; « reviens à la raison, car, comme tu tiens de nous l'onction et la couronne, prends garde qu'en voulant étendre la main sur ce qui ne t'appartient pas, tu ne perdes ce qui t'appartient. » — « Je me soucie peu, » répondait Frédéric, « du service féodal des évêques s'ils renoncent aux droits régaliens qu'ils tiennent de moi en fief; car, s'ils aiment à s'entendre dire par le pape : Qu'avez-vous de commun avec le roi? ils ne doivent point trouver mauvais que je leur dise : Qu'avez-vous de commun avec le pouvoir temporel? » Les deux rivaux ne s'en tenaient pas aux paroles. Adrien IV, qui s'était déjà rapproché du roi de Naples, Guillaume le Mauvais, au midi, dépêchait des envoyés aux républiques de Milan, de Brescia et de Crème, pour s'allier avec elles dans l'intérêt de l'indépendance commune; Frédéric, de son côté, accréditait deux des siens auprès du sénat et du peuple de Rome pour ressusciter contre le pontife la république romaine. Ainsi le pape et l'empereur, par suite de contradictions et de revirements politiques qui n'étaient pas rares dans ces temps éloignés et barbares, soutenaient ailleurs ce qu'ils ne voulaient pas souffrir chez eux, et favorisaient, comme ennemis, la liberté démocratique qu'ils avaient voulu détruire en s'alliant l'un à l'autre.

A la mort du pape Adrien IV, Frédéric avait espéré d'abord, en pesant sur le conclave des cardinaux, obtenir l'élection d'un pape dévoué dont la soumission priverait les cités républicaines d'un puissant allié. Mais tout tourna contre ses désirs, dans la plus étrange élection, d'ailleurs, que le saint-siège eût vue depuis longtemps.

Deux cardinaux surtout se disputaient les suffrages du conclave réuni le 4 septembre 1159 dans la vieille basilique constantine de Saint-Pierre de Rome : le cardinal Roland, chancelier de l'Église romaine sous Adrien IV, l'inspirateur et par conséquent le continuateur probable de sa politique, et le cardinal Octavien, sur la soumission duquel Frédéric, au contraire, pouvait entièrement compter. Après avoir voulu faire d'abord le pape à l'unanimité des suffrages pour éviter toute compétition ultérieure, la majorité, qui avait fini par réunir sur le cardinal Roland 14 voix contre 3, résolut, le 11 septembre, de procéder à l'intronisation. Déjà, en effet, les cardinaux de Porto, de Sabine, d'Ostie et autres se disposaient à couvrir du manteau de pourpre le cardinal Roland, quand leurs adversaires, s'écriant que celui-ci n'avait point l'unanimité, déclarent Octavien élu. Au milieu du tumulte qui s'ensuit, et Roland n'ayant point encore achevé d'affermir son manteau, Octavien lui-même se précipite, arrache le vêtement pontifical des épaules de son rival, pour le mettre sur les siennes. Un sénateur présent, furieux de cette violence, le reprend à son tour à Octavien pour le rendre à

Roland; mais les cardinaux impériaux avaient tout prévu : sur un signe d'Octavien, ils déroulent un manteau de pourpre tout semblable, apporté par le chapelain de celui-ci, et le lui passent en toute hâte. Un bruyant rire, malgré le sérieux de la situation, éclate aussitôt : le manteau pontifical était mis à l'envers. Octavien s'agite, mais le temps presse; ne pouvant remettre le manteau à l'endroit, il en ramène sur ses épaules la large bordure de pourpre, l'assujettit à son col avec les cordons, et se rend fièrement au vestibule où quelques clercs et une tourbe payée, rassemblés en tumulte, le proclament sous le nom de Victor, tandis que Roland, ébahi, s'enfuit avec les siens dans le Vatican fortifié.

L'empereur Frédéric était alors au plus fort de sa lutte contre les villes du Nord; il allait, satisfait de cette première nouvelle, de la grande ville bloquée à la petite ville assiégée, interceptant les communications, excitant les siens contre l'une et l'autre, faisant couper la main droite à tous les paysans qui essayaient d'introduire des vivres dans leurs murs, pendre ou décapiter ceux qui restaient aux mains des Allemands dans les sorties. La lutte prenait un caractère d'exaspération tragique. Un jour que Frédéric, hors de sa tente, se trouvait seul assis sur la rive en pente de l'Adda, une sorte de géant musculeux, qu'on laissait en liberté, comme un idiot, errer dans le camp, se précipite sur lui, l'enlace de ses bras noueux et cherche à l'entraîner pour le précipiter dans l'eau courante. Il est sauvé par les siens. Quelques jours après, plusieurs Italiens étaient pendus comme espions ou comme vendeurs d'armes ou d'effets empoisonnés. L'ambition impériale se heurtait contre les cités lombardes, quand la nouvelle déplaisante arriva, que les Romains, revenus de leur première stupeur après l'usurpation d'Octavien, avaient enfin délivré le cardinal Roland et, en le protégeant, assuré son intronisation régulière sous le nom devenu célèbre d'Alexandre III.

Dans la première explosion de sa colère, Frédéric eût fait pendre haut et court le premier envoyé d'Alexandre III, si deux princes allemands, Henri le Lion et Welf VI, ne l'en avaient détourné. Il ne s'enfonça que plus opiniâtrément dans son vouloir. A l'instigation de son chancelier Reynald, il adressa, comme protecteur et patron de l'Église, au cardinal Roland, qu'il ne traitait point de pape, l'invitation de comparaître devant un concile d'évêques de l'empire et des autres royaumes de l'Europe au mois de janvier de l'an suivant, 1160, dans la ville de Pavie. Alexandre III, comme on pouvait s'y attendre, traitant d'usurpation la prétention énorme de l'empereur de trancher de sa toute-puissante intervention une question qui intéressait toute la chrétienté, répondit à Frédéric : « Pour la liberté de l'Église, mes prédécesseurs ont avec joie versé leur sang; je suivrai leur exemple s'il est nécessaire. » Mais l'empereur passa outre. Vainement l'opinion, éclairée par le scandale du conclave, commençait-elle à l'avertir. On chansonnait déjà à Rome et on allait chansonner bientôt dans toute la chrétienté le cardinal Octavien en répétant ce refrain :

Beau fils au manteau retourné
Ne sera pape couronné.

Frédéric, croyant pouvoir se mettre au-dessus de l'opinion et même au-dessus du ridicule, n'en envoya pas moins une ambassade honorifique à Victor IV, comme au vrai et légitime pape, afin d'entraîner la chrétienté par son exemple.

L'importance de la lutte était donc portée à son comble : derrière Milan et Crème, la liberté de l'Église était menacée. Si l'empereur Frédéric abattait les murailles de ces deux villes, et s'il introduisait comme pape sa créature obéissante dans les murs de Rome, ce n'était plus l'Italie seulement qui devenait une province de l'empire allemand. A une époque où il n'y avait plus, au bout de la péninsule, que le Normand Guillaume de Naples, où le faible Louis VII de France disputait son royaume au Plantagenet Henri II, et où l'asservissement de l'Église était la voie déjà tentée par quelques-uns des prédécesseurs de Frédéric vers la domination universelle, ce n'est pas trop de dire que, dans sa victoire en Lombardie et à Rome, Barberousse pouvait trouver l'empire du monde. Aussi n'avons-nous peut-être pas trop lieu de nous étonner des extrêmes cruautés et des extrêmes fraudes dans lesquelles ce grand ambitieux se laissa entraîner pendant cette double lutte.

Frédéric tenait d'abord, avant de réunir son concile, à réduire au moins la ville de Crème. Il n'y épargna rien. Les tours roulantes à plusieurs étages, les gros béliers ne pouvaient approcher des murs sans être détruits; les fossés comblés et les brèches faites laissaient apparaître derrière de nouveaux fossés ou de nouveaux murs. Frédéric exaspéré ordonne d'attacher, en dehors des fenêtres, entre les créneaux des tours roulantes et aux affûts de ses machines, les otages de Crème qu'il avait entre les mains, c'est-à-dire les parents, les frères, les compagnons d'armes des Crémasques assiégés. Ceux-ci, sans en tenir compte, continuent à faire pleuvoir les pierres, les projectiles, le feu sur les machines et sur les assaillants; mais, en revanche des pertes cuisantes qu'ils s'infligent eux-mêmes, ils font précipiter du haut de leurs murs autant de prisonniers crémonais et allemands qu'ils avaient fait de chères victimes. De part et d'autre, on ne garde plus de prisonniers, on tue en masse, on mutile les cadavres. Le mois de janvier de l'an 1160 commençait cependant, avec un rigoureux hiver pour les assiégeants et les assiégés; et le concile approchait. Grâce à un ingénieur crémasque du nom de Marchisio, qui déserta, Frédéric fit construire plusieurs tours de bois de cent pieds de haut, surmontées de machines pour dominer les murailles, pourvues de ponts volants aux étages inférieurs pour s'abattre sur elles, garnies de fortes peaux de bête, de nattes, de claies épaisses, et protégées encore, malgré les inutiles essais précédents, avec les corps vivants et nus des otages ou prisonniers de Milan et de Crème, en guise de gabions. La chronique italienne assure que, quand les tours s'approchèrent des murailles, ces malheureux, assiégeants forcés, animaient du geste et de la voix leurs compatriotes à combattre sans souci d'eux, et que souvent leur dernier cri était un cri de liberté. Cependant, le 25 janvier, les ponts volants ayant été jetés des tours sur les murailles, et les vainqueurs commençant le massacre, les Crémasques se rendirent à merci; ils demandèrent seulement

que leur ville et leurs personnes ne fussent point livrées à Crémone, leur ennemie. Frédéric leur laissa la vie sauve avec ce qu'ils pouvaient emporter; mais il fit combler les fossés, raser les murailles, piller, brûler et détruire les maisons, sans épargner les églises, pour que les ruines portassent témoignage de son triomphe.

Malgré cette exécution, Frédéric Barberousse ne trouva point le concile de Pavie sous l'impression qu'il avait désirée. D'abord, il n'y avait que quarante-quatre évêques, tous d'Allemagne ou d'Italie, et encore ce n'étaient point, il s'en fallait, tous ceux de ces deux pays. Les archevêques de Salzbourg et de Trèves, ceux d'Arles, de Vienne, de Lyon et de Besançon qui étaient alors d'empire, ceux de Milan, de Plaisance, de Vérone, du Centre et du Midi italiens manquaient; quelques uns s'étaient fait représenter par des délégués sans fondés de pouvoir. Les deux souverains de France et d'Angleterre, qui avaient été fortement sollicités par Frédéric, avaient expédié des envoyés chargés seulement de voir ce qui se passait. En si petit nombre, les membres d'une réunion qui ne pouvait passer que pour une assemblée de parti demandaient un nouveau délai destiné à faciliter la comparution d'Alexandre III, qu'on ne pouvait, disaient-ils, juger sans l'entendre. Mais les menaces de l'empereur et surtout les menées du chancelier agirent. Un chanoine de l'église de Saint-Pierre de Rome vint lire un récit absolument controuvé des opérations du conclave, où Octavien était représenté comme légitimement élu et Roland comme un intrus effronté; une série de témoins subornés dont on n'exigea pas le serment, une masse de documents dont on ne scruta point l'authenticité, corroborèrent ce faux rapport. Quelques-uns des évêques présents, comme celui de Pavie, se retirèrent de dégoût. Frédéric n'en fit pas moins, en conformité de ce rapport et de ces témoignages et documents, rédiger un jugement qui déclarait Victor IV vrai pape, le cardinal Roland intrus et schismatique; et non seulement les archevêques et évêques présents signèrent, quelques-uns avec des réserves qui ne furent point consignées dans la pièce publiée, mais ils signèrent pour les représentants des évêques qui n'avaient pas de plein pouvoir, ils signèrent pour des évêques absents, pour les envoyés des rois de France et d'Angleterre qui n'étaient là que comme assistants. Il n'y avait eu au concile que quarante-quatre membres; le nombre en fut ainsi porté à cent cinquante-trois; et, le 13 février, Frédéric Barberousse alla processionnellement prendre au couvent de San-Salvator celui pour qui il avait ordonné, autorisé cette comédie d'une respectable assemblée (*scena theatralis hac species, potius quam reverendi imago concilii*). Il le conduisit par la bride de son cheval jusqu'à la cathédrale, lui tint l'étrier pour l'aider à en descendre, le mena par la main jusqu'au maître-autel, et, quand celui-ci eut pris place sur le trône qui lui avait été préparé, mettant un genou en terre, il lui baisa les pieds, non par respect sans doute, mais pour décider les princes, seigneurs, évêques et abbés présents à en faire autant.

Il fallait imposer au monde ce jeu effronté des formes juridiques et faire triompher une aussi flagrante hypocrisie par une nouvelle victoire et une nouvelle et terrifiante ruine. Alexandre III, de Rome où l'opinion lui revenait tout à fait, lançait l'excommunication contre Frédéric et contre Victor IV. Les deux rois de France et d'Angleterre, que la crainte rapprochait en face d'un souverain si ambitieux et si entreprenant, rassemblaient à Londres, à Beauvais et à Toulouse des conciles particuliers qui, après avoir procédé à de scrupuleuses et impartiales informations sur la régularité de l'élection du conclave et sur la validité des témoignages et l'authenticité des documents produits à Pavie, conseillaient à leurs maîtres la reconnaissance d'Alexandre III. Au loin, dans les royaumes espagnols ou scandinaves, à Constantinople et en Terre sainte, au fur et à mesure que la lumière se faisait, une formidable rumeur de blâme s'élevait de toute part contre le vainqueur cruel de Crème et l'oppresseur de l'Église. En Italie et en Allemagne même, des évêques protestaient contre l'usurpation de leur signature ou, malgré les menaces, revenaient à Alexandre III. L'ordre des cisterciens et celui des chartreux recevaient l'injonction de sortir de l'Allemagne pour avoir prêché en faveur du pape que la chrétienté commençait à reconnaître. Mais ils partaient en emportant avec eux une partie du prestige de celui qui croyait encore pouvoir s'appeler le chef du saint-empire. La ville de Milan devait donc tomber pour que la conscience chrétienne fût étouffée sous ses ruines. Frédéric avait fixé sa chute à l'année 1161 et juré qu'il ne bougerait avant que ses murailles fussent à ses pieds.

Au printemps de l'année 1161, en effet, et sur l'ordre donné que nul n'eût à se soustraire, sous aucun prétexte, en Allemagne ou en Italie, au service militaire, pour la troisième fois et plus nombreux encore qu'auparavant, chevaliers et piétons allemands, sous la bannière des princes et évêques, vassaux et milices urbaines d'Italie, revinrent dans ces champs désolés rafraîchir les traces de leurs ravages passés pour en laisser de nouvelles, et recommencèrent avec une sombre monotonie le même service de combats, de déprédations, d'incendies et de cruautés, non sans montrer quelque lassitude. De l'Adda au Tessin et de Côme à Lodi, la campagne était un désert sans verdure et sans abri; les paysans avaient fui dans les montagnes ou s'étaient blottis dans les murs de Milan. L'armée impériale, qui barrait toutes les routes et tenait toutes les issues, avait elle-même de la peine à vivre. En défendant leurs murailles, les courageux citoyens de Milan avaient-ils le sentiment obscur qu'ils combattaient pour l'Italie entière, pour l'Église et pour l'Europe? Toujours est-il qu'ils durèrent encore, sans broncher, jusqu'à ce que la faim et la peste, dans une population accrue et souffrante, commençassent à se faire sentir et qu'ils se fussent aperçus de quelques signes de lassitude parmi les princes et les troupes de l'armée impériale.

Le 8 août, s'étant entendus avec le comte palatin du Rhin et quelques autres, les consuls de la ville, suivis par précaution d'une escorte armée, se dirigèrent vers le camp de Cerro près du Lambro pour entrer en pourparlers avec l'empereur. Arrivés au cloître de Bagnolo, ils furent assaillis à l'improviste par les chevaliers du chancelier de l'empire, Reynald, leur ennemi juré, et ils se mirent en défense. Le comte pala-

fin et quelques autres Allemands intervinrent, en s'en prenant rudement au chancelier; mais celui-ci courut à l'empereur, et Frédéric, prenant fait et cause pour lui, en partisan plutôt qu'en souverain, fit courir sus aux consuls et aux Milanais, et, avec les siens, les ramena l'épée dans les reins jusqu'à une des portes de la ville où il serait entré sur un pont en même temps que les fuyards s'il n'avait eu un cheval tué sous lui et reçu une légère blessure. Cet épisode prolongea la résistance de la ville jusqu'à la fin de la saison où l'armée allemande devait s'en retourner chez elle. Mais Frédéric retint une partie des siens et ceux de Pavie, Lodi et Crémone, dont la jalousie égalait sa haine, pour occuper du moins tous les postes importants et assurer le succès de la campagne plus terrible de la faim et de la peste à l'intérieur des murs.

Dans les premières semaines du mois de janvier 1162, après une lutte de cinq ans et un siège de deux années et demie, les Milanais, convaincus qu'ils ne pouvaient plus tenir, envoyèrent une députation à Frédéric pour offrir leur soumission à la condition de garder leur constitution, leurs droits et leurs biens. Elle ne fut point reçue. Le 12 février, jour des Cendres, une seconde députation milanaise vint offrir le sacrifice des murailles de la ville, de ses fossés, de ses droits et privilèges régaliens, des otages, une rançon, et consentir à recevoir un podestat impérial et l'empereur lui-même avec son armée. Mais Frédéric voulut que le châtiment de Milan fût aussi terrible que l'obstination impériale avait été longue et grand l'héroïsme des Milanais. Ayant appris par un transfuge que les habitants n'avaient plus de vivres que pour huit jours, il traîna la négociation sur les détails; et quand la députation revint conclure, il lui fit savoir que Milan n'avait qu'à se rendre à merci.

Les détails curieux et circonstanciés de cette reddition nous montrent ce que les empereurs allemands entendaient alors par cette expression. Frédéric avait fait dresser son trône au milieu de la ville de Lodi, rebâtie et triomphante. Il était assis entre les princes de l'empire et de l'Église présents, quand, le 1er mars d'abord, les douze consuls et les principaux de Milan, l'épée nue sur la nuque et les pieds nus, vinrent se mettre à ses genoux et lui tendre les clefs de la ville : « Nous avons forfait, dirent-ils, en prenant les armes contre l'empereur notre maître; nous lui en demandons pardon et le prions, au nom de Dieu, de saint Ambroise et de tous les saints, en retour du serment de fidélité que nous prêtons au nom des habitants, d'épargner la ville et de faire paix à ses sujets repentants et soumis. » L'empereur reçut sans ouvrir la bouche les clefs et le serment. Deux jours après, le 3 mars, trois cents chevaliers milanais choisis, les plus braves à la soumission comme au combat, vinrent mettre les deux genoux en terre au pied de l'empereur et déposèrent les trente-six gonfanons des quartiers et milices; l'empereur les garda comme otages et demanda encore qu'on remît entre ses mains tous ceux qui avaient rempli dans les trois années précédentes les fonctions de consuls ou autres, comme gages de la fidélité de la ville, au nombre de 500. Deux jours encore après, le 6 mars, la foule, la foule des héros, la tête nue, couverte de cendres, la corde au col, sans chaussures, en longue procession avec les bannières renversées et au lugubre son des trompettes, conduisirent devant l'empereur le char ou caroccio, palladium de la libre cité, dont les bœufs traînaient lentement la tour crénelée surmontée de l'étendard guerrier de Milan. L'empereur, assis alors à un banquet solennel, les laissa deux heures sous une pluie battante. Quand il parut, tous défilèrent sous leurs chefs, déposant leurs enseignes; l'image même de saint Ambroise fut descendue du caroccio, s'inclina devant le vainqueur; quelques Milanais, de leurs mains habituées à un autre service, brisèrent le caroccio, et la foule se précipita à genoux, étouffant avec peine des sanglots et des cris de miséricorde. Un seul Italien du parti de l'empereur, le comte de Blandrate, se risqua à dire quelques mots en faveur de ses compatriotes; les députés des villes rivales qui étaient là, Pavie, Lodi, Crémone, restèrent muets comme les princes allemands. Il ne s'échappa point du moyen âge chrétien, mais barbare, un cri semblable à celui qui, dans l'antiquité païenne, mais civilisée, avait sauvé dans des circonstances pareilles la ville d'Athènes menacée aussi de la destruction par ses vainqueurs. L'empereur annonça sèchement qu'il ferait prochainement connaître sa volonté.

Douze jours en effet après, des magistrats impériaux bien escortés ayant fait ouvrir quelques brèches dans les murailles et reçu individuellement les serments d'obéissance des habitants pour avoir l'occasion de reconnaître les quartiers et d'inventorier leurs richesses, Frédéric, le 18 mars, expédia de Pavie l'ordre aux habitants de Milan d'avoir à vider complètement la ville sous huit jours, pour aller s'établir à deux milles des murailles, sur quatre places ouvertes et désignées à l'avance aux quatre points du ciel. Après tant d'humiliations subies et d'attente pleine d'angoisse, qui sait si ce douloureux exode, cette émigration d'hommes épuisés de patience, de femmes et d'enfants terrifiés, ne fut pas aussi une délivrance? Le répit pour la ville expiré, le 26 mars, Frédéric entra en personne par les brèches faites, avec son armée d'Allemands et d'Italiens, et présida en personne à la mise au pillage et à la destruction de la ville. Lui-même il distribua les quartiers, la *porte Romaine*, la *porte de Côme*, la *porte Neuve*, aux différents corps qui l'avaient accompagné pour y piller et accomplir leur besogne. Quand ceux-ci eurent fait leur main, même dans les églises et les chapelles, dont ils emportèrent des objets précieux et jusqu'à des reliques, ils appelèrent à leur aide le feu qui devait cacher les traces de leurs rapines et hâter la destruction. L'incendie des maisons, la plupart en bois, excita leur joie et leur zèle. Cependant quelques édifices de pierre, le dôme avec son haut clocher, les murailles et les tours offraient plus de résistance, et, l'avidité satisfaite, la haine se lassait; Frédéric ordonna qu'on achevât le haut clocher et le dôme qui faisaient l'orgueil de Milan et les murailles derrière lesquelles la ville avait si longtemps défendu sa liberté; il ne quitta les décombres au milieu desquels on put à peine, dans l'église de Saint-Ambroise, célébrer l'office divin, que le dimanche des Rameaux, 1er avril, quand il vit l'épouvantable besogne, autant qu'il était possible, terminée.

Frédéric pouvait croire sa victoire enfin assurée. Grâce à la terreur répandue par cette exécution, les consuls de toutes les villes venaient à l'envi tendre leur main au joug et se soumettre aux prétentions impériales de la fameuse diète de Roncaglia. Le pape Alexandre, menacé d'un coup de force par les escadrons triomphants de la chevalerie allemande, s'embarquait à Civita-Vecchia pour trouver un refuge en France. Le Normand de Naples barricadait ses ports en crainte des vaisseaux de Pise, enrôlés sous la bannière impériale. Le roi Louis de France, tremblant, acceptait une entrevue avec le puissant fauteur de schismes sur ses frontières. Frédéric donnait une nouvelle preuve de ses ambitieuses visées en signant ses actes de titres nouveaux empruntés à la chancellerie du puissant Charlemagne, un conquérant qui avait du moins combattu pour la civilisation chrétienne : « Moi, Frédéric, » signait-il, « empereur couronné de Rome, grand et pacificateur, triomphateur glorieux, toujours auguste et amplificateur de l'empire. » Un des historiens italiens de ces désastres, Godefroi de Viterbe, déplorait la chute de cette seconde Troie, *Troia secunda perit,* sans espérer qu'une autre Rome sortît, comme le rapportait la légende, des cendres de cette autre Troie. Et cependant, moins de douze années après, le pape Alexandre III, soutenu par l'opinion chrétienne, reparaissait dans la Lombardie. Les citoyens de la plupart des villes italiennes, de toutes les classes et de toutes les opinions, unis désormais par le sentiment de l'oppression commune, relevaient de leurs mains les murs mêmes de l'héroïque cité qui avait donné ce grand exemple; tous envoyaient leurs milices, déjà refaites et aguerries, autour du caroccio restauré de Milan, au-devant d'une invasion nouvelle; et, à la bataille de Legnano (1176), tombait parmi les siens, blessé et obligé de restituer tout ce qu'il avait pris, ce nouveau Démétrius Poliorcète qui avait cru trouver l'empire du monde dans les ruines d'une cité libre.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Les arts et les industries de l'extrême Orient (1)

III.

LE ROYAUME D'ANNAM ET LA COCHINCHINE.

Parmi toutes les comparaisons et tous les parallèles que l'Exposition permet de faire, il n'en est peut-être pas de plus frappant que de rapprocher les éléments de prospérité extérieure de la France et de l'Angleterre. Tandis que dans l'exposition anglaise les produits de l'Inde, du Canada et de l'Australie ont pris la plus grande place et attirent une foule ardente et curieuse de voir, c'est à peine si les productions des colonies françaises occupent, à l'extrémité d'une des grandes galeries, un espace restreint où l'on n'aperçoit de loin en loin que quelques rares visiteurs égarés, sans doute par mégarde, dans ce recoin perdu. Ce contraste saisissant fait mieux que toute autre chose ressortir la différence du génie des deux peuples.

Pour l'Anglais, la fortune, ce sont les colonies et le commerce maritime; le Français, au contraire, ne s'intéresse qu'à ce qui le touche immédiatement : satisfait des ressources que lui fournit sans peine un pays admirablement doté par la nature, il se défie de ce qu'il ne connaît pas, et il n'éprouve pas le besoin de connaître; ce serait une peine, un travail dont il ne sent pas la nécessité et qu'il s'épargne; s'il lit parfois quelque récit de voyage, c'est plutôt pour y chercher des émotions romanesques qu'en vue de poursuivre un but utilitaire. La meilleure preuve n'en est-elle pas dans l'indifférence profonde que le public entretient à l'égard de nos colonies (1) et qui est la première cause de l'état de stagnation où elles végètent?

En voici une, la Cochinchine, dont nous sommes maîtres depuis dix-sept ans, une terre fertile entre toutes, qui pourrait, comme Java, produire les épices les plus recherchées; comme la Chine, fournir le thé et la soie; comme l'Inde, nous approvisionner de coton, et qui arrive à peine à équilibrer son budget. Tandis qu'à Java seulement, après avoir pourvu à l'organisation et à l'équipement de l'armée et de la marine coloniales, à l'entretien et à l'embellissement de villes splendides, et après avoir grassement payé tout un monde d'employés, riches comme des *nababs,* les Hollandais trouvent encore moyen d'envoyer, bon an mal an, à la mère patrie un excédent d'au moins 60 millions de francs; — tandis que le gouvernement de l'Inde possède un revenu annuel d'un milliard 385 millions de francs, qui lui a permis de construire et d'exploiter plus de 10 000 kilomètres de chemins de fer et de consacrer chaque année plus de 250 millions aux travaux publics, aux établissements d'instruction, où on élève 1 700 000 jeunes gens, et à diverses entreprises scientifiques, tandis que l'Inde offre à la plus grande partie de la jeunesse anglaise une école pratique et lucrative d'administration, de politique et d'art militaire, tandis que les commerçants anglais recueillent le

---

1. Voy. sur la Chine et le Japon la *Revue* des 8 juin et 27 juillet

(1) Nous venons d'en avoir la démonstration frappante. Voulant vérifier l'exactitude de nos chiffres relatifs à la Cochinchine et que nos renseignements personnels ne nous donnaient que jusqu'aux années 1875-76, nous cherchâmes à nous procurer l'*Annuaire* de 1877-78. Ne le trouvant pas à la Société de géographie, nous nous adressâmes à la Bibliothèque nationale. Une première fois, l'on nous remit le *Bulletin officiel,* recueil des actes administratifs de la Cochinchine. Peut-on, quand il s'agit d'une de nos colonies, demander autre chose que des renseignements sur cette réglementation que les autres peuples nous envient? Une nouvelle tentative n'aboutit qu'à me faire apporter un insignifiant volume rédigé en annamite; enfin, sur mes instances, on voulut bien faire de nouvelles recherches, après lesquelles on me remit l'*Annuaire* de la Cochinchine française pour *l'année 1871!* En présence de mes réclamations, on consulta le catalogue, et l'on me fit cette stupéfiante réponse, que la Bibliothèque nationale ne possède l'*Annuaire* de la Cochinchine française que *pour les années 1869-1870 et 1871!* Peut-on imaginer une meilleure preuve de l'intérêt que l'on prend en France aux colonies françaises?

meilleur profit d'un trafic qui se monte annuellement à 925 millions de francs pour les importations, et à 1 milliard 475 millions pour les exportations, — la colonie française de Cochinchine arrive à peine à faire face à ses besoins les plus urgents avec un commerce d'une soixantaine de millions à l'importation et d'une somme à peu près égale à l'exportation, auquel le pavillon anglais prend la plus grande part, et un budget de 14 millions, dont le plus clair est fourni par un impôt honteux, prohibé avant la conquête par le gouvernement annamite lui-même : la ferme des jeux et de l'opium.

Comment se fait-il qu'une nation qui se pique d'être l'une des plus éclairées et de marcher à la tête du progrès ne puisse faire produire davantage à une terre riche, féconde, à laquelle le moindre travail méthodique et intelligent ferait porter dix fois plus? Quelle est donc cette fatalité qui nous frappe d'impuissance chaque fois que nous nous éloignons du sol natal? Tout pénible que puisse être l'aveu, il faut bien le dire, la véritable cause de cet état déplorable, c'est l'indifférence et l'ignorance de la France pour les questions de colonisation et de commerce extérieur. La Cochinchine végète parce qu'il n'y a point de capitaux pour la mettre en œuvre; là où l'on n'a point semé, il est clair que l'on ne peut récolter; il n'y a point de capitaux parce que l'on a peur, et l'on a peur parce que l'on ignore et que l'on se défie.

L'Exposition offrait cependant une belle occasion d'apprendre et, par suite, de relever notre influence extérieure par un réveil de l'esprit d'entreprise, de commerce et de colonisation. Certes, ceux-là qui auraient été étudier les produits de notre colonie orientale auraient pu se convaincre de l'importance qu'elle peut, qu'elle devrait avoir si elle était intelligemment exploitée.

Indépendamment du riz, qui forme en ce moment le principal élément de la culture et du commerce d'exportation dans les contrées voisines, la canne à sucre, qui trouve en Cochinchine un climat et un terrain favorables à son développement, devrait fournir à notre industrie des ressources importantes qu'elle va demander au commerce maritime de l'Angleterre pour parer à l'insuffisance des récoltes de betteraves. L'éducation du ver à soie, favorisée par des plantations de mûriers qui n'exigent presque aucun soin, permettrait à notre industrie lyonnaise de s'affranchir du tribut qu'elle paie à la Chine et, par suite, à l'Angleterre, qui lui sert d'intermédiaire. Le peu de soie qu'on produit déjà en Cochinchine mérite de fixer l'attention des commerçants et des industriels; les quelques écheveaux qui figurent à l'Exposition ne le cèdent point pour la qualité à ceux qui nous viennent de Chine.

Parmi les épices, le poivre serait d'une récolte facile et abondante. Le café réussirait, sans doute, très bien dans certaines parties de la Cochinchine, ainsi que le thé, que les Anglais ont acclimaté dans l'Inde et où ils le récoltent déjà en quantité plus que suffisante pour diminuer l'importance du commerce du thé de Chine; les Annamites le cultivent déjà dans certains cantons.

Les plantes et les graines oléagineuses seraient d'une grande ressource pour utiliser les terrains sablonneux et peu fertiles. L'arachide, le sésame et le ricin donneraient des produits abondants et d'un placement toujours facile.

On pourrait compter sur les plantes textiles, le coton et l'ortie de Chine, principalement, pour constituer l'une des principales richesses de la colonie. Le tabac et les plantes tinctoriales comme l'indigo, le safran, le sapan et le curcuma, viendraient y ajouter un appoint considérable. Les bois enfin et les substances médicamenteuses, produits en grande variété sous ce climat si favorable à la végétation, alimenteraient un commerce productif.

Chacun peut voir des échantillons de ces produits si divers, dont quelques-uns sont si précieux, dans l'exposition de la Cochinchine française, qui a été organisée par les soins du ministère de la marine. On pourrait s'y convaincre, si l'on n'y venait pas avec un invincible sentiment d'indifférence et un aveugle parti pris de ne point se donner la peine d'étudier, que nous n'avons donné qu'une bien faible énumération des richesses que nous pourrions tirer de notre colonie.

Il ne faudrait pour cela qu'un peu de bonne volonté, de patriotisme, d'esprit d'entreprise et de générosité.

Malheureusement, l'Exposition de 1878 aura passé, sans doute encore, sans avoir produit pour les entreprises colonisatrices ces féconds résultats. Elle aura flatté la vanité de la nation sans réveiller cette énergie virile qui nous avait fait compter autrefois parmi les pionniers de la découverte et de la colonisation. Nous oublions trop volontiers que, lorsque les efforts persévérants et intelligents de l'Angleterre nous enlevèrent nos possessions des Indes et de l'Amérique, nous y possédions des établissements florissants dont la prospérité tournait au profit et à la gloire de la France. On se souvient si peu chez nous de ce passé d'hier, qu'on y sait à peine qu'il existe encore quelque part un pays appelé le Canada, peuplé en majeure partie de descendants de Français qui parlent notre langue, qui ont conservé des mœurs et des coutumes françaises; on l'ignore à ce point que nous laissons les habitants de ce pays demander à l'Angleterre des marchandises essentiellement françaises, telles que le vin. Colbert avait rêvé pour le développement extérieur et le commerce de la France un autre avenir : il avait provoqué, encouragé un mouvement de colonisation qui avait eu de féconds résultats. Aujourd'hui son œuvre est à refaire; il faudrait à la France un nouveau Colbert, mais assez convaincu et assez énergique pour surmonter les obstacles sans nombre qui se dresseraient au-devant de lui, et dont le plus redoutable est l'indifférence de la nation. Ce qui nous manque le plus en effet, c'est l'esprit d'initiative et d'entreprise, et, sans le secours des efforts individuels, que pourrait le ministre le plus zélé, que pourrait le gouvernement le mieux intentionné? La peur, la hideuse peur, fille de l'ignorance et de l'égoïsme, paralyse tous les efforts. Pour ne courir aucun risque et vivre sans souci dans une complaisante admiration de nous-mêmes et dans une sorte d'engourdissement pléthorique, nous préférons voir diminuer chaque jour le taux de l'intérêt, plutôt que de consacrer des ressources inutiles à augmenter la puissance extérieure de la France.

Quelques esprits étroits, qui craignent de se donner la peine

d'apprendre, proclament l'inutilité des colonies et rêvent de voir la France abandonner les siennes. Ces rejetons éloignés de la mère patrie sont une charge pour elle lorsqu'ils végètent, dit-on, et n'ont d'autre pensée que de se déclarer indépendants quand ils sont prospères. Soit; cela est possible; mais lorsque la colonie, devenue assez forte et assez riche, s'est rendue indépendante de la métropole, ne reste-t-il pas encore le commerce auquel elle a donné naissance, et la métropole n'en profite-t-elle point? D'autres, plus soucieux des vrais intérêts de la France, pensent à décharger le gouvernement de cet embarras et à ressusciter l'ancienne Compagnie des Indes ou quelque chose d'analogue. Malgré tous les inconvénients d'une pareille solution, inconvénients révélés par l'expérience que l'Angleterre et la France en ont faite, nous la préférerions encore à cet état de dépérissement qui, s'il n'est pas un signe de décadence, n'est pas non plus, on en conviendra, un signe de vitalité.

Là où il n'y a pas d'intérêt, il n'y a pas non plus de politique; et les hésitations, les tiraillements, les reculades qui sont la conséquence inévitable du manque de direction et de ligne de conduite, sont d'autant plus funestes qu'ils détruisent l'effet des mesures énergiques et sont considérés comme un symptôme de faiblesse. Nous ne discutons point ici la légitimité du droit de conquête; mais lorsqu'on y a eu recours, il faut en accepter les conséquences; si l'on a obéi à un principe que l'on a cru indiscutable, il faut le poursuivre dans ses moindres déductions : c'est ce qu'ont toujours fait les Anglais, et ils s'en sont bien trouvés. Si les races européennes, se croyant supérieures aux races orientales et capables de les faire progresser et de leur donner plus de bien-être et de bonheur, les ont dépossédées pour les dominer, pourquoi ne pas appliquer ce principe dans toute son étendue? Si c'est un bienfait que nous leur apportons, pourquoi ne pas le donner également à toutes les populations? Enlever à un pays une partie de ses provinces sans soumettre les autres à une tutelle étroite, sinon à une annexion pure et simple, c'est commettre une pétition de principe ou un acte d'injustice.

C'est ce que nous avons fait en Cochinchine. En prenant à l'Annam la partie la plus fertile de son territoire, nous avons soulevé contre la France la haine de tous les partisans de la cour de Hué; en laissant subsister à côté de nous ce pouvoir indépendant et hostile, en le traitant même avec égards sur un pied d'égalité, nous avons manqué de logique et nous nous sommes attiré son dédain. Les Anglais n'auraient point commis cette faute : en s'emparant de la Cochinchine, s'ils n'avaient point jugé l'Annam digne d'être annexé, ils n'auraient certainement point négligé d'y établir, à côté du souverain qui y aurait conservé une indépendance nominale un agent qui aurait été le véritable maître du pays.

Nous avons fait pis encore. Depuis de longues années l'objectif du commerce anglais est d'atteindre les provinces occidentales de la Chine par un chemin plus court et plus rapide que celui qui lui est actuellement ouvert. Diverses tentatives qu'il a faites ont échoué successivement Des esprits patriotiques et généreux ont voulu disputer à l'Angleterre pour la France le monopole de ce grand trafic. Une première exploration du Meï-Kong, fleuve dont l'embouchure se trouve près de Saïgon, a rencontré des obstacles insurmontables; plus tard, un négociant français, M. Dupuis, a trouvé la route si anxieusement cherchée. C'est un fleuve, le Song-Koï, qui prend sa source dans la province chinoise du Yün-Nan, et qui, après avoir traversé dans toute sa longueur la fertile province annamite du Tong-King, vient se jeter dans la mer de Chine. Après avoir exploré ce cours d'eau et avoir conclu avec les autorités chinoises des conventions avantageuses pour le commerce français, M. Dupuis voulut entamer les relations commerciales; il fut arrêté par l'hostilité des autorités annamites. Encouragé, soutenu, appuyé par le gouverneur de la Cochinchine française, il revint à la charge; peu de temps après, grâce à l'appui d'un des membres les plus actifs de la mission du Meï-Kong, le lieutenant de vaisseau Francis Garnier, et d'une petite troupe mise à sa disposition par l'amiral Dupré; grâce aussi à la sympathie de la population tongkinoise, hostile à la cour de Hué, le Tong-King était conquis et appartenait à la France. Le gouvernement français, mal instruit, inquiet, prit peur, désavoua l'entreprise et ceux qui l'avaient si rapidement et si bien conduite, et donna l'ordre d'abandonner la nouvelle conquête. Pour ne pas tout perdre, on négocia avec le gouvernement annamite, qui accorda à la France le protectorat du Tong-King, la libre navigation sur le Song-Koï et l'ouverture de ses ports au commerce de toutes les nations; nous eûmes en revanche la regrettable et coupable faiblesse d'abandonner aux représailles des autorités annamites les sympathiques populations qui s'étaient compromises pour nous. Notre influence en reçut un rude coup dans tout l'Orient. Encore du moins était-ce un traité qui nous concédait quelques avantages dont nous aurions dû profiter; qu'en a-t-on fait? Sauf l'établissement d'un consul dans la capitale du Tong-King, le reste est encore à l'état de lettre morte et restera à l'état de lettre morte tant que l'esprit d'entreprise et le commerce français, comprenant tout l'avantage qu'ils auraient à exploiter ces riches contrées, n'auront pas mis le poids de leur conviction et de leurs capitaux dans la balance.

Aux productions de la Cochinchine, le Tong-King peut ajouter encore la cannelle, qu'on y trouve en grande abondance; mais ce qui fait sa principale richesse, ce sont les produits minéraux qui y sont répandus à profusion; les sables aurifères, la galène argentifère, le cuivre, l'étain rémunéreraient largement ceux qui entreprendraient de les exploiter. Mais si faible est notre influence dans ces régions, que nous n'avons vu figurer à l'Exposition aucun des produits du Tong-King et que la participation de l'Annam, obtenue à grand'peine sans doute par le gouverneur de Saïgon, se borne à l'insignifiant envoi de quelques meubles en bois incrusté de nacre et de quelques produits si communs ou si peu dignes d'intérêt, qu'il est inutile d'en parler.

C'est ainsi qu'ayant à faire la revue des arts et des industries de l'Annam et de la Cochinchine, nous avons été amené à parler beaucoup plus de ce qu'il y aurait à faire que de ce

qui est déjà fait, et à montrer que si depuis un siècle la France est restée inférieure à l'Angleterre et à la Hollande en fait de colonisation, cela ne tient pas à un vice irrémédiable, mais à une fâcheuse indifférence qu'un peu d'énergie et de patriotisme pourraient facilement corriger.

LÉON ROUSSET.

L'HISTOIRE EN PROVINCE

Société académique de Saint-Quentin.

Les travaux originaux dus aux membres de l'Académie de Saint-Quentin n'occupent pas grand'place dans son dernier volume. Les sociétaires se bornent assez volontiers au rôle de rapporteurs des nombreux concours institués par cette compagnie. Elle ne fait pas de son enceinte une petite chapelle accessible aux seuls initiés; elle pense, au contraire, que le meilleur moyen de se rendre utile est de stimuler les bonnes volontés en mettant au concours des sujets variés. Elle a des prix pour l'histoire locale, elle en a pour la poésie; elle s'occupe aussi de l'enfance et donne des primes d'apprentissage.

Au concours historique de l'année dernière, M. Ed. de Barthélemy a remporté la médaille d'or avec une étude très étendue sur *les Comtes de Soissons* (966-1789), où sont passés successivement en revue les titulaires du comté appartenant aux maisons de Nesle, de Coucy, de Luxembourg, de Condé, de Savoie et d'Orléans. Le défaut de ce mémoire est bien facile à saisir : l'homogénéité en est fictive; elle réside uniquement dans une conformité de titre. Bien différente eût été une étude sur le comté de Soissons. Ce n'était plus une suite de biographies plus ou moins développées, plus ou moins intéressantes, de personnages qui finissent par n'appartenir au Soissonnais que par un titre nobiliaire; c'eût été l'histoire même de la région, avec son asservissement au moyen âge, avec ses révoltes, avec ses luttes pour acquérir un peu de liberté, avec les péripéties multiples de ce gigantesque combat soutenu du nord au midi, de l'est à l'ouest, à travers les siècles, par toutes les populations de France. Le fond du débat est le même partout, sans doute, mais les épisodes varient à l'infini, suivant les régions; et ces épisodes sont un des grands attraits de l'histoire locale.

La question, posée dans ces termes, n'aurait pas permis à M. de Barthélemy le grand développement qu'il a donné à l'histoire de la trop célèbre Olympe Mancini. M. de Barthélemy estime que son étude « serait incomplète s'il n'y parlait pas avec quelques détails » de cette princesse d'aventures et de grands chemins. Voilà bien où l'auteur nous montre lui-même le défaut de composition de son travail! Qu'il nous dise donc par où Olympe Mancini appartient au Soissonnais! D'origine, elle est Italienne; sa vie, c'est d'abord celle d'une aventurière au Louvre, puis d'une proscrite courant l'Europe, précédée de sa réputation d'empoisonneuse et suivie des huées de toutes les populations. Quel bien ou quel mal a-t-elle fait à son comté, où elle séjourne une seule fois, pendant qu'une courte défaveur y relègue son mari? Elle fut, il est vrai, fort maussade et très incivile avec les habitants, auxquels elle ne daigna sourire que le jour où elle les quittait; mais, historiquement, le fait a peu d'importance; et c'est pourtant le seul souvenir de son passage qu'elle ait laissé à ses vassaux.

En couronnant M. de Barthélemy, la Société académique de Saint-Quentin lui a reproché d'avoir passé sous silence le procès de mouvance intenté au XVIIIe siècle, et auquel d'Aguesseau consacra une plaidoirie fort importante. Le fait méritait d'attirer l'attention, mais rentrait bien plutôt dans le cadre que je traçais tout à l'heure que dans le plan adopté par M. de Barthélemy. Son travail est surtout biographique et généalogique. Cet ordre d'idées étant admis, la valeur en est incontestable; il a notamment dégagé de l'obscurité la personne des premiers comtes de Soissons et relevé avec intérêt leurs fondations pieuses.

Le rapporteur, parlant d'un concurrent malheureux, relevait dans son mémoire une phrase incorrecte. Peut-être, pour manifester son impartialité, aurait-il dû adresser quelques légères critiques à M. de Barthélemy. Son style est rébarbatif et prête parfois à de fâcheuses confusions; témoin certain passage où Louis XI et le maréchal de Gié sont si bien enchevêtrés que, si l'on ne connaît la chronologie, c'est sûrement Gié qu'on tuera en 1482. Bien que la sachant, j'y ai été pris, et peu s'en est fallu que je ne reprochasse à M. de Barthélemy un monstrueux anachronisme.

Le même volume contient un document consacré à la ravissante cathédrale de Saint-Quentin. C'est le *Journal de l'incendie et de la restauration* de cette œuvre d'une exquise délicatesse. Le 14 octobre 1669, l'imprudence d'un ouvrier plombier allumait un incendie qui, favorisé par le vent, faisait en quelques instants d'énormes ravages. Ce qu'une heure suffisait à détruire, il fallut douze ans pour le rétablir. Le détail de ces travaux a été conservé par le chanoine Charles de Croix, très zélé pour son église. Son *Journal* relate avec une très grande précision les démarches faites par le chapitre et les dépenses considérables que coûta la restauration de la vieille collégiale. Ce document, conservé jusqu'ici en manuscrit dans une bibliothèque privée, a, pour l'archéologie locale, un intérêt qui justifie pleinement la libéralité du conseil général de l'Aisne. C'est lui qui a alloué à la Société académique la somme nécessaire à cette publication. M. Lecocq, qui s'est chargé de préparer le travail, a scrupuleusement respecté le texte de son auteur; il ne s'est permis qu'une modification : c'est de diviser l'ouvrage en chapitres et d'ajouter des sommaires. La lecture du *Journal* en est rendue plus facile et les recherches plus rapides.

Enfin, M. le comte de Marsy publie des fragments de compte de la ville de Compiègne à l'époque de la bataille de Saint-Quentin (1557). M. de Marsy veut nous donner, par ces chiffres, une idée de l'impression que produisit cet événement dans les villes de la région. Peut-être n'aurait-il pas été inu-

tile d'accompagner ces extraits d'une courte appréciation, de manière à en bien mettre la moralité en évidence. Cependant cette moralité ne paraît pas trop difficile à tirer : c'est que Compiègne fut prise d'une folle panique. La plupart des dépenses sont consacrées, soit à entretenir des guetteurs ou à faire mettre en état toutes les armes dont on disposait, ou encore à faire déménager et mettre en lieu sûr les chartes et titres qui avaient pour la ville une importance capitale et constataient ses privilèges et exemptions. Là s'arrête pour cette fois M. de Marsy; mais il nous promet, sur cette même guerre, des dépêches des ambassadeurs vénitiens; il divulguera les secrets diplomatiques, nous conduira aux conseils souverains de Bruxelles, nous introduira dans le cabinet de l'empereur et nous dévoilera toutes les intrigues. Nous attendons les révélations.

G. DE N.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Souvenirs de jeunesse d'un vieux Berlinois, par le professeur EBERTY. — **L'hydrographie africaine au XVIe siècle**, par LUCIANO CORDEIRO. — **Voltaire**, par le colonel HAMLEY; **Pascal**, par le principal TULLOCH. — **Le boire et le manger au temps jadis**, par le docteur ANTON SCHLOSSAR. — **Hors de question**, par W.-D. HOWELLS.

I.

Un vieux Berlinois, le professeur Eberty, à qui l'on doit une excellente *Vie de Byron*, s'est diverti à réunir ses souvenirs de jeunesse (1). Son livre nous représente ce qu'était la vie d'un habitant de Berlin avant les inventions modernes, au temps où la malle-poste de Cologne partait deux fois la semaine et s'arrêtait le soir pour coucher. Le règne de la chandelle durait encore; les gens rangés se contentaient d'une chandelle pour toute la famille; les jours de cérémonie, on en allumait deux. Un des plaisirs du dimanche était d'aller voir la fenêtre aux grands carreaux. Cette merveille, unique à Berlin, se trouvait dans le palais d'une des princesses de la famille royale. Il était défendu de fumer dans les rues et dans le jardin public. La chasse aux fumeurs formait la grande occupation des agents de police, qui recevaient une prime pour chaque prise. Blücher seul avait le droit de se promener avec sa pipe. C'était une récompense nationale que la Prusse réservait à ses héros. L'interdiction de fumer dans les rues de Berlin ne fut levée qu'en 1848.

M. Eberty a de plaisantes anecdotes à conter sur les bons vieux savants qu'il a vus avec des yeux d'écolier ou d'étudiant. L'éminent astronome Wilhelm Lehmann était poursuivi par la crainte que, l'humanité venant à retomber dans la barbarie, on ne sût plus calculer exactement la date de Pâques. Il n'imaginait pas de malheur plus effroyable. Dans l'espoir de l'épargner au monde, il avait calculé la date de Pâques jusqu'à l'an 22 000, afin de donner à une nouvelle civilisation le temps de s'élever sur les ruines de la nôtre.

Le beau-père de Lehmann, grand érudit, s'était donné pour tâche de faire concorder l'histoire universelle avec la Bible, en particulier avec les livres de Moïse. S'étant trouvé arrêté par des contradictions qu'il n'avait su concilier, il avait levé toutes les difficultés en décidant que telle année, à telle date, Dieu avait tout à coup changé le cours de la lune. M. Eberty a vu une chambre remplie d'ouvrages manuscrits où le bonhomme expliquait les conséquences infinies de cette lune retournée.

Le grand mathématicien Steiner n'avait appris à écrire qu'à quatorze ans, parce que le pasteur de son village, qui dirigeait son éducation, exigeait qu'avant de toucher une plume, on sût réciter tout le catéchisme à rebours, en commençant par la fin.

Auguste Schlegel, le même qui disait : « Il y a en Allemagne trois grands poètes : Schiller, Gœthe et moi » — Auguste Schlegel mettait du rouge et portait perruque. Il s'était fait faire dix perruques de longueurs différentes, qu'il prenait par ordre de taille, en commençant par la plus courte. Parvenu au numéro dix, il annonçait avec ostentation qu'il allait se faire couper les cheveux, et il recommençait la série.

Le savant helléniste Buttmann avait une tournure malheureuse, qui le faisait prendre pour un coiffeur. Un jour, en passant dans la rue, il aperçoit à une fenêtre quelqu'un qui lui fait signe de monter. Il monte, trouve un inconnu : — « Voulez-vous me couper les cheveux? — Certainement. » Buttmann prend des ciseaux, s'escrime au hasard. L'inconnu jette les yeux sur un miroir et fait un grand cri; il était chauve d'un côté : « Mais vous ne savez pas couper les cheveux! — Vous ne m'avez pas demandé si je savais; vous m'avez demandé si je voulais. Je suis le professeur Buttmann. » Et de s'esquiver.

On ne saurait conter plus gaiement, ni avoir la gaieté plus inoffensive. Au fond, le professeur Eberty ne regrette du Berlin d'il y a cinquante ans qu'une certaine bière dont la recette s'est perdue. Il est vrai qu'il la regrette énormément. Les livres du genre du sien sont trop rares, car les menus détails de la vie journalière, qui donnent à chaque époque sa physionomie, s'oublient avec une rapidité étonnante. Il commence à y avoir des personnes (j'en suis sûr; j'en ai rencontré une dernièrement) qui n'ont jamais vu de chandelles et ne savent ce que sont mouchettes. C'est à elles que sont dédiés les *Souvenirs d'un vieux Berlinois*.

II.

M. Luciano Cordeiro, de la Société de géographie de Lisbonne, a adressé une série de lettres à la Société de géographie de Lyon sur *l'Hydrographie africaine au XVIe siècle* (1) d'après les premières explorations portugaises, et il a réuni

---

1 *Jugenderinnerungen eines alten Berliners*, par le professeur Félix Eberty (Berlin, 1 vol. in-8°, 1878, Wilhelm Hertz).

1 *L'Hydrographie africaine au XVIe siècle* par Luciano Cordeiro (Lisbonne, J.-H. Verde)

ses lettres en volume. Son but est de prouver que le système fluvial de l'Afrique avait été reconnu d'une façon assez exacte, dès la fin du XVIIe siècle, par les voyageurs et missionnaires portugais, et qu'on ne fait aujourd'hui que revenir aux conclusions éparses dans leurs nombreux ouvrages. Il invoque, entre autres témoignages, un globe géographique construit par les dominicains en 1701, d'après les renseignements fournis par le voyageur portugais Édouard Lopes (1), et donnant la position des lacs de l'Afrique équatoriale d'une manière assez conforme aux dernières découvertes. Ce document, dont la publication est à l'étude, est conservé dans une des bibliothèques de la ville de Lyon.

Ainsi les problèmes que la science travaille depuis cent ans à éclaircir au prix de grands sacrifices étaient dès longtemps résolus dans leurs traits principaux, et la solution en était consignée dans des livres imprimés. En admettant même que M. Luciano Cordeiro se soit laissé entraîner par l'amour-propre national à exagérer la valeur des travaux des Lopes et des Alvares, on se trouve ici en face de faits bien bizarres.

La première bizarrerie, et peut-être la plus extraordinaire, c'est qu'il ait fallu des explorations spéciales pour recueillir les premières notions sur l'intérieur de l'Afrique. Ce continent est couvert depuis la plus haute antiquité d'un réseau de routes commerciales parfaitement fixes, et parfaitement connues des marchands arabes et européens qui trafiquent à l'intérieur. Le commandant Cameron en a suivi une, lorsque la nécessité l'a contraint de marcher pendant quelques jours à la suite d'un traitant portugais. En dépit de l'intérêt que négociants et chasseurs d'esclaves pouvaient avoir à ne pas divulguer les secrets de leur commerce, il est merveilleux qu'on n'ait jamais appris d'eux d'où ils venaient et ce qu'ils avaient vu.

La seconde singularité est que les résultats acquis se soient perdus, qu'on les ait oubliés au point de recommencer les travaux accomplis par les missionnaires et les premiers explorateurs. Encore s'il y avait eu dans l'intervalle un de ces effondrements de civilisation dans lesquels disparaissent des littératures tout entières, la chose serait plus aisée à comprendre. Mais point. L'ouvrage de Lopes se trouve dans les bibliothèques du Portugal; M. Luciano Cordeiro en prépare une réimpression. Les écrits de Manuel Pacheco, de François Alvares, de Miguel de Castanhoso, de Bermudes existent. Ils contiennent des vérités et des erreurs. Personne ne s'est mis en peine d'en tirer les vérités, et les Portugais, eux-mêmes s'en avisent trop tard, après que la besogne a été refaite, et mieux faite. On vient donc, — ô fragilité de la science humaine! — de découvrir l'Afrique pour la deuxième fois, à moins que ce ne soit pour la troisième, si les anciens, comme quelques indices porteraient à le penser, en ont su plus long sur l'intérieur du continent qu'on ne le croit généralement. Espérons, en tout cas, que la dernière découverte sera définitive, mais ces choses-là donnent raison à l'astronome allemand dont je parlais tout à l'heure, qui tremblait que les hommes n'oubliassent la manière de faire les almanachs.

(1) La relation des voyages de Lopes fut publiée en 1591.

III.

J'ai déjà signalé la collection de biographies intitulée *Classiques étrangers pour les lecteurs anglais*, qui se publie à Londres sous la direction intelligente de Mrs. Oliphant. C'est une œuvre de popularisation très bien conçue. Les volumes sont courts, d'une lecture facile, joliment imprimés et reliés. On y trouve ce que tout le monde devrait savoir sur les écrivains célèbres.

Le colonel Hamley, qui s'était chargé de raconter la vie de Voltaire (1), s'est acquitté de sa tâche avec simplicité, sans se préoccuper de dire des choses nouvelles sur un homme à propos duquel tout a été dit. Le jugement sur *la Henriade* est même un peu trop classique. Il y a longtemps qu'on ne dit plus en France : « On peut compter sur ses doigts les grands poèmes épiques qui existent dans le monde, et *la Henriade* est du nombre. » On pouvait espérer qu'une biographie anglaise contiendrait des détails nouveaux sur l'exil de Voltaire en Angleterre, mais il paraît que son séjour, qui dura près de deux ans, n'a pas laissé de traces dans les mémoires et les correspondances des contemporains. Le temps n'était pas encore venu où l'on gardait une lettre de Voltaire comme un trophée, et où l'univers s'occupait de sa perruque.

M. Tulloch a fourni à la même collection une biographie de Pascal (2), pour laquelle il n'a eu également qu'à puiser dans des ouvrages antérieurs. Sainte-Beuve, Cousin, les publications de MM. Faugère et Havet lui offraient les matériaux. Il les a mis en œuvre avec goût, aidé dans son choix, quand il avait à prendre parti entre deux opinions divergentes, par une familiarité de trente années avec son sujet. Chemin faisant, il a tracé un portrait de Port-Royal et de ce monde de solitaires et de pénitents qu'on appelait vaguement les *messieurs* de Port-Royal. La digression était naturelle, presque inévitable. Je crois pourtant que le sujet était trop vaste et trop beau, et qu'il eût mieux valu l'esquiver que de l'expédier en quelques pages forcément superficielles. La figure de Pascal suffisait à remplir le cadre étroit qui était imposé à M. Tulloch.

IV.

Le docteur Anton Schlossar place sous l'invocation de Brillat-Savarin un petit livre sur le *Boire et le Manger au temps jadis* (3), publié dans la *Collection scientifique populaire* de Hartleben. Il répète après l'auteur de la *Physiologie du goût*, avec une légère réserve toutefois : « Qu'on ouvre tous les historiens depuis Hérodote jusqu'à nos jours, et on verra

(1) *Foreign Classics for English readers. — Voltaire*, par le colonel Hamley (Londres et Edimbourg, 1 vol. William Blackwood).

(2) *Pascal*, par le principal Tulloch (Londres et Edimbourg, 1 vol., 1878, William Blackwood).

(3) *Speise und Trank vergangener Zeiten in Deutschland*, par le Dr Anton Schlossar (Vienne et Leipzig, 1 vol. Hartleben).

que, sans même en excepter les conspirations, il ne s'est jamais passé un grand événement qui n'ait été conçu, préparé et ordonné dans les festins. » L'existence d'une relation directe entre la nourriture d'une nation et son développement général est pour lui chose prouvée, ce qui l'oblige à se faire le champion des cordons bleus de son pays. Tacite déjà les calomniait, et l'on sait si, depuis, le monde a continué d'en médire !

L'introduction du christianisme exerça une influence civilisatrice sur la nourriture allemande. La viande de cheval fut interdite, et l'art culinaire reçut de puissants encouragements de la part du clergé. Il y eut bien quelques entraves. La théologie, qui avait un pied partout, en avait deux à l'office. Au VIIIe siècle, l'évêque Boniface écrivait au pape Zacharie pour lui demander combien de temps il fallait garder le lard avant de le manger; le pape répondit que les Pères de l'Église n'avaient rien arrêté là-dessus, mais que, pour sa part, il était d'opinion de ne point manger le lard cru, selon l'usage établi en Allemagne. Il conseillait plutôt de le fumer ou de le faire cuire, sans interdire cependant l'usage du lard cru, pourvu que ce fût après Pâques. Il y eut ainsi, çà et là, quelques contraintes fâcheuses, mais les compensations étaient abondantes.

Le « puissant facteur civilisateur », ainsi que l'appelle le docteur Anton Schlossar, se développa d'une manière satisfaisante jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. On était arrivé à avoir cinquante services par repas, et les condiments ne manquaient point; le cuisinier de l'empereur Charles VI achetait pour 10 000 francs de persil par an. Il y a eu depuis légère décadence quant à la quantité, et la qualité n'a pas progressé. Le docteur Anton Schlossar, qui est patriote, se garde de le dire, mais au fond de son cœur il sait bien que c'est la vérité.

V.

Mlle Leslie Bellingham aime M. Blake, qu'elle a rencontré en diligence. M. Blake est un jeune homme accompli, qui mériterait de figurer parmi les héros de M. Octave Feuillet. Il est beau, brave, spirituel, délicat dans toutes ses actions. Il a des moustaches adorables et une élégance naturelle si merveilleuse, qu'un costume acheté tout fait a de la grâce sur sa personne. Sa conduite avec les femmes est irréprochable. Il est obligeant et discret; il porte les châles, il s'occupe des bagages, il console les enfants, et, dès qu'il se sent de trop, il disparaît. Pour le courage, c'est un lion : il s'est jeté dans le Mississipi pour sauver M. Bellingham, et il reçoit une blessure grave en délivrant Mlle Leslie de deux voleurs. Ce n'est pas tout; M. Blake est un homme de génie, un grand inventeur.

D'après ce tableau, on pourrait croire que les Bellingham, qui sont de bons bourgeois à leur aise, verront avec plaisir M. Blake rechercher la main de Mlle Leslie. Fi donc! M. Blake n'est pas *du monde!* Vous m'entendez bien; il n'est pas « du monde Bellingham ». On ne reçoit pas d'anciens ouvriers mécaniciens dans « le monde Bellingham ». Et qu'est-ce que les Bellingham répondraient aux « gens de leur société » quand on leur demanderait ce que M. Blake faisait avant d'être inventeur?

La situation n'est pas neuve. Le nom du pays où se passe l'histoire la rend piquante. *Hors de question* (1) est d'un écrivain américain, M. William Dean Howells, et les mœurs qui y sont représentées sont celles des compatriotes de M. Howells. Ces Bellingham, retranchés dans leur « monde » comme dans une forteresse, remplis de mépris pour les « parvenus », sont des citoyens des États-Unis. Ils ont les préjugés de caste reprochés aux vieilles aristocraties européennes, modifiés seulement par les nécessités de leur position. On n'exige pas, dans « le monde Bellingham », qu'un homme descende d'un croisé; ce serait lui trop demander. Il suffit qu'il « commence à son grand-père ». On remarquera que l'auteur n'a pas voulu représenter une famille ou une société exceptionnelles. Les idées qu'il attribue à ses personnages sont courantes dans la grande république démocratique; elles n'y surprennent personne. Ce même M. Howells, qui donne la victoire, dans *Hors de question,* à l'amour sur le préjugé, a montré dans une autre nouvelle (2) le préjugé triomphant de la passion dans des circonstances encore plus significatives. La situation est renversée. Un jeune homme « du monde de Boston » s'est épris d'une jeune fille charmante, de bonne famille, mais qui a le malheur d'avoir été élevée dans l'Ouest. La tache est indélébile; miss Kitty ne sera jamais du monde de Boston. M. Arguton n'a pas la force de supporter une idée aussi funeste, et, après s'être fiancé dans un moment d'entraînement, il est ramené à la raison par miss Kitty elle-même, qui sent l'impossibilité d'oublier la distance qui les sépare. Ils rompent, et se quittent pour toujours.

Ces gens du « monde Bellingham » et du « monde de Boston » sont d'une insolence inouïe. Ils s'épanouissent dans leur sottise. Ils font la roue comme des dindons à qui l'on a mis une collerette de papier découpé. Songez donc, leur famille est riche « depuis plusieurs générations ! » Qu'y a-t-il de commun entre eux et un fils de ses œuvres? Ils connaissent à fond la théorie des métiers nobles; ils savent que certaines professions classent ceux qui les exercent, éducation et honorabilité à part, dans une catégorie sociale inférieure; ce qu'ils ne savent pas, c'est que leurs voisins, les Roberts ou les Williams, qui professent les mêmes principes, les appliquent d'une manière différente et ont adopté d'autres métiers nobles. Vérité en deçà, erreur au delà. Nous ne voyons pas autre chose en France. Je connais une ville où le seul métier noble est d'être parfumeur, une autre où quiconque se respecte vend de l'eau-de-vie. Mais je n'en connais point où les ingénieurs soient traités avec le mépris qu'ils inspirent aux Bellingham. Quand Leslie apprend de sa mère quelle est la profession de M. Blake, elle pousse un cri d'horreur et de désespoir : « Ingénieur civil! J'espère que non! » On devrait

1 *Out of the Question*, par W.-D. Howells Boston, 1877. 1 vol. in-16, James Osgood.

2 *A Chance Acquaintance* Boston, 1877. J. R. Osgood.

faire un tableau des métiers nobles selon les latitudes et les longitudes; cela épargnerait bien des pas de clerc aux jeunes gens.

M. Howells a de la verve et du naturel dans le dialogue; il est bon observateur, et il rend avec finesse ce qu'il a observé. Je lui reprocherai seulement les tournures alambiquées et prétentieuses de ses descriptions. Sa réputation s'est étendue jusqu'en Allemagne, où l'on traduit ses livres. Il mériterait de ne pas rester inconnu en France.

ARVÈDE BARINE.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

La fête donnée à Versailles à l'occasion de la distribution des récompenses laissera le souvenir d'une immense cohue, d'une bonne volonté universelle et de l'impuissance du palais de Louis XIV à servir de théâtre aux solennités de la république.

Il fallait pourtant qu'une fête fût donnée là, une seule, pour effacer sur les glaces de la grande galerie le reflet, le brouillard, la buée qui restait de la grande fête donnée par les Prussiens, pendant la guerre, à l'empereur d'Allemagne.

Il se trouvait peut-être dans cette foule cosmopolite, conviée par le Président de la république, d'anciens coryphées du chœur triomphal qui acclamait l'empereur Guillaume. Ils ont pu comparer leur fête monarchique, leur apothéose grelottante, à cette pacifique et cordiale revanche de la France donnant, au nom d'un gouvernement de liberté, dans la demeure du plus imposant despote, une hospitalité grandiose à toutes les nations qui l'ont laissé accabler en 1870.

Maintenant que cette satisfaction a été obtenue, que cette fraternisation s'est faite devant les buffets de la république, qu'on referme le palais de Versailles pour le laisser, paisible et silencieux, à ses fonctions de musée, et qu'on ramène à Paris, qui l'a bien mérité, le pouvoir exécutif avec toutes ses pompes et toutes ses œuvres.

II.

Le *Figaro* a publié, d'après les confidences d'un ami de l'Empire, le bilan de la fortune de l'ex-impératrice. Elle a, pour dorer le pain de l'exil, 450 000 livres de rentes. Je crois que l'ami n'a pas poussé l'indiscrétion jusqu'au bout, et que certains Consolidés anglais ne figurent pas dans ce bilan destiné à édifier le public.

Mais, en nous tenant à ce chiffre, qui représente un capital d'environ dix millions, il est aisé de faire comprendre une fois de plus aux populations la grande pensée du régime impérial.

Rien n'aura manqué à cette parodie cynique, pas même le fameux : « Sauvons la caisse! » de Bilboquet. Certainement l'ex-impératrice n'est pas aussi riche que bon nombre de financiers contemporains ; mais elle prend un rang honorable parmi les souverains détrônés qui doivent de la reconnaissance aux financiers.

On ne pourra plus rééditer la légende des sacrifices faits par Napoléon III, pendant son règne, pour entretenir les châteaux impériaux. On ne pourra plus parler aux âmes sensibles de cette ruine continue que le bon cœur et la générosité de l'empereur entretenaient dans sa bourse. Les caissons de nos arsenaux étaient vides, mais la caisse impériale était pleine.

Un détail assez piquant, c'est que, parmi les valeurs inscrites au bordereau de l'ex-impératrice, figurent pour un assez gros chiffre les titres de rente de l'emprunt national des cinq milliards. Avant de mourir, Napoléon III avait voulu s'associer à sa manière à la revanche de la France, en souscrivant à l'emprunt.

C'était un hommage naïf rendu au gouvernement de M. Thiers en même temps qu'un excellent placement. La république garantit le revenu de la veuve de Napoléon III.

Après tout, si ces personnages si frauduleusement introduits dans l'histoire n'emportaient pas et ne gardaient pas d'argent quand ils s'évadent, que leur resterait-il?

III.

Les princes d'Orléans, qui ne manquent jamais l'occasion d'une maladresse, ont laissé réclamer en leur nom des valeurs attribuées, paraît-il, à la Légion d'honneur depuis *le premier Empire*. La réclamation, pour être tardive, n'en était sans doute pas moins légitime; mais il faut avouer qu'elle est d'une opportunité contestable.

Les mauvaises langues prétendent que les princes d'Orléans ne sont pas au bout. Ils laissent de temps en temps reposer le travail, et, quand le budget leur semble suffisamment grossi pour supporter une saignée, ils produisent une réclamation toujours généreusement accueillie.

IV.

M. Granier de Cassagnac continue à barbouiller son parti avec la boue sanglante du 2 Décembre. Il est impossible de parler avec une crânerie plus naïve des meurtres commis au nom de Louis Bonaparte. Comme je ne veux pas qu'on puisse m'accuser de trop souligner ces sottises, je cite textuellement :

« Deux incidents signalèrent cette journée du 3. Le matin, le représentant Baudin fut tué sur une barricade du faubourg Saint-Antoine, dans un engagement avec des détachements de la brigade Marulaz. Le soir, *quelques-uns de ces incorrigibles badauds de Paris qui mettent de la passion et trouvent du plaisir à tout voir, même une charge de cavalerie, périrent par malheur et par hasard*, au boulevard Montmartre, pendant la marche en avant du 1er lanciers, dispersant les *vrais émeutiers*. »

Les *vrais émeutiers!* c'est là un de ces traits sublimes qui échappent souvent à la médiocrité échauffée.

Baudin, qui ne peut être considéré comme un badaud, doit être rangé aussi parmi les « vrais émeutiers ».

M. Granier de Cassagnac plaisante agréablement ceux qui, dans l'espoir d'une résistance, se dérobaient aux assassins, et, avec cette effroyable candeur dont il donne des preuves à chaque page, il ajoute que ses amis lui conseillaient à lui-même de se cacher. Voici ce qu'il répondit, à ce qu'il assure :

« ... Je répondis à M. Henri d'Es.....s, qui s'en souvient, d'abord que je ne doutais pas de la victoire du prince ; ensuite, qu'en cas d'insuccès j'irais en casquette, en blouse et avec mon fusil de chasse, me placer dans les rangs de la brigade Dulac, massée aux Tuileries, où aurait lieu éventuellement le suprême combat. »

Pourquoi l'idée de se déguiser en ouvrier, avec une blouse et une casquette, se présentait-elle à l'esprit aristocratique de M. de Cassagnac? Revendique-t-il, pour détruire la gloire de M. Jules Amigues, l'honneur d'avoir inventé, pressenti les fameuses blouses blanches? Voulait-il montrer, le cas échéant, qu'il fallait se déguiser pour combattre en faveur d'un attentat? Est-ce une ironie contre ses amis, une calomnie contre le peuple? Quant au fusil de chasse, je crois qu'il eût fait merveille, si M. de Cassagnac a toujours dans ses panoplies les armes de précision dont son beau-frère s'est servi pour tuer Dujarier.

V.

M. Legouvé, qui est un homme de beaucoup d'esprit et un excellent liseur, vient de publier, sous le titre de *Petit Traité de lecture à haute voix,* des anecdotes entremêlées de conseils, pour démontrer que la lecture est un art utile et agréable.

A toutes les époques on s'est préoccupé de la diction, et les sociétés orphéoniques, dont je ne suis pas un partisan fanatique, en développant le goût du chant, développent le mécanisme de l'articulation.

Quant au goût, à la mesure, à l'émotion, je crois que les traités didactiques feront moins que les bons livres.

Ayez des poètes que les femmes puissent lire à haute voix, multipliez les romans dont la lecture soit possible en famille, et avec le désir de s'intéresser aux choses idéales viendra la nécessité de faire partager son sentiment.

M. Legouvé, qui est un des académiciens les mieux intentionnés et un républicain des plus athéniens, aiderait peut-être plus à la propagation de l'art dans lequel il excelle en mettant à la portée de la jeunesse un catalogue de bons et beaux livres, qu'en voulant lui enseigner comment il faut réciter la fable du *Chêne et du Roseau.*

Je crains que les leçons n'aboutissent à faire des interprètes, et non des initiés du beau. Il ne suffit pas de bien lire pour aspirer la substance des choses ; à ce titre, les bons comédiens seraient égaux aux grands écrivains, et tout le monde sait que, dans la vie privée, les meilleurs liseurs sont souvent les plus insignifiants commentateurs.

Puisque nous sommes sur un terrain classique, c'est le cas de rappeler le vers de Boileau sur la facilité à exprimer ce que l'on conçoit bien. Il en est de la voix comme du style : elle n'a d'éloquence vraie que par l'intelligence. Meublez d'abord les cerveiles, échauffez-les, et ceux qui ne sont pas bègues par défaut physique cesseront de bégayer en ayant l'ambition de faire partager leur ravissement à un auditoire.

Dans *Adrienne Lecouvreur,* M. Legouvé faisait donner publiquement une leçon de lecture dont Rachel s'acquittait à merveille; mais n'était-ce pas l'aveu de tout ce que cet art a de théâtral et par conséquent de dangereux, quand il n'est que l'application d'une certaine méthode de prononciation à propos de n'importe quoi?

Tous les maîtres de lecture peuvent faire des liseurs; les livres font des lecteurs, et quand tout le monde aimera à lire tout bas, un plus grand nombre de gens aimeront et auront appris à lire tout haut.

Puisque je tiens M. Legouvé, je ne le quitterai pas sans le féliciter de l'excellente lecture qu'il a faite ces jours-ci à la séance solennelle de l'Institut. Il engage les parents, dans ces fragments lus avec tant d'esprit, à ne pas laisser leurs enfants en familiarité trop intime avec les domestiques.

Il y a un peu loin de ces préceptes à ceux de la marquise de Lambert, qui voulait que sa fille aimât ses serviteurs *comme de vieux amis dans le besoin,* et il y a une ironie tout à fait plaisante dans ces pages d'un académicien qui tous les ans voit couronner et couronne des domestiques se sacrifiant à leur maître, sans qu'on ait jamais trouvé un maître digne d'un prix de vertu.

L'expérience académique contredit donc un peu le paradoxe paternel du spirituel académicien. Il serait peut-être plus à propos de dire aux parents : « Laissez vos enfants apprendre de vos serviteurs le travail, la soumission, la patience; ils entendront souvent moins de conversations dangereuses dans l'antichambre que dans le salon. »

Ou bien, il faudrait dire aux maîtres : « Réformez-vous, pour que vos enfants ne préfèrent pas la compagnie des domestiques à la vôtre. »

VI.

Je n'ai ni le droit ni la place de critiquer les livres qui paraissent.

Mais je demande la permission de témoigner, en passant du plaisir très littéraire et très délicat éprouvé à la lecture de deux romans très dissemblables publiés, il y a peu de jours, par M. Paul Perret, sous les titres de *Madame Valence* et *l'Idole.* La première histoire est un drame poignant, entremêlé de petits incidents humoristiques; et la silhouette d'un président de tribunal qui pense tout haut n'est pas un des moindres charmes de cette sombre aventure.

Le second livre est le récit, l'étude d'un amour paternel exclusivement enfermé dans un égoïsme jaloux et fiévreux. Ce sujet était scabreux pour plus d'une raison. M. Paul Perret, qui s'est montré énergique dans *Madame Valence,* a été d'une dextérité prestigieuse dans l'*Idole* pour dénouer, sans froisser aucun sentiment, les liens qui garrottaient le cœur paternel jaloux de tout amour adressé à son fils.

Voilà un livre à lire selon ma méthode avant de le lire selon la méthode de M. Legouve.

VII.

On doit vendre ces jours-ci, vendredi 8 et samedi 9 courant, tout ce qui reste de la bibliothèque de notre excellent confrère Albert de la Fizelière, mort comme doivent mourir les vrais gens de lettres, pauvre d'argent, riche de souvenirs et d'estime.

On n'a pas impunément pris part au mouvement littéraire de son temps; les amitiés illustres vous laissent des témoignages que l'on garde avec une jalousie d'avare pendant la vie, et qui éclairent d'une lueur glorieuse le deuil de la veuve et de l'enfant.

Albert de la Fizelière avait une collection de gravures, d'eaux-fortes, de dessins, d'autographes, que le souffle des enchères va disperser. Avis aux amateurs. La vente, ainsi que je l'ai dit, aura lieu le vendredi 8 et le samedi 9 novembre, à l'hôtel Drouot, salle 4, à une heure, par le ministère de Me Escribe, assisté de MM. Vignères, Georges et Charavay, experts, chez lesquels se trouvent les catalogues.

Les collections sont curieuses à plusieurs titres; mais ce qui donne un véritable attrait aux dessins, c'est que presque tous sont signés de noms célèbres contemporains, tels que Delacroix, Decamps, Charlet, Tony Johannot, Deveria, Boulanger, Corot, Français, C. Nanteuil, etc., etc.

Quant aux autographes, toute la littérature de l'époque romantique y est représentée dans une série de lettres fort intéressantes.

L'exposition aura lieu à l'hôtel Drouot le jeudi 7, à 1 heure.

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

Plût au ciel que la question étrangère présentât aussi peu de complications que la question intérieure! L'inquiétude s'accroît tous les jours en Europe parce que l'on reconnaît l'inanité des palliatifs en face d'une crise profonde, arrivée à son état le plus aigu. Le traité de Berlin a été tout ce qu'il pouvait être, mais il pouvait peu de chose à une époque où le concert européen est une chimère, où les conventions diplomatiques n'ont d'autre valeur que celles qu'elles tirent de la réalité des faits et des situations : ce qui revient à dire qu'elles n'en ont aucune par elles-mêmes. Si ces complications de la question étrangère doivent s'accroître, au moins aurons-nous la satisfaction de n'y avoir contribué par aucune imprudence et d'avoir paisiblement travaillé à notre réorganisation intérieure. La session qui vient de s'ouvrir débute dans les conditions les plus favorables, au lendemain de la clôture officielle de cette magnifique Exposition qui a fait tant d'honneur à la république. Le discours de son premier magistrat, qui avait bien un caractère personnel, a été un acte réfléchi d'adhésion publique à nos institutions actuelles. Celui au profit duquel on avait organisé le septennat, dans l'espoir d'en faire la préface de la restauration monarchique, déclare, avec la bonne foi qu'on ne lui a jamais contestée, que la république est faite pour durer. C'est qu'il a probablement reconnu que la préface eût été plus longue que le livre, non seulement parce qu'il y avait trop de collaborateurs qui ne s'entendaient pas pour l'écrire, mais encore parce que la France n'en eût pas accepté la dédicace et en eût promptement jeté les feuilles au vent. Les journaux incorrigibles de la réaction ont beau nous dire tous les matins que nous l'avons échappé belle, qu'on a vu passer à l'horizon la comète échevelée de la démagogie triomphante; ils ont beau s'efforcer, avec un patriotisme qui les honore, de mettre au compte de la démocratie française tous les coups de revolver d'exécrables régicides tels que celui qui vient de tirer sur le jeune roi d'Espagne, ils ne parviennent même pas à effrayer un instant leurs amis, qui savent très bien ce que valent ces sottes calomnies; ils ne réussissent même plus à faire pâlir une vieille bigote, et la France, qui n'est ni vieille ni bigote, se moque d'eux à son aise et se prépare à leur infliger un échec décisif dans les élections sénatoriales du 5 janvier prochain. Ce que l'on sait de l'élection des délégués communaux dépasse toutes les espérances. Le vent d'opinion qui souffle aux quatre coins du pays est trop intense pour que le suffrage du second degré lui échappe, et l'on peut être assuré qu'aucune agitation regrettable, aucune discussion intempestive ne viendra troubler notre vie parlementaire d'ici au 5 janvier. Le budget va être voté dans le calme le plus parfait. La gauche est plus ministérielle que jamais. Elle ne veut point changer de guides au moment de franchir le dernier pas difficile, selon le mot original de Lincoln.

La journée de dimanche dernier était aussi importante pour la Suisse que pour la France; elle devait procéder, en effet, au renouvellement du Conseil national. Les institutions républicaines ne pouvant être mises en question par aucun parti, tant elles sont identifiées avec la nation elle-même, l'élection portait uniquement sur la direction à donner à la politique intérieure. On ne peut nier que, depuis quelques années, cette direction n'ait pris trop souvent le caractère d'un centralisme autoritaire. Le radicalisme suisse semblait s'être donné pour tâche de fortifier outre mesure le pouvoir central au détriment de l'indépendance des cantons; plus d'une fois les votes du Conseil national avaient été annulés par le vote direct du peuple suisse, grâce à ce droit de *referendum* qui s'est trouvé un contrepoids conservateur, alors qu'ailleurs il passerait pour la révolution en permanence, tant il est vrai que la politique est dans ses applications le domaine du contingent et du relatif! La malencontreuse loi qui créait un véritable impôt progressif pour les exemptions même forcées du service militaire avait été deux fois repoussée par le peuple. Mais c'est surtout pour la question ecclésiastique que le radicalisme autoritaire s'était montré excessif. Non content de combattre, selon son droit, les empiètements de l'ultramontanisme, il avait été jusqu'à en interdire l'enseignement dans les églises officielles. Dans un

pays plus grand, il aurait allumé à coup sûr la guerre civile. On avait vu dans le Jura bernois une véritable persécution sévir contre les prêtres réfractaires. Par bonheur, l'apaisement avait été fait dans cette portion de la Suisse, grâce à un renouvellement des autorités cantonales dans le sens libéral; le clergé ultramontain avait retrouvé l'égalité des droits. C'était d'un heureux présage pour les élections de dimanche dernier, qui, en effet, ont donné la majorité au parti libéral sans qu'il ait remporté un de ces succès qui courent le risque d'enivrer les victorieux. Malgré quelques élections ultramontaines qu'on peut regretter, nulle réaction n'est à craindre dans le nouveau Conseil. C'est une politique franchement libérale qui y dominera ; l'échec est tout entier pour le radicalisme autoritaire.

L'exemple de la Suisse nous montre à quel point on peut se fier à la souveraineté nationale quand les libertés publiques sont respectées et que la liberté de la discussion demeure intacte. Il ne manquait pas de gens effrayés pour dire : « Tout est perdu, le radicalisme autoritaire est au pouvoir ! » — Eh ! non, rien n'était perdu, gens de peu de foi. Il devait arriver de deux choses l'une : ou ce radicalisme au pouvoir se corrigerait et ferait les affaires du pays, et alors rien n'eût empêché qu'il continuât à gouverner; ou bien il se montrerait nuisible, et alors, par le simple jeu des institutions, la lumière devait se faire et le pouvoir passer à d'autres mains. C'est ce qui est arrivé : les grands cris de terreur n'auraient servi qu'à surexciter les passions, et, s'il s'était trouvé d'aventure des insensés pour combattre ou miner les institutions elles-mêmes en vue de conjurer des inconvénients passagers, le tout eût été compromis et peut-être perdu. On n'a qu'à laisser la liberté faire ses affaires elle-même; elle sait bien se sauver toute seule.

Dans les élections de dimanche dernier en Suisse, on a surtout remarqué la défaite éclatante du gouvernement de M. Carteret. Quand on voit parmi les députés nommés pour remplacer les anciens délégués à Berne un homme comme M. le professeur Vogt, on ne saurait prétendre que la victoire soit au profit du parti clérical. C'est bien le vrai libéralisme qui l'a remportée. Qu'on ne s'y trompe pas : c'est la cause de l'État laïque qui vient de triompher à Genève. M. Carteret avait trouvé bon d'opposer à l'ultramontanisme ses propres principes, je veux dire un État théologien, protecteur et au besoin fabricateur de religion, une théocratie hybride qui imposait de par le pouvoir civil les réformes ecclésiastiques en persécutant les réfractaires et en violentant les populations qui ne goûtaient pas ces innovations. Cette politique, qui avait eu ses violences, avait eu aussi ses ridicules. Non content de s'emparer des édifices religieux qui ne lui appartenaient pas et de chasser les Petites Sœurs des pauvres, le Conseil d'État de Genève avait interdit le port du costume ecclésiastique. Il méditait bien d'autres mesures attentatoires à la liberté des cultes dans la révision constitutionnelle qu'il avait obtenue d'un corps législatif fait à son image. Il y a un mois à peine, cette belle œuvre politique était repoussée par le peuple à une majorité considérable. Le Conseil d'État déclara le lendemain du vote qu'il ne s'en portait pas plus mal. « Vous avez été battu comme constituant, dit-il au grand Conseil, auquel il proposait une loi sur l'instruction publique empreinte du même caractère que la révision constitutionnelle, mais vous êtes intact comme législatant. » M. Carteret, dans cette circonstance, rappelait cet invité d'un bal masqué déguisé en Turc, qui, recevant un soufflet en pleine figure, demandait à celui qui l'avait administré : « C'est sans doute au Turc que vous vous êtes adressé ? S'il en était autrement, vous auriez eu affaire à moi. » Le législatant a été aussi bien atteint que le constituant dimanche dernier; c'est toute la politique de l'ancien gouvernement qui a été condamnée. On peut espérer que cette illustre cité de Genève, si grande dans le passé comme l'asile de la liberté religieuse, si glorieuse comme foyer de culture scientifique et littéraire, ne sera plus déshonorée ou ridiculisée par un *Kulturkampf* au petit pied, et que, tout en combattant les empiétements de l'ultramontanisme, elle pratiquera une politique de libéralisme et d'apaisement. Encore ici, c'est la démocratie qui a porté elle-même le remède à ses maux, grâce à la liberté de la presse et de la parole.

Espérons que les ultramontains de Genève ne profiteront pas de la tolérance qu'ils y vont trouver pour demander autre chose que le respect de leurs droits civiques. S'ils suivent les errements de leurs alliés de France, parmi lesquels l'évêque Mermilliod occupe un des premiers rangs, ils auront bientôt ranimé le conflit. Il suffirait qu'ils se rattachassent à la ligue de M. le comte de Mun et qu'ils déployassent le drapeau de la contre-révolution, pour qu'on les traitât avec justice comme des factieux. Ils feront bien de méditer les conseils de M. de Falloux dans sa seconde lettre insérée au *Correspondant*. Elle n'offre guère d'autre intérêt que de révéler la persistance des divisions intestines du catholicisme ultramontain, car, pour le fond des choses, les principes de la société moderne sont méconnus de part et d'autre. M. de Falloux n'a jamais rétracté son mot fameux que « la tolérance est la vertu des siècles sans foi ». Une seule chose serait suffisante pour dissiper les équivoques, ce serait de suivre le mâle conseil donné par le Père Hyacinthe au clergé contemporain, dans ses *Conférences sur les principes de la réforme catholique*, qui viennent de paraître en un volume (1) :

« Je suppose que ce soir, dans les différentes chaires de cette capitale, ceux qui représentent officiellement l'Église contemporaine fassent en son nom ce que je fais moi-même, du haut de cette tribune, au nom de l'Église des premiers siècles et au nom de l'Église des siècles à venir; que, renonçant enfin à un genre d'infaillibilité qui n'appartient qu'à Dieu, ils confessent tout haut les erreurs et les fautes des dépositaires humains de l'autorité religieuse, afin d'amener à son tour la liberté humaine à confesser les siennes, et, comme le disait saint Paul, « que toute bouche se ferme et que le monde entier soit soumis à Dieu ! » Qu'ils lavent avec leurs larmes les taches de sang qui sont à leur manteau, non pas le sang béni dont l'ont empourpré leurs pères lorsqu'ils étaient

(1) Société de la réforme catholique : Grassart, éditeur, rue de la Paix.

martyrs, mais celui dont ils l'ont éclaboussé quand, de martyrs, au nom de Jesus-Christ et malgré Jesus-Christ, ils se sont faits bourreaux!

Je suppose — et puisse cette hypothèse se changer un jour, et bientôt, en réalité! — je suppose qu'ils renoncent au nom de l'Église, et pour jamais — tant qu'il y aura ici-bas une conscience humaine aux prises avec le doute ou même avec l'erreur, — qu'ils renoncent pour jamais à la persécution! Je ne dis pas à la pratique de la persécution — qui donc pourrait y songer en France aujourd'hui? — mais à la doctrine de la persécution; je ne dis pas au désir d'un avenir impossible, mais au regret d'un passé criminel.... S'ils faisaient cela, messieurs, ah! sans doute toute lutte n'aurait pas cessé: je crois, pour ma part, à la lutte éternelle de l'erreur et du mal contre l'Évangile, de l'erreur contre la vérité, parce que l'erreur est l'erreur et que la vérité est la vérité, du mal contre le bien, parce que le bien est le bien et que le mal est le mal; mais je n'hésite pas à le dire : demain, d'un bout de la France à l'autre, tous les esprits honnêtes et vraiment libéraux feraient à l'Évangile et à l'Église catholique un triomphe comme peut-être ils n'en ont jamais eu! »

Nous voilà bien loin d'une simple divergence sur la tactique à conseiller au parti catholique. Il faut bien que ce parti sache que ce n'est que par une rétractation hardiment sincère qu'il se réconciliera avec la société moderne. Il ne suffit pas qu'il change de ton pour dire les mêmes choses; c'est la pensée elle-même qui doit changer.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

PRIX VOLNEY POUR 1879. — L'Académie décernera, en 1879, une médaille de 1500 francs à l'ouvrage de philologie comparée qui lui en paraîtra le plus digne parmi ceux qui lui auront été adressés.

L'étude partielle ou d'ensemble, au point de vue comparatif et surtout historiquement comparatif, d'un ou de plusieurs idiomes, et celle d'une famille entière de langues, seront également admises à concourir.

Les règles, le but et les moyens de la grammaire et de la philologie comparées sont maintenant bien établis, les modèles abondent, et la commission n'a pas besoin de dire dans quelles vues doivent être entrepris, d'après quelles méthodes doivent être exécutés les travaux qui font l'objet du concours. Il n'est pas besoin non plus qu'elle recommande aux concurrents, comme il a été sage autrefois de le faire, « de ne pas se borner à l'analyse logique ou à ce qu'on appelle la *grammaire générale*. »

Les manuscrits et les ouvrages imprimés seront admis au concours; ces derniers, pourvu qu'ils aient été publiés depuis le 1er janvier 1878. Ils ne seront reçus au secrétariat de l'Institut que jusqu'au 1er avril 1879; ce terme est de rigueur.

LA QUESTION DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT. — Au moment où cette question est l'objet de fréquentes discussions, on lira avec intérêt quelques passages d'un des discours les plus éloquents qui aient été prononcés en faveur de l'abolition de la peine de mort.

« La nouvelle ayant été portée à Athènes que des citoyens avaient été condamnés à mort dans la ville d'Argos, on courut dans les temples, et on conjura les dieux de détourner les Athéniens de pensées si cruelles et si funestes. Je viens prier non les dieux, mais les législateurs, qui doivent être les organes et les interprètes des lois éternelles que la divinité a dictées aux hommes, d'effacer du code des Français les lois de sang qui commandent des meurtres juridiques et que repoussent leurs mœurs et leur constitution nouvelle. »

Ici, l'orateur s'efforce de prouver que la société n'a pas le droit de donner la mort à un de ses membres.

« Hors de la société civile, qu'un ennemi acharné vienne attaquer mes jours, ou que, repoussé vingt fois, il revienne encore ravager le champ que mes mains ont cultivé, puisque je ne puis opposer que mes forces individuelles aux siennes, il faut que je périsse ou que je le tue, et la loi de la défense naturelle me justifie et m'approuve; mais, dans la société, quand la force de tous est réunie contre un seul, quel principe de justice peut l'autoriser à lui donner la mort?... Un vainqueur qui fait mourir ses ennemis captifs est un barbare; un homme qui fait égorger un enfant qu'il peut désarmer et punir paraît un monstre. Un accusé que la société condamne n'est tout au plus pour elle qu'un ennemi vaincu et impuissant; il est devant elle plus faible qu'un enfant devant un homme fait.

« Aux yeux de la vérité et de la justice, ces scènes de mort, qu'elle ordonne avec tant d'appareil, ne sont autre chose que de lâches assassinats, que des crimes solennels, commis non par des individus, mais par des nations entières avec des formes légales... Écoutez la voix de la justice et de la raison; elle vous crie que les jugements humains ne sont jamais assez certains pour que la société puisse donner la mort à un accusé, condamné par d'autres hommes sujets à l'erreur... Ravir à l'homme la possibilité d'expier son forfait par son repentir ou par des actes de vertu, lui fermer impitoyablement tout retour à la vertu, à l'estime de soi-même, se hâter de le faire descendre, pour ainsi dire, dans le tombeau, encore tout couvert de la tache récente de son crime, est, à mes yeux, le plus horrible raffinement de la cruauté... L'idée du meurtre inspire bien moins d'effroi lorsque la loi même en donne l'exemple et le spectacle... Gardez-vous bien de confondre l'efficacité des peines avec l'excès de la sévérité; l'un est absolument opposé à l'autre... »

Les fragments qu'on vient de lire sont de Robespierre. Ils sont détachés du discours qu'il prononça en 1791 pour appuyer la proposition de Lepelletier Saint-Fargeau relative à l'abolition de la peine de mort.

UNE HYPOTHÈSE NOUVELLE. — On s'accorde, en général, à placer le berceau de la race aryenne dans l'Asie centrale. Un anthropologiste allemand, M. Théodore Poesch, s'est efforcé d'établir dans un livre récent (1) que les Aryas primitifs se sont constitués en peuple en Europe, dans la région marécageuse qui est située entre le Niémen et le Dniéper. Nos ancêtres étaient alors bruns, avec les yeux noirs. L'influence du climat décolora leurs cheveux, leur peau et leurs yeux, en

(1) *Die Arier, ein Beitrag zur historischen Anthropologie*, par Théodor Poesch (Iéna, Costenoble).

sorte qu'au bout d'un certain temps ils étaient tous devenus semi-albinos et avaient les cheveux blonds et les yeux bleus. M. Théodore Poesch assure que le phénomène n'a rien d'extraordinaire, et que chacun peut l'observer dans la contrée humide qu'il assigne pour demeure première aux Aryas, autour de Pinsk et de Minsk. La nature entière y est sans couleur; les feuilles des arbres y sont d'un vert pâle, les chevaux gris ou pie, les cas d'albinisme très communs.

A mesure que les Aryas se multiplièrent, ils essaimèrent des bords du Niémen et du Dniéper dans toutes les directions, vers l'ouest et l'est, le sud et le nord, la Baltique et l'Atlantique, la mer Noire et le golfe du Bengale. Ils se mélangèrent dans leurs nouvelles patries avec des peuples de couleur foncée, ce qui explique la bigarrure de blonds et de bruns qu'on observe dans la plupart des pays. Le type blond représente l'Arya pur, supérieur intellectuellement à l'homme brun. On remarquera que cette théorie place les Grecs assez bas dans l'échelle de l'humanité, tandis qu'elle met les Allemands tout au sommet. M. Théodore Poesch, qui est assurément blond, ne cache pas qu'il avait cette conclusion en vue avant de commencer son livre. Un membre de la tribu des bruns, M. Bartolomeo Malfatti, s'est indigné d'une partialité aussi peu déguisée. Il a protesté dans la *Rassegna* (27 oct.) contre l'argument tiré du climat, puisque aussi bien il y a des pays humides où les habitants sont tous bruns, et des pays secs où ils sont blonds. Quant à l'infériorité des Grecs sur les Allemands, M. Malfatti n'a pas l'air d'en être bien convaincu.

Nous autres gens du pays de France, patrie des châtains, nous assistons au débat en spectateurs désintéressés.

On vient seulement de publier un discours prononcé par M. Emile de Laveleye, au mois de mai dernier, dans une séance publique de l'Académie royale de Belgique. *La Démocratie et l'économie politique* (1), tel est le titre de ce discours. L'éminent économiste, sans se laisser effrayer par un prétendu péril social, étudie les conflits du capital et du travail; il en cherche les causes, il en cherche surtout le remède. Ce remède, faut-il le demander à la théocratie? Non, sans doute; car transformer la religion en instrument de lutte politique, c'est lui enlever en pure perte le meilleur de son autorité. Au despotisme? Encore moins, et toute l'histoire est là pour montrer l'impuissance du despotisme à fonder un ordre définitif. C'est ailleurs, c'est dans le développement de l'instruction, dans l'accroissement de la richesse, dans l'harmonie des idées et des intérêts, qu'on trouvera une solution aux difficultés présentes.

« *C'est la propriété démocratisée,* dit M. de Laveleye, *qui doit sauver la démocratie.* Quand tout père de famille sera devenu propriétaire d'un petit champ, d'une maison, d'une action, d'une obligation ou d'un titre de rente, il n'y aura plus de révolutions sociales à craindre... Donnez au peuple une instruction forte, complète, morale; inculquez-lui l'épargne, remplacez par des institutions d'aide et de protection les corporations du moyen âge; favorisez la division des fortunes; représentez par de minimes coupures les capitaux productifs, afin que chacun puisse en avoir sa part; tendez la main à ceux qui s'efforcent de monter; faites place à ceux qui arrivent! »

Voilà bien le langage d'un conservateur dans le sens vrai, dans le sens élevé de ce mot.

La presse anglaise. — L'Angleterre n'a possédé de journaux qu'après la France et l'Allemagne. Le *Weekly News,* fondé en 1622 par Nathaniel Butter, fut la première feuille anglaise paraissant à intervalles réguliers. Butter eut des imitateurs, mais l'absence de liberté empêcha d'abord les entreprises de journaux de prospérer. La presse respira un instant sous Cromwell. Vint la Restauration, qui supprima tous les journaux politiques, sauf un, la *London Gazette.* On comptait en 1660 une dizaine de périodiques; en 1688, il y en avait soixante-dix. Londres eut sa première feuille quotidienne en 1702. L'établissement du timbre (1712) arrêta cet essor. De deux sols au début pour une feuille et demie, le droit de timbre fut élevé par degrés à huit sols, ce qui mettait le numéro au prix énorme de quatorze sols. En 1836, on le ramena au taux primitif de deux sols, et en 1855 on l'abolit. La Grande-Bretagne possède aujourd'hui 2759 journaux, formant au bout de l'année un total de 128 178 900 numéros. Le chiffre n'était que de 7 411 757 en 1753.

Le doyen des journaux anglais est la *London Gazette,* qui paraît sans interruption depuis 1665. Le *Morning Post* a été fondé en 1772, le *Times* en 1785. La plus ancienne Revue est le *Gentleman's Magazine,* fondé en 1731.

(*Mag. für die Lit. des Auslandes*).

Un riche propriétaire de mines d'or en Sibérie, M. Alexandre Sibiriakoff, vient d'offrir cent mille roubles en faveur de l'Université sibérienne projetée. Ce sera Tomsk qui aura l'honneur d'être l'Athènes de l'Asie septentrionale. Le généreux donateur a manifesté le désir que cette somme restât intacte jusqu'à l'ouverture de l'Université, pour être ensuite mise à la disposition du conseil universitaire et consacrée principalement à la construction des cabinets d'histoire naturelle, des laboratoires et de la bibliothèque. L'Université de Tomsk n'est pas encore inaugurée qu'elle possède déjà un capital de 380 mille roubles, grâce à ce don généreux et à ceux de deux autres Mécènes sibériens, MM. Tsiboulsky et Astacheff. Ce dernier a doté la future Université d'une vaste maison avec parcs et dépendances, affectés à la création d'un jardin botanique. (*Renaissance*).

Edition chinoise de Shakespeare. — Un des secrétaires de l'ambassade chinoise à Londres, M. Ho, a entrepris de traduire Shakespeare en chinois. Il sera curieux de voir quel effet *Hamlet* et *la Tempête* produiront sur les lettrés de Pékin.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

---

1. Une brochure in-[illegible]. Bruxelles, 1878. Hayez, imprimeur de l'Académie royale.

Paris. — Imp. J. Claye. — A. Quantin, [illegible] [1725]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 19. 9 NOVEMBRE 1878.

L'ART DE LA LECTURE

A M. EUGÈNE YUNG

Directeur de la *Revue politique et littéraire*.

Il n'est guère d'usage, mon cher monsieur Yung, que les écrivains prennent la plume au sujet de leur propre ouvrage; mais quand cet ouvrage repose sur une donnée générale, quand leur amour-propre d'auteur n'est pas seul en cause, quand ils poursuivent moins leur propre succès que la réalisation d'un progrès qu'ils croient opportun, ils doivent, ce me semble, mettre de côté même la crainte d'être accusés de vanité et pousser de tous leurs moyens au triomphe d'une idée qui leur paraît utile.

Or, où trouverai-je un concours plus efficace que le vôtre pour l'art de la lecture? Vos deux *Revues* ont pour objet le rôle de la parole dans les lettres, dans les sciences, et dans la politique; mon travail a pour objet la puissance, l'éducation et le gouvernement de la voix : nous sommes donc deux alliés naturels, c'est donc chez vous qu'il m'importe avant tout de planter mon drapeau, c'est-à-dire d'implanter mon idée.

Permettez-moi donc de résumer ici en quelques mots les principes que j'ai essayé de mettre en lumière dans les deux traités (1) dont vous avez bien voulu faire une citation.

L'art de la lecture a trop longtemps été confiné parmi les arts d'agrément; il a le droit d'être élevé au rang des arts utiles : ce n'est pas le privilège de quelques-uns, c'est le besoin de tous.

Dans une société démocratique où tout le monde parle sur tout, il faut nécessairement apprendre à parler; or, la meilleure manière d'apprendre à parler, c'est d'apprendre à lire.

On ne peut pas bien lire sans l'apprendre, ou si par don de nature on lit bien, en y joignant l'étude on lit mieux.

L'art de la lecture est à la fois un art et une science; comme science, il repose sur certaines règles précises, pratiques et applicables à tout le monde; comme art, il ressort de l'imagination et laisse une grande part à l'individualité.

Comme science, il vous montre à lire avec correction et clarté; comme art, à lire avec talent.

L'étude de la lecture est à la voix ce que l'hygiène et la gymnastique sont aux membres et au corps. Apprendre à lire, c'est donc apprendre à pouvoir lire beaucoup sans se fatiguer en lisant; c'est l'art de faire rapporter cent pour cent à notre voix et de ne pas manger le capital.

Apprendre à lire, quand il s'agit de leçons qu'on doit réciter par cœur, c'est apprendre à *apprendre*, à *comprendre* et à *retenir*. Une leçon bien lue s'imprime plus vite dans la mémoire, se dessine plus nettement dans l'esprit et, s'y enfonçant plus profondément, y reste plus longtemps.

L'étude de la lecture, dans l'éducation, doit se mêler à tout pour venir en aide à tout. Il ne s'agit pas d'apprendre aux enfants à bien débiter un morceau, mais à bien lire et à bien dire tout ce qu'ils disent et tout ce qu'ils lisent. L'affaire n'est pas de leur montrer à danser, mais à marcher.

Ainsi répandue partout, l'étude de la lecture ne sera pas une surcharge pour la mémoire, mais un auxiliaire. Elle jouera, dans l'instruction, le même rôle que les adjuvants dans le phénomène de la nutrition : ce ne sera pas un aliment de plus, mais le sel des autres aliments.

Je laisse de côté plus d'un point important, mon cher monsieur Yung; mais j'en ai dit assez pour montrer le but et le caractère de ce travail.

Un seul mot encore. On m'a reproché de mêler trop souvent à cet enseignement didactique des faits, des anecdotes,

(1) *Petit traité de lecture*, à l'usage des écoles primaires; *l'Art de la lecture*, à l'usage des lycées et colléges. — Hetzel, éditeur.

de l'amusement enfin. Je m'en confesse, et je l'ai fait à dessein. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'être ennuyeux pour être sérieux. Une idée nouvelle doit, selon moi, employer toutes les formes pour pénétrer dans l'esprit du lecteur. Ici, d'ailleurs, le superflu était le nécessaire, et l'amusement une obligation. Faire d'un enseignement *oral* un enseignement *écrit* est chose fort difficile. Comment dire aux yeux ce qui s'adresse à l'oreille? J'ai dû avoir recours aux faits, qui, présentant les idées abstraites sous une forme vivante, me servent d'intermédiaires, je dirais volontiers de traducteurs. Je n'ai certes pas la prétention d'avoir accompli à moi seul cette importante réforme, ni d'avoir épuisé ce vaste sujet; mon unique ambition est que mon travail en suscite d'autres qui le fassent oublier.

E. Legouvé.

L'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE ET LA SCIENCE DES ORIGINES DE LA CIVILISATION EN ANGLETERRE

Sir John Lubbock, sir John Evans, M. Edward Tylor, M. Herbert Spencer

LEUR MÉTHODE ET LEURS TRAVAUX

Il est difficile de définir la civilisation. Peu de mots, à la vérité, sont d'un plus fréquent usage ou même d'un plus bel effet dans le discours, mais peu de mots sont plus obscurs. Assurément on ne doute pas que la civilisation britannique l'emporte sur la barbarie des Botocudos; mais, si l'on y veut regarder de trop près, on est tout étonné, pour ne pas dire humilié, de découvrir qu'à peine s'entendait-on soi-même. En effet, jusque dans les sociétés les plus fières de leur civilisation, il subsiste des traces d'une superstition ou d'une barbarie primitives; et d'autre part, en plus d'un point, il semble que l'homme sauvage garde sur l'homme civilisé l'avantage de la comparaison. Par exemple, il n'est pas douteux que les sauvages aient, en général, des sens plus aiguisés, la perception plus rapide et plus sûre que les hommes civilisés (1) : « Un Indien de la Guyane dira combien d'hommes, de femmes et d'enfants ont passé en un endroit où l'Européen ne pourrait voir que des traces confuses sur le sol » : voilà pour l'aptitude physique. Il n'est pas douteux qu'au plus bas étage des grandes nations industrielles, en Chine comme en Angleterre, il ne s'agite et ne peine tout un peuple de misérables dont l'existence est plus précaire, plus exposée à toute sorte de hasards et de maux que l'existence d'un Iroquois — s'il en survit quelqu'un — ou d'un Tahitien : voilà, non pas même pour le bien-être, mais pour la sécurité matérielle. Il n'est pas douteux enfin « que chez maintes tribus sauvages les rapports des sexes soient plus purs que chez les classes riches du monde mahométan (1) » : voilà pour la moralité. Mais l'énumération de ces exemples et autres semblables fatiguerait la patience du plus intrépide adversaire du progrès.

Il n'y a donc pas de mesure, il n'y a pas d'échelle fixe de la civilisation. On dira bien avec M. Tylor que « la civilisation peut être regardée comme étant le perfectionnement général de l'humanité dû à une organisation meilleure de l'individu et de la société, et ayant pour fin d'augmenter la bonté, le pouvoir, le bonheur de l'homme ». Encore faudrait-il connaître une mesure de la bonté, du pouvoir, du bonheur de l'homme, toutes expressions larges et vagues, presque aussi difficiles à préciser que « la meilleure organisation de l'individu et de la société ». Chacun sait, en effet, qu'il n'est rien de plus aisé que de faire l'éloge d'une instruction salutaire, si ce n'est le panégyrique d'une bienheureuse ignorance. De même, quand les Cicéron vantent la république et que les Bossuet célèbrent la monarchie, chacun sait que l'imagination, l'éloquence, la vérité même n'y perdent rien. Mieux que cela : la vérité y gagne d'être plaidée en bons termes, ce qui ne lui arrive pas plus souvent à la tribune que dans la chaire.

Aussi faut-il se contenter de mettre sous le mot de civilisation ce que les peuples civilisés — juges et parties dans la cause — ont coutume d'y mettre, à savoir un certain développement des arts industriels, une certaine étendue des connaissances scientifiques, une certaine sévérité de la morale, une certaine pureté des croyances religieuses. On aurait peut-être une définition plus philosophique et l'on se ferait de la civilisation une idée plus générale et plus haute, si l'on voyait dans chacun de ses progrès un effort heureux de l'humanité pour se soustraire à la dépendance des lois de la nature, à l'asservissement de la matière, et pour se faire en quelque sorte une place à part dans l'univers : mais il convient d'être plus modeste. Une science ne débute pas, comme un système de métaphysique, par des axiomes et des propositions qui sont déjà des conclusions. Au surplus, et fort heureusement, définition n'est pas constitutive de science. On ne définit pas la vie : personne cependant ne dispute à la physiologie son titre de science. De même, on ne définit pas la civilisation, il est possible qu'on ne la définisse jamais, et pourtant il existe une science de la civilisation.

Cette science, toute récente encore, a déjà sa méthode, elle a ses maîtres. En Angleterre, en Allemagne et, pour mieux dire, presque partout — sauf en France, il faut bien l'avouer, — ses travaux forment depuis quelques années ce que nos voisins appellent toute *une littérature*. Elle n'a pas seulement amassé d'innombrables matériaux, elle a déjà proposé d'ingénieuses conjectures ou confirmé de hardies hypothèses; elle a fait de curieuses découvertes, grâce auxquelles dès à présent il a semblé possible à quelques inventeurs, au premier rang desquels il faut placer sir John Lubbock, M. Tylor et M. Herbert Spencer, de tracer un portrait ressemblant de l'humanité primitive.

(1) Herbert Spencer, *Principes de sociologie*.

(1) Edward Tylor, *la Civilisation primitive*.

I.

L'antiquité de notre espèce, démontrée par la géologie, dépasse, comme on sait, les plus lointaines limites des plus fabuleuses chronologies. Sur le sol même de la France, l'homme a vécu contemporain non seulement d'espèces émigrées, comme le renne, mais encore d'espèces aujourd'hui disparues, comme le mammouth. D'où venait-il? Hâtons-nous de dire qu'il n'importe guère de le savoir. Je crois que le roman de Darwin sort du domaine des fictions agréables quand il nous donne pour ancêtre quelque « anthropoïde velu »; je crois que la fantaisie d'Hœckel dépasse les bornes fixées par le bon goût à la caricature, quand elle fait descendre cet anthropoïde à son tour de ce pseudo-mollusque qu'on appelle ascidie; mais il n'est pas besoin que la science des origines de la civilisation prenne parti dans la question. L'homme ne commence pour elle qu'avec l'homme. D'irrécusables documents témoignent à ses yeux d'une longue et laborieuse enfance de l'humanité primitive, d'un état universel d'ignorance et de barbarie; il suffit : elle peut, elle doit s'en tenir là. Puisque, en effet, rien ne survit de ces âges imaginaires où l'homme n'aurait pas été l'homme, elle n'a pas à s'en occuper. Il lui convient bien d'affirmer d'abord sa prétention d'être elle-même et non pas un démembrement de l'hypothèse de l'évolution.

C'est à la science de l'archéologie préhistorique, toute récente, elle aussi, que la science des origines de la civilisation devait demander le secret des tout premiers âges de l'humanité. L'archéologie préhistorique lui répond par cette division des quatre âges qui désormais a remplacé les divisions jadis classiques, l'aventureuse division d'Auguste Comte aussi bien que la division de la fable grecque et latine. — L'âge de pierre d'abord et la période *paléolithique*, où l'homme ne sait pas même encore aiguiser la pierre contre la pierre et dispute au grand ours, à l'énorme lion des cavernes, les seuls abris qu'il connaisse contre les intempéries de l'air ou les cataclysmes de la nature. Esclave de la nécessité de vivre, *deditus ventri et turpissumæ parti corporis*, il semble que nous n'ayons pas moins de peine à nous reconnaître en lui, ni moins de honte, que le Gulliver de Swift dans les détestables Yahous du pays des Houhynhnms. — L'âge *néolithique* ou de la pierre polie succède. L'homme, déjà plus habile à se servir de ses mains, donne à son œuvre, bien grossière encore, un fini déjà presque artistique. Il en varie la matière : l'os et le coquillage commencent à remplacer l'éclat de silex. Il y grave le profil du mammouth et du renne, le souvenir de ses chasses et de ses pêches. C'est à cette période qu'appartiennent vraisemblablement ces amas de coquilles, ces tertres funéraires, ces cités lacustres, ces monuments mégalithiques, dont on a si longtemps méconnu le caractère, œuvres d'une race antérieure à toutes les races dont les représentants civilisés peuplent aujourd'hui ce même sol d'Europe et d'Asie. — Un pas plus avant, et le grand art de traiter les métaux apparaît lentement; l'âge de bronze, puis l'âge de fer. Mais ici, l'histoire, dans le domaine de laquelle nous rentrons, reprend ses droits (1).

D'ailleurs, l'archéologie préhistorique rend peut-être moins de services à la science des origines de la civilisation par les documents qu'elle lui fournit que par l'assimilation qu'elle permet d'établir entre les hommes de l'âge de pierre et les peuplades sauvages qu'encore aujourd'hui nous pouvons observer directement. En effet, il n'est guère possible de nier qu'elles soient comme autant d'exemplaires survivants de l'homme primitif. Du moins, il ne serait pas plus raisonnable de voir dans les Polynésiens ou dans les nègres de l'Afrique centrale les descendants dégénérés de quelque éclatante civilisation disparue, que dans les tertres funéraires de l'Europe préhistorique, selon la remarque de M. Tylor, « une dégradation des pyramides d'Égypte ». D'ailleurs, les constructions mégalithiques « se reconnaissent pour des constructions modernes, faites pour un but déterminé, chez les grossières tribus de l'Inde ». Par exemple, dans les monts Khassias, au nord du Bengale, toute une race qui porte le nom générique de Khassias élève encore des dolmens qui sont des pierres funéraires, et des menhirs qui sont des monuments votifs (2). « Les cités lacustres ont leurs équivalents chez les tribus de l'Inde orientale, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. » Les Péoniens d'Hérodote habitaient des cités lacustres; la ville de Bornéo tout entière est bâtie sur pilotis; Dumont d'Urville, dans l'atlas du *Voyage de l'Astrolabe*, a donné le dessin d'un village de la Nouvelle-Guinée (3) tout entier construit au-dessus d'un lac, « où l'on ne communiquait d'une maison à l'autre qu'en bateau ». On retrouve à la Terre-de-Feu les amas de coquillages, *kjökkenmöddings*, de l'antique Scandinavie (4). Les chambres sépulcrales ou, comme on les appelle d'un mot qui fait image, les sépultures en demi-croix de la Suède préhistorique offrent « une ressemblance surprenante » avec les habitations d'hiver des Esquimaux du Groenland et de l'Amérique du Nord (5). On ne saurait trop appuyer sur la valeur de ces rapprochements et sur l'importance de cette constatation, car c'est elle qui donne à la science des origines de la civilisation le point d'appui, la base d'expérience qui lui manquait jusqu'alors. Le contrôle est devenu possible, et la discussion, au lieu de s'égarer, comme jadis, et de se perdre en dissertations oiseuses sur le progrès et la décadence, a pris possession d'un terrain assuré. C'est ainsi que la doctrine du transformisme et de l'évolution, enseignée par Lamarck avant Darwin, et, si j'en crois l'érudition germanique, longtemps avant Lamark par Empédocle d'Agrigente, n'a pris rang toutefois

(1) Les principaux résultats de l'archéologie préhistorique se trouvent consignés dans deux ouvrages qui forment ensemble une véritable encyclopédie de la matière : *l'Homme préhistorique*, de sir John Lubbock, et *les Âges de la pierre*, de sir John Evans. Ces deux ouvrages ont été récemment traduits en français. (Librairie Germer Baillière.)

(2) J. Fergusson, *les Monuments mégalithiques*.

(3) Sir John Lubbock, *l'Homme préhistorique*.

(4) Darwin, *Voyage autour du monde*.

(5) Sven Nilson, *les Habitants primitifs de la Scandinavie*.

dans la science que du jour où M. Darwin a démontré la variabilité des espèces par des faits encore aujourd'hui directement observables.

L'observation, bien que transportée du domaine de la paléontologie sur le sol de notre temps, n'en devient pas plus facile : au contraire, et nulle part elle n'est plus délicate. Voyageurs et missionnaires ne sont pas toujours des témoins que l'on puisse croire sur leur seule parole. Observateurs superficiels pour la plupart, il leur arrive fréquemment de ne pas comprendre le sens et la portée des scènes dont ils sont spectateurs. Ajoutez qu'ils se contredisent en des termes qui pourraient faire douter de leur bonne foi, si l'on ne savait d'autre part combien le sauvage répugne à se livrer — toute proportion gardée, comme le paysan de nos campagnes — et de quels artifices il faut savoir user pour arracher à sa défiance quelque renseignement précis sur ses mœurs ou sur ses croyances. Enfin, rien n'est plus compliqué qu'un barbare, et rien n'est plus aventureux que d'en vouloir tracer la psychologie, « parce que, comme le disait Livingstone d'une tribu de l'Afrique centrale, il ne serait pas difficile de faire voir que ce peuple est exclusivement bon, ou exceptionnellement mauvais (1) », et le mot est vrai de tous les sauvages.

C'est justement ici qu'intervient un ingénieux moyen de contrôler les observations et de vérifier les résultats qui est d'interroger, après l'homme sauvage, l'homme civilisé, et de le contraindre à confesser, du haut de son orgueil, sa barbarie primitive.

En effet, toutes les fois que l'on rencontrera chez un peuple civilisé, je ne dis pas même quelque coutume inhumaine, comme l'esclavage, ou quelque usage barbare, comme la torture, mais quelque habitude seulement qui tranche par la singularité, il y aura des chances pour que cette habitude soit une épave du naufrage de tout un état de mœurs antérieur ou tout au moins le symbole de quelque antique croyance disparue. Par exemple, comme l'a démontré l'auteur d'un mémoire, au titre bizarre, sur *l'Unité de la race humaine prouvée par l'universalité de certaines superstitions liées à l'éternûment,* cette salutation familière et d'ailleurs parfaitement inexplicable que nous continuons d'adresser aux personnes qui éternuent n'est-elle pas une preuve, pour ainsi dire vivante, que nos pères ont vu, comme tant de sauvages le font encore aujourd'hui, dans l'éternûment « un présage de malheur » ?

C'est avec une incroyable abondance que M. Tylor, dans les premiers chapitres de sa *Civilisation primitive,* a développé les ressources que pouvait offrir cette *survivance,* comme il l'appelle, de la barbarie, de la grossièreté, de la crédulité primitives jusque dans l'état de la civilisation la plus avancée. C'est le lien qui rattache la science nouvelle aux sciences de la linguistique et de la mythologie comparée. Il y a plus, et l'on peut dire qu'elle se fait une idée moins systématique, partant plus acceptable, d'une bonne méthode d'interprétation des mythes.

1. Herbert Spencer, *Principes de sociologie.*

Les linguistes en général interprètent le mythe comme un témoignage de la communauté d'origine des races, aujourd'hui distinctes, chez lesquelles on le rencontre. Ainsi le mythe d'Hercule et de Cacus (1) prouvera pour eux l'origine aryenne de toutes les mythologies qui le possèdent, et chacune des modifications qu'il aura subies dans la forme sera comme le souvenir de ses migrations successives. Quelques-uns même, par esprit de réaction sans doute contre cette *symbolique* aujourd'hui discréditée, pour qui le mythe n'était rien moins que l'enveloppe d'une sagesse ésotérique, privilège héréditaire d'une élite de prêtres, ont proposé de ne voir dans la plupart des mythes qu'une confusion de mots et, pour tout dire, qu'un calembour agrandi jusqu'aux proportions de la légende par cet éternel besoin du merveilleux qui tourmente l'imagination de l'enfant et du peuple : ce serait, par exemple, l'explication du mythe célèbre de Prométhée dérobant le feu du ciel, ou de la fable poétique de Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter. Les purs mythologues, de leur côté, n'ont pas renoncé tout à fait à chercher dans les légendes mythologiques le souvenir, d'ailleurs singulièrement altéré, d'événements réels et, dans l'origine, historiques. C'est la méthode qu'ils appliquent notamment à l'interprétation de la légende des six rois de Rome ; c'est aussi la méthode que nos érudits appliquent à l'interprétation des épopées populaires, de l'*Iliade* ou de la *Chanson de Roland.* La science de la civilisation ne proscrit ni l'une ni l'autre de ces deux méthodes, elle les complète l'une par l'autre, elle les élargit surtout. Elle admet, en effet, que le mythe en général peut et doit être considéré comme le témoignage d'un état d'esprit et de culture que toutes les races d'hommes ont traversé, pour diverses qu'elles soient, comme l'expression poétique d'une même expérience de la nature qui les entoure. Parce que les alignements de Carnac ont leurs analogues dans les monts Khassias, elle n'a garde cependant de croire qu'une même race, en Bretagne et dans l'Inde, ait dressé ces curieux monuments. Elle ne cherchera pas davantage, sous prétexte que les Natchez, comme les Perses, adoraient le soleil, et qu'au Pérou comme à Rome il y avait des collèges de vestales, à démontrer que les Natchez et les Perses, les Péruviens et les Romains descendaient d'une même origine. Elle y verra simplement la preuve que tous les hommes ont jugé que le soleil était bon et le feu précieux. En d'autres termes, certaines races favorisées de la nature, comme l'indoue, comme la grecque, ont transformé par la création poétique la naïveté du mythe primitif; elles ont donné — littéralement — un corps à leur conception des forces et des phénomènes de la nature; elles ont projeté leurs impressions au dehors d'elles et construit ainsi ces grandes mythologies complexes devenues par la suite allégoriques et symboliques; mais les mêmes conceptions, à l'état natif en quelque sorte, il n'est pas de peuplade sauvage chez laquelle on ne les retrouve. Elles sont le commencement de la légende, ou, pour me servir d'une expression devenue célèbre, elles sont, dans un canton perdu de l'Afrique

(1) Michel Bréal, *Essai de mythologie comparée.*

centrale ou dans une île innommée de la Polynésie, cette branche d'un bois mort devenue méconnaissable en d'autres lieux sous les étincelantes cristallisations dont l'a revêtue, parée, surchargée, la féconde imagination des Indous et des Grecs. On suivra donc encore ici la même méthode que dans l'investigation des usages et des mœurs, et, remontant pas à pas le cours des âges, dépouillant à mesure le mythe ou le conte populaire de sa parure merveilleuse, on essayera de remonter jusqu'à l'origine de tel mythe encore aujourd'hui familier aux peuplades sauvages.

Ce que nous disons de la mythologie, nous pourrions aussi bien le dire du langage, dont la vertu de conservation n'est pas moindre. Ce serait pour aboutir à la même conclusion, savoir la légitimité de l'assimilation de l'homme sauvage et de l'homme primitif. Mais il ne sera pas indifférent de remarquer en passant que les linguistes eux-mêmes, après une longue résistance, inclinent à reconnaître la légitimité de cette assimilation hardie. M. Max Müller, par exemple, a longtemps et vivement ridiculisé les prétentions de certains savants à fonder non seulement l'étude scientifique des origines du langage, mais l'étude aussi de ses lois générales de développement, sur les misérables et grossiers idiomes de l'Afrique ou de l'Océanie; rien ne lui semblait plus plaisant (1); il a fini cependant par y souscrire (2). Car n'est-il pas trop clair que des langues littéraires telles que le sanscrit ou l'hébreu, produits d'une lente et laborieuse élaboration des formes, d'une accommodation progressive des ressources de la syntaxe et du vocabulaire aux besoins de la pensée, ne sont pas plus voisines du langage primitif que ne l'est un tableau de Raphaël des naïfs dessins que traçaient sur leurs armes les Troglodytes de la Vézère. Réciproquement, quand un peuple comme les Australiens en est encore à l'âge de pierre, qu'en matière d'organisation sociale il n'a pas dépassé le communisme, et qu'en fait de conception religieuse il n'a pu s'élever au-dessus du plus grossier fétichisme, il y a des chances, et des chances nombreuses, pour qu'il parle un langage aussi voisin que possible du langage de l'humanité primitive.

Tel est le fondement de la méthode : voyons-la maintenant à l'application.

II.

Trois problèmes intéressent et provoquent plus particulièrement la curiosité : le problème de l'origine du langage, celui de l'organisation de la famille, et celui de la naissance des religions.

Pour la question du langage, il est à peine besoin de dire que la science de la civilisation se propose un tout autre but que la linguistique. Tandis, en effet, que la linguistique étudie les diverses familles de langues en tant qu'elles diffèrent ou qu'elles dérivent les unes des autres, la science de la civilisation ne se préoccupe justement que de démêler et de mettre en lumière les éléments primitifs essentiels et, par suite, communs à toutes langues. La première étudie les variations d'un même thème, les transformations qu'un certain nombre de racines considérées comme types phonétiques originaux subissent selon les temps et les lieux sous l'influence de conditions très nombreuses, très complexes, très difficiles à définir; la seconde étudie ce que M. Tylor appelle très exactement « le passage du monde des sons au monde des idées ». C'est une manière nouvelle de poser la question de l'origine du langage et la meilleure à coup sûr. Car, autant il est puéril de se demander si le langage est une *révélation*, sous le prétexte que, pour inventer le langage, il faudrait déjà pouvoir parler, ou s'il est une *invention* de l'industrie de l'homme au même titre que l'art du brassage ou de la boulangerie par exemple, autant il est légitime d'essayer de remonter le cours de son évolution. J'ai lu quelque part qu'une Société de linguistique, pour faire croire sans doute que les hypothèses étaient bannies de son sanctuaire, avait inscrit dans son programme, je me trompe, dans ses statuts, « qu'elle ne recevrait aucune communication sur l'origine du langage ». Tant pis pour elle. On ne décide pas la suppression des problèmes. Et celui-ci pourrait bien ne pas être aussi loin qu'on le pense d'une solution définitive.

Si l'on examine attentivement ces langues sauvages dont quelques-unes sont par hypothèse aussi voisines que possible du langage de l'humanité primitive, plusieurs caractères frappent l'observateur.

En premier lieu, le petit nombre des mots qui suffisent à l'expression des besoins urgents de la vie. Dans nos langues européennes elles-mêmes, dont les dictionnaires comptent jusqu'à 58 000, 65 000, 70 000 mots, on évalue qu'environ 5 ou 600 racines ont pu fournir à cette prodigieuse fructification. De ces 70 000 mots, on calcule qu'un écrivain comme Shakespeare n'en a pas employé plus de 15 000, un écrivain comme Milton plus de 8 000 (1). En France, nous pouvons estimer que le vocabulaire de nos classiques, le seul Saint-Simon mis à part, ne comporte pas beaucoup plus de 5 000 ou 6 000 mots. Enfin, tel statisticien croit pouvoir avancer « qu'un paysan ordinaire ne connaît pas plus de 300 mots ». Là-dessus, il sera permis de supposer, sans témérité grande, que le plus intelligent, le plus loquace des Bambaras ou des Ésitakos en connaît moins encore. C'est donc au total 250 mots environ, 200 peut-être, dont il s'agit d'expliquer la naissance. Mais 200 mots ne supposent pas 200 articulations différentes. Par exemple, au Dahomey, un seul mot, *so*, selon qu'on l'accentue, peut signifier *bâton, cheval, tonnerre;* à Siam, la syllabe *ha* peut indifféremment devenir un nom de nombre, *cinq*, un substantif, *peste*, un verbe, *chercher* (2). M. Max Müller ne nous apprend-il pas que, dans cette dernière langue, la phrase *ba, ba, ba, ba,* convenablement accentuée, peut vouloir dire : « Trois dames ont donné un soufflet au favori du roi (3) ». En de semblables conditions, on reconnaîtra que

(1) Max Müller, *Nouvelles leçons sur la science du langage*, t. II.
(2) Max Müller, *La Stratification du langage.*

(1) Sir John Lubbock, *les Origines de la civilisation.*
(2) Edwar Tylor, *la Civilisation primitive.*
(3) Max Müller, *Nouvelles leçons sur la science du langage.*

les théories soutenues par l'un des plus patients chercheurs et des plus ingénieux trouveurs du XVIIIe siècle, le président de Brosses, renouvelées depuis en Allemagne, en Angleterre, par des linguistes d'une science et d'une compétence indiscutables, ne méritaient peut-être pas les railleries sous lesquelles jadis elles ont failli succomber. Quand de Brosses affirmait « qu'il existe un certain nombre de mots nécessaires et naturels, communs à l'espèce humaine tout entière et produits par la combinaison de la conformation physique de l'homme avec les affections intimes de son esprit », il n'affirmait pas si légèrement, ni ne raisonnait si mal. Par exemple, quand on apprend que tous les mots qui se prononcent les lèvres fermées, comme le *mutus* du latin et le *muet* du français, ont leurs analogues de sens et de son dans le *mumble* de l'anglais, dans le *mummeln* de l'allemand, et jusque dans les langues inférieures de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Océanie, dans le zulu *mumata*, fermer les lèvres, dans le quiché *memer*, devenir muet, dans le tahitien *mamu*, faire silence (1), il est difficile de ne voir là qu'une rencontre fortuite et qu'un accident isolé du hasard. Ou si maintenant nous rapprochons le Βοῦς grec et le *Bos* latin du cochinchinois *Bo* et du hottentot *Bou* — tous mots qui désignent le bœuf, — est-ce que la théorie de l'onomatopée ne nous explique pas mieux la ressemblance entre langues si diverses, dont les deux premières sont flexionnelles, la troisième monosyllabique et la quatrième agglutinative, que toute théorie de l'école de Grimm et de Bopp retrouvant le grec Βοῦς dans le sanscrit *Gô?* Ajoutez qu'une étude plus attentive des procédés universels de dérivation dans les langues barbares a fait justice de l'objection si souvent répétée « que les mots formés par onomatopée seraient frappés de stérilité et qu'ils ressembleraient à ces fleurs artificielles qui n'ont pas de racines (2) ». La métaphore est ingénieuse, mais non plus qu'un moine une métaphore n'est une raison. Voici le mot de pigeon, en vieux français *pipion*, en italien *pipione*, en bas latin *pipio*. L'imitation est évidente ou plutôt elle est sonnante : la langue traduit ici pour l'oreille le *pépiement* du jeune oiseau. Nous obtenons en italien, par transition du propre au figuré, le sens de dupe, *pipione*, d'où le verbe *pipionare*, duper quelqu'un, sens dans lequel nous constatons que l'anglais dit aussi *to pigeon*. On ne voit pas qu'ici l'imitation ait empêché la dérivation. Mais ce n'est pas tout, et voici qu'en madgyar nous trouvons, par dérivation parallèle, *pipe, pipok*, poulet, oison, *pipegni, pipelni*, gazouiller, caqueter, *pipeember*, un jeune niais. Est-ce à dire que la question soit vidée, qu'il suffise de l'imitation, si naturelle à l'homme, pour expliquer « le passage du monde des sons au monde des idées », et que le débat soit clos? Non sans doute, et, dans cet ordre de recherches aussi bien que partout, on fera sagement de se défier d'une trop grande simplicité de la théorie comme d'une marque même de sa fausseté. Mais enfin, dans le premier âge de la formation des langues, on ne saurait s'obstiner à méconnaître le rôle considérable de l'imitation ou plus exactement de ce que l'on pourrait appeler le *geste vocal*. De Brosses allait trop loin quand dans le grec *béoher*, σκάπτω, par exemple, ou dans le latin *trans*, il entendait le bruit de creuser ou le bruit de l'insertion d'un corps entre deux autres; mais M. Tylor, à son tour, ne va pas assez loin quand il croit devoir déclarer que l'hypothèse, « applicable peut-être à un vingtième des formes les plus simples de toute langue, laisserait dans le doute l'origine des dix-neuf autres vingtièmes ». C'est ici reprendre en gros, par excès de scrupule, ce qu'on avait mis près d'un demi-volume à établir en détail. On ne saurait trop le répéter : il ne s'agit pas de signaler une imitation reconnaissable, évidente, indiscutable, dans un mot quelconque de nos langues modernes, il ne s'agit que de rapporter tout au plus un millier de racines soit à « l'interjection bestiale », soit à l'onomatopée, soit enfin aux nécessités physiologiques de la phonation et de l'articulation. Et dans ces limites, sans affirmer d'ailleurs avec une assurance que ne comporte pas le caractère de ces sortes de sciences où la conjecture et l'imagination tiendront toujours une plus large place que l'expérience et la démonstration, on est tenté de dire avec saint Augustin : *Hæc quasi cunabula verborum esse... ubi sensus rerum cum sonorum sensu congruerent.* « C'est un accord secret, une mystérieuse analogie des sons avec les idées, qui guida l'homme dans l'invention du langage. »

Un second caractère des langues sauvages est leur extrême complication. Mais cette complication est si loin de venir de la richesse de ces langues, qu'au contraire elle provient de leur pauvreté, « d'un détour incommode qu'elles sont obligées d'employer pour suppléer à un défaut radical ». C'est ce que confirme le témoignage des meilleurs observateurs. « Le langage des Veddahs de Ceylan, dit l'un d'eux, est fort pauvre. Il ne contient que les mots absolument nécessaires à la description des objets les plus frappants qui entrent dans la vie journalière du peuple lui-même. Leur dialecte est si grossier et si primitif qu'il faut employer les périphrases les plus singulières pour décrire les actions et les objets les plus ordinaires de la vie. » Aussi peut-on supposer que ces façons de parler allégoriques, sentencieuses, poétiques parfois, qu'on nous donnait jadis comme familières aux sauvages de l'Amérique du Nord, mais familières surtout, je pense, à Fenimore Cooper, bien loin d'être un témoignage de la sagesse du Peau-Rouge, ne sont que le témoignage accusateur de son impuissance à généraliser ses idées et, par conséquent, à s'exprimer en termes abstraits. La métaphore est le langage naturel du sauvage, comme elle est le langage favori de l'enfant et du peuple. Montaigne avait raison : toutes ces figures cataloguées dans les traités du bien dire — métonymie, catachrèse, synecdoche et prosopopée, — ressource ordinaire et précieuse du rhétoricien dans l'embarras comme de l'orateur qui veut se ménager le temps de lier le fil de ses idées, ce sont « façons de parler vulgaires, communes à nos valets et chambrières ». Il est sans doute plus aisé de dire avec le proverbe : *Chat échaudé craint l'eau froide*, que de dire en termes abstraits que l'expérience du danger inspire à ses victimes une prudence qui peut aller jusqu'à l'excès de la timidité.

(1) Ces exemples sont empruntés à l'ouvrage de M. Tylor.
(2) Max Muller, *la Science du langage*.

En effet, c'est un troisième caractère notable des langues sauvages que leur incapacité d'abstraire. L'abstraction est le premier degré de la science : elle ne peut donc pénétrer une langue que quand l'analyse a déjà commencé de décomposer la pensée. C'est pourquoi « le langage des Choctaw possède des mots pour désigner le chêne noir, le chêne blanc, le chêne rouge, mais aucun pour indiquer un chêne ». C'est pourquoi les Tasmaniens « n'ont pas de terme générique signifiant *arbre*, quoiqu'ils en aient pour indiquer chaque espèce d'arbre en particulier ». C'est pourquoi l'on chercherait en vain chez les Coroados du Brésil « des mots pour exprimer les idées abstraites telles que *plante, animal*, et les idées plus abstraites encore de couleur, de son, d'espèce ». D'ailleurs, dans des langues même qui, comme les langues sémitiques, ne se sont pas montrées incapables, malgré l'imperfection de leur système grammatical, de donner aux plus nobles sentiments de l'âme humaine une forme accomplie, nous retrouvons aisément les traces de cette impuissance primitive d'abstraire. « Le découragement s'exprime en hébreu par la liquéfaction intérieure, la dissolution du cœur, la crainte, le relâchement des reins...; on peut dire que nos expressions psychologiques manquent presque complètement en hébreu (1). » Il n'est pas jusqu'à la langue grecque, la langue de l'abstraction et de la métaphysique s'il en fut, qui ne rende, elle aussi, témoignage, puisque le mot de ζῷον dans le sens d' « animal », désignant tout ce qui a vie, serait postérieur à l'époque d'Homère, et qu'on ne voit apparaître de mot générique pour distinguer l'homme de la bête qu'à l'époque de Platon (2). Mais il n'est peut-être pas d'exemple plus caractéristique de cette incapacité d'abstraire que l'impuissance bien constatée de certaines races à compter jusqu'à cinq seulement, ou plutôt, pour nous reporter à l'origine de toute arithmétique, à compter seulement les doigts d'une main. Ainsi les Bojesmans ne peuvent pas compter au delà de deux; aucun Australien ne peut compter au delà de cinq : il en est de même des Guaranis et de vingt autres peuplades qui, dès qu'elles ont dépassé ce nombre pour ainsi dire fatidique, ne trouvent plus d'autre terme dans leur langue que celui d'*innombrable*. D'ailleurs le souvenir de la numération primitive survit encore dans la langue de peuplades presque civilisées, où l'on dit « une main » pour cinq, « main et un » pour six, « les mains » pour dix, « mains et pieds » pour vingt, comme dans toutes les langues polynésiennes aussi, qui se servent pour dire *cinq* du même mot que pour dire *main, ima, lima, rima*. Bien plus, il survit jusque dans nos langues européennes, puisque cinq y vient de πεντε qui lui-même dérive du mot « pendji », et qu'en persan « pentcha » désigne encore la main. Croit-on qu'il y ait beaucoup moins loin de cette arithmétique enfantine au calcul infinitésimal, que du langage *émotionnel et imitatif*, comme l'appelle M. Tylor, aux langues si complexes que nous parlons aujourd'hui?

L'application de la méthode à la recherche des origines de la famille n'a pas donné de moins curieux résultats. Je n'affirmerais pas cependant qu'ils soient à l'abri de toute critique, ou plutôt je crains bien qu'en une telle matière, si délicate, la méthode, quelque peu grossière, ne fasse tort à l'homme primitif de la meilleure partie de lui-même. Il semblera toujours difficile d'admettre que des considérations purement économiques aient uniquement concouru à l'organisation de la famille et que les plus nobles sentiments de l'humaine nature ne soient, pour parler le langage aujourd'hui consacré, qu'une *acquisition*. Nous ne croirons pas aisément que l'homme ait su s'armer et se vêtir, graver sur ses instruments de chasse et de guerre la figure des animaux au milieu desquels il vivait, se passer des os dans la cloison du nez ou suspendre à son cou des colliers de coquillages, avant qu'aucun fils pût dans la foule de ses compagnons d'aventures saluer et reconnaître un père, et que personne pût dire :

C'est ici ma maison, mon champ et mes amours.

Les théories du rapport primitif entre les sexes et du développement de la parenté sont nombreuses. L'opinion de M. Bachofen diffère de celle de M. M'Lennan, et sir John Lubbock n'adopte sans restriction ni l'une ni l'autre; mais toutes unanimement s'accordent à reconnaître un état primitif de communauté des femmes. La honteuse coutume de Babylone, rapportée par Hérodote, ce sacrifice d'elle-même que toute femme, une fois dans sa vie, devait faire au temple de Mylitta, n'était sans doute qu'un souvenir, un symbole de la condition originelle de la femme. C'est encore ainsi que de nos jours, dit-on, dans les vallées du Gange, les jeunes filles, avant leur mariage, sont tenues par la religion de se présenter à l'autel de la déesse Jaggernaut. Aussi bien les preuves directes abondent-elles. Tel voyageur constate « qu'aux îles Andaman, l'homme et la femme restent ensemble jusqu'à ce que l'enfant soit sevré, mais qu'ils se séparent alors et que chacun d'eux cherche un nouveau compagnon ». On lit encore dans une grande enquête sur l'état social des populations de l'Empire, publiée par les soins du gouvernement de l'Inde, que « les Teehurs de l'Inde vivent ensemble dans de grands établissements où tout est en commun, et que, si deux individus se marient, le lien n'est que nominal (1) ». En Amérique, « certains villages indiens, comme Tumachemootool, dans la vallée de la Columbia, ou comme Taos, dans le Nouveau-Mexique, sont uniquement composés d'une ou deux maisons colossales et renferment 3 à 400 personnes qui vivent en promiscuité (2) ». Encore ne citons-nous pas les Australiens, parce que chez eux la coutume semble être plutôt une dépravation des mœurs au contact de la civilisation européenne, et non pas, comme presque partout ailleurs — il faut bien dire le mot — un commencement d'organisation sociale.

En effet, et c'est ce qui fait contre la répugnance instinctive de l'esprit toute la force de l'hypothèse, partout où l'on rencontre la communauté des femmes, elle a le caractère d'une loi, mais d'une loi dans la rigueur consacrée

(1) E. Renan, *Histoire des langues sémitiques*.
(2) E. Curtius, *Manuel d'étymologie grecque*.

(1) Sir John Lubbock, *les Origines de la civilisation*.
(2) Giraud-Teulon, *les Origines de la famille*.

du terme, c'est-à-dire d'une coutume impliquant reconnaissance et sanction d'un droit primordial. Elle n'est rien moins que l'affirmation de la prééminence et de l'antériorité des titres d'une *collectivité,* d'un clan, d'une tribu, d'une société fermée, sur les droits de l'individu. La femme et l'enfant appartiennent à la tribu tout entière. Quiconque se les approprie commet à l'égard de la tribu le même délit ou le même crime que celui qui prétendrait s'attribuer uniquement et enclore comme sienne une portion du terrain de chasse, par exemple, que la tribu considère comme sa propriété. Il n'est guère de jurisconsulte philosophe qui ne voie précisément le progrès continu du droit dans le lent affranchissement de l'individu, dans la substitution du droit de la personne au droit de la communauté, dans la diffusion de la formule célèbre : *Nemo in communione potest invitus detineri.* C'est qu'en effet aucune idée n'a fait plus lentement son chemin dans le monde. Et non seulement, de nos jours encore, dans des sociétés depuis longtemps parvenues à la civilisation, le droit de propriété s'exerce collectivement (1), mais chez certaines hordes sauvages « toute femme est de droit l'épouse de la tribu tout entière, et celle qui essaye de résister aux droits matrimoniaux de l'un des membres est passible d'une sévère punition (2). »

Faut-il supposer que les femmes se révoltèrent contre un pareil état de choses ? ou bien qu'un robuste guerrier, s'étant approprié quelque femme d'une tribu voisine, la fit exclusivement sienne au nom du droit de la guerre et de la force de son bras ? ou bien enfin que des tribus peu nombreuses, ayant fait l'expérience de la stérilité des mariages consanguins, inaugurèrent le « mariage par capture », triste progrès, progrès incontestable pourtant sur le « mariage en commun » ? Il serait téméraire de trancher, car on ne manque de faits à l'appui d'aucune des trois hypothèses. Mais il ne paraît pas douteux que le régime d'appropriation de la femme par enlèvement ait succédé dans l'ordre naturel au régime de la communauté. Pour le grand nombre des peuples sauvages, on sait qu'un enlèvement, simulé chez certaines tribus moins grossières, trop réel chez les autres, est encore l'indispensable préliminaire, souvent même l'unique formalité du mariage. En Australie, par exemple, c'est à coups de bâton que l'on commence par étourdir la femme de son choix ; et l'usage est consacré, puisque les petits enfants se font un jeu de l'apprentissage de cet exercice. Ailleurs, à Bali, dans l'archipel Indien, ce n'est pas autrement qu'on procède, mais déjà l'on paye aux parents de l'épouse une somme débattue. C'est le passage du fait au symbole, de l'enlèvement réel à l'enlèvement simulé, de la capture effective au cérémonial allégorique. Il y a lieu de croire qu'à Rome encore le mariage dit « par coemption » était un simulacre de l'antique coutume. La femme cesse ainsi d'appartenir à la tribu pour devenir la propriété de l'époux.

En même temps que la femme, l'enfant aussi cesse d'être le parent ou, pour mieux dire, la propriété de la tribu, pour devenir le parent de sa mère, mais non pas encore de son père. Au mariage par capture correspond le système de la parenté maternelle. Il ne semble pas difficile de saisir la relation de cette forme de l'union conjugale au système de la parenté maternelle.

En effet, le mariage par capture effective ou par achat sonnant coïncida sans doute avec la pratique d'une polygamie légale, dans certaines contrées ; dans certaines autres, avec l'usage de la polyandrie. Dans le premier cas, la légèreté des liens qui rattachaient l'enfant au père, dans le second l'incertitude de la paternité auront vraisemblablement consacré la parenté de la mère. En sorte que, dès lors, chez ces races à peine sorties de la barbarie primitive, encore étrangères à la morale comme au sentiment de la dignité personnelle, le système de parenté par la mère aurait prévalu pour les mêmes raisons qui chez nous, aujourd'hui même, défendent la recherche de la paternité. Sous la loi de ce système, il est bien évident que la famille n'existe pas encore. La femme est proprement une esclave, moins que cela, une propriété ; l'enfant suit la condition de sa mère, il n'est pas un fils pour son père, il est un fruit. « Sur toute la côte d'or d'Afrique, la paternité ne s'affirme que sous les traits d'une opération commerciale ; on fait des enfants pour les revendre (1). » Et c'est là cependant la première origine de la parenté telle que nous la comprenons, c'est là le point de départ du sentiment de la paternité. Car, jusque dans les sociétés patriarcales de la Genèse, quand Jacob, avant d'obtenir Lia, sert sept ans chez Laban, et sept ans encore avant d'obtenir Rachel, que fait-il autre chose que payer à Laban le prix de ses deux filles ? Il est d'ailleurs important de noter que la polygamie légale ne peut en aucune façon avoir fait obstacle au développement du système de la parenté paternelle : il a suffi que la chasteté de la femme devînt la loi du mariage ; car, comme le fait justement remarquer M. Giraud-Teulon, « ce qu'il importe de connaître pour déterminer le caractère éthique d'une union, c'est le nombre des maris et non pas celui des femmes. »

Il restait un dernier pas à faire, le plus grand, le plus difficile et qui peut-être, autant que la prédominance constatée de l'intelligence raisonnante sur l'imagination esclave, a décidé de l'avantage des civilisations de l'Occident sur celles de l'Orient : il restait à constituer le droit de la femme. Quelques auteurs ont essayé de croire que les races supérieures, comme par privilège de nature, la race aryenne particulièrement, auraient de tout temps connu et de tout temps pratiqué l'institution du mariage ; mais les preuves ont fait jusqu'ici défaut. Ce n'est pas, à la vérité, que l'on voie très clairement, d'autre part, sous l'influence de quelles causes la transformation aurait pu s'accomplir. Sous le nom significatif du *droit de la mère,* M. Bachofen a décrit jadis un état social où la femme aurait littéralement réduit l'homme à l'esclavage et, par conséquent, exercé dans sa plénitude le pouvoir politique. Si singulière que l'hypothèse puisse paraître d'abord, quelques arguments ne laissent pas de l'appuyer.

(1) Voy. pour la question du droit de propriété, E. de Laveleye, *les Formes primitives de la propriété.*

(2) Giraud-Teulon, *les Origines de la famille.*

(1) Giraud-Teulon, *les Origines de la famille.*

Dans un passage souvent cité, n'est-ce pas Hérodote qui nous dit qu'en Egypte « les Egyptiennes vont sur la place publique, font le commerce et s'occupent d'industrie, tandis que les hommes demeurent à la maison et tissent » ? Et tel voyageur ne nous apprend-il pas, presque avec les mêmes termes, que dans le pays d'Angola « l'office des femmes est de vendre, d'acheter et de faire au dehors tout ce qui est le partage des hommes dans les autres pays, tandis que les maris gardent la maison et sont occupés à filer » (1)? Mais le plus frappant témoignage est encore celui que l'on tire de cet esprit de réaction contre une trop grande influence de la femme que respirent la vieille législation grecque, la législation latine surtout. Il semble qu'il y ait plus de crainte que de mépris dans les prescriptions injurieuses du droit romain à l'égard de la femme. Dans la célèbre diatribe que Tite-Live a mise dans la bouche du vieux et dur Caton, c'est la tyrannie de la femme, *impotentiam,* que le terrible censeur demande avant tout qu'on réfrène. Ce qu'il redoute le plus, ce n'est pas que la femme compromette l'honneur conjugal ou la fortune commune; c'est que la matrone, au foyer domestique, ne règne en maîtresse absolue. Pour les autres hypothèses, il nous répugnerait de les reproduire. Bornons-nous à consigner ici la moins brutale de toutes, qui consiste à prétendre que le passage de la polygamie patriarcale à la monogamie n'aurait été qu'une question d'économie domestique — une bouche coûtant moins à nourrir que plusieurs. Mais ajoutons aussitôt qu'en l'absence de preuves, la science n'a pas le droit de mutiler l'homme. Si voisin de l'animal qu'elle se complaise à nous représenter notre premier ancêtre, d'ailleurs avec plus de mauvais goût que de bonnes raisons et je ne sais aussi quel plaisir secret d'étonner les bonnes gens, de troubler leur vanité naïve et d'irriter leurs convictions, elle ne fera pas cependant que l'homme ne soit homme justement par les caractères qui le distinguent de l'animal. Supprimer l'élément moral dans l'histoire des origines de la civilisation, c'est ne voir qu'un côté des choses et peut-être le moins important. Nous aimons donc mieux croire tout simplement que l'union d'un seul homme avec une seule femme, dans le but de fonder une famille, *liberorum quærendorum causa,* naquit chez nos premiers ancêtres du développement des affections réciproques, d'une sympathie mutuelle, du besoin de s'associer contre les hasards et les misères de la vie, du désir d'assurer enfin, avec la transmission du culte du foyer, le bien-être et l'avenir des enfants. On objecte l'absence dans la plupart des langues sauvages de toute expression affectueuse fondée sur cette sympathie, sur cet attrait des sexes l'un pour l'autre : on a tort. Les Algonquins, par exemple, n'avaient pas même de verbe qui signifiât « aimer » ; en voudra-t-on conclure qu'ils n'aimaient rien? Comme si l'on prétendait, parce que les Australiens n'ont pas de terme générique pour désigner le « poisson » et « l'oiseau » (2), qu'ils confondent le poisson et l'oiseau!

Autant qu'il est possible en pareille matière de fixer, non pas sans doute une chronologie, mais une succession logique, l'invention du langage doit avoir précédé l'institution de la famille, et l'institution de la famille doit avoir précédé la naissance des religions.

On pense bien qu'il ne s'agit pas, pour la science de la civilisation, d'approfondir la matière et de juger le contenu des religions positives. Il ne lui appartient même pas de les classer entre elles et d'examiner si le monothéisme, par exemple, est ou n'est pas une formule de l'idée religieuse plus pure, plus haute que le panthéisme. Toutes ces discussions et les autres semblables relèvent de l'histoire et de la science des religions. Mais, comme il est évident que la complexité de l'idée religieuse — où le sentiment de la faiblesse humaine se mêle à l'incertitude de l'avenir, aux terreurs de l'inconnu, plus tard enfin à l'amour d'un Dieu de miséricorde et de bonté — suppose un développement de l'intelligence déjà fort avancé, fort éloigné de la barbarie primitive, la science des origines de la civilisation s'est proposé de rechercher quel état des croyances et, s'il y a lieu, quelles manifestations du culte extérieur répondaient à un état de civilisation ou de barbarie donné. Et d'abord croirons-nous qu'à une époque plus ou moins reculée de notre histoire l'homme ait vécu destitué de toute croyance religieuse? Question qui, selon la méthode, revient à celle-ci : rencontrons-nous en aucun lieu du monde, parmi les peuplades sauvages, des tribus tellement absorbées dans les soucis de la vie matérielle et de l'existence quotidienne, qu'elles n'aient jamais détourné leurs pensées d'elles-mêmes vers un monde surnaturel? Hippocrate dit oui, mais Galien dit non. Je vois que Darwin (1), par exemple, et sir John Lubbock admettent sans hésitation qu'il existe encore aujourd'hui de telles tribus un peu partout. Et si je ne me trompe, de savants orientalistes, associant en une seule expression les idées à coup sûr les plus disparates qu'il y ait au monde, n'ont-ils pas soutenu qu'il existerait des *religions athées?* que le bouddhisme (2), par exemple, de toutes les religions positives celle qui compte le plus grand nombre de sectateurs, et quoique fondé sur une révélation, n'était en quelque sorte qu'une doctrine de contemplation philosophique du néant, un appel de toutes les forces de l'intelligence et de tous les désirs du cœur à la destruction totale, d'un seul mot, à bien dire, l'athéisme systématisé? Mais, d'autre part, M. Tylor, après avoir fait remarquer combien l'erreur est facile en pareille matière, conclut qu'il n'existe pas de si misérable peuplade qui ne croie fermement à la réalité d'agents surnaturels, susceptibles d'être irrités ou conciliés par la manière d'être de l'homme. Les Dinkas du Nil Blanc croient à l'existence non seulement d'esprits bons et d'esprits méchants, mais encore à un Dieu créateur et protecteur qu'ils appellent « Dendid » et qui habite le ciel. Les Australiens eux-mêmes ont des dieux : « Baïame qui fit toutes choses, et dont ils entendent la voix

(1) Giraud-Teulon, *les Origines de la famille.*

(2) Quatrefages, *Rapport sur les progrès de l'anthropologie.*

(1) Darwin, *la Descendance de l'homme,* I.

(2) Barthélemy Saint-Hilaire, *le Bouddha et sa religion.* — V. aussi sur *le Bouddhisme* une conférence faite au palais du Trocadéro, par M. Léon Feer, dans la *Revue* du 19 octobre dernier.

dans le tonnerre, et Turamullun, le chef des démons (1). » Nous ne nous étonnerons donc pas que l'auteur d'un excellent traité de *Mythologie comparée* croie pouvoir dire à son tour, en propres termes, « qu'il n'est pas une fraction de l'humanité, si petite qu'elle soit, qui ne manifeste d'une façon ou d'autre une aspiration marquée à interpréter l'univers (2). »

La révélation du surnaturel paraît avoir été donnée d'abord à l'homme par les visions fantastiques du rêve et les hallucinations de la nuit. Ce serait en voyant des figures inconnues, des apparitions insaisissables traverser son sommeil et troubler son repos, que l'homme, encore inhabile à distinguer le réel d'avec l'imaginaire, aurait eu la première et vague sensation d'un monde étranger, plus ou moins différent de celui dans lequel il vivait. Et comme l'imagination, sans doute, était gouvernée par les mêmes lois qui la gouvernent encore aujourd'hui, dans la foule de ces ombres qui venaient assiéger son repos il aura reconnu des visages amis, les parents qu'il avait perdus, les compagnons de ses chasses et de ses exploits, la femme et les enfants qu'il avait vus mourir. Il aura donc peuplé ces régions du rêve des mânes ou fantômes de ceux qui l'avaient précédé dans la mort. « Les songes ne sont pas pour les Yoribans de l'Afrique occidentale une action irrégulière du cerveau, mais autant de révélations faites par les âmes de ceux qui sont morts. » De même, les Veddahs de Ceylan « croient aux esprits parce que leurs parents morts les visitent en songe. » Et c'est ainsi que dans la superstition d'un sauvage germa pour la première fois la croyance à l'immortalité de l'âme : nous pouvons ajouter à l'existence de Dieu.

De cette conviction que la mort ne détruit pas tout l'homme, à cette idée qu'il faut avoir respect et pitié des morts, la distance est bientôt franchie. De là, chez tant de peuplades sauvages, ces cérémonies presque toujours sanguinaires qui solennisent les funérailles, ces chiens, ces chevaux, ces femmes, ces esclaves que l'on égorge sur le tombeau d'un guerrier. Chez les Gaulois, nos ancêtres, au temps de César encore, sur le bûcher d'un mort illustre, on brûlait tout ce qu'il avait eu de cher et jusqu'à ses clients préférés. Au Pérou, « quand un Inca mourait, on immolait sur sa tombe ses serviteurs et ses concubines favorites, dont le nombre s'élevait quelquefois jusqu'à mille » (3). Au Dahomey, « immédiatement après la mort du roi, ses femmes commencent à détruire tous ses meubles, puis elles se tuent l'une l'autre. Une fois, deux cent vingt-cinq femmes moururent ainsi avant que le nouveau roi ne pût l'empêcher. » De ce culte des morts à la divinisation des ancêtres, la transition est facile à saisir. Aussi bien pouvons-nous la prendre sur le fait. Il y a telles langues « où le mot qui désigne un dieu veut dire à la lettre un homme mort ». Chez les Ariens eux-mêmes, dans l'Inde, en Grèce, à Rome, le culte des dieux lares a commencé par être le culte des ancêtres. Chez les Péruviens, « quand un chef mourait, sa maison, sa femme et ses serviteurs demeuraient comme au temps de sa vie : on faisait une statue d'or à la ressemblance du chef, on la servait comme un être vivant et on lui allouait des villages pour pourvoir à sa subsistance. » De nos jours, enfin, « les Ostiaks de Sibérie rendent un culte à leurs morts ; ils sculptent des figures de bois pour représenter les Ostiaks célèbres », et, si le mort est un shaman, « cette coutume se change pour lui en une véritable canonisation... Les descendants du prêtre, au moyen d'oracles bien faits, de miracles aussi éclatants que possible, procurent à ces pénates de leur famille des offrandes aussi riches que celles que l'on dépose sur les autels des dieux universellement reconnus ». C'est encore ainsi que, dans l'Inde, « les Bunjaras, tribu tout adonnée au brigandage, adorent un bandit fameux... M. Raymond, commandant français mort à Hyderabad, y a été canonisé à la mode du pays... Le nombre des autels élevés dans le Berâr aux anachorètes morts en odeur de sainteté est immense. Il en est même qui se sont élevés déjà à l'importance de véritables temples (1) ». M. Herbert Spencer, à qui nous empruntons la plupart de ces *illustrations*, n'a-t-il pas vraiment raison d'ajouter : « Si l'on voulait imaginer une transition du culte du corps conservé au culte des idoles, on échouerait probablement ; mais les transitions que l'imagination ne suggère pas existent réellement. » En effet, le polythéisme classique est déjà là tout entier. Un savant historien, dans l'un de ces livres systématiques et fortement composés qui font faire à la science plus de progrès que vingt monographies, a jadis essayé de rattacher à ce culte des ancêtres la civilisation tout entière de notre antiquité classique. « Nous avons fait, disait-il en concluant, l'histoire d'une croyance : elle s'établit, la société humaine se constitue ; elle se modifie, la société traverse une série de révolutions ; elle disparaît, la société change de face (2) ». Le jour serait-il proche où l'on rattachera les religions de l'humanité tout entière à cette même et primitive croyance en la divinité des ancêtres ?

Je n'ignore pas qu'il existe une autre théorie de cette primitive évolution de l'intelligence à la recherche de l'idée de Dieu. Toute religion, la plus pure comme la plus grossière, débuterait par le fétichisme, c'est-à-dire par l'adoration des forces de la nature, non pas précisément divinisées, mais conçues ou plutôt éprouvées comme autant de menaces ou de dangers pour l'homme d'abord, et, dans la suite, comme autant d'obstacles ou de limites infranchissables à l'action de la volonté. C'est la théorie d'Auguste Comte, que l'on essaye de faire

(1) Ed. Tylor, *la Civilisation primitive*.
(2) Girard de Rialle, *la Mythologie comparée*.
(3) Herbert Spencer, *Principes de sociologie*.

(1) Herbert Spencer, *Principes de sociologie*.
(2) Fustel de Coulanges, *la Cité antique*. Nous sera-t-il permis à ce propos de faire une simple remarque ? Les étrangers nous reprochent volontiers l'ignorance où nous vivons de leurs travaux ; voici cependant M. H. Spencer qui, dans son dernier volume, prenant à partie l'opinion selon laquelle « nulle nation sémitique ou indo-européenne n'aurait fait une religion du culte des morts », oublie parfaitement d'invoquer à l'appui de sa réponse le livre de M. Fustel de Coulanges. L'ignorait-il par hasard ? Nous n'hésitons pas à le croire ; mais alors que M. Spencer nous soit seulement plus indulgent qu'il ne l'a jadis été dans son *Introduction à la science sociale* !

passer de l'état *métaphysique* à l'état *positif*. Ce n'est pas ici le lieu de la discuter au fond. Nous remarquerons pourtant que c'est un grave défaut pour une théorie de n'avoir été proposée que pour les besoins d'une cause et, comme celle-ci, pour démontrer que l'histoire intellectuelle de l'humanité tout entière n'était qu'une longue préparation à l'avènement du positivisme. Nous ajouterons qu'elle n'explique aucun des faits relatifs à l'histoire du culte des ancêtres. Enfin il serait puéril de nier que nombre de peuplades sauvages en soient encore au *fétichisme* dans le sens le plus grossier du mot; cependant il n'est pas bien sûr qu'il y ait lieu de distinguer le fétichisme d'avec le polythéisme, et, quelque opinion qu'on adopte sur ce point particulier, nous ne saurions voir en tout cas dans le fétichisme qu'une forme déjà secondaire et nullement primitive des croyances de l'humanité. De même que l'homme crée la métaphysique en transportant dans la nature la cause dont il trouve en lui le type et l'image, de même, pour créer la religion, il a fallu qu'il s'attribuât une âme d'abord et qu'il conçût en lui-même le surnaturel avant que de l'*objectiver*.

III.

Nous avons exposé brièvement quelques-unes des plus curieuses théories d'une science encore toute nouvelle. Si nombreuses d'ailleurs que puissent être les omissions inévitables en un sujet aussi riche, il suffit que nous ayons indiqué l'esprit de la méthode. Mais, il faut l'avouer en terminant, si fortement liés que soient entre eux les résultats que l'on se plaît à considérer comme dès à présent acquis, cependant ils reposent encore sur un fondement dont la solidité n'est peut-être pas inébranlable. L'assimilation de l'homme primitif à l'homme sauvage tel que le voyageur et le missionnaire peuvent l'observer directement, est hardie, et hardie jusqu'à la témérité. Les adversaires ne s'y sont pas trompés, et quand l'archevêque de Dublin ou le duc d'Argyll attaquèrent les théories de sir John Lubbock, ils allèrent droit à cette assimilation, désormais célèbre, et dépensèrent à l'ébranler leur plus vigoureux effort. Ce n'était pas seulement, comme on affecte quelquefois de le croire, au nom d'un respect étroit de la tradition et de je ne sais quelle préoccupation d'orthodoxie qu'ils ouvraient le débat. En attaquant ce que Joseph de Maistre appelait énergiquement « le rêve favori, l'erreur mère du XVIIIe siècle », la dangereuse chimère du progrès continu, ils avaient les mains pleines d'arguments, et leur thèse était riche d'exemples. Car, s'il est certain que l'humanité marche, il est moins certain que chaque pas qu'elle fait soit un pas en avant. Encore que la croyance au progrès soit généreuse et fortifiante, ce n'est pas une raison, malheureusement, pour qu'elle soit conforme à la vérité de l'histoire. Oui, la locomotive est un progrès sur la diligence, et le canon sur l'épée à deux mains : il est moins sûr que nous valions mieux que nos pères, et nous pouvons affirmer que nous sommes moins heureux. « Nous ne passons pas deux fois dans le même fleuve » ; il y a des aurores que l'humanité ne reverra jamais, et il y a des splendeurs dans sa longue histoire dont l'incomparable éclat ne luira plus pour elle. Qui de nous oserait répondre qu'elle n'ait pas vécu ses meilleurs jours? Si donc les adversaires de la science nouvelle avaient su borner leur ambition de contradicteurs à reprendre ces éternels arguments contre le progrès, capables de faire éternellement hésiter tout homme qui ne se paye ni de grands mots ni de phrases retentissantes, ils étaient inattaquables et ils pouvaient tout attaquer. A l'hypothèse nouvelle ils opposaient des faits anciens; aux conclusions prématurées ils répondaient par le témoignage éprouvé de l'histoire. Mais ils ont voulu conclure, et leurs arguments se sont retournés contre eux. En effet, quand, substituant à la théorie du progrès la théorie de la dégénérescence, ils émirent l'opinion que l'homme primitif avait dû naître sous une condition moyenne, intermédiaire entre la civilisation britannique et la barbarie néo-calédonienne, et qu'un double courant s'étant dès lors établi, certaines races, favorisées par les circonstances, auraient marché dans la voie du progrès, tandis que les autres, de chute en chute, roulaient sur la pente d'une irrémédiable dégradation, en vain multiplièrent-ils les périphrases et varièrent-ils à l'infini l'expression : ils s'appuyaient d'un argument unique. Pourquoi, demandaient-ils, si dans le sauvage de nos jours on doit reconnaître l'homme primitif, pourquoi les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord n'ont-ils pas pu faire de la prairie qu'ils parcouraient en maîtres ce qu'en a fait dans le court espace de deux siècles le génie de l'Anglo-Saxon? Pourquoi, depuis tantôt quatre siècles que l'esprit d'aventure a découvert une moitié de la terre, ne s'y rencontre-t-il pas une seule peuplade à qui l'on puisse faire honneur d'un seul progrès accompli? Pourquoi les aborigènes de l'Australie, s'ils vivent réellement sous la même condition que les Européens de l'âge de pierre, sont-ils donc incapables, non seulement de s'élever au-dessus de cette condition misérable, mais encore d'approprier à leur usage cette civilisation d'Europe au contact de laquelle ils vivent? Quelle fatalité singulière pèserait donc sur eux? ou bien, du jour que l'homme primitif a fait le premier pas dans la voie du progrès, aurait-il donc été décrété quelque part que tous ceux qui ne le faisaient pas au même jour, à la même heure, étaient déchus à jamais du pouvoir de le faire? Il y avait beaucoup à répondre. On se contenta d'un seul mot : le fardeau de la preuve incombait aux théoriciens de la dégénérescence, puisqu'aussi bien ils prétendaient qu'originairement l'Australien était parti du même point que l'Européen lui-même. Ils demandaient pourquoi le premier demeurait plongé dans sa barbarie, tandis que le second avançait en civilisation; on leur demanda pourquoi, tandis que le second avançait en civilisation, le premier rétrogradait jusqu'à la barbarie. Et, de fait, si certaines causes déterminées, si certaines circonstances de temps et de lieu pouvaient expliquer comment la civilisation a pu se perdre et l'art de faire cuire le pain s'oublier, on ne voit pas pourquoi les mêmes causes et les mêmes circonstances n'expliqueraient pas comment la civilisation ne s'est pas acquise, et l'art de compter jusqu'à dix developpé.

Ce n'est donc pas au nom de la théorie de la dégéné-

rescence que l'on peut attaquer la science des origines de la civilisation. Il y avait une manière de résoudre la question, c'était de la supprimer et de prétendre que l'humanité demeure stationnaire. On n'a pas eu le courage de s'y ranger. Mais si l'on admet une seule fois que l'humanité marche, il y a peu de raisons, et de mauvaises, pour soutenir qu'elle marcherait à reculons; il y en a beaucoup, et de bonnes, pour prouver qu'elle marche en avant.

On peut faire cependant à la science des origines de la civilisation deux objections capitales.

La première, c'est que rien, après tout, ne démontre péremptoirement que toutes les races d'hommes aient possédé les mêmes aptitudes originelles et, par conséquent, traversé les mêmes phases d'évolution. Si, partout où l'on exhume les débris d'une grande civilisation disparue, l'archéologue retrouve, en creusant le sol plus profondément, les traces d'un âge de pierre, une hache de silex ou un couteau d'obsidienne, ce n'est pas à dire que la même race qui travailla ces grossiers instruments de l'étage inférieur soit aussi l'ouvrière de la civilisation de l'étage immédiatement supérieur. Le jour où l'Anglais aura détruit le dernier Australien, si l'on rencontre enfoui dans le sol quelque ustensile de pierre ou quelque collier de coquillage, on n'en conclura pas sans doute que les habitants de Melbourne ou de Sydney soient, en ligne ininterrompue, les descendants des tribus australiennes. Aussi bien, pour prendre un exemple, savons-nous que certaines races, quoique parvenues à un haut degré de civilisation matérielle, n'ont vraisemblablement jamais connu l'âge de fer. On cite les Péruviens, les Mexicains, les Égyptiens peut-être. Au contraire, des peuples sont demeurés et demeurent encore dans la plus grossière barbarie, qui savent travailler le fer. « De tous les peuples de l'Inde, les Khassias sont probablement les plus habiles dans l'art d'extraire le fer de son minerai et de le travailler ensuite... Cependant, bien qu'ils possèdent depuis des milliers d'années peut-être des instruments en fer, ils continuent de se servir de monuments en pierre brute (1). » Il y a plus, et l'on a pu prétendre, non pas en forme de réflexion jetée au passage, mais en forme de conclusion du livre le plus complet qu'il y ait sur les monuments mégalithiques, « que les peuples barbares de l'Europe avaient emprunté l'usage de se servir de la pierre pour leurs tombeaux — menhirs et dolmens — aux Romains ou, si l'on veut, aux Phéniciens et aux Grecs de Marseille (2) ». Et comme pour balancer tout à souhait l'antithèse et achever la démonstration, je lis quelque part que « ni les dieux des sciences ni les dieux des arts ne sont, en principe, les grands dieux de la race aryenne ou sémitique. Aryas et Sémites, en parlant de la race des *inventeurs,* ne les placent jamais sérieusement au rang de leurs ancêtres (3) », ce qui revient à dire que ni l'art de traiter le bronze ni la métallurgie du fer ne sont une invention de la race aryenne ou sémitique. Et cependant, quand les uns ou les autres entrèrent pour la première fois en contact avec les Chamites, nous savons qu'ils étaient déjà singulièrement avancés en civilisation intellectuelle et morale. En effet, pour ce qui regarde l'organisation de la famille, les Aryas primitifs (1), les Aryas d'avant l'histoire, ce peuple d'où nous venons, retrouvé par la grammaire et dont l'antiquité constatée ne saurait remonter à moins de 3000 ans avant notre ère, nous apparaissent, de temps immémorial, en possession du mariage monogame et de la parenté paternelle. Le langage d'un peuple où, si l'époux porte le nom de maître, *pâti,* l'épouse porte celui de maîtresse, *pâtni,* qui la constitue l'égale de l'homme au foyer domestique; où l'enfant, s'il est le *purificateur* et l'*héritier,* s'appelle aussi *celui qui chasse le chagrin* et celui *qui donne le bonheur,* témoigne éloquemment et crie, si je puis dire, du fond de l'antique Bactriane, contre l'hypothèse d'une promiscuité primitive. Du plus lointain des âges, il semble qu'il y ait là comme la protestation préhistorique d'une race d'élite contre l'assimilation dont on veut faire subir la honte à ses arrière-descendants. N'est-ce pas encore ainsi que le monothéisme sémitique proteste de toute la hauteur de son intolérance et de son particularisme contre la théorie d'une lente évolution religieuse? « A la race sémitique appartiennent ces intuitions fermes et sûres qui dégagèrent tout d'abord la divinité de ses voiles et, sans réflexion ni raisonnement, atteignirent la forme religieuse la plus épurée que l'antiquité ait connue (2). » Et la preuve, c'est que l'Inde, c'est que la Grèce, si supérieures en tant de points à la race sémitique, n'ont pu s'élever jusqu'au monothéisme qu'au contact et par le concours des Sémites. « On n'invente pas le monothéisme. » Au contraire, le panthéisme, c'est-à-dire la pénétration du divin dans la nature, ne semble pas appartenir moins exclusivement aux Aryens que le monothéisme aux Sémites (3).

On peut discuter ces faits, ils sont du domaine de l'interprétation. Peut-être ne sont-ils pas suffisamment prouvés. Ils n'en ébranlent pas moins dans ses fondements la science des origines de la civilisation. Car, s'ils ne démontrent pas la pluralité des races humaines et des centres de création, s'ils ne démontrent pas que certaines races doivent être considérées comme supérieures à d'autres et dès leur première apparition dans le monde, ils établissent du moins que ni les débuts de la civilisation matérielle, ni les commencements de l'organisation sociale, ni les premiers efforts de l'intelligence pour expliquer la nature n'ont été partout les mêmes. Ou bien encore, en termes plus généraux et, par conséquent, plus élevés au-dessus de toute contestation, ils démontrent qu'à un même degré de civilisation matérielle ne répond presque jamais un même degré de civilisation intellectuelle et morale.

Les partisans de l'évolution répliqueront à cela qu'il ne leur importe guère; que le domaine propre des explorations de la science de la culture est précisément cette période indéter-

(1) J. Ferguson, *les Monuments mégalithiques.*
(2) Ferguson, *loc. cit.*
(3) D'Eckstein. *De quelques légendes brahmaniques. Journal asiatique,* 1855.

(1) A. Pictet, *les Aryas primitifs.*
(2) E. Renan, *Histoire des langues sémitiques.*
(3) Ch. Lassen, *Indische alterthumskunde.*

mince de l'histoire de l'homme où l'homme, cessant d'appartenir à l'histoire naturelle, cependant n'appartient pas encore à l'histoire positive; que d'ailleurs ils disposent souverainement du temps et de l'espace, qu'à l'imitation du bouddhisme ils accumuleront, s'il le faut, les millions de kalpas sur les millions de kalpas et que, par conséquent, rien ne s'oppose à ce qu'ils considèrent les phases d'évolution qu'ils décrivent comme antérieures d'autant de milliers de siècles que l'on voudra soit à la spécification, soit à la séparation des races. Mais sans compter qu'il n'est nullement certain qu'ils puissent disposer du temps aussi librement qu'il leur plaît à dire — la géologie ne laissant pas de rabattre l'essor de leur arithmétique,— l'objection ne s'évanouit pas, elle se transforme, elle évolue à son tour.

Le problème est alors de savoir si la science de la culture a le droit de donner au développement de la civilisation la forme d'un développement par série, c'est-à-dire, au développement de ce qu'il y a de plus complexe au monde, la forme de développement la plus simple, la plus rigoureusement logique et la plus fallacieuse. « Il faut une inconséquence rare, dit quelque part M. Herbert Spencer, pour affirmer que le type humain est sorti par évolution des types inférieurs et pour nier ensuite que les races humaines supérieures soient sorties par évolution, mentale aussi bien que physique, des races inférieures et qu'elles aient dû posséder jadis les conceptions générales que les races inférieures possèdent encore(1). » Comme si l'inconséquence n'était pas la loi de ce monde et que la pire chimère ne fût pas de l'en vouloir chasser! C'est une inconséquence aussi, pour les partisans des doctrines de l'évolution et de la sélection sexuelle, que de ne pas élever les générations des hommes dans quelque haras communiste, pour la plus grande amélioration de l'espèce et le plus grand bonheur de l'humanité future. Heureusement que l'inconséquence est reine de l'opinion et que si quelque jour elle devait être détrônée, le seul souhait que l'on doive former, c'est que ce ne soit pas la logique qui lui succède.

En tout cas, ce qu'il faut maintenir, c'est que, s'il existe vraiment une science de la civilisation, cette science est et doit être indépendante de l'hypothèse de l'évolution comme de la théorie du progrès. Puisque l'humanité marche, c'est une légitime ambition que de vouloir décrire sa marche. Puisque beaucoup de choses grandes et belles sont nées, comme la Rome antique, des plus humbles commencements, *a minimis exordiis,* il est naturel que notre curiosité veuille approfondir l'histoire de leur naissance. Il est naturel aussi que nous tâchions d'approfondir le secret de la décadence et de la mort, puisque l'histoire est semée de débris et que tant de choses ont disparu qui se promettaient l'éternité. Mais pour entreprendre et mener à bonne fin de semblables recherches, on ne voit pas qu'il importe de remonter jusqu'à l'époque fabuleuse où l'homme n'était pas encore l'homme, non plus que d'imaginer quelque chimérique avenir où l'homme cesserait d'être l'homme; et la science de l'origine des civilisations doit tenir à honneur de rejeter loin d'elle ces compromettantes hypothèses qui ne sauraient que la dévoyer de son but. Ce n'est pas son affaire de rechercher si jadis l'homme fut une bête : ce ne l'est pas davantage de rechercher si notre destinée est de devenir *anges.*

FERDINAND BRUNETIÈRE.

1) Herbert Spencer, *Principes de sociologie.*

PALAIS DU CHAMP DE MARS

SALLE DES MISSIONS SCIENTIFIQUES

M. HÉBET

Conséquences économiques de la création d'une mer intérieure en Algérie (1).

Messieurs,

Le ministère de l'instruction publique a exposé, dans la salle des missions scientifiques, les détails du projet de M. le commandant Roudaire. Voici ce projet en peu de mots :

Il existe dans la province de Constantine, à 50 kilomètres au sud de Biskra, une vaste dépression qui s'étend sur une longueur de 375 kilomètres de l'ouest à l'est, et n'est séparée du golfe de Gabès que par de légères ondulations. Le fond de cette dépression est occupé par une suite de surfaces planes, recouvertes de sel cristallisé. Ces surfaces planes sont désignées en Algérie par le nom de *chotts,* en Tunisie par celui de *sebkhas.* Les trois chotts les plus importants, le chott *Melrir* en Algérie, le chott *Rharsa* sur la frontière de l'Algérie et de la Tunisie, et le chott *El-Djerid* en pleine Tunisie, attestent d'une façon évidente la présence de la mer dans ces régions à des époques antérieures. L'histoire vient confirmer ces données du sol : elle nous apprend que, dans l'antiquité, le bassin actuel des chotts était celui du lac Triton. Ces différentes considérations ont donné à M. le commandant Roudaire l'idée de rétablir cette mer disparue en creusant à Gabès une communication entre les chotts et la mer.

Quels seraient, au point de vue économique et dans l'intérêt de notre colonie, les avantages de l'immersion des chotts sahariens?

La mer peut avoir sur la terre une double influence : d'abord par les modifications qu'elle apporte à la température et, par suite, aux conditions de fertilité du sol; en second lieu, par les relations qu'elle établit entre les différentes parties du continent. C'est à ce double point de vue, agricole et commercial, que nous étudierons le projet de M. Roudaire.

(1) Cette conférence a été faite à la demande de la Société d'excursions artistiques, scientifiques et littéraires, qui s'est signalée par son dévouement et son zèle à faire de l'Exposition une occasion d'instruire le public français.

Sur le projet du commandant Roudaire, traité au point de vue technique, voy. la *Revue scientifique* des 28 octobre 1876, 6 janvier et 10 novembre 1877.

I.

Le 22 juin 1874, M. de Lesseps, qui peut mieux que personne apprécier les résultats de travaux de ce genre, écrivait à l'Académie des sciences : « Il y a vingt ans, on ne voyait presque jamais pleuvoir dans l'isthme de Suez. Je constate maintenant que nous sommes obligés de faire venir des tuiles de France pour couvrir nos maisons. » Les environs d'Ismaïliah, au bord des lacs Amers, se sont couverts de verdure : à quelle cause attribuer ce phénomène, sinon à l'évaporation des lacs Amers, la vapeur se condensant et se résolvant en pluie lorsqu'elle rencontre des courants atmosphériques plus froids? Le même phénomène se produirait en Algérie. Par l'immersion des chotts, on y créerait une surface marine de 13 milliards 50 millions de mètres carrés, ce qui donne par vingt-quatre heures une évaporation de 39 150 000 mètres cubes. Cette masse d'eau énorme, emportée vers le nord, viendra, ce qui n'a pas lieu à l'isthme de Suez, se heurter contre le massif transversal de l'Aurès, s'élevera pour le franchir et, rencontrant par conséquent, à 2300 mètres d'altitude, des couches d'air beaucoup plus froides, se condensera en nuages et finira par se résoudre en pluies abondantes.

Considérons les changements qu'un pareil état de choses est capable de produire seulement dans la province de Constantine. Depuis quelques années, la partie de cette province qui s'étend des pentes méridionales de l'Aurès à Tuggurt et à Ouargla est le théâtre d'entreprises constantes de l'industrie française. On y creuse des puits artésiens qui rendent en un instant au pays environnant la fertilité et la vie. Qu'est-ce donc, en effet, que ce désert, cette solitude morte dont nous excluons par la pensée la vie animale et végétale? Une plaine qui, pendant la saison des pluies, trop courte par malheur, se couvre d'un manteau vert de gazons et de plantes aromatiques : alors les chameaux des tribus nomades se répandent sur ces vastes steppes, jusqu'à ce que les chaleurs de l'été détruisent cette végétation éphémère et chassent de ces contrées l'homme et l'animal. A côté de cela, au milieu de ces solitudes, que trouve-t-on dès que l'eau séjourne d'une façon durable? Des oasis couvertes de dattiers, bien peuplées, telles que l'oasis de Tuggurt, avec ses 400 000 dattiers, ou l'oasis d'El-Oued.

Aussi, lorsque les armées françaises pénétrèrent en 1854 à Tuggurt, le premier soin du général Desvaux, qui guidait les soldats français, fut de consacrer les loisirs de la victoire à dégager les puits artésiens comblés ou à en creuser de nouveaux : utile exemple de conquête pacifique que les officiers de notre armée ont souvent donné en Algérie, et M. Roudaire, en dernier lieu, d'une manière éclatante. Sous la direction du général Desvaux, deux puits furent forés en plein désert, à Oum-el-Thiour et à Chegga, et aussitôt des oasis se sont formées à l'entour (1).

(1) Voy. sur ce sujet l'ouvrage de Jules Duval : *L'Algérie et les colonies françaises.* — Guillaumin, 1877, p. 141 et suiv.

Si telle est, sur le sol desséché du désert, l'action de 4000 litres d'eau à la minute, quelle ne sera point l'action d'une masse d'eau telle que celle dont nous avons parlé sur toute la région des dattes, le Beled-el-Djerid, comme on l'appelle en arabe? Toute cette surface est formée de terres d'alluvion, admirablement fertiles si elles étaient régulièrement arrosées. Ce sol, chaud et humide à la fois, serait tout à fait propre à la culture du coton. Le coton n'est pas d'importation récente en Algérie : en 1835, à Mostaganem, les Français trouvèrent le cotonnier en arbrisseau; en 1854, on le trouva à l'état sauvage près de Tuggurt. Le nom de *Oued-el-Kotton,* donné à une rivière qui se jette dans le Rummel, à l'est de Mila, est plus significatif encore. A l'Exposition algérienne de 1855, le coton comptait cent quarante exposants indigènes ou européens; les fabriques de Lille, Mulhouse, Saint-Quentin, Rouen, Tarare, Nantes, les fabriques anglaises de Manchester, les planteurs même de la Caroline rendaient hommage à la force et à la finesse des cotons algériens. En 1867, le coton algérien était classé au premier rang parmi les produits de notre colonie, et cependant un grave obstacle s'opposait au développement de sa culture : l'insuffisance de l'eau. L'eau est en Afrique, par les barrages et les canaux, la propriété exclusive de l'État; et la Compagnie générale algérienne est trop lente, au gré des colons, dans l'aménagement de ses travaux. Le manque absolu d'eau, d'ailleurs, dans une partie de la colonie, la partie méridionale, circonscrit la culture du coton à certaines limites qu'elle ne peut franchir. Les vallées du Sig dans la province d'Oran, de la Seybouse dans la province de Constantine, en ont presque le monopole. Du jour, au contraire, où l'immersion des chotts ramènera dans toute la région avoisinante la régularité des pluies, le désert se transformera rapidement, et les cultures, celle du coton par exemple, n'auront plus de difficulté à s'établir.

Mais le Sahara algérien ne sera pas seul à sentir les effets bienfaisants de cette immersion. L'Algérie, comme l'on sait, se divise physiquement en trois régions : l'une, fertilisée par de nombreux cours d'eau et le voisinage de la mer, le Tell; l'autre, élevée, plate, couverte de chotts ou de pâturages assez maigres; enfin la plaine basse, sablonneuse et stérile, le Sahara. Eh bien! le Tell lui-même, quoique séparé par les plateaux du centre de la mer saharienne, ne sera pas privé de ses bienfaits. Pour les récoltes du Tell, l'ennemi le plus redoutable est le vent brûlant du sud, le *sirocco.* Lorsqu'il souffle sur les plantations algériennes, le fruit ou le grain est desséché dans sa fleur et la moisson anéantie. Les effets funestes de ce vent viennent de son extrême sécheresse : qu'il se charge, au contraire, en traversant la mer intérieure, de 800 hectolitres d'eau en vapeur, son action, de funeste, deviendra bienfaisante. Il portera la fertilité là où il ne portait que violence et désastre. Et cela est si vrai que ce même vent soufflant au printemps, pendant la saison des pluies, aide au développement de la végétation. La mer intérieure sera pour l'Algérie ce qu'est la Méditerranée pour le sud de la France. Ainsi se trouveront annulés les efforts des ennemis de l'agriculture algérienne : la sécheresse et le sirocco.

La température tout entière de l'Algérie sera par le même fait également modifiée. Le physicien anglais Tyndall a établi, sur l'influence de l'absorption de la vapeur d'eau par l'air et sur ses rapports avec le climat d'un pays, des lois décisives. La vapeur d'eau est d'une très grande transparence pour la lumière, d'une très grande opacité pour la chaleur. Pendant le jour, cette vapeur sert à absorber une partie des rayons caloriques qui viennent du soleil et, par suite, à en tempérer l'ardeur. Pendant la nuit, au contraire, où la terre perd une partie de sa chaleur, l'air chargé d'eau sert à empêcher que la terre ne subisse une trop grande déperdition de chaleur. Que se produit-il dans un pays où l'air est trop sec? Les journées sont très chaudes, les nuits très froides; ce que Tyndall formule ainsi : « Partout où l'air est sec, l'échelle des températures est considérable. » C'est là précisément le cas pour l'Algérie : la création d'une mer intérieure réparerait cette fâcheuse sécheresse de l'atmosphère. M. Roudaire a calculé que les vapeurs qui se formeront au-dessus de cette surface salée couvriront notre colonie d'une couche d'air humide d'une hauteur moyenne de 24 mètres (1).

Tel sera donc sur l'agriculture et le climat de l'Algérie l'effet de ce grand travail. L'humidité remplacera la sécheresse; l'égalité de température remplacera ces écarts redoutables pour la vie animale et végétale; la fertilité remplacera la stérilité ou des cultures trop réduites. A cet égard, reportons-nous aux témoignages des anciens eux-mêmes.

Nous avons conservé le récit de voyage, le journal de bord d'un voyageur qui, à l'époque de Darius, visita les côtes de la Méditerranée, Scylax (2) :

« Les bords du lac Triton, dit-il, sont habités par des peuples de la Libye, dont la ville est située sur la côte occidentale. Tous ces peuples s'appellent Libyens, et, malgré leur teint jaunâtre, ils sont naturellement fort beaux. Le pays où ils habitent est riche et très fertile. De là vient qu'ils nourrissent de nombreux troupeaux. »

Hérodote, à peu près vers le même temps, nous l'apprend plus nettement encore, puisqu'il donne les noms des peuples agriculteurs qui étaient établis au bord du lac Triton : les Maxies à l'ouest, les Zanecers, les Byzantes, qui donnèrent leur nom à Byzacium et à la Byzacène, à l'est. « Ce sont, dit-il, les seuls cultivateurs du nord de l'Afrique (3). »

Plus tard, à l'époque de la puissance carthaginoise, tout le pays depuis Carthage jusqu'au lac Triton, c'est-à-dire presque tout le territoire de la régence de Tunis, était d'une richesse et d'une fertilité que tous les historiens s'accordent à reconnaître. Diodore de Sicile, racontant l'expédition d'Agathocle en Afrique, nous dit que ce territoire était cultivé en vignes, en oliviers et en arbres fruitiers : « Dans une autre partie, tout en plaine, il nourrissait des troupeaux de moutons et de bœufs; au voisinage de quelques marais, parmi de gras pâturages, on voyait des haras de chevaux. En un mot, dans ces lieux fortunés, l'abondance et la richesse se montraient partout (1). »

Polybe nous donne plusieurs preuves de la richesse agricole du territoire carthaginois : il y avait des années où le pays était assez riche pour donner aux Carthaginois la moitié des récoltes et le double des tributs habituels. Dans les traités que les Carthaginois signent avec les Romains, ils ont toujours bien soin de défendre à leurs futurs ennemis l'approche des campagnes voisines de Byzacium et de la petite Syrte, « campagnes qu'ils appellent *Empories* à cause de leur fertilité (2). » Aussi cette région, déserte et sablonneuse aujourd'hui, servait-elle alors de grenier à une ville de l'importance de Carthage.

Nous sommes bien loin de retrouver dans le sud de la province de Constantine et de la Tunisie ces lieux fortunés dont nous parlait Diodore; nous ne les retrouverons peut-être jamais; mais il y a un fait frappant et indiscutable, c'est que les conditions de fertilité de cette même région ont changé avec la présence ou la disparition d'une masse d'eau salée. Si ce territoire a vu ses cultures ruinées, les faits semblent bien prouver que c'est par la substitution des chotts Melrir, Rharsa et El Djerid à l'antique lac Triton. Avec le desséchement de cette mer intérieure, les fleuves qui arrosaient ces régions, l'Oued Djeddi, l'Oued Igharghar et l'Oued Souf, ont été desséchés, à l'exception du premier, ou se sont perdus dans les sables. La solitude et la sécheresse ont pris la place de la richesse et de la fertilité. Cette fécondité disparue — nous le croyons avec M. le commandant Roudaire, — la submersion du bassin des chotts la fera renaître : « Jamais peut-être l'homme ne pourra se proposer un but plus utile; jamais il ne lui sera donné d'exercer sur les éléments une action plus directe et plus puissante. »

II.

Quels seraient maintenant, au point de vue de la richesse commerciale de l'Algérie, les avantages du projet de M. Roudaire?

Notre double établissement en Afrique, en Algérie et au Sénégal, semble devoir nous ouvrir cette région mystérieuse qu'un Français, René Caillié, traversa pour la première fois en 1825. Il semble que le Sahara soit pour notre gouvernement algérien l'objet naturel de ses efforts. Cela n'est pas l'avis de tout le monde : le Sahara est pour bien des gens synonyme de barrière insurmontable, d'obstacle infranchissable. M. le général Faidherbe, qui voulait ouvrir au commerce du Soudan la voie française du Sénégal, écrivait en 1863 : « Il y aura toujours un affreux désert de 400 à 500 lieues entre le Tell et le Soudan (3) ». De même, M. John Manuel, membre de l'Institut d'Egypte, dans un article inséré

1 Voy. le rapport de M. le commandant Roudaire sur sa mission (*Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e sér., t. IV, p. 26.).

2 *Periple de Scylax*. *Geog. minor.*.

3 Hérod. IV, 186, 187, 191.

(1) Diodore, XX, 20.

2 Voy. sur ce sujet Polybe, I, 82. — III, 22; et Strabon, p. 131.

3 L'*Avenir du Sahara et du Soudan*, par le général Faidherbe. Extrait de la *Revue maritime et coloniale*. — Challamel aîné. Paris, 1863, p. 22.

au *Bulletin* de la Société de géographie de Paris, s'appuyait sur cette prétendue impossibilité de franchir le Sahara pour prouver qu'il fallait renoncer à ramener le commerce du Soudan vers l'Algérie : « L'absolue stérilité de ce plateau sablonneux, à peine interrompue par quelques sources artésiennes, forme une barrière immense et que l'on devrait supposer infranchissable entre le Soudan et la Méditerranée. Les hasards de la navigation sont des jeux comparativement aux dangers qu'affronte dans ces effrayantes solitudes le voyageur assez téméraire pour exposer sa vie aux chances d'une pareille traversée (1). » M. Faidherbe et M. John Manuel étaient, à ce qu'il semble, induits en erreur par un point de vue *à priori*, car l'histoire et les observations des voyageurs ne justifient pas leur opinion.

Le Sahara a été de tout temps la voie commerciale entre l'Afrique centrale et l'Europe : c'est Carthage, et non Alexandrie, qui, dans l'antiquité, recevait les produits du Soudan. Pline nous le dit d'une manière formelle, dans ses *Histoires naturelles*. Au moyen âge, ce fut l'Algérie qui, grâce aux bienfaits de la civilisation arabe, servit d'intermédiaire entre le commerce européen et l'Afrique, comme le prouve l'antique prospérité de Tlemcen ou d'Ouargla. Ce commerce s'est éloigné de la Régence lorsque les Turcs y établirent leur despotisme militaire ; la conquête française l'a tout à fait détruit. La lutte des peuplades du littoral a eu son contre-coup bien avant dans le désert, et la ville d'Ouargla, qui comptait 100 000 habitants, l'oasis d'El Goléah, qui contenait 70 villages, ont été ruinées par le déplacement du mouvement commercial. Dès lors les caravanes qui venaient à Ouargla, puis à Alger, se sont détournées, à l'est vers Ghadamès et Tripoli, à l'ouest vers le Tafilet et le Maroc, pour livrer le commerce de l'Afrique centrale aux Anglais.

Le Sahara n'est donc pas, comme on le voit, un obstacle au développement, à l'extension du commerce algérien vers le Sud. Ce n'est pas la région aride et désolée que représente la géographie classique, sans eau, remplie de sables mouvants qui ensevelissent les caravanes. Les voyageurs français qui depuis 1860 et surtout depuis 1870, depuis les expéditions du général de Lacroix à Ouargla, du général de Gallifet à El Goléah, ont exploré le Sahara, M. H. Duveyrier, qui a vécu deux ans au milieu des populations touareg du désert, M. Dournaux-Dupéré, mort si malheureusement dans ces régions, M. Soleillet, qui s'est avancé jusqu'à l'oasis d'In-Calah, tous sont d'avis que la stérilité et la solitude du désert ne sont guère dues qu'à l'inertie du Saharien (2). Le désert présente, au lieu d'une uniformité désolée, des aspects très variés. Outre les oasis répandues sur tous les points de sa surface, le Sahara renferme de hautes montagnes : le massif du Ahaggar, les hauteurs qui séparent Rhât d'Agadès, signalées par Barth dans son *Voyage au Soudan*. Le dattier est cultivé par milliers dans toutes les oasis ; le gommier y forme des forêts entières. A tout cela, que manque-t-il ? De l'eau. Mais elle ne manque qu'en apparence. Forez un puits à 200 mètres, et elle jaillit abondante et limpide. Elle n'est saumâtre que si les moyens de forage sont insuffisants, si l'opération n'a pas atteint la vaste masse d'eau descendue des massifs montagneux dont nous avons parlé, couverte aujourd'hui par les sables. Qu'on la mette à jour à l'aide de puits artésiens, et la fertilité, dans un temps peut-être même restreint, sera rendue au Sahara.

Le Sahara ne se refuse donc pas aux efforts de la civilisation et du commerce ; mais il ne suffit pas que cette communication par le Sahara soit possible : il faut encore que l'Algérie puisse l'utiliser ; car elle existe, et non à notre profit. Comment ramener vers notre colonie ce commerce qui est aujourd'hui tout bénéfice pour les Anglais ou les Arabes ? C'est environ un commerce de 50 millions que nous négligeons : tel est le chiffre que, dans son mémoire de 1863, le général Faidherbe avait établi. Le projet de M. le commandant Roudaire peut-il remédier à ce fâcheux état de choses, c'est ce que nous voulons examiner.

On peut se rendre d'Algérie au Soudan par trois routes : l'une part d'El-Biodh-Sidi-Cheïk ou Geryville, dans le territoire d'Oran, et passe par le Gourara ; l'autre vient d'El-Agouat, dans la province d'Alger, et se dirige vers El-Goléah ; la troisième, de Biskra à El-Oued, traverse le Souf et atteint Ghadamès. Ces trois routes viennent se réunir à un même point : l'oasis d'In-Calah ou le Touat (1).

De ces trois routes, la moins fréquentée par les voyageurs est celle de l'ouest, et cela pour d'excellentes raisons, depuis l'insurrection des Oulad-Sidi-Cheïk. Celle, au contraire, qui de tout temps a le plus attiré l'attention est, sans contredit, la route de Ghadamès, la plus longue, mais aussi la plus avantageuse. Ghadamès est la grande place de commerce du Soudan ; c'est le rendez-vous des caravanes qui se dirigent vers la Tripolitaine : il semble donc que rien n'était plus aisé que de gagner ce marché, d'y renouer des relations avec les commerçants arabes et de décider les caravanes à prendre la route du Souf au lieu de se diriger vers les frontières de la Tunisie. C'est dans ces vues qu'en 1862 le gouvernement de l'Algérie chargea le chef d'escadron Mircher et le capitaine d'état-major de Polignac d'aller conclure à Ghadamès une convention commerciale avec les maîtres des routes du désert, les Touareg Azghers.

La mission fut très fructueuse au début. Les Touaregs consentirent à conclure une convention qui assurait l'amitié réciproque des deux peuples, le libre commerce des produits africains sur les marchés algériens, et, en retour, la protection de nos nationaux par les Touaregs moyennant une certaine redevance. Les cheiks Si-Othman et El-Hadj-Ikhe-

1. John Manuel, *le Soudan et ses rapports avec le commerce européen* (Bulletin de la Société de géographie. — Septembre-octobre 1871, p. 164).

(2) Duveyrier, *la Voie naturelle indiquée pour le commerce de l'Algérie avec la Nigritie* (Congrès international des sciences géographiques. — Compte-rendu des séances, 1878, t. Ier, p. 516 ;

Dournaux-Dupéré, *le Rôle de la France dans l'Afrique septentrionale* (Bulletin de la Société de géographie, décembre 1873) ;

P. Soleillet, *Avenir de la France en Afrique* (Challamel aîné. — Paris, 1876).

(1) Voy. l'article de Dournaux-Dupéré précédemment cité.

noukhen furent chargés de faire respecter le traité et promirent leur bon office auprès des Touareg d'Aïr. Outre cette convention, la mission rapportait des renseignements fort complets sur le commerce du Soudan, sur Ghadamès, sur l'état social de la Nigritie, des études sur les terrains et les eaux, et de nombreuses observations médicales (1). La suite ne répondit pas à ces commencements : l'oasis de Ghadamès était ouverte aux négociants français ; mais en retour les négociants arabes ne se décidaient pas à venir sur nos marchés. La raison est facile à saisir si l'on songe que Ghadamès est à cent lieues de Tripoli et à deux cents du port le plus rapproché de notre colonie. Il n'est donc pas admissible de supposer que des caravanes, après une traversée de 500 lieues, aillent encore, sans bénéfice notable, s'imposer un trajet de cent lieues. La route de Ghadamès était condamnée par cette seule raison.

Restait celle d'El-Goléah à In-Calah, la plus directe sans doute, depuis Alger, moins sûre en 1862, à l'époque de la mission de Ghadamès, qu'elle ne l'est depuis 1871. Depuis lors, M. P. Soleillet s'est occupé de l'explorer. En 1875-76, il a pu parvenir au Touat, mais il a dû s'arrêter à quelque distance d'In-Calah. La Djemmaa, ou réunion des notables de la cité, ne consentait à le recevoir que sur la recommandation de l'empereur du Maroc (2). M. Soleillet n'en est pas moins resté partisan de cette route ; et cependant il y a un fait qu'on ne saurait nier : l'influence du Maroc est là toute-puissante, et le Maroc n'est point disposé à nous céder le monopole du commerce de la Nigritie.

Faut-il donc renoncer à toute espérance de ce genre? Non ; l'Algérie peut rentrer en possession de ce commerce, mais à certaines conditions. Il faut que le négociant africain trouve dans ses relations avec l'Algérie avantages, facilités de transport et sûreté. Au point de vue de la valeur des marchandises, les produits français, de l'avis d'un Allemand qui connaît bien ces régions et qui n'est pas suspect de faveur à notre égard, M. Gér. Rohlfs (1861), commencent, même au Maroc, à l'emporter sur les produits anglais, « parce que les Français travaillent mieux et à meilleur marché, et que, par la possession de l'Algérie, ils ont mieux appris à connaître les goûts et la prédilection des mahométans ». Les communications, dans l'état actuel, sont sinon impossibles, du moins très difficiles : les marchands arabes entendraient bien mal leur intérêt, et ce n'est guère en général leur défaut, s'ils prenaient une route si longue et si pénible.

La création d'une mer intérieure changera bien vite tout cela. Le rivage algérien ne sera plus à la Méditerranée ; il sera à Tuggurt, et les produits du Soudan gagneront Marseille plus aisément qu'Alger.

Il faut bien en convenir : notre conquête a effrayé les populations du désert, jalouses de leur indépendance. Rien n'est plus significatif à cet égard que la conduite des Touatiens : ce que ces indigènes redoutent avant tout, c'est une annexion possible à la France. Il y a vingt ans, les Touatiens ne nous étaient nullement hostiles : en 1857, ils envoyèrent au gouverneur de l'Algérie des députés chargés de négocier un traité. Ils reconnaissaient la suzeraineté de la France et s'engageaient à payer tribut. Très bien reçus, ils n'obtinrent cependant pas le traité ; mais ils emportaient avec eux 70 millions de marchandises. Quatre ans après, le commandant Colonieu se présenta, à la tête d'une colonne, devant le Touat ; les habitants virent dans cette démarche le premier signal de la conquête ; ils se donnèrent à l'empereur du Maroc, et, en 1870, le général Wimpfen ne put pénétrer à In-Calah.

Comment penser que des populations si soupçonneuses puissent consentir à traverser l'Algérie sous notre domination, et, par suite, à reconnaître d'une façon tacite notre suprématie? Que leur faut-il? Un terrain neutre où l'échange se fasse sans peine pour les uns, sans danger pour les autres. Ouvrez-leur une mer à Gadès, et les caravanes du Soudan abandonneront bientôt leur route accoutumée.

Entre ces deux marchés, qui nous sont hostiles, du Touat et de Rhât, véritables foyers d'opposition aux chrétiens et à leur civilisation, s'étend un plateau hérissé de vastes montagnes dont l'étendue est de 400 kilomètres environ. Ce sont les monts Ahaggar. Il y neige en hiver, et la fonte des neiges donne naissance à trois grands courants d'eau. Montagnes volcaniques, ces hauteurs sont, d'après M. Duveyrier (1862), M. Daumas (1864), exceptionnellement fertiles, grâce à la quantité de pluie qui y tombe (1). Aussi M. Duveyrier s'efforce-t-il de prouver qu'une route commerciale qui traverserait ce massif pour gagner l'oasis d'Aïr depuis Tuggurt serait la meilleure, la plus sûre et la plus directe.

Cette route était jadis, nous en avons des preuves — le témoignage de Léon l'Africain au XVIe siècle, entre autres, — la voie principale des relations entre l'Europe et la Nigritie. Elle sera rendue, pour ainsi dire, à sa vie d'autrefois ; le voyageur n'aura plus à redouter que le Touareg. Mais le retentissement qu'un semblable travail aura en Afrique, l'intérêt même des Touareg les rendront plus abordables. M. de Lesseps disait en 1876 tenir de l'aga de Tuggurt, Mohammed-Ben-Driss, le propos suivant : « Si vous faites venir la mer dans le Sahara, il ne se trouvera plus un Arabe pour mettre en doute votre puissance. Tous s'inclineront devant vous (2). » Voilà qui fait tomber toutes les objections. Tandis que, depuis plus de vingt ans, on cherche, sans grand succès, à rétablir avec le Soudan des relations commerciales glorieuses et fructueuses pour notre colonie, la création d'une mer intérieure mettrait à notre disposition le moyen cherché. Nul besoin de ce projet, un peu chimérique pour le moment, de relier par un chemin de fer Tombouctou et Alger. La nature, refaite par cette œuvre si aisée, donnera à l'homme ce qu'elle lui refuse rarement : une route commerciale. Le projet de M. le commandant Roudaire complète celui de M. H. Duveyrier.

(1) *Mission de Ghadamès*, rapports officiels et documents à l'appui, publiés avec l'autorisation de son Exc. M. le maréchal duc de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie. — Alger, 1863.

(2) P. Soleillet, ouvrage cité.

(1) Voy. l'article déjà cité de M. H. Duveyrier.

(2) Voy. le rapport précédemment cité de M. Roudaire.

Ce projet n'est donc pas, comme on le croit injustement, une utopie. Une utopie se reconnaît à l'impossibilité d'appliquer les procédés proposés; elle se reconnaît aussi et surtout à l'exagération des résultats promis. Nous ne nous proposions pas de prouver que l'immersion des chotts sahariens était possible, mais seulement d'examiner la valeur des avantages que nous promet le commandant Roudaire. Ces avantages sont incontestables : sans être trop beaux, ils sont suffisants pour récompenser dans une large mesure les efforts de celui qui tentera cette œuvre hardie. Le climat, l'agriculture, la richesse commerciale de l'Algérie seront presque immédiatement modifiés. On a quelquefois parlé, à propos de ce projet, de la gloire qu'il assurerait par le monde à la France : quelle noble tâche de rendre à la vie et à la civilisation des régions mortes et des peuples oubliés! Sans doute la France est digne d'une telle mission; mais pour les gens de peu d'enthousiasme, qui préfèrent des dividendes à la gloire, nous pouvons dire que les conséquences économiques de cette œuvre en égaleront la grandeur.

HÉBET.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Stapfer applique à Shakespeare la méthode employée par M. Patin à l'égard des tragiques grecs. Chaque œuvre étudiée est comme un fleuve où se jettent de nombreux affluents, dont quelques-uns venus de très-loin. M. Stapfer remonte chacun d'eux jusqu'à son humble source : voilà pour les origines. Le fleuve, ainsi formé ou accru, traverse diverses contrées qu'il égaye et fertilise. M. Stapfer, se laissant aller doucement au cours de l'eau jusqu'à l'embouchure, note les aspects nouveaux, les transformations subies, le concours prêté, ici à la culture, là à l'industrie. Le voyage est un peu lent peut-être, mais il est souvent agréable, instructif toujours.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà et ont justement apprécié plus d'un chapitre du nouveau volume de M. Paul Stapfer, *Shakespeare et l'antiquité* (1). Je ne m'étendrai donc pas sur l'œuvre entière, quelque plaisir que j'eusse à en dire tout le bien que j'en pense. Prenons alors, si vous le voulez, une seule de ces consciencieuses analyses : l'étude sur *Troïlus et Cressida*. A propos de cette fantaisie folle de Shakespeare, nous allons voyager à travers le temps et l'espace : nous irons du Nord au Midi, de l'Orient à l'Occident, d'Homère à MM. Halévy et Meilhac, et — passant par Quintus de Smyrne, par le vieux trouvère normand Benoît de Sainte-More, par Chaucer et d'autres encore — de *l'Iliade* à *la Belle Hélène*. Quand nous nous serons arrêtés longtemps à l'œuvre de Benoît de Sainte-More, M. Stapfer nous avertira que tout porte à croire que Shakespeare ne l'a pas connue. Benoît décidément n'était pas un affluent. De même Tite-Live raconte parfois longuement un épisode dramatique; puis, son récit fini, il nous avoue que c'est là une pure légende : mais sa narration pittoresque est placée.

C'est là le danger de l'érudition, et M. Stapfer n'y a pas complètement échappé. On résiste difficilement au plaisir de montrer sa richesse. Mais voyons quel est le sens de la bouffonnerie de Shakespeare, d'après M. Stapfer. La question a son importance, puisque les critiques et les traducteurs ont été d'avis si différents. Coleridge nous avertit d'un ton solennel, et en prenant son air le plus pensif, que devant *Troïlus et Cressida* nous sommes en face d'un mystère. Expliquera qui pourra; lui, il y renonce. Le critique allemand Ulrici admire dans cette fantaisie, œuvre de pur caprice, et il admire avec stupeur une protestation prophétique faite, non pas au nom de l'art, mais au nom de la morale et de la religion, contre l'abus qu'on devait par la suite faire de l'antiquité. Pour François Hugo, le dernier traducteur, ce n'est ni la religion ni la morale qui sont en cause, mais l'art. Et il salue dans Shakespeare un révolté, un romantique anticipé, qui, voyant d'avance et par une intuition prophétique la perruque dont Racine devait affubler la tragédie, a voulu enlever à la tragédie cette perruque avant même qu'elle n'en fût coiffée.

Telle n'est pas, comme on peut le penser, l'interprétation de M. Stapfer. Cette pièce, dit-il, gaie et joyeuse comme le soleil, brille de la même clarté. Shakespeare n'a jeté un défi ni à Homère ni à l'antiquité, ni par avance à Racine : il a tout simplement suivi une tradition latine transmise par l'antiquité au moyen âge et par le moyen âge à la Renaissance. Cette tradition, quelle était-elle? d'immoler les Grecs aux Troyens, desquels nous descendons, nous, de race latine. Énée a été le premier roi de Rome; Francus, fils d'Hector, a été le premier roi des Francs; Hector est un ancêtre de Shakespeare. Si Homère est la source première des légendes, Virgile a détourné le courant. Or, ce n'est pas Homère qu'a lu le moyen âge, mais Virgile, le descendant d'Énée; et Virgile a enseigné à l'Europe, avec le ressentiment contre la Grèce, la piété filiale à l'égard de Troie. Glorifier les Troyens vaincus aux dépens des Grecs vainqueurs, telle est donc l'entreprise tentée par Shakespeare, fidèle à la tradition.

Je regrette que l'espace me manque pour suivre M. Stapfer dans tous les développements par lesquels il établit cette tradition même. Vous verrez, en lisant son livre, comment le moyen âge a opposé, en effet, à l'infamie d'Achille l'honneur et les vertus d'Hector, cette fleur de la chevalerie. Les arguments tirés, par exemple, de Benoît de Sainte-More, qui confesse cependant que le héros troyen bégayait et louchait un peu, sont tout à fait concluants; de même celui qui est tiré de nos jeux de cartes, où Hector, le valet de carreau, figure à côté de Lancelot, le valet de trèfle. Ne souriez pas, c'est bien là la vraie et l'indiscutable popularité. Oui, la tradition léguée par le moyen âge à la Renaissance immole, en effet, constamment la Grèce à la Phrygie. Maintenant, Shakspeare a-t-il

1. *Shakespeare et l'antiquité*, par Paul Stapfer. — 1 volume. Paris, 1879. Sandoz et Fischbacher.

suivi pieusement la tradition, son ironie bouffonne est-elle cruelle aux Grecs seuls, c'est ce qui me paraît moins démontré.

Sans doute ils sont rudement traités. Ajax est une brute; Ulysse, un fin matois qui, comme M. Jourdain, ne tient pas à recevoir quelque bon coup qui lui ferait mal; Agamemnon est un composé d'Harpagon et de Géronte; Achille, un soldat fanfaron, « un chameau », dit Pandarus. Amoureux d'une fille de Priam, il entretient un commerce secret avec l'ennemi; quand il tue Hector, c'est par surprise: le trouvant désarmé, il le frappe lâchement, puis attache le cadavre à la queue de son cheval. Tous les traits qui peuvent le rendre odieux et ridicule sont complaisamment étalés. Voilà qui est bien; mais passons chez les Troyens nos ancêtres. Hélas! comme dit Horace, ou du moins en déplaçant deux mots de son vers :

Iliacos extra muros peccatur et intra.

La piété filiale de Shakespeare ne l'aveugle pas. Hector seul est vraiment respecté par son ironie, dont les traits percent tout le monde. L'ancêtre Troïlus a lieu de se plaindre; et l'ancêtre Cressida, c'est bien pis. Une dévergondée de la pire espèce. Et l'ancêtre Pandarus, l'oncle entremetteur! Boccace le traite avec indulgence, presque avec sympathie — en Italie on est moins sévère sur ce chapitre: question de latitude; — mais Shakespeare n'y va pas de main-morte avec lui. Sur tous enfin, une grêle de coups. Voilà donc des ancêtres rudement secoués et la tradition médiocrement respectée. M. Stapfer lui-même le confesse de bonne foi au terme de son étude. Ainsi la conclusion est moins absolue que les prémisses, et un point d'interrogation est posé loyalement après la formule consacrée : « Ce qu'il fallait démontrer ».

Peut-être, en effet, ne devons-nous voir dans cette bouffonne parodie de l'antiquité qu'une débauche d'esprit, une orgie de fantaisie et de gaîté. Cette *Belle Hélène* est, comme dit fort bien M. Stapfer, l'amusement d'un grand génie en vacances, qui, trouvant dans la légende des deux amants et dans celle de la guerre de Troie un cadre à sa fantaisie, l'a rempli avec une certaine hâte, mais en y prodiguant la vie dramatique. Si la longue étude de M. Stapfer insiste un peu longuement sur certaines œuvres que Shakespeare n'a pas connues, si elle annonce une thèse dont la démonstration n'est pas complète en fin de compte, ces analyses, ces rapprochements, ces parallèles ont du moins leur intérêt de curiosité. Enfin, l'érudition du savant critique forme un bagage qui, bien que lourd, est vaillamment et lestement porté.

II.

Voici un nom nouveau qui vient de poindre à l'horizon du ciel littéraire. C'est celui de M. de Beausire-Seyssel, et il mérite qu'on le signale. Son œuvre de début, *Érismer* (1), est vraiment une œuvre distinguée. Par modestie, l'auteur nous avertit de n'y chercher ni le talent du romancier, ni l'art du littérateur, ni la science du philosophe. Il serait fâché pourtant, j'imagine, qu'on le prît au mot; mais je n'en ai nulle envie. Évidemment, *Érismer* n'est d'une construction ni compliquée ni savante; les habiles du roman charpentent mieux : en retour, il y a dans ce récit très-simple, sans grands coups de théâtre ni violentes péripéties, la peinture bien délicate de deux cœurs que les circonstances heurtent l'un contre l'autre sans que la même étincelle jaillisse des deux. Et, en effet, la différence est profonde. Dès l'enfance le contraste apparaît: l'un est fait pour se donner tout entier et en esclave, l'autre pour jouir de son triomphe et de sa domination. Dans cette Célimène de douze ans nous pressentons ce que sera la femme, fière d'imposer son joug aux plus rudes volontés et de triompher par un de ses sourires des plus fermes résolutions.

Elle aura non des passions, mais des caprices, et des caprices changeants. On se tuera pour elle et on mourra d'elle sans qu'un pli creuse son visage rose. Elle passera au milieu de ses victimes sans se douter du sillage sanglant laissé derrière sa traîne parfumée. On se demande même jusqu'à quel point elle est coupable. Son égoïsme cruel est inconscient. Incapable de sentiments profonds et durables, elle n'en suppose pas chez les autres. Pour cette éternelle enfant, la veille n'existe plus, le lendemain n'existe pas encore : il n'y a que le jour présent, et elle le veut gai et souriant comme elle. Bien délicatement fouillée, cette figure, et sans coups de ciseau violents. Celle d'Érismer, la victime de l'inconsciente coquette, est peut-être d'un dessin moins distingué. Non que la peinture de ses agitations, de ses souffrances intérieures soit banale; mais au dehors les gestes sont trop violents, l'attitude trop désespérée à la façon des héros de drame. J'aimerais mieux qu'il cherchât à se consoler autrement qu'en développant en lui les appétits grossiers. Il méritait mieux que cela. En somme, l'œuvre est d'un observateur et d'un artiste.

III.

Avec M. Mario Uchard, nous allons trouver encore une victime de l'amour. Que voulez-vous? c'est l'histoire toujours ancienne et toujours nouvelle. Dans la vie ordinaire, on se console, en général; dans le roman, on meurt ou on se tue. Donc il y a encore ici mort d'homme, et cette *étoile de Jean* (1) — tel est le titre du récit — est une étoile qui abandonne Jean. A gai début, lugubre dénouement. Tout lui avait ri, à ce Jean, jusque-là, et lui-même il riait à tout et de tout; à la fin, les larmes et le suicide. C'est ainsi : Jean qui rit et Jean qui pleure. Plaignons-le donc, puisque M. Uchard nous y invite. Eh bien, non! nous ne le plaindrons pas, car il n'a pas le droit de se tuer. Son suicide pèche contre la logique. Non, Jean, mon ami, vous qui avez fait votre fortune en Amérique rudement et laborieusement, vous qui vous vantez d'avoir eu le baptême du travail qui donne les énergies saines, il vous

1 *Érismer*, par P. de Beausire-Seyssel. — 1 volume. Paris, 1879. Calmann Lévy.

1 Mario Uchard, *l'Étoile de Jean*. — 1 volume. Paris, 1879. Calmann Lévy.

est défendu de vous suicider parce qu'une petite pensionnaire, qui ne sait pas que vous l'aimez, épouse un bon jeune homme. Quoi! c'est pour cela que vous vous précipitez dans une crevasse de montagne! Mais non, cela est impossible; c'est une pure invention de M. Uchard, qui ne savait comment en finir. Vous, si vous avez jamais existé, vous ne vous êtes pas tué.

Qu'il n'ait jamais existé, voilà qui est encore bien possible; car tout ce qui lui arrive, et à lui et à ses amis et à ses ennemis, est bien ce qu'il y a de plus invraisemblable au monde. Tous ces gens-là jouent tout le temps à cache-cache: la mère de Jean avec le père de Jean, tous les deux avec Jean lui-même; Jean avec une certaine lady soupçonneuse; la jeune ingénue, aimée de Jean, avec sa mère. Ce ne sont que départs furtifs, déguisements, maisons blotties dans le feuillage. Et chacun de crier : Où est-il? où est-elle? par où donc sont-ils passés? A la fin, on se retrouve : coucou! ah! les voilà! Entre temps, Jean met la main sur son père légal, qu'il ne croit pas être son père et qui l'est cependant. Tous ces imbroglios me rendent rêveur. M. Uchard avait été mieux inspiré — en ce temps-là — lorsqu'il avait écrit la *Fiammina*.

IV.

Mon collaborateur N***, en prenant les devants, m'a privé du plaisir de faire l'éloge du dernier ouvrage de M. Paul Perret, *Madame Valence* (1). Je n'ai plus maintenant que ceci à dire : c'est que le plaisir éprouvé par le lecteur serait bien plus vif encore si M. Perret écrivait moins bien. Mais c'est un artiste qui se préoccupe de la forme, et un peu trop, à mon sens. A force de surveiller son style, de le parer, de l'endimancher, de lui dire, comme les mamans à leurs filles nubiles : « Attention, tenez-vous bien! » il lui enlève de son naturel et de sa libre allure. Trop de coton, trop de crinolines, trop de petites manières et de petites mines. Je m'associe, du reste, à mon collaborateur pour rendre hommage à l'intention morale de l'œuvre.

Mais cependant, s'il s'agissait de décerner un prix de vertu, le lauréat ne serait pas encore M. Perret. Approchez, jeune Hector Malot; à vous la couronne! Votre *Sans famille* (1) a dû faire tressaillir d'aise Bouillé; Berquin, de sa demeure dernière, vous sourit amicalement. Non, on ne peut imaginer rien de plus honnête que cette œuvre confite en bons sentiments. Et quels braves gens que les personnages! A part deux ou trois bandits, que l'on voit à peine, il n'y a que des cœurs sensibles. Les animaux eux-mêmes, qui jouent là-dedans un grand rôle, le chien Capi notamment, sont des modèles de toutes les vertus. O les bonnes bêtes! O les bonnes gens! O l'excellente mère-nourrice, le non moins excellent juge de paix, la toute bonne vache Roussette! Va, pauvre enfant sans famille, cherche tes parents sur les grands chemins; nous ne tremblons pas pour toi : Capi, le fidèle Capi t'accompagne. Il est ton gagne-pain en faisant des tours sur les places publiques; mais, bien plus, il est ton conseiller. Quand tu hésites sur le chemin à prendre, tu montres à Capi les deux routes entre lesquelles il faut choisir, et lorsqu'il aboie, tu dis : « C'est celle-là! » Et, en effet, ta famille est retrouvée bien loin, là-bas, au fond de l'Angleterre. Et, devenu riche, tu appelles dans ton château tous les braves cœurs qui t'ont été secourables, et vous dînez tous ensemble, et tu les regardes d'un œil attendri : « Que j'aime à voir autour de cette table !... » Et Capi, après avoir salué la société, s'assied en mettant une patte sur son cœur.

Ces deux volumes, débordant de vertu, ne sauraient trop être recommandés pour les étrennes. La jeunesse y trouvera, outre de bons exemples, des notions utiles sur les routes et les rivières de la France, car l'enfant perdu cherche sa famille par terre et par eau. C'est de la morale et de la géographie en action.

V.

M. Gabriel Reignier a été tenté par un beau sujet de drame héroïque : la mort de Pisani (1). L'exécution n'est pas bien heureuse : ni clarté, ni rapidité, ni mouvement scénique. Des tirades, des récits, des monologues sans fin. Le style pèche par excès d'originalité. Écoutez ce personnage qui traîne son flanc jusqu'au palais du doge :

> J'ai traîné jusqu'à vous le flanc qu'il a percé.

On entend encore des maximes comme celle-ci :

> La défaite dessert, et ne fait pas la honte.

C'est donc une tentative honorable, mais qui n'a pas réussi.

VI.

Constatons, en finissant, que M. de Calonne n'a pas obtenu au troisième Théâtre-Français, avec son *Gentilhomme citoyen*, le même succès qu'avec *l'Amour et l'Argent*. Ce citoyen gentilhomme ne deviendra pas trois fois centenaire. Singulier gentilhomme d'ailleurs, et étrange citoyen. Après avoir élevé son fils en citoyen, il voudrait, lorsque le cœur de ce fils est atteint par la flèche du dieu malin, qu'il se comportât en gentilhomme. Le fils tient bon contre le père, triomphe de sa résistance; et alors le père, qui depuis deux heures agissait et parlait en gentilhomme, lui crie : « Bravo, citoyen! tu es mon digne fils! » Imaginez un cavalier emporté par son cheval, qu'il essaye vainement de retenir, disant ensuite avec orgueil : « Ah! avec moi la bête sait qu'il faut marcher! »

MAXIME GAUCHER.

(1) Paul Perret, *Madame Valence*. — 1 volume. Paris, 1878. E. Dentu.

(2) *Sans famille*, par Hector Malot. — 2 volumes. Paris, 1878. E. Dentu.

(1) Gabriel Reignier, *Pisani*, drame héroïque. — 1 volume. Paris, 1878. Alphonse Lemerre.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

La commission du budget vient de s'occuper de la question des subventions théâtrales. Elle a maintenu la subvention de l'Opéra-Comique et du Théâtre-Français. Elle a accordé aussi celle de l'Académie nationale de musique, mais seulement pour un an, ce qui est un avertissement au ministre des beaux-arts de ne pas s'engager, sans l'aveu du parlement, sur la question du renouvellement du privilège de M. Halanzier, qui expire le 31 octobre prochain.

Quant au second Théâtre-Français, la subvention de 60 000 francs a été, non pas supprimée, mais, pour mieux dire, suspendue, le directeur, M. Duquesnel, ne remplissant pas les conditions du cahier des charges.

Ces deux dernières décisions sont un échec pour le ministre des beaux-arts, d'autant plus qu'il a, assure-t-on, signé depuis quelque temps déjà le renouvellement du privilège de M. Duquesnel.

Il n'y aura qu'une voix pour féliciter la commission du budget de l'énergie qu'elle montre en cette circonstance.

On ne saurait admettre qu'un théâtre comme l'Odéon, qui relève de l'État, soit administré à la façon d'une scène libre qui ne relève que d'elle-même, et qu'on voie la même pièce figurer sur son affiche pendant un an, presque sans interruption, sous le prétexte qu'elle fait recette. Le budget ne subventionne pas un directeur uniquement pour l'aider à faire sa fortune. Le but de la subvention est, au contraire, de lui permettre de faire passer la question d'art et de littérature avant la question d'argent, conformément aux conditions que lui impose le cahier des charges.

M. Duquesnel est un homme habile et qui entend à merveille ses intérêts, cela se voit de reste; mais sa place serait à la Porte-Saint-Martin ou au théâtre du Châtelet plutôt qu'à l'Odéon.

II.

Le spectacle que présente l'Opéra est plus triste encore. Là aussi, il y a de grosses recettes et fort peu de préoccupations artistiques.

On y voit bien deux ou trois artistes remarquables qui se trouvent là par la force des choses, mais rien qui ressemble à une troupe d'ensemble digne du premier théâtre lyrique du monde. L'exécution des anciens chefs-d'œuvre du répertoire, tous antérieurs à l'avènement du directeur actuel, est tombée au-dessous du médiocre. Il est impossible d'écouter *la Juive, les Huguenots* ou *Guillaume Tell* jusqu'au bout; et tout le monde se plaint d'un pareil état de choses, même les gens les moins experts en musique.

S'il n'y avait pas, pour exciter et soutenir la curiosité, les magnificences de la nouvelle salle, il y a longtemps que notre Académie nationale de musique et de danse serait complètement délaissée.

Tout cela peut être absolument indifférent à la direction, qui encaisse habituellement tous les soirs le maximum de recettes possibles, mais ce n'est pas indifférent aux contribuables, qui font les frais d'une énorme subvention, ni à ceux qui ont quelque souci de nos glorieuses traditions artistiques

Il y a encore une considération secondaire, si l'on veut, mais qui a bien aussi son importance.

La direction de l'Opéra a toujours été confiée à des hommes joignant aux qualités de goût et d'intelligence nécessaires dans un poste pareil, les façons courtoises, le savoir-vivre, la politesse exquise d'un parfait gentleman. Je n'ai nullement l'intention de mettre en cause l'honorabilité personnelle du directeur actuel; mais je crois qu'il faudrait beaucoup de bonne volonté et de complaisance pour voir en lui le type de l'homme du monde.

III.

La décision de la commission du budget met le ministre en demeure de prendre à l'égard de l'Odéon et de l'Opéra des mesures réclamées depuis longtemps par l'opinion publique. Et quand il les aura prises, on pourra se demander encore pourquoi elles auront été si tardives.

Je ne pense pas que personne puisse dire que le ministre ne connaissait pas l'état des choses, et il ne voudrait pas lui-même assurément alléguer cette excuse. M. Bardoux, en effet, se sentirait offensé avec juste raison, si pour le défendre on venait soutenir qu'il ne lit jamais un journal et qu'il ignore, sur des choses qui sont de son ressort, ce qu'en sait le plus indifférent des Parisiens. On pourrait lui dire alors : Pourquoi êtes-vous ministre? — Et une telle apologie aurait le poids et la raideur du pavé de l'ours.

Ce n'est rien de tout cela; c'est seulement que M. Bardoux est un homme plein de bienveillance et qui serait désolé de faire du chagrin à quelqu'un. Mais, pour ne pas chagriner M. Duquesnel, il chagrine les personnes assez nombreuses qui souffrent de voir que l'Odéon n'est pas ce qu'il devrait être. Pour ne pas faire de la peine à M Halanzier, il en fait à ceux qui voudraient pouvoir aller à l'Opéra et qui n'y vont pas parce qu'on y chante comme sur une scène de second ordre. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il a fait du chagrin à la commission du budget et qu'elle l'a exprimé dans la langue des chiffres.

La misanthropie d'Alceste ne siérait pas sans doute à un ministre; mais l'indulgente philosophie de Philinte a bien aussi ses inconvénients.

IV.

Les *Souvenirs du second Empire* de M. Granier de Cassagnac m'amusent toujours; ils sont instructifs et curieux à plus d'un titre. L'absence complète de sens moral qui permet à l'auteur d'apprécier d'une façon absolument originale les plus horribles épisodes du guet-à-pens de Décembre n'est pas ce qu'il y a de plus remarquable dans ces *Souvenirs;* on s'intéresse surtout aux révélations qu'ils contiennent sur le rôle joué par certains personnages bien connus au moment du coup d'État.

Ainsi il paraît que, la veille, c'est-à-dire dans la soirée du 1er décembre 1851, M. de Falloux avait fait offrir au prince-président, par l'entremise de M. Heeckeren, de « prendre l'initiative d'un coup d'État *contre les représentants républicains* et de les contraindre à l'obéissance par la force armée ». C'est du moins M. de Cassagnac qui l'assure, et M. de Falloux n'a pas réclamé.

De quelle obéissance voulait donc parler M. de Falloux ? Obéissance à qui et à quoi ? Étaient-ils donc, à la veille du 2 Décembre, en état de révolte contre l'autorité légale ?

Lorsque les députés réunis à la mairie du Xe arrondissement furent mis en état d'arrestation, le baron Heeckeren et le duc de Mouchy furent chargés par le Président de leur offrir leur liberté. M. de Falloux, qui faisait partie de ce groupe de députés, commença par jouer l'énergie et l'indignation. Lui qui, deux jours auparavant, avait proposé de s'associer à un coup de force contre les députés républicains, protesta avec force « contre l'atteinte portée par le Président à la liberté des représentants du peuple ».

Comme M. Heeckeren insistait, M. de Falloux et ses amis s'adoucirent et ne songèrent plus qu'à se tirer d'affaire décemment. Ils commencèrent par déclarer qu'il leur paraissait impossible qu'il n'y eût pas une résistance armée dans les rues de Paris : « Dans cette conviction, ajoutaient-ils, nous ne pouvons accepter la liberté que vous nous offrez, même sans conditions, car une fois sur le pavé de Paris, que devien drons-nous lorsque la lutte s'engagera? Au moment de la bataille, il n'y aura, pour les hommes qui ont joué un rôle politique, que de faire un choix entre deux situations : être pour ou contre le gouvernement. Or, votre procédé violent nous défendant d'être avec vous, il ne nous resterait qu'à monter sur une barricade. »

Voilà comment M. de Falloux et ses amis ne furent pas tout de suite remis en liberté. On daigna leur continuer les « rigueurs précieuses » d'une détention « qui les dispensait de combattre et leur assurait le triomphe sans coup ferir ». Ainsi, ils ont mérité en cette circonstance le mépris même de M. de Cassagnac.

V.

Le prince avait excepté M. Piscatory et le général Oudinot de la délivrance immédiate offerte à leurs collègues. Voici les raisons relatives au général Oudinot :

« A la place où vous êtes — dit le prince à M. Heeckeren — et il n'y a pas trois semaines qu'il y était, le général est venu provoquer une conversation dans laquelle il m'a dit qu'un coup d'Etat était nécessaire et qu'il était homme à le faire *sous certaines conditions*. Ces conditions, ajoute M. Heeckeren, *m'ont été dites par le prince*. Or, on est à peu près autorisé à croire, d'après des témoignages très sérieux et sans faire violence à la discrétion de M. Heeckeren, que les conditions de M. le général Oudinot, pour entreprendre l'exécution du coup d'Etat, auraient été d'être préalablement fait maréchal de France !

On voit là peints sur le vif ces prétendus conservateurs, ces hommes d'ordre si scrupuleux sur les points de légalité quand leurs intérêts sont en jeu, et qui en savent faire si bon marché au besoin.

VI.

Je me reprocherais de passer sous silence une scène de haute bouffonnerie par laquelle se termine le premier volume des *Souvenirs*. M. G. de Cassagnac assure qu'il avait toujours été frappé de ce qu'il y avait, dit-il, de profondément religieux dans l'âme de Louis-Napoléon, et il était curieux d'étudier la trace que l'idée de Dieu aurait laissée dans son esprit après l'heureuse issue d'une lutte qui fixait sa destinée.

« Un dimanche matin de l'année 1851, étant allé, sur son désir, le voir à l'Élysée, il était onze heures lorsqu'il put me recevoir : « C'est l'heure de ma messe, me dit-il ; si vous « voulez venir l'entendre avec moi, nous causerons plus « librement ensuite. » Je le suivis, et c'est ainsi que j'appris qu'il avait dans le palais une chapelle privée où il assistait régulièrement, avec sa maison civile et avec ceux qui le voulaient de sa maison militaire, à une messe dite par M. l'abbé Lène, vicaire de la Madeleine, qui resta son chapelain.

« Donc, le 6 décembre, ayant appris que je me trouvais dans le salon des aides de camp, le prince me fit appeler par l'un des officiers de service. Il se promenait lentement sur le large perron de l'Élysée, du côté du jardin. Dès que j'arrivai près de lui, il me tendit familièrement, selon son habitude, le petit doigt de sa main droite, en me disant :

« Ah ! monsieur de Cassagnac, je suis bien comme vous : « je crois à la Providence ! Vous souvenez-vous de nos con- « versations à Saint-Cloud, ce mois d'octobre ? Nous pensions « alors qu'il fallait dissoudre la Chambre en son absence. « Eh bien ! nous nous trompions : en la dissolvant réunie, « nous avons eu à la fois toutes les résistances sous la main, « et nous avons pu les briser par un seul et même effort. Ah ! « je crois, comme vous, à la Providence ! »

Ce criminel aux mains sanglantes mettant la Providence de moitié dans son crime et la remerciant de sa complicité deux jours après les massacres du boulevard, avec M. de Cassagnac agenouillé pieusement auprès de lui, quel tableau d'un comique sinistre pour un Molière ou un Shakespeare !

La trace laissée par l'idée de Dieu, comme dit M. de Cassagnac, dans l'esprit de Louis-Napoléon après le succès de son attentat, était évidemment de la même nature que celle qui existe dans l'esprit d'un bandit de la Calabre lorsqu'il va se prosterner dévotement devant la madone après avoir heureusement arrêté une chaise de poste.

Z...

CLOTURE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Au moment où vont se disperser les richesses accumulées au Champ de Mars, nous faisons comme tous ceux qui peuvent le faire encore, nous montons au palais du Trocadéro et jetons un dernier regard sur le panorama qui se déroule devant nous. Les teintes grises de l'hiver en ont déjà voilé l'éclat, les gazons et les fleurs ont pâli, la rivière a perdu sa limpidité ; la fête, pour les yeux, est finie ; mais, pour l'esprit, elle est toujours dans sa gloire, et ses traces ne s'effaceront pas.

Incontestablement, le spectacle est féerique. Cet harmonieux ensemble de parterres et de palais laisse loin derrière lui même le beau caravansérail de 1867. L'installation de l'Exposition universelle, cette année-là, ne donnait pas assez l'idée de l'hospitalité urbaine offerte et acceptée. Au point de vue de l'organisation, c'est-à-dire du groupement des produits exposés, elle méritait de servir de modèle mais l'aspect extérieur était un peu celui d'un vaste champ de foire. Vu d'en bas, l'escalier des Géants, sans style ni caractère, attristait le regard comme un désert de pierres, et la plaine du Champ de Mars, parsemée de pavillons et de drapeaux divers, ne présentait que le tableau d'un joyeux campement de tous les peuples sur les bords de la Seine.

L'Exposition de 1878 a pu, dans les détails, donner prise à la critique; dans l'ensemble, on ne saurait disconvenir que le plan n'en ait été bien conçu. Le palais du Trocadéro peut n'être point d'un style irréprochable; mais, situé comme il l'est, l'effet général en est heureux. Ses deux ailes, qui s'ouvrent et s'arrondissent comme des bras, semblent couver l'Exposition tout entière et faire de cette vaste scène comme une scène domestique. L'autre palais, qui lui fait face, réunit l'élégance à la légèreté qui doit caractériser une construction éphémère. Les parterres sont disposés avec une entente du coloris qui n'avait pas encore été égalée. Les pavillons, point trop nombreux, égayent le spectacle, relient les constructions maîtresses; et la Seine, qui coule paisiblement au milieu de tous ces grands ouvrages de la main des hommes, impassible comme la nature, imprime au tableau un caractère de douceur et de majesté. Quiconque aura joui, du haut des galeries du Trocadéro, de l'éblouissant coup d'œil, ne l'oubliera jamais et gardera dans sa mémoire, comme un de ses meilleurs trésors, l'image de l'Exposition universelle de 1878.

Le succès a été digne de la magnifique mise en scène. Affluence d'exposants et de visiteurs, cordialité de la part des représentants des nations étrangères, satisfaction chez la population parisienne, et dans les produits exposés un mérite tel qu'il a fallu dépasser de beaucoup le chiffre prévu des récompenses, tout a concouru à la gloire et au bonheur de l'entreprise; tout a répondu aux espérances de la nation; tout a récompensé la hardiesse, les efforts et l'habileté des initiateurs.

Cependant, aujourd'hui que les premiers enthousiasmes sont passés, que les plaisirs des yeux sont terminés, il faut se dire qu'en pareille matière le succès est le moyen, non le but. Dans une telle manifestation de puissance et de vie, c'est peu qu'un brillant spectacle, que des foules charmées, que le Pactole, même, traversant Paris. Le lendemain d'une semblable fête ne doit point ressembler à ces fins de bals où les maîtres de maison échangent avec leurs invités des compliments stériles, après quoi tout rentre dans le silence et l'oubli. C'est plutôt le soir d'une journée féconde où l'on supputé ses bénéfices, et ici les bénéfices, ce sont des résultats moraux et matériels sérieux et durables.

Le trait le plus nouveau de la dernière Exposition est sa réelle universalité. En face d'un palais industriel, on a eu l'intelligente idée d'élever un autre palais ouvert aux manifestations de l'esprit; au-dessus d'un vaste champ consacré à l'étalage des œuvres manuelles, on a songé à ouvrir de grandes salles à la littérature, à la musique, aux sciences, sans oublier l'art des siècles passés. Sans doute des conférences, des congrès, des concerts, des représentations dramatiques même ont quelquefois accompagné les solennités de ce genre; mais ici drames, concerts, congrès, conférences, musées des arts rétrospectifs, galeries de portraits historiques, collections ethnographiques, tout ce qui compose la vie passée et présente de l'humanité faisait partie de l'Exposition elle-même. Aussi, que de variété dans cet ensemble, que de contrastes dans ces rapprochements! Toutes les voix de la terre semblaient s'élever à la fois de ce petit coin du globe. Sur la rive droite de la Seine, le vieux monde; sur la rive gauche, séparé seulement par la largeur du fleuve, le monde nouveau. D'un côté, la Chine, la Tunisie, le Japon, la Perse étalat, dans un luxe d'or et de couleur, des profusions de bimbeloteries puériles, jouets de ces grands enfants qui peuplent l'Asie; de l'autre, l'usine du Creuzot montrant sous la forme sévère d'un marteau, d'un piston et d'un levier, la puissance par laquelle les races indo-européennes entreprennent de transformer la surface de la planète. Et, à côté, on voyait quelque chose de plus estimable encore que les œuvres du génie, car c'était une œuvre de bonté. Un petit, très petit pavillon, devant lequel on n'aurait point dû passer d'un air insouciant, contenait l'exposition collective de ces Sociétés charitables formées pour protéger la faiblesse sous sa forme la plus méprisée, pour combattre la souffrance chez les plus humbles créatures. Nous avions là l'exposition internationale de la Société protectrice des animaux. La Société de la pitié avait pris sa place au soleil du Champ de Mars, et sa seule présence faisait du progrès des idées et des mœurs un éloquent commentaire. Les objets qu'elle avait exposés étaient sans charmes pour les yeux; mais comme ils étaient propres à faire songer et réfléchir! Cette collection d'appareils inventés pour atténuer les souffrances des animaux suggérait à notre esprit l'image de tortures auxquelles nous n'avions point songé. Il y avait là, par exemple, des masques d'abatage envoyés par M. Sigmond, de Bâle, qui peuvent en effet abréger, en facilitant l'œuvre du boucher, l'agonie de la victime. Il y en avait un autre, dû à la Société de La Haye, pour diminuer de même la résistance et, partant, la souffrance des porcs. En ce qui concerne les bœufs et les vaches, le masque ou fronteau d'abattoir est généralement adopté; dans les campagnes comme dans les villes, on en apprécie l'avantage, plus encore pour l'homme, qu'il préserve du danger dans sa lutte avec un puissant animal, que pour cet animal lui-même; mais avec les animaux moins forts on néglige de s'en servir, surtout quand il s'agit des pauvres pourceaux. — La façon dont nos paysans abattent leurs porcs est chose horrible à voir; les détails de ces tueries sont tellement hideux qu'ils ne sauraient trouver place ici. — Il y avait encore des modèles d'appareils pour l'arrimage du bétail sur les navires, pour le transport de la volaille, pour le chargement et le déchargement des veaux, pour la descente des chevaux dans les mines, pour le sauvetage, si difficile, des animaux dans les incendies. Que de pauvres chevaux auront, cet hiver, une jambe cassée, ou trembleront de tous leurs membres, ou feront des chutes douloureuses dans le brancard, faute d'un petit fer à glace comme celui qu'expose M. Méder, de Paris! La ferrure à glace devient fort incommode quand elle cesse d'être nécessaire; c'est pourquoi — les gelées étant toujours chez nous de courte durée — le propriétaire pauvre d'un cheval de travail recule devant la dépense d'un ferrage et d'un déferrage continuels; l'invention de M. Méder pare à cet inconvénient, car le crampon est mobile. Que de bien on peut faire, que de mal on peut éviter par un clou mis en sa place!

Puis, on entrait dans le gai palais de l'Exposition. Les richesses indiennes prêtées par le prince de Galles en gardaient l'entrée, comme une porte de l'ancien monde donnant accès sur le monde nouveau (1). En face, deux longues galeries — les beaux-arts, les arts industriels — où chaque nation coudoyait sa voisine; des deux côtés, deux autres galeries — les machines, — au milieu, le pavillon de la ville de Paris, et, au bout, une dernière galerie transversale,

(1) Voy. sur l'*exposition de l'Inde anglaise* la *Revue* du 15 mai 1878.

renfermant des mécanismes en mouvement qui étonnaient les visiteurs naïfs, peu instruits des procédés modernes de la fabrication. En somme, un immense tableau par compartiments où le monde tout entier était peint en raccourci, une grande maison aussi commodément distribuée que peut l'être une maison trop grande, et où chacun se trouvait bientôt chez soi.

Un mot saisi au passage, le jour de l'ouverture de l'Exposition, est resté dans nos oreilles : *Ici*, — disaient quelques jeunes gens qui paraissaient des employés de fabrique ou de commerce, — *ici il vous pousse des idées!* Faire pousser les idées, voilà en effet le grand objet des Expositions universelles. Ce sont des écoles publiques ouvertes à l'humanité; chaque visiteur est un écolier qui en emporte quelque chose. A ce point de vue général, l'Exposition de 1878 a obtenu le plus beau succès qu'on puisse rêver.

Elle a été, pour ce qui concerne la France, une solennité véritablement démocratique. Nous habitions le département du Loiret en 1855 et en 1867, comme en 1878. Lors de la première Exposition universelle de Paris, huit ou dix familles seulement, sur une population de cinq ou six mille âmes répartie entre les villages qui nous entourent, étaient allées voir le palais des Champs-Elysées et les merveilles qu'il renfermait; en 1867, il n'y en eut pas vingt qui quittèrent leurs travaux et leurs champs pour tâcher d'entrevoir au milieu des foules parisiennes les têtes couronnées dont la présence chatouillait la vanité du gouvernement impérial. Cette année, c'est par milliers que nos vignerons se sont séparés un moment de leurs vignes, nos paysannes de leurs vaches, pour aller « voir l'Exposition ». Tous les jours, les trains d'Orléans débarquaient sur les quais de la Seine des légions de braves gens en blouses et de braves femmes en bonnets ronds qui allaient chercher l'amusement au Champ de Mars, mais qui, par le fait, y trouvaient « des idées ». Les vieillards eux-mêmes, ces vétérans de la vie rurale, ces derniers débris des générations qui ne savaient pas lire, ont voulu, avant de mourir, voir la grande fête de Paris. Il en a été de même dans la plupart de nos départements. Jamais chez nous l'habitant des campagnes n'avait aussi largement puisé dans son épargne pour satisfaire une fantaisie intelligente; jamais sa curiosité ne s'était élevée si haut, et jamais, non plus, il n'avait donné de son aisance, de son bien-être croissants, un si visible témoignage. De toutes les joies patriotiques que la nation française a pu éprouver en 1878, la plus légitime est celle qu'a dû lui inspirer cet empressement tout nouveau des paysans à se mêler aux manifestations nationales.

Sans doute nos braves Berrichons, Beaucerons et Solognots n'ont guère vu autre chose au Champ de Mars qu'une accumulation de détails dont ils ne comprennent pas la valeur. Quand nous les interrogions au retour sur ce qui avait le plus frappé leurs yeux, l'un parlait d'un costume étranger, un autre des chevaux du pont d'Iéna, quelques-uns d'une poupée en cire, beaucoup de la machine à fabriquer les cigarettes; il en est des hommes incultes comme des enfants : ils n'embrassent pas les ensembles; mais tous — les plus jeunes surtout — avaient appris une foule de noms qui resteront dans leur mémoire; la géographie, qui à l'école primaire est une étude abstraite, aussi aride que l'algèbre, et que les enfants des campagnes se hâtent d'oublier, était devenue pour eux une réalité vivante. Puis, ils avaient acquis une idée — vague sans doute, — mais enfin une idée, de la grande industrie; ils avaient vu des machines agricoles et compris le parti qu'ils en pourront tirer un jour. Jusqu'à ces dernières années, l'emploi des machines dans l'agriculture a été suspect aux paysans; aujourd'hui ils n'ont qu'un regret c'est que ces mécanismes soient en général trop coûteux pour les petits propriétaires. Déjà, dans presque toutes les communes, des pressoirs du nouveau modèle, des batteuses mécaniques, appartenant à quelque spéculateur de village, vont faire, de porte en porte, à la tâche, à l'heure, à la journée, la rude besogne à laquelle autrefois avaient peine à suffire le vigneron et le laboureur. Encore un peu de temps, et des charrues à vapeur, des moissonneuses à vapeur, louées de même aux petits propriétaires par les gros agriculteurs de l'endroit, épargneront à l'homme et au cheval la plus dure partie de leur tâche.

Peu de pays en Europe jouissent au même degré que la France de l'homogénéité nationale; et toutefois il est bon que quelques distinctions malsonnantes, qui durent encore, entre les *ruraux* et les *citadins*, disparaissent complètement. Il est bon aussi que les paysans connaissent Paris, afin qu'ils soient, s'il est possible, moins tentés de s'y venir engouffrer. La curiosité a été pour beaucoup dans le péché d'Adam et d'Ève.

Et les ouvriers! Jamais on ne les avait vus prendre, en dehors des émeutes et de la politique, une si grande part à la vie de la nation. Les gens du monde, même les bourgeois, étaient noyés à l'Exposition de cette année dans les classes populaires. « Je reviens mécontent — nous disait un gentilhomme attardé de la province; — je n'ai rencontré à votre Exposition que des étrangers, des casquettes et des blouses. » Tandis qu'en 1855 le palais des Champs-Elysées ressemblait, par la composition de la foule clair-semée qui s'y pressait, à un salon de la bourgeoisie, le palais du Champ de Mars était cette fois comme une place publique dans les jours de réjouissances : des étrangers, des blouses et des casquettes, voilà ce qu'il fallait dans une enceinte où l'on montre aux savants sans doute, mais aussi aux ignorants les œuvres et les objets qui « font pousser des idées ».

Émulation sans jalousie entre les peuples, bienveillance réciproque, empressement de tous à concourir à l'œuvre commune, jouissance et profit pour les petits comme pour les grands, pour les paysans et les ouvriers comme pour les princes, souvenirs ineffaçables, tels sont, en dehors des avantages techniques, les premiers et les plus évidents bienfaits d'une Exposition universelle. Qu'importe après cela que les dépenses se trouvent plus ou moins complètement recouvrées, que les fabricants n'aient pas tous « fait leurs frais », comme ils disent? L'avantage commun produit à la longue l'avantage de chacun, et l'argent semé porte fruit quand il tombe dans une bonne terre. La septième Exposition universelle a marqué, dans les manifestations de la vie moderne, un terme qui sera difficilement dépassé, et la France doit se réjouir d'avoir donné une pareille fête au genre humain.

L. Q.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C[illegible] [178[illegible]]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 20. 16 NOVEMBRE 1878.

LA VÉRITÉ SUR LE NOUVEL EMPRUNT ÉGYPTIEN

L'ère des emprunts, qu'on croyait à jamais fermée pour l'Égypte, vient de se rouvrir. MM. de Rothschild ont fait cette semaine, pour le compte du gouvernement du khédive, moyennant commission, une nouvelle émission de 214 millions 625 mille francs, sous le titre pompeux d'*Emprunt domanial hypothécaire d'Égypte*. N'en déplaise à ses illustres parrains, ce n'est pas sans inquiétude que nous voyons cet emprunt émis à Paris. Nous commençons à être saturés de tous ces emprunts étrangers. Il serait bien temps que nos économies, péniblement amassées, fussent employées à améliorer notre propre situation, et ne servissent plus à tirer d'embarras des gouvernements en détresse ou des spéculateurs trop aventureux. Malheureusement, quand les plus puissantes maisons de banque, conseillées et soutenues imprudemment par notre ministère des affaires étrangères lui-même, se font les promotrices de l'entreprise et s'organisent en syndicat pour tirer sans pitié sur l'épargne française, lorsque la presse se tait ou fait chorus, la voix de la raison a peu de chance d'être écoutée.

Nous n'en ferons pas moins notre devoir, fussions-nous seuls à protester. Il nous sera, du reste, facile de convaincre le public, par des chiffres irréfutables, que l'opération qu'on lui propose est pleine de périls et que les avantages dont on la pare sont exagérés et dérisoires.

L'emprunt de 214 625 000 francs est garanti par 425 729 arpents de terre cédés à l'État par la famille du khédive. C'est le chiffre total des propriétés de la famille, tel que la commission d'enquête l'a relevé dans les annexes 7 et 8 de son rapport (pages 42 et 43). Mais la commission, plus précise que les prospectus de l'emprunt, a eu soin de spécifier en même temps :

1° Qu'un cinquième de ces propriétés (exactement 87 423 arpents) se compose de terrains *mauvais et incultes*.

2° Que les 53 500 arpents de Beni Souef et du Fayoum doivent être classés parmi les terres de qualité très médiocre, puisqu'ils ne produisent annuellement que 10 fr. 60 de revenu par arpent :

3° Que sur les 231 492 qui restent et qui constituent la seule partie vraiment sérieuse du gage, 150 000 sont situés dans la province de Garbieh, où le Nil vient de causer de si grands ravages, et qui est encore couverte de 10 pieds d'eau selon le correspondant du *Times*.

Il y a peu d'espoir à fonder sur les revenus de cette province pendant l'exercice 1878-1879. Quand les eaux se retireront, il faudra qu'on s'occupe, avant tout autre soin, de relever les villages détruits, de remplacer le bétail noyé, de curer les puits d'arrosage et les canaux d'irrigation envasés. Il faudra subvenir aussi à la détresse des fellahs, dont les récoltes ont été emportées et qui se trouvent dans le plus complet dénûment.

Dans de semblables conditions, quels pourront être les revenus que le nouvel emprunt tirera de ses propriétés en 1879?

Le cas a été prévu. Si le domaine cédé ne produit pas assez pour les besoins des coupons de la nouvelle dette, c'est la caisse de l'Unifiée qui fournira les différences. Cette pauvre Dette unifiée est le bouc émissaire des finances égyptiennes. Elle ploie sous le fardeau, elle a dû encore emprunter 70 millions cette année pour payer ses coupons, et c'est toujours sur elle que l'on tire!

Les financiers habiles qui ont fait du désordre égyptien un immense chaos pourraient-ils nous dire au moins avec quelles ressources l'Unifiée paiera ses coupons en 1879, après qu'elle aura fourni les *différences* de ses deux sœurs privilégiées?

Les dépenses prévues pour l'année 1879, dans le projet de

budget de la commission d'enquête (page 89 de son rapport), sont évaluées à 260 839 140 francs. Il convient d'ajouter à cette somme une centaine de millions de dettes flottantes qui resteront encore impayés, s'il est vrai toutefois qu'un tiers du nouvel emprunt doive être consacré à éteindre une première partie de ces dettes.

Nous savons déjà que les deux autres tiers sont absorbés par MM. de Rothschild, la Banque ottomane, le Comptoir d'escompte, les commissions et les frais d'émission de l'emprunt.

Les dépenses de 1879 s'élèveront, par conséquent, à 360 millions de francs environ.

La commission d'enquête, en rédigeant son rapport au mois de juillet dernier, estimait les recettes à 225 millions de francs; mais elle ignorait alors ce qui est aujourd'hui de notoriété publique, savoir : que la récolte du coton, déjà compromise par la sécheresse du printemps, serait réduite de moitié après les inondations d'octobre; que les deux tiers du maïs d'automne seraient détruits et que les retards occasionnés par l'inondation dans les semailles de la haute Égypte ruiraient à la prochaine récolte du blé. Elle ne pouvait pas prévoir que l'abondance exceptionnelle du coton américain, jointe à la stagnation générale des affaires, avilirait les prix de ce produit, et que l'Égypte, qui comptait sur une vente de 175 millions de francs, ne toucherait tout au plus que 75 millions.

Pour nous, qui avons étudié de très près la question, nous ne croyons pas nous tromper beaucoup en estimant à 150 millions maximum le total des recettes de 1879. *Déficit : 210 millions !*

Il n'y a donc pas à se faire d'illusions, l'Égypte est forcée d'emprunter pour payer les coupons de ses dettes antérieures; et le jour où les complaisances plus ou moins intéressées de certaines maisons de banque lui feront défaut, ses emprunts n'étant plus couverts, elle partagera le sort financier de la Turquie.

Nous avions donc raison, en commençant cet article, de recommander la prudence à l'épargne française et de déplorer que le nom d'un ministre honorable s'étalât sur le prospectus d'un emprunt dont les garanties sont surfaites, et servît d'appeau à la crédulité publique.

Lorsque, dans un avenir prochain, la Dette unifiée, surchargée ou réduite, craquera et entraînera avec elle tout l'édifice financier égyptien, les malheureuses victimes de la catastrophe n'auront-elles pas le droit de demander compte à ceux qui leur devaient de bons conseils de les avoir conduites à leur ruine ?

***

L'ACTION GOUVERNEMENTALE EN ANGLETERRE (1).

I.

LA MACHINE OFFICIELLE.

La machine officielle a des habitudes de lenteur. Quand un établissement particulier nous fatigue de ses délais, nous en sommes quittes pour cesser de recourir à ses services, et nous en trouvons bien vite de plus actifs : sous une telle discipline tous ces établissements ont appris la promptitude. Mais, avec les longueurs propres aux administrations de l'État, le remède n'est pas si aisé. Les poursuites devant la Chancellerie durent la vie d'un homme, et il faut le souffrir patiemment. Et les catalogues de musée ! il faut les attendre d'une attente sans espoir. Par le soin de certains particuliers, les discussions du Parlement sont chaque jour imprimées et dispersées à travers le royaume quelques heures après qu'elles ont eu lieu; mais les Annales du commerce paraissent régulièrement avec un mois de retard, et parfois davantage. Et c'est la règle universelle. Ici, c'est un bureau de la salubrité publique qui est depuis 1849 sur le point de fermer les cimetières de Londres et qui n'en a encore rien fait; et il a si bien musé sur des projets de cimetière, que la Compagnie de la Nécropole de Londres lui a coupé l'herbe sous les pieds. Là, c'est un inventeur breveté qui soutient une correspondance de vingt années avec les gardes à cheval, avant d'avoir une réponse définitive sur l'emploi de ses bottes perfectionnées pour l'armée. A Plymouth, c'est un commandant de port qui, après le naufrage de l'*Amazone*, laisse passer dix jours avant d'envoyer à la recherche des canots de ce navire, qu'on n'avait pas revus.

En outre, l'administration officielle est bête. Il est dans la nature des choses que chaque citoyen cherche le travail pour lequel il est le mieux fait. Ceux qui sont propres à l'ouvrage qu'ils entreprennent réussissent et, d'ordinaire, reçoivent un avancement en rapport avec leur habileté; les incapables, la société les rejette, cesse de les employer, les force de chercher un travail plus facile, et alors les reprend à son service. Mais, dans les administrations de l'État, il s'en faut qu'il en soit de même. Là, chacun le sait, la naissance, l'âge, l'intrigue, qui passe par les escaliers de service, et la flagornerie, voilà ce qui distingue un homme plutôt que le mérite. Bien plus, l'homme de valeur s'aperçoit souvent que dans les postes officiels la supériorité est un embarras : ses chefs fuyent comme la peste ses plans d'amélioration et en sont blessés comme d'une critique détournée. Ainsi la machine officielle n'est pas seulement compliquée : elle est faite de matériaux inférieurs en qualité. De là ces bourdes que

(1) Ces morceaux sont extraits des *Essais de politique* de M. Herbert Spencer, formant le deuxième volume des *Essais de morale, de science et d'esthétique*, qui est à la veille de paraître à la librairie Germer Baillière et Cie.

nous apprenons chaque jour : des arsenaux à qui le Domaine envoie des bois de charpente qui ne valent rien; la commission chargée de soulager les maux de la disette en Irlande, qui s'arrange pour arracher les laboureurs au sol et diminuer d'un quart la récolte suivante. Partout éclate la même bêtise, depuis la ventilation de la Chambre des communes, où l'on s'est donné un mal terrible pour obtenir un échec, jusqu'à la publication de la *Gazette de Londres*, qui invariablement sort des bureaux mal pliée.

Encore un caractère de l'administration : elle est prodigue. Dans les départements principaux, l'armée, la flotte, l'Eglise, elle emploie beaucoup plus de fonctionnaires qu'il n'en faut, et il en est, parmi les plus inutiles, qu'elle paye des prix fous. Les travaux dirigés par la commission des égouts ont coûté, selon sir B. Hall, de 300 à 400 pour 100 au delà des prévisions, et les frais d'administration se sont montés de 35, 40 et 45 pour 100 de la dépense totale. Les gardiens du port de Ramsgate (1) — un port, soit dit en passant, qu'on a mis cent ans à achever — dépensent 350 000 francs par an pour une besogne qui pourrait se faire, le fait est établi, moyennant 125 000 francs. Le bureau de la salubrité fait dresser sous sa propre direction un nouveau plan de chaque ville, ce qui cause une dépense dont l'inutilité, selon la déclaration de M. Stephenson, saute aux yeux du premier apprenti ingénieur venu. Ces établissements officiels n'ont pas à compter avec les motifs qui rendent l'économie indispensable dans un établissement privé. Les commerçants et les sociétés de commerce ne réussissent qu'en vendant à bon marché ; quiconque ne satisfait pas à cette condition est bientôt supplanté par d'autres qui y satisfont; nul ne peut mettre sur le dos du public les mauvais effets de sa prodigalité, et cela suffit pour que nul ne tombe dans la prodigalité. Quand on a besoin de tirer son profit d'un travail, on ne peut consacrer 48 pour 100 de la dépense totale à des frais d'administration générale, comme il arrive aux travaux publics de l'Inde; les compagnies des chemins de fer indiens, qui connaissent cette vérité, s'arrangent pour ne consacrer à leur administration générale que 8 pour 100 des frais totaux. Jamais un boutiquier ne laissera passer dans ses livres de compte un *item* comparable à ces 6 millions sterling (150 millions de fr.) par an, que le Parlement alloue sur le Trésor pour dépenses imprévues. Visitez une usine, et vous verrez que là l'emploi de chaque sou est réglé comme par un esprit à qui est toujours présente cette grave alternative : l'économie ou la ruine; parcourez un des arsenaux anglais, et, à chaque remarque que vous suggèreront des traces visibles de gaspillage, on vous répondra tranquillement par cette phrase d'argot : « C'est mon oncle qui paye (2). »

C'est encore un des vices de l'administration, que son manque de souplesse. Différente en cela des établissements privés, qui s'arrangent promptement pour faire face aux circonstances; différente du boutiquier, qui trouve moyen de satisfaire à la demande la plus inattendue; différente de la compagnie de chemins de fer, qui double ses trains pour s'accommoder à une affluence momentanée des voyageurs, la machine officielle, sans égard pour les circonstances qui varient, se traîne toujours avec sa lourdeur habituelle dans l'ornière tracée et consacrée. Par sa nature même, elle n'est suffisante que pour le courant ordinaire des affaires; au premier besoin pressant, n'y comptez plus. Vous ne pouvez pas faire un pas dans la rue sans que ce contraste vous saute aux yeux. Sommes-nous en été? Vous voyez les voitures d'arrosage faire leur ronde sans s'occuper du temps et de ce qu'il exige, aujourd'hui arrosant des rues déjà pénétrées par la pluie, demain distribuant leurs filets d'eau avec la même économie sur un sol de poussière. Sommes-nous en hiver? Vous ne verrez pas varier le nombre des balayeurs, ni leur activité : la quantité de boue ne fait rien à l'affaire; et, s'il tombe une avalanche de neige, les rues populeuses resteront près d'une semaine dans le même état, sans qu'on fasse un effort pour parer aux besoins des circonstances, et cela même au cœur de Londres. Pendant les dernières neiges, justement, nous avons eu sous les yeux, comme une antithèse réelle, les effets des deux méthodes d'administration, sur les omnibus et sur les fiacres. Les omnibus, n'étant pas soumis à un tarif légal, prirent des chevaux de renfort et augmentèrent le prix de la course. Mais les fiacres, qui ont un tarif établi par acte du Parlement (un acte qui, avec la prévoyance naturelle aux actes, ne s'était jamais douté qu'il pourrait faire un temps pareil), refusèrent de marcher, désertèrent leurs places et leurs stations, laissant les malheureux voyageurs gagner leur domicile comme ils pouvaient avec leurs bagages; et ainsi ils devinrent inutiles juste au moment où on en avait le plus besoin! Mais ces inconvénients graves ne sont pas les seuls effets fâcheux de cette raideur de l'administration; il y faut joindre aussi de grandes injustices. La loi sur les cheminées dans Londres, qui ne s'applique qu'à un territoire déterminé, a pour effet de faire peser un impôt sur tel usinier, tandis que son concurrent établi à un quart de mille (400 m.) de là échappe à cette taxe; et cela fait, d'après des renseignements dignes de foi, une différence de 1500 livres (37 500 fr.) en faveur du second. Sur ces exemples, on peut juger de cette infinie variété d'iniquités, les unes plus graves, les autres moins, et qui sont les suites inévitables de toute réglementation légale. La société, organisme vivant, toujours en voie de croissance, est prise dans des formules et comme placée au milieu de mécanismes bruts, inflexibles : comment veut-on qu'elle n'y soit pas saisie et blessée?

Tandis que les corps formés de particuliers sont entreprenants et amis du progrès, les corps publics sont immuables et même font obstacle à tout progrès. Qu'un corps officiel fasse des inventions, nul ne s'y attend. Mais ce qu'il ne faut pas espérer non plus, c'est qu'il sorte de sa routine machinale pour accepter des améliorations, alors qu'un tel changement lui coûterait un grand effort d'intelligence et de volonté, et cela sans espoir de profit. Mais un pareil corps n'est pas seulement ami du repos; il résiste avec obstination à tout changement, tant pour lui-même que dans tout ce qui

(1) A l'extrémité du North-Foreland.

(2) Le sens est le même que dans l'expression française : « C'est Gogo qui paye. »

a rapport à lui. Aujourd'hui les tribunaux de comté changent leurs habitudes; mais jusqu'ici tous les hommes de loi s'opposaient opiniâtrement à toute réforme de la loi. Les universités ont maintenu leur vieux programme, plusieurs siècles après qu'il eut cessé d'être bon; et maintenant elles luttent pour éviter la révision dont il est menacé. Pas une amélioration dans les postes qui n'ait excité de véhémentes réclamations de la part de l'administration des postes. Les plus grands périls même ne peuvent faire cesser la résistance officielle; voici un fait qui en témoigne : dès 1820, M. Barlow disait, dans son rapport sur les compas de mer alors en dépôt à l'amirauté, que « la moitié au moins n'était que de l'antiquaille »; eh bien! malgré qu'il y eût là, pour chaque navire, une menace de naufrage, « les choses ne paraissent avoir été que bien peu améliorées jusqu'à 1838 et même 1849 ». De plus, ces instruments du pouvoir non seulement résistent à tout effort pour les réformes, mais ils empêchent toute réforme en d'autres matières. En défendant ses invariables intérêts, le clergé retarde la fermeture des cimetières compris dans les villes. M. Lindsay pourrait le montrer, les agents officiels d'émigration empêchent qu'on ne se serve du fer pour les vaisseaux à voiles. Les employés de l'excise empêchent tout perfectionnement dans les travaux dont ils ont la surveillance. L'instinct conservateur apparaît sans doute dans la conduite journalière de tous les hommes; mais, chez l'individu, c'est un obstacle dont l'intérêt vient aisément à bout. L'espoir du profit finit par enseigner à l'agriculteur que, pour bien drainer, il faut drainer profond : il y met le temps, mais il y parvient. Les manufacturiers, à la longue, apprennent quelle est l'allure qui convient le mieux, pour l'économie, à leurs machines à vapeur. Mais, dans les services publics, l'instinct conservateur, n'étant dominé par aucun intérêt personnel, agit en pleine liberté, et les résultats en sont désastreux et absurdes. Depuis des générations l'usage de la tenue des livres s'était établi, que les comptes du Trésor étaient encore enregistrés au moyen de coches sur des bâtons. Dans les prévisions du budget pour l'année courante, on lit cet *item* : « Entretien des lampes à l'huile dans la caserne des gardes à cheval. »

Entre ces administrations créées par une loi et celles qui se sont formées spontanément, qui donc hésiterait? Les unes sont lentes, stupides, extravagantes, sans souplesse, corrompues, rétives au progrès; peut-on découvrir dans les autres des vices qui tiennent ceux-là en balance? Sans doute le commerce a ses malhonnêtetés, la spéculation ses folies. Ce sont là des maux inséparables de la nature humaine avec ses imperfections actuelles. Mais ces imperfections, il n'est pas moins vrai que les fonctionnaires en ont leur part, et que chez eux, n'étant point tenues en bride par la même et sévère discipline, elles doivent produire des résultats bien pires.

Si nous voulons voir à plein le contraste entre les deux méthodes possibles pour satisfaire les besoins de la société, l'une artificielle, l'autre naturelle, il ne suffit pas de connaître les défauts de l'une, il faut considérer les mérites de l'autre. Ils sont nombreux et importants. D'abord, toute entreprise de particuliers est dans une étroite dépendance du besoin qui l'a suscitée; et, là où il n'y a pas de besoin, il lui est bien impossible de subsister. Chaque jour, de nouveaux commerces, de nouvelles compagnies se fondent. S'ils répondent à quelque besoin du public, ils prennent racine et prospèrent; sinon, ils meurent d'inanition. Pour les mettre à bas, il ne faut pas une agitation, un acte du Parlement. Il en est d'eux comme de tout ce qui est organisé par la nature : s'il n'y a pas de fonction pour eux, nul aliment ne vient jusqu'à eux, et ils disparaissent. Outre que les nouveaux établissements s'en vont s'ils sont superflus, les anciens cessent d'être quand leur tâche est finie. Bien différents des instruments créés par la loi, bien différents du collège des Hérauts, qui se maintient à une époque où le blason n'a plus de valeur, bien différents des cours ecclésiastiques, qui sont florissantes encore, quand depuis des générations elles sont devenues abominables à tous, ces instruments créés par les particuliers se détruisent quand ils cessent d'être nécessaires. Un système très étendu de voitures publiques disparaît dès qu'un système plus puissant, celui des chemins de fer, commence d'exister. Non seulement il disparaît et n'attire plus de capitaux, mais les éléments qu'il comprenait sont mis en liberté et utilisés à nouveau : cochers, conducteurs, etc., tout est employé ailleurs; et ils ne continuen pas durant vingt ans à charger le public de leurs personnes, comme feraient, avec leurs compensations, les employés d'un département de l'administration qu'on viendrait à abolir.

Un homme sûr reçoit de l'argent en dépôt : de là, petit à petit, naît tout un vaste système de banques, avec ses billets, ses chèques, ses traites, ses transactions compliquées, enfin son bureau des comptes courants. Des chevaux de bât, puis des chariots, puis des voitures, puis des voitures à vapeur sur des routes ordinaires, enfin des voitures à vapeur sur des routes appropriées, tels sont les degrés successifs par lesquels le système des communications s'est élevé à l'état actuel. Il n'a pas fallu l'intervention d'un directeur de ministère pour qu'il se formât spontanément tout un corps de manufacturiers, de courtiers, de commis voyageurs, de marchands au détail, et cela par degrés trop insensibles pour qu'on puisse les distinguer.

De même pour des créations d'une autre sorte. Le Jardin zoologique, qui est ce qu'il y a de mieux au monde dans ce genre, a commencé par être une collection privée, appartenant à quelques naturalistes. La meilleure école pour les ouvriers qui soit connue, l'école adjointe aux ateliers de Price, a débuté avec une demi-douzaine de garçons qui s'asseyaient au milieu des paquets de chandelles, après les heures de travail, pour apprendre tout seuls à écrire en se servant de plumes hors d'usage. Remarquez aussi (et c'est là une suite de leur manière de grandir) que ces institutions spontanées se développent selon les besoins et atteignent les proportions nécessaires. La même cause qui leur a donné l'existence les force à pousser des rameaux dans toutes les directions où cela peut être utile. Mais, avec les institutions du gouvernement, l'offre ne suit pas d'aussi près la demande.

Établissez un bureau et un corps d'employés, fixez leurs devoirs; laissez au tout une génération ou deux pour prendre de la solidité; et, si jamais vous voulez en obtenir quelque travail de surcroît, il vous faudra au moins un acte du Parlement, et vous ne l'aurez qu'après bien des délais et des difficultés.

Au premier coup d'œil, la machine officielle paraît puissante; mais jamais elle ne répond à ce qu'on attend d'elle. Les forces des particuliers, au début, paraissent bien chétives; mais chaque jour le monde s'étonne devant les prodiges qu'elles créent. Sans parler des Compagnies par actions, qui sont si puissantes et qui, pour couvrir un royaume entier de chemins de fer, prennent juste autant de temps que l'amirauté pour construire un vaisseau de cent canons, ce qui est plus fort, c'est que les établissements de l'État sont vaincus même par des individus isolés. On connaît bien la fameuse antithèse de l'Académie, qui, avec ses quarante membres, met vingt-six ans à rédiger le dictionnaire français, et du docteur Johnson, qui tout seul met huit ans à rédiger son dictionnaire anglais (1). On pourrait invoquer plus d'un exemple du même genre. S'il fut une entreprise grande et importante pour la santé publique, ce fut bien celle d'amener la Rivière-Neuve à Londres : la plus riche corporation du monde s'y essaya et échoua; sir Hugh Myddleton, sans aide, y réussit. Le premier canal creusé en Angleterre (c'est pourtant là une œuvre que le gouvernement semblait seul capable de concevoir, seul en état de mener à bien) fut entrepris et achevé par un particulier qui en fit l'objet d'une spéculation, le duc de Bridgewater. Par son propre travail et sans aide, William Smith vint à bout de cette grande entreprise : la carte géologique de la Grande-Bretagne; en attendant, la carte de l'état-major — une carte, à vrai dire, soignée et bien étudiée — a déjà occupé tout un corps d'officiers durant deux générations à peu près, et il faudra bien attendre la fin de la troisième pour voir la carte achevée. Howard et les prisons de l'Europe; Bianconi et la circulation en Irlande; Waghorn et la route de l'Oberland; Dargan et l'Exposition de Dublin : chacun de ces exemples ne vous suggère-t-il pas un contraste frappant? Tandis que des particuliers comme M. Denison construisent des maisons modèles où la mortalité est bien au-dessous de la moyenne, l'État bâtit des baraques où il met des hommes de choix, soumis à la surveillance des médecins, et avec cela la proportion des morts s'y élève, pour mille et par an, à 13 6, 17 9 et même 20 4 : or, parmi les civils du même âge, aux mêmes endroits, la proportion n'est que de 11 9 (2). L'État a fait, à Parkhurst, de grosses dépenses pour corriger de jeunes criminels, et il ne les a pas corrigés du tout; M. Ellis prend cinquante des plus fieffés jeunes voleurs de Londres, des voleurs que la police regardait comme les plus incurables des hommes, et il les corrige tous. Voici le bureau d'émigration : grâce à ses mesures, les émigrants, arrimés en masses serrées, meurent par centaines; avec sa permission, nos ports laissent sortir des navires qui sont, comme le *Washington*, l'asile de la filouterie, de la brutalité, de la tyrannie, de l'obscénité. A côté se forme la Société de prêts pour la colonisation en famille, fondée par Mme Chisholm, et le résultat n'est pas pire : au contraire, tout s'améliore; elle ne démoralise pas les gens en les entassant pêle-mêle, elle les corrige par une discipline douce; elle ne crée pas des pauvres en répandant des aumônes, elle encourage la prévoyance; elle n'ajoute pas à nos impôts, elle se suffit à elle-même. Quelles leçons pour les amis de l'intervention législative! L'État surpassé par un ouvrier cordonnier! L'État battu par une femme!

Ce qui ajoute encore à ce contraste entre les résultats de l'activité de l'État et ceux de l'activité des particuliers, c'est que celui-là, il ne faut pas l'oublier, se fait constamment suppléer par ceux-ci, même dans les fonctions qu'on est forcé de lui abandonner. Sans parler des départements de la guerre et de la marine, où une bonne part du travail est faite par des entrepreneurs et non par des employés du gouvernement; sans parler de l'Église, qui se développe sans cesse, non pas grâce à la loi, mais grâce au zèle des particuliers, considérons seulement de quelle façon est mis en jeu notre appareil judiciaire. Les hommes de loi ne cessent de nous dire qu'une codification est chose impossible, et il se trouve plus d'une âme simple pour les en croire. Or, remarquons-le d'abord, ce que le gouvernement et tous ses employés ne peuvent faire pour les actes du Parlement en général, un homme seul, M. Deacon Hume, a eu l'énergie de le faire pour nos 1500 lois douanières; mais passons. Voyons comment on remédie au manque de tout ordre méthodique dans nos lois. Les étudiants en droit, qui se préparent pour le barreau et en fin de compte pour la magistrature assise, doivent passer des années en recherches pour se familiariser avec cet amas informe et immense de lois; et cette coordination qu'il est impossible, dit-on, à l'État de réaliser, on admet que le premier étudiant venu peut la réaliser pour son compte : cela est dur pour l'État, au fond! Chaque juge peut codifier nos lois; mais la « sagesse collective » y est impuissante. Or, comment un juge est-il en état de faire cette codification? Il le doit à des particuliers qui ont pris l'initiative de lui frayer le chemin; il le doit aux codifications partielles de Blackstone, Coke et autres; il le doit aux recueils de la loi sur les associations, de la loi sur les faillites, de la loi sur les brevets, des lois intéressant les femmes, et tant d'autres qui sortent chaque jour de l'imprimerie; il le doit à des extraits de procès, à des volumes de comptes rendus, toutes œuvres où le gouvernement n'a point de part. Détruisez tous ces fragments de codification faits par des individus, voilà l'État dans la plus profonde ignorance de ses propres lois! Si les particuliers n'eussent porté remède à l'incapacité du législateur, administrer la justice eût été chose impossible!

II.

LE FÉTICHISME EN POLITIQUE.

Voilà un Hindou qui, avant de commencer sa journée, fait ses invocations à un morceau de glaise avec lequel, en un

(1) En France, nous citerions M. Littré.

(2) Voy. le *Rapport statistique sur les maladies, la mortalité et les infirmités chez les troupes*. 1853.

tour de main, il s'est fabriqué un dieu à sa ressemblance : un Européen ne fera qu'en rire. Nous éprouvons une surprise voisine du doute, quand nous lisons des livres où il est parlé de culte à la mécanique, et de prières qui tirent leur efficacité prétendue du mouvement que le vent donne à des papiers où elles sont écrites. Quand on nous parle de ces Orientaux qui, mécontents de leurs dieux de bois, les jettent à bas et les battent, nous rions, nous nous étonnons.

Nous nous étonnons? et de quel droit? Ailleurs, d'autres hommes offrent le spectacle de superstitions fort semblables, moins grossières à la vérité, mais identiques dans le fond. Il existe une idolâtrie qui ne fabrique pas ses dieux avec de la matière brute : elle prend pour matière première l'humanité et se figure qu'il suffit d'en couler une portion dans un certain moule pour lui conférer des puissances et des propriétés tout à fait différentes de celles qu'elle avait avant le moulage. De part et d'autre, on s'applique à déguiser la matière première : le sauvage a recours à des artifices d'ornementation pour se persuader qu'il a devant lui quelque chose de mieux qu'un pieu; et le citoyen, après avoir contribué à créer des pouvoirs politiques, les entoure d'un appareil imposant et les décore des noms les mieux faits pour exprimer la puissance, le tout afin de s'exciter à croire en leur action bienfaisante. Quelques rayons affaiblis de cette même « majesté divine » qui « environne le roi » pénètrent la masse des gouvernants jusqu'aux rangs les plus humbles, tellement qu'aux yeux du peuple un simple *policeman* avec son uniforme est revêtu d'un pouvoir indéfinissable. Il n'est pas jusqu'aux symboles inertes du pouvoir qui n'éveillent le respect, malgré qu'on sache à quoi s'en tenir; une formule légale semble avoir, pour nous lier, une force propre, et un timbre officiel a comme une efficacité surnaturelle.

Les deux idolâtries se ressemblent plus encore par un autre trait : la foi survivant à de perpétuels désappointements. Comment se fait-il que des idoles, après avoir été étrillées pour refus d'exaucer leurs adorateurs, soient de nouveau entourées de respect, pressées de prières? Il n'est pas facile de le dire; mais, après tout, nous avons de quoi calmer notre étonnement : les idoles de notre panthéon politique n'ont-elles pas été toutes tour à tour châtiées, pour avoir trompé les espérances qu'on mettait en elles? en est-on moins pressé de se tourner vers elles le lendemain, avec la confiance qu'elles répondront mieux dans l'avenir à nos prières? L'administration est stupide, basse, perverse, malhonnête : chaque numéro de chaque journal en apporte des preuves nouvelles. Une moitié à peu près des articles de fond a pour sujet quelque sotte bévue de l'administration, quelque lenteur irritante de l'administration, quelque fait prodigieux de corruption dans l'administration, quelque grossière injustice de l'administration, quelque extravagance incroyable de l'administration. On a besoin de ces exécutions pour décharger son désappointement; mais cela n'empêche pas la foi de renaître; les bienfaits qu'on n'a pas vus venir, on continue à les espérer, et l'on se met à en demander d'autres. Chaque jour se fait sous nos yeux la preuve que les vieilles machines de gouvernement sont par elles-mêmes inertes, qu'elles doivent ce qu'elles semblent avoir de force à l'opinion publique, qui en met les ressorts en branle; et chaque jour aussi on vient nous proposer de nouvelles machines de gouvernement faites sur le patron des anciennes. La crédulité est inépuisable : c'est là-dessus que font leur compte les hommes d'État les plus expérimentés. Lord Palmerston, l'homme du monde qui connut peut-être le mieux son public, répliquant à une interpellation dans la Chambre des communes, disait :

« Je suis convaincu absolument que nul de ceux qui appartiennent au gouvernement, dans aucun ministère, ni en haut ni en bas, ne serait capable d'un manquement à la bonne foi, en aucune des affaires à lui confiées. »

Pour parler de ce ton, en face des faits que chaque jour nous révèle, il fallait que lord Palmerston sût bien avec quelle ténacité la foi aux choses officielles survit même à l'évidence.

On connaît les sarcasmes proverbiaux sur la police : pour en amoindrir la force, que va-t-on nous dire? Que, sur une telle quantité d'hommes, il faut bien qu'il y en ait d'incapables. Dans ce cas, les ordres qui leur viennent d'en haut doivent, eux du moins, être justes et bien entendus. Un coup d'œil suffit pour voir que non. C'est une histoire bien connue que celle du télégramme envoyé par une administration irlandaise, en un cas urgent. On avait porté cette petite dépense dans les comptes envoyés au bureau principal, à Londres : là, on y trouva à redire; il fallut une longue correspondance pour qu'on finît par accorder le crédit, mais sous cette réserve qu'à l'avenir un pareil *item* ne serait pas reconnu s'il n'avait été précédé d'une autorisation des bureaux de Londres! Nous ne répondrions pas de la vérité de l'histoire, mais en voici une autre, dont nous répondons et qui rend l'autre croyable. Un de mes amis s'aperçoit qu'il a été volé par son cuisinier; il court au bureau de police, explique son affaire, donne sur la direction par où devait fuir son voleur de sûrs indices, et requiert la police d'user du télégraphe pour lui couper la route. Là-dessus, on lui répond que pareille chose ne se fait pas sans autorisation : or, cette autorisation, elle ne pouvait s'obtenir qu'après un délai considérable. En fin de compte, le voleur, qui était arrivé en ville à l'heure que supposait mon ami, s'échappa, et depuis il n'a pas donné de ses nouvelles. Passons à une autre des fonctions dont se charge la police : la réglementation du trafic. Tous les jours, dans les rues de Londres, on peut compter dix mille voitures à grande vitesse, menant des hommes que des affaires urgentes appellent, arrêtées par quatre charrettes et autant de camions qui, çà et là, vont leur petit pas. Ces charrettes et ces camions ne sont qu'une faible minorité : en hâtant leur marche, ou en ne les laissant circuler que le matin et le soir, on diminuerait grandement le mal. Mais la police a bien autre chose à faire que de s'occuper d'obstacles qui gênent réellement le trafic : elle veille sur tout ce qui n'est pas un obstacle véritable. On

défendait récemment aux hommes affichés de se promener dans les rues, sous le prétexte déraisonnable qu'ils étaient sur la voie publique; plus d'un, incapable d'un autre travail, s'est vu ainsi mis hors d'état de gagner un shilling par jour, et comme repoussé dans la foule des indigents et des voleurs. Mais il y a pis. Il y a quelques années, ç'a été toute une guerre entre la police et les petites marchandes d'oranges : on les chassait de partout, disant qu'elles gênaient les passants. Pendant ce temps, sur divers points des plus encombrés, on voit journellement des individus immobiles, avec des jouets, et qui pour les vendre trompent les enfants et leurs parents : ils font entendre de certains sons, et puis ils ils disent que c'est le jouet qui crie. A côté se tient un *policeman,* qui surveille d'un air paternel cet art de se faire de l'argent avec de fausses promesses; vous lui demandez pourquoi il n'intervient pas : c'est qu'il n'a pas d'ordres. Admirons ce contraste! Soyez un commençant malhonnête, et vous pourrez attrouper une petite foule en plein trottoir, sans craindre qu'on vous reproche d'arrêter la circulation. Soyez honnête, et l'on vous poussera loin du bord du trottoir, comme une chose gênante; on vous poussera où? Dans la malhonnêteté.

Cette impuissance de la machine officielle à nous protéger contre l'injustice devrait, semble-t-il, nous avoir rendus sceptiques à l'égard de ses autres prétentions. Si même en cette affaire, où les citoyens sont invités par de si puissants intérêts à exiger d'elle un bon fonctionnement; si même là, ce corps, qui en théorie est le protecteur du citoyen, devient si fréquemment l'ennemi du citoyen; si ces mots, « recourir à la loi », sonnent à nos oreilles à peu près comme « courir à un appauvrissement et peut-être à la ruine », on doit bien s'attendre que l'action officielle ne soit pas plus efficace dans les autres affaires, quand les intérêts en jeu sont moins puissants. Mais le fétichisme en politique est bien fort! Ni ces expériences, ni les expériences analogues que nous inflige chaque administration, ne portent atteinte à la foi universelle. Il y a quelques années, on a mis sous les yeux du public ce fait que, sur les fonds de l'hôpital de Greenwich, un tiers sert à l'entretien des invalides de la marine, et il en passe deux tiers en frais d'administration : mais ce fait ni d'autres pareils n'empêcheront pas les gens de pousser à la création de nouvelles administrations publiques. La parabole de l'eau qu'on filtre pour en enlever les moucherons, tout en avalant des chameaux, s'applique parfaitement aux pratiques officielles : voyez avec quel soin on détaille, on sépare, comme en petits paquets liés d'un ruban rouge, les minuties du budget; et, d'autre part, par quel prodige d'insouciance laisse-t-on tout un département, tel que l'administration des brevets, tout à fait sans contrôle! Bien entendu, on n'en entend pas moins proposer comme modèle aux compagnies commerçantes, les vérifications de la Cour des comptes (1).

On ne finirait pas d'énumérer ces fautes et ces sottises : c'est un héritage qui se transmet d'une génération à l'autre; commissions, rapports, discussions n'y font rien; et avec cela chaque année nous apporte toute une moisson de plans d'administrations à créer : celles-là, le public compte bien qu'elles produiront tous les effets qu'on en attend. Déjà, nous avons dans l'armée un système d'avancement qui est le triomphe organisé de l'ignorance et qui survit à d'incessantes réclamations; une amirauté dont la constitution est, au su de tous, mauvaise, et dont les actes n'ont pour objet que de prêter à rire; une Église qui s'attache à ses formules les plus mortes, en dépit de l'opinion publique qui les répudie; et, malgré tout, chaque jour on demande que l'action du législateur s'étende à de nouveaux objets. En vain nos lois sur les constructions n'ont produit que des maisons moins solides qu'auparavant; en vain l'inspection des houillères est impuissante à prévenir une seule explosion du grisou; en vain la création de l'inspection des chemins de fer a été suivie d'un surcroît d'accidents de chemins de fer; en dépit de ces échecs et de tant d'autres dont nous sommes témoins, ce qui domine encore, c'est ce que M. Guizot appelle si bien « cette illusion grossière, la croyance à la puissance souveraine de la machine politique. »

Il y aurait à rendre au public un grand service : ce serait d'analyser les lois faites... mettons pendant ces cinquante dernières années, et de comparer les résultats espérés avec les résultats obtenus. Pour faire avec cela un livre plein de révélations et d'enseignements, il suffirait de prendre les exposés des motifs et de faire voir combien de fois les maux auxquels on veut remédier sont purement l'effet de lois antérieures. Le difficile serait surtout de faire tenir dans un espace raisonnable l'interminable histoire des résultats heureux qu'on s'était promis et à la place desquels on n'a obtenu que des désastres inattendus. Pour conclure d'une façon utile, on montrerait par quel succès le législateur a été récompensé de son abstention toutes les fois que, découragé par tant de leçons, il s'est résigné à ne plus rien faire.

N'allez pas croire que tout cet amas de faits, si nombreux et si décisifs qu'ils soient, pût changer le moins du monde l'état moyen des esprits. Le fétichisme en politique vivra aussi longtemps que nous serons privés de toute éducation scientifique, et que nous bornerons nos regards aux causes prochaines, ignorant les causes plus éloignées et plus générales qui mettent les premières en jeu. Jusqu'au jour où ce je ne sais quoi qu'on nomme aujourd'hui éducation aura été détrôné par une éducation véritable, qui se propose d'enseigner à l'homme la nature de ce monde où il vit, on verra en politique de nouvelles illusions fleurir sur les illusions mortes. Seulement il existe déjà une élite, et il commence à se lever une élite plus nombreuse d'esprits qui seraient accessibles à l'action du livre dont il vient d'être parlé : c'est pour eux qu'il vaudrait la peine de l'écrire.

(1) La Cour des comptes anglaise (*commissioners of audits*) a des fonctions beaucoup plus simples que la notre : en effet, la Banque d'Angleterre est chargée du maniement des deniers publics et doit fournir à la Cour toutes les pièces à l'appui.

III.

LES LÉGISLATEURS.

On n'a pas de critérium pour juger de l'aptitude des gens au rôle de législateur; c'est dommage, car nous avons peu d'occasions de voir si nos hommes d'État ont touché près du but qu'ils visaient dans leurs calculs, ou s'ils s'en sont écartés de beaucoup; les changements sociaux sont trop lents et trop compliqués pour qu'on puisse établir une comparaison précise entre les résultats et les prévisions. Parfois, pourtant, il est telle décision du Parlement dont on peut déterminer exactement la valeur. En voici une qui donne bien la mesure de l'intelligence du législateur : aussi mérite-t-elle qu'on en parle.

Sur le bord extrême des Cotswolds (1), presque en surplomb de la vallée de la Severn, on rencontre certaines sources dont les eaux, plus bas, contribuent, avec celles de cent autres cours, à former la Tamise; seulement elles n'y arrivent qu'après une course plus longue que la plupart des autres : par une fiction poétique, on les a nommées « les sources de la Tamise ». Un nom a beau être une fiction poétique, il suggère des conclusions; et des conclusions, qu'elles soient tirées de mots ou de faits, tendent toujours à agir sur notre conduite. Aussi, lorsque récemment une Compagnie se forma pour alimenter à l'aide de ces sources Cheltenham et quelques autres lieux, on vit s'élever une forte opposition. Le *Times* publia un entre-filet sous ce titre : « On menace d'absorber la Tamise, » pour annoncer que, à la nouvelle de la pétition adressée par cette Compagnie au Parlement, « une sorte de consternation s'était répandue dans Oxford; qu'il en serait de même sans doute dans toute la vallée de la Tamise »; et que « réaliser ce projet, ce serait enlever à ce noble fleuve un million de gallons (2) d'eau par jour. » Un million, c'est un mot alarmant; cela fait penser nécessairement à quelque chose d'énorme. Toutefois, pour calmer les craintes de l'auteur de cet article, il eût fallu traduire les mots en idées, pas davantage. En somme, un million de gallons tiendrait dans une chambre de 56 pieds de côté (3) : ce n'est pas pour si peu que la noblesse de la Tamise peut être en danger. Le fait est tout simplement que la Tamise, au-dessus du point où elle commence à ressentir la marée, débite en vingt-quatre heures huit cents fois cette quantité d'eau.

Quand le projet relatif aux propositions de cette Compagnie des eaux vint en seconde lecture devant la Chambre des communes, l'imagination des députés fut émue, cela se vit bien, par ces mots « les sources de la Tamise », « un million de gallons par jour », à peu près autant que celle des ignorants. La quantité d'eau qu'on demandait est, à la masse totale de celle qui passe au barrage de Teddington, à peu près dans le rapport d'un yard à un demi-mille (1) : eh bien! il y eut des députés, et beaucoup, pour se figurer que ce serait là un dommage important. De toutes les méthodes de jauge connues, il n'en est pas une assez exacte pour révéler la différence entre la Tamise actuelle et la Tamise moins les sources de Cerney; néanmoins on soutint gravement en pleine Chambre qu'après cette diminution de la Tamise, « la proportion des eaux d'égout aux eaux pures serait accrue notablement ». Emprunter la Tamise une minute toutes les douze heures, voilà à peu près ce que voulaient les gens de Cheltenham; on n'en assura pas moins que leur accorder ce peu, c'eût été « porter atteinte aux droits des villes qui bordent la Tamise ». De la masse d'eau que la Tamise roule à travers chacune de ces villes, les $\frac{999}{1000}$ s'en vont sans emploi : n'importe, on regarde comme une criante injustice de laisser une ou deux de ces 999 parties restantes profiter aux habitants d'une ville qui aujourd'hui ne peut distribuer par jour et par personne plus de quatre gallons d'eau : encore cette eau est-elle impure.

Voilà un indice assez clair de l'impuissance où sont certaines personnes de concevoir, même en gros, un rapport de quantité entre une cause et son effet; mais en voici un plus frappant encore. Plusieurs membres déclarèrent que les commissaires de la navigation sur la Tamise auraient fait opposition à la loi si la commission parlementaire n'avait pas échoué; et il paraît que cette menace fit de l'effet. S'il faut en croire les comptes rendus, la Chambre des communes entendit sans perdre son sérieux un de ses membres affirmer que, si l'on détournait les sources de Cerney, « on verrait se former des bas-fonds ». Il n'y eut, semble-t-il, pas un rire, pas un « oh! oh! » pour accueillir cette prophétie, que le volume et le pouvoir désinfectant de la Tamise auraient beaucoup à souffrir si on lui enlevait douze gallons d'eau par seconde. Le débit total des sources en question est égal à celui d'un tuyau d'un pied de diamètre, le courant étant inférieur à deux milles par heure, et, quand on vint dire que cette diminution rendrait la Tamise bien moins navigable, il n'y eut pas d'éclats ironiques. Au contraire, la Chambre rejeta le projet tendant à une concession d'eau pour Cheltenham par une majorité de 180 voix contre 88. Il est vrai que les éléments de la question furent présentés autrement que nous ne faisons. Mais enfin, toute comparaison exacte mise à part, il ne vint à l'esprit de personne — et c'est là le point à noter — que l'eau de ces sources ne peut être qu'une minime part de ce que fournit le bassin de la Tamise.

On va nous répliquer hardiment que tel homme, incapable de juger avec quelque justesse quand il s'agit d'un enchaînement de causes physiques simples, peut faire un bon législateur : nous nous y attendons bien. Cette façon de penser est si naturelle à la plupart des hommes, qu'ils trouveraient

(1) Les Cotswolds longent la côte méridionale du golfe de Bristol et la vallée inférieure de la Severn, direction sud-ouest-nord-est; la pente en est douce du côté de la vallée de la Tamise et brusque du côté de la Severn.

(2) Environ 4 millions et demi de litres.

(3) Il suffirait d'une chambre de 54 pieds (16m,50 environ) de côté.

(1) Environ le rapport d'une aune à 1 kilomètre.

absurde la conclusion contraire : ils la trouveraient absurde, et ce fait même est un des nombreux indices de l'ignorance profonde où ils vivent. Sans doute, grâce à leurs conversations avec leur entourage, et à l'aide de généralisations empiriques, ils arrivent à se faire une idée des effets prochains de telle loi nouvelle; connaissant ces effets, ils croient voir aussi bien qu'il le faut. Que n'ont-ils étudié un peu la physique? ils verraient quel excès d'inexactitude il y a à fonder des prévisions sur de telles données. Et, s'il vous faut une preuve de l'inexactitude de ces prévisions, voyez quelle incroyable peine se donne chaque année le Parlement pour éviter les mécomptes auxquels il s'était auparavant exposé.

Mais, va-t-on dire, à quoi bon s'appesantir sur cette inhabileté? La Chambre des communes renferme l'élite de la nation : vous ne pouvez espérer trouver ailleurs de meilleurs esprits. — Eh bien! alors, il y a à tirer de là deux conséquences, qui ont leur importance dans la pratique. D'abord, on voit combien la discipline à laquelle on soumet les esprits des classes supérieures les met peu en état de suivre par la pensée, avec quelque correction, les enchaînements des phénomènes simples, à plus forte raison ceux des phénomènes complexes. Ensuite, et comme corollaire, si les enchaînements de ces phénomènes complexes dont est faite la vie des sociétés, dépassent tellement la portée de ces hommes, il y aurait avantage à diminuer le nombre des occasions qu'ils ont de s'en mêler.

Il y a en particulier un ordre de questions où il serait bon de résister à l'envahissement du pouvoir législatif. Tout récemment, on a appuyé sur ce point, que l'éducation des classes dont la vie, selon une expression méprisante, se partage entre les affaires et les prières, doit être réglée par la classe dont la vie, pourrait-on dire avec autant de justice, se partage entre le club et la chasse en parc réservé. Ce plan ne nous paraît pas riche de promesses. Après tout, depuis un demi-siècle, si notre société a été refondue, c'est grâce aux idées de ceux dont on veut faire des élèves, et en dépit de la résistance hargneuse de ceux dont on veut faire des maîtres : dès lors, la hiérarchie qu'on propose d'établir semble peu naturelle. Voilà pour l'arrangement considéré en lui-même. Maintenant, si l'on regarde à la compétence des maîtres proposés, c'est alors que le projet paraît bien moins naturel encore. L'intelligence britannique, telle qu'elle sort de la double distillation par les universités d'abord, par la Chambre des communes ensuite, est un produit qui réclame encore bien des perfectionnements.

HERBERT SPENCER.

(Traduit par M. [illegible])

HISTOIRE LITTÉRAIRE

La vie des professeurs et des écoliers au XVIe siècle.

M. Louis Massebieau, maître de conférences à la Faculté de théologie protestante de Paris, vient de publier, sous ce titre : *les Colloques scolaires et leurs auteurs* (1), une étude du plus haut intérêt sur le XVIe siècle. Il s'agit ici d'un XVIe siècle un peu rébarbatif, latin et pédant, qui a pourtant sa saveur et son originalité. Aussi bien nous ne voyons pas comment on pourrait connaître à fond les universités, les professeurs et les élèves de l'Europe occidentale avant la période classique, si on négligeait ces conversations familières où l'on rencontre beaucoup de détails sur le régime intellectuel du temps. Ajoutez que, en dépit de la latinité qui couvre tout de sa pénombre, on s'aperçoit, sans trop d'efforts, que le terroir, le ciel, les intelligences diffèrent en Allemagne, en France, en Espagne. Enfin le XVIe siècle latin n'est pas tellement isolé et cuirassé qu'il n'ait des points de contact avec le XVIe siècle espagnol, français et allemand. En lisant le livre de M. Massebieau, on ne risquera pas d'oublier que l'on est au temps de la Renaissance, de la Réforme et des grandes découvertes maritimes.

Marquer l'état de la langue latine en Occident vers l'année 1500 et le rôle qui lui était dévolu dans la vie ordinaire et dans la littérature; faire connaître les auteurs les plus renommés de *Colloques* en omettant toutefois leur chef, Érasme; montrer les mœurs et les occupations des étudiants et des professeurs : telle est la tâche que nous voudrions remplir en quelques pages, à l'aide de notre auteur, que nous suivrons, autant que possible, pas à pas.

I.

Laurent Valla écrivait, au milieu du XVe siècle, que la langue nationale était sans contredit le latin, et il n'avait pas seulement en vue l'Italie, mais bien l'Europe, comme l'observe M. Louis Massebieau : « La gloire la plus pure de nos ancêtres, s'écrie le patricien romain (tel est le titre dont il s'affuble), c'est d'avoir donné aux nations la langue latine, présent divin, vraie nourriture de l'esprit. Nous avons perdu Rome, perdu l'empire et perdu la domination, non par notre faute, mais par le malheur des temps. Cependant, grâce à cette domination plus éclatante, nous régnons encore sur une grande partie de la terre. A nous est l'Italie, à nous la Gaule, à nous l'Espagne, la Germanie, la Pannonie, la Dalmatie, l'Illyrie, et beaucoup d'autres contrées. Car l'empire romain n'est-il pas partout où domine la langue romaine? Chez nous, c'est-à-dire chez un grand nombre de nations, tout le monde parle romain. » L'exagération est manifeste. Partout, en effet, ou presque partout, à l'époque de Valla, les idiomes nationaux avaient pris leur essor; mais, même en oubliant que presque tous procédaient du latin, l'Église,

1 Paris, Bouhoure, 1878.

l'école, le prétoire, n'étaient-ils pas inféodés à la langue du peuple-roi? On prêchait, on enseignait, on plaidait en latin. Le latin était d'usage courant dans telle ville lettrée, Louvain, par exemple. Les artisans, les femmes, les petits mendiants le comprenaient, à condition qu'il fût suffisamment estropié.

Quant aux élèves, dont il est plus particulièrement question ici, des mesures, sévères parfois, étaient prises pour les sevrer du langage maternel. Les *suppôts* y veillaient consciencieusement. Les messagers de l'Université, et jusqu'aux papetiers, étaient tenus de parler latin. L'un de ceux-ci s'étant permis de répondre au recteur, qui l'apostrophait en latin : « Parlez français, je vous répondrai », fut pour ce fait, et non pour ses mauvaises fournitures, traduit devant le Parlement. Ceci se passait en 1537, c'est-à-dire à la fin du règne de François Ier. Reconnaissons bien vite que le latin rendait d'incontestables services. Grâce à lui, les étudiants de Paris, accourus des contrées les plus diverses et les plus lointaines, pouvaient s'entendre et, en troupes joyeuses, fraternellement *déambuler per la cité*.

Dans quel état lamentable était ce pauvre latin de 1537! Il faisait vraiment pitié. Il était « usé, déchiré, souillé ». Ce sont les expressions mêmes de M. Massebieau. C'était déjà le jargon des médecins de Molière. La Renaissance vint, et on sentit la nécessité de rejeter toutes ces scories. Valla, dont il a déjà été question plus haut, disait avec véhémence et conviction : « Jusques à quand, Quirites, souffrirez-vous que votre ville soit occupée par les Gaulois, c'est-à-dire que la latinité soit opprimée par la barbarie ? » Progressivement épuré par les efforts persévérants d'Érasme, de Mosellanus, de Vivès, le latin rentra dans le domaine des lettres, *humaniores litteræ*, sans cesser encore d'être véritablement une langue vivante. Dans des manuels, — ceux de Bebel, de Crocus, de Cordier, par exemple, — on mit à l'index les mots douteux et on alla même si loin dans l'épuration, qu'un livre condamna ces scrupules trop grands : *De latinitate falso suspecta*. On dressa l'enfant à la conversation dès l'âge de sept ans; une hygiène spéciale fut recommandée pour acquérir et garder plus facilement ce précieux vocabulaire. Avant tout, pour réussir, il fallait éviter le froid à la tête et se coucher sur le dos. De grands soins sont donnés à la prononciation et aux gestes. Les matériaux nécessaires à la conversation seront de préférence empruntés aux comiques Plaute et Térence, aux satires d'Horace et aux lettres familières de Cicéron. C'est Térence, toutefois, qui est placé au premier rang. M. Louis Massebieau dit très bien : « Le maître prenait des formules dans tous ces auteurs, les adaptait comme il pouvait aux nécessités de son temps et les dictait à ses élèves. Ils avaient leur livret, il avait le sien. Bientôt il pensa naturellement à devenir auteur lui-même, et, mettant en œuvre, pour former le langage de ses écoliers, les matériaux qu'il avait amassés, il écrivit des comédies (1) ou des dialogues. »

(1) Voir la thèse de M. Massebieau : *De Roberto Estienne comœdiarum scriptore*, sect. de [illegible] de Lupanion et Gaulot, qui [illegible] *octimo decimo saeculo*.

Le premier de ces *Colloques* parut à Ulm, en 1480, et M. Zarncke, qui l'a réimprimé dans ses *Deutsche Universitäten im Mittelalter* (Leipzig, 1857), en a découvert six autres éditions, dont trois de Cologne et une de Strasbourg. Le latin en est très mauvais. Par exemple, l'écolier y dit au maître : *Reverentiam* vestram *oratam facio*. On y trouve une curieuse description du cérémonial en honneur lors de la réception des *béjaunes* (étudiants novices). L'on était encore en pleine scolastique, mais la *Pédologie* de Mosellanus (1517) est déjà une œuvre de la Renaissance; elle est suivie des *Dialogues* d'Hegendorf (1521), d'Érasme (1522), de Schottennius (1524), de Barland (1524), œuvres originales sorties de l'école et destinées à l'école. Vivès (1539) inaugure une seconde période : il est beaucoup plus poli que ses devanciers et jette un regard curieux sur le monde extérieur. Il tire du grec une partie de son vocabulaire; il fait des concessions aux langues modernes. Cervantes Salazar importe les *Dialogues* de Vivès en Amérique et leur donne une suite, à Mexico, en 1554. C'est Cordier (1564) qui clôt cette liste, avec Jean Sturm (1570).

Nous avons dû rappeler ces noms et ces dates. Il convient maintenant d'ouvrir les principaux d'entre ces ouvrages, et de faire connaissance avec leurs auteurs. C'est par là que le travail de M. Massebieau éclaircit plus d'un point obscur du XVIe siècle.

II.

Mosellanus ou, pour parler suivant les registres baptismaux, Pierre Schade était né non loin de la Moselle, dans le diocèse de Trèves. Il était le quatorzième enfant d'un barbier qui était en même temps vigneron et petit commerçant. Il fut de bonne heure orphelin. Après avoir fréquenté d'obscures écoles, il fut envoyé à Cologne par son grand-père et y rencontra des professeurs intelligents, entre autre Hermann de Busche, condisciple d'Érasme. Il enseigna d'abord à Fribourg, mais ne tarda pas à être appelé à l'université de Leipzig : il y occupa la chaire de grec. « Tous les jours, de grand matin, nous dit son biographe, il expliquait Homère à ses pensionnaires, donnait deux ou même trois leçons publiques et deux leçons particulières, et se reposait en lisant, en transcrivant ou en composant. Sa vie était si sobre et si pure qu'elle avait passé en proverbe : son seul luxe était sa bibliothèque. » Il était d'une modestie et d'un aménité exemplaires. En 1518, dans une séance solennelle, il fit contre la scolastique un manifeste qui, par son audace, rappelle les prédications de Luther contre les indulgences, lesquelles avaient lieu en ce moment même et dans cette Saxe Électorale où vivait Mosellanus. Ce jeune homme, amaigri par les veilles, à la poitrine haletante, petit et noir, bien différent des autres fils de la « blonde Germanie », osa glorifier la Renaissance et les protecteurs des lettres devant un auditoire étonné d'abord, mais bientôt après enthousiasmé. Quelques mois plus tard, il présidait à la dispute entre Eck et Carlstadt, dispute qui se continua, on le sait, entre Eck et Luther. Il n'en comprit pas la portée. C'était, à ses yeux, une simple querelle de dialecti-

cieux et comme un legs de la scolastique. « D'un côté, disait-il, la faction augustinienne; de l'autre, la ferule des frères prêcheurs. On verra lutter un noble couple de scotistes. » C'est presque le mot si connu et si imprévoyant de Léon X. Néanmoins il eut, dans les commencements, quelque sympathie pour l'auteur hardi des *Contre-propositions* : « L'archevêque de Trèves lit-on dans sa lettre du 6 décembre 1519, ne veut pas de mal à Martin, dont la cause lui a été remise par le saint-père. Il me l'a dit lui-même, quand j'ai dîné avec lui dans mon dernier voyage au pays natal. Ce sage et magnanime personnage n'a pas grand'peur des italiens. » Mais c'est une réforme, non un schisme, que voulait Mosellanus. Pour ce fait, il fut terriblement rabroué par Ulrich de Hutten, ce *dur partisan*. Il devait mourir bientôt (1524), estimé et regretté d'Érasme et de Mélanchthon. Une tâche plus humble lui était réservée : il allait créer ou du moins perfectionner ce genre des *Colloques* que nous avons défini déjà. Il hésitait « à redevenir enfant et, comme dit Horace, à aller à cheval sur un long roseau. » Mais il céda aux instances de Polyandre, directeur du collège de Saint-Thomas. Il mêlera du moins des choses sérieuses à ces badinages. La vie ordinaire des écoliers, leurs idées religieuses et le détail de leurs études, voilà ce que l'on trouvera dans les *Dialogues* de Mosellanus.

Ces écoliers sont pauvres, très pauvres : « Ce sera demain la Saint-Martin, dit l'un d'entre eux. — Eh bien ? réplique son camarade. — Nous autres écoliers, nous faisons, ce jour-là, une très abondante récolte. D'abord on nous donne à manger plus largement que d'habitude; puis, c'est l'usage que les pauvres aillent de porte en porte recevoir l'argent. J'espère ramasser de quoi passer l'hiver sans avoir trop à souffrir. » Et ailleurs : « Qui veut venir avec moi aux champs? Nous mendierons des œufs, suivant la coutume. » Là-dessus, le professeur les morigène : « Est-il rien de plus dégradant que de tourner autour des bergeries pour neuf ou dix œufs et de manquer ainsi les leçons? — Mais comment apaiser ma faim? — Ici, à la ville; du moins tu ménageras ton temps. » Les riches avaient établi, pour les étudiants, des distributions de viande qui rappelaient l'antique sportule. Aux noces, ils se ruaient en foule, du consentement des maîtres de maison, sur les restes des plats. Tels que l'*estudiantina* espagnole, que nous avons vue à Paris, au début de cette année, ils s'en allaient de quartier en quartier chanter en chœur. Plus d'un était obligé trop souvent de renoncer à la classe pour tirer de l'eau. Le maître du logis s'avisait-il de veiller jusqu'à une heure avancée de la nuit? Il devenait impossible au malheureux de dormir ou d'étudier. Il lui fallait offrir sans cesse un nouveau pot de bière, avec la formule : *Cervisia vobis saluti sit!* L'envie de maudire le ciel le prenait alors, envie que réprimait bien vite un camarade plus patient : « Garde-toi de parler de Dieu avec une légèreté brutale! » Ils étaient d'ordinaire malpropres; ce que voyant un bourgeois à l'aise, il leur légua de quoi se dédommager au bain une fois l'an. En dépit de leur profonde misère, les étudiants s'amusent au carnaval; ils courent la ville en masque, figurent dans des tournois, jouent la Passion.

Quelles étaient, en religion, les dispositions des étudiants, à la veille de la Réforme et dans le pays même de Luther? Ou? Mosellanus, les étudiants, en cela semblables aux maîtres, sont très pieux; ils chantent dans les églises, suivent en corps les processions; ils ont leur place marquée aux Rogations et dans les cortèges funèbres. Ils fêtent de tout cœur les saints et les saintes. Saint Grégoire partage avec sainte Catherine le patronage des études. Saint Nicolas préside à la nomination de « l'évêque des écoliers », nomination faite par les écoliers eux-mêmes avec l'approbation du principal. Le jeûne était de rigueur la veille des fêtes. Comment faire taire alors les « rugissements » d'un estomac soumis à de si rudes épreuves? « Maudits soient ces je ne sais quels personnages qui chargent de jeûnes presque toute l'année! N'était-ce pas assez d'un carême de quarante jours? Moi qui peux à peine apaiser ma faim une fois par an, me voilà encore tourmenté par les jeûnes! » Et quand, faute d'un denier, il est devenu impossible d'honorer d'un cierge le saint du jour : « Je ne serai pas devenu tout de suite hérétique pour ne pas porter de cierge. Je crois qu'il serait plus agréable au Christ que tout l'argent que l'on met en cierges fût employé à soulager les pauvres. — Tu as raison, car moi-même j'ai souvent ri de la superstition des bonnes vieilles qui sont si contentes d'elles parce qu'elles offrent tous les jours trente-six cierges, qu'elles croient ainsi mériter le ciel, lorsque sur les places tant de pauvres crèvent de faim. » Bien des superstitions locales sont l'objet de railleries. Les sacrements n'échappent pas à la critique. Tel étudiant traitera la confession de charge incommode et cherchera « un prêtre peu exigeant, à moitié endormi, à qui l'on pourra facilement cacher quelques fautes ». Ce sont bien là, comme l'exprime M. Massebieau, les premiers bégayements de la Réforme.

La *Pédologie* (tel est le titre exact des *Colloques* de Mosellanus) nous renseigne également sur la discipline et sur les études.

Le maître est intègre, familier, volontiers tutoyé de ses élèves, mais aussi armé de la férule et protégé par un espionnage légal, qui est un des traits des universités allemandes au moyen âge. Il ne s'agit pas ici d'une surveillance confiée aux plus dignes, comme en France, dans les Pays-Bas, en Suisse et en Angleterre. C'est bel et bien la dénonciation des élèves par leurs camarades. Les *exploratores* ou *observatores* des autres pays sont remplacés ici par les *lupi*, ainsi appelés parce qu'ils s'approchaient par derrière, à pas de loup. Écoutez ce passage de Mosellanus : « Nous sommes punis le vendredi de toutes nos fautes de la semaine. — Mais comment les maîtres peuvent-ils les connaître? — Ils choisissent secrètement quelques élèves et leur donnent charge de nous dénoncer et de nous trahir, nous, leurs camarades. De sorte que nous ne pouvons jamais vivre en sécurité, car il est toujours à craindre que quelqu'un de ces *corycœi* (1) (ou *lupi*) ne nous écoute et ne soit pour nous le loup du proverbe. Aussi, nous les détestons. »

(1) De *Corycus*, nom d'une montagne de Lydie (Strabon, livre XIV) dont les habitants espionnaient les marchands pour les dépouiller ensuite plus sûrement.

Nous apprenons que le grec était presque inconnu dans la plupart des collèges au commencement du XVIe siècle. Le choix des auteurs latins laissait fort à désirer. C'étaient les comédies de Térence, le *De officiis*, un peu de Virgile et, tout à côté de saint Jérôme, Apulée! On expliquait concurremment les hymnes de Prudence et le *Miles christianus* d'Érasme. La langue de Mosellanus est loin d'être constamment pure; mais, nous dit M. Massebieau, « il fait preuve de bon sens en s'abstenant de mettre en latin les petits détails de la civilisation nouvelle. »

III.

Mosellanus était un érudit; Schottenius n'est qu'un pédant qui vit dans la plus arriérée des villes de l'Allemagne de ce temps-là, à Cologne.

Cologne était une cité sainte. On y visitait les rois Mages, les Macchabées, l'un des innocents égorgés par Hérode, la maison de saint Bruno, et les onze mille vierges! Mais on n'y pensait guère. Les marchands y étaient « âpres au gain, fiers de superstitions à la fois éclatantes et profitables ». L'honneur de régenter leurs fils, dans quelque *ludus trivialis*, revint à Hermann Schouten, originaire de Hesse, qui, avec ses trois noms (Hermannus Schottenius Hessus), avait un faux air de patricien romain. Il loue jusqu'à la platitude l'ami d'Érasme, Jean Rynx. Son langage est d'ordinaire très grossier. Il accumule les citations bizarres, les anecdotes ridicules, et il ne voit guère les anciens qu'à travers les commentaires des pédants ses émules. Il trouva pourtant un jour moyen d'être simple et naturel dans ses *Dialogues scolaires*. Il avait vécu parmi les enfants et les connaissait parfaitement. Il nous les dépeint paresseux, mais charitables envers les écoliers étrangers que la faim poursuit et que ronge la gale. Il nous les montre à table, à la brasserie. Le jour de la Saint-Gall, le vainqueur du tir, celui qui a été assez heureux pour abattre le coq, doit régaler ses camarades : il payera deux volailles rôties et quatre mesures de vin. C'est de festins que les habitants de Cologne semblent uniquement préoccupés, pendant que Luther tonne et que Thomas Muntzer porte le fer et le feu en Thuringe à la tête de ses trente mille anabaptistes. Voici une curieuse note de Schottenius : « Notre Germanie orientale est tout entière dans l'agitation; la religion y est méprisée, le culte négligé, les cérémonies odieuses; la guerre civile y manifeste ses cruautés. Partout ailleurs on chasse les religieux comme des bêtes sauvages; mais ici on les respecte et on les protège. Ailleurs, les temples sont profanés et changés en écurie; ici on vit encore pour Dieu, on l'adore et on célèbre son culte, grâce à la vigilance de nos magistrats. » A un certain moment, le danger semble gagner les bords du Rhin, *la rue des Prêtres*, comme s'exprimait l'empereur Maximilien : « Aujourd'hui, le sort des prêtres n'est pas heureux. — Eh! pourquoi? — Parce que les luthériens les haïssent et les traitent comme des juifs. » Pour comble de malheur, les messes, même les enterrements se font rares!

Les causes réelles et profondes de la Réforme échappent au magister de Cologne. Si les moines quittent leurs couvents, c'est, suivant lui, uniquement pour jouir des plaisirs du monde. D'ailleurs il n'est point papiste enragé, ne s'engoue point du jubilé et trouve tout naturel qu'on garde son argent dans la poche au lieu de le porter à Rome.

Les pauvres élèves de Leipzig se plaignaient d'être obligés de manquer la classe pour chercher leur subsistance; les riches élèves de Cologne font volontiers l'école buissonnière. La gourmandise est leur grande, presque leur unique passion. « Dis-moi, où iras-tu aujourd'hui (jeudi saint) voir laver les pieds? — Dans quelque couvent. — Tu t'attends sans doute à de bons morceaux? — Certainement, il y a des couvents où l'on se met à table. — Où vas-tu aujourd'hui? — Au couvent de Saint-Antoine. — Et tu y gagneras? — Deux gâteaux de froment. — Le premier venu peut se mettre à table? — Oui, et on lui sert un verre de vin. — Et combien de gâteaux? — Deux à chacun, et ensuite un pour deux, qu'on grignote afin de s'exciter à boire. — On emporte donc chez soi les deux autres? — Sans doute. — Combien de fois vous remplit-on votre verre? — Trois fois, si je ne me trompe. — Vous lave-t-on les pieds? — Seulement aux religieux; mais aux étrangers rien que la main droite. »

Gare la férule de Schottenius! Mais qu'à la Saint-Lambert on lui apporte, qui un sou, qui une pièce blanche, « usage très convenable » et dont ne s'affranchissent point les apprentis, il se déridera et accordera une après-midi de congé, et peut-être se hasardera-t-il à remercier en langue vulgaire, et non plus en ce latin équivoque justement censuré par M. Massebieau.

IV.

Si nous passons de l'Allemagne en Flandre, nous nous trouvons en présence d'une civilisation plus avancée. C'est que la Flandre se ressentait de la bienfaisante influence de la France, de l'Angleterre, de l'Italie même, et, depuis l'avènement des Habsbourg, de l'Espagne. Louvain avait possédé dans ses murs Érasme, Vivès et Thomas Morus. C'est précisément à Louvain, au cœur de cette région qui était véritablement le centre intellectuel de tout l'Occident, qu'Adrien Barland composa ses *Dialogues scolaires*. Il était né dans l'île de Sud-Beveland, près de l'embouchure de l'Escaut. Ses parents, qui jouissaient d'une certaine aisance, l'envoyèrent à Gand. Il y fut mis en pension chez un maître renommé, Pierre Scot. Il assista, en l'an 1509, aux fêtes données à l'occasion du baptême du futur Charles-Quint, et il nous en a laissé une agréable description. Enlevé, malgré ses protestations, à la sollicitude éclairée de Scot, il fut dirigé sur un collège de Louvain, où il passa de bien tristes jours.

L'université de Louvain datait de 1426. Les mesures les plus strictes avaient été prises pour en faire la forteresse de la scolastique; mais le naturel des habitants devait mettre en déroute ce calcul : « Ceux des Pays-Bas, dit Luther dans ses *Mémoires*, ont l'esprit éveillé; ils ont aussi de la facilité pour apprendre les langues étrangères. C'est un proverbe que si l'on portait un Flamand dans un sac à travers l'Italie et la France, il n'en apprendrait pas moins la langue du pays. »

On fit donc appel à des laïques d'un rare mérite, qui tinrent en échec les théologiens rébarbatifs.

Barland, reçu maître ès arts, enseigna d'abord péniblement les belles-lettres et vécut dans la gêne. Il profita du renouvellement de l'université de Louvain et fut désigné pour la chaire de latin au Collège des trois langues. Après une longue absence et des aventures qui ne coûtèrent rien à sa dignité, il fut fait, à Louvain même, professeur public d'éloquence. Très dévoué à la cause catholique, il censure Luther. L'*Éloge de la folie* ne trouve point grâce devant lui. Mais il est ami sûr et loyal. Comme savant, il est plein d'exactitude, et, chose inouïe en ces temps, il sait observer, goûter et peindre la nature. Son récent historien dit avec justesse : « Il se souvint toujours avec délices des fraîches prairies, des grands vergers et des petits bois de son pays natal, ces petits bois où, selon lui, il est si doux d'errer en causant avec un ami. »

C'est pour un grand seigneur redevenu écolier que Barland a composé ses *Dialogues*. La scène est à Louvain. L'unité de lieu est fidèlement observée; mais les personnages sont très divers : les aubergistes y coudoient les baillis, les chanoines s'y mêlent aux négociants. L'auteur déteste les grands, excepté, bien entendu, son élève et, par précaution sans doute, le frère de son élève. « Les courtisans n'estiment guère les précepteurs et leurs enfants. — Comment? — Mais ils font plus de cas de ceux qui leur présentent le pot de chambre. — Après vingt ans d'esclavage et de dévouement à leurs fils, c'est à peine s'ils vous jettent en payement une cure de quatre sous. — Si tu n'es pas un sot, prends les fils des marchands; c'est le moyen de s'enrichir vite. Les marchands ne sont pas libéraux en paroles, mais en actes, et ils protègent les lettres. » On voit par ces paroles combien les marchands de Louvain, de Gand et de Bruges diffèrent de ceux de Cologne, entrevus tout à l'heure. Barland critique et apostrophe d'une manière irrévérencieuse « monsieur le bailli », qui voudrait que l'on enseignât le français.

La question religieuse se présente naturellement dans cette œuvre d'un catholique zélé, quoique indépendant. Comme on parle d'envoyer en Allemagne un de ses jeunes disciples : « Je conviens, répond-il, que les études fleurissent dans ce pays et que les talents s'y développent avec éclat, mais je suis effrayé d'y voir tant de savants infectés de la contagion saxonne; j'ai peur qu'elle ne te gagne, toi aussi. » Or, on venait de prédire la fin de la papauté pour l'année 1524. *Papa cito moritur*... « Peut-être que cet incendie dévorera un jour le monde entier », reprend Barland découragé. Paris est presque aussi à craindre que Wittemberg : « Je n'enverrai pas mon fils à Paris... »

Pour Barland, l'idéal du réformateur resté orthodoxe, c'est Adrien d'Utrecht, le successeur du facile et élégant Léon X. Le *Dialogue Ier* traite de la mort récente du pape vertueux qui fut pour les Italiens « le pontife barbare ». Les Flamands avaient été fiers des honneurs conférés à leur compatriote. Dans sa subite disparition, ils crurent voir un crime. « Il circule ici, dit André à un voyageur qui revient de Rome, un bruit trop consistant pour être faux : c'est qu'Adrien est mort empoisonné. Perte d'autant plus déplorable qu'elle n'est causée ni par le destin, ni par la nature. — Tu dis vrai, mon cher André ». Ainsi Barland est plein de respect pour « la sainte Église romaine », mais il déteste Rome et les Romains. « Il n'y a de place à Rome ni pour la science, ni pour la vertu; autant d'hommes dans les rues, autant de voleurs, d'entremetteurs et de sacrilèges. Les cardinaux ne désirent que troubles et confusion. » Il conclut que, pour faire fortune à Rome, il faut étriller les mules des prêtres, et que les bénéfices vont tout droit aux ânes. Il ne ménagera pas davantage ses compatriotes, quand il les verra verser dans la même ornière. « L'Université est pleine d'Argus qui vont à la chasse des bénéfices... Ils ont toujours à la bouche ce refrain : Quel en est le revenu? A l'école, au dîner, au goûter, au souper, aux repas commémoratifs de leur entrée en religion, même à l'Église, vous n'entendez pas d'autre question... Quand ils prient et qu'ils disent : *Ton règne vienne!* ils appellent de leurs vrais souhaits le règne du monde, c'est-à-dire les honneurs ecclésiastiques. Tous les jours ils se querellent sur de pareils sujets et enrichissent greffiers, notaires et avocats. »

On trouvera dans Barland des détails de quelque intérêt sur la façon dont on entendait à Louvain l'explication des textes profanes ou sacrés. Les remarques ou commentaires sont assez souvent mesquins ou puérils. On doit savoir quelque gré au professeur de Louvain d'exclure Prudence et généralement les Pères latins de la liste des auteurs qui peuvent servir à former le goût.

V.

De Barland à Vivès, il y a loin, moralement et intellectuellement, bien qu'ils soient contemporains et que tous les deux aient vécu en Flandre. Vivès, disons-le bien vite, est un Espagnol expatrié en Flandre, et, pour comprendre son génie, c'est bien plus l'Espagne qu'il faut étudier que la Flandre même. M. Louis Massebieau a fait une remarque d'un grand prix. « Il semble qu'en Espagne la rénovation eut lieu presque sans secousse, par un progrès lent et naturel. Sous le regard favorable du clergé, tout se développe en gardant son rang et ses limites. Les dialecticiens laissent en paix les professeurs de rhétorique; ceux-ci, au lieu d'être prêtres ou chanoines comme en Allemagne et en Flandre, ou tout au moins soumis au célibat comme à Paris, sont ordinairement de simples laïques qui ont pris femme. » C'est de l'Italie, centre du monde chrétien, pays parlant presque la même langue qu'elle, jouissant presque du même ciel, que l'Espagne avait reçu les lettres latines. De là leur acclimatation facile en ce pays. Les Espagnols allaient volontiers poursuivre leurs études dans la presqu'île de l'Apennin. Le véritable promoteur de la Renaissance espagnole fut Antonio Lebrija (vers 1473); c'est lui qui fit rompre avec les méthodes surannées. Chose remarquable, ici le latin ne fit point de tentative contre la langue nationale. Si Érasme se vante d'ignorer le hollandais, Lebrija publie une grammaire espagnole, un dictionnaire espagnol. On lit les auteurs anciens, mais on n'écrit guère

qu'en espagnol sous Isabelle la Grande et Charles-Quint. La lutte héroïque et prolongée contre les Maures, qui eut, comme on le sait, pour conséquence l'établissement de l'Inquisition, fit aussi bannir des compositions littéraires les ornements mythologiques. De là le régime intellectuel tout particulier de l'Espagne : bien des superfétations qui oppriment encore les autres nations s'évanouirent d'elles-mêmes. Par malheur, la pensée fut enfermée dans des limites trop étroites, et c'est sans doute à cette cause qu'il faut attribuer le départ du Valençais Vivès pour la Flandre. S'il sut se soustraire à la tyrannie intellectuelle de l'Espagne, il bénéficia du moins de l'œuvre libérale, quoique inconsciente, des siècles antérieurs. Il n'écrira qu'en latin, mais il ne cessera de répéter que l'on ne doit apprendre le latin aux enfants qu'après leur avoir enseigné la langue nationale. Plus qu'aucun de ses contemporains peut-être, il est cosmopolite. Valence, Paris, Oxford et Louvain l'ont vu tour à tour. Jouissant d'une grande renommée, il eut, sur l'invitation de Henri VIII, à faire l'éducation de Marie Tudor. Dans ses *Dialogues*, c'est le précepteur des princes et des princesses qui se montre.

L'ouvrage de Vivès était dédié à l'infant Philippe, fils de Charles-Quint, qui, devenu roi, dut se rappeler ses nobles exhortations. Il ne peut diriger un petit bateau sans l'avoir appris ; comment saura-t-il plus tard gouverner l'Espagne s'il n'étudie sérieusement ? Aussi bien Philippe a déjà beaucoup de goût pour le travail. L'auteur nous le représente maigre et débile, et courbé sur ses livres.

Vivès, avec ses allures de précepteur des grands seigneurs, raille agréablement le menu fretin des maîtres et des sous-maîtres, qui, de la moindre faute, font sottement une affaire d'État : « Le maistre d'escole de la rue droite, plus puant qu'un bouc, qui en son escole en toute puanteur enseigne ses écoliers diablotins, a prononcé trois ou quatre fois *volácres* d'un accent sur le pénultième, et je me suis émerveillé que la terre ne s'est ouverte pour l'engloutir. » A ce propos sentant son pédant, l'interlocuteur répond : « Vous faites trop de bruit pour une chose de petite valeur et faites d'un rien un trop grand cas. »

Les escapades des écoliers, un peu voilées chez les précédents auteurs de *Dialogues*, sont racontées par Vivès avec beaucoup de charme et de vérité.

Nous n'aurions que des éloges à donner aux *Colloques* de Vivès s'il ne les avait émaillés de mots grecs désignant mille détails superflus de l'habillement et du mobilier. N'importe ! On traduira Vivès pour le mieux comprendre. Il y aura jusqu'à trois versions françaises. Ses *Colloques* passèrent en Amérique vers 1554, et ce n'est pas là la partie la moins piquante du livre de M. Louis Massebieau.

François Cervantes Salazar était Espagnol comme Vivès. Né à Tolède, il accompagna en Flandre le licencié Giron, y connut Vivès, revint en Espagne, où il aurait pu fournir une brillante carrière s'il n'avait perdu son protecteur l'archevêque de Séville. Professeur de rhétorique à l'université d'Ossuna, il publia plusieurs ouvrages où il faisait connaître la Flandre aux Espagnols et complétait les descriptions de Vivès. L'un d'eux, *le Dialogue sur la dignité de l'homme*, est dédié à Fernand Cortès. Privé de ce dernier appui, il se décide à quitter sa patrie et à gagner le Mexique. Nous le retrouvons professeur à Mexico, recevant les ordres et prenant ses grades de théologie. Il est, en outre, historiographe de la ville, chanoine de la cathédrale et deux fois recteur ; mais son ambition de devenir évêque est déçue. Si d'autres avant lui avaient enseigné la grammaire au nouveau monde (dès 1525), il peut revendiquer pour lui seul la gloire d'y avoir importé la rhétorique. Les pages consacrées par M. Louis Massebieau à l'institution des écoles d'Indiens et à la fondation de l'université de Mexico sont du plus haut intérêt, mais notre sujet nous commande de les négliger. Il nous suffira de dire que les *Dialogues* de Cervantes ont pour titres : *Academia Mexicana, Civitas Mexicus interior*, et *Mexicus exterior*. Ils ont été publiés à Mexico, en 1554. Un bibliophile, un historien mexicain, M. Joaquin Garcia Icazbalceta, en a donné une nouvelle édition avec traduction castillane et notes, en 1875. Pendant longtemps ce livre avait été considéré comme perdu.

VI.

La France et la Suisse peuvent figurer ici en compagnie de l'Allemagne, de la Flandre et de l'Espagne, grâce à un seul et même savant, Mathurin Cordier. C'est lui qui nous apprend que les écoliers de Paris « bavardaient toujours en français avec leurs camarades ; s'ils essayaient de parler latin, il leur était impossible de dire trois mots de suite, et ils s'en tiraient si grossièrement et si sottement qu'ils auraient beaucoup mieux fait de se taire. » Quelles étaient les causes de l'infériorité des Français en une telle étude ? L'Université de Paris, la plus ancienne de l'Europe, était aussi la plus arriérée, la plus routinière. La scolastique y régnait en souveraine. Le cours de philosophie ou, pour mieux dire, de dialectique, y durait trois ans ; en 1545, un recteur voulut le réduire à deux ans et demi ; il échoua. C'est la Sorbonne, ou Faculté de théologie, qui entravait le plus la renaissance des études. Les jeunes maîtres n'aspiraient qu'à être le plus promptement possible pourvus d'un canonicat. Les professeurs étrangers, André de Gouvéa et Buchanan, par exemple, s'empressaient d'émigrer. Les progrès remarquables du français, sous la plume de Villon, de Marot, de Rabelais, poussaient à négliger le latin. Ceux qui le parlaient encore lui donnaient un tour analytique conforme à notre langue. Ainsi procédaient les écoliers. Puisqu'on les force à le parler, ils le dénatureront, ils en feront un nouveau *roman* que Cordier nous a fait connaître dans son *De corrupti sermonis emendatione*. « Ce jargon des écoliers est précieux, nous dit M. Louis Massebieau, car il montre l'instinct du langage se faisant jour avec violence, s'emparant des matériaux qu'on veut lui imposer et qui le gênent, pour les dénaturer... De cette source trouble, mais jaillissante, on pourrait aussi recueillir, non des richesses ignorées, mais des débris de la langue française du XVe siècle qui s'y sont déposés et comme envasés et ne sont pas arrivés jusqu'à nous. »

Cordier, désireux de faire cesser cette longue anarchie du

langue, s'empressa de rédiger les phrases nécessaires au dortoir, au réfectoire, dans les classes et pour les jeux. Il les traduisit en français. Le recueil parut et devint bientôt classique. Affranchie, la France édite les *Colloques* de Maseliaus, de Barland et de Vivès. Ceux de Cordier, composés en exil, publiés à Paris, auront une véritable vogue pendant un siècle.

Faisons enfin connaissance avec ce vénérable maître de la jeunesse française. Né en Normandie en 1479, et mort à Genève en 1564, il a vécu sous sept de nos rois. Il étudia à Paris; il fut ensuite prêtre à l'église de Notre-Dame des Bonnes-Nouvelles à Rouen. En 1514, il a trente-cinq ans et prélude, à Paris même, à sa longue, mais un peu tardive carrière de professeur. Il enseigne dans les collèges de Reims, de Sainte-Barbe, de Lisieux et de la Marche. C'est la chaire de rhétorique qu'il occupait; et voilà qu'en 1523, il l'abandonne tout à coup et redescend volontairement dans celle de quatrième. M. Massebieau nous donne les motifs de cette résolution soudaine : « Fatigué d'avoir tous les ans à réformer les élèves qui lui arrivaient, il lui parut utile de descendre dans une classe où il enseignerait les éléments, puisque ceux qui étaient chargés de le faire dédaignaient ce devoir. En effet, soit légèreté, soit excessive ardeur pour les belles-lettres, les jeunes professeurs mettaient de côté la grammaire et voulaient bâtir le faîte de l'édifice avant d'en avoir posé les fondements. » Il s'était tracé à lui-même ce programme : « Il faut amener les enfants non seulement à aimer la langue latine, mais à en être charmés, à avoir honte de se servir de l'idiome national, même avec leurs mères, et à ne l'employer qu'à contre-cœur. » Voilà certes un passage qui aurait pleinement satisfait Laurent Valla.

Cordier, qui était prêtre, avons-nous dit, et qui, à cinquante ans, avait voulu, comme boursier, suivre au collège de Navarre le cours de théologie, cessa bientôt d'être catholique, sous l'influence de son ami Robert Estienne. Il quitte alors Paris et va professer quelque temps à Nevers. André de Gouvéa, « le plus grand principal de France », si nous en croyons Montaigne, l'attire à Bordeaux. Mais le parlement devient persécuteur : le protestant Cordier s'enfuit et va trouver, à Genève, Calvin, qui l'installe au collège de Rive. Marié une première fois à Bordeaux, il contracte une seconde union à Genève. Il quitte la Rome protestante, est sept ans directeur de collège à Neufchâtel, douze ans gymnasiarque à Lausanne, sous la protection des magnifiques seigneurs de Berne; de retour à Genève, il meurt presque en faisant sa classe, à l'âge de 85 ans! Un illustre savant, M. Egger, l'a surnommé le Lhomond du XVIe siècle, et c'était justice.

Les *Colloques* précédèrent de peu ses derniers moments. « C'est à la fois un manuel de conversation et un traité de morale ». Il est destiné aux enfants de la classe de cinquième et ne doit pas être appris par cœur, mais lu et relu. Mathurin Cordier sera heureux s'il fait oublier à ses élèves le français pour le latin, et cela dès l'âge de cinq ans. « Quel âge a votre frère? — Cinq ans. — Que dites-vous? Il parle déjà latin? — De quoi vous étonnez-vous? Nous avons toujours un maître chez nous, savant et soigneux, qui nous enseigne à parler latin : il ne dit rien en français, si ce n'est pour nous expliquer, et même nous n'osons parler à notre père qu'en latin. — Vous ne parlez donc jamais français? — Seulement avec ma mère, et cela à une certaine heure, quand elle nous fait appeler. — Comment faites-vous avec les valets? — Nous ne parlons guère à eux, si ce n'est en passant, et néanmoins les valets nous parlent latin. — Et les servantes? — Si nous avons besoin de leur parler, nous leur parlons français, comme nous avons accoutumé de parler avec ma mère. — Oh! que vous êtes heureux d'être instruits si soigneusement! » (La scène est à Genève.) Cordier avait bien compris que tant que la mère subsisterait, la langue nationale ferait au latin une rude concurrence; aussi va-t-il jusqu'à tenter de supprimer ou d'éloigner la mère. Quelques pères, des négociants vraisemblablement, se montraient rétifs, condamnaient les conversations en latin et auraient préféré les langues vivantes. L'Université résistait, bien entendu; ils envoyaient alors leurs fils à l'étranger. Cordier, imperturbablement, continuait à censurer en public les élèves qui s'avisaient de converser en français.

Ils étaient divisés en quatre bandes, d'après les quartiers de la ville. Ceux d'un même quartier se rendaient ensemble au temple. Chaque bande était confiée à la surveillance d'un régent. Réunion obligatoire au temple le mercredi matin, pour entendre un sermon, et le dimanche pour en entendre deux, en sus du catéchisme. L'inattention et, à plus forte raison, l'absence étaient le lendemain publiquement châtiées au collège. Il ne faut pas croire que tous ces enfants, sous cette direction puritaine, abdiquassent la légèreté et la gentillesse de leur âge. Écoutez ce colloque entre le magister calviniste et son jeune disciple : « Avez-vous été aujourd'hui au sermon? — Oui, monsieur. — Qui en sont témoins? — Plusieurs de mes compagnons qui m'y ont vu en peuvent rendre témoignage. — Mais il en faut produire quelques-uns. — Je vous en produirai quand il vous plaira. — Qui a prêché? — Monsieur un tel. — A quelle heure a-t-il commencé? — A sept heures. — Quel a été son texte? — De l'épître de Saint-Paul aux Romains. — En quel chapitre? — Au huitième. — Vous avez bien répondu jusqu'ici : voyons ce qui suit. Qu'avez-vous retenu? — Rien que je puisse dire. — Quoi, rien? pensez y un peu et ne vous troublez pas; ayez bon courage. — Certes, monsieur, je ne puis m'en ressouvenir. — Pas d'un mot? — Rien du tout. — Ah! fripon, quel profit avez-vous donc fait? — Je ne sais, si ce n'est peut-être que je me suis abstenu de faire mal. » Il a dormi de temps en temps et aussi pensé à mille badineries, comme font les enfants. « Qu'avez-vous donc mérité? — Le fouet. — Oui, certes, vous l'avez mérité, et bien fort! »

Un autre trait caractéristique de la discipline calviniste de Cordier, c'est la magistrature mensuelle dont il revêt les plus grands élèves, après avoir consulté leurs camarades. Il ennoblit ainsi et transforme véritablement ce système de surveillance qui, en Allemagne surtout, ressemblait si fort à l'espionnage. Curieux est le discours qu'il prononce dans le cabinet où il les a réunis, le jour de leur investiture : « Ne favorisez personne, ne haïssez personne, ne faites grâce à personne, ne vous vengez de personne, n'ayez pas ces pas-

sions qui emportent les hommes et qui corrompent la sincérité du jugement ».

VII.

Suivant notre promesse, nous avons suivi M. Massebieau pas à pas. Il nous semble que nous avons, par cette analyse consciencieuse, fait connaître suffisamment les professeurs et les élèves du XVIe siècle, dans la plupart des pays de l'Europe occidentale. Nous avons aussi donné un aperçu des méthodes. A cette époque, l'éducation de la jeunesse est en quelque sorte disputée entre la scolastique et la rhétorique. Mais la première a fait son temps, et la seconde s'impose avec une force irrésistible. Elle fera presque autant de mal que sa devancière, en substituant le culte de la phrase à la fureur de la dialectique. Pour toutes deux, l'instrument nécessaire, c'était le latin. Mais que le latin barbare, familier à la scolastique, fasse place au latin de Cicéron, de Tite-Live, revendiqué par la rhétorique : il y a là un progrès notoire. Peut-être même que, pour arriver à bien penser, fallait-il préalablement s'habituer à bien parler. Un roi presque contemporain disait d'un grand écrivain qu'après avoir fait une belle phrase il cherchait l'idée qu'il pourrait y mettre. Il semble que l'humanité, dans son évolution lente et continue, touche à ce moment-là. Puissent enfin toutes nos belles phrases, latines ou françaises, ou italiennes, ou espagnoles, donner hospitalité à des vérités scientifiquement démontrées !

LUDOVIC DRAPEYRON.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Les Singularités de la France antarctique (1), par le cordelier André Thevet, étaient depuis assez longtemps déjà fort recherchées par les bibliophiles, les *américanistes* et tous ceux qui s'occupent du XVIe siècle. On se disputait à des prix fabuleux quelques rares exemplaires. M. Paul Gaffarel a eu l'heureuse idée d'éditer de nouveau ce précieux ouvrage, où sont consignés tant de renseignements curieux sur l'essai de colonisation tenté par la France au Brésil, et aussi sur les origines canadiennes et les premières années de la prise de possession de l'Amérique par les Européens.

M. Gaffarel n'a pas la prétention de remettre en lumière un chef-d'œuvre. Déjà, de son temps, le bon cordelier passait pour ne pas avoir un jugement très sûr ; en outre, on lui reprochait, non sans raison, la lourdeur de son style et son pédantisme. D'origine probablement très humble, il n'avait reçu qu'assez tard une éducation superficielle ; toute sa vie il porta le fardeau de cette ignorance, malgré tous ses efforts pour se donner les apparences de l'érudition. Le bonnet dont le coiffa libéralement Rabelais laissa toujours percer le bout de l'oreille. A défaut de science, André Thevet eut du moins une curiosité toujours en éveil, une passion toujours insassouvie de connaître ce qui était rare, extraordinaire ou lointain, les singularités, comme il disait. La théologie ne le tenta jamais, tout cordelier qu'il fût. Lorsque le vice-amiral de Bretagne, Villegaignon, l'emmena au Brésil pour y fonder une France américaine, il évita toujours de se mêler aux discussions religieuses qui compromirent si rapidement les destinées de notre colonie ; et même, dès qu'il comprit qu'il allait être forcé de se prononcer, il demanda à regagner la France.

Il n'y était jamais demeuré longtemps : son désir de voir et son humeur voyageuse l'empêchaient de tenir en place. Ses supérieurs, au lieu de le confiner dans un de leurs cloîtres, lui avaient permis de courir le monde pour la plus grande gloire de l'Ordre, après l'avoir averti toutefois qu'ils le soutiendraient de leur influence, mais non de leur bourse. Thevet n'en demandait pas davantage. De tous ces voyages lointains, celui qui lui laissa les impressions les plus profondes fut le voyage du Brésil. Les forêts vierges, les animaux inconnus, les tribus sauvages, vêtues de leur arc et de leur pudeur, l'avaient émerveillé. Le crayon à la main, il avait ramassé fiévreusement des notes et esquissé des croquis. S'aventurant seul dans l'intérieur du pays, il avait collectionné des oiseaux, des insectes, des plantes ; il avait surtout étudié les mœurs, les usages, les traditions, les pratiques religieuses. Explorations dangereuses d'ailleurs, car sa curiosité faillit parfois lui coûter cher. Certain jour que, retenu par la fièvre, il attendait sur la grève le retour de ses compagnons, une horde de Patagons fondit sur lui, le dépouilla de ses vêtements et se disposait à l'enterrer vivant dans le sable, quand survint un Écossais, qui l'arracha aux mains des sauvages et le transporta à bord.

Quand Thevet revint en Europe, les poètes chantèrent son audace et son courage. Antoine Baïf célébra pompeusement ses lointaines expéditions. Ronsard, le maître du chœur, accorda sa lyre en son honneur et le plaça bien au-dessus de Jason l'Argonaute :

> Combien Thevet auprès de luy
> Doit avoir en France aujourd'huy
> D'honneur, de faveur et de gloire,
> Qui a veu ce grand univers
> Et de longueur et de travers,
> Et la gent blanche et la gent noire !

En ce moment on s'occupait beaucoup du Brésil ; le commerce s'apprêtait à y envoyer des vaisseaux, et de nombreux colons demandaient à s'y établir. Thevet fut très entouré, très interrogé. On le pria de raconter ses impressions de voyage et de décrire cette France américaine qui hantait les imaginations. C'est pour satisfaire cette curiosité générale qu'il composa ses *Singularités* tout en surveillant la réimpression de sa *Cosmographie du Levant*. Pour donner plus de

(1) André Thevet, *les Singularités de la France antarctique*. Nouvelle édition, par Paul Gaffarel. — 1 volume. Paris, 1878. Maisonneuve et Cie.

crédit à ses descriptions, il enrichit son volume de gravures reproduisant les scènes étranges dont il avait été le témoin, ou les objets curieux qu'il avait rapportés. Pour cela, il appela les meilleurs graveurs de Flandre, ce qui lui permit de se vanter dans sa préface d'être le premier qui ait mis en vogue à Paris l'imprimerie en taille-douce. Les bois de la première édition semblent à M. Gaffarel être de Jean Cousin : il y reconnaît sa manière à la fois large et expressive, sa science anatomique et son burin spirituel.

Nous avons vu que si le XVIe siècle célébra l'audace de l'entreprenant voyageur, il fut sévère pour le style de l'écrivain inexpérimenté et les erreurs du savant incomplet. C'était justice. Thevet n'est pas un maître en l'art d'écrire. Sa phrase pénible, embarrassée, chargée d'incidentes, alourdie de citations, fatigue l'œil et l'esprit. Son étalage d'érudition improvisée est le plus souvent suspect. Enfin, lorsqu'il décrit ce qu'il a vu de ses propres yeux, il a une fâcheuse tendance à l'exagération. Pour ce qu'il n'a pu observer par lui-même, il accepte les récits d'autrui avec une étrange crédulité. Mais ce qui exerce surtout la patience du lecteur, ce sont les perpétuelles digressions : un souvenir en éveille un autre, un petit détail des mœurs sauvages devient une occasion de rapprochement avec les coutumes des Romains, des Grecs et des Hébreux. « On pourrait amener ici plusieurs choses à ce propos, » dit-il volontiers; ces choses, il les amène, et, quelques pages plus loin, il les ramènera encore. Tel qu'il est, cependant, ce récit a son intérêt. En le lisant dans l'édition nouvelle, on est averti des erreurs ou des exagérations par les notes toujours savantes et souvent piquantes de M. Paul Gaffarel. Ce commentaire est un correctif utile.

II.

C'est la semaine aux exhumations. M. Octave Uzenne fait sortir du Tartare un des *précieux* des ruelles du XVIIe siècle, Montreuil (1), un Aramis, un abbé d'épée, un abbé galant, aimé des dames et qui le leur rendait bien. L'ombre de Boileau a dû en frémir. Petit poète, petits vers, petits bouquets à Chloris, tout cela est trop pommadé, comme disait le brave Gorgibus. Ah! que Molière avait raison de frapper sur ces précieuses et ces précieux! M. Uzenne, lui, n'a pas de ces saintes colères contre Mascarille et contre Madelon. Dieu me pardonne! il est presque reconnaissant à Madelon d'avoir encouragé Mascarille! A l'entendre, c'est le commerce des belles dames de l'hôtel de Rambouillet qui a donné à certains poètes galants des façons délicates de penser et de dire, une tournure plus expressive, des manières plus distinguées, des grâces plus vives et plus soudaines. Eh bien! non, je n'y saurais souscrire. Molière a raison contre Cotin, Montreuil et M. Uzenne. De grâce, ne réhabilitons pas ces *soupirants d'office,* ces *galants fieffés* qui en leurs fades badineries *mitonnent* les plaisirs et savent *luxurioser* leur flamme. Je sais bien que Nodier témoignait quelque sympathie pour Montreuil, cet abbé colifichet dont Mme de Sévigné disait qu'il était plus étourdi qu'un banneton. Nodier l'appelle un Voiture naïf, et il ajoute : « On croirait que Voiture court après l'esprit, et l'esprit après Montreuil ». C'est qu'alors Montreuil avait de bonnes jambes, pour parler comme il l'eût fait lui-même. La précocité, la mignardise, les jeux de mots, tout cela n'est pas de l'esprit, c'est la contrefaçon de l'esprit. Vous vous rappelez le couplet de Mascarille, qui finit par « Au voleur! » Montreuil, lui, crie : A l'assassin!

> Quoi donc! belle Philis, est-ce ainsi qu'on en use?
> Assassiner un homme, et chez vous, et de nuit!

Mais ce n'est pas assez; il faut l'entendre dire à une autre Philis :

> L'amour ne reconnaît ni parents ni patrie.
> Qu'on pille dans les champs la maison de ma mère,
> Que m'importe cela, Philis? Laissons-les faire.
> Pourvu que vous m'aimiez!...

Voilà, en termes galants, de vilaines choses. Ne les prenons pas à la lettre, je le veux bien; n'y voyons qu'une plaisanterie; mais je dirai encore avec un autre personnage de Molière : « Cette raillerie ne me plaît point. » Et puisque j'ai rappelé la pièce des *Précieuses ridicules,* j'ajoute que le grand poète maudit par M. Veuillot donnait une leçon profonde et juste quand il montrait que l'altération du goût et la corruption du bon sens ne vont pas sans que les mœurs et le cœur n'en soient atteints. L'habitude de jouer avec les sentiments superficiels, de les fausser dans les rapports légers du monde est dangereuse; les sentiments profonds et intimes n'échappent pas à la contagion.

Que M. Uzenne me pardonne de faire ainsi la grosse voix; mais je ne vois pas quelle nécessité il pouvait y avoir à ressusciter Montreuil. Il est mort et bien mort, Dieu merci! Me permettra-t-il de lui dire qu'il y a pour lui-même des sujets d'étude plus dignes de son talent? Me permettra-t-il d'ajouter que ce talent lui-même courrait risque d'être compromis à une trop longue fréquentation des précieux et des précieuses? L'hôtel de Rambouillet eût applaudi sans doute à cette phrase de sa préface : « Si, selon le mot d'un poète, les poètes sont les tasses où les femmes mettent leur cœur, on doit en conclure que l'inconstance est la soucoupe où Montreuil a posé sa tasse. » Nous, nous n'applaudirons pas. Voilà ce que c'est que d'avoir respiré l'air des ruelles et de l'hôtel de Rambouillet! Il n'y a guère de moralistes qui n'aient écrit un chapitre sur l'importance du choix des amis dans la vie; il y en aurait un à faire sur le choix des amis en littérature.

III.

Nous disions dernièrement, à propos du *Moi* de M. Labiche, que l'égoïste n'offre pas au poète comique un type facile à faire revivre sur la scène. Le bon M. Chéribois, qui a fait enfin son apparition à l'Odéon, ne nous inflige pas, malheu-

(1) *Poésies de M. de Montreuil*, augmentées de pièces inédites, publiées par Octave Uzenne. — 1 volume. Paris, 1878. Librairie des bibliophiles.

reusement, un éclatant démenti. Dieu sait, si nous avions trouvé une peinture profonde et vivante, comme nous nous serions aisément consolé! M. Davyl a eu l'intention évidente de peindre l'égoïsme. Est-ce, en effet, la faute du sujet, est-ce la faute de l'auteur? Toujours est-il que son Chéribois est un composé de Me Guérin et de M. Poirier, c'est-à-dire un homme d'affaires retors et madré, un bourgeois de petit cœur et de petit esprit qui ne comprend pas l'honneur et la délicatesse au delà des limites soit du code civil, soit du code pénal; mais ce n'est pas, à proprement parler, un égoïste. L'égoïsme broche sur tout cela; il n'est pas la source et, si l'on peut dire, le *défaut-père*.

Donc M. Chéribois, qui est un peu ceci, un peu cela et encore autre chose, est en outre égoïste; mais ce n'est pas l'égoïste. Prenons-le tel qu'on nous le présente. Remarquez cependant qu'avec ces types composites il est difficile que l'action dramatique soit nette et franche. La vérité d'une figure caractérisée et vivante, placée au premier plan, entraîne, par une sorte de loi nécessaire, la vérité du drame lui-même. Elle rayonne en même temps sur les personnages secondaires, car devant ce type vrai ils ne sauraient se faire accepter s'ils étaient absolument de convention. Qu'un acteur vivant apparaisse sur les tréteaux de Guignol, il devient impossible aux acteurs en bois de jouer leur rôle. Dans la pièce de M. Davyl, tout, comédie, drame, personnages, est de convention, et nous acceptons tout cela parce que Chéribois n'est pas un personnage vrai, vivant d'une vie réelle, ayant sa physionomie propre; parce que ce n'est pas un caractère.

Je ne prétends pas que la convention puisse être absolument exclue du théâtre. Elle est indispensable, mais pour les détails accessoires seulement. Ici, au contraire, nous avons la vérité des petits détails : ainsi, c'est bien là une salle à manger de province, une étude de notaire en province; mais idées, sentiments, caractères, tout est de convention. La toile se lève sur une table bien servie; la vieille cuisinière qui met le couvert a fait de son mieux pour fêter le retour du fils de la maison, qui est à Paris depuis deux ans. On l'attend avec impatience, et on a tué le veau gras et invité le vieil ami le notaire; tout cela est naturel et vrai. Cependant M. Chéribois, qui était allé au-devant de son fils à la gare — remarquez que l'égoïste est le seul qui se soit dérangé — revient seul. Il n'a pas vu Paul; c'est, dit-il, que Paul a manqué le train : mettons-nous à table! Son raisonnement me semble assez naturel et la conclusion n'a rien qui me révolte. Je devrais m'indigner pourtant, puisque, tandis que Chéribois déjeune, Mme Chéribois s'essuye les yeux, court fiévreusement à la fenêtre et semble avoir la mort dans l'âme. On tente de la raisonner; c'est plus fort qu'elle : elle a des pressentiments.

Pendant ce temps, le neveu de M. Chéribois, l'éternel Desgenais éternellement joué là-bas par Porel, dit à son oncle une foule d'impertinences. Si nous avions, vous et moi, un neveu comme celui-là, nous le mettrions vivement dehors. Chéribois supporte tout avec une angélique patience, ce qui m'étonne encore de la part d'un tyran domestique devant lequel tout tremble. Ce tigre est un mouton. Convention, convention! Et pourquoi? C'est qu'il faut que ce neveu soit là pour nous répéter sur tous les tons : « Chéribois est un égoïste! » Sans quoi on ne le verrait pas suffisamment, s'est dit sans doute l'auteur. Ce neveu, d'ailleurs, a une vigne à vendre, et son oncle lui en offre cent mille francs, cent beaux billets de mille francs qu'il vient de recevoir à l'instant. Si la vigne en question vaut le double, en effet, Chéribois ne fait pas là une belle action; mais, en cela, il se comporte en maître Guérin : c'est un madré, un retors, non un égoïste. Remarquez, s'il vous plaît, ces cent billets de mille francs. Ils vont passer de la poche de Chéribois dans le chapeau d'un vieux clerc de notaire, et nous les retrouverons sous cette coiffe graisseuse à la dernière scène. Ah! cette vigne! Ah! ces cent mille francs! Comme ils annoncent le dénoûment!

Cependant Paul n'avait pas manqué le train. En descendant, il avait évité son père et errait depuis lors autour de la maison sans oser entrer. Il se décide enfin, sachant sa mère seule. Le voilà à genoux devant elle et se frappant la poitrine. Commis d'agent de change, il a joué à la Bourse sous un nom d'emprunt, et il a perdu cent mille francs, ni plus ni moins, juste cent mille francs, le prix de la vigne du cousin, la somme exacte qui se promène sur la tête du vieux clerc. S'il n'a pas payé dans deux jours, c'est le déshonneur; il n'y survivra pas. Vous voyez d'ici l'action qui va s'engager. Femme, neveu, notaire, cuisinière, vont faire le siège de Chéribois. Chéribois résistera, et avec énergie. La loi ne reconnaît pas les dettes de jeu! J'entendais dire autour de moi : « Mais il n'a pas déjà tant tort! Mais s'il paye aujourd'hui, et que son fils recommence demain? » Eh bien! non, il a tort, et grand tort, de résister, de ne pas comprendre qu'au-dessus du code il y a l'honneur : mais, enfin, il agit là comme le père Poirier acquittant à bas prix les dettes de son gendre. Et quand il ne croit pas aux projets de suicide de son fils, je vois encore là l'homme de petit cœur et de petit esprit; je ne vois pas l'égoïste.

Mme Chéribois, qui, elle, ignore le code, s'est persuadée qu'elle ferait ce que son mari refuse de faire. C'est d'elle que vient la fortune. Elle a apporté quatre cent mille francs dans la maison; elle a bien le droit d'en prendre le quart pour sauver son fils. La scène où le Code en personne lui répond : « Non, tu ne peux toucher à cet argent, qui est le tien! » est d'un assez grand effet; les protestations de la mère désolée ne sont pas sans éloquence; mais cette scène, comme le second acte en entier d'ailleurs, est inutile à l'action et hors du sujet. Plus elle se prolonge, plus nous sentons qu'elle ne peut aboutir à rien qu'à de vaines déclamations contre la loi. La pièce tourne ainsi sans avancer. Le troisième acte nous ramène au vif de la question. Le neveu railleur, qui peut vendre sa vigne cent mille francs, est attaqué à son tour, non par la mère, mais par une jeune fille pauvre et romanesque qui ne veut épouser qu'un héros. Le Desgenais éternel l'aime; sur ses instances, il cède. Le fils Chéribois sera sauvé.

Mais voici alors le revirement imposé à toute comédie qui se respecte. Chéribois l'inflexible, Chéribois le maître Guérin, Chéribois l'égoïste, si vous voulez aussi, donne ces cent mille francs. Et pourquoi? C'est que, indignés de sa cruelle

résistance, tous, femme, fils, neveu, notaire, cuisinière, s'éloignent de lui. Il va donc vivre dans l'isolement comme Mr Guérin. La nuit tombe, le dîner n'est pas prêt : ce vide qui se fait autour de lui l'effraye. Il n'en faut pas plus pour triompher de cette volonté qu'on disait implacable. Cet homme terrible cède comme un enfant qu'on a mis un moment dans le vilain trou noir. Et alors : Tenez ! voilà les cent mille francs ; mais au moins qu'on me rende la vie un peu heureuse !

Ainsi finit la comédie par un mot de caractère ; car remarquez-le bien : ce Chéribois qui a résisté par avarice, par entêtement de paysan madré qui veut s'en tirer à bon marché, et enfin par étroitesse d'esprit, c'est par égoïsme qu'il cède. Il n'était pas égoïste alors qu'on le maudissait ; il est égoïste au moment où tous le félicitent d'avoir remporté cette victoire sur son égoïsme.

La comédie finit donc bien ; mais au dénoûment, comme pendant tout le cours de l'action, nous sentons que nous sommes en pleine comédie. Tout est léger, artificiel, de convention. C'est néanmoins un succès pour le théâtre, et l'œuvre est agréable, en somme. Si l'on n'est pas vivement ému, on est suffisamment intéressé. Il y a de charmants détails, et enfin certaines scènes épisodiques qui ne tiennent pas étroitement à l'action sont spirituellement traitées. L'interprétation n'a pas nui au succès. Richard a composé avec beaucoup d'art un rôle que directeur, artistes et auteur proclamaient fort difficile, et il a donné au personnage de Chéribois une apparence d'unité. Mme Laurent a su côtoyer le drame sans y tomber. Il était malaisé pourtant à cette Clytemnestre de devenir une petite bourgeoise opprimée.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On emballe, et dans quelques jours il ne restera de l'Exposition que des palais éventrés dans le Champ de Mars, que le temple du Trocadéro avec les grands animaux de la façade, hurlant leur silence au désert environnant.

Mais les livres ont recueilli ce que la matière est impuissante à garder : la lumière de cette apothéose, la gloire de cette revanche. C'est maintenant au tour des historiens, des philosophes.

Le ballon est dégonflé. On ne montera plus au-dessus de Paris, et ce monument flottant, qui finissait par taquiner le regard à l'extrémité de nos grandes avenues, doit aller, en chemin de fer et en bateau, porter ailleurs l'illusion du vol à travers les nues.

II.

Pendant qu'on dégonflait cette immense baudruche, on enfonçait ailleurs des épingles impitoyables dans une vessie qui se donnait des airs fanfarons de lanterne.

Beaucoup d'amis du gouvernement parlementaire, qui ne sont pas pour cela des ennemis du bon goût, de la politesse, des façons de parler décentes et courtoises, s'étonnaient que la Chambre n'eût pas déjà, depuis longtemps, par un procédé que le règlement met à sa disposition, interdit la tribune à M. Paul de Cassagnac, professeur de langue verte.

Il y aurait aujourd'hui un travail piquant à faire : ce serait de relever, dans le dernier et fort long discours du député congédié, tous les mots grossiers, choquants, étrangers à la plus vulgaire urbanité, qui ont ruisselé de la bouche de l'orateur, et de les envoyer à ses électeurs en leur demandant si c'est ainsi qu'ils veulent que leurs sentiments soient traduits.

On n'oublierait pas de mentionner cette réclamation audacieuse de M. Paul de Cassagnac, qui, à bout de violences, sollicita de la *courtoisie* de ses collègues la remise de ses péroraisons au lendemain, ce que ses collègues lui accordèrent généreusement, ou malicieusement.

Quant à l'histoire de la fameuse lettre niée si fièrement d'abord et si piteusement reconnue ensuite, elle occupe trop les journaux, elle défraye trop copieusement la gaieté et la polémique pour que j'insiste. Je rappellerai seulement que cette mésaventure n'est pas la première qui atteigne la dynastie Cassagnac : on se souvient d'un autre démenti terminé en pleine audience par un aveu, à propos des pistolets de l'affaire Beauvallon.

Mais c'est là de l'histoire ancienne. Parmi les moralités de ce débat, il en est une que la chronique doit souligner en riant : c'est que M. Paul de Cassagnac s'est plaint de l'abus que l'on faisait à son égard des *petits papiers*, lui qui, sous l'empire, fit tant de bruit à propos de *petits papiers* trouvés dans la succession d'un homme politique, et dont il voulait tirer un si grand parti contre l'Opposition.

Juste retour des choses d'ici-bas ! Il se moquait des imprudents qui écrivent ; combien ne doit-il pas regretter aujourd'hui de ne s'être pas toujours borné à la parole ! Si gros et si gras qu'ils soient, les mots finissent par s'évaporer ; mais les petits papiers demeurent.

Celui qu'on a exhibé voltigera longtemps autour de M. Paul de Cassagnac.

III.

Le souci que la Chambre vient de donner à M. de Cassagnac fils me sert de transition, un peu forcée, pour rappeler le premier et le plus pur succès remporté par M. Granier de Cassagnac père, quand il avait vingt-trois ans.

Ce fut un *souci* également, mais un souci en argent et, par conséquent, particulièrement agréable, que le jeune Adolphe Granier, du Gers, qui ne signait pas alors Granier de Cassagnac, obtint en 1829, à l'Académie des jeux floraux de Toulouse.

Je suis assez heureux pour pouvoir citer quelques fragments de la poésie couronnée. C'était une *Epître à moi-même*.

Les poètes sont volontiers des égoïstes. M. Granier, du Gers,

se croyait poète, parce qu'il se sentait une forte vocation à l'égoïsme. Prévoyait-il l'avenir? reniait-il d'avance l'amitié, l'estime?

Voici son début :

> A ses amis bien fou qui veut écrire!
> Mal vous en prend, si vous tardez un jour.
> Et le courrier, qui roule ou qui chavire,
> Roule ou s'égare au fond de mer ou l'erreur.
> En vain des pleurs de l'amitié plaintive.
> En écrivant, mes yeux se sont mouillés :
> La lettre part : croyez-vous qu'elle arrive?
> Le coche verse..., et vous voilà brouillés.

C'est la crainte de perdre des amis qui engage le jeune Granier à n'en point souhaiter. Pour être bien sûr de recevoir des lettres aimables, il se les adresse à lui-même, séance tenante.

J'ai eu au collège un camarade, un peu crétin, qui fut préfet sous l'empire, grâce à la protection de M. de Maupas, et qui s'écrivait tous les jours de grandes lettres pour avoir le plaisir de les recevoir pendant la récréation, au nez de ses camarades moins honorés de correspondances.

Cette manie paperassière lui a servi dans l'administration. M. Granier n'a jamais été préfet, même sous l'empire; mais on voit qu'il s'étudiait tout jeune au culte de soi même, qui est la source des plus grands dévouements à la chose publique.

Je continue la citation :

> Écrit qui veut, mes bons amis, s'il l'aime;
> Mais pour sauver les hasards du courrier,
> Dès ce moment, je n'écris qu'à moi-même.
>
> S'écrire à soi! le singulier projet!
> Et pourquoi pas? Où serait la folie

Je trouve, en effet, que M. Granier n'eût pas été trop fou de n'écrire jamais qu'à lui seul et de recommander à son fils de n'écrire également qu'à lui; il est vrai que ce n'est guère que pour eux seuls que ces messieurs parlent ou écrivent!

Dans cette épître, M. Granier, du Gers, donne son acte de naissance, au sujet duquel il guerroya depuis contre M. Vapereau :

> Pour le plaisir de mon correspondant,
> Parlons de moi. — Quoi! de vous? d'un enfant?
> — Enfant! pas trop. Depuis que, pleins d'ivresse,
> Mes chers parents m'offrirent au bon Dieu,
> S'il m'en souvient, du bon patron du lieu
> Par vingt-deux fois j'ai vu chanter la messe;
> Même un peu plus. Quand l'astre aux feux perçants,
> Du fier Lion franchissant la retraite,
> Aura brûlé ses ongles impuissants,
> Mon humanité placera sur ma tête
> Cinq lustres pleins, moins un double printemps.

Pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, M. Granier, du Gers, renvoie à une note placée au bas de la page et ainsi conçue : « Tout cela veut dire en prose que l'auteur aura vingt-trois ans à la fin de juillet. »

Ce qui prouve que M. de Cassagnac père, bien qu'il ne s'appelle plus Granier, du Gers, a droit aux égards qu'un vieillard de soixante-douze ans peut revendiquer.

La pièce de vers en question obtint aux Jeux floraux un *souci réservé*. C'était un encouragement à affronter le souci.

On se demande, après avoir lu ces vers qui n'ont rien de romantique et que M. Viennet (un autre herboriste des Jeux floraux) pourrait réclamer, pourquoi M. Granier de Cassagnac embrassa avec tant de fureur la cause de la nouvelle école littéraire. Quand on fait des vers dans le goût de Delille, est-on bien en droit de mépriser Racine? Cela prouve que dans la famille Cassagnac les opinions ne sont pas toujours en rapport étroit avec les instincts naturels.

IV.

On a joué à l'Odéon une comédie de M. Davyl, *Monsieur Chéribois*, dans laquelle l'auteur a fait applaudir un mot assez gai sur les chances de M. de Rothschild à la Bourse.

Le roi des banquiers, devenu le banquier de la république, a réclamé contre cette innocente plaisanterie, et le nom de Rothschild a été remplacé par le nom banal de Crésus.

Cette susceptibilité m'étonne. Je croyais que M. de Rothschild avait dépassé la mesure des hommes d'argent ordinaires et qu'il était assez riche pour se permettre le luxe de l'esprit.

V.

Il résulte d'une circulaire de M. le ministre des beaux-arts que M. Bardoux n'est pas suffisamment édifié sur la valeur de la liberté des théâtres, et qu'il serait disposé à en proposer la suppression si les directeurs émettent un avis dans ce sens.

J'estime et j'aime trop M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, pour ne pas souhaiter qu'il maintienne, quel que soit l'avis des intéressés, une liberté aussi indispensable que toutes les autres. Ce n'est pas la liberté des théâtres qui fait la disette des grands talents dramatiques et qui compromet la fortune des administrateurs mal habiles. Quand, malgré des chefs-d'œuvre et une entente sérieuse des affaires, une entreprise théâtrale échouera, je serai disposé à admettre que la liberté peut bien être pour quelque chose dans la mésaventure; jusque-là, je croirai plutôt aux inconvénients de la sottise qu'à ceux de la liberté.

VI.

On a enterré ces jours-ci un honnête homme qui traversa à plusieurs reprises la politique et le pouvoir sans en emporter autre chose qu'une pauvreté digne et qu'une indépendance absolue.

Garnier-Pagès était un type de probité si parfait qu'il prêtait à rire et qu'il dépassait la mesure de l'estime. On aimait mieux se moquer que d'admirer trop. Ses amis se souviendront de lui avec attendrissement, et la calomnie, réduite

à la gravité par la mort, n'a pas trouvé un mot méchant à débiter lors des funérailles de cet homme de bien.

Encore un convoi qui fera des jaloux parmi les anciens ministres de l'empire et les hommes de l'ordre moral actuel !

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Quand, dimanche dernier vers cinq heures, nous avons entendu battre la retraite donnant le signal de l'adieu définitif à la foule immense qui se pressait au Champ de Mars et au Trocadéro, nous n'avons pu échapper à une impression de tristesse en voyant se clore cette magnifique Exposition qui a exercé sur le monde entier une attraction si puissante et si motivée. Tout avait été dit sur elle, excepté pourtant cette remarque patriotique du *Français,* que l'on éprouve, en voyant se fermer ses portes, la lassitude et le dégoût d'un lendemain de fête grossière. C'est jusque-là que peut aller la colère impuissante des vaincus du 16 mai ! Professer de tels sentiments au sujet d'un grand succès national, c'est en quelque sorte s'excommunier soi-même de la patrie, de ses joies, de ses triomphes. La petite fronde de nos salons boudeurs se rend à la fois odieuse et ridicule. Pour le moment, ces salons, qui croient avoir conservé l'art du bien dire et des belles manières, s'ingénient à trouver des fleurs d'élégance aussi cachées que la violette chère à l'empire dans les grossières harangues dont a retenti naguère la Chambre des députés. Nous savons bien que la duchesse de Longueville a fait cause commune avec celui qu'on appelait le roi des halles; mais il se souvenait encore qu'il était grand seigneur, et ce n'est pas en plein parlement qu'il parlait le langage auquel il devait sa popularité dans les carrefours. Que tel ou tel orateur bonapartiste ait tenu, à la tribune française, les propos que l'on sait, montrant un bout de rapière presque sous chacune de ses phrases, prodiguant les outrages et les provocations avec cet emportement de parole qui est déjà un pugilat, cela n'a rien d'étonnant; chacun fait ce qu'il peut et ne saurait ni forcer ni changer son talent; ce qui est inouï, c'est de le voir applaudir par les fils des croisés vrais ou supposés. Il semblait qu'il y avait jusqu'ici un certain sentiment de solidarité entre les membres d'un parlement, qui devait les rallier tous dans une commune protestation lorsque le débat s'abaissait jusqu'à l'outrage ou la bouffonnerie. Il n'y a pas de club enragé qui supportât le genre de discussion applaudi par la droite. Il produit de l'effet, dit-on pour l'expliquer. Sans doute, mais à quel prix? Nous nous souvenons avoir vu entrer dans un salon libéral, sous le second Empire, un journaliste qui avait acquis une juste réputation par son remarquable talent de publiciste. Nous pouvons en parler puisqu'il est mort depuis de longues années. Ce jour-là, il était en proie à une surexcitation maladive des plus violentes; il se présenta dans ce milieu d'un ton si parfait avec un gourdin : il fit beaucoup d'effet. Les orateurs qui l'imitent, sans avoir la même excuse, sont assurés de produire une sensation non moins vive. Nous ne la leur envions pas. L'infortuné publiciste, dont l'égarement d'esprit n'excita qu'une universelle pitié, avait ce soir-là une idée fixe qui paraissait bien singulière dans un de ces salons qui étaient le rendez-vous de l'opposition la plus ardente à l'empire. Il venait proposer le mariage du prince impérial avec la fille du comte de Paris. L'ancien parti orléaniste n'aurait guère le droit aujourd'hui de hausser les épaules devant une telle folie : ne fait-il pas quelque chose de semblable dans l'ordre politique? Et quand on le voit associé sans scrupule au parti bonapartiste, soit pour entrer au Sénat, soit pour y faire des 24 mai et des 16 mai, on serait porté à trouver quelque chose de fatidique dans le propos bizarre d'un pauvre cerveau fêlé.

Certes, le parti constitutionnel ne pouvait choisir un nom plus honorable, plus méritant dans le passé que celui du comte d'Haussonville, cet esprit qui fut si libre, si large, aux beaux temps de l'*Union libérale,* et qui a écrit sur la politique religieuse de l'auteur du Concordat un livre qui restera, plus mortel à la légende napoléonienne que l'*Histoire* de Lanfrey. Pourquoi faut-il que le parti constitutionnel lui fasse l'injure de l'associer au candidat de l'appel au peuple? Il est vrai que le nom, je ne dis pas le plus éclatant, mais le plus voyant parmi les candidats des droites, est celui de M. Numa Baragnon, tout meurtri encore de son invalidation et alors que le pays a la mémoire toute fraîche des procès de fraude électorale intentés à ses électeurs, bien propres à faire ressortir la sincérité et la pureté de ce scrutin. C'est avec un tel nom que les constitutionnels prétendent prouver au pays qu'ils sont les sages amis de notre constitution actuelle, et c'est aussi de cette façon qu'ils cherchent à conserver la dignité à la tribune du Sénat. Il leur plaît d'y introduire une faconde tapageuse, bouffonne, intarissable et insupportable. A l'heure où paraîtront ces lignes, la France saura si la majorité du Sénat de 1876 a eu, avant de mourir, un éclair de patriotisme et de bon sens. Elle ne saurait donner une plus triste preuve d'impénitence finale que de préférer M. Baragnon au comte de Montalivet. Un homme de beaucoup d'esprit, mais qui cette fois en a singulièrement manqué, M. le comte de Mérode, a jugé bon, dans une lettre rendue publique, d'accuser M. de Montalivet de démentir tout son passé conservateur en se ralliant au radicalisme. Il va même jusqu'à le mettre en opposition avec M. Thiers et à lui imputer, je ne sais par quel détour, l'acceptation du programme de Belleville. M. de Mérode oublie que ses amis ont fait exactement à M. Thiers le même reproche qu'il adresse à l'ancien collègue de Casimir-Périer. La calomnie est aussi absurde dans un cas que dans l'autre. Prétendre que chercher à établir l'accord des pouvoirs publics en fixant la majorité du Sénat du côté de la république, c'est accepter par là même toutes les opinions les plus avancées, n'est pas plus raisonnable que d'imputer à M. de Mérode toutes les insanités de M. de Mun. Il saute aux yeux que la république ne pourra avoir ses tories que quand elle sera hors de cause, et qu'aussi longtemps que l'institution elle-même est menacée, tous les bons citoyens qui ne veulent pas retomber dans l'anarchie courent à la

digue, comme les Hollandais quand l'inondation les menace. Au reste, ne nous plaignons pas de M. de Mérode : sa lettre nous a valu l'admirable et foudroyante réplique du comte de Montalivet. L'histoire ne rendra pas d'autre verdict sur le centre droit. La confusion des modérés avec les violents ou les chimériques, qui sont une infime minorité, fait le fond de l'argumentation de ce pitoyable manifeste des droites dont elles ont accouché si péniblement.

Ce rabâchage est indigne d'un grand parti. C'est pousser l'impudence jusqu'au ridicule que d'accuser le parti républicain dans son ensemble de vouloir des églises sans ministres du culte, une armée sans discipline, la confiscation sous forme d'impôts. Il faut avoir une grande confiance dans l'imbécillité publique pour s'imaginer qu'il y aura dans le pays, fût-ce à Pontivy même, à juger cette circonscription par le tableau que nous en a tracé M. Spuller, une seule commune capable de s'imaginer que la république signifie tout cela et implique la désorganisation sociale. Le manifeste ne manque pas de développer la fameuse théorie du duc de Broglie sur la première Chambre, qui n'a été, d'après lui, mise au monde que pour contrarier la Chambre des députés et n'aurait d'autre raison d'être que le conflit. Voilà une belle politique conservatrice et bien faite pour conserver le Sénat ! « Les années qui viennent de s'écouler, dit le manifeste, ont mis en relief la sagesse du Sénat ; il a agi avec modération. »

En effet, la majorité de la Chambre haute a illustré l'année dernière, avec un éclat qu'on ne saurait oublier, sa sagesse et sa modération. Il n'y a eu, depuis la fondation de la république, qu'un cas tout à fait grave où, en face d'un conflit sans motif, le Sénat aurait pu préserver le pouvoir exécutif d'une faute périlleuse, maintenant réparée, et le pays d'une période de douloureuse agitation. La majorité de la première Chambre a saisi cette occasion pour encourager un acte fatal, aujourd'hui condamné par tout le monde. Parmi les conservateurs qu'elle recommande aux électeurs se trouvent des hommes qui ont ouvertement poussé au coup d'État. Elle n'a su que provoquer et irriter l'opinion ; si nous avons échappé à la guerre civile, c'est malgré elle. Et c'est après une politique si coupable et si insensée, tout ensemble maladroite et malfaisante, que la droite donne des leçons de sagesse au pays et lui demande de la mettre à même de récidiver ! Il sait qu'en penser, et est prêt à le montrer avant deux mois.

Le discours optimiste de lord Beaconsfield au banquet du lord-maire, et la note russe qui promet l'exécution complète du traité de Berlin, marquent un temps d'arrêt dans la crise orientale. Le fond des choses subsiste néanmoins. Les populations, pas plus aujourd'hui qu'en 1815, ne changeront sur place, et c'est à tort que les diplomates s'imagineraient les retourner comme ils retournent leurs gants. M. Waddington continue à suivre une politique sage et ferme à la fois, comme le prouve sa poursuite de la rectification des frontières de la Grèce. Il ne s'en détournera pas pour faire plaisir à ceux qui préféreraient les échecs de la France aux succès de la république.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

LA PRESSE ALLEMANDE SUR L'EXPOSITION. — La presse allemande s'est montrée en général sympathique à l'Exposition universelle du Champ de Mars. Nous extrayons les passages suivants de l'une des grandes Revues de Berlin, la *Deutsche Rundschau*. L'auteur de l'article est M. Neumann-Spallart.

« Le caractère propre de l'Exposition est d'avoir été une manifestation nationale et patriotique. Le chiffre et l'emploi des sommes dépensées montrent avec quel amour la France de 1878 s'est attachée à prouver que la libre république s'entendait aussi bien que l'empire tombé aux réjouissances publiques. Le gouvernement, malgré l'importance des débours, n'a sollicité ni l'assistance de la ville de Paris, ni la garantie d'une société privée, selon qu'il avait été fait en 1867 ; il a pris toute la charge sur lui...

« L'Exposition a été la *personnification de la pensée nationale* (1). La République française a voulu se montrer à son peuple dans la pleine conscience de sa force recouvrée, et aux étrangers dans l'appareil le plus éblouissant. Il serait injuste de nier le succès... L'Exposition de Paris a eu pour elle toute la France républicaine, et elle est devenue par là un acte politique. (Suivent quelques descriptions.)

« Devons-nous maintenant nous étonner du succès que l'Exposition a eu *à l'extérieur?* La puissance d'attraction de Paris est indestructible. De nouvelles avenues, de nouveaux boulevards, de nouveaux palais, de nouveaux théâtres, des embellissements le long des quais et dans les promenades publiques ont accru dans les dernières années la liste des choses à voir, et excité la curiosité des étrangers. De toutes les grandes villes d'Europe, on se rend à Paris rapidement. Les facilités offertes par toutes les compagnies de chemins de fer avaient rendu le voyage encore plus commode et moins cher pendant l'Exposition qu'en temps ordinaire. Aussi arriva-t-il un afflux de visiteurs constaté par les rendements de l'octroi et des impôts indirects... La République, dont les emblèmes s'étalaient à toutes les portes du Champ de Mars, sur tous les monuments et toutes les constructions, et qui a célébré sa fête nationale devant un concours de plusieurs centaines de milliers de spectateurs, comptera l'Exposition universelle parmi les plus beaux souvenirs de son jeune passé. »

LORD BEACONSFIELD ÉCRIVAIN ROMANCIER DE M. DISRAELI. — Il y a trente ans, M. Disraeli écrivait dans son roman de *Tancrède* :

« L'Angleterre s'annexera tout ce qui sera à sa convenance, et ce qui lui convient, *c'est surtout Chypre*... Que la reine d'Angleterre... transfère de Londres à Delhi le siège de son empire... Nous reconnaîtrons *l'impératrice des Indes* (c'est un émir du Liban qui parle) pour notre suzeraine, et nous lui assurerons la côte levantine. Si cela lui plaît, elle peut avoir Alexandrie comme elle a déjà Malte. . Elle posséderait le plus grand empire qui ait jamais existé, et, en outre, *elle se débarrasserait de ses Chambres.* »

On sait avec quelle exactitude le premier ministre a exécuté la première partie du programme formulé par le romancier. Il reste à se « débarrasser des Chambres ». Un article de la

(1) Les mots en italiques sont soulignés dans l'original.

Quarterly Review, qui passe pour avoir été inspiré par lord Beaconsfield, donne beaucoup à penser à ce sujet.

La Revue tory prétend que depuis cinquante ans la constitution anglaise a été altérée d'une façon regrettable, que la Chambre des communes, en attirant à elle tous les pouvoirs, a réduit à néant l'autorité légitime de la Couronne et de la Chambre des lords. Ces empiétements sont d'autant plus fâcheux, que depuis la réforme électorale les Communes représentent presque exclusivement les classes moyennes, c'est-à-dire une partie de la nation qui n'a pas les lumières suffisantes pour diriger la politique extérieure. C'est sous leur influence que la politique de l'Angleterre est devenue une politique de boutiquiers. Il est temps de revenir aux traditions qui ont fondé la grandeur de l'empire britannique, et l'auteur de l'article revendique pour le souverain le droit de diriger personnellement les affaires étrangères, *sans avoir à compter avec l'ignorance et la pusillanimité des bourgeois.*

Nous sommes de l'avis de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse :* au lieu de se creuser la tête pour deviner les projets de lord Beaconsfield, les diplomates n'ont qu'à relire les romans de M. Disraeli. Ils y trouveront ces projets en toutes lettres, avec l'exposé des motifs.

Le quatrième fascicule de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* contient un remarquable travail de M. Müntz, bibliothécaire à l'École des beaux-arts, ancien membre de l'École française archéologique de Rome, sur l'*Histoire des arts à la cour des papes pendant la première moitié du XVe siècle* (1417-1464). On y trouve beaucoup de documents inédits tirés des archives romaines.

La *Correspondance littéraire de Leipzig* prétend que M. Alexandre Dumas travaille à une étude sur *Daphnis et Chloé*. M. Dumas écrirait cet essai dans le vieux français du traducteur de la pastorale de Longus, Jacques Amyot.

M. André Lefèvre vient de faire paraître à la librairie Reinwald un volume intitulé *la Philosophie,* contenant : 1° une histoire des idées philosophiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque immédiatement contemporaine; 2° une esquisse de la philosophie expérimentale. Le but de l'auteur a été de préparer les gens du monde à la lecture et à l'intelligence des grands travaux modernes, que recommandent les noms de Bain, de Spencer, de Wundt, de Dühring, etc.

Depuis 1865, le nombre des femmes qui se sont fait inscrire pour suivre le cours de la Faculté de médecine de Paris est de trente-deux.

Sur ce nombre, neuf ont obtenu le diplôme de docteur; ce sont : Mmes Gareti (1870), Putnam (1871), Brès (1875), Ribars (1876), Barker (1877), Bowell (1877), Ocoupkoff (1877), Gortschakoff (1877) et Dahms (1877).

Les deux premiers volumes de la *Correspondance littéraire et politique* de Frédéric II, dont l'Académie de Berlin prépare depuis tant d'années la publication, paraîtront avant la fin de l'année.

Des premières traductions de la *Divine comédie*. — La plus ancienne est une traduction libre en vers français ; elle date du XVe siècle. Elle ne comprend que *l'Enfer* et n'a jamais été imprimée. Le manuscrit est conservé à la bibliothèque de l'Université de Turin. En voici le début :

> En my lieu du chemin de la vie présente,
> Me retrouvay par une forest obscure,
> Où m'estoyes estraye hors de la droicte sente
> Ha, comment ce seroit à dire chose dure
> Ce reste forest, tant asse, forte et sauvage,
> Qu'en y pensant paour se renouvelle et dure.

On remarquera, au premier vers, *vi-e* comptant pour deux syllabes, selon la prosodie du temps.

On ne connaît pas de traduction imprimée antérieure à l'édition espagnole de 1515. En 1597 parut à Paris la traduction de l'abbé Grangier, précédée d'une épître à Henri IV dans laquelle l'auteur excusait de son mieux les libertés que Dante a prises avec les rois.

L'Angleterre a été ici très en retard sur la France. La première édition anglaise est de 1782, et elle ne contient que *l'Enfer*. S'il faut s'en rapporter à Warton, la *Divine comédie* était médiocrement goûtée de ses compatriotes. En effet, le célèbre critique assure dans son *Histoire de la poésie anglaise,* qui parut de 1774 à 1781, que Dante aurait beaucoup plus de lecteurs s'il en existait une traduction dans le goût du fragment de Voltaire que l'on sait :

> Je m'appellais le comte de Gordon;
> Je fus sur terre et soldat et poltron;
> Puis m'enrôlai sous saint François d'Assise,
> Afin qu'un jour je dont de sa corde
> Me donnât place en la céleste Eglise.
> . . . . . .
> Le bon saint-père en ce temps guerroyait,
> Non le Soudan, non le Turc infidèle,
> Mais les chrétiens, qu'en vrai Turc il pillait, etc.

Les traductions de la *Divine comédie* se sont multipliées dans notre siècle. En France seulement, on en compterait, au bas mot, une douzaine, en tête desquelles celle de M. Louis Ratisbonne.

La famille de Leopardi. — On sait que Giacomo Leopardi, le grand poète italien, avait éprouvé des chagrins de famille qui contribuèrent à hâter sa fin prématurée. M. Alessandro d'Ancona consacre, dans la *Nuova Antologia* du 15 octobre, une étude développée aux relations du pauvre infirme avec les siens. L'impression laissée par cette lecture est pénible. On souffre de voir un des cœurs les plus tendres qui aient jamais battu sur la terre réduit à appeler la maison paternelle un « enfer », un « séjour horrible », un « sépulcre de vivants ». Son père, le comte Monaldo, le traitait à vingt-deux ans en enfant, l'écrasait sous une tyrannie de chaque minute, lui refusait tous les plaisirs et toutes les libertés, le réduisait à un tel degré de découragement et de désespoir que le jeune homme songeait à demander la délivrance à la mort. Lorsque Leopardi eut enfin quitté Recanati, malgré son père,

celui-ci le laissa dans la misère. La lettre suivante, écrite le 3 juillet 1832 par l'homme qui avait publié les *Canzoni* et les *Opuscules moraux*, sera une honte éternelle pour celui à qui elle était adressée :

« Je ne sais, dit-il après avoir raconté ses vains efforts pour gagner sa vie, je ne sais si la situation de ma famille lui permettra de me faire une petite pension de douze écus par mois. Avec douze écus par mois, on ne vit pas convenablement, même à Florence, la ville d'Italie où la vie est le moins chère. Mais je ne cherche pas à vivre convenablement. Je me priverai tellement que, tout compte, douze écus me suffiront. La mort vaudrait mieux, mais il faut attendre la mort de Dieu... Excusez, mon cher père, ce discours mélancolique : c'est la première et la dernière fois de ma vie que je vous parlerai ainsi. »

Le comte Monaldo accorda les douze écus et demeura persuadé qu'il avait agi libéralement envers son fils. Il avait pourtant çà et là quelques mouvements de tendresse; mais sa femme, la comtesse Adelaïde, prenait soin de les glacer tout aussitôt. Plus terrible encore que son terrible époux, impérieuse, glaciale, avare et bigote, Mme Leopardi mettait le comte lui-même, selon une lettre de ce dernier, « non seulement à la diète, mais à un jeûne absolu ». Elle le surveillait dans la crainte superflue qu'il ne se laissât aller à des accès de générosité vis-à-vis de ses enfants. « Je suis obligé, écrivait Monaldo à propos de la question d'argent, d'établir un accord entre mon cœur et l'excellent jugement de votre mère, qui vous aime très tendrement, mais qui croit que les lettres sont une mine d'or, laquelle rend tout autre subside inutile. » Giacomo, expirant, aurait manqué des choses les plus nécessaires sans le dévouement de ses amis (1).

ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES. — Les cours ouvriront le lundi 18 novembre, 15, rue des Saints-Pères. Ils comprendront cette année :

1° L'histoire diplomatique de l'Europe, de 1789 à 1830 (1re partie), par M. ARTHUR SOREL (2 leçons par semaine).

2° La géographie et l'ethnographie, par M. GAIDOZ (1 leçon par semaine).

3° Le droit des gens, par M. LUCIEN BRENTANO (1 leçon par semaine).

4° Le droit international résultant des traités, par M. REGELSBERGER (1 leçon par semaine).

5° La statistique et géographie économique, par MM. LEVASSEUR, de l'Institut; DE FOVILLE et PIGEONNEAU (2 leçons par semaine).

6° L'économie politique, par M. DUNOYER (1 leçon par semaine).

7° L'organisation administrative de la France et des pays étrangers, par M. FIORAVANTI, maître des requêtes, commissaire du gouvernement près le Conseil d'État (1 leçon par semaine).

8° Les matières administratives, par M. GABRIEL ALIX (2 leçons et une conférence par semaine).

9° L'organisation et l'administration financière en France et dans les pays étrangers, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU, de l'Institut, avec trois conférences par M. MACHART, inspecteur des finances, et M. COLMET D'AAGE, conseiller référendaire de 1re classe à la Cour des comptes (4 leçons par semaine).

10° La législation civile comparée, par M. FLACH (1 leçon par semaine).

Indépendamment de leur valeur scientifique, ces enseignements ont l'avantage d'être une excellente et efficace préparation aux carrières les plus élevées. Nous citerons :

Les Affaires étrangères, où, au dernier examen, le premier à l'examen consulaire et le premier à l'examen de la direction politique appartenaient à l'École :

Le Conseil d'État, où, sur six candidats reçus au concours de 1877, cinq, dont les quatre premiers, appartenaient à l'École;

L'inspection des finances, où les six candidats reçus au concours de 1878 appartenaient tous les six à l'École.

La Faculté de théologie protestante de Paris a rouvert ses cours, rue Lhomond, 42, jeudi dernier, 7 novembre. Après une allocution du doyen, M. Philippe Berger a fait une leçon sur *Israël et les peuples voisins*.

SOUSCRIPTION POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT A LA MÉMOIRE DE LANFREY, A CHAMBÉRY. — Quatrième liste. — M. Ch. Vacquant, 30 fr. — M. de Bénazet, 30 fr. — Un anonyme, 2 fr. — M. Edmond de Guerle, 20 fr. — M. Arthur Baignières, 20 fr. — M. de Pressensé, 20 fr. — M. P. Fabre, préfet de la Savoie, 40 fr. — M. F. Cazalis, secrétaire général de la préfecture de la Savoie, 10 fr. — M. H. Marchand, président du conseil d'arrondissement à Chambéry, 10 fr. — M. Tochon, président de la Société d'agriculture à Chambéry, 10 fr. — M. Paul Poquient, avocat à Chambéry, 10 fr. — Un vieux libéral de Chambéry, 10 fr. — M. J.-B. Nicoud, ancien magistrat, 20 fr. — M. Ruissel, avoué à Chambéry, 5 fr. — M. François Duverney, de Chambéry, 5 fr. — M. Joseph Balmain, ingénieur à Chambéry, 5 fr. — M. François Revel, négociant à Chambéry, 5 fr. — M. de Castarède, conseiller général à Pau, 10 fr.

Total	262 fr. »
Total des trois premières listes. . .	1907 fr. 05
Total général	2169 fr. 05

Le conseil municipal de Chambéry, sur la proposition de M. Roissart, maire, a voté une somme de deux cents francs.

Le monument doit consister en un buste en marbre qui sera placé dans la bibliothèque publique de Chambéry. L'exécution en est confiée au talent de M. Mezzara, qui a connu Lanfrey et qui saura reproduire ses traits. Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a bien voulu s'associer, par la promesse du marbre, à l'œuvre patriotique des amis de Lanfrey.

La souscription reste ouverte à la librairie Germer Baillière et Cie, 108, boulevard Saint-Germain.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

1. Voy. un *Leopardi*, à propos de la thèse de M. Aubéré, un article de Mme C. Coignet dans la *Revue* du 7 juillet 1877.

PARIS. — IMP. J. CLAYE. — [1826]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 21. 23 NOVEMBRE 1878.

L'INTELLIGENCE.

Si je ne me trompe, on entend aujourd'hui par intelligence ce qu'on entendait autrefois par entendement ou intellect, à savoir la faculté de connaître; du moins, j'ai pris le mot dans ce sens.

En tout cas, il s'agit ici de nos connaissances, et non d'autre chose. Les mots *faculté, capacité, pouvoir,* qui ont joué un si grand rôle en psychologie, ne sont, comme on le verra, que des noms commodes au moyen desquels nous mettons ensemble, dans un compartiment distinct, tous les faits d'une espèce distincte; ces noms désignent un caractère commun aux faits qu'on a logés sous la même étiquette; ils ne désignent pas une essence mystérieuse et profonde, qui dure et se cache sous le flux des faits passagers. C'est pourquoi je n'ai traité que des connaissances, et, si je me suis occupé des facultés, c'est pour montrer qu'en soi, et à titre d'entités distinctes, elles ne sont pas.

Une pareille précaution est fort utile. Par elle, la psychologie devient une science de faits, car ce sont des faits que nos connaissances; on peut parler avec précision et détails d'une sensation, d'une idée, d'un souvenir, d'une prévision, aussi bien que d'une vibration, d'un mouvement physique; dans l'un comme dans l'autre cas, c'est un fait qui surgit; on peut le reproduire, l'observer, le décrire; il a ses précédents, ses accompagnements, ses suites. De tout petits faits bien choisis, importants, significatifs, amplement circonstanciés et minutieusement notés, voilà aujourd'hui la matière de toute science; chacun d'eux est un spécimen instructif, une tête de ligne, un exemplaire saillant un type net auquel se ramène toute une file de cas analogues; notre grande affaire est de savoir quels sont ses éléments, comment ils naissent, en quelles façons et à quelles conditions ils se combinent, et quels sont les effets constants des combinaisons ainsi formées.

Telle est la méthode qu'on a tâché de suivre dans cet ouvrage (1). Dans la première partie, on a dégagé les éléments de la connaissance; de réduction en réduction, on est arrivé aux plus simples, puis de là aux changements physiologiques qui sont la condition de leur naissance. Dans la seconde partie, on a d'abord décrit le mécanisme et l'effet général de leur assemblage; puis, appliquant la loi trouvée, on a examiné les éléments, la formation, la certitude et la portée de nos principales sortes de connaissances, depuis celle des choses individuelles jusqu'à celle des choses générales, depuis les perceptions, prévisions et souvenirs les plus particuliers jusqu'aux jugements et axiomes les plus universels.

Dans cette recherche, la conscience, qui est notre principal instrument, ne suffit pas à l'état ordinaire elle ne suffit pas plus dans les recherches de psychologie que l'œil nu dans les recherches d'optique. Car sa portée n'est pas grande; ses illusions sont nombreuses et invincibles; il faut toujours se défier d'elle, contrôler et corriger ses témoignages, presque partout l'aider, lui présenter les objets sous un éclairage plus vif, les grossir, fabriquer à son usage une sorte de microscope ou de télescope, à tout le moins disposer les alentours de l'objet, lui donner par des oppositions le relief indispensable, ou trouver à côté de lui des indices de sa présence, indices plus visibles que lui et qui témoignent indirectement de ce qu'il est.

En cela consiste la principale difficulté de l'analyse. — Pour ce qui est des pures idées et de leur rapport avec les noms, le principal secours a été fourni par les noms de nombre et, en général, par les notations de l'arithmétique et de l'algèbre; on a pu ainsi retrouver une grande vérité devinée par Condillac et qui, depuis cent ans, demeurait abattue, ensevelie et comme morte, faute de preuves suffisantes. — Pour ce qui

(1) Ce morceau doit servir de préface à une nouvelle édition de l'ouvrage de M. Taine sur *l'Intelligence* (Hachette et Cie).

est des images, de leur effacement, de leur renaissance, de leurs réducteurs antagonistes, le grossissement requis s'est rencontré dans les cas singuliers et extrêmes observés par les physiologistes et par les médecins, dans les rêves, dans le somnambulisme et l'hypnotisme, dans les illusions et les hallucinations maladives. — Pour ce qui est des sensations, les spécimens significatifs ont été donnés par les sensations de la vue et surtout par celles de l'ouïe; grâce à ces documents et grâce aux récentes découvertes des physiciens et des physiologistes, on a pu construire ou esquisser toute la théorie des sensations élémentaires, avancer au delà des bornes ordinaires jusqu'aux limites du monde moral, indiquer les fonctions des principales parties de l'encéphale, concevoir la liaison des changements moléculaires nerveux et de la pensée. — D'autres cas anormaux, empruntés également aux aliénistes et aux physiologistes, ont permis d'expliquer le procédé général d'illusion et de rectification dont les stades successifs constituent nos diverses sortes de connaissances. — Cela fait, pour comprendre la connaissance que nous avons des corps et de nous-mêmes, on a trouvé des indications précieuses dans les analyses profondes et serrées de Bain, Herbert Spencer et Stuart Mill, dans les illusions des amputés, dans toutes les illusions des sens, dans l'éducation de l'œil chez les aveugles-nés auxquels une opération rend la vue, dans les altérations singulières auxquelles, pendant le sommeil, l'hypnotisme et la folie, est sujette l'idée du *moi*. — On a pu alors entrer dans l'examen des idées et des propositions générales qui composent les sciences proprement dites, profiter des fines et exactes recherches de Stuart Mill sur l'induction, établir contre Kant et Stuart Mill une théorie nouvelle des propositions nécessaires, étudier sur une série d'exemples ce qu'on nomme la raison explicative d'une loi, et aboutir à des vues d'ensemble sur la science et la nature en s'arrêtant devant le problème métaphysique, qui est le premier et le dernier de tous.

Dans cette longue série de recherches, j'ai indiqué avec un soin scrupuleux les théories que j'empruntais à autrui. Il y en a trois principales : la première, très féconde, esquissée et affirmée par Condillac, mais sans développements ni preuves suffisantes, pose que toutes nos idées générales se réduisent à des signes; la seconde, sur l'induction scientifique, appartient à Stuart Mill (1); la troisième, sur la perception de l'étendue, appartient à Bain : j'ai cité leurs textes tout au long. Autant que j'en puis juger, le reste est nouveau, méthodes et conclusions. Il faut donc que le lecteur veuille bien examiner et vérifier lui-même les théories présentées ici sur les illusions naturelles de la conscience, sur les signes et la substitution, sur les images et leurs réducteurs, sur les sensations totales et élémentaires, sur les formes rudimentaires de la sensation, sur l'échelonnement des centres sensitifs, sur les lobes cérébraux considérés comme répétiteurs et multiplicateurs, sur le mécanisme cérébral de la persistance, de l'association et de la réviviscence des images, sur la sensation et le mouvement moléculaire des cellules considérés comme un seul événement à double aspect, sur les facultés, les forces et les substances considérées comme des illusions métaphysiques (1), sur le mécanisme général de la connaissance, sur la perception extérieure envisagée comme une hallucination véridique, sur la mémoire envisagée comme une illusion véridique, sur la conscience envisagée comme le second moment d'une illusion réprimée, sur la manière dont se forme la notion du *moi*, sur la construction et l'emploi des cadres préalables, sur la nature et la valeur des axiomes, sur les caractères et la position de l'intermédiaire explicatif, sur la valeur et la portée de l'axiome de raison explicative. — En de pareils sujets, une théorie, surtout lorsqu'elle est fort éloignée des doctrines régnantes, ne devient claire que par des exemples; je les ai donnés nombreux et détaillés : que le lecteur prenne la peine de les peser un à un; peut-être alors ce qu'au premier regard il trouvait obscur et paradoxal lui semblera clair ou même prouvé.

Toute science aboutit à des vues d'ensemble, hasardeuses, si l'on veut, mais que pourtant on aurait tort de se refuser, car elles sont le couronnement du reste, et c'est pour monter à ce haut belvédère que, de génération en génération, on a bâti. La psychologie aussi a le sien, d'autant plus élevé qu'elle remonte à l'origine de nos connaissances et dépasse tout de suite le point de vue ordinaire, qui est bon seulement pour l'usage et la pratique. — Au sortir de ce point de vue, on s'aperçoit qu'il n'y a rien de réel dans le *moi*, sauf la file de ses événements; que ces événements, divers d'aspect, sont les mêmes en nature et se ramènent tous à la sensation; que la sensation elle-même, considérée du dehors et par ce moyen indirect qu'on appelle la perception extérieure, se réduit à un groupe de mouvements moléculaires. Un flux et un faisceau de sensations et d'impulsions (2) qui, vus par une autre face, sont aussi un flux et un faisceau de vibrations nerveuses, voilà l'esprit. Ce feu d'artifice, prodigieusement multiple et complexe, monte et se renouvelle incessamment par des myriades de fusées; mais nous n'en apercevons que la cime. Au-dessous et à côté des idées, images, sensations, impulsions éminentes dont nous avons conscience, il y en a des myriades et des millions qui jaillissent et se groupent en nous sans arriver jusqu'à nos regards, si bien que la plus

(1) Au lieu de fonder l'induction, comme Stuart Mill, sur une hypothèse simplement probable et approbable seulement dans notre groupe stellaire, on l'a rattachée à un axiome (tome II, ch. III, § 3), et qui change son caractère et conduit à une autre vue du monde.

(1) Cette théorie avait déjà été énoncée dans la *Revue de l'instruction publique* (novembre 1855; juillet, août et septembre 1856), puis publiée dans les *Philosophes classiques au XIXe siècle en France* (1856, chapitres III, IX et XIII, puis reprise et développée dans la préface de la 2e édition du même ouvrage (1860), enfin exposée et précisée une dernière fois dans une étude sur Stuart Mill (*Revue des Deux Mondes*, mars 1861), qui a précédé les vues concordantes de Stuart Mill sur le même sujet.

(2) On ajoute ici l'*impulsion*, parce qu'elle est l'événement élémentaire dont les composés forment les émotions et la volonté, de même que la sensation est l'événement élémentaire dont les composés forment les idées et la connaissance. Nous prenons le mot *impulsion* au sens psychologique et non au sens mécanique.

grande partie de nous-mêmes reste hors de nos prises et que le *moi* visible est incomparablement plus petit que le *moi* obscur. Obscur ou visible, ce *moi* lui-même n'est qu'un chef de file, un centre supérieur au-dessous duquel s'échelonnent, dans les segments de la moelle et dans les ganglions nerveux, quantité d'autres centres subordonnés, théâtres de sensations et d'impulsions analogues, mais rudimentaires, en sorte que l'homme total se présente comme une hiérarchie de centres de sensation et d'impulsion, ayant chacun leur initiative, leurs fonctions et leur domaine, sous le gouvernement d'un centre plus parfait qui reçoit d'eux les nouvelles locales, leur envoie les injonctions générales, et ne diffère d'eux que par son organisation plus complexe, son action plus étendue et son rang plus élevé.

Si maintenant, après l'esprit, nous considérons la nature, nous dépassons aussi, dès le premier pas, le point de vue de l'observation ordinaire. De même que la substance spirituelle est un fantôme créé par la conscience, de même la substance matérielle est un fantôme créé par les sens. Les corps n'étant que des mobiles moteurs, il n'y a rien de réel en eux que leurs mouvements; à cela se ramènent tous les événements physiques. Mais le mouvement, considéré directement en lui-même et non plus indirectement par la perception extérieure, se ramène à une suite continue de sensations infiniment simplifiées et réduites. Ainsi les événements physiques ne sont qu'une forme rudimentaire des événements moraux, et nous arrivons à concevoir le corps sur le modèle de l'esprit. L'un et l'autre sont un courant d'événements homogènes que la conscience appelle des sensations, que les sens appellent des mouvements, et qui, de leur nature, sont toujours en train de périr et de naître. A côté de la gerbe lumineuse qui est nous-mêmes, il en est d'autres analogues qui composent le monde corporel, différentes d'aspect, mais les mêmes en nature et dont les jets étagés remplissent, avec la nôtre, l'immensité de l'espace et du temps. Une infinité de fusées, toutes de même espèce, qui, à divers degrés de complication et de hauteur, s'élancent et redescendent incessamment et éternellement dans la noirceur du vide, voilà les êtres physiques et moraux; chacun d'eux n'est qu'une ligne d'événements dont rien ne dure que la forme, et l'on peut se représenter la nature comme une grande aurore boréale. Un écoulement universel, une succession intarissable de météores qui ne flamboient que pour s'éteindre et se rallumer et s'éteindre encore sans trêve ni fin, tels sont les caractères du monde; du moins, tels sont les caractères du monde au premier moment de la contemplation, lorsqu'il se réfléchit dans le petit météore vivant qui est nous-mêmes, et que, pour concevoir les choses, nous n'avons que nos perceptions multiples indéfiniment ajoutées bout à bout. — Mais il nous reste un autre moyen de comprendre les choses, et, à ce second point de vue qui complète le premier, le monde prend un aspect différent. Par l'abstraction et le langage, nous isolons des formes persistantes, des lois fixes, c'est-à-dire des *couples d'universaux* soudés deux à deux, non par accident, mais par nature, et qui, en vertu de leur liaison stable, résument une multitude indéfinie de rencontres. Par le même procédé, au delà de ces premiers couples, nous en isolons d'autres, plus simples, qui, semblables à la formule d'une courbe, concentrent en une loi générale une multitude indéfinie de lois particulières. Nous traitons de même ces lois générales, jusqu'à ce qu'enfin la nature, considérée dans son fond subsistant, apparaisse à nos conjectures comme une pure loi abstraite qui, se développant en lois subordonnées, aboutit sur tous les points de l'étendue et de la durée à l'éclosion incessante des individus et au flux inépuisable des événements. Très probablement, la nouvelle loi mécanique sur la conservation de l'énergie est une dérivée peu distante de cette loi suprême; car elle pose que tout changement engendre un changement capable de le reproduire sans addition ni perte; que, partant, le second équivaut exactement au premier, et qu'ainsi, visible ou invisible, la quantité de l'effet ou travail demeure toujours la même dans la nature. Or si, comme on l'a vu, cet effet, qui est l'être persistant des choses, se ramène au mouvement, si tous les événements physiques et moraux se réduisent à des mouvements, si le mouvement lui-même est un composé de sensations infiniment réduites, si l'existence, partout homogène, est partout constituée par les combinaisons de cet élément si simple, il est permis d'espérer qu'on approche de l'époque où, ayant constaté sa présence universelle et sa persistance indestructible, on pourra chercher les raisons de l'une et de l'autre, examiner s'il y avait d'autres éléments possibles, et savoir non seulement qu'il est, mais encore pourquoi il est (1).

Dans ces sortes de spéculations, il y a toujours une part notable de conjecture; on est tenu, lorsqu'on y est conduit, d'indiquer à chaque pas le degré de certitude ou de probabilité, comme on note la valeur d'un chiffre par l'exposant qu'on lui adjoint. Le lecteur trouvera tous ces exposants à leur place. Au reste, la pure spéculation philosophique n'occupe guère ici que cinq ou six pages; elle est une contemplation de voyageur, que l'on s'accorde pour quelques minutes lorsqu'on atteint un lieu élevé. Ce qui compose véritablement une science, ce sont des travaux de pionnier. — A cet égard, il reste beaucoup à faire en psychologie; comme toutes les autres sciences expérimentales, elle ne peut avancer que par des monographies détaillées et précises. Voici celles qui, à mon sens, seraient les plus utiles et réclament dès à présent l'attention des travailleurs.

Il faudrait noter chez des enfants et avec les plus menues circonstances la formation du langage, le passage du cri aux sons articulés, le passage des sons articulés dépourvus de sens aux sons articulés pourvus de sens, les erreurs et les singularités de leurs premiers mots et de leurs premières phrases. Je donne ici deux de ces monographies, mais il en faudrait cinquante.

Ajoutez-y de nouveaux recueils de rêves notés au moment

(1) Ceci est le point de vue scientifique. Il en est deux autres qu'il est inutile de présenter ici : le point de vue esthétique et le point de vue moral. On y considère non plus les éléments, mais la direction des choses; on y regarde l'effet final comme un but primordial, et ce nouveau point de vue est aussi légitime que l'autre.

du réveil par le dormeur, des récits de mangeurs d'opium plus détaillés que ceux de De Quincey (1), des hallucinations hypnogogiques observées par le patient lui-même, selon le procédé de M. Maury. Quelques matériaux de cette espèce ont été rassemblés, mais ils sont loin de combler la lacune.

Tout peintre, poète, romancier d'une lucidité exceptionnelle devrait être questionné et observé à fond par un ami psychologue. On apprendrait de lui la façon dont les figures se forment dans son esprit, sa manière de voir mentalement les objets imaginaires, l'ordre dans lequel ils lui apparaissent, si c'est par saccades involontaires ou grâce à un procédé constant, etc. Si Edgar Poe, Dickens, Balzac, Henri Heine, Horace Vernet, Victor Hugo, Doré, bien interrogés, avaient laissé de pareils mémoires, nous aurions là des renseignements du plus grand prix.

On possède beaucoup d'observations faites sur des personnes attaquées de maladies mentales; mais les autobiographies, les lettres écrites par ces personnes, les sténographies de leurs conversations ou de leurs discours, comme en a publié Leuret (2), sont en trop petit nombre. Pourtant ces documents sont les seuls qui nous permettent de saisir sur le vif les nuances de l'aliénation mentale, de l'interpréter, de nous la figurer avec précision. J'ai eu entre les mains le manuscrit d'une folle, ancienne maîtresse d'écriture, qui, par une sorte de tic intellectuel et de chassé croisé mental, confondait habituellement son diplôme et son estomac, en sorte que, lorsqu'elle voulait parler de sa gastrite, sa phrase finissait par une mention de son diplôme, et que, lorsqu'elle voulait parler de sa profession, elle arrivait à décrire sa gastrite; nulle autre lésion; mais, à cet endroit, deux cordons intellectuels s'étaient noués, et, quand le courant mental atteignait l'un, il entrait dans l'autre. — Rien de plus curieux que ces sortes de faits; ils éclairent tout le mécanisme de notre pensée. Les aliénistes n'ont qu'à rassembler les écrits de leurs malades ou à écrire sous leur dictée pour nous fournir là-dessus tout ce qui nous manque. Telle grosse question métaphysique y trouvera sa solution : par exemple, on verra, dans une note de cet ouvrage, quelles lumières la névropathie cérébro-cardiaque, décrite par le Dr Krishaber, jette sur la formation et sur les éléments de la notion du *moi*.

Le somnambulisme et l'hypnotisme sont aussi des carrières qu'on est bien loin d'avoir épuisées. On les exploite toujours en Angleterre; mais presque partout, notamment en France, les charlatans les ont mises en discrédit; elles attendent encore que des expérimentateurs attitrés et doués de l'esprit critique veuillent bien les fouiller. Des observations minutieuses et suivies jour par jour, comme celle de la cataleptique magnétisée involontairement par le docteur Puel, seraient du plus vif intérêt (3). — Deux points surtout sont importants : l'un est la prépondérance du roman intérieur, suggéré ou spontané, qui se déroule dans le patient sans répression possible et avec le même ascendant qu'auraient des perceptions vraies; l'autre est l'abolition isolée ou l'exaltation isolée d'un sens ou d'une faculté (sensation de la douleur, du son, sens tactile et musculaire, appréciation de la durée, talent de discourir, d'écrire en vers, de dessiner, et parfois divinations de diverses sortes dont nous ne pouvons encore fixer la limite). Plus un fait est bizarre, plus il est instructif. A cet égard, les manifestations *spirites* elles-mêmes nous mettent sur la voie des découvertes en nous montrant la coexistence au même instant, dans le même individu, de deux pensées, de deux volontés, de deux actions distinctes, l'une dont il a conscience, l'autre dont il n'a pas conscience et qu'il attribue à des êtres invisibles. Le cerveau humain est alors un théâtre où se jouent à la fois plusieurs pièces différentes, sur plusieurs plans dont un seul est en lumière. Rien de plus digne d'étude que cette pluralité foncière du *moi;* elle va bien plus loin qu'on ne l'imagine. J'ai vu une personne qui, en causant, en chantant, écrit, sans regarder son papier, des phrases suivies et même des pages entières, sans avoir conscience de ce qu'elle écrit. A mes yeux, sa sincérité est parfaite : or elle déclare qu'au bout de sa page elle n'a aucune idée de ce qu'elle a tracé sur le papier; quand elle le lit, elle en est étonnée, parfois alarmée. L'écriture est autre que son écriture ordinaire. Le mouvement des doigts et du crayon est raide et semble automatique. L'écrit finit toujours par une signature, celle d'une personne morte, et porte l'empreinte de pensées intimes, d'un arrière-fond mental que l'auteur ne voudrait pas divulguer. — Certainement on constate ici un *dédoublement* du *moi,* la présence simultanée de deux séries d'idées parallèles et indépendantes, de deux centres d'action ou, si l'on veut, de deux personnes morales juxtaposées dans le même cerveau, chacune à son œuvre et chacune à une œuvre différente, l'une sur la scène et l'autre dans la coulisse, la seconde aussi complète que la première, puisque, seule et hors des regards de l'autre, elle construit des idées suivies et aligne des phrases liées auxquelles l'autre n'a point de part. — En général, tout état singulier de l'intelligence doit être le sujet d'une monographie; car il faut voir l'horloge dérangée pour distinguer les contre-poids et les rouages que nous ne remarquons pas dans l'horloge qui va bien.

A côté de ces études qui sont les sources mêmes de la psychologie, il en est d'autres qui, appartenant aux sciences voisines, viennent néanmoins verser leur afflux dans son courant. La plus proche de ces sciences est la physiologie, surtout la physiologie du système nerveux. Entre autres renseignements, nous lui devons la distinction capitale de deux groupes de centres dans l'encéphale : le premier, qui comprend la protubérance annulaire, les pédoncules cérébraux et les ganglions de la base, notamment les couches optiques, et qui est le siège des « sensations brutes » ; le second, qui comprend les lobes cérébraux proprement dits et où se fait « l'élaboration intellectuelle » de ces sens. — A notre tour nous pouvons lui fournir un renseignement non moins

(1) [illegible] *Revue* du 17 novembre 1877.

(2) Leuret, *Fragments psychologiques*, 1 vol.

(3) Mémoire sur la catalepsie, par le Dr Puel (prix Civrieux), observations sur Mme D...

Cas de Mlle Lagrand [illegible], par le Dr Mesmet (*Union médicale*, 21 et 23 juillet 1874).

Cas de Felida X..., par le Dr Azam (*Revue scientifique*, 20 mai 1876).

utile. En effet, les recherches qui suivent montrent en quoi consiste « l'élaboration intellectuelle ». Tout ce qui dans l'esprit dépasse « la sensation brute » se ramène à des images, c'est-à-dire à des répétitions spontanées de la sensation. L'office propre des lobes est cette répétition. Répétiteurs et multiplicateurs, ils contiennent des myriades d'éléments similaires et mutuellement excitables : c'est pourquoi la sensation brute, répétée par l'un d'eux, se propage à travers les autres et peut, ainsi qu'on le verra, ressusciter indéfiniment. — Sur cet indice, le microscope un jour pourra chercher; car la ressemblance des fonctions suppose la ressemblance des organes. Admettons que ces organes soient, comme il est probable, les cellules de la substance grise : en ce cas, dans les centres sensitifs comparés à l'écorce cérébrale, et dans les diverses régions de l'écorce cérébrale comparées entre elles, certaines cellules ou certains groupes de cellules devront présenter le même type; il y en aura peut-être un pour celles de la vue, un autre pour celles de l'odorat, un autre pour celles de l'ouïe; toutes celles du même type devront communiquer entre elles d'une façon particulière; on reconnaîtra un centre sensitif et ses répétiteurs à leur similitude et à leurs connexions. Il est déjà prouvé que les grosses cellules pyramidales ne se rencontrent en grande abondance que dans les régions de l'écorce où les vivisections démontrent la terminaison d'un courant intellectuel et le point de départ d'un courant moteur : voilà une première découverte; probablement elle en amènera d'autres. — Plusieurs savants, entre autres M. Luys et M. Meynert, poursuivent aujourd'hui ces recherches anatomiques au moyen de préparations délicates et de fort grossissements, et certainement ils ont raison, car la géographie de l'encéphale est encore dans l'enfance; on en démêle à peu près les grandes lignes, deux ou trois massifs notables, l'arête du partage des eaux; mais le réseau des routes, des sentiers et des stations, l'innombrable population remuante qui sans cesse y circule, y lutte et s'y groupe, tout ce détail, prodigieusement multiple et fin, échappe au physiologiste. L'œil extérieur n'atteint pas les mouvements moléculaires qui s'exécutent dans les fibres et les cellules de l'encéphale; seul l'œil intérieur peut servir de guide; il faut avoir recours à la psychologie pour démêler les sensations et les images dont ces mouvements sont l'aspect physique. Grâce à la correspondance exacte des deux phénomènes, tout ce que nous découvrons de l'un nous éclaire sur l'autre. Ici même, notre étude des sensations et des images nous a conduits à une hypothèse sur la structure, les connexions et le jeu intime des cellules cérébrales. De cette façon, après avoir profité de l'analyse physiologique, l'analyse mentale lui vient en aide, certaine que le flambeau qu'elle lui prête lui sera bientôt restitué plus brillant.

Deux autres sciences, la linguistique et l'histoire, viennent encore l'accroître de leurs découvertes. En effet, elles sont des applications de la psychologie, à peu près comme la météorologie est une application de la physique. Le physicien étudie à part dans son cabinet, sur de petits exemples choisis, les lois de la pesanteur, de la chaleur, la formation des vapeurs, leur congélation, leur liquéfaction. Le météorologiste étudie les mêmes choses, mais en grand, sur des cas plus compliqués, en se servant des lois physiques pour expliquer la formation des nuages, des glaciers, des fleuves et des vents. Telle est aussi la position du linguiste et de l'historien vis-à-vis du psychologue. C'est pourquoi ils ne peuvent manquer de s'entr'aider, soit que l'application mette sur la voie d'une théorie, soit que la théorie mette sur la voie d'une application. Par exemple, je ne crois pas qu'un historien puisse avoir une idée nette de l'Inde brahmanique et bouddhique s'il n'a pas étudié au préalable l'extase, la catalepsie, l'hallucination et la folie raisonnante. De même, les lacunes que présente aujourd'hui la linguistique, surtout dans les questions d'origine, ne seront probablement comblées que lorsque les observateurs, ayant constaté par la psychologie la nature du langage, auront noté les plus menus détails de son acquisition par les petits enfants. D'autre part, pour bien interpréter cette acquisition, il faudra des linguistes, et nulle part un aliéniste ne trouvera de plus beaux cas que dans les écrits indiens. Bref, celui qui étudie l'homme et celui qui étudie les hommes, le psychologue et l'historien, séparés par les points de vue, ont néanmoins le même objet en vue; c'est pourquoi chaque nouvel aperçu de l'un doit être compté à l'acquis de l'autre. — Cela est visible aujourd'hui, notamment dans l'histoire. On s'aperçoit que, pour comprendre les transformations que subit telle molécule humaine ou tel groupe de molécules humaines, il faut en faire la psychologie. Il faut faire celle du puritain pour comprendre la Révolution de 1649 en Angleterre, celle du jacobin pour comprendre la Révolution de 1789 en France. Carlyle a écrit celle de Cromwell, Sainte-Beuve celle du Port-Royal; Stendhal a recommencé à vingt reprises celle de l'Italien; M. Renan nous a donné celle du Sémite. Tout historien perspicace et philosophe travaille à celle d'un individu, d'un groupe, d'un siècle, d'un peuple ou d'une race; les recherches des linguistes, des mythologues, des ethnographes n'ont pas d'autre but : il s'agit toujours de décrire une âme humaine ou les traits communs à un groupe naturel d'âmes humaines; et, ce que les historiens font sur le passé, les grands romanciers et dramatistes le font sur le présent. — J'ai contribué pendant quinze ans à ces psychologies particulières; j'aborde aujourd'hui la psychologie générale. Pour l'embrasser tout entière, il faudrait à la théorie de l'intelligence ajouter la théorie de la volonté; si je juge de l'œuvre que je n'ose encore entreprendre par l'œuvre que j'ai essayé d'accomplir, mes forces ne suffiront pas : tout ce que je me hasarde à souhaiter, c'est que le lecteur accorde à celle-ci son indulgence en considérant la difficulté du travail et la longueur de l'effort.

H. TAINE.

LA SOCIÉTÉ ANGLAISE AU TEMPS DE DANIEL DE FOE

Robinson Crusoé (1).

En 1691, les habitués de l'auberge tenue à Bristol par un certain Watkins, à l'enseigne du *Lion rouge,* virent entrer un homme à demi sauvage, vêtu de peaux de bêtes grossièrement cousues, avec un bonnet de peau et des bottes fabriquées de la même façon, parlant un anglais à peu près inintelligible et s'exprimant, comme les sauvages, par mots juxtaposés, sans souci des règles de la syntaxe. Cet homme se nommait Alexandre Selcraig ou Selkirk : c'était un matelot du comté de Fife qui, encore enfant, s'était enfui de la maison paternelle pour aller s'embarquer. Il avait déserté et s'était attaché à une troupe de boucaniers. Revenu en Angleterre, sans doute sous un faux nom, il s'était embarqué de nouveau pour les mers du Sud avec le capitaine Dampier; mais, fatigué des mauvais traitements que lui attirait son insubordination, il avait profité d'une relâche de son navire à l'île de Juan-Fernandez pour se cacher dans les bois jusqu'après le départ de ses compagnons. Resté seul dans cette île, il y avait vécu quatre ans et quatre mois, sans autres ressources que celles qu'il avait pu se créer lui-même. C'est là que le trouva, en 1690, le capitaine Rogers, qui le ramena en Angleterre. Son arrivée y fit un certain bruit; on s'intéressa à cet homme, qui, rentré dans une société civilisée, et riche de plus de huit cents livres, regretta plus d'une fois le temps où il vivait dans son île seul et sans un denier.

Quelques écrivains voulurent connaître ses aventures et les publier. Steele lui-même consacra un numéro du *Tatler* à Selkirk; mais ce souvenir se serait sans doute bientôt effacé s'il ne s'était trouvé un homme capable de s'emparer de ce récit pour en faire, avec un habile mélange de vérité et de fiction, un des livres les plus intéressants qui aient jamais été publiés. L'*Histoire de Robinson Crusoé* est un des rares ouvrages qui ont eu la bonne fortune d'être célèbres dès leur apparition et de conquérir une popularité que chaque siècle ne fait qu'étendre et fortifier. Ce livre est entre les mains de tous les enfants; il éveille dans les jeunes imaginations le désir d'aventures extraordinaires, leur montre des tempêtes à braver, des îles à découvrir, des sauvages à civiliser ou à massacrer; mais il n'a pas moins de charmes pour les hommes déjà instruits et désabusés par l'expérience. En même temps qu'il les ramène au souvenir de leurs premières années, il leur montre un homme isolé sur une terre inconnue, suppléant à force de patience et de courage à toutes les ressources de la civilisation, enfin ramené peu à peu à la religion et à Dieu; et de ce spectacle il tire de telles leçons de sagesse et de fermeté que la raison la plus sévère en reste frappée : de sorte que, comme *Don Quichotte, Robinson Crusoé,* après avoir été le livre des enfants, est encore celui des vieillards. C'est un succès que rien n'a pu amoindrir. En vain a-t-on essayé d'imiter ce chef-d'œuvre, en vain l'a-t-on transformé de mille manières sous prétexte de l'accommoder au goût des générations nouvelles : c'est toujours au vieux *Robinson* qu'il faut revenir, à celui que, dans un jour d'heureuse inspiration, un obscur écrivain a composé pour l'immortalité.

Ce serait déjà, au point de vue purement littéraire, un curieux sujet d'étude que de rechercher comment un auteur a pu, au milieu de travaux médiocres, produire, à l'âge de cinquante-huit ans, un livre qu'admire l'humanité. Mais un si grand bonheur n'est pas sans exemple, surtout quand il s'agit de romanciers. Au XVIIIe siècle même, l'abbé Prévost en France, Goldsmith en Angleterre, ont ainsi rencontré la gloire, comme par hasard, quand ils ne songeaient qu'à lutter contre la pauvreté. Mais ni *Manon Lescaut* ni *le Vicaire de Wakefield* ne peuvent être comparés à *Robinson Crusoé.* Il y a donc là un fait qui mériterait d'être remarqué.

Mais *Robinson Crusoé* n'est pas seulement une œuvre littéraire : pour l'auteur qui l'a écrit, comme pour l'Angleterre, qui l'a tout de suite accueilli avec tant d'enthousiasme, c'est avant tout une œuvre politique et religieuse, où s'agitent toutes les questions qui préoccupent une des époques les plus troublées de l'histoire. L'auteur déclare avoir voulu retracer dans *Robinson* une peinture allégorique des épreuves qu'il a lui-même traversées, caprice d'une imagination exaltée, et qui ne peut être accueilli qu'avec beaucoup de réserve. Ce livre porte certainement l'empreinte de toutes les préoccupations qu'éprouvait alors l'Angleterre; nous y retrouvons les querelles religieuses qui la passionnaient, son goût pour les aventures lointaines, les spéculations commerciales, les longs voyages et les essais de colonisation.

Il est donc indispensable, pour apprécier à sa valeur l'*Histoire de Robinson Crusoé,* de connaître et l'auteur qui l'a composée et l'époque où le livre s'est produit. Il y a là matière à des observations curieuses et pleines d'intérêt; seulement, retracer une biographie complète de de Foë, raconter en détail les circonstances où il a joué un rôle, ce serait refaire l'histoire de l'Angleterre pendant toute cette période. Depuis l'avènement du roi Jacques jusqu'en 1728, de Foë a pris part à toutes les polémiques suscitées en Angleterre par deux révolutions politiques et la lutte de plusieurs sectes religieuses; il a écrit 254 ouvrages, et son dernier biographe, M. Lee, vient de publier encore deux volumes de pièces inédites. En présence de si nombreux matériaux, il faut savoir se borner. De la vie de de Foë, comme de l'histoire d'Angleterre, nous choisirons seulement les faits qui peuvent servir à mieux faire comprendre l'*Histoire de Robinson Crusoé.*

I.

Daniel Foë ou de Foë (car il a lui-même écrit son nom de deux manières) naquit à Londres dans l'année 1661. Il est impossible de préciser le jour de sa naissance, parce que, né

(1) Cette étude, complétée dans quelques détails, doit servir d'introduction à une nouvelle édition de *Robinson Crusoé,* réimprimée sur la traduction de Petrus Borel, qui est sur le point de paraître, ornée de charmantes eaux-fortes, dans la *Petite Bibliothèque artistique* que publie la maison Jouaust.

de parents dissidents, il ne fut pas inscrit sur les registres de sa paroisse. Sa famille était obscure et d'une fortune médiocre. C'est en vain qu'on a voulu lui donner une origine normande : le seul argument qu'on pourrait invoquer pour rattacher de Foë à la France, ce serait cette prétention à la particule nobiliaire, qui a toujours été une manie bien française; mais la vanité est de tous les pays. Son grand père, Daniel de Foë, était un honnête fermier du comté de Northampton qui possédait une meute et s'était rangé du parti de Charles Ier. Ces titres de noblesse, souvent rappelés, sont assez minces, et le père de notre écrivain ne paraît pas en avoir tenu grand compte, car nous le trouvons à Londres exerçant la profession de boucher et appartenant à une Église dissidente. Cette dernière circonstance eut une influence décisive sur la vie de notre écrivain. A l'âge de quatorze ans, il fut envoyé dans une école de dissidents dirigée par le révérend Charles Morton. Quoique ses divers biographes ne soient pas d'accord sur le nombre d'années qu'il put y passer, il y fit certainement des études sérieuses, car il se vantait un peu plus tard de savoir non seulement le grec et le latin, mais l'espagnol, le français, l'italien et même le hollandais. Dans la polémique qu'il soutint en 1705 contre Tutchin, il alla jusqu'à le provoquer à un véritable duel littéraire, avec un prix de 20 livres pour celui qui traduirait le mieux un auteur latin, français ou espagnol. Il garda les meilleurs souvenirs de cette école, où il avait rencontré des condisciples qui fournirent plus tard aux communautés dissidentes des ministres distingués : Timothée Cruso, Nathaniel Taylor, Owen et Samuel Wesley, le père du célèbre réformateur. Il y puisa aussi, en faveur de la liberté religieuse, des sentiments qui devaient faire de lui un infatigable adversaire des Stuarts et du système que ces malheureux princes voulaient imposer à l'Angleterre. *Ni papisme, ni pouvoir absolu,* tels furent les principes qu'il adopta dès lors pour leur rester toujours fidèle, et qu'il commença à soutenir les armes à la main, car, en 1685, il prit part à la fatale expédition du duc de Monmouth. Heureusement son obscurité le sauva des supplices infligés à quelques-uns de ses compagnons, et il entra la même année comme apprenti chez un bonnetier.

Ici commence pour de Foë cette double existence de commerçant et d'écrivain qui devait lui être si fatale. Négligeant ses affaires pour la politique, il allait, comme marchand, courir à la faillite et à la banqueroute, tandis que ses écrits, ou trop hardis ou mal interprétés, attireraient sur lui les amendes, le jetteraient en prison et le conduiraient au pilori. Mais rien ne devait abattre son courage ni le détourner de sa voie. Il était né faiseur de projets et polémiste acharné : il passera sa vie à combiner des spéculations hasardeuses et à se mêler à toutes les querelles que soulèveront les lettres, la politique ou la religion. Étranger d'ailleurs aux cabales et à l'esprit de parti, pour n'obéir qu'à ses convictions et ne servir que la justice, il ne dira jamais que ce qui lui paraîtra la vérité. Tous ceux qui ont quelque pratique des hommes et des choses ne s'étonneront pas qu'il ait éprouvé tant de déceptions et d'infortunes.

C'est en 1687 qu'il débute dans sa carrière d'écrivain, à propos de la déclaration de Jacques II en faveur de la liberté de conscience. De Foë comprit très bien le caractère de cette mesure, qui tendait à tromper les dissidents par une tolérance momentanée, pour préparer le triomphe du catholicisme. « Y a-t-il rien de plus absurde, écrivait-il, que la conduite du roi Jacques et de son parti à l'égard des dissidents? Il leur donne la liberté de conscience en vertu de son pouvoir absolu, et il espère qu'ils seront heureux d'acheter leur liberté religieuse aux dépens de la Constitution. Quelques personnes ont pu s'y laisser tromper, mais la masse des dissidents a bientôt vu le piège. Il était sans doute tendu adroitement, mais il était clair pour tout le monde que la protection des dissidents est tout à fait incompatible avec l'intérêt des catholiques. Ce projet ne pouvait avoir pour but que de les séparer de l'Église anglicane pour les envelopper dans une destruction commune. » C'est avec ce bon sens et cette netteté que s'exprimait de Foë à ses débuts.

La révolution de 1688 fut accueillie par de Foë avec un véritable enthousiasme. Il venait de se faire inscrire, comme sa naissance lui en donnait le droit, parmi les membres de la Cité, et, quand Guillaume fit son entrée solennelle dans Londres, il figura dans son escorte. Il parut aussi, richement costumé, parmi les volontaires qui accompagnèrent le roi et la reine, en 1689, au banquet de Guildball, et dans sa *Revue* il rappelle cette journée avec une vivacité de langage qui atteste sa joie. Malheureusement la politique, chez lui, faisait déjà tort au commerce, et, en 1692, il fit une première faillite qui le laissait sans ressources. Il fut réduit à aller en Espagne et en Portugal trafiquer pour d'autres marchands, et à se consoler de sa ruine en méditant des entreprises imaginaires. C'est alors, croit-on, qu'il écrivit la plus grande partie de son *Essay on Projects;* il s'occupa aussi de proposer au gouvernement des voies et des moyens (*ways and means*) pour trouver l'argent nécessaire à la guerre contre la France. C'est sans doute à cette occasion qu'il fut présenté à la reine Marie. Celle-ci le fit nommer commissaire pour le droit sur les glaces; mais, quelque temps après, l'impôt fut supprimé, et de Foë resta sans place.

Il se mit alors à la tête d'une fabrique de tuiles à Tilbury, dans le comté d'Essex, mais sans renoncer à la politique. La paix de Ryswick avait été signée en 1697; malgré les avantages qu'elle assurait à l'Angleterre, Guillaume n'en restait pas moins exposé à de cruels embarras. Pressentant que la mort du roi d'Espagne allait être l'occasion de nouvelles querelles, Guillaume désirait garder sur pied des troupes suffisantes; mais l'horreur des armées permanentes était alors, en Angleterre, un sentiment si populaire, que les whigs n'osaient pas le braver : les tories en profitèrent pour désarmer le souverain, dans lequel ils voyaient un usurpateur. Un pamphlet avait été publié pour établir que l'existence des armées permanentes était impossible avec un gouvernement libre. De Foë, qui avait déjà soutenu la nécessité, pour l'Angleterre, de combattre la France, reprit la plume pour montrer qu'une armée n'était pas dangereuse pour la constitution si elle était maintenue avec le consentement du parlement. A la même période se rapportent un ouvrage sur une question

religieuse (la *Conformité occasionnelle*) et un *Essai sur la réforme des mœurs*. L'année suivante, il publia un livre où abondent les idées originales, quelquefois justes, le plus souvent impossibles, l'*Essai sur les projets*. Il y propose d'établir des assurances sur la vie, des sociétés mutuelles, des maisons de prêts pour les pauvres, des asiles pour les idiots, et même un essai d'Académie pour les femmes; il veut aussi faire fonder une école militaire, et demande une enquête sérieuse sur les banqueroutes. La poésie l'attire également et, sous le titre de *Pacificateur*, il publie le récit d'une bataille entre les hommes d'esprit et les hommes de bon sens.

La mort du roi d'Espagne Charles II l'engagea bientôt dans des discussions plus sérieuses. Dans deux écrits lancés presque aussitôt, de Foë demandait que l'Angleterre s'alliât à l'Autriche pour défendre le protestantisme menacé par la réunion de l'Espagne et de la France. Quelques mois plus tard, en réponse à un pamphlet (*les Étrangers*) dirigé contre le roi Guillaume et les Hollandais, il composait sa fameuse satire : *The True-born Englishman* (le Véritable Anglais de naissance), où il établit que le peuple anglais est composé d'un mélange des races les plus diverses. « Moquez-vous donc des étrangers ! criait-il aux Anglais; oubliez que vous êtes issus d'une race de brigands, de voleurs, de vagabonds et de mendiants ! Quels sont vos ancêtres? Le Picte féroce, le Breton tatoué, le perfide Écossais, le pirate de Norvège et le boucanier de Danemark. Voilà de vénérables aïeux, et je vous conseille d'en être fiers ! Les Normands, affamés et féroces, sont venus ensuite repeupler votre île, et le roi Charles II, pendant son règne de paresse et de débauche, a mêlé votre sang à celui d'une foule de cuisiniers français, de bâtards italiens et de mendiants écossais... Un Anglais véritablement Anglais d'origine est une contradiction, une ironie en paroles, en fait, une fiction, une métaphore inventée pour représenter un homme parent de tout l'univers. »

Les élections de 1701 avaient donné une forte majorité aux tories, qui entreprirent aussitôt contre Guillaume une lutte aussi injuste que impolitique. Guillaume avait à deux reprises signé avec Louis XIV deux traités pour régler le partage de la monarchie espagnole; il comptait prévenir une guerre que le roi de France venait de rendre inévitable par l'avènement de Philippe V. Les tories reprochaient au roi d'Angleterre d'avoir négocié le partage de l'Espagne, et en même temps ils refusaient de déclarer la guerre. De Foë combattit les prétentions du parlement. Il commença par attaquer son autorité en se plaignant de la corruption électorale. Il en cite plusieurs exemples et nous apprend, entre autres détails, que le siège de Winchelsea avait coûté 15 000 livres; il se plaint qu'on ait, dans l'intérêt de quelques candidats, joué sur les fonds publics et sur ceux de la Compagnie des Indes; enfin il prétend que les membres du parlement n'ont le droit de siéger qu'à la condition d'être loyaux, religieux, avoir du sens, de l'âge et de l'honnêteté. C'était rendre les élections bien difficiles.

Ce pamphlet fut bientôt suivi d'une brochure dans laquelle de Foë, agitant une question bien souvent débattue, opposait au pouvoir de la Chambre celui du peuple même, et ne reconnaissait à ses mandataires qu'une autorité provisoire et révocable, opinion hardie qui aboutissait à la théorie de la souveraineté du peuple.

Dans le courant de la même année, il examina la question de la succession à la couronne, pour demander l'exclusion des catholiques et soutenir les droits de la maison de Hanovre. Il se trouvait cette fois d'accord avec le parlement, qui adopta cette mesure; mais, avant la fin de la session, il le provoqua de nouveau par une démarche des plus hardies. La Chambre des communes avait obligé Guillaume à reconnaître le duc d'Anjou en qualité de roi d'Espagne; en même temps, elle avait chargé une commission de préparer un acte d'accusation contre les négociateurs du traité de partage signé avec Louis XIV : Portland, Somers, Oxford et Halifax, chefs du parti whig et amis particuliers du roi. Tant d'acharnement suscita en Angleterre de nombreuses protestations, et le 8 mai cinq gentilshommes du comté de Kent déposèrent une pétition signée par le lord lieutenant de la province, les membres du grand jury, les juges de paix et un grand nombre d'électeurs; ils suppliaient le parlement d'accorder au roi les subsides nécessaires pour déclarer la guerre et défendre ses alliés. Après une violente discussion, la Chambre fit arrêter les porteurs de la pétition. Le lendemain, de Foë se rendit à la Chambre, escorté de seize gentilshommes bien armés, et remit au président la fameuse pétition connue sous le nom de *Légion*. C'est au nom de deux cent mille Anglais qu'il suppliait le parlement de faire son devoir en lui rappelant que, s'il y manquait, la nation aurait le droit de le renvoyer. « Car, disait-il en finissant, les Anglais ne doivent pas plus que le roi être les esclaves d'un parlement. Notre nom est Légion, et nous sommes nombreux. » La Chambre fut frappée de terreur; elle abandonna ses poursuites contre les gentilshommes du comté de Kent, vota les subsides demandés par le roi, et ne chercha pas même à connaître l'auteur de la célèbre pétition.

La situation de de Foë était alors assez bonne : il jouissait de la confiance royale, il touchait au pouvoir et à la fortune, quand la mort de Guillaume III vint le condamner à de nouvelles épreuves. La reine Anne avait sur tous les points des sentiments opposés à ceux de son prédécesseur; elle détestait les doctrines qui avaient triomphé à la révolution de 1688, appartenait au parti de la haute Église, était pour l'obéissance passive et le pouvoir absolu, et voulait rendre le trône aux Stuarts. Elle commença par donner le ministère aux tories et par supprimer la liberté religieuse. Guillaume avait apporté sur le trône un grand esprit de tolérance : sous son règne, les lois qui excluaient les dissidents des charges publiques n'avaient pas été abolies, mais elles étaient éludées grâce à un singulier accommodement. Les dissidents qui acceptaient des fonctions publiques allaient accomplir une fois leurs devoirs religieux dans une église appartenant au culte officiel : c'est ce qu'on appelait la conformité occasionnelle. A peine au pouvoir, les tories prétendirent supprimer cet usage, et un bill contre la conformité occasionnelle fut présenté à la Chambre par un athée, Saint-John, plus connu sous le nom de Bolingbroke. De Foë voulut défendre la tolé-

rance religieuse; malheureusement il employa la forme ironique, et dans une brochure intitulée *Le plus court chemin à l'égard des dissidents*, il conseilla d'en finir avec eux par le feu et les bûchers; il alla jusqu'à rappeler qu'ils n'étaient pas aussi nombreux que les protestants français, et pourtant le roi de France avait d'un seul coup délivré son pays des huguenots.

L'ironie est quelquefois dangereuse. De Foë ne fut pas d'abord compris, et, tandis que les dissidents s'indignaient, leurs plus ardents adversaires vantaient le nouvel ouvrage et le plaçaient à côté de la Bible. Mais bientôt l'erreur se dissipa; de Foë lui-même, pour sauver son imprimeur menacé, prit la peine d'expliquer ses véritables intentions, et il attira sur lui les colères d'hommes ardents et que leur méprise rendait encore plus furieux. Ses nombreux ennemis profitèrent de cette occasion pour l'accabler. De Foë songea d'abord à s'enfuir. Une proclamation lancée par le gouvernement promit une récompense de 50 livres à qui le découvrirait. Cette pièce a un certain intérêt, car elle nous donne le signalement du coupable, et c'est, je crois, les seuls détails que nous ayons sur sa physionomie. Nous y voyons que c'était un homme de quarante ans, au teint brun, avec des cheveux noirs, mais couverts d'une perruque; il avait le nez recourbé, un fort menton, des yeux gris et une large tache près de la bouche. L'imprimeur et le libraire ayant été arrêtés, de Foë se livra lui-même pour qu'ils fussent remis en liberté. La Chambre des communes fit brûler son livre par la main du bourreau. Traduit lui-même en justice, il fut condamné à payer une amende de 200 marks, à subir trois fois la peine du carcan; il devait en outre rester en prison suivant le bon plaisir de la reine et fournir des garanties de bonne conduite pour sept ans.

Ce procès dérisoire montra ce que de Foë possédait de fermeté et d'énergie. En attendant sa sentence, il publia une édition complète de ses œuvres, sans oublier son dernier ouvrage. Condamné, il se prépara à subir la peine du carcan par une hymne au pilori qui peut donner une idée de ce qu'était sa poésie. « Salut, dit-il en débutant, salut! Hiéroglyphe de honte, symbole d'ignominie et de vengeance, salut! Les gouvernements t'emploient à punir la pensée, mais tu es insignifiant, et les hommes qui sont hommes ne souffrent pas du supplice que tu leur infliges. Tu appelles sur eux le mépris : qu'est-ce que le mépris sans le crime? C'est un mot, ce n'est rien, un vain épouvantail dont un esprit sain, une âme forte se jouent. La vertu méprise le mépris des hommes, et le châtiment non mérité est une gloire. »

Cette pièce de vers fut vendue pendant que de Foë subissait sa peine, que la sympathie du public changea en un véritable triomphe. Une garde volontaire s'établit pour le préserver de toute injure, et l'échafaud fut couvert de fleurs. Mais, s'il était vengé comme écrivain, cette condamnation n'en portait pas moins une cruelle atteinte à ses intérêts; il avait toujours sa fabrique de tuiles, et la prison était pour lui la ruine rapide et inévitable; il se trouva chargé d'une dette de 2500 livres, avec une femme et six enfants privés de toute ressource.

Son courage ne fut pas abattu : à Newgate, il poursuivit ses travaux avec la même tranquillité d'esprit que s'il avait été libre. C'est même dans cette prison qu'il conçut et qu'il exécuta un projet destiné à opérer dans les lettres une véritable révolution : il créa et publia sa *Revue*, la première qui ait paru régulièrement en Angleterre avant les essais de Sterne et d'Addison, avant *le Babillard* et *le Spectateur*. Dans les premiers numéros, datés de Newgate, il étudiait les affaires de la France et de l'Angleterre. Il aborde, dans la suite, les sujets les plus divers; mais on le sent plus spécialement attiré par les questions de politique étrangère et les entreprises commerciales, sujets particulièrement intéressants pour un écrivain qui est en prison et ruiné. Cette Revue, publiée tous les trois jours pendant neuf ans, forme neuf volumes que de Foë a rédigés seul et sans interruption. C'est un recueil des plus curieux, où toutes les questions de l'époque sont traitées avec autant de verve que de bon sens.

La publication de la Revue ne suffisait pourtant pas à son activité, et, pendant le temps qu'il passa à Newgate, il prit part à toutes les querelles suscitées par la politique et la religion. Davenant publie en faveur de la paix un ouvrage dans lequel il attaque la souveraineté du peuple : de Foë réfute Davenant; il défend avec Tindall la liberté de la presse, menacée par les rigueurs du parlement; il s'attache surtout, dans de nombreuses brochures, à justifier les dissidents et à combattre le retour de l'intolérance.

Signalons encore une polémique avec un docteur Argyll pour rechercher si l'homme peut passer d'ici-bas à la vie éternelle sans être soumis à la mort. De Foë le réfuta très sérieusement, et prouva avec force arguments que pour aller au ciel le plus court chemin est la tombe. Nous indiquons ce travail pour montrer que toute sa vie de Foë s'est intéressé au monde surnaturel et au démon, et que ses contemporains avaient les mêmes préoccupations. Nous les retrouverons dans *Robinson Crusoé*.

Il demanda aussi des consolations à la poésie; il décrivit en vers la tempête de 1703, célébra la victoire remportée par Marlborough à Blenheim, et composa sur ses propres malheurs une élégie où il paraphrase, non sans énergie, un des plus beaux vers de Milton : « Des murs de pierre ne sont pas une prison, des barreaux de fer ne sont pas une cage. Les âmes innocentes et tranquilles en font une paisible retraite. »

Combien de temps serait-il resté à Newgate, au milieu des voleurs, des assassins et des filles de mauvaise vie? Peut-être toujours, si une révolution politique ne s'était accomplie à la cour de la reine Anne. Celle-ci avait, en montant sur le trône, donné le pouvoir aux tories; mais elle subissait alors l'ascendant de la duchesse de Marlborough. L'avide et ambitieuse Sarah servait les desseins de son mari, qui, dans l'intérêt de sa gloire et de sa fortune, tenait à continuer la guerre contre l'Espagne et avait besoin d'être soutenu par les whigs, favorables à la continuation des hostilités, tandis que les tories, au contraire, inclinaient à traiter avec Louis XIV, protecteur des Stuarts. Peu à peu, sous l'action toute-puissante de Sarah, les tories furent exclus du cabinet et les whigs reprirent le pouvoir. De Foë avait combattu pour eux;

ils se le rappelèrent, moins sans doute par reconnaissance que parce qu'ils crurent avoir de nouveau besoin de lui: Harley, un des nouveaux secrétaires d'État, lui fit offrir une protection acceptée avec reconnaissance. La reine s'intéressa au sort de de Foë et lui envoya l'argent nécessaire pour payer l'amende à laquelle il avait été condamné. Mais le bien est plus difficile à faire que le mal, et de Foë dut attendre encore quatre mois pour sortir de prison. Il y était resté un peu plus d'un an et demi (du 1er janvier 1703 au mois d'août 1704).

La rentrée du parlement le retrouve à Londres, publiant, à propos d'un bill présenté à la Chambre sur le travail des pauvres, une excellente brochure : *Giving alms no charity* (faire l'aumône n'est pas la charité), où il cherche à prévenir le développement du paupérisme. Quoique malade, il continue sa Revue, et publie à la même époque le second volume de l'édition de ses œuvres. Quelques mois plus tard, sous ce titre bizarre, *le Consolidateur*, il fait une vive satire des divers États de l'Europe et des folies du temps; il s'attaque aux hommes de lettres, aux métaphysiciens et aux libres penseurs, sans oublier ses ennemis personnels, dans des allusions malheureusement trop obscures. Mais ce qui donne du prix à cet ouvrage, c'est que Foë le suppose tombé de la lune. Il le fit d'ailleurs bientôt suivre de trois petits traités de deux feuilles chacun, avec le titre : *Voyages dans la lune*. Swift peut y avoir puisé quelques-unes des idées qu'il développa dans les *Voyages de Gulliver*. A peu près à la même époque, il revient à un sujet qui lui fut toujours cher, à la liberté des dissidents, et raconte les malheurs d'un certain Gill, ministre de l'île d'Ély, qu'un magistrat trop zélé avait enrôlé de force dans un régiment. De Foë se donna la satisfaction d'intituler cette brochure : *Exemple du plus court moyen d'en finir avec les dissidents*: c'était une revanche de la condamnation que lui avait attiré son premier pamphlet.

Ici commence pour de Foë une nouvelle carrière. L'écrivain qui avait appelé sur sa tête toutes les colères du gouvernement va devenir un personnage officiel, un défenseur du ministère, qui lui assurera une existence plus tranquille. C'est au mois de mars 1705 qu'eut lieu ce changement. « J'entrai, nous dit il lui-même, au service de Sa Majesté, et j'ai depuis eu l'avantage d'être employé à des missions honorables, quoique secrètes, par l'intermédiaire de mon premier bienfaiteur. » La première de ces missions fut sans doute une tournée faite pour le compte de Harley, dans les bourgs pourris du Devonshire, en vue des prochaines élections du parlement. Un peu plus tard, de Foë fut envoyé en Écosse pour préparer l'union des deux royaumes. Il avait d'abord publié sur ce sujet quatre brochures successives, et dans son voyage il dut amasser les matériaux dont il tira, quelques années plus tard, un volume excellent : l'*Histoire de l'Union*. Mais son œuvre principale était encore d'agir sur l'opinion publique par sa Revue, qu'il n'avait pas cessé de rédiger, et par d'innombrables brochures sur les sujets les plus divers.

Tout sujet excite sa verve. Un malheureux ministre, qui n'avait pas pu réunir les fonds nécessaires pour une chapelle, accepta l'offre d'un des administrateurs du théâtre de Drury-Lane, qui fit donner une représentation à son bénéfice. De Foë n'a pas assez de railleries contre cette profanation, et quelque temps après il attaque avec violence l'université d'Oxford pour avoir laissé s'établir dans cette ville une troupe de comédiens. Il y a du Rousseau dans de Foë, et nous n'aurons pas à nous étonner qu'il essaye, lui aussi, de régénérer l'homme en le ramenant à la vie sauvage. Il est pourtant difficile de concilier ce zèle un peu farouche avec une plaisanterie qui est probablement de la même époque. C'est en effet dans cette année que ses biographes les plus accrédités placent la publication d'un morceau justement célèbre : *Relation véritable de l'apparition d'une certaine mistress Veal, le lendemain de sa mort, à une mistress Bargrave, à Cantorbéry, le 8 septembre 1705*. Cette plaisanterie est un véritable chef-d'œuvre. L'art en paraît complètement absent; mais le récit est fait si sérieusement, avec un tel appareil de circonstances triviales, mais naturelles; qu'il commande la conviction. C'est, dans le talent de de Foë, un trait qu'il faut noter, car nous le retrouverons dans *Robinson*.

Cependant la situation de de Foë avait grandi; les services qu'il rendait au ministère l'avaient peu à peu mis en relation avec Halifax et Godolphin, le lord-trésorier, qui lui donna en Ecosse une mission officielle et un traitement. Il put alors relever ses affaires; et il entra en arrangement avec ses créanciers. La négociation fut des plus difficiles : les haines politiques s'en mêlèrent; mais de Foë finit par réussir. Il acquit ainsi la tranquillité, mais sans la fortune, car, avec une loyauté qu'il faut reconnaître, il employa tous ses bénéfices à payer ses dettes, et ces bénéfices n'étaient pas toujours considérables : Revues, traités, poèmes, tout ce qu'il produisait, étaient sans cesse pillés ou reproduits par des rivaux sans conscience. Quand il était dans le commerce, il avait souvent été volé par des correspondants infidèles ou par des contrebandiers : il n'eut pas moins à souffrir des pirates littéraires.

Il n'était pas encore à la fin de ses épreuves. Il écrivit contre le Prétendant trois brochures dans lesquelles il eut le malheur d'employer encore la forme ironique, sans songer que l'ironie lui portait malheur. Ses ennemis en profitèrent, et il fut poursuivi comme jacobite. Il aggrava encore sa situation en attaquant, dans sa Revue, le chef de la justice, lord Parker, et provoqua ainsi une condamnation des plus sévères. Il fallut le crédit de Harley et l'intervention de la reine pour le tirer de prison.

Ces années furent pour lui pleines d'angoisses et de mécomptes. L'impôt mis sur les journaux l'obligea à interrompre sa Revue. Une nouvelle révolution ministérielle se termina par le triomphe de Bolingbroke, triomphe qui aurait pu coûter cher à l'Angleterre si, le jour même, la mort imprévue de la reine Anne n'eût ruiné les espérances de ceux qui conspiraient pour les Stuarts et assuré le succès de la maison de Hanovre.

Cet événement, qui répondait aux plus anciennes espérances de de Foë, faillit lui être fatal. Il fut traité en ennemi par les partisans de la dynastie de Hanovre, et poursuivi pour un article mal interprété, qu'il avait pourtant publié dans un journal whig. Il dut son salut à l'intervention de lord Parker, le magistrat qui l'avait fait condamner quelque temps aupa-

ravant et qui, avec une générosité assez rare, le recommanda à un des ministres, lord Townshend. Les circonstances qui amenèrent cette réconciliation ne peuvent pas être passées sous silence, car elles nous font pressentir certains passages de *Robinson Crusoé*. Poursuivi par des ennemis implacables, sous le coup d'un procès politique, danger toujours sérieux au lendemain d'une révolution, ayant pour juge un homme qu'il avait gravement offensé, il ne savait quel parti prendre; il songeait même à quitter sa patrie quand un matin il crut entendre distinctement ces mots : *Écris-leur*, et comme il finit par répondre : *Ecrire à qui?* la voix lui répliqua : *Ecris au juge*. Ces mots le poursuivirent pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'il prit une plume, de l'encre et du papier, et s'assit pour écrire, mais sans savoir un mot de ce qu'il avait à dire; mais *dabitur in hac hora*, et les mots ne lui manquèrent pas. Il se sentit immédiatement inspiré, et les mots coulèrent de sa plume de façon à le charmer et à le remplir d'espoir. La lettre était si puissante en arguments, si pathétique dans son éloquence, si persuasive et si touchante, qu'aussitôt après l'avoir lue, le juge lui écrivit d'être tranquille, car il allait faire tous ses efforts pour éclaircir sa situation; et réellement il n'eut pas de repos tant qu'il n'eut pas réussi à arrêter le procès pour rendre de Foë à la liberté et à sa famille. Reportez-vous maintenant à la page où Robinson raconte comment il revint à des sentiments religieux, et voyez si la ressemblance n'est pas frappante.

Lord Townshend comprit les services que le gouvernement pouvait attendre d'un homme tel que de Foë et résolut de se l'attacher : seulement il le chargea d'une mission assez singulière. De Foë devait cacher ses relations avec le cabinet et « empêcher les publications dangereuses en les interceptant avant l'impression pour en enlever le poison ». Nous traduisons littéralement la phrase un peu embarrassée par laquelle M. Lee désigne les fonctions bien connues chez nous de la censure préventive. De Foë garda cet emploi jusqu'au mois de mars 1726, où le gouvernement le jugea inutile. Toujours infatigable, il fonda deux journaux dont il devait être le seul maître : *The Whitehal Evening Post*, et plus tard le *Daily Post;* il se livre en même temps à d'autres travaux. Abordant de nouveaux genres de littérature, il écrit des traités de morale, comme l'*Instructeur des familles*, des romans et des traités de théologie. Ce dernier genre d'occupation peut faire pressentir quelques-unes des pensées qui se retrouveront dans *Robinson Crusoé*. C'est précisément à cette époque, à l'âge de cinquante-huit ans, qu'il tira de l'histoire du matelot rencontré par lui, vingt ans plus tôt, à Bristol, le livre qui l'a immortalisé. La première partie parut en 1719, chez Taylor, à l'enseigne du *Vaisseau*, dans Paternoster Row, sous le titre suivant : *la Vie et les étranges et surprenantes aventures de Robinson Crusoé, d'York*, « matelot qui a vécu vingt-huit ans seul, dans une île inhabitée, sur la côte d'Amérique, près de l'embouchure du grand fleuve l'Orénoque, après avoir été jeté sur la côte, dans un naufrage où tous les hommes périrent, excepté lui, avec le récit de la façon étrange dont il a enfin été délivré par des pirates. Ecrit par lui-même. » Le succès fut si rapide et si complet qu'en quelques semaines on en vendit quatre éditions. Au mois d'août parut le second volume, dont nous donnerons encore le titre : *Suite des aventures de Robinson Crusoé*, « dernière et seconde partie de sa vie et des étranges et surprenants récits de ses voyages dans trois parties du globe », avec une carte où sont marqués les voyages de Robinson Crusoé.

Ce qui nous indique bien dans quelle disposition d'esprit ce livre fut composé, c'est qu'aussitôt après de Foë publia un ouvrage dont le titre seul annonce le caractère moral et mystique en même temps : *Serious reflections pendant la vie et les aventures de Robinson Crusoé : avec sa vision du monde angélique. Écrit par lui-même.* Il était décidément attiré par les questions religieuses, car il venait de publier l'histoire d'un sourd-muet, Dickory Crouke, qui, ne commençant à parler qu'à l'âge de cinquante-huit ans, avait par ses seules réflexions trouvé les vérités de la religion chrétienne et, ce qui n'est pas moins étonnant, les doctrines de l'Église anglicane. « L'Église anglicane, dit ce sourd-muet vraiment miraculeux, est sans aucun doute le grand boulevard de l'ancienne foi catholique et apostolique dans le monde entier. Cette Église a tous les avantages qui peuvent se rencontrer dans une Église. Les principes et les doctrines de l'Église anglicane nous apprennent la loyauté envers l'humanité; par conséquent, je la regarde comme la meilleure branche de l'Église universelle : elle est un juste milieu entre la superstition et l'hypocrisie. » Voilà un sourd-muet aussi instruit qu'éloquent, et il eût été bien fâcheux qu'il n'eût pas recouvré la parole; mais on voit aisément les rapports qui existent entre ce livre et le *Robinson Crusoé*. Dans les deux cas, il s'agit d'un homme qui, abandonné à lui-même, trouve dans la solitude et le silence les principes de la véritable piété.

Dans tous les ouvrages qu'il publie à partir de cette époque se manifeste la même tendance à des exhortations religieuses. Qu'il raconte l'histoire de Molly Flanders, du capitaine Singleton ou du colonel Jack, c'est toujours pour nous montrer des personnages prédestinés à être sauvés, et qui tous rencontrent la grâce sur des chemins où ils ne la cherchaient pas. De même, quand, pour céder au goût du public et sans doute aussi dans un but de spéculation lucrative, il se fait le biographe des voleurs célèbres, Cartouche, Sheppard, Jonathan Wild lui-même lui fournissent des sujets d'édification : tous vivent harcelés de remords et meurent convertis. En même temps il publie des traités dont le caractère religieux est plus spécial : *The Religious courtship*, par exemple, collection de dissertations dont voici les principaux sujets : sur la nécessité de ne marier que des hommes et des femmes ayant de la religion; que les femmes et les maris doivent être de la même opinion sur les matières religieuses, avec un appendice sur la nécessité de ne prendre que des domestiques religieux.

Une autre préoccupation qui se développe alors de plus en plus chez de Foë, c'est celle du monde surnaturel et des rapports des hommes avec le diable. Il publie, le 7 mai 1726, *Histoire politique du diable chez les anciens et les modernes*, en deux parties, avec cette épigraphe : « Si méchant qu'il soit, le diable peut être calomnié, accusé à tort et sans cause,

quand l'homme, ne voulant pas être blâmé seul, rejette sur lui les crimes qu'il a commis lui-même. » A six mois de là, il fit paraître un *Système de magie* et revient encore à ce sujet l'année suivante dans son *Essai sur le monde invisible*. Ce ne sont pas les seuls travaux dont de Foë se soit alors occupé. Resté debout et sur la brèche jusqu'à la fin de sa vie, il ne laisse passer aucun fait important sans prendre la plume. Commerce, affaires étrangères, guerre, finances, il s'intéresse à tout, il écrit sur tout, depuis l'histoire du système de Law et celle de Pierre le Grand jusqu'aux querelles des administrations paroissiales. L'année même de sa mort, il composa à la fois un travail pour empêcher les vols dans les rues de Londres et une *Étude sur le commerce anglais*, livre que sa fin laissa inachevé. Il fut emporté par une attaque d'apoplexie, le 24 avril 1731.

Nous n'ajouterions plus rien à cette biographie, si nous n'avions pas à relever une erreur grave de la plupart des biographes de de Foë : ils se sont plu à le représenter comme ayant traîné jusqu'au bout une existence misérable, pour mourir tout à fait désespéré. M. Philarète Chasles surtout, dans une notice d'ailleurs pleine de détails intéressants et d'aperçus ingénieux, a fait de de Foë un perpétuel martyr. Il y a là une grande exagération. De Foë a longtemps vécu dans une situation embarrassée; ses animosités politiques lui ont créé jusqu'à la fin de graves ennuis, et c'est sans doute pour déjouer la haine de quelqu'un de ses adversaires, peut-être de lord Wharton, qu'il eut la fâcheuse idée de faire passer sa fortune sur la tête de son fils, qui en abusa; mais à partir de 1715, de Foë n'était plus pauvre. Ses publications, sauf le *Robinson Crusoé*, dont il vendit le manuscrit, durent lui rapporter de l'argent; le gouvernement payait généreusement ses services, et nous le voyons, à partir de cette époque, agir plutôt en homme riche ou tout au moins dans l'aisance. En 1721, par exemple, il paye volontairement une amende de 10 livres pour ne pas remplir certaines fonctions dans sa paroisse; un peu plus tard, il met 700 livres dans la Compagnie de la mer du Sud. Ce n'est pas là précisément ce qui devait l'enrichir; mais nous le voyons, en 1724, propriétaire de deux maisons. Il a constitué un douaire important à sa femme, assuré à sa fille aînée une existence indépendante, et il en marie une autre en prenant l'engagement de lui payer une bonne dot. La lettre à Ch. Backer, qui révèle de grandes douleurs, prouve que de Foë avait alors à souffrir de l'ingratitude de son fils; elle ne montre pas du tout qu'il fût réduit à la pauvreté. Il n'est pas nécessaire que tous les hommes de lettres meurent à l'hôpital, et si un homme tel que de Foë a pu, par un travail incessant, amasser quelque fortune, il n'y a aucune raison pour ne pas en convenir. Sa part de malheurs a été assez grande pour ne pas la grossir encore dans le but de faire des antithèses à propos de la gloire et de la pauvreté.

II.

Nos lecteurs ont déja compris qu'en parlant de de Foë nous nous occupions de *Robinson*, et que nous n'avons pas un moment perdu de vue ce livre vraiment merveilleux qui a le double caractère des ouvrages de génie : il est à la fois de son temps et de tous les temps; il appartient à l'humanité, et porte également la marque de son siècle et de son pays.

Les contemporains de la reine Anne ont retrouvé dans *Robinson Crusoé* leurs propres préoccupations, leurs craintes, leurs espérances et leurs préjugés. C'est un roman qui n'est pas un roman, c'est-à-dire qui en dissimule avec soin toutes les apparences. Ainsi, au point de vue de l'art tel que nous l'entendons, l'ouvrage est mal composé. Robinson Crusoé, avant d'arriver dans son île et après l'avoir quittée, passe par une longue série d'aventures qui n'ont aucun rapport avec le véritable sujet. Partout, même dans sa solitude, il relève mille circonstances insignifiantes ou triviales; ses réflexions sont souvent celles d'un pauvre homme, et son langage manque d'élégance. Mais ce qui nous choque aujourd'hui est précisément ce qui charmait le plus ses contemporains. Le caractère général de la littérature, sous la reine Anne, était le manque d'élévation et la recherche de la vérité, sans s'inquiéter de ce qu'elle pouvait avoir d'un peu grossier. Avant tout, les écrivains devaient donner, même aux œuvres d'imagination, un air de vraisemblance. Nous avons déjà eu à le faire remarquer à propos des *Voyages de Gulliver*. On cherchait sur les cartes l'île où avait abordé le personnage créé par Swift; on dut chercher aussi l'île de Robinson. Ce caractère de réalité, de Foë l'avait porté dans toutes ses œuvres. Lord Chatham consultait, dit-on, un de ses romans, les *Mémoires d'un cavalier*, comme un document authentique; le journal de Robinson est tout à fait le journal d'un matelot laissé à lui-même. Il détaille l'emploi de ses instants, compte les jours qu'il met à faire une planche, suppute les saisons avec un calendrier et tient ses comptes comme l'on tient à bord le livre du *loch*. S'il nous raconte d'autres aventures que celles qu'il a eues dans l'île, c'est que ces aventures lui sont arrivées réellement. Il a vécu au Brésil comme sur les côtes d'Afrique, éprouvé plusieurs naufrages; il est rentré en Angleterre par l'Espagne et a failli être dévoré par les loups dans les Pyrénées. Ces récits intéressaient ses compatriotes, toujours en quête d'expéditions lointaines et curieux de pénétrer, au moins par les souvenirs d'un voyageur, dans des régions inconnues. Mais de Foë ne paraît pas songer à cet attrait; il raconte la vie d'un homme telle que celui-ci l'a vécue, depuis son enfance jusqu'à l'heure du repos, et il la raconte sans sacrifier tout le reste à l'épisode le plus intéressant : ainsi le veut la vérité.

Cette seconde partie de *Robinson Crusoé*, si maltraitée par certains critiques, avait d'ailleurs pour les Anglais un intérêt considérable. L'arrivée dans cette île de réfugiés appartenant à des races et à des religions différentes, leurs rapprochements, leurs luttes intestines, la paix et la prospérité un moment troublées, puis rétablies, soit par la force, soit par l'autorité morale, tous ces événements reproduisaient des incidents qui avaient dû souvent se présenter dans la réalité : c'était l'histoire des hardis pionniers envoyés par l'Angleterre dans le nouveau monde, la cause de la grandeur ou de la destruction d'un grand nombre de colonies. Quel

plaisir n'y devait pas trouver un peuple de navigateurs !

Deux traits encore donnent à cet ouvrage la marque de son temps et de son pays. C'est d'abord le livre d'un bourgeois. Dès les premières pages nous trouvons un éloge très significatif de la médiocrité et des positions moyennes (*middle station*). C'est là que se trouvent le moins de malheurs et le plus de vertus. D'où vient ce langage ? C'est que nous sommes au lendemain de la révolution de 1688, qui a détruit le pouvoir absolu et fondé le gouvernement constitutionnel en s'appuyant précisément sur la classe moyenne, sur ces *freeholders* (francs tenanciers) qui fournissaient alors à l'Angleterre ses publicistes, ses députés et même quelques-uns de ses ministres. C'est elle qui, par ses représentants les plus éminents, Steele, Addison, Swift, Prior, dirigeait l'opinion publique, fondait la prospérité commerciale du pays et maintenait ses institutions. De Foë, tout en s'interdisant de mettre dans son ouvrage un seul mot de politique, lui rendait ainsi un sincère hommage.

Mais ce qui frappe le plus dans le *Robinson*, c'est le caractère moral et religieux de cet ouvrage. La pensée qui domine tout le récit, qui revient sans cesse dans le cours de ces aventures, c'est que Robinson est puni pour s'être embarqué malgré la volonté paternelle. Ce souvenir le poursuit partout dans son premier voyage, dans son île, et plus tard encore jusque dans ses dernières navigations. Il n'éprouve pas un malheur dont la date ne coïncide avec celle de la malédiction paternelle; cette préoccupation peut nous paraître d'un artifice un peu grossier ou puéril, mais l'intention morale n'en est que mieux marquée.

Quant à la religion, deux observations se présentent d'abord à l'esprit. Rien ne convient mieux au caractère anglais que ce mélange des intérêts religieux et des instincts commerciaux, associés par l'esprit de colonisation et développés dans une égale mesure. Dans le nouveau monde les missionnaires protestants marchent toujours à la suite des plus hardis navigateurs. On se rappelle toujours involontairement le mot du négociant qui paye sa souscription pour la Société évangélique : « Ah ! si l'on pouvait persuader aux habitants de la Nouvelle-Zelande de ne plus aller tout nus, quel triomphe pour la religion et quel débouché pour mes cotonnades ! »

Mais, dans le *Robinson Crusoë*, la religion nous apparaît, en outre, avec un caractère spécial : c'est l'inspiration protestante, ou plutôt l'esprit puritain qui anime toutes les pages du livre. C'est là encore un des traits du temps. La révolution de 1640 avait été surtout une révolution religieuse ; c'est le développement des sectes religieuses qui fit alors tant d'ennemis à Charles Ier ; c'est pour avoir voulu rétablir le catholicisme que Jacques II fut renversé du trône. Mais, pendant toute cette période, la persécution contre les sectes dissidentes ne s'était pas ralentie. Aussi avaient-elles multiplié avec une incroyable fécondité, et étaient-elles tombées dans tous les travers que peut enfanter l'imagination exaltée par la violence : extases, visions prophétiques, relations avec le monde surnaturel, inspirations dictées par Dieu ou par les anges, tentations du démon, les dissidents éprouvèrent tous ces phénomènes encouragés d'ailleurs et avidement accueillis par un public nombreux. La littérature s'en mêla, et le succès du livre de Bunycan : *The Pilgrim's Progress*, familiarisa l'Angleterre avec toutes ces visions. De Foë lui-même en avait été occupé toute sa vie, et donna à son héros les mêmes idées ; c'est par allusion à sa propre histoire que, dans les circonstances les plus graves, il le montre soit tenté par le démon, soit guidé par une inspiration subite à laquelle il ne résiste jamais sans avoir à s'en repentir. Combien de ses lecteurs devaient s'être trouvés dans la même situation ! D'ailleurs, toujours fidèle à l'esprit protestant, Robinson, quand il instruit Vendredi, se contente d'interroger avec lui les saintes Écritures : il en fait un calviniste.

Quels que soient ces mérites, il faut cependant n'y pas trop insister : ils auraient peut-être suffi au succès passager de *Robinson ;* ils ne l'auraient pas rendu immortel. Ce qui place *Robinson* au rang des chefs-d'œuvre que les générations se transmettent de siècle en siècle, ce qui lui donne un véritable caractère de grandeur, c'est cette idée profondément originale de montrer un homme abandonné dans une île déserte, sans ressources, sans instruments, et forcé de suppléer à tout ce que nous fournissent les efforts d'une longue civilisation. Avec Robinson, c'est l'histoire de l'homme qui recommence ; nous assistons à la naissance non pas seulement de tous les arts, mais des métiers les plus grossiers. Les philosophes ont souvent répété que, si nous n'admirons pas davantage la magnificence des cieux, c'est parce que l'habitude nous a blasés sur la beauté de ce spectacle : ne pouvons-nous pas en dire autant des bienfaits de la civilisation ? Qui de nous a jamais songé aux prodigieux efforts d'imagination et de travail que représente le plus simple de nos actes ? Ces vêtements que nous sommes habitués à porter, le repas le plus ordinaire, la lecture d'un livre ou d'un journal, tout cela n'est devenu possible qu'à la suite de mille découvertes heureusement combinées. Il n'est pas un de nous qui dans la journée ne mette à contribution, sans y penser, et l'ancien et le nouveau monde. Cette idée, à laquelle nous ne nous arrêtons pas parce qu'elle est trop simple, les *Aventures de Robinson Crusoë* la mettent en pleine lumière : aussi les efforts auxquels il est condamné pour se procurer une planche, un pot de terre, ses essais infructueux, ses succès péniblement obtenus, sont-ils pour nous du plus grand intérêt.

Mais l'histoire de Robinson est surtout l'histoire d'une âme, et c'est par ce côté qu'elle intéresse l'humanité tout entière. Ce naufragé, que de Foë jette dans une île abandonnée, n'est pas un homme supérieur; il appartient aux rangs les plus ordinaires de la société. Echappé de la maison paternelle dès son enfance, il n'a point acquis une instruction bien relevée, et la vie qu'il mène, soit avec les marins, soit avec les négociants du Brésil, ne lui a pas donné d'autres notions de morale que celles qui suffisaient alors pour trafiquer honnêtement : ainsi il entreprend sans scrupule la traite des nègres ; d'ailleurs, aucun sentiment religieux et des notions tellement vagues qu'elles ne peuvent avoir aucune influence sur sa conduite. C'est, en outre, un esprit faible, prompt au découragement et accessible à toutes les terreurs.

Eh bien ! c'est cet homme faible et borné que peu à peu, par un art admirable, de Foë transforme en un héros et un chrétien. Les incidents de cette conversion sont ménagés avec une habileté infinie ; tout y contribue : la joie d'avoir retrouvé la terre, l'horreur de la solitude, le hasard de la première récolte de blé, la maladie et, par-dessus tout, l'intervention de la Divinité. La théorie de la prédestination y joue sans doute un grand rôle; mais la nature elle-même, avec ses étranges contradictions, ses faiblesses et ses retours, son penchant secret au surnaturel, agit, elle aussi, et cette lutte prolongée nous fournit un spectacle dont la grandeur n'a pas souvent été égalée. Nous comprendrions, sans qu'on eût pris le soin de nous le dire, combien la lecture de *Robinson Crusoé* a pu soutenir dans leurs travaux les rudes pionniers qui, la hache dans une main, la Bible dans l'autre, ont essayé de s'ouvrir une route à travers les forêts vierges de l'Amérique. Mais cette lecture peut servir encore à bien d'autres, car ce n'est pas dans les solitudes du nouveau monde qu'il est le plus difficile de rester honnête homme ou de redevenir chrétien.

HERMILE REYNALD.

UNE HONTE POUR L'ITALIE

La misère à Naples.

Pendant près d'un siècle, la passion politique a absorbé en Italie l'élite des esprits. La préoccupation de chasser l'étranger et de créer une patrie était trop forte pour laisser place à d'autres pensées. Aujourd'hui le but est atteint, et la jeune grande nation, sortie des premières difficultés à force de constance et d'esprit de conduite, a le loisir de s'examiner elle-même et de sonder ses plaies. Parmi celles-ci, il en est une qui a tout de suite attiré l'attention par sa profondeur et par la difficulté d'y trouver les remèdes efficaces. C'est le mal du paupérisme, qui exerce dans certaines parties de ce beau pays de tels ravages qu'on craint d'être accusé d'exagération en racontant simplement les faits. La ville de Naples, en particulier, offre des scènes dont l'horreur surpasse tout ce qu'on a jamais vu aux temps modernes dans les pays civilisés. De nombreux écrivains italiens ont essayé de les dépeindre; je me bornerai ici à en reproduire quelques traits, d'après deux ouvrages récents qui se contrôlent mutuellement, et qui ne s'accordent que trop. *La Misère à Naples* (1) a pour auteur une Anglaise fixée en Italie, Mme Jessie White Mario : c'est la déposition impartiale, sinon indifférente, d'un témoin véridique, qui a vu de ses yeux et entendu de ses oreilles. Le livre de Mme White Mario est considéré par ses compatriotes d'adoption comme un document entièrement digne de confiance. *Naples à l'œil nu* (1), par M. Renato Fucini (anagramme de Neri Tanfucio), est un écrit d'un tout autre genre : les questions de paupérisme n'y sont traitées qu'incidemment, entre la description d'une fête et celle d'une promenade. Il n'en est que plus frappant de voir les deux descriptions des quartiers pauvres de Naples se ressembler trait pour trait.

I.

Une partie de la population pauvre de Naples vit dans des basses-fosses situées sous les maisons et appelées en italien *bassi*, ou *bassolini*. Il faut les visiter le matin, de façon à surprendre le réveil des tristes animaux qui naissent dans ces souterrains, y languissent et y meurent, privés de joie et d'espérance, hébétés, stupidement résignés. Aux premières heures du jour on voit sortir de terre un fourmillement de créatures hideuses, noires de crasse et de vermine, maigres, presque nues. Elles ont la physionomie morne. Leurs cheveux hérissés sont remplis d'insectes. Leurs yeux sont malades. Leurs corps malsains sont rongés de maux abjects, couverts de boutons, de plaies, de tumeurs, de maladies de peau. Voici un jeune garçon borgne : les taupes (2) lui ont mangé un œil, l'autre semaine, dans sa fosse. Dans la rue voisine, elles ont dévoré le nez et les lèvres d'un enfant à la mamelle. Cette fillette si pâle est l'aînée de cinq orphelins. Elle gagne dix sols par jour à des ouvrages de couture; sa sœur cadette en gagne dix par semaine; à elles deux, elles nourrissent cinq personnes, et elles payent neuf francs de loyer par mois. Leur cas n'est pas rare. Les parents meurent à la peine, ou ils abandonnent leur nichée. Voici une autre enfant de seize ans qui est chargée de six frères et sœurs en bas âge. La foule de ces misérables, qui parlent un jargon inintelligible aux Italiens eux-mêmes, emplit bientôt la rue, et cependant les fosses continuent d'en vomir par centaines. Elles paraissent inépuisables, et elles le sont en effet : chacune d'elles contient en moyenne cinquante locataires. Je n'emploie pas le mot *locataire* par ironie : les pauvres de Naples ont un loyer presque aussi lourd que l'ouvrier parisien.

Tout ce qui n'est pas malade ou infirme est enfin sorti. La rue devient le théâtre de scènes impossibles à décrire, car c'est là que s'accomplissent toutes les fonctions de la vie. Personne n'a l'idée de se laver, mais les femmes se coiffent mutuellement. Elles accompagnent volontiers les étrangers dans leur demeure, par curiosité, et dans l'espoir d'obtenir un sol.

Les *bassi* sont enfouis plus ou moins profondément dans le sol. Quelques-uns sont percés de soupiraux très étroits; d'autres n'ont d'ouverture que la porte, à laquelle on descend par des degrés ruinés et fangeux, semés d'immondices. Ils sont divisés en chambres, en moyenne six par souterrain, et chaque chambre est occupée par une, deux ou trois familles,

(1) *La Miseria in Napoli*, par Jessie White Mario. Florence, 1 vol. Le Monnier.

(1) *Napoli a occhio nudo*, par Renato Fucini (Florence, Le Monnier).

(2) M. Fucini est-il bien sûr que ces taupes ne soient pas des rats?

en tout huit ou dix personnes. Le prix du loyer varie de six à quatorze francs par mois, par où l'on voit que les *bassi* sont d'un bon revenu. Leurs propriétaires ont peu de frais d'entretien. On les a obligés de blanchir l'intérieur des maisons à la chaux en 1837, pendant une épidémie de choléra, et ils n'ont jamais fait de réparations depuis. Les murs sont couverts d'un enduit verdâtre et visqueux, produit de l'humidité. L'eau suinte du plafond, et çà et là on l'entend gutter sur le sol. Les pieds enfoncent dans une pâte épaisse, mélange immonde de boue et d'ordures. Un petit nombre de locataires possèdent des meubles ; le mobilier de mainte famille se compose d'une paillasse, sur laquelle père, mère, enfants couchent en tas, les uns sur les autres, et d'une pierre ou deux qui servent de sièges. La paillasse est posée sur la terre humide. Mme White Mario en vit une qui marchait toute seule, poussée par les animaux qui l'avaient adoptée pour demeure. M. Renato Fucini trouva une vieille femme borgne, couverte de maux, portant à la jambe une large plaie, accroupie le long du mur sur une pierre. Elle ne pouvait plus marcher, ne sortait jamais de son trou, où elle habitait depuis trente ans, mangeait, dormait et le reste sans bouger de sa place. Ses enfants la laissaient là, ne nettoyant rien et couchant à côté d'elle.

Les chambres situées près de la porte d'entrée sont les appartements de luxe des *bassi,* car elles reçoivent un semblant d'air et de lumière. Celles qui les suivent sont souvent plongées dans une obscurité complète; mais l'absence de soupirail ne les empêche pas de recevoir leur contingent de dix personnes. L'air y est méphitique, et une puanteur suffocante s'en exhale. Dans l'une de ces tanières, une jeune fille se meurt du typhus sur une poignée de paille pourrie; une femme accouche; un homme, pris de fièvre, délire. Le typhus est là chez lui. Il règne dans les *bassi* à l'état endémique, en compagnie du choléra, de la gale et des scrofules.

Nous ne sommes pas au bout. Il y a à Naples encore pis que les *bassi.* Le mont Echia est percé de vastes cavernes semblables aux catacombes de Rome. Des familles pauvres y ont élu domicile. L'aménagement est des plus simples; les cloisons sont représentées par des signes conventionnels. A mesure que l'on avance dans les galeries, où l'eau coule le long des parois, l'obscurité et l'infection augmentent. L'air est chargé d'acide carbonique, et il est difficile aux visiteurs étrangers, quelle que soit leur bonne volonté, d'y rester plusieurs minutes. Le typhus est aussi l'hôte habituel de ces catacombes, surnommées par M. Renato Fucini *cavernes ossifères,* et il a pour auxiliaires les rats, si nombreux et si féroces, que les parents sont obligés de veiller toute la nuit sur leurs enfants.

Il y a encore les *locande,* ou garnis, où on loue pour la nuit une place dans un lit commun situé dans une chambre commune. Mme White Mario, qui a voulu tout voir et qui a tout vu avec une audace féminine et anglaise, même des ignominies qu'il est impossible de laisser deviner, a visité les *locande* la nuit, afin de bien s'assurer de ce qui s'y passait. Elle est revenue de sa tournée parfaitement édifiée. Elle a compté neuf lits dans une seule chambre, trois personnes dans un seul lit, et elle a soin d'ajouter qu'il n'est pas vrai que les sexes soient séparés, ainsi que les loueurs l'assurent. Dans un de ces garnis, habité par quatre-vingt-quinze personnes, il y avait une cuisine et, au milieu de la cuisine, un trou : ce trou remplaçait, pour les quatre-vingt-quinze personnes, le baquet qu'on place dans les cellules des prisons. Je m'arrête, mais ce n'est pas que la liste des horreurs soit épuisée.

Les moyens d'existence des habitants des *bassi* et des cavernes sont très irréguliers. Il existe parmi eux plus de familles honnêtes qu'on ne le croirait; il y en a où le père travaille dix-huit heures par jour et veille à maintenir autour de lui une décence relative. Celui-là restera cramponné à son métier ou à son établi jusqu'aux affres de la mort; on ne l'en arrachera que déjà sans connaissance. Il en est qui mendient et qui volent. Le loyer, quelque incroyable que cela paraisse, est la grosse dépense des pauvres de Naples. Les vêtements ne leur coûtent à peu près rien, et pour cause, et ils ont simplifié la nourriture autant que le costume. M. Renato Fucini a vu une jeune fille préparer le dîner de sa famille, composée de sept personnes : elle avait ramassé vingt-deux limaçons et autant de châtaignes; c'était le repas. Les tas d'ordures sont une des grandes ressources de ces misérables. On les trouve accroupis sur le pavé, fouillant parmi les immondices pour en retirer un os ou une arête de poisson, qu'ils rongent comme pourrait faire un chien.

Pour connaître l'épilogue de la vie du pauvre à Naples, il faut se transporter au vieux Campo-Santo, à environ une demi-lieue de la ville, en sortant par la porte de Capoue. Le nouveau Campo-Santo est réservé aux classes aisées; l'ancien est le cimetière particulier des pauvres. C'est un grand rectangle pavé, entouré d'un mur et entièrement nu. De grosses pierres rondes, numérotées, s'alignent entre les pavés. Il y en a 365, autant que de jours dans l'année. Chacune d'elles recouvre l'entrée d'une fosse immense. Le soir, à six heures et demie, le gardien du cimetière lève un de ces couvercles; on jette dans le trou les cadavres apportés dans la journée et ceux qui arrivent pendant la nuit. Le matin, à six heures et demie, le sépulcre se referme, et l'on passe au suivant. Au bout de l'année, on recommence la série. La moyenne des corps ensevelis dans le vieux Campo-Santo est de 7000 par an.

Le gardien du cimetière invita M. Renato Fucini à venir assister à l'ensevelissement. «Ça vous *amusera*», lui disait-il. L'entrée du cimetière est d'ailleurs publique. Des vagabonds et des gamins y dorment et y jouent entre les tombes. Eux aussi *s'amusent* à regarder enterrer.

M. Fucini vit d'abord arriver un homme qui portait un fardeau sur la tête. Le poing sur la hanche, il cheminait allègrement en chantant. Son paquet était une petite bière, contenant un enfant de deux ans. Le petit cadavre décharné était à peu près nu; mais une main pieuse l'avait entouré de feuillages et lui avait placé une rose dans la bouche. Un fossoyeur le prit par le pied et le lança rudement dans le *cercueil de dépôt.* Deux filets de sang coulèrent des narines de la chétive créature. Le gardien démolit la petite bière à coups de pied, et en emporta les morceaux en sifflotant.

Cependant une bande de polissons se disputaient la guirlande et la rose, qui avaient volé sur le sol.

On apporta ensuite une vieille femme, qui avait pour tout suaire un haillon sur le ventre. Le haillon tomba quand on la tira de sa bière, et elle fut jetée nue au dépôt, sous les yeux et parmi les remarques d'une foule de curieux. Vint un homme que les fossoyeurs laissèrent glisser, et dont la tête battit le pavé avec un son mat. A l'heure fixée pour l'ouverture de la fosse, neuf cadavres étaient rangés à côté de la pierre n° 145.

Le Campo-Santo s'était rempli peu à peu d'une foule bavarde, accourue pour calculer un terne à la loterie d'après l'âge et le sexe des morts. C'était un vendredi, jour considéré par le bas peuple de Naples comme particulièrement favorable aux combinaisons de ce genre. Les fossoyeurs approchèrent une grue qu'ils installèrent à côté du 145; un prêtre récita une prière et s'en alla. On leva le couvercle de la fosse, d'où jaillit une bouffée de puanteur. Les curieux se bousculèrent pour voir « ce qu'il y avait dedans », et il se passa un quart d'heure avant qu'on pût commencer la besogne. Enfin on les écarta d'un pas ou deux. La grue prit les corps l'un après l'autre et les laissa tomber dans le trou. Il se passa des scènes si dégoûtantes, que M. Renato Fucini n'y put tenir et s'enfuit.

II.

Les choses qu'on vient de lire paraissent encore plus tristes quand on examine le budget des pauvres en Italie. Il devient alors trop évident que l'incurie et la mauvaise direction sont les causes du mal. Les ressources ne manquent point. D'après une statistique récente, les biens des 20 123 *œuvres pies* de la péninsule représentent ensemble un capital de 1 190 932 603 fr., rapportant annuellement 84 585 240 fr. Les provinces napolitaines, dont la population est de moins de 7 millions d'habitants, entrent dans ces chiffres pour 200 940 434 fr. de capital et 8418 institutions de charité. La seule ville de Naples possède 349 œuvres pies, réunissant un revenu annuel de 7 541 859 francs. Elle a des asiles pour les enfants, les infirmes, les vieillards, les jeunes filles; des refuges pour les femmes repenties; des maisons d'éducation pour les orphelines de bonne famille; des hospices; des écoles et des ateliers d'apprentissage gratuits; des asiles spéciaux pour les prêtres pauvres et malades, pour les aveugles, pour les vieilles filles sans ressources, pour les femmes besoigneuses des classes moyennes. Il serait trop long de tout nommer; voyons plutôt comment ces établissements sont administrés.

Le magnifique Hospice royal des pauvres, fondé par Charles III vers le milieu du siècle dernier, était destiné à recueillir les indigents âgés ou infirmes et à apprendre des métiers à ceux qui pouvaient travailler. En 1835, époque de sa plus grande prospérité, on y trouvait réunis : une école primaire, une école normale fréquentée par 700 élèves, diverses écoles où l'on enseignait les mathématiques élémentaires, la langue italienne, la musique, le dessin, la sculpture d'ornementation, la couture; une école pour les sourds-muets; une imprimerie occupant plus de cent ouvriers; une manufacture de toile employant cent cinquante personnes; une foule d'autres fabriques d'où sortaient les produits les plus variés : clous, épingles, limes, râpes, verreries, bronzes, tissus, chaussures, ouvrages de couture, etc., etc. Les revenus de l'Hospice royal s'élevaient alors à plus d'un million, et le nombre de ses pensionnaires à 6310, ce qui donne une somme annuelle d'environ 160 francs par tête, sur laquelle il fallait prélever les frais généraux de tous les établissements énumérés ci-dessus. Les pensionnaires étaient néanmoins convenablement nourris et entretenus; ils avaient du vin tous les jours, et de la viande deux fois par semaine.

En 1872, les revenus de l'établissement étaient montés à un million et demi. De nombreuses ventes de biens-fonds, survenues depuis, ont dû les accroître encore dans une proportion notable. Les frais généraux ont considérablement diminué, puisqu'il reste à peine trace des écoles et des ateliers d'apprentissage d'autrefois. Le nombre des pensionnaires est tombé à 2545, dont 558 sont entretenus aux frais de leur famille, ou de leur commune, ou d'une Société de bienfaisance, en sorte que l'hospice n'est chargé, en réalité, que de 1987 personnes, dont beaucoup d'enfants : il dispose donc, en prenant pour base le revenu de 1872, de 750 francs par tête; ce qui devrait lui permettre de traiter royalement ses hôtes tout en faisant beaucoup d'économies. On peut prendre ici, pour terme de comparaison, le prix de revient de la nourriture et de l'habillement d'un détenu en France, où le climat est relativement rigoureux et la vie beaucoup plus chère qu'en Italie. La nourriture des pensionnaires de nos maisons centrales coûte à l'État environ 50 centimes par jour, leur habillement de 5 à 6 centimes. Eh bien! l'Hospice royal de Naples, qui est placé dans des conditions incomparablement plus favorables, nourrit fort mal ses pauvres; il les couche mal, il laisse la malpropreté envahir l'intérieur des bâtiments, et il avoue un déficit annuel de 200 à 220 000 francs! Ces résultats sont la condamnation éclatante de son administration. J'ai oublié de dire que le personnel payé de l'établissement comprend 708 fonctionnaires de tous grades, parmi lesquels figurent 40 professeurs de médecine.

Parmi les autres œuvres pies de la ville de Naples, il y en a d'excellentes et de détestables; mais le mal l'emporte de beaucoup sur le bien. En général, le gaspillage est effroyable. *Santa Maria Antesvecula*, avec un revenu annuel de 31 000 fr., entretient 39 personnes; les dépenses de *Spirito Santo*, de *Santa Maria del Rifugio* et de plusieurs autres se chiffrent de même par près de 1000 francs par tête. Mais le prix de prodigalité revient à un établissement du Mont-Calvaire, qui a un budget de 115 000 francs pour *35 personnes*. Il faut étudier les statistiques publiées par le ministère de l'intérieur italien pour se faire une juste idée de la manière dont le patrimoine des pauvres est administré. En 1873, un établissement sur cinq avait établi ses comptes; 1330 n'avaient ni registres ni procès-verbaux; 4429 ne possédaient pas même un inventaire. C'est le désordre érigé en système, c'est la dilapidation officielle de la propriété la plus sacrée. Et l'on ne peut pas alléguer qu'il s'agit de plaies cachées,

gnorées, dévoilées tout à coup par un philanthrope indiscret. Les faits racontés ici ne sont un mystère pour personne en Italie ; bien d'autres les avaient signalés avant Mme White Mario et M. Renato Fucini. Les chiffres cités ont été empruntés aux documents officiels. Les articles indignés publiés à mainte reprise par les journaux italiens contre la déplorable gestion des biens des pauvres n'ont pas attiré de démentis à leurs auteurs. Il est vrai que ces articles n'ont point non plus provoqué de réformes.

On ne saurait dire que l'État ne fasse rien pour améliorer la situation. A Naples, de temps en temps, les carabiniers descendent dans un *basso* et, au nom de l'hygiène publique, en mettent hors les habitants. Ceux-ci se réfugient dans un autre *basso*, et tout est dit. Le gouvernement italien pourrait faire un peu plus pour Naples. Il aurait pour alliés le soleil, l'air pur et vivifiant de la mer, l'opinion publique enfin, irritée de la flétrissure infligée au pays par l'existence de pareils scandales. L'Italie se doit à elle-même de ne pas laisser subsister plus longtemps un état de choses qui est une honte pour l'humanité tout entière.

ARVÈLE BALINE.

ÉTUDES HISTORIQUES

L'Espagne de 1764 à 1808 (1).

Le volume que vient de publier M. Rosseeuw Saint-Hilaire continue, mais n'achève pas encore cette grande *Histoire d'Espagne* dont l'auteur écrivait le premier tome il y a près de quarante ans. Le présent volume s'arrête en 1808, à la capitulation de Baylen. Le précédent nous avait conduits jusqu'à l'année 1764. C'est donc une période de près de cinquante ans que l'historien retrace, et quelle période! une des plus malheureuses, des plus glorieuses aussi et des plus décisives dans la vie du peuple espagnol. L'ancien régime et la vieille monarchie s'écroulent sur cette nation ruinée, qui, envahie par l'étranger, soudain se réveille et, dans un merveilleux effort du sentiment national, reprenant conscience d'elle-même, entre à son tour dans la carrière des temps nouveaux.

Deux règnes occupent ce demi-siècle : celui de Charles III, qui fut réparateur, et celui de Charles IV, désastreux au pays et à la dynastie des Bourbons. L'Espagne, sous la maison d'Autriche, était tombée au point extrême de la décadence politique et économique. Dans le temps même que Philippe II poursuivait le rêve d'une domination universelle et, en fait, était le souverain le plus redouté de l'Europe, l'Espagne, qui paraissait n'avoir jamais été plus grande, allait s'épuisant. Cette grandeur et cette gloire cachaient une misère profonde, matérielle et morale, qui éclata aux yeux du monde après Philippe II, sous ses héritiers incapables, Philippe III, Philippe IV, et sous le triste Charles II, dont le corps décrépit dès l'enfance semblait une image de l'affaissement et de l'impuissance où étaient cette monarchie et ce peuple. C'était l'œuvre lamentable de l'Inquisition et de la royauté absolue, et l'histoire n'offre peut-être pas un autre exemple aussi saisissant de ce que l'excès de l'intolérance religieuse, de la centralisation administrative et de la prohibition commerciale peut faire en moins d'un siècle d'une nation.

Quand le petit-fils de Louis XIV y vint fonder, en 1700, une dynastie nouvelle, l'Espagne n'était plus que l'ombre de ce qu'elle avait été sous Charles-Quint. Plus d'industrie, plus d'agriculture, plus de commerce. Tout cela avait disparu avec les *comuneros*, avec les Maures et les Juifs, avec la liberté. On ne travaillait plus et l'on avait cessé de penser. L'avènement de Philippe V ranima un peu de vie dans ce grand corps. Un étranger, le cardinal Alberoni, s'était mis à l'œuvre avec une activité hardie et inquiète : l'Italie et surtout la France allaient exercer une influence réformatrice. Charles III avait gouverné libéralement le royaume de Naples avant de succéder en Espagne à son père Ferdinand VI, et les principaux ministres de son règne, qui furent des esprits vigoureux, capables, ouverts aux idées de progrès, Campomanès, Olavidès, Roda, et avant tous les autres deux hommes supérieurs, Aranda et Florida Blanca, s'inspiraient des philosophes français. Mais que pouvaient leurs efforts pour entamer ce fonds de superstition, d'indolence et de routine, où le caractère national s'était comme endurci depuis plus d'un siècle? Olavidès colonisait les déserts de la Sierra-Morena en y établissant des familles suisses et allemandes : il en était récompensé par un procès de l'Inquisition. Elle le jetait dans ses cachots, le retenait sans jugement deux années et le condamnait, comme suspect d'hérésie, à ensevelir son ardeur bienfaisante dans la paix d'un monastère. L'Inquisition a été le plus redoutable fléau de l'Espagne durant plus de deux cents ans ; elle a fait le vide dans ces esprits, dans ces âmes; avec une persévérance incroyable, elle a fait la guerre et pour ainsi dire la chasse aux idées tant qu'il y en a eu chez ce peuple ; elle l'a découragé de penser, de vouloir ; elle l'a éteint; elle en a fait — le mot n'est pas trop fort — « ce cadavre » dont parlait Alberoni. « L'Espagne, disait-il, est un cadavre que j'avais animé; à mon départ, il s'est recouché dans sa tombe. » Aranda et Florida Blanca purent, à leur tour, en dire autant.

C'est une étude intéressante que la carrière de ces deux serviteurs de Charles III, et nous voudrions que M. Rosseeuw Saint-Hilaire eût fait ressortir plus vivement à nos yeux la physionomie propre et l'œuvre de chacun d'eux. Une partie de cette œuvre, et non la moins importante, est la suite des réformes et des entreprises tentées en vue de rendre à l'Espagne un peu de prospérité, ou du moins de vitalité économique. Malheureusement, ce point de vue est quelque peu laissé dans l'ombre : l'historien a été surtout attiré par l'action diplomatique des deux ministres et par l'entreprise

(1) *Histoire d'Espagne* depuis les premiers temps historiques jusqu'à la mort de Ferdinand VII, par M. Rosseeuw Saint-Hilaire, membre de l'Institut, membre correspondant de l'Académie de Madrid. Tome XIII, in-8°. Paris, Furne, Jouvet, 1878.

audacieuse du premier d'entre eux, d'Aranda : l'expulsion des jésuites et la suppression de leur Ordre. Il est vrai que ce fut là un acte considérable, non par les conséquences, car la Compagnie de Jésus devait, grâce aux prodiges de son habileté patiente et indifférente aux moyens, renaître de ses cendres et reconquérir son empire ; mais quel spectacle curieux et plein d'enseignements que cette persécution impitoyablement conduite, non pas par des gouvernements démocratiques, d'origine plus ou moins révolutionnaire, tels que ceux d'aujourd'hui, non par des libres penseurs, mais par les ministres de monarchies de droit divin, eux-mêmes non moins absolus que les souverains qu'ils servaient ! Car ces réformateurs, Pombal en Portugal, et en Espagne le comte d'Aranda, n'étaient point, comme on pourrait se les figurer à voir leur goût de réformes et leur sympathie pour les philosophes français, des novateurs, des libéraux : Richelieu n'avait pas été un ministre plus despotique que ne fut le marquis de Pombal, ni un défenseur plus jaloux de l'autocratie royale que d'Aranda ; ce dernier prouva plus tard, quand il revint aux affaires, en face de notre Révolution, combien il était loin d'incliner à une diminution de la toute-puissance monarchique. De son côté, Charles III était aussi dévot que Louis XV. Et pourtant le roi entra dans les vues de son ministre ; il signa, lui aussi, l'ordre d'expulsion des membres de la Compagnie de Jésus. On remarquera les chapitres dans lesquels M. Rosseeuw Saint-Hilaire a raconté cet événement : il y a là de belles pages, plus philosophiques que historiques, animées de cette ardeur généreuse qui se tourne en un défaut parfois, mais qui plus souvent est un des mérites originaux et attachants du livre.

Ce qui frappe dans cette époque, c'est l'effacement singulier de la nation. Le roi, les ministres, la cour, la politique dynastique, les guerres où l'Espagne s'engage, à la suite de la France, par l'effet du *pacte de famille* conclu entre les diverses branches de la famille des Bourbons, voilà ce qui occupe l'historien de cette période ; mais la nation, que fait-elle ? On ne la voit pas, on ne l'entend pas, elle semble ne plus vivre. Le peuple supporte tous les abus ; il est parvenu même à ce degré suprême d'ignorance et d'abaissement où un peuple tient aux abus dont il souffre comme à des biens précieux. Il adore le joug du clergé et de la royauté ; mais si le roi un jour s'avise de faire raccourcir les longs manteaux et relever les bords des *sombreros,* c'est dans Madrid une révolte devant laquelle le roi prend la fuite. Reconnaissez-vous là le caractère espagnol tel qu'il est sorti de ces siècles de décadence, ardent aux petites choses, indifférent aux plus grandes, caractère d'enfant, avec une façon de voir et de comprendre toujours incomplète et bizarre ? Vous diriez que dans ces têtes castillanes les idées ne s'associent point suivant les mêmes lois que dans les autres, tant les contradictions, tant les contrastes s'y heurtent et nous déconcertent ! Cela même est pour l'historien qui veut retracer les *choses d'Espagne* une difficulté et un péril, car les hommes et les événements y ont leur logique à eux et une psychologie à part. Leurs rois expriment bien ces oppositions. Charles III était le plus étonnant mélange de hardiesse dans les idées et de superstition dans les croyances, de raison politique et de déraison, de bonté et, dans certains cas, de cruauté. Un malheureux paysan avait volé six glands dans une de ses forêts réservées à la chasse : le roi jugeait le cas et condamnait le coupable à six ans de galères. Il avait eu la force de soutenir d'Aranda dans l'expulsion des jésuites, et il laissait Olavidès, le colonisateur de la Sierra-Morena, tomber victime de l'Inquisition.

Mais cette faiblesse du caractère royal devait éclater surtout dans son fils Charles IV. Ce triste prince avait pris sur le trône la place de son frère aîné, qui était idiot, et lui-même, à la vérité, ne valait guère mieux. Il joua un personnage de comédie par sa complaisance sans bornes pour Manuel Godoï, ce garde du corps dont la passion de la reine fit un premier ministre, successeur des d'Aranda, des Florida Blanca, accablé de dignités, le vrai souverain de l'Espagne durant plus de quinze années, et dont le roi fit le plus innocemment du monde son meilleur ami. Le scandale de cette situation et de cette prodigieuse fortune, les dilapidations du favori et son incapacité allaient précipiter la chute du roi, mais réveiller l'opinion populaire. Elle se prit à haïr Godoï, à mépriser la reine, à dédaigner le pauvre roi et à entourer d'un amour aveugle le prince des Asturies, celui qui devait être Ferdinand VII, un des souverains que leurs peuples ont le plus idolâtrés et qui en ont été les moins dignes. Ici nous touchons aux temps nouveaux, aux temps héroïques du peuple espagnol renaissant, à cette guerre de l'indépendance que la nation abandonnée à elle-même engagea contre l'empereur Napoléon : lutte admirable et hideuse, où le peuple espagnol apparaît dans sa grandeur sauvage.

C'est l'objet de la seconde partie de ce livre. M. Rosseeuw Saint-Hilaire, pour la retracer, rencontrait un devancier incomparable, M. Thiers, et son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. On lira néanmoins avec intérêt les chapitres du présent volume sur les drames de l'Escurial, d'Aranjuez, de Bayonne, la chute de Godoï, la lâcheté de Ferdinand VII, l'inconcevable faiblesse du vieux roi, la duplicité de Napoléon, l'indignité de ces divers personnages dont le plus grand ne fut pas le moins méprisable. Le procédé de M. Rosseeuw Saint-Hilaire sans doute ne saurait échapper à certaines critiques : il rappelle un peu trop la manière des historiens d'autrefois ; on y voudrait plus de sobriété dans les réflexions et plus de précision dans les faits ; on voudrait que ces faits eux-mêmes fussent plus nombreux, plus détaillés, et qu'il ne fallût pas les rechercher épars, *rari nantes,* au milieu des généralités ; on voudrait enfin être mis davantage à portée des sources, voir de près et toucher du doigt, pour ainsi dire, les documents originaux. C'est la méthode nouvelle, et c'est aussi la vraie, à la condition qu'on en use discrètement.

Nous reprochions récemment à l'auteur d'un bon livre sur les Guises, M. H. Forneron, d'avoir prodigué les citations sans grande importance et la foule des menus faits (1). Eh

(1) *Journal des Débats* du 18 septembre dernier. — Voy. aussi sur cet ouvrage la *Revue* du 3 août 1878.

bien ! c'est l'excès opposé que M. Rosseeuw Saint-Hilaire me permettra de relever dans son ouvrage. A-t-il assez le goût de ces extraits des livres contemporains, des Mémoires, des manuscrits que renferment les vieilles archives, de tous ces détails topiques qui éclairent d'une si vive lumière les personnages, les font revivre et les replacent dans leur milieu? Voit-on bien les hommes et les choses de ce temps-là? Et, contrairement au précepte de Quintilien, l'historien ne *prouve*-t-il pas, ne disserte-t-il et ne moralise-t-il pas dans certains cas, plutôt qu'il ne raconte et n'expose? La préoccupation morale est chez lui singulièrement marquée : ce que sont les faits l'inquiète moins peut-être que ce qu'ils valent. Cette tendance paraît dans le style, qui est bien loin d'offrir une impassibilité sereine, tempérante et mesurée. Mais ce défaut même vient d'une qualité généreuse : l'historien ne laisse pas au lecteur le soin de s'indigner, de s'émouvoir; il laisse percer son sentiment, qui n'exclut jamais le point de vue de la justice, et ses croyances religieuses et libérales, auxquelles M. Rosseeuw Saint-Hilaire se montre également et passionnément attaché.

BÉRARD-VARAGNAC.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Il paraît que la philosophie du néant et du désespoir pénètre dans les hautes classes. Le sombre pessimisme, qui maudit la vie et appelle la mort comme un bienfait, infiltre son poison dans les vieilles couches. Les nouvelles échappent à la contagion; on y pousse comme champignons et on ne demande qu'à grandir; mais le danger est réel dans les sphères de la haute culture. Là, quelques grandes têtes se penchent mélancoliquement sur leur tige. Maladie distinguée, bien portée, maladie d'exception, en somme, et de quelques intelligences privilégiées. Mme Ackermann, dont les inspirations, les désespoirs, les défis lancés à un ciel vide ont retenti naguère avec de si vibrants éclats, en est un des spécimens. M. Caro, médecin du grand monde, curieux, d'ailleurs, des cas rares, arrive au secours de ces malades d'élite. Il essaye de les soustraire à la mortelle influence de ces conseillers, qui les séduisent par leur air de Prométhée et leur front comme sillonné par la foudre. « Voilà un livre, disait Horace, qui vous guérira quand vous l'aurez lu trois fois avec un cœur pur. » Le livre de M. Caro, *le Pessimisme au* XIXe *siècle* (1), vous guérira du premier coup si vous avez été atteint par aventure. Mais si vous avez échappé, lisez-le pour votre plaisir. Il est impossible, en effet, de mettre au service d'un bon sens qui n'a rien de vulgaire plus d'esprit, de grâce, d'ironie légère et discrète. Et puis, ce style est plein de charmes : à la fois ample et dégagé, sérieux et souriant, toujours coloré et brillant, sans qu'il y ait jamais empâtement ni enluminure.

M. Caro ne se le dissimule pas : son étude a plus de curiosité psychologique que d'utilité pratique; et, en effet, cette philosophie du désespoir ne sera jamais en Europe qu'une philosophie d'exception. Combien en est-il, aujourd'hui, qui se persuadent que l'existence est un malheur et que le néant vaut mieux que l'être? Non, les hommes de ce temps, étourdis par le bruit de leur propre activité, fiers des progrès de la science, de tempérament peu élégiaque, s'accommodent fort bien d'un séjour prolongé sur la terre. La tendance actuelle semblerait être plutôt à une sorte d'optimisme scientifique industriel. Où sont aujourd'hui les désespérés? Werther ne fait plus école; quand on a repris *Chatterton* au Théâtre-Français, ce mélancolique a semblé terriblement démodé. N'allez pas croire cependant que M. Caro parte en guerre contre des moulins à vent et qu'il prépare ses remèdes pour des gens bien portants : non; pour exister à l'état d'exception, le mal n'en est pas moins réel : c'est une sorte de crise cérébrale et littéraire. Ce qui distingue le pessimisme actuel de celui des Werther et des Lara, c'est qu'il ne se manifeste plus par des cris isolés de douleur ou de révolte, expression spontanée et tout individuelle; il est devenu une conception systématique, une doctrine de toutes pièces. Dans les élégantes et hautaines tristesses de Byron ou de Chateaubriand, il entrait plus d'orgueil et de secret contentement que de vrai désespoir. Le poète, au fond, était reconnaissant à Dieu de l'avoir fait puissant et solitaire. Il ne pleurait pas sur les malheurs de l'humanité, mais sur les siens, lesquels, précisément, n'étaient pas ceux de tout le monde, mais des malheurs d'exception, ceux d'une nature d'élite. Le pessimisme actuel, tout au contraire, ne crée pas une aristocratie de désolés : la douleur n'est pas un privilège, mais une loi. La seule supériorité que revendique ici le génie, c'est de voir d'une façon distincte ce que la foule humaine ne sent que confusément.

Leopardi, Schopenhauer et Hartmann sont les trois grands pessimistes qu'interroge et que réfute tour à tour M. Caro. Loopardi est un poète; mais d'instinct il a prévu et résumé tout ce que formulera doctrinalement la philosophie du désespoir. Et d'ailleurs, écoutez-le : il se défend d'être poète plutôt que philosophe. Non, il n'a pas jeté dans le monde le cri de ses souffrances personnelles, il a été l'interprète de l'humanité. Et, en effet, quoiqu'il y ait eu un lien entre les malheurs de sa vie et la dure philosophie où il s'est réfugié, il faut reconnaître qu'il efface autant qu'il est possible la trace de ses souvenirs personnels dans la solution qu'il donne au problème de la vie. Son pessimisme n'est pas l'apothéose de sa misère, c'est un système. Avec quelle rigueur apparente la théorie de l'*infelicità* classe les espoirs et les illusions de l'humanité pour les réduire ensuite à néant ! Il n'y a pour l'homme que trois formes de bonheur possible, trois stades par lesquels nous pouvons passer tour à tour, non dans un ordre déterminé, comme le voudra Hartmann, mais

(1) *Le Pessimisme au* XIXe *siècle*, par E. Caro. — 1 volume. Paris, 1878. Hachette et Cie.

à notre gré. Ou bien nous rêvons le bonheur dans le monde tel qu'il est, soit par le développement des hautes facultés, soit par les jouissances des sens; ou bien, nous rêvons le bonheur dans une autre vie, dans l'au delà; ou bien, concevant un monde meilleur que le monde actuel, monde préparé par chaque génération pour celles qui suivront, nous sommes heureux de notre propre sacrifice qui assure l'avenir. Ce noble rêve du bonheur de l'humanité future, c'est la philosophie du progrès, qui, dans de certaines âmes enthousiastes, devient une religion.

Ces trois stades, Leopardi les a traversés. Dans aucun il ne s'est arrêté, et il n'a pas d'ironie assez cruelle, de dédains assez farouches pour les simples qui ont cru y trouver un abri. Bonheur dans le présent, chimère; et il passe en revue toutes les prétendues félicités qui ne sont que cendre et amertume; espoir dans l'au delà, folie : il n'y a pas de Dieu; consolation du présent par le bonheur de l'humanité future, rêve d'enfant. Et alors les grandes ombres antiques qu'il avait d'abord célébrées en de si beaux chants, il les évoque pour leur faire proclamer à elles-mêmes la folie de leur héroïsme, le néant de l'œuvre tentée.

Du principe métaphysique du mal, pas un mot. Leopardi constate ce qui est, sans essayer de démontrer que cela doit être. Du remède, pas un mot non plus. Il oppose seulement à l'universelle souffrance la résignation et le silence, c'est-à-dire le mépris. Et ce n'est pas là du stoïcisme en paroles; non, la vie et la mort de ce précurseur du pessimisme allemand ont été en conformité parfaite avec sa désolante doctrine.

Le pessimisme, à l'état d'expérience douloureuse chez Leopardi, est à l'état de raisonnement chez Schopenhauer et Hartmann. Schopenhauer met l'homme et la nature entière aux prises avec une puissance rusée qui enveloppe tout être vivant d'illusions contraires à son bonheur. L'homme est, de tous les êtres, le plus malheureux parce qu'il a conscience de sa misère. Pour les autres victimes, la souffrance est sentie plutôt que connue; chez lui, elle se sent et se connaît. Il comprend que l'essence de la volonté est l'effort, et que tout effort est douleur. Vivre, c'est vouloir, et vouloir, c'est souffrir. La vie n'est qu'une lutte pour l'existence avec la certitude d'être vaincu. Pour lui comme pour Hartmann, ce qu'on appelle le progrès n'est que la connaissance plus nette du mal auquel nous avons été condamnés en naissant, et, par suite, la souffrance plus intense et plus aiguë. Et Hartmann, pour aviver nos plaies, de peur que quelques illusions nous restent et que nous ne connaissions pas toute l'étendue de notre malheur, établit le bilan de la vie, qui se liquide par un déficit énorme de plaisir et par une véritable banqueroute de la nature.

La conséquence pratique, c'est que l'homme doit éteindre en lui l'intelligence et la volonté. Le crétin du Valais souffre moins que vous ou moi; l'huître est moins malheureuse que le cheval, et la plante que l'huître. Mais cet abêtissement souhaitable de l'homme n'est qu'un palliatif : quel sera le grand remède? Car ils ne veulent ni l'un ni l'autre, comme le Philalèthe de M. Renan, consentir à se soumettre. Il faut voir, dit Philalèthe, que nous sommes dupes de la vertu, du sacrifice, de la lutte soutenue chaque jour, et cependant nous résigner. Se soumettre et se résigner, s'écrient les philosophes allemands, et pourquoi? La pensée qui nous a affranchis de l'illusion nous a, en même temps, affranchis de l'obligation. Nous étions dupes, nous ne le serons plus!

Mais le moyen pratique? Pour Shopenhauer, il est bien simple : il suffit que la race humaine s'éteigne. Préparons donc la fin du monde en nous défiant des femmes, ces complices du génie perfide qui tient à voir se renouveler son contingent de victimes. Quant à lui, personnellement, il a éventé le piège de la nature et il n'a aucun malheureux à se reprocher. Quand il voit une noce défiler en fiacres, il lance l'anathème à ces imprudents, à ces criminels qui vont jeter dans l'avenir la semence impérissable de la douleur. Sans l'amour et la femme, le monde s'arrêterait. Devant de telles théories, le bon sens fait comme le héros de Corneille : il demeure stupide. Et cependant il n'y a pas lieu de rire. Cette apologie de la mort et du néant a convaincu quelques fanatiques. Il existe, à l'heure qu'il est, en Allemagne et particulièrement à Berlin, une secte shopenhauériste qui travaille à faire passer ces théories dans le domaine des faits. C'est comme une franc-maçonnerie vouée par des serments et des pratiques secrètes à la destruction de l'amour, de ses entraînements et de ses œuvres. Dieu sait à quelles conséquences et à quel système de compensations on arrive alors! Et le mal ne s'arrête pas au bord de la Sprée : qui n'a entendu parler de la monstrueuse secte des *skopsy*, des mutilés, en Russie, qui proclame par un sanglant sacrifice que la vie est mauvaise et qu'il faut la tarir?

Hartmann ne croit pas à la possibilité de l'application universelle du remède proposé par Shopenhauer. Comme lui cependant, il rêve la libération finale. Il faut habituer peu à peu l'humanité à anéantir en elle la volonté, à s'immobiliser dans une sorte de sommeil voisin de la mort. Ainsi, le jour viendra où elle goûtera par anticipation la paix du néant et assistera à ses propres souffrances comme à des maux étrangers. Puis, fatiguée de vivre, l'humanité se fatiguera de mourir si lentement. Employant alors quelque agent physique comme l'électricité, elle se concertera pour faire éclater notre misérable planète à une heure indiquée; cet univers tombera soudain en poussière dans le cercueil où l'homme se sera volontairement couché. Ainsi finira la souffrance par un suicide gigantesque.

Nous n'en sommes pas encore là heureusement, et nous continuerons à souffrir, grâce à Dieu. M. Caro espère que l'amour n'est pas près d'éteindre son flambeau, que l'électricité est encore loin d'avoir acquis le degré de puissance nécessaire. Rassurons-nous donc, et voyons avec lui dans ces cauchemars un accident momentané, qu'il explique par plusieurs raisons ingénieuses et vraisemblables. En exposant ces rêves de malades, il en montre l'inanité. Il fait voir surtout ce qui relève la vie, *pretia vitæ*, comme dit un ancien; enfin il nous réconforte en nous présentant le travail, l'effort généreux, le devoir accompli comme portant dès maintenant avec eux leur récompense. J'ai dit, en débutant, ce que je pensais du mérite littéraire de cette œuvre distinguée.

II.

Voici une étude bien curieuse sur le musée de la Comédie-Française (1). M. René Delorme a ses grandes et ses petites entrées dans la maison de Molière. Il s'est dit que les portraits, les médaillons, les bronzes, les marbres, les terres cuites, les figurines, les gravures, les dessins accumulés dans la partie où n'est pas admis le public, formaient non seulement une collection de grande valeur, mais une sorte d'histoire de l'art dramatique, de même que le musée de Versailles est comme une histoire nationale. Cependant ces richesses et ces souvenirs nous sont presque inconnus; il a donc entrepris d'en faire, nous dit-il modestement, un catalogue raisonné. Il a fait bien plus et bien mieux. Comme dans la grande scène d'*Hernani*, les ancêtres sortent de leur cadre et parlent : voici que Baron, Fleury, Molé, Talma, Duchesnois, Rachel et tant d'autres grands artistes nous racontent leurs efforts, leurs luttes, leurs succès. Ce n'est pas tout : nous avons passé souvent distraits devant les bustes alignés dans le long foyer; M. Delorme nous invite à nous arrêter devant chacun d'eux. Il interroge le marbre, et dans une ride, un pli, un sourire, il retrouve les douleurs ou les joies de l'artiste, il cherche à lire la pensée secrète et l'inspiration de l'œuvre demeurée immortelle. Non, ce n'est pas là un simple catalogue, c'est une évocation des ombres. Les vivants ne sont pas non plus oubliés. Si M. Delorme a parfois pour tel ou tel d'entre eux une admiration un peu bien vive, n'oublions pas qu'il est leur hôte et que la bienséance le veut ainsi.

Ce volume intéressera vivement tous ceux qui ont le goût des choses du théâtre, car c'est une bonne fortune pour eux de pénétrer ainsi dans les retraites où ne sont pas admis les profanes. Outre cet attrait particulier, il se recommande encore par une série de piquants chapitres d'histoire artistique et d'histoire littéraire.

III.

C'est précisément un chapitre d'histoire artistique qu'a écrit M. Ferdinand Fabre en nous racontant *le Roman d'un peintre* (2). Le héros de ce roman est Jean-Paul Laurens, l'auteur très justement honoré de *l'État-major autrichien passant devant le corps de Marceau*, pour ne parler que de cette toile-là. M. Fabre nous a conté l'enfance enthousiaste de Jean-Paul, les premiers tressaillements de sa vocation, sa jeunesse laborieuse, son odyssée romanesque, son long duel avec la misère, enfin les jours meilleurs, les succès, les récompenses glorieuses. Ce que je reprocherais à cette étude, c'est précisément de ne pas justifier assez son titre en certains endroits et de ne pas se rapprocher assez du roman. C'est de l'histoire, je le veux bien, puisque M. Fabre raconte évidemment les détails qu'il tient de la bouche du héros, qui est son intime ami; mais alors pourquoi ces détails portent-ils sur telle ou telle année de lutte et de misère plutôt que sur telle autre? pourquoi ces longs intervalles de repos entre les incidents ou les épreuves? pourquoi insister tant sur les petites péripéties du premier apprentissage et passer si rapidement sur les années suivantes? Peut-être cela n'est-il pas assez pour une histoire et, pour un roman, n'y a-t-il pas les arrangements et les proportions suffisantes. Telle scène a frappé M. Laurens enfant; le souvenir très vif lui en est resté : il l'a racontée à M. Fabre, qui nous la raconte à son tour. Fort bien; mais il se trouve que cette scène ne se rattache ni à ce qui précède, ni à ce qui suit. Par exemple, voici une discussion amoureuse entre un valet de ferme et une servante : assurément elle n'est pas d'invention; M. Laurens l'a entendue et s'y est intéressé en ce temps-là. Nous, elle ne nous intéresse pas, parce qu'elle n'est pour rien dans l'éclosion du talent de M. Laurens, parce qu'elle ne détermine ni n'arrête sa vocation, qu'elle n'influe en aucune façon sur sa destinée. Il ne suffit pas qu'une chose soit vraie pour qu'elle mérite d'être racontée.

IV

M. Casimir Pertus, dont les vers ont été plusieurs fois et très justement couronnés par l'Académie, a publié sous ce titre : *France* (1), une série de petits poèmes très courts qu'anime un souffle généreux et une inspiration vraiment patriotique. Que faudrait-il encore à ces vers pour qu'on y pût applaudir sans réserve? Un je ne sais quoi, le coup d'aile plus vigoureux, le vol plus soutenu, un peu moins de sagesse peut-être; tels que les voilà, ils sont fort dignes de récompenses académiques, ce qui n'est nullement à dédaigner.

Les *Pervenches* (2), de M. Georges Gourdon, forment un aimable bouquet cueilli à mi-côte de la montagne sacrée, pas plus bas, mais pas plus haut. Doux parfum, modeste éclat. Quelques petites pièces d'un tour assez dégagé, comme *la Chanson du désespéré*, dont le refrain est joliment ramené. M. Gourdon, consolant quelque part la France, lui dit :

Il te reste un poète aussi grand que Corneille.

Quel est ce poète? M. de Bornier.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

L'intérêt s'est concentré cette semaine sur la politique. On ne s'est occupé que des débats de la Chambre et de l'élection

(1) *Le Musée de la Comédie-Française*, par René Delorme. — 1 vol. Paris, 1878. Paul Ollendorf.

(2) Ferdinand Fabre, *le Roman d'un peintre*. — 1 volume. Paris, 1878. E. Charpentier.

(1) *France*, par Casimir Pertus. — 1 volume. Paris, 1878. Sandoz et Fischbacher.

(2) Georges Gourdon, *les Pervenches*. — 1 volume. Paris, 1878. Louis Bouton.

au Sénat des trois nouveaux inamovibles, parmi lesquels figure M. d'Haussonville, un homme fort honorable, mais qui a le malheur d'avoir perdu complètement la mémoire. C'est là une infirmité bien fâcheuse chez un homme d'esprit, parce qu'elle peut le jeter dans des situations d'où il lui est bien difficile de se tirer convenablement. Un des confrères de M. d'Haussonville à l'Académie, après avoir lu les trop nombreuses lettres qui viennent d'être publiées sous son nom dans les journaux, le comparait au distrait de La Bruyère.

Heureusement pour M. d'Haussonville, la vérification des pouvoirs de M. de Mun et de M. de Fourtou est venue faire diversion.

II.

Il est curieux d'étudier la façon de raisonner de ces hommes dont le cerveau a été déformé par l'éducation cléricale; on est stupéfait de voir tout ce qu'il y a d'enfantin dans leurs sophismes.

M. de Mun, par exemple, a prétendu que les libéraux d'aujourd'hui, les amis de la Révolution, continuaient l'ancien régime en attaquant le cléricalisme, — parce que, a-t-il dit, « la guerre à l'Église et au clergé était commencée par le parlement et les philosophes. » Mais cette guerre était justement le commencement de la destruction de l'ancien état social. Par conséquent, on ne peut pas dire que les adversaires actuels du cléricalisme se rattachent à l'ancien régime : ce sont, au contraire, le parlement et les philosophes d'avant 89 qui entrevoyaient déjà et préparaient le régime nouveau.

Voilà comment on apprend à raisonner à la rue des Postes.

Un autre argument dont M. de Mun et M. de Fourtou ne se sont pas fait faute, c'est qu'en invalidant les élections entachées de fraude et de violence, la Chambre porte atteinte à la liberté du suffrage universel.

La question est justement de savoir si ce suffrage a été libre, et c'est quand il y a tout lieu de croire qu'il ne l'a pas été que la Chambre soumet les élus à une nouvelle épreuve. L'invalidation n'est donc, en ce cas, qu'un témoignage de respect pour la liberté électorale.

On est en vérité honteux d'avoir à discuter des arguties pareilles. C'est comme si, lorsqu'un passant pris au collet par un malfaiteur est obligé de lui donner sa bourse, on venait reprocher au gendarme qui force le voleur à restitution d'avoir méconnu le droit qu'a tout citoyen de faire de son argent l'usage qui lui convient.

Et quand M. de Mun ajoute que la majorité, par ses invalidations, porte un coup funeste au suffrage universel, c'est encore comme si l'on accusait le gendarme qui arrête les voleurs de porter une atteinte mortelle à la propriété.

III.

Il faut bien dire un mot aussi d'un épisode ultra-bouffon de la séance où M. de Mun a été invalidé.

Comment tenir son sérieux devant M. Baudry d'Asson, déclarant formellement que l'âme de M. Thiers est, pour le moment, dans le purgatoire?

M. Baudry d'Asson aurait pu tout aussi bien, et avec la même autorité, mettre cette âme en enfer. Il faut lui savoir gré de ne l'avoir pas fait. Et l'on viendra dire ensuite qu'il n'y aucun moyen de s'entendre avec les exaltés de l'extrême droite! Voilà bien la preuve du contraire; ils sont modérés, conciliants; ils se contentent d'envoyer les âmes de leurs adversaires en purgatoire lorsqu'ils pourraient les loger encore plus mal.

On est désarmé par tant de mansuétude. Aussi ne demanderai-je pas à M. Baudry d'Asson comment il a su où était allée l'âme de M. Thiers, s'il est bien sûr des renseignements qui lui ont été fournis à ce sujet, et par quel moyen il est parvenu à se les procurer, les communications entre ce monde-ci et l'autre n'étant pas des plus faciles. Il répondrait peut-être comme Odry dans je ne sais plus quelle pièce : « Je l'ai appris de quelqu'un qui le savait! »

Quoi qu'il en soit, M. Baudry d'Asson ne s'en est pas tenu là. Il a voulu sauver l'âme du président, M. Grévy, et il lui en a fait obligeamment la proposition. Mais M. Grévy, peu sensible à cette marque de charité chrétienne, l'a prié de se contenter de sauver son âme à lui et de laisser celles de ses collègues en repos.

Tout cela est au *Journal officiel*. Ce sera curieux à lire un jour, quand on voudra se rendre compte de l'état mental des ultramontains du parlement à notre époque.

IV.

Le prince impérial vient d'écrire à M. de Cassagnac, à propos de son invalidation, pour lui exprimer toutes ses sympathies et l'encourager dans la lutte qu'il soutient contre le gouvernement légal de la France.

Cette lettre arrive juste au moment où *le Pays* vient d'être condamné à quatre mille francs d'amende et à la prison pour offenses réitérées envers le chef de l'État. On se rappelle aussi qu'en défendant son élection à la tribune, M. Granier de Cassagnac trouva bon d'injurier à plusieurs reprises le Président de la république, ce qui lui valut un rappel à l'ordre.

C'est à de pareils excès que le jeune prétendant de Chislehurst vient s'associer par sa lettre, ou bien il faudrait croire qu'il n'a pas su ce qu'il écrivait. N'a-t-il donc auprès de lui aucun homme de bon conseil pour lui souffler un peu de sens politique et l'empêcher d'écrire des lettres d'écolier?

A quoi songe M. Rouher? C'était bien le Mentor naturellement indiqué pour ce nouveau Télémaque.

V.

Le jour de l'enterrement de Garnier-Pagès, au moment où le convoi passait sur le boulevard Voltaire, un des assistants demanda à quelle époque et par quelle singulière fortune ce boulevard, dit autrefois du Prince-Eugène, avait changé de

nom. Il se trouva là quelqu'un pour le dire, en parfaite connaissance de cause. C'est un fait généralement ignoré et qui appartient à l'histoire anecdotique de Paris.

C'était pendant le siège. Le trop célèbre Mottu, financier et, comme tel, mêlé aux affaires des gens de lettres (il avait, avec l'aide du regrettable M. Louis Asseline, fondé une *Encyclopédie* qui ne put jamais dépasser la lettre B), Mottu, dis-je, s'était faufilé à la mairie du XIe arrondissement et s'y maintenait grâce à une sorte de terreur organisée autour de lui.

Là se commettaient sous ses yeux, et peut-être avec sa connivence, toute sorte de malversations dont on avait été averti à l'Hôtel de Ville.

M. Étienne Arago, alors maire de Paris, résolut de mettre fin à cet état de choses. Il se transporta à la mairie du XIe arrondissement, et l'entretien suivant s'engagea entre lui et Mottu :

« Citoyen Mottu, je viens vous prier de me remettre votre démission de maire.

— Jamais! mes administrés ne me le permettraient pas, et même, si vous étiez assez malavisé pour venir me faire une telle proposition en leur présence, ils vous jetteraient probablement par la fenêtre.

— Alors, c'est la guerre civile que vous provoquez par votre résistance?

— Soit; la guerre civile, si vous voulez, mais je ne donnerai pas ma démission. »

M. Étienne Arago se retira, en accordant au citoyen Mottu vingt-quatre heures de réflexion.

VI.

Le soir même, une de ces abominables petites feuilles qui étaient alors au service de toutes les mauvaises causes et servaient de porte-voix à tous les coquins, racontait l'entrevue qui avait eu lieu le matin et comment le maire de Paris, un *clérical*, avait voulu exercer une odieuse pression sur l'*intègre*, le *pur* Mottu, le *voltairien* par excellence.

Qui veut trop prouver, ne prouve rien, dit le proverbe. M. Arago, traité de clérical, vit tout de suite d'où venait le coup, et, en homme d'esprit, il résolut de combattre le citoyen Mottu avec ses propres armes.

La nuit suivante, il fit enlever la statue du prince Eugène élevée sur la place de la mairie et qui donnait son nom au quartier. Justement il y avait quelque part une statue de Voltaire en disponibilité. Cette statue en bronze, qui représentait Voltaire assis, pouvait paraître de proportion un peu mesquine pour dominer le haut piédestal sur lequel l'empire avait juché le prince Eugène en habit de général avec le manteau de rigueur; mais enfin elle répondait au sentiment populaire et venait à point pour réfuter l'accusation de cléricalisme portée contre le maire de Paris.

En politique, comme en tout, l'esprit sert à quelque chose.

Le soir de ce jour expiraient les vingt-quatre heures de réflexion accordés au citoyen Mottu. Il fut mandé à l'Hôtel de Ville. M. Arago avait prévenu ses adjoints, MM. Ferry, Hérold et Floquet, qui se placèrent dans un cabinet dont la porte esta entr'ouverte. Mottu refusa de nouveau sa démission avec la même arrogance que la veille ; mais, cette fois, ses menaces de guerre civile avaient eu des témoins.

Il se trouvait ainsi pris au piège, et le même soir son successeur, installé à la mairie du XIe arrondissement, n'y rencontra aucune opposition.

Voilà comment le boulevard du Prince-Eugène devint le boulevard Voltaire, sans que personne fût jeté par la fenêtre, excepté, si l'on veut, le citoyen Mottu.

VII.

Les directeurs de théâtres se sont, dit-on, réunis pour s'entendre sur la réponse à faire collectivement à la circulaire de M. Bardoux. En attendant, un d'entre eux, M. Castellano, directeur du Théâtre-Historique et du Châtelet, a répondu isolément pour son propre compte.

M. Castellano ne se plaint pas du tout de la liberté des théâtres; il se plaint seulement de la concurrence des cafés-concerts et demande que l'on remette en vigueur les ordonnances de police qui les régissent, de façon « que ces établissements restent ce qu'ils doivent être et non des théâtres ». Quand il parle de la sorte, M. Castellano ne s'aperçoit pas qu'il s'élève précisément contre la liberté des théâtres après l'avoir acceptée en principe. Tout le monde ayant aujourd'hui le droit d'ouvrir une salle de spectacle et de jouer la comédie ou l'opéra, les entreprises de cafés-concerts doivent naturellement jouir de ce même droit.

M. Castellano demande en outre la réduction du droit des pauvres à 5 pour 100. « Alors, dit-il, les directeurs, ayant des frais moins grands à supporter, pourront sacrifier un peu la question commerciale à la question artistique. »

Est-ce bien sûr? On me permettra d'en douter. Il me paraît d'ailleurs que cet abaissement du niveau de l'art dramatique, signalé par le ministre dans sa circulaire, n'est guère sensible sur les scènes de genre. Il existe, à la vérité, dans certains théâtres subventionnés, mais c'est par la faute de l'administration, qui les laisse entre des mains incapables. Ce n'est pas la liberté, c'est le gouvernement qui est responsable de l'état où l'on voit aujourd'hui l'Odéon et l'Opéra.

Z...

BULLETIN

Notes géographiques. — La Société de géographie de Paris a tenu une séance extraordinaire en l'honneur de M. Gerhard Rohlfs, le célèbre voyageur allemand, qui part pour une nouvelle expédition. M. Rohlfs est envoyé par la Société allemande pour l'exploration de l'Afrique centrale. Il partira de Tripoli, passera par Mizda, par l'oasis de Sokna, et de là, par Zeilah et le Harondj el Asouad, il gagnera l'oasis de Konfara. Cet itinéraire est entièrement nouveau. Le voyageur compte visiter les vastes étendues comprises entre le Kongo, le Ouellé, le Chari et la Bénoué, et achever de mettre

en lumière le système hydrographique du continent africain. Il portera aussi son attention d'une façon toute particulière sur la flore si peu connue des oasis du désert libyque, et s'efforcera de résoudre la grosse question de la formation des dunes, sur laquelle M. Duveyrier a émis des théories qu'une partie des savants n'acceptent pas encore. Enfin il s'occupera d'observations météorologiques et électriques, et il étudiera les proportions d'ozone répandues dans l'air saharien, ainsi que la salubrité des divers climats du désert. M. Rohlfs a présenté à la Société de géographie ses deux compagnons de voyage : le docteur Stecker, de Bohême, chargé de l'astronomie et de l'histoire naturelle ; et le docteur Gillagh, également d'origine tchèque, qui sera le photographe de la troupe.

— Un voyageur français, M. Tiburce Morisot, qui a exploré pendant trois ans toute la région sud-est de l'Afrique, du Cap au Zambèze, vient de quitter Athènes pour Alexandrie. Il se propose de se rendre en Nubie, en traversant l'Égypte du nord au sud.

— L'explorateur allemand George Schweinfurth est arrivé au Caire, de retour d'un voyage dans le désert arabique et en Egypte.

— *Les Missions catholiques* annoncent que les missionnaires jésuites, chargés d'aller fonder une mission dans la vallée du Zambèze, partiront ce mois-ci. La première caravane comprendra six Pères et quatre Frères. *Les Missions évangéliques*, de leur côté, continuent activement leurs expéditions dans l'Afrique centrale.

— L'expédition scientifique danoise, qui a quitté Copenhague au printemps dernier pour explorer une partie du Groenland, vient de faire connaître les résultats de son voyage. Elle avait pour mission principale de mesurer trigonométriquement certaines régions de la côte occidentale, et de visiter à l'intérieur les plateaux de glaces éternelles en s'avançant aussi loin que possible.

— M. Léon Cahun, connu par ses explorations dans l'Asie orientale et centrale, a été chargé par le gouvernement français d'une mission scientifique à Chypre. Il devra étudier les richesses géologiques et anthropologiques de l'île.

— La *Revue de géographie*, dirigée par M. Ludovic Drapeyron, vient d'exécuter avec le plus grand soin une carte de l'île de Chypre, dessinée par le très habile et très savant M. Vuillemin, gravée d'une façon tout à fait distinguée par M. Martin. Le littoral a été tracé d'après la carte du capitaine Graves, de la marine anglaise (1849), l'orographie d'après celle de MM. Gaudry et Damour (1860), l'hydrographie et la topographie d'après celle de M. de Mas-Latrie (1862), les routes d'après les cartes de MM. Unger et Kotschy (1865), du général Cesnola (1877), et de M. Kiepert (1878). Le prix est d'un franc (Delagrave, 15, rue Soufflot). Dans la livraison de novembre 1878, cette carte est accompagnée d'un bel article de M. le marquis de Sassenay et d'une bibliographie très complète concernant la géographie et l'histoire de l'île de Chypre.

La *Correspondance littéraire* de Leipzig accorde la place d'honneur, dans son numéro du 1er novembre, à une justification du poème de Voltaire sur *la Pucelle*, par M. Auguste Storm. Le plaidoyer de M. Storm repose sur deux arguments : la valeur *esthétique* de l'œuvre, et sa valeur *thérapeutique*. « *La Pucelle*, dit-il, n'a pas servi la morale, cela est hors de doute ; mais elle a ses supériorités. Considérée au point de vue littéraire, elle est sans contredit la plus excellente de toutes les épopées comiques. Jamais l'esprit de la poésie comique ne s'est incarné d'une manière plus heureuse dans un vrai poème épique. Par rapport au bien-être de notre corps, elle est d'un prix inappréciable, car elle est excellemment propre à chasser les vapeurs qui peuvent accabler les dames et les messieurs. Nous saluons en elle une panacée infaillible contre l'ennui et la mélancolie. » Des goûts et des couleurs il ne faut point disputer, ainsi que le remarque sagement M. Auguste Storm dans son préambule.

Le *Literarisches Centralblatt*, de Leipzig, parle en termes très flatteurs, dans son numéro du 9 novembre, de la thèse sur *Huss et la guerre des Hussites*, présentée à la Faculté des lettres de Paris par M. Ernest Denis. Il constate la solidité de l'érudition de l'auteur, la justesse de ses conclusions, et déclare que M. Ernest Denis « a fait connaître tout un groupe de sources tchèques qui n'avaient pas encore été introduites dans la théologie allemande ». D'avouer que les érudits allemands ont appris quelque chose d'un Français, il n'y a pas de plus bel éloge dans la bouche d'un Allemand.

Documents curieux. — On a trouvé dans les archives de la municipalité de Ferrare l'acte de décès de Lucrèce Borgia. Il est rédigé sur parchemin.

Une Société anglaise de mission parmi les Israélites a fondé à Tunis une école de filles qui, au mois de juin dernier, comptait 250 élèves. Sans l'intervention de la Société anglaise, ces enfants n'auraient probablement reçu aucune instruction quelconque. *(Renaissance).*

A Dacca (Indes anglaises), une dame indoue, appartenant à la meilleure société, vient d'accepter les fonctions de professeur dans une école de filles adultes. En Europe, rien ne serait plus simple et le fait n'attirerait pas l'attention. A Dacca, il constitue un événement et divise la société indienne en deux camps bien tranchés. Les amis des anciens usages, les partisans du système des castes, qu'on appelle là-bas les conservateurs, se voilent la face, crient au scandale et déclarent que tout est perdu et que la société marche à sa ruine. La jeune Inde, au contraire, applaudit et vante le courage dont l'héroïne de l'affaire a fait preuve. Sa famille même est divisée : son mari l'approuve ; sa mère, une vieille matrone fort riche, lui tourne le dos et ne veut plus la voir. *(Renaissance).*

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN, [illegible] [1859]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 22. 30 NOVEMBRE 1878.

NOS EXPOSITIONS DES BEAUX-ARTS

Le département des beaux-arts est le côté brillant, sinon toujours le côté facile, du ministère de l'instruction publique et des cultes. Le goût des arts est un goût dominant à notre époque; ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. Il n'est pas de questions pour lesquelles Paris, qui reste, quoi que l'on ait fait et quoi que l'on puisse faire, la véritable capitale de la France, se passionne aussi volontiers que pour les questions artistiques. La Chambre, dont les membres, quel que soit le point de notre pays d'où ils soient venus, vivent dans l'atmosphère parisienne et en ressentent les émotions, partage ces sentiments, et l'on peut dire qu'un ministre de l'instruction publique, même sympathique, risquerait fort de voir son crédit ébranlé et d'être obligé de déposer son portefeuille si, comme ministre des beaux-arts, il venait à prêter à de grosses critiques. C'est qu'en effet, tout le monde le sait en France, une de nos plus indiscutables supériorités au XIXe siècle, c'est la valeur de l'art français : celle-ci, nos malheurs n'ont pu la diminuer, nos vainqueurs ont été impuissants à nous la ravir. L'Europe et le monde ont persisté à nous considérer comme les maîtres du bon goût, et nous pouvons dire sans fausse modestie que l'Exposition de 1878, quelques progrès qu'elle ait révélés chez plusieurs des nations voisines, ne nous a pas fait descendre du rang où l'opinion nous plaçait. Mais cette supériorité que nous possédons, notre légitime ambition doit être de la maintenir, et l'abdication du gouvernement en matière artistique serait un crime contre la patrie. Son devoir, au contraire, c'est de favoriser de plus en plus, par une protection intelligente et une administration libérale, le développement du génie national. C'est son devoir, non pas seulement parce que l'art, sous sa forme libre et désintéressée ou dans ses mille applications industrielles, contribue efficacement et à l'honneur et à la richesse d'un pays, mais aussi et surtout parce que l'art est un des instruments les plus puissants comme les plus nobles du progrès intellectuel et moral. Il y a dans l'effort de l'artiste ou de l'ouvrier vers l'expression de la beauté, il y a dans l'admiration du spectateur quelque chose qui élève les cœurs et les esprits : l'art, comme la science et comme la vertu, est une des formes de cet idéal dont on a pu se moquer parfois, mais auquel, pour son honneur, on ne décidera jamais l'humanité à renoncer. Un peuple vraiment ami des arts pourra garder bien des défauts, mais il ne consentira jamais, quelque bien-être qui lui soit offert, à se contenter des jouissances de la matière. Il tiendra à vivre pour autre chose que pour les satisfactions des sens; et quand ce peuple sera en même temps un peuple libre et se gouvernant lui-même, quand une forte instruction y formera partout des esprits vigoureux, sérieux, sains et aimant d'abord la vérité, il n'est pas à craindre que l'art coure risque de se perdre dans les raffinements de la forme, dans la virtuosité et le dilettantisme. La foule lui demandera d'être d'abord sain et vigoureux, élevé dans ses inspirations; et, profitant lui-même de la noblesse du goût public, il contribuera à son tour à la fortifier. Il produira des œuvres belles et durables, dignes de l'admiration de la postérité; il ajoutera au patrimoine intellectuel et moral de l'humanité; il accomplira son rôle civilisateur.

On rendra cette justice à M. Bardoux, qu'il a pris à cœur sa tâche de ministre des beaux-arts et qu'il n'a rien négligé jusqu'ici pour y servir de son mieux l'intérêt général. Quand un heureux incident est venu lui permettre de donner un successeur au directeur des beaux-arts imposé par la réaction après le 24 mai, l'homme qu'il a appelé à remplacer M. de Chennevières a été celui que lui désignaient l'estime de l'opinion publique et des fonctions délicates remplies avec honneur, pendant plusieurs années, à la direction de l'École des beaux-arts, l'éminent sculpteur M. Guillaume. Tout permet

d'espérer que cet artiste délicat et consciencieux sera, dans le poste nouveau qu'il occupe comme dans celui qu'il occupait naguère, un bon administrateur, un esprit ferme et libéral; mais, même si cette attente devait être trompée, nul ne pourrait songer à accuser le ministre qui a fait un tel choix et, suivant le mot du poète, s'est montré « sourd à la brigue et a cru la renommée ». Depuis la nomination du directeur des beaux-arts, une réorganisation a été opérée dans le service, afin de rendre l'action de son autorité plus sûre et plus efficace. Attendons-le à l'œuvre pour le juger et bornons-nous à constater la bonne volonté. Un règlement a été également publié, afin d'assurer à l'enseignement du dessin dans nos lycées des maîtres distingués. Mais la question essentielle et difficile au point de vue artistique, c'est la question de nos expositions annuelles des Champs Élysées. M. le ministre de l'instruction publique vient de réunir le conseil supérieur des beaux-arts pour délibérer sur cet important débat, tant agité depuis de longues années déjà; il lui a communiqué ses vues, il lui a proposé les bases d'un règlement nouveau et l'a invité à lui transmettre ses observations. Une commission a été nommée pour examiner les propositions du ministre; elle est à l'œuvre en ce moment même. Le représentant du gouvernement républicain n'a rien voulu trancher de sa seule autorité; il a sagement pensé que trop de lumière ne pouvait jamais nuire, que le gouvernement du pays par le pays ne pouvait trop interroger l'opinion, écouter les avis divers, provoquer la discussion, de laquelle jaillit le plus souvent la vérité. En consultant le conseil supérieur des beaux-arts, il a voulu consulter la France. Nul Français ne sera donc mal venu en examinant les projets présentés par M. le ministre et en soumettant ses réflexions à la commission officielle chargée de les juger.

I.

C'est un lieu commun de l'expérience de dire qu'un règlement, non pas excellent, mais satisfaisant, en matière d'expositions des beaux-arts, est encore à trouver. Sans doute l'idéal n'est pas de ce monde, et la perfection ne se réalisera jamais; ce n'est pas une raison pourtant pour ne point chercher à faire le mieux possible, et il faut bien reconnaître que, de tous les systèmes pratiqués jusqu'ici, il n'en est aucun qui n'ait prêté à de graves critiques. J'accorde encore que les artistes sont les gens du monde les plus difficiles à contenter : il n'en est point qui excellent mieux à se plaindre et à trouver des gens qu'ils persuadent de la légitimité de leurs plaintes. Comme le sentiment de la justice ni la raison ne les mènent le plus souvent, comme ils jugent toutes choses avec leurs nerfs, avec leur amour-propre et la préoccupation volontiers exclusive de leur intérêt personnel sitôt qu'ils se trouvent souffrir de telle ou telle organisation adoptée, ils s'emportent aussitôt contre cette organisation, sans se demander si telle autre n'aurait pas des inconvénients égaux ou supérieurs à celle qui est en vigueur. Du moment où cette autre organisation blesserait un de leurs voisins au lieu de les blesser eux-mêmes, on les trouvera aisément disposés à n'en plus voir que les avantages, en attendant que les mêmes récriminations viennent d'un autre côté, également passionnées, également violentes et sans mesure, également intéressées. Ce spectacle s'est vu et se verra toujours, et, comme a dit le fabuliste : Bien fou du métier qui prétendrait — ici surtout — contenter tout le monde. L'artiste arrivé, dont le nom est fait, dont les amitiés sont puissantes et qui trouve moyen de tourner à son bénéfice tous les rouages de l'administration et tous les règlements, estime presque toujours que les nouveau-venus ont le temps d'attendre et que tout est pour le mieux dans un monde dont il se trouve bien. L'artiste qui a sa place à faire et qui s'impatiente, jugeant qu'on ne lui rend pas assez justice ni assez vite, est prompt, au contraire, à s'irriter, et, au lieu de s'en prendre à lui-même de ce que le public ne s'occupe pas assez de lui, il ne manque guère à accuser des dénis de justice prétendus ou réels l'administration, quelle qu'elle soit, et les règlements, quoi qu'ils ordonnent. Il n'est pas moins vrai qu'un bon gouvernement, sans s'étourdir de l'approbation des satisfaits, sans s'émouvoir des clameurs des mécontents, doit avoir pour but d'assurer à tous la justice dans la mesure où elle est possible ici-bas. Quand des critiques nombreuses, des critiques fondées ont été formulées contre un ordre de choses établi, cet ordre de choses est condamné. Un gouvernement s'honore dans la mesure où il fait disparaître les abus, et, n'y parviendrait-il pas, il mérite l'estime dans la mesure où il s'applique à les supprimer.

Deux intérêts sont en présence dans l'organisation de nos expositions annuelles, non pas contradictoires, sans doute, mais différents; tout le problème est dans les moyens de les concilier dans la mesure du possible : l'intérêt de l'art et celui des artistes. Pour le public, le Salon est une occasion de satisfaire sa curiosité artistique, d'admirer de beaux ouvrages, de former et de développer son goût. Pour les artistes, il est une occasion de montrer leurs ouvrages, d'obtenir la réputation et la gloire; il est aussi une occasion d'avantages moins brillants, mais plus positifs : il leur fait trouver des acquéreurs pour leurs productions. Le Salon est, chaque année, une sorte de grand bazar, une foire pour la peinture et la sculpture, analogue à ce qu'était chez nous jadis, pour le commerce, la foire de Beaucaire, à ce que sont encore la foire de Leipzig ou celle de Nijni-Novogorod. Quelle que soit l'importance qu'ont prise, en ces derniers temps, et les expositions de cercles particuliers et l'industrie des marchands de tableaux, c'est encore le Salon qu'attendent un grand nombre d'artistes, non sans anxiété, pour équilibrer leur budget passé : c'est à la suite de l'exposition, quand ils ont eu la fortune d'y être remarqués, qu'ils voient venir les commandes les plus avantageuses.

S'il ne fallait tenir compte que de l'intérêt de l'art, une exposition ne devrait, semble-t-il, ouvrir ses portes qu'au plus petit nombre possible d'ouvrages, aux ouvrages d'une valeur véritablement incontestable; s'il ne fallait tenir compte que de l'intérêt des artistes, il semble qu'elle devrait, au contraire, exclure le moins d'exposants possible et ne se restreindre guère que pour cause d'insuffisance de local; encore cette

raison serait-elle médiocre : le mieux et le plus juste serait de laisser chacun se produire à ses risques et périls, de lui donner sa petite place à la lumière pour en profiter comme il le pourra. Mais les deux intérêts sont plus étroitement liés qu'on ne le croirait d'abord. Car, d'une part, l'intérêt des artistes sérieux serait le premier à souffrir d'une confusion par trop considérable de produits exposés, d'un pêle-mêle où les ouvrages de valeur seraient comme noyés dans un déluge de médiocrités sans intérêt : on n'arriverait qu'à dégoûter la curiosité publique, loin de l'exciter, et l'exposition tournerait directement contre le but utile auquel elle est destinée. Si, d'autre part, ne se souciant que de ce que l'on appelle l'intérêt de l'art, on se montrait trop difficile dans l'admission; si l'on n'acceptait qu'un fort petit nombre de toiles ou de statues véritablement dignes de l'admiration, à combien de ceux qui vivent du pinceau ou de l'ébauchoir ne porterait-on pas préjudice! Combien n'en réduirait-on pas à la misère! Combien n'en décourageraît-on pas qui n'avaient besoin, pour devenir des maîtres, que de l'attention publique ou des avis de la critique! Ce qui existe, ce n'est pas l'art en soi, être de raison, ce sont les artistes, et c'est l'art, en somme, qui profite de ce que l'on fait pour les artistes, comme c'est lui qui souffre de tous les obstacles que ceux-ci rencontrent. N'exclure aucun talent ou déjà formé ou prêt à éclore, d'une part; de l'autre, ne point laisser encombrer les salles par des productions trop manifestement inférieures ou indignes : telle est la solution raisonnable accordée par tous les esprits sensés. La seule difficulté est dans les moyens d'y atteindre.

A qui confier le soin de présider aux expositions et de faire triage des ouvrages présentés? Il était naturel que l'on songeât d'abord à l'Académie des beaux-arts, et l'on n'y a point manqué. L'Académie des beaux-arts a été longtemps la souveraine maîtresse des expositions, et il semblait qu'elles ne pussent être en des mains plus libres ni plus compétentes. Malheureusement, les corps constitués sont toujours volontiers exclusifs; toutes les Académies sont plus ou moins des coteries, et les Académies des beaux-arts plus que les autres. Les corporations, précisément parce qu'elles sont investies du droit de se recruter elles-mêmes, se font des traditions, et les traditions ici-bas deviennent vite des routines. Un candidat qui se présente est agréé, moins en raison de son talent que parce qu'il représente les idées et les doctrines de ceux qui ont le droit de l'accepter ou de l'exclure. Les artistes sont sévères pour quiconque ne comprend pas l'art à leur façon, et peut-être cette étroitesse d'esprit est-elle le plus souvent la condition même du talent. Sans entrer dans tous les petits calculs d'amour-propre et d'intérêt personnel qui se mêlent aux actions des hommes et dont les grilles de l'Institut ou les palmes vertes ne les défendent pas, des commandes de l'État, des décorations et des distinctions officielles, qui pourtant ne sont pas choses indifférentes, même aux immortels, une Académie en vient vite à établir ce qu'il y a de pis en fait d'art : une orthodoxie. Elle s'imagine, de la meilleure foi du monde, que la perfection est trouvée et qu'en s'obstinant à chercher le mieux, en essayant des routes nouvelles, l'humanité ne peut que s'égarer. Elle prétend enfermer l'activité humaine dans certaines formules; l'imitation respectueuse du passé est pour elle la condition même du bien. Toute nouveauté l'inquiète et l'effraye; toute originalité lui semble téméraire et périlleuse, et les novateurs ont pour elle on ne sait quelle mauvaise odeur de révolutionnaires. Elle se persuade qu'il est de son devoir de défendre contre les audacieux l'éternelle vérité et le bon sens; elle estime qu'elle a charge d'âmes, qu'elle est là pour protéger le goût public des funestes entraînements. Elle accomplit un sacerdoce; elle le dit, elle le croit; comme les Églises de tous les temps, elle prend pour devise : « Hors de moi, point de salut. » Elle a la pire des intolérances, l'intolérance d'autant plus résolue qu'elle est plus sincère. Elle met sans scrupule, au service des doctrines qui lui sont chères, toute l'autorité dont elle dispose, convaincue que sa cause est celle de la vérité : aucune rigueur, aucune proscription n'est faite pour lui inspirer des remords; et plus elle est obligée de reconnaître de valeur personnelle à un novateur, plus elle s'acharne contre lui, plus elle le combat sans pitié, voulant, elle aussi, sauver à tout prix les âmes, protéger les faibles contre un charme décevant, empêcher le fatal hérésiarque de faire des disciples. Elle accueillera, elle encouragera tous les médiocres qui, à défaut de mieux, ont au moins de bonnes intentions; elle dira : « Je ne vous connais pas, » et fermera systématiquement la porte à quiconque ne lui montrera point patte blanche. Tel a été le spectacle offert en France tant que l'Académie a tenu entre ses mains les clefs de nos Salons, comme saint Pierre tient les clefs du ciel. Sur quelles médiocrités n'a-t-elle pas fait pleuvoir les commandes et les récompenses! Combien d'artistes de valeur n'a-t-elle pas réduits à la famine et au désespoir! Dira-t-on qu'en somme l'art ait gagné quelque chose à ces complaisances ou à ces persécutions? L'histoire est vieille, la question est jugée. L'Académie a laissé mourir Rousseau et Corot, elle a laissé mourir Millet, elle a laissé mourir Daubigny, sans consentir à ouvrir ses portes à aucun d'eux : voilà dans quelles exclusions elle a persévéré trente années après que l'opinion l'a avertie en lui retirant la direction de nos expositions.

Un autre système, un système diamétralement opposé, a été en vigueur de 1849 à 1852. Le suffrage universel venait d'être appliqué à la politique; il était naturel qu'on essayât de le transporter dans les choses de l'art. Il fut décidé que chaque individu envoyant un ouvrage à l'exposition serait par là même électeur du jury d'admission. La mesure eût été légitime et bonne, s'il eût été possible de décider du même coup que tout individu envoyant une œuvre au Salon serait en même temps un artiste. Malheureusement il n'est aucun caractère, physique ou autre, auquel un artiste se puisse reconnaître et se distinguer d'un autre homme. Artiste n'est point un titre légal, ce n'est pas même une profession sociale. Il n'est besoin, pour se déclarer artiste, ni d'avoir fait des études spéciales, ni de présenter un diplôme, ni même de prouver certaines aptitudes naturelles. On sait ce qu'est un avocat, on sait ce qu'est un médecin, et nul ne peut usurper ces qualifications; mais artiste est un de ces titres vagues, comme homme de lettres, ingénieur civil ou rentier,

qu'aucun article du Code ne protège et qui sont à la disposition du premier venu. Se dit artiste qui veut, et nul ne lui peut contester ce droit. Artiste est un titre à la portée des gens de toutes les classes, de toutes les fortunes et de toutes les éducations. Hommes, femmes, voire enfants, à qui est-il interdit de se proclamer artiste? Il suffit, tant que dura le nouveau règlement, pour devenir du même coup électeur du jury, d'avoir envoyé au Salon n'importe quoi ressemblant à un dessin ou à une peinture, et d'avoir fait les frais d'un cadre. Je n'ai pas ouï dire que les choix faits par cet étrange corps électoral aient prêté matière à de grands scandales, mais on conçoit que les artistes véritables, ceux qui avaient fait de sérieuses études et se sentaient dignes de ce beau nom, aient vivement protesté, soit au point de vue de l'art, soit au point de vue de leurs propres intérêts.

L'Empire vint, et avec lui nous voyons aussitôt apparaître un nouvel élément dans l'organisation des jurys d'exposition : l'élément administratif. Cela encore était naturel. La théorie de l'Empire, c'était la France abdiquant entre les mains d'un homme et consultée seulement pour proclamer son abdication. Il était logique que les beaux-arts, comme tout le reste, fussent remis entre les mains de César. Si l'Empire eût été logique jusqu'au bout, le choix des œuvres à admettre aux expositions eût été livré à une commission exclusivement nommée par le ministre; mais l'Empire n'aimait pas la logique jusqu'au bout, car il était fait d'hypocrisie autant que de brutalité. L'Empire continua à laisser aux exposants le droit de désigner la moitié du jury : il se réservait de désigner l'autre. Qu'avait-il besoin, du reste, d'exiger davantage? Avec cette moitié livrée à son choix, avec l'influence que lui assuraient sur la plupart des membres de l'autre moitié les faveurs que détient l'autorité souveraine, dispensatrice des commandes et des honneurs, n'était-il pas assuré d'être le maître toujours, de voir ses fantaisies obéies et ses doctrines artistiques triomphantes?

Depuis lors, des modifications de détail ont été opérées, diverses combinaisons ont été essayées sous la pression de l'opinion chaque jour croissante ou pour empêcher de se reproduire quelque scandale trop manifeste : l'administration, au lieu de nommer la moitié des membres du jury, a consenti à n'en plus nommer que le quart ; on a fait désigner les trois autres quarts des jurés tantôt par la totalité des exposants, tantôt par les artistes récompensés seulement. Tantôt on chargeait ceux-ci de constituer par l'élection une liste triple du nombre des jurés nécessaires, dans laquelle ensuite on tirait au sort les jurés définitifs, tantôt on les invitait à désigner directement ces jurés : c'est ce dernier système qui, dernièrement encore, était en usage. Ces modifications, en somme, ont eu une importance médiocre, et une chose est certaine, c'est que pas plus le dernier système que les précédents n'a été trouvé satisfaisant. Aujourd'hui le conseil supérieur a été réuni, et j'arrive aux réformes présentées par M. Bardoux, dont on pourra maintenant bien apprécier le caractère et la valeur.

II.

Si je comprends bien les projets de M. Bardoux, car la communication de M. le ministre a été une communication orale et nous ne la connaissons que par le compte rendu des journaux, la réforme proposée porte sur deux points principaux : la composition du jury, le mode d'élection.

Pour la composition du jury, M. le ministre de l'instruction publique serait disposé à voir définitivement écarter l'élément administratif. Si telle est bien sa pensée, je ne saurais trop le féliciter. Je crois que l'intérêt de l'administration, comme son rôle, dans une république surtout, est de se tenir le plus possible en dehors des débats de ce genre. Que l'État ait une doctrine esthétique lorsqu'il se fait professeur, dans les écoles de dessin, à l'École des beaux-arts ; qu'il en ait une encore lorsqu'il achète des ouvrages ou fait des commandes, je suis prêt à l'admettre sans admirer toujours pour cela. Nous sommes ici dans le domaine du gouvernement. Ses doctrines sont appliquées, ses actes sont accomplis sous le contrôle de la majorité parlementaire, et la voie suivie, bonne ou mauvaise, est celle qui plaît aux représentants de la volonté nationale : le ministre est responsable et le directeur des beaux-arts est son subordonné. Mais la politique n'a rien à voir dans les expositions, et il ne peut être ici question de faire prévaloir aucun système. Les expositions sont destinées à faire connaître les artistes, à produire leurs ouvrages, à former le goût public sans acception de parti, sans être au service d'aucune doctrine.

Loin d'avoir à faire triompher telle ou telle conception de l'art, les expositions doivent servir précisément à interroger l'opinion, à montrer le mouvement des esprits, à manifester où va le goût du siècle. Tous ceux qui viennent à ce rendez-vous sont des hommes majeurs, libres, ne relevant d'autres maîtres que de ceux dont il leur plaît de relever, produisant et apportant ce qu'il leur a convenu de faire. S'ils se trompent, c'est à leurs risques et périls. On n'a le droit ici de leur demander ni quel genre il leur a plu de cultiver, ni à quelle école il leur plaît d'appartenir. Tout ce qu'il est permis d'exiger d'eux, c'est qu'ils aient du talent et n'occupent pas une place que d'autres occuperaient mieux. Ils ne compromettent jamais qu'eux seuls quand ils se compromettent. Quant au goût public, si, même à tort, il préfère ceux-ci ou ceux-là, c'est son affaire, car il est majeur, lui aussi, et n'a d'ordres à recevoir d'aucune autorité. Le ministère des beaux-arts d'une république ne peut pas être un bureau d'esprit ; il ne peut pas avoir la prétention d'imposer à la nation une orthodoxie et de mettre à la foule des œillères pour lui montrer le chemin droit. Qui sait à ne s'y pouvoir méprendre, en ce bas monde, où est la vérité absolue en toutes les matières livrées aux discussions des hommes? Si l'administration avait jamais un *veto* à apposer à l'exhibition d'une toile ou d'une statue, ce ne pourrait être qu'au nom de la police et des bonnes mœurs, et il n'est pas vraisemblable qu'un jury, quel qu'il soit, la mette jamais dans la nécessité de l'exercer.

Des hommes politiques, des personnages officiels, des amateurs ou des critiques : l'administration ne pourra jamais choisir ses représentants en dehors de ces quatre catégories. Le rôle des critiques n'est pas de figurer dans un jury d'admission : c'est ailleurs qu'est leur influence et leur autorité. Les artistes, si heureux de leurs éloges et si sévères pour leurs censures, n'admettront jamais leur compétence. Ils n'admettent pas davantage celle des hommes politiques, des amateurs ou des personnages officiels, qui, d'ailleurs, portent nécessairement dans leurs appréciations des éléments souvent fort étrangers à l'art. Je cherche ce que peut gagner un ministre à s'immiscer directement ou indirectement dans l'examen des jurys d'admission ; en revanche, je vois fort bien ce qu'il y peut perdre. Sitôt que l'administration entre quelque part, n'y mît-elle qu'un pied, et timidement, on est fort disposé à lui imputer la responsabilité de tous les actes ; elle devient le bouc émissaire de toutes les iniquités d'Israël ; c'est elle que chargent de tous les méfaits les mécontents, race qui ne manque jamais, en France surtout. Heureux le ministre qui pourra toujours se laver les mains et leur répondre au lendemain de l'ouverture de chaque Salon : « L'administration a fourni un local aux artistes pour exposer leurs œuvres ; elle s'est chargée de l'installation ; elle exerce son métier de surveillance et fait exécuter les décisions des jurys ; elle assure la police et le bon ordre ; elle a pris à sa charge les dépenses nécessaires et couvrira le déficit s'il y a lieu. Telle était sa tâche, et elle n'en est pas sortie : si des abus ont été commis, cherchez ailleurs ; si des dénis de justice ont été commis, prenez-vous-en au jury, qui est votre œuvre. »

Nous voici arrivés à la grosse affaire : le mode d'élection des jurys. Du moment que l'administration cesse de désigner une partie des membres, tous doivent être désignés par les suffrages ; mais quels suffrages ? Donner à tout exposant, sans exiger aucune garantie de sa réelle valeur d'artiste, un bulletin de vote, c'est être bien facile. N'admettre comme électeur que tout artiste récompensé au Salon, c'est être bien sévère. Les jurys ont leurs préjugés ; ils peuvent même avoir leurs passions. On n'a pas oublié quelle peine ont eue des hommes comme Chintreuil ou Daubigny à conquérir leurs médailles, et, dans le système actuel, un peintre comme M. Manet, dont on peut aimer ou n'aimer pas le talent, admirer ou combattre les doctrines, mais auquel, du moins, personne ne contestera d'être un artiste véritable, M. Manet, si je ne me trompe, n'est même pas électeur. Combien d'autres le sont, en revanche, et même ont été jurés, qui cependant... Mais je m'arrête, car il y a des noms propres au bout de ma plume, et je tiens ici à ne chagriner inutilement personne.

Il me semble que le moyen terme proposé par M. Bardoux est conforme au bon sens et à la justice. M. le ministre demande que la participation à l'élection du jury soit accordée à quiconque a été trois fois admis au Salon. On m'assure que cette mesure introduirait un nombre considérable d'électeurs nouveaux ; ceux-là vraiment me paraissent avoir mérité le droit de cité. Plus d'un parmi eux est près d'obtenir une récompense ou a déjà manqué l'obtenir ; tous ont du moins prouvé, par l'épreuve qu'ils ont trois fois subie avec bonheur, par la persévérance qu'ils ont montrée, qu'ils se proposent de faire de l'art leur carrière et possèdent certaines qualités. Ils ont conquis leurs éperons, et, s'ils ne sont pas encore des docteurs en art, on peut au moins les considérer comme d'honorables bacheliers. Je serais surpris que cette proposition du ministre trouvât des résistances dans la commission supérieure, et je le regretterais pour elle.

Une autre proposition de M. Bardoux me paraît donner lieu à plus de controverses. Le ministre s'est demandé s'il ne serait pas bon d'instituer deux jurys : le premier, chargé de statuer sur les admissions, le second de décerner les récompenses. Je vois bien ce qui a déterminé le ministre à cette proposition ; mais, pour ma part, je ne me sens point convaincu. Le ministre ignore quels résultats donnera le nouveau mode d'élection ; il craint de livrer aux hasards de l'inconnu la distribution des médailles. Je ne crois pas que cet inconnu offre les périls qu'il peut redouter. Un jury élu par les artistes trois fois admis au Salon sera, j'en suis persuadé, un jury sérieux, composé en grande majorité de noms éminents. Mais que de difficultés dans ce second jury auquel il songe ! Il ne peut être évidemment question de le faire sortir de la même origine. Le double emploi serait manifeste. On donnerait donc d'autres électeurs au second jury qu'au premier. Dès lors, quels électeurs prendra-t-on ? L'administration tiendra-t-elle à être représentée dans celui-ci, ou restera-t-elle également en dehors ? Toutes les objections formulées contre le jury d'admission reparaîtront aussitôt contre le jury des récompenses, d'autant plus aiguës qu'il s'agit ici de la partie la plus délicate. Ce n'était pas la peine de sortir le pied droit du guêpier pour y remettre tout aussitôt le pied gauche.

Pourquoi déranger inutilement deux commissions d'artistes ? Pourquoi provoquer entre elles des luttes, des contrastes fâcheux ? « Ah ! dira l'un des refusés, si j'avais été jugé par le second jury et non par le premier, mon tableau eût été admis ! — Ah ! dira tel exposant, si j'avais été jugé jusqu'au bout par le premier et non par le second, j'aurais eu une médaille ! » Combien ne vaut-il pas mieux laisser à ceux qui ont commencé la besogne telle année le soin de la mener jusqu'au bout ? Qui est plus qu'eux en état de le bien faire ? Si par malheur ils l'ont fait mal, eh bien ! l'année suivante ils ne seront pas renommés. Fiez-vous-en aux artistes pour cela. Ils ne sont pas gens à rien passer à leurs juges, fussent-ils leurs camarades.

Les autres modifications proposées par M. Bardoux sont de peu d'importance comparées à celles-là. Il a proposé que tous les cinq ans il y eût non seulement un Salon, mais une exposition des ouvrages principaux présentés dans les années précédentes et récompensés. Cette mesure était sollicitée par l'opinion : on peut la considérer comme adoptée par le conseil supérieur. Nous avons pu voir cette année même, au Champ de Mars, en parcourant les salles de l'exposition française, combien sont intéressantes les expositions rétrospectives, combien elles sont utiles à l'instruction artistique, combien elles servent à assigner aux artistes leurs rangs véri-

tables. Ceux qui n'ont eu pour eux que le caprice de la mode y font piètre figure : on reconnaît à peine leurs ouvrages, on se demande comment on a pu les admirer. Ceux qui n'ont eu qu'une inspiration heureuse et réservent chaque année au public le même tableau avec une constance touchante, apparaissent là dans leur triste monotonie. Le peintre sérieux et dont l'inspiration est élevée se montre dans le développement robuste et multiple de son talent et voit s'asseoir solidement sa réputation. Il est à souhaiter seulement que cette exposition quinquennale, lorsqu'elle se fera, ne soit pas ouverte en même temps que le Salon. L'exemple de 1878, cette fois encore, peut nous servir. Il ne faut d'indigestion de rien, même de peinture, et le Champ de Mars a fait par trop de tort au palais des Champs-Élysées.

M. Bardoux propose que les artistes soient tenus d'indiquer sur un écriteau placé au bas du cadre et leur nom et le sujet du tableau et même ses dimensions. La mesure est libérale, et le public ne s'en plaindra pas. Je me permettrai seulement une observation d'ordre tout économique, en souhaitant qu'elle vaille aussi peu que possible. Il est certain que les dépenses d'installation de chaque exposition sont considérables : il est certain aussi que la vente des catalogues est une des principales sources de recettes de ces expositions. Lorsque le cartel dont parle M. Bardoux sera posé sur tous les tableaux, il n'est pas douteux que la vente des catalogues diminuera dans une notable proportion. Le budget est-il en état de faire ce sacrifice ? Ne va-t-on pas, dans une pensée généreuse, creuser dans les recettes un trou qui sera difficile à combler ? Si le ministre peut répondre : Non, je me tais et j'applaudis.

Pour accroître les recettes du Salon, M. Bardoux compte sur la diminution des entrées de faveur. On peut convenir qu'il s'est commis sur ce chapitre quelques abus; je crains pourtant que le ministre ne se fasse quelque illusion s'il espère opérer de ce côté une grande réforme. Il serait dur de faire payer l'entrée du Salon aux artistes, à leurs femmes et à leurs enfants; quant aux journalistes et aux critiques, ils payent largement leurs entrées par la publicité qu'ils font : il ne saurait être question d'eux non plus. Que reste-t-il ? les députés, les sénateurs ? Je serais bien surpris si l'on essayait de les faire payer, eux aussi. Les fonctionnaires de certaines grandes administrations ? Ils auront toujours quelque bon prétexte à invoquer. L'administration des beaux-arts se fera fort mal voir pour une économie de quinze cents ou deux mille cartes, et je ne donne pas deux années à M. Bardoux pour qu'en dépit de la sévérité du règlement il entre gratis tout autant de gens au Salon qu'aujourd'hui.

La question des refusés a toujours été une question épineuse : on sait tout le bruit qu'elle a fait à deux ou trois reprises. M. Bardoux propose que des salles à part soient ouvertes pour les ouvrages refusés. La proposition est excellente et pratique, puisque, comme l'on sait, ce n'est pas la place qui manque au Palais de l'industrie. Rien n'est salutaire pour tous les jurys du monde comme le contrôle possible de l'opinion. Quelques amateurs d'excentricités, quelques hardis explorateurs iront visiter ces salles des refusés : ils y découvriront peut-être quelque perle égarée là par malechance. Mais pourquoi ajouter qu'aucun exposant refusé n'aura le droit de retirer sa toile, et qu'il sera tenu de la laisser figurer dans les salles qui seront le Tartare près des Champs-Elysées ? Si grand que soit l'amour-propre humain, un artiste peut se tromper et reconnaître ensuite qu'il s'est trompé. S'il est éclairé lui-même sur son erreur, à quoi bon lui infliger une humiliation publique et l'immoler au ridicule ? En refusant à en appeler du jugement des juges qui l'ont condamné à l'opinion publique, il confesse lui-même qu'il admet le bien fondé de ce jugement : que peut-on exiger de plus ? Il faut laisser les salles des refusés aux entêtés et aux impénitents.

La dernière proposition de M. Bardoux est relative à l'institution d'une loterie du Salon. Celle-ci se composera d'ouvrages achetés à l'exposition et tirés au sort entre les preneurs de billets. Nous sommes peu partisans des loteries en France, et je crois que nous avons raison; mais je ne vois pas quelle sérieuse objection on peut convenablement soulever contre celle-ci. Des loteries de ce genre existent dans les expositions artistiques de pays très moraux et très ennemis de l'esprit du jeu, comme la Belgique, par exemple, et donnent de fort bons résultats. Elles sont, pour un certain nombre d'artistes, l'occasion de vendre leurs ouvrages, et ceux qui prennent des billets ne le font guère dans une pensée de spéculation. Il est, en France, bon nombre de braves gens qui aiment la peinture, à qui leur fortune ne permet pas d'en acheter et qui seraient bien aises, moyennant dix ou vingt francs, de courir la chance d'acquérir une fois ou l'autre une œuvre d'art. La seule question délicate, c'est le choix des tableaux à mettre en loterie. Si l'on prend des ouvrages médiocres et qui courraient grand risque de ne jamais trouver d'amateurs, si l'administration est trop complaisante et veut favoriser ses amis, le public fera voir, par son peu d'empressement à acheter des billets, que la loterie ne le tente pas. Dans les commencements surtout, la loterie ne prendra, comme toutes les institutions nouvelles, qu'à la condition d'être bien dirigée. J'ignore comment M. Bardoux entend constituer la commission chargée d'acheter et de choisir les lots; mais c'est là à coup sûr le point important et délicat.

III.

Telles sont dans leur ensemble les réformes présentées par M. le ministre des beaux-arts. L'esprit général en est louable. Il ne sera pas difficile sur quelques détails d'opérer certaines modifications utiles. Il est deux points seulement que M. le ministre n'a pas touchés, et je le regrette, car l'un et l'autre touchent à certaines des critiques les plus vives qui aient été formulées à l'occasion de nos derniers Salons : je veux dire la question des exempts, et celle du placement des ouvrages exposés.

Du moment qu'il existe un jury chargé de l'admission des peintures et des sculptures, je ne vois pas pourquoi un certain nombre des exposants sont affranchis de cette censure. Si le jury est bon juge pour les nouveau-venus, il ne l'est

pas moins pour les autres. Il en est du talent comme de toutes choses en ce monde : on peut en avoir eu et n'en plus avoir; on peut même en avoir encore et s'être une fois absolument trompé. Horace dit que le bon Homère sommeille de temps en temps : c'est un malheur qui n'est pas arrivé à Homère seulement. J'en appelle à tous les visiteurs du Salon : est-ce que, parmi les œuvres les plus désespérément plates qui nous sont montrées, celles dont le cadre porte en grosses majuscules la mention *exempt* n'entrent pas chaque année pour un chiffre considérable? Jamais telle de ces peintures n'eût franchi les portes du Salon sans le rameau d'or, sans le mot magique qui la précédait. Dans l'intérêt de la réputation même des artistes qui ont eu du talent autrefois ou qui en auront demain encore, pour leur honneur et leur dignité, il ne devrait pas leur être facilité d'étaler leurs erreurs et de livrer leurs noms à la moquerie. C'est toujours la vieille histoire de l'archevêque de Grenade. Quand le jury refusera l'envoi d'un artiste connu et estimé du public, n'en doutez pas, c'est que l'envoi sera détestable. Les loups ne se dévorent pas entre eux et les artistes arrivés non plus.

Cette réforme est facile; l'autre l'est moins. Le placement des tableaux est une besogne délicate et peu aisée. On sait ce qu'est la cymaise pour les artistes, et malheureusement il n'y a pas de la cymaise pour tout le monde. Un tableau, selon qu'il reçoit le jour de tel ou tel côté, selon qu'il est plus ou moins grand, selon qu'il est placé plus ou moins haut, selon qu'il est entouré d'autres ouvrages plus ou moins brillants, produit un effet tout différent. Il y aura toujours des favorisés et des sacrifiés. Un progrès réel a été accompli depuis que l'ordre alphabétique est résolument adopté. Chacun est plus ou moins bien placé dans sa salle; mais on n'en est plus du moins à se disputer le Salon d'honneur et les deux ou trois premières salles. Il y aurait moyen de compenser davantage les chances mauvaises ou bonnes en rendant plus complet le déplacement qui s'opère au milieu de l'exposition et qui bien souvent n'est que dérisoire; mais, quoi que l'on fasse, l'impression des premiers jours, qui sont les jours de vogue, restera l'impression importante. A mon avis, l'administration serait sage en laissant le placement des tableaux tout entier à la charge du jury d'admission, qui en aurait aussi l'entière responsabilité. Certainement les jurés, exposants eux-mêmes, à de bien rares exceptions près, s'adjugeront les meilleures places et choisiront leurs voisins : ne le font-ils pas déjà? Charité bien ordonnée commence par soi, et j'en pourrai citer chez lesquels cette charité va jusqu'au génie. Ensuite ils penseront à leurs amis, à leurs camarades : ne le font-ils pas encore? Il leur restera pourtant, et plus souvent qu'on ne veut le croire, et le loisir et la volonté d'être justes, même pour les inconnus. Le jour où les membres du jury seront seuls responsables, et devant l'opinion et devant leurs confrères, ils sentiront que pouvoir oblige. Ceux dont la partialité aurait été trop manifeste en porteraient les premiers la peine. Le système le plus fait pour faciliter les passe-droits et pour perpétuer les abus est bien le système actuel, où personne ne sait au juste à qui s'en prendre d'une mauvaise distribution — l'administration se réfugiant derrière le jury, le jury derrière l'administration. Ici comme en toutes choses, le meilleur gouvernement est celui qui se commette le moins; le dernier mot de l'administration, en matière d'art comme ailleurs, est celui-ci : assurer à chacun le respect de ses droits, maintenir le bon ordre, fournir le plus possible aux citoyens les moyens d'user de leur liberté et de leur initiative — et puis laisser faire l'initiative et la liberté.

CHARLES BIGOT.

LE CHAUVINISME DANS L'ÉRUDITION ANGLAISE

M. Freeman.

Il est de mode chez nous d'exalter sur tous les tons l'érudition étrangère, allemande ou anglaise. Il n'y a, paraît-il, de philosophes profonds, d'historiens sérieux, que ceux qui viennent d'outre-Manche ou d'outre-Rhin. Nous n'entendons nullement contester les très réelles qualités de nos voisins; mais encore serait-il juste de reconnaître qu'un amour-propre national exagéré les entraîne trop souvent, en dépit de toute leur science, à commettre les plus lourdes erreurs ou à soutenir les plus étranges paradoxes. Cet excès d'amour-propre national est, il est vrai, un travers assez commun par le monde, et dont nous n'avons pas été toujours exempts nous-mêmes. Toutefois notre *chauvinisme* français, dont nous sommes si bien guéris aujourd'hui, trop bien guéris peut-être, avait ceci de particulier qu'il ne nous empêchait en aucune façon d'aimer et d'admirer les étrangers. Le propre, au contraire, du *chauvinisme* allemand ou anglais semble être de dédaigner, sinon de haïr, tout ce qui n'est pas soit allemand, soit anglais. Ainsi, tandis que nous prêtions si généreusement naguère à la nation allemande tant de vertus, d'honnêteté, de candeur, combien eût-on trouvé de gens en Allemagne capables de rendre justice à la France? Or nombre d'Anglais sont très Allemands sur ce point. Il ne faut pas nous faire d'illusions : nous sommes à coup sûr touchés, comme il convient, de toutes les belles et gracieuses paroles qui nous arrivent depuis quelque temps de l'autre côté du détroit; mais si nous prenons un plaisir extrême à écouter le bien que les Anglais disent de notre pays, il n'est pas sans intérêt non plus de savoir le mal qu'ils en pensent. La lecture de certains de leurs historiens, de M. Freeman entre autres, est fort instructive à cet égard.

M. Freeman est l'auteur d'un grand ouvrage sur *la Conquête de l'Angleterre par les Normands*. Il vient d'en publier le cinquième et dernier volume (1), auquel la critique française, avec sa générosité habituelle, a fait un accueil presque enthousiaste. Nous nous associons certes de grand cœur aux éloges prodigués à M. Freeman; pourtant on voudra bien,

(1) *The History of the Norman Conquest of England...*, by Edw. A. Freeman. 5e vol., Oxford.

pour les raisons ci-dessus énoncées, nous permettre quelques réserves.

Que M. Freeman tire vanité, tant qu'il lui plaira, de son origine saxonne, des liens étroits de parenté qui rattachent, selon lui, les Anglais aux Allemands, c'est son droit incontestable; et nous ne songerions ni à nous en étonner, ni surtout à nous en plaindre, s'il n'eût cru devoir afficher, en même temps que ses sympathies germaniques, je ne sais quelle hostilité, quel dédain pour la France.

Était-il bien nécessaire, par exemple, à propos de Bouvines, « ce jour de tristesse et de deuil pour tout vrai Teuton, » de constater qu'à Waterloo du moins les Teutons ont pris leur revanche, et que « c'est bien quelque chose de voir, dans la défaite comme dans la victoire, les trois peuples frères, Anglais, Flamands, Germains, étroitement unis contre l'ennemi commun (1). » ? Il faut avouer que la bataille de Bouvines n'évoquait pas forcément le souvenir de 1815. Au lendemain de Waterloo, on eût compris à la rigueur et le rapprochement et la réflexion qu'il suggère; au lendemain de Sedan, on a quelque droit d'en être surpris. Rappeler si gratuitement que nous avons été toujours l'*ennemi commun*, c'est presque insinuer que nous le sommes encore; et pour de tels souvenirs ou de telles insinuations, le moment, en vérité, pouvait être mieux choisi.

Avec le même à-propos aimable, ayant à nous entretenir des vieilles constitutions anglaises, M. Freeman a soin de faire observer que la grande charte de 1215, si éminemment pratique, « ainsi qu'il convient à une charte d'Anglais..., ne contient pas un seul mot de théorie abstraite, pas un mot sur les droits de l'homme en général », mais des indications précises sur les droits de chaque citoyen anglais (2). L'allusion, on le voit, est aussi transparente que l'intention ironique est peu douteuse. Il est évident que nous sommes, aux yeux de M. Freeman, un peuple de théoriciens chimériques et rêveurs, et, sans qu'il ait besoin de le dire, on devine sans peine en quelle profonde pitié il nous tient. Un autre peut-être nous eût au moins su gré de nos efforts actuels, si louables et si virils, pour la conquête définitive de nos libertés; mais il est des gens qui refusent et refuseront toujours à la France toute capacité politique. M. Freeman nous semble être de ces gens-là; nous ne pouvons que le regretter pour lui, car il est certain que ce dédain superbe de notre race a altéré plus d'une fois la sagacité ou l'impartialité de l'historien.

Prenons pour exemple, dans les derniers chapitres de son livre, tout ce qui est relatif à l'organisation du régime parlementaire anglais. Ce sont, comme on le sait, les conquérants venus de France qui ont, sinon rédigé les termes de la grande charte, du moins assuré son triomphe, qui ont guidé le peuple anglo-saxon à la conquête de ses libertés et contribué de la façon la plus énergique à l'établissement du parlementarisme anglais. Ce grand rôle de nos barons dans l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre n'est pas douteux, et M. Freeman ne pouvait songer à le contester; mais on comprend, d'autre part, combien il lui en eût coûté d'admettre qu'en fait de libertés la pratique Angleterre dût quelque chose à notre pauvre France, ce pays de l'utopie et des chimères.

(1) Tome V, page 706.
(2) Tome V, pages 711, 712

M. Freeman s'est tiré d'embarras en habile homme : il s'est efforcé d'établir que les susdits barons d'origine française n'avaient, au commencement du XIIIe siècle, plus rien de commun avec la France, étant devenus de bons, de vrais, de purs Anglais. Hâtons-nous d'ajouter qu'il a déployé, pour défendre cette thèse, une souplesse de talent, une subtilité d'argumentation à rendre jaloux le plus retors des avocats chargé de la plus détestable des causes.

Nous passons rapidement sur l'objection tirée du langage. Il est incontestable que le français resta en Angleterre la langue aristocratique, la langue de la bonne société, longtemps après que toute trace de la conquête se fût complètement effacée. Donc, de ce que les fils de conquérants parlent exclusivement français au XIIIe siècle, on ne doit peut-être pas tirer la conclusion rigoureuse que les races sont encore distinctes et séparées à cette époque, soit; mais prétendre d'autre part que l'usage du français dans les actes publics, que son adoption comme langue officielle puisse être à un degré quelconque un signe, une preuve de la *fusion*, voilà qui dépasse vraiment les limites de la fantaisie.

L'argumentation suivante, si spécieuse qu'elle soit, n'aura guère chance de convaincre personne :

« Au lendemain de la conquête, dit M. Freeman, l'anglais disparaît vite des actes publics, cédant la place tout d'abord au latin, non au français, lequel ne passe guère à l'état de langue officielle définitive que vers le XIIIe siècle. Jusque-là, en effet, les haines de races subsistant encore, l'emploi du français dans les chartes royales eût été une insulte gratuite aux Anglo-Saxons; et les successeurs de Guillaume, comme Guillaume lui-même, se seraient fait scrupule d'insulter ainsi les vaincus. Par une sorte de compromis tacite, destiné sans nul doute à contenter tout le monde, ils laissèrent de côté l'anglais, comme le français, et l'on recourut à une sorte de langue neutre qui ne froissât personne, c'est-à-dire au latin. Le jour, au contraire, où il n'y eut plus en Angleterre ni vaincus ni vainqueurs, l'emploi d'une langue quelconque dans les actes publics devenait chose indifférente, et voilà pourquoi l'adoption du français comme langue officielle au XIIIe siècle prouve que la fusion des races est désormais un fait accompli (1). »

En vérité, n'est-ce pas un peu pour les besoins de sa cause que M. Freeman prête aux Guillaume, aux Henri, aux Richard, cette courtoisie, cette délicatesse de sentiments à l'égard des Anglo-Saxons? Il était si facile pourtant de trouver aux faits en question une explication beaucoup plus simple, en même temps que plus conforme peut-être au vrai caractère, assez peu aimable, des conquérants normands ou angevins! Si le latin, « employé par la chancellerie anglo-saxonne, concurremment avec l'anglais, depuis le temps d'Éthelbert (2), » reste quelque temps seul en usage

(1) Tome V, pages 528-530.
(2) Tome V, page 528.

sous les premiers successeurs de Guillaume, c'est d'abord que le latin est à cette époque, et partout comme en Angleterre, la langue habituelle des chancelleries; c'est ensuite que, les décrets royaux visant surtout le peuple conquis, ce peuple eût pu se croire en conscience dispensé de les connaître et de les lire s'ils eussent été, dès le lendemain de la conquête, rédigés en français. Plus tard, « les rapports nécessaires, quotidiens, des vainqueurs avec les vaincus amenèrent les Anglo-Saxons à comprendre, sinon à parler la langue de leurs maîtres (1) ». Dès lors, la rédaction des actes en français n'offrait plus d'inconvénients, et le français put remplacer le latin. Il n'est donc nullement nécessaire, pour justifier l'usage exclusif et momentané de cette dernière langue, d'imaginer l'espèce de compromis gracieux dont il a été parlé plus haut, et toute cette première partie de l'argumentation de M. Freeman reste en définitive ce que, de son propre aveu, elle semble être, au premier abord, une *anomalie* (2), une étrangeté, en un mot une pure fantaisie.

Comment d'ailleurs, en ne consultant que le vulgaire bon sens, supposer qu'au début du XIIIe siècle la fusion des races soit un fait accompli? Entre la bataille d'Hastings et la promulgation de la grande charte, il s'est à peine écoulé un siècle et demi, et l'on veut qu'en si peu de temps se soit effacé tout souvenir des spoliations, des violences de la conquête! Les défaites, les invasions laissent d'ordinaire des traces plus durables, des haines plus vivaces. Est-ce que les Allemands ne nous reprochent pas encore les ravages du Palatinat, et M. Freeman lui-même ne semble-t-il pas nous garder quelque rancune de Bouvines?

Il est sans doute impossible de fixer le moment précis où ne battirent plus dans les poitrines normandes que des cœurs vraiment anglais, où des mémoires anglaises disparurent les derniers souvenirs des spoliations normandes. Ce qu'on peut affirmer, c'est que, pour opérer ces miracles de transformation et d'oubli, il faut le travail lent, incessant des siècles. M. Freeman a bien senti que là était le point faible de son système; aussi s'est-il évertué à démontrer que le miracle était possible, même dans le temps fixé par lui; et il invoque, à l'appui de sa thèse, l'exemple de Thomas Becket, lequel « tient une si large place dans l'histoire de la fusion anglo-normande (3) ».

M. Freeman, et il faut lui en savoir gré, commence par faire justice des légendes répandues sur la famille du personnage. Sa mère, au lieu d'être une Sarrasine romanesque, venue du fond de l'Orient à la recherche de son bien-aimé perdu, est tout simplement une brave Normande de Caen, qui épousa l'un de ses compatriotes rouennais, le prétendu Saxon Gilbert. Or, « Thomas Becket, né de parents normands sur le sol anglais, appartient beaucoup plus au pays de sa naissance qu'au pays de sa race...; rien dans ses paroles ou dans ses actions qui soit de nature à laisser croire qu'il se regarde comme un étranger chez les Anglo-Saxons...; il est, au contraire, la preuve la plus éclatante de la facilité avec laquelle un Normand né sur le sol d'Angleterre devient véritablement Anglais (1) ».

On sait que Thomas Becket, devenu, de chancelier du royaume, archevêque de Cantorbéry, se montra en cette dernière qualité le plus terrible adversaire de Henri II et défendit avec une opiniâtreté invincible, contre les prétentions royales, les privilèges de l'Église. « Dans cette lutte », — c'est M. Freeman qui prend soin de nous le rappeler, et nous ne le combattons qu'avec les propres armes qu'il a bien voulu nous fournir, — « dans cette lutte, Th. Becket eut et devait avoir de son côté le peuple...; les privilèges de l'Église, dont sans doute le clergé pouvait abuser souvent, n'en avaient pas moins un excellent côté : ils sauvegardaient parfois, contre l'arbitraire et la tyrannie des puissants, les droits et la vie des faibles...; ils faisaient du prélat le juge de la veuve, le père de l'orphelin...; en un sens, la cause de l'Église était donc la cause du pauvre; et la cause du pauvre à cette époque, c'est la cause du peuple anglais (2) ». Mais alors que vient faire ici le prétendu patriotisme de l'archevêque de Cantorbéry? Si les intérêts du peuple anglais sont si étroitement unis à l'intérêt ecclésiastique, il n'est pas nécessaire que, pour les défendre, Th. Becket ait le cœur et les sentiments d'un Anglais; il suffit qu'il ait conscience de ses droits, de ses devoirs de primat. Tel est en effet le vrai, l'unique mobile qui inspire toute sa conduite. Jadis, au début de sa carrière, « simple archidiacre au service de l'archevêque Théobald, il avait déjà montré le même zèle ardent à maintenir, à étendre les privilèges de l'Église (2) ». L'archidiacre se retrouve dans le prélat. Donc, la prétendue preuve apportée par M. Freeman n'a rien de concluant; au besoin même, elle se retournerait contre lui, car l'empressement du peuple à vénérer, à chérir l'ennemi du roi angevin, le déchaînement des colères populaires contre ses meurtriers normands, montreraient plutôt combien à cette époque les Anglo-Saxons détestent encore l'étranger, combien par conséquent l'Angleterre est loin de la fusion des races.

Il est vrai que M. Freeman ne la regarde comme définitivement accomplie que trente ans plus tard : « Quand Philippe, dit-il, eut pris le Château-Gaillard du roi Richard », — en d'autres termes, quand le roi Jean eut perdu la Normandie, — « tous les hommes d'Angleterre devinrent Anglais (3) ».

Il y a là, croyons-nous, sinon une complète erreur, du moins une singulière exagération. Les conquêtes de Philippe-Auguste n'auraient pu avoir, pour l'unité nationale d'Angleterre, cette heureuse influence qu'à la condition de rompre les derniers liens qui rattachaient à la France tous ces barons, non seulement normands, mais angevins, manceaux, poitevins, venus successivement en Angleterre avec le Conquérant et ses fils, avec les Plantagenets, avec Éléonore

(1) Tome V, page 520.
(2) Tome V, page 667.
(3) Tome V, pages 666-669.

(1) Tome V, page 668.
(2) Tome V, page 661.
(3) Tome V, page 703.

d'Aquitaine. Il n'en fut rien. La plupart d'entre eux n'en restèrent pas moins les vassaux du roi de France pour leurs terres et leurs fiefs de France, qu'ils gardèrent comme par le passé et qui leur eussent rappelé leur primitive origine s'ils avaient pu être tentés de l'oublier. La meilleure preuve qu'ils ne l'oublient pas, c'est qu'une fois leur lutte engagée contre le roi Jean, ils vont se chercher en France un autre chef, un autre roi, et offrent la couronne au prince Louis, le fils de Philippe-Auguste. Voilà un fait d'une gravité exceptionnelle. — M. Freeman a beau affirmer, ce qui est vrai d'ailleurs, qu'on ne saurait le juger rigoureusement avec nos idées d'aujourd'hui, il ne parvient pas à en atténuer l'importance.

Admettons que, « n'ayant sous la main aucun Anglais de race royale, les barons aient dû chercher un prétendant en pays étranger ». Pourquoi ne s'adressent-ils pas à l'empereur saxon, Othon, lequel, « à tous égards, a bien plus de droits au trône d'Angleterre que le prince français (1) »? N'est-il pas le candidat naturel, désigné, de ces barons devenus si bons Anglais, c'est-à-dire si bons Germains? Car toute la question est là pour M. Freeman, ne l'oublions pas. Les barons luttent en ce moment pour la cause de la liberté, et il n'y a que de vrais Anglo-Germains capables de comprendre, de servir une telle cause; des Français ne seraient pas dignes de combattre le bon combat. Nos barons anglo-germains, pourtant, ne songent pas même à Othon. Il est vrai que « l'empereur est l'ami de Jean ». Mais n'a-t-il pas été avant tout l'ami, l'allié de l'Angleterre? Ne vient-il pas de combattre pour l'honneur anglais, dans les rangs anglais, à Bouvines? Et c'est au lendemain de Bouvines, « ce jour de tristesse et de deuil pour tout vrai Teuton, » que les barons anglais préfèrent au compagnon de leur défaite le fils de leur vainqueur! Décidément ils ne sont pas encore aussi *teutonisés* que le prétend M. Freeman; et, s'ils offrent sans hésiter la couronne au prince français, c'est qu'ils ont sans doute, au fond du cœur, gardé quelque souvenir de leur origine française.

Il faut que M. Freeman en prenne son parti : ce sont des Français, ceux qui ont entamé la lutte contre le despotisme royal d'Angleterre, ceux qui mènent le peuple anglais à la conquête de ses libertés. C'est même un pur Français, fraîchement débarqué de France, ce Simon de Montfort qui, au milieu du XIIIe siècle, contribuera plus que personne à l'organisation définitive du parlementarisme anglais; ce Simon de Montfort qui, « par les grandes Provisions, donnera à l'Angleterre plus que ne lui ont donné et les lois d'Édouard et la grande charte du roi Jean (2). » Nous n'ajoutons rien à un pareil éloge, qui, dans la bouche de M. Freeman, est à lui seul la condamnation la plus éclatante de son système, la meilleure réfutation de la thèse soutenue par lui.

Sans doute le rôle de nos barons en Angleterre ne ressemble guère au rôle qu'ils ont joué chez nous, et il est assez naturel qu'au premier abord on hésite à reconnaître dans ces grands chefs de l'aristocratie parlementaire anglaise les compatriotes de nos petits tyrans féodaux. Si l'on veut bien toutefois réfléchir à la façon si différente dont se constitua la féodalité des deux pays, on comprendra sans peine que les mêmes hommes aient pu se montrer, ici les adversaires acharnés, là les défenseurs résolus des libertés publiques; on comprendra de plus, et c'est là ce qui nous importe, que si la France est entrée plus tard que l'Angleterre dans la voie du parlementarisme, la faute en est avant tout aux circonstances et non, comme on l'a si souvent répété, à notre tempérament national. Chez nous, en effet, où, grâce à la faiblesse des derniers Carlovingiens, la féodalité naissante n'eut rien à redouter pour elle-même, elle fut, elle dut être, dès le premier jour, oppressive et violente. Elle contraignit par là le peuple à se jeter dans les bras de la royauté et prépara, sans en avoir conscience, l'avènement de l'absolutisme royal. En Angleterre, au contraire, où le pouvoir royal, au lendemain de la conquête, se trouva si solidement établi, les barons reconnurent vite que, pour lutter contre cette royauté toute-puissante, il leur fallait le concours du peuple tout entier. Ils l'associèrent donc à leurs efforts, union féconde qui assura, avec le maintien de leurs privilèges, le triomphe des libertés anglaises. Ce fut là pour l'Angleterre une rare bonne fortune, dont elle ne saurait trop se féliciter, mais dont elle n'a pas le droit de s'enorgueillir outre mesure; car, en agissant, en s'unissant, comme ils le font au XIIIe siècle, peuple et barons cèdent à une pure nécessité politique bien plus qu'ils n'obéissent à leur instinct natif ou à des sympathies nationales. Il n'y a encore entre eux qu'une simple fusion des intérêts, laquelle, il est vrai, préparera, dans un avenir plus ou moins éloigné, la fusion des races.

Si nous tenons tant à bien établir la distinction entre ces deux fusions que M. Freeman a volontairement confondues, ce n'est pas, à coup sûr, pour la puérile satisfaction de prendre en défaut, sur un point spécial, un historien dont le talent nous inspire la plus haute estime : nous avons voulu montrer combien, par excès d'amour-propre national, est parfois injuste et passionnée, combien, par conséquent, doit nous être suspecte cette érudition étrangère dont on fait tant de cas chez nous.

Et même la question ici est plus haute encore. Sous les affirmations répétées de M. Freeman, que la liberté anglaise est un produit naturel du sol anglais, exclusivement cultivé, amélioré par des mains anglaises, nous avons cru voir percer à chaque ligne l'idée qu'il existe des races privilégiées, la race germanique ou saxonne par exemple, prédestinées à la jouissance paisible, solide de la liberté, comme les autres sont fatalement vouées à la honte, aux misères du despotisme. C'est contre cette idée désolante et fausse, trop répandue chez nos voisins, trop volontiers acceptée même chez nous, que nous tenons à protester de toute l'énergie de notre conscience et de notre raison. Sans doute il est des peuples plus ou moins bien doués, mais il est aussi et surtout des circonstances plus ou moins favorables pour eux, qui hâtent ou retardent le développement de leurs destinées politiques. Non, il n'est pas vrai qu'aucun historien ait, au nom

(1) Tome V, page 718.
(2) Tome V, page 727.

de l'histoire, au nom de je ne sais quelles données ethnographiques ou climatologiques, le droit de dire à la liberté : « Tu ne passeras pas telle frontière, tu n'iras pas plus loin. » Nous avons meilleure opinion de l'humanité, meilleure confiance dans l'avenir des idées libérales; et nous sommes convaincu que M. Freeman lui-même sera de notre avis le jour où il n'écoutera plus les suggestions intéressées de son *chauvinisme* anglo-saxon. Un esprit de sa valeur, un libéral ardent et convaincu comme il paraît l'être, doit comprendre que ceux-là ne sont pas les vrais amis de la liberté qui ont l'égoïsme ou l'orgueil de la revendiquer pour eux seuls ou pour leur seule nation.

JULES TESSIER.

ORIGINES DU THÉATRE EN FRANCE

Le Mistère du Viel Testament.

La plupart des écrivains qui se sont occupés, dans ces derniers temps, de l'histoire de la littérature dramatique en Europe, ont cru retrouver dans les anciennes cérémonies ecclésiastiques, dans la liturgie figurée du moyen âge, les origines du théâtre moderne. Cette opinion ne saurait être mise en doute quant aux mystères et aux miracles, qui constituent le théâtre religieux; mais les canons des conciles démontrent jusqu'à l'évidence qu'il y a eu dans tous les temps des histrions, des chanteurs, des acrobates, c'est-à-dire un théâtre profane. La chaîne n'a donc pas été interrompue entre les représentations de l'antiquité classique et nos représentations modernes. L'art n'a fait que subir les vicissitudes de la civilisation ou de la barbarie; la religion n'y a introduit qu'un élément nouveau.

Les données que la critique a réunies sur la formation et le développement du drame religieux permettent de penser que les premiers sujets transportés sur la scène pour l'édification des spectateurs furent tirés de la vie du Christ. Les plus anciens offices présentant un caractère dramatique, qui aient été publiés jusqu'ici, ne remontent guère au delà du XIIe ou du XIIIe siècle (1); mais ils se rattachent à une transformation de la liturgie que M. Léon Gautier (2) croit pouvoir placer vers la fin du Xe siècle. Ce qui est certain, c'est que, dès le XIIe, il existait des mystères scéniques et que déjà les auteurs de ces pièces naïves allaient puiser des inspirations dans la Bible; nous en avons la preuve dans la représentation d'*Adam* et dans *l'Historia de Daniel representada*, dont on possède deux rédactions du même temps (3).

M. Sepet nous paraît avoir heureusement expliqué le développement du drame religieux au moyen âge. Les clercs qui avaient, dès l'abord, figuré dans les églises ou joué sur la scène les mystères qui faisaient l'objet de la vénération des fidèles aux fêtes de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques et de l'Ascension, eurent l'idée de grouper et de faire passer successivement sous les yeux des spectateurs tous les personnages qui étaient censés avoir prédit la venue du Christ. On vit alors Isaïe, Jérémie, Daniel, Moïse, David, Abachuch, etc., venir réciter des couplets en l'honneur du Sauveur futur. Cette représentation n'était pas tout entière tirée de la Bible; les Sibylles y jouaient un rôle aussi important que celui des prophètes de l'Ancien Testament. Ainsi que l'a montré M. Sepet, un sermon apocryphe de saint Augustin, qui, dans plusieurs diocèses, faisait partie de la liturgie de Noël, fut le point de départ de tous les mystères relatifs aux prophètes du Christ. Les auteurs dramatiques ont conservé l'ordre assigné dans le sermon aux personnages bibliques ou légendaires qu'ils mettent en scène; ils ne font qu'ajouter certains développements scéniques aux données fournies par le rédacteur apocryphe.

Dès que les prophètes et les patriarches eurent paru sur le théâtre, la pensée vint naturellement de représenter leur histoire. Telle fut l'origine d'un cycle dramatique presque aussi vaste que celui de la vie du Christ. Ces deux cycles restèrent d'ailleurs dans une étroite dépendance l'un de l'autre; l'idée du Sauveur qui devait racheter l'humanité continua d'intervenir dans tous les mystères empruntés à la Bible.

Nous n'avons pas à donner ici une liste des épisodes tirés de l'Ancien Testament qui ont été mis sur la scène pendant le cours du moyen âge. Nous examinerons la question de savoir à quelle époque le *Mistère du Viel Testament* a dû être composé et s'il a jamais été représenté dans son ensemble; nous en rechercherons les sources et nous efforcerons de montrer l'intérêt qu'il présente.

I.

Le *Mistère du Viel Testament* n'est pas une œuvre personnelle dont il y ait lieu de rechercher l'auteur; c'est une œuvre collective qui a dû s'élaborer lentement pendant le cours du XVe siècle. L'examen le plus superficiel du texte suffit pour justifier cette assertion : il est aisé de voir que les diverses parties qui le composent ne sont pas de la même main et n'ont pas été écrites dans le même temps. Le titre de l'édition imprimée par Pierre le Dru vers 1500 ne présente, du reste, le *Viel Testament* que comme une simple collection de pièces. *Le Mistere du Viel Testament par personnages.... auquel sont contenus* les mistéres *cy après declairez, etc.*

Les diverses parties du *Mistére* ayant été écrites par des auteurs différents, on s'explique sans peine le manque de proportions qu'on y remarque. Tels épisodes, la vie d'Abraham et la vie de Joseph notamment, sont très développés, tandis que certains autres, l'histoire de Moïse, celle de Samson et celle de David, sont traités beaucoup plus brièvement. Il y a même de graves lacunes dans le livre des *Juges*. Notre

---

(1) Voy. Mone, *Schauspiele des Mittelalters* (Karlsruhe, 1846, 2 vol. in-8°); Adelestand du Méril, *Origines latines du théâtre moderne* (Paris, 1840, in-8°); Coussemaker, *Drames liturgiques* (Rennes, 1860, in-4°).

(2) Ap. Sepet, *les Prophètes du Christ* (Paris, 1878, in-8°), 13.

(3) Champollion-Figeac, *Hilari Versus et Ludi* (Lutetiæ Parisiorum, 1838, in-16), 43; Du Méril, *Origines*, 241; Coussemaker, *Drames liturgiques*, 49.

drame passe directement de l'histoire de Balaam à celle de Samson et omet par conséquent la fin de Moïse, Josué, l'asservissement du peuple par Othoniel, Aod et Samgar, l'histoire de Débora, de Gédéon, d'Abimélech, de Jephté et de Ruth; enfin, il n'est pas non plus question d'Héli, qui devrait trouver sa place entre Samson et Samuel. Après Salomon, dont l'histoire n'est pas terminée, le *Mistère* n'offre plus qu'un choix d'épisodes empruntés à la Bible ou aux livres apocryphes, les histoires de Job, de Tobie, de Daniel et de Suzanne, de Judith et d'Esther, puis la légende d'Octovien et des Sibylles, qui relie le *Viel Testament* aux mystères de la *Nativité* et de la *Passion*.

Un auteur unique, un poète original faisant œuvre personnelle, qui aurait entrepris de découper toute la Bible en scènes dramatiques, se fût astreint sans nul doute à suivre pas à pas les livres saints et ne se fût pas rendu coupable d'omissions aussi graves. Le compilateur, au contraire, qui, vers le milieu du XVe siècle, a réuni en corps les mystères bibliques que l'on représentait de son temps, s'est borné à les transcrire tels qu'il les a trouvés, en leur laissant l'étendue que les auteurs leur avaient primitivement assignée. Il n'a fait que rattacher les épisodes entre eux par quelques vers de sa composition. C'est au compilateur encore que nous attribuons les scènes du *Procès de Paradis*, qui se reproduisent périodiquement dans divers endroits de notre grand drame et en constituent en quelque sorte le lien et l'unité.

Non seulement cette suite de tableaux dramatiques n'est pas l'œuvre d'un auteur unique, mais il ne semble pas que l'histoire d'un même personnage soit toujours sortie d'une même plume. L'histoire d'Abraham, par exemple, n'a certainement pas été composée par un seul auteur. On peut affirmer que l'expédition du patriarche en Égypte et sa victoire sur les Sodomites n'ont pas été écrites par le poète à qui nous devons l'histoire d'Agar et celle d'Isaac. Abraham s'appelait primitivement Abram; l'auteur du chapitre XVI n'a pas manqué de nous représenter l'ange ordonnant au patriarche de changer son nom. L'auteur du chapitre XIII avait bien observé ce détail et n'emploie que la forme *Abram;* au contraire, l'auteur des chapitres XIV et XV n'a pas pris garde à ce changement de nom. Les v. 7339, 7645, 7652, 7982, 8003, 8019, 8037, 8182, 8185, 8187, 8203, 8221, 8252, 8290, 8341, 8348, n'ont le nombre de syllabes exigé par la mesure qu'à la condition de lire partout *Abraham*. Deux de nos deux éditions écrivent *Abram*, mais cette correction rend les vers faux. La même observation peut être faite pour le nom de la femme d'Abraham, qui ne devrait être appelée *Sarra* qu'après le v. 8687.

On ne comprend pas comment M. Sepet a soutenu que « toute la partie du *Vieux Testament* qui va de la création à Salomon inclusivement forme un seul drame, que l'on a pu sans doute jouer par parties successives, d'où l'on a pu même détacher telle ou telle partie pour la représenter séparément, mais dont la trame est continue. » Il est évident, au contraire, que cette partie de notre texte est une véritable mosaïque dont les morceaux ne sont pas toujours réunis très habilement entre eux.

Nous plaçons, avons-nous dit, le groupement des mystères du *Viel Testament* vers le milieu du XVe siècle; il nous paraît fort probable qu'il a dû suivre de près l'apparition des grandes œuvres dramatiques des frères Gréban. Une hypothèse, qui s'appuie sur l'autorité de M. Gaston Paris, nous porte à croire que la *Création*, qui forme le début de notre mystère, est précisément l'œuvre des auteurs de la *Passion* et des *Actes des Apostres*. Le compilateur, qui a réuni des morceaux jusque-là dispersés, a bien pu faire entrer dans l'ensemble de l'œuvre des pièces plus anciennes, mais il a eu soin d'en rajeunir la langue pour la mettre en harmonie avec celle des mystères de composition plus récente. Les variantes que nous avons relevées permettent çà et là de suivre ce travail de rajeunissement.

Certains mystères contenus dans le *Viel Testament*, sinon le drame tout entier, furent, dès le milieu du XVe siècle, reproduits par un assez grand nombre de manuscrits pour qu'ils aient été connus en Angleterre. La collection de *pageants*, connue sous le nom de *Chester Plays*, collection qui a dû être formée vers cette époque, contient divers passages traduits presque littéralement du texte français. MM. Collier (1) et Thomas Wright (2) ont signalé eux-mêmes ces emprunts et ont rapproché les scènes imitées en anglais des passages correspondants de l'original français. MM. Collier et Wright n'hésitent même pas à attribuer au *Viel Testament* une origine beaucoup plus ancienne que celle que nous lui assignons, puisqu'ils ne croient pas impossible que le manuscrit de Chester remonte jusqu'au XIVe siècle; mais cette dernière opinion ne nous paraît guère admissible (3). Les grandes compilations dramatiques, en Angleterre comme en France, doivent être l'œuvre du XVe siècle.

Quoi qu'il en soit, il est certain que, vers 1480, le *Viel Testament* était une œuvre fort répandue, puisque nous en avons trouvé des traces dans le préambule des mystères de la *Passion* mis sur la scène vers cette époque à la fois à Troyes et à Valenciennes.

II.

Il y a lieu maintenant de rechercher à quelle source les auteurs du *Viel Testament* ont puisé le fond et les développements de leur drame poétique. On connaîtrait mal l'esprit du moyen âge en supposant que nos auteurs anonymes se sont inspirés directement du texte sacré. Les versions de la Bible en latin et en langue vulgaire étaient réservées aux docteurs et aux théologiens de profession; la masse des fidèles ne connaissait les Écritures que par la liturgie et par un certain nombre d'ouvrages populaires, qui offraient l'avantage de

1 *History of English Dramatic Poetry*. London, 1831, in-8°, II, 132.

2 *The Chester Plays. A Collection of Mysteries formerly played by the Company of Drapers in the City of Chester on the festival of Corpus Christi*. London, 1843, 2 vol. in-8°.

3 M. Ward (*History of English Dramatic Literature*. London 1875, in-8°, I, 45) se prononce pour le commencement du XVe siècle, ou tout au plus la fin du XIVe.

présenter une narration suivie des histoires de la Bible sans soulever de controverses sur le dogme ou le fond même de la religion.

Les ouvrages dont nous parlons ne dérivaient pas eux-mêmes uniquement de la Bible. Les légendes empruntées à la Pénitence d'Adam, à l'Évangile de Nicodème et aux autres apocryphes, y figuraient au même titre que les épisodes tirés des livres orthodoxes; bien plus, les traditions talmudiques y occupaient aussi une certaine place. On connaît bien aujourd'hui l'influence exercée par Raschi sur Nicolas de Lire (1); mais il y a dans notre mystère diverses allusions à des légendes juives dont Nicolas de Lire n'a pas parlé, et nous ignorons par quelle voie elles ont été connues des auteurs chrétiens.

Il serait intéressant d'étudier en détail ces Histoires de la Bible. On n'a publié jusqu'ici que des textes écrits en catalan, en béarnais et en provençal, qui paraissent être la traduction d'un original français resté inconnu; mais ces récits fort abrégés n'ont pas de relations directes avec notre mystère. Les histoires françaises plus développées n'ont encore fait l'objet d'aucun travail critique. Il ne nous appartient pas de combler cette lacune ni de rechercher à quelle époque ces compilations ont été faites, ni quelles en sont les sources immédiates. Une semblable étude, pour laquelle nous ne possédons pas, du reste, la compétence nécessaire, excéderait de beaucoup les limites que nous nous sommes imposées. Nous nous bornerons donc à citer un manuscrit du xve siècle qui suffit pour donner une idée du genre de compositions dont nous parlons.

Le manuscrit que nous avons en vue (2) porte un titre qui rappelle celui de notre mystère ; on lit en tête du prologue : *Cy commence le prologue de ce present livre qui se nomme le Viel Testament, lequel traicte les histoires de la Bible, que aucuns appellent les histoires des Hebrieux ou des Juifs:* cependant, malgré cette similitude de titre, et bien que l'on retrouve dans le manuscrit, à peu près sans exception, les épisodes sacrés ou légendaires qui ont été transportés sur la scène, les deux textes présentent des différences sur un certain nombre de points. Ainsi la mort d'Adam précède la mort d'Ève dans le récit en prose, au lieu de lui être postérieure comme dans notre texte. Çà et là le compilateur du premier croit utile d'indiquer ses autorités et cite le nom de Josèphe ; parfois même il accompagne les légendes empruntées aux apocryphes de ces mots, qui contiennent à eux seuls une restriction critique : « Aulcunes histoires dient », « aulcuns ajoutent (3) », etc.

Ces divergences suffisent pour prouver que ce n'est pas la rédaction même conservée dans notre manuscrit que les auteurs du mystère ont eue entre les mains, mais bien une rédaction plus ancienne et plus simple, qui n'admettait aucune distinction entre les livres orthodoxes et les apocryphes. Ce texte, que l'on retrouvera peut-être un jour, a dû leur fournir encore les rapprochements mystiques entre la Bible et l'Évangile, qui était le fond même de l'exégèse au moyen âge.

Pour résumer notre pensée, nous croyons que les mystères dont la réunion forme le *Viel Testament* ne sont que l'amplification dramatique des Histoires de la Bible, et que, si les mêmes proportions n'ont pas toujours été observées par les auteurs qui les ont écrits, le point de départ a été le même pour tous. Ils n'ont voulu que mettre « par personnage, » les récits populaires, à peu près comme Jacques Milet arrangea en scènes dramatiques le roman de la *Destruction de Troye.*

III.

Le mode de composition du *Mistère du Viel Testament* et l'étendue de ce drame cyclique, qui compte plus de quarante-neuf mille vers, ne permettent pas de penser qu'il ait été souvent joué dans son ensemble. C'était une mine féconde d'où les confrères de la Passion et les membres des autres associations du même genre venaient extraire un ou plusieurs épisodes qui devenaient le sujet de leurs représentations. Ils se bornaient à faire de simples coupures dans ce vaste répertoire, dont ils tiraient à volonté un *Mistère de la Creacion,* un *Mistère d'Abraham,* un *Mistère de Joseph,* etc. Ils supprimaient, au besoin, les passages qu'ils jugeaient trop longs ou en introduisaient d'autres de leur composition. C'est ainsi que des morceaux coupés dans le *Viel Testament* ont été imprimés séparément sous de nouveaux titres.

Nous n'avons trouvé la trace que de deux représentations du poème entier. Le titre même des deux premières éditions du *Vieil Testament* nous apprend qu'il fut joué à Paris vers 1500 : *Mistère du Viel Testament par personnages, joué à Paris.* Il est même très probable que l'ouvrage ne fut imprimé qu'en raison du succès qu'il avait obtenu à la scène. On peut, en effet, considérer comme une règle à peu près générale que les grands mystères publiés à la fin du xve siècle ou dans la première moitié du xvie ne durent les honneurs de l'impression qu'à des représentations solennelles qui avaient eu lieu dans le même temps. La première édition du *Mistère de la Passion* remanié par Jehan Michel suivit de près la représentation donnée à Angers, en 1486; *l'Omme pecheur* fut imprimé, un peu plus tard, après une représentation donnée à Tours; les *Actes des Apostres* ne virent le jour qu'après les fêtes célébrées à Bourges, en 1536; enfin le *Viel Testament* lui-même fut réimprimé en 1542, lors d'une reprise sur laquelle nous possédons quelques détails.

La reprise de 1542 fut l'œuvre des confrères de la Passion. Le Parlement avait cru devoir interdire le spectacle, mais les confrères s'étaient adressés au roi et avaient obtenu de lui des lettres patentes qui leur donnaient gain de cause, tout en prescrivant certaines mesures de police. C'est ce que nous

(1) Voy. Soury, *Des études hébraïques et exégétiques au moyen âge chez les chrétiens d'Occident* (Paris, 1867, in-8°), 12, et surtout Siegfried, *Raschi's Einfluss auf Nicolaus von Lira und Luther*, dans l'*Archiv für wissenschaftliche Erforschung des alten Testamentes, hrsgg. von Adalbert Merx*, iv. Heft (Halle, 1869, in-8°).

(2) Biblioth. nat., Fonds franc., n° 9563.

(3) Voy. notamment l'histoire du voyage de Seth et celle de la poutre que Salomon voulut placer dans le temple.

apprend l'extrait suivant des registres du parlement daté du 27 janvier 1541 [1542] :

« Sur lettres patentes portans permission à Charles le Royer et consorts, maistres et entrepreneurs du *Jeu et Mistère de l'Ancien Testament*, faire jouer et représenter en l'année prochaine ledit jeu et mystère, suivant lesdites lettres, leur a esté permis par la cour à la charge d'en user bien et duement sans y user d'aulcunes frauldes ny interposer choses prophanes, lascives ou ridicullies; que pour l'entrée du theatre ilz ne prendront que deux solz de chascune personne, pour le louage de chascune loge durant ledict mystére, que trente escus; n'y sera procedé qu'à jours de festes non solennelles; commenceront a [une] heure après midy, finiront a cinq; feront en sorte qu'il n'ensuive scandalle ou tumulte; et, a cause que le peuple sera distraict du service divin et que cela diminuera les aulmosnes, ilz bailleront aux pauvres la somme de mil livres, sauf a ordonner de plus grande somme. »

Évidemment ce mystère devait occuper un grand nombre de représentations (1); ainsi s'explique que les entrepreneurs aient pu être taxés à une somme aussi élevée. Le spectacle eut d'ailleurs une grande vogue; nous en trouvons la preuve dans un fait curieux. Antoine de Vendôme, père d'Henri IV, étant de passage à Paris, désira voir le mystère joué par les confrères; ne pouvant attendre un des jours fixés pour la représentation, il obtint que les acteurs joueraient exceptionnellement en son honneur.

IV.

Considéré comme œuvre historique, le *Viel Testament* nous montre ce qu'étaient ces histoires de la Bible rédigées au moyen âge d'après toutes les sources orthodoxes ou apocryphes, et forme une vaste encyclopédie des connaissances sacrées, des traditions et des légendes en honneur à cette époque. Singulier mélange de textes approuvés par l'Église et d'anecdotes empruntées à des livres condamnés, il est d'autant plus digne d'être conservé que les *Histoires* dont il procède ne sont guère connues jusqu'ici que par des rédactions abrégées ou remaniées et peut-être même postérieures au mystère.

Est-ce là le seul côté curieux que présente le *Viel Testament?* Faut-il, comme M. Sainte-Beuve (2), contester à nos anciennes compositions dramatiques tout mérite et tout intérêt? Nous avouons que les appréciations auxquelles se livre l'éminent critique ne nous ont pas convaincu; nous trouvons aux mystères un grand charme et nous sommes persuadé que ceux qui en ont fait une lecture assidue seront de notre avis. Sans parler des ressources offertes au poète par la grandeur des sujets, l'étendue de la scène, la variété des tableaux et le nombre des personnages, nous rencontrons dans notre vieux drame de rares qualités. A défaut de péripéties inattendues que sait ménager un art plus raffiné, nous y trouvons une sincérité d'expression qui nous séduit, des caractères toujours vivants, empruntés au monde réel. Les héros des mystères ne sont pas, comme les héros de nos tragédies classiques, des figures de convention qui s'agitent dans une autre sphère que la nôtre; ils pensent et agissent comme nous; Dieu et les saints ont leurs passions comme les hommes.

Tous les mystères, il est vrai, sont loin d'offrir le même intérêt : à côté des compositions magistrales des frères Greban, les platitudes abondent; mais il serait injuste de condamner le genre même à cause des faiblesses que l'on peut reprocher à ceux qui l'ont cultivé. On ne doit pas oublier que Shakespeare appartient bien plus par les formes de ses pièces au théâtre du moyen âge qu'au théâtre moderne.

La qualité principale de nos vieux auteurs dramatiques est d'animer les personnages et de leur faire parler une langue simple et naturelle : aussi les scènes populaires occupent-elles chez eux le premier rang. Peu soucieux de la recherche archéologique, nos faiseurs de mystères s'inspirent du spectacle qu'ils ont sous les yeux; ils prennent leurs exemples autour d'eux et cherchent à saisir la nature sur le fait. L'histoire de la tour de Babel nous offre un de ces tableaux populaires si curieux pour nous. Casse Tuileau, Pille Mortier et Gaste Bois « ont l'air, dit M. Sainte-Beuve, de loger rue de la Mortellerie ». Cette peinture de mœurs, que le même auteur appelle « la vulgarité la plus basse, la trivialité la plus minutieuse », donne, au contraire, un grand attrait à notre ancien théâtre. Il nous est impossible de considérer comme un progrès l'œuvre des écrivains dramatiques de la Renaissance. L'étude de l'antiquité est indispensable sans doute pour former le goût et l'esprit, mais il est certain que l'imitation servile et exclusive des Grecs et des Latins, intronisée par les poètes de la Pléiade, a frappé pendant un temps notre littérature nationale d'une véritable stérilité.

Si les scènes dont nous venons de parler ont le don de nous intéresser plus particulièrement, ce n'est pas à dire que les mystères ne nous attirent pas par d'autres côtés. M. Sainte-Beuve pouvait bien, en 1828, à une époque où notre histoire littéraire en était encore à son début, jeter en passant quelques paroles dédaigneuses sur les premiers monuments de notre théâtre et faire dater l'art dramatique français de la Renaissance : ce point de vue étroit est abandonné aujourd'hui. Plusieurs auteurs, M. Onésime Le Roy entre autres, ont vengé les mystères d'un injuste dédain. Grâce à un certain nombre de publications et de réimpressions récentes, les critiques ont pu se prononcer en connaissance de cause, tandis que la difficulté d'étudier des manuscrits ou des imprimés presque introuvables les portait trop souvent à condamner ce qu'ils ignoraient. Tout le monde convient de nos jours que les mystères renferment de réelles beautés. Il y a dans le *Viel Testament* des morceaux dignes d'être cités comme des modèles. Rien de plus touchant, par exemple, que les adieux suprêmes adressés par Ève à son mari et à ses enfants. L'expression naïve de sentiments vrais, sans ampoules et sans emphase, est d'un grand effet; elle contraste singulièrement avec la rhétorique pédantesque, avec l'émotion

(1) En prenant comme point de comparaison les éditions [illegible] du *Sacrifice d'Abraham* [illegible] 1538 [illegible] on peut supposer que le *Mistère du Vieil Testament* devait [illegible] représentations.

(2) *Tableau historique et critique de la Poésie française et du Théâtre français au XVIe siècle*, éd. de 1869, in 12, 182.

artificielle et calculée, que les poètes du XVIe siècle ont trop souvent confondue avec le pathétique. Dans le *Sacrifice d'Abraham*, nos vieux auteurs ont touché la véritable fibre dramatique. On sent qu'ils possédaient un véritable talent quand on compare les discours si simples et si émouvants qu'ils prêtent à Abraham et à son fils avec le dialogue académique de Théodore de Bèze.

JAMES DE ROTHSCHILD (1).

L'HISTOIRE EN PROVINCE

La Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres de la Loire.

Le dernier volume d'*Annales* publié par la Société de la Loire (2) ne contient qu'un seul travail historique; c'est le mémoire de M. le baron Textor de Ravisi sur le siège de Toulon en 1707.

C'était au plus fort des guerres allumées par le testament de Charles II d'Espagne en faveur du duc d'Anjou. L'Europe presque tout entière était coalisée contre nous et avait infligé à nos armes d'humiliantes défaites. Les confédérés, réunis à Londres en janvier 1707, avaient conçu un nouveau plan pour achever notre ruine. Ils devaient à la fois nous envahir par la Flandre et l'Alsace, tandis que le duc de Savoie et le prince Eugène assiégeraient Toulon avec le concours de la flotte anglo-batave. Le but des opérations devait être avant tout la prise de Toulon.

La résistance de cette ville, triomphant de tous les efforts des alliés, mérite une place honorable dans nos fastes militaires. M. Textor de Ravisi nous la raconte avec grands détails d'après un journal rédigé par un aide de camp du marquis de Chalmazel, commandant de Toulon et chargé des détails de la défense. Mais M. de Ravisi a eu le double tort, qu'il regrette aujourd'hui, « de n'avoir pas assez apprécié jadis — c'était en 1843 — l'importance de ce document et de ne l'avoir point copié *in extenso*, au lieu de l'avoir seulement pris pour guide. »

C'est donc un travail rédigé nouvellement sur des notes prises il y a plus de trente ans, que nous donne M. de Ravisi. Quelle est la valeur du document dont il s'est inspiré ? Il ne la discute pas. Ce journal était la propriété du capitaine de vaisseau Matterer, qui le présentait comme l'œuvre d'un ancêtre de sa femme, dont il ignorait le nom. Ces circonstances peuvent éveiller quelque défiance. Il faut espérer que la Société académique du Var répondra à l'appel de M. de Ravisi et fera tous ses efforts pour retrouver le document qui lui est signalé et pour en fixer la valeur. Si ses recherches aboutissent, elle tiendra même, sans doute, à insérer ce *journal* dans ses *Mémoires*.

Analyser le travail de M. de Ravisi nous entraînerait bien loin. Les menus faits abondent, et l'auteur n'hésite point à s'appesantir sur des détails dont beaucoup auraient gagné à être abrégés. Partant de ce principe, que notre histoire est « trop peu connue dans ses détails », il examine le siège de Toulon au microscope et il reproche aux historiens comme MM. Théophile Lavallée et Henri Martin de l'avoir noté en quelques lignes. Il est mieux fondé à réclamer contre les généraux de Vault et Pelet, qui, dans les *Mémoires relatifs à la succession d'Espagne*, présentent l'invasion de la France et le siège de Toulon comme des épisodes de la campagne d'Italie. Il a surtout raison de s'élever contre les jugements inspirés par l'esprit d'adulation qui infestait l'atmosphère de Versailles et de dire qu'il y a eu, contre la campagne de 1707, une double conspiration de dénigrement et de silence de la part du vaincu et de la part du vainqueur. Le succès de nos armes témoignait à tous les yeux de l'incapacité de ceux qui prétendaient organiser la lutte du fond du palais de Versailles et dont les ordres, s'ils eussent été fidèlement suivis, auraient abouti à un désastre complet. Quant aux alliés, on conçoit leur rancune : ils s'étaient promis les plus grands avantages de cette campagne; ils avaient fait pour elle des préparatifs formidables ; ils en avaient confié le commandement à des généraux illustres et heureux, et le résultat déjouait toutes leurs espérances : c'était bien le moins qu'ils cachassent leur blessure. Celui-là même qui avait dirigé cette mémorable résistance et y avait pris sa revanche de Gibraltar et de Barcelone, le maréchal de Tessé, atténuait les faits dans ses *Mémoires*. Il n'était pas des mieux vus à la cour et éprouvait le besoin de se faire pardonner sa désobéissance aux instructions militaires de Mme de Maintenon. Il est parmi ceux auxquels les courtisans s'attaquèrent le plus violemment, et son caractère a été mal apprécié. M. de Ravisi le relève aujourd'hui en ce qui touche au siège de Toulon ; M. Combes consacrait l'an passé à son ambassade à Rome un travail rectificatif (1). L'heure de la justice paraît avoir sonné pour lui.

M. de Ravisi tire encore de l'oubli deux acteurs du drame, le marquis de Chalmazel, commandant de Toulon pendant le siège et le comte de Grignan, le gendre de Mme de Sévigné, vice-gouverneur de Provence pour le duc de Vendôme, tous deux, paraît-il, braves officiers, qui firent noblement leur devoir et contribuèrent pour une grande part au succès final. Les talents militaires de ces deux personnages sont assuré-

(1) M. James de Rothschild entreprend de publier le *Mistere du Viel Testament*, « non sans hésitation, dit-il. La collation des textes, la comparaison des éditions, l'annotation et l'explication des passages difficiles ou obscurs étaient de nature à le préoccuper; mais ce qui l'inquiétait plus vivement encore, c'était de savoir si les résultats obtenus seraient en rapport avec la somme de travail imposée à l'éditeur, et surtout si la patience du public trouverait une compensation à la lecture de cinquante mille vers. » M. James de Rothschild a pensé que le *Viel Testament* offrait un plus sérieux intérêt qu'un grand nombre de textes de la même époque que l'on n'étudie guère qu'au point de vue philosophique, et il ne craint pas de consacrer cinq ou six volumes à la reproduction d'un des monuments dramatiques les plus étendus que nous ait légués le XVe siècle.

Note de la D.

(2) Tome XXI. — Année 1877. Saint-Étienne, Theolier frères.

(1) A la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne. — Voy. la *Revue* du 14 avril 1877.

ment dignes de mémoire ; et cependant, ce qui servira surtout le vice-gouverneur de Provence auprès de la postérité, c'est la gloire de sa belle-mère. L'autre nom sera plus difficile à retenir. *Cedant arma... litteris!*

G. DE N.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. André Theuriet a déposé pour un instant la flûte rustique dont il charme et les nymphes des forêts et les sylvains au rire aigu, et qui nous charme, nous aussi, bien que nous ne soyons pas hommes des bois. Ne vous y trompez pas, en effet : si elle a été creusée, cette flûte, dans une branche cueillie sous la haute futaie par le poète, c'est un luthier de Paris qui l'a garnie d'ivoire poli et d'argent ciselé. Voilà comment les dryades, sortant de l'écorce de leur chêne pour mieux entendre, goûtent un plaisir que ne leur saurait procurer le vieux ménétrier du canton, et voilà comment nous, Parisiens parisiennants, cette musique champêtre ne nous dépayse pas absolument. Toujours est-il que, pour un moment, les chants sont interrompus. M. Theuriet, s'asseyant sur un tronc d'arbre, nous conte tout familièrement, en langage pédestre, ses impressions, ses joies, ses enthousiasmes de forestier (1). Quelque bonhomie qu'il y mette, s'arrêtant de temps à autre pour bourrer sa pipe, vous sentirez à quelques échappées involontaires, à certaines notes plus sonores, que ce sylvain, ce forestier, ce *boisier,* comme il s'appelle, est en ce moment encore un poète. Et il ne s'en défend pas, car cette poésie, il lui semble qu'elle n'est pas en lui, mais dans la forêt. Elle vient à lui avec les émanations sauvages des chênes ou des sapins, elle lui arrive comme par bouffées avec le vent qui traverse le feuillage, ou dans le tintement des clochettes du troupeau errant dans la clairière.

Ce qui me charme dans ces joies et ces enthousiasmes, c'est leur sincérité. Ni rôle, ni parti pris, ni effort momentané d'imagination comme dans Michelet. Michelet faisait un petit bail de trois, six ou neuf mois avec la forêt, puis avec la montagne, puis avec la mer. C'étaient de vives amours, mais subites et éphémères, sans racines dans le passé et laissant peu de traces. M. Theuriet est né, a vécu, vit et vivra boisier. Quand il revoit la forêt après une longue absence, peu s'en faut qu'il n'embrasse les arbres ; il les salue du moins comme de vieux amis que l'on retrouve. Et tel est son enthousiasme qu'il nous gagne; nous voici, nous aussi, presque sylvains. Et nous nous asseyons volontiers avec lui dans la hutte du charbonnier, et nous écoutons, ravis, la chanson du sabotier. Pour un peu, nous en fabriquerions, nous aussi, des sabots; en attendant, nous en mettons. Et nous voilà partis à travers les fougères humides.

Faut-il vous dire quel plaisir encore vous trouverez à suivre ainsi M. Theuriet? Eh bien, voici. Les poètes en général, devant les grands spectacles, veulent voir et entendre autre chose que ce que nous, simples mortels, nous voyons et entendons. Nous avons beau ouvrir les yeux, tendre les oreilles, il nous est impossible. De là un certain malaise avec ces ambitieux compagnons de voyage. Nous voilà tout humiliés de notre infériorité, ou, si nous sommes de caractère envieux, nous les accusons d'exagérer. M. Theuriet voit et entend plus que le charbonnier ou le sabotier, plus aussi que nous-mêmes, mais pas autre chose. Il ne cherche pas à prêter à la nature ses propres façons de sentir et de penser, comme plus d'un moderne; il ne la façonne pas au gré de sa rêverie, de sa mélancolie, de son mysticisme vague ; il ne la *sentimentalise* pas, qu'on me permette le mot. L'impression est vraie, franche, et nous nous y associons aisément. Tout au plus trouverait-on quelque excès d'enthousiasme pour le parler rustique des habitants de la plaine ou de la forêt et pour la poésie champêtre. S'il y a des images colorées dans la langue du paysan, comme : « L'air est *gai ;* la terre n'est pas toujours *reconnaissante,* » combien de sentiments délicats que M. Theuriet exprime, qu'il ne pourrait rendre avec cette langue presque toute faite de matière et qui a plus de corps que d'âme! De même, les complaintes rustiques que nous chante M. Theuret ne nous persuadent pas. Mais ne soulevons pas ce débat sur une tombe que l'on creuse. En effet, la poésie populaire des campagnes se meurt. Les vieux refrains chantés par la grand'mère ne sont plus guère fredonnés par les enfants. Ceux-ci glapissent, hélas! *la Canne à Canada.* C'est donc par piété que M. Theuriet force un peu la note sur la poésie rustique agonisante.

On redevient sauvage à l'odeur des forêts,

a dit M. Sully-Prudhomme. M. Theuriet n'est qu'un demi-sauvage, grâce à Dieu ! Dans ses sabots, il n'y a pas de paille ou de fougère sèche; en quittant la hutte du charbonnier, il se lave les mains. Ce n'est pas un Parisien qui joue au sylvain, mais un sylvain qui a habité Paris. Son volume a donc un double parfum ; celui des bois domine, mais il n'est pas le seul; et c'est, pour conclure comme j'ai commencé, ce qui fait l'originalité et le charme de ce volume.

II.

Après le forestier, le cigalier, mais pas un cigalier amateur, le vrai, le pur cigalier, M. Jean Aicard. Il publie aujourd'hui ses *Poèmes de Provence* (1), auxquels se sont ajoutées un certain nombre de pièces éclairées du même soleil. Ces poèmes sont dédiés à la France. La passion de M. Aicard pour sa chère Provence a laissé une belle place dans son cœur

(1) André Theuriet. *Sous bois,* impressions d'un forestier. — 1 vol. Paris, 1878. G. Charpentier.

(1) Jean Aicard. *Poèmes de Provence, les Cigales.* — 1 vol. Paris. 1878. G. Charpentier.

pour la patrie; de même que la saveur de terroir est comme enveloppée dans le sentiment de la poésie universelle.

M. Jean Aicard, en son jeune âge, faisait volontiers l'école buissonnière. Que voulez-vous? Aux leçons de ses professeurs il préférait celles du bourdon frissonnant sur les roses, des oiseaux chantant dans les arbres et de la cigale enfin chantant tout l'été sa chanson. Cette vive et chaude lumière de la campagne de Provence lui est comme restée dans les yeux, et les murmures du monde ailé et voltigeant remplissent encore ses oreilles. Vous êtes-vous promenés par la campagne au printemps en certains jours de chaud soleil? De toutes parts un bruissement sourd, un murmure confus; il semble qu'on entende la sève monter dans les branches du buisson et faire éclater le bourgeon, comme un vin capiteux le liège qui l'emprisonne. C'est la même sensation qu'on éprouve en lisant ce volume, avec cette différence que cette chaleur n'est pas lourde, comme elle l'est au centre de la France, mais légère et vivifiante. Les flèches d'or du soleil traversent un air pur, limpide, transparent. Au chant des cigales se mêle l'écho lointain du tambourin sonore et du galoubet railleur.

Vive, riante et chaude poésie; mon seul regret, c'est que son soleil, comme celui de la Provence, ait trop constamment le même éclat. On se prend à désirer un peu d'ombre au milieu de cette lumière, quelques intervalles de tristesse au milieu de cet épanouissement toujours heureux. On voudrait çà et là un petit nuage dans ce ciel éternellement bleu. Mais, après tout, M. Aicard a raison de se laisser bercer au courant qui l'emporte, d'être sincère et de ne pas jouer au mélancolique.

III.

Dans une des dernières représentations que le célèbre artiste italien Salvini donna à Paris, il joua *la Morte civile;* l'impression fut profonde, l'émotion très vive, et le directeur de l'Odéon crut que ce drame, traduit et adopté aux exigences de notre scène, obtiendrait un grand succès de larmes. M. Auguste Vitu fut chargé de faire cette adaptation. Il supprima quelques longueurs, adoucit un peu les teintes déclamatoires du style, modifia quelques détails accessoires; le tout avec quelque timidité cependant, avec une réserve respectueuse, trop respectueuse peut-être. L'Odéon vient de représenter ce drame un peu *désitalianisé,* mais pas assez encore, ce me semble. Le succès, lent à se dessiner, s'est affirmé au quatrième acte, confirmé d'une façon éclatante au cinquième. Les trois premiers ont plus fatigué l'attention qu'excité l'émotion du public. Il eût fallu y faire des coupes sombres. Mais enfin tout est bien qui finit bien; or, le drame finit au milieu des larmes et des applaudissements de la salle entière.

Il est donc trop italien, c'est là ma grande critique, et il n'a pas été construit pour nous. Il nous faut faire un effort continuel d'imagination et nous dire : Ah! c'est ainsi de l'autre côté des Alpes! Cette lenteur de développement, cette emphase du style, cette naïveté des moyens, italien tout cela. Ces passions violentes, brutales, qui font explosion et détonation comme l'Etna; puis ces revirements brusques, inattendus, ces métamorphoses soudaines, impétuosité italienne, mobilité italienne. Chez nous il faut à la passion elle-même sa raison d'être et sa logique; pour admettre qu'un caractère se modifie, il nous faut du temps, des transitions et des raisons qui nous apparaissent nettement : en Italie, non. Le héros est ainsi parce qu'il est ainsi; puis il est tout le contraire parce que le changement s'est opéré. Il semble que le poète même, un apôtre de la libre pensée comme Giacometti, admette une intervention surnaturelle, les coups soudains et décisifs de la grâce. Le dénoûment de son drame est opéré par le brusque revirement du héros et de l'héroïne, et cette métamorphose éclate sans que nous sachions bien ni comment ni pourquoi. C'est une transformation à vue comme dans les féeries. Mais, avant de parler du dénoûment, voyons le début si long et si lent du drame.

Il ne m'étonnerait pas que ce début qui nous fatigue plût beaucoup en Italie. Ennui en deçà des Alpes, plaisir au delà. Et pourquoi? C'est que dans cette première moitié de l'œuvre on voit aux prises l'élément laïque et l'élément clérical. Le bon génie du drame est un médecin libre penseur qui répand dans le pays qu'il habite ses doctrines avec ses bienfaits. Le mauvais génie est un abbé, un *monsignore,* qui persécute la vertu. Vous concevez la joie derrière les Alpes. Ici elle est moins vive. Et, en vérité, c'est un bien malhabile intrigant que ce *monsignore,* un pauvre génie que ce mauvais génie. Tous ses pièges sont éventés, tous les nœuds qu'il emmêle démêlés, et à cet homme redoutable chacun dit vertement son fait. Et il endosse toutes les rebuffades paisiblement. Sauf une vieille servante qui baisse les yeux devant lui avec onction et componction, tous lui lancent leur défi ou leur insulte. Mais c'est un Cassandre, disons-nous! On ne le dit pas sans doute en Italie, parce que là-bas ce à quoi l'on tient bien autrement qu'à la vraisemblance, c'est au plaisir de voir *monsignore* humilié, dupé, bafoué. De même les enfants, à Guignol, ne chicanent pas sur les moyens quand le diable est rossé à tour de bras. Et cependant c'est lui bien souvent qui devrait tenir le bâton! Qu'importe? Il est battu, voilà l'essentiel.

Donc le mauvais génie persécute la vertu, qui est ici représentée par le bon médecin Palmieri et par Rosalie, une jeune femme de trente-trois ans, qui est gouvernante de la fille du docteur. Cependant Monsignore a découvert par sa police que cette enfant n'était pas la fille de Palmieri, qui a perdu la sienne au berceau. Nous apprenons par des révélations successives et par trop espacées que Rosalie est la mère de cette jeune fille. Où est le père? Il est au bagne. C'était un artiste de talent, mais un caractère violent et fougueux. Après avoir enlevé Rosalie à sa famille et l'avoir épousée, il a tué dans un moment de jalousie et de fureur son frère, qui venait la reprendre. On l'a condamné aux galères à perpétuité. Quelle allait être la destinée de la femme et de la fille du forçat? C'est alors que le bon docteur a fait passer l'enfant au berceau pour sa fille et a pris la mère en qualité d'institutrice. Voilà quatorze ans de cela; aucun doute ne s'est élevé dans l'esprit de la jeune fille. Et en effet, sa mère n'a jamais dit un mot ni fait un geste qui pût éveiller ses soupçons. Par un sacri-

fice héroïque, elle s'est privée des caresses de son enfant; elle est demeurée pour elle l'institutrice. Pourquoi Monsignore veut-il troubler ce demi-bonheur en ameutant l'opinion publique contre ces honnêtes gens, en calomniant l'affection honnête et pure de Palmieri et de Rosalie? C'est qu'il a aimé et aime encore l'institutrice et qu'il a été repoussé avec mépris.

Le hasard sert ses desseins de vengeance. Un voyageur pâle, haletant, épuisé de fatigue, demande l'hospitalité. De question en question et lambeau par lambeau, grâce d'ailleurs à un sien neveu qui a connu l'artiste avant le crime, Monsignore apprend qu'il a devant lui Conrad le forçat. Le misérable s'est évadé; il marche depuis plusieurs jours et marchera encore jusqu'à ce qu'il trouve sa femme et sa fille. Vivent-elles toutes les deux? Il n'en sait rien. «Elles sont ici, lui dit Monsignore, ou du moins l'une des deux, votre femme. L'enfant est-elle votre fille? Il se pourrait. » Et il lui apprend que Rosalie est gouvernante chez le jeune docteur, et il éveille sa jalousie en un instant : jalousie furieuse, jalousie singulièrement redoutable chez un homme qui joue aisément du couteau. Aussi Monsignore se flatte d'avoir déchaîné la tempête sur l'honnête demeure qu'il hait. Non, Monsignore, vous avez envoyé le salut, et tous vos plans tourneront contre vous, ce qui ne réjouit pas moins les Italiens que le triomphe de la vertu.

Oui, le salut, mais après quelques épreuves. En effet, Conrad le forçat, Conrad l'évadé, ne doute pas que ce ne soit pour sa femme et sa fille un devoir de se jeter à son cou. Et c'est ici encore que le drame est trop italien pour nous. De l'autre côté des monts, un coup de couteau, même donnant la mort, n'est pas pour l'opinion chose si grave que de ce côté. On est donc plus disposé à l'indulgence pour le meurtrier que nous ne le sommes. S'il s'est pardonné tout le premier, s'il a presque oublié son crime — là-bas un malheur, — on l'admet plus aisément que nous ne pouvons faire. Pour nous, cet assassin évadé du bagne nous est difficilement sympathique. Il nous irrite même quand il semble n'avoir aucune conscience de sa situation et se considère comme un mari et un père ordinaire. Nous sommes tentés de nous écrier : « Mais, misérable, entre ta femme et toi, il y a le cadavre de son frère! » C'est ce que Rosalie lui dit elle-même, mais il ne semble pas comprendre. Bien plus, il se pose en juge : c'est à elle et au docteur de trembler!

Mais le docteur ne tremble pas. D'une voix ferme, il explique à Conrad l'héroïque sacrifice accompli par la mère infortunée qui pendant quatorze ans s'est privée des caresses de sa fille; il lui déclare que si l'enfant vient à savoir qu'elle a pour père un forçat, un meurtrier, sa frêle organisation ne résistera pas à une si cruelle secousse. Qu'il parle, et il la tue. C'est alors que se produit le brusque revirement dont nous parlions. Le farouche Conrad devient tout à coup humble et soucieux. Il se taira, il partira. Même revirement, et plus brusque encore, chez sa femme. Puisqu'il épargne la vie de leur fille, elle le suivra, elle fuira avec lui par les montagnes, et ensemble ils trouveront une retraite contre les carabiniers qui poursuivent le forçat évadé. Et elle se jette dans les bras du nouvel Hernani, et elle appuie sa tête sur sa poitrine. Mais ce cadavre qui tout à l'heure se dressait entre elle et le meurtrier, il est donc rentré dans la tombe? Apparemment, car elle a oublié soudainement le passé; la voilà qui presse ces mains où tout à l'heure elle voyait encore le sang de son frère. J'avoue que cette métamorphose inattendue me surprend plus encore que celle de Conrad, qui a du moins été quelque peu préparée.

Un si brusque changement pourrait mettre Conrad en défiance. Monsignore ne néglige pas l'occasion d'éveiller ses soupçons. C'est un piége qu'on lui tend pour soustraire sa fille à son affection; dès qu'elle sera en sûreté loin de lui, il verra ce que valent ces protestations trompeuses. Vaine tentative, Conrad répond à ces insinuations par des insultes; un peu plus, l'assassin donnerait sa malédiction à Monsignore.

Cependant il se demande s'il doit accepter tant de dévouement. Dans une scène très remarquablement traitée, il arrache à Rosalie cet aveu que, si elle eût appris la mort de Conrad, elle eût uni son sort à celui du docteur et acquis ainsi le droit de recevoir de son enfant le doux nom de mère. Son parti est pris, il s'empoisonne. Au moment où ses yeux vont se fermer pour jamais, on persuade à sa fille que ce sera un grand bonheur pour ce mourant, qui a cru reconnaître en elle une enfant dont il est séparé depuis longtemps, si elle l'embrasse en lui disant : Mon père! Et il meurt alors avec un sourire d'ineffable joie, heureux de son sacrifice, fier d'avoir égalé et dépassé en héroïsme ces cœurs généreux qui l'entourent.

Tel est ce drame, lent et obscur d'abord, où les scènes se suivent sans s'enchaîner, où il y a bien des détails puérils ou choquants pour nous, mais qui s'élève peu à peu aux régions élevées et se termine par des scènes d'un grand effet. La dernière est vraiment belle, et elle le serait plus encore si le héros, dont nous voyons l'apothéose finale, n'était pas un assassin. Mais ce n'est pas l'instant de revenir sur les critiques très fondées sur lesquelles j'ai suffisamment insisté. Elles expliquent la résistance que fait d'abord le spectateur; cependant il finit par être vaincu, par pleurer et applaudir.

L'interprétation est suffisante ou à peu près. Pujol joue convenablement un rôle très difficile à composer; il a trouvé quelques beaux effets au dernier acte. Mme Hélène Petit n'a peut-être pas toute la force et toute l'ampleur qu'il faudrait. M. Régnier donne à la vertu un aspect un peu terne.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Le comte de Chambord a un merveilleux génie, qu'on ne lui reconnaît pas vulgairement, mais dont il multiplie les preuves en toute occasion critique.

C'est celui qui consiste à dire juste, à propos, le mot qui peut le plus efficacement décourager son parti, diviser les cléricaux, démontrer à la France l'impossibilité d'une restauration monarchique.

Des hommes comme M. de Falloux tentent en vain de ménager la transition invraisemblable, de mimer le sourire perdu depuis la mort de Montalembert en regardant la liberté. Quand les libéraux ont peur d'une intrigue, quand les bourgeois naïfs sont enclins à admettre qu'on calomnie peut-être l'ancien régime, quand les orléanistes, fils de la Révolution, anciens parvenus de l'indifférence religieuse et du scepticisme politique, essayent une coalition, le comte de Chambord, que l'on ne consulte pas, dont on veut faire les affaires à son insu, intervient tout à coup, renie ses agents les meilleurs, applaudit ses partisans les plus maladroits et proclame le dogme de son entêtement immaculé.

A la veille des élections sénatoriales, il n'y a pas pour les républicains de manifeste plus topique à afficher que cette lettre datée de Frohsdorff. Elle avoue nettement ce que l'on reproche aux républicains de répandre faussement : l'indissoluble union du trône et de l'autel, la subordination de l'élément civil à l'élément clérical, les billets de confession pour servir de bulletins de vote.

Le prétendant déclare qu'il ne rentrera en roi que quand Dieu sera le *maître* de la France. Je ne dirai pas, comme les mauvais plaisants, qu'associer sa royauté à celle qui n'est pas *de ce monde*, c'est courir des chances pour le ciel en sacrifiant les chances de la terre; mais je crois qu'il y aurait à relever, au nom même de la religion, cette singulière fierté, et qu'il ne serait pas difficile de prouver que c'est calomnier Dieu que d'en faire un dominateur, un maître. On s'est souvent moqué de ceux qui sont plus royalistes que le roi : ne pourrait-on pas se moquer de ce roi dépité des hommes, qui veut mettre Dieu dans son jeu et qui fait la Providence plus despotique qu'elle ne veut l'être, afin de se garder des chances?

Se moquer? non, ce serait trop cruel. Ces rêves naïfs ne font tort à aucune réalité, et de toutes les folies la plus inoffensive est celle qui persuade à un homme qu'il est une moitié de Dieu.

II.

Le succès de la loterie de l'Exposition dépasse toutes les prévisions. Il devient presque inquiétant. S'il fallait satisfaire tout le monde, ce serait cent millions plutôt que douze qu'on devrait livrer à l'appétit du public.

Il y a dans cet engouement autre chose qu'un hommage rétrospectif rendu à cette grande manifestation de l'art et de l'industrie, et je ne suis pas assez naïf pour ne voir qu'un enthousiasme républicain dans ce délire financier.

Non; mais les hommes politiques, les philosophes, les moralistes pourraient voir dans ce phénomène un plaidoyer direct en faveur du rétablissement des jeux ou au moins des loteries. Jamais on ne promit de si gros lots que depuis la loi qui interdit ces primes jetées à la convoitise, à l'ambition de la richesse.

Il y a dans la nature humaine un besoin de hasard, une folie de l'espérance que les lois peuvent gêner, sans jamais les supprimer. Depuis l'abolition des loteries, les jeux de Bourse sont devenus plus universels, et depuis la fermeture des maisons de jeu les tripots se sont multipliés, sans compter les cercles où se perdent des fortunes sur deux cartes.

Qu'est-ce que la morale, la famille, la propriété ont gagné à ce déplacement du vice? Autrefois on surveillait les joueurs; aujourd'hui ils échappent à toute surveillance. Autrefois, la perte pouvait être limitée; aujourd'hui les désastres sont sans limites.

Le lansquenet, le baccarat ne font-ils pas plus de mal que la roulette? C'est là une question qui vaut la peine d'être étudiée. Quant à la loterie, elle est si bien dans nos mœurs, qu'elle s'offre naïvement à l'imagination des gens de bien quand ils veulent fonder une œuvre charitable.

III.

J'aurais voulu que, sur l'argent produit par cette gigantesque loterie, une part fût destinée à l'érection d'un monument immortel pour perpétuer cette victoire de la France remportée au Champ de Mars et au Trocadéro.

Quand je parle d'un monument impérissable, je n'entends faire allusion ni au marbre, ni au fer, ni à la pierre; quelques rames de papier suffisent.

Le livre, voilà le symbole, le témoin, l'édifice que les générations futures consulteront. On parle de faire un gymnase dans le pavillon de la Ville de Paris : c'est là une œuvre utile; mais avant vingt ans, si le gymnase dure encore, on ne pensera qu'à lui, sans se souvenir qu'il a été un prétexte.

Tandis qu'un livre dans lequel tous les savants, tous les artistes, tous les écrivains attesteraient le triomphe de l'année 1878, un livre qui serait un chef-d'œuvre de typographie, auquel tous les imprimeurs couronnés apporteraient leur concours, serait un souvenir inaltérable.

Malheureusement le livre, qui juge tout et qui venge tout, est précisément le témoin le plus dédaigné ou le plus oublié, et beaucoup de gens se moqueraient du gouvernement s'il préférait une Encyclopédie datée de l'Exposition de 1878 au palais du Trocadéro.

IV.

On a beaucoup crié à propos de la coalition des orléanistes et des bonapartistes dans les dernières élections au Sénat ainsi que dans quelques autres circonstances. Quel rapport, s'est-on dit, peut-il y avoir entre des spoliés et des spoliateurs?

Les rapports deviennent tout naturels quand les analogies sont si frappantes. Que font aujourd'hui les princes d'Orléans? Absolument ce que fait l'ex-impératrice. Ils réclament à la France leur bien, on pourrait dire son bien, et peuvent se rencontrer au Trésor, les jours de restitution.

Peut-être serait-il plus logique que les princes d'Orléans, au lieu de frapper à la caisse de l'État, allassent frapper à la caisse des gens qui les ont dépouillés. Il ne serait pas plus extraordinaire de rendre l'ex-famille impériale responsable des pertes subies par l'ex-famille royale qu'elle a ruinée, qu'il ne l'a été de faire payer à Courbet la colonne Vendôme.

Mais on trouve plus commode de s'adresser à la France. Cela ne rappelle-t-il pas l'histoire de ce gentilhomme volé par son valet de chambre? Il apprend que le voleur a pris la route de Hombourg; il court après lui et le rejoint devant le tapis vert, au moment d'un coup superbe. Interdit, ému, au lieu de prendre son voleur au collet, le volé s'assied à côté de lui et lui dit tout bas :

— Gredin! je suis de moitié dans ton jeu; tâche de gagner pour nous deux.

Les orléanistes et les bonapartistes s'attablent ensemble; il leur est bien difficile de se faire la guerre. Quant à s'estimer, c'est autre chose. Ce sont des gens trop pratiques pour s'embarrasser de considérations morales.

V.

M. Devinck, qui fut un des hommes de finance importants du dernier empire, vient de mourir M. Haussmann lui doit un souvenir.

La grande ambition de cet honorable négociant était d'égaler, sinon d'éclipser la gloire du baron Louis. Ne pouvant lui prendre son nom, il s'était arrangé pour établir un lien entre eux et n'avait trouvé rien de mieux que d'acheter la bibliothèque du grand ministre des finances de la Restauration. Par malheur, il paraît que le baron Louis n'avait pris ni mis ses recettes dans sa bibliothèque.

VI.

On dit trop de mal de la liberté des théâtres, et lui attribuer la ruine de quelques directeurs maladroits, l'abaissement du goût public, c'est ne tenir aucun compte de toutes les habitudes qui ont fait renchérir le prix des acteurs et donné la manie des pièces luxueuses.

Ce n'est pas la liberté des théâtres qui fait la disette des auteurs dramatiques; je l'ai dit il y a quinze jours, et je le répète à l'heure où cette question est agitée dans des comités.

J'engage les conseillers choisis pour affermir les dispositions libérales du ministre des beaux-arts à lire l'intéressante et instructive *Histoire du Théâtre-Français* par H. Lucas, l'aimable et savant confrère qui vient de mourir. Ils verront comment cette liberté est aussi une conquête de 1789, ou plutôt de 1790.

Le 23 août, La Harpe se présenta à la barre de l'Assemblée nationale et lut, au nom des auteurs dramatiques, une pétition dont il était le rédacteur.

Après avoir prouvé l'influence du théâtre sur les mœurs, sur les habitudes d'une nation et sur son gouvernement, il demanda que l'art dramatique fût affranchi des entraves qui arrêtaient son essor et s'opposaient à ses développements. Les principaux articles réclamés par les auteurs furent :

1° L'anéantissement de tout ce qu'on appelait *privilèges* de spectacles;

2° La jouissance pour tous les théâtres indistinctement des pièces de nos anciens acteurs, comme propriété nationale.

3° La faculté pour tout particulier qui aurait un théâtre d'y faire jouer la comédie;

4° Le droit pour les auteurs vivants de statuer eux-mêmes sur la valeur de leurs ouvrages, de gré à gré, avec les directeurs, dont aucun ne pourra les représenter sans leur consentement.

Cette pétition, renvoyée au comité de Constitution, provoqua le décret rendu quelque temps après par l'Assemblée constituante, décret qui consacra la liberté des théâtres et fixa les droits des auteurs.

La Comédie-Française s'émut beaucoup de cette pétition; elle s'y opposa par des écrits; mais les auteurs répliquèrent, et les comédiens aristocrates subirent l'humiliation de la liberté.

Aujourd'hui le Théâtre-Français, riche et glorieux, n'a rien à redouter de la concurrence que n'ose pas même lui faire l'Odéon. Il n'a rien à craindre de la liberté, et il laisse les entrepreneurs d'opérettes se plaindre de la tolérance accordée aux cafés-concerts.

VII.

Quand je défends la liberté des théâtres, je revendique avec plus de force encore la liberté des livres; car les livres finiront par régler, par moraliser le théâtre, par diminuer l'attrait déjà un peu fané de ces exhibitions qui ne suffisent plus.

Les mauvais livres eux-mêmes serviront à cette réforme, par la concurrence qu'ils feront aux nudités du maillot. Quand on se déshabituera des mauvaises pièces pour le livre même suspect, on prendra le goût de la lecture, et alors tout sera reconquis.

Voilà pourquoi je ne saurais trop blâmer les sévérités du parquet ou de la police pour des romans scabreux qui ne relèvent que de la critique et que l'on recommande un peu trop en les poursuivant.

On a saisi, dit-on, le roman de *Madame Ducroisy*, par Marc de Montifaud. J'espère que cette saisie est un élan de curiosité de la part de l'administration, et que, quand on aura suffisamment lu ce livre singulier dans les bureaux, on le rendra aux étalages.

Je me suis imposé le travail assez rude de connaître l'œuvre d'un écrivain qui me paraît un produit curieux de la littérature réaliste et dont *l'Assommoir* est l'expression la plus complète. Le grand tort de M. Zola est de faire des élèves, et quels élèves! Ceux-ci exagèrent l'exagération.

D'après la théorie du maître, tout doit aimer et servir à faire aimer dans la nature, depuis le linge sale que la blanchisseuse remue, jusqu'aux nuages qui s'étalent voluptueusement sur les montagnes.

Voilà comment l'élève Marc de Montifaud traduit la leçon ; on va voir avec quelle simplicité de langage et quel naturalisme :

« Le ciel vide, sans perspective, restait d'une neutralité véritable. Nulle incubation solaire dans le nuage vierge qui finit à un moment de la journée par saigner d'amour. Il n'y avait pas eu le moindre râle de tendresse, le moindre plissement délicat dans les capricantes vapeurs nocturnes auxquelles succédait une clarté sans caractère, venue parce qu'elle ne pouvait pas faire autrement. »

La description ou plutôt l'allusion se poursuit pendant deux pages sur ce ton délicat et simple.

Quelques pages plus loin, l'auteur, voulant peindre l'ennui et l'émoi d'un ami qui va réclamer son ami au dépôt de la préfecture de police, écrit :

« A ce moment, il sentait naître en lui ce grand *jus chaud* de l'angoisse. »

Voilà comment on fait du réalisme. J'ajoute que l'auteur est une femme. Je ne sais si elle a pris pour devise celle d'un bas-bleu du XVIIIe siècle dont Grimm se moque dans sa correspondance : *Forma Venus, arte Minerva.* Une photographie jointe à ses livres nous édifierait sur la première partie de la formule; mais je l'engage, en tout cas, à ne pas tenir à la seconde : *Forma Venus* suffirait à sa gloire.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Il faut avouer que la république est bien servie par ses plus ardents adversaires. Elle a en particulier, dans M. le comte de Chambord, un auxiliaire d'autant plus précieux qu'il est plus involontaire et plus candide. Toutes les fois que la fameuse Union conservatrice tend à se reformer dans l'équivoque et qu'elle aurait besoin des sous-entendus les plus prudents, on entend une voix éclatante qui les rend impossibles. On dirait une sonnerie de trompettes dans une embuscade, sonnerie d'autant plus retentissante qu'elle se croit appelée de par Dieu à faire tomber miraculeusement la citadelle ennemie comme une autre Jéricho. Qui ne se souvient de l'effet produit par la fameuse lettre du comte de Chambord en octobre 1873, alors que des partis sans loyauté essayaient de ruser avec la France et de faire croire à un accord, qui n'existait pas, sur la question du drapeau? Le prétendant s'enveloppa de blanc comme un catéchumène de l'ancienne Église et remonta aux cieux, à la grande colère des habiles qui spéculaient sur son silence.

Voici qu'aujourd'hui il redescend de cette demeure dernière de sa souveraineté; mais c'est pour porter de nouveau un coup mortel à la coalition des droites. Il a trouvé le meilleur moyen de la désorganiser. Les orléanistes dévorent leur irritation, les bonapartistes n'osent pas se fâcher tout haut, mais ils sentent bien que cette homélie du Roy n'est pas faite pour rétablir leurs affaires déjà gravement compromises; nous ne savons trop comment ils s'en tireront, car ils n'ont qu'un programme : le suffrage universel — programme menteur, puisqu'ils ne l'ont jamais proclamé que pour le violenter et le frauder; mais enfin ils en ont fait leur raison d'être. Aller au scrutin sénatorial avec les contempteurs avoués du suffrage universel, contre la république, est une démarche grave, pleine de péril. Ils diront sans doute, avec M. Paul de Cassagnac, qu'il reste entre eux et la légitimité le lien sacré de la dévotion, la piété fervente qui éclate dans leurs discours débordants d'onction et de charité; toutefois cette touchante union des cœurs dans les choses éternelles ne suffit pas pour dissimuler un désaccord flagrant dans les choses temporelles sur le point le plus vital de la politique. Nous ne savons comment ils s'en tireront. Espérons qu'ils ne s'en tireront pas.

La lettre de M. le comte de Chambord a plus d'importance qu'on ne semble lui en attribuer généralement dans la presse, non pas seulement par les services qu'elle rend à ses adversaires, mais par l'exposé de principes qu'elle contient. Sans doute, à en juger au point de vue de l'homme moderne, de celui qui a aspiré une seule bouffée de l'atmosphère de son temps, rien n'est plus enfantin que ces théories surannées et chimériques. Cela ne se réfute que par un haussement d'épaules. N'oublions pas cependant que ces théories plus qu'étranges sont aujourd'hui le fond de l'orthodoxie ultramontaine. Elles ne sortent pas simplement, comme le fantôme de l'empereur du moyen âge, de la caverne fabuleuse où la légende le faisait dormir ; c'est du Vatican qu'elles ont pris leur essor avec l'autorité d'un concile général; elles sont l'objet de l'enseignement de tous les séminaires, la foi exaltée de tous les fidèles de l'ultramontanisme. Il ne se tient pas un congrès catholique ou une réunion générale des cercles catholiques d'ouvriers qu'elles ne s'y étalent avec audace.

La pensée dominante de la lettre du comte de Chambord est identique avec celle du *Syllabus,* qui a été tout entier dirigé contre l'État laïque et la liberté de conscience. La conclusion de la lettre du prince : *Rappelez sans cesse qu'il faut, pour que la France soit sauvée, que Dieu y rentre en maître pour que j'y puisse régner en roi,* est une traduction fidèle du principe fondamental de l'ultramontanisme sur la subordination du pouvoir civil au pouvoir sacerdotal. On sait, en effet, que l'Église actuelle n'hésite pas plus à dire : *Dieu, c'est moi,* que Louis XIV n'éprouvait de scrupule à identifier l'État avec sa personne. Il s'agit donc bien, dans la pensée du comte de Chambord, d'établir la domination de l'Église ultramontaine dans tous les domaines. Chose étrange! ce prétendu représentant de la vieille France ne s'aperçoit pas qu'au lieu de la ressusciter, il en répudie les traditions les plus incontestables, celles surtout qui furent chères à sa race. Son aïeul Charles X avait beau suivre les processions un cierge à la main et substituer les inspirations mystiques d'une dévotion fanatisée à la sagesse politique et même aux règles élémentaires de la conscience, qui commande la fidélité aux serments : il n'eût jamais abaissé sa couronne devant la curie romaine, comme le prouvent les fameuses ordonnances de 1828 contre les Ordres religieux non reconnus. Le comte de Chambord est un novateur et un révolutionnaire au point de

vue de l'ancienne monarchie, comme le fut, du reste, pour la constitution de l'Église, le fougueux pontife dont il est le disciple fidèle. Pie IX, comme nous avons eu plus d'une fois l'occasion de le faire remarquer, a porté dans la réaction toute la fougue de la révolution; il a laissé de côté la politique prudente qui convient aux antiques institutions; il a lancé celles-ci à toute vapeur sur la pente où l'on ne s'arrête plus. Agissant comme un prophète et un inspiré, il a méprisé les ménagements et les transitions. Son successeur essaye de revenir aux sages lenteurs d'un gouvernement de vieillards administrant de vieilles choses; mais, s'il peut réussir dans la pratique à amortir quelques conflits, il ne peut plus rien tempérer ni adoucir dans le domaine de la théorie.

Le comte de Chambord met d'accord sa pratique et sa théorie. Ce prétendant parle comme un confesseur et s'attaque à tous les droits et à toutes les libertés modernes, comme Polyeucte s'attaquait aux idoles, et, avec un instinct qui ne manque pas de sagacité, il s'en prend avant tout au principe de l'État laïque. C'est là, en effet, qu'est la grande antinomie entre l'ultramontanisme et la Révolution; c'est sur ce point qu'ils se livreront en Europe la bataille décisive. Voilà pourquoi il importe extrêmement que la Révolution, c'est-à-dire la France moderne, ait une claire conscience de son principe fondamental et n'y déroge jamais. Le comte de Chambord a exprimé avec une grande netteté la pensée de toute l'école ultramontaine sur la Révolution quand il l'a accusée de poursuivre son idéal d'un État « sans Dieu, c'est-à-dire contre Dieu ». Il faut bien se garder de jamais justifier cette calomnie en donnant à penser, comme le font parfois certains adversaires exaltés de l'ultramontanisme dans l'échauffement de la lutte, que l'État moderne est hostile à la religion en soi et que la république est solidaire de telle ou telle négation philosophique. L'État qui serait athée en ce sens qu'il professerait l'athéisme comme doctrine, cesserait d'être laïque et perdrait ce caractère de neutralité dans les conflits de la pensée qui seul lui convient, car il n'a qu'un rôle qui est de défendre la liberté de conscience de tous les citoyens en s'opposant à tous les empiétements, d'où qu'ils viennent. Il n'a pas plus le droit de persécuter une idée religieuse que de la protéger; dans un cas comme dans l'autre, il est infidèle à son caractère laïque, qui est bien celui que lui a imprimé la Révolution si l'on s'attache du moins à sa pensée première en la dégageant des démentis qu'elle s'est donnés dans les fureurs et les périls de son terrible combat contre le passé. C'est ce caractère laïque de l'État moderne qui faisait la grandeur morale de la Révolution française aux yeux de Lamartine, comme cela ressort de son beau discours sur la liberté des cultes prononcé en 1845 et réédité dans le livre si remarquable que vient de publier M. de Ronchaud sur la politique du grand poète, qui fut parfois un voyant et presque un prophète dans la mêlée confuse des événements contemporains.

« La Révolution française — disait-il à la tribune de la Chambre des députés, — considérée dans toute sa grandeur, fut surtout une révolution religieuse; et voilà pourquoi elle a un sens si sérieux et si intime dans l'âme des peuples, et elle sera, quoi qu'il arrive, une auguste date dans l'histoire de l'esprit humain. Voilà aussi pourquoi je la bénis dans l'œuvre qu'elle doit accomplir, et je m'y suis attaché avec réflexion par toutes les forces de mon intelligence. La Révolution française se donna une double mission : une mission politique — émanciper les citoyens par les droits civils, universels, reconquis sur le despotisme et les aristocraties; une mission religieuse — reconquérir l'indépendance des cultes sur la théocratie des religions d'État. La première de ces œuvres, elle l'a achevée, et nous luttons pour la maintenir; la seconde, l'a-t-elle achevée? Non; et voilà pourquoi je ne cesserai de répéter, malgré vos indignations et vos murmures : La Révolution française n'est pas finie; elle n'a accompli que la moitié de sa tâche, la moitié de sa journée; elle se repose, elle fait une halte; elle recommence. »

Oui, il faut non seulement qu'elle recommence, mais qu'elle continue dans cette voie. C'est la meilleure réponse à ceux qui prétendent ramener le conflit entre elle et l'ultramontanisme, à une lutte entre l'irréligion et la religion. Il faut qu'elle montre qu'en continuant la grande œuvre de 1789, qui est l'affranchissement total de la conscience, elle est plus respectueuse de la religion que tous les théocrates, et que le pire des athéismes pour l'État est la prétention de faire régner Dieu par l'épée du roi, comme le souhaite M. le comte de Chambord et, avec lui, toute l'école ultramontaine. Ce n'est pas comme manifeste électoral que nous avons pris sa lettre au sérieux, car à cet égard elle n'a d'importance que par les voix qu'elle nous vaudra; mais elle nous rend ce service de montrer clairement à la république la politique généreuse qu'elle devra pratiquer au jour prochain où, par l'accord des pouvoirs publics, elle sera maîtresse de sa législation. Il ne sera pas inutile de prouver au monde que la Révolution est, au fond, plus religieuse que la contre-révolution, quand bien même celle-ci a pour étendard une bannière de procession et veut faire du roi selon son cœur un vrai suisse d'église.

E. de Pressensé.

BULLETIN

Dans la collection des *Grands écrivains de la France*, publiée par la maison Hachette, le quatrième volume des *Œuvres de Molière* vient de paraître et reporte notre pensée vers des souvenirs qui se conservent, nous n'en doutons pas, dans l'esprit des lecteurs de la *Revue*.

C'était, comme on sait, Eugène Despois, notre ancien collaborateur et ami, qui s'était chargé de cette nouvelle édition des œuvres de Molière. « On savait, dit M. Paul Mesnard dans l'*Avertissement* du présent volume, ce qu'il y avait à attendre de son excellent goût, de son esprit fin, agréable et juste, et de son dévouement à tous les devoirs qu'il acceptait. Au sentiment des meilleurs juges, cette attente n'a pas été trompée par ce qui a été publié de l'édition avant qu'elle ait été funestement interrompue. » Il y a un an environ, M. F. Brunetière disait à ce propos dans la *Revue des Deux Mondes* : « Il ne sera pas facile de remplacer dans sa tâche délicate

l'un des hommes de France qui savait le mieux son XVIIe siècle. Il y avait surtout dans l'érudition d'Eugène Despois, en même temps qu'une abondance et une précision de détails singulière, cette discrétion dans le choix, si rare, et cette liberté, si difficile, dans l'emploi des matériaux, qui dénoncent un écrivain de race. »

Ce volume contient *le Mariage forcé, la Princesse d'Élide et Tartufe*. On a eu l'heureuse fortune de décider M. Paul Mesnard à écrire les notices qui doivent, à commencer par celle du *Tartufe*, continuer le travail de Despois. M. Desfeuilles, l'auxiliaire habile et laborieux du premier éditeur, est désormais chargé du commentaire. Pour le *Tartufe*, il a trouvé dans les papiers d'Eugène Despois l'annotation à peu près complète du premier acte et, pour la suite de la pièce et même tout le reste du théâtre, çà et là quelques notes et indications dont il a eu et aura bien soin de profiter.

—

Dans quelques jours paraîtra, à la librairie Germer Baillière, une nouvelle édition de l'*Histoire de mes idées*, autobiographie d'Edgar Quinet, augmentée de documents inédits. Nous en détachons une très intéressante lettre datée de 1825, écrite le lendemain des funérailles du général Foy, où le département de l'Ain avait été représenté par une députation :

« A M. Lucien Aillaud, a Nantua.

« Paris, octobre 1825, rue de Sorbonne.

« Chers amis,

« Nous vous devons, à vous et à nos parents du département de l'Ain, de vous dire qu'aucun des nôtres n'a été indigne de vous dans la triste journée des funérailles du général Foy. Aucun d'eux n'a manqué à ce grand devoir, qui est devenu une grande leçon. Car le temps n'est pas venu d'amollir nos cœurs, et ce n'est point un mal que des larmes si amères soient tombées de nos yeux, si elles doivent à jamais nourrir et fortifier nos convictions. C'est peu que de laisser éclater notre douleur et que de donner l'obole aux enfants du vieux soldat. Il faut à sa mémoire un culte plus mâle et plus difficile. Quand nous aurons parlé à nos mères, à nos sœurs, qui ne l'ont pas connu, de sa voix si touchante qui tant de fois nous a transportés d'aise, nous n'aurons rien fait pour lui. Quand nous aurons rapporté au milieu de vous son image, nous n'aurons rien fait encore. Son image! c'est la liberté éternellement vivante dans nos âmes; c'est l'amour du pays, l'affection pour tous, la tolérance, la croyance inébranlable au bien, la haine irréconciliable de tous genres d'oppression.

« Voilà le culte que nous lui vouons dès cette heure; et si chacun de nous lui reste fidèle, sa mort n'aura pas été sans fruits, et ce n'est point en vain que nos cœurs auront été brisés.

« Edgar Quinet. »

On prétend que Mlle Sarah Bernhardt va aborder la littérature. Son ouvrage d'essai s'appellera : *Dans les nuages, impressions recueillies d'une chaise*. Il sera orné d'illustrations par Clairin.

Hernani vient d'être adapté à la scène allemande par M. Anton. Bing.

Nous annoncions, il y a quelques mois, une traduction d'*Hamlet* en portugais, dont l'auteur est le roi de Portugal. *Hamlet* vient encore d'être traduit en roumain. L'auteur de la nouvelle version est le docteur A. Stern.

Il avait paru en Allemagne, il n'y a pas longtemps, une traduction des poésies d'Alfred de Vigny, par M. Johannes Karsten. Le traducteur a continué son œuvre par *Servitude et Grandeur militaire*, et le nouveau volume reçoit bon accueil de la critique allemande, selon laquelle M. Karsten a été particulièrement heureux dans l'exécution de cette partie de sa tâche.

D'un ancien livre de dépenses de la cour de Rome. — D'après l'*Archivio storico, artistico*, etc., dirigé par le professeur Fabio Gori, on a découvert des registres qui contiennent l'indication des sommes payées par les papes, au XVe siècle, à différents princes pour services rendus à la chrétienté. Scander-beg, le fameux héros albanais, reçut, en plusieurs fois, du pape Paul II (entre 1465 et 1467), pour ses guerres contre les Turcs, 5960 ducats d'or. Mathias Corvin, roi de Hongrie, toucha 57 000 ducats. Les registres mentionnent encore 100 ducats à Léonard, despote d'Arthes, en Syrie; 140 ducats par mois au despote de Serbie; 120 ducats à la reine de Bosnie; 300 ducats à André Paléologue; 1580 ducats à Thomas, despote de Morée; et plusieurs autres subventions.

Académie des Lincei. — Nous avons reçu le volume Ier de la 3e série des *Atti* de l'Académie des Lincei, à Rome, pour la section des sciences morales, historiques et philologiques. M. Fiorelli y rend compte, dans une série d'excellents mémoires accompagnés de planches, des résultats donnés par les fouilles exécutées dans un grand nombre d'endroits pendant l'année 1876-77. Parmi les travaux historiques, l'étude de M. Ignazio Ciampi sur la *Correspondance inédite* de Fabio Chigi, pape plus tard sous le nom d'Alexandre VII, est particulièrement intéressante. Fabio Chigi, ayant pris une part active en qualité de nonce du pape aux négociations qui aboutirent au traité de Westphalie, avait naturellement vu et su beaucoup de choses. Ses lettres, officielles et non officielles, contiennent une foule de détails sur les affaires du temps, ses appréciations personnelles sur les événements, des récits de faits extraordinaires, des portraits de personnages connus. Elles permettent d'éclaircir différentes intrigues restées obscures pour l'historien.

Darwinisme et Socialisme. — Le professeur Oscar Schmidt examine dans la dernière *Deutsche Rundschau* s'il est vrai, comme quelques-uns le soutiennent, que le darwinisme puisse servir de base et de justification au programme socialiste, et il conclut énergiquement à la négative. En effet, chez les socialistes, l'idée du développement et du perfectionnement de la race humaine se lie à l'idée d'une égalité idéale de tous les hommes, illusion que le darwinisme détruit de fond en comble, puisque le principe de l'évolution est la négative même du principe de l'égalité. La sélection natu-

relle et la lutte pour l'existence n'ont rien à faire avec le juste et l'injuste; elles ne sont soumises à aucune *idée déterminante*. La force et les circonstances y décident de tout; le faible est vaincu, le petit capital tué par le gros : c'est exactement l'antipode de la théorie socialiste.

Voici un livre dont le besoin se faisait sentir en Allemagne et en Russie, et qui va être d'un grand secours à bien des âmes sensibles. Les Victimes de la Vie sauront désormais pourquoi elles sont victimées. Si elles ne le savent pas, c'est qu'elles n'auront point lu *le Bréviaire des pessimistes*, par un *Adepte* (1), car il est impossible qu'elles n'y trouvent point quelque chose qui s'applique à leur cas particulier. Toutes les variétés du gémissement y sont épuisées dans une série de soixante douze chapitres également lamentables. L'*Adepte* pleure tantôt en prose, tantôt en vers, et le tout ensemble forme, selon sa propre expression, une « gélatine visqueuse ». Ce mot est le plus heureux de l'ouvrage.

L'Instruction primaire en Italie avant l'unité. — L'Italie, sous l'ancien régime, ne possédait pour ainsi dire point d'instruction primaire, sauf en Piémont et en Lombardie. Dans les Marches, 15 habitants sur 100 savaient lire, et dans la Basilicate la proportion était de 9 sur 100. Dans tout le royaume des Deux-Siciles, on comptait les plébéiens sachant lire, et bon nombre de bourgeois ayant une boutique à eux, une caisse et des piastres, n'avaient jamais poussé leurs études jusqu'à l'alphabet. Quelques hommes distingués avaient fondé des salles d'asile à Naples avant 1848. Ils furent proscrits en 1849, et les salles d'asile abandonnées. Il n'en resta qu'une, celle de San-Carlo-alle-Mortelle, que le gouvernement ne ferma point, parce qu'il en ignorait l'existence. Ceci n'est pas une plaisanterie; c'est l'exacte vérité. Lorsqu'un publiciste français, M. de C..., vint à Naples, il demanda au ministre de l'instruction publique de lui montrer les asiles; le ministre, un peu confus, lui répondit qu'il n'y en avait pas, et que même on ne savait ce que c'était. Fort étonné de cette lacune, M. de C..., s'en plaignit à un Napolitain, qui se hâta de le détromper en le conduisant à San-Carlo-alle-Mortelle : « Mais n'en dites rien au ministre, ajouta-t-il; on nous mettrait en prison. »

Les écoles primaires existaient, mais ignorées, abandonnées, tenues par des prêtres nécessiteux, dont les plus favorisés touchaient un traitement de 510 francs, sur lequel ils abandonnaient 63 francs à l'État, et dont les autres ne recevaient que 13 francs par mois. Le 23 octobre 1849, toutes les écoles furent fermées d'un trait de plume. Il fallut, pour les rouvrir, une permission signée par monsignor Apuzzo, président du conseil de l'instruction publique, qui ne l'accordait qu'après avoir fait subir, en personne, un examen de capacité à l'instituteur postulant. L'examen n'était pas difficile : il s'agissait de réciter certaines réponses à certaines questions, et questions et réponses se trouvaient imprimées dans un livre en vente chez tous les libraires. Ce livre était un catéchisme rédigé par monsignor Apuzzo et devenu, sous son règne, la base de tout l'édifice universitaire. Nul enseignant n'était exempté de cette récitation, pas même les maîtres de danse.

L'instruction primaire est obligatoire en Italie depuis le 15 juillet 1877.

(*Bibliothèque universelle et Revue suisse.*)

La presse périodique en Finlande. — Le nombre des journaux qui se publient dans le grand-duché témoigne du développement intellectuel de la population finlandaise. C'est en 1771 qu'a paru à Abo la première gazette en langue suédoise. Cinq années après en paraissait une seconde en langue finnoise. A partir du commencement du siècle le nombre des organes de la presse a toujours été en augmentant; vers 1830, on comptait déjà plus de dix journaux en langue suédoise. Vers 1840, la langue finnoise a commencé à acquérir une importance littéraire plus marquée. On compte actuellement 54 journaux paraissant périodiquement; sur ce nombre, 24 sont rédigés en langue suédoise et 30 en langue finnoise.

On voit que pour une population aussi peu nombreuse que l'est celle du grand-duché de Finlande, le nombre des feuilles périodiques est très respectable. Il faut ajouter que certains journaux ont un chiffre d'abonnés digne des grandes capitales : l'*Uusi Suometar* en a 6500 environ; la *Sanomia Turusta*, paraissant à Abo, 4600, etc. La majorité des abonnés aux feuilles finnoises sont des ouvriers et des paysans; dans les grandes villes sont instituées des salles de lecture où le peuple vient lire les journaux. Le prix de l'abonnement est d'ailleurs d'une modicité qui le met à la portée de toutes le classes : l'*Uusi Suometar*, paraissant cinq fois la semaine, coûte 13 marcs (environ 4 roubles) par an. Le paysan finlandais tient à connaître les nouvelles de son pays, les débats de la diète et les principaux événements de la politique étrangère.

Il vient de paraître à Varsovie un *Recueil des éditions des imprimeurs célèbres de l'Italie, de la France et de la Belgique, conservés dans la Bibliothèque de l'Université impériale de Varsovie*, par Jos. Siennicke, contenant la description de quatre à cinq cents ouvrages sortis des presses des Alde, des Plantin et d'autres imprimeurs renommés.

La librairie Klincksieck a entrepris une publication qui sera la bienvenue de tous les travailleurs. C'est un *Bulletin mensuel* des ouvrages étrangers reçus par le département des imprimés de la Bibliothèque nationale. Ce *Bulletin mensuel* épargnera bien des courses inutiles et fera gagner bien du temps aux personnes qui désirent se tenir au courant du mouvement intellectuel à l'étranger.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

---

1 *Pessimisten-Breviar*, par un adepte (Berlin, 1879. Theobald Grieben).

PARIS. — IMP. J. CLAYE. — A. QUANTIN ET CIE, [illegible] [illegible] [illegible]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 23. 7 DÉCEMBRE 1878.

L'EXÉCUTION DU TRAITÉ DE BERLIN (1)

I.

La lune de miel du traité de Berlin a été de fort courte durée. Dans les premiers temps, au moment même de la signature, l'opinion publique en Europe était tout à la joie de l'accord intervenu quelque peu subitement entre la Russie et l'Angleterre, qui jusque-là avaient donné le spectacle inquiétant des héros d'Homère préludant au combat, devant les murs de Troie, par un échange d'interpellations peu parlementaires et de menaces peu diplomatiques. La surprise fut si grande et la satisfaction si réelle, que de prime abord on ne prit pas garde aux clauses du traité en elles-mêmes; on ne constata que le fait de la transaction. La guerre n'éclatait point entre les deux puissances rivales; la paix était maintenue en Europe : c'était l'affaire capitale; on n'en demandait pas davantage. La conscience publique éprouvait bien quelques vagues scrupules; le courtage honnête de M. de Bismarck ne se ressentait-il point des trop célèbres maximes pratiquées à d'autres époques? Le diable (nous prenons ce terme dans le sens amical que lui donnent les Allemands eux-mêmes en parlant de l'illustre chancelier), en se faisant vieux, n'était-il point suffisamment converti? Les principes d'équité qui — prétendent certains moralistes importuns — doivent gouverner les choses de ce monde n'avaient-ils pas été parfois traités par-dessous la jambe? Enfin les combinaisons du Congrès n'avaient-elles point une certaine odeur de démembrement, de partage, rappelant d'une manière désagréable à toutes les nations, petites ou grandes, puissantes dans le passé ou dans le présent, le *memento quia pulvis es?* Avouons-le pour l'honneur de l'Europe, dans la satisfaction générale de la première heure on retrouve encore le souvenir importun de la justice négligée, cette amertume des transactions équivoques que les grands politiques traitent volontiers d'enfantillage, mais qui, chez les hommes simples, c'est-à-dire heureusement chez la plupart des hommes, fait monter au front de subites rougeurs. Mais la crise persistait depuis si longtemps, énervante, amollissante, que, de guerre lasse, c'est bien le mot, l'Europe s'est bientôt endormie, heureuse, en somme, de ne plus entendre gronder le canon. L'histoire présente des cas de cet appétit irrésistible, invincible, de paix, contrastant avec d'autres accès de *furia* belliqueuse; à tout prendre, les premiers sont encore moins nuisibles que les seconds.

L'état psychologique que nous venons d'exposer explique comment la déception a été plus grande, plus dure, quand, presque sans intervalle, au lendemain même de la signature du traité, les embarras ont éclaté, trompant l'espérance d'une quiétude immédiate et complète. La convention anglo-turque, qui modifie, sinon les rapports de diplomatie, du moins les conditions d'influence des puissances méditerranéennes; l'occupation de la Bosnie accomplie par l'Autriche, non point à l'amiable et de concert avec la Turquie, mais selon les procédés et avec toutes les rigueurs d'une conquête de vive force; la fin de non-recevoir de la Porte aux réclamations de la Grèce basées sur un article du traité; l'insurrection des Bulgares de Macédoine et de Roumélie coïncidant avec l'arrêt du mouvement d'évacuation des troupes russes; par surcroît, la querelle éclatant entre le vice-roi des Indes et l'émir de Caboul à propos d'une ambassade du czar, tous ces événements, surgissant coup sur coup avec la redoutable apparence d'une préméditation, ont consterné l'opinion publique. Plus on avait compté sur le repos, plus ces contre-

(1) Documents diplomatiques sur le Congrès de Berlin, publiés par le gouvernement français. — *Actenstucke in orientalischen Angelegenheiten*, publiés par le gouvernement austro-hongrois. — Voy. aussi, pour le texte des conventions, *le Traité de Berlin annoté et commenté*, par M. Benoit Brunswick; 1 vol. in-8°. E. Plon et Cie.

temps ont étonné, inquiété l'Europe. On avait imaginé que tout serait désormais simple et facile; on croyait que les dérogations mêmes aux principes de la justice ne consolideraient que davantage l'œuvre du Congrès. A ce point de vue, la paix avait été payée assez cher; on l'estimait donc acquise en toute propriété. De là une réaction toute naturelle contre le traité de Berlin : on l'accuse d'avoir fait tout le mal; on lui attribue tous les incidents, du reste fort graves par eux-mêmes, qui se sont multipliés depuis le mois de juillet.

On a conclu de ces équivoques, de ces lacunes, de ces imperfections, maintenant manifestes, que le traité ne saurait être, qu'il ne sera point exécuté; que, par conséquent, il conduit à la guerre tout aussi sûrement qu'à Paris la rue de la Paix mène à la colonne Vendôme.

Voilà le point où nous en sommes. Dans quelle mesure ces appréhensions sont-elles exactes, sont-elles exagérées? La question n'est point de celles qui peuvent se trancher par une affirmation ou une négation dogmatique. Le plus sûr, comme toujours, c'est encore de s'en tenir aux faits eux-mêmes. Quelles sont exactement les stipulations du traité de Berlin, dans la lettre et dans l'esprit, pour reproduire la formule de lord Beaconsfield? Dès lors, comment importe-t-il qu'elles soient exécutées? Nous ne croyons pas nous tromper en disant que tels sont les éléments de solution du problème.

II.

« Il s'agit d'assurer d'un commun accord et sur la base de nouvelles garanties la paix dont l'Europe a tant besoin. » C'est par ces paroles très significatives que le prince de Bismarck a ouvert, le 13 juin, les séances du Congrès. On sait que le « commun accord » dont parlait le chancelier avec une assurance elle-même fort rassurante était déjà un fait accompli en ce sens que les trois puissances particulièrement intéressées, la Russie, l'Angleterre, l'Autriche avaient réglé préliminairement les points essentiels grâce aux négociations ambulatoires du comte Schouwaloff. Avant même l'ouverture du Congrès, un journal anglais, le *Globe*, avait indiscrètement publié un certain mémorandum transactionnel entre la cour de Saint-Pétersbourg et le cabinet de Saint-James, lequel fut démenti par lord Salisbury non point comme inexact, mais comme incomplet. Ce *distinguo* diplomatique donna tout de suite à penser que les arrangements de l'Angleterre ne se bornaient point au seul mémorandum, que, selon une expression connue, lord Beaconsfield et lord Salisbury s'étaient encore « pourvus ailleurs ». Le mystère resta impénétrable pour le commun des mortels; mais on comprit vaguement que le gouvernement anglais avait abandonné le terrain des intérêts purement européens et que, pour obtenir soit la réduction des clauses les plus dangereuses du traité de San-Stefano, soit des garanties contre les articles encore subsistants de ce même traité, il avait eu recours à des combinaisons toutes particulières, en dehors de l'action collective stipulée par l'acte de 1856.

Beaucoup de documents ont déjà été publiés sur le Congrès, sur ses tenants et aboutissants. Notre *Livre jaune* donne le procès-verbal officiel des séances avec un certain nombre de pièces qui se rapportent plus spécialement à la France. Le *Livre rouge* austro-hongrois contient la correspondance du comte Andrassy; mais ce sont des extraits choisis; tout ce qui se rapporte à l'alliance des trois empereurs est soigneusement éliminé. Ainsi on est encore bien loin de tout connaître. Ce qui paraît certain, c'est que le prince de Bismarck, auquel M. Virchow a refusé le sens de la politique intérieure (nul n'est prophète dans son pays), mais auquel il a reconnu un tempérament diplomatique de premier ordre, n'avait point consenti à la réunion du Congrès sans avoir pris ses précautions. Il est une coutume dans le parlement anglais : tout débat public important est généralement réglé d'avance. Les incidents imprévus, comme celui de M. Plimsoll, au sujet des navires de commerce, sont très rares. D'ordinaire, les votes sont comptés, le résultat est assuré avant que les orateurs montent à la tribune. Ceci ne les empêche point de se livrer aux plus belles improvisations oratoires; ils parlent pour la galerie, ils parlent pour le pays. Mais c'est un peu comme au théâtre : quel que soit le jeu passionné des acteurs, la pièce se termine forcément, selon l'indication de l'auteur, par l'heureux mariage ou par la mort lamentable du héros et de l'héroïne.

Une méthode si sage pour la bonne conduite et l'heureux dénouement d'un débat contradictoire ne pouvait échapper à la perspicacité de M. de Bismarck. Plus ce débat était grave et complexe, plus il importait de ne rien livrer au hasard. Mais comment arriver pratiquement au résultat qu'une longue tradition a rendu facile au parlement anglais? Pour la première fois le chancelier de Berlin abordait, en qualité de président, de *speaker* réellement parlementaire, une discussion diplomatique. Jusque-là, en 1863 avec le Danemark, en 1866 avec l'Autriche, en 1871 avec la France, des victoires écrasantes lui avaient rendu la tâche relativement facile; le *sic volo*, le *sic jubeo* allaient de soi. Mais au Congrès il n'avait point affaire qu'à des vaincus; c'est tout au plus si les allures de l'officier de cuirassiers blancs convenaient avec les Turcs; aussi à leur égard il a laissé le naturel revenir au galop, oubliant peut-être que de sa part il y aurait eu plus de générosité et même de bon goût à ne point prendre une sorte de revanche sur ces malheureux, surtout sur Mehemet-Ali, qui depuis... Mais enfin, le froncement d'un sourcil olympien ne suffisait plus pour mettre d'accord les autres plénipotentiaires.

Une dépêche du *Livre jaune*, en date du 15 mars 1878, indique que M. Waddington reçut à cette époque, du prince de Hohenlohe, la proposition d'une conférence préliminaire : il s'agissait de réunir les seconds plénipotentiaires des puissances avec mission « de tracer le programme du Congrès en déterminant, d'une part, les questions qui devaient lui être soumises et, d'autre part, celles qui seraient exclues de ses délibérations ». Nous saisissons là une première tentative de M. de Bismarck pour établir ce « commun accord » dont sa haute clairvoyance lui faisait sentir toute la nécessité. Mais, le chancelier ne tarda point à s'en apercevoir, le moyen ne valait rien. En effet, la distinction entre les seconds et les premiers plénipotentiaires n'avait aucune valeur

pratique; on en revenait toujours à courir les aventures d'une discussion collective, sans points de repère, sans principes établis, sans résultat connu. C'était un véritable pas de clerc; mais constatons, à l'honneur de M. de Bismarck, qu'il ne s'obstina point. C'est alors que, de son assentiment et par son entremise active, commencèrent les voyages du comte Schouwaloff, inaugurant la période des arrangements particuliers de puissance à puissance.

Entre Saint-Pétersbourg et Vienne, la question était déjà résolue en principe depuis fort longtemps. Les révélations de MM. Bratiano et Cogolniceano aux Chambres roumaines ont confirmé ce que le public soupçonnait déjà, à savoir que l'annexion de la Bessarabie, d'une part, et l'occupation de la Bosnie, d'autre part, avaient été convenues dès 1876 dans l'entrevue des deux empereurs de Russie et d'Autriche à Reichstœdt. La Russie aurait voulu que cette convention conservât son caractère particulier et exclusif : tel fut le but de la mission du général Ignatieff à Vienne; mais le comte Andrassy maintint avec fermeté son intention d'occuper la Bosnie, non point seulement avec le consentement du cabinet de Saint-Pétersbourg, mais avec la garantie d'un mandat européen. C'est dans ce sens que, le 4 février, M. de Wimpffen, ambassadeur de l'Autriche-Hongrie à Paris, informa M. Waddington que « le cabinet de Vienne avait réservé sa part d'influence dans le règlement définitif des conditions de la paix et savait que ce point de vue était pleinement apprécié par le gouvernement russe ».

La grosse difficulté restait du côté de l'Angleterre. On se rappelle la circulaire de lord Salisbury, en date du 1er avril, protestant contre « l'effet combiné » des clauses du traité de San-Stefano, et le *pro memoriâ* du prince Gortschakoff plaidant la parfaite innocence du même traité, refusant d'engager la liberté d'action de la Russie au Congrès. Le 8 mai, le comte Schouwaloff partait de Londres pour Pétersbourg. Le 18 mai, notre ambassadeur en Angleterre, M. d'Harcourt, mandait à M. Waddington qu'au lever tenu par le prince de Galles, les ministres avaient manifesté « une impression favorable » sur l'issue du voyage. « Le désir très sincère de conserver la paix, ajoutait l'ambassadeur, ne m'a point paru douteux, et l'espoir d'y réussir semble gagner du terrain. » Le 20 mai, le général Le Flô télégraphiait de Saint-Pétersbourg au ministre des affaires étrangères : « ..... J'ai des raisons sérieuses de croire que l'ambassadeur de Russie à Londres a été chargé de faire ici, au nom du cabinet anglais, des ouvertures d'une nature conciliante, et que ces ouvertures ont été bien accueillies. » En effet, ainsi que le mémorandum, dont une copie fut livrée au *Globe* par un employé subalterne du *Foreign Office*, l'a révélé presque aussitôt, c'est le gouvernement anglais qui, constatant les dispositions générales des puissances, se résigna à abandonner l'opposition absolue dont il avait frappé le traité de San-Stefano, et offrit de transiger sur les clauses principales en se réservant d'ailleurs d'une manière formelle de garantir ses intérêts particuliers par des arrangements latéraux à sa convenance. Le 3 juin, M. de Bismarck invitait les puissances au Congrès en spécifiant « la libre discussion de la totalité du contenu du traité de San-Stefano ». Le lendemain 4 juin, M. Layard et Savfet pacha signaient à Constantinople la convention de Chypre.

Écartons les formules et les mots : c'est la substitution de la théorie des compensations au principe du *statu quo* qui a rendu le Congrès possible. Il est clair qu'*a priori* le cabinet anglais devait résister jusqu'au bout à cette substitution. La garantie « à trois » de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman, stipulée en 1856, était tout à la fois beaucoup plus commode et plus économique pour l'Angleterre; mais, avec toutes ses qualités, elle avait le capital défaut de la jument de Roland : elle était morte. Lord Derby a eu le mérite de le comprendre, mais il a eu le tort de le dire trop tôt et trop haut. On se rappelle avec quelle désinvolture, au lendemain de sa démission, il parla de l'Autriche condamnée à l'inaction, ne voulant rien parce qu'elle ne pouvait rien, et *vice versa*. Cette révélation brutale, qui fit presque scandale dans le monde diplomatique, qui compromit quelque peu et consterna beaucoup M. de Beust, l'ambassadeur austro-hongrois à Londres, était une sorte de revanche de lord Derby pour tout le mal qu'il s'était donné, bien gratuitement, du reste, pour entraîner le comte Andrassy dans une action commune. L'Autriche, dans cette affaire, avait joué un rôle de grande coquette; elle prétendait avoir « la main libre »; elle la laissait, à l'occasion, galamment baiser par lord Beaconsfield; mais, en réalité, elle avait déjà donné son cœur, ou plutôt elle l'avait partagé : une moitié au prince Gortschakoff (la faute, *felix culpa*, datait de la convention à Reichstœdt), l'autre moitié à M. de Bismarck, qui, depuis longtemps, avait su se faire pardonner Sadowa et qui désormais protège l'Autriche en attendant mieux. C'est ce que lord Derby exposa avec la franchise d'un Anglais qui n'a plus intérêt à gazer la vérité. Son successeur, lord Salisbury, fit un effort énergique, désespéré, pour ressusciter le traité de 1856; tel fut le but de la circulaire du 1er avril appelant toute l'Europe à s'associer à l'Angleterre pour la défense du droit commun. Le prince Gortschakoff savait trop bien d'avance, et par Berlin bien plutôt que par Vienne, que l'appel resterait sans réponse; c'est ce qui donna à son *pro memoriâ* ce ton de raillerie légèrement impertinente qui échauffa si fort la susceptibilité britannique. Mais que faire? Plus tard, dans une dépêche du 7 juillet, lord Salisbury a exposé ses embarras à M. Waddington avec beaucoup de sincérité :

« Ce qui parut le plus menaçant au gouvernement de la reine, c'est l'entier isolement de la Grande-Bretagne, en tant qu'il s'agirait d'une action matérielle, pour s'opposer aux annexions de la Russie... S'il avait pu considérer le traité à trois de 1856 comme étant toujours en vigueur, il aurait pu faire appel à deux puissants alliés militaires et réclamer leur assistance pour le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman. Mais l'Autriche n'était disposée à agir que pour rendre à la Porte une certaine indépendance en Europe, tandis que le gouvernement français, par les déclarations de neutralité qu'il avait faites à plusieurs reprises, soit publiquement, soit dans le cours de sa correspondance diplomatique, avait clairement fait connaître son intention de ne pas s'engager dans une guerre ayant pour but le maintien des stipulations de 1856. »

Rien de plus exact, rien aussi de plus mélancolique que ce témoignage de l'inanité d'un traité en lui-même, ne reposant plus que sur la bonne foi des « hautes parties contractantes », que sur la formule consacrée : « Au nom de Dieu tout-puissant. » En tout cas, lord Salisbury avait grandement raison de s'abstenir de toute récrimination, soit contre l'Autriche, soit contre la France. Si ni l'une ni l'autre ne se trouvaient plus soit en état, soit en humeur de tenir les arrangements de 1856, n'était-ce point en partie par la faute de l'Angleterre, qui avait assisté passive à Sadowa et à Sedan, traduisant même à ce moment dans la langue de l'économie politique le *Suave mari magno?*

Faute de pouvoir sauvegarder l'intégrité de l'empire ottoman, l'Angleterre admit le principe du démembrement, mais à condition que tous les intéressés auraient leurs parts et que la Russie ne garderait point celle du lion. La suite des événements indique qu'au même moment s'est ouverte une période de négociations très actives entre le cabinet de Saint-James et le gouvernement austro-hongrois, non plus pour entraîner ce dernier dans une résistance reconnue impossible, mais afin de faire cadrer l'occupation de la Bosnie avec le nouveau système de compensation. Le *Livre rouge* ne fournit à cet égard aucun renseignement; nous croyons que c'est par discrétion pure, car le *speach* prononcé par le comte de Beust, au dernier banquet du lord-maire, atteste que l'ambassadeur d'Autriche a joué un rôle considérable, et ce rôle ne peut consister que dans la transformation de la convention de Reichstœdt. L'Angleterre consentait à l'occupation de la Bosnie, mais en l'accommodant à ses vues, à titre d'assurance contre les empiètements russes. On voit bien que l'Autriche avait les mains libres; elle recevait des deux, de la droite comme de la gauche, de l'Angleterre comme de la Russie. Telle fut la base préliminaire du Congrès.

La France n'avait point à se poser en gendarme de la morale européenne; ce rôle honorable revient de droit à M. de Bismarck, qui possède tous les titres requis.

Comme l'a dit M. Dufaure dans sa note du 13 juillet à M. Waddington, nous étions dominés par des circonstances d'ordre général qui nous condamnaient en quelque sorte à nous oublier nous-mêmes. Cet oubli de soi-même a paru excessif à quelques journaux anglais; cependant le terme est rigoureusement exact. La solution du démembrement ne pouvait, à aucun titre, obtenir les sympathies et le concours de la France; l'opinion publique s'est prononcée tout de suite, chez nous, à cet égard, avec une énergie très compréhensible. Dès lors, de deux choses l'une : ou bien il aurait fallu s'opposer par la force à cette solution, hypothèse que le bon sens écartait *a priori;* — ou bien nous devions laisser les destins s'accomplir, mais en nous abstenant sur le fond des débats, en ne demandant qu'une chose, à savoir que nos propres intérêts restassent en dehors du cercle des combinaisons. Autant il eût été à souhaiter que lors de la conférence de Londres, en 1871, la France pût forcer l'Europe à ne point l'oublier, autant, au Congrès, nous avions avantage à limiter nous-mêmes notre action. Égale eût été la faute, soit de ne point aller à Berlin en prenant une attitude de bouderie dans le sens étroit et stérile du mot, soit de venir au Congrès avec l'intention de spéculer sur l'antagonisme des puissances, de profiter de leurs dissentiments, de mettre en quelque sorte notre alliance aux enchères. On rappelle volontiers les habiles manœuvres de M. de Talleyrand au Congrès de Vienne; mais quelle différence dans les situations! Alors il s'agissait de sauver la France envahie, et maintenant la question était heureusement plus simple : elle consistait à prendre garde que les contre-coups d'une guerre conduite grâce à la neutralité bienveillante de l'Allemagne et les conséquences d'une paix conclue sous sa direction, n'allassent trop loin et ne déviassent à nos dépens.

Il est clair que chacune des puissances rivales était toute disposée à gagner notre alliance. Mais, sans présomption aucune, aurait-on pu nous la payer le prix qu'elle vaut? Non; car les questions qui dominent notre politique, qui expliquent notre recueillement, ne sont point mûres. En l'état des choses, tous les bénéfices de l'accord seraient revenus à l'autre partie et toutes les charges seraient restées à notre compte.

Si, en dehors de l'avantage commun résultant, pour toutes les nations, de la conclusion de la paix, le Congrès ne pouvait nous offrir aucun avantage spécial, de même en dehors du fait acquis de l'hégémonie européenne officiellement attribuée à l'Allemagne, il fallait aviser à ce que ce même Congrès ne nous portât aucun dommage particulier. Nous consentions bien à nous dessaisir de notre droit d'intervention, mais seulement en ce qui concerne certaines questions déterminées, celles, pour employer la formule très claire de M. Waddington, qui dérivent directement et naturellement de la dernière guerre. Quant à toutes les autres, la prudence nous prescrivait de ne point les laisser à la discrétion d'une assemblée dont la réunion avait été précédée de pourparlers secrets, d'arrangements séparés, et qui, réunie sous la présidence de M. de Bismarck, devait faire œuvre de partage. C'est dans l'Orient même que les compensations devaient être localisées; il fallait pourvoir à ce qu'elles ne s'étendissent point, par voie indirecte, jusqu'à nous, jusqu'à nos droits et à nos intérêts comme puissance méditerranéenne.

Quelques-uns ont soupçonné l'Italie d'avoir fait de son mieux pour être admis à l'aubaine, *quærens quem devoret,* soit du côté de l'Autriche, soit même du côté de la France. On a parlé de Trieste et du Trentin, de l'Albanie et de la Tunisie, voire même, quoique beaucoup moins, de Nice et de la Savoie. Un voyage de M. Crispi à Berlin a donné matière à de fâcheuses interprétations. Il se peut que ce dernier se soit un peu étourdiment jeté au cou de l'Allemagne; il ne demandait qu'à la compromettre. Mais M. de Bismarck, âgé et rangé, n'a plus de goût pour ces juvéniles effusions. Le programme désintéressé que les plénipotentiaires italiens, de concert avec les plénipotentiaires français, ont soutenu au Congrès, fait le plus grand honneur à la sagacité du cabinet Cairoli. En exigeant une part de butin, de quelque côté qu'ils se tournassent, les Italiens se seraient placés eux-mêmes dans la situation humiliante d'un personnage qui demande un pourboire sans avoir rendu, sans pouvoir rendre un service

équivalent. Avec leur remarquable intelligence politique, ils ont évité cette faute; peut-être même M. de Bismarck eût-il souhaité de les voir moins sages, non pas dans leur intérêt, mais dans le sien. La politique a des surprises qui déroutent les plus habiles. Certes l'avènement du roi Humbert était considéré comme un nouveau lien entre l'Allemagne et l'Italie; le jeune souverain, ami personnel et intime du prince héritier de Prusse, passait pour un germanophile déterminé : on se demandait même si, avec le nouveau roi, la politique italienne ne verserait point complètement du côté où elle penchait depuis Sadowa. En tout cas, la vraisemblance était qu'au Congrès MM. Corti et de Launay fussent les dociles acolytes de M. de Bismarck. Point du tout. C'est à nos côtés que les plénipotentiaires italiens ont pris place, montrant le même détachement quant au partage des dépouilles opimes, le même souci du droit des puissances méditerranéennes. Cette indépendance a élevé moralement la condition de l'Italie. Elle n'est plus la cliente d'un puissant patron, attendant les reliefs du festin. Elle a repris la liberté de ses amitiés et de ses alliances, se disant qu'après tout, s'il n'était plus guère profitable de faire la cour à la Prusse, il devenait assez sûr de marcher d'accord avec la France.

Et c'est notre gouvernement qui a indiqué cette voie de loyal désintéressement. Dès le 4 février, M. Waddington annonce au général Le Flô, à Saint-Pétersbourg, qu'il n'accepte la proposition d'une conférence qu'avec la réserve que le programme « serait limité et défini ». Quand il est question du congrès de Berlin, M. Waddington, dans la circulaire du 7 mars à nos ambassadeurs, insiste de nouveau : « ... J'ai déclaré au comte de Wimpffen que j'entendais exclure, non seulement les affaires de l'Occident, mais aussi celles qui, en Orient, n'ont pas été soulevées par les derniers événements, et j'ai précisé ma pensée en citant l'Égypte; il va sans dire que l'exclusion s'applique aux questions analogues, telles, par exemple, que celles de la Syrie et des Lieux-Saints... Avant d'aller au congrès, il nous faut des garanties... » Le même jour, M. de Vogué télégraphie de Vienne que « le comte Andrassy donne son entier assentiment à ce programme et se montre disposé à l'appuyer au besoin ». Le lendemain, M. d'Harcourt annonce de Londres que lord Derby « a fort approuvé » nos réserves. Le 9 mars, le général Le Flô, après avoir communiqué textuellement au prince Gortschakoff la note de M. Waddington, mande que le chancelier admet notre point de vue, notamment pour ce qui concerne l'Égypte, la Syrie et les Lieux-Saints : « A cet égard, a ajouté le prince Gortschakoff, vous pouvez compter tout à fait sur moi. » Le marquis de Noailles écrit de Rome que nos réserves « n'ont soulevé aucune objection » de la part de M. Depretis. Enfin M. de Saint-Vallier télégraphie aussi de Berlin le résultat d'un entretien avec M. de Bulow : « J'ai recueilli une déclaration formelle de vues entièrement conformes aux nôtres à cet égard. »

A la même date, nous trouvons dans le *Livre rouge* une dépêche du comte Karolyi au comte Andrassy, laquelle confirme bien le sens général du renseignement envoyé par M. de Saint-Vallier, mais qui contient en plus ce détail : « M. de Bulow a ajouté qu'il ne donnerait l'assurance dont il s'agit qu'en son propre nom. »

Pourquoi cette restriction? Plus tard, le 7 juillet, dans sa dépêche explicative de la convention anglo-turque, le marquis de Salisbury disait à M. Waddington : « Votre Excellence *n'ignore pas* que le gouvernement de la reine a reçu de *différents côtés et à plusieurs reprises* le conseil pressant d'occuper l'Égypte ou de s'emparer tout au moins des bords du canal de Suez... Il a été également engagé à occuper quelques ports de la Syrie, Alexandrette par exemple. » C'est précisément parce que notre gouvernement n'ignorait point ces ouvertures, qu'il s'empressa de formuler les restrictions citées plus haut. La vertu de l'Angleterre n'avait pas encore succombé, mais la tentation s'était déjà produite; elle s'exerçait encore à la date du 10 mars, le télégramme du comte Karolyi en est la preuve. Les informations ne pouvaient point nous manquer et ne nous ont point manqué, soit par Saint-Pétersbourg, où l'on désirait par là susciter une cause de division entre la France et l'Angleterre, soit par Londres, où l'on espérait tout au contraire faire de la résistance à ces offres le prix d'un accord plus intime avec notre gouvernement. La convention anglo-turque, dans l'origine, dans sa principale donnée, n'a point été aussi secrète que généralement on paraît le croire; seulement elle a traversé deux phases distinctes. Dans la première, on espérait à Saint-Pétersbourg qu'elle serait conclue aux dépens de la Turquie; l'Angleterre n'avait point à se gêner; tout au contraire, qu'elle prenne toutes les îles qui lui conviendront, Métylène ou Candie, l'isthme de Suez et un port en Syrie; plus elle se fera large part, plus la Russie sera autorisée à s'étaler elle-même en Bulgarie. Dans la seconde période, la convention tourne à l'avantage des Turcs; elle devient pour eux une garantie; la pointe en est dirigée contre la Russie. La réserve stipulée par M. de Bulow marque bien à quelle date s'est opérée la transition. L'obstination de l'Angleterre à exiger l'examen intégral du traité de San-Stefano fournit au prince Gortschakoff l'occasion de se dégager; aussi il ne montre que plus d'empressement à tout promettre au général Le Flô. Mais à Berlin on ignore encore le revirement; on veut laisser la porte ouverte aux arrangements; on ne s'engage donc qu'à titre conditionnel, en réservant la liberté de la Russie. Quand le parti du prince Gortschakoff est connu, aussitôt nouvelle dépêche de M. de Saint-Vallier, en date du 11 mars, laquelle apprend à M. Waddington que M. de Bulow adhère cette fois purement et simplement, avec toutes les puissances, aux conditions du gouvernement français. Cette adhésion collective ne constituait-elle point une véritable convention? Nous ne prétendons nullement diminuer le mérite du cabinet britannique, qui, par ménagement pour la France, refuse de prendre pied soit en Égypte, soit en Asie mineure, et se contente de Chypre; mais il importe aussi de constater que, bien avant le Congrès, les déclarations précises de M. Waddington, homologuées par toutes les chancelleries, à commencer par celle de Londres, enlevaient à l'Angleterre la faculté de comprendre dans ses arrangements le canal de Suez et la Syrie.

Si nous avons insisté sur ces préliminaires, c'est que déjà

ils donnent la clef du traité de Berlin. Ce n'est plus, comme en 1856, la paix imposée par des alliés victorieux à un État vaincu et empruntant ses conditions de force et de durée à une coercition matérielle; c'est un compromis avant la lutte et par la crainte de cette lutte, dont la valeur consiste essentiellement, non point dans l'impossibilité de la résistance, mais dans l'équilibre calculé des concessions, dans l'effet combiné des arrangements et surtout dans la réalisation de ces arrangements conformément à l'esprit initial du traité.

III.

La lecture des procès-verbaux du Congrès, publiés par le *Livre jaune* et par le *Livre rouge*, donne l'impression d'un simulacre de combat ou d'un duel figuré. Le prince Gortschakoff et lord Beaconsfield échangent parfois de terribles coups de fleuret; mais on voit que les armes sont boutonnées Il arrive sans cesse au marquis de Salisbury et au comte Schouvaloff de se dire, en style diplomatique, les choses les plus désagréables du monde; mais on sent que les flèches frappent sans déchirer. Quand le débat s'échauffe trop, M. de Bismarck intervient avec sa courtoisie railleuse, déclarant que « les plénipotentiaires sont d'accord sur beaucoup de points, peut-être au delà de ce qu'ils croient eux-mêmes ». On ne saurait mieux leur rappeler que ces querelles sont bien vaines puisqu'en somme tous ont en portefeuille les concessions qu'ils doivent improviser devant le Congrès. Alors, le prince Gortschakoff, fidèle à ses chères habitudes d'élégant lettré, déclare à son tour, « en usant d'une expression qui paraîtra certainement justifiée par les héroïques efforts des armées russes », que le czar « apporte ici des lauriers avec l'espoir que le Congrès les convertira en branches d'olivier ». Une si brillante métaphore ne pouvait assurément que répandre dans l'air agité du Congrès la paix sereine d'une Académie. Cependant, malgré tout, à de certains moments, l'orage gronde sérieusement, surtout après que les adversaires, dans le cercle restreint qui leur est laissé, se sont joué quelque tour de leur façon. Aussitôt le président, qui, comme on le sait, a une stature athlétique, fait lamentablement allusion à l'état de sa santé : il ne pourra assister à de nombreuses séances; de grâce, qu'on le ménage; qu'on passe sur des superfluités. Les superfluités sont naturellement les points qui provoquent une querelle. Une autre fois, M. de Bismarck, avec la plus innocente bonhomie, laisse échapper ces paroles : « ...Le Congrès, tel qu'il est actuellement composé, ne saurait siéger assez longtemps pour entrer dans de nombreux détails; il ne peut que poser les bases et laisser élaborer les détails par une assemblée qui se réunirait après lui et terminerait l'examen des questions secondaires. » Est-ce imprudence? Est-ce complaisance à l'égard de la Russie? En tout cas, pour demander, au moment opportun, une nouvelle conférence, laquelle ne serait pas médiocrement embarrassante, le chancelier russe peut s'autoriser du témoignage formel de son collègue de Berlin.

Les résolutions du Congrès sont dispersées dans le cours de vingt séances : cependant elles présentent une aussi parfaite unité que la plus classique des tragédies. L'idée maîtresse a été tout de suite exprimée par le marquis Salisbury : « L'effet le plus frappant du traité de San-Stefano est d'abaisser la Turquie jusqu'au niveau d'une dépendance absolue envers la Russie... La tâche est non point de la replacer sur le pied de son indépendance antérieure, car on ne saurait entièrement anéantir les résultats de la guerre, mais de lui rendre une *indépendance relative* qui lui permettra de protéger efficacement les intérêts stratégiques, politiques et commerciaux dont elle doit rester le gardien. » A ce but tout *relatif* correspond l'ensemble des stipulations adoptées : 1° ramener la Bulgarie du littoral de la mer Égée à la frontière des Balkans, sauf Sofia; 2° laisser la portion ainsi détachée de la Bulgarie sous l'autorité du sultan, mais avec des garanties exceptionnelles; 3° augmenter le territoire du royaume grec, mais seulement en principe, sans ajouter ce que Kant appelle l'impératif catégorique; 4° satisfaire et mécontenter tout ensemble la Serbie et le Montenegro en diminuant de moitié leurs conquêtes; 5° attribuer à l'Autriche la Bosnie et l'Herzégovine par un blanc-seing des plus vagues; 6° confier à la Roumanie la garde du Delta danubien, tout en lui enlevant la Bessarabie, etc.

On prétend que, dès le début, tout manqua de rompre à propos de Sofia. Les Anglais objectaient que Sofia est au sud des Balkans et en conséquence appartient à la Roumélie, que cette position tourne l'extrémité occidentale de la chaîne des Balkans et rend dès lors illusoire pour le sultan la possession du reste de la chaîne, que de plus à Sofia, point de jonction des bassins de la Maritza, de l'Isker et de la Morawa, se trouve, comme toute l'histoire des guerres passées l'indique, la clef stratégique de la presqu'île tout entière, ouvrant des débouchés dans toutes les directions, au nord aussi bien qu'au midi, sur la Serbie, sur la Macédoine, sur la Roumélie. Précisément sans doute à cause de ces motifs, les Russes refusèrent d'entendre raison. Les attachés militaires anglais, qui ne faisaient que leur devoir en signalant l'importance majeure de Sofia, furent accusés de chercher des chicanes. Lord Salisbury céda, mais à condition que Varna resterait entre les mains des Turcs ou bien que la frontière sud de la Roumélie serait réduite de manière à donner plus d'ampleur à la province d'Andrinople, plus d'air, en quelque sorte, au sultan. Comme de juste, les Russes optèrent pour la seconde de ces offres; plutôt que de restituer Varna, ils auraient bien donné la Roumélie tout entière.

Le comte Schouwaloff exposa en termes pathétiques la grandeur de ces sacrifices : « Les plénipotentiaires de Russie ont accepté le partage de la Bulgarie par la ligne des Balkans, malgré les objections sérieuses que présente cette division nuisible sous beaucoup de rapports, — la substitution du nom de Roumélie orientale à celui de Bulgarie du sud... On a considéré le maintien du mot de Bulgarie comme un drapeau, comme un appoint à des aspirations dangereuses. Ce n'est qu'avec peine qu'ils ont laissé démarquer la population d'un nom qui lui appartient. Ils ont également consenti à éloigner de la mer Égée les limites de la nouvelle province. On a craint que la Bulgarie ne devînt une puissance navale...

Ils ont de plus admis sur la frontière occidentale une rectification qu'ils considèrent comme une mutilation, puisqu'elle divise des populations bulgares compactes... Toutes ces demandes ont eu, en réalité, pour but de protéger le fort contre le faible, de protéger l'empire ottoman, dont les troupes, avec un courage auquel le comte Schouwaloff se plait à rendre hommage, ont résisté pendant de longs mois à l'armée russe, contre les agressions éventuelles d'une province qui ne compte pas encore un seul soldat. »

Joignez à ces regrets expressifs le fait d'avoir si impérieusement retenu Sofia; la réduction imparfaite de la Bulgarie présente bien le caractère *relatif* dont parlait lord Salisbury, ne croyant pas si bien dire.

Sans opposition, il fut entendu, sur la demande de M. Waddington, que la différence de religion ne peut être invoquée comme un motif d'exclusion aux emplois publics, de plus, qu'une sécurité pleine et entière est assurée aux religieux et aux évêques catholiques étrangers. C'est par la Bulgarie que notre ministre des affaires étrangères commença cette belle campagne de liberté religieuse, conforme à nos traditions aussi bien qu'à nos intérêts. Sans doute ce n'était qu'une question sentimentale, selon une expression chère à lord Beaconsfield; toutefois il ne faut point croire qu'elle soit sans utilité pratique. En Orient, les rivalités entre grecs et orthodoxes sont ardentes, au point que les uns et les autres préféreraient le joug du musulman plutôt que la domination de l'autre culte chrétien. Le Turc les méprise tous comme des ghiaours; mais il étend sur tous une égalité, une liberté qui provient de cet orgueil même. En somme, il faut bien le reconnaître, avec les sultans, les chrétiens d'Orient ont joui d'une tolérance qui n'a été pratiquée que par exception dans tous les États catholiques ou protestants. En effaçant ou en atténuant la suprématie musulmane, on risquait de livrer la minorité catholique, juive ou protestante, à l'oppression jalouse de la majorité orthodoxe. Ce danger avait vivement préoccupé le saint-siège, qui sait comment les choses se passent dans la Pologne russe. Léon XIII s'adressa au gouvernement français, qui depuis des siècles est investi du patronage des Latins orientaux. C'était le devoir de M. Waddington de prendre en quelque sorte au Congrès la spécialité des questions religieuses : il n'y manqua point. Et même le *Livre jaune* contient une lettre de remerciements adressée au nom du pape à notre gouvernement par feu le cardinal Franchi. Le secrétaire d'État reconnaît que « le résultat des démarches faites par les plénipotentiaires français ont pleinement justifié et confirmé les espérances du saint-siège ». Voilà un témoignage de catholicisme qui jure quelque peu avec l'excommunication récemment lancée par le comte de Chambord contre le gouvernement républicain. D'ailleurs on sait que la sollicitude de M. Waddington ne se borna point aux catholiques; elle s'étendit aux juifs eux-mêmes, qu'en Orient personne ne songe à protéger, et qui se vengent à leur manière, en ruinant leurs oppresseurs par le commerce et l'usure. Il se peut fort qu'en commençant, Bulgares, Serbes et Roumains nous en veuillent quelque peu d'avoir émancipé civilement et politiquement ces ennemis intérieurs; c'est ce que le prince Gortschakoff exprima sous cette forme ingénue :

« Son Altesse Sérénissime demande à ne pas confondre les israélites de Berlin, Paris, Londres ou Vienne, auxquels on ne saurait assurément refuser aucun droit politique et civil, avec les juifs de la Serbie, de la Roumanie et de quelques provinces russes, lesquels, à son avis, sont un véritable fléau pour les populations indigènes. »

Mais, bah! notre situation désintéressée au Congrès nous offrait l'occasion bien rare de faire du sentiment, de faire le bien sans rechercher l'utilité immédiate, sans escompter la reconnaissance. Le cas ne se présente point souvent : n'ayons donc aucun remords.

La Bulgarie donna encore matière à de longues contestations sur deux points : la nature des pouvoirs du commissaire russe et la durée de l'occupation.

Le prince de Bulgarie doit être élu par la population, puis confirmé par la Sublime Porte avec l'assentiment des puissances. Mais, insinua le marquis de Salisbury, si l'accord ne se fait point pour la nomination du prince, si la Russie ne veut point donner son assentiment, ne risque-t-on point de voir le provisoire s'éterniser en Bulgarie sous l'autorité du commissaire impérial? Aussitôt M. de Schouwaloff de se récrier, affirmant que « la Bulgarie ne deviendra pas une annexe russe », que « son gouvernement ne patronne aucun candidat, n'en a aucun en vue, serait même fort embarrassé de répondre sur une candidature quelconque, etc. » Mais le comte Andrassy, partageant les scrupules du marquis de Salisbury, proposa de transmettre les fonctions assignées au commissaire russe à une commission européenne. Vive résistance de la part du comte Schouwaloff : « Si la Russie semble se réserver une part d'action plus directe en Bulgarie, c'est qu'elle a pris une part plus directe à la création de cette principauté... Si l'on veut que les choses marchent vite, il ne faut pas lier les mains à la Russie... Ce que la Russie désire obtenir, c'est l'unité d'action sous le contrôle de l'Europe; ce qu'elle veut éviter, ce sont des institutions collégiales qui accroîtraient les difficultés. » Bref, comme concession, le comte Schouwaloff proposa « le maintien du commissaire russe agissant sous le contrôle supérieur des ambassadeurs européens à Constantinople, dont les consuls seraient les agents et les représentants ». La transaction, soumise à l'arbitrage du plénipotentiaire italien, le comte Corti, fut adoptée. Mais on ne parut guère se faire d'illusions sur le contrôle des consuls; on livrait bel et bien la Bulgarie à l'omnipotence des organisateurs russes.

Du reste, ce n'était là qu'un accessoire de la question principale : combien de temps durera l'occupation de l'armée russe? Le traité de San-Stefano indiquait vaguement le terme de deux ans pour 50 000 hommes. Après la guerre de 1829, le général Paul Kisseleff, sur les traces duquel marche en Bulgarie le prince Dondoukoff-Korsakoff, resta en Moldo-Valachie jusqu'en 1834; il est vrai qu'à cette date, les Russes sortirent des principautés parfaitement détestés. Mais le Congrès paraissait peu se soucier d'attendre si longtemps en Bulgarie ce résultat problématique. Le comte Andrassy proposa de

fixer à six mois la durée de l'occupation, avec trois mois en plus pour l'évacuation de la Roumanie; si, au delà de ce délai, la présence de troupes étrangères était encore reconnue nécessaire, les puissances fourniraient un contingent commun de dix à quinze mille hommes. Le comte Schouwaloff répliqua en énumérant les progrès déjà accomplis en Bulgarie : « L'administration russe a fait nommer dans chaque *caza* un conseil administratif, un conseil municipal, un conseil judiciaire; les présidents de ces trois conseils forment le noyau des futures assemblées de notables, chargés de préparer la loi électorale. Cette loi faite, on procédera aux élections, puis à la rédaction du statut organique, enfin à la nomination du prince. Toute cette organisation demande du temps; il est impossible de laisser la principauté sans armée avant qu'un gouvernement régulier y soit installé... L'armée russe, accoutumée au pays, connaissant la langue, peut rendre immédiatement les services qu'on attend d'elle; il n'en serait pas de même d'une force mixte nécessairement inexpérimentée dans les premiers temps... » On remarqua *in petto* que peu auparavant, pour justifier l'omnipotence du commissaire impérial, le comte Schouwaloff déclarait que cette condition était nécessaire pour organiser la province avec rapidité, et que maintenant, pour repousser l'évacuation à délai rapproché, il invoquait la nécessité d'organiser la même province à loisir, avec du temps devant soi. Cependant on tomba d'accord sur le terme de neuf mois pour la Roumélie et la Bulgarie, et d'un an pour la Roumanie. C'était s'enfoncer de plus en plus dans le *relatif*.

Une controverse non moins délicate porta sur le mode d'organisation de la Roumélie orientale. En principe, il était convenu que cette province, détachée de la Bulgarie du traité de San-Stefano, devait être dotée d'un régime spécial de garanties; c'était la condition formelle de la concession faite par les Russes. Ces derniers s'efforcèrent d'accentuer autant que possible la différence de régime entre la Roumélie et le reste de l'empire ottoman, dans la pensée non dissimulée de consommer tout au moins la séparation et de préparer ainsi dans l'avenir le retour des frères exilés à la Bulgarie par une fusion analogue à celle de la Valachie et de la Moldavie. Les Anglais avaient le plus grand intérêt de parer à cette éventualité : le maintien de la Roumélie sous l'autorité réelle du sultan était le seul moyen de conserver à l'empire cette barrière des Balkans que lord Beaconsfield déclarait à bon droit d'une nécessité capitale. Toutefois il ne réclama pas pour le sultan le droit de tenir des troupes dans la province et de les y fortifier; la police devait être faite par les milices locales; le gouverneur n'aurait le droit d'appeler les troupes régulières que si la sécurité intérieure ou extérieure se trouvait menacée. Le comte Schouwaloff exigeait que le nombre et la répartition des troupes sur la frontière, ainsi que leur appel dans l'intérieur en cas de besoin, fussent contrôlés par une commission européenne. Cette commission, répliquait lord Beaconsfield, serait une atteinte évidente à l'autorité du souverain. Mehemet-Ali et Carathéodory pacha veulent intervenir; mais M. de Bismarck leur apprend qu'on n'a que faire de leur opinion. La cause est remise à l'arbitrage de M. Waddington. Grâce à ses bons offices, les plénipotentiaires russes renoncent à un contrôle permanent; mais il est entendu qu'en cas d'appel des troupes, la Porte avisera les représentants des puissances à Constantinople. Quant à l'organisation de la province, elle est confiée à une commission spéciale qui doit prendre l'administration financière aussitôt après la conclusion de la paix, pendant la durée même de l'occupation russe. M. de Bismarck, au nom du Congrès, remercia nos plénipotentiaires « des services qu'ils avaient rendus à la paix ». Ces félicitations étaient méritées. On voulait du *relatif*; M. Waddington avait servi ses hôtes à souhait.

Pour ce qui concerne la Grèce, l'Angleterre, qui avait pris l'engagement formel de la patronner devant le Congrès, se montra étrangement perplexe. Elle ne pouvait point décemment se dégager de sa promesse; cependant elle ne cacha point qu'il lui était peu agréable de la tenir. Sans doute elle avait annoncé hautement le dessein d'opposer la race hellénique à la race bulgare et de faire du royaume grec agrandi une puissante citadelle contre le slavisme; mais la convention du 4 juin avait changé tout cela. Lord Beaconsfield fit une sorte de rétractation : on avait mal compris à Athènes ses engagements; on ne devait point compter sur des agrandissements territoriaux; on se trompait du tout au tout sur les vues de l'Europe en croyant à un partage de la Turquie, car, pour lord Beaconsfield, enlever au sultan la moitié de ses provinces d'Europe n'est point démembrer la Turquie, — fi du vilain mot! — mais l'alléger dans son propre intérêt d'un fardeau gênant. « Mon père, dit M. Jourdain, n'était point un marchand de draps; seulement il donnait du drap à ses amis pour de l'argent. » Enfin la Grèce est un État jeune, qui a de l'avenir; elle est en mesure de pouvoir attendre. Ces belles maximes venaient un peu tard. Le délégué grec, M. Delyanni, n'aurait point cru aisément que le Congrès l'admettait à exposer les réclamations de son gouvernement à l'unique fin d'écouter un cours de philosophie sur l'excellence des longs espoirs et la beauté de la patience. C'était risquer tout simplement de jeter les Grecs entre les bras des Russes, ce qui serait pour la Turquie un bien autre danger que la cession d'un territoire. Les plénipotentiaires russes, avec leur perspicacité ordinaire, saisirent tout de suite la faute de l'Angleterre. Tout d'abord ils s'étaient opposés à l'admission des délégués grecs; mais, revenant sur cette décision, ils affectèrent par la suite la plus vive sympathie pour la cause hellénique. C'était de bonne guerre. Les Anglais peuvent dire que la loyauté de nos plénipotentiaires a atténué les conséquences de leur procédé quelque peu cavalier. M. Waddington reprit pour le compte de la France la protection des intérêts grecs. Il se trouvait sur un terrain solide; personne ne pouvait lui reprocher d'observer des engagements, conformément d'ailleurs à la politique historique de notre pays. De plus, il sut avec tact réduire la question à ses termes les plus modérés, de manière à la faire cadrer avec l'œuvre générale du Congrès. Les délégués helléniques demandaient la Crète, la Thessalie et l'Épire; la proposition française indiqua seulement une rectification de

frontières suivant la vallée du Salamyrias, sur la mer Egée, et du Kalamas, sur la mer Ionienne. C'était un appel à la bonne volonté matuelle de la Porte et du gouvernement d'Athènes — avec l'offre d'une médiation collective pour éviter les froissements d'amour propre. Était-il possible d'épargner à meilleur compte au sultan la complication d'un mouvement hellenique se combinant avec l'insurrection bulgare?

Ici encore le *relatif* se retrouve; mais ce n'est point la faute de la France.

On sait comment les délégués roumains, comptant sur la parenté du prince Charles avec le chef de la maison des Hohenzollern, firent retentir la salle du Congrès de leurs trop justes protestations. Ils parlèrent de Plevna; on les traita d'ingrats. Ils invoquèrent la convention du 16 avril par laquelle la Russie leur garantissait la liberté de leur territoire : le prince Gortschakoff répliqua qu'ils devaient être encore trop heureux de recevoir la Dobroutcha en échange de la Bessarabie. Les Anglais essayèrent d'intéresser l'Allemagne, en invoquant le danger d'admettre la Russie comme riveraine du Danube; M. de Bismarck répondit sèchement « que l'opinion qui représente le Danube comme la grande artère du commerce allemand avec l'Orient repose sur une fiction, et que les navires allemands venant d'en amont de Ratisbonne ne descendent pas le Danube pour exporter des marchandises allemandes en Orient. » Il était clair qu'on se trouvait en présence de cette convention antérieure de Reichstœdt, liant l'Autriche et l'Allemagne. Il fallut bien se contenter de la rétrocession de la Dobroutcha contre la Bessarabie; M. Waddington obtint même que la distance fût encore quelque peu élargie par l'annexion de Mangalia à la Dobroutcha roumaine. La Russie poussa la condescendance jusqu'à laisser le delta du Danube à la Roumanie et à prolonger jusqu'aux Portes de fer la neutralité du fleuve. Cette partie des négociations présente un caractère tout spécial d'embarras; le *relatif*, par trop transparent, gêne tout le monde. La vérité est que la Roumanie, quoique reconnue indépendante, devient une enclave du slavisme et que tout le bas Danube est livré à la Russie.

Et en même temps la facilité préméditée avec laquelle les plénipotentiaires russes laissèrent rogner les parts de la Serbie et du Montenegro montrait avec une sorte de brutalité l'Autriche recevant le prix de ses complaisances. Le comte Schouwaloff traita durement la Serbie, jalouse de sa jeune rivale, la Bulgarie; il fallut l'intervention de M. de Saint-Vallier pour conserver au prince Milan la ville de Vranja. Quant au Montenegro, il garde Podgoritza et surtout Antivari; mais ce dernier port est placé sous la surveillance autrichienne. Ce sont des otages, pour ainsi dire, que la Russie livre à l'Autriche; toutefois ces otages ne peuvent-ils point, à un moment donné, livrer les clefs de la place? N'est-ce point avec cette arrière-pensée que l'Autriche s'est montrée de facile composition à leurs dépens? Ne lui importe-t-il point qu'ils restent mécontents, à l'affût d'une bonne occasion de revanche, tant qu'il lui reste à elle-même quelque chose à faire contre la Turquie?

Les concessions *relatives* de la Russie ont-elles fait la moindre illusion à l'Angleterre? Non; le langage de lord Salisbury est très explicite à cet égard. Cette chaîne d'États, pour employer son expression, s'étendant dans toute la presqu'île des Balkans, les uns indépendants, la Roumanie, la Serbie, le Montenegro, les autres, la Bulgarie et la Roumélie orientale possédant l'autonomie à des degrés divers, ne lui inspire qu'une confiance limitée. Le réseau de commissions européennes qui doit coordonner, selon les intentions de l'auteur, *ne varietur*, les détails de cet ensemble, ne le satisfait point davantage. Il ajoute fort judicieusement « qu'un pareil état de choses serait par lui-même plus préjudiciable à l'indépendance de la Porte qu'aucune autre combinaison. » En effet, malgré le morcellement de la carte du traité de San-Stefano, malgré toutes les commissions du monde, la Russie apparaît encore plus menaçante, plus puissante que jamais, en face de la Turquie vaincue, mal protégée, réduite à la portion congrue. Réduit aux conditions que nous venons d'énumérer, le travail du Congrès serait, tranchons le mot, dérisoire. Ici nous touchons à une partie essentielle, à une œuvre vive du traité. C'est pour imposer un contre-poids à l'influence écrasante de la Russie que les plénipotentiaires anglais ont eux-mêmes proposé au Congrès d'attribuer à l'Autriche la Bosnie et l'Herzégovine. On prétend que dans l'antiquité les augures ne pouvaient se regarder sans rire : si ces temps de naïve franchise n'étaient pas bien loin, nos diplomates à Berlin auraient certainement fait comme les augures, en s'écoutant mutuellement exposer les plus singulières raisons pour justifier l'occupation de la Bosnie. Ainsi le comte Andrassy invoqua la dépense de 10 millions de florins que l'entretien des réfugiés a occasionnée depuis trois ans à la monarchie; or, l'occupation en quelques mois a déjà coûté plus de cent millions de florins. Quant aux Anglais, ils soutinrent hardiment que cette portion du corps ottoman était malade, que dès lors, le mieux était de la couper : le médecin en jupons du *Malade imaginaire* raisonne-t-il autrement? Ce ne sont là que des raisons d'apparat. Chacun saisissait la réalité : à Reichstœdt la Russie avait promis la Bosnie à l'Autriche pour avoir elle-même la main libre sur le reste de la presqu'île des Balkans; au Congrès, l'Angleterre offrait la même Bosnie à l'Autriche, afin que celle-ci se chargeât de veiller désormais sur la Turquie d'Europe contre la Russie. Quant à la Turquie d'Asie, les Anglais s'en étaient déjà chargés eux-mêmes par la convention de Chypre.

Les Russes connaissaient-ils cette convention? Pour ce qui concerne la garantie de l'Asie mineure, le fait paraît douteux; sinon, ils n'auraient peut-être point cédé si facilement Erzeroum, Bayazid et la vallée d'Alachguerd; ils n'auraient point déclaré Batoum port franc et essentiellement commercial. Mais, pour ce qui regarde Chypre, la chose est certaine. Le 6 juillet encore, lord Salisbury demandait aux plénipotentiaires russes s'ils étaient toujours résolus à retenir Kars et Ardahan. Leur réponse fut péremptoire : le prince Gortschakoff n'avait-il point déjà dit hautement, non sans une franchise audacieuse, que les Russes avaient dû prendre Kars deux fois lors des guerres précédentes et qu'ils ne voulaient plus à aucun prix avoir à recommencer cet exploit aussi

onéreux que monotone? Alors le marquis de Salisbury déclara « qu'il réservait pour l'Angleterre le droit de sauvegarder ses intérêts et son influence par les moyens qu'elle jugerait convenables? » Le premier de ces moyens est le protectorat effectif des provinces asiatiques. De ce côté, la Russie ne peut plus continuer son travail de destruction contre la Turquie sans avoir affaire à l'Angleterre. Mais pour que la sécurité de l'empire ottoman soit complète, il faut qu'en Europe l'Autriche prenne le même rôle et se déclare également solidaire de la Turquie. L'alliance entre les deux puissances, agissant chacune dans la sphère propre de ses intérêts, l'une dans la presqu'île des Balkans, l'autre dans la direction des Indes, voilà, à proprement parler, l'esprit du traité de Berlin; telle est la condition supérieure, qui, compensant les transactions boiteuses, *relatives*, peut seule lui assurer une force réelle, une sanction pratique.

L'œuvre du Congrès ressemble à ces cathédrales du gothique fleuri, dont les murailles, percées à jour, sont trop frêles pour supporter la voûte trop aérienne; il faut à l'extérieur des contre-forts latéraux. Dans l'espèce, ces contre-forts indispensables pour l'équilibre de l'édifice sont, d'un côté, la convention anglo-turque, déjà conclue, et, de l'autre côté, la convention austro-turque, qui se négocie en ce moment. La preuve que tel est bien le sens du traité dans l'opinion, sinon des plénipotentiaires russes, du moins de la majorité des puissances, c'est que le Congrès a repoussé le projet de garanties collectives présenté par le prince Gortschakoff. On a bien compris qu'accepter une telle clause, c'était détruire *a priori* les seules chances d'exécution par l'action combinée des deux puissances tout spécialement intéressées à défendre le travail commun.

IV.

Nous espérons que cette exposition des faits permettra de toucher du doigt, pour ainsi dire, la cause première des incidents survenus depuis le mois de juillet. A ne prendre que la lettre du traité, tout est en retard; mais rien n'est compromis. Sans doute la Russie conserve encore au cœur de l'empire ottoman une armée d'un effectif inquiétant; mais, d'autre part, elle a livré la Dobroutcha aux troupes roumaines. Sans doute la Porte n'a pas encore rendu Podgoritza; mais elle a évacué Varna et Batoum, et les difficultés avec la Grèce sont en train de s'arranger. En somme, tous ces incidents, même les licences du prince Doudoukoff-Korsakoff, même les déboires de la commission de Roumélie, même l'insurrection des Bulgares de Macédoine, ne sont que de valeur secondaire. Si les choses traînent en longueur, sont en suspens, si la Russie ne s'exécute pour ainsi dire qu'à titre provisoire et par pudeur pour ne point violer un protocole cinq mois après la signature, on le comprend mieux peut-être maintenant, c'est que, du fait de l'Autriche, l'une des conditions essentielles du traité est encore en souffrance, c'est que l'on ne sait pas encore par une preuve authentique, officielle, si l'Autriche a la volonté, si elle est en état de remplir cette condition.

L'Angleterre se trouve en règle : elle a fait à peu près accepter par la Porte son règlement de réformes; Midhat pacha, l'administrateur le plus capable de la Turquie, vient d'être nommé *vali* en Syrie, pour l'appliquer avec l'aide de conseillers britanniques. De plus, le premier lord de l'amirauté, M. Smith, et le chef du *War Office*, le colonel Stanley ont visité eux-mêmes Chypre afin d'achever la transformation de l'île en place d'armes. En même temps, sous la direction des ingénieurs anglais, les Turcs travaillent à fermer solidement leur frontière à Erzeroum. Cependant où en est l'Autriche? Elle a achevé l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine; ce n'est point une mince besogne, militairement parlant. Mais au point de vue politique il est permis de penser que l'affaire n'a point été fort heureusement conduite; car elle a provoqué une crise très grave dans le régime intérieur de la monarchie et elle n'a rien résolu avec la Turquie. Pourquoi l'opposition, à Pesth et à Vienne, s'est-elle manifestée si violente contre le comte Andrassy? Parce qu'on a prévu qu'en acceptant la Bosnie et l'Herzégovine l'Autriche devenait une puissance essentiellement slave, ce qui menace d'une ruine prochaine le dualisme allemand et hongrois. Pourquoi la Porte a-t-elle longtemps refusé de signer une convention? Parce qu'elle croyait s'apercevoir que le comte Andrassy hésitait à s'engager franchement, afin de ménager les susceptibilités des partis de Pesth et de Vienne. C'est un cercle vicieux dans lequel, dit-on, M. de Bismarck au Congrès n'a pas peu contribué à enfermer l'Autriche. Tout indique en effet que le politique de Sadowa n'a point résisté à la tentation de pousser encore davantage l'ancienne rivale de la Prusse hors du cercle de l'Allemagne, du côté de l'Orient. Mais n'est-ce point provoquer un conflit entre l'Autriche et la Russie? Peut-être. Dans ce cas, l'Allemagne se mettra-t-elle du côté de l'Autriche ou soutiendra-t-elle encore la Russie par une neutralité bienveillante? Qui sait? En tout cas on constate pour le moment que la monarchie austro-hongroise ne se prête point aisément à une transformation slave. Tous les ressorts se tendent et menacent de se briser; Allemands, Magyars, Polonais de la Galicie résistent; Croates, Serbes, Illyriens et Tchèques tirent en sens opposé pour entraîner la monarchie vers la presqu'île des Balkans. Il est bien difficile de prédire lesquelles de ces forces contraires triompheront : il n'est pas impossible qu'elles s'annulent de longtemps encore. C'est sans doute cette question que le comte Schouwaloff est venu étudier à Pesth sur place et personnellement; car elle touche de bien près à l'existence même du traité de Berlin. Si elle se décide dans le sens anglais du protectorat en commun de la Turquie, les Russes n'ont qu'à se résigner à un repos devenu nécessaire, en attendant une de ces bonnes fortunes qui, ils s'en flattent du moins, ne leur manquent jamais. Un contre deux, sans compter les Turcs, sans savoir précisément ce que fera, ce que pourra faire l'Allemagne, la partie n'est pas tentante; les Russes préfèrent jouer à coup sûr, et ils ont raison. Si au contraire ils en arrivent à reconnaître que le parti de la résistance au développement oriental et slave de l'Autriche l'emporte, que le comte Andrassy a les mains liées du côté de la

Porte, qu'il lui est impossible de protéger sérieusement la Turquie, que l'occupation bosniaque n'a point les conséquences pratiques prévues au Congrès, dans ce cas une autre perspective se dessinera assez vite : on peut compter sur une recrudescence d'agitations, de querelles et d'insurrections dans la presqu'île des Balkans. L'Angleterre résistera, mais elle sera seule; et cette fois la Russie ne sera plus prise au dépourvu, au lendemain même d'une longue guerre ; elle aura eu le temps de reconstituer ses forces, de faire de nouveaux emprunts. D'ailleurs, pour occuper, pour divertir l'Angleterre, n'a-t-on point sous la main l'Afghanistan et les Indes? La Russie prévoit les choses de loin, elle n'a pas perdu son temps de ce côté-là.

Actuellement, quel est le résultat de l'enquête du comte Schouwaloff à Pesth, laquelle maintenant se continue à Londres? Nous ne pouvons répondre que par des inductions. Des faits connus, tels que la note de M. de Giers, l'appel du prince Doudouk-off Korsakoff à Lividia, etc., il semble resulter que la politique russe juge sage de prendre pour le moment une attitude expectante, de ne rien précipiter soit pour exécuter, soit pour déchirer le traité, de l'observer tout doucement, en conservant et réservant les causes de conflit ou les causes d'accommodement selon les circonstances. Après la période agitée du début, nous allons traverser une phase relativement calme. Mais rien n'est encore résolu au fond. Tout dépend, tous les faits antérieurs l'indiquent avec une évidence presque mathématique, de la tournure de la politique austro-hongroise. Si l'Autriche exécute le traité dans son esprit, la Russie sera forcée de l'exécuter dans sa lettre. Sinon, non; et quand un gouvernement n'est point forcé de tenir un engagement qui lui déplaît, l'histoire n'enseigne-t-elle point ce qui arrive?

LOUIS JEZIERSKI.

FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON

HISTOIRE

COURS DE M. P. GAFFAREL

L'Institut d'Égypte.

Dans la pensée de Bonaparte, l'expédition d'Égypte devait être mieux qu'une simple promenade militaire. Il voulait régénérer le pays en l'initiant à la civilisation moderne. Or, pour arriver rapidement à ce résultat, ce n'était point tant de soldats qu'il avait besoin que d'ingénieurs, de physiciens, de mécaniciens et de géographes. Aussi résolut-il d'attacher au corps expéditionnaire des savants qui l'aideraient dans la tâche laborieuse de faire oublier par les bienfaits de la paix les misères de la conquête. Comme il n'était pas homme à reculer devant la difficulté d'entraîner à sa suite, en les arrachant à leurs travaux habituels, toute une phalange de savants et d'artistes, il commença par déclarer à tout venant que ses meilleurs auxiliaires devaient être et seraient ses collaborateurs civils. Il avait pour amis tous ceux qui d'ordinaire s'attachent à la fortune; il exerçait de plus, par l'ascendant de la victoire et l'irrésistible séduction de ses promesses, un véritable entraînement. Aussi, en peu de jours, décida-t-il à le suivre en Égypte de nombreux savants, littérateurs ou artistes. Ne leur avait-il pas promis des égards tout particuliers? N'ouvrait-il pas à leur imagination une perspective indéfinie de travaux et de découvertes? Ne faisait-il pas miroiter à leurs yeux la gloire de l'avenir? Certes il n'en fallait pas tant, à cette époque de fièvre et d'enthousiasme, pour entraîner à sa suite des hommes ardents, énergiques, jeunes pour la plupart, et tous déterminés à se rendre utiles à la patrie.

I.

Bourienne, qui fut longtemps le secrétaire et l'ami de Bonaparte et a laissé sur les évènements dont il fut le témoin de curieux mémoires, a donné la liste de tous ceux qui formaient comme l'armée pacifique de la France. La plupart d'entre eux étaient déjà connus; beaucoup d'autres étaient destinés à une grande célébrité. On en comptait cent vingt-deux en tout, et ils étaient ainsi répartis : huit géomètres, quatre astronomes, treize mécaniciens, trois horlogers, huit chimistes, cinq minéralogistes, cinq botanistes, cinq zoologistes, six chirurgiens, trois pharmaciens, trois archéologues, trois architectes, trois dessinateurs, vingt ingénieurs civils, seize géographes et dix-sept imprimeurs. C'était une incomparable réunion de talents variés et multiples, un véritable état-major intellectuel.

Bonaparte, qui tenait à les emmener presque tous avec lui, s'occupa directement et personnellement de leur installation à bord de la flotte. On a conservé une lettre de lui adressée à Monge, alors en mission à Rome (t. IV, p. 39; 2 avril 1793), par laquelle il lui recommande de ne pas manquer au rendez-vous et surtout de ne pas oublier l'imprimerie arabe de la *Propagande*. « Je compte sur vous et sur l'imprimerie, ajoutait-il, dussé-je remonter le Tibre avec l'escadre pour vous prendre. » Pendant le voyage, il les combla de prévenances. Il aimait à tromper les ennuis de la traversée en causant avec eux et en les prenant pour confidents de ses chimères orientales. Ses soldats, au contraire, et même la plupart de ses lieutenants, habitués à la rudesse de la vie militaire et trop ignorants pour se rendre compte de l'importante mission réservée aux savants, n'eurent d'abord que des quolibets et même des grossièretés à leur adresse. Ils riaient de leur tournure, de leur embarras, de leurs costumes. Ils chansonnaient leur attitude peu martiale et n'éprouvaient pour leurs travaux que du dédain; mais quand ils les virent partager sans faiblir leurs dangers, et surtout quand ils comprirent que les savants du corps expéditionnaire étaient leurs meilleurs auxiliaires, le mépris et les railleries disparurent bien vite, et aux insultes mal déguisées succédèrent comme par enchantement la cordialité et les délicates attentions. Dès lors cette bonne entente ne fut jamais troublée : employés civils et employés militaires, savants et généraux, se prêtèrent un mutuel appui, et cette union fondée sur une estime réciproque amena pour l'expédition les plus heureux résultats.

Dès qu'il fut maître de l'Égypte et installé au Caire, un des premiers soins de Bonaparte fut de réunir les principaux de ces savants aux plus distingués de ses officiers, et de former avec eux non pas précisément une académie, mais une sorte d'assemblée délibérative, instrument de civilisation aussi bien que corps savant. Ce fut le célèbre Institut d'Égypte. L'arrêté portant création de l'Institut est du 22 août 1798. L'article II explique et détermine ses attributions : « Cet établissement, est-il dit, aura principalement pour objet : 1° le progrès et la propagation des lumières en Égypte ; 2° la recherche, l'étude et la publication des faits naturels, industriels et historiques ; 3° de donner son avis sur les différentes questions pour lesquelles il sera consulté par le gouvernement. » Ainsi triple objet : intérêts généraux de la civilisation, intérêts particuliers de l'Egypte, intérêts locaux et spéciaux, c'est-à-dire que les membres du nouvel Institut avaient pour mission non seulement de porter en Orient les idées françaises, mais encore de mettre en œuvre toutes les ressources de l'Egypte et surtout d'aider le gouvernement dans la tâche difficile d'organiser la conquête.

L'article III du décret du 22 août portait que l'Institut serait composé de quatre sections de douze membres chacune, en tout quarante-huit membres. Les sept premiers étaient nommés par le même décret et devaient présenter à l'approbation du général en chef le nom des citoyens qui leur paraîtraient dignes d'entrer dans une des quatre classes du nouvel Institut. Les membres investis de cette mission de confiance furent Andréossy, Berthollet, Caffarelli, Costaz, Desgenettes, Geoffroy-Saint-Hilaire et Monge. Il était difficile de faire un meilleur choix. Andréossy, descendant de la famille italienne qui partage avec Riquet la gloire d'avoir exécuté le fameux canal du Languedoc, s'était de bonne heure signalé par sa bravoure et ses connaissances spéciales. A la fois artilleur et ingénieur, mais poussant jusqu'au fanatisme son amour pour ces armes savantes, il devait rendre et rendit à l'armée d'Orient d'inappréciables services. Caffarelli, partisan déterminé de l'expédition, avait, dans son enthousiasme communicatif, déterminé à le suivre plusieurs de ses amis. Il devait mourir héroïquement sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, regretté de l'armée entière. Desgenettes était un chirurgien déjà connu par quelques ouvrages remarquables quand il partit, en 1793, pour l'armée d'Italie. Bonaparte, qui connaissait son savoir et son dévouement, s'empressa de l'attacher, comme médecin en chef, à l'armée d'Orient. A eux trois, Andréossy, Caffarelli et Desgenettes représentaient l'élément militaire ; les quatre autres, Costaz, Monge, Berthollet et Geoffroy Saint-Hilaire représentaient l'élément civil. Le moins connu des quatre, Costaz, était un mathématicien déjà membre de l'Académie des sciences. Monge, d'abord professeur au collège de Beaune, puis à l'École du génie de Mézières, s'était fait remarquer par la clarté et la méthode de son enseignement. Le célèbre Lagrange disait qu'il n'appréciait la géométrie descriptive que démontrée par Monge. Il s'était également signalé par la noblesse de son caractère ; le maréchal de Castries lui avait dit un jour : « En refusant ce candidat qui appartient à une famille considérable, vous m'avez causé beaucoup d'embarras. — Vous pouvez le faire admettre, monseigneur, répondit Monge ; mais il vous faudra supprimer la place que je remplis. » Le maréchal céda. Appelé à Paris lors de la Révolution, Monge, malgré sa modestie et son refus, dut accepter le ministère de la marine ; mais il abandonna bientôt ces fonctions pour travailler à l'armement de la nation. C'est lui qui se chargea de la fonte et du forage des canons, ainsi que du raffinement de l'acier. Chacun de ses essais fut un progrès pour la science. Monge voulut ensuite soumettre à des études communes les élèves destinés au génie civil et militaire. Il rassembla dans une maison louée à ses frais des hommes déjà instruits, afin de les perfectionner dans les mathématiques. Cet établissement fut comme le prélude de l'École des travaux publics, qui devint peu après l'École polytechnique. Pendant plusieurs années il se consacra à cet enseignement. Lorsque Bonaparte le pria de le suivre en Egypte, Monge, bien que retenu en France par de graves intérêts, n'hésita pas à courir où l'appelait ce qu'il croyait être son devoir. Le nom de Berthollet s'associe d'ordinaire à celui de Monge, non pas seulement parce qu'ils furent amis et vécurent longtemps de la même vie, mais encore par la communauté de leurs études et la ressemblance de leurs caractères. Berthollet était surtout un chimiste. Sa découverte du blanchiment des toiles par le chlore fit naître en peu de temps de florissantes manufactures. Il fut avec Monge un des fondateurs de l'École polytechnique et s'embarqua avec lui pour l'Égypte. Tous deux faisaient partie de la flottille avec laquelle l'amiral Perrée essayait de remonter le Nil en même temps que l'armée s'enfonçait dans le désert de Damanhour. Cette flottille, attaquée par des forces supérieures, courut de graves dangers. Au plus fort de l'action, Monge, voyant Berthollet remplir ses poches de pierres et de fragments de mitraille, lui demanda avec étonnement ce qu'il faisait. « Ne voyez-vous pas que nous sommes perdus ? répondit Berthollet. C'est afin de rester au fond de l'eau si je suis tué. » Heureusement l'armée dégagea à temps nos deux savants.

Geoffroy-Saint-Hilaire était tout jeune encore ; mais, malgré ses vingt-six ans, il s'était déjà fait connaître par d'importants travaux d'histoire naturelle. Lors de la réorganisation du Jardin des Plantes de Paris sous le nom de Muséum d'histoire naturelle, il obtint une des douze chaires nouvellement créées et publia un grand nombre de mémoires où il jetait les fondements de son système de philosophie anatomique. Lorsque Berthollet lui offrit de prendre part à l'expédition d'Égypte, il accepta avec empressement.

Tels sont les fondateurs de l'Institut d'Égypte : voyons-les à l'œuvre, et passons en revue les divers savants qu'ils jugèrent dignes d'être associés à leurs travaux.

Dans la première des quatre sections de l'Institut entrèrent Andréossy, Monge, Costaz et Bonaparte : ce n'était que justice. Les autres membres, Fourier, Girard, Lepère, Leroi, Malus, Nonet, Quesnot, H. Say et Lancret ne sont pas tous également célèbres, à l'exception peut-être de Fourier. Il s'était livré de bonne heure, et avec succès, à l'étude des mathématiques. Lorsqu'on institua l'École normale supérieure à

Paris, il y fut envoyé par son département. Il fut un des premiers professeurs de l'Ecole polytechnique. Ses connaissances variées et profondes lui valurent l'honneur d'être désigné pour l'armée d'Orient. Il devait y rendre des services signalés, non pas seulement à titre de secrétaire perpétuel de l'Institut, mais aussi comme administrateur et homme d'État.

La seconde classe de l'Institut fut celle de physique. Berthollet, Desgenettes et Geoffroy-Saint-Hilaire en firent partie et appelèrent à siéger à côté d'eux Champy, Conté, Delille, Descotils, Dolomieu, Dubois, Savigny, Beauchamp et Larrey. Plusieurs d'entre eux méritent une mention spéciale : Conté, l'inventeur universel; Delille, le futur auteur de la *Flora Ægyptiaca,* monument qu'on a depuis imité, mais sans jamais le dépasser; Dolomieu, ex-commandeur de Malte, géologue et géographe distingué, destiné à de tragiques aventures lorsque les hasards de sa vie l'eurent jeté dans les cachots du roi de Naples; Larrey enfin, l'émule des vertus et des talents de Desgenettes, le futur chirurgien en chef de la Grande Armée.

La troisième classe fut celle de l'économie politique : titre un peu vague, mais qui permettait d'adopter sous ce nom des aptitudes variées. Caffarelli avait voulu organiser lui-même cette troisième section, et il avait désigné pour lui servir de collaborateurs un des aides de camp de Bonaparte, Sulkowski, ardent Polonais attaché de cœur à sa patrie d'adoption; Bourrienne, secrétaire intime et confident du général en chef; Sucy, intendant général de l'armée; Poussielgue, l'alerte négociateur qui prépara l'expédition de Malte, Gloutier et Corancez, qui sont moins connus; et enfin Tallien, l'ex-proconsul déjà déconsidéré et comme dévoyé, mais que l'amitié de sa femme pour Mme Bonaparte et peut-être aussi des services ignorés avaient attaché à la fortune du général en chef. Aussi bien il semblait avoir conscience de la désapprobation générale : il n'avait ni son ardeur ni son éloquence ordinaires. Il ne devait jouer en Egypte qu'un rôle piteux, et bientôt disparaître de l'histoire.

La quatrième classe était celle de la littérature et des beaux-arts. Trois noms seulement ont échappé à l'oubli, ceux de Parseval, de Redouté et de Denon : qui se souvient encore du musicien Rigal, de Dutertre, de Noury, de Vanture, de Ripault et de Raphaël de Monachis? Encore Parseval était-il plutôt un versificateur qu'un poète. Embarqué, raconte-t-on, à la place de Lemercier, il avait promis de chanter les prochaines victoires de l'armée : c'était comme le compositeur officiel des cantates et des chants de victoire. A l'exception d'une mission à Suez, il n'eut d'autres soins que de faire des vers et d'en lire à ses collègues de l'Institut. Redouté n'avait pas encore la grande réputation qu'il acquit plus tard comme peintre de fleurs. Denon, au contraire, était en pleine possession de son talent. Diplomate heureux, homme du monde, élégant écrivain, artiste habile, adroit courtisan, il fut aimé de presque tous ceux qui le connurent et réussit dans tout ce qu'il entreprit. Le tact, on dirait volontiers l'instinct qui l'avait toujours guidé le porta à s'attacher à Bonaparte, qu'il avait connu chez Mme de Beauharnais. L'expédition d'Égypte allait être pour lui une occasion nouvelle de déployer ce que son amour pour les arts avait de généreux et d'intrépide.

Telle fut la première composition de l'Institut. Ces choix étaient heureux, et ils furent goûtés. Il n'y eut ni réclamations, ni amours-propres froissés. C'était bien l'élite intellectuelle de la France que Bonaparte avait amenée avec lui en Egypte, et c'était l'élite de cette élite qui composait le nouvel Institut.

II.

L'Institut fut installé, le 23 août 1798, dans un des palais du Caire. Après les premiers compliments d'usage, on procéda à l'élection du bureau. Monge fut nommé président et Fourier secrétaire perpétuel. Aussitôt après la discussion s'engagea. On a conservé le procès-verbal de cette séance. Andréossy lut un mémoire sur la fabrication de la poudre, et Monge donna un essai d'explication du mirage. Quant à Bonaparte, il se contenta de poser six questions. Les voici : comment peut-on améliorer les fours pour la cuisson des pains de l'armée? — Peut-on remplacer dans la fabrication de la bière le houblon par une autre substance? — Existe-t-il un moyen de clarifier et de rafraîchir les eaux du Nil? — Les moulins à eau sont-ils préférables aux moulins à vent? — Peut-on fabriquer de la poudre en Égypte? — Quelles sont les améliorations à introduire dans la jurisprudence, l'administration et l'enseignement? Six commissions furent aussitôt nommées, et les membres de l'Institut préparèrent leurs réponses aux questions posées.

La seconde séance fut consacrée à la lecture de deux mémoires de Berthollet sur la formation du sel ammoniac et la meilleure manière de moudre le blé. Monge donna aussi quelques détails sur la construction des monuments antiques.

La troisième séance est mieux remplie. Sept personnes prennent successivement la parole. Sulkowski décrit un buste d'Isis; Say étudie les roseaux, les safrans et les pailles de maïs pour en faire du combustible. A cette occasion Bonaparte prit la parole. Le problème l'intéressait directement, car le bois manque en Égypte et notre flotte venait d'être détruite à Aboukir. Il songeait déjà à en construire une nouvelle.

« Il faut tirer les bois de l'Abyssinie, s'écria-t-il; là sont des Alpes infréquentées, couvertes de hautes futaies : on jettera les arbres dans le Nil, ils franchiront les cataractes, et dans quinze jours, à l'époque des hautes eaux, ils arriveront ici. Nous aurons des poutres et des mâts pour nos bâtiments. Les Pharaons n'ont pas fait et n'ont pas pu faire autrement. »

C'était une intuition du génie. Quelques jours plus tard, on copiait à Thèbes un bas-relief figurant un guerrier égyptien faisant abattre sur une montagne de grands arbres par les peuples vaincus. Geoffroy-Saint-Hilaire lut ensuite un mémoire sur l'autruche; Bonaparte invita l'Institut à composer un almanach franco-égyptien; Fourier proposa une nouvelle méthode de résolution des équations algébriques; Parseval lut un fragment de traduction de la *Jérusalem délivrée,* et Desgenettes improvisa quelques aperçus nouveaux et ingé-

nieux sur la peste. Il est impossible de rendre plus intéressante une séance académique.

Il serait facile de multiplier les citations, car il existe un journal, la *Décade égyptienne,* qui rendait régulièrement compte des séances de l'Institut : nous nous contenterons de rappeler encore la séance du 12 octobre 1798. Il paraît que Bonaparte, prenant au sérieux son titre de membre de l'Institut, voulut, lui aussi, présenter un mémoire. Monge eut seul le courage de l'en dissuader. « Vous n'avez pas le temps de faire un bon mémoire, lui dit-il, et songez qu'à aucun prix vous ne devez rien produire de médiocre. Le mémoire que vous projetez serait à peine livré à la presse que cent aristarques viendraient fièrement se poser devant vous comme vos adversaires naturels. Les uns découvriraient, à tort ou à raison, le germe de vos idées dans quelque auteur ancien et vous taxeraient de plagiat. Les autres n'épargneraient aucun sophisme dans l'espoir d'être proclamés les vainqueurs de Bonaparte. » Le général reconnut la sagesse de ces observations, mais ne négligea pas pour cela les travaux de l'Institut; dans la même séance, nous le voyons demander la création de huit sous-commissions pour étudier les questions suivantes : Peut-on cultiver la vigne en Égypte? — Est-il possible d'approvisionner d'eau la citadelle du Caire? — Comment utiliser l'immense amas de décombres qui forme l'enceinte du Caire? — Organisation d'un observatoire. — Étudier le nilomètre, instrument destiné à mesurer les crues du Nil. — Quelles sont en Égypte les oscillations de l'aiguille aimantée? — Est-il possible de creuser des puits dans le désert? — Comment utiliser les anciennes colonnes qu'on trouve dans le voisinage du Caire?

Bonaparte ne se contenta pas de prendre une part directe aux travaux de l'Institut; il s'occupa encore de lui donner un local convenable. On a conservé une lettre de lui à l'intendant Estève, mettant 3000 francs à la disposition du bureau de l'Institut pour achever son installation. Il voulait lui annexer un muséum d'histoire naturelle, des galeries d'antiquités et une bibliothèque. Cette bibliothèque fut même provisoirement ouverte, à la grande admiration des indigènes. L'un d'entre eux, un de nos ennemis, Gabarti, écrivait à ce propos (p. 60) :

« Les Français ouvraient la bibliothèque à dix heures, recevaient poliment les musulmans et les faisaient asseoir. Ils leur montraient des cartes, des figures d'animaux, des plantes, des livres d'histoire, de médecine, des instruments de mathématiques et d'astronomie. Près de là était la maison du chimiste avec la machine électrique, puis la maison du tourneur, et des instruments pour cultiver la terre avec moins de fatigue. »

De l'Institut dépendait encore l'imprimerie du Caire. Cet utile instrument de conquête et de propagation fut mis sous la direction de l'orientaliste Marcel. Marcel était un savant et un brave. Pendant la première révolte du Caire, on le vit s'exposer au feu de nos ennemis et à celui de nos soldats pour sauver un manuscrit précieux. Deux membres de l'Institut, Bourienne pour les impressions françaises, et Vanture pour les impressions arabes, furent chargés de l'inspection générale; mais Marcel conserva la direction suprême. Il recruta parmi les jeunes Égyptiens ceux qui lui parurent les plus intelligents et leur enseigna lui-même le difficile métier de compositeur. Sans parler des travaux administratifs sortis de ses presses, nous citerons les trois volumes in-quarto de la *Décade égyptienne,* les 116 numéros du *Courrier de l'Égypte,* le *Procès de l'assassin du général Kléber,* les *Annuaires de l'an VII et de l'an VIII,* les *Fables de Lokmann en arabe et en français,* et une *Grammaire,* non terminée, *de la langue arabe vulgaire.*

Ce n'est pas seulement dans leur palais du Caire, au milieu de leurs galeries et de leurs collections, tout près de la bibliothèque et de l'imprimerie, qu'il faut étudier nos savants : nous retrouvons encore à travers l'Égypte la trace lumineuse de leurs travaux et de leurs découvertes. Leur tâche était immense : « Il leur fallait à la fois étendre le domaine de l'agriculture, étudier le cours du fleuve et assujettir les irrigations à un plan général, faire communiquer les deux mers, assurer la navigation du golfe Arabique, établir des arsenaux et des ports. On avait à observer un climat presque inconnu, à porter dans les contrées voisines les recherches de l'histoire naturelle et de la géographie, à diriger le commerce, à perfectionner les tissus et les teintures, l'exploitation du natron, la fabrication du sucre, celle du sel ammoniac et de l'indigo, en un mot à créer une industrie nouvelle et à la seconder de toutes les découvertes de l'Europe » (*Préface de Fourier*). Certes, de plus courageux auraient reculé : les membres de l'Institut n'y pensèrent même pas et résolument se mirent à l'œuvre. Celui qui réussit le mieux à tirer parti des ressources économiques de l'Égypte fut Conté. Fils d'un pauvre jardinier et élevé par charité, il s'était signalé de bonne heure par son esprit inventif. Lors de la Révolution, on le chargea de répéter en grand l'expérience de la décomposition de l'eau par le fer, et on le nomma directeur de l'École aérostatique de Meudon. Ses élèves rendirent de grands services à nos légions républicaines, surtout à l'armée de Sambre et Meuse. Conté aurait pu demander et il aurait certainement obtenu une récompense pour ses services militaires; il ne songea qu'à revenir à Paris, où il fonda le Conservatoire des arts et métiers et, sur la demande du Comité de salut public, inventa, comme en se jouant, le crayon qui porte son nom. Prévoyant que Conté lui serait fort utile par son talent ingénieux et fécond, Bonaparte lui proposa de l'accompagner en Égypte. Conté s'établit d'abord à Alexandrie. Il aurait voulu qu'on disposât une ligne télégraphique qui signalerait à notre flotte l'arrivée des Anglais : on ne l'écouta pas, et nous perdîmes la bataille d'Aboukir. Aussitôt après la bataille, il construisit en deux jours, au Phare, des fourneaux pour les boulets rouges, qui forcèrent les Anglais à s'éloigner de la place, alors dépourvue de fortifications. Conté se rendit ensuite au Caire, y installa un télégraphe et un atelier pour toutes les machines qu'on avait perdues à Aboukir. Ce qu'il imagina est vraiment prodigieux : moulins, filatures de laines, manufactures de draps, ateliers monétaires, caractères pour l'imprimerie, fonderies de tout genre. Il perfectionna les instruments de chirurgie; il inventa des lits bran-

cards pour le transport des blessés ; il fabriqua jusqu'à des sabres, jusqu'à des tambours et des trompettes. On se plaignait de la qualité du pain ; Bonaparte avait beau rendre de sévères ordonnances contre les boulangers, rien n'y faisait, et nos soldats étaient mal nourris : Conté est appelé, et, du jour au lendemain, il trouve le moyen d'améliorer la fabrication de cet aliment. Les poudres manquaient : aussitôt Conté crée de toutes pièces les machines qui faisaient défaut, et bientôt nos soldats ont la certitude de ne plus manquer de munitions. Par malheur, ces travaux incessants altérèrent sa santé. Conté ne devait pas jouir de son œuvre. Il mourut épuisé de fatigue en 1803.

Les Égyptiens avaient peur de Conté. Ils le respectaient et le redoutaient presque comme un sorcier. Aussi bien c'était à nos ingénieurs qu'ils réservaient leurs sympathies, et surtout à ceux d'entre eux qui travaillaient à régulariser le cours du Nil : Girard, Lepère, Lemorey. Le Nil est en effet le dieu du pays.

Depuis les Pharaons, les possesseurs du sol avaient eu le tort de le négliger. Le signe auquel les indigènes reconnurent la légitimité de notre conquête, ce fut le soin, ce furent les travaux que nos savants accordèrent au fleuve. Digues, canaux, irrigations, réservoirs, rien ne fut négligé. Le 21 septembre 1798, Bonaparte écrivait à Marmont pour qu'il favorisât l'arrosement de la province où il commandait et traitât sans hésitation comme des rebelles ceux des indigènes qui s'aviseraient de rompre les digues ou de combler les canaux. Il songea même à étendre le fleuve en renouvelant l'œuvre grandiose de Néchao, le canal qui jadis mettait en communication le Nil et la mer Rouge. Enfin, il prit part aux fêtes nationales qui célébraient le maximum de la crue.

Les Égyptiens surent gré à Bonaparte de ces travaux et de ces ménagements. Ils prêtèrent moins d'attention, car ils n'en comprenaient pas l'utilité, à la reconnaissance du lac Menzaleh et des bouches Pélusiaques entreprise par Andréossy. Ce vaillant général fut même attaqué, pendant qu'il opérait, par les Arabes ; mais il continua d'avancer, la sonde à la main, et mesura à la chaîne un énorme espace de terrain. C'est encore lui qui reconnut les lacs de Natron et explora l'oasis de Fayoum.

Pendant ce temps, Nouët et Méchain déterminaient les latitudes d'Alexandrie, du Caire, de Saleheïeh, de Damiette et de Suez. Peyre et Girard levaient le plan d'Alexandrie ; Beauchamp et Nouët rédigeaient un quintuple calendrier à l'usage des Français et des Églises romaine, grecque, cophte et musulmane. Monge et Berthollet se multipliaient en encourageant les efforts individuels et en imprimant à leurs collègues une sorte de direction. Nos naturalistes n'étaient pas moins laborieux : Delile récoltait les plantes de la basse Égypte et amassait les matériaux de sa *Flora ægyptiaca*, Geoffroy Saint-Hilaire étudiait les animaux du lac Menzaleh, Champy les minéraux de la mer Rouge, Savigny les insectes du désert et de la Syrie. Obligés de suivre nos colonnes mobiles, il leur arriva souvent d'interrompre leur observation pour faire le coup de feu avec leur escorte.

Ce furent surtout les artistes et les archéologues dont la moisson fut fertile. L'Égypte est, en effet, couverte de monuments qui racontent, en une langue alors inconnue, l'histoire des générations passées. Ces monuments, qui ont bravé l'action destructive du temps et des hommes, attirèrent tout de suite l'attention des membres de l'Institut. Bonaparte créa même une commission spéciale (la commission des arts) et l'investit de pouvoirs très étendus à l'effet de visiter et de dessiner les monuments égyptiens. Denon fut l'âme de cette commission. Portant son portefeuille en bandoulière, on le vit maintes fois devancer au galop nos escadrons, s'asseoir sur le terrain qui allait devenir un champ de bataille et achever paisiblement son croquis sous le feu de l'ennemi. Deux de ces expéditions archéologiques sont restées célèbres : la première à Suez, la seconde à Thèbes.

Bonaparte avait entendu parler du canal des Pharaons, qui jadis unissait le Nil à la mer Rouge. Il voulait en retrouver les traces et examiner lui-même s'il était possible de le creuser de nouveau. Accompagné de Monge, Berthollet, Costaz et Bourrienne, escorté par quelques escadrons de cavalerie, il s'enfonça dans le désert et arriva à Suez. Il traversa la mer Rouge par un gué, praticable seulement à marée basse, et se rendit aux fontaines de Moïse. Il alla ensuite au Sinaï, où il inscrivit son nom, à côté de celui de Mahomet, sur le registre conservé par les cénobites. Au retour, il s'égara dans les sables et faillit être surpris par la marée. « Si je m'étais noyé comme Pharaon, disait-il plus tard en plaisantant, quel texte magnifique n'aurais je pas fourni à tous les prédicateurs de la chrétienté ! » En rentrant au Caire, il retrouva les ruines de l'ancien canal, qu'il suivit pendant quatre lieues, les aperçut de nouveau dans l'oasis d'Haouach et ordonna à l'ingénieur Peyre de lever géométriquement le cours du canal. L'expédition de Syrie arrêta les travaux commencés ; mais, vraiment, n'est-il pas curieux de voir Bonaparte continuer l'œuvre des Pharaons, et de pouvoir le citer comme le prédécesseur immédiat de M. de Lesseps ?

Le voyage de Thèbes fut plus utile. Thèbes est une des anciennes capitales de l'Égypte. Les souverains de la dix-huitième dynastie y ont entassé des merveilles. A l'exception des ruines d'Angcor-Wat, dans le Cambodge, qui sont encore mal connues et dont on a peut-être exagéré l'importance, il n'existe pas dans le monde un aussi prodigieux ensemble de constructions humaines. Sur la rive droite du Nil, à Karnak, commence une série de constructions auxquelles ont travaillé bien des familles royales. C'est là qu'on trouve la fameuse salle hypostyle ou des colonnes de Séti Ier, soutenue par cent quarante colonnes de soixante et dix pieds de hauteur, toutes couvertes de bas-reliefs et d'hiéroglyphes. L'obélisque de la reine Hatasou lui sert comme de sentinelle avancée. Tout à côté se dresse le palais de Touthmès III. Une avenue de béliers colossaux conduit aux temples de Louqsor. L'un de ces temples était précédé de deux obélisques, dont l'un orne aujourd'hui la place de la Concorde, à Paris. Le Nil, à cet endroit, est large d'une lieue, mais rétréci par trois îles qui peut-être étaient réunies aux deux rives par des tunnels souterrains qu'on cherche à découvrir. Sur la rive gauche,

les quatre palais de Gournah, du Ramesseum, du Memnonium et de Medinet-Abou. Au delà de l'enceinte de la ville des vivants commence la ville des morts, la fameuse nécropole, dont les flancs recèlent encore tant de trésors et de mystères. Les anciens citaient déjà ces sépultures parmi les merveilles de l'Égypte, et elles ne sont pas encore toutes découvertes, car, une fois le cadavre déposé dans le cercueil, la porte se refermait pour toujours. Joignez à cela, entre le fleuve et la montagne, les quais de granit rongés par le Nil, les canaux comblés, les fondations, rasées jusqu'au sol, de temples anonymes, des colonnes et des chapiteaux brisés et, comme bordure à ce tableau, les montagnes où dorment les générations éteintes. Lorsque la division Desaix, lancée à la poursuite de Mourad-Bey, arriva pour la première fois en vue de ces ruines grandioses, certes nos soldats étaient fort ignorants, et, à l'exception de Denon, de ses collègues et de quelques officiers, nul ne soupçonnait l'existence des Pharaons : mais cet incomparable spectacle arracha des cris d'admiration à nos troupiers illettrés, qui se mirent à battre des mains.

Des quatre classes de l'Institut, celle qui paraît, non pas avoir rendu le moins de services, mais déployé le moins d'activité, est la troisième, celle de l'économie politique. Ses membres avaient pourtant beaucoup à faire. Ils avaient à se préoccuper des ressources et de l'avenir de l'Égypte. Ce pays n'est pas seulement utile par ce qu'il possède, mais aussi par ce qui lui manque. Échanges avec l'Inde et la Perse, ouverture de ports nouveaux sur la mer Rouge, relations avec l'Arabie et la Syrie, voyages de découverte dans l'Afrique centrale, que de travaux à entreprendre! Bientôt la Méditerranée deviendrait une mer française, et la France serait la maîtresse du commerce de l'humanité. Tels étaient les beaux rêves dont se berçaient les membres de la troisième section de l'Institut; mais, pour être achevés, de semblables projets réclament du temps. On ne transforme pas du jour au lendemain les ressources économiques d'un pays. Les cultivateurs sont, avant tout et partout, les hommes de la routine. Quant aux commerçants, ils ne renoncent pas volontiers à leurs habitudes. Or, la consécration du temps manqua tout à fait : nous ne restâmes que trois ans en Égypte. C'est ce qui explique l'insuccès relatif de la troisième section. D'ailleurs la plupart de ses membres ou périrent devant l'ennemi ou furent obligés de tourner leur activité d'un autre côté. Caffarelli fut tué à Saint-Jean d'Acre, et Sulkowski au Caire; Bourrienne était attaché aux pas de Bonaparte; Poussielgue continuait à négocier; l'ordonnateur en chef Sucy était fort occupé à assurer les approvisionnements de l'armée. Restaient Gloutier et Corancez, mais ils étaient sans autorité, et Tallien, mais ce dernier venait d'être investi par Bonaparte d'une singulière mission : nommé commissaire du gouvernement près du Divan du Caire, « il devait assister à toutes les séances du Divan et chercher à connaître les divers caractères des membres qui le composent et le degré de confiance que nous devons leur accorder. » (*Corresp.* IV. 467.) Espion patenté, officiel, telles étaient les fonctions de l'ancien chef des thermidoriens!

III.

Il ne nous reste plus qu'à raconter la dissolution de l'Institut d'Égypte. Kléber et Menou, les deux successeurs de Bonaparte, prirent, eux aussi, une part active et directe à ses séances et encouragèrent les travaux de ses membres; mais Kléber mourut enseveli dans son triomphe, et les fautes de Menou nous firent perdre l'Égypte. Tour à tour le Caire et Alexandrie capitulèrent, et nos savants furent obligés de renoncer à leurs rêves et de songer à retourner en France. Au moment critique, ils s'imaginèrent qu'ils pourraient y rentrer sous pavillon neutre et avec leurs collections. Mais ils rencontrèrent une opposition inattendue de la part du général Menou qui ne leur permit de partir qu'à condition de n'emporter ni collections ni notes d'aucun genre et de donner leur démission des places qu'ils occupaient. Fourier, chargé de la négociation, échangea quelques notes très vives avec le général en chef, mais ne parvint pas à triompher de son obstination. Bon gré mal gré, nos savants durent en passer par les exigences de Menou. Ils s'embarquèrent sur *l'Oiseau* et s'efforcèrent d'échapper à la croisière anglaise. Ils furent arrêtés et considérés comme prisonniers de guerre. Fourier obtint qu'on les relâcherait, mais à condition de rentrer tout de suite à Alexandrie et de céder tous leurs papiers, qui ne furent restitués qu'en 1802, après la paix d'Amiens.

C'était un premier échec. Les membres de l'Institut faillirent en éprouver un second, plus sérieux encore. Menou, par la capitulation du 31 août 1801, avait eu l'imprudence d'abandonner aux Anglais les collections scientifiques amassées par nos savants. Le général Hutchinson exigeait que sur ce point la capitulation fût strictement exécutée. Ce fut alors que Geoffroy Saint-Hilaire, par un élan courageux, sauva une partie que tout le monde considérait comme perdue. « Non, s'écria-t-il, nous n'obéirons pas! Votre armée n'entre que dans deux jours dans la place : eh bien! d'ici là le sacrifice sera consommé. Nous brûlerons nous-mêmes nos richesses. Vous disposerez ensuite de nos personnes comme bon vous semblera. »

Les rôles étaient renversés. Les vaincus menaçaient. Aussi les Anglais étaient-ils comme frappés de stupeur. « Oui, nous le ferons, continua Geoffroy Saint-Hilaire. C'est la célébrité que vous cherchez : comptez sur les souvenirs de l'histoire. Vous aurez, vous aussi, brûlé une bibliothèque d'Alexandrie. » Ces paroles, rapportées à Hutchinson, le décidèrent à revenir sur ses ordres. L'article 16 de la capitulation fut annulé, et nos savants revinrent en France avec leurs trésors.

Ce sont ces trésors qui servirent à la rédaction du magnifique ouvrage, la *Description de l'Égypte*, dont la publication, commencée en 1809, ne fut terminée qu'en 1825. Cet ouvrage se divise en deux parties : le texte et les planches. Le texte se compose de neuf magnifiques volumes in-folio. C'est là que sont consignés tous les mémoires des membres de la commission d'Égypte, ceux de Lepère sur le canal de Suez, de Jomard sur les ruines de Thèbes, de Geoffroy Saint-Hilaire sur les animaux de l'Égypte, etc. Ces neuf volumes se divisent en

quatre parties : 1° *Mémoires sur l'état antique ;* 2° *Descriptions des ruines ;* 3° *Mémoires sur l'état moderne ;* 4° *Mémoires sur l'histoire naturelle.* Quant aux 840 planches, elles sont également réparties en neuf volumes, format atlantique, qui a jusqu'à 1^m,20 de long. On distingue : 1° l'*Atlas géographique ;* il compte 50 cartes particulières donnant le relief du sol depuis la cataracte de Syène jusqu'à la Méditerranée, et de l'oasis d'Hammon à l'ancienne Tyr. On y a joint les places des villes et des ports, les noms anciens et modernes, et de nombreuses remarques sur la population, la culture, l'industrie et même la constitution géologique du sol ; 2° les *Planches minéralogiques,* et elles sont nombreuses, car les membres de l'Institut firent de fréquentes excursions pour connaître la nature des matériaux dont étaient construits les édifices ; *botaniques,* c'est-à-dire les plantes et végétaux, et enfin *animales.* Toutes ces planches sont remarquables par la fidélité de l'exécution et un grand caractère de précision scientifique ; 3° les *Monuments ;* on ne les connaissait jusqu'alors que par ouï-dire ; ils sont là figurés pour la première fois, avec leur position géographique, leur plan, leur coupe, leur élévation et aussi leur vue pittoresque ; les artistes à qui on les doit ont exclu toute composition arbitraire ; ils ne se sont attachés qu'à la reproduction exacte, afin de transmettre fidèlement l'impression que leur a laissée le spectacle de l'Égypte ; sculptures, hiéroglyphes, bas-reliefs, couleurs même, tout est rendu avec une admirable vérité ; 4° la quatrième partie se compose des *Planches relatives à l'Égypte moderne :* d'abord les mosquées, palais, portes de villes, places, tribunaux, inscriptions, médailles, sépultures ; puis les jardins, bains, écoles, maisons particulières, armes, instruments, machines ; puis les cérémonies, caravanes, fêtes, exercices militaires, usages relatifs aux obsèques, aux mariages, à la vente des esclaves ; enfin les individus avec la variété de leurs types et de leurs costumes.

L'ouvrage répond donc à son titre : c'est réellement une description de l'Égypte qu'ont entreprise et terminée les anciens membres de l'Institut. Aussi bien ne faut-il pas leur rendre hommage comme aux vrais conquérants de l'Égypte ? Cette conquête, en effet, personne n'a su nous l'arracher, ni les Anglais, ni les Turcs, ni le temps lui-même, et ce sera toujours, malgré tout, une conquête française.

PAUL GAFFAREL.

FACULTÉ DES LETTRES DE CLERMONT

LITTÉRATURE FRANÇAISE

COURS DE M. EMMANUEL DES ESSARTS

Une femme poète au XVIe siècle. — Louise Labé.

Comme la Grèce avait eu Sapho et Érinne, comme Rome avait eu Sulpicia, comme l'Italie avait alors Vittoria Colonna, la France du XVIe siècle, qui renouait la chaîne de l'antiquité, devait avoir des muses ingénieuses et des poétesses inspirées. Alors, parmi beaucoup de femmes d'un talent réel ou d'un vrai mérite, se détache au premier rang, avec Marguerite d'Angoulême, celle dont la gloire n'a, pour ainsi dire, jamais subi d'interruption, Louise Labé, qui vient de trouver dans M. Prosper Blanchemain, poète lui-même et de la bonne race, l'appréciateur le plus judicieux comme le plus compétent des éditeurs (1).

Louise Labé était Lyonnaise. Elle naquit en 1524 dans cette ville qui fut, à plusieurs reprises, un nid de poètes. Phénomène remarquable pour une cité industrielle, si la poésie n'aimait les contrastes : c'est dans les grandes agglomérations d'hommes que se font souvent les recueillements les plus profonds, dans les recoins sombres que s'épanouissent les fleurs les plus délicates. Ainsi Lyon a été la ville de Saint-Martin, de Ballanche, des Ampère, de Victor de Laprade, de Joséphin Soulary, de Mme Desbordes-Valmore et, plus récemment, de Mme Louisa Siefert, après avoir été, au XVIe siècle, la ville de Louise Labé et de toute une école de poésie.

Cette école de poésie se tenait dans un lieu de réunion qu'on appelait l'Académie de Fourvières. Les émigrés florentins venaient y rejoindre des savants, des poètes, des philosophes. Là présidait Maurice Scève, musicien, peintre, architecte, rimeur érudit, très célèbre à cette époque, à qui du Bellay dédia ces vers :

> Gentil esprit, ornement de la France,
> Qui, d'Apollon maintenant inspiré,
> Fus le premier du peuple retiré,
> Loin du sentier trace par l'ignorance.

Scève se vit également loué par Marot, Dolet, Mellin, Pontus de Tyard et Ronsard lui-même. Ce Maurice Scève, poète de transition, est un écrivain rocailleux encore et parfois obscur. Il a fait un poème intitulé : *Délie, objet de plus haulte vertu,* poème qui comprend quatre cent quarante-cinq dizains. Comme tous les poètes de ce temps, il s'est plu à chanter une dame, une héroïne ; mais sa Délie n'est pas la Délie de Tibulle. Le charme pénétrant de l'élégie romaine n'a point passé par là. Quelques dizains pourtant, plus vifs, plus émus, se démêlent dans le nombre. Un d'eux, étranger à son amour subtil et fade, renferme un sentiment impersonnel et généreux. Scève rappelle l'émotion qu'il éprouva quand il apprit la nouvelle du supplice de Thomas Morus, l'ami d'Érasme, l'illustre humaniste, l'auteur de l'*Utopie,* frappé pour n'avoir pas voulu approuver toutes les variations conjugales et religieuses de Henri VIII :

> Mille fois je mourus
> Lorsque vertu, en son zèle obstinée,
> Perdit au monde Angleterre et Morus.

Ce Maurice Scève n'en eut pas moins une grande et salutaire influence : il propagea le goût de la poésie ; il rallia autour de lui des disciples, et même des disciples féminins, ses parentes Sibylle et Claudine Scève ; d'autres encore, parmi lesquelles Louise Labé.

---

(1) 2 vol. in-12, Paris. Librairie des bibliophiles.

Louise était la fille d'un riche Lyonnais, marchand cordier, Pierre Charly, dit Labé. Elle reçut l'éducation des vraies femmes de la Renaissance. Elle possédait à merveille la langue latine, l'italien, l'espagnol; excellait à « baller, sonner »; chantait en s'accompagnant du luth. Comme Marguerite d'Angoulême, elle réussissait merveilleusement à « peindre avec l'aiguille ». On ne sait comment elle fut exercée non seulement à l'équitation, mais à l'usage des armes.

Il règne quelque incertitude sur les premières années de Louise Labé (ce qui a permis à M. Saintine de la faire figurer dans un roman). Ainsi l'on n'a jamais su pourquoi Louise, à l'âge de seize ans, alla, de l'aveu de ses parents, prendre part au siège de Perpignan, revêtue d'une armure virile et sous le nom du capitaine Loys. Le siège levé, elle revint dans sa famille, et là s'arrêta son apprentissage militaire. Étrange aventure qui dut frapper l'imagination des contemporains, car l'amazone était le type préféré du XVIe siècle. Le XVIe siècle, enivré d'antiquité, remontait aux Antiope, aux Penthésilée, aux Hippolyte, aux Harpalyce, aux Camille, et il cherchait l'idéal de la femme dans la jeune fille héroïque : conception singulière, mais qui ne manquait ni de fierté ni de noblesse, puisqu'elle impliquait ces deux conditions essentielles : la vaillance et la pureté, type que la Renaissance allait réaliser dans la poésie, en Italie par la Marphise et la Bradamante d'Arioste, par la Clorinde et l'Herminie du Tasse; en Angleterre par la Britomart de Spencer; en France par les Délie, les Oriane, les Castianire que tous nos poètes allaient chanter :

Qui m'eût vu lors en armes fière aller,
Porter la lance et bois faire voler,
Pour Bradamante ou la haute Marphise,
Sœur de Roger, il m'eût, possible, prise.

Mais de l'idéal à la pratique, il y a loin, et la place d'une jeune fille n'était pas dans les camps, parmi les reîtres et les anspessades.

Cette même incertitude qui régnait sur les premières années de Louise Labé s'est longtemps répandue sur les années de jeunesse qu'elle passa à Lyon près de ses parents. C'est seulement de nos jours qu'on a recueilli les témoignages contemporains sur sa vie de jeune fille et d'épouse. C'est ainsi que les critiques du XIXe siècle, à la lueur de ces documents, ont estimé Louise Labé comme femme autant qu'ils l'ont appréciée comme poète. Et je ne parle pas seulement de Sainte-Beuve, mais de Léon Feugère, de Gandar, de MM. Egger et Lenient. Ils l'ont disculpée des calomnies que par ignorance le XVIIe et le XVIIIe siècles avaient accumulées contre elle, imputations qui ne pouvaient qu'être très suspectes, puisqu'elles ne venaient pas de ses contemporains.

Bayle et la Monnoie, qui l'ont attaquée, vivaient au XVIIe siècle; Colletet aussi. Un seul homme l'a diffamée au XVIe siècle : c'était Calvin, de rigide mémoire. Or, pour juger Louise Labé, l'on oubliait tout simplement de consulter les autres contemporains et, en particulier, les Lyonnais, c'est-à-dire les témoins les plus rapprochés et les juges les plus sûrs. Sans doute les poésies de Louise Labé sont dominées par un amour mystérieux dont l'expression est souvent ardente, mais il est facile de voir que le sentiment éprouvé par Louise relève bien plus de l'imagination que du cœur, que l'invention poétique ajoute des détails, des traits que répudie l'existence irréprochable de la poétesse. On s'accorde à croire qu'elle a pu, dans sa jeunesse, être frappée par l'éclat d'un cavalier poète qui n'était autre qu'Olivier de Magny, le Catulle de la Pléiade. Alors, entre Olivier et Louise s'est établi cet échange de déclarations fictives et de protestations enthousiastes qui va des vers de l'une aux strophes de l'autre. Une muse choisissait un chevalier comme un poète eût choisi une dame. Sans doute ce même Olivier de Magny diffama Louise Labé; mais la jactance d'un courtisan n'a jamais rien prouvé contre la vertu d'une honnête femme. La meilleure réfutation à l'adresse des calomniateurs de Louise Labé se trouve, du reste, dans son mariage. Elle fut recherchée et épousée par un Lyonnais très riche, Ennemond Perrin. Les traditions locales ont toujours assuré qu'ils vécurent en bonne intelligence, en parfaite concorde. Ennemond devait faire de Louise sa légataire universelle, après n'avoir mis aucun obstacle à la publication de tant de vers amoureux. On ne saurait aussi contester que, si Louise Labé s'était signalée par une mauvaise conduite, elle n'aurait pas à ce point joui de l'estime générale; elle n'eût pas réuni dans sa maison les personnes les plus honorées de Lyon, qui se donnaient rendez-vous dans sa bibliothèque, dans sa « librairie », comme on disait alors. Elle recevait encore dans ses jardins au bord du Rhône, presque à l'endroit où Jean-Jacques passa une nuit tout étoilée de jeunesse et de rêverie.

Le plaisant jardin estoit
D'une grâce et façon telle
Que tout autre il surmontoit.

Ce fut un jardin d'Académos. Là se rassemblaient tous les étrangers de distinction qui traversaient la ville, tels que Clément Marot, Saint-Gelais, Des Périers, Peletier du Mans; là se retrouvaient des poètes comme Maurice Scève, Des Moulins, Charles Fontaine, Pontus de Tyard, et des artistes, et des imprimeurs, artistes eux-mêmes, et toute l'intelligente colonie des exilés italiens; là se groupaient autour de Louise les nombreuses poétesses que Lyon comptait alors, et non seulement les deux sœurs de Maurice Scève, mais Jeanne Gaillard, Catherine de Vauzelles, Louise Sarazin, Pernette du Guillet, Jacqueline Stuart, Jeanne Creste, Clémence de Bourges, si vertueuse que l'on fit de ses funérailles prématurées une sorte d'apothéose; là surtout, sous les yeux du bon Ennemond, Louise était glorifiée; on portait aux nues et son talent et sa beauté (1). C'est bien là que nous la voyons, que nous l'évoquons, d'après les gravures et portraits du temps, blonde aux yeux noirs, le front haut, le teint vif, bien prise dans son costume avec sa coiffe de velours, les cheveux

(1) Entre autres témoignages, Jacques Peletier du Mans nous dit : « Elle resplendissait parmi les dames comme la lune resplendit de nuit sur les moindres flambeaux. »

frisés sur les tempes, la robe à corsage en pointe bordée de fourrures, la collerette de dentelles et la cordelière d'or à la ceinture.

Voilà quelle fut la femme, gloire de sa ville, orgueil de son sexe, à en croire les témoignages les plus dignes de confiance. Voyons quel fut le poète ou, si l'on aime mieux, la muse. Son œuvre est brève, et, par là même, elle s'est plus facilement transmise à la postérité. Elle comprend une petite comédie partagée en cinq discours, c'est-à-dire cinq scènes : *Le débat de Folie et d'Amour*. Cette comédie est en prose. Puis viennent les poésies : trois élégies et vingt-quatre sonnets. Le livre est dédié à Clémence de Bourges. La préface en est curieuse et donne une idée favorable de l'auteur. Dans le détail, la versification apparaît encore inégale et rude; mais les beaux vers abondent, les vers de jet et d'élan ; puis l'expression du sentiment, quelle que soit sa portée, reste encore vive et touchante.

Ces trois élégies revêtent un caractère apologétique. Remarquez ce titre collectif de *Jeunesse*, qu'elle donne à son œuvre de poésie. On en peut déduire que ses vers sont la plupart antérieurs à son mariage. Il semble que, dans les années suivantes, elle ait plutôt joué le rôle d'inspiratrice donnant le ton aux lettrés de Lyon et offrant l'hospitalité aux voyageurs illustres, devançant de cette façon l'une des futures Lyonnaises, cette Juliette Récamier dont Sainte-Beuve a pu dire ce que les contemporains pensaient de Louise Labé à Lyon :

« Elle conciliait ses amis sous une médiation clémente : c'est ainsi qu'une femme, sans sortir de sa sphère, fait œuvre de civilisation au plus haut degré, et qu'Eurydice remplit à sa manière le rôle d'Orphée. »

Les sonnets sont lancés dans un mouvement impétueux que ne trahissaient pas les élégies. Les unes coulent comme la Saône, *lentus Arar*; les autres se précipitent comme le Rhône dans les jours tumultueux. C'est par ses sonnets que l'on a pu la rapprocher de Sapho, quand Louise Labé s'accuse de « crier son mal » ; quand elle proclame que, mourant près de lui, elle serait « plus que mourante heureuse » ; quand elle dit encore : « Je vis et meurs, je me brûle et me noie » ; mais elle ne saurait égaler l'énergie de la muse éolienne lorsque Sapho s'écrie : « A peine l'ai-je vue, la voix me manque... mes yeux n'y voient plus... je suis plus verte que l'herbe ». Voilà le langage de la passion effrénée, langage approprié, du reste, à cette île de Lesbos sans cesse parcourue par des brises tièdes et captieuses et sans cesse parfumée par des odeurs d'arbustes (1). Louise n'est pas, comme Sapho, transportée par l'Aphrodite antique; ce n'est pas davantage une poétesse moderne, romanesque et rêveuse : elle n'a fait entendre que le langage d'une passion à la fois fervente et contenue et qui tient de l'admiration plus que de tout autre sentiment. Docte et enthousiaste, comme une vraie fille de la Renaissance, elle est, avant tout, prêtresse d'Apollon, vouée à l'élégie comme d'autres à l'ode, passionnément éprise du laurier éternellement vert.

Louise Labé mourut encore jeune : elle avait tout au plus quarante ans. Elle était veuve depuis quelques années. Nous avons son testament, plein de recommandations pieuses et charitables, où la part des pauvres est largement faite. Le souvenir de Louise est resté vivace à Lyon. Sur les dix éditions de ses œuvres qui ont paru depuis sa mort jusqu'à la récente et définitive édition de M. Prosper Blanchemain, sept ont été publiées dans sa ville natale. En 1790, on lui rendit un suprême et naïf hommage : le 19e bataillon de la garde nationale fit peindre sur son drapeau un soi-disant portrait de Louise Labé. Ce fut la seconde et dernière campagne du capitaine Loys.

EMMANUEL DES ESSARTS.

(1) Voy. le témoignage de M. Émile Burnouf dans son *Histoire de la littérature grecque*.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il faut se féliciter de l'émotion produite par l'affaire Ossian Bonnet : elle prouve le réveil de cet esprit public avec lequel les gouvernements doivent toujours compter dans les pays libres. C'est un heureux signe du temps que la protestation des professeurs de la Faculté des sciences contre la mesure qui a frappé l'éminent directeur des études à l'École polytechnique. Il y a peu d'années, cette protestation n'aurait pas pu se produire, et bien peu peut-être y auraient songé parmi ceux qui l'ont désigné

Le successeur qu'on avait voulu donner à M. Bonnet a répondu par un refus qui l'honore et qui est encore une marque de la puissance de l'opinion. A l'heure où j'écris, on ne sait pas encore quel sera le dénouement de cette affaire, mais il serait bien étrange que la victoire restât aux bureaux de la guerre.

Dans l'état actuel des esprits, l'arbitraire administratif, les caprices, les injustices ne seront plus tolérés; ce qui revient à dire que dans une société démocratique et républicaine, où personne n'admet le principe d'une autorité infaillible, l'administration est forcée d'être équitable, intelligente et d'avoir raison.

L'opinion ne pourrait pas lui permettre d'avoir tort.

S'il en doit être autrement, ce n'est pas la peine de dire que nous vivons sous un régime républicain. Qu'on nous ramène tout de suite à l'empire. Voilà une vérité dont nos gouvernants doivent bien se pénétrer. S'il en est, dans le nombre, des faibles qui se laissent mener par leurs bureaux peuplés en grande partie de créatures de la réaction, qu'ils se retirent et cèdent la place à de plus énergiques.

II.

Au fond de tous les scandales qui se produisent dans ce temps-ci, on retrouve toujours l'action du parti clérical.

C'est ce parti qui a organisé la petite conspiration dont M. Bonnet est victime.

Le crime de cet honorable savant est de tenir en médiocre estime le système d'éducation en vigueur dans les établissements ecclésiastiques. Il a eu le courage, à ce qu'il paraît, de dire tout haut que les jésuites faisaient beaucoup pour développer la mémoire chez leurs élèves, et rien pour leur apprendre à raisonner. On ne saurait plus justement apprécier la méthode d'enseignement des révérends Pères.

Iade iræ. Mais, comme il n'était pas possible de faire le procès à un homme sur une pareille base, on a voulu le déshonorer dans sa vie privée. C'est toujours le même système de dénonciation et de calomnie pratiqué de façon que l'accusé ne puisse pas se défendre. C'est ainsi que, dans la prétendue enquête qui a eu lieu, M. Bonnet n'a pas été entendu, et à ce trait on reconnaît bien la main des jésuites.

Ces choses-là me rappellent toujours ce bon Lablache dans le rôle de Bartholo du *Barbier de Séville*. Après avoir écouté, avec un air effaré le grand air de la calomnie chanté par Basile, il ne manquait jamais de murmurer en aparté, en se tournant vers le public : *Chè canaglia!*

III.

Il y a, en ce moment, trois causes d'émotion dans le public :

L'affaire Ossian Bonnet;

L'affaire Chambellan;

Enfin, une autre affaire, toute récente, et qui se rapporte à la façon dont la rentrée des Facultés de l'État a eu lieu à Lyon, sous la présidence du recteur de l'Académie, M. Dareste.

Les journaux ont raconté déjà comment M. Dareste, qui représente l'enseignement de l'État en face de l'enseignement libre, c'est-à-dire ecclésiastique, car le mot n'a pas en réalité d'autre signification pour le moment, avait décidé que cette rentrée se ferait sans aucune solennité. Mais, sur l'ordre du ministre, elle s'est faite comme d'usage. Seulement les étudiants n'ont pas trouvé place dans la cérémonie, et le recteur, représentant officiel de l'Université, a cru devoir dans son discours glisser quelques critiques sur l'enseignement universitaire.

De là un peu d'agitation parmi les étudiants et une protestation contre la conduite du recteur, déposée par eux entre les mains du docteur Chavanne, député de Lyon.

Je ne dirai rien de l'affaire Chambellan, c'est une question réservée. Mais dans l'affaire de l'École polytechnique et dans celle de Lyon, l'administration, de l'avis de toutes les personnes désintéressées et de bonne foi, est dans son tort. Et, comme je le disais en commençant, nous vivons dans un temps où il ne lui est plus permis de n'avoir pas raison.

IV.

Puisque je suis sur le chapitre des scandales auxquels il est du devoir de l'administration de porter remède, je dirai quelques mots de certains abus dont le Conservatoire de musique est le théâtre et qui sont de notoriété publique.

Le personnel des professeurs de cet établissement est sans contredit fort honorable dans son ensemble, mais il en est dans le nombre qui, par leurs mœurs et leurs façons d'agir, ne sont point à leur place dans une institution qui appartient à l'État.

Il n'y a pas très longtemps qu'un professeur du Conservatoire fort connu au théâtre fut obligé de donner sa démission pour des actes d'immoralité qui auraient pu le conduire en police correctionnelle si l'on eût voulu pousser les choses jusqu'au bout. Ce galant homme est parti, mais ses traditions sont restées.

Il y a au Conservatoire tel professeur dont le cynisme et la brutalité sont l'effroi de toute jeune fille honnête, forcée de suivre ses cours. Ne rions pas, je vous prie. On trouve des jeunes filles honnêtes et de bonne famille au Conservatoire comme ailleurs, et la vertu d'une petite bourgeoise est aussi respectable que celle d'une duchesse.

Faut-il parler d'une scène de pugilat qui a eu lieu dernièrement entre ce même professeur et un de ses élèves, auquel il avait jeté une partition à la tête et qui lui a répondu par un coup de poing vigoureusement administré?

Je ne veux nommer personne, mais je parle de ce que je sais et de ce que bien des gens savent comme moi. Ces mœurs de cabotins de bas étage sont la honte d'un établissement comme le Conservatoire.

Ce n'est pas, hélas! sur l'administration qu'il faut compter pour mettre fin à un état de choses contre lequel tant de protestations s'élèvent. Dans de telles affaires l'administration trouve commode d'ignorer tout, ou de feindre de tout ignorer. Mais la question pourra être utilement portée l'an prochain devant la commission du budget. Elle tient les cordons de la bourse, ce qui lui donne les moyens de stimuler les indifférents, de réchauffer les tièdes, et ses remontrances sont irrésistibles.

On l'a vue avec plaisir cette année prendre son devoir à cœur, et puisqu'elle s'est occupée avec succès de l'Opéra, il faut espérer qu'elle songera, quand le moment sera venu, aux réformes qu'attend le Conservatoire.

J'ai eu déjà l'occasion de le dire, il ne nous faut pas de ministres qui continuent les traditions de l'empire et qui s'imaginent que tout est pour le mieux du moment qu'ils sont ministres. L'honnêteté, les bonnes mœurs, la vertu, selon le mot de Montesquieu, sont l'essence même du régime républicain.

V.

Je viens de lire un volume de M. de Pontmartin, *les Souvenirs d'un vieux mélomane*, qui donne une idée de l'état d'esprit des légitimistes, des illusions qu'ils caressent, de leur singulière façon de juger les faits et les hommes historiques de notre temps.

Les Souvenirs d'un vieux mélomane sont un recueil de petites nouvelles ou plutôt d'anecdotes de salon. Dans un

chapitre intitulé *l'Olivier qui parle*, l'auteur raconte qu'un paysan provençal avait été sur le point de tuer Napoléon Ier d'un coup de fusil, au moment où il se reposait seul, à l'ombre d'un olivier, à son retour de l'île d'Elbe. Une circonstance purement fortuite l'en empêcha. Le fait est-il vrai ou purement imaginaire? Peu importe; ce qui est certain, c'est que si le vieil empereur était mort en remettant le pied sur la terre de France, on n'aurait pas eu les Cent jours avec leurs conséquences.

Mais quelles furent ces conséquences? M. de Pontmartin va nous le dire.

« 1814 fut une délivrance; 1815 fut une réaction hérissée de vengeances et de représailles. — La délivrance restait; la réaction n'existait pas. — Point de haines, point de récriminations furieuses, point d'exécutions sanglantes. — Il n'y avait pas deux nations, deux patries dans une France. Le libéralisme, n'ayant plus le bonapartisme pour appui, se rattachait au seul gouvernement qui fût capable d'unir le principe d'autorité à l'esprit de liberté. La monarchie, n'ayant plus de sujet de méfiance ou de rancune, acceptait franchement toutes les aspirations de l'avenir sans renier une seule des grandeurs du passé. Charles X continuait Louis XVIII et, avant de descendre dans les caveaux de Saint-Denis, nous donnait la frontière du Rhin, comme il nous a donné l'Algérie.

« La révolution de Juillet n'avait plus aucune raison d'être; en la supprimant, je supprime toutes celles qu'elle portait dans ses flancs sinistres et qui sont écloses sous le feu de ses trois soleils. Henri V serait votre roi depuis quarante ans, et avec lui régneraient la sagesse, le droit, l'honneur, la prospérité, l'économie, la vérité, la liberté, la paix, la justice. Non seulement il vous aurait assuré les alliances qui vous manquent ou que M. Gambetta est forcé de traduire en vasselage; mais, par l'éclat de son nom, par le prestige de sa descendance royale, par la loyauté de son caractère, par sa physionomie providentielle, il devenait l'arbitre suprême des différends ou des conflits entre les puissances étrangères; elles s'inclinaient devant lui et devant vous. Il avait le privilège de parler, de conseiller ou d'ordonner là où vous avez l'humiliation de vous taire, de vous effacer, d'obéir et de subir... L'Alsace et la Lorraine restaient éternellement françaises; pas un fleuron ne se détachait de votre couronne séculaire; et aujourd'hui, à l'heure où je parle, le titre de Français serait le plus grand honneur que l'on pût revendiquer en ce monde. Le bien-être, se répandant partout, aurait rapproché toutes les distances et adouci toutes les amertumes. Le pouvoir, le crédit, l'influence seraient entre les mains les plus honnêtes, les plus dignes, les plus capables, les plus pures, au lieu de tomber sous la griffe des Gambetta, en attendant les Naquet. »

J'abrège cette citation.

Ainsi voilà à quoi a tenu le bonheur de la France, on peut même dire du monde, au retour de l'île d'Elbe! Sans les Cent jours, la Restauration n'aurait pas commis les fautes qui l'ont conduite à sa perte, Charles X aurait été un souverain libéral, la nation française devenait légitimiste, les émigrés n'auraient pas rêvé le retour à l'ancien régime et se seraient parfaitement accommodés d'une monarchie constitutionnelle. Pas de ministère Polignac, pas d'Ordonnances, et naturellement pas de révolution de Juillet.

Quand on lit de pareilles choses, on se demande si c'est M. de Pontmartin qui rêve, ou le lecteur, et l'on se rappelle le mot qui termine *le Songe de Platon* de Voltaire. Platon venait d'exposer sur l'origine et l'existence des mondes des idées aussi saugrenues que celles de M. de Pontmartin. Quand il eut fini, un de ses auditeurs lui dit : « Et puis, vous vous réveillâtes ? »

M. de Pontmartin me permettra de ne pas le comparer à Platon. Je crois d'ailleurs qu'il est de ceux qui ne se réveillent jamais. Et dire pourtant qu'il faut voir en lui un des hommes les plus raisonnables de son parti! Jugez des autres. Les idées de M. le comte de Chambord ne sont point une exception dans ce monde-là.

Z...

BULLETIN

Collège de France.

PREMIER SEMESTRE 1878-1879.

Droit de la nature et des gens. — M. AD. FRANCK, de l'Institut, traitera des principes du droit international et des causes de la guerre, les mardis, à une heure et demie, et exposera l'histoire du droit public au XVIIIe siècle, les samedis, à deux heures et demie.

Histoire des législations comparées. — M. LABOULAYE, de l'Institut, traitera du droit constitutionnel comparé, les lundis, à dix heures, et commentera la Politique d'Aristote (livre IV et suivants), les vendredis à la même heure.

Économie politique. — M. MICHEL CHEVALIER, de l'Institut, traitera, les mardis et jeudis, à midi, de la puissance productive.

Histoire des doctrines économiques (géographie et histoire économiques). — M. E. LEVASSEUR, de l'Institut, traitera, les jeudis, à une heure et demie, et les lundis, à onze heure et demie, des lois de la population, de l'histoire de sa formation et de ses rapports avec le sol et avec la production des richesses.

Histoire et morale. — M. ALFRED MAURY, de l'Institut, traitera, les mercredis, à midi et demi, de l'histoire de l'Italie aux XVIe et XVIIe siècles, et les samedis, à la même heure, de l'histoire et de la géographie de la Gaule.

Esthétique et histoire de l'art. — M. CHARLES BLANC, de l'Académie française, fera l'histoire de la Renaissance italienne, les lundis et mercredis, à trois heures.

Épigraphie et antiquités romaines. — M. LÉON RENIER, de l'Institut, traitera, les mardis, à dix heures et demie, de l'armée romaine; il continuera, les jeudis, à la même heure, l'histoire des empereurs d'après les monuments.

Épigraphie et antiquités grecques. — M. FOUCART traitera des éléments de l'épigraphie grecque, les mardis, à deux heures; il expliquera les inscriptions les plus importantes pour l'histoire d'Athènes, depuis l'année 346, les vendredis, à deux heures.

Philologie et archéologie égyptiennes. — M. MASPERO étudiera les documents relatifs à l'histoire de la XIIe dynastie (Inscriptions de Beni-Hassan relatives à la vie civile des anciens Égyptiens), les lundis, à dix heures, et les six Chants d'amour (Papyrus Harris, n° 500) du *British Museum*, les vendredis, à la même heure.

Philologie et archéologie assyriennes. — M. JULES OPPERT

expliquera, dans l'une des deux leçons, les poèmes assyriens traitant des légendes mythiques, et interprétera quelques textes bilingues écrits en sumérien (touranien) et en assyrien ou accadien (sémitique). Dans l'autre leçon, il s'occupera des textes médiques des Archéménides en les comparant avec les originaux perses, les mardis et jeudis, à deux heures.

Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. — M. Ernest Renan, de l'Académie française, expliquera les plus anciens textes de l'épigraphie sémitique, les lundis, et le livre des Psaumes, les mercredis, à deux heures.

Langue arabe. — M. Defrémery, de l'Institut, expliquera Calila et Dimna, ou les fables de Bidpai (édition de Sacy), l'*Anthologie* arabe de Jean Humbert (de Genève), et les *Voyages* d'Ibn-Djobair (édition W. Wright), les lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

Langue persane. — M. Barbier de Meynard expliquera le *Boustan* de Saadi (édition Graf) et les Odes de Hafiz en comparant les recensions de la Perse et de l'Inde à celles des scoliastes turcs, les lundis et vendredis, à dix heures.

Langue turque. — M. Pavet de Courteille, de l'Institut, expliquera le tarikh-i-Katarina, l'histoire des Tatars d'Aboul-Gâzi, et quelques morceaux choisis dans la collection des Chants sibériens publiés par le docteur Radloff en turc oriental, les mardis et vendredis, à neuf heures.

Langue et littérature chinoise et tartare mandchoue. — M. d'Hervey de Saint-Denys, de l'Institut, étudiera le style antique dans les livres sacrés de la Chine, les jeudis, à trois heures, et expliquera des nouvelles inédites en style littéraire moderne, les samedis, à deux heures.

Langue et littérature sanscrite. — M. Foucaux expliquera le sixième livre des Lois de Manou, les mercredis, à onze heures, et le Lalita Vistara (Vie du Bouddha Çâkya-Mouni), les samedis, à la même heure.

Langue et littérature grecque. — M. Rossignol, de l'Institut, interprétera l'*Andromaque* d'Euripide et tâchera d'éclaircir les événements politiques auxquels fait allusion le poète en maint endroit de sa tragédie, les mercredis et vendredis, à midi et demi.

Éloquence latine. — M. Ernest Havet exposera l'histoire de la vie et des ouvrages de Cicéron à partir de l'an 56 avant notre ère, les samedis, à deux heures. Les mercredis, à la même heure, il expliquera le premier livre d'Arnobe.

Poésie latine. — M. Gaston Boissier, de l'Académie française, étudiera l'histoire de l'épopée à Rome, les lundis, à une heure et demie; les mardis, à neuf heures, il expliquera le second livre des *Odes* d'Horace.

Philosophie grecque et latine. — M. Charles Levêque, de l'Institut, fera l'histoire de l'atomisme antique et le comparera avec l'atomisme des philosophes et des savants modernes, les vendredis, à deux heures, et les mardis, à midi trois quarts.

Philosophie moderne. — M. Nourrisson, de l'Institut, traitera des théories modernes de la conscience, les lundis, à une heure, et étudiera, les samedis, à neuf heures, les écrits métaphysiques de Leibnitz.

Langue et littérature française du moyen âge. — M. Paulin Paris, de l'Institut, professeur honoraire.

M. Gaston Paris, de l'Institut, professeur, exposera l'histoire de la littérature française en Angleterre du XIIe au XIVe siècle, les jeudis, à deux heures, et fera la grammaire de la langue d'oïl, les mercredis, à dix heures.

Langue et littérature française moderne. — M. Paul Albert exposera les origines de la littérature romantique, les jeudis, à trois heures, et traitera des théories littéraires contenues dans l'*Art poétique* de Boileau, les lundis, à deux heures.

Langues et littératures d'origine germanique. — M. Guillaume Guizot traitera, les mardis, à trois heures, de la poésie en Angleterre depuis Byron; les vendredis, à midi et demi, il expliquera et commentera *Hamlet* de Shakespeare.

Langues et littératures de l'Europe méridionale. — M. Paul Meyer expliquera la *Vita nuova* de Dante, les jeudis, à une heure, et exposera la grammaire historique du provençal, les mercredis, à onze heures.

Langues et littératures d'origine slave. — M. Alexandre Chodzko, chargé du cours, traduira, les lundis, à midi et demi, les textes bulgares oralement recueillis par les frères Miladinovic, et en expliquera la lexicologie; les mercredis, à la même heure, il continuera ses études sur la littérature et l'histoire de la Bulgarie depuis la prise de Constantinople (1453) jusqu'à nos jours.

Grammaire comparée. — M. Michel Bréal, de l'Institut, traitera, les lundis, à onze heures un quart, des mots composés en sanscrit, en grec, en latin et dans les langues germaniques; les jeudis, à la même heure, il expliquera les inscriptions osques.

M. Paul Albert, successeur de M. de Loménie au Collège de France, a ouvert son cours de littérature française moderne jeudi, à trois heures. L'affluence était considérable, et la salle s'est trouvée trop petite.

Publications pédagogiques. — Nous avons reçu les deux premiers fascicules d'un *Dictionnaire de pédagogie* (1), rédigé sous la direction de M. de Buisson. Cette utile publication était, pour ainsi dire, appelée par les efforts qui se font en ce moment en faveur de l'instruction à tous ses degrés. On y trouve des renseignements sur les questions qui touchent de près ou de loin à l'enseignement dans tous les pays et à toutes les époques. Le terme de *Dictionnaire de pédagogie* pouvant n'offrir à un certain nombre de personnes qu'un sens vague, le meilleur moyen de donner l'idée du contenu de l'ouvrage est d'en passer rapidement en revue quelques pages.

Le premier mot expliqué est *Abaque*, nom donné au plus ancien instrument de calcul usuel connu en Europe; suivent la description et l'historique de l'abaque. — Puis viennent *Écoles abbatiales*, *Abbott* (*John*), pédagogue américain, *Abécédaire*. Un peu plus loin se trouve un chapitre sur les *Absences*, où sont énumérés les moyens coercitifs employés dans chaque pays pour contraindre les enfants à ne pas être *absents*, c'est-à-dire à ne pas manquer l'école. L'article *Alpes-Maritimes* contient la statistique de l'instruction primaire dans le département de ce nom, un historique, l'indication des progrès réalisés et de ceux qui restent à faire. Et ainsi de suite.

La *Revue pédagogique* (2) répond au même besoin que le dictionnaire de M. Buisson : le besoin de faire la lumière sur des questions connues auparavant des seuls gens du métier. Les dernières livraisons sont en grande partie consacrées aux expositions scolaires de la France et des pays étrangers que chacun a pu voir au Champ de Mars.

La *Henriade* de Voltaire, si démodée en France, a con-

(1) Paris, 1878. Hachette.

(2) *Revue pédagogique*, publication mensuelle dirigée par M. Ch. Hauriot. Paris, Delagrave.

servé à l'étranger sa popularité. Elle vient d'être traduite en vers portugais (1) par M. Felix Pereira, homme remarquable par son universalité, à la fois médecin, ingénieur civil, agronome, professeur au lycée national de Lisbonne, traducteur du *Paradis perdu*, de la *Jérusalem délivrée*, du *Messie*, de la *Cyropédie*, de Cornelius Nepos, et de beaucoup d'autres ouvrages en langues variées ; auteur d'un *Système du monde*, d'une *Histoire sacrée* en vers, de considérations sur la *Peste bovine*, etc., etc. Toute la science de M. Félix Pereira n'a pas rendu la *Henriade* amusante.

L'Espagne au XVIe et au XVIIe siècles. — On ne connaît encore qu'imparfaitement, quelque étrange que cela puisse paraître, l'Espagne de Charles-Quint et des premiers Philippe, en dehors de l'histoire politique et militaire et d'un petit nombre d'épisodes particulièrement importants de la vie de la nation. L'histoire des idées reste en grande partie à faire, et ce n'est pas dans les documents officiels ou officieux qu'il convient d'en chercher les matériaux, c'est dans les correspondances, les romans, le théâtre. Le gros volume publié par M. Alfred Morel-Fatio sous ce titre : *L'Espagne au* XVIe *et au* XVIIe *siècles, documents historiques et littéraires* (2), a pour objet de fournir une base solide aux écrivains qui pourraient être tentés de faire la philosophie de l'histoire d'Espagne. Entre autres pièces curieuses, il contient quinze lettres inédites de don Juan d'Autriche, écrites des Pays-Bas (de 1576 à 1578) à deux amis intimes restés en Espagne, et les travaux de l'Académie burlesque du *Buen-Retiro*, fondée en 1637 à l'occasion des fêtes de cour. L'intelligence des documents publiés est facilitée par des notes et des commentaires.

M. Morel-Fatio se plaint dans sa préface de l'isolement où sont les *hispanistes* et des difficultés qui en résultent pour leurs recherches. Il propose la fondation d'une Société formée des érudits de tous les pays qui se consacrent à l'étude de la civilisation espagnole, et il fait ressortir les avantages qui en résulteraient pour le travail commun. Ces avantages sont incontestables, et il faut espérer que l'appel de M. Morel-Fatio sera entendu de ceux à qui il s'adresse.

Publications nouvelles. — L'ouvrage de M. Giacomo Pisani, intitulé *États et Religions* (3), est audacieux. L'auteur ne recule devant aucune question, et dans tous les cas, sauf un, il a une réponse prête. Le chapitre XIX, qui porte pour titre : *S'il est plus avantageux à l'Église que les peuples et les prélats soient chastes ou dissolus*, aurait embarrassé beaucoup de personnes. M. Giacomo Pisani n'hésite pas un seul instant. « Les mœurs lascives des peuples, écrit-il, sont profitables à l'Église; leur chasteté lui nuit. Mais la chasteté des prélats est bienfaisante pour l'Église, et leur dissolution la ruine. » Son opinion n'est pas moins arrêtée sur un autre sujet également épineux : *Si les papes doivent tenir leurs promesses*. Ils ne le doivent pas quand elles les gênent, car les princes n'y sont pas tenus, et « si un prince a quelque raison de ne pas garder sa foi, un pape en a mille ». L'unique problème par lequel M. Giacomo Pisani se soit trouvé arrêté et auquel il n'ait point su trouver une réponse (à moins qu'il n'ait pas voulu la donner, mais cela ne lui ressemblerait guère) est le suivant : *Si une monarchie représentative pourra changer la religion par la violence*. Le chapitre placé sous cette rubrique se compose de six lignes de points.

Les arts à la cour des papes au XVe siècle. — Nous avons déjà annoncé la collection de documents inédits tirés par M. Eugène Müntz des archives et des bibliothèques romaines, et relatifs à la condition des arts et des artistes à la cour des papes pendant les XVe et XVIe siècles (1). Ces documents se composent principalement de mémoires payés par les papes à leurs fournisseurs et à leurs ouvriers : tant pour une mitre brodée ; tant pour un vase d'or ou d'argent; tant, hélas ! pour les charrettées de matériaux provenant du Capitole ou du Colisée, car Nicolas V et ses prédécesseurs avaient mis en coupe réglée les monuments antiques de Rome. Ils avaient établi de véritables carrières de travertin ou de tuf dans tous les lieux abondants en édifices romains (en une seule année on tria du Colisée plus de 2500 charrettées de matériaux), et ces dévastations impies ne leur causaient pas le moindre scrupule. Les savants réclamaient, car on se rendait déjà parfaitement compte de l'intérêt et de la valeur historique des ruines antiques, et les pèlerins qui affluaient à Rome y venaient autant pour admirer les vestiges du paganisme que pour se prosterner sur les tombeaux des martyrs; mais les avertissements n'empêchaient pas le pic des démolisseurs de continuer son œuvre.

Les comptes relevés par M. Müntz établissent nettement la condition des artistes au XVIe siècle. Les sculpteurs et les peintres y sont confondus avec les maçons, les paveurs, les charrons, et ce ne sont pas toujours ces derniers qui sont le moins bien rétribués. L'architecte du palais apostolique mange à la même table que les porteurs d'eau et les bouviers de Sa Sainteté, et le trésorier pontifical enregistre pêle-mêle les journées des tailleurs de pierre, des charpentiers et des maçons, qui reçoivent de 15 à 17 *bolonais* de salaire quotidien, les journées des peintres, à qui l'on donne *au plus* 14 à 15 bolonais, et celles des manœuvres, qui en gagnent de 8 à 10. Les appointements de Fra Angelico sont les plus élevés dont il soit fait mention dans les registres. Il était à l'année et recevait environ 16 ducats par mois, plus le pain et le vin en nature, plus 20 livres par mois pour ses autres dépenses de table; plus, ses couleurs. Son élève et collaborateur Benozzo Gozzoli n'était payé que 7 ducats par mois ; Jean de Florence, 2 ducats; Jacques de Poli, 1 ducat. Ce ne fut que tardivement que l'artiste s'émancipa et se distingua de l'artisan.

---

(1) *A Henriquiada*, par Joao-Félix Pereira. (Lisbonne, 1 vol. 1878. *Impressa da Bibliotheca universal*.

(2) Heilbronn, Henninger.

(3) *Stati e Religioni*, par Giacomo Pisani (Rome, 1 vol. Barbera.)

(1) *Les Arts à la cour des papes pendant les* XVe *et* XVIe *siècles*, 1re partie. (Paris, 1 vol., 1878. Ernest Thorin.)

Les savantes recherches du docteur Carl Abel sur les mots anglais qui signifient *commander, ordonner* (1), ont abouti à constater que nos voisins de la Grande-Bretagne ne possèdent pas moins de onze de ces mots, en ne comptant que les plus importants. Il y en a pour toutes les conditions sociales, pour toutes les circonstances de la vie et pour toutes les situations d'esprit. L'inférieur, donnant un ordre à son supérieur, n'emploiera pas le même terme que son supérieur emploierait vis-à-vis de lui. Le commandement inspiré par un bon sentiment se formule autrement que celui qui est dicté par le caprice. Le verbe *bid* est usité par les personnes qui « insistent plus sur leur volonté que sur leur droit », tandis que *order* est adopté par les commerçants et autres gens *ejusdem farinæ,* qui « ne se trouvent que transitoirement dans une manière de situation supérieure ». *Ordain* s'emploie « pour nous pousser vers notre bien », tandis que *enjoin* « fait appel à notre *moi* moral ». Le docteur Carl Abel conclut de cette abondance de nuances que la langue anglaise est riche; on pourrait en conclure aussi que les Anglais ont une grande habitude de commander.

La presse catholique. — Nous avons déjà emprunté aux statistiques publiées en Allemagne sur la presse catholique (2) les chiffres relatifs à la France. Voici maintenant un tableau général des journaux et périodiques du monde entier, avec l'indication du nombre des organes spécialement catholiques dans chaque pays.

Europe.

Allemagne	3800	journ. ou	périodiques	dont 266	cath.
Autriche Hongrie	1250	—	—	91	—
Suisse	480	—	—	50	—
Grande-Bretagne	2500	—	—	42	—
France	2000	—	—	42	—
Italie	1150	—	—	154	—
Russie	500	—	—	»	—
Suède	300	—	—	»	—
Norwège	180	—	—	»	—
Danemark	250	—	—	1	—
Espagne	400	—	—	50	—
Portugal	250	—	—	24	—
Hollande	250	—	—	62	—
Belgique	250	—	—	154	—
Turquie et Grèce	200	—	—	1	—

Amérique.

Amérique du Nord	8500	—	—	113	—
Amérique du Sud	1000	—	—	113	—
Asie	375	—	—	1	—
Afrique	50	—	—	»	—
Australie	150	—	—	»	—

Le tirage des organes cléricaux est partout minime : la *Germania* à 7025, le *Kölnische Volkszeitung* à 8600, le *Vaterland* (Autriche) à 4000, l'*Univers* et le *Monde* à peu près à 7000; les feuilles catholiques de Rome n'atteignent même pas les chiffres ci-dessus.

Une Revue scientifique vient de se fonder à Pékin, sous le titre de *Vih che sn loo,* c'est-à-dire *Revue pour la diffusion de la science.* Le nouveau recueil est mensuel. Il est dirigé par M. Edkins, un des hommes qui connaissent le mieux la Chine.

Notes géographiques. — Le voyageur suédois Johannessen vient de découvrir une île polaire au delà de la Nouvelle-Zemble. Il y a remarqué une végétation insignifiante, mais beaucoup d'oiseaux; il n'y avait pas de glace, et le *gulfstream* paraît circuler sur la côte septentrionale. Johannessen a nommé cette île *Ensomheder,* c'est-à-dire « solitude ».

Les journaux belges annoncent la vente, pour le 16 décembre prochain, des œuvres laissées par l'éminent peintre Madou. Il y a, parmi celles-ci, une vingtaine de tableaux remarquables, quantité d'aquarelles fort belles et des dessins de grande valeur.

Souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire de Jules Barni. — Quatrième liste. — M. Léon Journault, député de Seine-et-Oise, 20 fr. — M. Jules Steeg, conseiller d'arrondissement, rédacteur en chef du *Patriote,* 5 fr. — M. F. Réal, gérant du *Patriote,* 5 fr. — M. Bouquet, ancien professeur au lycée de Rouen, 10 fr. — M. Bachelet, ancien professeur au lycée de Rouen, bibliothécaire de la ville, 10 fr. — M. Vincent, professeur au lycée de Rouen, 10 fr. — M. Colnot, abonné au *Progrès de la Somme,* 4 fr. — Un artilleur, 1 fr. — M. Jacques Demonceau, de Beaujeu (Rhône), 2 fr. — M. Charles Héron, de Beaujeu (Rhône), 1 fr. — M. Veaux Ducruire, de Beaujeu (Rhône), 7 fr. — M. Lecrocq, proviseur à Moulins, 5 fr. — M. le docteur Laillier, 5 fr. — M. Loiseau, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, 20 fr. — M. Catalan, 10 fr. — M. Garsonnet, agrégé à la Faculté de droit de Paris, 20 fr. — M. Munier, 5 fr. — M. E. Rittier, 5 francs.

Total	145 fr. »
Total des trois listes précédentes	1166 fr. »
Ensemble	1311 fr. »
Souscriptions recueillies par le comité d'Amiens	2460 fr. 80
Total général	3771 fr. 80

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

(1) *Die englischen Verba des Befehls,* par le Dr Carl Abel (Berlin, 1878, Leo Liepmannssohn).

(2) *Welt-Handbuch der katholische Presse zu neujahr 1878.* (Wurzbourg, 1878. Leo Woll.)

PARIS. — IMPR. J. CLAYE. — A. QUENTIN, G. [illegible] [1955]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 24. 14 DÉCEMBRE 1878.

COLLÈGE DE FRANCE

LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE

COURS DE M. PAUL ALBERT

Leçon d'ouverture.

Mesdames, messieurs,

J'aurais bien souhaité qu'il me fût possible de me présenter devant vous comme le fit autrefois un de mes prédécesseurs, M. Andrieux. En 1814, M. Andrieux venait d'être nommé professeur de littérature française au Collège de France. Homme d'esprit, modeste, timide, et qui n'avait à son service qu'une voix d'une faiblesse extrême, il se sentit tout effrayé à l'idée de se présenter seul devant un auditoire inconnu. Il imagina d'aller chercher dans sa retraite un des poètes les plus aimés, les plus vénérés d'alors, Ducis, le bon Ducis, vieillard majestueux, cœur intrépide et doux, qui avait osé résister en face à Napoléon et de refuser de lui la croix et le Sénat. Andrieux entra dans la salle en donnant le bras à Ducis, et tous deux furent salués par les applaudissements de toute l'assemblée. Le professeur se sentit plus à l'aise ; il fit avec succès sa première leçon, et il la termina en lisant une scène d'une des tragédies de Ducis.

Bien plus qu'Andrieux, poète aimable et fort goûté, j'aurais besoin auprès de vous, messieurs, d'un introducteur qui vous disposât à l'indulgence. La chaire où je parais a été occupée par des hommes supérieurs ou distingués, dont le souvenir n'est pas fait pour me rassurer. Après Andrieux, qui professa sans interruption pendant près de vingt ans, ce fut Ampère ; après Ampère, ce fut M. de Loménie. Je n'oublierai pas le jeune et brillant suppléant, M. Feugère, qui n'a fait que passer ici, mais qui y a laissé de vifs regrets. A peine était-il arrivé à l'âge où les promesses d'un beau talent commencent à se réaliser, où l'on se sent plus maître de soi et en communication plus directe avec son auditoire, où de l'effort longtemps pénible il ne reste plus que l'assurance d'être désormais à la hauteur de sa tâche et l'ardeur qui va se donner enfin carrière : tout cela a été détruit en un instant, tout cela a disparu. Ce n'est pas le jeune homme en pleine possession de la vie et en qui l'on pressentait le futur titulaire d'une chaire où il avait fait ses preuves, ce n'est pas lui qui est appelé à recueillir l'héritage de M. de Loménie ; cet honneur inattendu est dévolu à un homme qui ne se fait aucune illusion sur ses mérites et sur la difficulté de la tâche. C'est en toute sincérité qu'il vous demande un peu de l'indulgence dont ses prédécesseurs pouvaient se passer.

M. Feugère (que je n'ai pas eu le plaisir d'entendre) essayait de renouveler par une critique solide et élégante l'étude des monuments littéraires du XVIIe siècle, et il y réussissait. L'Académie française avait couronné son livre sur Bourdaloue, ce prédicateur convaincu d'une société qui aimait qu'on lui dît ses vérités en beau langage, et les auditeurs du Collège de France avaient suivi avec intérêt des leçons où se retrouvaient avec plus de vivacité les mérites du livre.

Les lettres de Mme de Sévigné fournirent ensuite au jeune professeur la matière d'une étude aussi instructive que agréable. Le sujet était charmant, et le public s'aperçut bientôt qu'il n'était pas aussi rebattu qu'on se l'imaginait. Il y a cinquante ans, on lisait beaucoup les lettres de Mme de Sévigné, et dans un texte fort défectueux. De nos jours, où elle a été l'objet de commentaires savants comme un de nos écrivains les plus autorisés, on la vénère peut-être un peu trop et l'on ne recherche plus aussi avidement sa société. M. Feugère a sans doute inspiré à plus d'une personne le désir de renouer connaissance avec un des esprits les plus aimables et les plus sensés de la France du XVIIe siècle.

Le domaine de la littérature est aujourd'hui à peu près illimité. Histoire, philosophie, esthétique, il n'est rien qui lui

soit étranger; la politique même ne l'effraie pas. Elle revendiquera ses droits sur un Mirabeau, un Berryer, un Thiers; et l'Académie française n'hésitera point à ouvrir ses portes à des hommes qui n'ont point demandé à la littérature leur illustration.

Il n'en était pas ainsi, il y a soixante ans, quand M. Andrieux prit possession de cette chaire. Bien qu'il eût été mêlé aux grands événements du siècle dernier, M. Andrieux fut et resta dans sa chaire un pur littérateur, mieux encore, un pur professeur de littérature. Ses leçons, qui avaient tout le charme d'une causerie spirituelle, n'étaient guère qu'un commentaire ingénieux, parfois ému, des chefs-d'œuvre de notre langue. Il excellait à faire ressortir les beautés de nos auteurs classiques. Il aimait à rappeler les règles sévères auxquelles toute œuvre littéraire doit se soumettre, sous peine de tomber dans le désordre ou dans la fantaisie. Lui qui avait osé regretter hautement, sous la tranquillité morne du despotisme, les agitations fécondes de la liberté, il se montrait, dans sa critique, conservateur déterminé; je veux dire qu'il s'effrayait facilement et qu'à l'apparence de la moindre innovation il condamnait, sans hésiter, ce qui alarmait son goût un peu timide. Peut-être est-ce le devoir du professeur de ne pas se laisser entraîner aux engouements du jour, de s'enfermer dans la tradition comme dans un fort, et de mourir le drapeau à la main. C'est du moins ainsi qu'on l'entendait jadis; et un auditoire nombreux, sympathique, soutenait le représentant des bonnes doctrines : c'est toujours ainsi que l'on appelle celles que l'on professe, surtout quand elles sont menacées. Elles l'étaient ou semblaient l'être vers 1820. La querelle des classiques et des romantiques venait d'éclater; l'ardeur était extrême; des deux côtés on échangeait quelques arguments et beaucoup d'injures. Les contemporains, les amis de M. Andrieux, ceux qui, à la fin du XVIIIe siècle ou sous l'empire, avaient conquis sans trop de peine une réputation que les nouveaux venus respectaient peu, combattaient en désespérés pour le maintien d'une tradition dont ils se croyaient les représentants. M. Andrieux, homme de lettres, poète dramatique, ami de Ducis et de Collin d'Harleville, n'était ni assez jeune, ni assez véhément de nature pour prendre les armes. Il fit cependant sa guerre aussi, sa petite guerre aux novateurs, guerre d'allusions, d'épigrammes discrètes, qu'il lançait du haut de sa chaire et qui délectaient des auditeurs convaincus d'avance. M. Andrieux, d'ailleurs, avait une qualité bien précieuse : il s'exprimait avec un charme infini; si bien que, souvent, sans goûter tout ce qu'il disait, on était ravi de la façon dont il le disait. Sa voix faible était religieusement recueillie, et, comme on l'a dit si heureusement, il se faisait entendre à force de se faire écouter.

Tout autre était M. Ampère. Il n'avait pas au même degré ces qualités exquises de diction et de débit. Sa parole, si éclatante, si variée, si spirituelle dans la conversation, était un peu gênée lorsqu'il professait. Ils sont bien rares, ceux qu'un auditoire, même bienveillant, ne déconcerte pas quelque peu. C'est après la leçon que l'on découvre ce qu'il aurait fallu dire et comment il aurait fallu le dire; et cette découverte, loin d'augmenter l'assurance pour la leçon suivante, la diminue encore. Mais, j'ai hâte de le dire, c'étaient les délicats, les exigeants, ceux qui intimident, qui découvraient ces légères imperfections. Tous sentaient et proclamaient que dans cette chaire il y avait un maître. Le maître était bien jeune encore, mais la jeunesse n'effrayait pas alors, et l'on avait le bon esprit de ne pas attendre qu'un homme ne fût plus rien pour essayer d'en faire quelque chose.

M. Ampère était avant tout un esprit libre et chercheur. Né avec le siècle, il était bien de son temps. Il en avait l'activité inquiète et généreuse, la soif du nouveau, les hautes ambitions. Sans être engagé directement dans les querelles littéraires du jour, sans avoir pris le mot d'ordre de personne, sans arborer de cocarde, il combattit, lui aussi, mais en volontaire, sur son terrain, à son heure. Tandis que l'on s'attardait à des disputes misérables et qui ne pouvaient aboutir, il commençait ses voyages de découvertes à l'étranger. En Allemagne, en Angleterre, en Italie, partout, éclataient des œuvres originales, puissantes; partout les entraves étaient secouées, brisées; un renouvellement universel se produisait. La France seule se condamnait à l'immobilité; elle ignorait, elle dédaignait ses voisins; il s'était trouvé un public français pour huer de malheureux acteurs anglais qui nous apportaient leur Shakespeare. La prétendue tradition classique devenait chaque jour plus intolérante et plus étroite. Nous ignorions, ou peu s'en faut, notre XVIe siècle; nous n'avions aucune idée de notre moyen âge. Nous nous contemplions dans notre XVIIe siècle, et nous n'en voulions pas sortir.

Il fallait renverser cette muraille de la Chine; il fallait rétablir entre notre pays et les autres le large et fécond courant des communications; il fallait reprendre dans le mouvement général qui emportait les peuples le rang et l'œuvre qui nous appartiennent. C'est à ce travail que M. Ampère se consacra. Et il le fit de la meilleure manière, sans préméditation et simplement pour obéir à sa nature. Il fut pendant plus de trente ans notre guide à l'étranger, guide ardent, enthousiaste, intermédiaire passionné. Le journal *le Globe* se fonde : Ampère est en Allemagne, il est auprès de Gœthe, et, presque sous la dictée du grand homme, il salue cet organe d'une France littéraire nouvelle, émancipée de la routine. Dans quel pays n'a-t-il pas porté cette ardeur d'investigation! J'ai parlé de l'Allemagne, mais je le retrouve au Nord, chez les peuples scandinaves, dont il nous révèle la sauvage poésie; il s'enfonce dans la vieille Égypte; il vole en Amérique, où il retrouve le vivace souvenir de son ami Tocqueville; il ne peut s'arracher à l'Italie, sa seconde patrie, où il retrouve un Dante nouveau, où, en interrogeant le masque des Césars d'autrefois, il sent qu'il aime plus que jamais l'honneur et la liberté. Quelle ardeur de tout voir, de tout connaître, de tout ressusciter! Il négligeait bien un peu le Collège de France, mais il ne l'oubliait jamais. Il écrivait de Mexico : « Je ferai mon cours le 10 avril, à deux heures »; et il était dans sa chaire au jour et à l'heure fixés.

Tout ce trésor de connaissances nouvelles, d'impressions, de rapprochements originaux, donnait à son enseignement je ne sais quelle saveur rare et comme un parfum des rives

lointaines. C'est ici qu'il a fait ses belles leçons sur l'histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle, sur la littérature française comparée aux littératures étrangères. On est allé plus loin dans cette voie ; des hommes éminents ont repris, ici même, et avec plus de précision, cette tâche pieuse de débrouiller et de mettre en lumière les origines de l'idiome national. Mieux que personne, j'en suis sûr, ils rendent hommage à celui qui fut un des premiers, un des plus hardis explorateurs.

M. Ampère doit avoir sa place, et une place d'honneur, dans les annales du romantisme. Les croisades qu'il a entreprises et menées seul étaient bien autrement fécondes que celle à laquelle du Bellay et Ronsard conviaient les poètes du XVIe siècle. Ce n'était plus seulement la Grèce antique et Rome que l'on montrait aux Gaulois du XIXe siècle, ni le temple de Delphes, ni le Capitole à dépouiller : près d'eux, tout autour d'eux s'étendaient d'immenses domaines qu'ils s'obstinaient à ignorer ; près d'eux vivaient de leur vie propre et s'épanouissaient des littératures qui ne devaient rien aux modèles antiques et qui portaient toute vive l'empreinte des trois grandes révolutions qui avaient fait le monde moderne : le christianisme, l'invasion des barbares, la Réformation.

Vous voyez, messieurs, sans que j'aie besoin d'insister, combien M. Ampère ressemblait peu à M. Andrieux. Les idées, les goûts, les sujets d'étude, la méthode, la tournure d'esprit et de langage, tout différait en eux. L'un se rattachait au siècle dernier ; l'autre, par tous ses instincts, par cette soif perpétuelle d'aventures, par la largeur et l'indépendance de son esprit, était bien un homme de notre temps, de ce temps dont le poète, qui en est l'écho sonore, a dit :

> Ce siècle est grand et fort ; un noble instinct le mène ;
> Partout on voit marcher l'idée en mission.

Il me tarde d'arriver à M. de Loménie, le successeur, l'ami d'Ampère, le dernier titulaire de la chaire de littérature française. C'est dès 1845 que M. de Loménie fut appelé à suppléer Ampère. Celui-ci, assez incertain d'humeur, et que l'inconnu sollicita toujours, remonta de temps à autre dans sa chaire et ne cessa véritablement d'enseigner qu'en 1855. A partir de ce jour, soit comme suppléant, soit comme titulaire, M. de Loménie a appartenu au Collège de France et y a conquis et conservé la position distinguée qui lui était due.

La meilleure manière d'occuper dignement la place d'un homme éminent, c'est de ne pas lui ressembler. De même que M. Ampère ne s'était pas cru tenu de rendre aux auditeurs du Collège de France l'esprit et la méthode de l'enseignement de M. Andrieux, ainsi M. de Loménie, bien qu'il partageât sur presque tous les points les idées de son illustre prédécesseur, se préoccupa avant tout d'être et de rester lui-même.

Le temps de la critique dogmatique, des détails, des analyses, des petits rapprochements était passé. On était un peu revenu aussi de la critique à grande allure, qui se plaît et se perd souvent dans les vastes considérations générales et, à propos d'une œuvre quelconque, expose les lois du développement de l'humanité. En présence d'événements sinistres, les rayonnantes perspectives d'avenir s'étaient voilées, la foi dans le progrès indéfini était découragée. Notre âge a eu des ambitions sublimes ; peut-être s'en est-il trop guéri : en tout cas, après de nombreuses et cruelles déceptions, il aime avant tout la science, qui ne trompe jamais quand on ne lui demande que ce qu'elle peut donner. En toutes choses, il veut l'exactitude, la précision des faits bien et dûment constatés. Rien ne lui semble indigne d'intérêt ; tout a eu sa raison d'être ; il n'est si mince détail d'apparence, qui ne se rattache à un vaste système de faits enchaînés les uns aux autres et dont l'ensemble, si on parvenait jamais à le constituer, ne serait rien moins que la science universelle.

C'est cet esprit d'investigation patiente et pénétrante que M. de Loménie porta dans son enseignement et dans ses ouvrages. Qui ne se rappelle ces savantes leçons dont sont sortis des livres que l'on pourrait appeler définitifs s'il y avait rien de définitif ici-bas : *Beaumarchais, la Comtesse de Rochefort, les Mirabeau ?* Il excellait dans ces monographies étendues, substantielles, creusées à fond. On le suivait avec confiance dans ces recherches laborieuses dont toute fantaisie était exclue et que soutenait toujours un souffle moral. La conscience du professeur et de l'auteur, ses scrupules incessants, sa modération ferme, sans indifférence, ses jugements préparés de longue main et fondés sur des documents nombreux, authentiques, le ton même du professeur, qui, après quelque embarras au début, s'affermissait, s'échauffait, communiquait la conviction : tout assurait aux leçons d'abord leur succès immédiat, et aux livres la faveur du public.

Là était la véritable vocation de M. de Loménie. C'est par des études de ce genre qu'il s'était fait connaître bien avant d'appartenir à l'enseignement. Tout le monde sait quel succès obtint la *Galerie des contemporains illustres, par un homme de rien.* — C'était une tentative bien hardie que d'écrire sous les yeux mêmes des vivants la biographie des vivants. Quelques-uns venaient à peine de disparaître, et les haines, les jalousies, les rancunes longtemps contenues se donnaient carrière. — D'autres, visiblement atteints et tout près de l'heure dernière, entraient en angoisse. Que devait-il rester d'une renommée souvent achetée bien cher et dont l'éclat allait pâlissant chaque jour ? Le verdict du biographe, c'était comme le premier mot de la postérité. — D'autres enfin, dans toute la vigueur de l'âge et du talent, acclamés, discutés, bataillaient encore pour enlever une place qui fût bien à eux. — Que la tâche du biographe était difficile ! Que d'écueils à éviter ! Le moindre, c'était de donner pâture à la malignité publique, de fonder un succès sur le scandale. Ce danger n'exista jamais pour M. de Loménie : il avait l'âme naturellement haute, et la tâche qu'il avait assumée le revêtait d'impartialité. Si Chateaubriand le trouvait un peu sévère, M. de Cormenin, une autorité alors, le trouvait trop indulgent : il en concluait, et le public avec lui, qu'il n'était ni l'un ni l'autre. Plein de respect envers les hommes supérieurs dont l'œuvre était accomplie, il ne craignait pas de

donner aux hommes du jour, à ceux qui étaient le plus en vue, des conseils dont, il faut bien le dire, ils ne firent point leur profit. Ainsi, s'il admirait dans Victor Hugo la puissance lyrique, il osait avouer que le poète dramatique ne lui plaisait que médiocrement. Ampère, qui était et resta un de ses meilleurs, de ses plus tendres amis, fut invité par lui à se concentrer davantage, à se moins disperser, c'est-à-dire à se faire tout autre qu'il n'était — ce *vagabond d'Ampère,* disait M. de Tocqueville, à qui il fit trop souvent de longues infidélités. Vagabond, soit ; mais il n'est pas donné à tout le monde de courir ainsi et de moissonner en courant. M. de Loménie avait d'autant plus de mérite à reprocher à Ampère ses courses lointaines, que, s'il eût réussi à le rendre sédentaire, le vagabond n'eût pas eu besoin d'un suppléant.

Je n'ose céder, je l'avoue, au plaisir que j'aurais à vous parler avec quelques détails de cette œuvre de première et vive jeunesse. Elle est sérieuse, elle est grave même, et cependant la fantaisie s'y joue, la gaieté n'en est pas exclue. L'auteur, comme presque tous les débutants, n'est pas très révérencieux envers l'Académie, qui ne lui en garda pas rancune ; et il se met parfois en scène avec une désinvolture qui ne manque pas d'agrément. Un biographe affamé de documents ne recule devant rien. C'est ainsi qu'un jour il se glissa chez George Sand, aux lieu et place d'un poëlier fumiste, approximativement son homonyme, et put contempler dans son réduit mystérieux l'être étrange qui passionnait la curiosité publique.

Mais ce ne sont là que des échappées de verve : l'œuvre se maintient dans une région élevée; elle porte la trace de préoccupations sérieuses. J'aime à y retrouver la note vibrante et l'accent des convictions auxquelles M. de Loménie resta fidèle toute sa vie. Tout le monde était plus ou moins libéral vers 1840; mais tout le monde ne l'était pas de la même façon. Certains esprits, ravis d'illusions généreuses, après avoir entrepris de concilier le catholicisme et la liberté, se résignèrent à sacrifier la liberté, sans réussir à désarmer des défiances qui ne pardonnent jamais : M. de Loménie ne les suivit point dans cette voie, comme il refusa de suivre ceux qui sacrifièrent le catholicisme à la liberté. Il ne partageait point les illusions d'un Lacordaire allant, à la suite de Lamennais, sommer le saint-siége de se mettre à la tête de la croisade des peuples contre leurs oppresseurs; mais, quand Lacordaire, trop guéri de ces nobles chimères, immolait à je ne sais quelle foi tyrannique la raison, qui n'est pas faite pour s'incliner, et la liberté, qui est la vie même, il protestait et écrivait ces lignes éloquentes :

« C'est qu'en effet l'on peut bien s'en aller à Rome, se vêtir du capuchon de saint Dominique, s'entourer de tous les grands souvenirs de la papauté du moyen âge, s'imprégner des miasmes d'une civilisation morte et se promener, la plume à la main, parmi des ruines en évoquant des fantômes; mais, quand on se retrouve en France, au grand soleil, dans une chaire, en face d'une jeunesse avide de foi parce qu'elle sent bien que le produit de la raison pure ne suffit pas pour assouvir toutes les facultés de l'homme, mais non moins avide de raison parce qu'elle ne saurait comprendre l'élément religieux qu'autant qu'il s'harmonise avec son intelligence telle que l'ont faite soixante ans de labeurs, de transformations et de progrès; lorsqu'il faut, en un mot, parler à son auditoire un langage qu'il puisse entendre, on s'aperçoit alors que ce n'est pas le cas de lui dire..... »

Lacordaire était sincère assurément, sincère à Rome et sincère à Paris, bien qu'il tînt ici et là un langage absolument différent. Il était de ces esprits dont M. de Loménie disait : « Bienheureux les esprits qui ont le privilège de passer du blanc au noir en portant toujours avec eux la même provision de certitude ! » — Bienheureux ! C'était évidemment un bonheur qu'il ne leur enviait pas. A aucun moment, M. de Loménie ne fut victime de ces trahisons de l'imagination qui ont été si nombreuses et si éclatantes dans notre siècle. Il resta fidèle à ses premières croyances comme à ses premières admirations. Quand des hommes qu'il avait vus ployer le genou devant Chateaubriand et encenser dans le sanctuaire l'idole que l'on y adorait, se relevèrent brusquement et lancèrent au mort des accusations empoisonnées, M. de Loménie défendit contre ces oublieux la gloire et la personne du grand écrivain. — Acte de justice, acte de courage, qu'il accomplit simplement. Il était du petit nombre de ceux qui n'avaient pas flatté Chateaubriand debout; il fut peut-être le seul qui osât apporter au mort un hommage désintéressé.

Si j'ai insisté sur les débuts de M. de Loménie, c'est que l'on y découvre, si je ne me trompe, une indication très claire de la véritable vocation de l'auteur. Il n'était ni un critique littéraire proprement dit, ni un artiste dominé par l'imagination : c'était un historien, un biographe. Je ne crois point le réduire par là, mais le définir exactement. La biographie est un genre très difficile et qui exige la réunion de qualités qui souvent s'excluent. Si la première de toutes est l'exactitude scrupuleuse, il ne faut pas tomber dans la minutie :

Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

S'il est interdit rigoureusement de dépouiller le mort de sa personnalité pour lui attribuer des idées et des sentiments que l'on trouve en soi-même, il ne faut pas non plus tomber dans l'indifférence glacée d'un greffier qui enregistre des pièces. Soyez impartial, mais soyez un juge. Je sais qu'aujourd'hui il est de mode de pousser l'impartialité jusqu'à l'impassibilité absolue. On le croit du moins; et ce qu'il y a de naïf dans cette illusion fait un peu excuser ce qu'elle a de prétentieux; mais c'est une illusion. L'historien sera de plus en plus, je le veux bien, je le désire, l'homme qui sait, et non pas celui qui prêche ou qui plaide; mais il sera toujours l'homme qui choisit. Oui, il choisira. Après le travail de l'exploration, quand il aura sous les mains des monceaux de documents; quand il les aura disposés suivant un ordre qui est déjà un choix, il en composera une œuvre qui sera forcément un jugement. Autrefois on tirait à soi tous les personnages, tous les faits; un travail historique était une œuvre de parti, réjouissant les uns, révoltant les autres : la vérité restait en dehors de ces excès aussi bien que la justice. De nos jours, on ne va plus torturer le passé pour lui arracher des argu-

ments en faveur de telle ou telle cause; mais où est-il l'historien qui ne donne pas ses conclusions, qui se refuse la joie d'admirer, la plus pure peut-être qui existe, la plus saine au cœur, et qui étouffe le cri de l'indignation généreuse? — On peut tout expliquer assurément, car il n'est pas un fait qui n'ait sa cause, et je comprends qu'on désire la pénétrer, dût-on, pour cela, se risquer à fouiller des égouts et descendre dans des âmes dont la corruption suffoque; mais il n'est pas d'acte humain qui n'ait sa moralité et dont l'auteur ne soit responsable; et, quoi que prétendent les théoriciens du serf arbitre, on n'est pas un petit esprit pour s'obstiner à voir dans les acteurs des grands drames de l'histoire autre chose que des organismes mus par des forces aveugles. Sainte-Beuve lui-même, qui n'était pourtant pas suspect d'un spiritualisme excessif, se refusait à admettre cette théorie commode du fatalisme des tempéraments devant qui devrait s'effacer la vieille distinction du vice et de la vertu; et quand il mettait la main sur un Talleyrand, il se sentait et se proclamait justicier, et avec raison. — La justice! C'est elle qui donne à l'histoire sa suprême signification, en rattachant le passé au présent, non par la chaîne seule des faits, mais par l'association des consciences.

Cette partie de sa tâche, nul ne l'a remplie plus équitablement, plus scrupuleusement que M. de Loménie. Il était dévoré du souci de l'exactitude; jamais il ne se croyait suffisamment éclairé; il allait puiser aux sources les plus ignorées un supplément d'information. Pourquoi? Évidemment pour mieux savoir, mais aussi pour mieux juger, pour porter enfin en connaissance de cause le témoignage de la vérité. Il y a des événements d'une simplicité parfaite et comme lumineuse; il y a des personnages tout d'une pièce, qui se dressent devant l'historien avec une intrépidité de franchise qui lui rend sa tâche facile; mais combien d'autres sont comme enveloppés de mystère, ou tout au moins si complexes, tour à tour bons et mauvais, grands à certaines heures, à d'autres rabaissés par les petitesses les plus indignes, tantôt généreux et fiers, tantôt se plongeant dans l'intrigue ou les compromis intéressés! Tel fut Beaumarchais, tel fut Mirabeau. M. de Loménie, à qui les descendants de l'auteur du *Barbier de Séville* avaient confié d'innombrables pièces encore inédites, sut garder une entière indépendance. Il montra tour à tour et sous ses aspects si divers ce vif et mobile esprit, à la fois corrompu et susceptible d'enthousiasme, qui lançait avec la même crânerie une affaire équivoque et un bon coup d'épée, que les gouvernements d'alors envoyaient à Saint-Lazare et en ambassade, qui était en même temps populaire et méprisé, repris de justice et propriétaire d'une flotte qui battait les Anglais, qui adressait ses hommages diplomatiques à la chevalière d'Éon et allait se heurter étourdiment à Mirabeau, qui s'assassinait lui-même en Allemagne pour mieux faire valoir son zèle, qui remua des millions et mourut pauvre, suspect même à cette Révolution qu'il n'attendait peut-être pas, mais à laquelle il avait contribué et qu'il voulait servir à sa façon qui n'était pas toujours la bonne! — Qu'il était difficile de se défendre de la séduction qu'exerçait cet homme extraordinaire! Coupable, il l'avait été et plus d'une fois, mais il avait été aussi plus d'une fois victime de l'injustice. Il fallait le blâmer, il fallait le louer, il fallait enfin être équitable, dût l'ouvrage porter la peine de cette impartialité et perdre quelque chose de la vive allure et de la couleur du sujet. Après avoir lu M. de Loménie, on remplaçait le Beaumarchais que l'on avait dans l'imagination, par le véritable, l'authentique Beaumarchais : le procès avait été instruit, la cause entendue. On ne pouvait guère espérer de pièces nouvelles, à moins que des archives secrètes de telle ou telle police il ne sortît un beau jour quelque document inédit qui montrât sous une face nouvelle l'infatigable Figaro.

M. de Loménie aimait le XVIIIe siècle; je veux dire qu'il y découvrait des sujets d'étude fort attachants.

Tout ce qui précède immédiatement la Révolution française peut servir à l'expliquer. M. de Talleyrand disait que quiconque n'avait pas vécu dans les vingt années qui précédèrent 1789 ne savait ce que c'était que la douceur de vivre. Pour que M. de Talleyrand se trouvât à l'aise, il ne fallait pas que les mœurs fussent trop farouches. Mais ce règne du plaisir était aussi le règne du bon plaisir. Le roi de France écrivait sur un sept de pique l'ordre d'enfermer Beaumarchais à Saint-Lazare, la prison des vagabonds et des escrocs; le marquis de Mirabeau, l'ami des hommes, obtenait contre sa famille jusqu'à dix-sept lettres de cachet.

L'étude de M. de Loménie sur les Mirabeau est son dernier ouvrage, celui qui lui avait demandé le plus de travail et qu'il n'eut pas la satisfaction de voir paraître. Depuis la publication des quatre volumes de *Mémoires* en 1824, on croyait connaître le grand orateur; mais la curiosité publique est devenue plus exigeante. D'un homme illustre nous voulons tout savoir, surtout ses origines, le premier milieu où il a vécu, les influences premières qu'il a subies, l'enchaînement des circonstances qui ont donné à son génie sa forme et sa couleur. L'ouvrage de M. de Loménie est une réponse à ces questions. Mirabeau n'y apparaît qu'à de rares intervalles : c'est sa famille qui occupe le premier plan. Quelle famille! Quels exemples il eut sous les yeux! M. de Loménie, que possédait avant tout l'amour de la vérité, n'a rien dissimulé. Ces scandales d'autrefois sont peu dangereux, et ils sont instructifs. Une société qui traitait ainsi le mariage et la liberté individuelle était condamnée à disparaître : la base manquait. Jamais on ne fit sonner plus haut le mot de vertu, jamais la pratique ne fut plus loin de la théorie. Le désordre était partout. Les tempéraments froids et lymphatiques, comme la comtesse de Rochefort et le duc de Nivernois, étaient décents dans l'irrégularité; les natures plus énergiques, comme la marquise de Mirabeau et son fils, satisfaisaient sans vergogne leurs appétits. Une lettre de cachet intervenait, et tout était censé rentrer dans l'ordre parce qu'à la folie de la passion avait répondu l'arbitraire de la répression. Je ne sais ce que Mirabeau dut à sa famille, quelques-uns de ses vices peut-être; mais à coup sûr c'est la Révolution qui lui donna les moyens de se produire. Sans elle, il eût à peine existé; sans lui, elle n'en eût pas moins fait ce qu'elle devait faire. — Ce ne sont peut-être pas là les conclusions auxquelles serait arrivé M. de Loménie. De longtemps

encore, tout ce qui a trait à la Révolution, à ses origines, à ses hommes, sera parmi nous un sujet d'ardentes controverses. Je suis de ceux, je l'avoue, qui conservent pour cette grande époque une reconnaissance pieuse, et j'attendrai, pour juger avec une inflexible sévérité les hommes qu'elle employa, que son œuvre ne soit plus contestée.

Tel est l'ensemble des travaux de M. de Loménie. Ils seront sans doute rappelés et appréciés plus brillamment ailleurs : c'est surtout au professeur que je devais et que je souhaitais rendre hommage. Quand on a été soi-même, et depuis de longues années déjà, voué à cette tâche souvent pénible, douce aussi de l'enseignement, on est peut-être plus à même qu'un autre d'apprécier les mérites d'un travail incessant et dont on sait qu'on ne recueillera pas soi-même tout le profit. Le professeur qui écrit a un double public à satisfaire : celui qui assiste à ses leçons, celui qui lira ses livres. Dût-on me trouver paradoxal, je dirai que l'homme consciencieux redoute plus encore le premier que le second.

Que le lecteur du monde ne goûte pas tel ou tel de nos ouvrages, on est bien forcé de s'en consoler, d'autant plus que souvent on l'ignore et que ce n'est pas toujours par ses défauts qu'un ouvrage ne réussit pas; mais un enseignement qui n'agrée pas à ceux auxquels il s'adresse, on en prend difficilement son parti ; on se fait à soi-même des reproches; on se demande avec angoisse si l'on est bien à la hauteur de la tâche qu'on a acceptée. La moindre marque de fatigue ou d'inattention dans l'auditoire fait l'effet d'une condamnation. De là, un souci incessant et qui consume. Chaque leçon est comme une bataille à livrer, et les plus braves devant l'ennemi sont souvent ceux qui sont le plus émus avant le combat. — Cette recherche passionnée du mieux, ces inquiétudes, ces regrets après une leçon où l'on n'a pas fait tout ce qu'on voulait faire, M. de Loménie les ressentait et avec une vivacité extraordinaire, malgré son expérience, qui était déjà longue, et la bienveillance du public, qui le soutenait. C'était avant tout un homme de travail, un homme d'intérieur. Non qu'il se désintéressât de la chose publique : la science n'a jamais exigé de tels sacrifices; il me semble même qu'un professeur de littérature française est mieux préparé que personne à aimer la France. Il l'aimait donc, et avec passion. — Étroitement lié avec Ampère, avec Tocqueville, pas plus qu'eux il ne voulut admettre que le meilleur des gouvernements fût celui où il y avait le moins de liberté. — Quand il y en eut davantage, il accepta une décoration qui venait bien tard, et l'Académie lui ouvrit ses portes. Il y succédait à Mérimée. L'Académie ne hait pas ces contrastes. — M. de Loménie rendait assurément justice au talent merveilleux de l'auteur de *Colomba*, cet écrivain si sobre et si exquis, si attique et si français à la fois ; mais, d'autre part, l'incrédulité absolue et méprisante de Mérimée, ce tour ironique, accompagné d'une certaine sécheresse, n'étaient pas pour lui plaire. — Il n'avait pas non plus une sympathie bien vive pour ses convictions politiques, si ce mot peut s'appliquer à Mérimée. On fut légèrement surpris, même à l'Académie, quand le récipiendaire, voulant excuser certaine âpreté morose et désenchantée de son prédécesseur, exprima le regret qu'il n'eût point assumé les charges de l'état conjugal et lui découvrit même une sorte de vocation occulte pour le mariage, la famille, la vie d'intérieur et d'association étroite et permanente. M. de Loménie se trompait peut-être : Mérimée était un célibataire endurci; mais l'illusion dont il était l'objet était touchante. Le mariage, avec ses joies et ses devoirs et son assujettissement même, eût peut-être été le salut ou tout au moins la consolation de plus d'un homme éminent de nos jours dont la vieillesse isolée fut bien triste. — En tout cas, M. de Loménie ne faisait que souhaiter à d'autres un bonheur qu'il avait connu, apprécié, dont il savait jouir et qu'il méritait si bien.

J'en ai fini avec la partie la plus agréable de ma tâche : il ne me reste plus qu'à vous parler de moi. Je le ferai brièvement.

S'il y avait parmi mes prédécesseurs un homme dont je pusse avoir l'ambition de suivre les traces, ce serait M. Ampère. Comme lui, je ne crains pas les choses nouvelles ni les voyages d'exploration à l'étranger. Le choix du sujet de mon cours en est la preuve. Je me propose de rechercher les origines de la littérature romantique.

Une méthode sage et régulière exigerait que l'on commençât par définir exactement le romantisme. C'est ce que j'essayerai dans mes premières leçons, sans me dissimuler les difficultés du sujet. La précision n'est pas le caractère distinctif du romantisme, surtout à ses débuts. Je procéderai scientifiquement, pour ainsi dire; je recueillerai ici et là, chez les premiers adeptes de la doctrine, chez ses adversaires, en France, en Angleterre, en Allemagne, partout, les éléments d'une définition aussi exacte que possible. Aujourd'hui je ne veux qu'indiquer en quelques mots la couleur du sujet et la marche que je me propose de suivre.

Le romantisme, tel qu'il apparut vers 1820, n'a pas été défini. Il ne l'a été ni par ses représentants les plus autorisés, ni par ses adversaires. On s'est battu d'abord, puis on ne s'est pas expliqué. Les historiens, les critiques de l'Allemagne, qui nous accusent volontiers de légèreté, se sont appliqués à éclaircir la question et à nous expliquer à nous-mêmes ce que nous étions; mais la clarté n'est pas le premier de leurs dons, et la question, qui était déjà fort complexe, l'est devenue encore plus, grâce à eux. Peut-être aussi étaient-ils trop préoccupés de s'attribuer tout l'honneur d'une révolution littéraire à laquelle ils n'étaient pas étrangers. Sainte-Beuve semblait désigné pour une tâche pareille ; mais le romantisme n'avait été qu'un épisode dans sa vie, je dirai presque une surprise : s'il n'a pas précisément brûlé ce qu'il avait adoré, il s'est du moins retiré d'assez bonne heure du sanctuaire, sans bruit, et presque honteux d'avoir cessé un moment de s'appartenir à ce point. — Il avait d'ailleurs fort peu de goût pour le romantisme dramatique, le plus bruyant de tous : le tapage l'effarouchait. Quant au chef de la doctrine, que je salue respectueusement, il éleva souvent la voix et fit flotter le drapeau à tous les yeux; mais les grands poètes ne sont ni des critiques, ni des historiens : ce serait déchoir. Cette tâche est abandonnée à ceux qui, venus plus tard, n'ont subi aucun des entraînements de la lutte et qui cherchent la vérité sans parti pris, avec une entière indépendance.

Je n'ai pas l'intention de faire, après tant d'autres, le récit des batailles livrées par le romantisme. Elles ont eu tant d'éclat et de retentissement, elles ont été décrites avec tant de complaisance par ceux qui y prirent part, que bien des gens n'ont pu voir dans la nouvelle doctrine qu'une sorte d'insurrection tapageuse, un moment triomphante. Le mot d'ordre en espagnol *hierro*, les longs cheveux, les longues barbes, les pourpoints éclatants, les cris étranges lancés du parterre aux loges, les malheureux classiques foulés, réduits au silence ou à la fuite : toutes ces folies d'une jeunesse brave, intempérante, qui sentait son heure venue, que l'on nourrissait, depuis tant d'années, de viande creuse, qui étouffait dans les cadres de l'art officiel, qui adorait la couleur, l'action, la passion : tout cela, c'est la vie extérieure du romantisme dramatique à un moment donné, au moment de l'explosion; tout cela, c'est l'exubérance de l'âge qui jaillit. On peut en sourire, mais qui oserait faire un crime à la jeunesse de n'être pas un modèle de tolérance et de placidité? Quand elle est trop sage, on le lui reproche. Qu'on lui permette en de certaines circonstances de ne pas l'être assez. Il est certain que les *anciens* et les *modernes* montrèrent dans leurs débats interminables plus de retenue : c'est qu'ils étaient presque tous des personnages rassis, mûrs, courtois, qui ne se blessaient que par mégarde et en demandaient poliment pardon. C'est aussi que la controverse resta toujours purement littéraire. Si Perrault se hasardait à insinuer que le progrès est la loi du monde et que, par conséquent, les modernes doivent être supérieurs aux anciens, il se hâtait d'ajouter, comme correctif, que le progrès s'arrêterait après le règne de Louis le Grand et qu'une irrémédiable décadence serait le lot des générations futures.

En 1830, les combattants (du côté des romantiques du moins) étaient jeunes; ils avaient des opinions politiques, ils étaient exaspérés. Le romantisme lyrique avait bien conquis sa place au soleil et une belle place; mais c'était le théâtre qu'il fallait enlever. C'est au théâtre que se remportent les vraies victoires, les plus retentissantes et les plus fructueuses. Le public est à la fois juge et butin. Les classiques défendaient cette citadelle en désespérés et par tous les moyens. Ils venaient de faire interdire *Marion de l'Orme* par la censure; ils s'adressaient à Charles X pour le sommer de prendre la défense du bon goût menacé. Enfin ils avaient des alliés puissants parmi les acteurs. Les tragédies dites classiques étaient si commodes à jouer! les produits de l'art nouveau étaient si étranges et d'une interprétation si fatigante! Mlle Mars, qui avait été une Célimène charmante, avait bien de la peine à se transformer en dona Sol et à dire avec l'accent de la conviction à son camarade Firmin, assez chétif de sa personne :

> Vous êtes mon lion superbe et généreux!

La pièce elle-même était une ode à la jeunesse. Jamais les vieillards n'avaient été au théâtre si cruellement blâmés de vivre encore.

> Vieillard, va-t'en donner mesure au fossoyeur...
> Vieillard stupide!

Bref, tout était éclatant, désordonné, et sur la scène et au parterre.

De tout cela je ne veux retenir qu'un trait; ce sera, si vous le voulez, le premier élément de la définition du romantisme que nous cherchons. — Il fut une explosion de jeunesse. — Il y avait bataille d'ailleurs; et quand l'armée est en campagne, il faut des éclaireurs, dussent-ils tirer quelques coups de fusil de trop ou de trop loin.

Cette effervescence d'ailleurs dura peu. Elle tomba le jour où les idées de liberté prévalurent partout. Théophile Gautier, l'un des combattants d'*Hernani*, raconte qu'en 1843, lorsque l'on se prépara à donner *les Burgraves*, il fut question de soutenir la pièce, qui en avait besoin, et que l'on s'adressa à Célestin Nanteuil, le célèbre graveur, pour avoir trois cents Spartiates déterminés à vaincre ou à mourir. Nanteuil secoua sa longue chevelure d'un air profondément mélancolique et répondit à l'ambassadeur : « Jeune homme, allez dire à votre maître qu'il n'y a plus de jeunesse. Je ne puis fournir les trois cents jeunes gens. » Célestin Nanteuil se trompait; il y avait encore des jeunes gens; mais ils se disaient sans doute : Que *les Burgraves* réussissent ou tombent, le romantisme n'en a pas moins cause gagnée. Il a fait son œuvre, l'art est émancipé, la scène est ouverte à toutes les audaces. Il ne s'agit plus de forcer la main au public, de lui imposer tel ou tel auteur : il saura bien reconnaître les siens.

Voilà, si je ne me trompe, un élément nouveau de la définition du romantisme. — D'une part, il est l'œuvre de la jeunesse; de l'autre, il est la liberté dans l'art. Qu'il ait eu ses jours d'excès et d'intolérance, on ne peut le nier; mais ces infidélités passagères laissaient debout le principe; et le public, dont ces ardentes querelles avaient fait l'éducation, était bien décidé à le faire respecter partout, et de tous.

On comprenait enfin que le romantisme était une manifestation légitime de l'esprit du XIXe siècle, qui est un esprit de liberté. On n'allait pas jusqu'à lui attribuer uniquement et directement la rénovation qui se produisait alors partout, mais on reconnaissait que c'était lui qui avait accéléré un mouvement qui, timide d'abord et indécis, emporta tout. Admirable puissance du principe nouveau! ceux-là même que quelques amateurs de réaction essayèrent d'opposer au romantisme relevaient de lui, n'auraient pas existé sans lui. Au lieu de renier ces tard venus, qu'il trouvait trop raisonnables, il eût été mieux avisé de revendiquer ses droits sur eux. La doctrine n'en eût pas souffert : elle eût fait preuve de souplesse et de largeur. Le public de nos jours n'aime guère les petites Églises et les orthodoxies fermées.

Le but de ces études sera surtout de mettre en lumière les origines de la littérature romantique.

De même que les publicistes qui essayent de se rendre compte de ce grand fait que l'on appelle la Révolution française recherchent patiemment dans tout le XVIIIe siècle, et même au delà, les moindres manifestations des idées de réformes qui s'imposèrent enfin, ainsi la rénovation littéraire qui se produisit il y a environ soixante ans a ses origines et sa raison d'être plus haut. Les Allemands, qui ont toujours eu la prétention de ne rien devoir aux étrangers,

font remonter le romantisme jusqu'à Luther. Il était de mode chez nous, vers 1829, d'invoquer Ronsard comme le père de la nouvelle doctrine. A ceux qui reprochaient aux romantiques d'être des barbares, des étrangers sur notre sol, les romantiques répondaient : « Nous remontons au XVIe siècle, nous avons une tradition; le Cénacle est le continuateur de la Pléiade. » — On se créait ainsi des ancêtres et on protestait contre le XVIIe siècle, contre Boileau surtout, qui avait méconnu Ronsard. C'est moins loin, ce n'est pas à l'ombre du trône des Valois que j'irai chercher les précurseurs du romantisme : ce serait le restreindre misérablement, il n'a pas tardé à le reconnaître lui-même; mais il y a peut-être encore des traînards qui arborent ce vieux drapeau. J'irai où est la vie et le mouvement, au XVIIIe siècle.

Il est arrivé trop souvent au romantisme, surtout à ses débuts, de railler le XVIIIe siècle. C'était méconnaître ses ancêtres et sa véritable patrie; c'était s'exposer à manquer d'esprit, ce qui lui est arrivé quelquefois. Il ne fallait pas, pour faire pièce à ceux qui se targuaient, à tort, d'être les continuateurs de Voltaire, essayer de bafouer ou de diffamer Voltaire : cela porte malheur. Le XVIIIe siècle, dans sa seconde moitié, a été moins qu'on ne le croit généralement timide et routinier en littérature. L'art pur, l'art pour l'art, comme on a dit, le préoccupait peu : c'est qu'il avait autre chose à faire, et une chose plus pressée. Il ne se désintéressa pas cependant des questions qui devaient être si ardemment débattues au début de ce siècle. Nos plus grandes hardiesses, il les avait pressenties et annoncées. Bien avant 1830, on avait dit qu'il faut à un peuple une littérature dramatique vivante et non une littérature morte. Bien avant 1830, on avait songé à arracher l'art aux petits sanctuaires où il étouffait, pour le retremper dans le grand courant de la vie nationale, pour créer enfin une littérature qui fût réellement l'image de la société tout entière. On traitait de rêveurs, d'utopistes, d'esprits dangereux les Diderot, les Rousseau, les Mercier, tous ceux qui osaient réclamer et prédire les transformations nécessaires. Si la Révolution ne les accomplit pas immédiatement, c'est que les formes de l'art d'une époque ne se changent pas du jour au lendemain et dans le déchaînement de la tempête; mais elle déposa dans les âmes des idées, des sentiments, des besoins qui appelaient des genres nouveaux, des formes nouvelles. — Destruction de l'antique monarchie, ruine et rétablissement du culte antique, orages formidables de la liberté, les échafauds, les exils, les incomparables batailles qui mêlent les peuples, la destinée prodigieuse de l'homme qui s'imposa à la France et à l'Europe, les prétentions de ceux qui voulaient biffer 1789, l'avènement d'une génération nouvelle décidée à maintenir et à exercer des droits si chèrement achetés, les deuils, les regrets, les ardeurs impatientes, les ambitions sublimes et je ne sais quelle vague tristesse qui suit toujours les grandes catastrophes et rend les âmes plus profondes : tout se réunissait pour féconder les imaginations et susciter des œuvres dignes enfin d'un siècle qui inaugurait une société nouvelle.

PAUL ALBERT.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE (1)

M. H. WALLON

Secrétaire perpétuel.

Vie et travaux de Charles Lenormant.

Messieurs,

La mort a cette année bien cruellement frappé notre Académie : M. de la Saussaye, l'éminent numismate; M. de Slane, l'infatigable ouvrier de nos travaux arabes; M. Garcin de Tassy, l'indianiste consommé; et M. Naudet, le doyen de toutes les Académies, qui, pendant les soixante et un ans de sa vie d'académicien, a vu la compagnie tout entière, l'Institut tout entier, se renouveler plusieurs fois autour de son fauteuil. Ces pertes sont d'hier; parmi celles qui datent de plus loin, il en est une que vingt ans bientôt écoulés n'ont pu encore effacer de la mémoire : je veux parler de M. Charles Lenormant.

L'émotion fut profonde en effet dans l'Académie lorsqu'elle reçut la nouvelle que cet éminent confrère, un de ses membres les plus actifs, récemment parti pour un nouveau voyage d'exploration en Grèce, venait de lui être enlevé au moment où l'on attendait son retour.

Ch. Lenormant, qui mourait dans toute la force de l'âge et la maturité du talent, était déjà un vétéran de la science. Né le 1er juin 1802 à Paris, où son père était notaire, il semblait destiné à lui succéder; mais il le perdit à l'âge de quatorze ans, et il dut se frayer lui-même la voie. Il avait fait d'excellentes études aux lycées Charlemagne et Napoléon. Il y avait pris, sous des maîtres habiles, le goût de l'antiquité; et toutefois ce ne fut pas l'éducation classique, ce fut un instinct naturel, un goût que l'enseignement des lycées n'était pas de nature à provoquer en lui, qui décida de sa carrière : je veux dire son penchant irrésistible pour les beaux-arts. C'est par l'amour de l'art qu'il entra dans l'archéologie, et cet amour n'a pas cessé de l'inspirer dans ses recherches et de le diriger dans le choix comme dans l'accomplissement de ses plus importants travaux.

Un voyage qu'il fit en compagnie d'un amateur distingué, M. Durand, dans l'Italie et dans la Sicile (1824-1825), développa en lui et scella par une union désormais inséparable cette double vocation. Ce voyage eut pour sa vie même des suites non moins décisives. En revenant de Sicile, il séjourna à Naples, où il fut présenté à Mme Récamier qui passait l'hiver en Italie. Il vit chez elle Mlle Amélie Cyvoct, sa nièce, sa fille adoptive. Il la revit à Rome l'année suivante et ce fut avec le

(1) Cette séance était présidée par M. Laboulaye. Après la lecture de M. Wallon, M. de Rozière en a fait une, *les Anciens statuts de la ville de Rome au moyen âge*, que nous publierons dans notre prochain numéro. Le discours de M. de Laboulaye a paru dans le *Journal des Débats* du 9 décembre. On trouvera, à la fin de ce numéro, la liste des prix décernés.

titre de fiancé qu'il lui servit de guide, au retour, dans les splendeurs des palais de Venise. Dès le commencement de l'année d'après, le 1er février 1826, leur mariage était célébré dans l'église de l'Abbaye-aux-Bois.

Dès ce moment, Ch. Lenormant avait sa place dans ce salon où se réunissaient tant de personnes d'élite, hommes de lettres, artistes, hommes d'État. C'était pour lui comme un foyer domestique. Mais il ne se laissa point retenir par tant de charmes. Introduit dans ce cercle envié par droit de famille, il voulut se créer des titres personnels à y figurer; et c'est pourquoi il n'hésita point à s'en éloigner pour un temps, à y laisser ce qu'il avait de plus cher au monde, fier de penser qu'à son retour il y reparaîtrait plus digne de celle qui l'avait distingué.

Peu de mois avant son mariage, il avait été nommé sous-inspecteur des beaux-arts dans la maison du roi, fonctions qui le plaçaient sous la direction du comte Turpin de Crissé, et il eut plus tard l'occasion de lui payer le tribut d'un hommage profondément senti.

Rattaché aux beaux-arts, il voulut apprendre à les mieux connaître en parcourant les pays qui en gardaient les plus célèbres monuments. Après un court voyage en Italie (1826), il alla visiter la Belgique et la Hollande (1827).

Ses premières lettres à sa jeune femme sur son voyage sont curieuses, en ce qu'elles nous révèlent les dispositions qui devaient par la suite ou se transformer ou se développer en lui. Il apporte en Belgique et en Hollande les impressions qu'il a reçues de l'Italie. Il tient peu au gothique; et si, allant de Bruxelles à Anvers, il s'arrête quelques heures à Malines pour voir la cathédrale, « qui en valait la peine », comme il dit, s'il doit bientôt admirer la cathédrale d'Anvers, il passe à deux lieues de Louvain sans se donner « la peine » de l'aller visiter. — Mais l'éducation qu'il a reçue de l'Italie ne nuit pas aux enseignements qu'il trouve en Belgique, au contraire. Les grands maîtres italiens lui font mieux apprécier les grands maîtres flamands. Il rend hommage à la puissance de Rubens :

« Rubens est ici un homme universel, écrit-il d'Anvers, comme Raphaël et le Dominiquin à Rome, comme Paul Véronèse à Venise. Plans d'église, de maisons et d'autels, tableaux pour les paroisses, les couvents et les particuliers, il a tout fait et cela avec un soin bien différent de la précipitation avec laquelle il expédiait les étrangers. La plupart des sujets traités par Rubens à Anvers sont religieux, et l'on n'y rencontre pas cette mythologie *quand même* et ces grosses nymphes de la galerie de Paris. Voilà une preuve de plus qu'on ne peut connaître les gens que chez eux. Un seul jour passé à Anvers m'en a plus appris sur l'école flamande que n'auraient pu le faire cinq ans d'étude à Paris. »

Par cette même raison, il devait aller à La Haye et à Amsterdam, afin de connaître Rembrandt et Ruysdaël, Backhuysen et Potter; et il y convie avec lui les romantiques : « Allez donc, s'écrie-t-il, messieurs les romantiques, vous qui nous parlez sans cesse des Hollandais, allez chez eux et voyez comment ces gens-là ont entendu l'imitation de la nature. »

... A peine revenu de ce voyage, il allait en entreprendre un autre qui devait le tenir bien plus longtemps éloigné et sur une terre bien plus lointaine.

Champollion, qui venait de révéler au monde les secrets de l'écriture égyptienne, avait mission d'aller en Égypte appliquer les principes de sa découverte aux monuments du pays; et il partait avec une escorte de jeunes savants et de dessinateurs prêts à l'aider dans ses travaux. Ch. Lenormant obtint de l'accompagner. Il quitta donc encore une fois sa jeune femme. « On ne peut avoir tous les bonheurs », comme il disait; et l'on doit, du reste, à cette séparation une série de lettres où l'on peut achever de voir les tendances principales de son esprit, tout en notant ses premiers pas dans la science dont il fut un des maîtres.

Ce qui l'attirait dans cette expédition, ce n'étaient pas les hiéroglyphes : il était étranger à ces études, et ce fut pendant la traversée qu'il commença à s'y faire initier. Mais il allait voir l'Orient, il allait contempler les plus anciens monuments du monde, étudier l'art à ses premières origines; et c'est à cela autant qu'aux hiéroglyphes qu'il se préparait dans les loisirs de la route. Plus artiste qu'archéologue, plus archéologue qu'égyptologue, voilà comment il abordait l'Égypte avec Champollion. Ses premières lettres datées d'Alexandrie sont des tableaux d'une composition originale et d'une teinte chaude que Decamps ou Fromentin n'aurait pas refusé de signer : témoin sa description d'Alexandrie. Point de ruines pourtant à signaler; et il attribue ce fait, avec quelque exagération peut-être, à l'action destructive du climat libyen, qu'il oppose au climat, si essentiellement conservateur, de la vallée du Nil. Quant aux ruines d'une autre sorte qu'il voit s'accumuler en Orient, il en montre avec plus de raison la cause dans la nature du despotisme. La question d'Orient était posée : on était au lendemain de la bataille de Navarin, et le jeune voyageur porte sur ce qu'il voit un jugement que les événements postérieurs n'ont pas démenti. Tandis que Champollion allait dire à Méhémet-Ali qu'il avait lu les inscriptions des deux obélisques d'Alexandrie, « ce qui a paru vivement l'intéresser », son jeune compagnon observait ce qui se passait sous ses yeux.

« Ce serait une grande tâche, écrivait-il, que de rendre l'impression d'étonnement qu'a produite sur moi ce gouvernement si vanté de l'Égypte. Vous avez beau crier à la résurrection, au prodige : l'Orient sommeille encore; le bruit des tambours et les fanfares des régiments ne l'ont pas éveillé. L'Europe s'avance, elle enlace le géant, »

— c'était encore un géant!

« le géant ivre qui chancelle; elle le fascine, elle ne l'éclaire pas. Soit qu'il se retranche dans le dédain d'un fanatisme stupide, soit qu'il demande un appui aux forces qui le minent toujours, une ruine prochaine le menace et l'épée des instructeurs que l'Europe lui envoie, comme par une cruelle ironie, ne peut servir de contre-poids à sa chute. »

Ch. Lenormant étudiait pourtant les hiéroglyphes : « Je travaille les hiéroglyphes à force », écrivait-il. Mais il était moins curieux de les déchiffrer que de contempler les monuments, et les scènes de la vie antique retracées sur ces monuments, et celles qui se continuaient sur les bords du fleuve comme

par une succession non interrompue des temps des Pharaons :

« Ces mariniers qui se vêtissent, marchent et travaillent, tirent les cordes de la même manière que le faisaient les anciens habitants du pays, comme on les retrouve sur les bas-reliefs de Memphis; les femmes drapées dans le même goût et portant des bijoux de la même forme; des traces des anciens usages, enfin, si profondes que tant de révolutions, de destructions, de croisements de race ont pu à peine en altérer la physionomie. »

... C'est aussi en Égypte, — et c'était bien le lieu, — qu'il prit goût pour la mythologie. On vivait là parmi les rois et les dieux; on marchait de découverte en découverte. Champollion venait de trouver un certain roi *Ké-Kamié* dont il se proposait de faire lui-même hommage à la reine de l'Abbaye-aux-Bois. Quant aux dieux, par leurs formes symboliques comme par leurs variétés, ils excitaient chez le jeune archéologue une curiosité qui ne savait se contenir et ne songeait qu'à se satisfaire. Lorsqu'on pense à la nature de cette correspondance, lettres d'un jeune voyageur à une jeune femme qui souffre de son éloignement, qui s'inquiète de ses périls et souhaite avant tout d'être informée de ce qui concerne sa personne, on est un peu surpris d'y trouver ces commencements de dissertations et, par exemple, des interpellations comme celles-ci, à propos du culte particulier de Thoth à Pselcis en Nubie :

« Quel était l'objet d'une préférence si marquée? D'où vient que Thoth, honoré d'un culte spécial dans toute la Nubie, n'attirait qu'à Pselcis les plus lointains pèlerinages? Nous serions-nous trompé en croyant démêler dans le développement du mythe local la confusion de Thoth, le dieu de la science, avec Meoui, le dieu de la *Raison*, époux de *Tafné* ou la *Force?* »

Sans doute la jeune femme à qui il adressait cette apostrophe ne se croyait pas tenue d'y répondre; mais, j'en suis sûr, elle prenait intérêt même à ces questions qu'elle ne songeait pas à résoudre. Elle était heureuse d'un enthousiasme qui mettait en lumière la vocation du jeune savant, et elle trouvait le prix des sacrifices que lui coûtait son absence dans la pleine réussite du voyage dont il disait au moment de revenir : « J'ai achevé la grande affaire de ma vie. »

Ch. Lenormant rapportait de son séjour en Égypte ce premier avantage : il avait pu connaître Champollion, et il lui rend un témoignage qui prouve que personne ne l'a mieux connu. Or, c'est un bonheur sans égal que d'avoir été à pareille école et d'en avoir senti le prix. Un autre bien qui dérivait de celui-là, c'est qu'il avait pu, grâce à Champollion, se faire une idée de l'art égyptien; non pas seulement une idée telle qu'un observateur curieux peut s'en faire une par la simple vue des monuments, mais une idée éclairée par la connaissance des temps où ils ont paru, idée qui réformait tout ce que l'on s'était figuré lors de la première expédition d'Égypte (1); et dans ces lettres mêmes il a tracé une rapide esquisse des différentes époques de l'art égyptien qui mérite encore d'être remarquée. Quant à la science des hiéroglyphes, si ce ne fut pas lui qui recueillit le manteau du prophète quand le prophète fut ravi à ses disciples, il en tira pourtant quelque chose, et, dès ce temps même, il rendit de grands services à la mission dont il faisait partie. La première chose, en effet, était de trouver les inscriptions; or, il avait le flair qui fait trouver. Laissant les dessinateurs occupés dans les grottes où il convient que lui-même ne s'amusait guère, il s'en allait en éclaireur : c'est la mission qu'il avait reçue d'un consentement unanime; il allait d'une rive du Nil à l'autre, il fouillait les plaines et les hauteurs, et plus d'une fois il vint annoncer une découverte « qui faisait bondir Champollion comme un ballon », dit-il quelque part. Pour lui, rien de ce voyage ne fut perdu. Dans les ruines des cités antiques où Champollion cherchait surtout à accroître les trésors de sa science, il contemplait les monuments de l'art. Sur le Nil, où le maître, s'il n'avait eu tant de matériaux à classer, aurait trouvé le temps perdu, il contemplait la nature, et il a fait, de ces bords et des populations qui les cultivent, des peintures qui sont comme illuminées par ce beau ciel. Dans les villes il étudiait la société, et partout il apprenait à détester un gouvernement qui opprimait de son joug cette race antique et cette belle contrée. « Mort aux Turcs et à leur race! » c'est, comme il le dit lui-même, son *delenda Carthago*.

Ce sentiment allait être fortifié en lui par ce qui l'attendait à sa « sortie d'Egypte ».

L'Égypte, en effet, qu'il avait tant souhaité voir, était devenue pour lui une terre d'exil, et il parlait de son prochain départ comme d'une délivrance. Il ne songeait qu'à revenir en France, à y revenir par les voies les plus rapides et les plus courtes. Laissant Champollion sur le haut Nil, il avait regagné seul Alexandrie; il y trouva une lettre de sa femme : elle lui annonçait qu'il venait d'être nommé directeur adjoint à la section d'archéologie dans la mission scientifique de Morée !

Après l'Egypte, la Grèce : c'était dans l'ordre; mais, quand il se croyait à la veille de revoir son pays, sa famille, c'était une nouvelle absence de cinq à six mois, et plus peut-être. Il débarqua à Navarin le 29 mars 1829.

Les traces de l'occupation turque étaient partout fumantes; ce n'étaient que ruines parmi les ruines. L'aspect de la Grèce à Navarin était particulièrement désolant. Il lui faut, pour se remettre le cœur, détourner ses yeux de la campagne pour contempler par l'imagination sur la mer cette triple flotte qui, l'année précédente, avait consommé l'affranchissement de la Grèce en brûlant la flotte d'Ibrahim. Mais la lutte continuait dans les parages de Lépante et de Missolonghi, et le jeune philhellène eût été jaloux d'y prendre sa part. Il se rendit de Patras sous le canon de Lépante. Les Grecs assiégeaient la place. C'était un siège de provocations à la façon d'Homère et d'embuscades, un siège comme on n'en voit plus guère; et notre jeune archéologue, croyant sans doute qu'il pourrait égaler le siège de Troie en durée, prit le parti de revenir.

Nous n'insisterons pas sur ce premier séjour de Ch. Le-

(1) Sur l'*Institut d'Egypte*, voir une leçon de M. Paul Gaffarel dans le dernier numéro.

normant en Grèce. Il est plus ethnographique, si je puis dire, qu'archéologique. Le voyageur s'attache plus à définir la vraie nature des habitants du pays affranchi, ou l'Albanais, selon lui, domine, à signaler les premières agitations d'un peuple qui commence à renaître, qu'à remonter vers son passé et à décrire ce qui restait des monuments de son antique splendeur. Athènes, d'ailleurs, était encore au pouvoir des Turcs, et il ne put la visiter.

Que devait faire l'expédition scientifique dans ces conditions? Avait-elle à continuer ou à suspendre ses travaux? Si la mission devait se prolonger, Ch. Lenormant se proposait de venir chercher sa femme pour la ramener avec lui. Et il revint, en effet, dans cette intention. Il était de retour à Toulon le 17 juillet. Mais il y apprit la formation du ministère Polignac. Dans ces circonstances, il renonça à solliciter d'une administration où il ne retrouvait plus ses amis la prorogation de sa mission. Le dévouement et le zèle qu'il y avait montrés ne restèrent pas d'ailleurs sans récompense : il rentra dans le service des beaux-arts avec le titre de conservateur des monuments d'art des palais royaux.

C'est dans ces fonctions que le surprit la révolution de Juillet.

Il ne l'avait point désirée, et il n'en déclinait pas les résultats, car « il accueillait avec l'entrain de la jeunesse la perspective d'un ordre de choses où la part serait plus largement faite à la liberté ». La révolution qui lui ôtait sa place allait lui en donner une autre. M. Guizot, devenu ministre de l'intérieur, avait la section des beaux-arts dans son département. Il s'empressa de la confier à un homme qui avait fait preuve de compétence en cette noble matière, qui avait vécu avec les artistes, qui avait su les apprécier. Mais cela ne fut pas plus durable. M. Guizot étant sorti du ministère, Ch. Lenormant ne voulut pas rester dans l'administration après lui, et il accepta volontiers des fonctions plus modestes, étrangères à la politique et d'où la politique devrait toujours rester bannie : je veux parler des bibliothèques. Il fut d'abord conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, et, en 1832, il entra au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale avec le titre de conservateur adjoint.

Diverses publications avaient déjà fait connaître la direction qu'il allait donner à ses travaux. Un de nos plus spirituels et de nos plus éminents confrères, d'une autre Académie, a dit de lui : « M. Lenormant est un artiste greffé sur un savant. » Je me permets de retourner la phrase et de dire : M. Lenormant était un savant greffé sur un artiste. C'est la sève de l'artiste qui circule dans ses œuvres et qui produit, par cette transformation de nature, des fruits d'érudition d'une exquise saveur. Il était donc surtout artiste au début, habile et sympathique appréciateur des artistes et de leurs ouvrages, et il le prouva par des feuilletons insérés dans le *Temps* sur des expositions d'œuvres d'art et des concours, sur les Salons de 1831 et 1833, même sur le Théâtre-Italien (1833-1834), car il adorait la musique.

Dans ces articles, sa critique, qui tient par-dessus tout à être impartiale, est nette et décidée, étrangère à tout faux ménagement, reprenant avec force ou louant avec enthousiasme ; mais, à la différence de beaucoup d'autres, il aimait surtout à louer : « M. Lenormant, dit Ampère, avait raison d'être heureux de sa faculté admirative. La faculté d'admirer là où l'admiration est légitime, c'est pour le critique le don par excellence ; sans elle, il ressemble à un prote qui corrige les fautes d'impression ; par elle, il participe au sentiment du beau qui crée les chefs-d'œuvre. »

On aurait pu croire qu'au fort du conflit, si bruyant alors dans les arts comme dans la poésie, entre les classiques et les romantiques, ses études sur l'antiquité devaient le tourner vers les premiers : il n'en est rien ; il connaissait trop bien l'antiquité pour cela. Il eût dit volontiers à ces émules mal inspirés de l'art antique : « Vous voulez imiter les anciens : eh bien! les anciens imitaient la nature; faites comme eux. » Mais il ne les engage pas davantage à imiter toute espèce de nature, à rechercher de préférence le laid. Il a une prédilection pour Léopold Robert; il exalte les *Pêcheurs napolitains* de Rude et de Duret, « protestation de deux artistes sensibles et bien organisés contre les rêveries glacées de l'idéal. Ils ont prouvé, continue-t-il, comme l'avait prouvé M. Robert, que la véritable supériorité des anciens consistait à avoir vécu dans une nature plus vraie et plus spontanée que la nôtre et d'avoir imité cette nature avec une parfaite simplicité ».

Avec ces articles sur l'art, dans les journaux, il faut citer des notices plus étudiées, consacrées à l'antiquité dans les Revues savantes : c'est par là qu'il marquait sa voie. Accueillies dans la Revue le plus en renom en matière d'archéologie, ces notices révélaient tant d'amour de la science, tant de ténacité au travail et une telle maturité d'érudition en un savant si jeune encore, que des éditeurs n'hésitèrent pas à lui confier les entreprises les plus considérables : je veux parler de la publication des deux grands recueils auxquels son nom restera à jamais attaché : le *Trésor de numismatique et de glyptique,* commencé en 1834; et l'*Élite des monuments céramographiques,* ouvrage qui, à partir de 1837, marcha parallèlement au premier.

... Avant de commencer ces grands travaux et pour mieux répondre à la confiance des éditeurs comme à l'attente du public, Ch. Lenormant voulut visiter les musées qu'il ne connaissait pas encore. En 1834, au moment d'entreprendre le *Trésor de numismatique,* il partit pour l'Allemagne et alla poursuivre ses études à Munich, à Dresde, à Vienne et à Berlin; en 1838, lorsqu'il venait de mettre la main à l'*Élite des monuments céramographiques,* il fit un nouveau voyage en Toscane avec M. de Witte et avec Ampère. Ces voyages et notamment le premier ne lui faisaient pas seulement connaître des monuments, ils le mettaient en rapport avec des savants qui pouvaient déjà reconnaître en lui un des leurs. Il avait eu dès 1831 les relations d'études les plus intimes avec Panofka; et la trace en est restée dans les travaux postérieurs de l'un et de l'autre. Il connut alors Thiersch et Ottfried Müller, et les liens qui se formèrent entre eux ne se rompirent que par la mort.

Avec ces deux grands ouvrages dont chacun pouvait absorber un seul homme, Ch. Lenormant menait pourtant de front

d'autres travaux. M. Guizot, qui l'avait attaché aux beaux-arts, lorsqu'il était ministre de l'intérieur, venait de lui donner une autre marque de sa confiance. Quand M. Michelet, qui le suppléait à la Faculté des lettres, fut appelé au Collège de France, ce fut Ch. Lenormant qu'il choisit pour le remplacer à la Sorbonne. Cependant la chaire était d'histoire moderne, et Ch. Lenormant n'avait jusque-là étudié que l'antiquité. Mais il se trouvait que M. Lacretelle, professeur d'histoire ancienne, s'était surtout occupé d'histoire moderne et ne demandait pas mieux que d'y revenir. Il se fit donc, comme dans le *Testament expliqué par Ésope*, un échange à l'amiable. Sans que le titre des chaires fût changé, M. Lacretelle eut l'autorisation de professer l'histoire moderne, et Ch. Lenormant l'histoire ancienne.

Dès sa première leçon, il annonçait l'intention de prendre dans le passé un sujet qui intéressât le présent : les origines de la civilisation grecque, d'où la nôtre dérive. Mais la Grèce se rattachait elle-même à l'Orient : à l'Inde, par la langue ; à la Phénicie, par l'écriture ; à l'Égypte, par les arts du dessin, et enfin, par sa population, à l'Asie centrale, au commun berceau du genre humain ; et ainsi, tout en se proposant de traiter un sujet plein d'actualité, comme on disait, il arrivait au fameux chapitre x de la Genèse. C'est le principal objet d'un cours fort intéressant qu'il publia sous ce titre : *Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale* (1838). Dans les années suivantes, il étudia les empires des Chaldéens, des Mèdes, des Égyptiens, des Phéniciens. Pour l'Égypte, il était préparé par son voyage et par ses études avec Champollion. Pour la Chaldée, on n'avait pas encore trouvé, comme pour l'Égypte, le secret de ses anciennes écritures ; ce n'était donc pas encore le moment de renouveler cette histoire. Le professeur ne pouvait que remuer le terrain par ses observations et y jeter quelques vues nouvelles, traces lumineuses qui permettraient d'aller plus avant après lui ; et elles furent suivies, en effet, avec succès par celui qu'il devait être le plus heureux d'avoir pour successeur : je veux parler de son fils, M. François Lenormant.

Vers ce même temps (1836), il fut transféré, par voie d'avancement, à la Bibliothèque, dans le département qui offre la plus vaste matière aux études. Il devint conservateur du département des imprimés, en remplacement de Van Praet. Il s'y montra érudit comme en tout, sans qu'il eût d'ailleurs la prétention d'égaler Van Praet dans la science des livres. Il s'y montra artiste aussi. Van Praet estimait surtout le dedans des livres ; Ch. Lenormant y regardait bien lui-même ; mais il vit aussi le dehors. Il fut frappé de la beauté des reliures. Il fit des plus belles une exposition permanente ; et c'est avec raison que l'on a rapporté à cette innovation le principe des progrès considérables accomplis chez nous, dans ces derniers temps, par l'art des relieurs.

Cependant l'enseignement public était devenu la principale de ses occupations. Voulant se mettre en mesure d'obtenir un jour le titre de la chaire qu'il occupait, il subit courageusement, devant la Faculté où il professait, les épreuves de la licence, épreuves pénibles pour qui a depuis longtemps terminé le cours de ses études classiques ; et il se présenta ensuite (ce n'était plus qu'un jeu pour lui) à l'examen du doctorat. Il apportait à la soutenance deux intéressantes monographies : une thèse latine sur le banquet de Platon, *Quæstio cur Plato Aristophanem in Convivio induxerit*, — c'était le rôle de la comédie dans les religions de l'antiquité qu'il exposait d'une manière piquante à ce propos ; et pour thèse française, des *Recherches sur l'origine, la destination chez les anciens et l'utilité actuelle des hiéroglyphes d'Horapollon*. Sur plusieurs des points de ce sujet, le candidat était en mesure de remontrer à ses juges (1838).

L'année suivante, il obtenait un honneur qui l'aurait pu dispenser de ses thèses : il était élu membre de notre Académie en remplacement d'Amaury Duval (25 juin 1839).

... M. Guizot avait eu sur toute sa carrière une influence dont il ne laissait pas que de lui faire éprouver encore les effets. Ambassadeur en Angleterre en 1840, il le décida sans peine à le venir voir à Londres, où l'antiquaire se retrouvait comme sur son terrain, parmi les monuments égyptiens réunis au Musée britannique. Ministre des affaires étrangères en 1841, il lui donna une mission en Grèce. Était-ce une mission diplomatique, comme il est dit dans une note du livre *Beaux-Arts et Voyages?* En ce cas, notre antiquaire était passé maître en diplomatie ; car qui eût pu soupçonner sa mission quand il écrivait (et ses lettres avaient pour le moins une demi-publicité dès l'origine) : « J'écris à M. Guizot : je suis convaincu qu'il ne lira pas mes lettres, ou que, s'il les lit, elles lui feront l'effet d'un véritable rebâchage (Athènes, 20 octobre 1841) » ; ou encore : « J'ai recueilli ici beaucoup de renseignements ; j'en écrirai à M. Guizot, puisqu'il veut bien lire mes lettres. (Constantinople, 6 novembre »).

Il retrouvait la Grèce entièrement affranchie, Athènes, qui était aux mains des Turcs à son dernier voyage, siège d'un roi dont le nom paraissait grec (Othon), mais dont l'esprit, tout allemand, faisait encore obstacle à l'établissement de ces institutions populaires sans lesquelles une Athènes libre ne se comprenait pas : il fallut une émeute pour le décider enfin à mettre en jeu la Constitution avec les garanties qui étaient stipulées. Ch. Lenormant avait à rendre compte de la disposition des esprits et de la situation du parti, réputé français, qui gardait encore la direction des affaires au lendemain de cette quadruple alliance de 1840 si fatale à l'influence française en Orient ; mais, quelque diplomate qu'il pût être, c'est en artiste et en archéologue qu'il visita ces lieux fameux.

Je voudrais pouvoir relire plusieurs pages où ces émotions se produisent avec une force communicative : son admiration pour l'Acropole, son indignation contre lord Elgin tant prisé des Anglais pour avoir arraché de leur place et transporté à Londres, où je les ai vues, en 1850, dans une salle basse et obscure, ces divinités, merveilles de Phidias, qui jusque-là régnaient, mutilées, mais glorieuses, au fronton du temple d'Athéné. Il parle bien pourtant de la situation du pays ; et il a çà et là des observations d'un grand sens et d'une grande valeur ; mais l'amour des antiquités l'emporte. Après un voyage à Delphes, où il se démit l'épaule d'une chute de

cheval, revenu par mer à Athènes, il ne revoit pas l'Acropole sans un redoublement d'enthousiasme; et, quand il va s'éloigner de ces lieux, il craint, comme en quittant un être bien-aimé, de n'en pas garder un souvenir assez vif.

Sa mission n'était point tellement bornée à la Grèce qu'il ne voulût l'étendre un pas de plus vers l'Orient. Déjà Ampère et Mérimée, qui faisaient avec lui ce voyage, étaient partis pour Constantinople; il était resté en arrière avec M. de Witte, ce compagnon inséparable dont il aimait à dire : « Il suit mon étoile avec une touchante fidélité. » Mais il allait prendre la même route. Il vint à Smyrne, où il eut comme une aperception de la ruine de l'empire ottoman, même en Asie :

« Ce ne sont déjà plus, dit-il, les Turcs que j'ai vus il y a douze ans. Mal vêtus, l'air morne et découragé, affublés en partie de ces prétendus costumes européens qui en font d'étonnantes caricatures, on sent que, même en Asie, ces hommes ne croient plus en eux-mêmes, et que pour eux les dieux sont déjà partis. Du reste, ce sont des gens merveilleux pour prendre philosophiquement un grand désastre. En pendant avec ce tableau de Léopold Robert représentant une femme italienne qui pleure sur les ruines de sa maison détruite par un tremblement de terre, j'aurais voulu peindre un vieux Turc que j'ai vu ce matin installé sur des gravats à demi consumés et vendant des clous rouillés arrachés aux pans des murailles éboulées. »

Ce vieux Turc, assis sur les ruines fumantes de sa maison et vendant les clous qu'il en a retirés, c'est encore aujourd'hui un tableau à peindre.

... Au retour de ce voyage, un changement grave s'était opéré dans son esprit.

J'ai dit qu'en 1838 il avait abordé ce qui faisait le titre même de sa chaire : l'histoire moderne. Il avait commencé par retracer à grands traits l'histoire de la nationalité française depuis les origines jusqu'à Louis XIV : c'est le cours qu'il fit de 1838 à 1842, et il avait obtenu le plus grand succès. Il se trouvait amené à reprendre cette matière pour la traiter plus à fond. Il voulait faire l'histoire de la civilisation moderne en la prenant à son point de départ : c'était le plan de M. Guizot plus étendu. Que trouve-t-on, en effet, aux origines de la civilisation moderne? Le christianisme. Il fallait donc l'étudier dans ses sources.

Cette étude, faite en toute sincérité, produisit son effet naturel. Elle le fit chrétien. Dès ce moment, en effet, son cours fut comme une prédication laïque du christianisme, et il y mit, avec son érudition, toute son ardeur. Il exposa d'abord l'Évangile dans ses rapports avec l'histoire générale : c'est le cours publié en 1869 par son fils sous ce titre : *De la divinité du christianisme dans ses rapports avec l'histoire;* puis, il passa à la lutte du christianisme contre le paganisme, qui voulait l'étouffer par la persécution. L'empire romain conquis, le christianisme se trouvait en présence des barbares, et le professeur voulut faire connaître ce qu'ils étaient en remontant à leurs origines jusqu'en Orient. Alors seulement il reprit leur histoire dans ses rapports avec le monde romain. Il retraça, d'une part, les progrès de leurs invasions et de leurs établissements jusque sous les successeurs de Charlemagne; de l'autre, le travail de l'Église, qui les avait conquis à leur tour pour les amener à la civilisation, et la résistance qu'elle les prépara à faire à l'invasion musulmane quand l'Occident même fut menacé. Ce dernier cours fut imprimé aussi en 1854 sous le titre de *Questions historiques, IVe-IXe siècles.* Mais il ne fut pas achevé dans la chaire où il avait été commencé; et ce qui décida Ch. Lenormant à l'imprimer, ce fut la circonstance même qui l'avait amené à le suspendre.

La conversion de Ch. Lenormant lui avait suscité bien des haines; elles ne demandaient qu'une occasion pour éclater : elles la trouvèrent dans un incident qui lui était complètement étranger. L'autorité ayant fermé au Collège de France le cours de M. Quinet, quelques-uns de ses jeunes auditeurs voulurent fermer celui de M. Lenormant. Le moment était bien mal choisi : le professeur en était arrivé au temps des successeurs de Charlemagne; il se proposait de traiter l'histoire des IXe et Xe siècles, et dans une première leçon il avait retracé les progrès accomplis depuis le moyen âge, montrant combien les temps où nous sommes l'emportent sur les temps antérieurs. Mais il s'agissait bien de ce qu'il disait! On voulait user de représailles. C'était la loi du talion : chaire pour chaire. Le professeur tint avec fermeté devant l'émeute : il resta en face des outrages, inébranlable à son poste pendant l'heure qu'il devait consacrer à sa leçon; et il revint la semaine suivante. Voyant alors que c'était un parti pris d'étouffer sa voix, il crut de sa dignité de se retirer, laissant à d'autres la responsabilité de ce triomphe du désordre. Ce fut Mérimée qui, d'un trait ironique, le vengea de ces triomphateurs. Dans la courte notice qu'il lui a consacrée après sa mort, arrivant à ce triste épisode : « Le professeur, dit-il, sincèrement religieux et catholique fervent, s'appliquait à faire ressortir les progrès que la civilisation doit à l'Église. Il parlait des premiers siècles du moyen âge, où cette influence n'est guère contestable : cependant la jeunesse studieuse, qui n'aime pas à perdre ses préjugés, encore moins à les discuter, siffla son maître et crut avoir décidé la question.

Réclamons seulement contre ce mot, que « la jeunesse studieuse siffla son maître ». Ch. Lenormant n'était pas « son maître ». Ceux qui s'honoraient de l'appeler leur maître, qui étaient vraiment ses auditeurs, ne firent jamais que l'applaudir et le suivirent de leurs regrets.

Éloigné pour le moment de l'enseignement public, il soutint par d'autres moyens la cause à laquelle il s'était dévoué. Il devint rédacteur en chef du *Correspondant* et le plaça en première ligne dans la lutte qui se trouvait alors engagée sur une question capitale : la liberté d'enseignement.

Déjà, en 1844, il y avait publié sur un sujet connexe plusieurs articles qu'il réunit en un volume : *Des Associations religieuses dans le catholicisme.* L'année suivante (1845), alors qu'il occupait encore la chaire d'histoire moderne, il avait traité dans la même Revue la question même de l'Université par une série d'articles sur l'*Enseignement des langues anciennes,* réclamant contre ceux qui acceptaient le partage de l'éducation et de l'enseignement, comme si les deux choses pouvaient être séparées, et exposant son plan de réforme :

plan qui serait à débattre. Mais ce qu'on ne peut y méconnaître, c'est une saine appréciation du grand rôle qui appartient à l'Université et un vif sentiment de la dignité des professeurs, dont il veut assurer l'indépendance et relever le rang. Un universitaire n'eût pas mieux dit. — Dans les articles qui suivirent, par exemple dans l'article sur *le Certificat d'aptitude par lequel on devrait remplacer le baccalauréat* (1847), il est tout à la polémique et il ne craint pas d'accueillir pour les besoins de sa cause des bruits qu'il aurait dû laisser parmi les commérages des petits journaux. Comme il se défie des professeurs dans l'examen, il récuse les inspecteurs de l'Université dans les écoles par un autre écrit, *la Surveillance des établissements scolaires* (1847). Après la révolution de 1848, la loi même du 15 mars 1850, cette loi fameuse de la liberté de l'enseignement secondaire sur laquelle se séparèrent les esprits les plus habituellement unis, M. Thiers d'un côté, M. Barthélemy Saint-Hilaire de l'autre, ne lui parut qu'une concession insuffisante; il est vrai qu'en 1852, après les décrets qui la mutilèrent, il en était réduit à la regretter. Disons d'ailleurs qu'il savait aussi se retourner contre d'autres adversaires, et nul ne soutint avec plus d'énergie les droits de l'antiquité classique dans l'enseignement contre les singulières prétentions du livre appelé *le Ver rongeur*.

Cette polémique ne lui avait pas fait négliger ses travaux. C'est en 1850 qu'il terminait son *Trésor de numismatique et de glyptique* par cette *Galerie mythologique* qui en est l'œuvre principale; il continuait dans le même temps, avec M. de Witte, son autre grand ouvrage, *Élite des monuments céramographiques*, et trouvait encore le moyen d'enrichir de ses communications les Revues savantes qui se disputaient les fruits de ses études.

Il était d'ailleurs rentré dans l'enseignement public d'une manière qui donnait toute satisfaction à sa dignité offensée. Chassé de la Sorbonne par une émeute d'étudiants qui sortaient du Collège de France, il avait été appelé en 1849 au Collège de France par le libre choix des professeurs de ce grand établissement. Il y allait occuper, après Letronne, la chaire instituée pour Champollion, son premier maître. Désormais il fut tout entier à l'enseignement créé par cet homme de génie. Depuis son voyage d'Égypte, il avait eu le temps de se réconcilier avec le copte, qui lui donnait alors tant d'ennuis. Il en donna la preuve dans son *Mémoire sur les fragments du concile de Nicée* et dans sa *Note relative aux fragments du concile œcuménique d'Éphèse, conservés dans la version copte*, qu'il lut à l'Académie des inscriptions en 1850 et 1851. Il pouvait, avec sa vive imagination, avec ses souvenirs de voyage, retenir autour de sa chaire une brillante réunion d'hommes du monde et de dames qui seraient venus curieusement à lui comme il était allé lui-même à Champollion partant pour l'Égypte. Il aima mieux se renfermer dans la sévérité d'un enseignement technique, et c'est ainsi qu'il forma l'auditoire dont hérita le vicomte de Rougé.

Ce qui l'occupait le plus avec son cours, c'étaient nos séances de l'Académie... Les mémoires qu'il lut étaient loin d'être la part la plus grande qu'il prit à nos travaux. Membre de la commission des antiquités de la France, il fut, pendant onze ans consécutifs, choisi par elle pour rapporteur (1842-1852); et la collection de ses rapports offre la revue critique la plus intéressante et la plus variée de ses nombreuses publications qui, chaque année, dans tous les genres d'études, sont consacrées à nos antiquités nationales. Enfin, avec ces mémoires et ces rapports, il avait sans cesse des communications à faire sur mille sujets divers, communications qui provoquaient souvent de vifs débats; et il ne pouvait pas s'en étonner, car il avait pour principe en exégèse qu'il fallait oser, que ce n'est qu'en hasardant beaucoup que l'on trouve. Mais il rachetait ce qu'il y avait d'aventureux dans ce procédé, d'abord en trouvant souvent bien, et, s'il avait mal trouvé, en le reconnaissant avec franchise.

L'incrédulité des autres, il est vrai, ne le convainquit pas toujours qu'il s'était trompé, et je puis en rappeler deux exemples dont plusieurs d'entre vous n'ont point perdu le souvenir.

Le 15 mai 1843, en travaillant à l'abside de la partie haute de la Sainte-Chapelle, on avait trouvé ou plutôt retrouvé sous une dalle une boîte renfermant un cœur que l'on supposa être le cœur de saint Louis. Letronne, consulté comme garde général des archives, répondit par une lettre insérée au *Moniteur* du 24 mai : il se prononçait contre cette opinion, alléguant surtout le témoignage de Geoffroi de Beaulieu, confesseur du saint roi, d'après lequel le cœur et les entrailles furent donnés à Charles d'Anjou et transportés par lui à l'abbaye de Montréal près de Palerme. Ce rapport, distribué à notre Académie, y souleva une discussion très animée. Plusieurs soutinrent par des lettres ou autres écrits l'opinion contraire à celle que Letronne avait avancée, et Letronne la défendit de nouveau dans un long mémoire où il réfutait les assertions de ses adversaires. La querelle avait passé de l'Académie dans les journaux, et, en présence des contradictions que le rapport de Letronne avait rencontrées, le ministre de l'instruction publique voulut avoir l'avis de l'Académie elle-même. L'Académie avait reçu les procès-verbaux de l'enquête faite à Palerme, où des médecins avaient constaté que l'état des reliques conservées ne permettait pas de dire si le cœur en faisait ou non partie. Elle nomma une commission qui examina d'autre part les restes trouvés à la Sainte-Chapelle; l'avis de cette commission, avis que la compagnie accepta, fut que, « dans l'état actuel des documents et de la discussion, rien n'autorisait à affirmer que le cœur trouvé fût celui de saint Louis ». La commission concluait donc à ce qu'il fût pieusement replacé, sans autre cérémonie, dans la sépulture dont il avait été honoré.

Cette conclusion n'agréa point à ceux qui s'étaient crus en mesure de résoudre la question dans un autre sens. Ils réunirent leurs lettres et leurs mémoires en un même livre; et Ch. Lenormant, qui n'avait rien écrit, mais qui avait pris à la discussion une part active, se chargea d'y faire une préface où, résumant l'argumentation de ses auteurs, il discutait avec beaucoup de malice et d'esprit les objections de Letronne. Malgré cette vive attaque, les raisons que Letronne

avait tirées des textes restèrent debout, et elles ont reçu une confirmation décisive par la publication récente du texte inédit du chroniqueur Primat, qui à plusieurs reprises mentionne, comme Geoffroi de Beaulieu et avec des détails particuliers, le dépôt du cœur et des entrailles du saint roi à l'abbaye de « Mont-Royal ».

Quant au second exemple, on se rappelle aussi le vif sentiment de curiosité qu'excita, dans l'Académie, l'annonce de la découverte d'un cimetière mérovingien à la chapelle Saint-Eloi (Eure). La compagnie en fut tellement frappée, qu'après avoir entendu Ch. Lenormant, elle le chargea de faire l'exposé de cette découverte dans la séance publique de l'Institut, dont la solennité était proche; mais ensuite l'accumulation même de tant de faits nouveaux éveilla des doutes, doutes qui n'ébranlèrent pas notre confrère, que d'autres combattirent et qui toutefois sont restés enracinés dans plusieurs esprits.

J'ai dit que Ch. Lenormant se partageait entre son cours du Collège de France et l'Académie. Il avait un autre soin encore : c'était de former à la science et d'acheminer dans sa propre voie un fils qui, dès l'âge le plus tendre, lui donnait les plus belles espérances. C'est pour lui faire connaître les richesses du Musée britannique qu'il fit avec lui un nouveau voyage à Londres, en 1851. En 1856, il le mena en Auvergne et dans le midi de la France : voyage dans le cours duquel il eut l'occasion d'étudier les bas-reliefs et les inscriptions de l'arc de triomphe d'Orange, et réussit à fixer la date de la construction de ce monument, qu'il rattache au règne de Tibère et à la répression de la révolte de Sacrovir. En 1858, c'est à Rome, dans ce lieu où son esprit s'était éveillé à l'amour des antiquités, qu'il conduisit son jeune et cher disciple. Il le mena, guidé lui-même par le chevalier de Rossi, dans les catacombes; et au retour il publia dans le *Correspondant* un article où il faisait connaître les découvertes, on pourrait dire les révélations, d'un prix inestimable, que la science et la religion doivent au célèbre archéologue romain.

En 1859, il voulut mener enfin lui-même son fils dans cette ville, métropole de l'art et de la civilisation, auprès de laquelle avait pâli à ses yeux l'image de Rome elle-même.

La traversée fut heureuse, attristée seulement, pendant qu'on longeait l'Italie, par la pensée de Rome et de la situation du pape, et par la vue de Naples, où le père craignait, pour une cause tout à fait secondaire, de ne pouvoir, selon son désir, conduire son fils au retour.

Ses lettres de Grèce pendant ce dernier séjour sont très courtes : c'est comme un carnet de voyage; le temps qu'il a, il se sent comme pressé de l'employer à voir et à montrer à son fils ce qu'il a vu déjà : c'est à son fils, et par la parole, qu'il communique ses nouvelles impressions. Il marque rapidement ses diverses étapes en Attique, en Béotie; il a visité à Colonne le tombeau d'Ottfried Müller, il est revenu à Athènes pour y être témoin de la mort de M. de Serre, le ministre de France : « Le coup qui l'a frappé après trois mois de mariage, fait trembler, » dit-il.

... La conclusion de son voyage, c'est à son fils qu'il la faut demander.

Arrivé dans l'île de Poros, il avait voulu visiter le temple de Calaurie, où périt Démosthène. Il fut assailli d'un orage, battu par une pluie torrentielle dont il eut grand'peine à se sécher, et le soir, en traversant la rade de Poros, surpris par un nouvel orage, plus violent encore, qui le trempa jusqu'aux os.

Il s'en trouvait déjà assez incommodé, et pourtant le lendemain vendredi, malgré une pluie battante, il se rendit de Poros à Épidaure : on y allait jadis demander la santé à Esculape. Il se proposait de se rendre à cheval d'Épidaure à Nauplie, mais le temps ne le lui permit pas. Il fallut donc rester, fort mal installé, à bord du petit bateau de promenade mis à sa disposition par le roi de Grèce pour cette traversée, dont personne n'eût soupçonné le péril. Le samedi, la pluie avait cessé, faisant place à un vent glacial du nord, et la mer était furieuse. Il descendit pourtant à terre pour déjeuner à Épidaure; mais, en sortant de la triste auberge, il fut saisi par le froid : c'était l'invasion du mal. Son fils l'avait ramené à bord du bateau. Il parvint, après plusieurs heures, à le réchauffer, et toutefois la prostration des forces était extrême. Que faire? La tempête ne permettait pas de gagner Athènes. Dans le port d'Épidaure, le petit bateau était horriblement secoué. Épidaure même, la ville du dieu de la médecine, n'offrait pas un seul gîte où recueillir convenablement le pauvre malade, et le hameau chétif était entouré de marais, foyer permanent de la fièvre.

Il était urgent de quitter à tout risque ces lieux malsains. M. François Lenormant se procura de misérables chevaux. Il fallait soutenir de chaque côté, sur sa triste monture, cet homme si robuste à quelques jours de là. On mit deux jours pour gagner Callimaki, port de Corinthe. De là, un frêle esquif transporta le père et le fils dans une petite anse près de Mégare, où ils eurent grand'peine à se réfugier (un coup de vent avait failli les engloutir), et enfin une charrette les conduisit jusqu'à Mégare.

Tout faible qu'il était, Ch. Lenormant ne voulut pas quitter Mégare sans montrer à son fils un petit musée installé dans un ancien corps de garde de cette ville. « Il faut bien, lui disait-il, que je fasse mon métier d'antiquaire. » Le soir, il put regagner Athènes dans un meilleur équipage; et là les soins ne lui manquèrent pas. Mais il était atteint d'une de ces fièvres qui abattent les hommes les plus forts. Il le sentit quand autour de lui tout le monde se faisait encore illusion, une femme exceptée pourtant, Mme de Serre, qui venait de voir en si peu de jours succomber son mari. « Malade sous ce climat! s'écria-t-elle. Il est perdu. »

Ch. Lenormant se prépara en chrétien à la mort. Il reçut les derniers sacrements et y trouva, avec le calme et la satisfaction du devoir accompli, un soulagement qui pouvait rendre encore l'espérance. Il trouvait auprès de lui avec son fils un jeune ami, M. Revoil, qui, se rendant à Constantinople, avait voulu s'arrêter, le temps de la relâche du bateau, à Athènes, et resta. Il avait aussi pour lui donner des soins une religieuse de la maison française des sœurs de Saint-Joseph, de cette maison dont il venait de recommander les pauvres écoles au zèle charitable de Mme Lenormant : c'était

une Anglaise, une femme distinguée et d'excellente éducation, qui dans ses heures d'insomnie, quand son esprit ne savait où se reposer, lui offrait quelque distraction en causant avec lui de la Grèce ancienne et moderne et de ses ruines antiques. Mais le terrible mal suivit son cours. Au délire violent succéda la prostration, la fatale somnolence, avant-coureur de l'éternel sommeil. Il retrouva pourtant encore sa connaissance : il bénit son fils, et quand, le mal approchant du terme suprême, tous agenouillés autour de lui récitaient les dernières prières, il saisit la main du prêtre et la serra comme pour marquer qu'il s'unissait de cœur à ses pieuses invocations; et il rendit l'âme.

Sa mort fut un deuil public pour la Grèce, qui naguère l'avait fêté dans un banquet, honorant en lui non pas seulement le savant qui avait cultivé avec tant d'éclat ses antiquités, mais le philhellène qui s'était associé aux premiers élans de son indépendance et qui n'avait pas cessé de porter intérêt aux progrès de sa nationalité. Les Athéniens obtinrent que son cœur leur restât, et ils lui dressèrent un mausolée auprès de cette tombe d'Ottfried Müller que Ch. Lenormant avait naguère visitée. En outre, ne pouvant célébrer chez eux ces funérailles (il en avait ainsi disposé par testament), ils voulurent qu'un délégué spécial escortât sa dépouille jusque dans sa patrie et s'y associât en leur nom aux honneurs qui l'y attendaient. Ce deuil, combien ne devait-il pas être plus grand chez nous ! Je ne parle pas de sa famille : qui pourrait peindre sa douleur sous un coup si imprévu? Mais l'Académie était aussi pour lui une famille, et tous nous avons senti le vide que ce confrère, si ardent pour la science, si vif dans les débats et toujours d'ailleurs si bon, si prévenant pour tous, allait laisser dans nos réunions. Ses travaux restent dans nos collections et dans maint autre recueil comme des monuments de sa prodigieuse activité. Sa vie tout entière, consacrée au culte du beau, à la recherche, à la défense du vrai jusqu'à tout sacrifier à ses convictions, offre des exemples bien plus dignes encore d'être suivis; et sa mort même est à envier, car que font quelques jours de plus dans la vie? Il s'agit de bien mourir, et l'on peut dire de lui : Il est mort au champ d'honneur!

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Quand le vieux marquis de Thommerais, retiré au fond de la Bretagne, envoyait son fils Jean de Thommerais à Paris en 1867, il lui faisait, au départ, une vive et enthousiaste peinture de ce Paris tel qu'il l'avait connu vers 1827. Il allait trouver, lui disait-il, une jeunesse ardente, enthousiaste, des esprits passionnés pour tout ce qui fait la joie des âmes d'élite, des cœurs battant pour tout ce qui est noble et généreux. Le jeune homme fut tristement déçu, vous vous en souvenez; le Paris de l'empire n'était plus celui qu'avait vu le vieux Breton en sa jeunesse. Voulez-vous vivre un instant dans cette période d'activité féconde, d'enthousiasmes généreux? Prenez les deux volumes de *Mélanges littéraires* (1) de P.-F. Dubois, publiés par M. Vacherot, qui nous raconte éloquemment la vie et les épreuves de son ami. Ces volumes seront pour tous d'un vif intérêt, mais je puis dire qu'ils ne seront pas lus sans émotion par tous ceux qui, comme moi, ont conservé le culte de notre grande et chère École normale. Les noms de M. Dubois et de M. Vacherot sont demeurés comme gravés sur ses murs austères, ils font partie de ses titres de gloire ; on y conserve, par une sorte de pieuse tradition, le souvenir de leur action et de leur féconde influence.

La meilleure part de la vie de M. Dubois a été absorbée par les soucis de l'administration et surtout par le devoir qu'il s'était volontairement imposé de suivre dans leur carrière ces jeunes gens qu'il avait formés. De loin il veillait sur eux, les réconfortant à l'heure du découragement, les conseillant dans leurs épreuves, défendant en haut lieu, quand il en était besoin, leurs intérêts ou leurs droits menacés. Tous lui en étaient reconnaissants; ils l'eussent été plus encore, sachant mieux que cette préoccupation de toutes les heures condamnait à l'inaction une plume qui s'était signalée par des pages justement remarquées. En aimant l'administrateur ils ne songeaient pas à l'écrivain. Les fragments publiés aujourd'hui vont le leur faire connaître et aimer. Et s'ils s'étonnaient que M. Dubois n'ait pas repris la plume quand est venue pour lui l'heure des loisirs, M. Vacherot leur en donnerait la raison. M. Dubois n'écrivait que sous la vive impulsion et en quelque sorte sous la secousse de quelque émotion vive. Ces beaux articles du *Globe* que nous retrouvons dans ces deux volumes ont tous jailli à une heure de passion, soit littéraire, soit politique. Une vérité en péril, un droit contesté, un principe menacé, c'était comme le coup de baguette qui faisait sourdre la source du rocher. Les luttes du journalisme étaient donc pour lui l'excitation nécessaire.

Si l'on pouvait regretter quelque chose en présence d'une vie si utilement et dignement remplie, ce serait peut-être que M. Dubois ne soit pas demeuré journaliste. Il y avait dans cette carrière militante un bel emploi de son talent d'écrivain. Il était de ceux qui eussent honoré le journalisme et l'eussent maintenu dans les hautes régions. Lisez, en effet, ces pages à la fois passionnées et sévères : vous y trouvez une constante hauteur de vues et une inébranlable fermeté de conviction. Qu'il s'agisse de littérature, de politique, de questions religieuses, le jeune écrivain est là sur la brèche, combattant pour la liberté, la tolérance, la vérité absolue. Les hommes et les faits ne sont rien pour lui; ce sont les seuls principes qu'il soutient et défend. D'autres se résignent aisément à certaines inconséquences que la nécessité des faits impose souvent à la logique des idées : lui, il ne s'y résigne pas. Peu lui importe que sa popularité soit en danger, que ses amis mêmes l'accusent de compromettre leur

---

(1) *Fragments littéraires de P.-F. Dubois.* Articles extraits du *Globe*, précédés d'une notice biographique par M. E. Vacherot, de l'Institut. — 2 vol. Paris, 1879. Ernest Thorin.

cause, par exemple quand il leur refuse le droit d'appeler contre les jésuites — qu'il n'aime pas plus qu'eux — le secours du bras séculier. Le principe de la liberté lui paraît plus sacré que tout intérêt immédiat et présent. En littérature, même indépendance et même libéralisme. Il admire la perfection de nos grands classiques, mais il ne veut pas que l'art se confine dans un domaine devenu trop étroit. Loin de s'effrayer, comme les soi-disant conservateurs du bon goût en ce temps-là, de la grande part faite à l'histoire ou de l'importation allemande et anglaise dans l'art dramatique, il appelle de tous ses vœux cette pacifique révolution. En politique, bien que le célèbre article qui le fit condamner à la prison ait été accusé par le ministère public de provocation au régicide, on peut dire, au contraire, qu'il n'appela jamais la révolution ni la force au secours de la liberté. Il est bien beau, cet article prophétique qui annonçait à la Restauration l'abîme où elle courait. Bien belle aussi est la défense que l'accusé présenta lui-même et que l'on retrouvera dans ces deux volumes. Je n'y insiste donc pas, et je ne puis mieux conclure sur la dignité du journaliste qu'en citant les dernières paroles du plaidoyer de Me Renouard, son avocat : « Jamais, disait-il, âme plus généreuse ne s'est alliée à un plus ferme esprit; jamais une parole d'envie, de cupidité n'a souillé un seul des écrits sortis de sa plume; jamais un désir de popularité n'a eu sur lui plus d'empire que les séductions et les caresses du pouvoir. Religion, philosophie, histoire, politique, littérature, il a tout abordé en y portant sa haute raison, son imagination d'artiste, sa passion ardente — la plus pure de toutes les passions — la passion du droit. »

Voilà quel était l'écrivain, et aussi quel était l'homme. En le chargeant de lourdes et absorbantes fonctions où il devait mettre toute son âme comme partout, l'Université a comme enseveli à son printemps sa gloire littéraire. La publication de ces pages sévères et ardentes tout à la fois aura cet heureux effet de rappeler l'attention sur un nom autour duquel il ne serait pas juste que l'ombre se fît.

II.

Voici des impressions de voyage plus sincères que celles d'Alexandre Dumas faisant une excursion en Suisse dans son fauteuil. Mlle Sarah Bernhardt n'est pas une voyageuse en chambre, et quand elle a pris la plume pour raconter ce qu'elle avait éprouvé *dans les nuages* (1), elle venait d'en descendre. Oui, elle y est bien montée, en effet, en présence d'un bon public de badauds dont je faisais partie. J'étais là quand déboucha sur le Carrousel et s'arrêta devant la foule compacte une voiture vide. Mlle Sarah Bernhardt en descendit. Ses yeux voilés et noyés nageaient déjà dans un bain d'azur; une brise légère semblait déjà la soulever mollement; ses boucles aériennes flottaient; par sa traîne seule elle tenait à la terre. M. Godard et M. Clairin étaient prêts, le léger ballon s'enleva; déjà on distinguait à peine la nacelle quand un rayon de soleil dora complaisamment dona Sol, et les nuages s'écartèrent pour laisser passage à cette reine des airs qui semblait reprendre possession de son empire. Quelques-uns tremblaient qu'elle ne redescendît jamais : ils se rappelaient le dieu Borée enlevant la nymphe Orithie. On n'était pas non plus rassuré au Théâtre-Français. Elle est redescendue cependant; mais, un peu plus, nous ne revoyions pas dona Sol vivante. A un moment, comme la nacelle flottait sur une ligne de chemin de fer, la trompe d'un cantonnier signalant un train retentit. La fiancée d'Hernani pâlit. Quoi ! le cor fatal ! le cor du vieillard sinistre ! Fuyons ! — Et elle se précipitait dans l'espace quand M. Godard la retint par sa traîne.

Dieu soit loué! elle a été conservée au théâtre, à l'ébauchoir, au pinceau, et aussi à la plume, puisque voici qu'elle ne craint pas de tacher d'encre ses doigts blancs et ses ongles roses. Il lui faut donc toutes les gloires, à cette insatiable de renommée! Mais non; ce n'est sans doute qu'un caprice passager. Dona Sol a été contente d'être si courageuse si haut, contente d'être reconnue par le chef d'une petite gare de Seine-et-Oise, et elle a pensé que ce qui était une joie et un orgueil pour elle ne pouvait laisser indifférent le bon public. Et puis on faisait courir des bruits fâcheux sur elle : on racontait qu'elle fait rôtir dans une poêle des chats vivants et qu'elle joue au crocket avec des têtes de mort. Elle proteste contre ces calomnies. Maintenant qu'elle a dûment protesté et qu'il est acquis qu'elle mange des lapins sautés chasseur et non pas des chats, que son crocket est tout bourgeoisement un crocket en buis, je ne vois plus trop les raisons qu'elle aurait de prendre de nouveau la plume.

III.

Le Théâtre-Français a fait une reprise éclatante du *Fils naturel,* la pièce de prédilection d'Alexandre Dumas. Elle alterne sur l'affiche avec la dernière comédie d'Augier, *les Fourchambault.* C'est donc toute la semaine, rue Richelieu, la glorification et l'apothéose des enfants illégitimes. Le lundi, le mercredi et le vendredi, gloire à Bernard ! Le mardi, le jeudi et le samedi, gloire à Vignot ! Bernard sauve la fortune et l'honneur au père qui ne le connaît pas; Vignot donne un titre de baron au père qui n'a pas voulu le reconnaître et qui s'y décide trop tard. D'où les abonnés tirent cette conclusion, qu'il est décidément fort utile de se faire dans sa jeunesse une petite provision de fils naturels qu'on retrouvera très à propos dans l'âge mûr. Un bâtard n'est jamais perdu.

Bernard est un terre-neuve d'un bon caractère : il repêche son père silencieusement et sans le mordre. Vignot aboie fort et a les dents aiguës. Quand il apporte à son papa le titre de noblesse convoité, il imprime ses crocs dans la main qui se tend empressée vers le parchemin. C'est sa vengeance et sa consolation. On n'est pas parfait, si naturel que l'on soit, et la comédie rappelle ainsi aux enfants de l'amour et du hasard que, pour être illégitimes, ils n'en ont pas moins, eux aussi, leur petite part des faiblesses humaines. Cette nuance de caractère qui distingue Vignot de Bernard donne aux deux œuvres, en bien des points jumelles, leur physio-

(1) *Dans les nuages*, par Mlle Sarah Bernhardt; illustré par Georges Clairin. — 1 vol. Paris, 1879. G. Charpentier.

nomie propre. La pièce de M. Augier est plus bénigne; celle de M. Dumas plus violente et plus âpre. Les trois premiers actes du *Fils naturel* ont été écrits de verve et d'un seul jet; on y sent l'élan, la verdeur, le vin fumeux de la jeunesse, et je ne crois pas qu'il y ait rien de plus vif, de plus hardi, de plus franc, de plus décidé d'allures au théâtre.

Le jeune auteur est allé droit son chemin, faisant parfois plier la vraisemblance comme l'herbe sous les pieds; mais qui donc, dans la salle, songe alors à la vraisemblance? Ce n'est qu'après coup et par réflexion que l'on s'étonne. Comment ce jeune homme est-il arrivé à l'âge de vingt-trois ans sans être fixé sur son état civil? Il se croit de bonne foi, M. de Boiseny! Mais il n'a donc jamais eu à mettre sa signature sur un acte? Mais il n'a donc pas tiré à la conscription? Son ami, le notaire Fressart, un homme pratique, aurait dû le prévenir de sa situation; car enfin le danger est grand d'une révélation brusque. Et elle éclate soudainement, en effet, dès qu'il songe à se marier. Cet excellent Fressart lui-même, qui a à Chinon son étude, sa femme et ses neuf enfants, pourquoi est-il toujours à Paris, au Havre, partout enfin, excepté à Chinon? Que dire encore de cette famille qui, rencontrant un jeune homme sur la grand'route, l'accueille du premier jour comme un futur gendre? Que penser de cette belle dame qui, dès le premier jour, lui dit : J'ai eu un amant; allez lui demander mes lettres et rapportez-les-moi avant d'épouser ma nièce? En vérité, tout cela est étrange; mais, encore une fois, on ne songe pas dans la salle aux objections, et c'est l'art ou le don du poète de nous faire oublier la vie réelle, à laquelle il n'a pas songé lui-même.

Ils sont donc excellents, ces trois premiers actes, et emportés d'un mouvement si rapide, que, bien que les deux derniers soient inutiles et sans intérêt, la pièce marche jusqu'au bout en vertu de la vitesse acquise. Et pourquoi l'avoir prolongée ainsi quand elle était terminée déjà? Et, en effet, elle l'est bien: Vignot a pris son parti de l'irrégularité de son état civil; la société ne lui en fait pas un crime apparemment, puisque le voici à un grand poste et jouant un grand rôle; enfin la jeune fille qu'il aime — une péronnelle bien trop délurée, mais c'est ainsi qu'alors M. Dumas comprenait les jeunes filles — n'attend pour l'épouser que l'heure légale des sommations respectueuses. Ah! pourquoi? C'est qu'il fallait pour la thèse que ce fils naturel apportât à son père le titre de baron et en même temps se vengeât de lui; il fallait qu'il lui donnât un nom et refusât d'accepter le sien. M. Dumas sentait bien, ainsi qu'on peut le voir dans sa préface, que ces deux actes ne jaillissaient pas, comme les trois premiers, du sujet même; arrivé là, il a longtemps cherché, tourné et retourné plusieurs combinaisons différentes. Celle qu'il a adoptée de guerre lasse ne devait pas lui faire grande illusion; mais enfin elle lui permettait d'amener le mot cruel et implacable de la fin.

Le Fils naturel avait eu au Gymnase, il y a vingt ans, un succès ordinaire; il ne m'étonnerait pas que le succès de cette reprise au Théâtre-Français fût éclatant. C'est d'abord que la thèse sociale, qui, en ce temps-là, semblait quelque peu choquante, ne produit plus la même impression. Nous en avons entendu bien d'autres dans l'intervalle. C'est ensuite que l'interprétation est vraiment hors ligne. Sauf un rôle qui n'est que convenablement tenu, tous sont joués d'une façon merveilleuse. Coquelin donne au notaire Fressart, tout en lui conservant sa bonhomie, une autorité qu'il n'avait pas autrefois. Il est là dans son élément vrai. Son bonheur est de représenter les natures élégiaques, les génies méconnus, les victimes de l'injustice humaine; son triomphe est d'incarner le bon sens bourgeois, l'honnêteté provinciale, la sagesse des petites gens. C'est un bon Jean Dacier, un excellent Aristide Fressart. Thiron est parfait dans le rôle du vieux marquis. Mlle Favart est très touchante. Peut-être, dans la grande scène où elle se frappe la poitrine devant son fils, devrait-elle s'humilier un peu moins profondément. Worms est très distingué, très sympathique; un rhume malencontreux a quelque peu tempéré l'âpreté de ses éclats. Mlle Baretta sauve par son espièglerie mutine ce qu'il y a d'irritant dans son rôle de petite raisonneuse impertinente et trop avancée pour son âge.

IV.

Le théâtre du Gymnase vient de remporter un franc succès avec une comédie en trois actes de M. Pailleron, *l'Age ingrat*. Ordinairement on entend par l'âge ingrat cette période où les enfants cessent d'être des enfants et ne sont pas encore des hommes. Il y a, de même, l'âge ingrat pour l'autre sexe, quand on n'est plus fillette et qu'on n'est pas encore femme. C'est la période des yeux niaisement étonnés, des gestes gauches, des jambes qui ne savent pas trouver leur aplomb, des mains rouges mal emmanchées à des bras encore trop maigres. Voilà bien l'âge ingrat, n'est-ce pas? Pour M. Pailleron, l'âge ingrat n'est pas celui-là. C'est une période postérieure, commençant vers la trentième année et finissant vers la quarantième. C'est l'instant où les maris sont atteints de la papillonne. La lune de miel est passée, ils rêvent infidélité et caprice, comme à treize ans, au collège, ils rêvaient cigare. Ils ont soif d'émancipation, ils rougissent d'être de bons petits époux bien sages. Il leur faut renouveler les aventures de la vingtième année, et qui auront, cette fois, un ragoût plus vif, car il y a maintenant quelqu'un à tromper. A vingt ans, leurs fredaines avaient une apparence de légitimité qui leur enlevait leur saveur : ils étaient alors des jeunes gens qui jettent leur feu; ils vont être aujourd'hui de grands scélérats. Quant aux célibataires, c'est autre chose. A ce moment, ils cessent de courir les boudoirs pour chercher d'autres distractions, dans les ménages de leurs amis, par exemple. Vers quarante ou quarante-cinq ans, tous rentreront dans la vie paisible, et alors cessera ce qui est l'âge ingrat, selon M. Pailleron, ingrat lui-même pour cet âge.

Le titre paradoxal de cette comédie est au fond ce qui en fait la plus grande originalité, car l'intrigue où vont se mouvoir tous ces messieurs, qui ont le malheur — les heureux! — d'être dans la période ingrate, n'est pas tout à fait nouvelle. Elle réunit des traits que nous avons rencontrés épars dans *la Papillonne* de Sardou, *le Mari à la campagne* de M. de Wailly,

Calmare le bien aimé, ce chef-d'œuvre de Labiche, et bien d'autres comédies ou vaudevilles. Seulement le mélange est opéré d'une main habile, les tours de passe-passe lestement exécutés ; ajoutez à cela de la gaieté, de l'esprit, un dialogue très vif, çà et là des mots de moraliste, des figures heureusement crayonnées, et le succès s'explique aisément. La pièce est d'ailleurs bien jouée ; Saint-Germain surtout y est remarquable. Personne plus que lui n'excelle à combiner dans de justes proportions la fantaisie et la vérité. Voici, depuis deux ou trois ans, un certain nombre de créations qui le tirent de pair.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Mon collaborateur Z... parlait, il y a huit jours, de l'affaire Ossian Bonnet en termes excellents sous tous les rapports ; il traduisait l'opinion publique et revendiquait éloquemment les droits de la conscience universelle sous un gouvernement démocratique.

Je m'associe de tout cœur à ses paroles ; je crois, comme lui, qu'il faut mettre un terme à l'arbitraire administratif, et c'est un spectacle consolant de voir les Sociétés académiques protester contre une mesure qui n'est pas justifiée.

Seulement, mon métier d'observateur et mon tempérament de sceptique me suggèrent une réflexion que je dois à nos lecteurs.

Je suis frappé de voir les journaux hostiles à la république défendre mollement le ministre de la guerre, membre, après tout, d'un cabinet républicain. Je suis surpris de voir que le journal *la République française* a, dès le début de cette affaire, pris une attitude qui n'est pas absolument favorable à M. Ossian Bonnet ; que, depuis, ce journal a gardé le silence ; et je me demande enfin si le général Borel aurait persisté par pur entêtement dans une révocation qui ameute l'opinion.

Je ne sais rien de précis sur l'affaire et je me garde d'aucune insinuation malveillante envers un savant fort honorable ; mais, puisque nous sommes tous réduits aux conjectures, est-il interdit de supposer qu'il y a autre chose qu'un acte de pruderie et de bégueulerie dans la résistance du ministre de la guerre ? Sans que le caractère du professeur éminent qui vient d'être frappé subisse aucune atteinte, ne pourrait-on admettre comme possible une promesse faite et non tenue, une sorte de manquement à la discipline, au respect hiérarchique, intolérable sous un gouvernement républicain autant et plus que sous un gouvernement monarchique ?

Ce sont là, je le répète, des inductions que le silence diplomatique du journal *la République française* autorise, car je ne pense pas qu'on puisse reprocher à cette feuille de s'associer à des manœuvres jésuitiques.

Si par hasard les jésuites n'étaient pas du côté où on les suppose ! Je m'imagine qu'en tout cas ils se frottent les mains de ce conflit et qu'ils se réjouissent de voir des journaux républicains aider à la dislocation d'un ministère qui garantit la république. Prenons garde de faire les affaires de nos ennemis, qui ont tout intérêt à nous voir attaquer le gouvernement, et qui, la pièce finie, concluront en disant : Voilà la morale républicaine, le mépris de la discipline !

Encore une fois, je n'ai aucune raison de croire la destitution de M. Ossian Bonnet justifiée ; mais je n'ai aucune raison de la croire injustifiable. Le silence que l'on garde m'invite à la prudence, et, si peu républicain que soit le général Borel, si réactionnaire que je le suppose, si entêté qu'il puisse être, il le faudrait bien aveugle s'il n'a pas de prétexte ; il faudrait supposer le cabinet tout entier bien imprudent, de permettre à l'opinion de s'échauffer à ce point et de ne pas intervenir auprès d'un de ses collègues.

Voilà ce que la réflexion dans la solitude me suggère et ce que je dis en toute sincérité, mettant l'intérêt de la république au-dessus des intérêts d'un homme, si respectable qu'il soit, et trouvant que ces bruits, ces conflits sont inopportuns à la veille d'une bataille électorale décisive.

II.

L'affaire de l'Opéra est sérieuse dans un autre genre. La commission des théâtres a voté à une grande majorité le système de la régie par l'État.

Il est intéressant de faire remarquer que dans la minorité se trouvent M. Camille Doucet, qui a vu manœuvrer la régie sous l'empire et qui a constaté qu'elle était aussi désastreuse au point de vue financier qu'au point de vue moral, et M. Auguste Maquet, président de la Société des auteurs dramatiques.

J'avoue que ces deux opposants me paraissent considérables. Ils représentent avec plus d'autorité que personne l'expérience du passé et les intérêts des auteurs à venir.

Avons-nous assez crié sous l'empire contre les coulisses de l'Opéra devenues des couloirs ministériels ! Des farceurs en renom, comme Vivier, avaient inventé des scènes qui représentaient le ministre d'État passant des examens de danseuses, et l'empereur daignait rire de ces charges sur la régie par l'État. Combien de fois les moralistes (on en trouverait peut-être au moins un dans la majorité de la commission) n'ont-ils pas flétri le *panem et circenses* du gouvernement impérial !

Aujourd'hui les cirques se sont multipliés et le pain n'a pas diminué ; mais pour les jeux du cirque, comme elle le fait pour le pain, la république au moins devrait s'abstenir et laisser les industries libres.

Quant à M. Halanzier, le voilà forcé de garder tous ses bénéfices : il est délivré de la crainte de faire faillite.

III.

Je disais que le monument commémoratif de l'Exposition universelle serait un livre.

Le *Journal de Genève* affirme que M. Jules Simon a été précisément chargé par le gouvernement d'élever ce monument et de résumer dans un rapport général les travaux et les splendeurs du génie contemporain.

Après l'avoir déclinée d'abord, l'ancien président du conseil a fini par accepter cette tâche; il a bien fait. Elle est digne de lui, et il est digne, après avoir été le collaborateur préféré de M. Thiers, d'ajouter cette apothéose finale à l'histoire de la libération du territoire et de la fondation de la république en France.

Je souhaite que M. Simon soit *seul* chargé de ce rapport. Le système contraire, imaginé par M. Duruy, n'a pas satisfait l'opinion en 1867, malgré le talent des collaborateurs que M. de Sacy s'était donnés.

L'industrie privée, d'autre part, publie des livres charmants, utiles, sur l'Exposition de 1878. C'est toute justice de signaler parmi ceux-ci le volume illustré, magnifiquement relié, mis en vente par livraisons pendant l'Exposition, et que la Librairie illustrée, rue du Croissant, 7, et la librairie Maurice Dreyfous viennent de lancer parmi les albums les plus attrayants du jour de l'an.

Les meilleures gravures, les plans les mieux dressés ont été choisis et réunis dans ce recueil, devenu ainsi le musée-*memento* de ce concours de musées.

IV.

A propos de la loterie de l'Exposition, j'ai dit que la suppression des jeux et des loteries en France n'avait pas, au point de vue de la moralité publique, les résultats heureux qu'on attendait.

J'ai dit que l'amour des jeux de hasard, contrarié, mais non supprimé par la loi, trouvait des aliments dans les tripots, à la Bourse et à l'étranger.

Précisément j'ai reçu ces jours-ci le prospectus, le boniment d'une grande loterie organisée à Hambourg.

Je n'en donne ni le chiffre ni l'adresse, pour rester soumis aux lois de mon pays; mais je veux seulement citer les débuts, les fioritures du prospectus, où la république est invoquée en termes superbes et subtils pour soutirer les souscriptions des républicains sensibles.

On lit d'abord en tête de ce prospectus, en gros caractères, cette exclamation :

Quel beau pays que la France!

et aussitôt on ajoute :

« ... ont dû s'écrier sans doute tous ceux qui l'ont visitée cette année, et spécialement ceux qui ont pu admirer les merveilles de l'Exposition universelle à Paris. Il était admirable, en effet, de voir le peuple français en général, et la population parisienne en particulier, mettre tous ses soins à montrer à l'univers entier que la capitale marche et mérite de marcher à la tête de la civilisation, et qu'elle est vraiment la capitale du monde. Ah! oui, ce centre du progrès, de la science, du bon goût, a souffert, et Dieu sait combien! Mais tous les malheurs que la généreuse population a supportés n'ont pu ébranler ni son crédit, ni son estime à l'étranger.

« Sous l'égide du sage gouvernement de la république et au milieu d'une paix bienfaisante, la première des capitales a bientôt repris son rang, et aussitôt une nouvelle ère de prospérité répand ses bienfaits sur tous les pays. »

Que dites-vous de ce début? Cette glorification de la capitale des capitales et des capitaux n'est-elle pas un exorde par insinuation? Voici le comble :

« Nous, Hamburgeois, *républicains allemands*, nous estimons les tendances pacifiques du gouvernement de la république française, et nous serons heureux de voir disparaître à tout jamais les divergences qui jadis étaient la cause que ces deux peuples ne pouvaient marcher ensemble dans la voie du progrès et assurer ainsi la paix universelle.

« Aussi nous réjouissons-nous beaucoup de voir le peuple français prendre une part si active à la loterie nationale que le gouvernement français a organisée dans le but de faire jouir le monde entier des merveilles de l'Exposition.

« Dès lors, nous aimons à porter à la connaissance du public français que le gouvernement *républicain allemand* de Hambourg organise actuellement aussi une nouvelle loterie, et nous espérons que la participation à celle-ci ne sera pas moins active de la part des républicains français... »

N'est-ce pas un chef-d'œuvre naïf de rouerie que cet éloge, par la république allemande de Hambourg, de la république française, afin d'en recueillir des souscriptions?

C'est le cas plus que jamais du *Timeo Danaos;* mais si la république de Hambourg mettait en loterie l'Alsace et la Lorraine, je puis lui garantir que tous les billets seraient pris en France. C'est une chance à courir, si elle le veut, et tout à fait digne d'une république allemande.

V.

Un officier de l'état-major du général Chanzy vient de se battre avec un journaliste algérien. L'affaire n'a pas été sanglante, et l'honneur est sauf.

Tout est donc bien, puisque tout a bien fini. Il paraît que c'est pour venger son général d'une attaque du journaliste en question que l'officier s'est battu.

J'aurais bien des réflexions à faire sur cette susceptibilité. J'aime mieux, à ce propos, raconter une anecdote.

Sous la Restauration, dans le salon du préfet de la Côte-d'Or, si je ne me trompe, une conversation s'était engagée entre plusieurs invités sur le rôle joué par Marmont dans les événements de 1814. Un des interlocuteurs qui accolait une épithète flétrissante au nom du duc de Raguse reçut tout à coup un démenti et une provocation :

« Est-ce de votre part que vous me provoquez? demanda-t-il.

— Oui, monsieur.

— A quel titre?

— Je suis l'aide de camp du maréchal Marmont.

— C'est bien, monsieur; je vous enverrai mon premier clerc; moi, je suis notaire. »

Il paraît que le duel en resta là.

VI.

En attendant les messes qui vont être dites le mois prochain pour le repos de l'âme de Napoléon III, nous avons eu le banquet célébré le 10 décembre pour fêter l'élection du prince comme Président de la république.

A la bonne heure! voilà une date qui n'a pas de sang, et, si elle a un peu de boue, les bonapartistes n'en sont pas seuls éclaboussés.

A l'heure où les partis déchus tentent une vaine et suprême coalition, un orateur d'esprit, de fine ironie, eût trouvé là une occasion superbe, unique, de mettre la tentative nouvelle sous l'égide de la coalition triomphante de 1848. A cette époque comme aujourd'hui, des vaincus qui se proclamaient conservateurs parce qu'ils venaient de prouver qu'ils étaient incapables de rien conserver mettaient leurs mains dans celles des bonapartistes et faisaient voter pour Louis-Napoléon en haine de la république, au nom de la préservation sociale.

Ce que dura cette alliance, on le sait; ce qu'elle produisit, on se le rappelle. Les orléanistes furent atteints par la confiscation des biens de leurs princes; les légitimistes furent traqués, et Berryer vengea son parti, plus tard, en souscrivant pour le monument de Baudin. Je n'oublierai jamais, pour ma part, le repentir, la douleur de Montalembert mourant, demandant au ciel de vivre assez pour voir s'écrouler l'empire, auquel il avait apporté sa petite pierre en 1851.

Le jour de ce pacte qui ne fit que des dupes, la république, que l'on croyait condamner, recevait un gage certain. C'est pour avoir été volée au 10 décembre 1848, et pour avoir été étranglée au 2 decembre 1851, qu'elle a été acceptée, en 1870, sans qu'on lui reprochât encore les excès de 93. Ce passé terrible, si injustement invoqué en 1848, disparaît maintenant derrière les infamies bonapartistes et les faiblesses honteuses des autres partis. Ce que l'honnêteté parfois un peu naïve des républicains de 1848, ce que l'auréole mise par Lamartine au front de la république n'avaient pu faire, les fourberies impériales et le rayonnement plus lent, mais définitif, de la vérité historique l'ont fait pour toujours.

Un guet-apens est possible; un crime peut toujours surprendre et interrompre la vie des honnêtes gens; mais il est interdit désormais aux partis de calomnier la république, de même qu'il est bien difficile, pour d'autres raisons, aux républicains de calomnier les monarchistes.

VII.

On va inaugurer le monument de Berryer.

Je crois que certains légitimistes ne sont pas précisément très heureux des belles choses qui peuvent se débiter devant l'ombre de leur grand orateur, et que l'on redoute les allusions directes au mépris de Berryer pour l'Empire.

Le comte de Chambord enverra-t-il sa bénédiction à son dernier défenseur et manquera-t-il cette solennelle occasion de creuser plus profondément encore la fosse où son parti descend, l'abîme qui le sépare du pays et de ses prétendus alliés?

Les bonapartistes se souviendront-ils des injures dégorgées par eux sur Berryer mourant? viendront-ils sceller le pacte qu'ils proposent de nouveau devant le monument de celui qui a souscrit pour Baudin?

On avait assez habilement répandu le bruit que le gouvernement s'opposerait à cette inauguration. Une note de l'agence Havas dément cette calomnie. La république s'affirme et se grandit toutes les fois qu'elle aide à honorer le talent, le caractère, et elle donne une leçon de moralité politique toutes les fois qu'elle permet à ses adversaires de trahir leurs pactisations de conscience et d'avouer leur embarras actuel devant l'ombre droite et haute d'un des leurs qui n'a jamais fléchi.

VIII.

Je reçois, au moment même où je cherche le mot de la fin, un livre tout mince, mais d'une exécution typographique et artistique admirable, qui a pour titre *les Filles Sainte-Marie*.

C'est l'imprimeur-éditeur A. Quantin qui fait paraître ce curieux essai. Une série de dessins d'un charme exquis, composés par M. Frédéric Regamey, interprètent les stances d'une ballade dont M. Émile Blémont a écrit les paroles et M. Alma Rouch la musique.

Il paraît que cet album, tiré à petit nombre, est le premier volume d'une suite d'œuvres tout ensemble littéraires, musicales, artistiques, qui ajouteront, s'il est possible, à la gloire de l'imprimerie Quantin.

Dans la ballade ainsi évoquée par la musique, la poésie et le dessin, il est question de trois jolies filles qui allaient au bois ensemble. Un beau jour, l'une se donna au roi, l'autre se donna au poète qui la chante, et la troisième se donna au diable.

Ce poète chantant son hyménée, n'est-ce pas un peu la république? et les deux *Filles Sainte-Marie* qui se sont données au roi et au diable ne ressemblent-elles pas à ces spectres qui voudraient se rejoindre, qui ont entre eux la barrière d'un exorcisme, et que l'on voit errer aux heures crépusculaires, sans qu'ils puissent retourner au bois fleuri? Les lauriers sont coupés pour eux.

N***

LA SEMAINE POLITIQUE

Tandis que tous les parlements d'Europe ont inauguré leurs délibérations dans des circonstances qui ne sont pas sans gravité, le nôtre va suspendre ses séances. Si l'on met à part l'Angleterre, qui n'est occupée que de la guerre de l'Afghanistan, on ne peut se dissimuler qu'un vent de réaction souffle en Europe sous l'influence de l'émotion produite par d'odieux attentats. Le ministère italien vient d'être mis en

minorité. A Berlin et à Madrid, les libertés publiques ne sont guère en faveur. Il est d'autant plus nécessaire que nos institutions se raffermissent et s'enracinent, afin que notre politique ait toute la force et la modération que l'unité de direction peut seule leur assurer. Par bonheur, tout se prépare et se déblaye en vue du grand acte qui va s'accomplir le 5 janvier prochain. Chaque parti, avant cette solennelle et dernière rencontre, s'est montré avec son vrai caractère. Jamais le bonapartisme n'a été plus cynique dans ses invectives, plus oublieux de ses criminelles folies, plus hypocrite dans ses ridicules invocations à la liberté de la presse et dans ses non moins risibles protestations contre de prétendues candidatures officielles. Tout son tapage dissimule mal le désespoir de la déroute. Quant aux légitimistes, ils ont entonné en chœur l'antienne de la contre-révolution à la suite de M. de Mun; leur chorège a été le roi de leurs rêves, qui a tenu à bien faire savoir à la France, à la veille d'un grand scrutin, qu'il maudissait tout ce qu'elle aime et qu'il était bien décidé à brûler ce qu'elle adore. Royer-Collard s'écriait, en lisant les ordonnances de 1830 : « Charles X est toujours le comte d'Artois. » Le roi légitime, pouvons-nous dire, n'est plus même le comte d'Artois, qui, tout dévot qu'il fût, maintenait les droits de sa couronne vis-à-vis du clergé ultramontain. Le comte de Chambord est un Mérovingien rasé par les moines avant même d'avoir régné. Rien ne fait mieux mesurer la décadence profonde du parti légitimiste que de comparer ses représentants actuels à ses chefs d'il y a vingt ans. Aujourd'hui, ce sont les de Mun, les Belcastel et l'intarissable M. Chesnelong qui marchent à sa tête, portant un dais de procession. Sous la monarchie de Juillet et sous le second empire, l'organe écouté du parti était cet illustre Berryer qui avait respiré à pleine poitrine le souffle de son temps et qui avait parfois réveillé les échos de la voix de Mirabeau pour défendre les libertés publiques. Qui ne se souvient de la flétrissure que sa parole imprima comme un fer brûlant à une magistrature avilie par les récompenses dont elle faisait payer ses services? On ne s'imaginait pas alors que c'était faire acte de conservation sociale que de compromettre les institutions les plus respectables au profit des pires intrigues et de travailler à sauver la religion en commençant par la déshonorer. Le testament politique de Berryer a été une suprême protestation contre le coup d'État de décembre. Voilà pourquoi le parti libéral français dans toutes ses fractions a le droit de le réclamer ; il lui appartient bien plus qu'aux renégats des grandes causes qui lui ont valu ses plus magnifiques inspirations, car il eût renié avec indignation ces paladins que l'on voit se rendre au scrutin la main dans la main des hommes du 2 décembre. Ce ne seront pas nos hommages qui manqueront à cette grande et pure mémoire dans la solennité qui se prépare à Marseille, une fois qu'il sera bien entendu qu'on ne veut pas faire de l'érection de sa statue un triomphe sectaire et une acclamation du drapeau blanc.

Que dire de ce qu'a été dans cette courte session le parti sans nom qui n'a d'autre foi que celle de ses propres mérites et de son droit de gouverner la France? Il a été aussi malheureux à la Chambre des députés qu'au Sénat, bien qu'il ait réussi dans la Chambre haute à faire triompher la coalition des droites dans l'élection des trois derniers inamovibles, dangereuse victoire qui a révélé toute l'étendue de son scepticisme politique et mis d'avance en déroute sa tactique de la dernière heure, qui consiste à mettre hors de cause les institutions actuelles dans les prochaines élections sénatoriales. A la Chambre des députés, il a presque inspiré de la pitié, tant l'humiliation de sa défaite a été totale dans la personne de l'un de ses chefs les plus habiles. L'invalidation de M. le duc Decazes était prévue; la défense n'était pas possible. Il a subi l'un des plus douloureux châtiments qui puissent être infligés à un homme public en étant forcé de subir le simple récit de son élection. « Ce sont des petits faits, disait un jour un ministre de Louis-Philippe à propos de je ne sais plus quelles révélations de marchandage électoral... » Ce sont de petits faits dans une bien petite circonscription, aurait volontiers dit M. le duc Decazes. La conscience publique n'en a pas jugé ainsi, surtout quand elle a vu un ministre des affaires étrangères s'appuyer sur le parti séparatiste et faire de la représentation du pays à l'étranger une monnaie électorale. Le verdict a été implacable, et l'infime minorité qui a refusé de s'y associer l'a rendu plus accablant encore. M. le duc Decazes, dans le néant politique où il a disparu, pourra méditer sur les belles chances qui ont été offertes l'année dernière au député du VIIIe arrondissement de Paris de renouer les plus nobles traditions de sa famille.

Nous ne croyons pas nous tromper en pensant que les flots d'incommode lumière que les derniers débats ont jetés sur l'honnête campagne électorale du 16 mai n'ont pas été étrangers au revirement que l'on annonce dans les dispositions de ses principaux chefs en ce qui concerne la discussion du budget au Sénat. Ils étaient partis en guerre dans la commission des finances avec une arrogance provocante qui ne méritait que le froid dédain qui l'a accueillie. Des hommes qui n'éviteront la mise en accusation qu'ils ont méritée qu'au nom d'un intérêt patriotique supérieur doivent se tenir dans le silence ; la pudeur publique suffit pour les empêcher de se poser en redresseurs de torts et leur interdit à jamais de prendre la défense de la conservation sociale après qu'ils ont tout fait pour en briser les ressorts les plus nécessaires. Ils auront raison de rester sous leur tente et de ne pas ôter au débat son caractère financier, quitte à l'agrémenter des tirades cléricales de M. Chesnelong. C'est en vain que les hommes du 16 mai demandent tous les jours au parti républicain quel est son programme futur et ce qu'il pense du discours de Romans. Cette *scie*, maniée chaque soir depuis deux mois par *le Français*, a usé toutes ses dents. Le parti républicain n'a point de réponse à faire à ces obsessions. Il n'a jamais aliéné son indépendance, et il fait librement son choix dans le discours de son grand orateur. Il trouve étrange que ceux-là lui demandent son programme, qui n'ont à lui offrir que d'indignes équivoques, de persistantes intrigues et le désaveu de toutes les doctrines libérales professées par eux dans le passé. Leur foi politique et leurs œuvres sont con-

nues, et c'est le pays qui se chargera de répondre à leurs captieuses interrogations en affirmant par ses votes qu'il veut résolument cette république à laquelle ils infligent, comme un dernier outrage, leur adhésion trompeuse.

Rien ne peut davantage contribuer à lui assurer la victoire dans cette lutte décisive que l'appel adressé aux électeurs sénatoriaux par M. le comte de Montalivet, qui a eu l'heureuse pensée de leur faire parvenir ces pages à la fois charmantes, sensées et libérales, qu'il a intitulées : *Un Heureux coin de terre*. Déjà cette *Revue* leur a rendu l'hommage qu'elles méritent dans sa chronique littéraire. On sait qu'elles ont été écrites à l'occasion de la fête de famille la plus touchante, et pour y associer tous les habitants de ces communes privilégiées dont la moindre bonne fortune n'a pas été de posséder un homme tel que lui. Nous avons là l'histoire en raccourci de nos campagnes françaises depuis plus d'un demi-siècle. La comparaison entre leur état actuel et ce qu'elles étaient à cette date, qui n'est pourtant pas bien lointaine, est saisissante : elle ressort de l'exposé des faits, présenté avec une simplicité exquise et une bonne grâce sympathique. Le livre est d'un bout à l'autre pénétré d'un amour généreux et éclairé de l'humanité et du patriotisme le plus sincère. Nous ne connaissons pas de lecture plus salutaire et qui montre mieux tous les bienfaits que l'on doit au bon accord des diverses classes de la société française. La baguette magique qui a si merveilleusement transformé une contrée pauvre, c'est le travail affranchi de toutes ses anciennes entraves, c'est l'alliance féconde de la petite et de la grande propriété, c'est, pour tout dire d'un mot, l'application sincère du véritable esprit de la Révolution française, dont les résultats les plus efficaces apparaissent dans nos campagnes. Voilà pourquoi ce petit livre, qui ne renferme ni dissertations ni déclamations, est la meilleure apologie de cette grande révolution que l'on se plaît aujourd'hui à dénigrer et à maudire dans les salons de l'ancien parti orléaniste dont M. le comte de Montalivet fut l'un des représentants les plus éminents. Au fond, c'est bien la question de la révolution de 1789 et de la contre-révolution qui est posée aux électeurs sénatoriaux, car si c'était la coalition monarchique qui l'emportait, on peut être assuré que les tièdes et les habiles, les *anonymes*, seraient, comme toujours, traînés à la remorque des ardents et des fanatiques. C'est ce qui fait du livre de M. le comte de Montalivet le plus excellent des manifestes électoraux. A ceux qui lui reprochent d'abandonner son parti, il a le droit de répondre que lui seul est fidèle à son drapeau, car jusqu'à ces dernières années ce parti mettait sa gloire à garder sa foi à la révolution de 1789 et au gouvernement libre. En 1830, la question se posait sous la forme de la monarchie orléaniste; aujourd'hui elle se pose sous la forme de la république. M. le comte de Montalivet n'a pas plus hésité que M. Thiers et M. de Rémusat. Il se montre à la fois un grand libéral et un grand patriote. C'est avec une respectueuse reconnaissance que la France écoutera les fermes conseils qu'il lui donne à cette heure si grave de son histoire.

« Je dédie ce petit livre — dit M. de Montalivet dans des paroles que l'on ne saurait trop méditer — aux délégués qui auront le 5 janvier dans leurs mains une grande partie des destinées prochaines de la France. S'ils se livrent aux conseils aveugles et passionnés des faux conservateurs qui dominent aujourd'hui au Sénat, c'est la prolongation de l'incertitude, c'est une menace incessante de crises funestes qui conduiraient malgré eux jusqu'à la guerre civile leurs auteurs à jamais divisés. Si, au contraire, les délégués obéissent aux vœux de la France intimement liés à leurs propres intérêts, ils enverront au Sénat une forte majorité loyalement dévouée au maintien des institutions républicaines. A cette condition seulement, le Sénat pourra efficacement accomplir sa mission constitutionnelle de contrôle. Exercé alors sans arrière-pensée, ce contrôle sera cette fois accepté sans défiance et aura toute son autorité sous l'influence d'une pensée commune, qui est l'affermissement et la durée de la république.

« Qu'ils écartent donc résolument, avec l'arme pacifique du suffrage universel, les factieux et les faibles qui les laissent faire. Puis, ce grand acte de salut accompli, qu'ils retournent satisfaits d'eux-mêmes dans leurs chères campagnes. »

Noble et généreux langage, bien propre à rallier les incertains et les timides à la vraie cause conservatrice ! Certes, la France a lieu d'être fière des illustres vétérans de ses grandes luttes libérales !

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

Sorbonne.

FACULTÉ DES LETTRES.

Philosophie. — Les mercredis, à une heure et demie, et les lundis, à dix heures et demie. — M. CARO traitera de la volonté; il étudiera les origines de la personnalité humaine, les lois de sa formation et ses principales manifestations.

Histoire de la philosophie. — Les mardis, à une heure et demie, et les mercredis, à dix heures trois quarts. — M. PAUL JANET traitera de l'histoire de la philosophie anglaise depuis Bacon jusqu'à Locke.

Éloquence grecque. — Les lundis, à trois heures, et les samedis, à une heure et demie. — M. EGGER traitera, les lundis, des principaux prosateurs depuis Platon jusqu'à Polybe. Il expliquera, les samedis, des morceaux choisis parmi les ouvrages des prosateurs grecs inscrits aux programmes de la licence et des concours d'agrégation.

Poésie grecque. — Les mardis et vendredis, à dix heures trois quarts. — M. JULES GIRARD traitera, le mardi, de la poésie descriptive chez les Grecs, et s'occupera en particulier de Théocrite. Le vendredi, il expliquera l'*Électre* de Sophocle.

Éloquence latine. — Les mercredis, à midi, et les vendredis, à neuf heures et demie. — M. MARTHA traitera, les mercredis, de l'éloquence et de l'histoire sous l'empire; les vendredis, il expliquera les auteurs compris dans le programme de la licence.

Poésie latine. — Les jeudis et les samedis, à trois heures. — M. BENOIST traitera, le jeudi, des œuvres secondaires de la poésie latine, de la mort de César à celle d'Auguste. Le samedi, il fera l'histoire abrégée de la poésie latine en s'appuyant principalement sur les textes prescrits pour les concours de licence et d'agrégation.

Éloquence française. — Les samedis, à une heure et demie, et les mardis, à neuf heures et demie. — M. CROUSLÉ traitera, les samedis, des historiens français du XVIe siècle; il expli-

quera, les mardis, des textes français du XVIe siècle, et notamment d'Amyot et de Montaigne.

Poésie française. — Les jeudis, à une heure trois quarts, et les samedis, à dix heures un quart. — M. LENIENT exposera, le jeudi, l'histoire de la poésie française dans la première moitié du XIXe siècle; il étudiera, le samedi, les auteurs compris dans le programme de la licence.

Littérature étrangère. — Les lundis, à une heure trois quarts, et les jeudis, à dix heures et demie. — M. MÉZIÈRES traitera des mœurs et de la littérature en Espagne au commencement du XVIIe siècle, et particulièrement des œuvres de Cervantes.

Histoire ancienne. — Les vendredis, à une heure et demie, et les lundis, à midi et demi. — M. FUSTEL DE COULANGES continuera l'histoire du droit de propriété chez les anciens.

Histoire moderne. — Les mardis et vendredis, à midi un quart. — M. LACROIX traitera de l'histoire diplomatique et militaire du règne de Louis XV, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) jusqu'à la paix de Paris et d'Hubertsbourg (1763).

Géographie. — Les mardis et mercredis, à trois heures. — M. AUGUSTE HIMLY exposera la géographie générale de l'Europe.

Archéologie. — Les samedis, à trois heures, et les mercredis, à neuf heures et demie. — M. PERROT étudiera, le samedi, l'art archaïque à Cypre, à Rhodes, en Lycie et en Phrygie. Le mercredi, il poursuivra l'histoire abrégée de la sculpture grecque, depuis le milieu du Ve siècle avant notre ère.

COURS COMPLÉMENTAIRE DE PHILOSOPHIE. — Les jeudis, à midi et demi, et les vendredis, à trois heures. — M. CHARLES WADDINGTON traitera, le jeudi, de la philosophie de Socrate, et, le vendredi, de l'histoire de la logique dans l'antiquité.

CONFÉRENCES. — *Langue et littérature grecques.* — Le samedi, à neuf heures du matin, M. CROISET, docteur ès lettres, étudiera, à propos des auteurs compris dans les programmes de la licence, diverses questions relatives à l'histoire générale de la littérature grecque; le lundi, à la même heure, il corrigera des thèmes grecs et expliquera des textes pris dans le programme de la licence.

Langue et littérature françaises du moyen âge. — Le lundi, à dix heures et demie, M. DARMESTETER, docteur ès lettres, expliquera la *Chanson de Roland;* le mercredi, à onze heures, il commencera l'histoire de la formation du lexique français.

Langue et littérature sanscrites. — Le vendredi, à trois heures, M. BERGAIGNE, docteur ès lettres, étudiera le théâtre indien; le jeudi, à deux heures, il exposera les principes de la grammaire sanscrite et expliquera un choix de textes faciles.

Académie des inscriptions et belles-lettres.

CONCOURS. — L'Académie avait prorogé à l'année 1878 le sujet suivant : « Faire connaître, d'après les auteurs et les monuments, la composition, le mode de recrutement et les attributions du sénat romain, sous la République et sous l'Empire, jusqu'à la mort de Théodose. » L'Académie ne décerne pas de prix, mais elle accorde, à titre d'encouragement, une somme de *quinze cents* francs à M. Mispoulet, élève de l'École des hautes études.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — 1re médaille à M. Fagniez : *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris aux XIIIe et XIVe siècles.* — 2e médaille à M. Corroyer : *l'Abbaye du Mont Saint-Michel.* — 3e médaille à M. Julien Havet : *les Cours royales des îles normandes.* — 4e médaille à M. l'abbé Hanauer : *Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne.*

Des mentions honorables sont accordées : 1° A M. Sepet : *les Prophètes du Christ, le drame chrétien au moyen âge.* — 2° A M. Aubes : *Monographie des bornes milliaires du département du Gard.* — 3° A M. Le Men : *Monographie de la cathédrale de Quimper.* — 4° A M. l'abbé Dacheux : *Un Réformateur catholique à la fin du XVe siècle; Geyler de Kaysersberg.* — 5° A M. Guibert : *Destruction de l'ordre de l'abbaye de Grandmont.* — 6° A M. Luchaire : *Origines linguistiques de l'Aquitaine.*

PRIX DE NUMISMATIQUE. — Le prix biennal de numismatique, fondé par Mme veuve Duchalais, a été décerné à M. Schlumberger pour son ouvrage sur la *Numismatique de l'Orient latin.*

PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT. — Le premier prix a été décerné à M. Longnon pour sa *Géographie de la Gaule au VIe siècle;* le second prix à M. Giry pour ses *Études sur les institutions municipales. Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle.*

PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN. — L'Académie avait proposé pour l'année 1878 le sujet suivant : « Étude historique sur les Grandes Chroniques de France. » L'Académie décerne le prix à M. Élie Berger, ancien élève de l'École des chartes.

PRIX LOUIS FOULD. — Trois ouvrages ont été envoyés au concours; aucun n'ayant rempli toutes les conditions du programme, l'Académie, conformément aux intentions du donateur, accorde un *accessit* de la valeur des intérêts de la somme de vingt mille francs pendant trois années à M. Chipiez, pour son *Histoire critique des origines et de la formation des Ordres grecs;* et elle accorde une mention honorable à l'ouvrage de M. Soldi sur *la Sculpture égyptienne.*

PRIX LA FONS-MÉLICOCQ. — Le prix triennal de dix-huit cents francs, fondé par M. de la Fons-Mélicocq en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie e de l'Ile-de-France (Paris non compris), a été décerné à M. Flammermont pour son *Histoire de Senlis au moyen âge* (manuscrit).

PRIX STANISLAS JULIEN. — M. Bretschneider : *Histoire* et *Géographie de l'Asie centrale au moyen âge,* d'après les écrivains chinois contrôlés par les écrivains arabes et persans et par les voyageurs européens.

LES INDIENS DANS L'AMÉRIQUE DU NORD. — Le général Sherman a critiqué dernièrement d'une façon assez vive la politique des États-Unis à l'égard des Indiens, politique qui n'aboutit qu'à la destruction de ces derniers.

C'est l'occasion de signaler une curieuse expérience faite en ce moment par le gouvernement de Washington : nous voulons parler du transport du territoire de Dakota à Hampton, en Virginie, de cinquante jeunes garçons et de cinquante petites filles dont il payera l'éducation, les bâtiments d'habitation étant construits avec le produit de dons volontaires. « L'expérience vaut la peine d'être faite, dit un journal américain, ne fût-ce qu'au point de vue économique, puisque chaque Indien tué coûte au Trésor 20 000 dollars et qu'on n'en payera que 200 pour en élever un. »

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Scientifique* et *Politique*, sont priés d'avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie, en leur envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 31 décembre, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS — IMP. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [2602]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 25. 21 DÉCEMBRE 1878.

LAMARTINE

Sa vie et ses idées politiques (1).

I.

Lamartine! Quel nom a eu plus de prestige? Quelle voix a éveillé plus d'échos, a plus remué d'âmes? Lorsque le livre des *Méditations* parut, ce fut un frémissement dans toute la France. Le poète devint célèbre en trois jours. Du premier coup il s'était placé au rang des maîtres et des novateurs; il fondait la poésie lyrique en France. La génération qui l'a suivi a été élevée dans l'émotion de sa gloire. Nos plus précieux souvenirs se rapportent encore aux heures d'enthousiasme qu'il nous a fait passer. Tous, nous avons chanté et pleuré avec lui; nous l'avons suivi dans les espaces imaginaires, sur les sommets et dans l'abîme. Avec lui, nous avons traversé tous les rêves, tous les épanouissements, toutes les mélancolies. Il avait ce pouvoir de nous révéler à nous-mêmes et de nous révéler les uns aux autres. Quand il parlait, c'est notre voix que nous croyions entendre et nos émotions que nous croyions éprouver. Il nous enveloppait de son souffle et nous emportait avec lui. N'étions-nous pas dans le sillon du vaisseau qui le conduisait en Orient et n'avons-nous pas à ses côtés contemplé le désert? Oui, nous étions là. Nous connaissons cette nature âpre et brûlée, et la solitude silencieuse et l'horizon monotone, et ces antiques races où l'immobilité le dispute à la grandeur. Nous avons pénétré dans la maison du Turc et sous la tente de l'Arabe, et ces femmes aux nobles attitudes, tout enveloppées d'amour et de simplicité, nous ont effleurés en passant de leur voile. Nous avons suivi la route de Jérusalem et les stations du Calvaire, et nos âmes rebelles, pénétrées de doute et de sarcasme, se sont inclinées ce jour-là. Père, il nous a fait sentir l'enthousiasme de ses espérances et l'amertume de ses douleurs. Que de sympathies lointaines ont accompagné le cercueil de Julia! que de larmes inconnues ont coulé sur sa tombe!

La puissance du poète n'était pas seulement de pénétrer d'un élan tous les sentiments humains, mais de les purifier et de les ennoblir. Tandis que d'autres opposent la poésie à la morale et placent la passion au-dessus de la conscience, il les unit en les grandissant. L'amour, il le ramène au foyer domestique, avec le respect et la fidélité. Il nous le montre dominant les épreuves du temps et les atteintes de la vie, nous conduisant aux divines sérénités du dernier âge et à la victoire même du tombeau. L'amitié, comme l'amour, le respect de la famille, la pitié pour le faible, l'universelle charité, l'enthousiasme, le patriotisme, l'honneur, tous les sentiments qui sont le vrai fond de l'âme humaine ont trouvé leur chantre en lui; et ce qu'il en dégage, comme il l'a dégagé de la religion et de la nature, c'est le sentiment de l'infini, qui donne tant de grandeur à sa pensée et tant d'ampleur à son vol. C'est pourquoi on peut dire de Lamartine qu'il est en même temps le poète des foules et le poète des esprits d'élite : des foules, car ce sont les sentiments les plus constants de l'humanité qu'il s'attache à rendre; des esprits d'élite, car il idéalise tous ces sentiments. Il élève ce qui est petit et il élève aussi ce qui est grand.

Son originalité consiste à se faire tout à tous : originalité véritable, car on ne trouve jamais en lui d'imitation. S'il est un écho de l'humanité, c'est en vertu d'un pouvoir d'inspiration incomparable. L'inspiration est le grand caractère de son génie. Elle y domine tout : la pensée, le sentiment, l'art même; elle lui donne l'élan et l'entraînement, les grandes sincérités, les grandes compréhensions et les grandes sympathies; elle lui donne la force et la grâce et

(1) *La Politique de Lamartine.* — 2 vol. in-18. Hachette.

tous les bonheurs de l'expression. Loin de lui les procédés savants, les arrangements subtils, l'artifice et l'effort; il ignore tout cela. Ses vers coulent d'abondance comme une inépuisable source et nous rappellent cette parole de l'antiquité, que le poète *porte un Dieu en lui*. Ses négligences mêmes sont celles du génie qui se livre sans compter ses richesses, qui ne sait pas élaguer parce qu'il ne sait ni imiter ni contrefaire.

II.

Or, ce poète qui a régné sur nous pendant tant d'années par le seul charme de l'harmonie n'a pas été seulement un poète. Chose unique peut-être dans l'histoire du génie, il a joint, et sans plus d'efforts, une seconde royauté à la première. Pendant vingt ans il a occupé la première place dans la première tribune de son pays, et il s'est trouvé investi un beau jour d'une dictature révolutionnaire dont l'éclat a rayonné dans le monde entier. Cette même foule dont il avait remué tous les sentiments dans l'intimité du foyer, il l'a groupée frémissante sur la place publique; il l'a conduite, apaisée, dominée tour à tour; puis, du faîte de la renommée et du pouvoir il est tombé, au milieu d'un orage sanglant, dans l'abîme de l'impopularité et de l'oubli; il est mort seul et pauvre, sans qu'aucune des gloires de sa vie ait trouvé place sur sa tombe!

Devant une destinée aussi étrange, les générations nouvelles qui n'ont pas tressailli comme nous à la voix du poète et du tribun se regardent, s'interrogent, et une sorte de réserve, parfois hostile, semble s'attacher à son nom. Nous ne sommes point d'ailleurs à une époque d'enthousiasme; le public, fatigué d'admiration, est sceptique et froid : il ne croit pas volontiers aux prodigalités de la nature... Lamartine, sans doute, a été un poète; ce titre, on ne le lui refuse pas : la poésie, d'ailleurs, aujourd'hui, est peu de chose. Il a été poète, soit; mais pourquoi s'est-il mêlé de politique, à quoi il n'entendait rien? qu'avait-il à se jeter dans cette bagarre sans être armé pour la lutte, sans avoir mesuré le terrain et la force de ses ennemis? On parle de ses tergiversations, de ses défaillances, de ses continuelles illusions. Les uns lui reprochent d'avoir été légitimiste, les autres d'être devenu républicain. Tous s'en prennent à son ambition malencontreuse qui l'a entraîné dans une carrière pour laquelle il n'était pas fait, où il n'a amoncelé que des troubles et laissé que des ruines.

Le livre que nous annonçons aujourd'hui au public semble avoir pour objet de répondre à ces critiques frivoles en nous présentant un choix des discours politiques de l'orateur. L'introduction qui le précède, écrite par M. de Ronchaud, est une biographie de la personne et une étude très complète de la vie et des œuvres. Cette introduction a un double prix, venant d'une de ces amitiés dévouées, discrètes et fidèles, qu'on ne rencontre plus guère à notre époque instable et affairée. M. de Ronchaud a été le disciple et l'ami de Lamartine ; il a vécu trente ans à ses côtés, le suivant pas à pas dans l'obscurité, la gloire et le péril, dans la prospérité et l'infortune; paraissant peu durant les heureux jours, mais ferme et assidu dans les temps difficiles. Depuis la mort de son noble ami, M. de Ronchaud s'est dévoué à la publication de ses œuvres avec cette fidélité du souvenir qui est pour lui une religion. Dans ces pages attachantes, écrites avec un tact discret et une simplicité toujours noble, M. de Ronchaud met à nous dévoiler l'auteur la délicatesse et la pénétration des grandes amitiés... L'amitié, dit-on, est trop partiale pour être juge...: on ne connaît pourtant profondément que ceux qu'on aime, car on ne cherche et on n'étudie profondément que ceux-là.

Nous suivrons la biographie de M. de Ronchaud pour tout ce qui touche à la vie personnelle de l'auteur. Nous exposerons ensuite son œuvre politique, et, après avoir comparé le génie du poète à celui de l'homme d'État, nous chercherons dans ce génie même la raison des vicissitudes de sa fortune et de sa vie.

III.

Lamartine est né en 1790.

Il appartenait à cette noblesse de province qui n'avait d'autre occupation que la guerre et la culture du sol où elle était née. Vivant au camp, à l'armée ou à la campagne dans ses terres, elle ne connaissait ni les ambitions malsaines, ni les intrigues, ni la corruption des cours. Ses foyers étaient respectés; elle y conservait intacte la tradition de toutes les antiques vertus. La noblesse française, pas plus en province qu'à la cour, n'a été une noblesse politique; mais elle possédait au plus haut point le sentiment de l'honneur; elle était fière de ses aïeux et dévouée à son pays.

A l'époque de la Révolution, la famille de M. de Lamartine n'émigra pas. Très attachée au sol et protégée par l'estime publique et la sympathie populaire, elle put traverser ce grand orage sans voir sa sécurité gravement compromise. Ses chefs, il est vrai, furent emprisonnés quelques mois, mais relâchés bientôt sans autres dommages; la mère de M. de Lamartine ne quitta pas son foyer. C'était, paraît-il, une personne distinguée de tous points, d'un noble esprit et d'un grand cœur. Elle éleva son fils dans les principes d'une religion grave et austère, mais qui n'avait rien d'étroit. Cette éducation laissa en lui des traces profondes. « Dans tout ce qui m'arrive d'heureux ou de triste, nous dit-il bien longtemps après, ma pensée se tourne instinctivement vers ma mère; je crois la voir, l'entendre, lui parler, lui écrire... Ce qui vit si complètement, si puissamment en nous-mêmes n'est pas mort pour nous (1). »

Légitimiste et catholique au début de sa vie, par le fait de la naissance et de l'éducation, la nature du poète se manifeste dans le caractère particulier de sa foi royaliste et religieuse. Ce n'est pour lui ni une théorie, ni un dogme; c'est un amour, une fidélité. Il n'est pas d'esprit moins systématique. « Les religions ne se prouvent pas, nous dira-t-il plus tard; elles sont, de tous les mystères de la nature et de l'esprit humain, le plus mystérieux et le plus inexplicable; elles sont

(1) *Voyage en Orient*, tome I, p. 93.

d'instinct, non de raisonnement (1). » Aussi, le sentiment religieux s'unit en lui dès le premier âge au culte de la liberté, de toutes les choses de l'esprit, et à ces instincts généreux qui sont le fond de sa nature. L'aversion qu'il éprouve pour l'empire ne vient pas seulement de son origine, mais plus encore de son esprit tyrannique et grossier. L'acte qu'il lui pardonne le moins est la persécution de Mme de Staël. Il le voit donc tomber sans regret, malgré sa douleur patriotique.

La Restauration, qui lui succède, devait, selon lui, ouvrir à la France une ère de liberté après la servitude militaire; elle devait surtout, dans les lettres et les arts, donner une nouvelle impulsion au génie français et en signaler le réveil.

En 1814, Lamartine passe quelques mois dans les gardes du corps au service de la maison du roi; il quitte la France pendant les Cent jours, et, en 1815, il demande un poste dans la diplomatie. En attendant le jour où il l'obtiendra, il revient habiter parmi les siens. Là, il se livre avec ardeur à la passion des lettres tout en suivant d'un œil anxieux la politique du jour. Sa correspondance nous le montre dès lors plein de trouble et de crainte en face des passions séniles qui se disputent le pouvoir. Cependant il ne perd pas l'espérance. Tout l'avenir, à ses yeux, est dans la nouvelle royauté; il faut savoir lui faire le crédit d'un peu de patience.

Les *Méditations poétiques* furent la première œuvre de M. de Lamartine. Publiées en 1820, elles jetèrent sur son nom un éclat subit et extraordinaire. « On ne se figure plus aujourd'hui, a dit Sainte-Beuve, on ne peut plus se figurer quel enthousiasme, quel transport ce fut pour les premiers vers de Lamartine, parmi ceux de notre âge (2). » Avec la renommée, tout devient facile au poète, et le poste diplomatique qu'il sollicitait depuis longtemps lui est en un jour accordé. Il se rend à Naples et ensuite à Florence en qualité de secrétaire d'ambassade; bientôt après, il fait un riche mariage qui lui donne, nous dit l'auteur de l'Introduction, le bonheur domestique.

M. de Lamartine revient en France en 1828, attristé de la direction inintelligente et illibérale du gouvernement et plein pour l'avenir des plus douloureuses prévisions : « J'ai l'instinct des masses, écrit-il dès cette époque à M. de Virieu; voilà ma seule vertu politique. Je sens ce qu'elles sentent et ce qu'elles vont faire, même quand elles se taisent (3). » Et bientôt après il ajoute : « Espérons en Dieu et dans le bon sens des *country gentlemen*, et surtout dans la peur de la Révolution quand nous la reverrons face à face, chose qui se pourrait voir en 1829, ce dont le ciel nous garde (4) ! »

Les événements ne tardèrent pas à lui donner raison. La révolution de Juillet éclate, et dans de telles conditions que toute la sympathie du poète est avec le peuple.

Lamartine, en effet, n'a jamais cru au droit divin de la monarchie; il a cru à la tradition de l'histoire, à l'amour, à la fidélité qui rattachait le peuple à une vieille race nationale.

(1) *Voyage en Orient*, tome I, p. 102.
(2) Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, tome XIII, page 27. Note.
(3) 1er avril 1828.
(4) 28 octobre 1828.

Le jour où le pacte est rompu, le droit populaire se retrouve pour lui tout entier. C'est au nom de ce droit que la nouvelle monarchie s'élève. M. de Lamartine ne s'engagera pas d'avance avec elle, il veut la voir à l'œuvre; mais si elle est fidèle à son origine, si elle représente le gouvernement de l'opinion, il ne lui disputera pas son concours. « La tentative du coup d'État de la Restauration fut insensée et coupable, dit-il. Il y eut erreur dans l'intention et violation de la foi jurée dans l'acte, par conséquent ni raison, ni morale dans le fait. » Et bientôt après il écrit à M. Molé : « Les devoirs d'homme et de citoyen ne cessent pas pour nous le jour où un trône s'écroule et où une famille s'exile. » Lamartine se considère dès lors comme dégagé de son serment; il reprend sa liberté tout en se démettant de ses fonctions diplomatiques par un sentiment personnel d'honneur et de convenance. Dans sa lettre de démission à Louis-Philippe, il « se déclare prêt *à prêter librement et volontairement au roi des Français le serment de fidélité, et à accepter du prince et du pays tous les devoirs que ce serment impose au jour du péril* (1) ». Sa situation est des plus nettes. Il reste libre, mais il est bienveillant et garde même toutes ses illusions; il croit, comme au début de la Restauration, qu'une ère nouvelle s'ouvre pour la France, et, dans une brochure intitulée *Politique rationnelle*, il nous donne le programme des progrès qu'il en attend : suppression de la pairie, unité de la représentation nationale, liberté de la presse, liberté et gratuité de l'enseignement, séparation de l'Église et de l'État, suffrage universel à plusieurs degrés, réforme du code criminel et abolition de la peine de mort. Quant à la forme du gouvernement, il savait déjà, nous dit M. de Ronchaud, « ce que l'histoire et l'expérience n'ont pas encore appris à tous nos contemporains : qu'elle ne se choisit pas, mais s'impose; qu'elle est un fruit du temps et des circonstances, non le résultat de vaines disputes ou d'un vote aléatoire... (2) ».

En 1831, porté à la députation par une alliance des libéraux et des royalistes modérés, M. de Lamartine échoue parce qu'il refuse de signer une phrase favorable à la monarchie. C'est deux ans après seulement, au commencement de la session de 1833, que les électeurs de Bergues, dans le département du Nord, le nomment en son absence.

Durant ces trois ans, de grands événements avaient pris place dans sa vie : le voyage en Orient et la mort de sa fille.

IV.

Le voyage en Orient avait singulièrement développé et mûri l'âme du poète.

« Lamartine, par sa nature poétique et religieuse, nous dit M. de Ronchaud, était fait pour l'Orient, prédisposé aux grandes impressions du désert et des ruines... Il croyait en Dieu comme on n'y croit plus guère dans nos sociétés européennes, ni au dehors ni au dedans des églises, comme y croit l'Arabe au milieu de ses solitudes; il vivait en Dieu, il

(1) Introduction, page XVII.
(2) Introduction, pages XV et XVI.

voyait toute chose au point de vue providentiel, mais sans nulle étroitesse (1). »

L'Orient grandit son génie par les fortes impressions qu'il y trouve. Le contact de la nature donne à son imagination plus de couleur et d'éclat; le contact de la race plus de profondeur à son âme. Il semble retrouver ses origines au milieu de ces peuples immobiles et grandioses, moulés dans le sentiment de l'infini, et il se plonge dans ces impressions nouvelles avec une sorte de volupté du sentiment..., et pourtant l'Orient lui sera fatal! Sa fille unique, Julia, la plus grande affection de son cœur, succombe à ce soleil implacable. Cette perte l'ébranle dans les profondeurs de son être et déracine en quelque sorte en lui toutes les affections individuelles. Il ne retrouve son équilibre que par une grande résolution : celle de se dévouer entièrement à son pays et de ne plus rien demander qu'au grand amour des idées et des hommes.

« S'il me reste quelque intérêt en ce monde, il est tout philosophique et religieux, mais dans un sens plus élevé que je ne l'ai compris jusqu'ici », écrit-il à M. de Virieu (2).

C'est sur les ruines de Balbeck qu'il reçoit la nouvelle de son élection. Il commence à siéger dans la session de 1833.

V.

Dès cette époque, une grande agitation politique régnait en France et divisait la Chambre et le pays.

La révolution de Juillet avait été l'occasion d'un étrange malentendu entre le gouvernement et la nation. Tandis que la nation demande des institutions libérales qui puissent lui assurer le fruit des conquêtes de 89 : la liberté de la presse et la liberté de réunion, l'enseignement populaire, l'abaissement du cens, la haute bourgeoisie se persuade que la révolution n'a eu d'autre objet que de lui assurer l'exercice du pouvoir.

Les partis s'accusent sans cesse de mauvaise foi, mais l'humanité est bien plus sincère qu'on ne le suppose. Rien n'est sincère comme l'infatuation. On est frappé, en lisant les souvenirs de l'époque (3), de l'extraordinaire naïveté avec laquelle les hommes qui sont au pouvoir parlent d'eux-mêmes. Ils nous racontent les petits incidents qui font passer le ministère des mains de M. de Broglie aux mains de M. Molé, ou de M. Guizot ou même de M. Thiers, sans qu'il y ait absolument rien de changé dans le système, avec une gravité, une importance qui nous font à chaque instant sourire. Ce sont pourtant des hommes honnêtes et des hommes d'esprit et de talent; mais ils vivent dans un milieu restreint, dans une classe, un salon; les horizons de la vie nationale leur manquent, le monde finit pour eux à la porte de leur hôtel. Du moment qu'ils gouvernent, comment pourrait-il y avoir encore des mécontents? Il est clair qu'en ce cas, les mécontents sont des esprits affolés ou pervers, les éternels ennemis de la société et de l'ordre. La seule politique à leur endroit est celle de l'indignation et de la résistance. On soulèvera contre eux les classes moyennes par l'égoïsme et la peur, et on fera de la répression à tout prix.

Ainsi, dès le lendemain de son avènement, le gouvernement de Juillet, au lieu de s'associer à la nation et de chercher à satisfaire ses aspirations légitimes, recommence l'œuvre de lutte qui a perdu la Restauration et qui doit le perdre à son tour. Il n'aura pas même, comme le gouvernement de 1815, la sincérité des principes et l'autorité des traditions; il n'aura pas non plus à l'extérieur le sentiment de l'honneur national qui caractérisait la vieille France. Sa politique égoïste, étroite et cauteleuse, consistera partout à renier ses origines, à abaisser au dedans le drapeau de la Révolution, et au dehors le drapeau du pays.

En face du gouvernement s'élève l'Opposition antidynastique : les républicains et les légitimistes.

Le parti républicain était alors un parti violent et étroit où dominait la tradition jacobine. Il ne comprenait guère mieux les grandes libertés de la conscience et de l'esprit que ses adversaires et s'emprisonnait volontiers dans son propre formalisme comme dans une autre citadelle de droit divin. Ses procédés étaient l'opposition systématique et aveugle, l'attaque incessante et à propos de tout.

Le parti légitimiste, plus réservé dans ses allures, s'unissait parfois au parti républicain dans certains votes de coalition, mais il vivait ordinairement chez lui, très à part, se sentant en dehors du mouvement de la nation, désespérant de la popularité et attendant le succès plutôt d'un miracle du ciel que de l'activité de la propagande. Venait ensuite l'Opposition constitutionnelle, le centre, comme on disait, qui votait d'ordinaire avec le gouvernement, tout en le poussant dans une voie un peu plus libérale; mais c'était un parti peu nombreux, incertain, timide dans ses allures, sans grandes vues et sans grand crédit.

Où irait se placer M. de Lamartine en entrant à la Chambre? C'était un problème.

Libéral, en effet, et partisan de toutes les grandes réformes, mais conservateur en même temps à la façon de ceux qui édifient pour conserver, M. de Lamartine ne pouvait trouver place ni dans le parti républicain en raison de ses théories absolues et de ses procédés violents, ni dans le parti légitimiste en raison de sa foi aveugle, ni même dans l'Opposition constitutionnelle en raison de ses préjugés et de ses irrésolutions.

« Je suis décidé à n'être d'aucun parti, écrivait-il à M. de Virieu, dès 1830. Il est impossible de conserver bon sens ou vertu si l'on y trempe. »

N'être d'aucun parti, ou mieux encore créer un parti nouveau, telle est la résolution de M. de Lamartine en entrant dans la politique active. L'année d'après, il s'explique à ce sujet; il fait un appel à la Chambre et trace à grands traits les linéaments de ce parti qu'il voudrait fonder.

« Le vrai parti social, dit il, est un parti qui ne fait alliance

(1) Introduction, page XXVI.
(2) Le 5 septembre 1833.
(3) *Mémoires de mon temps*, de M. Guizot. — *Souvenirs parlementaires* du duc de Broglie.

ni avec les passions rétrogrades du passé, ni avec les passions subversives du moment, ni avec les timidités des uns, ni avec les colères des autres; qui ne s'occupe que des idées, qui ne voit que les choses en elles-mêmes et qui s'élève au-dessus des formes et des personnifications du pouvoir (1). »

M. de Lamartine ne devait pas réussir à fonder ce parti nouveau; mais il reste fidèle à son programme, il ne quitte pas les hauteurs. C'est de là qu'il contemplera les idées et qu'il traitera les questions avec une justesse d'appréciation, un esprit libéral et un sentiment des droits du peuple dont les lecteurs vont juger.

Nos limites ne nous permettant pas de faire une analyse complète des discours de M. de Lamartine, nous en indiquerons seulement les conclusions en les groupant, pour une plus grande clarté, à la suite des questions qu'ils traitent et dans l'ordre suivant :

Questions d'affaires, questions de philanthropie; points spéciaux de la politique intérieure; affaires étrangères; direction générale du gouvernement.

VI.

M. de Lamartine envisage toujours les questions d'affaires au point de vue moral et général: ce qui l'intéresse dans le commerce et l'industrie, dans l'accroissement des voies de communication, dans le développement des richesses matérielles, c'est encore la grandeur morale du pays.

S'il s'oppose à la conversion des rentes (2), c'est parce qu'elle porte atteinte au crédit national et favorise la spéculation qui vient « tenter le denier du prolétaire avec la même ardeur de rapacité que le million du capitaliste ». Il demande la canalisation de la Seine entre Rouen et la mer pour accroître la puissance maritime de la France (3); il demande la réduction de l'impôt sur le sel (4) parce que « le sel, en France, n'est pas seulement une matière imposable, mais une idée; une idée de justice, une idée de liberté, une idée d'égalité surtout (5) ». Il demande la création des chemins de fer par l'État, d'une part, pour éviter l'agiotage, de l'autre, pour ne pas livrer l'utilité nationale des grandes lignes au hasard des combinaisons d'intérêt privé. Le point de vue international d'ailleurs a ici une grande importance.

« Si vous laissez les lignes dévier vers le nord, dit-il, si vous vous inféodez à la Prusse, c'est vous qui aurez jeté vous-mêmes à nos ennemis un appendice immense de notre sol, de notre richesse, de notre nationalité (6). »

Il demande enfin toutes les libertés du commerce comme une conséquence des libertés politiques; ces libertés sont, à ses yeux, pour les classes laborieuses, un moyen d'émancipation.

M. de Lamartine ne montre pas un esprit moins large dans toutes les questions de philanthropie. C'est lui qui pose devant le grand public la question de l'abolition de l'esclavage (1) et celle de l'abolition de la peine de mort (2). Tout le monde sait comment il les résout. La même année, il demande à la Chambre le rétablissement des tours pour les enfants trouvés (3) en se mettant au point de vue de la dette de tous envers tous.

M. de Lamartine est imbu de ce sentiment profondément démocratique de la *mutualité sociale*. Ce n'est jamais l'aumône qu'il demande pour les faibles et les déshérités, c'est cette justice supérieure qui, dans une société bien entendue, consiste à assurer l'assistance comme un intérêt et un droit réciproque. Son âme libérale et généreuse le conduit aussi à concevoir une sorte de *communauté* dans les choses de l'intelligence qui permettrait à chaque individu de se développer lui-même dans la mesure de ses forces et de ses moyens.

C'est dans un de ses remarquables discours sur l'enseignement populaire que nous trouvons l'expression la plus forte de cette idée (4).

En 1834, un an après la loi de M. Guizot, le gouvernement de Juillet proposait déjà une réduction sur le budget des écoles (5) : M. de Lamartine lui reproche sa parcimonie. Au lieu de réduire les dépenses, il faut les augmenter; il faut que toutes les communes soient pourvues, que les écoles normales se multiplient, que les livres élémentaires se propagent, qu'une augmentation de traitement permette à des instituteurs capables de se consacrer à l'enseignement populaire. Et ce progrès même ne représente qu'une insuffisante transaction dans « ce pays si timide, si hésitant dans le bien, dans ce pays qui se dispute tellement à lui-même les moyens d'action et à qui il faut arracher son propre salut comme si on lui arrachait la vie ».

L'idéal de l'orateur est plus grand : il consiste en un nouveau plan d'éducation nationale parfaitement harmonisé dans toutes ses parties et qui créerait « une propriété sociale à l'intelligence ». Une telle institution, selon lui, peut seule constituer l'unité morale du pays. Pour associer les hommes, pour créer le groupe, la nation, il faut des idées communes,

(1) Séance du 13 mars 1834.
(2) 17 avril 1838, tome I, page 121.
(3) 4 mars 1846, tome II, page 210.
(4) 22 avril 1846, tome II, page 221.
(5) « Et qu'importe, s'écrie-t-il, que votre Trésor se remplisse de millions s'il se remplit en même temps de murmures, s'il se remplit des privations du peuple, des récriminations des partis, de la désaffection sociale? »
(6) Séance du 9 mai 1838, tome I, page 173.

(1) Dans des banquets donnés par la Société française de l'émancipation le 10 janvier 1840 et le 10 mars 1842, tome I, page 258; tome II, page 20.
(2) Discours à l'Hôtel de Ville le 18 avril 1836; discours à la Chambre le 18 mars 1838.
(3) « Dans une société, dit-il, qui n'a ni les assistances antiques de l'Église et de la féodalité, ni les assistances mutuelles de la démocratie, dans une société qui s'isole dans son égoïsme..., quand l'État recueillerait et nourrirait du pain public quelques milliers de ces enfants dont l'aumône est le seul patrimoine, ferait-il autre chose que le plus rigoureux et le plus sacré de ses devoirs? » 30 avril 1838; tome I, p. 253.
(4) Séances des 8 mai 1834 et 24 mars 1837; tome I, pages 64 et 118.
(5) Une réduction de 69 500 francs.

puisées à la même source. Sans unité dans la conception de l'enseignement, dit-il, vous aurez des êtres étrangers les uns aux autres, vous aurez des individus, mais pas de société, pas de famille, pas de peuple (1). « Brisez donc le moule étroit de vos institutions enseignantes, ou plutôt élargissez-le, complétez-le! Donnez un corps et une âme à la civilisation de notre époque », afin que « cette inégalité des richesses et des conditions sociales que, dans les nations les plus libérales, la nature rend inévitable, ne s'étende pas au patrimoine intellectuel des enfants » (2).

Dans ces mêmes discours, M. de Lamartine se prononce sur la nécessité et la convenance de séparer l'école de l'Église, l'enseignement laïque et l'enseignement religieux. « La morale, dit-il, ce premier but de l'éducation, doit avoir dans une école un enseignement spécial, indépendant de l'enseignement du dogme laissé à la liberté des familles (3) ». Quelques années après, il revient encore à cette idée, il l'élargit et la ramène à la politique. Dans un grand discours sur l'État, l'Église et l'enseignement (4), il montre que le partage de l'empire entre l'État et l'Église est impraticable, que cette fausse transaction ne peut mener qu'au mensonge et à l'anachie. Un pouvoir absolu comme l'Église ne saurait admettre que la domination ou la liberté. Dans la société moderne, la liberté seule est possible. C'est par respect pour la religion et la conscience que M. de Lamartine, homme religieux, demande la séparation de l'Église et de l'État, qu'il demande l'enseignement national laïque. « Il n'y a que deux classes d'hommes, dit-il, qui peuvent s'élever contre cette transformation : ceux qui veulent abaisser la religion au rôle d'instrument politique, et ceux qui veulent abaisser l'État au rôle d'instrument d'orthodoxie ; les incrédules à la foi et les incrédules à la liberté (5). »

VII.

Dans les questions spéciales de la politique intérieure, même préoccupation des grandes libertés et des grands droits.

Voici la régence (6). Le gouvernement demande une loi qui, dans tous les cas de minorité, attribue la régence au second héritier du trône. Mais c'est « créer un second degré d'hérédité », répond l'orateur. Et il défend le droit de la représentation nationale de déterminer la régence dans chaque cas particulier de minorité. Il défend aussi avec force le droit maternel.

Le gouvernement présente une loi pour fortifier Paris (7). M. de Lamartine entre en défiance : « Ces fortifications ne préviendront pas la défaite, mais pourront être funestes à la liberté... Paris bloqué, d'ailleurs, serait bientôt livré par la nature même des circonstances aux factions les plus désespérées, les plus violentes du pays!... L'imagination s'effraye de sonder cet abîme! »

Quelles prédictions! Et bientôt, au sujet de l'empire, les prédictions de l'orateur seront plus saisissantes encore.

Il faut se rappeler qu'à cette époque le parti républicain tout entier se faisait une arme contre le gouvernement de Juillet des souvenirs de la gloire impériale ; chacun s'appliquait à la déifier. C'était Béranger, c'était Victor Hugo, c'était M. Thiers qui la popularisaient, les uns dans leurs vers, l'autre dans son *Histoire*, de sorte que, par un paradoxe étrange, c'est au nom du plus implacable des despotes que se faisait la lutte en faveur de la liberté. M. de Lamartine signale avec force les dangers de cette erreur. En 1836, à la suite de l'échauffourée de Strasbourg (1), et en 1840, lors de la translation des cendres de l'empereur aux Invalides (2), il développe énergiquement sa pensée sur ce sujet.

« Je vais faire un aveu, dit-il, et j'en accepte l'impopularité d'un jour... Quoique admirateur de ce grand homme, je n'ai pas un enthousiasme sans souvenir et sans prévoyance; je ne me prosterne pas devant cette mémoire, je ne suis pas de cette religion napoléonienne, de ce culte de la force que l'on veut depuis quelque temps substituer dans l'esprit de la nation à la religion sérieuse de la liberté. Dans la bouche d'un philosophe, ces paradoxes brillants n'ont aucun danger; ce n'est qu'un sophisme. Dans la bouche d'un homme d'État, cela prend un autre caractère. Les sophismes des gouvernements deviennent bientôt les crimes ou les malheurs des nations. Prenez garde de donner une pareille épée pour jouet à un pareil peuple! »

Voici maintenant l'orateur aux affaires étrangères; le voici traitant des rapports internationaux. Quelle sera sa politique?

En 1833, il proteste contre l'abandon pusillanime d'Ancône; en 1834, il demande l'intervention de la France en Espagne contre les carlistes. Il défend en toute occasion l'alliance anglaise contre de vieilles haines et de vieilles récriminations; cette alliance, toutefois, ne doit point, à ses yeux, séparer les intérêts des principes; « elle doit porter partout en Europe le poids des puissances alliées dans la balance des États constitutionnels ». Mais c'est surtout dans la question d'Orient que se manifestent la grandeur et la justesse de ses vues.

L'Orient lui est toujours apparu comme le lieu d'origine de l'humanité; l'Europe est le lieu où elle se développe, où la liberté naît, où la civilisation grandit. Or l'homme, en se développant, éprouve à certaines époques le besoin de revenir à son berceau. L'Orient, d'ailleurs, manque d'intelligences et

(1) Tome I, page 69.
(2) Tome I, page 123.
(3) Tome I, page 73.
(4) Séances des 26 et 30 novembre 1843; tome II, page 114.
(5) Tome II, page 140.
(6) Séance du 18 août 1842; tome II, page 30.
(7) Séances des 21 et 28 janvier 1841; tome I, pages 298 et 325.

(1) « Dans un pays tout militaire comme la France, dit-il, dans un pays qu'on fascine, qu'on endort tous les jours de gloire et de louanges au despotisme heureux, qu'on fanatise pour la mémoire d'un despote glorieusement absous par la gloire seule..., dans un pareil pays où la liberté est bien plus dans nos désirs que dans nos habitudes, je dis que le despotisme du sabre passerait bientôt par la brèche que vous auriez laissée ouverte. » Séance du 2 mars 1837.

(2) Séance du 26 mai 1840; tome I, page 288.

de bras, tandis que l'Europe souffre de la lutte du travail et des excès de la concurrence. Que l'humanité reporte donc à ses premiers foyers cet excès d'activité qui se tourne ailleurs contre elle-même. La Porte a montré son incapacité absolue de gouvernement : il faut remplacer cet empire par une action combinée des puissances. A mesure que la Porte sera forcée d'évacuer une province, il faut y organiser un protectorat européen qui permettra aux diverses races de s'associer librement dans un travail civilisateur et fécond (1).

Telles sont les idées que l'orateur expose à la fin du *Voyage en Orient,* qu'il porte ensuite à la tribune à plusieurs reprises, et surtout en 1839, au moment de la conflagration de la Turquie et de l'Égypte. C'est, à ses yeux, une grande illusion de croire qu'on puisse appuyer un système politique ou sur Mehemet Ali ou sur Ibrahim. Comme il n'y a en Orient ni institutions, ni mœurs politiques, mais seulement un maître et des esclaves, un grand homme n'est qu'une grande individualité, un phénomène, un météore qui ne fonde rien et dont on pourrait dire « qu'en mourant il replie son génie après lui comme il replie sa tente, laissant la place aussi nue, aussi ravagée qu'avant ». La France ne doit donc point pactiser avec l'Angleterre en défendant la Turquie; elle ne doit point non plus favoriser les plans ambitieux de la Russie sur Constantinople et encore moins s'appuyer sur l'Égypte et compter sur un empire arabe.

La France doit commencer par prendre en Orient une position maritime et militaire assez forte pour qu'on soit obligé de compter avec elle; elle doit ensuite chercher l'alliance de l'Autriche, dont elle n'a pas à craindre des excès d'ambition, et travailler, de concert avec cette puissance, à introduire en Orient une politique de civilisation. « On appelle cela des chimères, des rêves, ajoute-t-il; mais le véritable rêve, c'est d'imaginer qu'un simple protocole de la France arrêterait au jour fatal l'envahissement de la Russie dans le Bosphore, ou que l'empire ottoman pourrait supporter le poids de la Russie s'avançant vers Constantinople. Le rêve, c'est de croire, comme M. Guizot, que l'Arabie va constituer un empire dont la tête sera en Égypte, ou que des populations chrétiennes disséminées et faibles se constitueront en fédérations solides et puissantes contre la Russie. Et le réveil, voulez-vous que je vous le dise? le réveil, c'est la Russie à Constantinople, saisissant la Perse et l'Asie mineure; c'est l'Angleterre possédant la Méditerranée et l'Égypte; c'est, enfin, les populations chrétiennes de l'Asie se déchirant elles-mêmes en guerres intestines et foulées sous les pieds de nouveaux tyrans (2). »

(1) Voy. le résumé politique du *Voyage en Orient.*

(2) Tome I, page 233. — A ces paroles prophétiques, nous voudrions encore ajouter celles-ci, prononcées à une époque où on ne prévoyait pas que le percement de l'isthme de Suez serait une œuvre française : « La nature est plus forte que de misérables antipathies; l'Europe et les Indes communiqueront en dépit de vous par Suez... Les deux mondes s'embrasseront et se vivifieront en se touchant en Égypte. »

VIII.

On a pu constater jusqu'ici la parfaite unité de la pensée de l'orateur et la suite avec laquelle elle se développe. Il est certain que la France dont il a l'idée, libérale à l'intérieur et puissante au dehors, la France, dont le drapeau respecté doit flotter partout comme un signe de civilisation et de grandeur, n'est point la France mesquine et honteuse d'elle-même de M. Molé et de M. Guizot. Aussi, chacun de ses discours est une critique du gouvernement, et ces critiques deviennent encore plus vigoureuses quand elles touchent à la direction générale qu'il imprime au pays. Ici l'orateur s'adresse directement au pouvoir. Ce qu'il lui demande, c'est de rester fidèle à son origine et à ses engagements et de représenter l'opinion. D'abord il lui présente sa requête avec le respect et la soumission d'un citoyen qui accepte la constitution de son pays et qui reconnaît l'autorité de ses chefs; mais devant les réponses dilatoires, devant l'obstination d'une politique mesquine et cauteleuse, il perd ses illusions une à une; il reconnaît que la tradition de la royauté absolue a rendu la royauté constitutionnelle impossible en France. Sa voix s'élève alors de plus en plus; elle arrive jusqu'à la menace. Il n'est pas seulement citoyen pour le devoir, il l'est aussi pour le droit. La cause qu'il défend est celle de la nation entière, et son autorité s'accroît des impatiences et des colères qui grandissent chaque jour derrière lui.

La série des discours de M. de Lamartine sur la direction générale du gouvernement nous présente dans son ensemble le plus magnifique procès que jamais une nation ait intenté à ses chefs. Rien n'y manque, ni la grandeur de la cause, ni la hardiesse de l'accusation, ni l'habileté de la défense, ni la force des témoignages, ni la justice terrible du jugement. Suivons pas à pas ce débat historique, et nous reconnaîtrons que jamais peut-être révolution ne fut provoquée avec plus d'aveuglement par ceux qui en ont été les victimes.

IX.

Au moment où M. de Lamartine entrait à la Chambre en 1833, le gouvernement, après trois ans d'existence, était déjà dans un véritable désarroi. La révolution, avortée à Paris en 1830, s'était propagée dans le reste du pays, et les factions levaient partout la tête. C'était la révolte de la Vendée, le pillage de l'Archevêché de Paris, les troubles du convoi de Lamarque et de la rue Transnonain, le soulèvement des ouvriers lyonnais; c'était l'apparition de toutes les théories socialistes qui attaquaient la société à sa base, qui en prêchaient tous les jours la dissolution. Le pouvoir, effrayé, ahuri en quelque sorte par ces attaques multipliées, ne voyait d'autre remède aux désordres que la résistance. Il arrivait, il est vrai, au moyen de ses troupes, à se rendre maître des insurrections partielles; mais alors, au lieu d'étudier la cause profonde de ces troubles et de s'attacher, par des institutions libérales, à désarmer le peuple, il ne savait que demander des lois de

répression aux Chambres et croyait avoir tout fait quand il avait rétabli une apparence d'ordre dans la rue.

M. de Lamartine, dès son premier discours, s'élève contre cette politique aveugle et inintelligente : « La société se désorganise? dit-il : une loi contre les attroupements. — L'esprit public s'altère, se corrompt? une loi sur la presse. — Soixante mille ouvriers s'emparent de Lyon et dévoilent l'horrible volcan sur lequel l'industrie repose? une loi sur les coalitions. — L'esprit d'une jeunesse ardente et sans emploi de ses forces rêve la république, l'anarchie, le désordre? une loi contre l'association. — Mais des lois pour vivifier l'industrie, pour éclairer et moraliser les ouvriers, pour occuper et satisfaire cet excès de forces qui tourmente la population et la jeunesse française, des lois de prévoyance, d'avenir, de lendemain, point... (1). »

Et l'année suivante, revenant sur cette idée, il ajoute :

« Les républicains, messieurs, vous avez un moyen sûr de les vaincre et vous n'en avez qu'un. Prenez d'avance leurs positions ; devancez-les et donnez au pays ce qu'ils lui promettent. Par votre système d'immobilité, c'est vous qui feriez des républicains; une opinion n'est forte que des droits qu'on lui refuse, non pas de ceux qu'on lui accorde (2). » « Toute révolution doit quelque chose au peuple », disait-il encore à la même époque, et il écrivait aussi à M. de Virieu : « Ma devise est conscience du pays. »

En 1835, lorsqu'à la suite de l'attentat de Fieschi le ministère présente à la Chambre, sur la presse, le jury et la Cour d'assises, trois lois plus répressives encore, connues sous le nom de lois de septembre, lorsque M. Guizot les soutient en disant que « le châtiment, la terreur est la moralité des sociétés » — « Ainsi, répond M. de Lamartine, le châtiment et le silence sont les seuls gardiens que l'on fait asseoir au seuil de nos gouvernements libres, comme si l'effet des gouvernements libres n'était pas de substituer la moralité à la terreur et de faire sortir l'ordre de la liberté. » Et, après avoir adjuré le pouvoir de ne pas frustrer le pays du bénéfice de la révolution, il termine par un avertissement : « Les peuples, dit-il, pardonnent quelquefois à ceux qui les asservissent, jamais à ceux qui les trompent (3). » Les conservateurs, qui avaient cru trouver un appui en M. de Lamartine et qui voient tout d'un coup un adversaire, s'étonnent et se refroidissent; ils s'éloigneront bientôt, et, dans l'aveuglement ordinaire de l'esprit de parti, ils parlent déjà de trahison et de transfuge. Les républicains, au contraire, se rapprochent de l'orateur; ils l'entourent, le félicitent... Pourtant l'union ne se fait pas ; les personnes restent étrangères les unes aux autres, et M. de Lamartine garde sa grande situation isolée. Ses coups n'en seront pas moins vigoureux.

En 1839, lors de la discussion de l'Adresse, il réclame moins un changement de personne qu'un changement de système et montre le pays honteux et fatigué de ceux qui le gouvernent. « La France, dit-il, est une nation qui s'ennuie, et, prenez-y garde, l'ennui devient aisément convulsion et ruine (1). » Trois ans après, en demandant, avec l'Opposition, un élargissement du cens refusé par le ministère : « Vous avez trop longtemps inscrit sur votre drapeau, dit-il à M. Guizot, résistance et toujours résistance... ; mais si c'est là tout votre génie de gouvernement, il n'y a pas besoin d'homme d'État : une borne suffit (2). »

Jusqu'alors M. de Lamartine n'avait pas cessé de défendre le principe du pouvoir, tout en attaquant ses actes; mais, cette même année, dans la séance de la discussion de l'Adresse, il rompt entièrement avec lui. Après avoir fait une récapitulation de l'œuvre du règne et montré que la politique intérieure a été décevante et corruptrice — « Ne sait-on pas, dans les départements, le tarif moral de certaines adhésions? » — la politique extérieure inintelligente et lâche, il reconnaît qu'entre l'intérêt secondaire et passager de la dynastie et les intérêts permanents du pays il n'y a pas pour lui d'hésitation possible et que son choix est fait. Pour tous les hommes qui pensent comme moi, ajoute-t-il, qui se séparent entièrement du pouvoir, il n'y a qu'une seule chose à faire : « se ranger, se compter, s'isoler, et prendre sur le terrain des oppositions constitutionnelles une position forte où nous puissions recueillir un à un tous les principes successivement violés ou artificiellement dérobés au pays, tous ses griefs, tous ses intérêts, toutes ses dignités compromises; c'est de rassembler en faisceau tous les instincts généreux, progressifs, moraux de la nation, afin qu'au jour où ce système sera arrivé à son excès, à sa perte, soit par la défaillance absolue de l'esprit public au dedans, soit par l'interdit politique où il se laisse placer par l'Europe au dehors, le pays vienne rechercher les principes de sa révolution, sa gloire, son esprit public, son salut, dans l'asile où nous les aurons conservés intacts, et les retrouve dans une opposition loyale et ferme, au lieu d'aller, au moment des crises, les chercher dans les factions (3). »

C'était annoncer, à cinq ans de distance, la révolution de Février, c'était lui préparer un refuge. Le pays le comprit, et l'effet de ce discours y fut très grand. Les adhésions que M. de Lamartine reçut à ce propos furent tellement nombreuses qu'il était surpris lui-même d'une telle désaffection. Il devint un centre d'opposition de plus en plus important. En même temps, le champ de son action s'agrandit. Elle ne se renferme plus dans les luttes parlementaires, elle s'étend aux masses. Aux discours à la tribune se joignent des publications périodiques qui pénètrent partout, des brochures, des articles de journaux. C'est une guerre organisée et de plus en plus ardente. La *France parlementaire* publie une série d'articles parmi lesquels nous remarquons : *la Conspiration de la peur, Pourquoi M. de Lamartine est seul, un Principe et point de parti* (4). Ces articles alimentent l'émotion en posant chaque jour devant le public d'une façon de plus en plus pressante

(1) Introduction, page XXIX.
(2) Séance du 13 mars 1834.
(3) Séance du 21 août 1835.

(1) Séance du 10 janvier 1839, tome I, page 209.
(2) Séance du 15 janvier 1842, tome II, page 17.
(3) Séance du 17 janvier 1843, tome II, page 58.
(4) 2 novembre 1843, 14 septembre et 10 novembre 1845.

la question révolutionnaire. « Si vous aviez une révolution dans la main, l'ouvririez-vous? disait un jour M. de Lamartine à M. de Rochefoucauld qui l'accompagnait dans une promenade autour de son château de Monceau. — Je l'ouvrirais! » répondit celui-ci. On en était là. L'apparition des *Girondins*, en 1847, produisit un effet immense et mit le comble à la popularité de l'orateur. L'Opposition du pays tout entier se groupait autour de lui et en faisait son chef.

Dans son manifeste, publié le 21 octobre 1847 dans *le Bien public*, il résume les progrès qui découlent, comme des conséquences nécessaires, des principes de la révolution, et dont il demande au gouvernement la réalisation immédiate : c'est point pour point le programme de la république rationnelle de 1830. Ceux qui accusent l'orateur de tergiversation peuvent comparer ces deux documents. En voici les points principaux : souveraineté exercée par le peuple au moyen d'un suffrage à plusieurs degrés, séparation de l'Église et de l'État, liberté d'association et d'enseignement, liberté de la presse, abolition de l'esclavage dans les colonies, enseignement primaire gratuit, larges institutions de philanthropie, politique extérieure nationale et civilisatrice (1).

Les temps avancent et les événements se pressent.

Au banquet de Mâcon, en 1847, dans un discours à jamais mémorable, il accumule contre la royauté de Juillet toutes ses critiques et ses attaques inutiles, et il termine par ces paroles menaçantes : « Si ce système continue, la royauté ne tombera pas dans son sang, comme celle de 89, mais elle tombera dans son piège; et après avoir eu la révolution de la liberté et la contre-révolution de la gloire, nous aurons la révolution de la conscience publique et la révolution du mépris (2). »

A la suite du banquet de Mâcon, l'agitation du pays s'accentue. D'autres banquets se succèdent à celui-ci. M. de Lamartine s'abstient toutefois d'y paraître jusqu'à ce que la question du droit se pose devant la Chambre elle-même, le 20 février. Ici, il est inébranlable. Au moment où l'Opposition dynastique recule, il déclare qu'il ira seul au banquet, *seul avec son ombre* (3), et il termine sa magnifique protestation par ces mots : « Ne délibérons plus, agissons (4). » La révolution de Février commençait.

Nous n'avons pas l'intention de raconter ici cette révolution, que M. de Lamartine a racontée lui-même en expliquant le rôle qu'il y a joué. M. de Lamartine est resté trois mois et demi au pouvoir, à une époque absolument anormale : on ne saurait donc le juger comme homme de gouvernement. Ce qu'il est juste toutefois de reconnaître, c'est qu'il n'a abandonné au pouvoir aucun des principes qu'il avait défendus dans l'opposition et qu'il y a montré le même caractère généreux et large, exempt des passions intéressées et mesquines de l'esprit de parti. Il n'a consenti ni à accepter le drapeau rouge, ni à exclure une portion quelconque du parti républicain. Ses actes personnels sont la circulaire aux puissances étrangères du 4 mars, qui détermine dans un si noble langage le droit national et le grand rôle civilisateur de la France. Ce sont ensuite les décrets du gouvernement provisoire : l'abolition de l'esclavage, l'abolition de la peine de mort en matière politique, le suffrage universel.

Mais quelque chose de bien plus remarquable encore et de bien plus caractéristique que ces actes officiels, c'est l'influence en quelque sorte magnétique que Lamartine exerçait sur la foule, alors que, chaque jour, du balcon de l'Hôtel de Ville, il avait à répondre à un peuple affolé d'aveuglement, d'irritation et de chimères. Retrouvant ici ce pouvoir d'inspiration qui avait mis tant de fois la France à ses pieds, avec cette merveilleuse présence d'esprit, cette grandeur du langage et du geste, cette autorité de l'attitude qui ne lui ont jamais manqué, tantôt il fait accepter à la foule la substitution du drapeau tricolore au drapeau rouge, « parce que c'est le drapeau de nos triomphes, de nos libertés et de nos gloires, qu'il faut relever devant l'Europe »; tantôt il apaise ses colères en lui faisant sentir qu'il les comprend; il lui commande la patience, la soumission aux lois, la confiance dans ses chefs et lui arrache ce cri si plein d'héroïques illusions : « Nous avons trois mois de misère au service de la république. »

« On ne peut se figurer, quand on ne l'a pas vu, nous dit l'auteur de l'Introduction, l'entrain héroïque de Lamartine pendant ces jours orageux du gouvernement provisoire. Sans doute il avait ses heures soucieuses, mais l'approche du danger lui rendait toute sa sérénité et je ne sais quelle bonne humeur qui jaillissait en saillies, dont quelques-unes sont devenues des mots historiques. Des circonstances extraordinaires firent à un poète homme d'État ce rôle étrange où la parole humaine a semblé renouveler les miracles attribués par l'antiquité à la musique pour enchaîner les instincts et charmer les passions (1). »

Mais le miracle lui-même s'épuise. Les illusions que de faux systèmes avaient répandues et encouragées dans les masses populaires devaient être douloureusement arrachées par la brutalité des faits positifs. La liberté ne naît pas en un jour d'un enthousiasme passager, et elle n'a jamais donné à ceux qui la possèdent le paradis des jouissances terrestres. La liberté s'enfante laborieusement dans l'effort et la peine; elle est le fruit de l'expérience et de la volonté devenue consciente par la réflexion. Les joies qui en découlent sont celles de la souveraineté de soi-même, de la dignité et du devoir. Voilà ce que le peuple alors ne comprenait guère. Le réveil fut terrible et sanglant. La république y succomba et M. de Lamartine suivit son sort. On ne vit jamais chute plus grande et jamais l'ingratitude populaire ne se manifesta d'une façon moins mesurée. Aux élections de 1849, Louis Bonaparte étant à la présidence, M. de Lamartine ne fut pas réélu. Ses concitoyens mêmes de Saône-et-Loire eurent le triste courage de le renier, et c'est le département du Loiret qui, dans une élection partielle, lui rendit un siège peu après. A dater de

(1) Tome II, page 278.
(2) Tome II, page 265.
(3) Introduction, page LXV.
(4) Tome II, page 289.

(1) Introduction, page LVI.

ce jour, le rôle politique de M. de Lamartine était fini. Il demeura dans l'Assemblée et y fit encore quelques discours jusqu'à l'époque du coup d'État, qui le surprit malade dans son château de Monceau; dans *le Conseiller du peuple,* on le voit aussi persister d'une manière vraiment touchante à montrer aux illettrés, dans des entretiens familiers, le grand objet moral d'une république, les efforts et les vertus qui seuls peuvent l'édifier; mais sa noble voix ne trouve plus d'écho ni dans le pays, ni dans la Chambre. Après le Deux-Décembre, il vit dans la retraite, « laissant aller le monde à son courant de boue (1) » et ne s'étonnant pas même d'une impopularité qu'il avait bien souvent prédite. Si, à cette heure et en revenant sur le passé, nous trouvons dans les jugements qu'il porte sur lui-même quelque défaillance, c'est que l'esprit faiblissait avec le corps dans cette dernière lutte. « La nuit vint avant la mort pour cette intelligence accablée sous le poids des chagrins et des soucis, nous dit encore l'auteur de l'Introduction. Comme Périclès, qu'il avait rappelé par l'éloquence et par la dictature de l'opinion, Lamartine survécut à son génie. Des amis dévoués l'entouraient du moins; une piété tendre, active, qu'on a souvent louée, qu'on ne louera jamais assez, veillait sur lui sous les traits d'une femme qui porte aujourd'hui dignement son grand nom. Il s'éteignit dans les dernières années de l'empire (2) et ne vit pas tomber ce régime dont il avait plus d'une fois prédit la chute comme la vengeance de la liberté et de la morale (3). »

X.

Et maintenant, en face de cette grande figure nationale, au milieu des enthousiasmes et des colères qu'elle a inspirés tour à tour, nous chercherons quel peut être le jugement du philosophe et quel sera le jugement de l'historien.

Au début de cette étude, nous avons caractérisé le génie de M. de Lamartine en l'appelant un génie d'inspiration et un génie humain par excellence. Il est inspiré en ce sens que sa spontanéité est constante : la raison n'a qu'une faible part à sa conception, et l'art à sa forme. Il est humain en ce sens qu'il exprime beaucoup moins la nature particulière à l'individu que la nature commune à tous.

Or, ce génie de poète, il l'a reporté tout entier dans le champ de la politique, avec ses grandeurs et ses lacunes, avec ses beautés et ses insuffisances.

L'inspiration, en effet, la spontanéité n'est qu'une partie de l'âme humaine; le pouvoir d'observer, de réfléchir, de raisonner en est un autre. Or, ce pouvoir qui consiste à revenir sur soi, à se mettre en doute, à contrôler ses propres pensées et ses propres sentiments par l'analyse, cette faculté que la philosophie moderne appelle *critique,* manque absolument à M. de Lamartine. Génie synthétique par excellence, il s'élève d'un bond aux principes et aux conséquences des choses, il n'en suit pas l'enchaînement; son élan passe au-dessus du labyrinthe obscur et confus des réalités positives.

Dans le champ idéal de la poésie, cette absence de critique a donné à son génie une certaine monotonie d'aspect; elle lui a enlevé, avec la variété, une originalité propre; elle en a causé les négligences. Mais ces ombres humaines ont disparu dans l'éclat dont il rayonnait, et le poète n'en a pas moins sans contestation occupé le premier rang parmi les poètes.

Dans la politique, qui est un champ de réalités et le plus souvent un champ de combat, les mêmes lacunes ont eu des conséquences plus graves; les erreurs qui en ont été la suite ont porté atteinte aux passions les plus ardentes et aux intérêts les plus implacables : l'orgueil, l'ambition, la peur. C'est pourquoi l'injustice qui avait épargné le poète s'est déchaînée contre l'homme d'État avec une violence sans mesure.

« En d'autres temps et sous d'autres cieux que les nôtres, nous dit M. de Ronchaud, Lamartine eût été un prophète à la façon de Mahomet : guerrier, législateur et poète, il eût remué le monde au nom d'une idée (1) ».

Chez un peuple primitif, en effet, qui confond dans l'œuvre sociale la politique, la religion et la poésie, M. de Lamartine aurait pu remplir une de ces grandes destinées où l'inspiration suffit à tout; mais, dans une civilisation avancée et complexe comme la nôtre, où rien ne se fait par la foi, les facultés d'analyse seules nous donnent la combinaison des moyens indispensable pour réaliser les idées pratiques.

Il est très faux d'accuser M. de Lamartine, comme on l'a fait souvent, d'avoir été le jouet en politique d'une imagination chimérique qui erre et divague. Il voit, au contraire, admirablement le but, et il pose les questions avec une grande justesse; mais les moyens lui échappent. Les moyens se composent de détails, d'observations et d'expériences. Or M. de Lamartine voit; il n'observe pas et il n'a jamais rien expérimenté. Comme toutes les natures d'inspiration, il ne sort pas de lui-même. Il est enveloppé dans son propre génie comme dans une sorte d'atmosphère qui le suit partout. Il marche avec sa pensée, il s'entretient avec son âme. Poète, s'il nous a dit notre secret, c'est qu'il l'a trouvé en lui-même. Homme politique, s'il a si bien compris les aspirations de son temps et de son peuple, c'est que son esprit les lui a révélées. Il ne contemple rien que des hauteurs. Personne n'a un si grand sentiment de l'humanité et si peu de connaissance des hommes. En réalité, il n'entre jamais en communication avec eux; il ne connaît pas l'échange. Partout et toujours, il reste seul : dans le pays et la foule, qu'il enthousiasme; à la Chambre, dont il soulève les passions; au milieu de ses partisans, qui l'admirent; parmi ses amis et ses plus proches, qui le vénèrent et qui l'aiment.

Or, s'isoler en politique, c'est se découvrir et se paralyser. Sur ce terrain, les instruments étant les hommes, pour arriver à s'en servir, il faut d'abord les connaître; puis il faut les pénétrer, les saisir, s'emparer d'eux de mille manières pour qu'ils s'attachent à nous. Les abstractions ici ne suf-

(1) Vers adressés au comte d'Orsay.
(2) Le 8 mai 1867.
(3) Introduction, page LXVI.

(1) Introduction, page LXXXV.

fisent pas, il faut le pacte individuel, le ciment humain des affections et des intérêts (1). Ce ciment n'a jamais lié M. de Lamartine à personne ni personne à lui : c'est pourquoi sa situation reste instable, alors qu'elle est la plus grande; c'est pourquoi il ne parvient à fonder ni un parti d'opposition ni un parti de gouvernement. Il demeure isolé, même dans la victoire, et aucune personnalité n'est plus exploitée et plus méconnue. Dans la lutte, chacun tour à tour profite de ses coups; les applaudissements ne manquent jamais à son éloquence; mais, comme ils partent tantôt d'un côté et tantôt de l'autre de la Chambre, ils grandissent sa renommée sans fortifier son crédit et sans lui créer dans l'estime et la confiance de la nation une de ces situations qu'on n'ébranle plus. C'est pourquoi sa chute est si prompte et si peu contestée; le vide se fait autour de lui en une heure, et l'ingratitude humaine nous paraît poussée à son sujet jusqu'à la démence.

Si l'absence de critique, l'absence des facultés d'observations et d'analyse ne permet pas à M. de Lamartine de connaître les hommes, elle ne lui permet pas davantage de se rendre compte du jeu des institutions. Lisez ses discours : toutes les fois qu'ils traitent d'une question pratique, c'est précisément la pratique qui y fait défaut. Tout y est ramené à un point de vue moral et général, très juste sans doute et très noble aussi, mais qui n'est pas tout. Non seulement ses discours d'affaires ne sont pas des discours d'affaires, mais, quand il propose une grande mesure de philanthropie telle que l'organisation d'un nouveau système d'enseignement, l'abolition de l'esclavage, le rétablissement des tours pour les enfants trouvés, vous verrez toujours qu'il fait abstraction des moyens; il ne semble pas même se douter qu'ils comptent pour quelque chose.

De même dans la politique générale. Il est magnifique dans l'avertissement et dans l'attaque; il est magnifique aussi dans le sentiment des situations et dans la divination des choses futures. Certains de ses discours sont des philippiques, certains autres des prophéties; mais, s'il s'agit de l'organisation du gouvernement et des moyens de mettre la liberté en œuvre, nous ne trouvons plus le génie... Qu'un Tocqueville vienne lui dire que les institutions du despotisme peuvent être simples parce qu'elles ne comptent qu'avec la volonté et la raison d'un chef, tandis que les institutions de la liberté sont complexes parce qu'elles comptent avec le droit, la volonté et la raison de tous, qu'il y faut presque toujours trois éléments : un élément d'action, un élément de contrôle et un élément d'équilibre, et que rien n'est délicat et compliqué dans la pratique comme le jeu harmonieux et paisible de ces éléments; qu'il invoque la pratique des libertés locales comme le moyen de faire l'éducation politique des citoyens et de réaliser ce gouvernement du pays par le pays qui est le grand objet de la démocratie; — devant ces conclusions tirées de l'expérience, M. de Lamartine détournera la tête : son regard d'aigle a porté plus haut. Il est centralisateur parce que la centralisation a quelque chose de grand; il demande l'unité de la représentation nationale; il demande l'élection directe du Président par le peuple; il est sans cesse préoccupé de fortifier le pouvoir. Son véritable idéal ne serait-il point par hasard une dictature libérale, généreuse et populaire, à laquelle il voudrait ramener toutes les forces de la nation? Voilà les erreurs du génie et voilà aussi la cause de ses mécomptes.

Nous ne dirons pas que, le 24 février, M. de Lamartine aurait dû se rattacher à la régence de la duchesse d'Orléans, qu'il nous aurait ainsi épargné la honte de l'empire, les douleurs de l'invasion et la perte de deux provinces. Il est trop aisé de spéculer sur l'inconnu de l'histoire. Nous dirons seulement que lorsqu'il cherchait la base d'un gouvernement *populaire, solide, inébranlable,* dans un suffrage dont la vertu n'avait pas encore été éprouvée; lorsqu'il nous appelait à descendre *au fond même du pays pour en extraire le grand mystère du droit national d'où sort tout ordre, toute vérité, toute liberté* (1), il jetait au destin un défi qui l'a momentanément condamné. Mais l'histoire ne s'écrit point en un jour, et elle sera plus juste pour M. de Lamartine que ne l'ont été ses contemporains et qu'il ne l'a été lui-même le jour où il a fait le plus sincère et le plus douloureux des *mea culpa.* Elle reconnaîtra que s'il a paru nous donner le suffrage universel trop tôt, non seulement il l'a fait avec la grande conviction de sa noble conscience, mais que peut-être, après tout, il a bien fait. Qui sait s'il ne fallait pas au peuple la terrible leçon de l'empire et la leçon plus terrible encore de l'invasion pour lui apprendre que le gouvernement de soi-même est la première condition du gouvernement de la chose publique; et qui sait s'il ne fallait pas le souffle tout-puissant du suffrage populaire pour emporter à jamais l'aveugle infatuation de ces classes prétendues dirigeantes qui auraient consenti à ruiner la nation plutôt que d'abdiquer volontairement devant elle?

XI.

Nous résumerons maintenant cette rapide analyse en disant qu'il suffira toujours de mettre en lumière la vie de M. de Lamartine pour faire tomber les critiques frivoles, haineuses ou grossières, que des esprits médiocres et des cœurs bas ont mis tant d'acharnement à lui jeter. La vie et l'œuvre chez lui, l'inspiration et l'expression présentent une unité très rare.

Chez un peuple tombé dans les confusions révolutionnaires d'une société sans principe et sans passé, la gloire de M. de Lamartine sera toujours d'avoir été la voix et la lumière qui ramènent aux sources. Au-dessus de tous les partis, s'adressant tantôt au gouvernement et tantôt au peuple, sans jamais se laisser tenter par l'ambition du pouvoir et sans jamais tomber dans la flatterie populaire, il n'a pas cessé de montrer que dans la politique intérieure tous les droits, tous les respects et toutes les libertés s'en-

(1) « On ne fonde pas un parti avec des idées seules, il y faut un mélange d'intérêts et de passions. » Introduction, page XXX.

(1) Discours du 24 février 1848.

chaînent, et qu'au dehors l'honneur national ne consiste pas à conquérir ou abaisser les autres peuples, mais à exercer parmi eux une prépondérance généreuse de civilisation et de justice. Ainsi, par l'inspiration du sentiment et par l'autorité de la vie, il a rattaché la politique à la morale, et il a uni dans la conception de l'homme d'État le moraliste le plus élevé au patriote le plus ardent. Et pour exprimer ces nobles pensées il a su trouver le plus noble langage. Le prestige de sa parole est incomparable; il s'impose à tous sans s'affaiblir ni s'épuiser. Dans les improvisations les plus rapides, jamais l'expression ne le trahit; son langage s'élève avec l'idée à toutes les hauteurs; la dignité en ennoblit la fougue et les mots historiques en jaillissent spontanément comme le vers, jetant sur toutes les grandes situations l'éclair lumineux du génie.

Nous avons traversé bien des événements terribles, bien des anxiétés et des douleurs patriotiques depuis que M. de Lamartine n'est plus avec nous; aujourd'hui encore, absorbés dans le travail de la société nouvelle par la lutte d'hier et par l'espérance de demain, nous ne rendons pas à ceux qui nous ont précédés dans le *bon combat* tout l'hommage qui leur est dû. Mais l'heure vient où on aura le temps de faire plus de justice. Les générations nouvelles, nous n'en doutons pas, rendront à M. de Lamartine sa grande place dans l'histoire politique et dans la gratitude nationale. Elles reconnaîtront qu'il a été le véritable précurseur de la république libérale, conservatrice et progressive, que nous travaillons à réaliser aujourd'hui. S'il est donné à d'autres d'édifier la liberté dans les institutions, il lui restera la gloire immortelle d'en avoir montré la source dans la raison et la conscience.

C. Coignet.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE (1)

M. DE ROZIÈRE

Les statuts de la ville de Rome au moyen âge.

Messieurs,

Nous ne possédions jusqu'ici que des notions incomplètes et confuses sur les anciens statuts de la ville de Rome. Baronius et Raynaldi dans leurs annales ecclésiastiques, Vendettini et Vitale dans leurs notices sur les sénateurs, Renazzi dans son *Histoire de l'Université romaine,* Gaetano Marini lui-même, qui a fait un si large et si fréquent usage des anciennes archives de l'État pontifical, n'en parlent que d'une manière accidentelle et ne fournissent aucun détail précis sur leur origine, leurs réformations successives, leurs copies manuscrites ou leurs éditions. Quant aux commentateurs tels que Galganetti, Fenzonio, Costantini, qui écrivaient dans un but exclusif d'utilité pratique, on chercherait en vain dans leurs ouvrages un seul mot relatif au développement historique de la législation qu'ils s'étaient chargés d'interpréter. La Rome de l'antiquité et la Rome des papes avaient seules jusqu'à nos jours attiré l'attention, et tout ce qui tient à la Rome municipale du moyen âge était demeuré dans l'ombre. Cette lacune vient, il est vrai, d'être comblée par un savant allemand qu'un séjour prolongé dans la Ville éternelle a pour ainsi dire naturalisé Romain ; mais son œuvre, si complète qu'elle soit, offre cependant quelques imperfections, et la plus grave comme la plus regrettable est précisément celle qui touche à l'histoire des institutions. Les renseignements donnés par Grégorovius au sujet des anciens statuts sont rares, insuffisants, parfois même contradictoires. C'est donc avec un vif sentiment de curiosité et de satisfaction que nous avons accueilli l'étude qu'un savant magistrat sicilien, M. Vito la Mantia, a récemment consacrée à ce point si curieux et si important de l'histoire du droit.

Rome, déchue du rang suprême et réduite à l'état de municipe, a revêtu pendant le moyen âge des formes politiques analogues à celles des autres villes de la Péninsule. Peut-être même la lutte des factions y a-t-elle éclaté avec plus de violence et les révolutions domestiques y ont-elles été plus fréquentes que dans le reste de l'Italie. Le XIIIe siècle en particulier doit être signalé comme une période d'agitations et de désordres : la tyrannie des nobles, le despotisme de la plèbe, la domination temporelle des papes se succédaient avec une rapidité fiévreuse, et chacun de ces mouvements entraînait un remaniement presque complet des institutions administratives et judiciaires. La société civile était profondément troublée par ces alternatives de dictature et d'anarchie; mais, au milieu même des convulsions politiques, elle continuait de subir, d'une façon presque régulière, le travail de transformation intérieure commencé depuis la chute de l'Empire. Des lois, des édits, des ordonnances, des arrêtés de police, désignés sous le titre générique de *Statuts* et procédant, selon les circonstances, de la volonté populaire ou de la simple initiative des chefs du gouvernement, consacraient ces incessantes variations du droit public et privé. On connaît quelques-uns de ces statuts, dont la correspondance des papes nous a révélé les dispositions. Je citerai comme exemples celui du sénateur Carosomi, qui avait pour objet d'intervertir dans certains procès les rôles du demandeur et du défendeur et dont Innocent III contestait la légalité parce qu'il le jugeait contraire au droit commun; celui du sénateur Annibaldo contre les hérétiques; celui du seigneur Richard de Forte-Bracchio contre les attaques nocturnes. Nul doute que, si les érudits et les jurisconsultes s'appliquaient à rechercher les monuments de ce genre, on n'en découvrît bientôt un plus grand nombre.

A quelle époque ces statuts isolés ont-ils été pour la première fois réunis et codifiés? Il est difficile, dans l'état de nos connaissances, de répondre à cette question; toutefois

1. Voy., dans notre dernier numéro, la lecture faite dans cette séance par M. H. Wallon sur la vie et les travaux de Charles Lenormant.

une découverte récente de M. Bertolotti, directeur de l'*Archivio di Stato*, a permis à M. Vito la Mantia de déterminer certains faits qu'on peut désormais considérer comme acquis à la science et qui devront former le point de départ de toute recherche ultérieure. Cette découverte consiste en deux feuillets de parchemin qui servaient de couverture à un vieux registre de comptes et dans lesquels M. Bertolotti a reconnu des fragments d'une ancienne collection de *Statuts*. Le premier feuillet contient les sept derniers chapitres du livre Ier et se termine par ces mots : *Explicit liber primus, incipit secundus*. Le second feuillet, qui n'est pas la suite immédiate du premier, comprend huit chapitres du livre II. L'écriture, d'ailleurs très nette, appartient aux dernières années du XIIIe siècle. De l'existence et du contenu de ces fragments, M. Vito la Mantia a naturellement conclu qu'on possédait à Rome, dès la fin du XIIIe siècle, un recueil de statuts rangés par ordre de matières, et que ce recueil était divisé en plusieurs livres...

Ce fut surtout au XIVe siècle que Rome mérita ce titre de *veuve* et de *grande délaissée* que lui donne le poète. L'absence des papes réfugiés à Avignon la livrait sans défense aux entreprises des nobles et de la faction populaire. Le roi de Sicile y exerça d'abord l'autorité au nom du souverain pontife; Henri de Luxembourg et Louis de Bavière, appelés par le parti gibelin, s'en emparèrent à leur tour et s'y firent successivement couronner empereurs; puis vinrent les séditions plébéiennes, les tribunats des Rienzi, de Cerroni, de Baroncelli, alternant avec les réactions aristocratiques des Orsini, des Savelli, des Colonna. La ville était pleine de gens armés qui pillaient les habitants, déshonoraient les femmes, dépouillaient les églises et rançonnaient les pèlerins. Les anciens monuments de la République et de l'Empire, les temples, les théâtres, les cirques, les thermes, les arcs de triomphe, les tombeaux, le Capitole lui-même, devenu le siège de l'administration municipale, avaient été convertis en lieux de défense; c'était dans ces tristes restes de la grandeur romaine que vivaient retranchées, comme dans de véritables forteresses, les bandes de mercenaires aux gages des grandes familles, et chaque jour les partis se livraient des combats acharnés pour leur possession. Des troupes de brigands infestaient les routes et trouvaient un refuge assuré dans les châteaux de la campagne. Au milieu de cette sanglante anarchie, la famine se faisait cruellement sentir, et deux fois depuis le commencement du siècle la peste y avait joint ses ravages.

Cependant chacun de ces tyrans éphémères qui, sous les titres de *sénateur, vicaire, tribun* ou *libérateur*, réussissaient à conserver pendant quelques mois le gouvernement de la cité, s'empressait de signaler son passage par la promulgation de quelques nouveaux statuts. On a gardé le souvenir de ceux qui furent soumis par Rienzi à la sanction du peuple. Ils sont marqués au coin de cet absolutisme pour lequel les foules se passionnent si facilement quand c'est en leur nom qu'il s'exerce. Tout homicide devait être puni de mort, quelles que pussent être d'ailleurs les circonstances ou les excuses; tout accusateur qui ne parvenait pas à faire la preuve des faits articulés devait subir la peine qu'aurait encourue l'accusé; tout procès, sans égard à l'importance de la cause, devait être instruit et jugé dans le délai de quinzaine. Hâtons-nous d'ajouter que l'ensemble de la législation romaine pendant le cours du XIVe siècle n'offre pas ce même caractère de rigueur. Les mesures édictées par Rienzi s'expliquent par la profondeur du mal auquel il prétendait porter remède, et probablement aussi par la résistance qu'éprouvaient ses projets de réforme. Mais, à côté des lois de circonstance, qui durent être fréquentes dans une période aussi troublée, il s'en rencontre d'autres qui ont un but exclusivement civil et visent les intérêts permanents de la population. Quelques-unes de celles qui furent proposées par Cerroni et par Baroncelli, élevés au pouvoir, comme Rienzi, par le flot des passions populaires, ont mérité de trouver place dans les compilations des âges suivants. Le droit de la cité se transformait donc insensiblement, et plus le nombre des statuts particuliers s'augmentait, plus l'insuffisance du recueil formé à la fin du siècle précédent devenait manifeste. Ce recueil avait cessé de répondre aux besoins du temps; une révision générale était nécessaire. Elle fut entreprise et accomplie dans la seconde moitié du XIVe siècle.

L'existence de cette nouvelle compilation ou, pour mieux dire de cette nouvelle *édition* des statuts romains, n'était pas complètement inconnue : Marini, Vitale, Renazzi en ont inséré quelques fragments dans leurs ouvrages, mais en se contentant de signaler la présence du manuscrit aux archives secrètes du Vatican et sans entrer dans aucun détail sur son origine et son contenu. Aussi tout ce qui touche à la composition, à la date, aux auteurs, au caractère général du recueil, était-il jusqu'ici demeuré très obscur, à tel point que Grégorovius a cru pouvoir en attribuer la rédaction au cardinal Albornoz. C'est à M. Vito la Mantia que nous devons de posséder sur ces différents points des notions plus étendues et plus précises. Grâce aux indications fournies par le savant magistrat, le manuscrit a été facilement trouvé dans le dépôt des archives pontificales. Le cardinal secrétaire d'État en a autorisé la communication, mais pour un délai de *trois heures* seulement. M. la Mantia l'a eu à sa disposition le 18 septembre 1877 de onze heures à midi et le lendemain de dix heures à midi. Une déclaration signée de lui, probablement pour la sauvegarde des employés, constate que la limite de temps imposée par le cardinal a été sévèrement observée.

Le premier soin de M. la Mantia devait être de vérifier l'identité du manuscrit qui lui était communiqué avec celui dont Marini, Vitale et Renazzi avaient fait usage. A cet égard, sa démonstration ne laisse rien à désirer. Non seulement il a reconnu aux pages indiquées par ces savants diplomatistes les fragments qu'ils avaient extraits, mais encore il a rencontré sur le dernier feuillet une petite notice bibliographique que Renazzi avait reproduite en entier et qui est ainsi conçue : *Expliciunt statuta urbis et romani populi, propria nobilis ac egregii viri domini Petri Melini, civis civitatis Rome (anno) MCCCCXXXVIII, die tertio mensis Junii, hora tertiarum. Et finitus per me Bernardum de Venturinis de Papia ad honorem Dei omnipotentis.* Il n'y a donc aucun

doute possible. Le manuscrit que possèdent les archives du Vatican est bien celui que Pierre Mellini avait fait copier pour son usage et qu'avaient consulté les trois savants que je viens de nommer. J'ajoute que c'est, à ma connaissance, le seul qui renferme la collection dont il s'agit. M. Vito la Mantia fournit sur son état matériel les renseignements les plus circonstanciés. De format in-4° et mesurant 28 centimètres de haut sur 21 de large, le précieux *Codex* se compose de 105 feuillets de parchemin, dont quelques-uns sont palimpsestes. Il est écrit sur une seule colonne à raison de 34 lignes par page. Les rubriques sont tracées à l'encre rouge, mais les initiales peintes, qui devaient être placées au commencement de chaque statut, font défaut. On remarque des annotations sur les marges et quelques corrections dans les interlignes. La reliure en vélin est relativement moderne. Les mots *Petri Mellini statuta urbis,* qu'on lit sur le dos en forme de titre et qui semblent attribuer à Pierre Mellini la composition du recueil, attestent l'ignorance du relieur.

De la description extérieure du volume M. la Mantia passe à l'examen de la collection qu'il renferme. Elle est divisée en trois livres, dont le premier se trouve seul précédé d'une table de rubriques. Ce premier livre est particulièrement consacré aux matières de droit civil et comprend 162 chapitres ou statuts. Le second livre est consacré au droit criminel et comprend 276 statuts. Le troisième livre porte pour titre : *De electione, juramento et officio senatoris, judicum et aliorum officialium, et de aliis extraordinariis;* il comprend 188 statuts. Les deux questions les plus difficiles à résoudre étaient évidemment celles qui touchent à la date et aux auteurs de la compilation. Le manuscrit ne contient aucune indication chronologique, car il n'est pas besoin d'une longue réflexion pour reconnaître que la date de 1438, fournie par la petite notice bibliographique que j'ai reproduite, se réfère uniquement à la transcription du *Codex* et nullement à la composition du recueil. Le meilleur moyen de suppléer à ce silence était de chercher et de relever dans les 626 statuts dont il se compose toutes les mentions d'hommes, de lieux, d'événements, en un mot toutes les particularités que les rédacteurs ont pu laisser subsister. M. Vito la Mantia s'est acquitté de cette tâche aussi consciencieusement que lui permettaient les *trois heures* dont il pouvait disposer. Grâce aux notes qu'il a réunies, nous savons qu'on lit dans le manuscrit du Vatican le nom de Simon de Sangro, qui exerça l'autorité sénatoriale en 1333 comme vicaire du roi de Naples; celui de Cerroni, qu'une révolution populaire investit en 1352 du gouvernement de la république; celui de Baroncelli, qui s'improvisa tribun l'année suivante. Nous savons également qu'on y trouve la mention de *nouveaux statuts* promulgués en 1363, et celle de la révolte de Velletri, qui ne fut apaisée qu'en 1364. Ces indications ne sont pas d'ailleurs les seules que M. la Mantia ait recueillies dans son rapide examen. Le prologue qu'on lit en tête de la compilation lui a fourni les noms des commissaires ou réformateurs chargés de sa rédaction. Ils sont tous qualifiés *docteurs ès lois* ou *notaires régionnaires.* Peut-être des recherches approfondies dans les archives de l'État, de la municipalité et surtout du Vatican, dans les chartriers des églises et dans les anciens registres des notaires, permettraient-elles de découvrir l'époque précise où ce travail leur fut confié; mais, dans l'état actuel des dépôts publics de Rome, les recherches de cette nature ne sont pas possibles, ou du moins elles ne sauraient être complètes. M. la Mantia a dû se borner à reproduire les renseignements donnés par Marini et Renazzi sur deux des réformateurs nommés dans le prologue : François de Casal et Nicolas Porcari. Le premier apparaît en 1369 comme délégué par le cardinal camerlingue pour la réception d'un docteur étranger; le second intervient en 1376 dans une concession de privilèges fait au nom de la cité.

De tout ce qui précède il résulte que le recueil en question ne saurait être antérieur à l'année 1364 et qu'il pourrait à la rigueur n'avoir été composé qu'en 1376; mais il paraît bien difficile de lui attribuer une date plus récente. C'est en effet au mois de janvier 1377 que le pape Grégoire XI se décida à quitter Avignon et à rentrer en Italie. Le rétablissement du Saint-Siège dans la ville de Rome eut pour conséquence naturelle de modifier la forme des actes publics. On y inséra dès lors la mention du consentement donné par le pontife ou tout au moins quelque témoignage de respect et de soumission envers son autorité; or, rien de semblable n'apparaît dans la rédaction que nous a conservée le manuscrit du Vatican. On y voit le gouvernement municipal en possession d'une indépendance complète ; tous les commissaires chargés de la rédaction des statuts sont laïques, et c'est aux seuls magistrats de la cité qu'est réservé le droit de les promulguer, de les réformer ou de les abroger.

Il ne faudrait pas croire cependant que durant le long exil de la papauté les habitants de Rome aient nourri contre le Saint-Siège des sentiments de haine et d'hostilité. Ils ne contestaient ni son autorité spirituelle, ni même, dans une certaine mesure, sa suprématie politique. Les statuts dont nous nous occupons témoignent de leur ferveur religieuse : on y lit dès le début une profession de foi catholique et, plus loin, des pénalités sévères contre les hérétiques et les blasphémateurs. Nous savons d'un autre côté que, du fond de leur retraite, les papes n'avaient jamais cessé d'intervenir dans les affaires de la cité et qu'à plusieurs reprises, sous Innocent VI et sous Urbain V, le peuple leur avait conféré directement la dignité de sénateur avec faculté de se faire représenter par un vicaire. Mais ce qui soulevait les colères de cette population turbulente, ce qui la jetait dans les aventures et les conflits sanglants dont le XIVe siècle est rempli, c'étaient l'orgueil et l'ambition de la noblesse, dont les principales familles cherchaient à s'emparer du gouvernement et ne craignaient pas, pour s'y maintenir, de prendre à leur solde les bandits de la campagne; ce qui entretenait dans les esprits cette agitation qui dégénérait si fréquemment en rébellions armées, c'était l'attachement passionné de la bourgeoisie pour les franchises communales et la crainte qu'elles ne fussent menacées par les légats. Les habitants de Rome ne considéraient donc pas le souverain pontife comme un ennemi; ils reconnaissaient même assez volontiers sa suzeraineté; mais ils entendaient rester maîtres absolus de

l'administration intérieure de la cité, de l'élection des magistrats, de la constitution des tribunaux, de l'exécution des jugements civils et criminels : c'est là ce qu'ils nommaient la *république* ou le *bon gouvernement*. Les nobles et les clercs en étaient exclus, et toute ingérence de leur part était sévèrement réprimée. Les statuts contenaient même à leur égard des dispositions singulièrement rigoureuses.

Les papes d'Avignon s'étaient associés de loin à cette lutte des classes plébéiennes contre la noblesse. Les premiers successeurs de Grégoire XI, imitant leur exemple, témoignèrent un certain respect pour les anciennes libertés de la commune. Aucune modification importante ne fut introduite dans la forme extérieure du gouvernement. Le sénateur ainsi que les autres dignitaires municipaux conservèrent leurs prérogatives, et pendant plus d'un demi-siècle la collection des statuts contenue dans le manuscrit du Vatican demeura la base du droit public et privé des habitants de Rome. On s'expliquerait en effet difficilement, si le fonds de cette collection eût été abrogé ou fût tombé en désuétude, que Pierre Mellini, qui était *secrétaire perpétuel du peuple et du sénat romain*, en eût fait en 1438 exécuter une copie pour son usage. Mais il ne faut pas se dissimuler que le rétablissement du Saint-Siège dans la Ville éternelle constituait une véritable révolution dont les institutions politiques et civiles devaient tôt ou tard ressentir les effets. Le souverain pontife n'avait exercé jusqu'alors qu'une sorte de suzeraineté vague et mal définie ; les habitants de Rome, vaincus par leur propre impuissance et dégoûtés de la liberté par l'anarchie, se résignèrent à lui conférer un pouvoir effectif et presque absolu. Ce fut à lui qu'appartint désormais le droit de modifier les statuts. La curie romaine en fit usage pour effacer peu à peu les traces de l'ancienne indépendance communale, en même temps qu'elle abrogeait tout ce qui lui paraissait contraire aux *libertés ecclésiastiques*. Le nombre des édits ou règlements publiés par le collège des notaires devint bientôt si considérable qu'on sentit le besoin de les réunir et de les codifier. La compilation rédigée dans le cours du siècle précédent avait d'ailleurs cessé d'être en harmonie avec la forme nouvelle du gouvernement. Un ordre de Paul II, daté du 30 septembre 1469, en prescrivit la refonte et chargea de ce soin une commission d'évêques, de prélats et de jurisconsultes. Au nombre des commissaires figurait Jean Mellini, évêque d'Urbin, frère de l'ancien secrétaire du peuple et du sénat. Après un long examen et de nombreuses conférences, le travail fut soumis à la sanction du nouveau pontife, qui ordonna sa mise en vigueur dans le délai de dix jours et défendit d'alléguer à l'avenir aucun recueil antérieur.

M. Vito la Mantia signale deux manuscrits de cette nouvelle édition des statuts, l'un sur vélin aux archives du Capitole, l'autre sur papier à la bibliothèque Ottobonienne. Il serait assurément très curieux d'en comparer le texte avec celui du manuscrit du Vatican : on suivrait ainsi la trace des changements opérés depuis la restauration de l'autorité pontificale, et on arriverait à se rendre un compte exact de ce qu'était l'organisation politique de Rome pendant la période républicaine. Malheureusement, M. la Mantia ne possédait d'autre élément de comparaison que les quelques notes qu'il avait prises au Vatican pendant les *trois heures* accordées par le cardinal secrétaire d'État ; ce n'était pas suffisant pour établir une collation sérieuse et complète. Le savant magistrat a pu seulement constater que la compilation de 1469, divisée, comme la précédente, en trois livres, lui avait emprunté un grand nombre de chapitres, mais que l'ordre des matières avait subi de nombreux changements et que, tout en respectant le fonds, les commissaires de Paul II avaient largement usé du droit octroyé par le pontife de modifier, d'ajouter et de retrancher.

La promulgation de ce nouveau recueil se trouvait coïncider avec l'introduction de l'imprimerie dans la Péninsule : c'était, en effet, vers 1465 que deux ouvriers allemands, Conrad Sweinheim et Arnold Pannartz, appelés par les religieux de Subiaco, étaient venus fonder dans cet illustre monastère le premier établissement typographique qu'ait possédé l'Italie. Depuis 1467, ils avaient transporté leurs presses dans la ville de Rome, et la même année un de leurs compatriotes, Ulric Hahn, originaire d'Ingolstadt, s'était installé en face d'eux. Grâce à la rivalité des deux ateliers, la nouvelle industrie avait fait de rapides progrès. L'activité des concurrents s'était d'abord portée sur les monuments de l'antiquité classique et sur les écrits des Pères de l'Église : les œuvres de Cicéron, de César, de Virgile, de Tite-Live, de Lucain, de Suétone, figurent au nombre de leurs premières productions à côté de celles de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Cyprien, du pape saint Léon et de saint Thomas d'Aquin. Mais bientôt la médecine et le droit eurent leur tour. Ulric Hahn, qui avait déjà publié en 1468 un petit traité relatif à la guérison des bubons pestilentiels, se décida trois ans plus tard à donner une édition des statuts de Paul II. Le volume ne porte, il est vrai, aucune indication d'année, de lieu ni d'imprimeur ; mais les bibliographes les plus compétents l'attribuent sans hésitation à Ulric Hahn et le datent de 1471 à cause de l'identité des caractères avec ceux du *Tite-Live* et du *Justin* sortis cette même année de son atelier. C'est un des monuments les plus importants et les plus précieux du premier âge de la typographie italienne. Les exemplaires en sont d'une insigne rareté : Audiffredi en avait connu deux, l'un aux archives du Capitole, l'autre en la possession d'un prélat romain, Honoré Gaetani ; Panzer en a signalé un troisième à la bibliothèque de Nuremberg ; M. Vito la Mantia nous révèle l'existence d'un quatrième chez les dominicains de la Minerve ; j'en ai moi-même, grâce aux bons offices de notre savant confrère M. Léopold Delisle, rencontré un cinquième dans la réserve de notre grande Bibliothèque nationale.

En se chargeant de la publication des statuts, Ulric Hahn avait évidemment espéré que l'entreprise serait fructueuse : l'événement trompa son attente. On conserve, en effet, aux archives du Vatican la minute d'un édit en date du 7 juin 1474 par lequel le cardinal camerlingue informait le sénateur qu'il restait encore en magasin un grand nombre d'exemplaires et mandait à chacun des avocats ou notaires attachés à la juridiction du Capitole d'avoir à s'en procurer un dans le délai de huit jours, sous peine d'une amende de vingt ducats.

Grâce à cette mesure, l'édition finit par s'écouler, et cinquante ans plus tard le pape Adrien VI se plaignait que le volume fût devenu très rare. Il attribuait même à cette rareté les fréquentes erreurs commises dans l'interprétation du texte; en conséquence, il en ordonnait la révision et confiait le soin de ce travail à deux docteurs consistoriaux, Paul Planca et Salomon Albertysco. La nouvelle compilation fut publiée en 1523. Elle devint à son tour l'objet d'une refonte presque totale, en 1580, sous le pontificat de Grégoire XIII.

C'est le dernier fait qui mérite d'être signalé dans l'histoire des statuts de la ville de Rome. Le caractère des institutions politiques et civiles de l'ancienne capitale du monde était désormais fixé, et la forme même n'a éprouvé que des changements insignifiants jusqu'à l'époque des guerres de la Révolution. L'énumération des diverses éditions des statuts publiées depuis 1580 n'offrirait plus qu'un intérêt bibliographique. Je m'arrête donc ici, en avouant que, malgré les renseignements fournis par M. Vito la Mantia et malgré les efforts que j'ai faits pour les compléter, l'esquisse que je viens de tracer offre de nombreuses lacunes. Mais la plus grave d'entre elles ne pourra être comblée que le jour où le Vatican ouvrira ses portes et permettra d'étudier à loisir le manuscrit de Pierre Mellini. Espérons, pour l'honneur du Saint-Siège et pour le profit de la science, que ce jour n'est pas éloigné!

LIVRES D'ÉTRENNES

I.

Histoire de France.

Après une interruption de deux ans consacrés à la publication de l'*Histoire d'Angleterre*, Mme de Witt vient de reprendre l'*Histoire de France racontée à* ses *petits-enfants*, par son illustre père M. Guizot (1), récit que la mort vint interrompre au moment où il terminait le quatrième volume. C'est sur les notes laissées par lui ou prises par elle-même durant les leçons de l'aïeul, que Mme de Witt a entrepris d'achever l'œuvre d'éducation de son père.

On le sait, ce n'était point au public que songeait M. Guizot en arrêtant le plan de son œuvre et en l'écrivant. Sa pensée était toute paternelle. Il voulait faire profiter ses petits-enfants de son immense labeur et de son expérience consommée; il voulait leur inculquer fortement les grands enseignements de l'histoire. Son œuvre emprunte même à l'ensemble de ces conditions une grande partie de son mérite. N'ayant pas été composée dans le silence du cabinet, à l'usage d'une jeunesse inconnue, mais ayant servi à l'instruction d'enfants auxquels l'auteur portait un intérêt particulier, ayant été pratiquée avant d'être livrée à l'impression, elle se met d'elle-même à la portée des intelligences auxquelles elle s'adresse. Si parfois un obstacle se dresse, si les jeunes auditeurs ne saisissent pas bien l'enchaînement des faits, la corrélation des événements, elle ne craint pas de s'arrêter, de revenir même sur ses pas, d'insister jusqu'à ce que la difficulté ait disparu.

Dans un ouvrage de la nature de celui-ci, il ne peut être question de tout dire sur chaque règne, de signaler tous les faits, d'épuiser tous les sujets. Ce qu'il faut surtout, c'est s'attacher à caractériser chaque période en groupant en faisceau les traits principaux qui la distinguent, à faire revivre, pour ainsi dire, les hommes considérables en montrant leur action générale par les plus importants de leurs actes. C'est le plan que M. Guizot s'était tracé et qu'il indiquait en ces termes dans sa préface :

« Quand on veut étudier et décrire scientifiquement un pays, on le parcourt dans toutes ses parties et en tous sens : on visite les plaines comme les montagnes, les villages comme les cités, les recoins obscurs comme les lieux célèbres; ainsi procèdent un géologue, un botaniste, un archéologue, un statisticien, un érudit. Mais, quand on veut surtout connaître les principaux traits d'une contrée, ses contours fixes, ses formes générales, ses aspects spéciaux, ses grands chemins, on monte sur les hauteurs; on se place aux points d'où l'on saisit le mieux l'ensemble et la physionomie du pays. Ainsi il faut procéder dans l'histoire quand on ne veut ni la réduire au squelette d'un abrégé, ni l'étendre aux longues dimensions d'un travail d'érudition. Les grands événements et les grands hommes sont les points fixes et les sommets de l'histoire ; c'est de là qu'on peut la considérer dans son ensemble et la suivre dans ses grandes voies. »

L'exécution d'un tel dessein n'est pas sans présenter de grands écueils; il fallait la grande érudition de l'auteur, il fallait aussi un vif sentiment d'affection paternelle pour le réaliser. M. Guizot satisfait et instruit non seulement les enfants, mais encore les hommes faits. Certains de ses résumés, tels que ceux des règnes de Charlemagne, et d'Henri IV, et de Louis XIV, méritent d'être médités. Ils mettent en relief, avec une vigueur remarquable, les caractères généraux de l'époque, les grandes entreprises et leur influence sur les destinées de la nation. L'illustre historien a écrit là quelques-unes de ses meilleures pages. C'est surtout vers son quatrième volume (1610-1715) que se portent mes plus vives prédilections. Au moment où le cours arrivait à cette magnifique période du XVIIe siècle, les enfants avaient grandi et leur intelligence était assez ferme pour suivre leur grand-père dans ses considérations plus générales et ses développements plus abstraits. On sent son allure dégagée de toute entrave. C'est toujours une causerie, mais le ton s'en élève et devient plus viril. Sûr de son auditoire, M. Guizot prend les faits de plus haut et les groupe dans un ordre plus philosophique.

Ce qui a fait et ce qui assurera le succès de cette œuvre auprès de la jeunesse, c'est qu'elle sait rendre facile et agréable cette étude si compliquée et parfois si aride de notre histoire. M. Guizot s'abstient de tout étalage d'érudition et bannit cet appareil scientifique dont la lourdeur est si bien faite pour rebuter les bonnes volontés naissantes; et néanmoins il met un soin jaloux à être rigoureusement exact. Je n'en veux qu'un exemple : en étudiant la formation

(1) *Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, par M. Guizot, et continuée jusqu'à 1848, par Mme de Witt. En vente, les six premiers volumes, des origines à 1808. — In-8°. Hachette.

des communes, il prononce le mot de « tiers état »; mais un scrupule lui vient. Il ne se souvient pas d'avoir trouvé ce mot dans les documents du XIe au XIVe siècle; aussitôt il s'adresse à M. Littré, qui a dû, pour son *Dictionnaire*, dépouiller tous nos vieux auteurs, et à M. Picot, dont l'Institut vient, à ce moment, de couronner l'*Histoire des États généraux* (1). A tous deux il demande s'ils ont rencontré cette locution dans les textes de cette époque, et il publie leurs réponses, d'où il résulte que le « troisième Ordre » est ainsi désigné pour la première fois aux États de Tours, en 1483.

Le seul point où cette exactitude pourrait être moins sûre d'elle-même, c'est la question religieuse. M. Guizot l'aborde et il l'examine moins en historien qu'en protestant. S'il ne blâme pas l'abjuration d'Henri IV, s'il ne traite pas le Béarnais d'apostat, c'est en coreligionnaire qu'il pleure sur les martyrs de la Saint-Barthélemy ou de la révocation de l'édit de Nantes. Il arrive aux mêmes conclusions que les autres historiens, parce qu'il s'est trouvé que les vrais intérêts nationaux auraient été conformes aux intérêts protestants; mais les voies par lesquelles il y aboutit laissent supposer que si ces deux intérêts avaient été contradictoires, il aurait au moins hésité. Ce même penchant l'incline à nous présenter les hommes qui ont eu sur les destinées de la France une influence heureuse comme des êtres providentiels. Providentiels Charlemagne, et Richelieu, et Colbert! Providentielle aussi la peste de Marseille, car elle est, Mme de Witt nous l'apprend, un « terrible enseignement de Dieu ». Cette doctrine des hommes et des événements providentiels s'accommode mal avec la liberté. Si le doigt de Dieu se montre si visible au tournant de chaque page de notre histoire, c'est tentative stérile de chercher à expliquer les faits par des raisons humaines. Il y a dans l'histoire trop de crimes pour qu'on puisse en faire une œuvre divine; et rejeter sur les hommes la responsabilité du mal, tandis qu'on élève jusqu'à Dieu la gloire du bien, est-ce faire œuvre équitable? Il faut alors au principe du bien opposer le principe du mal, adopter le système de Zoroastre et ne voir dans le succès des événements que les résultats de la lutte entre Ormuz et Arimane, lutte qui se poursuit au-dessus et en dehors de l'humanité, dont elle subit les péripéties sans pouvoir les diriger ni les modifier. Poussée à ses conséquences logiques, cette doctrine ne peut que conduire les foules à l'inertie et au fatalisme. Elle étouffe les courages et amollit les volontés; elle habitue les nations à attendre les sauveurs, à se confier à ceux qui se disent les pilotes désignés par la Providence pour les conduire au port, et elle leur enlève l'énergie nécessaire pour tenir elles-mêmes le gouvernail.

Peu libéral aussi, ou du moins assez embarrassé est le début du nouveau volume, qui s'ouvre par l'exposition des premiers actes de l'Assemblée constituante. Mme de Witt commence par souhaiter à la génération nouvelle « l'honneur de terminer enfin l'ère de la Révolution ». Il nous semble que cette phrase ne saurait avoir qu'un sens et que fermer l'ère de la Révolution serait retourner aux traditions de la monarchie légitime. Pour comprendre ce que Mme de Witt a voulu dire, il faut quelquefois une certaine habileté d'interprétation. Il en faut aussi pour suivre sa pensée au cours du récit. Une chose frappe tout d'abord : c'est une sorte d'indécision qui l'empêche de prendre parti pour la royauté ou pour l'Assemblée constituante. Mme de Witt plaint le roi et le blâme de n'avoir point opposé une résistance plus ferme aux empiétements de la nation sans cependant se prononcer résolument pour lui. Cette timidité perce, non seulement dans le commentaire, mais aussi dans l'exposé des faits. Ainsi, en parlant de la séance royale du 23 juin 1789, Mme de Witt omet de citer la phrase célèbre où Louis XVI parlait de sa volonté immuable et, prévoyant un dissentiment entre lui et les députés, les menaçait de faire seul, contre eux, malgré eux, le bien de ses sujets. Et cependant l'histoire de la Révolution est tout entière dans ces quelques mots. Mieux que les plus longs commentaires, ils montrent les difficultés contre lesquelles la nation allait avoir à lutter et combien peu la royauté se rendait compte des nécessités des temps nouveaux. Il appartenait à l'ancien président du conseil de la monarchie constitutionnelle de s'emparer de ces paroles et d'en faire ressortir toute la maladresse. Il avait à en tirer d'utiles enseignements; il pouvait même faire un rapprochement instructif : la même pensée s'est fait jour deux fois sous une forme presque identique, en 1789 et en 1830, et deux fois la nation a répondu à la volonté immuable en renversant le trône. M. Guizot a passé sous silence cet enseignement, si toutefois les notes de Mme de Witt reproduisent fidèlement son cours.

Il est vrai que le 18 Brumaire ne lui arrache aucune protestation. Il raconte avec une sérénité impassible la violation du parlement; il nous montre les grenadiers envahissant la salle des Cinq-Cents, et les représentants obligés de s'esquiver par les fenêtres, et se contente de ces seules réflexions : « La population les vit sans émotion chassés de leur salle. La France était lasse de tant de secousses; la faiblesse du Directoire, succédant aux emportements révolutionnaires, la jetait abattue et indifférente dans les bras du maître nouveau auquel elle n'avait pas donné le pouvoir qu'elle laissait usurper ». L'ouvrage doit s'arrêter à 1848, et je le regrette, car il eût été curieux de voir comment M. Guizot apprenait à ses petits-enfants à apprécier le 2 Décembre. Quant aux faits, il est juste de reconnaître qu'ils sont habilement groupés et résumés. Après la lecture du volume on a sur les événements de la Révolution et des premières années de l'empire des notions assez étendues. On en connaît les grandes lignes; les jalons sont posés; la lecture des ouvrages de vastes proportions sera ensuite plus fructueuse.

Ces volumes de beau format, imprimés avec luxe, sont ornés de nombreuses gravures dues, pour les premiers, à M. de Neuville et, pour les derniers, à plusieurs artistes de grand talent tels que MM. Émile Bayard, Delort, Maillart, Lix, etc., qui lui donnent ce charme des yeux dont ne saurait se passer le livre d'étrennes.

GEORGES DE NOUVION.

(1) 4 vol. in-8°. Hachette.

II.

Bibliothèque et magasin illustrés d'éducation et de récréation (1).

Il y a plaisir, chaque année, à louer ces charmants livres de jour de l'an qui sont à souhait pour le plaisir de l'esprit et des yeux. Cette littérature a fait de tels progrès qu'elle a le droit de revendiquer aujourd'hui sa place au soleil et de compter enfin parmi les produits originaux du génie français. Le temps des imitations serviles est passé; nous n'en sommes plus à envier nos voisins les Anglais; nous n'en sommes plus, chez nous-mêmes, à nous résigner au fade et stérile concours des déshérités de la littérature. Des maîtres dans l'art d'écrire ont répondu à l'appel de la librairie Hetzel : MM. Jules Verne, Jean Macé, P.-J. Stahl, Jules Sandeau, Hector Malot, Lucien Biart, Victor de Laprade, Alphonse Daudet, Octave Feuillet, bien d'autres encore s'honorent de livrer le meilleur de leurs inspirations à l'enfance et à la jeunesse.

La moisson de 1879 est des plus riches. Les volumes in-8° illustrés ont été choyés, comme toujours, avec un soin attentif aux moindres détails. *Maroussia,* de P.-J. Stahl, n'est pas seulement puisée aux pures inspirations du patriotisme; c'est encore un chef-d'œuvre typographique dans lequel un artiste alsacien justement regretté, Théophile Schuler, a prodigué les dernières ressources de son talent. D'origine alsacienne lui-même, P.-J. Stahl a dû éprouver une douloureuse satisfaction à écrire ce généreux récit où l'héroïsme d'une Jeanne d'Arc de l'Ukraine lutte contre la conquête et l'oppression de l'étranger. On peut assurer à *Maroussia* le succès des *Patins d'argent,* des *Contes et récits de morale familière,* des *Histoires de mon parrain* et de l'*Histoire d'un âne et de deux jeunes filles,* que l'Académie a successivement couronnés.

On ne lira pas avec moins de plaisir le beau recueil d'études bien dignes d'être lues à haute voix, dans l'intimité de la famille, que M. Ernest Legouvé publie sous le titre de *Nos filles et nos fils.* On sait avec quel art le spirituel académicien s'entend à animer les scènes du foyer domestique. Plus d'un de ces morceaux a déjà obtenu les suffrages de l'Académie et du public qui se presse à ses conférences. Destinées par l'auteur à revêtir la forme définitive du livre, c'est sous l'aspect d'un bel in-8°, illustré par Philippoteaux, que l'éditeur nous les offre.

La collection Hetzel ne se présente jamais sans la féconde collaboration de M. Jules Verne. L'imagination du célèbre conteur n'est pas en voie de tarir : c'est toute une odyssée que l'émouvant récit des aventures d'un *Capitaine de quinze ans.* Par un procédé qui lui est familier et tout au profit de ses jeunes lecteurs, M. Jules Verne n'a pas manqué de profiter de la présence de son héros dans l'Afrique centrale pour mettre à jour et coordonner les plus complètes notions que nous possédions sur ces mystérieuses contrées. Les ouvrages de Stanley, de Livingstone, de Caméron et de bien d'autres encore ont été mis à contribution. Ainsi se justifie cette double qualité de l'écrivain : le don de l'invention, et un savoir puisé aux sources les plus sûres. Le *Capitaine de quinze ans* fera la joie des lecteurs des *Enfants du capitaine Grant.*

De même, dans la *Découverte de la terre,* M. Verne a su mettre à profit d'innombrables documents et résumer l'histoire des principales explorations géographiques. Ce beau volume est orné d'un grand nombre de cartes et de dessins, les uns originaux, les autres puisés par Mathis, sous forme de fac-similés, aux sources mêmes.

La série des *Aventures de terre et de mer,* de Mayne-Reid, qui compte aujourd'hui huit ouvrages dans la collection Hetzel, est trop populaire pour que M. Hetzel n'ait pas songé à puiser encore dans l'œuvre considérable du romancier américain. Ici, toutefois, un choix est nécessaire. Le goût français est exigeant; il ne s'accommode pas de certaines vulgarités qui ne choquent point ou qui choquent moins le lecteur étranger. Chacune de ces traductions — ou plutôt de ces *adaptations*— est confiée à des écrivains rompus eux-mêmes aux œuvres d'imagination. C'est M. P. Blandy, l'auteur du *Petit roi,* qui a *adapté* les *Chasseurs de chevelures.*

Un *Drôle de voyage,* texte et dessins de M. Georges Fath, homme d'esprit qui sait manier avec une égale dextérité la plume et le crayon, justifie les promesses du titre. Le rire est de bon aloi; la malice ne va pas jusqu'à l'ironie. La sollicitude attentive des collaborateurs de l'œuvre générale de la librairie Hetzel tend à la fois à préserver les enfants des émotions trop violentes et des gaietés malsaines.

La partie scientifique de cette riche bibliothèque est tout aussi variée. Elle a eu, elle a encore pour collaborateurs des savants tels que MM. Henri Sainte-Claire Deville, Cahours et Riche, Grimard, le capitaine de frégate Louis du Temple, Viollet-le-Duc, Flammarion, Faraday. Elle publie, cette année, sous le titre de l'*Histoire d'un hôtel de ville et d'une cathédrale,* une magistrale étude de M. Viollet-le-Duc qui résume la conquête de nos franchises municipales. C'est, comme on l'a dit déjà, une partie de notre histoire écrite par la pierre, et les merveilleux dessins dont M. Viollet-le-Duc a enrichi son texte achèvent de faire de ce livre un vrai monument d'érudition et de goût. Les *Communications et transmissions de la pensée,* de M. le capitaine de frégate Louis du Temple, sont à rapprocher, pour la clarté de l'enseignement, de ses *Sciences usuelles,* un des classiques de la *Bibliothèque d'éducation.* Le *Jardin d'acclimatation,* l'*Histoire du ciel,* la célèbre *Histoire d'une bouchée de pain,* la *Chimie des demoiselles,* l'*Histoire d'une maison,* l'*Histoire d'une forteresse,* l'*Histoire de l'habitation humaine,* combien de bons et de beaux livres qui fortifieront ce goût des études scientifiques, si marqué dans les nouvelles générations!

Huit grands in-8° illustrés, c'était déjà une ample récolte; mais M. Hetzel est volontiers en quête du mieux. Il a inauguré deux nouvelles collections. L'une, à 5 fr., l'autre, la *Petite Bibliothèque blanche,* à 2 fr. le volume, pénétreront partout et iront remplacer dans les établissements scolaires, qui les utiliseront comme livres de prix, ces compilations

(1) Hetzel, éditeur, 18, rue Jacob.

sans valeur qui depuis si longtemps attristent nos enfants. A côté des *Aventures de Polichinelle*, d'Octave Feuillet, du *Tom Pouce*, de P.-J. Stahl, d'un *Hivernage dans les glaces*, nous y avons remarqué des noms moins connus, mais qui ne feront pas rougir leurs aînés : le *Petit tailleur Bouton*, de M. Génin, les *Clients d'un vieux poirier*, de van Bruyssel, la *Mythologie de la jeunesse*, de Louis Baude, la *Guerre pendant les vacances*, de Lemoine, et un excellent petit *Traité élémentaire de musique*, d'un de nos meilleurs compositeurs, M. Lacome. L'éducation, on le voit, se mêle, là aussi, à la récréation. — Enfin, dans les volumes à 5 fr., la *Famille Martin*, de M. Génin, et le *Journal d'un volontaire d'un an*, de M. Vallery-Radot, ouvrage déjà couronné par l'Académie, terminent heureusement la série.

Cette collection complète l'encyclopédie de la *Bibliothèque d'éducation et de récréation*. Sous un format différent, le luxe est le même. M. Hetzel est, en effet, pénétré de cette vérité qu'il faut également condamner les livres mauvais et les livres mal faits. La morale bien entendue ne va pas sans l'art et le goût : le beau est inséparable du vrai et du bien.

Les mêmes réflexions pourraient s'appliquer à la *Bibliothèque de Mlle Lili et de son cousin Lucien*, qui forme la collection des *Albums Stahl*. Huit nouveaux albums sont venus l'enrichir. Ne craignons pas de donner leurs titres tout au long. Ce sont : *La Salade de la Grande-Jeanne*, — *M. Jujules et sa sœur Marie*, — les *Petits Robinsons de Fontainebleau*, — *Gribouille*, — *La Marmotte en vie*, — les *Métamorphoses du Papillon*, — *Don Quichotte*, — la *Pêche au tigre*. Il n'y a pas d'exemples dans notre littérature d'une « comédie enfantine » aussi accomplie, et l'on ne peut se défendre d'une surprise flatteuse pour l'éditeur quand on songe que ces albums sont déjà au nombre de 74. P.-J. Stahl, Froment et Frœhlich, pour ne citer que les maîtres de ce genre, ont atteint là, sans effort apparent, un succès durable : il n'y a pas aujourd'hui un enfant en France qui ne les connaisse, un père ou une mère qui ne leur soient reconnaissants.

AD. LE REBOULLET.

Voici la dédicace que M. Legouvé a mise en tête de son charmant volume sur *Nos Filles et nos Fils*. La citer est le moyen le plus simple et le plus sûr de donner une idée exacte de ce qu'enfants, jeunes gens et parents trouveront dans ce beau livre d'étrennes :

« *A mes trois petits-enfants, Maurice, Georges, Georgina.*

« Je vous dédie ce livre à vous trois, car c'est à vous trois que je le dois. Il comprend et parcourt vos trois âges; il va de tes dix ans, ma petite Georgina, jusqu'à tes vingt ans, mon cher Maurice, en passant par tes seize ans, mon cher Georges. Nos causeries, nos petits voyages, les espérances ou les craintes que vous m'avez inspirées, les incidents de notre vie de famille m'ont fourni la matière de ce volume. C'est tantôt un récit, tantôt une biographie, tantôt une étude morale, tantôt la mise en scène de quelque défaut laissé de côté par les sermonnaires ou les moralistes et que j'ai glané derrière eux, tantôt enfin quelque problème d'éducation dont je cherche la solution. Tel chapitre te paraîtra peut-être un peu sérieux, ma chère Georgina; mais tu le liras, parce que tu y retrouveras tes frères. Telle scène de famille te semblera un peu enfantine, mon cher Maurice; mais tu t'y plairas, parce que tu y reconnaîtras ta sœur.

« Tout écrivain a devant lui, lorsqu'il prend la plume, un auditoire fictif auquel il s'adresse. Je m'imagine toujours, par exemple, votre ami Stahl entouré, en écrivant ses albums, d'un petit peuple de bambins, un peu barbouillés, assez peu habillés, lui venant aux genoux, tendant vers lui leurs bras, leurs bouches, leurs yeux émerveillés, pendant que lui, penché vers eux, il embrasse l'un, il gronde l'autre et leur parle à tous dans cette langue charmante qu'il a comme retrouvée sur leurs lèvres et dont il a gardé le secret.

« Mon auditoire est un peu plus mêlé et un peu plus grave, puisqu'il se compose de trois auditoires, je pourrais même dire de quatre, car derrière « nos filles et nos fils » je vois leurs parents, et mon ambition pour ces intimes récits serait que les petits pussent s'y plaire et les grands en profiter.

« E. LEGOUVÉ. »

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

En écrivant une longue et savante histoire de la mythologie de la Grèce antique (1), M. P. Decharme n'a pas eu la prétention de faire oublier les doctes travaux de M. Guigniaut et de M. Alfred Maury. Cependant, la science des religions ayant fait depuis trente ans d'incontestables progrès, les dissertations de M. Guigniaut sur la *Symbolique* de Creuzer contiennent quelques erreurs; et si M. Maury en a réfuté la plus grande partie, le dessein qu'il s'est proposé diffère de celui de M. Decharme : un exposé complet des légendes des dieux et des héros n'entrait pas dans son plan. M. Decharme, au contraire, en retrace l'histoire en remontant à la légende primitive pour en indiquer les variations et les transformations. Ce n'est pas tout, et ce n'est pas là la partie la moins originale de son travail : il passe en revue les interprétations diverses auxquelles ont donné lieu les fables grecques, et il offre son interprétation à lui. Et, en effet, la plupart de ces fictions avaient un sens caché; elles n'étaient que le voile poétique enveloppant l'explication de quelque phénomène naturel ou de quelque fait historique : rien de plus légitime que d'en chercher l'explication, surtout quand on ne veut pas à toute force tout interpréter, et que, de bonne grâce, on présente comme une hypothèse ce qui n'a parfois la valeur que d'une ingénieuse conjecture. Ainsi fait M. Decharme.

Au début d'un de ses *Dialogues*, Platon expliquant une antique légende, qui était une allégorie transparente, déclare qu'il ne voudrait pas s'aventurer à les interpréter toutes. Je plaindrais, dit-il, l'homme qui entreprendrait de soulever tous ces voiles pour trouver la réalité qu'ils recouvrent. Ce serait une grosse affaire, et où toute la sagacité d'un esprit

(1) *Mythologie de la Grèce antique*, par P. Decharme. Chromolithographies et figures d'après l'antique. — 1 volume. Paris, 1879. Garnier frères.

délié ne préserverait pas de l'erreur; c'est donc faire sagement de suivre cet exemple. Ce qui importe le plus en pareille matière, et ce qui a surtout préoccupé M. Decharme, c'est de montrer les alluvions successives qui ont grossi chaque légende, et comment l'imagination des hommes a chargé de broderies fantaisistes le premier voile allégorique. On s'explique alors comment ces fictions mythologiques qui charmaient les Grecs étaient pour eux des fictions purement humaines : c'étaient à leurs yeux des inventions de poètes et non des articles de foi. Ainsi la mythologie et la religion étaient deux choses distinctes, parfois même contradictoires. Le Jupiter d'Hésiode ou d'Homère avec ses colères, ses passions, ses vices, ils ne le confondaient pas avec le grand *Zeus* qu'ils adoraient : c'est ainsi que, lorsqu'ils cessent de parler la langue mythologique, leur conception de la divinité ne diffère pas essentiellement de la nôtre.

Dégager le sens primitif et raisonnable d'une légende qui s'est transformée et travestie avec le temps n'est pas une entreprise facile. Les Grecs eux-mêmes l'avaient tentée; mais les hypothèses d'Épicharme, de Métrodore et d'Evhémère sont contradictoires et n'expliquent rien, en somme. Dans les temps modernes et surtout en ce siècle, notamment depuis quarante ans, différents systèmes se sont produits, et aucun d'eux ne satisfait pleinement M. Decharme. Leur tort, à son sens, est précisément d'être des systèmes et de vouloir tout interpréter par une méthode unique, cherchant à tous ces mythes nés de l'imagination populaire une seule et commune origine. Les uns cherchent des rapports entre la mythologie d'Homère et les traditions de l'Ancien Testament; les autres voient dans les légendes grecques une corruption de hautes et mystérieuses doctrines révélées originairement par Dieu à l'humanité. Creuzer croit à l'existence d'un vaste système religieux qui aurait dominé en Asie et dont les doctrines très élevées et très pures auraient été communiquées aux hommes par les prêtres dans un langage figuré et sous une forme symbolique. Avec le temps, les symboles se seraient peu à peu substitués aux idées, et les mythes auraient envahi la religion jusqu'à l'étouffer. C'est à Otfried Muller que revient l'honneur d'avoir défini le véritable caractère des légendes divines de l'antiquité. Là où l'on ne voyait que les dogmes mystérieux d'une caste sacerdotale ou les inventions artificielles des poètes, il a aperçu l'œuvre naïve et inconsciente de l'humanité en son enfance. Il faut donc remonter jusqu'à la forme la plus antique du mythe et le surprendre en quelque sorte au moment de son éclosion première.

Pour arriver là, il faut que le mythologue interroge d'abord la langue, qu'il étudie les cérémonies religieuses, qu'il parcoure les pays où le mythe a pris naissance, qu'il compare surtout toutes les fables ayant des éléments communs. Il faudra donc que, sortant de la Grèce, il visite l'Inde et la Perse, qu'il fasse ensuite connaissance avec les dieux du Nord, qu'il promène enfin sa curiosité à travers les légendes chevaleresques du moyen âge. De ces longs voyages il rapportera une intelligence plus large de la tradition populaire et un sentiment plus vrai, une intuition plus vive de cette faculté créatrice des mythes dont les procédés instinctifs sont partout les mêmes, des glaces de l'Islande aux rives du Gange.

Tel était le vœu d'Otfried Müller. Il s'est réalisé en partie de nos jours, mais autrement qu'il ne l'entendait. Si nos mythologues d'aujourd'hui voyagent à travers le monde, ce n'est pas pour ouvrir à leur esprit des perspectives variées et de nombreux horizons : c'est qu'ils croient apercevoir entre les traditions des divers peuples de frappantes analogies, c'est que les dieux des différents climats leur semblent avoir un air de parenté. Ils supposent alors que tous ces dieux ont les mêmes ancêtres. Ce qu'ils poursuivent donc, en s'armant surtout de la philologie comparée, ce n'est rien moins que la science de la mythologie tout entière et la science des origines religieuses de notre race. Une si haute prétention, affichée par des savants éminents, inspire un juste respect à M. Decharme; elle lui inspire aussi une certaine défiance, dont il nous donne les raisons. Elles sont nombreuses et de nature à faire impression. On est un peu ébranlé, par exemple, quand on voit les philosophes s'accorder pour identifier le nom d'une divinité indienne avec celui d'une divinité grecque, mais ne plus s'accorder du tout quand il s'agit de déterminer le sens primitif de cette divinité et d'expliquer les mythes où elle intervient. Ainsi pour *Saranyû* : d'après les uns, c'est la lumière qui court dans le ciel, c'est-à-dire l'aurore; selon les autres, c'est la sombre nuée d'orage qui, au commencement de toutes choses, planait dans l'espace infini. A qui entendre?

M. Decharme attend donc que les résultats provisoires où est arrivée la mythologie comparée soient devenus définitifs. Un avenir, prochain peut-être, en démontrera, il faut l'espérer, l'exactitude; jusque-là il demeure en défiance. Il ne peut se résoudre d'ailleurs à rapporter l'origine de tous les mythes à un seul et même ordre de phénomènes, au soleil ou aux orages : ce serait s'écarter de la vraisemblance pour obtenir à tout prix une simplicité et une unité systématiques. Comment, par exemple, rattacher les fables de *Demêter*, de *Perséphone*, de *Dionysos*, aux phénomènes de la lumière et du soleil? Et les divinités des champs et des bois? et les faits historiques transformés en légendes, comme la fondation de Cyrène? Non, c'est dans les impressions produites sur l'âme de l'homme par les spectacles de la nature qu'il faut chercher l'origine de la plupart des fables antiques. Elles sont écloses de l'imagination populaire, qui a créé des dieux aimables sous le beau ciel de la Grèce, et des dieux sombres et terribles dans les brouillards de la Germanie. Que pour certaines légendes on remonte, par l'intermédiaire de la littérature sanscrite, jusqu'à une source commune, soit! Mais appliquer à toutes les fictions ce système d'interprétation unique, voilà ce à quoi ne consent pas M. Decharme. C'est donc un éclectique en mythologie. Si quelques-unes de ses interprétations, toujours ingénieuses, doivent sembler elles-mêmes conjecturales, il en prend d'avance son parti. C'est un des charmes de ces belles légendes de la Grèce, de flotter comme des nuées légères dorées par le soleil du matin : on les regarde avec ravissement. De ne pouvoir les saisir, les analyser et les décomposer, on se console sans peine.

II.

Le jour de l'an est proche. C'est donc l'instant de parler des ouvrages édités à l'intention de la Saint-Sylvestre.

Voici d'abord deux grands et beaux volumes qui, tout en ne dédaignant pas d'être offerts en étrennes, ont de plus hautes prétentions et très justifiées. *Les Femmes dans la société chrétienne* (1), par M. Alphonse Dantier, sont un véritable monument élevé à ces messagères de la Providence, à ces agents de la volonté divine, dit l'auteur, qui passent sur la terre en faisant le bien. Depuis les premières martyres du Cirque jusqu'à Mme Swetchine, c'est une procession de saintes et d'archanges. Un peu longue, la procession, du moins pour les hommes, qui préfèrent les offices courts; les femmes ne s'en plaindront pas. M. Dantier ne se borne pas à faire respirer l'encensoir à chacune de ses saintes : il l'arrête au passage et raconte son histoire. Pour savoir tant de choses et pouvoir entrer ainsi dans le détail, il a dû faire au préalable de longues recherches. C'est un érudit, en effet. C'est aussi un écrivain. Tous ces éloges sont d'un fort bon style, un peu onctueux peut-être, mais l'onction convient en pareille matière; un peu candide aussi, mais cette candeur est un reflet de la blancheur de l'âme.

Signalons maintenant à la Librairie des bibliophiles un beau *Robinson Crusoé,* traduction de Petrus Borel, avec de remarquables eaux-fortes de Mouilleron; une édition également artistique de *Paul et Virginie,* ornée d'eaux-fortes de M. Laguillermie, qui n'a pas cédé à la tendance qu'ont en général les artistes à idéaliser les héros de Bernardin de Saint-Pierre. *Paul et Virginie* sont, cette fois, des enfants de la terre.

Pour la jeunesse, la maison Hachette s'est mise en frais comme d'habitude; mais je recommande spécialement *Montluc le Rouge,* par M. Assollant, et d'une façon toute particulière *l'Héritière de Vauclain,* par Mme Colomb. C'est une touchante histoire, un drame intime très bien composé, très heureusement conduit et où les caractères sont délicatement touchés. L'honnêteté et la vertu n'ont rien de fade en ce récit d'une forte moralité. Enfin le style a des qualités rares d'élégance et de distinction.

III.

M. Dionys Ordinaire intitule son nouveau volume de poésie *Mes rimes* (2) : idée assez malheureuse, ce me semble, car la rime n'est pas ce qu'il y a de plus riche dans ces petites œuvres où abondent, au contraire, l'originalité, la fantaisie, le caprice, la bonne humeur et la verdeur. M. Ordinaire est un héritier de Mathurin Régnier. C'est la même libre allure; même franc-parler, rire narquois, verbe haut, audace et crudité. Il ne conduit pas les Muses où Boileau reprochait à Régnier de les mener; mais il les fait assister à ses entrevues avec Margot, celle, vous savez, qui lève très haut son sabot. Ne nous scandalisons point cependant, car le poète nous dirait que nous imitons Tartuffe couvrant d'un mouchoir le sein de Dorine. Pas de mouchoirs donc; regardons les choses en face comme M. Ordinaire, et sans faire de petites mines. Tant pis, hélas! s'il est passé et trépassé le bon temps de la gauloiserie, et, puisque voici un gai compagnon qui le ressuscite, en avant les joyeux refrains!

S'il a l'humeur gauloise, M. Ordinaire a également l'ironie gauloise. C'est un rieur qui rit pour rire, et aussi parce que c'est plaisir de draper le prochain. Prenez garde qu'il vous voie, s'il y a en vous matière à raillerie. Ce n'est pas lui qui vous parera de grâces imaginaires et présentera de vous une image embellie. Tenez! Il vous a pris au passage, et voici votre silhouette découpée sans miséricorde sur papier noir. Le ciseau implacable n'a pas adouci les angles, il les exagérerait plutôt. Regardons sur son album le profil des régents de collège. Pauvres gens! sont-ils donc si tristes, penauds et marmiteux? Leur échine est-elle si piteusement courbée devant Mme la principale et Mlle la principale? Non, n'est-ce pas? Vous avez enlaidi la réalité, Mathurin II? Après tout, c'est le droit du poète, et je ne vous en fais pas un reproche. Cependant vous m'en donneriez l'envie quand vous vous montrez si sévère pour les poètes qui voient trop en beau ce que vous voyez trop en laid. Il faut avoir vos yeux, ou vous vous fâchez; vos goûts, ou vous criez au mensonge. De grâce, tout en chantant Margot, souffrez qu'on chante Elvire! Un peu d'indulgence pour les rêveurs, les mélancoliques, les pleurards même, pour ceux qui ne veulent pas avoir pied sur terre, les aigles qui vont cogner la nue ou les oiseaux de nuit qui gémissent tristement dans le brouillard! Et les impassibles et les coloristes et les impressionnistes, comme vous les malmenez! Enfin, c'est affaire entre vous et eux; mais il me semble que vous dites trop, comme Louis XIV : L'État, c'est moi.

Un compatriote de M. Ordinaire, Jouffroy le Franc-Comtois, développe quelque part cette thèse qu'il n'y a qu'une poésie, celle qui chante les doutes, les angoisses, les tressaillements douloureux de l'âme devant l'insondable mystère de la destinée humaine. Les autres, qui chantent les joies fugitives de la jeunesse, qui raillent les misères de l'homme, n'ont de la poésie que le nom et la forme. Théorie étroite, exclusive sans doute, et fausse puisqu'elle exclurait M. Ordinaire du chœur sacré des poètes; mais celle de M. Ordinaire l'est-elle moins? Non, le domaine n'est pas ainsi limité, grâce à Dieu. Quelle que soit la source de l'inspiration, quand elle jaillit vive et franche, quand l'accent est sincère, la voix sonore, nous disons également à celui qui chante les angoisses de l'âme humaine et à celui qui chante Margot ou raille nos misères : Tu es poète! De même, nous disons à Téniers comme à Raphaël : Tu es peintre!

Ce qui fait la valeur singulière des chansons et des satires de M. Ordinaire, c'est la franchise d'expression, la note vraie, la vigueur de la touche, l'âpre verdeur du style; je lui accor-

(1) 2 forts volumes avec photogravures et gravures sur bois. — Paris, 1879. Firmin-Didot et Cie.

(2) Dionys Ordinaire, *Mes rimes.* — 1 volume. Paris, 1879. A. Le[illegible].

derai même volontiers que son ironie est plus sincère que bien des enthousiasmes. Tout est de jet et de verve. Voyez, par exemple, cette boutade contre la Picardie et son soleil :

O splendeur et magnificence
Des pays plats!
Les brouillards rampent en silence
Sur les colzas,

Tandis qu'entre la betterave
Et le froment,
La Somme, au pas tranquille et grave,
Passe en dormant.

Hélas! j'ai bien froid, dit la Terre,
Et le Soleil
Répond en clignant la paupière :
J'ai bien sommeil!

Astre douteux, lumière brune,
Quand tu nous fuis,
On croit voir grelotter la lune
Au fond d'un puits.

Tu n'es que le Sosie indigne
Du vrai soleil
Qui fait circuler dans la vigne
Un sang vermeil,

Écumer les jeunes automnes
Dans les pressoirs
Et pétiller des vigneronnes
Les grands yeux noirs.

Voilà le ton et la note : verdeur gauloise, accent ironique, air narquois, sourire railleur. Voilà sous quel aspect sont envisagés hommes et choses. Les poètes, dit-on, sont des enchanteurs; eh bien, M. Ordinaire est un désenchanteur. et c'est pourtant un poète.

IV.

D'un tout autre tempérament est M. Charles Canivet, et son petit volume de sonnets (1) a une physionomie toute différente. Ici point d'ironie amère ni de tristes désenchantements, pas non plus de véhéments enthousiasmes. M. Canivet, journaliste, regrette dans les bureaux du *Soleil* celui de sa Normandie. Comme le héros antique, *reminiscitur Argos;* son imagination voyage vers Falaise, Tinchebray et Condé-sur-Noireau. Le tapis vert de la rédaction lui rappelle les pâturages du pays natal. Bons et honnêtes sentiments honnêtement exprimés. Ne cherchez là ni grandes perspectives, ni vastes horizons : la Normandie est une correcte contrée où l'œil se repose agréablement sans s'émerveiller jamais. Elle est fertile, riante, gracieuse, point grandiose. Elle éveille en l'esprit des idées aimables de paix, d'abondance, de bien-être, pas autre chose. Et voilà comment les petits paysages de M. Canivet sont frais et agréables, rien de plus. Un coin de verdure avec un rayon de soleil ; mais la vue est bornée par la haie touffue dont le Normand, prudent et avisé, enclôt toujours son champ. Et cependant ils ne sont pas sans charme, ces légers croquis. Ce n'est que justice de louer le soin des détails, l'heureuse distribution des couleurs, l'agrément du style toujours élégant et pur. Ce n'est pas de la grande peinture, mais c'est de la peinture propre.

MAXIME GAUCHER.

(1) Charles Canivet, *Croquis et Paysages*, sonnets. — 1 volume Paris, 1878. A. Lemerre.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Il paraît que M. Bocher a scandalisé ses amis politiques en disant, l'autre jour au Sénat, que l'issue des élections du 5 janvier prochain n'était pas douteuse et qu'il fallait compter sur une majorité républicaine.

On ne lui a pas pardonné cette franchise. M. Bocher a mis le comble à ses déportements en conseillant aux républicains d'user avec sagesse et modération de leur victoire future et de ne point oublier ce mot de M. Thiers, que la république devait être conservatrice si elle voulait durer.

Ces conseils — quoique superflus — partaient d'un bon naturel, et le discours de M. Bocher était, en somme, assez raisonnable. Voilà justement ce qui a fait crier contre lui, car parler raison, c'était sortir des habitudes et des traditions des monarchistes du Parlement. Sur quoi se fondait-il pour préjuger le résultat des élections? Sur l'étude attentive des dispositions du pays? Mais la droite est bien plus portée à consulter des somnambules qu'à interroger le pays, comme un procès récent l'a démontré.

En tout cas, M. Bocher est à présent suspecté de radicalisme presque autant que M. de Montalivet. Il y a des gens devant lesquels il suffit de dire que la terre tourne, ou qu'il fait jour à midi, pour les mettre en fureur.

II.

Où la droite du Sénat a reconnu avec bonheur un des siens, c'est dans le petit discours de M. de Larcy. L'orateur légitimiste et catholique a dit avec le plus grand sérieux que ce qui s'était passé à Marseille à propos de l'entrée du nouvel évêque rappelait « les scènes des catacombes ». Il a même cité un passage de Tertullien.

La droite a applaudi avec enthousiasme.

J'oserai pourtant dire à ce sujet toute ma pensée.

Je ne voudrais pas qu'on pût m'accuser d'irrévérence envers les sénateurs, à quelque côté de la Chambre haute qu'ils appartiennent. Je demanderai pourtant, au risque de passer pour un radical et un communard, s'il est bien sûr que tous ceux qui ont paru trouver la comparaison des catacombes si juste sachent bien exactement ce que c'était que ces fameuses catacombes et ce qui s'y faisait.

Il y en a peut-être plus d'un dans le nombre qui n'a jamais bien approfondi cette question.

Quant à Tertullien, que ceux qui l'ont lu le disent !

Je fais naturellement une exception pour M. de Larcy ; et cependant, à la manière dont sa citation est intervenue dans son discours, on croirait volontiers qu'elle lui avait été apportée le matin même par quelque élève du séminaire de Saint-Sulpice.

Dans sa péroraison, M. de Larcy n'a pas oublié le petit mot de rigueur contre Voltaire et ses disciples, « qui ont pris toutes les passions du maître et n'ont répudié que son esprit». *In cauda venenum;* voilà le trait de la fin. Il a servi déjà bien souvent, et il a été aiguisé pour la première fois sous la Restauration. Eh ! que savez-vous de l'esprit de Voltaire? Avouez une bonne fois que vous ne l'avez guère lu, non plus que Tertullien, et que vous vous en tenez au *Figaro*.

III.

La majorité réactionnaire du Sénat, dont les derniers jours sont comptés quoiqu'elle ne veuille pas en convenir (mais c'est un des siens, M. Bocher, qui en a fait l'aveu), cette majorité, dis-je, a brillé depuis quelques jours d'un éclat qui fait songer aux dernières lueurs d'une lampe près de s'éteindre.

L'affaire Dareste a été remise sur le tapis, et c'est M. de Montgolfier qui s'en est chargé. Il a gonflé à ce sujet une petite montgolfière que le ministre de l'instruction publique a crevée en quelques coups d'épingle.

Ce que je comprends le moins dans tout cela, c'est l'attitude de M. Dareste.

Que réclame-t-il? que veut-il?

En se conduisant comme il l'a fait à Lyon, M. Dareste savait bien qu'il encourait une destitution plus ou moins déguisée, et elle s'est produite sous la forme d'une mise en disponibilité. Dès lors tout était pour le mieux. M. Dareste, qui avait rêvé de mêler les palmes du martyre aux palmes universitaires, avait vu se réaliser son rêve. Si quelqu'un devait être content, c'était lui.

Eh bien non ! A peine avait-il obtenu les palmes du martyre qu'il n'en a plus voulu. Il a écrit des lettres aux journaux, il a pris des avocats pour prouver que son supplice était injuste. Il a eu pour défenseurs Me Lucien Brun et M. Montgolfier avec sa montgolfière. Et puisque M. de Larcy a évoqué le souvenir des catacombes, aux applaudissements du Sénat, on me permettra de rappeler que les chrétiens des vieux siècles se conduisaient autrement. Ils confessaient leur foi avec plus d'énergie et de constance ; ils ne chicanaient pas avec leurs bourreaux. Ces martyrs acceptaient leur sort avec bonheur et s'en faisaient gloire.

Ceux d'aujourd'hui y mettent plus de façons, et il est évident que M. Dareste aurait préféré les palmes universitaires aux autres. Eh bien, il n'avait qu'à s'y tenir, ce qui lui était facile avec une conduite plus correcte. Mais il a voulu cumuler : le cumul est la plaie de notre temps. Servir l'Université et la desservir en même temps, c'était plus que n'en pouvait supporter un ministre de l'instruction publique même aussi pacifique et aussi indulgent que M. Bardoux.

IV.

Il était écrit que M. de Montgolfier ne serait pas heureux avec ses petits ballons.

L'occasion lui a paru bonne pour lancer la candidature académique de M. Dareste.—Vous ne disposez pas de l'Académie française ! lui a dit M. Jules Favre. Le moment était, en vérité, singulièrement choisi.

J'ignore si M. Dareste a jamais eu des chances sérieuses pour entrer à l'Académie ; en tout cas, si les portes de l'Institut s'entr'ouvraient pour lui, M. de Montgolfier a su les refermer par son heureuse insinuation. Ce n'est pas, en effet, au moment où le parti libéral a la majorité dans son sein, que l'Académie irait élire un homme compromis à ce point par son cléricalisme avoué. L'honorable sénateur de la Loire, je parle de M. de Montgolfier, beaucoup plus honorable qu'habile, est évidemment de la race de ces terribles émoucheurs qui ont toujours un pavé à la main.

Elle sera toujours juste, l'exclamation de ce philosophe qui disait : « O Dieu, débarrassez-moi de mes amis; quant à mes ennemis, je m'en charge ! »

V.

On avait annoncé, pour la discussion du budget au Sénat, un grand discours de M. Buffet ou de M. de Broglie ; mais les chefs de la droite ont gardé le silence, et la grande harangue qu'on nous avait promise a été remplacée par une certaine quantité de petits discours de M. de Larcy, de M. Baragnon, de M. de Montgolfier, de M. Lucien Brun. On a dit : « C'est la monnaie de Turenne ! »

Je reproduis ce mot sans en prendre la responsabilité, parce que M. de Broglie et M. Buffet pourraient y voir une certaine ironie à leur égard.

Ce qu'il y a eu de plus curieux dans cette discussion du budget, c'est qu'on y a constamment entendu l'éloge de M. Thiers fait par les hommes de la droite, par ceux-là mêmes qui l'ont renversé et remplacé aussitôt que la tâche a été « à la hauteur de leur intelligence et de leur courage ».

VI.

C'en est fait, la salle Ventadour est condamnée. Elle va disparaître, ou, pour mieux dire, elle va être transformée : une société financière l'a achetée au prix d'un peu plus de 3 millions pour y établir ses bureaux.

Ce fait si simple en lui-même a pourtant une signification. C'est un des derniers monuments de l'ancienne société qui s'écroule. La salle Ventadour n'était déjà plus depuis longtemps ce qu'elle avait été autrefois ; mais elle avait un passé glorieux. Il fut un temps où elle était le rendez-vous de toutes les élégances parisiennes et, comme on disait alors, le temple de la mélodie. C'est là que les héroïnes de la vie mondaine venaient exhiber leurs blanches épaules et leurs diamants et

que le dandisme cosmopolite étalait ses séductions irrésistibles. Avoir sa loge aux *Bouffons*, cela disait tout. Il n'y avait pas de roman de *high life* dont une scène au moins ne se passât aux Italiens, et Balzac y a souvent conduit ses héros de prédilection : les Nucingen, les Rastignac, les Rubempré, les de Marsay, sans parler des autres.

Les journaux réactionnaires ont attribué la décadence de ce théâtre à l'avènement de la république de 1848 ; mais la vérité, c'est qu'elle datait du jour de la dispersion de ce qu'on appelait autrefois le célèbre quatuor, dont firent ensemble ou successivement partie des chanteurs comme Rubini, Tamburini, Lablache, Ronconi, des chanteuses telles que la Malibran, la Sontag, la Grisi, pour ne citer que les plus brillantes. Ce fut l'âge héroïque de la musique italienne, chez nous du moins. Mais ces grands artistes étaient morts ou dispersés quand la révolution de 1848 arriva. Le Théâtre-Italien était déjà blessé mortellement et n'existait plus que par tradition : elle lui donna seulement le coup de grâce.

Depuis lors on a essayé, à diverses reprises, de le relever, mais toujours sans succès : c'est que les chanteurs qui avaient fait autrefois sa fortune n'étaient plus là. On allait bien entendre quelque artiste de passage qui se produisait de loin en loin ; mais il n'y avait plus de troupe d'ensemble, ni rien qui rappelât le fameux quatuor.

Il faut aussi parler, pour mémoire, du temps où la salle Ventadour fut alternativement consacrée au drame et à la musique. C'était en 1840, si je ne me trompe. L'inauguration eut lieu très brillamment avec *Ruy-Blas ;* puis vint *l'Eau merveilleuse* de Grisar, où débuta une chanteuse anglaise, Mme Anna Thillon, qui devint bientôt une des *étoiles* du temps. C'était de la jolie musique, mais ce n'était plus de la musique italienne.

Le dernier coup est porté maintenant à la musique ultramontaine. Les ombres de Rossini, de Donizetti, de Bellini, de tous ces maîtres illustres dont les mélodies divines, chantées par des voix divines aussi, ont charmé notre jeunesse, erraient tristement dans les corridors et les coulisses de ce théâtre Ventadour depuis longtemps en pleine décadence. Elles vont s'envoler tout à fait et céder définitivement la place à des commis de banquiers et à des garçons de recettes.

Nous marchons vers un avenir musical inconnu, et nous n'aurons plus bientôt que des salles de théâtre toutes neuves, n'éveillant aucun souvenir, ne rappelant aucune tradition ni au public ni aux auteurs.

VII.

On assure que M. le duc d'Audiffret-Pasquier est dès à présent le candidat agréé pour la prochaine élection académique. Quelques journaux s'amusent à discuter ses titres littéraire, qui sont bien un peu maigres, on est forcé de le reconnaître. Ce n'est pas une raison pour qu'il ne soit pas élu.

Il est de tradition, à l'Académie française, qu'elle doit de temps en temps recevoir un duc, parce qu'elle a la modestie de croire que cela lui donne du prestige. Eh bien, M. d'Audiffret-Pasquier est duc ; c'est un titre que personne, je pense, ne songe à lui contester : alors que veut-on de plus ? La règle sera respectée, et tout ira pour le mieux.

D'ailleurs l'Académie, qui vient de s'honorer en nommant M. Renan et M. Taine, peut bien se passer la fantaisie de choisir après eux M. d'Audiffret-Pasquier. C'est une petite distraction qu'elle va prendre pour se délasser des tracas que lui donnent les élections sérieuses.

CLÉMENT CARAGUEL.

Dimanche dernier, dans la salle Ventadour, l'Association pour la défense des traités de commerce a tenu un meeting à la manière anglaise. Le président, M. Adolphe d'Eichthal, a exposé, avec le langage clair et précis d'un homme d'affaires, les tendances et l'esprit de l'Association. Après lui, M. Frédéric Passy a défendu les droits de la liberté commerciale, et, comme exemple du pouvoir de l'opinion, il a retracé avec entrain l'histoire de l'agitation anglaise pour la réforme de la loi des grains. M. E. Raoul Duval, à son tour, a su intéresser le public avec des chiffres, ce qui n'est pas un petit mérite.

Le but que poursuit l'Association est avant tout pratique. Les organisateurs du meeting de dimanche dernier, économistes, industriels, commerçants, savent tenir compte des intérêts engagés. Libre-échangistes, ils ne demandent pas que le libre-échange soit proclamé du jour au lendemain. Ce qu'ils veulent, c'est d'abord que le régime des traités de commerce soit maintenu ; ensuite, que ces traités soient modifiés peu à peu dans le sens de la liberté. Ils ont raison au point de vue économique, et ils ont raison au point de vue politique. Le retour au système protecteur, ne serait-ce pas, en effet, le retour à l'isolement ? Au contraire, en se liant aux autres nations par des traités de commerce, la France fortifiera ses relations extérieures et justifiera ainsi sa nouvelle devise : « Paix et Travail. »

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Scientifique* et *Politique*, sont priés d'avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie, en leur envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 31 décembre, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN ET Cie, rue Saint-Benoît. [2021]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 8e ANNÉE. NUMÉRO 26. 28 DÉCEMBRE 1878.

LES MUSICIENS CONTEMPORAINS

Richard Wagner (1).

Il y a des hommes dont il semble qu'on ne puisse parler de sang-froid. Leurs admirateurs et leurs détracteurs s'emportent également hors de toute mesure, leur dressent des autels ou les traînent aux gémonies, et n'admettent pas qu'il y ait un milieu entre ces deux extrémités. Richard Wagner est du nombre de ces hommes. Demi-dieu pour ses fidèles, qui trouvent un sens fatidique à la date de sa naissance et écrivent des morceaux lyriques sur la forme de son front, il n'est pour les *philistins* qu'un grotesque, qui pis est un grotesque envieux et venimeux, une outre gonflée de vent d'où s'échappe un ennui subtil et pénétrant. Amis et ennemis ont entre eux un point commun : l'horreur des modérés capables de trouver à l'œuvre de Wagner un mélange de défauts et de qualités. J'entreprends donc, sans illusions, l'esquisse rapide et nécessairement incomplète qu'on va lire. Je suis résigné à subir le sort que l'*Apocalypse* réserve aux tièdes : « Parce que tu es tiède, a dit le prophète, et que tu n'es ni froid ni bouillant, je te rejetterai de ma bouche. »

I.

Richard Wagner est né en 1813, à Leipzig. Son père, greffier de son métier, faisait partie d'une troupe d'amateurs qui donnait des représentations goûtées du public. Son frère aîné devint chanteur de profession. Ses quatre sœurs entrèrent au théâtre. Le second mari de sa mère, Ludwig Geyer, était comédien et peintre.

Richard était destiné par ses parents à la peinture. On lui fit commencer le dessin, pour lequel il ne montra pas de dispositions. Le clavecin n'alla pas mieux; son maître déclara qu'il n'arriverait jamais à rien en musique. Le père de Weber avait montré la même clairvoyance pour son fils : un jour qu'il assistait à la leçon, il s'était écrié avec impatience : « Karl, tu deviendras tout, excepté musicien ! » Wagner a donné raison sur un point à la prédiction : il n'a jamais pu apprendre le piano. Il s'accuse lui-même de doigtés abominables et avoue de bonne grâce que son aversion contre les traits est née d'une rancune. Ce maître de clavecin de Leipzig, don de prophétie à part, ne paraît pas avoir été un aigle. A quatorze ans, son élève ne connaissait pas Beethoven, même de nom; il en entendit parler pour la première fois à l'occasion de sa mort.

Le grec et le latin allèrent bien au début. L'écolier s'était épris de l'antiquité dès les premières clartés qu'il en avait eues, et à l'âge de onze ans il rimaillait des tragédies imitées des Grecs. Il apprit l'anglais pour lire Shakespeare, et commença un grand drame où *Hamlet* s'amalgamait avec *le Roi Lear*. Certains déboires qu'il eut à l'école arrêtèrent ce bel élan, et il devint décidément mauvais élève. Ses études l'ennuyaient. Il ne s'intéressait plus qu'à sa pièce, dont le plan était grandiose. Quarante-deux personnages mouraient au cours de l'action, si bien qu'au dénoûment il ne restait plus personne. L'auteur se tirait de la difficulté en faisant reparaître à l'état de spectres les gens dont il avait besoin. Un jour, quelqu'un surprit son manuscrit : ce fut un moment cruel. Le jeune poète se vit méconnu par sa propre famille, et, en place du tribut de louanges qui lui était dû, il reçut une verte semonce pour avoir perdu son temps au lieu de faire ses devoirs. L'injustice des siens le détermina à leur cacher la

(1) Voy. pour cette série *Beethoven, Mendelssohn, Boieldieu, Bellini*, par Léo Quesnel, dans la *Revue* des 6 février et 7 mars 1874, 21 août 1875, 14 octobre 1876.

Sur Richard Wagner, voy. *la Musique de l'avenir*, par Léo Quesnel, et *les Fêtes de Bayreuth*, par M. Édouard Schuré, dans la *Revue* des 8 avril et 23 septembre 1876.

résolution qu'il avait prise récemment, après avoir entendu une symphonie de Beethoven, de se faire musicien. Il fallut pourtant bien, pour avoir des leçons, en venir à un aveu. Les parents accueillirent très mal la communication; ils s'en tenaient au verdict du maître de clavecin, confirmé jusqu'ici par les faits, et ils combattirent de toutes leurs forces ce qui leur paraissait caprice et idée en l'air. Ils cédèrent cependant et s'en repentirent en apprenant du maître d'harmonie que son élève ne faisait rien. De son côté, Richard Wagner trouvait peu d'attraits à l'étude des intervalles et des accords. Il abandonna l'harmonie et se mit à écrire d'inspiration de grandes ouvertures pour orchestre.

Une de ces ouvertures fut exécutée au théâtre de Leipzig. Wagner avait beaucoup compté sur l'effet d'un grand coup de timbale qui se répétait *fortissimo* toutes les trois mesures, d'un bout à l'autre du morceau. L'effet fut aussi prodigieux qu'il se l'était promis, mais d'un genre auquel il ne s'attendait pas. Le public commença par s'étonner de l'opiniâtreté du timbalier; de la surprise il passa au mécontentement et ne se contraignit pas de marquer sa mauvaise humeur. Pour dernière disgrâce, la gaieté succéda au dépit, et la salle fut prise d'un fou rire qui mortifia sensiblement le jeune compositeur.

Le triste sort de la *Grande ouverture* rappelle le fameux concert de Rousseau, lorsqu'il lui prit fantaisie, sachant à peine ses notes, de se donner à Lausanne pour un compositeur et d'écrire absolument au hasard une symphonie qu'il eut la constance de diriger lui-même, et qui, après avoir mis les assistants hors d'eux-mêmes par son infernal charivari, se termina au milieu d'une explosion de rires. Richard Wagner possédait heureusement, dès sa première jeunesse, la ténacité qui l'a conduit au but à travers tous les obstacles. Après la déroute de Leipzig, et sans travailler davantage pour cela, il s'entêta dans sa résolution d'être musicien, et bien lui en prit, car au milieu de ses frasques d'étudiant il eut son chemin de Damas et fut illuminé de l'idée qu'il ne ferait pas mal d'apprendre son métier. Quelques mois plus tard, le contrepoint n'avait plus de secrets pour lui, et il commençait à composer abondamment.

Les idées qu'il a développées et soutenues avec tant d'éclat et de fracas n'avaient pas encore germé dans son cerveau. Il n'était pas dans sa nature d'inventer spontanément, de créer d'instinct et inconsciemment. L'étude de son œuvre et de sa carrière montre bien plutôt qu'il était né chercheur. C'était un grand travailleur, méditatif, puissamment organisé pour la réflexion, enclin, au rebours du commun des artistes, à asservir l'imagination à l'intelligence. A l'époque où nous sommes parvenus, Richard Wagner, comme presque tous les débutants, tâtonnait et imitait. Ses modèles étaient tantôt Beethoven, Mozart et Weber, tantôt les maîtres français et italiens; son but était d'obtenir la clarté et la force. Son *Autobiographie* contient sur ces premiers essais un aveu qui est curieux à plus d'un titre. Wagner, jugeant son premier opéra, *les Fées*, s'exprime ainsi : « Il y avait beaucoup de choses réussies dans les ensembles; il manquait aux morceaux de chant détachés la mélodie libre, existant par soi-même (*selbständig*), avec laquelle, et uniquement avec laquelle le chanteur peut exercer une action, tandis qu'une déclamation détaillée et minutieuse lui enlève indépendance et moyens d'action. Ceci est le défaut de la plupart des Allemands qui écrivent des opéras. » Il n'est pas un mot de ces lignes, écrites en 1852, qui ne tombe à pic sur les opéras de la maturité de Richard Wagner. Elles marquent la révolution qui s'est accomplie dans les idées du compositeur, prêchant aujourd'hui d'exemple et de parole ce qu'il blâmait jadis. Le partisan de la mélodie *selbständig* s'est converti; il est devenu le *déclamateur* par excellence, le plus détailliste, le plus minutieux, le plus résolu à ne pas laisser ombre d'indépendance aux exécutants, du premier sujet au dernier des figurants.

II.

En 1834, à vingt et un ans, Richard Wagner entra dans la vie pratique et prit la direction du théâtre de Magdebourg. Il changea plusieurs fois de séjour pendant les quinze années qui suivirent, travaillant à conquérir sa place au soleil, familier avec la pauvreté, se faisant partout des amis et des ennemis pleins d'une égale ardeur, et fondant par degrés, en dépit des critiques, sa réputation de chef d'orchestre et de compositeur. Il avait renoncé à se rattacher à aucune des écoles de musique existantes, et, avec la ferme volonté d'être lui-même et la ferme confiance de faire quelque chose de bien, il avait écrit, paroles et musique, *Rienzi, le Vaisseau fantôme, Tannhauser, Lohengrin* (1). Ces pièces, la dernière exceptée, avaient été exécutées sur plusieurs scènes allemandes avec des fortunes diverses — *Tannhauser* tomba à plat aux premières représentations; — mais, en somme, le succès montait, montait, avec les reculs apparents et la régularité finale de la marée. Pressé de passer des faits aux idées, je ne retiendrai de ces années d'apprentissage et de vagabondage que quelques traits du séjour que Wagner fit en France, de 1839 à 1842.

Il s'était embarqué à Riga sur un navire à voiles. La traversée dura trois semaines et fut très orageuse. Les impressions que ce voyage laissa à Wagner ont été admirablement traduites par lui dans *le Vaisseau fantôme*, drame imparfait sans doute, mais drame poétique, vrai drame maritime où l'Océan vit et bruit. Ce ne sont point les rayonnements et les transparences lumineuses de la Méditerranée; c'est le tumulte et le gémissement des mélancoliques mers du Nord, chères à qui naquit sur leurs bords.

En débarquant à Boulogne, Wagner eut une déception. L'examen de notre système monétaire l'avait amené à la conclusion bizarre que puisqu'il y a vingt sols et cent centimes dans un franc, tandis qu'il n'y a que douze pence dans un shilling, la vie devait être d'un bon marché extraordinaire en France. Il s'était déjà préoccupé de l'emploi des économies qu'il réaliserait sur les quinze cents livres qui formaient sa fortune et celle de sa femme, et il avait décidé qu'il achète-

(1) Toutes ces partitions ont été éditées à Paris chez Durand et Schœnewerk.

rait un château aux Pyrénées. Qu'on vienne dire après cela que Wagner ne possédait pas sa *Dame blanche!* — La première note d'hôtel qu'on lui présenta effaroucha ses illusions, qui achevèrent de s'envoler à Paris.

Il faudrait ignorer les luttes qu'ont à subir nos jeunes compositeurs français pour s'étonner qu'un étranger inconnu, dont la musique était une énigme pour des oreilles accoutumées à Rossini et à Auber, n'ait pu percer ici en quelques mois, malgré l'appui de Meyerbeer. Celui-ci, qui s'y connaissait, donnait à Wagner dix ans pour asseoir son succès. Berlioz, dont il fit la connaissance durant ce séjour, n'a pas vu sa propre victoire, et lorsqu'on entend les acclamations qu'il soulève aujourd'hui, on est ému de tristesse en pensant à la joie immense qu'une petite part de ces bravos aurait causée au pauvre grand artiste, inhabitué aux caresses des applaudissements. Wagner partagea le sort commun. Il fut abreuvé de déboires et étreint par une misère qui le réduisit à accepter des tâches de manœuvre, jusqu'à faire des arrangements pour le cornet à piston. Sa consolation était d'aller aux concerts du Conservatoire. Cette merveilleuse exécution, que, de l'aveu de tous les Allemands, on ne retrouve nulle part ailleurs, lui causait un véritable ravissement et achevait de lui révéler les maîtres de son pays. — « Celui qui veut comprendre la neuvième symphonie de Beethoven, dit-il, doit l'entendre exécuter par l'orchestre du Conservatoire de Paris. » En 1842, il renonça au combat et repartit, le cœur plein d'une injuste amertume contre la nation qui ne l'avait pas deviné, plus gueux qu'il n'était venu, mais emportant la partition du *Vaisseau fantôme,* écrite en six semaines pendant un séjour à la campagne.

Ses premiers grands succès suivirent de près son retour en Allemagne. Toujours batailant, très contesté et en définitive vainqueur des résistances, il mena une existence relativement tranquille jusqu'au mouvement insurrectionnel de Dresde, en 1849, dans lequel il se jeta assez avant pour être proscrit et obligé de fuir hors d'Allemagne. Il était alors aussi révolutionnaire en politique qu'en musique, mais ses idées politiques ont changé considérablement dans la suite. Les principaux ouvrages où il a formulé ses théories sur l'art ont été écrits pendant cet exil, qui dura plus de dix ans. Le reste de sa vie est suffisamment connu. On n'a point oublié l'épisode scandaleux du *Tannhauser,* sifflé à l'Opéra de Paris, de parti pris et sans avoir été écouté, par un public élégant, ennemi né des nouveautés et des révolutionnaires. On oubliera encore moins la vengeance cruelle et basse que l'artiste outragé a tirée de la ville coupable en écrivant contre elle, au moment de ses malheurs, une misérable farce qui est non moins une faute de goût qu'une mauvaise action. Les journaux ne se sont point lassés de raconter les péripéties de l'orageuse *période bavaroise,* les histoires fantastiques qui couraient Munich au sujet du luxe fabuleux du favori du roi Louis, le courroux des Bavarois de ce que l'argent de l'État, leur argent par conséquent, était employé à jouer les opéras de Wagner, enfin comment celui-ci avait dû s'éloigner provisoirement pour satisfaire au « vœu national ». La réputation du compositeur n'a pas cessé de croître et de s'étendre au milieu des tempêtes qu'il a le privilège de soulever dans tous les lieux où il va. Il règne sur les nombreuses scènes allemandes. Il possède à Bayreuth un théâtre spécial, construit sur ses plans, où il donne des représentations extraordinaires qui sont considérées comme des fêtes solennelles et auxquelles les souverains viennent assister. Il est accepté en Angleterre, en Russie, en Belgique, en Suède, en Espagne, en Italie même, et il le serait sans doute en France sans le libelle dont j'ai parlé, car son *Rienzi* avait été exécuté avec succès au Théâtre-Lyrique peu de temps avant la guerre. Ses adversaires eux-mêmes sont obligés de reconnaître en lui le premier compositeur vivant. C'est sa doctrine qu'ils répudient, l'accusant d'être fausse et d'avoir pour l'art des conséquences pernicieuses. On ne peut juger équitablement ce qu'un homme a fait qu'en sachant ce qu'il a voulu faire : une exposition du système wagnérien a donc pour préambule indispensable l'explication du rôle ambitieux que son inventeur s'est assigné dans l'histoire de l'art.

III.

Nous avons vu Wagner enfant se passionner pour l'antiquité et concentrer sur la Grèce une attention qui était alors difficile à fixer. Il demeura fidèle, en avançant en âge, à son culte pour le *peuple éducateur par excellence* (1), et, en se familiarisant avec ses poètes et ses artistes, il était inévitable qu'il fût frappé du spectacle, unique en l'histoire du monde, d'un peuple *vivant* l'art, si j'ose m'exprimer ainsi, dans sa vie publique et privée tout entière. Cette humanité supérieure et rayonnante, disait-il (2), a péri avec Athènes, et le monde ne l'a plus revue; nous avons eu et nous avons *des arts,* qui se sont débattus avec des fortunes diverses contre la brutalité des Romains, contre l'ascétisme du moyen âge, contre le despotisme de la convention littéraire, et qui sont aujourd'hui près de succomber sous l'oppression de l'industrie; nous n'avons plus *l'art vivant,* et cela suffit pour nous constituer inférieurs aux anciens, quelque avance que nous ayons prise sur eux en bien des points.

Peut-on ressusciter ce qui est mort, ou plutôt, peut-on créer un art nouveau qui soit aux peuples modernes ce que la tragédie d'Eschyle et de Sophocle était aux Athéniens, qui devienne l'élément essentiel de leur culture intellectuelle, l'âme de leur âme, la vie de leur vie? Wagner croit la chose possible. Le terrain est prêt: c'est l'Allemagne aux tendances idéalistes, aux fières aspirations, l'Allemagne puissante et calme, marchant vers les sommets de la civilisation dans l'orgueil et la confiance de sa jeune force; c'est chez elle que l'Art renaîtra sous la forme d'un « théâtre répondant à la raison la plus intime de sa civilisation, de la même façon dont le théâtre des anciens Grecs répondait à l'esprit grec ». Le cerveau vigoureux qui enfantera cette œuvre et l'imposera au scepticisme moderne, c'est Richard Wagner, et le levier qui lui fournira la force nécessaire, c'est la Révolution.

---

(1) Michelet. *Bible de l'humanité.*
(2) *L'Art et la Révolution.* (*Die Kunst und die Revolution.*)

« L'art était conservateur chez les Grecs, parce qu'il servait d'expression légitime et adéquate à la conscience publique; l'art véritable est révolutionnaire chez nous, parce qu'il n'existe qu'en opposition avec la société légitime. » L'effort de la politique allemande doit tendre à favoriser par tous les moyens le développement de l'art national, car c'est le plus sûr moyen de combattre l'influence française. Wagner insiste sur ce dernier argument : il sait que l'idée de faire pièce à la France est la plus agréable qu'il puisse présenter aux Allemands, et il ne se lasse pas d'appuyer sur la corde sensible. Il fait honte à ses compatriotes de subir le joug de notre mode, de se ravaler, eux les purs et les nobles, à imiter des gens sans idéal, des matérialistes qui ne s'élèvent pas en art au-dessus d'une certaine *virtuosité* (1) et dont le matérialisme n'est même pas de bon aloi, car lorsque nos écrivains essayent de peindre la société qui les entoure, leur tableau est faux, parce que la société française, empêtrée dans un réseau de conventions, est à cent lieues de la nature. Au XVIIe siècle, par exemple, la cour de Versailles, où les idées, les passions, les mœurs étaient artificielles et factices, était en possession exclusive de fournir aux poètes des modèles de beaux sentiments et de beau langage; de là le caractère arbitraire et purement conventionnel de notre littérature du siècle de Louis XIV. Wagner, soit dit en passant, adresse encore à nos classiques un autre reproche, moins rebattu que celui de manquer de naturel et de vérité. Il accuse les héros de Racine de ne pas être assez nobles, assez raffinés, de n'avoir pas des « façons de parler assez relevées ». Ce sentiment inattendu s'explique cependant. Racine choisit toujours le mot le plus simple; il sait être parfaitement noble en n'ayant ni pompe ni enflure. Il n'est pas surprenant qu'un étranger qui n'est pas entré profondément dans le génie de la langue française soit dérouté par cette simplicité exquise et s'en tire en déclarant *Phèdre* triviale.

Les appels réitérés de Wagner en faveur du théâtre nouveau qui constituera l'œuvre nationale par excellence ne se sont pas adressés seulement au peuple allemand. Il n'a pas dédaigné, tout révolutionnaire qu'il est, ou qu'il a été, d'appeler les princes à son aide. En effet, l'État est le seul pouvoir qui puisse délivrer l'art des chaînes de l'industrie; en termes plus clairs, c'est à lui que revient le soin de mettre le théâtre en état de vaquer à sa mission véritable et supérieure, l'éducation du peuple, sans avoir à s'occuper de rapporter de l'argent, et le rôle naturel du souverain est de diriger l'État dans la bonne voie. « Un mot du vainqueur de Sadowa, s'écrie Wagner, et une nouvelle force surgira dans l'histoire, qui fera pâlir pour toujours la civilisation française! » Il s'y prend autrement avec le roi Louis, qui lui paraît désigné d'une façon spéciale et providentielle pour le seconder dans la création de l'art allemand. La Prusse, lui dit-il, parle toujours de sa « mission allemande »; la Bavière pourrait aussi remplir une « mission allemande », qui serait même beaucoup plus élevée que celle de la Prusse. On devine assez quelle est la mission de la Bavière.

Les souverains ne gardèrent pas rancune au compositeur de ses écarts de jeunesse en politique, et l'*art de l'avenir* naquit.

IV.

Les Grecs, qui avaient fourni à Wagner l'idée de sa création (1), lui en fournirent aussi le modèle, comme « ayant seuls su assigner à l'art sa place véritable dans la vie des nations ». Ce théâtre antique, auquel il veut donner la main à travers les vingt siècles et plus qui nous en séparent, lui plaît par l'union intime d'arts qui sont aujourd'hui distincts. La poésie et la musique lui semblent n'y faire qu'un, et il voit une décadence dans le procédé qui a tendu à les rendre indépendantes. Séparées, elles ne se suffisent pas à elles-mêmes, quoi qu'on en croie et qu'on en dise, et la division de la tragédie grecque aux savantes mélopées en pièce parlée et en opéra a été une opération contre nature, également funeste aux deux genres nouveaux. Tandis que la pièce parlée, n'étant plus portée sur l'aile de la musique, quittait les régions supérieures de l'idéal pour ramper sur terre, l'opéra formait un chaos d'éléments disparates qu'aucune idée ne reliait entre eux, si ce n'est celle de plaire au spectateur en parlant à ses sens. L'opéra caresse les yeux et les oreilles, rien de plus; c'est une mosaïque musicale sans cohésion, encadrée dans des tableaux voluptueux et éclatants.

Mais la scission qui s'est produite entre la musique et la poésie n'était pas définitive, et les conséquences déplorables qu'elle a eues n'étaient point sans remède. Les deux muses sœurs, qui n'avaient cessé de se regretter et de se chercher, se sont enfin rapprochées et se sont confondues, pour ne plus se quitter, dans un embrassement mystique. Ainsi l'évolution accomplie par l'humanité depuis deux mille ans aura eu pour but final et pour résultat de revenir au point d'où elle s'était élancée. Les deux arts se sont fusionnés à l'arrivée comme ils l'étaient au départ, et de leur alliance féconde est né le type le plus élevé qu'il soit donné à l'homme d'atteindre, le *drame musical*, œuvre logique où la trame poétique et la trame musicale ont retrouvé leur unité première.

Les deux muses qui concourent à la naissance du drame musical ne sont cependant point placées par Wagner sur un pied d'égalité : il donne à l'une des sœurs une prééminence décidée sur l'autre, et ce n'est pas à celle qu'on pourrait croire. Posant en principe que le drame proprement dit est la base et le but, la musique un simple moyen d'expression, il veut que la trame poétique détermine absolument et avec la dernière rigueur la trame musicale. Au poète de commander, au musicien d'obéir en se faisant humble et soumis. Le premier invente, le second traduit et

(1) *L'Art allemand et la politique allemande.* (*Deutsche Kunst und deutsche Politik.*)

(1) *L'Art et l'avenir* (*Das Kunstwerk der Zukunft*). — *L'Art et le climat* (*Kunst und Clima*). — *L'Opéra et le drame* (*Oper und drama*), etc.

interprète, en tâchant de ne pas faire de contre-sens, à peu près comme un acteur, en recitant un rôle, cherche à sortir de lui-même et à s'incarner dans le personnage qu'il est chargé de représenter. De laisser, dit-il, le compositeur s'ériger en maître, c'est comme si une personne voulant bâtir une maison s'adressait au tapissier au lieu de mander l'architecte.

L'idée d'ajuster la musique aux paroles n'a rien de nouveau pour des Français, puisqu'elle a poussé sur notre sol. On s'en était préoccupé dans notre pays longtemps avant Gluck, et Wagner est disciple de ce Clérambault dont Rousseau parle dans les *Confessions,* qui scandait les vers si juste, qu'il suffisait de les bien dire pour tomber sur l'air écrit pour eux. Son école fut détrônée par l'école italienne, d'où est sortie l'école allemande, et elle a été chez nous la musique du passé avant de nous revenir germanisée sous le nom de musique de l'avenir. Encore une idée à restituer à la France, qui en a tant jeté au monde pendant le XVIIIe siècle!

Quant à anéantir la musique dans la poésie et réciproquement, personne n'y avait pensé avant Wagner, et il aura quelque peine à persuader au monde que ce soit une nécessité ou même un progrès. On continuera à croire et à dire que les deux Muses se sont assurément secourables l'une à l'autre, mais point indispensables, chacune d'elles se suffisant à elle-même et sachant fort bien se passer de sa sœur. Le vers n'a pas besoin d'être chanté, car il contient en lui-même sa propre musique. La symphonie, de toutes les formes musicales connues la plus élevée, prouve, de son côté, que la musique n'a que faire de paroles pour dire ce qu'elle a à dire.

V.

Wagner ne s'est pas borné à avoir la conception d'un art nouveau et national : il a voulu donner le modèle du drame musical selon les règles formulées dans ses livres. La nature l'avait doué exceptionnellement pour cette tâche. Il réunit les triples dons de musicien, de poète et de dramaturge, et ce rare assemblage lui permet d'obtenir l'unité parfaite qui est la condition essentielle du théâtre de l'avenir. Je ne dirai pas qu'il possède ces dons à des degrés égaux. Des trois artistes qui vivent en lui, le musicien a sur les deux autres une supériorité si décisive, que le système wagnérien ne tient pas devant elle. La poésie, qui devait régner superbement sur la scène, courbe la tête, reléguée du rang de reine à celui de confidente et, tombant plus bas encore, à celui d'humble comparse, dans les ensembles formidables qui sont un des triomphes du compositeur. Un des caractères de la musique de Wagner est précisément d'être disproportionnée à la voix humaine : l'orchestre couvre perpétuellement les chanteurs, quelques cris qu'ils fassent. Le moyen de s'intéresser à des paroles qu'on ne distingue pas! Le gros du public, d'ailleurs, ne s'en soucie guère; son éducation est à faire sur ce point, et, pourvu qu'il comprenne les situations, il est content de perdre les vers.

Les fanatiques de la religion wagnérienne l'entendent autrement. Nul détail, fût-il le plus mince et le plus matériel, n'est sans importance à leurs yeux, parce qu'ils trouvent à tout une signification figurée et symbolique. Il en est pour eux d'un opéra de Wagner comme de la Bible pour les Swédenborgiens, qui distinguent sous le sens naturel des mots de l'Écriture un sens mystique dont ils sont seuls à posséder la clef. On ne pénètre au fin fond de la pensée du maître qu'après une préparation ardue où l'étude de la pièce est la moindre des choses, puisqu'il s'agit de posséder à fond la philosophie de Wagner, ses idées sur le pessimisme, sur le socialisme, sur le christianisme, sur la liberté humaine, que sais-je encore?

Quand on ne sait pas tout cela, qu'on ignore que telle héroïne représente l'âme humaine, telle autre la conscience du divin, tel preux chevalier l'idéal, tel autre l'homme pur, on voit dans les pièces de Wagner des livrets d'opéras, rien de plus. Il y en a de bons, de beaux et de médiocres. Il s'y trouve de grandes situations — le premier acte du *Lohengrin* est épique, — de grands caractères, de grands sentiments, beaucoup de poésie, point de petitesses ni de vulgarités, mais des idées baroques ou naïves, des longueurs, des obscurités, des dissertations fort ennuyeuses. Le surnaturel y joue un grand rôle. Le sujet de presque toutes les pièces est emprunté aux légendes populaires ou à la vieille mythologie germanique, ce qui leur donne un air de féerie s'harmonisant fort bien avec leur mise en scène savante et luxueuse. Le goût de Wagner pour le merveilleux provient de ce qu'il y trouve des facilités pour mettre en scène des types abstraits exprimant des vérités psychologiques. Il n'y a rien là que de très naturel et de très légitime. Ce qui se conçoit moins aisément, c'est l'importance capitale qu'il attache à introduire la vérité matérielle dans le royaume du fantastique, et l'admiration que ses efforts en ce sens inspirent à ses adeptes. J'ai entendu l'un d'eux mettre au rang des grands services rendus à l'art par Wagner l'ordre donné aux chanteurs de garder la position naturelle et de tourner le dos au public si la vraisemblance l'exigeait. La chose serait raisonnable dans un drame naturaliste, mais en pleine féerie! Dans le *Lohengrin,* le héros adresse un air à un cygne, dont les mines d'intelligence ne nous surprennent point, car nous avons étudié notre livret (sinon la philosophie de Wagner), et nous savons fort bien que ce cygne est un faux cygne et que ses plumes cachent un prince infortuné métamorphosé par une magicienne. Lohengrin chante tout cet air, qui est adorable, en tournant le dos à la salle, parce que son cygne est au fond de la scène. Du moment qu'il a plu au poète de nous transporter dans les pays fabuleux où les hommes sont changés en oiseaux, il me semble que la vérité rigoureuse de l'attitude n'est pas indispensable et que la meilleure pose est celle où le chanteur se fait le mieux entendre. Si je relève ce détail, pris entre cent, c'est qu'il fait parfaitement comprendre Wagner. Il y a en lui deux tendances absolument contraires : l'une vers l'idéalisme, l'autre vers le réalisme; la première le poussant vers les subtilités au point de chercher à exprimer par sa musique « l'inconscient des sentiments de l'âme »; la seconde le rendant exigeant et minu-

tieux pour la machinerie, les décors (1) et les costumes. Il prend son héros dans les mythes, et il faut que ce mythe se meuve dans un milieu vrai. L'opposition qu'on remarque ici est le fond même du caractère germanique, dont Wagner est un des types les plus purs. L'Allemand est double : une moitié de lui-même spécule dans les nuages, et s'y perd même assez souvent ; l'autre moitié, qui ne se perd jamais, vaque aux choses de la terre avec une application, une constance et un sens pratique qui ne se démentent point.

VI.

Dès que le poète ne prenait pas carrément la première place au détriment du musicien, le type idéal du *drame musical* imaginé et décrit par Wagner n'était pas réalisé. Wagner, en effet, nous a rendu l'ancien opéra, réformé, débarrassé d'une foule de conventions et de formules musicales usées et fatigantes, mais conforme dans les traits principaux au modèle connu. Je dois dire cependant qu'il tend à s'en écarter de plus en plus et que les œuvres de la troisième manière — Wagner a eu trois manières, comme Beethoven — se rapprochent du type théorique. Dans ces œuvres mêmes, les adeptes distinguent certaines portions plus conformes que les autres à l'esprit du système. Les morceaux qu'ils trient ainsi sur le volet ressemblent peu à la musique vocale ordinaire : ce n'est pas de la mélopée, c'est encore moins ce qu'on est convenu d'appeler un air ; c'est un intermédiaire, une sorte de compromis entre les deux méthodes. En Allemagne même, on n'a pas épargné les critiques à Wagner à propos de ce procédé. On lui a reproché de manquer de rythme et de mélodie, d'être aride, monotone, inchantable (2). Sa dernière œuvre et la plus *wagnérienne*, les *Nibelungen*, n'a « pas été comprise », de l'aveu de ses admirateurs.

Les accusations que l'on entasse sur sa tête ne sont pas toutes imméritées. Il porte la peine de n'avoir pas pris un parti franc et d'être resté flottant entre le chant et la déclamation notée, qui peut être fort belle sans aucun doute, mais qui n'est pas du chant, ni même de la musique. Cette incertitude trouble l'auditeur, qui ne sait s'il entend une tragédie chantée ou un opéra récité, et le génie du compositeur ne peut empêcher qu'il n'y ait des moments d'ennui réel. Ces moments seraient beaucoup plus fréquents si le tempérament de musicien de Richard Wagner ne le soulevait sans cesse au-dessus de ses raisonnements pour l'emporter dans le monde divin de l'harmonie, d'où il verse sur ennemis et amis des torrents de mélodies profondément et largement empreintes du plus élevé des sentiments, le sentiment religieux.

(1) Dans la pièce de *Parsifal*, qui sera représentée l'an prochain à Bayreuth, et dont le texte seul a paru (Mayence, B. Schott), quand les personnages seront censés se transporter d'un lieu à un autre, les décors changeront lentement et continûment, de façon à donner au spectateur l'illusion de la marche.

(2) Voy. *Richard Wagner's Leben und Wirken*, par Carl Fr. Glasenapp (*passim*. Cassel et Leipzig. Carl Maurer.)

A propos du reproche qu'on répète le plus volontiers à l'adresse de Wagner, celui de ne pas être *chantant*, il y a une remarque à faire. Mon intention n'est pas de justifier le fameux système de la *mélodie continue, pareille au murmure d'une forêt agitée par le vent*, parce que cela ne m'offre aucun sens. L'invention me paraît aussi belle que le serait un livre composé d'une seule phrase, sans points ni virgules. Je veux seulement constater que si Wagner s'est montré avare de mélodie dans les parties vocales, c'est parce qu'il le voulait et non par impuissance. Ceux qui en doutent n'ont qu'à aller écouter son orchestre, où il a réfugié sans scrupule les splendeurs de son imagination. Quelle gerbe de mélodies ! quel jaillissement incessant de motifs superbes ou délicats, tendres ou tragiques, douloureux ou aimables, qui vont s'épanchant sur tous les instruments avec une profusion vraiment royale ! Est-ce bien l'auteur de ce merveilleux orchestre qui a soutenu que la musique ne se suffisait pas à elle-même et qu'il lui fallait le secours d'un autre art ? Et il aurait reçu cette révélation des symphonies de Beethoven ! O blasphème !

VII.

Les gens qui aiment qu'on conclue demanderont maintenant si l'idée que Wagner a conçue, mais qu'il n'a qu'à demi exécutée, est destinée à se développer, et si la récitation musicale va détrôner le chant. Il faudrait avoir le don de prophétie pour répondre à la première question. Sur la seconde on peut dire hardiment *non*. Le cœur humain est assez large pour contenir plusieurs amours (je ne parle que d'art), et il y a place dans le monde pour deux variétés d'opéras, l'ancienne et la future. On n'est pas obligé de renier *les Huguenots* ni *le Barbier* parce qu'on admire *Tristan et Iseult* (1). Les Allemands sont les premiers à nous donner l'exemple de l'éclectisme musical ; *la Dame Blanche* et *Il Trovatore* alternent sur leurs affiches avec les œuvres des maîtres allemands.

Les mêmes gens demanderont encore si Wagner sera accepté en France, et si on le jouera quand les picoteries personnelles seront oubliées. Cela est fort probable, puisque nous sommes devenus wagnériens sans nous en douter. La doctrine était dans l'air, nous l'avons subie, et, tandis que nous repoussions le chef de l'école avec indignation, nous acceptions sa monnaie. La plupart de nos jeunes compositeurs se rattachent à Wagner. Ils ont habitué nos oreilles à ses procédés et, grâce à eux, ce qui était lettre close il y a vingt ans pour la grande majorité du public français lui paraît aujourd'hui, sinon toujours de son goût, du moins intelligible. Si l'on jouait en ce moment un opéra de Wagner à Paris, bon nombre d'auditeurs, parmi ceux qui seraient arrivés le plus prévenus, le plus persuadés qu'ils allaient entendre un charivari incompréhensible, se poseraient la question qui m'a

(1) D'après M. Shuré, c'est dans *Tristan et Iseult* que Wagner a exprimé le plus énergiquement sa nouvelle conception du drame musical. (*Le drame musical*. Paris, Sandoz et Fischbacher.)

été faite, il n'y a pas longtemps, à l'Opéra de Vienne. On jouait du Wagner. Mon voisin de stalle était un mélomane parisien, grand ennemi de toute la musique allemande, qui avait entendu une seule fois, vingt ans auparavant, une pièce de Wagner, la même qu'on jouait ce soir-là, et qui avait juré qu'on ne l'y reprendrait plus. Des circonstances qu'il maudissait de tout son cœur l'avaient fait manquer à son serment. Pendant le premier acte, il parut très préoccupé. Au milieu du second, il se tourna vers moi et m'adressa cette parole caractéristique : « En quoi est-ce que cela diffère de la musique ordinaire ? »

ARMÈDE BARINE.

HISTOIRE COLONIALE

Le Brésil français au XVI siècle.

Notre collaborateur M. P. Gaffarel, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon, poursuit depuis plusieurs années une entreprise utile, intéressante et nouvelle. Il se propose de restituer, avec d'abondants détails et d'après des sources originales, les unes inconnues, les autres oubliées, l'histoire, jusqu'ici trop négligée, de la colonisation française au XVIe siècle. M. Gaffarel avait déjà publié en 1875 l'*Histoire de la Floride française* (Paris, Didot, in-8°). C'est un récit complet et vivement tracé des expéditions faites dans cette région de l'Amérique par les protestants français, entre 1562 et 1568. Si les lecteurs sérieux avaient eu besoin d'apprendre que l'histoire peut lutter avec le roman par l'étrangeté des incidents ou la violence des passions dépeintes, ce livre aurait suffi à le leur révéler. Aucune fiction ne surpasse en intérêt poignant les péripéties de cet épisode, on pourrait dire de cette épopée, où rien ne manque à l'émotion du lecteur, ni la sanglante expiation des fautes commises, ni l'apparition, au dénoûment, de ce héros vengeur, Dominique de Gourgues, qui, seul et désavoué du roi de France, se donna la mission d'expier le meurtre des victimes en immolant les bourreaux et fit justice à la France sans elle et malgré elle.

M. P. Gaffarel ajoute aujourd'hui à ce premier volume un second qui le continue, bien qu'il eût dû le précéder, s'il était nécessaire de s'astreindre à l'ordre chronologique dans cette histoire qui se compose véritablement d'épisodes détachés, indépendants les uns des autres. Il nous raconte, dans un style simple et sobre, fort convenable en toute matière et surtout en celle-ci, les expéditions et les voyages dirigés vers le Brésil par des Français avant l'année 1600 (1).

Deux réimpressions d'ouvrages du XVIe siècle faites par les soins de M. Gaffarel, annotées et commentées par lui, compléteront son *Histoire du Brésil français*. L'une nous restituera le *Voyage faict au Brésil*, du voyageur Jean de Léry ; l'autre ouvrage, plus connu, mais, en réalité, non moins oublié, est le livre du cordelier André Thevet, intitulé *les Singularitez de la France antarctique* (1). — car ce ne sont pas les noms pompeux qui manquèrent, au XVIe siècle et même plus tard, à nos fragiles établissements d'outre-mer.

La première partie du livre de M. Gaffarel est consacrée au récit des voyages de Jean Cousin, Gonneville, Aubert, ces ancêtres héroïques (et légèrement fabuleux) de notre colonisation brésilienne. L'expédition de Jean Cousin, si elle était mieux prouvée, présenterait un intérêt tout particulier. On sait, en effet, que ce hardi navigateur passe, aux yeux de géographes et d'historiens fort respectables, pour avoir le premier reconnu et touché le continent américain, dès l'année 1488 et 1489, c'est-à-dire avant Christophe Colomb (2). Ce serait le Brésil, vers l'embouchure des Amazones, que Jean Cousin aurait découvert; malheureusement les preuves authentiques de ce voyage ont péri dans l'incendie des archives de l'Amirauté dieppoise, en 1694, et même il faut bien avouer qu'on n'est pas parfaitement sûr que ces preuves existassent encore avant 1694, ni, s'il faut tout dire, qu'elles aient jamais existé. M. Gaffarel en convient avec une entière bonne foi; mais, en l'absence de documents positifs, il se plaît à accumuler les témoignages et les hypothèses plausibles, afin de démontrer que le voyage de Jean Cousin au Brésil, en 1488, s'il n'est pas certain, est au moins possible; l'auteur dit même probable, et je n'oserais affirmer qu'en allant jusque-là il n'ait pas un peu cédé au désir patriotique d'ajouter à l'éclat de notre histoire maritime. Quelque exagération dans ce sens ne serait pas déplacée; nous n'avons été que trop disposés jusqu'ici à méconnaître ou à ignorer tout ce que nos pères ont fait d'ingénieux, de hardi, de grand, sur mer ou dans les colonies.

La seconde et la troisième partie du livre contiennent l'histoire d'un personnage en qui se résume la seule tentative sérieuse d'établissement que les Français aient faite au Brésil pendant le XVIe siècle. Il se nommait Villegaignon (3). Il était de famille noble, né à Provins vers 1510. Neveu de Villiers de l'Isle-Adam, le fameux grand-maître de l'ordre de Rhodes, il entra lui-même dans l'Ordre vers 1535. Les chevaliers venaient de perdre Rhodes et de se transporter à Malte. Dès cette époque commença pour Villegaignon la plus curieuse vie d'aventures, l'existence la plus décousue et la plus hasardeuse. En 1541, il fait partie de l'expédition de Charles-Quint contre Alger; en 1548, c'est lui qui, trompant la flotte anglaise, amène Marie Stuart en France; en 1555, il conduit au Brésil une colonie de réformés avec l'aveu du roi et l'appui de Coligny. Ce chevalier de Malte devient, de bonne ou de mauvaise foi, le chef d'un établissement calviniste fondé au delà des mers, précisément la même année où

---

(1) *Histoire du Brésil français au XVIe siècle*, par Paul Gaffarel. — Paris, Maisonneuve, in-8°, 1878.

(1) Ce livre vient de paraître; M. Maxime Gaucher en a rendu compte dans la *Revue* du 16 novembre dernier (n° 20).

(2) Voy. une leçon de M. Gaffarel sur *la Découverte de l'Amérique avant Christophe Colomb*, dans la *Revue* du 2 mai 1874.

(3) Voy., sur *Villegaignon*, une leçon de M. Gaffarel dans la *Revue* du 15 août 1874.

la première Église réformée fut instituée à Paris. Mais Villegaignon avait été le condisciple de Calvin sur les bancs de l'Université de Paris.

M. Gaffarel n'est-il pas autorisé à écrire :

« Villegaignon est un des personnages les plus extraordinaires du XVIe siècle, si fécond pourtant en types étranges. Soldat, marin, diplomate, historien, controversiste, faiseur de projets, agriculteur, industriel, érudit, philologue même, ce fut à vrai dire un homme universel. »

Ces physionomies multiples, ces caractères souples, propres à tous métiers et préparés à toutes fortunes, sont d'ordinaire assez attrayants; et, sans pouvoir les estimer parce qu'on ne les sent pas sûrs, on ne peut toujours se défendre d'une certaine sympathie pour eux. J'avoue cependant ne ressentir aucun penchant pour Villegaignon : je rends justice à ses talents, à sa bravoure, à son énergie, à tout ce qu'il y eut en lui de courageux et de fort; mais comment pourrait-on aimer cet homme impitoyable qui, durant les soixante années qu'il vécut, paraît n'avoir pas ressenti un seul jour un mouvement désintéressé de clémence et de générosité? Je sais bien qu'il vécut dans un temps où les hommes ne se piquaient pas de sensibilité, où les passions de toutes parts étaient cruellement surexcitées. Mais Monluc aussi fut farouche et sanguinaire, et le baron des Adrets, à la tête des protestants, ne le cédait pas à Monluc en cruauté, pour ne pas dire en barbarie; pourtant on pourrait trouver dans l'histoire de ces deux hommes quelques traits d'humanité; il y eut des jours trop rares où ils surent se laisser fléchir, épargner un ennemi vaincu, pardonner à un adversaire désarmé. J'ai lu attentivement la vie de Villegaignon dans l'intéressant récit que nous en fait M. Gaffarel; j'y ai trouvé force traits d'inconstance et de légèreté qui réduisent le héros à la taille d'un aventurier; je n'y ai pas surpris une seule de ces heureuses faiblesses qui faisaient rendre grâces à Curiace

De n'être pas Romain,
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

Je pense donc que M. Gaffarel pousse un peu loin l'indulgence envers Villegaignon. Il n'est pas loin de croire que si son entreprise au Brésil échoua honteusement, la faute en fut à d'autres plus qu'à lui; et c'est le contraire qui nous semble vrai; la faute n'en fut pas à lui seul, mais Villegaignon fut certainement le principal coupable : et n'est-il pas juste, après tout, que cet inflexible tyran de ses malheureux compagnons d'aventures supporte devant l'histoire ce châtiment mérité des pouvoirs absolus : la responsabilité sans partage ?

« On n'avait alors devant soi, dit M. Gaffarel, ni l'expérience des fautes antérieures, ni le précédent d'entreprises analogues; aussi n'aurons-nous peut-être pas le droit de nous montrer trop sévères pour un homme qui avait le mérite de devancer son époque et qui, sur bien des points, avait rencontré juste... Déplorons, mais excusons les fautes commises. Le plus singulier est peut-être que Villegaignon n'en ait pas commis davantage. »

Quoique la compétence de l'auteur en ces délicates questions soit propre à imposer le respect des opinions qu'il avance, nous oserons avouer que ce jugement nous paraît beaucoup trop favorable. M. Gaffarel s'est laissé peut-être entraîner par la sympathie passionnée et l'admiration réfléchie qu'il professe avec raison pour tous ceux de nos compatriotes qui, à diverses époques, ont essayé de conquérir à la France un vaste empire colonial : « L'auteur de cet ouvrage, dit-il lui-même dans sa préface, est du trop petit nombre de Français qui croient encore à l'importance et même à la nécessité de la colonisation. Il pense également qu'on ne saurait trop s'élever contre le préjugé qui consiste à répéter que la France ne sait pas coloniser. »

Voilà qui est fort bien pensé, fort bien dit; mais s'ensuit-il que si les colons français ne surent rien fonder de durable au XVIe siècle, la faute principale en doive être imputée absolument au dédain et à l'oubli de la mère-patrie? Si la France eut l'incontestable tort de faire trop peu pour les colons, ceux-ci n'eurent-ils pas le tort de trop compter sur la France et trop peu sur eux-mêmes?

Les premières vertus du colon, même au début d'un établissement, ne sont pas l'audace, le goût des aventures et le courage militaire, mais la constance dans ses entreprises et l'amour du travail. Toutes les expéditions du XVIe siècle furent composées d'hommes extrêmement hardis, intelligents, vigoureux; mais presque tous capricieux et, s'il faut dire le mot, paresseux. Du moins le seul travail qu'ils accomplissaient avec joie et persévérance n'était pas celui qui fonde et qui fait durer les colonies prospères. N'est-il pas curieux de voir qu'à peine débarqués au Brésil, comme en Floride, comme au Canada, comme partout, leur premier souci était de construire un fort? Il se peut que cette précaution fût nécessaire à une époque où la guerre était permanente au delà des mers, entre les nations rivales qui se disputaient le Nouveau-Monde; mais, le fort construit, nos colons se reposent ou se querellent, et croient n'être venus en Amérique que pour vivre aux dépens des sauvages ou piller les Portugais. L'idée ne leur vient même pas de labourer, de semer, de planter, d'enraciner leur possession dans le sol par la culture et le défrichement. Au reste, la cause de cette négligence est facile à indiquer, et ce fut là le vice fondamental de toutes nos entreprises d'outre-mer avant Colbert. Toutes furent conçues, dirigées, exécutées par des militaires, qui la plupart du temps, chefs et colons, ne connaissaient et n'aimaient que les armes. Or, à une époque où la profession d'homme de guerre ne comportait en général ni l'amour du travail, ni la modération dans la conduite, ni la patience dans les entreprises; alors que les qualités d'abnégation, d'obéissance et de fidélité personnelle qui avaient souvent distingué le chevalier du moyen âge n'existaient déjà plus et n'étaient pas remplacées encore par cette vertu de la discipline et de la régularité qui honore le soldat moderne, ce n'étaient pas des hommes de guerre qui pouvaient fonder une colonie durable. Faut-il ajouter que l'établissement du Brésil, comme celui de la Floride, périt définitivement par les dissensions religieuses? Sans doute Villegaignon ne les avait pas créées; mais par sa conduite indécise et louche, par ses

manqués de loi, enfin par ses fureurs — un jour, plus qu'à demi calviniste et, le lendemain, fanatique et sanguinaire défenseur de l'orthodoxie, — il contribua plus que tout autre à la ruine de son œuvre ; on peut dire qu'il la défit et la déchira de ses propres mains. Certes il n'était pas sans talents, l'homme qui du premier coup d'œil avait deviné et choisi l'admirable position de Rio-de-Janeiro ! Mais, hélas ! ce don d'initiative était le seul qui ne manquât pas aux colons français. A l'origine de toutes les grandes cités américaines, on surprend la main d'un Français : Boston, New-York, Saint-Louis, la Nouvelle-Orléans, Rio-de-Janeiro. Que nous reste-t-il de tant d'entreprises ingénieuses, mais avortées ? J'allais dire le souvenir ; mais le souvenir même ne nous en est pas resté. Combien y a-t-il de Français qui sachent, même vaguement, l'immensité du domaine colonial que nous avons perdu ?

L. Petit de Julleville.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA GAULE

M. Ernest Desjardins. — M. Longnon.

Les personnes qui ont examiné avec attention les splendides collections de l'art rétrospectif dans le palais du Trocadéro ont pu être surprises de l'abondance, quelquefois aussi de la beauté des objets gaulois et gallo-romains. Une époque que l'on a longtemps regardée comme barbare et dont les collectionneurs, les *antiquaires*, comme on disait autrefois, dédaignaient généralement de recueillir les débris, semblait sortir de la nuit et prendre une place, modeste sans doute, mais honorable à côté des œuvres grecques et romaines. On y voyait des monuments mythologiques dont l'originalité défie encore l'explication, des bronzes dont quelques-uns sont les œuvres d'un art achevé, et toutes sortes de figurines en plâtre dont une, multipliée à profusion, semblait reproduire, avec une grande ressemblance, les traits d'un de nos grands poètes.

On avait là, en quelque sorte, l'image des études gauloises, de toute une antiquité retrouvée. L'histoire de la Gaule se refait en même temps que se révèlent son art et sa civilisation, et une des preuves les plus remarquables que nous en ayons encore est dans le vaste ouvrage de M. E. Desjardins, dont nous avons déjà parlé, et dont le deuxième volume vient de paraître (1). C'est comme l'encyclopédie de toutes les études de détail dont la Gaule a été l'objet, améliorée par la critique de l'auteur et complétée par ses recherches.

Les lecteurs de la *Revue* ont eu la primeur d'un des plus beaux chapitres, intitulé *le Pays gaulois et la patrie romaine* (2), où M. Desjardins a tracé le tableau de cette histoire presque merveilleuse d'un pays assimilé au bout d'un siècle à la nation conquérante, désapprenant sa langue et oubliant ses dieux pour parler l'idiome et adorer le panthéon de ses vainqueurs. Les Romains avaient détruit le sentiment national en développant l'autonomie des cités provinciales, en substituant la patrie municipale à la patrie nationale. La commune avait tué la patrie : la bonne administration de l'empire romain fit le reste. La Gaule devint si paisible que les légions furent retirées de l'intérieur du pays. Si elles étaient cantonnées sur le Rhin, c'était pour protéger la Gaule et pour contenir les barbares qui, de l'autre côté du fleuve, convoitaient déjà les milliards du voisin.

Ce brillant tableau résume les résultats de la conquête : l'histoire même de cette conquête forme l'objet de ce second volume. M. Desjardins ne se borne pas à refaire le récit bien connu des campagnes de César ; il décrit l'ethnographie de la Gaule, les divisions territoriales et l'organisation politique des peuples gaulois ; il résume d'une façon attachante et simple ce que l'on a jusqu'ici retrouvé de la langue et de la religion des Gaulois. Le suivre de près dans la suite de ces tableaux serait le copier ; il vaut mieux renvoyer simplement au livre de M. Desjardins les lecteurs que ces questions intéressent. Nous le recommandons surtout aux chercheurs modestes et dévoués qui au fond de la province, souvent sans guide et avec une bibliothèque arriérée, étudient l'histoire et les antiquités de leur pays natal. La *Géographie de la Gaule romaine* leur épargnera bien des tâtonnements en leur donnant le dernier mot de la science actuelle. Ajoutons — ceci est malheureusement un mérite un peu rare en érudition — que c'est un ouvrage bien ordonné et brillamment écrit, où l'on suit sans peine et sans fatigue la pensée de l'auteur.

Ce volume nous laisse à la conquête ; le suivant nous dira l'organisation politique de la Gaule romaine et romanisée. A quelques siècles de distance, M. Longnon reprend l'œuvre de M. Desjardins dans un travail auquel l'Académie des inscriptions vient de décerner le grand prix Gobert : *Géographie de la Gaule au* VIe *siècle* (1), établie surtout d'après les œuvres de Grégoire de Tours. La lutte et les divisions de cette époque, où d'incessants partages ne laissaient pas à des États le temps de se former, rendent la géographie politique de ce temps obscure et malaisée. Un préjugé, transporté des temps modernes à ce lointain passé, a aussi troublé souvent l'ordre logique de l'histoire : c'est l'usage que les historiens ont de considérer comme le véritable « roi de France » le souverain auquel obéissait la ville de Paris ; et pourtant Paris ne devint définitivement le siège de la royauté française qu'à la fin du Xe siècle. La fastidieuse énumération des rois qui ont régné à Paris n'est pas l'histoire de la période mérovingienne ; M. Longnon met fin à cette convention.

La première partie de son livre est consacrée à déterminer le sens de chacun des mots qui, à cette époque, servaient à désigner les divisions territoriales, les régions géo-

(1) *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, par Ernest Desjardins, de l'Institut, tome II ; *la Conquête*. 1 volume grand in-8°, avec 10 cartes et planches et 29 figures. Paris, Hachette, 1878.

(2) Voyez le n° du 11 novembre 1876.

(1) Un volume grand in-8°, avec 11 cartes et 3 figures. Paris, Hachette, 1878.

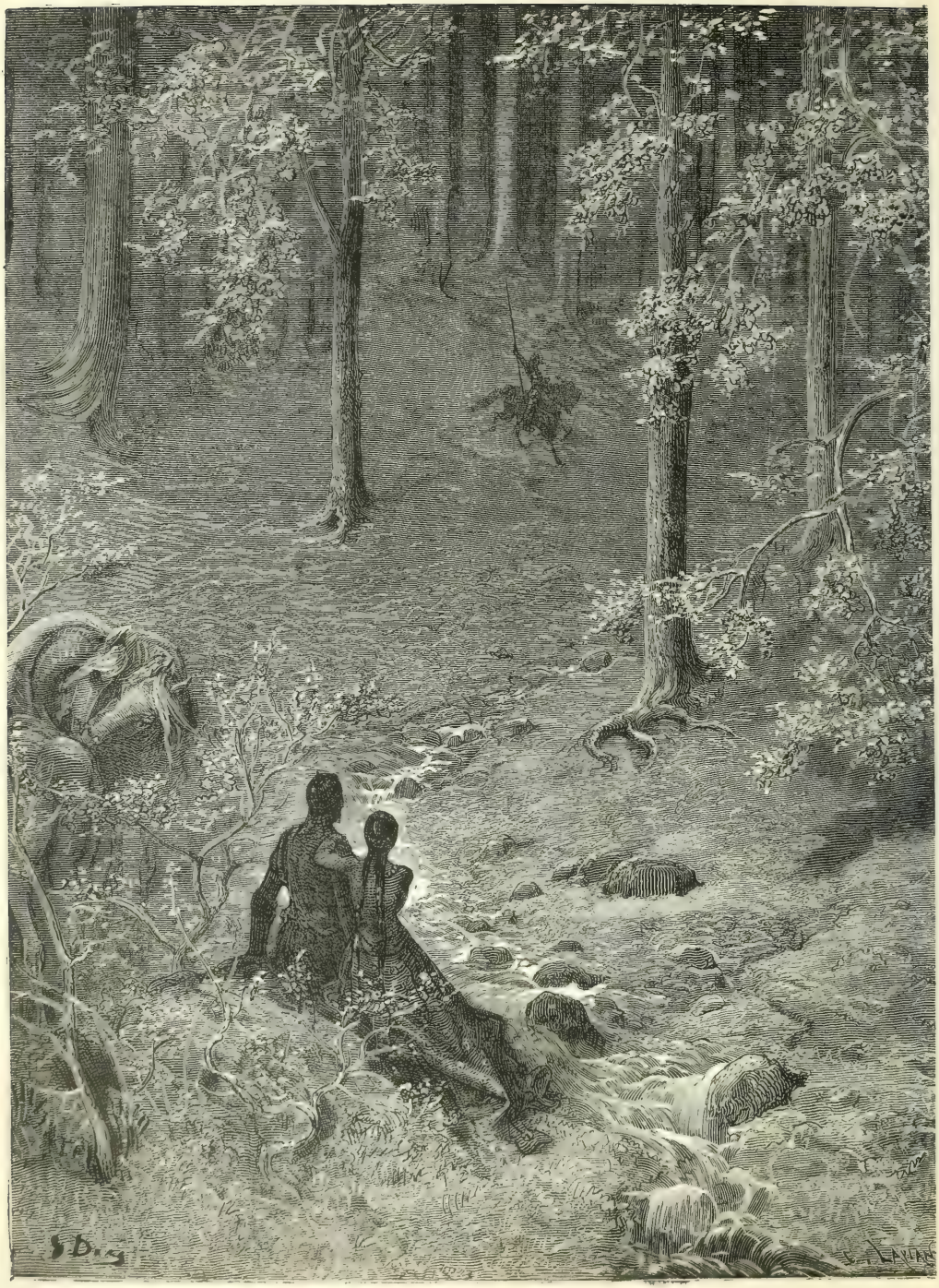

graphiques et les lieux habités. Cette étude des mots a plus d'importance qu'on ne pense. Ainsi le mot *civitas* ou *cité* désignait, au temps de César, un corps de nation gouverné par ses propres lois, et il s'entendait aussi du territoire de cette nation. Sous l'Empire, c'est la dénomination officielle des circonscriptions administratives, qui, à quelques exceptions près, conservaient les divisions territoriales de la Gaule indépendante. Puis, lorsqu'à la fin de l'empire romain, le christianisme prit son organisation officielle et définitive, l'Église prit pour ses diocèses les divisions de l'ordre civil. Le terme de *civitas* s'applique alors aux circonscriptions ecclésiastiques ; et plus tard son sens fut restreint au chef-lieu du diocèse. Tandis que les circonscriptions civiles subirent tous les contre-coups des guerres et des partages, les circonscriptions ecclésiastiques demeurèrent presque intactes jusqu'au XVIe siècle. Cette identité presque générale des anciens diocèses et des *civitates* gallo-romaines permet dans bien des cas de refaire la géographie des cités de la Gaule romaine, souvent même de la Gaule indépendante.

Les autres termes géographiques présentent aussi une succession de sens différents. Le terme *pagus* ou *pays* désignait dans César une subdivision de la *cité*. A l'époque mérovingienne, c'est l'inverse ; il désigne le territoire de la *cité*, ce terme étant le plus souvent réservé au chef-lieu. Plus tard, il fut appliqué spécialement à des groupes, pour ainsi dire, naturels de population et de territoire, qui formaient eux-mêmes des subdivisions de l'ancienne cité. De même, au VIe siècle, le terme *diocèse* ne désigne qu'une paroisse, c'est-à-dire un village pourvu d'une église, tandis que le mot *parochia* ou *paroisse* a le sens du mot actuel *diocèse*. Le nom de *villa* ne désigne pas encore une ville : il signifie encore, comme en latin, des demeures isolées, fermes ou *villas*. Il est évident que si l'on veut éliminer les chances d'erreur, il faut préciser le sens des termes employés par les écrivains de diverses époques au moment même où ils les emploient : c'est ce qu'a fait M. Longnon dans une enquête très minutieuse et très critique.

La seconde partie traite de la géographie politique de la Gaule lors de sa division entre les Francs, les Bourguignons, et les Goths (501-507), puis sous les fils de Clovis et enfin sous les successeurs de Clotaire, sujet confus et mal connu jusqu'ici. La troisième partie est consacrée à la géographie physique, aux circonscriptions provinciales et à l'histoire de chaque cité. A cette occasion, M. Longnon raconte l'origine et l'établissement en Gaule des races étrangères qui devaient se fondre dans la population gallo-romaine : Francs, Thuringiens, Alains, Teifales, etc. Il y avait déjà des colonies juives en Gaule !

Ce grand ouvrage ne fait qu'ajouter un titre de plus à ceux que M. Longnon s'était déjà acquis dans le domaine de la géographie historique par ses études sur les *pagi* de la Gaule et sur les divisions territoriales de la France à diverses époques du moyen âge. Il ne faut pas oublier non plus sa critique, au point de vue géographique, de la grande collection allemande *Monumenta Germaniæ*, où M. Longnon a relevé de nombreuses et souvent bien grossières erreurs.

Ça été une fois de plus l'histoire de Goliath, terrassé par David. L'Allemagne battue par la France sur le terrain de la géographie, c'est une trop brillante victoire pour qu'elle doive rester connue des seuls amateurs d'érudition et pour qu'on n'en félicite pas publiquement celui qui dans cette circonstance a été modestement et glorieusement le champion de la France.

H. Gaidoz.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On s'entretient, depuis huit jours, de l'article de M. Émile Zola, à l'usage de la Russie, dans lequel il prétend administrer le knout aux romanciers français, en exceptant toutefois les confrères de la librairie Charpentier.

Pour mon compte, je ne suis pas surpris. Une critique sérieuse, polie, des principes clairs, des définitions exactes m'eussent étonné davantage. Je trouve M. Zola dans la logique de son talent comme dans la plénitude de son droit. On sait qu'il a l'épiderme aussi chatouilleux qu'il a le poing épais, et ses dédains sont des représailles.

Je n'avais pas attendu sa pitié méprisante pour dire mon sentiment, il y a bientôt dix ans, sur *la littérature putride* (1) ; je suis presque confus, désappointé d'être si peu injurié. M. Zola accorde une réalité approximative aux peintures de province que j'ai faites dans mon roman de *Monsieur et madame Fernel*. Il est bien bon ; il est trop bon. Je ne veux pas de ses ménagements. Thérèse Raquin et Gervaise doivent plus de gros mots à Mme Fernel. Elles ne se vengeront jamais assez.

Je sais bien que M. Zola m'avait déjà pardonné mon indignation sincère, quand il daignait, par exemple, me demander de le prendre pour collaborateur au journal *la Cloche*.

Je fus heureux de lui donner les moyens de faire une besogne décente, bien qu'il fût obligé de rendre compte de l'Assemblée de Versailles. J'eus plusieurs fois à corriger, à assainir, à supprimer des passages scabreux, et j'ai des lettres où il se plaint de ma pudeur.

J'avais entrepris la publication de son roman *la Curée*, que je fus contraint d'interrompre pour ne pas abuser des tolérances du parquet ; absolument comme *le Bien public* fut contraint d'interrompre *l'Assommoir*, pour ne pas abuser de la tolérance de ses abonnés.

Ces mésaventures, par parenthèse, expliquent la haine légitime de M. Zola pour le feuilleton.

Il se souvient, à la fois, de mon accueil confraternel quand il ne m'assomme qu'à moitié, et de mes critiques quand il me jette en dehors de la critique actuelle. Il a bien tort s'il

1. *Lettres de Ferragus*.

est un peu reconnaissant. Je ne lui demande pas plus d'égards que ses héros n'ont de conscience. Je serai toujours très honore de sa rancune.

Il paraît qu'en Russie M. Zola fait fureur : est-ce pour garantir son monopole qu'il y dénigre spécialement ses confrères?

Il répète, à propos de M. Octave Feuillet, le mot bien connu : — C'est le Musset des familles ! — Cette vieille épigramme est devenue un grand éloge. M. Zola, lui, est le Musset des ours, et des ours qui se lèchent mal.

Discuterai-je ses théories littéraires? Elles sont confuses, contradictoires. Il déclare la guerre au style travaillé, et en même temps il proclame comme maître, n'osant se proclamer tout seul, M. Gustave Flaubert, qui met dix ans à faire un livre, mosaïste studieux qui n'a pas composé *Salammbô* et *la Tentation de saint Antoine* pour donner raison à *Thérèse Raquin*, à *l'Assommoir*. Quant à M. Alphonse Daudet, il doit bien rire de l'éloge qu'il reçoit, car l'auteur de *Fromont jeune et Risler aîné*, du *Nabab*, de *Jack*, est un artiste de la phrase trop délicat pour ne pas mériter l'enfer de bonne compagnie où M. Octave Feuillet occupe la première place.

Qu'est-ce que le naturalisme littéraire? Au fond, M. Zola ne s'est jamais mis en peine de le dire, ni même de le savoir. C'est, en apparence, l'art de parler crûment des choses exclusivement naturelles. Mais l'amour, le dévouement, le remords, le devoir sont des choses aussi essentielles à la nature que les fonctions animales; seulement, comme il n'y a pas de termes grossiers pour les définir, M. Zola s'en prive.

M. Zola assure qu'il continue Balzac, hélas! comme Marc de Montifaud continue Zola, et comme la rue de Pantin continue la rue Lafayette, en changeant la nature des industries.

Pauvre Balzac, que de sottises on débite en ton nom! L'écrivain du *Lys de la vallée*, l'auteur d'*Eugénie Grandet*, d'*Ursule Mirouet*, de *la Femme abandonnée*, de tant d'héroïnes vouées à l'idéal, à la passion pure, au sacrifice, ne permettrait pas même à Mme Marneff de faire compter son linge sale par Gervaise. Quand il remue la boue, ce n'est pas pour faire savourer une volupté âcre et stupide; c'est pour dégager des phosphorences putrides une lueur qui monte et se perd dans l'infini.

Un jour, Sainte-Beuve, dont M. Zola sollicitait le suffrage, lui écrivait :

« Si peu idéaliste que je sois, je me demande si le crayon ou la plume ont nécessairement pour objet de choisir des sujets vulgaires sans nul agrément. (Je me le suis même demandé déjà au sujet de *Germinie Lacerteux* de mes amis Goncourt.) Je suis persuadé qu'un peu d'agréable, un peu de touchant n'est point entièrement inutile, ne fût-ce que sur un point ou deux, dans un tableau même qu'on veut faire parfaitement *triste et terne*. »

Sainte-Beuve disait avec grâce et avec précaution ce que nous disons tous, et ce que les nausées du public finiront peut-être par prouver à M. Zola.

Je me souviens d'avoir lu dans *Thérèse Raquin*, avec la description d'un cadavre de femme en décomposition, cette phrase : « C'est à la Morgue que les voyous ont leur première maîtresse. » Je voudrais que les écrivains de mon temps ne bornassent pas leurs amours éternelles aux premières amours des voyous.

Si ce vœu est de l'idéalisme, je me déclare incorrigible; mais je crois qu'il est, au contraire, l'ambition saine de la réalité et de la vie.

Sur un point, je suis absolument de l'avis de M. Zola. « Quand on établira le bilan de notre âge, dit-il, il y aura bien du fatras à mettre de côté. » J'accepte d'être compris dans la poussière qu'on jettera au vent; mais, pour me servir d'une comparaison qui est dans le goût de *l'Assommoir*, je souhaite qu'au moins ceux qui seront sous le vent ne trouvent à cette poudre aucune odeur de poudrette.

II.

Dans quelques jours les élections sénatoriales auront affermi toutes les espérances des véritables amis de l'ordre. Si l'on veut la mesure du désespoir des royalistes, on peut l'avoir par le trait suivant qui m'a été raconté, certifié, mais dont je ne nommerai pas l'auteur.

Un des sénateurs rééligibles, très riche, avait eu l'idée fort ingénieuse de consulter le registre des inscriptions hypothécaires de son département, pour connaître les noms des délégués sénatoriaux qui pourraient avoir besoin d'argent. Il était décidé à aller jusqu'à un million de prêts, espérant bien d'ailleurs que tout ne serait pas aventuré.

Par malheur, l'invention fut éventée; réduit aux chances que lui donneront ses opinions, son caractère et son talent, le sénateur a décidé qu'il ne se présenterait pas.

Comme il n'a pas pris de brevet, j'indique son procédé à d'autres; il faudrait n'avoir pas un million disponible pour se priver de ce moyen.

III.

On voit décidément que les Français deviennent musiciens, et l'on se donne plus de mal pour créer un troisième théâtre lyrique, pour faire prospérer les deux autres, que pour assurer l'exécution du répertoire au Théâtre-Français et l'accès des pièces littéraires à l'Odéon.

Je crois bien que c'est peine perdue; le Français, qui inventa l'opérette après avoir inventé le vaudeville, s'en tiendra à ces deux efforts, et la conversion de la salle Ventadour en bureaux de compagnie d'assurances me paraît le symbole de la seule conversion possible.

Je lisais précisément hier les lettres de Berlioz, publiées avec une notice fort intéressante de M. Daniel Bernard, et je voyais à chaque page, pour ainsi dire à chaque ligne, s'exhaler la colère, le désespoir de ce musicien fanatique dans un pays réfractaire à la musique.

Je ne me permets pas de juger Berlioz comme compositeur. M. Daniel Bernard, qui s'y connaît, affirme son génie, et le succès qui accueille maintenant les œuvres de l'auteur des *Troyens*, depuis qu'il est mort, paraît donner raison à son panégyriste. Mais ce que je puis certifier, c'est que Ber-

lioz est un écrivain de verve, d'esprit, d'originalité, fort émouvant à force de sécheresse et d'acrimonie. Pour être si méchant, il faut avoir bien souffert, et cette souffrance désarme la critique.

Il ne se lasse pas de maudire les Français. A peine laisse-t-il échapper à Londres un regret et un regard vers la patrie, qu'il s'écrie tout aussitôt :

« La France, au point de vue musical, n'est qu'un pays de crétins et de gredins : il faudrait être diablement chauvin pour ne pas le reconnaître. »

Berlioz, qui n'avait que des opinions artistiques, pousse si loin la ferveur à cet égard qu'il semble pardonner et accepter le coup d'État, parce que Louis Napoléon l'a vengé.

Il écrit en 1852, le 21 janvier, quelques jours après l'attentat :

« Les jugements de la presse et du public sont d'une sottise et d'une frivolité dont rien ne peut offrir d'exemple chez les autres nations. Chez nous le beau, ce n'est pas le laid, c'est le plat ; on n'aime pas plus le mauvais que le bon, on préfère le médiocre ; le sentiment du vrai dans l'art est aussi éteint que celui du juste en morale, et, sans l'énergie du Président de la république, nous en serions, à cette heure, à nous voir assassinés dans nos maisons. »

La conclusion est absurde ; mais qui ne trouvera que les prémisses étaient fondées ?

Cette correspondance de Berlioz complète ses Mémoires. Elle ajoute un accent plus vrai à ces confidences souvent un peu arrangées. Il faut donc féliciter l'éditeur Calmann Lévy et M. Daniel Bernard, qui a fait de son excellente notice un commentaire indispensable.

IV.

Puisque j'ai commencé ces notes par une question qui me touchait personnellement, j'ose les terminer par une autre défense personnelle.

Un journal de province, fort obscur, il est vrai, le *Vosgien*, a profité de je ne sais quoi pour me dénoncer comme l'auteur du *Maudit*, de la *Religieuse*, des romans de l'*Abbé X...*

Je n'ai pas besoin de dire que ce journal est clérical, panaché de bonapartisme. Il faut, en effet, le parti pris bien arrêté d'un journal de sacristie, décidé à ne reconnaître jamais un prêtre dans cette littérature ecclésiastique, pour m'affubler encore d'une paternité que j'ai démentie souvent et que je regarde comme injurieuse.

Si j'avais fait le *Maudit*, je n'en serais pas fier ; mais je l'aurais signé. Je ne comprends pas qu'on touche à des questions délicates, où la conscience doit servir de caution à l'écrivain, sans se nommer.

J'ai, à différentes reprises, protesté contre cette accusation ; à chaque fois, il s'est trouvé un journal jésuitique pour me répondre : — C'est très bien de nier, mais prouvez que vous n'êtes pas l'auteur ! — Comme si l'on pouvait prouver une négation de cette nature !

La querelle ne peut se terminer que par une déclaration formelle de l'auteur véritable. Je m'étonne qu'il garde le silence. Prêtre détaché de l'Église, il est assez libre pour signer aujourd'hui son œuvre. Il semble douter de sa cause et des moyens employés pour la soutenir, en ne se nommant pas. Il servirait ses idées en se démasquant. On nous accuse toujours d'attaquer l'Église. Il est bon, pour l'affranchissement de ceux qui souffrent dans le bas clergé, pour le triomphe de la justice, qu'on sache enfin que les plaintes partent de l'Église elle-même. En tout cas, c'est une question de dignité personnelle et de courage.

Je ne me défendrai plus ; j'espère que l'auteur du *Maudit* me défendra. Il a une éclatante revanche à prendre ; il y a si longtemps que je sais son nom et que je ne le dis pas !

LOUIS ULBACH.

LA SEMAINE POLITIQUE

Nous touchons au but. Dans quelques jours, l'accord des pouvoirs publics sera établi ; la prophétie de M. Bocher ne sera pas démentie. La France entrera dans cette nouvelle ère politique avec une joyeuse confiance. Mais ce but, à peine atteint, deviendra un nouveau point de départ ; les nations ne se reposent jamais, surtout celles qui ont à se refaire à tous les points de vue. Le 5 janvier ne sera donc pas l'un de ces triomphes de parti qui favorisent les divisions et les imprudences parmi les vainqueurs.

C'est bien la pensée qui ressort du très habile discours prononcé par M. Gambetta au banquet qui lui a été offert le 24 décembre par les voyageurs de commerce. On ne saurait trop admirer la sagesse de cette belle harangue dont l'ardent patriotisme enveloppe des conseils de prudence, car chez l'illustre orateur la fougue est le passeport de la sagesse auprès de la démocratie militante. S'il a trouvé, au Grand-Hôtel, des paroles implacables pour flétrir les pitoyables intrigants du 16 mai, c'est pour arriver à recommander la concorde et les ménagements qu'elle implique à toutes les fractions du parti républicain. Il a fait comprendre qu'il ne s'agissait pas pour les ardents de se jeter, comme sur une proie, sur les applications immédiates de leurs théories favorites, qu'une grande démocratie comme la France est tenue de prouver qu'elle n'est pas la révolution en permanence, que chaque réforme doit avoir son tour et être lentement mûrie. Jamais M. Gambetta n'a mieux montré la finesse de son sens politique et à quel point il est un homme de gouvernement. Son grand effort aujourd'hui est d'établir une démarcation profonde entre la politique révolutionnaire et la politique qui convient à la démocratie, une fois qu'elle est au pouvoir. La première ne convient qu'à la période où il faut mettre la cognée à la racine des arbres morts, des institutions iniques et vieillies. Mais il n'y aurait pas de plus sûr moyen de donner un caractère précaire à un gouvernement que de lui conserver des allures impétueuses. La démocratie qui croit à sa victoire définitive n'a pas de meilleure preuve

à en donner que sa modération. Sûre de l'avenir, elle ne demande pas l'impossible au présent. Le mot le plus caractéristique du discours de M. Gambetta est celui-ci, qui a été tout de suite universellement remarqué : « Vous avez échappé, je l'affirme, aux périls et aux conspirations; l'ère des dangers est close; celle des difficultés va commencer. » En effet, l'ère des dangers a été relativement facile pour le parti républicain. Le péril a été son maître. C'est le péril seul qui a fait disparaître ses dissidences, lui a donné la discipline, la volonté non démentie d'obéir à ses chefs, l'énergie de vaincre ses justes colères, et la force morale qui lui a permis de résister aux provocations les plus irritantes. Quand nous nous rappelons ce que ce parti était à la veille du 24 mai et ce qu'il est devenu le lendemain, nous comprenons toute la portée des paroles de M. Gambetta.

Les difficultés renaîtraient d'une sécurité exagérée; elles céderont encore une fois devant le sentiment d'un péril persistant. Ce péril n'aura pas sans doute le caractère aigu que lui donnaient les conspirateurs et les intrigants ligués contre la république pendant tant d'années, mais il ne faut pas se faire d'illusion : un temps prolongé est nécessaire pour acclimater entièrement les institutions nouvelles dans le pays, pour faire de sa volonté d'aujourd'hui, si nette, si énergique qu'elle soit, un de ces instincts nationaux sur lesquels on ne délibère plus. Supposez, par exemple, que l'union du centre gauche et de la gauche proprement dite se rompe prématurément, immédiatement le péril renaîtrait. Le discours de M. Gambetta est à lui seul une garantie contre de pareilles éventualités; il confond les semeurs d'alarmes qui déclarent que le pays aura perdu toute garantie sociale du jour où le Sénat ne sera plus l'abri commode qui permet aux ennemis de la république de préparer contre elle leurs mines en toute sécurité.

Nous sommes loin de prétendre que le parti républicain, à partir du 5 janvier prochain, devra, par crainte de se diviser, ajourner toutes les graves questions qui s'imposent à lui. Il devra les aborder sans hésitation, soit qu'il s'agisse des réformes financières, ou de celles que réclame l'organisation de l'instruction publique, ou des difficultés bien plus graves qui résultent des relations entre l'Église catholique et l'État. Ces questions sont inévitables; leur solution pacifique dépend de l'esprit dans lequel elles seront traitées, et la réserve prudente que conseille M. Gambetta montre d'avance qu'elles ne renferment point ces ferments de discorde sur lesquels nos adversaires s'apprêtaient déjà à souffler. Ses déclarations sur la politique étrangère sont la répudiation la plus expresse de tout ce qui ressemble à la propagande démagogique. « Nous ne voulons pas, a-t-il dit spirituellement aux voyageurs de commerce réunis autour de lui, faire l'exportation de nos théories. Nous avons notre tradition nationale, nous avons une constitution à part, des mœurs à part, une propriété constituée sur des assises immuables et quel e monde peut nous envier. Nous ne sommes pas chargés de penser, d'agir pour le reste du globe. »

Ces sages paroles auront un grand retentissement en Europe. Elles reviennent à dire : « La république, c'est la paix! » La sincérité de l'orateur, parlant au nom de la démocratie française, ôte à cette parole tout caractère de plagiat, et personne n'y cherchera un écho du mensonge impérial de Bordeaux. Les nations qui nous avoisinent le savent bien ; aussi aucune d'elles ne songe à établir ce cordon sanitaire dont la perspective causait tant de joie à nos bons patriotes de la coalition monarchique. Ils ont beau dire, la République française fait excellente figure en Europe. Sa parole est respectée; elle inspire une estime croissante. Ce n'est pas tomber dans un optimisme exagéré que de constater qu'à part les conséquences durables de la guerre de 1870, telles que la diminution de son territoire, que rien ne peut lui faire oublier parce que c'est un lambeau vivant de la patrie qui lui a été ravi, la République française n'a rien à envier aux autres puissances.

A celles-ci la liquidation du traité de Berlin est difficile et ruineuse. La Russie continue à s'agiter et s'efforce de ressaisir le plus qu'elle peut du traité de San-Stefano; la Roumélie orientale en sait quelque chose. L'Autriche a bien de la peine à faire accepter la gloire de son expédition de Bosnie aux éléments si hétérogènes qui composent son faisceau toujours prêt à se disjoindre. L'Angleterre se trouve en face de la redoutable tâche de réformer la Syrie avec des fonctionnaires turcs et en s'appuyant sur un gouvernement toujours à la merci du dernier fantôme de conjuration qui a hanté l'imagination malade du sultan. La guerre d'Afghanistan menace d'être longue, faute de trouver un pouvoir avec qui traiter. Il faudrait être deux pour signer la convention qui tracera la fameuse frontière scientifique, et l'on dit l'émir de Caboul en fuite. Le comte de Beaconsfield n'en est pas moins sorti victorieux des derniers débats du Parlement. Pourtant le parti libéral vient de l'emporter dans presque toutes les élections partielles. En outre, le pays est en proie à une terrible crise industrielle. L'Italie ne sait où trouver un parti de gouvernement ; le pouvoir ne peut s'asseoir dans ce fractionnement presque indéfini. Espérons qu'elle saura conjurer ces divisions multiples qui ne sont pas sans péril au début d'un nouveau règne. L'Allemagne, comme l'Espagne, est en proie à l'une de ces réactions dangereuses qui arrêtent inutilement la marche progressive d'un pays et lui font payer bien injustement les odieux attentats qui ne lui inspirent que l'indignation et l'horreur. L'état intérieur de la Russie nous révèle par des soubresauts convulsifs ce que le despotisme le mieux ordonné cache d'anarchie morale. La question religieuse et ecclésiastique n'est pas près d'aboutir en Europe aux solutions définitives; elle réserve plus d'une agitation à l'année qui vient. Pour le moment, une importante discussion sur la séparation de l'Église et de l'État, sur laquelle nous aurons à revenir, quand elle sera terminée, a été soulevée dans le grand Conseil de Genève. On peut y voir un avant-coureur des débats qui rempliront la fin de ce siècle.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

Plusieurs journaux de Paris et de la province annoncent une nomination qui nous touche de près. Voici en quels termes la *République française* l'a apprise au public :

« Une des plus choquantes injustices de l'ordre moral vient d'être, après de longs délais, réparée en partie. Pendant son passage au ministère de l'instruction publique en 1874, M. de Fourtou s'était avisé de révoquer un de nos professeurs de droit les plus distingués, M. Em. Alglave, dont le crime, il est vrai, était très grand. Directeur d'une des Revues les plus importantes de Paris, *la Revue scientifique*, il refusait de l'incliner aux inspirations cléricales d'en haut. M. Alglave vient d'être attaché à la Faculté de droit de Paris comme agrégé et chargé d'un cours de science financière demandé depuis longtemps déjà pour les élèves de doctorat. Il reprend ainsi sa place, sinon son rang d'ancienneté, dans l'enseignement public. Mais nous espérons qu'on ne tardera pas à ériger ce cours en chaire définitive. »

Les deux dessins de Gustave Doré que nous donnons dans ce numéro (pages 610 et 611) sont tirés de la splendide édition du *Roland furieux*, par l'Arioste, qui, avec *la Suisse*, par M. Jules Gourdault, forme les deux plus magnifiques livres d'étrennes que l'on trouve cette année à la maison Hachette. Ajoutons le premier volume illustré de la grande *Histoire des Romains*, par M. V. Duruy, ancien ministre de l'instruction publique. Nous donnons plus loin des renseignements sur ces trois publications.

Histoire de Russie. — La collection intitulée *Histoire universelle*, qui se publie sous la direction de M. Victor Duruy (Hachette), s'est augmentée d'un volume sur la Russie, par M. Alfred Rambaud (*Histoire de la Russie depuis les origines jusqu'à l'année 1877*). L'auteur commence par établir que les vastes plaines de la Russie sont aussi évidemment prédestinées à l'unité que la Suisse au morcellement. « Entre les Carpathes et l'Oural, dit-il, entre le Caucase et le massif de Finlande, la nature avait marqué la place d'un vaste empire dont les *montagnes de ceinture* dessinaient le cadre. » L'histoire de la Russie enseigne comment ce cadre fut rempli.

Les cartes ethnographiques que M. Alfred Rambaud a jointes à son volume montrent que l'opération du peuplement de l'empire moscovite ne s'est point faite sans un grand va-et-vient de peuples. Il y a dix siècles, cette race slave, dont les velléités d'unification sont aujourd'hui l'un des gros soucis des hommes d'État européens, n'occupait qu'un petit coin de la Russie. Elle n'atteignait pas le futur emplacement de Saint-Pétersbourg au nord, et ne dépassait guère celui de Moscou à l'est. Il est vrai qu'elle s'étendait à l'ouest sur une partie de la Prusse actuelle. Le reste du territoire compris entre les *montagnes de ceinture* était peuplé d'éléments divers, Turcs, Grecs, etc., parmi lesquels dominait le Finnois, relégué maintenant à l'extrême nord de l'empire.

M. Rambaud est sympathique aux progrès des Russes en Asie. Ils apparaissent dans ces contrées, dévastées depuis des siècles par le fanatisme musulman, en soldats de la civilisation. Ils y apportent un régime plus équitable et plus humain. « Ils ne *conquièrent* pas seulement, ils colonisent. » Cette dernière assertion aurait besoin d'être démontrée. Les Anglais ne sont pas là-dessus de l'avis de M. Rambaud. Quoi qu'il en soit, nous nous associons volontiers, nous autres Français, aux mots par lesquels se clôt le volume : « Avec l'État russe, la France a été souvent en conflit ; ses sympathies pour la Russie grandissent depuis qu'elle retrouve en elle une nation. »

Un des prochains volumes de la collection Duruy sera dû à la plume de notre collaborateur M. Maurice Vernes. Titre : *Histoire du peuple d'Israël*. Ce sera une occasion de comparer l'érudition française à l'érudition germanique, car un savant allemand de l'école critique nouvelle, M. J. Wellhausen, travaille aussi en ce moment à une histoire d'Israël.

Le sixième volume des *Origines du christianisme* va paraître. Il s'appelle *l'Église*. M. Renan a terminé le septième volume, intitulé *Marc Aurèle*.

Documents sur le Tartufe. — Lorsque le *Tartufe* fut interdit par Louis XIV, la reine Christine de Suède, qui habitait alors Rome, où elle avait organisé dans son palais un théâtre très suivi des cardinaux, eut une grande curiosité de connaître la pièce défendue. Elle écrivit donc à de Lionne pour le prier de lui en envoyer une copie, et pour qu'il l'autorisât à la faire représenter sur son théâtre. Il eût été piquant de mettre le *Tartufe* sur la scène à Rome même, et devant le Sacré-Collège. Voici la réponse de de Lionne. Elle est adressée à un gentilhomme de la reine.

« Monsieur, ce que vous me demandez de la part de la reine, touchant la comédie de *Tartufe* que Molière avait commencée et n'a jamais achevée, est absolument impossible, et non seulement hors de mon pouvoir, mais de celui du roi même, à moins qu'il usât de grande violence. Car Molière ne voudrait pas hasarder de laisser rendre sa pièce publique pour ne se pas priver de l'avantage qu'il se peut promettre et qui n'irait pas à moins de vingt mille écus pour toute sa troupe, si jamais il obtenait la permission de la représenter. D'un autre côté, le roi ne peut pas employer son autorité à faire voir cette pièce après en avoir lui-même ordonné la suppression avec grand éclat. Je m'estime cependant bien malheureux de n'avoir pu procurer cette petite satisfaction à la reine, etc. » (*Archives du ministère des affaires étrangères.*)

Si Christine avait été encore plus fine, elle ne se serait pas adressée au ministre d'État de Louis XIV pour obtenir une pièce proscrite par Louis XIV. Le théâtre où elle voulait jouer *Tartufe* était célèbre à Rome. Elle s'amusait à y donner des pièces un peu lestes, dont son auditoire ecclésiastique ne s'effarouchait pas assez au gré du pape, qui fit prêcher contre ces sortes de divertissements. Les cardinaux d'alors étaient gens mondains, fort larges sur les bienséances. On lit dans une correspondance adressée de Rome à de Lionne :

« La reine Christine... fut hier visitée de vingt-trois cardinaux pour voir les masques (on était au carnaval) devant

lesquels elle monta à cheval, qu'elle travailla en leur présence dans (la place Saint-Marc) un long temps. »

C'est-à-dire que la reine fit de la haute école devant le Sacré-Collège, sur une place publique de Rome.

Nécrologie. — M. G.-H. Lewes, l'éminent philosophe et critique anglais, a été enlevé à ses travaux par une mort prématurée. Sa perte sera vivement ressentie par le monde savant, où il occupait une des premières places. Ses *Problèmes de la vie et de l'intelligence* sont comptés au nombre des ouvrages importants de notre époque. M. Lewes joignait à l'étendue et à la solidité des connaissances une intelligence vive et pénétrante, un esprit curieux et ouvert, une fécondité littéraire inépuisable. Ses compatriotes le comparaient volontiers à Diderot, qu'il rappelait en effet par l'éclat et le mouvement de la pensée.

Il a paru en Allemagne un pamphlet anonyme intitulé : *Le Nonce vient,* qui a été remarqué. L'auteur est le comte d'Arnim.

Depuis le jour de la promulgation de la loi contre les socialistes jusqu'au 2 décembre, le gouvernement allemand a interdit 40 publications périodiques, 135 non périodiques, et 153 associations.

Parmi les pays où il n'y a pas eu d'interdiction, on remarque l'Alsace-Lorraine.

Une Conversation de Napoléon III. — M. Senior, dont la *Revue* a cité quelques fragments empruntés à un journal posthume (voy. les numéros des 6 octobre et 17 novembre 1877), raconte une anecdote relative à Napoléon III qui ferait sourire si elle ne rappelait des souvenirs douloureux. C'était en 1859, à la veille de la guerre d'Italie. Mme Cornu disait à M. Senior : « Louis-Napoléon est ravi de la guerre. Une guerre pour chasser l'Autriche de l'Italie, et dans laquelle il a le commandement..., c'est le rêve de son enfance. Il me disait un jour, à Ham : « Je suis sûr qu'un jour je commanderai une grande armée. Je sais que je me distinguerai. *Je sens que je possède toutes les qualités militaires.* — L'expérience, répondis-je, n'est-elle pas nécessaire ? — De grandes choses ont été accomplies par des hommes qui avaient très peu d'expérience : Condé, par exemple. Il vaudrait peut-être mieux pour moi mourir avec la conviction que j'ai les qualités d'un général que risquer l'expérience ; mais je la tenterai si j'en ai l'occasion, et je crois que *je l'aurai !* »

Il l'a eue, en effet, et si la conversation de Ham n'était pas sortie de sa mémoire, il a dû méditer plus d'une fois, à Chislehurst, sur cette phrase : *Je sens que je possède toutes les qualités militaires.*

Le marquis de los Hermanos travaille à traduire Shakespeare en espagnol. Les volumes I à III ont paru, et les volumes IV à VI sont sous presse. Ce sera, croyons-nous, la première traduction complète de Shakespeare en langue espagnole.

Le 1er janvier paraîtra à Moscou un nouveau recueil périodique modelé sur la *Revue critique.* Il sera dirigé par deux professeurs de l'Université de Moscou, MM. Miller et Kovalevsky.

On annonce en Prusse de nombreuses publications tirées des archives de l'État. L'année 1879 verra paraître douze ouvrages se rapportant à l'histoire de l'Allemagne et de la Prusse, huit autres ouvrages d'histoire, un livre sur *la Prusse et l'Église catholique depuis 1640,* un livre sur *Frédéric-Guillaume Ier, ses efforts en faveur de l'instruction.*

La Société historique et archéologique de Moscou a publié en 1878 deux volumes contenant les comptes rendus de ses travaux. On y remarque plusieurs documents inédits sur Ivan le Terrible et sur les impératrices Anne et Élisabeth.

La Bibliothèque nationale. — L'histoire de la Bibliothèque nationale remonte au règne de Charles V, qui fit dresser un inventaire des manuscrits déposés à la tour du Louvre. Leur nombre était de 973. Ils furent emportés en Angleterre par le duc de Bedford, et la collection ne fut reconstituée que sous Louis XI. L'édit ordonnant de déposer à la Bibliothèque deux exemplaires de tout ouvrage imprimé en France est de 1617. Il est à noter que les deux seuls règnes sous lesquels la Bibliothèque nationale ait été défavorablement traitée sont ceux de Napoléon Ier et de Napoléon III. Le premier empire réduisit son budget, qui avait été porté par la Convention à près de 200 000 fr. ; le second fit de même : il abaissa les chiffres à 102 000 fr., puis à 72 000 fr. L'historique de l'établissement et le tableau de son organisation viennent d'être exposés par M. Montreuil dans une notice intitulée : *La Bibliothèque nationale, son origine et ses accroissements jusqu'à nos jours.*

On sait que cette magnifique collection, un des trésors de la France, est tous les jours exposée à brûler par le fait des vieilles maisons qui y sont adossées et dont les cheminées lézardées s'appuient sur ses murs. Il est inouï que l'isolement de la Bibliothèque nationale n'ait point passé avant tous les autres travaux. Qu'est-ce que l'avenue de l'Opéra à côté de l'existence même d'un établissement dont la perte serait un malheur irréparable pour l'esprit humain ?

Publications nouvelles

Étrennes 1879

Roland furieux, par l'Arioste. Traduction nouvelle par A.-J. du Pays, enrichie de 80 grandes compositions tirées à part et de 550 vignettes insérées dans le texte, reproduites par le procédé héliographique de *C. Gillot,* ou gravées sur bois d'après les dessins de *Gustave Doré.* Un magnifique volume in-folio format de *Dante,* richement cartonné avec fers spéciaux (Paris, Hachette et Cie). Prix : 150 fr. ; la demi-reliure, dos chagrin, plats papier, tranches dorées, se paye en sus 25 fr.

La Suisse, études et voyages à travers les vingt-deux can-

tons, par Jules Gourdault. Première partie (Genève, Vaud, Valais, Berne, Unterwalden, Lucerne, Zug, Schwytz et Uri) contenant 300 gravures sur bois. Un magnifique volume grand in-4° (Paris, Hachette et Cie). Prix : broché, 50 fr.; relié richement, tranches dorées, 70 fr.

Albert Dürer, sa vie et ses œuvres, par M. Thausing; traduction de M. Gust. Gruyer. Un volume grand in-8°, illustré de 75 gravures en taille-douce, en lithographie et sur bois (Paris, Firmin-Didot et Cie). Prix : broché, 40 fr.

Paris à travers les âges, aspects successifs des principales vues et perspectives des monuments et quartiers de Paris, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours, fidèlement restituées, d'après les documents authentiques, par M. J. Hoffbauer, architecte; texte par *MM. Ed. Fournier, P. Lacroix, Bonnardot, J. Cousin, etc.* Deux volumes in-folio, paraissant en 12 livraisons, avec 60 chromolithographies et nombreuses gravures dans le texte. Sept livraisons ont paru (l'Hôtel de Ville, — le Châtelet, — le Louvre, la Tour de Nesle, l'Institut, Saint-Germain-des-Prés, — la Cité, — le cimetière des Innocents, — le Palais de justice et le Pont-Neuf) (Paris, Firmin-Didot et Cie). Prix de la livraison, 30 fr. pour les personnes qui prendront une livraison séparée, et 25 fr. pour les souscripteurs de l'ouvrage complet.

Le Monde des plantes avant l'apparition de l'homme, par le comte de Saporta, correspondant de l'Institut. 1 vol. grand in 8°, avec 13 planches, dont 5 en couleur, et 110 figures dans le texte (Paris, G. Masson). Prix : broché, 16 fr.; richement relié, fers spéciaux, 20 fr.

Daphnis et Chloé, par Longus. Gravures de Scott; notices par A. Pons. 1 vol. in-32, faisant partie de la *Collection des petits romans antiques* (Paris, A. Quantin). Prix : 15 fr.

Lettres d'Eugène Delacroix (1815-1863), recueillies et publiées par M. Philippe Burty. 1 beau volume grand in-8°, avec un portrait à l'eau-forte et des *fac-simile* de lettres d'Eugène Delacroix (Paris, A. Quantin). Prix : 10 fr.

A travers le continent mystérieux, ou les sources du Nil, les grands lacs de l'Afrique équatoriale, le fleuve de Livingstone et l'océan Atlantique, par M. H.-M. Stanley. Ouvrage traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, sous la direction de Mme H. Loreau, illustré de 100 gravures et accompagné de 3 cartes. 2 beaux volumes in-8° raisin (Paris, Hachette et Cie). Prix : brochés, 20 fr.; reliés, 28 fr.

Mycènes, récit des fouilles et découvertes faites en 1876 à Mycènes et à Tirynthe, par M. Henry Schliemann, avec une préface par M. *Gladstone.* Ouvrage traduit de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur, par *J. Girardin.* Un magnifique volume in-8° jésus, illustré de 549 gravures sur bois et contenant 8 cartes et plans (Paris, Hachette et Cie). Prix : broché, 25 fr.; relié, 32 fr.

Connais-toi toi-même; notions de physiologie à l'usage de la jeunesse et des gens du monde, par M. Louis Figuier. Ouvrage illustré de 26 grandes gravures sur bois, de 150 figures techniques, gravées sur cuivre et accompagnées d'une planche en couleur. Un beau volume in-8° raisin (Paris, Hachette et Cie). Prix : broché, 10 fr.; relié, 14 fr.

Grand cœur. 1 volume in-8°, illustré de 40 gravures, dessinées sur bois par C. Delort (Paris, Hachette et Cie). Prix : broché, 5 fr.; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 8 fr.

Cousine Marie, par Mlle Julie Gouraud. 1 volume in-8°, illustré de 36 gravures dessinées sur bois par A. Marie (Paris, Hachette et Cie). Prix : broché, 5 fr.; cartonné en percaline, tranches dorées, 8 fr.

Les Rues du vieux Paris, galerie populaire et pittoresque, par Victor Fournel. 1 volume grand in-8° raisin, illustré de 150 gravures sur bois (Paris, Firmin-Didot et Cie). Prix : broché, 10 fr.; relié, dos chagrin, tranches dorées, 14 fr.

Histoire abrégée des beaux-arts, chez tous les peuples et à toutes les époques, par Félix Clément. 1 volume in-8° jésus de 650 pages, illustré de 150 gravures sur bois (Paris, Firmin-Didot et Cie). Prix : broché, 15 fr.; relié, dos chagrin, tranches dorées, 20 fr.

Histoire des Romains, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des barbares, par Victor Duruy; nouvelle édition. Tome Ier : Des origines à la troisième guerre punique, illustré d'environ 500 gravures sur bois, d'après l'antique, et accompagné de 11 cartes et de 7 planches en couleurs. 1 magnifique volume in-8° jésus (Paris, Hachette et Cie). Prix : broché, 25 fr.; relié, 32 fr. L'ouvrage formera 6 ou 7 volumes et paraît par livraisons, une par semaine. La livraison : 0 fr. 50.

Nouvelle Géographie universelle, par Élisée Reclus. Tome IV : L'Europe septentrionale. 1re partie : *Nord-Ouest* (Belgique, Hollande et îles Britanniques). Un magnifique volume grand in-8°, contenant 6 cartes en couleur, 206 cartes insérées dans le texte et 80 gravures sur bois (Paris, Hachette et Cie). Prix : broché, 30 fr.; relié, 37 fr. — Chaque volume se vend séparément.

Les Pilotes d'Ango, par Léon Cahun. 1 vol. in-8° illustré de 45 gravures dessinées sur bois par Sahib (Paris, Hachette et Cie). Prix : broché, 5 fr.

— *Le Tour du Monde, nouveau journal des voyages,* 937e livraison (21 décembre 1878). — Texte : Voyage au Gabon et sur le fleuve Ogôoué, par M. Alfred Marche (1875-1877). — Texte et dessins inédits. Onze dessins de Riou et D. Maillart.

Journal de la Jeunesse, 316e livraison (21 décembre 1878). — Texte : le Neveu de l'oncle Placide, troisième partie, par J. Girardin. — L'Afghanistan et les provinces du nord-ouest de l'Inde, par Louis Rousselet. — Le Chien du capitaine, par Louis Énault. — Humphry Davy, par Albert Lévy.

Dessins : A Marie, Thérond, Riou, A. de Neuville.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Parmi les publications d'étrennes de la maison Maurice Dreyfous, nous remarquons : le *Voyage d'une famille autour du monde,* raconté par la mère, traduit de l'anglais de mistress Brassey par M. J. Butler; ouvrage illustré de 120 gravures sur bois et de 6 cartes de couleur; 1 vol. grand in-8°; *et les Vieilles villes d'Italie,* notes et souvenirs par A. Robida; 105 dessins à la plume par le même; 1 vol. grand in-8°.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Scientifique* et *Politique,* sont priés d'avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie, en leur envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 31 décembre, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

J. CLAYE. — A. QUANTIN, rue [illegible] [207.]

TABLE DES AUTEURS

D'ARTICLES OU D'OUVRAGES ANALYSÉS

Du 1er juillet au 31 décembre 1878.

Aguard (Jean). — *Poèmes de Provence, les Cepales*, 520.
Aimard (Gustave). — *Les Vautours du Pont Neuf*, 284.
Albert (Paul). — Leçon d'ouverture du cours de littérature française moderne au Collège de France, 553.
Amiltini (Emilio). — *Fleurs mauves*, 310.
Amero (Justino). — *Barataria [illegible]*, 113. — *L'Angleterre dans le [illegible]*, 355.
Amicis (Edmondo de). — *La Hollande*, 281.
Anonyme. — *Le Mariage royal d'Espagne*, 19. — Les Revues étrangères, 87, 164, 349. — L'Autriche contemporaine, 183. — La France et Strasbourg, 273. — L'Egypte, son état économique, 295. — Doctorat ès lettres, M. Lionel Dauriac, 332. — La vérité sur le nouvel emprunt égyptien, 457. — Notes et impressions, 43, 69, 92, 117, 139, 165, 189, 213, 235, 261, 284, 333, 357, 379, 404, 427, 453, 475, 501, 522, 547, 571.
Arvède Barine. — Le mouvement littéraire à l'étranger, 63, 111, 133, 377, 424. — Un pamphlet japonais contre le christianisme, 234. — La misère à Naples, 294. — Richard Wagner, 601.
Asseline (Louis). — *Histoire de l'Autriche depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours*, 183.
Assollant (Alfred). — *Montluc le Rouge*, 597.
Aulard (A.). — Parini, 321.
Autully (Albéric d'). — *La Patrie en danger*, 42.
Azeglio (Massimo d'). — *Souvenirs*, 307.

Banville (Théodore de). — *Odes funambulesques, Occidentales, Idylles prussiennes*, 91.
Barghon Fort-Rion (F. de). — *La Guerre d'Iyo*, 137.
Barine, V. v. Arvède.
Baudrillart (H.). — *Histoire du luxe*, 231.
Beausire-Seyssel (P. de). — *Erismer*, 451.
Benzon Mme Th. — *Un Remords*, 188.
Berard-Varagnac. — L'Espagne de 1764 à 1808, 497.
Bernhardt (Mlle Sarah). — *Dans les nuages*, 569.
Bigot (Charles). — Voyage dans un grenier, 88. — La peinture au Salon de 1878, 169. — Nos expositions des beaux-arts, 505.
Blaserna (Pierre). — *Le Son et la Musique*, 337.
Bonhomme (le docteur Arthur). — *Napoléon Bonaparte, sa jeunesse et ses commencements*, 377.
Boissière. — *Esquisse d'une histoire de la conquête et de l'administration romaine dans le nord de l'Afrique*, 67.
Bourget (Paul). — *Edel*, 137.
Bréal (Michel). — L'enseignement du français dans les écoles primaires, 313.
Brücke (E.). — Comment doivent être éclairées les galeries de tableaux et les salles d'exposition, 61.
Brunetière (Ferdinand). — Sir John Lubbock, sir John Evans, M. Edward Tylor, M. Herbert Spencer, leur méthode et leurs travaux, 434.

Cadol (Edouard). — *Berthe Sigelin*, 356.
Caillemer (E.). — Discours d'ouverture du congrès des orientalistes à Lyon, 271.
Calonne (de). — *Le Gentilhomme citoyen*, 452.
Canivet (Charles). — *Croquis et paysages*, sonnets, 598.
Capus (A. et L. Vouvenx). — *Les Hommes gris*, 403.
Caraguel (Clément). — Notes et impressions, 598.
Caro (E.). — *Le Pessimisme au XIXe siècle*, 499.
Carrau (Ludovic). — Le darwinisme et la morale, 289.
Cartault (A.). — M. Emile Augier, 73.
Chandeneux (Claire de). — *Sans cœur!* 42.
Charaux (Charles). — *L'Ombre de Socrate; le Temps et l'Unité de temps*, 210.
Chasles (Philarète). — Traduction du *Titan* de J.-P. Richter, 40.
Cherbulliez (Victor). — *Idée de Jean Téterol*, 355.
Coignet (Mme C.). — Lamartine, sa vie et ses idées politiques, 577.
Colomb (Mme). — *L'Héritière de Vauclain*, 597.
Coppée (François). — *Les Récits et les Elégies*, 116.
Cordeiro (Luciano). — *L'Hydrographie africaine au XVIe siècle*, 424.
Cousin (Charles). — *Voyage dans un grenier*, 88.

Dantier (Alphonse). — *Les Femmes dans la société chrétienne*, 597.
Darc (Daniel). — *Revanche [illegible]*, 42.
Darmesteter (A.). — *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent*, 114.
Darmesteter et Hatzfeld. — *Le XVIe siècle en France*, tableau de la littérature et de la langue, 354.
Dauriac (Lionel). — *Des notions de matière et de force dans les sciences de la nature*, 332.
Davyl (Louis). — *Monsieur Chéribois*, 473.
Decharme (P.). — *Mythologie de la Grèce antique*, 595.
Delaborde (Henri). — Henri Labrouste, sa vie, ses ouvrages, 385.
Delomme (Henri). — *Le Musée de la Comédie-Française*, 501.
Desjardins (Albert). — *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, 609.
Double (Lucien). — *Brunehaut*, 308.
Drapeyron (Ludovic). — La vie des professeurs et des écoliers au XVIe siècle, 405.
Dubois (P.-F.). — *Fragments littéraires*, 568.
Ducoudray (G.) et Ed. Gœpp. — *Le Patriotisme en France*, 355.
Dumas (Alexandre). — *Le Fils naturel*, 569.
Dumas (Raymond). — *Parini, sa vie, ses œuvres, son temps*, 321.

Ebers (Georges). — *Homo sum*, 63; *la Fille du Pharaon*, 402.
Eberty (le professeur). — *Souvenirs de jeunesse d'un vieux Berlinois*, 424.
Engel (Carl). — *Théâtre de marionnettes allemand*, 111.
Ennès (Antonio). — *Un Divorce*, drame, traduction de Mme Ratazzi, 403.
Espinas (A.). — La philosophie sociale, 159.
Essarts (Emmanuel des). — Une femme poète au XVIe siècle, Louise Labé, 545.

Fabre (Ferdinand). — *Le Roman d'un peintre*, 501.
Fagniez (Gustave). — *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris aux XIIIe et XIVe siècles*, 18.
Fauconnier. — *La Question sociale*, 353.
Feer (Léon). — Le bouddhisme à l'Exposition, 361.
Ferraz. — *Étude sur la philosophie en France au XIXe siècle*, 208.
Ferry (Gabriel). — *Aventures du capitaine Ruperto Castanos au Mexique*, 21.
Feuillet (Octave). — *Le Journal d'une femme*, 189, 283.
Fochier (Louis). — Les trois premières années de l'enfant, 209.
Fonneron (H.). — *Les ducs de Guise et leur époque*, 109.
Freeman (Edw.-A.). — *Histoire de la conquête d'Angleterre par les Normands*, 511.
Fustel de Coulanges. — *Nouvelles [illegible]*, 494.

Gaffarel (Paul). — La conquête et l'administration romaines dans le nord de l'Afrique, 67. — Nouvelle édition des *Singularitez de la France antarctique* d'André Thevet, 472. — L'Institut d'Égypte, 539. — *Histoire du Brésil français au XVIe siècle*, 607.
Gaidoz (H.). — Les études nouvelles sur la Gaule; MM. Ernest Desjardins et Longnon, 609.
Gaucher (Maxime). — Causeries littéraires, 19, 40, 90, 114, 137, 186, 210, 281, 307, 354, 401, 450, 472, 499, 520, 568, 595.
Gebhart (Emile). — Narcisse Michaut, sa vie et ses travaux, 128.
Gérard (Charles). — *L'Ancienne Alsace à table*, 22.
Gidel (Ch.). — Athènes à la fin du XIIe siècle après Jésus-Christ, 327.
Gœpp (Ed.) et G. Ducoudray. — *Le Patriotisme en France*, 355.
Gotthelf (Jérémias). — *Souffrances et joies d'un maître d'école*, 65.
Goudeau (Emile). — *Fleurs du bitume*, 309.
Gouillon (Georges). — *Les Pécheurs*, 501.
Gross (Ferdinand). — *Petite Monnaie*, 378.
Grucker (E.). — La philosophie en France au XIXe siècle, 208.
Guéroult (Constant). — *Le Château de la Fougeraie, la Princesse Nubia*, 402.
Guéroult (Georges). — Saint-Simon et le saint-simonisme, 242.

Haller (Gustave). — *Le Clou au couvent*, 356.
Hamley (Le colonel). — *Voltaire*, 425.
Hatzfeld et Darmesteter. — *Le XVIe siècle en France*, tableau de la littérature et de la langue, 354.
Hébet. — Conséquences économiques de la création d'une mer intérieure en Algérie, 445.
Helmholtz. — *Causes physiologiques de l'harmonie musicale*, 337.
Hemon (Felix). — *Le [illegible] de Buffon*, 97, 116.
Henneqin et de Nalac. — *Petite Correspondance*, 21.
Hennique (Léon). — *La Dernière*, 402.
Herbert Spencer. — *Principes de sociologie*, 178. — L'action gouvernementale en Angleterre : la machine officielle le fétichisme politique; les législateurs, 458.

Howells (W.-D.). — *Hors de question*, 424.
Hyacinthe Loyson (de R. P.). — Le christianisme dogmatique, 10. — *Pro causâ catholicâ*, 277.

Jacolliot (Louis). — *Voyage au pays des Brahmes*, 401.
Janet (Paul). — *Saint-Simon et le saint-simonisme*, 242.
Jezierski (L.). — La Grèce devant le Congrès, 1. — Les élections allemandes, 217. — L'exécution du traité de Berlin, 529.
Joanne (Adolphe). — De l'alpinisme en France, 527.

Kennaway Douglas (Robert). — *Vie de Jenghis Khan*, traduite du chinois, 66.
Kleinschmidt (le docteur Arthur). — *Les Parents de Napoléon Ier, ses frères et sœurs*, 378.
Klinckowström (le baron de). — *Le Comte de Fersen et la Cour de France*, 410.
Kuhff (Ph.). — *Les Enfantines du bon pays de France*, 41.

Labiche (Eugène). — *Théâtre complet*, tome IV, 309.
Lacretelle (Henri de). — *Lamartine et ses amis*, 186.
Laffitte (Paul). — Le luxe dans l'histoire, 231. — La question sociale, 353.
Lambros (Spyridon). — *Athènes à la fin du XIIe siècle*, 327.
Lande (Louis). — *Basques et Navarrais*, 308.
Lavelleye (Émile de). — *De la Propriété et de ses formes primitives*, 353.
Legouvé (E.). — L'art de la lecture, 433. — *Nos Filles et nos Fils*, 555.
Legrelle (A.). — *Louis XIV et Strasbourg, d'après des documents officiels et inédits*, 273.
Lenormant (François). — Le Congrès des orientalistes à Florence, 342.
Léon (de). — *L'Égypte du khédive*, 297.
Le Reboullet (Ad.). — Livres d'étrennes : Bibliothèque et magasin illustrés d'éducation et de récréation, 594.
L'Étoile (Pierre). — *Un Scandale en province*, 211.
Levéeg. — Le socialisme en Allemagne, 49.
Longnon. — *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, 609.

Mac Coan. — *L'Égypte telle qu'elle est*, 297.
Malot (Hector). — *Sans famille*, 452.
Manuel (Eugène). — Le gouvernement de M. Thiers, 368.
Marais (Auguste). — M. Jules Barni, 47.
Massebieau (Louis). — *Les Colloques scolaires et leurs auteurs*, 465.
Minalf (J.-P.). — *Contes et Legendes de l'Inde, recueillis en 1875 dans le Kamaon*, 303.
Moguez. — Les élections du 11 juin en Belgique, 25.
Monnier (Marc). — Jean-Jacques Rousseau à l'étranger, 29.
Montalivet (le comte de). — *Un Heureux Coin de terre*, 401.

Najac (de) et Hennequin. — *Petite Correspondance*, 21.
Nemenyi (Dr Ambroise). — Le comte Andrassy, 125.
Nordau (Max). — *Le Vrai Pays des milliards*, 113.
Nouvion (Georges de). — Les Guise, 109. — La Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 233. — L'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 279. — L'Académie de Rouen; l'Académie de Caen; la Société polymathique du Morbihan, 330. — La Société archéologique de la province de Constantine, 352. — La Société académique de Saint-Quentin, 423. — La Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres de la Loire, 519. — Livres d'étrennes : Histoire de France, 592.

Ordinaire (Denys). — *Mes Rêves*, 597.

Pailleron. — *L'Age ingrat*, 570.
Passy (Frédéric). — De l'enseignement élémentaire de l'économie politique, 391.
Pérez (Bernard). — *Les trois premières années de l'enfant*, étude de psychologie expérimentale, 209.
Perret (Paul). — *Madame Valence*, 452.
Petrin (Aimé). — Un directeur des musées, 409.
Pertuiset (E.). — *Les Aventures d'un chasseur de lions*, 211.
Pertus (Casimir). — *France*, 501.
Petit de Julleville. — Le Brésil français au XVIe siècle, 607.
Pons. — *Le Diable amoureux*, préface, 282.
Pouvillon (E.). — *Nouvelles réalistes*, 41.

Pressensé (E. de). — Semaines politiques, 45, 94, 142, 192, 238, 286, 310, 381, 429, 477, 525, 573, 615.

Quesnel (Léo). — Le Pérou, d'après M. George Squier, 54. — De la protection des animaux, 105. — Le Portugal à l'Exposition universelle, 121. — Les Pays-Bas à l'Exposition, 155. — L'Espagne à l'Exposition, 203. — L'Amérique centrale et méridionale à l'Exposition, 257. — L'Italie à l'Exposition, 345. — Les domestiques, 373. — Les États scandinaves à l'Exposition, 307. — Clôture de l'Exposition universelle, 455.
Quinet (Edgar). — Lettre inédite, 68.

Rambaud (Alfred). — L'opinion russe pendant la Révolution française, 249. — Contes et légendes de l'Inde, d'après un voyageur russe, 303.
Ratazzi (Mme). — *Un Divorce*, traduction du drame d'Antonio Ennès, 403.
Reignier (Gabriel). — *Pisani*, drame héroïque, 452.
Renan (Ernest). — Rapport sur les travaux du conseil de la Société asiatique pendant l'année 1877-1878, 193.
Reynald (Hermile). — Robinson Crusoé, 486.
Richard (le vicomte). — *M. Mars et Mme Vénus*, 212.
Richter (Jean-Paul-Frédéric). — *Le Titan*, traduction de M. Philarète Chasles, 40.
Rivet (Gustave). — *Victor Hugo chez lui*, 282.
Robert (Edmond). — *Les Domestiques, études de mœurs et d'histoire*, 373.
Rohde (Erwin). — *Le Roman grec et ses origines*, 133.
Ronchaud (Louis de). — *La Politique de Lamartine*, 577.
Rosseeuw Saint-Hilaire. — *Histoire d'Espagne*, tome XIII, 497.
Rothschild (James de). — *Le Mistère du Viel Testament*, 511.
Rousset (Léon). — Le Japon à l'Exposition universelle, 83. — Les ambassades chinoises en Europe, 145. — Le royaume d'Annam et la Cochinchine à l'Exposition universelle, 420.
Roux (Marius). — *La Proie et l'Ombre*, 42.
Rozière (de). — Les statuts de la ville de Rome au moyen âge, 588.

Schlossar (Anton). — *Le Boire et le manger au temps jadis*, 424.
Simon (Jules). — *Le Gouvernement de M. Thiers*, 368.
Spencer (Herbert). — Voy. Herbert Spencer.
Squier (George). — *Le Pérou*, 54.
Stapfer (Paul). — *Shakespeare et l'antiquité*, 450.

Taine (H.). — L'intelligence, 481.
Tessier (Jules). — M. Freeman, 511.
Theuriet (André). — *Sous bois, impressions d'un forestier*, 520.
Thevet (André). — *Les Singularitez de la France antarctique*, 472.
Tulloch (le principal). — *Pascal*, 425.

Uchard (Mario). — *L'Étoile de Jean*, 451.
Ulbach (Louis). — *Guide sentimental de l'étranger à Paris*, 212. — Notes et impressions, 612.
Uzenne (Gustave). — *Poésies de M. de Montreuil*, 473.

Vacherot (E.). — Notice biographique sur P.-F. Dubois, 568.
Véré (Louis). — *Vibrations*, 212.
Villamus (A.). — L'acoustique et l'harmonie, le son et la musique, 337.
Vincens (Ch.). — M. Herbert Spencer et ses principes de sociologie, 178.
Vitu (Auguste). — *La Mort civile*, 521.
Voiseon (l'abbé de). — *Contes*, nouvelle édition, 90.
Vonoven (L.). et A. Capus. — *Les Honnêtes gens*, 403.
Voss (Richard). — *Tessons rassemblés par l'homme fatigué*, 378.

Wallon (H.). — Vie et travaux de Charles Lenormant, 560.
Weill (Alexandre). — Ludovic Boerne et Henri Heine, 151.
White Mario (Mme Jessie). — *La Misère à Naples*, 494.
Wickede (Jules de). — L'armée française en 1878, 265.
Witt (Mme de). — *Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, par M. Guizot, continuée jusqu'en 1848, 592.

Zeller. — L'empereur Frédéric Ier, Barberousse et la République de Milan au moyen âge, 414.
Zola (Émile). — *Théâtre*, 357.